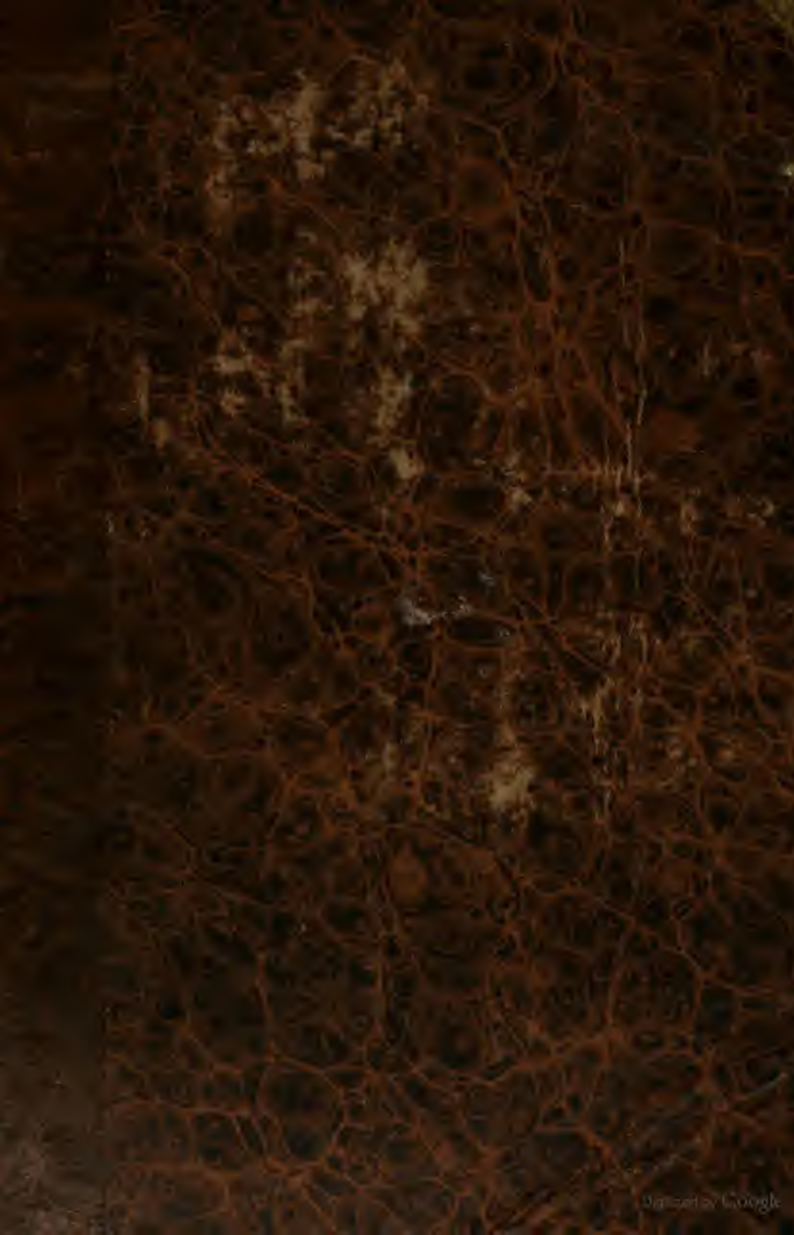
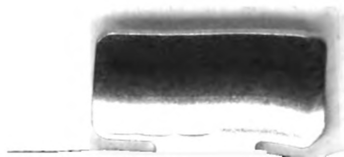








DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

TOME I.

Ce Dictionnaire se vend aussi :

A PARIS, chez MM. Treuttel et Wurtz, Libraires, rue de Bourbon, N.° 17;

Et dans la même Maison de commerce :

A STRASBOURG, rue des Douaniers ;

A LONDRES, 30 Soho square.

DE L'IMPRIMERIE DE M.me J. BUYNAND née BRUYSET.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE LA LANGUE FRANÇAISE,
AVEC LA PRONONCIATION FIGURÉE;

PAR C.-M. GATTEL,

PROFESSEUR ÉMÉRITE DU LYCÉE DE GRENOBLE, OFFICIER DE L'UNIVERSITÉ, etc.

TROISIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée :

1.° Des termes de tous les arts et de toutes les sciences, avec leurs définitions;

2.° Des étymologies de tous les mots dérivés des langues anciennes et modernes, puisées dans les meilleures sources;

3.° D'un extrait des synonymes français d'après Girard, Beauzée, Roubaud, etc.

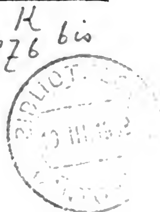
4.° Des mots nouveaux et des autres changemens introduits dans la langue, soit que l'usage les ait adoptés ou rejetés;

5.° D'un relevé critique et raisonné des fautes échappées aux Écrivains les plus célèbres, et dont les noms peuvent faire autorité.

Quominùs sunt ferendi qui hanc artem (Grammaticam) ut tenuem ac jejunam cavillantur : quæ nisi oratoris futuri fundamenta jecerit, quicquid superstruxeris corruet : necessaria pueris, jucunda senibus, dulcis secretorum comes, et quæ vel sola omni studiorum genere, plùs habet operis quàm ostentationis.

QUINCTILIANUS, *de Institutione oratoriâ*, Lib. I, Cap. IV.

TOME PREMIER.



A LYON,

CHEZ M.me J. BUYNAND NÉE BRUYSET, Libraire, rue du Plat, N.° 8.

1819.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

La seconde édition du Dictionnaire universel de la Langue françoise, par Claude-Marie Gattel, que nous publiâmes à la fin de l'année 1813, est entièrement épuisée. Un pareil succès ne peut être attribué qu'au mérite de cet ouvrage dont nous nous dispensons de faire tout autre éloge. Le Public accueillera sans doute avec le même empressement cette troisième édition, à la quelle nous avons donné tous nos soins et que nous avons enrichie d'un assez grand nombre de mots que l'usage et la nécessité ont introduits dans la langue; nous y avons fait encore quelques changemens indispensables, et ajouté à plusieurs mots des acceptions nouvelles ou qui avoient été omises. Pour offrir une idée de ce travail que nous avons confié à un Professeur aussi habile qu'estimable, voici le tableau des principales additions qui ont été faites:

Anacréontisme, Astrale (lampe), Bretagne, Briffe, Célérifère, Chartre, Concordat, Croup, Diplomatie, Dispensaire, École à la Lancastre *ou* Enseignement mutuel, Electriser, Extra, Gastronome, Gendarmerie, Giboyeux, Grenadier, Hilarité, Houra, Impartir, Inamovible, Latte, Lavanderie, Légation, Légion, Lexicographie, Lithographie, etc. Mégalanthropogénésie, Métronome, Misogyne, Parlementaire, Portioncule, Prévôtale (cour), Princière (maison), Probe, Promiscuité, Provisorat, Prud'homme, Quinquet, Ramification, Ramonage, Réaction, Recrutement, Remplaçant, Représentant, Rhopalique, Ribote, etc. Semences froides, Servante, Siliginosité, Sinécure, Sociétaire, Souillarde, Souleau, Specimen, Stigmatisme, Spencer, se Suicider, Sultan, Susurrer, etc. Sténographe, Stratégie, Synchronique, Table ronde, Trappiste, Tripotier, Toqué, Uranographique, Vallée de Josaphat, Vapeur (bateau à), Vélocifère, Vélocipède, Vitchoura, Votant, Vote, etc. etc.

Pour ne rien changer au plan adopté par M. Gattel, nous avons conservé à la fin du second volume le Vocabulaire des mots introduits dans la Langue depuis la Révolution françoise,

et nous l'avons augmenté de tous ceux qui doivent leur naissance aux derniers évènemens politiques; tels que

Acte additionnel, Appel nominal, Boules blanches et Boules noires, Bureaumanie, Calderari, Carbonari, Cent-jours, Centre, Côté droit, Côté gauche, Dette flottante, Discrétionnaire, Doctrinaire, Eligible, Fédération, Girouette, Immobile, Indépendans, Libéral, etc. Liste civile, Muscadin, Obscurantisme, Politicomanie, Restauration, Sous-amendement, Terreur (temps de la), Teutonia, Tugendbund, Ultra, etc. etc.

La Langue françoise s'enrichissant tous les jours, plusieurs mots qui devoient se trouver dans le corps de l'ouvrage, ou ont été oubliés ou n'ont été créés que durant l'impression de ce Dictionnaire. Nous leur avons donné place dans le Vocabulaire en les distinguant par ce signe †. Nous citerons :

Aéroporeiste, Baser, Claque, Chiroplaste, Délirer, Diable, Éleuthéromane, Ethnographie, Francs-maçons, Gleuco-œnomètre, Inconvenant, Intempestif, Internissable, Jardiniste, Kaléidoscope, Lucubration, Malle-poste, Polyamatype, Pogonotomie, Sosie, etc. etc.

Enfin cette troisième édition supérieure aux précédentes par les avantages dont nous venons de parler, l'est également sous le rapport typrographique et par l'exactitude que nous avons apportée à la correction des épreuves.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

CLAUDE-MARIE GATTEL.

La flatterie s'attache à encenser les grands pendant leur vie, et les éloges que l'intérêt et l'ambition leur prodiguent, ne les garantissent point du blâme ou des reproches qui quelquefois les suivent au tombeau. Les gens de lettres qui se sont acquis eux-mêmes un nom digne d'estime, ont un sort tout différent; critiqués ou bien oubliés pendant qu'ils vivoient, ils acquièrent en mourant l'avantage d'être appréciés avec plus de justice. L'homme a disparu, mais d'utiles travaux lui survivent. La jalousie et la malignité se taisent; et le Public qui finit presque toujours par être juste, met quelqu'intérêt à connoître de plus près, celui qui a eu le bonheur d'ajouter quelques connoissances utiles à celles que nous possédions déjà, de faciliter l'instruction et d'augmenter la masse de nos lumières.

Parmi ces hommes estimables, notre siècle assignera un rang distingué à Claude-Marie Gattel, Proviseur-émérite du lycée de Grenoble, officier de l'Université, membre du conseil académique et de la société des sciences et des arts de la même ville. Il naquit à Lyon le 20 avril 1743, de parens peu favorisés de la fortune, et fut destiné à l'état ecclésiastique; carrière ouverte à presque tous les talens utiles, et dans laquelle tant de grands hommes ont offert en tout genre des modèles à suivre à ceux qu'une noble émulation a portés à marcher sur leurs traces.

Il fit ses premières études au collége des Jésuites de Lyon; il les continua à l'Université de Paris, dans un temps où le souvenir récent des Rollin, des Coffin, et les chefs-d'œuvre qui immortalisèrent le siècle de Louis XIV, enflammoient encore les professeurs et les élèves. De l'Université, le jeune Gattel passa au séminaire de Saint-Sulpice, et dès-lors se voua à l'instruction publique, à laquelle il a depuis consacré les trente-quatre plus belles années de sa vie.

En 1764 appelé à professer la Philosophie au séminaire de Saint-Irénée de Lyon, il s'en acquitta avec distinction jusqu'en 1766. Porté sur un plus grand théâtre, il remplit pendant une année les fonctions de maître de conférences de théologie au grand séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Bientôt après (en 1767), il fut nommé professeur de Philosophie, Physique et Mathématiques à Grenoble, et successivement sous-principal du collége de cette ville; l'exercice de cette place pendant 19 ans consécutifs y avoit fixé son séjour. Il trouva une nouvelle patrie dans une ville aussi distinguée par son amour pour les lettres que par l'esprit naturel qui caractérise ses habitans.

A cette époque, le collége ayant été confié à la congrégation de Saint-Joseph, l'abbé Gattel se retira avec une pension modique. Dès-lors devenu plus libre, il se voua plus particulièrement à la culture des lettres. De nouvelles circonstances le forcèrent à s'ouvrir une nouvelle carrière.

Reçu avocat au parlement de Dauphiné, il remplit depuis 1786 jusqu'à la dissolution des parlemens, l'importante fonction de secrétaire en chef de la première présidence de cette cour souveraine.

L'orage d'où devoient éclore les troubles qui dans ces derniers temps ont agité la France commençoit à s'élever sur notre horizon; il ne tarda pas à éclater. Enlevé à des travaux auxquels ses succès devoient l'attacher, l'abbé Gattel fut victime dans plus d'un sens, de la subversion presque universelle des fortunes. Il vit s'anéantir la portion la plus essentielle de la pension qui étoit le prix de ses veilles. En même temps le fruit de ses épargnes qui formoit un objet de vingt mille livres, s'évanouit par le discrédit des assignats. Une détention de 18 mois comme suspect vint ajouter aux disgraces de sa fortune.

Ses talens et l'esprit de douceur dont il étoit doué, ne pouvoient le laisser ni sans ressources ni sans occupation; il avoit su en trouver dans la direction qui lui fut confiée de la correspondance d'une administration des subsistances militaires. Des événemens dont le bouleversement général de la société devoit être le principal résultat, travestirent ainsi l'homme de lettres en chef de bureau militaire; mais l'estime générale dont M. Gattel jouissoit à si juste titre lui préparoit un dédommagement honorable. Ses concitoyens habitués à jouir de ses talens et de son zèle, ne laissèrent pas échapper l'occasion de les mettre encore une fois à profit. Le directoire du département de l'Isère le nomma Professeur de grammaire générale à l'Ecole centrale de Grenoble. Personne mieux que lui ne pouvoit y porter cet esprit d'analyse et de méthode, cette finesse de tact et de goût qui l'ont distingué. Il occupa cette chaire depuis le 5 ventose an 4 jusqu'à la fin de l'an 12 (1804).

Il étoit réservé à une main plus puissante de décerner à cet homme estimable un prix de ses travaux plus honorable encore et mieux assorti à leur mérite. Le 25 frimaire an 12, un arrêté du I.er Consul, nomma M. Gattel Proviseur du lycée de Grenoble. Il a rempli cette place importante jusqu'au 1er janvier 1810; et nous avons pour garans de ses succès dans ces nouvelles fonctions la pension de retraite de 1800 fr. que Son Exc. le Grand-Maître de l'Université lui accorda le 27 juin 1809. A cette première faveur S. Ex. en fit bientôt succéder une seconde en conférant à M. Gattel les titres de Proviseur-émérite et d'officier de l'Université, avec le droit d'en porter la décoration.

M. Gattel déjà chargé d'années commençoit à jouir d'un repos qu'une santé délicate et délabrée lui rendoit indispensable. Il obtint quelques loisirs, il s'appliqua à les rendre utiles, il les consacra à des travaux littéraires dont nous aurons bientôt à rendre compte. Une nouvelle faveur du chef illustre de l'Université l'appela (20 mai 1812) au Conseil académique de Grenoble, et cette faveur étoit la dernière qu'il eût à obtenir. Il venoit d'être installé le 9 juin suivant, lorsque le 19 du même mois en moins d'une heure et au moment où il rentroit le soir chez lui, une

mort soudaine l'enleva aux lettres, à ses amis et aux espérances que permettoient encore de former son activité et des talens que les glaces de l'âge n'avoient point affoiblis. Le concours nombreux des élèves, des professeurs, des administrateurs, des membres du lycée, du corps académique et de la société des sciences et des arts, ainsi que des citoyens les plus distingués qui assistèrent à ses obsèques, a été un témoignage non équivoque des regrets donnés à sa mémoire et de la considération qu'il s'étoit acquise.

Les talens que M. Gattel avoit reçus de la nature et que le genre de ses occupations l'avoit mis à portée de cultiver, auroient certainement pu lui permettre d'aspirer à un rang plus distingué dans la carrière des lettres; mais tout semble indiquer que sa première, son unique ambition a été de se rendre utile. Se défiant peut-être trop de lui-même, il a dans le choix de ses travaux donné la préférence à ceux qui ne lui laissoient aucun doute sur les moyens d'atteindre à son but. Combien n'auroient pas gagné nos livres élémentaires et usuels, si des plumes aussi exercées que la sienne eussent daigné s'en occuper et descendre jusqu'à des soins qui, quoiqu'on en puisse dire, ne sont pas indignes d'exciter leur émulation!

Ceux qui ont connu particulièrement M. Gattel, ne douteront point de l'ascendant que ce sentiment a pu avoir sur lui: mais à son étonnante et féconde facilité se joignoit l'abandon de la paresse; il aimoit le plaisir, et craignoit la peine; il avoit besoin de fournir un aliment à l'activité de son esprit et redoutoit un travail trop profond. Voué en entier à celui de l'instruction, il sembloit ne chercher qu'un délassement dans ses occupations littéraires. Son ambition s'étoit circonscrite dans un cercle borné duquel il paroissoit craindre de sortir. Comme homme de lettres, ses relations et ses correspondances ne s'étendoient pas au-delà de Grenoble et de Lyon; les liaisons douces et paisibles de l'amitié lui étoient plus chères que les attraits d'une brillante renommée à laquelle il fût aisément parvenu, s'il eût cherché à l'obtenir.

Son premier ouvrage fut la traduction de l'italien en françois des *Mémoires du marquis de Pombal*, imprimés à Lyon en 1783, en 4 vol. in-12, sous le nom d'une ville étrangère. L'Europe entière s'occupoit de la mort récente de ce ministre célèbre, homme ambitieux et tyrannique, dont l'influence momentanée produisit de si grands événemens. L'ouvrage accueilli par la curiosité, dut son succès aux circonstances et à l'élégante facilité du style. Il a depuis été réimprimé à Bruxelles, et c'est à tort que M. Barbier, dans son dictionnaire des anonymes, dit qu'il est douteux que l'abbé Gattel en soit le traducteur. Les éditeurs de Lyon et les amis de l'auteur de la traduction à Grenoble, peuvent assurer ce fait d'une manière positive (1).

En 1790 il enrichit notre littérature d'un *Dictionnaire françois-espagnol* et *espagnol-françois*, *avec l'interprétation latine de chaque mot*, *Lyon*, *Bruyset frères*, en 3 vol. in-8.° Cet ouvrage à peine ébauché par les Lexicographes nombreux qui avoient précédé M. Gattel, étoit encore à naitre; il fut accueilli en France et en Espagne avec applau-

(1) Le manuscrit de cette traduction, tout entier de la main de l'abbé Gattel, existe encore à Grenoble.

dissement ; aussi a-t-il été réimprimé à *Lyon*, *Bruyset aîné et C.e* 1803, en 2 vol. in-4.° avec l'indication de la prononciation respective de chaque mot dans l'une et l'autre langue. On ne peut lire qu'avec un vif intérêt le Discours préliminaire dont l'auteur l'a fait précéder ; morceau de littérature qui respire le goût le plus épuré, également plein de sagesse et de philosophie.

C'est de cet ouvrage qu'ont été tirés les Vocabulaires format de poche, imprimés en 1798 et en 1803 à Paris chez Bossange, dont le premier a pour titre *nouveau Dictionnaire portatif françois-espagnol* et *espagnol-françois*, 2 vol. in-12, et le second *Dictionnaire espagnol-anglois* et *anglois-espagnol*, 2 vol. in-12.

Vénéroni (1) parvenu à l'emploi de secrétaire interprète du Roi sous le règne de Louis XIV, contribua beaucoup à répandre en France et à la Cour le goût de la langue italienne. Il se fit un nom par le nombre et le rang de ses écoliers, et publia une grammaire italienne, indigeste et dénuée de toute méthode, mais qui long-temps a joui d'une très-grande vogue à l'ombre de la réputation de son auteur. Elle a acquis par les soins de M. Gattel dans l'édition qu'il en a donnée l'an 8 (1800), un mérite réel et plus solide. Cette édition a depuis été sept à huit fois réimprimée.

Il ne s'est pas borné à faciliter aux François la connoissance des langues étrangères qui pouvoient le plus les intéresser. On auroit eu un reproche grave à lui faire, s'il ne se fût appliqué à nous développer les ressources et les richesses de notre langue propre, dans son nouveau Dictionnaire de la langue françoise en 2 vol. in-8°, ouvrage important publié en 1797, et dont de nombreuses contrefaçons attestent le succès et l'utilité. Il a travaillé depuis pendant plusieurs années à rédiger une seconde édition de ce même Dictionnaire. Il l'avoit heureusement terminée et entièrement mise au net de sa main, l'impression même en étoit commencée lorsque la mort vint le frapper. Cette circonstance fut d'autant plus pénible pour les Éditeurs, qu'ils avoient avec juste raison chargé l'Auteur du soin de suivre feuille par feuille l'impression de son ouvrage, conciliant par-là ce qu'ils devoient au Public avec leurs propres intérêts. Mais ils ont eu moins de regrets à exercer à cet égard lorsqu'ils ont eu l'assurance que l'Auteur seroit remplacé dans cette occasion par M. Champollion-Figeac, Doyen de la faculté des lettres et Bibliothécaire de la ville de Grenoble, membre de la société royale des sciences de Gottingue, qui connoissoit le plan et l'ordre de travail de M. Gattel dans cette nouvelle édition de son Dictionnaire, et qui par plusieurs additions utiles et un plus grand nombre de corrections, a secondé avantageusement le zèle que mettoit l'Auteur à rendre cet ouvrage de plus en plus digne de sa destination.

Il ne nous appartient sans doute pas de prévenir le jugement du Public sur les additions nombreuses dont l'Auteur a enrichi sa nouvelle édition et moins encore d'empiéter sur le compte qu'il en a rendu dans la savante Préface qui suit cet écrit. Il ne peut nous être permis de parler que des améliorations que sa modestie a pu l'empêcher de faire valoir ou d'apprécier lui-même parmi toutes celles qui ont distingué cette édition.

---

(1) Suivant les auteurs du Dictionnaire historique, 1804, 13 vol. in-8.°, « Vénéroni né à Verdun, s'appeloit Vigneron ; comme il avoit étudié l'italien et qu'il vouloit en donner des leçons à Paris, il se dit Florentin et il *italianisa* son nom. »

On n'y verra pas avec indifférence rassemblée dans tous ses détails et sous un volume peu embarrassant, la langue de tous les arts et de toutes les sciences qui forment l'objet des connoissances humaines; on s'étonnera même de voir l'auteur la parler avec autant de netteté et de précision que si tous les objets qu'il décrit lui eussent été familiers; on distinguera aisément l'étude qu'il a dû faire lui-même de ceux dont les sources où il a puisé ne pouvoient pas lui donner une connoissance assez exacte.

Ceux qui se plaisent aux recherches savantes lui sauront gré de leur avoir présenté en quelque sorte l'histoire généalogique de notre langue, dans la suite des étymologies dégagées autant qu'il a été possible, de ce que la fureur de tout expliquer a pu y introduire d'incertain ou de peu probable. M. Gattel toujours attentif à citer ses autorités, aura bien mérité de la science en faisant parmi les explications nombreuses des étymologistes un choix éclairé de celles qui laissent le moins à désirer. C'est servir utilement la curiosité que de dégager la vérité des erreurs qui si souvent l'avoisinent ou l'accompagnent.

Dans le développement des nuances délicates qui distinguent les synonymes, de nombreuses additions ont enrichi cette partie essentielle de l'art grammatical qu'on ne peut enseigner, qui consiste toute entière dans des observations isolées, et qui par cette raison semble appartenir plus particulièrement à un dictionnaire de la langue.

Des remarques semées à propos sur les locutions vicieuses accréditées par l'usage dans plusieurs grandes villes, aideront à s'en défendre ceux à qui l'habitude de les entendre les aura rendu familières. Enfin, le relevé des fautes échappées à ceux de nos plus grands Écrivains, appelés à servir de modèle et d'autorité, apprendra aux jeunes littérateurs et à tous ceux qui sont jaloux de la pureté du langage, combien, dans la carrière qu'ils parcourent, ils ont à se défier d'eux-mêmes, et à se prémunir contre l'autorité des noms les plus imposans. Ce travail appartient en entier à M. Gattel.

Tels sont les titres principaux et les plus connus qu'il s'est acquis à l'estime publique; il s'est rendu recommandable par plusieurs discours prononcés dans des assemblées politiques ou littéraires et épars dans divers recueils, par des mémoires lus à l'académie de Grenoble et conservés dans ses portefeuilles. On y distingue entr'autres des *Réflexions sur quelques vices d'élocution familiers aux François et spécialement aux habitans de Grenoble*, résultat de l'étude approfondie qu'il avoit faite de sa langue; une *Dissertation sur quelques-uns des caracteres du langage primitif, sur l'origine et les progrès de l'écriture*, et divers *Rapports* à l'académie sur différens objets.

M. Gattel a laissé en manuscrit quelques traductions de l'italien et de l'anglois, ouvrages de sa jeunesse, mais dans lesquels on reconnoît le goût délicat qu'on remarque généralement dans toutes ses productions. Doué d'une imagination vive et de beaucoup de sensibilité, il aimoit les ouvrages qui lui retraçoient les dispositions de son ame. Le talent du traducteur se rapproche sous quelques points de vue de celui du poëte; il est à la poésie ce qu'est le dessin à la peinture, il exerce l'imagination, il conduit à cette magie de style qui est l'apanage des grands écrivains, et ce n'est jamais vainement que dans le choix des expressions harmonieuses ou brillantes par

leur justesse ou s'applique à lutter contre les grands modèles. *Ed io anche son Pittore*, s'écrioit le Corrège en contemplant les chefs-d'œuvre de Raphael.

Le talent de la poésie n'étoit en effet point étranger à M. Gattel ; on le reconnoit dans une foule de pièces fugitives et de vers de société pleins de goût et pétillans d'esprit, mais adaptés à des circonstances du moment et de l'à-propos qui en font le principal mérite. On le retrouve dans les inscriptions en vers qu'il a mises au bas des portraits d'un grand nombre d'hommes illustres du Dauphiné réunis dans un même local, dont l'inauguration fut l'objet d'une cérémonie publique et d'une fête civique aussi honorable pour la mémoire de ceux à qui elle étoit adressée, que pour ceux qui la célébroient.

Dans une autre occasion où M. le baron Fourier, préfet du département de l'Isère, avoit rassemblé dans une fête élégante les principaux citoyens et les dames les plus distinguées de la ville, M. Gattel montra d'une manière aussi brillante qu'inattendue à quel point il possédoit les talens de société. Près de 80 dames par l'effet d'une allégorie ingénieuse s'entendirent adresser à chacune d'elles des madrigaux et des couplets pleins de sel, où louées avec finesse elles se trouvoient toutes caractérisées par le genre de mérite ou d'agrément qui les distinguoit : aussi l'Auteur répandu dans les meilleures sociétés y étoit-il reçu et recherché avec un égal empressement. Une gaîté douce, un sens droit, des saillies heureuses, un caractère aimable, l'appeloient à faire l'ornement de toutes celles où il étoit admis et apprécié.

Ces qualités extérieures, ce talent de plaire qu'il posséda à un grand degré, relevoient le prix des vertus plus solides qui le caractérisèrent. Fixé dans une ville où règne le goût des arts et des connoissances utiles, il s'y fit de nombreux amis ; il méritoit d'en avoir. Modeste, plein d'honneur et de talens, lui-même il cherchoit à se dérober à la gloire qu'il lui eût été facile d'acquérir. Étranger à toutes les tracasseries de société, jaloux d'un repos qu'il savoit allier avec les travaux d'une vie active quoique sédentaire, il porta dans sa conduite cet esprit de méthode et d'ordre qu'il aimoit à suivre dans toutes ses actions, qui l'a si bien servi dans ses études grammaticales et dont on verra qu'il a fait un heureux emploi dans l'examen critique des fautes de style échappées à nos Ecrivains les plus célèbres. Les éditeurs de son Dictionnaire ont pu reconnoître la scrupuleuse attention qu'il donnoit aux plus petits détails dans le mis au net de son ouvrage, où il n'existoit pas la moindre confusion quoique le nombre des renvois et des additions fût immense.

M. Gattel n'a oublié dans ses dernières dispositions ni les amis auxquels il étoit attaché, ni la ville qui étoit devenue pour lui une seconde patrie. Il a légué à la Bibliothèque publique tous ses livres anglois, espagnols et italiens, et enrichi le Musée de tous les tableaux ou dessins qu'il possédoit.

PRÉFACE.

Si on pouvoit douter du rang distingué que tient de nos jours dans l'éducation l'étude de la Langue françoise, il suffiroit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur la multitude d'ouvrages élémentaires dont elle est l'objet. Il n'y a pas de mois, presque pas de semaine, où quelque nouveau dictionnaire, quelque grammaire nouvelle n'atteste et l'importance qu'on attache à cette étude, et le soin avec lequel on s'en occupe. Jamais, il est vrai, cette belle langue, depuis long-temps illustrée par tant de chefs-d'œuvre, et sur laquelle se réfléchissent aujourd'hui avec éclat tant d'autres genres de gloire, ne mérita à plus juste titre cette attention, non seulement de la part du peuple à qui elle est naturelle, mais encore de celle des peuples étrangers : jamais empire élevé à un plus haut point de grandeur, et exerçant sur les destinées du monde une plus puissante influence, n'eut le droit de faire en quelque sorte de sa langue propre la langue universelle de l'Europe, et le moyen de communication de toutes les nations polies et cultivées (1). On ne doit donc s'étonner ni de la direction générale que les esprits semblent avoir prise à cet égard, ni de l'empressement que mettent à la seconder les Grammairiens et les Lexicographes.

Je ne sais cependant, pour me borner ici à ce qui regarde les dictionnaires, si leur grande abondance n'est pas chez nous un signe d'indigence, plutôt que de véritable richesse. Il me paroit évident que, s'il existoit un bon dictionnaire françois, un dictionnaire qui, pour l'utilité et l'agrément dont ce genre d'ouvrage est susceptible, réunît dans un dégre supérieur, toutes les conditions qu'on peut exiger ; le nombre de ceux qui se succèdent ainsi rapidement les uns aux autres, seroit moins considérable. Ce n'est pas que dans ce nombre il ne s'en trouve quelques-uns d'un mérite réel, et qui ont atteint avec succès le but que leurs auteurs s'y étoient proposé : mais ce but étoit tel, que l'attente du public n'a pu être que très-imparfaitement satisfaite. Les uns ont été des dictionnaires exclusivement consacrés aux sciences et aux arts, étrangers par-là même à la classe la plus nombreuse des lecteurs : d'autres sont de simples vocabulaires, bornés de leur nature à une nomenclature plus ou moins complète, et à des définitions qui, en les supposant même aussi exactes qu'elles doivent l'être, sont néanmoins trop concises, trop resserrées pour donner toujours une idée suffisante de l'objet défini ; d'autres enfin, plus étendus, ont laissé encore beaucoup de choses à désirer. Le Dictionnaire de l'Académie lui-même qui pour les personnes jalouses de parler et d'écrire correctement leur langue, est le meilleur guide que jusqu'à présent elles aient à suivre, la règle la plus sûre qu'elles aient pu consulter, n'est cependant encore ni si complet dans son plan, ni si parfait dans son exécution, qu'on ne puisse en concevoir et en espérer un meilleur. Cette espérance sera sans doute pleinement remplie par l'ouvrage que prépare la seconde classe de l'Institut : mais quelque activité qu'elle apporte à cet utile et important travail, il exige trop de soins et de temps, pour que nous puissions en recueillir

(1) M. Gattel écrivoit au commencement de l'année 1812. *Note des Éditeurs.*

les fruits à une époque très-prochaine. Jusques là, le même vide, les mêmes besoins sembleront autoriser de nouvelles tentatives pour tâcher de les rendre un peu moins sensibles.

D'après ces considérations, j'ai cru, malgré ce grand nombre de Dictionnaires françois, et sans avoir à beaucoup près la ridicule prétention de suppléer entièrement à tout ce qui m'a paru y manquer, j'ai cru, dis-je, pouvoir en offrir au public encore un, dont je ne me dissimule pas les imperfections, mais qui pourra néanmoins être, j'ose le croire, de quelque utilité. Ce n'est, au reste, ni un ouvrage absolument neuf, ni la simple réimpression d'un ouvrage déjà existant : c'est une nouvelle édition du Dictionnaire que je publiai en 1797; mais faite sur un nouveau plan et une plus grande échelle, avec des corrections presque à chaque article et des additions telles que, sous un même format, du moins en apparence, l'ouvrage est devenu presque double de ce qu'il étoit.

L'accueil que le public daigna faire à ce Dictionnaire au moment où il parut, m'imposoit depuis long-temps l'obligation de redoubler d'efforts et de soins pour tâcher de le rendre moins indigne de cette extrême indulgence. Je ne me rappelle point sans un vif sentiment de reconnoissance le compte favorable qu'en rendirent à cette époque les Rédacteurs du *Magasin encyclopédique* (1) et sur-tout le suffrage flatteur dont voulut bien l'honorer un des juges les plus compétens en cette matière, le savant et respectable Instituteur des sourds-muets (2). Ne m'aveuglant point sur les nombreux défauts d'un ouvrage entrepris et terminé dans les circonstances les plus difficiles de la révolution, mais encouragé par ces témoignages de bienveillance, je formai dès-lors le dessein de travailler autant qu'il seroit en mon pouvoir à faire disparoître les premiers et à justifier les seconds. Ce dessein ne se borna pas même aux corrections dont je sentois mieux que personne l'indispensable nécessité. Aidé des conseils d'amis éclairés, mettant à profit les observations d'une critique judicieuse, je méditai un nouveau plan, je rassemblai un grand nombre de matériaux; et je me disposois à les mettre en œuvre, lorsque des fonctions importantes auxquelles je devois tout mon temps, ne m'en laissèrent plus le loisir. Ce n'est que depuis deux ans que, grace aux bontés de S. Ex. le Grand-Maître de l'Université, jouissant d'un repos que mon âge, ma santé me rendoient nécessaire et que ces mêmes bontés me rendent encore plus précieux, j'ai pu reprendre ce travail et y consacrer tout ce qui me restoit de forces. Je n'ignore pas combien peu de titres à la renommée donne en général à son auteur un ouvrage de ce genre qui n'est et ne peut jamais être qu'une sorte de compilation; mais abjurant toute espèce de prétention à la gloire littéraire, je n'ai eu d'autre ambition que celle d'être utile. Si j'ai pu y parvenir, je me croirai amplement payé des peines et du temps que m'a coûté ce dernier fruit de mes veilles.

Je dois maintenant au public quelques détails sur le plan que je me suis tracé, et le mode d'exécution que j'ai suivi. Ce que j'ai à en dire peut être rangé sous six chefs principaux: la *nomenclature*, l'*orthographe*, la *prononciation*, la *signification des mots*, *leur emploi dans le discours*,

---

(1) Voyez *Magasin encyclopédique*, IV.ᵉ année, tome 3, pag. 87 et suivantes.

(2) Voyez *Cours d'instructions d'un sourd-muet de naissance*, Paris an VIII, page 110.

et *leur étymologie*. Telles sont, en effet, à quelques légères modifications près, les différentes parties que suivant d'*Alembert* (1) on peut considérer dans un Dictionnaire de langues.

I. NOMENCLATURE.

J'ENTENDS par *nomenclature* le nombre et la nature des mots dont se compose un vocabulaire. Ces mots appartiennent ou à la langue usuelle, ou à celle des sciences et des arts ; et parmi les premiers, les uns sont de création plus ou moins nouvelle, les autres sont consacrés par un long usage, par l'autorité du corps littéraire spécialement chargé en France de veiller sur la pureté de la langue, et par l'emploi qu'en ont fait les grands Écrivains dont s'honore la littérature françoise. Pour commencer par ceux-ci, j'ai dû sans doute, et ça été un de mes soins principaux, ne rien négliger pour en compléter le recueil. Mon premier guide à cet effet a été le Dictionnaire de l'Académie, dont j'ai consulté les différentes éditions, notamment celle de 1762, la dernière qui ait été publiée avant la révolution, et celle qui, ensuite d'un décret de la Convention nationale, fut 37 ans plus tard, en l'an VII, imprimée par le libraire *Smits*, d'après les notes laissées par l'Académie, et sous la principale direction de *Wailly*, l'un de nos Grammairiens les plus distingués. Ce n'est pas que ce dernier travail n'ait encore laissé des lacunes que j'ai cherché à remplir en puisant, soit dans le *grand Vocabulaire françois*, soit dans divers autres Lexiques, soit enfin dans ceux des Écrivains à qui le mérite reconnu de leurs productions semble avoir acquis le droit de faire autorité dans la langue. Dans le dernier cas, et sur-tout lorsque cette autorité ne m'a pas paru assez grave, j'ai eu soin d'indiquer d'où le mot a été tiré, pour ne pas donner à celui-ci plus de crédit et de cours que ne pouvoit lui en assurer cette espèce de garantie.

C'est particulièrement ce que j'ai fait pour un petit nombre de mots que j'ai empruntés du *Dictionnaire de Trévoux*, et que je n'ai trouvés que là. Cet ouvrage, recommandable sans doute à beaucoup d'égards, mais qui malheureusement avoit peut-être trop à cœur de justifier ses prétentions au titre de *Dictionnaire universel*, s'est entre les mains des différens auteurs qui y ont successivement travaillé, grossi d'une multitude de termes hasardés, vieillis, ou quelquefois même tout à fait étrangers à la langue. Sur ce point comme sur quelques autres, c'est souvent un guide peu sûr qu'on ne doit suivre qu'avec défiance et une sage circonspection.

En prenant une semblable précaution pour les mots du langage usuel qui y ont été nouvellement introduits, j'y ai ajouté celle non seulement de les désigner toujours comme tels, mais encore d'indiquer jusqu'à quel point ils paroissoient avoir été adoptés par l'usage, et quelquefois même à quel titre ils pourroient être conservés.

LES TERMES exclusivement propres aux sciences et aux arts, peuvent également se soudiviser en deux classes : les uns sont purement scientifiques; les autres forment ce qu'on appelle la langue des arts, soit mécaniques, soit libéraux.

D'abord, pour ce qui concerne les sciences, et particulièrement les

(1) Encyclopédie méthodique, *Grammaire et Littérature*, article *Dictionnaire*.

sciences physiques, le goût en est aujourd'hui si universellement répandu; tant de personnes les cultivent, et tant d'autres même, sans en faire leur occupation habituelle, aiment du moins à en connoitre les principes généraux et les plus importantes applications; leurs avantages mieux sentis, et leur étude mieux dirigée ont fait à juste titre assigner à cette étude une place si distinguée dans l'instruction actuelle, que j'ai cru, je l'avoue, donner à mon ouvrage un grand degré de plus d'intérêt et d'utilité en y insérant la plupart des mots de cette classe. On y trouvera donc rassemblés soigneusement les termes de mathématique, d'astronomie, de marine, de mécanique, d'optique, et des autres branches de la physique générale et particulière; ceux de médecine, de chirurgie, d'anatomie, de chimie, d'histoire naturelle, etc. etc.

Je n'ai pas besoin d'annoncer que pour la chimie je me suis spécialement attaché à en faire connoitre la nouvelle nomenclature, qui, en recommandant la mémoire de ses illustres créateurs, les *Guyton-de-Morveau*, les *Lavoisier*, les *Fourcroy*, etc. à la reconnoissance des chimistes de tous les âges, a pour jamais assuré à la chimie moderne une supériorité si marquée sur l'ancienne, et à laquelle peut-être elle doit d'être enfin devenue une véritable science. Cependant, je n'ai pas pensé que l'obligation d'indiquer avec exactitude cette nomenclature nouvelle dut me faire négliger entièrement celle qu'elle a si heureusement remplacée. Comme les termes dont se compose celle-ci, quelque impropres, quelque bizarres qu'ils fussent, sont néanmoins nécessaires à entendre pour la lecture des anciens ouvrages de chimie, je ne pouvois sans doute me dispenser d'en conserver ici le vocabulaire. Souvent même pour faciliter la comparaison et l'intelligence respective de ces deux nomenclatures, je les ai dans le même article rapportées mutuellement l'une à l'autre; de manière que les substances dont il est question sont alors désignées à la fois, mais toujours sans qu'on puisse confondre ces dénominations diverses, et par le nom sous lequel elles étoient précédemment connues, et par celui qu'elles portent aujourd'hui.

La même concordance a eu lieu pour un grand nombre de termes de minéralogie, de crystallographie, etc. Ceux qu'avoient employés les anciens minéralogistes, ont été rapportés, lorsque l'occasion s'en est offerte, à ceux qu'y a substitués le savant M. *Haüy*. Dans ces rapprochemens qui ne m'ont pas paru sans utilité, j'ai fait un fréquent usage du *Dictionnaire des nomenclatures chimique et minéralogique anciennes, comparées aux nomenclatures modernes*, par *Sewrin*.

Quant aux deux autres grandes parties de l'histoire naturelle, la botanique et la zoologie, j'ai pour celle-ci suivi avec la plus scrupuleuse fidélité, les classifications nouvelles, telles qu'elles sont établies dans l'excellent traité élémentaire de M. *Constant-Duméril*, d'après nos grands naturalistes modernes, MM. *de La Cépède*, *Cuvier*, etc. Mais, en donnant la nomenclature exacte des classes et sous-classes, des ordres et de toutes les familles, je n'ai pu embrasser avec la même universalité, ni tous les genres, ni à plus forte raison toutes les espèces. Les limites dans lesquelles j'avois à me circonscrire ne me l'auroient pas permis. J'ai dû me borner, pour ces deux sous-divisions, à ce qu'elles m'ont paru avoir de plus connu ou de plus digne de l'être, soit sous le rapport de l'utilité, soit sous un autre rapport quelconque.

Dans la botanique, trois systèmes principaux se sont partagé succes-

sivement l'attention des savans : celui de *Tournefort* le plus ancien de tous, celui de *Linné*, et celui de *Jussieu*.

Le système de *Linné*, qui considère principalement dans les plantes leurs organes générateurs mâles et femelles, a été par cette raison appelé *Système sexuel*. Si cette réunion de la fonction la plus importante de la plante, sa reproduction, à ses autres caractères le rend séduisant pour l'esprit, il n'offre pas à l'imagination moins d'attrait et d'intérêt ; parce que, rapprochant dans un point aussi essentiel la nature végétante de la nature animale, et fondé sur l'amour, la plus poétique des passions, il peut se revêtir de toutes les couleurs dont cette passion est susceptible, s'embellir en quelque sorte de tout le charme qui lui est propre : témoin le joli poëme des *Amours des plantes*, par l'anglois *Darwin*, si agréablement traduit par M. *Deleuze* ; témoin encore des *Lettres sur la botanique*, en vers et en prose, publiées en 1802 sans nom d'auteur, et attribuées à M. *de Montbrison*, ancien Officier du génie militaire, etc.

Mais peut-être d'un autre côté ce système, quelque régulier qu'il soit dans son ensemble, n'est-il point assez naturel dans ses principes, assez facile dans ses applications ; peut-être exige-t-il un examen des plantes trop minutieux pour les simples amateurs de la science, et qui même dans les arbres leur devient presque impossible. En conséquence, j'ai bien fait connoître sous leurs dénominations respectives, les divisions et sous-divisions principales du système sexuel ; mais ce n'est point à ce système que j'ai rapporté les caractères des plantes dont j'ai eu à faire mention.

Je n'ai pas rapporté davantage ces caractères au système de *Jussieu*, qui, bien plus conforme que celui de *Linné* aux indications de la nature, a mérité justement le nom de *Méthode naturelle*, par lequel il est spécialement désigné. Mais cette méthode est longue à apprendre, plus difficile encore à graver dans la mémoire ; elle demande, sur-tout pour la détermination des espèces, une habitude que tout le monde n'a pas, et plus d'attention qu'on ne peut ou qu'on ne veut en apporter. Elle est par-là bien plus convenable aux botanistes de profession, qu'aux personnes qui ne cherchent à faire de cette étude qu'un objet d'amusement ou de curiosité ; c'est-à-dire, au très-grand nombre de celles à qui ce Dictionnaire doit servir.

Je me suis donc borné pour la méthode naturelle de *Jussieu*, comme pour le système sexuel de *Linné*, à en donner la nomenclature générale, et tout au plus à en indiquer quelques familles, en ayant soin, pour éviter toute confusion, de les désigner comme appartenant à cette même méthode.

Dans tout le reste, j'ai cru devoir préférer, comme plus approprié à mes vues, le système de *Tournefort*, le véritable créateur de la science botanique ; et qui, surpassé à certains égards par ses illustres successeurs, a conservé sur eux l'avantage de la simplicité et de la clarté. Sa méthode, fondée sur la structure des fleurs et des fruits, ne demande pour être saisie et appliquée, ni contention pénible, ni étude bien profonde. La plus légère attention suffit pour reconnoitre dans les classes la forme variée des corolles, ou l'absence de quelqu'une des parties de la fleur ; dans les genres, la structure du calice et du fruit ; dans les espèces, la forme ou la disposition des feuilles, etc. *Linné*, en ajoutant d'après les découvertes nouvelles, un grand nombre de genres à ceux de *Tournefort*,

crut n'avoir rien de mieux à faire pour l'avantage de la science, que d'adopter pleinement les caractères sur lesquels ces genres étoient établis, sans y introduire d'autres changemens que ses additions (1): comme *Jussieu*, de son côté, par l'addition des familles naturelles de *Tournefort*, devenues en quelque sorte la base de la *méthode naturelle*, a rendu à ce botaniste célèbre un hommage qui honore également l'un et l'autre.

Les termes de médecine, de chirurgie et d'anatomie ont été pris dans les meilleurs ouvrages. Le *Dictionnaire portatif* de *Lavoisien* m'en a fourni un très-grand nombre, auxquels j'ai eu soin d'ajouter non seulement ceux que l'Auteur avoit pu omettre à l'époque où il écrivoit, mais encore les mots de création plus récente, et notamment ceux dont le docteur *Pinel* a dans sa *Nosographie philosophique*, enrichi la langue médicale.

J'ai également, pour les mathématiques et les sciences qui en dépendent, pour la physique et ses différentes branches, puisé dans les sources les plus accréditées, soit anciennes, soit modernes. Tels sont le *Dictionnaire des mathématiques* de l'Encyclopédie méthodique par *d'Alembert*, *Bossu*, *La Lande*, *Condorcet*, etc. le *Dictionnaire de marine*, qui fait partie du même ouvrage; l'*Histoire de l'astronomie* par *Bailly*; les *traités d'astronomie* de *La Caille*, *La Lande*, etc.; les élémens de la même science par M. *Biot*; les *Cours de physique* publiés à diverses époques par *Désaguliers*, *Musschenbroeck*, *Nollet*, *Sigaud-de-la-Fond*, et plus récemment par M. *Haüy*; les Dictionnaires de *Paulian*, *Brisson*, et celui sur-tout de M. *Libes*, le dernier et le plus complet de tous.

On voit par ces détails qu'il n'a pas tenu à moi que les personnes qui voudront consulter, sur ces diverses matières, le nouveau Dictionnaire que j'offre au public, ne soient parfaitement au courant de la science.

Si mon plan m'a conduit ainsi à compléter, autant que je l'ai pu, le vocabulaire des sciences dont je viens de parler, et de plusieurs autres; on sent assez que je n'ai pas dû m'occuper avec moins d'exactitude et de soin de la littérature et de ses différentes parties, l'éloquence, la poésie, l'histoire, l'archæologie, etc. Je n'ai même cru devoir exclure, du moins entièrement, ni les termes de mythologie, dont quelques-uns m'ont paru à beaucoup d'égards utiles à conserver; ni ceux de relation, absolument nécessaires pour la lecture des voyageurs; ni ceux qui sont exclusivement propres au blason, pour lesquels l'Encyclopédie méthodique m'a encore été d'un très-grand secours.

Les Arts, ainsi que je l'ai dit plus haut, se divisent naturellement en *arts libéraux*, appelés aussi *beaux-arts*, et en *arts mécaniques*.

Au nombre des premiers, sont la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la danse, tous les arts, en un mot, ou qui appartiennent uniquement à l'esprit, ou dans lesquels l'esprit a plus de part que la main. Presque tous ont leur langue particulière; je n'ai rien négligé pour tâcher d'en faciliter l'intelligence. Le *Dictionnaire de musique* de *J. J. Rousseau*; celui de *peinture*, *sculpture*, etc. par *Watelet*; celui d'*architecture*,

---

(1) *Tournefortius suis caracteribus stupenda præstitit: cùm verò dein detecta sunt tot tamque multa et nova genera; nostrum erit ejus quidèm principiis inhærere, sed ea augere novis inventis, ut scientia accrescat.* Linnæus, Genera plantarum, præfatio.

par *Roland-le-Virloys ;* celui des *beaux-arts*, par M. *Millin ;* traités, dissertations, journaux même, j'ai tout mis à contribution, et j'ose assurer qu'aucun autre Dictionnaire, du moins du genre de celui-ci, n'a jusqu'à présent offert une nomenclature de ces arts ni plus exacte, ni plus complète.

Quant à la langue propre aux arts mécaniques, à la technologie, je n'ai pas dû sans doute lui faire occuper dans cet ouvrage une place hors de proportion avec l'espace dans lequel j'avois à me renfermer ; mais je n'ai pas dû non plus l'en bannir tout-à-fait. J'ai même cru, aux termes de cette nature que contenoit ma première édition, pouvoir utilement en ajouter encore un grand nombre d'autres, sur-tout pour les arts ou plus connus, ou plus intéressans à connoître. La plupart de ces termes nouveaux ont été pris dans le *Dictionnaire des arts et métiers* de l'Encyclopédie méthodique.

Ces additions se sont encore grossies d'une foule de termes relatifs à l'équitation, à l'escrime, à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, au commerce, à la banque, aux monnoies, aux poids et mesures, etc. Au sujet des poids et mesures, il est inutile de dire que j'ai donné au nouveau système métrique, toute l'attention et l'étendue dont son utilité reconnue, et la loi qui en prescrit l'usage en France me faisoient un devoir. J'en ai soigneusement indiqué, sous leurs noms respectifs, toutes les divisions et sous-divisions, que j'ai même le plus souvent rapportées à celles qui leur correspondoient dans l'ancien système.

En conservant le vocabulaire des mots introduits dans la langue aux diverses époques de la révolution françoise, j'ai mis tous mes soins à le compléter. J'ai joint en conséquence aux termes dont se composoit déjà ce vocabulaire, et tous ceux qui y avoient été omis, et tous ceux qui sont relatifs aux institutions nouvelles, soit qu'elles subsistent encore, soit qu'elles aient été remplacées par d'autres plus durables.

Je terminerai ce qui concerne la nomenclature en annonçant que pour mettre à portée de juger du nombre de mots que cette édition contient de plus que la première, j'ai fait constamment précéder du signe † (1) chacun de ces mots nouvellement ajoutés.

Aux termes ainsi désignés, il faut joindre encore une infinité d'acceptions diverses d'un même mot, de locutions, d'expressions proverbiales, etc. qui n'étoient point dans l'édition précédente, et qu'aucun signe ne distingue ici de celles qu'elle renfermoit déjà.

II. ORTHOGRAPHE.

L'orthographe est dans les langues et particulièrement dans les langues vivantes, une des choses sur lesquelles la raison grammaticale a le moins de prise, qui peuvent le moins être déterminées par des principes certains, et sur-tout par des règles invariables. Sans doute la parole écrite n'étant que le tableau de la parole prononcée, il sembleroit naturel que ce tableau fût toujours la représentation fidelle de son original. Dès que les sons d'une langue ont été fixés ; dès que l'alphabet en a été établi ; c'est-à-dire, dès qu'il a été convenu qu'à telle voix simple ou articulée dans la prononciation, correspondroit dans l'écriture tel signe ou telle combinaison de signes : rien n'a dû être plus

(1) Ce signe a été supprimé dans cette troisième édition, comme étant sans utilité. *Note des Éditeurs.*

facile, du moins en apparence, que de rendre cette correspondance toujours aussi parfaite qu'elle peut l'être. Je ne doute point qu'en effet ce n'ait été là l'état primitif des choses; mais je suis également convaincu que cet état n'a pu subsister très-long-temps. Trop de causes ont dû inévitablement concourir à l'altérer : la tendance naturelle qu'ont toutes les langues à l'euphonie ; le commerce avec les étrangers ; la bizarrerie et l'extrême mobilité de l'usage, qu'on a appelé *le tyran des langues*, et qui, comme je l'ai dit ailleurs, exerce en effet sur elles un empire si absolu, et même à quelques égards si légitime (1), etc. Des sons originairement durs, gutturaux, sifflans, deviennent plus doux; et par-là changeant de nature, ne peuvent plus être representés par les mêmes signes, quoique ceux-ci continuent d'être affectés à cette représentation. Aux sons, et quelquefois même aux caractères propres à la langue, s'en mêlent d'autres qui lui sont étrangers; des mots, par exemple, empruntés du grec, y introduisent des lettres doubles, le *ph*, le *th*, dont la valeur, tout-à-fait semblable à celle de l'*f* et du *t* simple, fait qu'un son absolument le même pour l'oreille, est selon les circonstances peint aux yeux par deux signes différens. Dans d'autres mots, des lettres qui d'abord étoient prononcées, cessent ensuite de l'être, sans cesser cependant d'être écrites; ce qui à la longue ne peut manquer d'introduire dans le système de la langue une extrême confusion et des embarras sans nombre.

Il suit de là que la concordance originairement établie entre la langue écrite et la langue parlée étant détruite, et les causes qui ont amené cet effet ne cessant d'agir progressivement avec la même activité ; la prononciation se trouvant pour ainsi dire chaque jour moins en rapport avec les signes destinés à la représenter : il doit, après un laps de temps plus ou moins considérable, venir à la fin une époque où on n'a plus, où on ne peut plus avoir pour se diriger dans l'orthographe, de règle proprement avouée par la raison, et qu'on soit fondé à regarder comme fixe et invariablement la même. Non seulement l'inspection des caractères ne suffit plus aux étrangers pour leur faire juger de la nature des sons qui y sont attachés; mais, ce qui est plus fâcheux, les sons prononcés laissent souvent les nationaux eux-mêmes dans une pénible incertitude sur les caractères par lesquels ils ont à les peindre.

Il faut bien alors, au défaut de cette règle que ne peuvent fournir les principes grammaticaux et la nature de la chose, en chercher une dans l'usage, et sur-tout dans l'usage consacré par une autorité assez imposante pour lever tous les doutes et dissiper toutes les incertitudes : telle fut, pour nous, telle doit être encore, du moins jusqu'à la publication du dictionnaire que prépare la seconde classe de l'Institut, l'ancienne Académie françoise. Aussi, pleinement convaincu qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, si on ne se rallie à un centre commun il n'y a plus que confusion et désordre, me suis-je fait un devoir, malgré l'exemple de divers Grammairiens, etc. de suivre en

(1) *Consuetudo verò certissima loquendi magistra : utendumque planè sermone, ut nummo cui publica forma est.* Quinctilianus, de Institutione oratoriâ, lib. 1, cap 6.

Ergo consuetudinem sermonis, vocabo consensum eruditorum : sicut vivendi, consensum bonorum. Ibidem, sub fine.

tout (1) l'orthographe de l'Académie, à l'exception d'un infiniment petit nombre de mots, où cette orthographe m'a paru être trop sensiblement en contradiction avec l'étymologie. Tel est, entr'autres, le mot *crystal*, que l'Academie écrit *cristal*, et qui dérivé du grec κρύσαλλος, doit évidemment s'écrire avec un *y*.

Je viens de dire malgré l'exemple de divers Grammairiens, etc.; parce que personne n'ignore qu'à différentes époques de la langue, des Écrivains, blessés de cette discordance entre la prononciation et l'orthographe, ont tenté par des réformes plus ou moins judicieuses, plus ou moins étendues, de rapprocher la seconde de la première. *Régnier-Desmarais*, dans sa grammaire publiée il y a plus de cent ans (2), rapporte historiquement la suite de ces tentatives faites, pendant deux siècles, par les Néographes françois; et, comme dit *Beauzée* (3), « il met dans » un si grand jour l'inutilité et les inconvéniens de leurs systèmes, que l'on » sent bien qu'il n'y a de sûr et de raisonnable que celui de l'orthographe » usuelle. »

Depuis *Régnier* (4) deux écrivains philosophes, dont l'un a traité la grammaire en homme de génie, et l'autre avoit du moins infiniment d'esprit et de goût, *Dumarsais* et *Duclos*, ont également proposé pour l'orthographe françoise, diverses réformes qui toutes sont demeurées à peu près sans effet. Le premier (5) supprimoit toutes les lettres doubles qui ne se prononcent point et ne sont pas autorisées par l'étymologie : ainsi il écrivoit *home*, *come*, *doner*, *persone*, *honeur*, *naturele*, etc. Le second (6) portoit cette suppression encore plus loin : il y comprenoit, sans restriction et sans avoir égard à l'étymologie, toutes les lettres muettes, et vouloit qu'on écrivît *diférentes*, *letres*, *admetent*, *ele*, *téatre*, il *ut* au lieu de il *eut*, etc. Le P. *Buffier*, l'Abbé *Girard* et quelques autres Grammairiens ont fait, pour arriver au même but, de semblables efforts, et n'ont pas eu plus de succès.

On trouve dans l'*Encyclopédie méthodique* (7) un système de néographisme par *Beauzée*, Grammairien aussi exact que profond, et qui avoit sans doute assez bien mérité de la langue, pour acquérir le droit de travailler à rectifier l'orthographe. Si ce système très-bien lié et à-peu-près complet, pouvoit être adopté, il seroit très-propre à purger enfin notre manière d'écrire des superfluités, des bizarreries, des inconséquences qui la surchargent ou la défigurent, et la mettent si souvent en

(1) Dans la première édition de cet ouvrage, des circonstances qui importent peu au public, m'avoient engagé à prendre pour base de mon travail l'*Abregé du grand dictionnaire de Richelet*, publié par *Wailly* en 1790 : et en conservant dans un certain nombre de mots, la nouvelle orthographe que ce Grammairien justement estimé avoit cru devoir adopter, j'avois eu soin seulement d'indiquer, pour ces mots mêmes, la manière dont l'Académie les écrivoit : mais, malgré cette précaution, je ne tardai point à sentir les inconvéniens de ce système néographique, et je l'ai fait ici entièrement disparoître.

(2) Traité de la grammaire françoise, par l'abbé *Régnier-Desmarais*, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise, 1706, in-4.° pag. 75 et suivantes.

(3) Grammaire générale, liv. 1, chap. 8, page 189.

(4) Une partie de ce qui suit concernant le néographisme est, à quelques changemens près, tiré du discours préliminaire qui est à la tête de la seconde édition de mon Dictionnaire françois-espagnol et espagnol-françois, Lyon 1803, 2 vol. in 4.°

(5) Traité de l'orthographe, des tropes, etc.

(6) Remarques sur la Grammaire générale de Port-Royal.

(7) Grammaire et littérature, au mot *Néographisme*.

opposition avec notre manière de prononcer. Mais en supposant même, ce que je suis bien loin de penser, cette réforme praticable, l'avantage qui en résulteroit ne seroit jamais que momentané. Les mêmes causes ne tarderoient pas à ramener les mêmes inconvéniens. Car, ainsi que l'observe ailleurs avec beaucoup de vérité, le même Ecrivain (1), « c'est.... une prétention chimérique que de vouloir mener l'écriture » parallèlement à la parole; c'est vouloir pervertir la nature des choses, » donner de la mobilité à celles qui sont essentiellement permanentes, » et de la stabilité à celles qui sont essentiellement changeantes et va- » riables. »

Plus récemment, le Grammairien *Dommergue* a, dans un ouvrage assez bizarre (2), essayé de déterminer pas des signes invariables la prononciation françoise. Il a pensé avec raison, que c'étoit par cette détermination qu'il falloit commencer avant de s'occuper de la réforme de l'orthographe. Mais il n'a pu remplir cet objet sans bouleverser en entier le système de la langue écrite : et il est au moins douteux si, en la présentant aux yeux sous une forme à laquelle ils sont aussi peu accoutumés, sous une forme sur-tout aussi différente de celle sous laquelle les signes déjà connus se sont imprimés dans l'esprit avec les ouvrages des grands Ecrivains qui l'ont immortalisée; ses essais de *prononciation notée* n'ont pas plus effrayé qu'encouragé ceux qui auroient voulu suivre son exemple.

Je ne parlerai point ici des innovations du même genre proposées successivement par d'autres Grammairiens modernes, tels que *Wailly* (3), l'Abbé *Féraud* (4) etc. Je n'examinerai pas pourquoi ces innovations dont plusieurs seroient utiles, peut-être même quelques-unes nécessaires, ont fini par être universellement rejetées. Cette discussion n'est pas de mon plan et me meneroit beaucoup trop loin. *D'Alembert* en donne plusieurs raisons (5) : peut-être n'en faut-il chercher d'autres que l'impossibilité presque absolue de faire jamais dans notre orthographe une réforme totale et complète, et la difficulté de s'arrêter à un point précis, si on veut se circonscrire dans de certaines bornes.

La plus spécieuse de ces innovations orthographiques est, sans contredit, le changement proposé par *Voltaire* de l'*a* à la place de l'*o*, dans la diphthongue oculaire *oi* des mots *françois*, *j'étois*, *je serois*, *paroître*, etc. Ce changement auquel l'illustre auteur de la *Henriade*, de *Zaïre* et de *Mérope* avoit donné pour appui l'autorité imposante de son nom, et en quelque sorte tout l'éclat de sa gloire, fut d'abord adopté avec un empressement général, à l'exception de l'Académie qui, fidelle à ses principes, conserva toujours l'ancien usage; et par un singulier retour, il a été ensuite, après la mort de *Voltaire*, abandonné presque avec la même facilité, du moins par le grand nombre des gens de lettres.

Peut-être en effet la base sur laquelle repose cette substitution de l'*a* à l'*o* a-t-elle plus d'apparence que de solidité réelle. Le judicieux *Dumarsais* a sagement remarqué (6), que la diphthongue *ai* étoit par sa nature

(1) Grammaire générale, liv. 1, chap. 8, page 186

(2) Prononciation notée *ou* la prononciation déterminée par des signes invariables. Paris, an V.

(3) Grammaire françoise. Lettre sur l'imperfection de notre orthographe, etc.

(4) Dictionnaire critique de la langue françoise.

(5) Encyclopedie methodique, *Grammaire et Littérature*, article *Dictionnaire*.

(6) Logique et Principes de grammaire. Paris 1769, 2.e part. pag. 487 et suivantes.

moins propre encore que *oi* à représenter le son dont il est ici question, c'est-à-dire celui de la voix simple *è*; parce que ce son n'est point primitivement celui de cette diphthongue, laquelle se prononçoit autrefois, et se prononce encore aujourd'hui dans quelques départemens méridionaux, notamment dans celui des Hautes-Alpes, *a-i*, en faisant sonner distinctement les deux voyelles, *a-imer*, *vra-i*, *pala-is*, etc. « Si, continue *Dumarsais*, vous avez à réformer *oi* dans les mots où il se prononce *è*, » mettez *è*, autrement c'est réformer un abus par un plus grand, et c'est » pécher contre l'analogie. Si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'est que nos » pères prononçoient *françois*, *j'avois* (comme *loi*, *emploi*); mais on n'a » jamais prononcé *françois*, en faisant entendre l'*a* et l'*i*. En un mot, si » l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la tirer de *procès*, *succès*, *très*, » *auprès*, *dès*, etc. que de se régler sur *palais* et sur un petit nombre de » mots pareils qu'on écrit par *ai*, par la raison de l'étymologie, et parce » que telle étoit la prononciation de nos pères. »

A l'appui de ces réflexions, on peut ajouter que ce changement de prononciation dans les mots *françois*, *anglois*, etc. date originairement de l'arrivée en France des Italiens qui y accompagnèrent les deux Reines *Catherine* et sur-tout *Marie de Médicis*, et qui ne trouvant point, dans leur idiome naturel, de son analogue à la diphthongue *oi*, y substituèrent celui de l'*eit*, tel qu'ils étoient accoutumés à le prononcer dans *francese*, *anglese*, etc. Ainsi en adoptant cette prononciation italienne, on auroit dû, ce semble, si on vouloit absolument changer l'orthographe, prendre du moins celle qui appartient de même à cette langue, et non en substituer une tout à la fois étrangère à l'italien et au françois.

III. PRONONCIATION.

Lorsque je publiai la première édition de ce Dictionnaire, ce qui contribua en grande partie à lui obtenir l'accueil favorable dont on voulut bien l'honorer, ce fut l'idée d'y indiquer avec toute l'exactitude et la netteté qui pouvoient dépendre de mes soins, la prononciation de chaque mot. Cette idée, au reste, n'étoit ni de moi, ni entièrement nouvelle. Ainsi que je m'empressai de l'annoncer, je l'avois empruntée de l'Abbé *Féraud* dans son excellent *Dictionnaire critique de la langue françoise*. Seulement, j'avois cru devoir faire aux moyens d'exécution employés par cet estimable Grammairien, un petit nombre de légers changemens qui m'avoient paru utiles et plus appropriés au but commun que nous nous étions, l'un et l'autre, proposé d'atteindre. Je rendis compte, dans l'avertissement qui est à la tête de cette première éditon, de ces changemens et de mes motifs : je n'ai rien à ajouter à ce que j'en dis alors.

Depuis, quelques objections m'ont été faites sur la manière dont j'avois indiqué la prononciation de l'*l* mouillée dans *abeille*, *bataille*, etc. et de la diphthongue *oi* dans *abois*, *octroi*, etc.

Ce son mouillé de l'*l* n'est point particulier à la langue françoise : on le trouve également dans l'italienne et l'espagnole ; avec cette différence qui est toute à l'avantage de ces deux derniers idiomes, que dans l'un et dans l'autre, il est représenté par un signe, ou plutôt par une combinaison de signes, non seulement toujours les mêmes, mais encore destinés exclusivement à cet usage. Chez les Italiens, c'est *gli*, *miglia*, *gliele*, *figlio*, *etc.*; chez les Espagnols, ce sont simplement deux *ll*,

llama, *lleno*, *llorar:* car il est à remarquer que lors de la réforme de l'orthographe castillane, faite vers le milieu du dernier siècle, par l'Académie royale espagnole, toutes les lettres doubles qui étoient nulles pour la prononciation ayant été supprimées; les deux *ll* sur-tout n'ont été très-rigoureusement conservées que dans les mots où elles avoient le son mouillé dont il s'agit.

Chez nous ce son mouillé est représenté par *ill*, *maille*, *oreille*, *famille*, *bataillon*, etc. mais cette réunion de signes ne lui est pas tellement propre qu'elle ne se retrouve aussi dans plusieurs mots, où les *ll* ne sont pas mouillées; soit que de ces deux *ll* la prononciation n'en fasse sentir qu'une seule, comme dans *tranquille;* soit qu'elle les fasse sonner distinctement l'une et l'autre, comme dans *illusion*, etc. Pour tâcher de peindre aux yeux ce même son mouillé, il falloit donc employer d'autres signes que ceux dont se sert l'orthographe actuelle. Or, si on fait attention aux sons élémentaires dont il se compose, on y sentira ce me semble celui du *g* un peu adouci, celui de l'*l* et celui de l'*i;* ensorte que l'orthographe italienne me paroît être sur ce point non seulement la plus conforme de toutes à la prononciation, mais encore la seule qui soit véritablement propre à la représenter. J'ai donc cru, en l'adoptant, faire ce qu'il y avoit de mieux pour l'objet que j'avois en vue; et en cela, j'ai suivi l'exemple de *Féraud*, dont à cet égard la méthode est parfaitement la même que la mienne.

Du reste, je n'ai pas besoin de prévenir que, dans cette prononciation mouillée de l'*l*, le son de l'*i* qui s'y fait sentir réellement, y est néanmoins si foible, si léger, si rapide, qu'il se confond et se perd pour ainsi dire dans celui de la voyelle qui le suit. En ayant soin de ne lui donner ainsi que le degré de force qui lui appartient, on ne craindra pas, comme quelques personnes m'ont paru le faire, que ma manière d'indiquer la syllabe mouillée d'*abeille* (*a-be-glie*), conduise à prononcer *a-bè-gli-e*, en séparant l'*i* de l'*e* muet : il est évident que, si cette séparation avoit dû avoir lieu, je l'aurois fait connoitre en écrivant tout autrement.

Quant à la diphthongue *oi* dont la prononciation naturelle est, ainsi que l'observe *Dumarsais* (1), celle que l'on suit en France dans le mot grec λόγοι, en faisant entendre l'*o* et l'*i;* je n'ignore pas que l'usage lui en a donné, chez nous, une autre susceptible de plusieurs nuances, pour ceux du moins qui, suivant les expressions du même Grammairien, ont les organes extrêmement souples et délicats. C'est tantôt le son d'*oe* ou plutôt d'*oè*, comme dans *foi*, *loi;* tantôt celui d'*oa*, comme dans *mois*, *noix;* tantôt celui d'*oua*, comme dans *bois*, etc.; mais ces nuances m'ont paru en général si légères, si difficiles à saisir, et quelquefois même leur indication si sujette à erreur, que pour ne pas tomber dans des inconvéniens pires que ceux que j'aurois cherché à éviter, j'ai jugé plus convenable, à l'exemple encore de *Féraud*, de désigner toujours et indistinctement la prononciation d'*oi* par *oa*, en prenant la seule précaution d'affecter ou non l'*a* de l'accent circonflexe, suivant que le son en devoit être plus ou moins fortement appuyé.

Je ne quitterai point cette matière sans parler de deux mots dont on s'est depuis quelques années efforcé, et même avec une sorte de succès,

(1) Logique et Principes de grammaire, page 493.

de dénaturer la prononciation, sous le prétexte de l'adoucir. Ces mots sont *enorgueillir* et *enivrer*, que beaucoup de personnes prononcent avec un *é* fermé, *énorgueillir*, *énivrer*, en faisant une voix simple de la voix nasale qui en forme la première syllabe. L'Académie (édition de *Smits*, an VII) dit expressément de l'un et de l'autre, qu'ils se prononcent comme s'il y avoit deux *nn*, la première nasale, et la seconde articulée; et cette décision est fondée sur leur signification et leur étymologie respective. Si l'on considère, en effet, que ces mots sont formés, le premier, de la préposition *en* ou *dans*, en latin *in*, et du verbe inusité, mais très-significatif *orgueillir*; le second de la même préposition et du verbe également hors d'usage *ivrer*, *orgueillir en*, *ivrer en*, comme qui diroit *donner de l'orgueil dans*, *causer de l'ivresse dans*; *rendre intérieurement orgueilleux* ou *ivre*: on ne pourra sans doute s'empêcher de convenir que la seule prononciation vraie, la seule propre à rappeler la formation du mot, et par conséquent à en fixer la signification, ne soit, comme je l'ai indiquée, *an-norgueillir*, *an-nivrer*. Prononcer *é-nivrer*, *é-norgueillir*, c'est supposer que dans la composition de ces deux mots entre, non plus la préposition *en*, mais une autre préposition *é*, c'est-à-dire cette préposition latine qui signifie *extraction*, *retranchement*. Il en seroit sous ce rapport, d'*é-nivrer* et d'*é-norgueillir*, comme des verbes *é-nerver*, *é-têter*, *é-ffeuiller*, dont le premier signifie *ôter les nerfs*, et figurément *les forces*; le second, *couper la tête*, *le sommet d'un arbre*, et le troisième, *le dépouiller de ses feuilles*. *É-norgueillir* seroit ôter quelque chose exprimée par *norgueillir*; *é-nivrer*, ôter quelque chose exprimée par *nivrer*. On avoûra que ces mots ainsi analysés, ne présenteront plus aucun sens, ou n'en offriront qu'un absolument étranger, ou plutôt diamétralement contraire à leur signification propre.

IV. SIGNIFICATION DES MOTS.

La signification des mots est fixée par leur définition. *D'Alembert* observe (1) que, même dans un Dictionnaire de langue nationale, tout mot ne doit pas être défini; et cette observation est très-judicieuse. Il y a des mots si clairs, qui expriment des propriétés si générales, et par conséquent des idées si simples qu'on ne peut entreprendre de les expliquer, sans courir risque de les obscurcir. Mais ces mots d'évidence première sont en petit nombre, du moins relativement à ceux qui énonçant des idées plus ou moins composées, exigent par là des explications plus ou moins développées, et tous, des définitions aussi justes que précises. J'ai apporté à cette partie importante de mon travail tout le soin, toute l'attention qui étoient en mon pouvoir; et il n'a pas tenu à moi que, sous le rapport de la clarté et de l'exactitude, elle laissât le moins de choses possible à désirer. Dans cette vue, je n'ai pas craint de donner quelquefois à mes explications plus d'étendue que ne sembleroit, au premier coup d'œil, devoir le comporter de la nature de mon Dictionnaire : persuadé avec *Quintilien* (2) qu'il n'y a proprement de longueur que là où il y a superfluité, et qu'en tout genre, le pire des inconvéniens est de n'être pas entendu.

---

(1) Encyclopédie méthodique, *Grammaire et Littérature*, article *Dictionnaire*.

(2) *Nihil ex grammaticâ nocuerit, nisi quod supervacuum est.* Quinctilianus, de Institutione oratoriâ, Lib. 1, cap. 7.

Les acceptions diverses d'un même mot le faisant équivaloir à plusieurs mots différens, je n'en aurois offert sans doute qu'une définition très-incomplète, si à sa signification principale j'avois négligé de joindre les autres acceptions dont il est susceptible. On les trouvera dans cet ouvrage, réunies en aussi grand nombre que me le permettoient et les bornes que je me suis tracées, et la nature même des choses. J'ai rassemblé avec soin, sous chaque mot, non seulement toutes celles qui appartiennent à la langue usuelle, mais encore, ainsi qu'on l'a vu par ce que j'ai dit de la nomenclature, la très-grande partie de celles qui sont relatives aux sciences, aux arts, etc.

Il en est de même, mais en sens inverse, de la synonymie. Ici, ce n'est plus un seul mot qui équivaut à plusieurs; ce sont plusieurs mots qui, du moins dans leur signification générale, équivalent à un seul. Rapprochés par cette signification commune, des traits de divergence souvent peu prononcés, de légères nuances qui, pour être saisies demandent quelquefois une grande finesse de tact, une délicatesse exquise de sentimens et de goût, beaucoup de pénétration et de sagacité dans l'esprit : voilà tout ce qui les distingue les uns des autres. Mais ces différences, pour être assez souvent peu sensibles, n'en sont pas moins réelles; et c'est principalement du soin qu'on met à les observer que résultent, dans le discours, la propriété des termes et la justesse de l'expression. La synonymie forme donc une partie très-essentielle de la signification des mots : qui ignoreroit ou négligeroit entièrement la première, ne pouroit manquer de se tromper presqu'à chaque instant sur la seconde.

C'est d'après ces considérations que je crus devoir, dans la première édition de ce Dictionnaire, insérer beaucoup de synonymes extraits, non seulement de ceux de *Girard* auxquels s'étoit borné *Wailly* dans son *Abrégé de Richelet*, mais encore de *Roubaud*, de *Beauzée*, de *d'Alembert*, de l'*Encyclopédie*, etc. Le public, en jugeant cette idée utile, m'a imposé l'obligation de lui donner toute l'extension qui pouvoit être compatible avec mon plan. En conséquence, j'ai considérablement augmenté ce nombre de synonymes; il est ici au moins triple de ce qu'il étoit auparavant.

Pour ne pas me faire un mérite de ce qui ne m'appartient point, et pour assurer en même temps à ces synonymes une garantie convenable, j'ai eu soin en général d'indiquer la source d'où chacun d'eux est tiré.

V. EMPLOI DES MOTS DANS LE DISCOURS.

L'emploi des mots dans le discours, ou comme dit *d'Alembert*, l'usage des mots consiste dans la place respective qu'ils occupent, et dans les formes dont ils sont revêtus, conformément aux règles de la syntaxe. Quoique cet objet paroisse être et soit en effet du ressort d'une grammaire, beaucoup plus que de celui d'un dictionnaire, je ne pense pas cependant qu'il doive être entièrement négligé par un lexicographe, par celui sur-tout qui, ne voulant pas se borner à un simple vocabulaire, s'est proposé dans son travail un plus haut degré d'utilité. Je ne dissimule pas que tel a été mon but, et qu'en conséquence j'ai saisi, j'ai recherché même soigneusement les occasions d'enrichir cet ouvrage, mais toujours avec la mesure convenable, de tout ce qu'il m'a été possible d'y faire entrer, soit des principes généraux de la grammaire, soit sur-tout des règles de syntaxe particulières à la langue françoise. Dans cette intention, je n'ai

rien oublié pour qu'à défaut de discussions grammaticales qui ne pouvoient se concilier avec mon plan, on trouvât au moins dans les explications et les exemples joints aux définitions de chaque mot, une application exacte de ces règles et de ces principes; pour que le choix de ces exemples, et le soin que j'ai mis à rassembler les expressions qui caractérisent spécialement la langue, les constructions, les tours de phrase qui lui sont propres, pussent jusqu'à un certain point, tenir lieu de développemens plus étendus. Je ne me suis pas même renfermé toujours dans des bornes aussi étroites: j'ai cru dans plus d'une circonstance, devoir rappeler d'une manière plus directe et plus expresse, certaines règles qui m'ont paru ou plus essentielles, ou plus souvent négligées; ainsi qu'on le verra aux mots *c'est*, *participe*, etc.

Mais un dessein plus important que je me suis proposé, et qui, si l'exécution y a répondu, ne pourra manquer, j'ose le croire, d'assurer à ce Dictionnaire un avantage marqué sur tous ceux qui ont été publiés jusqu'à présent, c'est d'y relever les fautes de langage qui sont échappées quelquefois à nos Écrivains les plus distingués, à nos grands auteurs classiques. En cela, je n'ai pas prétendu sans doute porter la plus foible atteinte à la gloire que leur ont si justement acquise leurs talens et leurs ouvrages. C'est bien plutôt, comme l'a pensé très-judicieusement *Beauzée* (1), un hommage que je leur rends; c'est un vrai tribut d'estime et d'admiration que je leur paie, en signalant les erreurs où leur exemple pourroit entraîner. Ils sont les seuls dont les fautes soient dangereuses, parce qu'ils sont les seuls qui fassent autorité dans la langue. Lorsque *d'Olivet* publia ses *Remarques sur Racine*, on ne l'accusa pas d'avoir manqué au respect dû à l'immortel auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*, à ce poëte inimitable dont le style enchanteur, par quelques taches légères qui s'y sont mêlées, n'en est pas moins, suivant l'expression de *La Harpe*, (2) *d'une perfection désespérante*: j'ose espérer qu'on ne me regardera pas comme plus coupable.

Ce que *d'Olivet* et à son exemple les divers commentateurs de *Racine* ont fait pour cet illustre tragique, *Voltaire* l'a fait également pour *Corneille* (3), *La Harpe* pour *Voltaire* et nos autres grands Écrivains (4). Tout récemment, les membres de l'Athénée de la langue françoise ont, dans des *lettres académiques* dont il a paru quelques numéros, tenté la même entreprise.

Cette idée n'est donc pas à beaucoup près nouvelle; mais je ne crois pas que jusqu'à présent, on l'ait du moins avec une certaine étendue, adaptée à aucun Dictionnaire françois (5). Pour la rendre véritablement

(1) « C'est rendre une espèce d'hommage aux grands hommes que de critiquer leurs » écrits. Si la critique est mal fondée, elle ne leur fait aucun tort aux yeux du public » qui en juge; elle ne sert qu'à mettre le vrai dans un plus grand jour: si elle est solide, » elle empêche la contagion de l'exemple, qui est d'autant plus dangereux, que les Auteurs » qui le donnent ont plus de mérite et de poids; mais, dans l'un et l'autre cas, c'est un » aveu de l'estime qu'on a pour eux. Il n'y a que les Ecrivains médiocres qui puissent errer » sans conséquence. »

(2) Eloge de *Racine*.

(3) Commentaires sur *Corneille*.

(4) Cours de littérature.

(5) L'Abbé *Féraud*, dans son *Dictionnaire grammatical*, et ensuite dans son *Dictionnaire critique de la langue françoise*, est celui de nos Lexicographes qui s'est

utile, je me suis borné à un assez petit nombre d'auteurs plus spécialement distingués par la correction et la pureté de leur style, et que j'ai relus dans cette intention avec le plus grand soin. Ce sont, pour la poésie, *Boileau*, *Racine* et *Jean-Baptiste Rousseau* dans ses odes et ses cantates, les seuls de ses ouvrages qu'on puisse considérer comme proprement classiques, et où même encore il a quelquefois fait à la richesse de la rime peut-être trop de sacrifices. Pour la prose, c'est d'abord *Pascal*, dans les Provinciales, dans ces lettres, modèle de raisonnement, de plaisanterie et de style, où ce génie étonnant semble avoir tout à la fois créé et fixé la langue, au point que malgré la distance où nous sommes de l'époque où il écrivoit, presque aucune de ses expressions n'a encore vieilli. C'est encore l'aimable et vertueux *Fénélon*, dans son admirable ouvrage de Télémaque; *La Bruyère*, aussi piquant écrivain que moraliste profond; le peintre sublime de la nature, *Buffon* qui s'étoit fait du style une si haute idée que, suivant lui, les connoissances, les faits, les découvertes, toutes ces choses sont *hors de l'homme*, mais *le style est l'homme même* (1): c'est enfin ce *Jean-Jacques Rousseau*, si justement célèbre par ses talens, et si malheureux par son ombrageuse imagination; dont l'éloquence entraînante a réchauffé tant de sentimens, exalté tant de passions, semé parmi quelques vérités tant de germes d'erreurs, et trop souvent défendu tant de paradoxes.

Si à ces grands maîtres dans l'art d'écrire je n'ai point associé *Voltaire*, c'est que, malgré l'éclat et la supériorité de ses talens dans presque tous les genres de littérature, son style, du moins en poésie, et notamment dans plusieurs de ses tragédies, n'est pas toujours assez pur, assez correct, assez classique, pour devoir ni par sa perfection, servir de règle et de modèle, comme celui des Écrivains que je viens de citer; ni par ses fautes, être d'un aussi dangereux exemple. J'ai cru suffisant, parmi ces fautes, d'en indiquer quelques-unes qui pourroient le plus tirer à conséquence.

D'autres écrivains d'un ordre supérieur ont aussi quelquefois fourni matière à mes observations; mais ce n'a été que par occasion, pour ainsi dire, et sans que je me sois attaché à relever à beaucoup près tout ce que leur style avoit de défectueux.

Parmi les auteurs vivans, celui que j'ai cité le plus est l'illustre traducteur de *Virgile* et de *Milton*, le plus grand de nos poëtes modernes, célèbre par tant d'autres chefs-d'œuvre qu'il ne doit qu'à son propre génie, et pour qui la postérité semble avoir déjà commencé. La poésie françoise a, entr'autres richesses, reçu du talent créateur de M. *Delille* un assez grand nombre de mots nouveaux qui peut-être ne seront pas tous également conservés, mais qui du moins ne pouvoient se produire à l'abri d'un plus beau nom et sous une garantie plus respectable.

---

le plus occupé de ces matières; mais ces deux ouvrages, malgré leur titre, ne sont pas proprement des dictionnaires. Ce sont, comme les appelle l'Auteur lui-même, des *Grammaires alphabétiques*, où il s'est attaché spécialement et pour ainsi dire uniquement à développer les règles de syntaxe particulières à la langue, *à éclaircir les doutes, et lever les difficultés que font naître chaque jour les bizarres irrégularités de l'usage*: ce sont encore là ses expressions. Le *Dictionnaire critique* sur-tout est dans son genre un ouvrage excellent, et dont l'utilité est incontestable; mais, encore une fois, ce n'est point un lexique.

(1) Discours de réception à l'Académie françoise

VI. ÉTYMOLOGIE.

Au nombre des avantages que j'ai tâché de donner à cette nouvelle édition sur celle qui l'a précédée, je puis compter sans doute le soin que j'ai pris d'y indiquer de mon mieux l'étymologie de chaque terme. Cette partie, presque entièrement négligée par la plupart des Lexicographes françois, m'a paru cependant d'une assez haute importance, pour mériter une attention particulière. La science des étymologies n'est pas, en effet, un simple objet de curiosité. Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne pourra s'empêcher d'en reconnoitre l'utilité réelle, et dans plusieurs circonstances, l'indispensable nécessité pour déterminer avec précision la véritable signification des mots. C'est ce que montre clairement l'analyse grammaticale du terme *étymologie*, en grec ἐτυμολογία, formé d'ἔτυμος vrai, véritable, et λόγος mot, *le vrai sens d'un mot*. Or, comme l'enseigne *Platon*, la connoissance des mots est un sûr moyen pour arriver à la connoissance des choses.

Un autre avantage relativement à ceux de ces mots qui sont tirés du latin et du grec, c'est, ainsi que l'observe *d'Alembert* (1), « de rappeler au » lecteur les mots de ces langues, et de faire voir comment elles ont servi » en partie à former la nôtre. » Il me semble aussi que nous avons une foule de mots appartenant soit aux sciences et aux arts, comme *Orréry*, *Nonius*, *Vernier*, *Tapisserie des gobelins*, *Bambochade*, *Caryatides*; soit à l'histoire, *Assassins*, *Guelfes*, *Gibelins*, *Protestans*, *Frondeurs*, *Petit-maître*; soit à certaines institutions, à divers usages, *Paulette*, *Tontine*, *Andrienne*, *Fontange*, *Palatine*, *Falbalas*, etc. etc. dont l'intelligence ne peut jamais qu'être très-incomplète, si même en sachant ce qu'ils expriment, on néglige d'en connoitre la véritable source.

J'omets ici des considérations d'un ordre plus relevé, telle que l'utilité dont l'art étymologique est aux théologiens qui, suivant la remarque du sage *Turgot* (2), « obligés d'appuyer des dogmes respectables sur les » expressions des livres révélés, ou sur les textes des auteurs témoins » de la doctrine de leur siècle, doivent marcher sans cesse le flambeau » de l'étymologie à la main, s'ils ne veulent tomber dans mille erreurs. » Tels sont encore les secours qu'en ont retirés, pour éclaircir les obscurités de l'histoire, plusieurs savans distingués, *Fréret* entre autres, l'un de ceux, ajoute *Turgot*, qui ont su le mieux appliquer la philosophie à l'érudition. Ces considérations, quelque fondées qu'elles soient, ne peuvent s'appliquer à un Dictionnaire de la nature de celui-ci, à un Dictionnaire dont je n'ai dû et voulu faire qu'un ouvrage à beaucoup d'égards, purement élémentaire, et propre à toutes les classes de lecteurs.

Je n'ignore pas, au reste, tout ce que l'art étymologique a par lui-même de vague, d'arbitraire et de conjectural. Je sais combien de mots n'ont qu'une origine incertaine, ou même entièrement inconnue; combien,

---

(1) Encyclopédie méthodique, *Grammaire et Littérature*, article *Dictionnaire*.

(2) Voyez dans l'Encyclopédie méthodique, *Grammaire et Littérature*, l'article *Etymologie*, où cet homme d'état, littérateur aussi instruit qu'administrateur éclairé, et sur-tout vertueux, après avoir posé sur l'art étymologique les principes les plus lumineux, donne pour en faire l'application soit à la recherche des étymologies, soit à leur vérification, des règles également judicieuses et utiles.

pour ceux-là mêmes qui laissent plus d'espérance de remonter jusqu'à cette première origine, il est souvent difficile d'en suivre l'exacte filiation, et de les conduire, à travers les diverses métamorphoses qu'ils ont subies, jusqu'à la dernière forme que le temps, l'usage, le génie et le caractère de la langue leur ont imprimée. Mais que faut-il conclure de là ? Que les difficultés attachées à la recherche des étymologies doivent faire renoncer aux avantages qu'on a droit de s'en promettre ; ou, pour me servir encore des expressions de *Turgot*, qu'on doit regarder cette étude « comme un jeu » puéril, bon seulement pour amuser des enfans ? » Ces deux conséquences seroient aussi fausses, aussi déraisonnables l'une que l'autre. La seule qu'il soit permis de tirer, c'est qu'en ceci comme en tout le reste, il faut savoir ne pas prétendre au-delà de ce qu'on peut obtenir ; que les meilleures choses ne sont exemptes ni d'abus, ni de dangers ; et que, lorsqu'une route conduit à un but utile, au lieu de l'abandonner parce qu'elle est embarrassée de quelques obstacles, semée de quelques écueils, on doit seulement ne s'y engager qu'avec mesure ; et à force de prudence et de circonspection, tâcher d'y assurer sa marche. Je vais exposer les règles principales qui ont dirigé la mienne.

1.° J'ai laissé de côté toutes les étymologies qui, à défaut de certitude, ne m'ont pas paru porter au moins un caractère de vraisemblance et de probabilité. Ainsi, plusieurs mots, dans ce Dictionnaire, n'en offriront aucune : tels sont, entre autres, beaucoup de termes de marine, et un plus grand nombre encore de ceux qui appartiennent aux arts et métiers, et dont j'ai travaillé vainement à découvrir l'origine, ou auxquels je n'ai pu en assigner une qui m'ait paru satisfaisante.

2.° Comme « il est naturel de ne pas chercher d'abord loin de soi ce » qu'on peut trouver sous sa main » (1) ; toutes les fois que l'analyse d'un mot m'en a montré la racine plus ou moins immédiate dans un autre mot françois, je me suis abstenu d'aller la chercher ailleurs. C'est ainsi, pour ne citer que des exemples très-simples, qu'*abonnir* vient évidemment de *bon ; s'aboucher*, de *bouche ; abrutir*, de *brute*, etc. Dans ces circonstances je me suis borné, sans autre développement, à mettre en caractères italiques le mot primitif, convaincu que cette seule indication suffiroit pour en faire connoître le rapport avec celui qui en est dérivé : sauf ensuite, dans l'article de ce mot primitif, à en donner la véritable étymologie.

3.° Lorsque dans cette recherche étymologique j'ai été obligé de recourir à une autre langue que la françoise, soit ancienne, soit moderne, j'ai tâché d'abord de me garantir de l'esprit de système ; et je me suis gardé sur-tout de rapporter exclusivement à un seul idiome, à l'hébreu, au celtique, au tudesque, etc. tous les termes d'une langue qui s'est bien manifestement formée du mélange et des débris de plusieurs autres. J'ai ensuite, parmi ces langues étrangères, choisi pour y chercher l'origine du mot dont il s'agissoit, choisi, dis-je, de préférence, et lorsque d'ailleurs les circonstances grammaticales s'y sont prêtées, celle du peuple de qui nous étoient venus la science, l'art, l'usage, etc. auxquels ce mot avoit rapport. C'est ainsi qu'un grand nombre de termes de la verrerie sont italiens, parce que cet art nous est venu de Venise ; que la musique, la peinture,

(1) Turgot, *loco citato*.

la sculpture ayant été et plutôt et plus généralement cultivées en Italie que dans le reste de l'Europe, presque tous les mots qui y sont relatifs appartiennent primitivement à la même langue. Par une raison semblable la minéralogie doit abonder en termes allemands; et plusieurs usages, etc. introduits en France à la suite des deux Reines que l'Espagne nous a successivement données (1), ne peuvent guère être exprimés que par des mots d'origine castillane; tels sont *medianoche*, *sieste*, *passacaille*, etc.

4.° Dans le nombre de ces langues diverses qui ont ainsi, à différentes époques, concouru à former la nôtre, une de celles qui ont eu le plus de part à cette formation, et dans laquelle en conséquence doit se retrouver et plus souvent et avec plus de facilité l'étymologie des mots françois, est sans contredit la langue latine. Mais ici se présente d'abord une distinction essentielle à faire entre le latin tel que le parloient les anciens Romains, et le jargon barbare connu sous le nom de basse latinité.

Ce jargon né, comme on le sait, dans le moyen âge, du mélange de mots latins corrompus avec une multitude de termes francs, saxons, gaulois, etc. auxquels on se contenta de donner la terminaison et les inflexions latines, ne peut par lui-même offrir une garantie suffisante pour l'étymologie des mots qui en sont dérivés. Il faut en général remonter plus haut, et chercher cette garantie ou dans le latin lui-même, ou dans les autres idiomes dont je viens de parler.

Quant au latin proprement dit, le cas est tout différent. C'est assez sans doute qu'un mot françois y ait manifestement son origine pour qu'on ne soit pas obligé de lui en chercher une plus reculée.

Non cependant que cette langue latine, à laquelle *Cicéron*, *Virgile*, *Tite-Live*, et tant d'autres génies supérieurs ont par leurs ouvrages immortels, assigné une place si éminente parmi les langues classiques, ait été ni formée d'un seul jet, ni composée uniquement de mots tirés de son propre fonds (2). Si on examine combien d'élémens hétérogènes durent concourir, au milieu des Étrusques, des Volsques, des Sabins, des Osques, de tous les peuples divers qui se partageoient le Latium et l'Italie entière, lorsque Romulus y jeta les premiers fondemens de la cité dominatrice de l'univers; si l'on considère combien, dès ces temps antiques, ces nations indigènes avoient déjà vu probablement leurs idiomes s'altérer par le mélange, soit des Celtes, des Gaulois, des Germains qui, du fond de leurs forêts, étoient venus chercher en Italie un sol moins âpre et un ciel plus doux, soit des anciens Hellènes qu'une surabondance de population, des relations commerciales ou le simple amour du changement avoient, des pays où fut depuis la Grèce, porté à l'extrémité orientale de cette Italie, et de là jusque dans le Latium (3);

---

(1) Anne d'Autriche, fille de Philippe III, femme de Louis XIII, morte en 1666. Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, femme de Louis XIV, morte en 1683.

(2) *Verba aut latina aut peregrina sunt: peregrina porro ex omnibus propè dixerim gentibus. Taceo de Tuscis et Sabinis et Prœnestinis.... Plurima gallica valuerunt, ut rheda ac petoritum...... Et* mappam *Pœni sibi vindicant: et* Gurdos *ex Hispanid duxisse originem audivi. Sed hæc divisio mea ad græcum sermonem præcipuè pertinet: nam et maximâ ex parte Romanus indè conversus est, et confessis quoque græcis utimur verbis, ubi nostra desunt; sicut illi à nobis quoque mutuantur.* Quinctilianus, de Institutione oratoriâ, lib. 1, cap. 5.

(3) Voyez Histoire littéraire de l'Italie, par M. *Ginguené*, tom. 1, chap. 3, pag. 177 et suiv.

si l'on calcule enfin combien, à des époques plus ou moins rapprochées de nous, d'autres mélanges, d'autres invasions durent encore à ces altérations primitives en ajouter de nouvelles dans le langage des Romains; on concevra facilement que dans ce langage, il n'a pu manquer de se trouver un assez grand nombre de mots qui, quoique sous une forme purement latine et naturalisés par une longue suite de siècles, n'en appartiennent pas moins originairement à d'autres langues. C'est donc dans ces langues, c'est dans le celtique, dans l'ancien teutonique, dans le gaulois, c'est dans le grec sur-tout que les mots le plus visiblement empruntés du latin par le françois et les autres idiomes modernes, ont souvent leur véritable et premiere étymologie.

J'ai dit dans le grec sur-tout, parce que, outre cette antique transmigration des Grecs ou Hellenes en Italie, à une époque où leur langue informe et grossiere, née du commerce des Phéniciens avec les sauvages habitans de la Phrygie, de la Macédoine, de l'Illyrie, etc. n'annonçoit point encore à beaucoup près la langue d'*Homere*, de *Démosthene* et de *Platon*, les rapports politiques et littéraires que les Romains eurent dans la suite avec les Grecs, durent nécessairement introduire dans le langage des premiers des expressions, des formes, des combinaisons nouvelles puisées dans la langue si riche, si harmonieuse des seconds.

On sent, au reste, que ce que je viens de dire du latin, doit avec les modifications convenables, s'appliquer au grec et à toutes les langues, soit anciennes, soit modernes, qui par des communications plus ou moins suivies, par des emprunts plus ou moins déguisés, se sont mutuellement enrichies, et quelquefois corrompues au point qu'il n'est pas toujours bien facile de distinguer ce qui leur appartient en propre d'avec ce qui leur est ainsi arrivé d'une source étrangère. A l'exception de la langue primitive, de cette langue sur laquelle on dispute depuis si long-temps, sans que ces interminables discussions aient encore amené de résultat positif, il n'en est aucune qui à une époque ou une autre, n'ait subi ce genre d'altération; aucune par conséquent qui, parmi les mots qui en ont été tirés, n'en compte plusieurs dont la premiere origine ne remonte au-delà de cette source immédiate.

Mais on sent aussi que des recherches de cette nature, quelque curieuses, quelque utiles même qu'elles soient dans le fond, ne pouvoient entrer dans mon plan. Ce n'est point dans un ouvrage tel que celui-ci, destiné, ainsi que je l'ai déjà annoncé plus d'une fois, à servir à tous les âges et à toutes les classes, dans un ouvrage d'où j'ai voulu et dû vouloir écarter toutes les formes scientifiques, que je pouvois suivre la filiation étymologique de chaque mot, et me livrer à des discussions longues, arides, et le plus souvent conjecturales. J'ai dû sans doute lorsqu'un terme françois m'a paru dériver du latin, par exemple, me borner à indiquer le mot d'où il a été tiré, et tout au plus à tâcher d'en rendre la signification plus sensible, en faisant connoître les élémens de la réunion desquels s'étoit formé ce mot primitif.

C'est sur-tout pour les mots dérivés du grec que je me suis fait une loi de cette décomposition; parce qu'elle est en général bien plus claire, et par conséquent bien plus utile. Qui ne sait en effet que cette langue, la gloire éternelle des lettres et de l'esprit humain, dont l'Université vient si sagement de réveiller le goût et de ranimer l'étude trop long-temps négligée dans l'instruction publique; cette langue qui dans

tous les genres de littérature, a laissé à la postérité des modèles si parfaits, qui pour toutes les langues cultivées, pour tous les talens, pour tous les arts, est devenue une source féconde de tant richesses inépuisables ; qui ne sait, dis-je, que le grec, aussi expressif pour l'esprit par ses combinaisons grammaticales, que par la douceur de ses sons il est mélodieux pour l'oreille, n'a presque aucun mot dont les élémens, dans leur heureux mélange, n'offrent, je ne dis pas le simple signe, mais le tableau le plus vrai, le plus fidelle de l'objet énoncé ? Aussi le grec est-il aujourd'hui, chez toutes les nations, la langue propre des sciences. C'est lui qui depuis long-temps a donné à la médecine, à l'anatomie et aux autres branches de l'art de guérir, les termes qu'elles emploient de préférence : la botanique et les autres parties de l'histoire naturelle ne s'en sont pas servies moins utilement dans leurs classifications respectives ; et ce n'est, en quelque sorte, qu'en recevant du grec sa moderne nomenclature, que la chimie est, comme je l'ai dit plus haut, devenue une science réelle : nouvelle preuve de la vérité du principe établi par *Condillac*, que l'art de penser se réduit, en dernier résultat, à une langue bien faite.

Avant de quitter cette matière, je dois compte au public des raisons qui m'ont engagé à écrire les mots grecs en caractères ordinaires. Je ne me suis pas dissimulé que cette forme d'emprunt, qui enlève à ces mots leur physionomie propre, les dépouille encore d'un avantage plus précieux, de celui des accens, qui concourent si puissamment à l'harmonie de la langue : mais je me suis dit aussi que cet avantage seroit absolument nul pour le plus grand nombre des personnes auxquelles ce Dictionnaire est destiné, et qui ne connoissant point le grec ne pourroient le lire que sous cette forme étrangère. D'après cette considération, je me suis borné à remplacer par notre lettre *h* l'esprit rude ou l'aspiration, et au moyen de l'accent circonflèxe mis sur l'*e* ou sur l'*o* lorsque j'ai eu à représenter l'*êta* ou l'*oméga*, à marquer soigneusement la différence des deux *e* et des deux *o* qu'admet la langue grecque. En cela j'ai suivi l'exemple de M. *Noel*, qui dans son excellent *Dictionnaire de la fable*, destiné comme celui-ci à toutes les classes de lecteurs, a écrit les mots grecs avec les mêmes caractères que moi : réservant sagement ceux qui sont propres à cette langue pour d'autres ouvrages qui, quoiqu'élémentaires, semblent l'être néanmoins dans un moindre degré, tels que son *Dictionnaire latin et françois*. M. *Morin*, dont l'ouvrage paroit avoir été fait et pour les Hellénistes, et pour ceux qui sans l'être aspirent à le devenir, a dû par les mêmes raisons, et à l'imitation encore de M. *Noel* dans son *Dictionnaire historique des personnages célèbres de l'antiquité*, écrire les mots grecs et sous leur forme propre, et avec nos caractères ordinaires.

5.° Pour ne donner à mes étymologies ni plus ni moins d'autorité qu'elles n'en doivent avoir, j'ai presque toujours indiqué les sources où je les ai puisées. Ces sources sont d'abord la dernière édition du *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, par *Ménage*, 2 vol. in-folio, Paris 1750. Ce n'est pas assurément que je regarde, sans exception, comme à l'abri de tout reproche les étymologies que renferme ce volumineux recueil. Celles sur-tout dont *Ménage* est l'auteur, sont quelquefois si arbitraires, si peu vraisemblables, tranchons le mot, si absurdes et si ridicules, que je ne serois point étonné qu'elles eussent suffi pour inspirer à de bons

esprits, contre les recherches de ce genre, les plus fortes, les plus invincibles préventions.

Cependant à ces étymologies amenées de si loin et par de si pénibles détours, il s'en mêle assez souvent de plus naturelles et de plus heureuses. *Ménage* n'étoit pas à beaucoup près sans esprit et sans talens; il joignoit sur-tout à une érudition immense une mémoire non moins prodigieuse: mais il manquoit de goût; et la manie d'étaler à tout propos son vaste savoir, le système qu'il s'étoit fait d'arriver à son but à force de changemens de lettres, de transformations, de suppressions de syllabes purement hypothétiques, et qui n'avoient de fondement que dans sa seule imagination, le conduisent quelquefois à des résultats tout au moins très-extraordinaires: témoin les fameuses étymologies des mots *laquais* et *alfana*, qu'il fait venir, comme tout le monde sait, le premier de *verna*, et le second d'*equus*.

Dans cette édition du *Dictionnaire étymologique* ont été fondues les *origines de la langue françoise* par *Caseneuve*, les recherches sur le même objet par *Le Duchat*, *Huet* et divers autres savans. J'y ai puisé souvent d'utiles lumières pour cette partie importante de mon travail.

J'ai aussi tiré quelques secours du *Dictionnaire de Trévoux*; mais en ce point comme en beaucoup d'autres, c'est, ainsi que je l'ai observé plus haut, un guide trop peu sûr, pour que j'aie dû le suivre aveuglément et sans réserve.

Le *Glossaire* de *Du Cange*, le *Dictionnaire des termes du vieux françois* par *Borel*, le *Trésor de la langue françoise*, *tant ancienne que moderne* par *Nicot*, les *Recherches de Pasquier*, divers autres ouvrages plus récens, tels que les *Matinées sénonoises* par l'abbé *Tuet*, contenant un grand nombre d'expressions proverbiales et leur origine; un *Dictionnaire étymologique des termes d'architecture*, etc. par *Gastelier*, le *Glossaire de la langue romane* par M. *Roquefort*, etc. etc. ont été de même constamment sous mes yeux. J'ai consulté au besoin divers *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. J'ai enfin cherché, pour remplir aussi complètement qu'il m'a été possible l'objet que j'avois en vue, à m'entourer de tous les secours; j'ai mis à contribution tous mes souvenirs, toutes mes lectures: l'*Histoire de France* entre autres, publiée en dernier lieu par *Anquetil*, m'a fourni plusieurs étymologies intéressantes.

Pour les mots dérivés du grec, j'ai fait un fréquent usage de l'excellent *Dictionnaire étymologique* de M. *Morin*. Je me suis souvent rencontré avec cet estimable Lexicographe, parce que souvent nous avons, l'un et l'autre, puisé dans les mêmes sources; mais toutes les fois que je n'ai eu pour guide que sa seule autorité, je l'ai suivie avec d'autant plus de confiance, qu'indépendamment de celle que je devois au savant *d'Ansse de Villoison*, cité par M. *Morin* en divers endroits de son ouvrage, je me suis convaincu par les vérifications que j'ai été dans le cas de faire, qu'entre autres genres de mérite, le travail de celui-ci a, très-généralement le premier de tous, celui de l'exactitude. Le nouveau *Dictionnaire grec-françois* de M. *Planche* m'a été aussi, pour le même objet, d'une grande utilité.

J'ai tiré moins de secours du *Dictionnaire des sciences et des arts* par M. *Lunier*, non sans doute que cet ouvrage, l'un de ceux qui, dans la rédaction de cette nouvelle édition, ont été sans cesse sous mes yeux, ne soit recommandable à beaucoup d'égards; mais je ne sais par quelle

cause il s'y est glissé une telle multitude de fautes, que je n'ai dû en user le plus souvent qu'avec sobriété et circonspection.

Les étymologies puisées dans l'arabe, l'hébreu et les autres langues orientales, ont été soigneusement vérifiées par une personne très-versée dans la connoissance de ces langues. Il en est de même des mots tirés de l'allemand et de ses différens dialectes.

A TOUT ce que j'ai dit sur les étymologies, j'ajouterai encore que quelques-unes de celles que j'ai rapportées n'étant fondées que sur des anecdotes plus ou moins vraies, elles ne peuvent avoir plus de certitude que la base sur laquelle elles reposent n'a elle-même de solidité. Telles sont, par exemple, celles qu'on lira aux mots *anguille* et *point* des proverbes si connus : *il fait comme l'anguille de Melun, il crie avant qu'on l'écorche. Pour un point Martin perdit son âne*, etc. Mais, en ne donnant ces étymologies que pour ce qu'elles sont ; en ayant soin de citer toujours mes garants, je n'ai pas cru que rien m'empêchât de les présenter comme un objet, sinon d'instruction, du moins de curiosité.

JE FINIRAI ce long exposé de mon plan et des moyens d'exécution que j'ai employés, par une dernière observation, sans doute superflue pour les personnes dont j'aurai l'honneur d'être connu, mais cependant trop importante en elle-même pour être entièrememnt passée sous silence. C'est que ce Dictionnaire devant, ainsi que j'ai été souvent dans le cas de le dire, servir aux lecteurs de tous les âges et de toutes les classes, je n'ai pas un seul instant perdu de vue cette destination. Je me suis fait en conséquence une loi très-rigoureuse d'en écarter avec soin tout ce qui auroit pu porter la plus légère atteinte à la religion, aux mœurs, à la société, au gouvernement, à tout ce qui intéresse l'ordre général ou particulier : heureux, si sous les autres rapports, j'ai pu terminer par un ouvrage de quelque utilité, une longue carrière, remplie à peu-près toute entière, par des fonctions ou des travaux relatifs à l'instruction publique !

ABRÉVIATIONS.

Acad. *signifie*. . .	Dictionnaire de l'Académie françoise.
adject. adj.	Adjectif, adjectivement
adj. verb.	Adjectif verbal.
adj. et s. *ou* adj. et subst.	Adjectif et substantif.
adv. adverb. . . .	Adverbe, adverbial, adverbialement.
Agricult.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
Allem.	Allemand.
Angl.	Anglois.
Anat.	Anatomie.
Antiq.	Antiquité.
Archæol.	Archæologie.
Archit.	Architecture.
Arith.	Arithmétique, arithmétiquement.
Ast. Astron. . . .	Astronomie, astronomiquement.
Blas.	Blason.
Bot. Botan.	Botanique.
c. à d.	C'est-à-dire.
Chim.	Chimie.
Chir. Chirur. . . .	Chirurgie.
Comm.	Commerce.
conj. conjonct. . .	Conjonction.
crit. critiq.	Critique.
Dict.	Dictionnaire.
Dict. crit.	Dictionnaire critique de Féraud.
dimin.	Diminutif.
dout.	Douteux.
Encycl.	Dictionnaire de grammaire et de littérature dans l'Encyclopédie méthodique.
Entom. Entomol. .	Entomologie.
express.	Expression.
Fam. Famil. . . .	Familier, familièrement
Fauconn.	Fauconnerie.
fem. f.	Féminin.
fig. figur. au fig. .	Figurément, au figuré.
Fortif.	Fortification.
franç.	François, françoise.
gén.	Génitif.
Géom. Géomét. .	Géométrie.
Gnom. Gnomon. .	Gnomonique.
Gramm.	Grammaire.
gr.	Grec.
Hist. anc.	Histoire ancienne.
Hist. eccl.	Histoire ecclésiastique.
Hist. mod.	Histoire moderne.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Hydraul.	Hydraulique.
Icht. Ichtyol. . . .	Ichtyologie.
ital.	Italien.
impers.	Impersonnel.
indéf.	Indéfini.
interj.	Interjection.
Jurisp.	Jurisprudence.
lat.	Latin.
Lett.	Lettres.
Manufact.	Manufactures.
masc. *ou* m. . . .	Masculin.
Mar.	Marine.
Math.	Mathématiques.
Mécan.	Mécanique.
Méd. Médec. . . .	Médecine.
Minéral.	Minéralogie.
Mythol.	Mythologie.
neutral.	Neutralement.
Opt. Optiq.	Optique.
Ornith. Ornithol. .	Ornithologie.
part. pass. part. p.	Participe passé.
Pers. Personn. . .	Personnel.
Phys. Physiq. . . .	Physique.
plur. pl.	Pluriel.
Poét.	Poétique, poétiquement
Pop. Popul. . . .	Populaire.
Prat.	Pratique.
prép. prépos. . . .	Préposition.
pro. pron.	Pronom.
Prononc.	Prononce, prononcez.
Proverb. Prov. . .	Proverbial, proverbialement.
Rhét. Rhétor. . . .	Rhétorique.
Sculpt.	Sculpture.
sing.	Singulier.
s. d. (1).	Singulier douteux.
subst. *ou* s.	Substantif.
subst. masc. s. m.	Substantif masculin.
subst. fem. s. f. . .	Substantif féminin.
substant.	Substantivement.
sur.	Se conjugue sur *ou* comme.
ter. T. *ou* t. . . .	Terme.
Théolog.	Théologie.
Trév.	Dictionnaire de Trévoux.
Vén. Véner. . . .	Vénerie.
verb. v.	Verbe, verbal.
verb. act. v. a. . .	Verbe actif.
verb. neut. v. neut. v. n.	Verbe neutre.
verb. pron. v. pron. v. pr.	Verbe pronominal.
verb. réc. v. récip.	Verbe réciproque.
verb. réfl.	Verbe réfléchi.
Vocab. Vocabul. .	Le grand Vocabulaire françois.
Voy. *ou* V.	Voyez.
—.	Sépare les diverses acceptions d'un même mot *ou* sert à éviter la répétition du mot qui fait l'objet de l'article.

(1) *s. d.* qui signifie *singulier douteux*, est exclusivement affecté aux mots qui ont une syllabe en *eau* ou *au* dont j'ai désigné la prononciation par *ô*, et laquelle syllabe est douteuse au singulier, c'est-à-dire brève dans le cours de la phrase et longue à la fin. Au pluriel elle est toujours longue.

DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇOISE.

A

A, subst. m. Première lettre de l'Alphabet, et première des cinq voyelles. Il est long et grave. Un petit *a*. *Il ne sait ni A ni B*. Il ne se décline pas, et ne prend point d's au pluriel : on dit deux *a* et non pas deux *as*.

A, troisième pers. du singul. du présent du verbe *Avoir*. Il est bref: *il a*. —*Il y a*, verbe impers. *Il y a des hommes qui....* Il est, il existe des hommes qui....

A, prép. qui s'emploie devant les noms propres et devant ceux qui ne prennent point d'article. Il est bref, et prend l'accent grave : *à Pierre*, *à mon frere*, *à elle*, *à lui*, *etc.* —Placé avec l'article devant un nom, il équivaut au datif des Latins, etc. ; mais il ne veut être alors suivi que d'un singul. fem. *à la gloire de Dieu*, ou d'un sing. masc. qui commence par une voyelle ou par une *h* muette, *à l'homme*, *à l'animal*. —Il s'emploie souvent avec l'infinit. des verbes régis par un nom ou par un autre verbe : *beau à voir*, *maître à danser*, *donner à boire*. —Quelquefois il tient lieu du gérondif : *Rarement à courir le monde, on devient plus homme de bien*, c. à d. *en courant*.

A, comme préposit. tient encore la place d'*après*, poil à poil ; d'*avec*, peindre à l'huile ; de *pour*, bois à brûler ; d'*environ*, cinq à six pieds ; d'*ou*, deux à trois (il vaut mieux dire deux ou trois) ; de *par*, on juge à votre mine ; de *selon* ou *suivant*, un habit à la mode ; de *vers*, il tire à sa fin, etc. etc. Dans toutes ces occasions et autres semblables, on met un accent grave sur l'*à*.

A, dans le calendrier Julien, est la première des lettres dominicales. C'étoit, avant l'ère chrétienne, la première des nundinales ; et ce fut d'après cet usage, qu'on introduisit les lettres dominicales.

A (privatif), première lettre de l'alphabet grec, nommée *Alpha*. Elle entre dans la composition de plusieurs mots françois dérivés du grec, et dans lesquels elle marque privation : *Acéphale*, sans tête ; *achromatique*, sans couleur.

AA ou AAA, signe dont les Chimistes se servent pour signifier *amalgamer*, *amalgame*.

Aba, s. m. Sorte d'étoffe de laine fabriquée en Turquie.

Abab, s. m. Matelot turc élevé dans l'empire, à défaut d'esclaves propres à la Marine. Vingt familles fournissent un Abab, qui est soudoyé par les dix-neuf auxquelles il n'appartient pas.

Abaco, s. m. (prononcez *A-ba-ko*) Voyez *Abaque*. —Ancien ornement du tête des rois d'Angleterre.

Abadir, Abaddir *ou* Abdir, s. m. (*A-ba-dir*) Dans l'ancienne Mythologie, pierre que Cybèle présenta enveloppée de langes à Saturne, lors de la naissance de Jupiter, et que Saturne avala, croyant dévorer son fils. On l'appelle aussi *Betyle*.

Abaisse, s. f. (*A-bè-ce*) Pâte qui fait le dessous (*Trév.*) ou le fond (*Acad.*) d'une pièce de patisserie.

Abaissé, ée, part. pass. d'*Abaisser*, et adj. —En t. de Blason, 1.° *Vol abaissé*, se dit d'un oiseau dont les ailes ont leurs extrémités tournées vers la pointe de l'écu. On le dit aussi du chevron, du pal, de la bande, de la fasce, etc. —2.° *Chef abaissé*, qui se trouve sous un autre chef qu'on a par concession ou par état.

Abaissement, s. m. (*A-bè-ce-man*) Diminution de hauteur, manière d'être d'une chose qui est plus basse qu'elle n'étoit : *L'abaissement d'un mur*, *des eaux*, *du mercure dans le barometre*, *etc.* On dit aussi *abaissement de la voix*, par opposition à *élévation de la voix*. —Au fig. Humiliation, ou encore diminution de crédit, d'honneur, etc. (Du latin barbare *bassus*, dont les Italiens ont fait *basso*, les Espagnols *baxo*, et les François *bas*.)

Abaissement d'une équation, en t. d'Algèb. réduction d'une équation à la forme la plus simple dont elle est susceptible. —*de l'horizon visible*, en t. d'Astron. quantité dont l'horizon visible est abaissé au-dessous du plan horizontal qui touche la terre. —*des planetes* ; quantité dont, par l'effet de la réfraction, nous voyons les planètes plus basses que si nous étions placés au centre de la terre. —*du cercle crépusculaire* ; quantité dont le soleil est abaissé au-dessous de l'horizon, lorsque le crépuscule du soir est totalement fini, ou lorsque l'aurore commence.

Abaissement *ou* Abattement, s. m. En t. de Blason, addition de quelque pièce faite à l'écu pour en diminuer la valeur et la dignité, en mémoire d'une action déshonorante, etc.

Abaisser, v. a. (*A-bè-cé*) Faire aller en *bas*; mettre plus *bas* : *Abaisser un store*, *une lanterne*. Voy. *Baisser*. —Diminuer de hauteur : *Abaisser une muraille de deux pieds*. —T. de Jardinier : Couper une branche près du tronc. —En t. de Fauconnerie, ôter quelque chose de la portion du manger de l'oiseau, pour le

rendre plus léger. —Au fig. déprimer; humilier; ravaler : avec cette différence qu'*abaisser* exprime une action plus modérée, un abaissement médiocre ; *ravaler*, un abaissement beaucoup plus profond ; *humilier*, un état de confusion qui abaisse jusqu'à terre (*humus*); *avilir* a une signification encore plus forte. *Roubaud*.

S'ABAISSER, v. r. Devenir plus bas : *La rivière s'abaisse.* —Fig. s'humilier, s'incliner par respect : *S'abaisser devant Dieu.* —On le dit aussi au fig. pour se ravaler ; s'avilir : *S'abaisser à des choses indignes d'un honnête homme.*

ABAISSEUR, s. et adj. m. (*A-be-ceur*) Terme d'Anat. Nom de divers muscles dont l'action consiste à *abaisser*, à faire mouvoir en bas les parties auxquelles ils sont attachés.

ABAIT, s. m. (*A-bè*) Terme employé par les Pêcheurs pour désigner un appât : ils disent *abaiter*, *abecquer* et *embecquer* pour *amorcer*.

ABAJOUE, s. f. (*A-ba-jou-e*) Sorte de sac ou de poche que quelques espèces de singes ont dans la bouche.

ABALOURDIR, v. act. (*A-ba-lour-dir*) Rendre *lourd*, stupide. Il est familier.

ABANDON, s. m. (*A-ban-don*) État où est une personne, une chose délaissée. Il s'emploie sans régime : *Être dans l'abandon*, *dans un abandon général.* —Abandonnement. Ce mot alors a un sens actif, et il prend un régime ; mais on ne s'en sert qu'au Palais : *Faire l'abandon de ses biens* ; hors de là on dit *abandonnement*. —Sorte de négligence, presque toujours agréable, qu'on sent dans le discours, lorsque l'orateur ou l'écrivain se laisse aller au mouvement naturel de son sentiment et de sa pensée : *Un heureux abandon*, *etc.*

A L'ABANDON, express. adv. *Laisser tout à l'abandon* ; laisser au pillage, etc.

ABANDONNÉ, ÉE, part. p. d'*Abandonner*, et adj. Désert, inhabité, détruit. —Se dit, en t. de Chasse, d'un chien courant qui prend les devants d'une meute, et qui s'abandonne sur la bête. —Au fig. Livré à quelque passion avec excès; perdu de débauche, etc. Il est plus usité en parlant des femmes, et on l'emploie souvent comme subst. : *C'est une abandonnée.*

ABANDONNEMENT, s. m. (*A-ban-do-ne-man*) Délaissement entier. Il se dit et de l'acte d'abandonner : *Faire un abandonnement de tous ses biens* ; et de l'état de la chose abandonnée : *Il est dans l'abandonnement de tous ses amis*, *etc.* —Désordre, dérèglement excessif ; prostitution : il s'emploie sans régime.

ABANDONNER, v. a. (*A-ban-do-né*) Quitter, délaisser entièrement. —Laisser en proie, exposer, livrer à.... —Laisser entièrement à la disposition, à la merci de.... (De l'italien *abandonare*, dérivé lui même du latin *bandum deserere*, quitter ses drapeaux.)

Abandonner un fils, n'en prendre plus soin. —*un malade*, cesser de le voir ou de lui ordonner des remèdes, parce qu'on désespère de sa guérison. —*ses prétentions*, *une succession*, y renoncer entièrement. —*un cheval*, le faire courir de toute sa vitesse, sans lui tenir la bride. —*son cheval après quelqu'un*, le poursuivre à course de cheval. En ce dernier sens, on dit aussi *s'abandonner après*.... —*la chasse*, en term. de Marine, cesser de poursuivre un bâtiment.

S'ABANDONNER, v. réc. Se livrer ou se soumettre entièrement à... se prostituer, en parlant d'une femme. En ce sens, il s'emploie aussi absolument. — *S'abandonner à la fortune*, laisser aller les choses au hasard.

ABAQUE, s. m. (*A-ba-ke*) Table couverte de poussière sur laquelle les anciens Romains traçoient des figures. —Chez les Grecs, carré long, évidé, sur lequel étoient tendus des fils : à ces fils étoient enfilées des boules qui servoient à compter. —Table ou échiquier sur lequel on jouoit à différens jeux. —Buffet ou armoire destiné à porter ou à renfermer les vases dont on se servoit dans les repas. —Plaques de bronze carrées qui, arrangées par compartimens, servoient à incruster les toits des palais, etc. —En Architecture, partie supérieure ou couronnement du chapiteau de la colonne. —Alphabet ou table sur laquelle on traçoit les lettres pour apprendre à lire aux enfans. (Du grec *abax*, buffet, table.)

Abaque ou *table de Pythagore*, table pour la multiplication des nombres, inventée par *Pythagore*.

ABARTICULATION, s. f. (*A-bar-ti-ku-la-cion*) T. d'Anat. Espèce d'articulation des os qui est évidemment mobile. Les Anatomistes l'appellent *Diarthrose*. Voy. *Articulation*.

ABAS, s. m. (pron. l's) Nom d'un poids de Perse, pour peser les perles ; il est moins fort d'un 8me que le carat d'Europe.

ABASOURDIR, v. a. (*A-ba-zour-dir*) Étourdir, consterner; jeter dans l'abattement. Vieux mot qui se soutient encore.

ABASSI, s. m. (*A-ba-ci*) Monnoie orientale de la valeur de deux réales d'Espagne (1 f. 32 c.)

ABATAGE, s. m. La peine et les frais pour *abattre* et couper les arbres qui sont sur pied, pour exploiter un bois. —En term. de Marine, l'action d'*abattre* un vaisseau en carène.

ABATANT, s. m. (*A-ba-tan*) Espèce de dessus de table qui, chez les Marchands de draps, s'élève ou s'*abat*, suivant le jour qu'on veut donner au lieu où l'on vend. —Dans les Comptoirs, certaines parties des tablettes que l'on ferre avec des briquets, pour les lever et baisser lorsqu'on veut sortir de leur enceinte.

ABÂTARDIR, v. act. (*A-bâ-tar-dir*) Faire dégénérer; corrompre, altérer le naturel de.... On ne l'emploie qu'au figuré.

S'ABÂTARDIR, v. réc. Dégénérer, déchoir de son état naturel, au physique et au moral.

ABÂTARDISSEMENT, s. m. (*A-bâ-tar-di-ce-man*) Altération d'une chose qui déchoit de son état naturel : *Abâtardissement d'un plant de vigne* ; et au fig. *Abâtardissement de courage*, *etc.*

ABAT-CHAUVÉE, s. f. (*A-ba-cho-vé-e*) Laine de moindre qualité.

ABATÉE, s. f. (*A-ba-té-e*) T. de Mar. Mouvement du vaisseau qui arrive de lui-même.

ABATELLEMENT, s. m. (*A-ba-te-le-man*) Sentence du Consul de France aux Échelles du Levant, qui interdit tout commerce à ceux qui désavouent leurs marchés, etc.

ABAT-FAIM, s. m. (*A-ba-fein*) Grosse pièce de viande. Il est familier.

Abat-foin, s. m. (*A-ba-foein*) Ouverture au-dessus du ratelier, pour y mettre le foin.

Abatis, s. m. (*A-ba-ti*) Plusieurs choses *abattues* : *Abatis d'arbres, de maisons; etc.* Ce mot est au propre ce qu'est *abattement* au fig. *Ces chemins étoient pleins d'abatis ; je suis dans un grand abattement.* L'un et l'autre ne s'emploient que dans un sens passif. —En t. de Chasse : 1.° Action d'un chasseur qui tue beaucoup de gibier. —2.° Petit chemin que font les jeunes loups, lorsqu'ils *abatent* l'herbe en allant souvent aux memes lieux. —3.° Les betes tuées par les vieux loups. —T. de Boucher : le cuir, la graisse, les tripes, etc. des betes tuées. —T. de Rotisseur : les ailes, le cou, les pieds, le gesier et le foie de quelque volaille; la tête, les pieds, le foie et le mou d'un agneau —T. de Carrier : les pierres qu'on a detachees et fait tomber.

Abat-jour, s. m. (*A-ba-jour*) Fenêtre en forme de soupirail, dont l'appui a son embrasement en talus, pour recevoir le jour d'en haut.

Abaton, s. m. (*A-ba-ton*) T. d'Archæologie. Nom qu'on donnoit à Rhodes à un edifice dont l'entree etoit interdite à toutes sortes de personnes, parce qu'il renfermoit un trophee et deux statues que la reine *Artemise* y avoit fait elever, en memoire de son triomphe, après avoir surpris cette ville. (De l'*a* privatif grec, et de *batos*, qui dans la même langue signifie *accessible*.)

Abattement, s. m. (*A-ba-te-man*) Accablement; langueur; diminution de force ou de courage : il ne se dit qu'au fig. Voy. *Abatis* et *Accablement*.

Abatteur, s. m. (*A-ba-teur*) Celui qui *abat*. *Grand abatteur de bois*, Bûcheron expeditif. —Habile Joueur de quilles. —Figur. et fam. Homme qui fait de grandes choses, en quelque genre que ce soit.

Abattre, v. a. (*A-ba-tre*) Jeter par terre; jeter *bas*; faire tomber. —Démolir; ruiner. —Faire cesser : *Petite pluie abat grand vent.* —Fig. Affoiblir : faire perdre les forces, le courage; accabler; vaincre. (De l'Italien *abbattere*, formé de *ad* à, et de *battere* battre; *jeter bas*, *abattre*.)

Abattre du bois; c'est, au jeu de Trictrac, abattre des dames pour caser; et au jeu de Quilles, abattre beaucoup de quilles. —Au fig. et fam. *Abattre bien du bois*, expédier beaucoup d'affaires en peu de temps. —*Abattre l'oiseau*, en t. de Fauconnerie, le tenir et le serrer entre deux mains, pour lui donner quelques medicamens. —*Abattre l'eau*, en t. de Manege, essuyer le corps d'un cheval qui vient de sortir de l'eau ou qui est en sueur. —*Abattre un vaisseau en carène*, en t. de Marine, l'incliner jusqu'à éventer sa quille afin de le carèner. —*Abattre a la côte*, Voy. *s'Affaler*.

Abattre, v. n. T. de Marin. S'écarter de l'aire du vent qui doit régler le cours du vaisseau; ou obéir au vent, pour arriver plus aisément.

s'Abattre, v. r. S'abaisser, se laisser tomber. —Se dit d'un cheval à qui les quatre pieds manquent, et qui tombe tout d'un coup. —S'apaiser; cesser, en parlant du vent. —Au fig. Perdre courage. On dit en ce sens, *se laisser abattre à....*

Abattu, ue, part. pass. d'*Abattre*, et adj. (*A-ba-tu, ü-e*) Voy. *Abattre*, dans ses différentes acceptions.

Abattures, s. f. pl. (*A-ba-tu-re*) Foulures, broussailles que le cerf *abat* du bas de son ventre en passant.

Abat-vent, s. m. (*A-ba-van*) Charpente couverte d'ardoises, etc. qui garantit du vent les ouvertures d'une maison, etc. —Grand paillasson pour rompre les vents qui nuisent aux plantes. —Appentis qui, dans les Sucreries, couvre chaque fourneau des ateliers.

Abat-voix, s. m. (*A-ba-voa*) Dessus d'une chaire à prêcher, etc.

Abbajer, s. m. Espèce de monnoie. V. *Bassi*.

Abbatial, ale, adj. (*A-ba-ci-al, a-le*) Qui appartient à un Abbé ou à une Abbesse.

Abbaye, s. f. (*A-bé-ï-e*; on devroit écrire *abbéie*, parce qu'en lisant *abbaye*, on ne sait s'il faut prononcer *ay*, comme dans il *essaye*, il *paye*; ou comme dans *pays*, *paysan*, etc.) Monastère gouverné par un Abbé ou une Abbesse. —Les bâtimens de ce Monastère.

Abbaye en regle ou *régulière*, celle dont l'Abbé est religieux, de meme que ceux qu'il gouverne. —*en commende*, celle dont l'Abbé est ecclésiastique seculier, et n'est point tenu à l'observance de la règle.

Abbé, s. m. (*A-bé*) Celui qui possède une Abbaye, soit en règle, soit en commende. On dit : *Bénir* ou *faire bénir un Abbé.* —Tout homme qui porte l'habit ecclésiastique, quoiqu'il n'ait point d'Abbaye.

Abbesse, s. f. (*A-be-ce*) Celle qui possède une Abbaye : *Benir une Abbesse.*

ABC, s. m. (*A-bé-cé*; l'*Encyc.* écrit *abécé*, et le fait déclinable : *un abecé*, *des abécés*.) Petit livret contenant l'alphabet. —Au fig. Les premiers élémens d'un art, d'une science; le commencement d'une affaire, etc.

Remettre a l'abc, obliger à recommencer tout de nouveau. —*Renvoyer à l'abc*, traiter d'ignorant.

Abcéder, v. n. (*Ab-cé-dé*) Se tourner en *abcès*.

Abcès, s. m. (*Ab-cè*) Apostème; tumeur formée par un amas d'humeurs corrompues. (Du latin *abscidere*, séparer; parce que dans l'abcès, des parties qui étoient auparavant contiguës, s'éloignent l'une de l'autre.)

Abdallas, s. m. pl. Nom générique des Religieux chez les Perses. (De l'arabe *abdallah*, composé de *abd* serviteur, et de *allah* Dieu; *serviteur de Dieu*.)

Abdest, s. m. (*Ab-deste*) Purification légale que les Turcs et les Persans pratiquent avant de commencer toutes leurs cérémonies.

Abdication, s. f. (*Ab-di-ka-cion*) Renoncement volontaire à une dignité souveraine, etc. Il se dit de celui qui abdique, et de la chose abdiquée : *Abdication de Dioclétien; abdication de l'Empire.*

Abdiquer, v. a. (*Ab-di-ké*) Se dépouiller d'une grande dignité, d'une place : la quitter; y renoncer volontairement : à la différence de *se démettre* qui peut être une action forcée, et s'applique plus proprement aux petites places

qu'aux grandes. *Beauzée*. (Du latin *abdico*, formé de *ab* de, hors, et de *dicere* déclarer; *renoncer*.)

Abdomen, s. m. (*Ab-do-mene*) T. d'Anat. Partie du bas-ventre qui enferme les intestins. (Du latin *abdo*, je cache.)

Abdominal, ale, adj. (*Ab-do-mi-nal*, *a-le*) Qui appartient à l'*abdomen*, au bas-ventre.

Poissons abdominaux, ceux qui ont des arêtes, et dont les nageoires ventrales sont placées plus près de l'anus que des pectorales: ils forment dans l'Ichtyologie, une division particulière.

Abducteur, s. et adj. m. (*Ab-duk-teur*) T. d'Anat. Muscle qui fait mouvoir en dehors les parties auxquelles il est attaché. (Du lat. *abduco* formé de *ab* hors, et de *duco* je conduis.)

Abduction, s. f. (*Ab-duk-cion*) T. d'Anat. L'action de mouvoir en dehors.

Abecédaire, s. m. (*A-bé-cé-dè-re*) Livre élémentaire pour apprendre aux enfans les lettres de l'alphabet. —Ce mot est aussi adj. et signifie, qui n'en est encore qu'à l'*abc*. Il est peu usité.

Ordre abécédaire, l'ordre des lettres suivant l'alphabet françois; on dit plus communément et mieux, *ordre alphabétique*.

Abecquer, ou comme on disoit anciennement Abécher, v. a. Voy. *Abéquer*.

Abee, s. f. (*A-bée*) Ouverture par où coule l'eau d'un ruisseau ou d'une rivière, pour faire aller un moulin. (Du latin *abitus* issue, passage, formé de *abeo* je m'en vais.)

Abeille, s. f. (*A-bè-glie*, les deux *l* mouillées à l'italienne) Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Mellites, qui produisent la cire et le miel. —Constellation méridionale, qu'on appelle aussi *Mouche indienne*: on ne la voit point en Europe. (Du latin *apicula*.)

Abénévis, s. m. (*A-bé-né-vice*) T. de Féodalité: Concession faite par un Seigneur haut-justicier, de prendre les eaux des ruisseaux ou des chemins, pour arroser les fonds, servir à des moulins, etc.

Abéone *et* Adéone, s. f. (*A-bé-o-ne*, *A-dé-o-ne*) Chez les anciens Romains, Déesses qu'on invoquoit, l'une pour aller, l'autre pour revenir. (Du latin *abeo* je m'en vais, et *adeo* je reviens.)

Abéquer, v. a. (*A-bè-ké*) Nourrir un petit oiseau qui ne peut encore manger seul; lui mettre la nourriture dans le *bec*.

Abéquer l'oiseau, en t. de Fauconnerie, lui donner seulement une partie du pât ordinaire, pour le tenir en appétit.

Aberration, s. f. (*A-bèr-ra-cion*) Terme d'Astron. *L'aberration des étoiles*, mouvement apparent et fort petit qu'on observe dans les étoiles. —Dans l'Optique, dispersion des rayons de lumière qui, partant d'un objet et traversant un verre de lunette, ne se réunissent point au foyer, mais se répandent sur une petite étendue. On distingue dans ce sens, l'*aberration de sphéricité* et l'*aberration de réfrangibilité*. —Plusieurs Ecrivains modernes ont employé ce mot au figuré et à la place d'*erreur*. Ce néologisme est passé en usage; il étoit utile, en ce qu'*aberration* a un sens actif, et exprime l'action d'errer, tandis qu'*erreur* se dit passivement de l'effet de cette action. (Du lat. *aberratio* formé de *ab* de, hors, et de *erro* je m'écarte.)

Abêtir, v. act. (*A-bê-tir*) Oter l'esprit, rendre *bête*, stupide.

Abêtir, v. n. Devenir *bête*, stupide.

Ab hoc et ab hac, adv. emprunté du latin (*A-bo-ké-ta-bak*) Sans raison; à tort et à travers. Il est fam.

Abhorré, ée, part. p. d'*Abhorrer*, et adj. Il s'emploie sans régime: *Ce tyran abhorré*; ou suivi de la prép. *de*: *Princesse abhorrée de ses sujets*.

Abhorrer, v. act. (*A-bôr-ré*) Avoir en *horreur*, en aversion; détester. Il diffère de ce dernier mot, en ce qu'*abhorrer* est plus l'effet du sentiment, et *détester* celui du jugement et de la raison.

s'Abhorrer, v. réc. Se détester l'un l'autre.

Abigeat, s. m. (*A-bi-ja*) T. de Jurisp. Larcin d'un troupeau de bétail. (Du lat. *abigere* formé de *ab* de, hors, et *agere* pousser, conduire.)

Ab intestat, s. suivant *Trev.* et adj. suivant le *Dict. crit.* (*A-bein-tes-ta*) Celui qui herite de droit d'une personne morte sans tester, pouvant le faire, et qu'on appelle *intestat*: *Héritier ab intestat; il est mort intestat*. (Du latin *ab intestato* sans testament.)

Abject, ecte, adj. (*Ab-jèk*, *jèk-te*) Vil, bas, méprisable. Voyez *Bas*. Il se dit des personnes et des choses.

Abjection, s. f. (*Ab-jèk-cion*, en vers *ci-on*) Humiliation, abaissement, rebut: *Jésus-Christ fut l'abjection du peuple*. On dit *état d'abjection*, et *bassesse d'état*. La première expression a plus de rapport à une obscurité ou humiliation volontaire; la seconde, au peu de naissance, de fortune, de mérite, etc. (Du latin *abjectio* formé de *ab* de, hors, et de *jacio* je jette.)

Abjuration, s. f. (*Ab-ju-ra-cion*, en vers *ci-on*) Acte par lequel on renie une chose, ou on y renonce d'une manière solennelle et même avec serment. —Renoncement à une mauvaise religion. Il se dit et de la personne qui abjure, *faire abjuration*; et de l'erreur abjurée, l'*abjuration de l'hérésie*. —Acte qui certifie l'abjuration.

Abjurer, v. act. (*Ab-ju-ré*) Renoncer à quelque erreur religieuse, à une mauvaise doctrine. On l'emploie quelquefois absolument: *Il a abjuré*. Voy. *Renoncer*. —Figur. Quitter; laisser; renoncer à.... *Abjurer la poésie*, *tout sentiment de pudeur*, *etc*. En ce sens l'emploi du verbe est plus étendu que celui du subst. *abjuration*, qui ne se dit guère qu'en matière de religion. (Du latin *abjuro* formé de *ab* contre, et de *juro* je jure.)

Ablactation, s. f. (*Ab-lak-ta-cion*) T. de Médec. Action ou manière de sévrer les enfans. (Du latin *ablactatio*, formé de la prép. *ab* qui exprime privation, et de *lac*, *lactis* lait; *privation de lait*.)

Ablais, s. m. (*A-blé*) Terme de Pratique: Dépouille de blé.

Ablaquéation, s. f. (*Ab-la-qué-a-cion*) T. d'Agricult. Déchaussement des vignes, et en général, ouverture qu'on fait à la terre autour des racines des arbres, pour les exposer

à l'air, etc. (Du latin *ablaqueatio*, formé de *ab* de, hors, et de *laqueus* collet, lacet.)

ABLATIF, s. m. (*A-bla-tife*) Le sixième cas dans les langues où les noms se déclinent.

ABLATION, s. f. (*A-bla-cion*) En Médecine, 1.° Enlèvement; action d'emporter, d'enlever, d'expulser : il se dit de toute espèce d'évacuation. —2.° Retranchement d'une partie de la nourriture journalière. —3.° Intervalle de repos dont on jouit entre deux accès de fièvre. —En Chimie, soustraction d'une chose faite ou qui n'est plus nécessaire. (Du lat. *ablatio*, formé de *ab* de, hors, et de *latus* part. p. de *ferre*, porter.)

ABLE ou ABLETTE, s. m. (*A-ble*, *A-blè-te*) Genre de poissons osseux, de la famille des Dermoptères, qui ont quelque analogie avec les Salmones. (Suivant *Ménage*, du latin *albuleta*, diminutif de *albula*, qui a été dit de ce poisson.)

ABLÉGAT, s. m. (*Ab-lé-ga*) Vicaire du Légat. (Du latin *ablegatus*, formé de *ab* de, hors, et de *lego* j'envoie.)

ABLÉGATION, s. f. (*Ab-lé-ga-cion*) Sorte de bannissement que, suivant les lois romaines, un père de famille pouvoit prononcer contre ceux de ses enfans dont il étoit mécontent.

ABLERET, s. m. (*A-ble-rè*) Filet en forme de carrelet pour pêcher les ables, etc. On dit aussi *Ablerat*.

ABLUANT, ANTE, adj. (*A-blu-an*, *an-te*) T. de Médecine : *Remedes abluans*, propres à dissoudre et à emporter les parties âcres, etc. qui affectent quelque viscère.

ABLUER, v. a. (*A-blu-é*) Passer légèrement sur du papier une liqueur préparée de noix de galle, pour faire revivre l'écriture. (Du latin *abluo*, formé de *ab* de, hors, et de *luo* je purifie.)

ABLUTION, s. f. (*A-blu-cion*, en vers *ci-on*) Chez les anciens Romains, action de se laver le corps avant d'aller au temple. L'*ablution* étoit aussi en usage chez les Juifs, et elle est encore scrupuleusement pratiquée chez les Mahométans. —Dans la Religion catholique, 1.° le vin et l'eau qui ont servi à laver les doigts du Prêtre après la communion. —2.° Action de se laver ainsi les doigts. —Action de blanchir et de nettoyer les habits chez les Moines. —En t. d'Apothicaire, préparation qu'on fait d'un médicament pour le nettoyer.

ABNÉGATION, s. f. (*Ab-né-ga-cion*, en vers *ci-on*) T. de Dévotion usité seulement dans cette phrase : *L'abnégation de soi-même*, le renoncement à soi-même. Un Ecrivain distingué l'a employé heureusement dans le sens de renonciation : *Dans cette abnégation honteuse du plus beau de ses privilèges*, *etc.*

ABOI, ABOIEMENT, s. m. (*A-boa*, *A-boa-man*) Le cri naturel du chien. Voyez *Aboyer*.

ABOIS, s. m. pl. (*A-boà*) Extrémité où le cerf est réduit, quand il est sur ses fins. —Au fig. Etat d'une personne qui se meurt, d'une place qui ne peut plus se défendre, etc.

ABOLI, IE, part. p. d'*Abolir*, et adj. Cassé, annullé, effacé.

ABOLIR, v. a. (*A-bo-lir*) Casser, annuller, mettre hors d'usage, effacer, ôter entièrement. On dit *abolir une coutume*, et *abroger une loi*. (Du lat. *ab* de, hors, et *olere* exhaler quelque odeur ; *anéantir*, *ôter jusqu'à l'odeur*.)

S'ABOLIR, v. r. On dit que *tout crime s'abolit au bout d'un certain nombre d'années*, pour dire qu'alors cesse le droit.

ABOLISSEMENT, s. m. (*A-bo-li-ce-man*) Anéantissement, extinction. Il n'a d'usage qu'en parlant des coutumes et des lois.

ABOLITION, s. f. (*A-bo-li-cion*, en vers *ci-on*) Anéantissement, extinction d'une coutume, d'une loi. Le non-usage suffit pour l'*abolition*; pour l'*abrogation*, au contraire, il faut un acte positif. —Rémission d'une peine portée par la loi contre un crime commis. —Anéantissement d'un impôt.

ABOMASUS, s. m. (*A-bo-ma-zuce*) L'un des estomacs des animaux qui ruminent. (Du latin *ab* de, hors, et *omasum* intestin.)

ABOMINABLE, adject. Qu'on doit avoir en horreur ; détestable, exécrable : avec cette différence que la chose *abominable* excite l'aversion ; la chose *détestable*, la haine, le soulèvement ; la chose *exécrable*, l'indignation, l'horreur. *Roubaud*. —Par exagération, qui est mauvais.

ABOMINABLEMENT, adv. (*A-bo-mi-na-ble-man*) D'une manière abominable.

ABOMINATION, s. f. (*A-bo-mi-na-cion*, en vers *ci-on*) Détestation; horreur : *Il est l'abomination des honnêtes gens ; être en abomination à tout le monde.* —Chose, action abominable. En ce sens, il est plus usité au plur. *Commettre des abominations.*

ABOMINER, v. act. (*A-bo-mi-né*) Détester ; avoir en horreur. C'est un vieux mot qui s'emploie encore dans le style burlesque.

ABONDAMMENT, adv. (*A-bon-da-man*; le *t* ne se prononce jamais, même devant une voyelle) Avec *abondance*.

ABONDANCE, s. f. (*A-bon-dan-ce*) Grande quantité de.... —Réunion dans une langue de toutes les locutions qui peuvent la rendre propre à énoncer toutes les idées, à en distinguer toutes les nuances, etc. —Richesse de style ; affluence de mots, de tours heureux, etc. —Vin fort trempé qu'on fait boire aux écoliers dans les pensions, etc.

Corne d'abondance, corne remplie de fruits et de fleurs, qui est le symbole ordinaire de l'abondance.

Parler d'abondance, parler sans préparation.

ABONDANT, ANTE, adj. (*A-bon-dan*) Qui abonde : *Récolte abondante ; pays abondant en grains*, *etc.*

Nombre abondant, en Arithm., celui dont les parties aliquotes prises ensemble, forment un tout plus grand que le nombre lui-même : il est opposé au nombre *défectif* ou *déficient*, qui est plus grand que la somme de ses parties aliquotes, et au nombre *parfait*, qui est égal à cette somme.

D'ABONDANT, adv. Terme de Pratique qui vieillit : De plus, outre cela.

ABONDER, v. n. (*A-bon-dé*) Avoir ou être en abondance, en grande quantité. —Venir en grand nombre, en foule. (Du lat. *ab* de, et *undo* je coule, d'où *abundare* refluer, abonder.)

Abonder en son sens, être fort attaché à son opinion.

ABONNÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Abonner*. Il s'emploie quelquefois substantivement : *Je suis un de ses abonnés*. — T. de Fief ; Evalué : *Cheval de service abonné à tant*.

ABONNEMENT, s. m. (*A-bo-ne-man*) Sorte de marché qu'on fait en composant avec quelqu'un à un certain prix, pour toujours ou pour un temps limité : *Faire un abonnement avec....* (Du franç. *bonne* qui signifioit anciennement limite, et dont on a fait par corruption *borne*.)

s'ABONNER, v. pron. (*s'A-bo-ne*) Composer à un prix certain d'une chose casuelle : *S'abonner à un écrit périodique*. — Il est aussi actif : *On abonna ce canton à 100 francs*.

ABONNIR, v. a. (*A-bo-nir*) Rendre meilleur. — T. de Potier : Faire sécher à demi pour rebattre.

ABONNIR, v. n. (fam.) et s'ABONNIR, v. pron. Devenir meilleur. (Du mot françois *bon*.)

ABORD, s. m. (*A-bor* ; le *d* ne se prononce jamais) Approche ; accès..... *Marivaux* a dit *lui faire un abord qui....* pour *l'aborder d'une maniere qui....* C'est un barbarisme. — Arrivée, affluence de personnes ou de marchandises. — Attaque par mer ou par terre. Il se dit proprement du commencement d'une action, et du moment où les ennemis se joignent. (De *bord*, rivage, côte.)

Du premier abord, et fam. *de prime abord* ; incontinent, dès le commencement.

D'ABORD, adv. Incontinent ; aussitôt. — Premièrement ; avant tout.

ABORDABLE, adj. Accessible. Il se dit des personnes et des lieux.

ABORDAGE, s. m. Approche et choc des vaisseaux ennemis : *Aller à l'abordage. Sauter à l'abordage*, s'élancer dans le vaisseau ennemi pour le prendre d'assaut. — Choc de vaisseaux d'un même parti, que le vent fait dériver les uns sur les autres. *L'abordage fait souvent périr les vaisseaux*.

ABORDÉ, ÉE, part. p. d'*Aborder*, et adj. Qui est joint, qui est approché, qui est arrivé.

ABORDER, v. act. (*A-bor-dé*) Joindre un vaisseau. — Au fig. Accoster une personne. Voy. *Joindre*. — Tomber sur l'ennemi, sur un retranchement. (De *bord*, côté de vaisseau, ou rivage, etc.)

Aborder la remise, se dit en t. de Fauconnerie, lorsque la perdrix est cachée dans quelque buisson.

ABORDER, v. n. Aller à *bord* ; prendre terre. Il s'emploie ou sans régime : *Nous ne pûmes aborder* ; ou avec les prép. *à*, *dans* : *Aborder au rivage*, *dans une île*, *etc*. — Approcher ; il régit la prépos. *de* : *On ne peut aborder de cette église*.

ABORDEUR, s. m. T. de Marine : Celui qui *aborde*, qui fait un *abordage*.

ABORIGÈNES, s. m. pl. (*A-bo-ri-jè-ne*) Les premiers habitans ou les habitans naturels d'un pays, par opposition aux colonies qui viennent s'y établir. (Du latin *ab* de, et *origo* origine ; *originaires du pays*.)

ABORNEMENT, s. m. (*A-bor-ne-man*) Action d'*aborner*, ou l'effet qui résulte de cette action.

ABORNER, v. act. (*A-bor-né*) Donner des limites, des *bornes*.

ABORTIF, IVE, adj. (*A-bor-tife*, *ti-ve*) En Botanique, *fruits abortifs*, venus avant le temps, et qui n'ont point acquis la maturité convenable. *Graine abortive*, qui ne parvient point à son développement naturel. — En Médecine, 1.° *Enfant abortif*, né avant terme, avorton. — 2.° *Remède abortif*, propre à produire, à procurer l'avortement. (Du latin *aborior*, je nais avant terme.)

ABOUCHEMENT, s. m. (*A-bou-che-man* ; le *t* ne se prononce pas, même devant une voyelle) Entrevue et conférence de deux ou de plusieurs personnes. — Entretien particulier qu'on a avec quelqu'un. — En Anatomie, rencontre, union.

ABOUCHER, v. a. (*A-bou-ché*) Faire trouver des personnes dans un lieu, pour conférer ensemble. (Du mot françois *bouche*.)

s'ABOUCHER, v. r. Se trouver dans un lieu, pour conférer avec quelqu'un. — T. d'Anatom. Se rencontrer, s'unir.

ABOUMENT ou BOUMENT, s. m. (*A-bou-man*) Assemblage de menuiserie, dont la plus grande partie est carrée, et le reste à onglet.

ABOUQUEMENT, s. m. (*A-bou-ke-man*) T. de Salines : Addition de nouveau sel sur le vieux.

ABOUQUER, v. a. (*A-bou-ke*) Ajouter du sel nouveau sur le vieux.

ABOUT, s. m. (*A-bout*) Extrémité des pièces employées par un Charpentier, depuis une entaille ou une mortoise. — Bout de planche joint au bout d'un bordage ou à l'extrémité d'une autre planche qui se trouve trop courte.

Manier about, 1.° En term. de Couvreur, relever l'ardoise ou la tuile d'un toit pour réparer le latis, remettre les tuiles cassées, etc. — 2.° En t. de Paveur, relever le pavé d'une rue, etc. pour renouveler la forme et remplacer les pavés usés ou cassés.

ABOUTÉ, ÉE, adj. Se dit, en t. de Blason, des pièces d'armoiries qui se répondent par le *bout* ou par les pointes.

ABOUTIR, v. n. (*A-bou-tir*) Toucher d'un *bout* à une chose, se terminer, tendre à..... *Aboutir à un champ* ; *cette démarche n'aboutira qu'à vous faire blâmer*. — Venir à suppuration, en parlant des tumeurs, des abcès. — En parlant des arbres, boutonner ou pousser des boutons.

ABOUTIR, v. a. En t. d'Hydraulique, *aboutir un tuyau*, raccorder un gros tuyau avec un petit, au moyen d'un collet ou tambour de plomb. — *un métal*, Voyez *Emboutir*.

ABOUTISSANT, ANTE, adj. (*A-bou-ti-san*) Qui *aboutit*.

ABOUTISSANS, s. m. pl. *Les tenans et les aboutissans d'une maison*, les côtés et les bouts par où elle tient et *aboutit* à d'autres maisons. — Au fig. *Les tenans et les aboutissans d'une affaire*, ses circonstances et dépendances. *Les tenans et les aboutissans d'une personne*, ceux qui sont en rapport avec elle.

ABOUTISSEMENT, s. m. (*A-bou-ti-ce-man*) Pièce ajoutée à une autre trop courte. — Il est suivant l'*Acad*. plus usité en parlant d'un abcès qui vient à *aboutir*.

ABOYANT, ANTE, adj. (*A-boa-ian*) Qui *aboie*,

ABOYER, v. n. (*A-boa-ié*) Japper, crier, en parlant des chiens. *Aboyer aux voleurs, contre* ou *après les passans, etc.* Quelques Écrivains l'ont employé dans un sens actif : *Aboyer les passans.* —Au fig. Médire, crier après quelqu'un ; reprendre avec aigreur, etc. En ce sens, il régit toujours la prépos. *après.* —On dit aussi fig. et fam. *Aboyer après* pour aspirer avidement à.... *Aboyer après une succession.* —On dit fig. et prov. *Aboyer à la lune*, pour pester, s'emporter contre des gens puissans à qui on ne peut faire de mal. (Du latin barbare *adbaubare.* Ménage.)

ABOYEUR, s. m. (*A-boa-ieur*) Chien qui *aboie* à la vue du sanglier, sans en approcher. —Au fig. et fam. Médisant ; satirique ; ou bien celui qui aspire avidement à.... En ce dernier sens, il régit la prép. *de* : *Aboyeur de bénéfices.* —Crieur volontaire qui, à la porte des spectacles, appelle les voitures, et avertit les maîtres de leur arrivée.

ABRACADABRA, s. m. (*A-bra-ka-da-bra*) Parole magique qui, étant répétée dans une certaine forme et un certain nombre de fois, étoit supposée avoir la vertu d'un charme pour guérir la fièvre, etc. C'étoit une espèce d'amulette qu'on portoit suspendu au cou.

ABRAXAS, ou par abréviation, ABRAC, s. m. (*A-brak-sace*, *A-brake*) Réunion de lettres imaginée par *Basilide*, sophiste d'Alexandrie et fameux hérésiarque du second siècle, pour exprimer le nombre des 365 intelligences ou esprits dont il faisoit son Dieu. En effet, les lettres dont le mot *Abraxas* est composé rendent précisément en grec, ce nombre de 365.

ABRAHAM (ÈRE D'), s. f. Ère qui date de la vocation de ce patriarche, précède l'Incarnation de 2015 ans, et commence au 1er octobre.

ABRASION, s. f. (*A-bra-zion*) T. de Chirurg. et de Médecine : Ulcération superficielle des parties membraneuses, avec déperdition de substance par petits fragmens. (Du latin *abradere*, racler, râtisser.)

ABRÉGÉ, ÉE, part. p. d'*Abréger*, et adj. Accourci, fait plus court, resserré.

ABRÉGÉ, s. m. Raccourci, précis d'un ouvrage, d'une histoire, etc. *Faire un abrégé de.... Mettre en abrégé, par abrégé.* Il diffère de *sommaire*, en ce que l'*abrégé* est un ouvrage, mais la réduction d'un plus grand à un moindre volume ; et que le *sommaire* se borne à indiquer, en peu de mots, les principales choses contenues dans l'ouvrage auquel il a rapport, sans être un ouvrage lui-même. *Girard.* —Dans un Orgue, assemblage de rouleaux par le moyen desquels le mouvement des touches du clavier se transmet jusqu'aux sommiers respectifs.

EN ABRÉGÉ, adv. En peu de mots, de lignes, de pages.

ABRÉGEMENT, s. m. (*A-bré-je-man*) Raccourcissement ; action d'*abréger*. Ce mot a vieilli.

ABRÉGER, v. act. (*A-bré-jé*) Accourcir, rendre, faire plus court, plus succinct, resserrer ce qui est trop étendu ou trop diffus. Il s'emploie quelquefois neutralement et sans régime : *Pour abréger, je me bornerai à....* (Du latin *abbreviare.*)

ABREUVER, v. act. (*A-breu-vé*) Mener à l'abreuvoir, faire boire les chevaux, etc. —Au fig. Humecter profondément, pénétrer la terre, en parlant de la pluie. On dit fig. et fam. d'une nouvelle déjà répandue par-tout, que *tout le monde en est abreuvé.* On dit aussi activem. *Abreuver une personne d'une opinion.* —En t. de Peinture, mettre sur une toile ou sur un panneau qu'on veut imprimer, une couche de colle où une première couche de couleur détrempée dans de l'eau mêlée de colle. (Du latin *adbibare* que, par métaplasme, on a dit anciennement pour *adbibere*, formé de *ad* à, et *bibere* boire.)

Abreuver les prés, former de petits fossés tout autour, ou même des saignées qui les traversent, dans lesquels on laisse couler l'eau d'un ruisseau, etc. —*un vaisseau*, en t. de Marine, jeter de l'eau, lorsqu'il est achevé, entre le franc-bord et le serrage, pour éprouver s'il est bien étanché.

S'ABREUVER, v. pr. Boire. On dit fig. *S'abreuver de ses larmes, s'abreuver de sang, etc.*

ABREUVOIR, s. m. (*A-breu-voar*) Lieu où l'on mène boire les animaux. —En t. de Chasse, endroit où les oiseaux vont se désaltérer ou se baigner. —En t. d'Arch. 1.° Petit auget en forme de bassin, que font les Poseurs avec du plâtre ou du mortier sur le joint montant de deux pierres, et qu'ils remplissent de coulis pour ficher ce joint. —2.° Petites tranchées faites dans les lits des pierres que l'on taille, afin que le mortier ou le plâtre s'y accroche mieux.

Abreuvoir à mouches, plaie large et sanglante. Il est familier.

ABRÉVIATEUR, s. m. (*A-bré-vi-a-teur*) Celui qui raccourcit, qui *abrège* quelque ouvrage : *Abréviateur de Baronius.* —Officiers de la Chancellerie Romaine chargés de dresser les minutes des bulles expédiées en Chancellerie.

ABRÉVIATION, s. f. (*A-bré-vi-a-cion*, en vers *ci-on*) Retranchement de quelques lettres dans un mot.

ABREYER, v. a. (*A-bré-ié*) T. de Marine : Abriter, mettre à l'abri.

ABRI, s. m. (*A-bri*) Lieu où l'on se met à couvert du mauvais temps ; et fig. de quelque poursuite, de quelque insulte. (Du lat. *apricus*, exposé au soleil et à l'abri des vents, dont les Espagnols ont fait *abrigo*, et les habitans du midi de la France, *abric.*)

À L'ABRI, adv. À couvert, en sureté : *À l'abri de la pluie ; à l'abri de la persécution.* Suivant l'abbé Girard, *à l'abri* signifie avec plus de propriété quelque chose qui défend, et *à couvert* quelque chose qui cache : *A l'abri de la pluie ; à couvert du soleil.* —On dit aussi dans un sens actif : *Se mettre à l'abri d'un bois ; être à l'abri de la faveur.* La particule *de* signifie alors *par le moyen de.*

ABRICOT, s. m. (*A-bri-ko*) Sorte de fruit à noyau. (Suivant *Ménage* et divers autres étymologistes, de l'espagnol *albaricoque*, dérivé lui-même de l'arabe *albercoq*, ou plutôt du persan *albarkôuq.*)

ABRICOTIÉ ou ABRICOTÉ, s. m. Dragée faite d'un morceau d'*abricot*, entouré de sucre.

ABRICOTIER, s. m. (*A-bri-ko-tié*) Arbre

originaire d'Arménie, qui porte les abricots. Il y en a un grand nombre de variétés.

ABRIÉ ou mieux ABRITÉ, ÉE, adj. (*A-bri-é*) T. de Jardinage : Qui est à l'*abri*.

ABRITER, v. a. (*A-bri-té*) T. de Jardinage : Mettre à l'*abri* du mauvais temps.

ABRIVENT, s. m. En t. d'Archit., tout ce qui sert à garantir du vent.

ABROGATION, s. f. (*A-bro-ga-cion*, et non pas *ab-ro-ga-cion ;* en vers, *ci-on*) Acte par lequel on casse et annulle. Il ne se dit que des lois et des coutumes. Voy. *Abolition* et *Dérogation.* (Du latin *ab* de, hors, contre, et de *rogare* demander ; *demander le contraire.*)

L'*abrogation* diffère de la *dérogation*, en ce que celle-ci laisse subsister la loi antérieure, au lieu que l'*abrogation* l'annulle absolument.

ABROGÉ, ÉE, part. p. d'*Abroger*, et adj. Qui n'a plus de force, en parlant des lois et des usages.

ABROGER, v. a. (*A-bro-jé*) Détruire, casser, annuller : *Abroger un édit*, *des privilèges.*

s'ABROGER, v. réc. S'abolir : *Cette loi s'est abrogée d'elle-même.*

ABROTONE, s. f. (*A-bro-to-ne*) Plante fibreuse et odoriférante, nommée aussi *Aurone.* (Du grec *abrotonon*, formé d'*a* privatif et de *brotos*, mortel ; *qui ne meurt pas ;* parce que l'abrotone conserve toujours sa verdure.)

ABROTONOÏDE, s. f. (*A-bro-to-no-i-de*) Espèce de corail perforé ou plutôt de madrépore, qui croît sur les rochers au fond de la mer. (Du grec *abrotonon* abrotone, et *eidos* forme, ressemblance ; parce qu'on a pris long-temps l'*abrotonoïde* pour une plante marine semblable à l'abrotone.)

ABROUTI, IE, adj. Se dit du bois dont les bourgeons ont été *broutés* et détruits par les animaux.

ABRUPTION, s. f. T. de Chirurgie : Sorte de fracture dans laquelle l'os est transversalement séparé aux environs de l'articulation, en sorte que les extrémités fracturées sont écartées l'une de l'autre. (Du lat. *abrumpere*, rompre, séparer, désunir.)

ABRUPTO (*ex abrupto*) Expression latine, introduite dans la langue françoise, pour signifier quelque chose qui commence brusquement, sans préparation : *Exorde ex abrupto ; parler ex abrupto.* (Du latin *abrumpere*, rompre, casser tout d'un coup.)

ABRUTI, IE, part. p. d'*Abrutir*, et adj. *Abruti par le vin.*

ABRUTIR, v. a. (*A-bru-tir*) Faire devenir stupide, semblable à la *brute.*

s'ABRUTIR, v. pron. Devenir comme une *brute.*

ABRUTISSEMENT, s. m. (*A-bru-ti-ce-man*) Etat d'une personne *abrutie ;* stupidité grossière.

ABSCISSE, s. f. (*Ab-ci-ce*) T. de Géom. Portion de l'axe d'une courbe, comprise depuis le point fixe où toutes les abscisses ont leur origine, jusqu'à une autre ligne appelée *ordonnée.* Voy. ce mot. (Du lat. *abscissus*, part. d'*abscindere*, trancher, retrancher, couper.)

ABSCISSION, s. f. (*Ab-ci-cion*) T. de Chirur. Retranchement qu'on fait avec un instrument tranchant, de quelque partie molle du corps : pour les os, on dit *amputation.* (Du latin *abscindere*, couper, retrancher.)

ABSENCE, s. f. (*Ab-san-ce*) Eloignement d'un lieu ou d'une personne. On ne le dit au plur. que dans cette phrase : *Faire des absences.* —Quelques Ecrivains modernes ont, par un néologisme heureux, employé ce mot dans le sens de *manque*, *privation de.... L'absence des lois*, *etc.* —Au fig. Egarement d'esprit, distraction sensible : *Avoir des absences.*

ABSENT, TE, adj. (*Ab-san*) Qui est éloigné, qui n'est pas présent. Il régit la prép. *de*, et se dit des lieux, mais non des personnes : *Absent de Paris*, et non pas *absent de vous.* J.J. Rousseau a dit dans ses Confessions, *absent d'elle ;* c'est une faute. —Ce mot s'emploie aussi comme subst. masc. mais seulement au pl. *Les absens ont tort.*

s'ABSENTER, v. pron. (*s'Ab-san-té*) S'éloigner d'un lieu. On ne dit pas *s'absenter d'une personne.* Voy. *Absent.* (Du lat. *abesse*, formé de *ab* hors, et *esse* être.)

ABSIDE, s. f. (*Ab-si-de*) T. d'Astr. V. *Apside.*

ABSINTHE, s. f. (*Ab-sein-te*) Herbe odoriférante, amère et toujours verte. (Du latin *absinthium* dérivé du grec *apsinthion*, qui signifie la même chose.)

ABSOLU, UE, adj. Souverain ; indépendant. —Impérieux : avec cette différence, suivant *Guizot*, que l'homme *impérieux* commande avec empire, et que l'homme *absolu* veut être obéi avec exactitude. —On appelle, en t. de Grammaire latine, 1.° *ablatif absolu*, celui qui n'est régi par aucune prép. exprimée ; 2.° *phrase absolue*, celle qui paroît ne dépendre de rien, parce que le verbe y est sous-entendu : *Toutes dépenses payées*, *les bénéfices s'élèvent à.....* Ces phrases seroient mieux nommées *elliptiques.* —*Absolu*, en t. de Logique, se dit par opposition à relatif. *Pere* est un terme *relatif ; homme* est un terme *absolu.* (Du lat. *absolutus* part. d'*absolvere*, parfaire, accomplir.)

Jeudi absolu, le Jeudi-Saint ; jour où l'on fait l'*absoute.* —*Nombre absolu*, en Algèbre, la quantité ou le nombre connu qui fait un des termes d'une équation.

ABSOLUMENT, adv. (*Ab-so-lu man*) Souverainement, indépendamment. —Impérieusement. —Entièrement, tout-à-fait ; sans restriction. —En Grammaire, on dit qu'un nom, qu'un verbe s'emploient *absolument*, lorsqu'on les emploie sans régime.

Absolument parlant ; à en juger en gros : *Ce livre n'est pas mauvais*, *absolument parlant.*

ABSOLUTION, s. f. (*Ab-so-lu-cion*, en vers *ci-on*) Sentence ou jugement par lequel un accusé est *absous* ou déclaré innocent. *Absolution*, suivant l'Abbé *Girard*, diffère de *pardon* et de *rémission*, en ce que le *pardon* est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite ; la *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni ; l'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, et concerne proprement l'état du coupable. —Sentence du Prêtre qui remet les péchés dans le tribunal de la pénitence. (Du lat. *absolutio*, formé d'*absolvere* absoudre.)

ABSOLUTOIRE, adj. (*Ab-so-lu-toa-re*) Qui porte *absolution : Bref absolutoire.*

Absorbant, ante, adj. (*Ab-sor-ban*) T. de Médecine. Qui *absorbe* : *Vaisseaux*, *pores absorbans* ; *remede absorbant* ; *terres absorbantes*. Il s'emploie aussi comme subst. sur-tout au plur. *Des absorbans*. Quelques-uns disent *absorbanter*, pour appliquer des remèdes de ce genre.

Absorbé, ée, part. p. d'*Absorber*, et adj. *Les pluies sont absorbées par les sables* ; *les acides sont absorbés par les alcalis*. —Au fig. Profondément appliqué à.... Enseveli dans la méditation de.... *Absorbé dans l'étude du Droit* ; *absorbé en Dieu*.

Absorber, v. act. (*Ab-sor-bé*) Engloutir ; consumer entièrement. —Au propre et au fig. *absorber* exprime une action plus successive qu'*engloutir* : *Le feu absorbe*, *et l'eau engloutit*. —Faire disparoître ; se dit des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs : *Le noir absorbe toutes les autres couleurs*, *etc*. —T. de Chimie : Emousser la pointe, arrêter l'activité d'un alkali, en parlant d'un acide, etc. (Du latin *absorbere* engloutir.)

s'Absorber, v. pron. Se perdre, s'abîmer, s'enfoncer trop.

Absorption, s. f. (*Ab-sorp-cion*) L'action d'*absorber*.

Absoudre, v. act. (*Ab-soû-dre*) *Absous*, *absoute*. *Absolvant*. *J'absous*, *nous absolvons*, *vous absolvez*, *ils absolvent*. *J'absoudrai*, *etc*. Il n'a point de prétérit simple ni d'imparfait du subjonctif : Décharger l'accusé du crime qu'on lui imputoit. —Remettre les péchés dans le Sacrement de pénitence. (Du latin *absolvere*, formé de *ab* de, et *solvere* délier.)

Absous, *ou* suivant la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, **Absout**, oute, part. p. d'*Absoudre*. Qui est déchargé d'un crime ; qui a reçu l'absolution.

Absoute, s. f. (*Ab-soû-te*) Absolution publique et solennelle qui dans l'Eglise Romaine se donne le Jeudi-Saint au peuple. On dit : *Faire l'absoute*, et *donner l'absolution*.

Abstème, s. m. et f. (*Abs-tè-me*) Qui ne boit pas de vin. (Du latin *abstemius* formé de *abs* de, hors, et de *temetum* ancien mot qui signifioit du vin.)

s'Abstenir, v. pron. (*s'Abs-te-nir*) S'empêcher de faire quelque chose, se priver de l'usage de.... *S'abstenir de jouer*. V. *se Priver*. Il s'emploie aussi absolument : *Il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir*. (Du lat. *abs* de, hors, et de *tenere* tenir ; *se tenir hors*, *se retenir*, *s'abstenir*.)

Abstension, s. f. (*Abs-tan-cion*) Terme de Droit : Bénéfice que chez les anciens Romains les enfans obtenoient du Preteur, en vertu duquel ils abandonnoient les biens de leur pere, et n'étoient plus censés héritiers. —Chez nous, l'abandon que fait un héritier appelé par le testateur. Dans ce dernier emploi, l'*abstension* diffère de la *renonciation*, en ce que celle-ci se fait par l'héritier naturel ou légal, et l'*abstension* par celui qui est appelé par la seule volonté du testateur.

Abstergent, ente, adj. (*Abs-ter-jan*) Voy. *Abstersif*.

Absterger, v. a. (*Abs-ter-jé*) Nettoyer une plaie, un ulcère. (Du lat. *abstergere*, formé de *abs* de, hors, et de *tergere* nettoyer, essuyer.)

Abstersif, ive, adj. (*Abs-ter-sife*) Propre à *absterger*.

Abstersion, s. f. (*Abs-ter-cion*) L'action d'*absterger*.

Abstinence, s. f. (*Abs-ti-nan-ce*) L'action de s'*abstenir* de quelque action, ou l'effet de cette action. —Privation volontaire de.... —Vertu qui nous porte à nous modérer sur quelque chose, à nous en *abstenir*.

Jours d'abstinence, jours maigres.

Abstinent, ente, adj. (*Abs-ti-nan*) Sobre, modéré, tempérant.

Abstractif, ive, adj. (l'*f* se pron. au masc.) Qui sert à exprimer les idées *abstraites* : *Terme abstractif*.

Abstraction, s. f. (*Abs-trak-cion*, en vers *ci-on*) Séparation qui se fait par le moyen de l'esprit : *En faisant abstraction de la qualité des personnes*. —Linguet (*Mémoire sur la Bastille*) a employé ce mot dans le sens d'éloignement, de séparation de tout commerce : *Dans cette abstraction universelle*. C'est un néologisme que l'usage n'a point adopté. —Distraction. Il ne s'emploie qu'au pl. *Avoir des abstractions*.

Abstraire, v. a. sur *Traire* (*Abs-trè-re*) Séparer quelque chose par le moyen de l'esprit. On dit plus communément et mieux : *Faire abstraction de....* (Du latin *abstrahere*, fait de *abs* de, hors, et de *trahere* tirer ; *tirer hors*.)

Abstrait, aite, part. p. d'*Abstraire*, et adj. (*Abs-trè*, *trè-te*) Séparé par le moyen de l'esprit. En ce sens, c'est un latinisme peu usité. —Se dit d'une idée qui représente seulement un ou quelques attributs isolés d'un individu : *Idée abstraite*. *Terme abstrait*, qui désigne une qualité toute seule et détachée de son sujet : *Vérité*, *blancheur*, sont des termes abstraits. —Détaché des choses sensibles ; vague ; difficile à pénétrer : *Discours abstrait* ; *preuve abstraite*. —Qui ne s'attache à rien, ou qui est contemplatif : *Avoir l'esprit abstrait*. —Qui a des abstractions, distrait : avec cette différence que l'homme *distrait* regarde un autre objet que celui qu'on lui propose, écoute d'autres discours que ceux qu'on lui adresse ; et que l'homme *abstrait* ne pense à aucun objet present. *Girard*.

Nombre abstrait, collection d'unités considérées en elles-mêmes, et qui ne désignent point des choses particulières et déterminées. —*Mathématiques abstraites* ou *pures*, celles qui considèrent la grandeur en elle-même et d'une manière générale.

Abstraitement, adv. (*Abs-trè-te-man*) D'une manière *abstraite* : *Considérer abstraitement*. C'est un mot nouveau.

Abstru, use, adj. (*Abs-tru*, *û-ze*) Caché, difficile à pénétrer. Il ne se dit que des choses. (Du lat. *abstrusus*, formé de *abs* de, hors, et de *trudere* pousser ; *mis hors de la portée*.)

Absurde, adj. (*Ab-sur-de*) Qui est contre la raison ; ridicule ; impertinent. Il se dit surtout en matière d'opinion, et se place toujours après le substantif. (Du latin *absurdus*.)

Absurdement, adv. (*Ab-sur-de-man*) D'une manière *absurde.*

Absurdité, s. f. Vice, défaut de ce qui est *absurde* : *L'absurdité d'un discours.* —Chose *absurde* : *Dire une absurdité.* Dans ce second sens il s'emploie souvent au pl. *Ces prétendues démonstrations sont pleines d'absurdités.*

Abub, s. m. Ancien instrument de musique que *Walter* croit avoir été une flûte dont les Lévites, chez les Juifs, jouoient dans les sacrifices.

Abus, s. m. (*A-bu*) Mauvais usage qu'on fait d'une chose. (Du latin *abusus.*) —Erreur, tromperie. —En Jurisprudence, entreprise injuste d'une puissance ou d'une juridiction sur les droits d'une autre.

Abuser, v. a. (*A-bu-zé*) Tromper : *Abuser les esprits foibles.* Voy. *Tromper.*

Abuser, v. n. User mal : *Abuser de son crédit.* Quelques Ecrivains l'ont employé sans régime. V. *Mesuser.* (Du latin *abuti*, formé de *ab* de, hors, et de *uti* user; *user hors de la raison*, etc.)

Abuser d'une fille; en jouir sans l'avoir épousée.

s'Abuser, v. pron. Se tromper.

Abuseur, s. m. (*A-bu-zeur*) Qui *abuse* : qui trompe : *C'est un grand abuseur.* Il est fam.

Abusif, ive, adj. (*A-bu-zif, ſ-ve*) Qui est contraire aux règles : *Usage abusif.* —Qui est pris improprement : *Terme abusif.* —T. de Palais; Qui est fait sans pouvoir et au-delà des limites de la juridiction ordinaire, etc. : *Procédure abusive.* Il se place après le subst. —*Sens abusif*, sens donné à un mot contre l'usage.

Abusivement, adv. (*A-bu-zi-ve-man*) D'une manière *abusive.* —En t. de Palais, à tort et sans cause.

Abuter, v. a. (*A-bu-té*) Jeter des quilles auprès d'une boule servant de *but*, pour voir laquelle en sera le plus près et celui qui jouera le premier.

Abuter, v. n. Se dit, en t. de Marine, d'une pièce qui touche du *bout* à quelque chose que ce soit.

Abutilon, s. m. Fausse guimauve, plante dont les fleurs ressemblent à celles de la guimauve, excepté qu'elles sont jaunes.

Abyme, s. m. (*A-bî-me*) Profondeur qui n'a point de fond. V. *Précipice.* —Au fig. L'enfer : *Les Anges rebelles ont été précipités dans l'abyme; le puits de l'abyme; les noirs abymes.* —On dit aussi fig. *Abyme de malheur; abyme de misère*, pour extrême malheur; extrême misère, etc. —Fig. Fond immense et infini : *Les abymes de la sagesse, de la miséricorde divine.* —T. de Blason : Pièce ou meuble de l'écu qui est au centre ou milieu, sans toucher ni charger aucune autre pièce. —Chez les Chandeliers, le vaisseau où ils mettent le suif fondu et où ils trempent leurs mèches. (Du grec *abussos*, formé d'*a* privatif et de *bussos* fond; *qui n'a point de fond.*)

Abymé, ée, part. p. d'*Abymer*, et adj. Précipité dans un *abyme.* —Au fig. Plongé : *Abymé dans la douleur.* —Figur. Ruiné, perdu sans ressource : *Abymé de dettes.*

Abymer, v. a. (*A-bi-mé*) Précipiter dans un *abyme.* Il est peu usité au propre. —Faire périr, ruiner, perdre entièrement.

Abymer, v. n. Tomber dans un *abyme.* —Au fig. Périr.

s'Abymer, v. pr. Se précipiter. —Au fig. S'appliquer profondément à quelque chose : *S'abymer dans l'étude.* —Fig. Se plonger dans.... se livrer entièrement à.... *S'abymer dans sa douleur, dans ses pensées, dans la débauche, etc.*

Acabit, s. m. (*A-ka-bit*) Bonne ou mauvaise qualité d'une chose, sur-tout des fruits. Il est fam. (Du vieux mot lat. *acapitum* achat, dérivé de *acaptare* acheter.)

Acacalis, s. m. Arbrisseau à fleurs papilionacées, qui naît en Egypte.

Acacia, s. m. Arbre de haute tige qui porte des fleurs légumineuses. Il y en a plusieurs espèces. Quelques Ecrivains ne lui donnent point d'*s* au pl. L'*Acad.* dit *plusieurs acacias.* (Du grec *akakia*, formé par réduplication d'*aka* pour *aké* pointe, à cause des épines dont les branches de cet arbre sont semées.)

Acacia, s. m. Petit sac ou rouleau long et étroit que l'on voit sur les médailles du Bas-Empire, dans la main des Empereurs, depuis *Anastase.*

Académicien, s. m. (*A-ka-dé-mi-cien*, en vers *ci-en*) Philosophe de la secte de *Platon.* (Du latin *academicus.*) —Membre d'une compagnie de gens de lettres, etc.

Académie, s. f. (*A-ka-dé-mî-e*) Lieu près d'Athènes, où s'assembloient *Platon* et ses sectateurs. —Compagnie de savans, de gens de lettres ou d'artistes. —Lieu où ils s'assemblent pour y discourir de sciences, de belles-lettres, d'arts libéraux. —Ce mot se prend en plusieurs endroits pour Université. —Aujourd'hui, chacune des principales sections de l'Université de France : *L'Académie de Lyon; l'Académie de Grenoble.* —Lieu où l'on apprend à monter à cheval, à faire des armes, et divers autres exercices. —Maison de jeu. —En Peinture, etc. Imitation d'un modèle vivant dessiné, peint ou modelé. (Du grec *akadêmia* fait du nom d'un citoyen d'Athènes *Académus* ou plutôt *Écademus*, dont la maison fut convertie en une école où *Platon* enseignoit sa doctrine.)

Académique, adj. (*A-ka-dé-mi-ke*) Qui concerne une *académie* : *Discours académique.*

Académiquement, adv. (*A-ka-de-mi-ke-man*) D'une manière *académique.* Il ne se prend guère en bonne part.

Académiste, s. m. (*A-ka-dé-mis-te*) Celui qui dans une *académie*, apprend ses exercices et sur-tout à monter à cheval. Le sens de ce mot est, comme on voit, très-différent de celui d'*Académicien.*

Acagnarder, v. a. (*A-ka-gner-dé*; mouillez le *gn*) Accoutumer à une vie fainéante. Il s'emploie plus souvent comme verbe pronom. *S'acagnarder dans sa terre, auprès d'une femme, etc.* fam. (Suivant *Nicot*, du vieux mot françois *caguard*, lieu exposé au soleil, à l'abri du vent, etc.)

Acajou, s. m. Arbre d'Amérique, du Brésil et des Indes, dont le bois sans aubier et susceptible d'un beau poli, sert à faire des meubles.

Acampte, adj. (*A-kanp-te*) T. d'Optiq. employé par *Leibnitz* pour désigner une surface qui, étant opaque et polie, ne réfléchit

cependant pas la lumière. (De l'*a* privatif grec, et de *kamptos*, frangible, flexible.)

ACANOR, s. m. Espèce de fourneau pour les opérations chimiques.

ACANTABOLE, s. m. (*A-kan-ta-bo-le*) Instrument de Chirurgie en forme de pincette, pour enlever des esquilles, des épines, etc. (Du grec *akantha* épine, et *balló* je jette, je tire; *tire-épine*.)

ACANTHACÉ, ÉE, adj. (*A-kan-ta-cé*) Se dit des plantes épineuses. (Du grec *akantha* épine.)

ACANTHE, s. f. (*A-kan-te*) Plante épineuse qu'on nomme aussi *Branche ursine*. —Ornement d'Architecture, imaginé par *Callimaque*, qui a la figure des feuilles de cette plante. (Du grec *akanthos*, formé de *akantha* épine.)

ACANTHOÏDES, s. f. pl. (*A-kan-to-i-de*) Famille de plantes semblables à l'acanthe. (Du grec *akanthos* acanthe, et *eidos* ressemblance.)

ACANTHOPODE, s. m. (*A-kan-to-po-de*) T. d'ichtyol. Genre de poissons dont les nageoires sont armées de piquans. (Du grec *akantha* épine, et *pous* génit. *podos* pied.)

ACANTHOPOMES, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, dont le principal caractère est d'avoir les *opercules* dentelés ou *épineux*. (Du grec *akantha* épine, et *pôma* couvercle, bouchon, opercule.)

ACARIÂTRE, adj. m. et f. (*A-ka-ri-â-tre*) Bourru, fantasque, colère. Il suit son subst. *Un esprit acariâtre*. (Suivant *Borel*, de *cara* vieux mot françois venu d'Espagne, qui signifioit *visage refrogné*.)

ACARICABA, s. m. Plante du Brésil, dont la racine est un excellent apéritif, et le suc des feuilles un vomitif puissant.

ACARNE, s. m. (*A-kar-ne*) Poisson de mer, nommé en grec *akarnon*. —Chardon à fleur large et jaune. (Du grec *akarna*.)

ACATALECTIQUE, adj. (*A-ka-ta-lek-ti-ke*) Nom donné dans la Poésie ancienne aux vers complets auxquels il ne manquoit rien à la fin, par opposition aux vers *catalectiques*, à la fin desquels il manquoit quelque syllabe. (De l'*a* privatif grec, et de *katalêktikos* incomplet.)

ACATALEPSIE, s. f. (*A-ka-ta-lep-cî-e*) Chez les Anciens, doctrine de quelques philosophes (les *Pyrrhoniens*) qui faisoient profession de douter de tout. —En Médec. maladie qui attaque le cerveau, et ôte la faculté de comprendre une chose, de suivre un raisonnement. (De l'*a* privatif grec, et de *katalambanô* je prends, je saisis; *impossibilité de saisir, de comprendre*.)

ACATALEPTIQUE, adj. et s. m. (*A-ka-ta-lep-ti-ke*) *Philosophes acataleptiques* ou *sceptiques*, qui doutoient de tout. Voy. *Acatalepsie*.

ACATIUM, s. m. (*A-ka-ciome*) T. d'Antiq. Chaloupe ou canot des Anciens. —Nom qu'ils donnoient au grand mât ou au mât du milieu.

ACAULES, adj. f. pl. (*A-kô-le*) T. de Botanique: *Plantes acaules*, dépourvues de tige. (De l'*a* privatif grec, et de *kaulos* tige.)

ACCABLANT, ANTE, adj. (*A-ka-blan*) Qui accable; capable d'*accabler*. —Au fig. Importun; incommode.

ACCABLÉ, ÉE, part. p. d'*Accabler*, et adj. Abattu, surchargé.

ACCABLEMENT, s. m. (*A-ka-ble-man*) État de celui qui est *accablé*. Il s'emploie au fig. ou tout seul, et il ne se dit que du chagrin, de la douleur, de la maladie; ou avec la prép. *de*: *Accablement d'affaires; accablement d'esprit*. Dans cette dernière acception, l'*accablement* qui est un état de l'ame succombant sous le poids de ses peines, dit plus que l'*abattement* qui n'est qu'une langueur que l'ame éprouve à la vue d'un mal qui lui arrive; et moins que le *découragement*, autre foiblesse de l'ame, qui cède aux difficultés et perd le courage nécessaire à l'achèvement d'une entreprise commencée, etc.

ACCABLER, v. a. (*A-ka-blé*) Abattre par trop de charge, ou fig. à force de coups, de maux, d'affaires, d'embarras. Il se prend aussi en bonne part: *Accabler quelqu'un de faveurs, de graces, de caresses*, l'en combler: à la différence d'*opprimer*, qui se prend toujours en mauvaise part, et signifie *accabler* par force, par violence.

ACCALMIE *ou* CALMIE, s. f. T. de Marine: Les instans, dans un coup de vent, où les vents et la mer tombent un peu.

ACCAPAREMENT, s. m. (*A-ka-pa-re-man*) Monopole sur les denrées.

ACCAPARER, v. a. (*A-ka-pa-ré*) Faire amas de denrées pour les vendre plus cher. (Du latin *ad-parare*, acheter beaucoup, acheter sans vendre.)

ACCAPAREUR, s. m. (*A-ka-pa-reur*) Monopoleur. C'est un mot nouveau.

ACCASTILLAGE, subst. m. (*A-kas-ti-lla-je*; mouillez les deux *l*) Le château de l'avant et celui de l'arrière du vaisseau. (De l'ital. *castello*, ou de l'espagnol *castillo*, dérivé du latin *castellum*, diminutif de *castrum* château.)

ACCASTILLÉ, ÉE, adj. Accompagné de ses deux châteaux. Voy. *Accastillage*.

ACCÉDER, v. n. (*Ak-cé-dé*) Entrer dans des engagemens déjà contractés par d'autres Puissances: *Accéder à un traité*. On ne dit point *accéder à un parti*. Il prend pour auxiliaire *avoir*, et jamais *être*. (Du latin *accedere*, formé de *ad* à, et de *cedere* consentir.)

ACCÉLÉRATEUR, TRICE, adj. (*Ak-cé-lé-rateur*) Qui *accélère*: *Muscles accélérateurs*. *Force accélératrice*, en Mécanique, la force ou cause qui accélère le mouvement d'un corps.

ACCÉLÉRATION, s. f. (*Ak-cé-lé-ra-cion*, en vers *ci-on*) Augmentation de vitesse: *Accélération de mouvement*. —Prompte expédition: *Accélération de l'ouvrage, des affaires*.

Accélération diurne des étoiles, en termes d'Astron. la quantité dont leurs levers et leurs couchers avancent chaque jour, ainsi que leurs passages au méridien. Elle est de 3.′ 56.″ —*des planètes*, mouvement propre des planètes d'occident en orient, lequel, respectivement à la terre, paroît plus grand qu'il ne l'est en effet.

ACCÉLÉRER, v. a. (*Ak-cé-lé-ré*) Augmenter la vitesse; hâter, presser. Voyez *Hâter*. (Du latin *accelerare*, formé de *ad* augmentatif, et de *celer*, vite.)

ACCENSE, s. f. (*Ak-san-ce*) T. de Jurispr. Dépendance d'un bien. *Ce pré est une accense*

de ma ferme. (Du latin *ad* auprès, et *census* biens, revenus, etc.)

Accenses, s. m. pl. (*Ak-san-ce*) Officiers publics à Rome, dont la fonction répondoit à celle de nos Huissiers. (Du lat. *accire* appeler, mander, convoquer.)

Accenser, v. a. (*Ak-san-cé*) T. d'Economie rurale : 1.° Joindre un bien à un autre comme une dépendance. —2.° Joindre un objet d'administration rurale à un autre : *J'ai accensé plusieurs bouquets de bois à une coupe.* —En Economie politique, réunir sous la même division : *Ces deux villages ressortissoient de différens tribunaux, on les a accensés au même.*

Accent, s. m. (*Ak-san*) Elévation plus ou moins forte de la voix sur certaines syllabes. —Manière de prononcer les syllabes d'un mot : *Accent gascon ; accent normand.* —Petite marque qui se place sur les voyelles. (Du latin *accentus*, formé de *ad* proche, vers, et de *cantus* chant ; *juxtà cantum*, qui approche du chant.)

Accens, au plur. s'emploie en Poésie pour sons : *Les doux accens de sa voix ; tristes accens ; accens plaintifs.*

Accentuer, v. a. (*Ak-san-tu-é*) Marquer une syllabe d'un *accent*. Il s'emploie aussi comme verbe neutre et sans régime : *Il ne sait pas accentuer.*

Acceptable, adj. (*Ak-cèp-ta-ble*) Qu'on peut *accepter*. Il se dit plus ordinairement avec la negative : *Ces conditions ne sont pas acceptables.*

Acceptant, ante, s. m. et f. (*Ak-cèp-tan*) Celui qui *accepte*, qui reçoit, qui agrée.

Acceptation, s. f. (*Ak-cèp-ta-cion*, en vers *ci-on*) Action d'*accepter*, de recevoir : *Acceptation d'une donation, d'une lettre de change.* —Action d'*accepter*, d'agréer ; de témoigner qu'une chose nous est agréable.

Accepter, v. a. (*Ak-cèp-té*) Recevoir, agréer ce qui nous est offert. (Du latin *accipere*, fait de *ad* à, vers, et de *capere* prendre ; *agréer ce qui nous est présenté.*)

Accepter une lettre de change, promettre par écrit de la payer. —*un défi*, s'engager à faire une chose dont on nous a défiés. —*J'en accepte l'augure*, je souhaite que la chose arrive comme on me le fait espérer.

Accepteur, s. m. T. de Banque : Celui qui *accepte* une lettre de change.

Acception, s. f. (*Ak-cèp-cion*, en vers *ci-on*) Egard qu'on a pour quelqu'un préférablement à un autre d'un mérite égal. Il n'a d'usage que dans cette phrase : *Faire acception de personnes.* —Signification d'un mot ; sens dans lequel il est pris.

Accès, s. m. (*Ak-sè*) Abord ; facilité ou difficulté d'approcher d'un lieu ou d'une personne. —Dans les élections de Papes, changement de parti d'un ou de plusieurs Cardinaux qui retirent le premier suffrage qu'ils avoient donné pour le réunir à celui d'autres Cardinaux. —En Médec. 1.° Emotion de la fièvre, et tout le temps qu'elle dure sans intermission. —2.° Retour périodique d'une maladie. —Fig. Mouvement intérieur et passager qui produit quelque action : *Accès de libéralité, accès de dévotion.* (Du latin *accessus*, formé de *ad* à, vers, et de *cedere* venir, accourir, approcher, survenir.)

Accessible, adj. (*Ak-ce-ci-ble*) Qui peut être abordé ; dont on peut approcher. Il se dit des lieux et des personnes.

Accession, s. f. (*Ak-cè-cion*) Consentement par lequel on entre dans un engagement déjà contracté par d'autres Puissances : *Acte d'accession.* —T. de Palais : Action d'aller dans un lieu : *Le Juge a ordonné une accession de lieu.* —Union d'une chose à une autre ; accroissement : *S'approprier un fonds par droit d'accession.* —Avènement : *Accession au trône.*

Accessit, s. m. (*Ak-cè-cite*) T. de Collége, emprunté du latin, où il signifie *il a approché* : Récompense donnée à l'écolier qui a le plus approché du prix.

Accessoire, s. m. (*Ak-cè-soâ-re*) Ce qui suit ou accompagne le principal. On le dit aussi adjectivement : *Idée accessoire.*

Accessoires, s. m. pl. T. d'Anatomie : Nerfs qui naissent de la moëlle du cou. —En t. de Pharmacie, changemens qui arrivent à un médicament par des choses extérieures, et qui augmentent ou diminuent sa vertu. —En Peint. objets qui dans un tableau, ne font qu'accompagner l'objet principal ; qui, à la rigueur, pourroient ne pas entrer dans la composition, ou dont la place n'y est pas indispensablement assignée.

Accident, s. m. (*Ak-ci-dan*) Malheur ; chose fâcheuse qui arrive. —Cas fortuit ; événement imprévu. Sa signification doit être alors déterminée par une épithète : *Heureux accident, accident favorable.* V. *Evénement.* —En Medecine, symptôme ; ce qui accompagne une maladie, ou qui survient et qui cesse avec la cause. —En Musique, les dièses, bémols ou bécarres qui n'appartiennent pas au mode principal d'un morceau ; par opposition à ceux qui lui étant essentiels, s'écrivent toujours à la clef. —En Philosophie, ce qui est en telle sorte dans un sujet, qu'il peut n'y être pas sans que le sujet soit détruit. (Du lat. *accidere*, formé de *ad* à, vers, auprès, et de *cadere* tomber.)

Accidens, pl. La figure, la couleur, la saveur, etc. qui, suivant les Catholiques, resten[t] après la consécration dans le sacrement d[e] l'Eucharistie.

Accidens de lumière, en Peinture, effets que par quelque disposition ou circonstance imprévue, produisent dans la nature ou dans u[n] tableau, des rayons de lumière plus éclata[nts] qu'à l'ordinaire, et qui forment, en contrasta[nt] avec l'ombre, une opposition marquée.

Par accident, par malheur ou par hasard.

Accidentel, elle, adj. (*Ak-ci-dan-tè-le*) T. de Philosophie : Qui n'est que p[ar] *accident* dans un sujet. —En Musique, [:] *Dièses, bémols accidentels.* V. au mot *Accide[nt]* —2.° *Lignes accidentelles*, celles qu'on ajou[te] à la portée, pour placer les notes qui passe[nt] son étendue. —Dans la Perspective, *poi[nt] accidentel*, point dans la ligne horizontale, [où] les projections des lignes parallèles entre elle[s] mais non perpendiculaires à la peinture, [se] rencontrent.

Accidentellement, adv. (*Ak-ci-dan-te-*

man) T. de Philosophie : Par *accident*. —Par *accident*, par hasard. Il se dit plus proprement d'un événement fâcheux, et diffère par-là de *fortuitement*.

Accioca, s. f. Herbe du Pérou, qui n'est connue que parce qu'on la substitue au thé du Paraguai.

Accise, s. f. (*Ak-ci-ze*) Taxe sur les boissons en Angleterre, en Hollande, etc. (De l'allem. *accys*, dont les Anglois ont fait *excise*.)

Acclamateur, s. m. Celui qui fait des *acclamations*. C'est un mot nouveau qu'il seroit utile de conserver.

Acclamation, s. f. (*A-kla-ma-cion*, en vers *ci-on*) Cri de joie, d'applaudissement. Il s'emploie ordinairement au pl. *Faire des acclamations a....* —Sorte d'élection qui a lieu lorsque les voix des Electeurs se réunissent tout d'un coup sur une même personne : *Il a été élu par acclamation*. On dit, dans le même sens, qu'une loi a été *reçue par acclamation*, lorsqu'elle a été reçue aussitôt que proposée. (Du latin *acclamo*, formé de *ad* à, vers, et de *clamo* je crie, j'applaudis.)

Acclamper, v. a. (*A-klan-pé*) T. de Marine : Fortifier un mât, une vergue, en y attachant des pièces de bois par les côtés. C'est la même chose que *jumeler*.

Acclimaté, ée, adj. (*A-kli-ma-té*) Accoutumé au *climat*. C'est un mot nouveau employé par *Raynal*, et passé en usage.

s'Acclimater, v. réfl. (*s'A-kli-ma-té*) S'accoutumer au *climat*.

Accointance, s. f. (*A-koein-tan-se*) Habitude ; liaison familière. C'est un vieux mot, encore usité dans le style badin. (Du latin *ad* augmentatif, et *comitari* accompagner.)

s'Accointer, pour hanter, fréquenter, est entièrement hors d'usage.

Accoisement, s. m. (*A-koa-ze-man*) T. de Méd. Calme : *L'accoisement des humeurs*. (Du vieux mot françois *coi*, dérivé par corruption du latin *quietus* paisible, tranquille.)

Accoiser, v. a. (*A-koa-zé*) Calmer les humeurs.

Accolade, s. f. (*A-ko-la-de*) Embrassement : *Ils firent de grandes accolades*. Il est famil. —Une des principales cérémonies de la réception des anciens Chevaliers : *Donner l'accolade*. —Trait de plume qui, dans un compte, etc. joint plusieurs articles. —En Musique, trait perpendiculaire aux lignes, tiré à la marge d'une partition, et par lequel on joint ensemble les portées de toutes les parties. —T. de Rôtisseur : *Accolade de lapereaux*, deux lapereaux joints ensemble, prêts à rôtir. (Du latin *ad* à, vers, et de *collum* col ou cou; embrassement.)

Accolé, ée, part. p. d'*Accoler*, et adj. Se dit, en t. de Blason, de deux choses attenantes et jointes ensemble.

Accolement, s. m. Voy. *Accotement*.

Accoler, v. act. (*A-ko-lé*) Embrasser ; se jeter au *cou* de quelqu'un. Il est fam. —T. de Commerce : Faire en marge d'un compte, un trait de plume, pour indiquer que plusieurs articles sont compris dans une même supputation. —En t. d'Archit. tortiller ou entrelacer quelques branches de feuillage ou d'ornement, autour du fût d'une colonne, du tronc d un arbre. —Il s'emploie aussi dans le Blason : Voy. *Accolé*. *Accoler la vigne*, la relever et la lier à l'échalas.

Accommodable, adj. (*A-ko-mo-da-ble*) Qui se peut accorder, ajuster, en parlant d'un différend, d'un procès.

Accommodage, s. m. (*A-ko-mo-da-je*) Apprêt des viandes. —Arrangement des cheveux, d'une perruque.

Accommodant, ante, adj. (*A-ko-mo-dan*) Complaisant ; qui est facile ; qui se fait aisément à tout.

Accommodé, ée, part. p. d'*Accommoder*, et adj. Ajusté ; propre ; en ordre. —Riche ; qui a tout ce qu'il lui faut ; à son aise. L'*Acad.* n'emploie ce mot en ce sens que dans le style fam. avec une prép. négative et un régime : *Il est mal accommodé*, *peu accommodé des biens de la fortune*.

Accommodement, s. m. (*A-ko-mo-de-man*) Ajustement, agencement qu'on fait en quelque lieu pour sa *commodité*. —Accord, traité pour terminer un différend. Réconciliation.

Accommoder, v. a. (*A-ko-mo-dé*) Procurer de la *commodité* ; être propre à quelqu'un, être à sa bienséance. —Conformer; faire convenir; faire cadrer : *Accommoder la religion à ses intérêts*. —Arranger ; agencer ; ajuster. Il s'emploie quelquefois par ironie dans un sens tout contraire, et signifie *maltraiter de coups ou de paroles ; en user mal avec....* —Rétablir ; mettre en meilleur état, en meilleur ordre. —Apprêter les viandes. Il se dit, ou neutralement : *Accommoder à manger*, ou activement : *Il accommode bien le poisson*. —Bien traiter ses chalands ; ne pas leur vendre trop cher, en parlant d'un Marchand ; bien traiter ses hôtes, en parlant d'un Aubergiste, etc.

s'Accommoder, v. pron. Se conformer à.... se servir de.... —Se trouver bien d'une chose, d'une personne; en être content. —User d'une chose, en se l'appropriant; en user comme du sien. —Se finir paisiblement, se terminer en bien : *Cette affaire s'est accommodée*. —S'accorder, après avoir été brouillés. —Prendre ses *commodités*. Dans ces trois derniers sens, il s'emploie sans régime.

Accompagnateur, s. m. (*A-kon-pa-gnateur* ; mouillez le *gn*) Celui qui *accompagne* la voix avec quelque instrument. *Accompagnatrice* n'est pas encore généralement reçu.

Accompagné, ée, part. p. d'*Accompagner*, et adj. —Se dit, en t. de Blason, 1.° Des pièces honorables ou du premier ordre, auxquelles sont jointes d'autres pièces réputées de moindre valeur : *D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable*. —2.° Du lion, de l'aigle, etc. lorsque quelques meubles ou pièces se trouvent en séantes positions au-dessus, au-dessous ou aux côtés.

Accompagnement, s. m. (*A-kon-pa-gne-man* ; mouillez le *gn*) Ce qui est joint à quelque chose; ce qui *accompagne* quelque sujet, quelque personne. —En Musique, on le dit de la modulation et des accords des instrumens dont on accompagne la voix. *Accompagnement figuré* ; celui dans lequel l'orchestre procède par des marches qui lui sont particulières et distinctes de celles du chant. —En

Peinture, les objets ajoutés aux figures principales pour l'ornement ou la vraisemblance. —En t. de Blason, c'est ce qui est autour de l'écu, et lui sert d'ornement.

ACCOMPAGNER, v. a. (*A-kon-pa-gné*; mouillez le *gn*) Faire *compagnie* à.... Aller de *compagnie* avec....—Suivre par honneur.—Conduire par civilité. Dans les deux dernières acceptions, *accompagner* diffère d'*escorter*, en ce qu'on *accompagne* par égard pour faire honneur, ou par amitié pour le plaisir d'être ensemble; au lieu qu'on *escorte* par précaution, pour empêcher les accidens qui pourroient arriver, pour garantir d'une insulte, etc. *Girard.* —Être joint à..... —Joindre, ajouter une chose à une autre : *Accompagner un bienfait de manières obligeantes.* —Assortir, convenir. Il prend alors l'adverbe *bien* : *Cette coiffure accompagne bien son visage.* —Il se dit aussi, en Musique, des instrumens qui accompagnent la voix. (De l'italien *accompagnare*, qui a la même signification.)

S'accompagner de quelqu'un; mener quelqu'un avec soi. —On dit absolument *s'accompagner*, lorsqu'en chantant on fait soi-même des accords sur un instrument.

ACCOMPLI, IE, part. p. d'*Accomplir*, et adj. Achevé, fini. —Excellent, parfait : avec cette différence, dit l'Abbé *Girard*, qu'*accompli* ne se dit guère qu'à l'égard des personnes, et toujours en bonne part; au lieu que *parfait*, 1.° s'applique non-seulement aux personnes, mais encore aux choses; 2.° s'emploie souvent en mauvaise part, comme modification augmentative, pour grossir une qualité désavantageuse.

ACCOMPLIR, v. act. (*A-kon-plir*) Achever tout-à-fait : *Accomplir le temps de son bail.* —Effectuer : *Accomplir sa promesse.* —Observer, exécuter : *Accomplir la loi, etc.* Voy. *Observer.* (Du latin *ad* augmentatif, et *complere* remplir, compléter.)

s'ACCOMPLIR, v. pr. Il ne s'emploie que dans le sens de s'effectuer : *Les prophéties se sont accomplies; le traité n'a pu s'accomplir.*

ACCOMPLISSEMENT, s. m. (*A-kon-pli-ce-man*) Achèvement parfait. —Exécution entière : *L'accomplissement de la loi, de vos desseins, etc.* Il ne se met jamais au plur.

ACCON, s. m. (*A-kon*) Petit bateau à fond plat pour aller sur la vase. On l'appelle aussi *Chalon.*

ACCORD, s. m. (*A-kor*; le *d* ne se prononce jamais) Consentement donné à une chose : *Je suis*, ou *je tombe*, ou *je demeure d'accord de cela.* V. *Consentir.* —Union d'avis et de sentimens : *Etre d'accord*, sans régime; ou *être d'accord avec....* —En t. de Commerce, conformité avec les écritures, les livres : *J'ai trouvé votre compte d'accord.* —Bonne intelligence; union : *Ils vivent dans un accord parfait.* —Convention; accommodement : *Faire un accord.* —En Peinture, effet général et satisfaisant qui, dans un tableau, résulte principalement de la disposition des couleurs, du choix qu'en a fait l'artiste, de leur dégradation, et de l'harmonie du clair-obscur combinée avec celle du coloris. —En Archit. proportion juste entre toutes les parties d'un édifice. —En Musique, union de deux ou plusieurs sons entendus à la fois, et formant un tout harmonieux. —En Poésie, *les accords de la lyre*, l'ode; *d'agréables accords*, des vers agréables; *de tristes accords*, une élégie, etc. (De l'italien *accordare*, dérivé de la prép. lat. *ad* à, et de *corda*, pris du grec *chordè*, corde d'instrument.)

Accord parfait (Musique), composé de tierce et de quinte : les Italiens l'appellent *triade harmonique.* —*Accord faux*, dont les intonations ne sont pas justes. —*Faux accord*, celui qui est mal composé, dont les sons ne forment pas un tout harmonique. —*Instrument d'accord*, monté au ton où il doit l'être. —*Mettre d'accord*, accorder.

ACCORDS, s. m. pl. Assemblée de parens et d'amis, pour la lecture et la signature d'un contrat de mariage.

D'ACCORD, interj. J'y consens; je l'avoue, etc.

ACCORDAILLES, s. f. plur. (*A-kor-dd-glie*; mouillez *gl*) Articles de mariage *accordés* et signés par les parties. Il est popul. On dit plus souvent et mieux *accords.*

ACCORDANT, ANTE, adj. (*A-kor-dan*) T. de Musique : Qui *s'accorde* bien.

ACCORDÉ, ÉE, part. p. d'*Accorder*, et adj. Accommodé, pacifié, etc.

ACCORDÉ, ÉE, s. m. et f. Celui et celle qui ont promis et reçu foi de mariage. Au sing. il ne se dit guère qu'au fém.

ACCORDER, v. a. (*A-kor-dé*) Mettre d'*accord.* —Concilier : avec cette différence, selon l'Abbé *Girard*, qu'*accorder* suppose contestation ou contrariété, et que *concilier* ne suppose qu'éloignement ou diversité : *On accorde les différends, on concilie les esprits.* —En Musique, mettre des voix ou des instrumens dans une juste et agréable conformité de sons. —Conceder : *Accordez-moi cette grâce; les Dieux ne lui ont pas accordé de revoir sa patrie.* —Reconnoître pour vrai : *J'accorde le principe; j'accorde que cela est.* —T. de Gram. Faire convenir selon les règles : *Accorder l'adjectif avec le substantif.*

s'ACCORDER, v. pron. Convenir; se mettre d'*accord* : *S'accorder à un arrangement*, *à payer une somme, etc. S'accorder avec quelqu'un sur une chose.* On dit aussi absolument *s'accorder.* —Vivre en bonne intelligence. —Avoir de la convenance, du rapport.

ACCORDEUR, s. m. (*A-kor-deur*) Celui qui fait métier d'*accorder* les orgues, les clavecins, etc.

ACCORDOIR, s. m. (*A-kor-doar*) Outil de Luthier ou de Facteur, pour *accorder* les instrumens de musique.

ACCORE *ou* ECORE, adj. T. de Marine : *Côte accore*, fort escarpée.

ACCORE, s. m. (*A-ko-re*) T. de Marine : Espèce d'étai pour soutenir les vaisseaux en construction ou dans les bassins.

ACCORER, v. a. (*A-ko-ré*) T. de Marine : Poser des *accores.* —Ce terme est souvent employé au figuré pour *appuyer*, *soutenir* : *Accorez bien les cuisines, les fours, les coffres, etc.*

Acconné, **ée**, adj. (*A-kor-né*) T. de Blason. Il se dit des animaux dont les *cornes* sont d'un autre émail que le corps de l'animal.

Accort, **orte**, adj. (*A-kor*) Complaisant; doux; qui s'accommode à l'humeur des autres. Ce mot paroît vieux, et ne s'emploie plus que dans le style familier. — Suivant *Trév.* il signifioit aussi adroit, habile à trouver des expédiens. (De l'italien *accorto*.)

Accostable, adj. (*A-kos-ta-ble*) Facile à aborder. Il est fam. et ne s'emploie guère qu'avec la négative: *Cet homme n'est pas accostable*.

Accosté, **ée**, part. p. d'*Accoster*, et adj. —Se dit, en t. de Blason, du pal, de la bande et de la barre, qui ont à leurs *côtés* d'autres pièces moindres.

Accoster, v. a. (*A-kos-té*) Aborder quelqu'un pour lui parler. Il est fam. Voy. *Joindre*. —En t. de Marine, se mettre à *côté*, aller du *côté*: *Accoster la terre*, aller trop du *côté* de la terre; *Accoster un vaisseau*, *un quai*, se ranger à *côté* du vaisseau ou le long du quai. (Du latin *ad* à, vers, et *costa* côte.)

s'**Accoster**, v. pr. *S'accoster de quelqu'un*, le hanter, le fréquenter. Il est fam. et se prend ordinairement en mauvaise part. —S'approcher de quelqu'un pour lui parler: il est également familier.

Accotement, s. m. (*A-ko-te-man*) En t. de Ponts et Chaussées, espace de terrain entre les bordures du pavé ou l'aire de gravier, et les fossés d'un chemin: on l'appelle aussi *Berme*.

Accoter, v. a. (*A-ko-te*) Appuyer: *Accoter sa tête*; *s'accoter sur une chaise*. Il est famil. (Du latin *ad* à, et *costa* côté.)

Accoter, v. n. T. de Marine: Se coucher sur le *côté* par la force du vent.

Accotoir, s. m. (*A-ko-toar*) Appui. L'*accotoir* sert à s'appuyer de *côté*; et l'*accoudoir*, à s'appuyer en avant. —En t. de Marine, appui, étai pour les vaisseaux en construction.

Accouchée, s. f. (*A-kou-che-e*) Femme qui a fait ses *couches*, qui vient de mettre un enfant au monde.

Accouchement, s. m. (*A-kou-che-man*) L'action de mettre un enfant au monde; Enfantement. —Il se dit aussi figur. et famil. des productions de l'esprit.

Accoucher, v. n. (*A-kou-ché*) Mettre un enfant au monde. Il prend l'auxiliaire *être*: *Sa femme est accouchée*. —Fig. et famil. Produire quelque ouvrage d'esprit: *Il est accouché d'un gros livre*. (Du latin *accubare*, formé de *ad* augmentatif, et de *cubare* être couché.)

Accoucher, v. a. Aider à mettre un enfant au monde. Il prend l'auxiliaire *avoir*: *Cette Sage-femme a accouché ma sœur*.

Accoucheur, s. m. (*A-kou-cheur*) Celui dont la profession est d'*accoucher* les femmes.

Accoucheuse, s. f. Voy. *Accoucheur*. On dit plus communément *Sage-femme*.

s'**Accouder**, v. r. (*s'A-kou-dé*) S'appuyer du *coude*: *Il s'accoude sur la table*.

Accoudoir, s. m. (*A-kou-doar*) Appui pour le *coude*. Voyez *Accotoir*.

Accouer, v. act. (*A-kou-é*) T. de Chasse: Frapper le cerf au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret.

Accouple, s. f. (*A-kou-ple*) T. de Chasse: Lien dont on attache les chiens de chasse, ou *deux à deux*, ou quelquefois trois à trois.

Accouplement, s. m. (*A-kou-ple-man*) Assemblage. Il ne se dit que des animaux. —Conjonction de deux animaux, mâle et femelle, pour la génération.

Accoupler, v. act. (*A-kou-plé*) Joindre deux choses ensemble. —Mettre deux bœufs ensemble sous le joug. —Apparier le mâle et la femelle pour la génération. (Du latin *copulare*, dont les Italiens ont fait *accopiare*, joindre deux choses ensemble.)

Accoupler ses dames, au Trictrac, les disposer deux à deux sur une flèche.

s'**Accoupler**, v. récip. Se joindre pour la génération, en parlant des animaux.

Accourcir, v. a. (*A-kour-cir*) Rendre plus *court*; diminuer de la longueur: *Accourcir son chemin*, prendre un chemin plus *court*.

Accourcir la bride dans la main, en t. d'Équitation, tirer les rênes par le bouton avec la main droite, en les faisant couler dans la main gauche, et les ressaisir ensuite avec celle-ci. —*le trait*, en t. de Vénerie, le déployer à demi ou tout-à-fait, pour tenir le limier.

s'**Accourcir**, v. pron. Devenir plus *court*.

Accourcissement, s. m. (*A-kour-ci-ce-man*) Diminution de longueur. Il n'est guère usité qu'en parlant d'un chemin et des jours. Il a le sens passif, et se dit de ce qui est *accourci*.

Accourir, v. n. sur *Courir*. On dit aux temps composés: *J'ai accouru* ou *je suis accouru*. (*A-kou-rir*) Se rendre vîte vers quelqu'un ou dans quelque lieu: *Accourir pour combattre*, *etc.* et non pas *accourir combattre*. —Aller à la hâte, avec promptitude. —Fig. Prendre la voie la plus propre à ses desseins: *Accourir à l'immortalité par la vertu*. En ce sens, *courir* vaut mieux. (Du latin *ad* à, vers, et *currere* courir.)

Accourres, s. f. pl. (*A-kou-re*) T. de Chasse: Plaines entre deux bois, où l'on place les dogues et lévriers qui doivent coiffer l'animal au débucher.

Accourse, s. f. (*A-kour-ce*) T. d'Archit. Galerie extérieure qui sert à établir des communications entre différens appartemens, etc. (Du lat. *ad* à, vers, et *currere* courir.) —En t. de Marine, Voyez *Coursive*.

Accoursie, s. f. (*A-kour-ci-e*) T. de Marine: Passage dans le fond de cale pour aller de la poupe à la proue.

Accouru, **ue**, part. p. d'*Accourir*. Bossuet a employé ce mot adjectivement: *Athalie accourue au bruit*. Il eût été plus régulier de dire *étant accourue*.

Accoutré, **ée**, part. p. d'*Accoutrer*, et adj. On dit proverbialement qu'*un homme est bien accoutré*, *qu'il est accoutré de toutes pieces*, pour dire qu'il a été fort maltraité.

Accoutrement, s. m. (*A-kou-tre-man*) Habillement, ajustement. Il est vieux.

Accoutrer, v. act. (*A-kou-tré*) Habiller, ajuster, parer. On dit aussi *s'accoutrer*. Il est familier. (Du lat. *ad* augmentatif, et *cultura* culture.)

Accoutumance, s. f. (*A-kou-tu-man-ce*)

Coutume, habitude. Il est fâcheux que ce mot vieillisse; l'idée qu'il exprime n'est rendue exactement par aucun autre.

ACCOUTUMÉ, ÉE, part. p. d'*Accoutumer*, et adj. Habitué : *Accoutumé à la fatigue, à travailler, etc.* Avec l'auxiliaire *être* et suivi de la prép. *de*, il marque une habitude forcée : *Il est accoutumé d'être malade.* —Ordinaire, usité : *A sa maniere accoutumée.* Il ne se dit point des personnes.

Avoir accoutumé de.... Avoir coutume, être dans l'habitude de.... Il se dit des personnes et des choses : *Ces arbres avoient accoutumé de donner beaucoup de fruit.* Avoir coutume, ne se dit que des personnes.

A L'ACCOUTUMÉE, adv. A l'ordinaire. Il est familier.

ACCOUTUMER, v. act. (*A-kou-tu-mé*) Faire prendre une *coutume*; donner une habitude : *Accoutumer au froid, au chaud*, etc.

s'ACCOUTUMER *à*.... v. pron. Prendre l'habitude de....

ACCOUVÉ, ÉE, adj. (*A-kou-vé*) Qui garde le coin du feu. Il est fam. (Suivant *Nicot*, du latin *incubitare* fréquentatif de *incubare*, être couché sur, couver.)

ACCRAVANTER, v. a. (*A-kra-van-té*) Accabler, écraser. Il est vieux. (Du lat. *aggravare*, surcharger.)

ACCRÉDITÉ, ÉE, part. p. d'*Accréditer*, et adj. Qui a du *crédit*, qui est estimé, qui a de l'autorité. Il suit toujours le substantif.

ACCRÉDITER, v. a. (*A-kré-di-té*) Donner du *crédit*; mettre en *crédit*. —Au fig. donner cours à une nouvelle; autoriser une calomnie, etc. (Du lat. *accredere*, formé de *ad*, *cor* et *dare*; ajouter foi; mettre en crédit, en réputation.)

Accréditer un Ministre, un Envoyé, un Ambassadeur; en t. de Diplomatie, c'est de la part d'une Puissance, autoriser sa mission auprès d'une autre Puissance.

s'ACCRÉDITER, v. réc. S'acquérir du *crédit*.

ACCRÉTION, s. f. T. de Médecine et de Physique : Augmentation, accroissement.

ACCROC, s. m. (*A-krok*) Déchirure que fait ce qui *accroche*. —Il se dit aussi de la chose qui accroche : *J'ai rencontré un accroc qui a déchiré mon habit.* —Fig. et fam. Obstacle; retardement; difficulté.

ACCROCHE, s. f. (*A-kro-che*) Difficulté, embarras dans une affaire. Il est familier.

ACCROCHEMENT, s. m. (*A-kro-che-man*) L'action d'*accrocher* ou l'effet de cette action. Il est peu usité, si ce n'est en Physique : *L'accrochement des atômes.*

ACCROCHER, v. act. (*A-kro-ché*) Attacher à un *croc*, à un clou à *crochet*, etc. —Joindre un vaisseau ennemi pour le combattre. —Fig. Retarder; mettre obstacle. —Fig. et famil. Attraper par adresse; gagner par finesse.

s'ACCROCHER, v. pron. S'attacher, s'arrêter à quelque chose que ce soit. —Au fig. s'attacher à la fortune d'un Prince, etc. Il est famil.

ACCROIRE, v. n. (*A-kroâ-re*) Il n'est usité qu'avec *faire*, et toujours à l'infinitif : *Faire accroire.* Il prend alors un sens actif : *Il lui a fait accroire cette fable.* —On dit aussi *faire accroire que....* il signifie, faire *croire* une chose fausse, et qu'on sait être telle. —Avec *en, faire accroire* est neutre, et signifie également tromper, en imposer : *En faire accroire à quelqu'un.*

S'EN FAIRE ACCROIRE, v. réc. S'enorgueillir, avoir de soi meilleure opinion qu'on ne doit.

ACCROISSEMENT, s. m. (*A-kroâ-ce-man*) Augmentation sensible d'un corps en sa propre substance. —T. de Poésie : Augmentation de syllabes. —Au fig. augmentation de fortune, de prospérité, etc. —En Médec. augmentation d'une maladie. —En Jurisprud. droit par lequel une portion vacante par la mort ou l'absence d'un associé, d'un collégataire, etc. est jointe et réunie à la portion possédée par un autre.

Calcul des accroissemens, en Algèbre, celui où l'on considère les rapports des quantités après qu'elles sont formées, c'est-à-dire où l'on emploie des quantités finies, au lieu de quantités infiniment petites.

ACCROÎTRE, v. a. sur *Croître* (*A-kroâ-tre*) Augmenter; rendre plus grand : *Accroître son bien.* (Du latin *ad* augmentatif, et de *crescere* croître.)

ACCROÎTRE, v. n. Augmenter; devenir plus grand : *Son revenu accroît tous les jours.* Il prend indifféremment *être* ou *avoir* pour auxiliaire; cependant *être* est préférable pour éviter l'hiatus au prétérit composé. —En t. de Droit, *une chose accroît à quelqu'un*, lorsqu'elle revient au profit de quelqu'un.

s'ACCROÎTRE, v. réc. S'augmenter.

ACCROUPI, IE, part. de *s'Accroupir*, et adj. —Se dit en t. de Blason, 1.° Du lion et de divers autres animaux, lorsqu'ils sont assis : 2.° Des lapins et des lièvres qui sont ramassés; ce qui est leur posture ordinaire lorsqu'ils ne sont pas courans.

ACCROUPIE, s. f. (*A-krou-pî-e*) Plante. Voyez *Mâche*.

s'ACCROUPIR, v. r. (*s'A-krou-pir*) Se baisser sur le derrière pour s'y reposer. Voy. *Croupe*.

ACCROUPISSEMENT, s. m. (*A-krou-pi-ce-man*) Etat d'une personne *accroupie*.

ACCRU, UE, part. p. d'*Accroître*, et adj. (*A-kru, krû-e*) Augmenté.

ACCRUE, s. f. (*A-krû-e*) T. de Coutume. Il se dit d'une terre sur laquelle un bois s'est étendu au-delà de la lisière.

ACCRUES, s. f. pl. En t. de Pêche, fausses mailles, ou mailles surnuméraires qu'on fait à un filet dont on veut augmenter la largeur. On dit à peu près dans le même sens, en t. de Chasse, *jeter des accrues aux filets*, faire des boucles au lieu de mailles pour accrocher les filets.

ACCUEIL, s. m. (*A-keuil;* mouillez l'*l* finale) Réception bonne ou mauvaise qu'on fait à quelqu'un. *Faire accueil*, se prend toujours en bonne part, et signifie faire une réception civile et honnête.

ACCUEILLIR, v. a. (*A-keu-glir;* mouill. les *l*) Recevoir bien ou mal quelqu'un qui vient à nous. —Employé sans épithète, il a la même signification que *faire accueil.* —Il se dit fig. des accidens fâcheux qui surviennent : *Etre accueilli de la tempête; la misère, la pauvreté l'ont accueilli.* (Du lat. *adcolligere*, fait

de *ad* augmentatif, et de *colligere* recueillir.)

Accul, s. masc. (*A-kule*) Lieu étroit et bouche d'où l'on ne peut sortir. On le dit surtout de l'enfoncement d'une baie. —Piquets enfoncés en terre, pour retenir le canon, lorsqu'il recule après avoir tiré.

Acculé, ée, part. p. d'*Acculer*, et adj. Se dit en t. de Blason, 1.° D'un cheval, etc. renversé en arrière, de manière qu'il semble porter sur le derrière; 2.° De deux canons sur leurs affûts, dont les *culasses* sont opposées l'une à l'autre.

Varangues acculees, en t. de Marine, celles qui forment un angle aigu, peu different du droit. Lorsque cet angle est obtus, en se rapprochant egalement du droit, on dit *varangues demi-acculées*.

Acculement, s. m. (*A-ku-le-man*) T. de Marine: Quantité dont les extrémités des varangues sont élevées au dessus de la quille.

Acculer, v. a. (*A-ku-lé*) Pousser et serrer dans un coin; pousser en un endroit d'où l'on ne peut aller plus loin. —*Acculer un soulier* est un gasconisme: il faut dire *éculer*.

Acculer, v. n. T. de Marine qui se dit d'un vaisseau lorsque, dans les mouvemens de tangage, il est frappé par la mer au-dessous de son arcasse.

s'Acculer, v. pr. Se ranger, se serrer dans un coin. —Se mettre le derrière contre quelque chose, pour se défendre, en parlant sur-tout des animaux. —Il se dit en termes de Manège, 1.° D'un cheval qui, lorsqu'il manie sur les voltes, ne va pas assez en avant à chacun de ses mouvemens, de manière que sa croupe s'approche de trop près du centre de la volte; —2.° D'un cheval qui se jette et s'abandonne sur la croupe en désordre, lorsqu'on l'arrête, etc.

Accumulation, s. f. (*A-ku-mu-la-cion*, en vers *ci-on*) Amas de plusieurs choses. —*Accumulation de droit*, augmentation de droit sur quelque chose.

Accumuler, v. a. (*A-ku-mu-lé*) Mettre en monceau; mettre en tas. Voy. *Amasser*. —On dit fig. *Accumuler crime sur crime*, ajouter crime à crime. (Du latin *ad* augmentatif, et *cumulare* entasser.)

s'Accumuler, v. réc. S'augmenter: *Les arrérages s'accumulent*.

Accusable, adj. (*A-ku-za-ble*) Qui peut être *accusé*. Il est peu usité.

Accusateur, s. m. et au fém. Accusatrice, (*A-ku-za-teur, tri-ce*) Celui ou celle qui *accuse* quelqu'un.

Accusatif, s. m. (*A-ku-za-tife*) Le quatrième cas dans les Langues où les noms se déclinent. C'est le régime direct des verbes actifs. (Du latin *accusativus*, sous-entendez *casus*.)

Accusation, s. f. (*A-ku-za-cion*, en vers *ci-on*) Plainte que l'on fait du crime ou de la faute d'une personne. (Du latin *accusatio*.)

Accusé, s. m. (*A-ku-zé*) Celui qui est déféré en Justice pour quelque crime. *On doit confronter demain l'accusateur et l'accusé*. —En matière d'affaires, *Accusé de réception*; avis qu'on a reçu.

Accusé, ée, part. p. d'*Accuser*, et adj. *Accusé de meurtre; le crime dont il est accusé*. Comme adject. il se place toujours après les subst.

Accuser, v. act. (*A-ku-zé*) Découvrir le crime ou la faute de quelqu'un à celui qui a droit d'en connoître; déférer en Justice. On dit *accuser de vol*, et non pas *de voleur*; *accuser auprès des*, ou *devant les Tribunaux*, et non pas *aux Tribunaux*. (Du latin *accusare*, fait dans la même signification de *ad* à, pour, et *causa* cause; *mettre en cause*.) —Charger quelqu'un de quelque faute. —Au jeu, déclarer ce que les règles veulent qu'on declare: *Accuser son point*. —Etre, ou n'être pas exact dans ses récits: *Vous accusez juste*; *il accuse faux*. Il ne s'emploie que dans ces phrases. —En t. de Commerce, donner avis qu'on a reçu: *Accuser la réception*. —En t. de Peinture, faire connoître ce qui est couvert, par les surfaces de ce qui couvre: *Accuser les os*, *les muscles sous la peau*; *accuser le nu par les plis des draperies*. (Du lat. *ad* à, et *cudo* je frappe.)

s'Accuser, v. réc. Déclarer les fautes qu'on a commises. Déclarer ses péchés en confession: *Je m'accuse de....*

Acémètes, s. m. pl. (*A-cé-mè-te*) Anciennement, certains Moines de Syrie chez qui les exercices pieux duroient jour et nuit sans interruption. (De l'*a* privatif grec, et de *kaimaô* j'endors.)

Acensement, s. masc. (*A-san-ce-man*) L'action d'*acenser*.

Acenser, v. a. (*A-san-cé*) Donner à *cens*, à rente.

Acéphale, adj. (*A-cé-fa-le*) Qui est sans tête, ou sans chef: *Monstre*, *Statue acéphale*; *Concile*, *Secte acéphale*. (D'*a* privatif et de *képhalê* tête.)

Acéphales, s. m. pl. Hérétiques du VI.e siècle, qui ne reconnoissoient point de chef, et qu'on nommoit aussi *Hésitans*, parce qu'ils n'étoient décidés pour aucun parti. —Dans l'Histoire natur. M. *Cuvier* a donné ce nom à la division des Mollusques qui n'ont point de tête apparente.

Acerbe, adj. m. et f. (*A-cèr-be*) Sur; âpre. —Il se dit, en Médecine, d'un goût qui tient le milieu entre l'aigre, l'acide et l'amer. En ce sens, il s'emploie aussi comme subst. (Du latin *acer* sur, âpre.)

Acéré, ée, part. p. d'*Acérer*, et adj. Rendu tranchant par le moyen de l'acier: *Une flèche acérée*. —Quelques Écrivains ont dit fig. *Plume acérée*; *les traits acérés de la calomnie*, etc. —En Médecine, on appelle *saveur acérée*, une saveur austère et astringente.

Acérer, v. act. (*A-cé-re*) Mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper. (D'*Acier*, Voyez ce mot.)

Acères, s. m. pl. (*A-cè-re*) T. d'Hist. nat. Famille d'insectes aptères, dont un des principaux caractères est de n'avoir point d'antennes. C'est à cette famille qu'appartiennent les araignées, les scorpions, etc. (Du grec *a* privatif, et *kéras* corne.)

Acéreuses, adj. f. pl. (*A-cé-reu-ze*) T. de Botan. qui se dit des feuilles linéaires, acuminées, persistantes, comme celles du pin.

Acéride, s. m. (*A-ce-ri-de*) T. de Pharmacie: Emplâtre sans cire. (Du grec *a* privatif, et *kêros* cire; en latin *cera*.)

Acescence, s. f. (*A-ces-san-ce*) T. de Médecine : Qualité d'une chose qui devient aigre ou acide. (Du latin *acescere* aigrir, formé d'*acer* aigre, acide.)

Acescent, ente, adj. (*A-cès-san, san-te*) T. de Medec. Qui tient de l'acide, ou se dispose à le devenir Voy. *Acescence*.

Acestides, s. f. pl. (*A-ces-ti-de*) T. d'Antiq. Cheminées des fourneaux à fondre le cuivre.

Acétabule, s. m. (*A-cé-ta-bu-le*) En t. d'Antiq. 1.° Mesure contenant la huitième partie de notre pinte, dans laquelle on mettoit du *vinaigre*. (Du lat. *acetum* vinaigre.) —2.° Cornet ou vase dont se servoient les joueurs de gobelet. —En Anatomie, cavité profonde de quelques os, dans lesquels sont reçus d'autres os pour produire le mouvement. (De sa ressemblance avec le vase des Anciens appelé *Acétabule*.)

Acetate, s. m. (*A-cé-ta-te*) Dans la nouvelle Chimie, sel formé par l'union de l'acide acétique, ou vinaigre radical, avec différentes bases.

Acéteux, euse, adj. (*A-cé-teû, teû-ze*) Qui tient du goût du *vinaigre*. (Du latin *acetum* vinaigre.)

Acide acéteux, acide du vinaigre, dans lequel le principe acidifiant est en equilibre avec la base. On l'appeloit *Vinaigre distillé*.

Acétique, adj. (*A-ce-ti-ke*) T. de Chim. *Acide acétique*, acide du vinaigre où le principe acidifiant est en excès. On l'appeloit *Vinaigre radical*.

Acétite, s. m. (*A-cé-ti-te*) T. de Chim. Sel formé par l'union de l'acide acéteux, ou vinaigre distillé, avec une base.

Acétite de cuivre, verdet; cristaux de Vénus. —*de fer*, sel aceteux martial. —*de mercure*, terre foliée mercurielle. —*de plomb*, sel, sucre, vinaigre de Saturne. —*de potasse*, terre foliée de tartre. —*de soude*, terre foliée minérale ou crystallisable.

Achalandé, ée, part. p. d'*Achalander*, et adj. Qui a beaucoup de *chalands* : *Boutique achalandée ; marchand achalandé*.

Achalander, v. a. (*A-cha-lan-dé*) Faire avoir des *chalands*; donner des pratiques. Il s'emploie à l'actif, au passif et au réciproque : *Le bon marché l'a achalandé ; il est fort achalandé ; il commence à s'achalander*. On le dit du marchand et de sa boutique.

Achar, s. m. Nom que les Indiens donnent à l'Être Suprême. Il signifie, suivant *Bailly*, *immobile, immuable*. —Ils appellent également *achars* les fruits confits au vinaigre : *Achars de bambou, de bilembi, de cornichons, de mangue, de papaye, etc.*

Acharnement, s. masc. (*A-char-ne-man*) Action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie. —Fureur opiniâtre avec laquelle les animaux, et même les hommes, se battent. —Fig. Animosité opiniâtre.

Acharner, v. act. (*A-char-né*) Exciter, animer, irriter. Il est plus usité au passif et au recip. —Donner aux bêtes le goût et l'appétit de la chair : *Acharner les chiens, acharner l'oiseau*. (Du lat. *ad* à, et *caro, carnis* chair.)

s'Acharner, v. rec. S'attacher cruellement l'un contre l'autre. —Au fig. s'attacher avec ardeur à nuire ; persécuter opiniâtrément. —Fig. s'attacher avec excès : *Il s'acharne au jeu*.

Achat, s. m. (*A-cha* ; le *t* ne se prononce pas) Acquisition faite à prix d'argent. —Chose achetée. Voyez *Emplette*.

Livre d'achats, journal où l'on écrit les marchandises qu'on achète.

Ache, s. f. (*A-che*) Nom propre du céleri non cultivé, qui multiplié et perfectionné par la culture, a pris chez nous le nom italien de la plante.

Ache d'eau, Voyez *Berle*. —*de montagne*, Voyez *Livèche*.

Achées, s. m. pl. (*A-ché-e*) Nom donné par les Pêcheurs aux vers de terre qu'ils emploient pour amorcer les poissons. (D'*Aiche* qui, en t. de Pêche, signifie appât.)

Achemens, s. m. pl. (*A-che-man*) T. de Blason : Lambrequins ou chaperons d'étoffes découpés qui environne le casque ou l'écu.

Acheminé, ée, adj. T. de Manège : Dégourdi, presque dressé, en parlant d'un cheval.

Acheminement, s. m. (*A-che-mi-ne-man*) Moyen pour arriver à..... *Acheminement à la fortune*. Il ne se dit qu'au figuré.

Acheminer, v. a. (*A-che-mi-né*) Mettre une affaire en train, préparer l'exécution d'un dessein, etc. *Acheminer la paix*, y disposer. Il ne s'emploie qu'au fig. —En t. de Manège, accoutumer un cheval à marcher droit devant lui. (Du françois *chemin*.)

s'Acheminer, v. pron. Se mettre en *chemin*: *Je m'acheminai vers* ou *du côté de Paris*. —Figur. S'avancer, tendre à son terme : *Cette affaire s'achemine*.

Achéron, s. m. (*A-ché-ron* ; à l'Opéra, on prononce *A-ké-ron*) Nom d'une rivière d'Epire, dont l'eau est imprégnée de vitriol, et qui exhale des vapeurs fort mal-saines. Il se prend poétiquement pour l'Enfer, étant un des quatre fleuves infernaux, avec le Styx, le Cocyte et le Phlégéton. (Du grec *achos* génit. *acheos* douleur, et de *rhoos* fleuve, dérivé de *rhéô* je coule ; *fleuve de douleur*.)

Achérontiques (livres), s. m. pl. Volumes, au nombre de quinze, qu'on supposoit avoir été tirés des Enfers, et qu'on gardoit chez les Etrusques avec autant de soin que les Romains conservoient les livres Sibyllins.

Acheter, v. a. (*A-che-té*) Acquérir à prix d'argent : *Acheter un cheval à quelqu'un*, ou mieux *de quelqu'un*. —Au fig. obtenir, se procurer avec peine, etc. : *Acheter de son sang.... acheter par un crime, etc.* (Du lat. barbare *accaptare*, employé dans le moyen âge pour *petere, captare, acquirere*, demander, prendre, acquérir ; d'où les Italiens ont fait aussi *accatare*. Anciennement, nous prononçions et écrivions *achapter*.)

Acheteur, s. m. Celui qui *achete*.

Achevé, ée, part. p. d'*Achever*, et adj. Fini, accompli, parfait, excellent. Il se prend aussi en mauvaise part : *C'est un fou achevé, un sot achevé*. —T. de Manège : Dressé.

Achèvement, s. m. (*A-che-ve-man*) Fin, exécution entière. —Dans la Poésie dramatique, on appelle ainsi la conclusion qui suit l'événement par lequel l'intrigue est dénouée.

—Au fig. perfection donnée à force de travail.

ACHEVER, v. act. (*A-che-vé*) Finir, terminer une chose commencée. Il s'emploie aussi neutralement, et régit la prépos. *de*: *Achevons de dîner*. On dit fig. d'un malheur arrivé à quelqu'un qui en a déjà essuyé d'autres: *C'est pour l'achever de peindre*. S'il étoit question d'un dernier coup de pinceau donné à son portrait, il faudroit dire: *C'est pour achever de le peindre*. —Fig. Faire mourir. —Fig. Ruiner sans ressource. —Fig. Enivrer complètement. (Du latin *ad* à, et *caput* tête, chef; comme si l'on disoit, *mettre* ou *conduire à chef*, *à fin*. Ménage.)

s'ACHEVER, v. réc. Se finir; se terminer; s'accomplir.

ACHILLE (TENDON D'), s. m. (*A-chi-le*) T. d'Anatomie: Gros tendon qui aboutit à la plante du pied.

ACHILLÉE, s. f. (*A-chil-lé-e*; les deux *l* se prononcent sans être mouillées) Plante radiée; espèce de Jacobée.

ACHILLÉES, s. f. pl. T. d'Antiq. Fêtes en l'honneur d'*Achille* qui se célébroient à Brasies ou Prasies.

ACHIRES, s. m. pl. (Ichtyolog.) Sous-division de la famille des Poissons osseux nommés Hétérosomes. Les *Achires* n'ont point de nageoires pectorales. (Du grec *a* privatif, et *cheir*, génitif *cheiros* main.)

ACHIT, s. m. (*A-chite*) Vigne de Madagascar.

ACHOPPEMENT, s. m. (*A-cho-pe-man*) Il ne se dit qu'au figuré, et dans cette phrase: *Pierre d'achoppement*, écueil; obstacle; cause de malheur, de désordre. (Du mot françois *chopper*, faire un faux pas, etc. Voy. ce mot.)

ACHORES, s. m. plur. (*A-ko-res*) Petits ulcères de la tête et des joues des enfans. (Du grec *achôr*, dérivé de *a* privatif et de *chôros* lieu, parce que chacun de ces ulcères n'occupe qu'un très-petit espace.)

ACHOU *ou* ACHOUROU, s. m. Nom qu'on donne au bois d'Inde.

ACHROMATIQUE, adj. f. (*A-kro-ma-ti-ke*) Nom donné à des lunettes de nouvelle invention, qui corrigeant la différente réfrangibilité des rayons, ne font point voir les *couleurs* de l'iris, et rendent les images plus nettes. (De l'*a* privatif grec, et de *chrôma* couleur.)

ACHRONIQUE, adj. (*A-kro-ni-ke*) T. d'Astronomie: Opposé au Soleil dans son lever ou dans son coucher. (De l'*a* privatif grec, et de *chronikos* dérivé de *chronos* temps; *qui n'a pas lieu dans le même temps*.)

ACIDE, s. m. (*A-ci-de*) Substance caractérisée par une saveur aigre et piquante: dans les principes de la nouvelle Chimie, elle est composée d'une base acidifiable et d'un principe acidifiant: *Acide sulfurique*, *nitreux*, *végétal*, *minéral*, *etc.* (Du grec *akis*, génitif *akidos* pointe.)

ACIDE, adj. m. et f. Qui a une saveur qui tire sur l'aigre: *Liqueur acide*, *goût acide*.

ACIDIFIABLE, adj. m. et f. T. de la nouvelle Chimie: Qui peut être converti en *acide*: *Base acidifiable*.

ACIDIFIANT, adj. m. (*A-ci-di-fi-an*) T. de Chimie: Qui convertit en *acide* les bases acidifiables: *Principe acidifiant*.

ACIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *acide*.

ACIDULE, adj. m. et f. Se dit, dans la nouvelle nomenclature chimique, d'un sel avec excès d'*acide*, ou dans lequel il y a une portion de la base terreuse ou alcaline non neutralisée. La crême de tartre est un *tartrite acidule de potasse*.

ACIDULER, v. a. Rendre légèrement *acide*. Il est sur-tout usité en Médecine, au participe *Acidulé*: *Des bouillons acidulés*.

ACIER, s. m. (*A-cie*) Fer combiné avec une portion de carbone.—Outil de Mineur. (Du latin barbare *aciarium* dérivé d'*acies*, lequel l'étoit lui-même du grec *akis* pointe. *Pline* s'est servi d'*acies* au lieu de *chalybs*, acier.)

ACIÉRATION, s. f. (*A-cie-ra-cion*) T. de Chimie: Conversion du fer en *acier*.

ACIÉRER, v. a. (*A-cie-ré*) T. de Chimie: Convertir le fer en *acier*.

ACIÉRIE, s. f. (*A-cié-rî-e*) Atelier où l'on fabrique l'*acier*.

ACINACÈS, s. m. (l'*s* final se prononce) T. d'Antiq. Epée en usage chez les Perses et chez les Parthes. C'étoit un sabre long et recourbé. (C'est un mot lat. formé du grec *akis* pointe.)

ACINACIFORME, adj. Se dit, en Botaniq. des feuilles alongées et charnues, dont l'un des bords est obtus, tandis que l'autre est tranchant. (Du latin *acinaces* sabre, et *forma* forme; *en forme de sabre*.)

ACINÉSIE, s. f. (*A-ci-né-zî-e*) T. de Médecine: Repos du pouls, ou le petit intervalle qu'il y a entre la contraction et la dilatation de l'artère. (De l'*a* privatif grec, et de *kinéin* mouvoir, agiter.)

ACINIFORME, adj. Nom qu'on donne en Anatomie, à l'une des membranes de l'œil, appelée aussi *uvée*, et qui a quelque ressemblance avec une grappe. (Du latin *acina* grain de raisin, etc. et *forma* forme, figure.)

ACLASTE, adj. (*A-klas-te*) T. d'Optique: Nom donné par *Leibnitz* aux substances qui, avec les propriétés requises pour rompre les rayons de lumière, les laissent passer sans réfraction. (Du grec *a* privatif, et *klaô* ou *klastaô* je brise.)

ACOLYTAT, s. m. (*A-ko-li-ta*) Le plus haut des quatre Ordres mineurs.

ACOLYTE, s. m. (*A-ko-li-te*) Celui qui a reçu cet Ordre, et dont l'office est de servir le Prêtre à l'autel, etc. (Du grec *akolouthos* suivant, compagnon: ou plutôt *akôlutos* libre, parce que les Acolytes, comme tous les Ecclésiastiques, doivent être libres de tout autre engagement.)

ACOMAS, s. m. Arbre des Antilles dont le bois est propre à construire des navires.

ACON, s. m. Petit bateau plat de Pêcheur.

ACONIT, s. masc. (*A-ko-nite*) Herbe vénéneuse, de la famille des Renonculacées de *Jussieu*.

ACOPIS, s. f. Pierre précieuse qui, suivant *Pline*, étoit transparente comme le verre, avec des taches d'or.

ACOQUINANT, ANTE, adj. (*A-ko-ki-nan*) Qui *acoquine*. Il est familier.

Acoquiner, v. act. (*A-ko-ki-né*) Faire contracter une habitude de paresse; attirer, attacher, amuser avec excès. Il est familier.

s'Acoquiner, v. pron. S'attacher trop; s'adonner trop : *Il s'est acoquiné auprès de cette femme, en ce pays-là, dans cette ville, au jeu, à la taverne, etc.* Il est familier. (Du françois *coquin*, dérivé lui-même du lat. *coquus*, cuisinier; *qui ne bouge de la cuisine, etc.*)

Acorus *ou* Jonc odorant, s. m. Plante vivace, de l'ordre des Liliacées. (Du grec *akoron* formé d'*a* augmentatif, et *koré* prunelle de l'œil, parce que l'*acorus* est bon pour les maladies de la prunelle.)

Acotyledones, subst. et adj. f. pl. T. de Botanique : Plantes qui n'ont point de feuilles séminales. (Du grec *a* privatif, et *kotulédôn* cavité, écuelle, à cause de la forme demi-ronde des feuilles séminales des plantes.)

Acousmate, s. m. (*A-kous-ma-te*) Bruit de voix humaines ou d'instrumens qu'on croit entendre dans l'air. Du grec *akousma*, dérivé du verbe *akouô* j'entends.)

Acousmatique, adj. et s. m. Nom donné, dans l'Antiquité, à ceux des disciples de *Pythagore* qui, pendant cinq ans, *écoutoient* ses leçons derrière un voile, en gardant le silence le plus rigoureux. (Du grec *akouô* j'entends.)

Acoustique, s. f. (*A-kous-ti-ke*) Théorie des sons et de leurs propriétés. Les Anciens l'ont appelée aussi *Phonique*. (Du grec *akouô* j'entends.)

Acoustique, adj. *Nerf acoustique*, nerf qui va s'insérer dans l'oreille et au conduit externe de l'oreille. *Instrument acoustique*, qui sert à augmenter le son. *Voûte acoustique*, qui propage le son d'une manière particulière. Voy. *Voûte. Remède acoustique*, qui guérit la surdité.

Acq, s. m. *ou* Acquée, s. f. T. employé par les Pêcheurs Picards pour désigner un haim.

Acquer, v. a. T. de Pêche : Amorcer les haims.

Acquéraux, s. m. pl. (*A-ké-rô*) Machine de guerre dont on se servoit anciennement pour lancer des pierres.

Acquéreur, s. m. (*A-ké-reur*) Celui qui *acquiert*. *Richelet* dit au fém. *Acquéreuse*; l'*Acad. Trévoux*, le *Dictionn. critiq.* etc. ne font point mention du féminin.

Acquérir, v. act. (*A-ké-rir*) *Acquis, acquérant. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquierent. J'ai acquis. J'acquis. J'acquerrai. Acquiers. Que j'acquière. Que j'acquisse. J'acquerrois, etc.* Faire quelque acquisition; se procurer à soi-même ou à un autre quelque avantage, etc. *Acquérir une terre : acquérir de la science, des honneurs, de la gloire, etc.* Il ne s'emploie guères qu'en parlant de choses avantageuses; dans les autres cas, on dit *gagner* : *Gagner une maladie, la fièvre, une fluxion, etc.* (Du latin *adquirere*, formé de *ad* à, pour, et *quærere* chercher.)

s'Acquérir, v. récip. Se procurer quelque bien ou quelque chose de remarquable.

Acquêt, s. masc. (*A-ké*) T. de Pratique : Chose *acquise*; bien qu'on *acquiert*.—Droit qui se lève sur les gens de main-morte qui possèdent des fonds nobles. —Fam. Gain, profit : *Il n'y a pas grand acquêt à vendre cette marchandise.*

Acquêter, v. act. (*A-kê-té*) T. de Pratiq. Acquérir quelque bien, faire l'acquisition de quelque chose.

Acquiescement, s. m. (*A-ki-é-ce-man*) Consentement : *Acquiescement à la demande, à la sentence, etc.*

Acquiescer, v. neut. (*A-ki-è-cé*) Consentir, donner son *acquiescement* à..... donner son agrément. Voy. *Consentir.*

Acquis, ise, part. pass. d'*Acquérir*, et adj. (*A-ki, i-ze*) *Bien mal acquis. Qualités acquises*, par opposition aux qualités naturelles. —On dit substantivement d'un Homme de lettres, d'un Médecin, d'un Avocat, etc. qu'il *a de l'acquis*, c'est-à-dire du savoir, des connoissances, etc.

Acquisition, s. fém. (*A-ki-zi-cion*; en vers, *ci-on*) Action d'*acquérir* : *Il a fait acquisition d'une belle terre.* —La chose *acquise* : *Je veux vous montrer ma nouvelle acquisition.*

Acquit, s. masc. (*A-ki*) Quittance; décharge; certificat de payement. *Pour acquit*, manière d'acquitter un billet, une lettre-de-change, en mettant simplement ces mots au bas ou au dos. Voy. *Acquitter.* —On dit *faire quelque chose à l'acquit*, ou mieux *pour l'acquit de sa conscience.* —*Faire l'acquit de son devoir, de sa charge.* —*Par manière d'acquit*, négligemment.

Acquit de payement, billet qui porte quittance des droits d'entrée, etc. —*à caution*, qui accompagne les marchandises plombées pour éviter en route toute visite, sous le cautionnement de l'expéditeur.—*de franchise*, qui accompagne les marchandises achetées pendant la franchise des foires.

Acquit, au jeu de Billard, le coup que le joueur qui commence donne à jouer sur sa bille à celui qui est le dernier, ou qui vient immédiatement après lui.—*Jouer à l'acquit*, se dit des perdans, dans une partie, qui jouent entr'eux à qui payera le tout.

Acquittement, s. m. (*A-ki-te-man*) Mot nouveau qui n'a pas encore été universellement adopté : L'action d'*acquitter*.

Acquitter, v. a. (*A-ki-té*) Rendre *quitte* de quelque chose, payer, satisfaire pour quelqu'un ou pour quelque marchandise. (Du latin *quietus* tranquille, d'où l'on a formé le mot barbare *acquietare*, rendre tranquille ou quitte; *acquitter.*)

Acquitter, décharger d'une accusation, déclarer innocent. Mot nouveau tiré de l'angl. *to acquit*, qui a la même signification.

s'Acquitter, v. réc. Se rendre *quitte*, se libérer. Il se dit ordinairement des obligations que l'on remplit : *Je me suis acquitté de mon devoir envers vous.* Racine a dit avec moins de propriété (Bajazet) : *M'acquitter de mes respects.*

Acratie, s. f. (*A-kra-cî-e*) T. de Médec. Foiblesse ou incapacité de se mouvoir. (De

l'*a* privatif grec, et de *kratos* force; manque de force.)

ACRATISME, s. m. (*A-kra-tis-me*) Nom que les anciens Grecs donnoient au repas que nous appelons *dejeûner*. (Du grec *akratizô*, tremper du pain dans du vin pur; parce que c'est en cela que consistoit ce repas.)

ACRE, s. f. (*A-kre*) Mesure de terre de 60 perches carrées, en Angleterre, etc.

ÂCRE, adj. (*â-kre*) Piquant, mordicant: *Une bile âcre.* —En parlant des fruits, etc. ceux qui font sur le palais une impression piquante, provenant de la quantité excessive des sels; à la différence de ceux qui sont *âpres* ou rudes par defaut de maturité, etc. *Girard.* (Du latin *acer.*)

ÂCRETÉ, s. f. (*â-kre-té*) Qualité mordicante et piquante: *L'âcreté du sel.* —On dit fig. *l'âcreté de son humeur, etc.*

ACRIDOPHAGE, s. et adj. (*A-kri-do-fa-je*) Qui se nourrit de sauterelles, comme certains peuples anciens, et plus récemment les Arabes, au rapport de *Niebuhr* et *Forskal.* (Du grec *akridos* génitif d'*akris* sauterelle, et *phagô* je mange.)

ACRIMONIE, s. f. (*A-kri-mo-nî-e*) T. scientifique, qui signifie la même chose qu'*âcreté.*

ACRISIE, s. f. (*A-kri-zî-e*) T. de Méd. Défaut de *crise*, ou état de crudité des humeurs, qui empêche la séparation de la matière morbifique, etc. (Du grec *a* privatif, et *krisis* crise, dérivé de *krinô* je sépare.)

ACROATIQUE, adj. (*A-kro-a-ti-ke*) Nom donné aux ouvrages des anciens Philosophes, qu'on ne pouvoit comprendre, s'ils n'en donnoient eux-mêmes l'explication. (Du grec *akroasthai* entendre, écouter *les leçons* d'un maître.)

ACROBATE, s. m. (*A-kro-ba-te*) Espèce de danseur de corde chez les Anciens. (Du grec *akrobatëin*, marcher sur la pointe du pied, dérivé d'*akron* extrémité, et *bainô* je marche.)

ACROBATION, s. f. Machine de guerre des Anciens, formée d'une espèce d'échelle pliante sur laquelle on montoit pour reconnoître les travaux de l'ennemi. (Même étymologie que celle d'*Acrobate.*)

ACROCÉRAUNIENS (MONTS), s. m. pl. Dans la Géographie ancienne, hautes montagnes de l'Épire sujettes à la foudre. (Du grec *akron* sommet, et *kéraunos* foudre; *dont le sommet est souvent frappé de la foudre.*)

ACROCHIRISME, s. m. (*A-kro-ki-rîs-me*) Espèce de danse ou plutôt de lutte dans laquelle on n'employoit que les mains. Ceux qui s'y exerçoient s'appeloient *Achrochiristes.* (Du grec *akros* haut, et *cheir* main, d'où *akrocheirizomai* lutter, se toucher avec le haut des mains.)

ACROCHORDON, s. m. (*A-kro-kor-don*) T. de Chirurgie: Espèce de verrue, attachée par un filet délié à la peau d'où elle semble pendre comme une corde. (Du grec *akron* extrémité, et *chordê* corde.)

ACROMION, s. m. T. d'Anat. L'éminence supérieure de l'omoplate, qui reçoit la clavicule. (Du grec *akros* extrême, et *ômos* épaule; *extrémité de l'épaule.*)

ACROMPHALION, s. m. (*A-kron-fa-lion*) T. d'Anatomie: Extrémité du cordon ombilical. (Du grec *akros* extrême, et *omphalos* nombril; *umbilicus* en latin.)

ACRONYQUE, adj. (*A-kro-ni-ke*) T. d'Astr. qui se dit du lever ou du coucher d'une étoile, au moment où le soleil se couche, où la *nuit arrive.* (Du grec *akron* extrémité, et *nux* nuit.) *Acronyque* est opposé à *Cosmique.*

ACROPOLE, s. f. (*A-kro-po-le*) T. d'Antiq. Citadelle au haut d'une ville: *L'acropole d'Athenes.* (Du grec *akros* le plus haut, et *polis* ville.)

ACROSTICHE, s. m. (*A-kros-ti-che*) Mot qui est formé de chaque première lettre ou de chaque autre lettre de chaque vers, ou de chaque ligne de quelque petite pièce. —On dit adjectivement *vers acrostiches*, *sonnet acrostiche, etc.* (Du grec *akros* extrême, placé à une des extrémités, et *stichos* ordre; *marqué par ordre aux extrémités.*)

ACROSTIQUE, s. f. (*A-kros-ti-ke*) Plante cryptogame de la famille des Fougères, dont la fructification couvre entièrement le dos des feuilles.

ACROTÈRES, s. m. pl. (*A-kro-tè-re*) En Archit. Petits piédestaux au-dessus d'un frontispice, etc. pour porter des vases, des statues. —En t. de Marine, cap ou promontoire. (Du grec *akrôtérion* faîte, sommet, ou extrémité en général.)

ACTE, s. masc. (*Ak-te*) Tout ce qui se fait ou s'est fait.—Action.—Action d'un agent; opération. C'est à peu près en ce sens que l'illustre traducteur des Géorgiques a dit: *Mais si le mal accroît ses actes douloureux. Acte* ne peut guères s'employer en vers, et sur-tout on ne peut dire les *actes du mal* pour les *accès*, les *atteintes* du mal. —Tout ce qui se fait en justice. —Ecrit fait au Greffe ou devant un Notaire. —Ecrit fait sous seing privé, et qui porte promesse de payer quelque somme. —Action que quelqu'un fait à l'égard de quelque affaire. —Mouvement vertueux de l'ame, sur-tout en matière de religion: *Acte de désir; acte d'amour, etc.* On le dit aussi des formules, par lesquelles ces mouvemens sont exprimés. —Dans la Poésie dramatique, on appelle *Acte* chacune des parties principales dont une pièce de théâtre est composée, et entre lesquelles il y a un temps où les acteurs ne paroissent pas. —Dans les Ecoles, c'est un action publique où un candidat répond sur certaines matières, à ceux qui l'interrogent. (Du latin *agere* agir, faire.)

Acte de cadence (Musique), mouvement dans une des parties, et sur-tout dans la basse, qui oblige toutes les autres parties à concourir à former une cadence, ou à l'éviter.

ACTES, au pl. Décisions faites par autorité publique: *Les Actes du Sénat*, *des Conciles, etc.*

Les Actes des Apôtres, Livre canonique qui contient plusieurs choses que les Apôtres ont faites.

ACTEUR, s. m. Celui qui joue un rôle dans quelque pièce dramatique. Quand c'est une femme, on dit *Actrice;* mais ce dernier mot ne

s'emploie qu'au propre. —Au fig. celui qui a part à quelque affaire, qui en conduit l'intrigue; qui prend part à un jeu, à une partie de plaisir. Dans ce dernier sens, il est famil.

ACTIAQUE, adj. f. T. de Chronologie : *Ere Actiaque*, ère qui tire son origine et son nom de la bataille d'*Actium*. Elle commença chez les Romains avec la 16.e année de l'ère Julienne; c'est-à-dire, au 1.er janvier de l'an 724 de Rome. Chez les Grecs d'Antioche, elle commença le 1.er septembre de la même année, sous le nom d'*Ere d'Antioche*; elle étoit encore en usage au neuvième siècle.

Fêtes ou *Jeux Actiaques*, qui se célébroient tous les trois ans à *Actium* en l'honneur d'Apollon. *Auguste* en transféra la célébration à Rome, et en fixa la reprise de cinq ans en cinq ans.

ACTIF, IVE, adj. (*Ak-tife, ti-ve*) Qui *agit*, ou qui a la vertu d'*agir*. —Qui *agit* avec force, avec promptitude : *Le feu est le plus actif des élémens*. —Au fig. *agissant*; vif; diligent. —En t. de Grammaire, ce qui marque quelque action : *Verbe actif*. On dit aussi substantivement, *conjuguer l'actif*, etc.

Dettes actives, les sommes dont on est créancier. —*Voix active*, droit d'élire, par opposition à *voix passive*, qui est le droit d'être élu.

ACTINIE, s. f. (*Ak-ti-nî-e*) T. d'Hist. nat. Genre de Zoophytes, de la bouche desquels sortent des tentacules ou espèces de bras disposés en cercle : on les appelle aussi *Anémones de mer*. (Du grec *aktin* rayon; *zoophites rayonnans*.)

ACTINOTE, s. m. T. d'Hist. natur. Substance minérale, qui offre dans son tissu des espèces de *rayons* et qu'on nomme aussi, mais mal à-propos, *Schorl vert*. (Du grec *aktinôtos* rayonnant, formé d'*aktin* rayon.) V. *Rayonnante*.

ACTION, s. fém. (*Ak-cion*; en vers, *ci-on*) Mouvement de quelque partie ou de quelque chose qui *agit* et produit quelque effet. Les Artistes disent d'une figure dessinée, peinte ou sculptée, qu'*elle a de l'action*, lorsqu'elle paroît agir. —Chose que fait ou qu'a faite une personne. *Action*, se dit indifféremment de tout ce qui se fait, commun ou extraordinaire; *acte* se dit seulement de ce qu'on fait de remarquable. —En Mécanique, 1.° l'effort que fait un corps ou une puissance contre un autre corps, etc. —2.° L'effet qui résulte de cette action. —Entreprise faite avec dessein, etc. —Combat, rencontre entre des troupes. On dit d'une armée qu'*elle commence à entrer en action*, lorsqu'elle commence à agir, à entreprendre; en ce sens, *entrer en campagne* est plus usité. —Véhémence, chaleur à dire ou à faire quelque chose : *Parler avec action*; Marivaux a dit *parler d'action*. —Contenance, mouvemens du corps, gestes d'un Orateur. —Discours public : *Ce Prédicateur, cet Orateur a fait une belle action*. En ce sens, il vieillit. —Demande, poursuite en justice : *Intenter une action*. —Droit de faire cette demande : *Avoir action contre quelqu'un*. —T. de Poés. Principal évènement qui fait le sujet d'une pièce de théâtre, ou d'un poëme épique. —Somme mise dans une Compagnie de Commerce, etc. : effets mobiliaires, obligations, etc. que les directeurs de ces Compagnies délivrent à ceux qui ont porté leurs deniers à la caisse, et qui y sont intéressés. On dit en ce sens, *nourrir une action*, payer à la Compagnie qui l'a fournie les sommes pour lesquelles on s'est engagé. *Fondre des actions*, vendre des actions d'une Compagnie, ou s'en défaire d'une manière quelconque.

Action musculaire, mouvement d'un *muscle* qui produit, ou fait effort pour produire l'effet auquel la nature l'a destiné. —*Quantité d'action*, nom donné par *Maupertuis* au produit de la masse d'un corps, par l'espace qu'il parcourt et par sa vitesse.

Action de grâces; remercîment, témoignage de reconnoissance : *On chanta le* Te Deum *en action de grâces*.

Action redhibitoire, en t. de Commerce, l'action au moyen de laquelle l'acheteur peut forcer le vendeur à reprendre des marchandises vendues et trouvées défectueuses.

ACTIONNAIRE, s. m. (*Ak-cio-nè-re*) Celui qui a des *actions* dans une Compagnie de Commerce.

ACTIONNER, v. act. (*Ak-cio-né*) Intenter une *action* contre quelqu'un, lui faire un procès

ACTIONISTE, s. m. (*Ak-cio-nis-te*) En Hollande, *actionnaire* d'une Compagnie de Commerce.

ACTIVEMENT, adv. (*Ak-ti-ve-man*) D'une manière *active*, dans un sens *actif*.

ACTIVITÉ, s. f. (*Ak-ti-vi-té*) Force et vigueur qui est dans quelque sujet. Faculté active; vertu d'agir. —Au fig. Feu et vigueur de l'esprit. Diligence, promptitude.

Sphere d'activité, Voy. *Sphere*.

ACTUAIRE, s. m. (*Ak-tu-e-re*) Ancien bâtiment de mer.

ACTUEL, ELLE, adject. (*Ak-tu-el, è-le*) Effectif, réel : *Payement actuel*. —Présent : *L'état actuel*. —On dit, en style didactique, *cautère actuel*, par opposition à cautère potentiel; *chaleur actuelle*, par opposition à chaleur en puissance : *intention actuelle*, par opposition à intention virtuelle : *grâce actuelle*, par opposition à grâce habituelle; *péché actuel*, par opposition à péché originel, etc.

ACTUELLEMENT, adv. (*Ak-tu-e-le-man*) Présentement.—Véritablement; effectivement. En ce sens, il est vieux.

ACUITÉ, s. f. (*A-ku-i-té*) T. de Musiq. La hauteur d'un son, etc. qui le rend *aigu* (en latin *acutus*) et perçant. Les Italiens disent *acutezza*.

ACUL, s. masc. T. de Pêche : Le fond des parcs du côté de la mer.

ACUMINÉ, ÉE, adj. Se dit, en Botanique, de toute partie de plante terminée par une pointe effilée. (Du latin *acumen* pointe.)

ACUPUNCTURE, s. fém. (*A-cu-ponk-tu-re*) Opération chirurgicale, qui consiste à tirer du sang par un grand nombre de petites ouvertures faites avec un instrument pointu d'or ou d'argent. (Du latin *acus* aiguille, et *punctura* formé de *pungo* je pique.)

ACUTS, s. m. pl. Bouts des forêts et des grands pays de bois. (Du latin *acutus* aigu.)

ACUTANGLE, adj. (*A-ku-tan-gle*) Se dit, en Géomét., d'un triangle qui a ses trois angles aigus. On l'appelle aussi *Triangle oxygone*. (Du latin *acutus* aigu, et *angulus* angle.)

ACUTANGULAIRE, adj. En Géom. *Section acutangulaire d'un cône*, section d'un cône par un plan qui fait un angle avec l'axe du cône.

ADAGE, s. m. (*A-da-je*) Proverbe; maxime. Ce mot est vieux et ne s'emploie plus que dans le style comique ou critique. Voyez *Proverbe*. (Du latin *adagium*.)

ADAGIO, adj. T. de Musique, emprunté des Italiens, qui marque un mouvement lent, mais moins que celui qu'on indique par *Largo*. On dit aussi substantivem. *Jouer un adagio. Un adagio de Durante.*

ADALIDE, s. m. En Espagne, sorte d'Officier de justice pour les troupes.

ADAM, s. m. (*A-dan*) Nom du premier homme. —On dit famil. *Je ne le connois ni d'Eve ni d'Adam*, je ne le connois pas du tout. *N'avoir pas péché en Adam*, être extrêmement vertueux.

ADAMANTIN, adj. m. (*A-da-man-tein*) T. de Minéralogie: *Spath adamantin*, pierre nouvellement découverte et ainsi nommée, 1.° de sa dureté qui approche de celle du diamant; 2.° de son usage en Chine et dans l'Inde, où on la pulvérise pour polir et tailler les pierres précieuses. (Du grec *adamas* diamant.)

ADAMITES, s. m. p. (*A-da-mi-te*) Secte d'Hérétiques imitant la nudité d'*Adam* avant le péché.

ADAPTATION, s. f. (*A-dap-ta-cion*; en vers, *ci-on*) Action d'*adapter*.

ADAPTER, v. act. (*A-dap-té*) Appliquer, ajuster une chose à une autre; faire cadrer. —En t. d'Architecture, approprier une saillie, un ornement. (Du lat. *aptus* propre à... d'où *aptare*, *adaptare*, rendre propre à, adapter.)

ADDEXTRÉ, ÉE, adj. Voy. *Adextré*.

ADDITION, s. fém. (*Ad-di-cion*; en vers, *ci-on*) Ce qui est ajouté à quelque chose. —Note qu'on place en marge d'un livre. —En Arithmétique, opération par laquelle on trouve un nombre égal à plusieurs autres pris ensemble. Ce nombre total s'appelle *somme*. —En style de Pratique, on appelle *Additions*, les nouvelles écritures données après avoir fourni ses défenses et les répliques. Ce sont aussi les nouvelles informations. (Du latin *addo* j'ajoute, formé de *ad* augmentatif, et de *do* je donne; *je donne de surplus*.)

ADDITIONNEL, ELLE, adj. (*Ad-di-cio-nel, nè-le*) Qui est ou qui doit être ajouté. Mot nouveau qui est fort usité.

ADDITIONNER, v. a. (*Ad-di-cio-né*) Réunir plusieurs nombres ensemble, pour en connoître le total. Voyez *Addition*. Il ne se dit qu'en Arithmétique

ADDUCTEUR, s. m. (*Ad-duk-teur*) T. d'Anatomie. Nom de plusieurs muscles qui meuvent en dedans les parties auxquelles ils sont attachés: *L'adducteur de l'œil*. Ce mot s'emploie aussi adjectivement: *Les muscles adducteurs*. (Du latin *adducere*, formé de *ad* vers, et *ducere* conduire.)

ADÉLIE, s. f. (*A-dè-li-e*) Genre d'abrisseaux de la famille des Tithymaloïdes, dont les fleurs sont très petites et peu apparentes. (Du grec *adêlos* non apparent, formé d'*a* privatif, et *dêlos* manifesté, visible.)

ADÉLOBRANCHES, s. m. pl. (Hist. natur.) Mollusques gastéropodes qui n'ont point de branchies apparentes, et qui respirent l'air par un simple trou, ou par une fente qu'on remarque sur les côtés du corps. (Du grec *adêlos* non apparent, et *bragchia* branchie, ouïe de poisson.)

ADÉLOPODE, adj. Se dit, en Hist. nat., des animaux dont les pieds ne sont pas apparens. (Du grec *a* privatif, *dêlos* visible, et *pous* pied.)

ADEMPTION, s. fém. (*A-danp-cion*) T. de Jurisprud. Révocation, retranchement. *Trév.* (Du latin *adimere* ravir, retrancher.)

ADÈNE, s. m. Arbrisseau grimpant et vénéneux qui croît en Arabie.

ADÉNOGRAPHIE, s. f. (*A-dé-no-gra-fi-e*) T. d'Anatomie: Description des glandes. (Du grec *adên* glande, et *graphô* je decris.)

ADÉNOÏDE, adj. (*A-dé-no-i-de*) T. d'Anat. Glanduleux, qui a la forme d'une glande. Il se dit sur-tout des *Prostates*. (Du grec *adên* glande, et *eidos* forme, figure.)

ADÉNOLOGIE, s. f. (*A-de-no-lo-ji-e*) Partie de la Médecine qui traite des glandes. (Du grec *adên* glande, et *logos* discours.)

ADÉNO-MÉNINGÉE, adj. f. (*A-dé-no-mé-nein-jé-e*) Nom donné nouvellement en Médecine, à une espèce de fièvre appelée auparavant *pituiteuse*, dans laquelle il y a irritation des membranes muqueuses qui revêtent certaines cavités. (Du grec *adên* glande, et *ménigx* membrane.)

ADÉNO-NERVEUSE (FIÈVRE), adj. f. T. de Médec. Fièvre dans laquelle les nerfs et les glandes sont attaqués. C'est un mot nouveau. (Du grec *adên* glande, et du latin *nervus*, en grec *neuron* nerf.)

ADÉNOTOMIE, s. f. (*A-dé-no-to-mi-e*) T. d'Anat. Dissection des glandes. (Du grec *adên* glande, et *tomê* incision, dérivé de *temnô* je coupe.)

ADENT, s. m. (*A-dan*) T. de Menuiserie. Entaille ou embouchure en forme de *dent*.

ADÉPHAGIE, s. fém. (*A-dé-fa-ji-e*) En Médecine, appétit vorace, insatiable. —Dans l'ancienne Mythologie, Déesse de la gourmandise, honorée sur-tout chez les Siciliens. (Du grec *adéphagia*, formé d'*adên* abondamment, beaucoup, et *phagô* je mange.)

ADÉONE, s. f. Voy. *Abéone*.

ADEPTE, s. m. (*A-dep-te*) Celui qui est initié dans les mystères d'une secte ou d'une science. Il se dit sur-tout en parlant du grand œuvre. (Du latin *adeptus*, part. d'*adipiscor* j'obtiens.)

ADÉQUAT, ATE, adj. (*A-dé-kouat, koua-te*) Entier, plein, parfait: *L'idée adéquate d'une chose*. Il ne s'emploie guères que dans le dogmatique. (Du latin *adæquatus* formé de *ad* à, et *æquare* égaler.)

ADEXTRÉ, ÉE, adj. (*A-dèks-tré*) T. de Blason qui se dit des pièces qui en ont une autre

à leur droite : *Pal adextré d'une croix*. (Du latin *dextera*, sous-entendu *manus*, main droite.)

Adhérence, s. f. (*A-dé-ran-ce*) Union d'une chose à une autre. *L'adhérence du poumon aux côtes*. —Au fig. Attachement à un mauvais parti, à une mauvaise opinion.

Adhérent, ente, adj. (*A-dé-ran, an-te*) Fortement attaché à.... Il ne se dit qu'au physique : *Pierre adhérente à la vessie*.

Adhérent, s. m. Celui qui est attaché à quelque erreur, à quelque parti. Il s'emploie ordinairement au pluriel. Plusieurs écrivent *adhérant*, pour distinguer le subst. de l'adjectif.

Adhérer, v. n. (*A-dé-ré*) Etre attaché, tenir fortement à... —Fig. Etre du sentiment ou du parti de quelqu'un. Voyez *Consentir*. —En t. de Pratique, confirmer un premier acte par un acte subséquent : *Le Tribunal adhérant aux conclusions de...... ordonne, etc.* (Du latin *adhæreo*, composé de *ad* à, et de *hæreo* je tiens, je suis attaché.)

Adhésion, s. fém. (*A-dé-zion* ; en vers, *zi-on*) Union, jonction, liaison. —Au figur. action d'*adhérer* : *Adhésion à un traité, etc.*

Ad-honores (*A-do-nô-rèce*) Mots empruntés du latin, pour signifier ce qui ne se fait que par bienséance, ou qui n'a d'autres avantages qu'un vain titre.

Adiante, s. m. (*A-di-an-te*) Plante capillaire, très-bonne dans les maux de poitrine. On la nomme aussi simplement *Capillaire*. (Du grec *adianton*, formé d'*a* privatif, et de *diainô* j'humecte ; parce que l'eau des pluies ne s'arrête point sur ses feuilles.)

Adiaphore, s. masc. (*A-di-a-fo-re*) Nom donné par *Boyle* à une espèce d'esprit qu'il tiroit du tartre, et qui n'étoit ni acide, ni vineux, ni urineux. (Du grec *adiaphoros* indifférent, formé d'*a* privatif, et de *diaphérô* je diffère.)

Adiaphoriste, s. m. et fém. (*A-di-a-fo-ris-te*) Nom donné dans le 16.e siècle, aux Luthériens mitigés, qui approuvoient la doctrine de *Luther*, sans cesser de reconnoître l'autorité de l'Eglise. (Du grec *adiaphoros* indifférent.)

Adiapneustie, s. f. T. de Médec. Défaut ou suppression de transpiration. (Du grec *a* privatif, et *diapnéô* je transpire.)

Adiarrhée, s. f. T. de Médec. Suppression générale des évacuations du corps. (Du grec *a* privatif, *dia* à travers, et *rhéô* je coule.)

Adieu, (*A-dieu*) sorte d'interj. dont on se sert pour se saluer quand on se quitte. C'est une ellipse grammaticale, contenant le souhait que la séparation, le départ, etc. *se fassent au nom de Dieu*. Les Gascons disent également *adieu*, en abordant une personne ; on doit dire *bonjour*. —Ce mot s'emploie dans le sens de *c'est fait de.....* ou *c'en est fait* : *Si l'on exige cela, adieu la réunion. Si la fièvre survient, adieu*. —On le dit aussi d'une chose dont on n'a plus besoin, d'une espérance détruite sans ressource, etc. *Adieu ma bouteille ; adieu mon projet, etc.*

Adieu-va, T. de Marine : Commandement à l'équipage et au timonnier de virer de bord, vent-devant ; manœuvre regardée autrefois comme dangereuse, et pour laquelle on croyoit nécessaire de *se recommander à Dieu*.

Adieu, s. m. Congé que l'on prend : *Dire un éternel adieu ; les adieux furent tendres*.

Dire adieu ou *faire ses adieux à......* Prendre congé de.... —Au fig. renoncer à....

Adipeux, euse, adj. (*A-di-peû, peû-ze*) T. d'Anatomie. Il se dit de quelques vaisseaux ou membranes qui se distribuent à la graisse. (Du latin *adiposus* gras, dérivé d'*adeps*, *adipis* graisse.)

Adipocire, s. f. (Hist. natur.) Substance analogue à la graisse et à la cire qu'on trouve dans une cavité située sous le museau du Cachalot. On en fait de très-bonnes bougies. On l'emploie aussi en Médecine. C'est ce qu'on nommoit autrefois *Blanc de baleine*. (Du latin *adeps*, *adipis* graisse, et *cera* cire.)

Adipsie, s. f. T. de Médec. Défaut de soif, d'appétit pour les liquides. (Du grec *a* privatif, et *dipsos* soif.)

Adiré, ée, adject. T. de Palais : Perdu ; égaré.

Adirer, v. act. (*A-di-ré*) T. de Palais : Perdre ; égarer.

Adition, s. f. (*A-di-cion*) T. de Droit usité dans cette seule phrase : *Adition d'hérédité*, acceptation d'un héritage. (Du latin *adeo* formé de *ad* à, vers, et *eo* je vais ; *je vais à*, *je me porte vers*.)

Adive, s. m. Animal d'Afrique, de la grandeur du renard et fin comme lui. —Sorte de petit chien de Barbarie, fin, rusé, mais vorace.

Adjacent, cente, adj. (*Ad-ja-san, san-te*) Qui est auprès, qui est tout proche. Il ne s'emploie guère qu'avec les substant. *terres*, *îles*, *pays*. (Du latin *adjacens*, formé de *ad* auprès, et *jacere* être couché, être situé.)

Angles adjacens (Géomét.), angles immédiatement contigus l'un à l'autre, de sorte qu'ils ont un côté commun. —On le dit sur-tout de deux angles qui ont un côté commun, et dont les deux autres côtés forment une même ligne droite.

Adjectif, s. m. (*Ad-jèk-tife*) Mot qui se joint à un substantif, pour en marquer la qualité. On dit aussi adjectivement *Nom adjectif*.

Adjection, s. f. (*Ad-jek-cion*) Jonction d'une chose avec une autre. *Trév*.

Adjectivement, adv. (*Ad-jék-ti-ve-man*) En manière d'*adjectif*.

Adjoindre, v. act. (*Ad-joein-dre*) Joindre avec.... Donner un collègue, un associé à.... Il ne se dit que des personnes. (Du latin *adjungere*, formé de *ad* à, et *jungere* joindre.)

Adjoint, s. m. (*Ad-joein*) Celui qui est *joint* à un autre pour l'aider : *C'est mon adjoint ; le Maire et ses adjoints*.

Adjoints, pl. T. de Rhétorique : Les circonstances d'une chose.

Adjonction, s. f. (*Ad-jonk-cion* ; en vers, *ci-on*) T. de Palais : Jonction de Juges, de Commissaires, etc. —Addition de nouveaux moyens. En ce sens, il est peu usité.

Adjudant, s. m. (*Ad-ju-dan*) Officier mili-

taire qui en aide un autre ; espèce d'Aide de camp : *Adjudant-major*, chargé de la police et de l'instruction d'un corps. *Adjudant-commandant*, chef d'état-major d'une division, etc. L'*Acad.* dit qu'il s'emploie, en parlant d'Officiers etrangers, au civil et au militaire. (Du latin *adjuvare*, formé de *ad* auprès, et de *juvare* aider.)

ADJUDICATAIRE, s. m. et f. (*Ad-ju-di-ka-tè-re*) Personne à qui l'on a *adjugé* quelque bien dans les formes de Justice. Il regit la préposition *de*.

ADJUDICATIF, IVE, adj. (*Ad-ju-di-ka-tife, ti-ve*) Qui *adjuge* : *Arrêt adjudicatif*. Trev.

ADJUDICATION, s. f. (*Ad-ju-di-ka-cion*) Acte de Justice par lequel on *adjuge* de vive voix ou par écrit.

ADJUGER, v. act. (*Ad-ju-jé*) Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties, appartient de droit à l'une des deux. —Attribuer, délivrer à quelqu'un : *On lui adjugea les meubles.* (Du latin *adjudicare*, formé de *ad* à, pour, et de *judicare* juger ; *rendre un jugement pour.... en faveur de....*)

ADJURATION, s. f. (*Ad-ju-ra-cion*) Formule dont l'Eglise se sert dans les exorcismes.

ADJURER, v. a. (*Ad-ju-ré*) Commander au nom de Dieu, de dire ou de faire quelque chose. Son usage propre est dans les exorcismes. *J. J. Rousseau* et d'autres Ecrivains l'ont employé dans le sens de *sommer quelqu'un de dire*, *de déclarer*, etc. (Du latin *adjurare* conjurer, protester.)

ADMETTRE, v. a. sur *Mettre* (*Ad-mè-tre*) Recevoir : avec ces différences, 1.° qu'*admettre* est une faveur accordée par les personnes qui composent une société, et que *recevoir* est une opération par laquelle on achève de vous donner l'entière possession d'un emploi, etc. *On admet quelqu'un dans un cercle*, *on le reçoit dans une charge* ; 2.° que le premier de ces deux mots semble supposer un objet plus intime et plus de choix, et que le second paroît exprimer quelque chose de plus extérieur, etc. : *Les Ministres étrangers sont* admis *à l'audience du Prince*, *et* reçus *dans sa cour.* Girard. (Du latin *admittere* formé de *ad* à, vers, et *mittere* envoyer, mettre.)

Admettre à faire preuve, consentir qu'on fasse preuve. —*un compte* ; le trouver juste, raisonnable. —*un raisonnement*, le reconnoître pour véritable.

ADMINICULE, s. m. T. de Pratique : Tout ce qui aide à faire preuve. —En t. de Médec. ce qui peut faciliter le bon effet d'un remède. On commence à faire passer ce mot dans le langage ordinaire. (Du latin *adminiculum* soutien, échalas, etc.)

ADMINISTRATEUR, TRICE, s. m. et f. Celui ou celle qui gouverne, qui régit les biens d'une communauté, etc.

ADMINISTRATION, s. f. (*Ad-mi-nis-tra-cion* ; en vers, *ci-on*) Maniement ou conduite de quelque bien, de quelque affaire, etc.

Administration de la Justice, son exercice avec autorité publique. —*des Sacremens*, l'action de les conférer.

ADMINISTRÉ, ÉE, part. p. d'*Administrer*. —On dit substantivem. *Toute administration doit tourner au profit des administrés* ; c'est un néologisme reçu par l'usage.

ADMINISTRER, v. act. (*Ad-mi-nis-tré*) Gouverner, régir. —En t. de Pratique, produire des témoins, fournir des preuves. (Du latin *administrare* formé de *ad* vers, suivant, et de *ministrare* gouverner, régler ; *diriger vers* ou *d'apres une regle.*)

Administrer la Justice, la rendre. —*les Sacremens*, les conférer. On dit en ce dernier sens, et en parlant des derniers Sacremens, *administrer un malade* ; *on l'a administré*.

ADMINISTRERESSE, s. f. (*Ad-mi-nis-tre-ré-ce*) Mot en usage dans quelques départemens pour signifier une *administratrice*. Ces deux mots sont si désagréables à prononcer, que l'on feroit mieux de ne pas s'en servir.

ADMIRABLE, adj. Qui attire, qui mérite l'*admiration*. —Dans le style famil. Beau, bon, excellent. —On le dit aussi ironiquement et fam. d'un homme dont la conduite ou le langage étonne ou scandalise.

ADMIRABLEMENT, adv. (*Ad-mi-ra-ble-man*) D'une manière *admirable*.

ADMIRATEUR, TRICE, s. m. et fém. Celui ou celle qui *admire*. Il s'emploie absolument ou avec la préposition *de*.

ADMIRATIF, IVE, adject. (*Ad-mi-ra-tife, ti-ve*) T. de Grammaire. Qui marque admiration : *Point admiratif* ; *particule admirative*. —On dit aussi *geste admiratif*.

ADMIRATION, s. f. (*Ad-mi-ra-cion*, en vers *ci-on*) Action d'*admirer* ; sentiment de la personne qui *admire*. Bossuet et J.-J. Rousseau ont dit *être en admiration de....* Ce régime est inusité. —On dit passivem. d'un homme illustre, qu'*il est l'admiration de son siecle*, *etc.*

ADMIRER, v. act. (*Ad-mi-ré*) Considérer avec étonnement ce qui paroît merveilleux. —Etre surpris, étonné : *Je vous admire de vouloir....... J'admire que vous osiez....* (Du latin *admirari*, formé dans le même sens de *ad* augmentatif, et *mirare* ou *mirari* regarder ; considérer.)

s'ADMIRER, v. réc. Avoir de l'admiration pour soi-même.

ADMIS, ADMISE, (*Ad-mi, mi-ze*) part. p. du verbe *Admettre*.

ADMISSIBLE, adj. (*Ad-mi-ci-ble*) Valable ; recevable ; qu'on peut *admettre*.

ADMISSION, s. f. (*Ad-mi-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle on est *admis*.

ADMITTATUR, s. m. (*Ad-mi-ta-tur*) Mot latin passé en usage parmi les Ecclésiastiques, qui signifie *qu'il soit admis* : Billet donné à ceux qui aspirent aux ordres pour marquer qu'ils sont capables d'être reçus. Depuis quelque temps, on a étendu l'emploi de ce mot à d'autres fonctions, etc.

ADMONÉTÉ, s. m. Action d'*admonéter*. Acad.

ADMONÉTER, v. a. (*Ad-mo-né-té* : on écrivoit et on prononçoit autrefois *admonester*) T. de Pratique : Faire dans la Chambre de l'Audience, une réprimande à huit clos, avec défense de récidiver. (Du latin *admonere*, formé de *ad* augmentatif, et de *monere* avertir ; *avertir fortement.*)

Admoniteur, s. m. Celui qui avertit, qui donne avis. Espèce de Surveillant. *Trév.* et le *Grand Vocab.* disent au fém. *admonitrice*.

Admonition, s. f. (*Ad-mo-ni-cion*, en vers *ci-on*) Action d'*admonéter*; avertissement.

Adné, ée, adj. Se dit en t. de Botaniq. des anthères attachées sur le côté des filamens, et qui y adhèrent dans toute leur longueur. (Du latin *adnatus*, formé de *ad* vers, auprès, et de *nascor* je nais.)

Adolescence, s. fém. (*A-do-lé-san-ce*) Le premier âge après l'enfance, depuis 14 ans jusqu'à 25. Il ne se dit guère que des garçons. (Du latin *adolescere*, formé de *ad* augmentatif, et de *crescere* croître.)

Adolescent, s. m. (*A-do-lé-san*) Jeune garçon. Il n'est que du style badin; dans le style sérieux, on dit *Jeune homme*.

Adolphe, s. m. (*A-dol-fe*) Monnoie d'or de Stralsund, où elle a cours pour cinq thalers (13 *fr.* 50 *cent.*)

Adonée, s. f. Chez les anciens Romains, Divinité qui présidoit aux voyages: la même qu'*Adéone*. Voy. *Abéone*.

Adonide, s. m. T. de Botaniq. Jardin de plantes étrangères avec des bâtimens destinés à les préserver du froid, etc.

Adonidie, s. f. (*A-do-ni-dí-e*) Chez les Anciens, chanson consacrée à la mémoire d'*Adonis*.

Adonie, s. f. T. de Musique ancienne: Air que les Lacédémoniens jouoient sur des flûtes appelées *Embatériennes*, lorsqu'ils alloient au combat.

Adonies *ou* Adoniennes, s. f. pl. Fêtes de deuil dans la Grèce, en l'honneur d'*Adonis*.

Adonien *ou* Adonique, adj. masc. (*A-do-ni-en*) Se dit, dans la Poésie grecque et latine, d'un vers composé d'un dactyle et d'un spondée, et qui se place à la fin de chaque strophe des vers saphiques. (D'*Adonis* favori de Vénus, dans les fêtes duquel cette espèce de vers étoit fort usitée.)

Adonis, s. m. (*A-do-nice*) Plante à fleur rosacée dont on distingue plusieurs espèces. —Jeune garçon extrêmement beau.

Adoniser, v. act. (*A-do-ni-zé*) Parer, ajuster avec affectation, pour faire paroître plus beau, beau comme un *Adonis*. Il est du style famil. et s'emploie principalement avec le pronom pers. *s'Adoniser*, ou au participe *Adonisé*.

Adonistes, s. m. pl. Nom donné, en Botaniq. à ceux qui ont fait le catalogue des plantes exotiques cultivées dans quelque jardin.

Adonné, ée. part. p. de *s'Adonner*, et adj. *Adonné au vin; adonné au luxe*.

s'Adonner, v. réc. (*s'A-do-né*) S'attacher avec soin à quelque chose, s'y appliquer avec passion, s'y livrer. —Voir fréquemment un lieu, une personne. —On dit encore dans le style familier: *Si votre chemin s'y adonne*, *vous viendrez chez moi*; c'est-à-dire, si c'est votre chemin. —En t. de Marine, on dit: *Le vent adonne*, c'est-à-dire, il commence à être favorable. En ce sens, *adonner* est neutre. (De la prép. latine *ad* à, et du verbe *donare* donner.)

Adopter, v. a. (*A-dop-té*) Prendre dans les formes prescrites par les lois quelque personne pour fils ou pour fille. —Au fig. Considérer et regarder quelque ouvrage comme sien. —En mauvaise part, s'approprier sans consentement de l'Auteur ou du possesseur. (Du latin *adoptare*, formé de *ad* pour, en faveur, et *optare* choisir.)

Adoptif, ive, adj. (*A-dop-tife, tí-ve*) Qui est *adopté*. Voy. *Adoption*.

Adoption, s. f. (*A-dop-cion*, en vers *ci-on*) L'action d'*adopter*. —*Adoption* et *Adoptif* ne s'emploient guères qu'au propre. On ne dit point *des sentimens adoptifs*, *l'adoption des pensées*, comme on dit *adopter des pensées*, *des sentimens*.

Adorable, adj. Qui mérite, qui est digne d'être *adoré*. —Abusivement et par exagération, ce que l'on aime ou ce qu'on estime extrêmement. —On dit aussi famil. d'un honnête homme, d'un commerce doux, etc. que c'est un *homme adorable*.

Adorateur, trice, s. m. et fém. Celui ou celle qui *adore*. *Adorateur* se dit dans le sens propre, et par exagération; mais *Adoratrice* ne se dit qu'au propre. Voy. *Adorer*. —Racine a employé élégamment *adorateur* comme adj. *Un peuple adorateur*.

Adoration, s. f. (*A-do-ra-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle on *adore*. —Abusivement et par exagération, estime ou amour extrême. Quelques Ecrivains ont dit *être en adoration devant*.... —Hommage que les Cardinaux rendent au Pape après son élection: *Aller à l'adoration du Pape*.

Adoré, ée, part. p. d'*Adorer*, et adject. Avec les personnes, il régit *par* ou *de*, ou bien il s'emploie sans régime. Avec les choses, il s'emploie sans régime, et il suit toujours le substantif.

Adorer, v. a. (*A-do-ré*) Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Il s'emploie quelquefois sans régime: *Les Juifs adoroient à Jérusalem*, *et les Samaritains à Samarie*. —Rendre de très-profonds respects en se prosternant: *Esther adora Assuérus*; il ne se dit que des anciens Peuples orientaux. —Hyperboliquement et abusivement: Aimer avec une passion excessive, avoir une soumission aveugle et servile, etc. —Rendre au Pape nouvellement élu le respect dû à sa dignité. (Du latin *adorare*, formé de *ad* à, et de *os* bouche; parce que dans leurs prières et leurs cérémonies religieuses, les Romains portoient la main à la bouche.)

Adorer le veau d'or, se dit proverb. des soumissions faites à un homme riche et sans mérite.

Ados, s. m. (*A-dô*) Terre élevée en talus contre (*au dos* de) une muraille bien exposée.

Adossé, ée, part. p. d'*Adosser*, et adj. Appuyé contre quelque chose. —T. de Blason; mis *dos à dos*. —Les Peintres, les Sculpteurs et les Antiquaires, le disent de deux têtes mises sur une même ligne en sens opposé.

Adosser, v. a. (*A-do-ce*) Mettre le *dos* contre....... *Adosser un enfant*, *s'adosser contre la muraille*. —Figur. Placer, appuyer contre: *Adosser un bâtiment contre un rocher*.

—En t. d'Antiquaires, de Peintres et de Sculpteurs, mettre deux têtes sur la même ligne, en sens opposé.

Adouber, v. act. (*A-dou-bé*) Toucher au trictrac et aux échecs, une pièce seulement pour l'arranger, et non pour la jouer. Il n'est guères usité qu'au présent *j'adoube.*—Accommoder; boucher. En ce sens, c'est un provençalisme. —On l'a dit autrefois dans le sens de *Radouber.* Voy. ce mot. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *adobare*, qui signifioit autrefois *armer.*)

Adoucir, v. act. (*A-dou-cir*) Rendre plus *doux*; rendre moins amer: rendre moins salé; rendre moins rude; rendre moins difficile à supporter; rendre un son moins rude et moins éclatant. —On se sert aussi de ce terme chez plusieurs Artistes et Ouvriers: *On adoucit des couleurs, des traits, des teintures, des glaces.* —Au fig. appaisser, empêcher que les choses ne s'aigrissent: soulager. (Du latin *dulcare* ou *dulcorare*, fait de *dulcis* doux.)

s'Adoucir, v. réc. Devenir plus *doux.*—Au fig. s'appaisser, se modérer, être plus humain, être moins violent, moins rude: *L'air s'adoucit; notre homme s'est adouci.*

Adoucissage, s. m. (*A-dou-ci-sa-je*) T. de Teinturier: Action et manière de rendre moins vive une couleur, par le mélange de ce qui peut en diminuer l'éclat, etc.

Adoucissement, s. m. (*A-dou-ci-ce-man*) L'action par laquelle on *adoucit*, et l'état de la chose *adoucie.*—Tout ce qui *adoucit*, ce qui rend plus doux. —Au fig. ce qui tempère les difficultés, ce qui rend plus supportables les choses rudes et pénibles. —Correctif; tout ce qui sert à corriger et à *adoucir* quelque chose.

Adoucisseur, s. masc. Celui qui *adoucit* une glace, un miroir, qui les rend plus luisans.

Adoué, ée, adj. (*A-dou-é, é-e*) T. de Chasse: Accouplé, apparié. Il ne se dit que de la perdrix.

Adragant, s. masc. (*A-dra-gan*) Sous-arbrisseau épineux à fleurs légumineuses, de la famille des Astragales. On l'appelle aussi *Barbe de Renard* et *Epine de Bouc.*

Adrenam, Andernam, Andernavedam, s. m. Livre sacré des Hindous; l'un des quatre Védams, que les Brames disent perdu.

Adressant, ante, adj. T. de Palais et de Chancellerie, usité seulement au féminin: *Lettres-Patentes adressantes à....* hors de là, on dit *adressé.*

Adresse, s. f. (*A-drè-ce*) Le dessus d'une lettre ou d'un paquet.—Lieu où l'on *adresse* les lettres. —On appelle *Bureau d'adresse* un lieu où l'on s'*adresse* pour diverses choses, et principalement pour les avis et demandes relatifs aux journaux. —On donne figur. le même nom à une maison où il se débite beaucoup de nouvelles; —et dans le style plaisant, à une personne qui s'informe de tout ce qui se passe dans la ville, et qui va le débiter de côté et d'autre. —Indication qu'on donne pour aller en quelque lieu, etc. — Lettre de respect, d'adhésion, de demande, etc. *adressée* au Souverain, etc. Dans cette acception, c'est un mot emprunté de l'anglais *address.* —Dextérité, soit pour les choses du corps, soit pour celles de l'esprit. V. *Dextérité.* —Finesse, ruse, etc.

Adresser, v. act. (*A-drè-cé*) Envoyer directement à..... —Dédier; faire hommage d'un ouvrage à quelqu'un. (Suivant *Menage*, du latin barbare *addirectiare*, d'où les Espagnols ont fait aussi *aderezar*, et les Italiens *indirizzare.*)

Adresser le discours, la parole à quelqu'un, lui parler directement et spécialement. —*ses pas vers.....* aller vers un endroit.

Adresser, v. n. Toucher droit où l'on vise: *Adresser au but; vous avez bien adressé, etc.*

s'Adresser, v. réc. Aller voir, aller trouver quelqu'un pour quelque affaire.—Choisir quelqu'un pour lui parler. —Avoir recours à quelqu'un pour en obtenir quelque grâce, quelque secours. —Attaquer une personne de gaieté de cœur.

Cette lettre s'adresse à vous, elle est à votre *adresse.* *Cela s'adresse à moi*, cela me regarde, etc.

Adrogation, s. f. (*A-dro-ga-cion*, en vers *ci-on*) T. d'Antiq. Espèce d'adoption qui se pratiquoit à Rome à l'egard d'une personne libre.

Adroit, droite, adj. (*A-droa, droa-te*) Qui a de l'*adresse*, de l'habileté, de l'esprit pour faire quelque chose; fin, rusé, habile, entendu: avec cette différence qu'*habile* se dit de la conduite, *entendu* des lumières de l'esprit, et *adroit* des grâces de l'action. —Dans le discours malin, honnête fripon.

Adroitement, adv. (*A-droa-te-man*) Avec *adresse*; d'une manière *adroite.*

Adulateur, trice, s. m. et f. Celui ou celle qui flatte par bassesse et par intérêt. Ce mot dit plus que *flatteur*; il annonce quelque chose de plus bas et de plus rampant.

Adulation, s. f. (*A-du-la-cion*, en vers *ci-on*) Flatterie lâche et basse.

Aduler, v. a. (*A-du-lé*) Flatter bassement. C'est un néologisme introduit dans la langue par *Diderot*, et employé généralement aujourd'hui. (Du latin *adulari.*)

Adulte, s. et adj. m. et f. Qui est parvenu à l'âge de raison. Il est plus communément employé comme subst. et au pluriel. (Du latin *adultus*, part. d'*aldolescere* croître, parvenir à l'adolescence.)

Adultération, s. f. (*A-dul-té-ra-cion*, en vers *ci-on*) En t. de Pharmacie, altération, falsification de médicamens. —En t. de Monnoie, action de mettre dans les monnoies une quantité d'alliage plus grande que la loi ne le permet. (Du lat. *adulterari*, formé de *ad* et de *alter* autre; *faire une chose autre qu'elle n'est.*)

Adultère, s. m. (*A-dul-tè-re*) Commerce illégitime avec une personne mariée. (Même origine qu'*Adultération.*)

Adultère, adj. Qui viole la foi conjugale. Il ne s'emploie guères qu'en parlant des femmes.—Au propre, *adultère* se dit des personnes et des choses: *Une femme adultère, une flamme adultère.*—Au fig. il ne se dit que des choses: *Mélange, assemblage adultère.* Racine a dit très-élégamment (Esther): *Pour rendre à d'autres dieux un hommage adultère.*

ADULTÉRIN, INE, adj. Qui est né d'*adultère*.

ADUSTE, adj. (*A-dus-te*) Brûlé. Il ne se dit guères que des humeurs du corps humain : *Bile aduste*, *sang aduste*. J.-B. Rousseau a peu heureusement transporté ce mot dans le style poétique (Ode au comte de *Lannoy*) : *Et laisse à mon sang aduste*. (Du latin *adurere*, formé de *ad* augmentatif, et de *urere* brûler, enflammer.)

ADUSTION, s. f. (*A-dus-tion*) T. de Médecine : État de ce qui est brûlé : *Adustion d'humeurs*.

ADVENTICE, adj. (*Ad-van-ti-ce*) En Physique. *Matière adventice*, qui n'appartient pas proprement à un corps, mais qui y est accidentellement jointe.—En Botaniq. 1.° *Plantes adventices*, qui croissent sans avoir été semées; 2.° *Racines adventices*, qui reviennent à la place de celles qui ont été coupées. (Du latin *advenire*, formé de *ad* et de *venire* survenir.)

ADVENTIF, IVE, adj. (*Ad-van-tife, ti-ve*) Se dit, en t. de Droit, des biens qui arrivent ou par succession collatérale, ou par la libéralité d'un étranger.

ADVERBE, s. m. (*Ad-vèr-be*) T. de Gramm. Partie indéclinable de l'oraison, qui exprime une circonstance de l'adjectif, du verbe, ou même d'un autre adverbe. *Il est fort sage*, *il pense noblement*, *il parle très-poliment*. (Du latin *adverbium*, formé de *ad* auprès, et de *verbum* verbe ; *placé auprès du verbe* ; parce que l'adverbe modifie plus souvent le verbe qu'aucun autre mot.)

ADVERBIAL, ALE, adj. Qui tient de l'*adverbe*.

ADVERBIALEMENT, adv. (*Ad-vèr-bia-le-man*) A la manière d'un *adverbe*.

ADVERBIALITÉ, s. f. (*Ad-vér-bia-li-té*) T. de Gramm. Qualité d'un mot considéré comme *adverbe*.

ADVERSAIRE, s. m. et f. (*Ad-vér-cè-re*) Celui ou celle qui est opposé à un autre. Il est peu usité au fém. (Du latin *adversari* être contraire.)

ADVERSATIF, IVE, adj. (*Ad-vér-sa-tife, ti-ve*) T. de Gramm. *Conjonction* ou *particule adversative*, qui marque quelque opposition entre ce qui la précède et ce qui la suit.

ADVERSE, adj. (*Ad-vér-ce*) Contraire. Il n'a d'usage que dans ces deux phrases : *Fortune adverse*. *Partie adverse*, la personne contre qui l'on plaide.

ADVERSITÉ, s. f. (*Ad-vér-ci-té*) L'état d'une fortune malheureuse : *Il est dans l'adversité*. —Accident fâcheux. Dans ce sens, il se dit plus ordinairement au pluriel.

ADVERTANCE, s. fém. Attention, à.... réflexion sur...... Ce mot est vieux, et cependant il seroit très-utile : *attention* ne le supplée pas.

ADYNAMIE, s. f. (*A-di-na-mi-e*) T. de Méd. Défaut de force, foiblesse occasionnée par une maladie. (Du grec *a* privatif, et *dunamis* force.)

ADYNAMIQUE, adj. (*A-di-na-mi-ke*) T. de Médec. *Fièvre adynamique*, qui consiste dans un état d'atonie ou de relâchement de toutes les fibres musculaires. Mot nouveau substitué à celui de *fièvre putride*. (D'*a* privatif, et de *dunamis* force.)

ÆCHMALOTARQUE, s. m. Voyez *Echmalotarque*

ÆGAGROPILE, s. fém. (*É-ga-gro-pi-le*) T. d'Hist. natur. Boule de poils qu'on trouve dans l'estomac de divers animaux ruminans. (Du grec *aigos* génitif d'*aix* chèvre, *agrios* sauvage, et *pilos* balle de laine ; parce que l'intérieur de ces boules présente des poils ou des crins entassés comme la laine d'une balle.)

ÆGILOPS, s. m. (*E-ji-lopse*) T. de Médec. Ulcère au grand angle de l'œil qui n'attaque point le sac lacrymal, en quoi il diffère de la fistule lacrymale. (Du grec *aix* gén. *aigos* chèvre, et *ops* œil ; soit parce que les chèvres sont sujettes à cette maladie, soit parce qu'elle fait tourner les yeux comme il arrive aux chèvres.)

ÆGIPANS, s. m. pl. (*E-ji-pan*) Dans l'ancienne Mythologie, Divinités champêtres qu'on représentoit avec des cornes à la tête, des pieds de chèvre et une queue. (Du grec *aix*, *aigos* chèvre, et *Pan* le premier de ces Dieux.)

ÆGOLETHRON, s. m. Arbuste qui croît dans la Mingrélie, et qui fait périr les animaux, et sur-tout les chèvres qui en mangent. (Du grec *aigos* gén. d'*aix* chèvre, et *olèthros* mort.)

ÆGOPHAGE, adj. f. (*E-go-fa-je*) Dans la Mythol. surnom donné à Junon, à cause des chèvres qu'on lui immoloit. (Du grec *aigos* génitif d'*aix* chèvre, et *phagô* je mange.)

AÉMÈRE, adj. (*A-é-mè-re*) Nom donné dans l'Eglise catholique aux Saints dont le nom propre n'est pas connu, non plus que le jour où ils sont morts. (Du grec *a* privatif, et *héméra* jour ; *sans jour certain*.)

ÆLURUS, s. m. (*E-lu-ruce*) Le Dieu-chat des anciens Egyptiens. (Du grec *ailourous* chat.)

ÆOLIPILE, s. m. Voy. *Eolipyle*.

ÆON, s. f. (*E-on*) Nom de la première femme du monde, dans le système des anciens Phéniciens. Elle eut pour compagnon *Protogonos* (premier engendré).

AÉRÉ, ÉE, part. p. d'*Aérer*, et adj. Qui a de l'*air*, qui est en bel *air*.—En Chimie, imprégné d'*air* : *Eau aérée*.

AÉRER, v. act. (*A-é-ré*) Donner de l'*air*, mettre en bel *air*, chasser le mauvais *air*.

AÉRIEN, ENNE, adj. (*A-é-ri-en, ri-è-ne*) Qui est d'*air* ; qui tient de l'*air* ; qui appartient à l'*air*. (Du latin *aerius*, dérivé du grec *aër* air.)

Acide aérien, nom donné dans l'ancienne Chimie à ce que, dans la nouvelle, on appelle *Acide carbonique*. — *Perspective aérienne*, illusion d'optique, qui change l'apparence des couleurs, des jours et des ombres dans les objets, suivant les différens degrés de leur éloignement.

AÉRIFICATION, s. f. (*A-é-ri-fi-ka-cion*) T. de Méd. : Action de tirer l'*air* des autres corps, ou plus exactement de les convertir en *air*. (Du grec *aër* air, et du latin *facere* faire.)

AÉRIFORME, adj. m. et f. T. de Phys. et de Chim. Qui a la *forme*, les propriétés de l'*air* : *Fluide aériforme*.

AÉROGRAPHIE, s. f. (*A-é-ro-gra-fi-e*) Description de l'*air*. (Du grec *aër* air, et *graphô* je décris.)

Aérologie, s. f. (*A-é-ro-lo-jî-e*) Partie de la Physique et de la Médecine, qui traite de l'*air*. (Du grec *aér* air, et *logos* discours.)

Aéromancie, s. f. (*A-é-ro-man-cî-e*) L'art de deviner par le moyen de l'*air*. (Du grec *aér* air, et *manteia* divination.)

Aéromètre, s. m. (*A-é-ro-mè-tre*) Instrument pour mesurer la condensation ou la raréfaction de l'*air*. (Du grec *aér* air, et *métron* mesure.)

Aérométrie, s. f. L'art de mesurer et de calculer les propriétés et les effets de l'*air*.

Aéronaute, s. masc. (*A-é-ro-nô-te*) Qui voyage dans les *aérostats*. (Du grec *aér* air, et *nautés* navigateur; *navigateur aérien*.)

Aérophobie, s. f. (*A-é-ro-fo-bî-e*) T. de Médec. Crainte de l'*air*; espèce de maladie phrénétique. (Du grec *aér* air, et *phobos* crainte.)

Aérophore, adj. (*A-é-ro-fo-re*) Se dit, en Botanique, de certains petits vaisseaux des plantes appelés *Trachées*, qui portent l'*air* dans l'intérieur. (Du grec *aér* air, et *phérô* je porte.)

Aérosphère, s. f. (*A-é-ros-fè-re*) Sphère ou enveloppe d'éther condensé; d'*air* pur et libre de toute espèce de vapeurs, qui, selon quelques Physiciens, sert d'atmosphère aux planètes. (Du grec *aér* air, et *sphaira* sphère, globe.)

Aérostat, s. m. (*A-é-ros-ta*) Globe de toile, etc. rempli de fumée ou de gaz, qui s'élève en l'air. Ce mot et ses dérivés sont nouveaux, ainsi que la découverte à laquelle ils sont relatifs. L'*aérostat*, inventé par le célèbre *Montgolfier*, se nomme aussi *ballon*. (Du grec *aér*, et *histamai* je me tiens; ou des mots latins *aer* et *stat*; il se tient dans l'air.)

Aérostateur, s. m. Le même qu'*Aéronaute*, mais moins usité.

Aérostation, s. f. (*A-é-ros-ta-cion*; en vers, *ci-on*) L'art de faire des *aérostats*, ou de les diriger dans l'air.

Aérostatique, adj. (*A-é-ros-ta-ti-ke*) Qui appartient aux *aérostats*.

Aérostathmion, s. m. (*A-é-ros-tat-mi-on*) Terme de Physique : Espèce de baromètre inventé en 1765 par M. *Magalhaens*, qui montre d'une manière sensible les variations du poids de l'atmosphère et celles de ses températures. Son inventeur l'avoit nommé plus convenablement *Baro-Thermomètre*. (Du grec *baros* poids, *thermos* chaud, et *métron* mesure. *Aerostathmion* est formé d'*aér*, et d'*histémi* je pèse, je mets dans la balance.)

Aérostier, s. m. (*A-é-ros-tié*) Celui qui, à l'aide d'une corde, fait de dessus terre manœuvrer un *aérostat* déjà élevé.

Æsthétique, s. f. (*Es-té-ti-ke*) T. Didactique : Art de sentir et de juger. Ce mot usité depuis long-temps en Allemagne, a été pour la première fois introduit dans la langue françoise par *Diderot*. (Du grec *aisthésis*, action de sentir, sensation.)

Ætite, s. f. (*E-ti-te*) T. de Minéralog. Fer oxidé, rubigiaceux, sphérique en géodes, qu'on a aussi nommé *Pierre d'aigle*, d'après la fausse croyance que les aigles en portoient dans leurs nids pour faciliter leur ponte. (Du grec *aétos* aigle, et *lithos* pierre.)

Affabilité, s. f. (*A-fa-bi-li-té*) Manière douce et honnête de parler aux gens. (Du latin *affari* formé de *ad* à, et *fari* parler.)

Affable, adj. (*A-fa-ble*) Qui reçoit et écoute avec bonté et douceur ceux qui ont affaire à lui. Il s'emploie ou sans régime, ou avec les prépos. *à*, *envers* : *Il est affable à tout le monde*, ou *envers tout le monde*. — *Affabilité* et *affable* se disent rarement d'égal à égal, et jamais d'inférieur à supérieur.

Affablement, adv. (*A-fa-ble-man*) Avec *affabilité*. Il est peu usité.

Affadir, v. act. (*A-fa-dir*) Rendre *fade*; au propre et au figur. —Causer une sensation désagréable par quelque chose de *fade*; donner du dégoût. On dit fig. *que des louanges outrées affadissent le cœur*.

Affadissement, s. m. (*A-fa-di-ce-man*) Effet qui produit la *fadeur*.

Affaire, s. f. (*A-fè-re*; anciennement ce mot étoit masc., et les Gascons disent encore *un bon affaire*.) Chose qu'il faut terminer, achever, faire; chose dont il est question. —Empêchement, querelle, différend, embarras. —Ce qui est le fait d'une personne; ce qu'il appartient à quelqu'un de faire. —Besoin, chose qui demande du soin pour être terminée : *C'est une affaire*, c'est une chose difficile; *ce n'est pas une affaire*, c'est une chose aisée. Ces phrases ne sont usitées que dans la conversation.—Action de guerre : *C'est un homme qui a vu bien des affaires*. —Marché, traité, convention, vente, etc. —Choses passées ou présentes. —Nécessités naturelles. En ce dernier sens, il s'emploie au pl. *Faire ses affaires*, *aller à ses affaires*. Il est famil. (De *faire* : *Affaire*, chose qui est *à faire*.)

Avoir affaire de, avoir besoin de. Ironiquement on dit : *J'ai bien affaire de ce paquet*, je ne m'en soucie guères. Boileau a dit (Héros de roman) : *J'ai d'autres affaires présentement qu'à l'entendre*; il falloit *que de l'entendre*.

Avoir affaire à, ou *avec quelqu'un*; avoir à lui parler, à traiter avec lui de quelque chose, ou avoir quelque contestation avec quelqu'un. —*Oiseau de bonne affaire*, en t. de Fauconnerie, oiseau bien dressé pour le vol.

Affairé, ée, adj. (*A-fe-ré*) Qui a beaucoup d'*affaires*, qui est accablé d'*affaires*.

Affaissage, s. m. T. de Fauconnerie. Voy. *Affaitage*.

Affaissé, ée, part. p. d'*Affaisser*, et adj. Il se dit ordinairement avec la prép. *sous*, soit au propre, soit au fig.

Affaissement, s. m. (*A-fè-ce-man*) Abaissement de quelque chose, causé par sa propre pesanteur.—Fig. Accablement; affoiblissement.

Affaisser, v. act. (*A-fè-cé*) Faire que des choses qui sont l'une sur l'autre s'abaissent, se foulent. —Faire plier, faire courber sous le *faix*. —Fig. Accabler; affoiblir. —En t. de Fauconnerie, la même chose qu'*Affaiter*.

s'Affaisser, v. réc. S'abaisser par sa propre pesanteur. —On dit fig. d'un vieillard qui se courbe, qu'*il s'affaise sous le poids des années*.

Affaitage, s. m. (*A-fé-ta-je*) Soin qu'on prend pour bien dresser un oiseau de proie.

Affaitement, s. m. (*A-fé-te-man*) Manière de former des oiseaux de proie.

Affaiter, v. act. (*A-fe-té*) T. de Fauconnerie: Apprivoiser un oiseau de proie. (Du latin *adfactitare*, formé de *ad* à, et *factitare* faire, façonner.)

Affaiteur, s. m. (*A-fé-teur*) Celui qui *affaite* un oiseau de proie

Affalé, ée, part. p. d'*Affaler*, et adj. —(Marine) *Vaisseau affalé*, tombé sous le vent d'un endroit où il vouloit aller. —On le dit aussi d'un vaisseau arrêté sur la côte par le défaut du vent ou par les courans.

Affaler, v. act. (*A-fa-lé*) T. de Marine: Peser, faire effort sur un cordage, etc. pour vaincre le frottement qui le retient, pour l'abaisser. (Du latin barbare *avallare* pour *advallare* avaler, mettre ou conduire *à val;* conduire en bas, abaisser.)

s'Affaler, v. réc. S'approcher trop d'une côte dont on court risque ensuite de ne pouvoir se relever.

Affamé, ée, part. p. d'*Affamer*, et adj. Qui est pressé de la *faim*. Il s'emploie sans régime. —Au fig. qui désire ardemment une chose. Il régit la prép. *de* : *Affamé de gloire*, *etc.*

Écriture affamée, écriture trop maigre, trop déliée. *Habit*, *ameublement affamé*, celui où l'on a trop épargné l'étoffe.

Affamer, v. a. (*A-fa-mé*) Oter, retrancher les vivres; causer la *faim* : *Affamer une place.* —On dit fig. d'un grand mangeur, qu'*il affame toute une table.* (Du latin *famesco*, dérivé de *fames* faim.)

Affaner *ou* Affamer, v. a. (*A-fa-né*) T. de Pêche: Engager les sardines à s'élever du fond de la mer, et à donner dans les filets, en leur présentant une amorce.

Afféagement, s. masc. (*A-fé-a-je-man*) Action d'*afféager*.

Afféager, v. act. (*A-fé-a-jé*) T. de Coutume: Donné à *féage*, en fief.

Affectation, s. f. (*A-fek-ta-cion*, en vers *ci-on*) Attachement vicieux à dire ou à faire certaines choses d'une manière singulière. Manière de parler et d'agir qui n'a rien de naturel. Il s'emploie quelquefois au plur. *On ne peut le corriger de ses affectations.* Ce mot diffère d'*afféterie*, en ce que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentimens et le goût dont on veut faire parade; et que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières, par lesquelles on croit plaire: aussi *affectation* se dit-il plus proprement des hommes, et *afféterie* des femmes. —Prétention à.... *L'affectation de la tyrannie.* —Dessein marqué: *L'affectation de parler toujours de soi; son affectation à paroître populaire.* —En t. de Droit, hypothèque, obligation dont un héritage est chargé.

Affecté, ée, part. p. d'*Affecter*, et adj. Qui a de l'*affectation;* recherché, étudié avec trop de soin et d'art. —Joint, attaché, engagé, obligé, hypothéqué. —Touché, ému. —En Médecine: *Il est affecté de la poitrine*, il a mal à la poitrine.

Équation affectée, en t. d'Algèbre, équation dans laquelle la quantité inconnue monte à deux ou plusieurs degrés différens.

Affecter, v. a. (*A-fek-té*) Faire ostentation de quelque chose. —Prétendre à..... rechercher avec ambition: *Affecter le premier rang.* —Attacher; joindre: *Affecter un droit à une charge.* —Destiner quelque chose pour un tel usage. —Au Palais, hypothéquer, obliger, engager. —En Médecine, faire une impression fâcheuse. — En Physique, être naturellement disposé à prendre certaine figure: *Le sel marin*, *dans sa crystallisation*, *affecte la figure cubique.* —Au fig. toucher, faire impression: *Cela l'affecte beaucoup; c'est un homme qui s'affecte aisément.* (Du lat. *affectum* supin d'*afficere*, exciter, émouvoir.)

Affectif, ive, adj. (*A-fek-tife*, *ti-ve*) Qui excite, qui touche, qui émeut. Il ne s'emploie qu'en matière de dévotion, et se dit également des personnes et des choses.

Affection, s. fém. (*A-fek-cion*, en vers *ci-on*) Bienveillance, amitié qu'on a pour quelqu'un; amour, tendresse, attachement. Ce subst. ne s'emploie au pluriel qu'en matière de dévotion, si ce n'est peut-être dans cette seule phrase: *Le cadet est l'objet des affections de la mère.* —En t. de Médecine, impression fâcheuse: *Affection mélancolique*, *catharreuse*, *scorbutique*, etc. —En Philosophie, on nomme *affections* les différentes qualités et les différens changemens qui surviennent à quelque corps, et dont on dit qu'il est *affecté.* —En Géométrie, propriété d'une courbe: *Cette courbe a telle affection*, telle propriété. Il a vieilli en ce sens.

Affectionné, ée, part. p. d'*Affectionner*, et adj. Qui a de l'*affection* pour....... *Affectionné à son pays; bien affectionné pour..... mal affectionné envers......* Ce mot n'a point d'usage dans le sens passif, et on ne dit pas *affectionné de....* pour aimé, chéri.

Affectionner, v. a. (*A-fek-cio-né*) Aimer, avoir de l'inclination, sentir du penchant pour...... —Attacher par quelque chose qui engage et qui donne du plaisir. Avoir une attache particulière pour une chose, y prendre intérêt.

s'Affectionner *à*, v. pron. S'attacher avec beaucoup de soin, s'appliquer avec une ardente passion.

Affectueusement, adv. (*A-fek-tu-eu-ze-man*) D'une manière *affectueuse*.

Affectueux, euse, adject. (*A-fek-tu-eu*; *eû-ze*) Qui marque beaucoup d'*affection.* On ne le dit point des personnes, excepté peut-être dans cette phrase: *Un Orateur pathétique et affectueux.*

Affermer, v. act. (*A-fèr-mé*) Louer des terres, des maisons de campagne; les donner à *ferme*. —Prendre à *ferme*.

Affermir, v. a. (*A-fèr-mir*) Rendre *ferme* et stable. —Rendre *ferme* et consistant ce qui étoit mou: *La gelée affermit le poisson.* Dans ce sens, on dit plus souvent *raffermir.* —Fig. Rendre plus assuré, plus inébranlable. *Racine* a dit (Phèdre): *Un bruit mal affermi*, pour *un bruit douteux*, *peu fondé.* L'expression manque de propriété. —En t. de Manège,

affermir la bouche d'un cheval, *l'affermir dans la main et sur les hanches*, continuer les leçons qu'on lui a données, pour qu'il s'accoutume à l'effet de la bride et à avoir les hanches basses.

S'AFFERMIR, v. réc. Devenir plus *ferme*, plus consistant, plus fixe. —Au fig. se rendre plus assuré, plus *ferme*.

AFFERMISSEMENT, s. m. (*A-fér-mi-ce-man*) Action d'*affermir*. —Etat d'une chose *affermie*. —Appui, sureté, etc. Il ne se dit qu'au figuré.

AFFÉRENTE, adj. f. (*A-fé-ran-te*) T. de Pratique : *Portion* ou *part afférente*, part qui revient à chacun dans un objet indivis. (Du latin *adferre* porter à, vers, apporter.)

AFFÉRON, s. m. (*A-fé-ron*) T. de Passementier : Morceau de fer-blanc ou de laiton mis au bout des lacets ou aiguillettes pour les *ferrer*.

AFFÉTÉ, ÉE, adj. (*A-fé-té*) Qui a de l'*afféterie*, qui a quelque chose de trop recherché.

AFFÉTERIE, s. f. (*A-fé-te-rî-e*) Soin trop visible, trop recherché, trop plein d'art. —Manière trop peu naturelle, trop guindée de parler et d'agir. Voy. *Affectation*.

AFFETTO *ou* AFFETTUOSO. T. emprunté de la Musique italienne, pour indiquer un air exécuté avec tendresse et avec grâce.

AFFICHE, s. fém. (*A-fi-che*) Placard pour avertir le public de quelque chose. —On l'emploie quelquefois au fig. dans le style simple et modéré. —En t. de Pêche, 1.° Petit engin pour tendre le verveux. —2.° Pointe de fer emmanchée d'une longue perche qui, enfoncée, *fichée* dans la vase, sert à arrêter les bateaux.

AFFICHER, v. act. (*A-fi-ché*) Mettre des *affiches*, attacher un placard pour avertir de quelque chose.—Chez les Cordonniers, couper les extrémités du cuir, lorsqu'il est sur la forme. (Du latin *affigere*, formé de *ad* à, et *figere* ficher, attacher, etc.)

Afficher le bel esprit, se donner ou vouloir passer pour bel esprit. —*sa honte*, rendre publique une action qui déshonore. On dit aussi *s'afficher pour bel esprit*, *pour impie*, *etc.* ou simplement, *s'afficher*. En ce sens, il ne se prend guères qu'en mauvaise part.

AFFICHEUR, s. m. (*A-fi-cheur*) Celui qui met des *affiches*.

AFFIDÉ, ÉE, adj. (*A-fi-dé*) A qui l'on se fie. On dit aussi substantivement, *c'est un de ses affidés*, *etc.* (Du latin *ad* à, et *fidus* dérivé de *fidere* se fier.)

AFFILÉ, ÉE, part. p. d'*Affiler*, et adj.—On dit fam. et fig. d'une personne qui parle facilement et beaucoup, qu'*elle a la langue bien affilée*.

AFFILER, v. act. (*A-fi-lé*) Donner le *fil* à un instrument qui coupe. —Mettre le lingot d'or ou d'argent dans la *filière*.

AFFILIATION, s. f. (*A-fi-li-a-cion*, en vers *ci-on*) Chez les anciens Gaulois, sorte d'adoption militaire qui avoit lieu parmi les Grands. —Association à une communauté, etc. Voy. *Affilier*.

AFFILIER, v. act. (*A-fi-li-é*) Adopter en parlant des Communautés Religieuses qui font part à d'autres, ou à des Laïques, de leurs prières et biens spirituels. On dit aussi qu'*une Académie s'en est affilié d'autres*, *etc.* (Du latin barbare *adfiliare*, pour *in filium adoptare*, adopter pour fils.)

AFFILOIR, s. m. (*A-fi-loar*) Pince avec laquelle le Parcheminier tient son fer pour l'aiguiser.

AFFILOIRES, s. f. pl. (*A-fi-loa-re*) Assortiment de pierres à aiguiser assujetties dans un morceau de bois, qui servent au Menuisier à *affiler* et affuter ses outils.

AFFINAGE, s. masc. (*A-fi-na-je*) Action ou art d'*affiner* les métaux. On dit aussi, *affinage de ciment*, *affinage de laine*, *etc.*

AFFINEMENT, s. m. (*A-fi-ne-man*) L'action d'*affiner*. Trév. Grand Vocabul. franç.

AFFINER, v. act. (*A-fi-né*) Rendre le métal plus *fin*, moins grossier, meilleur; rendre le ciment plus fin, plus délié, presque en poudre; purifier le sucre, etc. —En t. de Relieur, renforcer : *Affiner un carton*. —En t. de Cordier, rendre le chanvre meilleur et plus *fin*. —En t. de Fruitier, rendre le fromage jaune et gras. —Au fig. surprendre par quelque *finesse*. En ce sens, il est vieux, et ne peut plus s'employer que dans le style Marotique. (Du latin *affingere* formé de *ad* à, et de *fingere* façonner.)

AFFINER, v. neut. T. de Marine : Devenir plus serein ; s'éclaircir : *Le temps affine*.

AFFINERIE, s. fém. (*A-fi-ne-rî-e*) Lieu où l'on *affine* les métaux, etc. —Espèce de petite forge où l'on tire le fer en fil d'archal. —Fer *affiné* et mis en rouleau pour être employé à divers ouvrages.

AFFINEUR, s. m. (*A-fi-neur*) Celui qui travaille à *affiner*.

AFFINITÉ, s. f. (*A-fi-ni-té*) Sorte d'alliance et de parenté que l'on contracte par le mariage. —Liaison que des personnes ont ensemble. —Conformité, convenance, rapport qui existe entre diverses choses. —En t. de Chimie, disposition des substances à s'unir ensemble. (Du latin *affinitas*, formé de *ad* auprès, et de *fines* limites; *proximité*, *voisinage*, *rapprochement*.)

Affinité quiescente (Chimie), celle de deux corps déjà unis l'un à l'autre. —*divellente*, celle d'un corps qui tend à en arracher un autre d'une combinaison dans laquelle celui-ci étoit entré. —*élective*, celle en vertu de laquelle un corps quitte une combinaison pour s'unir à un autre corps.

AFFINOIR, s. m. (*A-fi-noar*) Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'*affiner*.

AFFIQUET, s. m. (*A-fi-kè*) Petit bâton creux que les femmes portent à la ceinture, pour soutenir leurs aiguilles lorsqu'elles font des bas. (Du lat. *affigere*, parce que cet instrument se *fiche*, s'attache à la ceinture, comme les ajustemens nommés *affiquets* sur la tête, etc.)

AFFIQUETS, pl. Parures, petits ajustemens de femme. Il est fam.

AFFIRMATIF, IVE, adj. (*A-fir-ma-tife*, *tî-ve*) Qui *affirme*, qui soutient une chose comme vraie : *Il est affirmatif*, *il parle d'un ton affirmatif*. — En Logique, une proposition *affirmative*, est celle par laquelle on affirme une

chose. —En Algèbre, *Quantité affirmative*, quantité positive ou affectée du signe plus.

AFFIRMATION, s. fem. (*A-fir-ma-cion*; en vers, *ci-on*) T. de Logique : Expression par laquelle une proposition *affirme* : *L'affirmation est opposée à la négation.* —En t. de Palais, assurance avec serment. Il s'emploie toujours au singul. excepté quand on parle des *affirmations* de voyages : *Le Greffe des affirmations.*

AFFIRMATIVE, s. f. (*A-fir-ma-ti-ve*) Proposition qui *affirme* : *Prendre l'affirmative*, affirmer, assurer.

AFFIRMATIVEMENT, adv. (*A-fir-ma-ti-ve-man*) D'une manière *affirmative*; avec assurance.

AFFIRMER, v. a. (*A-fir-mé*) Assurer; soutenir qu'une chose est vraie. —En t. de Palais, assurer avec serment. Il régit la conjonct. *que* avec l'indicatif, quand le sens est affirmatif : *J'affirme que cela est*; et le subjonctif, quand le sens est négatif ou interrogatif : *Je n'affirme pas que cela soit ainsi : pouvez-vous affirmer que vous ayez bien vu ?* (Du lat. *affirmare.*)

AFFIXE, adj. (*A-fik-ce*) Attaché à la fin. On le dit, dans les Grammaires hébraïques, de certaines particules qui se mettent à la fin d'un mot. (Du lat. *affixus* part. d'*affigere* attacher.)

AFFLEURER, v. a. (*A-fleu-re*) Réduire deux corps contigus à un même niveau. —Toucher, joindre de fort près.

AFFLICTIF, IVE, adj. (*A-flik-tife*, *ti-ve*) Il ne se dit qu'au fémin. et dans cette phrase : *Peine afflictive*, peine corporelle, qu'on souffre par ordre de la Justice.

AFFLICTION, s. fém. (*A-flik-cion*; en vers, *ci-on*) Douleur causée par quelque accident ou par quelque chose de fâcheux. —Malheur, disgrâce. En ce sens, il s'emploie au pluriel : *Recevoir les afflictions de la main de Dieu.*

AFFLIGÉ, ÉE, part. p. d'*Affliger*, et adj. Qui a de l'*affliction*, du chagrin. —Malade, en parlant d'une partie du corps. —Il s'emploie comme subst. excepté au masc. sing. *Cette pauvre affligée; consoler les affligés.*

AFFLIGEANT, ANTE, adj. (*A-fli-jan*, *jan-te*) Qui *afflige*, qui cause de la peine.

AFFLIGER, v. a. (*A-fli-jé*) Donner de l'affliction, causer de la douleur, de la peine, du déplaisir. —Mortifier, désoler, tourmenter. (Du latin *affligere*, formé de *ad* et du primitif *fligo*, qui a été fait du grec *phligô* éolique pour *thlibô*, je presse, je serre, je fais souffrir.)

s'AFFLIGER, v. récip. S'attrister; avoir du chagrin, de la douleur.

AFFLUENCE, s. f. (*A-flu-an-ce*) Concours et chute d'eaux, d'humeurs, etc. —Au fig. concours, abondance.

Affluences électriques, en Physique, rayons de matière électrique qui arrivent à un corps actuellement électrisé de tous les corps qui l'avoisinent. Les *affluences* sont opposées aux *effluences électriques.*

AFFLUENT, ENTE, adj. (*A-flu-an*) Se dit d'une rivière qui tombe dans une autre. *Trev.* —En Médec. *humeurs affluentes*, qui coulent dans une même partie.

AFFLUER, v. n. (*A-flu-é*) Se rendre en un même canal. *Plusieurs rivières affluent dans la Seine*, *etc.* —Au fig. abonder; arriver en abondance; survenir en grand nombre. (Du latin *affluere*, formé de *ad* à, vers, et de *fluere* couler.)

AFFOIBLIR, v. act. (*A-fè-blir*) Rendre plus *foible*, moins vigoureux; abattre la force. —Au fig. rendre moins vif, ôter la vivacité; ôter la force de l'esprit, de la mémoire; diminuer, amoindrir. —En t. de Monnoie, rendre de moindre valeur. —En Peinture, *affoiblir le coloris*, *des tons trop frais*, leur donner de la grâce, de l'harmonie, en sorte qu'ils ne blessent pas les yeux tendres et délicats.

s'AFFOIBLIR, v. réc. Devenir plus *foible*; diminuer de force, de vigueur, de vivacité, de santé, d'esprit, de mémoire.

AFFOIBLISSANT, ANTE, adj. (*A-fè-bli-san*) Qui *affoiblit* : *Remede affoiblissant.*

AFFOIBLISSEMENT, s. m. (*A-fe-bli-ce-man*) Diminution de forces, de vigueur, de vivacité, etc.

AFFOLÉ, ÉE, part. pass. d'*Affoler*, et adj. Extrêmement passionné pour.... Presque *fou* de...... *Il est affolé de sa femme, de son chien*, *etc.* Il est fam. —Se dit, en t. de Marine, de l'aiguille d'une boussole qui n'indique pas exactement le nord.

AFFOLER, v. a. (*A-fo-lé*) Rendre excessivement passionné, presque *fou*. Il n'a d'usage qu'au participe.

AFFORAGE, s. m. (*A-fo-ra-je*) Droit qui se paye à un Seigneur pour la vente du vin.

AFFORER *ou* AFFEURER, v. act. (*A-fo-ré*, *A-feu-ré*) Mettre le prix à une chose. *Trev.* Il est vieux.

AFFOUAGE, s. m. (*A-fou-a-je*) Entretien en combustibles d'une usine, etc. (Du latin *focus* foyer, feu.)

AFFOURCHER, v. act. (*A-four-ché*) T. de Marine : Disposer deux ancres de manière qu'elles forment une espèce de *fourche* : *Un vaisseau affourché sur ses ancres.* On dit aussi et dans le même sens, *ancre d'affourche.* (Du latin *furca* fourche.)

AFFRAÎCHIE, s. fém. (*A-fré-chî-e*) T. de Mar. : Augmentation de vent; vent plus *frais*, plus fort.

AFFRAÎCHIR *ou* AFFRAÎCHER, v. neut. T. de Mar. Devenir plus *frais*, en parlant du vent.

AFFRANCHI, IE, part. p. d'*Affranchir*, et adj. Mis en liberté; délivré, déchargé de....

AFFRANCHI, IE, s. m. et f. Esclave à qui on a rendu la liberté, en parlant des Anciens. —En Angleterre, étranger qui a obtenu des lettres de naturalisation, au moyen desquelles il est réputé regnicole, ou des patentes qui le déclarent bourgeois de Londres, etc.

AFFRANCHIR, v. a. (*A-fran-chir*) Mettre en liberté : *Affranchir un esclave.* On *affranchit* un esclave à soi : on *rachete*, on *délivre* ceux des autres. —Décharger; exempter. —Fig. Délivrer : *La mort nous affranchit des misères de ce monde.* (Du lat. barbare *francus* franc, libre.)

Affranchir la pompe, jeter plus d'eau par la pompe qu'il n'en entre dans le vaisseau —*une lettre*, en payer le port au bureau d'où elle part. —*un heritage*, le libérer de quelque charge, etc.

s'Affranchir, v. réc. Se délivrer de...... Il ne s'emploie qu'au fig.

Affranchissement, s. m. (*A-fran-chi-ce-man*) Action d'*affranchir* un esclave, et l'effet de cette action. —Grâce du Souverain, en vertu de laquelle on jouit de la liberté, on est délivré de quelque servitude.—Exemption, de charge.

Affre, s. f. (*â-fre*) Grande peur; frayeur extrême. Il n'est usité qu'au plur. et dans cette phrase: *Les affres de la mort.* (Suivant quelques-uns, du grec *phrix* frayeur, épouvante.)

Affrètement, s. m. (*A-fre-te-man*) Prix dont on convient pour le louage d'un vaisseau. On dit *affretement* et *fretement* dans les ports de l'Océan; *nolis* et *nolissement*, dans ceux de la Méditerranée. —Acte par lequel on *affrete* un vaisseau.

Affréter, v. act. (*A-fré-té*) Prendre un vaisseau à louange. On dit *fréter*, pour donner un vaisseau à louage. (Du latin *fretum* détroit de mer.)

Affréteur, s. m. (*A-fré-teur*) Celui qui prend un vaisseau à louage. *Trév.*

Affreusement, adv. (*A-freû-ze-man*) D'une manière *affreuse*, horrible. —Fam. Beaucoup; fort; extrêmement: mais c'est un abus; l'*Acad.* ne l'emploie pas dans ce sens.

Affreux, euse, adj. (*A-freû, freû-ze*) Qui épouvante, qui donne de l'effroi, inspire de la crainte. (Suivant *Caseneuve* et *Menage*, d'*afer* Africain, parce que la noirceur de leur peau leur donne un air affrayant.)

Affriander, v. act. (*A-fri-an-dé*) Rendre *friand*, plus délicat, sur les choses qui se mangent. —Attirer par quelque chose d'agréable ou d'utile. Il est familier.

Affriander l'oiseau, en t. de Fauconnerie, le faire revenir sur le leurre, avec du pât de pigeonneau, etc.

Affrioler, v. act. (*A-fri-o-lé*) Attirer par quelque appât, au propre et au fig. Il est fam.

Affront, s. m. (*A-fron*) Injure, outrage, soit de parole, soit de fait: *Faire un affront; recevoir* ou *essuyer un affront.* —Deshonneur; honte: *Il fait affront à ses parens.* (De l'ital. *affronto* qui a la même signification.)

Affronté, ée, part. p. d'*Affronter*, et adj. —Se dit en t. de Blason, de deux animaux opposés *de front*, qui se regardent.

Affronter, v. a. (*A-fron-té*) Attaquer *de front*, tête baissée, et avec hardiesse: *Affronter l'ennemi.* —Au fig. s'exposer hardiment à... braver avec intrépidité: *Affronter les dangers, la mort.* — Tromper sous un air de bonne foi. Il est bas et vieillit. —On le disoit autrefois au Palais pour *confronter.*

Affronterie, s. f. (*A-fron-te-rî-e*) Tromperie. Voy. *Affronter.*

Affronteur, euse, s. m. et f. (*A-fron-teur, teû-ze*) Celui ou celle qui *affronte*, qui trompe.

Affublé, ée, part. p. et adj. V. *Affubler.*

Affublement, s. m. (*A-fu-ble-man*) Voile, habillement; ce qui couvre la tête et le corps.

Affubler, v. act. (*A-fu-blé*) Vêtir; couvrir. On s'en sert plus ordinairement avec le pronom personn. *S'affubler d'un manteau, etc.* Il n'est que du style comique ou satyrique. —Quelques Ecrivains ont dit fig. *affubler d'un ridicule, etc. s'affubler de quelqu'un*, s'en coiffer. (Du latin barbare *affibulare* couvrir, formé de *fibula*, agraffe avec laquelle les Anciens fermoient leur manteau par devant.)

Affusion, s. fém. (*A-fu-zion*; en vers, *zi-on*) T. de Pharmacie: Action de verser une liqueur sur certains médicamens. (Du latin *affusio*, dérivé de *affundere* verser, répandre sur.)

Affût, s. m. (*A-fû*) Chariot de bois qui sert à soutenir le canon et à le faire rouler. (Du latin *fustis* bâton.) —Lieu où l'on se cache pour attendre le lièvre ou quelque autre animal, et le tirer quand il paroît. On dit fig. *être à l'affût de.....* pour être au guet, épier les occasions de....

Affûtage, s. m. (*A-fû-ta-je*) Tous les outils nécessaires à un Menuisier pour travailler. On dit de celui qui en est pourvu, *il est affûté.* —Peine, soin d'affûter un canon.

Affûté, ée, part. pass. d'*Affûter*, et adj. —Se dit en termes de Blason, d'un canon qui n'est pas du même émail que son affût: *Un canon d'argent affûté de sable.*

Affûter, v. a. (*A-fû-té*) T. de Menuisier: Aiguiser. —*Affûter le canon*, le mettre en état de tirer; le mettre en mire.

Afilager, s. m. (*A-fi-la-jé*) Officier qui préside aux ventes publiques à Amsterdam.

Afin, conj. (*A-fein*) Il s'emploie ou avec *de*, et il régit l'infinitif: *Afin de vous convaincre*; ou avec *que*, et il régit le subjonctif: *Afin que vous n'en doutiez pas.* Voy. *Pour.*

Aga, s. m. Chez les Turcs, chef, commandant des Janissaires. —*Capi-Aga*, capitaine de la porte du Sérail. (*Aga*, dans la langue des Mogols, signifie Seigneur, Commandant. *Encycl. méthod.*)

Agaçant, ante, adj. (*A-ga-san, an-te*) Qui *agace*, qui excite. *Manieres agaçantes.* On ne le dit point des personnes.

Agace, s. f. Oiseau nommé autrement *Pie*, sans doute parce que ces oiseaux sont faciles à *agacer*, à irriter.

Agacement, s. m. (*A-ga-ce-man*) Effet produit sur les dents par les choses trop vertes et trop acides. —En t. de Médecine, irritation: *Agacement des nerfs.*

Agacer, v. a. (*A-ga-cé*) Causer aux dents une sensation désagréable, qui les empêche de mordre, et provient de l'effet des fruits verts et acides. —Fig. Picoter; attaquer: provoquer par de petites attaques à quelque action, etc. —Fig. Exciter par des regards, par des manières attrayantes, en parlant d'une femme. (Du grec *akazein* piquer, irriter, dérivé de *aké* pointe.)

s'Agacer, v. réc. S'attaquer, se provoquer mutuellement. Voy. *Agacer.*

Agacerie, s. f. (*A-ga-ce-rî-e*) Petites manières dont se sert une femme, pour s'attirer de l'attention. Il s'emploie ordinairement au plur.

Agalactie, s. f. (*A-ga-lak-ci-e*) Ter. de Médecine: Défaut de lait dans une femme en couche. (Du grec *a* privatif, et *gala* génit. *galaktos* lait.)

Agamie, s. f. (*A-ga-mî-e*) T. de Botaniq. qui a la même signification que *Cryptogamie.*

Voy. ce mot. (Du grec *a* privatif, et *gamos* noces; *sans noces*.)

Aganippe, s. f. (*A-ga-ni-pe*) Fontaine de Béotie que, suivant la Fable, le cheval *Pégase* fit sortir de terre d'un coup de pied.

Aganippides, s. f. pl. (*A-ga-ni-pi-de*) Surnom donné aux Muses, parce que la fontaine *Aganippe* leur étoit consacrée.

Agapes, s. f. pl. Nom donné aux repas que les premiers Chrétiens faisoient en commun dans les Eglises, en témoignage d'union et d'amour. Ce mot signifie *charité*. (Du grec *agapé* amour, dérivé d'*agapaô* j'aime, je chéris.)

Agapètes, s. f. plur. (*A-ga-pè-te*) Nom qu'on donnoit dans la primitive Eglise, aux vierges qui vivoient en communauté sans aucun vœu. (Du grec *agapêtos* aimable, charitable, dérivé d'*agapaô* j'aime, je chéris.)

Agaric, s. m. (*A-ga-rike*) Plante parasite de la famille des Champignons, et qui s'attache au tronc des arbres: *Agaric de chêne*.

Agaric minéral ou *fossile*, espèce de craie.

Agasilis, s. m. (*A-ga-zi-lice*) Arbrisseau qui produit la gomme ammoniaque. *Acad.*

Agate, s. fém. Sorte de pierre précieuse. —Instrument de Tireur d'or.—Nom de femme. En ce sens on écrit *Agathe*. (Le nom grec de l'agate est *akatès*, du nom d'un fleuve de Sicile, sur les bords duquel les premières de ces pierres furent trouvées.)

Agatis, s. m. (*A-ga-tice*) T. de Coutume: Dommage causé par les bêtes.

Agatisé, ée, part. pass. et adj. Qui a les propriétés de l'*agate*: *Bois agatisé*.

s'Agatiser, v. réc. (*S'a-ga-ti-zé*) Prendre la forme, les propriétés de l'*agate*; se changer en *agate*.

Agaty, s. m. (*A-ga-ti*) Grand arbre du Malabar, à fleurs papilionacées et sans odeur.

Agave, s. m. (*A-ga-ve*) Espèce d'aloès d'Amérique. (De grec *agauê* fémin. d'*agauos* admirable, à cause de la beauté de cette plante.)

Âge, s. m. (*â-je*) La durée ordinaire de la vie; il se dit des animaux comme des hommes. —Les différens degrés de la vie de l'homme: *Bas âge*, *jeune âge*, *âge viril*, *âge avancé*, etc. —Temps qu'il y a qu'on est en vie: *A l'âge de trente ans; il est de mon âge*. Voltaire a dit en ce sens (Alzire): *J'ai consumé mon âge au sein de l'Amérique*, pour *j'ai consumé mes jours* ou *ma vie*. On ne peut guère employer ainsi le mot *âge*, à moins qu'on ne le caractérise par une épithète, *j'ai consumé mon jeune âge*. —Lorsqu'il est sans épithète, il signifie la vieillesse, un âge fort avancé: *C'est un homme d'âge; il est déjà sur l'âge*. —Le temps écoulé depuis la naissance d'un cheval, etc. On dit qu'*un cheval est hors d'âge*, lorsqu'il n'a plus les marques auxquelles on connoît l'âge des chevaux. —Il se dit aussi du lait des nourrices, du bois, des plantes, etc. —Siècle; temps; *Merveille, ornement de notre âge*. —En t. de Chronologie, un certain nombre de siècles: *Les quatre âges du monde; l'âge d'or, etc.* —En t. d'Astronomie, le nombre des jours écoulés depuis la conjonction de la lune avec le soleil: *L'âge de la lune*. (Du latin *ætas* ou *ævum*, la durée commune de la vie, d'où l'on a fait d'abord *aige*, ensuite *aage*, et enfin *âge*.)

Âgé, ée, adj. (*â-je, jé-e*) Qui a un tel *âge*. Il régit *de*: *âgé de quarante ans*. —Employé sans régime, il signifie vieux, avancé en âge: *C'est un homme âgé*.

Agélaste, s. f. (*A-jé las-te*) Pierre célèbre dans l'Attique, sur laquelle la Fable dit que se reposa *Cérès* fatiguée de chercher sa fille. Elle étoit placée auprès d'un puits nommé *Callichore*, et c'est là, suivant *Pausanias*, qu'ont commencé les fêtes Eleusiennes. (Du grec *agelastos* triste.)

Agemoglans, Agiamoglans, Azamoglans, s. m. pl. Jeunes enfans que le Grand-Seigneur achète des Tartares, ou qu'il prend à la guerre, ou même qu'il enlève à leurs parens chrétiens, etc. (Ce mot dans la langue originale, signifie *Enfant de barbare*, ou plutôt *Enfant de tribut*.)

Agence, s. f. (*A-jan-se*) Charge et fonction d'*Agent*.

Agencement, s. m. (*A-jan-se-man*) Manière d'arranger, de mettre en ordre. —En Peinture, l'arrangement des parties d'une figure, d'un tableau, des plis d'une draperie, etc.

Agencer, v. act. (*A-jan-ce*) Parer, approprier; mettre en bon ordre, ranger. Il est fam. et ne se dit guères que des petites choses arrangées avec soin. (Du vieux mot *gent*, *gente*, gentil, joli, etc.)

s'Agencer, v. réc. S'approprier, s'ajuster; se parer; s'accommoder, se ranger d'une certaine manière. Il est familier.

Agenda, s. m. Emprunté du lat. (*A-jen-da*) Mémoire des choses qu'on a à faire. —Petit livret où on les écrit. (Du latin *agendus*, *a*, *um*, partic. de *agere* agir, faire; *agenda*, sous-entendez *negotia*, choses à faire.)

s'Agenouiller, v. réc. (*S'a-je-nou-glié*) Se mettre à *genoux*. On dit activement *faire agenouiller*, faire mettre à genoux. *Les chameaux et les éléphans s'agenouillent*, en pliant les jambes de devant et en se reposant dessus.

Agenouilloir, s. m. (*A-je-nou-glioar*) La chose sur laquelle on *s'agenouille*. Trév. On dit plus communément et mieux *Prié-Dieu*.

Agent, s. m. (*A-jan*) Ce qui *agit*: *Le feu est un terrible agent*. —En Mécaniq. puissance ou force qui produit ou tend à produire du mouvement. —Celui qui fait, qui conduit les affaires d'une communauté, d'un particulier, qui *agit* en leur nom. (Du latin *agens*, part. de *agere* agir.)

Agent de change ou *de banque*; Entremetteur entre les Négocians et les Banquiers, pour le commerce de l'argent, etc.

Agéométrie, s. f. (*A-jé-o-mé-trî-e*) Ter. Didactique: Défaut de géométrie. (Du grec *a* privatif, et *geômétria* géométrie.)

Agérasie, s. fém. (*A-jé-ra-zî-e*) T. de Médecine: Etat d'un vieillard qui a toute la vigueur de la jeunesse. (Du grec *a* privatif, et *gêras* vieillesse; *exemption de vieillesse*.)

Agérat, s. m. (*A-jé-ra*) Sorte de plante.

Aggleston, s. m. T. d'Antiquité: Pierre énorme, en forme de cône renversé, dans la presqu'île de Purbeck en Angleterre, qui est

un monument singulier de la superstition des anciens Bretons.

Agglomération, s. f. (*A-glo-mé-ra-cion*; en vers, *ci-on*) T. de l'Physique : Assemblage, amoncèlement des sables, des neiges, etc.

Agglomérer, v. a. (*A-glo-mé-ré*) Assembler, amonceler, grossir par pelotons. Il ne s'emploie guères qu'avec le pronom pass. *Les sables se sont agglomérés*. (Du latin *agglomerare*, fait de *ad* augmentatif, et de *glomerare* assembler en corps, mettre en peloton.)

Agglutinant, ante, adj. (*A-glu-ti-nan*, *nan-te*) T. de Médec. Qui *agglutine*. On dit aussi *Agglutinatif*, *tive*.

Agglutination, s. f. (*A-glu-ti-na-cion*; en vers, *ci-on*) Ter. de Médecine : Action d'*agglutiner*, de réunir les chairs, etc.

Agglutiner, v. act. (*A-glu-ti-ne*) T. de Médec. Réunir, rejoindre les parties du corps qui ont été séparées. (Du latin *agglutinare*, formé de l'augmentatif *ad*, et de *glutinare* coller, dérivé de *gluten* colle.)

Aggravant, ante, adj. (*A-gra-van*) Qui *aggrave*, qui rend plus grief. Il ne s'emploie qu'au fém. avec *circonstance*.

Aggrave, s. m. (*A-grâ-ve*) Seconde fulmination solennelle d'un monitoire.

Aggravé, ée, part. p. et adj. V. *Aggraver*.

Aggraver, v. a. (*A-gra-vé*) Rendre plus grief, ou plus *grave* : *Les circonstances aggravent le crime*. (Du latin *aggravare*, formé de *ad* augmentatif, et de *gravare* charger, appesantir, dérivé de *gravis* lourd, pesant.)

s'Aggraver, v. réc. Devenir plus grief : *Sa faute s'est aggravée*.

Agian, s. m. T. de Tireur d'or : Pupitre sur lequel le Doreur place le livret qui contient les feuilles d'or.

Agile, adj. Qui a de l'*agilité*, qui est dispos, qui se remue d'une manière souple et légère.

Agilement, adv. (*A-ji-le-man*) D'une manière *agile*; avec *agilité*.

Agilité, s. f. Légèreté; souplesse; disposition du corps à se mouvoir, à *agir* aisément. (Du latin *agere* agir.)

Agio, suivant l'*Acad.* et Agiot suivant *Trév.* s. m. (*A-ji-o*) T. de Banque : 1.° Différence entre l'argent courant et l'argent de banque ou de change sur une même place : *L'agio est a quatre pour cent*, lorsque pour 100 écus argent de banque, on en paye 104 argent courant. —2.° Bénéfice qu'on fait sur des espèces dont le prix est fixé par le Gouvernement. —Dans une acception moins propre quoique très-commune, intérêt de l'argent prêté. (De l'italien *aggio*, dérivé d'*aggiugnere* ajouter, augmenter.)

Agiographe, Agiographie, Agiologique, Agiosimandre. Voy. *Hagiographe*, *etc*.

Agiotage, s. m. Action d'*agioter*.

Agioter, v. act. (*A-ji-o-té*) Vendre ou acheter des billets, sur-tout sur les fonds publics, pour en tirer un certain profit. Voyez *Agio*. On l'emploie souvent neutralement et sans régime.

Agioteur, s. m. Celui qui fait l'*agiotage*. Le *Grand Vocabul. franç.* dit au fém. *Agioteuse*.

Agir, v. n. Faire quelque chose; en ce sens, il ne prend point de régime : *Il n'est jamais sans agir*. —*Agir sur*, opérer. —*Agir pour*, négocier, s'employer pour... —*Agir contre*, plaider contre; poursuivre en justice. —*Agir en*, se conduire, se comporter : *Agir en homme d'honneur*, *en femme prudente*. *En agir*, est un barbarisme. —Avec le pronom *se*, il est verbe impers. et il régit la prép. *de*; mais il ne se dit point à l'infinitif *s'agir* : *Il s'agit de telle chose*; il en est question. On ne peut pas retrancher *il*, et dire l'*affaire dont s'agit*, *etc*. (Du latin *agere*, qui a la même signification.)

Agir d'autorité, employer son autorité pour... Ce régime ne s'étend pas à d'autres noms.

Agissant, ante, adj. (*A-ji-san*) Qui se donne beaucoup de mouvement, en parlant d'une personne. —Qui opère avec force, en parlant d'un remède, etc.

Agitateur, s. m. (*A-ji-ta-teur*) Anciennement, celui qui conduisoit un chariot, un cheval. —Dans une acception plus moderne, celui qui, dans les assemblées publiques, etc. cherche à *agiter* les esprits, à causer de la fermentation et du désordre.

Agitation, s. fém. (*A-ji-ta-cion*; en vers, *ci-on*) Mouvement; ébranlement; secouement. —Figur. Trouble que les passions causent dans l'ame : *Etre dans une grande agitation d'esprit*. —Quelques Ecrivains ont dit qu'une *matière est en agitation*, pour dire qu'elle est *agitée*, discutée; c'est un anglicisme.

Agiter, v. a. (*A-ji-té*) Mouvoir; ébranler; secouer. —Troubler : *La colère l'agite; cela lui agite l'esprit*. —Discuter : *Agiter une question*, *une affaire*. —Montesquieu a employé ce mot dans le sens de soulever, révolter. C'est un néologisme qui est adopté. (Du lat. *agitare*, fréquentatif d'*agere* agir.)

s'Agiter, v. réc. Se tourmenter, s'inquiéter, se troubler. —Il se dit aussi au propre, du mouvement des flots.

Aglosse, s. m. (*A-glo-ce*) T. d'Hist. natur. Genre d'insectes lépidoptères, qui n'ont point de trompes. (Du grec *a* privatif, et *glôssa* langue.)

Agnacat, s. m. (*Ag-na-ka*) Arbre d'Amérique, qui ressemble au Poirier.

Agnanthus, s. m. (*Ag-nan-tuce*) Arbrisseau d'Amérique, à fleurs en grappes, dont le bois sert à teindre en jaune.

Agnat, s. m. (*Ag-na*; dans ce mot et dans les trois suivans, *Ag* se prononce comme si on écrivoit *Ague*.) T. de Droit : Les agnats sont des collatéraux qui descendent par mâles d'une même souche masculine. (Du latin *ad* auprès, et *natus* né.)

Agnathes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes névroptères, dans lesquels on ne distingue point les parties de la bouche. (Du grec *a* privatif, et *gnathos* joue, mâchoire; *qui n'ont point de mâchoires apparentes*.)

Agnation, s. f. (*Ag-na-cion*) Lien de consanguinité entre les mâles descendans d'un même père.

Agnatique, adj. (*Ag-na-ti-ke*) Qui appartient aux *agnats*.

Agneau, s. m. (*A-gnô*, s. d.; mouillez *gn*)

Le petit d'une brebis, lorsqu'il ne passe pas encore un an. — Figur. Une personne d'humeur fort douce. On le dit également des animaux. (Du lat. *agnus*, dérivé du grec *hagnos* chaste, pur, innocent; parce que, dit *Festus*, l'agneau, dans le sacrifice, est une victime pure et agréable à la Divinité.)

L'Agneau Pascal, celui que les Juifs mangeoient à Pâques, en mémoire de leur sortie d'Egypte. —*sans tache*, Jesus-Christ.

Agnel, s. m. (mouillez *gn*) Monnoie d'or du temps de St. Louis, en 1226, au titre de 24 carats, à 59 1/6 au marc. Elle valoit alors 12 sols six deniers. Elle portoit un *agneau* pour empreinte.

Agneler, v. n. (*A-gne-lé*; mouillez *gn*) Mettre bas, en parlant des brebis.

Agnelet, s. m. (*A-gne-lè*; mouillez *gn*) Petit *agneau*. Il est vieux.

Agneline, adj. f. (*A-gne-li-ne*; mouillez *gn*) Il se dit de la laine des *agneaux*. Trev.

Agnelins, s. m. pl. (*A-gne-lein*) Peaux d'*agneaux*; laine des *agneaux* ou des jeunes moutons non encore tondus.

Agnès, s. f. (*A-gnè-e*; mouillez *gn*) Jeune fille très-innocente. *C'est une Agnes.* (Du grec *hagnos* chaste, pur, innocent.)

Agnoïtes *ou* Agnoètes, s. m. plur. (*Ag-no-i-te*) Hérétiques du quatrième siècle, qui prétendoient que Dieu ne connoissoit pas tout. (Du grec *agnoeô* j'ignore, composé d'*a* privatif, et de *gnoô* je connois.)

Agnus, s. m. (*A-gnuce*; mouillez *gn*) Cire bénite sur laquelle est imprimée la figure d'un *agneau*. —Petite image de piété, ornée de broderie, pour les enfans.

Agnus-Castus *ou* Vitex, s. m. (*Ag-nuce-cas-tuce*) Arbrisseau d'une moyenne grandeur, à fleur monopétale, qui croît dans les lieux humides du midi de la France. Sa semence est rafraîchissante.

Agon, s. m. tiré du grec *agôn*. Combat, jeu public et solennel chez les Anciens.

Agonales, s. f. pl. Fêtes romaines instituées par *Numa*, en l'honneur de *Janus*, et qu'on nommoit aussi *Agonies*. (Du grec *agôn* combat, à cause des combats qui les accompagnoient.)

Agonie, s. f. (*A-go-nî-e*) Dernier *combat* de la nature contre la mort; état d'un malade à l'extrémité. Il ne se dit que de l'homme. —Au fig. Extrême angoisse; grande peine d'esprit. (Du grec *agôn* combat.)

Agonies, pl. Voy. *Agonales*.

Agonisant, ante, adj. (*A-go-ni-zan*) Qui est à l'*agonie*. Il s'emploie aussi comme subst. sur tout au plur. m. *Les prieres des agonisans.*

Agoniser, v. n. (*A go-ni-zé*) Être à l'*agonie*.

Agonistarque, s. masc. (*A-go-nis-tar-ke*) Officier qui présidoit au combat des Athlètes. (Du grec *agônistês* combattant, et *archos* chef)

Agonistique, s. f. (*A-go-nis-ti-ke*) L'art des Athlètes; la Gymnastique. (Du grec *agônistike*, formé d'*agôn* combat.)

Agonistique, adj. Qui concerne les combats des Athlètes. L'*Académie* dit *agonostique*; mais il faut, je pense, *agonistique*, ἀγωνιστικὸ, ἀγωνιστικός.

Agonistiques, s. et adj. m. pl. Nom donné à certains Missionnaires hérétiques, qui se disoient envoyés pour *combattre* les erreurs.

Agonothète, s. m. (*A-go-no-te-te*) Magistrat qui présidoit chez les Grecs aux jeux sacrés. (Du grec *agôn* combat, et *tithêmi* je dispose, j'ordonne.)

Agonyclites, s. m. pl. (*A-go-ni-kli-te*) Hérétiques du huitième siècle, qui prétendoient qu'on devoit prier debout. (Du grec *a* privatif, *gonu* genou, et *klinô* je plie, je fléchis; *qui ne fléchit point le genou.*)

Agoranome, s. m. (*A-go-ra-no-me*) Magistrat d'Athènes, chargé de maintenir la police dans les marchés. (Du grec *agora* marché, place publique, et *némô* je gouverne.)

Agouti, s. m. Espèce de mammifère rongeur, du genre des *Cabiais*, distingué du Cabiais proprement dit par une queue très-courte; il est originaire d'Amérique.

Agra, s. m. Sorte de bois de senteur qui croît en Chine.

Agrafe, s. fém. Sorte de crochet qui passe dans un anneau ou ouverture appelée *Porte*, et qui sert à attacher ensemble diverses choses. —Crampon ou crochet de fer dont on se sert pour retenir les pierres. —Sorte d'ornement de Sculpture sur les clefs des croisées, etc. —En t. de Botaniq. Voy. *Crochet*. —Osier tortillé qui tient le bord d'une hotte. (Suivant M. *Morin*, du grec *agra* prise, capture, et *haphê* attouchement; parce que l'agrafe fait que deux choses se touchent et se joignent; suivant d'autres, de l'allemand *krappen* ou *krapfen* saisir, prendre avec un crochet.)

Agrafer, v. a. (*A-gra-fé*) Attacher avec une *agrafe*.

s'Agrafer *à*.... v. réc. S'attacher à.... Il est vieux et populaire.

Agraire, adj. (*A-grè-re*) Il n'a d'usage qu'au fém. et avec le mot *loi*, pour signifier les lois des Romains relatives au partage et à la distribution des terres conquises. (Du latin *agrarius*, dérivé de *ager*, *agri* champ.)

Agrandir, v. act. Faire plus *grand*, rendre plus *grand*. On s'en sert lorsqu'il est question d'étendue. Toutes les fois qu'il s'agit de nombre, d'élévation ou d'abondance, on dit *augmenter*. —Au fig. élever à une meilleure fortune, à un état plus riche, plus distingué.

s'Agrandir, v. réc. Etendre son logement, ses possessions aux environs. —Au fig. s'élever à une fortune plus considérable, à une dignité plus grande.

Agrandissement, s. m. (*A-gran-di-ce-man*) Accroissement, augmentation d'étendue. —Au figuré, augmentation; accroissement en biens, en fortune.

Agréable, adj. Qui plaît, qui *agrée*. Voyez *Gracieux*. Il est aussi substantif. On dit, *préférer l'agréable à l'utile.*

Il fait l'agréable, il veut passer pour agréable. *Faire l'agréable auprès d'une femme*, chercher à lui plaire. *Ayez pour agréable*, agréez. Ces expressions ne sont que du style familier.

Agréablement, adv. (*A-gré-a-ble-man*) D'une maniere *agréable*.

Agréage, s. m. (*A-gré-a-je*) T. de Commerce. Nom qu'on donne à Bordeaux à ce qu'on appelle ailleurs *Courtage*.

Agréer, v. act. (*A-gré-é*) Accueillir ; trouver bon ; avoir pour agréable : *Dieu agrée nos prieres*. Devant un verbe, il régit *que* et le subjonctif : *Je vous prie d'agréer que j'aille*, *etc.* On dit *faire agréer à une charge*, *etc.* pour procurer l'*agrément* d'une charge. (Du latin barbare *agratare*, dérivé de *gratus* agréable.) —En t. de Marine, fournir un vaisseau de ses *agres*. En ce sens, on dit aussi *s'agréer*.

Agréer, v. n. Plaire à.... être *au gré* de..... *Cela ne lui agrée pas*.

Agréeur, s. m. (*A-gré-eur*) Celui qui fournit les *agres* d'un vaisseau.

Agrégat, s. m. (*A-gré-ga*) T. Didactique : Assemblage.

Agrégation, s. f. (*A-gré-ga-cion*, en vers *ci-on*) Réception au nombre de ceux qui composent un corps. —En t. de Philosophie, on appelle *corps par agrégation*, un corps formé par l'amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle.—En t. de Chim. *agrégation* est l'union de plusieurs parties homogènes qui forment un corps sensible. —En t. de Botaniq. assemblage de plusieurs parties qui ne sont pas liées entr'elles.

Agrégé, **ée**, part. p. et adj. Voy. *Agréger*.

Fleurs agrégées, formées par la réunion d'un nombre indéterminé de petites fleurs hermaphrodites disposées sur un réceptacle commun, mais dont les étamines ne sont point réunies entr'elles.

Agrégé, s. m. En t. de Physique, amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle.—En t. de Chimie, corps composé de parties homogènes.—Dans les Académies, gradué chargé de suppléer les Professeurs. —Médecin reçu au Collège de Médecine de quelque ville.

Agréger, v. act. (*A-gré-jé*) En t. de Physique, amasser, unir plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle.—Recevoir, admettre quelqu'un dans un corps. (Du lat. *aggregare*, formé de *ad* auprès, et de *grex*, *gregis* troupeau ; littéralement *réunir en troupeau*.)

Agrément, s. m. (*A-gré-man*) Bonne grâce, air qui plaît, manières qui *agréent*. —Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. *Avoir*, *trouver de grands agrémens à la Cour*, *dans sa famille*, *etc.* — Certains ornemens qu'on met sur les habits. —Divertissemens de musique ou de danse, joints à des pièces de théâtre. —Ornement dans le chant, tour de gosier, etc. —Cadence, etc. qui se fait sur l'orgue, etc. Dans ces trois derniers sens, *agrément* s'emploie communément au pl. —Approbation ; consentement : *Donner son agrément pour.... obtenir l'agrément pour une charge*, *etc.*

Agres, et suivant *Trév.* **Agrets**, s. m. plur. (*A-gre*) Les voiles, les cordages, etc. nécessaires pour un vaisseau. (De l'Italien *atredi* ou plutôt *arredi*, équipage, ameublement.)

Agres et apparaux, tout l'équipement d'un vaisseau en général.

Agresseur, s. m. (*A-gré-seur*) Celui qui attaque le premier. (Du latin *aggressor*, formé de *aggredior* j'attaque ; lequel est composé de *ad* à, vers, et *gradior* je marche.)

Agression, s. f. (*A-gre-cion* ; en vers, *ci-on*) Action de l'*agresseur*. (Du latin *agressio*.)

Agreste, adj. (*A-grés-te*) Rustique, sauvage, champêtre. —Au fig. peu poli, peu civil. (Du latin *agrestis* qui a la meme signification, et qui est formé d'*ager*, dérivé du grec *agros* champ. Les Grecs disent *agrios* dans le sens d'*agreste*.)

Plantes agrestes, qui viennent dans les champs sans culture.

Agricole, s. m. (*A-gri-ko-le*) Celui qui s'adonne à l'Agriculture. Ce mot, récemment introduit dans la langue, a été aussi et plus souvent employé comme adjectif : *Peuple*, *nation agricole*.

Agriculteur, s. m. Cultivateur. C'est encore un mot nouvellement admis, et formé d'*agriculture* contre l'analogie, puisque de *culture* nous avons fait *cultivateur* et non pas *culteur*. *Agriculteur* diffère de *Cultivateur* et de *Colon*, en ce que le premier a un sens plus étendu que le second : c'est un propriétaire qui fait valoir par lui-même et en grand. *Cultivateur* a un sens plus borné, et ne suppose qu'un genre particulier de culture, comme les arbres, les fleurs, etc. Le *Colon* est celui qui va s'établir dans un pays etranger, et fonder une *colonie*.

Agriculture, s. f. L'art de cultiver la terre. (Du latin *ager*, *agri* champ, et *cultum* supin de *colere* cultiver.)

Agrie, s. f. (*A-grí-e*) Espèce de dartre qui corrode la peau et qui fait tomber le poil. (Son nom grec est *agria*.)

Agrier, s. m. *et* **Agrière**, s. f. (*A-gri-é*, *A-gri-è-re*) T. de Coutume : Redevance qu'on paye en espèces sur le fonds qui la doit.

s'Agriffer, v. pron. (*S'a-gri-fé*) S'attacher avec les *griffes* à.....

Agrionies, s. f. pl. (*A-gri-o-ní-e*) T. d'Antiquité : Fêtes en l'honneur de *Bacchus*. (Du grec *agrios* sauvage, féroce ; parce que le char de ce Dieu étoit tiré par des tigres.)

Agriophage, s. m. (*A-gri-o-fa-je*) Nom de certains peuples qu'on a supposés se nourrir de chair de lion, de panthère, etc. (Du grec *agrios* sauvage, féroce, et *phagô* je mange ; *qui vit de bêtes feroces*.)

Agripaume, s. fém. (*A-gri-pô-me*) Plante qu'on emploie dans les palpitations et autres maladies du cœur. On la nomme aussi *Cardiaque* et *Léonure*.

Agripper, v. act. (*A-gri-pé*) Prendre, saisir avidement. Il est bas et populaire. Voy. *Gripper*.

Agronome, s. m. Auteur qui a écrit sur l'Agriculture, qui en a donné les lois, les méthodes, etc. On dit dans le même sens, *Agronomie*, théorie de l'Agriculture ; et adjectivement, *Auteur agronomique*. Ces trois mots ont été nouvellement admis dans la langue. (Du grec *agros* champ, et *nomos* loi, règle.)

Agrostème, s. f. T. de Botanique : Genre de plantes caryophillées qui croissent dans les champs. (Du grec *agros* champ, et *stemma* couronne ; *couronne des champs*, à cause de la beauté de leurs fleurs.)

Agrostis, s. f. (*A-gros-tice*) Terme de Botaniq. Genre de plantes graminées, dont les fleurs sont communément en panicule, et les espèces très-nombreuses. (En grec *agróstis* dérivé d'*agros* champ.)

Agrouper, v. act. Voyez *Grouper* qui est beaucoup plus usité.

Agrypnie, s. fém. (*A-grip-nî-e*) T. de Médecine : Insomnie. (Du grec *agrupneô* je veille, formé d'*a* privatif, *gru* rien, et *hupnos* sommeil.)

Aguerrir, v. act. (*A-ghé-rir*; la première *r* se prononce fortement) Accoutumer à la *guerre*, à ses fatigues, etc. —Au fig. accoutumer à quelque chose qui paroissoit d'abord pénible : *Aguerrir à la raillerie.* On dit aussi *s'aguerrir*, au propre et au figuré.

Aguets, s. m. plur. (*A-ghé*) *Etre aux aguets, se mettre aux aguets.* Epier l'occasion, soit pour surprendre, soit pour n'être pas surpris; *guetter.*

Agul *ou* Alhagi, s. m. Arbrisseau épineux, à fleurs légumineuses, qui croît en Perse, et sur lequel on recueille une espèce de manne purgative, appelée aussi *Alhagi.*

Agustine, s. f. (*A-gus-ti-ne*) T. de Minéralogie : Terre retirée par *Tromsdorff* du béril de Saxe, et qui forme avec les acides des sels sans saveur. (De l'*a* privatif grec, et du latin *gustus* goût, fait du grec *géuô* je goûte.)

Agyniens, s. m. pl. (*A-ji-ni-en*) Hérétiques du septième siècle qui vivoient dans le célibat, prétendant que Dieu n'étoit pas l'auteur du mariage. (Du grec *a* privatif, et *gunê* femme; *sans femmes.*)

Agyrtes, s. m. pl. T. d'Antiquité : Prêtres de Cybèle qui mendioient pour le service de leur Divinité. (Du grec *agurtês* mendiant, dérivé d'*ageïrô* je ramasse, je mendie.)

Ah ! Interjection qui marque l'amour, la joie, la colère, ou quelqu'autre mouvement de l'ame.

Ahan, s. m. (*A-an*) Peine de corps, grand effort.

Ahaner, v. n. (*A-a-né*) Avoir bien de la peine en faisant quelque chose. Ces deux mots sont bas. (Suivant *Niquot* et *Pasquier*, du cri *ah, ahi* que font les Bûcherons, etc. en travaillant; selon *Ménage*, de l'italien *affanno* peine, inquiétude.)

Aheurté, ée, part. p. de *s'Aheurter*, et adj. Obstiné : *C'est un homme aheurté à son opinion.*

Aheurtement, s. m. (*A-eur-te-man*) Obstination, attachement opiniâtre à une opinion, etc.

s'Aheurter, v. r. (*S'a-eur-té*) S'obstiner : *S'aheurter à un sentiment, etc.* (Pour l'étymologie, Voy. *Heurter.*)

Ahi ! Sorte d'interjection qui marque qu'on sent de la douleur.

Ahores, s. m. pl. (*A-o-re*) Nom que les Anciens donnoient aux enfans qui étoient morts, et qui n'étoient pas reçus dans les Enfers, parce qu'ils n'avoient pas rempli le terme de leur vie. (Du grec *ahorasia* obscurité, dans laquelle ils demeuroient plongés.)

Ahouai, s. m. Arbre laiteux de l'île de Ceylan, à fleurs jaunes, dont la graine employée en stil de grain, est en Peinture de la plus grande beauté.

Ahuri, adj. (*A-û-ri*) Interdit, stupéfait. —Au fig. brouillon. Il est famillier.

Ahurir, v. act. (*A-û-rir*) Etonner; interdire; étourdir; rendre stupéfait. Il est famil.

Aï, s. m. (*A-i*) T. d'Hist. nat. Quadrupède d'Amérique, qui forme une des deux espèces du genre connu sous le nom de *Paresseux.* C'est un mammifère édenté, de la famille des tardigrades.

Aiche *ou* Eche, s. f. T. de Pêche : Appât; amorce.

Aicher, v. act. (*È-ché*) T. de Pêche : Amorcer.

Aidant, part. act. m. du verbe *aider.* Il ne se dit qu'avec *Dieu* : *Dieu aidant*, avec l'aide de Dieu. On disoit autrefois, *malgré lui et ses aidans*, dont on a fait par corruption, *malgré lui et ses dents.*

Aide, s. f. (*È-de*) Secours, assistance. Il se dit passivement : *Venez à mon aide ;* et activement : *Mon aide vous est inutile.*—Chez les Religieuses, c'est celle qui en *aide*, qui en secourt une autre. —En matière ecclésiastique, Chapelle bâtie pour la commodité des paroissiens, quand la paroisse est trop éloignée.

Aides, s. f. plur. Subsides établis sur le vin et sur les autres boissons, pour *aider* à soutenir les dépenses de l'Etat.

Cour des Aides, celle où l'on jugeoit en dernier ressort les affaires concernant ces subsides. —En t. de Manége, les mouvemens dont le cavalier *s'aide* pour bien manier un cheval.

Aide, s. m. Celui qui *aide* à un autre : *Aide-de-camp*, Officier attaché à un Général, etc. et spécialement chargé de porter ses ordres. *Aide-major*, Officier qui sert auprès du Major, et qui en remplit les fonctions en son absence. —Il y a des Aides de Cérémonies, des Aides de Cuisine, des Aides de Mouleurs de bois, des Aides à Maçons et à Couvreurs, etc.

A l'aide, adv. Au secours : *Crier à l'aide.* — *A l'aide de telle chose*, au moyen ou à la faveur de telle chose.

Aideau, s. m. (*È-dô*) T. de Charpentier : Pièces de bois que l'on passe au travers des ridelles d'une charette, pour soutenir de longues pièces de bois, etc. et les élever au-dessus du corps du limonier.

Aider, v. act. (*E-dé*) Secourir; assister. Voy. *Secourir.* On dit *aider une personne*, quand le secours qu'on donne ne consiste pas à prendre sur soi une partie de la peine, et *aider à une personne*, quand on partage cette peine avec la personne aidée : *Il l'a aidé à bâtir sa maison, en lui prêtant de l'argent. Il lui a aidé à porter son fardeau, etc.*—Servir, contribuer à... (Du lat. *adjuvare*, formé de *ad* auprès, pour, et de *juvare* secourir, aider, assister.)

Aider un vaisseau dans son mouvement, joindre la manœuvre de la voiture à celle du gouvernail.

s'Aider de... v. pr. Se servir, faire usage de...

Aidoïagraphie, s. f. (*E-do-i-a-gra-fî-e*) T. d'Anatom. Description des parties de la génération. (Du grec *aidoia* les parties de la génération, et *graphô* je décris.)

Aidoïalogie, s. f. (*E-do-i-a-lo-jî-e*) T. de Médecine : Traité des parties de la génération. (Du grec *aidoia* les parties de la génération, et *logos* discours.)

Aidoïatomie, s. f. (*E-do-i-a-to-mî-e*) T. d'Anat. Dissection ou préparation anatomique des parties de la génération. (Du grec *aidoia* les parties de la génération, et *tomê* incision, dérivé de *temnô* je coupe.)

Aïe, (*A-ïe*) interject. qui marque la douleur. *Aïe, vous me blessez.*

Aïeul, s. m. (*A-ïeul*) Le père du père ou de la mère.

Aïeule, s. f. (*A-ïeu-le*) La mère du père ou de la mère. On dit les *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le maternel.

Aïeux, s. m. pl. (*A-ïeû*) Les parens qui nous ont précédés. Voy. *Ancêtres*. La Bruyère (chap. 10) a dit, en ce sens, *aïeuls* : *Ils ont des aïeuls à qui, tout grands que vous êtes, vous ne faites que succéder*. C'est une faute; il falloit *aïeux*.

Aigail, s. m. (*É-gail*; mouillez l'*l* finale, en prononçant comme si on écrivoit *E-ga-glie*) T. de Chasse : Rosée qui demeure sur les feuilles : *L'aigail ôte le sentiment aux chiens*. On dit en Poésie *l'aigail des prés, des fleurs*. Il est peu usité. (Du latin *aqua* eau.)

Aigayer, v. a (*E-ghé-ié*) Baigner, laver dans l'eau : *Aigayer du linge*, le remuer quelque temps dans l'eau avant de le tordre. (Du latin *aquari*, dérivé de *aqua* eau.)

Aigle, s. m. (*È-gle*) Le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie. —Pupitre d'Église. —Au fig. homme d'un génie, d'un talent supérieur. Des Ecrivains estimés du siècle de Louis XIV, *Bossuet* entr'autres, ont fait *aigle* du genre fémin. *Voltaire* lui a donné le même genre dans son poëme sur le désastre de Lisbonne : *L'homme d'un plomb mortel atteint cette aigle altière*. Cette licence ou plutôt cette faute n'est plus permise. (Du latin *aquila*.)

Avoir des yeux d'aigle, se dit fig. d'un homme qui a le regard vif et perçant, ou une grande pénétration. —*Crier comme un aigle*, crier d'une voix aiguë et perçante.

Aigle, s. f. Enseigne des anciennes légions romaines. —Figure de l'aigle dans les armoiries et les devises. —Constellation boréale, entre le Serpentaire et le Dauphin, au-dessus de la Flèche et au-dessous d'Antinoüs.

Aigledon, s. masc. Quelques personnes le disent au lieu d'*édredon* : c'est un barbarisme.

Aiglon, s. m. (*È-glon*) Le petit de l'*aigle*. —T. de Blason : Jeune *aigle* représentée sans bec et sans serres. On dit aussi *aiglette*.

Aiglûre, s. f. (*E-glu-re*) T. de Fauconn. Taches rousses semées sur le corps de l'oiseau.

Aignel, s. m. (*É-gniel*; mouillez *gn*) Monnoie du règne de Saint Louis, sur laquelle étoit empreinte la figure d'un *Agneau*. V. *Agnel*.

Aigocéros, s. m. (*É-go-ce-roce*) Plante appelée aussi *Fénugrec*. (Du grec *aix* génitif *aigos* chèvre, et *kéras* corne; *corne de chèvre*: parce que ses gousses ont la forme des cornes de cet animal.)

Aigre, s. m. (*È-gre*) Ce qui a quelque *aigreur* : *L'aigre me déplaît*. (Du lat. *acer, acris* aigre, acide, dérivé du grec *akê* pointe.)

Aigre, adj. Acide, piquant au goût. —Au fig. piquant, choquant, mordant, fâcheux.

Une voix aigre, aiguë et perçante, aiguë et rude. —*Fer aigre*, dont les parties ne sont pas bien liées.

Aigre-de-cèdre, s. m. Liqueur qui se fait avec du jus de citron ou de cedrat, etc.

Aigre-doux, ouce, adj. (*È-gre-doû*) Il se dit des fruits qui ont un goût mêlé d'aigre et de doux. —On dit aussi *un style aigre-doux*, *un ton de voix aigre-doux*.

Aigrefin, s. m. (*È-gre-fein*) Escroc; chevalier d'industrie. (Suivant *Le Duchat*, d'*aigrefin*, monnoie d'or de bas aloi, ou usée, altérée, dont parle *Rabelais*, et qui est une corruption d'*aiglefin*, monnoie impériale d'un or très-fin, et qui portoit l'empreinte d'un *aigle*.)

Aigrelet, ette, adj. (*È-gre-lè*) Un peu *aigre*.

Aigrement, adv. (*È-gre-man*) Avec *aigreur*; d'une manière *aigre*. Il n'est d'usage qu'au fig. *Parler, écrire aigrement à quelqu'un*.

Aigremoine, s. f. (*È-gre-moa-ne*) Plante vivace à fleurs rosacées, qui croît dans les champs, le long des haies.

Aigremore, s. m. (*È-gre-mo-re*) Charbon de bois tendre pulvérisé, propre aux feux d'artifice.

Aigret, ette, adj. (*È-grè, grè-te*) Un peu *aigre*.

Aigrette, s. f. (*È-grè-te*) Oiseau du genre des hérons, qui a sur la tête une plume blanche et droite, ainsi nommé de sa voix *aigre* et rauque.—Par analogie avec cette plume, sorte d'ornement de tête, de lit, de chevaux. —En t. de Botaniq. assemblage de soies, de poils ou de filets sur les graines de certaines plantes.

Aigrette pédiculée, en Botanique, celle qui est portée par un pédicule. —*sessile*, qui n'a point de pédicule. —*simple*, composée d'un seul faisceau de poils. —*plumeuse*, dont chaque poil en porte plusieurs autres disposés en barbe de *plume*.

Aigrettes électriques, faisceaux de rayons lumineux divergens entr'eux, qu'on aperçoit sous la forme d'*aigrettes* aux extrémités et aux angles des corps électrisés.

Aigreur, s. f. (*È-greur*) Qualité *aigre* de quelque liqueur. —Au fig. haine, aversion, amertume, déplaisir.

Aigreurs, plur. Rapports des alimens mal digérés.—En t. de Graveurs, tailles où l'eau forte a trop mordu.

Aigrir, v. a. (*E-grir*) Rendre *aigre*. —Au fig. irriter, mettre en colère, exciter à quelque ressentiment. *Voltaire* a dit, dans Alzire : *Alzire a des vertus, et, loin de les aigrir*, etc. L'expression est au moins impropre : on *aigrit* la colère, etc. mais non les vertus.

s'Aigrir, v. réc. Perdre son goût naturel, se gâter. —Au fig. s'irriter.

Aigu, aiguë, adj. (*E-gu, é-gu-e*) Qui se termine en pointe ou en tranchant : *Bâton aigu*, *fer aigu*. —Il se dit figur. des sons aigres et perçans, d'une douleur vive et piquante, d'une

maladie ou fièvre violente et dangereuse, qui se termine bientôt. (Du latin *acutus*, terminé en pointe ou en tranchant.)

Accent aigu, accent qui sert à élever la voix, et qui, en françois, se met sur l'*é* fermé. —En Géométrie, *angle aigu*, angle moins ouvert que l'angle droit. —En Musique, *son aigu*, 1.° Son élevé, par opposition à son grave. —2.° Son dont le timbre fait sur l'organe de l'ouie une impression plus vive et plus penétrante. On dit fréquemment au pluriel, *cordes aiguës*. —Dans la Poésie espagnole, *vers aigus*, vers terminés par des mots qui ont l'accent aigu sur la dernière syllabe. —En Botanique, *feuilles aiguës*, celles dont l'extrémité opposée au pétiole se termine en pointe.

AIGUADE, s. fém. (*E-ga-de*) Eau douce et fraîche, dont on fait provision en mer sur les vaisseaux. —Lieu où l'on envoie faire provision d'eau douce. *Faire aiguade*; *une bonne aiguade*. (Du latin *aqua* eau, que dans le midi de la France on appelle encore *aigue*.)

AIGUAILLE, s. f. (*E-ga-glie*; mouil. les *ll*) Terme de chasse. Rosée du matin : *Les chiens d'aiguaille ne valent rien le haut du jour.* Quelques-uns disent *aiguail* au mascul. (Du latin *aqua* eau.)

AIGUE-MARINE, s. fém. (*È-ghe-ma-ri-ne*) Pierre précieuse de couleur de vert de mer. (Du latin *aqua marina* eau de mer.)

AIGUIÈRE, s. fém. (*E-ghie-re*) Vase fort ouvert, qui a une anse, un bec, et qui sert à mettre *de l'eau*.

AIGUIÉRÉE, s. fém. (*É-ghié-ré-e*) Plein une *aiguière*.

AIGUILLE, s. fém. (*É-gui-glie*, et non pas *É-ghi-glie*, ni *E-gu-i-glie*) Petit morceau d'acier fort délié, pointu par un bout, percé par l'autre, et qui sert à coudre et à d'autres ouvrages. Il y a des *aiguilles* à tricoter, à emballer; des *aiguilles* de tête, de cadran de montre, etc. Ces dernières sont des morceaux d'acier, de fer, etc. qui servent à indiquer les heures. Les Graveurs à l'eau forte et les Peintres en émail ont aussi des instrumens qu'ils appellent *aiguilles*. —Clocher haut et pointu. —On le dit aussi d'une pyramide, d'un obélisque. —En t. de Fauconnerie, maladie des faucons, causée par de petits vers courts qui s'engendrent dans leur chair. (De l'ital. *aguglia*, fait du latin *acicula* diminutif de *acus* pointe.)

Aiguille aimantée, lame d'acier longue et mince, mobile sur un pivot, qui frottée contre un bon aimant, dirige ses deux extrémités vers les pôles du monde. —*de déclinaison*, l'aiguille aimantée, en tant qu'elle décline du vrai nord, pour se porter vers l'est ou l'ouest. —*d'inclinaison*, celle qui peut se mouvoir de haut en bas, et sert à mesurer le degré d'inclinaison de l'aimant. —*électrique*, lame de métal en forme d'S, qui, placée sur un pivot fixé au conducteur électrique, tourne avec rapidité. —*de carène* (Marine), longue pièce de bois qui soutient la mâture d'un vaisseau, lorsqu'on veut l'abattre en carène. —*de fanal* (Marine), barre de fer coudée sur laquelle s'établit chaque fanal de poupe. —*de pertuis* (Hydraulique), espèce de vanne, pour fermer les pertuis. —*de berger* (Botaniq.) Voy. *Peigne de Vénus*.

De fil en aiguille, d'un bout à l'autre, sans omettre aucune circonstance : *Conter de fil en aiguille*. Il est fam. —*Disputer sur la pointe d'une aiguille*, contester sans sujet ou pour des minuties.

AIGUILLE, s. m. Petit bateau de pêche, en usage sur la Garonne et sur la Dordogne.

AIGUILLÉE, s. f. (*E-gui-glié-e*) Etendue de fil, etc. coupée de la longueur qu'il faut pour travailler à l'*aiguille*.

AIGUILLER, v. act. (*É-gui-glié*) Oter la cataracte de l'œil avec une *aiguille* propre à cette opération.

AIGUILLETAGE, s. m. (*É-gui-glié-ta-je*) T. de Mar. Effet résultant de l'action d'*aiguilleter*.

AIGUILLETÉ, ÉE, part. p. d'*Aiguilleter*, et adj. Attaché avec des *aiguillettes*.

AIGUILLETER, v. act. (*E-gui-glie-té*) Attacher avec des *aiguillettes*. Ce mot a vieilli. —En t. de Marine, lier avec le bout du cordage appelé *aiguillette*.

AIGUILLETIER, s. m. (*E-gui-glié-tié*) Ouvrier qui ferre les *aiguillettes* et les lacets.

AIGUILLETTE, s. f. (*E-gui-glie-te*) Morceau de tresse ferré par les deux bouts. —En termes de Marine, cordage fait à dessein de lier deux choses qui ne se croisent pas. —En t. de Pêche, voyez *Digot*. —Au fig. morceau de la peau ou de la chair, arraché ou coupé en long : *On lui enleva la peau par aiguillettes. Une aiguillette de canard.* (Du latin *aciculeta* diminutif d'*acicula*, dérivé d'*acus* pointe; parce que les premières aiguillettes étoient ferrées d'un long fer pointu.)

Proverb. *Nouer l'aiguillette*, empêcher par un prétendu maléfice la consommation du mariage. —En t. de Manége, faire tout à coup cinq ou six sauts et ruades consécutives et violentes.

AIGUILLETTES, pl. Menues cordes qui servent à divers usages, sur-tout dans les vaisseaux.

AIGUILLIER, s. m. (*E-gui-glie*) Ouvrier qui fait des *aiguilles*. —[illegible]i où on les met.

AIGUILLIÈRE, [illegible]. (*E-gui-glie-re*) T. de Pêche : Filet qui re[illegible]ble beaucoup à la battude ou au sardi[illegible]

AIGUILLON, s. m. ([illegible]-*gui-glion*). Bâton délié et pointu qui sert à piquer les bœufs. —Petit piquant des abeilles, des guêpes, etc. —En Botanique, pointe fragile qui, dans certaines plantes, tient seulement à l'écorce et paroît en être une prolongation. —Dans divers poissons, osselet aigu et d'une seule pièce, qui soutient les nageoires. —En t. de Chasse, pointe qui termine les fumées des bêtes fauves. —Au fig. tout ce qui sert à encourager, à exciter. (De l'italien *aguglione*, fait du latin *aculeus* diminutif d'*acus* pointe.)

AIGUILLONNÉ, ÉE, part. p. d'*Aiguillonner*, et adj. —*Plante aiguillonnée*, munie d'*aiguillons*. —*Fumées aiguillonnées* (Chasse), celles qui portent un *aiguillon* quand elles sont en nœuds.

AIGUILLONNER, v. a. (*E-gui-glio-né*) Piquer les bœufs avec l'*aiguillon*. En ce sens, il est peu usité. —Au figuré, exciter, animer, etc.

AIGUISÉ, ÉE, part. pass. d'*Aiguiser*, et adj. —Se dit en t. de Blason, d'une croix, d'une

fasce, d'un pal dont les bouts sont taillés en pointe.

Aiguisement, s. m. (*E-ghi-ze-man*) Action d'*aiguiser*.

Aiguiser, v. a. (*É-ghi-ze*) Rendre *aigu*, plus pointu ou plus tranchant. —Au figur. rendre plus pénétrant, plus subtil : *La critique aiguise l'esprit.* (Du françois *aigu*, formé du latin *acutus.*)

Aiguiser l'appétit, le rendre plus vif. —*ses couteaux*, se préparer au combat. —*ses dents*, se disposer à faire un bon repas. Toutes ces expressions sont du style familier.

Ail, s. m. (Pron. en mouillant l'*l* finale, comme si on écrivoit *aglie*) Oignon d'une odeur très forte, qui vient par petites gousses. L'assemblage de ces gousses s'appelle *tête d'ail.* Au plur. *aulx* ou *aus*.

Ail d'Espagne, *ail poireau*, *rocambole*, l'une des espèces d'ail les plus connues et les plus usitées dans les cuisines.

Aile, s. f. (*È-le*) Ce qui sert aux oiseaux et à quelques insectes à voler.—Partie charnue d'un oiseau cuit, qui prend depuis le haut de l'estomac jusque sous les cuisses : *Une aile de perdrix ; le haut de l'aile ; le bout de l'aile.* —Au fig. promptitude; vitesse; course rapide : *Les ailes des vents, du temps, des heures.* On ne le dit qu'en Poésie. —Au figur. soin assidu; protection : *Une fille élevée sous l'aile de sa mere.* (Du latin *ala*, dont on a fait d'abord *ale* et ensuite *aile.*) —Espèce de bière qui se fait sans houblon. Plusieurs écrivent *ale*, suivant l'anglois dont ce mot est tiré.

Aile de pavé, côté en pente de la chaussée d'un pavé, depuis le tas droit jusqu'à la bordure.

Ailes, pl. En t. de Botaniq. 1.° les deux pétales latéraux de toute corolle papilionacée. —2.° Les membranes saillantes qui bordent la tige, les rameaux ou les semences de quelques plantes. —Planches rectangulaires, sur la surface d'une roue hydraulique, pour recevoir le choc de l'eau. —Planches qu'on met au bout des semelles d'un ba[illegible]u foncet, en avant et en arrière.

Ailes d'un bâtiment, [illegible]ux parties jointes au corps principal de [illegible]e. —*d'un moulin à vent*, les châssis gar[illegible] de toile que le vent fait mouvoir. —*d'une armée*, les deux côtés, par opposition au centre : *Aile droite, aile gauche.* —*d'une Eglise*, les bas côtés. —*de filet* (Pêche), nappes ajoutées aux filets, en forme de manche ou de poche. —*de pont*, murs qui soutiennent les berges de la rivière, vers les têtes des culées d'un pont.

Prov. et figur. 1.° *Ne battre que d'une aile*, avoir perdu de sa vigueur, de son crédit. —2.° *Tirer à quelqu'un une plume de l'aile*, en tirer de l'argent, le priver de quelque chose qui lui appartient. —3.° *Voler de ses propres ailes*, se passer du secours d'autrui. —4.° *Tirer pied ou aile d'une affaire*, en tirer quelque avantage.

Ailé, ée, adj. (*È-lé*) Qui a des *ailes* : *Des dragons ailés.* —Se dit, en t. de Blason, des animaux, etc. auxquels on donne des *ailes* contre leur nature. —En Botaniq. 1.° *Pétiole ailé*, qui porte sur ses côtés une partie de la substance membraneuse de la feuille. —2.° *Semence ailée*, qui porte sur les côtés une membrane saillante. —3.° *Tige ailée*, garnie longitudinalement de membranes qui s'élèvent au-dessus de sa superficie. —4.° *Feuilles ailées*, composées de pétioles rangés en forme d'*ailes* sur un pistil commun.

Aileron, s. m. (*È-le-ron*) Extrémité de l'*aile* d'un oiseau. —Nageoires de quelques poissons. —Dans les roues hydrauliques, la même chose qu'*aile*. —En Architect. petite console en amortissement ou avec enroulement, dont on décore les lucarnes.

Aillade, s. f. (*A-glia-de*, en mouillant les deux *l*) Sauce faite avec de l'*ail*.

Ailleurs, adv. (*A-glieùr*) En un autre lieu, d'un autre côté. (Du latin *aliorsum* qui a la même signification.)

D'ailleurs, adv. D'un autre lieu, d'un autre côté. —D'un autre principe, d'une autre cause, pour un autre sujet. —De plus, outre cela.

Aimable, adj. (*È-ma-ble*) Digne d'être *aimé*. On l'a quelquefois employé substantivement : *Les aimables de la Cour ;* c'est un néologisme.

Aimant, s. m. (*È-man*) Pierre qui attire le fer et qui lui communique ses propriétés. (Du grec *adamas*, génitif *adamantos* indomptable, par la comparaison de la dureté de l'aimant avec celle du diamant, auquel les Grecs et les Latins ont donné le même nom d'*adamas.*)

Aimant artificiel, lames d'acier réunies en faisceau, qui ont acquis par le frottement les mêmes propriétés que celles des aimans naturels.

Aimant, ante, adj. verbal. (*È-man*) Qui *aime*. Vieux mot qui a été rajeuni par quelques Ecrivains : *Cette ame aimante, etc.*

Aimanté, ée, part. p. et adj. V. *Aimanter*.

Aimanter, v. act. (*È-man-té*) Toucher, frotter avec l'*aimant*.

Aimantin, ine, adj. (*È-man-tein, ti-ne*) Qui appartient à l'*aimant ;* qui lui est propre. Il est peu usité ; on dit plutôt *Magnétique*.

Aimé, ée, part. p. d'*Aimer*, et adj. Qu'on *aime*, pour qui on a de l'amour, de l'amitié.

Aimer, v. a. (*È mé*) Avoir de l'attachement, de l'affection pour.... Il se dit des personnes et des choses; au lieu que *chérir* ne se dit que des personnes, ou de ce qui fait en quelque sorte partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, etc. —*Aimer*, employé neutralement et sans régime, ne se dit guère que de la passion de l'amour : *Il est doux, mais dangereux d'aimer.* (Du latin *amare.*)

On dit fig. *Aimer quelqu'un comme ses petits boyaux* ou *comme la prunelle de ses yeux.* Le premier est bas et populaire.

Aimer à.... prendre plaisir à.... *Il aime à jouer*, et non pas *il aime de jouer.* —*Aimer mieux*, préférer. Si c'est préférence de goût, on dit sans préposition, *J'aime mieux dîner que souper ;* mais si c'est préférence de volonté, il faut dire avec la prép. *de* : *J'aime mieux mourir que de me déshonorer.* Suivant Girard, *aimer mieux* diffère d'*aimer plus*, en ce qu'*aimer mieux* ne marque qu'une préférence d'option, et ne suppose aucun attachement ; *aimer plus*, au contraire, marque une préfé-

rence de choix et de goût, et désigne un attachement plus grand. —On dit *faire aimer de...* en parlant des personnes, *et faire aimer à...* en parlant des choses : *La modestie, la politesse font aimer un jeune homme de tout le monde. La religion fait aimer les souffrances au vrai Chrétien.*

s'Aimer, v. réc. Se plaire. Il régit *à* ou *dans*. On ne l'emploie guère qu'en parlant des animaux. —Aimer sa propre personne.

Ain, s. m. Voy. *Hain.*

Ainards, s. m. plur. T. de Pêche : Petites ganses pour attacher le bord du filet sur une corde ou ralingue.

Aine, s. f. (*É-ne*) Partie du corps où se fait la jonction de la cuisse et du bas-ventre. —C'est aussi le nom que l'on donne à une brochette qui sert à enfiler les harengs pour les mettre saurer à la fumée. (D'*inguen*, nom latin d'*aine.*)

Aîné, ée, s. et adj. m. et f. (*É-né, né-e*) Le premier né des enfans : *Fils aîné; sœur aînée; c'est mon aîné, etc.* —Il se dit par extension de toute personne plus âgée qu'une autre : *Il est votre aîné de dix ans.* (Du latin *ante natus* né auparavant.)

Aînesse, s. fém. (*É-né-ce*) Primogéniture; priorité d'âge entre frères et sœurs. Il ne se dit que dans cette phrase : *Droit d'aînesse.*

Ains, conj. (*Eince*) Mais. Il est vieux, et ne se dit plus qu'en plaisanterie dans cette seule phrase : *Ains au contraire.* (De l'ital. *anzi*, plutot, au contraire, fait du mot latin inusité *antius*, dérivé d'*ante*, et d'où les Espagnols ont tiré *antes*, qui a la même signification. *Ménage.*)

Ainsi, adv. ou conj. (*Ein-si*) De la sorte, de cette sorte; c'est pourquoi: tout de même. Voy. *C'est pourquoi.* (Suivant *Ménage*, du lat. *insic* formé de la prép. *in* et de l'adv. *sic*, de la sorte, de cette sorte. En françois, on a d'abord dit *ensic*, ensuite *ensi*, et enfin *ainsi.*)

Ainsi que, de même que...

Ainsi soit-il, expression par laquelle on demande l'accomplissement de ce qu'on souhaite.

Air, s m. (*Èr*) Assemblage de molécules très-subtiles, élastiques et parfaitement mobiles, qui forment cette masse fluide et invisible qu'on nomme *Atmosphere* : *Air subtil; air grossier; respirer un air pur, etc.* Dans les principes de la Chimie moderne, l'*air* regardé autrefois comme l'un des quatre élémens, est un composé d'*azote* et d'*oxygene*, dans la proportion d'environ 3 à 1. —Vent : *Il ne fait point d'air.* —Manière; façon : *L'air dont il fait toutes choses.* —Physionomie; ressemblance : *Il a beaucoup de votre air.*—En t. de Manège, allure du cheval : *Ce cheval va à tous airs*, on le manie comme on veut. —En t. de Musiq. suite de tons qui composent un chant : *Air nouveau, air triste, etc.* Il se dit aussi du chant et des paroles dans cette phrase : *Air à boire.* —En t. de Marine, vitesse : *Ce vaisseau a de l'air*, va vite. (Du grec *aêr*, en latin *aer* air.)

Avoir l'air, avoir le maintien, les manières, l'apparence : *Vous avez l'air triste; il a l'air d'un pedant; elle avoit un air d'empire.* On dit en parlant d'une femme, *elle a l'air bon, elle a l'air mauvais*, parce que *bon* et *mauvais* modifient *air*; et, en parlant d'une poire, *elle a l'air bonne, elle a l'air mauvaise*, parce que ces adjectifs modifient *poire* : on sous-entend d'*être bonne*, etc. Quelques Ecrivains ont dit, dans le premier cas, *elle a l'air bien affligée, elles avoient l'air bien étourdies*, etc. L'Académie ne cite aucun exemple qui autorise cette concordance : il faut dire incontestablement, *elle a l'air affligé, elles avoient l'air bien étourdi.*—Devant un verb. *avoir l'air* régit la prép. *de* : *Il a l'air d'avoir trop bu; vous m'avez bien l'air d'attendre*; il y a grande apparence que vous attendrez. On dit d'un méchant homme qu'*il a l'air mauvais*, et d'un homme décontenancé, de mauvaise tournure, qu'*il a un mauvais air.* On dit aussi d'un homme qui vit en grand seigneur, que c'est *un homme du grand air*; et d'un homme dont la physionomie est noble, qu'*il a l'air grand.* —*Donner d'air a quelqu'un*, pour *lui ressembler*, est un barbarisme intolérable. —Figur. *Battre l'air*, agir inutilement; faire de vains efforts. On dit aussi à peu près dans le même sens, *tirer en l'air.* —*Changer d'air*, quitter un pays pour un autre plus sain. —*Par air*, par vanité: par ostentation. —*Prendre l'air*, et non pas *prendre de l'air*, respirer le grand air. —*Prendre un air* ou *un coup d'air*, pour dire que l'air nous a saisi, nous a causé une fluxion, etc. est un provençalisme. —*Prendre* ou *se donner des airs*, affecter les manières de.... *Il se donne des airs de marquis; il prend de certains airs.* —*Prendre l'air*, se dit en t. de Fauconnerie, d'un oiseau qui s'élève beaucoup.

Air fixe, s. m. Nom que donnoit l'ancienne Chimie à ce que, dans la nouvelle, on appelle *gaz acide carbonique.*

Airain, s. m. (*É-rein*) Cuivre jaune allié avec l'étain, et devenu par ce mélange plus dur et moins ductile. Dans l'*airain*, l'étain est en plus grande proportion que dans le *bronze* qui à son tour, en contient plus que le *metal des cloches.* C'est la seule différence qui existe entre ces trois alliages. —Au figur. dur, impitoyable : *Cet homme est d'airain, a des entrailles d'airain. Il a un front d'airain*; il ne rougit de rien. —*Les injures se gravent sur l'airain*; on ne les oublient pas aisément. (Du lat. *ærament*, qui a la même signification.)

Aire, s. f. (*É-re*) Place d'une grange où l'on bat le grain. —T. de Géom. Surface d'une figure rectiligne, curviligne ou mixtiligne. —En t. d'Archit. l'espace compris entre les murs d'un bâtiment.—Nid d'un oiseau de proie. (Du latin *area*, surface plane.)

Aire de plancher, en Archit. 1.° la charge qu'on met sur la charpente d'un plancher, et qu'on nomme proprement *fausse aire*; 2.° l'enduit que l'on forme sur cette charge. —*de gravier*, couche de gravier étendue sur la surface des chemins. —*de pont*, le dessus d'un pont sur lequel on marche, pavé ou non pavé. —*de bassin*, massif qui fait le fond d'un bassin.

Aire de vent, et non pas *air de vent*, se dit en t. de Marine, de l'espace marqué dans la

boussole, pour chacun des trente-deux vents.

Aires proportionnelles aux temps (Astron.) Une des lois du mouvement des planètes, découverte par *Kepler* et démontrée par *Newton*, en vertu de laquelle le rayon mené du centre du soleil au centre de la planète, parcourt des secteurs égaux en temps égaux, doubles dans des temps doubles, etc.

AIRÉE, s. f. (*É-ré-e*) La quantité de gerbes qu'on met en une fois dans l'*aire*.

AIRELLE, s. fem. (*É-re-le*) Arbrissau des bois, à fleurs monopétales, campanulées, en forme de grelot. On le nomme aussi *Myrtile*, *Raisin des bois*, etc.

AIRER, v. n (*É-ré*) Faire son nid, son *aire*, en parlant des faucons et des autours.

AIROMÉTRIE, s. f. (*É-ro mé-trí-e*) Voyez *Aérométrie*.

AIS, s. m. (*Ère*) Planche : *Ais feuillé*, *ais de bois de chêne*. —Chez les Bouchers, établi ou forte table pour couper ou depecer la viande. —Dans les jeux de Paume, planche maçonnée dans le mur, à l extrémité du tripot, dans l'angle qui touche à la galerie, et dans la partie où se tient le serveur. Quand la balle frappe de volée dans l'*ais*, le joueur qui l'a poussée gagne quinze. (Du lat. *axis*, *assis* ou *asser*, soliveau, etc.)

AISANCE, s. f. (*É-zan-ce*) Certaine facilité qu'on a dans les choses : *Faire des vers avec aisance ; avoir de l'aisance pour le travail.* —Au fig. commodité, biens : *Il a de l'aisance ; il vit dans l'aisance.*

AISANCES, s. f. pl. Lieu d'une maison destiné à de certaines necessités.

AISE, s. f. (*É-ze*) Contentement : *Etre ravi ou transporté d'aise ; ne pas se sentir d'aise.* —Commodité ; état commode et agréable : *Se mettre, travailler à l'aise ; avoir ses aises ; chercher ses aises.* Les *aises*, suivant Girard, disent quelque chose de plus voluptueux, et qui facilite la mollesse : les *commodités* expriment quelque chose qui facilite les operations ou la satisfaction des besoins, et qui tient plus de l'opulence. —*Etre à son aise*, avoir un bien honnête ou n'être pas gêné.

A L'AISE, adv. Aisément, commodément, sans peine.

AISE, adj. Content. Devant les verbes il régit *de*, et l'infinitif quand le verbe se rapporte au sujet de la phrase, et *que* avec le subjonctif lorsqu'il ne s'y rapporte pas : *Je suis bien aise de vous voir ; je suis fort aise que vous soyez venu.*

AISÉ, ÉE, adj. (*É-zé*) Facile : avec cette différence que *facile* exclut proprement la peine qui naît des obstacles apportés, des oppositions mises ; et qu'*aisé* exclut la peine qui naît de l'état même de la chose : *Une entrée est facile*, lorsque personne n'arrête au passage ; *elle est aisée*, quand elle est large, etc. *Girard.* On dit : *Homme aisé à apprivoiser ; il est aisé de faire cela ; avoir l'esprit aisé, une poésie aisée.* —Commode : *Une voiture aisée. Une dévotion aisée*, relâchée. —Exempt de contrainte, de gêne : *Manieres aisées.* —Libre ; dégagé : *Air aisé ; taille aisée.* —Riche, à son aise : *C'est un homme aisé.* En ce sens, il est aussi subst. mais seulement au plur. et dans ces deux phrases : *Role des aisés*, *taxe des aisés.*

AISEMENT, s. m. (*É-ze-man*) Lieu de commodités : *Voilà un aisement bien pratiqué.* —On le disoit autrefois pour Commodite, et il est resté dans ces phrases : *à son point et aisement ; à ses bons points et aisemens ;* à son aise, à son loisir, à sa commodite.

AISÉMENT, adv. (*É-zé man*) Facilement.

AISSAUGUE ou ESSAUGUE, s. f. (*É-so-ghe*) T. de Pêche. Filet en usage sur la Mediterranée : c'est une seine ayant au milieu de sa largeur une espèce de sac ou de poche. On dit aussi *Assauge*.

AISSEAU ou AISSY, s. m. Voyez *Bardeau*.

AISSELIER, s. m. (*É-ce-lié*) Pièce de bois qu'on assemble dans un chevron et dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

AISSELLE, s. f. (*È-ce-lè*) En Anat. partie creuse sous l'epaule, à la jonction du bras : le peuple l'appelle *le gousset*. —En Botanique, angle formé par la base d'une feuille, d'une branche, d'un rameau, avec la partie montante de la tige. —En Archit. partie d un four qui forme ses reins, c'est-à-dire depuis sa naissance jusqu'à la moitié de sa hauteur : le reste se nomme la *chapelle du four*. (Du latin *axilla*, qui a la même signification.)

AISSETTE, s. f. ou AISSEAU, s. m. (*É-cè-te*, *è-sö*) Petite hache pour couper les fossets des tonneaux, mettre et ôter les bondons.

AISSIEU, s. m. Voyez *Essieu*.

AITIOLOGIE, s. f. (*É-ti-o lo-jí-e*) Partie de la Médecine où l'on traite des causes des maladies. (Du grec *aitia* cause, et *logos* discours.)

AJONC, s. m. Voyez *Genêt épineux*.

AJOURÉ, EE, adj. T. de Blason ; Percé à *jour* : *Chef ajouré*, dont le haut ouvert et échancré, laisse voir le fond de l'écu.

AJOURNÉ, s. m. Celui qui a été assigné à comparoître à *jour* et heure fixe. V. *Ajourner*.

AJOURNEMENT, s. m. (*A-jour-ne-man*) Assignation à *jour* fixe : *Exploit d'ajournement ; decret d'ajournement personnel.*

AJOURNER, v. a. (*A-jour-né*) Assigner quelqu'un à certain *jour* en justice. —Renvoyer une delibération à un *jour* fixe.

AJOUTAGE, s. m. T. de Fondeur : Adjonction ; chose *ajoutée* à une autre.

AJOUTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Ajouter*. —Se dit, en Musique, d'un son ajouté à un autre, dont il ne fait pas partie essentielle : *Sixte ajoutée*.

AJOUTÉE, s. f. T. de Géom. Ligne prolongée, et à laquelle on *ajoute* quelque chose.

AJOUTER, v. a. (*A-jou-té*) Joindre une chose à une autre ; mettre quelque chose de plus. Il s'emploie quelquefois neutralement : *Ajoutez à cela que.... La décence ajoute à la beauté.* Voltaire a dit dans la Mort de César :

> Il est temps d'*ajouter* par le droit de la guerre
> Ce qui manque aux Romains des trois quarts de la terre.

Ajouter demande nécessairement un régime secondaire ou indirect qui manque ici ; *ajouter* à quoi ? On supplée aisément *à notre empire* ; mais cette ellipse n'est point autorisée par l'usage. Cependant on ne doit pas, ce qui seroit

une faute encore plus grave, prendre pour ce régime indirect la personne à qui l'on parle, et dire, comme on le fait trop souvent : *Il m'ajouta, je vous ajouterai que... Je le dis à Mad. de Lesdiguieres, et je lui ajoutai que j'allois de ce pas au Palais-Royal.* (Mémoires du Cardinal *de Retz.*) Cette locution, pour être assez commune, n'en est pas moins très-vicieuse ; car on n'ajoute rien à une personne, lorsqu'on ajoute quelque chose à ce qu'on lui a dit. (Suivant *Nicot*, du lat. *ad* à, et *juxta* auprès, joignant, tout contre ; ou de *ad* a, et *jungere* joindre. Nous écrivions et prononcions autrefois *adjouter*.)

Ajouter au conte, ou *à la lettre*, ou *au texte*; amplifier un récit par des circonstances inventées. Il est famil. —*foi à quelqu'un*, croire ce qu'il dit.

Ajoutoir, s. m. (*A-jou-toar*) Tuyau *ajouté* à l'extrémité d'un tuyau ou d'une fontaine.

Ajust, s. m. T. de Marine : Nœud qui attache deux cables, deux grelins, etc.

Ajustage, s.m. Action d'*ajuster* les monnoies.

Ajusté, ée, part. p. et adj. Voyez *Ajuster.* —En t. de Blason, *fleche*, *trait ajusté*, prêt à être lancé.

Ajustement, s. m. (*A-jus-te-man*) Action par laquelle on *ajuste* quelque chose.—Accommodement : *Chercher des ajustemens dans une affaire.* —Parure : avec cette différence, que ce qui appartient à l'habillement complet, quel qu'il soit, simple ou orné, est *ajustement;* ce qu'on ajoute d'apparent et de superflu, est *parure.*

Ajuster, v. a. (*A-jus-té*) Rendre *juste* : *Ajuster un poids*, *une mesure*, *des pieces de monnoie*, etc. —Accommoder une chose pour la joindre à une autre : *Ajuster un couvercle à une boîte.*—En t. de Marine, faire un *ajust.* —Approprier, rendre propre à.... —Concilier; accorder.—Embellir par des ajustemens : parer. (Du lat. barbare *adjustare*, formé de *ad* à, et *juxta* près, auprès, joignant. Les Italiens disent dans le même sens, *giustare*, *adgiustare*, et les Espagnols *ajustar.*)

Ajuster son coup, viser droit ; tirer juste. —*un cheval sur les voltes*, *à toutes sortes d'airs de manège*, le dresser, lui apprendre son exercice, en lui donnant la grâce nécessaire.

s'Ajuster, v. r. Se préparer à... se mettre en état, en posture de.... *S'ajuster pour tirer au blanc.* —Se parer. —Convenir ; cadrer

Ajustoir, s. m. (*A-jus-toar*) Petite balance où l'on pèse et *ajuste* les monnoies avant de les marquer.

Ajutage, s. m. Pièce de fer blanc ou de cuivre qu'on *ajoute* au bout d'un tuyau de fontaine. On dit aussi *ajutoir*, que quelques-uns écrivent *ajoutoir.* Voyez ce mot.

Akhend, s. m. T. de Relation : Prêtre persan.

Akide, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères de la famille des Photophyges ou Lucifuges, qui ont le corps *anguleux.* (Du grec *akis*, *akidos* pointe.)

Akond, s. m. Terme de Relation : Troisième Pontife de Perse, qui est en même temps Officier de justice.

Alabastrique, adj. (*A-la-bas-tri-ke*) T. de Physique : *Art alabastrique*, art de faire des *albâtres* artificiels.

Alabastrite, s. f. (*A-la-bas-tri-te*) Espèce d'*albâtre* que les Anciens employoient, en guise de vitres, à garnir les fenêtres.

Alaise, Voyez *Aleze.*

Alambic, s. m. (*A-lan-bike*) Vaisseau pour distiller. —On dit fig. *Cette affaire a passé par l'alambic*, a été examinée avec beaucoup de soin. (De l'article arabe *al* le, et du mot grec *ambix* vase, pot ; *le vase par excellence*, à cause du grand usage qu'on en fait en Chimie. Les Arabes disent dans le même sens, *Alanbiq* ou *Alanbik.*)

Alambiqué, ée, part. p. d'*Alambiquer*, et adj. Trop subtil, trop rafiné : *Discours*, *pensée alambiquée.*

Alambiquer, v. a. (*A-lan-bi-ké*) Il n'a d'usage qu'au fig. et avec le pron. pers. dans ces phrases : *S'alambiquer l'esprit*, *la cervelle*, s'épuiser, se tourmenter à force de réflexions, de pensées tristes, etc.

Alan, s. m. Chien propre à chasser le sanglier.

Alarguer, v. n. (*A-lar-ghé*) T. de Marine : Prendre, gagner le *large*, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau.

Alarme, s. f. Cri, signal pour courir *aux armes* : *Sonner l'alarme*, *donner l'alarme.* —Émotion causée dans un camp par l'approche de l'ennemi : *Chaude alarme*, *fausse alarme.* —Au fig. toute sorte de frayeur et d'épouvante subite. —Fig. Inquiétude, souci, chagrin, crainte. En ce sens, il ne s'emploie qu'au plur. *Vivre dans de continuelles alarmes.* (De l'ital. *all'arme*, aux armes.)

Alarmé, ée, part. p. d'*Alarmer*, et adj. Ce mot dit moins qu'*effrayé*, comme celui-ci moins qu'*épouvanté.* On est *alarmé* d'un danger qu'on craint ; *effrayé* d'un danger passé qu'on a couru sans s'en apercevoir ; *épouvanté* d'un danger pressant. *Encyclop.*

Alarmer, v. a. (*A-lar-me*) Donner l'*alarme.* —Fig. Causer de l'inquiétude, du souci, de l'émotion, de l'épouvante.

s'Alarmer, v. réc. S'épouvanter, prendre l'*alarme.*

Alaterne, s. m. Arbrisseau toujours vert, du midi de la France, dont les feuilles sont rangées *alternativement* le long de ses branches.

Alatite, s. f. (Conchyliologie) Coquillage univalve du genre des Pourpres, qui a la lèvre en forme d'*aile.*

Albandine *ou* Alabandine, s. f. (*Al-bandi-ne*) Espèce de rubis spinel, qui venoit d'*Alabanda* en Carie, et que par corruption on a aussi nommé *Almandine.*

Albation, s. f. Voyez *Dealbation.*

Albâtre, s. m. Pierre de la nature du marbre, mais moins dure et plus transparente. C'est proprement un dépôt calcaire qui s'est formé, à la manière des stalactites, dans les cavernes des montagnes de marbre. —Au fig. grande blancheur : *Une gorge d'albâtre.* —*Albâtre*, chez les Anciens, signifioit une boîte à parfum. *Trév.* (Du grec *albastron*, formé d'*a* privatif, et de *lambanô* je prends, je

saisis; *qu'on ne sauroit saisir*, à cause de l'extrême poli de cette pierre.)

Albatross, s. m. (*Al-ba-troce*) Oiseau d'eau, l'un des plus grands de ce genre. Son envergure est d'environ dix pieds. C'est un Palmipède, de la famille des Macroptères.

Alberge, s. f. (*Al-bèr-je*) Sorte de pêche dont la chair est jaune et ferme.

Albergeage ou Albergement, s.m. (*Al-bèr-ja-je, al-bèr-je-man*) Bail à emphytéose.

Alberger, v. act. (*Al-bèr-je*) Donner en emphytéose. (Ce mot, en usage dans le ci-devant Dauphiné, vient, suivant *Trev.* d'*alpen* ou *alpage*, qui signifie un terrain en friche, qui ne sert que de paquerage.)

Albergier, s. m. (*Al-bèr-jié*) Arbre qui porte des *alberges*.

Albification, s. f. Voyez *Déalbation*.

Albigeois, s. m. pl. (*Al-bi-joa*) Hérétiques qui vers la fin du 12.e siècle, se répandirent de l'*Albigeois* dans tout le Languedoc, etc. Ce mot, employé adjectiv. ne doit pas précéder, mais suivre son substantif : *Une fille albigeoise*, et non pas *une albigeoise fille*. Grand Vocab. franç.

Albion, s. f. Ancien nom de l'Angleterre.

Albique, s. f. (*Al-bi-ke*) Sorte de craie ou de terre blanche, qui a beaucoup de rapport avec la terre sigillée.

Albornos ou Albornoz, s. m. emprunté de l'espagnol. (*Al-bor-noce*) Sorte de manteau à capuche fait de poil de chèvre.

Albran, s. m. Jeune canard sauvage.

Albrené, adj. Voyez *Halbrené*.

Albrener, v. n. (*Al-bre-ne*) Chasser aux *albrans*.

Albuginé, ée, adj. T. d'Anat. Il se dit de certaines menbranes *blanches*.

Albugineux, euse, adj. (*Al-bu-ji-neû, neû-ze*) T. d'Anat. Qui est de couleur *blanche*.

Albugo, s. f. (*Al-bu-go*) T. de Médecine : Tache *blanche* qui se forme à l'œil, sur la cornée transparente, et dont le nom grec est *Leucoma*. (*Albugo* est un mot latin, formé de *albus* blanc.)

Album, s. m. emprunté du latin. (*Al-bome*) Chez les anciens Romains, tableau enduit de *blanc* (en latin *albus, a, um*) où s'écrivoient les délibérations du Préteur. — Aujourd'hui, cahier de papier *blanc* à l'usage des voyageurs.

Albumen ou Albumin, s. m. T. de Botaniq. Il a la même signification que *Périsperme*. Voy. ce mot.

Albumine, s. f. (*Al-bu-mi-ne*) T. de Chimie : Substance semblable à celle du blanc d'œuf qui se trouve dans différentes parties animales, etc. (Du latin *albumen*, blanc d'œuf.)

Alcade, s. m. (*Al-ka-de*) Nom des Juges en Espagne. (C'est un nom emprunté des Maures *Alqadhy*, et formé de l'art. arabe *al*, et du verbe *kada* gouverner ; *gouverneur*, *chef*, *juge*.)

Alcahest, s. m. (*Al-ka-este*) Dissolvant universel. C'est un mot arbitraire, forgé par *Paracelse* et adopté par les Alchimistes.

Alcaïde ou Alcayde, s. m. (*Al-ka-i-de*) Chez les Maures, gouverneur d'une ville ou d'un château, sous l'autorité du roi de Maroc. (De l'art. arabe *al*, et du verbe *kada* gouverner.)

Alcaïque, adj. (*Al ka-i-ke*) Il se dit d'une sorte de vers grec ou latin, dont le Poète *Alcée* fut le premier inventeur : *Vers alcaïque*.

Alcalescence, s. fém. (*Al-ka-lè-san-ce*) T. de Médecine : Putréfaction produite par les *alcalis*.

Alcalescent, ente, adj. *Substance alcalescente*, dans laquelle il commence à se former de l'ammoniaque, et qui verdit les couleurs végétales bleues.

Alcali ou Alkali, s. m. T. de Chimie : Sel poreux tiré de la cendre nommée *kali* ou *soude*. Parce que ce sel fermente avec les liqueurs acides, on a donné ce nom à tous les sels qui produisent le même effet. (De l'art. arabe *al*, et de *kali* soude.)

Alcalifiable, adj. T. de Chimie. Qui peut être converti en *alcali* : *Base alcalifiable*.

Alcaligène, adj. (*Al-ka-li-je-ne*) T. de Chimie. Qui engendre les *alcalis*. Nom donné par *Fourcroy* à l'azote, qu'il supposoit être un principe de tous les alcalis. (De l'arabe *alcali*, et du grec *gennaô* j'engendre, je produis.)

Alcalin, ine, adj. (*Al-ka-lein, li-ne*) Qui a quelques propriétés des *alcalis*.

Alcalisation, s. f. (*Al-ka-li-za-cion ; en vers, ci-on*) Opération par laquelle on communique à un corps des qualités *alcalines*.

Alcaliser, v. a. (*Al-ka-li-zé*) T. de Chim. Dégager par la violence du feu, la partie acide d'un sel neutre, de manière qu'il ne reste plus que la partie *alcaline*.

Alcantara, s. m. Ordre militaire d'Espagne institué en 1170.

Alcarraza, s. f. Vase de terre très-poreux, destiné à faire rafraîchir l'eau qu'on veut boire, au moyen de l'évaporation continuelle qui a lieu sur toute la surface. (C'est un mot espagnol emprunté de l'arabe.)

Alcavala, s. m. Droit d'entrée de cinq pour cent qu'on paye en Espagne et dans l'Amérique espagnole.

Alcé, s. m. Espèce d'animal sauvage qu'on croit être le même que l'*Elan*.

Alcée, s. f. (*Al-cé-e*) Plante qui ressemble à la mauve commune. L'*Alcée d'Egypte* est l'*Ambrette*.

Alchimie, s. f. (*Al-chi-mî-e ; on prononçoit autrefois alkimie.*) Partie de la Chimie qui s'occupe de la transmutation des métaux. Cet art mystérieux et chimérique s'appelle aussi *Science* ou *Philosophie hermétique*. (De l'art. arabe *al*, et du grec *cheimeia* chimie ; *la chimie par excellence*.)

Faire l'alchimie avec ses dents, remplir sa bourse par l'épargne de sa bouche. Il est fam.

Alchimille, s. f. Plante. V. *Pié-de-Lion*.

Alchimique, adj. (*Al-chi-mi-ke*) Qui appartient à l'*Alchimie* : *Opération*, *travaux alchimiques*.

Alchimiste, s. m. Celui qui cultive l'*Alchimie*.

Alcide, surnom d'*Hercule*. Les Poètes emploient plus volontiers le premier que le second.

Alcmancien, adj. m. T. de Poésie latine :

Espèce de vers composé de trois dactyles et une césure. (Du Poète lyrique *Alcman* qui employoit souvent cette mesure.)

Alcohol, s. m. (*Al-ko-ole*) T. de Chimie emprunté de l'arabe, où il signifie *subtil*. Dans l'ancienne Chimie, poudre extrêmement divisée. —Dans la nouvelle, 1.° l'esprit de vin; 2.° le produit de la fermentation spiritueuse de la bière, du cidre, ou de toute autre liqueur.

Alcohol de potasse; lilium de *Paracelse*; teinture âcre de tartre.

Alcoholique, adj. (*Al-ko-o-li-ke*) Qui tient de l'*alcohol*. —Qui a été dissous dans l'*alcohol*.

Alcoholiser, v. a. (*Al-ko-o-li-zé*) T. de Chimie: Reduire en poudre extrêmement subtile, presque impalpable. —Purifier les esprits et les essences des impuretés et du phlegme qu'ils pourroient contenir.

Alcoran, ou mieux Coran, s. m. Livre de la loi de *Mahomet*. (*Al* est l'art. arabe, et *Coran* signifie lecture, *la lecture par excellence*.) Il y a de l'*Alcoran* 7 éditions principales, qui varient pour le nombre des versets, mais non pour celui des lettres et des mots qui est le même dans toutes. Les Mahométans y comptent 323.015 lettres, et 77,639 mots. —Chez les Perses, espèce de tour ou de clocher fort élevé.

Alcove, s. f. (*Al-ko-ve*) Enfoncement pratiqué dans une chambre, pour y placer un lit. (De l'espagnol *alcoba* chambre à coucher; emprunté de l'arabe *alqobbah* tente, pavillon, chambre.)

Alcyon, s. m. (*Al-ci-on*) Oiseau qui fréquente la mer et les marécages, où il fait son nid parmi les roseaux. (Du grec *halkuôn*, formé de *hals* la mer, et de *kuô* produire, faire des petits.) —Espèce d'éponge friable et roide.

Alcyonien, ienne, adj. (*Al-ci-o-ni-en, ni-e-ne*) Appartenant à l'*alcyon*. Il n'a d'usage que dans cette phrase: *Les jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent le solstice d'hiver, et les sept qui le suivent, pendant lesquels on dit que l'*alcyon* fait son nid, et que la mer est calme.

Aldébaram, s. m. (*Al-dé-ba-rame*) Étoile fixe de la première grandeur, qui est dans l'œil du Taureau.

Aldée, s. f. (*Al-dé-e*) Nom qu'on donne aux bourgs et aux villages à la côte de Coromandel, etc.

Alderman, s. m. En Angleterre, Echevin, Officier municipal. (Mot anglois, composé de *elder* ancien, et *man* homme.)

Aldine (lettre), s. f. Nom qu'on donnoit autrefois aux caractères que nous nommons *italiques*: (d'*Alde Manuce*, imprimeur célèbre qui les avoit employés le premier.)

Ale, s. m. Bière foible, en usage chez les Anglois. Voyez *Aile*.

Aléatoire, adj. (*A-lé-a-toa-re*) Se dit, en t. de Prat. de certaines conventions dont l'objet consiste dans un évènement incertain: *Contrat aléatoire*. (Du latin *aleatorius*, fait d'*alea* jeu de hasard.)

Alecton, s. f. L'une des trois Furies.

Alectorienne, s. fém. (*A-lek-to-ri-è-ne*) Pierre qu'on trouve dans l'estomac ou le foie de quelques vieux coqs. (Du grec *alektôr* coq.)

Alectoromancie ou Alectryomancie, s. f. Divination par le moyen d'un coq. (Du grec *alektôr* coq, et *manteia* divination.)

Alectrides, s. m. plur. (*A-lek-tri-de*) T. d'Hist. natur. Nom generique des oiseaux de basse-cour, tels que le coq, la poule, etc. (Du grec *alektôr* coq, et *eidos* ressemblance.)

Alègre, adj. (*A-le-gre*) Dispos, agile, vif, gai. Il est fam. (Du lat. *alacer*, qui a la même signification, et dont nous avons fait aussi *allégresse*.)

Alègrement, adv. (*A-lè-gre-man*) D'une manière *alegre*. Il vieillit, et ne s'emploie tout au plus que dans le style familier.

À l'encontre, prep. qui signifie *contre*. Elle n'est plus d'usage que dans les actes de Justice et d'Eglise, ou dans le style badin et familier.

Alène, s. f. Instrument dont le Cordonnier, le Savetier et le Bourrelier se servent pour percer le cuir qu'ils emploient. (De l'espagnol *alesna*, que *Covarruvias* et *Ménage* disent avoir été fait du latin *à lædendo*.)

Style, *filet en alène* (Botaniq.) qui se termine en pointe aiguë, depuis sa base jusqu'à sa partie supérieure.

Alénier, s. m. (*A-lé-nié*) Celui qui fait et vend des *alènes* et des aiguilles.

Alénois, Voyez *Cresson*.

À l'entour, adv. (*A-lan-tour*) Aux environs.

À l'envi, adv. Voyez *Envi*.

Alérion, s. m. En Blason, petit aiglon qui n'a ni bec ni pieds. (De *Valeria*, nom latin donné à l'aigle par *Pline*, etc.)

Alepasse ou Lapas, s. f. Terme de Marine. Pièce de chêne qui, dans les galères, sert à mieux unir ensemble les deux pièces de sapin dont l'antenne est composée.

Alerte, adj. (*A-ler-te*) Vigilant; attentif. Il s'emploie ou tout seul, ou avec *sur* devant les noms, et *à* devant les verbes. —Vif; gai; éveillé, en parlant des jeunes gens.

Alerte, adv. ou interj. Debout, soyez sur vos gardes: *Alerte! l'ennemi approche.* (De l'ital. *all' erta*. *Erta* signifie un chemin qui va en montant: *Star all' erta*, être à l'erte; être dans un lieu éminent d'où l'on peut tout découvrir; être au guet.)

Alerte, s. f. Alarme: *Donner une vive alerte.*

Alésage, s. m. (*A-lé-za-je*) Action d'*aléser*.

Alésé, ée, part. p. d'*Aleser*, et adj. Se dit, en t. de Blason, des pièces honorables qui ne touchent pas les deux bords ni les deux flancs de l'écu, et qui sont comme suspendues. En ce sens, on dit aussi *Alaisé*. —En Hydraulique, se dit des parois d'un tuyau qui sont bien limées, c'est-à-dire dont on a abattu les aspérités.

Aléser, v. a. (*A-lé-zé*) T. de Monnoie: *Aléser les carreaux*, les battre légèrement sur l'enclume pour redresser leurs bords. —En t. d'Artillerie, forer un canon ou calibrer son ame avec l'*alésoir*.

Alésoir, s. m. (*A-lé-zoar*) Machine à foret ou à polir intérieurement les parois d'un canon.

Alestir, s'Alestir, v. r. T. de Marine : Se préparer, se disposer pour quelque chose ; se débarrasser de ce qui pourroit y nuire. (Du françois *leste* ; se rendre *leste*.)

Alésure, s. f. (*A-lé-zu-re*) Partie du métal que détache l'*alésoir*.

Alethe, s. m. (*A-lè-te*) Oiseau de proie, propre à voler la perdrix ; t. de Fauconnerie.

Alétris, s. f. T. de Botan. Genre de plantes exotiques, unilobées, qui ont beaucoup de rapport avec les *Aloès* et les *Jacinthes*.

Alette, s. f. (*A-le-te*) Petite *aile* ou côté, en t. d'Architecture.

Aleuromancie, s. f. (*A-leu-ro-man-cî-e*) Sorte de divination qui se faisoit avec de la farine. (Du grec *aleuron* farine, et *mantéia* divination.)

Alevin, s. m. (*A-le-vein*) Menu poisson dont on peuple les étangs et les rivières.

Alevinage, s. m. Petits poissons qu'on rejette dans l'eau pour peupler.

Aleviner, v. a. (*A-le-vi-né*) *Aleviner un étang*, y jeter l'*alevinage*. (Du grec *halieus* pêcheur, dérivé de *hals* la mer.)

Alexandrin, adj. (*Alek-san-drein*) *Vers alexandrins*, vers françois de douze syllabes. (Suivant les uns, d'*Alexandre de Paris*. Poète du 12.e siècle, premier inventeur de ces vers ; suivant les autres, d'*Alexandre-le-Grand*, dont les anciens Poètes ont chanté les exploits en vers *alexandrins*.)

Alexandrine, s. f. T. de Musique. Voyez *Montferrine*.

Alexandrines, s. f. pl. Etoffes qui imitent celles qu'on fabrique à *Alexandrie*.

Alexipharmaque, adj. m. et f. (*A-lék-si-far-ma-ke*) Se dit, en t. de Médecine, des remèdes contre les venins en général. Il s'emploie aussi substant. *Un bon alexipharmaque*. (Du grec *alexô* je repousse, et *pharmacon* venin, poison.)

Alexipyrétique, adj. (*A-lek-si-pi-ré-ti-ke*) T. de Med. qui se dit des remèdes bons contre la fièvre. (Du grec *alexô* je chasse, je repousse, et *puretos* fièvre.)

Alexitère, adj. et s. m. (*A-lek-si-tè-re*) T. de Medec. Remède contre la morsure des bêtes venimeuses. (Du grec *alexô* je chasse, et *thèr* bête venimeuse, bête féroce.)

Alezan *ou* Alzan, s. m. Couleur du poil de certains chevaux. Bai tirant sur le roux. Ce mot est aussi adjectif : *Un cheval alezan, une cavale alezane*. (De l'espagnol *alazan*, qui a la même signification, et qui a été emprunté de l'arabe *alhhassan* cheval courageux et de bonne race.)

Alèze, s. f. (*A-lè-ze*) Sorte de petit drap fait d'un seul lé de toile, qu'on met dans le lit et sous les personnes malades. —En t. de Menuisier, planche étroite qui remplit une porte collée et emboîtée.

Alezé, ée, adj. T. de Blason. Voy. *Alésé*.

Alfane, s. f. Cavale, jument. (Ce mot vient de l'espagnol *alfana*, gros cheval fort et vigoureux ; et il a été adopté par les Italiens.)

Alfanet, Voyez *Alphanet*.

Alfange, s. f. (*Al-fan-je*) Vieux mot tiré de l'arabe, où il signifie *épée*, et qui s'est conservé avec la même acception dans la langue espagnole. *Voltaire*, par une méprise singulière que *Laharpe* a relevée dans son Cours de Littérature, a employé (Orphelin de la Chine, acte 1.er, scène 3) le mot *Alfanges*, dans le sens de *Phalanges*, *Bataillons* :

> De nos honteux soldats les *alfanges* errantes
> A genoux ont jeté leurs armes impuissantes.

—Sorte de laitue.

Alfénic *ou* Alphénic, s. m. (*Al-fé-nike*) Sucre tors. (De l'espagnol *alfenique* pâte faite avec du sucre, des amandes, etc.)

Alfier, s. m. *Trév.* écrit *alfière* : Porte-enseigne. C'est un t. famil. ou de raillerie. (De l'esp. *alferez*, qui a la même signification.)

Alfonsin *ou* Alphonsin, s. m. (*Al-fon-sein*) Instrument de Chirurgie pour tirer les balles du corps, inventé par *Alphonse Ferrier*, médecin à Naples.

Tables alfonsines, Voyez *Alphonsines*.

Alfos *ou* Alphos, s. m. (*Al-fôce*) T. de Chirurgie. Espèce de lèpre qui occasionne des taches blanches sur la peau. (Du grec *alphos* blanc.) Quelques-uns disent *Alphus*.

Algalie, s. f. Sorte de sonde. V. *Cathéter*. (Suivant *Ménage*, du grec barbare *argaleion*, dit pour *ergaleion* instrument, outil. Suivant d'autres, c'est un mot purement arabe.)

Alganon, s. m. Petite chaîne que portent, pour la forme, les galériens auxquels on permet de parcourir seuls la ville.

Algarade, s. f. Insulte faite avec bravade, *Acad.* ; avec mépris, *Trév.* Il est famil. (De l'espagnol *algarada*, qui a à peu près la même signification, et qui a été emprunté de l'arabe *algaradah*.)

Algarot, s. m. C'est la poudre émétique.

Algèbre, s. f. (*Al-je-bre*) Science du calcul des grandeurs en général, représentées par des lettres. —On dit fig. et fam. d'une chose difficile à comprendre, que *c'est de l'Algèbre*. (De l'arabe *aladjabarah* rétablissement d'une chose rompue, parce que l'*Algèbre* est la perfection et comme la réparation de l'Arithmétique, que les Arabes appellent *altaqssir*, c'est-à-dire *fraction*.)

Algébrique, adj. (*Al-jé-bri-ke*) Qui appartient à l'*Algèbre*.

Algébriser, v. n. (*Al-jé-bri-zé*) S'appliquer à l'*Algèbre*, en parler, en remplir ses écrits. Terme fam. *Trév. Grand Vocab. franç.*

Algébriste, s. m. Celui qui sait l'*Algèbre*, qui fait des opérations *algébriques*.

Algédo, s. f. Accident qui arrive quelquefois dans la gonorrhée virulente.

Algénib, s. m. Étoile fixe qui est au pied droit de *Persée*.

Algérien, ienne, adject. (*Al-jé-ri-en, ri-e-ne*) Qui est d'*Alger*.

Algéroth, s. m. (*Al-jé-rote*) Préparation d'antimoine et de mercure sublimé.

Algonquin, ine, s. m. et f. (*Al-gon-kein, ki-ne*) Peuple de la nouvelle France en Amérique.

Algorithme, s. m. (*Al-go-rit-me*) Art de calculer ; science des nombres : *L'Algorithme*

des entiers ; l'Algorithme des fractions. C'est un mot arabe.

ALGUAZIL, s. m. (*Al-goua-zile*) En Espagne, Bas-Officier de Justice, dont la fonction est de faire exécuter les ordonnances du Magistrat ou Juge. —Se dit par plaisanterie ou par mépris, d'un Sergent, d'un Archer, etc. (Mot passé de l'arabe dans l'espagnol, et formé de l'art. *al* et du mot *guazil* ministre de justice.)

ALGUE, s. f. (*Al-ghe*) Sorte d'herbe qui croît dans la mer, et qu'elle jette quelquefois sur ses bords. —C'est plus proprement le nom d'une famille nombreuse de plantes cryptogames. (Du latin *alga*.)

ALGUETTE, s. f. (*Al-guè-te*) Plante aquatique annuelle, à fleur apétale, qui croît dans les ruisseaux.

ALIAIRE, s. f. (*A-li-è-re*) Plante; espèce de julienne.

ALIBANIES, s. f. pl. Toile de coton des Indes orientales.

ALIBI, s. m. Mot latin usité au Palais, et qui signifie *ailleurs* : *Prouver son alibi*, prouver qu'on étoit ailleurs, quand il a été commis un crime dont on est accusé. *Les alibi ne sont guère reçus en matière criminelle.*

ALIBIFORAIN, s. m. T. popul. Echappatoire, vaine allégation, vaine défaite. Il s'emploie communément au plur. *Chercher des alibi-forains.*

ALIBORON, suivant l'*Acad.* ; et ALIBORUM, suivant *Trév.* (*A-li-bô-ron*) Terme burlesque : Homme fécond et habile à trouver des *alibi-forains.* —Homme qui fait le grand seigneur ou l'habile personnage.

Maître-Aliboron ; celui qui se mêle de tout, qui fait le connoisseur en tout, et ne se connoît en rien. (Suivant *Huet*, de quelque Avocat ignorant, qui, plaidant en latin, et voulant dire que sa partie adverse n'étoit pas recevable dans ses *alibi*, aura dit : *Nulla ratio habenda est istorum aliborum*, d'où lui sera resté le surnom de *Maître-Aliborum.*)

ALIBOUFIER, s. m. (*A-li-bou-fié*) Arbre qui croît dans les forêts de Provence, dont le fruit est une baie peu charnue contenant deux noyaux.

ALIBOUSIER, s. m. (*A-li-bou-zié*) V. *Storax*.

ALICA, s. f. Espèce de froment. —Boisson des anciens Romains, composée de grains fermentés et que les pauvres mêloient avec du cidre ou du poiré.

ALICANTE, s. f. Ville d'Espagne d'où vient le vin qu'on nomme d'*Alicante*.

ALICATE, s. f. Pince d'Emailleur à la lampe, nommée *Bruxelles* par les Orfèvres, etc.

ALICHON, s. m. En Archit. et en Hydrauliq., la même chose qu'*Aileron*. Voyez ce mot.

ALICONDE, s. m. Arbre de la basse Ethiopie.

ALIDADE, s. f. Règle mobile sur le centre d'un graphomètre, etc. et aux extrémités de laquelle sont élevées d'équerre des pinnules. (De l'arabe *alhadd* règle, bande.)

ALIÉNABLE, adj. (*A-li-é-na-ble*) Qui peut être *aliéné*. Il ne se dit guère qu'avec la négative : *Cette terre n'est pas aliénable.*

ALIÉNATION, s. f. (*A-li-é-na-cion*, en vers *ci-on*) Transport de la propriété d'un fonds ou de ce qui tient lieu de fonds : *Aliénation d'un domaine, etc.* —On dit fig. *l'aliénation des volontés, des esprits*, pour dire l'éloignement, l'aversion que des personnes ont les unes pour les autres. —On dit aussi fig. *aliénation d'esprit*, pour égarement d'esprit, folie.

ALIÉNÉ, ÉE, part. p. d'*Aliéner*, et adject. *Domaine aliéné ; cœurs aliénés ; avoir l'esprit aliéné ; être aliéné d'esprit.*

ALIÉNER, v. a. (*A-li-é-né*) Vendre : transférer la propriété. Il ne se dit que des fonds et de ce qui tient lieu de fonds. —Fig. Donner de l'aversion, faire perdre l'affection : *Aliéner les esprits, les cœurs, etc.* —Au fig. *aliéner l'esprit*, faire devenir fou. (Du latin *alienare*, *alienum facere*, faire qu'une chose soit à autrui ; transporter, céder, etc.)

S'ALIÉNER, v. réc. Au fig. quitter le parti et les intérêts des gens. Il est peu usité.

ALIGNEMENT, s. m. (*A-li-gne-man* ; mouill. le *gn*) Action d'*aligner* : *Donner, prendre les alignemens d'une rue, d'une place* : *Cet ouvrage n'est pas d'alignement*, ne va pas en droite *ligne*. —Dans l'Art militaire, disposition de plusieurs hommes sur une même *ligne*.

ALIGNER, v. a. (*A-li-gné*) Ranger ou dresser sur une même *ligne*. —Figur. Ajuster, polir, rendre régulier. —En t. de Vénerie, couvrir une femelle : *Le loup aligna la louve.*

ALIGNOLLE, s. f. (*A-li-gno-le*) T. de Pêche. Filet de Provence, en forme de simple nappe, de 20 brasses de long sur 3 de large.

ALIMENT, s. m. (*A-li-man*) Tout ce qui entretient, qui nourrit et conserve le corps : *L'excès des alimens est nuisible.* —Au fig. le suc qui fait croître et conserve les arbres et les plantes. —On dit aussi fig. *le bois est l'aliment du feu ; les sciences sont l'aliment de l'esprit, etc.* (Du lat. *alimentum*, formé d'*alere* nourrir.)

ALIMENS, pl. Tout ce qu'il faut pour nourrir et entretenir une personne : *Un pere doit les alimens à ses enfans.*

ALIMENTAIRE, adj. (*A-li-man-tè-re*) Qui est destiné pour les *alimens* : *Provision alimentaire, pension alimentaire. Plantes alimentaires*, servant à la nourriture de l'homme.

ALIMENTER, v. a. (*A-li-man-te*) Nourrir, fournir les *alimens* nécessaires : *Je l'ai alimenté ; il a le moyen d'alimenter sa famille.* Il n'est guère usité qu'en t. de Pratique. (Du latin *alere* nourrir.)

ALIMENTEUX, EUSE, adj. (*A-li-man-teû, teû-ze*) T. de Médec. Qui sert d'*aliment*, qui nourrit.

ALIMUS, s. m. (*A-li-muce*) Arbrisseau d'un beau vert, dont la fleur ressemble à celle du muguet.

ALINÉA, s. m. (*A-li-né-a*) Commencement d'un nouvel article, qui dans un écrit ou dans un livre, ne continue pas la dernière ligne de l'article précédent, mais en commence une nouvelle : *Lisez jusqu'au premier alinéa.* Il ne prend point d'*s* au pl. (C'est un mot emprunté du latin, qui signifie *à la ligne.*)

ALINÉA, adv. ou plutôt interj. *A la ligne.*

ALINETTES, s. f. pl. (*A-li-ne-te*) T. de Pêche. Petites baguettes dont on se sert pour embrocher les harengs qu'on veut saurer.

ALINGÉ, ÉE, part. p. d'*Alinger*, et adj. Qui a du *linge*.

ALINGER, v. a. (*A-lein-jé*) Donner du *linge* à quelqu'un.

ALIPTIQUE, s. f. (*A-lip-ti-ke*) Chez les Anciens, partie de la Médec. qui enseignoit l'art d'oindre le corps, pour le rendre plus souple, etc. (Du grec *aléiphô* j'oins, je frotte.)

ALIQUANTE, adj. f. (*A-li-kouan-te*) T. de Mathématique. Il se dit des parties qui ne sont pas exactement contenues un certain nombre de fois dans un tout. (Du latin *aliquantum*, formé d'*aliquis* et de *quantus*; quelque petite quantité.)

ALIQUOTE, adj. (*A-li-ko-te*) T. de Mathématique, usité seulement dans cette phrase: *Partie aliquote*, celle qui est contenue plusieurs fois exactement dans un tout. Ce mot s'emploie aussi comme s. m. *Deux est aliquote de huit.* (Du lat. *aliquotus*, formé de *aliquis* quelque, et de *quotus* combien, quel.)

ALISIER ou ALIZIER, s. m. (*A-li-zi-e*) Arbre à fleurs roses, qui produit un petit fruit rouge appelé *Alize*. (Suivant *Ménage*, d'*aria*, nom grec et latin du même arbre.)

ALISMA, s. m. (*A-lis-ma*) Plante qui croît dans les lieux humides, et dont les feuilles ressemblent à celles du plantain. Son nom est purement grec.

ALISMOÏDES, s. f. plur. (*A-lis-mo-ï-de*) T. de Botan. Famille de plantes du genre de l'*alisma*. (Du grec *alisma* et *eidos* forme, apparence.)

ALITER, v. a. (*A-li-té*) Réduire à garder le *lit* : *La fièvre l'a alité.* —En t. de Pêche, mettre les anchois, le dos en haut, dans des barils, entre deux couches de sel.

s'ALITER, v. r. Se mettre au *lit* pour maladie.

ALITURGIQUE, adj. (*A-li-tur-ji-ke*) Terme d'Église. *Jours aliturgiques*, où l'on ne fait aucun office. (Du grec *a* priv. et *léitourgia* liturgie.)

ALIZE ou ALISE, s. f. (*A-lize*) Petit fruit aigrelet de couleur rouge.

ALIZÉS, adj. m. pl. *Vents alizés*, vents réglés qui soufflent en certains temps et le long de certaines côtes. (Du vieux mot franç. *alis*, qui signifioit uni, régulier, uniforme; ou par corruption, d'*Elizien* qui chez les Anciens désignoit des vents d'Est qui souffloient constamment pendant un certain temps de l'année.)

ALIZIER, s. m. Voyez *Alisier*.

ALKÉKENGE, s. m. Voyez *Coqueret*.

ALKÉKENGÈRE DU PÉROU, s. f. Plante annuelle, à fleurs campaniformes.

ALKERMÈS, s. m. (*Al-kér-mèce*) Confection faite avec le suc exprimé de grains de *kermès*, le suc de pomme, l'aloès, les perles, le santal, la cannelle, l'ambre gris, le musc, l'azur, les feuilles d'or. (*Alkermès* est un mot arabe, qui signifie écarlate. *Al* est l'article, et *kermes* a produit *kermoisi*, et ensuite *cramoisi*.)

ALLAH, s. m. Nom de Dieu chez les Arabes, et chez tous ceux qui font profession du Mahométisme. (*Allah* est une contraction d'*al-ilah*, qui, ainsi que l'*elvah* des Hébreux, signifie par excellence, l'être digne de culte, l'être adorable.)

ALLAITER, v. a. (*A-lè-té*) Nourrir de son *lait*. (Du lat. *lactare*, qui a la même signification.)

ALLAITES, s. f. pl. En t. de Vénerie, les tettes ou branes de la louve.

ALLANT, s. m. (*A-lan*) Qui va, qui vient. Il n'a point de fém. et ne s'emploie guère qu'au pl. dans ces phrases : *A tous allans et venans; les allans et venans.*

ALLANT, ANTE, adj. Qui aime à *aller*, à courir : *C'est un homme allant; une femme fort allante.*

ALLANTOÏDE, s. f. (*Al-lan-to-ï-de*) T. d'Anatomie : Troisième membrane qui enveloppe le fœtus, et qui ressemble à un long boyau. (Du grec *allas*, genit. *allantos* saucisse, et *eidos* figure, ressemblance.)

ALLÉCHEMENT, s. m. (*A-lé-che-man*) Attrait : *Les allèchemens de la volupté.* Ce mot et le suivant ont paru vieux pendant long-temps; on travaille aujourd'hui à les rajeunir.

ALLÉCHER, v. a. (*A-lé-ché*) Attirer doucement, gagner par l'attrait du plaisir. (Du latin *allicere*, qui a la même signification.)

ALLÉE, s. f. (*A-lé-e*) Passage entre deux murs pour entrer dans un corps-de-logis. —Lieu propre à se promener, qui s'étend en longueur et qui est bordé d'arbres, de buis, de verdure, etc. *Allée de tilleuls, de charmilles, etc.; les allées d'un parterre; allée couverte, sablée, etc.* On appelle *contre-allées*, deux petites allées à côté d'une plus grande.

Allées et venues, les démarches qu'on fait dans une affaire.

ALLÉGATEUR, s. m. (*A-lé-ga-teur*) Celui qui *allègue*, qui cite. Voyez *Alléguer*.

ALLÉGATION, s. f. (*A-lé-ga-cion*; en vers, *ci-on*) Citation d'une autorité : *L'allégation d'un passage, d'une loi.* —Proposition d'une chose qu'on met en avant : *Répondre aux allégations de sa partie.*

ALLÈGE, s. f. (*A-le-je*) En Archit. petit mur qui sert d'appui dans les croisées, et qui est moins épais que les pieds droits. —Dans la Marine, petit bâtiment à fond plat, dans lequel on transporte des marchandises pour en soulager et *alléger* d'autres.

ALLÉGEANCE, s. f. (*A-le-jan-se*) Adoucissement; soulagement. Il est vieux

Serment d'allégeance, ou plutôt d'*Allégiance*; en Angleterre, serment de fidélité qui se prête au Roi comme Seigneur temporel, à la différence du *serment de Suprématie*, qui se prête à ce Monarque comme chef de l'Église Anglicane. (En ce sens, *allégeance* vient du latin barbare *adligantia*, fait d'*alligare* pour *adligare* lier, engager à quelqu'un.)

ALLÉGEMENT, s. m. (*A-lè-je-man*) Soulagement, au propre et au figuré. Il vieillit.

ALLÉGER, v. a. (*A-lé-jé*) Décharger d'une partie d'un fardeau : *Alléger un bateau, un plancher, etc.* —Fig. Soulager dans le mal, dans la douleur : *Alléger les souffrances, les peines, etc. Cette nouvelle l'a fort allégé.* (Du lat. *alleviare*, fait de *levis* léger; *levior* plus léger.)

ALLÉGIR, v. a. (*A-lé-jir*) Diminuer, dans tous les sens, le volume d'un corps : *Allégir un*

arbre, *une planche*, ôter par-tout de son épaisseur. —En t. de Manège, rendre un cheval plus libre, plus *léger* du devant que du derrière. On dit aussi, en ce sens, *Allégerir*.

ALLÉGORIE, s. f. (*Al-lé-go-ri-e*) Figure de Rhétorique, par laquelle exprimant une chose, on en fait entendre une autre. —On le dit aussi des tableaux, dans lesquels ce qui est peint fait entendre autre chose que ce qui est représenté. (Du grec *allegoria*, fait de *allos* autre, et *agora* discours, harangue.)

ALLÉGORIQUE, adj. (*Al-lé-go-ri-ke*) Qui renferme une *allégorie*, qui a quelque chose tenant de l'*allégorie*.

ALLÉGORIQUEMENT, adv. (*Al-lé-go-ri-ke-man*) D'une manière qui tient de l'*allégorie*.

ALLÉGORISER, v. a. (*Al-lé-go-ri-ze*) Expliquer selon le sens *allégorique*.

ALLÉGORISEUR, s. m. Celui qui *allégorise*. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part : *C'est un allégoriseur perpétuel*.

ALLÉGORISTE, s. m. Celui qui explique un Auteur dans un sens *allégorique*.

ALLÉGRESSE, s. f. (*A-le-gre-ce*) Joie qui éclate au-dehors. Il se dit sur-tout d'une joie publique. (De l'italien *allegrezza*.) —On s'en sert aussi en matière de Religion, pour signifier une joie particulière : *Louons le Seigneur avec allégresse*.

Les sept Allégresses, chez les Catholiques Romains, prières à la Vierge relatives aux sept différens sujets de joie qu'elle a eus durant sa vie.

ALLEGRETTO, adject. T. italien diminutif d'*allégro*, qui dans la Musique indique un mouvement intermédiare entre l'*allégro* et l'*andante*. Il se prend aussi substantivement.

ALLÉGRO, adv. (*Al-lé-gró*) T. de Musique emprunté de l'italien, et qui indique un mouvement vif et gai. On dit aussi substantivement en parlant de l'air même, *jouer un allegro*.

ALLÉGUER, v. act. (*A-lé-ghé*) Citer une autorité : *Alléguer un passage*, *un auteur*, *une loi*. En ce sens, il s'emploie quelquefois neutralement : *Il allègue faux*. (Voyez *Citer*.) —Mettre en avant ; avancer : *Alléguer des raisons*, *des excuses*, *des prétextes* ; *il allègue pour ses raisons*, *que...* avec l'indicatif. (Du latin *allegare*.)

ALLELUIA, s. m. (*Al-lé-lu-ia*) Mot hébreu qui signifie *Louez le Seigneur* : c'est un terme d'Eglise. Il ne prend point d'*s* au plur. *Chanter des alléluia*. —Sorte de plante qui fleurit vers Pâques.

ALLÉMAND, s. m. (*A-le-man*) Qui est né en Allemagne : *Querelle d'Allemand*, querelle faite sans sujet et de gaîté de cœur.

ALLEMAND, ANDE, adj. Qui appartient à l'Allemagne : *Langue Allemande*. On dit substantivement *savoir l'Allemand*.

ALLEMANDE, s. f. (*A-le-man-de*) Pièce de musique ou danse empruntée des Allemands.

ALLEMANDRIES, s. f. pl. (*A-lé-man-drí-e*) Petites forges où l'on réduit le fer en petites barres, dites carillons.

ALLER, v. n. (*A-lé*) *Aller*, *allant*, *étant allé*. *Je vais*, *tu vas*, *il va* ; *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. *J'allois*. *J'allai*. *J'irai*. *Va*, *qu'il aille* ; *allons*, *allez*, *qu'ils aillent*. *Que j'aille*, *etc.* ; *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent*. *Que j'allasse*. Un usage appuyé d'autorités respectables, fait à certains temps substituer le verbe *être* à *aller*, et dire *je fus*, *j'ai été*, *j'avois été*, *j'aurois été*, pour j'allai, je suis allé, j'étois allé, je serois allé : cette substitution est entièrement contraire à la signification propre des deux verbes. L'impératif *va* prend une *s*, quand il est suivi des prénoms, ou plutôt des adverbes *en* et *y* : *Vas-en savoir des nouvelles*. *Vas-y*. —Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre : *Aller vîte* ; *aller doucement* ; *aller à Paris* ; *aller à Rome*. Il se dit du lieu où l'on est par rapport à celui où l'on n'est pas encore, et c'est en quoi il diffère de *venir*. Il s'emploie quelquefois activement : *Aller son chemin* ; *aller son train*, *aller son même pas*. —Se mouvoir ou être mu vers... *Les rivières vont à la mer* ; *les nuées alloient du côté du couchant*. —S'avancer vers... *Aller au combat*, *aux ennemis*. —S'étendre loin : *Je ne croyois pas que le luxe pût aller jusque-là*. —Avancer : *Il est capable d'aller loin dans les sciences*. —Recueillir : *Aller aux opinions*, *aux voix*. —S'adresser à.... *Aller aux Tribunaux*, *au Souverain*, etc. —Au fig. conduire : *Ce chemin va à la ville*. —Fig. Tendre à... *Aller à la gloire par le chemin de la vertu* ; *aller à sa perte*, *etc.* —Il se dit du mouvement des choses artificielles : *Cette montre va trente heures* ; *ce ressort ne va plus* ; *faire aller un moulin*. —Il marque l'état bon ou mauvais de certaines choses : *Comment va votre santé? comment vous en va?* *Tout va bien* ; *les affaires vont bien* ; *le commerce va mal*. On dit aussi à peu près dans le même sens : *Cet habit va bien* ; *ce collet va fort mal*. —Il se dit de ce qui sied bien ou mal, avec le datif pour régime : *Cette robe lui va bien* ; *votre perruque vous va mal*. —Convenir à... *Vous le prenez sur un ton qui ne vous va pas*. —Passer de... *Aller de plaisirs en plaisirs*, *de fêtes en fêtes*.

Aller à la rencontre, *au-devant de quelqu'un*, s'avancer pour être plutôt auprès de lui. Outre le sens commun à ces deux expressions, la seconde suppose l'intention d'honorer par cette marque d'empressement la personne qui en est l'objet. —Fig. et fam. *Aller à tout vent*, n'avoir pas de résolution fixe. —*Aller contre*, s'opposer, résister : *Il ne faut point aller contre la volonté de Dieu*. —*Aller chantant*, *dansant*, *etc.* Marcher, s'avancer en chantant, en dansant : *Il alloit criant par la ville*. On dit aussi, *un ruisseau qui va serpentant* ; *ce malade s'en va mourant* ; *l'intérêt va croissant de scène en scène*. Le participe actif de la plupart des autres verbes ne se joint à *aller* que dans le style Marotique. Quelques Ecrivains ont dit, *aller Ambassadeur*, *Gouverneur*, *etc.* pour aller en qualité d'Ambassadeur, de Gouverneur : cette ellipse paroît vicieuse. —*Aller faire*, *dire*, *etc.* être sur le point de faire, de dire, etc. On dit aussi seulement par élégance, ou pour donner plus de force à l'expression : *Voyez où j'en serois*, *s'il alloit faire telle chose*, au lieu de *s'il*

faisoit. N'allez pas vous imaginer, pour *ne vous imaginez pas.* —*Aller par en haut et par en bas*, rendre un remède qui fait un double effet. —*Aller à l'épée*, en t. d'Escrime, s'ébranler sur une attaque, et faire de trop grands mouvemens avec son épée, pour trouver celle de l'ennemi. —Proverb. et fam. *Aller vite en besogne*, expédier les affaires promptement. —On dit en t. de Vénerie, 1.° *Aller de bon temps*, lorsque la bête ne fait que d'aller ou de passer dans un taillis, etc. 2.° *Aller de hautes erres*, lorsque la bête est passée depuis sept ou huit heures. Quand il y a un jour ou deux qu'elle est passée, on dit *n'aller plus de temps.* 3.° *Aller d'assurance*, aller au pas, le pied serré et sans rien craindre. 4.° *Aller au gagnage*, aller dans les grains, pour y viander et manger. 5.° *Aller sur soi*, *se sur-aller*, *se sur-marcher*, revenir sur ses erres, sur ses pas. 6.° *Aller aux bois*, aller chercher le cerf, etc. avec son limier.

Se laisser aller à... Se livrer, ne pas résister à.... *Se laisser aller au torrent*, *aux mauvais exemples.*

On dit prov. et fam. d'un homme qui donne tous ses soins à une affaire, qu'*il y va de cul et de tête*; et de celui qui frappe de toute sa force, qu'*il n'y va pas de main morte.* —On dit aussi d'une chose incontestable, *cela va sans dire*; de ce qui se fait sans peine, *cela va tout seul*; de ce qui a trompé les espérances qu'on en avoit conçues, *cela s'en est allé en eau de boudin* ou *avau-l'eau*; des affaires qu'on néglige, *cela va comme il plaît à Dieu*, etc.

IL Y VA, verbe impers. *Il s'agit de... Il y va de ma vie; il y alloit de son honneur.* Au futur et au temps conditionnel, on supprime *y*: *Il ira de votre fortune; quand il iroit de tout mon bien.*

IL EN VA DE... v. imp. Il en est de... *Il en va de cette affaire là, comme de l'autre*; *il en est* est plus usité.

S'EN ALLER, v. pron. Quitter un lieu; partir, sur-tout si c'est pour retourner chez soi: *Je m'en vais; il s'en est allé*, et non pas *il s'est en allé*, ni moins encore *il s'en est en allé.* —Il signifie aussi simplement *aller*: *Je m'en vais en Italie; il s'en va chasser.* Racine a dit (Iphigénie) *qui s'en va devenir l'éternel entretien*, et dans un autre endroit de la même pièce, *s'en va vous immoler*: *Qui va devenir; va vous immoler*, auroit été beaucoup mieux. —On dit, en t. de Jeu, *s'en aller d'une carte*, la jouer; *s'en aller des hautes cartes*, les jouer les premières. —On dit aussi activement *faire en aller*, pour chasser: *Donnez moi un secret pour faire en aller les écornifleurs.*

ALLER, v. n. Terme de Marine. En général, marcher: *Le vaisseau va de l'avant*, avance; *il va à culer* ou *de l'arrière*, il recule.

Aller vent arrière, naviguer avec un vent qui vient par l'arrière du vaisseau. —*vent largue*, recevoir le vent dans une direction perpendiculaire à la quille. —*au plus près* ou *à la bouline*, recevoir le vent de manière qu'il fasse le plus petit angle possible avec la partie de la quille qui est de l'avant. —*de bout au vent*, naviguer avec un vent directement contraire, et qui vient par l'avant du vaisseau. —*terre à terre*, naviguer le long de la côte, et sans perdre la terre de vue. —*en dérive*, dériver beaucoup en s'écartant de la route. —*à petites voiles*, faire route sous peu de voiles. —*en course*, armer en guerre pour croiser sur les ennemis.

ALLER, subst. m. usité seulement dans ces phrases: *Le pis aller*; le plus grand mal ou le moindre avantage qui puisse revenir d'une chose: *Au pis aller. L'aller et le venir. Au long aller, petit fardeau pèse.*

ALLEU, au pl. ALLEUX *ou* ALLEUS, subst. m. (*A-leû*) Il n'a d'usage qu'avec le mot *franc*, et signifie, en t. de Féodalité, un fonds de terre exempt de droits seigneuriaux: *Tenir en franc alleu.* (Du mot lat. *alodium*, sur l'origine duquel les Etymologistes ne s'accordent pas.)

ALLIAGE, s. m. (*A-li-a-je*) Mélange de deux métaux, dont l'un est plus précieux que l'autre. —Mélange de certaines marchandises ou denrées de divers prix ou de valeur différente. — Il s'emploie aussi au fig. *Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.* Voyez *Alliance.* —En matière de Physique, mélange, union.

Règle d'alliage, règle d'Arithmétique qui sert à trouver ou la partie moyenne d'un mélange quand on connoît la valeur et le nombre des choses dont il est composé; ou le nombre des choses qui doivent être alliées, quand on connoît la valeur de chacune de ces choses, et celle du mélange.

ALLIAIRE, s. f. (*A-li-è-re*) Plante vivace et agreste, à fleur cruciforme, qui a l'odeur de l'*ail*. On l'appelle aussi *Herbe des aulx.*

ALLIANCE, subst. f. (*A-li-an-ce*) Affinité, parenté et liaison qui naît entre plusieurs par le mariage. —Union qui se fait entre parrains et marraines. —Confédération des peuples pour leurs intérêts particuliers; ligue: avec cette différence, suivant *Girard*, que les liens de parenté ou d'amitié, les avantages ou les besoins mutuels, sont les motifs ordinaires des *alliances*; les *ligues* ont pour but de se défendre contre un ennemi commun, ou de l'attaquer et de l'abattre; les *confédérations* se terminent à quelque exploit particulier. —Au fig. union et mélange de diverses choses. —Avec les prép. *de* et *avec*, *alliage* est plus expressif, quand on veut critiquer; et *alliance*, quand on veut louer. —En t. d'Orfèvre, bague ou anneau où il y a un fil d'or et fil d'argent. (Du lat. *adligantia*, fait de *ad* à, et *ligare* lier; *lier*, *unir avec.*)

ALLIÉ, s. m. (*A-li-é*) Celui qui est joint à un autre par affinité: *Il est mon allié; nos parens et nos alliés.* —Celui qui est confédéré: *Ce Prince est allié de la Couronne; cette République est notre alliée.*

ALLIÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Allier* et *s'Allier.*

ALLIER, v. a. (*A-li-é*) Mêler, incorporer les métaux: *Allier l'or avec l'argent.* —Joindre, unir par mariage. Il s'emploie ordinairement avec le pron. pers. *S'allier à une bonne famille* ou *avec une bonne famille.* —Fig. Joindre,

meler : *Allier le plaisir avec le devoir*, *la gloire avec la vertu.* (Du latin *alligare* pour *adligare*, *ligare ad*, lier à *ou* avec.)

s'Allier, v. réc. Se mêler, s'incorporer. —S'unir par mariage. Voyez *Allier.* —Se liguer, se confédérer, en parlant des Souverains et des Etats : *Ces deux Empires s'allièrent ensemble.* On dit aussi activement: *C'est l'intérêt de leurs Etats qui allie ces deux Princes.*

Allier, s. m. (*A-lié*) Ce mot n'est que de deux syllabes : Filet tendu sur deux bâtons qui sert a prendre des cailles et des perdrix.

Allitération, subst. f. (*Al-li-té-ra-cion*) T. de Rhetoriq. Figure de mots, qui consiste dans la répétition affectée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes : *Je m'instruis mieux par fuite que par suite* (Essais de Montaig.) (Du latin *alliteratio*, composé de *allido* je froisse, je heurte, et de *littera* lettre; *froissement de lettres*, *jeu de mots.*)

Allobroge, s. m. (*Al-lo-bro-je*) Ancien nom des habitans de la Savoie. —Fig. et fam. Personnage grossier, rustre, etc. *C'est un franc Allobroge.*

Allocation, s. f. (*A-lo-ka-cion*) Action d'*allouer* un article qu'on approuve, qu'on passe en compte.

Allocution, s. f. (*Al-lo-ku-cion*) Harangue militaire des Généraux Romains. —Médailles sur le revers desquelles sont représentés ces Généraux parlant à leurs Soldats. —Discours du Pape aux Cardinaux assemblés en Consistoire. (Du latin *alloqui*, pour *adloqui*, formé de *ad* à, et *loqui* parler.)

Allodial, ale, adj. (*Al-lo-di-al*) Qui est en franc *alleu :* qui est libre, exempt de servis et de rentes : *Bien allodial*, *biens allodiaux.*

Allodialite, subst. f. (*Al-lo-di-a-li-té*) Qualité de ce qui est *allodial.*

Allonge, s. f. (*A-lon-je*) Morceau d'étoffe, etc. pour *allonger.* —En t. de Boucher, nerf de bœuf tortillé avec un crochet de fer pour attacher la viande. —En t. de Chimie, vaisseau ou tuyau qu'on place entre le recipient et le chapiteau. —En termes de Marine, partie de couples de vaisseaux.

Allongé, ée, part. p. d'*Allonger*, et adj. *Chien allongé*, qui a les doigts du pied étendus par une blessure. *Oiseau allongé*, qui a toutes ses pennes entières. —En t. de Marine, vaisseau *allongé*, ou mieux *élongé*, qui paroît *long* et ras dans l'eau. —En Mathém. *figure allongée*, plus *longue* que large : *Hexagone allongé; ovale fort allongé.*

Allongement, s. m. (*A-lon-je-man*) Augmentation de longueur. —Lenteurs affectées et recherchées : *Cet homme cherche toujours quelque allongement*, *des allongemens dans les affaires.*

Allonger, v. act. (*A-lon-jé*) Rendre plus *long* : *Allonger une table*, *une galerie*, *un habit*, etc. —Faire durer davantage : *Allonger le temps*, *un procès*, *une affaire.*

Allonger un coup d'épée, *une estocade*, porter un coup d'épée, etc. en *allongeant* le bras. Il est fam. —*le parchemin*, faire de longues écritures pour en tirer plus de profit. —*la courroie*, porter les profits d'un emploi plus loin qu'ils ne devroient aller; ou ménager sa dépense pour joindre les deux bouts de l'an. Ces deux dernières expressions sont du style proverbial et figuré.

Allonger une manœuvre (Marine), la prolonger sur les ponts et gaillards. —*une ancre* ou *un grelin*, porter une ancre à jet avec son grelin au large du vaisseau. —*la terre*, aller *le long* de la côte, et la ranger à petite distance. On dit aussi *longer la terre.* —*l'ennemi*, se placer parallèlement à lui et le prolonger. —*un vaisseau*, le prendre *de long en long* pour l'aborder, ou se mettre par son travers. En ce sens, on dit aussi et mieux *élonger.*

s'Allonger, v. rec. S'étendre, devenir plus *long.*

Allonyme, adj. et s. m. (*Al-lo-ni-me*) Se dit des ouvrages de littérature publiés sous un nom étranger, et des auteurs qui les font ainsi paroître. C'est la même chose que *Pseudonyme.* (Du grec *allos* autre, et *onuma* nom; *nom substitué à un autre.*)

Allophyle, s. m. Arbre de l'île de Ceylan, ainsi nommé du grec *allos* autre, et *phullon* feuille, parce qu'un de ses caractères est d'avoir les feuilles alternes.

Allouable, adj. (*A-lou-a-ble*) Qui se peut *allouer*, accorder.

Alloué, s. m. (*A-lou-é*) Nom d'un Juge dans certaines juridictions. L'*Alloué* étoit le Lieutenant-général du Sénéchal. —Compagnon qui, après le temps de son apprentissage, s'engage encore pour quelque temps à servir le même maître.

Allouer, v. act. (*A-lou-é*) Approuver, passer une dépense employée dans un compte : *Allouer un payement;* tenir compte d'une somme sur une plus grande. Il ne se dit que dans la reddition des comptes. (Du lat. *allaudare*, composé de *ad* augmentatif, et *laudare* louer; *louer beaucoup.*)

Alluchon, s. m. (*A-lu-chon*) Dent d'une roue hydraulique, etc. lorsqu'elle ne forme pas corps avec elle, mais qu'elle est seulement fixée solidement sur sa circonférence.

Allumé, ée, part. p. d'*Allumer*, et adj. On le dit en termes de Blason, des yeux qui sont d'un autre émail que le corps de l'animal; ou d'un flambeau, etc. dont la flamme est d'un émail différent.

Allumer, v. a. (*A-lu-mé*) Mettre le feu à quelque chose de combustible : *Allumer un fagot*, *une chandelle*, *des bougies.* On dit *allumer le feu* ou *du feu*, quoique ce soit le bois qu'on allume. —Fig. Exciter, enflammer, embraser : *Allumer la guerre*, *la colère*, *les humeurs*, *etc.* (Du lat. *ad* à, et *lumen* lumière; *mettre la lumière* ou *le feu à.*)

Allumette, s. f. (*A-lu-mè-te*) Petit brin de bois, de chanvre *ou* morceau de carton soufré ou non soufré, dont on se sert pour *allumer* des chandelles, des bougies, etc.

Allure, s. f. (*A-lû-re*) Le pas de certaines bêtes : *Ce cheval a l'allure fort douce. Il a de belles allures*, il a la marche belle; *il a l'allure froide*, il ne lève pas assez le genou ni la jambe, et rase le tapis. —La manière

de marcher d'une personne. Il ne s'emploie qu'au sing. *Je le connus à son allure.* —Fig. La manière de se conduire dans les affaires. Il ne s'emploie qu'au pluriel : *J'ai reconnu ses allures.* (Du mot françois *aller.*)

ALLUSION, s. f. (*A-lu-zion ; en vers, zi-on*) Figure de Rhetorique par laquelle on fait sentir la convenance, le rapport que des choses ou des personnes ont l'une avec l'autre : *Faire allusion à un événement, etc.* (Du lat. *alludere*, fait de *ad* et *ludere* jouer ; *jouer avec.*)

ALLUVION, s. f. (*A-lu-vion*, en vers *vi-on*) Accroissement qui se fait le long des rivages de la mer ou des grandes rivières, par la tempête ou les inondations. *Droit d'alluvion ; cette terre s'est accrue par alluvion.* (Du lat. *alluvio*, fait de *ad* à, vers, et *luere* baigner, arroser.)

ALMADIE, subst. f. emprunté du portugais *Almadia*. Petite barque des Nègres de la côte d'Afrique. —Vaisseau des Indes, ayant la forme d'une navette de Tisserand.

ALMAGESTE, subst. m. Nom du plus ancien livre d'Astronomie qui nous soit resté, et qui fut composé par *Ptolémée*, vers l'an 140. (De l'art. arabe *al*, et du grec *megiston* très-grand, superlatif de *megas* grand ; *le très-grand ouvrage, l'ouvrage par excellence.*)

ALMANACH, s. m. (*Al-ma-nake* quand ce mot est au singulier et seul, et *Al-ma-na* quand il est au pl. ou suivi d'un autre mot : L'*almana de Liege.*) —Calendrier populaire. V. *Calendrier*. On dit fig. *Faire, composer des almanachs*, s'amuser à faire des pronostics, des conjectures en l'air. —*Ne prendre point des almanachs de quelqu'un* ; ne point ajouter foi à ce qu'il dit. (De l'arabe *manah* supputer, compter, précédé de l'article *al.*)

ALMANDINE, s. f. Voyez ALBANDINE.

ALMÉ, s. f. On donne ce nom à des danseuses publiques, qui exercent en Egypte la même profession que les Bayadères dans l'Inde. Elles ont, comme les *Improvisatrices* italiennes, le talent de composer et de chanter sur-le-champ des couplets adaptés aux circonstances. *Almé*, dans la langue du pays, signifie *Savante*.

ALMICANTARAT *ou* ALMUCANTARAT, s. masc. Cercles parallèles à l'horizon, qui passent par tous les degrés de l'equateur. Ils servent à montrer la hauteur des astres. (De l'arabe *almocantharat.*)

ALMOUDE *ou* ALMUDE, s. f. Sorte de mesure de Portugal, qui sert à mesurer les huiles.

ALOÈS, subst. m. (*A-lo-ece*) Plante vivace exotique, originaire des Indes, à fleur liliacée, et dont les espèces sont très-nombreuses. On en retire un suc nommé aussi *aloès*, et qui, suivant ses divers degrés de pureté, prend le nom de *Succotrin*, *Hepatique*, etc. (Du grec *aloé*, nom de cette plante.)

Aloes pitte, *Chanvre des Indiens*, espèce d'*alors* dont la seconde écorce fournit des fils propres à être tissus. A Saint-Domingue, on l'appelle *Cabouille*.

ALOÉTIQUE, adject. (*A-lo-é-ti-ke*) T. de Pharmacie. *Remede, préparation aloetique*, dont l'*aloes* fait la base.

ALOGIENS, s. m. pl. Hérétiques du second siècle, qui nioient que *Jésus-Christ* fût Dieu, fût le *Verbe eternel*. (Du grec *a* privatif, et *logos* parole ou *verbe.*)

ALOGOTROPHIE, s. f. (*A-lo-go-tro-fi-e*) T. de Médec. Nourriture inégale et disproportionnée. (Du grec *a* privat. *logos* proportion, et *trophé* nourriture.)

ALOI, subst. m. (*A-loa*) T. de Monnoie; Certain degré de bonté, lequel résulte du mélange de plusieurs métaux qui ont quelque conformité entr'eux : *Or de bon aloi, argent de bas aloi.* —Fig. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *Cette drogue est de mauvais aloi* ; elle est falsifiée. (Du lat. *adligare* ou *alligare* lier, unir.)

ALOÏDE, s. m. (*A-lo-i-de*) Plante vulnéraire, dont la feuille approche de celle de l'*aloès*. (Du grec *aloé* aloès, et *eidos* forme, ressemblance.)

ALOMANCIE, s. f. (*A lo-man-cî-e*) Divination par le sel. (Du grec *hals*, génitif *halos* sel, et *mantéia* divination.)

ALOPÉCIE, subst. f. (*A-lo-pé-cî-e*) Pelade ; maladie qui fait tomber le poil de la tête. (Du grec *alôpéx* renard, parce que cet animal est, dit-on, sujet à cette incommodité.)

ALORS, adv. (*A-lor* et devant une voyelle, *A-lorz*) En ce temps-là. —En ce cas-là. (Du lat. *ad illam horam*, à cette heure, d'où les Italiens ont fait aussi *allora.*)

Alors comme alors, quand on en sera là, on avisera à ce qu'il faudra faire. Il est fam. —*Les manières d'alors, la mode d'alors*, les manières, la mode de ce temps-là.

Alors que, se dit en Poésie pour *lorsque*.

ALOSE, s. f. (*A-lô-ze*) Poisson de mer, qui remonte au printemps dans les rivières. C'est un poisson osseux, abdominal, holobranche, de la famille des Gymnopomes et du genre des Clupées.

ALOSIER, s. m. (*A-lo-zie*) Filet en forme de seine, pour prendre des *aloses*.

ALOTECHNIE, s. f. Voyez *Halotechnie*.

ALOUATE, s. m. (Hist. nat.) Espèce de singe dont le museau est allongé, et la tête élevée en pyramide.

ALOUCHI, s. m. Gomme de l'arbre qui produit la cannelle blanche.

ALOUETTE, s. f. (*A-lou-è-te* (Petit oiseau fort connu, de l'ordre des Passereaux, et de la famille des Subulirostres. Il y a aussi des alouettes de mer. (D'*allaudetta*, diminutif d'*alauda*, nom latin de cet oiseau.)

ALOURDIR, v. a. Rendre *lourd*. Appesantir. Il ne s'emploie qu'au participe et aux temps composés : *Cela m'a tout alourdi ; je suis tout alourdi ; j'ai la tête toute alourdie.* Il est fam. et ne se dit que des personnes.

s'ALOURDIR, v. r. Devenir *lourd*. Il est fam.

ALOUVI, IE, adj. T. familier. Qu'on ne peut rassasier, qui est insatiable comme une *louve* affamée.

ALOYAGE, s. m. (*A-lou-ia-je*) Alliage et mélange des métaux. Voyez *Aloi*.

ALOYAU, s. m. (*A-loa-iô*) Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALOYER, v. a. (*A-loa-ié*) Donner à l'or et à l'argent l'*aloi* requis par les lois.

ALPAGNE, s. m. (*Al-pa-gne* ; mouillez *gn*)

Mammifère ruminant d'Amérique, fort semblable au Lama et à la Vigogne qu'on nomme aussi *Alpaca*. De ses poils, qui sont fins et doux comme la soie, on fait des étoffes très-recherchées pour leur brillant et leur mollesse.

Alpam, s. m. Plante dont les feuilles ont une odeur agréable, et dont les fleurs n'en ont aucune.

Alpen ou Alpage, s. m. Terre non labourée. Il est vieux.

Alpes, s. f. pl. Montagnes qui séparent la France de l'Italie.

Alpestre, adj. m. et f. T. d'Hist. nat. Qui habite les *Alpes*, qui croît dans les *Alpes*: *Animaux, plantes alpestres*.

Alpha, s. m. (*Al-fa*) La première lettre de l'alphabet grec. —Fig. Commencement d'une chose, par opposition à *oméga* qui en marque la fin.

Alphabet, s. m. (*Al-fa-bè*) Recueil et suite de toutes les lettres d'une langue. —Petit livret qui contient ces lettres. —Commencement; premiers principes : *Il n'en est encore qu'à l'alphabet : il faut le renvoyer à l'alphabet*. —En t. de Relieur, on nomme *alphabet*, de petits fers qui servent à imprimer le titre d'un ouvrage en lettres d'or, sur le dos du livre. (D'*alpha* et *bêta*, les deux premières lettres de l'alphabet grec.)

Alphabétique, adj. (*Al-fa-bé-ti-ke*) Qui est selon l'ordre de l'*alphabet* : *Ordre alphabetique, table alphabetique*.

Alphanet ou Alphanette, s. m. (*Al-fa-nè, ne-te*) Oiseau de proie, qui sert au vol de la perdrix et du lièvre. On l'appelle aussi *Tunisien*, parce qu'il vient de Tunis.

Alphitomancie, s. f. (*Al-fi-to-man-ci-e*) Divination qui se faisoit avec de la farine. (Du grec *alphiton* farine, et *manteia* divination.)

Alphonsin, s. m. Voyez *Alfonsin*.

Alphonsines (tables), s. f. pl. Tables astronomiques, rédigées sous les ordres d'*Alphonse* X roi de Castille, surnommé le Sage. Elles parurent l'an 1252.

Alphus, s. m. Voyez *Alfos*.

Alpiou, suivant l'*Academie*, et Alpion, suivant *Trev.* s. m. T. du jeu de la Bassette : *Faire un Alpiou*, doubler sa mise après l'avoir gagnée.

Alpiste, s. m. Sorte de graine pâle. Graine de Canarie. On en nourrit les serins. Voyez *Phalaris*.

Alpiste rude, Voyez *Lime*.

Alque, s. m. (*Al-ke*) Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Uropodes, qu'on nomme aussi et plus communément *Pingouins*.

Alquifoux, s. m. Terme du Levant. Galène ou sulfure de plomb natif.

Alrunes, s. m. pl. Chez les anciens Germains, petites figures de bois qu'ils regardoient comme leurs Dieux Pénates, etc.

Alsine, s. f. (*Al-ci-ne*) Plante médicinale, appelée aussi *Morgeline*, et dont le nom grec *alsiné* dérive d'*alsos* un bois, parce que cette plante aime les bois et les lieux ombragés.

Altambor, s. m. Nom que les Espagnols donnent à une grande timbale.

Alte, Voyez *Halte*.

Altérable, adj. Qui peut être *altéré*, qui est sujet à l'*alteration*.

Altérant, ante, adj. (*Al-té-ran, ran-te*) Qui cause la soif : *Ragout altérant*.

Altérant, s. m. (*Al-té-ran*) Tout remède qui change les humeurs, les esprits.

Altération, s. f. (*Al-te-ra-cion* ; en vers, *ci-on*) Changement de bien en mal : *Altération dans la santé, dans les humeurs* ; et fig. *altération dans les esprits, dans l'amitié, etc.* —En Physique, changement accidentel et partiel d'un corps, qui ne va pas jusqu'à le rendre méconnoissable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination. —Émotion d'esprit : *Il dit cela avec altération*. —Grande soif. —Falsification des monnoies par l'excès de l'alliage.

Altercation, subst. f. (*Al-ter-ka-cion* ; en vers, *ci-on*) Débat, dispute. Voyez ce dernier mot. On a dit autrefois dans le même sens *altercas*. (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *altercari*, qui signifioit simplement s'entretenir ensemble, etc. et qui pouvoit avoir été dit pour *alterfari*, formé d'*alter* autre, et de *fari* parler; *parler l'un après l'autre, converser*.)

Altéré, ée, part. p. d'*Altérer*, et adject. Changé, corrompu, falsifié. —Qui a reçu quelque tort, quelque dommage. —Qui a soif, qui a envie de boire. On dit au fig. d'un homme cruel et sanguinaire, *altéré de sang et de carnage* ; mais on ne dit pas au propre de celui qui a soif, qu'il *est altéré d'eau, de vin, etc.* —Troublé, ému.

Altérer, v. a. (*Al-té-ré*) Changer l'état d'une chose. V. *Altération*. En ce sens, il n'a guère d'usage que dans le Didactique : *Tout ce qui a altéré les qualités des corps*. —Changer de bien en mal, au propre et au fig. V. *Altération*. —Troubler, émouvoir. —Causer une grande soif. —Falsifier les monnoies. (Du lat. *alterare*, formé d'*alterum reddere* rendre autre.)

Altérer un discours, le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé ou écrit. —*un texte, le sens des écritures*, les détourner dans un sens différent de celui qui est reçu pour le véritable. —*un intervalle* (Musique), changer son état par l'altération ou par l'abaissement d'une de ses notes : les intervalles *diminués* et *superflus* sont altérés.

s'Altérer, v. récipr. Changer en mal, se corrompre : *Le vin s'altère ; les bonnes coutumes s'altèrent*.

Alternatif, ive, adject. (*Al-tèr-na-tife, ti-ve*) Il se dit de deux choses qui se font ou agissent continuellement l'une après l'autre : *Ces deux pièces ont un mouvement alternatif*. On appelle *charge alternative*, celle où deux personnes entrent tour à tour en exercice.

Proposition alternative, proposition qui contient deux parties opposées.

Alternation, s. f. (*Al-tèr-na-cion* ; en vers, *ci-on*) T. de Mathématiq. Changement d'ordre entre plusieurs choses ou personnes placées successivement les unes après les autres. C'est une des différentes espèces de combinaisons.

Alternative, s. f. Option entre deux propositions, entre deux choses : *Offrir, donner l'alternative*.

Alternativement, adv. (*Al-tèr-na-ti-ve-man*) Tour à tour; l'un après l'autre.

Alterne, adj. On appelle en Géométrie, *angles alternes* ceux qu'une ligne droite forme de differens côtés, avec deux parallèles qu'elle coupe obliquement. —En Botaniq. *feuilles*, *fleurs*, *fruits*, *pédicules alternes*, disposés autour de la tige, tantôt d'un côté, tantot de l'autre.

Alterné, **ée**, adj. t. de Blason. Il se dit des pièces qui se répondent en *alternative*.

Alterner, v. a. et n. (*Al-tèr-né*) Faire alternativement avec un autre.—Placer, mettre l'un après l'autre. (Du latin *alternare*, faire tantot une chose, tantôt une autre.)

Altesse, s. f. (*Al-te-ce*) Titre d'honneur qu'on donne à differens Princes : *Traiter d'altesse*, *donner de l'altesse à*... (De l'italien *altezza*, derivé d'*alto* haut, élevé.)

Althea, s. f. (*Al-te-a*) Arbrisseau originaire de Syrie, dont les fleurs imitent celles du grand liseron, et qu'on nomme aussi *Guimauve royale*, *Guimauve en arbre*. (Du grec *althaia* guimauve.)

Altier, **ère**, adj. (*Al-tièr*, suivant l'*Acad.* le *Grand Vocab. franç.* et *Trévoux*; *al-tie*, suivant d'autres Grammairiens.) Qui a de la fierté, superbe : *Esprit altier ; mine altiere.* Il ne se place régulièrement qu'après le substantif; ainsi *Voltaire* a fait une faute en disant dans Marianne : *Son mépris pour ma race et ses altiers murmures*; il auroit fallu *murmures altiers*.

Altimètre, s. m. Instrument de Géométrie pour mesurer les hauteurs.

Altimétrie, s. m. Partie de la Géométrie-pratique ou de la Trigonométrie, qui enseigne à mesurer des hauteurs. (Du latin *altus* haut, élevé, et du grec *metron* mesure.)

Altina, s. m. Monnoie de cuivre de Russie, qui vaut 3 kopers (à peu près 15 centimes.) *Voyages de Pallas.*

Alto, s. m. Voyez *Alto-Viola*.

Alto-Basso, s. m. T. de Musique. Instrument de percussion à cordes, fait en forme de caisse carrée sur laquelle étoient tendues des cordes qu'on faisoit resonner en les frappant d'une baguette, et en s'accompagnant d'une petite flûte.

Alto-Viola, s. m. Instrument de Musiq. monté à la quinte en dessous du violon, et à l'octave de la basse, et qui a la meme forme que ces deux instrumens. On l'appelle aussi simplement *Alto* ou *Viola*, et en françois *Quinte de basse* ou *Quinte*.

Aluco, s. m. Espèce de hibou.

Alude, s. f. Basane colorée dont on couvre les livres.

Aludel, s. m. (*A-lu-dèle*) T. de Chimie: Assemblage de pots ou tuyaux de terre sans fond, mis les uns sur les autres, qui vont en se rétrécissant par le haut, et qu'on adapte sur un pot percé au milieu de sa hauteur. On s'en sert pour sublimer.

Aluine, s. f. Voyez *Absinthe*.

Alumelle, s. f. (*A-lu-me-le*) Lame de couteau. Il viellit. Du mot lat. *lamella*, diminutif de *lamina* lame.) —Soutane sans manche.

Alumine, s. f. T. de la nouvelle Chimie : Terre argileuse pure; base de l'alun. (Du lat. *alumen*, *inis*, alun.)

Alumineux, **euse**, adj. (*A-lu-mi-neû*, *eû ze*) Qui est d'*alun* ou qui est de la nature de l'*alun* : *Eau alumineuse*.

Alun, s. m. (*A-leun*) Sel neutre formé par la combinaison de l'acide sulfurique avec la terre appelée *alumine*, et une petite quantité de potasse. Les nouveaux Chimistes le nomment *Sulfate d'alumine*. (Du lat. *alumen* alun.)

Alunage, s. m. (*A-lu-na-je*) Operation des Teinturiers qui, pour fixer une couleur sur une étoffe, plongent celle-ci dans une forte dissolution d'*alun*.

Aluner, v. a. (*A-lu-né*) Tremper dans de l'eau d'*alun*.

Alunière, et suivant *Trév.* **Alumière**, s. f. L'endroit où l'on travaille l'*alun*.

Alvéolaire, adj. (*Al-vé-o-le-re*) Qui appartient aux *alvéoles*.

Alvéole, s. m. (*Al-vé-o-le*) Petite cavité où est placée la dent dans la mâchoire. —Petite cellule dans un rayon de miel ou de couvain. —L'intérieur de l'oreille. —Le creux des petites coupes où le gland, la noisette sont enchâssés, et les autres creux où quelques fleurs sont plantées par la nature. (Du latin *alveolus*, diminutif d'*alveus* niche, loge.)

Alvéolé, **ée**, adject. Terme de Botanique: *Réceptacle alvéolé*, celui dont la surface est creusée de plusieurs trous anguleux, à bords élevés, amincis et mitoyens.

Alvier, **Alvin**, **Alvinier**, s. m. **Alvinière**, s. f. T. de Pêche. Petit étang où l'on nourrit de l'*alvin*.

Alvin, s. f. (*Al-vein*) T. de Pêche. Jeunes carpes qu'on met dans les étangs pour les repeupler. —Voyez *Alvier*.

Alvinier, s. m. Voyez *Alvier*.

Alvinière, Voyez *Alvier*.

Alypum, s. m. Plante qui purge violemment.

Alysse, s. m. **Alysson**, s. f. (*A-li-ce*, *son*) Plante vivace que les Anciens croyoient bonne contre la rage. (Du grec *a* privatif, et *lussa* rage.)

Amabilité, subst. f. Qualité de ce qui est *aimable*.

Amades, s. f. pl. T. de Blason. Trois listes plates parallèles.

Amadis, subst. m. (*A-ma-dice*) Bouts de manche de veste qui se boutonnent sur le poignet, ainsi nommés de ce que dans l'opéra d'*Amadis*, les acteurs portoient de ces sortes de manches.

Amadote, s. f. Sorte de poire ou de poirier. (D'une dame *Oudot* qui cultiva ces poires avec succès.)

Amadou, s. m. Espèce de mèche faite avec l'agaric de chêne.

Amadouer, v. a. (*A-ma-dou-é*) Flatter, dire des *douceurs* pour gagner l'affection ou pour apaiser quelqu'un. Il n'est que du style familier ou tout au plus du style simple et modéré.

Amaigrir, v. a. (*A-mé-grir*) Rendre *maigre*. —Rendre une pièce de charpente moins épaisse.

Amaigrir, v. n. Devenir *maigre*. Plusieurs pensent qu'en ce sens, *Amaigrir* est inusité et qu'il faut dire *maigrir*.

s'**Amaigrir**, v. r. Se dit en Sculpture, d'un modèle de plâtre ou d'argile dont les parties en se séchant se resserrent, s'affaissent et diminuent de longueur ou de grosseur.

Amaigrissement, s. m. (*A-mé-gri-ce-man*) Diminution d'embonpoint.

Amairade *ou* **Armaillade**, s. f. (*A-mé-ra-de*, *Ar-ma-glia-de*) T. de Pêche. Filet qui a beaucoup de rapport avec les demi-folles.

Amalgamation, s. f. (*A-mal-ga-ma-cion*) T. de Chimie : Union d'un métal ou d'un demi-métal avec le mercure.

Amalgame, s. m. (*A-mal-ga-me*) Mélange, alliage du mercure avec des matières métalliques.

Amalgame électrique, mélange de mercure et d'étain, qu'on met sur les coussins d'une machine électrique.

Amalgamer, v. a. (*A-mal-ga-mé*) Mêler du mercure avec de l'or, de l'argent, de l'étain, etc. (Du grec *hama* ensemble, et *gamein* marier, joindre.)

s'**Amalgamer**, v. réc. S'unir par le moyen du vif argent ou du mercure.

Aman, s. m. L'une des ablutions en usage chez les Turcs : c'est un bain ordinaire.

Amande, s. f. Le fruit de l'amandier. —La chair du noyau de l'amande. —Le dedans de tous les fruits à noyau. —Chez les faiseurs de lustres, petit morceau de crystal fait en forme d'amande. (D'*amugdalé*, nom grec de ce fruit, dont on a fait en latin *amandala* corruption d'*amygdala*, et en français *amande*.)

Amandes à la praline, amandes cuites dans du sucre brûlant. —*lissées*, sortes de dragées faites d'amandes, couvertes de sucre.

Amandé, s. m. Boisson faite avec du lait et des *amandes* broyées et passées.

Amandier, s. m. (*A-man-dié*) Arbre qui porte les *amandes*. Il est originaire de Mauritanie.

Amant, ante, s. m. et f. (*A-man*, *an-te*) Celui ou celle qui *aime* avec passion une personne d'un autre sexe. *Amante* ne se dit guères qu'en vers ; en prose, on dit *maîtresse*.

Amant est affecté aux humains, et ne se dit qu'au propre ; *Amoureux* se dit au propre et au figuré, de tout ce qui peut plaire. On dit *Amoureux d'une maîtresse*, *d'un tableau*, *etc.* Il suffit d'aimer pour être *amoureux* ; il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. Girard.

Amans se dit au pl. de deux personnes de différens sexes, qui s'aiment : *Ces deux amans sont sur le point de se marier.* On dit aussi, en distinguant le masculin du féminin, *les amans sont indiscrets*, *les amantes sont capricieuses*.

Amarante, s. f. (*A-ma-ran-te*) Sorte de fleur d'automne, qui ne se flétrit point. (Du grec *a* privatif, et *marainô* je fane, je flétris.)

Ordre de l'Amarante, institué en Suède par la reine Christine en 1653, et qui fut éteint même avant la mort de cette princesse.

Amarante, adj. m. et f. De couleur d'amarante : *Soie amarante.*

Amarantine, s. f. (*A-ma-ran-ti-ne*) Sorte d'anémone.

Amariner, v. a. (*A-ma-ri-né*) T. de Marine : Habituer un homme, un équipage *à la mer*.

Amariner un vaisseau, envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un vaisseau pris.

Amarque, s. f. (*A-mar-ke*) Tonneau flottant, etc. mis pour *marquer*, pour indiquer un écueil. Voy. *Balise* et *Bouée*.

Amarrage, s. m. (*A-ma-râ-je* ; dans ce mot et dans les deux suivans, l'*r* se prononce fortement) T. de Marine : Ancrage d'un vaisseau. —L'attache de ses agrès avec des cordages. —Endroit où une corde mise en double est liée par une petite.

Amarre, s. f. (*A-mâ-re*) Cordage servant à attacher un vaisseau ou diverses choses dans un vaisseau.

Amarrer, v. a. (*A-mâ-ré*) Lier, attacher avec une *amarre*. (Du bas-breton *amarr* lier.)

Amaryllis, s. f. Le *Grand Vocab. franç.* écrit *Amarillis* (*A-ma-ril-lice*) Genre de plantes de la famille des Liliacées.

Amas, s. m. (*A-mâ*) Assemblage de plusieurs choses ou de plusieurs personnes. Il est moins usité dans ce dernier sens.

Amasser, verb. a. (*A-ma-cé*) Faire *amas* ou un *amas* de... Entasser, accumuler, amonceler : avec ces différences que l'*amas* est l'assemblage d'une certaine quantité de choses de même nature ; le *tas* est un amas élevé et serré de choses mises les unes sur les autres ; l'*accumulation* ajoute à l'entassement l'idée de plénitude, d'abondance toujours croissante ; et le *monceau* ajoute à ces idées celle de volume, de grandeur et de désordre : *On amasse du fruit*, *de l'argent*, *etc.* ; *on entasse sou sur sou*, *des livres*, *etc.* ; *on accumule des richesses*, *des héritages*, *crime sur crime* ; *on amoncelle des ruines*, *etc. etc.* Il s'emploie quelquefois sans régime : *C'est un avare qui ne pense qu'à amasser* ; on sous-entend *du bien*, *de l'argent*. —Assembler beaucoup de personnes : *Amasser des troupes*, *des amis pour se défendre.* —Relever de terre ce qui est tombé. Dans cette acception, il vieillit, et l'on dit plutôt *ramasser*.

s'**Amasser**, v. réc. S'accumuler. —S'assembler.

Amassette, s. f. (*A-ma-cè-te*) Morceau de bois, de corne ou de cuir pour *amasser* les couleurs broyées.

Amateloter, v. a. (*A-ma-te-lo-té*) Mettre les *matelots* deux à deux pour s'entr'aider.

s'**Amateloter**, v. r. Dans les îles françoises de l'Amérique, s'associer pour le défrichement d'un terrain.

Amateur, s. m. Celui qui a beaucoup de goût, beaucoup d'attachement pour.... Il ne régit que les choses : *Amateur de la gloire*, *de la vertu*, *de nouveautés*, *de peinture*, *etc.* C'est donc à tort que Fénelon a dit (Télém. liv. II) : *C'est ainsi que les justes Dieux amateurs des hommes*, etc ; il falloit *amis des hommes*. Bourdaloue a fait la même faute (Sermon sur l'aumone) : *Ou de vous rendre plus sensuels et plus amateurs de vous-mêmes.* On dit aussi

absolument et sans régime, *c'est un amateur.* *J. J. Rousseau* et d'autres Écrivains ont, par un néologisme utile, dit au fémin. *amatrice;* d'autres prétendent que l'on doit dire une *femme amateur*, comme on dit une *femme auteur.*

Amatir, v. a. T. d'Orfèvre. Rendre *mat;* laisser l'or ou l'argent sans le polir.

Amaurose, s. f. (*A-mo rô-ze*) Maladie de l'œil qui, sans aucun symptôme apparent, prive entièrement de la vue. On l'appelle autrement *Goutte sereine.* (Du grec *amaurôsis*, obscurcissement, dérivé d'*amauros* obscur.)

Amazone, subst. f. (*A-ma zo-ne*) Femme guerrière, femme courageuse. (Du grec *a* privatif, et *mazos* mamelle; *sans mamelle*, parce que les Amazones se brûloient, dit-on, la mamelle gauche pour mieux tirer de l'arc.) —Espèce de Perroquets de la rivière des *Amazones*, dont le plumage est en grande partie de couleur jaune.

Ambact, s. m. (*An bakte*) T. de Féodalité: Sorte d'étendue de Juridiction. —Territoire dont le possesseur a haute et basse justice. (D'*ambactus* qui dans les auteurs du moyen âge, signifie entr'autres acceptions *juridiction d'une ville.* Voyez *Du Cange.*)

Ambages, s. f. pl. (*An-ba-je*) Amas confus de paroles obscures et entortillées: *Il ne parle jamais que par ambages.* C'est un vieux mot usité tout au plus dans le style familier et plaisant. (Du latin *ambages*, détours, sinuosités, etc.)

Ambaiba, Bois a canon, Bois trompette, s. m. (*An-ba-i-ba*) Arbre du Brésil à fleurs apétales, dont le bois sert aux Américains à allumer du feu à l'aide du frottement.

Ambalam, s. m. Grand arbre des Indes, dont le fruit fournit un suc qui mêlé avec le riz, forme une espèce de pain.

Ambarvales, s. f. pl. Fêtes que célébroient les anciens Romains, pour obtenir des Dieux une récolte abondante. (Du latin *ambire arva*, aller à l'entour des champs; parce que la victime étoit promenée autour des champs.)

Ambassade, s. f. (*An-ba-sa-de*) Commission dont un Prince ou un État souverain charge quelqu'un en lui donnant des lettres de créance, pour exécuter ce qui lui a été prescrit.—Emploi, fonction d'Ambassadeur. —Fam. Message, négociation pour une affaire particulière: *Je ne me charge point d'une pareille ambassade.*

Ambassadeur, subst. m. (*An-ba-sa-deur*) Celui qui est envoyé en *ambassade*: *Ambassadeur ordinaire*, *Ambassadeur extraordinaire.* —Fig. et fam. Personne que l'on emploie à faire quelque message: *Vous m'avez envoyé là un bel ambassadeur.* (De l'ancien gaulois *ambactus*, ou de l'ancien allemand *ambacht*, qui signifioient serviteur, ministre, agent.)

Ambassadrice, s. f. La femme de l'*Ambassadeur.*—On l'a dit autrefois d'une Dame chargée d'une *ambassade.* —Fig. et fam. Femme chargée de traiter quelque affaire entre particuliers.

Ambe, s. m. Combinaison de deux numéros au jeu de la Loterie. (Du lat. *ambo*, dérivé du grec *amphô* tous deux.)

Ambesas, s. m. (*An-be-zdee*) T. de Trictrac; c'est quand les dés amènent *deux as.* On dit communément *Beset.* (D'*ambo* deux, et *as.*)

Ambi, s. m. Instrument de Chirurgie propre à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humérus est tombée sous l'aisselle. (Du grec *ambê* éminence en forme de sourcil; parce que le levier de cet instrument est taillé en rond, comme un sourcil, pour l'adapter à la cavité de l'aisselle.)

Ambiant, ante, adj. (*An-bi-an*, *an-te*) T. de Physiq. Qui entoure, qui enveloppe: *Air ambiant*, la partie de l'atmosphère qui nous environne. (Du latin *ambiens*, formé d'*ambi*, dit anciennement pour *circum* autour, et d'*eo* je vais; *qui va autour*, *qui environne.*)

Ambidextre, adj. (*An-bi-deks-tre*) Qui se sert également des deux mains. (Du latin *ambidexter* formé d'*ambo* tous deux, et *dextera* la droite; *qui a*, pour ainsi dire, *deux mains droites.*)

Ambiègne, adj. (*An-bi-é-gne*) T. d'Antiquité: *Hosties ambiegnes*, brebis qui avoient eu *deux agneaux* d'une portée, et qu'on immoloit à Junon avec leurs petits. (Du latin *ambo* deux, et *agni* agneaux.)

Ambigène, adj. (*An-bi-je-ne*) Se dit, en Géométrie, d'une espèce d'hyperbole qui a une de ses branches infinies inscrite, et l'autre circonscrite à son asymptote. (Du latin *ambi* autour, et du grec *gennaô* j'engendre; *qui s'engendre autour.*)

Ambigu, s. m. (*An-bi-gu*) Repas où l'on sert tout à la fois la viande et le fruit. —Fig. Mélange de choses opposées.

Ambigu, ue, adj. (*An-bi-gu*, *gû-e*) Qui a deux sens; qu'on peut prendre à double sens. (Du latin *ambiguus.*)

Ambiguïté, s. fém. (*An-bi-gu-i-té*) Défaut d'un discours équivoque et susceptible de plusieurs sens: *Parler sans ambiguïté*, parler clairement. Voyez *Amphibologie.*

Ambigument, adv. (*An-bi-gu-man*) D'une façon *ambiguë* et à double sens.

Ambitieusement, adv. (*An-bi-ci-eû-ze man*) Avec *ambition.*—Fig. Pompeusement; avec des ornemens recherchés, en parlant du style.

Ambitieux, euse, adj. (*An-bi-ci eû*, *eû-ze*) Qui a de l'*ambition.* On dit aussi substantivement, *c'est un ambitieux*, *une ambitieuse.*

Ornemens ambitieux, ornemens trop recherchés, trop affectés dans un discours, etc.

Ambition, s. f. (*An-bi-cion*; en vers, *ci-on*) Désir immodéré d'honneur, de gloire, d'élévation, de distinction: *Ambition démesurée*, *insatiable*; *avoir de l'ambition.* On dit aussi, en bonne part, *noble ambition*, *ambition louable*, *etc.*; mais alors le sens doit être nécessairement déterminé par une épithète. *Ambition* ne régit pas les noms, mais les verbes: *L'ambition d'acquérir de la gloire*, et non pas *une noble ambition de gloire.*

Ambitionné, ée, part. pass. et adj. Voyez *Ambitionner.*

Ambitionner, v. act. (*An-bi-cio-né*) Désirer avec *ambition*; rechercher avec ardeur, avec empressement: *Ambitionner les honneurs*; *il ambitionne de se faire une haute réputation*; *ce que j'ambitionne le plus*, *c'est de*

pouvoir vous servir. (Du lat. *ambire* qui signifie proprement aller à l'entour, et figurément briguer, ambitionner; parce que chez les Romains, ceux qui vouloient être élevés à une magistrature *alloient autour des comices* pour demander les suffrages; *ambibant, ibant circum comitia.*)

AMBLANT, adj. m. (*An-blan*) Qui va l'*amble*.

AMBLE, s. m. (*An-ble*) T. de Manège: Sorte d'allure d'un cheval entre le pas et le trot. —Cheval qui va l'*amble*. (Du lat. *ambulare* se promener.)

Proverbialem. *mettre quelqu'un à l'amble*, le ranger à son devoir.

AMBLER, v. n. (*An-blé*) Aller l'*amble*. Ce mot vieillit.

AMBLEUR, s. m. (*An-bleur*) Autrefois, Officier de la petite écurie du Roi. —En t. de Vén. cerf chez qui la trace du pied de derrière surpasse celle du pied de devant.

AMBLYGONE, adj. (*An-bli-go-ne*) Obtus-angle, qui a un angle obtus: *Triangle amblygone.* (Du grec *amblus* obtus, et *gônia* angle.)

AMBLYOPIE, s. f. (*An-bli-o-pí-e*) T. de Médec. Obscurcissement et affoiblissement de la vue, sans aucun vice dans l'œil, auquel les vieillards sont très-sujets. (Du grec *amblus* obtus, émoussé, et *ôps* œil; *vue émoussée, affoiblie.*)

AMBON, s. m. (*An-bon*) Tribune, jubé d'une église.—En t. d'Anat. bord cartilagineux qui environne la cavité des os. —En t. de Marine, bordages de chêne qui se posent sur la couverte, et garnissent l'intervalle entre les fils. (Du grec *ambôn* hauteur, éminence; *bord en saillie, etc.*)

AMBOUTIR, v. act. Voy. *Emboutir.*

AMBOUTISSOIR, s. m. Voy. *Emboutissoir.*

AMBRE, s. m. (*An-bre*) Substance résineuse et inflammable. Il y a l'*ambre jaune*, nommé aussi *succin* où *carabé*, qui est congelé et transparent; et l'*ambre gris* qui est spongieux et très-odoriférant. C'est ce dernier qu'on entend, lorsque le mot est employé sans épithète: *Essence d'ambre; sentir le musc et l'ambre.* (De l'arabe *ambar* ou plutôt *anbar*, conservé par les Espagnols.)

AMBRÉ, ÉE, part. p. d'*Ambrer*, et adj. Qui a une odeur d'*ambre*.

AMBRER, v. a. (*An-bré*) Parfumer avec de l'*ambre*; donner une odeur d'*ambre*.

AMBRETTE, s. f. (*An-brè-te*) Petite fleur qui sent l'*ambre*.

Ambrette sauvage, Voy. *Jacée des prés.*

Poire d'ambrette; petite poire qui a quelque odeur d'*ambre*.

AMBRIVADE, s. f. Voy. *Pois d'Angola.*

AMBROISIE, suiv. l'*Acad.* et AMBROSIE, suiv. *Trév.* s. f. (*An-broa-zi-e*) La nourriture des Dieux, selon la Fable.—Au fig. un mets délicieux. —Plante apétale, annuelle, aromatique, originaire du Mexique, et que par cette raison on nomme aussi *Thé du Mexique.* (Du grec *Ambrosia*, dérivé d'*a* privatif, et de *brotos* mortel; parce que l'*ambroisie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit la nourriture des immortels.)

Ambroisie maritime, plante annuelle, d'une odeur aromatique, à fleurs flosculeuses, cultivée dans les jardins.

AMBROSIEN, IENNE, adj. *Chant ambrosien*, chant d'Eglise attribué généralement à Saint *Ambroise.* On dit aussi et par la même raison, *office, rite Ambrosien, messe Ambrosienne.*

AMBULACRE, s. m. Nom que donnent les Naturalistes à des rangées de trous par lesquels, dans les Zoophytes échinodermes ou radiaires, sortent des tentacules rétractiles qui servent à ces animaux de moyens de *transport* et de préhension. (Du lat. *ambula* marcher.)

AMBULANT, ANTE, adj. verbal, tiré du verbe inusité *Ambuler*, en latin *ambulare*; (*An-bu-lan, lan-te*) Qui n'est pas fixe en un lieu: *Commis ambulant*, ou même substantivement *un ambulant.* —*Hôpital ambulant*, hôpital qui suit l'armée. On dit fam. d'un homme qui est toujours par voie et par chemin, qu'*il est fort ambulant*, qu'*il mène une vie ambulante.*

AMBULATOIRE, adj. (*An-bu-la-toa-re*) Il a le même sens qu'*ambulant*, mais il ne se dit que d'une Juridiction qui n'est pas fixée en un même lieu: *Le grand Conseil étoit ambulatoire.* —Prov. et fam. *La volonté de l'homme est ambulatoire*, elle est sujette à changer.

AMBULIE, s. f. Plante du Malabar de la famille des Personnées de *Jussieu*, d'une odeur poivrée et d'une saveur aromatique.

AMBURBALES ou AMBURBIALES, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit dans l'ancienne Rome, en faisant des processions autour de la ville. (Du latin *ambire urbem*, aller autour de la ville.)

AME, s. f. (*â-me*) Ce qui est le principe de la vie dans tous les êtres vivans: *Ame végétative, ame sensitive, ame raisonnable.* —Il se dit plus particulièrement de l'ame de l'homme: *Les facultés de l'ame; l'ame est immortelle.* —Conscience: *Il sait bien en son ame que...... Il faut avoir l'ame bien noire pour.....* —Cœur; sentiment: *Cet homme n'a point d'ame.* On dit d'un Orateur, etc. qui sent ce qu'il dit et qui le fait sentir, qu'*il a de l'ame.* On le dit de même des figures d'un tableau, qu'*elles ont de l'ame*, lorsqu'elles montrent une grande expression de sentiment. —Personne: *Il n'y avoit pas une ame; il y a dans cette ville plus de cent mille ames.* Il ne faut parler, dans cette acception, que des personnes vivantes; on ne peut pas dire: *La peste emporta vingt mille ames, etc.* —T. de caresse: *Mon ame*, mon cœur, mon amour. —Fig. Tout ce qui anime, tout ce qui est le principe ou le mobile de.... *La vérité est l'ame de l'Histoire; la bonne foi est l'ame du Commerce.* —Dans une devise, ce sont les paroles, par opposition aux objets représentés qu'on appelle corps. —Dans un canon, c'est le creux où l'on met la poudre et le boulet. —Dans un fagot, ce sont les menues branches qui sont au milieu; il est populaire. —Bâton autour duquel se monte le tabac cordé. —Petit morceau de bois qu'on met perpendiculairement dans le corps d'un instrument de Musique pour soutenir la table. —Figures de plâtre

ou de terre qui servent à celles qu'on jette en bronze, etc. —Dans les figures de stuc, la première forme qu'on leur donne en les ébauchant. (Du latin *anima*, dérivé du grec *anemos* souffle, vent.)

Avoir l'ame sur le bord des lèvres, être près d'expirer. —*Avoir l'ame* ou mieux *le cœur sur les lèvres*, être franc, sincère. —*Dans l'ame*, *en son ame*, intérieurement : *Vous étiez resolu dans l'ame à ne rien conclure ; il jure en son ame de......* —*N'avoir point d'ame*, point de vivacité, de sentiment, d'ardeur, etc. —*Rendre l'ame*, mourir.

AMÉ, AMÉE, adj. *pour* AIMÉ. Mot d'usage dans les lettres adressées aux Gens de Justice, aux Cours Souveraines, aux Présidiaux, aux Prévôtés, Corps de Ville ou de Métier, etc.

AMÉLIORATION, s. f. (*A-mé-li-o-ra-cion ; en vers*, *ci on*) Action d'*améliorer* : *Ce champ est susceptible d'amélioration.* —Les effets qui résultent de cette action ; il ne s'emploie qu'au pluriel : *Les améliorations qu'il a faites à sa terre, etc.*

AMÉLIORER, v. act. (*A-mé-li-o-ré*) Rendre *meilleur*. Il se dit sur-tout en parlant d'un domaine, d'un héritage, etc.

AMÉLIORISSEMENT, s. m. (*A-mé-li-o-ri-ce-man*) Dans l'Ordre de Malte, la même chose qu'*amélioration*.

AMELOTTE *ou* AMOLETTE, s. f. (*A-me-lo-te*, *A-mo-le-te*) T. de Mar. Trou carré, ou mortaise en pyramide tronquée, dont l'entrée est plus grande que le fond.

AMEN, (*A-mene*) Mot hébreu qui signifie *Ainsi soit-il.* En général, on s'en sert pour témoigner qu'on souhaite une chose.

Dire amen à tout, consentir à tout ce qu'on demande. —*Attendez jusqu'à amen*, jusqu'à la fin. Ces deux phrases sont du style famil.

AMÉNAGE, s. m. (*A-mé-na je*) T. de Voiturier : Transport d'un lieu dans un autre. —Quantité d'effets transportés. —Prix pour ce transport.

AMÉNAGER, v. a. (*A-mé-na jé*) Dans l'exploitation des bois, les débiter en bois de charpente, ou pour d'autres usages.

AMENDABLE, adj. (*A-man-da-ble*) Qui est sujet à l'*amende* ; qui mérite d'y être condamné. —Qui peut s'*amender*, se corriger, se réparer. Il est moins usité en ce dernier sens.

AMENDE, s. fem. (*A-man-de*) Peine pécuniaire à laquelle un Juge condamne pour quelque contravention. —On dit proverb. *Les battus payent l'amende*, de l'ancien usage de régler par le duel la plupart des contestations. Dans quelques endroits on se battoit à coups de poings seulement ; et le vaincu, outre le prix de la chose contestée, payoit une amende plus ou moins forte. (Du latin *emenda* pour *emendatio*, dérivé d'*emendare* corriger.)

Amende honorable, peine infamante ordonnée par la Justice, qui consiste à reconnoître publiquement son crime et à en demander pardon.

AMENDÉ, ÉE, part. p. d'*Amender*, et adj. —En t. de Manège, *cheval amendé*, qui a pris du corps, qui s'est engraissé.

AMENDEMENT, s. masc. (*A-man-de-man*) Changement en mieux ; il se dit au physique et au moral : *Il n'y a point d'amendement à sa santé, dans sa conduite.* —Engrais de terres.

AMENDER, v. act. (*A man-dé*) Condamner à l'*amende*, Trév. Payer l'*amende*, Academ. —Rendre meilleur ; corriger. En ce sens, il est plus usité au réciproque. On disoit autrefois *amender un ouvrage*, le corriger. Cette expression a vieilli. —Améliorer des terres par des engrais ; *ramender* est plus usité. (Du latin *emendare* changer en mieux, corriger.)

AMENDER, v. n. Devenir en meilleur état : *Ce malade n'amende point.* —Baisser de prix : *Le blé est bien amendé.*

s'AMENDER, v. réc. Se corriger. Il n'est pas du style noble.

AMENÉ, s. m. T. de Juridiction Ecclésiastique : *Un amené sans scandale*, ordre d'amener un homme devant le Juge sans bruit, etc.

AMENER, v. a. (*A-me-né*) *Mener* au lieu où est celui qui parle, ou de qui l'on parle. —Tirer à soi : *Les forçats amenent les rames à eux.* —Fig. Faire condescendre à.... *Je l'ai amené où je voulois.* —Introduire ; mettre en usage : *Les femmes amenent les modes.* —Il se dit aussi des choses qui succèdent ordinairement : *Ce vent nous amenera la pluie ; un malheur en amene un autre.*

Amener les vaisseaux à bord, les faire venir à bord. — *les voiles*, *le pavillon*, les abaisser : *Le vaisseau fut obligé d'amener*, c'est-à-dire de baisser son pavillon et de se rendre. En ce sens, *amener* est neutre. —*rafle*, *gros jeu*, *chance*, *etc.* se dit lorsqu'en jetant les dés, il vient rafle, gros jeu, chance. —*un épisode*, *un incident* (Littérature), le menager, le préparer avec art.

Mandat d'amener, ordre d'amener quelqu'un devant le Juge.

AMÉNITÉ, s. f. Agrément. Ce qui fait qu'une chose est agréable, gracieuse. Il se dit particulièrement d'un lieu, d'une situation agréable, d'un air doux et agréablement tempéré. —Fig. Douceur accompagnée de politesse et de grâce, dans le caractère, dans les mœurs, dans le langage. On dit dans le même sens, *aménité de style.* (Du latin *amœnitas*, dérivé d'*amœnus*, lequel l'est lui-même d'*amandus* aimable, agréable, etc.)

AMÉNORRHÉE, s. f. (*A-mé-no-ré-e*, *r* forte) T. de Médec. Suppression ou interruption du flux menstruel chez les femmes. (Du grec *a* privatif, *mén* mois, et *rhéô* je coule.)

AMENTACÉES, s. f. pl. (*A-man-ta-cé-e*) T. de Botanique. Plantes dont les fleurs mâles sont disposées autour d'un axe ou filet particulier appelé *chaton*. (Du lat. *amentum* lien, courroie.) Les *amentacées* forment la XIX.ᵉ classe de *Tournefort*, composée d'arbres et d'arbustes.

AMENTHES, s. m. Lieu souterrain dans lequel les anciens Egyptiens croyoient que toutes les ames se rendoient en se séparant du corps qu'elles avoient animé. Son nom signifie *Celui qui reçoit et qui donne* ; parce qu'on supposoit que ce gouffre qui recevoit les ames, les rendoit de même pour aller habiter d'autres corps.

Aménuiser, v. a. (*A-mé-nui-zé*) Rendre plus *menu*, moins épais : *Amenuiser un bâton*, *un ais*.

Amer, ère, adj. (*A-mér*, *mè-re*) Qui a de l'*amertume*. On dit *avoir la bouche amere*, pour sentir un goût *amer* à la bouche. —Au fig. triste, douloureux : *Il est bien amer a un honnête homme de....* —On dit aussi figur. *douleur amère*, vive, profonde; *larmes ameres*, qui partent d'une grande affliction; *reproches amers*, durs; *raillerie amere*, piquante, etc. (Du latin *amarus*, dérivé suivant *Trévoux*, de l'hébreu *marar* être amer.)

Amer, s. m. *L'amer et le doux sont des qualités contraires.* —Remède amer : *Prendre des amers.* —Le fiel de certains animaux, et sur-tout des poissons : *Crever l'amer d'une carpe.* —Espèce d'oranger qu'on nomme aussi *Bigaradier*.

Amers, pl. T. de Marine : Marques prises sur la côte, pour guider les navigateurs qui sont à vue de terre.

Amerement, adv. (*A-mè-re-man*) Avec *amertume*. Il ne se dit qu'au figuré : *Pleurer*, *gemir*, *se plaindre amerement*.

Amertume, s. f. (*A-mér-tu-me*) Saveur *amere*.—Au fig. affliction, peine d'esprit : *Vivre dans l'amertume*; *les amertumes de la vie*. Il n'a de pluriel qu'au figuré.

Amethyste, s. fém. (*A-mé-tis-te*) Pierre précieuse de couleur violette qui, portée en anneau ou taillée pour servir de coupe, avoit suivant les Anciens, la vertu de garantir de l'ivresse. C'étoit une des douze pierres qui composoient le pectoral du Grand-Prêtre des Juifs; et chez les Chrétiens, elle forme l'anneau pastoral des Evêques. (Du grec *amethustos*, formé d'*a* privatif, et de *méthuô* je suis ivre.)

Amets, s. m. pl. T. de Marine. Voy. *Amers*.

Ameublement, s. masc. (*A-meu-ble-man*) Assortiment des *meubles* d'une chambre, etc. Le verbe est *meubler*.

Ameublir, v. act. (*A-meu-blir*) Rendre *meuble* une terre dont la superficie est devenue dure, y donner entrée aux eaux par quelques labours. —En t. de Pratique, rendre *meuble* ou de nature *mobiliaire* : *Sur trois cents mille livres de dot*, *on en a ameubli cent mille*. (Du latin *mobilitare* rendre mobile.)

Ameublissement, s. m. (*A-meu-bli-ce-man*) Action d'*ameublir* et ce qui est *ameubli*. Voy. *Ameublir*, dans sa seconde acception.

Ameulonner ou Amulonner, v. act. Mettre en *meule* du blé, du foin, etc. Ce terme usité parmi les Fermiers et les Moissonneurs, merite d'être adopté.

Ameuter, v. a. (*A-meu-té*) Rassembler les chiens en *meute*, les accoutûmer à chasser ensemble.—En t. de Marine, mettre du concert, de l'accord dans ses équipages. —Au fig. exciter à la sedition : attrouper plusieurs personnes pour quelque mauvais dessein.

Amfigouri, s. m. (*An-fi-gou-ri*) Phrase, discours ou poëme burlesque, qui n'ont ni ordre ni sens déterminé. Il est famil. On dit aussi adject. *style*, *discours amfigourique*.

Ami, ie, subst. Celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque : *Les vrais amis sont rares*; *ces deux femmes sont fort bonnes amies.* —*Ami* se prend quelquefois pour *Amant*, et *Amie* se disoit anciennement pour *Maîtresse* : *Jamais honteux n'eut belle amie.* —En t. de Commerce, correspondant, personne avec qui on est lié d'affaires. —On le dit des animaux et des choses inanimées : *Le chien est ami de l'homme*, *l'ormeau de la vigne*, *le vin de l'estomac*, *etc.* En ce dernier sens, il signifie utile, convenable. (Du latin *amicus*, dérivé d'*amare* aimer.)

Ami de Cour, celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. —*de table*, *de bouteille*, *de debauche*, celui avec qui on n'a qu'une liaison fondée sur le plaisir de la table, etc. —*de la faveur*, *de la fortune*, celui qui ne s'attache qu'aux gens en faveur, etc. —*de la vérité*, *de la raison*, *de la justice*, celui qui aime la vérité, etc. —*jusqu'aux autels*, Voy. *Autel*. —*jusqu'à la bourse*, celui dont l'amitié se soutient tant qu'il n'en coûte point d'argent.

Mon ami, *mon bon ami*, expression de caresse et d'affection. —*Mon ami*, *l'ami*, *mes amis*, termes de familiarite dont on use envers des personnes fort inferieures. —*Mon petit ami*, terme de hauteur et de mépris.

Ami, Amie, adj. Propice, favorable : *Les destins amis*, *la fortune amie*. Il ne s'emploie qu'en Poésie. —On le dit aussi des couleurs et de certaines choses qui sympathisent entr'elles.

Amis et ennemis, T. d'Astrologie, par lequel on désignoit la correspondance des astres qui indiquoient du bonheur ou du malheur. Les signes qui employoient le même temps à s'élever dans le mouvement diurne de la sphere, étoient *Amis*, etc.

A mi, adv. Au milieu, à la moitié : *à mi-chemin*, *à mi-corps*, *à mi-jambe*.

Amiable, adj. Doux: gracieux : *Accueil amiable*; *paroles amiables*. Il vieillit.

Amiable Compositeur, celui qui accommode un différend par les voies de la douceur. —En Arithmet. *nombres amiables*, nombres réciproquement egaux à la somme totale des parties aliquotes l'un de l'autre, tels que 284 et 210.

A l'amiable, adv. En *ami*; d'une manière paisible et honnête, sans procès. —*Vente à l'amiable*, celle où le prix est marqué sur chaque effet.

Amiablement, adv. (*A-mi-a-ble-man*) D'une manière *amiable*.

Amiante ou Asbeste, s. m. *Trév.* le marque des deux genres. Matière minérale, filamenteuse et incombustible. Les Anciens en fabriquoient le *Lin incombustible* dont on enveloppoit les corps qu'on plaçoit sur le bûcher, afin d'avoir leurs restes exempts de tout mélange. (Du grec *amiantos* incorruptible, inaltérable, formé d'*a* privatif, et de *miainô* je corromps.)

Amical, ale, adj. (*A-mi-kâl*, *kâ-le*) Qui part de l'*amitié* : *Conseil amical*, *paroles amicales* : on ne dit point un *homme amical*.

Amicalement, adv. (*A-mi-kâ-le-man*)

D'une manière *amicale* : *Vivre amicalement*, *causer amicalement.*

AMICT, s. m. (*A-mî*) Linge qui *couvroit* la tête et les épaules du Prêtre lorsqu'il alloit dire la Messe. Aujourd'hui il ne se met que sur les épaules avant de prendre l'aube. (Du latin *amictus*, fait d'*amicio* je couvre, je voile.)

AMIDON *ou* plus conformément à l'étymologie, AMYDON, s. masc. Substance amilacée qu'on trouve dans les végétaux, et qu'en Chimie on nomme aussi *Fécule.* —Dans une acception plus étroite et plus usitée, pâte blanche et friable que donne en séchant la fécule du blé, et qu'on délaie pour en faire l'empois. (Du grec *amulon*, formé d'*a* privatif, et *mulé* meule de moulin ; *farine faite sans meule.*)

AMIDONIER, s. m. (*A-mi-do-nié*) Celui qui fait et vend l'*amidon.*

AMIDONERIE, s. f. (*A-mi-do-ne-rî-e*) Fabrique d'*amidon.*

A-MI-LA. T. de Musiq. par lequel on désigne la note *la*, ou le ton de cette note : *Cet air est en a-mi-la.*

AMILACÉE, adj. f. T. de Chimie : *Substance amilacée.* Voyez *Fécule.*

AMINCIR, v. act. (*A-mein-cir*) Rendre plus *mince.*

AMINEUR, s. m. T. de Gabelle : Mesureur de sel.

AMINTAS (FOSSÉ D'), s. m. T. de Chirurg. Bandage pour le nez, ainsi appelé par *Galien* du nom de son auteur.

AMIRAL, s. m. Chef suprême des armées navales : *Amiral de France*, *etc.* —Officier qui commande une armée navale, une flotte, etc. quoiqu'il n'ait point la charge d'Amiral. —Autrefois, Général qui commandoit même une armée de terre.—Quatrième dignité de l'ordre de Malte après le Grand-Maître. —Principal vaisseau d'une flotte. On dit aussi adjectivement, *vaisseau amiral.* (Du grec *améras* qui, dans les historiens grecs modernes, a la même signification, et qui a été fait de l'arabe *Amir* ou *Emir* prince, seigneur, gouverneur.)

AMIRALE, s. f. Galère que monte l'Amiral des Galères. —Femme de l'Amiral.

AMIRANTE, s. m. Titre de dignité en Espagne, où il est synonyme d'*Amiral.*

AMIRAUTÉ, s. f. (*A-mi-rô-té*) Etat et office d'*Amiral.* —Siège de la Juridiction de l'*Amiral.* —En Angleterre, l'administration de la Marine.

AMITIÉ, s. f. (*A-mi-tié*) Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui est ordinairement mutuelle. —Grâce ; faveur ; plaisir : *Faites-moi l'amitié de......* Il est familier. —*Amitié* se dit des animaux à l'égard des hommes : *Ce chien a bien de l'amitié pour son maître.* —En t. de Peinture, convenance, accord de couleurs. —On dit *qu'un drap* ou *une étoffe n'a point d'amitié*, pour dire que ce drap, cette étoffe n'est point assez maniable. —On dit aussi d'un homme qui a le visage long, qu'*il est de bonne amitié*, *qu'il a le visage de bonne amitié.*

AMITIÉS, plur. Démonstrations d'amitié : *Il m'a fait beaucoup d'amitiés.* —Amis : *Faire de nouvelles amitiés*, de nouveaux amis.

AMMAN, s. m. Titre de dignité qu'on donne aux Chefs de quelques Cantons Suisses.

AMMEISTRE, subst. m. Autrefois Echevin de Strasbourg.

AMMI, s. m. Plante annuelle du midi de la France, à fleurs en ombelle, dont la graine très-aromatique est au nombre des quatre semences chaudes.

AMMODYTE, s. m. (*A-mo-di-te*) Petit poisson osseux, holobranche, apode, de la famille des Pantoptères, qu'on trouve caché sous le *sable* des rivages de la mer, roulé en spirale sur lui-même. (Du grec *ammos* sable.)

AMMON (CORNE D') Voy. au mot *Corne.*

AMMONÉENNES (LETTRES), s. f. pl. Ter. d'Antiquité : Lettres dont les Prêtres Egyptiens se servoient pour les choses saintes. (D'*Ammon* surnom de Jupiter, dérivé du grec *ammos* sable ; parce que le temple de *Jupiter-Ammon* étoit dans les sables de la Lybie.)

AMMONIAC, AMMONIAQUE, adj. (*Am-mo-ni-ak*, *a-ke*) T. de Chimie : *Sel ammoniac*, sel neutre formé par la combinaison de l'acide marin avec l'alkali volatil, jusqu'au point de saturation. Les nouveaux Chimistes le nomment *Muriate d'ammoniaque.*

Sel ammoniac natif, 1.° celui que produisoit la sublimation naturelle de l'urine des chameaux, dans les fréquens pélérinages au temple de *Jupiter-Ammon.* 2.° Celui qui se sublime dans quelques déserts des pays chauds, dans certains volcans, etc. —*Sel ammoniac du commerce* ou *de fabrique*, celui qui se fait avec la suie des cheminées où l'on brûle des matières animales, du sel marin, de l'urine d'homme, etc.

AMMONIAQUE, s. f. T. de la nouvelle Chim. Combinaison d'hydrogène et d'azote, que l'on extrait communément du sel ammoniac. C'est ce que les anciens Chimistes appeloient *Alcali volatil.* (Du grec *ammoniacon* formé d'*ammon* ; parce que l'ammoniaque se trouvoit, dit-on, près du temple de *Jupiter-Ammon* en Lybie. Voy. *Ammonéennes.*)

Gomme ammoniaque, gomme-résine dont on se sert en Pharmacie.

AMMONITE, s. f. (*Am-mo-ni-te*) T. d'Hist. natur. Pierre composée de petits grains semblables au sable. (Du grec *ammos* sable.)

AMNÉSIE, s. f. (*Am-ne-zî-e*) T. de Méd: Affoiblissement extraordinaire de la mémoire. (Du grec *a* privatif, et *mnaomai* se ressouvenir.)

AMNIOMANCIE, s. f. (*Am-ni-o-man-cî-e*) Divination par l'*amnios.* Les Anciens regardoient comme signe marqué de bonheur, lorsque l'enfant naissoit la tête enveloppée de cette membrane. C'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui *être né coiffé.* (Du grec *amnion* amnios, et *manteia* divination.)

AMNION *ou* AMNIOS, s. masc. La deuxième membrane qui enveloppe immédiatement tout le fœtus. (Son nom grec est *amnion*, formé de *hama einai* être ensemble ; parce que le fœtus est tout ramassé dans cette membrane.)

AMNISTIE, s. fém. (*Am-nis-tî-e*) Pardon qu'un Souverain accorde aux rebelles et aux

déserteurs. (Du grec *amnéstia* oubli, dérivé d'*a* privatif, et *mnaomai* se ressouvenir.)

AMODIATEUR, s. m. (*A-mo-di-a-teur*) Celui qui prend à ferme.

AMODIATION, s. f. (*A-mo-di-a-cion*) Convention par laquelle on donne une terre à ferme.

AMODIER, v. a. (*A-mo-di-é*) Affermer une terre en grains ou en argent. (Du latin barbare *admodiare*, fait de *ad* à, et *modium* boisseau; *affermer à tant le boisseau* ou *pour tant de boisseaux*.)

AMOINDRIR, v. a. (*A-moein-drir*) Diminuer, rendre *moindre*.

AMOINDRIR, v. n. Devenir *moindre*.

AMOINDRISSEMENT, s. m. (*A-moein-dri-ce-man*) Diminution.

A MOINS *de*, A MOINS *que*, sorte de conjonctions fort usitées dans le discours.

AMOISES, s. f. pl. (*A-moâ-ze*) Pièces de bois qui embrassent les sous-faîtes, liens et poinçons à l'endroit des assemblages pour les affermir.

AMOLETTE, s. f. (*A-mo-lè-te*) T. de Mar. Voyez *Amelotte*.

AMOLLIR, v. a. (*A-mo-lir*) Rendre *mou*: *Le feu amollit le métal.* —Au fig. adoucir, affoiblir, rendre moins vigoureux. *Amollir* se prend toujours en mauvaise part, et *Adoucir* en bonne part. (Du latin *mollire*, fait de *mollis*, dérivé lui-même du grec *amalos* mou, tendre.)

s'AMOLLIR, v. réc. Devenir *mou*. —Au fig. s'affoiblir, devenir plus lâche, *mou*, efféminé, moins vigoureux.

AMOLLISSEMENT, s. m. (*A-mo-li-ce-man*) Action d'*amollir*. —Effet qui résulte de cette action, au propre et au figuré: *L'amollissement de la cire; l'amollissement du courage.* —L'action qui rend une chose *molle*.

AMOME, s. m. Sorte de drogue médicinale qui entre dans la thériaque. C'est le fruit d'une plante odorante, à fleur blanche, qui croît aux Indes.

AMOMI, s. m. Chez les Hollandois, poivre de la Jamaïque.

AMONCELER, v. a. (*A-mon-ce-lé*) Mettre en *monceaux*; entasser. Voyez *Amasser*.

AMONCELER, v. n. *et* s'AMONCELER, v. réc. Se dit en t. de Manège, d'un cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Il est vieux et peu usité.

AMONT, adv. (*A mon*) T. de Batelier: En *remontant*. —*Vent d'amont*, vent qui souffle ordinairement dans le même sens que le cours d'une rivière. —*En amont* ou simplement *amont* (Ponts et Chaussées), exprime le côté d'en-haut, appelé aussi *contre-haut*. (Par contraction, du latin *ad montem* vers la montagne.)

Mettre l'oiseau amont (Fauconnerie), le jeter. —*Le faucon tient amont*, se soutient en l'air.

AMORCE, s. f. Poudre fine qu'on met dans le bassinet d'une arme à feu, ou autour de la lumière d'une pièce d'artillerie. —Appât pour prendre des poissons, des oiseaux. —Fig. Tout ce qui attire agréablement, en flattant les sens ou l'esprit. (Suivant *Ménage*, du latin *admorsare*, dérivé de *morsus* morsure, action de mordre, d'où on a fait également *morceau*.)

AMORCER, v. act. (*A-mor-cé*) Mettre de la poudre fine dans le bassinet d'une arme à feu, ou autour de la lumière d'un canon. —Garnir d'*amorce*: *Amorcer un hameçon.* —Attirer par l'*amorce*: *Amorcer des poissons, des oiseaux.* —Figur. Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens: *Se laisser amorcer par une apparence de gloire; être amorcé par le gain.* —En t. de Serrurier, ôter quelque chose du fer avant que de le percer entièrement. —En t. de Charpentier, commencer avec l'*amorçoir*, dans une pièce de bois, un trou qu'on achève avec la tarière, etc.

Amorcer un peigne, commencer à en ouvrir les dents avec le carrelet.

AMORÇOIR, s. m. (*A-mor-soar*) Outil dont l'artisan qui travaille en bois se sert pour commencer les trous.

AMOROSO, adv. (*A-mo-ro-so*) T. de Musique emprunté de l'italien, et qui indique un mouvement, une expression tendre. Voyez *Tendrement*.

AMORTIR, v. act. Rendre moins ardent, moins violent: *Amortir le feu en y jetant de l'eau; amortir la fièvre*, et fig. *amortir les passions, la douleur, etc.* —Faire perdre de la force à un coup de feu: *Son buffle amortit le coup.* —Affoiblir la vivacité des couleurs. —Eteindre des pensions: *Amortir une rente, une redevance.* —En t. de Pratique, payer le droit d'amortissement: *Amortir un fief, une terre.* —Ci-devant, permettre aux gens de *main-morte*, de posséder perpétuellement un héritage, sans qu'on pût les contraindre de l'aliéner, ni de le mettre hors de leurs mains. (Du latin *mors* mort, fin, dernier terme; *mettre à fin, faire cesser, détruire*, etc.)

Amortir l'air d'un bâtiment (Marine), l'arrêter.

AMORTIR, v. neut. T. de Marine: Rester échoué dans un port, dans un bassin, pendant la *morte* mer.

AMORTISSABLE, adj. T. de Pratique. Qui peut être *amorti*: *Rente, pension amortissable.*

AMORTISSEMENT, s. m. (*A-mor-ti-ce-man*) T. de Pratique: Rachat, extinction d'une rente, etc. —Autrefois, faculté accordée aux gens de *main-morte* de devenir propriétaires: *Droit d'amortissement; ces Religieux ont payé tant pour l'amortissement de.....* —En t. d'Architecture, ce qui termine le comble d'un bâtiment: *Mettre un vase, une figure en amortissement*; et par extension, tout ornement qui termine un morceau d'architecture. —En t. de Marine, effet de l'action d'*amortir* l'air ou d'*amortir*, d'échouer.

Caisse d'armortissement, caisse chargée en France de toutes les opérations relatives à l'*amortissement* de la dette publique. Elle est en même temps pour divers objets, caisse de garantie et de dépôt; et c'est à ce dernier titre que sont versées dans cette caisse les retenues faites sur le traitement des Employés des

Administrations publiques pour leur assurer des pensions de retraite.

AMOUR, s. m. Attachement à ce qui est ou paroît aimable : *Amour paternel*, *filial*, *conjugal*; *Amour de Dieu*, *etc*. On dit l'*Amour de la gloire*, et *mon amour pour la gloire*. Boileau a dit (Sat. 9), *l'amour de blâmer* pour le penchant à blâmer, le goût de la satire : cette expression est impropre. —Les Poètes le font quelquefois féminin au singulier, surtout lorsqu'il signifie la passion d'un homme pour une femme, et d'une femme pour un homme. —L'objet même de l'affection : *Vous êtes l'amour de la terre*. —Divinité fabuleuse à qui les Anciens attribuoient le pouvoir de faire aimer, et qu'ils nommoient aussi *Cupidon* : *Les fleches*, *le bandeau*, *les ailes de l'Amour*; *il est beau comme l'Amour*. On dit aussi au pluriel, *les Amours*, *les tendres Amours*; *les Jeux*, *les Ris et les Amours*.

Amour de charité, *de bienveillance*, *d'intérêt*, celui qui procède d'un sentiment de charité, etc. —*de Dieu*, *du prochain*, *de la patrie*, celui qu'on a pour Dieu, etc.

Amour de soi-même, sentiment naturel et louable qui porte tout individu à veiller à sa conservation, etc. —*Amour-propre*, sentiment factice qui nous porte à faire plus de cas de nous que de tout autre; orgueil; vaine gloire.

Pour l'amour de Dieu, dans la vue de plaire à Dieu. —Fam. Sans aucun intérêt.

M'AMOUR, T. de caresse qu'on emploie familièrement à l'égard d'une femme. *Amour* y a le genre féminin.

On dit en t. de Peinture, 1.° *Peindre*, *dessiner avec amour*; avoir, en peignant, l'ame échauffée d'un sentiment mêlé de désir et de satisfaction; travailler avec intérêt, grâce, facilité, etc. 2.° *Toile*, *fond qui a de l'amour*, fond qu'on a rendu bien égal, lisse et coulant, de manière à ce qu'il puisse recevoir aisément la peinture en détrempe. —*Voler d'amour*, se dit en t. de Fauconnerie, des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, pour soutenir les chiens. —*La terre entre en amour* ou *est en amour*, se dit en t. d'Agricult. et de Jardinage, de l'espèce de fermentation qui, au printemps, fait monter la sève dans les végétaux. —*Ce terrain n'a point d'amour*, est trop maigre et peu susceptible de fermentation.

AMOURS, pl. se dit de la passion de l'amour, et s'emploie régulièrement au féminin : *De nouvelles amours*; *folles amours*. L'auteur du *Poëme de l'Imagination* a dit au masculin : (Chant 6.[e]) *Rêve de longs succès*, *rêve de longs amours*. —L'objet qu'on aime avec passion : *Etre avec ses amours*. Il ne s'emploie pas dans le style relevé, quoique *Racine* ait dit (Britannicus) : *Impatient sur-tout de revoir ses amours*. —Tout ce qu'on aime passionnément : *Les tableaux*, *les médailles*, *les livres sont ses amours*.

s'AMOURACHER, v. pron. (*s'A-mou-ra-ché*) S'engager en de folles *amours* : *S'amouracher d'une grisette*, *d'une comédienne*, *etc*. Il est fam.

AMOURETTE, s. f. (*A-mou-re-te*) Attachement passager et sans grande passion : *Il a toujours quelque amourette*.

Se marier par amourette, faire un mariage disproportionné, par un fol amour.

AMOURETTE, s. f. (Botan.) Plante de l'île de St. Domingue. On distingue l'*Amourette franche* ou *Tabac maron*, et l'*Amourette bâtarde*. —(Entomol.) Genre de jolis petits insectes coléoptères, de la famille des Stéréocères ou Solidocornes, qu'on trouve fréquemment sur les fleurs, couverts d'une poussière écailleuse et colorée. On les nomme aussi *Anthrenes*.

Amourette des prés (Botan.) Voyez *Fleur de coucou*.

AMOUREUSEMENT, adv. (*A-mou-reû-ze-man*) Avec *amour*.

AMOUREUX, EUSE, adj. (*A-mou-reû*, *reû-ze*) Qui aime d'*amour* : *Il est amoureux de cette femme*, et fam. *Il en est amoureux-fou*. V. *Amant*. On lit dans *Racine* (Britannicus) : *Narcisse c'en est fait*, *Néron est amoureux*. Ce mot n'est pas assez noble pour la tragédie. Il s'emploie quelquefois comme substantif : *Un amoureux transi*; *l'amoureux des onze mille Vierges*. Il est fam. Le bas peuple dit *mon amoureux*, pour mon amant. —Qui a une grande passion pour..... *Amoureux de la gloire*, *de la musique*, *de ses ouvrages*. —Qui marque de l'amour : *Transports amoureux*.

Terres amoureuses (Agricult.), celles qui, bien ameublies par des labours et des engrais, sont plus susceptibles de fermentation que les autres. —*Drap amoureux* (Manufact.), qui a beaucoup de maniement.

AMOVIBLE, adj. Qui peut être tiré d'un poste, qui peut être destitué : *Commis amovible*. On dit aussi *place amovible*. (Du latin *amovere*, fait de *a* de, par, et de *movere* mouvoir; *écarter*, *déposséder*.)

AMPÉLITE, adj. et s. f. Sorte d'argile mêlée de terre siliceuse, de petrole et de pyrite, qui est un excellent engrais pour les vignes. Les Anciens s'en servoient pour teindre en noir les cheveux et les sourcils. On l'appelle aussi *Terre à vigne* et *Crayon des charpentiers*. (Du grec *ampelos* vigne.)

AMPHIARTHROSE, s. f. (*An-fi-ar-trô-ze*) T. d'Anatomie : Articulation mixte, tenant de la diarthrose et de la synarthrose. (Du grec *amphi* des deux côtés, et *arthron* article, jointure.)

AMPHIBIE, adj. (*An-fi-bî-e*) Qui vit dans l'eau et sur la terre. On dit aussi au subst. *un amphibie*. —Figur. *un amphibie*, un homme qui se mêle de différentes professions opposées. (Du grec *amphi* des deux côtés, doublement, et *bios* vie; *qui a une double vie*, *qui vit de deux manières*.)

AMPHIBIOLITE, s. f. T. d'Hist. nat. Pétrification d'animaux amphibies. (Du grec *amphibios* amphibie, et *lithos* pierre.)

AMPHIBIOLOGIE, s. f. (*An-fi-bi-o-lo-jî-e*) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des animaux amphibies. (Du grec *amphibios* amphibie, et *logos* discours.)

AMPHIBLESTROÏDE, s. f. (*An-fi-blès-tro-i-de*) T. d'Anat. Tunique de l'œil, molle, blanche et glaireuse, qui, jetée dans l'eau, ressemble à un filet. C'est la *retine*. (Du grec *amphiblés-*

tron filet de pêcheur, et *eidos* forme, ressemblance.)

Amphibole, s. m. (*An-fi-bo-le*) T. d'Hist. nat. Nom donné par M. *Haüy* à la substance minérale appelée auparavant *Schorl opaque rhomboidal.* (Du grec *amphibolos* ambigu, équivoque; à cause de l'analogie apparente de cette substance avec d'autres.) On a aussi appelé du même nom, le *horn-blende* des anciens Minéralogistes, etc.

Amphibologie, s. f. (*An-fi-bo-lo-ji-e*) Vice du discours qui le rend ambigu et obscur. *L'amphibologie* est à la phrase ce que l'*ambiguité* est aux mots. (Du grec *amphi* des deux côtés, *ballô* je jette, et *logos* discours.)

Amphibologique, adj. (*An-fi-bo-lo-ji-ke*) Ambigu, qui a double sens: *Discours, réponse amphibologique.*

Amphibologiquement, adv. (*An-fi-bo-lo-ji-ke-man*) D'une manière *amphibologique.*

Amphibranchies, s. f. pl. (*An-fi-bran-chi-e*) T. d'Anat. Espaces autour des glandes des gencives qui humectent la trachée artère et l'estomac. (Du grec *amphibragchia*, formé d'*amphi* autour, et de *bragchos* la gorge.)

Amphibraque, s. m. (*An-fi-bra-ke*) Pied de vers grec et latin, composé d'une longue entre deux brèves. (Du grec *amphibrachus*, formé d'*amphi* autour, et *brachus* bref; *pied bref à ses deux extrémités.*)

Amphicéphale, s. m. (*An-fi-cé-fa-le*) Chez les Anciens, lit qui avoit deux chevets opposés l'un à l'autre. (Du grec *amphiképhalos*, formé d'*amphi* de chaque côté, et *kephalê* tête.)

Amphictyons, s. m. pl. (*An-fik-ti-on*) Députés des villes et des peuples de la Grèce, qui représentoient la nation, avec un plein pouvoir de concerter, de résoudre, etc. Leur Conseil ou Tribunal étoit appelé *Amphictyonie*, et les villes qui avoient droit d'y députer, *Amphictyonides.* (D'*Amphictyon*, fils de *Deucalion*, roi d'Athènes, qui le premier avoit établi ces assemblées; et selon M. *Morin*, d'*amphiktuôn*, mot grec qui vient d'*amphiktiôn* habitant autour, dérivé lui-même d'*amphi* autour, et *ktizô* j'établis, je donne un logement.)

Amphidiarthrose, s. f. (*An-fi-di-ar-trô-ze*) T. d'Anat. Articulation de la mâchoire inférieure. (Du grec *amphi* de chaque côté, et *diarthrôsis* articulation.)

Amphidromies, s. f. p. (*An-fi-dro-mi-e*) Fêtes qu'on célébroit à Athènes, le cinquième jour après la naissance d'un enfant. (Du grec *amphidromia*, formé de *amphi* autour, et *dromos* course; parce que dans ces fêtes on promenoit l'enfant autour du foyer.)

Amphigène, s. m. (*An-fi-jè-ne*) T. d'Hist. natur. Nom donné par M. *Haüy* à une espèce de pierre appelée avant lui *grenat blanc*, dont les crystaux se peuvent diviser de deux manières différentes. (Du grec *amphi* doublement, et *geinomai* naître; *qui a une double origine.*)

Amphihexaèdre, adj. (*An-fi-eg-za-è-dre*) T. d'Hist. nat. Hexaèdre dans deux sens différens, en parlant de certains crystaux. (Du grec *amphi* doublement, et d'*hexaedre.* Voyez ce mot.)

Amphimacre, s. m. (*An-fi-ma-kre*) Pied de vers grec et latin, composé d'une brève entre deux longues. (Du grec *amphi* des deux côtés, et *makros* long; *pied long à ses deux extrémités.*)

Amphinome, s. m. (*An-fi-no-me*) T. d'Hist. nat. Genre de vers marins, à corps allongé, garni de chaque côté de deux rangées de branchies dorsales, et qui vivent de chaque côté de l'Equateur, entre les tropiques. (Du grec *amphi* de chaque côté, et *némô* je pais, j'habite.)

Amphipole, s. m. (*An-fi-po-le*) Archonte ou Magistrat de Syracuse. (Du grec *amphipolos* qui sert, qui administre.)

Amphiprostyle, s. m. (*An-fi-pros-ti-le*) Espèce de temple qui avoit quatre colonnes à la face de devant, et autant à celle de derrière. (Du grec *amphi* de côté et d'autre, *pro* devant, et *stulos* colonne.)

Amphiptère, s. m. (*An-fip-tè-re*) T. de Blason: Dragon à deux ailes. (Du grec *amphi* de chaque côté, et *pteron* aile.)

Amphisbène, s. m. (*An-fis-be-ne*) T. d'Hist. nat. Serpent qui peut marcher en avant et en arrière. (Du grec *amphis* des deux côtés, et *bainô* je marche.)

Amphisciens, adj. et s. m. pl. (*An-fi-ci-en*) T. de Géographie: Les habitans de la Zône torride, qui dans une saison ont l'ombre au nord, et dans une autre au midi. (Du grec *amphi* autour, des deux côtés, et *skia* ombre.)

Amphismile, s. m. T. de Chirurg. Sorte de scalpel ou de bistouri tranchant des deux côtes. (Du grec *amphi* des deux côtés, et *smilê* lancette ou bistouri.)

Amphithéâtre, s. m. (*An-fi-té-â-tre*) Bâtiment spacieux où les Romains assistoient aux combats des gladiateurs et des bêtes féroces. —Parmi nous, c'est un lieu élevé, vis-à-vis du théâtre, d'où les spectateurs voient commodément le spectacle. —Lieu garni de gradins où un Professeur d'Anatomie fait ses démonstrations. —Dans les jardins, décoration de gazon formée de gradins, etc. où l'on met des vases de fleurs que l'on peut voir de toutes parts. (Du grec *amphi* autour, et *théatron* théâtre, dérivé de *théaomai* voir, considérer.)

Amphitrite, s. f. (Hist. nat.) Genre de vers marins, de la famille des Branchiodèles, qui vivent dans des tuyaux composés d'une matière coriace, flexible, recouverte en dehors de grains de sable ou de débris de coquilles. (Du grec *amphitritê* la mer.)

Amphitryon, s. m. (*An-fi-tri-on*) Nom propre d'un Général Thébain, qui, depuis le mot de *Sosie*, dans la comédie de *Molière* du même nom:

> Le véritable Amphitryon
> Est l'Amphitryon où l'on dîne,

est devenu le nom appellatif ou commun des gens qui donnent à manger, qui payent seuls pour plusieurs, de certaines dépenses, etc.

Amphore, s. f. (*An-fô-re*) Mesure des choses liquides chez les Romains, qui contenoit deux *urnes*, et pesoit à peu près 80 livres. (Du latin *amphora*, pris du grec *amphoreus*,

formé d'*amphi* de part et d'autre, et *phérô* je porte; parce que l'*amphore* avoit de chaque côté une anse pour pouvoir être portée plus facilement.)

AMPHOTIDE, s. f. (*An-fo-ti-de*) T. d'Antiquité. Sorte de calotte à oreilles, faite d'airain et doublée d'étoffe, dont les athlètes se couvroient la tête. (Du grec *amphi* des deux côtés, et *ous* génit. *ôtos* oreille.)

AMPLE, adj. (*An-ple*) Long, large, étendu au-delà de la mesure ordinaire : *Robe, manteau, rideau fort ample.* —Il se dit au fig. de plusieurs choses par rapport à l'étendue ou à la durée morale : *Ample récit, ample matière ; un congé plus ample que le premier.*) Du latin *amplus*, qui a la même signification.)

AMPLEMENT, adv. (*An-ple-man*) Avec étendue : *Il a discouru amplement.*

AMPLEUR, s. f. (*An-pleur*) Etendue, en parlant d'habits et de meubles : *Ce manteau a de l'ampleur.*

AMPLEXICAULE, adj. (*An-plèk-si-kôle*) T. de Botan. *Feuille amplexicaule*, dont la base embrasse la tige. (Du lat. *amplexus*, formé d'*amplector* j'embrasse, et de *caulis* tige.)

AMPLIATIF, IVE, adject. (*An-pli-a-tife, ti-ve*) Qui étend, qui augmente : *Bref ampliatif.*

AMPLIATION, s. f. (*An-pli-a-cion*) Extension, augmentation : *Lettres d'ampliation, rapporter une ampliation.* —En t. de Commerce, double qu'on retire ou qu'on donne d'une quittance, etc.

Ampliations de contrats, copies ou expéditions de contrats, d'après les grosses déposées chez un Notaire.

AMPLIER, v. a. (*An-pli-é*) T. de Palais; Différer : *Amplier le terme d'un payement.* —*Amplier un crime*, c'est différer son jugement. —*Amplier un prisonnier*, c'est le tenir moins resserré.

AMPLIFICATEUR, s. m. (*An-pli-fi-ka-teur*) Celui qui *amplifie* : il ne se dit qu'en mauvaise part.

AMPLIFICATION, s. f. (*An-pli-fi-ka-cion*) Discours par lequel on étend le sujet qu'on traite : *Cet écolier réussit fort bien dans les amplifications.* —Exagération : *Il y a beaucoup d'amplification dans tout ce qu'il dit.* —En t. d'Optique, augmentation du diamètre d'un objet vu dans un télescope, dans une lunette.

AMPLIFIER, v. a. (*An-pli-fi-é*) Etendre, augmenter par le discours : *Il amplifie toujours les choses, les nouvelles.* On dit aussi neutralement et sans régime, *il amplifie toujours.* (Du lat. *amplificare*, formé de *amplum facere* rendre plus ample, plus grand.)

AMPLISSIME, adj. T. d'honneur : Qualité qu'on donne en parlant à certaines personnes.

AMPLITUDE, s. f. (*An-pli-tu-de*) T. d'Ast. L'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, et le point où un astre paroît se lever ou se coucher : *Amplitude orientale* ou *ortive du soleil ; amplitude occidentale* ou *occase.*

Amplitude d'un arc de parabole (Géom.), la ligne horizontale comprise entre le point d'où l'on suppose que commence un arc ou une portion de parabole, et le point où cette portion se termine. —*Amplitude du jet* (Balistique), la ligne comprise entre le point d'où part la bombe et celui où elle va tomber.

AMPOULE, s. f. (*An-pou-le*) En Médecine, petite pustule de la peau. —En Physique, sorte de petite bouteille ou d'enflure pleine d'air, qui se forme sur la surface de l'eau lorsqu'il pleut, etc. —En Chimie, vaisseau à gros ventre, comme les cucurbites, les ballons, etc. —Fiole; petite bouteille. En ce dernier sens, il ne se dit que de la *sainte Ampoule* de Rheims, où se conservoit l'huile pour le sacre des Rois de France. (Du latin *ampulla* bouteille à cou long et étroit.)

AMPOULÉ, ÉE, adj. (*An-pou-lé*) Enflé. Il ne se dit qu'au fig. en parlant du style. *Discours ampoulé, vers ampoulés*, emphatiques, boursoufflés : avec cette différence, que le style *emphatique* tient plus à la nature des pensées, le style *boursoufflé* à la tournure des phrases, et le style *ampoulé* au choix des expressions. (Du latin *ampullæ* paroles enflées, etc.)

AMPOULETTE, s. f. (*An-pou-le-te*) Horloge de sable à demi-heure, qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la boussole. —Dans une bombe, 1.° Cheville de bois qui ferme la lumière; 2.° Bois de la fusée qui doit recevoir l'artifice.

AMPUTATION, s. f. (*An-pu-ta-cion*) T. de Chirurgie; Retranchement : *Faire l'amputation d'un bras.* —On dit dans le même sens, en t. de Jardinage, *amputation d'une branche.*

AMPUTER, v. a. (*An-pu-té*) T. de Chirurgie : Couper. (Du latin *amputare*, qui a la même signification.)

AMPYX, s. f. (*An-pikse*) T. d'Ant. emprunté du grec. Chaîne d'or qui servoit à lier les crins des chevaux sur leur front. —Par extension, réseau ou filet dont se servoient les Anciens pour couvrir et assujettir leur chevelure.

AMULETTE, s. m. (*A-mu-lè-te*) Remède, figure ou caractère qu'on porte sur soi comme un préservatif. (Du latin *amuletum*, ou plutôt *amoletum*, dérivé d'*amoliri* écarter, éloigner. *Ménage.*)

AMUNITIONNER, v. a. (*A-mu-ni-cio-né*) Pourvoir une place des *munitions* nécessaires. On dit sur-tout, au participe, *place bien amunitionnée.*

AMURE, s. f. T. de Mar. employé plus souvent au pluriel. Cordages qui étant frappés sur les points des différentes voiles, servent à les tendre et à les fixer du côté du vent.

AMURER, v. act. T. de Marine : Haler sur les *amures* pour amener le point de la voile aux porte-lofs.

AMUSANT, ANTE, adj. (*A-mu-zan, zan-te*) Qui *amuse* agréablement; qui divertit. Il se dit des personnes et de leurs discours.

AMUSABLE, adj. (*A-mu-za-ble*) Qui peut être *amusé* : *Quel supplice d'amuser un homme qui n'est plus amusable!* C'est un mot nouveau.

AMUSEMENT, s. m. (*A-mu-ze-man*) Ce qui *amuse* ou sert à *amuser*, à divertir : *Doux amusement; amusement innocent.* —Tromperie; promesse trompeuse. En ce sens, il a moins d'usage que le verbe *amuser.*

Amuser, v. a. (*A-mu-zé*) Arrêter inutilement; faire perdre le temps : *Il ne faut qu'une mouche pour l'amuser.* — Divertir : avec cette différence qu'*amuser*, c'est occuper légèrement l'esprit, de manière qu'on ne sente pas le poids du temps ou du travail; *divertir*, c'est occuper agréablement et plus fortement l'esprit, de manière qu'on ne sente en quelque sorte le temps que par une succesion de plaisirs soutenus. — Au fig. distraire : *Amuser sa douleur, etc.* — Tromper par de fausses promesses, par de vaines espérances : *Il l'amuse de belles paroles.*

Amuser le tapis, parler beaucoup sur une affaire sans venir au fait. Il est familier.

s'Amuser, v. rec. Passer son temps, s'occuper de peu de chose, s'appliquer à des choses qui ne fatiguent point.

S'amuser à la moutarde, s'arrêter à des choses inutiles. Il est familier.

Amusette, s. f. Arme à feu de l'invention du Maréchal de Saxe, mais qui n'est pas en usage.

Amusettes, s. f. pl. (*A-mu-ze-te*) Bagatelles, petites choses qui *amusent*. On dit aussi au singulier : *Une amusette.* Il est familier.

Amuseur, s. m. (*A-mu-zeur*) Celui qui *amuse*, qui trompe. *Grand Vocab. franç. Trév.*

Amusoir, s. m. ou mieux **Amusoire**, s. fem. (*A-mu-zoar, a-mu-zoa-re*) Chose qui *amuse*, qui arrête inutilement. Il est populaire.

Amygdale, s. f. (*A-mig-da-le*) T. d'Anat. employé plus ordinairement au plur. Glandes en forme d'*amande*, placées aux deux côtés de la gorge, sous la luette. (Du grec *amugdalé* amande.)

Amygdaloïde, s. f. (*A-mig-da-lo-i-de*) Pierre figurée, qui ressemble à une *amande*. (Du grec *amugdalé* amande, et *eidos* forme, ressemblance. On dit aussi *amygdalite* d'*amugdalé* amande, et *lithos* pierre.)

Amynthique, adj. (*A-mein-ti-ke*) T. de Pharmacie, qui se dit d'un emplâtre fortifiant. (Du grec *amuntikos* qui secourt, qui protège, dérivé d'*amunô* je secours, je fortifie.)

An, s. m. Le temps que le soleil emploie à parcourir le Zodiaque.

Ana, prépos. grecque employée dans les ordonnances de Médecine, où elle signifie *parties égales.*

Ana, s. m. (*â-nâ*) On appelle ainsi des recueils ou pensées détachées, etc. tels que *le Ménagiana*, *le Sévigniana.*

Anabaptistes, s. m. pl. (*A-na-ba-tis-te*) Secte d'Hérétiques qui ne baptisent les enfans que lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de raison, ou qui les rebaptisent à cet âge. On appelle cette secte *Anabaptisme*, s. m. (Du grec *ana* derechef, une seconde fois, et *baptô* je plonge dans l'eau.)

Anabasiens, s. m. pl. (*A-na-ba-zi-en*) Sorte de courriers chez les Anciens. (Du grec *anabainô* je monte; parce qu'ils voyageoient à cheval ou sur des chariots.)

Anableps, s. m. Poisson de mer qui a les yeux très-élevés. Ces yeux, par un phenomène unique chez les animaux vertébrés, sont doubles de chaque côté, ayant deux cornées, deux iris, deux prunelles, avec un seul crystallin, et un seul nerf optique. L'*anableps* est de l'ordre des Poissons osseux, holobranches, abdominaux, et de la famille des Siphonostomes. (Du grec *anablépô* je lève les yeux, je regarde en haut.)

Anabrochisme, s. m. T. de Chir. Opération qui consiste à arracher les poils, en les engageant dans un nœud coulant. (Du grec *ana* avec ou au travers, et *brochos* lacet, nœud coulant.)

Anabrose, s. f. T. de Méd. Corrosions des parties solides par une humeur âcre. (Du grec *anabrôsis*, formé d'*anabrôskô* je ronge.)

Anacalyptérie, s. f. Fête payenne qui se célébroit le jour que la nouvelle mariée ôtoit son voile et se montroit en public. (Du grec *anakaluptô* je découvre, formé d'*ana* qui a ici le sens d'*a* privatif, et de *kaluptô* je couvre.)

Anacamptique, adj. (*A-na-kanp-ti-ke*) T. d'Acoustique, qui signifie réfléchissant ou réfléchi, et se dit particulièrement des sons réfléchis et des échos. (Du grec *ana* derechef, et *kamptô* je fléchis.)

Anacamptique, s. f. T. d'Optiq. Science des rayons réfléchis, appelée plus communément *Catoptrique.*

Anacara, s. m. Tambour en forme de timbale dont on se servoit dans le Bas-Empire.

Anacarde, s. m. Noyau applati qui a la figure d'un cœur, et dont on fait usage en Médecine. C'est un fruit qui vient des Indes Orientales. L'Amérique en produit un appelé aussi *anacarde* mais improprement. (Du grec *anakardia*, formé d'*ana* qui marque ici ressemblence, et de *kardia* cœur.)

Anacardier, s. m. (*A-na-kar-dié*) Grand arbre des Indes Orientales qui produit l'*anacarde*. Il fournit en abondance un vernis très-employé en Chine.

Anacatharse, s. f. (*A-na-ka-tar-ce*) T. de Méd. Purgation par en haut. (Du grec *ana* par en haut, et *kathairein* purger.)

Anacathartique, adj. et s. m. T. de Méd. Remède qui purge par en haut, qui facilite l'expectoration, etc.

Anacéphaléose, subst. f. (*A-na-cé-fa-lé-ô-ze*) T. de Rhétorique. Récapitulation des principaux chefs d'un discours. (Du grec *anakephalaiôsis*, dérivé d'*ana* derechef, et *kephalê* tête, chef, et par analogie, sommaire, chapitre.)

Anacées ou **Anactées**, s. f. pl. Fêtes païennes en l'honneur de *Castor* et *Pollux*, surnommés *Anaces* ou *Anactes*. (Du grec *anax*, *anactos* roi, protecteur.)

Anaces, adj. m. pl. *Dieux Anaces*, nom que donnoient les Grecs aux anciennes divinités venues de Phénicie. *Pausanias* en compte douze.

Anachorète, s. m. (*A-na-ko-rè-te*) Moine qui vit seul dans un désert : *Les Anachoretes de la Thébaïde, etc.* — Fig. et fam. Homme qui vit retiré du monde. (Du grec *anachôrétès* solitaire, formé d'*anachôreô* je me retire, lequel est composé d'*ana* en arrière, et de *chôreô* je vais.)

Anachronisme, s. m. (*A-na-kro-nis-me*) Faute contre la Chronologie; elle consiste à faire vivre quelqu'un dans un temps où il n'existoit point, à placer un fait dans un siècle où il

n'est pas arrivé. (Du grec *ana* au-dessus, en arrière, et *chronos* temps.)

ANACLASTIQUE, s. f. (*A-na-klas-ti-ke*) T. d'Optique. Science des rayons réfractés, appelée plus communément *Dioptrique*. (Du grec *ana* derechef, et *klaô* je brise.)

ANACLASTIQUE, adj. T. d'Optique. *Point anaclastique*, point où un rayon de lumière se rompt, où il rencontre la surface rompante. —*Courbes anaclastiques*, courbes apparentes que forme le fond d'un vase plein d'eau, pour un œil placé dans l'air; ou le plafond d'une chambre, pour celui qui le voit dans un bassin plein d'eau; ou la voûte du ciel vue par réfraction à travers l'atmosphère. —*Tables anaclastiques* ou *de réfraction*, tables qui contiennent l'effet de la refraction des astres.

ANACLÉTÉRIES, s. f. plur. (*A-na-klé-té-rî-e*) Fêtes solennelles que célébroient les Anciens, lorsque leurs Rois, etc. devenus majeurs, *déclaroient* qu'ils prenoient en main les rênes du gouvernement. (Du grec *anaklêsis* déclaration, proclamation.)

ANACLINOPALE, s. f. T. d'Antiq. Espèce de lutte, dans laquelle les athlètes combattoient couchés sur le sable. (Du grec *anaklinô* je penche, je me couche, et *palê* lutte.)

ANACOLLEMATE, s. m. T. de Méd. Topique qu'on applique sur le front pour arrêter une hemorragie, etc. (Du grec *anakollaô* je colle ensemble, formé d'*ana* avec, et *kollaô* je colle.)

ANACOLUTHE, s. f. (*A-na-ko-lu-te*) T. de Gramm. Figure de mots qui est une espèce d'ellipse. (Du grec *a* privatif, et *akolouthos* compagnon; *sans compagnon*; parce que par cette figure on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé.)

ANACRÉONTIQUE, adj. (*A-na-kré-on-ti-ke*) Il se dit des vers composés dans le goût des Odes d'*Anacréon*.

ANACRÉONTISME, s. m. Genre délicat, tendre et gracieux, comme celui des Odes d'*Anacréon*. Ce mot mérite d'être conservé dans la langue; il a été employé par J.B. Rousseau, qui a dit en parlant de Gresset : *Je lui ai si fort prêché la nécessité de sortir de son anacréontisme*, etc.

ANACYCLIQUE, adj. (*A-na-ci-kli-ke*) T. de Poésie. *Distique anacyclique*, distique qui roule sur lui-même, et qu'on peut prendre indifféremment par la tête ou par la queue, tel que celui-ci de *Florent Chrétien*, d'après un distique de *Constantin Céphalas*, dans l'Anthologie grecque :

Hippocrates hominum est columen, decus, aura salutis :
Aula patet raris jam nigra funeribus.
Funeribus nigra jam raris patet aula : salutis
Aura, decus, columen est hominum Hippocrates.

(Du grec *ana* derechef, et *kukloô* je tourne.)

ANADIPLOSE, s. f. (*A-na-di-plô-ze*) T. de Gramm. Figure qui a lieu quand un même mot finit une proposition et en commence une autre. (Du grec *anadiplôsis*, formé d'*ana* derechef, et *diploô* je double.)

ANADOSE, s. f. (*A-na-dô-ze*) T. de Médec. Distribution des alimens dans toutes les parties du corps. (Du grec *ana* et *didômi* donner.)

ANADROME, s. m. T. de Med. Suivant *Hippocrate*, transport des matières morbifiques, des parties inférieures du corps aux supérieures. (Du grec *ana* en arrière, et *dromos* course.)

ANADROMOS, s. m. Poisson de mer qui remonte les rivières. Même étymologie que pour *Anadrome*.

ANAGALLIS, s. m. Voyez *Mouron*.

ANAGLYPHE, s. m. (*A-na-gli-fe*) T. d'Antiq. En Anat. la portion du ventricule du cerveau, que les Anatomistes modernes appellent *Calamus scriptorius*. —En Sculpt. ouvrage ciselé ou sculpté en relief. (Du grec *anagluphô* sculpter en bosse, formé d'*ana* en arrière, en haut, et de *gluphô* je taille, je sculpte.)

ANAGNOSTE, s. m. (*A-na-gnos-te*) Chez les anciens Romains, esclave qui faisoit la lecture pendant les repas. (Du grec *anagnôstês* lecteur, formé d'*anaginôskô* je lis.)

ANAGOGIE, s. f. (*A-na-go-jî-e*) Ravissement ou élévation vers les choses divines. (Du grec *anagôgê*, formé d'*ana* en haut, et d'*agô* je conduis.)

ANAGOGIQUE, adj. Qui élève l'ame aux choses divines; mystique : *Sens anagogique*.

ANAGRAMMATISER, v. a. (*A-na-gra-ma-ti-zé*) S'occuper d'*anagrammes*.

ANAGRAMMATISTE, s. m. (*A-na-gra-ma-tis-te*) Faiseur d'*anagrammes*.

ANAGRAMME, s. f. (*A-na-grâ-me*) Transposition des lettres d'un mot, pour en former un ou plusieurs autres qui aient un sens différent. (Du grec *ana* en arrière, et *gramma* lettre; *lettre transposée* ou *prise au rebours*.)

ANAGYRIS *ou* BOIS PUANT, s. m. (*A-na-ji-rice*) Arbrisseau du midi de l'Europe, à fleurs imitant les papilionacées, dont les feuilles froissées dans les mains donnent une odeur fétide. (Du grec *ana* avec, et *guros* cercle, courbure; à cause de la forme du fruit et des semences de cet arbuste.)

ANALABE, subst. m. Espèce d'écharpe ou d'étole que portoient sur leur robe, les anciens moines Grecs. (Du grec *ana* par-dessus, et *lambanô* je prends.)

ANALCIME, s. m. T. d'Hist. nat. Nom donné par M. *Haüy* à une espèce de pierre que *Dolomieu* avoit appelée *Zéolite dure*, et qui, frottée, ne s'électrise que très-foiblement. (Du grec *a* privatif, et *akilmos* fort, vigoureux; *corps sans vigueur*.)

ANALECTES, s. m. pl. Fragmens choisis d'un Auteur. —Collection de plusieurs morceaux différens. —Chez les Anciens, esclaves qui ramassoient les restes des repas. (Du grec *analektos*, partic. du verbe *analegô* je cueille, je rassemble.)

ANALÈME, s. m. Planisphère, ou projection ortographique de tous les cercles de la Sphère sur une surface plane. Il sert, entr'autres usages, à *prendre la hauteur* du soleil. —On a quelquefois donné ce nom à l'instrument appelé *Trigone des signes*. (Du grec *analêmma* hauteur.)

ANALEPSIE, s. f. T. de Médec. Rétablissement des forces après une maladie. (Du grec *analêpsis*, dérivé d'*analambanô*, lequel est formé lui-même d'*ana* derechef, et *lambanô* je prends; *je reprends*, *je recouvre les forces perdues*.)

Analeptique, adj. et s. Médicament propre à retablir les forces.

Analeptique, s. f. Partie de l'art de conserver la santé, ou de l'hygiène.

Analogie, s. f. En Grammaire, conformité avec les choses déja établies, sur laquelle on se fonde comme sur un modèle, pour faire des mots ou des phrases semblables aux mots et aux phrases déjà usités : *L'analogie éclaircit les doutes de la langue.* —Rapport que diverses choses, divers sens d'un même mot ont ensemble. —En t. de Géométrie, rapport, proportion. (Du grec *analogia*, formé d'*ana* entre, et *logos* raison, proportion, rapport.)

Analogies différentielles (Mathémat.), rapports entre les différentielles des angles et des cotés d'un triangle sphérique, qu'on fait varier infiniment peu. On en fait usage dans l'Astronomie.

Analogique, adj. Qui a du rapport.

Analogiquement, adv. (*A-na-lo-ji-ke-man*) D'une manière *analogique*.

Analogisme, s. m. Argument de la cause à l'effet. —Comparaison de l'*analogie*, des rapports qu'il y a entre diverses choses. (Du gr. *analogismos*, dérivé d'*analogizomai* je compare.)

Analogue, adj. (*A-na-lo-ghe*) Qui a quelque rapport ou convenance.

Analyse, s. f. (*A-na-li-ze*) Réduction, résolution d'un corps dans ses principes. —Reduction d'un discours, etc. dans ses parties principales, pour en mieux connoître l'ordre et la suite. —En Logique, methode par laquelle on cherche une verité inconnue, à la différence de la *synthese*, par laquelle on prouve une vérité enoncée. —En Mathematique, l'Algèbre littérale des Modernes, par opposition à la Geometrie des Anciens. (Du grec *analusis* dissolution, resolution, derive d'*ana* et de *luô* je dissous, je résous.)

Analyser, v. a. (*A-na-li-zé*) Faire l'*analyse* : *Analyser un mixte*, *un minéral*, *une plante*. Il se dit principalement des productions de l'esprit : *Analyser un discours*, *un plaidoyer*, *un raisonnement*.

Analyste, s. m. (*A-na-lis-te*) T. de Mathématique : Qui est versé dans l'*analyse*.

Analytique, adject. (*A-na-li-ti-ke*) Qui appartient à l'*analyse* : *Equation analytique.* —Qui est de la nature de l'*analyse* : *Methode analytique.* —Qui se fait par la voie de l'*analyse* : *Calcul analytique* ; *table analytique.*

Analytiquement, adv. (*A-na-li-ti-ke-man*) Par *analyse*, par voie *analytique*. *Procéder analytiquement.*

Anamnestique, adj. (*A-na-mnès-ti-ke*) T. de Méd. *Signes anamnestiques*, par lesquels on découvre l'etat précédent du corps. —*Remedes anamnestiques*, propres à rétablir la mémoire. (Du grec *anamnêstikos*, dérivé d'*anamimnêskô* je rappelle le souvenir, lequel est formé d'*ana* derechef, et *mnaomai* je me souviens.)

Anamorphique, adj. T. d'Hist. nat. *Crystaux anamorphyques*, dans lesquels la position du noyau est comme renversée dans la position naturelle du crystal. (Du grec *ana* en haut, et *morphê* forme, figure.)

Anamorphose, s. f. (*A-na-mor-fô-ze*) Représentation figurée de quelque image vague et confuse de près, mais qui, vue d'une certaine distance, paroît régulière. (Du grec *ana* derechef, une seconde fois, et *morphôsis* formation, dérivé de *morphê* forme, figure ; *représentation double*.)

Ananas, s. m. (*A-na-nâ*) Sorte de fruit des Indes, d'un goût exquis, et qui a la forme d'une pomme de pin.

Anapeste, s. f. Pied de vers grec et latin, composé de deux brèves et d'une longue : c'est un dactyle renversé. (Du grec *anapaistos* dérivé d'*anapaiô* je frappe, je bats la mesure à contresens, *en sens contraire du dactyle*.)

Anapestique, adj. Se dit des vers où domine l'*anapeste*.

Anapetie, s. f. (*A-na-pé-cî-e*) T. de Méd. Dilatation des vaisseaux qui donnent passage au sang ou aux liqueurs. (Du grec *anapetaô* j'ouvre, je dilate, formé d'*ana* derechef, et *petaô* j'ouvre.)

Anaphonèse, s. f. (*A-na-fo-nè-ze*) Manière de faire de l'exercice en chantant, très-vantée par les anciens Médecins. (Du grec *anaphônêsis*, formé d'*ana* par, et *phonê* voix.)

Anaphore, s. f. (*A-na-fo-re*) Figure de Rhétorique qui consiste à répéter le même mot plusieurs fois à la tête de plusieurs phrases de suite, ou des divers membres d'une période. (Du grec *anapherô* rapporter, reproduire, composé d'*ana* derechef, et *pherô* je porte.)

Anaphrodisie, s. f. T. de Méd. Abolition de l'acte vénerien. (Du grec *a* privatif, et *Aphrodité* Vénus.) C'est un mot nouveau.

Anaphrodite, adj. T. de Med. Qui n'est pas propre à la génération. (Du grec *a* privatif, et *Aphrodité* Vénus.)

Anaplérose, s. f. (*A-na-plé-rô-ze*) T. de Chirurgie. L'art de rendre au corps quelque partie enlevée par accident, ou refusée par la nature. (Du grec *anapleroô* je remplis, je complète.)

Anaplerotique, adj. Il se dit des remèdes externes qui font revenir les chairs dans les plaies et les ulcères.

Anapneuse, s. f. (*A-nap-neû-ze*) T. de Méd. Respiration ou transpiration. (Du grec *anapneo*, je respire.)

Anarchie, s. f. (*A-nar-chî-e*) Etat sans chef et sans gouvernement ; privation totale de gouvernement dans un Etat. (Du grec *a* privatif, et *arché* principauté, commandement.)

Anarchique, adj. (*A-nar-chi-ke*) Qui tient de l'*anarchie* : *Etat anarchique.*

Anarchiste, s. m. Partisan de l'*anarchie*. C'est un mot nouveau.

Anarrhopie, s. f. (*A-na-ro-pî-e*, *r* forte) T. de Méd. Tendance du sang vers les parties supérieures du corps. (Du grec *ana* en haut, et *rhepô* je penche, je suis tourné.)

Anasarque, s. f. (*A-na-sar-ke*) T. de Méd. Espèce d'hydropisie répandue sur tout le corps. (Du grec *ana* entre, et *sarx* chair ; *eau entre les chairs*.)

Anaspase, s. f. (*A-nas-pa-ze*) T. de Méd. Contraction de l'estomac. (Du grec *anaspaô* je retire, je resserre, dérivé de *spaô* je tire, je serre.)

Anastaltique, adj. T. de Médec. qui se dit des remèdes styptiques et astringens. (Du grec *anastaltikos*, dérivé d'*anastellô* je resserre.)

Anastase, s. f. T. de Méd. Transport des humeurs d'une partie sur une autre. (Du grec *anastasis*, dérivé d'*anistêmi* élever.)

Anastomose, s. f. (*A-nas-to-mô-ze*) T. d'Anat. L'endroit où une veine se joint avec une autre veine, ou avec une artère. Il y a des remèdes *anastomotiques* qui ouvrent par leur acrimonie les orifices des vaisseaux. (Du grec *anastomôsis*, formé de *ana* par, à travers, et de *stoma* bouche; littéralement *union de deux bouches*.)

s'Anastomoser, v. pr. (*S'a-nas-to-mo-zé*) T. d'Anatom. Se joindre par les extrémités, s'emboucher l'un dans l'autre.

Anastomotique, adj. Voy. *Anastomose*.

Anastrophe, s. f. (*A-nas-tro-fe*) Vice de construction, dans lequel on tombe par des inversions contre l'usage. (Du grec *anastrophê*, formé d'*ana* dans, parmi, et *strephô* je tourne.)

Anatase, s. m. (*A-na-ta-ze*) T. de Minéralog. Substance minérale ainsi nommée par M. *Haüy*, à cause de la forme allongée de ses crystaux. On l'appeloit auparavant *schorl bleu*. (Du grec *anatasis* extension, élévation, formé d'*anateinô* j'étends en hauteur.)

Anate *ou* **Attole**, s. f. Sorte de teinture rouge des Indes.

Anathématiser, v. a. (*A-na-té-ma-ti-zé*) Frapper d'*anathème*, excommunier. —Fig. et fam. Maudire.

Anathématisme, s. m. Canon ou condamnation qui porte *anatheme*. Trév. Grand. Voc. fr.

Anathème, s. m. (*A-na-tè-me*) Excommunication; retranchement de la communion de l'Église : *Dire anatheme à .... prononcer anatheme contre .... Frapper d'anatheme*, excommunier : *Quiconque dira .... qu'il soit anathème*. —Fig. et fam. Personne qui est en horreur à tout le monde. (Du grec *anathema* exécrable, dévoué aux furies de l'enfer, formé de *ana* de, loin de soi, et de *tithêmi* placer, poser.)

Anatife, s. m. (Hist. nat.) Genre de Mollusques de la famille des Brachiopodes, dont la bouche est portée sur un long pédicule charnu, et qu'on nomme aussi *Pouce-pied*. (Du latin *ana*, *anatis* canard, et *fero* je porte, je produis; parce que par une grossière erreur, on a cru autrefois que certains canards [la barnache] provenoient de la métamorphose de ces animaux.)

Anatifère, adj. m. et f. T. de Conchyliologie. Il se dit d'une coquille qui porte un canard : *Conque anatifere*. (Du lat. *anas* génit. *anatis* canard, et *fero* je porte.)

Anatocisme, subst. m. Usure qui consiste à prendre l'intérêt de l'intérêt. (Du grec *ana* qui marque répétition, réitération, et *tokos* usure.)

Anatomie, s. f. (*A-na-to-mî-e*) Dissection du corps ou de quelque partie du corps animal : *Faire l'anatomie d'un sujet humain*, *de l'œil*, *du cerveau ; d'un chien*, *d'un oiseau*, *d'un poisson*. On dit aussi *faire l'anatomie d'une plante*. —Art de disséquer le corps d'un animal : *Étudier l'anatomie*. —Fig. Discussion particulière et exacte de quelque sujet que ce soit : *Faire l'anatomie d'un discours*, *d'un livre*. (Du grec *anatomia* ou *anatomê*, dérivé de *ana* à travers, et *temnô* je coupe.)

Savoir bien l'Anatomie, avoir une grande connoissance de la structure du corps humain.

Anatomique, adj. Qui appartient à l'*Anatomie*.

Anatomiquement, adv. (*A-na-to-mi-ke-man*) D'une manière *anatomique*.

Anatomiser, v. a. (*A-na-to-mi-zé*) Faire l'*anatomie* d'un corps. —Au fig. examiner, voir avec soin toutes les parties d'une production d'esprit.

Anatomiste, s. m. Celui qui est savant en Anatomie : *Grand Anatomiste*.

Anatron, s. m. Sel un peu âcre au goût, tiré de l'eau du Nil, par crystallisation ou par évaporation.

Anatron artificiel, composé avec dix parties de salpêtre, quatre de chaux vive, trois de sel commun, deux d'alun de roche, et deux de vitriol, le tout dissous dans du vin, évaporé au moyen de l'ébullition, jusqu'à consistance de sel.

Anaxyrides, s. m. pl. (*A-nak-ci-ri-de*) Nom donné par les Grecs à une espèce de culotte longue, ou plutôt de pantalon particulier aux Barbares. (Du grec *ana* en haut, et *surein* tirer; parce que, pour mettre ce vêtement, il falloit le tirer de bas en haut.)

Anaze, s. m. Arbre de Madagascar, qui a la forme d'une pyramide.

Ancêtres, s. m. pl. Ceux de qui l'on descend; aïeux. Il ne se dit que de ceux qui sont au dessus du grand-père, et seulement des maisons illustres. Il se dit aussi de tous ceux qui nous ont devancés, qui ont vécu avant nous, mais en parlant seulement de ceux d'une même nation : *Nos Ancêtres valoient mieux que nous*. Il diffère 1.° de *Prédécesseurs*, en ce qu'*Ancêtres* est relatif à l'ordre naturel, et *Prédécesseurs*, à l'ordre politique et social : *Un Roi descend de ses ancêtres ; il occupe le même trône que ses prédécesseurs*. —2.° De *pères* et d'*aïeux*, par une gradation d'ancienneté; de façon que le siècle de *nos pères* a touché au nôtre, que *nos aïeux* les ont devancés, et que *nos ancêtres* sont les plus reculés de tous. *Ancêtres* n'a point de singulier. (Du lat. *antecessores*, ceux qui ont précédé, de qui on descend, d'où l'on a fait d'abord *ancesseurs*, qu'on disoit anciennement, et ensuite par contraction *ancêtres*.)

Anche, s. f. Conduit de bois par où la farine tombe dans la huche. —Petit tuyau plat, armé d'une ou deux languettes mobiles, par lequel on souffle dans les haut-bois, dans les bassons, etc. —Petite languette de roseau appliquée sur le bec de certains instrumens à vent, tels que la clarinette, etc. —Demi-tuyau de cuivre, qui se met dans les tuyaux d'orgue. —Chacun des deux montans de la machine appelée *Chèvre*, lesquels dans leur partie supérieure sont coupés en bec de flûte. (Du grec *agchô*, qui se prononce *anchô*, et qui signifie serrer la gorge.)

Anché, adj. Terme de Blason; il se dit d'un cimeterre recourbé.

Ancher, v. a. (*An-ché*) T. de Musique: Garnir un instrument de son *anche*.

Anchilops, s. m. *ou* Anchilopie, s. f. (*Anchi-lopse*, *An-chi-lo-pi-e*) Tumeur à l'angle interne de l'œil, qui dégénère en abcès. Quand cet abcès s'ouvre, il prend le nom d'*Egilops*. (Du grec *agchi* proche, auprès, et *ôps* œil.)

Anchois, s. m. (*An-choâ*) Sorte de petits poissons de mer, de l'ordre des Osseux, abdominaux, holobranches, de la famille des Gymnopomes et du genre des Clupées.

Ancien, ienne, adj. (*An-cien, ciè-ne*; en vers, *an-ci-en*, *ci-é-ne*, quoique M. *Délille*, dans sa traduction des Georgiques, ne l'ait fait que de deux syllabes: *Des anciens laboureurs l'usage héréditaire*.) Qui est depuis long-temps: *Ancienne loi*, *ancienne coutume*; *meuble* ou *bâtiment fort ancien*. —Il se dit par opposition à moderne: *L'ancienne et la nouvelle Rome*. Il se dit aussi des personnes qui ne sont plus en charge: *Les anciens Echevins*, etc. (Suivant *Ménage*, du lat. *antè* avant, auparavant.)

Ancien, s. m. Personnage ou Auteur de l'antiquité: *Un Ancien disoit*.... *Les Anciens avoient coutume*...—T. de dignité: *Les Anciens d'Israël*. Dans l'Ecriture-Sainte, Dieu est appelé l'*Ancien des jours*. —Membre d'une Compagnie qui y a été reçu avant un autre: *Il est mon ancien*.

Anciennement, adv. (*An-ciè-ne-man*) Autrefois, jadis: avec cette différence que le temps passé est désigné par *anciennement*, comme reculé; par *jadis*, comme simplement détaché du présent, et seulement dans le style familier de la narration; et par *autrefois*, non-seulement comme ne tenant plus au présent, mais encore comme en étant différent par les circonstances, etc. *Beauzée*.

Ancienneté, s. f. (*An-ciè-ne-té*) Antiquité: *Des choses vénérables par leur ancienneté*. *Antiquité* vaut mieux. —Priorité de réception dans une compagnie.

De toute ancienneté, toujours et depuis très-long-temps. On dit plus souvent et mieux, *de toute antiquité*.

Anciles, s. m. pl. Boucliers sacrés de l'ancienne Rome. (Du lat. *ancile* dont l'origine est incertaine.)

Ancillaire, adj. (*An-cil-lè-re*) *Opérations ancillaires*, en Chimie et en Pharmacie, les procédés préparatoires qui disposent les substances à l'analyse, ou à des combinaisons nouvelles. (Du lat. *ancillari* servir, être officieux.)

Ancipité, ée, adj. T. de Botaniq. *Tige ancipitée* ou *gladiée*, dont les deux côtés opposés sont anguleux et plus ou moins tranchans. (Du lat. *anceps* à deux faces.)

Anclon, s. m. Jeu qui chez les Javanois, consiste à s'appliquer des coups de baguette en cadence, jusqu'à ce que l'un des deux acteurs s'avoue vaincu: on ne peut porter qu'un coup à la fois.

Ancolie, s. f. Plante vivace à fleur anomale, qu'on nommme aussi *Gants de Notre Dame*. (Du lat. *aquilegia*, nom de cette plante, dérivé d'*aquila* aigle, parce que sa fleur imite les griffes de l'aigle.)

Anconé, adj. Se dit en Anat. de quatre muscles qui vont s'attacher à l'olécrane ou éminence du *cubitus* qui forme le coude. (Du grec *agkôn* le coude.)

Ancrage, s. m. Endroit de la mer propre à jeter l'*ancre*.

Droit d'ancrage, droit qu'on paye à la nation de qui dépend le lieu où l'on mouille.

Ancre, s. f. Instrument de fer qu'on jette au fond de l'eau pour arrêter les vaisseaux. —En T. de Serrurier, barre de fer qui tient les encoignures des grands murs, et qui sert à affermir les murailles. —Mesure pour les liquides, d'environ 64 pintes. L'*ancre* de Russie equivaut à 40 pintes de Paris. *Pallas*. —Fig. Recours; refuge; asile. *Trév*. (Du lat. *anchora* fait du grec *agkura*, dérivé d'*agkulos* courbé, crochu.)

Maîtresse ancre, celle qu'on emploie dans les gros temps. —*Seconde ancre*, qui sert à tenir les bâtimens en rade. —*Ancre d'affourche*, que l'on jette après en avoir mouillé une autre dans la partie opposée et qui empêche le vaisseau de tourner sur son cable. —*Ancre de toue* ou à *touer*, petite ancre pour touer le bâtiment.

Ancré, ée, adj. Qui a une *ancre*: *Muraille ancrée*, *mur ancré*. —En t. de Blas. *Croix*, *sautoirs ancrés*, dont les extrémités sont terminées en doubles pointes recourbées comme des pattes d'*ancre*.

Ancrer, v. n. (*An-kré*) Jeter l'*ancre*. Il est peu d'usage; on dit plutôt *mouiller*.

s'Ancrer, v. réc. S'établir: *Il s'est ancré dans cette maison* ou *il est bien ancré dans cette maison*. Il est familier.

Ancrure, s. f. T. de Tondeur: Petit pli qui se fait à l'étoffe que l'on tond.

Ancylomèle, s. f. T. de Chirurgie. Sonde recourbée. (Du grec *agkulos* courbé, crochu, et *mêlê* sonde.)

Ancylotome, s. f. T. de Chir. Espèce de bistouri courbé servant à couper le ligament de la langue. (Du grec *agkulos* courbé, et *temnô* je coupe.)

Ancyroïde, adj. (*An-ci-ro-i-de*) Se dit en Anat. de l'apophyse coracoïde de l'omoplate, laquelle ressemble à un *crochet*. (Du grec *agkura* ancre, crochet, et *eidos* forme, ressemblance.)

Anda, s. m. Arbre du Brésil. L'eau dans laquelle a trempé son écorce endort les animaux.

Andabate, s. m. Gladiateur qui combattoit les yeux fermés. (Du lat. *andabata*, dérivé suivant *Erasme*, du grec *antabatès* qui marche au devant; parce que le gladiateur, dans cet état, alloit en aveugle au devant de son adversaire.)

Andaillots, s. m. pl. (*An-da-glio*) T. de Marine: Anneaux qui servent à amarrer la voile mise sur le grand étai.

Andain, s. m. (*An-dein*) L'étendue qu'un Faucheur peut couper à chaque pas qu'il avance. (Suivant *Ménage*, d'*andamen* ou d'*andena*, formé de l'italien *andare* aller.)

Andana, s. f. pris de l'espagnol. Sorte de pêche que les Espagnols font avec des nasses.

Andante, adv. T. de Musique, emprunté de l'ital. pour indiquer un mouvement modéré, ni trop vite, ni trop lent. On dit aussi substantivement, *jouer un andante*, un air dont le mouvement est modéré.

Andantino, dimin. d'*Andante*, et pris aussi de l'italien, pour indiquer un mouvement qui marche moins légèrement que *l'andante*.

Andira ou Angelin a grappes, s. m. Grand arbre du Brésil et des Antilles, employé dans la charpente des bâtimens.

Andouille, s. f. (*An-dou-glie*, en mouillant les *ll*) Boyau de cochon farci d'autres boyaux ou de la chaire du même animal. Le boyau qui enveloppe cette chair, se nomme *la robe de l'andouille*. (Suivant *Ménage*, du lat. *indusiola*, dimin. d'*indusia* ou *indusium*; vêtement sur la peau, à cause de la *robe de l'andouille*. Suivant *Huet*, d'*edulium* mets, chose bonne à manger.)

Andouille de tabac, feuilles de tabac préparées et roulées les unes sur les autres.

Andouiller, s. m. (*An-dou-glié*) Cheville ou premier cor qui sort des perches du cerf, du daim, du chevreuil. Les *sur-andouillers* sont les seconds cors.

Andouillette, s. f. (*An-dou-gliè-te*) Chair de veau hâchée, et roulée ordinairement en ovale.

Andranatomie et Andratomie, s. f. Voy. *Androtomie*.

Andrapodocapèle, s. m. T. d'Antiq. Marchand qui logeoit des jeunes garçons, des filles, des eunuques, etc. dont il se chargeoit de soigner et d'embellir le corps. (Du grec *andrapodon* esclave, et *kapêlos* marchand.)

Andrienne, s. f. (*An-dri-è-ne*) Robe de femme abattue et à paremens, ainsi nommée de celle que portoit M.lle *Dancourt* dans l'*Andrienne* de Baron, où elle jouoit le premier rôle.

Androcéphaloïde, s. f. (*An-dro-cé-fa-lo-i-de*) T. d'Hist. nat. Sorte de pierre qui a la forme d'une tête humaine (Du grec *andros* génit. d'*anêr* homme, *kêphalê* tête, et *eidos* forme, ressemblance.)

Androgyne, s. m. *Acad.* s. m. et f. *Trév.* (*An-dro-ji-ne*) Qui est des deux sexes, homme et femme. Ce mot est le même qu'*Hermaphrodite*. (Du grec *anêr*, génit. *andros* homme, et *gunê* femme.)

Plantes androgynes, qui ont des fleurs mâles et femelles sur le même individu.

Androïde, subst. m. (*An-dro-i-de*) Figure d'homme qui parle et qui marche par le moyen de ressorts. (Du grec *andros*, génit. d'*anêr* homme, et *eidos* forme, ressemblance.)

Androlepsie, s. f. (*An-dro-lèp-cî-e*) Espèce de représaille, ensuite de laquelle, lorsqu'un Athénien avoit été tué par un citoyen d'une autre ville, si celle-ci refusoit de livrer le coupable, il étoit permis de *saisir* trois de ses citoyens, et de puir sur eux le meurtre commis. (Du grec *anêr*, *andros* homme, et *lambanô* je prends.)

Andromanie, s. f. T. de Méd. Passion dont les femmes sont quelquefois atteintes. (Du grec *andros* gén. d'*anêr* homme, et *mania* fureur, passion.)

Andromède, s. f. Constellation de l'hémisphère septentrional.

Andron, s. m. Chez les anciens Grecs, la partie des maisons que les hommes habitoient. Elle étoit séparée du *Gynécée*, appartement de leurs femmes et de leurs filles. (Du grec *andros*, génit. d'*anêr* homme.)

Androsace, s. m. Genre de plantes à fleur infundibuliforme. (Du grec *andros* génitif d'*anêr* homme, et *sakos* bouclier; 1.° parce que ses feuilles en ont la forme; 2.° parce que cette plante est fort utile contre l'hydropisie et la retention d'urine; *bouclier de l'homme*.)

Androtomie, s. f. Dissection du corps humain. (Du grec *anêr*, *andros* homme, et *tomê* dissection, dérivé de *temnô* je coupe.)

Âne, s. m. (*â-ne*) Bête de somme qui a de grandes oreilles. C'est un mammifère solipède. —Fig. Esprit lourd et grossier; stupide, ignorant. On est *âne* par disposition d'esprit, et *ignorant* par défaut d'instruction. —En t. de Relieur, espèce de coffre où tombent les rognures des livres. —En t. de Menuisier, banc dont on se sert pour tenir avec les pieds les pièces de bois qu'on façonne avec le couteau à deux mains. (Du latin *asinus*. On écrivoit autrefois *asne*.)

Brider l'âne par la queue, faire une chose à rebours. —*Contes de peau d'âne*, contes puériles. —*Méchant comme un âne rouge*, extrêmement méchant. —*Pont aux ânes*, chose commune, que personne n'ignore. Toutes ces phrases sont du style familier.

Anéantir, v. a. (*A-né-an-tir*) Réduire *au néant*; détruire entièrement.

s'Anéantir, v. r. Se dissiper, se détruire: *Cette fortune immense s'est anéantie en peu de temps*. —Fig. et en t. de Dévotion, s'humilier profondément; rentrer en esprit dans son néant.

Anéantissement, s. m. (*A-né-an-ti-ce-man*) Réduction *au néant*. —Destruction totale. —Fig. Abaissement devant Dieu; humilité; mépris de soi-même.

Anecdote, s. f. (*A-nek-do-te*) Particularité secrète d'histoire omise ou supprimée par les historiens précédens. Ce mot est proprement adj.; et quand on dit *une anecdote*, c'est en sous-entendant *histoire*, *aventure*, *etc.* C'est donc avec grand tort que quelques Néologues ont dit en dernier lieu, *fait anecdotique*, *histoire anecdotique*: il faut dire, *fait anecdote*. *L'histoire anecdote de Procope*. (Du grec *anekdotos*, formé d'*a* privatif, et *ekdotos* livré, mis au jour; *non encore publié*.)

Anecdotier, s. masc. (*A-nèk-do-tié*) Celui qui raconte, qui recueille des *anecdotes*. Mot de la création de *Laharpe* qui, dans son Cours de littérature, s'en sert pour caractériser *Suétone*.

Ânée, s. f. (*â-né-e*) La charge d'un *âne*.

Anélectrique, adj. (*A-né-lek-tri-ke*) T. de Physiq. Qui ne peut être électrisé ni par le frottement, ni par la percussion, mais par la seule communication, comme l'eau et les métaux. (Du grec *ana* au travers, et *êlektron* ambre jaune; *qui reçoit l'électricité au travers d'un autre corps*.)

Anémase, s. f. T. de Médec. Maladie dangereuse causée par un défaut de sang. (Du grec *anaimasis*, formé d'*a* privatif, et *haima* sang.)

Anémobate, s. m. T. d'Antiq. Bateleur qui voltigeoit en l'air avec des cordes ou d'autres machines. (Du grec *anémos* vent, et *bainô* je marche.)

Anémocorde, s. m. Instrument de musique à cordes et à vent, inventé à Paris en 1789, par un facteur Allemand nommé *Schnell*. C'est d'après la dernière forme que l'auteur paroît lui avoir donnée, une espèce de clavecin, dont les touches font sortir le vent de plusieurs soufflets. Ce vent vient frapper les cordes, et produit le son. (Du grec *anemos* vent, et *chordê* corde d'instrument.)

Anémographie, s. f. (*A-né-mo-gra-fî-e*) Science ou description des vents. (Du grec *anémos* vent, et *graphô* je décris.)

Anémomètre, s. m. Instrument pour mesurer la force du vent. (Du grec *anémos* vent, et *metron* mesure.)

Anémomètre musical, instrument composé de tuyaux calibrés de manière que le vent, entrant dans chacun d'eux, puisse donner successivement trois octaves. On juge de sa force et même de sa direction par la note qu'il fait entendre.

Anémométrie, s. f. Art de mesurer le vent.

Anémométrographe, s. m. (*A-né-mo-mé-tro-gra-fe*) Instrument de Physique qui sert à mesurer, même en l'absence de l'observateur, les différentes directions des vents qui se succèdent, leur durée et leur vîtesse. (Du grec *anémos* vent, *métron* mesure, et *graphô* je décris.)

Anémone, s. f. Sorte de fleur fort estimée : *Cultiver, élever, gouverner des anémones*. (Du grec *anémonê*, dérivé d'*anémos* vent; *fleur du vent*; parce que, selon *Pline*, elle ne s'épanouit que lorsque le vent souffle, ou parce que le vent l'a bientôt abattue.)

Anémone de mer, Zoophyte dont les tentacules disposés en cercle, sont colorés comme des fleurs. On l'appelle aussi *Zoanthe*. C'est une espèce d'*Actinie*.

Anémoscope, s. m. (*A-né-mos-ko-pe*) Instrument qui sert à observer les variations des vents, à prédire leurs changemens, etc. (Du grec *anémos* vent, et *skopéô* j'observe.)

Anépigraphe, adj. (*A-né-pi-gra-fe*) Qui est sans titre : *Une médaille anépigraphe*. (Du grec *a* privatif, et *épigraphê* inscription, formé de *épi* sur et de *graphô* j'écris.)

Ânerie, s. f. (*â-ne-rî-e*) Ignorance grossière : *Quelle ânerie dans ce Médecin, dans cet Avocat!* —Faute produite par cette ignorance : *Ce livre est plein d'âneries*.

Ânesse, s. f. (*â-nè-ce*) Femelle de l'*âne*. Il ne s'emploie qu'au propre; on ne dit point au fig. d'une femme stupide, ignorante, qu'*elle est une ânesse* : à la différence de *bourrique* qui s'applique quelquefois aux personnes ignares et non instruites, soit hommes, soit femmes.

Anesthésie, s. f. (*A-nes-té-zî-e*) T. de Méd. Espèce de résolution des nerfs, accompagnée de la privation de tout sentiment. (Du grec *anaisthêsia*, formé d'*a* privatif et de *aisthanomai*, sentir, avoir du sentiment.)

Aneth, s. m. (*A-ne*) Plante annuelle, ombellifère, d'une odeur forte, et dont les fleurs sont comptées au nombre des quatre fleurs carminatives. (Du grec *anêthon*, nom de cette plante.)

Anévrismal, ale, adj. Qui appartient à l'*anévrisme*, qui tient de l'*anévrisme*.

Anévrisme, s. m. (*A-né-vris-me*) Tumeur contre nature causée par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère. (Du grec *aneurusma*, dérivé d'*ana* à travers, et *eurunô* je dilate.)

Anfractueux, euse, adj. (*An-frak-tu-eû, eû-ze*) Plein de détours et d'inégalités : *Chemin anfractueux*. Peu usité.—Il se dit en Médecine, des conduits qui font plusieurs tours et détours irréguliers.

Anfractuosité, s. f. (*An-frak-tu-o-zi-té*) Détours et inégalités. Peu usité. (Du latin *anfractus* circuit, etc. dérivé de *fractus*, part. p. de *frangere*, rompre.)

Anfractuosités, s. f. pl. T. d'Anatomie : Éminences ou cavités inégales dans la surface des os.

Angar, s. m. Voy. *Hangar*.

Angariser, v. a. Mot nouveau employé par *Linguet*, dans le sens de *vexer*, *tourmenter*; et qui, s'il étoit conservé, ne pourroit appartenir qu'au style très-familier ou même burlesque. (Du lat. *anguriare*, obliger à quelque corvée, contraindre à ... etc.)

Ange, s. m. Créature purement spirituelle et intellectuelle; esprit céleste qui annonce les ordres de Dieu : *Le bon Ange* ou l'Ange gardien. *Le mauvais Ange* ou le Démon, nommé aussi *Ange de ténèbres*. —Au fig. personne d'une piété extraordinaire. On dit de Saint-Thomas d'Aquin, qu'*il est l'Ange de l'école*, pour dire qu'il excelle entre les Scholastiques. —Deux boulets ou deux moitiés de boulet de canon, attachés ensemble par une chaîne ou par une barre de fer. —Monnoie du règne de Philippe de Valois, sur laquelle étoit figuré un *ange*. On l'appeloit aussi *Angelot*. (Du grec *aggélos* messager, envoyé, d'*aggellô* j'annonce une nouvelle.)

Chanter comme un Ange, chanter très bien. —*Rire aux anges*, être si content qu'on rit tout seul et sans mot dire. —*Voir des anges violets*, avoir des visions creuses. Ces trois expressions sont du style familier. —*Lit d'ange*, sorte de lit sans colonnes, et dont les rideaux sont suspendus en l'air.

Ange, s. f. Poisson qui est une espèce de chien de mer.

Angéiographie, s. f. (*An-jé-io-gra-fî-e*) Description des poids, des vases et des instrumens propres à l'Agriculture. (Du grec *aggeion* vase, vaisseau, et *graphô* je décris.)

Angéio-hydro-graphie, s. f. T. d'Anatom. Description des vaisseaux lymphatiques. (Du grec *aggeion* vaisseau, *hudôr* eau, et *graphô* je décris.)

Angeio-hydro-logie, s. f. Partie de la Médecine qui traite de l'usage des vaisseaux lymphatiques. (Du grec *aggeion* vaisseau, *hudôr* eau, et *logos* discours)

Angéio-hydro-tomie, s. f. Anatomie des vaisseaux lymphatiques. (Du grec *aggeion* vaisseau, *hudôr* eau, et *temnô* je coupe.)

Angéiologie, Angéiotomie. Voyez *Angiologie*, *Angiotomie*.

Angelin a grappes, s. m. Voy. *Andira*.

Angélique, adj. (*An-jé-li-ke*) Qui appartient à l'*Ange*, qui regarde l'*Ange*. —Figur. Excellent, rare par excellence: *Beauté*, *esprit*, *voix*, *pureté angélique*. —*Chère angélique*, très-délicate.

Angélique, s. f. Sorte de plante vivace, ombellifère. L'angélique vulgaire des jardins ou *Archangélique*, est très-connue par l'usage qu'on fait de ses tiges confites. —Instrument de Musique à seize cordes: *Une bonne Angélique*. C'est une espèce de guitare. —Danse des anciens Grecs dans les festins, ainsi nommée parce que ceux qui la dansoient étoient vêtus en *messagers*, en grec *aggélos*.

Angéliquement, adv. (*An-jé-li-ke-man*) D'une manière *angélique*. Il est peu usité.

Angelot, s. m. Sorte de fromage de Normandie. —Monnoie d'or d'Angleterre, du poids de 4 deniers, au titre de 23 carats 3/4. Il y a eu aussi des *angelots* fabriqués en France, en 1427. Voy. *Ange*.

Angelus, s. m. emprunté du latin où il signifie *ange*. (*An-jé-luce*) Prière qu'on fait le matin, à midi et le soir, en mémoire de l'annonciation ou du message de l'*Ange* à la Vierge Marie, et qui commence par le mot *angelus*: *Dire l'Angelus*. On dit aussi, *sonner l'Angelus*; *l'Angelus sonne*, pour signifier l'avertissement de réciter cette prière. En ce sens, on dit aussi *le Pardon sonne*, à cause des indulgences attachées à cette même prière.

Angemme, Angène, Angenin, s. m. T. de Blason: Fleur imaginaire, à six feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, mais plus arrondies.

Angine, s. f. Maladie inflammatoire de la gorge nommée aussi *esquinancie*. (Du verb. lat. *angere*, dérivé du grec *agchein* serrer, suffoquer.)

Angiographie, s. f. T. d'Anat. Description des vaisseaux du corps humain. (Du grec *aggeion* vaisseau, et *graphô* je décris.)

Angiologie, *ou* comme plusieurs l'écrivent plus conformément à l'étymolog. Angéiologie, s. f. Partie de la Médecine qui traite des vaisseaux du corps humain. (Du grec *aggeion* vaisseau, et *logos* discours.)

Angioscope, s. m. Instrument de Physique, propre à examiner les vaisseaux capillaires. (Du grec *aggeion* vaisseau, et *scopéô* je considère, j'examine.)

Angiosperme, adj. T. de Botaniq. qui se dit des plantes, dont les graines sont revêtues d'un péricarpe distinct. (Du grec *aggeion* vase, et *sperma* semence ou graine.)

Angiospermie, s. f. T. de Botaniq. L'un des deux ordres dans lesquels se sous-divise la *Didynamie*, dans la méthode de *Linné*.

Angio-ténique, adj. T. de Méd. qui se dit d'une espèce de fièvre marquée par l'irritation des tuniques des vaisseaux sanguins. C'est ce qu'on nommoit *fievre inflammatoire*. (Du grec *aggeion* vaisseau, et *teinô* je tends.)

Angiotomie *ou* Angéiotomie, s. f. Dissection des vaisseaux du corps des êtres organisés. (Du grec *aggeion* vaisseau, et *temnô* je coupe.)

Angle, subst. m. En Géométrie, ouverture formée par deux lignes qui se rencontrent en un point: *Angle droit*, *angle obtus*, *angle aigu*, *curviligne*, *rectiligne*, *mixtiligne*, *etc.* —En termes de Fortification, il y a des *angles flanqués*, *saillans*, *rentrans*, *visibles*, *etc.* On dit *les angles d'un bataillon*, pour les coins d'un bataillon. —En Botan. 1.° Partie saillante de la marge d'une feuille considérée comme entière. Les angles rentrans se nomment *sinus*, V. ce mot. —2.° Saillie formée sur la longueur des tiges: *Tiges à deux angles*. (Du lat. *angulus*, dérivé du grec *agkulos* crochu, courbé.)

Angle visuel ou *optique* (Optiq.), angle sous lequel on voit les objets. —*de réflexion*, celui qui forme avec une surface la direction d'un corps qui se réfléchit, ou rebondit après l'avoir touchée. —*d'incidence*, 1.° celui que forme avec un plan, la ligne de direction d'un mobile qui tombe sur ce plan. 2.° Dans le mouvement réfrangé, l'angle formé par la ligne de direction et la perpendiculaire sur la surface du milieu réfringent. —*de réfraction*, angle formé par la nouvelle direction d'un mobile qui passe d'un milieu dans un autre avec la perpendiculaire menée sur le plan qui sépare les deux milieux.

Angle d'élongation (Astron.), différence vue de la terre entre la longitude d'une planète et celle du soleil. —*horaire*, angle sphérique formé au pôle du monde; ou l'arc de l'Equateur compris entre le méridien et le cercle horaire ou cercle de déclinaison qui passe par un autre. —On appelle aussi en Gnomonique, *angle horaire*, l'angle formé au centre du cadran par une ligne horaire avec la méridienne. —*d'Azimuth*, dans le calcul des éclipses, l'angle formé au centre du soleil par le vertical, et par la ligne qui joint les centres du soleil et de la lune. —*de commutation*, différence sur l'écliptique entre la longitude d'une planète vue du soleil, et la longitude de la terre vue du même point. —*de conjonction*, l'angle formé par le cercle de latitude et l'arc qui joint les centres du soleil et de la lune. —*parallactique*, l'angle formé par le vertical, et par un cercle ou de déclinaison ou de latitude. —*au soleil*, se disoit autrefois de l'anomalie vraie. —*de position*, dans l'Astronomie moderne, celui que forme au centre du soleil ou d'une étoile, le cercle de déclinaison avec le cercle de latitude.

Angle oriental (Astrologie), l'horoscope. —*d'occident*, la 7.e maison. —*de la terre*, la 4.e maison dans le plus bas du ciel. Les Astrologues nomment *Angles du ciel* ou *maisons angulaires*, les maisons 1, 4, 7, 10.

Angle loxodromique (Marine), angle formé par la ligne méridienne et par celle que décrit le vaisseau.

Angle mort (Fortific.), angle rentrant qui n'est vu (c. à d. flanqué ou défendu) d'aucune partie de la fortification.

Angle, s. m. (Monnoie) Division de la livre sterling: Deux angles font la livre; un angle fait un noble et demi, ou dix shillings.

Anglé, ée, adj. Terme de Blason. Il se dit d'une croix en sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des *angles*.

Anglet, s. m. (*An-gle*) T. d'Architecture:

Petite cavité creusée en *angle* droit, qui sépare les bossages, etc.

Angleux, euse, adject. (*An-gleû*, *eû-ze*) *Noix angleuse*, qu'on ne peut détacher de sa coque qu'avec peine.

Anglican, ane, adject. Qui a rapport à la religion dominante en *Angleterre* : *Le rit anglican*, *l'Eglise anglicane*.

Anglicisme, s. m. (*An-gli-cis-me*) Façon de parler et d'écrire propre à la Langue *Angloise*.

Angloir, s. m. (*An-gloar*) Outil de Facteur de clavecin servant à prendre et à rapporter toutes sortes d'*angles*. C'est une espèce de fausse équerre.

Anglois, s. m. (*An-glé*) Langue Angloise : *Savoir l'Anglois*.

Anglois, oise, s. m. et f. (*An-glé*, *glé-ze*) Nom du peuple qui habite l'Angleterre.

Angloise, s. f. (*An-glé-ze*) Sorte de contre-danse qui nous vient d'*Angleterre*. —Espèce de danse de caractère.

Anglomane, s. m. Mot nouvellement introduit dans la Langue, pour signifier celui qui admire ou imite avec un excès ridicule ce qui se fait en Angleterre. On a dit aussi *Anglomanie*, pour exprimer cette fureur d'admiration ou d'imitation. (Du latin *anglus* anglois, et du grec *mania* fureur, passion.)

Angoisse, s. f. (*An-goâ-ce*) Grande affliction d'esprit; douleur amère. (De l'italien *angoscia*, fait du latin *angustia*, qui a la même signification.)

Poire d'angoisse, poire âpre et revêche au goût. —Instrument que les voleurs mettent à quelqu'un dans la bouche, pour l'empêcher de crier. On dit fig. *avaler des poires d'angoisse*, avoir de grands déplaisirs.

Angolan, s. m. Grand arbre du Malabar, toujours vert, qui s'élève en forme de pyramide, jusqu'à cent pieds de hauteur.

Angon, s. m. Javelot des anciens Francs, dont le fer représenté dans les armoiries, etc. fut suivant quelques Ecrivains, la première origine des Fleurs-de-Lys.

Anguichure, s. f. (*An-ghi-chû-re*) Bande de cuir attachée au pavillon d'un cor, et que celui qui veut porter le cor, se met en forme de baudrier.

Anguillade, s. f. (*An-ghi-glia-de*) Coups qu'on donne avec une peau d'*anguille* ou avec un fouet.

Anguille, s. f. (*An-ghi-glie*, en mouillant les *ll*) Poisson d'eau douce long et menu, de la figure du *serpent*, nommé en latin *anguis*. C'est un poisson osseux, holobranche, apode, de la famille des Pantoptères. —En t. de Manufact., bourlets ou faux plis qui se forment sur les draps, lorsqu'on les foule.

Prov. *Il fait comme l'anguille de Melun ; il crie avant qu'on l'écorche*. Ce proverbe vient, selon l'auteur des *Matinées Sénonoises*, d'un jeune écolier nommé *Languille*, qui, dans une pièce jouée à *Melun*, représentoit le personnage de Saint-Barthélemi : Comme l'acteur chargé du rôle de l'exécuteur, approchoit le couteau à la main, pour feindre de l'écorcher. *Languille* épouvanté se mit à crier à tue-tête.

Anguille électrique, anguille du genre des Gymnotes, qui lorsqu'on la touche, donne des commotions beaucoup plus fortes que celles que fait ressentir la torpille. On la nomme aussi *Anguille tremblante*, *Anguille de Surinam* ou *de Cayenne*. —Petite figure de feuille d'or, semblable à celle d'un cerf-volant, et qui, par un effet des attractions et des répulsions électriques, présente divers mouvemens, soit progressifs, soit ondulatoires.

Anguilles microscopiques, petits animaux qu'on n'aperçoit qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, et sur-tout dans des infusions de plantes.

Anguille de haie, espèce de serpent. Voy. *Anvoie*

Anguilles, pl. En t. de Marine, pièces de bois qui servent de base à un vaisseau qu'on veut lancer à l'eau. On les nomme aussi *Coîtes* ou *Couettes*.

Anguilliers, s. m. pl. *ou* Anguillées, s. f. plur. (*An-ghi-glié*, *An-ghi-glie-es*) T. de Marine : Canaux qui sont à fond de cale pour conduire les eaux à la pompe. On dit aussi *Anguillères*, s. f. pl.

Anguillière, s. f. (*An-ghi-gliè-re*) Lieu où l'on nourrit, où l'on conserve des *anguilles*.

Anguinée, adj. f. T. de Géomét. *Hyperbole anguinée*, hyperbole du troisième ordre qui, ayant des points d'inflexion, coupe son asymptote, et s'étend vers des côtés opposés. (Du latin *anguis* serpent; parce que cette courbe *serpente* autour de son asymptote.)

Angulaire, adj. (*An-gu-le-re*) Qui a un ou plusieurs *angles* : *Corps angulaire*.

Pierre angulaire, la pierre fondamentale qui fait l'*angle* d'un bâtiment. *Jésus-Christ* est appelé fig. dans l'Ecriture *la pierre angulaire*.

Angulaire, s. f. T. d'Anatomie : Artère qui passe au grand *angle* de l'œil. —Veine qui, de l'*angle* interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe.

Angulé, ée, adj. Qui a des *angles*.

Anguleux, euse, adj. (*An-gu-leû*, *leû-ze*) Dont la surface a plusieurs *angles* : *Un corps fort anguleux*.

Pétiole anguleux, *Capsule*, *Feuille anguleuse* (Botanique), qui portent des *angles* saillans. —Tige *anguleuse*, qui a sur toute sa longueur plus de deux *angles* saillans.

Angusticlave, s. m. Bande de pourpre que les Chevaliers Romains portoient sur leur tunique. Elle étoit plus étroite que celle des Sénateurs qui s'appeloit par cette raison *laticlave*. (Du latin *angustus* étroit.)

Angustie, s. f. (*An-gus-tî-e*) En Médec. anxiété, inquiétude dans les malades. —En Anatomie, petitesse des vaisseaux et des émonctoires du corps. (Du latin *angustiæ* qui a la même signification.)

Angustié, ée, adj. (*An-gus-tié*) Etroit, serré. Il ne se dit que d'un chemin.

Angustipennes, s. et adj. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, nommés aussi Sténoptères, dont le caractère est d'avoir les élytres rétrécies en arrière. (Du latin *angustus* étroit, et *penna* aile.)

Anhima, s. m. (*A-ni-ma*) Oiseau de proie

aquatique du Brésil; il a sur la tête une corne.

Anhinga, s. m. (Ornith.) Oiseau palmipède, de la famille des Podoptères, qui ressemble un peu au héron, mais dont les pattes sont entièrement palmées.

Anicroche, s. f. Obstacle, vaine défaite. Il est familier. (Suivant *Ménage*, du latin *hamus curvus* hameçon crochu.)

Ânier, s. m. (*â-nie*) Celui qui a des *ânes*, ou qui en conduit ou qui en a soin. On dit aussi au féminin, *ânière*.

Anil, s. m. Plante ou arbrisseau dont les tiges et les feuilles servent à faire l'indigo.

Anilé, ée ou Anillé, ée, adj. T. de Blason: Se dit des croix et des sautoirs dont le milieu est percé et laisse un vide carré.

Anille, s. f. (*A-ni-glie*) T. de Blason: Figure en forme de deux crochets adossés et liés ensemble.

Animadversion, s. f. (*A-ni-mad-vér-cion*, en vers *ci-on*) Correction en paroles seulement. Il ne se dit qu'au Palais: *Mériter l'animadversion de la Justice.* —Fig. Notes, observations critiques sur les anciens Auteurs: *Animadversions sur Horace, etc.* En ce sens, il vieillit. (Du latin *animadversio*, formé du verbe *animadvertere*, lequel est composé de *ad* à, vers, *animus* esprit, et *vertere* tourner; *vertere animum ad*, tourner son esprit vers; observer, remarquer, etc.)

Animal, s. m. Être composé d'un corps organisé et d'une *ame* sensitive: *Animal raisonnable; animal irraisonnable.* —Fig. Personne stupide, grossière, etc. (Du lat. *animal*, dérivé d'*animus* souffle, respiration.)

Animal, ale, adj. Qui appartient à l'*animal*: *Vie animale; fonctions animales; esprits animaux.* —Dans le langage de l'Écriture, sensuel, charnel, par opposition à spirituel: *L'homme animal ne comprend pas ce qui est de Dieu.*

Animalcule, s. m. Petit *animal* qu'on ne voit qu'à l'aide du microscope.

Animalisation, s. f. (*A-ni-ma-li-za-cion*) T. d'Hist. natur. Assimilation de la matière végétale à la substance *animale*. On dit aussi dans le même sens, *animaliser*. (Du lat. *animal* animal, et *agere* faire; *rendre animal.*)

Animaliste, s. m. Physicien qui, d'après *Hartsoëker* et *Leuwenhoeck*, soutient que les embryons sont tout formés et même vivans dans la semence du père.

Animalité, s. f. T. Didactique: Nature, caractère propre et constitutif de l'animal. *Les qualités que nous avons en vertu de notre animalité.* Buffon, *Hist. générale des animaux*, chap. I.er

Animation, s. f. (*A-ni-ma-cion*, en vers *ci-on*) T. Didactique, qui se dit du temps où l'*ame* est infuse dans le corps de l'homme: *L'animation du fœtus.*

Animé, ée, part. p. et adj. V. *Animer.* —En t. de Blason, *cheval animé*, cheval en action, et qui montre le désir de combattre.

Animer, v. a. (*A-ni-mé*) Donner l'*ame* et la vie à un corps organisé. En ce sens, on dit au fig. *Le zèle de Dieu l'anime.* —Donner de la vivacité, de l'action: *Rien ne peut l'animer.* —Donner de la sensibilité: *Cela seroit capable d'animer une statue.* —Donner de la force à un discours, au style, à l'action de l'Orateur. —Exciter; encourager. V. *Exciter.* —Irriter: *Animer un homme contre un autre.*

s'Animer, v. rec. S'exciter, s'encourager à.... —Prendre un nouvel éclat: *Son teint, ses yeux s'animent, lorsque....*

Animosité, s. f. (*A-ni-mo-zi-té*) Haine, aversion, ressentiment contre.... (Du lat. *animositas*, dérivé d'*animus.*)

Anis, s. m. (*A-ni*) Plante annuelle, aromatique, à fleur en ombelle, originaire d'Égypte, dont la graine nommée aussi *Anis*, est mise la première au rang des quatre semences chaudes. —Sorte de dragée faite avec de l'*anis*. —(Ornitholog.) Genre d'oiseaux grimpans d'Amérique, de la la famille des Cunéirostres, qui ont le bec arqué et comprimé en carène.

Anis ou Anil, s. m. Bois grisâtre qu'on emploie aux ouvrages de marqueterie et de tour.

Aniser, v. a. (*A-ni-zé*) Mettre une couche d'*anis* sur quelque chose. Il ne s'emploie guères qu'au participe passif: *Dragées anisées.*

Anisotome, adj. Se dit, en Botanique, du calice des fleurs dont les divisions alternes sont plus petites. (Du grec *anisos* inégal, et *temnô* je coupe; *coupé irrégulierement.*)

Anisotomes, s. m. p. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Mycétobies, qui ont cinq articles à la masse des antennes.

Ankyloblépharon, s. m. T. de Médecine: Maladie des yeux dans laquelle les paupières sont jointes ensemble, ou adhérentes à la conjonctive ou à la cornée. (Du grec *agkulê* resserrement, constriction, et *blépharon* paupière.)

Ankyloglosse, s. m. (*An-ki-lo-glo-ce*) T. de Médec. Vice du filet ou ligament de la langue, qui, étant trop court, empêche de parler. (Du grec *agkulê* qui signifie ce vice même, ou *agkulos* courbé, et *glôssa* langue.)

Ankylose, s. f. (*An-ki-lo-ze*) T. de Chir. Union de deux os articulés et soudés ensemble par le suc osseux, au point de ne faire qu'une seule et même pièce. (Du grec *agkulos* courbé, crochu; parce que le membre étoit originairement, et demeure pour l'ordinaire *courbé* à son articulation.)

Annaire, adj. (*An-nè-re*) *Loi annaire*, loi qui, chez les anciens Romains, fixoit pour chaque magistrature, l'âge (le nombre d'années *annos*) où l'on pouvoit la posséder.

Annal, ale, adj. (*An-nal, a-le*) Qui ne dure qu'un *an*: *Possession annale.*

Annales, s. f. pl. (*An-na-le*) Histoire qui rapporte les évènemens *année* par *année*.

Annaliste, s. m. Historien qui écrit des *annales*.

Annas, s. m. Monnoie du Bengale, du Mogol, etc. dont seize font la *roupie d'argent* (15 cent. de France.)

Annate, s. f. (*An-na-te*) Droit que le Pape prenoit sur tous les grands Bénéfices consistoriaux, et qui consistoit dans le revenu d'une *année*.

Anneau, s. m. (*A-nô*, s. d.) Cercle fait d'une matière dure, et qui sert à attacher quelque chose. —Bague qu'on porte au doigt.

Il se dit sur-tout d'une bague unie. —En t. de Blason, cercle dont on meuble l'écu. — Fig. Boucles formées par la frisure des cheveux. (Du lat. *anellus* qui se trouve dans *Ciceron*, *Horace*, etc. pour *annulus* bague, anneau.)

Anneau de Saturne (Astronomie), bande circulaire, large et mince, autour et à une certaine distance du globe de *Saturne*, dans le plan de son équateur. Il fut découvert par *Galilée* en 1610. —*solaire* ou *horaire*, petit cadran portatif formé d'un anneau ou cercle de cuivre percé d'un trou dans son contour. Le soleil, en passant par ce trou, va marquer l'heure sur la circonférence concave du demi-cercle opposé. —*astronomique* ou *universel*, espèce de cadran equinoxial portatif, composé de deux ou trois cercles, et qui sert à trouver l'heure du jour en quelque endroit que ce soit de la terre. C'est une imitation des fameuses *armilles* d'*Eratosthene*. —*astronomique* (Mar.), instrument pour prendre en mer la hauteur du soleil. C'est un cercle de métal, avec un trou éloigné de 45 degrés du point de suspension.

Année, s. f. (*A-né-e*) Temps que le Soleil met à parcourir les signes du Zodiaque, et qui est de 12 mois ou 365 jours. On l'appelle aussi *année solaire*. Voyez *Solaire*. —Le revenu d'une année : *Ce fermier doit trois années à son maître*. (Du latin *annus*, dérivé du grec *ennos*, qui signifie la même chose, et qui veut dire aussi *vieux* et *ancien* : parce que l'année vieillit toujours en s'avançant.)

Année Astronomique, le temps que le Soleil emploie à revenir au même point du Zodiaque d'où il étoit parti. —*Civile*, celle que les peuples ont établie pour faire leurs supputations. —*Bissextile*, Voy. ce mot. —*Lunaire*, espace de douze ou treize révolutions de la Lune autour de la terre. —*de Probation*, celle du noviciat pour les Religieux et Religieuses. —*Républicaine*, celle qui avoit été adoptée par la République françoise. Elle commençoit à l'equinoxe d'automne, dans la nuit du 21 au 22 septembre.

Année Platonique ou *Grande année*, celle qui ramène les astres précisément dans les mêmes circonstances, et qui a lieu, suivant *Cicéron*, lorsque le soleil, la lune et les cinq planètes connues de son temps, reviennent à la même situation. —*d'Hipparque*, autre grande année ou période de 304 années solaires, à la fin de laquelle les nouvelles et les pleines lunes reviennent exactement aux mêmes jours de l'année solaire. —*luni-solaire*, Voy. *Période luni-solaire*. —*anomalistique*, le temps qui s'écoule depuis le moment où le soleil est dans son apogée, jusqu'à celui où il y arrive de nouveau, après une révolution entière. Cette année est plus longue que l'année *tropique* de 26 minutes 35 secondes. —*sidérale*, *tropique*, Voyez *Sidéral*, *Tropique*.

Une bonne-année, une année abondante en blés, en vins, etc. *Une mauvaise année*, celle où la récolte a été mauvaise. —*Les belles années*, les années de la jeunesse.

Anneler, v. a. (*A-ne-lé*) Friser les cheveux, les boucler en *anneaux*. Ce terme n'est plus guères en usage.

Annelet, s. m. (*A-ne-lé*) Petit *anneau*. Il n'est guères usité qu'en termes de Blason et d'Architecture.

Annelure, s. f. (*A-ne-lu-re*) Frisure par boucles ou *anneaux*.

Annexe, s. f. (*An-nèk-ce*) Terres, domaines attachés à une Seigneurie dont ils ne sont pas mouvans ou dépendans : *Les annexes d'une Seigneurie*. —Eglise qui relève d'une Cure, et où l'on fait les fonctions paroissiales. On l'appelle aussi *Eglise succursale*.

Annexer, v. a. (*An-nek-cé*) Unir, joindre : *Annexer un fief à une terre*, *un Prieuré à une Abbaye*, *etc.* (Du latin *annectere* ou *adnectere*, composé de *ad* à, et *nectere* nouer, attacher ; *attacher à*.)

Annexion, s. f. (*An-nek-cion*) Union ; il se dit des Bénéfices auxquels la Prêtrise est *annexée*.

Annihilation, s. fém. (*An-ni-i-la-cion*) Anéantissement. Ce mot et le suivant sont vieux et pédantesques.

Annihiler, v. a. (*An-ni-i-lé*) Anéantir. (Du lat. *ad* à, et *nihilum* néant ; *réduire au néant*.)

Anniversaire, adj. (*An-ni-vèr-cè-re*) Qui se fait d'année en année le même jour : *Fête*, *procession anniversaire*. (Du lat. *anniversarius*, formé d'*annus* année, et *vertere* tourner ; *qui retourne* ou *revient chaque année*.)

Anniversaire, s. m. Service qu'on fait tous les ans pour un mort.

Annoise, s. f. (*An-noa-ze*) Plante que le peuple appelle *herbe de la Saint Jean*.

Annonce, s. f. (*A-non-ce*) Publications de mariage dans la religion *Prétendue-Réformée* ; les Catholiques les appellent *Ban*. —Compliment que fait un des Comédiens pour informer le Public de la pièce qui doit être jouée le lendemain, etc.

Annoncer, v. a. (*A-non-cé*) Faire savoir : *Anoncer une bonne*, *une mauvaise nouvelle*. —Prédire : *Les Prophetes ont annoncé que...* —Avertir de... *Les Curés annoncent les fêtes*, *les Ministres Prostestans les mariages*, *les Comédiens leurs pieces*. (Du lat. *annuntiare*, formé de *ad* à, et *nunciare*, lequel est dérivé lui-même de *nuncius* messager.)

Annonceur, s. m. (*A-non-ceur*) Comédien qui *annonce* les pièces.

Annonciade, s. f. (*A-non-ci-a-de*) Ordre militaire institué en 1355, par *Amédée VI*, Comte de Savoie. —Ordre de Religieuses.

Annonciation, s. fem. (*A-non-ci-a-cion*) Fête connue en l'honneur de la Vierge. On appelle aussi du même nom une estampe qui représente le mystère de l'Annonciation.

Annotateur, s. m. (*A-no-ta-teur*) Celui qui fait des *notes*, des remarques.

Annotation, s. f. (*A-no-ta-cion*) *Note*, remarque qu'on fait sur un livre, pour en éclaircir quelques passages. —T. de Pratique ; état et inventaire des biens saisis par autorité de Justice : *On fit l'annotation de tous ses biens*.

Annoter, v. a. (*A-no-té*) En t. de Pratiq. marquer l'état des biens saisis par autorité de Justice sur un criminel, etc. *On a saisi et annoté ses biens*. —En t. de Commerce, écrire

sur un livre les effets qu'on reçoit, et la date de leur échéance. (Du latin *adnotare.*)

ANNOTINE, s. f. T. de Liturgie : *Pâque annotine*, ou Pâque anniversaire.

ANNUAIRE, s. m. (*An-nu-è-re*) Almanach, calendrier. Ce nom donné dans le temps au nouveau calendrier de la République françoise, s'est conservé pour quelques autres, et notamment pour celui qui est publié chaque année à Paris par le Bureau des Longitudes. (Du latin *annus* année.)

ANNUEL, s. m. (*An-nu-èl*) Messe qu'on dit durant un an pour un défunt. —C'est aussi une sorte d'impôt : *Payer l'annuel.*

ANNUEL, ELLE, adj. (*An-nu-èl, è-le*) Qui dure une *année.* —Qui revient toutes les *années.*

Plante annuelle, qui ne vit qu'une *année.*

ANNUELLEMENT, adv. (*An-nu-e-le-man*) Par chaque *année.*

ANNUITÉ, s. f. (*An-nu-i-té*) Rente *annuelle*, qui n'est payée que pendant un certain nombre d'*années*; en sorte qu'au bout de ce temps, le débiteur se trouve avoir acquitté son emprunt ainsi que les intérêts, en donnant tous les ans une même somme.

ANNULAIRE, adj. (*An-nu-lè-re*) *Doigt annulaire.* Il se dit du quatrième doigt de la main, où l'on met l'*anneau.* —*Eclipse annulaire*, celle dans laquelle il reste autour du disque du soleil un cercle ou *anneau* lumineux. —*Voûtes annulaires*, celles qui imitent des *anneaux* : telles sont les voûtes sur noyau, et dont le plan est circulaire ou elliptique.

ANNULAIRE, s. f. Chenille qu'on appelle aussi la *Livrée.* Elle vient sur les poiriers et les pruniers.

ANNULÉ, ÉE, adj. T. de Botaniq. Qui a un *anneau* : *Pédicule annulé*, tige de champignon, etc. qui porte un *anneau* au collet.

ANNULER, v. act. (*A-nu-lé*) T. de Palais : Casser, abolir, rendre *nul* : *Annuler une procédure, un testament.* —En t. de Teneur de livres, contre-passer un article sur le grand livre, en le portant au crédit si c'est au débit qu'on veut l'annuler; ou au débit, si on veut l'annuler au crédit.

ANOBLI, IE, adj. Qui a été fait *noble*, qu'on a mis au rang des *nobles.* Il est aussi substantif : *Les nouveaux anoblis.*

ANOBLIR, v. a. Faire *noble. Anoblir* se dit au propre, et *Ennoblir* au figuré. Voyez ce dernier mot.

ANOBLISSEMENT, s. m. (*A-no-bli-ce-man*) Action d'*anoblir. Lettres d'anoblissement*, lettres par lesquelles le Roi *anoblit* un roturier. On dit plus souvent *Lettres de noblesse.*

ANODIN *ou* plus conformément à l'étymologie ANODYN, s. m. (*A-no-dein*) Remède propre à calmer, à apaiser les douleurs. (Du grec *a* privatif, et *odunê* douleur.) On dit aussi adjectivement : *Des remèdes anodins, purgation anodine*; et fig. *De petits couplets anodins.* Cette dernière expression n'est que du style badin et moqueur.

ANODONTE, s. m. T. d'Hist. nat. Genre de coquilles bivalves qui ont une charnière simple sans aucune dent. (Du grec *a* privatif, et *odous* génit. *odontos* dent.)

ANODYNIE, s. f. (*A-no-di-nî-e*) T. de Méd. Insensibilité ou absence de la douleur. (Du grec *a* privatif, et *odunê* douleur.)

ANOLIS, s. m. Espèce de lézard des Antilles, dont la queue est couverte d'écailles, et non de plaques : les doigts sont comme lobés et garnis de lames imbriquées dans toute leur longueur.

ANOMAL, ALE, adj. Irrégulier. Il se dit des verbes : *Conjugaison anomale; verbes anomaux.*

Fleurs anomales (Botaniq.), polypétales, irrégulières, ordinairement accompagnées d'un nectar. Les plantes anomales forment la XI.ᵉ classe de la méthode de Tournefort. —*Maladies anomales* (Médec.), qui ne suivent point un cours régulier dans leurs périodes.

ANOMALIE, s. f. (*A-no-ma-lî-e*) Irrégularité dans la conjugaison ou dans la déclinaison. —En t. d'Astronomie, distance d'une planète à son abside, ou au sommet du grand axe de son orbite. Pour le soleil et la lune, l'*anomalie* est la distance par rapport à l'apogée; dans les planètes principales, c'est la distance à l'aphélie. (Du grec *anômalia* irrégularité, dérivé d'*a* privatif et de *homalos* égal, semblable, pareil.)

ANOMALISTIQUE, adj. *Année anomalistique*, Voy. au mot *Année.* —*Mois anomalistiques*, Voy. *Mois.*

ANOMIDES, s. et adj. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, dont le caractère est d'avoir le corps très-alongé, le corselet en général beaucoup plus long que large, et formé en grande partie par la poitrine. (Du grec *a* privatif, et *nomos* règle; *irrégulier, difforme.*)

ANOMIES, s. f. pl. Coquilles bivalves, du genre des Huîtres, qui ont une de leurs deux écailles plus petites que l'autre. (Du grec *a* privatif, et *homos* pareil, égal.)

ANOMITE, s. f. *Anomie* devenue fossile.

ANOMIENS, s. m. p. Hérétiques qui rejetoient toute espèce de lois. (Du grec *a* privatif, et *nomos* loi.)

ÂNON, s. m. Le petit de l'*ânesse.*

ÂNONNEMENT, s. m. (*â-no-ne-man*) Action d'*ânonner*, de lire en tâtonnant.

ÂNONNER, v. n. (*â-no-né*) Ne lire ou ne répondre qu'avec peine, en hésitant, etc. Il est fam. (Par onomatopée, de *an, on* que répètent souvent ceux qui ânonnent.) —Mettre bas un *ânon.*

ANONYME, adj. (*A-no-ni-me*) Qui est sans nom. Il ne se dit que des Auteurs, livres ou écrits. On dit aussi substantiv. *un anonyme.* (Du grec *a* privatif, et *onoma* ou en éolien *onuma* nom.)

Société anonyme, société sans nom social, dans laquelle chacun des associés travaille de son côté, pour se rendre ensuite compte mutuellement des profits ou des pertes.

ANORDIE, s. f. Sorte de tempête de vent de *nord*, et qui est de longue durée.

ANORDIR, v. n. T. de Marine qui se dit des vents, lorsqu'ils approchent du *nord.*

Anorexie, s. f. (*A-no-rèk-cf-e*) T. de Méd. Dégoût des alimens, par dérangement d'estomac. (Du grec *a* privatif, et *orexis* appétit; *défaut d'appétit.*)

Anosmie, s. f. T. de Médec. Diminution ou perte de l'odorat. (Du grec *a* privatif, et *osmê* odeur, dérivé d'*ozô* je sens.)

Anostome, s. m. T. d'Hist. natur. Poisson dont la gueule est située sur le sommet du museau, et tournée en haut. (Du grec *anô* en haut, et *stoma* bouche ou gueule.)

Anoures, s. m. pl. (Hist. nat.) Famille de reptiles batraciens, qui n'ont point de queue, tels que les crapauds, les grenouilles, etc. (Du grec *a* privatif, et *oura* queue; *sans queue.*)

Anramatique, s. f. (*An-ra-ma-ti-ke*) Plante de Madagascar, le *bandura* des Auteurs, dont la feuille imite la forme d'un vase garni de son couvercle, et dont la capacité se remplit d'eau.

Anse, s. f. Sorte de demi-cercle attaché à un pot, à un panier, à un seau, etc. —En t. de Fondeur, partie par où l'on pend la cloche. —En t. de Serrurier, ornement composé de deux enroulemens opposés. —Partie d'un cadenat qu'on passe dans un crampon ou piton, et qui rentre ensuite dans la châsse du cadenat. —En t. de Marine, bras de mer qui se jette entre deux pointes de terre, et y forme un enfoncement. (Du latin *ansa* qui a la même signification.)

Anse-de-panier (Géom.), courbe composée de plusieurs arcs de cercle, tous concaves d'un même côté, et valant ensemble 180 degrés. Elle ressemble à une demi-ellipse qui s'appuie sur son grand ou sur son petit axe, selon qu'elle est surbaissée ou surmontée : on en fait un grand usage en Architecture.

Faire le pot à deux anses, mettre les mains sur les côtés. Il est populaire.

Anséatique, adj. Voy. *Hanséatique.*

Ansette, s. f. (*An-cè-te*) Petite *anse.* —En t. de Marine, les *ansettes* sont des bouts de cordes qui servent d'ourlets aux voiles, et dans lesquels on passe d'autres cordes.—Les Orfèvres appellent *ansette*, l'anse d'une tasse.

Ansière, s. f. T. de Pêche : Filet que l'on tend dans les *anses.*

Anspect, s. m. T. de Marine : Levier.

Anspessade, s. m. (*Ans-pé-sa-de*) Soldat d'infanterie qui aidoit le Caporal, et qui en faisoit les fonctions en cas d'absence. On disoit autrefois *ancespessade*, formé par corruption de *lancespessade*, et dérivé de l'italien *lancia spezzata* lance rompue; parce que celui à qui on donnoit ce grade étoit ordinairement un Gendarme ou Cavalier démonté, qui n'avoit plus le moyen de servir comme tel.

Anta, s. m. Animal du Paraguay, qui a une trompe. Voy. *Tapir.*

Antagonisme, s. m. T. d'Anat. Action d'un muscle dans un sens opposé à celle d'un autre muscle son *antagoniste.*

Antagoniste, s. m. Celui qui est opposé à un autre, qui est son adversaire, qui lui dispute la supériorité dans quelque chose. Ce mot n'a point de féminin. On dit, en parlant d'une femme : *Vous avez là un charmant* et non pas *une charmante antagoniste.* Voy. *Ennemi.* —En t. d'Anatomie, les *muscles antagonistes* sont ceux qui ont des fonctions contraires. (Du grec *anti* contre, et *agônizomai* faire effort, *combattre.*)

Antale, s. m. Sorte de coquillage fait en tuyau.

Antalgique, adj. T. de Médec. Qui calme ou fait cesser les douleurs. (Du grec *anti* contre, et *algos* douleur.)

Antan, subst. m. Vieux mot qui veut dire l'année précédente : *Des neiges d'antan*; *je m'en soucie comme des neiges d'antan.* Cette dernière phrase se dit encore dans le style familier. (Du latin *ante annum*, avant cette année.)

Antanaclase, s. f. (*An-ta-na-kla-ze*) Figure de Rhétoriq. Répétition d'un même mot pris en différens sens. (Du grec *anti* contre, et *anaklasis* répercussion, dérivé du verbe *anaklaô* je frappe une seconde fois : parce que la même expression frappe deux fois l'oreille, mais d'une manière différente.)

Antanagoge, s. f. (*An-ta-na-go-je*) Figure de Rhétorique qui consiste à rétorquer une raison contre celui qui s'en sert. (Du grec *anti* contre, et *anagôgê* rejaillissement, dérivé d'*anagô* je renvoie, je repousse.)

Antanaire, adj. m. (*An-ta-nè-re*) Il se dit en Fauconnerie de l'oiseau qui a le pennage de l'*année précédente* sans avoir mué.

Antaphrodisiaque, adj. (*An-ta-fro-di-zi-a-ke*) Voyez le mot suivant.

Antaphroditique, adj. (*An-ta-fro-di-ti-ke*) T. de Médec. qui se dit des remèdes contre l'incontinence. (Du grec *anti* contre, et *aphrodité* Vénus ou l'acte vénérien.)

Antarctique, adj. Méridional, qui est opposé au Septentrion : *Pôle antarctique.* (Du grec *anti* contre, et *arctos* ourse, constellation voisine du pôle arctique ou septentrional.)

Antarès, s. m. (*An-ta-rece*) T. d'Astron. Etoile fixe de la première grandeur, dans le cœur du Scorpion.

Antarthritique, adj. V. *Antiarthriditique.*

Ante, s. f. T. de Peinture : Ce qui sert à tenir la brosse ou le pinceau, et qu'on pourroit en appeler le manche.

Antécédemment, adv. (*An-té-cé-da-man*) T. de Théolog. Selon des Théologiens, *Dieu prédestine à la gloire antécédemment aux mérites*, avant la prévision des mérites.

Antécédence, s. f. (*An-té-cé-dan-ce*) Action de devancer, de précéder. On dit, en Astron. qu'une planète se meut en *antécédence* ou en *precedence*, lorsqu'elle paroît aller contre l'ordre des signes. Si elle suit cet ordre, elle se meut en *conséquence.*

Antécédent, ente, adj. (*An-té-cé-dan*) Qui précède en temps, qui est auparavant : *Un acte antécédent.* (Du latin *antecedens* part. d'*antecedere* précéder, formé d'*ante* avant, et *cedere* marcher, venir.)

Antécédent, s. m. En Logique, la première proposition d'un enthymème.—En Grammaire, le nom ou le pronom qui précède le relatif *qui.* —En Mathématique, le premier

des deux termes d'un rapport arithmétique ou géométrique.

ANTÉCESSEUR, s. m. Professeur de Droit dans une Université. Il vieillit.

ANTECHRIST, s. m. (*An-te-kri*) Contraire à *Jésus-Christ.* Seducteur qui, selon la Doctrine Chretienne, sera ennemi de la véritable Religion, et qui viendra à la fin du monde pour corrompre les fidèles. (Du grec *anti* contre, et *Christos* oint ou Christ.)

ANTÉCIENS *ou* ANTŒCIENS, adj. m. p. (*An-té-cien*) Se dit des peuples qui sont placés sous le même méridien, et sous une latitude opposée, mais égale. (Du grec *anti* contre, et *oikeô* j'habite.)

ANTÉDILUVIEN, IENNE, adj. (*An-té-di-lu-vi-en, vi-e-ne*) Qui a précédé le deluge : *L'Astronomie antédiluvienne.* C'est un mot nouveau. (Du lat. *ante* avant, et *diluvium* déluge.)

ANTÉMÉTIQUE, adj. (*An-té-mé-ti-ke*) Ter. de Medecine. Se dit des remèdes contre le vomissement. (Du grec *anti* contre, et *émétos* vomissement.)

ANTENALE, s. m. Oiseau de mer vers le Cap de Bonne-Espérance.

ANTENNE, s. fem. (*An-tè-ne*) Le long bois qui est attaché de travers au haut d'un mât, et qui sert à soutenir les voiles latines ou triangulaires par le moyen d'une poulie. (Du latin *antenna* qui a la même signification.)

ANTENNES, s. f. pl. (*An-te-ne*) Cornes que quelques insectes portent sur la tête.

ANTENOLLE, s. f. T. de Marin. Petite antenne pour une voile de mauvais temps.

ANTÉ-OCCUPATION, s. f. (*An-té-o-ku-pa-cion*) Figure de Rhétorique, par laquelle on prévoit et on refute d'avance une objection, etc. (Du latin *ante occupatio*, dérivé de *ante occupare* anticiper, prévenir.)

ANTEPÉNULTIÈME, adj. T. de Grammaire : La troisième syllabe d'un mot, en commençant à compter par la dernière. Il est aussi substan. femin. *L'antépenultieme est longue.* (Du latin *antepenultimus*, formé de *ante* avant, *penè* presque, et *ultimus* dernier ; *avant le presque dernier* ou *le pénultieme.*)

ANTÉPHIALTIQUE, adj. (*An-té-fi-al-ti-ke*) T. de Médecine : *Remède antéphialtique*, bon contre le cauchemar. (Du grec *anti* contre, et *ephialtès* incube ou cauchemar.)

ANTÉRIDES, s. m. pl. T. d'Antiq. Eperons ou contre-forts d'Architecture. (Du grec *anti* contre, et *éreidô* j'appuie.)

ANTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est devant ; qui précède en ordre de temps : *Dans les siecles antérieurs à cette époque.* (Du latin *anterior*, formé d'*ante* avant, et du verbe *ire* aller.)

ANTÉRIEUREMENT, adv. (*An-té-ri-eu-re-man*) Auparavant, précédemment : *Antérieurement à cette révolution.*

ANTÉRIORITÉ, s. f. Priorité de temps. Il n'a d'usage qu'en Pratique : *Antériorité de date, d'hypothèque, etc.*

ANTÉROS, s. m. T. de Mytholog. Le contre-amour, ou plutôt *amour pour amour.* (Du grec *anti* contre, et *érôs* amour.)

ANTES, s. m. pl. T. d'Architecture : Piliers saillans sur la face d'un mur, tels que les pilastres qu'on mettoit autrefois au coin des murs des edifices.

ANTESTATURE, s. f. T. de Guerre : Sorte de retranchement, formé avec des palissades et des sacs à terre. (Du latin *ante* avant, devant, et *stare* être placé.)

ANTHÉLIENS (DIEUX), s. m. pl. T. d'Antiquité : Dieux dont les statues placées aux deux côtés des portes d'Athènes, etoient perpetuellement exposées aux injures de l'air. (Du grec *anthélios*, formé de *anti* contre, et *hélios* soleil.)

ANTHÉLIX, s. m. (*An-té-likse*) T. d'Anat. Circuit intérieur de l'oreille externe. (Du grec *anti* contre, et *hélix* hélice ou circuit extérieur.)

ANTHELMINTIQUE, s. m. (*An-tel-mein-ti-ke*) Remède contre les vers. Il est aussi adjectif : *Une poudre anthelmintique.* (Du grec *anti* contre, et *helminthos* génit. de *helmins* ver.)

ANTHÉRA, s. f. (*An-té-ra*) T. de Pharmac. Le jaune qui est au milieu de la rose.

ANTHÈRE, s. f. T. de Botaniq. Sommet des étamines dans les fleurs. (Du grec *anthèros* fleuri, dérivé d'*anthos* fleur ; parce que les anthères ne paroissent que lorsque la fleur est éclose.)

ANTHÈSE, s. f. T. de Botaniq. Accroissement parfait d'une fleur. (Du grec *anthésis* floraison, dérivé d'*anthos* fleur.)

ANTHESPHORIES, s. f. pl. (*An-tès-fo-rî-e*) Fêtes païennes célébrées en Sicile, en l'honneur de *Proserpine.* (Du grec *anthos* fleur, et *phérô* je porte ; parce que *Proserpine* cueilloit des fleurs, lorqu'elle fut enlevée par *Pluton.*)

ANTHESTÉRION, s. m. Huitième mois des Athéniens, qui répondoit à ce qu'on croit au mois de février. (Du grec *anthos* fleur, et *stéréô* je prive, parce que la terre est alors dépouillée de fleurs.)

ANTHIE, s. f. Sorte de poisson, nommé en grec *anthias.*

ANTHOCÈRE, s. f. Genre de plantes à fleurs monopétales, et en forme de corne. (Du grec *anthos* fleur, et *kéras* corne.)

ANTHOLOGIE, s. f. (*An-to-lo-jî-e*) Ancien recueil d'épigrammes grecques qui sont comme autant de *fleurs* poétiques. (Du grec *anthos* fleur, et *légô* je cueille, je rassemble.)

ANTHOPHILES, subst. et adj. m. pl. (*An-to-fi-le*) Famille d'insectes hyménoptères, qui vivent sur les *fleurs*, et qu'on nomme aussi *Florilèges.* (Du grec *anthos* fleur, et *philos* ami ; *ami des fleurs.*)

ANTHORA, ANTHORE, ACONIT SALUTAIRE, s. masc. Plante vivace, à fleur anomale, de la famille des Aconits, mais qui n'est point vénéneuse.

ANTHRACITE *ou* ANTHRACOLITE, s. m. Substance minérale, d'une couleur grise, noirâtre, composée de feuillets flexibles, appelée communément *Charbon de pierre* ou *de terre.* (Du grec *anthrax* charbon, et *lithos* pierre.) C'est aussi la *Plombagine carboneuse* de *Born.*

ANTHRACOSE, s. f. T. de Chirurgie : Tumeur inflammatoire, d'un rouge livide, qui s'élève aux paupières. (Du grec *anthracôsis*, dérivé

d'*anthrax* charbon: à cause de la chaleur et de la couleur qui caractérisent cette tumeur.)

ANTHRAX, s. masc. (*An-trakse*) Maladie; espèce de charbon vif avec des douleurs aiguës. (Du grec *anthrax* charbon.)

ANTHRÈNE, s. m. Genre d'insectes coléoptères, appelés aussi *Amourettes*, et qu'on trouve souvent sur les fleurs. (Du grec *anthos* fleur, et *thraô* je suis assis; *assis sur les fleurs.*)

ANTHROPOFORME, adj. Se dit de certains animaux dont la figure approche beaucoup de celle de l'homme. (Du grec *anthrôpos* homme, et du latin *forma* forme, figure.)

ANTHROPOGÉNIE, s. f. (*An-tro-po-jé-nî-e*) T. d'Anatomie: Connoissance de la génération de l'homme. (Du grec *anthrôpos* homme, et *gennaô* j'engendre, je produis.)

ANTHROPOGLYPHITE, s. f. T. d'Hist. natur. Pierre taillée naturellement et représentant quelque partie du corps humain. (Du grec *anthrôpos* homme, et *gluphô* je taille, je sculpte.)

ANTHROPOGRAPHIE, s. f. (*An-tro-po-gra-fî-e*) T. d'Anat. Description de l'homme. (Du grec *anthrôpos* homme, et *graphô* je décris.)

ANTHROPOLITE, s. f. T. d'Hist. natur. Pétrification de diverses parties du corps humain. (Du grec *anthrôpos* homme, et *lithos* pierre.)

ANTHROPOLOGIE, s. f. (*An-tro-po-lo-jî-e*) Discours, expression figurée qui attribue à Dieu des mains, des yeux, des sentimens de douleur, de joie, etc. —En t. d'Anatomie, discours sur l'homme ou sur le corps humain. En ce sens on dit aussi *Anthroposomatologie.* —En t. de Philosophie, traité de l'économie morale de l'homme. Dans cette dernière acception, c'est un mot nouveau. *Encycl.* (Du grec *anthrôpos* homme, et *logos* discours.)

ANTHROPOMANCIE, s. f. (*An-tro-po-man-cî-e*) Divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'un homme mort. (Du grec *anthrôpos* homme, et *mantéia* divination.)

ANTHROPOMÉTRIE, s. f. Science qui a pour objet les proportions du corps humain. (Du grec *anthrôpos* homme, et *metron* mesure.)

ANTHROPOMORPHE, adj. T. d'Hist. natur. Qui a la forme ou la figure d'un homme. (Du grec *anthrôpos* homme, et *morphê* forme.)

ANTHROPOMORPHITES, s. m. pl. (*An-tro-po-mor-fî-te*) Hérétiques qui attribuoient à Dieu un corps semblable à celui de l'homme. (Du grec *anthrôpos* homme, et *morphê* forme.)

ANTHROPOPATIE, s. f. (*An-tro-po-pa-tî-e*) Figure par laquelle on attribue à Dieu quelque passion, quelque affection humaine. (Du grec *anthrôpos* homme, et *pathos* passion, affection.)

ANTHROPOPHAGE, s. m. (*An-tro-po-fa-je*) Mangeur d'hommes. Il est aussi adj. *Nation anthropophage.* (Du grec *anthrôpos* homme, et *phagô* je mange.)

ANTHROPOPHAGIE, s. f. (*An-tro-po-fa-jî-e*) Usage de la chair humaine, comme nourriture.

ANTHROPOSOMATOLOGIE, s. f. T. d'Anat. Description du corps humain et de sa structure. C'est un mot créé par *Boerhaave.* (Du grec *anthrôpos* homme, *soma* génit. *somatos* corps, et *logos* discours.)

ANTHROPOSOPHIE, s. f. Connoissance de la nature humaine. (Du grec *anthrôpos* homme, et *sophia* science, connoissance.)

ANTHROPOTOMIE, s. f. Anatomie du corps humain. (Du grec *anthrôpos* homme, et *temnô* je coupe.)

ANTHYLLIDE, s. f. T. de Botaniq. Genre de plantes légumineuses. (D'*Anthyllis*, nom grec de l'une de ces plantes.)

ANTHYPNOPTIQUE, adj. T. de Médecine: *Remède anthypnoptique*, propre à guérir d'un sommeil excessif. (Du grec *anti* contre, et *hupnos* sommeil.)

ANTHYSTÉRIQUE, adj. V. *Antihystérique.*

ANTI, prép. qui entre dans la composition des mots: elle signifie ou *avant*, comme dans *antichambre*, alors elle vient du latin *ante*; ou elle signifie *opposé*, contraire, comme *antarctique*, et alors elle vient du grec *anti.*

ANTIADIAPHORISTES, s. m. plur. Secte de Luthériens opposés aux *Adiaphoristes.* Voyez ce mot. (Du grec *anti* contre, et *adiaphoros* indifférent.)

ANTIAPHRODISIAQUE, adj. Voyez *Antaphrodisiaque.*

ANTIAPOPLECTIQUE, adj. et s. m. Remède contre l'*apoplexie.* (Du grec *anti* contre, et *apopléxia* apoplexie.)

ANTIARTHRIDITIQUE, adj. et s. m. Remède contre la goutte. (Du grec *anti* contre, et *arthritis* la goutte.)

ANTIASTHMATIQUE, adj. et subst. m. Remède contre l'*asthme.* (Du grec *anti* contre, et *asthma* asthme.)

ANTIBACCHIQUE, s. m. Pied de vers grec et latin, composé de deux longues et d'une brève. (Du grec *anti* contre, et *bakchéios* bacchique. Voyez ce mot.)

ANTICABINET, s. m. (*An-ti-ka-bi-nè*) Pièce entre la salle et le cabinet.

ANTICACHECTIQUE, adj. et s. masc. T. de Médecine: Remède contre la *cachexie.* (Du grec *anti* contre, et *kachexia* cachexie. Voyez ce mot.)

ANTICAUSOTIQUE, adj. et s. m. T. de Médec. Remède contre la fièvre ardente appelée *Causus.* (Du grec *anti* contre, et *kausos* causus. Voyez ce mot.)

ANTICHAMBRE, s. f. (*An-ti-chan-bre*) Pièce d'un appartement qui est immédiatement avant la *chambre.*

ANTICHRÈSE, s. f. (*An-ti-krè-ze*) Terme de Pratique: Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, engage un héritage au créancier, à la charge qu'il en jouisse, et que les fruits lui apprtiennent pour l'intérêt de son argent. (Du grec *anti* contre, et *chrêsis* jouissance, ou *chréos* dette, emprunt; *hypothèque* ou *gage qui répond de la dette.*)

ANTICHRÉTIEN, IENNE, adj. (*An-ti-kré-tien, tiè-ne*) Opposé à la doctrine du *Christianisme.* (Du grec *anti* contre, et *christianos* chrétien.)

ANTICHTHONES, adj. pl. (*An-tik-to-ne*) Se dit, en Géographie, des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées. Ce sont les *antipodes.* (Du grec *anti* contre, et *chthôn* terre.)

ANTICIPATION, s. f. (*An-ti-ci-pa-cion*; en

vers, *ci-on*) Action par laquelle on prévient, on devance. Il n'est guères usité qu'au Palais. —Usurpation : *C'est une anticipation sur mes droits.*—Figure de Rhétoriq. par laquelle l'orateur refute d'avance ce qui peut lui être objecté.

Par anticipation, adv. Par avance.

Anticiper, v. a. (*An-ti-ci-pé*) Prévenir, devancer : *Anticiper le payement, le temps, le jour, etc.* L'Auteur du poëme des Jardins a dit élegamment : *Anticipant la mort et creusant son cercueil.* —*Anticiper un appel*, faire assigner l'appelant, qui diffère de relever son appel. —Usuper sur autrui. (Du lat. *anticipare*, formé d'*ante* avant, et *capere* prendre.)

Anticœur, s. m. Sorte de maladie du cheval.

Anticonstitutionnaire, adj. et s. Opposé à la constitution *Unigenitus*.

Anticonvulsionnaire, adj. et s. Contraire aux *convulsions*, qui ne les croit pas surnaturelles.

Anticour, s. f. Première cour qui est suivie d'une autre. On dit plus souvent et mieux *avant-cour*.

Anticrépuscule, s. m. Lumière qui peu avant le lever du soleil ou peu après son coucher, paroît à l'endroit du ciel directement opposé à celui où est le véritable crépuscule. (Du grec *anti* contre, et du latin *crepusculum* crepuscule.)

Antidate, s. f. Date faite d'un jour qui précède celui auquel on écrit, auquel on passe un acte. (Du lat. *ante data* donnée avant.)

Antidater, v. act. (*An-ti-da-té*) Mettre faussement à une lettre, à un acte, une *date antérieure* au temps où ils ont été écrits ou passés.

Antidesme, s. m. Genre d'arbres et d'arbrisseaux exotiques à fleurs incomplètes. On distingue sur-tout l'*Antidesme alexitère* du Malabar, dont l'écorce sert à faire des cordes.

Antidicomarianites, s. m. plur. Hérétiques qui nioient la virginité de la mère de *Jesus-Christ*. (Du grec *antidikos* adversaire, accusateur, et de *Maria* nom hébreu de la sainte Vierge.)

Antidinique, adj. T. de Médecine qui se dit des remèdes bons contre les vertiges. (Du grec *anti* contre, et *dinos* vertige.)

Antidosaire *ou* Antidotaire, s. m. Recueil de remèdes inventés par de celèbres Médecins.

Antidote, s. m. Contre-poison, remède pour se garantir de l'effet du poison. (Du grec *anti* contre, et *didômi* donner; *remède donné contre le poison*, ou *remede contre ce qui a été donné.*)

Antidyssentérique, adj. et s. m. (*An-ti-di-san-té-ri-ke*) Remède contre la *dyssenterie*. (Du grec *anti* contre, et *dusentéria* dyssenterie.)

Antienne, s. f. (*An-tie-ne*) T. d'Eglise : Verset qui s'annonce avant le chant d'un Psaume, et qui se chante après le Psaume. —On dit figur. et fam. *Annoncer une triste, une fâcheuse antienne*, annoncer une fâcheuse nouvelle. (Du latin *antiphona*, fait du grec *antiphônéô* je réponds de l'autre côté, lequel est composé d'*anti* qui marque alternative, et de *phôné* voix. Les antiennes étoient dans l'origine chantées par deux chœurs qui se répondoient alternativement.)

Antiennéaèdre, adj. (*An-ti-è-né-a-è-dre*) T. d'Hist. natur. Nom donné par M. *Haüy* à des crystaux qui ont neuf faces de deux côtés opposés. (Du grec *anti* contre, *ennéa* neuf, et *hédra* siège, base.)

Antiépileptique, adj. et s. m. (*An-ti-é-pi-lèp-ti-ke*) Remède contre l'*epilepsie*. (Du grec *anti* contre, et *épilépsia* épilepsie.)

Antifébrile, adj. et s. m. Remède contre la fièvre. (Du grec *anti* contre, et du latin *febris* fièvre.)

Antigalactique, adj. (*An-ti-ga-lak-ti-ke*) T. de Médec. Contraire au lait. (Du grec *anti* contre, et *gala* genitif *galaktos* lait.)

Antigorium, s. m. (*An-ti-go-ri-ome*) Gros émail dont se servent les Faïenciers.

Antihectique, adj. (*An-ti-ek-ti-ke*) T. de Médec. Bon contre l'étisie ou la consomption. (Du grec *anti* contre, et *hecktikos* hectique. Voyez ce mot.)

Antihémorroïdal, ale, adj. (*An-ti-è-mo-ro-i-dal, da-le; r forte*) T. de Médecine : Bon contre les *hémorroïdes*. (Du grec *anti* contre, et *haimorrhois* flux de sang, hémorroïdes.)

Antiherpétique, adj. Ter. de Médecine, qui se dit des remèdes contre l'espèce de dartre appelée *herpe*. (Du grec *anti* contre, et *herpês* herpe.)

Antihydrophobique, adj. T. de Médecine : Bon contre la rage. (Du grec *anti* contre, et *hudrophobia* horreur de l'eau, rage. Voyez *Hydrophobie*.)

Antihydropique, adj. et s. m. (*An-ti-i-dro-pi-ke*) Remède contre l'*hydropisie*. (Du grec *anti* contre, et *hudrôps* hydropisie.)

Antihypocondriaque, adj. et s. m. (*An-ti-i-po-kon-dri-a-ke*) Remède contre la maladie *hypocondriaque*. (Du grec *anti* contre, et *hupochondria* les hypochondres.)

Antihystérique, adj. et s. m. (*An-ti-is-té-ri-ke*) Remède contre la passion *hystérique*. Voy. ce mot. (Du grec *anti* contre, et *hustéra* la matrice.)

Anti-lambda, s. m. Signe dont on s'est servi dans les anciens manuscrits pour indiquer un texte, une citation, etc. et qui a été remplacé par les doubles virgules ou *Guillemets*, ainsi nommés du nom de leur inventeur.

Antillis, s. m. Voyez *Anthyllis*.

Antilobe, s. m. (*An-ti-lo-be*) T. d'Anat. Partie de l'oreille opposée au lobe. (Du grec *antilobion*, formé d'*anti* contre, et *lobos* lobe.)

Antilogarithme, s. m. T. de Mathématiq. Complément du logarithme d'un sinus, etc.; différence de ce logarithme à celui du sinus total. *Neper* a donné le même nom aux logarithmes des co-sinus.

Antilogie, s. f. (*An-ti-lo-jî-e*) Contradiction entre deux expressions de la même personne, du même auteur, du même ouvrage. (Du grec *antilogia*, formé de *anti* contre, et *logos* discours; *discours contraire à un autre.*)

Antiloimique, adj. (*An-ti-lo-i-mi-ke*) T. de Médecine : Bon contre la peste. (Du grec *anti* contre, et *loimos* peste.)

Antilope, s. f. Genre de mammifères ruminans qui comprend un grand nombre d'espèces

dont la plupart vivent dans les pays chauds et semblent préférer les lieux arides et montueux. Leurs cornes poussent par la base et ne tombent jamais. Le *Chamois* appartient à ce genre.

Antimélancolique, adj. et s. m. T. de Méd. Remède contre la *melancolie*. (Du grec *anti* contre, et *melagkolia* melancolie.)

Antimétathèse, s. f. (*An-ti-mé-ta-tè-ze*) Figure de Rhetorique qui consiste à repéter les mêmes mots, mais dans un sens opposé. (Du grec *anti* contre, et *métathésis* changement, transposition; *transposition d'un sens dans un autre.*)

Antimoine, s. m. (*An-ti-moa-ne*) Métal blanc, brillant, très-fragile et à grandes lames, qui se trouve ordinairement mêlé avec diverses matières etrangères. Du grec *anti* contre, et *monos* seul, *qui ne se trouve pas seul*; ou, selon les faiseurs d'anecdotes, du même mot grec *anti* contre, et *monos* moine; parce que des moines purgés avec cette substance en moururent tous.)

Dans la nouvelle nomenclature chimique, l'*antimoine* tel qu'il est retiré de la mine, est appelé *sulfure d'antimoine natif*; — l'*antimoine crud*, ou simplement débarrassé de sa gangue, *sulfure d'antimoine*; —et l'*antimoine diaphorétique*, préparé comme purgatif, *oxide d'antimoine blanc*.

Antimonial, ale, adj. Qui appartient à l'*antimoine*.

Antimonarchique, adj. Opposé à la *monarchie*, au gouvernement *monarchique*.

Antinational, ale, adj. (*An-ti-na-cio-nal, na-le*) Opposé au caractère, au goût *national*. (Du grec *anti* contre, et du mot françois *national*, dérivé du latin *natio* nation.)

Antinéphrétique, adj. (*An-ti-ne-fré-ti-ke*) T. de Medecine: Bon contre les maladies des reins. (Du grec *anti* contre, et *nephritis* douleur des reins.) Voy. *Néphrétique*.

Antinomie, s. f. (*An-ti-no-mi-e*) Contradiction vraie ou apparente entre deux lois. (Du grec *anti* contre, et *nomos* loi.)

Antinomiens, s. m. plur. Sectaires qui ne reconnoissoient aucune loi. (Du grec *anti* contre, et *nomos* loi.)

Antinous, s. m. (*An-ti-no-us*) Constellation boreale, qu'on réunit ordinairement avec l'*Aigle*.

Antiorgastique, adj. (*An-ti-or-gas-ti-ke*) T. de Med. Propre à calmer l'effervescence des humeurs appelée *Orgasme*. Voy. ce mot. (Du grec *anti* contre, et *orgasmos* orgasme.)

Antipape, s. m. Pape opposé à un autre, et qui n'est pas élu dans les formes. (Du grec *anti* contre, et *pappas* père, d'où on a fait pape.)

Antiparalytique, adj. et s. m. (*An-ti-pa-ra-li-ti-ke*) Remède contre la *paralysie*.

Antiparallèle, adj. T. de Géom. *Lignes antiparalleles*, lignes qui font avec deux autres lignes des sections sous-contraires. Voy. *Sous-contraires*.

Antiparastase, s. fém. Figure de Rhétorique par laquelle un accusé cherche à prouver que s'il avoit fait ce qu'on lui impute, il seroit plutôt digne d'éloge que de blâme. (Du grec *antiparastasis*, formé d'*anti* contre, et *paristamai* se tenir.)

Antipathie, s. f. (*An-ti-pa-ti-e*) Répugnance secrète et naturelle entre deux animaux. — Aversion qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. (Du grec *anti*, et *pathos* passion, disposition, impression.)

Antipathique, adj. (*An-ti-pa-ti-ke*) Contraire, opposé. Il ne se dit point des personnes, mais des choses qui ont rapport aux personnes: *Humeurs, caracteres antipathiques*.

Antipéristaltique, adj. Se dit, en Méd. d'un mouvement depravé des intestins, qui se fait de bas en haut. (Du grec *anti* contre, et *peristaltikos* péristaltique. Voy. ce mot.)

Antipéristase, s. f. (*An-ti-pé-ris-ta-ze*) T. Didactique: Action de deux qualités contraires dont l'une, par son opposition, augmente la force de l'autre: *Suivant les Péripatéticiens, c'est par antipéristase que le feu est plus ardent en hiver qu'en été.* (Du grec *antiperistasis*, formé d'*anti* contre, et de *peristamai* être autour, résister; comme qui diroit *résistance à quelque chose qui entoure ou qui assiege.*)

Antipestilentiel, elle, adj. (*An-ti-pès-ti-lan-ci-el, è-le*) Qui prévient ou guérit la peste. (Du grec *anti* contre, et du françois *pestilentiel*, dérivé du lat. *pestis* peste.)

Antiphate, s. m. (*An-ti-fa-te*) Sorte de corail noir.

Antiphilosophique, adj. (*An-ti-fi-lo-zo-fi-ke*) Contraire, opposé à la *Philosophie*: *Opinion, doctrine antiphilosophique.* Mot nouveau et très-usité.

Antiphonaire, subst. m. (*An-ti-fo-nè-re*) Livre qui contient les Antiennes qu'on chante dans l'Église. On dit aussi *Antiphonier* (*An-ti-fo-nié*). (Du grec *anti* contre, et *phônê* voix. Voy. *Antienne*.)

Antiphonie, s. f. (*An-ti-fo-ni-e*) Chez les Grecs, symphonie qui s'exécutoit par des voix ou des instrumens à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit à l'unisson, et qu'on appeloit *homophonie*. (Du grec *anti* contre, et *phônê* voix; *opposition de sons ou de voix.*)

Antiphrase, s. f. (*An-ti-frâ-ze*) Figure par laquelle on emploie un mot ou une façon de parler dans un sens contraire à celui qui lui est naturel; contre-vérité; ironie. (Du grec *anti* contre, et *phrasis* locution, façon de parler.)

Antiphtisique, adj. (*An-ti-fti-zi-ke*) T. de Méd. Bon contre la phtisie. (Du grec *anti* contre, et *phtisis* phtisie.)

Antiphysique, adj. (*An-ti-fi-zi-ke*) Qui est contre nature. (Du grec *anti* contre, et *phusis* nature.)

Antipleurétique, adject. T. de Médec. Bon contre la pleurésie. (Du grec *anti* contre, et *pleuritis* pleurésie.)

Antipodagrique, adj. T. de Méd. Bon contre la goutte. (Du grec *anti* contre, et *podagra* la goutte aux pieds.)

Antipodal, ale, adj. Qui est *antipode*: *Le méridien antipodal.*

Antipode, s. m. On donne ce nom à ceux qui marchent sur l'hémisphère qui nous est opposé diamétralement. Au propre, il ne s'emploie qu'au plur. *Ces peuples sont nos antipodes.* On dit par exagération d'un homme qu'on n'aime pas, qu'on *voudroit qu'il fût aux antipodes.* —Au fig. il s'emploie au singulier, et signifie contraire, opposé : *C'est l'antipode de la raison.* (Du grec *anti* contre, et *pous*, génit. *podos* pied ; *qui ont les pieds opposés.*)

Antipraxie, s. f. (*An-ti-prak-cï-e*) T. de Méd. Contrariété de fonctions en différentes parties du corps. (Du grec *anti* contre, et *praxis* action, dérivé de *prassô* je fais.)

Antiprostates, s. m. pl. T. d'Anat. Deux petits corps glanduleux, placés de chaque côté de l'urètre, et devant les glandes nommées *prostates.* Voy. ce mot.

Antiptose, s. f. (*An-tip-tô-ze*) T. de Grammaire: Position d'un cas pour un autre. (Du grec *anti* contre, et *ptôsis* chute, cas, terminaison, dérivé de *piptô* je tombe.)

Antiputride, adj. T. de Méd. Bon contre la *putridité.* (Du grec *anti* contre, et du latin *putridus* putride.)

Antipyique, adj. (*An-ti pi-i-ke*) T. de Méd. Propre à supprimer ou à diminuer la suppuration. (Du grec *anti* contre, et *puos* pus qui sort d'une plaie.)

Antipirétique, adj. (*An-ti-pi-ré-ti-ke*) Bon contre la fièvre. (Du grec *anti* contre, et *purétos* la fièvre.)

Antipyrotique, adj. (*An-ti-pi-ro-ti-ke*) T. de Médecine: Bon contre la brûlure. (Du grec *anti* contre, et *purotikos* caustique, brûlant, dérivé de *puroô* je brûle.)

Antiquaille, s. f. (*An-ti-kâ-glie*, en mouillant les *ll*) Chose *antique*, de peu de valeur. C'est un terme de mépris.

Antiquaire, s. m. (*An-ti-kè-re*) Chez les Anciens, 1.° celui qui avoit l'inspection sur les copistes, sur les livres, et qui étoit préposé à la garde de l'*antiquarium* où on les renfermoit. On donna par la suite ce nom aux copistes eux-mêmes. — 2.° Personne de distinction chargée, dans les principales villes de la Grèce, de faire voir aux étrangers ce qu'il y avoit de curieux, de leur expliquer les inscriptions anciennes, etc.—3.° Puriste qui s'attachoit à la recherche des vieux mots, et qui affectoit de s'en servir. —4.° Scholiaste qui faisoit des scholies ou notes sur les anciens auteurs.—Aujourd'hui, celui qui a la connoissance des *antiquités*, des médailles et autres curiosités antiques.

Antique, adj. (*An-ti-ke*) Fort ancien. Il se dit par opposition à *moderne*, des choses d'un temps fort reculé. Ce terme, dans le langage des Beaux-Arts, s'applique particulièrement aux statues, bas-reliefs, médailles, etc. reste précieux des siècles éloignés. — On le dit aussi, en badinant, des personnes avancées en âge : *Il est un peu antique: c'est une beauté antique.* —On dit substantivement *dessiner sur l'antique*, *d'après l'antique.*

A l'antique, adv. A la manière *antique.*

Antique, s. f. Monument curieux qui nous est resté de l'*antiquité*; médaille, statue, etc. Voyez *Antiquité.*

Antiquer, v. a. (*An-ti-ké*) T. de Relieur: Enjoliver la tranche d'un livre de petites figures de diverses couleurs et relevées en or, comme cela se pratiquoit *anciennement.*

Antiquité, s. fem. (*An-ti-ki-té*) Grande ancienneté : *L'antiquité des temps* : *Temple vénérable par son antiquité.* — Il se prend collectivement pour tous ceux qui, en Egypte, dans la Grèce et à Rome, ont vécu dans des siècles fort reculés du nôtre : *L'antiquité a cru que...* —Ce qui nous reste des ouvrages et monumens antiques : *Les antiquités de Nismes, etc.* En ce sens, *antiquité* se dit d'un monument plus considérable qu'une *antique.* Une statue est une *antique* ; un amphithéâtre est une *antiquité.*

De toute antiquité, de tout temps, ou dès les temps les plus reculés.

Antirrhétique, adj. et s. masc. (*An-ti-ré-ti-ke*, *r* forte) Ouvrage fait pour en contredire ou réfuter un autre. (Du grec *antirrheô* je contredis, formé d'*anti* contre, et *rhéô* je dis.)

Antisalle, s. f. (*An-ti-sâ-le*) Pièce d'un appartement qui est avant la salle.

Antisciens, s. m. pl. (*An-ti ci-en*) T. de Géogr. Peuples qui habitent sous le même méridien en deçà et en delà de l'Equateur, et dont les ombres à midi ont des directions contraires. (Du grec *anti* contre, et *skia* ombre ; *dont les ombres sont opposées.*)

Antiscorbutique, adj. (*An-ti-skor-bu-ti-ke*) Qui guérit le *scorbut.*

Antiscorbutique, s. m. Remède contre le *scorbut.*

Antiseptique, adj. T. de Méd. Qui a la vertu de conserver. (Du grec *anti* contre, et *sépô* je pourris.)

Antisiphillitique, adj. (*An-ti-si-fi-li-ti-ke*) T. de Méd. Bon contre la maladie vénérienne. (Du grec *anti* contre, et *siphilis* maladie vénérienne. Voy. *Siphilis.*)

Antispase, s. f. (*An-tis-pa-ze*) Term. de Méd. Révulsion, retour des humeurs vers une autre partie du corps. (Du grec *anti* contre, et *spaô* je tire, j'attire.)

Antispasmodique, adj. et subst. m. Remède contre les spasmes et les convulsions.

Antispaste, s. m. Pied de vers grec et latin, composé d'un ïambe et d'un chorée. (Du grec *antipasthai* être tiré en sens contraire ; parce qu'il passe d'une brève à une longue, et ensuite d'une longue à une brève.)

Antispastique, adj. Qui opère par révulsion. (Du grec *anti* contre, et *spaô* j'attire les humeurs vers une autre partie du corps.)

Antispode, s. m. Faux *spode* qu'on emploie à la place du vrai. (Du grec *anti* au lieu de, et *spodos* cendre, spode. Voy. ce mot.)

Antistrophe, s. f. (*An-ti-stro-fe*) Chez les Grecs, la seconde stance de leur poésie lyrique. Elle étoit semblable pour la mesure et le nombre des vers, à la première qu'on nommoit *Strophe.* —T. de Gramm. Conversion ou renversement réciproque de deux termes, ou de choses conjointes ou dépendantes l'une de l'autre, comme *le serviteur du maître*, ou *le maître du serviteur.* Richelet. (Du grec *anti* que

marque opposition ou alternative, et *strophê* conversion, retour, dérivé de *stréphô* je tourne, parce que la *strophe* se chantoit en tournant à droite autour de l'autel; et l'*antistrophe*, en tournant à gauche.)

ANTITACTES, s. m. pl. Hérétiques qui se faisoient un devoir de pratiquer ce que la loi défend. (Du grec *antitattomai* s'opposer, résister.)

ANTITHÉNAR, s. f. (*An-ti-té-nar*) T. d'Anat. Muscle qui est l'antagoniste du *thénar*. Voy. ce mot. Il y en a un à chaque pied, et un autre à chaque main.

ANTITHERMOPSICRE, s. m. (*An-ti-ter-mop-ci-kre*) T. de Physiq. Double thermomètre, ou baromètre à deux boules, adaptées à deux tubes, lesquels sont unis à un troisième, pour connoître l'effet sur le mercure de l'action simultanée de l'eau bouillante et du froid de la glace qui fond. (Du grec *anti* contre, opposé, *thermos* chaud, et *psicros* froid.)

ANTITHÈSE, s. f. (*An-ti-tè-ze*) Opposition des pensées ou des mots dans le discours. On ne dit point l'*antithèse de deux opinions*, *de deux doctrines contraires*. —En Alg., transposition d'un terme d'une équation d'un nombre dans un autre. Peu usité. (Du grec *antithèsis*, dérivé de *anti* contre, et *tithèmi* poser, placer.)

ANTITHÉTIQUE, adj. m. (*An-ti-té-ti-ke*) Qui tient de l'*antithèse*.

ANTITRAGUE, s. f. T. d'Anat. Eminence du cartilage de l'oreille, ainsi nommée parce qu'elle est devant le *tragus*. Voy. ce mot.

ANTITRINITAIRE, s. m. (*An-ti-tri-ni-tè-re*) Celui qui combat le mystère de la *Trinité*.

ANTITYPE, s. m. (*An-ti-ti-pe*) C'est la même chose que type ou figure dans l'Eglise grecque où ce mot exprime l'Eucharistie. (Du grec *antitupon*, formé d'*anti* pour, et *tupos* type, figure; *figure qui répond à une autre* ou *qui en représente une autre*.)

ANTIVÉNÉRIEN, adj. et s. m. Remède contre les maladies *vénériennes*.

ANTIVÉROLIQUE, adj. Qui guérit la petite vérole.

ANTIZYMIQUE, adj. Qui est propre à arrêter la fermentation. (Du grec *anti* contre, et *zumê* le vain ou ferment.)

ANTŒCIENS, Voy. *Antéciens*.

ANTOISER, v. act. (*An-toa-zé*) Empiler, mettre en pile. Il se dit des tas de fumier.

ANTOIT, s. m. (*An-tod*) Sorte d'instrument de fer qui sert dans la construction des vaisseaux, pour faire approcher les bordages près des membres les uns des autres.

ANTOLFE DE GIROFLE, s. f. Clou de girofle resté sur l'arbre après la récolte, et qui a pris tout son accroissement. On les nomme aussi *Clous-matrices*.

ANTONINS, s. m. pl. (*An-to-nein*) Religieux de l'ordre de Saint *Antoine*.

ANTONOMAZE, s. f. (*An-to-no-ma-ze*) Figure de Rhétorique qui emploie une dénomination commune ou appellative, au lieu du nom propre: *Le père des Dieux* à la place de *Jupiter*; ou au contraire, un nom propre à la place d'une dénomination commune ou appellative: *C'est un Néron*, en parlant d'un homme cruel, etc. (Du grec *anti* pour, au lieu de, et *onoma* nom.)

ANTORA, Voyez *Anthora*.

ANTRE, s. m. Caverne qui a quelque chose d'affreux. (Du grec *antron*, d'où les Latins ont fait *antrum*.)

ANTRISQUE, s. m. Plante apéritive.

ANTRUSTIONS, s. m. Volontaires qui, chez les Germains, servoient les Princes dans leurs entreprises.

ANUER, v. a. T. de Chasse. *Anuer des perdrix*, choisir quand les perdrix partent, le moment favorable pour les tirer.

ANUITER, S'ANUITER, v. pr. (*s'A-nui-té*) Se mettre à *la nuit*; s'exposer à être surpris de la nuit en chemin.

ANUS, s. m. (*á-nuce*) L'endroit par où passent les excrémens qui sortent du corps. —L'orifice du fondement. —En t. de Botanique, l'orifice postérieur d'une fleur monopétale.

ANVOIE, s. f. (*An-voa*) Espèce de serpent du genre des Orvets et de la famille des Homodermes, qu'on appelle aussi *Anguille de haie*. On la mange sans danger dans quelques pays; mais elle est très huileuse.

ANXIÉTÉ, s. f. (*Ank-ci-é-té*) Travail, tourment, peine d'esprit, grande inquiétude. (Du lat. *anxietas*, formé d'*anxi* prétérit d'*angere* tourmenter, inquiéter, etc.)

AODON, adj. (*A-o-don*) T. d'Hist. nat. qui se dit des poissons sans dents apparentes. (Du grec *a* privatif, et *odous*, gén. *odontos* dent.)

AORASIE, s. fém. (*A-o-ra-zí-e*) Chez les Anciens, invisibilité des Dieux qui, même lorsqu'ils venoient parmi les hommes et conversoient avec eux, ne manifestoient jamais leur divinité en face. Ils ne se faisoient reconnoître que par derrière au moment où ils se retiroient. (Du grec *aorasia*, formé d'*a* privatif, et *oraô* je vois.)

AORISTE, s. m. (*O-ris-te*; l'*Encycl.* voudroit qu'on prononçât *a-o-ris-te* en conservant l'*a* privatif, dont la suppression fait un contre sens.) T. de Gram. grecque, qui marque un prétérit indéterminé. — Il se dit dans la langue françoise, du prétérit qui n'est point formé du verbe auxiliaire Avoir ou Etre: *Je lus*, *je pensai*, *etc.* sont à l'aoriste. *Acad.* (Du grec *aoristos* indéfini, formé d'*a* privatif, et de *horizô* je définis, je détermine.)

AORTE, s. f. (*A-or-te*) T. d'Anat. Grosse artère qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps. (Du grec *aortê* vaisseau, vase.)

AOÛT, s. m. (*Oût*) Nom du huitième mois de l'année. — Moisson qui se fait durant le mois d'Août. On dit *faire l'Août*, *l'Août n'est pas commencé*. (Par corruption, du latin *Augustus*, nom de l'empereur *Auguste*, à qui il fut consacré. Dans le calendrier de *Numa*, ce mois s'appeloit *Sextilis*.)

AOÛTER, v. a. (*A-oû-té*) Faire *aoûter*. Il n'est d'usage qu'au participe *aoûté*, mûri par la chaleur du mois d'*Août*: *Citrouille aoûtée*.

AOÛTERON, s. m. (*Oû-te-ron*) Moissonneur qui travaille à la récolte.

APAGOGIE, s. f. (*A-pa-go-jí-e*) Démonstration d'une préposition par l'absurdité de la

proposition contraire. (Du grec *apagogê* déduction, formé d'*apo* de, et d'*agô* je mène, d'où on a fait *apagô* je déduis.)

APAISER, v. a. (*A-pé-zé*) Adoucir, calmer la colère, l'émotion, l'agitation. Il régit les personnes et les choses : *Apaiser Dieu, le Prince; apaiser une querelle, une sédition, la douleur, les flots, etc.* (Du lat. *ad* à, et *pax* paix; *ad pacem conducere*, amener à la paix.)

s'APAISER, v. r. S'adoucir; se modérer; se calmer; devenir plus tranquille.

APALACHINE, s. f. Plante de la Floride. On l'emploie dans les rhumatismes. Voy. *Thé des Apalaches*.

APALATH, s. m. (*A-pa-late*) Plante qui s'emploie dans la Méd. et pour les parfums. *Acad.* Voyez *Aspalathe*.

APALYTRES, s. et adj. m. plur. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, dont le caractère est d'avoir cinq articles aux tarses, les *élytres molles*, le corselet plat, et les antennes filiformes. On les nomme aussi *Mollipennes*. (Du grec *apalos* mou, et *élutron* élytre.)

APANAGE, s.m. Ce que les Rois donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage.—Au fig. les choses qui sont une suite et une dépendance d'une autre : *Les infirmités sont l'apanage de la vieillesse*. (Du lat. *panis* pain, d'où l'on a formé dans les siècles de barbarie, *panagium* pour signifier une provision, une substance quelconque, comme de *potus* on a fait *potagium*, et de *homo*, *homagium*.)

APANAGER, v. a. (*A-pa-na-jé*) Donner un *apanage* : *Le Roi a apanagé tous ses puînés*.

APANAGISTE, s. m. Qui a un *apanage*.

APANTHROPIE, s. f. (*A-pan-tro-pî-e*) Misanthropie qui vient de maladie. (Du grec *apo* loin, et *anthrôpos* homme; *éloignement des hommes*.)

APARINE, s. f. Plante médicinale, nommée vulgairement *Grateron*. (D'*apariné*, nom grec de cette plante.)

A PART, adv. Séparément : *Mettre à part*; séparer, distinguer deux choses.

APARTÉ, s. m. emprunté du latin, (*A-par-té*) Il se dit de certaines choses qu'un acteur dit tout haut sur le théâtre, et qui sont censées n'être point entendues des autres acteurs qui sont présens. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *Des aparté*.

APATHIE, subst. f. (*A-pa-tî-e*) Indolence. —Insensibilité pour toutes sortes de choses. (Du grec *apathéia*, formé d'*a* privatif, et *pathos* passion, trouble, émotion.)

APATHIQUE, adject. (*A-pa-ti-ke*) Indolent. —Insensible.

APATITE, s. f. T. de Minéral. Minéral appelé *Chaux phospatée*, que sa transparence avoit fait prendre d'abord pour une pierre précieuse. (Du grec *apataô* je trompe : *pierre trompeuse*.)

APATTA, s. f. Sorte d'oie de la Côte-d'or, rare et très-estimée des Nègres.

APATURIES, s. f. pl. Fêtes grecques en l'honneur de *Minerve* et de *Vénus*, selon les uns, et selon d'autres en l'honneur de *Jupiter* et de *Bacchus*. (Du grec *apatouria*, formé d'*apataô* je trompe : parce qu'elles devoient leur origine à une tromperie célèbre.)

APÉCHÈME, s. m. T. de Chirurg. Fracture du crâne dans la partie opposée au coup. C'est ce qu'on appelle vulgairement *contre-coup*. (Du grec *apéchêma*, formé d'*apo* loin, et *échos* son, retentissement; *coup retentissant*.)

APÉDEUTE, s. m. Ignorant.

APÉDEUTISME, s. m. Ignorance qui vient de défaut d'instruction. (Du grec *a* privatif, et *paideuô* j'enseigne.)

APEPSIE, subst. m. Maladie qui consiste à ne point digérer. (Du grec *a* privatif, et *pepsis* coction, digestion, dérivé de *peptô* je digère, etc.)

APERCEVABLE, adj. Ce qu'on peut *apercevoir* par la vue.

APERCEVOIR, v. a. Découvrir.—Au fig. comprendre. (Du lat. *adpercipere* pour *percipere*, formé de *per* et *capere* prendre, saisir.)

s'APERCEVOIR, v. récipr. Connoître, découvrir.

APERCHER, v. a. T. de Chasse. Remarquer l'endroit où un oiseau se retire, où il *perche* pour y passer la nuit.

APERÇOIR, s. m. (*A-per-soar*) Plaque de tole ou de fer blanc, attachée de chaque côté du billot de la meule de l'Épinglier.

APERITIF, IVE, adj. (*A-pé-ri-tife*, *tî-ve*) T. de Médecine : Qui ouvre les pores, qui fait uriner, qui lève les obstructions. (Du latin *aperire* ouvrir.)

APÉTALE, adj. T. de Botan. Qui n'a point de pétales. Voy. ce mot. (Du grec *a* privatif, et *pétalon* feuille.) Les plantes apétales ont fourni à *Tournefort* les XV.ᵉ, XVI.ᵉ, XVII.ᵉ et XVIII.ᵉ classes de sa méthode. La XV.ᵉ comprend les herbes à fleurs sans corolle, mais pourvues de calice; la XVI.ᵉ, celles qui n'ont ni corolle ni calice, ni fleurs apparentes; la XVII.ᵉ, celles qui n'ont ni fleurs ni fruits; la XVIII.ᵉ, les arbres et arbustes qui ont des fleurs sans corolle.

APETISSEMENT, s. m. (*A-pe-ti-ce-man*) Diminution : *L'apetissement qui paroît dans les objets éloignés*, etc. Il n'est d'usage, ainsi que le verbe *apetisser*, qu'en parlant des objets vus dans le lointain. On ne dit point l'*apetissement d'une robe*; *apetisser un manteau*, le rendre plus court.

APETISSER, v. a. (*A-pe-ti-cé*) Rendre plus *petit*; diminuer la grandeur de... *L'éloignement apetisse les objets*. Voy. *Apetissement*.

APETISSER, v. n. et s'APETISSER, v. récipr. Devenir plus *petit*, diminuer de grandeur.

A PEU PRÈS, adv. Environ, presque entièrement. Il modifie et les subst. et les adj. On dit quelquefois dans le même sens, *à peu de chose près*. Il est aussi subst. masc. *Les Physiciens se contentent souvent de quelques à-peu-près*.

APHÉLIE, s. m. (*A-fé-lî-e*) T. d'Astron. Le point de l'orbite d'une planète où sa distance au soleil est la plus grande possible : il est aussi adj. *La terre est aphelie*. (Du grec *apo* loin, et *hélios* soleil.)

APHÉRÈSE, s. f. (*A-fé-rè-ze*) Figure par laquelle on retranche quelque chose au commencement d'un mot, comme lorsqu'on dit *temnere* pour *contemnere*. (Du grec *aphairesis* retranchement, dérivé d'*aphaireô* j'ôte, je retranche,

lequel est formé d'*apo* de, hors, et *haireô* je prends.)

Aphilantropie, s. f. (*A-fi-lan-tro-pî-e*) T. de Méd. Dégoût de la société, et amour de la solitude. C'est le premier degré de la mélancolie. (Du grec *a* privatif, et *philanthropia* amour des hommes, dérivé de *philos* ami, et *antrôpos* homme.)

Aphodie, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Pétalocères, qui vivent dans les lieux les plus infects. (Du grec *aphodion* excrément.)

Aphonie, s. f. (*A-fo-nî-e*) Extinction de voix causée par une maladie. (Du grec *a* privatif, et *phônê* voix.)

Aphorisme, s. m. (*A-fo-ris-me*) Proposition qui renferme en peu de mots une maxime générale; il se dit sur-tout en Méd. *Les aphorismes d'Hypocrate.* — Sentence, maxime qui dit beaucoup en peu de mots. (Du grec *aphorismos* distinction, séparation, définition, formé d'*aphorizô* je sépare, je définis: *sentence choisie qui définit nettement.*)

Aphoristique, adjectif. Qui appartient à l'*aphorisme.*

Aphracte, s. m. (*A-frak-te*) Navire des Anciens à un seul rang de rames. (Du grec *aphraktos* non fortifié, dérivé d'*a* privatif, et *phrattô* je fortifie.)

Aphrodisiaque, adj. (*A-fro-di-zi-a-ke*) T. de Méd. Qui a la vertu d'exciter à l'acte vénérien. (Du grec *Aphroditê* Vénus.)

Aphrodisiasme, s. m. T. de Médec. L'acte vénérien.

Aphrodisies, s. f. pl. (*A-fro-di-zî-e*) Fêtes grecques en l'honneur de *Vénus Aphrodite.*

Aphrodite, s. f. Surnom de *Vénus*, née selon la fable, de l'écume de la mer. (Du grec *aphros* écume.)

Aphrodites, adj. et s. plur. T. d'Hist. nat. Animaux qui se reproduisent sans copulation apparente, comme les vers, etc.

Aphronille, subst. f. (*A-fro-ni-glie*) en mouillant les *ll*) Sorte de plante, dont les racines prises en breuvage provoquent l'urine.

Aphronitre, s. m. (*A-fro-ni-tre*) Ecume de nitre; ce qu'il a de plus subtil et de plus léger. (Du grec *aphros* écume, et *nitron* nitre.)

Aphte, s. m. (*Af-te*) T. de Méd. Tout mal qui naît dans la bouche, sur-tout des enfans. (Du grec *aphtai*, dérivé de *haptô* je brûle; parce que les aphtes sont ordinairement accompagnés d'une chaleur brûlante.)

Aphthartodocètes, s. m. pl. Hérétiques qui soutenoient que le corps de *J. C.* avoit été impassible, parce qu'il étoit incorruptible. (Du grec *aphthartos* incorruptible, et *dokeô* je crois, je pense.)

Aphye, s. m. Très-petit poisson de mer qui se tient dans la vase, dont les Anciens croyoient qu'il tenoit son origine. (D'*aphuê*, nom grec de ce poisson, dont les Latins ont fait *aphya*.)

Aphille, adj. (*A-fil-le*) T. de Botan. Qui n'a point de feuilles. (Du grec *a* privatif, et *phullon* feuille.)

Aphyostome, adj. T. d'Hist. nat. Se dit des insectes qui ont un museau prolongé avec des palpes saillans. (Du grec *aphuês* grossier, et *stoma* bouche; *qui a une bouche grossière ou informe.*) — On donne aussi en Ichtyolog. le nom d'*Aphyostomes*, à un famille de poissons cartilagineux, à branchies operculées sans membranes, et à nageoires abdominales.

Aphytée, s. fém. Plante parasite du Cap de Bonne-Espérance qui, dépourvue de feuilles et même de tige, n'a qu'une simple fleur qui naît de la racine. (Du grec *a* privatif, et *phuteia* ou *phuton* plante et tige.)

Api, subst. m. (*a-pi*) Sorte de pomme fort connue.

A-pic, adv. tiré de l'italien *a picco*, perpendiculairement.

Côte a-pic, sans talus du côté de la mer. — *Virer à-pic*, virer le cable du vaisseau, de façon que l'avant du bâtiment se trouve perpendiculairement sur l'ancre.

Apiquer, v. n. (*A-pi-ké*) T. de Marine. Mettre *à-pic*; mettre dans une situation qui approche de la verticale.

Apis, s. m. (*á-pice*) Taureau sacré des Egyptiens, emblême du Taureau céleste ou équinoxial, consacré comme le signe du renouvellement de la nature au printemps. V. *Onuphis.*

Apis, s. f. Constellation méridionale, la même que l'Abeille, dont *Apis* est le nom latin.

Apitoyer, v. a. (*A-pi-toa-ié*) Touché de pitié: *Rien ne peut l'apitoyer sur mon sort.* Il s'emploie souvent avec le pronom pers. *S'apitoyer sur les malheurs de quelqu'un.* Il est fam.

Aplaigner, v. a. (*A-ple-gnié*) Faire venir la laine à une couverture avec des chardons. On dit en quelques endroits, *Aplaner.*

Aplaigneur *ou* Aplaneur, s. m. Celui qui fait ce travail.

Aplanir, v. a. Mettre de niveau, unir, égaler, rendre égal: *Aplanir un chemin, une allée, une montagne, une table.* — Fig. Rendre plus aisé: *Aplanir le chemin, les voies à quelqu'un; aplanir les difficultés*, les lever, les faire disparoître. (Du latin *planus* plain, uni.)

s'Aplanir, v. r. Voyez *Aplanir.* Au propre et au figuré: *Les montagnes, les difficultés s'aplanissent.*)

Aplanissement, s. m. (*A-pla-ni-ce-man*) Réduction d'un terrain inégal à un *plan uni*: *L'aplanissement des allées d'un parterre.* — Fig. Cessation ou diminution de difficultés.

Aplanisseur, s. m. Ouvrier qui, après la première tonture des draps, leur donne une certaine façon.

Aplati, ie, part. p. et adj. V. *Aplatir.* On dit en Physique que *la terre est aplatie*, pour dire que son axe est plus petit que le diamètre de l'Equateur.

Sphéroïde aplati (Géom.), celui dont l'axe est plus petit que le diamètre de son équateur.

Aplatir, v. a. Rendre *plat.*

s'Aplatir, v. pron. Devenir *plat.*

Aplatissement, s. m. (*A-pla-ti-ce-man*) Action d'*aplatir*; effet produit dans un corps par le choc ou la pression d'un autre.

L'aplatissement de la terre, l'état de la terre en tant qu'*aplatie.* Voyez *Aplati.*

Aplester, v. a. (*A-ples-té*) T. de Marine: Déplier ou étendre les voiles pour recevoir le vent, et se disposer à partir. Vieux mot.

Aplestie, s. f. (*A-ples-tí-e*) Insatiabilité ; avidité insatiable. (Du grec *a* privatif, et *plethô* je remplis.)

Aplets, s. m. pl. (*A-plè*) Rets ou filets pour la pêche du hareng.

Aplomb, s. m. (*A-plon*) Ligne perpendiculaire à l'horizon : *Ce mur tient bien son aplomb*. On dit aussi *ce mur*, *cette ligne est d'aplomb*.

Aplome, s. m. T. de Minér. Substance minérale ainsi nommée par M. *Haüy* à cause de la simplicité de son tissu. (Du grec *haplous* simple.)

Aplotomie, s. f. T. de Chir. Simple ouverture faite à une partie molle. (Du grec *haplous* simple, et *temnô* je coupe.)

Apnée, s. f. (*Ape-né-e*) T. de Médecine : Défaut de respiration. (Du grec *a* privatif, et *pneô* je respire.)

Apobomies, s. f. pl. (*A-po-bo-mí-e*) Chez les anciens Grecs, fêtes dans lesquelles on ne sacrifioit point sur l'autel, mais à terre sur le pavé du temple. (Du grec *apo* loin, et *bômos* autel.)

Apocalpasum, s. m. Voyez *Opocalpasum*.

Apocalypse, s. f. (*A-po-ka-lip-ce*) Révélation. —Un des livres du Nouveau Testament, écrit par Saint Jean. —Au fig. chose obscure, cachée, enveloppée, mystérieuse. (Du grec *apokalupsis*, dérivé d'*apokaluptô* je découvre, je révèle, lequel est composé d'*apo* de, et *kaluptô* je voile, je couvre.)

Apocalyptique, adj. (*A-po-ka-lip-ti-ke*) Obscur comme le style de l'*Apocalypse*.

Apocénose, s. f. (*A-po-cé-no-ze*) T. de Méd. Sorte d'hémorragie ou de flux d'humeurs, sans irritation ni fièvre. (Du grec *apokenoô*, formé d'*apo* hors, et *kenoô* j'évacue.)

Apochylime, s. m. T. de Pharmacie. Suc végétal épaissi, appelé autrement *Rob*. (Du grec *apo* et *chulos* suc.)

Apocin, s. m. Voyez *Apocyn*.

Apoco, s. m. Terme emprunté de l'italien, qui signifie un homme de peu : on sous-entend d'esprit. On s'en sert pour désigner un raisonneur inepte et babillard : *Il parle comme un apoco ; on le traite d'apoco*. Acad.

Apocope, s. f. T. de Grammaire : Retranchement de quelque chose à la fin du mot. — En Anatomie, fracture ou coupure dans laquelle une pièce de l'os est séparée et enlevée. (Du grec *apokoptô* je coupe, je retranche, formé d'*apo* de, hors, et *koptô* je coupe.)

Apocrisiaire, s. masc. (*A-po-kri-zi-è-re*) Envoyé, Agent, qui portoit les réponses d'un Prince. —Garde du trésor dans les monastères. (Du grec *apokrisis* réponse, dérivé d'*apokrinomai* répondre ; *porteur de réponses*.)

Apocroustique, s. m. (*A-po-krous-ti-ke*) T. de Méd. Médicament destiné à chasser les humeurs malignes. (Du grec *apokroustikos*, dérivé d'*apokrouesthai* repousser.)

Apocryphe, adj. (*A-po-kri-fe*) Inconnu, caché. Il ne s'emploie proprement dans notre langue qu'en parlant de certains livres que l'Église ne reçoit pas comme canoniques. —On le dit par extension, des Historiens et des histoires dont l'autorité est suspecte : *Auteur*, *livre*, *histoire*, *anecdote apocryphe*. Il diffère de *supposé*, en ce que la chose *apocryphe* n'est ni prouvée ni authentique, et la chose *supposée* est controuvée et fausse. (Du grec *apo* et *kruptô* je cache.)

Apocyn, s. m. (*A-po-cein*) Plante vivace, originaire de la Syrie et des pays chauds, dont les semences aigretées fournissent l'espèce de coton appelé *Ouate*. On la nomme aussi *Ouate*, *Herbe de la Ouette* ou *la Soyeuse*. (Du grec *apo* loin, et *kuôn* chien ; parce que les Anciens ont cru que l'*apocyn* faisoit mourir ces animaux.)

Apocyn gobe-mouche, plante originaire du Canada et de la Virginie, dont les pétales se contractent lorsqu'une mouche se pose sur la fleur.

Apode, s. m. Hirondelle de mer, etc. qui a les pieds fort courts. —Sorte de poisson sans nageoires. —Larve sans pattes de certains insectes. —Chez les Anciens, marmites sans pieds. (Du grec *a* priv. et *pous*, génit. *podos* pied.)

Apodecte, s. m. Receveur des tributs chez les Athéniens.

Apodictique, adj. (*A-po-dik-ti-ke*) T. de Logique : Démonstratif et convaincant. (Du grec *apodéiktikos*, dérivé d'*apodeiknumi* prouver, démontrer clairement.)

Apodioxis, s. f. (*A-po-di-ok-cice*) Figure de Rhétorique, par laquelle on rejette un argument comme absurde. (Du grec *apodiokô* je repousse, je rejette.)

Apodipne *ou* **Apodéipne**, s. f. Chanson des anciens Grecs pour l'après-souper. Les Latins l'appeloient *Post-cœnia*. (Du grec *apo* loin, après, et *deipnon* souper.)

Apodopnique, adj. (*A-po-dop-ni-ke*) T. de Physiq. *Soufflet*, *pompe apodopnique*, propre à rétablir la respiration dans les personnes asphixiées. (Du grec *apodos* retour, et *pneô* je respire.)

Apogée, s. m. (*A-po-jé-e*) T. d'Astron. Le point où un astre, une planète sont le plus éloignés de la terre : *Le soleil est dans son apogée*. Il est aussi adjectif : *La lune est apogée*. —Figur. et poétiquement, le plus haut degré où une chose puisse aller : *L'apogée de sa gloire*. En ce sens il vieillit. (Du grec *apo* loin, et *gaia* la terre.)

Apographe, s. m. (*A-po-gra-fe*) Copie de quelque livre ou écrit. Il est opposé à *autographe*, qui signifie un livre, un écrit original. (Du grec *apographô* je copie, je transcris, formé d'*apo* de, après, et *graphô* j'écris.)

Apollinaire, adj. (*A-pol-li-nè-re*) *Les jeux apollinaires*, jeux célébrés en l'honneur d'*Apollon*.

Apollinaristes, s. m. pl. Sortes d'Hérétiques qui ne croyoient point que Jésus-Christ eût pris de la Sainte Vierge une véritable chair. (D'*Apollinaire*, évêque de Laodicée, chef de cette secte.)

Apollon, s. m. (*A-pol-lon*) Dieu du Parnasse. —Au figuré, un grand Poëte : *C'est un Apollon*. —Petite robe de chambre qui ne descend qu'à la moitié des cuisses. —Instrument de Musique à vingt cordes simples, assez semblable au Théorbe.

Apollonien, enne, adj. T. de Géom. *Hyperbole, parabole Apollonienne*, l'hyperbole et la parabole ordinaires. (D'*Apollonius*, ancien Géomètre de Pamphylie, de qui nous avons un traité fort étendu des sections coniques.)

Apologétique, adj. (*A-po-lo-jé-ti-ke*) Qui contient une *apologie* : *Lettre, discours apologétique.* On dit aussi substantivement, l'*Apologétique de Tertullien*, c'est-à-dire son *apologie* pour les Chrétiens.

Apologie, s. f. (*A-po-lo-jî-e*) Discours par écrit ou de vive voix pour la justification de.... *Faire son apologie, l'apologie de sa conduite; il a fait votre apologie.* (Du grec *apologéia*, formé d'*apo* de, et *logos* discours; *discours* [en faveur] *de....*)

Apologiste, s. m. Celui qui justifie, qui prend la défense de quelqu'un ou de quelque chose.

Apologue, s. m. (*A-po-lo ghe*) Fable morale ; histoire feinte pour instruire et pour corriger. (Du grec *apo* de, et *logos* discours, dérivé de *légô* je parle, je raconte.)

Apoltronir, v. a. (*A-pol-tro-nir*) T. de Fauconnerie : Couper à un oiseau de proie les ongles des pouces, en sorte qu'il n'est plus propre pour le gros gibier. Voyez pour l'étymologie le mot *Poltron.*

Apomécométrie, s. f. (*A-po-mé-ko-mé-trî-e*) T. de Géom. Art de mesurer la distance des objets éloignés. (Du grec *apo* loin, *mêkos* longueur ou distance, et *métron* mesure.)

Aponévrographie, s. f. T. d'Anat. Description des *aponévroses.* (Du grec *aponeurosis* aponévrose, et *graphô* je décris.)

Aponévrologie, s. f. (*A-po-né-vro-lo-jî-e*) Partie de l'Anat. qui traite des *Aponévroses.* (Du grec *aponeurosis* aponévrose, et *logos* discours.)

Aponévrose, s. f. (*A-po-né-vro-ze*) Terme d'Anatomie : Expansion membraneuse d'un muscle, d'un tendon. (Du gr. *apo* de, et *neuron* nerf, nom que les Anciens donnoient aux tendons.)

Aponévrotique, adj. Qui appartient à une *aponévrose.*

Aponévrotomie, s. f. Dissection anatomique des *aponévroses.* (Du grec *aponeurosis* aponévrose, et *temnô* je coupe.)

Apophane, adj. T. d'Hist. nat. *Crystaux apophanes*, dans lesquels on reconnoît clairement la position du noyau, la direction ou la mesure des décroissemens, etc. (Du grec *apophainô*, je fais voir, je démontre.)

Apophorètes, s. m. pl. (*A-po-fo-rè-te*) Présens que se faisoient les Anciens Romains, pendant les Saturnales. C'étoit à peu près ce que nous appelons *étrennes.* (Du latin *apophoreta*, dérivé du grec *apopherô* j'emporte; parce que les conviés emportoient ces présens après le repas.)

Apophthegme, s. m. (*A-pof-tèg-me*) Dit notable de quelque personnage illustre de l'antiquité : *Les apophthegmes des sept Sages de la Grece.* On dit en badinant d'un homme sentencieux, qu'*il ne parle que par apophthegmes.* En ce dernier sens, il se prend ordinairement en mauvaise part. (Du gr. *apophthegma*, formé d'*apo* prép. qui renforce le sens du mot, et *phtheggomai* parler.)

Apophyge, s. f. (*A-po-fi-je*) T. d'Archit. L'endroit où la colonne sort de sa base et commence à monter. Les ouvriers l'appellent *Escape* ou *congé.* (Du grec *apophugê*, qui signifie proprement *fuite.*)

Apophyllite, s. f. T. de Minéral. Substance minérale nouvellement découverte, qui, exposée à l'action du feu, des acides et du frottement, se divise en feuillets. (Du grec *apophullizô* j'effeuille, je détache les feuilles.)

Apophyse, s. f. (*A-po-fi-ze*) T. d'Anatom. Eminence continue à l'os, qui en fait partie, etc. —En Botan. renflement à la base de l'urne des mousses ou au sommet de leur soie. (Du grec *apo* de, et *phuomai* naître, sortir.)

Apoplectique, adj. (*A-po-plek-ti-ke*) Qui appartient à l'*apoplexie* : *Symptômes apoplectiques.* —Qui menace d'*apoplexie* : *Il a l'air apoplectique.* —Qui guérit ou préserve d'*apoplexie* : *Remede, baume apoplectique* ou *antiapoplectique.* —On dit substantivement, *c'est un apoplectique.*

Apoplexie, s. f. (*A-po-plek-cî-e*) Obstruction du principe des nerfs, qui prive subitement tout le corps de mouvement et de sentiment. (Du grec *apopléxia*, formé d'*apo* et de *plessô* je frappe, j'abats, je rends stupide.)

Apore, s. m. Problême fort difficile, cru impossible à résoudre. On dit aussi *Aporon* et *Aporisme.* (Du grec *aporon* chose impossible ou impraticable, formé d'*a* privatif, et de *poros* passage.)

Aporrhées, s. f. pl. (*A-po-ré-e*, *r* forte) Exhalaisons. (Du grec *aporrhoia* écoulement, dérivé d'*apo* de, et *rheô* je coule.)

Aposcepsie, s. f. (*A-pos-cep-cî-e*) T. de Méd. Passage, chute rapide des humeurs d'une partie du corps dans une autre. (Du grec *aposkemma*, dérivé d'*aposkeptô*, lequel est formé d'*apo* de, et *skeptô* je tombe.)

Aposiopèse, s. f. (*A-po-zi-o-pè-ze*) Figure de Rhétorique : Espèce d'ellipse ou d'omission. Cette figure est ordinaire dans les menaces : *Si je vous.... mais....* On l'appelle aussi *Réticence.* (Du grec *aposiôpêsis*, formé d'*apo* et de *siôpaô* je me tais.)

Apositie, s. f. (*A-po-zi-cî-e*) T. de Médec. Dégoût, aversion pour les alimens. (Du grec *apositia*, dérivé d'*apositéô* je m'abstiens de manger.)

Apostase, s. f. (*A-pos-ta-ze*) T. de Méd. Abcès dangereux.—Fragment d'un os fracturé. (Du grec *apostasis* abcès.)

Apostasie, s. f. (*A-pos-ta-zî-e*) Désertion de la religion ou d'un ordre religieux. —Par extension, désertion d'un parti, d'une faction pour en suivre une autre. (Du grec *apostasia*, dérivé d'*aphistamai* se retirer, lequel est formé d'*apo* loin, et de *histamai* être debout, se tenir ferme.)

Apostasier, v. n. (*A-pos-ta-zi-é*) Abandonner la religion qu'on avoit suivie jusques-là. —En parlant d'un Religieux, renoncer à ses vœux.

Apostat, Apostate, subst. m. et f. *Trév.* (*A-pos-ta, ta-te*) Celui, celle qui abandonne

sa religion. — Religieux qui renonce à ses vœux. Il se dit aussi adjectivement, *un Moine apostat.* *L'Acad.* ne donne à ce mot que le genre masculin.

Apostaxis, s. f. T. de Méd. Saignement de nez. (Du grec *apostaxis* fluxion, écoulement du cerveau, formé d'*apostazô* distiller, dégoutter.)

Apostème, s. m. (*A-pos-tè-me*) Enflure extérieure avec putréfaction. (Du grec *apostéma*, dérivé d'*aphistamai* s'éloigner d'un lieu pour se fixer dans un autre, comme il arrive à l'humeur dans l'apostème.)

Aposter, v. a. (*A-pos-té*) Mettre quelqu'un en avant (*dans un poste*) pour épier, surprendre, tromper, insulter, etc. *Aposter des espions, des témoins, etc.* Ce mot ne se prend qu'en mauvaise part. Voy. *Poster.*

Apostillateur, s. m. (*A-pos-ti-glia-teur*) T. de Jurisprudence : Celui qui a fait des *apostilles*, des notes sur un ouvrage.

Apostille, s. f. (*A-pos-ti-glie*, en mouillant les deux *ll*) Petite note qu'on fait sur quelque chose ou sur quelque ouvrage, soit pour le critiquer ou l'éclaircir, soit pour se rappeler plus aisément ce qu'on a voulu y observer. — Écrit succinct que des arbitres mettent à la marge d'un mémoire, d'un compte, etc. à côté des articles qui sont en dispute. — Addition mise au bas d'une lettre : *Il lui manda par apostille que ...* On l'appelle autrement *Post-scriptum.* V. ce mot. (Du lat. barbare *apostilla*, dérivé de *ad posita* placée contre.)

Apostiller, v. a. (*A-pos-ti-glié*) Mettre des *apostilles* à ... *Apostiller un livre, un mémoire.* On ne dit pas dans la troisième acception du mot *apostille*, *apostiller une lettre*, mais *mettre une apostille à une lettre.*

Apostis, s. m. T. de Marine : Deux pièces de bois, dont l'une est le long de la bande droite, et l'autre le long de la bande gauche d'une galère.

Apostolat, s. m. (*A-pos-to-la*) Le ministère d'*Apôtre.* Voyez ce mot pour l'étymologie.

Apostolique, adj. (*A-pos-to-li-ke*) Qui est d'*Apôtre*, qui tient de l'*Apôtre* : *Exercer le ministère apostolique; c'est un homme apostolique.* — Qui est du Saint Siége : *Un bref apostolique; un Notaire apostolique*, celui qui fait les expéditions pour la cour de Rome.

Apostoliquement, adv. (*A-pos-to-li-ke-man*) A la manière des *Apôtres;* saintement : *Prêcher apostoliquement; vivre apostoliquement.*

Apostrophe, s. f. (*A-pos-tro-fe*) T. de Gramm. Petite note en forme de virgule, qu'on emploie pour faire connoître qu'on a retranché une voyelle; comme dans *l'amitié*, *l'esprit*, *etc.* — Figure de Rhétorique, par laquelle on détourne son discours de l'auditoire, pour l'adresser à quelqu'un ou à quelque chose. — Au figuré, sorte de qualification qui tient de la réprimande ou de la censure. (Du grec *apostrophé* détour, éloignement du sujet que l'on traite, dérivé d'*apostréphô* je détourne, lequel est composé d'*apo* de, et *strèphô* je tourne.)

Apostropher, v. a. (*A-pos-tro-fé*) Détourner son discours, pour adresser la parole à quelque personne ou à quelque chose : *Ce Prédicateur apostropha le Crucifix, l'autel, etc.* — Adresser la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable. — On dit dans le style comique, *apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de bâton.*

Apostume, s. m. La même chose qu'*apostéme.* Les Médecins ne disent qu'*apostéme.*

Apostumer, v. n. (*A-pos-tu-mé*) Se former en apostème : *Sa contusion commence à apostumer.* Il vieillit; on dit aujourd'hui *Suppurer.*

Apotactiques, s. m. pl. (*A-po-tak-ti-ke*) Hérétiques qui prétendoient qu'il falloit renoncer à toutes sortes de biens pour être sauvé. (Du gr. *apostassomai* renoncer, formé d'*apo* loin, et *tattô* je place; j'établis.)

Apothème, s. m. (*A-po-tè-me*) T. de Géom. Ligne perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés. (Du grec *apo* loin, et *tithêmi* placer; *ligne placée* ou *menée loin du centre.*)

Apothéose, s. f. (*A-po-té-o-ze*) L'action de mettre au nombre des Dieux : *L'apothéose d'Auguste, l'apothéose d'Hercule.* Il ne se dit que des personnes, au lieu que *Déification* s'étend à toutes les créatures, et même aux choses inanimées. — Au fig. éloge excessif de quelqu'un. (Du grec *apo* de, et *Théos* Dieu; *translation parmi les Dieux.*)

Apothèse, s. f. (*A-po-te-ze*) T. de Médec. Dans *Hippocrate*, l'action de placer convenablement un membre rompu, et auquel les bandages sont appliqués. (Du grec *apotithémi* placer.)

Apothicaire, s. m. (*A-po-ti-kè-re*) Celui qui prépare et qui vend les remèdes pour les malades. (Du gr. *apothéké* boîte, lieu à serrer quelque chose, boutique, formé de *tithémi* mettre : *apotithêmi* mettre à part.)

Apothicairerie, s. f. (*A-po-ti-kè-re-ri-e*) Lieu, boutique où l'on garde et où l'on vend les drogues et tout ce qui concerne la profession d'*Apothicaire.* — L'art de l'*Apothicaire* : *Il entend l'apothicairerie.* En ce sens, *pharmacie* est plus usité.

Apothicairesse, s. f. (*A-po-ti-kè-rè-ce*) Religieuse qui a soin de l'*apothicairerie.*

Apothrause, s. f. (*A-po-trô-ze*) T. de Chir. Fracture avec séparation de quelque esquille de l'os. (Du gr. *apothrauô* je brise en séparant, formé d'*apo* de, et *thrauô* je brise.)

Apotome, s. m. T. d'Algèbre. Différence de deux quantités incommensurables; excès de l'une sur l'autre. — En Musique, la partie qui reste d'un ton entier quand on a ôté le demi-ton majeur. (Du grec *apotemnô* je retranche, formé d'*apo* de, et *temnô* je coupe.)

Apôtre, s. m. Au propre, celui que Jésus-Christ a élevé à l'Apostolat. *Saint Pierre étoit le premier des douze Apôtres.* — Au fig. homme qui prêche avec zèle : *C'est un Apôtre.* — Au fig. Missionnaire illustre : *St. Xavier est appelé l'Apôtre des Indes et du Japon.* — En style comique et proverbial, on dit d'un bon compagnon un peu hypocrite : *C'est un bon apôtre, il fait le bon apôtre.* (Du gr. *apostolos* envoyé, messager, dérivé d'*apostellô* j'envoie.)

Apotropéens (Dieux), s. m. pl. T. d'Antiquité : Dieux qui détournoient les maux dont on étoit menacé. (Du grec *apotrepô* je détourne.)

Apozème, s. m. (*A-po-zè-me*) T. de Pharmacie : Décoction d'herbes médicinales. (Du grec *apozéma*, formé d'*apozéô* je bous ou je fais bouillir.)

Appali, ie, adj. Devenu pâle : *Visage appali*. C'est un mot nouveau employé par quelques Écrivains, et qui pourroit être conservé, n'ayant point précisément de synonyme dans la langue.

Apparat, s. m. (*A-pa-ra*) Éclat ou pompe qui accompagne certains discours, certaines actions : *Harangue, discours, cause d'apparat ; il est venu avec grand apparat, dans un grand apparat.* —On donne aussi ce nom à certains Dictionnaires latins et françois, ou françois et latins. (Du latin *apparatus*, formé d'*apparare* ou *adparare*, *parare ad* préparer pour.)

Apparaux, s. m. pl. (*A-pa-rô*) T. de Mar. Agrès et artillerie d'un vaisseau. On dit communément *Agrès et apparaux.*)

Appareil, s. m. (*A-pa-reil* ; mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *A-pa-réglie*) Apprêt, préparatif : avec cette différence que les *préparatifs* indiquent les premiers soins, et consistent proprement à rassembler les choses nécessaires ; les *apprêts* viennent ensuite, et mettent les choses dans l'état convenable au but qu'on se propose ; l'*appareil* enfin est le soin de leur assigner l'ordre dans lequel elles doivent être employées : c'est l'ensemble des *apprêts*. —Attirail, pompe : *Faire les choses avec grand appareil.* —En Chir. ce qui est nécessaire pour panser une plaie, etc. —En Anat. parties qui en accompagnent d'autres plus considérables et d'un caractère différent. —En Chimie, réunion de plusieurs vaisseaux pour la distillation, etc. —En t. de Jardinage, onguent ou emplâtre appliqué sur les plaies des arbres, et assujéti avec un linge, etc. —En Archit. 1.° Arrangement de la coupe, de l'assortiment et de la pose des pierres ; 2.° Hauteur de pierre. —Dans la Marine, préparatif pour caréner ou pour faire une forte manœuvre quelconque. —Dans l'Hydrodynamique, le piston d'une pompe.

Appareil hydro-pneumatique ou *pneumato-chimique ; cuve hydro-pneumatique*, *appareil* imaginé par le Docteur *Priestley*, pour se procurer commodément les gaz qu'on veut obtenir. (Du grec *hudôr* eau, et *pneuma* air ; parce que, dans cet *appareil*, le gaz obtenu passe au travers de l'eau.)

Appareillage, s. m. (*A-pa-ré-glia-je*, en mouillant les *ll*) T. de Marine. Action d'*appareiller* ou effet résultant de cette action.

Appareiller, v. a. (*A-pa-ré-glié* ; mouillez les *ll*) Joindre une chose à une autre *pareille* : *Appareiller des chevaux, des vases, des tableaux.* —En t. de Bonnetier, apprêter.

Appareiller une voile (Marine), la mettre au vent ; la déferler, la border et hisser.

s'Appareiller, v. r. Se joindre avec un *pareil* à soi.

Appareiller, v. n. T. de Marine : Mettre à la voile.

Appareilleur, s. m. (*A-pa-ré-glieur*) Celui qui apprête les bas, les bonnets, etc. —Celui qui a soin de tracer les pierres, d'en arrêter les mesures avec précision.

Appareilleuse, s. f. (*A-pa-ré-glieû-ze*) T. injurieux : Femme qui fait le métier de débaucher les filles et de les produire.

Apparemment, adv. (*A-pa-ra-man*) Selon les *apparences* ; vraisemblablement.

Apparence, s. f. (*A-pa-ran-ce*) Extérieur ; ce qui paroît au dehors : *Cette maison a une belle apparence.* Voyez *Extérieur.* —Sorte d'indice, signe extérieur par où l'on peut juger des choses : *Belles apparences ; les apparences sont trompeuses.* —*Sauver les apparences*, faire en sorte qu'une conduite irrégulière ne paroisse pas au dehors. —Vraisemblance ; probabilité : *Il y a apparence que nous le verrons ; quelle apparence qu'il revienne sitôt !* —On dit aussi dans autre sens, *quelle apparence de perdre un temps si considérable, sans aucun espoir de réussir !* c. à d. il n'est pas prudent ou convenable de perdre... —En Perspective, représentation ou projection d'une figure, d'un corps, etc. sur le plan d'un tableau. (Du latin *apparere* paroître.)

En apparence, adv. Au dehors ; à l'extérieur : *Ils se retirèrent, en apparence fort contens les uns des autres.* —*Sous apparence* ou *sous l'apparence de...* sous les dehors de... *sous apparence de dévotion ; sous l'apparence de la dévotion.*

Apparent, ente, adj. (*A-pa-ran, ran-te*) Visible ; évident ; manifeste : *Son droit est apparent.* —Qui paroît et n'est pas tel qu'il se montre : *Des raisons spécieuses et apparentes ; un prétexte apparent.* —Remarquable ; considérable : il ne s'emploie qu'avec le signe du superlatif : *La maison la plus apparente de la ville, etc.*

Lieu apparent d'un objet (Perspective), le lieu où on le voit.

Hauteur apparente (Astron.), celle qu'on observe, et qui est affectée par la réfraction et la parallaxe. —*Conjonction apparente*, celle de deux planètes, lorsque leurs longitudes apparentes vues de la surface de la terre sont les mêmes. Dans la *conjonction vraie*, le centre de la terre est dans un même plan perpendiculaire à l'écliptique avec les centres des deux planètes. —*Horizon apparent* ou *sensible*, le grand cercle qui termine notre vue, et qui est formé par la rencontre apparente du ciel et de la terre. —*Diamètre apparent du soleil*, etc. la quantité de l'angle sous lequel ce diamètre est aperçu de la surface de la terre. —*Distance apparente*, distance observée en degrés, minutes et secondes, entre deux astres, avant qu'on l'ait dégagée de la réfraction et de la parallaxe. —*Temps apparent*, c'est la même chose que *temps vrai*. Il diffère du temps moyen, à raison de l'équation du temps.

Apparenté, ée, adj. (*A-pa-ran-té, é-e*) Allié : *Il est bien apparenté ; elle est mal apparentée.*

s'Apparenter, v. pronom. (*s'A-pa-ran-té*)

Entrer dans une famille ; s'allier avec quelqu'un. Il se dit sans régime : *Il s'est bien ou mal apparenté.*

APPARESSER, v. a. (*A-pa-rè-cé*) Appesantir l'esprit, le rendre *paresseux*. Il est familier et de peu d'usage.

s'APPARESSER, v. pr. Devenir *paresseux*. Trév.

APPARIEMENT, s. m. (*A-pa-ri-man*) Action d'*apparier*, de joindre, d'assortir les choses ensemble.

APPARIER, v. a. (*A-pa-rié*) Mettre ensemble deux choses qui sont *pareilles* : *Apparier des gants, des souliers, etc.* —En parlant de certains oiseaux, mettre ensemble le mâle avec la femelle : *Apparier des pigeons, des tourterelles.* (Du lat. *par, paris* pareil, semblable.)

s'APPARIER, v. réc. S'accoupler. Il se dit des oiseaux.

APPARITEUR, s. m. (*A-pa-ri-teur*) Espèce de Sergent ou d'Huissier dans les cours ecclésiastiques. —Bedeau d'Université.

APPARITION, s. f. (*A-pa-ri-cion; en vers, ci-on*) Manifestation d'un objet qui étant invisible de sa nature, se rend visible : *L'apparition d'un ange, des esprits, d'un spectre.* Voyez *Vision.* —Manifestation subite d'un phénomène qui n'avoit pas encore paru : *Apparition d'une comete.*

Ne faire qu'une apparition, ne faire que se montrer dans un endroit; n'y pas rester longtemps. Il est familier.

APPAROIR, v. n. (*A-pa-roar*) T. de Palais. Il n'est usité qu'à l'infinitif avec *faire* : *Faire apparoir de son bon droit*, le manifester, le prouver; ou à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Il appert que... comme il appert*, il est manifeste que, etc. *La Bruyère* (Chap. 7) l'a employé à l'infinitif pour *apparoître* : *Ne faire qu'apparoir dans sa maison.*

APPAROÎTRE, v. n. (*A-pa-rê-tre*) Se faire voir; se montrer; d'invisible, se rendre visible : *Il lui apparut un spectre.* (Du latin *apparere*, qui a la même signification.)

APPAROÎTRE, v. impers. S'imaginer, croire, trouver que... *Il m'apparoît que...* Il ne s'emploie qu'en style de Pratique; hors de là, on dit *il me paroît que...* —On dit en t. de Négociations, *faire apparoître de son pouvoir*, pour donner communication de ses pouvoirs, les notifier.

APPARONÉ, ÉE, adj. T. de Commerce, usité sur-tout à Bordeaux, marqué par les Officiers Jaugeurs.

APPARTEMENT, s. m. (*A-par-te-man*) Portion d'une grande maison où une personne peut loger séparément d'avec une autre. On ne donne pas ce nom à une seule chambre. —Etage : *Loger au premier, au second appartement.* —Divertissement accompagné de musique et de jeu donné à toute la cour, dans les *appartemens* du palais : *Il y aura demain appartement aux Tuileries.* (Du lat. barbare *partimentum*, fait de *partiri* partager, diviser.)

APPARTENANCE, s. f. (*A-par-te-nan-ce*) Ce qui *appartient* à... ce qui dépend de... Dépendance : *Ce moulin est une des appartenances de cette terre.*

APPARTENANCES, s. f. pl. Tout le droit qui *appartient* à quelqu'un.

APPARTENANT, ANTE, adj. (*A-par-te-nan, an-te*) Qui est à quelqu'un ou en propriété, ou par jouissance, ou par légitime prétention.

APPARTENIR, v. n. sur *Tenir* (*A-par-te-nir*) Etre à quelqu'un : *Cette maison m'appartient.* —Être attaché à quelqu'un; être le domestique, le parent de quelqu'un : *Ce laquais lui appartient; cet enfant appartient à d'honnêtes gens.* —Avoir quelque relation : *Cette question appartient à la Grammaire, à mon sujet.* —On dit aussi à l'impersonnel, *il appartient*, il convient, il est de droit, de devoir : *Il ne vous appartient pas de le punir.* (Du lat. *pertinere*, qui a la même signification.)

APPAS, s. m. pl. (*A-pâ*) Charmes puissans : *Les appas de la volupté; soupirer pour les appas d'une belle femme.* Voyez *Attraits.* Marivaux a dit au singulier : l'*appas que l'or a pour ceux qui le possèdent.* C'est une faute.

APPÂT, s. m. (*A-pâ*) Pâture, mangeaille pour attirer des bêtes, des oiseaux, des poissons. —Au fig. tout ce qui attire, ce qui engage à faire quelque chose : *L'intérêt est un grand appât pour un avare.* Boileau (Epître 6) a dit en ce sens, *aux appas d'un hameçon perfide.* C'est une faute grave; il falloit *à l'appât*, etc. —Pâté qu'on donne à la volaille pour l'engraisser. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *pâtée.* (Du lat. *pastus* nourriture. On écrivoit autrefois *appast.*)

APPÂTELER, v. a. (*A-pâ-te-lé*) Donner de la *pâtée* ou d'autres alimens aux animaux, aux enfans et aux hommes qui ne peuvent manger seuls. Ce mot a vieilli; on dit maintenant *appâter.*

APPÂTER, v. a. (*A-pâ-té*) Attirer avec un *appât.* —Donner à manger aux animaux, ou à quelqu'un qui ne peut pas se servir de ses mains.

APPAUMÉ, ÉE, adj. (*A-pô-mé*, d.) T. de Blason : Il se dit d'un écu chargé d'une main étendue et qui montre la *paume.*

APPAUVRI, IE, part. p. d'*Appauvrir*, et adj. —En t. de Méd. *sang appauvri*, épuisé, qui a perdu presque tout ce qu'il avoit de volatil et de balsamique.

APPAUVRIR, v. a. (*A-pô-vrir*, d.) Rendre *pauvre.* —Figur. Rendre un sol moins fertile. —Fig. Rendre une langue moins abondante et moins expressive; en retrancher des mots, des façons de parler.

s'APPAUVRIR, v. réc. Devenir *pauvre.*

APPAUVRISSEMENT, s. masc. (*A-pô-vri-ce-man*, d.) Changement par lequel une personne devient *pauvre* : *L'appauvrissement des peuples.* —Au fig. l'état d'une langue devenue moins abondante, etc. Voyez *Appauvrir.* —On dit aussi fig. *l'appauvrissement du sang, etc.*

APPEAU, s. m. (*A-pô*, s. d.) Oiseau qui *appelle* et fait venir les autres par son chant, pour les faire tomber dans le piége. —Espèce de petite bourse avec un sifflet qui imite le chant des cailles, etc. et dont on se sert pour aller à la chasse de ces oiseaux. —En t. d'Horlogerie, espèce de petite cloche, sur laquelle il y a un marteau, et qui sonne les quarts et

les demi-heures. —Sorte d'étain en feuilles qui vient de Hollande.

APPEL, s. m. (*A-pel*) Recours au Juge supérieur : *Acte d'appel; relief d'appel; interjeter appel; relever son appel; juger sans appel*, etc. La Bruyère (Chap. 6) a dit en ce sens, *il n'y auroit plus de rappel.* C'est une faute. —Défi; assignation pour se battre en duel : *Faire un appel; recevoir un appel.* —Dans l'Escrime, attaque qui se fait d'un simple battement du pied droit dans la même place. —Action d'*appeler* à haute voix ceux qui doivent se trouver à une assemblée, à une revue, etc. : *Faire l'appel; ne pas se trouver a l'appel.* —Signal qui se fait avec le tambour ou la trompette pour assembler les soldats : *Battre, sonner l'appel.*

APPELANT, ANTE, s. m. et f. (*A-pe-lan, lan-te*) Celui, celle qui interjette *appel* d'une sentence, d'un jugement : *L'appelant et l'intimé.* Ce mot est aussi adjectif, quand on dit *un tel est appelant, une telle est appelante.*

APPELANT, s. m. (*A-pe-lan*) Oiseau qui sert pour *appeler* les autres, et les faire venir dans les filets : *Ce canard est un bon appelant. Appeau* est plus usité.

APPELÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Appeler.* L'Ecriture dit en parlant du bonheur de la vie future : *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.*

APPELER, v. a. (*A-pe-lé*) Nommer; dire le nom de... donner un nom : *Comment appelez-vous cet homme? Comment l'appelerons-nous?* Voyez *Nommer.* —Faire l'*appel* de ceux qui doivent se trouver à une assemblée, etc. —Il se dit du cri des animaux, qui attire ceux de leur espèce, et de toutes les choses dont le son sert de signe, pour faire qu'on se trouve à un endroit : *Les cloches appellent à l'église.* —Envoyer chercher; mander. En ce sens, on dit souvent *faire appeler : on l'a fait appeler.* —Citer; faire venir devant le Juge : *Appeler en justice, en garantie, en témoignage.* —Dire tout haut en pleine audience le nom et la qualité des parties plaidantes. —Faire un *appel* à quelqu'un pour se battre avec lui. —A l'actif et au passif, il se dit de la vocation à un état : *Dieu l'appeloit à la solitude, au saint ministère; il est appelé à briller dans le barreau, etc.* —Fig. Exciter; porter, animer : *Appeler à la gloire.* —Fig. Faire monter, faire parvenir, faire arriver à quelque honneur ou à quelque grade. (Du latin *appellare*, fait de *ad* et *pellere* pousser à.)

APPELER, v. n. Déclarer par un acte judiciaire, qu'on entend se pourvoir devant le Juge supérieur : *Appeler d'une sentence.* —On dit fam. quand on ne consent pas à quelque chose, à quelque proposition, *qu'on en appelle*; et d'un homme revenu d'une grande maladie, *qu'il en a appelé.* —En t. de Marine, *un cable, un cordage, une manœuvre appellent*, quand ils font leur effort; *une manœuvre appelle droit*, lorsque rien ne la détourne; *elle appelle en étrive*, lorsqu'elle est détournée par quelque chose que ce soit de la direction du point où elle est amarrée à l'objet sur lequel elle fait effort; *un cable appelle de loin*, lorsqu'il y a une grande distance du point où il est fixé à l'agent de la force.

s'APPELER, v. réc. Porter un tel nom : *Il s'appelle Jean.*

APPELET, s. m. (*A-pe-lè*) T. de Pêche : Pièce d'*appelet*, corde garnie de lignes et d'hains. En joignant plusieurs pièces d'appelet au bout les unes des autres, on forme une tessure.

APPELLATIF, adject. (*A-pel-la-tife*) T. de Grammaire : *Le nom appellatif* est celui qui convient à toute une espèce : *hommes, meubles, etc.* sont des noms appellatifs.

APPELLATION, s. f. (*A-pel-la-cion*) T. de Palais : *Appel d'un jugement.* —*L'action d'épeler* en lisant : *Appellation des lettres.*

APPENDICE, s. f. (*A-pen-di-ce*) Ce qui tient ou ce qu'on ajoute à quelque chose. —Supplément à la fin d'un ouvrage, avec lequel il a du rapport. —En Anat. partie détachée en quelque sorte d'une autre partie, à laquelle cependant elle est adhérente ou continue. —En Botanique, espèce de prolongement qui accompagne le pétiole presque jusqu'à son insertion sur la tige. (Du lat. *appendix*, fait de *ad* et *pendere* pendre à.)

APPENDICE VERMICULAIRE *ou* VERMIFORME. s. f. Petit intestin qui se trouve sur le côté du fond du *cæcum.*

APPENDICES, s. f. pl. En t. de Blason, les extrémités des animaux, telles que leur queue, leurs griffes, etc.

APPENDICULE, s. f. (*A-pen-di-ku-le*) T. d'Anat. Petit accessoire, dépendance de peu de considération.

APPENDICULÉ, ÉE, adj. T. de Botanique : Garni d'une ou de plusieurs appendices.

APPENDRE, v. a. (*A-pan-dre*) Attacher, suspendre à une voûte, à des piliers, à une muraille. Il ne se dit guère que des choses que l'on offre dans un temple en signe de reconnoissance, etc.

APPENS (*A-pan*) Vieux mot qui ne s'est conservé que dans cette expression : *Guet-appens* ou *Guet-apens.* Voy. ce dernier mot.

APPENTIS, s. m. (*A-pan-ti*) Toit adossé contre un mur, qui n'a de pente que d'un côté. (Du latin *appendere*, fait de *pendere ad* pendre à.)

APPERT (IL), v. impers. Il paroît, il est évident. Voy. *Apparoir.*

APPESANTIR, v. a. (*A-pe-zan-tir*) Rendre plus lourd, plus *pesant.* —Au figuré, rendre moins vif, moins subtil.

s'APPESANTIR, v. r. Devenir lourd, devenir *pesant.* —On dit fig. *S'appesantir sur un sujet*; en parler trop longuement.

APPESANTISSEMENT, s. m. (*A-pe-zan-ti-ce-man*) Etat d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit. Employé sans régime, il ne se dit que du corps : *Il est dans un grand appesantissement.*

APPÉTENCE, s. f. (*A-pé-tan-ce*) T. de Physiq. Action d'*appéter.*

APPÉTER, v. a. (*A-pé-té*) Désirer par instinct, par inclination naturelle, etc. *L'estomac appète les viandes; la femelle appète le mâle.* Il ne se dit guère qu'en matière de Physique. (Du lat. *appetere* désirer avec ardeur.)

Appétissant, ante, adj. (*A-pé-ti-san, san-te*) Qui donne de l'*appétit*, qui reveille l'*appetit*.

Appétit, s. m. (*A-pé-ti*) En t. de Philosophie, inclination, faculte, puissance par laquelle l'ame se porte à desirer quelque chose pour la sanctification des sens : *Appetit sensuel, charnel, etc. Contenter, satisfaire tous ses appétits.* —Désirer de manger : *Avoir appetit; donner appétit; demeurer sur son appetit*, cesser de manger quoiqu'on ait encore appetit. Voyez *Faim.* —Fig. et fam. Désir ardent d'une chose quelconque : *Il avoit appétit de tous les benefices qui étoient à donner.* On dit aussi *avoir de l'appetit pour...* et *être en appetit de...* —Fig. et fam. Goût; plaisir; satisfaction. (Du latin *appetitus*, qui a la même signification.)

A l'appétit, expression adv. et fam. Par envie d'épargner : *A l'appétit d'un écu, il a laissé mourir son cheval.*

Appétits, s. m. pl. T. de Pêche. Harengs préparés en demi-apprêt, peu salés et peu fumés. Ils sont plus estimés que les harengs saurs.

Appiades, s. et adj. f. pl. Chez les Anciens Romains, divinités dont les temples étoient près des eaux ou fontaines d'*Appius*, non loin du *Forum de Cesar.* On en comptoit cinq, *Venus, Pallas*, la *Concorde*, la *Paix* et *Vesta.*

Applaudir, v. a. et n. (*A-plô-dir*, d.) Battre des mains en signe d'approbation. Il s'emploie ou sans régime, ou avec la préposition *à* : *Tout le monde applaudit ; applaudir aux Comediens, aux Acteurs.* Les Poëtes le font indifféremment actif ou neutre. —Fig. Approuver, et le marquer de quelque manière que ce soit : *Chacun applaudit à cette proposition ; il a fait une harangue que tout le monde a applaudie ; on l'a fort applaudi de cette bonne action.* (Du latin *applaudere*, fait de *ad* et *plaudere* applaudir à.)

s'Applaudir, v. réc. Se savoir bon gré de quelque chose, se féliciter soi-même.

Applaudissement, subst. m. (*A-plo-di-ceman*, d.) Action de la personne qui *applaudit*; battemens de mains, etc.

Applicable, adj. (*A-pli-ka-ble*) Qui doit ou peut être *appliqué* à...

Application, s. f. (*A-pli-ka-cion ; en vers, ti-on*) L'action de poser, de mettre une chose sur une autre : *L'application d'un remede, etc.* —Adaptation d'une maxime, d'un passage, d'un discours : On dit absolument et sans régime, *faire d'heureuses applications.* —Attention : *Avoir de l'application à l'étude, etc.* ou sans régime, *cela demande une grande application.* —En Géomét. 1.° L'opération appelée *division* en Arithmétique. En ce sens, il est plus usité en latin qu'en françois. —2.° L'action d'*appliquer* ou de poser deux figures planes l'une sur l'autre. On dit aussi *superposition.* —En Astrologie, le rapport d'un degré précédent à un degré suivant, quant aux influences.

Application d'une science à une autre, usage qu'on fait des principes et de la methode de l'une, pour perfectionner et étendre l'autre : *Application de l'Algèbre à la Géométrie.* On dit dans le même sens, *Application de la Cycloide* ou *pendule*, etc.

Applique, s. f. (*A-pli-ke*) Ornement de pierres précieuses qui s'*applique* pour en embellir d'autres. —En t. d'Ebeniste, de Tabletier, etc. ouvrage de rapport et de marqueterie. —En t. d'Orfèvre, *piece d'applique*, tout ce qui s'assemble par charnières, coulisses, boucles, etc.

Appliqué, ée, part. p. et adj. Voy. *Appliquer.* Il se dit absolument et sans régime d'une personne attachée à l'etude ou aux affaires : *Homme appliqué ; femme tres-appliquée.*

Feuilles appliquées contre la tige (Botan.) qui sont dans une direction parallèle à la tige, la touchent suivant leur longueur, et sont comprimees de ce côté-là.

Appliquée, s. f. T. de Géom. Ligne droite terminée par une de ses extrémités à une courbe, et dont l'autre extrémité aboutit ou à la courbe même, ou à une ligne droite tracee sur le plan de cette courbe. C'est la même chose qu'*Ordonnée.*

Appliquer, v. a. (*Ap-li-ké*) Mettre une chose sur une autre : *Appliquer des couleurs sur une toile, un emplâtre sur l'estomac.* Voy. *Apposer.* —Adapter, faire convenir à... *Appliquer une maxime, un passage, etc.* —Fig. Donner; conférer : *Les Sacremens appliquent la grâce.* —Attacher fortement son esprit à... —Destiner, consacrer : *Appliquer une somme d'argent à une œuvre de charité*, etc. —En t. de Doreur, mettre l'or, coucher l'or. —En t. de Mathém. 1.° Transporter une ligne donnée, soit dans un cercle, soit dans une autre figure, en sorte que les deux extrémités de cette ligne soient dans le périmètre de la figure. —2.° Diviser, sur-tout dans les Auteurs latins. (Du lat. *applicare*, fait de *ad* à, et de *plicare* plier; *plier à* ou *sur.*)

Appliquer un criminel à la question, le mettre à la question. —*un soufflet*, donner un soufflet. Il est du style fig. et familier.

s'Appliquer, v. récip. Se poser, se mettre sur... —S'attacher avec application; alors *se* est régime simple : *Elle s'est appliquee à l'étude.* —S'approprier, s'attribuer, prendre pour soi; alors *se* est régime composé, pour *à soi* : *Ils se sont appliqués cette histoire.*

Appoggiatura, s. f. (*A-po-dgia-tou-ra*) Mot emprunté de l'italien, et qui, en term. de Musique, signifie un agrément du chant, qui se fait en appuyant la voix sur la note qui précède en-dessus celle de l'harmonie. La première des deux notes égales est presque toujours une *appoggiatura.*

Appoint, s. m. (*A-poein*) Monnoie qu'on ajoute pour completer une somme, pour faire le solde d'un compte : *Pour faire* 1000 *livres en écus, il falloit* 333 *écus, et un appoint de* 20 *sous.* —*Tirer* ou *prendre une lettre de change par appoint*, la faire du solde juste d'un compte. (Par corruption, du latin *ad punctum* au ou pour le point juste, précis.)

Appointé, subst. m. (*A-poein-té*) T. de Guerre : Soldat qui a plus de paye que le simple Soldat. Il est aussi adjectif.

Appointé, ée, adj. T. de Blason. On le dit

des pièces qui se touchent par les *pointes*. —En t. de Palais, *une cause appointée* est celle qui doit être jugée par rapport.

Appointement, s. m. (*A-poein-te-man*) Règlement en Justice sur une affaire pour la faire juger en rapport. —Gages qu'on donne à un Officier, à un Commis, etc. Il ne se dit, en ce sens, qu'au pluriel. Le mot d'*appointement* est honnête, celui de *gages* s'emploie en parlant des domestiques.

Appointer, v. act. (*A-poein-té*) Régler par un appointement en Justice. Voyez *Appointement*. —Accommoder; terminer à l'amiable. En ce sens, il est vieux. —Donner des appointemens, des gages : *On l'a appointé* ou *il est appointé de mille écus*. Cette acception qui est de *Trév.* est entièrement inusitée. —En t. de Corroyeur, fouler en dernier. —En t. de Tapissier, plier un matelas en deux, et y coudre vers chaque bout deux ou trois *pointes* pour l'arrêter.

Appointeur, s. m. (*A-poein-teur*) Juge qui fait *appointer* une affaire, pour favoriser une Partie.

Apport, subst. m. (*A-por*) Lieu public. Espèce de marché où l'on *apporte* des marchandises pour vendre. L'*Apport-Paris*, que le peuple de Paris appelle, par corruption, *Porte de Paris*. —Concours de marchands et de peuple. —En t. de Pratique, sommes ou valeurs *apportées* et mises en communauté par les époux.

Apportage, s. m. (*A-por-ta-je*) T. de Rivière. Peine et salaire de celui qui *apporte* quelque fardeau.

Apporter, v. act. (*A-por-té*) Porter d'un lieu à un autre; du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est : *Apportez-moi le livre qui est dans mon cabinet*. —Causer : *Apportez du dommage à...* —Employer : *Apporter beaucoup de soin et d'attention à l'examen d'une affaire*. —Alléguer : *Apporter de bonne raisons*, *de frivoles excuses*, *etc.* Avec *textes* et *passages*, on dit mieux *rapporter*. —Fig. Annoncer; faire savoir : *Apporter une mauvaise nouvelle*. (Du latin *apportare*, fait de *ad* à, et de *portare* porter; *porter à* ou *vers*.)

Apposer, v. a. (*A-pô-zé*) Mettre, appliquer : *Apposer un scellé*. *Apposer une condition à un contrat*, y mettre, y insérer une condition. Il ne s'emploie guères qu'en style de Pratique, à la différence d'*appliquer*, qui d'ailleurs se dit proprement d'une chose qu'on impose sur une autre, par conglutination ou par forte impression. *Girard*. (Du latin *appositus* participe d'*apponere*, formé de *ad* et *ponere* mettre, poser sur.)

Apposition, s. f. (*A-po-zi-cion*) L'action d'*apposer* : *On a fait l'apposition du scellé*. Il ne se dit que dans cette phrase. —En t. de Physique, jonction de certains corps à d'autres de même espèce, d'où résulte leur accroissement. —En t. de Grammaire et de Rhétorique, union d'un substantif à un autre, pour marquer un attribut particulier : *Titus*, *les délices du genre humain*; *Attila*, *le fléau de Dieu*.

Appréciable, adj. (*A-pré-ci-a-ble*) *Sons appréciables*, ceux dont on peut sentir l'unisson et calculer les intervalles. Le *bruit* n'est pas *appréciable*.

Appréciateur, s. m. (*A-pré-ci-a-teur*) Celui qui *apprécie*. Il ne se dit guère qu'avec une épithète : *Juste appréciateur du mérite*. —A Bordeaux, commis du bureau de la Comptablie, chargé de l'estimation des marchandises, pour régler les droits d'entrée et de sortie.

Appréciatif, adj. m. (*A-pré-ci-a-tife*) T. Didactique : *Aimer Dieu d'un amour appréciatif*, plus que toute autre chose.

Appréciation, s. f. (*A-pré-ci-a-cion*; en vers, *ci-on*) Estimation de la valeur d'une chose.

Apprécier, v. a. (*A-pré-ci-é*) Estimer la valeur de... mettre un prix à... Régler le *prix* de... priser : avec cette différence, suivant l'abbé *Girard*, qu'*apprécier*, c'est juger du prix courant des choses dans le commerce de la vente et de l'achat; *estimer*, c'est juger de la valeur réelle et intrinsèque de la chose; *priser*, c'est mettre un prix à ce qui n'en a pas encore, du moins de connu. —On dit au fig. *apprécier un livre*, *le mérite*, *etc.* (Du latin *appretiare*, formé de *ad* et de *pretium*.)

Apprehender, verbe act. (*A-pré-an-dé*) Craindre. Voyez ce mot. —En t. de Palais, prendre, se saisir d'une personne : *Apprehender au corps*. (Du latin *prehendere* prendre, saisir.)

Appréhensif, ive, adj. (*A-pré-an-sife*) Qui craint, qui a peur; timide. Ce mot vieillit.

Appréhension, s. f. (*A-pré-an-cion*; en vers, *ci-on*) Crainte; peur. —En Logique, on dit que la première opération de l'entendement est l'*appréhension*. En ce sens, c'est l'idée qu'on prend d'une chose, sans en porter alors aucun jugement.

Apprendre, v. a. sur *Prendre* (*A-prandre*) Acquérir ou communiquer quelque connoissance qu'on n'avait pas : *J'ai appris l'Algebre*; *il m'a appris le Latin*. Dans le premier sens, *apprendre* diffère d'*etudier*, en ce que celui-ci veut dire seulement qu'on travaille à devenir savant, et que celui-là marque qu'on y travaille avec succès : *On étudie pour apprendre*; *l'on apprend à force d'etudier*. Il semble différer aussi de *s'instruire* en ce *qu'on apprend d'un maître*, et *qu'on s'instruit par soi-même*. —Mettre quelque chose dans sa mémoire et s'en ressouvenir : *J'ai appris tant de vers de Virgile*; *apprendre un sermon*, *etc.* —Savoir quelque chose par le rapport d'autrui : *J'ai appris de vos nouvelles par un tel*. —Découvrir, pénétrer, connoître : *Apprendre par l'expérience comment il faut se conduire*. (Du lat. *ab* de, et *prehendere* prendre; *prendre de*, *auprès de*.)

Apprenti, ie, subst. m. et f. (*A-pran-ti*, *ti-e*) Celui, celle qui est sous un maître ou une maîtresse, et qui doit les servir pendant un certain temps, pour *apprendre* d'eux le métier dont ils font profession. On écrivoit autrefois *Apprentif* au masc. et *Apprentive* au fém. *Une apprentive auteur*; Boileau, *Satire* 10. Cela n'est plus permis. —Au fig. celui, celle qui ne sait pas encore bien une chose.

Apprentissage, s. m. (*A-pran-ti-sa-je*) L'etat d'un *apprenti* : *Dans ce metier l'apprentissage est rude.* —Le temps qu'il met, chez un maître, à apprendre son art : *Faire son apprentissage.* —Fig. Essai, épreuve de ce que l'on a appris. Il se prend ordinairement en mauvaise part : *Ce Medecin, ce Chirurgien fait son apprentissage sur le corps de ce malheureux.* —On dit encore fig. et en bonne part, *l'apprentissage du métier de la guerre; l'apprentissage des maux inévitables dans cette vie mortelle, etc.*

Apprêt, s. m. (*A-pré*) Préparatif. En ce sens, il ne se dit guères qu'au pl. *Faire de grands apprêts.* Voyez *Appareil.* —Manière d'*apprêter* les étoffes, cuirs, toiles, etc. —En Peinture, préparation qu'il faut faire subir aux fonds destinés à être peints. —Chez les Chapeliers, on nomme *apprêt*, de l'eau bouillie où il y a de la gomme qui sert à donner plus de lustre et de corps aux chapeaux. —Assaisonnement des viandes. Dans ces deux dernières acceptions, il ne s'emploie qu'au sing.

Apprête, s. f. (*A-prê-te*) Mouillette. Petit morceau de pain délié et coupé en tranche et en long, avec lequel on mange un œuf frais et mollet. Il vieillit.

Apprêté, ée, part. p. d'*Apprêter*, et adj. On appelle *cartes apprêtées*, des cartes arrangées pour tromper au jeu.

Apprêter, v. act. (*A-prê-té*) Préparer; mettre en état : *Apprêter le dîner; apprêtez mes hardes.* —Dans les Arts et Métiers, c'est donner l'*apprêt* convenable aux étoffes, etc. pour les mettre à leur dernier degré de perfection. —Assaisonner les viandes. On dit dans le même sens et fig. *des louanges bien apprêtées.* —En t. de Fondeur de caractères d'imprimerie, *apprêter des lettres*, c'est enfermer entre les deux branches du justificateur, autant de lettres qu'il en peut tenir, pour voir si elles sont bien en ligne. (De l'italien *apprestare*, dont la signification est la même.)

Apprêter, v. n. *Apprêter à manger; ce Cuisinier apprête bien.* —Fig. *Apprêter à rire*, donner occasion de rire.

s'Apprêter à ... v. r. Se préparer, se mettre en état de faire quelque chose.

Apprêteur, s. m. (*A-prê-teur*) T. d'Arts : Celui qui *apprête*, qui fait les preparations.

Appretoir, s. m. *A-prê-toar*) Selle de bois à quatre pieds à l'usage des Potiers d'etain.

Appris, ise, part. p. d'*Apprendre*, et adj. (*A-pri, pri-ze.*) On dit dans le style fam. *il est bien appris*, c'est-à-dire bien élevé, sage, honnête, etc.; et, en sens contraire, *c'est un mal appris.*

Apprise, subst. f. (*A-pri-ze*) T. de Palais : Ordonnance d'un Juge supérieur, dans laquelle il prescrivoit à son subalterne la forme de la sentence que celui-ci devoit prononcer. Il est vieux.

Apprivoisement, s. m. (*A-pri-voa-ze-man*) Action d'*apprivoiser*. Il est peu usité.)

Apprivoiser, v. a. (*A-pri-voa-zé*) Rendre doux et moins farouche. Il se dit au propre des animaux, et au figuré des hommes. Voy. *Privé.*

s'Apprivoiser, v. r. Se rendre moins sauvage, se rendre plus familier : *S'apprivoiser dans une maison, avec les grands, etc.; il commence à s'apprivoiser.*

Approbateur, s. m. (*A-pro-ba-teur*) Celui qui *approuve*, qui donne son *approbation* à... On le dit souvent au pluriel. —Dans un emploi plus restreint, celui qui a donné son *approbation* publique à un livre, à un ouvrage.

Approbatif, ive, adj. (*A-pro-ba-tife, ti-ve*) Qui marque de l'*approbation* : *Geste approbatif, mine approbative.*

Approbation, s. f. (*A-pro-ba-cion*; en vers, *ci-on*) Consentement ou agrement donné à... —Jugement, témoignage favorable et avantageux : *Avoir l'approbation générale, l'approbation des honnêtes gens, etc.*

Approbatrice, s. f. (*A-pro-ba-tri-ce*) Celle qui *approuve*. Il est peu usité.

Approchant, ante, adj. (*A-pro-chan, chan-te*) Qui a quelque ressemblance, quelque rapport avec.... Qui est peu different de... *Style approchant de celui des Anciens.*

Approchant, adv. et prép. (*A-pro-chan*) Environ; à peu près : *Il est approchant de huit heures; il est huit heures ou approchant.*

Approche, s. f. (*A-pro-che*) Mouvement par lequel on s'avance vers un lieu ou vers une personnne. —Il se dit aussi de tout ce qui avance ou paroît avancer vers nous : *L'approche de la nuit, les approches de la mort.* —En t. de Botaniq. Voyez *Greffe.* —En t. d'Imprimerie, défaut que présente dans la composition d'un mot la distance d'une lettre à l'autre : on le corrige en rapprochant les lettres. —En t. de Guerre, *approches* au pl. sont tous les travaux qu'on fait pour avancer vers une place qu'on attaque.

Courbe aux approches égales (Mécaniq.) courbe le long de laquelle un corps descendant par l'action seule de la pesanteur, approche également de l'horizon en temps égaux. Ce problème fut proposé par *Leibnitz* aux Géomètres de son temps.

Approcher, verb. a. (*A-pro-ché*) Avancer *auprès*; mettre *près* : *Approcher le canon de la place; approchez-moi cette table.* —Etre en faveur auprès de .... *Approcher le Roi, un Grand, un Ministre.* (Du latin *appropiare*, fait de *propè* proche.)

Approcher, v. n. Aller, avancer vers quelqu'un, vers quelque lieu. —Etre *près* d'arriver. —Atteindre en quelque sorte. —Devenir *proche* : *L'heure, le temps approche; n'approchez pas, etc.* —Avoir de la convenance, de la ressemblance, du rapport avec.... —On dit, en t. de Marine, que le *vent approche*, lorsque de largue que l'on couroit, il oblige de hâler les boulines pour aller *au plus pres.*

Approcher du but, donner bien *près* du but. —Fig. Deviner *à peu pres* ce dont il s'agit.

s'Approcher, v. réc. S'avancer vers quelqu'un, vers quelque lieu. —Devenir *proche* : *Le moment s'approche.*

Approfondir, v. a. (*A-pro-fon-dir*) Rendre *plus profond* : *Approfondir un fossé, un canal.* En ce sens, on dit plus souvent et mieux *creuser.* —Fig. Examiner *à fond*; tâcher de

pénétrer dans la connoissance de quelque chose difficile : *Approfondir une affaire, les sciences, etc.* Voy. le mot *Creuser*. Quelques Écrivains l'ont employé neutralement : *Peut-être que sans approfondir davantage, on...*

Approfondissement, s. m. L'action d'*approfondir*, au propre et au figuré. Il n'est que peu ou point usité.

Appropriance, s. f. (*A-pro-pri-an-ce*) T. de Coutume : Prise de possession d'une chose achetée ou donnée.

Appropriation, s. f. (*A-pro-pri-a-cion*; en vers, *ci-on*) Action de s'*approprier* une chose. —En Chimie, état où sont mis deux corps qui ne peuvent s'unir ensemble que par le concours d'un troisième qui les dispose à cette union. —En Physiologie, action de la chaleur naturelle, etc. en vertu de laquelle les humeurs et les esprits s'unissent tellement avec les parties, qu'ils ne peuvent en être séparés sans que celles-ci cessent leurs fonctions.

Approprié, ée, part. p. d'*Approprier*, et adj. —En Médec. *remèdes appropriés*, destinés particulièrement à telles parties du corps, dans telles circonstances déterminées.

Approprier, v. a. (*A-pro-pri-é*) Ajuster; agencer; mettre dans un état de *propreté*. En ce sens, il vieillit. —Fig. Conformer : *Il faut approprier le style au sujet que l'on traite.*

s'Approprier, v. réc. Prendre pour soi, s'arroger, s'attribuer à soi-même quelque chose : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que *s'approprier*, c'est se rendre *propre* et prendre pour soi ce qui ne nous appartenoit pas; *s'arroger*, c'est requérir avec hauteur, avec insolence ce qui n'est pas dû, ou plus qu'il n'est dû; et *s'attribuer*, c'est prétendre à une chose, se l'adjuger, se l'appliquer de sa propre autorité. —On le dit aussi pour s'ajuster, s'accommoder. En ce sens, il est peu d'usage. (Du latin *appropriare*, formé de *ad* à, et *proprius* propre.

Approuver, v. a. (*A-prou-vé*) Agréer; donner son approbation, son consentement à... *Approuver une démarche, un mariage, etc.* —Juger louable, digne d'estime : *Peut-on approuver une telle conduite?* —Autoriser par un témoignage authentique : *Ce livre a été approuvé par plusieurs Docteurs.* (Du lat. *approbare*, qui a la même signification.)

Approvisionnement, s. m. (*A-pro-vi-zio-nè-man*) Fourniture des choses nécessaires à une armée, à une flotte, à un hôpital, etc.

Approvisionner, v. a. (*A-pro-vi-zio-né*) Faire l'approvisionnement de... Fournir les choses nécessaires à... (Du lat. *ad* à, et *providere* pourvoir; *pourvoir à... aux besoins de...*)

Approximation, s. f. (*A-prok-ci-ma-cion*) T. de Mathématiques : Opération par laquelle on *approche* de plus en plus de la valeur d'une quantité sans la trouver exactement. —En Médecine, méthode singulière de guérir une maladie, en la transplantant, au moyen du contact immédiat, dans un animal ou même dans quelque substance végétale. (Du lat. *ad* à, et *proximus* proche.)

Appui, s. m. (*A-pui*) Chose sur quoi l'on s'*appuie*; chose qui *appuie*, qui soutient. —Fig. Faveur; protection : *Avoir de l'appui*, être protégé; *être sans appui*, sans protection. —Fig. Soutien; protecteur : *Il est l'appui de la religion, des malheureux, etc.* Il se dit alors des personnes. —En t. d'Architecture, *un appui* est un morceau de bois ou une pierre qu'on met sous les pinces ou sous les leviers, pour remuer quelque chose. —En t. de Manège, sentiment réciproque entre la main du cavalier et la bouche du cheval, par l'action de la bride : *Cheval sans appui, qui a l'appui fin, sourd, etc.*

Aller à l'appui de la boule, jouer de manière que sa boule pousse celle de son compagnon, et l'approche du but : et fig. et fam. aider à celui qui a commencé dans quelque affaire que ce soit. —*Hauteur d'appui*, ce qui n'est élevé qu'autant qu'il le faut pour s'*appuyer* dessus : *Mur, balustrade à hauteur d'appui.* —*Point d'appui*, en Mécaniq. point fixe autour duquel le poids et la puissance sont en équilibre dans un levier.

Appui-main, s. m. (*A-pui-mein*) Petite baguette dont se servent les Peintres pour soutenir leur main dans le travail. Quelques-uns écrivent *appuie-main*. L'*Acad.* ne dit qu'*appui-main*.

Appulse, s. f. T. d'Astron. Proximité de la lune à une étoile, soit qu'il y ait éclipse, soit que le bord de la lune passe seulement à quelques minutes de l'étoile. (Du lat. *appulsus* abord, voisinage.)

Appuyé, ée, part. p. d'*Appuyer*, et adj. —En Botanique, *feuilles appuyées*, feuilles sessiles, dont la surface supérieure est comme appuyée sur la tige, sans être comprimée.

Appuyer, v. a. (*A-pui-ié*) Soutenir par le moyen d'un *appui*. —Poser sur... *Appuyer ses mains, ses coudes sur une table.* —Fig. Protéger; aider; favoriser : *Appuyer une personne, une demande, une proposition.* —En t. de Manège, *appuyer l'éperon*, le faire sentir rudement au cheval. *Appuyer des deux*, enfoncer les deux éperons. —En t. de Chasse, *appuyer les chiens*, suivre toutes leurs opérations, les diriger, les animer. —En t. de Marine, *appuyer la chasse*, poursuivre vivement un bâtiment qui fuit. —En t. d'Architecture, *appuyer une maison*, la bâtir contre une autre maison, contre un coteau, etc. —En t. d'Escrime, *appuyer une botte*, appesantir le fleuret sur le corps de son adversaire, après l'avoir touché. (Du latin barbare *appodiare* fait de *podium*, qui chez les Latins, signifioit une saillie d'environ *un pied*, autour des théâtres et du comble des bâtimens, et servoit d'appui à ceux qui vouloient regarder en dehors. De *ad podium*, on a fait *adpodiare* et ensuite *appodiare*. *Podium* est dérivé du mot grec *pous* génit. *podos* pied.)

Appuyer le mousqueton, le pistolet à quelqu'un, le présenter à bout portant.

Appuyer, v. n. Poser, être porté sur... *Le plancher appuye sur les murs.* —Peser sur quelque chose : *Appuyer sur le burin.* On dit d'un cheval de selle qui porte la tête basse, qu'*il appuye sur le mors.* —Fig. Insister.

s'Appuyer, v. réc. Se soutenir sur quelque chose, s'y reposer. —Au fig. faire fond sur quelque chose. On dit proverbialement *s'appuyer sur un roseau*, avoir des espérances mal fondées.

Âpre, adj. (*â-pre*) Rude, désagréable au goût par sa rudesse. Voyez *âcre*. —Rude au toucher, qui fait une impression désagréable; incommode. —Difficile, raboteux, en parlant des chemins, des montagnes. —On dit au fig. *réprimande fort âpre; esprit âpre et austère; humeur âpre et difficile; le combat fut fort âpre, etc.* —Fig. avide, ardent: *Chien âpre à la curée; homme âpre à l'argent, au gain, etc.* (Du lat. *asper*, qui a la même signification. On écrivoit et on prononçoit autrefois *aspre.*)

Peau âpre (Médec.), peau qui ressemble à celle de l'oie, et où il se fait des frissonnemens. —*Ligne âpre du fémur* (Anat.), ligne saillante et inégale, vers le tiers supérieur du corps du fémur. —*Plante âpre* (Botan.), dont la surface est rude au toucher. —En t. de Chaufournier, *chaux âpre*, qui a été faite pendant l'hiver.

Âpre, s. m. Petit poisson dont les écailles sont fort rudes.

Aprèle, s. f. Sorte d'herbe.

Âprement, adv. (*â-pre-man*) Avec *âpreté*, d'une manière *âpre*: *Le froid se fait sentir âprement.*—Au figuré, violemment, rudement; ou avec ardeur, ardemment.

Après, adv. ou prép. (*A-prè*, et devant une voyelle, *A-près*) Ensuite: *Après le déluge.* —On l'emploie quelquefois dans le sens de *contre*: *Ne faites point crier après vous;* —de *sur*: *Ils sont deux chiens après un os;* —de *à la poursuite*: *Les Archers courent après les voleurs;* et figur. *Courir après les honneurs; soupirer après la liberté, etc.*

Après tout, tout bien considéré. —*Après coup*, trop tard. —*Ci-après*, dans la suite. Il ne se dit guères que dans le style didactique ou de pratique.

Etre après quelque chose, s'en occuper, y travailler actuellement: *Il est après écrire.* —*Etre après un emploi*, travailler à l'obtenir. —*Etre après quelqu'un*, le presser, le solliciter avec instance. Toutes ces expressions sont du style familier. —*Travailler, dessiner, modéler d'après nature, d'après l'antique, d'après Raphaël, etc.* imiter la nature, l'antique, etc.

Jeter le manche après la coignée; abandonner une affaire dans la crainte de ne pas réussir. Il est familier.

Après-demain, adv. de temps (*A-prè-demein*) Il se dit du second jour après celui où l'on est.

Après-dinée, s. f. Espace de temps qui est depuis le dîner jusqu'au soir: *Une belle après-dinée.*

Après-midi, subst. f. *L'après-midi est fort belle.* On ne le dit guères qu'adverbialement: *Il est arrivé après-midi* ou *l'après-midi.*

Après-soupée, s. f. Le temps entre le souper et le coucher: *Une belle après-soupée.* On dit aussi souvent au masc. et sans épithète, *où irez-vous passer l'après-souper* ou *l'après-soupé?*

Âpreté, s. f. (*â-pre-té*) Qualité de ce qui est *âpre*. Il a tous les sens de son adj. *Âpreté des fruits, de la saison, des chemins, de l'esprit, du caractère; âpreté au gain, à l'argent* ou mieux *pour l'argent.* —En Mécan. inégalité, rudesse de la surface d'un corps: *Le frottement des surfaces contiguës vient de leur âpreté.*

Apron, s. m. Poisson d'eau douce.

Aproxit, s. f. (*A-prok-ci*) Sorte de plante.

Apsides, s. m. pl. (*Ap-ci-de*) T. d'Astr. Les deux points de l'orbite d'une planète, dans lesquels elle se trouve à la plus grande ou à la plus petite distance du soleil ou de la terre. —*Apsides* exprime proprement les deux sommets d'une courbe. (Du gr. *hapsides*, plur. de *hapsis* arc, voûte, courbure; parce que dans ces points, l'orbite se courbe, se replie et change de direction.) *Trév.* écrit à tort *Absides.*

Apte, adj. Propre à quelque chose. Ce mot, formé du latin *aptus*, est vieux, et ne se dit plus qu'au Palais: *Apte et idoine.*

Apténodite, s. m. (*Ap-té-no-di-te*) Oiseau aquatique qui n'a point d'ailes et qui plonge avec une extrême facilité. (Du grec *aptên* qui ne vole pas, et *dutês* plongeur.)

Aptère, adj. et s. m. Se dit en Hist. natur. des insectes qui n'ont point d'ailes. —Les Athéniens donnoient le même nom à la Victoire, qu'ils représentoient sans ailes, comme fixée dans leur patrie. (Du grec *a* privatif, et *ptéron* aile.)

Aptérodicères, s. m. pl. T. d'Hist. n. Classe d'insectes sans ailes, avec deux antennes. (Du grec *a* privatif, *ptéron* aile, *dis* deux fois, et *kéras* corne.)

Aptéronote, s. m. Poisson sans nageoires dorsales. (Du grec *a* privatif, *ptéron* nageoires, et *nôtos* dos.)

Aptitude, s. f. Disposition naturelle pour réussir en quelque chose.

Apurement, s. masc. (*A-pu-re-man*) T. de Finance: Reddition finale d'un compte, par laquelle toutes les souffrances sont levées, et le comptable est reconnu quitte.

Apurer, v. a. (*A-pu-re*) Rendre un compte net; lever les charges, les souffrances mises sur les diverses parties. —Purifier l'or; on dit mieux *affiner.* (Du lat. *purus* pur, net.)

Apus ou Apous, s. m. T. d'Astronom. Constellation méridionale, appelée aussi *Oiseau de Paradis.* (Du grec *a* privatif, et *pous* pied, parce que l'oiseau de Paradis a les pattes très-courtes.)

Apyre, adj. (*A-pi-re*) Il se dit des terres ou pierres qui résistent au feu, qui n'y souffrent aucune altération: *L'amiante est apyre.* (Du grec *apuros*, formé d'*a* privat. et de *pur* feu.)

Apyrexie, s. f. (*A-pi-rek-ci-e*) T. de Méd. Intermission ou cessation entière de la fièvre. (Du grec *a* privatif, et *puressô* j'ai la fièvre, dérivé de *purétos* fièvre.)

Aquarelle, s. f. (*A-koua-rè-le*) T. de Peinture. Dessin au lavis, dans lequel on emploie différentes couleurs, ou plutôt de simples teintures, ce qui forme une espèce de peinture

sans empâtement, qui seroit mieux nommée *enluminure*. (Du latin *aqua* eau.)

AQUATILE, adj. (*A-koua-ti-le*) Qui naît et se nourrit dans l'*eau*.

Plante aquatile, qui est entièrement submergée, ou qui flotte à la surface de l'eau, à la différence de la plante aquatique, qui croît dans les lieux humides, marécageux, etc.

AQUATIQUE, adj. (*A-koua-ti-ke*) Marécageux; plein d'eau : *Terres aquatiques.* —Qui se nourrit dans l'eau : *Plantes, oiseaux, animaux aquatiques.*

AQUE ou ACQUE, s. m. Espèce de bâtiment qui sert à transporter des vins du Rhin en Hollande.

AQUEDUC, s. m. (*A-ke-duke*) Canal quelquefois souterrain, mais le plus souvent construit sur des arches élevées, pour conduire les eaux, malgré l'inégalité du terrain. —En Anatomie, certains conduits auxquels on a trouvé de la ressemblance avec les aqueducs : *L'aqueduc de Fallope*, conduit osseux, long et étroit, creusé dans l'os des tempes. (Du latin *aqueductus*, formé de *aqua* eau, et de *ducere* conduire.)

AQUERESSE, s. f. (*A-ke-rè-ce*) T. de Pêche. Ouvrière qui garnit les hains d'appâts.

AQUEUX, EUSE, adj. (*A-keû, eû-ze*) Qui est de la nature de l'eau : *La partie aqueuse du sang.* —Qui est plein d'eau : *Tumeur aqueuse.* —Qui a trop d'eau : *Les fruits trop aqueux n'ont point de goût.* (Du lat. *aquosus*, formé d'*aqua* eau.)

AQUILA-ALBA, s. f. (*A-kui-la-al-ba*) T. de Chimie. Il se dit de tous les sublimés blancs, et sur-tout du mercure sublimé doux.

AQUILIN, adj. (*A-ki-lein*) Il ne se dit que du nez, quand il est courbé en forme de bec d'aigle : *Nez aquilin.* (Du latin *aquilinus*, fait d'*aquila* aigle.)

AQUILON, s. m. (*A-ki-lon*) Vent du Nord. —Les Poètes appellent *Aquilons* tous les vents froids et orageux.

AQUILONAIRE, adj. Qui est d'*aquilon*; qui est boréal.

ARA, s. f. Espèce de perroquet qui a la queue très-alongée.

ARABA, s. m. Carrosse à la Turque. (Mot arabe qui signifie *chariot.*)

ARABE, s. m. Qui est d'*Arabie*. On dit aussi adjectivement, *il est Arabe.* —Au fig. homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû : *C'est un Arabe.* — Le langage des Arabes : *Apprendre, savoir, parler l'Arabe.* En ce sens, il est aussi adjectif : *La Langue Arabe, une Grammaire Arabe.*

Chiffres Arabes, caractères arithmétiques que nous avons pris des Arabes.

ARABESQUE, adj. (*A-ra-bes-ke*) Qui est à la manière des *Arabes* : *Ecriture arabesque; caractères arabesques; ornemens arabesques.*

ARABESQUES, s. f. pl. T. de Peinture et de Sculpture : Ornemens qui consistent en rinceaux et en feuillages faits de caprice. (Des *Arabes* et autres Mahométans qui, ne pouvant représenter des figures d'hommes ou d'animaux proscrites par *Mahomet*, n'emploient que ces sortes d'ornemens.)

ARABIQUE, adj. (*A-ra-bi-ke*) Qui est d'*Arabie.* Il ne se dit que de la gomme et du golphe qui portent ce nom : *Gomme arabique; Golphe Arabique.*

ARABLE, adjectif. Labourable : *Des terres arables.* (Du latin *arabilis*, fait de *arare* labourer.)

ARABOUTAN, s. m. Grand arbre du Brésil, qui donne le bois de Brésil.

ARACAMIRI, s. m. Arbrisseau du Brésil, dont on confit le fruit.

ARACHNÉOLITHE, s. f. (*A-rak-né-o-li-te*) T. d'Hist. nat. Crabe appelé *Araignée de mer*, devenu fossile. (Du grec *arachné* araignée, et *lithos* pierre.)

ARACHNIDES, s. m. p. (*A-rak-ni-de*) Insectes du genre des Araignées. (Du grec *arachné* araignée.)

ARACHNOÏDE, s. f. (*A-rak-no-i-de*) En Anat. 1.° Membrane mince et transparente, entre la dure-mère et la pie-mère. —2.° Tunique très-mince qui enveloppe l'humeur crystalline de l'œil, et qu'on nomme aussi *crystalloïde* ou *capsule du crystallin.* (Du grec *arachné* toile d'araignée, et *eidos* forme, ressemblance; *qui ressemble à la toile d'araignée.*)

ARACK ou RACK, s. m. (*A-rake*) Mot indien qui signifie en général toute espèce de liqueurs spiritueuses, et plus particulièrement l'eau-de-vie tirée du riz. L'*arack* des Anglois est le produit de la distillation d'un suc végétal appelé *Toddi*, tiré par incision du Cacaoyer.

ARAFAT (MONT), s. m. Montagne peu éloignée de la Mecque, célèbre par les cérémonies qu'y pratiquent les Pélerins Musulmans, les offrandes qu'ils y font, etc. en mémoire du sacrifice d'*Abraham* sur cette même montagne.

ARAGNE, s. f. Vieux mot. Voy. *Araignée.*

ARAIGNE, s. f. (*A-rè-gne*) T. de Chasse. Sorte de filet mince et teint en brun. (Du lat. *aranea* araignée, fait du grec *arachné.*)

ARAIGNÉE, s. f. (*A-rè-gné-e*; mouillez *gn*) Insecte fort connu, de l'ordre des Aptères et de la famille des Acères. Il y a aussi des *araignées aquatiques.* —En t. d'Ingénieur, travail par branches ou par rameaux qu'on fait sous terre, quand on rencontre quelque chose qui empêche de faire la chambre de la mine au lieu destiné. —En t. de Chas. le filet qu'on nomme aussi *Araigne*, et qui sert principalement à prendre des merles. —En Astron. cercle de l'astrolabe, percé à jour, et qui porte différens bras dont les extrémités marquent la position des étoiles. —En ter. de Marine, branches de cordage qui vont se terminer sur les étais des bas mâts, se réunissant au même point, et passant dans la même moque. (Du lat. *aranea*, dérivé du grec *arachné* araignée.)

Araignée de vers à soie, la première toile que les vers filent pour soutenir les cocons.

Pattes d'araignées, des doigts longs et maigres. Il est du style fig. et fam. —On dit par ellipse, *ôter les araignées d'un plancher*, pour en ôter les toiles d'araignée.

ARAIRE, s. f. Espèce de charue de nouvelle invention. (Du lat. *arare* labourer.)

ARALIA, s. f. (*A-ra-li-a*) Plante du Canada.

ARAMBAGE, s. m. (*A-ran-ba-je*) T. de Mar. Abordage d'un bâtiment ennemi.

ARAMBER, v. a. (*A-ran-bé*) T. de Marine ;

Accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage.

Aramer, v. a. (*A-ra-mé*) Mettre une pièce de drap ou de serge sur un rouleau pour la tirer et l'alonger.

Arang, s. masc. (*A-ran*) Nom que donnent les Imprimeurs aux compagnons qui font peu d'ouvrage.

Arantèles, s. f. pl. Filandres qui se trouvent au pied du cerf.

Arasement, s. m. (*A-ra-ze-man*) Se dit en Menuiserie et en Maçonnerie des pièces égales en hauteur, unies et sans saillies.

Araser, v. a. (*A-ra-zé*) Conduire de même hauteur une assise de maçonnerie.

Arases, s. f. pl. (*A-ra-ze*) Pierres plus basses ou plus hautes que les autres rangs d'assises.

Aratoire, adj. (*A-ra-toa-re*) Qui appartient à l'agriculture, au labourage : *Instrumens aratoires*. (Du latin *aratorius*, formé d'*arare* labourer.)

Arbalestrille, s. f. (*Ar-ba-lès-tri-glie*, en mouillant les *ll*) Instrument pour prendre en mer la hauteur des astres.

Arbalète, s. f. (*Ar ba-lè-te*) Arc d'acier monté sur un fût, pour lancer des balles et des traits. —En termes de Mer, c'est le même instrument que l'*arbalestrille*. (Du lat. *arcus* arc, et *balista* baliste, dérivé du grec *ballô* je jette, je lance.)

Arbalétrier, s. m. (*Ar-ba-lé-tri-é*) Soldat qui portoit une *arbalete*, et qui s'en servoit pour tirer et pour combattre. Les Arquebusiers prenoient aussi ce titre dans leurs lettres de maîtrise. —En t. d'Architecture, *les arbalétriers* sont des pièces de bois qui servent à la charpente d'un bâtiment.

Arbalétrière d'une galère, le poste où combattent les soldats.

Arbitrage, s. m. (*Ar-bi-tra-je*) Jugement d'une affaire par *arbitres*. —En t. de Change, combinaison ou assemblage qu'on fait de plusieurs changes pour connoître quelle place est plus avantageuse pour tirer et remettre. (Du lat. *arbitrium*, dont la signification est la même.)

Arbitraire, adj. (*Ar-bi-trè-re*) Qui dépend de la volonté de chacun; qui n'est fixé par aucune loi, par aucune décision. On l'emploie quelquefois substantivement : *Le scepticisme et l'arbitraire sont la ruine des sciences.*

Pouvoir arbitraire, pouvoir absolu qui n'a d'autre règle que la volonté du Souverain.

Arbitrairement, adv. (*Ar-bi-trè-re-man*) D'une façon *arbitraire* et sans autre motif ou règle que la volonté : *Agir, gouverner arbitrairement.*

Arbitral, ale, adject. Qui est d'*arbitres* : *Jugement arbitral, sentence arbitrale.*

Arbitralement, adv. (*Ar-bi-tra-le-man*) Par *arbitres*.

Arbitrateur, s. m. T. de Droit : Amiable compositeur à qui on donne la liberté de se relâcher du droit ; l'*arbitre*, au contraire, doit garder les formalités de Justice.

Arbitration, s. f. (*Ar-bi-tra-cion*) T. de Jurisprudence : Liquidation, estimation.

Arbitre, s. m. Juge choisi du consentement des Parties, pour terminer un différend. —Fig. Maître absolu : *Vous êtes l'arbitre de mon sort, de ma fortune.* —Faculté de l'ame pour se déterminer à une chose plutôt qu'à une autre. Il ne se dit qu'avec *libre* ou *franc* : *Le libre arbitre, le franc arbitre.* (Du lat. *arbiter* et *arbitrium*.)

Arbitrer, v. a. (*Ar-bi-tré*) Régler en qualité d'*arbitre*.

Arbolade, s. f. T. de Traiteur : Sorte de ragoût.

Arboré, ée, part. p. d'*Arborer*, et adj. —En termes de Bot. *tige arborée*, qui a la forme d'un arbre par le rassemblement des feuilles et des rameaux à son extrémité supérieure.

Arborer, v. a. (*Ar-bo-ré*) Planter quelque chose haut et droit à la manière des *arbres* : *Arborer un étendard, une croix, etc. Arborer pavillon anglois ; ce Ministre arbora les armes de France sur son palais.* —Fig. Se déclarer ouvertement pour... *Arborer le Pyrrhonisme, l'impiété.* En ce sens, il est plus noble qu'*afficher*. (Du lat. *arboris*, génit. d'*arbor* arbre.)

Arboribonzes, s. m. pl. Prêtres du Japon, errans, vagabonds et qui ne vivent que d'aumônes.

Arborisation, s. f. (*Ar-bo-ri-za-cion* ; en vers, *ci-on*) Dessins naturels imitant des *arbres* ou des buissons qu'on observe dans différentes pierres, dans les agathes, etc.

Arborisée, adj. fém. (*Ar-bo-ri-zé-e*) T. de Lithologie. Il se dit d'une pierre qui représente des feuillages d'*arbres*.

Arbouse, s. f. (*Ar-bou-ze*) Fruit de l'*arbousier*.

Arbousier, s. m. (*Ar-bou-zié*) Arbrisseau du midi de la France, à fleur monopétale, qu'on nomme aussi *fraisier en arbre*. Son fruit est une baie qui, comme la cerise, devient rouge en mûrissant.

Arbre, s. masc. (*Ar-bre*) Plante boiseuse qui pousse de grosses racines, une grosse tige et de grosses branches. —En t. de Marine, et suivant le langage de la Méditerranée, mât. *Arbre de mestre*, grand mât ; *arbre de trinquet*, mât de misaine. —En t. d'Horlogerie, petit morceau d'acier qui passe au travers du barillet de la montre, et qui sert à bander le ressort. —Pièce de bois ou de fer qui, dans diverses machines, tourne sur un pivot ou demeure ferme. Les Monnoyeurs, Tourneurs, Vitriers ont aussi des machines qu'ils nomment *arbres*. (Du latin *arbor*.)

Arbre à plein vent, arbre fruitier auquel on laisse toutes ses branches. On appelle *nain* celui qu'on a empêché de s'élever.

Arbre à pain ou *Rima*, arbre très-élevé des îles Philippines, dont le fruit séché se mange comme du pain, et se conserve pendant plus d'un an sans s'altérer. —*à suif*, arbre de la Chine, dont la coque et les graines broyées donnent une huile qui en se refroidissant, se condense comme le suif, et s'emploie aux mêmes usages. —*de cire* ou *cirier*, arbrisseau aquatique de la Caroline et de la Louisiane, qui fournit une espèce de résine ou de cire dont on fabrique des bougies. —*d'encens*, arbre de la Guiane, dont on tire une gomme-résine qui se brûle au lieu d'encens dans les

églises de Cayenne. —*du papier*, espèce de palmier de la nouvelle-Espagne, sur les feuilles duquel les Indiens écrivent avec la pointe d'un stylet. —*du diable*, arbre d'Amérique, dont le fruit désséché se fend avec éclat, et jette au loin ses graines.—*triste*, arbre des Indes, de l'ordre des jasmins, dont les fleurs semblables à celles de l'oranger, aussi belles et plus odoriférantes, ne s'ouvrent qu'après le coucher du soleil et disparoissent à son lever.

Arbre de Diane ou *Philosophique*, espèce de végétation chimique, produite par de l'argent uni ou amalgamé avec du mercure. Les Chimistes modernes l'appellent *amalgame d'argent crystallisé*. —*de Saturne*, autre végétation chimique, formée par un alliage de zinc et de plomb. —*de Mars*, crystallisation de fer sous forme de végatation. —*de Vénus*, crystallisation de cuivre. —*électrique*, appareil en forme d'arbre métallique, dont les branches recourbées par leurs extrémités, portent des aiguilles faites en S, et mobiles sur un pivot. En plaçant cet appareil sur le conducteur, toutes les aiguilles tournent rapidement avec des aigrettes lumineuses.

Arbre de Genéalogie ou *généalogique*, figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir comme d'un tronc les diverses branches qui marquent tous les descendans d'une famille.

Arbre en état, celui qui est encore sur pied. —On dit fig. et proverbial. *se tenir au gros de l'arbre*, demeurer attaché à ce qui est le plus ancien ou le plus généralement établi.

Arbret *ou* Arbrot, s. m. T. de Chasse. Petit *arbre* garni de gluaux.

Arbrisseau, s. m. (*Ar-bri-sô*, s. d.) Petit *arbre*.

Arbuste, s. m. Petit *arbre* qui croît moins haut que l'arbrisseau, dont il diffère encore, ainsi que de l'arbre, en ce qu'il ne produit pas de bourgeons. C'est proprement une herbe vivace à tige ligneuse. On le nomme aussi *sous-arbrisseau*.

Arc, s. m. (*Arke*) Sorte d'arme courbée en demi-cercle dont on se sert pour tirer des flèches : *Bander*, *débander un arc*, *tirer de l'ac*. —On dit fig. et prov. *avoir plus d'une corde*, *plusieurs cordes à son arc*, avoir plus d'un moyen de réussir. —En Archit. cintre : *L'arc d'une voûte*; il y en a de différentes espèces. —En Géom., portion d'une circonférence de cercle, moindre que la moitié. On dit également *arc d'ellipse*, *etc*. —En Astr. c'est aussi une partie de la circonférence d'un cercle. (Du lat. *arcus* qui a la même signification.)

Arc de triomphe ou *Arc triomphal*, construction en forme de porte cintrée, et ornée de bas reliefs et d'inscriptions pour célébrer quelque événement glorieux.

Arc semi-diurne (Astron.), arc du parallèle diurne d'un astre, qui est compris entre le méridien et l'horizon. —*d'émersion* ou *de vision*, la quantité dont le soleil doit être abaissé verticalement au-dessous de l'horizon, pour qu'un autre astre soit visible à la vue simple. —*de rétrogradation*, arc de l'écliptique qu'une planète semble décrire, en se mouvant contre l'ordre des signes. —*de position*, arc de l'équateur compris entre le méridien et le cercle horaire ou cercle de déclinaison qui passe par le pôle et par l'astre dont on s'occupe. On dit aussi *Angle de position*, et plus communément aujourd'hui *Angle horaire*.

Arc conducteur (Physiq.), gros fil de métal courbé en arc, dont les extrémités sont tournées en volute ou terminées par des boules. Il sert à établir la communication électrique : on le nomme plus ordinairement *Excitateur*. —*Arc animal*, la partie du cercle galvanique, qui est composée des organes d'un animal. —*Arc excitateur*, la partie de ce cercle qui est composée de substances métalliques.—*Arc de radier* (Ponts et Chaussées), mur en arc de cercle, construit en aval d'un pont, pour le garantir des dégravoiemens.

Arcade, s. f. (*Ar-ka-de*) Ouverture cintrée ou en *arc*. —Le dessous d'un talon de bois coupé en *arc*. —La partie de la châsse de la lunette où l'on met le nez. —En Anat. partie figurée en arc : *L'arcade alvéolaire*, *l'arcade sourcilière*.

Arcane, subst. m. Les Alchimistes appellent ainsi leurs opérations mystérieuses. —En Méd. remède dont on tient la préparation secrète, pour en relever l'efficacité et le prix. (Du lat. *arcanum*, mystère, secret.)

Arcane corallin, préparation du mercure.

Arcane *ou* Arcanée, s. f. Espèce de craie rouge.

Arc-boutant, s. m. (*Ar-bou-tan*) Pilier terminé en *demi-arc*, qui sert à soutenir une voûte en dehors. —Il se dit fig. des personnes qui sont les plus considérables dans un parti, etc. —La barre d'une porte, d'un pont, etc. —Chacune des deux verges qui servent à tenir en état les moutons d'un carosse. —En t. de Marine, espèce de petit mât de vingt-cinq à trente pieds de long ferré par un bout, dont l'usage est de tenir les écoutes des bonnettes en étui, et de repousser un vaisseau, s'il venoit à l'abordage. (Suivant *Ménage*, du lat. *arcus pultans* pour *pulsans*, arc qui pousse.)

Arc-bouter, v. a. (*Ar-bou-té*) Soutenir, appuyer.

Arc-doubleau, s. m. (*Ark-dou-blô*) Espèce d'arcade qui a de la saillie sur le creux d'une voûte.

Arcanson, subst. m. Espèce de résine qu'on appelle aussi *Colophane*.

Arcasse, s. f. T. de Marine : Le derrière du gaillard : la culasse du navire.—Le mouffle d'une poulie.

Arceau, s. m. (*Ar-sô*, s. d.) Arc. Il ne se dit qu'en parlant des voûtes : *Ces arceaux sont écrasés*.—En Chir. demi-caisse de tambour, dont on fait un logement à la jambe ou au pied fracturé. —Ornement de Sculpture, en forme de trèfle. —En ter. de Pêche, annelet ou anse de cordage qui passe au travers d'un trou fait à une pierre nommée *cablière*, et destinée à faire couler bas les cordages et les filets. (Du latin *arcus* arc.)

Arceaux, s. m. plur. T. de Marine. Dans les galères, pièces de sapin qui vont s'insérer dans la flèche par un bout, et dont l'autre porte sur le bandinet. On les nomme aussi *Guérites*.

Arcenal *ou* **Arsenal**, au plur. **Arsenaux**, s. m. Lieu destiné à recevoir les poudres, les boulets, les bombes, l'artillerie et les armes pour la guerre. — Dans la Marine, port où sont les Officiers de Marine, les vaisseaux et ce qui est nécessaire pour les armes. Cette dernière acception étoit originairement la seule de ce mot; et de là son étymologie. (Du lat. *arx* citadelle, et *navalis* navale.)

Arc-en-ciel, s. m. (*Ark-an-cièle*) Sorte de météore; bande de différentes couleurs, disposées en arc, qui paroissent dans un temps pluvieux, dans la partie de l'air opposée au soleil. L'*Acad.* dans les anciennes éditions de son dictionnaire, disoit au plur. *des arcs-en-ciels*, et *Wailly*, avec plus de raison, *des arcs-en-ciel*, qu'il ne faut pas cependant prononcer *ark-an-ciel*. Suivant le *Dict. Crit.* il vaudroit mieux rendre ce mot indéclinable, et ne mettre d'*s* ni à *arc* ni à *ciel*.

Archæographe, s. m. (*Ar-ké-o-gra-fe*) Auteur qui a décrit des monumens d'antiquité. (Du grec *archaios* ancien, antique, et *graphô* j'écris.)

Archæographie, s. f. Description des monumens antiques.

Archæologie *ou* **Archéologie**, s. f. (*Ar-ké-o-lo-ji-e*) Science de l'antiquité, des monumens antiques. (Du grec *archaios* ancien, antique, et *logos* discours.)

Archæologue, s. m. Homme versé dans la science de l'antiquité.

Archaïsme, s. m. (*Ar-ka-is-me*) Imitation des Anciens dans le langage; mot antique; tour de phrase suranné. (Du mot grec *archaios* ancien, auquel on a ajouté la terminaison grecque *ismos* qui marque imitation.)

Archal, s. m. qui se joint toujours avec le mot *fil*. Fil de fer ou de laiton passé à la filière. On dit *fil d'archal*, et non pas *fid'archal*, et encore moins *fil de Richard*, comme parle le peuple. (Du lat. *filum* fil, et *aurichalcum* qu'on a dit pour *orichalcum* laiton.)

Archange, s. m. (*Ar-kan je*) Ange d'un ordre supérieur. (Du grec *archaggélos*, formé d'*arché* primauté, puissance, et *aggélos* ange.)

Archangélique, subst. f. (*Ar-kan-jé-li-ke*) Plante dont il y a plusieurs espèces, et ainsi nommée à cause des grandes vertus qu'on lui attribue.

Archangélique, adj. Qui appartient aux *Archanges*.

Arche, s. f. Voûte construite sur les piles et culées d'un pont; il y en a de plusieurs sortes. Celle du milieu se nomme *Maîtresse arche*. (Du latin *arcus* arc.)

Arche de Noé, vaisseau où *Noé* et sa famille se sauvèrent des eaux du déluge. —Fig. et fam. Une société fort mélangée. —*Arche d'alliance*, espèce de coffre où l'on gardoit les tables de la loi. —*Arche de pompe* (Marine) Voy. *Archipompe*, qui en dérive par corruption.

Archée, s. f. (*Ar-ché-e*) T. de d'Alchimie. Agent universel qui arrange et fait tout dans la nature, qui compose et décompose les corps, les réduisant à leurs derniers principes, etc. C'est un terme inventé par *Basile-Valentin*, et adopté avec enthousiasme par *Paracelse* et *Vanhelmont*, qui regardoient particulièrement l'*archée* comme le principe de la vie dans tous les végétaux. —Suivant quelques Médecins, le principe de la vie dans les hommes. (Du grec *arché* principe, commencement.)

Archelet, s. m. (*Ar-che-le*) Petit *archet* dont les Orfèvres, Horlogers et Serruriers se servent pour les ouvrages de tour les plus légers. Le Fondeur de caractères, le Maçon ont aussi des instrumens qu'ils nomment *archelet*. —En t. de Pêche, branche de saule pliée en rond, qui s'attache autour de l'ouverture du verveux.

Archer, s. m. (*Ar-ché*) Homme de guerre combattant avec l'*arc*. En ce sens, il n'y a plus d'archers en France. —Petit Officier de Justice et de Police, employé à veiller à la sureté publique, à saisir les malfaiteurs, à exécuter quelque ordre de la Justice ou de la Police: *Archers à pied*, *archers à cheval*. Ils ont été remplacés par la Gendarmerie.

Archerot, s. masc. Petit *archer*. Nos vieux Poètes françois appeloient ainsi *Cupidon*.

Archet, s. m. (*Ar-ché*) Petite baguette de bois à laquelle est adapté parallèlement un faisceau de crins de cheval, et dont on se sert pour tirer le son du violon et des instrumens analogues. (Les premiers *archets* étoient en forme d'*arc*.) —Arc d'acier aux deux bouts duquel il y a une corde attachée, dont les ouvriers se servent pour tourner ou pour percer. —Châssis tourné en arc qu'on met sur les berceaux des enfans, ou dont on se sert pour faire suer les malades. (Du latin *arcus* arc, dont *archet* est un diminutif.)

Etre sous l'archet, *passer sous l'archet*; suer, passer par les grands remèdes.

Archétype, s. m. (*Ar-ké-ti-pe*) Original, patron, modèle. C'est un vieux mot de l'École, qui n'a guère plus d'usage que dans cette phrase: *L'Archétype du monde*, l'idée de Dieu sur laquelle il a créé le monde. —En t. de Monnoies, étalon général des poids et mesures. (Du grec *arché* principe, et *tupos* type, modèle; *premier modèle*.)

Archevêché, s. m. Territoire ou province où s'étend la juridiction de l'*Archevêque*. —Palais *Archiépiscopal*.

Archevêque, s. m. (*Ar-che-vé-ke*) Prélat ecclésiastique, qui a des Évêques pour suffragans, et qui a le pouvoir de convoquer les principaux du Clergé de sa province, pour tenir un Concile provincial. On l'appelle aussi *Métropolitain*. (Du gr. *archiépiskopos*, formé d'*arché* primauté, puissance, et *episkopos* évêque.)

Archi, mot emprunté du grec. Dans le style familier, on le joint à un adjectif, et il signifie *très*, *extrêmement*: *archi-fou*, très-fou; *archi-vilain*, extrêmement avare.

Archiâtre, s. m. (*Ar-chi-â-tre*) Premier Médecin dans l'Empire grec. (Du grec *arché* primauté, puissance, et *iatros* médecin.)

Archichambellan, s. m. (*Ar-chi-chan-bé-lan*) Grand Chambellan.

Archichancelier, s. m. (*Ar-chi-chan-ce-lié*) Grand Chancelier. C'étoit l'un des grands Dignitaires de l'Empire françois.

Archidiaconat, s. m. (*Ar-chi-di-a-ko-na*) Office, dignité d'*Archidiacre*.

ARCHIDIACONÉ, s. m. (*Ar-chi-di-a-ko-né*) Etendue du territoire soumis à la juridiction de l'*Archidiacre*. —Maison qui lui est affectée.

ARCHIDIACRE, s. m. (*Ar-chi-dia-kre*) C'étoit autrefois le *premier des Diacres*.—C'est aujourd'hui un Officier ecclésiastique pourvu d'une dignité qui lui donne une sorte de juridiction sur les Curés de la campagne; c'est ordinairement la seconde dignité dans les Eglises cathédrales. Dans plusieurs, l'*Archidiacre* est une dignité sans juridiction.

ARCHIDUC, s. m. (*Ar-chi-duke*) Le premier et le plus considérable des *Ducs*. C'est un titre affecté aux Princes de la maison d'Autriche: *L'archiduc Ferdinand*.

ARCHIDUCHÉ, s. m. (*Ar-chi-du-ché*) Seigneurie, domaine de l'Archiduc.

ARCHIDUCHESSE, s. f. (*Ar-chi-du-chè-ce*) Titre de la femme de l'*Archiduc*, ou d'une Princesse qui est revêtue de cette dignité par elle-même.

ARCHIÉCHANSON, s. m. (*Ar-chi-é-chan-son*) *Grand Echanson* de l'Empire.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE, adj. (*Ar-ki-é-pis-ko-pal, a-le*) Qui regarde l'*Archevêque*, qui appartient à l'*Archevêque*.

ARCHIÉPISCOPAT, s. m. (*Ar-ki-é-pis-ko-pa*) La dignité d'*Archevêque*.

ARCHIÈRES, s. f. p. (*Ar-chi-è-re*) T. de Blason. Ouvertures oblongues dans les murs d'un château, par lesquelles les *archers* tiroient des flèches. On ne nomme les *archières* d'un château que quand elles sont d'un émail différent.

ARCHILUTH, s. f. Voy. *Théorbe*.

ARCHIMAGIE, s. f. Nom donné par quelques-uns à la partie de la Chimie, ou plutôt de l'Alchimie qui traite de l'art de faire de l'or, et qui, disent-ils, par la dignité de son objet, mérite ce titre éminent.

ARCHIMIE, s. f. Art de faire de l'or et de l'argent. L'*Archimie* diffère de l'*Alchimie*, en ce qu'elle s'occupe en général de la transmutation des métaux imparfaits en d'autres plus parfaits. *Dict. de Méd.* etc. par *Lavoisier*.

ARCHIMANDRITAT, s. m. (*Ar-chi-man-dri-ta*) Dignité d'*Archimandrite*.

ARCHIMANDRITE, s. m. Dans l'Eglise grecque, autrefois Supérieur d'un monastère. —Aujourd'hui, Abbé régulier. Ce mot signifie Gardien d'une Bergerie. (Du grec *arché* primauté, puissance, et *mandra* troupeau, bergerie.)

ARCHIMARÉCHAL, s. m. *Grand Maréchal* de l'Empire.

ARCHIMIME, s. m. (*Ar-chi-mi-me*) Archibouffon, maître bouffon. C'étoit chez les anciens Romains, des gens qui contrefaisoient les manières, les gestes, la voix des personnes vivantes et même mortes. (Du grec *arché* primauté, prééminence, et *mimos* mime, bouffon, dérivé de *mimeomai* imiter.)

ARCHINOBLE, adj. *Très-noble*. Il est famil.

ARCHIPEL, s. m. Etendue de mer entrecoupée de plusieurs îles: *L'Archipel du Mexique*. On entend particulièrement par *Archipel*, celui du Levant, ou la partie de la mer Méditerranée, que les Anciens nommoient la *Mer Égée*. On a dit autrefois *archipélage* et *archipélague*. (Du grec *arché* principe, commencement, et *pélagos* mer; sans doute, dit M. *Morin*, parce qu'une cause quelconque a couvert d'îles ce qui, dans l'origine, étoit une simple étendue d'eau.)

ARCHIPÉRACITE, s. m. Officiers qui, dans les anciennes écoles ou académies des Juifs, étoit chargé d'expliquer la loi. (Du grec *arché* primauté, prééminence, et du chaldéen *pérack*, résoudre, expliquer une question. *Pérack* ou plutôt *pharack* est arabe, hébreu, chaldéen et syriaque.)

ARCHIPOMPE, s. f. T. de Marine. Retranchement qui est à fond de cale pour conserver les pompes. Ce mot a été formé, par corruption, d'*Arche de pompes*.

ARCHIPRESBYTÉRAL, ALE, adj. (*Ar-chi-près-bi-té-ral, a-le*) Qui regarde l'*Archiprêtre*.

ARCHIPRESBYTÉRAT *ou* mieux ARCHIPRÊTRÉ, s. m. (*Ar-chi-près-bi-té-ra, ar-chi-pré-tré*) La dignité d'*Archiprêtre*.

ARCHIPRÊTRE, s. m. Dans les Pays catholiques, *le premier des Prêtres*. —Espèce de Doyen. L'Archiprêtre d'une ville est comme le Doyen des Curés de la ville; l'*Archiprêtre rural* est le même à l'égard des Curés de la campagne. C'est aux Archiprêtres que s'adressent les mandemens des Evêques.

ARCHIPRÊTRÉ, s. m. Etendue de la juridiction d'un *Archiprêtre*. —Dignité d'Archiprêtre.

ARCHITECTE, s. m. (*Ar-chi-tek-te*) Celui qui sait l'art de bâtir, qui entreprend et qui conduit l'ouvrage d'un bâtiment. (Du grec *architektôn*, formé de *archô* je commande, et *tektôn* ouvrier.)

ARCHITECTONIQUE, adj. (*Ar-chi-tek-to-ni-ke*) T. de Physique. Ce qui donne à une chose une forme régulière, convenable à la nature de cette chose et à l'objet auquel elle est destinée: *Puissance, esprit architectonique*. (Du grec *architektonikos*, qui appartient à la structure, à la forme, à la construction.)

ARCHITECTONOGRAPHE, s. m. (*Ar-chi-tek-to-no-gra-fe*) Architecte qui fait la description de quelque bâtiment. (Du grec *architektôn* architecte, et *graphô* je décris.)

ARCHITECTONOGRAPHIE, s. f. Description de quelque espèce de bâtiment que ce soit.

ARCHITECTURAL, ALE, adj. (*Ar-chi-tèk-tu-ral, ra-le*) Qui appartient à l'*Architecture*. C'est un mot nouveau.

ARCHITECTURE, s. f. (*Ar-chi-tek-tu-re*) Art de bâtir: *Architecture ancienne, moderne, gothique; les cinq ordres d'Architecture*. — Disposition et ordonnance d'un bâtiment: *Voilà une belle architecture, un beau morceau d'architecture*. (Du grec *architektoniké* qui a la même signification. Voy. *Architecte*.)

Architecture militaire, art de fortifier les places. —*navale*, art de construire des vaisseaux. —*hydraulique*, art de bâtir dans l'eau même, et de rendre l'usage des eaux plus aisé, plus commode et plus étendu, par des ponts, des écluses, des canaux, etc.

ARCHITRAVE, s. f. *Acad*. Les Architectes le font masculin: L'une des trois principales parties de l'entablement dans un ordre régulier d'architecture. C'est la plus basse qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes et sous la frise; elle représente une *poutre*. On

distingue l'*architrave mutilée*, l'*architrave coupée*, etc. —En t. de Mar. pièce de soutien dans les vaisseaux, au-dessous de la plus basse frise de l'arcasse, qui sert de base aux termes. (Du grec *arché* principe, et du latin *trabs* poutre; *la principale poutre*.)

Architravé, ée, adj. *Une corniche architravée*, est celle dont on a supprimé la frise.

Architrésorier, s. masc. *Grand Trésorier*. C'étoit autrefois un des principaux Officiers de l'Empire grec; c'étoit aussi un des Grands Dignitaires de l'Empire françois.

Architriclin, s. m. (*Ar-chi-tri-klein*) Celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin. Ce mot est de l'Ecriture Sainte. (Du grec *architriklinos*, formé d'*arché* commandement, et *triklinos* salle à manger; lequel est fait de *treis* trois, et *kliné* lit; parce que chez les Anciens, il y avoit trois lits autour de la table.)

Archives, s. f. pl. Anciens titres, chartres et autres papiers importans d'une maison, d'une communauté, etc. —Le lieu où on les conserve. (Du lat. *archivum*, formé du grec *archéion* le lieu où s'assemblent les magistrats; le trésor des archives.)

Archiviole, s. f. Espèce de clavecin dont on prétendoit filer les sons par le moyen d'une roue tournante sur laquelle les cordes appuyoient, quand les touches correspondantes étoient pressées.

Archiviste, s. m. (*Ar-chi-vis-te*) Garde des *archives*.

Archivolte, s. f. (*Ar-chi-vol-te*) T. d'Architecture : Arc contourné. —Bandeau orné de moulures, qui règne à la tête des voussoirs d'une arcade, et dont les extrémités portent sur les impostes. (Du latin *arcus volutus* arc contourné.)

Archontat, s. masc. (*Ar-kon-ta*) Charge, dignité d'*Archonte*. — Le temps de son administration.

Archonte, s. m. (*Ar-kon-te*) Titre des principaux Magistrats d'Athènes. Ils étoient au nombre de neuf, dont le premier donnoit son nom à l'année de son administration; le second se nommoit Archonte roi (*Basileus*); le troisième *Polémarque* ou *Généralissime*, et les six autres *Thesmotetes*. (Du grec *archôn* commandant, dérivé d'*arché* commandement.)

Archure, s. f. (*Ar-chû-re*) La cage de menuiserie qui renferme les meules d'un moulin, et qui peut se démonter quand il faut rebattre les meules.

Arçon, s. m. (*Ar-son*) Morceau de bois plat est courbé, qui soutient la selle du cheval : *Arçons de devant, arçons de derriere; pistolets d'arçon*. —Instrument de Chapelier en forme d'*archet* de violon, pour battre la laine et la mettre en état d'être employée. (Du latin *arcus* arc.)

Perdre, *vider les arçons*, être désarçonné ou renversé de cheval. —Fig. et fam. Etre embarrassé dans la dispute, déconcerté dans une affaire, etc. —On dit de même figur. et famil. *Etre ferme sur ses arçons ou dans ses arçons*, être ferme dans ses opinions, dans ses principes, les bien soutenir.

Arçonner, v. a. (*Ar-so-né*) T. de Chapelier : Battre, préparer la laine avec l'*arçon*.

Arcot, s. m. (*Ar-ko*) Scorie ou chaux de laiton.

Arctique, adject. (*Ark-ti-ke*) Nom qu'on donne au pôle du monde qui est du côté du Septentrion. (Du grec *arktos* ourse, parce que la constellation de la petite ourse est très-voisine de ce pôle.)

Cercle polaire arctique, petit cercle de la sphère parallèle à l'Equateur, et éloigné du pôle arctique de 23d 28'.

Arctitude, s. f. T. d'Anat. Resserrement, rétrécissement. (Du lat. *arctare* presser, serrer, étrécir.)

Arctium, s. m. (*Ark-ciome*) Sorte de plante.

Arctophilax, s. m. (*Ark-to-fi-lakse*) T. d'Astron. Constellation septentrionale appelée plus ordinairement le *Bouvier*, et placée près de la grande et de la petite Ourse. (Du grec *arctos* ourse, et *phulax* gardien, dérivé de *phulassô* je garde; *gardien de l'ourse*.)

Arcture ou Arcturus, s. m. (*Ark-tû-re*, *Ark-tu-ruce*) Etoile de la première grandeur dans la constellation du Bouvier, vers laquelle se dirige la queue de la grande Ourse. Elle a un mouvement propre qui la fait avancer vers le midi de 14' par siècle. (Du grec *arktos* ourse, et *oura* queue.)

Ardasses, s. f. pl. (*Ar-da-ce*) Les plus grossières de toutes les soies de Perse.

Ardassines, s. f. pl. ou Ablaques (*Ar-da-ci-ne*, *A-bla-ke*) Belles soies de Perse.

Ardavalis ou Hardavalis, s. m. Instrument de musique des Hébreux, qu'on croit avoir été une orgue hydraulique.

Ardélion, s. m. (*Ar-dé-lion*) Homme qui fait le bon valet, qui se mêle de tout, mais qui a plus de paroles que d'effet. Il est famil. (Du lat. *ardelio*, dérivé d'*ardere* être ardent, vif, empressé.)

Ardemment, adv. (*Ar-da-man*) Avec *ardeur*. Il ne s'emploie qu'au fig. *Aimer*, *désirer ardemment; se porter ardemment à....* On ne dit pas d'un feu ardent, qu'*il brûle ardemment*.

Ardent, ente, adj. (*Ar-dan*, *dan-te*) Qui est en feu, allumé, enflammé.—Qui enflamme, qui brûle: *Soleil ardent*.—Fig. Violent, véhément, en parlant des choses : *Désir ardent*, *zele ardent*, *poursuite ardente*. —Fig. Qui se porte avec *ardeur à*.... en parlant des personnes : *Ardent au combat*, *au jeu*, *etc*. —Fig. Qui a une grande activité; il se dit des hommes et des animaux. —Fig. Roux, en parlant du poil. (Du lat. *ardens* part. d'*ardere* brûler.)

Chambre ardente, tribunal établi pour juger les crimes d'empoisonnement, et qui condamnoit les coupables au *feu*. —*Chapelle ardente*, le luminaire nombreux qui *brûle* autour du cercueil ou de la représentation d'un corps mort. —*Miroir ardent*, miroir concave dont la surface très-polie réfléchit et rassemble les rayons du soleil, de telle sorte que réunis en un point qu'on nomme foyer, ils *brûlent* les corps qui y sont placés. —*Verre ardent*, verre convexe qui réfracte et réunit de même en un foyer *brûlant* les rayons du soleil auxquels il donne passage. —*Vaisseau ardent* (Marine), vaisseau qui a beaucoup de disposition à venir au vent contre

son gouvernail, et l'effet de ses voiles d'avant. —*Esprits ardens* (Chimie), esprits qui, tirés par la dissolution d'un végétal fermenté, peuvent prendre feu et *brûler;* tels que l'esprit de vin, l'eau de vie, etc.

Ardent, s. m. Exhalaison enflammée autour des eaux ou des lieux marécageux.—On appeloit autrefois *Ardens* les malades attaqués d'un mal épidémique qui *brûloit* : *Le mal des Ardens ; Sainte Geneviève des Ardens.*

Arder ou Ardre, v. a. Brûler. Vieux mot conservé dan scette imprécation populaire : *Le feu Saint Antoine vous arde !*

Ardeur, s. f. Chaleur véhémente : *Ardeur du soleil, du feu.*—Chaleur âcre et piquante qu'on éprouve dans certaines maladies : *Ardeur d'entrailles, d'urine, l'ardeur de la fievre.* —Fig. La chaleur, la vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose : *Faire les choses avec ardeur ; être plein d'ardeur pour.....* —Activité extrême, action vive et pleine de feu de quelques animaux.

Ardillon, s. m. (*Ar-di-glion*, en mouillant les *ll*) Petite pointe de métal, au milieu d'une boucle, etc. (De l'italien *ardiglione* qui a la même signification, et qui a été fait du provençal *dardiglio* diminutif de *dard.*)

Ardoise, s. f. (*Ar-dod-ze*) Pierre tendre et brune, qui se lève par feuilles, et dont on couvre les bâtimens. (D'*Ardesia* nom latin du pays d'*Ardes* en Irlande, d'où les premières ardoises ont été tirées.)

Ardoisé, ée, adj. (*Ar-dod-zé, é-e*) Qui tire sur la couleur d'*ardoise.*

Ardoisière, s. f. (*Ar-dod-zié-re*) Carrière d'où l'on tire l'*ardoise.*

Ardre, v. a. Voy. *Arder.* Le participe de ce verbe étoit *ars, arse.*

Ardu, ue, adj. Difficile, mal-aisé, épineux. Il est vieux. (Du lat. *arduus*, dont la signification est la même.)

Are, s. m. Mesure de superficie pour les terrains, dans le système des nouvelles mesures. Elle répond aux trois centièmes de l'arpent, et contient cent mètres carrés, ou environ vingt-six toises carrées. (Du latin *area*, dont on avoit déjà fait *aire* surface.)

Aréage, s. m. (*A-ré-a-je*) Mesurage des terres par *ares.*

Areb, s. masc. Monnoie de compte dans le Mogol, qui forme le quart du Couron.

Arec, s. m. (*A-reke*) Fruit d'un arbre des Indes.

Aréfaction, s. m. (*A-ré-fak-cion*) T. de Pharmacie : Dessication; action et manière de dessécher les ingrédiens trop humides. (Du latin *arefacere* sécher, faire sécher ; formé de *aridus* sec, et *facere* faire.)

Arénation, s. f. T. de Médecine : Action de couvrir un malade de sable chaud. (Du latin *arena* sable.)

Arène, s. f. (*A-rè-ne*) Sable. En ce sens, il est vieux, et s'emploie tout au plus en Poésie. —Lieu où combattoient les Gladiateurs chez les Grecs et les Romains. —Amphithéâtre de Nismes, qu'on appelle dans le pays *les arenes.* (Du latin *arena* sable ; parce qu'on couvroit de sable l'endroit où combattoient les Gladiateurs, lesquels par la même raison étoient appelés *arenarii.*)

Aréner, v. n. (*A-ré-né*) T. d'Architecture : Baisser, s'affaisser par trop de pesanteur.

Aréneux, euse, adj. (*A-ré-neû, neû-ze*) Sablonneux. Il est vieux, et n'a plus d'usage qu'en Poésie.

Arénicole, s. masc. (Hist. natur.) Espèce de vers marins, de la famille des Branchiodèles, qui vivent dans le *sable* sur les bords de la mer. (Du latin *arena* sable, et *colere* habiter.)

Aréole, s. f. En Astronomie, cercle lumineux qui paroît quelquefois autour de la lune. — En Anat. cercle coloré qui entoure le mamelon. —Petite aire ; petite surface. (Du latin *areola* diminutif d'*area* surface.)

Aréomètre, s. f. Instrument pour mesurer la densité et la pesanteur spécifique des corps soit liquides, soit solides. (Du grec *araios* subtil, léger, et *métron* mesure ; *mesure de legereté.*)

Areopage, subst. m. Nom d'un tribunal d'Athènes, célèbre par sa réputation de sagesse. —On dit figur. d'une Compagnie de Sages, de Magistrats intègres, que *c'est un Aréopage.* (Du grec *Arés* génit. *Aréos* Mars, et *pagos* colline ; parce que l'Aréopage tenoit ses séances dans un lieu appelé *la Colline de Mars.*)

Aréopagite, s. m. Juge de l'*Aréopage.*

Aréostyle, s. m. (*A-ré-o-sti-le*) Terme d'Architecture : Chez les Anciens, édifice dont les colonnes étoient fort éloignées les unes des autres.—Aujourd'hui, entre-colonne de quatre diamètres ou davantage. (Du grec *araios* rare, et *stulos* colonne.)

Aréotectonique, s. f. (*A-ré-o-ték-to-ni-ke*) Partie de l'Architecture militaire qui regarde l'attaque et la defense. (Du grec *Aréos* génit. d'*Arés* Mars, et *techtôn* ouvrier, dérivé de *teuchô* je prépare, j'ordonne, je dispose.)

Aréotique, s. masc. (*A-ré-o-ti-ke*) T. de Médec. Remède propre à raréfier les humeurs. (Du grec *araioô* je raréfie, dérivé d'*araios* rare.)

Aréquier, s. m. (*A-rè-kié*) Espèce de palmier du fruit duquel on a cru long-temps et faussement qu'on retiroit le cachou.

Arer, v. n. (*A-ré*) T. de Marine : Chasser sur les ancres. (Du lat. *arare* labourer, tracer des sillons.)

Arétalogues, s. m. pl. (Antiq.) Voy. *Paradoxologues.*

Arête, s. f. (*A-rè-te*) Os en forme d'épine qui *arrête* et soutient la chair du poisson. —En t. de Charpentier, côté angulaire de quelque corps. Dans une pièce de bois équarrie, on appelle *vive arête* les angles bien marqués. — En t. de Fortification, ligne formee par deux plans du glacis qui se joignent à un angle du chemin couvert. —En t. de Chapelier, extrémité par laquelle on arrondit un chapeau. —Dans d'autres significations, l'angle où une lunette se croise avec un berceau. —Le bord de l'enclume. —Partie de la cuiller elevée sur le cuilleron. —Partie élevée qui règne le long d'une lame d'epée. —Extrémité

du bord du plat ou de l'assiette du côté du fonds, etc. —En t. de Manège, on nomme *arêtes*, des gales et des tumeurs qui viennent sur les nerfs des jambes de derrière d'un cheval. —On donne le même nom aux queues de chevaux dégarnies de poils. (Du latin *arista* barbe ou pointe de l'épi de blé.)

Arêtier, s. m. (*A-rê-tié*) Pièce de bois bien équarrie, qui forme l'*arête* ou le coté angulaire des couvertures qui sont faites en pavillon. —Pièce de bois delardee, qui forme l'angle d'une croupe. —Bout de table de plomb au bas de l'arêtier de la croupe d'un comble couvert d'ardoises.

Arêtières, s. f. pl. (*A-rê-tiè-re*) Enduits de plâtre que les Couvreurs mettent aux angles de la croupe d'un comble couvert de tuiles.

Arétologie, s. f. (*A-re-to-lo-ji-e*) Partie de la Philosophie morale qui traite de la vertu, de sa nature, etc. (Du grec *arété* vertu, et *logos* discours.)

Argalou, s. m. Voy. *Paliure*.

Arganeau, s. m. (*Ar-ga-nô*, s. d.) T. de Marine : Gros anneau de fer où l'on attache des cordages, etc.

Argées, s. f. pl. Fêtes que les Vestales célébroient chaque année à Rome aux ides de Mai, et pendant lesquelles elles jetoient dans le Tibre des figures d'hommes faites de jonc appelées aussi *Argées*. (Suivant *Plutarque*, en mémoire d'*Hercule* qui abolit l'usage où étoient les Barbares, premiers habitans de ces lieux, de précipiter dans le Tibre tous les Grecs ou *Argiens* qui tomboient entre leurs mains ; il leur persuada pour expier leur crime, d'instituer des sacrifices, et au lieu d'hommes, de jeter dans le fleuve des figures d'hommes.)

Argémone, s. fém. Espèce de pavot garni d'épines, que par cette raison on appelle aussi *Pavot epineux*. (Du grec *argémoné*, dérivé d'*argemon* ulcère blanc du globe de l'œil ; parce que cette plante est bonne pour guérir ces ulceres.)

Argent s. m. (*Ar-jan*) Métal blanc, le plus parfait et le plus précieux après l'or. Il se met quelquefois au plur. *De tous les argens qui sont là, voilà le plus beau.* —Monnoie de quelque métal qu'elle soit. En ce sens, il n'a point de plur. —Monnoie faite de ce métal : *Tant en argent qu'en or.* On dit aussi *argent blanc*, pour le distinguer de l'or et du cuivre. —Biens, richesses. —En t. de Blas. c'est le blanc. —Chez les Chimistes, l'argent se nomme *Lune*. (Du latin *argentum*, fait du grec *arguros* nom de ce metal, dérivé d'*argos* blanc.)

Argent bas ou *bas argent*, qui est de plus de six deniers au-dessous du titre de l'argent monnoyé. —*faux*, cuivre rouge couvert plusieurs fois de lames d'argent. —*tenant or*, or qui a perdu son nom et sa qualité, pour être allié sur le blanc, et au-dessous de 17 carats. —*en feuilles*, celui que les Batteurs d'or ont reduit en feuilles très-minces à l'usage des Doreurs.

Argent trait, celui qu'on a fait passer par les filières. —*en lames*, celui qu'on a trait et applati pour différens usages, et qu'on nomme *écaché*. —*filé*, qu'on a appliqué sur la soie par le moyen d'un moulin. —*fin*, celui qui est le plus epuré et le moins allié. —*fin fumé*, argent fin auquel on a tâché de donner la couleur de l'or en l'exposant à la *fumée*. —*de coupelle*, celui qui a passé par l'essai, et qui s'est trouvé etre de onze deniers vingt-trois grains. —*en bain*, celui qui est entièrement fondu. —*en pate*, celui qui est près de fondre. —*de cendree*, celui qui est affiné avec beaucoup de plomb, et que l'on fond dans un vaisseau avec des *cendres* douces et bien lavées. —*de grenaille*, celui qui provient d'un second affinage de la meme matière pour la rendre plus pure. —*de permission*, argent de change dans plusieurs des ci-devant Pays-Bas françois et autrichiens. Cent florins de permission valent 116 florins 1/3 courans. —*courant*, lès espèces qui ont *cours* dans le public. —*mort*, celui qui ne porte aucun profit, aucun intéret

Avoir le temps et l'argent, avoir tout à souhait. —*Bourreau d'argent*, homme extrêmement prodigue. —*Faire de l'argent*, amasser de l'argent. —*Faire argent de tout*, se servir de toutes sortes de moyens ; mettre tout à profit. —*Jouer bon jeu, bon argent*, agir sérieusement et de bonne foi. —*Mettre du bon argent contre du mauvais*, plaider contre un homme insolvable. —*Point d'argent, point de Suisse* ; on ne fait rien gratuitement. —*Prendre ce qu'on dit pour argent comptant*, être crédule. Toutes ces phrases sont du style familier et proverbial.

Argenté, ée, part. p. d'*Argenter*, et adj. Couvert de feuilles d'*argent*. —Qui a quelque chose de la couleur de l'*argent*.

Argenter, v. a. (*Ar-jan-té*) Couvrir de feuilles d'*argent* ; appliquer l'*argent* sur le metal.

Argenterie, s. f. (*Ar-jan-te-ri-e*) Vaisselle et autres meubles d'*argent*.

Argenteur, s. m. (*Ar-jan-teur*) Ciseleur en cuivre qui *argente*.

Argenteux, euse, adj. (*Ar-jan-teû, eû-ze*) Pécunieux ; qui a beaucoup d'*argent*. Il est fam.

Argentier, s. m. (*Ar-jan-tié*) Officier dans les maisons royales, etc. qui est préposé pour distribuer certains fonds d'*argent*. On donnoit autrefois ce nom en France au Surintendant, aujourd'hui le Ministre des Finances.

Argentin, ine, adj. (*Ar-jan-tein, ti-ne*) Qui tient de l'*argent* pour la couleur ou pour le son. Dans le premier sens, il ne se dit que des flots ; et dans le second, de la voix ou des cloches.

Argentine, s. f. (*Ar-jan-ti-ne*) Plante vivace à fleur rosacée, qui a le dessous de ses feuilles garni d'un duvet soyeux et argentin. —(Ichtyol.) Genre de poissons osseux, de la famille des Gymnopomes, qui ont le dessous du ventre arrondi.

Argenture, s. f. Argent fort mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage pour l'*argenter*.

Argeste, s. m. Espèce de vent dont la direction décline du Sud vers l'Ouest de 75 degrés, selon *Vitruve*. Ce mot n'est plus usité. (Du lat.

argestes, nom donné à ce vent par *Pline* : *vent blanc*, nom vulgaire, der. du gr. *argos* blanc.)

ARGILE, s. f. Terre grasse propre à faire des vases. C'est un mélange de silice et de différentes terres simples intimement combinées. (Du grec *argillos*, formé d'*argos* blanc, parce que l'argile pure est blanche.)

Voltaire dans la tragédie d'*Agathocle* représentée après sa mort, a fait *argile* du genre masculin :

> L'argile par mes mains autrefois façonné,
> A produit sur mon front l'or qui l'a couronné.

C'est un solécisme.

ARGILEUX, EUSE, adj. (*Ar-ji-leû*, *leû-ze*) Qui tient de l'*argile*.

ARGO, LE NAVIRE ARGO, LE VAISSEAU DES ARGONAUTES, s. m. Constellation méridionale, appelée plus communément le *Navire*.

ARGONAUTE, s. m. (*Ar-go-nô-te*) T. d'Hist. natur. Mollusque qui vogue dans une coquille semblable à une nacelle, et auquel les Anciens croyoient devoir l'art de la navigation. On l'a ainsi nommé par allusion aux *Argonautes*, Princes grecs qui, au nombre de 52, entreprirent d'aller sur le navire *Argo*, et sous la conduite de *Jason*, à la conquête de la Toison d'or. (D'*Argo* nom de ce navire, et du grec *nautès* navigateur.)

ARGOPHYLLE, s. m. (*Ar-go-fi-le*) Bel arbrisseau de la Nouvelle-Ecosse, dont les feuilles sont d'un blanc éclatant. (Du grec *argos* blanc, et *phullon* feuille.)

ARGOT, s. m. (*Ar-go*) Jargon des gueux et des filoux, qui n'est intelligible qu'entr'eux. On dit fig. et fam. d'un homme alerte, intrigant et intelligent, qu'*il sait l'argot*, *qu'il entend l'argot*. —T. de Jardinier : Extrémité d'une branche morte ; chichot de bois mort.

ARGOTER, v. a. (*Ar-go-té*) Couper les *argots* d'un arbre.

ARGOULET, s. m. (*Ar-gou-lè*) Dans l'ancienne milice françoise, espèce de carabin ou de hussard. —Au fig. homme de néant. Il est fam.

ARGOUSIN, s. m. (*Ar-gou-zein*) Bas Officier de galère, qui veille sur les Forçats.

ARGUE, s. f. (*Ar-ghe*) Lieu où l'on tire et où l'on dégrossit l'or et l'argent pour les Orfèvres et les Tireurs d'or. —C'est aussi le nom d'une machine de Tireur d'or, et qui nous vient originairement de la Grèce. (Du grec *ergon* ouvrage, travail.)

Argue royal, nom qu'on donnoit à un bureau établi à Paris et à Lyon pour la conservation et la perception des droits de marque sur les ouvrages d'or et d'argent.

ARGUER, v. a. (*Ar-ghé*) T. de Tireur d'or : Passer un métal par les filières de l'*argue*. On dit plus communément, *tirer à l'argue*.

ARGUER, v. a. (*Ar-gû-é*) T. de Palais : Accuser, reprendre : *Arguer une pièce de faux*. (Du lat. *arguere* montrer, prouver, convaincre, dérivé du grec *argos* clair.)

ARGULE, s. m. (Hist. nat.) Genre de crustacées de la famille des Gymnonectes, dont la tête confondue avec le corselet, est munie de deux yeux. (D'*Argus*, par opposition à ceux des crustacées qui n'ont qu'un œil, et qu'on a nommés *Cyclopes*.)

ARGUMENT, s. m. (*Ar-gu-man*) Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. —Indice ; conjecture ; preuve : *J'en tire un grand argument en sa faveur ; il a fourni un argument contre lui-même*. Il ne s'emploie qu'avec ces deux verbes, et même il vieillit. —Le sujet en abrégé d'un Ouvrage. —En Astron. quantité de laquelle dépend une équation, une inégalité, une circonstance quelconque du mouvement d'une planète. (Du latin *argumentum*, fait d'*arguere* montrer, faire voir, prouver.)

Argument de latitude (Astron.), distance d'une planète à son nœud. —*de l'équation du centre* ou *de l'orbite*, l'anomalie ou la distance à l'apogée ou à l'aphélie. —*annuel*, distance du soleil à l'apogée de la lune. —*de la parallaxe*, effet qu'elle produit dans l'observation.

ARGUMENTANT, s. masc. (*Ar-gu-man-tan*) Celui qui *argumente* dans un acte public contre le Répondant.

ARGUMENTATEUR, s. m. (*Ar-gu-man-ta-teur*) Celui qui aime à *argumenter*.

ARGUMENTATION, s. f. (*Ar-gu-man-ta-cion*) Action de celui qui *argumente*. —Manière de faire les argumens : *Il brille dans l'argumentation*.

ARGUMENTER, v. n. (*Ar-gu-man-té*) Faire un ou plusieurs *argumens* : *Argumenter contre une proposition*. —Prouver par *argumens*. —Tirer des conséquences d'une chose à une autre : *On ne doit pas argumenter de la possibilité à l'existence*. (Du latin *arguere* montrer, prouver, etc.)

ARGUS, s. m. (*Ar-guce*) Nom d'un homme qui, selon la fable, avoit cent yeux. —Au fig. Espion domestique très-clairvoyant. —On dit aussi figurément, d'un homme qui voit tout, à qui on ne peut rien cacher, qu'*il a des yeux d'Argus*.

ARGUTIE, s. f. (*Ar-gu-cî-e*) Petite subtilité d'esprit ; argument sophistique ou pointilleux. Il est peu usité.

ARGYRASPIDES, s. m. pl. (*Ar-ji-ras-pi-de*) Soldats qui formoient le second corps de l'armée d'Alexandre, et qui portoient des *boucliers d'argent* ou *argentés*. (Du grec *arguros* argent, et *aspis* bouclier.)

ARGYRÉIOSE, s. m. (*Ar-ji-ré-io-ze*) Petit poisson sans écailles des mers de Norwège et du Brésil, d'un bleu argentin. (Du grec *argureios* argenté.)

ARGYRITES, adj. et s. m. pl. Jeux de la Grèce qui ne faisoient pas partie du culte de quelque Divinité, et où les vainqueurs recevoient pour prix, non une simple couronne comme dans les jeux sacrés, mais des vases, des boucliers, etc. (Du grec *arguros* argent ; *jeux à prix d'argent*.)

ARGYROCOME, s. f. (*Ar-ji-ro-ko-me*) Plante du cap de Bonne-Espérance, dont les fleurs sont de couleur d'*argent*. —Les Astronomes ont donné le même nom à une comète de couleur *argentine*, qui diffère très-peu de l'héliocomète. (Du grec *arguros* argent, et *komê* chevelure.)

ARGYRODAMAS, s. masc. (*Ar-ji-ro-da-ma*) Espèce de talc de couleur d'*argent*, qui résiste

au feu le plus violent. (Du grec *arguros* argent, et *damaô* je dompte; *argent qui dompte le feu.*)

Argyrogonie, s. f. (*Ar-ji-ro-go-nî-e*) T. d'Alchimie : La pierre philosophale. (Du grec *arguros* argent, et *gonos* génération, production.)

Argyrolithe, s. f. (*Ar-ji-ro-li-te*) T. d'Hist. natur. Pierre de couleur d'*argent.* (Du grec *arguros* argent, et *lithos* pierre.)

Argyropée, s. f. (*Ar-ji-ro-pé-e*) T. de Philosophie hermétique : L'art de faire de l'*argent* avec un autre métal de moindre valeur. (Du grec *arguros* argent, et *poieô* je fais.)

Ariadne, s. f. (*A-ri-ad-ne*) Nom d'une étoile placée dans la Couronne septentrionale.

Arianisme, s. m. (*A-ri-a-nis-me*) L'hérésie d'*Arius;* ceux qui la soutenoient se nommoient *Ariens* : ils prétendoient que le Père et le Fils n'étoient point de même nature.

Aride, adj. Sec : avec cette différence qu'un lieu est *aride*, lorsque le défaut d'humidité a détruit en lui la faculté de produire ; et qu'il est *sec* quand il est privé d'humidité : *La terre est sèche par-tout au mois d'août ; les déserts de l'Afrique sont arides.* Guizot. —Il se dit fig. d'un sujet qui ne fournit pas au discours, d'un esprit qui ne produit rien, etc. (Du lat. *aridus* qui a la même signification.)

Aridité, s. f. Sécheresse. Au propre et au figuré : *L'aridité d'un terrain, de l'esprit, du style, d'un ouvrage, etc.* —En t. de dévotion, état d'insensibilité, de dégoût, etc. Il se dit au plur. : *Les aridités dans la prière, etc.*

Aridure, s. f. T. de Médecine : Maigreur, consomption de tout le corps, et sur-tout de quelque membre en particulier. C'est la même chose qu'*atrophie.*

Ariens, Voy. *Arianisme.*

Ariette, s. f. (*A-ri-è-te;* en conversation on le fait de trois syllabes seulement, *a-riè-te*) Air léger et détaché, à l'imitation des Italiens. —Dans une acception plus moderne et plus usitée, morceaux de Musique d'un mouvement pour l'ordinaire gai et marqué, qui se chante avec accompagnement, et qui est communément en rondeau. (De l'italien *arietta*, diminutif d'*aria* air.)

Arigot, s. m. (*A-ri-go*) Espèce de fifre.

Arille, s. m. T. de Botaniq. Enveloppe de la graine, qui ne contracte avec le tégument propre de celle-ci d'autre adhésion que par le style. Ce n'est qu'une expansion de ce que les Botanistes appellent *Cordon ombilical.*

Arillé, ée, adj. T. de Botanique : *Graine arillée*, revêtue d'un *arille*, comme celle du *Fresain*, du *Polygala*, etc.

Arimane, s. m. L'une des Divinités du culte des Perses, selon la théologie de *Zoroastre.* Il étoit le principe du mal, comme *Oromaze* étoit le principe du bien.

Arimaspes, s. m. pl. Peuples fabuleux qui n'avoient qu'un œil au milieu du front, et qui étant voisins des Griffons, leur faisoient une guerre continuelle. (*Herodote* dérive leur nom de la langue Scythe, dans laquelle, dit-il, *arima* signifie un, et *spu* œil.)

Arimphéens, adj. et s. m. pl. (*A-rein-fé-en*) Peuples très-septentrionaux qui habitoient en-deçà des *monts Riphées*, c. à d. de cette chaîne de montagnes entre l'Europe et l'Asie, qui aboutit d'un côté à la mer Caspienne, et de l'autre à l'embouchure de l'Oby, dans la mer Glaciale.

Aristarque, s. masc. (*A-ris-tar-ke*) Nom d'un commentateur d'*Homère*, qui s'emploie fig. pour exprimer un critique sévère, mais équitable. (Le mot grec *aristarchos* signifie proprement *bon prince*, d'*aristos* très-bon, et *archos* prince.)

Aristé, ée, adj. T. de Botan. Garni d'une ou de plusieurs *arêtes.* C'est l'opposé de *Mutique*, Voy. ce mot. (Du lat. *arista* barbe ou pointe de l'épi.)

Aristocrate, s. m. Membre ou partisan du Gouvernement *aristocratique.* C'est un mot nouveau.

Aristocratie, s. fém. (*A-ris-to-kra-cî-e*) Gouvernement où le pouvoir est exercé par plusieurs personnes considérables. Quand le nombre en est petit, on l'appelle aussi *Oligarchie.* (Du grec *aristokrateia*, composé d'*aristos* très-bon, et *kratos* force, puissance; *gouvernement des meilleurs, des plus considérables.*)

Aristocratique, adj. (*A-ris-to-kra-ti-ke*) Qui appartient à l'*aristocratie* : *Gouvernement aristocratique.*

Aristocratiquement, adv. (*A-ris-to-kra-ti-ke-man*) D'une manière *aristocratique.*

Aristodémocratie, s. f. (*A-ris-to-dé-mo-kra-cî-e*) Gouvernement auquel les Grands et le Peuple participent. (Du grec *aristos* très-bon, *dêmos* peuple, et *kratos* puissance.)

Aristodémocratique, adj. Qui a la forme de l'*Aristodémocratie*, qui appartient à l'*Aristodémocratie.*

Aristoloche, s. f. (*A-ris-to-lo-che*) Plante vivace, à fleur monopétale irrégulière, très-utile en Médecine, et propre sur-tout à évacuer les *lochies* ou vidanges des femmes en couche. (Du grec *aristos* très-bon, et *locheia* les couches.)

Aristophanéion, s. m. (*A-ris-to-fa-né-i-on*) T. de Pharmacie : Très bon emplâtre émollient de *Paul Eginète.* (Son nom grec est formé d'*aristos* très-bon, et *phainô* je montre, je fais paroître.)

Aristotélisme, s. m. (*A-ris-to-té-lis-me*) Doctrine, philosophie d'*Aristote.* (Dont le nom grec *Aristotélês* est formé d'*aristos* très-bon, le meilleur, et *telos* la fin, le but qu'on se propose.)

Arithmancie *ou* plus conformément à l'étymologie Arithmomancie, s. f. (*A-rit-man-cî-e, a-rit-mo-man-cî-e*) Divination par les nombres. (Du grec *arithmos* nombre, et *manteia* divination.)

Arithméticien, s. m. (*A-rit-mé-ti-cien*) Celui qui sait l'*Arithemétique*, et plus communément celui qui l'enseigne.

Arithmétique, s. f. (*A-rit-mé-ti-ke*) Science des nombres; art de calculer. (Du grec *arithmos* nombre.

Arithmétique instrumentale, celle où les règles communes s'exécutent par le moyen

d'instrumens, tels que les bâtons de *Néper*, la machine *arithmétique* de *Pascal*, etc. —*logarithmique*, qui s'exécute par les tables des logarithmes. —*numérale*, qui enseigne le calcul des nombres ou des quantités discrètes désignées par des chiffres. —*spécieuse*, qui enseigne le calcul des quantités désignées par les lettres de l'alphabet. C'est l'Algèbre. —*décimale*, qui s'exécute par une suite de dix caractères, et procède par la progression décuple. —*binaire*, qui n'emploie que deux figures, et procède par la progression double. —*tetractique*, qui admet quatre caractères, et procède par la progression quadruple. (Du grec *tétracktos* assemblage de quatre. —*vulgaire*, qui roule sur les entiers et sur les fractions. —*sexagésimale*, qui procède par *soixantaines*. —*des infinis*, méthode de trouver une suite de nombres dont les termes sont infinis, ou d'en déterminer les rapports. —*universelle*, nom donné par *Newton* au calcul des grandeurs en général ou à l'Algèbre. —*politique*, celle qui a pour but des recherches utiles à l'art de gouverner les peuples. On l'appelle aujourd'hui *Statistique*. Voy. ce mot.

Arithmétique, adj. Qui regarde l'*Arithmétique*, qui appartient à l'*Arithmétique* : *Proportion arithmétique*, *progression arithmétique*.

Echelles arithmétiques, nom donné par *Buffon* aux différentes progressions de nombres, suivant lesquelles l'*Arithmétique* auroit pu être formée. —*Machine arithmétique*, assemblage du système de roues, etc. à l'aide desquelles des chiffres imprimés se meuvent et exécutent dans leur mouvement les principales règles de l'*Arithmétique*. La première machine de ce genre est celle de *Pascal*, qui l'inventa à l'âge de 19 ans.

Arithmétiquement, adv. (*A-rit-mé-ti-keman*) D'une manière *arithmétique*. —Suivant la proportion *arithmétique*.

Arithmomancie, s. f. Voy. *Arithmancie*.

Arlequin, s. m. (*Ar-le-kein*) Bateleur, bouffon dont le vêtement est chargé de pièces de différentes couleurs. (Du premier bouffon de ce genre qui vint d'Italie à Paris sous *Henri III*. Comme il alloit souvent chez MM. de Harlay, ses camarades l'appelèrent *Harlequino* petit Harlay; et ce nom est demeuré à ses successeurs.)

Arlequinade, s. f. (*Ar-le-ki-na-de*) Bouffonnerie, lazzi d'*Arlequin*.

Arlequine, s. f. Air d'une danse de caractère.

Armadaille, s. f. (*Ar-ma-da-glie*, en mouillant les *ll*) T. de Pêche. V. *Amairade*.

Armadille, s. f. (*Ar-ma-di-glie*, en mouillant les *ll*) Petite flotte que l'Espagne entretient dans le Nouveau-Monde, pour empêcher que les étrangers ne commercent dans ses possessions. C'est un mot emprunté de l'espagnol *armadilla*, diminutif d'*armada* armée navale, flotte. —Sorte de frégate legère. —(Entomol.) Espèce de cloporte, qui au moindre danger, se roule en une boule parfaitement sphérique.

Armand, s. m. (*Ar-man*) Espèce de bouillie ou de remède pour un cheval malade.

Armarinthe, s. f. (*Ar-ma-rein-te*) Plante vivace, ombellifère, d'une odeur aromatique.

Armateur, s. m. Celui qui, avec une autorisation légale, *arme* un ou plusieurs vaisseaux pour aller en course. —Le vaisseau qui est armé en course. —Il se dit aussi des Marchands, Négocians et autres, qui font des *armemens* ou qui s'intéressent à des *armemens*.

Armature, s. f. Croute métallique et luisante qui couvre les pierres figurées. —Assemblage de différentes barres de fer, pour porter le noyau d'une statue de bronze. On le dit dans le même sens, en Architecture, des barres, clefs et autres liens de fer employés à retenir quelques pièces. (Du lat. *armatura* dérivé d'*armare* armer.)

Arme, s. f. Tout ce qui sert à attaquer ou à se défendre : *Arme offensive*, *arme défensive*, *arme à feu*, *arme blanche*, *etc.* Il est plus usité au pluriel.

Armes, s. f. plur. La guerre : *Le sort des armes est incertain; les armes sont journalières.* —La profession de la guerre : *Suivre*, *quitter les armes.* —Entreprises de guerre : *Le succès des armes : c'est ce qui fait prospérer ses armes.* —Tout le harnais d'un homme de guerre : *Armes complètes; armes à l'épreuve du mousquet*, *etc.* —Au fig. tout ce qui sert à combattre une erreur, une opinion, etc. à se défendre d'une calomnie, etc. (Du latin *arma*, *orum*, qui a les mêmes significations.)

Armes à outrance, celles dont on se servoit dans des espèces de tournois sérieux, qui étoient de véritables combats. —*courtoises*, celles dont on se servoit dans les tournois proprement dits, en les rendant moins capables de nuire. —*défensives*, qui servent à se garantir. —*kataballistiques*, celles qui, comme le bélier, agissent à coups redoublés et renversent par un choc violent. (Du grec *kataballô* j'abats, je renverse.) —*neuroballistiques*, celles où, comme dans l'arc, l'action du bras est avantageusement remplacée par le ressort d'une matière élastique, etc. (Du grec *neuron* nerf, et *ballô* je lance, je jette.) —*pyroballistiques*, les armes à feu. (Du grec *pur* génit. *puros* feu, et *ballô* je lance.)

Faire ou *tirer des armes*, s'exercer à l'escrime. —*Tirer dans les armes*, allonger un coup d'épée entre les bras de son ennemi, ou ce qui est la même chose du côté gauche de son épée. Lorsque c'est du côté droit, on dit *tirer hors des armes;* et *tirer sur* ou *sous les armes*, lorsque la lame de l'épée passe par dessus ou par dessous le bras de l'adversaire. —*Maître d'armes*, *maître en fait d'armes*, celui qui montre à faire des armes. —*Homme d'armes*, ancien cavalier armé de toutes pièces. —*Faire ses premières armes*, faire son apprentissage dans la guerre, sa première campagne. —*Être sous les armes*, se dit figurément et familièrement d'une femme extrêmement parée.

Armes, s. f. plur. Se dit en t. de Blason, de certaines marques propres et héréditaires à chaque maison noble, etc. : *Les armes de*

France, *les armes d'Autriche*, *etc.*; *sceller du sceau de ses armes*, *etc.*

Armes fausses ou *à enquerre*, celles qui ne sont pas selon les règles du Blason. —*parlantes*, celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la maison qui les porte. —*brisées*, celles que les cadets sont obligés d'augmenter de quelque pièce pour se distinguer de leur aîné. —*chargées*, celles où on ajoute d'autres *armes*. —*substituées*, celles qu'on prend avec un nom étranger, à la place des siennes. —*diffamées*, *dechargées* ou *abaissées*. Voyez *Abaissement*.

Pas d'armes, dans l'ancienne Chevalerie, combat qui avoit pour objet de défendre contre tous venans, un *pas* ou passage ordinairement en rase campagne. Ce *pas* étoit fermé par une barricade.

Armé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Armer* et *s'Armer*. —Au propre et au fig. on dit fam. d'un homme plus *armé* qu'on n'a coutume de l'être, qu'*il est armé jusqu'aux dents*. —En t. de Blason, il s'entend des animaux dont les défenses sont d'un émail différent de celui du corps.

Armech *ou* Armet, s. m. T. de Marine: Nom collectif qui exprime les ancres, cables, grelins, etc. employés à fixer ou à amarrer un bâtiment dans une rade.

Armée, s. f. (*Ar-mé-e*) Grand nombre de troupes assemblées en un corps sous la conduite d'un Général.

Armée combinée, celle que forment les troupes de deux ou plusieurs puissances alliées. —*Armée navale*, quantité de vaisseaux armés en guerre, et réunis sous un même chef.

Armeline, s. f. Peau très-fine et très-blanche, qui vient de Laponie.

Armement, s. m. (*Ar-me-man*) Appareil de guerre: *Faire un grand armement*.

Armement d'une troupe, les *armes* dont elle est *armée*. —*d'un vaisseau*, *d'une galere*, ce qui sert à les *armer*. —*d'un vaisseau*, *d'une flotte*, l'action d'équiper, d'approvisionner d'*armes* un ou plusieurs vaisseaux de guerre pour aller à la mer. Il se dit aussi par analogie des vaisseaux marchands.

Arménien, ienne, s. m. et f. (*Ar-mé-ni-en*, *ni-e-ne*) Qui est d'*Arménie*. —L'*Arménienne* est aussi le nom d'une pierre précieuse.

Armer, v. a. (*Ar-mé*) Fournir, équiper d'*armes*. —Faire prendre les *armes* à...... mettre sous les *armes*. —Exciter à combattre, à faire la guerre. Il se dit au propre et au fig. —Garnir une chose avec une autre qui lui donne de la force: *Armer une poutre de barres de fer*. (Du lat. *armare*, qui a la même signification.)

Armer un vaisseau, le mettre en état de faire la guerre. —*un canon*, mettre le boulet dans un canon. —*les avirons*, les mettre sur les bords de la chaloupe prêts à servir. —*une pierre d'aimant*, la garnir de ses armures. —*l'oiseau* (Fauconnerie), lui attacher les sonnettes aux pieds. —*les cures de l'oiseau*, mettre un peu de chair auprès des remèdes qu'on donne au faucon, pour les lui faire avaler. —*la clef* (Musique), y mettre le nombre de dièses et de bémols convenable au ton. —*un métier*, Voy. *Armure*.

Armer, v. n. Lever des troupes; se mettre en état de faire la guerre.

s'Armer, v. réc. Se munir d'*armes*. —Prendre les *armes* contre.... —Fig. Se précautionner contre... *S'armer contre le froid*, *contre les tentations*; *s'armer de courage*, *de patience contre les évènemens*. —Fig. Se fortifier: *S'armer de la prière*. —En t. de Manège, *s'armer* se dit d'un cheval qui baisse la tête, et courbe son encolure jusqu'à appuyer les branches de la bride contre son poitrail, pour ne point obéir à l'embouchure. —C'est aussi couvrir les barres de ses lèvres, et rendre l'appui de son mors trop ferme.

Armet, s. m. (*Ar-mè*) Casque léger, sans visière et sans gorgerin. Il n'est en usage qu'en parlant des anciens Chevaliers errans. —Fig. et fam. il se dit de la tête: *Ce vin lui a barbouillé l'armet*. —En t. de Marine, Voyez *Armech*. (Suivant *Ménage*, d'*elmet*, formé par corruption du diminutif *helmetto* petit héaume.)

Armillaire, adj. (*Ar-mil-le-re*) *Sphère armillaire*, sphère artificielle, évidée et composée de plusieurs cercles qui représentent différens cercles de la sphère du monde, mis ensemble dans leur ordre naturel. Il n'a d'usage que dans cette phrase. (Du lat. *armilla* bracelet; parce que ces cercles en ont la forme.)

Armilles, s. f. pl. (*Ar-mil-le*) T. d'Archit. Petites moulures qui entourent, en façon d'anneaux, le chapiteau dorique. On dit aussi *Annelets*. (Du latin *armilla* bracelet.)

Armilles d'Alexandrie (Astron.), assemblage de cercles célèbre par les observations de *Timocharès* et d'*Eratosthènes*. *Tycho-Brahe* avoit aussi des *armilles* ou des cercles mobiles les uns dans les autres pour observer les positions des astres.

Armilustre, s. m. Revue des troupes romaines dans le champ de Mars, qui se faisoit tous les ans au mois d'Octobre. (Du lat. *armilustrum* ou *armilustrium*, formé de *arma* armes, et *lustro* je passe en revue.)

Armilustrie, s. f. Fête que les anciens Romains célébroient dans le champ de Mars le 19.e jour d'Octobre. Ils y offroient un sacrifice pour l'expiation des *armées*, et pour la prospérité du Peuple romain. (Du latin *armilustrium*, fait de *arma* armes, et *lustro* je purifie par un sacrifice, etc.)

Armistice, s. m. Suspension d'*armes* pour un petit espace de temps. (Du latin *armistitium*, formé de *arma* armes, et *sisto* j'arrête.)

Armogan, s. m. T. de Marine: Temps propre pour la navigation.

Armoire, s. f. (*Ar-moa-re*) Meuble de bois, en forme de buffet, qui sert à serrer des habits, du linge, etc. (Du latin *armarium*, parce qu'on y mettoit autrefois ses *armes*.)

Armoiries, s. f. pl. (*Ar-moa-ri-e*) *Armes* de famille peintes et enluminées. —Livre d'*armoiries*.

Armoise, s. f. (*Ar-moa-ze*) Plante vivace, à fleur flosculeuse, appelée aussi *Matricaire*, et vulgairement *Herbe de la Saint-Jean*. (D'*Artemisia*, nom latin de cette plante, dû

à *Artémise* reine de Carie qui l'employoit avec succès contre les affections hystériques.)

Armoisin, s. m. (*Ar-moá-zein*) Sorte de taffetas foible et peu lustré.

Armon, s. m. La partie du train de devant du carosse, où est attaché le timon.

Armorial, s. m. (*Ar-mo-ri-al*) Livre qui contient les *armoiries* d'un état, etc. *L'Armorial de France.*

Armorial, ale, adj. Qui traite d'*armoiries*, qui parle d'*armoiries*, qui contient des *armes* de familles.

Armorier, v. act. (*Ar-mo-ri-é*) Mettre des *armoiries* sur quelque chose.

Armorique, adj. (*Ar-mo-ri-ke*) Mot celtique et bas-breton : Maritime.

Armorique, s. f. Autrefois la Bretagne, presque toute la Normandie, le Maine, le Perche, le nord de l'Anjou et de la Touraine.

Armoriste, s. m. Celui qui sait le Blason, qui l'enseigne, qui en écrit.

Armure, s. f. (*Ar-mú-re*) *Armes* défensives qui couvrent et joignent le corps, comme cuirasse, casque, etc. —Au fig. ce qui garantit de... ce qui fortifie contre... *La patience est une bonne armure contre les maux.* Il a plus d'usage dans le sacré que dans le profane. —Revêtement en fer mis à une pierre d'aimant pour lui donner plus de force. —En t. de Manufacture de soie, 1.° L'ordre dans lequel on fait mouvoir les lisses tant de chaîne que de poil, pour la fabrication des étoffes. —2.° Petite pièce de fer dont est garnie chacune des deux extrémités de la navette.

Armure de mâts (Marine), jumelle de mât. Voy. ce mot.

Armurier, s. m. (*Ar-mu-rié*) Ouvrier qui fabrique ou qui vend des *armes* défensives, comme casques, cuirasses; et des *armes* à feu, comme fusils, pistolets, etc. Il se dit sur-tout des derniers.

Arnodes, s. m. pl. Ceux qui, chez les Grecs, alloient dans les festins et dans les assemblées réciter des vers d'*Homère*. (Du grec *ars* génit. *arnos* agneau, et *ôdé* chant; parce qu'on leur donnoit ordinairement un agneau pour récompense.) On les appeloit aussi *Rhapsodistes* ou *Rhapsodes.*

Aroïdes, s. f. pl. (*A-ro-i-de*) T. de Botanique : Famille de plantes semblables à l'*arum*. (Du grec *aron*, et *eidos* forme, ressemblance.)

Aromate, s. m. Drogue odoriférante, parfum : avec ces différences, suivant *Roubaud*, 1.° que l'*aromate* est proprement le corps d'où s'élève une odeur, le *parfum* est la senteur qui s'élève d'un corps; 2.° que, pris pour le corps même qui parfume, le *parfum* est à l'*aromate* ce que le genre est à l'espèce : tout *aromate* est ou peut être *parfum*; tout *parfum* n'est pas *aromate*; 3.° que l'*aromate* appartient uniquement au règne végétal, et que les *parfums* sont tirés des différens règnes. (Du grec *arôma* parfum, odeur suave.)

Aromatique, adj. (*A-ro-ma-ti-ke*) Qui est de la nature ou qui a l'odeur des *aromates*.

Aromatisation, s. f. (*A-ro-ma-ti-za-cion*) T. de Pharmac. Mélange qu'on fait de quelques *aromates* avec d'autres choses, pour donner à celles-ci une odeur agréable.

Aromatiser, v. a. (*A-ro-ma-ti-zé*) Mêler des *aromates* avec quelque chose. Voyez *Aromatisation.*

Aromatite, s. f. Pierre précieuse d'une substance bitumineuse, ayant la couleur et l'odeur de la myrrhe : on la trouve en Egypte et en Arabie.

Arome, s. m. Dans la nouvelle nomenclature chimique, l'esprit volatil, le principe odorant d'une plante appelé auparavant *esprit recteur*. (Du grec *arôma* parfum.)

Aronde, s. f. autrefois Hirondelle : *La queue d'aronde* est une entaillure dans le bois, faite comme la queue d'une *hirondelle*, plus large en dehors qu'en dedans. Quelques-uns disent *queue d'hironde.*

Arondelat, s. m. (*A-ron-de-la*) Le petit de l'*hirondelle*. Trév.

Arondelle ou Harouelle, s. f. (*A-ron-de-le*) T. de Pêche : Corde garnie de lignes latérales avec des hains, et que l'on fixe sur le sable par des piquets.

Arondelles de mer, s. f. pl. T. de Marine : Petits bâtimens légers, tels que les brigantins, les pinasses, etc.

Aroniste, s. m. Nom donné par les Samaritains aux Prêtres de la race d'*Aaron*.

Arotes, s. m. pl. T. d'Antiq. Syracusains de condition libre, que la pauvreté réduisoit à servir leurs concitoyens. (Du grec *arotès* laboureur; parce que le labour étoit en Sicile l'occupation des mercenaires.)

Arpage ou Harpage, s. m. Dans les anciennes inscriptions, enfant mort au berceau ou dans sa plus tendre jeunesse. (Du grec *arpazô* j'enlève, je ravis.)

Arpailleur, s. m. (*Ar-pa-glieur*) Celui qui s'occupe à remuer les sables des rivières qui roulent des *paillettes* d'or, afin de les en séparer.

Arpégement, s. m. (*Ar-pé-je-man*) T. de Musique : Manière de frapper successivement et rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois. On dit aussi *arpege*. (De l'italien *arpeggio*, dérivé d'*arpa* harpe; parce que c'est du jeu de la harpe qu'est venue l'idée de l'*arpégement*.)

Arpéger, v. n. (*Ar-pé-jé*) Faire des *arpégemens.*

Arpent, s. m. (*Ar-pan*) Etendue de terre qui contenoit ordinairement cent perches quarrées, à raison de dix-huit pieds par perche. Il répond dans les nouvelles mesures, à 51 ares environ de superficie. (Du latin barbare *arpendium* fait par contraction d'*arripendium*, mesurage des champs au moyen d'une corde; d'*arrum*, *arri* champs, et *pendeo* je pends, état naturel de la corde.)

Arpentage, s. m. (*Ar-pan-ta-je*) Mesurage par *arpent*. Il se dit en général de l'art de mesurer la superficie des terres : *Enseigner l'arpentage.*

Croix d'arpentage ou *bâton d'arpenteur* (Géométrie), instrument composé d'un cercle de cuivre gradué et garni de pinules ou visières, qui se monte sur un bâton.

Arpenter, v. a. (*Ar-pan-té*) Mesurer la superficie des terres. —Fig. et fam. Marcher vite et à grands pas : *Voyez comme il arpente.* —Fig. et fam. Parcourir un canton, une ville, quoique d'un pas ordinaire : *Ce solliciteur arpente tout Paris.*

Arpenteur, s. m. (*Ar-pan-teur*) Celui qui sait l'*arpentage*, et qui mesure avec la perche ou la toise.

Chenille arpenteuse ou *géomètre*, Voy. au mot *Géometre.*

Arqué, ée, adj. (*Ar-ké, ar-ké-e*) Courbé en *arc*, en cintre.

Arquebusade, s. f. (*Ar-kę-bu-za-de*) Coup d'*arquebuse.*

Eau d'arquebusade, eau composée de diverses plantes vulneraires.

Arquebuse, s. f. (*Ar-ke-bu-ze*) Arme à feu et à rouet qui se bande avec une clef. (De l'italien *arcobugio*, qui a la même signification, et qui est formé d'*arco* arc, et *bugio* troué, percé; parce que l'un des bouts de cette arme étoit anciennement courbé en *arc*, et qu'elle a un *trou* par où le feu se communique à la poudre.)

Arquebuser, v. a. (*Ar-ke-bu-zé*) Tuer à coups d'*arquebuse.*

Arquebuserie, s. f. (*Ar-ke-bu-ze-ri-e*) Métier d'*Arquebusier.*

Arquebusier, s. m. (*Ar-ke-bu-zié*) Soldat armé d'une *arquebuse.* —Ouvrier qui fait et vend des *arquebuses* et toute arme à feu portative.

Arquer, v. n. (*Ar-ké*) Se courber en *arc* : *Cette poutre arque déjà.* —Il se dit aussi d'un navire dont la quille fait l'*arc.*

Arraché, ée, part. p. et adj. V. *Arracher.* —Il se dit en t. de Blason, des arbres et des plantes dont les racines sont découvertes, et de tout ce qui paroît en lambeaux et avoir souffert quelque violence.

Arrachement, s. m. (*á-ra-che-man*) Action d'*arracher* : *L'arrachement des dents.* En ce sens, il a peu d'usage. —En t. d'Architect. on appelle *arrachemens* les premières retombées d'une voûte, enclavées dans le mur. —On le dit aussi des pierres qu'on *arrache*, et de celles qu'on laisse alternativement pour faire liaison avec un mur qu'on veut joindre à un autre.

D'arrache-pied, adv. (*d'á-ra-che-pié*) Sans discontinuité; sans quitter son travail.

Arracher, v. a. (*á-ra-ché*; dans ce mot et ses dérivés on ne prononce qu'une *r*, mais fortement) Tirer par force une chose ou une personne de quelque lieu. —En t. de Graveur, enlever de dessus le cuivre certaines parties déjà gravées et qu'on veut corriger. —Au fig. avoir par quelque moyen; tirer adroitement. —Fig. Avoir avec peine, à force de travail. —Oter, détacher du cœur, de l'esprit ou du souvenir. (Du latin *abradicare* ou *eradicare* déraciner.)

Arracher le jare, T. de Chapelier : Tirer ou ôter le long poil luisant qui s'aperçoit sur toute la superficie des peaux de castor. —On dit figurément et proverbialement, *il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*; il faut souffrir un petit mal, pour en éviter un plus grand.

s'Arracher, v. réc. Se tirer quelque chose qui blesse : *S'arracher une épine du pied.* —Se tirer avec effort de quelque lieu.

Arracheur, s. m. (*á-ra-cheur*) Qui *arrache. Arracheur de dents*, *arracheur de cors.* Il ne se dit que dans ces deux phrases.

Mentir comme un arracheur de dents, mentir habituellement et avec intrépidité.

Arracheuse, s. f. (*á-ra-cheû-ze*) T. de Chapellerie : Celle qui arrache ou épluche le jare des peaux de castor.

Arrachis, s. m. (*á-ra-chi*) T. des Eaux et Forêts : Enlèvement du plant des arbres.

Arrack, s. m. Voy. *Arack.*

Arraisonner, v. a. (*á-ré-zo-né*) Vieux mot : Entrer en propos avec quelqu'un, lui vouloir faire entendre raison. On dit encore dans la Marine, *arraisonner un vaisseau*, s'informer d'où il vient, où il va, etc.

Arrangement, s. m. (*á-ran-je-man*; *r* forte) Ordre, état de ce qui est *arrangé* : *Arrangement de livres, de meubles, etc.* Ordre dans un discours : *Arrangement des preuves, des idées, des mots.* —Mesures qu'on prend pour finir une affaire. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *Il a pris des arrangemens pour payer ses dettes.*

Arranger, v. a. (*á-ran-jé*; *r* forte) Mettre dans un ordre convenable; *ranger* : avec cette différence qu'*arranger* exprime le rapport que l'on établit entre plusieurs choses que l'on *range* ensemble, et que *ranger* n'exprime qu'une idée individuelle : *C'est en rangeant ses livres que l'on arrange sa bibliotheque.* Guizot. —Accommoder; mettre en ordre : *Arranger ses affaires.* (Du mot françois *rang*, mettre en rang, en ordre.)

S'arranger chez soi, mettre ses meubles en ordre; rendre sa maison propre et commode : *Cet homme est arrangé*, il fait toutes choses avec ordre.

Arrasement, s. m. (*á-ra-ze-man*; *r* forte) T. d'Archit. Dernière assise d'un mur arrivé à hauteur du couronnement, ou assise qu'on a laissée à certaine hauteur pour quelque raison particulière. —Il se dit aussi en Menuiserie, des pièces égales en hauteur, unies et sans saillie.

Arraser, v. a. (*á-ra-zé*; *r* forte) Mettre à même hauteur et de niveau, un cours d'assises de pierres, un mur de maçonnerie, des panneaux de menuiserie, etc.

Arrasses, s. m. pl. (*á-ra-ce*) T. d'Archit. Matériaux qu'on place dans les inégalités d'un cours d'assises ou d'un mur de maçonnerie, pour en rendre la surface supérieure unie et de niveau.

Arrentement, s. m. (*á-ran-te-man*; *r* forte) Bail à *rente.*

Arrenter, v. a. (*á-ran-té*; *r* forte) Donner à *rente.* —Prendre à *rente.*

Arrérager, v. n. (*á-ré-ra-jé*; *r* forte) *Il ne faut pas se laisser arrérager*, laisser courir sur soi plusieurs années d'*arrérages.*

Arrérages, s. m. pl. (*á-ré-ra-je*; *r* forte) Ce qui est dû, ce qui est échu d'un revenu, d'une rente, d'un loyer, d'une ferme, etc. *Payer les arrérages.* (Du latin *ad retro* en arrière.)

Arrestographe, s. m. (*â-res-to-gra-fe*) Compilateur d'*arrêts*. On dit plus communément *Arrêtiste*. (Du gr. *areston* décret, arrêt, selon *Budé*, et *graphô* j'écris.)

Arrêt, s. m. (*â-ré*; *r* forte) Jugement souverain et sans appel. —Fig. Jugement, décision que des particuliers prononcent sur les diverses choses qui se présentent. —Fig. Résolution qu'on a prise. —Saisie, soit de la personne, soit des biens : *Faire arrêt sur.... mettre en arrêt.* —Action du cheval, quand il s'arrête. —En t. de Chasse : Action du chien qui arrête le gibier : *Chien d'arrêt.* —Ancienne pièce du harnois où un gendarme appuyoit et arrêtoit sa lance : *Mettre sa lance en arrêt.* —En t. de Manège, pause que le cheval fait en cheminant : *Former l'arrêt du cheval*, l'arrêter sur ses hanches. —Dans les armes à feu, petite pièce de fer qui empêche qu'elles ne se lâchent. —Dans l'Horlogerie, pièce qui empêche que le mouvement n'aille trop vite. —En Chirur. instrument pour *arrêter* et assujéttir les parties. —Dans la couture, ganses ou fils redoublés pour empêcher qu'une étoffe ne se déchire. —On dit figurément d'un coureur, d'un inconstant, d'un esprit volage, qu'*il n'a point d'arrêt*, qu'*il est sans arrêt*; *arrêt* signifie alors ou repos ou solidité de caractère. (Du grec *areston* décret, chose convenable, etc.)

Mettre aux arrêts, défendre à un homme de guerre de sortir du lieu où il a reçu ordre de rester : *Garder ses arrêts*, obéir à cet ordre. *Rompre ses arrêts*, y manquer. —Fig. *Tenir en arrêt*, arrêter. —En Musiq. *point d'arrêt*. Voyez *Point d'orgue*.

Arrêté, s. m. (*â rê-té*; *r* forte) Résolution prise par une Compagnie ou par un Magistrat sur quelque délibération. —*Arrêté de compte* ou *d'un compte*, l'acte ou écrit mis au bas d'un compte pour le régler et le finir.

Arrêté, ée, part. pass. d'*Arrêter*, et adj. Assuré, en parlant de la vue : *Il n'a pas la vue arrêtée.* —Sensé : *Il n'a pas l'esprit bien arrêté.* Dans ces deux acceptions, il ne s'emploie qu'avec la négative. —En t. de Peinture, *un dessein arrêté* est celui dont les contours sont déterminés avec justesse. —En t. de Blason, *lion*, *léopard*, *etc. arrêté*, posé en repos sur ses quatre pattes.

Arrête-bœuf, s. m. (*â-rê-te-beufe*) Sorte de plante dont les longues racines *arrêtent les bœufs* lorsqu'on laboure. C'est une plante vivace, à fleur légumineuse, et d'une odeur désagréable. On la nomme aussi *Bugrane*.

Arrête-nef, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, de la famille des Eleuthéropodes. Voy. *Echénéïde*.

Arrêter, v. a. (*â-rê-té*; *r* forte) Retenir, empêcher d'avancer ou de dire. Il diffère de *retenir*, en ce qu'*arrêter*, c'est interrompre le mouvement; et *retenir*, c'est se rendre maître du mouvement pour l'interrompre, le ralentir ou le changer. *Arrêter* est l'effet de l'action; *retenir* est l'action même : *Un homme est arrêté dans la rue par un embarras qui le retient.* Guizot. —Faire demeurer, retenir tout-à-fait. —Empêcher de couler. —Empêcher le progrès de quelque mal, etc. —Saisir par autorité de Justice. Il régit les personnes et les choses : *On l'a arrêté pour dettes*; *on a arrêté son carrosse.* —En parlant des chiens, s'arrêter et marquer par-là au chasseur où est le gibier : *Arrêter des perdrix*, *des cailles.* Il se dit plus souvent au neutre : *Ce chien arrête bien.* —Engager pour servir, etc. —Conclure; résoudre. —Régler, en parlant des comptes : *Arrêter une partie, un mémoire.* —En Peinture, déterminer, fixer un contour, une figure, une composition, de manière que ces objets n'éprouvent plus de changement. —On dit figurément *arrêter ses yeux*, *ses regards sur...* regarder fixement; *arrêter sa pensée sur...* réfléchir avec attention sur... —En t. de Jardinier, tailler des melons et des concombres quand les branches sont trop nombreuses ou trop longues. (1.° Dans le sens de retenir, empêcher d'avancer, etc. du latin *restis* corde, ou de l'anglois *rest* repos. 2.° Dans le sens de conclure, résoudre, etc. du mot françois *arrêt*.)

s'Arrêter, v. r. Demeurer, cesser de marcher. En ce sens, on dit aussi neutralement *arrêter*, sur-tout à l'impératif *arrête!* —Fixer son séjour dans un endroit. —Demeurer court en parlant. —Se décourager; mollir dans ce qu'on a entrepris. —Tarder; s'amuser : *Revenez vîte*, *sans vous arrêter.* —Se déterminer, se fixer : *Il s'est arrêté à telle proposition. S'arrêter à un sentiment*, *à une pensée.* Racine a dit (Andromaque) : *S'arrêter dans l'indifférence*, pour *s'arrêter à l'indifférence* qui eût été plus régulier. —Avoir égard, faire attention : *Ne vous arrêtez pas à ce qu'on vous dira.* —Se contenir; cesser de faire quelque chose : *Dites-leur de s'arrêter*, *de cesser.* —Cesser d'aller; demeurer immobile, en parlant d'une montre, etc.

Arrêtiste, s. m. (*â-rê-tis-te*; *r* forte) Compilateur d'*arrêts*.

Arrher, v. a. (*â-ré*; *r* forte) S'assurer de quelque chose en donnant des *arrhes*.

Arrhes, s. f. pl. (*â-re*; *r* forte) Argent qu'on donne pour assurance de l'exécution d'un marché. Voyez *Denier à Dieu*, au mot *Denier*. —On le dit figurément de tout ce qui marque assurance de quelque chose. (Du grec et de l'ébreu *arrhabôn*, qui a la même signification.)

Arrière, adv. (*â-riè-re*; *r* forte) En demeure. Il ne se dit qu'avec *en* : *Etre en arrière de...* N'avoir pas payé au terme prescrit : *Ce fermier est en arrière de trois quartiers. Rester en arrière*, ne pas avancer. *Trouver quelqu'un en arrière*, le trouver mal disposé à faire ce qu'on souhaite. *N'aller ni en avant ni en arrière*, se dit d'une affaire qui est toujours dans le même état. Ces deux dernières expressions sont du style figuré et famil. (Du lat. *ad retro*, dont les Italiens ont fait *addietro*.)

Arrière, interj. Loin d'ici! Il est vieux.

Arrière, s. m. (*â-riè-re*; *r* forte) Le *derrière* ou la poupe du vaisseau : *Faire vent arrière*, prendre le vent en poupe.

Faire ou *prendre les arrières* (Vénerie); c'est dans un défaut, rechercher avec les chiens la voie de l'animal du côté par où il est venu.

Arriéré, ée, part. p. de *s'Arriérer*, et adj. Il se dit d'un marchand, d'un fermier, d'un débiteur, etc. qui ne payent pas aux termes prescrits.

Arrière-ban, s. m. (*â-riè-re-ban*) Convocation, assemblée des Gentilshommes qui n'avoient point de fiefs ou qui ne possédoient que des arriere-fiefs : *Convoquer l'arriere-ban ; dès que l'arrière-ban fut en marche, etc.* (Du latin *retro* arrière, et *bannum* ban, proclamation.)

Arrière-bec, s. m. Pointe d'une pile de pont en aval.

Arrière-boutique, s. f. (*â-riè-re-bou-ti-ke*) Boutique de plain-pied après la première boutique.

Arrière-change, s. m. L'intérêt des intérêts.

Arrière-corps, s. m. (*â-rie-re-kôr*) Partie d'un bâtiment qui est derrière un autre. —En t. de Serrurerie, morceaux ajoutés au nu d'un ouvrage, sur lesquels il fait relief.

Arrière-cour, s. f. Petite cour qui, dans un corps de bâtiment, sert à éclairer et à dégager les appartemens.

Arrière-faix, subst. m. (*â-riè-re-fé*) Les membranes dont l'enfant est enveloppé et qui sortent de la matrice après l'enfantement, comme un *second faix* dont la femme se décharge.

Arrière-fermier, s. m. (*â-riè-re-fer-mié*) Sous-fermier.

Arrière-fief, s. m. (*â-riè-re-fiefe*) Fief mouvant d'un autre fief.

Arrière-fleur, s. f. Reste de fleur qu'on a omis d'enlever de dessus les peaux en les effleurant.

Arrière-garde, s. f. Corps détaché qui marche *derriere* le corps de troupes principal, pour couvrir sa marche. —En t. de Marine, 1.° Division qui fait la queue de l'armée, ou qui est sous le vent. 2.° Bâtiment jugé hors de service sur mer, qu'on laisse dans le port, et où l'on établit un corps de garde. —En t. de Féodalité, sorte de garde appartenant au Seigneur suzerain à cause de la minorité du Seigneur de l'*arriere-vassal*.

Arrière-ligne, s. f. Seconde ligne d'une armée campée, et éloignée du front ou de la première ligne de trois ou quatre cents pas.

Arrière-main, s. m. Coup du revers de la raquette au jeu de paume : *J'ai gagné la partie par un bel arrière-main.* —On dit au féminin, en parlant d'un homme qui joue bien du revers de la raquette ou du battoir, qu'*il a l'arrière main belle.* —En t. de Manége, tout le train de *derriere* d'un cheval.

Arrière-neveu, s. m. Le fils du neveu. —On dit dans le style soutenu, *nos arrière-neveux*, pour la postérité la plus reculée.

Arrière-panage, s. m. Le temps qu'on laisse les bestiaux dans la forêt, après l'expiration du temps du *panage*.

Arrière-pensée, s. f. Pensée intérieure, vue secrète que l'on ne manifeste point, et à la place de laquelle on en montre une autre qui n'est destinée qu'à lui servir de voile : *Les femmes ont toujours quelque arriere-pensée.* Destouches, dans le *Dissipateur*.

Arrière-petit-fils, s. m. Le fils du petit-fils ou de la petite-fille. On dit dans le même sens, *arrière-petite-fille*.

Arrière-point, s. m. (*â-riè-re-poein*) Rang de points contingus sur le poignet de la manche d'une chemise ou sur le poignet d'une manche. —On appelle *arrière-pointeuse*, l'ouvrière qui fait les arrière-points.

Arriérer, v. a. (*â-ri-é-ré; r* forte) *Arriérer un payement*, le différer ; ne pas le faire à son échéance.

Arriérer, v. n. Demeurer en *arrière* : *L'infanterie arriéra.* On dit plus souvent et mieux *s'arriérer.*

s'Arriérer, v. r. Etre en demeure, en *arrière* pour un payement : *Ce fermier s'arriere toutes les années.* —Demeurer *derriere*, en *arrière*.

Arrière-rang, s. m. Dernier rang d'un escadron ou d'un bataillon campé.

Arrière-saison, s. f. (*â-riè-re-sè-zon*) La fin de l'automne. —Quand on parle de blés et de vins, les mois qui précèdent la moisson et la vendange. —Au figuré, le commencement de la vieillesse.

Arrière-vassal, s. m. Celui qui relève d'un vassal.

Arrière-voussure, s. f. T. d'Architecture : Espèce de voûte qu'on fait derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embrasure, ou pour que la porte s'ouvre avec plus de facilité.

Arrimage, s. m. (*â-ri-ma-je; r* forte) T. de Mar. Arrangement de la cargaison d'un navire.

Arrimer, v. a. (*â-ri-mé; r* forte) Arranger la cargaison d'un navire.

Arrimeurs, s. m. pl. (*â-ri-meur*) Petits Officiers établis sur les ports pour arranger les tonneaux, etc. dans les vaisseaux.

s'Arrioller, v. r. T. de Marine, qui se dit de la mer, 1.° Lorsqu'étant élevée et battue de plusieurs lames, elle tombe pour ne l'être plus que du côté où le vent souffle : *La mer s'arriolle.* —2.° Lorsqu'il n'y a qu'une petite lame qui suit le cours du vent : *La mer est arriollée.*

Arriser *ou* mieux Riser, v. a. (*â-ri-zé; r* forte) T. de Marine : Diminuer les voiles de hauteur : *Arriser les perroquets, les huniers.*

Arrisser, v. a. (*â-ri-cé*) T. de Marine : Saisir, arrêter différens objets sur le pont : *Arrissez ces coffres, pour qu'ils n'aillent point au roulis.*

Arrivage, s. m. (*â-ri-va-je; r* forte) T. de Marine : Abord des vaisseaux dans un port. —Arrivée des marchandises par les voitures d'eau.

Arrivé, ée, part. p. et adj. Voy. *Arriver.*

Arrivée, s. f. (*â-ri-vé-e; r* forte) La venue de quelqu'un ou de quelque chose en un lieu. —Le temps où une personne ou une marchandise arrive en quelque endroit.

Arriver, v. n. (*â-ri-vé; r* forte) Aborder à... approcher d'*une rive* : *Arriver au port, à une place déserte.* —En t. de Marine, venir sur... *Il arriva sur le vaisseau, et lui lâcha sa bordée.* On le dit aussi pour, obéir au vent. —Plus ordinairement, parvenir en un lieu où

l'on vouloit ou devoit aller. Il se dit des personnes et des choses. —Survenir : *Il est arrivé un grand malheur*. Ce verbe prend l'auxil. *être*, et régit souvent les participes : *Vulcain arrive suant et couvert de poussiere*. (Suivant Ménage, du latin barbare *adripare*, formé de *ad* à, et *ripa* rive, rivage ; *ad ripam appellere*. Les Italiens en ont fait également *arrivare*.)

Arriver, s'emploie à l'impersonnel : *S'il vous arrive de mentir, vous serez puni*, si jamais vous mentez.

Arrobe, s. f. (*â-ro-be* ; *r* forte) T. de Mar. emprunté de l'espagnol *arroba*, qui a la même signification. Poid de trente-une ou de trente-deux livres.

Arroche, s. f. (*â-ro-che* ; *r* forte) Plante annuelle, apétale, originaire de Tartarie, cultivée dans les jardins, et substituée dans les cuisines, aux feuilles de poirée. On la nomme aussi *Bonne-dame*, *Follette* et *Soutenelle*.

Arrogamment, adj. (*â-ro-ga-man* ; *r* forte) Avec *arrogance* : *Parler arrogamment*.

Arrogance, s. f. (*â-ro-gan-ce* ; *r* forte) Orgueil, fierté, superbe : *L'arrogance ne sied à personne*.

Arrogant, ante, adj. (*â-ro-gan*, *an-te* ; *r* forte) Fier, superbe, orgueilleux, vain. On dit aussi substantivement, *un arrogant*. Voyez *Suffisant*.

s'Arroger, v. r. (*sâ-ro-jé* ; *r* forte) S'attribuer mal à propos : *S'arroger un pouvoir*, *un titre*, *un droit qui ne nous appartient pas*. Voyez *S'approprier*. (Du lat. *arrogare*, pour *adrogare*, formé de *ad* à, et *rogare* demander ; *rogare ad se*, demander pour soi.)

Arroi, s. m. (*â-roa* ; *r* forte) Vieux mot : Train, équipage. —L'équipage d'un Fauconnier. (De l'ital. *arredo*, dont la signification est à peu près la même.)

Arrondi, ie, part. p. d'*Arrondir*, et adj. *Boule*, *figure*, *période bien arrondie*. —Il se dit en t. de Blason, de tout ce qui, étant *rond* par sa nature, est représenté en relief par le moyen des ombres ou de certains traits.

Anthere arrondie (Botanique), globuleuse. —*Feuille arrondie*, dont la circonférence est à peu près dans tous ses points, également éloignée du centre.

Arrondir, v. a. (*â-ron-dir* ; *r* forte) Rendre *rond* : *Arrondir une boule*, *un manteau*. —Au figuré, *arrondir une phrase*, *une période* ; lui donner du nombre, de l'harmonie. —On dit aussi fig. *arrondir son pré*, *son champ* ; y ajouter des prés, des champs voisins. En ce sens, on dit encore simplement *s'arrondir*. —En Peinture, faire paroître un objet de relief sur une surface plate, et dégrader tellement la couleur par l'effet du clair-obscur, que la *rondeur* se fasse sentir aussi parfaitement que la réalité l'offre. —En t. de Sculpteur, donner du relief à une figure ; en marquer, en prononcer avec élégance les contours, etc. —En ter. de Manège, dresser un cheval à manier en *rond* ; lui faire porter les épaules et les branches uniment et *rondement*, sans qu'il se traverse et se jette de côté.

Arrondir un cap, *une roche* (Marine) ; doubler ce cap ou cette roche, en décrivant autour une ligne courbe ou anguleuse.

Arrondissement, s. m. (*â-ron-di-ce-man* ; *r* forte) Action de rendre *rond*. —Etat de ce qui est *arrondi*. —L'une des parties de territoire d'un Département françois, dans la division de la France en Préfectures et Sous-Préfectures. —Au fig. l'ordre, l'arrangement des mots qui rend une phrase, une période harmonieuse.

Arrondisseur, s. m. (*â-ron-di-ceur* ; *r* forte) Sorte de couteau qui sert à *arrondir* les dents des peignes.

Arrosage, s. m. (*â-ro-za-je* ; *r* forte) Action d'*arroser* les terres : *Canaux d'arrosage*, canaux qu'on pratique pour conduire des eaux sur des terres trop sèches. —Dans les moulins à poudre, l'eau qu'on met dans les mortiers pour lier le salpêtre, le soufre et le charbon.

Arrosement, s. m. (*â-ro-ze-man* ; *r* forte) Action d'*arroser* les plantes.

Arroser, v. a. (*â-ro-zé* ; *r* forte) Humecter, mouiller une chose, en versant doucement de l'eau dessus : *Arroser des plantes*, *des fleurs*, *des légumes*. —Conduire de l'eau dans des prés, dans des terres arides. —Passer dans un pays, en parlant des fleuves et des rivières : *Le Danube arrose beaucoup de pays*. —On dit fig. *arroser de larmes*, mouiller de larmes. —Se dit au Lansquenet d'un coupeur dont la carte est prise, et qui est obligé de payer le fond du jeu à chaque ponte qui a une carte devant lui. (Du lat. *adrorare* humecter, mouiller en jetant de l'eau sur...)

Arroser la viande qui rôtit, y verser doucement le jus ou du lard fondu, etc.

Arrosoir, s. m. (*â-ro-soar* ; 1.re *r* forte) Vase propre à *arroser* les plantes, etc. —(Hist. nat.) Genre de vers marins, de la famille des Branchiodèles, qui vivent renfermés dans un tube, lequel exsude de leur surface.

Arrouma, s. m. Plante de la Guyane, dont les tiges refendues et l'écorce sont employées par les Sauvages à faire leurs corbeilles, leurs hottes, etc.

Ars, s. m. pl. Membres. Il ne se dit guère que des jambes du cheval, et dans cette phrase : *Saigner un cheval des quatre ars*. (Du latin *artus* membres.)

Arsenal, Voy. *Arcenal*.

Arséniate, s. m. (*Ar-cé-ni-a-te*) T. de la nouvelle Chimie. Sel formé par l'union de l'acide arsénique avec une base.

Arsenic, s. m. (*Ar-ce-ni*) Substance métallique, qui se dissipe dans le feu sous forme de fumée, avec une odeur d'ail, et qui est un poison dangereux. (Du grec *arsenikon*, formé d'*arsên* mâle ou homme, et *nikaô* vaincre, tuer.)

Arsenical, ale, adj. (*Ar-ce-ni-kal*, *à le*) Qui tient de la qualité de l'*arsenic*.

Arsénieux (Acide), s. m. Dans la nouvelle Chimie, combinaison d'*arsenic* avec l'oxygène, dans laquelle le métal n'est pas saturé du principe acidifiant.

Arsénique (Acide), s. m. T. de la nouvelle Chimie. Combinaison saturée d'*arsenic* et d'oxygène.

Arsénite, s. m. (*Ar-cé-ni-te*) T. de la nouvelle Chimie. Sel formé par l'union de l'acide *arsénieux* avec une base.

Arsin, s. m. (*Ar-cein*) On appelle *bois arsins*, les bois sur pied où le feu a pris par accident. Il ne se dit que dans cette phrase. (Du lat. *arsus* brûlé, part. d'*ardere*.)

Arsis, s. m. Vin trop ardent, et qui a le goût rôti. (Du latin *arsus* brûlé.) —En t. de Prosodie, l'élévation de la voix, quand on commence à lire un vers. *Trév.* (Du grec *arsis* action d'élever, élévation.)

Art, s. m. (*Ar*) Méthode de bien faire un ouvrage selon certaines règles. Il se dit au propre et au figuré : *Arts mécaniques, arts libéraux ; l'art de la guerre, de la navigation, etc ; l'art de peindre, de faire des vers, etc ; l'art de plaire, de gouverner, de s'enrichir, etc. etc.* — Il se dit souvent par opposition à *nature* : *Les productions de la nature et les ouvrages de l'art.*—Fig. Méthode, adresse, industrie : *Agir avec art; se conduire avec art, etc.* —En t. de Pêche, sorte de filet appelé plus communément *Boulier*. (Du latin *ars, artis*, dérivé du grec *arété* vertu, force, adresse, etc.)

Art sacerdotal, nom que donnoient les anciens Egyptiens à ce que nous appelons aujourd'hui *Philosophie hermétique.* —*mnémonique*, moyens qui peuvent servir à perfectionner la mémoire. Voy. *Mnémonique.* —*des esprits*, ou *art angélique*, moyen superstitieux d'acquérir la connoissance d'une chose, par le secours de l'*Ange-Gardien* ou de quelque autre. —*notoire*, manière de devenir savant sans étudier, et en se bornant à pratiquer quelques jeûnes, à faire quelques cérémonies, etc. Il y a une espèce d'*Art notoire*, que quelques superstitieux prétendent avoir été enseigné par St. Paul, après qu'il eut été ravi au troisième ciel ; ce qui l'a fait nommer *Art de St. Paul.* —*de St. Anselme*, moyen superstitieux de guérir les plaies, en touchant seulement aux linges qui ont été appliqués sur les blessures. Cette superstition faussement attribuée à Saint Anselme, est due à un *Anselme* de Parme, magicien prétendu.

Le grand Art, le secret de convertir les métaux en or. —*Art et part*, auteur et complice : c'est une expression usitée dans le nord de l'Angleterre et en Ecosse.

Maîtres de l'art, ceux qui excellent dans une profession : *Il faut s'en rapporter aux maîtres de l'art.*—Termes de l'art; les mots propres à un art : *Parler en termes de l'art.*

Arts, s. m. pl. Les Lettres humaines et la Philosophie, dans les Universités : *Les Beaux-Arts ; Maître-ès-Arts; la Faculté des Arts.*

Artémon, s. m. Troisième moufle qui est au bas de la machine appelée *polyspaste*, qui sert à élever des fardeaux. (Du grec *artémôn*, formé d'*artaô* je suspends.)

Artenna, s. f. Oiseau aquatique, qui a le pied comme le canard.

Artère, s. f. (*Ar-tè-re*) Vaisseau du corps de l'animal qui porte le sang du cœur vers les extrémités; les *veines* le reportent des extrémités au cœur. (Du grec *artéria*, formé suivant quelques uns, d'*aér* air, et *téréin* conserver ; parce qu'on a pensé anciennement que les artères n'étoient remplies que d'air, comme la *trachée-artere* qui conduit l'air dans les poumons.)

Artériaque, adject. (*Ar-té-ri-a-ke*) Ter. de Médec. Bon pour les maladies de la *trachée-artere*.

Artériel, elle, adj. (*Ar-té-ri-èl, è-le*) Qui appartient à l'*artere* : *Sang artériel.*

Artériole, s. f. Petite *artere*.

Artériographie, s. f. (*Ar-té-ri-o-gra-fi-e*) Partie de l'Anat. qui a pour objet la description des *arteres*. (Du grec *artéria* artère, et *graphô* je decris.)

Artériologie, s. f. Partie de la Médecine et de l'Anatomie qui traite des *artères*. (Du grec *artéria* artère, et *logos* discours.)

Artériotomie, s. f. Ouverture d'une artère. — Dissection anatomique des artères. (Du grec *artéria* artère, et *temnô* je coupe.)

Arthritique, s. f. (*Ar-tri-ti-ke*) Plante bonne pour les maux des jointures. (Du grec *arthron* jointure.)

Arthritique, adj. *Maladie arthritique*, qui attaque les jointures, comme la goutte, etc. —*Remede arthritique*, bon contre la goutte et les maladies de la même nature. (Du grec *arthritis* maladie des jointures, goutte.)

Artrocace, s. f. (*Ar-tro-ka-ce*) T. de Méd. Ulcère carieux de la cavité d'un os. (Du grec *arthron* jointure, et *kakia* vice, maladie.)

Artrocéphales, s. et adj. m. pl. (*Ar-tro-cé-fa-le*) T. d'Hist. nat. Famille de crustacées, à tête distincte et *articulée* sur le corselet. (Du grec *arthron* jointure, articulation, et *képhalé* tête.)

Arthrodie, s. f. (*Ar-tro-di-e*) T. d'Anat. Articulation ou conjonction lâche des os. (Du grec *arthrôdia*, dérivé d'*arthron* jointure.)

Arthrodynie, s. f. (*Ar-tro-di-ni-e*) Douleur dans les articulations. (Du grec *arthron* jointure, articulation, et *oduné* douleur.)

Arthron, s. m. (*Ar-tron*) T. d'Anatomie : Jonction naturelle des os, dans laquelle les bouts des deux os s'entre-touchent. (Le mot *arthron* est purement grec, et signifie jointure, articulation.)

Artichaut, s. m. (*Ar-ti-chô*) Plante potagère, vivace, originaire d'Italie, à fleur composée, flosculeuse, dont le calice avant que les fleurs se développent, sert d'aliment. La partie inférieure du calice se nomme *cul d'artichaut*. (Suivant *Le Duchat*, du lat. *radix caldo* racine chaude, parce qu'en effet cette plante est très-échauffante. De ces deux mots on a fait par corruption *radicaldus*, et enfin *artichaut*.)

Artichaut-cardon, Voy. *Cardon d'Espagne.* —*Artichaut de terre*, Voy. *Taupinambour.*

Artichauts, pl. En Archit. défenses de fer en forme d'*artichauts*, qu'on place sur les pilastres, barrières, etc.

Article, s. m. Jointure des os dans le corps des animaux. Il se dit sur-tout des os des pieds et des mains de l'homme.—Partie de chapitre de quelque livre. —L'endroit des ordonnances, des comptes, des contrats, etc. qui renferme

une affaire ou telle circonstance particulière. —Partie d'une profession de foi; chaque point de la croyance. Il se joint avec *foi* : *Tout ce qui est dans le Symbole des Apôtres est article de foi.* On dit fam. *Croire une chose comme article de foi;* et d'une chose qui ne mérite pas d'être crue : *Ce n'est pas article de foi.* —En t. de Grammaire, petit mot qui, dans les langues où cette partie du discours a été admise, sert proprement à tirer un nom commun de la totalité des êtres compris dans sa signification indéterminée, pour le faire considérer comme un nom déterminé de genre, d'espèce ou d'individu. En françois, c'est au singulier, *le* pour le masculin, *la* pour le féminin, et au pluriel, *les* pour les deux genres. (Du latin *articulus*, dimin. d'*artus*, pris du grec *arthron* articulation, jointure des os.)

A l'article de la mort, au dernier moment de la vie.

Articulaire, adj. (*Ar-ti-ku-lè-re*) Qui a rapport aux *articles*, aux jointures des os : *La goutte est une maladie articulaire.*

Articulation, s. fém. (*Ar-ti-ku-la-cion*) Jointure des os. —En Peinture, Sculpture et Gravure, on nomme *articulations*, les jointures où se font les attachemens des différens membres. —En Botan. lieu de la réunion de deux parties d'une plante, assemblées bout à bout. — Prononciation distincte des mots : *Avoir une belle articulation.* —On dit aussi en t. de Palais, *articulation des faits*, leur déduction par articles. (Du latin *articulatio*, formé d'*articulus* article.)

Articulé, ée, part. pass. d'*Articuler*, et adj. —En Peinture et Sculpture, se dit des parties d'une figure ou d'un animal qui sont bien prononcées, exprimées avec fermeté, etc. — En Anat. engagé, enclavé l'un dans l'autre. — En Botan. qui a une ou plusieurs articulations.

Articuler, v. a. (*Ar-ti-ku-lé*) Prononcer nettement et distinctement. —En t. de Palais, déduire par articles : *Articuler des faits.* (Du latin *articulare*, fait d'*articulus* article, articulation.)

s'Articuler, v. r. Se joindre. T. d'Anat.

Artien, s. m. (*Ar-ci-en*) T. de Collége : Écolier qui est sorti des Humanités, et qui étudie en Philosophie. *Grand Vocabul. franç.* (Du latin *artes*, *artium* arts; parce que le cours de Philosophie est compris dans la faculté des arts.)

Artifice, s. m. Art, industrie : *Cette horloge est faite avec un artifice merveilleux.* —Plus souvent, ruse; déguisement; fraude. (Du latin *artificium*, formé de *ars* art, et *facere* faire; *chose faite avec art.*)

Feu d'artifice, feu préparé avec *art*, dans la composition duquel il entre diverses matières inflammables. On dit quelquefois *artifice* tout seul : *Magasin plein de lances à feu, de grenades, et d'autres semblables artifices.*

Artifices, pl. Toutes sortes de bâtimens à machines et à roues, construites sur les ruisseaux et rivières, propres à des manufactures.

Artificiel, elle, adject. (*Ar-ti-fi-ciel*, *ciè-le*) Qui est fait par *art*. Il est opposé à *naturel* : *Aimant artificiel; fleurs artificielles; beauté artificielle.*

Jour artificiel, l'espace de temps compris entre le lever du soleil et son coucher : *Le jour naturel* est de 24 heures. Suivant Macrobe, Riccioli et Bailli, c'est au contraire la durée de 24 heures qui est le jour *artificiel*, et celle de la lumière qui est le jour *naturel.* —*Mémoire artificielle*, méthode pour retenir plus aisément ce dont on veut se souvenir. —En Géométrie, 1.° *Lignes artificielles*, lignes qui, sur un compas de proportion ou une échelle quelconque, représentent les logarithmes des sinus et des tangentes, et servent avec la ligne des nombres, à résoudre les problèmes de Trigonométrie, etc. —2.° *Nombres artificiels*, les sécantes, les sinus et les tangentes. —En Astronomie, 1.° *Globe artificiel*, globe par lequel on représente la concavité du ciel, ou la convexité de la terre. —2.° *Sphère artificielle*, la sphère armillaire. —3.° *Horizon artificiel*, l'horizon rationel ou mathématique, distingué de l'horizon sensible de chaque observateur.

Artificiellement, adv. (*Ar-ti-fi-ciè-le-man*) Par *art*; avec *art*. Il est opposé à *naturellement.*

Artificier, s. m. (*Ar-ti-fi-cié*) Celui qui compose des *artifices*, des feux d'*artifice.*

Artificieusement, adv. (*Ar-ti-fi-cieû-ze-man*) D'une manière *artificieuse.*

Artificieux, euse, adject. (*Ar-ti-fi-cieû*, *cieû-ze*; en vers, *ci-eû*, *ci-eû-ze*) Plein d'*artifice*, de ruse, de finesse : *Homme artificieux; conduite artificieuse.*

Artillé, ée, adj. (*Ar-ti-glié*) T. de Marine : Garni, armé : *Un vaisseau artillé de tant de pièces de canon.*

Artiller *ou* Artillier, s. m. (*Ar-ti-glié*) Ouvrier qui travaille à l'*artillerie.*

Artillerie, s. f. (*Ar-ti-gle-ri-e*, en mouillant les *ll*) Attirail de guerre composé de canons, bombes, mortiers, etc. On appelle un canon une *pièce d'artillerie.* —Le corps des Officiers et Soldats qui servent à l'*artillerie.* —On comprend sous le même nom les ouvriers, artisans, chariots, chevaux, etc. qui y sont employés. (Du vieux mot franç. *artiller* rendre fort par art.)

Artilleur, s. m. (*Ar-ti-glieur*, en mouillant les *ll*) Celui qui sert dans l'*artillerie.* Il se dit sur-tout des Soldats; en parlant des Officiers, on dit plus souvent et mieux, *un Officier d'artillerie.*

Artimon, s. m. T. de Marine : Mât de l'arrière ou de la poupe d'un vaisseau : *Mât d'artimon; voile d'artimon.* (De l'ital. *artemone*, que M. *Morin* conjecture être dérivé du grec *artemôn* grande voile d'un navire.)

Artisan, s. m. (*Ar-ti-zan*) Homme de métier, ouvrier : avec cette différence, dit *Roubaud*, que l'*artisan* exerce un *art* mécanique; l'*ouvrier* fait un genre quelconque d'*ouvrage* : *l'agriculture, par exemple, n'a pas des artisans, elle a des ouvriers.* Le mot d'*ouvrier* a donc un sens plus étendu que celui d'*artisan.*—Fig. Celui qui est la cause, l'auteur

de... *Il a été l'artisan de sa fortune. C'est un artisan de calomnies.* En ce sens, il est du style le plus relevé : *Dieu est le souverain artisan de cet univers.*

Artison ou Artuson, s. m. (*Ar-ti-zon*) Petit vers qui s'engendre dans le bois et qui le perce.

Artisonné ou Artusonné, adj. (*Ar-ti-zo-né*) On le dit du bois rongé par les vers.

Artiste, s. m. En général, c'est celui qui travaille dans un art. En particulier, celui qui travaille dans un art où le génie et la main doivent concourir, tels que sont les arts libéraux. Cette dernière acception est la plus usitée. —On dit depuis quelque temps, *Artiste* pour *Acteur* : c'est un neologisme vicieux, puisqu'il fait équivoque. —On disoit autrefois adjectiv. *une main artiste*, *une montre artiste*, c'est-à-dire qui travaille ou qui est travaillée avec art.

Artistement, adv. (*Ar-tis-te-man*) Avec art et industrie.

Artolithe, s. f. (*Ar-to-li-te*) T. d'Hist. nat. Concrétion pierreuse en forme de pain pétrifié. (Du grec *artos* pain, et *lithos* pierre.)

Artotyrites, s. m. pl. (*Ar-to-ti-ri-te*) Hérétique du second siècle qui, dans leurs mystères, offroient du fromage avec du pain. (Du grec *artos* pain, et *turos* fromage.)

Arum, subst. m. (*A-rome*) Sorte de plante nommée en grec *aron*. Voy. *Pied-de-veau*.

Arure, s. f. (*A-rû-re*) Mesure de superficie en Egypte.

Aruspice, s. masc. Sacrificateur romain qui prétendoit prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des bêtes sacrifiées. (Du lat. *aruspex*, genit. *aruspicis*, formé d'*ara* autel, et *inspicio* je regarde, j'observe; *celui qui observe à l'autel.*)

Aruspicine, s. f. Science des Aruspices.

Arvales, s. m. p. Ceux qui, dans l'ancienne Rome, faisoient les sacrifices des *Ambarvales*. Voyez ce mot. Ils étoient douze, choisis entre les citoyens les plus distingués, et s'appeloient *Freres Arvales* ou *le Collège des freres Arvales*.

Aryténo-épiglottique, adj. T. d'Anatom. Nom de deux petits faisceaux charnus, qui ont rapport aux cartilages arytenoïdes et à l'epiglotte.

Aryténoïdes, s. m. pl. (*A-ri-té-no-i-de*) T. d'Anat. Deux petits cartilages qui, assemblés avec d'autres, forment l'embouchure du larynx, et ressemblent à un bec d'aiguière. (Du grec *arutaina* aiguière, petit bassin, et *eidos* forme, ressemblance.)

Aryténoïdien, enne, adj. (*A-ri-té-no-i-di-en, en-ne*) T. d'Anat. Qui a rapport aux cartilages *aryténoïdes*.

Arythme, s. m. (*A-rit-me*) T. de Médec. Irrégularité du pouls. (Du grec *a* privatif, et *rhuthmos* justesse, proportion, mesure; *défaut de justesse* ou *de proportion.*)

Arzel, adj. m. Il se dit d'un cheval qui a une marque de poils blancs aux pieds de derrière, depuis le sabot jusqu'au boulet.

As, s. m. (*ace* devant une consonne, et *aze* devant une voyelle) Carte à jouer ou face d'un dé marqué d'un seul point. —Chez les anciens Romains, en fait de monnoie, un tout solide, divisible en parties aliquotes. L'*as* étoit d'abord d'une livre, et on avoit coutume de le peser dans les payemens un peu considérables. De là, chez eux, *pendere* peser pour payer ; et chez nous, *dépense*, *dépenser*, *compenser*, etc. mots tous tirés de la même racine *pendere*. L'*as* et ses parties étoient en cuivre : leur empreinte étoit d'un côté une tête de Janus, et de l'autre un bec de navire. (Du grec *heis* un, en dorique *ais*, et en langage tarentin *as*, d'où les Latins ont fait *as*, *assis.*)

Asarine, s. f. Sorte de plante apéritive, qui ressemble à l'*asarum*.

Asaroïdes, s. f. pl. (*A-za-ro-i-de*) Famille de plantes semblables à l'*asarum*. (Du grec *asaron* asarum, et *eidos* forme, ressemblance.)

Asaroton, s. m. (*A-za-ro-ton*) T. d'Antiq. Pavé peint ou fait de pièces de rapport. (Du grec *a* privatif, et *sairô* je balaye ; parce que ce pavé paroissoit toujours *non balayé*, couvert de corps étrangers.)

Asarum, s. m. (*A-za-rome*) Plante appelée vulgairement *Cabaret*, et dont le nom grec est *asaron*.

Asbeste, s. m. Matière incombustible; espèce d'amiante. (Du grec *asbestos* inextinguible, formé d'*a* priv. et *sbennumi* éteindre ; parce que l'incombustibilité de l'asbeste, l'a fait croire propre à faire des lampes perpétuelles.)

Ascarides, s. m. pl. (*As-ka-ri-de*) Nom que les Médecins donnent à de petits vers ronds et courts qui se meuvent sans cesse, et se tiennent en grand nombre à l'extrémité du rectum. (Du grec *askarides*, formé d'*askarizô* je sautille, je remue.) — Vermines qui s'attachent aux plantes.

Ascarum ou Ascarus, s. m. Ancien instrument de musique des Troglodites ou des Lesbiens : il étoit long d'une coudée, et garni de tuyaux de plumes.

Ascaulus, s. m. Fifre ou flûte des Anciens.

Ascendant, ante, adj. (*A-san-dan, dan-te*) Il se dit en Astronomie des astres ou des signes qui *montent* sur l'horizon. On appelle particulièrement *Signes ascendans*, les trois premiers et les trois derniers du Zodiaque, le Bélier, le Taureau, les Gémeaux ; le Capricorne, le Verseau et les Poissons.—*Nœud ascendant*, le point où une planète traverse l'écliptique en allant du midi au nord.—En Généalogie, qui va en *montant* : *Ligne ascendante*. —On dit aussi substantivement *les ascendans*, les parens qui sont *au-dessus de nous*, tels que père, mère, aïeul, etc. —En Mathém. *Progression ascendante*, celle dont les termes vont en croissant. —En Musiq. *Harmonie ascendante*, celle qui est produite par une suite de quintes en *montant*.

Ascendant, s. m. (*A-san-dan*) En Astron. le point de l'écliptique, situé dans l'horizon oriental, c'est-à-dire le point qui se lève. Les Astrologues l'appeloient *horoscope*, et le calculoient pour dresser le *thême* d'une nativité. La division du ciel en douze maisons

commençoit dans ce point. La planète qui y répondoit étoit dite *dominer à l'ascendant.* —Au fig. autorité, pouvoir qu'on a ou qu'on prend sur l'esprit et la volonté de quelqu'un; empire, influence : avec cette différence que l'*ascendant* est le pouvoir de la supériorité (*ascendere* monter); l'*empire* est le pouvoir de la force, et a quelque chose de l'autorité militaire (*imperare* commander): l'*influence* est le pouvoir de l'insinuation (*influere* couler dans, s'insinuer.) *Un père a de l'empire sur ses enfans; un mari, de l'ascendant sur sa femme; une femme, de l'influence sur son mari.* Guizot.—Bonheur, au jeu : *Il a un grand ascendant sur moi.* (Du latin *ascendens*, part. d'*ascendere* monter, formé de *ad* et de *scandere* grimper, gravir, s'élever.)

Ascension, s. fém. (*A-san-cion*, en vers *ci-on*) Chez les Chrétiens, fête qui marque le jour que *Jésus Christ* est *monté* au ciel. —Estampe qui représente le mystère de l'*Ascension.* — En Astron. l'arc compris entre le point équinoxial, et le point de l'équateur qui se lève avec une étoile. On l'appelle *ascension droite* ou *oblique d'un astre*, le degré de l'équateur qui se lève avec cet astre dans la sphère droite ou dans la sphère oblique. —En t. de Physique, l'action par laquelle un fluide *monte* dans des tuyaux.

Ascensionnel, elle, adj. (*A-san-cio-nel, nè-le*) T. d'Astron. *différence ascensionnelle*, différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique d'un même point de la surface de la sphère.

Ascète, s. m. (*A-cè-te*) Celui qui s'est consacré d'une manière particulière aux exercices de piété. (Du grec *askêtês* qui s'exerce, dérivé d'*askéin* s'exercer.)

Ascétique, adj. (*A-cé-ti-ke*) Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. —On dit aussi substantivement *les ascétiques*, les auteurs ascétiques.

Ascidie, s. f. (*A-ci-dî-e*) T. d'Hist. natur. Sorte de mollusque acéphale ou de ver sans tête, qui ressemble à une outre enflée, ce qui l'a fait nommer *Outre de mer.* (Du grec *askidion*, dimin. d'*askos* une outre; *petite outre.*)

Asciens, adj. et s. m. pl. (*A-ci-en*) T. de Géographie qui se dit de ceux des habitans de la zône torride qui n'ont point d'ombre le jour de l'année où le soleil est perpendiculaire sur leurs têtes. (Du grec *a* privatif, et *skia* ombre.)

Ascior, Asor, Asur *ou* Hasur, s. m. Instrument de musique des Hébreux, qui avoit dix cordes que l'on pinçoit ou que l'on frappoit avec le plectrum.

Ascirum, Millepertuis quadrangulaire, s. m. Sorte de Millepertuis, dont la tige au lieu d'être cylindrique, est *à quatre pans.*

Ascite, s. f. (*A-ci-te*) T. de Méd. Hydropisie du bas-ventre, qui le fait ressembler à une outre pleine. (Du grec *askos* outre.)

Ascites, s. m. p. Hérétiques du second siècle qui dans leurs assemblées, dansoient autour d'une outre remplie de vin. (Du grec *askos* outre.)

Ascitique, adj. (*A-ci-ti ke*) Qui est atteint d'une hydropisie *ascite.*

Asclépiade, s. et adj. m. Sorte de vers grec ou latin, composé d'un spondée, de deux coriambes et d'un iambe. (D'*Asclépiade* poète grec qui en fut l'inventeur.)

Asclépiade, s. f. Genre de plantes à fleurs monopétales, de la famille des Apocynées. (D'*Asklêpios*, nom grec d'*Esculape* à qui cette plante étoit consacrée.)

Asclepias, s. m. (*As-klé-pi-ace*) Sorte de plante vulnéraire. Voy. *Dompte-venin.*

Asclepies, s. m. pl. Fêtes en l'honneur de *Bacchus*, qui se célébroient sur-tout à Epidaure, ville célèbre par le culte qu'on y rendoit à *Esculape*, en grec *Asklêpios.*

Ascolies, s. f. Fêtes en l'honneur de *Bacchus*, dans lesquelles chacun des assistans sautoit sur une *outre* remplie de vin et frottée d'*huile.* Celui qui parvenoit à s'y tenir debout sur un seul pied, recevoit l'outre pour récompense. (Du grec *askos* outre, et *élaion* huile.)

Ascophore, s. m. (*As-ko-fo-re*) Genre de champignons, dont la tête ressemble à une outre enflée. (Du grec *askos* outre, et *phoros* qui porte, dérivé de *pherô* je porte.)

Asekai, Aséki, Assaki, s. f. V. *Hasseki.*

Asiarchat, s. masc. (*A-zi-ar-ka*) Dignité d'*Asiarque.*

Asiarque, s. m. (*A-zi-ar-ke*) Magistrat de l'ancienne Grèce qui présidoit aux jeux sacrés célébrés en commun par les villes d'*Asie.* (Du latin *Asia* Asie, et du grec *archê* autorité, commandement.)

Asiatique, adj. (*A-zi-a-ti-ke*) Qui appartient à l'*Asie.* —On appelle figur. *Style asiatique*, un style diffus et chargé de paroles superflues. On dit aussi *luxe asiatique*, un luxe excessif; *mœurs asiatiques*, des mœurs efféminées.

Asile, s. m. (*A-zi-le;* Trév. écrit *asyle*) Autrefois, lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs, aux criminels qui s'y retiroient. — Par extension, tout lieu où l'on se retire pour se dérober aux poursuites de la justice, à la persécution, etc.; *refuge* : avec cette différence, dit *Roubaud*, que dès qu'on craint un danger, on cherche un *asile*; et que lorsqu'on est assailli, on cherche un *refuge* : *Un port est en tout temps un asile; dans la tempête, c'est un refuge.* —Au fig. Secours; protection; ressource. Il se dit des personnes et des choses. —(Entomol.) Genre d'insectes diptères, de la famille des Sclérostomes, dont la piqûre se fait vivement sentir. (Du latin *asilus.*)

Asine, adj. f. (*A-zi-ne*) T. de Palais : *Bête asine*, âne, ânesse. —Fig. et fam. âne; butor.

Aske *et* Askus, s. m. Noms du premier homme dans la Mythologie des Peuples du Nord. D'*Askus* et de sa femme *Emla*, descendit la race des hommes qui eut la permission d'habiter la terre.

Asode, adj. et s. f. (*A-zo-de*) T. de Méd. Espèce de fièvre continue, qui fait qu'on est dégoûté de tout, et qu'on éprouve de grandes inquiétudes autour du cœur ou de l'estomac.

(Du grec *asaomai* être dégoûté, dérivé d'*adô* je rassasie.)

ASORATH *ou* ASSORATH, s. m. Chez les Mahométans, livre qui renferme les interprétations des premiers Califes et des Docteurs les plus célèbres, touchant les points fondamentaux de leur religion. On l'appelle aussi *les Traditions des Prophetes*. Quelques-uns disent *Assonah*. (De l'arabe *Sounnah*.)

ASOSRA, s. f. Trompette d'argent de l'invention de *Moïse*, au rapport de *Josephe*.

ASPALATHE, s. m. (*As-pa-la-te*) Bois d'un petit arbre épineux, qui approche du bois d'aloès et dont les Parfumeurs se servent pour donner du corps à leurs parfums. (Du grec *aspalathos*, formé d'*a* privatif, et de *spaô* j'arrache, parce qu'il n'est pas facile de l'arracher, à cause de ses piquans.)

ASPALAX, s. m. (*As-pa-lakse*) T. d'Hist. nat. Sorte d'animal appelé vulgairement *Rattaupe*. (Du grec *aspalax* taupe.)

ASPARAGOÏDES, s. f. pl. Famille de plantes semblables à l'asperge. (Du grec *asparagos* asperge, et *eidos* forme, ressemblance.)

ASPECT, s. m. (*As-pek*) Vue d'un objet : avec cette différence, que la *vue* est proprement l'application de la faculté de voir un objet quelconque; et que l'*aspect* est la manière dont cet objet se présente à la vue : *La vue de ce bosquet fait plaisir; ce précipice offre un aspect effrayant*.—L'objet lui-même qui est en vue : *Oh! le vilan aspect!* Dans la première acception il a le sens actif, et le sens passif dans la seconde. —Situation d'une maison. —Représentation d'une côte ou d'une terre dans les cartes marines. —Il se dit aussi de la différente situation des planètes entr'elles. (Du latin *aspectus*, dérivé d'*aspecto*, lequel est formé de *ad* à, vers, et de *specto* je regarde.)

ASPERGE, s. f. (*As-pér-je*) Plante vivace, à fleurs rosacées, dont les jeunes tiges servent d'aliment. La racine est une des cinq grandes racines apéritives. (Du grec *asparagos*, qui se dit en général des pousses tendres d'une plante.)

ASPERGER, v. act. (*As-pèr-jé*) Épandre une liqueur par petites gouttes. Il n'a d'usage que dans les rites de la Religion : *On asperge les Chrétiens d'eau-bénite*. (Du latin *aspergere*, fait de *spargere* semer, répandre.)

ASPERGÈS, s. m. (*As-pèr-jèce*) Goupillon à jeter de l'eau-benite. En ce sens, il n'est que du style familier. —Le temps où se fait la cérémonie de jeter de l'eau-bénite : *On en est à l'aspergès*. C'est un mot purement latin : *Asperges me, Domine*, etc.

ASPERGOUTE, s. f. Plante dont les fleurs sont bonnes contre les inflammations de la gorge et des aines.

ASPÉRITÉ, s. f. Rudesse, dureté, âpreté. (Du lat. *asperitas*, fait d'*asper* âpre, rude.)

ASPERSION, s. f. (*As-pér-cion; en vers, ci-on*) L'action de jeter de l'eau avec l'*aspersoir* : *A l'aspersion de l'eau-bénite*.

ASPERSOIR, s. m. (*As-pér-soar*) Bâton de métal ou de bois, à l'un des bouts duquel on attache plusieurs brins de poil pour prendre de l'eau-bénite, et en faire l'*aspersion*.

ASPÉRULE, s. f. Plante, espèce de grateron. *Aspérule odorante*, V. *Muguet des bois*.

ASPHALITE, s. m. (*As-fa-li-te*) T. d'Anat. La cinquième des vertèbres des lombes, qui est en quelque sorte le support de toute l'épine. (Du grec *asphalizô* je fortifie.)

ASPHALTE, s. m. (*As-fal-te*) Sorte de bitume compacte et dur, d'un noir brillant, qui s'enflamme et se fond aisément. Les Egyptiens en faisoient autrefois un grand usage pour embaumer leurs momies, ce qui l'a fait appeler *Gomme des funérailles*. On en forme aujourd'hui un mastic ou un ciment qui lie fortement les pierres. (Du grec *asphaltos* bitume.)

ASPHODÈLE, subst. m. (*As-fo-dè-le*) Plante vivace, à fleurs liliacées, originaire d'Italie. Il y a l'*Asphodele jaune*, appelé aussi *Verge de Jacob*, et l'*Asphodèle blanc*, dont les fleurs sont blanches. (D'*asphodelos*, nom grec de cette plante.)

ASPHYXIE, s. m. (*As-fik-ci-e*) T. de Médec. Privation subite du pouls, du mouvement et de la respiration. (Du grec *asphuxia*, formé d'*a* privarif, et de *sphuzô* je bats, je m'élève.)

ASPIC, s. m. (*As-pike*) Petit serpent dont la morsure est très-dangereuse. —Dans l'Artillerie, pièce de canon de douze —Au figuré, médisant, homme dangereux par ses propos : *C'est un aspic, une langue d'aspic*. —Sorte de plante qui a les feuilles longues, pointues et odorantes. Voyez *Lavande mâle*. (D'*aspis* nom grec et latin de l'aspic.)

ASPIDIOTES, s. m. pl. (Hist. natur.) Famille de Crustacés, qu'on nomme aussi *Clypéacés*, dont le corps est protégé dans sa partie supérieure par une lame de corne, en forme de bouclier. (Du grec *aspis*, *aspidos* bouclier.)

ASPIDISQUE, s. m. (*As-pi-dis-ke*) T. d'Anat. Le sphincter de l'anus. (Du grec *aspidos* bouclier, le sphincter servant d'anneau, et en quelque sorte de défense.)

ASPIDOPHORE, s. m. T. d'Hist. nat. Genre de poissons osseux, de la famille des Céphalotes, qui sont couverts d'une sorte de cuirasse écailleuse, formant comme plusieurs *boucliers*. (Du grec *aspidos* bouclier, et *pherô* je porte.)

ASPIRANT, ANTE, adj. (*As-pi-ran, ran-te*) Il n'a guères d'usage au propre que dans cette phrase : *Pompe aspirante*, celle qui élève l'eau en l'attirant. —Au figuré, celui qui prétend à quelque place; en ce sens, il s'emploie ordinairement comme substantif.

ASPIRANT, s. m. Celui qui *aspire* à entrer dans une charge, dans un corps : *Que d'aspirans pour cette charge! Aspirant au doctorat, à la maîtrise*. —En Religion, on nomme *aspirante* celle qui a fait son noviciat, et qui *aspire* à la profession. —Chez les Bouquetières, l'*aspirante* est celle qui n'est pas encore reçue maîtresse. Il en est de même dans d'autres métiers de filles.

ASPIRATION, s. f. (*As-pi-ra-cion; en vers, ci-on*) Action d'attirer l'air extérieur en dedans : il est opposé à *expiration*, qui est l'action de le pousser en dehors. Ces deux mots ne se disent guères l'un sans l'autre. —Action des pompes aspirantes : *Une de ces pompes agit par aspiration, et l'autre par compression*. —En Grammaire, manière de prononcer

en aspirant : dans *héros*, la lettre *h* se prononce avec aspiration. — En Musique, 1.° Agrément dans le chant qui consiste à passer d'une note inférieure à la supérieure, en y traînant le son sans le quitter. — 2.° Agrément dans le jeu du clavecin, et qui n'est que l'*appoggiatura*. Voyez ce mot. — Figur. Désir de parvenir à quelque chose; en ce sens, il est peu usité. — En matière de piété, élévation de l'ame à Dieu : *Aspiration dévote*.

Aspirer, v. a. (*As-pi-ré*) Attirer l'air avec la bouche. Il est opposé à *expirer*. — En t. de Doreur, on dit que *la couleur aspire l'or*, pour dire qu'elle l'attire ou qu'elle le retient. — En t. de Grammaire, prononcer de la gorge et fortement la syllabe précédée d'une *h* aspirée, comme *la harangue*, *les héros* : cette *h* est regardée comme une consonne, et la voyelle qui la précède ne se perd point.

Aspirer à.... v. n. Prétendre, porter ses désirs à... *Aspirer aux honneurs*, *à une charge; il aspiroit à l'empire* : *aspirer*, en ce sens, est employé figurément ; il diffère de *prétendre*, en ce qu'on *aspire* à une chose en raison des désirs que l'on éprouve, et qu'on y *prétend* en raison des droits que l'on croit avoir : *On aspire à l'affection d'une femme qu'on aime ; on prétend à la main de celle dont on se croit digne*. Guizot. (Du latin *aspirare*, formé de *ad* et *spirare*, respirer pour, aspirer à....)

Aspre, subst. m. (*As-pre*) Petite monnoie d'argent chez les Turcs, qui vaut environ 3 f. 75 c. de France.

Asprèle, s. f. (*As-prè-le*) Plante. V. *Prèle*.

Assa, s. m. (*a-sa*) Plante. On distingue l'*assa dulcis*, qui est le benjoin, et l'*assa fœtida*, gomme résine extraite de la racine d'une plante férulacée qui croît en Perse.

Assablé, ée, part. p. de *s'Assabler*, et adj. Rempli de *sable*. — Arrêté sur le *sable*.

Assabler *ou* mieux Ensabler, v. a. (*A-sa-ble*) Remplir de *sable*; couvrir de *sable*.

s'Assabler, v. r. Se remplir de *sable*. — Demeurer arrêté sur le *sable*.

Assaillant, s. m. (*A-sa-glian*, en mouillant les *ll*) Celui qui attaque. Il ne se dit au singulier qu'en parlant des tournois : *L'assaillant et le tenant*. En parlant d'un assaut donné à une place assiégée, on ne le dit qu'au pluriel : *Les assaillans prirent la fuite*.

Assaillir, v. a. (*A-sa-glir*, en mouillant les *ll*) *Assailli*, *assaillant*. *J'assaille*, *etc*. *J'assaillis*, *j'assaillirai* ; attaquer vivement : *Assaillir un camp*, *les ennemis dans un retranchement*, *etc*. — Il se dit au figuré, des passions, des maladies, de la tempête, etc. etc. (Du lat. barbare *adsalire*, fait par corruption d'*assilire* assaillir, lequel est composé de *ad* et *salire* sauter dessus.)

Assainir, v. a. (*A-cé-nir*) Rendre *sain* : *Assainir un mur nouvellement construit*. C'est un mot nouveau ou renouvelé.

Assaisonnement, s. m. (*A-cè-zo-ne-man*) Apprêt; ce qui sert pour accommoder quelque viande. — Fig. Ce qui relève une chose, et la rend plus agréable ou plus délicieuse.

Assaisonner, v. a. (*A-ce-zo-ne*) Accommoder avec des choses qui piquent et flattent le goût. — Fig. Accompagner de manières agréables, douces, honnêtes, etc. (Du mot françois *saison* ; conduire les choses à leur saison, à leur état de perfection.)

Assaisonneur, s. m. (*A-ce-zo-neur*) Celui qui *assaisonne*.

Assaki, s. f. Voy. *Hasséki*.

Assassin, subst. m. (*A-sa-cein*) Celui qui *assassine*, qui tue en trahison. — Dans le style figuré, badin et satirique, on donne ce nom aux Médecins, etc. Quelques-uns disent *assassinateur*, mais ce mot n'est point d'usage. (Suivant une opinion assez accréditée, du *Vieux de la Montagne*, célèbre dans l'histoire des Croisades, prince des *Assassins* ou *Assissins*, [*Haschischin*] dont les sujets alloient sur son ordre tuer, *assassiner* ceux qui lui déplaisoient. Voyez au mot *Vieil* ou *Vieux*.)

Assassin, ine, adj. Figurément et poétiquement, *Un fer assassin*, *un visage assassin*, *des yeux assassins*, *une mouche assassine*. Il n'est guères que du style badin.

Assassinant, ante, adj. (*A-sa-ci-nan*, *an-te*) Qui *assassine*. Il n'est point usité au propre, si ce n'est dans le style comique : *Une rigueur assassinante*. — Fig. et familièrement, Ennuyeux, fatigant.

Assassinat, s. m. (*A-sa-ci-na*) Meurtre commis en trahison et de dessein formé.

Assassiner, v. a. (*A-sa-ci-né*) Tuer de guet-à-pens, de dessein formé, en trahison. — Par extension, outrager, excéder de coups. Il se dit figur. et hyperboliquement, 1.° d'une extrême importunité : *Il m'assassine de ses lettres*, *de son babil*; 2.° d'une grande souffrance : *La jalousie le tue*, *l'assassine*; 3.° de la médisance : *Assassiner les absens à coups de langue*, etc.

Assation, s. f. (*A-sa-cion*) T. de Pharm. Préparation artificielle des alimens, au moyen d'une chaleur extrinsèque, qui les dessèche par son activité. (Du latin *assare* rôtir.)

Assauge, subst. f. (*A-sô-je*) T. de Pêche. Voyez *Aissaugue*.

Assaut, s. m. (*A-sô*) Attaque pour emporter de vive force une ville, une place de guerre, un poste, etc. *Aller à l'assaut* ; *monter à l'assaut ; donner un assaut; prendre ou emporter d'assaut*. — Fig. Attaque des passions : *Une douleur continue donne de violens assauts à la constance*. — Fig. Sollicitation vive et pressante : *J'ai soutenu plusieurs assauts pour cette affaire*. — En t. d'Escrime, combat de deux personnes à coups de fleuret. — Au fig. combat d'esprit, etc. (Du lat. *assultus* part. d'*assilire* assaillir.)

Faire assaut, se battre au fleuret. — Fig. Disputer de.... *Faire assaut d'esprit*, *d'éloquence*, *de générosité*, etc.

Assazoé, s. f. (*A-sa-zo-é*) Herbe d'Abyssinie, bonne contre le venin des serpens.

Assécher, v. n. (*A-ce-ché*) T. de Marin. Se dit d'un rocher, d'un banc, etc. que la mer en se retirant laisse *à sec*, à découvert.

Assécution, s. f. (*A-cé-ku-cion*) T. de Droit Canon, qui se dit de l'obtention d'un bénéfice. (Du latin *assequi* obtenir.)

Asséur, s. m. (*A-cé-eur*) Celui qui dans une commune est chargé d'*asseoir*, de répartir une imposition.

Asséité, s. f. (*A-cé-i-té*) T. Didactique. Existence nécessaire de Dieu. (Du lat. *asseitas*, forgé de *a se* par soi, par sa propre nature.)

Asseкis, s. m. pl. Corps d'élite tiré en Turquie de celui des Bostangis.

Assemblage, s. m. (*A-san-bla-je*) Amas et union de plusieurs choses qu'on joint *ensemble*. —Fig. Union, mélange : *Son caractere est un assemblage de bonnes et de mauvaises qualités.* —En t. de Menuisier et de Charpentier, la manière d'*assembler* le bois et les pièces principales qui servent à cet effet : *L'assemblage de cette porte ne vaut rien; bois d'assemblage; porte d'assemblage.* On distingue l'*assemblage par tenon et mortaise*, l'*assemblage à clef*, l'*assemblage par entaille*, *par embrevement*, *etc.* l'*assemblage carré en bouement*, *en onglet*, *à clef*, *en adent*, *etc.*—En t. de Librairie, réunion des feuilles d'un livre selon l'ordre des signatures.

Assemblée, s. f. (*A-san-blé-e*) Collection de personnes réunies dans un même lieu. *Assemblée* se dit des personnes, comme *assemblage* des choses. —Gens *assemblés* pour un même dessein. —Lieu où l'on se réunit pour traiter de certaines choses. —En t. de Guerre, batterie de tambour, pour avertir les soldats qu'ils aient tous à s'*assembler* dans un lieu. *Le quartier d'assemblée* est le lieu où les troupes doivent se rendre. —En t. de Chasse, le rendez-vous où les Chasseurs se trouvent.

Assemblement, subst. m. (*A-san-ble-man*) Vieux mot qu'il seroit utile de ressusciter, pour exprimer l'action d'*assembler* : *Assemblage* et *Assemblée* n'ayant qu'une acception passive, et ne signifiant que les choses ou les personnes *assemblées*.

Assembler, v. a. (*A-san-blé*) Mettre *ensemble*, joindre, unir : avec ces différences, 1.° qu'on *assemble* différens objets, en les rapprochant les uns des autres; on les *joint*, en les mettant en contact; on les *unit*, en les attachant les uns aux autres, de manière à ce qu'ils n'en fassent plus qu'un. 2.° Qu'on *assemble* différentes personnes en les réunissant dans un même lieu; on les *joint* en les employant à un même objet; on les *unit* en les attachant par des sentimens ou des intérêts communs. —Convoquer, ramasser plusieurs personnes dispersées; les faire trouver dans un même lieu. —En t. de Librairie, réunir les feuilles d'un livre selon l'ordre des signatures.

s'Assembler, v. réc. Se trouver, se réunir plusieurs en un même lieu.

Assener, v. a. (*A-ce-né*) Porter un coup rude est violent : *Il lui assena un coup de massue; il l'a assené d'un coup de pierre.* Ce second regime est moins usité que le premier. —Frapper justement où l'on vise. En ce sens, il est de peu d'usage. (Du latin *assignare*, formé de *ad* à, et *signare* marquer, désigner; *adresser le coup à un endroit marqué.*)

Assentiment, s. m. (*A-san-ti-man*) Consentement : avec cette différence qu'on donne son *consentement* à une demande faite, et son *assentiment* à une proposition énoncée. —Approbation intérieure et forcée qu'on donne à une chose évidemment vraie. —En t. de Venerie, odeur qui frappe le nez du chien, et le porte à se rabattre sur la voie de l'animal qu'on chasse.

Assentir, v. n. toujours suivi de la préposition *à* (*A-san-tir*) Donner son *assentiment* à . . . (Du latin *assentiri*, qui a la même signification.)

Assentir, v. a. En t. de Vénerie, *assentir la voie*, la reconnoître.

Asseoir, v. a. (*A-soar*) *Assis*, *asseyant. J'assis*, etc. *nous asseyons*, *vous asseyez*, *ils asseyent. J'ai assis. J'assis. J'assierai* ou *J'asseyerai. Assieds*, *asseyez. Que j'asseye.* Plusieurs personnes disent : *J'asseiois*, *tu asseiois*, *il asseioit. J'asseyois. J'assoierai*, etc. Cette dernière façon seroit plus régulière et moins embarrassante. —Mettre sur un siége : *Asseoir un enfant sur une chaise.* En ce sens, il se dit plus souvent avec le pronom pers. —Poser sur quelque chose de ferme : *Asseoir les fondemens d'un édifice*, *une pierre*, *une statue sur son piédestal.* —Fonder, établir : *Asseoir un jugement.*

Asseoir les tailles, les imposer, les répartir. —*un camp*, le placer. —*une cuve*, preparer une cuve de teinture. —*une rente*, la placer sur . . .

Faire asseoir un cheval sur les hanches (Man.), les lui faire plier lorsqu'il galoppe, etc.

s'Asseoir, v. réc. Se mettre sur un siége. —Se percher; se poser sur une branche, etc. en parlant d'un oiseau. (Du lat. *assidere*, fait de *ad* et *sedere* s'asseoir.)

Asserteur, s. m. (*A-cér-teur*) *Asserteur de la vérité*, *de la liberté publique*; celui qui soutient la vérité, qui defend la liberté publique. Ce mot est peu usité.

Assertion, s. f. (*A-cér-cion*, en vers *ci-on*) T. Didactique : Proposition qu'on établit et qu'on soutient. —En t. de Palais, affirmation en justice : *On le renvoya sur son assertion.* Il est peu usité. (Du lat. *assertio*, formé d'*asserere* assurer, affirmer.)

Assertivement, adverb. (*A-cér-ti-ve-man*) Affirmativement. Vieux mot.

Asservir, verb. a. (*A-cér-vir*) Assujettir; réduire en sa puissance, au propre et au fig. —Fig. Dompter ses passions, etc. (Du latin *servus* sujet, dépendant; *servum facere* assujettir, asservir.)

s'Asservir, v. réc. S'assujettir : *S'asservir aux règles*, *aux volontés d'autrui*, *etc.*

Asservissement, s. m. (*A-cér-vi-cé-man*) Etat de ce qui est asservi; *servitude*; esclavage. Il s'emploie sur-tout très-élégamment au figuré.

Assesseur, s. m. (*A-cè-ceur*) Officier de robe qui est adjoint à un juge principal, pour juger conjointement avec lui. Dans plusieurs villes, c'étoit un Avocat qui étoit du nombre des Consuls ou Echevins, avec ce titre. (Du latin *assessor*, dérivé d'*assidere*, lequel est formé de *ad* et *sedere*, s'asseoir auprès.)

Assesseurs *ou* Conjoints, s. m. pl. Noms donnés par les anciens Romains à certains

Dieux d'un ordre inférieur, qui avoient été admis parmi les grandes Divinités, tels que les demi-dieux et les héros.

Assette, s. m. (*A-ce-te*) Marteau avec une tête d'un coté et un tranchant de l'autre, large de deux pouces et un peu recourbé vers le manche; c'est un instrument de Couvreur. (Diminutif du lat. *ascia*, qui a la même valeur.)

Assez, adv. (*A-ce*, et devant une voyelle, *a-cez*) Suffisamment, autant qu'il en faut : *On ne peut avoir assez de soin de son salut. Assez* semble avoir plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et *suffisamment* à celle qu'on veut employer. Girard.

Assez peu, *assez souvent*, la même chose que *peu et souvent.*

Assident, ente, adject. T. de Médecine. *Signe* ou *symptôme assident*, qui accompagne ordinairement une maladie. On dit plus souvent et mieux *concomitant.* (Du latin *assidens*, part. de *assidere* être assis, placé auprès, être voisin.)

Assidu, ue, adj. (*A-ci-du*, *dû-e*) Qui a une application continuelle à.... *Assidu au travail*, *à l'étude*, *à son devoir.* —Qui rend des soins continuels à quelqu'un : *Être assidu à faire sa cour auprès d'une femme*, *etc.* —Qui se fait avec continuité ou fréquemment : *Soins assidus*, *travail assidu*, *visites assidues.* (Du latin *assiduus*, dérivé d'*assidere*, lequel est formé de *sedere ad*, être assis auprès.)

Assiduité, s. f. (*A-ci-du-i-té*) Application continuelle à....

Avoir de l'assiduité auprès du Prince, être *assidu* à lui faire sa cour. —*Avoir des assiduités auprès d'une femme*, lui rendre des soins.

Assidument, adverb. (*A-ci-du-man*) Avec *assiduité* : *Étudier assidument.*

Assiégeans, subst. m. pl. (*A-cié-jan*) Les troupes qui *assiégent* une place.

Assiégeant est aussi adjectif : *Les troupes assiégeantes devinrent assiégées.*

Assiéger, v. a. (*A-cié-je*) Mettre le *siége* devant une place, faire le *siege* d'une place. Au passif, il se dit des personnes enfermées dans une place *assiégée* : *Il fut assiégé dans Tournay.* —Au figur. enfermer, environner. —Fig. Être assidument auprès de quelqu'un : *Il m'assiège à toute heure.* (Du lat. *obsidere*, formé de *ob* et *sedere*, être assis, placé autour.)

Assiégés, s. m. pl. Les gens qui sont *assiégés* et qui défendent une place.

Assienne, s. et adj. f. (*A-cié-ne*) Pierre spongieuse parsemée d'outre en outre de veines jaunes. (D'*Assos* ou plutôt *Asso*, ville d'Asie, d'où les Anciens la tiroient.)

Assiente, s. f. (*A-ci-en-te*) Mot emprunté de l'espagnol *Assiento.* Il signifie une Compagnie de commerce, établie pour la fourniture des Nègres dans les états du roi d'Espagne en Amérique.

Assientiste, s. m. Celui qui a part, celui qui a des actions dans la Compagnie de l'*Assiente.*

Assiette, s. f. (*A-cie-te*) Situation; manière d'être placé : *Ce malade ne peut trouver une bonne assiette.* En ce sens, on dit plus souvent et mieux *situation.* —Situation d'un corps solide placé sur un autre : *L'assiette d'une pierre*, *d'une poutre.* —Situation d'une maison, d'une ville, d'une forteresse : *Cette place est dans une assiette avantageuse.* —Fig. État et disposition de l'esprit : *Il n'a pas l'esprit dans une bonne assiette; je ne suis pas dans mon assiette ordinaire.* —Manière de camper, de disposer les troupes. —Imposition des tailles. —En t. de Jurisprudence, fonds sur lequel une rente est *assise*, est assignée. —Sorte de vaisselle plate qu'on sert à table, sur laquelle chacun des convives met les viandes qu'il veut manger.—On dit familièrem. *piquer l'assiette*, chercher de bons repas chez les autres. —Quantité de viandes, etc. servie sur une assiette. —En t. de Doreur, composition qu'on étend sur ce qu'on veut dorer ou argenter, et sur laquelle doivent être *assises* les feuilles d'or ou d'argent. —En t. d'Horloger, pièce qui en supporte une autre. —En t. de Paveur, pavé mis au sens où il doit être sur le sable. —Chez les Teinturiers, c'est une cuve préparée et remplie d'ingrédiens nécessaires pour la teinture. —Dans le commerce de bois, ce terme s'entend de la descente que les Officiers des Eaux et Forêts font sur les lieux où se doivent faire les coupes, pour marquer aux marchands les bois qui leur ont été vendus. On dit en ce sens, *l'assiette des ventes.* (Du mot françois *asseoir*, fait du latin *assidere.* La pièce de vaisselle nommée *assiette* servoit autrefois à désigner l'*assiette* de chaque convive, c. à d. la place où il devoit être *assis.* On disoit par la même raison, l'*assiette d'une table*, pour l'ordre dans lequel chacun devoit être placé.)

Assiettes volantes, assiettes creuses que l'on sert entre les plats, et où l'on met des hors d'œuvres, etc. —*Assiettes blanches*, assiettes nettes qu'on donne en relevant celles qui ont servi. *Vendre du vin à l'assiette*, donner à manger à ceux à qui l'on vend du vin. —*Son assiette dîne pour lui*, se dit fig. d'un homme en pension dans une auberge et qui paye quoique absent.

Assiétée, s. f. (*A-cié-té-e*) Plein une *assiette* : *Une assiétée de soupe.* Il est populaire. On dit plus ordinairement, *une assiette de soupe.*

Assignable, adj. (*A-ci-gna-ble*; mouill. *gn*) Qui peut être assigné, déterminé avec précision. *Quantité assignable.* Il est sur-tout usité en Mathématique.

Assignat, s. m. (*A-ci-gna*; mouillez *gn*) Constitution ou *assignation* spéciale d'une rente sur un certain héritage, qui demeure nommément destiné et affecté pour le payement annuel de la rente. —Billet d'état dont le payement étoit *assigné* sur la vente et le produit de certains biens.

Assignation, s. f. (*A-ci-gna-cion*, en vers *ci-on*; mouillez *gn*) Rendez-vous : *Se donner assignation à une telle heure.* —Exploit de Sergent pour comparoître en tel temps devant tel Juge, ou pour payer telle dette en tel temps. —Destination de certains fonds pour le payement de quelque somme. —En t. de Pratiq. constitution de rente sur un certain fonds.

Assigner, v. a. (*A-ci-gne*; mouillez *gn*)

Placer un payement sur certains fonds. —Indiquer : *On ne sauroit assigner la cause de cet événement.* —Donner un exploit pour comparoître en justice. (Du lat. *assignare*, formé de *ad* à, pour, et de *signare* marquer; *marquer pour.*)

ASSIMILATION, s. f. (*A-ci-mi-la-cion*) Action d'*assimiler*, de comparer, de rendre semblable.

ASSIMILER, v. a. (*A-ci-mi-lé*) Rendre *semblable*; comparer. Ce verbe, ainsi que son substantif *assimilation*, sont deux termes didactiques dont l'usage s'est depuis quelque temps fort étendu. (Du latin *assimilare*, fait de *similis* semblable.)

ASSIMINIER, s. m. (*A-ci-mi-nié*) Arbrisseau du Mississipi, qui est une espéce de Corossolier.

ASSIS, ISE, part. p. de *s'Asseoir*, et adject. (*A-ci*, *i-ze*) On le dit en t. de Blason, des animaux domestiques représentés sur leur cul.

ASSISE, s. f. (*A-ci-ze*) T. de Maçonnerie : Rang de pierres posées de niveau, dont les murs sont composés : *L'assise de parpin* est celle dont les pierres traversent l'épaisseur du mur.

ASSISES, s. f. pl. Il se dit lorsqu'un Juge supérieur tient son siége dans celui d'un inférieur : *On tient les assises en un tel lieu; on tiendra demain les assises.* —*Assises*, signifie aussi quelquefois la même chose que Juridiction. —Les lois et les ordonnances ont été nommées autrefois *assises* : *Les assises de Jérusalem.* (Du lat. *assisa* ou *assisia* qui a la même signification, et qui est fait de *a sedendo.*)

Cours d'assises, Tribunaux qui, dans la nouvelle organisation de l'ordre judiciaire en France, ont remplacé les Cours de Justice criminelle. Ils sont présidés par des Magistrats pris dans les Cours Royales, qui à des époques déterminées, vont dans les divers départemens de leur ressort, *tenir les assises* et juger les procès criminels.

Tenir ses assises dans une maison, *dans une société*; y dominer; y être écouté, applaudi. Style figuré et familier.

ASSISTANCE, s. f. (*A-cis-tan-ce*) Assemblée de personnes presentes à une action publique. Il vieillit; on dit plutôt *Auditoire.* —Présence. En ce sens, il ne se dit qu'en t. de Pratique. —Aide; secours. —Etendue de pays où un Religieux, dans certains ordres, fait la fonction d'*Assistant* au Général et au Provincial de son ordre.

ASSISTANT, ANTE, adj. (*A-cis-tan*, *an-te*) Qui *assiste*, qui aide. L'usage de cet adjectif est fort borné : *Evêque assistant; Prêtre assistant à l'autel; Mere assistante* chez les Religieuses.

ASSISTANT, s. m. Personne présente: En ce sens, il s'emploie toujours au pluriel : *Tous les assistans furent fort édifiés; un des assistans*, et non pas *un assistant.* —Personne qui en aide une autre. On le dit dans quelques communautés de Religieux qui remplace ou qui aide le Supérieur dans ses fonctions : *Il est assistant du Général.* Il y a également des *assistantes* dans les communautés de filles. —Domestique de Comédien qu'on a employé à la représentation de quelque pièce.

ASSISTER, v. a. (*A-cis-té*) Aider, secourir : *Assister les pauvres; Dieu vous assiste!* Voy. *Secourir.* —Employé au passif, ou comme réciproque avec le verbe *faire*, il signifie accompagner : *Il étoit assisté de son Procureur; il se fit assister par des Archers.* Il ne se dit guères qu'au Palais.

ASSISTER, v. n. Etre présent à... être spectateur de... (Du latin *assistere.*)

ASSOCIATION, s. f. (*A-so-ci-a-cion; en vers, ci-on*) Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour quelque intérêt commun : *Acte d'association.* Dans le commerce, on dit plus souvent et mieux, *Société.* —Patente que le roi d'Angleterre envoie aux juges d'une assisse, pour leur *associer* d'autres personnes.

ASSOCIÉ, ÉE, subst. Celui ou celle qui est en *société* avec...

ASSOCIER, v. a. (*A-so-cié*) Prendre quelqu'un pour compagnon, pour collégue : *Dioclétien associa Maximien à l'Empire.* —Recevoir dans une *société* de commerce ou d'intérêt; lorsque c'est dans une compagnie de Magistrature, dans un corps littéraire, etc. on dit *agréger.* (Du lat. *associare*, formé de *ad* et *sociare* joindre, unir.)

s'ASSOCIER, v. r. Entrer en *société* d'intérêt avec quelqu un. —Fréquenter; hanter; se lier avec... *Il s'est associé avec des fripons.*

ASSOGUE, s. f. (*A-so ghe*) Galion d'Espagne qui porte du vif-argent aux Indes Occidentales. —C'est un mot emprunté de l'espagnol *azogue*, qui signifie vif-argent.

ASSOMMER, v. a. (*A-so-mé*) Tuer avec quelque chose de pesant, comme une massue, un levier, etc. —Battre avec excès. —Fig. et fam. Fatiguer; importuner; chagriner ou ennuyer à l'excès. On dit aussi au réciproque, *s'assommer à force de travail*, *s'assommer d'écrire*; se fatiguer excessivement à... (Du françois *somme*, dans le sens de charge, fardeau, d'où nous avons fait *bête de somme.*)

ASSOMMOIR, s. m. (*A-so-moar*) Petit ais chargé d'une pierre, et tendu pour prendre des bêtes.

ASSOMPTION, s. f. (*A-sonp-cion; en vers, ci-on*) Fête par laquelle l'Eglise célèbre l'époque où la Sainte Vierge fut enlevée au Ciel. —Tableau, Estampe qui représente la Sainte Vierge montant au Ciel. —En t. de Logique, *Assomption* signifie quelquefois la seconde proposition d'un syllogisme. (Du lat. *assumptio* qui dans les diverses acceptions de ce mot a la même signification, et qui dans la premiere sur-tout est dérivé d'*assumere*, prendre pour soi; Dieu en faisant monter la Sainte Vierge au Ciel, l'ayant prise en quelque sorte pour lui.)

ASSONNANCE, s. f. (*A-so-nan-ce*) Approximation de son; ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots; comme *soleil* et *immortel*; *richesse* et *commerce* : *Il faut, dans la prose, éviter les rimes et même les assonnances.* (Du latin *assonare* pour *adsonare*, formé de *ad* et de *sonare*, répondre à la voix, retentir, résonner.)

ASSONNANT, ANTE, adj. (*A-so-nan*) Se dit des mots, des rimes qui ont un son final très-approchant.

Assorath ou Assonah, s. m. V. *Asorath.*

Assorti, ie, part. p. d'*Assortir*, et adj. Convenable.

Marchand assorti, celui qui a toutes les marchandises propres à son negoce.

Assortiment, s. m. (*A-sor-ti man*) Union de choses qui se conviennent : *Assortiment de couleurs.* —Assemblage complet de certaines choses qui conviennent ensemble : *Un assortiment de diamans, de perles, etc.* —En t. de Librairie, plusieurs sortes de livres qu'on a pris chez les autres Libraires. —En t. d'Imprimeur, tout ce qui convient à chaque corps de caractères.

Assortir, v. a. sur *Finir* (*A-sor-tir*) Joindre ensemble des choses ou des personnes qui se conviennent : *Assortir des couleurs ; assortir une étoffe d'une doublure convenable ; à table il faut assortir les convives.* —Fournir une boutique de toutes les marchandises propres au commerce que l'on fait. On dit à peu près dans le même sens, *ce marchand a de quoi vous assortir*, vous fournir ce que vous demandez. —En termes de Chapelier, mettre la forme dans un chapeau en blanc. (Du françois *sorte*, dérivé du lat. *sors, sortis* état, condition; *mettre ensemble les choses de même sorte, de même condition.*)

Assortir, v. n. Convenir à... *Cette couleur n'assortit pas à l'autre.*

Assortissant, ante, adj. (*A-sor-ti-san, an-te*) Qui *assortit*, qui convient à...

Assoté, ée, part. p. d'*Assoter.* Infatué; entêté : *Jamais on ne vit pere plus assoté de ses enfans.* Il est familier.

Assoter, v. a. (*A-so-té*) Il ne se dit qu'au passif, et dans le style familier ou comique ou critique : *Etre assoté de...* être infatué, raffoler de... (Du franç. *sot, sotte*, comme *raffoler* vient de *fol, folle.*)

Assoupir, v. a. (*A-sou-pir*) Causer une disposition prochaine au sommeil; endormir à demi. —Fig. Suspendre; calmer pour un temps : *Assoupir la douleur.* —Empêcher l'état, les progrès, les suites de quelque chose de fâcheux : *Assoupir une affaire, une querelle, une sédition, etc.* (Du latin *soporare*, fait de *sopor* sommeil, assoupissement, engourdissement.)

s'Assoupir, v. r. S'endormir d'un sommeil peu profond.

Assoupissant, ante, adj. (*A-sou-pi-san*) Qui *assoupit* : *Vapeurs assoupissantes.*

Assoupissement, s. m. (*A-sou-pi-ce-man*) Etat d'une personne *assoupie.* —Au fig. nonchalance extrême; grande négligence pour ses devoirs, pour ses intérêts. Il se prend toujours en mauvaise part.

Assouplir, v. a. (*A-sou-plir*) Rendre *souple* : *Assouplir une étoffe, assouplir un cheval.* —On dit également au fig. *assouplir le caractère de quelqu'un.*

Assourdi, ie, adj. Qui est devenu *sourd* ou qu'on a rendu *sourd.*

Assourdir, verb. a. (*A-sour-dir*) Rendre *sourd* ou presque *sourd* à force de bruit : *Le bruit du canon m'assourdit; il m'assourdit de son babil, etc.* —En t. de Peinture, diminuer la lumière et les détails dans les demi-teintes.

s'Assourdir, v. r. Devenir plus *sourd.*

Assouvir, verb. a. (*A-sou-vir*) Rassasier pleinement, au propre et au figure. (Suivant Huet, du latin barbare *adsopiare*, pour *adsopire*, formé d'*ad* et de *sopire*, assoupir, endormir à force de manger, etc. Suivant Le Duchat, de *adsufficere* fait de *ad* augmentatif et *sufficere* suffire; *etre plus que suffisant*, etc.)

Assouvissement, s. m. (*A-sou-vi-ce-man*) Action d'*assouvir* ; état de ce qui est *assouvi.* Il ne se dit guère qu'au figuré : *L'assouvissement des desirs, des passions.*

Assujettir, v. a. (*A-su-je-tir*) Soumettre; ranger sous sa domination. —Fig. Vaincre, dompter ses passions. —Astreindre ou soumettre à.... *Il veut m'assujettir à d'etranges conditions ; s'assujettir aux caprices des Grands.* —En t. de Mécaniq. arrêter, fixer une chose de manière qu'elle soit stable. (Du lat. *subjicere* mettre dessous, soumettre, etc.)

Assujettissant, ante, adj. (*A-su-jè-ti-san*) Qui rend extremement *sujet* ; qui gène beaucoup.

Assujettissement, subst. m. (*A-su-jè-ti-ce-man*) Sujétion, soumission, contrainte, gène extrême.

Assurance, s. f. (*A-su-ran-ce*) Certitude : *Avoir l'assurance de reussir.* —Etat où l'on est hors de péril : *Mettre quelqu'un en assurance.* —Promesse; obligation; nantissement : *Quelle assurance me donnez-vous?* —Contrat maritime par lequel on promet d'indemniser un Marchand intéressé dans un vaisseau, des pertes qu'il pourroit faire sur mer, moyennant un prix convenu entre l'assureur et l'assuré : *Contrat* ou *police d'assurance. Prime d'assurance.* Voy. *Prime.* On appelle *Chambre des Assurances*, une Compagnie de gens qui font de semblables traites. —Hardiesse : *Il parle, il repond, il ment avec assurance.* Il se dit surtout de ceux qui paroissent en public. —Se dit en Fauconnerie, d'un oiseau qui est hors de filière, c'est-à-dire qui n'est plus attaché par le pied.

Assurance de panier, osier qui est sous l'osier tors, qui fait l'anse du panier. —*Aller d'assurance*, se dit en termes de Chasse, de la bête qui va au pas et sans crainte.

Assuré, ée, adject. Sûr, certain. —Hardi, sans crainte. On lit dans le *Brutus* de Voltaire, *Du trône avec Tullie un assuré partage* : *assuré* ne peut se mettre avant *partage*; il faut *partage assuré.* Voy. *Eclairé.* —Il se prend substantivement pour celui à qui on fait un contrat d'assurance.

Assurément, adv. (*A-su-ré-man*) Certainement.

Assurement, s. m. (*A-su-re-man*) Vieux mot qui signifioit certitude, promesse, nantissement. Voy. *Assurance.*

Assurer, v. a. (*A-su-ré*) Affirmer : *Il assure une menterie aussi hardiment qu'une verite ; il leur a assure que.... Je vous en assure.* —Rendre témoignage de... *Assurez-le de ma reconnoissance ; vous pouvez l'assurer que...* —Rendre sûr : *Assurer le douaire d'une*

femme, *une dette*, *une hypothèque*. On dit aussi *assurer une muraille*, l'étayer; *un vase*, le poser de façon qui ne puisse tomber. —En t. de Mer, répondre d'un vaisseau et de sa cargaison. En ce sens, l'usage d'*assurer* et d'*assurance* s'est étendu à divers autres objets. On dit *assurer une maison contre les incendies*, *etc.* —Faire qu'on n'ait point de peur; donner de la hardiesse. *Voltaire* a blâmé dans *Corneille* l'emploi d'*assurer* dans cette dernière acception, autorisée cependant par l'Académie. *Boileau* et *Racine* n'ont fait aucune difficulté de s'en servir : *Girot en vain l'assure* (Lutrin). *Princesse*, *assurez-vous* (Athalie). On ne peut nier cependant que dans l'usage actuel, *rassurer* ne soit en ce cas le mot propre. (De l'italien *assicurare* dérivé du latin *securus*, d'où nous avons fait aussi le mot *sûr*, *certain*.)

Assurer une couleur, la rendre plus fine, moins capable de changer. —*le grain*, t. de Corroyeur; donner la dernière façon au cuir, avant de lui donner le dernier lustre. —*la main*; la rendre plus ferme, plus sûre. —*un faucon*, l'apprivoiser, empêcher qu'il ne s'effraie. —*la bouche d'un cheval*; accoutumer un cheval à souffrir le mors. —*le pavillon* (Marine), tirer un ou plusieurs coups de canon en hissant son pavillon à poupe, pour *assurer* les vaisseaux qui sont à portée, qu'on est de la nation dont le pavillon est hissé.

s'Assurer, v. rec. Se rendre *sûr* d'une chose ou d'une personne. On dit en ce dernier sens, *s'assurer en quelqu'un*, se confier en lui; *s'assurer de quelqu'un*, s'assurer de sa protection, de son suffrage; *s'assurer de quelqu'un* ou *de sa personne*, l'arrêter, l'emprisonner.

Assurette, s. f. (*A-su-rè-te*) T. de Commerce qui, dans le Levant, signifie la même chose qu'*Assurance*.

Assureur, s. m. (*A-su-reur*) Celui qui, pour une certaine somme, répond d'un vaisseau et de sa cargaison.

Astacoïdes, s. m. pl. (*As-ta-ko-i-de*) T. d'Hist. nat. Famille de crustacées semblables à l'écrevisse, tels que les crabes, etc. (Du grec *astakos* écrevisse, et *eidos* forme, ressemblance.)

Astacolithe, s. f. (*As-ta-ko-li-te*) T. d'Hist. nat. Écrevisse pétrifiée. (Du grec *astakos* écrevisse, et *lithos* pierre.)

Astéisme, s. m. T. de Rhétorique : Espèce d'ironie délicate, par laquelle on déguise la louange ou la flatterie sous le voile du blâme, ou l'instruction sous le voile de la louange. (Du grec *asteismos* urbanité, délicatesse, enjouement.)

Aster ou Œil de Christ, s. m. Belle plante du midi de l'Europe, à racine vivace, à fleur radiée, en forme d'étoile. (Du gr. *astér* étoile.)

Asteriometre, s. m. Voy. *Asterometre*.

Astérie, s. f. (*As-té-ri-e*) Sorte de pierre précieuse; pierre étoilée; fausse opale. (Du grec *astér* étoile.) —Voy. *Étoiles de mer*.

Astérisme, s. m. T. d'Astr. Constellation; assemblage de plusieurs étoiles. (Du grec *astér* étoile.)

Astérisque, subst. m. (*As-té-ris-ke*) Petite marque en forme d'*étoile*, qu'on met dans les livres pour marquer un renvoi. —C'est aussi le nom d'une plante. —En Anat. petite tache opaque, en forme d'*étoile*, qui vient à la cornée transparente, et qu'on nomme aussi *perle*. (Du grec *astér* étoile.)

Astéroïde, susbst. f. (*As-té-ro-i-de*) Plante dont la fleur est radiée, en forme d'étoile. (Du grec *astér* étoile, et *eidos* forme, ressemblance.)

Astéroïdes, pl. Nom donné par *Herschell* aux corps célestes qui font leur révolution autour du soleil dans des orbes elliptiques plus ou moins excentriques, et dont le plan peut être incliné à l'écliptique sous un angle quelconque. Telles sont les nouvelles planètes *Cérès*, *Junon* et *Pallas*.

Astérometre, s. m. (*As-té-ro-mè-tre*) Instrument inventé par l'Astronome françois *Jeaurat*, pour calculer le lever et le coucher des astres dont on connoît la déclinaison et le passage au méridien. (Du grec *astér* astre, et *metron* mesure.)

Asthénie, s. f. (*As-té-nî-e*) T. de Méd. créé par le docteur *Brown*. Débilité, relâchement dans les forces musculaires. (Du grec *a* privatif, et *sthenos* force, puissance.)

Asthénique, adj. Sans force. V. *Asthénie*.

Asthmatique, subst. m. et f. (*As-ma-ti-ke*) Celui qui est travaillé d'un *asthme* : *Un asthmatique*, *une asthmatique*. Ce mot est aussi adjectif : *Un tel est asthmatique*.

Asthme, s. m. (*As-me*) Courte haleine; obstruction du poumon qui produit une respiration fréquente et difficile. (Du grec *asthma*, qui a la même signification.)

Asthmé, adj. T. de Fauconnerie. *Oiseau asthmé*, qui a le poumon enflé, et qui respire difficilement.

Astic, s. m. (*As-tike*) Gros os de cheval ou de mulet, dont les Cordonniers se servent pour lisser les semelles et autres parties du soulier. Ils mettent dedans du suif pour graisser leurs alènes.

Asticoter, v. a. Contrarier, tourmenter quelqu'un sur de petites choses. Il est familier. *Acad. édit. de l'an VII*.

Astomes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes diptères, dont la bouche n'est pas visible, et qui ne mangent pas. Ce sont de grosses espèces de mouches, qu'on nomme aussi *Œstres*. (Du grec *a* privatif, et *stoma* bouche; *sans bouche*.)

Astour, s. m. T. de Commerce employé aux Indes Orientales, et qui a la même signification que celui d'*Escompte* en France.

Astragale, s. m. En t. d'Architecture, petite moulure ronde qui entoure le haut du fût d'une colonne, de la volée d'une pièce de canon, etc. —En t. d'Anat. un des os du tarse. Les Grecs et les Romains donnoient également ce nom à l'os du talon des fissipèdes ou bêtes à pied fourchu; ils s'en servoient en guise de dés, pour jouer au jeu que nous appelons encore les *osselets*. Les joueurs d'osselets étoient nommés *Astragalizontes*. —En Bot. plante à fleurs légumineuses, qu'on appelle aussi *réglisse sauvage*, *réglissier*, *etc.* (Du grec *astragalos* petit os du talon.)

Astragaloïde, s. f. (*As-tra-ga-lo-i-de*) Plante du genre de l'*astragale*. (Du grec *astragalos* astragale, et *eidos* forme, ressemblance.)

Astragalomancie, s. f. Divination par des osselets, sur lesquels étoient marquées des lettres de l'alphabet. (Du grec *astragalos* osselet, et *mantéia* divination.)

Astral, ale, adj. Qui appartient aux *astres*, qui en dépend. (Du lat. *astrum* astre, dérivé du grec *astêr* étoile.)

Année astrale ou *sidérale*, temps employé par la terre à faire sa révolution autour du soleil, c. à d. à revenir d'un point de son orbite au même point. Elle diffère de l'année *tropique*, qui est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne.

Lampe astrale, surmontée d'un réverbère qui renvoit la lumière d'en-haut, comme un *astre*.

Astre, s. m. Corps lumineux qu'on voit au Ciel. Le soleil, en Poésie, est appelé l'*Astre du jour*; et la lune, l'*Astre de la nuit*. —Au fig. beauté éclatante. —On dit aussi au fig. et par analogie aux opinions absurdes des Astrologues, *être né sous un astre favorable*, *sous un astre ennemi*, pour être né heureux ou malheureux. (Du grec *astron*, dérivé d'*aster* étoile.)

Astrée, s. f. Nom poétique de la Justice.

Astreindre, v. a. sur *Plaindre* (*As-treindre*) Assujettir : *On a voulu l'astreindre à des conditions honteuses.* Il s'emploie sur-tout avec le pron. pers. *S'astreindre à un travail assidu*, *à donner un volume par mois*. (Du lat. *astringere*, formé par contraction d'*ad* à, et *stringere* lier, attacher, presser fortement.)

Astriction, s. f. (*As-trik-cion*) T. de Médecine. Qualité de ce qui est astringent. (Du latin *astrictio*.)

Astringent, ente, adj. (*As-trein-jan*, *ante*) Qui resserre : *Remede astringent; emplâtre astringent.* On dit aussi au subst. *un astringent*, *des astringens*. (Du lat. *astringens*, part. d'*astringere* resserrer.)

Astroc, s. m. (*As-troke*) T. de Mar. Grosse corde qu'on attache à une cheville de bois nommée *escome*.

Astrocynologie, s. f. (*As-tro-ci-no-lo-jî-e*) Traité sur les jours caniculaires. (Du grec *astron* astre, constellation, *kuon* gén. *kunos* chien, et *logos* discours.)

Astroïte, s. f. (*As-tro-i-te*) Sorte de pierre ou de corps marin, couvert de figures *étoilées*. C'est une production de polypes. (Du grec *astron* astre, constellation.)

Astrolabe, s. m. (*As-tro-la-be*) Instrument astronomique dont les Pilotes se servent pour prendre la hauteur, et en conclure la latitude du lieu où ils font leurs observations. (Du grec *astron* astre, et *lambanô* je prends.)

Astrologie, s. f. (*As-tro-lo-jî-e*) Science ou Art chimérique, qui considère la qualité et la vertu des signes et planètes avec les effets qu'ils produisent sur les corps terrestres. *L'Astrologie judiciaire*, est celle par laquelle on prétend prédire l'avenir en observant les astres. (Du grec *astron* astre, et *logos* discours.)

Astrologique, adj. (*As-tro-lo-ji-ke*) Qui appartient à l'*Astrologie*.

Astrologue, s. m. (*As-tro-lo-ghe*) Celui qui considère la qualité et les vertus des signes et des planètes.

Astronome, s. m. (*As-tro-no-me*) Celui qui est versé dans l'*Astronomie*.

Astronomie, s. f. (*As-tro-no-mî-e*) Science des mouvemens célestes, des phénomènes qu'on observe dans le ciel, et de tout ce qui a rapport aux *astres* : *L'Astronomie est une fort belle science, et l'Astrologie est une charlatanerie.* (Du grec *astron* astre, et *nomos* loi, règle.)

Astronomique, adject. (*As-tro-no-mi-ke*) Qui appartient à l'*Astronomie*.

Fractions astronomiques, nom donné par quelques Auteurs aux fractions sexagésimales, très-usitées dans les calculs *astronomiques*.

Astronomiquement, adv. (*As-tro-no-mi-ke-man*) D'une manière *astronomique*; suivant les principes de l'*Astronomie*.

Astrophanomètre, s. m. (*As-tro-fa-no-mè-tre*) Instrument astronomique, appelé plus communément *Astéromètre*. Voy. ce mot. (Du grec *astron* astre, *phainô* je montre, je fais voir, et *métron* mesure.)

Astuce, s. f. Mauvaise finesse : *Prodiguer les petites astuces.* C'est un vieux mot, renouvelé par quelques Écrivains, et qui mériteroit d'être conservé. Voy. *Finesse*. (Du latin *astutia*, dérivé du grec *astu* ville; *ruse de ville*. Morin.)

Astucieux, euse, adj. (*As-tu-ci-eû*, *eû-ze*) Qui a de l'*astuce*.

Astynomes, subst. m. pl. Magistrats d'Athènes préposés à l'inspection et à la police des rues. (Du grec *astu* ville, et *nomos* loi, règle.)

Asyle, s. m. Voy. *Asile*.

Asymétrie, s. f. (*A-ci-mé-trî-e*) T. de Mathém. Défaut de proportion entre deux quantités qui n'ont point de mesure commune, telles que le côté du carré et sa diagonale. On dit plus souvent *incommensurabilité*. (Du grec *a* privatif, *sun* avec, et *métron* mesure; *défaut de mesure commune*.)

Asymptote, adj. et s. f. (*A-ceinp-to-te*) T. de Géom. Ligne droite qui, indéfiniment prolongée, s'approche continuellement d'une courbe, sans pouvoir jamais la rencontrer. (Du grec *a* privatif, *sun* avec, et *ptôtos*, dérivé de *piptô* je tombe; *qui n'est pas coïncident*, *qui ne se rencontre point*.)

Asyndéton, s. m. (*A-cein-dé-ton*) T. de Rhétorique : Figure d'élocution, qui consiste à retrancher les conjonctions copulatives, de manière que les membres semblables du discours ne sont plus liés que par leur rapprochement. (Du grec *asundéton* désunion, formé d'*a* privatif, *sun* avec, et *dêô* je lie.)

Atabale, subst. m. Espèce de tambour des Maures.

Atabule, s. m. Vent fâcheux qui règne dans la Pouille.

Atanaire, adj. (*A-ta-nè-re*) T. de Fauconnerie. *Oiseau ataraire*, qui n'a point mué et qui a le pennage de l'année précédente. (Par corruption, du latin *ante annum* avant l'année actuelle.)

Ataraxie, s. f. (*A-ta-rak-cî-e*) Tranquil-

lité de l'ame, qui exempte des passions et des mouvemens nés de l'opinion, etc. (Du grec *a* privatif, et *taraxis* émotion, trouble, dérivé de *tarassô* je trouble, j'émeus.)

ATAR-ENNABI, s. m. T. de Relation : Nom donné par les Musulmans à une pierre sur laquelle ils croient que sont empreintes les marques d'un des pieds de *Mahomet*. Ce nom que les Arabes écrivent *Athar-annabi* signifie, dans leur langue, *les vestiges du Prophète*. L'*Atar-Ennabi* est déposé dans une mosquée située sur les bords du Nil, à quelque distance du Caire.

ATAXIE, subst. f. (*A-tak-cí-e*) T. de Méd. Irrégularité dans les crises des fièvres. (Du grec *a* privatif, et *taxis* ordre, dérivé de *tassô* je range, je mets en ordre.)

ATAXIQUE, adj. (*A-tak-ci-ke*) T. de Méd. *Fièvre ataxique*; fièvre appelée auparavant *maligne*, qui indique une atteinte portée au principe des nerfs, dans laquelle le système nerveux est spécialement attaqué et troublé. C'est un mot nouveau. (Du grec *a* privatif, et *taxis* ordre.)

ATCHE, s. m. Monnoie de billon du Grand-Seigneur, valant 4 deniers 1/4.

ATECHNIE, s. f. (*A-tèk-ni-e*) Défaut d'art. (Du grec *a* privatif, et *technê* art.)

ATÈLES, s. m. pl. Nom qu'on donnoit à Athènes à ceux qui, par une distinction honorable, étoient exempts de la plupart des impositions.

ATELIER, s. m. (*A-te-lié*) Lieu où travaillent, sous un même maître, les Peintres, Sculpteurs, Maçons, Charpentiers, Menuisiers, etc. —Il se dit aussi de la collection de ces artistes ou ouvriers. (Suivant quelques-uns, de ce qu'autrefois plusieurs ouvriers réunis et utiles à l'exploitation d'une ferme, tels que des Charpentiers, Charrons, Forgerons, etc. travailloient dans les mêmes basse-cours où l'on *atteloit* les bœufs et les chevaux aux charrues, chariots et charrettes.)

Entendre bien l'attelier, se dit en t. de Fortification, d'un Ingénieur propre à conduire tous les travaux relatifs à la défense ou à l'attaque d'une place.

Atelier de Sculpteur, Constellation méridionale, introduite par l'abbé *de la Caille*, dans son *planisphère des terres australes*.

ATELLANES, s. f. pl. (*A-tel-la-ne*) Pièces comiques et satiriques chez les Romains. (D'*Atella* municipe du pays des Osques, dans la Campanie, d'où ces farces étoient venues. Les *Jeux Atellans* étoient, par la même raison, appelés encore *Jeux Osques*.)

ATHÉMADOULET, *Acad.* s. m. (*A-té-ma-dou-le*) Titre du premier Ministre de Perse. *Trév.* écrit *Atamadoulet* ou *Etmadaulet*. (Mot arabe.)

ATERMOIEMENT, s. m. (*A-ter-moa-man*) Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour payer à *termes* convenus.

ATERMOYÉ, ÉE, part. d'*Atermoyer*, et adj. *Billet atermoyé*, celui qui doit être payé à certain *terme*.

ATERMOYER, v. act. (*A-tèr-moa-ié*) T. de Comm. Prolonger les *termes* d'un payement : *Atermoyer un billet*, *une lettre de change*.

s'ATERMOYER, v. pron. S'accommoder avec ses créanciers pour les payer à certains *termes* par delà les *termes* échus.

ATHANOR, s. m. (*A-ta-nor*) T. de Chimie : Fourneau où, avec un même feu, l'on fait des opérations qui exigent des degrés de chaleur différens. (C'est un mot arabe, dérivé originairement de l'hébreu *tannour* four, fournaise.)

ATHÉE, s. m. et f. (*A-té-e*) Celui qui ne reconnoît point de Dieu : *C'est un athée*. (Du grec *a* privatif, et *theos* Dieu.)

ATHÉE, adj. Qui nie la Divinité : *Sentiment athée*, *opinion athée*. Il est de peu d'usage.

ATHÉISME, s. m. (*A-te-is-me*) Impiété qui consiste à ne point reconnoître de Dieu.

ATHELING, s. m. Chez les anciens Saxons, ancêtres des Anglois, titre de l'héritier présomptif de la couronne. (Du saxon *adeling*, dérivé d'*edel* noble.)

ATHÉNA, s. f. Sorte de flûte des anciens Grecs qui avoient aussi une espèce de trompette du même nom.

ATHÉNÉE, subst. m. (*A-tè-né-e*) Chez les Anciens, lieu public où les Rhéteurs et les Poëtes lisoient leurs ouvrages, et où les Professeurs des Beaux-Arts tenoient leurs assemblées. —Aujourd'hui, certains lieux où s'assemblent les savans, etc. (Du grec *Athênê* nom de Minerve.)

ATHÉNÉES, s. f. pl. Fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de *Minerve*, dont le nom grec est *Athênê*.

ATHÉNIENNE, s. f. Meuble servant de cassolette, de vase à fleurs, de lave-main, etc.

ATHÉROME, s. m. (*A-té-ro-me*) Tumeur remplie d'une matière qui ressemble à de la bouillie. On l'appelle aussi *Abcès enkysté*. (Du grec *athérôma*, dérivé d'*athêra* bouillie.)

ATHÉROMATEUX, EUSE, adj. (*A-té-ro-ma-teû*, *eû ze*) Qui est de la nature de l'*athérome*.

ATHLÈTE, s. m. (*At-lè-te*) Celui qui, chez les anciens Grecs, combattoit dans les jeux solennels. —Au fig. homme fort et robuste, adroit aux exercices du corps. —On appelle figur. les Martyrs, *les athlètes de la foi*. On pourroit dire aussi *les athlètes de l'impiété*, *de l'athéisme*, etc. ; dans ces dernières phrases, c'est un terme de mépris. (Du grec *athlêtês*, dérivé d'*aethlos* ou *athlos* combat.)

ATHLÉTIQUE, s. fém. (*At-lé-ti-ke*) L'art des *Athlètes*.

ATHLÉTIQUE, adj. Qui concerne les *Athlètes*. Il est peu usité.

ATHLOTÈTE, s. m. (*At-lo-tè-te*) Officier qui présidoit aux combats des *Athlètes* et aux jeux Gymniques chez les Grecs. (Du grec *athlon* prix, récompense des combats, et *tithêmi* je propose, j'établis.)

ATHOR, s. f. Divinité des anciens Egyptiens. La valeur de ce nom en langue copte ou égyptienne, est inconnue. —Nom du 3.e mois de l'année égyptienne. —Les Grecs crurent que *Athor* étoit leur Vénus.

ATHYTE, s. m. Chez les Anciens, sacrifice des pauvres qui n'ayant pas de victimes à immoler, offroient des fruits ou des gâteaux. (Du grec *a* privatif, et *thuô* j'immole.)

Atinter, v. act. (*A-tein-té*) Parer, orner avec affectation : *S'atinter*, s'orner avec trop de soin. Il est vieux, et ne s'emploie tout au plus que dans le style populaire.

Atlante, s. m. T. d'Archit. Statue d'homme qui soutient un morceau d'architecture, en guise de colonne ou de pilastre. (D'*Atlas*, roi de Mauritanie, qui soutenoit, dit-on, le Ciel sur ses épaules.)

Atlas, s. m. (*At-lâce*) Suivant l'auteur de l'*Origine des cultes*, la constellation du *Bouvier*, par laquelle cet auteur prétend expliquer toutes les fables d'*Atlas*. —Recueil de cartes géographiques. —En t. d'Anatomie, nom de la première vertèbre du cou qui soutient la tête. —Satin de soie fabriqué aux Indes. (*Atlas* est le nom grec d'un roi de Mauritanie qui, selon la Fable, portoit le Ciel sur ses épaules. Il est formé d'*a* particule augmentative, et *tlaô* je soutiens.)

Atmidomètre, s. m. (*At-mi-do-mè-tre*) Instrument de Physique, qui sert à mesurer l'évaporation, et qu'on nomme aussi *Atmedometre*, *Atmometre*, *Evaporatoire*. (Du grec *atmidos*, génit. d'*atmis* vapeur, et *metron* mesure.)

Atmidométrographe ou Atmédométrographe, s. m. Instrument propre à mesurer l'évaporation, et qui en tient compte même en l'absence de l'observateur. (Du grec *atmis*, *atmidos* vapeur, *métron* mesure, et *graphô* j'écris.)

Atmomètre, s. m. Instrument de Physiq. qui est le même que l'*Atmidometre*. (Du grec *atmos* vapeur, et *métron* mesure.)

Atmosphère, s. f. (*At-mos-fe-re*) Particules très-deliées dont un corps est environné. Se dit sur-tout du soleil et de la terre : *Atmosphere solaire ; atmosphere terrestre.* —Seul et sans épithète, *Atmosphere* s'entend toujours de celle de la terre. C'est la masse d'air où se forment les météores, etc. —Le poète *Rousseau* a dit figurém. *sortir de son atmosphere ;* on dit plus ordinairement *sortir de sa sphere.* (Du grec *atmos* vapeur, et *sphaira* sphère ; *sphere de vapeurs.*)

Atmosphere électrique, fluide très-subtil qui est en mouvement autour d'un corps electrisé, et qui donne naissance à tous les phénomènes électriques.

Atmosphérique, adj. (*At-mos-fé-ri-ke*) Qui appartient à l'*atmosphere*.

Atocie, s. f. (*A-to-cí-e*) T. de Méd. Stérilité. (Du grec *a* privatif, et *tiptô* j'engendre, je produis.)

Atole, s. m. Bouillie faite avec de la farine de maïs ou ble de Turquie.

Atome, s. m. (*A-tô-me*) Petit corpuscule indivisible qui, selon plusieurs Philosophes anciens et quelques Physiciens modernes, entre comme élement, dans la formation de tous les corps. —Par extension, tout petit corps sensible à la vue seulement dans certaines circonstances. (Du grec *a* privatif, et *temnô* je coupe ; *qui ne peut être coupé*, *divisé.*)

Atomisme, s. m. T. de Physique. Système, doctrine des *atomes*.

Atone, adj. *Des yeux atones*, fixes, sans mouvement, sans expression. Voy. *Atonie*. Mot nouveau que le bon usage ne paroît point avoir adopté.

Atonie, s. f. (*A-to-nî-e*) Foiblesse, relâchement des solides du corps. (Du grec *a* privatif, et *tonos* ton, force, ressort.)

A tort et a travers, adv. (*A-tor-é-a-tra-vér*) Inconsidérément.

Atour, s. m. Parure des femmes : *Elle a pris ses plus beaux atours.* Il ne se dit qu'au pluriel et par moquerie. —On dit au singulier et dans le style serieux, *une Dame d'atour*, *les Dames d'atour d'une Princesse*, etc. les Dames chargees de la coiffer, de l'habiller. (Du françois *tourner* faire agencer *autour*, avec soin, propreté, etc.)

Atourner, v. act. (*A-tour-né*) Orner et parer une dame. Il ne se dit qu'en parlant des femmes et par plaisanterie.

A-tout, s. m. (*A-tou*) T. de jeu de cartes; La couleur dans laquelle on joue; triomphe : *Jouer un à-tout.*

Atrabilaire, adj. (*A-tra-bi-lè-re*) Il se dit de celui qu'une *bile noire* et aduste rend triste et chagrin. —On dit aussi substant. *c'est un atrabilaire.* (Du latin *atrabiliarius*, formé d'*atra* noire, et *bilis* bile.)

Atrabile, s. f. Bile noire. *Trév.* (Du lat. *atrabilis ; bilis atra*, bile noire.)

Atractosomes, s. et adj. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux thorachiques, dont le corps est arrondi en fuseau. (Du gr. *atraktos* fuseau, et *soma* corps.)

Atramentaire, s. fém. (*A-tra-man-tè-re*) Pierre de vitriol. (Du latin *atramentum* encre, dérivé d'*ater* noir.)

Atre, s. m. Foyer, endroit d'une chambre ou d'une cuisine où l'on fait le feu. —Pièce ou morceau de terre cuite qu'on place dans le fourneau de l'émailleur, à la hauteur du feu de la moufle. (Du lat. *atrium*, dérivé d'*ater* noir.)

Atroce, adj. Enorme, excessif, en parlant des crimes, des injures, des supplices. —On dit aussi, depuis Montesquieu, *ame atroce*, cruelle, inhumaine; *caractère atroce.* (Du lat. *atrox* qui a signifié originairement *cru*, et ensuite fig. cruel, horrible, violent, etc. *Atrox* a été formé de l'*a* privatif grec, et de *trôgô* je mange; *qui n'est pas bon à manger; cru.*)

Atrocité, s. f. Enormité d'un crime, d'une injure, d'un supplice. —Cruauté : *L'atrocité de son caractere.* Voltaire a dit dans l'Orphelin de la Chine : *Après l'atrocité de leur indigne sort.* On dit *l'atrocité d'un traitement*, *d'un supplice*, *d'un procédé*, *etc.;* mais on ne peut dire *l'atrocité d'un sort;* parce que *atrocité* suppose toujours une intention et une action, et que le *sort* n'a rien de tout cela.

Atrophie, s. f. (*A-tro-fi-e*) Dessèchement, maigreur extreme, dépérissement du corps ou d'un membre. (Du grec *a* privatif, et *trophê* nourriture.)

Atropos, s. f. (*A-tro-pôce*) L'une des trois Parques, selon la Fable. (Du grec *a* privatif, et *trepô* je tourne, parce qu'elle est inflexible.) —(Entomol.) Espèce de papillon ou plutôt de sphinx, dont le corselet offre des taches formant en quelque sorte le contour et la

croquis de la face d'un squelette. On l'appelle aussi *sphinx à tête de mort*.

ATROPUS, s. m. Instrument de musique des Anciens, dont on ne connoît plus le genre.

ATTABLER, S'ATTABLER, v. réc. (*s'A-ta-blé*) Se mettre *à table* pour manger, pour jouer, etc. Il est fam.

ATTACHANT, ANTE, adj. (*A-ta-chan, an-te*) Vieux mot qui a repris faveur. Il ne se dit qu'au fig. de ce qui *attache*, qui touche, qui occupe l'esprit agréablement.

ATTACHE, s. f. (*A-ta-che*) Lien, courroie, etc. —En Arch. l'arbre vertical qui dans un moulin à-vent, soutient toute la machine, qui est porté par les soles, et sur lequel tourne le moulin. —Fig. Tout ce qui occupe l'esprit ou qui engage le cœur : *Cette passion est une furieuse attache pour lui*.—Fig. Application, ardeur à... *Avoir de l'attache au jeu, à l'étude, etc.* —Autrefois, Ordonnance d'un Gouverneur de Province, pour faire exécuter les ordres du Roi. —La Chancellerie expédioit aussi des *Lettres d'attache*, pour l'exécution des Bulles des Papes, etc. En ce sens, on dit au figuré; *Prendre l'attache de quelqu'un*; prendre, recevoir ses ordres : *Je ne veux rien faire sans votre attache, sans prendre votre attache*.

ATTACHES, au plur. Morceaux de plomb que les Vitriers *attachent* avec de la soudure sur les panneaux des vitres, pour lier et retenir les verges de fer qui les tiennent en place. —En Peinture, les muscles et les charnières qui, dans les figures d'un tableau, unissent ensemble les os, et qui établissent les mouvemens dont ils sont susceptibles.

Attache de diamant, assemblage de diamans mis en œuvre, dont les différentes pièces s'accrochent l'une à l'autre. —*Bas d'attache*, grand bas de soie qu'on attachoit autrefois au haut de la cuisse.

ATTACHÉ, ÉE, part. pas. et adj. Voy. *Attacher*. —Employé absolument et sans régime, il signifie avare : avec cette différence que l'*homme attaché* aime l'épargne et fuit la dépense, et que l'*avare* aime la possession, et ne fait aucun usage de ce qu'il a. Le premier s'abstient de ce qui est cher; le second se prive de tout ce qui coûte.

ATTACHEMENT, s. m. (*A-ta-che-man*) Attache; sentiment qui *attache* fortement à quelque personne. —Grande application à...

ATTACHEMENS, pl. (Archit.) Les notes que prend l'Architecte, etc. pendant que les ouvrages sont encore apparens, pour y avoir recours lors du réglement des mémoires.

ATTACHER, v. act. (*A-ta-ché*) Joindre une chose à une autre, de manière qu'elle y tienne : *Attacher avec un clou, avec une épingle, avec un cordon*. V. *Lier*.—Au figuré, lier par quelque chose qui engage, etc.—Fig. Appliquer: *L'étude des Mathématiques attache beaucoup; attacher son affection, son esprit à...* (De l'ital. *attaccare* qui a la même signification. Les Auteurs de la basse latinité ont dit *attachiare*.)

Attacher le mineur, en ter. de Guerre, le placer à l'endroit où il doit commencer à creuser, pour former une galerie de mines, en le couvrant de madriers et de sacs-à-terre.

S'ATTACHER, v. réc. Se prendre à quelque chose. —S'appliquer, se mettre ardemment à... —Demeurer ferme à quelque chose, n'en pas démordre.

ATTAQUANT, s. m. (*A-ta-kan*) Celui qui *attaque*. Il ne se dit qu'au pluriel : *Les attaquans furent repoussés*.

ATTAQUE, s. f. (*A-ta-ke*) Choc; commencement de combat : *Dès la premiere attaque*. —Assaut : *On fit une attaque générale; faire une fausse attaque*. —Dans l'Escrime, un ou plusieurs mouvemens quel'on fait pour ébranler l'ennemi, afin de le frapper pendant son désordre. —Travaux pour s'approcher d'une place assiégée : *On avoit fort avancé les attaques*. —Fig. Action de sonder l'intention ou de faire quelque reproche couvert : *Il m'en a donné quelque attaque*. — Fig. Commencement de quelque maladie : *Avoir une attaque de fièvre*. En parlant d'apoplexie, on dit *attaque d'apoplexie*, ou simplement *attaque*.

ATTAQUER, v. act. (*A-ta-ké*) Commencer une attaque. Il se dit au propre et au figuré : *Attaquer l'ennemi, une place, etc.*—En t. de Chasse, mettre les chiens sur un animal et le lancer. —*quelqu'un sur sa naissance, un Auteur sur ses ouvrages*. —Dans le style épistolaire, c'est écrire le premier. —On dit aussi fam. *attaquer quelqu'un de conversation*. (De l'ital. *attaccare*, d'où nous avons fait également *attacher*. Le savant *Huet* observe qu'*attaquer* se prononçoit autrefois *attacher* : *Et leur commanda qu'ils allassent vistement attacher l'ennemi*. Amyot, *Vie d'Agésilas*.)

Attaquer un cheval (Manége), le piquer vigoureusement avec les éperons. —*le son, la corde*, se dit en Musique de la manière de donner naissance à une intonation : *On attaque bien le son*, quand l'intonation est pure, sans tâtonnement, etc.

S'ATTAQUER *à*, v. réc. Se prendre à quelqu'un; l'offenser, se déclarer contre lui.

S'ATTARDER, v. récipr. (*s'A-tar-dé*) Se mettre *tard* en route; se retirer trop *tard*. Mot nouveau employé par plusieurs Ecrivains, et qui pourroit être conservé, sur-tout dans le style familier.

ATTÉDIER, v. a. vieux mot. Ennuyer, importuner quelqu'un par ses contes, ses discours. (Du lat. *adtædiare* qu'on trouve dans quelques Auteurs et qui est fait de *tædium* ennui, dégoût.)

ATTEINDRE, v. a. (*A-tein-dre*) Frapper de loin. —Joindre quelqu'un qui marchoit devant. —Fig. Egaler. (Du lat. *attingere*, formé de *ad* à, et *tangere* toucher; *toucher à, atteindre*.)

ATTEINDRE, v. n. Toucher à une chose qui est à quelque distance : *Je ne puis atteindre à cette hauteur*. —En ce sens on dit au fig. *atteindre à la perfection, au faîte de la gloire*, etc.

ATTEINT, EINTE, part. p. d'*Atteindre*, et adj. (*A-tein, tein-te*) Frappé. Il se dit toujours avec la préposit. *de*, soit au propre, soit au figuré : *Atteint d'un coup de pierre, atteint de peste, de maladie*. —Accusé, prévenu d'un crime. Il ne s'emploie qu'avec *convaincu* : *Atteint et convaincu d'avoir volé*.

ATTEINTE, s. f. (*A-tein-te*) Coup dont on

atteint ou dont on est *atteint*. Il est plus usité dans le dernier sens, et se dit sur-tout du cheval qui a reçu un coup, ou de lui-même ou d'un autre cheval. —Attaque de certaines maladies: *Atteinte de goutte*, *de gravelle*, *etc.* —On dit figur. *Une atteinte douloureuse*, *une atteinte mortelle*, la vive impression que fait une chose dont on est fortement touché.

Donner une atteinte à la bague, la toucher en courant sans l'emporter. — Fig. *Donner* ou *porter atteinte aux droits*, *aux privilèges*, *etc.* les attaquer. — *Hors d'atteinte*, hors de la portée, au propre et au figuré.

ATTEL, subst. m. (*A-tel*) T. de Charretier: Sorte de petit ais ou de latte courbée, qui s'élève au-dessus du collier du cheval de harnois. —C'est aussi un terme de Potier. Voyez *Attelle*.

ATTELAGE, s. m. (*A-te-la-je*) Nombre de chevaux pour traîner la voiture, de bœufs pour tirer la charrue, etc.: *Attelage de quatre*, *de six chevaux*.

ATTELÉ, ÉE, part. p. d'*Atteler*, et adject. *Carosse attelé de six chevaux*. On dit fig. et famil. de plusieurs associés qui ne s'accordent pas, que *c'est une charrette mal attelée*.

ATTELER, v. a. (*A-te-lé*) Attacher des chevaux ou des bœufs à un carrosse, à un chariot, à une charrue, etc. pour les traîner. (Suivant Le Duchat, du lat. barbare *adtelare*, fait de *telum* trait, flèche; parce que le timon d'un carrosse ou d'un chariot est comme une espèce de flèche.)

ATTELLE, subst. f. (*A-tè-le*) Outil dont se servent les Potiers de terre, pour diminuer l'épaisseur des ouvrages qu'ils tournent à la roue et au tour. — En t. de Chirurgie, petit ais qu'on lie autour d'un membre rompu pour le tenir en état. C'est à peu près la même chose qu'*éclisse* qui est plus usité.

ATTELLES, subst. f. plur. Morceaux de bois chantournés, qu'on attache aux colliers des chevaux de harnois: c'est la même chose que *Attel*. —Ce sont aussi des morceaux de bois creux dont les Plombiers se servent pour prendre leurs fers à souder.

ATTELOIRE, subst. f. (*A-te-loâ-re*) Cheville ronde qui se met dans le timon des affûts des pièces d'artillerie, et dans ceux des chariots et des charrettes.

ATTENANT, ANTE, adj. (*A-te-nan*) Contigu, tout proche: *Logis attenant à un autre; sa maison est attenante de la mienne; il demeure dans la maison attenante.* (Du latin *attinens* part. d'*attinere*, formé d'*ad*, et *tenere* tenir; *tenir à*, *être contigu*.)

ATTENANT, adv. et prép. (*A-te-nan*) Tout proche, joignant, contre: *Ils sont logés attenant l'un de l'autre; il loge tout attenant d'un tel palais.*

ATTENDANTE, adj. f. T. de Musiq. *Cadence attendante*, la cadence imparfaite qui se fait en montant de quinte. (Ainsi nommée, parce que, bien loin d'achever la phrase, elle est particulièrement propre à l'interrogation qui oblige d'*attendre* une réponse.)

ATTENDRE, v. a. (*A-tan-dre*) Être dans l'attente, l'espérance ou la crainte de l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. —Espérer; se promettre: avec cette différence qu'on *attend* avec assurance, et qu'on *espere* avec incertitude. (Du latin *attendere*, fait d'*ad* à, vers, et de *tendere* tendre; *tendre vers.*)

s'ATTENDRE, v. réc. Se tenir comme assuré de... compter sur... *Je m'attends à beaucoup souffrir; je m'attends que vous viendrez demain.* Il ne régit que les choses et non les personnes.

En attendant, façon de parler adverbiale; Cependant: *Il se mit à lire en attendant.* —Jusqu'à ce que: *En attendant que vous soyez éclairci.* On dit dans cette dernière acception, *en attendant l'heure*, *en attendant mieux;* jusqu'à ce que l'heure sonne, jusqu'à ce qu'il arrive mieux.

ATTENDRIR, v. a. (*A-tan-drir*) Rendre *tendre* et facile à manger. — Au fig. rendre sensible à la compassion, à l'amour, à l'amitié. Racine (Iphigénie) a dit, en ce sens: *Laisse aux pleurs d'une épouse attendrir sa victoire;* pour *attendrir son cœur victorieux*, ou plutôt *son cœur au sein de la victoire;* la figure est bien forte, et l'expression au moins hasardée.

s'ATTENDRIR, v. récipr. Devenir plus *tendre*. —Au fig. s'émouvoir, être touché de compassion, etc.

ATTENDRISSANT, ANTE, adject. (*A-tan-dri-san*, *san-te*) Qui *attendrit*. Il ne se dit qu'au figuré: *Spectacle attendrissant*, *paroles attendrissantes.*

ATTENDRISSEMENT, s. m. (*A-tan dri-ce-man*) Mouvement du cœur qui lui fait concevoir de la *tendresse*, de l'amitié, de la compassion pour quelqu'un.

ATTENDU, UE, part. pass. et adj. (*A-tan-du*) Voyez *Attendre*.

Attendu, vû, eu égard à: *Il fut exempt*, *attendu son âge.*

ATTENDU QUE, conj. Vu que; puisque.

ATTENTAT, subst. m. (*A-tan-ta*) Entreprise contre les lois dans une occasion importante, dans une chose capitale.

ATTENTATOIRE, adj. (*A-tan-ta-tod-re*) T. de Palais: Qui *attente*, qui va contre l'autorité d'une juridiction: *Procédure*, *sentence attentatoire à l'autorité de...*

ATTENTE, s. f. (*A-tan-te*) L'état de celui qui *attend*, et le temps pendant lequel il est à *attendre*. —Espérance, opinion qu'on a conçue de quelqu'un ou de quelque chose: *Il a rempli*, *il a trompé mon attente.*

Pierres d'attente, pierres qui avancent d'espace en espace à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaison avec celui qu'on a dessein de faire auprès. On le dit fig. d'une affaire, d'un ouvrage d'esprit dont il n'y a qu'une partie d'achevée, et qui fait *attendre* une continuation. —Table d'*attente;* pierre, cadre ou lame de métal où l'on a dessein de mettre quelque chose.

ATTENTER, v. n. (*A-tan-té*) Former une entreprise contre les lois dans une chose capitale: *Attenter à la vie*, *sur la personne de quelqu'un; attenter contre la liberté publique.* (Du lat. *attentare*, fait de *ad* et de *tentare* essayer, entreprendre; *entreprendre contre...*)

Attentif, ive, adject. (*A-tan-tife, tî-ve*) Qui a de l'*attention*, de l'application.

Attention, s. f. (*A-tan-cion*, en vers *ci-on*) Application d'esprit à... Il ne se dit qu'au sing. *Avoir attention à ce qu'on fait ; prêter attention, une attention favorable.* —Egard, soin : *Il a eu l'attention de m'avertir.* Il se dit souvent au pl. *On me comble d'attentions, etc.* Voy. *Egard.* (Du lat. *attentio*, dérivé d'*attendere* lequel est composé de *ad* à, vers, et *tendere* tendre ; *action de tendre vers.*)

Attentivement, adv. (*A-tan-ti-ve-man*) Avec *attention.*

Atténuant, adj. (*A-té-nu-an*) Qui diminue. *Un crime est quelquefois environné de circonstances atténuantes.* —T. de Médec. *Remède atténuant*, qui procure la fluidité aux humeurs. On dit aussi substantivement, *un atténuant.*

Atténuation, s. f. (*A-té-nu-a-cion*) Diminution de forces. Il ne se dit au propre que dans cette phrase : *Il est dans une grande atténuation.* —En Physique, action de diviser, de séparer les plus petites parties d'un corps qui formoit auparavant une masse continue. —Suivant les Alchimistes, pulvérisation. —En t. de Pratique, diminution des charges contre un accusé.

Atténuation d'un fluide, action de rendre un fluide plus liquide et moins épais.

Atténué, part. p. d'*Atténuer*, et adj. Abattu par la maladie, affoibli. On dit plus souvent et mieux *exténué.*

Atténuer, v. act. (*A-té-nu-é*) Affoiblir ; diminuer les forces, l'embonpoint. —En t. de Méd. *atténuer les humeurs*, les rendre moins grossières et plus fluides. —Quelques Ecrivains modernes ont dit au fig. *atténuer les liens de la subordination, l'énormité d'un crime, etc.* (Du latin *attenuare*, dérivé de *tenuis* mince, delié, grêle, etc.)

Attérage, s. m. (*A-té-ra-je*) T. de Marine : L'endroit où un vaisseau vient reconnoître la *terre* après une longue traversée. —L'action et le moment de reconnoître la *terre.*

Attérir ou **Atterrir**, v. n. (*A-té-rir*) Prendre *terre.*

Atterré, ée, part. pass. d'*Atterrer*, et adj. Abattu, *terrassé*, accablé.

Atterrer, v. a. (*A-tè-ré* ; *r* forte) Jeter par *terre* ; abattre. —Fig. Abattre, accabler. C'est en ce dernier sens qu'il est le plus usité.

Atterrissement, s. m. (*A-tè-ri-ce-man*) Sable et limon que la mer et les rivières transportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit et de rivage, et forment en quelque sorte une nouvelle *terre.* On dit aussi *attérissement.*

Attestation, s. f. (*A-tès-ta-cion*, en vers *ci-on*) Témoignage qu'on donne à quelqu'un ; certificat.

Attester, v. a. (*A-tès-té*) Assurer ; certifier, soit de vive voix, soit par écrit. —Prendre à témoin. *J'en atteste toute la ville.* (Du latin *attestari*, dérivé de *testis* témoin.)

Atticisme, s. m. (*A-ti-cis-me*) Délicatesse, finesse de goût particulière aux Athéniens dans leur langage, etc. (Du grec *attikismos*, dérivé d'*attikos* Attique, Athénien.)

Atticurges, s. f. pl. (*A-ti-kur-je*) T. d'Architecture : Colonnes carrées.

Attiédir, v. a. (*A-ti-e-dir*) Rendre *tiède* ce qui étoit chaud. *Tiédir*, au contraire, signifie rendre *tiede* ce qui étoit froid. Il a peu d'usage au propre. — Au fig. rendre moins fervent, plus froid.

s'Attiédir, v. r. De chaud, devenir *tiède.* —Fig. N'avoir plus tant d'amitié, d'ardeur, de ferveur.

Attiédissement, s. m. (*A-tié-di-ce-man*) Tiédeur ; relâchement. Il ne se dit qu'au fig. *L'attiédissement de l'amitié, de la dévotion.*

Attifé, ée, part. p. d'*Attifer*, et adject. Paré avec trop de soin. Il n'est que du style badin ou satirique.

Attifer, v. a. (*A-ti-fé*) Ajuster, parer avec recherche et affectation. Il s'emploie surtout au récipr. *Votre sœur est long-temps à s'attifer.* Il est familier. (Du vieux mot franç. *tifer*, qui signifioit orner. *Trév.*)

Attifets, s. m. pl. (*A-ti-fe*) Ajustemens de femme ; parure. Il est vieux.

Attinter, v. a. (*A-tein-té*) T. de Marine : Affermir les futailles, ballots, caisses et autres effets de chargement dans l'arrimage. —Voyez *Atinter.*

Attique, subst. f. (*A-ti-ke*) Pays dans la Grèce, dont Athènes étoit la capitale. (Du grec *akté* rivage ; parce que l'Attique s'étendoit sur le rivage de la mer.)

Attique, s. m. T. d'Archit. Petit étage au-dessus des autres, qui a ses ornemens particuliers, et qu'on prétend avoir été inventé par les Athéniens.

Attique-faux, s. m. Espèce de piédestal au-dessous de la base des colonnes.

Attique, adj. m. et f. Qui est à la façon du pays d'Athènes : *Colonne, base attique.*

Sel attique ; finesse, délicatesse ; manière fine de penser et de s'exprimer des *Athéniens.*

Attirail, s. m. (Mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *A-ti-ra-glie*) Grande quantité et diversité de choses nécessaires à certains usages : *Attirail de chasse, de voyage, d'imprimerie, de cuisine, etc.* Ce substantif n'a pas ordinairement de pluriel ; s'il en a un, c'est *attirails*, et non pas *attiraux.* (Du lat. *attrahere*, fait de *trahere* traîner, entraîner ; parce qu'on traîne après soi ce qui forme l'attirail.)

Attirant, ante, adj. (*A-ti-ran, ran-te*) Qui *attire.* Il ne se dit qu'au fig. et plus des choses que des personnes : *Charmes attirans, manieres attirantes.*

Attirer, v. a. (*A-ti-ré*) Tirer à soi. —Fig. Obtenir par adresse ; attraper finement. —Gagner par des manières flatteuses et agréables. (Du latin *attrahere*, formé de *ad* à, et de *trahere* tirer ; *tirer à ; attirer.*)

s'Attirer, v. r. Gagner, obtenir : *S'attirer l'estime, l'amitié de....* —Se causer quelque chose qui nuit : *Il s'est attiré ce chagrin.*

Attiser, v. a. (*A-ti-zé*) Rapprocher les *tisons*, pour les faire mieux brûler : *Attiser le feu.* Il se joint toujours à ce dernier mot. —Fig. Exciter, allumer : *Attiser la discorde*, ou mieux *le feu de la discorde.* (Suivant

Robert Etienne, du lat. *ad* et *titio* tison ; et suivant *Ménage*, de la même prép. *ad* et de *titius* dit, par métaplasme, pour *titio*, *titionis* tison.)

ATTISEUR, s. m. (*A-ti-zeur*) Celui qui *attise*. Trev. lui donne un fémin. *Attiseuse*.

ATTISONOIR, s. m. (*A-ti-zo-noar*) Outil crochu dont se servent les Fondeurs pour *attiser* le feu.

ATTITRER, v. a. (*A-ti-tré*) T. de Chasse : *Attitrer des chiens*, les poser dans des relais pour attendre la proie. —Au figuré, aposter, suborner. Il n'a plus d'usage qu'au participe : *Des assassins attitrés*, *des témoins attitrés*. —On dit aussi, *un Commissionnaire attitré*, que l'on charge de ses commissions : *Il a un Marchand attitré*, un Marchand chez lequel il achète ordinairement. (Du latin *adtitulare* mettre un titre, inscrire pour...)

ATTITUDE, s. f. (*A-ti-tu-de*) Situation, position du corps, sur-tout en parlant de Peinture et de Sculpture. —On l'emploie souvent au lieu de posture, qui est un terme moins noble. Voy. *Posture*. (De l'italien *attitudine*, fait par corruption du latin *aptitudo* situation, disposition convenable.)

ATTOLES, subst. m. pl. (*A-to-le*) T. de Marine : Amas d'îles séparées par pelotons dans un Archipel. On dit aussi et dans le même sens, *Attolons*.

ATTOMBISSEUR, s. m. (*A-ton-bi-ceur*) T. de Fauconnerie : Oiseau qui attaque le héron dans son vol.

ATTOUCHEMENT, s. m. (*A-tou-che-man*) Action de *toucher*. L'usage de ce mot paroît se borner à ces phrases : *N. S. guérissoit les maladies par le seul attouchement* ; *Attouchement illicite*, *déshonnête*.

Point d'attouchement (Géom.), point dans lequel une ligne droite *touche* une ligne courbe, ou dans lequel deux courbes se *touchent*. On dit aussi *point de contingence*, et plus souvent *point de contact*.

ATTRACTIF, IVE, adj. (*A-trak-tife*, *tî-ve*) Qui *attire* : *Vertu attractive* ; *bandage attractif*.

ATTRACTION, s. f. (*A-trak-cion* ; en vers, *ci-on*) T. de Physique : Action d'*attirer* ou état de ce qui est attiré. Voyez *Traction* ; il est peu usité en ce sens. —En Physique, puissance par laquelle les corps ou même les parties des corps, sont portés ou tendent à se porter les uns vers les autres. —En Chimie, la même chose qu'*affinité*. Voyez ce mot. En ce sens, on dit plus proprement *Attraction moléculaire*. —On le dit quelquefois figurém. dans le style plaisant ou comique. (Du latin *attractio*, fait d'*attrahere* attirer.)

Attraction électrique, tendance qu'ont à se rapprocher et à s'unir deux corps, dont l'un est électrisé, et l'autre ne l'est pas. — *magnétique*, vertu qu'a l'aimant d'*attirer* le fer et d'y adhérer.

Attractions électives, tendance naturelle qui par une espèce de choix, porte certains corps à décomposer ou séparer des matières auparavant unies, pour former entr'eux une combinaison.

ATTRACTIONNAIRE, s. m. (*A-trak cio-nè-re*) T. de Physique : Partisan du système de l'attraction.

ATTRAIRE, v. a. (*A-trè-re*) Attirer ; faire venir par le moyen de quelque chose qui plaît. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, et encore cet usage est-il fort borné : *Le sel est bon pour attraire les pigeons*. (Du lat. *attrahere* attirer.)

ATTRAIT, s. m. (*A-tré*) Penchant, inclination : *Il a de l'attrait pour la musique*. En ce sens, il ne s'emploie jamais au pluriel.

ATTRAITS, s. m. pl. Charmes, appas : avec cette différence qu'il semble y avoir quelque chose de plus naturel dans les *attraits* ; quelque chose qui tient plus de l'art dans les *appas* ; quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes* : *Les attraits se font suivre*, *les appas nous engagent*, *les charmes nous entraînent*. Girard. On dit : *Les attraits de la grâce*, les douceurs intérieures qu'elle fait sentir. Dans cette acception, il se dit quelquefois au singulier : *C'est un puissant attrait que l'estime de ses concitoyens*.

ATTRAPE, s. f. (*A-trâ-pe*) Tromperie ; apparence trompeuse. Il est fam. —T. de Marine : Corde de retenue. —Dans certaines fonderies, pièce coudée dont on se sert pour retirer les creusets du feu, les manier, les redresser, etc.

ATTRAPER, v. a. (*A-tra-pé*) Prendre à une *trape*, à un piége : *Attraper un loup*, *un renard*. —Obtenir par industrie : *Il a attrapé un bon emploi*, *un bon bénéfice*. —Surprendre artificieusement ; tromper : *Il s'est laissé attraper par un filou*. Il est fam. —Prendre, gagner : *Attraper un rhume*, *la fièvre* ; fam. —Recevoir : *Attraper un coup de mousquet* ; familier. —Atteindre en courant : *Les chiens ont attrapé le lièvre*. —Au fig. saisir le sens, la pensée d'un auteur ; rendre, exprimer le caractère, la ressemblance, l'air du visage, etc.

ATTRAPOIRE, s. f. (*A-tra-poâ-re*) Piége pour *attraper* des animaux. —Fig. Tour de finesse pour *attraper*, tromper.

ATTRAYANT, ANTE, adj. (*A-trè-ian*, *an-te*) Qui *attire* agréablement.

ATTREMPANCE, s. f. (*A-tran-pan-ce*) Vieux mot : Modération de passion.

ATTREMPÉ, ÉE, adj. (*A-tran-pé*, *pé-e*) T. de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau qui n'est ni gras, ni maigre.

ATTREMPER, v. a. (*A-tran-pé*) Vieux mot qu'on employoit pour tremper. —Il a signifié aussi, modérer ou se modérer.

ATTRIBUER, verb. a. (*A-tri-bué*) Attacher, annexer à.... *Attribuer à une charge des gages*, *des priviléges*. — Rapporter à... imputer : avec cette différence qu'*attribuer* une chose à quelqu'un, c'est la mettre sur son compte par une prétention, un jugement, une assertion simple, comme sa chose propre, son ouvrage immédiat, etc. et que la lui *imputer* c'est la rejeter sur lui, en lui en rapportant ou appliquant le mérite ou le démérite : *On attribue plutôt les choses* ; *on impute sur-tout le mérite des choses*. Roubaud. —Accorder : *On lui attribue des qualités qui....* (Du lat. *attribuere*, formé de *ad* à, et *tribuere* donner, accorder.)

s'ATTRIBUER, v. réc. Prendre pour soi ; s'ap-

proprier : *Il s'attribue la gloire de*... Voy. *s'Approprier*.

ATTRIBUT, s. m. (*A-tri-bu*) Propriété qui convient à quelque chose. — Perfection que l'on connoît en Dieu. — En t. de Logique, ce qui s'affirme ou se nie d'un sujet. — En t. de Peinture, d'Antiquité, etc. symbole ; marque distinctive des Dieux, etc. (Du lat. *attributum*, fait d'*attribuere* attribuer.)

ATTRIBUTIF, IVE, adject. (*A-tri-bu-tife*, *ti-ve*) T. de Palais ; Qui *attribue* : *Arrêt attributif*.

ATTRIBUTION, s. f. (*A-tri-bu-cion*) Pouvoir donné à des Juges de connoître de certaines affaires, préalablement à tous autres Juges. — Concession de quelque prérogative, de quelque privilége. Il n'a d'usage qu'au Palais.

ATTRISTANT, ANTE, adj. (*A-tris-tant*, *tante*) Qui *attriste* : *Il a reçu une nouvelle fort attristante*.

ATTRISTER, v. a. (*A-tris-té*) Rendre *triste* ; affliger.

ATTRITION, s. f. (*A-tri-cion*, en vers *ci-on*) Douleur d'avoir offensé Dieu, causée par la seule crainte du châtiment. — En t. de Physiq. frottement de deux corps qui se meuvent l'un contre l'autre, de manière qu'il se détache de leur surface plusieurs particules saillantes. — En t. de Chirurgie, écorchure superficielle des pieds, des cuisses, etc. (Du lat. *attritio*, formé d'*atterere* frotter contre, user en frottant.)

ATTROUPEMENT, s. m. (*A-trou-pe-man*) Assemblée tumultueuse de gens sans autorité et sans aveu.

ATTROUPER, v. a. (*A-trou-pé*) Assembler plusieurs personnes en *troupe*.

s'ATTROUPER, v. r. S'assembler en *troupe*.

ATWOOD (MACHINE D'), s. f. Machine inventée pour rendre sensibles les lois du mouvemens des corps, en ligne droite, circulaire, etc. ainsi nommée de son auteur M. *Atwood*, membre de la Société royale de Londres.

ATZEBEROSCINE, s. m. (Musique) Instrument de percussion en usage chez les Hébreux : il étoit de bois et avoit la forme d'un mortier ; on le frappoit avec une espèce de pilon aussi de bois, terminé par deux boutons.

AU, (*O*) Particule formée par contraction de la prép. *à* et de l'article *le* ; devant un nom masculin au singulier, il équivaut au cas des Latins, etc. appelé *datif* : *Plaire au monde*. Au plur. on met *aux* pour *à les* : *Plaire aux hommes*. — Cette particule s'emploie aussi pour *dans* : *Etre au lit* ; pour *avec* : *Toucher au doigt* ; pour *selon* : *Au jugement des gens sensés, il faut, etc.*

AUBADE, s. f. (*ô-ba-de*, d.) Concert d'instrumens qu'on donne à l'*aube* du jour, à la porte ou sous les fenêtres d'une personne. Celui qu'on donne le soir s'appelle *Sérénade*. — Fig. et par anti-phrase, insulte, vacarme qu'on fait à quelqu'un.

AUBAIN, s. m. (*ô-bein*, d.) Etranger non naturalisé dans le pays où il demeure. (Suivant *Cujas*, du lat. *advena* étranger ; suivant *Ducange*, d'*albanus*, en la signification d'*Ecossois*. Les Ecossois voyageoient autrefois beaucoup en France ; et sous ce nom d'*Albani* ou *Albini*, on comprenoit même les Anglois, dont l'île se nomme *Albion*.)

AUBAINE, s. f. (*ô-be-ne*, d.) *Droit d'aubaine* ; droit de succession aux biens d'un étranger non naturalisé. Voy. *Aubain*. — Fig. Evénement inattendu dont il résulte quelque profit ; avantage inespéré.

AUBAN, s. m. (*ô-ban*, d.) T. de Féodalité : *Le droit d'auban* est celui qui se payoit aux Seigneurs ou aux Officiers de police, pour avoir permission d'ouvrir boutique. Il signifioit aussi la permission même.

AUBANS, s. m. pl. Voy. *Haubans*.

AUBE, s. m. (*ô-be*) Vêtement ecclésiastique, fait de toile *blanche*, et qui descend jusqu'aux talons. — La pointe du jour : on dit ordinairement l'*aube du jour*, et non pas simplement l'*aube*. — En t. de Marine, l'intervalle du temps qu'il y a depuis le souper de l'équipage jusqu'à ce qu'on prenne le premier quart. (Du latin *albus*, *alba* blanc, blanche.)

Aube de moulin, petite planche attachée aux coyaux sur la jante de la roue qui la fait tourner, en résistant au passage de l'eau qui la pousse.

AUBÉNAGE, s. m. (*ô-bé-na-je*) Droit attribué par quelques coutumes aux Seigneurs moyens justiciers.

AUBÉPIN, s. m. AUBÉPINE, s. f. (*ô-bé-pein*, *ô-bé-pi-ne*, d.) Le second est aujourd'hui le plus usité. Arbrisseau épineux à fleurs rosacées, disposées en corymbe, et de couleur *blanche*. Il croît dans les haies et dans les bois. On l'appelle aussi *Epine blanche* et *Noble épine*. (Du lat. *alba spina* ; *spina alba* épine blanche.)

AUBÈRE, adj. m. et f. (*ô-bè-re*, d.) Il se dit d'un cheval dont le poil approche de la couleur de la fleur du pêcher, entre le *blanc* et le bai. (Du lat. *albus* blanc. *Ménage*.)

AUBERGE, s. f. (*ô-bèr-je*, d.) Maison où l'on loge et où l'on donne à manger. Voy. *Cabaret*. — A Malte, le lieu où les Chevaliers de chaque langue étoient nourris en commun. (Du latin barbare *heriberga*, ou *heribergum*, ou *heribergium* qui, dans les capitulaires, etc. est pris pour *hôtellerie*, et a été fait de l'allemand *herbergen* loger. L'*albergo* des Italiens et l'*albergue* des Espagnols ont la même origine.)

AUBERGINE, subst. f. (*ô-bèr-ji-ne*) Voyez *Mélongène*.

AUBERGISTE, s. m. (*ô-bèr-jis-te*, d.) Celui qui tient une *auberge*.

AUBERON, s. m. (*ô-be-ron*) Petit morceau de fer rivé au moraillon qui entre dans une serrure, et au travers duquel passe le pêne pour la fermer.

AUBERONIÈRE, s. f. (*ô-be-ro-niè-re*) Moraillon ou bande de fer sur laquelle les *auberons* sont rivés.

AUBIER, s. m. (*ô-bié*, d.) En t. de Botan. le nouveau bois qui se forme chaque année sur le corps ligneux, et se trouve immédiatement sous l'écorce. Il est ordinairement *blanc*. On l'appelle aussi *Aubour*. — Voy. *Obier*. (Du lat. *alburnum*, formé d'*album* blanc.)

AUBIFOIN, s. m. (*ô-bi-foein*, d.) Sorte de plante qui croît parmi les blés, et qu'on nomme aussi *Bluet*. Voy. ce mot.

AUBIN, s. m. (*ô-bein*, d.) T. de Manége : Allure du cheval qui tient de l'amble et du galop. —Le blanc de l'œuf. (Du lat. *albinum* dit pour *albumen*, et dérivé d'*albus* blanc.)

AUBINET *ou* SAINT-AUBINET, s. m. (*ô-bi-né*, d.) T. de Marine : Pont de cordes supporté par des bouts de mâts posés en travers sur le plat-bord, à l'avant des vaisseaux marchands.

AUBOURS, s. m. Arbre dont les feuilles sont bonnes contre l'asthme. Voy. *Cytise*.

AUCHÉNOPTÈRES, s. et adj. m. pl. (*ô-ké-nop-tè-re*) T. d'Ichtyologie. Famille de poissons osseux jugulaires, dont le caractère est d'avoir des nageoires ventrales situées sous la gorge. (Du grec *auchên*, génit. *auchènos* cou, et *pteron* aile ou nageoire)

AUCUN, AUCUNE, adj. (*ô-keun*, *ô-ku-ne*, d.) Pas un, nul. Voyez *Nul*. *Je ne connois aucun moyen de réussir.* Il se dit aussi substantivement : *Je ne connois aucun de vos juges.* Il s'emploie avec la seule négative *ne*, et en retranchant *pas* : *Il n'y avoit aucun de ses gens*, et non pas, comme a dit Marivaux, *il n'y avoit pas aucun*. *Aucun* n'a point de pluriel, par la raison, ainsi que l'observe judicieusement *Féraud*, que ce mot « est accompagné » d'une particule négative, et par conséquent » exclusive. *Aucun* c'est *pas un*. Qui n'en a pas » un, n'en a pas du tout : qu'a-t-on donc à » faire du pluriel ? » *Racine* a dit dans *Phèdre* :

Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.

C'est une faute, même en admettant avec la dernière édition du Dictionnaire de l'*Acad.* qu'*aucun* sans négation pût s'employer au plur. car la phrase de *Racine* est évidemment négative. (Du lat. *aliquis unus*, dont les Italiens ont aussi fait *alcuno*, et les Espagnols *alguno*.)

AUCUNS, au pl. En style Marotique ou de Palais, *quelques-uns*.

AUCUNE FOIS, adv. Quelquefois. Ce mot a vieilli.

AUCUNEMENT, adv. (*ô-ku-ne-man*) Nullement. Il est peu usité. —Au Palais et dans le style Marotique, on l'emploie sans *ne*, et il signifie en quelque sorte, à certains égards : *Ayant aucunement égard à la demande, etc.*

AUDACE, subst. f. (*ô-da-ce*, d.) Hardiesse excessive. Il se prend ordinairement en mauvaise part, à moins que quelque épithète ou la force du sens n'en corrige l'expression : *Une noble*, *une généreuse audace*, *etc.* Voyez *Hardiesse*. —Gance attachée à une agraffe, dont on se sert pour empêcher que le bord du chapeau ne baisse. (Du lat. *audacia* fait d'*audere* oser.)

AUDACIEUSEMENT, adverb. (*ô-da-cieû-ze-man*, d.) Avec une *audace* téméraire. —Avec courage et intrépidité.

AUDACIEUX, EUSE, adj. (*ô-da-ci-eû*, *eû-ze*, d.) Hardi, en bonne ou mauvaise part. — On dit fig. *Discours audacieux* ; *figure audacieuse*, telle que l'hyperbole. —Il est aussi substantif et ne se prend qu'en mauvaise part : *C'est un audacieux*.

AU DEÇA, prépos. En deçà, de ce côté-ci. Il est aussi adv. : *Il est au deçà*.

AU DELA, prépos. et adv. qui signifie par delà.

AU DEVANT, adv. *Aller*, *envoyer au-devant de quelqu'un* ; aller, envoyer à sa rencontre. Voyez *Aller*. —Fig. *Aller au-devant du tort qu'on veut nous faire*, le prévenir.

AUDIENCE, s. f. (*ô di-an-ce*, d.) Attention que l'on donne à celui qui parle : *Avoir audience ; prêter audience ; donner audience*, *une audience favorable*. Il se dit plus ordinairement du temps que les Ministres, etc. emploient à écouter ceux qui ont à leur parler. — Séance des Juges dans les causes qui se plaident : *Tenir l'audience*, *lever l'audience*. — Lieu où se tient l'*audience*. — L'assemblée de ceux qui y assistent. (Du latin *audientia*, fait d'*audire* ouïr, entendre, écouter, lequel est dérivé du grec *audè* voix.)

Audience ou *audience royale*, Tribunal de justice établi par les Espagnols dans les diverses provinces de l'Amérique. —Provinces qui composent le ressort de chacun de ces tribunaux.

AUDIENCIER, adj. (*ô-di-an-cié*, d.) Se dit de l'Huisier qui appelle les causes dans l'*audience*.

Grand-Audiencier, Officier du sceau chargé d'examiner les lettres qu'on doit sceller.

AUDITEUR, s. m. (*O-di-teur*, d.) Celui qui écoute un discours dans l'assemblée.

Auditeur des Comptes, Officier de la Cour des Comptes. —Officier près les Cours de Justice, qui assiste aux audiences sans avoir de voix délibérative. Il y a aussi des *Auditeurs* près le Conseil d'Etat, etc. —*Auditeur de Rote*, Officier de l'ancien tribunal de la Rote à Rome. —On dit aussi *Auditeur de la Chambre apostolique*.

AUDITIF, IVE, adj. (*ô-di-tife*, d.) Qui appartient ou sert à l'ouïe : *Nerf auditif*, *faculté auditive*.

AUDITION, s. f. (*ô-di-cion*, d.) T. de Palais usité seulement dans *audition des témoins*, *audition de compte* : L'action d'ouïr des témoins, d'examiner un compte.

AUDITOIRE, s. m. (*ô-di-toâ-re*, d.) Assemblée qui écoute. — Il se dit sur-tout de ceux qui assistent au Sermon. —Siége où les Juges subalternes donnoient audience.

AUFFE, s. f. (*ô-fe*) Espèce de jonc qui vient d'Espagne, et qu'on nomme aussi *Sparte*. On en fait des filets à grandes mailles pour la pêche, et le plus souvent des cordages qu'en Provence on appelle *Sartis*. Une pièce de ces cordages se nomme *Maille*.

AUGE, s. f. (*ô-je*, d.) Pierre ou pièce de bois creusée, qui sert à donner à manger et à boire aux chevaux et autres animaux domestiques. — Rigole de pierre ou de plomb sur laquelle coule l'eau d'un aqueduc ou d'une source, pour se rendre dans un regard de prise ou dans un réservoir. —Grand vaisseau de bois où les Maçons gachent leur plâtre. —Au jeu de paume, espèce de saillie qui est auprès des filets, et qui est destinée à recevoir les balles. — Chez les Cartonniers, huche où l'on jette les rognures de papier, lorsqu'elles sont broyées. —En t. de Marine, vaisseau de bois où l'on

met le goudron, pour y passer les cordages. — Dans les moulins à eau, canal étroit de planches de maçonnerie, par où l'eau ramasssée coule et tombe sur la roue, pour la mettre en mouvement et faire tourner la meule. (Du grec *aggeion* ou *aggos* vase, urne ou vaisseau quelconque.)

Augée, s. f. (*ô-jé-e*) Ce que peut contenir une *auge* de Maçon.

Augelot, s. m. (*ô je-lo*, d.) T. de Salines: Cuiller de fer avec laquelle on retire l'écume du sel. —Pelle ou petit bassin où les matières étrangères et les parties terreuses du sel se précipitent.

Auget, subst. m. (*ô-jè*, d.) Petit vaisseau où l'on met la mangeaille des oiseaux qu'on nourrit en cage. —Petit vaisseau attaché à la circonférence de certaines roues hydrauliques. —En t. de Meunier, conduit de bois par où tombe le grain sur la meule.—Bassin des gouttières de plomb aux grands bâtimens.—Scellement des lambourdes sur une voûte ou sur l'aire d'un plancher, pour recevoir un parquet, etc. —Espèce de coquille en plâtre, au bord d'un joint de pierre, qu'on garnit de coulis pour remplir ce joint. —Petit canal carré de bois, dans lequel passe le saucisson qui porte le feu à un fourneau de mine.

Augite, s. f. (*ô-ji-te*, d.) Sorte de pierre précieuse d'un verd pâle.

Augment, s. m. (*Og-man*) T. de Droit usité dans cette seule phrase: *Augment de dot*, ce que le mari donne à sa femme par contrat de mariage dans les pays de droit écrit, et qui lui tient lieu de ce que dans les pays de coutume, on appelle *Douaire*. —En t. de Grammaire grecque, augmentation réelle qui se fait au commencement du verbe, en quelques-uns de ses temps, relativement à la première personne au singul. du présent de l'indicatif: *Augment syllabique*, *temporel*, *etc.* (Du lat. *augmentum*, fait d'*augere* augmenter.)

Augmentateur, s. m. (*Og-man-ta-teur*) Celui qui *augmente*. Trév. Il ne peut être bon qu'en parlant de celui qui fait de grandes *augmentations* à un livre, et sur-tout à celui d'un autre auteur.

Augmentatif, ive, adj. (*Og-man-ta-tife*, *ti-ve*) Qui *augmente*. Il ne se dit qu'en t. de Grammaire: *Noms augmentatifs*, *particules augmentatives*.

Augmentation, s. f. (*Og-man-ta-cion*) Accroissement; addition d'une chose à une autre de même nature: *Augmentation de gages*, *de fortune*. Pour la gloire, l'honneur, la vertu, on dit plutôt *accroissement*. Il s'emploie aussi sans régime: *Faire des augmentations à... payer les augmentations*.

Augmenter, v. a. (*Og-man-té*) Accroître; rendre une chose plus grande, en y joignant une autre chose du même genre. Voy. *Agrandir*. (Du lat. barbare *augmentare*, fait d'*augmen* ou *augmentum* augmentation, lequel est dérivé d'*augeo* j'augmente, dont la racine est le mot grec *auxô* ou l'inusité *auxéô*.)

Augmenter, v. n. Croître: *Ses biens augmentent tous les jours*; *il augmente en fortune*, *en honneur*, *etc.* Voyez *Croître*. On dit aussi dans le même sens, mais moins bien au réciproque, *s'augmenter*.

Augural, ale, adj. (*ô-gu-ral*, d.) Qui appartient à l'*augure*: *Science augurale*, *bâton augural*.

Augure, s. m. Celui qui chez les anciens Romains, jugeoit de l'avenir par le vol et par le chant des oiseaux.—Présage que les *Augures* tiroient de leurs observations. — Tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose. (Du lat. *augur* et *augurium*, formé par contraction d'*avium garritus*, gazouillement des oiseaux.)

Oiseau de mauvais augure, homme dont l'arrivée n'annonce rien que de funeste, qui apporte une mauvaise nouvelle, etc.

Augurer, v. a. (*ô gu-ré*, d.) Tirer une conjecture, un *augure*, un présage de.... *J'augure tout de vos efforts*. On dit aussi neutralem. *j'en augure bien*, *j'en augure mal*.

Augustaux, s. m. pl. (*ô-gus-tô*, d.) Chez les anciens Romains, 1.° ceux qui conduisoient les premiers rangs de l'armée. — 2.° Les Préfets d'Égypte établis par *Auguste*, après la défaite d'*Antoine* et de *Cléopâtre*. —3.° Tous les Officiers du palais des Empereurs. —4.° Citoyens qui dans les Colonies et les Municipes, tenoient le milieu entre les Décurions et le peuple.—5.° Prêtre consacré dans l'Empire Romain au culte de l'Empereur *Auguste*.

Auguste, adj. (*ô-gus-te*, d.) Grand; respectable; digne de vénération: *Ce temple auguste*; *cette auguste assemblée*. (Du latin *augustus*, fait par contraction d'*augurio consecratus*, consacré par les cérémonies religieuses; saint, respectable, etc.)

Auguste, s. m. Monnoie d'or de Saxe, valant cinq écus *ou* thalers (19 fr. 23 c.) Il y a des doubles et des demi-augustes.

Augustement, adverb. (*ô-gus-te-man*, d.) D'une manière *auguste*. Cet adverbe est peu usité; il ne se trouve que dans *Trév*.

Augustin (Saint), s. m. Sorte de caractère d'Imprimerie qui est entre le Gros-Texte et le Cicéro.

Augustine, s. f. Nom d'une Religieuse de l'ordre de Saint *Augustin*.

Augustinien, s. m. Celui qui est attaché à la doctrine de *S. Augustin*. —Hérétiques qui soutenoient que les ames des Saints n'entrent point au ciel avant le jour du jugement.

Aujourd'hui, adv. de temps (*ô-jour-dui*, d.) Ce jour: *Il arrive aujourd'hui*. Cet adverbe a tous les cas des noms: *Aujourd'hui ressemble à hier*; *le temps d'aujourd'hui*; *on a remis l'affaire à aujourd'hui*, *etc.* — A présent; au temps où nous sommes. (Des quatre mots qui s'écrivoient autrefois séparément *au jour de hui*. Le dernier *hui* dérivé du latin *hodié*.)

Aulète, adj. (*ô-lè-te*) Surnom d'un *Ptolémée*, roi d'Egypte, qui dans sa propre cour, disputoit le prix de la flûte. (Du grec *aulêtês* joueur de flûte.)

Aulétique, s. f. (*ô-lé-ti-ke*) Dans la musique des Anciens, 1.° L'art de jouer de la flûte. — 2.° Dans une acception plus particulière, le jeu de flûte sans aucun accompagnement, à la différence de l'*Aulœdie*, dans laquelle la

flûte accompagnoit la voix. (Du grec *aulêsis*, qui a la même signification.)

Aulétride, s. f. (*ô-lé-tri-de*) Nom donné chez les anciens Grecs à des joueuses de flûte, qui formoient avec les danseuses et les joueuses de *Cithares*, une classe de courtisanes destinées à amuser les convives pendant les repas. (Du grec *aulêtris*, joueuse de flûte.)

Aulique, adj. (*ô-li-ke*, d.) Il se disoit d'un Tribunal général de l'Empire d'Allemagne, et se dit encore aujourd'hui du Conseil particulier de certains Princes qui en faisoient partie. (Du grec *aulikos* courtisan, formé d'*aulê*, en latin *aula*, salle, cour d'une maison; cour ou palais d'un souverain.)

Aulique, s. f. Acte que soutenoit un jeune Théologien, auquel présidoit celui qui devoit prendre le bonnet de Docteur.

Aulœdie, s. f. (*ô-lé-dî-e*) Dans la musique des Anciens, l'art d'accompagner la flûte avec la voix. Voy. *Aulétique*. (Du grec *aulos* flûte, et *ôdê* chant.)

Au lof (*ô-lofe*, d.) T. de Marine : Commandement fait au Timonnier de gouverner vers le vent.

Auloffée, s. f. (*ô-lo-fé-e*) T. de Marine. L'action de venir *au lof*, au vent; ou l'effet de cette action.

Aulostomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, de la famille des Séphonostomes, dont la bouche est placée à l'extrémité d'un long museau, en forme de tuyau. (Du grec *aulos* flûte, tuyau, et *stoma* bouche.)

Aumaillade, s. f. (*ô-ma-glia-de*) T. de Pêche. Filet en tramail pour prendre des sèches, des barbues, etc.

Aumailles, adj. et s. f. pl. (*ô-ma-glie*, d.) T. d'Ordonnance des Eaux et Forêts, qui ne se dit que des bêtes à cornes : *Un troupeau de bêtes aumailles.* (Suivant Ménage, d'*almalia* employé dans la basse latinité, et dérivé d'*alere* nourrir; *animaux qu'on nourrit pour engraisser.*)

Aumée, s. f. (*ô-mé-e*) T. de Chasse. Les grandes mailles des filets qui sont triples, telles que celles qui forment les deux côtés d'un tramail ou d'un hallier.—En t. de Pêche, on appelle également *Aumées* ou *Hamaux*, des nappes à grandes mailles faisant partie du tramail.

Aumône, s. f. (*O-mô-ne*) Ce qu'on donne aux pauvres par charité. Il se dit sur-tout de l'argent. — Peine pécuniaire que la Justice ordonne en certains cas. (Du grec *eleêmosunê* miséricorde, et par extension toutes sortes de charités faites aux pauvres ou à l'Eglise.)

Aumôner, v. act. (*O-mô-né*) Donner par *aumône*, ensuite d'une condamnation de la Justice : *Il a été condamné à aumôner deux écus aux pauvres.*

Aumônerie, s. f. (*O-mô-ne-rî-e*) Bénéfice claustral dans les abbayes, dont l'office étoit autrefois de distribuer les *aumônes*.

La grande Aumônerie de France, la charge du grand Aumônier.

Aumônier, s. m. (*O-mô-nié*) Prêtre attaché à un Grand, et dont la fonction est de lui dire la messe, de distribuer ses *aumônes*, etc. *Grand Aumônier de France ; premier Aumônier ; Aumônier ordinaire ; Aumônier d'une Princesse, etc.* —Il y a sur les vaisseaux, dans les régimens, etc. des *Aumôniers* qui y remplissent toutes les fonctions des Curés.

Aumônier, ière, adj. Qui donne, qui fait souvent l'*aumône* aux pauvres : *Il est fort aumônier ; elle est fort aumônière.*

Aumusse, suivant l'*Acad.* et Aumuce suivant *Trév.* s. f. (*ô-mu-ce*, d.) Fourrure que les Chanoines portent sur le bras quand ils vont à l'office.—Les Marchands Bonnetiers de Paris prennent la qualité d'*Aumussiers* dans leurs statuts. (Du latin barbare *almucia*, employé dans le même sens par les Auteurs de la basse latinité, et qui selon *Wachter* vient de l'allemand *mütze*, sorte de coiffure ou d'habillement de tête.)

Aunage, s. m. (*ô-na-je*, d.) Mesurage à l'*aune* : *Faire bon aunage. Bénéfice d'aunage*, ce que l'on donne ou ce que l'on trouve au-delà de la mesure. On dit aussi en ce sens, *Bon d'aunage, excédent d'aunage.* —La quantité d'*aunes* qu'on a mesurées.

Aunaie, s. f. (*ô-né*, d.) Lieu planté d'*aunes*.

Aune ou Aulne, s. m. (*ô-ne*) Arbre d'une grosseur médiocre qui se plaît dans les lieux humides, à fleurs amentacées mâles et femelles sur le même pied, et dont le bois est très-utile dans les arts. On le nomme aussi *Verne* et *Vergne*. (Du latin *alnus*, qui a la même signification.)

Aune noir, Voy. *Bourgène*.

Aune, s. f. (*ô-ne*) Mesure de longueur qui à Paris, contenoit trois pieds sept pouces huit lignes. — Chose mesurée, qui a la longueur d'une *aune* : *Une aune de toile.* (Du lat. *ulna*, dérivé du grec *ôlenê* étendue des bras.)

Pouce et aune ou *Pouce-avant*, manière d'auner les toiles, en mettant le pouce devant l'aune.

Se mesurer à son aune, se rendre justice. —*Mesurer tout le monde à son aune*, juger des autres par soi-même. —*Les hommes ne se mesurent pas à l'aune*; il ne faut pas juger de leur mérite par leur taille. —*Au bout de l'aune faut le drap*; les choses iront tant qu'elles pourront aller. —*Savoir ce qu'en vaut l'aune*; avoir déjà fait l'épreuve d'une chose. —*Tout du long de l'aune*; beaucoup, excessivement. Toutes ces expressions sont du style proverbial, figuré et familier.

Aunée, subst. f. (*O-né-e*) Plante vivace, à fleur radiée, dont la racine d'un goût amer et aromatique, est détersive et resolutive. On la nomme aussi *Enula campana* ou *Enule campane*. Son nom grec est *Hélénion*.

Auner, v. a. (*ô-né*, d.) Mesurer à l'*aune*.

Auner bois à bois, *auner pince à pince*; auner juste, sans aucune bonne mesure.

Auneur, subst. m. (*ô-neur*, d.) Officier ou Commis préposé pour mesurer les draps, serges, toiles, coutils, etc.

Auparavant, adv. (*O-pa-ra-van*) Premièrement, avant toutes choses; il marque priorité de temps, et s'emploie sans régime : *Un mois auparavant ; vous voulez partir, mais*

auparavant réglez vos affaires. On ne doit pas l'employer à la place d'*avant* qui est une préposition; ainsi il ne faut pas dire *auparavant la conquête, auparavant de partir, etc.* mais *avant la conquête, avant de partir.*

AU PIS-ALLER, adv. (*O-pi-za-lé*) Mettant les choses au pire état où elles puissent être.

AU PLUS PRÈS, adv. T. de Mar. *Naviguer au plus pres, être au plus pres;* naviguer le plus près qu'il est possible de l'origine du vent.

AUPRÈS, adv. (*O-pré*) Tout contre. —*Par aupres*, un peu à côté. Il est populaire. (Suivant *Ménage*, du lat. barbare *adpressum*, d'où les Italiens ont fait aussi *appresso*, qui a la même signification. *Adpressum* a pu être formé d'*ad* à, vers, et de *pressus* part. de *premere* presser, serrer; *serré, pressé vers* ou *contre.*)

AUPRÈS, prépos. de lieu qui régit la prépos. *de* : *Sa maison est auprès de la mienne.* On la fait quelquefois précéder de *tout* adv. *tout aupres de...* —Au figuré, il se dit de l'attachement : *Il est auprès de ce Seigneur; je l'ai mis aupres de mon fils;* ou de la faveur : *Il est bien aupres de l'Empereur et fort mal aupres des Ministres.* —Au prix; en comparaison : *La terre n'est qu'un point aupres du reste de l'univers.*

AUBAY, s. m. T. de Marine. Bloc de pierre, pièce de bois, mauvais canon, etc. auquel on amarre à terre un petit bâtiment pour le contenir.

AURÉLIE, s. f. (*ó-ré-lí-e*) T. d'Hist. nat. Voyez *Chrysalide.*

AURÉOLE, s. f. (*ó-ré-o-le*, d.) Cercle de lumière, que les Peintres mettent autour de la tête des Saints. —Degré de gloire qui distingue les Saints dans le Ciel : *L'aureole des Vierges, des Martyrs.* Il est plus usité dans le premier sens que dans le second. (Du latin *aureolus*, de couleur d'or.)

AURICULAIRE, adj. (*ó-ri-ku-lè-re*, d.) Qui regarde l'oreille : *Confession auriculaire*, qu'on fait en secret à l'oreille d'un Prêtre; *témoin auriculaire*, qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose; *doigt auriculaire*, le petit doigt qu'on met quelquefois dans l'oreille pour se gratter. —On dit aussi en t. d'Anatomie : *Artere auriculaire*, etc. (Du lat. *auricularis* ou *auricularius*, formé d'*auris* oreille.)

AURICULE, s. f. (*ó-ri-ku-le*) Voy. *Oreille d'ours.*

AURICULÉ, ÉE, adj. (*ó-ri-ku-lé, lé-e*) T. de Botaniq. *Feuille auriculée*, munie à sa base d'appendices en forme d'oreillettes.

AURIFIQUE, adject. (*O-ri-fi-ke*, d.) *Vertu aurifique*, puissance de changer quelque chose en or. (Du latin *aurum*, et *facere* faire.)

AURIFLAMBE, s. f. (*ó-ri-flan-be*) Voy. *Oriflamme.*

AURIGA, s. m. emprunté du latin. (*O-ri-ga*) En Chirurgie, espèce de bandage pour les côtes. —En Anat. quatrième lobe du foie.

AURIGE, s. m. (*ó-ri-je*) T. d'Archæologie : Conducteur de chars. (Du latin *auriga*, formé de *aurea* rênes, et *ago* je mène.)

AURILLARD, adj. (*ó-ri-gliar*) Voy. *Orillard.*

AURIQUE, adj. f. (*ó-ri-ke*) T. de Marine : *Voiles auriques*, celles qui ont un de leurs côtés attaché au mât.

AURONE, s. f. (*ó-ro-ne*, d.) Plante vivace, amère, à fleurs composées flosculeuses, qui croît dans le midi de la France, et qui est très-répercussive. On appelle très-improprement *Aurone femelle* une autre plante, connue sous le nom de *Santoline*, *petit Cyprès* et *Garde-robe.*

AURORE, s. f. (*O-ró-re*) Lumière qui paroît au Ciel avant que le soleil éclaire l'hémisphère, et lorsqu'il est arrivé à 18 degrés au-dessous de l'horizon. La Fable en avoit fait une déesse. —Au fig. toute belle chose qui annonce une chose plus belle encore. —Il se dit aussi pour la partie du monde qu'on nomme *Orient* : *Du couchant à l'Aurore; les climats de l'Aurore.* En ce sens, il n'est gueres usité qu'en Poésie. (Du latin *aurora*, formé par contraction de *aurea hora*, heure dorée.)

Aurore boréale, phénomène lumineux qui paroît dans le Ciel du côté du Nord. Quelques voyageurs, et sur-tout l'Espagnol *Don Antoine de Ulloa*, ont parlé d'*Aurores australes* observées par eux dans les pays méridionaux, et qui sont, disent-ils, de la même nature que les *Aurores boreales.*

AURORE, adj. De couleur de l'*aurore*; espèce de jaune doré : *Ruban aurore, étoffe aurore.*

AUROCHS, s. m. (Hist. nat.) Espèce de taureau sauvage décrit par les Anciens sous ce nom, et sous celui d'*Urus*, qu'on ne trouve plus maintenant en Europe, si ce n'est peut-être dans les montagnes de Lithuanie et de Prusse. Voy. *Urus.*

AUSEN, s. m. Nom que les Goths donnoient à leurs généraux.

AUSONIE, s. f. (*O-zo-ní-e*) Ancien nom de l'Italie, encore employé par les Poëtes.

AUSPICE, s. m. (*Os-pi-ce*) Celui qui, parmi les Païens, jugeoit de l'avenir par le vol des oiseaux, par leur chant et d'autres signes. —Présage par le vol des oiseaux. —On dit au figuré : *Sous d'heureux* ou *de malheureux auspices*, ayant la fortune favorable ou contraire.—On dit encore fig. *Sous les auspices de...* sous la conduite ou sous l'appui et la faveur de..... Ce mot s'emploie plus régulièrement au pluriel, quoique J. B. Rousseau ait dit (Liv. 4, ode 10) : *Le ciel qui me créa sous le plus dur auspice;* et Racine (Mithridate) : *Jamais hymen formé sous le plus noir auspice.* (Du lat. *auspicium*, fait par contraction d'*avispicium*, lequel est composé d'*avis* oiseau, et *spicio* ou *inspicio* je regarde, j'examine.)

AUSSI, conjonct. (*ó-ci*, d.) Autant : *Il est homme d'aussi bon sens qu'il puisse s'en trouver; il a combattu aussi vaillamment qu'un grand Capitaine.* —Pareillement; de même : *Vous le voulez, et moi aussi.* Il ne s'emploie en ce sens que dans les phrases affirmatives; il ne faut pas dire comme les Gascons, *vous n'avez pas diné, ni moi aussi*, mais *ni moi non plus.* —Encore : *Dites-lui aussi de ma part.* —C'est pourquoi; dans cette acception, on met le nominatif après le verbe, et on place *aussi* à la tête du membre de la phrase;

Il a maltraité son domestique, *aussi celui-ci veut-il le quitter; Aussi est-il certain que....*

Aussi bien s'emploie pour rendre raison d'une proposition précédente : *Je ne veux point y aller*, *aussi bien est-il trop tard.*

Aussi bien que, de même que, autant que. Il ne s'emploie que dans les phrases affirmatives : lorsqu'il y a négation, on dit *non plus que*. Ainsi, il y a une faute dans cette phrase de La Bruyère (chap. 1.er) : *Montaigne que je ne crois pas aussi bien qu'eux exempt de blâme.*

Aussi peu que, pas plus, pas davantage que..... Cette expression indique toujours égalité de privation absolue, ou du moins de modicité.

Aussière, s. f. (*ô-cié-re*) En t. de Marine, grosse corde à trois tourons. —En termes de Pêche, 1.° Corde faite de plusieurs faisceaux de fils commis ensemble et roulés les uns sur les autres. —2.° Bordure de filets qu'on attache au bout des filets déliés.

Aussitôt, adv. de temps (*O-ci-tô*) Dans le moment; sur l'heure : *J'irai aussitôt.*

Aussitôt que.... dès le moment que. On dit pour marquer la promptitude de l'exécution, *aussitôt dit*, *aussitôt fait*; ou proverbialem. *aussitôt pris*, *aussitôt pendu.*

Auster, s. m. (*Os-tèr*) Vent du midi très-chaud. (*Auster* est un mot latin dérivé du grec *auô* je sèche.)

Austère, adj. (*Os-tè-re*) En parlant des choses, rigoureux, qui mortifie les sens et l'esprit : *Règle austère*, *religion austère.* —En parlant des personnes; rude, sévère : avec cette différence, suivant *Girard*, qu'on est *austère* par la manière de vivre, *sévère* par la manière de penser, *rude* par la manière d'agir. —En t. de Peinture. grave, sérieux, qui, attachant fortement l'attention, ne permet ni ornement au Peintre, ni distraction au Spectateur : *Composition austère*, *manière austère*, *sujet austère.* (Du grec *austêros*, qui a la même signification.)

Austèrement, adv. (*Os-tè-re-man*) Avec austérité.

Austérité, s. f. (*Os-té-ri-té*) Mortification des sens et de l'esprit : *Faire pratiquer*, *exercer de grandes austérités.* Avec le dernier verbe, on ajoute la préposition *sur*. —Sévérité. Il se dit des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes : *L'austérité des Censeurs de Rome.* —Dans la Peinture et la Sculpture, sorte de sévérité attachée à ce qui est grave et sérieux, qui se refuse à tout ornement, lequel s'éloigne de ces caractères.

Austral, ale, adj. (*Os-tral*) T. de Géogr. Méridional : *Pôle austral; Terres australes.* (Du lat. *australis*, fait d'*auster* vent du midi.)

Autan, s. m. (*ô-tan*, d.) Vent du Midi. Il ne se dit qu'en Poésie, et ordinairement au pluriel : *Les furieux autans.* (Du latin *altum* la mer, parce que ce vent souffle en France du côté de la mer Méditerranée, d'où il est appelé *vent marin* sur les côtes du Bas-Languedoc. *Pline* a dit *altanus* dans la même signification, et pour les mêmes causes.)

Autant, adv. (*ô-tan*, d.) Il sert à marquer égalité : *Il boit autant d'eau que de vin; travaillez autant que vous pourrez.* —*Autant* se met plus ordinairement avec les verbes, et *aussi* avec les adjectifs : *J'aime Horace autant que je l'admire; il est aussi enjoué que solide.* (Du lat. *aliud tantum.* Ménage.)

Autant que, selon que. —*D'autant que*, parce que. Il est vieux et ne s'est conservé qu'au Palais. —*A la charge d'autant*, à la charge de la pareille. —*Boire d'autant*, boire beaucoup. Ces deux dernières expressions sont familières.

D'autant mieux *ou* moins *ou* plus, adverbes de compar. *Il sait d'autant mieux la chose*, *qu'il en a été témoin; je le crois d'autant moins*, *qu'il passe pour menteur.*

Autarcie, s. f. (*ô-tar-ci-e*) T. de Médec. Frugalité, sobriété, tempérance. Il est opposé à *Aplestie.* (Du grec *autos* soi-même, et *arkein* suffire; *contentement qu'on reçoit de son état.*)

Autel, s. m. (*ô-tel*, d.) Espèce de table destinée pour les sacrifices : *Dresser*, *élever un autel.* —Fig. et poétiq. Religion : *Attaquer les autels.* (Du lat. *altar* ou *altare*, qui a la même signification, et qui vient d'*altus* haut, élevé.)

Maître-autel, l'autel principal dans une Eglise. —*Le Sacrifice de l'Autel*, la Messe. —*Le Sacrement de l'Autel*, l'Eucharistie.

On dit figur. et par abus, d'un homme digne des plus grands honneurs, qu'*il mérite qu'on lui dresse*, *qu'on lui élève des autels.* —Fig. *Elever autel contre autel*, faire un schisme dans l'Eglise, et par extension dans une Compagnie divisée en factions. —Prov. et fig. *Ami jusqu'aux autels*, ami dans tout ce qui n'est pas contraire à la conscience, à la religion. Ces mots devenus proverbe, sont la réponse que fit en 1534 le Roi de France *François I.er* à *Henri VIII* Roi d'Angleterre, qui, dans la fureur de son ressentiment contre le Pape, pressoit vivement ce Prince de se séparer, comme lui-même venoit de le faire, de l'Eglise romaine.

Autel, s. m. Constellation de l'hémisphère méridional.

Auteur, s. m. (*ô-teur*, d.) Celui qui est la première cause de quelque chose : *Dieu est l'auteur de la Nature; les auteurs de la sédition*, *etc.* —Celui qui a composé un livre, un ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers. Voyez *Ecrivain.* En ce sens, *auteur* est des deux genres : *Il* ou *elle est auteur de ce livre*, *de ces vers*, *etc.* —Celui de qui on a appris quelque nouvelle : *Je vous cite mon auteur*; et en parlant d'une femme, *c'est elle qui est mon auteur.* —En t. de Jurisprudence, on appelle *auteurs* non-seulement les ancêtres, mais encore ceux de qui on tient quelques droits, quelques possessions : *Les auteurs de ma race; on lui disputoit la possession de cette terre; il a fait appeler ses auteurs en garantie.* (Du latin *auctor*, fait d'*aucto* fréquentatif d'*augeo* j'augmente, j'accrois, j'agrandis.)

Authente, adj. (*ô-tan-te*) En Musique, la même chose qu'*Authentique.* Voy. ce mot.

AUTHENTICITÉ, s. f. (*O-tan-ti-ci-té*) Qualité de ce qui est *authentique*.

AUTHENTIQUE, adj. (*O-tan-ti-ke*) Qui a les formes prescrites par la loi : *Contrat*, *titre authentique*. Voy. *Solennel*. —Qui fait preuve : *Témoignage*, *texte authentique*. (Du grec *authentikos*, formé de *authentès* maître de soi-même, puissant, qui agit de sa propre autorité; lequel est dérivé d'*autos* soi-même.)

Ton authentique ou *authente* (Musique), ton dans le plain-chant dont la dominante ou note rebattue est la quinte de la finale. Les tons *authentiques* sont aussi appelés *impairs* par les vieux auteurs de Musique. Le mot *authentique* veut dire ici *choisi*, *approuvé*; parce que les quatre tons *authentiques* usités encore aujourd'hui dans l'Eglise latine, furent choisis par Saint *Ambroise*, premier auteur du plain-chant.

AUTHENTIQUE, s. f. Certaines lois du Droit Romain : *Les Authentiques de Justinien*.

AUTHENTIQUEMENT, adv. (*O-tan-ti-ke-man*) D'une manière *authentique*.

AUTHENTIQUER, v. act. (*O-tan-ti-ké*) T. de Pratique : Rendre un acte *authentique*.

Authentiquer une femme, la déclarer convaincue d'adultère.

AUTOCÉPHALE, s. m. (*O-to-cé-fa-le*) Evêque Grec, qui n'étoit point sujet à la juridiction des Patriarches. (Du grec *autos* soi-même, et *képhalé* tête, chef; *qui agit de son propre chef*.)

AUTOCHTHONE ou AUTOCTHONE, s. m. (*ô-tok-to-ne*) Habitant naturel d'un pays, né dans le pays même qu'il habite. C'étoit par cette qualification que se désignoient les habitans de l'Attique, comme ne tirant leur origine d'aucune colonie, à la différence de tous les autres peuples de la Grèce. (Du grec *autos* soi-même, et *chthôn* terre.)

AUTOCRATE, s. m. (*ô-to-kra-te*) Souverain absolu. C'est un des titres que prend l'Empereur de Russie. On dit au fém. *Autocratrice*.

AUTOCRATIE, s. f. (*ô-to-kra-cî-e*) Gouvernement absolu. (Du grec *autos* soi-même, et *kratos* force, puissance, autorité; *puissance qui tire toute sa force d'elle-même*.)

AUTOCRATRICE, s. f. (*ô-to-kra-tri-ce*) Titre que prit, lors de la révolution qui la mit sur le trône, *Catherine II*, Impératrice de Russie. Les Empereurs successeurs de *Catherine* ont pris également le titre d'*Autocrate*. Voyez ce mot.

AUTO-DA-FÉ, s. m. emprunté de l'espag. où il signifie *Acte de foi*. (*O-to-da-fé*) Acte judiciaire de l'Inquisition, ou le jugement qu'elle porte pour condamner ceux qui méritent d'être punis.

AUTOGRAPHE, adj. et s. m. (*O-to-gra-fe*) T. Didactiq. qui se dit d'un ouvrage original, écrit de la propre main d'une personne. (Du grec *autos* soi-même, et *graphô* j'écris.)

AUTOMATE, s. m. (*O-to-ma-te*) Machine qui a en soi les principes de son mouvement. Il se dit sur-tout des machines qui imitent le mouvement des corps animés. —Fig. Homme stupide, sans intelligence, etc. (Du grec *automatos* spontané, volontaire, qui agit de soi-même; formé d'*autos* soi-même, et de *maô* je désire, je veux.)

AUTOMATIQUE, adj. m. et f. (*ô-to-ma-ti-ke*) T. de Physique : *Mouvemens automatiques*, qui dépendent de la structure du corps, et auxquels la volonté n'a point de part, tels que la respiration, la circulation du sang, etc. Cette dénomination est du célèbre *Boërhaave*.

AUTOMATISME, s. m. (*O-to-ma-tis-me*) T. de Physique : Mot créé par *Réaumur*, pour exprimer la qualité d'*automate* dans l'animal, c'est-à-dire le système des mouvemens *automatiques*. Voy. *Automatique*.

AUTOMNAL, ALE, adj. (*O-tome-nal*, l'e surajouté fort muet) Qui est de l'*automne*; qui vient dans l'*automne*. Il n'a point de plur. au masculin.

AUTOMNE, s. m. et f. (*O-to-ne*) Celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. Le fém. paroît plus usité. —Au fig. l'âge qui approche de la vieillesse. (Du latin *autumnus*, dérivé d'*aucto* ou *augeo* j'augmente, parce que c'est dans cette saison que se recueillent les fruits, etc.

AUTONOME, adj. m. et f. (*O-to-no-me*) Se dit des villes anciennes qui se gouvernoient par leurs propres lois. (Du grec *autos* soi-même, et *nomos* loi.)

Médailles autonomes, monnoies des peuples et des villes gouvernés par leurs propres lois. Les monnoies d'Athènes république sont des *médailles autonomes*.

AUTONOMIE, s. f. (*ô-to-no-mî-e*) Etat des villes grecques, et sous l'Empire romain, des villes conquises qui avoient acquis ou conservé le droit de se gouverner par leurs propres lois. Voy. *Autonome*.

AUTOPSIE, s. f. (*O-top-cî-e*) Cérémonie des anciens mystères, par laquelle les initiés se flattoient d'être admis à contempler la divinité. Ce mot signifie *Contemplation*. (Du grec *autos* soi-même, et *opsis* vision, dérivé d'*optomai* voir; *action de voir de ses propres yeux*, *de contempler*.)

AUTORISATION, s. f. (*O-to-ri-za-cien*; en vers, *ci-on*) T. de Pratique : L'action d'*autoriser* : *L'autorisation maritale est absolument nécessaire pour rendre une femme capable des contrats civils*.

AUTORISER, v. act. (*O-to-ri-zé*) Donner *autorité*, pouvoir de faire. —Appuyer de son *autorité*, de son crédit, etc. approuver.

s'AUTORISER, v. réc. Acquérir de l'*autorité*, du crédit : *Les coutumes s'autorisent par le temps*.

AUTORITÉ, s. f. (*O-to-ri-té*) Puissance légitime; droit de se faire obéir : *L'autorité des lois*, *des Magistrats*, etc. *Avoir autorité sur*... Fénélon (Télémaque, liv. 2) a dit *être en autorité sur*..... —Crédit; considération : *Avoir*, *prendre de l'autorité dans son corps*, *dans sa famille*. —Sentiment d'une personne respectable, qu'on apporte en preuve d'une proposition : *Citer des autorités*; *l'autorité des Ecritures*, *des Conciles*, *etc*. (Du latin *auctoritas*, formé d'*aucto* j'augmente.)

D'AUTORITÉ, adv. D'une manière impérieuse. —*De son autorité privée*, sans avoir droit de le faire.

Autour, prép. (*ô-tour*, d.) Aux environs de... *Autour de la ville.* —On dit figur. et prov. *Tourner autour du pot*, biaiser, user de détours. (Par contraction, des deux mots françois *au tour.*)

Autour, adv. A l'*entour;* aux environs. Il s'emploie toujours avec *tout* ou *ici* : *Il roule tout autour; il loge ici autour.*

Autour, s. masc. (*ô-tour*, d.) Oiseau de proie, du genre de ceux qu'on nomme oiseaux de poing. (Du latin *astur*, oiseau de proie fort estimé de la province des *Asturies* en Espagne.)

Autourserie, s. fém. (*ô-tour-ce-rî-e*, d.) L'art d'élever et de dresser les *autours.*

Autoursier, s. m. (*ô-tour-cie*, d.) Celui qui élève et dresse les *autours.*

Au travers, a travers, prép. La première régit *de* : *Au travers des périls;* mais on dit, *a travers les périls.*

Autre, (*ô-tre*) pronom et adj. qui marque distinction et différence : *Ce que vous ne ferez pas dans un temps, vous le ferez dans un autre; on ne doit pas confondre l'un avec l'autre.* —Il se dit quelquefois d'une personne ou d'une chose indéterminée : *Quelqu'autre vous le dira mieux que moi; l'autre jour*, un des jours précédens. —*Autre*, meilleur, de plus grande conséquence : *Ce vin est bon, mais celui de Beaune est tout autre; aujourd'hui on l'accuse de vol, c'est bien une autre affaire.* —*Autre*, marque aussi la ressemblance, l'égalité, etc. *C'est un autre Alexandre; cette ville est un autre Paris; l'un vaut l'autre; il y en a d'uns et d'autres*, pour il y en a de bons et de mauvais. (Du latin *alter*, pris du grec *hatéros* en attique pour *hétéros* autre.)

A d'autres, c'est-à-dire adressez-vous à d'*autres;* je ne crois pas ce que vous dites : il est fam. —Avec ce pronom l'adv. *bien* prend, contre son ordinaire, la simple prépos. *de* sans l'article : *Bien d'autres que vous*, et non pas *bien des autres.* —*Sans autre*, joint à un nom sans article, s'emploie au sing. plutôt qu'au pluriel : *Sans autre forme de procès*, et non pas *sans autres formes.* —*L'un et l'autre*, tous les deux. Il se met ou avec le singul. ou avec le pluriel indifféremment; il en est de même de *ni l'un ni l'autre.*

Autrefois, adv. (*ô-tre-foa*) Anciennement; au temps passé. Voyez *Anciennement.*

D'autrefois, adv. qui se met par opposition à *quelquefois* : *Quelquefois il se met dans une furieuse colère; d'autrefois il est doux comme un agneau.*

Autrement, adv. (*ô-tre-man*) D'une *autre* sorte, d'une *autre* manière. —Sinon : *Corrigez-vous, autrement on vous punira.* —Pas trop; guères : *Il ne fait pas autrement froid : est il malade? pas autrement.* Il s'emploie toujours avec la négative, et n'est que du style familier.

Autre-part, adv. (*ô-tre-pâr*) Ailleurs.

D'autre-part, D'ailleurs.

Autruche, s. f. (*ô-tru-che*, d.) Espèce de grand oiseau fort haut sur ses jambes, qui a le cou fort long, les ailes si courtes qu'il ne peut s'en servir pour voler, et les pieds faits comme ceux d'un chameau. —On dit figur. et famil. d'un bon estomac, que c'est *un estomac d'autruche*, parce qu'on suppose que les *autruches* digèrent le fer, etc.; elles ne font que l'avaler, pour aider à leur digestion. (Suivant Henri Étienne, de l'article grec *o*, et de *strouthos* nom grec de l'autruche; suivant Ménage, du latin *avis struthia* qui a la même signification.)

Autrui, s. m. sans pl. Les autres personnes : *On ne doit point dire du mal d'autrui.* Voyez la *Grammaire.* (Du latin *alterius* gén. d'*alter* autre.)

Auvel, s. m. (*ô-vèle*) T. de Pêche : Sorte de claie de cannes pour faire l'enceinte des bourdigues.

Auvent, s. masc. (*ô-van*, d.) Petit toit en saillie, attaché ordinairement au-dessus des boutiques, pour garantir de la pluie. (On disoit autrefois *oste-vent* [ôte-vent], et c'est de là qu'*auvent* tire son étymologie.)

Auvergne (jeu de l'homme d'), s. m. Jeu de cartes qui a beaucoup de rapport avec celui de *la Triomphe.*

Auvernat, s. m. (*ô-ver-na*, d.) Sorte de gros vin d'Orléans, ainsi nommé de la grappe du raisin dont on le tire, et dont le plan est venu d'*Auvergne.*

Auvesque, s. m. (*ô-vès-ke*, d.) Espèce de cidre qu'on estime beaucoup.

Auxiliaire, adj. (*Ok-ci-li-è-re*) Qui aide; dont on tire des secours : *Armée auxiliaire, troupes auxiliaires.* —En Grammaire, les *verbes auxiliaires* sont ceux qui servent à former les temps composés des autres verbes: la langue françoise en a deux, *être* et *avoir.* (Du lat. *auxilium* secours.)

Auzomètre, s. m. (*ô-zo-mè-tre*) Instrument d'Optique qui sert à déterminer la quantité dont les lunettes ou les tubes dioptriques grossissent les objets. (Du grec *auxô* j'augmente, et *métron* mesure.)

s'Avachir, v. réc. Devenir mou; perdre de sa fermeté, en parlant du cuir. Il se dit des branches d'arbres qui, au lieu de se soutenir droites, ont leur extrémité penchante. —On le dit encore figur. et famil. des femmes qui deviennent trop grasses. (Du mot franç. *vache*, fait du latin *vacca.*)

Avage, s. m. *Droit d'avage*, droit que levoit le Bourreau dans quelques provinces et dans certains jours de marché, sur plusieurs sortes de marchandises.

Aval, s. m. T. de Banque : *Mettre son aval sur une lettre de change*, y mettre au bas sa signature précédée de ces mots *pour aval* ou *pour servir d'aval*, et s'engager par-là à en payer la valeur, au cas que celui sur qui la lettre est tirée ne l'acquitte pas. (Du lat. *ad* à, et *valere* valoir: *à valoir, bon pour.*)

Aval, adv. T. de Batelier : Par en bas ou en bas; en descendant la rivière. Il est opposé à *amont.* Le même mot s'emploie, et avec la même signification, dans les Ponts et Chaussées. —Le *vent d'aval*, 1.° sur les rivières, le vent opposé au cours de l'eau, sur-tout quand ce cours est Est et Ouest; 2.° sur les ports de

mer, également le vent d'Ouest, particulièrement s'il vient de la mer. Du mot *aval* s'est formé *A vau-l'eau*. (Du latin *ad* à, et *vallis* vallée; *du côté de la vallée, en descendant*; d'où est venu aussi le verbe *avaler* descendre.)

A vau-l'eau, adv. (*A-vó ló*, d.) Suivant le courant de l'eau. —On dit fig. et famil. qu'*une affaire, qu'une entreprise est allée à vau-l'eau*, pour dire qu'elle n'a pas réussi.

Avalage, s. m. L'action d'*avaler*, ou de descendre du vin dans une cave. Il est populaire.

Avalaison *ou* Avalasse, s. f. (*A-va-le-zon, a-va-la-ce*) Chute d'eau impétueuse provenant des grosses pluies qui se forment en torrent. —En t. de Marine, et dans certains parages où les vents sont variables, longue durée du vent d'Ouest. (D'*aval*. Voy. ce mot.)

Avalanche *ou* Avalange, s. f. Chute des neiges qui se détachent des montagnes et tombent dans les vallons.

Avalant, ante, adj. (*A-va-lan, an-te*) T. de Batelier : Qui descend, qui suit le cours de l'eau. On dit aussi substantivement, d'un bateau qui va en *avalant* en pleine rivière : *Le montant doit céder à l'avalant*.

Avalé, ée, part. p. et adj. Voyez *Avaler*. —Qui pend un peu en bas : *Avoir les joues avalées; le ventre avalé*.

Avalée, s. f. T. de Manufacture; c'est la même chose que *levée* : ce que l'Ouvrier peut faire de travail sur son métier, sans être obligé de rouler et de dérouler ses ensubles.

Avalée de chardons, dans les Manufactures de laine, et dans l'opération du *lainage*, la quantité d'étoffe comprise depuis la perche jusqu'au faudet.

Avaler, v. a. (*A-va-lé*) Faire descendre par le gosier dans l'estomac. —Descendre du vin dans une cave. Il est populaire. —Couper; enlever : *Il lui avala le bras d'un coup de sabre*. Il est aussi populaire.

Figur. et prov. *Avaler le calice, avaler des couleuvres*, dévorer des dégoûts, des chagrins, des mortifications. —*Avaler le morceau*, se soumettre à quelque chose de fâcheux, malgré sa répugnance. —On dit fam. d'un homme qui mange goulument, qu'*il ne fait que tordre et avaler*; et d'un homme avide, qu'*il avaleroit la mer et les poissons*. —*Avaler la botte au limier* (Chasse), la lui ôter pour le laisser chasser en liberté. —*Avaler la ficelle*, en t. de Chapelier, faire descendre la ficelle depuis le haut de la forme jusqu'au bas. —*Avaler une lettre de change, etc.* en t. de Commerce, répondre du payement de la somme qui y est portée, en mettant au bas sa souscription ou son *aval*. Voy. ce mot.

Avaler, v. n. Aller en descendant; suivre le courant de la rivière, en parlant d'un bateau. Voy. *Aval*.

Avalette, s. f. (*A-va-lè-te*) T. de Pêche : Morceau de bois qui sert à pêcher au libouret.

Avaleur, s. m. Celui qui *avale*. Il ne se dit qu'en plaisantant : *Avaleur de tisane, de bouillon, etc.* —Proverb. on appelle un glouton, *avaleur de pois gris*; et un fanfaron, *avaleur de charrettes ferrées*.

Avalies, s. f. pl. T. de Négoce : Laines qui proviennent des peaux de mouton de l'abatis des Bouchers, lorsqu'ils les vendent aux Mégissiers.

Avaloire, s. f. (*A-va-loá-re*) Grand gosier. Il n'est que du style fam. et plaisant : *Tudieu! quelle avaloire!* —En t. de Bourrelier, la partie du harnois d'un cheval de carrosse, de chariot, etc. qui pose sur la croupe du cheval et qui sert à l'arrêter. —Outil de Chapelier servant à *avaler* ou faire descendre la ficelle du haut en bas de la forme du chapeau. —En t. de Pêche, digue établie sur une rivière pour prendre des saumons.

Avalure, s. f. T. de Maréchal : Défectuosité d'une corne molle et raboteuse, qui croît au pied d'un cheval quand il fait quartier neuf.

Avance, s. fem. Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. —Ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé dans un ouvrage : *C'est une grande avance pour bâtir, que d'avoir tous les matériaux*. —Payement fait avant le terme : *Faire une avance de mille écus; je lui ai fait des avances considérables; être en avance*. En ce sens, on dit au figuré : *Faire des avances à quelqu'un; faire les avances*, faire les premières démarches dans un accommodement, dans une affaire. —En t. d'Architecture, saillie.

D'avance *ou* par avance *et* non pas a l'avance, adv. Par anticipation; *avant* le temps.

Avancement, s. m. (*A-van-ce-man*) Progrès en quelque matière que ce soit. —Établissement ou agrandissement de fortune. —Ce qu'on donne par *avance* à un fils, à un héritier : *Avancement d'hoirie*. Ce mot n'a de pluriel en aucun sens.

Avancé, ée, part. p. et adj. Voy. *Avancer*. *Homme avancé en âge* ou *d'un âge avancé*, qui commence à vieillir. —On dit que l'*année, la saison, la nuit, le jour sont bien avancés*, lorsqu'on est déjà bien *avant* dans l'année, etc. —On appelle aussi *saison avancée*, celle dans laquelle les blés, etc. poussent *avant* le temps ordinaire. En ce sens, on dit encore que les *arbres, les blés, les vignes, etc. sont avancés*. —*Jeune homme avancé, esprit avancé*, celui qui a fait de bonne heure de grands progrès dans l'étude, dont l'esprit s'est développé *avant* le temps, etc. —En t. de Fortification, *Ouvrage avancé*, celui qui est *avant* les autres, et qui les couvre.

Avancer, v. act. (*A-van-cé*) Pousser, porter en *avant* : *Avancer la table, le bras, la main*. —Prévenir le temps de.... *Avancer le dîner* ou *l'heure du dîner; avancer son départ, etc.* —Faire aller plus vîte : *Avancer une horloge*. —Faire du progrès dans..... expédier : *Avancer l'ouvrage, ses affaires; avancer besogne*, sans article. —Payer *par avance* : *Avancer les gages, de l'argent à un Ouvrier; avancer les frais d'une entreprise*. Mettre une proposition en *avant* : *Vous avancez une chose difficile à prouver*. —Procurer l'*avancement* de quelqu'un : *Son protecteur l'a fort avancé*. (Du latin *ab* de, par, et *ante* avant; d'où l'on a fait dans le jargon barbare de la basse latinité *abantiare* avancer, pousser ou porter en avant.)

AVANCER, v. n. Aller en *avant*: *Il recule au lieu d'avancer.* —On dit en t. de Peinture, *Faire avancer une figure*, la placer, d'après la dégradation des couleurs et les lois de la perspective, sur un plan plus rapproché du spectateur. —Aller trop vite : *Cette montre avance.* —Anticiper; s'étendre sur.... *Vous avez avancé de plus de dix toises sur mon terrain.* —Sortir de l'alignement : *Cette maison avance, cet arbre avance sur le chemin* ou *hors du chemin.* —Faire du progrès : *Il avance en vertu plus qu'en âge;* et en parlant des choses, *ce travail, cet ouvrage n'avance point.* —En t. de Jardinier, *croître.*

s'AVANCER, v. réc. Aller en *avant.* —Faire du progrès. —En matière d'affaires et de négociations, mettre *en avant* quelque chose qui fait contracter une sorte d'engagement : *Je me suis avancé de lui offrir telle chose de votre part; cet Ambassadeur s'est trop avancé.*

AVANIE, s. f. Au propre, vexation que les Turcs font aux Chrétiens, etc. pour tirer de l'argent. —Au figuré, affront; traitement injurieux. (Du grec vulgaire *abania* calomnie, ou de l'arabe *haouan* opprobre.)

AVANT, (*A-van*) Préposition qui marque priorité du temps ou d'ordre : *Il est arrivé avant midi; mettez ce chapitre avant l'autre.* —*Avant* diffère de *devant*, en ce que le premier est pour l'ordre du temps et répond à *après:* le second est pour l'ordre des places et répond à *derrière* : *Je suis arrivé avant lui; il marchoit devant moi.* En parlant des choses, on dit aussi : *Sa maison est devant la mienne*, pour dire vis-à-vis; *et elle est avant la mienne*, pour dire plus près sur la même ligne. —*Avant* se joint aussi à un mot, et alors ce mot signifie quelque chose d'antérieur, qui est en *avant* : *L'avant-corps d'un bâtiment.* (Du latin *ab ante* en avant.)

AVANT, adv. qui marque mouvement et progrès : *N'allez pas plus avant; il ne faut pas creuser si avant; il arriva bien avant dans la nuit.*

EN AVANT, adv. de lieu. *Aller en avant*, c'est-à-dire plus loin. Il est aussi adv. de temps : *De ce jour-là en avant.*

Mettre en avant, proposer, alléguer. —*Cheval beau de la main en avant* (Manége), qui a la tête et l'encolure plus belles que le derrière.

AVANT QUE, conj. qui régit le subjonctif: *Avant qu'il parte*, et non pas *avant qu'il ne parte.* M.me de Sévigné a dit à tort : *J'irai vous voir très-assurément avant que vous ne preniez aucune résolution là-dessus.* Il faut, *avant que vous preniez.* —*Avant de* ou *avant que de*, régit l'infinitif : *Avant de partir* ou *avant que de partir.* Racine a dit (Mithridate) : *Avant que partir;* c'est une licence poétique qui ne seroit plus permise.

D'AVANT, prép. de temps, qui est comme le génitif de *avant* : *Les hommes d'avant nous, les hommes d'avant le déluge.*

AVANT est employé substantivement dans ce t. de Marine, l'*avant du vaisseau*, la proue. On dit aussi le *château d'avant*, le château de proue. —*Etre de l'avant*, être sur le devant d'un vaisseau, sur les premiers bâtimens d'une flotte, etc. —*Se mettre de l'avant du navire*, se supposer plus près de la terre à laquelle on tend, que ne le dit l'estime.

AVANTAGE, s. m. Ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un : *Grand avantage, avantage considérable.* Voy. *Utilité.* —Supériorité : *Dans tous les combats, il a eu l'avantage.* —Ce qu'un Père donne de plus à quelqu'un de ses enfans. —Ce qu'un Joueur plus habile donne de facilités à celui qui l'est moins, pour rendre la partie plus égale. —Au jeu de Paume, on dit l'*avantage du jeu* ou simplement l'*avantage*, lorsque les Joueurs étant venus à avoir chacun quarante-cinq points, l'un des deux gagne ensuite le coup. —En termes de Marine, *avantage* est synonyme avec *poulaine*, *éperon* et *cap.* (Du françois *avant.*)

Avoir l'avantage du vent (Marine), être au vent d'un vaisseau, d'une escadre, etc. à qui on veut le disputer.

Prendre de l'avantage pour monter à cheval, se servir de quelque élévation. —*Etre monté à l'avantage*, être bien monté. —*Il m'a pris à son avantage*, il m'a attaqué quand il étoit ou plus fort ou mieux armé. —*Elle est habillée, coiffée à son avantage*, d'une manière qui relève sa bonne mine et sa bonne grâce. —*Rester sur ses avantages*, ne pas les pousser plus loin.

AVANTAGER, v. act. (*A-van-ta-jé*) Donner des *avantages* à quelqu'un par-dessus les autres. Il s'emploie souvent au participe : *Jeune homme aussi avantagé du côté de la figure que du côté de l'esprit.*

AVANTAGEUSEMENT, adv. (*A-van-ta-jeû-zeman*) Avec *avantage*, d'une manière *avantageuse.*

AVANTAGEUX, EUSE, adj. (*A-van-ta-jeû, jeû-ze*) Utile; profitable; qui apporte de l'*avantage.* —En parlant des personnes, confiant, présomptueux, qui croit avoir ou qui cherche à prendre *avantage* sur les autres. Il est fam. On l'a quelquefois employé comme subst. *L'art Dramatique est en proie à une foule d'avantageux, etc.* Voyez *Glorieux.* —*Taille avantageuse*, grande taille, accompagnée d'une mine noble et haute. —*Couleur, coiffure, parure avantageuse*, qui sied bien.

AVANT-BEC, s. m. (*A-van-beke*) Angle ou éperon qui est aux piles des ponts de pierre, du côté opposé au courant.

AVANT-BRAS, s. m. (*A-van-bra*) Partie du bras, depuis le coude jusqu'au poignet.

AVANT-CHEMIN COUVERT, s. m. Celui qu'on fait au pied de l'avant-fossé du côté de la campagne.

AVANT-CŒUR, s. m. Sorte de maladie des chevaux. C'est une tumeur contre nature, qui se forme à la poitrine, vis-à-vis du cœur. On dit aussi *Anti-cœur.*

AVANT-CORPS, s. m. (*A-van-côr*) Partics d'un bâtiment qui ont de la saillie sur la face.

AVANT-COUR, s. f. La première cour d'une maison qui a plusieurs cours.

AVANT-COUREUR, s. m. Celui qui va *devant* quelqu'un et qui en marque *par avance* l'arri-

vée. —Fig. Chose qui en précède une autre et qui l'annonce.

Avant-courrière, s. f. (*A-van-kou-riè-re; 1.re r forte*) Il ne se dit guères qu'en Poésie, en parlant de l'aurore : *L'avant-courriere du jour, du soleil.*

Avant-dernier, ière, s. et adj. (*A-van-der-nié, nie-re*) Penultième. *Il est l'avant-dernier; elle est l'avant-derniere. Ni* est l'*avant-derniere* syllabe de *finirons*.

Avant-duc, s. m. (*A-van-duke*) Pilotage qu'on fait sur le bord d'une rivière, avant que de commencer un pont. *Grand Vocab. franç.*

Avant-fossé, s. m. (*A-van-fô-cé*) Profondeur pleine d'eau qui est autour de la contrescarpe, du côté de la campagne.

Avant-garde, s. f. Première ligne d'une armée rangée en bataille, ou première division d'une armée qui est en marche. —Partie d'une armée navale, destinée à combattre sur l'*avant* du corps de bataille, dans l'ordre ou la ligne du combat. —Bâtiment flottant amarré dans les ports de guerre, en *avant* des premiers postes de vaisseaux.

Avant-goût, s. m. (*A-van-goû*) Essai qu'on fait de quelque chose et qui en fait concevoir quelque idée. Il ne se dit que dans le style figuré : *Avant-goût des fruits de la paix; avant-goût des célestes délices.*

Avant-hier, adv. (*A-van-ti-èr*) Le jour qui précédoit *hier* : *Je l'ai vu avant-hier*, il y a deux jours.

Avant-jour, s. m. Temps qui précède le lever du soleil.

Avant-main, s. m. Tout le dedans de la main, lorsqu'elle est étendue. —Au jeu de Paume, *un coup d'avant-main*, est un coup poussé du *devant* de la raquette ou du battoir. —En t. de Manége, le *devant* du cheval, la tête, le cou, les épaules; l'encolure.

Avant-mur, s. m. Mur placé *devant* un autre. —En t. de Blason, plan de muraille joint à une tour.

Avant-part, s. f. (*A-van-pàr*) Préciput.

Avant-pêche, s. f. Pêche qui est mûre *avant* les autres pêches.

Avant-pied, s. m. (*A-van-pié*) Partie du pied qui est la plus avancée.

Avant-pieu, s. m. Bout de poutrelle qu'on met sur la couronne d'un pieu pour le tenir à plomb. —Pinces de fer pointues, dont on se sert pour planter des piquets et des échalas de treillage.

Avant-portail, s. m. (*A-van-por-taglie*) Premier *portail*.

Avant-propos, s. masc. (*A-vân-pro-pô*) Préface; introduction : Discours qui précède l'ouvrage, qui fait connoître le dessein de l'Auteur. —Ce qu'on dit *avant* de venir au fait, quand on raconte quelque chose.

Avant-quart, s. m. (*A-van-kàr*) Petite cloche avec un marteau qui, dans quelques horloges, sonne *avant* qu'on entende l'heure, la demie, etc. —Il se dit aussi du coup que sonnent alors ces horloges.

Avant-scène, s. f. (*A-van-cè-ne*) Chez les Anciens, la partie du théâtre sur laquelle les Acteurs paroissoient.

Avant-toit, s. masc. (*A-van-toá*) Toit *avancé*.

Avant-train, s. m. (*A-van-trein*) Les deux roues qu'on ajoute, avec celles de derrière, à l'affût d'un canon pour le faire marcher en campagne. —Le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'un carrosse.

Aventurine, s. f. Voy. *Aventurine*.

Avant-veille, s. f. (*A-van-ve-glie*, en mouillant les *ll*) Surveille, le jour qui est immédiatement *avant* la veille.

Avare, adj. (*A-và-re*) Qui a trop d'attachement aux richesses : *Cet homme est avare.* —On dit figur. *la nature lui a été* ou *ne lui a pas été avare de ses dons*, pour il n'a pas reçu *ou* il a reçu de grands avantages de la Nature. On dit encore, *il est avare de louanges*, pour il n'aime pas à louer. —*Il est avare du temps*, il ne veut point perdre de temps. —*Avare* est souvent employé comme substantif : *C'est un avare, un grand avare.* Voy. *Avaricieux*. (Du latin *avarus*, fait d'*æris* génitif d'*æs* argent, et *avidus* avide, ou *aveo* je desire.)

Avarement, adv. (*A-va-re-man*) D'une manière *avaricieuse*. —On dit plus souvent et mieux, *avec avarice*, *par avarice*.

Avarice, s. f. Amour excessif des richesses.

Avaricieux, euse, adject. (*A-va-ri-cieû, eû-ze*) Il se dit de celui qui donne rarement ou qui donne peu : *Homme avaricieux, femme avaricieuse.* On l'emploie aussi substantivement dans le style familier : *C'est un avaricieux, une avaricieuse. Avaricieux* se prend toujours en mauvaise part. —On emploie mieux le mot d'*avare*, lorsqu'il s'agit de l'habitude et de la passion même de l'*avarice;* le mot d'*avaricieux*, lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un effet particulier de cette passion.

Avarie, s. f. (*A-vâ-rî-e*) T. de Marine : Droit qu'on paye pour chaque vaisseau qui mouille à un port. —Dommage arrivé à un vaisseau ou aux marchandises de son chargement. —Dépenses extraordinaires et imprévues qu'on a été obligé de faire, durant le cours du voyage, pour le navire ou ses marchandises. (De l'ital. *avaria*.)

Avarié, ée, adj. (*A-va-ri-é*) Il se dit des marchandises qui ont essuyé des *avaries*, qui ont été endommagées dans le vaisseau pendant le voyage.

Avaste, T. de Marine : C'est assez, arrêtez-vous. (De l'italien *a bastanza* assez, ou *basta* il suffit.)

A vau-l'eau, Voy. *Aval*.

Avé *ou* Ave-Maria, s. m. sans pl. Chez les Catholiques romains, 1.° La salutation de l'Ange à la Vierge : *Dire tant d'Avé;* 2.° Grains de chapelet sur lesquels on dit l'*Avé*. —On dit figur. et fam. *je reviendrai dans un Avé*, dans aussi peu de temps qu'il en faut pour réciter un *Avé*. —On appelle aussi *Avé-Maria*, l'endroit du sermon où le Prédicateur implore le secours du Saint-Esprit, par l'intercession de la Sainte-Vierge.

Avec, prép. conjonct. (le *c* final se prononce même devant les consonnes) Ensemble; conjointement : *Il étoit avec moi.* —Dans le style

famil. il s'emploie quelquefois sans régime: *Prenez ce livre et partez avec.* —On disoit autrefois *avecque* et *avecques*; ils ont vieilli, même en Poésie, où l'on ne s'en sert plus que dans le style Marotique. On trouve encore *avecque* dans la Satire 6.e de Boileau : *Tous les jours je me couche avecque le soleil.*

Avec sert à marquer la cause matérielle : *Le papier se fait avec des chiffons*; la cause instrumentale : *Il se purgeoit avec du sené*; la convenance : *Marier une fille avec un honnete homme*; la liaison et l'union : *Etre bien avec tout le monde*; le mélange : *Du vin avec de l'eau*; l'assemblage : *Manger avec ses amis*; l'accompagnement : *Aller avec quelqu'un*; le moyen : *Avec de la fermeté et du courage, on réussit*; le sentiment : *Avec plaisir, avec peine*; la maniere d'être ou d'agir : *Souffrir avec constance; parler avec eloquence; danser avec grâce*, etc. Il signifie aussi *contre* : *Il s'est battu avec son frere.*

Aveindre, v. a. Tirer une chose hors du lieu où on l'avoit serrée : *Aveignez cet habit de mon armoire.* Il est famil. (Du lat. *advenire* arriver à.)

Aveine, s. f. (*A-vè-ne*) Voy. *Avoine* qui est beaucoup plus usité, sur-tout en prose.

Avelanède, s. f. (*A-ve-la-ne-de*) Cosse du gland. On s'en sert pour passer les cuirs.

Aveline, s. f. Espèce de grosse noisette. (Du lat. *avellina* qui a la même signification.)

Avelinier, s. m. (*A-ve-li-nié*) Arbre qui porte les *avelines*; on le nomme aussi *Coudrier.*

Avé-Maria, s. m. Voy. *Avé.*

Avénage, s. m. Redevance d'*avoine* qu'on doit à un Seigneur censier.

Avenant, ante, adj. (*A-ve-nan*) Qui a bonne grâce, un air qui plaît, qui *revient*; gracieux : *C'et un homme avenant, fort avenant, mal* (ou *peu* ou *qui n'est pas*) *avenant*; *physionomie, manières avenantes.* —*Avenant* s'emploie au Palais comme part. du verbe *Avenir* : *Le cas avenant que.... le deces avenant de l'un des deux.* —On dit aussi adverbialem. *avenant, vacation d'offices*, etc.

A l'avenant, adv. A proportion. Il est fam.

Avenement, s. m. (*A-vè-ne-man*) Venue, arrivée. Il se dit en parlant de *J. C.* et s'emploie ordinairement sans régime : *J. C. dans son premier, dans son second avenement.* —Elévation à une dignité suprême : *Le Pape depuis son avenement au Pontificat*, etc.

Aveneron, s. m. Voyez *Folle avoine* au mot *Avoine.*

Avenir, v. n. Arriver par accident. Il se conjugue comme *venir*; mais il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes : *Il avient, s'il avenoit, il avint*, etc. Son plus grand usage est à l'infinitif. (Du latin *advenire* arriver, formé de *ad* à, et *venire* venir.)

Avenir s'emploie comme adj. indéclinable : *Les biens avenir*, les biens futurs. Plusieurs écrivent, et peut-être avec plus de raison, *les biens, le temps à venir*, qui doivent venir.

Avenir, s. m. Le temps futur. —T. de Palais: Assignation à la partie pour comparoître à jour et heure fixes.

A l'avenir, adv. Désormais.

Avent, s. m. (*A-van*) Temps consacré par l'Eglise pour se préparer à la fete de Noël. On le dit au plur. dans ces deux phrases : *Les Avents de Noël; c'est aux Avents qu'on a coutume de planter.* (Du lat. *adventus* arrivee; *temps qui annonce l'arrivée de J. C.*)

Aventure, s. f. (*A-van-tû-re*) Accident; évènement inopiné : *Plaisante aventure; facheuse aventure.* Voyez *Evénement.* Quand il se dit seul des femmes et des filles, il se prend en mauvaise part : *Cette femme a eu plusieurs aventures; c'est une fille à aventures.* —Dans les anciens Romans de chevalerie, entreprise hasardeuse melée quelquefois d'enchantement : *Chercher, mettre à fins les aventures.* —Hasard : *C'est grande aventure, si je n'en viens pas à bout.* Il est fam. (De l'ital. *aventura*, fait du latin *advenire* arriver, survenir.)

A l'aventure, adv. Au hasard. —*D'aventure, par aventure*, par hasard. Style fam. —*Mal d'aventure*, mal qui vient ordinairement au bout des doigts avec inflammation et abcès. —*Diseur de bonne aventure*, Bohémien et autre prétendu devin. —*Mettre à la grosse aventure*, mettre sur un vaisseau une somme, soit en argent soit en marchandises, pour être payée avec le profit maritime, dans un port convenu ou au retour d'un voyage déterminé, au hasard de la perdre si le vaisseau périt.

Aventuré, ée, part. p. d'*Aventurer*, et adj. Hasardé; dit ou mis au hasard : *Nouvelle aventurée; affaire bien aventurée.*

Aventurer, v. a. (*A-van-tu-ré*) Hasarder, mettre en danger, exposer au péril. On dit aussi au réciproque, *s'aventurer.*

Aventureux, euse, adj. (*A-van-tu-reû, eû-ze*) Qui *aventure*, qui hasarde. Il a vieilli.

Aventurier, s. m. (*A-van-tu-rie*) En t. de Guerre, Volontaire qui, sans être enrolé dans aucun corps, cherche les *aventures*, les occasions de se signaler. En ce sens, il a vieilli. —Nom qu'on donnoit en Amérique à des Pirates hardis et entreprenans qui se réunissoient pour faire des courses. Voy. *Flibustier.* —En Angleterre, actionnaire des Compagnies formées pour l'etablissement des colonies angloises en Amerique. Les *Aventuriers* etoient distingués des *Planteurs*, c. à d. des habitans qui avoient des plantations dans ces colonies. —Homme sans fortune et qui vit d'intrigue. Dans cette acception, qui est la plus commune, on dit aussi au fem. *Aventuriere.* —Jeune homme qui fait la cour à toutes les femmes, sans être amoureux d'aucune. —Il se dit aussi, et quelquefois adjectivement, d'une personne qui avance hardiment beaucoup de choses, le plus souvent fausses. *La Bruyere* a dit très-heureusement, en parlant du langage affecté des Néologues : *Combien de ces mots aventuriers qui paroissent subitement durant un temps, et que bientôt on ne revoit plus!* (Caract. chap. 5.)

Vaisseau aventurier, vaisseau marchand qui va trafiquer dans l'etendue de la concession d'une Compagnie de Commerce, sans en avoir obtenu la permission. Voy. *Interlope.*

Aventurine, s. f. (*A-van-tu-ri-ne*) Pierre

précieuse d'un rouge ou jaune-brun, et quelquefois de couleur d'olive, parsemée de paillettes d'or. —Verre ou émail melé avec de la limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or. (Du françois *aventure*; parce que ce fut *par aventure* qu'un ouvrier ayant laissé tomber de la limaille de laiton dans une matière vitreuse en fusion, il en résulta le mélange ci-dessus, lequel à cause de sa ressemblance avec l'*aventurine*, a fait donner le même nom à cette pierre.)

Avenue, s. f. (*A-ve-nû-e*) Grande allée ordinairement bordée d'arbres, qui conduit à une maison de plaisance. —Passage, endroit par où on arrive en quelque lieu. (Du latin *advenire* arriver.)

Avérer, v. a. (*A-vé-ré*) Vérifier, faire voir qu'une chose est *vraie*. (Du latin *verus* vrai.)

Averne, s. m. Nom poétique de l'Enfer; lac de Campanie qui exhaloit des vapeurs si infectes, que les oiseaux n'en pouvoient approcher. (Du latin *Avernus*, fait du grec *Aornos*, lequel est formé d'*a* privatif, et *ornis* oiseau.)

Avéron, s. m. Folle avoine. V. *Avoine*.

Averse, s. f. (*A-vèr-ce*) Pluie subite et abondante : *Il essuya une averse*. Il est fam.

A verse, adv. Abondamment : *Il pleut à verse*. Ce mot n'est usité que dans cette phrase du style familier. (Du françois *verser*.)

Aversion, s. f. (*A-vèr-cion*, en vers *ci-on*) Haine; dégoût; antipathie. On dit famil. de l'objet qui inspire cette haine ou ce dégoût : *C'est ma bête d'aversion*. (Du latin *aversio*, fait d'*avertere* tourner d'un autre côté, détourner de.)

Averti, ie, part. p. d'*Avertir*, et adj. *Je suis bien averti*, bien informé de ce qui se passe. On l'emploie substantivement dans cette phrase proverbiale : *Un averti en vaut deux*. Suivant *Le Duchat*, le sens littéral de ce prov. est qu'un *â* avec un accent circonflexe (*versus* contourné) vaut deux *a*, comme dans le mot *âge* qui s'écrivoit autrefois *aage*. —On appelle en t. de Manége, *pas averti*, celui d'un cheval qui marche un pas réglé, suivant les leçons reçues.

Avertin, s. m. (*A-vèr-tein*) Maladie de l'esprit qui rend opiniâtre, emporté, furieux. Il est vieux, quoiqu'employé par *J. B. Rousseau* (ode 2, liv. 2) :

O le plaisant avertin
D'un fou du pays Latin, etc.

(Du latin barbare *advertiginium*, fait de *vertigo*, *vertiginis* vertige.)

Avertineux, euse, adj. (*A-vèr-ti-neû*, *eû-ze*) Qui est attaqué de la maladie nommée *Avertin*. Il est vieux.

Avertir, v. a. (*A-vèr-tir*) Donner avis, informer de..... (Du latin *advertere*, formé d'*ad* à, et *vertere* tourner; *tourner l'attention à ou sur*....)

Proverb. *Avertir quelqu'un de son salut*, lui donner un avis très-important.

Avertir un cheval, en t. de Manége, le réveiller au moyen de quelque aide, lorsqu'il se néglige dans son exercice.

Avertissement, s. m. (*A-vèr-ti-ce-man*) Avis qu'on donne à quelqu'un de quelque chose, afin qu'il y prenne garde. —En t. de Couvreur, la même chose que *Défense*. Voy. ce mot. —En t. de Palais, écritures qu'on fait pour un procès et qui contiennent les raisons générales de l'affaire.

Avertisseur, s. m. Officier chez le Roi, qui *avertissoit* lorsque le Roi venoit dîner.

Aveu, s. m. (*A-veû*, au pl. Aveux qui se pron. *A-veû*, et devant une voyelle *A-veuz*) Reconnoissance d'avoir dit ou fait quelque chose. Il diffère de la *confession*, en ce que dans celle-ci on s'accuse soi-même, et qu'en faisant un *aveu*, on répond à celui qui vous interroge. —Approbation; consentement. —Témoignage et opinion : *Il a très-bien réussi*, *de l'aveu de tout le monde*. —En t. de Palais, catalogue et dénombrement de tout ce qui dépend d'un fief, et que le Vassal *avoue* tenir de son Seigneur de fief.

Homme sans aveu, vagabond qui ne peut se réclamer de personne.

Aveuer ou Avuer, v. a. (*A-veu-é*, *a-vu-é*) T. de Fauconnerie : Garder *à vue*, suivre de l'œil la perdrix au partir qu'elle fait.

Aveugle, s. m. et f. (*A-veu-gle*) Celui ou celle qui est privé de la vue.

Aveugle, adj. Qui est privé de l'usage de la vue. —Au fig. qui ne considère rien, qui ne fait nulle réflexion. Il se dit des personnes et des choses : *Les amans sont aveugles*; *nous sommes tous aveugles sur nos défauts*; *une passion aveugle*. On appelle *obéissance*, *soumission aveugle*, une obéissance, une soumission entière. —En Chim. on appelle *aveugles*, les vaisseaux qui n'ont qu'une ouverture. —En Anatomie, *le trou aveugle*, c'est la quatrième cavité de l'oreille. (Du lat. barbare *aboculus*, formé de *ab* de, hors, et *oculus* œil; et équivalant à *sine oculis* sans yeux, comme *amens* équivaut à *sine mente* sans raison.)

Tapis aveugles, tapis de Smyrne dont le travail ne rend pas bien le dessin.

A l'aveugle, adv. Sans intelligence, sans connoissance. —*En aveugle*, sans considération, sans réflexion : *Se livrer en aveugle a*...

Proverb. *Changer son cheval borgne pour un aveugle*, empirer son état, en voulant le rendre meilleur. Expression familière.

Aveuglement, s. m. (*A-veu-gle-man*) Privation ou perte du sens de la vue. Il est peu usité au propre; on dit plutôt *Cécité*. —Au fig. erreur, égarement, conduite peu sage.

Aveuglément, adv. (*A-veu-glé-man*) Sans considération; sans réflexion.

Aveugler, v. a. (*A-veu-glé*) Rendre *aveugle*. —Au fig. ôter l'usage de la raison; faire perdre le jugement.

Aveugler une casemate, en t. de Guerre, dresser une batterie contre une casemate, afin d'en démonter le canon, etc. —*une voie d'eau*, en t. de Marine, la boucher provisoirement avec des tampons.

s'Aveugler, v. récip. S'en imposer à soi-même, ne point voir ses propres défauts. On dit aussi : *S'aveugler sur les défauts*, *sur la conduite de quelqu'un*.

Aveuglette, **a l'aveuglette**, adv. (*a-l'a-veu-glè-te*) A tâtons et sans lumière : *Agir à l'aveuglette ; aller à l'aveuglette.* Il est fam.

Aviceptologie, s. f. (*A-vi-cep-to-lo-jî-e*) Traité sur l'art et les différentes manières de prendre les oiseaux. (Du latin *avis* oiseau, *capere* prendre, et du grec *logos* discours.)

Avide, adj. Qui désire quelque chose avec beaucoup d'ardeur. Au propre, il se dit surtout du désir immodéré de boire et de manger. Il s'emploie sans régime, et l'on ne dit pas *avide de pain, de viande, etc.* —Au fig. il régit la prép. *de* : *Avide du bien d'autrui ; avide de gloire, d'honneurs, de louanges.* (Du latin *avidus*, formé d'*avere* désirer avec ardeur.)

Avidement, adv. (*A-vi-de-man*) Avec *avidité*, au propre et au figuré.

Avidité, s. f. Désir ardent et insatiable. Il s'emploie comme *avide*, sans régime au prop. *Manger avec avidite* ; et au fig. avec la prép. *de* : *L'avidité du gain, des honneurs, etc.*

Avignon (graine d'), s. f. Fruit d'une espèce de Nerprun qui croît aux environs d'*Avignon*. En mêlant cette graine avec du blanc de Troye, on en fait un stil de grain.

Avilir, v. a. Rendre *vil*. Son plus grand usage est au fig. dans le sens d'abject, méprisable, et avec le pron. personnel *s'avilir*. Voy. *Abaisser*.

Avilir, v. n. Devenir *vil*, à bas prix. Il est populaire.

Avilissant, ante, adj. (*A-vi-li-san, an-te*) Qui *avilit*.

Avilissement, s. m. (*A-vi-li-ce-man*) Etat d'une chose *avilie* : *Il est tombé dans un grand avilissement.*

Avillonner, v. a. (*A-vi-glio-né* ; mouillez les *ll*) T. de Fauconnerie : Donner des serres de derrière.

Avillons, s. m. pl. (*A-vi-glion*) Serres de derrière de l'oiseau de proie.

Aviné, ée, adj. Imbibé de vin : *Tonneau aviné ; cuve avinée.* On dit fam. d'un homme accoutumé à boire beaucoup, qu'*il est aviné, que c'est un corps aviné.* Beaumarchais a dit (Barbier de Séville) : *Vos jambes seulement un peu plus avinées.* Ce mot est, dit-on, de Garrick qui, dans son voyage en France, l'appliqua à Préville contrefaisant l'ivrogne.

Aviner, v. a. (*A-vi-né*) Imbiber de *vin*.

Aviron, s. m. Instrument de bois dont on se sert pour diriger les bateaux sur les rivières. On appelle *dragues d'avirons*, un paquet d'*avirons*. —Pelle de bois avec laquelle les Bouchers remuent dans la chaudière les graisses qu'ils mettent en fusion.

Avironer, v. a. (*A-vi-ro-né*) Pousser, faire avancer avec l'*aviron*.

Avironerie, s. f. (*A-vi-ro-ne-rî-e*) Atelier où on travaille les *avirons*.

Avironier, s. m. (*A-vi-ro-nié*) Ouvrier qui fait les *avirons*.

Avis, s. m. (*A-vi* et devant une voyelle *A-viz*) Opinion, sentiment : *Dire son avis ; aller aux avis.* Voyez *Sentiment*. —Conseil, délibération : *Ne rien faire que par bons avis ; prendre avis de....* On dit aussi dans le sens de conseil : *avis amical, avis paternel, charitable ; je lui ai souvent donné de bons avis*, etc. —Avertissement : *Donner avis de ce qui se passe ; recevoir avis de Paris*, etc. (De l'ital. *avviso*, fait du latin barbare *advisare*, dérivé lui-même de *visus* part. p. de *videre* voir.)

Avis de parens, délibération de parens sur les affaires d'un mineur. —*doctrinal*, sentiment des Docteurs sur quelque point de doctrine. —*au lecteur*, avertissement qu'on met à la tête d'un livre. Cette expression a vieilli, et ne s'emploie plus que proverbial. et en forme d'interject. pour dire, *prenez garde à vous, cela vous regarde*, etc.

Lettre d'avis (Commerce), lettre missive par laquelle on mande à son correspondant qu'on a tiré sur lui. —*Barque d'avis* (Marine), Voyez *Aviso*. —*Ordre d'Avis*, ordre militaire institué en Portugal vers la fin du 12.e siècle, et qui prit son nom de deux oiseaux (en latin *avis*) que les premiers Chevaliers aperçurent en posant la première pierre d'un château.

Il m'est avis que.... il me semble que.... Cette phrase a vieilli, et ne peut s'employer tout au plus que dans le style très-familier.

Avisé, ée, adj. (*A-vi-zé*) Prudent, circonspect : avec cette différence que l'homme *avisé* songeant à tout, voit tous les expédiens auxquels on peut avoir recours ; l'homme *prudent* ne négligeant rien, s'attache à tous les moyens de les faire réussir ; et l'homme *circonspect* ne hasardant rien, s'applique sur-tout à éviter les inconvéniens qui pourroient les faire manquer. *Guizot*.

Aviser, v. a. (*A-vi-zé*) Donner *avis*, conseil. Il est vieux, et ne s'est conservé que dans ces proverbes : *Un fou avise bien un sage ; un verre de vin avise bien un homme.* —Famil. Apercevoir ; découvrir : *Je l'avisai dans la foule.* (Du lat. barbare *advisare*. V. *Avis*.)

Aviser, v. n. Faire attention ou reflexion à.... prendre garde : *Avisez à vos affaires ; avisez-y.*

s'Aviser, v. réc. Penser, songer ; se mettre une chose dans l'esprit : *Il ne s'avise de rien ; il s'avisa d'un bon expédient.*

Aviso, s. m. (*A-vi-zô*) T. de Marine : Petit bâtiment léger, d'une marche supérieure, destiné à porter des paquets, des dépêches.

Avisse, s. f. Fer, cuivre ou autre chose à vis. *Trév.*

Avitaillement, s. m. (*A-vi-ta-glie-man*, en mouillant les *ll*) Fourniture de *vivres* dans une place, dans un camp, dans un vaisseau, etc. On disoit autrefois, *Avictuaillement, Avictuailler, etc.* (Du lat. *victus* vivre, victuaille, dérivé de *vivere* vivre.)

Avitailler, v. a. (*A-vi-ta-glié*) Fournir de *vivres* un camp, une place menacée de siège.

Avitailleur, s. m. (*A-vi-ta-glieur*, en mouillant les *ll*) Celui qui fournit les *vivres* nécessaires à l'*avitaillement* d'une place.

Avivage, s. m. T. de Miroitier : Première façon qu'on donne à la feuille d'étain, pour recevoir le vif-argent.

Aviver, v. a. (*A-vi-vé*) T. de Metteur en œuvre : Donner du lustre à une pierre. —En

t. de Sculpteur, nettoyer et graver légèrement avec quelque outil. —Dans la gravure au burin, donner plus de brillant à une taille, en la rentrant avec un burin plus lozange que celui avec lequel elle a été d'abord poussée. (Du latin *vivus* vif, vivant, ou plutôt *vividus* vif, animé, etc.)

Aviver l'étain, le frotter légèrement de vif-argent, avant de l'en charger tout-à-fait. —*une couleur*, t. de Teinturier, la rendre plus vive, plus éclatante, plus brillante. —*une forge*, augmenter l'ardeur du charbon déjà enflammé, en y jetant un peu d'eau. —*une piece de bois*, la couper, la tailler à *vive* arête.

Avives, s. f. pl. Glandes qui, s'enflant à la gorge des chevaux, causent une maladie qu'on appelle aussi les *avives* : *Ce cheval a les avives fort enflées.* (Par corruption, du latin *aqua viva* eau vive ; parce que c'est en buvant des eaux vives, lorsqu'ils ont chaud, que les chevaux contractent cette maladie. *Nicot.*)

Avivoir, s. m. (*A-vi-voar*) Instrument des Doreurs sur métal pour étendre l'or amalgamé sur leur ouvrage.

Avocasser, v. n. (*A-vo-ka-cé*) Faire le métier d'*Avocat*. Il est fam. et ne se dit que par mépris.

Avocasserie, s. f. (*A-vo-ka-ce-rî-e*) Profession d'*Avocat*. Il est famil. et ne se prend qu'en mauvaise part.

Avocat, s. m. (*A-vo-ka*) Celui qui fait profession de défendre des causes en Justice. —Fig. Celui qui soutient et défend les intérêts de quelque personne, qui intercède pour un autre : *Je serois volontiers votre avocat auprès de lui.* En ce sens, on dit au féminin *Avocate*, sur-tout dans l'Église catholique, en parlant de la Sainte Vierge : *Marie est l'avocate des pécheurs auprès de son Fils.* (Du latin *advocatus*, formé d'*ad* à, et *vocatus* appelé ; *appelé à défendre une cause.*)

Avocat consultant, celui qui ne plaide pas, mais qui aide les plaideurs de ses conseils. —*général*, Magistrat qui, dans les Cours supérieures, plaide pour le Roi et pour le Public. —*du Roi*, celui qui exerçoit autrefois les mêmes fonctions dans une Cour inférieure, et dont les attributions sont aujourd'hui dévolues au *Procureur du Roi*.

Avocatier, s. m. (*A-vo-ka-tié*) Bel arbre fruitier de St.-Domingue et de la Guyane, à fleurs rosacées. Son fruit, de la grosseur d'une poire de bon-chrétien, sert d'aliment.

Avocatoire, s. m. (*A-vo-ka-toa-re*) Mandement que le Chef suprême de l'empire d'Allemagne, adressoit à quelque Prince ou sujet du Corps germanique, pour en arrêter les procédés illégitimes dans les causes d'appel.

Avocette, s. f. (Ornithol.) Genre d'oiseaux palmipèdes de la famille des Térétirostres dont le bec est pointu, allongé et recourbé en dessus.

Avoine, s. f. (*A-voa-ne*) Plante graminée annuelle, à fleur apétale, à étamines, dont le grain sert ordinairement à la nourriture des chevaux. On prononce souvent *Avène*. (Du latin *avena*, qui a la même signification.)

Folle avoine, *Averon* ou *Aveneron*, espèce d'avoine originaire de Scanie, dont les Hollandois ont rempli leurs dunes, pour en raffermir le sable mouvant.

Avoines, pl. L'avoine quand elle est encore sur terre : *Les avoines sont belles ; faire faucher les avoines.*

Avoir, v. a. (*A-voar*) Posséder de quelque manière que ce soit : avec cette différence cependant que, pour *avoir* une chose, il n'est pas nécessaire de pouvoir en disposer, ou qu'elle soit actuellement entre nos mains ; et qu'on ne la *possède* qu'autant qu'on a la liberté actuelle d'en disposer ou d'en jouir. C'est ainsi que nous *avons* des revenus quoique non payés, et que nous *possédons* des trésors. (Du lat. *habere*, dont les Italiens ont fait également *avere* et les Espagnols *haber*, qui tous signifient *avoir*.)

Avoir s'unit avec un grand nombre de noms employés sans article ou avec l'article : *Avoir faim*, *soif*, *froid*, *chaud* ; *Avoir raison*, *tort*, *envie*, *peur*, etc. *Avoir de la joie* ; *de l'honneur*, etc. *Avoir la gloire*, *la honte de*, etc. Suivant que ces noms régis par *avoir* sont précédés de la prép. *de* et de l'article *le*, *la*, *les* contractés ou non, ou simplement de l'article, ce verbe demande *de* ou *à* devant l'infinitif : *Avoir du plaisir, de la satisfaction*, *de la peine à faire*, etc. *Avoir le plaisir*, *la satisfaction*, *la peine de faire.* —On disoit autrefois *avoir* avec des adjectifs : *Je vous ai contraire*, *favorable*, c'est-à-dire *vous m'êtes contraire*, *favorable*. Ce tour de phrase est entièrement hors d'usage. —*Avoir à* . . . . . . devant un infinitif, signifie devoir..... *Puisque j'ai à être tourmenté*, *puisque j'ai à souffrir*, etc.

Avoir s'emploie impersonnellement avec l'adv. *y*, dans le sens du verbe *être* : *Il y a des personnes qui...* il est des personnes *ou* des personnes sont qui . . . . . —*Il y a*, avec les noms de *jour*, *mois*, *année*, *siècle*, et suivi de *que*, signifie depuis : *Il y a quinze jours*, *six semaines*, *une année que j'attends* ; mais on ne doit pas dire : *J'attends il y a quinze jours*, *six semaines*, etc.

Avoir, comme verbe auxil. sert, soit à se conjuguer lui-même : *J'ai eu*, *j'avois eu* ; soit à conjuguer le verbe *être* : *Il a été*, *il avoit été* ; soit à conjuger tous les verbes actifs et presque tous les verbes neutres : *J'ai fait* ; *j'avois trouvé* ; *j'aurois dormi*, etc.

Avoir, s. m. Ce qu'on possède de biens : *C'est tout mon avoir.* Il est famil. —En t. de Teneurs de livres, ce qui est dû aux personnes auxquelles ils ouvrent des comptes sur le grand Livre.

Avoisiner, v. a (*A-voa-zi-né*) Etre proche, être *voisin* de . . . . Il ne se dit que de la proximité du lieu. Les Poètes disent d'un rocher très-élevé, qu'*il avoisine les cieux*, etc.

Avorté, ée, part. p. d'*Avorter*, et adj. Il ne se dit guères qu'au fig. *dessein avorté*, *entreprise avortée*.

Avortement, s. m. (*A-vor-te-man*) Accouchement avant terme. En parlant des femmes, il ne se dit plus que d'un avortement volontaire et criminel ; lorsqu'il est causé par

quelque accident, on dit *Fausse couche*. V. *Avorter*. —On l'applique, en t. de Botaniq. à l'embryon ou au germe de la plante qui, par quelque accident, n'a pu être fécondé. —Il se dit aussi des fruits qui ne parviennent point soit à leur maturité, soit à leur grosseur ordinaire.

Avorter, v. neut. (*A-vor-té*) Accoucher avant terme; il se dit en parlant des femelles des animaux, et en parlant des femmes quand l'accouchement est volontaire et criminel: *Elle prit un breuvage pour se faire avorter.* Mais quand cet accouchement est causé par par un accident, on dit *se blesser, faire une fausse couche.* —On le dit aussi par extention, des fruits que quelque accident empêche de parvenir à maturité. —Fig. Echouer, n'avoir pu être mis à exécution, en parlant d'un dessein, d'une entreprise. (Du latin *aboriri* naître avant terme.)

Avorton, s. m. Animal né avant terme, et par extention animal qui demeure fort au-dessous de sa grandeur naturelle. —Il se dit dans le même sens, des arbres et des plantes. —Fig. et fam. Petit homme mal fait et mal bâti. —Figur. Production d'esprit trop précipitée, à laquelle on n'a pas employé assez de temps et de soin.

Avoué, s. m. Seigneur qui se chargeoit d'être le protecteur, le défenseur des droits d'une Eglise: *L'Avoué de Cîteaux, de l'Evêché de....* —Aujourd'hui, celui qui en Justice, appuie les intérêts des parties, et qu'on appeloit autrefois *Procureur.* (Du latin *advocatus.*)

Avouer, v. act. (*A-vou-é*) Confesser et reconnoître qu'une chose est; en demeurer d'acord: *Il a avoué sa faute; je vous avoue mon ignorance; il avoue l'avoir fait* ou *qu'il l'a fait.* —Approuver; autoriser: *J'avoue d'avance tout ce que vous ferez en mon nom; je vous avouerai de tout ce que vous ferez.* (Du lat. *advocare* qui, dans la basse latinité, a été employé dans la même signification.)

Avouer un enfant, un ouvrage; s'en déclarer le père, l'auteur. —*la dette*, reconnoître qu'on a tort.

s'Avouer, v. pronom. Se reconnoître, se confesser: *Il s'avoue coupable; je m'avoue vaincu.* —*S'avouer de quelqu'un*, se renommer, s'autoriser de quelqu'un.

Avoyer, v. act. (*A-voa-ie*) T. de Marine: Commencer à souffler ou souffler d'un autre rumb. Il est peu usité.

Avoyer, s. m. Premier Magistrat dans quelques Cantons Suisses.

Avril, s. m. (mouillez l'*l* finale) Le quatrième mois de l'année. —On dit fig. et poétiq. *En l'avril de ses ans*, à la fleur de son âge. (Du latin *aprilis*, formé d'*aperire* ouvrir; parce que la terre commence à s'ouvrir à cette époque. *Varron* dérive *aprilis* du grec *Aphrodité* Vénus à qui les Romains avoient consacré ce mois.)

Poissons d'avril, les Maquereaux. —Fig. et prov. Ceux qui font métier de prostituer des femmes et des filles.

Donner un poisson d'avril à quelqu'un, lui faire faire différentes courses inutiles, le premier jour d'avril. Ce proverbe, dans lequel le mot *poisson* a été, par corruption, substitué à celui de *passion*, n'est qu'une allusion indécente à la *Passion* de *J. C.*, arrivée le 3 avril, où les Juifs envoyèrent le *Sauveur* d'un tribunal à un autre, et lui *firent faire diverses courses inutiles* par manière d'insulte et de dérision.

Avuster, v. a. (*A-vus-té*) T. de Marine: Nouer deux cordes l'une au bout de l'autre. Le nœud s'appelle *Avuste*, s. m.

Axe, s. m (*Ak-ce*) Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle ce globe tourne. On appelle *axe du monde*, *axe de la terre*, une ligne qu'on suppose passer par le centre du monde ou par le centre de la terre. —En t. de Géométrie, ligne droite qui divise une courbe ou un corps en deux parties égales et semblables. —En t. d'Optique, le rayon visuel qui passe au milieu de l'œil, sans souffrir aucune réfraction dans le cristallin. —En t. de Gnomonique, le style qui marque l'heure: *Axe d'un cadran.* —En Architect. l'*axe des volutes*, est la ligne qu'on suppose traverser à plomb le milieu d'un corps cylindrique. —En t. de Botanique, toute partie d'une plante ou d'un fruit autour de laquelle d'autres parties sont disposées ou censées disposées, comme les rayons d'une roue autour du moyeu. (Du latin *axis*, dérivé du grec *axôn* essieu, pivot.)

Axe dans le tour, Axe dans le tambour, Essieu dans le tour (Mécanique), une des cinq machines simples inventée pour élever les poids. —*Axe de l'aimant* ou *magnétique* (Physique), ligne droite dont les extrémités sont les deux pôles de l'aimant.

Axe optique ou *de la vision*, ligne droite qui, tombant perpendiculairement à l'orbite de l'œil, passe par le centre de la prunelle. —*moyen* ou *commun* (Optique), ligne droite tirée du point de concours des deux nerfs optiques, sur le milieu de la ligne droite qui joint les extrémités des mêmes nerfs. —*d'une lentille* ou *d'un verre*, ligne droite qui fait partie de l'axe du solide, dont la lentille est un segment.

Axe d'incidence (Dioptrique), ligne droite qui passe par le point d'incidence, perpendiculairement à la surface rompante. —*de refraction*, ligne droite tirée du point d'incidence ou de réfraction, perpendiculairement à la surface rompante.

Axifuge, adj. (*Ak-ci-fu-je*) T. de Mécanique. *Force axifuge*, celle avec laquelle un corps qui tourne autour d'un axe, tend à s'éloigner de cet axe: c'est proprement une force *centrifuge*. (Du lat. *axis*, en grec *axôn* axe, et de *fugio*, en grec *pheugô* je fuis.)

Axile, adj. (*Ak-ci-le*) T. de Botaniq. *Graine axile*, attachée vers l'*axe* rationnel ou matériel d'un fruit.

Axillaire, adj. m. et f. (*Ak-cil-lè-re*) En Anatomie, qui appartient à l'aisselle (en latin *axilla*): *Nerf axillaire; glandes axillaires.* —En Botanique, qui naît dans l'angle formé par une branche avec la tige, ou un pétiole avec un rameau: *Epines, fleurs, feuilles*

axillaires. Cet angle forme dans la plante comme une espèce d'*aisselle*.

Axinite, s. f. (*Ak-ci-ni-te*) Nom donné par *M. Haüy* à une substance minérale dont les crystaux s'amincissent en forme de hache, et qu'on appeloit auparavant *Schorl violet*. (Du grec *axiné* hache.)

Axinomancie, s. f. (*Ak-ci-no-man-cî-e*) Sorte de divination qui se faisoit par le moyen d'une hache. (Du grec *axiné* hache, et *manteia* divination.)

Axiome, s. m. (*Ak-ci-ô-me*) Maxime, proposition générale reçue dans une science, comme étant si claire qu'elle n'a pas besoin de démonstration. (Du grec *axiôma*, formé d'*axios* digne, estimable.)

Axiomètre, s. m. (*Ak-ci-o-mè-tre*) T. de Marine: Machine qui indique sur les navires la position de la barre du gouvernail. (Du grec *axôn* axe, et *métron* mesure. La barre du gouvernail est comme l'axe de ses mouvemens.)

Axipète, adj. (*Ak-ci-pè-te*) T. de Physiq. Qui s'approche de l'axe: *Force axipete*. (Du latin *axis* axe, et *petere* aller vers.)

Axones, s. f. pl. (*Ak-so-ne*) T. d'Antiq. Nom donné aux lois civiles et politiques établies à Athènes par *Solon*. Celles du même Législateur qui regardoient le culte des Dieux étoient appelées *Cyrbes*. (Du grec *axones* qui signifie proprement les tables de bois sur lesquelles ces lois étoient écrites.)

Axonge ou Axunge, s. f. (*Ak-son-je*) Espèce de graisse, la plus molle et la plus humide du corps des animaux. —Sorte d'écume qui vient sur la matière du verre avant qu'elle se vitrifie. (Du lat. *axungia* graisse, vieux-oing, etc. formé de *axis* axe, et *ungere* oindre.)

Aya-bassi, s. m. En Turquie, Caporal des Janissaires.

Ayam, s. m. Espèce de Notable choisi par le peuple, et chargé chez les Turcs de veiller à la sureté des particuliers, au bon ordre et à la défense de la ville; de s'opposer aux entreprises injustes des Pachas, aux avanies des gens de guerre, etc. (Mot corrompu de l'arabe *ain* œil.)

Ayau, s. m. Voy. *Campane jaune*.

Aynet, s. m. (*E-nè*) Petite verge ou baguette dans laquelle on enfile les harengs qu'on veut faire saurer.

Ayant-cause, s. m. Voy. *Cause*.

Ayri, s. m. (*É-ri*) Grand palmier du Brésil dont le tronc est épineux, et le bois d'une extrême dureté.

Azamoglan, s. m. Voy. *Agémoglans*.

Azala, s. f. Voy. *Garance*.

Azarum, Voy. *Asarum*.

Azédarac, s. m. (*A-zé-da-rake*) Sorte d'arbre: *Acacia d'Egypte; faux Sycomore, Lilas des Indes, Arbre saint*. C'est un arbrisseau des pays chauds, originaire de Syrie, à fleurs rosacées, bleues, disposées en grappe; le noyau du fruit sert à faire des chapelets.

Azerole, s. f. Petit fruit rouge et acide comme celui de l'épine-vinette. On nomme *Azerolier* l'arbre qui porte ce fruit.

Azi, s. f. Sorte de présure composée de petit-lait et de vinaigre: on s'en sert en Suisse pour faire le second fromage.

Azier, s. m. Nom donné par les Créoles à un genre d'arbrisseaux, à fleurs monopétales, dont le fruit est une baie sphérique à cinq loges, contenant cinq osselets anguleux.

Azimut, s. m. T. d'Astronomie: L'arc de l'horizon compris entre le méridien et un vertical quelconque, dans lequel se trouve le soleil ou une étoile. —Lorsque le soleil se lève ou se couche, complément de l'amplitude orientale ou occidentale; ce qui lui manque pour faire le quart de la circonférence. (Par corruption, de l'arabe *as-semt* qui signifie chemin, route, *droit chemin*, et aussi cercle qui, du point le plus élevé du ciel, passe par un point de l'horizon.)

Azimut magnétique, arc de l'horizon compris entre le méridien du lieu et le méridien magnétique. C'est à proprement parler, la mesure de la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Azimutal, adject. Qui représente ou qui mesure les *azimuts*. —Compas inventé par *Halley*, au moyen duquel on connoît avec une très-grande justesse les variations de la boussole.

Cercle azimutal, cercle horizontal qu'on applique à un quart de cercle astronomique, pour y marquer l'*azimut*. —*Cadran azimutal*, cadran solaire dont le style ou gnomon est perpendiculaire au plan de l'horizon.

Azones (dieux), s. m. pl. T. d'Antiquité: Dieux qui n'étoient ni fixés à un pays particulier, ni révérés par certains peuples seulement, mais dont le culte s'étendoit chez toutes les nations. (Du grec *a* privatif, et *zôné* zone, pays, contrée.)

Azote, s. m. (*A-zo-te*) T. de la nouvelle Chimie: Substance élémentaire qui, lorsqu'elle est dans l'état gazeux et combinée avec l'oxigène dans la proportion de 72 à 100, constitue l'air atmosphérique. (Du grec *a* privatif et *zôé* vie, *sans vie*; parce que l'*azote* ne peut servir ni à l'entretien de la vie des animaux, ni à la combustion.) C'est ce qu'on appeloit autrefois *air phlogistique*, *air méphitique*, etc. Lavoisier lui avoit donné le nom de *Mophette* ou *Moféte atmosphérique*.

Azoté, adj. *Gaz azote*, l'azote dans l'état gazeux, c'est-à-dire fondu en gaz dans le calorique.

Azur, s. m. Sorte de minéral de couleur bleue. —La couleur même de ce minéral. —En termes de Blason, l'émail bleu des armoiries. (De l'italien *azurro*, formé ainsi que l'esp. g. *azul*, de l'arabe *lazourd*.)

Azur de cobalt, couleur bleue, qui est le produit de l'oxide de cobalt ou safre mêlé avec des fondans nitreux. On en fait usage dans les poteries, les porcelaines, etc. —*de cuivre*, carbonate de cuivre natif, connu sous le nom de *bleu d'azur*, *bleu de montagne*: il sert dans la peinture.

Azuré, ée, adj Qui est peint de couleur d'azur: *Lambris azuré*. —Il se dit plus souvent en Poésie: *La voûte azurée*, le ciel; *les plaines azurées*, la mer.

AZYGOS, s. f. T. d'Anatomie : Veine située dans le côté droit de la poitrine, et qui n'a point de compagne ou correspondante dans le côté gauche. (Du grec *azugos*, formé d'*a* privatif, et *zugos* paire ; *sans paire.*)

AZYME, adj. et s. m. (*A-zi-me*) Terme de l'Ecriture sainte ; qui est sans levain : *Pain azyme ; la fête des azymes.* Il n'est usité que dans ces phrases. (Du grec *azumos*, formé d'*a* privatif, et *zumê* levain.)

AZYMITE, s. m. (*A-zi-mi-te*) Celui qui se sert du pain *azyme.*

B

B, s. m. La seconde lettre de l'alphabet. On prononce *bé* ou *be.*

Homme marqué au B, borgne, bossu ou boiteux ; et, par extension, homme malin, rusé, etc. Il est populaire. —*Ne savoir ni A ni B*, être très-ignorant.

BABEL, s. m. Nom oriental de Babylone. *Tour de Babel*, où se fit la Confusion des Langues. On le dit proverb. d'une société, etc. où règne une grande confusion d'opinions et de discours.

BABEURE, suivant l'*Acad.* et BABEURRE suivant *Trév.* s. f. (*Ba-beû-re*) Lait de beurre.

BABICHE, s. f. Petite chienne.

BABIL, s. m. (l'*l* finale se fait sentir, mais sans être mouillée) Caquet ; superfluité excessive de paroles. Il n'est pas du style noble. Suivant Roubaud, *babil* qui est une vraie onomatopée (Voy. *Babiller*), se dit plus proprement de l'imitation du bruit et de l'action de parler ; et *caquet*, de l'imitation du bruit de la parole : *Les pies, les perroquets caquettent, et ne babillent pas.* —On le dit aussi d'un limier.

BABILLARD, ARDE, s. m. et f. (*Ba-bi-gliar*, le *d* ne se prononce jamais ; au fém. *gliar-de*) Celui, celle qui a du *babil*, qui aime à parler beaucoup : *C'est un grand babillard, une grande babillarde.* Il est aussi adjectif : *Une femme babillarde ; un chien babillard*, qui crie lorsqu'il est hors des voies. *Babillard* diffère de *Bavard*, en ce que le premier parle trop, et dit des riens comme un enfant ; le second en dit trop, et parle sans pudeur et sans égard. Il faut que le *babillard* parle ; il faut que le *bavard* tienne le dé de la conversation. Celui-là dira tout ce qu'il sait ; celui-ci, ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Le *babillard* est incommode ; le *bavard* est fâcheux. *Roubaud.*

BABILLER, v. n. (*Ba-bi-glié*, en mouillant les *ll*) Avoir du babil, du caquet, parler beaucoup. Il est famil. —On le dit aussi de la corneille lorsqu'elle crie, d'un limier qui donne de la voix. (Suivant *Grotius*, *Nicot*, etc. de *Babel*, où se fit la confusion des langues. Suivant M. *Morin*, du grec *babazéin* balbutier, parler d'une voix inarticulée comme les enfans. Suivant *Caseneuve* et plusieurs autres, par onomatopée, de la voix inarticulée que font entendre les muets et les enfans, lorsqu'ils commencent à dénouer leur langue.)

BABILONIEN, adj. m. Nom d'un des modes de la musique des Arabes, dont le caractère est d'exprimer la joie.

BABINE, s. f. employé ordinairement au plur. : Lèvres. Il ne se dit que de quelques animaux, tels que les vaches, les singes, etc. —Au fig. on dit proverbial. et bassement d'un homme qui a beaucoup mangé de quelque mets, ou qui a mangé tout son bien, *qu'il s'en est bien donné par les babines.* On dit aussi, *il s'en torchera les babines*, il n'en aura pas. (Apparemment du latin *labina*, diminutif de *labia, orum*, lèvres. *Ménage.*)

BABIOLES, s. f. pl. Choses de peu de conséquence et de petite valeur. Voyez *Minutie.* —Jouet d'enfant. On le dit aussi au singulier : *une babiole.*

BARBIROUSSA, s. m. (Hist. nat.) V. *Cochon-cerf*, au mot *Cochon.*

BABORD, s. m. (*Ba-bôr*) T. de Marine : Voy. *Basbord.*

BABKA, s. f. Petite monnoie de Hongrie, qui vaut 1/3 de denier du pays.

BABOUCHES, s. f. pl. (*Ba-bou-che*) Espèce de souliers dont se servent les Siamois. —Sorte de pantoufle que, dans l'Orient, les femmes mettent par-dessus leurs souliers : on dit aussi *Pabouches.* —Nous avons donné le même nom à une espèce de pantoufles ou de mules de chambre. (Suivant *Huet*, du persan *papous*, qui signifie la même chose.)

BABOUIN *ou* BABOU, subst. m. (*Ba-bouein*) Espèce de gros singe qui a la queue courte et le museau très-allongé. On le nomme aussi *Papion.* —Figurém. et populairement, figure grotesque qu'on fait baiser aux soldats qui ont commis quelque faute légère. En ce sens, on dit proverbialement : *Faire baiser le babouin à quelqu'un*, le réduire à se soumettre malgré qu'il en ait, et avec quelque espèce de honte.

BABOUIN, INE, se dit aussi d'un enfant badin et étourdi.

BAC, s. m. (*Bake*) Bateau grand, large, plat, qu'on tire avec un câble, et dont on se sert pour traverser une rivière : *Passer le bac*, traverser la rivière dans un bac. Voy. *Traille.* —Grand baquet de bois chez les Brasseurs. —En t. de Tailleur de pierre, cuve de pierre propre à recevoir l'eau de la pluie, etc. —Dans les Sucreries, grand coffre de bois qui reçoit le sucre au sortir de l'étuve. (De l'allemand *bach* ruisseau, rivière ; ou du grec *baké* pont de bateaux.)

BACALAS *ou* BACALAB, s. m. T. de Marine : Pièces de bois qui se clouent sur la couverture de la poupe.

BACALIAU, s. m. Morue sèche. (De l'espagnol *bacallao* merluche.)

BACASSAS, s. m. Bateau presque fait comme la pirogue.

Baccalauréat, s. m. (*Ba-ka-lô-ré-a*, d.) Le grade de *Bachelier* : c'est le premier qu'on prend dans une Faculté pour parvenir au Doctorat.

Bacchanale, s. f. (*Bâ-ka-na-le*) Tableau qui représente une danse de Bacchantes et de Satyres : *La Bacchanale du Poussin*. — Lieu où l'on celebroit les mystères de *Bacchus*. — Fig. Débauche faite avec grand bruit : *Ils ont fait une bacchanale qui a duré toute la nuit*. On dit souvent sans article, *faire bacchanale*, faire grand bruit. Quelques-uns disent au masculin, *faire bacchanal*. (Du grec *Bakhos* Bacchus, Dieu du vin et des buveurs.)

Bacchanales, s. f. plur. La fête que les Païens célébroient en l'honneur de *Bacchus*. (Du lat. *Bacchanalia*, dérivé du grec *Bakchos* Bacchus.)

Bacchants, **Bacchantes**, s. pl. (*Ba-kan*, *kan-te*) Hommes et femmes qui suivirent *Bacchus* dans son expédition des Indes. — Hommes et femmes qui celebroient les Bacchanales. En ce sens, il est beaucoup plus usité au féminin. — On dit d'une femme emportée et furieuse, que c'est *une Bacchante*, *une vraie Bacchante*.

Baccharis, s. f. (*Ba-ka-rice*) Sorte de plante.

Bacchas, s. f. Lie qui se trouve au fond des tonneaux où l'on a mis reposer le suc ou le jus de citron.

Bacche *ou* **Bacchique**, s. m. (*Ba-ke*, *Ba-ki-ke*) Pied de vers grec ou latin, composé d'une brève et de deux longues. (Du grec *bakhéios*, fait de *Bakchos* Bacchus ; parce que cette mesure étoit fort employée dans les hymnes de ce Dieu.)

Bacchine, s. f. Genre de plantes légumineuses, qui croissent toutes dans les Indes.

Bacchionites, s. m. pl. (*Ba-ki-o-ni-te*) Philosophes qui méprisoient toutes les choses du monde.

Bacchus, s. m. (*Ba-kuce*) Dieu du vin, selon la Fable. On dit en Poésie *le jus*, *le doux jus de Bacchus* ; ce qui signifie le vin.

Baccifère, adj. m. et f. (*Bak-ci-fè-re*) Se dit en t. de Botanique, des arbres et des plantes dont le fruit est une baie. (Du latin *bacca* baie, et *fero* je porte.)

Bacciforme, adj. (*Bak-ci-for-me*) T. de Botan. Qui a par sa substance ou par sa forme l'apparence d'une baie : *La fraise est le réceptacle bacciforme des graines qui sont à sa surface*. On dit aussi dans le même sens, *Baïé*. (Du latin *bacca* baie, et *forma* forme.)

Bacha, s. m. (*Ba-cha*) Titre d'honneur qui se donne en Turquie à ceux qui commandent les armées, aux Gouverneurs de provinces et à d'autres personnes considérables, même sans gouvernement. On écrit souvent *Pacha*. (Du mot turc *basch*, qui signifie *tête*.)

Bachasson, s. m. (*Ba-cha-son*) Dans les Papeteries, caisse de bois qui donne de l'eau aux piles. (Diminutif de *bac*.)

Bache, s. f. Grosse toile dont on couvre les charrettes, les bateaux, etc. *Bacher une charrette*, c'est mettre la *bache* avec du foin par-dessus les marchandises. — En t. de Marine, Voyez *Bachot*. — Dans les Manufactures de drap, boîte où l'on depose les canettes. — En Botan. Voyez *Latanier*.

Bache traînante (Pêche), filet en manche qu'on traîne sur le sable dans les endroits où il y a peu d'eau. — *volante*, filet tendu sur des piquets, à trois ou quatre pieds du terrain, et que les Pêcheurs déplacent souvent d'une marée à l'autre, pour en changer la disposition. On l'appelle aussi *Guideau à petits étaliers*.

Bachelier, s. m. (*Ba-che-lié*) Celui qui est promu au Baccalauréat en quelque Faculté. — Il se disoit autrefois pour jeune gentilhomme et pour amant. On disoit aussi *Bachelette* pour *maîtresse*. (Du latin *baculus* ou *bacillus* petit bâton ; parce qu'autrefois les Bacheliers militaires faisoient leurs premiers exercices, armés seulement d'un bouclier et d'un bâton ; et que les Bacheliers lettrés, en recevant ce grade, recevoient aussi un petit bâton ou une baguette qui en étoit comme le signe honorifique. *Anquetil* (Histoire de France) dérive bien plus simplement le nom de *Bachelier*, du moins de *Bachelier militaire*, des deux mots *bas chevalier*.)

Bachique, adj. (*Ba-chi-ke*) Qui appartient à *Bacchus* : *Fête bachique* ; *liqueur bachique*, c'est-à-dire le vin ; *chanson bachique*, chanson à boire.

Bachot, s. m. (*Ba-cho*) Petit bateau : *Nous passâmes la riviere dans son bachot*. (Dérivé de *bac*.)

Bachotage, s. m. Conduite d'un *bachot*.

Bachote, s. f. T. de Pêche : Baquet qu'on emplit d'eau douce, et qui sert à transporter, à dos de cheval, des poissons d'eau douce vivans.

Bachoteur, s. m. Batelier, passeur d'eau.

Bachoue, s. f. Vaisseau de bois large par le haut et qui va en étrécissant.

Bacile, s. f. Plante : c'est le Fenouil marin ou Salicot.

Bacile-maritime, Voy. *Passe-pierre*.

Backgammon, s. m. emprunté de l'anglois. Espèce de jeu de tables qui se joue dans un trictrac avec des cornets et des dés. C'est à peu près le même que celui que nous appelons en françois *Toutes tables*. (Des deux mots gallois *bach* petit, et *gammon* guerre ; *petite guerre*.)

Bâclage, s. m. (*Bâ-kla-je*) Arrangement des bateaux dans un port, pour y faire la vente des marchandises dont ils sont chargés. — Fermeture d'un port par des chaînes, etc., du passage d'une rivière par des hérissons.

Bâclé, **ée**, part. p. de *Bâcler*, et adj. — *Riviere bâclée*, gelée dans toute sa largeur. — On dit figur. et fam. en parlant d'un traité conclu, d'une affaire arrêtée, *cela est bâclé ; c'est une affaire bâclée*.

Bâcler, v. a. (*Bâ-klé*) Fermer une porte ou une fenêtre, par derrière, avec une barre, etc. — Fermer l'entrée d'un port avec une chaîne, le passage d'une rivière par des hérissons, etc. — *Bâcler un bateau*, le mettre dans un endroit commode pour la charge et la décharge des marchandises. (Du latin *baculus* ou *baculum*, dont on a fait dans les temps

de la basse latinité, *baculare* fermer avec un bâton mis par derrière.)

Bacope aquatique, Herbe aux brûlures, s. f. Espèce de lysimachie, qui croît à Caïenne sur le bord des ruisseaux.

Bactropérate *ou* Bactropérète, s. m. (*Bak-tro-pé-ra-te*, *pé-re-te*) Surnom ironique des anciens Philosophes, qui signifie *un homme à bâton et à besace.* (Du grec *bactron* bâton, et *péra* besace.)

Baculamétrie, s. f. (*Ba-ku-la-mé-trî-e*) T. de Géom. Art de mesurer avec des bâtons ou des verges. (Du latin *baculus* bâton, et du grec *métron* mesure.)

Badail, s. m. (*Ba-daglie*, en mouillant l'*l*) T. de Pêche. Filet de l'espèce de ceux qu'on appelle *dragues*, qui sont faits en forme de chausse et se traînent à la mer.

Badamier, s. m. (*Ba-da-mié*) Genre de plantes ou d'arbres exotiques, de la famille des Chalefs.

Badaud, aude, s. m. et f. (*Ba-dô*, *dô-de*) Benêt, niais, nigaud : avec ces différences, que le *badaud* est proprement celui qui s'arrête de surprise ou par curiosité devant tout ce qu'il voit, comme s'il n'avoit jamais rien vu ; le *benêt* est celui qui, par une excessive bonhommie, ne fait rien de lui-même, et se prête à tout ce qu'on veut ; le *niais* est celui qui, faute d'expérience et de connoissances, ne sait ni ce qu'il faut penser, ni ce qu'il faut dire ; le *nigaud* est celui qui, par puérilité, par ineptie, reste toujours enfant, et ne sait ni se mettre à sa place, ni mettre les choses à la leur. *Roubaud.* (Suivant *Menage*, de *badare* usité dans la basse latinité et conservé dans l'italien, pour signifier *béer*, regarder avec attention, la bouche ouverte. *Voltaire* a adopté cette étymologie.)

Badaudage, s. m. *ou* Badauderie, s. f. (*Ba-dô da-je*, *dô-de-rî-e*, d.) Action, discours de *badaud.* Voy. *Badaudisme.*

Badauder, v. n. (*Ba-dô-dé*, d.) Faire le *badaud* ; s'amuser à tout ; niaiser : *Il ne fait que badauder.*

Badaudisme, s. m. (*Ba-dô-dis-me*, d.) Le défaut d'être *badaud* ; le *badaudage* ou la *badauderie* en sont les fruits et les effets.

Badelaire, s. m. (*Ba-de-le-re*) Terme de Blason, qui se dit d'une épée courte, large et courbée comme un sabre.

Baderne, s. f. T. de Marine. Sorte de petit cordage, qui n'est point commis comme les autres, mais cadenetté ou tressé comme un lacet. — Grosse tresse servant à garnir les câbles, pour que le frottement ne les use pas.

Badi, s. m. Petit poignard des habitans de l'île de Java.

Badian, s. m. Badiane, s. f. Genre de plantes, qui comprend différens arbres et arbrisseaux exotiques.

Badigeon, s. m. (*Ba-di-jon*) Couleur jaunâtre dont on enduit les murailles. — Mortier fait de recoupes de pierres de taille, dont on enduit le plâtre des murailles, pour le faire ressembler à la pierre de taille. — En Sculpture, plâtre mêlé avec la pierre dont une statue est faite, que l'on met en poudre et que l'on détrempe, pour remplir les trous des figures et en reparer les défauts. — En Menuiserie, sciure de bois détrempée avec de la colle forte, pour remplir les gerçures et autres défectuosités du bois.

Badigeoner, v. a. (*Ba-di-jo-né*) Peindre une muraille avec du *badigeon.* — Remplir avec du *badigeon* les trous d'une statue, les gerçures du bois, etc.

Badin, ine, s. m. et f. (*Ba-dein*, *di-ne*) Folâtre ; qui s'amuse à des bagatelles : *C'est un vrai badin*, *une petite badine.* (Du grec *paidnos* puéril, qui tient de l'enfance, dérivé de *pais* jeune garçon.)

Badin, ine, adj. Folâtre : *Air badin*, *humeur badine.* V. *Folâtre.* — Enjoué ; gaillard ; plaisant.

Badinage, s. m. Action de *badin* : *C'est un pur badinage.* — Chose aisée : *Les problèmes les plus difficiles ne sont pour lui qu'un badinage.* — Bagatelle ; chose peu importante. — Fig. Certaine façon de faire ; certaine manière particulière d'agir : *Ce valet est fait au badinage de son maître.* — Sorte de galanterie, d'agrément dans le style, dans la conversation.

Badinant, s. m. (*Ba-di-nan*) Dans les Parlemens de Paris et de Rouen, on donnoit ce nom au Conseiller qui étoit le neuvième dans sa chambre, et qui n'étoit des grands Commissaires que quand un des huit premiers étoit absent. — Cheval surnuméraire dans un attelage.

Badine, s. f. Baguette mince et légère qu'on porte à la main, en guise de canne.

Badines, pl. Pincettes légères.

Badinement, adv. (*Ba-di-ne-man*) D'un air *badin* et folâtre. *Trév.* Il est de peu d'usage, ou plutôt tout-à-fait inusité, comme l'observe le *Grand Vocabulaire françois.*

Badiner, v. n. (*Ba-di-ne*) Faire le *badin* ; folâtrer ; plaisanter. — Dire les choses d'un air fin et plaisant. — Se jouer agréablement. — On le dit aussi des ajustemens ou ornemens qu'on attache et qui ont quelque petit mouvement agréable : *Il faut que cette dentelle*, *cette draperie badine un peu.* Il est familier.

Badinerie, s. f. Bagatelle ; chose frivole.

Badukka, s. m. Sorte de câprier des Indes.

Bætyles *ou* Betiles, s. f. pl. T. d'Antiquité. Pierres informes que les Orientaux adoroient, et qu'ils croyoient représenter la Divinité, avant l'invention de la Sculpture.

Bafetas, s. m. (*Ba-fe-tâ*) Toile de coton blanc des Indes Orientales.

Bafouer, v. a. (*Ba-fou-é*) Traiter injurieusement et avec mépris. V. *Honnir.* (De l'italien *beffare* se moquer, railler, fait de *beffa* raillerie, moquerie.)

Bâfre, s. f. Repas abondant. Ce mot et les deux suivans sont bas et populaires.

Bâfrer, v. n. (*Bâ-fré*) Manger extrêmement.

Bâfreur, s. m. Grand mangeur ; gourmand.

Bagace, s. f. (*Ba-ga-ce*) Voyez *Canne à sucre.*

Bagaces, plur. Dans les Sucreries des îles Antilles, cannes qui ont passé au moulin, et qu'on emploie lorsqu'elles sont sèches, à faire cuire le sucre.

Bagage, s. m. Equipage de gens de guerre ou de voyageurs, qu'on porte sur des chariots, charettes, etc. —On dit fig. et fam. *Trousser bagage* ou mieux *plier bagage*, s'enfuir; décamper; demenager. On dit de même, par extension de métaphore, *cet homme a plié bagage;* il est parti pour l'autre monde, il est mort. —J.-J. Rousseau a dit, dans Emile, *son bagage est bientôt fait*, pour *son bagage est bientôt rassemblé*, *son paquet est bientôt fait.* L'usage n'a point autorisé cette phrase. (De l'allemand *pack* sac de hardes, paquet, qui dérive aussi de la même source.)

Bagarre, s. f. (*Ba-gâ-re ; r* forte) Bruit, tumulte causé ordinairement par une querelle. Il est familier.

Bagasse, s. f. (*Ba-ga-ce*) Femme prostituée. Il est bas et malhonnête.

Bagassier, s. m. (*Ba-ga-cié*) Grand arbre des forêts de la Guyane, qui sert à faire des pirogues, et dont le fruit est une baie jaunâtre, de la grosseur d'une orange moyenne.

Bagatelle, s. f. (*Ba-ga-te-le*) Chose de peu de prix et peu nécessaire. Voyez *Minutie.* —Fig. Chose frivole et peu importante; affaire de peu de conséquence, etc. —Fig. Petite production d'esprit. (Du françois *bague*, anneau, bijou, dont *bagatelle* est un diminutif.)

S'amuser à la bagatelle, s'occuper de toute autre chose que de ses devoirs.

Bagatelle! interj. Point du tout; je ne le crois ou ne le crains pas! *Il vous sera de la peine; bagatelle!*

Bagattino, s. m. Monnoie de cuivre de Venise, de la valeur d'un demi-sol *dé piccioli.*

Bagherona, s. m. (*Ba-gué-ro-na*) Monnoie réelle de Bologne, valant un demi-sol du pays.

Baglattea, s. m. (*Ba-gla-téa*) Instrument de Musique arabe, qui n'a que trois cordes, deux d'acier et une de laiton; on le touche avec une plume.

Bagne, s. m. (*Ba-gne*, en mouillant *gn*) Lieu où l'on renferme les esclaves en Turquie. —Lieu où logent les forçats qui ne sont pas sur les galères. —Dans les Verreries, tonneau dans lequel on passe au tamis la terre à pots et le ciment, pour en faire la matière des pots. (De l'italien *bagno*, nom qui fut donné d'abord au bâtiment où sont renfermés à Constantinople les esclaves du Grand-Seigneur, parce qu'il s'y trouve des *bains*, et qui a été ensuite étendu à tous les bâtimens qui renferment des esclaves et des forçats.)

Bagnolet, s. m. *ou* **Bagnolette**, s. f. (*Ba-gno-le*, *gno-lè-te ;* mouillez *gn*) Espèce de coiffure de femme. L'*Acad.* ne met que le fém. *Bagnolette.*—T. de Marine : Toile goudronnée dont, sur les galères, on couvre les bittes, pour les garantir de la pluie.

Bague, s. fém. (*Ba-ghe*) Anneau d'or ou d'argent où il y a quelque pierre ou diamant enchâssé. — Anneau qu'on suspend vers le bout d'une carrière où se font des courses, et que ceux qui courent tâchent d'emporter avec le bout de la lance : *Courre la bague; emporter la bague.* (Du latin *bacca*, anneau de chaîne.)

Bagues et joyaux, en termes de Pratique, s'entend des pierreries, perles, etc. ou de la somme qui en tient lieu, que le mari donne à sa femme en cas de survivance. —On disoit autrefois *bagues d'oreilles*, pour *boucles d'oreilles.*

On dit fig. d'une jolie maison de campagne, etc. qu'on n'a que pour le plaisir, et qu'on peut vendre aisément, que *c'est une bague au doigt.* —*Sortir vie et bagues sauves*, c'est en t. de Guerre, sortir d'une place avec permission d'emporter sur soi ce que l'on peut. On dit, par extension et proverb. *sortir*, *s'en aller*, *revenir bagues sauves*, sortir d'une affaire sans perte, sans échec, sans qu'il en coûte rien.

Baguenaude, s. f. (*Ba-ghe-nô-de*) Petit fruit enveloppé dans des gousses pleines de vent, que les enfans font craquer en les crevant entre leurs mains.

Baguenauder, v. n. (*Ba-ghe-nô-dé*, d.) S'amuser à des choses frivoles. Il est famil.

Baguenaudier, s. m. (*Ba-ghe-nô dié*, d.) Arbrisseau du midi de l'Europe, à fleurs papilionacées, jaunes, pendantes en grappes, qui porte les baguenaudes. On le nomme aussi *Faux-Sené.* —Celui qui *baguenaude*; il est familier. —Espèce de jeu d'enfant.

Baguenaudier des jardiniers, V. *Emerus.*

Baguer, v. a. (*Ba-ghé*) Faire tenir les plis de quelque étoffe en les cousant à grands points. —En t. de Pratique, donner à sa future des bagues et joyaux. *Trév.*

Baguette, s. f. (*Ba-ghè-te*) Bâton long et délié. Il y a des baguettes de fusée, des baguettes de tambour, des baguettes d'armes à feu, des baguettes de Peintre, etc. —*La baguette divine* ou *divinatoire*, est une branche de coudrier fourchue, par le moyen de laquelle on prétend découvrir les mines et les sources d'eau cachées sous la superficie de la terre. —En t. d'Architecture, petite moulure ronde en forme de baguette. —En t. de Fauconnerie, bâton qu'on pique dans les buissons, pour faire partir la perdrix. (Du lat. barbare *baculetta*, diminutif de *baculus* bâton.)

Baguette sacrée, celle que portoient les Ambassadeurs envoyés par les anciens Francs aux peuples avec qui ils étoient en guerre. —*Huissier de la baguette noire*, le premier Huissier de la chambre du Roi d'Angleterre.

Commander à baguette, *à la baguette*, commander avec hauteur et fierté. —*Etre servi à la baguette*, avec respect. —*Passer par les baguettes;* recevoir des coups de langue successivement de plusieurs personnes, par allusion au soldat condamné à *passer par les verges.* Toutes ces expressions sont du style figuré et proverbial.

Baguier, s. m. (*Ba-ghié*) Petit coffret pour serrer les bagues.

Bahar, s. m. (*Ba-ar*) Nom qu'on donne à Batavia, à la valeur de dix millions de Caches.

Bahut, subst. m. (*Ba-u*) Sorte de coffre couvert ordinairement de cuir, et dont le couvercle, fait en voûte, est orné de petits clous rangés artistement. Ce mot ne se dit guère plus que des malles énormes, et souvent par

mépris. (De l'allemand *behuten* garder; *coffre propre à garder des hardes*, *etc.*)

Bahutier, s. m. (*Ba-u-tie*) Ouvrier qui fait et vend toutes sortes de coffres, valises, malles, cantines, etc. On dit proverbial. *Il ressemble aux Bahutiers*, *il fait plus de bruit que de besogne;* c'est-à-dire, il fait beaucoup de bruit et peu d'ouvrage.

Bai, Baie, adj. (*Be*) Couleur de rouge-brun. Il ne se dit que du poil des chevaux et du cheval qui a ce poil : *Bai clair; bai obscur; bai brun; bai doré.* (Du grec *baion*, dérivé de l'égyptien *bai*, branche de palmier, laquelle est de couleur baie. On en a fait dans la basse latinité *baius*, que les Italiens ont changé en *baio*, et les Espagnols en *vayo.*)

Baïard, s. m. (*Ba-i-ar*) Sorte de civière. Ce mot est plus usité dans les fabriques que *Boïard.*

Baidar, s. m. Terme de Relation : Sorte de bateau recouvert en cuir, en usage chez les Kamtschadales, etc.

Baie, s. f. (*Bé;* il est d'une seule syllabe dans la prononciation) T. de Botanique : La septième espèce de Péricarpe renfermant des semences éparses dans une pulpe succulente, lorsque le fruit est venu à maturité : *Baie de genevrier*, *de laurier*, *d'olivier.* On ne se sert proprement du mot de *baie*, que pour exprimer des fruits clair-semés : lorsqu'ils sont ramassés en grappes ou en bouquets, comme les raisins, les groseilles, etc. on dit communément *grain* : *Grain de raisin*, *etc.* (Du latin *bacca*, qui a la même signification.) —En t. de Maçon, ouverture qu'on laisse dans la muraille lorsqu'on bâtit, pour mettre une porte ou une croisée. —En t. de Marine, enfoncement de la mer dans la terre, beaucoup plus large dans le dedans que par l'entrée : *La Baie de Cadix.* (De l'espagn. *bahia.*) —Fam. Tromperie qu'on fait à quelqu'un pour se divertir : *Donner la baie* ou *une baie à...; c'est un grand donneur de baies.* (De l'italien *baia*, qui signifie la même chose.)

Baie à ondes, arbre à fleurs légumineuses, qui croît dans les savannes de St-Domingue.

Baié, ée, adj. (*Ba-i-é*) T. de Botanique. Voy. *Bacciforme.*

Baiette, s. f. (*Ba-iè-te*) Espèce d'étoffe.

Baigner, v. a. (*Be-gné*, mouill. *gn*) Mettre dans le *bain* : *On l'a baigné pendant vingt jours de suite.* —Couler auprès de... arroser : *Le Rhône baigne les murs d'Avignon.* —Fig. Mouiller; arroser : *Baigner son visage de pleurs*, *son lit de larmes.*

se Baigner, v. réc. Prendre le *bain;* se mettre dans l'eau pour se rafraîchir. —Au fig. se plaire : *Se baigner dans la joie; se baigner dans le sang*, *dans les larmes des malheureux.* —On dit qu'*un homme est baigné dans son sang*, pour dire qu'il perd beaucoup de sang, qu'il est couvert de sang.

Baigner, v. n. Tremper : *Il faut que ces herbes baignent dans l'esprit de vin*, *dans le vinaigre.*

Baigneur, euse, subst. m. et f. (*Bè-gneur*, *gneû-ze;* mouillez le *gn*) Celui ou celle qui se *baigne* dans quelque rivière. —Celui ou celle qui a des *bains* pour le public. On le dit sur-tout au masculin, et même de celui qui tient des chambres garnies.

Baignoir, s. m. (*Be-gnoar*, mouillez le *gn*) Endroit de la rivière où l'on va se *baigner.* Trev.

Baignoire, s. f. (*Be-gnoâ-re*, mouillez *gn*) Vaisseau où l'on se *baigne* dans la maison. Dans les bains et étuves, on dit *Bain.*

Bail, s. m. (mouillez l'*l* finale, et prononcez comme si on écrivoit en une seule syllabe *Baglie.* Le pl. est *Baux* qui se prononce *Bô*, et devant une voyelle *Bôz*) Contrat par lequel on donne une terre à ferme ou une maison à louage. —On dit fig. et fam. *cela n'est pas de mon bail*, je n'en suis pas chargé, ou cela s'est fait dans un temps où rien ne m'obligeoit à y prendre part. (Suivant la plupart des Hellénistes, du grec *ballein* envoyer, d'où ils dérivent aussi le mot *bailler* donner, etc. Voy. ce mot. Suivant d'autres, du latin barbare *baila*, *bailium* garde, tutelle, administration.)

Baile, s. m. (*Be-le*) Titre de l'Ambassadeur de Venise à la Porte. —Autrefois, sorte de Juge royal.

Baille, s. f. T. de Mer : Moitié de tonneau en façon de baquet. —En t. de Fortification, sorte d'ancien retranchement.

Bâillement, s. m. (*Bâ-glie-man*, mouillez les *ll*) Ouverture qui se fait de la bouche lorsqu'on *bâille.* —En t. de Gramm. c'est la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant. On dit plus souvent et mieux *Hiatus.*

Bâiller, v. n. (*Bâ-glie;* mouillez les *ll*) Respirer en ouvrant la bouche extraordinairement et involontairement. —Au fig. montrer de l'ennui. —Fig. S'entr'ouvrir; être mal joint : *Cette porte bâille; les ais de la cloison bâillent.* (Du lat. barbare *badicare*, dimin. de *badare*, dont les Italiens ont fait *badigliare* ou plutôt *sbadigliare*, et les François d'abord *baailler* et ensuite *bâiller.* Ménage. Suivant Lavoisien, dans son Dictionnaire portatif de Médecin. etc. du latin *balare* bêler.)

Bailler, v. act. (*Ba-glié*, mouillez les *ll*) Donner; livrer; mettre en main. Il ne se dit plus qu'en t. de Pratique : *Bailler à ferme par contrat*, *par testament; bailler une requête.* On dit en t. de Marine, *bailler*, *donner* ou *mettre à la grosse aventure.* V. *Aventure.* —En style familier, *vous me la baillez belle*, vous voulez m'en faire accroire. (Du grec *ballein* envoyer; car, dit M. *Morin*, celui qui *baille* envoie en quelque façon.)

Bailleresse, Voy. *Bailleur.*

Baillet, adj. m. (*Ba-glie*, en mouillant les *ll*) *Cheval baillet*, cheval de poil roux tirant sur le blanc.)

Bailleul, s. m. (*Ba-glieul*) Celui qui fait profession de remettre les os disloqués et les côtes enfoncées ou rompues. (De *Nicolas Bailleul*, père du Surintendant des Finances du même nom, sous la Reine *Anne* d'Autriche, célèbre par son humanité envers les pauvres, et dans la famille duquel, suivant *Scévole* de Sainte-Marthe, se trouvoit le don naturel de réduire les luxations, etc.)

Bailleur, Bailleresse, s. m. et f. (*Ba-glieur*, *Ba-glie-rè-ce*, en mouill. les *ll*) Celui ou celle qui donne à ferme, qui passe un *bail*. Style de Pratique et de Notaire.

Bailleur de tables, Officier qui dans les halles d'Amiens fournissoit aux marchands des tables pour étaler leurs marchandises.

Bâilleur, subst. m (*Bâ-glieur*) Celui qui *bâille*, qui est sujet *à bâiller* : *C'est un grand bâilleur.*

Bailli, s. m. (*Ba-gli* ; mouillez les *ll*) Officier Royal d'épée au nom duquel la justice se rendoit dans un certain ressort, et qui marchoit a la tête de l'arrière-ban, etc. —Officier Royal de robe longue, dont les appellations ressortissoient immédiatement au Parlement. —Juge chargé de rendre la justice au nom d'un Seigneur de terre.—Titre de dignité dans l'ordre de Malte, au-dessus de celui de Commandeur. (Du latin barbare *baillivus*, qui dans la basse latinité, signifioit la même chose, et avoit été fait de *bajulus*, employé autrefois pour désigner le nourricer, celui qui étoit chargé de porter, *bajulare*, les enfans.)

Bailli errant, Officier de justice en Angleterre, que le Shérif envoie dans les lieux de sa juridiction signifier ses ordres.

Bailliage, s. m. (*Ba-glia-je*, en mouillant les *ll*) Tribunal composé des Juges qui rendoient la justice au nom du *Bailli* ou avec le *Bailli*. —Etendue du ressort de cette Juridiction. —Maison où le *Bailli* ou son Lieutenant rendoit la justice.

Baillive, s. f. (*Ba-gli-ve*) La femme du *Bailli*, dans les trois premiers sens.

Bâillon, s. m. (*Bâ-glion* ; mouillez les *ll*) Ce qu'on met dans la bouche de quelqu'un, pour l'empêcher de parler et de crier ; ou dans la gueule d'une bête, pour l'empêcher de mordre. (Du latin *baculus* bâton.)

Bâillonné, ée, part. p. de *Bâillonner*, et adj. —Il se dit en t. de Blason, de tout animal représenté avec un *bâillon* entre les dents.

Bâillonner, v. a. (*Bâ-glio-né*) Mettre un *bâillon* à... *Bâillonner une personne, un chien.*

Bailloque, s. f. (*Ba-glio-ke*) Plume d'autruche, mêlée de blanc et d'un brun obscur.

Bain, s. m. (*Bein*) Lieu où l'on se baigne : *Le bain le plus naturel est celui de la riviere.* —Bâtiment destiné pour se baigner. Il se dit ordinairement au plur. *A côté de cet appartement sont les bains.* —La cuve ou baignoire où l'on se baigne. —Chaque fois qu'on se baigne : *J'ai pris plus de cent bains.* —Liqueur où l'on se baigne : *Bain de lait*, etc. —Médicament externe préparé avec de l'eau, où l'on fait bouillir des simples, et où l'on ajoute quelquefois d'autres liqueurs. —En term. de Teinturier, cuve pleine d'eau et de drogues servant à la teinture, dans laquelle on trempe et l'on fait bouillir les étoffes qu'on veut teindre. (Du lat. *balneum*, dérivé du grec *balaneion* qui signifie la même chose.)

Prendre un demi-bain, ne se mettre dans l'eau que jusqu'à la ceinture.

Bain-marie, subst. m. Vaisseau plein d'eau avec un ou plusieurs alambics, pour distiller ou pour quelque autre usage. —On appelle aussi *Bain-marie*, l'eau bouillante dans laquelle on met quelque vase, pour faire cuire ce qui est dans ce vase ou pour l'y faire chauffer. (Du latin *balneum maris* bain de mer, dont *bain-marie* est une corruption.) —La Chimie fait également usage de *bains de sable*, de *cendres*, *etc.* qui ne diffèrent du *bain-marie*, que parce que du sable, des cendres, etc. sont contenus, au lieu d'eau, dans le vaisseau où l'on plonge la cucurbite. —*Bain de vapeurs*, celui dans lequel le vaisseau distillatoire n'est pas plongé dans l'eau bouillante, mais au-dessus pour recevoir les vapeurs qui s'en exhalent.

Mettre à bain, en t. de Maçon et de Paveur, mettre à un ouvrage plus de plâtre ou de mortier qu'on n'a coutume d'y en employer. —*Chevaliers du Bain*, ordre militaire établi par Richard II, roi d'Angleterre.

Bain de Vénus, V. *Charbon bonnetier.*

Bains, s. m. pl. Eaux naturellement chaudes où l'on va se baigner : *Les bains d'Aix*, *du Mont-d'Or*, *etc.*

Baïonnette, s. f. (*Ba-io-nè-te*) Dague ou petite épée courte et large, qu'on met au bout du fusil, pour s'en servir comme de pertuisane. Cette arme a été inventée à *Baionne.*

Baïoque ou Bajoque, subst. f. (*Ba-io-ke*, *ba-jo-ke*) Monnoie de cuivre de Rome, qui est la 100.e partie de l'écu romain, et se divise en cinq quatrins ; il vaut à peu près 1 sol ou 5 centimes de France. Il y a aussi des demi-baïoques. —Monnoie de cuivre de Bologne, qu'on nomme également *Bolognino.* Sa valeur ne diffère presque pas de celle du baïoque romain. (De *bajocco*, nom italien de cette monnoie.)

Baïoquelle, s. m. (*Ba-io-kèl-le*) Monnoie de billon de Bologne, etc. Voy. *Muraiole.* (En italien *bajocchello*, dimin. de *bajocco.*)

Baïram ou Beiram, s. m. Fête solennelle chez les Turcs, à la fin de leur Ramadan ou de leur jeûne.

Baisemain, s. m. (*Be-ze-main*) Hommage que le vassal rend au Seigneur de fief, en lui *baisant la main.* —Offrande qu'on fait à un Curé en allant *baiser* la paix. *Grand Vocab. françois* ; *Trév.*

Baisemains, s. m. pl. Complimens, recommandations : *Je lui ai fait vos baisemains*, *et ils ont été bien reçus.* —On dit fam. et au fém. *à belles baisemains*, avec soumission et supplication.

Baisement, s. m. (*Bè-ze-man*) Action de *baiser.* On ne le dit que dans cette phrase : *Le baisement des pieds du Pape, de sa Sainteté.*

Baiser, v. a. (*Be-zé*) Donner un témoignage d'amour, d'amitié, de soumision, de respect, etc. par l'attouchement de la bouche : *Baiser à la bouche*, *à la joue*, *au front*, *etc.* ; *baiser la main*, *les pieds* ; *baiser la croix*, *les reliques*, *etc.* (Du latin *basiare*, qui a la même signification.)

Baiser les mains, T. de compliment et de civilité. On dit plus souvent *faire ses baisemains.* —*Baiser le cul de la vieille*, au jeu de Billard et autres, perdre sans avoir pu gagner un seul point. Il est populaire.

se Baiser, v. réc. Au fig. se toucher, se

joindre : *Deux pains qui se baisent dans le four ; deux tisons qui se baisent.* —On le dit en Géometrie, 1.° de deux courbes ou branches de courbes, qui se touchent en tournant leurs concavites vers le même côté, en sorte que la concavite de l'une regarde la convexité de l'autre. Lorsque les deux convexités se regardent, on dit simplement qu'elles *se touchent.* —2.° Plus particulièrement, du contact de deux courbes qui ont la meme courbure au point de contact, c. à d. le meme rayon de développée.

BAISER, s. m. Action de celui qui *baise* : *Baiser d'amour, d'amitié ; baiser sur la bouche, sur la joue, etc.* (Du latin *basium* baiser.)

Le baiser de paix étoit une marque d'amitié que se donnoient les premiers Chretiens à la fin de leurs assemblées. On le donne encore en diverses cérémonies de l'Eglise et dans certaines Communautés avant la communion. —On dit proverb. *baiser de Judas*, pour baiser d'un traître.

BAISEUR, BAISEUSE, s. m. et f. (*Bè-zeur, zeû-ze*) Celui, celle qui *baise* volontiers.

BAISOTTER, v. a. (*Be-zo-té*) *Baiser* sans cesse. Il est familier.

BAISSE, s. f. (*Bè-se*) Déchet ; diminution. Il se dit des papiers d'Etat et commerçables, losqu'ils tombent au-dessous du prix qu'ils avoient.

BAISSÉ, ÉE, part. p. de *Baisser*, et adject. *Donner tête baissée dans...* Agir inconsidérément ou intrépidement, sans envisager le péril, au propre et au fig. —Fig. et fam. *S'en revenir les oreilles baissées*, avec une contenance humiliée et un air mortifie.

BAISSER, v. a. (*Be-sé*) Mettre *plus bas* ; abaisser : avec cette différence que *baisser* se dit des choses qu'on veut placer *plus bas*, de celles dont on veut diminuer la hauteur, et de certains mouvemens du corps ; au lieu qu'*abaisser* s'emploie plus ordinairement en parlant des choses faites pour en couvrir d'autres : *On baisse une poutre, un mur, la tête ; on abaisse le dessus d'une cassette.*

Baisser les yeux, regarder *en bas.* —*la voix, le ton*, parler *plus bas.* —*la main à un cheval*, pousser un cheval à toute bride. —*le corps* (Fauconnerie) V. *Essimer.* —*la lance*, céder, deférer à quelqu'un. On dit aussi dans le même sens, *baisser pavillon devant...* —*l'oreille*, foiblir ; se décourager. Ces dernières expressions sont du style fig. et proverbial.

BAISSER, v. n. Dévenir *plus bas* : *La rivière baisse.* —Fig. S'affoiblir ; diminuer : *Ce malade baisse ; son esprit, son crédit baisse*, etc.

SE BAISSER, v. r. Se courber.

BAISSIÈRE, s. f. (*Be-cie-re*) Le reste du vin, quand il approche de la lie.

BAISURE, s. f. ou BISEAU, s. m. (*Bè-zû-re, Bi-zô*) L'endroit par lequel un pain en a touché un autre au four.

BAJOCHELLO, s. m. Monnoie de billon à Rome, de la valeur de deux baioques.

BAJOIRE, s. f. (*Ba joà-re*) Médaille ou monnoie qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre.

BAJOU, s. m. T. de Charpentier : La plus haute partie des planches du gouvernail d'un bateau foncet.

BAJOUE, s. f. (*Ba-joû-e*) Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAJOUES, s. f. pl. T. de Vitrier : Eminences ou bossages qui tiennent aux jumelles du tire-plomb. On les appelle aussi *Coussinets.*

BAJOYERS, subst. m. pl. (*Ba-joà-ié*) T. d'Hydraulique. Ailes de maçonnerie qui revêtissent la chambre d'une écluse, fermee aux deux bouts par des portes ou vannes. On les nomme aussi *Jouillieres.* —Bords d'une rivière près des culees d'un pont.

BAL, s. m. au pl. BALS. Assemblée de personnes de l'un et l'autre sexe, qui dansent au son des instrumens.

On appelle *Roi du bal*, celui qui en fait les honneurs et qui danse le premier ; et *Reine du bal*, celle à qui on donne le bal. (Du grec *ballizô* je saute, je danse, dérivé de *ballô* je frappe.)

BALADIN, INE, s. m. et f. (*Ba-la-dein, di-ne*) Farceur ; farceuse. —On le disoit autrefois pour Danseur de théâtre. (Du lat. barbare *ballare*, fait du grec *ballizein* danser.)

BALADINAGE, s. m. (*Ba-la-di-na-je*) Plaisanterie bouffonne et de mauvais goût.

BALADOU, s. m. (*Ba-la-dou*) T. de Pêche. Nom qu'on donne en Provence aux chambres ou compartimens, dont les bourdigues sont composées.

BALAFA, BALAFEU, BALAFO, s. m. Instrument de musique des Nègres de la Côte-d'Or. C'est une espèce d'épinette à sept cordes et en fil d'archal. A ces cordes sont suspendues des gourdes qui reçoivent et redoublent le son. On frappe les cordes avec des bâtons garnis à leurs extrémités d'une balle couverte d'etoffe.

BALAGAN, s. m. (*Ba-la-gan*) T. de Relation : Habitation ou cabane d'été des Kamtschadales. Celles d'hiver se nomment *Isbas.*

BALALEIGA, s. m. Instrument à trois cordes en usage chez les Russes, dont les Traducteurs françois rendent le nom par celui de *Guitarre.*

BALAFRE, s. f. Estafilade au visage. —On le dit plus communément de la cicatrice qui reste quand la blessure est guérie. (Suivant *Le Duchat*, du lat. *bis-labrum* lèvre double, dont on a fait *balevre*, et ensuite par corruption *balafre*, laquelle n'est en quelque sorte qu'une double bouche sur le visage.)

BALAFRER, v. a. (*Ba-la-fré*) Blesser en faisant une *balafre.*

BALAI, s. m. (*Ba-le*) Plusieurs poignées de verges, de joncs ou de plumes liées et emmanchées au bout d'un bâton, dont on se sert pour ôter les ordures. —La queue des chiens, en t. de Vénerie. —La queue des oiseaux, en t. de Fauconnerie. —Les Matelots donnent au vent de Nord-Ouest, le nom de *Balai du Ciel.* (Suivant le P. *Labbe*, du latin *betula* bouleau ; suivant *Frisch*, de l'all. *welle* fagot, faisceau de petites baguettes, etc.)

Rôtir le balai, mener une vie obscure et peu aisée, ou mener une vie qui tient du libertinage, ou avoir été long-temps dans certains emplois : *Cet homme a long temps rôti le balai.*

—On dit d'un Valet nouveau qui sert bien les premiers jours, que *c'est un balai neuf*, *qu'il fait le balai neuf*. Toutes ces expressions sont proverbiales.

BALAIS, adj. m. (*Ba-lé*) *Rubis balais*, sorte de rubis de couleur de vin fort paillet.

BALANCE, s. f. Machine qui se rapporte au levier, et qui sert à faire connoître l'égalité ou la différence de deux corps pesans. Il se dit au propre, au sing. et au pl. *Une balance juste*, *de bonnes balances*. Au fig. il ne se dit qu'au singulier. —Fig. État d'une personne qui n'incline pas plus d'un côté que de l'autre; incertitude; irrésolution: *Être en balance; tenir en balance; la victoire a été long-temps en balance*, a été long-temps indécise. —Figur. Parallèle: *Mettre en balance les raisons de part et d'autre*, les peser dans son esprit. —*Mettre dans la balance les actions de deux grands hommes*, les comparer. —En t. de Commerce, on appelle *balance*, le relevé général du solde des comptes des Débiteurs et des Créditeurs du grand livre. —Déclaration que donnent les maîtres des vaisseaux qui trafiquent en Hollande par la Meuse et par le Rhin, des effets dont ils sont chargés. —*La balance du commerce* est le résultat général du commerce actif et passif d'une Nation. —En t. d'Astronomie, *la balance* est le septième des douze signes du Zodiaque; il contient 51 étoiles dans le catalogue britannique. (Du lat. *bilanx*, formé de *bis* deux fois, et *lanx* bassin; *bassin double*.)

Balance de Roberval (Physique), sorte de levier où des poids égaux sont en équilibre, quoiqu'ils paroissent placés à l'extrémité de bras de levier inégaux. —*électrique*, *balance magnétique*, machine pour établir l'équilibre entre une force électrique ou magnétique, et la force de torsion, laquelle est toujours susceptible d'être mesurée avec la plus grande exactitude. Voy. *Force de Torsion*, au mot *Force*. —*hydraulique*, espèce de balance propre à faire connoître la pesanteur spécifique des corps liquides et solides. —*romaine*, Voy. *Romaine* ou *Peson*. —*économique*, instrument pour peser le blé, qui diffère de la balance ordinaire en ce qu'au lieu de bassin, il porte deux cylindres creux de cuivre.

Balance d'inventaire (Commerce), celle qu'on fait à chaque inventaire, et par laquelle le Négociant se rend compte de sa position. —*de sortie*, celle par laquelle on termine le grand livre, lorsqu'il est rempli. Elle forme la *Balance d'entrée* du nouveau grand livre par sa transcription sur les premières feuilles.

BALANCÉ, s. m. Pas de danse qui se fait en place comme la pirouette, et qui est composé de deux demi-coupés, l'un en avant, l'autre en arrière.

BALANCEMENT, subst. m. (*Ba-lan-ce-man*) Action par laquelle un corps penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. —En t. de Mécanique, Voy. *Oscillation*.

BALANCER, v. a. (*Ba-lan-cé*) Tenir en équilibre: *Ce danseur de cordes ne balance pas bien son corps*. —Faire aller quelqu'un haut et bas sur une brandilloire. En ce sens, il est plus usité au récipr. —Fig. Peser, examiner les raisons pour et contre. —En t. de Peint. mettre dans la composition d'un tableau, dans les dispositions des objets qui y entrent, dans les grouppes qu'ils forment, etc. une sorte d'équilibre agréable au spectateur. —*Figure balancée*, celle dont les membres sont disposés avec équilibre, relativement au centre de gravité.

SE BALANCER, v. r. Se pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, en marchant. —Il se dit de deux personnes qui, étant sur les deux bouts d'une planche mise en équilibre, se font hausser et baisser alternativement. —En parlant d'un oiseau de proie, se tenir suspendu en l'air, sans presque remuer les ailes.

BALANCER, v. n. Être en suspens, pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Il ne s'emploie guères qu'au figuré; il diffère alors d'*hésiter*, en ce que celui qui *balance* ne sait que faire, et que celui qui *hésite* n'ose pas faire: le doute, l'incertitude font *balancer*; la crainte, la foiblesse font *hésiter*. —On le dit en t. de Chasse, 1.° de la bête qui, étant courue, va çà et là; 2.° d'un levrier qui ne tient pas la voie juste, ou qui va et vient à d'autres voies.

BALANCIER, s. m. (*Ba-lan-cié*) Artisan qui fait et vend des *balances*. —En Mécanique, toute partie d'une machine qui a un mouvement d'oscillation, et qui sert ou à ralentir ou à régler le mouvement des astres. —Plus particulièrement dans l'Horlogerie, pièce qui par son *balancement* règle le mouvement des horloges, des montres, etc. —Machine pour frapper les monnoies, les médailles, les jetons. —Long bâton qui sert aux Danseurs de corde à se tenir en équilibre. Il y a encore diverses autres espèces de *balanciers*. —(Entomol.) Chez les insectes diptères, sorte de filets courts placés au-dessous de l'origine des ailes, et terminés par un globule ou par une lame de corne qui participe de tous les mouvemens de ces mêmes ailes. On dit aussi dans le même sens, *librament*. (Du latin *libramen* ou *libramentum* balancier, contrepoids.)

Balancier de pompe, pièce de bois ou barre de fer posée horizontalement sur un point d'appui qui en fait un levier de la première espèce. A l'une de ses extrémités répond un piston, et à l'autre est une bille bandante, ou quelque autre pièce répondant à une manivelle, etc.

BALANCINE, s. f. T. de Marine: Corde qui par un bout est frappée à la tête du mât, et passe sur une poulie au bout de la vergue, qu'elle sert à *balancer* et à tenir en équilibre.

BALANÇOIRE, s. f. (*Ba-lan-soâ-re*) Pièce de bois mise en équilibre sur quelque chose d'élevé, et sur laquelle on se *balance* par les deux bouts. —Il y a aussi des *balançoires* de corde attachées au plancher ou à quelque poteau, sur lesquelles on s'assied pour se *balancer*.

BALANÇONS, s. m. pl. (*Ba-lan-son*) Bois de sapin débité en petit.

BALANDRAN ou BALANDRAS, s. m. Espèce de casaque de campagne. Il est vieux.

BALANDRE, s. f. T. de Marine: Sorte de bâtiment de mer.

BALANITE, s. f. T. d'Hist. nat. Gland de

mer ; mollusque ou ver renfermé dans une enveloppe conique, de plusieurs pièces inégales, en forme de gland ou plutôt de pomme de pin. (Du grec *balanos* gland.)

Balant, s. m. (*Ba-lan*) T. de Marine : La partie de la corde qui n'est point halée, c'est-à-dire, qui n'est ni roide, ni bandée.

Balantin, s. m. (*Ba-lan-tein*) Pêche aux hains, qui se fait sur la côte de Valence en Espagne.

Balanus, s. m. (*Ba-la-nuce*) T. d'Anat. Le gland ou la tête du membre viril. C'est un mot purement latin qui signifie *gland de chêne*.

Balaou, s. m. (*Ba-la-ou*) Petit poisson de la Martinique.

Balasse, s. f. (*Ba-la-ce*) Couette de lit formée de balle d'avoine, enveloppée dans de la toile. —Jarre de terre qui se fabrique dans la ville de *Balasse* en Egypte, et qui laissant transsuder l'eau, a par-là la propriété de l'éclaircir et de la rafraîchir.

Balassor, s. m. Etoffe des Indes Orientales, faites d'écorce d'arbre.

Balast, subst. m. T. de Marine : Amas de cailloux et de sable qu'on met à fond de cale pour lester le vaisseau. On l'appelle plus ordinairement *Lest*.

Balastri, s. m. Nom qu'on donne à Smyrne, aux draps d'or fabriqués à Venise.

Balatas, s. m. Arbre de la Guyane, dont on distingue plusieurs espèces : le Balatas blanc ou *Maou* des Nègres; le Balatas rouge, appelé à St-Domingue *Sapotiller maron*, employé pour les constructions, etc.

Balauste, subst. f. (*Ba-lôs-te*) Fleur du grenadier sauvage : elle est astringente. (Du lat. *balaustium*, fait du grec *balaustion* qui a la même signification.)

Balaustier, s. m. (*Ba-lôs-tié*, d.) Grenadier sauvage.

Balayer, v. a. (*Ba-lè-ié*) Oter les ordures d'un lieu avec un *balai*. —On le dit fig. d'une longue robe qui traîne sur le plancher, d'un vent de Nord qui chasse les nuages, etc.

Balayette, subst. f. (*Ba-le-ié-te*) Petit *balai*. Ce mot dont on se sert en beaucoup d'endroits, n'est point du bon usage.

Balayeur, Balayeuse, s. m. et f. (*Ba-lè-ieur*, *ieû-ze*) Celui, celle qui *balaye*.

Balayures, s. f. pl. (*Ba-lè-iû-re*) Ordures amassées avec le *balai*.

Balbutiement, subst. m. (*Bal-bu-cî-man*) Action de *balbutier*.

Balbutier, v. n. (*Bal-bu-ci-é*) Prononcer imparfaitement, en hésitant et en articulant avec peine. Il est quelquefois actif : *Il n'a fait que balbutier son compliment*, *son rôle*. —Au figuré, parler sur quelque sujet confusément et sans connoissance. (Du latin *balbutire*, qui a la même signification, fait de *balbus* bègue.)

Balcon, s. m. Espèce de petite saillie qui est sur le devant d'une maison, et qui est entourée d'une balustrade. —Panneau de Serrurerie, qu'on place à hauteur d'appui entre les tableaux des croisées. —Dans les Salles de spectacle, loge placée à chacun des deux côtés de l'avant-scène. —Dans les Fonderies, excédent de métal qui se trouve à l'extérieur des pièces coulées, au point de réunion des moules. —En t. de Marine, la même chose que *Galerie*. Voyez ce mot. (De l'italien *balcone*, dont la signification est la même.)

Baldaquin, s. m. (*Bal-da-kein*) Dais qu'on porte sur le Saint-Sacrement dans les processions. —Ouvrage d'Architecture, orné de colonnes, qui sert à environner et à couvrir l'autel d'une église. —On dit aussi *baldaquin d'un catafalque*, *un lit à baldaquin*. (De l'italien *baldaquino*, formé suivant *Ménage*, de *baldaco*, qui a été dit d'une ville de la Babylonie, dans laquelle ou fabriquoit des draps de diverses couleurs. Ces draps ont été la première signification de *baldaquino*.)

Baleine, s. f. (*Ba-lè-ne*) Poisson de mer d'une grosseur extraordinaire. C'est un mammifère cétacé, caractérisé par deux évents séparés sur le milieu de la tête : *Pêche de la baleine* ; *huile de baleine* ; *blanc de baleine*, drogue dont on se sert en Médecine. —Partie des fanons ou barbes de baleine, qu'on met dans les corps de jupe, etc. —En t. d'Astron. constellation de l'Hémisphère méridional, composée suivant *Flamsteed*, de 97 étoiles, parmi lesquelles en est une changeante fort singulière. (Du latin *balæna*, dérivé du grec *phalaina* qui signifie la même chose.)

Baleineau *ou* Baleinon, s. m. (*Ba-lè-no*, *ba-lè-non*) Le petit d'une *baleine*.

Balenas, s. m. Le membre d'une *baleine* qui sert à la génération.

Baleston, s. m. (*Ba-lès-ton*) T. de Marine. Perche qui, par un de ses bouts, porte l'angle supérieur d'une voile à livarde, en dehors ou sous le vent. On l'appelle aussi *Livarde*.

Balestrille, s. f. (*Ba-les-tri-glie*, en mouillant les *ll*) T. de Marine. V. *Arbalète*.

Balèvre, s. f. Lèvre d'en bas.—En Arch. ce qui passe d'une pierre près d'un joint dans la douelle d'une voûte ou dans le parement d'un mur.

Bâli, s. m. *ou* Bâlie, s. f. Langue savante des Siamois, dans laquelle sont écrits les principaux livres de leur religion.

Balin, s. m. (*Ba-lein*) Grand drap qui reçoit le grain dans sa chute, quand on le vanne ou qu'on le crible.

Baline, s. f. Espèce de grosse étoffe de laine qui sert à faire des emballages.

Balise, subst. f. (*Ba-li-ze*) Pieu, fascine, tonneau ou autre marque qui donne avis aux vaisseaux qui passent, qu'il y a des sables ou des rochers cachés sous l'eau. —Marque que les calfats laissent dans le calfatage, pour indiquer un endroit qu'ils n'ont pas travaillé. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *palitius*, fait de *palus* pieu.)

Baliser, v. a. (*Ba-li-zé*) Mettre des *balises*.

Baliseur, s. m. (*Ba-li-zeur*) Celui qui est chargé de veiller à ce que les riverains laissent dix-huit pieds sur les bords d'une rivière pour faciliter la navigation.

Balisier, s. m. (*Ba-li-zié*) Plante exotique, vivace, dont la fleur imite les liliacées, et dont les feuilles par leur grandeur sont propres à divers usages. On la nomme aussi *Canne d'Inde*, *Baroulou*, *etc*.

Balistaire, s. m. (*Ba-lis-tè-re*) Officier qui, dans l'Empire Romain et dans l'Empire Grec, avoit soin des armes et des machines de guerre.

Baliste, s. f. Machine dont les Anciens se servoient pour lancer des pierres, des torches allumées, etc. (Du latin *balista*, dérivé du grec *ballô* je lance.)

Balistique, s. f. (*Ba-lis-ti-ke*) Science du mouvement des corps pesans lancés en l'air, suivant une direction quelconque; et particulièrement la science du jet des bombes. (Du grec *ballein* lancer, jeter.)

Balistique, adj. m. et f. Qui concerne la *Balistique*, le jet des bombes, etc.

Instrument balistique, machine inventée par Daniel Bernoulli, pour exercer au jet des bombes ceux qui se destinent au service de l'Artillerie.

Balivage, s. m. Compte ou marque des *baliveaux* qu'on doit laisser sur chaque arpent de bois qu'on a coupé ou qui est à couper.

Baliveau, s. m. (*Ba-li-vô*) Jeune arbre qu'on laisse lorsqu'on coupe le bois. —Jeune chêne au-dessous de quarante ans. (Suivant *Ménage*, du latin *vallus* pieu; suivant *Huet*, par corruption du françois *bois vieux*, qu'on a prononcé long-temps *bois viaux*.)

Baliveaux, pl. Perches ou autres brins de bois auxquels les Maçons attachent les boulins de leurs échafauds, quand ils en font plusieurs les uns sur les autres.

Baliverne, s. f. Sornette; discours frivole et de peu d'importance. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. Il est familier.

Baliverner, v. n. (*Ba-li-vér-né*) S'occuper de *balivernes*. Il est familier.

Ballade, s. f. (*Ba-la-de*) Espèce d'ancienne poésie françoise, composée de trois couplets et d'un envoi, sur deux, trois ou quatre rimes, avec un refrain qui se répète au bout de chaque couplet et de l'envoi. —On appelle fig. et fam. *le refrain de la ballade*, un discours qu'on répète souvent. —Les Italiens appellent *ballata* une chanson chantée en dansant; et les Anglois *ballad* une chanson populaire, semblable à nos Ponts-neufs. (Suivant M. *Morin*, du grec *ballein* envoyer; parce que la ballade étoit toujours adressée à quelqu'un, et terminée en conséquence par un *envoi*. Suivant M. *Guinguené* [Hist. litt. d'Italie], le nom de *ballade*, dérivé du provençal *bala* danser, d'où les Italiens ont fait *ballar*, fut donné au retour périodique d'un vers à la fin de toutes les strophes d'une chanson, parce que les chansons qui accompagnoient la danse s'emparèrent de cette forme employée par quelques Troubadours Provençaux.)

Ballarin, s. m. (*Ba-la-rein*) Espèce de faucon.

Balle, s. f. (*Ba-le*) Pelote faite de recoupes d'étoffe serrées avec de la ficelle, qui sert à jouer à la paume. —Petite boule de plomb dont on charge les mousquets, fusils, pistolets, etc. —On dit d'un canon, en parlant du poids du boulet, qu'il porte douze, vingt-quatre livres de balle, etc. —On appelle *balle ramée*, deux balles de mousquet attachées ensemble par un fil de fer. —*Les balles à feu* sont des balles faites de grosse toile remplie de poudre et d'autres matières capables de mettre le feu. —Gros paquet de marchandises liées avec des cordes et enveloppées de grosse toile. —Sorte de petit coffre que portent les Merciers forains. En ce sens, on dit *des pistolets*, *des ciseaux de balle*, *etc.* des pistolets, des ciseaux de peu de valeur. —En t. d'Imprimerie, bois creux en forme d'entonnoir, rempli au dedans de crin ou de laine, et couvert d'une double peau de mouton, etc. que l'on trempe dans l'encre pour toucher les formes. —En t. de Botaniq. enveloppe des fleurs des graminées, qui, suivant Linné, en forme le calice. (Du grec *ballein* jeter, secouer.)

Enfant de la balle, enfant d'un maître de jeu de paume, et figurément tous ceux qui embrassent la profession de leur père. —*Prendre la balle au bond*, ne pas laisser échapper l'occasion de réussir. —*Quand la balle me viendra*, quand j'aurai occasion de parler ou d'agir. —*Au bon joueur la balle; la balle cherche le bon joueur*, se dit lorsqu'une affaire difficile, une mission délicate, etc. échoit au plus capable de s'en bien acquitter. —*A vous la balle*; c'est à vous à parler, à agir. Toutes ces expressions prises de la première acception du mot *balle*, sont du style famil. et proverb. —*Traîner la balle* (Pêche), pêcher avec une corde garnie dans sa longueur de petites baguettes nommées *Balluettes*, à l'extrémité desquelles sont des bains.

Baller, v. n. (*Ba-lé*) Danser. Il est vieux. —On dit famil. d'un homme qui marche en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps, qu'*il va les bras ballans*. (Du latin barbare *ballare*, conservé dans l'italien, et dérivé du grec *ballizein* danser.)

Ballet, s. m. (*Ba-le*) Danse figurée et concertée entre plusieurs personnes, qui représente quelque sujet particulier. —Espèce d'opéra, consistant principalement en danses, et divisé non en scènes, mais en entrées.

Faire une entrée de ballet, entrer sans cérémonie dans un cercle, et en sortir bientôt après. Style proverbial.

Balein, s. m. (*Ba-lein*) Mot employé pour *emballage*, dans les villes de commerce de la ci-devant province de Guyenne.

Ballon, s. m. (*Ba-lon*) Vessie enflée et entourée de cuir, dont on se sert pour jouer. —Globe ou cylindre creux, rempli d'artifices, de grenades, de petites bombes, etc. mêlés avec de la poudre à canon, auquel on met le feu au moyen d'une fusée, et qu'on jette avec le mortier dans les travaux des ennemis.—Sorte de vaisseau à plusieurs rames, dont on se sert pour aller sur les fleuves et les mers du pays de Siam. —En Chimie, gros matras ou bouteille ronde qui sert de récipient dans quelques opérations chimiques. (Du latin *palla*, dérivé du grec *ballô* je jette, je lance.)

Ballon aérostatique, Voy. *Aérostat*.

Ballonier, s. m. (*Ba-lo-nié*) Faiseur de *ballons*.

Ballot, s. m. (*Ba-lo*) Paquet de meubles ou de marchandises: c'est un diminutif de

balle. —A Marseille, en t. de Commerce, un assemblage de 24 rames de papier à la croisette, ou de 14 rames de papier à la couronne. —On dit figur. *Voila votre ballot; cela fait bien votre ballot;* cela vous convient, vous accommode, est bien votre fait.

Ballotade, s. f. (*Ba-lo-ta-de*) T. de Manég. Saut d'un cheval entre les piliers, en jetant les quatre pieds en l'air.

Ballottage, s. m. (*Ba-lo-ta-je*) Action de *ballotter* : *Plusieurs élections se font par le ballottage.*

Ballotte, s. f. (*Ba-lo-te*) Petite *balle* dont on se sert pour donner les suffrages, ou pour tirer au sort.

Ballottes, pl. Plusieurs vaisseaux de bois dans lesquels on met la vendange.

Ballotte, s. m. Plante de la famille des labiées, vivace, qui croît dans les terrains incultes, et qui est d'une odeur très-forte. On la nomme aussi *Marrube puant*, *Marrube noir.* (De *ballôtè*, nom grec de cette plante.)

Ballotter, v. a. (*Ba-lo-té*) Se servir de *ballottes* pour les suffrages ou pour tirer au sort. En ce sens, il s'emploie rarement et presque toujours comme neutre. —Figur. Discuter une affaire, l'agiter de part et d'autre; en délibérer. —Fig. Se jouer de quelqu'un; le tenir en suspens; le renvoyer de l'un à l'autre, sans intention réelle de le servir.

Ballotter, v. n. T. du jeu de Paume. Voyez *Peloter*, qui est plus usité.

Ballottin, s. m. (*Ba-lo-tein*) Enfant qui reçoit les *ballottes*. Il est peu usité. —Petit *ballot.*

Balnéable, adj. T. de Méd. *Eau balnéable*, propre pour les bains. (Du lat. *balneum* bain.)

Balocher, v. n. (*Ba-lo-ché*) Se dit dans quelques villes de Flandres, d'un carrosse qu'on fait tourner lentement et à plusieurs reprises dans un carré de rues, par forme de promenades. Cette mode venue d'Espagne, au temps que les Dames y vivoient dans la contrainte, fait encore leur amusement à Madrid.

Baloire, s. f. (*Ba-loa-re*) T. de Marine : Longue pièce de bois qui, dans la construction d'un vaisseau, lui donne la forme qu'il doit avoir. Il est vieux.

Baloise, s. f. (*Ba-lod-ze*) Tulipe de trois couleurs, rouge, colombin et blanc.

Balotin, s. m. (*Ba-lo-tein*) Oranger dont le fruit ressemble presque à un citron.

Baloun, s. m. T. de Relation : Chambre où on loge les étrangers qui voyagent en Nigritie.

Balourd, ourde, s. m. et f. (*Ba-lour, our-de*) T. de mépris : personne grossière et stupide : *C'est un gros balourd.* Voy. *Lourd.*

Balourdise, s. f. (*Ba-lour-di-ze*) Caractère du *balourd* : *Il est d'une grande balourdise.* —Chose faite ou dite sans esprit et mal-à-propos : *Vous avez fait là une balourdise pommée.*

Balsamier, subst. m. (*Bal-za-mié*) Voyez *Baumier.*

Balsamine, s. f. (*Bal-za-mi-ne*) Plante annuelle, originaire des Indes, à fleur anomale, dont on connoît plusieurs espèces. On la nomme aussi, d'après Linné, *Herbe impatiente.* (Du lat. *balsamum*, en grec *balsamon* baume; parce qu'une espèce de balsamine entroit autrefois dans la composition d'un baume pour les blessures.)

Balsamine mâle ou *rampante*, Voy. *Pomme de merveille.*

Balsamique, adj. (*Bal-za-mi-ke*) Qui a une qualité, une propriété, une vertu semblable à celle du *baume.* (Du latin *balsamum*, en grec *balsamon* baume.)

Balsamite, s. m. (*Bal-za-mi-te*) Voyez *Tanaisie.*

Balse, s. f. (*Bal-ce*) Espèce de radeau formé de roseaux secs, qu'on emploie pour la pêche à Callao et à Lima, dans le Pérou. (De l'espag. *balsa* radeau.)

Baltadgy, s. m. (*Bal-tad-ji*) Officier turc qui commande les Bostangis. (Mot turc.)

Baltagi, s. m. En Turquie, valet du Sérail, dont la fonction est de fendre, scier et porter le bois dans les appartemens. (Du mot turc *balta* hache, coignée.)

Baltimore, s. f. Plante annuelle, à fleur radiée, qui croît dans le Maryland, près de la ville de *Baltimore.*

Baltracan, s. m. Plante qui croît en Tartarie, et dont le fruit sert d'aliment.

Baluette, s. f. (*Ba-lu-è-te*) Petite baguette à l'usage des Pêcheurs, lorsqu'ils traînent la balle.

Balustrade, s. f. Assemblage de plusieurs *balustres* servant d'ornement et de clôture. —Toute sorte de clôture qui est à jour, à hauteur d'appui.

Balustre, s. m. Sorte de petit pilier façonné qu'on met sous des appuis pour faire des clôtures. —Il se dit quelquefois pour balustrade : *Le balustre de l'autel; le balustre de la chambre d'un Prince.* —Partie latérale du rouleau qui fait la volute dans le chapiteau de la colonne Ionique. —Petite colonne de bois au dossier d'une chaise tournée. —Petites pièces de fer en forme de *balustre*, qui servent à couvrir la clef ou attacher les serrures. —Partie de chandelier d'église ou de cabinet. (Du lat. *balaustrum*, fait du grec *balaustion* calice de la fleur de grenadier; parce qu'un balustre ressemble à ce calice.)

Balustré, ée, adj. Orné d'une *balustrade.* Trév.

Balzac, s. m. Sorte de raisin. V. *Murleau.*

Balzan, adj. Se dit d'un cheval noir ou bai, marqué de blanc à un des pieds. Cette marque se nomme *balzane.* (De l'ital. *balzana*, formé suivant *Ménage*, du grec *balios*, qui originairement a signifié luisant, et dans la suite blanc.)

Bambele, s. m. (*Ban-bè-le*) Poisson du lac de Zurich, du genre des carpes, qui suivant *Ray*, n'a que six doigts dans sa plus grande longueur.

Bambelle, s. f. (*Ban-bè-le*) T. de Mécaniq. Voy. *Bielle.*

Bambiaie, s. m. (*Ban-bi-é*) Oiseau de l'île de Cuba.

Bamlin, s. m. (*Ban-bein*) On appelle ainsi un enfant. Il est familier.

BAMBOCHADE, s. f. (*Ban-bo-cha-de*) Genre de peinture qui embrasse la représentation de la nature rustique, les habitations des villageois, leurs usages, leurs mœurs, etc. —Figure ou production bizarrement ridicule. (De l'italien *bambocio* petit homme manqué; surnom donné par les Italiens à *Pierre de Laar*, peintre Hollandois qui excelloit en ce genre, et qui dans sa conformation, avoit été fort disgracié de la nature.)

BAMBOCHE, s. f. (*Ban-bo-che*) Marionnette plus grande qu'à l'ordinaire. —Personne de petite taille: *Cette femme n'est qu'une bamboche*. —Sorte de canne qui a des nœuds, et qui vient des Indes. (De l'italien *bambocio*, petit homme mal fait.)

BAMBOU, s. m. (*Ban bou*) Roseau des pays maritimes des Indes Orientales. Les Insulaires de la mer du Sud en forment, au rapport de *Cook*, une espèce d'instrument. Ils tiennent dans une position verticale des *bambous* ouverts par le haut, et fermés en dessous par un des nœuds; ils frappent la terre de cette extrémité inférieure, et tirent divers sons suivant la longueur des *bambous*, laquelle est de trois à six pieds. Les Chinois font aussi usage du *bambou* dans leur musique.

BAMBOULA, s. m. (*Ban-bou-la*) Espèce de tambour au son duquel dansent les Nègres de St.-Domingue, etc. C'est un gros *bambou* ouvert par un bout, et fermé à l'autre extrémité par une peau de mouton bien tendue. Le nègre qui le frappe est assis dessus à califourchon.

BAMIER, s. m. (*Ba-mié*) Plante égyptienne qui produit une gousse pyramidale à plusieurs loges, de couleur de citron, et remplie de grains musqués.

BAN, s. m. Proclamation de mariage qui, dans l'Eglise Romaine, se fait publiquement à l'Eglise paroissiale pendant trois Dimanches consécutifs, durant le prône de la messe de paroisse, pour savoir s'il n'y a point d'empêchement légitime au mariage annoncé. —Cri public par lequel on annonce la vente de quelque marchandise, sur-tout quand cette annonce est précédée du son du tambour. —En t. de Guerre, proclamation qui se fait au son du tambour, etc. avec ordre aux soldats de garder la discipline militaire, sous quelque peine. —Assemblée de la noblesse, lorsqu'elle étoit convoquée par le Prince pour le servir à la guerre. On dit ordinairement *ban* et *arrière-ban*. Le *ban* étoit composé des Seigneurs de fief qui relevoient immédiatement du Prince. —En t. de Féodalité, on appeloit *Four à ban*, *Moulin à ban*, le four, le moulin auquel un Seigneur avoit droit d'assujettir ceux qui étoient dans l'étendue de sa seigneurie. —Exil; bannissement: *Garder son ban; rompre son ban*. (Du vieux mot allem. *bann*, qui signifie proprement publication; mais qui a signifié ensuite proscription, bannissement, parce que le bannissement se faisoit à son de trompe. Les Latins ont dit aussi *bannum* dans le même sens.)

Mettre un membre, un vassal de l'Empire, au ban de l'Empire; le déclarer déchu de ses dignités et de ses droits; le proscrire. —On disoit dans un sens à peu près pareil, *mettre une ville au ban de l'Empire, au ban impérial*.

BANAL, ALE, adject. Il se dit des choses à l'usage desquelles le Seigneur de fief a droit d'assujettir ses vassaux: *Four banal, moulin banal, etc.* —On dit figurément *témoin banal, caution banale*, homme qui est prêt à servir de témoin ou de caution à tout le monde.

Cœur banal, galant banal, celui qui paroît aimer tout le monde, et n'est attaché à personne.

BANALITÉ, s. f. Le droit qu'a le Seigneur de fief d'assujettir ses vassaux à cuire à son four, à moudre à son moulin, etc.

BANANE, s. f. Fruit du *bananier*.

BANANIER, FIGUIER DES INDES, s. m. (*Ba-na-nié*) Plante des climats chauds de l'Asie, qu'on ne sauroit appeler arbre, malgré sa hauteur, parce qu'elle n'a ni branches, ni bois, ni écorce; c'est une tige verdâtre qui s'élève à dix ou douze pieds, et qu'embrassent des feuilles qui parviennent à six à huit pieds de longueur, sur deux de largeur. Le fruit du *bananier*, oblong, arrondi, de cinq à huit pouces de long, croît en grappes autour du sommet de la tige et par étages. Chaque étage forme ce qu'on appelle une *patte de banane*: l'ensemble des pattes se nomme *régime de bananes*. Ce fruit sert d'aliment.

BANC, s. m. (*Ban; le c ne se prononce jamais*) Long siége où plusieurs personnes peuvent s'asseoir. —On appeloit de même certains lieux du Palais, où quelques Avocats s'assembloient pour être consultés après l'audience de la Grand'Chambre. —On appeloit encore au Palais, *Grand Banc*, le corps des Présidens à mortier. —Dans les Universités, on dit *être sur les bancs, se mettre sur les bancs*, faire sa licence; entrer en licence. —Anciennement, siége du *Banquier*. Ceux qui faisoient le commerce de l'argent et des lettres de change avoient, dans le lieu du change, un *banc* où ils faisoient leurs négociations. Lorsque le Banquier étoit en faillite, on rompoit son *banc*. (De là l'expression italienne *banco rotto*, banc rompu, et le mot françois *banqueroute*.) —Ecueil; roche cachée sous l'eau, ou grand amas de sable dans la mer. —Siége où l'on met quatre ou cinq rameurs dans une galère pour tirer une même rame. — Lit de pierre dans une carrière. —Le Tireur d'or a un *banc à dégrosser*. —On donne de plus le même nom à différens meubles sur lesquels on pose quelque chose. (De l'italien *banco*, ou plutôt du latin *bancus*, employé par les Ecrivains de la basse latinité dans le sens de *scamnum* banc.)

Banc d'Eglise, petit lieu ordinairement entouré de menuiserie, où l'on se place pour assister au Service divin. —*d'Hypocrate;* espèce de bois de lit dont on se servoit autrefois pour réduire les luxations et les fractures. —*Banc du Roi*, sorte de tribunal de justice en Angleterre.

BANCAL, ALLE, s. m. et f. Homme ou femme qui a les jambes tortues. Il est très-populaire.

BANCASSE, s. f. (*Ban-ka-ce*) T. de Marin. Sorte de caissons qui, dans les Galères, servent de *bancs* à s'asseoir, et de lits.

Bancelle, s. f. (*Ban-ce-le*) Petit *banc* long et étroit.

Banche, s. f. T. de Marin. Fond de roches tendres et unies au fond de la mer.

Banches, pl. Chez les Maçons-piseurs, tables en carré long, formées d'ais de sapin dont la longueur détermine celle des moules, et dont la hauteur est de deux pieds et demi.

Bancroche, s. m. Homme qui a les jambes tortues. C'est un t. de mépris qui ne s'emploie que dans le style familier.

Bandage, s. m. Circonvolution de bande autour de quelque partie du cops blessée, luxée ou fracturée. —Il se dit plus particulièrement d'un brayer pour les herniaires. —La manière de *bander* les plaies. —*Bandes* de fer attachées aux jantes des roues de carrosse, de charrette, etc. —On le dit aussi des pièces qui servent à *bander* une arme à feu.

Bande, s. f. Morceau d'étoffe ou de toile, long et délié, dont on se sert pour *bander* et pour envelopper. —Lien de fer. —Ornement plus long que large qu'on joint à des meubles: *Bande de velours; un lit par bandes, etc.* —Plusieurs carreaux de suite et en forme de *bande.* —Six cervelas attachés au bout l'un de l'autre. —Morceau de pâte étendue qu'on coupe en long pour *bander* des tourtes, etc. —Les Serruriers et autres ouvriers en fer, appellent *bandes*, divers morceaux de fer plats, étroits et longs, qu'ils forgent pour attacher, fortifier et soutenir plusieurs ouvrages de menuiserie, charpente et maçonnerie. —Les côtés intérieurs d'un billard : *Il faut toucher la bande; cette bande fait sauter.* —En t. de Marine, côté : *Ce vaisseau est à la bande*, sur le côté pour être radoubé. *Il donne la bande*, il se couche sur un de ses côtés, par la force du vent, etc. *Mettre à la bande*, passer tous les poids d'un côté du vaisseau, pour qu'il demeure incliné de ce côté. —*Bande du Nord*, *bande du Sud*, le côté du Nord, le côté du Sud, par rapport à la ligne. En t. de Blason, pièce honorable de l'écu qui descend du haut de la partie droite au bas de la partie gauche. —Troupe; compagnie : *Bande de voleurs; les oiseaux vont par bandes, tout d'une bande; aller en bande.* On appeloit autrefois en France, les 24 violons de la Musique du Roi, *la grande bande des violons.* Voyez *Troupe.* —On le disoit anciennement au plur. pour troupe de gens de guerre : *Les bandes Espagnoles; le Prévôt des bandes*, le Prévôt de l'armée. —Parti ou ligue : *Il est d'une autre bande.* —On dit *faire bande à part*, se séparer de ceux avec lesquels on étoit en liaison ou en compagnie. (Suivant les uns, du lat. *pandus* fait de *pandere* déplier, étendre; suivant d'autres, du grec du Bas-Empire *bandon*, dont on a fait dans la basse latinité *bandum* drapeau, enseigne de gens de guerre.)

Ordre de la Bande, ordre militaire institué en Espagne, l'an 1332, par *Alphonse XI* Roi de Castille.

Bandes, pl. Dans l'Imprimerie, deux morceaux de fer poli, de la longueur du berceau, placés à égale distance, et sur lesquels roule le train de la presse.

Bandes de Jupiter (Astronomie), bandes obscures qu'on aperçoit au moyen des lunettes, sur le disque de la planète de Jupiter. Quelques Astronomes les attribuent à des inondations de terres, à la formation de nouvelles mers, etc. Suivant *Herschell*, ce sont des nuages.

Bandé, ée, part. p. de *Bander*, et adject. —On dit fig. *avoir l'esprit bandé*, occupé, appliqué continuellement. —Se dit en t. de Blas. d'un ecu divisé également entre deux émaux, en six parties, par des lignes diagonales dans le sens de la *bande.*

Bandeau, s. m. (*Ban-dô*, s. d.) *Bande* qui sert à ceindre le front et la tête : *Le bandeau royal*, le diadème. —Médicament externe qu'on applique sur le front. —*Bande* qu'on met sur les yeux pour empêcher de voir. En ce sens, on dit fig. *avoir le bandeau sur les yeux*, être prévenu ou aveuglé par la passion. —En t. d'Architecture, c'est une architrave ou moulure qui s'étend depuis une imposte jusqu'à l'autre, en se courbant en arc par-dessus une poutre ou une fenêtre.

Bandége, subst. m. Espèce de table à petits rebords et ordinairement sans pieds.

Bandelette, s. f. (*Ban-de-le-te*) Petite *bande.* On le dit sur-tout de celles qui étoient attachées à la coiffure des faux Dieux, et de celles dont on ornoit les victimes. —En Architecture, sorte d'ornement.

Bander, v. a. (*Ban-de*) Lier et serrer avec une *bande* ou un *bandeau* : *Bander une plaie; bander les yeux.* —Tendre avec effort : *Bander un arc, un ressort; le vent bandoit les voiles.* En ce sens, il est quelquefois neutre: *Cette corde bande trop.* —Mettre un fusil, un pistolet en état de tirer. —Fig. Soulever, roidir contre... *Il a bandé tout le monde contre moi.* —Appliquer son esprit avec contention.

Bander une balle (Paumier), prendre avec la raquette une balle qui roule et la jeter dans les filets. —*une voile* (Marine), y coudre des morceaux de toiles en travers, afin qu'elle dure plus long-temps. —*une arche*, t. d'Architect. mettre la clef à une arche de pont, et la serrer à force de coins de bois et d'éclats de pierre dure. —*les dames*, au jeu de Trictrac, mettre une grande quantité de dames sur la même flèche. —*des tourtes* (Pâtissier), y mettre de petites *bandes* de pâte. —*la caisse, les voiles*; partir, s'enfuir. Cette dernière phrase est du style familier et proverbial.

Bander au vent, se dit en t. de Fauconn. d'un oiseau qui se tient sur les chiens en faisant la crécerelle. Dans cette phrase *bander* est neutre.

se Bander, v. réc. S'opposer; se roidir opiniâtrément contre quelqu'un, lui être tout-à-fait contraire.

Bandereau, subst. m. (*Ban-de-rô*, s. d.) Cordon qui sert à pendre la trompette au cou de celui qui en sonne.

Banderet, s. m. (*Ban-de-rè*) Titre qu'on donne à Berne aux quatre chefs de la milice de ce canton Suisse.

Banderole, subst. f. Petite enseigne qu'on arbore au haut des navires. —Espèce d'éten-

dard qui sert d'ornement : *Un pain béni orné de banderoles.* —Morceau de taffetas avec frange, attaché à la branche de la trompette. —Petite planche de bois ou feuille de fer-blanc, sur laquelle est coté le tarif du bois et du charbon à brûler.

Bandière, s. f. Bannière. Il est vieux, et ne se dit plus que dans cette façon de parler : *L'armée étoit campée en front de bandiere*, avec les étendards et les drapeaux. —T. de Marine. Espèce de pavois dont on décore les mâts des galères.

Bandiment, s. m. (*Ban-di-man*) T. de Coutume. Proclamation que faisoit faire en certains cas, par un Sergent, un Seigneur haut-justicier.

Bandinets, s. m. pl. T. de Marine qui, dans son acception comme dans sa forme, est un diminutif de *Bandins.*

Bandins, s. m. pl. (*Ban-dein*) T. de Mar. Lieu où l'on s'appuie étant debout dans la poupe du vaisseau.

Bandingues, s. f. pl. (*Ban-dein-ghe*) T. de Pêche. Lignes attachées à la tête d'un filet qu'on tend à la basse eau, et qui par l'autre bout sont enfouies dans le sable.

Bandit, s. m. (*Ban-di*) Banni qui se mettoit dans une troupe de voleurs : on le disoit surtout de l'Italie. En ce sens, il est vieux. —Vagabond ; homme sans aveu ; libertin : avec cette différence qu'outre le déréglement, *bandit* marque un défaut de probité et de sentiment. (De l'italien *bandito*, banni ou proscrit par un édit ou proclamation publique appelée *bando.*)

Bandoir, s. m. (*Ban-doar*) Espèce de roue ou de poulie de buis, dont les ouvriers qui travaillent aux tissus et galons d'or et d'argent, se servent pour *bander* le battant de leur métier.

Bandora, s. f. Espèce de luth, en usage en Russie.

Bandoulier, s. m. (*Ban-dou-lié*) Brigand des *bandes* qui volent dans les montagnes, et sur-tout dans les Pyrénées. —Populairement, fripon ; gueux ; mauvais garnement.

Bandoulière, s. f. (*Ban-dou-liè-re*) Bande de cuir qui croise sur le baudrier, à laquelle les cavaliers attachent leur mousqueton, etc. —Genre de poissons des mers de l'Amérique Méridionale et des Indes, ornés de lignes ou *bandes* transversales colorées. Les Ichtyologistes les nomment *Chétodons.* Voy. ce mot.

Donner la bandouliere à quelqu'un, l'établir Garde dans une terre : *Oter la bandouliere à un Garde*, le casser.

Bandure, subst. f. Plante d'Amérique : elle ressemble à la gentiane par ses semences et par son fruit.

Bang, s. m. Arbre du pays des Nègres, dont on tire du vin rouge qu'on appelle *Makensi.* —Forte dose d'opium que certains Indiens prennent avant de marcher à l'ennemi, après l'avoir mêlée dans leurs alimens, et qui les rend furieux.

Bangemer, s. m. Espèce de camelot façonné.

Bangue *ou* Banque, s. f. (*Ban-ghe, ke*) Plante des Indes Orientales, semblable au chanvre, mais sans parties filamenteuses. On l'appelle aussi *Chanvre des Indes.*

Bangue-de-Bourgogne, s. f. Sorte d'étoffe.

Banians, subst. m. pl. Idolâtres des Indes Orientales, qui croient à la métempsycose.

Banistère, s. f. (*Ba-nis-tè-re*) Genre d'arbres et d'arbrisseaux exotiques, la plupart sarmenteux, et à fleurs en rose.

Banlieue, s. f. (*Ban-lieû*) L'étendue de la Juridiction d'une ville et d'une Prévôté, où un Juge peut faire des proclamations. (Du latin barbare *banleuga* ou *banniteuga*, qui dans le moyen âge, a été employé dans le même sens, et qui paroît avoir été formé de *bannum* ban, proclamation, et *leuca* lieue ; *lieue dans l'étendue de laquelle se publie le ban.*)

Banne, s. f. (*Ba-ne*) Espèce de manne faite de branchages, où l'on met le charbon pour l'amener par charroi à Paris. —Toile qu'on tend sur les bateaux pour garantir de la pluie, etc. ou dont on couvre les marchandises qui y sont. —Petite loge que les Bateliers construisent sur leur bateau, pour se mettre à couvert. —Pièce de grosse toile que les Lingères attachent sous l'auvent de leurs boutiques.

Banneau, s. m. (*Ba-nô*) Sorte de vase de bois : *Mettre des raisins, du charbon dans un banneau.* —Tombereau léger, porté sur deux roues, et traîné par des hommes.

Banner, v. a. (*Ba-ne*) Couvrir d'une *banne.*

Banneret, adj. (*Ba-ne-ré*) Celui qui avoit droit de *bannière* à la guerre : *Chevalier banneret, Seigneur banneret.*

Banneton, s. m. (*Ba-ne-ton*) Coffre percé pour conserver le poisson dans l'eau. —Panier d'osier sans anses, rond et revêtu en dedans d'une toile, où les Boulangers mettent lever les pains.

Bannette, subst. f. (*Ba-nè-te*) Espèce de panier fait de menus brins de bois de châtaignier qui sert à mettre des marchandises qu'on veut faire voiturer. —Corbeille d'osier destinée à recevoir les bouchons qui sont fabriqués.

Banni, ie, part. p. et adj. Voyez *Bannir.* Il s'emploie souvent comme substant. *Obtenir le rappel d'un banni.*

Banniere, subst. f. (*Ba-niè-re*) Autrefois, étendard carré que faisoit porter devant lui un Chevalier qui pouvoit conduire à la guerre jusqu'à mille hommes d'armes. La *banniere* étoit chargée des armoiries du Chevalier, qui s'appeloit alors *Banneret.* (Du mot *ban*, qui signifioit l'ordre du Prince pour entrer en campagne.) Dans cette acception, il ne se dit guères plus qu'au figuré : *Se ranger, marcher sous la banniere de quelqu'un.* —Aujourd'hui, grand morceau de quelque étoffe garnie de frange par les bords, au fond de laquelle est une figure de Saint en broderie, et que l'on porte à la tête des processions. On dit proverb. *aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la banniere* ; lui faire une réception honorable. —Étendard, pavillon de galère qui sert à reconnoître à quelle nation il appartient. Pour les vaisseaux, on dit plus souvent et mieux *pavillon.*

Bannir, v. a. (*Ba-nir*) Condamner par autorité de Justice à sortir d'un État, d'une province, d'un ressort. —Chasser ; exclure : *On l'a banni de cette société.* —En parlant des

choses, éloigner de soi : *Bannir le chagrin*, *la crainte*, etc. : *bannir une idée de son souvenir*. (Du françois *ban*, dérivé du latin *bannum*, ou de l'allemand *bann*. Voy. *Ban*.)

se Bannir, v. réc. Se retirer : *Se bannir du monde*.

Bannissable, adject. (*Ba-ni-sa-ble*) Qui mérite le *bannissement*. Il n'est que du style familier ou comique.

Bannissement, subst. m. (*Ba-ni-ce-man*) Condamnation à être *banni* par autorité de Justice. *Bannissement* et *bannir* diffèrent d'*exil* et d'*exiler*, en ce que les premiers supposent une condamnation faite d'après les formalités légales, et que les seconds expriment un éloignement de quelque lieu, ordonné par le Gouvernement.

Banque, s. f. (*Ban-ke*) Commerce d'argent de place en place, par le moyen des lettres de change. —Lieu où celui qui fait commerce d'argent exerce sa profession. —Etat et fonction du *banquier* : *Faire la banque*. —Caisse publique en certains états ou villes : *Banque de France*, *de Venise*, *d'Amsterdam*. —En t. d'Imprimerie, payement qu'on fait aux ouvriers à la fin de chaque semaine : *Faire la banque*, distribuer à chacun d'eux ce qui lui revient. —Banc triangulaire sur lequel l'ouvrier en peignes travaille à califourchon. —Dans la Passementerie, instrument propre à porter les rochets ou bobines pour ourdir. —Billot où est établie la meule d'acier qui sert à former la pointe des épingles. —Dans la Botanique, Voyez *Bangue*. En certains jeux, 1.° les cartes qui restent après qu'on en a donné à tous les joueurs le nombre prescrit. Au Piquet, etc. on l'appelle *Talon* ou *fond*. —2.° Fonds d'argent que celui qui tient le jeu ou le *banquier* a devant soi.

Avoir un compte en banque, dans les villes où est établie une Banque, y avoir des fonds. —*Avoir crédit en banque*, être créancier de la banque. —*Donner crédit en banque*, charger le compte de caisse des sommes qu'on y verse. —*Ecrire une partie en banque*, écrire sur les livres de la banque les transports mutuels qui se font entre les créanciers et les débiteurs. Dans ce dernier sens, on nomme *écritures de banque* les sommes pour lesquelles on s'est fait écrire en banque.

Monnoie de banque, *argent de banque*, *monnoie hors banque*, *argent hors banque*, expressions dont on se sert dans certaines villes de banque, comme Amsterdam, Gênes, Venise, où la monnoie dans laquelle on compte en banque a une valeur différente de celle qui a cours entre particuliers.

Banqué, adj. (*Ban-ke*) Il se dit d'un vaisseau qui va à la pêche de la morue sur le *grand banc* de Terre-Neuve.

Banqueroute, s. f. (*Ban-ke-rou-te*) Insolvabilité feinte ou véritable d'un Négociant : *Faire une banqueroute frauduleuse*. Ce terme est injurieux. Quand on veut parler plus honnêtement, on dit *faillite*, qui au reste diffère encore de *banqueroute*, en ce que ce dernier mot marque proprement l'effet de l'insolvabilité, et celui de *faillite*, l'acte qui déclare l'insolvabilité ou la cession : la *banqueroute* exprime littéralement la cessation de commerce; la *faillite*, la chute du commerce. *Roubaud*. —Abandon qu'on fait de tous ses biens à ses créanciers, faute de pouvoir les payer. —On dit fig. et famil. *faire banqueroute*, manquer à ce qu'on a promis. —*Faire banqueroute à l'honneur*, agir contre son devoir. (De l'italien *banco rotto*, banc rompu. Voy. au mot *Banc*.)

Banqueroutier, ière, s. m. et f. (*Ban-ke-rou-tié*) Celui, celle qui fait *banqueroute*. Il est plus usité au masculin, mais on ne s'en sert que par injure ou par mépris; dans les autres cas, on dit *failli*.

Banquet, s. m. (*Ban-kè*) Festin, repas magnifique. —En t. de Dévotion, *le banquet des Elus*, *de l'Agneau*; c'est la joie de la béatitude céleste : *Le sacré banquet*, la sainte Eucharistie. —En t. d'Eperonnier, trou où tient l'embouchure. (De l'italien *banchetto*, formé de *banco* banc, pris suivant l'*Academ. de la Crusca*, dans l'acception de table.)

Banqueter, v. n. (*Ban-ke-te*) Faire un *banquet*. Il est familier.

Banquette, s. f. (*Ban-kè-te*) T. de Fortification : Marche d'un pied et demi de hauteur, derrière et au bas d'un parapet. —Endroit relevé d'un chemin, d'un pont, pour le passage des gens de pied. On l'appelle aussi *Trottoir*. —Sorte de banc rembourré. (De l'ital. *banchetto*, diminutif de *banco* banc.)

Banquier, s. m. (*Ban-kié*) Celui qui tient *banque*, et fait commerce d'argent de place en place. —Au Pharaon, à la Bassette, etc. celui qui taille et tient le jeu contre les autres joueurs. Ceux-ci sont appelés *Pontes*. —En t. de Mar. bâtiment armé pour faire la pêche au *grand banc* ou *banc* de Terre-Neuve. On dit aussi en ce sens *Terre-neuvier*.

Banquier en Cour de Rome, celui qui faisoit venir les expéditions de la Cour de Rome.

Banquise, s. f. (*Ban-ki-ze*) T. de Marine. Amas de grosses glaces qui, dans les mers du Nord, se trouvent par énormes *bancs*, et ferment le passage souvent pendant plusieurs mois.

Bans, s. m. pl. (*Ban*) T. de Chasse : Lits des chiens.

Banse, s. f. (*Ban-ce*) Grande manne carrée, longue et profonde, pour transporter des marchandises.

Bantiale, subst. f. (*Ban-ci-a-le*) Nom macassare d'une plante parasite qui croît sur les arbres dans les Moluques.

Banvin, s. m. (*Ban-vein*) Droit qui donnoit pouvoir à un Seigneur de vendre le vin de son crû, à l'exclusion de tout autre de sa paroisse, dans un temps marqué par la coutume. (Du françois *ban*, proclamation, cri public et *vin*.)

Banza, s. m. (*Ban-za*) Espèce de guitarre grossière à quatre cordes, dont se servent les Nègres.

Baobab, s. m. (*Ba-o-babe*) Arbre d'Afrique, de la famille des Malvacées, transporté en Asie et en Amérique, et qu'on regarde comme le plus gros des végétaux connus. Son tronc acquiert jusqu'à 78 pieds de tour : ses branches s'étendent horizontalement jusqu'à la longueur

de 60 pieds; et, retombant par leur poids vers la terre, présentent dans leur ensemble une masse sphérique de verdure, de 120 à 160 pieds de diamètre. Ses fleurs épanouies ont 4 pouces de longueur sur 6 de diamètre; son fruit, oblong, pointu à ses deux extrémités, a 18 pouces de long sur 5 à 6 de large : les François le nomment *Pain de Singe*.

BAPAUME (ÊTRE EN), Se dit en t. de Marine, 1.° d'un vaisseau qui ne peut plus gouverner faute de vent, et qui est en calme plat. —2.° D'un vaisseau en désordre dans son gréement, de manière qu'il ne peut pas s'orienter.

BAPTÊME, subst. m. (*Ba-tê-me*) Sacrement qui, suivant la doctrine de l'Eglise, efface le péché originel, et qui unit à Jésus-Christ ceux qui le reçoivent. —Ce mot se dit aussi de la cérémonie qu'on fait sur les cloches, en leur imposant un nom et les consacrant au Service divin. —En t. de Mer, c'est une cérémonie profane qui se fait par les gens de Mer sur ceux qui, la première fois, passent par certains endroits. (Du grec *baptismos* immersion, dérivé de *baptô* je lave, je plonge dans l'eau; parce que dans l'origine on baptisoit en plongeant dans l'eau.)

Baptême de sang, martyre des Catéchumènes qui mouroient pour la foi, avant d'être baptisés.

BAPTES, s. m. pl. (*Bap-te*) Prêtres de la Déesse *Cotytto* à Athènes. Ils étoient regardés comme les derniers des hommes, à cause des infamies dont ils se souilloient journellement. (Du grec *baptein* plonger dans l'eau; parce qu'ils plongeoient dans de l'eau tiède ceux qu'ils initioient à leurs honteux mystères.)

BAPTISÉ, ÉE, part. pas. de *Baptiser*, et adj. Qui a reçu le *baptême*.

BAPTISER, v. act. (*Ba-ti-sé*) Donner, conférer le *Baptême*. —Proverb. et abusivement, donner un sobriquet à quelqu'un. —Bénir une cloche et lui donner un nom. On le dit également des vaisseaux. —En t. de Mer, faire passer un homme entre les gens de l'équipage qui ont chacun un sceau d'eau qu'ils lui jettent sur la tête.

Baptiser son vin, y mettre de l'eau. Il est fam. —On dit proverbialement, d'une affaire qui n'avance point, à laquelle surviennent sans cesse de nouveaux obstacles, etc. que *c'est un enfant bien difficile à baptiser*.

BAPTISMAL, ALE, adj. (*Bap-tis-mal*) Qui appartient au *baptême*. Il ne se dit que dans ces phrases : *Eau*, *grâce*, *innocence baptismale*; *fonts baptismaux*. Voy. *Fonts*.

BAPTISTAIRE, adj. (*Ba-tis-tè-re*) *Régistre baptistaire*, régistre où l'on inscrit les noms de ceux qu'on *baptise*. —*Extrait baptistaire*, extrait tiré de ce régistre, qui fait foi qu'on a été *baptisé* en tel temps. En ce sens il est aussi substantif : *Il justifie par son baptistaire qu'il est majeur*.

BAPTISTÈRE, subst. m. (*Ba-tis-tè-re*) Petite Eglise près des Cathédrales où l'on administroit le *baptême*.

BAQUET, s. m. (*Ba-kè*) Petit cuvier de bois qui a les bords fort bas. —En t. de Carrier, c'est la même chose que le *bourriquet*. (Du françois *bac*, dont *baquet* est un diminutif.)

Baquet magnetique, grand vaisseau de bois, fermé d'un couvercle percé sur ses bords et dans toute sa circonférence, de trous d'où s'élèvent des tringles de fer poli, terminées en pointes mousses et arrondies, recourbées et alternativement les unes plus courtes, les autres plus longues. Cet appareil servoit à *Mesmer*, etc. à magnétiser en grand. —*Baquet à laver*, grande pierre creusée de quelques pouces, où les Imprimeurs portent les formes après l'impression, pour nettoyer les caractères.

BAQUETER, v. act. (*Ba-ke-té*) T. de Jardinier, etc. : Oter de l'eau avec la pelle.

BAQUETURES, s. f. pl. (*Ba-ke-tu-re*) Le vin qui tombe dans le *baquet* sous le tonneau, lorsqu'on remplit des bouteilles.

BAQUOIS, s. m. (*Ba-koa*) Genre de plantes exotiques qui ont quelque rapport avec les ananas.

BAR, s. m. Mesure de poids à la Côte de Coromandel, qui équivaut à 480 livres. —V. *Bard*.

BAR-SUR-AUBE, s. m. Sorte de raisin qu'on nomme plus communément *Chasselas doré*.

BARADAS, s. m. Œillet d'un beau rouge brun.

BARAGOUIN ou BARAGOUINAGE, s. m. (*Bara-gouen*, *Ba-ra-goui-na-je*) Langage imparfait et corrompu. —Il se dit abusivement des langues qu'on n'entend pas. (Du bas-breton *bara* pain, et *guin* vin.)

BARAGOUINER, v. a. (*Ba-ra-goui-né*) Parler mal une langue. —Abusivement, parler une langue étrangère devant des gens qui ne l'entendent pas.

BARAGOUINEUR, EUSE, s. m. et f. (*Ba-ra-goui-neur*, *eû-ze*) Celui ou celle qui *baragouine*, dans l'une et l'autre acception.

BARANDAGE, s. m. Sorte de pêche défendue par les Ordonnances.

BARANGE, subst. m. Chez les Grecs du Bas-Empire, Officier qui gardoit les clefs de la ville où l'Empereur se trouvoit.

BARAQUE, s. f. (*Ba-ra-ke*) Hutte que font les Soldats pour se mettre à couvert. —Petit logement ou réduit couvert; petite boutique couverte. (De l'espagnol *barraca*, cahute de pêcheur sur les bords de la mer.)

SE BARAQUER, v. réc. (*Ba-ra-ké*) Faire des *baraques* pour s'y loger. Il se dit des Soldats.

BARAT, subst. m. (*Ba-ra*) T. de Marine : Malversation, déguisement de marchandises. (De l'italien *barattare* changer.)

BARATHRE, subst. m. (*Ba-ra-tre*) Gouffre profond à Athènes, en forme de puits, où l'on précipitoit les criminels condamnés à mort. Le sommet et le fond de ce précipice étoient hérissés de pointes. Il y en avoit un semblable à Rome appelé *barathrum*. Le nom grec de celui d'Athènes étoit *berethron* en dialecte attique.

BARATTE, s. f. (*Ba-ra-te*) Sorte de baril qu'on remplit de crême, laquelle on bat pour faire le beurre.

BARATTER, v. a. (*Ba-ra-té*) Agiter du lait dans une *baratte*, pour faire du beurre.

BARATTERIE, s. f. (*Ba-ra-te-rî-e*) C'est, en termes de Marine, la même chose que *barat*.

BARBACANE, s. f. Ouverture qu'on fait dans les murs, d'espace en espace, pour faire écouler

l'eau, ou pour pouvoir tirer à couvert sur les ennemis.

BARBACOLLE, s. m. (*Bar-ba-ko-le*) Ancien nom du jeu de hasard, appelé aujourd'hui *Pharaon*.

BARBARE, adj. (*Bar-ba-re*) Cruel, inhumain : *Cœur, ame barbare*. On dit aussi substantivement : *C'est un barbare, un vrai barbare*. —Fig. Sauvage; qui n'a ni loi ni politesse : *Peuple barbare*, grossier, ignorant. —Il se dit en matière de langage, des termes impropres, contraires à l'usage ou aux règles : *Expression barbare*; et d'une langue qui n'a point de rapport à la nôtre, et qui est rude, qui choque l'oreille : *Les Iroquois parlent une langue fort barbare*. (Du lat. *barbarus*, pris du grec *barbaros* étranger, qui parle mal, etc.)

BARBARES, subst. m. pl. Peuples sans police, ignorans et qui vivent d'une manière grossière. Il se dit aussi au singulier, et se prend quelquefois pour *Etranger*.

BARBAREMENT, adverbe (*Bar-bâ-re-man*) D'une maniere *barbare*, cruelle.

BARBARESQUE, adj. m. et f. (*Bar-ba-rès-ke*) Il se dit des peuples qui habitent la *Barbarie*, contrée d'Afrique, du côté de la Méditerranée : *Un Barbaresque, les Barbaresques, les nations Barbaresques*. —Voyez *Courge*.

BARBARIE, subst. f. (*Bar-ba-rî-e*) Cruauté, férocité : avec cette différence que la *barbarie* donne la mort, la *cruauté* se plaît à faire souffrir, la *férocité* à voir souffrir. —Manque de politesse et de culture de l'esprit. —*Barbarie de langage*, façons de parler grossières et impropres.

BARBARINE, s. f. Voyez *Courge*.

BARBARISME, s. m. Faute qu'on fait contre la pureté de la langue, en se servant des mots inconnus et inusités. Le *solécisme* consiste à construire, contre les règles de la Grammaire, les mots connus et adoptés par l'usage.

BARBAROU, subst. m. Sorte de raisin qu'on appelle aussi *raisin d'Afrique*.

BARBE, s. f. Poil du menton et des joues. —Longs poils de certains animaux : *Barbe de bouc, de chat, etc.* —Les deux petits morceaux de chair qui pendent sous le bec du coq. —Les fanons de la baleine. On le dit ordinairement au plur. —La partie extérieure de la bouche du cheval. —Sorte de maladie ou d'excroissance de chair qui survient aux chevaux. —Figur. Les petits filets qui sortent de l'épi; ceux qui tiennent au tuyau d'une plume, etc. —Ce qui demeure aux flans des monnoies. —Les rayons que darde une comète vers la partie du ciel où son mouvement paroît la porter. —En t. de Serrurier, espèce de dent pratiquée à un des côtés du pène d'une serrure. —Bout d'une pièce de bois, joint au bout du chef d'un bateau foncet et posé sur le four. —En t. de Marine et sur les Galères, sorte de cordage : *Barbe d'arganeau; barbe de bitons*. —On appelle aussi *Barbes*, des bandes de toile ou de dentelles qui pendent aux cornettes des femmes. (Du latin *barba* qui a la même signification.)

Jeune barbe, nom de mépris qu'on donne à un jeune homme. Lorsqu'il veut faire l'entendu, on lui dit qu'*il a la barbe trop jeune*. —*Faire la barbe à quelqu'un*, le braver; lui faire affront; ou l'effacer en esprit, en talent, etc. (De l'usage de la plupart des peuples anciens de porter la barbe longue, ce qui leur faisoit attacher du deshonneur à l'avoir rasée.) —*Faire une chose à la barbe de quelqu'un, à la barbe de Pantalon*, la lui faire en sa présence et comme en dépit de lui. —*Rire dans sa barbe*, être bien aise de quelque chose et n'oser le faire paroître; rire sous cape. Toutes ces expressions sont du style familier ou proverbial.

Barbes d'un vaisseau, les parties du bordage de l'avant auprès du ringot. —*Sainte-Barbe*, la chambre où les canonniers se tiennent du côté de la poupe. —*Tirer le canon en barbe*, le tirer par dessus le parparet.

BARBE, s. m. Cheval de *Barbarie*.

BARBE-DE-BOUC, s. f. Plante bisannuelle, à fleur demi-fleuronnée, qui croît dans les prés, et qu'on nomme aussi *Barbe de vieillard, Sersifi sauvage* ou *des pres*.

BARBE-DE-CHÈVRE, s. m. Voy. *Clavaire*.

Petite Barbe de chevre, Voy. *Reine des prés*.

BARBE-DE-JUPITER, s. f. Arbrisseau du midi de l'Europe, dont les feuilles et les jeunes rameaux sont couverts d'un duvet luisant, soyeux et argenté.

BARBE-DE-MOINE *ou* CUSCUTE, s. f. Plante qu'on emploie dans les maux de rate.

BARBE-DE-RENARD, s. f. Voy. *Adragant*.

BARBE-DE-VIEILLARD, s. f. Voyez *Barbe-de-bouc*.

BARBE ESPAGNOLE, s. f. Plante parasite qui croît sur les arbres voisins de la mer, à Saint-Domingue, à la Jamaïque, au Brésil et dans la Virginie. On la nomme aussi *Caragate musciforme*.

BARBÉ, adj. Se dit en t. de Blason, des coqs et des dauphins dont la *barbe* est d'un autre émail que le reste du corps.

BARBEAU, s. m. (*Bar bô*, s. d.) Sorte de poisson de rivière, ainsi nommé de ses *barbillons*. Il est de l'ordre des Poissons osseux, abdominaux et holobranches, de la famille des Gymnopomes et du genre des Cyprins. —Herbe qui croît parmi les blés lorsqu'ils sont en épis, à fleurs blanches ou bleues, et qui ressemble à un œillet simple. Voy. *Bluet*.

BARBELÉ, ÉE, adj. Il se dit des traits ou flèches qui ont des dents ou pointes dans leurs ferrures.

BARBELET, subst. m. (*Bar-be-le*) T. de Pêche. Outil qui sert à faire les hains et qu'on fixe sur l'etabli.

BARBERIE, subst. f. (*Bar-be-rî-e*) L'art de raser et de couper les cheveux. —Dans les Couvens, le lieu où l'on rase.

BARBERIN, s. m. (Ichtyol.) V. *Surmulet*.

BARBET, ETTE, s. m. et f. (*Bar-be, be-te*) Chien qui va à l'eau, et dont le poil est frisé.

BARBETS, subst. m. pl. Restes des anciens Vaudois et Albigeois, retirés dans les vallées du Piémont. (Ils sont ainsi appelés du mot vénitien *Barba* qui signifie *oncle*, et qui est le nom qu'ils donnent à leurs Ministres, pensant que celui de *Pere* doit être exclusivement réservé à Dieu.)

Barbette, subst. f. (*Bar-bè-te*) Sorte de guimpe qui couvre le sein d'une Religieuse. —En t. de Marine, 1.° Cordage qui, sur les galères, fait l'office de ce qu'on nomme grelin sur les vaisseaux. —2.° Batterie d'un bâtiment sans encaissement, dont le plat bord forme les seuillets des sabords. —En t. de Fortification, espece de plate-forme découverte, d'où l'on tire le canon à découvert : *Tirer à barbette.*

Barbeyer ou **Fasier**, v. n. (*Bar-be-ie*) T. de Mar. Se dit des voiles qui ont une sorte de battement ou de mouvement d'ondulation, qui a lieu lorsque le vent n'est ni dedans ni dessus, c. à d. quand la ralingue se trouve dans la direction du lit du vent.

Barbican, s. m. (Ornith.) Oiseau gallinacée des pays chauds, dont le bec est droit, fort, un peu échancré à la pointe et fendu jusqu'aux yeux. Ses narines sont *couvertes de poils roides.*

Barbichon, s. m. Petit chien *barbet.*

Barbier, subst. m. (*Bar-bié*) Celui dont la profession est de faire la *barbe.* —Proverbial. *Un Barbier rase l'autre;* les gens d'une même profession se favorisent mutuellement.

Barbillon, s. m. diminutif de *Barbeau*, (*Bar-bi-glion*, en mouillant les *ll*) Sorte de petit poisson. —On nomme aussi *Barbillon*, ce qui pend en forme de moustache ou de *barbe* au bout et aux côtés de la bouche de certains poissons. —En t. de Pêche, la petite languette de l'hain qui empêche le poisson de se débarrasser. En ce sens, on dit aussi *Dardillon.*

Barbillons, pl. En t. de Fauconnerie, maladie qui survient à la gorge des oiseaux de proie.

Barbillonner, v. a. T. de Pêche. Relever la languette ou le *barbillon* des hains.

Barbiton, s. m. Instrument de musique des Anciens, que plusieurs ont confondu avec la lyre. On l'a aussi appelé *Lesbien*, *Lesboum*, *Baramyton* et *Barmos.*

Barbon, s. m. Vieillard. T. de raillerie et de mépris : *Vieux barbon.* —On dit d'un jeune homme trop sérieux pour son âge, qu'il *fait le barbon.* —En t. de Botaniq. genre de plantes graminées, ainsi nommées par *La Mark*, et qui contient beaucoup d'espèces.

Barbonnage, s. m. (*Bar-bo-na-je*) Qualité de *barbon.* Trév.

Barbonne, s. f. (*Bar-bo-ne*) Poisson de mer assez semblable à la perche.

Barbot, subst. m. (*Bar-bo*) Nom qu'on donnoit sur les Galères à celui qui faisoit la *barbe* aux forçats.

Barbote, s. f. Poisson de lac et de rivière, qu'on nomme aussi *Lote.* Il est de l'ordre des Poissons osseux, holobranches et jugulaires, de la famille des Auchénoptères et du genre des Gades.

Barboter, v. n. (*Bar-bo-té*) Fouiller avec le bec dans la bourbe. Il se dit des cannes, des canards, etc. —Au fig. mettre les mains dans l'eau en l'agitant. (Par onomatopée, du bruit que font les cannes en fouillant la boue.)

Barboteur, s. m. Nom qu'on donne à un canard privé.

Barbotine, s. f. Sorte de poudre pour les vers.

Barbouillage, s. m. (*Bar-bou-glia-je*, en mouillant les *ll*) Ouvrage de *Barbouilleur ;* mauvaise peinture, mauvaise écriture. —Au fig. discours obscur, embrouillé; récit mal fait.

Barbouillé, **ée**, part. p. et adject. Voyez *Barbouiller.* —On dit proverb. et bassement d'une personne qui dit quelque chose de fort déraisonnable et de fort ridicule, qu'*il se moque de la barbouillée.* On le dit aussi de ceux qui, ayant bien fait leurs affaires, se moquent de tout ce qui peut arriver, etc.

Barbouiller, v. act. (*Bar-bou-glié*, en mouillant les *ll*) Salir, gâter. —Peindre grossièrement avec une brosse. Il ne se dit que par mépris. —En t. d'Imprimerie, être trop noir aux marges et au fond; alors il est neutre. (Du lat. barbare *barbulare*, fait de *barbula*, diminutif de *barba* barbe; *salir*, *souiller la barbe. Barbouiller*, en effet, a été dit primitivement des bouffons qui, dans la farce, se couvroient de farine la face et la *barbe.*)

Barbouiller du papier, écrire beaucoup et mal. —*un récit*, le rendre d'une manière confuse et embrouillée.

se Barbouiller, v. réc. Manquer de mémoire, en parlant d'un Orateur. —Balbutier, en parlant d'un ivrogne. —Fig. et famil. Ternir sa réputation : *Il s'est bien barbouillé dans le monde.*

Se barbouiller de Grec et de Latin, faire un amas confus d'érudition Grecque et Latine.

Barbouilleur, subst. m. (*Bar-bou-glieur*) Artisan qui avec une brosse, peint grossièrement des portes, des fenêtres, etc. —Au fig. mauvais Peintre, méchant Auteur.

Barbu, **ue**, adj. Qui a de la *barbe.*

Barbu, s. m. (Ornithol.) Oiseau gallinacée des pays chauds, semblable au *Barbican.* Voy. ce mot.

Barbue, s. f. (*Bar-bu-e*) Sorte de poisson de mer. —Marcotte ou sarment avec sa racine. —Voy. *Nielle des champs.*

Barbuquet, s. m. (*Bar-bu-kè*) Ecorchure ou petite gale qui vient sur le bord des lèvres. *Trév.*

Barcallao, s. m. Espèce de morue.

Barcalon, s. m. Titre du premier Ministre de Siam.

Barcarolle, s. f. (*Bar-ka-ro-le*) Chanson en langue vénitienne, que chantent les gondoliers à Venise. (De l'italien *barcarolo* ou *barcaruolo* conducteur de barques, gondolier.)

Barcel, s. m. Sorte de canon dont on s'est servi sur mer.

Bard, subst. m. (*Bâr*) Civière renforcée qui sert dans les ateliers à porter les pierres, le moellon et les autres matériaux nécessaires. —En termes de Blason, poisson mis dans les armoiries, ordinairement courbé et adossé.

Bardache, s. m. Terme obscène qui répond à *Sodomite.*

Bardane, subst. f. Plante annuelle, à fleur composée, flosculeuse, qui croît dans les prés, les chemins, etc. et qu'on nomme aussi *Glouteron.*

Petite Bardane, Voy. *Glaiteron.*

Bardaque, s. f. (*Bar-da-ke*) Vase de terre poreuse dont on se sert en Egypte, pour faire rafraîchir l'eau.

BARDE, s. f. Armure qui couvroit le poitrail et la croupe du cheval. —Tranche de lard déliée et large dont on couvre certaines volailles.

BARDE, s. m. Prêtre et Poète gaulois qui chantoit les actions des hommes illustres. Ce mot, prononcé *bardd* en celtique, existe encore dans les montagnes d'Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles. (De l'ancien mot gaulois *baren* chanter.)

BARDÉ, ÉE, part. p. de *Barder*, et adject. —Se dit en t. de Blason, d'un cheval caparaçonné : *Cheval barde d'argent.*

BARDEAU, s. m. (*Bar-dô*, d.) Petit ais qu'on emploie au lieu de tuile pour couvrir les maisons. —Dans l'Imprimerie, grande casse qui sert à contenir les sortes survidées d'un caractère. On dit qu'*une casse est en bardeau*, lorsqu'il s'y trouve des casselins trop pleins à côté d'autres qui sont presque vides. —Voy. *Bardot.*

BARDÉES D'EAU, s. f. pl. T. de Salpêtrier : Trois demi-muids d'eau qu'on jette dans les cuviers, pour faire le salpêtre ou pour le raffiner.

BARDELLE, s. f. (*Bar-de-le*) Espèce de selle faite de grosse toile piquée de bourre.

BARDENOCHE, s. f. Espèce d'étoffe.

BARDER, v. act. (*Bar-dé*) Armer un cheval d'une *barde*. —Couvrir de *bardes* de lard. —Charger des pierres, des bois sur un *bard* : *Barder des pierres.*

BARDEUR, s. m. Celui qui porte un *bard*, une civière, qui traîne les pierres sur de petits chariots dans les grands ateliers des Maçons.

BARDIS, s. m. T. de Marine : Bâtardeau fait de planches sur le haut bord d'un vaisseau.

BARDIT, s. m. (*Bar-di*) Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT, s. m. (*Bar-dô*) Petit mulet. On donne proprement ce nom à l'animal né de l'ânesse et du cheval. En ce sens, on dit aussi *Bardeau*. —Fig. Membre d'une Compagnie sur qui les autres se déchargent de leur tache.

BARER, v. n. (*Ba-ré*) T. de Chasse : Balancer sur les voies.

BARET, s. m. (*Ba-ré*) Cri d'un éléphant ou d'un rhinocéros.

BARÈTE, s. f. (*Ba-rè-te*) Terme d'Horloger : Pièce qu'on met dans un barillet près du crochet du ressort, pour le maintenir joint contre la virole.

BARGACHE, s. m. Espèce de moucheron.

BARGE, s. fem. Oiseau maritime. —Pile ou meulon de foin. —Monceau de menu bois. —Petit bateau de pêche à fond plat, à mât et à voiles, en usage sur la Loire, etc.

BARGELACH, s. m. Oiseau de Tartarie.

BARGUIGNAGE, subst. m. (*Bar-ghi-gna-je*; mouillez *gn*) Difficulté à se résoudre, à prendre un parti. Il est familier.

BARGUIGNER, v. n. (*Bar-ghi-gné*; mouillez *gn*) Hésiter; avoir de la peine à se déterminer, sur-tout en parlant d'un achat, d'une affaire, d'un traité. Il est famil. (Du latin barbare *barcaniare*, employé par les Ecrivains de la basse latinité, dans le sens de marchander, et dérivé de *barca*, qui étoit l'esquif avec lequel les marchands alloient et venoient du port au navire pour faire leurs marchés. *Caseneuve.*)

BARGUIGNEUR, EUSE, s. m. et f. (*Bar-ghi-gneur*, *gneû-ze*; mouillez *gn*) Celui ou celle qui *barguine*. Il est familier.

BARICOT, s. m. (*Ba-ri-ko*) Fruit et boisson de Madagascar.

BARICOTIER, s. m. Arbre très-haut, qui porte les *baricots.*

BARIGEL *ou* BARISEL, s. m. A Rome, le chef des Sbires ou des Archers.

BARIL, s. m. (*Ba-ri*, et quand ce mot termine la phrase, *Ba-ril*, en mouillant un peu l'*l* finale) Sorte de petit tonneau. —On dit *baril d'huile*, *d'anchois*, *etc.* c'est-à-dire, plein d'huile, d'anchois. (De l'ancien mot gaulois *barr*, qui signifie non-seulement *barre* et *barrière*, mais encore tout ce qui sert à renfermer quelque chose.)

BARILLAGE, s. m. (*Ba-ri-glia-je*) Terme d'Aides : Action de mettre du vin en bouteilles ou en pots, pour le faire entrer dans la ville. —En t. de Mar. toutes sortes de *barils* pris ensemble.

BARILLAR, s. m. (*Ba-ri-gliar*) Officier de Galère, qui a le soin du vin et de l'eau.

BARILLET, s. m. (*Ba-ri-glie*; mouillez les *ll*) Petit *baril*. —En t. d'Horlogerie, tambour ou cylindre creux de métal, dans lequel est renfermé le ressort d'une montre ou d'une pendule, et sur la surface extérieure duquel la chaîne s'enveloppe, à mesure que le ressort se développe successivement. —En t. d'Hydraulique, 1.° Corps de bois arrondi en dedans et en dehors, avec un clapet posé sur le dessus. —2.° Piston d'une pompe à bras, qui n'a point de corps de pompe, mais qui joue dans un tuyau de plomb, et qui tire l'eau par aspiration d'un puits ou d'une citerne.

BARILLON, s. m. (*Ba-ri-glion*) En Hydrodynamyque, la même chose que *Pèse-liqueur.* Voy. ce mot.

BARIOLAGE, s. m. (*Ba-ri-o-la-je*) Assemblage de diverses couleurs mises d'une façon bizarre. Il est familier.

BARIOLER, v. a. (*Ba-ri-o-lé*) Peindre de diverses couleurs, mais sans règle. Il est principalement usité au participe : *Habit bariolé*, fait de diverses étoffes, de diverses couleurs mal assorties. Il est famil. (Du latin barbare *variolatus*, fait par corruption de *variegatus* bigarré, de diverses couleurs.)

BARIQUAUT, s. m. (*Ba-ri-ko*) Sorte de petite futaille.

BARIQUE, Voy. *Barrique.*

BARITE, Voy. *Baryte.*

BARITONER, v. n. Voy. *Barytoner.*

BARLÉRIA, s. m. Plante d'Amérique.

BARLONG, ONGUE, adj. (*Bar-lon*, *lon-ghe*) Qui est d'un côté plus *long* qu'il ne doit être : *Votre manteau est barlong ; sa soutane est barlongue.*

BARLONG, s. m. Carré *long* ou rectangle, qui a deux côtés plus *longs* que les deux autres. C'est un terme d'ouvrier. (Suivant *Menage*, du latin *varie longus* inégalement long.)

BARLOTIÈRES, s. f. pl. (*Bar-lo-tiè-re*) Petites traverses de fer qui, dans les châssis des vitraux, sont moins fortes d'épaisseur que la traverse dormante.

BARNABITES, s. m. pl. Clercs Réguliers de la Congrégation de St.-Paul.

Barnache, s. f. Espèce d'oie ou plutôt de canard qui se trouve sur les côtes de la mer.

Baromètre, s. m. Instrument météorologique qui sert à marquer les variations qui arrivent dans la pression de l'air atmosphérique. (Du grec *baros* poids, et *métron* mesure.)

Baromètre statique, Voy. *Manometre.*

Barométrique, adject. (*Ba-ro-mé-tri-ke*) Qui appartient au *baromètre* : *Observations barométriques.*

Barométrographe, s. m. (*Ba-ro-mé-tro-gra-fe*) *Barometre* inventé par M. *Changeux*, qui tient note, par des traces sensibles, des variations qui arrivent dans la pesanteur de l'air, ainsi que du temps précis où elles ont lieu; il est composé d'une pendule, d'un baromètre et d'un crayon qui marque les hauteurs différentes du mercure. (Du grec *baros* poids, *métron* mesure, et *graphô* j'écris.)

Baron, s. m. Titre de Noblesse. Le féminin est *Baronne*, femme de *Baron* ou qui a une *Baronnie*. (Du latin *baro* qui, dans la basse latinité, avoit la même signification.)

Baronnage, s. m. (*Ba-ro-na je*) Etat, qualité de *Baron*. Style burlesque ou comique.

Baronnet, s. m. (*Ba-ro-né*) En Angleterre, classe de Nobles intermédiaire entre les *Barons* et les simples Chevaliers.

Baronnie, subst. f. (*Ba-ro-ní-e*) Terre et Seigneurie de *Baron.*

Baroque, adj. m. et f. (*Ba-ro-ke*) Il ne se dit au propre que des perles qui ne sont pas d'une rondeur parfaite.—Au fig. irrégulier, bizarre, inégal. (De l'espagnol *barrucco* qui a la même signification, et qui, suivant *Covarruvias*, a été formé du latin *verruca* verrue, parce que les perles baroques ressemblent à des verrues.)

Barosanème, s. m. Machine inventée pour connoître la pesanteur et la force du vent. (Du grec *baros* poids, et *anémos* vent.)

Baroscope, s. m. Instrument qui fait connoître la pesanteur de l'air : le même que le *Baromètre ;* avec cette différence cependant, que le *Baroscope* indique bien les variations qui surviennent dans le poids de l'air, mais n'en donne point la mesure et ne peut servir à les évaluer. (Du grec *baros* poids, et *skopéô* j'observe, je considère.)

Barots, s. m. pl. (*Ba-rô*) T. de Mar. Pièces de bois qui traversent le vaisseau d'un flanc à l'autre, et qui soutiennent les ponts. Les pièces de moindre grosseur se nomment *Barotins.*

Baroulou, s. m. Voyez *Balisier.*

Barque, s. f. (*Bar-ke*) Nom générique de plusieurs espèces de bâtimens propres à naviguer, soit sur les rivières, soit sur la mer.—On dit figurém. et famil. *La barque fragile de l'innocence*, etc.—On dit encore fig. *conduire la barque*, être à la tête d'une affaire, d'une entreprise : *Il a bien conduit sa barque*, il a su ménager sagement sa fortune, etc. (Du lat. *barca*, qui signifie la même chose.)

La barque de Caron, *la barque fatale*, se prend figur. et poétiq. pour la mort : *Passer la barque*, mourir. On dit quelquefois familièrement *la barque à Caron.*

Barquerolle, s. f. (*Bar-ke-ro-le*) Sorte de petit bâtiment sans mât. (Dimin. de *barque.*)

Barquette, s. f. (*Bar-kè-te*) Espèce de pâtisserie.—Sorte d'armoire qui servoit à porter les mets chez des Officiers de la maison du Roi.

Barrage, s. m. (*Bâ-ra-je*, *r* forte) Droit de péage qui se lève sur certaines marchandises.

Barrager, s. m. (*Bâ-ra-jé*, *r* forte) Celui qui perçoit ce droit.

Barre, s. f. (*Bâ-re*, *r* forte) Pièce de bois, de fer, etc. étroite et longue. On dit en menaçant quelqu'un, qu'*on lui donnera cent coups de barre*, qu'on le maltraitera fort. —Trait de plume que l'on passe sur un mot pour l'effacer, ou au dessous pour le faire remarquer, etc. — En t. de Blason, pièce honorable de l'écu, qui va du haut de la partie gauche au bas de la partie droite. —Pièce d'un tonneau, qui traverse le fond par le milieu. — En t. de Marine, espèce de banc de sable ou de gravier, à l'embouchure d'une rivière dans la mer, ou quelquefois à la jonction de deux rivières.— Sorte de remous auquel les rivières qui se jettent dans la mer sont sujettes, pendant que la mer monte. —Lieu où se tiennent les Avocats, les Avoués, les témoins et les personnes appelées à paroître devant les Tribunaux : *Barre de la Cour.* — Séparation pratiquée dans l'enceinte d'une salle d'assemblée, où se placent les personnes qui, n'étant point membres de l'assemblée, viennent rendre compte de leur conduite, présenter une pétition, etc. *Il a été mandé, traduit, entendu à la barre.* —En Musiq. trait tiré perpendiculairement à la fin de chaque mesure, sur les cinq lignes de la portée, pour séparer la mesure qui finit de celle qui recommence. — En t. de Commerce, mesure d'aunage en Espagne et en Portugal. — Manière d'évaluer, sur les bords de la Gambie et dans d'autres contrées de l'Afrique, les marchandises qu'on achète. *Un Nègre vaut* 150 *barres, etc.* Cette dénomination vient de ce que dans l'origine, le fer étant pour les Nègres ce qu'il y avoit de plus rare, et par conséquent de plus précieux, ils s'accoutumèrent à prendre une *barre* de ce métal pour signe réel ou fictif de leurs échanges. (Du lat. *vara*, que les Espagnols ont conservé dans la même signification.)

Barre de châssis, dans l'Imprimerie, pièce de fer qui traverse le châssis dans sa largeur, ou dans sa hauteur, ou dans sa partie postérieure aux deux tiers de la hauteur du châssis.

On dit proverb. *roide comme une barre de fer*, sans pitié, sans rémission. —*C'est de l'or en barre*, on peut se fier à cette promesse, à ce billet, etc.

Barres, s. f. pl. Parties de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie. —En t. de Fauconnerie, bandes noires qui traversent la queue de l'épervier. —Anciennement, exercice d'hommes armés et combattant ensemble avec de courtes épées, dans un espace fermé de *barreaux* ou *barrières.* —Aujourd'hui, espèce de jeu de course dans de certaines limites.

On dit fig. en ce dernier sens, *avoir barre sur quelqu'un*, avoir de l'avantage sur lui. —*Jouer aux barres*, se chercher réciproquement sans se trouver. — *Partir de barres*, partir sur le champ.

Barré, ée, part. p. et adj. Voy. *Barrer.* —En t. de Blason, qui porte une *barre* : *Barré d'argent et de gueules.*

Barreau, s. m. (*Bá-ró*, s. d. *r* forte) Espèce de *barre* qui sert de clôture. —Dans l'Imprimerie, *barre* de fer courbée et emmanchée de bois, qui sert à mettre en mouvement la vis de la presse. — Lieu où se mettent les Avocats pour plaider. —Le corps même des Avocats : *Il est l'honneur du Barreau ; on a consulté tout le Barreau.* — Leur profession : *L'éloquence du Barreau ; suivre, quitter le Barreau.*

Barreaux ou *barres magnétiques*, deux *barres* d'acier trempé, auxquelles on a communiqué la vertu magnétique, et qui peuvent à leur tour la communiquer dans une très-grande intensité, à d'autres *barres* d'acier trempé de tout son dur, ainsi qu'à des aiguilles de boussole.

Barré-bandé, adj. Se dit en t. de Blason, d'un écu divisé en *barres* et en *bandes*, avec mélange égal des métaux.

Barrefort, s. m. Nom qu'on donne à Bordeaux aux grosses pièces de bois qu'on tire du pin.

Barrer, v. act. (*Bá-ré*, *r* forte) Fermer avec une *barre* par derrière : *Barrer une porte.* —Garnir, fortifier d'une *barre* : *Barrer une table, un tonneau.* —Raturer quelque écriture ; passer des traits de plume dessus. —Se dit en t. de Chasse, d'un chien qui balance sur la voie.

Barrer le chemin, clôre, fermer le passage; et fig. mettre obstacle à l'avancement de ... —*les veines d'un cheval*, y mettre le feu pour arrêter l'écoulement des humeurs. —*la barre du gouvernail*, se dit en t. de Mar. du timonnier qui ne gouverne pas bien, qui pousse continuellement la barre du gouvernail d'un bord à l'autre.

Barrette, s. f. (*Bá-re-te*, *r* forte) Sorte de petit bonnet : *Les Nobles à Venise portent la barrette.* —Bonnet rouge des Cardinaux. (De l'italien *berretta*, qui a la même signification.)

Parler à la barrette de quelqu'un, le tancer vigoureusement et sans le ménager. Proverb.

Barreur, s. et adj. m. (*Bá-reur*, *r* forte) *Un barreur ; un chien barreur*, chien fort bon pour le chevreuil.

Barricade, s. f. (*Bá-ri-ka-de*, *r* forte) Espèce de retranchement fait ordinairement avec des *barriques* remplies de terre. —Chaînes qu'on tend aux avenues des rues, etc.

Barricader, v. act. (*Bá-ri-ka-dé*, *r* forte) *Faire des barricades* : *Barricader les rues, etc.* —Fermer et appuyer une porte avec quelque chose qui empêche d'entrer.

se Barricader, v. rec. Opposer au devant de soi tout ce que l'on peut pour se mettre à couvert, pour se défendre. —Au fig. s'enfermer dans une chambre pour ne voir personne.

Barrier, s. m. (*Bá-rié*, *r* forte) L'ouvrier qui dans la fabrication des monnoies, tourne la *barre* du balancier.

Barrière, s. fém. (*Bá-riè-re*, première *r* forte) Pieux fichés en terre près à près, et arrêtés par des poteaux et des pièces de bois mises de travers pour fermer un passage. Aux lieux où l'on paye les entrées, ce n'est souvent qu'une longue pièce de bois posée sur deux poteaux. —Enceinte que l'on faisoit autrefois pour les joûtes et les tournois. —Tout ce qui sert de borne et de défense. —Fig. Empêchement ; obstacle. —On nomme encore ainsi, sur-tout à Paris, le réduit où se trouvoient des Sergens. (Du françois *barre.*)

Barrique, s. f. (*Bá-ri-ke*) Sorte de gros tonneau. —En t. de Mar. futaille qui contient le quart d'un tonneau, et qui pleine pèse 50 l. —En t. de Pêche, nasse de figure conique, qui sert à prendre des lamproies dans la Garonne.

Barroir, s. m. (*Bá-roar*, 1.re *r* forte) Tarière de Tonnelier fort longue, qu'on nomme aussi *Vrille à barrer.* Elle sert à faire les trous qui doivent recevoir les chevilles destinées à soutenir la *barre* du fond des tonneaux.

Barroter, v. a. (*Bá-ro-té*, *r* forte) T. de Mar. *Barroter la cale, l'entrepont*, les remplir de marchandises, etc. de manière qu'il ne puisse plus rien y entrer.

Barrure, s. f. (*Bá-rû-re*) T. de Luthier : *Barres* du corps du luth.

Barses, s. f. pl. (*Bar-ce*) Boîtes d'étain dans lesquelles on apporte le thé de la Chine.

Bartavelle, s. f. (*Bar-ta-ve-le*) Espèce de grosse perdrix rouge.

Baryphonie, s. f. (*Ba-ri-fo-nî-e*) T. de Médecine. Difficulté de parler, d'articuler. (Du grec *barus* pesant, difficile, pénible, et *phônê* voix.)

Baryte, s. f. (*Ba-ri-te*) T. de la nouvelle Chimie. Une des terres élémentaires, appelée autrefois *terre pesante*, *terre du spath pesant*, etc. Elle a été reconnue et classée en 1794 par *Bergmann.* (Du grec *barus* pesant, dérivé de *baros* poids, pesanteur.)

Baryton, adj. m. (*Ba-ri-ton*) T. de Grammaire grecque. Il se dit des verbes qui ont ou sont censés avoir l'accent *grave* sur la dernière syllabe. —Instrument de Musique, semblable à la basse de viole, mais sous le manche duquel il y a des cordes de laiton, qu'on fait résonner avec le pouce, en même temps que l'on touche à l'ordinaire avec un archet les cordes de boyau tendues sur l'instrument. (Du grec *barus* grave, et *tonos* ton.)

Barytoner, v. n. (*Ba-ri-to-né*) Chanter. Il est vieux. (Du grec *barus* grave, et *tonos* ton.)

Bas, basse, adj. (*Bâ*, *bâ-ce*) Qui a peu de hauteur. —Qui est situé dans un lieu peu ou point élevé par rapport à ce qui est plus haut : *Salle basse ; bas étage ; le bas ventre ; dans ce bas monde*, ici bas, sur la terre. On dit dans le même sens, *la basse-Alsace ; le Cercle du bas-Rhin ; la basse-Normandie*, etc. —En parlant de la mer et des rivières, *bas* signifie qui a peu d'eau. —Au fig. vil, abject : avec cette différence, dit *Roubaud*, que ce qui est *bas* manque d'élévation, ce qui est *abject* est dans une grande bassesse, ce qui est *vil* dans un grand decri. On ne considère pas ce qui est *bas* ; on rejette ce qui est *abject* ; on rebute ce qui est *vil.* L'homme *bas* est méprisé ; l'homme *abject*, rejeté ; l'homme *vil*, dédaigné. —On

dit en parlant des choses, *faire des actions basses*, *avoir des inclinations basses*, viles, méprisables.—Peu élevé; peu noble; rampant. Il se dit du style, des pensées, de l'esprit. —Qui est sans courage, sans générosité: *Avoir l'ame basse*, *le cœur bas*.—Qui est inférieur, de moindre dignité: *Le bas Chœur*, *le bas bout de la table*.—*Bas Officier*, dénomination qu'on donnoit autrefois aux Sergens, Caporaux, etc. On les nomme aujourd'hui sous-Officiers. — Qui est de moindre valeur, de moindre prix: *Bas or; de bas aloi; les basses cartes du jeu*. (Du latin du moyen âge *bassus* dont les Italiens ont fait également *basso*, et les Espagnols *baxo*; ou, suivant M. *Morin*, du grec *bassôn* comparatif de *bathus* profond.)

Bas prix, un prix médiocre, modique. —*Vue basse*, qui ne peut distinguer les objets que de près. — *Voix basse*, qui ne peut se faire entendre de loin: *Parler d'un ton bas*, peu élevé.—Fig. *On l'a fait parler d'un ton plus bas*, on a rabattu de sa fierté. — Famil. *A basse note*, sans elever la voix. —*Instrument trop bas*, *corde trop basse*, qui n'est pas monté à un ton assez haut. —*Bas-dessus*, voix plus basse que le dessus ordinaire, et qui est bonne à chanter un second dessus. — *Messe basse*, Messe qui se dit sans chant et sans Diacre ni sous-Diacre. —Fig. et fam. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. —*Le temps est bas*, l'air est fort chargé de nuages. — *Le carême est bas*, il vient de très-bonne heure. —Fig. et famil. *Les eaux sont basses chez lui*, l'argent commence à lui manquer. — *Termes bas*, ceux qui ne se disent que par le peuple. —*Maître des basses œuvres*, les Cureurs de retrait.

Bas, s. m. La partie la plus *basse* de certaines choses: *Le bas du degré*, *de la rue*, *du pavé*, *du visage*, *de la robe*, etc.; *les hauts et les bas d'un vaisseau; dévoiement par haut et par bas; le vin est au bas*, le tonneau est presque vide. —On dit fig. *il y a du haut et du bas dans son esprit*, *dans son humeur*, *etc.* il y a de grandes inégalités.

Bas, s. m. Vêtement dont on se couvre les jambes: *Bas de soie*.—En t. de Mer, barres de fer où il y a des ouvertures pour mettre aux mains et aux pieds de ceux qu'on veut punir.

Bas, adv. Doucement, d'une manière qu'on entende à peine. — Par terre, *mettre les armes bas* ou *mettre bas les armes*. On dit aussi *mettre bas toutes les considérations humaines*, les écarter, les mettre à quartier; *mettre chapeau bas*, ôter son chapeau; *être chapeau bas*, avoir la tête découverte par respect; *mettre pavillon bas*, baisser le pavillon; et fig. et fam. céder, se rendre.

Etre bas, être assis sur un siége peu élevé; et fig. être dangereusement malade, à l'extrémité, ou seulement être considérablement affoibli par la maladie.—*Mettre bas*, se dit des animaux, et signifie faire des petits. —Dans les Fabriques de soie, etc. on dit aussi *mettre bas* pour cesser de faire travailler. —En t. de Vénerie, *le cerf met bas au printemps*, quitte son bois. —Fig. *Tenir bas quelqu'un*, le tenir dans la crainte, le respect, la soumission.

A bas, adv. A terre, par terre: *Se jeter à bas; mettre à bas*, abattre. —On dit figur. d'une famille, d'une maison ruinée, *qu'elle est à bas*.

En bas, adv. qui se dit par opposition à *en haut*: *Il est en bas*. —*Tirer en bas*, tirer vers le bas. —Au fig. *traiter un homme de haut en bas*, le traiter avec fierté.

Par bas, adv. *Etre logé par bas*.

La bas, ici bas, adv. Le premier se dit du lieu où l'on n'est pas, le second de celui où l'on est: *Il est là bas; venez ici bas*. —*Ici bas*, sur la terre, dans ce monde: *Les choses d'ici bas*, les choses de la terre.

Basaal, s. m. (*Ba-za-al*) Arbrisseau toujours vert, qui croît au Malabar et aux environs de Cochin.

Basalte, s. m. (*Ba-zal-te*) Espèce de marbre noir ou plutôt de lave volcanique qui a la dureté du fer. (De l'ethiopien *basal* fer; *pierre couleur de fer*. Etym. douteuse.)

Basane, s. f. (*Ba-za-ne*) Peau de mouton tannée et travaillée par le Peaussier.

Basané, ée, adj. (*Ba-za-né*) Hâlé, brûlé, qui a le teint noirâtre.

Basbord, s. m. (*Bâ-bor*) T. de Marine. La moitié du navire à gauche du spectateur qui regarde de l'avant. L'*Acad.* écrit *Bâbord*.

Bâtiment de basbord, dont les bords sont peu élevés au-dessus de l'eau par opposition aux vaisseaux de haut-bord.

Basbordois ou Basbordès, s. m. (*Bâ-bor-dè*) T. de Mar. Nom qu'on donne à la moitié de l'équipage, laquelle fait le *quart de basbord*. L'autre moitié fait le *quart de tribord* et s'appelle *Tribordois*. On dit aussi *Basbordes* et *Babordis*.

Baschi ou Bachi, Mot turc qui, précédé du nom commun à certains Officiers du sérail, en désigne le chef: *Bagangi-bachi*, chef des Fauconniers; *Bostangi-bachi*, chef des Jardiniers, etc. (Du turc *basch* tête, chef.)

Basconade, s. f. La Langue *basque*. Trév.

Bascule, s. f. (*Bas-ku-le*) En Mécanique, pièce de bois qui monte, descend, se hausse et se baisse par le moyen d'un essieu qui la traverse dans sa longueur, pour être plus ou moins en équilibre. C'est proprement un levier de la première espèce, où le point d'appui se trouve entre la puissance et la résistance. —Dans les grosses horloges, levier dont un bout donne sur la roue de cheville de la sonnerie, et l'autre tire un fil de fer, etc. pour faire lever le marteau. —En t. de Pêche, Voy. *Boutique*. (Du françois *bas*, et du suédois *kulle* qui signifie tête; *action de mettre en bas ce qui étoit en haut*.)

Bascule de pont-levis, contrepoids d'un pont-levis et qui sert à le lever. — *de comptoir*; petite plaque de fer qui hausse et baisse, par où l'on jette l'argent qu'on reçoit. Il y a aussi des *bascules de moulins à vent*, *de pendules*, *etc.*

Bas-d'estamier, s. m. (*Bâ-des-ta-mié*) Faiseur de *bas* au métier.

Base, s. f. (*Ba-ze*) Tout ce qui sert de soutien à quelque corps qui est posé dessus. —En Géomét. la ligne sur laquelle la figure est posée, et le côté sur lequel un corps est

appuyé. —Dans la Trigonométrie, l'Arpentage, l'Astronomie, distance plus ou moins grande, que l'on mesure avec la plus grande exactitude entre deux termes fixes, pour établir les triangles qui servent à mesurer l'étendue que l'on veut connoître. —En Architecture, le pied ou le fondement de quelque corps. On dit aussi *la base d'une colonne; la base d'un rempart, d'un parapet*, etc. —Dans l'Architecture militaire, le côté extérieur du polygone, dont les divisions et subdivisions donnent les mesures de toutes les parties de la construction. —Au figuré, principe; fondement; appui; soutien: *La probité et la bonne foi sont les bases du commerce.* —En Méd. le principal ingrédient qui entre dans une composition. —En Botan. le bas des feuilles ou des tiges. (Du grec *basis* qui a la même signification, et qui est fait de *bainô* je marche, je suis appuyé.)

BASELLE, s. f. (*Ba-zèl-le*) Genre de plantes exotiques, de la famille des *Arroches*.

BASER, v. a. (*Ba-zé*) Appuyer comme sur une *base*: *Baser le droit public sur les principes de la morale.* C'est un mot nouveau qui paroît avoir pris faveur.

BAS-FOND, s. m. (*Bâ-fon*) Fond où il y a peu d'eau.

BASILAIRE, adj. m. et f. (*Ba-zi-lè-re*) T. d'Anat. Il se dit d'un os de la tête qui est au haut de la bouche. —On le dit encore d'une artère, d'une apophyse, etc.

BASILE A ÉPI COURONNÉ, s. m. Plante du Cap de Bonne-Espérance, portant un épi couronné par un bouquet de feuilles.

BASILIC, s. m. (*Ba-zi-like*) Plante à fleurs labiées, originaire des Indes et cultivée en Europe, d'une odeur très-aromatique. —Serpent fabuleux qui tue de sa seule vue. (Du gr. *basilikos*, formé de *basileus* roi; parce que ce prétendu serpent a, dit-on, sur la tête des éminences en forme de couronne.) —Lézard amphibie des Indes Orientales, dont le principal caractère consiste en une nageoire verticale écailleuse, placée sur la queue. Il porte sur la tête une sorte de capuchon ou de couronne. C'est un animal craintif et stupide, qui ne fait aucun mal. —Ancienne espèce de canon de 48 liv. de balle. —En Astronomie, étoile fixe dans la constellation du Lion.

BASILICAIRE, s. m. (*Ba-zi-li-kè-re*) Officier ecclésiastique qui assistoit le Pape ou l'Evêque lorsqu'ils disoient la Messe.

BASILICON, s. m. (*Ba-zi-li-kon*) Onguent suppuratif qui a de très-grandes vertus. (Du grec *basilikos* royal, excellent; *onguent royal.*)

BASILIDION, s. m. (*Ba-zi-li-di-on*) Cérat décrit par *Galien* et recommandé pour la gale.

BASILIQUE, s. fém. (*Ba-zi-li-ke*) Autrefois, Maison royale. —Aujourd'hui, Eglise remarquable par sa grandeur, etc. *La Basilique de St. Pierre, de St. Jean-de-Latran, etc.* —En Anat. partie qui paroît être plus utile qu'une autre ou préférable à une autre: *La veine basilique.* (Du grec *basilikos* royal.)

Les Basiliques, Collection des Lois romaines, traduites en grec par l'ordre de l'Empereur *Basile*.

BASIN, s. m. (*Ba-zein*) Etoffe de fil de coton; semblable à de la futaine, mais plus fine et plus forte.

BASIOGLOSSE, s. m. (*Ba-zio-glo-ce*) T. d'Anatomie. Nom de deux muscles qui viennent de la base de l'os hyoïde, et s'insèrent dans les parties latérales de la racine de la langue. (Du grec *basis* base, et *glôssa* langue.)

BASIO-PHARYNGIEN, adj. et s. m. T. d'Anat. Nom de deux petits muscles qui vont de la base de l'os hyoïde au pharynx. (Du grec *basis* base, et *pharugx* le pharynx, l'entrée du gosier.)

BAS-JUSTICIER, s. et adj. Ancien Seigneur de fief qui avoit droit de *basse-justice*.

BASOCHE, s. f. (*Ba-zo-che*) Juridiction que tenoient les anciens Clercs des Procureurs du Parlement de Paris. Ils élisoient un chef sous le titre de *Roi de la Basoche*. (Suivant *Ménage*, de *basilica* basilique, maison royale, palais; parce que c'est dans l'enceinte du palais abandonné par les Rois de France au Parlement, etc. que les *Basochiens* tenoient leurs assemblées, etc.)

BAS-OFFICIERS, s. m. p. Dans les Compagnies de Cavalerie et de Dragons, les Maréchaux-des-logis; dans l'Infanterie, les Sergens. On dit aujourd'hui *Sous-Officiers*.

BASQUE, s. f. (*Bas-ke*) Petite partie d'étoffe qui est au bas du corps du pourpoint ou d'un corps de jupe. (Ainsi nommée, suivant *Huet*, ou de ce que les premiers pourpoints à basques sont venus de *Biscaye*; ou par corruption, du vieux mot françois *tasque* qui signifie bourse, en italien *tasca*; parce que les *basques* n'ont été primitivement que des bourses qu'on attachoit au bas du pourpoint.) —Chacun des quatre pans du juste-au-corps. —En t. de Plombier, pieu de plomb au droit des arêtières et sous des épis ou amortissemens.

BASQUE, s. m. Celui qui est né en *Biscaye*. On dit proverbial. *Aller, courir comme un Basque*; aller, courir fort vîte. Il est aussi adj. des deux genres: *Peuple, langue basque.* —Langage qu'on parle dans la *Biscaye*.

BAS-RELIEF, s. m. (*Bâ-re-liefe*) Ouvrage de Sculpture où ce qui est représenté a peu de saillie. (De l'italien *basso relievo.*)

BASSE, s. f. (*Bâ-ce*) La partie en Musique qui est la plus basse: *Chanter la basse; basse fondamentale.* —Le Musicien qui la chante: *Cette homme est une basse excellente.* —L'instrument qui joue cette partie, appelé aussi *Violoncelle*. Cet instrument a remplacé la *Basse de viole* et la *Basse de violon*. —En t. de Manége, pente douce d'une colline sur laquelle on accoutume le cheval à courir au galop, pour lui apprendre à plier les hanches. On la nomme encore *Calade*.

Basse-contre, c'est la *basse* proprement dite. —*Basse-taille*, partie ou voix qui est entre la *basse* et la *taille* ordinaire. On dit du Musicien qui chante ces parties, que c'est *une Basse-contre, une Basse-taille.* —*Basse-taille* se dit aussi en Sculpture, et signifie la même chose que *bas-relief*.

Basse fondamentale, celle qui n'est formée que de sons fondamentaux de l'harmonie. —*continue*, Voy. ce mot. —*figurée*, celle

qui, au lieu d'une seule note, en partage la valeur en plusieurs autres notes sous un même accord. —*contrainte*, celle dont le sujet ou le chant borné à un petit nombre de mesures, recommence sans cesse.

Basse-cour, s. f. La première cour dans laquelle sont ordinairement les écuries. —Cour qui sert au ménage d'une maison de campagne, où l'on élève la volaille, etc.

Nouvelles de basse-cour, nouvelles fausses et mal fondées.

Basse-lice, s. f. Voyez *Lice*.

Bassement, adv. (*Bâ-ce-man*) D'une manière *basse*. Il n'est d'usage qu'au fig. *Elevé*, *nourri bassement; penser*, *s'exprimer bassement*.

Basser, v. a. (*Ba-cé*) T. de Manufacture de lainage : *Basser la chaîne*, la détremper d'une colle propre à rendre les fils glissans.

Basses, s. f. pl. (*Bâ-ce*) Bancs de sable ou rochers cachés sous l'eau.

Bassesse, s. f. (*Bâ-cè-ce*) Il ne se dit qu'au fig. en parlant 1.° des sentimens, inclinations, actions, manières indignes d'un honnête homme, d'un homme de cœur : *Bassesse d'ame; il a fait une bassesse*. —2.° De la naissance et de l'extraction, pour dire qu'elle est vile : *Bassesse d'etat*. Voy. *Abjection*. —3.° Du style, pour marquer qu'il est populaire.

Basses-voiles, s. f. pl. (*Bâ-ce-voâ-le*) On appelle ainsi, en termes de Marine, la grande voile, la misaine et l'artimon, parce qu'elles sont au-dessous de toutes les autres.

Basset, s. m. (*Bâ-cé*) Espèce de chien de chasse qui a les jambes courtes et tortues. —Fam. Petit homme, dont les jambes et les cuisses sont trop courtes par rapport à sa taille. En ce dernier sens, il s'emploie aussi comme adjectif.

Basse-tube, s. f. Basse de clarinette à trois octaves et demie pleines ; elle descend aussi bas que le *basson*, et monte aussi haut que la flûte

Bassette, s. f. (*Ba-cè-te*) Sorte de jeu de cartes qui ressemble au Pharaon.

Bassi, s. m. (*Ba-ci*) Arbre d'Afrique dont l'écorce est roussâtre.

Bassi *ou* Abassi neuf, s. m. Monnoie de Gomron, de la valeur de deux *mamoudis* courans. —En Perse, monnoie de billon de même valeur, qu'on nomme aussi *Abbajer*. L'Abassi fait la 50.e partie du *Toman* (91 c.)

Bassi-colica, s. m. (*Ba-ci-ko-li-ka*) Médicament composé d'aromates et de miel.

Bassicot, s. m. (*Ba-ci-ko*) Espèce de cage de charpente ouverte par en haut, où l'on met les masses de pierres qui se tirent des ardoisières d'Anjou.

Bassile, s. f. (*Ba-ci-le*) Plante dont les feuilles ressemblent à celles du pourpier.

Bassin, s. m. (*Ba-cein*) Sorte de grand plat rond ou ovale. —En t. de Chapelier, plaque de fer ou de cuivre pour fabriquer les chapeaux. — Grande pièce d'eau dans les jardins. —Réservoir d'eau pour entretenir les canaux et les écluses. —Lieu où l'on reçoit et où l'on réserve les eaux des sources qui doivent servir aux fontaines jaillissantes. — Pierre, etc. creusée en forme de bassin, où tombe et demeure l'eau d'une fontaine. —Endroit d'un port de mer où les vaisseaux jettent l'ancre, et sur-tout où on les radoube. —Fig. Belle plaine entourée de montagnes. —En t. d'Anat. la capacité formée par les os des hanches et l'os sacrum. —On donne aussi le même nom à différentes autres cavités dans le corps humain. —En termes de Maçon, rond de chaux ou de mortier qui a des bords, où les Maçons détrempent de la chaux et du mortier. (Suivant *Menage*. du latin barbare *bacinus*, formé de l'allemand *back* : suivant *Caseneuve*, de l'ancien gaulois *bachinon* qui avoit la même signification, et dont on a fait d'abord *bachin*, ensuite *bassin*.)

Bassin à barbe, plat échancré et creux. —*de balance*, cuivre façonné en forme de plat creux et sans bord, attaché avec des cordes et dont on se sert pour peser. —*de chambre* ou *de garde-robe*, vaisseau qui reçoit les excrémens: *Aller au bassin*, aller à la selle. — *de Confrérie*, celui où l'on reçoit les offrandes. On dit prov. *cracher au bassin*, contribuer à quelque dépense. — *oculaire*, instrument de Chirurgie. —Dans l'Hydrodynamique, 1.° *bassin de décharge*, pièce d'eau où se rendent les eaux des fontaines d'un jardin, etc. 2.° —*Bassin* ou *point de partage*, *bassin de distribution*, bassin placé dans un canal artificiel, à l'endroit le plus élevé où se rendent les eaux qui doivent alimenter le canal. —Dans la Marine, *bassin pour la mâture*, endroit clos où l'on tient les mâts bruts à flot dans l'eau de la mer.

Vente au bassin, en Hollande, vente publique par autorité de justice : on y annonce qu'on va adjuger, en frappant sur un *bassin*.

Bassine, s. f. (*Ba-ci-ne*) Sorte de *bassin* large et profond dont se servent les Apothicaires, les Chimistes, etc.

Bassiner, v. a. (*Ba-ci-né*) Chauffer avec une *bassinoire*. —Fomenter en mouillant légèrement avec une liqueur tiède ou chaude. —En t. de Jardinier, arroser légèrement une planche, une couche potagère.

Bassinet, s. m. (*Ba-ci-nè*) La partie des chandeliers d'Eglise qui est en forme de *petit bassin* où tombe la cire des cierges qui sont allumés. —La partie de l'arme à feu où l'on met l'amorce. —Autrefois, casque léger, sans visière et sans gorgerin. — En t. d'Anatom. cavité des reins qui reçoit l'urine et la verse dans les uretères. —En Hydraul. 1.° petit retranchement cintré, ménagé sur les bords intérieurs d'une cuvette, pour y faire entrer la quantité d'eau distribuée aux particuliers par une ou plusieurs jauges de différens diamètres, ce qui s'appelle *jauger*. —2.° *Bassin* trop petit pour le lieu, etc. —En Botan. V. *Renoncule bulbeuse*.

Bassinoire, s. f. (*Ba-ci-noâ-re*) Espèce de *bassin*, avec un manche et un couvercle percé, dans lequel on met de la braise pour chauffer un lit : *Bassinoire de cuivre* ou *d'argent*.

Basson, s. m. (*Ba-son*) Instrument de musique à vent : c'est la *basse* du haut-bois. —Celui qui joue de cet instrument : *J'ai entendu un excellent Basson*.

Bassouin, s. m. (*Ba-souein*) T. de Pêche. Cordage qui répond par un bout à la ralingue du filet, et par l'autre, au halin.

Bastant, ante, adj. (*Bas-tan, an-te*) Qui suffit : *Cette raison n'est pas bastante ; êtes-vous bastant pour....* Il est familier.

Bastarne, s. f. Voy. *Basterne* dans sa dernière acception.

Baste, s. m. L'as de trèfle au jeu de l'Hombre.

Baster, v. n. Suffire. Il est vieux et ne s'emploie plus qu'à l'impératif dans ces phrases familières : *Baste pour cela*, ou simplement *baste*, pour dire, *passe pour cela*. (De l'italien *bastare*, dont le signification est la même.)

Basterne, s. f. Chez les Anciens, voiture entièrement fermée et portée par deux mulets, dont se servoient les Dames romaines. — Espèce de char attelé de bœufs sous nos Rois de la première race. — C'étoit aussi une sorte de litière servant aux transports militaires, faite de manière que l'eau ne pouvoit y pénétrer. Dans le besoin elle tenoit lieu de ponton. En ce sens, quelques-uns écrivent egalement *bastarne*. (Du grec *bastazô* je porte.)

Bastes, s. f. pl. Nom qu'on donnoit dans la Flandre Autrichienne aux étoffes de soie qui viennent de la Chine.

Bastide, s. f. Nom qu'on donne en Provence, et sur-tout à Marseille, aux maisons de plaisance. (De *bastida*, employé à peu près dans le même sens par les Auteurs de la basse latinité.)

Bastille, s. f. (*Bas-ti-glie ;* mouillez les *ll*) Nom qu'on donnoit autrefois à un château ayant plusieurs tours, l'une proche de l'autre. Il y en avoit un à Paris bâti de cette manière, qui servoit de prison d'Etat. — On dit fig. et prov. d'un homme qui ne bouge de sa place, quoiqu'on l'appelle, qu'*il ne branle non plus que la bastille*. (Du latin barbare *bastile* employé dans la basse latinité pour forteresse, etc. dont on a fait d'abord *bastilla*, ensuite dans nos vieux Auteurs franç. *bastille*, tour de bois construite devant une place assiégée, et enfin *bastille* dans son acception plus moderne.)

Bastillé, ée, adj. (*Bas-ti-glié*, en mouillant les *ll*) T. de Blason. Il se dit 1.° des pièces qui ont des créneaux renversés vers la pointe de l'écu. — 2.° De l'écu lui-même, lorsqu'il est garni de tours.

Bastingage, s. m. (*Bas-tein-ga-je*) T. de Mar. Abri contre le feu de l'ennemi, au moyen de filets remplis de matelas, etc. V. *Bastingue*.

Bastingue, s. f. (*Bas-tein-ghe*) T. de Mar. Toiles matelassées qu'on tend autour du plat bord des vaisseaux de guerre, et qui sont soutenues par des pointilles, afin de cacher ce qui se fait sur le pont pendant le combat.

se Bastinguer, v. r. (*Bas-tein-ghé*) Tendre des *bastingues*.

Bastion, s. m. (*Bas-ti-on*) Grand corps de terre élevé, soutenu de murailles, de gazon ou de terre battue, et disposé en pointe sur les angles saillans du corps d'une place, avec des faces et des flancs qui se défendent les uns les autres. Il y a des *bastions pleins* ou *solides*, *vides*, *doubles*, *plats*, *coupés*, *etc.* et des *demi-bastions*. (De l'italien *bastia* qui a la même signification.)

Bastionné, ée, adj. *Une tour bastionnée*, fortification qui tient de la *tour* et du *bastion*.

Bastir, v. act. T. de Chapelier : Former un chapeau avec des capades.

Bastogne, s. f. T. de Blason : Bande alésée en chef.

Bastonade, s. f. (*Bas-to-na-de*) Coups de *bâton*.

Bastude, s. f. T. de Marine : Espèce de filet pour pêcher dans les étangs salés, au bord de la Méditerranée. On dit ausi *Battude*.

Bas-ventre, s. m. (*Bâ-van-tre*) La partie la plus basse du ventre ; celle qui est au-dessous du diaphragme.

Bat, s. m. (*Ba*) Queue de poisson. *Ce poisson a onze pouces entre l'œil et bat*, entre l'œil et la queue.

Bât, s. m. (*Bâ*) Selle pour les bêtes de somme : *Un bât de mulet ; cheval de bât*. (Du grec *bastos* bâton avec lequel on porte des fardeaux.)

Cheval de bât, homme stupide. — *On ne sait où le bât le blesse ;* on ne sait ce qui le chagrine, ce qui l'inquiète. — *Etre rembourré comme le bât d'un mulet*, être trop vêtu. Ces diverses expressions sont du style fig. et prov.

Batadeur, s. m. Dames qui au jeu du *Revertier*, font surcase sur la même flèche, où il y en a déjà d'accouplées. Elles sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à *battre* les dames découvertes, sans qu'on soit obligé de se découvrir soi même.

Bâtage, s. m. Droit seigneurial levé sur les chevaux de *bât*.

Bataille, s. f. (*Ba-ta-glie*, en mouillant les *ll*) Combat général entre deux armées. La *bataille* est une action, non-seulement plus générale, mais encore précédée ordinairement de quelque préparation. Le *combat* semble être une action et plus particulière et plus imprévue. On dit livrer *bataille*, et *donner*, *présenter la battaille*. — On disoit autrefois *bataille* pour *corps de bataille*. — Sorte de jeu de cartes. (Du latin barbare *batualia*, formé du vieux latin *batuere* battre, combattre.)

Bataille rangée, combat ou plutôt action générale dans laquelle on a le loisir de *ranger* les armées en bon ordre. — *navale*, combat qui se donne sur mer.

Vergues ou *antennes en bataille*, en t. de Marine, antennes d'une galère placées dans une position horizontale.

On dit figur. d'une affaire où il a fallu bien contester, surmonter beaucoup d'obstacles, etc. qu'*il a fallu donner bien des batailles pour....* d'un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans une dispute, *que le champ de bataille lui est demeuré ;* de celui qui parle ou agit dans un lieu, dans des circonstances favorables ou défavorables, qu'*il a bien* ou *mal pris son champ de bataille ;* de la chose sur laquelle un homme compte le plus, que *c'est son cheval de bataille*, *qu'il en fait son cheval de bataille*, etc.

Bataillé, adj. T. de Blas. Il se dit d'une cloche de métal avec son *battant* d'une autre couleur.

Batailler, v. neut. (*Ba-ta-glié ;* mouillez les *ll*) Il est vieux dans le sens de *donner bataille*. — Au fig. contester, disputer.

Bataillière, s. fem. (*Ba-ta-glie-re*, en mouillant les *ll*) Petite corde qui fait jouer le traquet d'un moulin.

Bataillon, s. m. (*Ba-ta-glion*, mouillez les *ll*) Corps de troupes faisant partie d'un régiment : *Régiment de deux*, *de quatre bataillons*. — Petit corps d'infanterie de six à huits cents hommes.

Bataillon carré, manœuvre de guerre dans laquelle les troupes sont disposées de manière à faire face des quatre côtés.

Batanomes, s. f. pl. Toiles qui se vendent au Caire.

Bâtard, arde, s. m. et f. (*Bâ-tar, tar-de*) Enfant né hors de légitime mariage. On dit aussi adjectivement *enfant bâtard*, *fille bâtarde*. (Suivant quelques-uns, du grec *bassara* prostituée.)

Bâtard adultérin, enfant né d'une personne mariée et d'une autre qui ne l'est pas. — *incestueux*, enfant né de deux personnes à qui il n'est pas permis de se marier ensemble, à cause qu'ils sont parens de trop près.

Bâtard de racage (Marine), cordage qui s'enfile dans les pommes et les racages, et sert à lier les vergues avec les mâts.

Bâtards, pl. T. de Pêche : Vers rouges avec lesquels on amorce les hains.

Bâtard, arde, adj. Se dit fig. des animaux nés de deux différentes espèces : des choses qui participent de deux natures différentes, ou encore qui n'ont pas les qualités requises ; des fruits qui tiennent du sauvage, etc.

Lettre ou *écriture bâtarde*, sorte de lettre qui est entre la ronde et l'italienne. — On dit aussi substantivement *la bâtarde*. — *Porte bâtarde*, celle qui n'est ni petite, ni porte cochère. — *Laine bâtarde de vigogne*, *etc.* seconde espèce de cette laine. — *Largeur bâtarde*, largeur d'une étoffe qui n'est pas conforme aux règlemens. — *Plante bâtarde*, produite par des semences à la fécondation desquelles la poussière séminale de quelques autres plantes a eu part. — *Voile bâtarde*, la plus grande voile d'une galère qu'on emploie lorsqu'il vente peu.

Bâtarde, s. fém. Troisième sorte de pièce d'artillerie du calibre de France. — Lime qui tient le milieu entre les limes rondes et les limes fines. — Nom d'une sorte de voile.

Batardeau, s. m. (*Bâ-tar-dô*, s. d.) Sorte de cloison ou plutôt de petite digue qui sert à fonder les ponts, et à y faire des réparations dans l'eau. — En termes de Marine, échafaud fait sur le bord d'un vaisseau, pour empêcher l'eau d'entrer sur le pont lorsqu'on couche le vaisseau pour le radouber. (Du franç. *bâton*, le *batardeau* n'étant souvent qu'une cloison de *bâtons* repliés en forme de claies, sur des pieux fichés dans l'eau.)

Bâtardière, s. fém. Plants d'arbres tout greffés, mis en un endroit du jardin où ils sont plantes plus serrés qu'ils ne doivent l'être quand on les met en espalier. (Suivant *Le Duchat*, de ce que ces arbres sont plantés très-près les uns des autres, comme autant de *bâtons*.)

Bâtardise, s. f. (*Bâ-tar-di-ze*) Qualité, état de celui qui est *bâtard*.

Batate *ou* **Patate**, s. f. Espèce de pomme de terre.

Batate de Virginie, Voy. *Morelle*.

Batave, s. et adj. Ancien nom des habitans de la Hollande.

Batavique, adject. (*Ba-ta-vi-ke*) *Larmes Bataviques*, Voyez *Larmes*.

Batayole, s. f. T. de Marine : Espèce de garde-fou en bois que l'on met sur des montans aux fronteaux des gaillards d'avant et d'arrière, sur l'arrière des hunes, etc.

Bâté, ée, part. pass. et adj. Voy. *Bâter*. — On dit fig. et proverb. *âne bâté*, lourdaut. — *Il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun*, le public est plus mal servi que les particuliers.

Bateau, s. m. (*Ba-tô*, s. d.) Espèce de barque dont on se sert ordinairement sur les rivières. — Bâtiment à rames, embarqué sur un vaisseau de guerre, tels que les chaloupes, les canots. — En termes de Sellier, on appelle *bateau* l'assemblage des bois de menuiserie qui fait le corps d'un carosse, sur lequel on cloue les garnitures de cuir et d'étoffe. (Du latin *batellus* diminutif du latin barbare *batus*, lequel suivant *Wachter*, vient du saxon *boot* ou *bath*, petit bateau fait d'un tronc d'arbre creusé.)

Bateau de poste, sur la Loire et sur le Rhône, bateau destiné à conduire les voyageurs en très-grande diligence. — *pneumatique* ou *à air*, bateau imaginé par *Coulomb* d'après l'idée qui a fait inventer la cloche du plongeur, et qui au moyen d'une caisse ou chambre qu'on remplit d'air comprimé, paroît propre à exécuter sur l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques. — *de loch* (Marine), morceau de bois d'un pouce d'épaisseur, ayant la forme d'un secteur de cercle, qui chargé de plomb à sa base, est attaché à la ligne de loch, et sert à la mer de point fixe pour évaluer la vitesse d'un bâtiment.

Batelage, s. m. Badinage, singerie, tour de *bateleur*. — En t. de Marine, transport des effets par *bateaux*, pour charger et décharger les navires.

Faire le batelage (Pêche) : 1.° Aller chercher avec des canots, etc. le poisson qui a été pris à la mer, pour le porter en vente. — 2.° Fournir à ceux qui sont à la mer les appelets ou les filets nécessaires pour continuer la pêche.

Batelée, s. f. Charge d'un *bateau* : *Batelée de foin*, *de bois*, etc. — Figur. et famil. multitude de gens rassemblés.

Batèlement, s. m. (*Ba-tè-le-man*) T. de Charpentier : L'extrémité d'une couverture, l'endroit où l'eau entre dans les gouttières.

Bateler, v. a. T. de Marine : Conduire un *bateau*.

Batelet, s. m. (*Ba-te-lè*) Petit *bateau*.

Bateleur, euse, s. m. et f. (*Ba-te-leur, leû-ze*) Celui, celle qui monte sur le théâtre dans les places publiques, pour amuser le peuple et en tirer quelque profit. — Faiseur de tours de passe-passe. (Suivant *Le Duchat*, du latin du moyen âge *bastellator*, fait de *bastellare*, formé de *bastellum* diminutif de *bastum*, d'où l'augmentatif *basto*, *bastonis*, dont nous avons fait *bâton*. Les *bateleurs* ou faiseurs de tours se servent en effet d'une

baguette ou petit bâton, et de là notre expression, *tour du bâton.*)

Batelier, ière, s. m. et fém. (*Ba-te-lié, lie-re*) Celui ou celle dont le métier est de conduire un *bateau.*

Bâter, v. act. (*Bâ-té*) Mettre le *bât* sur le dos d'une bête de somme.

Bâti, ie, part. pass. et adj. Voyez *Bâtir.* —On dit figur. *homme bien bâti*, bien fait : *Un grand mal bâti*, mal fait ou mal adroit.

Bâti, s. m. En t. de Tailleur, *le bâti d'un habit*, le gros fil qui a servi à joindre ensemble l'étoffe et la doublure. —En t. d'Horloger, le châssis d'une machine à fendre les roues. —En Menuiserie, assemblage des montans et traverses qui renferment un ou plusieurs panneaux. Dans cette dernière acception, on dit plus souvent et mieux *bâtis.*

Batiace, s. m. Vase à boire en usage chez les anciens Perses. Il étoit fait d'un cuivre très-brillant et très-pur, appelé également *Batiace.*

Bâtié, s. m. (*Bâ-tié*) Ouvrier qui fait et vend tout l'equipage des mulets ; comme *bâts*, brides, sonnettes, grelots, etc.

Batifoler, v. neut. (*Ba-ti-fo-lé*) Badiner les uns avec les autres ; jouer à la manière des enfans. Il est familier.

Bâtiment, s. m. (*Bâ-ti-man*) Edifice. Voy. *Bâtir.* —Vaisseau ou navire : avec cette différence que *bâtiment* est un mot plus générique, et qu'il se dit des plus petites barques et des moindres bateaux.

Batine, s. f. T. de Sellier : La plus simple des selles, qu'on appelle aussi *Tarche* ou *Torche.* Elle est rembourrée de poils et couverte d'une grosse toile.

Batiportes, s. m. pl. (*Ba-ti-por-te*) T. de Marine : Bordages de chêne, engagés à mortoise dans les rais du coursier, et qui forment un encaissement propre à empêcher l'eau d'entrer dans la case.

Bâtir, v. a. Construire; édifier; faire un édifice. —Au fig. établir : *Il a bâti sa fortune sur les ruines de son ennemi.* —En termes de Tailleur, coudre à grands points. (De *bâton*, parce que dans les premiers temps on ne bâtissoit qu'avec des perches et de longs *bâtons.*)

Bâtir à chaux et à ciment, bâtir solidement. —Fig. *Bâtir en l'air*, se mettre des chimères dans l'esprit; se repaître de vaines espérances. —Proverb. *bâtir sur le devant*, commencer à avoir un gros ventre.

Bâtis, s. m. (*Bâ-ti*) T. de Menuiserie. Voy. *Bâti.*

Bâtis-maritime, s. m. Petit arbrisseau de la Jamaïque, qui croît dans les lieux voisins de la mer.

Bâtisse, s. f. (*Bâ-ti-ce*) Etat ou entreprise d'un bâtiment, quant à la maçonnerie.

Bâtisseur, s. m. (*Bâ-ti-ceur*) Celui qui aime à faire *bâtir.* Il est fam. —On le dit par mépris d'un mauvais Architecte.

Bâtissoir, s.m. (*Bâ-ti-soar*) Outil de Tonnelier qui sert à retenir les douves avec lesquelles on construit un tonneau, un sceau, etc.

Batiste, s. f. (*Ba-tis-te*) Toile de lin très-fine.

Bâton, s. m. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, servant à divers usages. —Menu bois qui sert au chauffage : *Bâton de fagot*, *bâton de cotret.* —On le dit de diverses choses qui ont la forme d'un petit *bâton* : *Bâton de cire d'Espagne*, *de reglisse*, *de canelle*, etc. —En t. de Blason, espèce de cotice alésée qu'on voit dans quelques écus. —En t. d'Archit. gros anneau ou ouverture en saillie, qui fait ornement dans la base des colonnes. —En Musique, petite barre qui marquoit des silences. Lorsqu'elle ne prenoit qu'un espace de deux lignes dans une portée, il étoit le signe d'un silence de deux mesures; et en marquoit quatre, lorsqu'il traversoit deux espaces. Les *bâtons* sont depuis quelque temps remplacés par des chiffres. (Du grec *baktron*, qui signifie la même chose, ou *bastos* bâton à porter des fardeaux.)

Bâton de commandement, celui que portent certains Officiers. Sur les vaisseaux, c'est le haut du mât de perroquet où est attaché le pavillon, qui marque le grade de l'Officier-général commandant à bord du bâtiment. —*de Maréchal de France*, bâton semé de fleurs de lis, qui est la marque de la dignité de Maréchal de France. —*de Chantre*, sorte de bâton orné et recouvert d'argent, que le Chantre d'une Eglise tient à la main pendant l'Office divin, en marchant en chappe dans le chœur. —*de Confrérie*, celui qui soutient l'étendard ou la bannière d'une Confrérie. —*de la Croix*, le bâton au haut duquel on met la Croix. —*de Jacob*, instrument de Mathématiques, qui sert à mesurer, ainsi nommé suivant quelques-uns, parce que dans cet instrument les divisions du montant ressemblent aux degrés de l'échelle mystérieuse que *Jacob* vit en songe. Voyez *Croix d'arpentage.* On donne aussi le nom de *bâton* à l'*Arbalète* ou *Arbalestrille*, instrument qui sert en mer à mesurer la hauteur des astres. —*d'hiver* (Marine), espèce de petit mât qu'on substitue à chacun des mâts de perroquet, dans la saison des coups de vent. —*électrique* (Physiq.), morceau de bois cylindrique, parfaitement séché au four et bien pénétré d'huile bouillante. Il est propre à s'électriser par frottement, et peut être substitué au tube de verre pour faire des expériences. —*de mesure* (Musique), petit bâton ou rouleau de papier, qui dans les mains du Maître de musique, sert à régler le mouvement de l'orchestre. —*à deux bouts*, sorte d'arme offensive, qui consiste en un bâton ferré en pointe par les deux bouts. —*de vieillesse*, celui ou celle qui sert d'appui à une vieille personne, qui l'assiste dans tous ses besoins, etc. Style figuré.

Battre l'eau avec un bâton, faire des efforts inutiles. —*Faire sauter le bâton à quelqu'un*, l'obliger à faire quelque chose contre son gré. —*Mener le bâton haut*, avec hauteur et dureté. —*Se retirer le bâton blanc à la main*, se retirer sans avoir rien amassé, extrêmement pauvre. —*Tirer au court bâton avec*... contester; disputer; ne vouloir rien céder. —*Faire une chose à bâtons rompus*, la faire à diverses reprises. —*Le tour du bâton*, profits

casuels et souvent illicites d'un emploi. (Des deux mots *bas* et *ton*; parce que ce sont des profits dont on ne dit le secret qu'à l'oreille et à *voix basse*. Matinées Senonoises.) Toutes ces expressions appartiennent au style proverb.

BÂTONNÉ, ÉE, part. pass. et adject. Voyez *Batonner*. —*Serviette batonnée*, plie à petits carreaux.

BÂTONNÉE D'EAU, s. f. (*Bâ-to-né-e*) Quantité d'eau qu'on puise à la pompe à chaque fois que la brimbale joue.

BÂTONNER, v. act. (*Bâ-to-né*) Donner des coups de *bâton* à.... —En t. de Chancellerie, biffer, rayer : *Bâtonner une clause*, *un article*, etc.

Bâtonner un gant, l'élargir avec des *bâtons* faits exprès.

BÂTONNET, s. m. (*Bâ-to-ne*) Sorte de petit *bâton* amenuisé par les deux bouts : *Jouer au bâtonnet*.

BÂTONNIER, s. m. (*Bâ-to-nié*) Celui qui a en dépôt pour un temps le *bâton* d'une Confrérie, et qui a droit de le porter aux processions. —Avocat choisi par son ordre pour en être le chef pendant un certain temps.

BATRACHITE, s. f. Pierre verte et creuse à laquelle on attribue de grandes vertus contre toutes sortes de venins. (Du grec *batrachos* grenouille ; parce qu'on a cru qu'elle se trouvoit dans les grenouilles.)

BATRACHOMYOMACHIE, s. f. Guerre des grenouilles et des rats : c'est le titre d'un Poëme burlesque attribué à *Homere*. (Du grec *batrachos* grenouille, *mus* souris ou rat, et *maché* combat.)

BATRACHUS, s. m. (*Ba-tra-kuce*) Tumeur inflammatoire qui vient sur la langue, sur-tout aux enfans.

BATRACIENS, s. et adj. m. pl. (Hist. natur.) Nom que donnent les Naturalistes aux reptiles dont la peau est nue, sans carapace ni écailles, dont les doigts sont toujours distincts et sans ongles, qui ne s'accouplent pas réellement, et qui subissent le plus ordinairement des métamorphoses. (Du grec *batrachos* grenouille ; parce que c'est un des principaux animaux de cette classe.)

BATTAGE, s. m. (*Ba-ta-je*) Action de *battre* le blé, et le temps qu'on y emploie. —Temps qui s'emploie à *battre* la poudre dans les moulins.

BATTANT, ANTE, adject. (*Ba-tan*, *an-te*) Qui *bat* : *Un metier battant*, actuellement employé ; *une porte battante*, qui se ferme d'elle-même ; *un habit tout battant neuf*, un habit neuf. Dans cette dernière phrase, qui est du style familier, *battant* est employé adverbialement.

Vaisseau battant, *qui est battant* (Mar.), vaisseau dont la *batterie* basse est convenablement élevée au-dessus de l'eau, et dont l'intérieur offre de l'aisance pour le service de l'artillerie.

BATTANT, s. m. (*Ba-tan*) Morceau de fer qui pend au milieu d'une cloche et qui, frappant sur les bords, la fait sonner. *Trév.* dit *batail*. —Chaque moitié d'une porte ou d'une croisée, qui s'ouvre en deux parties. —En t. de Menuisier, 1.° morceau de bois qui *bat*, qui porte sur un autre. —2.° Pièce de bois de sciage, qui sert à former les longs côtés d'un batis, et dans lequel s'assemblent les traverses. —Dans une porte de fer, les barreaux montans qui avec les traverses, forment le bâtis. —Dans un loquet, petite lame de fer qu'on élève pour ouvrir, ou qu'on baisse dans le cran d'un mentonnet pour fermer une porte. —C'est aussi ce qu'on appelle la châsse dans certains métiers.

Battant de pavillon (Marine), la longueur du pavillon.

BATTE, s. f. (*Ba-te*) Sorte de masse propre à *battre* les gravois. —Morceau de bois semblable à une forme de chapeau, entouré d'un lien de fer avec un manche, pour *battre* les tuilots et les grès dont on fait le ciment. —Maillet de bois avec lequel le Luthier plie les eclisses sur le moule. —Sorte de battoir pour *battre* le carreau. On donne encore ce nom à divers autres outils. —Sabre de bois d'Arlequin.

BATTÉE, s. f. (*Ba-té-e*) Quantité de feuilles de papier que les Relieurs et les Papetiers *battent* à la fois.

BATTÈLEMENT, s. m. (*Ba-tè-le-man*) T. d'Architecture : L'extrémité la plus basse d'une converture qu'on nomme aussi *Egout*.

BATTEMENT, s. m. (*Ba-te-man*) Action de *battre*. Il ne s'emploie guères qu'avec *arteres*, *cœur*, *pouls*, *ailes*, *mains* : *Battement de cœur*, palpitation ; *battement du pouls*, *des arteres*, leur mouvement ; *battement d'ailes*, mouvement des ailes des oiseaux ; *battement de mains*, applaudissement qu'on donne en *battant* des mains. —En t. de Musiq. 1.° Agrément du chant françois, qui consiste à élever et *battre* un trille sur une note qu'on a commencée uniment. —2.° Mouvement du pied et de la main qui sert à marquer les temps de la mesure. —3.° Secousses produites par des sons forts et soutenus, comme de deux tuyaux que l'on met d'accord à l'approche de l'intervalle consonnant qu'on veut leur donner. —En t. de Danse, mouvement en l'air que l'on fait d'une jambe, pendant que le corps est posé sur l'autre. —En t. d'Escrime, attaque qui se fait en frappant avec la lame de son épée, celle de son adversaire : *Battement d'epée de tiercé*, *de quarte*, etc. —En termes d'Architect. tringle de bois ou de fer plat, qui cache la jonction des deux ventaux d'une porte, d'une grille, d'une croisée.

BATTERAND, s. m. (*Ba-te-ran*) En t. d'Architect. grosse masse de fer à long manche, pour casser des pierres.

BATTERIE, subst. f. (*Ba-te-rî-e*) Querelle de gens qui se *battent*. —En t. de Guerre, lieu où l'artillerie est à couvert et en état de tirer, posée sur une plate-forme de planches, sur des solives, et derrière un parapet à l'épreuve, percé d'autant d'embrasures qu'il y a de canons. —Plusieurs pièces de canon et mortiers, disposées pour tirer contre l'ennemi. —Figur. Moyens qu'on emploie pour réussir dans une affaire : *Changer de batterie* ; *dresser de nouvelles batteries*, etc. —La pièce

d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu et contre laquelle donne la pierre que porte le chien. —Manière de *battre* le tambour. —Certaine manière de *battre* agréablement sur les cordes de la guitarre. C'est un arpège dont toutes les notes sont détachées ou *battues*. —Espèce de petite forge à martinet où l'on fabrique la tôle. —A Saint-Domingue, etc. assemblage des chaudières à cuire le sucre. —Dans les ateliers de Chapellerie, lieu où l'on foule les chapeaux.

Batterie électrique (Physiq.), assemblage de jarres électriques ou de bouteilles de Leyde, tellement disposées qu'au moyen de tiges de métal, leurs surfaces intérieures communiquent toutes entr'elles, et qu'il y ait de même communication entre toutes leurs superficies extérieures. Cet appareil augmente singulièrement les effets électriques.

Batterie de cuisine; ustensiles de cuisine, comme poêlons, casseroles, etc. qui sont ordinairement de cuivre *battu*.

BATTEUR, s. m. (*Ba-teur*) Celui qui aime à *battre*, à frapper : *Batteur de gens*, *de paysans*. On ne le dit point tout seul pour signifier celui qui *bat*. Il est familier.

Batteur de blé ou mieux *Batteur en grange*, manœuvre qui *bat* le grain et le vanne sur l'aire de la grange. —*d'or*, ouvrier Tireur-d'or, qui fait passer le trait d'or ou d'argent sur le moulin pour le rendre plat. —C'est aussi un ouvrier qui *bat* l'or, qui le réduit en feuilles minces, à force de coups de marteau. —*de soute*, celui qui *bat* et pile la soute dans les boutiques des Épiciers de Paris. —*d'estrade*, Cavalier détaché pour *battre* les chemins et aller à la découverte. —*de pavé*, fainéant qui se promène au lieu de s'appliquer à ce qui est utile et honnête. —*de mesure*, celui qui *bat* la mesure dans un concert, etc.

BATTIER, Voy. *Bâtier*.

BATTITURE, s. f. (*Ba-ti-tu-re*) Terme de Forge : Ecailles des métaux qui se détachent de la masse, lorsqu'on la *bat* à coups de marteau.

BATTOGUES, s. m. pl. (*Ba-to-ghe*) Supplice russe, qui consiste à meurtrir, au moyen de deux baguettes, le dos du patient.

BATTOIR, s. m. (*Ba-toar*) Sorte de palette à long manche dont on se sert pour jouer à la paume. —Instrument de bois pour *battre* le linge, quand on lave la lessive.

BATTOLOGIE, s. f. (*Ba-to-lo-ji-e*) T. de Grammaire : Superfluité de paroles ; répétition inutile de la même chose. (Du grec *Battos*, nom d'un roi des Cyrénéens qui étoit bègue, et *logos* discours ; parce que les bègues répètent plusieurs fois les mêmes syllabes en parlant. On en a formé le verbe *battologeïn* parler comme *Battos* ; bégayer, balbutier.)

BATTORIES, s. f. pl. (*Ba-to-rî-e*) Nom donné par les villes hanseatiques aux comptoirs qu'elles ont hors de chez elles.

BATTRE, v. act. (*Ba-tre* : il se conjugue comme *Rendre*) Frapper ; donner des coups pour faire du mal. Pour *frapper*, un seul coup semble suffire ; il faut les redoubler pour *battre*. —Défaire une armée, etc. avec cette différence que pour *être battu*, il suffit de perdre la bataille, et que pour *être défait*, il faut que cette bataille ait eu des suites funestes. —Il se dit de diverses choses sur lesquelles on touche fortement avec différens instrumens : *Battre le fer*, *le plâtre*, *du papier*, etc. ; *battre une tapisserie*, pour la nettoyer ; *un noyer*, pour en faire tomber les noix, etc. —Mêler en battant, *battre des œufs*. —Ruiner à coups de canons : *Battre une ville en ruine*, *une muraille en brèche*. —On dit fig. *battre un homme en ruine*, le pousser, le réduire à l'extrémité dans la dispute. On dit aussi et à peu près dans le même sens, *battre une proposition en ruine*. —Frapper la caisse d'un tambour avec des baguettes : *Battre la caisse*, *battre la marche*, etc. —En t. de Maître de danse, faire un mouvement figuré avec le pied : *Battre un entrechat*. —En t. de Tireur-d'or, passer les filets d'or ou d'argent sur les moulins pour les aplatir ou les réduire en feuilles à coups de marteau. —En t. de Monnoie, fabriquer : *Battre monnoie*. —En t. de Musicien, baisser et élever la main pour marquer les temps : *Battre la mesure*. (Du latin *batuere*, qui a la même signification.)

Battre dos et ventre, *battre comme plâtre*, *comme un chien*, frapper avec excès. —*le chien devant le lion*, reprendre un petit devant un grand. —*le chien devant le loup*, feindre qu'on est désuni pour mieux tromper l'ennemi. Ces différentes expressions sont du style proverbial. —*l'estrade*, en t. de Guerre, courir la campagne, aller à la découverte. —*la campagne*, courir de-çà et de-là dans la campagne ; et figur. parler sans ordre ; s'écarter de son sujet par des digressions fréquentes. On le dit aussi d'un malade qui est dans le délire. —*bien du pays*, voyager en beaucoup de lieux différens ; et figur. parler beaucoup et de beaucoup de choses. —*le bois*, *la plaine*, les parcourir en chassant. —*la mer* (Marine), croiser, sur-tout lorsque la croisière est sans succès. —*les murs d'une ville*, *etc.* couler tout auprès, en parlant d'une rivière. —*le pavé*, n'avoir d'autre occupation que de se promener dans les rues. —*la poudre* ou *la poussière*, se dit en termes de Manège, d'un cheval qui trépigne, qui fait un pas trop court et qui avance peu. —*la lettre avec les doigts* (Imprimerie), frapper légèrement avec les mains sur les pages d'une forme qui vient d'être imposée, pour abaisser les espaces qui seroient trop élevées. —*la laine*, en t. de Manufacture, l'étendre sur la claie, et l'y ouvrir à coups de baguettes. —On dit, *battre à la terre*, fouler l'étoffe avec la terre, en y lâchant un robinet d'eau. —*à sec*, supprimer l'eau et fouler jusqu'au degré de consistance au-delà duquel l'étoffe ne s'épaissit plus. —*l'eau*, en t. de Chasse, lorsque le cerf est dans l'eau, on dit aux chiens : *Il bat l'eau*. —*l'eau*, au fig. travailler en vain, se donner une peine inutile. —*la diane*, *l'assemblée*, *la chamade*, etc. Voy. ces mots. —*le fer*, faire souvent des armes. —*le fer quand il est chaud*, ne point se relâcher dans la poursuite d'une affaire quand elle est en bon train. —Figur. et proverb. *Battre la*

carte, jouer aux cartes. —*les cartes*, les mêler. —*une dame*, T. de jeu de Trictrac : Amener un point de dé, tel qu'en partant d'une flèche où l'on a une ou deux dames, on frappe une dame découverte de son adversaire. —Au jeu du Revertier, mettre une dame sur la même flèche où étoit placée celle de son adversaire.

Battre, v. neut. Remuer, se mouvoir : *Le cœur bat à tous les animaux ; le cœur lui bat*, il a des palpitations, et figur. il a peur. —Donner sur .... *Le soleil battoit à plomb sur cette montagne.* —Locher, en parlant du fer d'un cheval. —Se faire entendre, en parlant du tambour : *Le tambour bat.* On dit, *marcher tambour battant*, marcher au son du tambour ; *sortir tambour battant*, sortir avec les honneurs de la guerre ; *mener tambour battant*, traiter sans aucun ménagement ; *faire une chose tambour battant*, au vu et au su de tout le monde. Les deux dernières phrases sont du style figuré et prov. —En t. de Marine, *les voiles battent*, lorsqu'il ne fait pas assez de vent pour les enfler.

Battre des ailes, Voler, en parlant des oiseaux : *Battre de l'aile*, trémousser de l'aile. —Au fig. *ne battre plus que d'une aile*, être mal dans ses affaires, etc. —*des mains*, applaudir. —*à la main* (Manége), se dit d'un cheval qui n'a pas la tête ferme, qui lève le nez et secoue la bride. —*froid à quelqu'un*, lui faire un mauvais accueil. —*en retraite*, se retirer d'une compagnie, ou commencer à se détacher du commerce du monde, etc.

se Battre, v. récip. Se frapper, se porter des coups. —Combattre, être aux mains avec les ennemis : *Se battre en retraite*, combattre de telle sorte qu'on ne laise pas que de se retirer. —*Se battre à la perche*, se dit d'un oiseau de proie qui s'agite sur la perche où il est attaché, et fig. d'un homme qui se tourmente fort inutilement.

Se faire battre, se faire maltraiter. —On le dit aussi des bêtes qui se font chasser longtemps dans un certain terrain.

Battu, ue, part. pass. de *Battre*, et adj. (*Ba-tu*) Frappé, maltraité. En ce sens, on dit substantiv. *les battus payeront l'amende* ; ceux qui ont été maltraités seront encore blâmés. Voy. au mot *Amende*. —En t. de Guerre, défait ; mis en déroute : *Les ennemis ont été battus.* —Frayé : *Chemin battu.* —Baigné par quelque rivière : *Cette ville est battue des flots.*

Etre battu de la tempête, être tourmenté par la tempête. —Fig. *Etre battu de l'oiseau*, être consterné de beaucoup de disgrâces arrivées l'une sur l'autre. —*Avoir les yeux battus*, les avoir comme meurtris. —*Avoir les oreilles battues de quelque chose*, en être importuné. —*Autant bien battu que mal battu*, plus ou moins de mal, cela est égal. Il est fam.

Battu, s. m. (*Ba-tu*) T. de Tireur-d'or ; Trait d'or ou d'argent doré qui est écaché : *C'est du battu.*

Battude, s. f. Sorte de filet. V. *Bastude*.

Battue, s. f. (*Ba-tû-e*) Se dit, en t. de Chasse, d'une troupe de gens qui *battent* les bois et les taillis, pour en faire sortir les loups, les renards, etc.

Faire la battue, fouetter avec un balai les cocons dans la bassine pleine d'eau chaude.

Batture, s. f. (*Ba-tû-re*) Espèce de dorure qui se fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle et du vinaigre.

Battures, s. f. pl. (*Ba-tû-re*) T. de Mer : Banc ou fond mêlé de sable, de roches ou de pierres, et qui s'élève vers la surface de l'eau.

Battus, s. m. pl. (*Ba-tu*) Pénitens qui se donnent rudement la discipline.

Batz, s. m. Monnoie de billon de Suisse, dont la valeur varie suivant les cantons. *Le batz* de Berne a cours pour 4 kreutzers ou 15 centimes de France. —Monnoie de compte de Trèves, valant à très peu près 14 cent. Il y a des monnoies effectives de billon, sous le nom de *pieces de* 6 *batz* (86 cent. de France) et *pieces de* 3 *batz* (43 centimes).

Bau, s. m. (*Bô*, d.) T. de Marine : Solive mise avec plusieurs autres semblables, par la largeur ou par le travers du vaisseau d'un flanc à l'autre, pour affermir le bordage et soutenir les tillacs. Les *baux* sont à un vaisseau, ce que les poutres sont à un édifice.

Maître bau, celui qui est posé au milieu du vaisseau, vers le maître couple, à l'endroit le plus large du bâtiment. Ce mot sert à désigner la plus grande largeur d'un vaisseau, du moins dans œuvre. *Ce vaisseau a* 45 *pieds de maître bau*, de large.

Tirer le bau (Pêche), lever le filet qu'on traîne. C'est une expression provençale.

Baubi, s. m. (*Bô-bi*, d.) Chien dressé au lièvre, au renard et au sanglier.

Baud, s. m. (*Bô*) Espèce de chien courant, dont la race vient de Barbarie. On les appelle aussi *Chiens muets*, parce qu'ils cessent d'aboyer quand le cerf vient au change. (Suivant *Nicot* et quelques autres, de l'italien *baldo* hardi.)

Baudau, s. m. (*Bô-dô*) T. de Pêche : Corde d'auffe qu'on employe pour monter les bourdigues.

Baudes, s. f. pl. (*Bô-de*) T. de Marine : Parties attachées aux filets des madragues.

Baudet, s. m. (*Bô-dè*, d.) Ane. —Au fig. Ignorant, stupide.

Baudets, s. m. pl. Trétaux sur lesquels les Scieurs de long posent leurs bois pour les débiter.

Baudir, v. a. (*Bô-dir*, d.) T. de Chasse : Exciter les chiens du cor et de la voix. On *baudit* aussi les oiseaux. (Par contraction, d'*ébaudir* égayer, etc.)

Baudose, s. f. (*Bô-do-ze*) Instrument de Musique à cordes, dont on se servoit du temps de *Charlemagne*. Il n'est plus d'usage.

Baudrier, s. m. (*Bô-drié*) Bande de cuir large de quatre ou cinq doigts, souvent enjolivée, qui prenant depuis l'épaule droite, vient aboutir au côté gauche, et qui est composée de la bande et de deux pendans au travers desquels on passe l'épée. (Du latin barbare *baldringum* qui, dans la basse latinité, a été par corruption formé de *balteum* baudrier. *Ménage.*)

Baudroie, s. f. (*Bô-droa*) Genre de poissons cartilagineux, de la famille des Chismopnés,

dont le cops est très-plat, et qu'on nomme aussi *Raie pecheresse*, *Galanga*, *Diable de mer* et *Crapaud-pêcheur*.

BAUDRUCHE, s. m. (*Bau-dru-che*, d.) Parchemin fort delié qui se fait de la première peau d'un boyau de bœuf, et dont se servent les Batteurs-d'or. On en forme de petits ballons aerostatiques. On l'emploie aussi en Pharmacie sous le nom de *Peau divine*, pour guérir les coupures.

BAUFFE, s. f. (*Bô-fe*) T. de Pêche : Grosse corde le long de laquelle sont distribuées nombre de lignes garnies de hains. On l'appelle aussi *Maîtresse corde*.

BAUFRER, v. n. (*Bô-fré*, d.) Manger avidement. Il est bas et de peu d'usage. On dit plus souvent et mieux *Bâfrer*. (Du latin *bellè vorare* devorer à belles dents, ou *bis labrare* fait par corruption de *labrum* lèvre, *manger à doubles levres*. Le Duchat.)

BAUFREUR, s. m. (*Bô-freur*, d.) Grand mangeur. Il est hors d'usage. On dit *Bafreur*.

BAUGE, s. f. (*Bô-je*) Lieu où les bêtes noires se couchent et demeurent le jour. —Sorte de mortier de terre grasse melée de paille : *Maçonnerie faite de bauge*.

A BAUGE, expression adv. En abondance : *Cet homme a de tout à bauge*, est fort à son aise. Il est populaire.

BAUGUE, s. f. (*Bô-ghe*) Herbe qui vient dans les étangs salés.

BAUME, s. m. (*Bô-me*) Herbe médicinale et odoriferante. —Liqueur qui distille de certains arbres. —Sorte de composition propre aux plaies, etc. —En Chymie et en Pharmacie, on appelle improprement *baumes* certaines préparations : *Baume de soufre*, *baume de Saturne*. —Pâte de senteur que l'on porte sur soi contre le mauvais air. —Au fig. Consolation : *Verser un baume salutaire sur....* (Du grec *balsamon*, qui a la même signification, et dont les Latins ont fait *balsamum*.)

Fleurer comme baume, sentir fort bon. On le dit fig. d'une chose avantageuse que quelqu'un propose, etc.

Baume d'eau, Voy. *Menthe*. —*du Pérou*, Voyez *Lotier odorant*.

BAUMIER, BALSAMIER, s. masc. (*Bô-mié*, *Bal-za-mié*) Genre d'arbres ou d'arbrisseaux exotiques, à fleurs polypétales, dont le suc propre est ordinairement résineux.

BAUQUE, s. f. (*Bô-ke*) L'algue à feuilles droites dans les étangs salés de Montpellier.

BAUQUIÈRES, s. f. pl. (*Bô-kie-re*) T. de Marine : Bordages d'épaisseur, qui régnent intérieurement tribord et basbord dans toute la longueur du vaisseau, et sur lesquels portent les *baux* et barrots. On les nomme aussi *Serres de baux*.

BAUQUIN, s. m. (*Bô-kein*, d.) T. de Verrerie : Le bout de la canne qu'on met sur les lèvres pour souffler.

BAVANG, s. m. Grand arbre des Moluques, remarquable par l'odeur d'ail qui s'exhale de toutes ses parties.

BAVARD, ARDE, s. m. et f. (*Ba-vâr*, *var-de*; le *d* ne se prononce jamais au masc.) Celui, celle qui parle sans discretion et sans mesure. Voyez *Babillard*. Il s'emploie quelquefois adjectivement. Il est familier. (Suivant *Robert Etienne* et *Nicot*, du grec *babax* homme vain, grand parleur, dérivé de *bazô* je parle.)

BAVARDER, v. n. (*Ba-var-dé*) Parler excessivement de choses frivoles ou qu'on devroit tenir secrètes. Il est familier.

BAVARDERIE, s. f. Caractère du *bavard*. Fam.

BAVARDISE, s. f. (*Ba-var-di-ze*) Propos de *bavard* : *Il ne dit que des bavardises*. Il est familier.

BAVAROISE, s. f. (*Ba-va-roâ-ze*) Infusion de thé avec du sirop de capillaire.

BÂVE, s. f. Salive qui découle de la bouche. —Sorte d'écume que jettent certains animaux. —Liqueur visqueuse qui est dans la coque du limaçon. (Les Italiens et les Espagnols disent de même *bava*; peut-être, ajoute *Menage*, du latin barbare inusité *babus* enfant, d'où est dérivé le diminutif italien *bambino*, traduit en françois par *bambin*.)

N'avoir que de la bâve, que du caquet. Il est populaire.

BAVER, v. n. Jeter de la *bâve*. —En t. de Plombier, ne pas couler droit : *Ce tuyau bâve*.

BAVETTE, s. f. (*Ba-ve-te*) Linge qu'on met aux petits enfans *baveux* au devant de l'estomac. Il y a aussi des *tabliers à bavettes*. —En t. de Plombier, bande de plomb qui couvre les bords et le devant des chêneaux, et qu'on met aussi sur les grandes couvertures d'ardoises.

BAVEUSE, s. f. (*Ba-veu-ze*) Poisson de mer, toujours couvert d'une sorte de *bave*.

BAVEUX, EUSE, adj. (*Ba-veû*, *eû-ze*) Qui *bave*. On l'emploie quelquefois comme substant. —*Omelette baveuse*, qui n'est bas bien cuite.

BAVIÈRE, s. f. (*Ba-vie-re*) Pièce de l'ancienne armure : c'étoit une cornette de taffetas dont on ornoit l'armet.

BAVOCHE, adj. T. de Peinture, de Gravure et d'Imprimerie. Il se dit d'un contour, d'un trait de burin, d'un caractère qui n'est pas bien net.

BAVOCHER, v. n. (*Ba-vo-ché*) Se dit, en t. d'Imprimeur, d'une impression qui n'est pas nette, qui macule.

BAVOCHURE, s. fém. Défaut de ce qui est *bavoché*.

BAVOIS, s. m. (*Ba-voa*) T. de Monnoie : La feuille de compte où étoit contenue l'évaluation des droits Seigneuriaux et autres, suivant le prix courant. On l'appelle aussi *Bavouer*.

BAVOLET, s. m. (*Ba-vo-lè*) Sorte de coiffure de villageoise, qui pend sur le dos.

BAVURE, s. fém. Petite trace des joints des pièces d'un moule.

BAYADÈRES, s. f. plur. Classe de femmes indiennes, dont la fonction est de danser devant les *Pagodes*, et qui sont en général destinées à la prostitution. (Du portugais *balladeiras* danseuses.)

BAYER, v. n. (*Bé-ié*; on écrivoit et on prononçoit autrefois *Béer*) Regarder quelque chose la bouche ouverte. —Figur. et famil. Desirer avec avidité, avec ardeur. En ce sens, il prend toujours la prép. *apres* : *Bayer apres les richesses*, *apres les honneurs*, etc. (Du

latin barbare *badare* qui, dans les Gloses d'*Isidore*, a la même acception, qu'on retrouve encore dans le patois languedocien.)

Bayer aux corneilles, s'amuser à regarder en l'air niaisement.

Bayeur, euse, s. m. et f. (*Bé-ieur*, *ieû-ze*) Celui, celle qui regarde avidement, comme les gens du peuple : *Des bayeurs niaisement occupés de rien.* Marmontel, dans le conte de *la Veillée*.

Bayoque, Bayoquelle ; Voyez *Baïoque*, *Baïoquelle*.

Bazac, s. m Coton filé et très-fin qui vient de Jérusalem.

Bazar, s. m. Sorte de marché public dans l'Orient. C'est une espèce de cloître en pierres, fort élevé, et éclairé par des coupoles. —Lieu où l'on enferme les esclaves.

Bazaruco, s. m. Monnoie d'étain et de cuivre, de peu de valeur, qui a cours à Goa. Il y a le *bon* et le *mauvais bazaruco* : le premier fait la 300.e partie, et le second la 360.e partie du *Pardo*.

Bazzo, s. m. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut environ deux sous ou 10 centimes de France.

Bdellium, s. m. Gomme-résine d'un arbre appelé *bdella* ou *bdellium*, qui croît en Arabie. (Du grec *bdellion*, nom de cette résine et de cet arbre.)

Béant, ante, adj. (*Bé-an*, *an-te*) Qui a la bouche ouverte. —En parlant de certains animaux, il veut dire qui a une grande gueule. —On dit aussi *gouffre béant*, qui présente une grande ouverture. Ce mot est le participe de l'ancien verbe *Beer*, remplacé par *bayer*. Voy. *Bayer*.

Béat, ate, s. m. et f. (*Bé-a*, *a-te*) Dévot. Il se dit souvent par dérision. (Du latin *beatus* bienheureux.)

Beat, s. masc. (*Bé-a*) Celui qui dans une partie de jeu ou de repas, se trouve exempt de jouer avec les autres et de payer sa part.

Béatification, s. f. (*Bé-a-ti-fi-ka-cion*) Acte par lequel le Pape *béatifie* : il diffère de *canonisation*, en ce que dans l'acte de *béatification*, le Pape ne prononce que comme personne privée ; au lieu que dans l'acte de *canonisation*, il prononce comme juge, après un examen juridique. *Girard*.

Beatification électrique (Physiq.), expérience d'électricité dans laquelle, au moyen d'une couronne portant dans tout son contour des pointes un peu mousses, on fait paroître la tête d'une personne isolée sur un tabouret, environnée d'une gloire étincelante, semblable à l'auréole dont les Peintres entourent la tête des Saints.

Beatifier, v. act. (*Bé-a-ti-fié*) Mettre au catalogue des *Bienheureux*. (Du latin *beatificare*, formé de *beatus* bienheureux.)

Béatifique, adj. (*Bé-a-ti-fi-ke*) Qui rend *bienheureux*. Il ne se dit qu'avec *vision* : *La vision béatifique*, dont nous jouirons dans le Ciel.

Béatilles, s. f. pl. (*Bé-a-ti-glie*, en mouillant les *ll*) Toutes sortes de petites choses délicates qu'on met dans les pâtés, dans les tourtes. —Quelques-uns le disent des petits ouvrages de Religieuses, comme agnus, pelotes, etc. *Boîte de beatilles.* (Du latin *beatus*, comme qui diroit *mets de bienheureux.*)

Béatitude, s. f. Bonheur : Vision de Dieu. (Du lat. *beatitudo*, qui a la même signification.)

Beau, et devant les subst. qui commencent par une voyelle Bel, belle, adj. m. et fem. (*Bô*, d. *bel*, *be-le*) Qui a de la beauté : *Un beau cheval*, *un bel arbre*, *une belle peinture.* Il diffère de *joli*, en ce que le *beau* est grand, noble, régulier ; et le *joli* est fin, délicat, mignon. —Il se dit de tout ce qui a quelque perfection ; de ce qui est poli, honnête, sage, vertueux, etc. heureux, glorieux. L'on dit, *une belle voix*, *un bel esprit*, *un bel instrument*, *le beau monde*, *un beau spectacle* : *cela n'est ni beau ni bon. Un beau prélude*, *une belle entrée ; cela est beau à voir.* —Il se prend quelquefois pour grand : *J'ai eu une belle peur.* —Il signifie aussi, bon : *Voilà un bel expédient* ; heureux, favorable : *L'occasion est belle ; il a beau jeu*, *etc.* (Du lat. *bellus.*)

Etre bel homme de cheval, avoir bonne grâce à cheval. —*Etre beau joueur*, jouer franchement, sans se fâcher. —*Faire un beau coup*, aux jeux d'adresse, faire un coup adroit ; aux jeux de hasard, faire un coup fort heureux. —*Avoir les armes belles*, faire bien des armes. —On dit ironiquement d'un homme qui s'est enivré, etc. qu'*il s'est fait beau garçon* ; de celui qui ne tient pas ses engagemens, que *c'est un beau prometteur* ; de celui qui a fait quelque étourderie, qu'*il a fait une belle équipée*, *etc.* *Donner beau* ou mieux *donner beau jeu à ses ennemis*, leur donner occasion de nuire. —*Cheval qui porte en beau lieu* ou simplement *qui porte beau* (Manège), qui porte bien sa tête. —Fam. et prov. *Être dans de beaux draps blancs*, être dans l'embarras. —*L'échapper* ou *la manquer belle*, courir un grand danger auquel on échappe. —*La donner belle à...* Alarmer ou vouloir tromper. —*De plus belle*, de nouveau ; avec toujours plus de hardiesse, d'entêtement. Il est familier.

Beau est quelquefois employé comme particule explétive : *Le beau premier* ; *beaux petits Saints. J'irai vous voir un beau matin*, quelque matin. Il est familier.

Beau, s. masc. *Il y a du beau dans cet ouvrage. Essai sur le Beau. Cet homme fait le beau.* Voyez *Bel*.

Il fait beau, il fait beau temps. —*Il fait beau dans un lieu*, ce lieu est beau, agréable. —*Il fait beau marcher*, *se promener dans....* le terrain est commode pour marcher, pour se promener. —*Il fait beau voir*, il est agréable de voir.

Beau, adv. *Il a beau faire*, il fait des efforts inutiles ; *on a eu beau lui imposer silence*, en vain lui a-t-on imposé silence.

Tout beau, interj. Doucement ; arrêtez ; n'allez pas plus loin.

Bien et beau, bel et beau, adv. Tout-à-fait, entièrement. Il est populaire.

Beaucoup, adv. (*Bô-kou*, et devant une voyelle *bô-koupe*, d.) Quantité, grand nombre, plusieurs : avec cette différence, suivant *Gi-*

rard, que *beaucoup* est d'usage, soit qu'il s'agisse de calcul, de mesure ou d'estimation; et que *plusieurs* n'est jamais employé que pour les choses qui se calculent. On dit *beaucoup de monde*, *de talent*, *d'esprit*, *d'argent*, *beaucoup de terrain*, *beaucoup de mérite*, et *plusieurs personnes*, *plusieurs écus*, *plusieurs qualités*, *etc.* —Joint aux signes de comparaison, il ajoute à leur signification: *Il est beaucoup moins riche; vous êtes beaucoup plus savant.* On dit aussi, *vous êtes de beaucoup plus savant*, et *vous êtes plus savant de beaucoup; je suis le plus jeune de beaucoup.* —Extrêmement: *Il doit beaucoup.* En ce sens il est aussi adverbe de temps: *Parler*, *marcher*, *attendre beaucoup.* —On dit substantiv. en parlant de quelque chose d'avantageux: *C'est beaucoup que de... il sait déjà le latin*, *c'est beaucoup pour son âge*, etc. (Du latin *bella copia* belle ou grande quantité.)

Beau-fils, s. m. Le fils du mari ou de la femme qu'on épouse. —On le dit aussi pour Gendre.

Beau-frère, s. m. Celui qui a épousé notre sœur ou dont nous avont épousé la sœur ou la belle-sœur.

Beau-partir de la main, s. m. C'est, en t. de Manége, la vigueur du cheval à partir de la main sur une ligne droite, sans qu'il s'en écarte, depuis son partir jusqu'à son arrêt.

Beau-père, s. m. Celui qui a épousé notre mère après la mort de notre propre père. —Celui de qui nous avons épousé la fille.

Beau-pré, s. m. T. de Marine: Mât qui est couché sur l'éperon à la proue des vaisseaux.

Beau-revoir, s. masc. (*Bô-re-voar*) T. de Chasse, qui se dit quand le limier bande fort sur la bête et sur le trait, étant sur les voies.

Beauté, s. f. (*Bô-té*, d.) Juste proportion des parties du corps avec un agréable mélange de couleurs. Il se dit proprement des personnes, et particulièrement du visage. —Belle femme: *C'est une beauté; toutes les beautés de la ville étoient à cette assemblée.* —Il se dit figur. des choses spirituelles et morales: *La beauté de l'esprit*, *des sentimens*, *des pensées*, *de la vertu.* —Qualité qui rend une chose aimable, qui touche agréablement les sens, etc. *La beauté du ciel*, *des fleurs*, *etc.* —Avec le mot *fait*, il signifie singularité: *Je voudrois pour la beauté du fait*, etc. Il est familier. (De l'adjectif *beau.*)

Beauture, s. f. (*Bô-tu-re*) T. de Marine: *Beauture de temps*, apparence d'un *beau temps* durable après un mauvais. Cette expression étoit particulièrement en usage sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes.

Bec, s. m. (*Beke*) Partie dure et ordinairement pointue qui sert à l'oiseau à manger et à se défendre. —Il se dit aussi de quelques poissons. —Nom de divers instrumens de Chirugie en forme de bec: *Bec de canne; bec de cygne; bec de corbeau* ou *de corbin.* —Fig. La pointe de certaines choses: *Bec de plume*, *d'aiguière*, *d'alambic*, *etc.* —La partie antérieure d'une espèce de flûte, que l'on prend avec les lèvres pour souffler, et qui est coupée d'une languette en biseau: ce qui fait donner à cet instrument le nom de *Flûte à bec.* —En t. de Blason, les pendans du lambel. —En t. de Taillandier, la partie crochue du bout de la serpe. —En t. de Géographie, certaines pointes de terre qui se rencontrent au confluent de deux rivières: *Le bec d'Ambès*, *le bec d'Allier.* (De l'ancienne langue gauloise où *bec* avoit la même signification qu'aujourd'hui.)

Bec affilé, grande parleuse et ordinairement médisante. —*Coup de bec*, trait satyrique. —*Faire le bec à quelqu'un*, lui faire sa leçon; l'instruire de ce qu'il a à dire. —*Avoir bon bec*, parler beaucoup. —*Avoir bec et ongles*, être en état de se bien défendre. —*Se défendre de bec*, de paroles. —*Se prendre de bec avec quelqu'un*, l'attaquer de paroles et en être attaqué. —*Causer bec à bec*, tête à tête. —*Cette femme fait le petit bec*, la petite bouche. —*Mener quelqu'un par le bec*, le gouverner, avoir de l'empire sur lui. —*Tenir le bec dans l'eau*, amuser par de fausses espérances, etc. —*Faire voir à quelqu'un son bec jaune* (prononcez *bé-jô-ne*), lui montrer qu'il se trompe ou qu'il est trop hardi. —*Prendre quelqu'un par le bec*, le prendre par ses propres paroles. Toutes ces expressions sont du style familier et proverbial.

Bec a bec, adv. Nez à nez; face à face l'un de l'autre. Il est familier.

Bécabunga ou Beccabunga, s. masc. Plante vivace, antiscorbutique, qui croît sur le bord des ruisseaux, et qu'on nomme aussi *Véronique cressonnée*, *Cresson des fontaines.*

Bécarre, s. m. (*Bé-ka-re*, *r* forte) Caractère de Musique mis devant une note, pour la remettre dans son ton naturel, quand elle en a été écartée par un dièse ou un bémol. On dit aussi adjectivement: *Cette note est bécarre.* (De sa forme qui est *carrée.*)

Bécasse, s. fém. (*Bé-ka-ce*) Oiseau de passage à *long bec.* C'est un Echassier, de la famille des Térétirostres. On appelle *Bécasse de mer*, un oiseau aquatique plus gros que le canard. —Sorte de poisson de mer. —Espèce de barque espagnole non pontée, qui porte une seule voile carrée. —Jauge ou sorte de balance dont on se sert pour peser ou mesurer la mine de fer. —Outil de Vannier, pour enverger les hottes et les vans.

Bécasse épineuse, coquillage du genre des Pourpres, que d'*Argenville* place dans la classe des Univalves.

On dit fig. et prov. quand quelqu'un s'est laissé attraper, prendre à un piége, que *la bécasse est bridée.*

Bécasseau, s. m. (*Bé-ka-sô*, s. d.) Le petit de la *bécassine.* —Sorte de *becassine.*

Becassine, s. f. Oiseau de passage, plus petit que la *bécasse*, et qui lui ressemble.

Tirer la bécassine, tromper au jeu, en cachant sa force. Proverbe.

Beccade, s. f. (*Bé-ka-de*) T. de Fauconnerie: *Faire prendre la beccade à l'oiseau*, lui donner à manger.

Beccard, s. masc. (*Bé-kár*) Femelle de saumon.

Bec-croisé, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Conirostres, qui ont les deux mâchoires placées obliquement l'une sur l'autre, en forme de tenailles.

Bec-d'Âne, s. m. (*Bé-da-ne*) Outil de Charpentier, de Charron, etc.

Bec-de-canne, s. m. Instrument de Chirurgie, pour tirer une balle d'une plaie. —Crochet de Serrurier. —Grand clou à crochet.

Bec-de-corbin, s. m. Instrument de Chirurgie. —On donne aussi le même nom à divers outils; à une espèce de crochet de bois qui fait partie de l'arçon des Chapeliers; à une pièce de fer soudée en saillie; à la pince d'un fer de cheval; à un instrument de fer, avec lequel un calfat de vaisseau tire la vieille étoupe d'une couture; à une sorte de poignée de canne. —Espèce de hallebarde que portoit dans les grandes cérémonies, une Compagnie particulière des Gardes du Roi. Ces sortes de Gardes s'appeloient aussi *Becs-de-corbin.*

Bec-courbé, s. m. Oiseau aquatique.

Bec-de-cuillier, s. m. (*Bek-de-ku-glièr*, en mouillant les *ll*) T. d'Anat. Prolongement osseux placé dans l'oreille au-dessus de la trompe d'Eustache.

Bec-de-cygne, s. m. (*Bek-de-ci-gne*) Instrument de Chirurgie pour dilater une plaie.

Bec-de-grue ou **Géranium**, s. m. Genre de plantes vivaces et annuelles, dont la fleur est disposée en rose, et dont on compte un très-grand nombre d'espèces.

Bec-de-grue coudé, instrument de Chirurgie pour tirer des esquilles d'os, des balles, etc.

Gros-bec d'Inde huppé, s. m. Oiseau qui imite la voix des autres oiseaux.

Bec-de-lézard, s. m. (*Bek-de-lé-zar*) Espèce de tire-balle.

Bec-de-lièvre, s. m. Fente qui se voit aux lèvres de certaines personnes. —La personne qui a la lèvre ainsi fendue.

Bec-de-perroquet, s. m. (*Bek-de-pé-ro-kè*, *r* forte) Tenaille pour tirer quelque pièce d'os du crâne.

Bec-en-ciseaux, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Macroptères, qui a la partie supérieure du bec plus courte que l'inférieure.

Bec-figue, s. m. (*Bek-fi-ghe*) Oiseau qui se nourrit de figues, lorsqu'elles sont mûres.

Bec-fin, s. m. (Ornith.) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Subulirostres, qu'on nomme aussi *Motacilles.* C'est à ce genre qu'appartiennent le rossignol, la fauvette, etc.

Bécharu, s. m. Oiseau aquatique de passage. C'est le *Phénicoptère* des Anciens.

Bêche, s. f. Outil de fer large et tranchant, avec un manche de bois d'environ trois pieds, servant à creuser et couper la terre. —Insecte qui fait beaucoup de tort aux raisins. (Du lat. *besca* ou *becca*, employé dans la même acception par les Auteurs de la basse latinité, et qui suivant *Du Cange*, a été formé du vieux mot gaulois *bec* conservé dans la langue françoise.)

Bêcher, v. a. (*Bé-ché*) Couper et remuer la terre avec la *bêche.*

Béchet, s. m. (*Bé-ché*) Espèce de chameau.

Béchique, adj. (*Bé-chi-ke*) T. de Médec. Il se dit des plantes, etc. propres à guérir la toux. Il est aussi subst. m. *Le capillaire est un fort bon béchique.* (Du grec *béchikos*, formé de *béx* genitif *békos* toux.)

Bechlec ou **Beslik**, s. m. Monnoie d'argent de Turquie, valant 5 paras, à très-peu près 45 centimes de France.

Becqué, **ée**, adj. (*Bé-ké*, *ké-e*) Terme de Blason: Se dit des oiseaux dont le *bec* est d'un autre émail que le reste du corps.

Becquée, s. f. (*Bé-ké-e*) Ce qu'un oiseau prend avec le *bec* pour donner à ses petits. —Mangeaille qu'on introduit dans le *bec* d'un oiseau. On disoit autrefois *béchée.*

Becqueter, v. act. (*Be-ke-té*) Donner des coups de *bec.*

se Becqueter, v. réc. Se battre ou se caresser avec le *bec.*

Becquillon, s. m. (*Bé-ki-glion*, en mouillant les *ll*) T. de Fauconnerie: *Bec* d'un oiseau de proie lorsqu'il est encore jeune.

Bécune, s. f. Sorte de poisson de mer.

Beda, s. m. Nom malabar d'un livre sacré des Indous. V. *Véda* et *Védam.* —Au Potosi, mine d'or et d'argent mêlée de fer.

Bedaine, s. f. (*Be-dè-ne*) Mot comique, qui veut dire gros ventre: *Remplir, farcir sa bedaine.* (Suivant *Ménage*, du latin *bis* deux fois, et du françois *dondaine*, nom d'un ancien instrument de guerre qui, comme la catapulte des Anciens, jetoit des boules de pierre rondes. Cet instrument étant gros et court fit appeler les gros ventres *bedondaines* [*doubles dondaines*], et ensuite *bedaines.*)

Bedeau, s. m. (*Be-dô*, s. d.) Bas-officier portant baguette et masse, et servant aux Églises ou aux Universités. (Suivant *Le Duchat*, de *pedellus* employé dans la basse latinité comme diminutif de *pes*, *pedis* pied; parce que les Bedeaux dans leurs fonctions sont toujours à pied.)

Bédégar, s. m. Plante; épine sauvage. —Sorte de végétation monstrueuse qui se forme sur l'églantier. En ce sens, quelques-uns écrivent *bedéguard.*

Bedon, s. m. Autrefois *tambour.* Aujourd'hui on appelle par plaisanterie, *un gros bedon*, un homme gros et gras.

Bédouin, s. et adj. m. (*Bé-doucin*) Arabe errant du désert, etc. (De l'arabe *badaoui* habitant du désert.)

Bée, adj. f. (*Bé-e*) Il ne se dit qu'avec *gueule*: *Tonneau à gueule bée*, ouvert et défoncé par un bout.

Béenel, s. m. Arbrisseau toujours vert du Malabar.

Bé-fa-si. T. de Musique, par lequel on distingue le ton de *si*: *Cet air est en bé-fa-si.*

Beffroi, s. m. (*Bé-froá*) Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, où l'on sonne l'alarme. —La cloche du *beffroi.* —La charpente qui porte les cloches. —Dans les moulins, assemblage de charpente, composé de pieds droits et de pièces d'enchevêtrure, qui soutient le moulage. (Du latin *belfredus* ou *berfredus*, employé dans le même sens par les Écrivains du moyen âge.)

Beffroi de vair, terme de Blason : Ce sont trois rangées de vair dans l'écu d'armes.

BEG, s. m. Voy. *Bey*.

BÉGAIEMENT, s. m. (*Bé-ghé-man*) Vice de la parole ; action de *begayer*.

BÉGAYER, v. n. (*Bé-ghe-ié*) Avoir un défaut de langue qui empêche de prononcer certains mots, certaines lettres. Il se dit aussi d'un embarras dans la langue produit par l'ivresse, etc. Il est quelquefois actif : *Il n'a fait que bégayer sa harangue.* —On dit d'un enfant qui commence à parler : *Il ne fait encore que bégayer* ; et figurément : *Les Philosophes ne font que bégayer sur la grandeur de Dieu*, c'est-à-dire, ils n'en parlent que très-imparfaitement. —En t. de Manége, *un cheval bégaye*, quand il bat à la main, qu'il n'a pas la tete ferme, qu'il la remue pour éviter la sujétion du mors. (Suivant *Huet*, du latin barbare *bigare* répeter, fait de *biga*, dérivé lui-même de *bis* deux fois.)

BEGLIER-BEY, BEYGLIER-BEY, BEGLER-BEY *ou* BEGGLIER-BEY, s. m. T. de Relation : Sorte de Vice-roi ou de Gouverneur d'une province turque. (Le mot turc est *Beghler begh*, qui signifie seigneur des seigneurs ou prince des princes.)

BEGONE, s. f. Genre de plantes exotiques, à fleurs irrégulières, qui se rapprochent des oseilles par leur port et leur saveur.

BEGU, BÉGUÉ, adj. Il se dit d'un cheval qui, depuis cinq ans jusqu'à sa vieillesse, marque naturellement et sans artifice à toutes les dents de devant, et y conserve un petit creux et une marque noire, qu'on appelle *germe de feve*.

BEGUE, adj. m. et f. (*Be-ghe*) Qui *bégaye* : *Il est begue; elle est begue.* On dit aussi substantivement *un begue*, *les begues*, etc.

BÉGUEULE, s. f. (*Bé-gheu-le*) T. de mépris et injurieux par lequel on désigne une femme sotte, ridicule, impertinente. Il est familier. (Des deux mots françois *gueule* et *bée* pour *beante* ; *gueule toujours béante*, *toujours ouverte.*)

BEGUIN, s. m. (*Bé-ghein*) Coiffe de toile qu'on met sur la tête des enfans. (A cause de sa ressemblance avec le voile des religieuses appelées *Beguines.*)

BÉGUINAGE, s. m. (*Bé-ghi-na-je*) Communauté de *Béguines* dans les Pays-Bas.

BÉGUINE, s. f. (*Bé-ghi-ne*) Nom qu'on donne dans les Pays-Bas à certaines Religieuses. —On le dit plus ordinairement et par injure, d'une fausse devote. Il est fam. (Suivant quelques-uns, d'un *Lambert-le-begue*, un des premiers fondateurs de ces religieuses; suivant d'autres, de l'anglo-saxon *began*, *bigan* ou *biggan* observer une règle, etc. parce qu'une *beguine* est une femme qui fait profession d'observer les règles de son ordre.)

BÉGUINS, s. m. pl. (*Bé-ghein*) Hérétiques qui se disoient pauvres Frères du Tiers-Ordre de Saint *François*.

BEGUM, s. f. Titre d'honneur des Princesses de l'Indoustan.

BEHEN BLANC, CARNILLET, CUCUBALE-BEHEN, s. m. Plante agreste, vivace, caryophyllée, dont on distingue plusieurs espèces.

Behen rouge, Voyez *Statice*.

BEHOURD, BEHOURT *ou* BOHOURT, s. m. Dans nos anciens romans de chevalerie, 1.° combat que l'on faisoit à cheval, la lance au poing. —2.° Course de lances dans les réjouissances publiques.

BEIGE, s. f. (*Bé-je*) Serge faite avec de la laine telle qu'on l'enlève de dessus les moutons.

BEIGNET, s. m. (*Bé-gne*) Espèce de pâte frite à la poêle. Quand dans cette pâte sont enveloppés des quartiers de fruits, on dit *beignet de pommes*, *de pêches*, *etc.* (Du vieux mot françois *bigne* qui signifioit enflure ou tumeur; parce que les beignets sont enflés.)

BEIRAM, s. m. Voy. *Bairam*.

BÉJAUNE, s. m. (*Bé-jô-ne*) Oiseau jeune et niais. —Au fig. jeune homme sot et niais. —Il signifie aussi fig. niaiserie, ignorance, bévue, ânerie : *Montrer à quelqu'un son béjaune.* Voy. *Bec*. (Par contraction, de *bec jaune;* parce que la plupart des oiseaux qui n'ont pas encore de plumes ont le bec jaune.)

BÉJUGO GRIMPANT, s. m. Arbre sarmenteux, qui croît à St. Domingue et à la Martinique.

BEK, s. m. Voy. *Bey*.

BEL, s. m. Voy. *Beau*.

BELANDRE, s. f. Petit bâtiment de transport dont on se sert sur les rivières, sur les canaux et dans les rades. (Du hollandais *bylander.*)

BELASSES, s. m. p. (*Be-la-ce*) Grandes jarres blanches, avec lesquelles on fait des radeaux pour naviguer sur le Nil.

BELEDIN, s. m. (*Be-le-dein*) Coton filé d'une médiocre qualité.

BÉLÉE, s. f. T. de Pêche : *Pêcher à la bélée* ou *entre deux eaux*, établir une corde qui porte les hains entre deux eaux, au moyen du lest et des lignes.

BÈLEMENT, s. m. (*Bè-le-man*) Le cri naturel des moutons et des brebis.

BÉLEMNITE, s. fém. (*Bè-lem-ni-te*) Pierre appelée autrement *pierre de lynx*. Sorte de fossile calcaire, qui a la forme d'un dard. (Du grec *bélemnon* trait, dard.)

BÊLER, v. n. (*Bê-le*) Faire un *bêlement*. (Du lat. *balare*, qui a la même signification.)

BEL-ESPRIT, s. m. (Au sing. ces deux mots unis par un tiret n'en font qu'un; au pl. on dit en deux mots séparés *Beaux esprits*) Homme qui se pique d'esprit, qui affecte d'en montrer, etc. Il diffère de l'*homme d'esprit*, en ce que celui-ci ne s'affiche pas, et laisse faire à l'autre ses preuves. —On l'emploie aussi adjectivement pour les deux genres : *Un homme*, *une femme bel-esprit*.

BELETTE, s. f. (*Be-le-te*) Petit animal sauvage, long, bas de jambes, qui a le museau pointu, et qui fait la guerre aux pigeons, aux poulets, etc. (Suivant *Ménage*, de *melis* nom latin de cet animal.) C'est un mammifère digitigrade du genre des Martres.

BÉLIER, subst. m. (*Bé-lie*) Le mâle de la brebis. —Grande poutre de bois, ferrée par le bout et massive, qui étoit suspendue par deux chaînes et qui servoit aux Anciens à abattre les tours et les murailles des villes. —L'un des douze signes du Zodiaque. Il contient 66 étoiles dans le catalogue britan-

nique. (Par onomatopée, du cri naturel de cet animal, en françois *bêlement*, en latin *balatus.*)

Belier hydraulique, machine imaginée en 1797 par *J. Montgolfier*, l'inventeur des ballons aérostatiques, pour élever l'eau d'une rivière par le moyen de la vitesse du courant; et dans laquelle la simple force de pression ou *force morte* est remplacée par une *force vive*, celle du choc. Cette machine aussi simple qu'ingénieuse, a été en 1810 désignée par l'Institut pour un des grands prix décennaux.

Bélière, s. fém. (*Bé-lie-re*) T. de Fondeur et d'Orfèvre : Anneau qui tient le battant de la cloche suspendu. —Anneau qui est au-dedans du dessus d'une lampe d'Eglise. —Anneau qui soutient une pandeloque, un pendant d'oreilles.

Bélitraille, s. fem. (*Bé-li-tra-glie*, en mouillant les *ll*) Troupe de *belîtres*. Trév. Il est populaire.

Bélitre, s. m. Homme de néant, gueux, coquin, misérable. (Suivant *Nicot*, de l'allem. *bettler* gueux, mendiant.)

Bélitrerie, s. f. Gueuserie; métier de *belître* et de fainéant. *Trév.*

Belladone, s. f. Plante vénéneuse et vivace, du genre de la Mandragore.

Bellâtre, adj. et s. m. (*Bè-lâ-tre*) Se dit de quelqu'un qui a un faux air de *beauté*; une *beauté* mêlée d'une certaine fadeur. Il est popul.

Belle, adj. f. de *Beau* (*Bè-le*) Voy. *Beau*.

Belle, s. f. (*Be-le*) Femme qui a de la *beauté* : *Une belle*, *les belles*, *ma belle*, *sa belle*, etc. Toutes ces expressions sont du style familier, et souvent ironique et satyrique. —En t. de Marine, l'endroit le moins élevé du bâtiment, qui se trouve entre la grande rabattue et la rabattue de l'avant, et où il conserve à peu près ses mêmes largeurs. En ce sens, on dit aussi et mieux *Embelle*.

Pointer le canon en belle (Marine), pointer carrément au vaisseau, au lieu de pointer à demâter, à couler bas, de l'avant à l'arrière.

Belle a voir, s. f. Voyez *Belvédere*.

Belle-dame, s. f. Plante originaire des Antilles. C'est une Amaryllis à fleur rose, dont l'eau distillée sert en Italie de cosmétique. —Voyez *Morelle*.

Belle-de-jour, s. f. Espèce de lis.

Belle-de-nuit, s. f. Plante qui porte des fleurs rouges ou jaunes, qui s'ouvrent la nuit et se ferment pendant le jour. Voy. *Jalap*.

Belle et bonne, s. f. Espèce de poire.

Belle-fille, s. f. La femme du fils, par rapport au père et à la mère de ce fils; bru. —Celle dont le père ou la mère se sont remariés.

Bellement, adv. (*Bè-le-man*) Doucement, avec modération : *Bellement! vous vous emportez*, *vous vous oubliez*. Il est familier et de peu d'usage. On dit plus souvent et mieux *doucement*. —En t. de Chasse, on crie souvent ce mot aux chiens pour les faire chasser plus sagement.

Belle-mère, s. f. Celle que notre père a épousée après la mort de notre mère. —Celle dont nous avons épousé la fille.

Belle-sœur, s. f. La femme de notre frère. —Celle dont nous avons épousé le frère ou la sœur.

Belligérant, ante, adj. (*Bel-li-jé-ran*, *an-te*) Qui est en guerre : *Les Puissances belligerantes*. Il n'est guères usité que dans cette phrase. (Du latin *belliger* ou *belligerator*, qui a la même signification, et qui est dérivé de *bellum* et de *gerere.*)

Belliqueux, euse, adj. (*Bel-li-keû*, *eû-ze*) Guerrier; martial; valeureux. (Du latin *bellicosus*, formé de *bellum* guerre.)

Bellissime, adj. (*Bè-li-ci-me*) Très-beau. Il est familier. (Du latin *bellissimus* superlatif de *bellus* beau.)

Bellissime, s. f. Sorte de poire. —Sorte de tulipe.

Bellonaires, s. m. pl. (*Bel-lo-nè-re*) T. d'Antiquités : Prêtres de *Bellone*.

Bellot, otte, adj. dimin. de *beau* (*Bè-lo*, *o-te*) *Cet enfant est bellot*, *cette fille est bellotte*. Il est familier.

Bélo, Bois de pieux, s. masc. Arbre des Moluques qu'on emploie à faire des pieux, pour former les viviers.

Belomancie, s. f. Sorte de divination qui se faisoit avec des flèches. Elle étoit fort en usage chez les Orientaux, et sur-tout chez les Arabes. (Du grec *belos* dard, flèche, et *mantéia* divination.)

Beluta, s. m. Grand arbre du Malabar.

Belvéder, s. m. (*Bel-vé-dér*) Lieu pratiqué au haut d'un logis, d'où l'on découvre une grande étendue de pays. (De l'ital. *belvedere*, qui signifie la même chose, et qui est formé de *bel* contraction de *bello* beau, et *vedere* voir; *beau voir*, *belle vue.*)

Belvedère ou Belle a voir, s. f. Plante à fleur rosacée de la Chine.

Bembine, adj. f. Nom donné à la *Table isiaque*, pour avoir appartenu au Cardinal *Bembo* qui, selon quelques-uns, l'avoit reçue du Pape *Paul III*, et selon d'autres l'avoit achetée d'un Chaudronier, après le sac de Rome.

Bemol, s. m. Caractère de Musique en forme de petit *b*, qui sert à baisser d'un demi-ton la note, l'air, etc. devant lesquels il est placé. Il est aussi adj. *Cette note est bémol.* (Par opposition au *becarre* appelé aussi *B* dur.)

Bemoliser, v. a. (*Bé-mo-li-zé*) Armer de *bémols* une clef ou des notes.

Ben ou Behen, s. masc. Fruit d'un arbre d'Arabie, d'où l'on tire l'huile de *ben*.

Ben-album, s. m. Plante alexitère.

Bénarde, s. f. T. de Serrurier : Serrure qui s'ouvre des deux côtés.

Benari, s. m. Nom qu'on donne en Languedoc à l'oiseau de passage qu'on nomme ailleurs *ortolan*.

Bénastre, s. m. T. de Pêche : Petit parc de clayonnages ouverts.

Benath, s. masc. T. de Médecine : Nom donné par les Arabes à de petites pustules qui, pendant la nuit, s'élèvent sur le corps après la sueur.

Bendala, s. masc. Danse des Boukkaras, Arabes du Darfour en Afrique.

Benédicité, s. m. emprunté du latin : Prière qu'on fait avant de se mettre à table.

BÉNÉDICTE, s. m. Nom d'un électuaire fort purgatif.

BÉNÉDICTIN, INE, s. m. et f. (*Bé-né-dik-tein, ti-ne*) Religieux et Religieuse qui suivent la règle de Saint *Benoît*.

BÉNÉDICTION, s. f. (*Bé-né-dik-cion ;* en vers, *ci-on*) Action par laquelle un Evêque ou un Prêtre bénit les assistans, une Abbesse, une chapelle, des fonts, des cloches, etc. par laquelle un père et une mère *bénissent* leurs enfans. —Grace, faveur particulière du Ciel : *Dieu a répandu ses bénédictions sur cette famille.* —Vœu, souhait que l'on fait pour la prospérité de quelqu'un : *Les pauvres lui donnoient mille bénédictions.*

On dit proverb. d'un pays où tout abonde, d'une maison où l'on fait bonne chère, *c'est un pays, c'est une maison de bénédiction.* On le dit aussi d'une maison où la piété domine. —*Donner à quelqu'un sa bénédiction ;* le renvoyer, le congédier. Il est famil. —En parlant de la bénédiction du Saint Sacrement, on dit *recevoir la bénédiction ;* mais *aller à la bénédiction* est un gasconisme, à la place duquel il est mieux de dire *aller au salut.*

BÉNÉDICTIONNAIRE, s. m. (*Bé-né-dik-cio-né-re*) Livre d'Eglise qui contient les *bénédictions.*

BÉNÉFICE, s. m. Privilége accordé par le Souverain, par les lois : *Bénéfice d'âge, etc.* —Il se disoit autrefois pour bienfait. C'est en ce sens qu'on dit encore *profiter, attendre tout du bénéfice du temps.* —Profit ; avantage : *Tout a tourné à son bénéfice ; bénéfice d'aunage, etc.* —Titre ecclésiastique, accompagné de revenu : *Bénéfice simple, Bénéfice ayant* ou *avec charge d'ames.* —Le lieu où est l'Eglise ou le bien du bénéfice : *Ce bénéfice est bien situé ; résider à son bénéfice.* —Chez les anciens Romains, 1.° Concession de terres faite aux soldats vétérans. —2.° Avancement dans la milice, dont un soldat avoit l'obligation au Général ou même à l'Empereur. (Du lat. *beneficium*, formé de *benè* bien, et *facere* faire.)

Bénéfice d'inventaire, acte en vertu duquel un héritier accepte une succession, sans se charger des dettes dont elle est grevée, et cela en faisant faire un inventaire. On dit famil. d'une chose dont on ne voit pas les preuves, qu'*on la croit par bénéfice d'inventaire.* —*Bénéfice de nature*, flux de ventre favorable.

BÉNÉFICENCE, s. f. Mot tiré du latin qui signifie la même chose que *bienfaisance*, mais qui n'a pas été adopté.

BÉNÉFICIAIRE, adject. (*Bé-né-fi-ci-è-re*) Il n'est usité que dans cette phrase : *Héritier bénéficiaire*, par *bénéfice* d'inventaire.

BÉNÉFICIAIRE, s. m. A Rome on désignoit par ce mot, 1.° des Soldats ou des Officiers élevés à des grades supérieurs par les Tribuns ou par d'autres Magistrats. —2.° Les Soldats qui avoient reçu un congé honorable. —3.° Les Volontaires. —4.° L'Officier public qui conservoit le régistre des *bénéfices*, et qui en dressoit les actes. —5.° Les Collecteurs des droits et des impôts.

BÉNÉFICIAL, ALE, adj. Il ne se dit qu'au fém. avec *matière* : *Cet homme est très-savant dans les matières bénéficiales*, qui concernent les *bénéfices.*

BÉNÉFICIER, s. m. (*Bé-né-fi-cié*) Celui qui a un *bénéfice.*

BÉNÉFICIER, v. a. (*Bé-né-fi-ci-é*) Il se dit dans l'exploitation des mines, du plus ou moins de facilité qu'il y a à tirer le métal du minéral : *Cet or, cet argent est difficile à bénéficier.* —Les Marchands l'emploient neutralement dans le sens de tirer du *bénéfice*, du profit de.... *Il n'y a pas beaucoup à bénéficier sur cette marchandise.*

BENÊT, adj. et s. m. (*Be-né*) Sot ; niais. Il régit quelquefois la préposition *de* : *Son grand benêt d'amant, ce benêt de laquais.* Voy. *Badaud.* (Du nom propre *Benoît* qui, dans cette circonstance, est pris en mauvaise part, comme dans d'autres semblables, ceux de *Jean*, de *Gilles*, de *Nicodême.*)

BÉNÉVOLE, adj. Il ne se dit qu'en badinant et dans ces phrases : *Lecteur bénévole, auditeur bénévole*, lecteur ou auditeur que l'on croit favorablement disposé. (Du latin *benevolus*, formé de *benè* bien, et *volo* je veux.)

BÉNI, IE, part. p. de *Bénir*, et adj. Favorisé de Dieu ; comblé de ses grâces. Voy. *Benit.*

BÉNIBEL, s. m. Le mercure hermétique.

BÉNIGNEMENT, adverb. (*Bé-ni-gne-man ;* mouillez *gn*) Favorablement, avec bonté, avec douceur.

BÉNIGNITÉ, s. f. (*Bé-ni-gni-té ;* mouillez *gn*) Douceur, humanité, indulgence qu'on a pour quelqu'un.

BÉNIN, BÉNIGNE, adj. (*Bé-nein, bé-ni-gne ;* mouillez *gn*) Doux, humain : avec cette différence, que *bénin* marque plus proprement l'inclination ou la disposition à faire du bien ; *doux*, un caractère d'humeur qui rend sociable et ne rebute personne ; *humain*, une sensibilité qui sympathise aux maux ou à l'état d'autrui. —*Bénin* ne se dit guères des personnes que par dérision : *C'est le plus bénin des maris.* On appelle *remède bénin* celui qui purge doucement. —Au fig. favorable, propice : *Le ciel bénin ; influences bénignes.* (Du lat. *benignus*, dont la signification est la même.)

BÉNIR, v. a. Consacrer au culte divin avec de certaines cérémonies. —Chez les Chrétiens, donner la *bénédiction*, en faisant le signe de la croix, comme font les Evêques sur les fidèles, les pères et mères sur leurs enfans, etc. —Louer, remercier : *Benissez Dieu de la grâce qu'il vous a faite.* —Rendre heureux ; faire prospérer : *Dieu vous bénisse ! Je prie Dieu qu'il bénisse les efforts de votre zèle*, etc. (Du latin *benedicere*, formé de *benè* bien, et *dicere* dire ; *dire bien a quelqu'un.*)

BÉNIT, ITE, part. p. de *Bénir*, et adject. (*Bé-ni, ni-te.*) Il diffère de *béni*, en ce que le premier se dit seulement des choses consacrées au culte divin par la bénédiction de l'Evêque ou du Prêtre : dans tous les autres cas on dit *béni* : *Pain bénit ; eau bénite ; peuple béni de Dieu ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.* —*Eau bénite de Cour*, caresses, protestations feintes, comme celles des Grands.

BÉNITIER, s. m. (*Bé-ni-tié*) Espèce de cuvette qu'on met à l'entrée des Eglises et où l'on

prend de l'eau *bénite*. —Sorte de vase qu'on met à côté du chevet du lit et qu'on remplit d'eau *bénite*.

Benjoin, s. m. (*Ben-joein*) Sorte de gomme ou de résine aromatique qui découle d'un arbre d'Afrique et des Indes.

Benjoin françois, Voy. *Impératoire*.

Benne ou Bane, s. f. (*Be-ne*) Petit vaisseau qui sert à charger les bêtes de somme, pour transporter des grains, de la vendange, etc. —Sorte de mesure usitée dans divers départemens, et dont la contenance varie. —Certain espace enfermé dans la rivière de Saône, pour y arrêter le poisson. (Du celtique *benna*, espèce de tombereau.)

Benoîte, s. f. (*Be-noâ-te*) Plante vivace, à fleur rosacée, dont la racine répand une odeur de girofle, et fournit un très-bon fébrifuge. On la nomme aussi *Herbe de Saint Benoît*, *Galiote* ou *Récise*.

Bentang, s. m. T. de Relation. Espèce de théâtre qui dans les villes de Nigritie, sert de halle et d'hôtel de ville.

Benzoate, s. m. T. de Chimie. Sel formé de l'union de l'acide *benzoïque* avec une base.

Benzoïque (Acide) s. m. T. de la nouvelle Chimie. Acide tiré du *benjoin*, du storax, du baume du Pérou, etc. On l'appeloit auparavant *Sel de benjoin*.

Béquettes, s. f. pl. (*Bé-kè-te*) Petites pinces à main, pour contourner le fil d'archal, etc. Il y en a de plates et d'autres dont les mordans sont arrondis. (De ce qu'elles ont la forme d'un *bec*.)

Béquillard, s. m. (*Bé-ki-gliâr*) Celui qui va avec une *béquille*. Il n'est que du style comique et plaisant.

Béquille, s. f. (*Bé-ki-glie*, en mouillant les *ll*) Sorte de bâton avec une petite traverse à son extrémité supérieure, sur laquelle les vieillards ou les infirmes s'appuyent pour marcher. —En t. de Jardinage, la même chose que *binette*. V. ce mot. (Du lat. *baculus* bâton.)

Béquiller, v. a. (*Bé-ki-glié*) T. de Jardinier : Faire un petit labour dans quelque planche ou quelque caisse. —En style comique, aller avec une *béquille*. En ce sens, il est neutre.

Béquillon, s. m. (*Bé-ki-glion*) Terme de Fleuriste. Petites feuilles qui ont peu de largeur et qui finissent en pointe.

Béquillons, feuilles étroites qui remplissent le disque et forment la peluche des anémones. —En t. de Fauconnerie, le bec des oiseaux.

Berberis, Voy. *Epine-vinette*.

Bercail, s. m. (*Bèr-kail*; mouillez l'*l* finale, comme si l'on écrivoit *Berkaglie*) Bergerie. —On l'emploie plus souvent et mieux au fig. *Ramener un hérétique*, *une brebis égarée au bercail de l'Eglise*. (Suivant *Caseneuve*, du latin barbare *berbix*, fait de *vervex* mouton, et d'où nous avons également formé *brebis*.)

Berce, s. m. Petit oiseau.

Berce, s. f. Plante bisannuelle ou ombellifère, qui croît au bord des bois, et dont on compte plusieurs espèces. On la nomme aussi *Fausse Branc-ursine*.

Berceau, s. m. (*Ber-sô*, s. d.) Sorte de petit lit où l'on couche les enfans au maillot, et qui est porté sur deux pieds arrondis en forme de croissant, de manière qu'on peut le balancer aisément. —Au fig. bas âge. —Fig. 1.° Premier commencement d'une chose : *Cette hérésie fut étouffée dans son berceau*. —2.° Le lieu où elle a commencé : *La Saxe fut le berceau du Luthéranisme*. —En t. d'Imprimerie, la partie antérieure de la presse qui sert à soutenir le train et lui donne le mouvement. —Dans la Gravure, outil d'acier armé de petites dents presque imperceptibles qui, à mesure qu'on le promène et qu'on l'appuie en le *berçant* sur la surface du cuivre, y fait le grain qu'exige la gravure en manière noire. —Dans les Chantiers de construction maritime, assemblage de charpente qui a la configuration de l'extérieur d'un vaisseau, pour le soutenir et le diriger quand on le lance à l'eau. —Dans l'Architect. voûte cylindrique, dont la courbure et la direction peuvent être de différentes espèces. —En t. de Jardinier, couverture en forme de voûte qui règne le long d'une allée de jardin.

Berceau d'eau, voûte formée par deux rangées de jets obliques qui se croisent, et sous lesquels on peut se promener sans être mouillé.

Bercelles, s. f. pl. (*Bèr-cè-le*) Sorte de pincette dont on se sert pour manier l'émail.

Bercer, v. a. (*Ber-cé*) Mouvoir le *berceau* pour endormir un enfant. —Amuser par de vaines promesses, etc. *On le berce*, *il se berce de mille chimères*. (Du lat. *versare*, fréquentatif de *vertere* tourner.)

Etre bercé d'une chose, en avoir entendu parler souvent. —*Le Diable le berce*, il est toujours inquiet, agité, etc. Il est proverbial. —*Ce cheval se berce* (Manège), se laisse aller nonchalamment d'un côté et d'autre.

Berche, s. f. T. de Marine. Petite pièce de canon.

Bergame, s. f. Tapisserie grise ou rouge qui est de peu de valeur, et qui vient de *Bergame*, ville d'Italie. On en fabrique de toutes couleurs en Normandie.

Bergamote, s. f. Sorte de poire fondante et de très-bon goût. —Orange très-odorante, avec laquelle on fait l'essence de bergamote. (Suivant *Caseneuve*, de la ville de *Bergame* en Italie, d'où cette poire nous a été apportée; suivant *Ménage*, de *begarmoud*, nom turc de la même poire, et qui signifie *la Reine des poires*; la *bergamote* nous venant bien immédiatement d'Italie, mais étant originaire de Turquie.)

Bergat, s. m. (*Bèr-ga*) T. de Pêche. Sorte de nasse des Pêcheurs de la Garonne. On dit aussi *Bergot*.

Berge, s. f. (*Bèr-je*) Bord ou levée d'une rivière, d'une chaussée, qu'on appelle aussi *talut*. —Espèce de chaloupe dont on se sert sur quelques rivières. (Dans la première acception, du teutonique *berg* éminence, monticule, etc.; dans la seconde, du latin *barca* bateau.)

Berger, ère, s. m. et f. (*Bèr-jé*, *jè-re*) Celui ou celle qui garde les brebis. —Dans la Poésie pastorale, *berger* et *bergère* se prennent pour amant, amante. C'est en ce sens qu'on

dit, *l'heure du berger*, pour le moment favorable aux amans; et par extension, pour toute occasion, tout temps propre à réussir dans une affaire, quelle qu'elle soit. (Du lat. barbare *berbicarius*, formé de *berbix*, lequel dans la basse latinité, a été fait lui-même de *vervex* mouton, brebis.)

Bergère, s. f. Coiffure de femme. Elle a moins de façon que les coiffures de parade. —Fauteuil fort commode.

Bergerette, s. f. (*Bèr-je-rè-te*) Vin mixtionné avec du miel.

Bergerie, s. f. (*Bèr-je-rî-e*) Le lieu où l'on enferme les moutons et les brebis. —Figurém. Maison qui est sous la conduite de quelqu'un, tant pour le temporel que pour le spirituel. —On dit proverbial. *enfermer le loup dans la bergerie*, laisser fermer une plaie avant d'en avoir fait sortir tout ce qui peut être nuisible; ou laisser quelqu'un dans un lieu où il peut nuire.

Bergeries, s. f. pl. Poésies pastorales : *Les Bergeries de Racan.*

Bergeronnette, s. fém. *Bèr-je-ro-nè-te*) Sorte de petit oiseau fort joli, ainsi nommé de ce qu'il habite les champs parmi les *bergers*. C'est un passereau de la famille des Subulirostres, et du genre des Motacilles ou becs-fins. —Petite *bergere*, jeune *bergere*. En ce sens, il est vieux.

Bergerot, s. m. (*Bèr-je-ro*) Petit *berger*. Il est hors d'usage.

Bergin, s. m. (*Bèr-jein*) T. de Pêche. Voy. *Bourgin.*

Bergot, s. m. Voy. *Bergat.*

Béribéri, s. m. T. de Médec. Espèce de paralysie fort commune dans les Indes Orientales. Ceux qui en sont atteints semblent imiter dans leur démarche les mouvemens de la brebis. (De là son nom de *béribéri* qui, dans la langue du pays, signifie *brebis.*)

Béril *ou* Béryllé, s. m. Pierre précieuse de couleur d'eau de mer, et que, par cette raison, on nomme aussi *Aiguemarine.* (En grec *bérullos*, et en latin *beryllus.*)

Béringène, s. f. Voy. *Mélongene.*

Berle, s. f. Sorte de plante ombellifère qui croît dans les lieux humides, et qu'on nomme aussi *Sison aromatique, faux Amome, Ache d'eau.* (Suivant Saumaise, de *berula*, nom donné par des Botanistes du moyen âge à cette plante, dont le véritable nom lat. est *laver.*)

Berline, s. f. Espèce de voiture inventée à *Berlin*, qui peut contenir quatre ou six personnes.

Berlingot, s. masc. (*Bèr-lein-go*) *Berline* coupée. On dit plus ordinairement *brelingot.*

Berloque, s. f. (*Bèr-lo-ke*) Batterie de guerre, qui annonce l'heure des corvées de propreté des casernes.

Berlue, s. f. (*Bèr-lû-e*) Eclairs brillans qui paroissent devant les yeux, et naissent des vapeurs qui s'élèvent des parties basses ou du pétillement d'un sang échauffé. —Eblouissement de la vue par une trop grande lumière. —Fig. Méprise, défaut de lumières ou d'attention dans une affaire. Dans toutes ces acceptions, il est fam. et ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir.* (Par contraction, des deux mots italiens *vario lume* lumière qui varie.)

Berme, s. f. T. de Fortification : Chemin de trois pieds de large au pied du rempart, entre le rempart et le fossé. —Espace qu'on laisse entre une levée et un canal.

Bermudienne, s. f. (*Bér-mu-di-è-ne*) Plante des îles *Bermudes.*

Bernable, adj. Qui mérite d'être *berné* et moqué.

Bernacle, s. f. Sorte de coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces. *Acad.* —Macreuse; oiseau de mer. *Trev.*

Bernard, s. m. (*Bèr-nâr*) Nom d'homme. (De l'allemand *bern* homme, et *hart* courageux, proprement dur, rude, ferme; *homme courageux.* Wachter.)

Bernard l'hermite (Hist. natur.), espèce de crustacée de la famille des Macroures et du genre des Pagures, qu'on trouve ordinairement renfermé dans une coquille univalve. Il s'y loge, en y introduisant sa queue, toujours très-molle et sans écailles, et change de demeure tous les ans. On le nomme aussi *Diogene* et *Soldat.*

Bernardin, ine, s. m. et f. (*Ber-nar-dein, di-ne*) Religieux et Religieuse qui suivent la règle de St. *Benoît*, mais qui ont reçu la réforme de Saint *Bernard.*

Berne, s. f. Espèce de jeu, où quatre personnes tenant les quatre coins d'une couverture, mettent quelqu'un au milieu et le font sauter en l'air. —Couverture qui sert à berner. (Du vieux françois *berne*, sorte d'habillement répondant au *sagum* des Latins, et qui chez nous, comme le *sagum* chez les Romains, servoit à berner, *Ibis ab excusso missus in astra sago*, a dit Martial.)

Mettre le pavillon en berne, c'est, en t. de Mar. le plier dans sa hauteur, de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau.

Bernement, s. m. (*Bèr-ne-man*) Action de *berner.* —Manière dont on *berne.*

Berner, v. a. (*Ber-né*) Mettre quelqu'un dans une couverture et le faire sauter en l'air. V. *Berne.* —Fig. Se moquer de.... tourner en ridicule, etc.

Berneur, s. m. Celui qui *berne.*

Berniesque, s. m. et adj. (*Ber-niès-ke*) Espèce de style burlesque, un peu moins négligé que le burlesque ordinaire, et qui demande plus de génie. (Ce mot vient de *Berni* ou *Bernia*, Poëte italien du sixième siècle, qui composa dans ce style l'*Orlando inamorato rifatto*, et diverses autres Poésies.)

Berniquet, s. m. (*Ber-ni-ke*) T. populaire qui n'a d'usage qu'en ces phrases : *Etre au berniquet, mettre au berniquet*; être ou mettre à la besace.

Berret, s. m. (*Bé-rè, r forte*) Coiffure particulière aux paysans Basques. C'est une espèce de toque de laine, en général bleue ou grise. (De l'espagnol *birrete* bonnet rond.)

Bersariens, s. m. pl. Bas-Officiers de la Cour de *Charlemagne* qui, selon *Spelman*, servoient à la chasse aux loups. (De *bersare* qui, dans la basse latinité, signifie *telis configere* percer de traits.)

Bertaule, **Bertoulette**, s. f. **Bertoulens**, **Bertoulonnet**, s. m. T. de Pêche. Nom qu'on donne en Languedoc au filet, appelé ailleurs *verveux*.

Bertavelle, s. f. (*Bèr-ta-ve-le*) Terme de Pêche. Nasse que les Génois font avec du jonc.

Bérubleau, s. m. (*Bé-ru-bló*, d.) Cendre verte ou vert de terre.

Béruse, s. f. (*Be-ru-ze*) Sorte d'étoffe de Lyon.

Bérytion, s. m. Collyre contre les inflammations des yeux. —Pastille bonne contre la dyssenterie.

Besace, s. f. (*Be-za-ce*) Espèce de long sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches. Suivant Roubaud, *besace* diffère de *bissac* en ce que le mendiant, le gueux a une *besace* où il met ce qu'on lui donne, même tout ce qu'il a : c'est son trésor. Le paysan, l'ouvrier pauvre a un *bissac*, dans lequel, lorsqu'il est en course, il porte des provisions, des hardes, etc.; c'est son équipage. Le mot de *besace* réveille plus proprement les idées de pauvreté, de misère, de mendicité; et celui de *bissac*, les idées de simplicité rustique, de modération, etc. (Du lat. *bis sacca* pour *bis saccus* double sac à deux poches.)

Fig. et fam. *Porter* (ou *être à*) *la besace*, être pauvre; *reduire* ou *mettre à la besace*, réduire à la mendicité. —On dit proverbial. d'un homme qui a une grande attache à quelque chose, qu'*il en est jaloux comme un gueux de sa besace*.

Besacier, s. m. (*Be-za-cié*) T. de mépris : Celui qui porte la *besace*.

Besaigre, adj. (*Be-zè-gre*) Il se dit du vin qui s'*aigrit*, parce qu'il est au bas.

Besaigüe, s. f. (*Be-zè-gû-e*) Hache à deux tranchans, employée jadis dans les combats. —Outil de Charpentier, dont un bout est plat et taillé en ciseau; l'autre bout est carré en biseau, comme le bec-d'âne des Menuisiers, avec une poignée au milieu de sa longueur. —Marteau de Vitrier dont la panne est pointue. —Outil en bois de Cordonnier, pour polir différentes parties du soulier. (Du lat. *bis* deux fois, et *acutus* aigu; *aigu à ses deux extrémités*.)

Besant *ou* **Bezant**, s. m. (*Be-zan*) Pièce de monnoie d'or ancienne; il valoit environ un double ducat. —En t. de Blason, pièce d'or ou d'argent que les Paladins françois mirent sur leur écu, pour faire voir qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-Sainte.

Besanté *ou* **Bizanté**, **ée**, adj. (*Be-zan-té*) T. de Blas. *Pièce besantée*, chargée de *besans*.

Beset, s. m. (*Be-zè*) T. du jeu de Trictrac : Deux as amenés du même coup de dé. On disoit autrefois *ambesas*. (Du lat. *bis* deux fois, et du mot as; *double as*.)

Besi, s. m. (*Be-zi*) Sorte de poire.

Besicles, s. f. pl. (*Be-zi-kle*) Sorte de lunettes qui s'attachent autour de la tête. —On le dit en plaisantant, de toutes sortes de lunettes. —En term. de Lunettier, espèce de masque où il y a des yeux de verre, et dont on se sert pour empêcher que le vent ou la poussière ne fassent mal à la vue. (Suivant *Pasquier*, du lat. *bis oculi* deux yeux; suivant M. *Morin*, du lat. *bis* doublement, et du grec *kuklos* cercle, en latin *cyclus*, et en françois *cycle*; à cause des *deux verres de forme ronde* dont ces lunettes sont formées.)

Fig. et famil. *Vous n'avez pas bien mis* ou *chaussé vos besicles*, vous n'avez pas assez bien considéré la chose dont il s'agit.

Beslyk, s. m. Sorte de monnoie. V. *Bechlec*.

Bésoard, Voy. *Bézoard*.

Besogne, s. f. (*Be-zo-gne*; mouillez *gn*) Travail; ouvrage : avec la différence qu'il est moins noble que ces deux mots. —L'effet du travail, l'ouvrage qui en résulte : *Besogne délicate*, *grossière*, *etc.* —Au fig. affaire embarrassante. (Du franç. *besoin*, comme si l'on disoit *travail pour subvenir aux besoins de la vie*.)

Aller doucement ou *vîte en besogne*, agir lentement et avec circonspection, ou promptement et souvent sans réflexion. —*Faire plus de bruit que de besogne*, avoir plus de parole que d'effet. —*S'endormir sur la besogne*, travailler nonchalamment. —*Tailler de la besogne à quelqu'un*, lui donner bien de la peine, de l'embarras. Toutes ces expressions sont du style proverbial.

Besogneux *ou* **Besoigneux**, **euse**, adj. (*Be-zo-gnieu*, *Be-zoa-gnieu*, *gnieû-ze*) Qui est dans le *besoin*, dans l'indigence. (Vieux mot employé par nos anciens Auteurs, et notamment par *Alain Chartier*, et rajeuni assez heureusement par *Beaumarchais* dans son Barbier de Séville : *Besoigneux à genoux devant un écu*. Il ne pourroit être conservé que dans le style familier et satyrique.)

Besoin, s. m. (*Be-zoein*) Manque de quelque chose, dont on a affaire : *J'ai besoin de...* *Pourvoir un malade de ce dont il a besoin*, et non pas *de ce qu'il a besoin*, ni *de ce qui lui fait besoin*. Le dernier est un gasconisme. —Nécessité; indigence : *Etre dans le besoin*. —Nécessité naturelle : *Il est sorti pour un besoin*.

Besorch, s. m. Petite monnoie d'étain qui a cours à Ormuz, et qui vaut 3 deniers tournois.

Bessi, s. m. Grand arbre à fleurs légumineuses, qui croît dans les Moluques, et dont le bois très-dur est excellent pour la charpente.

Besson, s. m. (*Be-son*) T. de Mar. Rondeur des bancs et des tillacs d'un vaisseau.

Besson, **onne**, adj. Jumeau, l'un des deux enfans d'une même couche. Il est vieux.

Bessière, s. f. Voy. *Baissière*.

Bestiaire, s. m. (*Bès-ti-è-re*) C'étoit chez les Romains un homme destiné à combattre dans le cirque contre les *bêtes* féroces.

Bestial, **ale**, adj. Qui tient de la *bête*.

Bestialement, adv. (*Bès-ti-a-le-man*) En vraie *bête*.)

Bestiasse, s. f. (*Bès-tia-ce*) Bête, pécore, dépourvu de tout esprit. Il est injurieux et populaire, à moins qu'il ne soit dit par plaisanterie.

Bestialité, s. f. Crime abominable qui se commet avec des *bêtes*.

Bestiaux, s. m. pl. (*Bès-tiô*) C'est le plur. de *bétail*.

Bestiole, s. f. Petite *bête*. —Fig. et famil. Jeune personne qui a peu d'esprit.

Bestion, s. m. T. de Marine. Le bec ou la pointe de l'éperon d'un vaisseau à l'avant des portes-vergues.

Tapisserie de bestion, celle où il y a de grands animaux représentés.

Bêta, s. m. Bête : *C'est un gros bêta.* Il est familier.

Bétail, s. m. (mouillez l'*l* finale, comme si l'on prononçoit *Bé-taglie*) Troupeau de *bêtes* qu'on mène paître. On ne le dit que des bœufs, vaches, brebis, moutons et chèvres. (Du lat. *bestia* bête.)

Bête, s. f. Animal irraisonnable : *Bête sauvage ; bête farouche ; bête privée.* —On nomme *bêtes fauves* les cerfs, les chevreuils, les daims, etc. (En Vénerie, quand on dit simplement *bêtes*, on n'entend que les biches.) *Bêtes noires*, les sangliers et les marcassins ; *bêtes puantes*, les renards, les blaireaux, etc. ; les *bêtes de charge*, *de somme*, *de voiture*, sont celles qui portent ou qui tirent. —Au fig. personne stupide et qui n'a point d'esprit. On est *bête* par défaut d'intelligence, *stupide* par défaut de sentiment, *idiot* par défaut de connoissance. —Dans le style fam. *bête* régit quelquefois la préposition *de* : *Voilà une sotte bête de lettre!* Il s'emploie aussi comme adj. *Question*, *proposition bien bête*, bien sotte, bien ridicule. (Du latin *bestia* qui a la même signification.)

On dit proverb. d'un désert ou d'un endroit très-obscur, qu'*on n'y voit ni bêtes ni gens.* —*C'est ma bête*, *ma bête noire*, *ma bête d'aversion* ; c'est la chose que je déteste le plus. —*Remonter sur sa bête*, recouvrer son avantage, raccommoder ses affaires —*Prendre du poil de la bête*, chercher du remède dans ce qui a causé le mal. —*Faire la bête*, refuser quelque chose mal-à-propos. —*Vivre*, *mourir en bête*, sans aucun sentiment de religion. —*Morte la bête*, *mort le venin* ; un homme mort ne peut plus nuire.

Bête, s. f. Sorte de jeu de cartes. En ce sens, *faire la bête*, c'est perdre le coup ; *tirer la bête*, gagner le coup. —La somme qu'on a perdue en faisant la bête : *Ma bête est sur le jeu.*

Betel, **Bètre** et **Temboul**, s. m. Plante sarmenteuse des Indes Orientales, de la famille des Convolvulus. Les Indiens en mâchent continuellement les feuilles mêlées avec la noix d'arec et un peu de chaux. Dans l'île de Java, ce mélange s'appelle *Siri*.

Bêtement, adv. (*Bê-te-man*) En *bête*, sottement, stupidement.

Bétille, s. f. (*Bé-ti-glie*, en mouillant les *ll*) Espèce de mousseline.

Bêtise, s. f. (*Bê-ti-ze*) Stupidité, sottise : avec cette différence que la *bêtise* ne voit point, et que la *sottise* voit de travers. —Action ou discours d'une *bête* : *Il a fait une grande bêtise : il ne dit que des bêtises.*

Bétoine, s. f. (*Bé-toa-ne*) Plante vivace, à fleurs labiées, légèrement aromatique, qui croît en Europe dans les lieux ombragés. Il y en a plusieurs espèces.

Bétoine d'eau, Voy. *Scrofulaire.*

Béton, s. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens d'un bâtiment, et qui se consolide dans la terre. —En t. de Medec. lait trouble et épais qui vient aux femmes nouvellement accouchées, et aux bêtes qui ont mis bas.

Bètre, s. m. Voy. *Betel*

Bette, s. f. (*Be-te*) Plante potagère apétale, bisannuelle, qu'on nomme aussi *Poirée*. —En t. de Mar. gabarre à vare, nommée vulgairement *Marie-salope*. —Bateau plat pour la pêche, en usage dans les départ. méridionaux.

Betterave, s. f. (*Bè-te-ra-ve*) Plante potagère apétale : c'est une sorte de *bette* à grosse racine, en forme de *rave*, tantôt blanche, tantôt jaune, et le plus souvent rouge : ce qui la fait nommer aussi *Poirée rouge*. La racine de la betterave sauvage ou champêtre sert de fourrage, ainsi que les feuilles de la plante, et s'appelle *Racine de disette*. —Fig. et famil. *Nez de betterave*, nez rouge et enluminé.

Bétuses, s. f. pl. (*Bé-tu-ze*) Tonneaux à demi-ouverts, qui servent à transporter le poisson vivant d'un lieu à un autre.

Betyle, s. m. (*Be-ti-le*) Sorte de pierre qu'on employoit à faire les plus anciennes idoles.

Beug, s. m. Petit filet dont se servent les Hollandois pour prendre les morues.

Beuglement, s. m. (*Beu-gle-man*) Le cri du bœuf et de la vache, qu'on appelle aussi *mugissement* et *meuglement*.

Beugler, v. a. (*Beu-gle*) Pousser des beuglemens ; meugler ; mugir. (Suivant *Ménage*, de *buculare*, fait dans la basse latinité, de *bucula* genisse, jeune vache.)

Beurre, s. masc. (*Beû-re*, *r* forte) Crême épaissie à force d'être battue dans la baratte. (Du lat. *butyrum*, pris du grec *bouturon*, formé de *bous* vache, et de *turos* fromage.)

Beurre noir, fondu et noirci dans la poêle. —*Des yeux pochés au beurre noir*, des yeux meurtris par des contusions qui ont noirci les environs. Il est popul. —*Beurre fort*, mauvais beurre. —*Lait de beurre*, lait qui demeure dans la baratte, après qu'on en a ôté le beurre. —Prov. *promettre plus de beurre que de pain*, abuser par de belles promesses.

Beurrée, s. f. (*Beû-ré-e*, *r* forte) Tranche de pain sur laquelle on a étendu du *beurre*.

Beurré, s. m. (*Beû-ré*, *r* forte) Sorte de poire.

Beurrer, v. a. (*Beû-ré*, *r* forte) Etendre du *beurre* sur du pain. —Faire tremper dans du *beurre*.

Beurrier, **ère**, s. m. et f. (*Beû-rié*, *riè-re* ; première *r* forte) Celui ou celle qui vend du *beurre*. —On dit fam. d'un mauvais livre qui ne se vend point, qu'*il faut l'envoyer à la beurrière*.

Beuvante, s. f. Droit qu'un maître de barque ou de navire se réserve, lorsqu'il donne son vaisseau à fret. Ce droit est ordinairement échangé contre une certaine quantité de vin que le marchand chargeur donne en nature au maître du navire, pour empêcher que les gens de l'équipage ne *boivent* le vin du chargement. (De là le nom de *Beuvante* dérivé de *boire*.)

Beveau, **Biveau** *ou* **Beuveau**, s. m. T. de

Géom. 1.° L'angle que forment entre elles deux faces contigües d'un corps. —2.° L'instrument destiné à prendre cet angle. Voy. *Sauterelle*. (Du lat. *bivium* chemin fourchu, à cause des deux côtés de l'angle, et des deux branches de l'instrument.

Beverariens, s. m. p, Bas-Officier de la Cour de *Charlemagne* qui, selon *Spelman*, servoient à la chasse du Castor ou Bièvre. (En lat. *bever.*)

Bévue, s. f. Méprise, erreur : avec cette différence que la *bevue* est un défaut de combinaison, la *méprise* un mauvais choix, l'*erreur* une fausse conséquence : la *bévue* est en opposition à la prudence, la *méprise* au choix, et l'*erreur* à la vérité.

Bey, s. m. (*Bé*) Gourverneur d'une des 24 provinces de l'Egypte moderne, sous la domination Ottomane. Tous les Beys sont tirés du corps des *Mamlucks*. Ils composent un Divan ou Conseil présidé autrefois par un Pacha que la Porte envoyoit, et aujourd'hui par le Bey qui est *Cheyk elbelled* ou Seigneur du pays (toute l'Egypte.) Quelques-uns disent *Beg*, et d'autres *Bek*. (Du turc *Beigh*, qui se prononce *Bey*, et signifie Prince ou Seigneur.)

Bezestan, s. m. *Acad.* Marché public. Espèce de marché ou plutôt de halle voûtée à Constantinople, où les Turcs, les Juifs, les Grecs, etc. font leur commerce. On rassemble dans chaque *Bézestan* des marchandises à peu près du même genre; en sorte qu'il y a celui des Orfèvres, celui des Drapiers, etc. Plusieurs écrivent *Bezestin*, qui est plus conforme à l'étymologie. (Du turc *Besestene* ou plutôt *Bezestin* marché.)

Bezoard, s. m. (*Bé-zoâr*) Pierre qui se forme dans le corps de certains animaux des Indes, à laquelle les Médecins arabes ont attribué de grandes vertus, celles sur-tout de résister au venin. —En Chimie, préparation qui a les propriétés attribuées au bézoard : *Bézoard minéral*, oxide d'antimoine. (Du persan *bedzahar* qui signifie antidote.)

Bezoardique, adj. (*Bé-zo-ar-di-ke*) T. de Pharmacie. Remède de *bézoardique* ou *bézoartique*, qui a les propriétés du *bézoard*.

Bézoche, s. f. Espèce de bêche dont se servent les Pépiniéristes, pour couper les racines des arbres qu'ils enlèvent de la pépinière.

Biais, s. masc. (*Bié*, en vers *Bi-é*) Ligne oblique : *Il y a du biais dans ce bâtiment; cette maison, ce parterre est de biais, tout de biais.* —On dit en t. de Manége, qu'*un cheval va en biais*, les épaules avant la croupe. —Fig. Moyen de réussir dans une affaire : *Prendre le bon biais.* —En t. de Maçon, on appelle *biais gras*, *biais maigre*, deux angles inégaux entre eux, l'un obtus, l'autre aigu. (De l'ancien gaulois *bihay* de travers.)

De biais, adv. Obliquement; de travers. —*Prendre un homme de biais*, le gagner avec habileté.

Biaisement, s. m. (*Bié-ze-man*) Manière d'aller en *biaisant*. —Détour pour tromper.

Biaiser, v. n. (*Bié-zé*) En parlant des choses, être de *biais*. —Fig. et en parlant des personnes, ne pas agir sincèrement; user de détours ou prendre quelque tempérament dans une affaire.

Biambonées, s. f. pl. (*Bi-an-bo-né-e*) Etoffes des Indes qui sont toutes d'écorce.

Biarque, s. m. (*Bi-ar-ke*) Intendant des vivres chez les Empereurs de Constantinople. (Du grec *bios* vie, aliment, et *archê* autorité, gouvernement.)

Biasse, s. f. (*Bi-a-ce*) Soie crue qui vient du Levant.

Bibasis, s. f. T. d'Antiq. Danse bachique dans laquelle les talons s'élevoient jusqu'à la hauteur des cuisses.

Bibby, s. m. Espèce de palmier qui croît dans l'isthme de l'Amérique, dont le bois est noir, et dont le fruit fournit une huile que les Indiens mêlent avec les couleurs dont ils se peignent le corps.

Biberon, s. m. Celui qui aime le vin et qui en *boit* volontiers. —Petit vase qui a un bec ou un tuyau par lequel on *boit*.

Bible, s. f. Livre ou Recueil qui contient les Livres de la Sainte-Ecriture divisée en Vieux et Nouveau Testament : *Lire la Bible; faire son étude de la Bible.* (Du grec *biblos* livre; *le livre par excellence.*)

Bibliographe, s. m. (*Bi-bli-o-gra-fe*) Celui qui est versé dans la connoissance des livres, des éditions, qui forme des catalogues de livres, etc. (Du grec *biblion* livre, et *graphô* j'écris.)

Bibliographie, s. fém. (*Bi-bli-o-gra-fi-e*) Science du *Bibliographe*.

Bibliolithes, s. f. pl. T. d'Histoire nat. Pierres qui portent l'empreinte des feuilles des végétaux, et qui, divisées en lames minces, ressemblent aux feuillets d'un livre. (Du grec *biblion* livre, et *lithos* pierre.)

Bibliomancie, s. f. (*Bi-bli-o-man-cî-e*) Divination par le moyen de la Bible. (Du grec *biblion* livre, et *mantéia* divination.)

Bibliomane, s. m. Celui qui aime les livres avec passion.

Bibliomanie, s. f. Passion excessive pour les livres. (Du grec *biblion* livre, et *mania* manie, fureur, passion.)

Bibliopée, s. fém. Art de composer un livre. C'est un mot nouveau. Le Cardinal *Aug. Valleris* a traité de la Bibliopée dans son ouvrage *De cautione adhibenda in edendis libris.* (Du grec *biblion* livre, et *poieô* je fais.)

Bibliophile, s. m. (*Bi-bli-o-fi-le*) Celui qui aime les livres. (Du grec *biblion* livre, et *philos* ami; *amateur de livres.*)

Bibliopole, s. m. (*Bi-bli-o-po-le*) Celui qui vend des livres; Libraire. (Du grec *biblion* livre, et *polein* vendre.)

Bibliotaphe, s. m. Celui qui ne communique ses livres à personne, qui les enfouit dans sa bibliothèque comme dans un tombeau. Style fam. et critiq. (Du grec *biblion* livre, et *taphos* tombeau.)

Bibliothécaire, s. m. (*Bi-bli-o-té-kè-re*) Celui qui a le soin d'une *bibliothèque*.

Bibliothèque, s. f. (*Bi-bli-o-te-ke*) Lieu où l'on garde des livres. —Amas de livres rangés en un endroit destiné pour les contenir. —Recueil des titres, des livres de telle ou telle maison, de telle personne. —Recueil qui contient divers écrits ou entiers ou par extraits: *Bibliothèque des Pères, Bibliothèque des Pré-*

dicateurs, etc. —On dit d'un homme qui a beaucoup lu et retenu, *c'est une bibliothèque vivante;* d'un homme qui a mal retenu et dont les idees sont confuses, *c'est une bibliotheque renversée.* (Du grec *biblion* livre, et *théké* boite, boutique, lieu où l'on serre quelque chose, dérive de *tithêmi* placer, disposer.)

BIBLIQUE, adj. (*Bi-bli-ke*) *Style biblique*, style extrêmement figuré, semblable à celui de l'Écriture-Sainte. Mot nouveau.

BIBLIUGUIANCIE, s. f. (*Bi-bli-u-ghi-an-cî-e*) Art de restaurer les livres endommagés, inventé par MM. *Vialard* et *Heudier.* (Du grec *biblion* livre, et *hugiansis* guérison, restauration.)

BIBUS, (*Bi-buce*) T. de mépris, qui ne s'emploie qu'avec la prép. *de*, pour dire qui est de nulle valeur, qui mérite peu d'attention: *Affaire de bibus*, *raisons de bibus.* Il est familier.

BICA, s. f. Poisson de la côte de la Biscaye.

BICAPSULAIRE, adj. T. de Botan. Se dit du péricarpe composé de *deux capsules.* (Du lat. *bis* deux fois, et *capsula* capsule)

BICEPS, s. m. (*Bi-cepce*) Muscle dont la partie supérieure est partagée en deux, et forme en quelque sorte *deux têtes*: *Le biceps du bras*, *de la cuisse.* (Du lat. *bis* deux fois, doublement, et *caput* tête.)

BICHARRIÈRE, s. fém. T. de Pêche. Voyez *Biecharrié.*

BICHE, s. f. La femelle du cerf. (De *bicula*, employé dans le même sens par les Auteurs de la basse latinité, dont quelques-uns ont dit également *bichia.* Voy. *Du Cange.*)

BICHET, s. m. (*Bi-che*) Mesure de grains contenant à peu près un minot de Paris. Il se dit et de la mesure et de ce qu'elle contient.

BICHETAGE *ou* BICHENAGE, s. m. Tribut qui se lève sur le grain qui est vendu dans un marché.

BICHETTE, s. f. (*Bi-chè-te*) T. de Pêche: Filet de l'espèce de ceux qu'on nomme *haveneaux*, et qui sert à faire de petites pêches au bord de la mer.

BICHO *ou* BICIOS, s. m. Ver qui s'engendre sous la peau.

BICHON, ONNE, s. m. et f. Sorte de petit chien, qui a le poil long et le nez court.

BICONJUGUÉE, adj. f. (*Bi-kon-ju-ghée*) T. de Botanique: *Feuille biconjuguée*, dont le pétiole commun se divise en deux rameaux chargés chacun de deux folioles.

BICOQ *ou* PIED-DE-CHÈVRE, s. m. Le troisième pied qu'on ajoute à la machine que les Charpentiers et Maçons appellent une *chèvre*, quand il n'y a point de muraille pour l'appuyer.

BICOQUE, s. f. (*Bi-ko-ke*) Petite ville de guerre mal fortifiée. —Petite maison.

BICORNIS, s. m. T. d'Anat. Muscle extenseur du bras.

BICORNU, UE, adj. T. de Botaniq. Terminé par deux pointes ou garni de deux pointes. (Du lat. *bis* deux fois, et *cornu* corne.)

BICOTYLÉDONE, adj. f. (*Bi-ko-ti-lé-do-ne*) Se dit en t. de Botan. d'une semence qui a deux lobes ou *deux cotylédons.*

BICUSPIDÉ, ÉE, adj. Se dit en t. de Botan. d'une feuille ou de toute autre partie d'une plante terminée par deux pointes droites et divergentes. (Du lat. *bis* deux fois, et *cuspis*, *cuspidis* pointe.)

BIDAUCT, s. masc. Nom que les Teinturiers donnent à la suie de cheminée qu'ils emploient pour leurs couleurs.

BIDAUX, s. m. pl. (*Bi-dô*) Dans l'ancienne Milice françoise, corps d'infanterie assez peu estimé.

BIDENS, s. f. Genre de plantes exotiques, à fleurs flosculeuses.

BIDENTALES, s. m. pl. Dans l'ancienne Rome, Prêtres établis pour expier les lieux frappés de la foudre. Ces lieux étoient appelés *Bidental*, de *bidens* brebis de deux ans, qu'on sacrifioit dans cette expiation.

BIDENTÉ, adj. (*Bi-dan-té*) Se dit en Botanique du bord de certaines parties, qui offre deux saillies petites et courtes en forme de *dent.*

BIDET, s. m. (*Bi-dè*) Petit cheval. —*Double-bidet*, bidet plus grand et plus renforcé que les bidets ordinaires. —Sorte de fauteuil, dont les pieds de devant montent du fond pour porter les bras en accoudoir. —Chaise de propreté dans laquelle est enfermée une cuvette. —Instrument de Cirier, en forme de fuseau taillé à plusieurs pans par un bout, et rond de l'autre.

Fig. et fam. *Pousser son bidet*, pousser sa pointe, sa fortune. —On disoit autrefois au Trictrac, *charger le bidet*, pour mettre un grand nombre de dames sur la même case.

BIDON, s. m. Vaisseau de bois dans lequel, sur mer, on donne à boire pour sept hommes. Les troupes de terre ont également des *bidons*, les uns plus grands pour l'usage d'une chambrée entière, d'autres plus petits pour celui de chaque soldat en marche. —Espèce de broc de bois contenant environ cinq pintes. —Sorte de balle allongée qui porte plus loin et plus droit que la balle ronde.

BIECHARRIÉ, s. m. BICHARRIÈRE, s. f. T. de Pêche: Filet en trémail, dont on se sert sur la Dordogne pour prendre des saumons et des aloses.

BIELLE, s. f. (*Biè-le*) Dans les machines, pièce de bois ou de fer servant à communiquer le mouvement. On la nomme aussi *Bambelle.*

BIEN, s. m. Ce qui est bon, utile, avantageux, convenable: *Le bien public*; *le bien de la chose*, *rendre le bien pour le mal.* —Religion, vertu, probité: *Homme de bien*, *femme de bien*, *gens de bien.* —Ce qu'on possède en argent, en fonds de terre, etc. *Avoir du bien*, *acquérir du bien*, *être sans bien.* —On le disoit autrefois pour bonheur, avantage: *J'ai le bien de vous connoître.*

Faire du bien à .... Il se dit des personnes et des choses: *Il aime à faire du bien à tout le monde*; *cette succession a fait du bien* ou *grand bien à ses affaires.* —Dans le style fam. on dit, *grand bien vous fasse!* —*Vouloir du bien à ....* aimer. —*Dire du bien*, ou famil. *mille biens de....* faire l'éloge, louer. —*Sentir son bien*, avoir l'air distingué. Cette dernière locution sent un peu le jargon moderne.

En bien, adv. *Changement en bien ; parler en bien de tout le monde ; cela ne me touche ni en bien ni en mal.*

Biens, s. m. pl. Toutes sortes de terres, richesses, effets, meubles, immeubles, etc.

Biens au soleil, maisons de ville ou de campagne ; fonds de terre. —*adventifs*, qui ne procèdent pas de succession directe, à la différence des *biens profectifs*. —*dotaux*, qui procèdent de la *dot* de la femme. —*paraphernaux*, dont le mari n'a ni la propriété, ni l'administration.

Bien, adv. qui sert à marquer un certain degré de perfection, d'avantage, de bonheur, etc. *Il parle bien ; il se porte bien, tout va bien.* — Beaucoup ; fort ; extrêmement : *Il mange bien ; il court bien.* V. *Très.* Devant les noms, il régit la prép. *de* suivie de l'article *le*, *la*, *les* contracté ou non ; à la différence de tous les autres adverbes de quantité ou de comparaison qui prennent la simple prép. *de* : On dit *beaucoup de monde* et *bien du monde*, *peu d'argent* et *bien de l'argent ; plus ou moins de gens* et *bien des gens*, etc. — A peu près ; environ : *Il y a bien trois ans qu'il est parti.* — Quelquefois il ne s'emploie que pour donner plus de force à ce qu'on dit : *Je le savois bien ; auriez-vous bien la hardiesse de le soutenir ?*

Bien se mettoit autrefois au commencement de la phrase, sur-tout en vers : *Bien est-il vrai que... bien je savois, etc.* On ne le dit plus que dans le style Marotique, si ce n'est lorsqu'il est joint avec *en* et *prendre* : *Bien vous en prend que... bien vous en a pris de...*

Etre bien, être joli ou à son aise : c'est un néologisme qui a pris quelque faveur. —*Faire bien*, être dans l'ordre, convenable, etc. *Ce morceau fait bien dans cet endroit, cette figure fait bien dans ce tableau ; cet adjectif fait très-bien devant le substantif.* —*Venir à bien*, réussir.

Bien-aimé, ée, adj. (*Bié né-mé, mé-e*) Fort chéri, aimé par préférence à tout autre : *C'est son fils bien-aimé, sa fille bien-aimée.* —Il est aussi substantif : *Elle est la bien-aimée de la maison ; venez les bien-aimés de mon pere.*

Bien-aise, adj. (*Bie-ne-ze*) Content, satisfait. —*J. J. Rousseau* a dit substantivement : *Laissez-les parler tout leur bien-aise*, c'est-à-dire tant qu'ils voudront.

Bien-chevillé, adj. m. T. de Vénerie : Qui a la tête garnie de beaucoup d'andouillers.

Bien-dire, s. m. On le dit famil. et en raillant, de quelqu'un qui se pique de bien parler : *Il s'est mis sur son bien-dire.*

Bien-disant, ante, adject. (*Bien-di-zan, an-te*) Qui parle bien, avec grâce et facilité. —Suivant l'*Acad.* il se dit quelquefois par opposition à *Médisant.*

Bien-être, s. m. (*Bié-nê-tre*) Subsistance aisée et commode : *Il a le nécessaire et même le bien-être.*

Bien faire, v. a. S'acquitter de son devoir. —Réussir en ce qu'on fait. —Faire de bonnes œuvres : pratiquer la vertu ; avoir de la charité. —On dit : *Je fais bien ; je fis bien ; j'ai bien fait.*

Bienfaisance, s. f. (*Bien-fè-zan-ce*) Inclination à faire du bien aux autres ; bienveillance : avec cette différence que la *bienveillance* est proprement le desir de faire du bien, et que la *bienfaisance* en est l'accomplissement, ou plutôt c'est l'action elle-même.

Bienfaisant, ante, adject. (*Bien fe-zan, zan-te*) Qui aime à faire du bien : qui aime à obliger. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes : *Homme bienfaisant ; ame, humeur, inclination bienfaisante.*

Bienfait, s. m. (*Bien-fe*) Grâce, service, bon office, plaisir : avec ces différences, suivant *Roubaud*, que le *bienfait* est un don ou un sacrifice que celui *qui a* fait à celui qui *manque* ; la *grâce* est une générosité, une condescendance, une faveur de celui qui *peut* ce qui lui *plaît*, au *gré* de celui dont il lui plait de faire *acception* ; le *service* est un tribut ou une *corvée* volontaire que le *zèle* impose envers quelqu'un qui a besoin d'*aide*, d'appui, d'assistance, de secours ; le *bon office* est l'acte ou la démarche *obligeante* d'un homme *officieux*, pour l'intérêt de celui qu'il en juge *digne* ; le *plaisir* est un soin que l'on prend *volontiers* pour le *contentement* de celui qui ne sauroit ou ne voudroit pas le prendre.

Bien fait, Bien faite, adj. Bien exécuté : *Ouvrage bien fait.* —*Homme bien fait, fille bien faite*, dont la taille est belle, bien proportionnée, etc. —Honnête ; beau, excellent : *Esprit bien fait, cœur bien fait.*

Bienfaiteur, trice, s. m. et f. (*Bien-fè-teur, tri-ce*) Celui ou celle qui a fait quelque bien à quelqu'un.

Bienheureux, euse, adj. (*Bié-neu-reû, reû-ze*) Fort heureux ; extrêmement heureux : *Etat bienheureux, vie bienheureuse.* En ce sens, il ne s'emploie plus, du moins dans le style noble, qu'après le nom auquel il se rapporte : quoique *Racine* ait dit (Bajazet) *Et je croyois toucher au bienheureux moment* : *fortuné moment* auroit été plus régulier. —Quand il est joint à un verbe, il ne fait plus un seul mot ; mais *bien* adv. se sépare d'*heureux*, adj. *Je le tiens bien heureux de.... je suis bien heureux que ...* — Il se met quelquefois à la tête de la phrase : *Bienheureux qui peut vivre en paix ; bienheureux sont ceux qui....* —Il s'emploie souvent dans le langage de la Religion : *Les esprits bienheureux.* — Il signifie aussi *béatifié.*

Bienheureux, s. m. pl. Ceux qui jouissent de la béatitude céleste.

Bien loin, conj. Au lieu de ; tant s'en faut que...

Biennal, ale, adj. (*Bi-en-nal, a-le*) Qui dure l'espace de *deux ans.* (Du latin *bis* deux fois, et *annus* année.)

Bienne, adject. (*Bi-en-ne*) T. de Botaniq. Voyez *Bisannuelle.*

Bien que, conj. Encore que ; quoique.

Bienséance, s. f. Convenance de ce qui se fait par rapport aux personnes, à l'âge, au sexe, au temps, au lieu, etc. Il s'emploie souvent au pl. *Observer, négliger les bienséances.* —Dans l'imitation poétique, les *bienséances* diffèrent des *convenances*, en ce que celles-ci sont relatives aux personnages, et

regardent les usages, les mœurs du temps et du lieu de l'action; les *bienséances* au contraire sont relatives aux spectateurs, et regardent l'opinion et les mœurs du pays et du siècle où l'action est representée. — On dit qu'*une chose est à la bienseance de quelqu'un*, pour dire qu'il lui conviendroit de l'avoir: *Par droit de bienseance*, sans autre droit que celui de sa propre convenance, de sa propre commodité.

Bienséant, ante, adj. (*Bien-sé-an, an-te*) Ce qui est conforme à la *bienséance;* ce qui *sied*, ce qui convient.

Bien-tenant, ante, subst. m. et f. T. de Pratique: Celui ou celle qui possède les biens d'une succession.

Bientôt, adv. de temps. (*Bien-tó*) Dans peu; dans peu de temps.

Bienveillance, s. f. (*Bien-vè-glian-ce*, en mouillant les *ll*) Disposition favorable envers quelqu'un. Voy. *Bienfaisance.* Il ne se dit que du superieur à l'égard de l'inférieur. —En Angleterre, présent volontaire des Sujets au Souverain.

Bienveillant, ante, adj. (*Bien-vè-glian, an-te;* mouillez les *ll*) Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour lui. *J. J. Rousseau* a dit substant. *un bienveillant.*

Bienvenu, ue, adj. Bien reçu; regardé de bon œil. Il se dit aussi substantivement: *Soyez le bienvenu; soyez la bienvenue.*

Bienvenue, s. f. Heureuse venue. Il ne se dit que dans cette phrase: *Faire la bienvenue à quelqu'un*, le féliciter sur son heureuse arrivée. —Entrée; venue: *Payer sa bienvenue.*

Bienvoulu, ue, adj. Qui est aimé; pour qui on a de l'estime, de la vénération.

Bière, s. f. Cercueil. — Sorte de boisson qui se fait d'orge, de froment et de houblon. (De l'allemand ou du flamand *bier*, dont les Anglois ont fait *beer*, les habitans du pays de Galles *bir*, et les Italiens *biera*, qui tous ont la même signification que le françois *biere.*)

Bièvre, s. m. Animal amphibie, le même que le Castor. —Oiseau de rivière, gros comme une moyenne oie sauvage. (De *fiber* nom latin du castor, dont les Ecrivains de la basse latinité ont fait par corruption *bebrus.*)

Biez, s. m. (*Bié*) Canal élevé et un peu *biaisé*, qui conduit les eaux pour les faire tomber sur la roue d'un moulin, et la faire tourner. On appelle *arriere-biez* les canaux qui sont au-delà en remontant.

Bifère, adj. Se dit en Botaniq. des plantes qui fleurissent deux fois l'année. (Du lat. *bis* deux fois, et *fero* je porte.)

Biffer, v. a. (*Bi-fé*) Effacer ce qui est écrit: *Biffer un écrou.* (Suivant *Ménage*, du latin barbare *blafare*, dont a été fait aussi *blafard*, de couleur *effacée.*)

Bifide, adj. T. de Botan. Fendu en deux parties séparées par un angle rentrant et aigu: *Style, feuille bifide.* (Du lat. *bis* deux fois, et *findere* fendre.)

Biflore, adj. T. de Botaniq. Qui porte deux fleurs: *Péduncule biflore.* (Du latin *bis* deux fois, et *flos, floris* fleur.)

Bifurcation, s. f. (*Bi-fur-ka-cion*) Division en deux branches ou fourchons: *Bifurcation de la racine d'une dent, etc.* — En Bot. l'endroit où une tige, une branche, une racine se divisent en deux. (Du latin *bis* deux fois, et *furca* fourche.)

Bifurqué, ée, part. p. de *se Bifurquer*, et adj. Se dit particulièrement en Botan. d'un stigmate qui se divise en deux. Il peut être à-la-fois *bifide* et *bifurqué.*

se Bifurquer, verb. pron. (*Bi-fur-ké*) T. d'Anatomie et de Botanique. Se diviser en deux; avoir deux fourchons.

Bigame, adj. Qui est marié à deux personnes en même temps: *Il* ou *elle est bigame.* On le dit aussi substantivement: *Autrefois les bigames étoient punis de mort.* —Dans le droit Canon, celui qui a été marié deux fois: *Les bigames ne sont point admis aux Ordres sacres sans dispense.* (Du lat. *bis*, en grec *dis* deux fois, et *gaméin* se marier.)

Bigamie, s. f. Mariage avec deux personnes en même temps; ou état de ceux qui ont épousé successivement deux femmes. *La bigamie dans le premier sens est un crime; dans le second elle ne l'est pas.*

Bigarade, s. f. Grosse orange, ainsi nommée de la diversité de sa couleur et de l'inégalité de sa forme.

Bigaradier, s. m. (*Bi-ga-ra-dié*) Sorte d'oranger qui porte aussi le nom d'*Amer.*

Bigarreau, s. m. (*Bi-ga-ró*, s. d. *r* forte) Grosse cerise *bigarrée* de noir, de rouge et de blanc.

Bigarreautier, s. m. (*Bi-gá-ro-tié, r* forte) Cerisier qui porte les *bigarreaux.*

Bigarrer, verb. act. (*Bi-gá-ré, r* forte) Diversifier de couleurs qui tranchent ou qui sont mal assorties. Son plus grand usage est au participe, soit au propre, soit au figuré, et il se prend ordinairement, ainsi que *bigarrure*, en mauvaise part: *Habit bigarré; parures bigarrees; discours bigarré; compagnie bigarrée.* (Du latin *bis* doublement, et *variare* diversifier: *bisvariare* d'où on a fait *bivariare* bigarrer. *Ménage.*)

Bigarrure, s. f. (*Bi-gá-ru-re, r* forte) Variété de couleurs tranchantes et qui ne s'assortissent pas. —Il se dit aussi au figuré et en mauvaise part: *La bigarrure de cette compagnie*, etc. —Figur. *Bigarrure de style*, mélange dans un même ouvrage d'expressions nobles avec des locutions basses.

Bige, subst. m. (*Bi-je*) T. d'Antiq. Char traîné par deux chevaux. (Du lat. *biga*, formé de *bis* doublement, et *jugare* attacher au joug, atteler.)

Bigeareyre, s. f. T. de Pêche. Filet de l'espèce des manets sédentaires.

Bigéminée, adj. f. T. de Botaniq. Se dit, 1.° des feuilles recomposées, dont chaque pétiole propre est bifurqué, et soutient deux pétioles à chacune de ses extrémités; 2.° des fleurs placées au nombre de quatre, deux à deux, sur un péduncule commun. (Du latin *bis* deux fois, et *geminatus* doublé; *deux fois double.*)

Bigle, s. m. Chien de race angloise qui sert à la chasse du lièvre et du lapin.

Bigle, adj. Louche : *Un homme bigle ; elle est bigle.* Il est aussi substantif : *C'est un méchant bigle.* (Suivant *Caseneuve*, du latin *biocūlus*, formé par contraction de *bis* deux fois, et *oculus* œil ; *homme qui a comme deux regards différens.*)

Bigler, v. n. (*Bi-glé*) Loucher, avoir la vue de travers.

Bigloghide, s. f. T. de Bot. Voy. *Crochet.*

Bigne, s. f. Bosse au front qui vient par accident. Il est vieux.

Bignone, s. f. (*Bi-gnio-ne*) Genre de plantes à fleurs monopétales, dont les espèces sont très-multipliées. Les plus connues sont la *Bignone* ou *Jasmin de Virginie* à tige sarmenteuse, et la *Bignone à feuille en cœur*, ou *Catalpa*, arbre d'un beau port, cultivé dans les jardins.

Bigorne, s. f. Enclume à deux bouts. —Bout d'enclume qui finit en pointe et qui sert à tourner les grosses pièces en rond. (Du latin *bicornis* qui a deux cornes, *à cause des deux bouts de la bigorne.*)

Bigorneau, s. m. (*Bi-gor-nô*, s. d.) Petite *bigorne.*

Bigorner, v. a. (*Bi-gor-né*) Forger le fer en rond sur la *bigorne.*

Bigot, ote, s. m. et f. (*Bi-go, go-te*) Faux et fausse dévote ; hypocrite. Voy. ce dernier mot. *Un franc bigot ; une vieille bigote.* (De l'allemand *bey Gott*, ou de l'anglois *by God*, par Dieu ; parce que les Bigots prennent sans cesse Dieu à témoin de la pureté de leurs intentions, etc.) Il est aussi adject. *Air bigot, manières bigotes.*

Bigot, s. m. (*Bi-go*) T. de Marine : Petite pièce de bois percée de deux ou trois trous, par où l'on passe le bâtard pour la composition du racage.

Bigotelle, s. f. (*Bi-go-tè-le*) Anciennement espèce de bourse, dans laquelle on enfermoit le soir sa barbe, après l'avoir peignée, pour qu'elle ne se dérangeât point pendant la nuit. (Vraisemblablement de l'espagnol *bigotera*, sorte de bourse à enfermer les moustaches, appelées en espagnol *bigotes.*) —Bourse que les Dévotes ou *Bigotes* attachoient à leurs ceintures, pour faire leurs aumônes.

Bigoterie, s. f. Hypocrisie ; fausse piété ; fausse dévotion. Voy. *Bigot.*

Bigotisme, s. m. Caractère du *Bigot.*

Biguer, v. a. (*Bi-ghe*) T. de Jeu : Changer, troquer : *Biguer une carte.*

Bigues, s. f. pl. (*Bi-ghe*) T. de Marine : Pièces de bois qu'on passe dans les sabords pour soulever ou pour coucher le vaisseau. — On nomme de même les mâts qui servent d'appui à celui d'une machine à mâter.

Bihal, s. m. Nom d'un genre de plantes exotiques, de la famille des Bananiers.

Bihoreau, s. m. (*Bi-o-rô*) Espèce de héron.

Bijon, s. m. Sorte de baume résineux, qui sort sans incision des pins, des sapins, etc.

Bijou, s. m. Petit ouvrage curieux ou précieux, servant à la parure d'une personne, à l'ornement d'un cabinet, d'une chambre, etc. —Jolie maison, petit appartement bien orné, bien arrangé. (Suivant *Ménage*, du latin *bis* doublement, et *jocus* jeu, jouet ; *bis-jocus*, *bis-joculus*, bijoul, et enfin bijou.)

Bijouterie, s. f. Profession de ceux qui font commerce de *bijoux* et de pierres précieuses.

Bijoutier, s. m. (*Bi-jou-tie*) Celui qui fait commerce de *bijoux.* — Fam. Celui qui aime les *bijoux* et qui en amasse.

Bijuguées, adj. f. pl. (*Bi-ju-ghé-e*) T. de Botan. Se dit des feuilles composées de quatre folioles disposées deux à deux sur un pétiole commun. (Du lat. *bis* deux fois, doublement, et *jugum* joug ; par allusion aux chars des Anciens, *bigæ*, attelés de deux chevaux.)

Bilan, s. m. T. de Commerce. Dans la tenue des livres, la même chose que *Balance.* Voy. ce mot. —État des dettes actives et passives d'un commerce : *Bilan d'un failli : donner* ou *remettre son bilan.* (Du lat. *bilanx* balance.)

Bilan de payement, carnet en débit et crédit que chaque maison de commerce à Lyon faisoit porter au Change, à l'époque des payemens, pour le virement des parties. —*en l'air*, relevé des débiteurs et des créditeurs du grand Livre, pour donner au Négociant un aperçu de la situation de ses affaires, ou pour s'assurer que les sommes portées en débit ont été exactement portées au crédit des comptes correspondans.

Bilboquet, s. m. (*Bil-bo-kè*) Petit bâton tourné avec une cavité à l'un de ses bouts et une pointe à l'autre. On jette en l'air une boule attachée à une corde qui tient au milieu du *bilboquet*, et l'on tâche de la faire retomber et rester soit dans la cavité, soit dans la pointe. —Petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, et qui est posée de manière que, de quelque façon qu'on la tourne, elle se trouve toujours debout : *Se tenir droit comme un bilboquet*, être toujours debout. —Instrument de Doreur qui consiste en un petit morceau de bois, dont la surface est unie et recouverte d'écarlate. Il sert à enlever les bandes d'or qu'on a coupées. —En t. d'Archit. petit quartier de pierre qui a été séparé d'un plus gros, et qui reste sur le chantier. —En t. d'Imprimerie, ouvrage de ville de peu de valeur. (Du françois *bille* petite boule, et *boquet* petit morceau de bois. *Ménage.*)

Bile, s. f. Humeur du corps humain dont la sécrétion se fait dans le foie. —Fig. Colère : *Émouvoir, échauffer la bile de... décharger sa bile sur...* (Du latin *bilis.*)

Biliaire, adj. (*Bi-li-e-re*) Il se dit en Anatomie, des conduits de la *bile.*

Pierres biliaires, qui se forment dans la *bile.*

Bilieux, euse, adj. (*Bi-li-eû, eû-ze*) Qui abonde en *bile* : *Tempérament bilieux, complexion bilieuse.* —Fig. Colère ou colérique. —Il s'emploie aussi au masculin comme subst. *Les bilieux sont sujets à de grandes maladies.* Boileau (Satire 10) a dit, même au féminin et au figuré : *Cette bilieuse qui....*

Bilimbi, s. m. (*Bi-lein-bi*) Arbre du Malabar, qui porte des fleurs et des fruits toute l'année.

Bill, s. m. tiré de l'anglois (Mouillez l'*l* finale, comme si on prononçoit *biglie*) Projet

d'Acte du Parlement d'Angleterre qui, lorsqu'il a été adopté par les deux Chambres, est porté ensuite à la sanction du Roi qui lui donne force de loi.

Billard, s. m. (*Bi-gliar*, en mouillant les *ll*) Sorte de jeu. — Table sur laquelle on y joue : elle est entourée de rebords ou bandes rembourrées, et garnie d'un tapis avec six blouses et une passe. — Instrument avec lequel on pousse les *billes*. — Instrument d'Oiseleur formé d'un morceau de bois long de deux pieds, se terminant en pointe par un bout, et recourbé de l'autre au moins d'un pied. — En t. de Marine, masse de fer qui sert à billarder les cercles que l'on met sur les mâts des vaisseaux, les pompes, etc. (Du franç. *bille*.)

Billarder, v. n. (*Bi-gliar-dé*) Toucher deux fois sa *bille* en jouant; ce qui est une faute. — Se dit en t. de Manége, d'un cheval qui en marchant jette ses jambes de devant en dehors.

Billarder, v. a. T. de Marine. Frapper avec le *billard* sur ce que l'on veut chasser : *Billarder un cercle*, *etc.*

Bille, s. f. (*Bi-glie*, mouillez les *ll*) Petite boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard : *Faire une bille*, la mettre dans la blouse. — En t. d'Emballeur, gros bâton de buis avec quoi on serre les ballots, lorsqu'on les corde. — En t. de Chamoiseur, instrument de fer pour tordre les peaux : il y a également une bille de bois, qui s'appelle *Torsoir*. — Branche d'arbre coupée par les deux bouts pour planter. — En t. de Marine, bout de [illegible] cordage où il y a une boucle et un nœud. — *Bille d'acier*, morceau d'acier carré. (Suivant *Ménage*, du lat. *pila* balle à jouer, ou *bulla* bulle d'eau, etc.)

Billebarrer, v. a. (*Bi-glie-ba-ré*; mouillez les *ll*, *r* forte) Bigarrer par un mélange bisarre de différentes couleurs. Il est familier.

Billebaude, subst. f. (*Bi-glie-bô-de*, en mouillant les *ll*) Confusion. Il est familier.

Feu de billebaude, celui où chaque soldat dans le rang tire à volonté.

A la billebaude, adv. Sans ordre, en confusion. *Chasser à la billebaude*, 1.° chasser sans ordre et sans règle, tirer coup sur coup, et chacun à sa fantaisie. 2.° Quêter avec les chiens en plusieurs endroits, lorsqu'il n'y a rien de détourné.

Biller, v. a. (*Bi-glié*; mouillez les *ll*) T. d'Emballeur; Serrer avec la *bille* : *Biller un ballot*. — En t. de Batelier, atteler les chevaux deux à deux pour tirer un bateau.

Billet, subst. m. (*Bi-glie*; mouillez les *ll*) Petite lettre missive, écrite sans cérémonie. — Promesse sous seing privé : acte de reconnoissance, etc. — Ecrit imprimé ou à la main, par lequel on informe le public ou les particuliers, de certaines choses qu'on veut faire savoir. — Marque ou petit écrit qu'on donne à ceux que l'on veut faire entrer à quelque spectacle, à quelque assemblée. — Certains rouleaux de papier que l'on donne à la banque ou à une loterie, à ceux qui y tirent. Voyez *Sort*. — Passe-port pour passer ou entrer en quelque lieu. (Suivant *Ménage*, du lat. barbare *billetus*, dimin. de *billus*, fait de l'allem. *bille* qui signifie la même chose, et d'où est également venu l'anglois *bill*. Les Allemands modernes disent *billett*, qui pourroit bien avoir été pris du mot françois. *Bille* signifie proprement *une bille* ou *une balle*.)

Billet à ordre (Commerce), celui dans lequel est énoncé *à l'ordre de*... ou *à son ordre*. — *au porteur*, celui qui par cet énoncé n'a pas besoin d'endossement. — *de change*; billet pour lettres de change à fournir, ou déjà fournies. — *de cargaison*. Voyez *Connoissement*. — *de souffrance*, permission de la douane d'Angleterre de trafiquer d'un port à l'autre, sans payer de droit. — *lombard*, billet d'une forme particulière, dont on fait usage lorsqu'on prend intérêt dans une entreprise maritime, et dont une moitié reste à l'armateur et l'autre au prêteur.

Billet de santé, attestation de santé dans les temps d'épidémie ou de maladies contagieuses.

Billeté, ée, part. p. de *Billeter*, et adj. Etiqueté, numéroté. — En t. de Blason, une *pièce billetée* est une pièce chargée de billets.

Billeter, v. a. (*Bi-glie-té*; mouillez les *ll*) Mettre des *billets* aux étoffes, etc. les étiqueter.

Billeteur, s. m. T. de Marine. Ouvrier ou matelot qui à la paye reçoit à-la-fois pour lui et ses camarades, et donne ensuite à chacun d'eux ce qui lui revient.

Billette, s. f. (*Bi-gliè-te*, en mouillant les *ll*) Instrument de bois fait en équerre, que le Tondeur de draps tient à la main pour empêcher que les forces n'aillent trop vîte. — En t. de Blason, petite figure carrée qu'on met dans l'écu pour signifier la fermeté et la constance. — On nomme aussi *billettes*, de petits bois qu'on place le long du toit d'une veine de charbon minéral. — En t. de Marin. bois rond pour brûler à bord des vaisseaux, et qui sert dans l'arrimage à remplir les vides.

Billevesée, s. f. (*Bi-glie-ve-zé-e*) Au prop. balle soufflée et pleine de vent. Il est hors d'usage. — Figur. et fam. Discours frivoles, contes vains et ridicules. Il ne s'emploie guères qu'au pluriel.

Billion, s. m. (*Bi-lion*) T. d'Arithmétiq. Mille millions. Le chiffre qui marque ce nombre occupe le dixième rang.

Billon, s. m. (*Bi-glion*; mouillez les *ll*) T. de Monnoie : Toute sorte de matière d'or ou d'argent, qui est alliée ou mêlée au-dessous d'un certain degré, sur-tout de celui qui est fixé pour la fabrication des monnoies. — Toute sorte de monnoie décriée et défectueuse. — Petite monnoie de cuivre, etc. — Le lieu où les Billonneurs tenoient leur boutique : *Porter au billon*. — Verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

Billon ou *terre billonnée*, celle qu'on laboure en faisant de profonds sillons et des éminences que l'on nomme des *billons*.

Billonnage, s. m. (*Bi-glio-na-je*) Trafic illicite de celui qui *billonne*.

Billonnement, s. m. (*Bi-glio-ne-man*) Action de *billonner*.

Billonner, v. n. (*Bi-glio-né*, en mouillant les *ll*) Recueillir les espèces décriées et mises

au *billon*. —Acheter ou changer de la monnoie pour moins qu'elle n'a cours, afin de la remettre à plus haut prix. —Remettre dans le commerce de méchantes pièces qu'on a changées. —Trafiquer de la monnoie étrangère et décriée. —Altérer les espèces et les convertir en d'autres plus foibles.

Billonneur, s. m. (*Bi-glio-neur*) Celui qui *billonne*, qui fait métier de *billonner*.

Billos, s. m. Droit d'aide qui se percevoit sur le vin en quelques provinces de France, particulièrement en Bretagne.

Billot, s. m. (*Bi-glio*; mouillez les *ll*) Tronçon de bois gros et court : *Billot de cuisine, d'enclume, etc.; on lui a tranché la tête sur un billot*. —Bâton mis en travers au cou des chiens, pour les empêcher de chasser et d'entrer dans les vignes. —Bâton qu'on met le long des flancs des chevaux neufs qu'on amène d'Allemagne, pour les conduire au marché. —Coin qu'on pose sous un levier, quand on veut lever ou remuer quelque fardeau. —Espèce de souricière.—En t. de Marine, pièces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaisseaux pour les garnir en les construisant.

Billotée, s. f. (*Bi-glio-té-e*; mouillez les *ll*) T. de Pêche. *Vendre le poisson d'un étang à la billotée*, le vendre par lots ou en bloc.

Bilobe, adj. Se dit en Botan. des semences *bicotylédones* ou *dicotylédones*. Voy. ces deux mots.

Bilobé, ée, adj. T. de Botan. Séparé en deux parties par un sinus obtus, plus ou moins arrondi dans le fond; à la différence de ce qui est *bifide* ou séparé en deux par un angle aigu. (Du latin *bis* doublement, et du grec *lobos* lobe, follicule. Voyez *Lobe*.)

Biloculaire, adj. (*Bi-lo-ku-lè-re*) T. de Botan. Se dit de la capsule qui a deux loges ou deux cavités. (Du lat. *bis* doublement, et *loculus* cavité, logette, etc.)

Bimane, adj. T. d'Hist. nat. Qui a deux mains. Ce terme, dans la méthode de M. *Cuvier*, désigne la première famille de l'ordre de *Mammifères fissipèdes*. (Du latin *bis* doublement, et *manus* main.)

Bimauve, s. f. (*Bi-mo-ve*) Plante; espèce d'althéa ou de guimauve.

Bimbelot, s. m. (*Bein-be-lo*) Petit jouet d'enfant. (De l'italien *bambola*, qui signifie tantôt un enfant, tantôt une poupée.)

Bimbeloterie, s. f. (*Bein-be-lo-te-rî-e*) Fabrique ou commerce de bimbelots.

Bimbelotier, s. m. (*Bein-be-lo-tié*) Ouvrier qui fait de petites pièces de ménage pour les enfans.

Bimédial, ale, adj. T. de Géom. *Ligne première bimédiale*, ligne totale formée de la réunion de deux autres lignes commensurables seulement en puissance. Cette ligne totale est irrationnelle par rapport à l'une de ses deux parties.

Binage, s. m. Seconde façon qu'on donne aux terres. Voyez *Biner*.

Binaire, adj. m. et f. (*Bi-nè-re*) T. d'Arit. Qui est composé de deux unités : *Nombre binaire*. (Du latin *binarius*, formé de *bini* deux ensemble.)

Arithmétique binaire, celle dans laquelle les chiffres suivroient, non la progression décuple, comme dans la nôtre, mais la progression double. Elle n'emploieroit que deux caractères 1 et 0. —*Mesure binaire* (Musiq.), celle qui se partage en deux temps. Les Anciens qui regardoient le nombre trois comme le plus parfait, appeloient *imparfaite* la mesure binaire.

Binard, subst. m. (*Bi-nâr*) Gros chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux et des choses fort pesantes.

Binée, adj. f. T. de Botan. *Feuille binée* ou *geminée*, feuille simplement composée, dont le pétiole commun porte deux folioles sur le même point. (Du lat. *bini* deux ensemble.)

Binement, subst. m. (*Bi-ne-man*) Seconde façon que l'on donne à la vigne.

Biner, v. act. (*Bi-né*) Donner un second labour à une vigne, à une terre déjà labourée, à une planche. (Du latin *binare* joindre ensemble, doubler.)

Biner, v. n. T. d'Eglise : Dire deux Messes en un jour, ou desservir deux Cures.

Binet, s. m. (*Bi-né*) Morceau de laiton plat et délié avec une queue qu'on met dans la bobèche du chandelier : il porte au milieu une pointe de fer où l'on place le bout de la chandelle qui reste à brûler.

Binette, s. f. (*Bi-nè-te*) Instrument d'Agriculture avec lequel on *bine*.

Binochon, s. m. Outil de Jardinier pour sarcler l'oignon.

Binocle, s. m. Télescope au moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même temps. (Du latin *bini* deux ensemble, et *oculi* yeux.)

Binoculaire, adj. (*Bi-no-ku-lè-re*) Qui sert aux deux yeux. *Télescope binoculaire*. Voyez *Binocle*.

Binome, subst. m. T. d'Algèbre : Quantité composée de deux parties, c. à d. de deux termes liés par les signes + ou —. (Du latin *bis*, en grec *dis* deux fois, et du grec *nomé* part, division.)

Binome de Newton, méthode ou formule donnée par Newton, pour élever un binome à une puissance quelconque entière ou fractionnaire.

Bintambaru, s. m. (*Bin-tan-ba-ru*) Plante du Malabar et de Ceylan.

Biocolyte, s. m. Officier ou soldat dans l'Empire grec, chargé d'empêcher les violences qui se commettoient dans les provinces. (Du grec *bia* violence, et *koluô* j'empêche, je réprime.)

Biographe, s. m. (*Bi-o-gra-fe*) Auteur d'une vie particulière. (Du grec *bios* vie, et *graphô* j'écris.)

Biographie, s. f. (*Bi-o-gra-fi-e*) Histoire de la vie des particuliers.

Bipartible, adj. T. de Botan. Susceptible de division spontanée en deux parties. (Du lat. *bis* doublement, et *partibilis* divisible.)

Bipédal, ale, adj. Qui a la mesure de deux pieds. (Du latin *bipedalis*, formé de *bis* doublement, et *pes*, *pedis* pied.)

Bipède, adj. ou s. m. Animal à deux pieds,

qui marche à deux pieds. (Du lat. *bipes*, formé de *bis* doublement, et *pes* pieds.)

BIPENNE, s. f. T. d'Antiq. Hache double. On donnoit particulièrement ce nom à la hache des Amazones. (Du latin *bipennis*, qui a la même signification.)

BIPINNATIFIDE, adj. (*Bi-pine-na-ti-fi-de*) Se dit en Botaniq. d'une feuille *pinnatifide*, dont les lobes sont eux-mêmes *pinnatifides*. Voyez ce dernier mot.

BIPINNÉE, adj. f. (*Bi-pine-né-e*) T. de Bot. *Feuilles bipinnées*, feuilles recomposées qui, sur un pétiole commun, portent des pétioles particuliers, sur lesquels les folioles sont insérées et disposées en forme d'*ailes*. (Du lat. *bis* doublement, deux fois, et *penna* aile; *deux fois ailée*.)

BIQUADRATIQUE, adject. f. (*Bi-koua-dra-ti-ke*) T. d'Algèbre. Se dit de la puissance immédiatement au-dessus du Cube, c. à d. de la quatrième puissance, ou Carré-carré. (Du lat. *bis* doublement, et *quadratus* carré.)

BIQUE, s. f. (*Bi-ke*) La femelle du bouc; chèvre. Il est vieux, et ne se dit tout au plus que dans quelques départemens éloignés de la capitale. (Du grec *béké*, qui dans *Hesychius* a la même signification.)

BIQUET, s. m. (*Bi-ke*) Le petit d'une chèvre: chevreau. Il est vieux. Voyez *Bique*. —En t. de Monnoie, sorte de trebuchet pour peser de l'or ou de l'argent.

BIQUETER, v. a. (*Bi-ke-té*) Se servir du *biquet* pour peser.

BIQUETER, v. n. Mettre bas, en parlant de la chèvre. Il est vieux.

BIQUINTILE, adj. (*Bi-kuein-ti-le*) T. d'Astr. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées de 144 degrés l'une de l'autre, c'est-à-dire de *deux fois la cinquieme* partie de 360 degrés, qui est 72. (Du latin *bis* doublement, et *quintus* cinquième.)

BIRAMBROT, s. m. (*Bi-ran-bro*) Sorte de soupe faite avec de la bière, du sucre, de la muscade, et quelquefois avec du beurre et du pain.

BIRE, BURE *ou* BOUTEILLE, subst. f. T. de Pêche. Nasse que les Pêcheurs de la Seine mettent à l'extrémité d'un grand filet en forme de manche, qu'ils nomment *Diguiau*. La *Bire* est terminée elle-même par un autre filet semblable qui est sur le côté, et qu'on appelle *Cornion*.

BIRÈME, s. f. Vaisseau ancien qui avoit de chaque côté *deux rangs* de *rames*. —On appeloit aussi *Birême* une barque ou un esquif à *deux rames*. (Du lat. *biremis*, qui a la même signification.)

BIRIBI, s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des boules dans lesquelles sont des numéros correspondans à ceux d'un tableau. L'avantage du Banquier y est de six sur soixante et dix.

BIRLOIR, s. m. (*Bir-loar*) Tourniquet qui sert à retenir un châssis de fenêtre, lorsqu'il est levé. (Pour *virloir* fait du vieux franç. *virer* tourner.)

BIROTINE, s. f. Sorte de soie du Levant.

BIS, ISE, adj. (*Bi*, *bi-ze*) Brun. Il ne se dit au propre que du pain et de la pâte. —On dit familièrement d'une femme brune, qu'*elle est bise*, qu'*elle a la peau bise*. (Du grec *phaios* qui a la même signification, en changeant *ph* en *b*, changement qui n'est pas rare dans les dérivations de ce genre.)

BIS, adv. pris du latin (*Bice*) Il marque qu'il faut chanter ou répéter deux fois la même chose.

BISACO, s. m. Animal du Pérou.

BISAGE, s. m. (*Bi-za-je*) Façon qu'on donne à une étoffe, lorsqu'on la met dans une autre couleur que celle où elle avoit été teinte la première fois. Voyez *Biser*, v. actif.

BISAÏEUL, s. m. (*Bi-za-ieul*) Deux fois aïeul; le père du grand-père ou de la grand'mère.

BISAÏEULE, s. f. (*Bi-za-ieu-le*) La mère de la grand'mère ou du grand-père.

BISANNUEL, ELLE, adj. (*Bi-za-nu-èl*, *è-le*) Il se dit des plantes qui meurent après avoir subsisté pendant deux ans. (Du latin *bis* deux fois, et *annuus* annuel.)

BISARRE, Voy. *Bizarre*.

BISBILLE, s. f. (*Bis-bi-glie*, en mouillant les *ll*) Querelle; dissention. Il est familier. (De l'italien *bisbiglio*, fait par onomatopee, et dont la signification est la même.)

BIS-BLANC, adj. (*Bi-blan*) Moitié blanc.

BISCAPIT, subst. m. (*Bis-ka-pite*) T. de la Chambre des Comptes: L'action de celui qui porte deux fois la même chose en compte. (Du lat. *bis* deux fois, et *capit* il prend, de *capere* prendre.)

BISCAÏEN, s. m. (*Bis-ka-ïen*) Espèce de mousquet ou de fusil, dont le canon est fort épais vers la culasse, et qui porte beaucoup plus loin que les fusils ordinaires.

BISCHÉ, adj. *Un œuf bisché*, est celui qui est couvé et où l'on commence à voir de petites fractures en quelque endroit de la coque par où le petit doit éclore.

BISCORNU, NUE, adj. Mal-bâti, mal-fait, irrégulier: *Bâtiment biscornu; globe biscornu*. —Il se dit au figuré des ouvrages d'esprit, et de l'esprit même. Dans ces deux acceptions il est familier.

BISCOTIN, s. m. (*Bis-ko-tein*) Sorte de petit *biscuit*, ordinairement rond, et extrêmement dur. (Diminutif de *biscuit*.)

BISCUIT, s. m. (*Bis-kui*) Pâte faite de la plus fine fleur de froment, de sucre et d'œufs, qu'on fait cuire au four dans des moules.—Pain *cuit deux fois* qu'on mange sur mer. —Caillou qui reste entier dans le bassin, après que la chaux est éteinte. —Fausse teinture défendue par les réglemens. (Du latin *bis* deux fois, et *coctus* cuit, d'où les Italiens ont fait également *biscotto*, qui signifie la même chose.)

Biscuit de mer, matière calcaire, de forme ovale, aplatie, qu'on trouve dans le dos des Seiches, et dont on se sert dans les arts pour polir les métaux précieux. On l'appelle aussi *Ecume de mer*.

S'embarquer sans biscuit, s'engager dans une entreprise sans avoir pris les moyens nécessaires pour y réussir; entreprendre un voyage sans avoir les fonds nécessaires, etc.

BISE, s. f. (*Bi-ze*) Vent sec et froid qui en hiver souffle du Septentrion. —Poisson de mer presque semblable au thon. (Suivant *Huet*,

du mot françois *bis*, dans la signification de *noir*, mot très-ancien dans la langue.)

Biseau, subst. m. (*Bi-zô*, s. d.) Extrémité coupée en talus. On le dit des bords d'une glace de miroir, de l'arête d'un bois equarri, du dos d'un couteau ou d'un rasoir, d'un diamant taillé en table, en un mot de tout ce qui est coupé en talus. —En parlant d'un pain, c'est la même chose que *baisure*. Voyez ce mot. —Petit morceau d'étain ou de plomb qui couvre le tuyau, et qui aide au résonnement de l'orgue. —Outil de Tourneur.

Biseaux, pl. T. d'Imprimerie : Morceaux de bois qui sont en glacis, et qui servent à serrer les pages.

Biseigle, s. m. (*Bi-zè-gle*) Instrument de buis qui sert aux Cordonniers et aux Savetiers.

Biser, verb. n. (*Bi-zé*) T. d'Agriculture : Devenir *bis* : *Les blés bisent.*

Biser, v. a. T. de Manufacture : *Biser une étoffe*, la reteindre et la repasser. (Du latin *bis* deux fois.)

Biset, s. m. (*Bi-zé*) Oiseau qui a les pieds et le bec rouges, la plume de couleur de plomb et presque noire : c'est une espèce de pigeon sauvage. —Caillou noirâtre. Il est aussi adject. *Un caillou biset.* (Du françois *bis* brun, noirâtre.)

Bisette, s. f. (*Bi-ze-te*) Petite dentelle de peu de valeur. On nomme *Bisettiere* une ouvrière en bisette.

Bisexe, adject. (*Bi-sèk-ce*) T. de Botaniq. *Fleur bisexe*, qui réunit les deux sexes. Voyez *Hermaphrodite*. (Du latin *bis* deux fois, et *sexus* sexe; *des deux sexes.*)

Bishna, s. m. Espèce de maïs qui croît dans l'interieur de l'Afrique, et dont le grain est blanc et rouge.

Bismuth, s. m. (*Bis-mute*) Demi-métal d'un blanc jaunâtre, dont la contexture intérieure paroît composée de cubes lamelleux. *Le blanc de fard* n'est que du bismuth précipité de l'acide nitrique par une grande quantité d'eau, que dans la nouvelle nomenclature chimique on appelle *Oxide de bismuth blanc par l'acide nitreux.*

Bison, s. m. (*Bi-zon*) Bœuf sauvage d'Amérique, que *Buffon* croit n'être qu'une variété de l'*Urus*, changé par l'effet du climat. —En t. de Blason, c'est la même chose que *buffle* : *Tête de bison couronnée.*

Bisouard, s. m. (*Bi-zou-âr*) Petit marchand portant balle dans le Dauphiné et le Lyonnois.

Bisquain, s. m. (*Bis-kein*) Peau de mouton en laine.

Bisque, s. f. (*Bis-ke*) Sorte de potage succulent. On appelle *demi-bisque*, celle où il entre moins d'ingrédiens que dans la bisque ordinaire. (Suivant *Le Duchat*, du latin *bis cocta* ou *bis sicca*, en sous-entendant *osta*, soupe doublement cuite ou séchée deux fois, ce qui se rapporte assez à la manière dont se fait la bisque.) —En t. de jeu de Paume, avantage de quinze à prendre en tel endroit de la partie qu'on veut. On dit fig. et fam. *Prendre bien sa bisque*, prendre bien son temps; profiter de son avantage. —*Il donneroit quinze et bisque à un tel*, il a une grande supériorité sur lui. (De *biscaye*, qui au jeu de l'aume, se disoit autrefois pour *bisque*, ce qui feroit conjecturer que c'est de *Biscaye* que ce jeu nous est venu.)

Bissac, s. m. (*Bi-sake*) Sorte de besace. Voy. ce mot. —On dit figur. *être au bissac*, être reduit à la mendicité.

Bisse, s. f. (*Bi-ce*) En t. de Blas. serpent, couleuvre. (De l'ital. *biscia* serpent.) V. *Byssus*.

Bissection, subst. f. (*Bi-cek-cion*) T. de Geom. Division d'un angle, d'une ligne, etc. en deux parties égales. On dit aussi *Bipartition*. (Du lat. *bis* deux fois, et *sectio* section, division.)

Bissexte, subst. m. (*Bi-cèks-te*) Terme de Chronologie : Le jour que dans l'ancienne division de l'année, on ajoutoit de quatre ans en quatre ans après le 24 fevrier, afin de faire quadrer l'annee civile avec l'année astronomique, celle-ci excedant les 365 jours qui composent la première, d'environ six heures, qui font un jour en quatre ans. On appelle ce jour-là *bissexte*, parce qu'alors on comptoit chez les Romains deux fois le 6 des Calendes de Mars. (Du lat. *bissextus*, formé de *bis* deux fois, et *sextus* sixième.)

Bissextil, ile, adj. (*Bi-cèks-til, tí-le*) Il se dit de l'annee où se rencontre le *bissexte*.

Bistoquet, s. m. (*Bis-to-ke*) Au jeu de Billard, espèce de masse pesante et epaisse, dont la queue est plate et recourbée.

Bistorte, s. f. Plante vivace à fleurs à étamines dont on connoît plusieurs espèces. (Du lat: *bis* doublement, et *torta* tortue, à cause de la forme de sa racine.)

Bistortier, s. m. (*Bis-tor-tié*) Sorte de pilon de buis pour battre, mêler et agiter diverses compositions dans un mortier de marbre.

Bistouri, s. m. Instrument de Chirurgien pour faire des incisions. (Suivant *Le Duchat*, du latin *Pistoriensis* de Pistoie, parce que cette ville étoit autrefois renommée pour ses ouvrages en fer et en acier.)

Bistourné, née, part. p. de *Bistourner*, et adj. —*Jambes bistournées*, jambes tortes.

Bistourner, v. a. (*Bis-tour-né*) Tordre les testicules d'un animal, afin qu'il ne puisse engendrer.

Bistre, s. m. Suie cuite et détrempée dont se servent les Peintres et les Dessinateurs dans leurs couleurs, et pour laver leurs dessins. On fait avec le tabac un *bistre* qui a quelques avantages sur celui qu'on tire de la suie.

Bisulque, adj. m. et f. (*Bi-sul ke*) T. d'Hist. nat. qui se dit des animaux à pied fourchu, tels que les bœufs, les chameaux, les porcs, etc. (Du latin *bisulcus* fourchu, fendu en deux pointes.)

Bisulques, s. m. pl. (*Bi-sul-ke*) Nom que donnent quelques Naturalistes aux mammifères ruminans, qui ont tous le pied fourchu. (Du latin *bisulcus* fourchu.)

Bitchemare, s. m. Poisson des côtes de la Cochinchine.

Biterné, adj. f. T. de Botan. *Feuille biternée*, dont le pétiole commun se divise en trois pétioles, qui chacun soutiennent trois folioles. (Du lat. *bis* deux fois, doublement, et *ternus* triple.)

Bitestacés, s. m. pl. (Hist. nat.) Famille de crustacés de l'ordre des Entomostracés, qu'on appelle aussi *Ostracins*, et qui sont renfermés entre *deux valves* de substance calcaire ou cornée, en forme de coquille. (Du latin *bis* deux fois, et *testa* coquille; *qui a une double coquille.*)

Biti, s. m. Grand arbre toujours vert qui croît au Malabar.

Bitord, subst. m. (*Bi-tor*) T. de Marine : Menue corde à deux fils dont on se sert pour faire des enfléchures, pour amarrer et pour renforcer les manœuvres.

Bittern, s. m. Liqueur qui reste après la cristallisation du sel commun : on l'appelle *eau-mère.*

Bittes, s. m. pl. (*Bi-te*) T. de Marine : Deux pièces de bois autour desquelles on attache le câble quand on a mouillé l'ancre.

Bitter, v. a. (*Bi-té*) T. de Marine : *Bitter le câble*, le rouler et l'arrêter autour des *bittes.*

Bitton, s. m. (*Bi-ton*) T. de Marin. Pieu placé sur le rivage pour amarrer les vaisseaux.

Bitume, s. m. Substance minérale, huileuse et inflammable. (Du lat. *bitumen*, dérivé suivant *Martinius*, du grec *pitta* poix; le bitume ressemblant à de la poix liquide.)

Bitumineux, euse, adj. (*Bi-tu-mi-neû*, *neû-ze*) Qui a du *bitume*; qui tient du *bitume*, ou qui y a du rapport.

Biture, s. f. T. de Marine. Toute la partie du câble alongée sur le pont, avant de mouiller.

Bivac, s. m. Voyez *Bivouac.*

Bivalve, subst. f. Coquillage à deux battans joints ensemble par une espèce de charnière : *Les moules et les huîtres sont des bivalves.* (Du latin *bis* doublement, et *valvæ* battans, portes, etc.)

Bivalve, adj. A deux battans: *Fruit bivalve*, celui qui se sépare en deux.

Biveau, Voyez *Beveau.*

Biventer, s. m. (*Bi-ven-tèr*) T. d'Anatom. Nom du 6.e muscle de la mâchoire inférieure.

Biviaire, adj. (*Bi-vi-e-re*) Il se dit d'un carrefour où deux chemins rencontrent un angle. (Du lat. *bivius*, formé de *bis* deux fois, et *via* chemin.)

Bivoie, s. f. (*Bi-voá*) Angle que forment ensemble deux chemins qui tendent vers deux lieux différens. (Du latin *bivium* chemin fourchu.)

Bivouac ou **Bivac**, subst. m. (*Bi-vouake*, *Bi-vake*) Garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la sureté d'un camp : *Etre de garde*, *aller*, *coucher au bivouac.* (De l'allemand *biwacht*, formé de *bey* auprès, et *wacht* guet de nuit. Les Allemands modernes écrivent comme nous *bivouac.*)

Biza, s. m. Monnoie d'argent du royaume de Pégu, de la valeur de 5 liv. 5 s. 5 d. tournois, ou 5 fr. 21 c.

Bizarre, s. masc. Terme de Pêche. Voyez *Biecharrié.*

Bizarre, adj. (*Bi-zâ-re*, *r* forte) Fantasque; extravagant; capricieux. — Extraordinaire; hors de l'ordre commun.

Bizarrement, adj. (*Bi-zâ-re-man*, *r* forte) D'une façon *bizarre.*

Bizarrerie, s. f. (*Bi-zâ-re-rî-e*, première *r* forte) Humeur *bizarre*; caprice, etc. — Il se dit quelquefois au plur. et signifie action *bizarre* : *Il est sujet à de grandes bizarreries.*

Blafard, arde, adj. (*Bla-fâr*, *far-de*) Il ne se dit que d'une couleur terne et d'une lumière foible : *Visage* ou *teint blafard*; *couleur blafarde*; *lueur blafarde.* (De l'allemand *blech-farbe*, de couleur de plomb.)

Blaireau, s. m. (*Blè-rô*, s. d.) Taisson; bête puante qui se terre. C'est un mammifère plantigrade, qui a beaucoup de rapports avec l'ours par sa manière de vivre. — Pinceau de Doreur, fait de poils de blaireau.

Blâmable, adj. Qui mérite d'être *blâmé.*

Blâme, s. m. Sentiment, discours par lequel on *blâme*, on condamne : *Eviter le blâme*, *encourir le blâme*, *etc.*

Blâmer, v. a. (*Blâ-mé*) Condamner; désapprouver une personne ou une action. — En t. de Palais, faire publiquement une réprimande à une personne qui a commis quelque contravention aux lois, etc. — En matière de Fief, *blâmer un aveu*, y trouver à redire. (Du lat. *blasphemare*, employé par plusieurs Ecrivains du moyen âge dans le sens de *blâmer*, et qui a été fait du grec *blasphêmëin*, condamner, reprendre, dire du mal. On écrivoit autrefois *blasmer.*)

Blamuse, s. f. Petite monnoie d'argent du pays de Liège, valant un demi-escalin ou 5 sols du pays (6 s. 6 d. tournois, ou 32 c.)

Blamuser, s. m. La 8.e partie du thaler (ou de l'écu), dans le nord de l'Allemagne.

Blanc, **blanche**, adj. (*Blan*, *blan-che*) Qui est d'une couleur opposée au noir, comme la neige, le lait, etc. — Il se dit de diverses choses qui ne sont pas tout-à-fait blanches, pour les distinguer de celles de la même espèce qui sont d'une autre couleur : *Vin blanc*, *verre blanc*, *bière blanche.* — Qui n'est pas sale : *Linge blanc.* — Où il n'y a rien d'écrit : *Papier blanc.* — Au fig. pur, sans défaut, innocent. — Dans la Poésie, on appelle *vers blancs*, des vers non rimés. (De l'allem. *blanck* luisant, éclatant.)

Etre blanc de vieillesse, avoir les cheveux blancs. — On dit proverb. d'un homme heureux, qu'*il est le fils de la poule blanche*; d'un fanfaron, qu'*il se fait tout blanc de son épée*; de celui qui d'abord a été bien et ensuite mal, qu'*il a mangé son pain blanc le premier*, etc.

Blanc, s. m. La couleur blanche. — Sorte de fard dont quelques femmes se servent : *Mettre du blanc.* — Homme qui a le teint blanc, par opposition au noir : *Cet enfant est fils d'un blanc et d'une noire.* — Marque blanche qu'on met à un but : *Tirer au blanc.* On dit fig. et fam. *dire quelque chose de but en blanc*, dire hardiment ou inconsidérément quelque chose de désagréable. — Ancienne monnoie de cuivre en France, qui valoit cinq deniers. On disoit encore il n'y a pas longtemps *six blancs*, pour deux sols six deniers. — Dans l'Imprimerie, réglette mince qui placée entre les lignes, les éloigne assez les unes des autres, pour laisser du *blanc* entr'elles. — En t. de Commerce, espace non écrit dans les

livres des marchands. —Maladie des cheveux, par laquelle ils deviennent *blancs*. —En t. de Jardinier, rouille jaune ou *blanche* qui attaque le pied et les feuilles des melons, laitues, chicorées, et les fait périr.

Le blanc de l'œil; la cornée, tout ce qui environne l'*iris*. On dit proverb. de deux personnes qui se sont bien querellées, qu'*elles se sont mangé le blanc des yeux*. —*Blanc d'œuf*, ce qui entoure le jaune de l'œuf; la glaire. —*Blanc de chapon*, *de perdrix*, *de poulet*, la chair de leur estomac quand elle est cuite. —*Blanc de baleine*, substance analogue à la cire et à la graisse, qu'on nomme aujourd'hui *Adipocire*. Voy. ce mot. —*Blanc d'Espagne*, sorte de fard fait avec de l'étain de glace (du bismuth) dissous dans l'esprit de nitre. Voyez *Bismuth*. —*Blanc-manger*, sorte de mets composé d'amandes et d'une gelée faite du suc de viande et autres choses. —*Blanc-signé*, papier *blanc*, *signé* au bas par celui qui veut s'obliger.

Blanc-berdet (Botanique) Voy. *Rochelle-verte*. —*Blanc de Bonnelle*, Voyez *Meslier*. —*Blanc de champignon*, petits plants enracinés de l'agaric comestible, qui se trouvent tout formés sur du fumier ou sur d'anciennes couches. —*Blanc d'eau*, Voyez *Nénuphar blanc*.

Boire blanc, *dans le blanc*, *dans son blanc*, se dit d'un cheval d'un poil autre que le blanc, mais qui a le tour de la bouche de cette couleur.

En blanc, adv. Il se dit du papier où il n'y a rien : *Laissez ce côté en blanc*. —*Livre en blanc*, qui n'est pas relié. —En t. de Chapelier, il se dit de ce qui n'est pas teint; et en t. de Rôtisseur, de la viande qui n'est pas vidée, lardée, piquée, ni bardée.

Blanca, s. f. Ancienne monnoie d'Espagne, qui faisoit le quart de l'*ochavo*, et la moitié du *maravédis de vellon*. Il n'en existe plus.

Blanc-bec, s. m. (*Blan-beke*) T. de mépris : Jeune homme sans expérience.

Blanchaille, subst. f. (*Blan-cha-glie*, en mouillant les *ll*) Fretin; menu poisson blanc.

Blanchâtre, adj. Qui tire sur le *blanc* : *Couleur blanchâtre*.

Blanche, s. f. Note de Musique qui a une queue avec un peu de *blanc* à la tête : elle vaut la moitié d'une ronde ou deux noires. —On dit au jeu des Cartes, *avoir blanche*, pour n'avoir aucune figure dans son jeu. On dit aussi adjectiv. *cartes blanches*. —En t. de Pêche, petits poissons qu'on prend dans les parcs, et dont les Pêcheurs ne peuvent encore distinguer l'espèce.

Blanchement, adv. (*Blan-che-man*) *Il faut tenir les enfans blanchement*, les changer souvent de linge. Il ne s'emploie que dans cette acception.

Blancher, s. m. (*Blan-ché*) Tanneur qui apprête les petits cuirs.

Blancherie ou Blanchisserie, s. f. Lieu où l'on *blanchit* des toiles.

Blanchet, subst. m. (*Blan-chè*) Camisole d'étoffe *blanche* à l'usage des paysans. —Étoffe qui servoit de chemise aux Religieuses de Fontevrault. —En t. d'Imprimerie, morceau de drap qu'on met entre le grand et le petit tympan. —En t. de Distillateur, chausse de grosse étoffe de laine qu'on attache par les quatre coins sur un châssis carré, appelé *Carrelet*, pour passer les sirops.

Blanchette, s. f. (*Blan-chè-te*) Voyez *Mâche*.

Blancheur, s. f. La couleur *blanche*.

Blanchiment, subst. m. (*Blan-chi-man*) L'action de *blanchir* et l'effet qui en résulte, sur-tout en parlant des pièces de toile entières et de la monnoie d'argent. —L'atelier où se *blanchissent* les flans dans les Hôtels des Monnoies. —En t. d'Orfèvre, baquet où il y a de l'eau commune et de l'eau-forte pour *blanchir* la vaisselle.

Blanchir, v. a. Rendre *blanc*. —Laver, nettoyer le linge sale. On dit qu'*une femme blanchit quelqu'un*, pour dire qu'elle blanchit son linge. —En t. d'Orfèvre, faire bouillir de l'argent avec de l'eau-forte et de l'eau commune, et la sablonner avec de l'eau fraîche. —En t. de Chaudronnier, mettre la besogne sur le tour, et en ôter avec le paroir la superficie sale et crasseuse. —En t. de Serrurier, nettoyer avec la lime ce qu'il y a de taches noires. —En t. de Rôtisseur, faire revenir de la volaille sur les charbons après l'avoir vidée. —En t. d'Arracheur de dents, mettre du linge autour d'un petit instrument, le tremper dans une essence ou liqueur, et en frotter les dents pour les rendre *blanches*. —Au fig. faire connoître l'innocence de quelqu'un : *Il a été blanchi; ses amis l'ont blanchi à la Cour*.

Blanchir, v. n. Devenir *blanc* : *Cette toile blanchit; cet homme commence à blanchir; ses cheveux blanchissent*. —On dit fig. d'un homme qui a passé toute sa vie dans les armées, qu'*il a blanchi sous le harnois*, etc. —Être inutile : *Vos soins n'ont fait que blanchir*. —N'être pas comparable; être fort inférieur : *Je ne ferois que blanchir auprès de vous*.

Blanchissage, subst. m. (*Blan-chi-sa-je*) L'action de *blanchir* du linge, et l'effet qui en résulte.

Blanchissant, ante, adj. (*Blan-chi-san, an-te*) Qui *blanchit*. Il ne se dit guères qu'en Poésie, en parlant de la mer agitée par les flots ou par les rames : *Les flots blanchissans, les ondes blanchissantes*.

Blanchisserie, s. f. (*Blan-chi-ce-rî-e*) Voy. *Blancherie*.

Blanchisseur, euse, s. m. et f. (*Blan-chi-ceur, ceû-ze*) Celui ou celle qui *blanchit* la toile, qui nettoie le linge.

Blanchœuvrier, s. m. (*Blan-cheû-vrié*) Fabricant et marchand de gros ouvrages de fer tranchant et coupant, comme serpes, houes, etc. qui ne se *blanchissent* qu'à la meule, et qu'on appelle *œuvres blanches*.

Blandices, s. f. pl. Flatteries pour gagner le cœur. Il est vieux. On a dit aussi *Blandir*, caresser, etc. (Du latin *blanditiæ* caresses, *blandiri* caresser, flatter.).

Blanque, s. f. (*Blan-ke*) Espèce de jeu en forme de loterie, où ceux qui tombent sur certains chiffres ou sur certaines figures, gagnent

quelque nippe ou quelque bijou. (De l'italien *bianca*, sous-entendu *carta* papier blanc, à cause des *billets blancs*, bien plus nombreux que les noirs.)

Blanquette, s. f. (*Blan-kè-te*) Sorte de petit vin blanc de Languedoc, etc. —Espèce de bière très-foible. —Petite poire d'été. —Sorte de raisin, V. *Chasselas doré*. —Fricassée *blanche*, faite ordinairement de veau ou d'agneau.

Blanquille, s. f. (*Blan-ki-glie ;* mouillez les *ll*) La 48.e partie du Ducat de Maroc. —Monnoie d'argent de Maroc, valant à-peu-près 4 s. 8 d. tournois, ou 23 c.

Blap, s. m. (Entomol.) Genre de gros insectes coléoptères de couleur noire, de la famille des Photophyges ou Lucifuges, qui marchent très-lentement, et qu'on trouve sous les planches pourries et dans les maisons, principalement dans les caves.

Blaser, v. a. (*Bla-zé*) User, brûler, en parlant du vin et des liqueurs relativement à l'estomac : *Les liqueurs, les excès l'ont blasé.* Il s'emploie plus souvent avec le pronom personnel : *Il s'est blasé à force de boire de l'eau-de-vie ; vous vous blaserez.* On dit aussi au participe, *c'est un homme blasé.* —Fig. *Etre blasé sur . . .* Etre devenu sans goût relativement à . . . *Il est blasé sur les plaisirs, sur les spectacles.* (Du grec *blazéin*, être stupide, hébété, avoir l'esprit émoussé, ou *blax* lâche, mou, languissant.)

Blasie, Blasionaine, s. f. (*Bla-zî-e, Bla-zio-ne-ne*) Plante cryptogame, de la famille des Algues, la seule de son genre.

Blason, s. m. (*Bla-zon*) Science ou Art héraldique, enseignant à déchiffrer les armes et armoiries, à nommer dans les termes propres les pièces et meubles qui les composent. —Les pièces et meubles qui entrent dans l'écu. —Description. En ce sens, il est vieux. —*Blason* s'est aussi dit autrefois tantôt pour éloge, tantôt pour critique ou censure. (De l'allemand *blasen* sonner du cor, proclamer ; proprement, souffler ; parce qu'à l'arrivée d'un Chevalier dans les tournois, etc. les Héraults d'armes sonnoient de la trompette, et *blasonnoient*, c. à d. proclamoient à haute voix les armes de l'arrivant.)

Blasonner, v. act. (*Bla-zo-né*) Peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur sont propres. —Déchiffrer les armes de quelqu'un. —Fig. et fam. Médire ; critiquer ; blâmer : *Il blasonne tout le monde.*

Blasonneur, s. m. (*Bla-zo-neur*) Celui qui *blasonne*, qui explique les armoiries. Il est peu usité. —Fig. et fam. Médisant. —Celui qui loue ou qui blâme. V. *Blason.* Il est vieux.

Blasphémateur, s. m. (*Blas-fé-ma-teur*) Celui qui *blasphème*.

Blasphématoire, adj. (*Blas-fé-ma-toâ-re*) Qui contient des *blasphèmes*.

Blasphème, s. masc. (*Blas-fè-me*) Parole impie ou injurieuse à la Majesté Divine. (Du grec *blasphêmia*, dérivé de *blasphêmein*, tenir des discours impies.)

Blasphémer, v. n. (*Blas-fé-mé*) Proférer un *blasphème* : *Vous blasphémez ; on ne sauroit dire cela sans blasphemer.* —On dit aussi activement *blasphèmer le saint nom de Dieu*, etc.

Blatier, s. m. (*Bla-tié*) Marchand de *blé*.

Blâtrer, T. de Marchand de blé : Apprêter le grain, le rendre frais et lui donner de la couleur et de la main par des préparations dangereuses.

Blatte, s. f. (*Bla-te*) T. d'Hist. natur. Nom donné par *Linné* aux insectes qui ont des antennes longues et deliées, les enveloppes des ailes membraneuses, et la poitrine aplatie, arrondie et bordée. —Les Naturalistes désignent aujourd'hui par ce mot, un genre d'insectes orthoptères, de la famille des Anomides, à corps très-plat, à antennes longues en soie, etc. qui courent très-vite, et s'introduisent dans les habitations pour y dévorer le pain, le sucre, la viande, les souliers. (Du grec *blaptéin* nuire, causer du dommage.)

Blatti acide, s. m. Arbre du Malabar, de la famille des Myrtes, dont le fruit fournit un suc propre à tempérer l'ardeur des fièvres.

Blaude, s. f. (*Blô-de*) Sorte de surtout fait d'une grosse toile, et qui descend au-dessous du genou.

Blavéole, s. m. Voyez *Bluet*.

Blé, s. m. Plante graminée qui produit un chaume noueux, qui a la feuille comme le roseau, et qui porte dans des épis une graine propre à faire du pain. —Le grain que produit cette plante. Quand on dit *blé* tout seul, on entend toujours le froment ; les autres grains propres à faire du pain et qui portent le nom générique de *blé*, sont distingués par une dénomination particulière : *Blé Sarrasin, blé de Turquie*, etc. (Du latin barbare *bladum* fruit, semence, que *Vossius* dérive du saxon *blad* pris dans le même sens.)

Blé locular, Voy. *Froment.* —*méteil* ou *trémois*, Voy. *Seigle.* —*de Turquie, d'Inde, d'Espagne*, Voy. *Maïs.* —*noir, blé sarrasin* ou simplement *Sarrasin*, plante annuelle, à fleurs à étamines, originaire d'Afrique, dont le grain sert à nourrir la volaille, et qui donne une farine propre à faire du pain.

Prov. *Manger son blé en herbe*, manger son revenu avant de l'avoir reçu. —*Crier famine sur un tas de blé*, se plaindre dans l'abondance. —*Être pris comme dans un blé*, être pris sans pouvoir s'échapper.

Blé-de vache *ou* Melampyrum, s. m. Mélampite : plante qui croît dans les blés, et dont les bœufs et les vaches sont avides.

Blèche, adj. et s. T. d'injure, qui se dit d'un homme mou, sans fermeté : *C'est un homme bien blèche ; c'est un vrai blèche.* Il est familier. (Du grec *blax* lâche, mou, languissant. On écrivoit autrefois *blaische*.)

Blechne, s. f. Genre de plantes cryptogames, exotiques, de la famille des Fougères.

Bleime, s. f. (*Blê-me*) Maladie du cheval ; c'est une inflammation de la partie intérieure du sabot vers le talon.

Blême, adj. (*Blê-me*) Pâle.

Blemir, v. n. Pâlir, devenir *blême*.

Blende, s. f. emprunté de l'allemand. T. de Minéralogie : Mine ou sulfure de zinc. (De l'allem. *blenden* éblouir ; soit parce qu'au premier coup-d'œil cette substance ressemble

à la galène, ce qui l'a fait nommer d'abord *fausse-galène* ou *pseudo-galene ;* soit uniquement à cause de son éclat métallique.)

BLENNE *ou* BLENNUS, s. m. Sorte de poisson dont la chair est muqueuse et insipide. (Du grec *blennos* fade, insipide, abondant en mucus.)

BLENNORRHAGIE, s. f. (*Blè-no-ra-ji-e*; pron. *r* forte) T. de Medec. Abondance, écoulement de mucus. (Du grec *blenna* mucosité, et *rhégnumi* sortir avec force.)

BLENNORRHÉE, s. f. T. de Méd. Ecoulement de mucus. (Du grec *blenna* mucosité, et *rhéô* je coule.)

BLÉPHAROPTOSIS, s. f. (*Blé-fa-rop-to-zice*) T. de Medec. Relâchement ou chute des paupières. (Du gr. *blépharon* paupière, et *ptôsis* chute, dérivé de *piptô* je tombe.)

BLEPHAROTIS, s. f. T. de Med. Inflammation des paupières. (Du grec *blépharon* paupière.)

BLÉREAU, s. m. Voy. *Blaireau.*

BLESSÉ, ÉE, part. p. de *Blesser*, et adj. Qui a reçu une *blessure* : *Il est blessé à mort.* Il est aussi subst. et se dit ordinairement au plur. *Les morts et les blessés ; avoir soin des blessés.* —Fig. *Cerveau blessé*, qui a quelque grain de folie.

BLESSER, v. act. (*Blè-cé*) Donner un coup qui cause de la douleur, soit que ce coup fasse une plaie, soit qu'il n'en fasse pas. Ainsi *blesser* a un sens plus étendu que *blessure ;* cependant en t. de Guerre, *blesser* s'entend toujours d'un coup qui fait plaie. —On dit figur. *blesser le cœur*, inspirer de l'amour. —Incommoder ; causer une impression fâcheuse : *Mes souliers me blessent ; cet objet blesse la vue ; ce son blesse les oreilles* : et fig. *ces nudités blessent la pudeur ; blesser l'honneur, la réputation, la bonne foi, l'amitié.* —Faire tort ; porter préjudice : *Ce contrat, cette démarche me blesse, blesse mes interêts.* (Du grec *plêssô* je frappe.)

SE BLESSER, v. réc. Se faire du mal par accident, par megarde. —En parlant d'une femme, accoucher avant terme.

BLESSURE, s. f. (*Blè-sû-re*) Impression que fait un coup qui entame les chairs ; plaie : avec cette différence que la *blessure* est toujours faite par une cause extérieure, et la *plaie* par une cause quelconque intérieure ou extérieure. —On le dit au fig. de ce qui offense l'honneur, la réputation. —Fig. Violente impression que les passions font sur l'ame : *Les blessures de l'amour, etc.*

BLET, BLETTE, adj. (*Blè, blè-te*) En parlant des fruits ; qui est trop mûr, à demi pourri. Il n'est guère usité qu'au fémin. et en parlant des poires : *Poire blette.* (Du grec *blax* mou.) Voyez *Blossi.*

BLETTE, s. f. (*Blè-te*) Espèce de plante potagère qui n'a aucune saveur. (Du grec *bliton* qui dans *Dioscoride*, signifie une espèce de terre insipide.)

Blette rouge, plante annuelle, à fleur à étamines, originaire de Virginie, et cultivée dans les jardins.

BLEU, s. m. Couleur d'azur, qui tient de celle du ciel : *Un beau bleu.* (De l'allemand *blau*, dont les Anglois ont fait *blue* qui a la meme signification.)

Mettre une carpe au bleu, l'accommoder à une sorte de court-bouillon qui lui donne une couleur approchant du *bleu.*

Bleu anglois, nom donné dans le Commerce à un indigo dissous dans l'acide sulfurique, concentré et précipité par la potasse. —*mercurialis*, teinture bleue obtenue par la simple infusion de la racine de la *mercurialis perennis* de Linné. —*de montagne*, combinaison naturelle de l'acide carbonique avec le cuivre. —*de Prusse*, résultat de l'union du fer avec l'acide prussique. Voy. *Prussique ; Prussiate de fer.* —*de marine*, terrain gras de couleur bleue, que l'eau ne pénètre jamais.

BLEU, BLEUE, adj. (*Bleu, bleû-e ;* le pl. du masc. est *bleus* et non pas *bleux*) Qui est de couleur bleue.

Cordon bleu, grand ruban de tabis *bleu* que portent les Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit : il se dit aussi des Chevaliers eux-mêmes. —On appelle en t. de Guerre *un Parti bleu*, des gens qui s'attroupent sans ordre pour piller de côté et d'autre.

BLEUÂTRE, adj. (*Bleu-â-tre*) Tirant sur le *bleu* : *Couleur bleuâtre.*

BLEUIR, v. a. (*Bleu-ir*) Faire devenir *bleu* : *Bleuir de l'acier.*

BLIN, s. m. (*Blein*) Pièce de bois carrée dont on se sert pour assembler des mâts de plusieurs pièces.

BLINDAGE, s. m. (*Blein-da-je*) L'action de *blinder.* —Ce qui concerne les *blindes.*

BLINDE, s. f. (*Blein-de*) Espèce de brancard fait de quatre pièces de bois, qui sert à couvrir les tranchées découvertes. (Du holland. *blind*, qui a la même signification.)

BLINDER, v. act. (*Blein-dé*) T. de Marine : *Blinder un vaisseau*, le garnir de tronçons de vieux câbles le long du bord, pour le garantir du boulet.

SE BLINDER, v. réc. Se couvrir de *blindes.* On dit aussi activem. *blinder une tranchee.*

BLOC, s. m. (*Bloke*) Amas, assemblage de plusieurs choses, particulièrement de marchandises : *Faire un bloc de.... ; acheter, vendre en bloc.* —Gros morceau de marbre qui n'est point encore taillé. —En t. de Graveur, on appelle *bloc de plomb*, un billot rond de cinq à six pouces de diamètre et de trois de hauteur, sur lequel on pose l'ouvrage qu'on veut graver. —En t. de Fauconnerie, perche sur laquelle on met l'oiseau de proie : elle doit être couverte d'un drap. —En t. de Marine, tête de mort, chouquet. Voy. ce dernier mot. —Sorte de supplice usité en Amérique, etc. C'est une poutre sciée dans le sens de sa longueur, dans laquelle on a creusé un trou de la grosseur de la jambe : une charnière de fer unit les extrémités de cette poutre : on l'ouvre de l'autre côté pour y faire passer la jambe du prisonnier, et on la referme avec un cadenas. (*Bloc* qui se trouve, avec la même signification, dans les langues allemande, flamande, angloise, paroît être d'origine teutonique.)

Bloc d'échantillon (Archit.), celui dont on donne aux Carriers la forme et les mesures.

En bloc, adv. Sans compter et à la boule vue. —*Faire un marché en bloc et en tâche* (Acad.), d'autres disent *en bloc et en tas*, faire un marché à forfait et sans entrer dans le detail.

Blocage, s. m. Menu moilon, petites pierres qui servent à remplir les vides dans un ouvrage de maçonnerie. On dit aussi *blocaille*. —En t. d'Imprimerie, se dit d'une lettre retournee sur son œil, et mise à la place d'une autre.

Blocaille, s. f. (*Blo-ka-glie*, en mouill. les *ll*) Voy. *Blocage* dans sa première acception.

Blochet, s. m. (*Blo-chè*) Pièce de bois posée sur les sablures des croupes, qui entretient les chevrons des couvertures.

Blocus, s. m. (*Blo-kuce*) Campement de troupes sur les avenues d'une ville pour empêcher qu'il n'y puisse entrer aucun secours ni munitions. (De l'allemand *blockhaus* maison de bois où l'on place du canon, forme de *block* billot, et *haus* maison. *Ménage.*)

Blond, onde, adj. et s. (*Blon, on-de*; le *d* ne se pron. jamais au masc.) Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Il se dit particulièrement des cheveux et du poil: *Poil blond, cheveux blonds; barbe blonde, perruque blonde.* —On dit prov. et popul. d'un homme qui a les cheveux extrêmement blonds, qu'*il est blond comme un bassin*; et d'un homme délicat, difficile à contenter, qu'*il est délicat et blond.* —On appelle ironiquement *blond d'Egypte*, un homme fort noir. (Suivant Du Cange, du saxon *blond* mêlé, ou *blondel* teint par art, d'où on a fait dans la basse latinité *blundus* et *blondus*; Trév. Suivant Wachter, de l'allemand *blank* luisant, éclatant, blanc.)

le Blond, s. m. La couleur *blonde.* —*Un blond ardent*, c'est un blond fort vif. —*Un blond doré*, c'est un blond qui tire un peu sur le jaune.

Blonde, s. f. Espèce de dentelle de soie: *Coiffure de blonde.*

Blondin, ine, adj. et s. (*Blon-dein, di-ne*) Celui, celle qui a les cheveux *blonds*: *Beau blondin, belle blondine.* —En style familier et railleur, jeune homme qui fait le beau.

Blondir, v. n. Devenir *blond.* —Figur. et poetiquem. *Les épis commencent à blondir*, à jaunir.

Blondissant, ante, adject. (*Blon-di-san, an-te*) Qui devient *blond.* Il n'a guère d'usage qu'au figuré et dans le style poétique: *Les épis blondissans.*

Bloquer, v. a. (*Blo-ké*) Faire le *blocus* d'une place. V. *Blocus.* —En t. d'Imprimerie, mettre à dessein des lettres renversées à la place de celles qui devroient y être. —En t. de Marine, mettre de la bourre sur du goudron entre deux bordages quand on double un vaisseau. —En t. de jeu de Billard, pousser une bille de force dans la blouse. —On dit en t. de Fauconnerie, 1.° que l'*oiseau bloque la perdrix*, lorsqu'il la remise, et qu'il la tient à son avantage; 2.° que l'*oiseau se bloque*, lorsqu'il se soutient en l'air sans battre de l'aile.

Blossi, ie, part. p. et adj. Voy. *se Blossir. Poire, nèfle blossie.* C'est ce qu'on appelle vulgairement *Blet.* V. ce mot pour l'étymologie.

se Blossir, v. réc. En parlant de certaines poires, etc. devenir trop mûr. —En parlant des nèfles et des sorbes, acquérir le degré de maturité qui les rend mangeables. Voy. *Blossissement.*

Blossissement, s. m. (*Blo-ci-ce-man*) Etat de certaines poires, etc. trop mûres, molles, passées. —Maturité des nèfles et des sorbes. Ce mot et les deux précédens se trouvent dans le *nouveau Cours d'Agricult.* par les Membres de la section d'Agriculture de l'Institut.

Blot, s. m. (*Blo*) Instrument qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau. —En t. de Fauconnerie, petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

se Blottir, v. réc. (*se Blo-tir*) S'accroupir, se ramasser tout en un tas. Voy. *se Tapir.* —Il se dit proprement des perdrix, et par extension, de divers autres animaux et même de l'homme: *Se blottir dans un lit.* (De *blotte* ou *bloutre* vieux mot qui suivant *Nicot*, signifioit la motte de terre renversée par le soc en labourant.)

Blouse, s. f. (*Blou-ze*) On appelle ainsi chaque trou des coins et des côtés d'un billard: *Il y a six blouses dans un billard.*

Blouser, v. a. (*Blou-ze*) Faire entrer dans la *blouse* la bille de son adversaire: *Se blouser soi-même*, mettre sa propre bille dans la *blouse.* —Fig. *Se blouser*, se tromper, se méprendre. Il est familier.

Blousse, s. f. Laine courte qui ne peut être cardée.

Bluet, s. m. (*Blu-è*) Plante annuelle, à fleur flosculeuse ordinairement *bleue*, qui croît dans les blés. On la nomme aussi *Aubifoin, Barbeau, Blavéole, Peroole, Jacée des blés.*

Bluette, s. f. (*Blu-è-te*) Petite étincelle. —Fig. *Bluettes d'esprit*, légers traits d'esprit. (Suivant *Huet*, de la couleur ordinairement *bleue* de ces étincelles, d'où est venue l'expression proverbiale *faire du feu violet.*

Bluteau, s. m. (*Blu-tô*, s. d.) Instrument pour passer la farine. On le nomme aussi *Blutoir.*

Bluter, v. a. (*Blu-té*) Passer de la farine avec le *bluteau.* (Du latin *blutare*, ancien verbe barbare qui signifie *vider*; parce qu'en secouant le blutoir, il se vide insensiblement. *Caseneuve.*)

Bluterie, s. f. Lieu où l'on *blute* la farine.

Blutoir, s. m. (*Blu-toar*) Voy. *Bluteau.*

Boa, s. m. (*Bo-a*) Sorte de serpent d'une énorme grosseur. Les Indiens en mangent la chair qu'on expose même par tronçons dans les marchés. L'espèce la plus connue est le *Devin* ou le *Roi des serpens*, pour lequel les Nègres de la côte de Mozambique ont beaucoup de vénération.

Boba, s. m. Arbre des Moluques.

Bobaque, s. m. (*Bo-ba-ke*) Quadrupède qui a quelque ressemblance avec le lapin.

Bobard, s. m. (*Bo-bar*) Plante graminée des Indes orientales, qu'on trouve près de Madras, et qui a le port d'un souchet ou d'un scirpe.

Bobêche, s. f. Partie du chandelier où se met la chandelle. —Petit cylindre creux avec un rebord qu'on met dans un chandelier,

pour empêcher que la bougie ou la chandelle ne se gâte. —Petit morceau d'acier fin que les Couteliers font entrer dans un morceau de gros acier qui forme le dos du rasoir, tandis que la bobèche en forme le tranchant. (Suivant *Le Duchat*, par corruption de *bavesche* qui s'est dit autrefois dans le même sens, peut-être à cause de la *bave* de la chandelle qui tombe dessus.)

BOBINE, s. f. Espèce de fuseau à canon, sur lequel on dévide de la soie, de l'or, etc. (Suivant *Saumaise*, du latin *bombyx*, fait du grec *bombux* ver à soie; à cause de la ressemblance de ce fuseau garni de fil, etc. avec le cocon que le ver à soie forme en filant.

BOBINER, v. a. (*Bo-bi-ne*) Dévider du fil sur la *bobine*.

BOBO, s. m. T. enfantin : Petit mal; petite douleur. (Suivant *Le Duchat*, du mot *beau* souvent répété; parce que, dit-il, pour faire oublier à un enfant un léger mal qui le fait pleurer, on souffle dessus en disant : *Il est beau, ah! qu'il est beau!*)

BOCAGE, s. m. Sorte de petit *bois*. Il n'est guère d'usage qu'en Poésie.

BOCAGER, ÈRE, adj. (*Bo-ka-jé, jè-re*) Qui habite, qui fréquente les *bois*. On ne s'en sert plus que dans la Poésie pastorale : *Les Nymphes bocagères*.

BOCAL, s. m. Sorte de vase de terre, de verre, de cristal, etc. —Espèce de bouteille ronde de cristal ou de verre blanc remplie d'eau dont plusieurs Artistes se servent pour voir plus distinctement en travaillant. —Dans les bassons, les cors de chasse, etc. la même chose qu'*embouchure*. Voy. ce mot. (De l'ital. *bocale*, mesure de liquides en usage sur-tout à Rome, et qui paroît avoir été fait du grec *baukalion* vase pour le vin, dont le col est étroit.)

BOCANE, s. f. Sorte de danse grave, qui n'est plus en usage. (De *Bocan*, maître à danser de la Reine *Anne d'Autriche*, qui en fut l'inventeur en 1645.)

BOCARD, s. m. (*Bo-kàr*) Sorte de moulin à pilon, par le moyen duquel on écrase la mine avant de la mettre au feu pour la fondre.

BOCARDER, v. a. (*Bo-kar-dé*) Passer au *bocard*: *Bocarder la mine*.

BOCAS, s. m. Partie antérieure de la trompette.

BOCCONE, s. m. Arbrisseau de l'Amérique, qui a quelques rapports avec les Chélidoines, particulièrement par le suc jaunâtre que rendent toutes les parties de la plante.

BOCHET, s. m. (*Bo-che*) T. de Médecine : Seconde décoction des bois sudorifiques.

BOCHO, s. m. Voy. *Bukku*.

BOCQUET, s. m. (*Bo-kè*) En t. de Blason, fer de pique.

BODÉE, s. f. Petit banc de bois qui chez les Verriers, sert d'appui solide à leurs outils, lorsqu'ils introduisent leurs pots dans le four.

BODINE, s. f. Nom qu'on donne en quelques endroits, à la quille d'un vaisseau.

BODINERIE, s. f. Sorte de prêt à la grosse aventure assigné sur la *bodine* d'un vaisseau. Voy. *Bomerie*.

BODINURE, s. f. T. de Marine : Petite corde tortillée autour de l'arganeau.

BODRUCHE, Voy. *Baudruche*.

BOÉDROMIES, s. f. pl. (*Bo-é-dro-mî-e*) Fêtes athéniennes qu'on célébroit dans le mois *boédromion*, par des courses accompagnées de cris. (Du grec *boé* cri, et *dromos* course.)

BOÉDROMION, s. masc. Troisième mois de l'année athénienne. Voyez *Boedromies*.

BOESSE, s. f. (*Bo-e-ce*) Sorte d'instrument de Monnoyeur, de Sculpteur et de Ciseleur.

BOËSSER, v. a. (*Bo-e-cé*) Ébarber les lames des métaux qui servent au monnoyage. —Nettoyer avec la *boësse* certains ouvrages de sculpture et de ciselure.

BŒUF, s. m. (*Beufe*; le plur. s'écrit *Bœufs* et se pron. *beû*) Taureau qu'on a châtré pour l'engraisser ou pour le rendre plus doux au labourage, etc. —La chair du *bœuf* : *Manger du bœuf*. —Figur. Homme stupide et hébété : *C'est un bœuf, un vrai bœuf*. (Du grec *bous*, en latin *bos* bœuf ou vache.)

On dit prov. de ce qui revient tous les jours, *c'est la pièce de bœuf*. —*Je ne lui ai dit ni œufs ni bœufs*, je ne l'ai point injurié, ni peu ni beaucoup. —*Mettre la charrue devant les bœufs*, mettre devant ce qui devroit être derrière.

Pêche aux bœufs, celle où l'on emploie le filet appelé *Ganguy*, qui est traîné par deux bateaux à la voile.

Bœuf marin, animal qui ressemble au bœuf, qui se nourrit dans l'eau, et dont la chair est fort bonne. —*Bœuf à la mode*, bœuf assaisonné et cuit dans son jus. —*Œil-de-bœuf*, lucarne ronde ou ovale dans la couverture d'un bâtiment.

BOGUE, s. f. (*Bo-ghe*) La couverture piquante qui enveloppe la châtaigne.

BOGUE, s. m. (*Bo-ghe*) Poisson de mer, qui vit près du rivage. (Son nom grec est *bôx*, contracté de *boéx*, qui vient de *boé* cri; parce que, selon *Athenée*, il a de la voix.)

BOHÈME *ou* BOHÉMIEN, BOHÉMIENNE, s. m. et f. (*Boa-me, Boa-mien, mie-ne*) Celui, celle qui court le pays en disant la bonne aventure, et dérobant avec adresse. —Quand on veut parler d'un homme ou d'une femme de la Bohème, on doit dire *un homme de Bohème*, *une femme de Bohème*, et l'on prononce alors *Bo-è-me*.

Proverb. *C'est une maison de Bohème*, où il n'y a ni ordre ni règle. —*Vivre comme un Bohème*, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu.

BOHÉMILLON, s. m. (*Boa-mi-glion*) Petit *Bohémien*.

BOHON-UPAS, ARBRE-POISON, s. m. Arbre de l'île de Java, qui fournit une gomme regardée comme le plus subtil des poisons.

BOÏARD, s. m. (*Bo-iâr*) Civière à bras, sur laquelle on met la morue pour la transporter. —Nom qu'on donne aux Seigneurs et Sénateurs de Russie, et aux parens des Vaivodes de Transilvanie. Il signifie *Conseiller privé*. On écrit aussi *Boyar*. (Mot slave.)

BOIER *ou* BOYER, s. masc. (*Bo-ié*) T. de Marine : Espèce de grosse chaloupe ou de bâtiment de charge, en usage en Flandre et

en Hollande, pour naviguer le long des côtes.

Boire, v. act. (*Boâ-re*) *Buvant*, *bu*. *Je bois*, *tu bois*, *il boit*; *nous buvons*, *vous buvez*, *ils boivent*. *Je buvois*; *je bus*; *je boirai*, *etc.* les autres temps formés de ceux-ci. Avaler quelque liqueur que ce soit. —Ce mot employé absolument signifie quelquefois, faire une agréable débauche de vin; et en le prenant en mauvaise part, s'enivrer. —Au figur. endurer avec patience quelque chose de fâcheux, souffrir doucement et sans murmurer: *Boire un affront*, *boire le calice*, *le calice jusqu'à la lie*. —Attirer: *Ce papier boit* ou *boit l'encre*. —Faire tremper: *Il faut faire boire cette peau vingt-quatre heures dans la riviere*. En ce sens, il est neut. (Du lat. *bibere*, dérivé du grec *pinéin*, qui a la même signification.)

Boire à sa soif, ne boire que quand on en a besoin. —*en Templier*, *en Chantre*, *en Sonneur*, *comme un trou*, boire avec excès. —*un doigt de vin*, boire un petit coup. —*le vin de l'étrier*, boire un coup avant de partir.

Qui fait la folie la boit, chacun doit porter la peine de sa faute. —*On ne sauroit faire boire un âne s'il n'a soif*, on ne peut pas obliger un homme à faire une chose malgré lui. —Fig. *Puisque le vin est tiré*, *il le faut boire*; il faut poursuivre une affaire où l'on est engagé. Toutes ces expressions sont proverbiales et familières.

Boire, s. m. Le breuvage, la boisson dont on use: *On m'apprête mon boire et mon manger*.

Bois, s. m. (*Boâ*, et devant une voyelle *Boâze*) La substance dure et compacte des arbres. —Lieu planté d'arbres; forêt: *Bois de chênes*, *de pins*, *de sapins*, etc.; *bois épais*, *touffu*; *bois de haute-futaie*, *bois taillis*. —Aux jeux de Quilles et de Trictrac, on appelle *bois* les quilles et les dames: *Abattre bien du bois*. —Les cornes des bêtes fauves: *Bois de cerf*, *de daim*, etc. (Du latin barbare *boscium*, fait de *boscus*, dont les Italiens ont aussi formé *bosco*, et dérivé de *boskéin* paître, parce que les bois servent de pâturage.)

Bois mort, bois séché sur pied. —*Mort-bois*, bois de peu de valeur pour les ouvrages, comme le *saule*, le *peuplier*, l'*orme*, etc.

Bois abougri, bois court et tortu, plein de nœuds. —*à bâtir*, tous les arbres dont on se sert pour faire des bâtimens. —*de construction*, celui qui est propre à la construction des vaisseaux. —*blanc*, qui n'acquiert jamais plus de solidité que l'aubier qui recouvre le vrai bois. —*abrouti*, bois qui a été brouté par les bêtes. —*affoibli*, bois diminué considérablement de la forme d'équarrissage. —*de brin* ou *de tige*, celui dont on a ôté les quatre dosses flaches pour l'équarrir; c'est aussi le bois droit qui est propre aux Charpentiers. —*chablis*, le bois des arbres abattus par le vent. —*de corde*, le bois neuf qui n'a point été flotté. —*flotté*, le bois qu'on amène à Paris en trains sur la rivière. —*de compte*, celui dont les soixante-deux bûches au plus composent la voie de bois. —*d'Andelle*, bois qui vient d'Andelle par la Somme et l'Oise. —*taillis*, bois qui se coupe de temps en temps suivant l'usage des lieux. Il y en a encore plusieurs autres espèces qu'on peut voir dans les grands Dictionnaires. —*de lit*, les pans, les colonnes, les dossiers, les tringues et les goberges du lit. —*de raquette*, tout le bois qui compose la raquette. —*de tournebroche*, la fusée et les poulies. —*de garniture*, dans l'Imprimerie, morceaux de bois équarris et garnis d'une gouttière, qui servent à assujettir dans le châssis les pages d'une forme. On distingue les *bois de fonds*, les *bois de tête* et les *bois de marge*.

Faire du bois, faire provision de bois pour le temps qu'on sera en mer. —*Recevoir des coups en bois*, se dit en t. de Marine d'un vaisseau qui, dans un combat, est frappé dans le bas. —On dit prov. *il verra de quel bois je me chauffe*, ce que je puis, ce que je sais faire. —*Ne savoir de quel bois faire fleche*, ne savoir comment faire pour réussir, pour subsister. —*Faire fleche de tout bois*, mettre tout en œuvre pour réussir. —*Tout bois n'est pas bon pour faire fleche*, tout homme n'est pas propre à faire ce dont il s'agit. —*Porter bien son bois*, se dit d'une personne de belle taille, qui marche droit et de bonne grâce, par allusion aux anciens Gendarmes dont la lance et la pique étoient appelées *bois*: *Porter bien son bois*, signifioit *porter sa lance avec grâce*, etc. —*Entre le bois et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt*, il ne faut pas s'ingérer dans les différends des personnes naturellement unies. —*Il est du bois dont on les fait*, il a les qualités nécessaires pour cela. —*Trouver visage de bois*, la porte fermée. Toutes ces expressions sont relatives à la première acception du mot *bois*; les suivantes se rapportent à la seconde.

Avoir l'œil au bois, prendre garde à ses affaires, ne pas se laisser surprendre. —*Aller au bois sans coignée*, entreprendre un ouvrage sans les outils, sans les moyens nécessaires. —*Qui craint les feuilles n'aille pas au bois*, qui craint le péril n'aille point au lieu où il y en a sûrement. —*La faim chasse le loup du bois*, l'indigence réduit les hommes à faire beaucoup de choses contre leur inclination. Toutes ces phrases sont du style proverbial.

Garde-bois, s. m. Bas-Officier préposé pour *garder un bois*, la chasse d'une terre.

Bois Bacha, *bois à caleçons* (Botaniq.), arbrisseau de Saint-Domingue, à fleurs légumineuses. —*Bois à canon*, Voyez *Ambaiba*. —*Bois Arada*, Voy. *Tavernon*. —*Bois Benoît fin*, *Grandet*, gros arbre des Antilles, dont le bois sert à faire des meubles. —*Bois caca*, *bois de merde*, grand arbre de Cayenne, à fleur rosacée, qui tire son nom de l'odeur fétide qu'il répand. —*Bois capucin*, *bois signor*, grand arbre de Cayenne peu connu. —*Bois citron*, *bois de chandelle*, arbre résineux des Antilles qui a la couleur et l'odeur du citron, et dont les rameaux partagés servent à éclairer les Indiens. —*Bois d'aigle*, *bois d'aloes*, bois d'un arbre exotique, dont on distingue trois espèces: le *Calambac* des Indiens, ou *Tambac*, employé à la Chine en guise d'aromate et de parfum; le *bois d'aloes* des boutiques; et le *Calambouc*, *bois d'aigle*

ou *Garo* de Malacca. —*Bois de Brésil*, *Brésillet*, arbre épineux, à fleur legumineuse, dont le bois de couleur rouge est d'un grand usage dans la teinture. —*Bois de Campeche*, *bois de la Jamaïque*, grand arbre épineux, à fleur legumineuse, qui croît à St.-Domingue et sert à la teinture. —*Bois de chambre*, plante annuelle des îles d'Amérique, dont la tige sert d'amadou. —*Bois de dentelle*, Voyez *Lagette*. —*Bois de fer*, arbre des îles d'Amérique, à fleur infundibuliforme, dont le bois dur et pesant va au fond de l'eau. —*Bois de lettres*, arbre de la Guyane, dont le bois de couleur rouge ou jaune, est moucheté de noir. —*Bois de Palixandre*, *bois violet*, bois des Indes employé dans la marquetterie, et dont les Luthiers font des archets de violon. —*Bois de rose*, *bois de Rhodes* ou *de Chypre*, ainsi nommé parce qu'il croît dans ces deux îles ; bois odorant employé dans les arts, sans que l'arbre qui le produit soit bien connu. —*Bois de seringue*, *Seringal*, nom donné par les Portugais à l'arbre du *Caoutchouc*, qui fournit la résine ou gomme élastique. Il est de la famille des Euphorbes ; son tronc écailleux comme une pomme de pin et dénué de branches, se termine par une petite tête dont les feuilles ressemblent à celles du Manioque. —*Bois de soie*, *bois ramier*, arbre de Saint-Domingue, de la famille des Tilleuls, dont l'écorce sert à faire des cordes, et dont les feuilles sont revêtues en dessous d'un duvet soyeux. —*Bois immortel*, *Erythrine*, *Arbre de corail*, arbre de la Guiane, à fleurs légumineuses d'un rouge très-vif, et qui se montrent avant les feuilles. —*Bois puant*, Voy. *Anagyris*. —*Bois punais*, Voyez *Cornouiller*. —*Bois rouge*, *bois sanglant*, *bois de sang*, très-grand arbre d'Amérique, dont le bois est d'un beau rouge dans l'intérieur. —*Bois saint*, Voyez *Gaïac*. —*Bois savonette*, Voyez *Savonier*. —*Bois tapiré*, grand arbre de Cayenne, dont le bois odorant est mêlé de rouge et de jonquille. —*Bois trompette*, Voyez *Ambaïba*.

Bois-Gentil, Lauréole *ou* Mézéréon, s. m. Arbrisseau agréable à la vue : ses baies qui sont rouges purgent violemment.

Bois de Sainte-Lucie *ou* Mahaleb, s. masc. Arbre dont le bois est d'une odeur agréable.

Boisage, s. masc. (*Boá-za-je*) Tout le *bois* dont on s'est servi pour *boiser*.

Boisé, ée, part. pass. de *Boiser*, et adj. Garni de menuiserie. —*Terre bien boisée*, bien garnie de *bois*.

Boiser, v. act. (*Boá-zé*) Garnir de *bois* de menuiserie une chambre, une salle, etc. —Dans la construction des vaisseaux, garnir l'espace entre les couples de levés par les couples de remplissage, qui ne sont pas ordinairement tracés sur le plan, mais qui se gabarient sur lisses.

Boiserie, s. f. (*Boá-ze-rí-e*) Ouvrage de menuiserie pour revêtir quelque partie intérieure d'un édifice.

Boiseux, euse, adj. (*Boá-zeû*, *eû-ze*) Il se dit des plantes, des racines qui ont quelque solidité, qui sont de la nature du *bois* : *Plante*, *racine boiseuse*. Ce mot paroît être propre aux Jardiniers ; les autres disent *ligneux*.

Boisilier, s. m. (*Boá-zi-lié*) T. de Marine : Coupeur de *bois*.

Boisseau, s. m. (*Boá-sô*, s. d.) Mesure ronde qui sert à mesurer les grains. On dit aussi *un boisseau de blé*, *de farine*, *etc.* plein un boisseau. — En ter. de Boutonnier, coussin sur lequel on fait des tresses, du cordon rond, etc. —En t. de Potier de terre, gros cylindre de terre cuite fait en forme de *boisseau* sans fond, plus étroit en bas qu'en haut, avec un petit rebord. (Du latin barbare *bussellus* qui, dans le moyen âge, a eu la même signification.)

Proverbial. *Il ne faut pas mettre le chandelier sous le boisseau*, il ne faut pas laisser inutiles les talens qu'on a reçus de Dieu.

Boisselée, s. fem. (*Boa-ce-lé-e*) Ce qui est contenu dans un *boisseau*.

Boisselier, s. m. (*Boa-ce-lié*) Celui qui fait et vend des *boisseaux*, cribles, seaux, tambours, éclisses, etc.

Boisson, s. f. (*Boa-son*) Liqueur à *boire* ; ce qu'on *boit* ordinairement : *Toute sa boisson est de l'eau claire* ; *acheter du vin pour sa boisson*. —Il se dit quelquefois dans un sens plus particulier, en parlant du vin : *Il a toute sa boisson en cave*.

Boîte, s. f. (*Boá-te* ; la première syllabe longue. Autrefois on écrivoit *Boëte*) Sorte d'ustensile fait de bois léger et fort mince, ou de carton, avec un couvercle, servant à divers usages. —Il se dit aussi de divers petits ustensiles de différentes matières qui ont un couvercle : *Une boîte d'or*, *d'argent*, *d'écaille*, *etc.* —Ce qui est contenu dans une boîte : *Une boîte de dragées*, *de confitures*, *etc.* —Chez l'Imprimeur en taille-douce, on nomme *boîte*, un morceau de bois en forme d'arc, garni en dedans de fer blanc, pour faire tourner le rouleau. (Du latin *buxeta* diminutif de *buxa*, qu'on a dit pour *buxula*, formé de *buxus* buis, en grec *puxos* ; parce que les boîtes se font ordinairemeut de buis. De là le nom de *puxis* donné par les Grecs à une boîte, et dont les Latins ont fait *pyxis*.)

Boîte de montre, petite boîte de métal où l'on met une montre de poche. On nomme de même divers ustensiles qui en enferment d'autres : *Boîte de lanterne*, *de pendule*, *etc.* —*à foret*, ce dans quoi les Serruriers et les Couteliers mettent le foret lorsqu'ils veulent percer. —*de navette*, partie de la navette où l'on met la trame. —*à feu*, petit carton rempli de poudre et battu avec violence, qui fait un grand bruit quand on le tire. C'est aussi un petit mortier qu'on ne charge que de poudre. —*de la poste*, la boîte où l'on va porter les lettres pour la poste.

On dit famil. d'une chambre bien close, qu'*on y est comme dans une boîte* ; d'un homme délicat que la moindre impression de l'air incommode, qu'*il faudroit qu'il fût toujours dans une boîte* ; d'un homme extrêmement propre et paré, qu'*il semble sortir d'une boîte*.

Boite, s. f. (*Boa-te* ; la première syllabe brève) L'état du vin quand il est dans le vrai temps de le *boire* : *Du vin en boite* ; *ce vin n'est pas encore dans sa boite*.

Boiter, v. neut. (*Boa-té*) Clocher ; ne pas

marcher droit, à cause de quelque incommodité aux parties qui servent à marcher. On l'a dit d'abord de ceux qui avoient un os *déboîté*, sorti de sa *boîte* ou de sa place, et ensuite, par extension, de tout ceux qu'une cause quelconque empêchoit de marcher droit. *Boiter*, suivant *Roubaud*, diffère de *clocher* en ce que *boiter* est proprement marcher avec une sorte de vacillation, en se jetant d'un côté, de manière que le corps est ou paroît être déboîté dans quelqu'une de ses parties inférieures; et *clocher*, marcher avec un pied raccourci, ou en se jetant sur un côté trop court, de manière que le corps est ou paroît être inégal d'un ou d'autre côté dans sa base.

Boiteuse, s. f. (*Boa-teu-ze*) Air d'une sorte d'Allemande, qui se danse sur un mouvement de trois huit ou six huit, ce qui fait que les danseurs ont quelquefois l'air de *boiter*.

Boiteux, euse, adj. et s. (*Boa-teû, teû-ze*) Celui, celle qui *boite*: *Un boiteux; il est boiteux*. —Se dit d'un ruban qui a l'un de ses bords d'une couleur différente de celle de l'autre bord.

On dit proverbial. en parlant d'une nouvelle, qu'*il faut attendre le boiteux* (le temps), ne pas se presser d'y croire, et en attendre la confirmation. —*Cheval boiteux de l'oreille* ou *de la bride* (Manége), qui par ses mouvemens de tête marque tous les pas qu'il fait en boitant. Cela n'arrive pas à tous les chevaux boiteux.

Boîtier, s. m. (*Boâ-tié*) Espèce de petit coffre où les Chirurgiens mettent les onguens.

Boitout, s. m. (*Boa-tou*) Verre dont la patte est cassée. Il est familier.

Boitte, s. f. (*Boa-te*) T. de Pêche: Nom que donnent, 1.° les Pêcheurs de morue à l'appât qu'ils mettent à leurs hameçons; 2.° les habitans de Treguier, aux petits poissons nouvellement éclos, et qu'on appelle ailleurs *Menuise*, etc.

Boxas, s. f. pl. Toiles de coton de Surate.

Bol *ou* Bolus, s. f. (*Bol, Bo-luce*) Petit vase en forme de demi-globe: *Un bol de café*, *de punch*. —Petite boule composée de drogues médicinales, qu'on prend seule ou enveloppée dans du pain à chanter: *Prendre de la casse en bol*. (Du grec *bôlos* morceau ou bouchée, petite motte de terre, etc.)

Bol, s. masc. (*Bole*) Terre médiocrement grasse, friable, astringente, etc. *Bol d'Arménie*, *bol du Levant*. Les Peintres, les Doreurs et autres Artisans se servent de bols.—En t. de Pêche, poste que doivent occuper les Pêcheurs à l'aissaugue, pour ne point endommager les filets des autres Pêcheurs. En ce sens, on dit aussi *bau*.

Bolaire, adj. (*Bo-lè-re*) Qui tient de la nature du *bol*: *Terre bolaire*.

Bolantin, s. m. (*Bo-lan-tein*) Pêche qui se fait en bateau avec des lignes simples.

Boldu, s. m. Grand arbre des forêts du Pérou, qui a quelque rapport avec les lauriers.

Bolet, s. m. (*Bo-le*) Plante cryptogame de la famille des Champignons, dont le caractère est d'avoir la partie concave du chapiteau marquée de pores très-rapprochés. (Du grec *bôlitês* champignon.)

Bolétite, s. f. Pierre argileuse de couleur cendrée, qui represente une morille. (Du grec *bôlitês*, en latin *boletus* champignon.)

Boliche, s. f. T. de Pêche: Sorte de filet. Voy. *Xabega*.

Boliez, s. masc. (*Bo-lié*) T. de Pêche: Nom que donnent les Catalans à un petit ganguy.

Bolognino, s. m. (Mouillez *gn*) Sorte de monnoie. Voy. *Baioque*.

Bombalon, s. m. (*Bon-ba-lon*) Instrument dont se servent les Nègres comme de tocsin, et dont le bruit se fait entendre, dit-on, à la distance de quatre lieues. C'est une espèce de très-grande trompette marine sans cordes, faite d'un bois léger, et extrêmement sonore.

Bombance, s. fem. (*Bon-ban-ce*) Chère extraordinaire et abondante: *Faire bombance*. Il est familier. (Du latin barbare *pompantia*, fait de *pompa* pompe, appareil.)

Bombarde, s. f. (*Bon-bar-de*) Machine de guerre dont on se servoit pour lancer des pierres. —Espèce de canon gros et court qui fait beaucoup de bruit. —Un des jeux de l'orgue, qui est extrêmement bruyant; il sonne l'octave de la trompette.—Le même instrument que le *Basson*. Voy. ce mot. —En t. de Marine, autrefois espèce de barque. (Par onomatopée, du bruit que fait la *bombarde*.)

Bombardo, s. m. Instrument à vent des paysans de quelques contrées d'Italie, qui ressemble à la Cornemuse.

Bombardement, s. m. (*Bon-bar-de-man*) Action de *bombarder*.

Bombarder, v. act. (*Bon-bar-dé*) Jeter des *bombes* dans une place forte qu'on assiége, dans un camp, etc.

Bombardier, s. masc. (*Bon-bar-dié*) Celui qui tire des *bombes*: *Régiment*, *Compagnie*, *Capitaine de Bombardiers*.

Bombasin, s. m. (*Bon-ba-zein*) Etoffe de soie; Futaine à deux envers.

Bombe, s. fém. (*Bon-be*) Grosse boule de fer, creuse, armée de deux anses, plus épaisse de métal dans son culot que dans sa partie supérieure, où elle est percée pour être remplie de poudre: *Jeter des bombes*. —On dit figur. et fam. *la bombe est prête de crever*, quelque malheur est près d'arriver. (Du latin *bombus*, bruit des trompettes, du cor, du tonnerre.)

Bombé, ée, part pass. de *Bomber*, et adj. Courbé en arc.

Bombement, s. m. (*Bon-be-man*) T. d'Architecture: Courbure, renflement, convexité.

Bomber, v. act. (*Bon-bé*) Rendre convexe. (Par allusion à la courbure de la *bombe*.)—En t. de Jardinier, *bomber une plate-bande*, la charger de terre, en sorte que le milieu étant plus élevé que les bords, elle forme le dos-d'âne.

Bomber, v. neut. Etre ou devenir convexe: *Cette menuiserie bombe*.

Bombiate, s. m. T. de la nouv. Chimie. Sel formé par l'union de l'acide *bombique* avec une base.

Bombique, adj. (*Bon-bi-ke*) T. de la nouvelle Chimie: *Acide bombique*, acide tiré des vers à soie. (Du grec *bombux* ver à soie.)

Bombyce, s. m. (*Bon-bi-ce*) Terme d'Hist. natur. Genre d'insectes lépidoptères, qui filent comme le ver à soie. (Du grec *bombux* ver à

soie.) —Les Naturalistes entendent plus proprement par ce mot le papillon blanc qui, une vingtaine de jours après la transformation de la chrysalide en nymphe, sort du cocon filé par la chenille du vers à soie. Il appartient à la classe des *Phalènes* à antennes pectinées.

Bombyx, s. m. Espèce de chalumeau des Grecs, fort long, fait du roseau que les Latins appeloient *calamus* et qui a vraisemblablement donné son nom au chalumeau.

Bome, s. f. T. de Marine : Voile à guy; on appelle ainsi la grande voile d'un bot, et de tout bâtiment gréé en bot ou bateau, de même que celle du brigantin.

Bomerie, s. f. Intérêt des sommes prêtées entre les Marchands sur la quille d'un vaisseau ou sur les marchandises qui y sont chargées, sous la condition, de la part du preteur, de se soumettre aux risques de la mer et de la guerre. (De l'anglois *bottomry*, formé de *bottom* fond ou carène de vaisseau.)

Bomoniques, s. m. pl. Chez les anciens Lacédemoniens, jeunes gens qui faisoient gloire de souffrir constamment les coups de fouet qu'on leur donnoit dans les sacrifices de Diane. (Du grec *bômos* autel, et *nikê* victoire; *victorieux à l'autel de Diane.*)

Bon, bonne, adj. (*Bon, bo-ne*) En parlant des choses, qui a toutes les qualités convenables à sa nature : *De bon vin, de bonne eau, de bon blé, etc.* —Il se dit aussi pour excellent : *Ces vers sont fort bons;* pour fort, vigoureux : *Une bonne preuve, un bon coup de poing;* pour ingénieux, subtil, plaisant : *Bon mot, bonne pensée, bonne pointe;* pour utile ou nécessaire : *Cela n'est bon à rien; il eût été bon de le faire;* pour notable, remarquable : *Il est aujourd'hui bonne fête;* pour grand, excessif : *Une bonne lieue, une bonne heure, etc.* —En parlant des personnes, qui excelle en quelque chose, en quelque profession, qui a toutes les qualités propres à son état : *Bon Général, bon Capitaine, bon Soldat; bon Juge, bon Poëte, bon Peintre; bon pere, bon fils, bon ami, etc.* —Indulgent, humain; facile et commode à vivre : *Il faut être bien bon pour souffrir cela; il est d'un bon commerce.* En ce sens, on dit en bonne part, *un homme bon et compâtissant, une femme bonne et charitable; c'est un fort bon homme, c'est une tres-bonne, une bien bonne femme;* et ordinairement en mauvaise part, dans le style familier : *Un bon homme, une bonne femme*, un homme ou une femme de peu d'esprit. *Bon Seigneur, bon Prince, bonne Princesse*, ont aussi cette dernière signification. Fénélon a dit (Télémaq. liv. 12) : *Avoir beaucoup de bons hommes*, pour *beaucoup d'hommes vertueux*, etc. Cette expression n'est pas conforme au bon usage. —On dit, par antiphrase, *bon Apôtre, bonne pièce, bon coquin, bon drôle.* Dans *bon Diable, bon enfant, bon* signifie complaisant, accommodant. —Propre à.... *Cet homme n'est bon à rien.* (Du latin *bonus.*)

Le comparatif de *bon* est *meilleur*, et non pas *plus bon;* le superlatif est *tres-bon* et *le meilleur*, et non pas *le plus bon.*

Etre bon envers quelqu'un, avoir de la bonté pour lui. En ce sens, on ne doit pas dire *être bon à quelqu'un.* —*Cet homme a la main bonne*, il écrit ou il peint bien. —*Cette affaire est en bonne main*, elle est confiée à une personne capable ou qui a du crédit. —*Cette personne est en bonne main*, elle est conduite par quelqu'un qui est capable, instruit, éclairé, etc. —*Faire bonne mine à mauvais jeu*, et *contre fortune bon cœur*, cacher ses déplaisirs, et s'armer de constance. —*Faire bon pour quelqu'un*, s'engager à payer pour lui. —*Trouver bon*, approuver. —*Trouver tout bon*, s'accommoder de tout. —*Tenir bon*, résister avec courage, ne pas se rebuter. —*Coûter bon*, coûter fort cher. —*Voler pour bon*, se dit en t. de Fauconnerie, des oiseaux de proie qui sont bien affaités. —*Faire son bon jour*, communier. —*De bonne heure*, tôt : *Venez de bonne heure.* —*Il est de bonne heure*, il n'est pas tard. —*Vous venez à la bonne heure*, à propos. —*Jouer bon jeu, bon argent*, sérieusement. —*Il est de bon compte*, fidèle dans les comptes qu'il rend. —*Rendre bon compte de sa conduite*, faire voir qu'on s'est bien comporté. —*Mettre quelqu'un sur le bon pied*, l'obliger à faire ce qu'il doit. —*Etre sur un bon pied dans le monde*, y avoir de la réputation, du crédit. —Proverbialement, *à bon chat, bon rat;* bien attaqué, bien defendu.

La donner bonne à quelqu'un, lui en faire accroire. *La garder bonne*, épier l'occasion de faire quelque déplaisir.

Bon, s. m. Bonnes qualités : *Cet homme a du bon; il a du bon et du mauvais.* —Profit, bénefice : *Il y a tant de bon.*

Le bon de l'affaire, le principal, l'important de l'affaire. —*Le bon de l'histoire, du conte*, ce qu'il y a de plus plaisant. —*Le bon de l'Empereur, d'un Ministre, d'un Banquier*, l'agrément de l'Empereur, le consentement d'un Ministre, l'acceptation d'un Banquier.

Bon, adv. ou plutôt interjection : *Bon! voilà qui va bien.*

Tout de bon, adv. Sérieusement. —Réellement. —Mis à la tête de la phrase, il est interjection : *Tout de bon! vous ne pouviez pas venir?* c'est-à-dire, est-il vrai que vous ne pouviez pas venir?

Bonace, s. f. Calme sur mer; tranquillité. Il n'est pas du style noble.

Bonasse, adj. m. et f. (*Bo-na-ce*) Simple et sans malice. Il est familier.

Bonbanc, s. m. (*Bon-ban*) Sorte de pierre fort blanche, qui se tire des carrières qui sont aux environs de Paris.

Bonbon, s. m. Toutes les petites friandises qu'on donne à manger aux enfans.

Bon-Chrétien, s. m. Sorte de poire.

Boncore, s. m. Sorte de narcisse.

Bond, s. m. (*Bon;* le *d* ne se prononce jamais) Le saut, le rejaillissement que fait un ballon, une balle, etc. lorsqu'étant tombé à terre, il se relève plus ou moins haut. —Sauts fréquens que font certains animaux.

Aller par sauts et par bonds, se dit au propre, des chevaux et autres animaux, ou d'un

jeune homme qui ne fait que sauter et gambader. Il signifie au figuré, parler ou agir sans ordre et sans suite. —*Prendre la balle au bond*, la prendre lorsqu'elle fait un saut. Au figuré, profiter des circonstances. —*Prendre la balle entre bond et volée*, la prendre lorsqu'elle est près de tomber. —Proverbialement, *faire faux bond à*..... manquer à..... *Il* ou *elle a fait faux bond à son honneur*. —Faire une chose *du second bond*, la faire après coup et dans un temps où l'on ne nous en sait pas gré.

Bonda, s. m. Le plus gros arbre de l'Afrique.

Bonde, s. f. Pièce de bois qui étant baissée ou haussée, sert à retenir ou à lâcher l'eau d'un étang. On dit figurément, *lâcher la bonde à ses larmes*, *à sa colere*, leur donner une entière liberté, ne les point retenir. Cette expression, autrefois du beau style, est aujourd'hui tout au plus du style simple. —Trou rond d'une barique, d'un tonneau, pour verser dedans la liqueur. —Tape de bois qui sert à boucher cette ouverture. (Suivant *Ménage*, de l allemand *spund* bondon d un tonneau.)

Bondé, ée, adj. T. de Marine : *Futaille bondée*, pleine jusqu'à la *bonde*. —*Vaisseau bondé*, bien exactement plein dans tous les espaces qui peuvent se trouver sous ses ponts.

Bondir, v. n. Faire un ou plusieurs *bonds* : *Cette balle est trop molle, elle ne bondit point ; les agneaux bondissoient dans les campagnes ; un cheval qui bondit*. —On dit figur. que *le cœur bondit*, quand il est soulevé par quelque dégoût : *Cela fait bondir le cœur*.

Bondissant, ante, adj. (*Bon di-san, san-te*) Qui *bondit*. Il ne se dit que des chèvres ou des agneaux qui *bondissent* dans les champs.

Bondissement, s. m. (*Bon-di-ce-man*) Saut des agneaux. —Au fig. nausée, soulèvement de cœur.

Bondon, s. m. Petit morceau de bois qui bouche le trou qui est sur les futailles.

Bondonner, v. act. (*Bon-do-né*) Boucher une futaille avec un *bondon*.

Bondonnière, s. f. (*Bon-do-niè-re*) Instrument dont le Tonnelier se sert pour percer le trou où se met le *bondon*.

Bondrée, s. f. Sorte d'oiseau de proie.

Bonduc, s. m. (*Bon-duke*) Genre de plantes et d'arbrisseaux exotiques, épineux, à fleurs légumineuses. Le *Bonduc* commun qui croît dans les climats chauds des deux Indes, prend les noms de *Pois quénique*, *Guénic*, *Eniquer* ou *Œil-de chat*.

Bon-henri *ou* Epinard sauvage, s. m. Plante vivace, à fleurs à étamines, qui croit dans les lieux incultes, et ressemble fort aux épinards. Dans les montagnes, on la substitue à cet herbage.

Bonheur, s. m. (*Bo-neur*) Félicité; état heureux : *Grand*, *véritable*, *solide bonheur* ; il diffère de *félicité*, en ce que *bonheur* marque proprement l'état de la fortune, et *félicité* celui du cœur. —Prospérité; événement heureux; bonne fortune : *Il lui est arrivé un grand bonheur ; jouer avec bonheur* ou *de bonheur ; être en bonheur*. (Du vieux mot *heur* événement; on le croit dérivé d'*heure* qui signifioit *fortune*. *Bonheur* est donc *bonne heure* ; parce que l'Astrologie faisoit dépendre le bonheur et le malheur de l'*heure* de la naissance.)

Avoir le bonheur, façon de parler dont on se sert par civilité et par compliment : *Je suis content, puisque j'ai le bonheur de vous voir*.

On dit adverbialement, *par bonheur*, pour dire, heureusement.

Bonhomie, s. f. (*Bo-no-mî-e*) Bonté naturelle qui paroît dans toutes les actions : *Il est plein de bonhomie*. Il est familier. (De *bon homme*.)

Bonhomme, s. m. (*Bo-no-me*) Sorte de plante. Voy. *Bouillon blanc*.

Bonifier, v. a. (*Bo-ni-fié*) Mettre en meilleur état. Il se dit principalement en parlant des terres. —Dédommager : *Bonifier des avaries*, ou absolument, *Bonifier pour des avaries*. —Faire bon, suppléer : *Si cette place ne vous vaut pas mille écus, je vous bonifierai ce qui s'en manquera*.

Bonifier l'escompte (Comm.), tenir compte de l escompte. —*Bonifier une baleine*, la mettre en pièces, et en fondre le lard pour en tirer ce qu'il y a de *bon*.

Bonjour, s. m. Manière de parler dont on se sert pour saluer quelqu'un : *Je vous souhaite le bonjour ;* souhait d'un jour bon et heureux.

Bonite, s. f. Sorte de poisson de mer.

Bonne, s. f. (*Bo-ne*) Nom qui se donne à celles qui ont soin des petits enfans. Il est familier.

Bonne aventure, s. f. Aventure heureuse.

Bonne-dame, s. f. Voy. *Arroche*.

Bonne Déesse, s. f. Dans l'ancienne Mythologie, divinité mystérieuse dont les hommes ignoroient le nom : il n'étoit connu que des femmes. On croit que ce nom désignoit Cybèle ou la Terre, comme la source de tous les biens.

Une bonne fois, adv. On s'en sert pour signifier qu'on parle sérieusement.

Bonne fortune, s. f. Ce qui arrive d'avantageux. —Familièrement, les faveurs d'une Dame : *C'est un homme à bonnes fortunes*.

Bonne-grace, s. f. Voy. *Grâce*.

De bonne heure, adv. Tôt; pas tard : *Il est de bonne heure*.

Bonne voglie, s. m. (*Bo-ne-vo-glie*) Celui qui se loue pour ramer sur une galère, et qu'on appelle communément Marinier de rame. (De l'italien *buona voglia*, qui a la même acception, et qui signifie littéralement *bonne volonté*.)

De bonne voglie, adv. De bonne volonté : *Faire quelque chose de bonne voglie*.

Bonneau, s. m. (*Bo-nó*, s. d.) Morceau de bois ou de liège, ou autre chose qui flotte sur l'eau, et marque l'endroit où les ancres sont mouillées dans les ports ou rades. C'est la même chose que *Bouée*.

Bonnement, adverb. (*Bo-ne-man*) D'une manière simple et peu fine; de bonne foi, naïvement. —Précisément : *On ne sauroit bonnement dire ce qu'il y a de beau*. Il est familier et ne s'emploie qu'avec la négative.

Bonnet, s. masc. (*Bo-né*) Espèce d'habillement de tête. On appelle *bonnet carré*, un bonnet à quatre cornes. On dit en Vénerie,

qu'un *cerf a le bonnet carré*, lorsqu'il a du refait aussi haut que les oreilles. —En t. de Fleuriste, pot où l'on plante des tulipes. —Le second ventricule des animaux qui ruminent. (Du nom d'un certain drap dont on faisoit anciennement des habillemens de tête, comme on appelle *castor* les chapeaux faits de poil de castor.)

Prendre le bonnet, se faire recevoir Docteur. —*Donner le bonnet*, mettre le bonnet de Docteur sur la tête de quelqu'un. *Opiner du bonnet*, suivre sans examen l'avis d'un autre. —*Passer du bonnet*, passer tout d'une voix, en parlant d'un avis, d'une opinion. —*Avoir la tête près du bonnet*, se fâcher aisément. —*Mettre son bonnet de travers*, montrer de l'humeur. —*Ce sont deux têtes dans un bonnet*, deux hommes étroitement unis d'opinions et de sentimens. —*Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe*, extrêmement triste. —*Porter le bonnet vert*, avoir fait banqueroute, et cédé tous ses biens à ses créanciers; parce que, dit *Trév.* la couleur verte est le symbole de la liberté, et que les cessionnaires sont *libérés* de toutes leurs dettes. —*Prendre une chose sous son bonnet*, imaginer une chose qui n'a point de fondement.

Bonnet à Prêtre, T. de Fortification : Pièce détachée qui forme à la tête trois angles saillans et deux rentrans. —*Bonnet de Prêtre*, Voy. *Fusain*.

Bonnetade, s. f. (*Bo-ne-ta-de*) Salut: révérence, coup de *bonnet* ou de chapeau. Il est du style plaisant ou ironique.

Bonnetage, s. m. (*Bo-ne-ta-je*) Papier que l'on colle à une pièce d'artifice pour en couvrir l'amorce.

Bonneter, v. a. (*Bo-ne-té*) Saluer bassement et avec soumission; faire une cour servile et assidue. Il est familier. —En t. d'Artificier, couvrir l'amorce d'une pièce d'artifice, d'un papier collé, pour que le feu ne puisse y être introduit que lorsqu'on le veut.

Bonnèterie, s. f. (*Bo-nè-te-rî-e*) Ouvrages et marchandises du Bonnetier.

Bonnèterie d'Angola, bonnèterie faite avec du poil de lapin très-doux et très-long. On appelle lapins d'Angola ceux qui le fournissent.

Bonneteur, s. m. (*Bo-ne-teur*) Filou qui, par ses civilités, cherche à attirer les gens pour leur gagner leur argent : *Evitez les Bonneteurs*. Il est familier.

Bonnetier, s. m. (*Bo-ne-tié*) Ouvrier qui fait et vend des *bonnets*, des bas, des chaussons de laine.

Bonnette, s. f. (*Bo-nè-te*) T. de Fortification : Ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, avec un parapet et une palissade au-devant. On le nomme également *Flèche*.

Bonnettes, s. f. pl. Petites voiles dont on se sert en mer, lorsqu'il y a peu de vent : *Bonnettes maillées*, *bonnettes en étai*, *bonnettes lardées*, *etc.*

Bonsoir, s. m. (*Bon-soar*) Salut sur la fin du jour : *Souhaiter le bonsoir*. —Il s'emploie souvent comme interjection : *Bonsoir*; *bonsoir et bonne nuit*.

Bontchouk, s. m. (Art militaire) Lance ornée d'une queue de cheval, qui se portoit devant les Rois de Pologne, lorsqu'ils étoient à la tête de leurs armées. Les quatre Généraux Polonois et Lithuaniens avoient aussi leurs *Bontchouks*, mais qui s'abaissoient devant le Roi.

Bonté, s. f. Qualité d'une chose qui est *bonne*: *La bonté du vin*, *du terroir*, *d'une étoffe*. —En parlant des murs d'une place, etc. force, solidité. —En parlant des ouvrages d'esprit, assemblage des qualités requises pour les faire estimer, etc. —En parlant des personnes, pente à faire du bien, inclination à obliger, humanité, sensibilité : avec ces différences, que la *bonté* est un caractère; l'*humanité*, une vertu; la *sensibilité*, une qualité de l'ame : la *bonté* s'étend sur tout ce qu'elle connoît; l'*humanité*, sur tout ce qui est; la *sensibilité*, sur tout ce qui l'émeut. —Il se dit quelquefois par pure civilité : *La bonté que vous avez eue de m'écrire*. En ce sens, il n'est usité qu'à l'égard de ses supérieurs ou des personnes avec qui on n'est pas familier. —Trop grande facilité; foiblesse : *Sa bonté l'a ruiné*; *il a une sotte bonté*, *etc.*

Bonze, s. m. Nom d'un Prêtre Chinois ou Japonois.

Boope, s. m. Poisson de mer, dont les yeux sont très-grands relativement à sa taille. (Du grec *bous* bœuf, et *ops* œil : *qui a des yeux de bœuf*, *de très-grands yeux*.)

Boot, s. m. Dans la mer Baltique, une chaloupe. —En Espagne, sorte de petit tonneau dont on se sert particulièrement pour le transport des vins de Xerès.

Bootès, s. m. (*Bo-o-tèce*) Constellation voisine du Pôle Arctique, appelée plus communément *le Bouvier*. (Mot grec qui a la même valeur.)

Boquillon, s. m. (*Bo-ki-glion*, en mouillant les *ll*) Bûcheron. Il est vieux.

Bor *ou* Bore, s. m. Le père d'*Odin* et de tous les Dieux, dans la Théogonie des anciens peuples du Nord. Ses fils, après avoir fabriqué la terre du corps du géant *Ymer*, tué par eux, formèrent de deux morceaux de bois flottans, le premier homme nommé *Ashe* (frêne), et la première femme appelée *Emla* (bouleau.)

Boracique, adj. (*Bo-ra-ci-ke*) T. de Chim. *Acide boracique*, acide tiré du *borax* ou sel sédatif.

Borate, s. m. T. de Chimie : Sel formé par l'union de l'acide *boracique* avec une base.

Borate ammoniacal, sel ammoniacal sédatif. — *de baryte*, borax pesant ou barotique. —*de mercure*, sel sédatif mercuriel. —*de soude*, borax brut; borax du commerce. —*tynckal*, Chrysocolle.

Borax, s. m. (*Bo-rakce*) Sel neutre formé par l'acide *boracique* avec excès de base, laquelle base est la soude. Le *borax* est employé dans la Métallurgie comme flux, et dans la Médecine, comme apéritif, tonique et emménagogue.

Borbe, s. f. Huitième partie de la piastre de 33 médins d'Alexandrie.

Borborygme *ou* Borborisme, s. m. (*Bor-bo-rig-me*, *ris-me*) Bruit excité dans les intestins

par des flatuosités qui les distendent. (Du grec *borborugmos* bruit sourd, murmure, dérivé de *borboruzô* je fais un bruit sourd.)

BORBORITES, s. m. pl. (*Bor-bo-ri-te*) Secte de Gnostiques du deuxième siècle, qui se barbouilloient le visage de boue et d'ordures. (Du grec *borboros* boue, ordures.)

BORD, s. m. (*Bor; le d* ne se prononce jamais) L'extrémité d'une chose; ce qui la termine : *Le bord d'un verre, d'un manteau, d'une jupe.* —Rive; rivage : *Mettre à bord.* —En t. de Marine, 1.° Navire; vaisseau : *Recevoir quelqu'un sur son bord; aller, venir, conduire à bord; sortir de son bord; retourner à son bord.* On dit *rendre le bord*, désarmer, etc. —2.° *Bordée*, Voyez ce mot dans sa première acception. *Faire un bord, une bordée*, courir au plus près du vent; *naviguer bord sur bord*, louvoyer. —En t. de Botanique, pourtour ou lisière de différentes parties des plantes. En ce sens, on dit aussi *Marge.* —Espèce de ruban ou de galon, dont on borde certaines parties de l'habillement. (Du latin *ora*, fait du grec *horos* dans la même signification. Le *b* qu'on y a préposé vient du digamma éolien, qui tenoit lieu d'aspiration. *Morin.* Le digamma se prononçoit *V*, et par corruption *B* que les Grecs modernes prononcent encore *V*.)

BORDS, se dit au plur. de tout ce qui s'étend vers les extrémités de quelque chose : *Les bords d'un plat, d'un chapeau, etc.* —On dit poétiq. *les bords Africains, les sombres bords.*

Etre sur le bord de sa fosse, être près de mourir. —*Avoir un mot sur le bord des levres*, être près de se le rappeler. On dit aussi et plus souvent : *Avoir sur le bout de la langue.* —*Avoir l'ame* ou *le cœur sur le bord des lèvres*, être franc, ingénu. —*Un rouge bord*, verre plein de vin. —*Le verre est bord à bord*, est tout plein.

BORDAGE, s. m. Les planches qui couvrent par dehors les côtés et la carcasse du navire.

BORDAILLE, s. f. (*Bor-da-glie* : mouillez les *ll*) En t. de Marine, planches propres à faire des bordages. —En t. de Rivière, partie d'un bateau foncet qui est voisine des rebords.

BORDAT, s. m. (*Bor-da*) Etoffe qui se fabrique en Egypte.

BORDAYER, v. n. (*Bor-dé-ié*) T. de Marine : Gouverner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, lorsque le vent ne permet pas de porter le cap à la route. On dit plus souvent et mieux *Louvoyer.*

BORDÉ, ÉE, part. pass. de *Border*, et adj. Garni au *bord*, sur les *bords* : *Un fossé bordé de haies; une muraille bordée de mousqueterie; un parterre bordé de fleurs, etc.* —En t. de Blason, se dit des pièces qui ont un filet ou une *bordure* d'un autre émail que la pièce.

BORDÉ, s. m. Galon d'or ou d'argent, etc. *Mettre un bordé sur un habit.*

BORDÉE, s. f. T. de Mar. Le cours d'un vaisseau qui louvoie, depuis un revirement jusqu'à l'autre : *Faire courir des bordées.* —Décharge de tous les canons rangés d'un des côtés du vaisseau : *Il lui lâcha toute sa bordée.* —Fig. *Bordée d'injures*, grand nombre d'injures.

BORDEL, s. m. Maison de débauche. C'est un terme mal-honnête. (De l'allemand *bord*, petite maison; nom donné anciennement en Allemagne, aux appartemens souterrains, et même fortifiés qu'habitoient les femmes, pour n'être point insultées. Les hommes ayant avec le temps pénétré dans ces retraites, qui au lieu de demeurer des asyles de chasteté, devinrent des lieux de prostitution; leur nom avec une légère modification, servit à désigner les maisons de débauche. [*Matinees Senonoises.*] —*Bord*, dans le sens de maison ou petite ferme de campagne, est un mot *saxon* plutôt qu'allemand. En françois on appeloit autrefois *borde* une petite maison de campagne. *Trev.*

BORDELIÈRE, s. f. (*Bor-de-liè-re*) Poisson d'un lac de Savoie du genre du *Cyprin*; ainsi nommé, parce qu'il se tient toujours au *bord* de l'eau.

BORDEMENT, s. m. (*Bor-de-man*) Terme de Peinture en émail. Il se dit de la manière d'employer les émaux clairs en les couchant à plat.

BORDER, v. a. (*Bor-dé*) Garnir le *bord* de quelque chose avec des galons, des rubans, etc. *Border d'hermine, de martre, d'un galon d'or.* —En t. de Jardinier, mettre quelques arbres le long du *bord* d'une allée, ou relever un peu la terre au *bord* d'une planche. —Etre au *bord*; s'étendre sur le *bord* : *Ce quai borde la riviere; cette allée d'arbres borde le chemin.* —En t. de Marine, mettre le *bordage* aux vaisseaux. —Etendre les voiles par en bas pour prendre le vent. —Naviguer le long des côtes. —Suivre de côté un vaisseau pour l'observer. —En t. de Batelier, mettre les avirons dans les tourets du bachot pour nager. —Faire entrer les *bords* de la couverture dans les bois de lit, lorsqu'il est fait. —En t. de Chaudronnier, achever le *bord* de quelque besogne.

BORDEREAU, s. m. (*Bor-de-rô*, s. d.) Mémoire des espèces diverses qui composent une certaine somme. —Petit livre de poche sur lequel les Commis écrivent les payemens qu'on leur fait et en quelles espèces. (Suivant *Le Duchat*, de ce que ce papier écrit seulement sur les *bords*, contient à gauche les espèces, et à droite leur valeur.)

BORDIER, adj. m. (*Bor-dié*) T. de Marine : *Vaisseau bordier*, qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIERS, s. m. pl. Propriétaires des terres qui aboutissent à un chemin public, lesquels sont chargés de son entretien.

BORDIGUE, s. f. (*Bor-di-ghe*) Espace retranché de roseaux ou de cannes sur le *bord* de la mer pour prendre du poisson.

BORDOYER, v. a. (*Bor-doa-ié*) T. de Peinture en émail : Employer les émaux clairs en les couchant à plat, *bordés* du même métal sur lequel on les applique.

BORDURE, s. f. Bois de Menuiserie, etc. pour encadrer un portrait, un tableau, une glace de miroir, etc. —Le haut et le bas d'une tapisserie. —Buis qui borde les plates bandes, les planches, les carreaux d'un jardin. —Ornemens au haut et au bas du dos d'un livre.

—Cerceau large de trois doigts qu'on met au haut et au bas d'un seau pour le tenir ferme. —En t. de Blason, espèce de brisure, en forme de passement plat, qui est placée au *bord* de l'ecu, et qui l'environne comme une ceinture.

Bordure de pavé, rang de pierres plus grosses que les autres pavés, lesquelles sont placées au *bord* de chaque côté.

Boréal, ale, adj. Septentrional.

Boréasmes, s. f. pl. Fêtes athéniennes en l'honneur de *Borée*.

Borée, s. m. Vent septentrional; bise; vent du Nord. Il n'est usité qu'en Poésie : *L'impétueux Borée*, *le souffle de Borée*. (Du grec *Boreas*; même signification.)

Borgne, adj. et s. (*Bor-gne*, mouillez *gn*) Qui a perdu un œil : *Un borgne*, *une borgne*; *il est borgne*, *elle est borgne*. —Il se dit au fig. de certains lieux obscurs, peu fréquentés : *College borgne*, *cabaret borgne*.

Proverb. *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, faire un échange désavantageux. —*Conte borgne*, fable, conte de vieille. —*Causer comme une pie borgne*, causer continuellement.

Borgnesse, s. f. (*Bor-gnè-ce*) Femme ou fille *borgne*. Il est bas et injurieux.

Borgo, s. m. Espèce de voile, sans lequel les femmes musulmanes ne paroissent jamais en public. C'est une pièce de toile blanche, dont les angles sont attachés aux tempes : elle s'applique contre le nez, descend sur la poitrine et cache tout le visage, excepté le front et les deux yeux.

Borigue, s. f. (*Bo-ri-ghe*) T. de Pêche : Nom que les Pêcheurs de la Dordogne donnent au filet appelé communément *Nasse*.

Bornage, s. m. T. de Palais : Action de *borner* ou de planter des bornes.

Borne, s. f. Pierre ou autre marque qui sert à indiquer la séparation d'un champ d'avec un autre, etc. Ce mot diffère de *terme* et de *limite*, en ce que le *terme* est où l'on ne peut aller; les *limites* sont ce qu'on ne doit pas passer; les *bornes* ce qui empêche de passer. —Pierre ronde qui se termine en pyramide, qu'on met au coin des rues et contre les murs en certains endroits, de peur que les roues des voitures ne dégradent les murailles. —En t. de Vitrier, morceau de verre qui finit en pointe par les deux bouts et qui est autour d'une pièce carrée dans un panneau de vitre. (Par corruption du mot *boune*, employé autrefois dans le même sens, et dérivé du grec *bounos*, monceau de terre; parce que les Anciens marquoient les limites des champs par des monceaux de terre. On a dit anciennement *boune*, puis *bonne*, ensuite *bonde*, d'où les Anglois ont fait *bound*. Morin. Etym. très-douteuse.)

Bornes, s. f. pl. Ce qui sépare un état, une province d'une autre : *Reculer les bornes d'un etat*. —Au fig. ce qui est regardé comme les limites de chaque chose : *Mettre des bornes à son ambition*.

Borné, ée, part. pass. de *Borner*, et adj. Qui a des *bornes*. Il se dit au physique et au moral : *Maison qui a une vue bornée*, de peu d'étendue; *fortune bornée*, médiocre; *avoir des vues bornées*, avoir peu de lumière ou peu d'ambition; *esprit borné*, capable de peu de chose; *homme borné*, qui a l'esprit borné.

Borner, v. a. (*Bor-né*) Mettre des *bornes* à.... *Borner un champ*, *un vignoble*. Il se dit au passif, des personnes, relativement à leurs domaines : *Il est borné par une grande forêt du côté du Levant*. —Limiter, servir de borne à.... *La mer et les Alpes bordent l'Italie*. —Fig. Modérer : *Borner ses desirs*, *ses espérances*. En ce sens, on dit quelquefois au réciproque et sans régime, *se borner*.

Bornoyer, v. act. (*Bor-noa-ie*) Regarder d'un seul œil, et en fermant l'autre, si une allee, une file d'arbres, le parement d'un mur, etc. sont d'alignement et bien droits. —Placer des jallons de distance en distance, en ligne droite, pour bâtir un mur, planter des arbres, tracer un fossé, etc. —Dans le nivellement, regarder la surface de l'eau des deux tubes, dans une même ligne droite, et examiner à quel point aboutit son prolongement.

Bornoyeur, s. m. (*Bor-noa-ieur*) Celui qui vise d'un œil, pour voir si une chose est droite et de niveau.

Borozail, s. m. (*Bo-ro-zaglie*) Maladie qui vient d'un usage immodéré des femmes, et qui est particulière aux Africains. On l'appelle aussi *Zail des Ethiopiens*. (Nom éthiopien d'une maladie analogue à la gonorrhée.)

Borrou, s. m. Arbre des Indes, dont l'écorce donne un suc purgatif.

Bosan, s. m. (*Bo-zan*) Breuvage de millet bouilli dans de l'eau.

Bosel, s. m. (*Bo-zel*) T. d'Arch. Membre rond qui est la base des colonnes. C'est la même chose que *Tore*.

Bosphore, s. m. (*Bos-fô-re*) Espace de mer entre deux terres, par lequel deux mers peuvent se communiquer : *Bosphore de Thrace*, aujourd'hui le *Detroit de Constantinople*. (Du grec *bous* bœuf, et *poros* passage; *espace qu'un bœuf pourroit passer à la nage*.)

Bosquet, s. m. (*Bos-ke*) Petit *bois*; petite touffe de bois.

Bossage, s. m. (*Bo-sa-je*) Partie d'un mur, etc. qu'on fait saillir hors d'œuvre. —Rondeur ou *bosse* que font les bois courbés ou cintrés.

Bosse, s. f. (*Bo-ce*) Grosseur extraordinaire au dos ou à l'estomac, qui vient de mauvaise conformation. —Enflure ou élevure causée par une contusion. —Elévation dans une superficie qui devroit être plate : *Terrain plein de bosses*; *vaisselle pleine de bosses*. —En t. de Sculpture, relief d'une figure : *Figure relevée en bosse*, *de demi-bosse*, *de ronde bosse*. —En t. de Peinture, modèle en plâtre, en terre cuite, etc. d'après lequel on s'exerce à dessiner, pour mieux imiter le relief du corps. —En t. de Vénerie, première poussée d'un cerf qui a mis bas, et qu'on appelle aussi *Meule*. Dans le chevreuil, on dit *Enflure*. —Verre qu'on a soufflé avec la fêle pour en faire un plat de verre, avant qu'il ait été ouvert. —En t. de Marine, bouteille de verre fort mince, remplie de poudre, au cou de laquelle, après l'avoir bien bouchée, on met quatre ou cinq

mèches allumées qui pendent. On la jette par le moyen d'un bout de corde; elle se brise et met le feu à tout ce qu'elle rencontre. —Espèce de serrure. —En termes de jeu de Paume, endroit de la muraille du côté du dedans qui renvoie la balle dans le dedans, par bricole : *Attaquer la bosse*, *donner dans la bosse*, c'est pousser la balle vers cet endroit; *Défendre la bosse*, rechasser la balle avant qu'elle puisse entrer dans cet endroit. —En t. de Botanique, on appelle *bosse de chardon*, un globule long et épineux qui produit une espèce de chardon. (Du grec *phusa* ou *phussa* enflure, dérivé de *phusaô* enfler.)

BOSSES, s. f. pl. En t. de Mar. bouts de corde d'une médiocre longueur, ayant à leurs extrémités des nœuds nommés *culs-de-porc doubles*.

Ne chercher que plaies et bosses, se dit au propre et méchamment des Médecins et des Chirurgiens, qui ne vivent que des maladies; et au fig. de ceux qui gagnent dans le malheur d'autrui.

BOSSELAGE, s. m. (*Bo-ce-la-je*) Travail en *bosse* sur la vaisselle.

BOSSELER, v. act. (*Bo-ce-lé*) Travailler en *bosse* sur l'argenterie, etc.

BOSSELURE, s. f. (*Bo-ce-lu-re*) En t. de Bot. ciselure naturelle qu'on voit sur certaines feuilles.

BOSSEMAN, s. m. (*Bo-ce-man*) T. de Mar. Ouvrier marinier, qui est chargé du soin des cables, des ancres et des bouées. (Par corruption, de l'angl. *Boat-swain* contre-maître de navire.)

BOSSER, v. a. (*Bo-cé*) T. de Mar. Appliquer les *bosses* sur la manœuvre que l'on veut retenir.

BOSSETIER, s. m. (*Bo-ce-tié*) Ouvrier de Verrerie qui souffle la boule, et celui qui l'ouvre après qu'elle est soufflée. —Un des noms que prennent les Fondeurs, à cause des ouvrages qu'ils font en *bosse*, comme grelots, bossettes, etc.

BOSSETTE, s. f. (*Bo-cè-te*) Ornement attaché aux deux côtés du mors du cheval, et qui est fait en *bosse*.

BOSSEURS *ou* BOSSOIRS, s. m. pl. (*Bo-ceur*, *soar*) T. de Mar. Poutres qui servent à soutenir l'ancre quand on l'a levée.

BOSSU, UE, adj. et s. m. et f. (*Bo-su*, *sû-e*) Qui a une *bosse*. —Il se dit d'un pays inégal et montueux. En ce sens, il est peu usité, et toujours adjectivement.

BOSSUÉ, ÉE, part. p. de *Bossuer*, et adject. *Vaisselle* ou *batterie de cuisine bossuée*, qui a des *bosses*.

BOSSUEL, s. m. Voy. *Bosuel*.

BOSSUER, v. a. (*Bo-su-é*) Faire une *bosse* à quelque chose : *Bossuer un plat*.

BOSSY, s. m. (*Bo-ci*) Arbre d'Afrique.

BOSTANGI, s. m. Jardinier du Sérail. (De l'arabe et du persan *bostan* jardin.)

BOSTANGI-BACHI, s. m. Intendant des Jardins du Grand-Seigneur.

BOSTRYCHITE, s. f. Pierre figurée qui ressemble à la chevelure d'une femme. C'est une espèce d'amiante. (Du grec *bostruchos* touffe de cheveux.)

BOSUEL, s. m. La seule tulipe qui ait de l'odeur.

BOT, adj. (*Bote*) *Pied bot*, pied contrefait : *Avoir un pied bot*. —On dit substantiv. de la personne qui a cette difformité, *c'est un pied bot*. Style fam. (Du vieux mot *bot* crapaud.)

BOT, s. m. (*Bo*) Sorte de vaisseau dont on se sert aux Indes Occidentales. —Nom qu'on donne à un gros bateau Flamand.

BOTAL, adj. m. T. d'Anat. *Le trou botal*, ouverture par laquelle le sang circule dans le fœtus. (Du nom de *Botal*, Médecin de Charles IX, à qui on en doit la découverte.)

BOTANIQUE, s. f. (*Bo-ta-ni-ke*) Science qui traite des plantes et de leurs propriétés. (Du grec *botané* herbe, dérivé de *botos*, qui signifie proprement le foin dont on nourrit les chevaux.)

BOTANISTE, s. m. Celui qui s'applique à la *Botanique*.

BOTANOLOGIE, s. f. (*Bo-ta-no-lo-jî-e*) Traité raisonné sur les plantes. (Du gr. *botani* herbe, et *logos* discours.)

BOTANOMANCIE, s. f. (*Bo-ta-no-man-cî-e*) Divination par le moyen des plantes. (Du grec *botané* herbe, et *manteia* divination.)

BOTHRION, s. m. (*Bo-tri-on*) Petit ulcère creux dans la cornée. (Du grec *bothrion* petite fosse, dérivé de *bothros* fosse, cavité.)

BOTICHE, s. f. Vaisseau du Chili pour mettre le vin. Il contient trente-deux pintes de Paris.

BOTRYS, s. m. (*Bo-trice*) Plante annuelle, aromatique, à fleurs disposées en épis, ou plutôt en petites grappes. (Du grec *botrus* grappe de raisin.)

BOTRYTE *ou* BOTRYOÏDE, s. f. (*Bo-tri-te*, *Bo-tri-o-i-de*) Espèce de cadmie brûlée qui ressemble à une grappe de raisin. (Du grec *botrus* grappe, et *eidos* forme, ressemblance.)

BOTTAGE, s. m. (*Bo-ta-je*) Droit que l'Abbaye de St. Denis en France levoit sur tous les bateaux qui passoient sur la Seine, depuis le 9 octobre jusqu'au 3 novembre.

BOTTE, s. f. (*Bo-te*) Chaussure de cuir qui enferme le pied, la jambe et le genou, et qu'on met pour monter à cheval; elle est composée d'un pied, d'une tige et d'une genouillère. —Assemblage, faisceau de plusieurs choses de même nature liées ensemble : *Botte de paille*, *de foin*, *d'allumettes*, *d'asperges*, *de raves*, *etc.* En ce sens, on dit figurem. et famil. *botte de lettres*, *de paperasses*, *etc.* —Certaine quantité de soie, de fil, etc. *Botte de fil*, *botte de soie*. —Petits rouleaux qui pendent à l'étalage de la boutique de quelques marchands. —En t. d'Escrime, coup que l'on porte avec un fleuret ou une épée à celui contre qui l'on se bat : *Porter*, *alonger une botte franche*. —On dit proverb. *porter une botte à quelqu'un*, lui demander de l'argent, ou faire une objection pressante dans une dispute; ou encore rendre quelque mauvais office à un autre dans l'esprit de quelque personne puissante. —En t. de Chasse, collier avec lequel on mène le limier au bois. —Dans quelques Provinces on nomme *botte* un certain vaisseau à tenir du vin. —En t. de Mar. nom général de toutes les futailles que l'on embarque, et qui contiennent plus d'une barrique. —En t. de Sellier, espèce de petit marchepied attaché au

brancard des berlines, sur lequel on appuie le pied pour monter. —Dans quelques Manufactures, espèce de forces pour donner la dernière tonte au droguet.

BOTTES, au pl. se dit de la terre qui s'attache aux souliers quand on marche dans un terrain gras.

Proverbialement : *Mettre bien du foin dans ses bottes*, gagner beaucoup d'argent, devenir grand Seigneur. (Par allusion au temps où l'on portoit des souliers fort longs, et d'autant plus longs qu'on étoit d'un rang plus distingué. Un grand Seigneur étoit alors obligé de remplir le vide de ses souliers ou de ses *bottes*, avec quelque matière douce, telle que de la paille ou du foin. *Matinées Sénonoises.*) —*Laisser ses bottes à un endroit*, y mourir. —*Graisser ses bottes*, se préparer à un voyage, à la mort, etc. —*Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle ;* rendez service à un malhonnête homme, il n'en sera point reconnoissant. —*A propos de botte*, sans sujet; à propos de rien. On le dit aussi quand on passe d'un discours à un autre qui n'a aucun rapport avec le premier. —*Où va la botte ?* où allez-vous ?

BOTTELAGE, s. m. (*Bo-te-la-je*) Action de *botteler* du foin.

BOTTELER, v. a. (*Bo-te-lé*) Mettre en *bottes* : *Botteler du foin, de la paille; botteler des raves, des oignons, des asperges, etc.*

BOTTELEUR, s. m. (*Bo-te-leur*) Celui qui met le foin et la paille en *bottes*.

BOTTER, v. a. (*Bo-té*) Mettre les *bottes* à quelqu'un. —Faire des *bottes* : *Ce Cordonnier botte bien.*

SE BOTTER, v. r. Mettre ses *bottes*. —Amasser beaucoup de terre autour de ses pieds en marchant dans un terrain gras.

BOTTIER, s. m. (*Bo-tié*) Cordonnier qui fait des *bottes* ou des bottines.

BOTTINE, s. f. (*Bo-ti-ne*) Petite *botte* d'un cuir fort mince.

BOUARD, s. m. (*Bou-ar*) T. de Monnoyage : Sorte de marteau dont on se servoit à *bouer* les monnoies, quand on les travailloit au marteau.

BOUBAK, s. m. (*Bou-bake*) Animal quadrupède sur les confins de Pologne vers la Moscovie.

BOUBIE, s. f. Oiseau aquatique de l'Amérique.

BOUC, s. m. (*Bouke*) Le mâle de la chèvre. —Peau de bouc remplie de quelque liqueur : *Un bouc de vin, un bouc d'huile.* —Dans l'Hydraulique, poulie garnie de cornes de fer qui font monter et descendre une chaîne sans fin. (Du lat. barbare *buccus*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, et qui, selon *Le Duchat*, a été fait de l'allemand *bock*, qui signifie également la même chose.)

Bouc émissaire, chez les Juifs, bouc qui étoit envoyé dans le désert. On présentoit devant l'autel deux boucs, sur lesquels on jetoit le sort : l'un étoit destiné au sacrifice; l'autre abandonné dans le désert après avoir été chargé de toutes les iniquités du peuple. —Figur. et familièr. Personne sur qui on fait retomber toutes les fautes, à qui on impute tous les torts, tous les malheurs qui arrivent, etc. (Du latin *emissarius*, fait d'*emittere* envoyer, mettre dehors.)

BOUCAGE, s. m. Plante à fleurs en ombelle, à racine vivace, aromatique, qui croît en Europe sur les pelouses et dans les prés. On la nomme aussi *Boucquetine*, *Persil de bouc*, *Pimprenelle saxifrage*, *Pimprenelle blanche*.

BOUCAN, s. m. Lieu où les Sauvages font fumer leurs viandes. —Gril de bois, sur lequel ils les font fumer et sécher. —Lieu de débauche. En ce dernier sens, c'est un terme bas et malhonnête. (*Boucan* est un mot de la langue des Caraïbes qui l'emploient sur-tout dans la première des trois acceptions précédentes.)

BOUCANER, v. a. (*Bou-ka-né*) Faire fumer et griller de la viande sur le *boucan*.

BOUCANER, v. n. Aller à la chasse des bœufs sauvages, pour en avoir les cuirs.

BOUCANIER, s. m. (*Bou-ka-nié*) Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. Voy. *Boucaner.* —Mousquet d'une longue portée, dont se servoient les *Boucaniers*. On dit aussi adjectivement *fusil boucanier*.

BOUCAR, s. m. Voy. *Soude ordinaire.*

BOUCARÈS, s. m. Voy. *Bourguignon noir.*

BOUCARO, s. m. (*Bou-ka-ro*) Espèce de terre sigillée rougeâtre, dont on fait différens vases.

BOUCASSIN, s. m. (*Bou-ka-cein*) Sorte de futaine. On dit aussi : *Une toile boucassinée.* —Toile peinte en bleu ou en rouge qui sert de doublure aux tendelets des galères.

BOUCAUT, s. masc. (*Bou-kô*) Tonneau de grandeur moyenne, qui sert à renfermer diverses marchandises, et sur-tout les feuilles de tabac.

BOUCHARDE, s. f. Espèce de ciseau dont se sert le Sculpteur en marbre.

BOUCHE, s. f. Tout l'espace qui est depuis les lèvres jusqu'à la gorge, où sont contenus le palais, les dents et les amygdales. —Il se dit par rapport à l'organe du goût : *Cet aliment rend la bouche amère, pâteuse, mauvaise, sèche, etc.* —Il se dit aussi des personnes par rapport à la nourriture : *Il a vingt bouches à nourrir ; faire sortir d'une place assiégée toutes les bouches inutiles.* —Il s'emploie en parlant de certains animaux, et particulièrement du cheval : *Cheval qui a la bouche bonne, fine, tendre, délicate, mauvaise, forte, égarée ; qui est fort en bouche, qui n'a point de bouche.* —Fig. Ouverture ; entrée : *La bouche d'un canon.* —Dans le bas d'un tuyau d'Orgue, le petit vide qui est entre la lèvre inférieure et la supérieure. (Du latin *bucca*, dérivé suivant le P. *Pezron*, du celtique *boch*.)

BOUCHES, pl. Embouchures des fleuves : *Les bouches du Danube, du Nil, du Gange, du Rhône, etc.* —*Bouches à feu*, pièces d'artillerie, canons, mortiers. —*Munitions de bouche*, les vivres.

On dit fam. *Fermer la bouche à quelqu'un*, lui imposer silence; le convaincre de manière qu'il ne puisse répliquer. —*Bouche cousue* ou *bouche close ;* silence, n'en parlez pas. —*Ne pouvoir faire ouvrir la bouche à quelqu'un*, ne pouvoir le faire parler. —*Avoir bouche à*

Cour, être nourri chez un Prince, et par extension chez un particulier. —*Prendre sur sa bouche*, vivre avec épargne. —*Faire venir l'eau à la bouche*, exciter dans les autres l'envie de quelque chose en la louant, ou simplement en la racontant. —*Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu*, le régaler splendidement. —*Faire la petite bouche*; au propre, serrer les lèvres pour paroître avoir une petite bouche; au fig. ne pas parler d'une chose ou en faire le dégoûté, quoiqu'on en ait grande envie. —*Laisser sur la bonne bouche*, se taire après un trait intéressant, etc. —*N'avoir ni bouche ni éperon*, n'avoir ni parole ni esprit; être stupide, ne s'émouvoir de rien. *Être fort en bouche* ou *en gueule*, parler avec beaucoup de véhémence et de hardiesse. La plupart de ces expressions appartiennent au style proverbial: les deux dernières font allusion aux chevaux.

De bouche, adv. De vive voix : *Il vaut mieux consulter de bouche que par écrit.*

Bouché, ée, part. p. et adj. V. *Boucher.* —Fig. *Esprit bouché*, qui a l'intelligence dure.

Bouchée, s. f. Plein la *bouche*. —Petit morceau de quelque chose à manger : *Avaler une bouchée.*

Bouchelle, s. f. (*Bou-chè-le*) T. de Pêche : Entrée de la tour de dehors de la bourdigue.

Boucher, v. act. (*Bou-che*) Fermer une ouverture : *Boucher un trou*, *un tonneau*, *une bouteille*, *une porte*, *une fenêtre.* —On dit fig. et prov. d'une somme d'argent qu'on reçoit, qu'*elle servira à boucher un trou*, à payer quelque dette. —Les Orfèvres appellent *boucher d'or moulu*, une réparation qu'ils font aux ouvrages d'or qui ont quelque petit défaut, après avoir été brunis. (Du grec *buô*, futur *busô*, qui signifie la même chose, et d'où M. *Morin* conjecture qu'on aura fait *buccare* dans la basse latinité, et ensuite *boucher.*)

Se boucher les yeux, *les oreilles*, ne vouloir point voir, ne vouloir point entendre.

Boucher, s. m. (*Bou-ché*) Celui qui tue bœufs, veaux et moutons et qui en vend la chair en détail. —Au fig. homme cruel et sanguinaire. (De *bouche*, parce que le *boucher* tue les animaux et en vend la viande pour la *bouche des hommes.* Anciennement *bouchier*, chargé de la bouche.)

Bouchère, s. fém. La femme d'un *Boucher.* —Femme qui vend de la viande.

Boucherie, s. f. Lieu où l'on tue et où l'on vend en détail bœufs, veaux et moutons. —Au fig. tuerie, massacre, carnage : *Mener les Soldats à la boucherie*, les exposer à une mort presque certaine.

Bouchet, s. m. (*Bou-chè*) Sorte d'hypocras qui se fait avec de l'eau, du sucre et de la canelle bouillis ensemble.

Boucheture, s. f. Tout ce qui sert à fermer et à *boucher* un pré, une terre labourable, etc. pour en empêcher l'entrée aux bestiaux.

Bouchin, s. m. (*Bou-chein*) T. de Mar. La plus grande largeur d'un vaisseau de dehors en dehors, c. à d. au maître-bau.

Bouchoir, s. m. (*Bou-choar*) T. de Boulanger ou de Pâtissier : Grande plaque de fer avec laquelle on *bouche* le four.

Bouchon, s. m. Ce qui sert à *boucher* une bouteille, un flacon, etc. —Poignée de paille ou de foin tortillé pour *bouchonner* les chevaux. On dit aussi *un bouchon de linge.* —*Mettre du linge en un bouchon*, le chiffonner et le mettre tout en un tas. —Rameau de verdure, etc. qui indique un cabaret; et au fig. le cabaret même. —T. de caresse dont on se sert pour un enfant. Il est famil. —Sorte de laine d'Angleterre.

Bouchonner, v. a. (*Bou-cho-né*) Frotter un cheval avec un *bouchon* de paille ou de foin. —Chiffonner du linge, des habits. —Caresser un enfant. Il est famil.

Bouchot, s. m. (*Bou-cho*) T. de Pêche. Petit parc ouvert du côté de la terre, formé de deux grandes ailes, de pieux, etc. qui convergent l'une vers l'autre, et se terminent à l'endroit de leur jonction, par une nasse ou filet enmanché, appelé *Bourgin.*

Boucle, s. f. Anneau qui sert à divers usages : *Boucles de rideaux*, *etc.* —Instrument de métal rond ou carré, composé du corps de la boucle, d'une chape, d'un ardillon et d'une goupille : *Boucles de souliers*, *de jarretières*, *de ceinturon*, etc. La *boucle* du baudrier n'a ni ardillon ni chape; elle ne se met sur le baudrier que pour servir d'ornement. (De *buccula*, employé dans la basse latinité pour désigner l'anse ou la partie du bouclier dans laquelle le bras passoit.)

Boucle d'oreille, Anneau que les femmes attachent à leurs oreilles pour se parer. —*de cheveux*, anneau que forment des cheveux frisés. —*de porte*, grand anneau de fer attaché à certaines portes, et qui sert pour heurter.

Mettre un Matelot sous boucle, c'est en termes de Mar. le mettre aux fers, et par extension, en prison.

Bouclé, ée, part. et adj. V. *Boucler.* —On le dit, en termes de Blason, 1.° du collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a une *boucle*; 2.° d'un anneau qui pend de la gueule du buffle ou bœuf sauvage, lorsque cet anneau est d'un email différent du reste du corps.

Bouclement, s. m. (*Bou-kle-man*) Action de *boucler*, pour empêcher la génération.

Boucler, v. a. (*Bou-klé*) Mettre une *boucle* à... Attacher avec une *boucle* : *Boucler ses souliers.* —Mettre des *boucles* à une cavale pour l'empêcher d'être saillie. —Mettre des cheveux en *boucle.*

Boucler un port, en fermer l'entrée.

Bouclette, s. f. (*Bou-kle-te*) T. de Manufacture de lainage : Petit anneau pour recevoir un des fils de la chaîne.

Bouclier, s. m. (*Bou-klié*) Arme défensive qu'on portoit au bras gauche pour se couvrir le corps. Le bouclier des anciens Chefs calédoniens ou écossois étoit orné de bosses qu'on appeloit les *voix de la guerre*, parce que chacune de ces bosses frappée avec le fer de la lance, avoit un son particulier et annonçoit un ordre différent. Le Roi avoit aussi un bouclier, dont les sons étoient des signes de paix. —En t. de Blason, nom et forme de l'ancien ecu. —En t. d'Artificier, planche mince de bois léger, découpée suivant la forme d'un bouclier, sur

laquelle on range différentes pièces d'artifice. —Au fig. defenseur, protecteur. — Fig. Faire *une grande, une belle levée de boucliers;* faire de grands préparatifs pour une entreprise qui ne reussit pas. (Du lat. *buccularium*, forme dans la basse latinité, de *buccula* anse du bouclier, et qui, par metonymie, a ete prise ensuite pour le bouclier lui-meme.)

Boucon, s. m. T. emprunte de l'italien *Boccone*. Morceau. Il ne se dit que du poison : *Donner le boucon*, empoisonner. Il est fam.

Boucquetine, s. f. (*Bou-ke-ti-ne*) V. *Boucage*.

Bouder, v. n. (*Bou-dé*) Faire la mine par humeur, par caprice. On dit prov. et famil. *bouder contre son ventre;* se priver par dépit d'une chose utile et agreable. —Ce verbe s'emploie aussi activ. *Pourquoi me boudez-vous?*

Bouderie, s. f. L'action de *bouder;* fâcherie, humeur : avec cette difference que la *fâcherie* et l'*humeur* sont des états intérieurs de l'ame; la *bouderie* n'est qu'un état extérieur : c'est l'expression des deux autres, et plus particulièrement de l'*humeur*.

Boudeur, euse, adj. et s. (*Bou-deur, deû-ze*) Celui, celle qui *boude* : *Il est boudeur, c'est une boudeuse.*

Boudin, s. m. (*Bou-dein*) Boyau de cochon rempli de sang et de graisse assaisonnée, qu'on fait cuire et griller avant de le manger. Le *boudin blanc* est fait de blanc de chapon et autres ingrediens. —En t. de Mineur, fusée où il entre des étoupes et autres matières combustibles, et dont on se sert dans les mines. —En t. d'Archit. le gros cordon de la base d'une colonne. V. *Tore*. (Suivant *Saumaise*, *Vossius*, *Nicot*, du lat. *botulus*, qui a la même signification.)

S'en aller en eau de boudin. Se dit prov. et bassement, d'une entreprise, etc. qui ne réussit pas.

Boudine, s. f. Le milieu d'un plat ou d'un rond de verre, et l'endroit par où il finit quand on le fait.

Boudinière, s. f. Petit entonnoir de fer blanc pour faire du *boudin*.

Boudinure, s. f. (*Bou-di-nu-re*) Enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conserver le cable. On dit aussi *Emboudinure*.

Boudoir, s. m. (*Bou-doar*) Petit cabinet où l'on se retire quand on veut être seul.

Boue, s. f. (*Boue*; l'*e* final très-muet) Terre molle foulee et detrempée de pluie. —Pus qui sort d'un abcès, etc.

Batir une maison de boue et de crachats, la bâtir peu solidement, avec de méchans matériaux.—*Ame de boue*, ame vile et basse. —*Tirer quelqu'un de la boue*, de la misère. Ces differentes expressions sont du style fig. ou prov.

Bouée, s. f. T. de Mar. Paniers, tonneaux, barils, bois flottans qu'on met pour indiquer les passages dangereux, afin qu'on puisse les eviter. —Marque qu'on met pour reconnoître l'endroit où l'on a laissé tomber l'ancre. (De l'espagnol *boya* qui a la même signification, et dont les Anglois ont fait également *buoy*.)

Bouée de sauvetage, assemblage de morceaux de liége fortement liés ensemble, que l'on jette à la mer pour sauver ceux qui tombent et ne pourroient atteindre le vaisseau.

Bouement, s. m. (*Boû man*) T. de Menuis. Assemblage dont les parties unies, telles que les champs, sont assemblees carrement, à tenon et à mortaise, et les moulures sont a onglets.

Bouer, v. a. (*Bou-é*) Donner une egale ductilite aux monnoies qu'on fabriquoit au marteau.

Bouéter, v. a. T. de Pêche. Employer une espece de hachis fait avec des œufs de morue et de maquereaux salés, pour determiner les sardines à s'elever de l'eau. On dit dans le même sens, *affaner* et *affamer*.

Boueur, s. m. Celui qui ôte les *boues* des rues. —Officier sur les ports de Paris, chargé de les faire nettoyer.

Boueux, euse, adj. (*Bou-eû, eû-ze*) Rempli de *boue*. —Se dit dans les Arts, des ouvrages mal finis, de la sculpture mal réparee, de la maçonnerie mal ragreée, de la menuiserie mal profilée, etc.

Bouffant, ante, adj. (*Bou-fan, an-te*) Qui *bouffe*, qui paroît gonfie : *Une étoffe bouffante; une garniture bouffante.*

Bouffée, s. f. (*Bou-fe-e*) Action passagère du vent, de la fumee, de la chaleur, etc. —Halenée : *Bouffées de vin, d'ail.* —Dans l'Hydraulique, secousse : *Des jets engorgés par les vents ne sortent que par bouffées*, par secousses. —Accès de fievre qui n'a point de suite. —Boutade : *Il n'etudie que par bouffees; avoir des bouffées d'humeur, de gaieté, de dévotion.* Il est fam. —On dit aussi, mais plus noblement, *des bouffées d'eloquence.*

Bouffer, v. n. (*Bou-fé*) Enfler les joues exprès et par jeu. En ce sens il est peu usité. —On dit fam. d'un homme qui marque sa colère par la mine qu'il fait, qu'*il bouffe de colere.* —*Bouffer* s'emploie ordinairement en parlant des etoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes, et qui, au lieu de s'aplatir, se courbent en rond. —On le dit aussi en Architect. d'un mur dont l'intérieur n'a point de liaison avec les paremens qui s'écartant, y laissent du vide, et poussent au dehors. (Par onomatopée, de l'espèce de bruit qu'on fait entendre en enflant les joues. C'est par une semblable cause que les Anglois disent dans le même sens, *to puff*, les Allem. *puffen*, en languedocien *buffa* souffler.)

Bouffer, v. a. T. de Boucher : Souffler une bête tuée pour en rendre la chair plus belle : *Bouffer un mouton.*

Bouffette, s. f. (*Bou-fé-te*) Houpe qui pend aux harnois des chevaux. —Une houpe de petits rubans ou de nompareilles qui sert d'ornement aux femmes. —En t. de Marine, la troisième voile du grand mât des galères.

Bouffi, ie, part. p. de *Bouffir*, et adject. (*Bou-fi*) Enflé. —Au fig. orgueilleux, rempli de soi-meme. En ce sens, il regit la préposition *de* : *Bouffi d orgueil, de vanité.* —On dit aussi fig. *Bouffi de colère.*

Style bouffi, style ampoulé. —*Hareng bouffi* (Peche), espèce de hareng sauret.

Bouffir, v. a. (*Bou-fir*) Enfler. Il n'a d'usage qu'en parlant des chairs : *Les humeurs lui ont bouffi tout le corps.* —On dit aussi neutralement : *il bouffit tous les jours davantage.*

Bouffissure, s. f. (*Bou-fi-sû-re*) Enflure dans les chairs, causée par une indisposition.

—Fig. *Bouffissure de style*, défaut d'un style ampoulé.

Bouffoir, s. m. (*Bou-foar*) Instrument de Boucher pour *bouffer* un veau, un agneau, etc.

Bouffon, s. m. Celui dont la profession est de faire ou de dire des choses qui excitent à rire : *Le bouffon de la Comédie*. —Par extension, homme qui plaisante sans cesse, qui ne cherche qu'à faire rire, etc. —En ce dernier sens on dit quelquefois au fém. *bouffonne*. (Du latin barbare *buffo*, *buffonis*, employé dans le même sens par les Auteurs de la basse latinité, et formé de *bucco*, dérivé de *bucca* joue; parce que les bouffons enflent les joues dans leurs grimaces, etc.; ou de *bouffer*, Voy. ce mot.)

Servir de bouffon, servir de sujet de moquerie, de risée.

Bouffon, onne, adj. Plaisant, facétieux: *Discours bouffon*, *mine bouffonne*.

Opéra bouffon, par opposition à *Opéra sérieux*.

Bouffonner, v. n. (*Bou-fo-né*) Faire le *bouffon*. Il se prend ordinairement en mauvaise part, à moins que l'on n'y ajoute quelque adoucissement : *Il bouffonne agréablement*.

Bouffonnerie, s. f. (*Bou-fo-ne-rî-e*) Action ou propos de *bouffon*; ce qu'il fait ou dit pour exciter à rire.

Boug, s. m. Fête solennelle que les Japonnois célèbrent à la fin d'Août, en l'honneur des morts, qui viennent, disent-ils, visiter leurs amis et leurs parens. Elle dure trois jours; et la grande quantité de lanternes, de chandelles, de lampes qui y figurent, l'a fait nommer *la Fête des Lanternes* ou *des Lampes*.

Bouge, s. m. Espèce de petit cabinet, de petit réduit auprès d'une chambre. —Logement mal propre : *C'est un vrai bouge*. —En t. de Potier d'étain, demi-cercle qui est autour du fond de l'assiette. —Sorte de ciselet, à l'usage des Ciseleurs. —En t. de Tonnelier, le milieu de la futaille, sa partie la plus grosse et la plus élevée. —Étamine fine, blanche et claire dont on faisoit les chemises des Religieux qui ne portoient point de toile. —Petit coquillage qui sert de monnoie dans les Indes. —En t. de Mar. arc que forment les baux dans le sens de leur longueur; ce qui procure de la convexité à la partie supérieure des ponts de tribord à basbord. (Suivant *Le Duchat*, de l'allemand *bogen* arc : parce que, dit-il, les bouges dans les anciennes maisons étoient bâtis en forme de voûte.)

Bougeoir, s. m. (*Bou-joar*) Sorte de petit chandelier sans pied et avec un manche, propre à porter une *bougie*.

Bouger, v. n. (*Bou-jé*) Se mouvoir de l'endroit où l'on est : *Si vous bougez, vous serez puni*. On s'en sert plus ordinairement dans la négative : *Ne bougez pas de votre place*. On dit encore en supprimant *pas* : *Il ne bouge des Églises, de la Comédie, de la Cour, etc.* pour dire qu'il y est fort assidu. (De l'allemand *wogen*, qui a signifié premièrement *voguer*, et ensuite *se mouvoir*. Menage.)

Bougette, s. f. (*Bou-je-te*) Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. (De *bulga*, vieux mot gaulois, adopté par les Latins dans la même signification.)

Boughouer, v. a. T. de Relation. Frotter le corps de graisse, comme font les Hottentots. Il s'emploie plus souvent comme verbe réfléchi: *Se boughouer*.

Bougie, s. f. Chandelle de cire blanche ou jaune. —En t. de Chirurg., petite verge cirée qu'on introduit dans l'urètre. (De *Bougie* ville d'Afrique, d'où la France tiroit autrefois toute sa cire.)

Bougie philosophique (Physique), flamme du gaz inflammable ou hydrogène, qu'on fait sortir par un ajutage, en comprimant successivement une vessie pleine de ce gaz. —*phosphorique*, petite bougie de cire, garnie à une de ses extrémités de phosphore, et renfermée ensuite dans un tube de verre, scellé hermétiquement. Lorsqu'on brise le tube, et qu'on en retire la bougie, elle s'allume d'elle-même.

Bougier, v. a. (*Bou-ji-é*) Passer de la cire d'une *bougie* sur les bords d'une étoffe quand elle est coupée, de peur qu'elle ne s'effile.

Bougon, adj. m. T. de Pêche. *Harengs bougons*, qui ont perdu la tête ou la queue.

Bougran, s. m. Sorte de toile forte et gommée.

Bougranée, adj. f. *Toile bougranée*, apprêtée et mise en bougran.

Bouguière ou Bugyère, s. f. (*Bou-ghiè-re*, *Bu-gui-iè-re*) T. de Pêche. Filet très-délié, de l'espèce des manets, pour prendre des bogues.

Bouillant, ante, adj. (*Bou-glian*, *glian-te*; mouillez les *ll*) Qui *bout* : *Eau*, *huile bouillante*. —Au fig. chaud, ardent, vif, prompt : *Courage bouillant; esprit bouillant; jeunesse bouillante*. —On a dit substantiv. *le bouillant de l'âge*, la jeunesse.

Bouillar, s. m. (*Bou-gliar*) T. de Marine. Nuage qui donne du vent et de la pluie.

Bouille, s. f. (*Bou-glie*, mouillez les *ll*) Espèce de rable de bois à long manche, dont les Pêcheurs se servent pour remuer la vase et troubler l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets. —Masse détachée de charbon de terre, enfermée dans un certain espace sous des cailloux sans règle. —Marque qui se mettoit aux étoffes de laine au Bureau des Fermes.

Bouilleau, s. m. (*Bou-gliô*, mouill. les *ll*) T. de Marine. Dans les galères, espèce de sceau qui contient de la soupe pour cinq forçats.

Bouiller, v. a. (*Bou-glié*, en mouillant les *ll*) Se servir de la *bouille* pour troubler l'eau. —Marquer les étoffes au Bureau des Fermes.

Bouilli, s. m. (*Bou-gli*, mouillez les *ll*) Viande bouillie.

Bouilli, ie, adj. Qui a bouilli : *Cuir bouilli*, cuir de vache endurci à force de bouillir.

Bouillie, s. f. (*Bou-glî-e*, mouillez les *ll*) Mets composé de lait et de farine qu'on fait *bouillir* et dont on nourrit les enfans.

Proverb. *Faire de la bouillie pour les chats*, se tourmenter beaucoup pour une chose qui n'aboutira à rien.

Bouillir, v. n. (*Bou-glir*, en mouillant les *ll*) *Bouilli*, *bouillant*. *Je bous*, etc. *nous bouillons*, *vous bouillez*, *ils bouillent*. *Je bouillis*. *Je bouillirai*, etc. le reste se forme des temps marqués ici. S'élever en petites am-

poules, en parlant des liqueurs mises en mouvement par la chaleur : *L'eau bout*; *elle bouillira bientôt*. Ce verbe comme neutre ne s'emploie qu'à la troisième personne ; mais on s'en sert activement à toutes les personnes, en joignant l'infinitif *bouillir* aux divers temps du verbe *faire* : *Je fais bouillir ; tu faisois bouillir; nous ferons bouillir*, etc. —Fermenter, écumer, en parlant du vin nouveau. —On dit fig. d'un jeune homme ardent, que *le sang lui bout dans les veines*; d'une personne qui sent une excessive chaleur à la tête, que la *tête* ou *la cervelle lui bout*. —*Bouillir* se dit et de ce qu'on fait cuire dans une liqueur, et du vaisseau où on le fait cuire : *Faire bouillir de la viande ; faire bouillir des herbes dans du vin ; le pot bout*. (Du latin *bullire*, qui a la même signification.)

Fig. et prov. *Cela sert à faire bouillir la marmite*, cela sert à la subsistance du ménage. —*Elle n'est bonne ni à rôtir ni à bouillir*, elle n'est bonne à aucun usage. —*Ou me bout du lait* ou *il me semble qu'on me bout du lait*, *quand on me dit cela* ; on se moque de moi, on me traite comme un enfant. On dit aussi dans un sens contraire, *bouillir du lait à quelqu'un*, lui faire plaisir. Dans ces deux dernières phrases *bouillir* est employé activement.

Bouillitoire, s. m. (*Bou-gli-tod-re*) T. de Monnoie : *Donner le bouillitoire*, jeter les flans dans le *bouilloir*.

Bouilloir, s. m. (*Bou-glioar*, en mouillant les *ll*) T. de Monnoie : Vaisseau de cuivre dans lequel il y a de l'eau *bouillante*, du sel commun et du tartre de Montpellier. On y jette les flans après qu'ils ont été assez recuits.

Bouilloire, s. f. (*Bou-gliod-re*, mouillez les *ll*) Vaisseau de quelque métal propre à faire *bouillir* de l'eau.

Bouillon, s. m. (*Bou-glion*, mouillez les *ll*) Cette partie de l'eau ou de quelque autre liqueur qui s'élève au-dessus de sa surface, par l'action du feu ou de quelque autre agent: *Faire bouillir de l'eau à petits bouillons ; ce vin bout à gros bouillons*. (Du latin *bulla* dont la signification est la même.) —On dit au fig. du sang qui sort d'une plaie avec impétuosité et en abondance, qu'*il sort à gros bouillons*. —Fig. Ardeur, impétuosité : *Les bouillons de la colère ; les bouillons de l'âge*. —Eau bouillie avec de la viande : *On a mis ce malade au bouillon*. (Du latin *bullire* bouillir.) —Gros plis ronds qu'on fait faire à quelques étoffes, à des rubans pour la parure et l'ornement : *Du taffetas renoué à gros bouillons*. —En t. de Tireur d'or, petit trait d'or ou d'argent écaché qu'on fait avec un rouet, et qu'on tourne en rond avec une aiguille faite exprès. —En t. de Maréchal, superfluité de chair qui vient sur la fourchette ou à côté.

Bouillon-blanc, Molène, Bon-homme, s. m. Plante agreste, bisannuelle, infundibuliforme. On distingue parmi ses diverses espèces, *le bouillon-blanc mâle* ou *ailé*, *le bouillon-blanc femelle*, *le bouillon-noir*, *le bouillon-mitiers* ou *l'herbe aux mites*.

Bouillon sauvage, s. m. Plante vivace des pays méridionaux, de la famille des labiées, qu'on nomme aussi *Sauge en arbre* et *Phlomide*.

Bouillonnant, ante, adj. (*Bou-glio-nan, an-te*) Qui *bouillonne*.

Bouillonnement, s. m. (*Bou-glio-ne-man*) L'état d'une liqueur qui *bouillonne*. Le *bouillonnement* a lieu lorsque l'air et des gaz quelconques se dégagent en passant à travers une masse d'eau ou d'un autre fluide ; à la différence de l'*ébullition*, qui est toujours produite par un dégré de chaleur supérieur à celui de la température.

Bouillonner, v. n. (*Bou-glio né*, mouillez les *ll*) Jeter des *bouillons*; s'élever par *bouillons*. Il est moins usité pour signifier ce qui *bout* par l'action du feu, qu'en parlant des fontaines, du sang, etc. *Source, fontaine qui bouillonne; le sang bouillonnoit en sortant de sa plaie ; mon sang bouillonne de colère*, etc. Voyez *Bouillonnement*. —Au fig. mettre à un habit, etc. l'agrément de rubans, qu'on appelle *Bouillon*. —En t. de Médecine, faire vivre de *bouillon* un malade.

Bouillotte, s. f. (*Bou-glio-te*, mouillez les *ll*) Espèce de jeu de brelan, où celui qui a perdu sa cave cède sa place à un autre joueur qui la garde jusqu'à ce qu'il soit décavé à son tour.

Bouis, Voy. *Buis*.

Bouisse, s. f. (*Bouî-ce*) Morceau de bois concave qui sert aux Cordonniers à donner de la profondeur aux semelles de souliers, et à leur faire prendre le pli de la forme du pied.

Boulat, s. m. Bâton de commandement que le Roi de Pologne donnoit aux deux Officiers qu'il nommoit *Grand Général* et *Petit Général*, et qui étoit la marque de leur dignité. Le *boulaf* étoit une masse d'armes fort courte, terminée par une grosse pomme d'argent ou de vermeil.

Boulaie, subst. m. (*Bou-lè*) Lieu planté de *bouleaux*.

Boulanger, gère, s. m. et f. (*Bou-lan-jé, jé-re*) Celui, celle dont le métier est de faire et de vendre du pain. (Du latin *polentarius*, dérivé de *polenta* farine de froment.)

Boulanger, v. n. (*Bou-lan-jé*) Pétrir du pain et le faire cuire : *Ce garçon, cette femme boulange bien*. —On dit au participe passif : *Du pain bien boulangé*.

Boulangerie, s. f. Lieu où l'on fait le pain dans les Communautés, etc. On ne le dit point des boutiques et des maisons des Boulangers. —Dans les Arsenaux de Marine, le lieu où l'on fait le biscuit. —L'art de faire le pain. —Tout ce qui regarde le métier du *Boulanger*.

Bouldure, s. f. Fosse sous la roue des moulins à eau.

Boule, s. f. Globe ; corps rond en tout sens. —Bois tourné en rond dont on se sert pour jouer aux quilles ou à la boule. On appelle *fort de la boule*, l'endroit de la boule où le bois est le plus pesant. —Au jeu de Quilles, morceau de bois parfaitement rond, percé d'un trou pour mettre le pouce, et d'une espèce de mortaise pour les autres doigts de la main. —Chez le Carrier, rouleau sur lequel on conduit les matériaux pesans. —Chez le Tourneur, bois tourné en forme ronde qui sert à porter

quelque ouvrage de Tourneur et de Menuisier. —On donne encore le meme nom à divers instrumens des Lunettiers, Fourbisseurs, Chaudronniers, etc. (Suivant *Menage*, du latin *bulla* bulle d'eau, à cause de sa forme sphérique et de celle de la boule.)

Proverbial. *Aller a l'appui de la boule*, Voyez *Appui*. —*Tenir pied à la boule*, ne point quitter son travail, son entreprise. —*Laisser rouler la boule*, s'abandonner à la Providence. —*A boule* (ou *a la boule*) *vue*, inconsidérément.

Bouleau, s. m. (*Bou-lô*, s. d.) Arbre qui croît dans les bois et les taillis, a fleurs amentacées, mâles et femelles sur le meme pied. Il pousse une partie de ses branches pas scions et par menus brins: *Un balai de bouleau*.

Boulejou, s. m. (*Bou-le-jou*) T. de Pêche. Espèce de bregin que l'on emploie à Cette, pour prendre des sardines.

Bouler, v. n. (*Bou-le*) Enfler la gorge, en parlant des pigeons. —Il se dit aussi de diverses plantes, lorsqu'étant encore fort jeunes, il se forme comme un oignon à leurs racines: *Les grains boulent*; c'est une maladie.

Boulet, s. m. (*Bou-le*) *Boule* servant à charger une pièce d'artillerie: elle est ordinairement de fer. On nomme *boulet rouge*, celui qu'on a fait rougir au feu avant de le mettre dans le canon. *Boulet à deux têtes*, deux moitiés de boulet jointes par une barre de fer ou par une chaîne. —*Boulet messager*, boulet creux pour envoyer des nouvelles dans un camp. —Jointure au-dessus du pâturon de la jambe du cheval. (Même étymologie que pour *boule*.)

Tirer à boulets rouges sur quelqu'un, parler de lui en termes injurieux; en parler mal sans ménagement.

Bouleté, ée, adj. Se dit d'un cheval dans qui le *boulet* des jambes de devant est hors de sa situation naturelle, et s'est jeté trop en avant.

Boulette, s. f. (*Bou-le-te*) Petite boule de chair hachée. —Plante; Voyez *Echinope* et *Globulaire*.

Bouleux, s. m. (*Bou-leû*) Cheval de médiocre taille, qui n'a ni noblesse, ni grâce, ni légèreté dans l'allure et qui est étoffé. —Fig. et fam. Homme d'un génie médiocre, mais qui n'en fait pas moins son devoir dans l'occasion. *C'est un bon bouleux*.

Boulevart, s. m. (le *t* ne se prononce pas) Rempart: avec cette différence que le *rempart* présente une fortification simple; et le *boulevart* une fortification composée, compliquée, ajoutée à une autre, au *rempart*. Roubaud. On ne s'en sert plus au propre que pour désigner certaines promenades. (Corruption de *boulevert*, formé des deux mots *boule* et *vert* qu'on disoit anciennement pour gazon; *vert à jouer à la boule*.) —Il s'emploie élégamment au figuré: *Rhodes étoit le boulevart de la Chrétienté*. (De l'allemand *bolwerck* ouvrage des poutres, formé de *bole* ou *bohle* poutre, madrier, et de *werck* ouvrage. *Menage*. Les Anglois disent dans le même sens, *bulwark*, et les Italiens, *baluardo*.)

Bouleversement, s. m. (*Bou-le-vèr-ce-man*; dans ce mot et dans le suivant, l'*e* de la seconde syllabe est extrêmement muet) Renversement qui met tout en desordre. —Fig. Dérangement, désordre dans les affaires, etc.

Bouleverser, verb. act. (*Bou-le-vèr-sé*) Renverser entièrement; ruiner; abattre. —Déranger; mettre sens dessus dessous. —Figurém. Causer un grand dérangement dans les affaires, de grands desordres dans l'etat, etc. —*Bouleverser l'esprit*, y causer une très-grande altération.

Bouli, s. m. Pot à préparer le the chez les Siamois.

Boulic, subst. m. T. de Pêche. *Boulic de plage*, très-grande pêche que les Espagnols font au *boulier*, et qu'ils appellent *arte real de pescheria*: ils y emploient jusqu'à 80 hommes.

Bouliche, s. f. Grand vase de terre dont on fait usage sur les vaisseaux. —En t. de Pêche, Voy. *Boulier*.

Bouliche ou Trahine, s. f. (*Bou-liè-che*, *Tra-i-ne*) T. de Peche. Grand filet en forme de seine, des Pecheurs de la Méditerranée.

Boulier, s. m. Boulière ou Bouliche, s. f. T. de Peche. Filet formé comme l'assaugue, de deux bras qui aboutissent à un manche.

Bouligon, s. m. T. de Peche. Sorte de filet à mailles fort étroites.

Boulimie, s. f. T. de Médec. Faim excessive accompagnée de foiblesse et de dépérissement. (Du grec *bou*, particule augmentative derivée de *bous* bœuf, et de *limos* faim.)

Boulin, s. m. (*Bou-lein*) Trou du colombier où le pigeon fait son nid. —Pot de terre fait exprès pour le même usage. —Dans les bâtimens, on appelle *trous de boulins*, les trous où l'on met les pièces de bois qui portent les échafauds. (Du grec *bôlinos* fait de mottes de terre, de briques, dérivé de *bôlos* motte, glèbe.)

Bouline, s. f. T. de Marine: Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, et qui sert à la porter de biais pour courir près du vent: *Aller à la bouline*; *haler sur les boulines*. —*Vent de bouline*, vent éloigné de cinq pointes ou aires de vent de celui de la route. (De l'anglois *bow-line*, composé de *bow* arc, et de *line* corde; parce que la *bouline* se tend comme la corde d'un arc.)

Courir la bouline, sorte de punition qui consiste à faire passer le coupable demi-nu entre deux haies formées par les gens de l'équipage, dont chacun lui donne un coup de garcette.

Bouliner, v. a. et n. (*Bou-li-né*) T. de Marine. Haler sur les *boulines*.

Bouliner, v. n. Aller à la *bouline*, prendre le vent de côté. —Voler dans un camp. En ce dernier sens, il est actif et populaire.

Boulineur, s. m. (on prononce *bou-li-neû*) Soldat, etc. qui vole dans un camp.

Boulingrin, s. m. (*Bou-lein-grein*) Place longue, large et en forme de tapis, couverte de gazon et où en certains endroits on joue à la boule. (De l'anglois *bowling-green*, composé de *bowl* boule, et *green* gazon: *tapis de verdure sur lequel on joue à la boule*.)

Boulingue, subst. f. (*Bou-lein-ghe*) T. de Marine: Petite voile en haut du mat.

Boulinier, s. m. (*Bou-li-nié*) T. de Mar. *Ce vaisseau est bon boulinier*, va bien à *boulines* halées.

Boulleurs, s. m. pl. T. de Pêche. Hommes qui battent l'eau et fourgonnent dans les herbiers, etc. pour faire donner le poisson dans les filets.

Bouloir, s. m. (*Bou-loar*) Instrument de bois pour remuer la chaux que l'on éteint, et la mêler avec le sable. Voy. *Rabot*.

Boulois, s. m. (*Bou-loa*) Morceau d'amadou coupé en longueur, avec lequel on met le feu au saucisson d'une mine.

Boulon, s. m. Cheville de fer qui a une tête ronde à un bout, et à l'autre une ouverture où l'on passe une clavette : elle sert à lier et arrêter des pièces de charpente, etc. —Axe sur lequel tourne la poulie. —Cylindre de fer ou de cuivre qui sert de noyau pour couler des tuyaux de plomb sans soudure. —Instrument de Cordonnier propre à aplatir en dedans le bout des chevilles qui pourroient dépasser le talon des bottes fortes.

Boulonner, v. a. (*Bou-lo-né*) Arrêter une pièce de charpente avec un *boulon*.

Bouque, s. f. (*Bou-ke*) T. de Navigation : Passage étroit, d'où est venu *Embouquer* et *Débouquer*.

Bouque et Contrebouque (Pêche), goulets qui séparent les chambres des bourdigues.

Bouquer, verb. n. (*Bou-ké*) Il ne se dit au propre que d'un singe qu'on contraint de baiser quelque chose qu'on lui présente : *Ce singe a bien de la peine à bouquer.* On dit aussi activement *bouquez ce bâton*, etc. —Fig. et fam. Céder à la force, être contraint de faire quelque acte de soumission, etc. Il s'emploie plus ordinairement avec le verbe *faire* : *Je le ferai bouquer.* (Suivant *Le Duchat*, de *bouche* ; le mot *bouquer*, qui signifie proprement *baiser*, ayant un rapport evident à la *bouche*.)

Bouquet, s. m. (*Bou-kè*) Assemblage de fleurs liées ensemble. —On dit par extension, *bouquet de plumes*, *de diamans*, *de perles* ; *bouquet de cerises*, *etc.* —Fig. Petite pièce de vers adressée à une personne le jour de sa fête. —Fig. Recueil de beaux sentimens, d'histoires choisies, etc. —En t. de Doreur sur cuir, fer pour poser le *bouquet* dont on enjolive le dos d'un livre qu'on relie. Cette petite figure se nomme aussi *bouquet*. (De l'italien *boschetto*, dimin. de *bosco* bois ; *petit bois*, *petit bosquet*. Nous disions autrefois *boquet*. Ménage.)

Bouquet de paille, paille qu'on met à la queue et aux crins des chevaux qui sont à vendre. —On dit proverb. et figur. d'une fille à marier, d'une maison à vendre, qu'*elle a le bouquet sur l'oreille*. —*Bouquet de bois*, petite touffe de bois de haute-futaie.

Donner le bouquet à quelqu'un, l'engager à donner à son tour un bal, une fête, etc. —*Rendre le bouquet*, faire à son tour un régal à ceux par qui on a été régalé. —*Avoir le bouquet*, être la Dame ou la Reine du bal ; recevoir les honneurs d'une fête, etc. —Fam. *Avoir la barbe par bouquets*, par petites touffes et par-ci par-là.

Bouquetier, s. masc. (*Bou-ke-tié*) Vase où l'on met des fleurs en forme de *bouquet*.

Bouquetière, s. f. (*Bou-ke-tie-re*) Celle qui fait et vend des *bouquets* naturels ou artificiels.

Bouquetin, s. m. (*Bou-ke-tein*) Espèce de chèvre sauvage qu'on trouve dans les Alpes, etc.

Bouquetout, s. m. T. de Pêche. Petit *bouteux*.

Bouquin, subst. m. (*Bou-kein*) Vieux *bouc*. —Le mâle des lièvres et des lapins. —Vieux livre dont on fait peu de cas. (Dans cette dernière acception, de l'allemand *buck* livre, dont les Anglois ont fait *book*, et les Flamands *bock* dans la meme signification.)

Proverb. *Vieux bouquin*, vieux débauché, qui est adonné aux femmes.

Cornet à bouquin, instrument à vent qui n'est plus en usage que chez les pâtres de quelques cantons. Il a été remplacé dans les orchestres par le Haut-bois.

Bouquiner, verb. n. (*Bou-ki-né*) Chercher chez les Libraires ou lire de vieux livres, de vieux *bouquins*. —Il se dit aussi du lièvre en chaleur.

Bouquineur, s. m. (*Bou-ki-neur*) Celui qui cherche de vieux livres.

Bouquiniste, s. m. (*Bou-ki-nis-te*) Celui qui fait commerce de vieux livres.

Boura, s. f. Etoffe en soie et en laine.

Bouracan, s. m. Sorte de gros camelot.

Bouracanier, s. m. (*Bou-ra-ka-nie*) Celui qui fabrique les *bouracans*.

Bourache, **Bouragne**, **Bourague**, **Bouraque**, **Cage**, **Claie**, s. f. **Panier**, **Casier**, s. m. T. de Pêche. Nasse d'osier assez semblable aux souricières de fil d'archal.

Bourbe, s. f. Terre molle et pleine d'eau *bourbeuse* au fond des étangs et des marais. (Du grec *borboros* boue, limon.)

Bourbelier, s. m. (*Bour-be-lié*) En t. de Chasse, poitrine du sanglier.

Bourbeux, **euse**, adj. (*Bour-beû*, *eû-ze*) Plein de *bourbe* : *Eau bourbeuse* ; *étang bourbeux*.

Bourbier, s. m. (*Bour-bié*) Lieu plein de *bourbe*. —Au figuré, péril, danger, affaire fâcheuse. —En t. de Dévotion, la fange du vice : *Etre plongé dans le bourbier du péché*, *de l'iniquité*.

Bourbillon, subst. m. (*Bour-bi-glion*, en mouillant les *ll*) Pus épaissi qui sort d'un apostème, d'un clou, d'un javart, etc.

Bourcer, v. a. (*Bour-cé*) T. de Marine : *Bourcer une voile*, la mettre sur ses cargues-point seulement.

Bourcet, subst. m. (*Bour-cè*) T. de Marine : Nom que donnent quelques Navigateurs au mât de misaine et à sa voile.

Bourcette, s. f. (*Bour-cè-te*) Plante que l'on mange en salade.

Bourdaigne, s. f. (*Bour-dè-gne*, mouillez *gn*) Espèce de pastel bâtard.

Bourdaine, s. f. suivant l'*Acad.* et le *Grand Vocab. Franç* ; subst. m. suivant *Trév.* et le *Manuel Lexique*. Comme les noms de choses en *aine* sont féminins, l'analogie se joint à l'autorité de l'*Acad.* (*Bour-de-ne*) Arbrisseau. Son bois, réduit en charbon, entre dans la

composition de la poudre à canon. V. *Bourgène*.

Bourdaine blanche, Voy. *Viorne*.

BOURDALOU ou BOURDALOUE, s. m. Sorte de pot-de-chambre oblong. —Tresse d'or, d'argent ou de soie, qu'on met au lieu de cordon de chapeau, et qui s'attache avec une boucle. L'*Acad*. dans les éditions précédentes de son Dictionnaire, avoit fait ce mot du genre fem. ainsi que le *Grand Vocab. Franç*. L'edition de *Smits*, an VII, le fait masc. et écrit *Bourdalou*.

BOURDALOUE, s. f. Etoffe moderne, ainsi nommée du celèbre Prédicateur le Père *Bourdaloue*, Jésuite. —Espèce de linge ouvré qui se fabrique en Basse-Normandie.

BOURDE, s. f. Mensonge, défaite; fausse nouvelle : *C'est un donneur de bourdes*. Il est populaire. —En t. de Marine, voile que l'on met quand le temps est tempéré.

BOURDELAI, s. m. (*Bour-de-lé*) Gros raisin blanc ou rouge de treille.

BOURDELAS, s. m. Voy. *Verjus*.

BOURDER, v. n. (*Bour-dé*) Mentir; dire des *bourdes*. Il est populaire.

BOURDEUR, EUSE, s.m. et f. (*Bour-deur, eû-ze*) Diseur, donneur de *bourdes*. Il est populaire.

BOURDIGUE ou BORDIGUE, s. f. (*Bour-di-ghe*) T. de Pêche. Grand gord que l'on construit dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, pour prendre le poisson qui veut regagner la haute-mer.

BOURDILLON, subst. m. (*Bour-di-glion*, en mouillant les *ll*) Bois de chêne refendu, propre à faire des tonneaux et des futailles.

BOURDIN, subst. m. (*Bour-dein*) Espèce de pêche ronde bien colorée, qui mûrit et se mange au mois de septembre.

BOURDON, s. m. Grosse mouche qui avec sa trompe, fait un bruit continuel et monotone. —Basse continue qui résonne toujours sur le même ton, dans la musette, la cornemuse, la vielle, etc. —Jeu d'orgues qui fait une espèce de bourdonnement. —Sorte de bâton de Pelerin. On dit fig. *planter le bourdon quelque part*, *s'y* établir. —Grosse lance creuse dont se servoient nos anciens Chevaliers dans les tournois. —En t. de Pêche, bâton qu'on ajuste au bout des seines, pour tenir le filet tendu. —Grosse cloche de Notre-Dame de Paris. —En t. d'Imprimerie, faute que commet un Compositeur lorsqu'il omet un ou plusieurs mots.

Faux-bourdon, pièce de Musique dont toutes les parties se chantent note contre note.

BOURDONNASSE, s. f. (*Bour-do-na-ce*) Grosse lance creuse dont se servoient nos anciens Chevaliers dans les tournois.

BOURDONNÉ, ÉE, adj. (*Bour-do-né*) Il se dit dans le Blason, des croix garnies aux extrémités, de pommes ou bâtons semblables à ceux des Pèlerins.

BOURDONNEMENT, s. m. (*Bour-do-ne-man*) Bruit que font les abeilles autour de leurs ruches. —Bruit sourd et obscur. —*Bourdonnement d'oreille*, maladie qui consiste à y avoir un certain bruit qui incommode.

BOURDONNER, v. n. (*Bour-do-né*) Bruire, faire un certain bruit confus, naturel aux *bourdons* et autres mouches. —Il se dit figur. du bruit sourd et confus que font plusieurs personnes qui n'approuvent pas ce qui a été dit ou fait.

BOURDONNET, s. m. (*Bour-do-nè*) T. de Chirurgien : Charpie qui a la forme d'un noyau d'olive.

BOURDONNORO, s. m. (*Bour-do-no-ro*) T. de Pêche. Première chambre de la bourdigue.

BOURG, s. m. (le *g* se prononce fortement, comme si on écrivoit *bour-ghe*) Habitation qui tient le milieu entre la ville et le village. Voy. *Hameau*. (Du lat. *burgus*, fait du grec *purgos*, ou en dialecte macédonien *burgos* une tour; parce que les bourgs étoient autrefois munis de tours comme les villes fortifiées. Suivant Wachter, *bourg* vient du verbe teutonique *bergen* mettre à couvert, fortifier.)

BOURGADE, s. f. Petit *bourg*.

BOURGÈNE, BOURDAINE, s. f. AUNE NOIR, s. m. (*Bour-je-ne*) Arbrisseau de l'Europe tempérée, qui croît dans les forêts humides, qui a les caractères du Nerprun, et dont le bois blanc et tendre fournit le charbon le plus propre à la fabrication de la poudre à canon.

BOURGEOIS, s. m. (*Bour-joâ*) Celui qui est habitué dans une ville. Voyez *Habitant*. (De *bourg*, habitation jadis assimilée aux villes.) —Parmi les ouvriers, celui qui les met en œuvre : *Travailler pour le Bourgeois*. —Sorte de raisin. Voy. *Gouais*.

BOURGEOISE, s. f. (*Bour-joâ-ze*) Femme de *Bourgeois*. —Celle qui est habituée dans une ville. —Tulipe d'un rouge vif, tirant sur l'orangé et le blanc. —Sous le règne de *Philippe-le-Bel*, on donna cours à une monnoie nommée *bourgeoise*.

BOURGEOIS, OISE, adj. Il se dit en bien et en mal : *Caution bourgeoise*, caution solvable. —*Un ordinaire bourgeois*, un bon ordinaire. —*Du vin bourgeois*, du vin non frelaté et qu'on a dans sa cave. —*Avoir l'air bourgeois*, *la mine bourgeoise*, *etc*. avoir mauvais air et des manières communes.

BOURGEOISEMENT, adv. (*Bour-joâ-ze-man*) D'une manière *bourgeoise* : *Vivre bourgeoisement*.

BOURGEOISIE, s. f. (*Bour-joa-zî-e*) Le Corps des *Bourgeois*. —La qualite de *Bourgeois*.

BOURGEON, s. m. (*Bour-jon*) En t. de Botan. petit corps arrondi ou allongé, qui renferme les rudimens d'une ou plusieurs parties de plantes, produites par la plante même. Les Cultivateurs appellent *œil* le bourgeon dans sa première jeunesse; *bouton*, l'*œil* plus formé, qui se distingue en *bouton à fruit*, et *bouton à bois*; enfin *bourgeon* le bouton développé. *Bourgeon* et *bouton* sont synonymes en Botan. —Petit bois tendre et jeune. —Elevure ou bube qui vient au visage. (Suivant *Menage*, du latin barbare *burrio*, fait de *burra* qui dans la basse latinité, signifioit *bourre*; parce que les bourgeons des plantes sont ordinairement un peu velus. On écrivoit autrefois *bourjon*.)

Bourgeons ou *Escouailles*, laines fines qui s'échappent ou s'alongent par brins et en différens endroits.

BOURGEONNÉ, ÉE, adj. Qui a des *bourgeons*. Voyez ce mot dans sa dernière acception. *Visage*, *front*, *nez bourgeonné*. On dit éga-

lement en parlant de la personne même, *il est tout bourgeonné; elle est horriblement bourgeonnée.*

BOURGEONNER, v. n. (*Bour-jo-né*) Jeter, pousser des *bourgeons.* —*Le front lui bourgeonne*, il a des boutons au visage.

BOURG-ÉPINE, s. m. (*Bour-ghé-pi-ne*) Voy. *Nerprun.*

BOURGETEUR, s. m. Nom qu'on donne à Lille aux ouvriers qui travaillent dans les Manufactures de lainerie.

BOURGIN, s. m. (*Bour-jein*) T. de Pêche. Filet qui ressemble beaucoup au petit boulier.

BOURGMESTRE, s. m. (le *g* et l'*s* se prononcent) Magistrat des Pays-Bas ou d'Allemagne, qui a soin de la Police. Quelques-uns écrivent *Bourguemestre.* (De l'all. *Bürgermeister*, composé de *bürger* bourgeois, et *meister* maître.)

BOURGNE, s. f. BOURGNON, s. m. (mouillez *gn*) T. de Pêche. Espèce de nasse que l'on met à l'extrémité des parcs ouverts.

BOURGUIÈRE *ou* BUGUYERE, s. f. (*Bour-ghiè-re*, *Bu-gui-ié-re*) T. de Pêche. Filet des Pêcheurs de la Méditerranée, en simple nasse, à petites mailles.

BOURGOGNE, s. m. En style familier, le vin de *Bourgogne.*

BOURGOGNE, subst. f. En plusieurs endroits, *sainfoin.*

BOURGUIGNON, subst. m. (*Bour-ghi-gnon; mouillez gn*) Qui est de *Bourgogne.* —En t. de Marine, les glaces séparées que l'on rencontre en mer. —Raisin de la race des maurillons, qu'on appelle aussi *Boucarés*, *Damas*, *grosse Serine*, etc.

BOURGUIGNOTTE, s. f. (*Bour-ghi-gno-te; mouillez gn*) Anciennement, espèce de casque de fer. —Aujourd'hui, bonnet garni en dedans de plusieurs tours de mèches, et revêtu d'étoffe, que l'on porte à l'armée pour parer les coups de sabre. (Inventé par les *Bourguignons.*)

BOURI, s. m. T. de Marine. Bateau de charge dans le Bengale, d'une forme singulière et peu propre à la navigation.

BOURIQUET, s. m. (*Bou-ri-kè*) Tourniquet qui sert à monter les fardeaux dans les mines.

BOURJASSOTE, s. f. (*Bour-ja-so-te*) Espèce de figue d'un violet obscur.

BOURLOTTE, s. f. T. de Pêche. Sorte de ver blanc pour amorcer le poisson.

BOURRACHE, s. f. (*Bou-ra-che*) Sorte de plante annuelle et potagère : elle est cordiale, propre à tempérer l'âcreté du sang et de la bile.

Petite bourrache ou *Herbe au nombril*, plante de l'ordre des Borraginées, dont les feuilles sont vulnéraires et détersives. On la nomme aussi *Cynoglosse ombilic.*

BOURRADE, s. f. (*Bou-ra-de*) Atteinte que les chiens ou les oiseaux donnent au lièvre quand ils n'attrapent qu'un peu de sa *bourre.* —Coup donné à quelqu'un avec le bout d'un fusil. —Fig. et fam. Attaque ou répartie vive dans une dispute, etc.

BOURRAS, s. m. Sorte de gros drap qu'on nomme aussi *bure.* (Fait de *bourre.*)

BOURRASQUE, s. f. (*Bou-ras-ke*) Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. —Au figuré, accident imprévu, persécution violente, mais passagère. —Caprice d'un homme dur, bizarre, etc. (De l'italien *burrasca*, dont la signification est la même.)

BOURRE, s. f. (*Bou-re*, *r* forte) Poils de bœuf, de vache et de veau que le Tanneur abat et vend aux Bourreliers. —En t. de Teinturier, drogue colorante faite avec du poil de chèvre très-court, et qui est apprêtée avec de la garance. —En t. de Fleuriste, la graine des anémones. —En t. de Jardinier, le bouton de la fleur. —Ce qu'on met dans les armes à feu pour retenir la poudre et le plomb dont on les charge. —Figur. et fam. Chose inutile et de remplissage dans un livre, etc. (Du lat. *burra*, mot de la basse latinité, et qu'on trouve également dans *Ausone.*)

Bourre-lanice, la partie la plus grossière de la *laine.* —*tontice*, la laine qui tombe des draps que l'on *tond.* —*de soie*, la partie la plus grossière de la soie lorsqu'elle a été dévidée.

BOURRÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Bourrer.* —*Arbre bien bourré*, bien préparé à donner du fruit.

BOURREAU, s. m. (*Bou-rô*, s. d. *r* forte) L'Exécuteur de la haute-justice : celui qui exécute les jugemens criminels. —Au fig. homme cruel, inhumain, qui se plaît à tourmenter les autres, etc. —On dit proverb. d'un prodigue, d'un dissipateur, que c'est *un vrai bourreau d'argent.* —Dans les Salines, sac garni de paille, que l'ouvrier met sur son épaule, lorsqu'il porte un panier de sel. (Suivant *Huet*, de l'ancien mot françois *boyereau*, diminutif de *boye* qui s'est dit pour *bourreau*, et qui s'est conservé dans l'italien *boya*, dérivé du vieux françois *boyard* fort.)

Bourreau des arbres, Voy. *Evonymoïde.*

Se faire payer en bourreau, se faire payer d'avance.

BOURRÉE, s. f. (*Bou-ré-e*, *r* forte) Fagot de menues branches. —Espèce de chasse qu'on fait avec un hallier. —Sorte de danse gaie, ainsi que l'air qui y est propre : *Danser une bourrée, jouer une bourrée.* On croit que cette danse vient d'Auvergne, où elle est toujours fort en usage.

BOURRELÉ, ÉE, part. p. de *Bourreler*, et adj. Agité, tourmenté de remords.

BOURRELER, v. a. (*Bou-re-lé*, *r* forte) Maltraiter quelqu'un à force de coups. En ce sens, il est peu usité. —Fig. Tourmenter : *La conscience bourrele les méchans.* (Du franç. *bourreau.*)

BOURRELET *ou mieux* BOURLET, subst. masc. (*Bour-le*) Espèce de coussin rempli de *bourre* ou de crin, fait en rond et vide par le milieu : *Bourlet d'enfant, de chaise percée, etc.* —Rond d'étoffe au bas du chaperon des Docteurs et des Magistrats. —Enflure qui survient autour des reins des hydropiques. —En t. de Marine, gros entrelacement de cordes et de tresses qu'on met autour de quelques mâts, pour tenir la vergue dans un combat. —En t. d'Artillerie, c'est dans le canon la partie du métal arrondie qui règne autour de la bouche. —En t. de Jardin. l'endroit des arbres où la greffe devient plus grosse que le pied; et en général, en t. de Botanique, renflement d'une partie quelconque

d'une plante, qui a la forme d'un anneau.

Bourrelier, s. m. (*Bou-re-lie*, *r* forte) Artisan qui fait les harnois des bêtes de somme, et tous les enharnachemens des chevaux de carrosse, de charroi et de charrue. (Du franç. *bourre*, parce que ces sortes de harnois en sont communement garnis.)

Bourrelle, subst. f. (*Bou-rè-le*, *r* forte) Femme du *Bourreau*. —Fig. et popul. Mère qui maltraite ses enfans : *C'est une véritable bourrelle*.

Bourrer, v. a. (*Bou-ré*, *r* forte) Mettre de la *bourre* après la charge dans les armes à feu. —En parlant des chiens de chasse, donner un coup de dent à un lièvre, et lui arracher du poil. —Fig. Battre à coups de fleuret celui contre qui on fait assaut. —Au fig. Frapper; maltraiter de coups : *Il vouloit s'avancer, les gardes l'ont bien bourré*. —Figurem. Pousser fortement dans la dispute : *Je l'ai si bien bourré, qu'il n'a su que repondre*. Il est fam.

Bourriche, subst. f. (*Bou-ri-che*, *r* forte) Sorte de panier sans anse et en forme d'œuf, dans lequel les Oiseleurs portent en vie les oiseaux aquatiques. —Panier dont on se sert pour envoyer du gibier, de la volaille.

Bourriers, subst. m. pl. (*Bou-rié*, *r* forte) Pailles qui se mêlent dans le ble battu.

Bourrique, subst. f. (*Bou-ri-ke*, *r* forte) Femelle de l'âne; ânesse, Voy. ce mot. —Par extension, méchant petit cheval dont on se sert comme d'un âne. —Fig. Personne ignare et non instruite, soit homme, soit femme. —Sorte de civière à Maçon, pour élever les matériaux. On la nomme aussi *Bourriquet*. —Machine composée d'air, sur quoi les Couvreurs mettent l'ardoise quand ils travaillent sur les toits. (Du lat. *buricus* rosse, mauvais cheval.)

Bourriquet, subst. m. (*Bou-ri-kè*, *r* forte) Petit ânon. —Sorte de civière, Voy. *Bourrique*.

Bourroche, Voy. *Bourrache*.

Bourru, ue, adj. (*Bou-ru*, *r* forte) Bizarre, capricieux. —On appelle *vin bourru*, certain vin blanc un peu doux et trouble, qui n'a pas assez bouilli. —Il se dit aussi de certaines plantes qui ont de la *bourre* et qui ne portent aucun fruit. (De *bourre* poil rude au toucher, et au fig. humeur rude, fâcheuse.)

Boursal, s. m. T. de Pêche. Nom donné par les Pêcheurs de la Méditerranée au filet que ceux de l'Océan appellent *Goulet*.

Boursault, s. m. (*Bour-sô*) Espèce de saule.

Bourse, s. f. (*Bour-re*) Espece de petit sac fermant avec des cordons, etc. où l'on met l'argent qu'on veut porter sur soi, des jetons, etc. —Petit sac de taffetas noir, où l'on enferme les cheveux par derrière. —Sac de cuir qui se met des deux côtés du cheval. —Longue poche de réseau qu'on met à l'entrée d'un terrier pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. —Le double carton couvert d'étoffe, dans lequel on met le corporal qui sert à la Messe. —Pension fondée dans un Collége, etc. —Dans plusieurs villes de Commerce, le lieu où s'assemblent les Négocians pour traiter de leurs affaires. —Monnoie de compte de Turquie, valant 500 piastres (1781 fr. 28 c.) A Alexandrie, au Caire et dans le reste de l'Egypte, la *bourse* est comptée pour 25000 médins, ou 75000 aspres, ce qui en établit la valeur à un peu plus de 750 piastres du pays. —En termes d'Anat. petite vessie. —En t. de Botan. enveloppe radicale des champignons. On la nomme aussi *Volva*. (Dans la permière acception, du grec *bursa* cuir; parce que les bourses sont communément de cuir. Dans celle de *lieu d'assemblée de Négocians*, *etc.* d'une place de la ville de Bruges, qui fut la première où se tinrent ces assemblees, et qui prit le nom de *bourse*, de trois *bourses* peintes sur les armoiries d'un Seigneur de la maison de *Vander-Bourse*, dont l'hôtel étoit à l'extrémité de cette même place. *Guichardin*.)

Bourse de Secrétaire du Roi, ce qui revient à chaque Secretaire du Roi sur les emolumens du sceau.

On dit figurément et familièrement *faire bourse commune*, faire communauté d'intérêts, fournir chacun à la dépense. —*Avoir la bourse vide* ou *plate; avoir le Diable dans sa bourse*, n'avoir point d'argent. —*Faire bon marché de sa bourse*, se vanter qu'une chose nous a moins coûté que nous ne l'avons payée réellement. —*Vivre sur la bourse d'autrui*, aux dépens des autres. —*Offrir sa bourse à quelqu'un*, lui offrir de l'argent. —*Mal mener la bourse d'autrui*, lui faire faire de la dépense. —*Ne pas laisser voir le fond de sa bourse*, l'état de ses affaires. —*Ami jusqu'à la bourse*. Voy. *Ami*. —*Tenir la bourse*, avoir le maniement de l'argent. —*Etre une bonne bourse*, être riche, pécunieux.

Bourses, s. f. pl. La membrane qui enveloppe les testicules.

Bourse a Pasteur, s. f. Sorte de plante. Voy. *Tabouret*.

Bourseau, s. m. (*Bour-sô*, s. d.) Enfaîtement de plomb aux maisons couvertes d'ardoise.

Bourseau rond, instrument de plomb rond d'un côté et plat de l'autre, dont les Plombiers se servent pour battre et arrondir les tables de plomb sur les toudins.

Bourset, s. m. (*Bour-cè*) T. de Pêche. Corps flottant qui sert à tirer un des bouts du filet de la dreige.

Boursette, s. f. Voy. *Mâche*.

Boursier, s. m. (*Bour-cie*) Celui qui fait et vend toutes sortes de *bourses*, des besaces, des sachets, des sacs de peau et de velours. En ce sens, on dit aussi *Boursiere* : *Marchand boursier*, *marchande boursiere*. —Ecolier qui a une *bourse* dans un Lycée, dans un Collége. —Dans quelques Communautés, on nomme ainsi celui qui fait la dépense.

Boursiller, v. n. (*Bour ci-glié*, mouillez les *ll*) Contribuer chacun d'une petite somme pour une dépense commune.

Boursin, Voy. *Bousin*.

Bourson, s. m. Petite poche ou *bourse* de cuir, attachée au côté droit et au dedans de la ceinture du haut de chausses. On dit aussi, mais moins bien, *Bourseron*.

Boursouflé, ée, part. p. de *Boursoufler*, et adject. *Visage boursouflé*, enflé. —Figur.

Style boursouflé, ampoulé; Voy. ce mot. — Il s'emploie aussi familièrement comme substantif masculin : *C'est un gros boursouflé ;* il est gras, replet.

Boursoufler, v. a. (*Bour-sou-flé*) Enfler. Il ne se dit guères que de l'enflure qui survient à la peau et sur-tout au visage : *Le vent lui a boursouflé le visage ; ma maladie m'a boursouflé les yeux.* — Au figuré, on dit plutôt *enfler* que *boursoufler*, excepté au participe, en parlant du style. (Suivant le P. *Labbe* et *Le Duchat*, des mots françois *bourse* et *souffler ; enfler comme une bourse dans laquelle on souffle.*)

Boursouflure, s. f. (*Bour-sou-flu-re*) Enflure, au propre et au figuré. *Il a de la boursouflure dans le visage. Ses expressions sont d'une boursouflure continuelle.*

Bousards, s. m. pl. (*Bou-zar*) T. de Vénerie. Fientes de cerf qui sont molles comme la *bouse* de vache. On les nomme aussi *Fumees.*

Bousculer, verb. a. (*Bouce-ku-lé*) Mettre sens dessus dessous : *On a bousculé tous mes livres.* — Pousser en tous sens : *Nous fûmes horriblement bousculés dans cette foule.* Style familier.

Bouse *ou* Bouze, s. f. Fiente de bœuf ou de vache. (Suivant *Huet*, du grec *boustasia* qui au rapport d'*Eustache*, signifie la même chose, mais mieux de *bous* bœuf.)

Bousier, s. m. (*Bou-zié*) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Pétalocères ou Lamellicornes, qui vivent dans la *bouse* et autres fumiers.

Bousillage, s. m. (*Bou-zi-glia-je*; mouillez les *ll*) Mélange de chaume et de terre détrempée ou *boue* pour faire des murailles de clôture. — Fig. et fam. Ouvrage mal fait.

Bousiller, v. act. (*Bou-zi-glié*; mouillez les *ll*) Maçonner avec du chaume et de la terre détrempée. — Fig. et fam. Travailler mal, d'une manière grossière, etc.

Bousilleur, euse, subst. m. et f. (*Bou-zi-glieur, glieû-ze*; mouillez les *ll*) Celui, celle qui travaille en *bousillage.* — Fig. et familièr. Ouvrier, ouvrière qui travaille mal.

Bousin *ou* Boursin, s. m. (*Bou-zein, Bour-cein*) T. de Maçon : Croûte que l'on trouve attachée aux lits des pierres, et qui n'étant qu'une couche de matière très-imparfaitement pétrifiée, doit être abattue en taillant la pierre. — Masse de glace imparfaite, comme spongieuse et remplie d'herbes, de sable, de terre, etc. qui se rencontre dans les rivières et autres eaux courantes. Quelques-uns écrivent *bouzin.*

Boussard, adj. m. T. de Pêche : *Harengs boussards*, ou à la *bourse*, harengs qui ont frayé nouvellement, et qui ne sont pas remis de la maladie du frai.

Bousseou, s. m. (Marine) Mot générique par lequel on désigne dans les ports de la Méditerranée, toutes sortes de poulies, simples ou composées.

Bousserolle, s. f. Voy. *Busserolle.*

Boussoir, s. m. (*Bou-soar*) T. de Marine : Pièces de bois qui servent à lever les ancres.

Boussole, s. f. (*Bou-so-le*) Boîte balancée sur quatre pivots, où il y a une aiguille frottée d'aimant qui soutient une rose de carte divisée en trente-deux vents. Cette aiguille se tourne toujours vers le Nord. — Au fig. Guide, conducteur, règle, modèle : *Vous êtes ma boussole.* (Du latin du moyen âge *bussola* ou *buxula* boîte, fait de *buxus* dérivé du grec *puxos* buis, matière ordinaire des boîtes.)

Boussole de cadran, Boîte avec une aiguille au centre du cadran pour montrer l'heure et les parties du monde. — *à lever les plans*, petite boîte carrée, au milieu de laquelle est une aiguille aimantée, tournant sur un pivot dans un cercle de métal divisé en 360 degrés. L'un des côtés de la boîte porte une visière à bascule, et l'instrument est mobile sur un genou adapté à un pied à trois branches. — *harmonique*, Voy. *Planisphere.*

Boustrophédon, s. m. (*Bous-tro-fé-don*) Ecriture qui va alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, sans que la ligne soit discontinuée. On dit aussi adj. *Ecriture boustrophédone.* (Du grec *boustrophêdon*, formé de *bous* bœuf, et *strephô* je tourne, je retourne; parce que cette écriture imitoit les sillons du labourage.)

Bout, s. m. (le *t* ne se prononce que devant une voyelle) L'extrémité d'un corps, en tant qu'étendue en long : *Le bout d'un bâton, d'une perche, d'une table.* — Petite partie qui finit une chose : *Le bout de l'oreille, du nez, etc.* — Reste de quelque chose : *Bout de chandelle.* — Ce qui garnit l'extrémité de certaines choses : *Mettre un bout à une canne, bout de fourreau d'épée, etc.* — En t. de Cordonnier, petit morceau de cuir qu'on met à des souliers, à l'endroit où ils sont usés. — En t. de Ceinturier, petite plaque de métal mise au *bout* des boucles du baudrier, pour leur donner plus de grâce. — Le *bout* ou le mammelon qui est au milieu de la mammelle. — Extrémité de l'étendue, de la durée : *Le bout d'un discours, d'un sermon ; il est au bout de son argent ; au bout de l'an ; le bout de l'année, du mois, etc.* — Avec *un*, il signifie quelquefois la moindre partie de la chose dont on parle : *Entendre un bout de Messe, de Sermon, etc.* (Suivant *Ménage*, du celtique *bod* fond, extrémité; suivant *Lancelot*, du grec *buthos* fond, profondeur.)

Bout de l'an, Service qu'on fait pour un défunt, un an après sa mort. — *Bout d'argent*, en t. de Tireur d'or, gros bâton d'argent fin; *Bout d'or*, gros bâton d'argent doré.

On dit proverbialement et familièrement d'un lieu très-éloigné, qu'*il est au bout du monde.* — *C'est tout le bout du monde :* c'est le pis aller, ce qu'il peut y avoir de plus fort en ce genre. — *Brûler sa chandelle par les deux bouts*, consumer son bien en folles dépenses. — *Tenir le haut bout*, primer. — *Tenir le bon bout*, avoir ses suretés. — *Se metttre sur le bon bout*, s'équiper de pied en cap, s'ajuster, etc. — *Céder une chose par le bon bout*, ne la céder que par force ou à des conditions avantageuses. — *Il faut finir par un bout*, mourir d'une façon ou d'autre. — *Être au bout de son rôle*, ne savoir plus que dire ni que faire. — *Un bout d'homme*,

un petit homme. — *Rire du bout des dents*, s'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie. — *Avoir un mot sur le bout de la langue*, l'oublier au moment où on alloit le dire. — *Savoir une chose sur le bout du doigt*, parfaitement bien. — On dit d'une chose qui est sur le point d'arriver, qu'*on y touche du bout du doigt*, et d'une chose qu'on a oublié d'écrire, qu'*elle est demeurée au bout de la plume*. — En t. de Manège, 1.° *Cheval qui n'a point de bout*, qui recommence souvent des exercices longs et violens, sans en être fatigué. — 2.° *Cheval à bout*, outré de fatigue.

Avoir vent de bout; en t. de Marine, avoir le vent contraire : *Aller bout au vent*, aller contre le vent : *Donner le bout à terre, à un vaisseau*, gouverner droit dessus : *Aborder de bout au corps*, aborder de l'éperon et carrement au bâtiment par son travers.

Bout a bout, adv. Il se dit des choses dont les extrémités sont jointes.

A bout, adv. Façon de parler dont on se sert en diverses phrases : *Venir à bout de quelque chose*, la terminer, la finir, y réussir. — *Venir à bout d'une personne*, prendre l'avantage sur elle, vaincre sa résistance, etc. — *Pousser à bout*, faire perdre patience. — *Etre à bout*, l'avoir perdue. — On dit en termes de Chasse, qu'*un limier est à bout de voie*, lorsqu'en suivant il la perd.

A bout portant. Tirer quelqu'un à bout portant, mettre le bout de l'arme presque sur le corps de son ennemi. — Au fig. attaquer vivement de paroles.

On dit adverb. *A tout bout de champ*, pour dire, ordinairement; à chaque moment.

Au bout du compte, sorte d'adverbe. Tout considéré; après tout : *Au bout du compte, il n'a pas si grand tort*. — *De bout en bout*, d'une extrémité à l'autre : *Il a parcouru la France de bout en bout*. On dit plus souvent et mieux, *d'un bout à l'autre*.

Haie au bout, façon de parler adv. dont on se sert familièrement pour signifier encore davantage : *Il a dix mille livres de rente, et haie au bout*.

Boutade, s. f. Caprice; saillie d'esprit ou d'humeur. — Tirade de vers faite par caprice. — Sorte de danse figurée, ou petit ballet exécuté impromptu.

Boutant, adj. En Architecture, on dit *arc-boutant*, *pilier boutant*. Voy. *Arc-boutant*

Boutargue, s. f. (*Bou-tar-ghe*) Œufs de poisson salés et confits dans le vinaigre.

Boutasse, s. f. (*Bou-ta-ce*) T. de Marine. Bordage de chêne qui, dans les Galères, recouvre les bacalas.

Bout-dehors, s. m. T. de Marine : Longues pièces de bois rondes, dont le diamètre est plus grand à un bout qu'à l'autre. On pousse les bouts dehors horizontalement au large du vaisseau, pour amurer les bonnettes basses. Quelques-uns disent dans le même sens, *boute-hors*. — En général, tout matereau ou espars, faisant saillie hors du bord, pour quelque objet que ce soit.

Bout-de-quièvre, subst. m. T. de Pêche. Pièce de grand haveneau, mais où les perches qui le croisent sont terminées par des cornes de chèvre.

Boute, s. f. Futaille où on met l'eau douce qu'on embarque pour l'équipage d'un vaisseau. — Grand vaisseau fait de peaux de bœuf sans poils, qui sert à transporter du vin dans les montagnes. (Même étymol. que pour *Bouteille*.)

Boutes, pl. Grands tonneaux dans lesquels on renfermoit, dans la ci-devant Guyenne, les feuilles de tabac, après qu'elles avoient sué.

Bouté, ée, adject. On dit *cheval bouté*, *cavale boutée*, c'est-à-dire qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

Bouteau *ou* Bout-de-quièvre, s. m. T. de Marine. Petit filet attaché à un bâton fourchu pour pêcher sur le sable.

Boutée, s. f. T. d'Archit. Ouvrage pour soutenir la poussée d'une voûte, d'une terrasse.

Boute-en-train, s. m. Petit oiseau qui sert à faire chanter les autres, autrement *Tarin*. — Figur. et fam. Celui qui anime les autres, soit au plaisir, soit au travail.

Boute-feu, s. m. Incendiaire. Il est peu usité au propre. — Fig. Celui qui sème la discorde, les querelles. — En t. d'Artillerie, celui qui met le feu au canon. — Fourchette au bout de laquelle il y a une mèche pour mettre le feu au canon.

Boute-hors, s. m. Espèce de jeu qui n'est plus en usage. — On dit fig. de deux hommes qui cherchent à se débusquer de quelque emploi, qu'*ils jouent au boute-hors*. — On dit aussi fam. *il a du boute-hors*, il s'exprime aisément.

Boute-hors. En t. de Marine, petites vergues qu'on ajoute aux grandes pour porter des bonnettes. Voyez *Bout-dehors*.

Bouteillage, s. m. (*Bou-tè-glia-je*, en mouillant les *ll*) Droit de deux shellings que le *Bouteiller* du Roi prend en Angleterre, sur la vente des vins.

Bouteille, s. f. (*Bou-tè-glie*, en mouillant les *ll*) Vaisseau de capacité médiocre, à large ventre et à col étroit, fait de terre, de verre, ou de cuir, propre à contenir de l'eau, du vin, etc. — Ce que la *bouteille* contient : *Boire une bouteille en un repas*. Le peuple dit sans article, *allons boire bouteille*, pour *allons boire*. — Ampoule ou vessie pleine d'air, qui se forme, soit sur l'eau quand il pleut, soit par la chaleur quand l'eau ou quelque autre liqueur bout, soit de quelque autre manière : *La pluie fait des bouteilles en tombant*. — En t. de Pêche, V. *Bire*. (Du lat. barbare *buticula* dimin. de *butia*, qui vient du grec *bous* bœuf, les premiers vaisseaux à mettre les liquides ayant été faits de peaux de *bœuf*.)

Bouteille de Leyde (Physique), vase de verre mince, garni d'une substance électrisable par communication, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, jusqu'à deux pouces près de son orifice, ou rempli en partie d'eau, de limaille de fer, etc. Ce vase, au moyen d'une tige de métal qui traverse un bouchon et se termine en crochet, sert à faire sentir la commotion électrique dans l'expérience de Leyde.

Aimer la bouteille, aimer à boire. — *Etre dans la bouteille*, être dans le secret d'une

affaire. On dit à peu près dans le même sens, d'une affaire à laquelle on n'entend rien, dont on ne peut pas pénétrer le secret, etc. qu'*elle est dans la bouteille à l'encre.* — *N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille*, n'avoir aucune connoissance des choses du monde. — *Faire des bouteilles*, se dit des fautes qu'on fait en parlant, en écrivant ou même en agissant. C'est une expression basse empruntée des Colléges; les autres appartiennent au style proverbial ou familier.

Bouteilles, s. f. pl. T. de Marine. Saillies de charpente sur les côtés de l'arrière du vaisseau de part et d'autre de la chambre du Capitaine. — *Bouteilles de calebasse*, celles que prennent sous les aisselles ceux qui apprennent à nager.

Bouteillier, s. m. Voy. *Boutillier.*

Bouter, v. a. (*Bou-té*) Mettre: *Boutez-vous là*, mettez-vous là; *boutez dessus*, couvrez-vous. C'est un vieux mot qui ne se dit plus que par le bas peuple et par les paysans. (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *butare*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité.)

Bouter un cuir de veau, enlever avec un *boutoir* ce qui peut être encore resté de la chair de l'animal attaché à la peau, après qu'on a tiré celle-ci de la tannerie. — *Bouter de lof* (Marine), venir au vent; bouliner, serrer le vent, etc.

Boutereau, s. m. (*Bou-te-ró*) Poinçon rond d'acier bien trempé, qui sert à graver l'empreinte de la tête de l'épingle dans l'enclume et dans le poinçon.

Bouterolle, s. f. (*Bou-te-ro-le*) Outil en forme de poinçon rond, qui sert au Lapidaire à graver les pierres dures. — Poinçon de fer acéré, dont les Faiseurs de boutons de métal se servent pour emboutir les lames qu'ils ont coupées, et pour les frapper dans la matrice. — Garniture que les Fourbisseurs mettent au bout du fourreau d'une épée, pour empêcher qu'elle ne le perce. — Fente de clef par où passent le rouet ou les gardes d'une serrure. — En t. de Pêche, la même chose que *Nasse.*

Bouteroue, s. f. (*Bou-te-rou-e*) En t. de Ponts et Chaussées, la même chose que *Borne.*

Boute-selle, subst. m. (*Bou-te-ce-le*) Le premier son de la trompette, pour avertir les Cavaliers qu'il faut *mettre la selle*, et monter à cheval.

Boute-tout-cuire, subst. m. Dissipateur; goinfre qui mange tout: *C'est un vrai boute-tout-cuire.* Il est familier et bas.

Bouteux, s. m. (*Bou-teû*) T. de Pêche. Sorte de grande truble, dont la monture est tranchée carrément.

Boutillier, s. m. (*Bou-ti-glié*, en mouillant les *ll*) *Grand Boutillier*, grand Echanson.

Boutique, s. f. (*Bou-ti-ke*) Lieu au rez-de-chaussée des maisons, qui sert aux Ouvriers et Artisans pour travailler, et aux Marchands pour débiter leurs marchandises. — Il se dit aussi soit des marchandises que la *boutique* contient: *Il a vendu toute sa boutique*; soit des instrumens et outils d'un Artisan: *Il a dans son cabinet toute une boutique de Menuisier.* — On dit fig. et fam. *Lever boutique de scandale*, etc. — En t. de Pêche, 1.° Coffre ou vivier rempli d'eau au milieu d'un bateau, pour transporter à flot le poisson d'eau douce en vie. On l'appelle aussi *Bascule.* — 2.° La nasse nommée plus communément *Bourache* ou *Bouraque.* (Du grec *apothêkê* magasin, lieu où l'on serre quelque chose pour le conserver; fait d'*apotithêmi* mettre à part, dont la racine est *apo* loin, et *tithêmi* mettre, placer. On a dit d'abord *potheque*, ensuite *botheque*, puis *boutheque*, et enfin *boutique.* Morin.)

Garde-boutique, étoffe hors de mode; marchandise qui n'a point de débit. — *Courtaut de boutique*, Garçon de boutique. Ce terme ne se dit que par mépris.

On dit proverbialem. *Adieu la boutique*, quand quelque chose vient à tomber. — *Fermer boutique*; quitter sa profession; cesser de travailler en quelque genre que ce soit. Il est familier. — Fig. et fam. *Faire de son corps une boutique d'Apothicaire*, prendre continuellement des remèdes.

Boutiquier, s. m. (*Bou-ti-kié*) Marchand qui tient *boutique.*

Boutis, subst. m. Lieux où les bêtes noires fouillent.

Boutisse, s. f. Pierre mise en œuvre, en sorte que la longueur entre dans le mur, et que la seule largeur paroisse au dehors. — On dit aussi adjectivement, *pierre boutisse.*

Boutoir, s. m. (*Bou-toâr*) Instrument de Maréchal et de Corroyeur. — Le grouin du sanglier.

Figurém. et fam. *Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos dur qui blesse.

Bouton, s. m. Le petit bourgeon que poussent les arbres et les plantes, et qui renferme les feuilles ou les fleurs. Voy. *Bourgeon.* — Fig. Bube ou élevure qui vient quelquefois aux différentes parties du corps. — Petite boule ronde de métal ou de bois couvert de soie, de fil, etc. qui sert à attacher les différentes parties d'un habillement: *Passer les boutons dans les boutonnieres.* — Par extension, on le dit de plusieurs autres choses qui ont la figure d'un *bouton* d'habit: *Bouton de porte, de serrure, de verrou, de pelle à feu, etc.* — Petit morceau de fer ou d'autre métal, qu'on met sur le bout du canon des armes à feu, pour servir de mire. — Morceau de cuir à peu près rond, ou boucle de cuir, à travers laquelle passent les rênes de la bride d'un cheval et qui sert à les resserrer. — Petit morceau d'or ou d'argent qu'on donne aux Essayeurs, pour faire l'essai de ces métaux, et voir à quel titre ils sont. — Morceaux de bois en forme de gros *bouton*, où est attaché le manche du violon. — On donne encore ce nom à divers instrumens de Chirurgie. — En t. de Fauconnerie, la cime d'un arbre. (Suivant *Du Cange* et *Caseneuve*, du latin barbare *botontini*, qui dans la basse latinité, a signifié des petites éminences de terre servant de limites, et dont le nom, à cause de la ressemblance de forme, a passé aux *boutons*, soit de fleurs, soit d'habits, etc.)

Bouton d'argent, nom que les Jardiniers donnent à la Ptarmique à fleurs doubles.

Proverb. *Serrer le bouton à...* Presser vivement. —*Mettre le bouton haut à...* Donner un exemple difficile à suivre.—*Se mettre le bouton bien haut*, donner d'abord une idée avantageuse de soi-même. —*Cela ne tient qu'à un bouton*, cela tient à fort peu de chose. —*Sa robe, sa soutane ne tient qu'à un bouton*; il n'a pas d'engagement ni d'attachement à son état. On dit dans le même sens, d'un Ecclésiastique, que *son collet ne tient qu'à une épingle*. —*Je n'en donnerois pas un bouton*, cela ne vaut rien.

BOUTONS, pl. Dans les Manufactures de soie, petits boutons de bois traversés de ficelles, qui se rendent aux rames et tiennent lieu de semple dans les ouvrages de petite tire.

Boutons de retour, moitié de vieux rochets au travers desquels on passe les tirans des retours du metier de Passementier.

BOUTONNÉ, ÉE, part. p. de *Boutonner*, et adj. Il se dit au propre d'un vêtement dont les boutons sont dans les boutonnières; et au fig. d'un visage qui a des boutons. —Figur. Mystérieux, caché dans ses discours: *C'est un homme toujours boutonné; boutonné jusqu'à la gorge, jusqu'au menton*. —En t. de Blason, il se dit des fleurs, lorsque les feuilles sont d'un émail, et le milieu ou le bouton d'un autre.

BOUTONNER, v. a. (*Bou-to-né*) Mettre les *boutons* dans les boutonnières: *Boutonner son habit, sa veste, etc.* ou simplement *se boutonner*.

BOUTONNER, v. n. Commencer à pousser des *boutons*, en parlant des plantes et des arbres.

BOUTONNERIE, s. f. (*Bou-to-ne-ri-e*) Marchandises et commerce de *Boutonnier*.

BOUTONNIER, s. m. (*Bou-to-ni-é*) Celui qui fait ou vend des *boutons*, des tresses, etc.

Boutonnier en émail, verre et crystallin, Artisan qui fabrique à la lampe, des *boutons* de ces diverses matières.

BOUTONNIÈRE, s. f. (*Bou-to-ni-è-re*) Petite taillade ou fente faite dans les habits, pour y passer les *boutons*.

BOUTS-RIMÉS, s. m. pl. Rimes données pour en faire des vers. —On appelle *Bout-rimé*, au sing. un sonnet ou une autre pièce, composés de bouts-rimés.

BOUT-SAIGNEUX, s. m. (*Bou-cè-gneû*; mouill. *gn*) La partie du collet de mouton, de veau, etc. où il y a du sang. —*Bout-saigneux* tout seul, s'entend de celui du mouton.

BOUTURE, s. f. (*Bou-tû-re*) Branche séparée de l'arbre, et qui étant plantée en terre, y prend racine. —Petits rejetons qui poussent au pied de quelque arbre. —En t. d'Orfèvre, eau où l'on met de la gravelée et du sel pour blanchir l'ouvrage. —En t. de Monnoyage, lessive composée de lie de vin séchée bien battue, de sel, etc. qui sert au blanchiment des flans. (Du vieux mot françois *bouter* mettre.)

BOUVARD, s. m. (*Bou-vár*) Marteau avec lequel on frappoit les monnoies avant l'invention du balancier.

BOUVEMENT, s. m. (*Bou-ve-man*) Rabot de Menuisier qui sert à pousser une doucine.

BOUVERIE, s. f. Etable à *bœufs*. Il ne se dit gueres que des étables qui sont dans les marchés publics. (Du latin *bovile*, qui a la même signification.)

BOUVET, s. m. (*Bou-vè*) Rabot pour faire des rainures.

BOUVIER, s. m. (*Bou-vié*) Celui qui conduit et garde les *bœufs*. En ce sens, on dit aussi au fem. *bouviere*. —Celui à qui les Bouchers de Paris donnent la garde de leurs *bœufs*, qui les nourrit et les leur amène. —Au fig. grossier, rustre, mal-propre: *C'est un gros bouvier*. —Constellation boréale, qui a 53 étoiles suivant *Flamsteed*. On l'a nommée autrefois *Atlas*; et on disoit qu'il portoit l'axe du monde, parce que sa tête étoit fort près du pôle.

BOUVIÈRE, s. f. Petit poisson assez semblable à la carpe, ainsi nommé parce qu'il se plaît dans la *boue*. On le pêche dans la Seine et dans la Marne.

BOUVILLON, s. m. (*Bou-vi-glion*, en mouillant les *ll*) Jeune *bœuf*.

BOUVREUIL, s. m. (mouillez l'*l* finale, comme si l'on écrivoit *Bouvreuglie*) Oiseau de la grosseur d'une alouette, qui a le bec noir et le plumage de plusieurs couleurs. Il est de l'ordre des Passereaux, de la famille des Conirostres et du genre des Gros-becs.

BOUZA *ou* BOUZAS, s. m. Breuvage enivrant usité en Egypte, fait avec de la farine d'orge détrempée dans de l'eau, et où l'on mêle divers autres ingrédiens.

BOUZIN, s. m. Voy. *Bousin*.

BOVA, Voy. *Vanille*.

BOXER, v. n. (*Bok-cé*) Mot nouveau emprunté de l'anglois *to box* se battre à coups de poing.

BOXEUR, s. m. (*Bok-ceur*) Homme accoutumé à se battre à coups de poing, qui en fait en quelque sorte métier. Mot nouveau emprunté de l'anglois. Voy. *Boxer*.

BOYARD, Voy. *Boïard*.

BOYAU, s. m. (*Boa-io*) Intestin; corps membraneux, creux, rond, étendu depuis le bas de l'estomac jusqu'au fondement. —Au figuré, lieu étroit et long: *Cette chambre n'est qu'un boyau*. —En t. de Guerre, 1.° Partie de la tranchée qui forme un angle avec une autre partie semblable. —2.° Partie de la tranchée qui sert de communication entre deux attaques. (Du lat. *botellus*, diminutif de *botulus*, qui a à peu près la même signification.)

Boyau de chat, Voy. *Ulve*.

Cheval qui a du boyau ou *qui n'a point de boyau*; qui a beaucoup de flanc ou qui en a peu: *Cheval étroit de boyau*, qui n'a point de corps. —*Corde à boyau*, corde d'instrument de Musique, faite des boyaux de certains animaux.

BOYAUDIER, s. m. (*Boa-io-dié*) Celui qui prépare et file des cordes à *boyau*.

BOYÉ, s. m. (*Boa-ié*) Prêtre de l'Amérique.

BOYER, s. m. (*Boa-ié*) Sorte de bateau ou chaloupe flamande.

BOYLE (MACHINE DE) Voyez *Machine pneumatique*. — *Vide de Boyle*, Voyez au mot *Vide*.

BRABEUTES, s. m. pl. Officiers publics qui, chez les Grecs, présidoient aux jeux sacrés, etc. et distribuoient les prix aux vainqueurs.

(Du grec *brabeutès*, dérivé de *brabèion*, prix du combat, de la victoire.)

Bracelet, s. m. (*Bra-ce-lè*) Petit ornement que les femmes portent au bras.—Instrument de cuir dont les Doreurs sur métaux se couvrent le bras gauche, de peur de se blesser en polissant et brunissant leur ouvrage. (Du latin *brachiale*, dérivé du grec *brachiolia* ou *brachionia* ornement des bras, dont la racine est *brachiôn* bras.)

Brachélytres, subst. m. pl. (*Bra-ké-li-tre*) T. d'Entomol. Famille d'insectes coléoptères, remarquables principalement par l'allongement de l'abdomen que les *élytres trop courtes* ne peuvent pas recouvrir. On les nomme aussi *Brévipennes*. (Du grec *brachus* court, bref, et *elutron* élytre.)

Bracher ou Brasséier, v. a. (*Bra-ché, sé-ié*) T. de Marine: Faire la manœuvre des cordages, pour tendre ou détendre les branles.

Brachet, s. m. (*Bra-ché*) Sorte de chien de chasse.

Brachial, ale, adj. (*Bra-ki-al, a-le*) T. d'Anat. Qui a rapport au bras: *Muscle brachial, les nerfs brachiaux*. (Du lat. *brachialis*.)

Brachio, s. m. (*Bra-chi-o*) Petit d'un ours. *Trév.*

Brachiopodes, s. m. pl. (*Bra-ki-o-po-de*) T. d'Hist. nat. Ordre de Mollusques à coquille, chez qui, de la tête qui n'est pas distincte, sortent seulement des tentacules ciliées qui adhèrent aux environs de la bouche. (Du grec *brachiôn* bras, et *pous*, *podos* pied; à *qui les bras servent de pieds*.)

Brachycatalectique, adj. Il se dit des vers grecs ou latins auxquels il manque un pied à la fin. (Du grec *brachus* bref, court, et de *katalêktikos* incomplet.)

Brachygraphie, s. f. Art d'écrire par abréviations. (Du grec *brachus* bref, court, et *graphô* j'écris.)

Brachylogie, s. f. Discours, sentence abrégée. (Du grec *brachus* bref, et *logos* discours.)

Brachypnée, s. f. (*Bra-kip-né-e*) T. de Médecine: Respiration courte et pressée qu'on remarque dans les fièvres inflammatoires. (Du grec *brachus* court, et *pnoê* haleine, respiration.)

Brachyptères, s. m. pl. (*Bra-kip-tè-re*) T. d'Ornithol. Famille d'Oiseaux gallinacés qui ont les *ailes très-courtes* et le corps très-pesant; ce qui les empêche de voler, tels que l'autruche, le casoard, etc. (Du grec *brachus* court, et *ptêron* aile.)

Brachystochrone, s. f. (*Bra-kis-to-kro-ne*) T. de Mécanique. Nom donné par *Bernoulli* à la courbe de plus vite descente, c. à d. à la Cicloïde. (Du grec *brachustos* superlatif de *brachus* court, et de *chronos* temps; *courbe parcourue dans le temps le plus court*.)

Bracmane, Bramine ou Bramin, s. m. Philosophe ou Prêtre Indien. Le premier de ces trois mots se dit plus proprement des anciens Philosophes, et les deux autres, des modernes: parmi ceux-ci, *Bramine* est le plus usité. (Du dieu *Brama*.)

Bracon, s. m. En Hydraulique, console, potence, appui qui soutient une porte d'écluse, etc.

Braconner, v. n. (*Bra-ko-né*) Chasser furtivement sur les terres d'autrui pour profiter du gibier. (De *braque* nom de certains chiens de chasse.)

Braconnier, s. m. (*Bra-ko-nié*) Celui qui braconne. — Par exagération, celui qui sur son propre sol, tue sans ménagement le plus de gibier qu'il peut.

Bractéates, s. f. pl. (*Brak-té-a-te*) Médailles ou monnoies du moyen âge, fabriquées grossièrement avec de légères feuilles de métal, et dont le relief d'un côté est formé ordinairement par le creux de l'autre. (Du lat. *bractea* feuille, lame mince de métal.)

Bractées, s. f. pl. (*Brak-té-e*) T. de Botan. Petites feuilles qu'on nomme aussi *feuilles florales*, placées dans le voisinage des fleurs, et qui diffèrent des autres feuilles de la plante par leur couleur, et quelquefois par leur forme. (Du lat. *bractea* feuille mince et légère.)

Bractéifère, adj. T. de Botan. Qui porte des *bractées*. (Du lat. *bractea* feuille mince, et *fero* je porte.)

Bractéole, s. f. (*Brak-té-o-le*) Rognure de feuilles d'or ou plutôt feuille, petite lame d'or. (Du latin *bracteola*, dimin. de *bractea* feuille, lame mince.)

Bradypepsie, s. f. (*Bra-di-pep-cî-e*) T. de Médecine: Digestion lente et imparfaite. (Du grec *bradus* lent, et *pepsis* coction, digestion, dérivé de *peptô* je cuis, je digère.)

Brague, s. f. (*Bra-ghe*) Dans un luth, morceau de bois qui recouvre le point où se réunissent les éclisses qui en forment le corps. —En t. de Marine, 1.° Bout de cordage aux extrémités duquel sont estropées deux poulies simples recevant les bras opposés de la même vergue, des boulines de la même voile. —2.° Cordage qui sert à retenir le canon et à borner son recul.

Braguer, v. n. (*Bra-ghé*) T. burlesque: Mener une vie joyeuse; faire le fanfaron. Il est vieux.

Bragues, s. m. pl. T. burlesque: Divertissement en amour, ou ce qui peut servir à la vie joyeuse. —Haut-de-chausses ou culottes fort amples. Il est vieux dans les deux acceptions.

Braguette, s. f. (*Bra-ghe-te*) T. de Marine. Cordage qui passe sous le pied du mât de hune qu'il faut guinder, et qui sert à le retenir en cas que la guinderesse casse.

Brai, s. m. (*Brê*) Espèce de goudron; mélange de gomme et d'autre matière propre à calfater. —Sorte de piège avec lequel on prend les oisillons par les pattes. (Du lat. *brutia* qui se trouve dans *Pline* avec la même signification, et qui a été pris de *Brutia* colonie des Phéniciens, abondante en bonne poix.)

Braie, s. f. (*Bra-ie*) Haut-de-chausse; culotte. Il ne se dit guères qu'au pl. dans cette phrase proverbiale et populaire: *Sortir d'une affaire les braies nettes*, sans échec et sans honte. —Linge dont on enveloppe le derrière des enfans. (Du lat. *braca*, *æ*, ou *bracæ*, *arum* qui a la première de ces deux significations, dérivé du celtique *bracca*.)

Braie, Cuir ou toile poissée qu'on met au pied d'un mât auprès du tillac, de peur que l'eau ne le pourrisse. —Dans la construction

d'un moulin à vent, on nomme *braies* les pièces de bois qu'on met sur le palier du moulin pour soulager les meules.—Dans l'Imprimerie, feuille de papier ou de parchemin découpée aux endroits où la feuille doit marquer, et dont on se sert pour tirer des épreuves.

BRAIES, s. f. pl. T. de Pêche : Gors qu'on forme au bord de la mer avec des pieux ou des clayonnages.

Braies de cocu, Voy. *Primevère.*

BRAILLARD, ARDE, s. et adj. (*Brâ-glidr*, *gliar-de*; mouillez les *ll*) Qui aime à crier; qui parle haut et mal-à-propos.

BRAILLE, s. f. (*Bra-glie*, mouillez les *ll*) T. de Pêche. Pelle de bois avec laquelle on remue les harengs lorsqu'ils sont salés.

BRAILLER, v. n. (*Brâ-glié*, mouillez les *ll*) Parler haut et mal-à-propos; criailler. (Du lat. barbare *bragulare*, fait de *bragare* qui vient par métaplasme de *bragere*, dérivé du gr. *brachéin* faire du bruit; d'où vient aussi le mot *Braire.*)

On dit en t. de Chasse qu'*un chien braille*, quand il donne de la voix sans sujet.

BRAILLER, v. a. T. de Pêche. Remuer avec la *braille* les harengs qu'on sale à terre, afin qu'ils prennent mieux la salure.

BRAILLEUR, EUSE, s. m. et f. Celui ou celle qui *braille*, qui ne fait que *brailler*.—En t. de Manége, cheval qui hennit très-souvent.

BRAIMENT *ou* BRAIRE, s. m. (*Brè-man*, *brè-re*) Le cri des ânes.

BRAIRE, v. n. (*Brè-re*) Il se dit du cri naturel de l'âne.—Fig. et fam. Crier; chanter, plaider, etc. avec une voix rude et désagréable. Ce verbe ne se dit qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif : *Il brait*, *ils braient*; *il braira*, *ils brairont*. (Pour l'étymologie, V. *Brailler.*)

BRAISE, s. f. (*Brè-ze*) Bois que le feu a consumé et réduit en charbons.—On le dit aussi, et plus souvent, des charbons ardens. (Du grec *brazéin* être chaud et brûlant.)

Proverbial. *Passer sur quelque chose comme chat sur braise*, légèrement et sans appuyer. —*Tomber de la poêle dans la braise*, tomber d'un méchant état dans un pire.

BRAISIER, s. m. (*Brè-zié*) Petite huche où le Boulanger met de la *braise* quand elle est étouffée.

BRAISIÈRE, s. f. (*Brè-zié-re*) Espèce de fontaine de cuivre où le Boulanger étouffe la *braise* avant de la mettre dans le braisier.

BRAMA, nom du Dieu créateur chez les Indous.

BRAMER, v. n. (*Bra-mé*) Il se dit du cri naturel du cerf. (Du grec *brèmein* rugir, frémir.) Voy. *Raire.*

BRAMIE, s. f. (*Bra-mí-e*) Plante à fleur monopétale, qui croît dans les lieux humides, dans l'Inde et le Malabar.

BRAN, s. m. Matière fécale. On devroit écrire et prononcer *bren*, à cause de *breneux*, *embrener*. On se sert quelquefois de ce terme bas, en signe de mépris : *Bran de ses promesses.*

On appelle bassement *Bran de Judas*, certaines taches de rousseur qui viennent au visage et aux mains. —*de son*, la partie du son la plus grosse. —*de scie*, la poudre du bois que l'on scie.

BRANCADES, s. f. pl. Chaînes des Forçats.

BRANCARD, s. masc. (le *d* ne se prononce jamais) Sorte de litière ou plutôt de lit portatif pour transporter un malade. — Pièces de bois posées sur les lisoires et qui joignent le train de derrière au train de devant d'un chariot ou d'une chaise roulante.—Assemblage de plusieurs pièces de charpente qui forment une machine propre à transporter des pierres ou autres choses très-pesantes. (Suivant *Menage*, du latin barbare *branca*, dans la signification de *branche.*)

BRANCARDIER, s. m. (*Bran-kar-dié*) Celui qui conduit un *brancard*. Trév.

BRANCHAGE, s. m. collectif. Toutes les *branches* d'un arbre : *Ce branchage est trop touffu, il faut l'élaguer.*

BRANCHE, s. f. Le bois que pousse le tronc d'un arbre. Lorsqu'une branche est coupée pour le feu, on doit dire *bûche* et non pas *branche*, comme on dit en Provence et ailleurs.—Petite partie qui sort d'une plus grosse avec laquelle elle forme un corps entier : *Branche de lustre*, etc. —En t. d'Anat. les petites veines et les petites artères qui tiennent aux plus grosses : *Les branches qui sortent du tronc de la veine cave.* —Fig. Les rameaux d'un arbre généalogique : *La branche aînée*, *la branche cadette.* —On dit figurem. *Une branche de Commerce*, pour dire un objet particulier de commerce. —*Cette affaire a plusieurs branches*, plusieurs chefs, plusieurs articles à discuter. —En t. de Géom. partie de certaines courbes depuis le sommet ou point d'origine : *Branche de parabole*, *d'hyperbole.* En ce sens, on nomme *branche inférieure* une branche de courbe qui s'étend à l'infini. —En t. de Manufacture d'étoffes, certaine partie de la chaîne. La chaîne est distribuée en portées, la portée en branches, et la branche en fils. (Du lat. du moyen âge *branca*, formé de *brachium* bras; parce que les branches sont comme les bras des arbres, etc.)

Branche gourmande, celle qui absorbe la nourriture des branches voisines. —*chiffonne*, branche maigre et grêle qui nuit à l'arbre.

Branche de tranchée, le boyau d'une tranchée. —*de flambeau*, toute la partie du flambeau qui est élevée au-dessus du pied, et au bout de laquelle on met la chandelle. —*de trompette*, chacun des deux principaux canaux dont est composée la trompette. — *de balance romaine*, la verge de fer sur laquelle le contrepoids est mobile. — *de cypres*, espèce de droit de balise, qui se percevoit au Bureau des fermes, à Blaye.

BRANCHES, pl. Les deux parties du bois d'un cerf. — Les deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, et où la bride est attachée. —Les deux parties qui composent les ciseaux. — En t. de Crocheteurs, les deux grands bâtons de devant de leurs crochets et qui posent sur leur dos.

Fig. *Sauter de branche en branche*, passer d'un propos à l'autre, sans s'arrêter à rien. — *Etre comme l'oiseau sur la branche*, n'avoir pas d'état assuré. —*Il vaut mieux se tenir au gros de l'arbre que de se tenir aux branches*, il faut s'attacher aux chefs plutôt qu'aux subalternes.

BRANCHER, v. a. (*Bran-ché*) Pendre, attacher

à la *branche* d'un arbre. Il est famil. et n'a guères d'usage qu'en parlant d'un voleur, d'un maraudeur qu'on pend à un arbre. —En t. de Fauconnerie, nourrir et élever les oiseaux de proie *niais* ou pris au nid.

Brancher, v. n. Se percher sur des *branches* d'arbre, en parlant des oiseaux : *Le pigeon ne branche point.*

Branchier, adj. (*Bran-chié*) Il se dit d'un jeune oiseau de proie qui ne vole encore que de *branche en branche.*

Branchies, s. f. pl. (*Bran-chî-e*) Les ouïes des poissons. C'est l'organe respiratoire de cette classe d'animaux, très-différent des poumons, tant par sa forme que par sa nature. (Du latin *branchiæ*, dérivé du grec *bragchia* qui a la même signification, et qui vient de *bragchos* la gorge; parce que les branchies tiennent lieu de gorge aux poissons.)

Branchiodèles, s. m. pl. (*Bran-chi-o-dè-le*) Classe de vers marins qui ont les branchies visibles au dehors. (Du gr. *bragchia* branchie, et *dêlos* visible, manifeste.)

Branchiostèges, s. m. pl. (*Bran-chi-os-tè-je*) T. d'Hist. nat. Genre de poissons, dont les ouïes ou branchies sont recouvertes par une membrane. (Du grec *bragchia*, et *stegô* je couvre.)

Branchu, ue, adj. Qui a plusieurs branches : *Arbre extrêmement branchu.*

Brande, s. f. Sorte d'arbuste qui croît dans les campagnes incultes.

Brandebourg, s. f. (*Bran-de-bour*) Vêtement qui tient du manteau et de la casaque : *Porter une brandebourg.* (De la casaque de même forme, que portoient les troupes de l'Electeur de *Brandebourg*, lorqu'en 1674, il passa le Rhin et entra dans l'Alsace avec plusieurs autres Princes ligués contre la France.)

Brandebourg, s. m. Espèce de boutonnière avec agrément : *Brandebourg d'or, d'argent.*

Branderie, s. f. En Hollande, lieu où l'on fait des eaux-de-vie de grain.

Brandevin, s. m. Eau-de-vie. (De l'allem. *brandwein*, qui signifie la même chose, et qui est formé de *brand* embrâsement, et de *wein* vin; *vin brûlé.*)

Brandevinier, ère, s. (*Bran-de-vi-nié, niè-re*) Celui, celle qui vend de l'eau-de-vie dans un camp, dans une garnison.

Brandi, ie, part. p. de *Brandir*, et adject. On dit prov. *Enlever un ballot tout brandi*, l'enlever tout d'un coup. *Enlever un homme tout brandi*, l'enlever dans l'état où il est.

Brandillement, s. m. (*Bran-di-glie-man*, mouillez les *ll*) Mouvement qu'on se donne en se *brandillant.*

Brandiller, v. a. (*Bran-di-glié*) Mouvoir de-çà et de-là : *Brandiller les jambes, les bras.* (Ménage a dérivé ce mot, ainsi que *brandir* et *branler*, du latin *vibrare*, dont la signification est la même; mais suivant sa coutume, par une suite de transformations qui donne peu de confiance en cette étymologie.)

se Brandiller, v. réc. Se balancer.

Brandilloire, s. f. (*Bran-di-glioâ-re*; mouillez les *ll*) Corde attachée à quelque chose, ou branches entrelacées pour se *brandiller.*

Brandir, v. a. Branler; secouer à la main un épieu, une pique, une hallebarde. Il est vieux. Voy. *Brandiller.*

Brandir un chevron, attacher un chevron à une panne par le moyen d'une forte cheville.

Brandon, s. m. Flambeau fait avec de la paille tortillée. — Paille entortillée au bout d'un bâton qu'on enfonce dans un champ, etc. pour marquer qu'il est saisi. (De l'allemand *brand* embrâsement.)

Brandons, pl. Corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie.

Brandonner, v. a. (*Bran-do-né*) Planter des brandons dans un champ, pour marquer qu'il est saisi.

Branlant, ante, adj. (*Bran-lan, an-te*) Qui *branle*, qui penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. —*Château branlant*, se dit au fig. d'une chose mal assurée, qui paroît près de tomber.

Branle, s. m. Agitation de ce qui est remué tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. —Fig. et fam. Premier mouvement, première impulsion donnée dans une affaire, etc. On dit en ce sens, *être* ou *se mettre en branle*, commencer à se mettre en mouvement. *Mettre les autres en branle*, les mettre en train, en mouvement. *Donner le branle*, mettre en disposition d'agir. —Fig. et fam. Disposition prochaine : *Je l'ai vu en branle de vendre sa charge, on l'a mis en branle de terminer cette affaire.* — Fig. et fam. Incertitude, irrésolution : *Etre en branle si.....* être en doute, en suspens. — Sorte de danse de plusieurs personnes qui se tiennent par la main. En ce sens, on dit proverb. *Mener le branle*, mettre les autres en train, leur donner l'exemple. *Faire danser à quelqu'un un branle de sortie*, le faire sortir. Style fam. et comique. —Lit de vaisseau, formé d'une toile suspendue à des cordes par les quatre bouts. —En t. de Fauconnerie, vol de l'oiseau, lorsque s'élevant seulement au premier degré sur la tête du Fauconnier, il tourne en battant des ailes et en remuant la queue.

Branle-bas, T. de Marine : Commandement qu'on fait de détendre tous les *branles* d'entre les ponts, pour se préparer au combat.

Branlement, s. m. (*Bran-le-man*) Mouvement de ce qui *branle.*

Branler, v. a. (*Bran-lé*) Agiter, mouvoir, remuer, faire aller de-çà et de-là : *Branler les jambes ; branler la tête.* Voy. *Brandiller.*

Branler, v. n. Etre agité, pencher de côté et d'autre : *La tête, les dents lui branlent.* —*Ne branlez pas de là*, ne bougez pas de là. —Il se dit du mouvement que font des troupes intimidées et prêtes à fuir : *Tout d'un coup on vit ce bataillon branler.*

Branler dans le manche ou mieux *au manche*, être sur le point de changer, de partir, de perdre un emploi, etc. *N'oser branler devant un homme*, n'oser rien dire ni rien faire qui puisse le choquer. Ces expressions sont du style fig. et familier.

Branleur, euse, s. Celui, celle qui *branle.* Trév.

Branloire, s. f. (*Bran-loa-re*) Instrument avec quoi les Taillandiers, Maréchaux et autres ouvriers de forge, font aller les soufflets de leurs forges. — Ais posé en équilibre au bout

duquel deux enfans font tour à tour le contre-poids. —En t. de Chasse, *un héron est à la branloire*, c. à d. est haut et tourne en *branlant*.

Branta, s. f. Espèce d'oie qui se trouve en Angleterre et en Ecosse.

Braque, subst. (*Bra-ke*) Espèce de chien de Chasse : *Un braque*, *une braque*.

Braquemart, s. m. (*Bra-ke-mar*) Epée courte et large qu'on portoit autrefois le long de la cuisse. (Du gr. *bracheia machaira* courte epée.)

Braquement, s. m. (*Bra-ke-man*) Situation de ce qui est *braque* : *Le braquement d'un carrosse*, *le braquement d'un canon*.

Braquer, v. a. (*Bra-ké*) Tourner d'un certain côté. Il se dit proprement du canon, et par extension d'un carrosse, d'une lunette, etc.

Braques, s. f. pl. (*Bra-ke*) Pinces d'une écrevisse.

Bras, s. m. (*Brâ*, et devant une voyelle *Brâz*) Partie du corps humain qui tient à l'épaule. En t. d'Anat. elle se termine au coude; le reste, jusqu'au poing, prend le nom d'*avant-bras*. —Fig. Puissance : *Le bras de Dieu n'est pas raccourci; bras seculier*, puissance temporelle. —Fig. Vaillance : *Tout cède à l'effort de son bras*. —Il se dit de quelques animaux : *Bras d'écrevisse*. —Canal; division d'une rivière : *Le Rhin se divise en plusieurs bras*. On dit dans le même sens *bras de mer*, partie d'une mer entre deux terres peu éloignées. —Sorte de chandeliers qu'on attache à une muraille, etc. et qui avoient primitivement la figure d'un bras : *Bras de cheminée*, *etc.* —La partie d'un fauteuil sur laquelle on peut appuyer les bras. —Chacune des deux parties qui, dans une balance, dans un levier, etc. sont de côté et d'autre du point d'appui. —On dit aussi *bras de civière*, *de brouette*, *etc.* les parties par lesquelles on porte la première, on fait rouler la seconde. —On dit qu'*un pied de melon commence à faire des bras*, c. à d. à pousser des branches. (Du latin *brachium*, dérivé du grec *brachiôn*, dont la signification est la même.)

Bras de vergues (Marine), manœuvres assujetties à chaque bout des vergues, pour les mouvoir horizontalement, et leur faire faire différens angles avec la direction de la quille, selon le vent et la route, de manière que la voile présente le plus qu'il est possible, sa surface au vent.

Avoir les bras retroussés, avoir les manches retroussées, en sorte que les bras paroissent à nu. —Fig. et en style ascétique, *s'appuyer sur un bras de chair*, mettre toute sa confiance dans les hommes. —*Avoir quelqu'un sur les bras*, l'avoir à sa charge. —*Avoir un ennemi*, *une armée sur les bras;* avoir à combattre une armée, un ennemi. On dit dans le même sens *s'attirer un ennemi sur les bras*. —*Avoir beaucoup d'affaires sur les bras*, être accablé d'affaires. —*Avoir les bras longs*, avoir beaucoup de crédit, d'autorité. —*Tendre les bras à quelqu'un*, aller au-devant de lui pour le secourir. —*Recevoir à bras ouverts*, accueillir avec empressement, avec affection. —*Etre le bras droit de quelqu'un*, être bien auprès de lui : être aussi son appui ou son factotum. —*Demeurer les bras croisés*, rester oisif. —*Avoir les bras rompus*, refuser de travailler. —*Traiter quelqu'un de Monsieur*, *de Monseigneur gros comme le bras*, souvent et avec affectation. —*Faire tomber les bras*, étonner. La plupart de ces expressions appartiennent au style proverbial et familier.

A bras, adv. à force de bras : *Faire monter le canon à bras*. —*A tour de bras*, adv. de toute sa force. —*A pleins bras*, adv. à la brassée. —*Bras dessus*, *bras dessous*, adv. avec amitié.

Braser, v. a. (*Bra-ze*) Souder quelque pièce de fer avec une soudure particulière faite avec du cuivre, du borax, du verre pilé que l'on fait fondre sur un *brasier ardent*. (Du grec *brazein* être chaud, brûlant.)

Brasier, s. m. (*Bra-zie*) Feu de charbons ardens. —Fig. Feu de l'amour divin, etc. —On dit aussi figur. d'un homme qui a une fièvre ardente, que *son corps est un brasier*. —Espèce de grand bassin de métal, où l'on met de la *braise* pour chauffer une chambre. —Braisier de Boulanger, V. *Braisier*. (Du grec *brazein* être chaud, brûlant.)

Brasiller, v. a. (*Bra-zi-glié;* mouillez les *ll*) Faire griller un peu de temps sur de la *braise*. On l'emploie plus ordinairement au neutre : *Faire brasiller*.

Brasiller, v. n. Se dit en t. de Mar. des feux et de la lumière que jette la mer pendant la nuit : *La mer brasilloit le long des flancs du navire*.

Brasque, s. f. (*Bras-ke*) Mélange d'argile et de charbon pilé dont on enduit l'intérieur des fourneaux de fonderies.

Brassade, s. f. T. de Pêche : Filet dont les mailles ont quatre lignes d'ouverture, et qu'on emploie à la manche ou au cou du boulier.

Brassage, s. masc. Droit du Fermier des Monnoies pour les frais de la fabrication de la monnoie.

Brassard, s. m. (le *d* ne se prononce jamais) Partie de l'armure qui couvroit le *bras* d'un Gendarme. —Instrument de bois pour jouer au ballon; c'est une douve de bois de la longueur de l'avant-bras, qu'on y fait entrer à force avec des mouchoirs, etc. Sa surface est taillée en grosses dents.

Brasse, s. f. (*Bra-ce*) Mesure de la longueur des deux *bras* étendus, qui dans la Marine françoise, avoit cinq pieds de roi : elle sert à mesurer la profondeur de l'eau et l'étendue des cordages.

Pain de brasse, gros pain de vingt ou vingt-cinq livres.

Brassée, s. f. (*Bra-cé-e*) Autant qu'on peut contenir entre ses *bras* : *Brassée de bois*.

Brasser, v. act. (*Bra-cé*) Remuer avec les *bras*, à force de *bras* : il se dit proprement de la bière. —En t. de Monnoie, mêler des choses liquides en les remuant en rond. —Remuer dans des sacs l'argent, l'or et le billon réduits en grenailles, afin de les mêler avant de les mettre à la fonte. —En t. de Mer, se servir des *bras* pour faire aller les vergues. —En t. de Pêcheur, agiter et troubler l'eau, afin que le poisson tombe plus facilement dans les filets. —Au fig. machiner quelque mauvais dessein : *Brasser une trahison*. En ce sens, il commence à vieillir.

Brasserie, s. f. (*Bra-ce-ri-e*) Le lieu où l'on *brasse* de la bière.

Brasseur, **euse**, s. m. et f. (*Bra-ceur*, *eû-ze*) Celui ou celle qui fait *brasser* de la bière.

Brassicourt, s. m. (*Bra-ci-kour*) T. de Manege : Cheval qui a naturellement les jambes tournées en arc.

Brassiage, s. m. (*Bra-ci-a-je*) T. de Marine : Quantité de *brasses* qui mesure la profondeur de l'eau dans un endroit quelconque de la mer.

Brassières, s. f. pl. (*Bra-ciè-re*) Espèce de petite camisole qui prend *sous les bras*, et sert à tenir le corps en état. —Fig. et fam. *Etre en brassieres*, être contraint, n'avoir pas la liberté d'agir, de sortir, etc. ou bien avoir des manières contraintes, embarrassées.

Brassin, s. m. (*Bra-ccin*) Vaisseau qui sert à faire de la bière. —La quantité de biere qui y est contenue.

Brassoir, s. m. (*Bra-soar*) T. de Monnoie : Canne de terre cuite ou de fer, avec laquelle on *brasse* l'or ou l'argent en bain.

Brathite *ou* **Sabinite**, s. f. (*Bra-ti-te*) Pierre figurée qui represente les feuilles de la sabine.

Braun-spath, s. m. Terme de Minéralogie. Variété de la mine de fer dont la couleur, au sortir de la mine, est ordinairement d'un blanc d'émail avec un chatoiement *nacré*, et qui après avoir été exposée à l'air devient successivement jaunâtre, brune, et quelquefois noirâtre. (De l'allemand *braun* brun, perle, et *spath* pierre feuilletée et crystallisée ; *pierre feuilletée perlée*.)

Bravache, s. m. Fanfaron ; faux brave : *Ce n'est qu'un bravache*. Style familier.

Bravade, s. f. Action, parole ou manière par laquelle on *brave* quelqu'un : *Il lui a fait une bravade*.

Brave, adj. Vaillant ; courageux. —Mis devant le substantif, il signifie honnête : *Vous êtes un brave homme ; c'est une brave femme*. —Fam. Bien vêtu ; bien mis : *Vous voilà bien brave*.

Brave, s. m. Celui qui a de la *bravoure*, du courage : *C'est un brave ; tous nos braves se distinguèrent dans cette occasion*. Il se prend souvent en mauvaise part : *C'est un faux brave ; il est toujours entouré de braves* ; de bréteurs, de spadassins. (Du latin *bravium*, dérivé du grec *brabeion* le prix de la victoire.)

Bravement, adv. (*Bra-ve-man*) Avec *bravoure*. —Habilement ; adroitement : *Il s'est bravement tiré de cet embarras*. —*Bravement et bien*, fort bien. Ces deux dernières phrases sont du style familier.

Braver, v. act. (*Bra-vé*) Regarder avec mépris, avec hauteur ; morguer. Il se dit au propre des personnes : *Braver les tyrans*, *les persécuteurs* ; et au figuré des choses : *Braver les périls*, *la mort*, *la fortune*.

Braverie, s. f. Magnificence en habits. Il est du style familier.

Bravo, T. emprunté de l'italien où il signifie *fort bien*, *parfaitement*, etc. On s'en sert dans la langue françoise pour applaudir.

Bravoure, s. f. Valeur éclatante. Il paroît différer de *courage*, en ce que la *bravoure* est dans le sang, et que le *courage* est dans l'ame ; la première est une espèce d'instinct, le second est une vertu. —Au plur. actions de valeur : *Il raconte ses bravoures à tout le monde*. Il n'est que du style critique ou comique.

Air de bravoure (Musiq.), air qui fournit au Chanteur l'occasion de déployer toute son habileté, toute son adresse à vaincre les difficultés, etc. (De l'italien *bravo*, qui ne signifie pas seulement *hardi*, *courageux*, mais encore *habile*, *excellent*.)

Brayer, v. a. (*Bré-ié*) Enduire un vaisseau de *brai*.

Brayer, s. m. (*Bra-ié* ; il vaudroit donc mieux écrire *Braïer*) Bande d'acier élastique, façonnée en forme de demi-cercle, couverte d'abord de toile et ensuite d'un cuir pour arrêter les hernies ou descentes. —Morceau de cuir large d'environ deux doigts, au bout duquel est un sachet de cuir où l'on met le bâton de la bannière quand on la porte. —Espèce de bandage de cuir avec une boucle et son ardillon qui sert à soutenir le battant d'une cloche. —Petit morceau de fer qui passe dans les trous qui sont au bas de la châsse du trebuchet et des balances, et qui sert à la tenir en état. —En t. de Fouconnerie, le cul de l'oiseau. —Les Maçons appellent *brayers*, les cordages qui servent à élever le bourriquet sur lequel on met le mortier et le moilon pour l'élever au haut des bâtimens. (Du latin du moyen âge *braccarium*, fait de *braccæ*, *braccarum*, haut-de-chausses, culottes.)

Brayette, s. fem. (*Bra-iè-te* ; il vaudroit mieux écrire *Braïette*) La fente de devant d'un haut-de-chausse.

Brayon, s. m. (*Bré-ion*) T. de Chasse : Ce qui sert à prendre les bêtes puantes qui ruinent les garennes. *Trév*.

Bréane, s. f. Toile de lin qui se fabrique en Normandie.

Bréant, s. masc. Oiseau de la grosseur du pinson, avec un plumage presque jaune. On le nomme aussi *Bruant*. Les *Bruans* ou *Emberizes* forment un genre de la famille des Conirostres, de l'ordre des Passereaux.

Brebiage, s. m. Tribut qu'on levoit sur les *brebis*.

Brebis, s. f. (L's ne se prononce que devant une voyelle) La femelle du belier : *Lait de brebis*, *troupeau de brebis*, *etc*. —Fig. et dans le langage de l'Ecriture, un Chrétien en tant qu'il est sous la conduite de son Pasteur. (Du latin *vervex* mouton, dont on a fait dans la basse latinité *berbix*.)

Proverb. *Brebis galeuse*, personne dont la société est dangereuse, contagieuse pour les mœurs, etc. —*Qui se fait brebis*, *le loup le mange* ; quand on est trop bon, on est exposé à être maltraité, insulté. —*A brebis comptées*, *le loup les mange* ; quelque soin qu'on prenne de bien garder ce qu'on a et d'en savoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé. —*Faire un repas de brebis*, manger sans boire. —*Brebis qui bêle perd sa goutée* ; quand on parle beaucoup, on perd le temps d'agir. —*A brebis tondue*, *Dieu mesure le vent*, Dieu proportionne nos afflictions à nos forces.

Brèche, s. f. (*Bre-che*) Ouverture faite à

une muraille, etc. par l'effet de la mine, à coups de canon ou autrement. En parlant d'une place assiégée, on dit *faire breche*, et *faire une breche* en parlant des autres murs, des haies, etc. —On dit par extension, *faire breche*, *faire une brèche à un pâté*, *etc.* —Fig. Tort; dommage; diminution : *C'est une brèche à l'honneur*, *à la réputation*; *faire brèche à sa fortune*, *etc.* —En t. de Coutelier, petite fracture le long de la lame d'un couteau, d'un canif, ou du taillant de quelque autre instrument de fer dont on se sert pour couper. (De l'allemand *brechen* rompre, briser.)

Breche, sorte de marbre qui paroît composé de fragmens de roches de diverse nature, réunis par un ciment commun : *Breche violette*, *brèche d'Alep*. (De l'italien *bricia* parcelle, miette, fragment.)

Brèche *ou* Brège, s. f. T. de Pêche : Filet à large mailles et en forme de tramail, qu'on emploie sur la Dordogne pour pêcher des saumons.

Brèche-dent, adj. m. et f. Qui a perdu quelqu'une des *dents* de devant : *Cet homme est brèche-dent*; *cette fille est brèche-dent*.

Brèchet, s. m. (*Brè-chè*) Creux externe qui est au haut de l'estomac, au défaut des cartilages. (Du françois *breche*, dérivé de l'allemand *brechen* briser, rompre; parce que le *brèchet* est un os fourchu qui ressemble à une brèche.)

Bredi-breda. Terme burlesque dont on se sert pour marquer un grand flux de bouche ou une grande activité dans l'exécution de quelque chose : *Il nous a raconté cela* bredi-breda; *il commence* bredi-breda, *sans savoir ce qu'il va faire*.

Bredindin, s. masc. T. de Marine : Petit palan dont on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

Bredins, s. m. pl. (*Bre-dein*) T. de Pêche : Coquillages dont la chair est employée à amorcer les hains.

Bredouille, s. f. (*Bre-dou-glie*, mouillez les *ll*) Partie double qu'on marque de deux jetons au jeu de Trictrac : *Avoir bredouille*, *etre en bredouille*; *partie bredouille*, partie qui en vaut deux. —*Avoir la bredouille*, le double jeton que prend celui qui marque après l'adversaire, et qui lui fait gagner deux trous, si l'adversaire ne le lui ôte pas en marquant après lui.

Fig. et fam. *Sortir bredouille d'un lieu*, *d'une assemblée*, en sortir sans avoir pu rien faire de ce qu'on s'étoit proposé. Dans cette phrase, *bredouille* est adjectif.

Bredouillement, s. m. (*Bre-dou-glie-man*) Action de *bredouiller*.

Bredouiller, v. n. (*Bre-dou-glié*, mouillez les *ll*) Parler d'une manière peu distincte, mal articulée. —Il est quelquefois employé activement : *Que bredouillez-vous là ? Il a bredouillé un mauvais compliment*. (Suivant Le Duchat, de *bis reduplare*, qui en latin barbare signifie redoubler; le bredouillement consistant en effet à répéter souvent chaque syllabe.)

Bredouilleur, euse, s. m. et f. (*Bre-dou-glieur*, *eû-ze*; mouillez les *ll*) Celui ou celle qui *bredouille*.

Bref, s. m. (*Brèfe*) Rescrit du Pape avec le sceau public. —Calendrier Ecclésiastique qui contient l'ordre de reciter l'Office Divin, selon le rit du Diocèse. —En t. de Commerce maritime, congé ou permission de naviguer; on le dit sur-tout en Bretagne : *Bref de sauveté*, portant exemption de droits de bris. —*de conduite*, pour être conduit hors des dangers de la côte. —*de victuailles*, permission d'acheter des vivres. (Du lat. *brevis* ou *breve* pour *chartula* ou *libellus brevis*.)

Bref, brève, adj. (*Brefe*, *brè-ve*) Court, qui n'a pas une prononciation longue : *Cette syllabe est brève*. On dit aussi substantivement *une breve*, *les breves et les longues*, *etc.* —Court; de peu de durée, en parlant du temps. (Du latin *brevis*, qui a la même signification.)

On dit prov. d'un homme très-circonspect ou très-cérémonieux, qu'*il observe les breves et les longues*; et d'un homme habile et intelligent en quelque affaire, qu'*il en sait les breves et les longues*.

Bref, adv. En un mot. Il est familier.

En bref, adv. *Brievement*; en peu de mots. Il est familier. —En peu de temps : *Il reviendra en bref*. En ce sens, il est vieux.

Brège, s. f. T. de Pêche. Voy. *Brèche*.

Bregin, s. m. (*Bre-jein*) Espèce de filet à mailles étroites, dont on se sert sur la Méditerranée. Voyez *Bourgin*.

Bregma, s. m. T. d'Anat. Le devant de la tête, qu'on appelle aussi *Sinciput*. (Du grec *brechma*, forme de *brechô* j'arrosse, j'humecte; parce que dans les enfans cette partie est toujours très-humide.)

Bréhaigne, adj. (*Bré-è-gne*) Il se dit des animaux stériles : *Une carpe brehaigne*, est une carpe qui n'a ni œufs ni lait. —Appliqué aux femmes, il s'emploie substantivement : *C'est une bréhaigne*. Il est populaire et injurieux. (Suivant Ménage et Le Duchat, de l'anglois *barren*, qu'on a écrit autrefois *barrayne*, et qui signifie *sterile*.)

Brehème, s. f. Voy. *Mélongène*.

Bréhis, s. f. Nom d'une licorne quadrupède, que l'on dit se trouver à Madagascar.

Brelan, et non pas Berlan comme on dit quelquefois, subst. m. Sorte de jeu de Cartes. —On dit à ce jeu, *avoir brelan*, pour dire, avoir trois cartes de même figure et de même point. —Lieu où l'on s'assemble pour jouer.

Brelander, v. n. (*Bre-lan-dé*) Jouer continuellement; fréquenter les *brelans*.

Brelandier, ère, subst. (*Bre-lan-dié*, *iè-re*) Joueur, joueuse de profession.

Brelandinier, ère, subst. (*Bre-lan-di-nié*, *ie-re*) Marchand qui étale au coin des rues.

Brelle, s. f. (*Brè-le*) Certaine quantité de pièces de bois équarri, liées ensemble en forme de petit radeau.

Breloque, s. f. (*Bre-lo-ke*) Bijou ou curiosité de peu de valeur. (Suivant *Du Cange*, du latin du moyen âge *bulluga*, sorte de petite pomme, dont on a fait par corruption *breluque* et ensuite *breloque*.)

Breluche, s. f. Droguet de fil et de laine.

Brême, s. f. Sorte de poisson de lac et de rivière, de l'ordre des Poissons osseux, abdominaux et holobranches, de la famille des Gymnopomes et du genre des Cyprins.

Brême *ou* **Brame de mer**, s. f. Poisson de mer qui a le tour des yeux doré. Il est du genre des *Spares*.

Breneux, **euse**, adj. (*Bre-neû*, *eû-ze*) Sali de matière fécale.

Brequin, s. m. (*Bre-kein*) La mèche du *vire-brequin* ou *vilebrequin*. Voy. ce dernier mot.

Brésil, s. m. (*Bré-zil*) Bois rouge et pesant qui vient du Brésil : *Sec comme du Brésil*, extrêmement sec.

Brésiller, v. a. (*Bré-zi-glié*, mouillez les *ll*) Rompre par petits morceaux. —En t. de Teinturier, teindre avec du bois de *Brésil*.

Brésillet, s. m. (*Bré-zi-gliè*, mouillez les *ll*) Espèce de bois de *Brésil*, la moins estimée de toutes. On l'apelle aussi *Hœmatoxylum*.

Bresseaux, s. m. pl. (*Bré-só*) T. de Pèche. Nom qu'on donne en Provence aux lignes menues qu'on attache sur la maîtresse corde.

Bressin, s. m. (*Bré-cein*) T. de Marine : Cordage qui sert à hisser et à amener une vergue ou une voile.

Breste, s. f. Chasse aux petits oiseaux à la glu et avec un appât.

Bretagne, s. f. Plaque de fonte dont on garnit le fond d'une cheminée.

Bretagnes, s. f. pl. Toiles bonnes pour le commerce des îles Canaries, qui se fabriquent en *Bretagne*.

Brétailler, v. n. (*Bré-ta-glié*, mouillez les *ll*) Fréquenter les salles d'armes ; tirer souvent l'épée.

Brétailleur, s. m. (*Bré-ta-glieur*) Celui qui *bretaille*.

Bretauder, v. a. (*Bre-tô-dé*) Couper les oreilles à un cheval. —Couper les cheveux trop courts. —Tondre inégalement.

Bretelle, s. f. (*Bre-te-le*) Sangle, corde ou courroie qui sert à porter une hotte, une chaise à porteur, etc. (Suivant *Le Duchat*, du latin *brachium* bras, dont on a fait par corruption, et après une multitude de transformations successives, *brachella*, *bratella*, et enfin *bretelle*. Etymologie douteuse.)

Bretelles, pl. Tissu de fil ou de soie pour soutenir le haut-de-chausses. On dit prov. et figur. qu'*un homme en a jusqu'aux bretelles*, *par-dessus les bretelles*, pour dire qu'il en a plus qu'il n'en peut porter, qu'il est fort engagé dans de mauvaises affaires, etc. —En t. de Rubannier, tissu pour soutenir le corps quand on travaille.

Bretelle *ou* **Bretellière**, s. f. Terme de Pêche : Demi-folle qui sert à prendre les petits chiens de mer.

Bretessé, **ée**, adj. (*Bre-tè-cé*, *cé-e*) T. de Blason : Crénelé haut et bas en alternative.

Bretesses, s. fém. pl. (*Bre-tè-ce*) T. de Blason. Rangée de créneaux sur une fasce, une bande, un pal ; ou sur les côtés d'un Blason de plate figure. On écrit aussi *Bretesches*.

Breton, s. m. Coquille blanche et inégale qui s'emploie aux ouvrages de rocailles.

Barriques mises en breton (Marine), barriques mises en travers dans un endroit où il y en a d'autres placées en long.

Brette, s. f. (*Brè-te*) Longue épée, ainsi nommée parce que ces sortes d'épées avoient été primitivement faites en *Bretagne*. On ne le dit qu'en plaisantant.

Bretté, **ée**, adj. (*Brè-té*) On appelle *outil bretté*, celui qui a plusieurs dents.

Bretter, **Bretteler**, v. a. (*Brè-té*, *brète-lé*) T. d'Architecture : Gratter un mur avec une truelle qui a des dents ; ou tailler une pierre avec un marteau *bretté* ou dentelé. —En termes de Sculpteur, modeler la terre et la cire, ou tailler le marbre avec un instrument *bretté*, soit ébauchoir, soit ciseau.

Bretteur, s. m. (*Bre-teur*) Batteur de pavé qui porte une longue épée et qui aime à ferrailler.

Bretture, s. f. (*Brè-tu-re*) Dentelure à l'extrémité d'une truelle, d'un marteau. —Traits que le Sculpteur laisse sur un ouvrage qu'il dégrossit avec un ébauchoir *bretté*.

Breuil, s. m. (Mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *Breuglie*) T. d'Eaux et Forêts : Bois taillis ou buisson fermé de haies où les bêtes se retirent.

Breuils, s. m. pl. T. de Mar. Petites cordes qui servent à carguer les voiles. V. *Carguer*.

Breuille, s. f. (*Breu-glie*, mouillez les *ll*) En t. de Pêche, entrailles de poisson.

Breuvage, s. m. Boisson ; liqueur à boire : *Le breuvage des Dieux* se dit poétiquement du nectar, et par extension d'un vin agréable à boire, d'une liqueur excellente. —Médecine qu'on donne à certains animaux. (Du latin barbare *beveragium*, dit avec la même signification dans la basse latinité pour le mot non moins barbare *biberagium*, et dérivé de *bibere* boire.)

Brève, s. f. Syllabe dont la prononciation n'est pas longue. V. *Bref*. —En t. de Musique, note qui vaut deux mesures. —On dit en term. de Monnoie, *donner la brève*, quand les Officiers Monnoyeurs reçoivent les flans ; et *rendre la brève*, lorsqu'ils les rapportent. (Du latin *brevis*.)

Brevet, s. m. (*Bre-vè*) Expédition non scellée, par laquelle le Souverain accorde quelque grâce, quelque titre de dignité, etc. —En t. de Marine, écrit sous seing privé par lequel le maître d'un vaisseau reconnoit avoir chargé telles marchandises dans son bord, s'obligeant de les porter au lieu et pour le prix convenus, sauf tous les risques de la mer. (Du lat. du moyen âge *brevettum*, diminutif de *breve* ; contraction de *brevis libellus*.)

Brevet d'apprentissage, Acte par-devant Notaire par lequel un apprenti et un maître s'obligent réciproquement, l'un à apprendre un art, et l'autre à le lui montrer. —*de retenue*, Brevet par lequel le Roi accordoit une certaine somme sur une charge. —*de contrôle*, Attestation que délivroient les Commis des fermes à la sortie du Royaume, en retour de l'acquit de payement des droits qui leur étoit remis par les conducteurs des marchandises.

Procuration par brevet, procuration dont il ne reste point de minute chez le Notaire.

Brevetaire, s. m. (*Bre-ve-tè-re*) Il se dit du Porteur d'un *brevet* en matière bénéficiale.

Breveter, v. a. (*Bre-ve-te*) Donner le *brevet* d'un office, d'un emploi, d'une pension.

Breveux, s. m. (*Bre-veû*) T. de Pêche. Crochet de fer pour tirer les homards et les crabes d'entre les rochers. Ce terme est principalement employé sur la côte d'Isigny.

Bréviaire, s. m. (*Bré-vi-e-re*) Office divin que dans l'Eglise romaine, les Ecclésiastiques qui sont dans les Ordres sacrés ou qui ont un Bénéfice, sont tenus de réciter chaque jour. —Livre qui contient cet office. (Du latin *breviarium* abrégé; parce que dans l'origine, les leçons, les homélies, etc. étoient dans le bréviaire disposées en abrégé et par petites parties, pour la commodité de ceux qui, étant en voyage, ne pouvoient assister au chœur.)

Brévipennes, adj. pl. T. d'Hist. nat. Se dit des oiseaux qui ont les ailes trop courtes pour voler, tels que l'autruche, les pingouins, etc. (Du latin *brevis* court, et *penna* aile.)

Brévirostres, adj. pl. T. d'Histoire nat. Se dit des oiseaux qui ont le bec fort et court. (Du lat. *brevis* court, et *rostrum* bec.)

Bri *o* Bry, s. m. Plante cryptogame, de la famille des Mousses, dont les urnes sont à opercules, à coiffe lisse. Les espèces en sont nombreuses.

Bribe, s. fém. Gros morceau de pain. Il est familier.

Bribes, plur. Morceaux de viande que les valets serrent ou que l'on donne à ceux qui demandent l'aumône. Il est fam. —Fig. et fam. *Bribes de Latin, de Grec*, phrases prises de côté et d'autre sans choix. (De l'espagnol *bribar* mendier, faire le métier de gueux.)

Bricole, s. f. Partie du harnois d'un cheval de carrosse, qui passe sous les coussinets et qui s'attache de côté et d'autre aux boucles du poitrail. —Au jeu de Paume, le retour de la balle quand elle a frappé une des murailles des côtés. —Au jeu de Billard, le chemin qu'une des billes fait pour rencontrer l'autre, après avoir frappé une des bandes : *Faire une bille de bricole.* —On le dit à peu près dans le même sens au jeu de Mail. —En t. de Pêche, ligne que l'on attache à un pieu le long d'une rivière, et qui porte à son autre bout un ou plusieurs hains amorcés.

Proverbial. *Donner une bricole à ...* faire accroire une chose pour l'autre : il se dit surtout des menteries de valets. —Fig. et fam. *De bricole, par bricole*, indirectement.

Bricoles, s. f. pl. Bandes de cuir que les Porteurs de chaise passent sur leurs épaules et dans les bâtons de la chaise, pour se soulager lorsqu'ils portent. —Morceaux de cuir pliés l'un sur l'autre, au bout desquels il y a des crochets dont les Porteurs d'eau se servent pour porter les seaux. —En t. de Chasse, filets de petites cordes en forme de bourse, propres à prendre des cerfs, des daims, etc.

Bricoler, v. n. (*Bri-ko-lé*) Jouer de *bricole* à la Paume ou au Billard. —Se dit en t. de Chasse, 1.° d'un chien qui s'écarte à droite et à gauche, au lieu de rester sur la voie de l'animal; 2.° d'un cheval qui passe adroitement entre les buissons, les arbres, etc. —Fig. et fam. N'aller pas droit dans une affaire.

Bricoteaux, s. m. pl. (*Bri-ko-tô*) Pièces de bois longues et étroites, placées sur le devant du métier des Tisserands.

Bride, s. f. Partie du harnois avec laquelle on conduit et on fait obéir le cheval, et qui est composée d'une têtière, de deux rênes et d'un mors. —Points qu'on fait à une boutonnière pour la tenir en état, à l'extrémité de l'ouverture d'une chemise pour empêcher qu'elle ne se déchire, etc. —On appelle *bride de béguin*, un morceau de toile qu'on passe sous le menton d'un enfant, et qui s'attache au béguin. —En Archit. lien de fer avec lequel on embrasse une pièce de bois qui menace de se fendre. (Du grec *bruter*, que les Eoliens ont dit dans la même signification de *bride*, pour *rhutêr*, dérivé de *rhuô* je traîne, je tire; ou du vieux saxon *bridel*, *bridl*, *bridels*, qui signifie la même chose. Cette dernière étymol. est préférable.)

Se tenir à la bride, être mauvais cavalier. —*La main de la bride*, la main gauche. —*A toute bride*, de toute la vitesse du cheval. On dit dans le même sens, *à bride abattue*, expression qui au fig. signifie sans que rien n'arrête; résolument; étourdiment. —Figurém. *Tenir en bride*, tenir dans le devoir. —Fig. et fam. *Aller bride en main*, se conduire avec circonspection. —Fig. et fam. *Mettre la bride sur le cou*, donner une entière liberté. —Fig. *Lâcher la bride à ses passions*, les satisfaire. —Fig. et fam. *Tourner bride*, changer d'opinion, etc.

Brider, v. a. (*Bri-dé*) Mettre la *bride* à un cheval. —Ceindre, serrer étroitement : *Ce béguin bride trop cet enfant; son just-au-corps le bride.* —Au fig. lier par les clauses d'un contrat, etc. —Dans les courses de bague, toucher la potence de sa lance, ou passer par dessous, ou en frapper le canon.

Brider une pierre, l'attacher avec le bout du câble de la grande roue où tient le crochet pour la tirer en haut. —*l'ancre*, l'empêcher de creuser et de s'enfoncer trop dans le sable, en mettant des planches à ses pattes. —*les serres d'un oiseau*, en lier une de chaque main pour l'empêcher d'emporter sa proie. —*le nez à quelqu'un avec un fouet*, lui donner du fouet à travers le visage. —*la bécasse*, V. ce mot.

Proverb. et fig. *Chacun bridera sa bête*, se conduira à sa fantaisie. —*Oison bridé*, homme qui n'a pas vu le monde. —*Juge bridé*, juge ignorant.

Bridoir, s. m. (*Bri-doar*) Morceau de linge large d'environ trois doigts, que les femmes mettent à leur bonnet, quand elles se coiffent. On l'appelle aussi *mentonnière*, parce qu'il sert à bander le menton.

Bridole, s. f. T. de Mar. Appareil pour faire plier et ranger les bordages sur les couples.

Bridon, s. m. Morceau de linge cousu et attaché au voile de certaines Religieuses. —En t. d'Eper. espèce de petit mors brisé au milieu.

Bridure, s. f. T. de Marine. Action de *brider* l'ancre. Voy. *Brider*.

Brie, s. f. Barre avec laquelle le Boulanger bat sa pâte.

Brief, **briève**, adj. (*Bri-èfe*, *è-ve*) Court; de peu de durée. Il n'est usité qu'en style de Pratique, à l'exception de cette phrase familière : *Faire bonne et briève justice.* (Du lat. *brevis* qui a la même signification.)

Brief, s. m. T. de Commerce de mer en Bretagne. Congé que les Capitaines de vaisseaux étoient obligés de prendre des Commis des fermes.

Brièvement, adv. (*Bri-è-ve-man*) D'une manière briève et courte, en peu de mots; succinctement.

Brièveté, s. f. Le peu de durée de quelque chose.

Brife, s. f. Nom donné par les personnes qui élèvent les vers-à-soie, au grand appétit de ces insectes quelques jours avant de faire leurs cocons.

Brifer, v. a. (*Bri-fé*) Manger avidement. Il est populaire. (Suivant *Bochart* et *Huet*, du bas-breton *dibriff*, qui signifie manger.)

Brifeur, **euse**, s. m. et f. Grand mangeur, grande mangeuse.

Brigade, s. f. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un chef appelé *Brigadier.* —Division d'une armée composée de plusieurs bataillons ou escadrons, sous le commandement d'un Officier-général. —Figur. et fam. Plusieurs personnes ensemble : *Il nous arrive une brigade.* (De l'italien *brigata*, dont la signification est la même, et qui, suivant *Le Duchat*, a été fait de l'allemand *brechen* rompre; parce que la brigade suppose un plus grand corps de troupes, qui a été *brisé* en quelque sorte et dont elle est détachée.)

Brigadier, s. m. (*Bri-ga-dié*) Celui qui commande une *brigade.*

Brigadier de bateau (Marine), le Canotier qui borde l'aviron le plus de l'avant, et qui a le maniement de la gaffe, pour pousser au large le canot, etc.

Brigand, s. m. (*Bri-gan*) Voleur de grand chemin. —Au figuré, il se dit de ceux qui font des vexations et d'étranges concussions. (Suivant plusieurs Etymologistes, du nom des *Brigantes*, peuples d'Hibernie qui, sous l'Empire romain, passèrent en Angleterre dont ils ravagèrent toute la partie septentrionale.)

Brigandage, s. m. Vol sur les grands chemins. —Au fig. exaction violente, concussion, rapine.

Brigandeau, s. m. (*Bri-gan-dô*, s. d.) Petit *brigand.* Il est familier.

Brigander, v. n. (*Bri-gan-dé*) Voler, vivre en *brigand* : *Il n'a fait que brigander toute sa vie.*

Brigandine, s. f. Haubergeon, cotte de mailles.

Brigantin, s. m. (*Bri-gan-tein*) Sorte de petit vaisseau à voiles et à rames pour aller en course : *Pirater avec un brigantin.* —Sorte de lit portatif ou de campagne. (De *brigand.*)

Brignole, s. f. (mouillez *gn*) Sorte de prune qui vient de *Brignoles* en Provence.

Brigue, s. f. (*Bri-ghe*) Poursuite vive qu'on fait par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. —Cabale, faction, parti : *Avoir une forte brigue.* Voy. *Intrigue.* (Du lat. barbare *briga*, employé avec la même signification dans la basse latinité, et qui s'est conservé dans l'italien avec quelques modifications dans le sens.)

Briguer, v. a. (*Bri-ghé*) Poursuivre et tâcher d'obtenir par *brigue* : *Briguer un emploi*, *une dignité.* —Rechercher avec ardeur, avec empressement : *Briguer les bonnes graces*, *la faveur*, *la protection de...*

Brigueur, s. m. (*Bri-gheur*) Celui qui *brigue.* Il est peu usité.

Brillant, **ante**, adj. (*Bri-glian*, *an-te*; mouillez les *ll*) Qui *brille*; qui a un grand éclat, au physique et au moral : *Lumiere brillante; diamant fort brillant; esprit brillant; pensées très-brillantes; valeur brillante; une affaire brillante*, extraordinaire, qui éclate aux yeux de tout le monde, etc. —On le dit d'un cheval qui a l'encolure relevée, un beau mouvement, les hanches excellentes, etc.

Brillant, s. m. Eclat, lustre : *Ce diamant a plus de brillant que l'autre.* —On dit au fig. *le brillant de l'esprit*, *de l'imagination*, *etc.*; *il y a du brillant dans ce poëme*, *dans ce discours; faux brillans*, pensées ingénieuses, mais fausses ou frivoles, etc. —Diamant taillé à facettes par-dessus et par-dessous : *Vous avez là un fort beau brillant.*

Brillanté, **ée**, part. p. de *Brillanter*, et adj. *Diamant brillanté.* —Au figur. *style*, *ouvrage brillanté*, plein de faux brillans, d'un faux éclat, etc. C'est un mot nouveau qui a pris faveur, sur-tout dans le style critique.

Brillanter, v. a. (*Bri-glian-té*, mouillez les *ll*) Tailler un diamant à facettes par-dessus et par-dessous, pour le rendre plus *brillant.* —Au fig. semer un ouvrage de faux *brillans*, de pensées plus ingénieuses que solides, etc.

Briller, v. n. (*Bri-glié*) Reluire; jeter une lumière étincelante; avoir de l'éclat. —Au fig. paroître avec éclat. —En t. de Chasse, on le dit d'un chien qui quête et qui bat beaucoup de pays : *Cet épagneul brille dans la plaine.* (Suivant Le Duchat, du latin barbare *radiculare* rayonner, dérivé de *radius* rayon; comme nous avons fait, ajoute cet Etymologiste, *railler* de *ridiculare*, et *griller* de *craticulare.*)

Brimbale, s. f. (*Brein-ba-le*) Le bâton ou la barre d'une pompe qui sert à la faire jouer et à en tirer de l'eau.

Brimbaler, v. a. (*Brein-ba-lé*) Sonner, mouvoir des cloches demésurément et en désordre; faire du bruit avec quelque chose qui retentit. Il est familier.

Brimbelle, s. f. (*Brein-bè-le*) V. *Airelle.*

Brimborions, s. m. plur. (*Brein-bo-ri-on*) Colifichets; babioles; choses de peu de valeur. Il est familier.

Brin, s. m. (*Brein*) Ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre : *Brin d'herbe*, *etc.* —Scion de plante ou d'arbuste : *Brin de marjolaine*, *de romarin*, *brins de fagots.* —La tige des arbres quand elle est droite : *Chêne d'un beau brin*, d'une belle venue. En ce sens, on le dit aussi des poutres. —On dit fig. d'une personne grande et bien faite : *C'est un beau brin d'homme*, *un beau brin de fille*, *de femme.* —Il se dit encore des

cheveux, du poil et du crin : *Il n'a que deux ou trois brins de cheveux de chaque côté.* (Suivant Huet, du latin *virga* verge, qu'on a prononcé successivement *virge*, *vrige*, *vringe*, *bringe*, *bring* et enfin *brin.*)

Bois de brin, qui n'a pas été fendu par la scie.

BRIN A BRIN, adv. Un brin après l'autre.

BRIN D'ESTOC, s. m. Long bâton ferré par les deux bouts.

BRINDE, s. f. (*Brein-de*) Coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, et que l'on porte à un autre. Il est vieux. (De l'italien *brindisi*, qui a la même signification.)

BRINDILLE, s. f. (*Brein-di-glie*, en mouillant les *ll*) Petite branche à fruit qui porte des feuilles ramassées en touffe. (De *brin.*)

BRINGUE, s. f. (*Brein-ghe*) T. de Manége. Petit cheval d'une vilaine figure, et qui n'est point étoffé.

BRIOCHE, s. f. (*Bri-o-che*) Sorte de gâteau fait de fine fleur de froment, d'œufs, de beurre et de sel. (Suivant *Le Duchat*, du nom du Pâtissier inventeur des brioches.)

BRIOINE, s. f. Voy. *Couleuvrée.*

BRION, s. m. (*Bri-on*) Mousse qui croît sur l'écorce des chênes et autres arbres. —En t. de Marine, Voy. *Ringeau.*

BRIOTTE, s. f. (*Bri-o-te*) Sorte d'anémone à peluche.

BRIQUE, s. f. (*Bri-ke*) Terre argileuse et rougeâtre, pétrie et moulée, séchée au soleil ou cuite au four, qu'on emploie dans les bâtimens. (Du lat. barbare *brica*, d'où on a fait dans le temps de la basse latinité, le verbe *imbricare* couvrir de tuiles.)—*Brique de savon*, morceau de savon sec et jaspé.

BRIQUET, s. m. (*Bri-kè*) Petite pièce de fer dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou : *Battre le briquet.* —Sabre court de l'Infanterie. —En t. de Serrurerie, petit couplet qui ne peut être plié que d'un sens, propre à assembler les tables à manger, les abattans des comptoirs, etc.

Briquet physique, petite boîte de poche en fer blanc, qui contient des allumettes, une bougie et un flacon rempli de phosphore.—*Briquet pneumatique*, petit cylindre creux dans lequel joue un piston garni à son extrémité inférieure de quelque substance inflammable, telle que l'amadou. En poussant fortement le piston, on comprime l'air intérieur; et au moyen de cette compression qui doit être très-rapide et en quelque sorte instantanée, le calorique contenu dans l'air se dégage et enflamme la matière mise au bout du piston.

BRIQUETAGE, s. m. (*Bri-ke-ta-je*) Amas de *briques*; ouvrage de *brique.* —*Brique* contrefaite avec du plâtre et de l'ocre.

BRIQUETÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Briqueter.* —En t. de Peinture, *ton briqueté*, *teintes briquetées*, d'une couleur rougeâtre. —En t. de Médecine, *urine briquetée*, celle qui est de couleur de *brique.*

BRIQUETER, v. a. (*Bri-ke-té*) Contrefaire de la *brique* avec un enduit de plâtre et d'ocre sur une muraille.

BRIQUETERIE, s. f. (*Bri-ke-te-rî-e*) Lieu où l'on fait la *brique.*

BRIQUETIER, s. m. (*Bri-ke-tié*) Celui qui fait de la *brique.*

BRIS, s. m. (l'*s* finale se prononce) T. de Palais, qui se dit de la rupture d'un scellé, d'une porte avec violence. —On appelle *bris de prison*, une simple évasion de prison, et *bris de ban*, l'action d'un banni qui rompt son ban. —En t. de Marine, naufrage, échouement et perte de vaisseaux à la cote. —En t. de Blason, bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds. (Du verbe *briser*)

BRISANS, s. m. pl. (*Bri-zan*) T. de Marine : Rochers cachés sous l'eau, contre lesquels la mer va se *briser.* —Au singulier, le rejaillissement de l'eau de la mer, que son propre poids et la force du vent font élever contre les rochers et contre les côtes.

BRISE, s. f. (*Bri-ze*) Nom que donnent les Marins à de petits vents frais et périodiques. —En t. de Charpentier, poutre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu, etc.

Brise carabinée (Marine), celle qui souffle avec assez de violence pour être dangereuse aux petits bâtimens, et au moins incommode aux plus grands vaisseaux.

BRISE, BRIZE *ou* AMOURETTE, s. f. Plante graminée qui entre dans les pâturages.

BRISÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Briser* et *se Briser.* —Se dit en t. de Blason, 1.° des armoiries des puînés, distinguées par l'addition, la diminution ou l'altération de quelque pièce, de celles de la branche aînée; 2.° des chevrons dont la pointe est déjointe.

BRISE-COU, s. m. Marche ou degré d'escalier fort dangereux, où il est aisé de tomber. Il est familier. —En t. de Manége, jeune homme hardi à qui on fait monter les jeunes chevaux, pour les accoutumer à souffrir l'homme. On dit aussi *Casse-cou.*

BRISE-GLACE, s. m. Rang de pieux en manière d'avant-bec, devant une palée de pont de bois, du côté d'amont.

BRISÉES, s. f. pl. (*Bri-zé-e*) Branches que les Chasseurs *rompent* aux arbres, ou qu'ils sèment dans leurs chemins, pour reconnoître l'endroit où est la bête, et où on l'a détournée. —On dit fig., *suivre les brisées de quelqu'un*, suivre son exemple. —*Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en rivalité avec lui. —*Reprendre ses brisées*, *revenir sur ses brisées*; reprendre un dessein abandonné, une affaire interrompue.

BRISEMENT, s. m. (*Bri-ze-man*) Action des flots qui se *brisent* contre un rocher, contre une digue. —On dit fig. en matière de Piété, *brisement de cœur*, grande douleur de ses péchés; contrition de cœur.

BRISER, v. a. (*Bri-zé*) Rompre et mettre en pièces. Voy. *Casser.* —On dit au fig. d'un peuple opprimé, qu'*il a brisé ses fers*; d'un amant qu'*il a brisé ses chaînes*, *etc.* Marmontel a dit, dans sa tragédie de *Cléopâtre* : *On verra si l'amour a brisé mon courage.* Le malheur peut *briser* le courage, parce que c'est un choc violent; mais l'amour ne peut que l'*amollir*, l'*énerver*, etc. —Incommoder par une agitation trop rude : *Les cahots de la voiture m'ont tout brisé.* —En t. de Vénerie,

marquer la voie d'une bête par des branches rompues. *Briser bas*, rompre des branches et en jeter sur la voie. *Briser haut*, rompre les branches à demi-hauteur d'homme, et les laisser pendre au tronc de l'arbre. (Du vieux latin *brisare*, qu'on a dit pour *presser*, et qui est probablement dérivé du grec *brithô*, futur *brisô*, qui signifie aussi presser une chose, s'appuyer fortement dessus, comme pour la rompre; ou de *brisein* se jeter avec impétuosité sur....)

Briser, v. n. En t. de Marine, heurter avec violence: *Le vaisseau alla briser contre un rocher; la mer brise contre la côte, etc.* —En t. de Blason, ajouter une pièce d'armoirie à l'écu des armes pleines d'une Maison, pour distinguer les branches cadettes de la branche aînée.

Figur. *Briser avec quelqu'un*, rompre avec lui. Cette dernière expression est d'un plus fréquent et meilleur usage. —Fam. *Brisons là-dessus*, n'en parlons pas davantage.

se Briser, v. rec. Se casser; être mis en pièces. —Il se dit de divers ouvrages dont les pièces sont jointes et se plient: *Des portes, des fenêtres, des armes à feu qui se brisent.*

Brise-vent, s. m. (*Bri-ze-van*) Clôture pour arrêter l'effort du vent, et en garantir les arbres.

Briseur, s. m. (*Bri-zeur*) Il n'est guères usité que dans cette phrase: *Briseurs d'images*, en parlant des *Iconoclastes*, anciens Hérétiques qui *brisoient* les images.

Briseur de sel, s. m. Celui qui *brise le sel* dans les bateaux, et le met en tas, pour faire chemin aux Mesureurs et Porteurs. —Celui qui *brise le sel* dans les greniers à sel, afin de le mettre dans les minots.

Brisis, s. m. (*Bri-zice*) T. d'Architecture: L'angle qui forme un comble *brisé*, tel que dans les mansardes.

Brisoir, s. m. (*Bri-zoar*) Instrument de bois carré et garni de dents, qui sert à *briser* le chanvre.

Brisque, subst. f. (*Bris-ke*) Sorte de jeu de cartes.

Brissus, s. m. (*Bri-suce*) Espèce d'oursin de figure ovale, avec des sillons crénelés et ponctués au sommet.

Brisure, s. f. (*Bri-zû-re*) En t. de Blason, toute pièce d'armoirie que les cadets et les bâtards ajoutent à l'écu des armes pleines de la maison dont ils sont. —En t. de Fortification, ligne de quatre à cinq toises qu'on donne à la courtine et à l'orillon, pour faire la tour creuse, ou pour couvrir le flanc.

Brizomancie, s. f. Art de prédire l'avenir par le moyen des songes. (Du grec *brizô* je dors, et *mantéia* divination.)

Broc, s. m. (à la fin de la phrase on prononce le *c*, *Broke*) Grand vase pour mettre du vin. (Suivant Budée, Henri Étienne, Nicot, Lancelot, etc. du grec *bréchos* vase à mettre du vin, formé de *brechô* j'arrose, je bois.) —Il s'est dit autrefois pour *broche*, et il est encore resté cette phrase: *Manger de la viande de broc-en-bouche*, pour dire, la manger sortant de la broche.

De bric et de broc, de çà, de là; d'une manière ou d'une autre. Il est populaire.

Brocanter, v. n. (*Bro-kan-té*) Acheter, vendre, troquer diverses choses: *Cet un homme qui ne fait que brocanter.* On dit aussi activement, *brocanter des tableaux, etc.* (Suivant Le Duchat, du lat. *recantare* se dédire; parce que, ajoute-t-il, ces revendeurs ont 24 heures pour rendre ce qu'ils avoient comme acheté.)

Brocanteur, s. m. Celui qui achète et revend des tableaux ou autres effets.

Brocard, s. m. (*Bro-kar*) Raillerie piquante; mot piquant et satirique. Il est fam. (Suivant *Doujat*, suivi en cela par *Ménage*, d'un Evêque de Worms, dont le nom *Burchard* fut changé en celui de *Brocardus*, auteur d'une Collection de Canons, en forme de sentences et de maximes, qui fut appelé *Brocardica*. Ce nom passa ensuite à tous les ouvrages du même genre, et enfin à des propos débités à tort et à travers, et souvent mêlés de railleries et d'injures.)

Brocarder, v. a. (*Bro-kar-dé*) Piquer par des paroles plaisantes et satiriques. Il est fam.

Brocardeur, euse, subst. Celui ou celle qui lance des *brocards*, des traits malins et satiriques. Il est familier.

Brocart, s. m. (*Bro-kar*, le *t* ne se prononce jamais) Etoffe *brochée* de soie, d'or ou d'argent.

Brocatelle, subst. f. (*Bro-ka-tè-le*) Etoffe fabriquée à la manière du *brocart* et de moindre valeur. —Sorte de marbre d'Italie, qui est jaune et violet, ou rougeâtre. —Autre sorte de marbre de plusieurs couleurs.

Broccus, s. m. Sorte de coquillage.

Brochant, adj. indéclinable; T. d'Armoiries. Il se dit des pièces qui passent sur d'autres, en les couvrant en partie. —On dit fig. et fam. *Brochant sur le tout*, en parlant d'un homme qui se fait remarquer plus que les autres, soit en bien, soit en mal: *Il y avoit dix personnes, et M. un tel brochant sur le tout.*

Broche, s. f. Sorte de verge de fer dont on se sert pour *embrocher* la viande qu'on veut faire rôtir. —En t. d'Arquebusier, fer au milieu de la feuille de carton où l'on tire. —Cheville de bois pointue, dont on se sert pour boucher le trou d'un tonneau qu'on a percé. —Outil sur quoi on met l'or, la soie, etc. propres à broder. —Fer délié qu'on passe au travers du rochet ou du roquetin, de la bobine et de l'épinglier, lorsqu'on file au rouet. —Morceau de fer qui est dans une serrure, et dans lequel entre la forure de la clef. —Outil de Cordonnier pour *brocher* les talons. —Petits morceaux de fer qui passent au travers de la virole d'un peson. —Petit bâton où pendent les mèches ou les chandelles chez les Chandeliers. —Broche de fer où l'on place la manivelle qui sert à faire rouler le train d'une presse chez les Imprimeurs. —On donne encore ce nom à divers autres outils.

Broches, s. f. pl. En t. de Chasse, 1.° les défenses du sanglier. —2.° Première tête du chevreuil.

Brochée, s. f. *Broche* pleine de viande. —Plusieurs mèches de chandelles sur une *broche*.

Brocher, v. a. (*Bro-ché*) Passer la soie, l'or, etc. de côté et d'autre dans une étoffe. —Travailler avec des aiguilles à tricoter. —En t. de Maréchal, mettre un clou au pied d'un cheval. —On disoit autrefois, en t. de Manège, *brocher un cheval*, le piquer avec les éperons. —En t. de Cordonnier, attacher avec des clous. —En t. de Couvreur, mettre la tuile en pile entre des chevrons. —En t. de Cordier, mettre le boulon au travers du touret. —En t. de Relieur, coudre un livre légèrement et sans nervure, avec une simple couverture de papier. —Fig. Ebaucher; faire, composer à la hâte: *Je n'ai fait que brocher ce mémoire.* —Les Jardiniers disent neutralement qu'*un arbre commence à brocher*, quand il commence à pousser de petites pointes, destinées à former des branches ou des racines.

Brochet, s. m. (*Bro-chè*) Poisson de lac, d'étang et de rivière, qu'on nomme aussi *Esoce*. Il est de l'ordre des Poissons osseux, abdominaux, et de la famille des Siagonotes. (Du latin *brochus* qui a les dents saillantes et les lèvres ou le museau allongé.)

Brochet carreau, très-gros brochet. —*de terre*, espèce de lézard des îles de l'Amérique, qui ne diffère des *brochets* de rivière, qu'en ce qu'au lieu de nageoires, il a quatre pieds foibles, par le moyen desquels il se traîne sur terre à la manière des couleuvres.

Brocheton, s. m. Petit *brochet*.

Brochette, subst. f. (*Bro-chè-te*) Petit morceau de bois en forme de *broche*, qu'on passe dans la viande qu'on larde, pour la tenir ferme. —On le dit aussi des foies gras, ris de veau, cervelles, etc. passés et rôtis ou grillés dans de petites *broches* de bois, d'argent ou de fer. —En t. Fondeur, espèce de petit cylindre de bois ou de laiton, sur lequel on marque les différentes épaisseurs des cloches. —En t. d'Oiselier, petit bâton dont on se sert pour donner à manger aux oiseaux. —En t. d'Imprimeur, les fiches qui tiennent la frisquette accolée au grand tympan. —En t. de Musique, Voy. *Echelle campanaire*.

Elever à la brochette, élever un oiseau en lui donnant à manger au bout d'un petit bâton. —Fig. et fam. Elever un enfant avec beaucoup de soin et d'application.

Brocheter, v. a. (*Bro-che-té*) Mettre une *brochette* à quelque volaille ou autre viande qu'on veut rôtir, pour la tenir ferme. —En t. de Marine, mesurer les membres et les bordages d'un vaisseau.

Brocheur, euse, subst. Ouvrier, ouvrière qui tricote. —Ouvrier qui *broche* des livres.

Brochoir, s. m. (*Bro-choar*) Marteau avec lequel le Maréchal cogne les clous dans la corne de l'animal qu'il ferre.

Brochure, s. f. Ouvrage qui n'est pas relié comme un livre, mais qui est seulement *broché*. —Petit ouvrage de peu de feuilles sur des matières de circonstance.

Brocoli, suivant l'*Acad.* et Broccoli, suiv. *Trév.* s. m. emprunté de l'italien (*Bro-ko-li*) Espèce de chou qui nous vient d'Italie. —Le jet ou la tige du chou qui commence à fleurir.

Brodequin, s. m. (*Bro-de-kein*) Sorte de chaussure antique qui couvre le pied et une partie de la jambe, et qui n'est plus en usage que dans certaines cérémonies. —Chaussure dont se servent les Acteurs tragiques. On dit figur. *Chausser le brodequin*, faire une tragédie ou se servir, dans tout autre ouvrage, d'un style tragique, ampoulé, boursouflé. (Suivant *Casencuve* qui cite *Froissart* à l'appui de son opinion, de l'espèce de cuir dont cette chaussure étoit anciennement faite, et qu'on appeloit *brodequin*.)

Brodequins, s. m. pl. Sorte de petits bas à étriers, que les jeunes Académistes mettent avant de se botter, et qui viennent presque jusqu'à mi-jambe. —Espèce de torture ou de question, qui consiste à serrer fortement les jambes d'un accusé entre des planches et avec des coins.

Broder, v. act. (*Bro-dé*) Travailler à l'aiguille sur une étoffe, sur de la mousseline, etc. et y faire diverses figures en relief. —Figur. et fam. Orner, embellir un conte; amplifier une nouvelle, y ajouter des circonstances pour la rendre plus piquante, etc. —En t. de Chapelier, coudre autour de l'extrémité du bord d'un chapeau, un fil de soie, afin de conserver et faire tenir le bord. (De *border*, par transposition de lettres; parce que les broderies se mettent ordinairement au *bord* des habits.)

Broderie, subst. f. Ouvrage de celui qui *brode*. —Travail de la remplisseuse de points. —En t. de Jardinier, figures, compartimens en buis dont on embellit un parterre. —Fig. et fam. Circonstances ajoutées à un conte, à une nouvelle pour l'embellir.

Broderie appliquée, faite sur de la toile, etc. qu'on découpe pour l'appliquer ensuite sur l'étoffe. —*en couchure*, dont l'or ou l'argent est *couché* sur le dessin, et assujeti par de la soie de même couleur. —*en guipure*, celle où l'on applique l'or ou l'argent sur un vélin découpé sur le dessin, pour l'assujétir ensuite avec de la soie. —*passée*, qui paroît des deux côtés de l'étoffe. —*au tambour*, façon de broder apportée du Levant, dans laquelle on brode sur une étoffe tendue sur un cerceau, à l'aide d'un crochet très-delié qui conduit la soie ou le coton.

Broderies, s. f. pl. En Musique, petites notes exécutées rapidement, et que l'exécutant ajoute à un chant écrit d'une manière toute simple. Lorsque la *broderie* est écrite par le Compositeur, on la nomme *Passage*. On dit aussi dans le même sens, *petites notes*, *notes de goût*.

Brodeur, euse, subst. Celui, celle qui *brode*. —On dit prov. *autant pour le brodeur*, lorsqu'on entend faire un récit, débiter une nouvelle qu'on regarde comme un conte fait à plaisir.

Brodoir, s. m. (*Bro-doar*) Sorte de petite bobine, autour de laquelle est la soie dont on se sert pour *broder* les chapeaux. —Métier à faire une sorte de petit galon sur l'épaisseur de deux étoffes réunies.

Brogues, s. m. plur. (*Bro-ghe*) Chaussure des Montagnards Ecossois; ce sont des

espèces de souliers attachés avec des courroies.

BROIE, s. f. (*Broâ*) Instrument avec lequel on rompt le chanvre après qu'il est roui, pour le filer plus aisément. On l'appelle aussi *Maque*. —En t. de Blason, espece de feston.

BROIEMENT ou BROÎMENT, s. m. (*Broâ-man*) Reduction en poudre et mélange des couleurs avec de l'eau et de l'huile.

BROMOGRAPHIE, s. f. (*Bro-mo-gra-fi-e*) Partie de la Médecine qui traite des alimens solides. (Du grec *brôma* aliment, et *graphô* j'ecris.)

BROMOS ou BROMOT, s. m. Plante du genre des Gramens, qui ressemble à l'avoine sauvage. On dit aussi *Brome* et *Drone*. (Du grec *brômos* espèce d'avoine dont parle *Dioscoride*.)

BRONCHADE, subst. f. Faux pas que fait un cheval.

BRONCHER, v. n. (*Bron-ché*) Faire un faux pas. —Fig. Faire une faute, faillir : *Il ne faut pas broncher devant lui*. On le dit aussi d'un Orateur auquel la mémoire manque.

Proverbial. *Il n'y a si bon cheval qui ne bronche*, l'homme le plus habile se trompe quelquefois.

BRONCHES ou BRONCHIES, Terme d'Anat. Vaisseaux de la trachée-artère qui conduisent l'air dans les poumons. (Leur nom gr. *brogchia* vient de *brogchos*, qui dans *Hippocrate* et *Galien*, signifie la gorge ou la trachée-artère.)

BRONCHIAL, ALE, adj. (*Bron-chi-al, a-le*) Qui appartient aux *bronches* du poumon : *Artere bronchiale*; *veine bronchiale*.

BRONCHOCÈLE, s. m. Tumeur du cou, grosse et ronde, attachée à la trachée-artère; goître. (Du grec *brogchos* gorge, et *kélé* tumeur.)

BRONCHOTOMIE, s. f. Ouverture qu'on fait à la trachee-artère, pour en tirer quelque corps étranger, ou pour faire entrer l'air dans les poumons. (Du grec *brogchos* la gorge, la trachée-artère, et *temnô* je coupe.)

BRONTÉE, s. f. BRONTON, s. m. Machine dont les Anciens se servoient dans leurs theâtres, pour imiter le tonnerre. C'etoit un vase d'airain dans lequel on agitoit des cailloux. (Du grec *bronté* tonnerre.)

BRONZE, s. m. Métal qui résulte d'un alliage de cuivre et d'étain. Voy. *Airain*. —Figure de bronze : *Voilà un beau bronze !* —En t. de Médailles, on dit *le grand*, *le moyen*, *le petit bronze*; les grandes, moyennes, petites médailles de bronze. —En Peinture, couleur qui imite le *bronze*, et qu'on forme avec de l'or d'Allemagne, c. à d. de l'oripeau ou clinquant broyé. On l'appelle aussi *Or en coquille*. —Fig. *Cœur de bronze*, cœur fort dur. (Suivant *Ménage*, du latin *frontis* qui, dans la basse latinité, a eu la même signification.)

BRONZÉ, ÉE, part. p. de *Bronzer*, et adj. Il se dit des peaux passées en noir : *Souliers bronzés*.

BRONZER, v. a. (*Bron-zé*) Peindre en couleur de *bronze*. —Teindre, passer en noir, en parlant des peaux propres à faire des gants, des souliers.

BROQUART, s. m. (*Bro-kar*) Les Chasseurs donnent ce nom aux bêtes fauves d'un an.

BROQUER, v. a. (*Bro-ké*) T. de Pêche. Percer par les yeux ou par les ouïes de petits poissons destinés à servir d'amorce.

BROQUETTE, subst. f. (*Bro-ke-te*) Petit clou propre a clouer des chaises, de la tapisserie.

BROSSAILLES. Voy. *Broussailles*.

BROSSE, s. f. (*Bro-ce*) Pinceau de poil de cochon dont les Peintres se servent. —Espèce de vergettes pour nettoyer les habits. (Suivant *Le Duchat*, du latin *bruscus*, dans la signification de *broussailles*.)

Brosse a laver, dans l'Imprimerie, brosse de soies de sanglier dont on se sert pour laver les formes.

BROSSES, pl. T. de Chasse. Paquets de poil qui viennent aux betes fauves sur le haut des canons des jambes de derrière, en dehors.

BROSSER, v. a. (*Bro-cé*) Frotter, nettoyer avec une *brosse* ou vergette. —En t. d'Imprimeur, *brosser les lettres*, c'est en ôter l'encre avec de la lessive.

BROSSER, v. n. Parcourir les endroits les plus épais d'une forêt, etc. *Brosser à travers les buissons*, *dans les bois*, *etc*. —En ce sens, Trév. dit aussi activem. *brosser les forêts*.

BROSSIER, s. m. (*Bro-cié*) Ouvrier qui fait des *brosses*.

BROSSURES, s. f. T. de Peaussier-Teinturier : La couleur qu'on donne à certaines peaux, par le moyen de la *brosse*.

BROU ou BROUT, s. m. (*Brou*) Ecale verte des noix; l'écorce exterieure qui les enveloppe.

BROUAILLES, subs. f. pl. (*Brou-a-glie*, en mouillant les *ll*) Intestins de volaille ou de poisson, qu'on vide pour les apprêter.

BROUÉE, s. f. Pluie de peu de durée, bruine; brouillard.

BROUET, s. m. (*Brou-e*) Espèce de bouillon au lait et au sucre : *Le brouet de l'épousée*, *de l'accouchée*. Il ne se dit que dans ces deux phrases. —On dit proverb. de ce qui n'a pas réussi et n'a abouti à rien, que *tout s'en est allé en brouet d'andouilles*. (Du lat. barbare *brodium*, que Gaudentius prend pour *un bouillon fait de chair* : Caseneuve. Les Italiens en ont également tiré *brodo* bouillon.)

Brouet noir, la sauce noire des Lacédémoniens.

BROUETTE, s. f. (*Brou-é-te*) Espèce de petit tombereau qui n'a qu'une roue et deux bras, et qu'un homme pousse devant lui. —Sorte de chaise à deux roues, tirée par un homme. On l'appelle aussi popul. *Vinaigrette*. (Du mot *boue*; parce que le premier emploi des *brouettes* étoit d enlever les boues.)

BROUETTER, v. a. (*Brou è-té*) Transporter un fardeau, ou traîner une personne dans une *brouette*. Voy. *Brouette* dans ses deux acceptions.

BROUETTEUR, s. m. (*Brou-é-teur*) Celui qui traîne des hommes dans une *brouette*.

BROUETTIER, s. m. (*Brou-e-tie*) Celui qui transporte des terres, etc. avec une *brouette*.

BROUGNÉE, s. f. (*Brou-gnié-e*, mouillez *gn*) T. de Pêche. Espèce de filet, en forme de nasse allongée.

BROUHAHA, s. m. Bruit confus. —Grand bruit que forment les applaudissemens donnés à un

spectacle : *On a fait un grand brouhaha* ou *de grands brouhaha a cette Comedie.* Il est famil. (Suivant *Le Duchat*, c'est une corruption du mot *baraba* employé par les Juifs dans leurs acclamations du Sabbat.)

Brouhi, s. m. Sorte de tuyau par où le vent passe avec bruit, quand on souffle pour travailler en email.

Brouillamini, s. m. (*Brou-glid-mi-ni*, en mouillant les *ll*) Désordre, obscurité, confusion dans les affaires. Il est familier. —Nom que les Marechaux donnent par corruption à un emplâtre pour les chevaux, fait de bol d'Arménie.

Brouillard, s. m. (*Brou-glidr*, le *d* ne se prononce jamais) Vapeurs épaisses et ordinairement froides qui obscurcissent l'air. —Il s'emploie aussi au figuré, sur tout en Poesie. —En t. de Commerce, livre sur lequel on écrit les affaires à mesure qu'elles se font, pour les transcrire ensuite sur le *journal*, et de là, les rapporter sur le *Grand Livre*. (Dans la première acception, du latin *pruina* gelée blanche, etc. dont nous avons fait aussi *bruine*, *bruiner*, *brouir*.)

Proverb. *Assigner une rente sur les brouillards de la riviere*, proposer des hypothèques ou des cautions peu sûres.

Brouillard, adj. *Papier brouillard*, papier qui boit et qui est ordinairement de couleur grise.

Brouille, s. f. (*Brou-glie*) Brouillerie. Il est bas et populaire.

Brouillement, s. m. (*Brou-glie-man*) Action de *brouiller*; mélange, etc. *Le brouillement des humeurs*, *des couleurs*. Il est peu usité.

Brouiller, v. a. (*Brou-glié*) *Mêler*, *mettre pêle-mêle*, *etc.* —Au fig. mettre du désordre, de la confusion : *Brouiller les affaires.* —En t. de Manège, mettre un cheval hors d'état de bien manier par la faute de celui qui le monte. (De l'italien *brogliare*, que plusieurs derivent du latin barbare *brolium*, employé par les Ecrivains de la basse latinité dans le sens de bois epais, embarrassé de ronces, de broussailles, etc. De l'italien *imbrogliare*, composé de *brogliare*, nous avons fait également *embrouiller*.)

Brouiller du vin, remuer un tonneau, une bouteille, en sorte que la lie et le sédiment se mêlent avec la liqueur. —Fig. et famil. *L'amour lui a brouillé la cervelle*, lui a troublé l'esprit. —*Brouiller les cartes*, au propre, mêler les cartes du jeu; au figuré, occasionner méchamment des troubles, des brouilleries. On dit proverb. que *les cartes sont bien brouillées*, que les brouilleries sont au plus haut point. —Fig. *Brouiller deux personnes*, *deux amis*, les mettre en mauvaise intelligence. On dit fam. qu'un *homme est brouillé avec le bon sens*, qu'il est extravagant; qu'*il est brouillé avec l'argent comptant*, qu'il n'a point d'argent, ou qu'il ne sait pas en garder.

Brouiller, v. n. Mettre en désordre; faire les choses avec confusion, etc. *Il ne fait que brouiller.*

se Brouiller, v. réc. S'embarrasser, se troubler en parlant. —Fig. Devenir ennemi ou moins ami qu'on n'étoit. —En termes de Manège, il se dit des chevaux, et signifie se désunir, se traverser.

Brouillerie, s. f. (*Brou glie-ri-e*, en mouillant les *ll*) Querelle, dissension.

Brouillon, onne, adj. (*Brou-glion*, *o-ne*) Qui a accoutumé de *brouiller* : *Esprit brouillon, humeur brouillonne.* —En parlant des personnes, on dit plus souvent au subst. *c'est un brouillon*, *une brouillonne.*

Brouillon, s. m. Papier sur lequel on jette ses premières pensées, que l'on corrige et qu'on retouche plusieurs fois. —Livre sur lequel les Marchands écrivent et effacent ce qui leur plaît. On dit plus communément *Brouillard.* Voy. ce mot.

Brouir, v. a. Gâter. Il se dit des blés et des fruits lorsqu'attendris par une gelée blanche, ils sont brûlés par un coup de soleil qui survient. (Du lat. *pruina* gelée blanche, etc.)

Brouissure, s. f. Dommage que la gelée fait aux fleurs et aux premiers bourgeons des arbres. Voy. *Brouir.*

Broussailles ou Brossailles, s. f. pl. (*Brousa glie*) Epines, ronces, etc. qui croissent dans les forêts et autres endroits incultes : *Marcher à travers les broussailles.* —Menus bois de branches rompues : *Fagot de broussailles.* (Du lat. barbare *bruscia* ou *brozia*, employé dans la même signification par les Ecrivains de la basse latinité. *Du Cange.*)

Broussin d'érable, s. m. Excroissance qui vient à l'érable. V. *Erable blanc.* —En général, menues branches chiffonnées qui poussent toutes en un tas.

Brout, s. m. (*Brou*) Ce que le bois des jeunes taillis commence à pousser au printemps, et qui enivre en quelque sorte les bêtes fauves qui en mangent. (Suivant *Du Cange*, du latin du moyen âge *brustum* qui signifioit la même chose, et dont nous avons fait également *brouter.*)

Brout de noix, Voy. *Brou.*

Broutant, ante, adj. (*Brou-tan*, *an-te*) On appelle, en termes de Vénerie, *bêtes broutantes*, le chevreuil, le daim, le cerf, le chamois, etc.

Brouter, v. a. (*Brou té*) Paître, manger l'herbe, la feuille des arbres. On dit proverb. *Où la chèvre est attachée*, *il faut qu'elle broute*, il faut demeurer attaché à son état, au lieu où l'on a son établissement, etc. Dans cette phrase et dans plusieurs autres semblables, *brouter* est neutre. —En t. de Jardinier, rompre l'extrémité des menues branches. (Du latin barbare *brustum*. Voy. *Brout.*

Broutilles, s. f. plur. (*Brou-ti-glie*, en mouillant les *ll*) Menues branches qui restent dans les forêts après qu'on en a enlevé le bois de corde, et qui servent à faire des fagots. —Fig. et fam. Petites choses de nulle valeur. (Du lat. barbare *bruscia* ou *brustum*. Voy. *Broussailles* et *Brout.*)

Broyement, s. m. Voy. *Broiement.*

Broyer, v. a. (*Broa-ié*) Casser menu; piler, réduire *en poudre.*

Broyeur, s. m. (*Brod-ieur*) Celui qui avec

une molette *broie* les couleurs dont les Peintres se servent.

BROYON, s. m. (*Broa-ion*) Espèce de molette avec laquelle les Imprimeurs *broient* le vernis et le noir dont se compose leur encre.

BRU, s. f. Belle-fille.

BRUANT, BRUAND. Voy. *Bréant.*

BRUCOLAQUE, s. m. (*Bru-ko-la-ke*) Nom que les Grecs donnent au cadavre d'un excommunié, et à ce que le peuple appelle *Revenant.* (Du gr. *brokô* ou *brukô* je dévore, j'englontis, et *lakkos* qui, dans les psaumes, signifie *mort; dévore par la mort.*)

BRUGNON, s. m. Quelques-uns disent *Brignon*, à cause de *Brignole;* mais le grand usage, autorisé par l'*Acad.* est pour *Brugnon.* (*Bru-gnon*, en mouillant *gn*) Fruit à noyau; espèce de pêche ou pavie d'un fort bon goût, qui a la peau rouge et fine.

BRUINE, s. f. Petite pluie qui tombe très-lentement, et dont les gouttelettes sont très-multipliées. Elle survient ordinairement après un brouillard. (Du latin *pruina* gelée blanche, etc.) —En t. de Pêche, corde qui borde la tête du filet, et qui porte les nattes de liège. C'est un terme provençal.

BRUINER, verbe impers. Tomber, en parlant de la bruine : *Il bruine; il a bruiné toute la matinée.* On dit aussi au passif, *les blés ont été bruinés*, gâtés de la bruine.

BRUIR, v. a. *Bruir une étoffe*, en amortir tous les ressorts en la pénétrant de la vapeur de l'eau chaude, dans une chaudière carrée où on la couche sur son rouleau.

BRUIRE, v. n. Il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne de l'imparfait de l'indicatif, *il bruyoit.* Dans les autres temps on dit *faire du bruit.* Rendre un bruit sourd et confus : *On entend bruire le vent, les vagues; le tonnerre bruyoit; les flots bruyoient horriblement.* (Du lat. *rugire* rugir, auquel on a préposé un *b*, et qui paroît dérivé du grec *bruchein* murmurer, frémir.)

BRUISSEMENT, s. m. (*Brui-ce-man*) Bruit sourd et confus : *Le bruissement des vagues; un bruissement d'oreilles.*

BRUIT, s. m. (*Brui*) Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte et de toute harmonie : *Grand bruit, petit bruit, faire du bruit.* —Nouvelle : *Il court un bruit; le bruit court que....* —Eclat que les choses font dans le monde : *Cette affaire fait du bruit, fait grand bruit.* —Renom : réputation : *Il a le bruit d'être usurier.* On dit proverb. *A beau se lever matin, qui a bruit de se lever tard.* —Démêlé; querelle : *Ils ont eu du bruit ensemble.* —Murmure; sédition : *Il y a bien du bruit dans la ville.* (Du latin *rugitus* rugissement, en préposant un *b*, dérivé du gr. *bruché* murmure, frémissement. M. *Morin* conjecture judicieusement que tous ces mots, ainsi que ceux de *bruire, rugire, bruchéin* sont autant d'onomatopées.)

Se retirer loin du bruit, loin du tumulte et du commerce du monde. —*Entrer sans bruit*, tout doucement sans être entendu. —*Faire beau bruit*, gronder, se fâcher. —*Il ne s'étonne pas du bruit*, il ne s'étonne pas aisément. —*Chasser à grand bruit*, chasser à cor et à cri, avec une meute et des Piqueurs. —*Marcher à grand bruit*, avec faste, avec ostentation. —*Faire ses affaires à petit bruit*, secrètement, sans éclat. —*Je n'aime point le bruit, si je ne le fais*, dit celui qui veut être maître chez lui.

BRÛLANT, ANTE, adj. (*Brû-lan, an-te*) Qui *brûle.* Il n'est déclinable que quand il est employé absolument et sans régime : *Les feux brûlans, les brûlantes ardeurs, fièvres brûlantes, etc.* Lorsqu'il est avec un régime, il est participe, et par conséquent indéclinable : *Son ame brûlante du désir de....*

BRÛLÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Brûler.* —*Pain brûlé*, trop cuit. —*Vin brûlé*, vin qu'on a mis sur le feu avec des épiceries. —Fig. *Cerveau brûlé, cervelle brûlée*, homme qui porte tout à l'excès; fanatique, etc.

BRÛLÉ, s. m. *Sentir le brûlé*, sentir l'odeur de quelque chose qui *brûle* ou qu'on a *brûlé* : *Cette fricassée sent le brûlé.*

BRÛLÉE, s. f. Coquillage de mer ainsi nommé à raison de ses couleurs.

BRÛLEMENT, s. m. (*Brû-le-man*) Action de *brûler.* Il est peu usité, si ce n'est peut-être lorsqu'on parle de grandes et vastes combustions, comme on a dit le *brûlement de Moscou.*

BRÛLER, v. a. (*Brû-lé*) Consumer par le feu. —Echauffer excessivement : *La fièvre me brûle; le soleil brûle la campagne, lui a brûlé le teint; l'usage des liqueurs brûle le sang.* —Causer une douleur plus forte ou moins vive, en parlant de quelque chose de chaud que l'on touche, etc. (Suivant Le Duchat, du latin *perustulare*, diminutif de *perustare*, augmentatif de *perurere* brûler.)

Proverb. *Brûler la chandelle par les deux bouts*, faire à la fois plusieurs dépenses ruineuses. —*Brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout touchant. On dit aussi *tirer à brûle pourpoint*, à bout portant; et figurément, *un argument à brûle pourpoint*, un argument convaincant. —Fam. *Brûler un gîte, une étape, etc.* les passer sans s'y arrêter. —On dit fig. et fam. *j'en viendrai à bout* ou *j'y brûlerai mes livres*, je poursuivrai cette affaire avec la dernière vigueur.

BRÛLER, v. n. Etre consumé par le feu : *La maison brûle, ce bois brûle bien.* —Etre chaud, ardent : *Les mains lui brûlent, le soleil brûle.* —Fig. Etre possédé d'une passion violente : *Brûler d'amour, etc.* ou souhaiter avec ardeur : *Nous brûlons de vous revoir.*

Fig. et fam. *Brûler à petit feu*, vivre dans l'attente d'une chose qu'on nous fait espérer et qui ne vient point. —*Les pieds lui brûlent de partir*, il est impatient de partir. —*La chandelle brûle*, le jour tombe; il se fait tard; il faut se hâter, etc. —*Le rôt brûle*, il ne faut pas perdre de temps. —*Le tapis brûle*, mettez au jeu.

SE BRÛLER, v. r. Etre brûlé : *On ne peut y toucher sans se brûler.*

Fig. et proverb. *Venir se brûler à la chandelle*, se dit, par allusion aux papillons, d'un homme qui ne voulant que s'amuser auprès

d'une jolie femme, en devient amoureux; ou de celui qui, séduit par une apparence trompeuse, est cause lui même de sa perte.

Brûleur, s. m. Celui qui *brûle*. Il n'est usité que dans ces phrases : *Brûleur de granges, brûleur de maisons.* —On dit proverb. d'un homme mal habillé et tout en désordre, qu'*il est fait comme un brûleur de maisons.*

Brûlot, s. m. Vaisseau chargé de matières combustibles propres à *brûler* un autre vaisseau. —Machine dont se servoient les Anciens pour lancer des dards, et à laquelle étoit attachée une matière combustible. —Au fig. morceau trop salé ou trop poivré. —Fig. et fam. Homme ardent, inquiet; espèce de boute-feu, etc. —Dans les Manufactures de glaces, sorte de polissoir étroit avec lequel on termine certains endroits de la surface d'une glace, qui ont échappé au poli.

Brûlure, s. f. Impression faite sur la peau, etc. par le feu ou par quelque chose de trop chaud.

Brumal, ale, adj. Qui vient l'hiver, qui appartient à l'hiver : *Plante brumale; Fêtes brumales*, celles qui étoient célébrées l'hiver chez les Romains, en l'honneur de *Bacchus*. (Du latin *brumalis* qui a la même signification.)

Brume, s. f. Brouillard épais qui s'élève quelquefois sur la mer. (Du lat. *bruma*, formé de *brevissima*, et qui signifie le jour le plus court de l'année, c. a d. le solstice d'hiver.)

Brumée, adj. f. T. de Pêche : *Morue brumée*, celle sur laquelle on voit une petite poussière roussâtre ou brune.

Brumet, s. m. (*Bru-mè*) T. de Pêche. Voy. *Lignette.*

Brumeux, euse, adj. (*Bru-meû, meû-ze*) T. de Marine. Temps peu clair, et qui tient de la *brume.*

Brun, Brune, adj. (*Breun, bru-ne*) De couleur tirant sur le noir : *Cheveux bruns; beauté brune; le temps est brun*, obscur. —Fig. *Avoir l'humeur brune*, sombre, mélancolique. Style comique. (De l'italien *bruno*, dérivé de l'allemand *broun*, ou du suédois *brun*, qui ont la même signification. *Ménage.*)

Brun, s. m. La couleur *brune* : *Le brun lui sied à merveille.*

Brun, Brune, s. m. et f. Celui ou celle qui a les cheveux *bruns* : *C'est une jolie brune.*

Sur la brune, sur le soir. Il est fam. —*Il commence à faire brun*, la nuit approche.

Brunelle, s. f. (*Bru-ne-le*) Plante vivace de la famille des Labiées, vulnéraire, astringente et détersive. On en connoît trois espèces : la *brunelle à grandes fleurs*, la *brunelle laciniée*, la *brunelle à feuilles d'hyssope.*

Brunet, nette, subst. m. et f. (*Bru-nè, nè-te*) Diminutif de *brun* : *Un joli brunet; une jolie brunette.*

Brunette, s. f. (*Bru-nè-te*) Espèce de chanson dont l'air est facile et simple, et dont le style est galant et naturel, quelquefois tendre et enjoué. —En t. de Conchyliologie, beau cylindre marqué de taches *brunes* et imitant le drap d'or.

Brunir, v. a. Rendre de couleur *brune* : *Faire brunir un carrosse.* —Polir, lisser avec le *brunissoir* : *Brunir de la vaisselle d'argent.* —Donner à l'acier une préparation qui le rend plus *brun*. —T. de Relieur : Éclaircir, polir la tête, le bas et la tranche d'un livre.

Brunir, v. n. Devenir de couleur *brune* : *Ses cheveux brunissent.*

Brunissage, s. m. Ouvrage du *Brunisseur.*

Brunisseur, euse, s. m. et f. (*Bru-ni-ceur, ceû-ze*) Celui ou celle qui *brunit* la vaisselle d'argent.

Brunissoir, s. m. (*Bru-ni-soar*) Petit bâton au bout duquel il y a de la sanguine, avec quoi on brunit l'or, l'argent, le fer, etc. —Outil de Graveur qui sert à donner au cuivre la dernière préparation nécessaire pour recevoir la gravure, à matter des travaux trop profonds, à écraser de fausses tailles, à réparer des rayures accidentelles, etc. —En t. de Relieur, dent de loup, ou pierre qui en a la forme.

Brunissure, s. f. Façon qu'on donne aux étoffes que l'on teint, pour diminuer et *brunir* leurs teintes, afin de mieux assortir les nuances des couleurs. —En t. de Chasse, polissure des têtes de cerfs, de daims, de chevreuils.

Brunsfels, s. m. Arbre de moyenne grandeur de la Martinique, à fleurs infundibuliformes.

Brusc, s. m. (*Bruske*) Sorte d'arbrisseau qui a quelque chose de commun avec le myrthe et le petit houx. Quelques-uns écrivent *Brusque.* —Espèce de bruyère avec laquelle on chauffe les galères, quand on veut les caréner. (Du lat. *bruscum* petit houx, etc.)

Brusque, adj. (*Brus-ke*) Vif, rude, incivil : *Homme, femme brusque; air, humeur, réponse brusque.* (De l'ital. ou de l'espag. *brusco*, qui a la même signification, et que Ferrari dérive du lat. *labrusca* vigne sauvage.)

Brusquembille, s. f. (*Brus-kan-bi-glie*) Sorte de jeu de cartes. —Nom des as et des dix, qui font les premières cartes de ce jeu : les as enlèvent les dix.

Brusquement, adv. (*Brus-ke-man*) D'une manière *brusque* et prompte : *Faire quelque chose brusquement.*

Brusquer, v. a. (*Brus-ké*) Faire une *brusquerie* à quelqu'un; l'offenser par des paroles rudes et inciviles. —Emporter d'emblée une place de guerre. —*Brusquer une affaire*, la terminer promptement, ce qui est le fruit de l'habileté : ou la faire avec précipitation, ce qui est un défaut. —En t. de Marine, et dans les ports de la Méditerranée, chauffer les galères ou toute autre espèce de bâtimens, pour les caréner.

Brusquerie, s. f. (*Brus-ke-ri-e*) Action de *brusquer*; insulte, etc.

Brusquet, prov. *A brusquin, brusquet* : Vous me parlez désobligeamment, je vous réponds de même. Il est populaire.

Brut, ute, adj. (Dans le masculin le *t* final se prononce) Qui n'est pas poli; raboteux : *Diamant, marbre brut; pierre brute.* Plusieurs bons Auteurs ont écrit *brute* aux masc. comme au féminin, sur-tout dans le sens figuré : *Un génie brute; un naturel brute et inculte*, etc.

Voltaire a même dit au propre (Œdipe) : *Que lui reviendroit-il de ses brutes ouvrages?* et La Bruyère (Chap. II) : *Des organes brutes et imparfaits.* Il falloit très-certainement *bruts*, du moins dans ces deux dernières phrases. —On le dit fig. des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'ébauchés.

Brut ou *Ort*, T. de Commerce, employé quelquefois adjectivement, quelquefois substantivement, quelquefois même adverbialement, et qui désigne le poids d'une marchandise pesée avec son emballage et tout ce qui l'enveloppe. En ce sens, *brut* est opposé à *net*, qui exprime le poids de la marchandise séparée de tout ce qui sert à la contenir. La différence du *brut* au *net* se nomme *tare*.

Bête brute, Voy. *Brute*.

Brutal, ale, adj. En parlant des choses, qui est plus conforme à la nature des *bêtes* qu'à celle des hommes. —En parlant des hommes, féroce, farouche, rustre, impertinent. En ce sens, on dit aussi substantivement *un brutal*, *un franc brutal*. Le féminin est moins usité. (Du lat. *brutus* qui appartient à la bête brute.)

Brutalement, adv. (*Bru-ta-le-man*) D'une manière *brutale*; avec *brutalité*.

Brutaliser, v. a. (*Bru ta-li-zé*) Outrager quelqu'un par des paroles dures et *brutales*. Il est familier.

Brutalité, s. f. Vice du *brutal* : *Tout le monde connoît sa brutalité.* —Passion *brutale* : *Assouvir sa brutalité.*—Action *brutale* : *Faire, commettre une brutalité.* —Parole *brutale* : *Dire une brutalité, des brutalités à quelqu'un.*

Bruta-manna, s. f. Sorte de poire.

Brute, s. f. Animal privé de raison : *Il tient moins de l'homme que de la brute; c'est une vraie brute*, c'est un homme qui n'a ni esprit ni raison. —Autrefois on disoit adjectivement et dans tous les styles, *bête brute* : il ne se dit plus que dans le bas style. (Du lat. *brutum*, qui a la même signification.)

Brute-bonne, s. f. Sorte de poire; poire du Pape.

Brutier, s. m. (*Bru-tié*) Sorte d'oiseau de proie.

Bruxelles, s. f. (*Bruk-sè-le*) Petites pinces avec lesquelles les Argenteurs prennent les feuilles d'argent, pour les appliquer sur la pièce de métal. On en fait également usage dans plusieurs autres arts.

Bruyamment, adj. (*Brui-ia-man*) Avec grand *bruit*. C'est un mot nouveau.

Bruyant, ante, adj. (*Brui-ian, an-te*) Qui fait grand *bruit* : *Voix, trompette bruyante; les flots bruyans.* —On appelle familièrement *un homme bruyant*, celui qui fait beaucoup de *bruit*; et *une rue bruyante*, celle dans laquelle on entend beaucoup de *bruit*.

Bruyère, s. f. (*Brui-ie-re*) Sous-arbrisseau qui s'élève peu, à fleur monopétale, campanulée, et qui croît dans les terrains incultes et arides. *Fagot de bruyères.* —Le lieu où croît cette plante : *Nous marchâmes long-temps dans de tristes bruyères.* (Suivant *Trév.* du vieux gaulois *bruir* ou *brouir*, qui signifie *brûler*; parce qu'on brûle les bruyères pour les défricher, et en faire des terres à blé.)

Bryon, s. m. Mousse qui croît sur les arbres, nommé en grec *bruon*.

Bryone, s. f. (*Bri-o-ne*) Plante sarmenteuse qui pousse très-vite, et s'élève à une hauteur considérable. (Du grec *bruônis* ou *bruônia*, nom de cette plante, dérivé de *bruein* pousser à la manière de la vigne.)

Buanderie, s. f. Lieu où sont un fourneau et des cuviers pour faire la lessive. Voy. *Buée* pour l'étymologie.

Buandier, ère, s. m. et f. (*Bu-an-dié, diè-re*) Celui ou celle qui fait la lessive ou le premier blanchiment des toiles neuves.

Bubale, s. m. Animal d'Afrique, qui tient du cerf, de la gazelle et du bœuf, et que quelques uns pensent être le même que la *Vache de Barbarie.* C'est une espèce d'Antilope, dont les cornes se recourbent en arrière. (Du grec *boubalos* buffle, avec lequel les Anciens l'avoient mal-à-propos confondu.)

Bube, s. f. Petite élevure qui tient sur la peau. (Du grec *boubôn*, espèce de tumeur.)

Buberon, s. m. Voy. *Biberon*.

Bubon, s. m. Tumeur à l'aine. (Du grec *boubôn* aine, ou tumeurs dans l'aine.)

Bubonocèle, s. m. T. de Chirurgie : Espèce de hernie à l'aine, causée par la chute de l'épiploon. (Du grec *boubon* aine, et *kélé* tumeur.)

Buccale, adj. f. T. d'Anatomie; qui a rapport à la bouche : *Artère buccale; glandes buccales.* (Du lat. *bucca* bouche.)

Buccellaire, s. m. (*Buk-cel-le-re*) T. d'Antiq. 1.° Chez les Romains, petit pain ou gâteau dont on pouvoit faire une seule *bouchée*. —2.° Espèce de Soldats que les Empereurs grecs entretenoient dans les provinces, et qu'ils *nourrissoient*. —3.° Sous *Constantin Porphyrogenète*, Grecs de Galatie qui fournissoient le *pain* aux Soldats. —4.° Client, etc. dévoué entièrement à un prince ou à un grand. (Du latin *buccellarius*, formé de *bucca* bouche.)

Buccellation, s. f. (*Buk-cel-la-cion*) T. de Chimie : Division en morceaux, en *bouchées*. (Du latin *buccella* bouchée.)

Buccin, s. m. (*Buk-cein*) Coquille univalve qui a la forme d'une trompe. (Du lat. *buccina*, fait du grec *bukané* trompe, trompette.)

Buccinateur, adj. (*Buk-ci-na-teur*) Terme d'Anat. Muscle qui occupe latéralement l'espace qui est entre les deux mâchoires. (Son nom est en latin *buccinator*, et en grec *bukanistès*, formés le premier de *buccina*, et le second de *bukané* trompe, trompette, parce que ce muscle agit en gonflant les joues, comme si l'on sonnoit de la trompette.)

Bucentaure, s. m. Nom du vaisseau que montoit le Doge de Venise, pour faire la cérémonie d'épouser la mer. (Du gr. *boukentauros*, formé de *bou* particule augmentative, et de *kentauros* Centaure, nom de l'un des vaisseaux de la flotte d'*Enée*, dans l'Enéide.)

Bucéphale, s. m. Nom du cheval d'*Alexandre*. (Du grec *bous* bœuf, et *kephalé*; parce qu'il portoit la marque d'une tête de bœuf.) —Dans le style badin, cheval de parade ou même cheval ordinaire, et quelquefois rosse.

Buchante, s. f. Plante fort commune aux

environs de Montpellier. C'est une espèce de Conyze.

BÛCHE, subst. f. Pièce de gros *bois* pour chauffage. (Du latin barbare *bosca*, formé de *boscus*, dont nous avons fait aussi *bois*. Voyez ce mot. —On dit figur. et famil. d'un homme stupide, que *c'est une grosse bûche*; et d'un homme lent et pesant, qu'*il ne se remue non plus qu'une bûche*. —Espèce de flibot dont les Hollandois se servent pour la pêche. (Par corruption, du hollandois *buyss* dont la signification est la même.) —Sorte d'instrument de Musique, qui consiste en une caisse longue et assez semblable à une *bûche*. Sur la table de cet instrument sont tendues trois cordes de laiton à l'unisson, mais dont l'une est ensuite mise à la quinte à l'aide d'un crochet. La partie qui sert de manche est divisée par des touches comme le manche d'une guitarre.

Réparation à la bûche, amende ordonnée jadis par les Maîtres des eaux et forêts, contre ceux qui avoient abattu des arbres dans les forêts du Roi.

BÛCHER, s. m. (*Bu-ché*) Pile de *bois* que faisoient les Anciens pour brûler les corps. —Lieu où l'on met la provision du *bois* à brûler.

BÛCHER, v. a. T. de Marine. Dégrossir le bois pour le mettre en œuvre. Il s'emploie aussi comme verbe neutre. —En t. de Fauconnerie, mettre l'oiseau sur un bloc ou sur une perche.

BÛCHERON, s. m. Celui qui travaille à abattre du *bois* dans une forêt.

BÛCHETTE, s. f. (*Bu-chè-te*) Petite *bûche*; menu bois que les pauvres gens ramassent dans les forêts.

BUCOLIASME, s. masc. (*Bu-ko-li-as-me*) Chanson que chantoient les Pasteurs ou Bergers de l'ancienne Grèce, en menant paître leurs bestiaux. —Air de danse qui se jouoit sur la flûte. (Du grec *boukoleô* je mène paître les bœufs.)

BUCOLIQUE, adj. (*Bu-ko-li-ke*) Il se dit des Poésies pastorales: *Poème bucolique; Théocrite et Virgile ont excellé dans le genre bucolique*. (Du grec *boukolikos*, dérivé de *boukolos* bouvier, pasteur, lequel est formé de *bous* bœuf, et *kolon* nourriture.)

BUCOLIQUES, s. f. pl. usité seulement dans cette phrase: *Les Bucoliques de Virgile*, les Eglogues de Virgile. —Fam. Ramas de choses de peu de conséquence: *J'ai cela dans mes bucoliques*.

BUCRANE, s. m. (*Bu-kra-ne*) T. d'Antiq. Casque creusé dans une tête de bœuf, ou fait en forme de tête de bœuf. (Du lat. *buccranium*, fait dans la même acception, du grec *boukranon*, formé de *bous* bœuf, et *kranion* tête.)

BUDGET *ou* BUDJET, s. m. T. emprunté de l'anglois. État des dépenses arrêtées pour une administration, etc. pendant une année.

BUDGROOKEN, s. m. Petite monnoie d'étain fabriquée par les Anglois à Bombay, dont 16 font un *Serafin* ou *Xerafin*.

BUÉE, subst. f. Lessive. Ce mot est vieux. (Suivant *Huet*, du lat. *buo*, le simple d'*imbuo* j'imbibe, fait du grec *buô* j'emplis.)

BUFFET, s. m. (*Bu-fè*) Espèce d'armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table. —Table où l'on met une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, avec le pain, les verres, etc. *Dresser le buffet, ôter le buffet*. —La vaisselle même: *Un beau buffet, un buffet d'argent ciselé*, etc. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *bufetagium* ou *bufetaria*, qui, dans la basse latinité, a signifié l'action de boire du vin au cabaret, etc. et dont on a fait ensuite *bufetum* buffet à serrer les verres, la vaisselle, etc.) —En t. de Facteur d'orgues, toute la menuiserie où sont enfermées les orgues, et celle de chaque jeu en particulier.

Buffet d'orgues, signifie aussi un petit orgue tout entier.

BUFFETER, v. act. (*Bu-fe-té*) Il se dit des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, et y appliquent la bouche pour boire. Le substantif est *Buffeteur*. —En t. de Fauconnerie, *l'oiseau a buffeté la perdrix*, a donné en passant contre la tête de la perdrix.

BUFFETIN, Voy. *Buffletin*.

BUFFLE, s. m. (*Bu-fle*) Sorte de bœuf sauvage qui a les cornes renversées en arrière, et qu'on conduit par le moyen d'un anneau qu'on lui passe dans les naseaux. —On dit fig. d'un homme sans esprit, que *c'est un vrai buffle*, et de celui qui se laisse tromper par trop de simplicité, qu'*il se laisse mener par le nez comme un buffle*. —Just-au-corps fait de peau de buffle bien passée. On dit proverb. et bassement: *Repasser le buffle à quelqu'un*, le bâtonner. —Cuir de buffle ou d'autres animaux qu'on porte à la guerre: *Il reçut un coup d'épée dans son buffle*. (Du latin *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus*, dérivé du grec *boubalos*, dont la racine est *bous* bœuf.)

BUFFLETERIE, s. f. Ensemble des pièces de l'équipement du Soldat, qui sont en peau de *buffle* ou autre peau forte, comme les baudriers, ceinturons, etc.

BUFFLETIN, s. m. (*Bu-fle-tein*) Jeune *buffle* ou sa peau apprêtée et passée en huile.

BUFONE, s. f. Plante de la famille des Morgelines, qui se trouve dans les provinces méridionales de France et d'Espagne.

BUFONITE, s. f. (*Bu-fo-ni-te*) T. d'Hist. nat. Sorte de pétrification. Voy. *Crapaudine*.

BUGALET, s. m. T. de Mar. Sorte de petit bâtiment ponté servant d'allège pour le service des vaisseaux, et principalement pour le transport des poudres. (Ce mot, dans la langue celtique, signifie *enfant*.)

BUGLE, s. f. Plante de la famille des Labiées, vivace, vulnéraire et résolutive. On la nomme aussi *Petite Consoude*.

BUGLOSE, s. f. (*Bu-glo-ze*) Plante vivace, de la famille des Borraginées, dont on connoît un grand nombre d'espèces. (Du grec *bouglôsson*, formé de *bous* bœuf, et *glôssa* langue; parce que ses feuilles ressemblent à la langue d'un bœuf par leur figure et par leur âpreté.)

BUGRANE, s. f. Voy. *Arrête-bœuf*. (Du grec *bous* bœuf, et *agreuô* je prends, je retiens, j'arrête.)

BUGUYÈRE, s. f. T. de Pêche. Voy. *Bourguière*.

Buhot, s. m. Dans les manufactures d'Amiens, petite navette qui contient la soie propre à brocher les étoffes. C'est ce qu'on nomme ailleurs *Espolin*. —A Abbeville, une partie de la chaîne des étoffes.

Buhots, s. m. pl. T. de Plumassier : Plumes d'oie peintes qui servent de montres sur les boutiques des Plumassiers.

Buhottier, s. m. (*Bu-o-tié*) T. de Pêche : Petit bouteux qui sert à prendre des chevrettes appelées par les Picards *Buhots* ou *Buchots*.

Buire, s. fem. (*Bui-re*) Grand vase pour mettre des liqueurs. —En t. de Faïencier, sorte de pot de faïence, assez grand, qui a une anse. (Pour l'étymologie, Voy. *Burette*.)

Buis ou Bouis, s. m. (*Bui*, *Boui*) Arbrisseau toujours vert, à fleurs apétales, mâles et femelles sur le même pied. On ne prononce plus *bouis* que dans quelques phrases basses et proverbiales; comme *donner le bouis à une chose*, la polir, la perfectionner. *Un menton de bouis*, un menton large et qui avance. (Du latin *buxus*, en grec *buxos*, dont la signification est la même.

Buis piquant, Voy. *Houx frêlon*.

Buisart ou Busart, s. m. (*Bui-zar*, *bu-zar*) Oiseau de proie.

Buisse, s. f. (*Bui-ce*) Instrument de bois dont les Tailleurs se servent pour soutenir les coutures sur lesquelles ils passent un fer chaud, afin de les rabattre.

Buisserie, s. fem. (*Bui-ce-rî-e*) Merrain propre à faire des ouvrages de Tonnellerie.

Buisson, s. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages, épineux, etc. *Buisson épais*. —Arbre fruitier nain auquel on a donné la forme de buisson. —Bois de peu d'étendue, par opposition à forêt. On dit plus souvent et mieux *bosquet*. (Du lat. *buxus*, formé du grec *puxos* buis, parce que le *buisson* n'étoit originairement qu'une clôture de jardin en buis.)

Buisson, s. m. En t. de Musique, Voyez *Groupe*.

Proverb. *Il n'y a si petit buisson qui ne porte ombre*; les plus petits peuvent nuire. —*On bat les buissons et les autres prennent les oiseaux*; on a la peine et les autres le profit. —*Trouver buisson creux*, en termes de Chasse, ne pas trouver dans l'enceinte la bête qu'on avoit détournée, et fig. ne pas trouver la personne qu'on étoit allé chercher.

Buisson ardent, Pyracantha, Arbre de Moïse, s. m. Arbrisseau presque toujours vert, épineux, qui a les caractères du Neflier, et dont les fruits sont d'un beau rouge écarlate.

Buissonnet, subst. m. (*Bui-so-ne*) Petit *buisson*.

Buissonneux, euse, adject. (*Bui-so-neû*, *eû-ze*) Rempli, couvert de *buissons* : *Roches buissonneuses*. Mot nouveau créé par l'auteur du *Poëme des Jardins*.

Buissonnier, ère, adj. (*Bui-so-nié*, *iè-re*) Il n'est usité que dans ces phrases : *Lapins buissonniers*, qui ont leurs terriers dans des *buissons*. *Faire l'école buissonnière*, aller jouer ou se promener, au lieu de se trouver à l'école. (L'origine de cette dernière expression vient, suivant quelques-uns, des *Écoles* que les Luthériens de Paris tenoient à la campagne, par la crainte d'être découverts. Suivant d'autres, *faire l'école buissonnière*, c'est tout simplement s'absenter de l'école, pour aller chercher des nids d'oiseaux dans les haies et *buissons*.)

Buissonnier, s. m. (*Bui-so-nié*) Officier ou Garde de la navigation, préposé pour veiller à l'observation des réglemens.

Bulafo, s. m. Instrument de Musique, qui consiste en plusieurs tuyaux d'un bois fort dur, attachés les uns aux autres avec des bandes de cuir. Les Nègres de la Côte de Guinée en jouent en frappant sur ces tuyaux avec de petites baguettes.

Bulbe, s. f. Oignon de plante. (Du grec *bolbos* racine ronde.)

Bulbeux, euse, adj. (*Bul-beû*, *eû-ze*) Qui participe de la nature d'une *bulbe*, et qui en vient : *Oignon bulbeux*, *plante bulbeuse*.

Bulbifère, adj. T. de Botaniq. Se dit d'une plante ou d'une partie de plante qui porte hors de terre une ou plusieurs bulbes. (Du latin *bulbus* bulbe, et *fero* je porte.)

Bulbiforme, adj. T. de Botan. Qui a la forme d'une bulbe. (Du latin *bulbus* bulbe, et *forma* forme.

Bulbocode-printanier, s. m. Petite plante d'Espagne, qui a beaucoup de rapport avec les Colchiques.

Bulbonac, s. m. (*Bul-bo-nake*) Plante vivace de la famille des Crucifères, dont on distingue plusieurs espèces. On l'appelle aussi *Lunaire*.

Bullaire, s. m. (*Bu-le-re*) Recueil de *Bulles*.

Bulle, s. f. (*Bu-le*) Lettre du Pape expédiée en parchemin, au bas de laquelle est un sceau de plomb de figure ronde, portant d'un côté les têtes de St. Pierre et de St. Paul, et de l'autre le nom du Pape qui accorde la Bulle. Ce sceau, à cause de sa figure, a été nommé *Bulla*, et a donné son nom à l'écrit qui l'accompagne. —Constitution de quelques Empereurs. Ainsi la Constitution de *Charles IV*, qui règle entre autres choses la forme de l'élection de l'Empereur, est appelée *La Bulle d'or*. —Petite boule qu'on suspendoit à Rome au cou des enfans. —En t. de Physique, petit globule d'air qui s'élève sur la surface de l'eau lorsqu'elle s'échauffe, etc. On l'appelle indifféremment *Bulle d'eau* ou *Bulle d'air*. (Du latin *bulla*, qui a la même signification.)

Bulle, adj. T. de Papeterie. *Papier bulle*, fabriqué avec l'espèce de pâte la plus grossière. On l'emploie aussi comme substantif masc.

Bullé, ée, (*Bu-le*) Il se dit 1.° d'une expédition en forme authentique : *Expédition*, *commission bullée*; 2.° d'un bénéfice dont les provisions s'expédient à Rome en forme de *bulle* : *Prieuré bullé*; 3.° d'un Ecclésiastique qui a reçu ses *bulles* : *Il est bullé*, *il n'est pas encore bullé*.

Feuilles bullées, *bulleuses* ou *boursouflées* (Botan.), feuilles chargées de rides convexes en dessus et concaves en dessous.

Bulletin, s. m. (*Bu-le-tein*) Suffrage donné par écrit dans un *petit billet*. Il se dit sur-tout en parlant de l'élection des Papes. —Billet par

lequel on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une affaire interessante; gazette manuscrite, etc. —Billet pour loger des Soldats, etc.

Bulliarde, s. f. Une des taches de la lune, ainsi nommée du célèbre *Ismaël Bouillard*. Tr.

Bulteau, s. m. Arbre en boule.

Bunette, s. f. (*Bu-ne-te*) Moineau de haie.

Bunias, s. m. Navet sauvage dont la graine entre dans la composition de la thériaque.

Buphonies, s. f. pl. (*Bu-fo-ni-e*) Fêtes athéniennes en l'honneur de *Jupiter-Polien*, dans lesquelles on lui immoloit un bœuf. (Du grec *bouphonia*, forme de *bous* bœuf, et *phoneuô* je tue.)

Buphthalme *ou* Œil de bœuf, s. m. Sorte de plante dont la fleur ressemble à l'œil d'un bœuf. (Du grec *bous* bœuf, et *ophthalmos* œil.)

Buplèvre *ou* Bupleuvre, s. m. Plante originaire du Levant, à fleur en ombelle, et rendant une odeur forte. On l'appelle aussi *Seseli d'Ethiopie*, et on en compte quatre espèces. (Du grec *boupleuron*, formé de *bou* particule augmentative, et de *pleuron* côte, à cause de la roideur des feuilles et de la largeur des côtes de cette plante.

Bupreste, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Sternoxes, dont presque toutes les espèces brillent des couleurs les plus riches, et que par cette raison on nomme aussi *Richards*. Plusieurs ont placé les Buprestes parmi les Cantharides. —Petite araignée vénimeuse, de couleur rouge. (Du grec *bouprestis*, formé de *bous* bœuf, et de *prêthô* j'enflamme; parce que l'animal qui avale le bupreste périt d'une inflammation.)

Burail, s. m. (*Bu-ra-glie*) Espèce de serge ou de ratine.

Burail de Zurich, sorte de crépon fabriqué à Zurich.

Buraliste, s. m. Celui qui tient un *bureau* pour recevoir certains droits pour des loteries, etc.

Burat, s. m. La bure la plus grossière.

Buratine, s. f. Espèce de papeline dont la chaîne est de soie fort déliée et la trame de grosse laine. (Du mot *bure*.)

Burbe, s. f. Monnoie de cuivre de Tunis, la 12.ᵉ partie de l'aspre, la 624.ᵉ de la piastre.

Burbelin, s. m. T. de Musique. V. *Curbalin*.

Bure, s. f. Sorte de grosse étoffe de laine rousse, qu'on appelle aussi *bureau* et *burat*. (Du lat. *burra*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, formé de *burrus* qui s'est dit autrefois pour *rubus*, dérivé du grec *purrhos* roux.) —En t. de Pêche, Voy. *Bire*.

Bure, s. m. Puits d'une mine, d'une houillière.

Bureau, s. m. (*Bu-rô*) Etoffe grossière, la même que la *bure*. —Comptoir sur lequel on compte de l'argent. —Table ou petit pupitre pour écrire. —Table à plusieurs tiroirs et tablettes, où l'on enferme des papiers. —Table sur laquelle on met les sacs des procès à juger. —Lieu où diverses Compagnies, etc. s'assemblent pour travailler. —Ceux qui s'y assemblent. —Lieu établi pour vendre certaines marchandises; celui où sont les Commis. —Lieu où un homme d'affaires a ses papiers et où il règle une partie des choses qui concernent ce dont il est chargé. (Du mot *bure*, parce que les premiers *bureaux* ou tables ont été couverts de cette étoffe. On a ensuite, par extension, donné le même nom à tous les lieux où s'expédient certaines affaires, à cause des tables ou *bureaux* qui s'y trouvent.)

Fig. et fam. *L'air du bureau*, *le vent du bureau*, les apparences bonnes ou mauvaises du succès d'une affaire : *Savoir*, *connoître l'air du bureau*, connoître le sentiment des Juges, pressentir l'événement, etc. —*Tenir le bureau*, présider à une assemblée, et fig. et fam. tenir la conversation. —*Avoir le bureau pour soi*, avoir les Juges favorables. —*Bureau d'adresse*, Voy. *Adresse*. —*Bureau d'esprit*, *de littérature*, assemblée de gens qui affichent le bel esprit, etc.

Bureaucratie, s. f. (*Bu-rô-kra-cí-e*) Esprit, régime, influence des *Bureaux* dans les Administrations, etc. Mot nouveau que l'usage paroît avoir adopté du moins dans le style critique. *Duclos* s'en est servi dans son *Voyage d'Italie*. (Du françois *bureau*, et du gr. *kratos* force, puissance, autorité.)

Bureaucratique, adj. m. et f. (*Bu-rô-kra-ti-ke*) Propre aux gens de *Bureau* : *Formes bureaucratiques*. Mot nouveau et du style critique. Voy. *Bureaucratie*. Beaumarchais qui, en fait de néologisme, se permettoit tout, a dit dans le même sens: *Commerce bureaucratif*, et ailleurs *Vilenies bureaucratiennes*.

Burelé, ée, adj. Il se dit en Blason d'un écu composé de diverses *bureles* ou fasces diminuées d'émail différent, en nombre égal.

Bureles, s. f. pl. T. de Blason. Fasces diminuées et réduites à la moitié ou au tiers.

Buret, s. m. (*Bu-re*) Sorte de poisson d'où l'on tiroit autrefois la pourpre.

Burette, s. f. (*Bu-re-te*) Vase à petit gouleau où l'on met de l'huile. —Il se dit particulièrement des petits vases où l'on met le vin et l'eau destinés pour le sacrifice de la Messe. (Suivant *Du Cange*, de *buverette*, formé comme *buvelle*, du verbe *boire*.)

Burettier, s. m. (*Bu-rè-tie*) Officier de la Sacristie de Notre-Dame de Paris, qui étoit chargé de porter les *burettes* devant le Prêtre qui alloit dire la Messe.

Burgalèse, s. f. (*Bur-ga-lè-ze*) Laine qui se tire de *Burgos*.

Burgande, s. m. Sorte de poisson testacée qui produit une espèce d'écarlate.

Burgandine, s. m. La plus belle espèce de nacre, qui est l'écaille d'une sorte de limaçon, à bouche ronde, nommé *Burgau*, et que l'on trouve aux Antilles.

Burgau, s. m. Espèce de limaçon, d'où l'on tire la plus belle espèce de nacre. Voy. *Burgandine*.

Burgin, s. m. (*Bur-jein*) T. de Pêche. Voy. *Bourgin*.

Burgrave, s. m. Titre de dignité en Allemagne. C'est le Seigneur d'une ville. (De l'allem. *burggraf*, fait dans la même signification, de *burg* ou *burgh*, ville, forteresse, château, et *graf* comte.)

Burgraviat, s. m. (*Bur-gra-vi-a*) Dignité de *Burgrave*.

Burin, s. m. (*Bu-rein*) Instrument d'acier avec lequel on grave sur les métaux. —On dit d'un excellent Graveur, qu'*il a le burin beau*, *delicat*, *etc.* que *c'est un bon burin.* (Suivant Ménage, du latin *pultare* pour *pulsare* pousser; suivant Le Duchat, du latin *forare* percer.)

Buriner, v. a. (*Bu-ri-né*) Travailler avec le *burin*, travailler au *burin*, graver. —Oter la carie d'une dent avec le *burin*.

Burlesque, adj. de tout genre. (*Bur-lès-ke*) Bouffon, facétieux : *Vers burlesques*, *style*, *poëme burlesque*. —Par extension, risible, extravagant : *Mine*, *posture*, *action burlesque*. (De l'italien *burlesco*, fait de *burla* moquerie. Les Italiens disent aussi à peu près dans le même sens, *bernesco*. Voy. *Berniesque*.)

le Burlesque, s. m. Genre de style ou de poésie, qui travestit les choses les plus nobles et les plus sérieuses en plaisanteries bouffonnes.

Burlesquement, adv. (*Bur-les-ke-man*) D'une manière *burlesque*.

Buron, s. m. Dans les montagnes d'Auvergne, cabane ou hutte dans laquelle se retirent les Pâtres, et où se font les fromages. (Du grec *burion* logis, habitation, chaumière. Voy. *Hesychius*.)

Buronnier, s. m. (*Bu-ro-nié*) Habitant d'un *buron*. Voy. ce mot.

Bursal, adj. m. Qui regarde la *bourse*. Il ne s'emploie qu'avec le mot édit : *Edit bursal*, *édits bursaux*, dont l'objet est de tirer de l'argent. (Du grec *bursa* cuir, d'où nous avons fait *bourse* à mettre de l'argent.)

Busard *ou* Buzart, s. m. (*Bu-zar*) Oiseau de proie qui fait sur-tout la guerre aux poulets. (Du latin *buteo* qui a la même signification.)

Busc, s. masc. (*Buske*) Petit bâton plat et droit dont les femmes se servent pour tenir en état leur corps de jupe. (Du latin *boscus* bois. Voy. ce mot.)

Busche, s. m. (En allemand *Buschen*) Monnoie de compte d'Aix-la-Chapelle, la sixième partie du marc.

Busche, s. f. Bâtiment pour la pêche du hareng, qu'on nomme aussi *buze*.

Buse, s. f. (*Bu-ze*) Sorte d'oiseau de proie caractérisé par un bec courbé dès la base, et des ailes aussi longues au moins que la queue. Il est du genre des Faucons. —Fig. *Sot*, *ignorant*. —Tuyau de bois ou de plomb qui sert de communication entre les puits dans les mines et qui y conduit l'air. —Tuyère de soufflet. —Canelle de cuve, etc. —Canal qui conduit l'eau servant à faire tourner l'arbre d'un moulin. —Le bout du tuyau de tôle, droit ou coudé, qu'on ajuste à un poële, pour donner issue à la fumée. Quelques-uns, dans ces dernières acceptions, écrivent *buze*.

Busk, s. m. T. de Relation : Nom de la fête des moissons chez les Creeks et les autres tribus des Américains indigènes. Cette fête est leur principale réjouissance, et c'est à cette époque que commence leur année.

Busquer, v. act. (*Bus-ké*) Mettre un *busc* dans un corps de jupe. Il ne se dit guères qu'au réciproque et au passif : *Elle se busque dès qu'elle se lève ; elle est toujours busquée.* —Chercher. Il ne s'emploie qu'avec fortune : *Busquer fortune*. Il est bas et populaire. (Dans cette dernière acception, de l'espagnol *buscar* chercher.)

Busquiere, s. f. (*Bus-kie-re*) Morceau de toile en forme de gaîne servant à mettre le *busc*. —Pièce d'étoffe brodée de dentelle d'or, etc. qu'on met devant l'estomac sur le corps de jupe. —Sorte de petit crochet que les femmes portent à la ceinture.

Bussard, s. m. (*Bu-sár*) Vaisseau composé de douves et de cerceaux, où l'on met de l'eau-de-vie, etc. Il contient 216 pintes de Paris. On l'appelle aussi *busse* en quelques endroits. (Suivant *Du Cange*, du grec vulgaire *boutzion*, diminutif de *bouttis* bouteille, vaisseau pour le vin.)

Busserolle, Bousserolle, s. f. Raisin d'ours, s. m. Petit arbrisseau presque rampant, à fleur monopétale, dont les baies ont quelque ressemblance avec le raisin.

Buste, s. m. T. de Blason : Représentation d'une figure humaine où il n'y a que le cou et une partie de la poitrine finissant en pointe. —Figure de Sculpture qui n'a que la tête, le haut des bras, et qui finit un peu au-dessous des mamelles. (Suivant le célèbre antiquaire *Visconti*, du latin *bustum*, qui, dans le moyen âge, a signifié *tombeau* ; parce qu'on plaçoit ordinairement sur les tombeaux des portraits en bas-relief et à mi-corps.)

Bustrophe, s. f. (*Bus-tro-fe*) Voy. *Boustrophédon*.

Bustuaire, s. m. (*Bus-tu-è-re*) Gladiateur qui se battoit auprès du bûcher d'un mort. (Du latin *bustuarius*, fait de *bustum* bûcher.)

But, s. m. (on prononce le *t* final) Point où l'on vise. —Fig. La fin qu'on se propose ; vues, dessein : avec cette différence, suivant *Girard*, que le *but* est plus fixe : c'est où l'on veut aller ; les *vues* sont plus vagues : c'est ce que l'on veut procurer ; le *dessein* est plus ferme : c'est ce qu'on veut exécuter. On se propose un *but* ; on a des *vues* ; on forme un *dessein*. —On dit *atteindre un but*, et non pas *remplir un but*, faute contre laquelle quelques personnes ne sont pas toujours assez en garde.

De but en blanc, adv. Voy. *Blanc*. —*But à but*, sans avantage de part ni d'autre. —*Etre en but à*... il faut dire *être en butte*.

Bute, s. f. Instrument dont les Maréchaux se servent pour couper la corne des chevaux. Il s'emploie en termes de Blason, avec la même signification.

Buté, ée, adj. Fixé, arrêté.

Butée, s. f. Massif de pierre dure qui, aux deux extrémités d'un pont, soutient la chaussée. Voy. *Culée*.

Buter, v. n. (*Bu-té*) Frapper au *but* ; toucher au *but*. En ce sens, il n'a guères d'usage qu'au jeu de Billard : *Il faut buter*. —En t. de jeu de Paume, toucher avec la balle, la corde où sont les grillets. —Figur. Tendre à quelque fin : *C'est à quoi je bute ; il butoit à une telle charge*, *etc.* —Broncher, en parlant

d'un cheval qui a les jambes foibles : *Ce cheval bute à chaque pas.*

SE BUTER, v. récip. Se fixer, se déterminer : *Je me bute à cela ; il est buté à...* —Etre constamment contraires, opposés l'un à l'autre : *Ce sont des gens qui se butent, qui se sont butés l'un contre l'autre.*

BUTIN, s. m. (*Bu-tein*) Tout ce qu'on prend sur les ennemis pendant la guerre. Ce mot n'a pas de plur. On dit *remporter* la victoire, et *emporter* le butin. (Suivant *Ménage*, de l'allemand *beute*, qui signifie la même chose, et dont les Anglois ont fait *booty*.)

BUTINER, v.n. (*Bu-ti-né*) Faire du *butin.*—On dit fig. et poétiquement, que *les abeilles vont butiner sur les fleurs.*

BUTIREUX, EUSE, adj. (*Bu-ti-reû, eû-ze*) Qui est de la nature du *beurre.* (Du latin *butyrum* beurre.)

BUTOIR, s. m. (*Bu-toar*) Couteau de Corroyeur. Il y en a de deux espèces : l'un qui ne coupe pas, et qui s'appelle *butoir sourd* ; l'autre qui sert à écharner, et qui se nomme *butoir tranchant.*

BUTONIE, s. f. Bel arbre de la famille des Myrtes, qui croît aux Moluques et dans les Indes orientales.

BUTOR, s. m. Oiseau de marais, de la grandeur du héron. —Fig. Sot, mal-adroit. On dit en ce sens *Butorde* au fémin.

BUTTE, s. f. (*Bu-te*) Tertre, motte de terre relevée naturellement ou par artifice. —Elévation de terre ou de maçonnerie, où l'on place le *but* où l'on tire. —Maison où les Chevaliers de l'Arquebuse se rassemblent pour leurs exercices.

Poudre de butte, la poudre dont ceux qui tirent au blanc ont accoutumé de se servir. —Fig. *Etre en butte à....* être exposé à....

BUTTÉ, ÉE, part. p. de *Butter*, et adj. —En t. de Chasse, *chien butté*, qui a la jointure de la jambe grosse.

BUTTER, v. a. (*Bu-té*) En t. de Maçonnerie, soutenir un mur, une voûte, par le moyen d'un pilier boutant, d'un arc-boutant, pour les empêcher de s'écrouler. —En t. de Jardinier, garnir un arbre tout autour du pied avec des mottes de terre. On dit aussi *butter du céleri*, l'entourer de terre pour le faire blanchir.

BUTTIÈRE, s. f. (*Bu-tiè-re*) Sorte d'arquebuse plus grande et plus pesante que les autres, avec laquelle on tire au blanc.

BUTURE, s. fém. Grosseur qui survient à la jointure au-dessus du pied d'un chien de chasse. On appelle un chien attaqué de ce mal, *un chien buté.*

BUVABLE, adj. de tout g. Potable, qui peut être *bu* : *Ce vin-là n'est pas buvable.*

BUVEAU, s. m. (*Bu-vô*, s. d.) Instrument de Maçon pour prendre et tracer des angles.

BUVETIER, s. m. (*Bu-ve-tié*) Celui qui tient la *buvette* au Palais.

BUVETTE, s. f. (*Bu-vè-te*) Lieu où les Officiers de Judicature déjeûnent et font collation. —Pavillon où l'on prend des rafraîchissemens dans un jardin, un bosquet, etc. —Repas qu'on fait entre amis pour se réjouir. Il est peu usité et seulement dans le style familier.

BUVEUR, s. masc. Homme qui aime le vin, qui en *boit* beaucoup. En parlant du vin, il se dit absolument et sans régime : *C'est un buveur, un grand buveur.* —On appelle *buveur d'eau*, celui qui ne boit que de l'eau ou du vin fort trempé. —En t. d'Anatomie, le troisième muscle de l'œil qui sert à le faire mouvoir du côté du nez, comme lorsqu'on *boit.*

Famil. *Vin qui rappelle son buveur*, qui invite à *boire* plus d'une fois. Dans cette phrase *buveur* signifie seulement celui qui *boit.*

BUVEUSE, s. f. (*Bu-veû-ze*) Il ne se dit guère qu'avec *eau* : *Buveuse d'eau*, *grande buveuse d'eau.* Il est familier.

BUVOTER, v. n. (*Bu-vo-té*) Boire à petits coups et souvent. Il est famil.

BUXBAUME, s. f. (*Bukse-bô-me*) Plante cryptogame de la famille des Mousses, qui tire son nom de *Buxbaume*, le premier Botaniste qui l'ait observée près d'Astracan. Elle se trouve dans nos climats.

BY, s. m. (*Bi*) Grand fossé, qui traverse un étang, aboutit à sa bonde, et sert à recevoir et à retenir les eaux quand on veut vider l'étang.

BYSSOLITHE, s. m. (*Bi-so-li-te*) Végétations minérales, en forme de soies très-brillantes, qui croissent à la surface des pierres. (Du grec *bussos* lin très-fin, et *lithos* pierre.)

BYSSUS *ou* BYSSE, s. m. (*Bi-sure*, *Bi-ce*) Terme employé dans l'Ecriture sainte pour signifier une matière précieuse dont certains vêtemens étoient tissus. Suivant *Fleury*, c'étoit une sorte de soie d'un jaune doré. —En Histoire natur. 1.° Genre de plantes cryptogames, ou tissu filamenteux qui naît dans les lieux humides. —2.° Touffe filamenteuse qui attache les pinnes marines et autres coquillages aux roches dans la mer. Le *byssus* des pinnes marines est le plus beau de tous. On le file, sur-tout en Sicile et en Calabre, pour en fabriquer des bas, des gants et même des étoffes. (Du grec *bussos* lin très-fin.)

C

C, subst. masc. La troisième lettre de l'alphabet. —Chez les Romains, c'étoit une lettre numérale, qui signifioit cent; et avec un tiret ou une barre au-dessus, C̄, elle signifioit cent mille. —Elle étoit appelée *Lettre funeste* ou *triste*, parce que, pour condamner un criminel, les Juges jetoient dans l'urne une tablette sur laquelle étoit écrit un *C*, première lettre de *condemno*; pour absoudre, c'étoit un *A*, *absolvo*.

C, dans les livres et les écritures de Commerce, s'emploie par abréviation pour signifier *Compte* : *C|O*, compte ouvert; *C|C*, compte courant; *M|C*, mon compte; *V|C*, votre compte; *N|C*, notre compte.

Çà, adv. de lieu qui signifie *ici*. Il ne se joint qu'avec l'impératif du verbe *Venir*, au lieu qu'*ici* se joint à tous les verbes, à tous les modes et à tous les temps: *Viens-çà*, *venez-çà*; *il est ici*, *il a couché ici*, etc. Il désigne quelquefois le temps : *Depuis deux ans en çà*. Il est familier.

Çà et là, de côté et d'autre. *Par deçà*, Voy. *Deçà*. —*De çà et de là*, au de çà et au de là. —Fam. *Qui çà*, *qui là*, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

Çà, interj. qui indique commandement ou exhortation, etc. *Çà*, *venez ici! çà*, *travaillons! ah çà*, *parlez-moi vrai*; *çà*, *oh çà*, *dites-moi ce que vous pensez*.

Or çà, interj. (pron. *O çà*, Acad.) *Or çà*, *verbalisons*; c'est-à-dire, maintenant, à présent même.

Ç'a, pronom. Cela : *Il n'y a pas de mal à çà*. Il est bas et populaire.

Caa-apia, s. m. Plante du Brésil, à fleur radiée, qui est une espèce de *Dorstene*, et que les Brasiliens emploient avec succès contre la morsure des serpens.

Caaba, s. f. (*Ka-a-ba*) Nom donné par les Musulmans à la maison où *Mahomet* est né à la Mecque, et qui a été changée en Mosquée.

Caablé, adj. *Bois caablé*, c'est-à-dire bois versé, abattu par le vent.

Caachira *ou* Coachira, s. m. La plante de l'indigo.

Caacica, s. m. Plante du Brésil bonne contre la morsure des serpens.

Caa-etimay, s. m. Autre plante du Brésil, bonne contre la grattelle.

Caaopia, s. m. Petit arbre du Brésil, à fleurs en ombelle.

Caapeba, s. m. Liane a glacer l'eau, Liane a serpent, s. f. Plante sarmenteuse du Brésil, qui a beaucoup de rapport avec l'aristoloche clématite.

Caaponga, s. m. Plante du Brésil; espèce de criste-marine.

Caaroba, s. m. Sorte d'arbre du Brésil dont les feuilles servent dans les fomentations.

Cabacet, Voy. *Cabasset*.

Cabal *ou* Caban, s. m. Marchandise qu'on prend de quelqu'un à moitié, au tiers, au quart de profit.

Cabalant, ante, adj. verb. (*Ka-ba-lan*, *an-te*) Qui *cabale* : *La secte cabalante*, *écrivante*, etc. C'est un mot nouveau.

Cabale, s. f. Sorte de tradition parmi les Juifs touchant l'interprétation allégorique de l'ancien Testament. (De l'hébreu *kabalah*, qui signifie proprement chose reçue par tradition : fait du verbe *kibbel*, qui en hébreu rabbinique veut dire recevoir par tradition, recevoir de père en fils, d'âge en âge.) —L'art chimérique de commercer avec les peuples élémentaires. —Complot de plusieurs personnes. Voy. *Intrigue*. Il se prend en mauvaise part : *Faire des cabales*; *c'est un homme de cabale*. —La troupe de ceux qui sont de la *cabale* : *C'est sa cabale*. Dans un sens plus particulier on appelle *cabale* une espèce de milice que les amis ou les ennemis d'un Poëte qui donne une Pièce de Théâtre, lèvent et rassemblent dans le parterre et dans les loges, pour y blâmer ou applaudir au gré de celui qui l'emploie. —On dit quelquefois famil. et en bonne part : *Nous nous divertissons dans notre petite cabale*, dans notre petite société.

Cabalé, ée, adj. Acquis par la *cabale* : *Une réputation cabalée*. Cette expression paroît hasardée.

Cabaler, v. n. (*Ka-ba-lé*) Tâcher par de secrètes pratiques, par des moyens adroits de faire réussir un dessein : *Ils ont long-temps cabalé pour avoir une charge qui puisse les tirer de la misère*. —Intriguer pour se faire un parti, y attirer plusieurs personnes. Dans l'une et dans l'autre acception il se prend toujours en mauvaise part.

Cabaleur, s. m. (*Ka-ba-leur*) Celui qui *cabale* : *C'est un grand cabaleur*.

Caballezet, s. m. (*Ka-ba-le-zé*) Étoile fixe appelée autrement Cœur-de-lion, Basilic, etc.

Cabaliste, s. m. Savant dans la *cabale* des Juifs. —Se dit, dans le ci-devant Languedoc, d'un Marchand intéressé dans un commerce, sans que son nom paroisse.

Cabalistique, adj. (*Ka-ba-lis-ti-ke*) Qui appartient à la *cabale* des Juifs : *Science cabalistique*.

Caban, s. m. T. de Marine : Sorte de redingote de Matelot en forme de fourreau, sans façon ni ampleur, de grosse étoffe brune, pluchée à l'envers, ayant un capuchon. (Du lat. barbare *cappanum*, formé de *cappa*, dans la signification de *cappe*.)

Cabanage, s. m. Lieu où campent les Sauvages, quand ils vont à la guerre ou à la chasse. Leur premier soin, en y arrivant, est d'y construire des *cabanes*.

Cabane, s. f. Petite maison couverte de paille ou de chaume; hutte, chaumière : avec cette différence que *cabane* se dit proprement du pauvre; *hutte*, du sauvage; *chaumière*, du laboureur : il n'y a des *huttes* que chez les peuples non civilisés; on trouve des *cabanes* au milieu des villes; les *chaumières* sont à la

campagne. *Guizot.* —Petite loge où les Bergers et les Pâtres se retirent dans les mauvais temps. —Cerceaux pliés en forme d'arc sur un bachot ou un bateau, couverts d'une toile. —En t. de Marine, petit logement de planches pratiqué à l'arrière ou le long des côtes d'un vaisseau, pour coucher certains Officiers. —Petit bateau couvert de planches de sapin, dont on se sert sur la Loire pour transporter des marchandises, etc. —En t. d'Oiselier, sorte de grande cage. (Du grec *kapané*, qui signifie dans *Hesychius* une étable et un coche.)

Cabaner, v. a. (*Ka-ba-né*) T. de Marine : *Cabaner un vaisseau*, le mettre sens dessus dessous, de manière que la quille étant en haut, il forme une espèce de *cabane*.

Cabaner, v. n. T. de Marine : Chavirer, sombrer, faire capot. —Faire des *cabanes* à terre ; se baraquer.

se Cabaner, v. r. Dresser des *cabanes* pour se mettre à l'abri des injures de l'air.

Cabanon, s. m. Petite *cabane*, petite hutte : *Les cabanons de Bicêtre.*

Cabaret, s. m. (*Ka-ba-rè*) Maison où l'on donne à boire et à manger pour de l'argent. Il se dit plus particulièrement des lieux où l'on vend du vin en détail, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans le lieu même. En ce sens, *cabaret* diffère 1.° de la *taverne* qui, selon le sens accessoire que l'usage y a attaché, est un *cabaret* où l'on ne va que pour boire avec excès, et s'y livrer à la crapule ; 2.° de l'*auberge*, qui est un lieu où l'on donne à manger en repas réglé ; 3.° de l'*hôtellerie* qui est un lieu où les voyageurs et les passans sont logés, nourris et couchés pour de l'argent. (Du grec *kapéleion* qui signifie la même chose, d'où *kapélos* cabaretier, dérivé de *kapé* crèche, ratelier.) —Espèce de petite table ou de plateau dont les bords sont relevés, et qui sert à mettre des tasses pour prendre du café, du thé, etc. —Plante apétale qui croît dans les Alpes et dans les montagnes du Bugey, aromatique, âcre, purgative, emménagogue, etc. On l'appelle aussi *Oreille d'homme*, *Rondelle*, *Girard-roussin*, *Nard sauvage*, *Panacée des fièvres quartes.*

Cabaret borgne, mauvais petit cabaret peu fréquenté des honnêtes gens. —Figur. et fam. *Faire de sa maison un cabaret*, y avoir continuellement du monde pour boire et pour manger.

Cabaretier, ère, s. m. et f. (*Ka-ba-re-tié, tiè-re*) Celui ou celle qui tient *cabaret*.

Cabarétique, adj. m. et f. De *cabaret*. Style comique.

Cabas, s. m. (*Ka-bâ*) Petit panier rond qui est fait de jonc et qui sert ordinairement à mettre des figues. (Du grec *kabos*, nom d'une certaine mesure de froment.)

Cabasset, s. m. (*Ka-ba-cè*) Sorte de casque qui couvroit toute la tête.

Cabestan, s. m. Cylindre ou cône tronqué de bois, relié en fer, posé perpendiculairement sur le pont d'un vaisseau, que des barres passées en travers par le haut de l'essieu, font tourner en rond. C'est un *treuil* dont l'axe, au lieu d'être horizontal, est vertical. —On s'en sert pour lever les ancres et autres fardeaux. (Par corruption de l'anglois *capstan*, qui a la même signification, et qui est dérivé du saxon *captein*. Lunier.)

Cabiai, s. m. Animal quadrupède d'Amérique, que quelques Naturalistes ont pris mal-à-propos pour un cochon. Il ne lui ressemble, remarque *Buffon*, que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères. Suivant M. *Constant Dumeril*, le genre *Cabiai* qui contient plusieurs espèces, appartient à la famille des Mammifères rongeurs.

Cabillaud, suivant l'*Acad.*, le *Grand Voc. franç.* etc., et Cabéliau suivant *Trév.* s. m. (*Ka-bi-glió, Ka-bé-lió*) Espèce de morue qui ne se mange que fraîche. Les Pêcheurs disent aussi *Cabliau*.

Cabille ou Cabilah, s. f. (*Ka-bi-glie, Ka-bi-lâ*) Tribu ou association de familles en Arabie et en Abyssinie.

Cabillots, s. m. pl. (*Ka-bi-glio*, mouillez les *ll*) T. de Marine : Petits bouts de bois qu'on met au bout de plusieurs herses qui tiennent aux grands haubans. —Petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets pour tenir la balancine de la vergue de hune, lorsque servant d'écoutes aux perroquets, ceux-ci sont serrés ou en bas.

Cabinet, s. m. (*Ka-bi-nè*) Petit endroit qu'on met souvent au bout d'une galerie. —Petit lieu qui est auprès de quelque appartement, et où l'on se retire pour converser. —Lieu de retraite pour étudier : *Homme de cabinet*, qui aime le repos et les livres. —Lieu où l'on serre divers objets de curiosité, etc. *Cabinet de tableaux*, *de curiosités*, *de médailles*, *d'antiques*, *d'histoire naturelle*, etc. —Ce qui est contenu dans un cabinet : *Il vend son cabinet.* —Réduit pratiqué dans un jardin, en forme de petite chambre et entouré de verdure. —Espèce de buffet à plusieurs logettes ou tiroirs. On appelle en ce sens, *cabinet d'orgue*, une espèce d'armoire dans laquelle il y a un orgue. —En parlant des Princes, il signifie le Conseil particulier : *Savoir le secret du Cabinet ; le Cabinet de Vienne*, *de Madrid*, etc. On disoit autrefois *cabinet* pour garde-robe, lieux. —On disoit aussi *tenir cabinet*, pour tenir assemblée, recevoir du monde chez soi. (Suivant *Menage*, du lat. barbare *cavinetum*, diminutif de *cavinum*, dimin. de *cavum* cavité, enfoncement, etc.)

Cabinet d'aisance, lieu destiné aux besoins naturels. —*secret* ou *acoustique*, cabinet construit de manière que la voix de celui qui parle très-bas à un des foyers de la voûte, est entendu à l'autre foyer, sans que l'oreille puisse rien saisir dans l'espace intermédiaire. Il suffit pour cet effet, que la voûte soit elliptique.

Cabire, adj. m. et f. (*Ka-bi-re*) Nom générique sous lequel étoient comprises, dans l'ancienne Mythologie, des Divinités de tout sexe, de tout âge, de tout ordre, célestes, terrestres, maritimes, infernales, auxquelles on donnoit différens attributs. *Dieux cabires*, *Déesses cabires*. (Du phénicien *cabir* ou *cabar* grand, fort, puissant : d'où les *Dieux cabires* furent aussi appelés *Grands Dieux*.)

Cabiries, s. f. pl. (*Ka-bi-rî-e*) Fêtes grecques instituées en l'honneur des *Dieux cabires*. (Du grec *kabeiria*, dérivé du phénicien *cabir*. Voy. *Cabire*.)

Câble, s. m. Grosse corde dont on se sert pour amarrer des vaisseaux au rivage, pour attacher les ancres, etc. —Grosse corde avec laquelle on tire les bateaux en remontant une rivière. —Toutes sortes de grosses cordes qui servent à lever de terre de pesans fardeaux. —Mesure de cent brasses danoises, c'est-à-dire de cent fois 5 pieds 9 pouces 6 lignes de l'ancien pied de roi; en totalité de 164 mètres 8 décimètres 7 centimètres. (Du hollandois *cabel* ou de l'arabe *chabel*, dont les Anglois ont fait également *câble*. Lunier.)

Câbleau, s. m. (*Kâ-blô*, s. d.) Diminutif de *câble* : *Câble de chaloupe et de canot*.

Câbler, v. a. (*Kâ-blé*) Assembler plusieurs fils et les tortiller pour n'en faire qu'une corde.

Câblière, s. f. T. de Pêche : Pierre percée qui sert à tenir les cordes et les filets assujettis au fond de la mer ou sur le sable.

Caboche, s. f. Petit clou à grosse tête que les Porteurs de chaise mettent sous leurs souliers pour s'empêcher de glisser sur le pavé. —Clou qu'on tire du pied d'un cheval, parce qu'il ne peut plus servir. —Fig. et fam. Tête : *Grosse caboche*, grosse tête; *bonne caboche*, homme de sens et de bon jugement. (Du latin *caput* tête. *Menage*.)

Caboché, ée, adj. (*Ka-bo-ché, é-e*) T. de Blason : Se dit d'une tête d'animal coupée dans la partie supérieure ou perpendiculairement : si elle l'étoit par en bas et horizontalement, on diroit *coupé*.

Caboletto, s. m. Monnoie de billon à Gênes, qui vaut 6 sols 8 deniers courans ou hors banque (environ 4 sols tournois *ou* 20 centimes.)

Cabochon, s. m. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir sans la tailler : *Cabochon d'émeraude*. On l'emploie plus souvent comme adjectif : *Rubis cabochon*. Quelques Ecrivains appellent *cabochons* les pierres convexes. —Empreinte qu'on tire en Italie, des pierres gravées dont la forme est convexe. —En t. de Cloutier, sorte de clou ressemblant à la *caboche*, mais plus petit.

Caborgne, s. m. Voy. *Chabot*.

Cabosse, s. m. (*Ka-bo-ce*) Gousse qui renferme les amendes du cacao. Voy. *Cacaoyer*.

Cabotage, s. m. Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. —Première partie de la science du pilotage, qui renferme la connoissance de la boussole, des côtes, des ports, des rades, des mouillages. (De l'espagnol *cabo* cap; *action de naviguer de cap en cap*.)

Caboter, v. n. (*Ka-bo-té*) Naviguer le long des côtes. Voy. *Cabotage*.

Cabotier, Caboteur, s. m. *ou* **Cabotière**, s. f. (*Ka-bo-tié, teur, tiè-re*) Bâtiment dont on se sert pour *caboter*. —Les Marins appellent aussi *Caboteur* le navigateur qui fait le *cabotage*.

Cabouille, s. f. (*Ka-bou-glie*, mouillez les *ll*) Chanvre des Indiens. Voy. *Aloes-pitte*.

Caboutière *ou* **Cabussière**, s. f. (*Ka-bou-tiè-re, ka-bu-ciè-re*) T. de Pêche : Espèce de tramail, en usage dans les étangs de Cette.

Cabre, s. f. T. de Marine : Gros boutons ronds joints par le haut, et passés proche des apostis aux extrémités du côté d'une galère. —Espèce de *chèvre* composée de deux ou trois pièces jointes ensemble par le haut, au bout desquelles on met une poutre pour tirer des fardeaux. (Du latin *capra* chèvre.)

Cabres, pl. Dans les Manufact. de soie, deux pièces de bois sur lesquelles on met l'ensuple pour plier les chaînes.

Cabré, ée, adj. En Blason, il se dit d'un cheval acculé.

se Cabrer, v. réc. (*se Ka-bré*) S'élever sur les deux pieds de derrière, en parlant des chevaux : *Ce cheval se cabre aisément*. Il s'emploie comme neutre à l'infinitif avec le verbe *Faire* : *Vous le ferez cabrer*. —Fig. S'emporter de dépit ou de colère. (Du lat. *capra* chèvre; parce que les chevaux qui se cabrent ressemblent aux chèvres lorsqu'elles se dressent.)

Cabri, s. m. Le petit de la *chèvre*.

Cabriole, s. f. En t. de Danse, saut léger et agile, après lequel on ne retombe que sur un pied : *Friser la cabriole*, agiter les pieds avec vitesse, tandis qu'on est en l'air. —En t. de Manége, petit saut vif, par lequel le cheval lève le devant et ensuite le derrière, imitant le saut des *chèvres*. (De *capriola* employé dans la basse latinité, comme diminutif de *capra* chèvre.)

Cabrioler, v. n. (*Ka-bri-o-lé*) Faire des *cabrioles*.

Cabriolet, s. m. (*Ka-bri-o-lè*) Sorte de voiture légère, montée sur deux roues, qui va très-rapidement; et, en quelque sorte, par sauts et par bonds comme les *chèvres*.

Cabrioleur, s. m. Faiseur de *cabrioles*.

Cabrions, s. m. pl. T. de Marine : Pièces de bois qu'on met derrière les affûts des canons pendant le gros temps, de peur qu'ils ne rompent leurs bragues et leurs palans.

Cabron, s. m. Peau de *cabri*.

Cabus, adj. m. (*Ka-bu*) Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot *chou* : *Potage aux choux cabus*.

Caca, s. m. T. populaire : Excrément d'enfant. (Du latin *cacare* aller à la selle, formé du grec *kakkan*, qui a la même signification, et d'où vient *kakké*, le même que *caca*.)

Cacaber, v. n. (*Ka-ka-bé*) Crier, en parlant de la perdrix. (Du lat. *cacabare*, dont la signification est la même.)

Cacade, s. f. Décharge de ventre. En ce sens il est peu usité. —Fig. Mauvais succès d'une folle entreprise : *Il a fait une vilaine cacade*. Dans ces deux acceptions il est bas et populaire. (Du lat. *cacare*, fait du grec *kakkan*. Voy. *Caca*.)

Cacagoghe, s. et adj. m. (*Ka-ka-go-ghe*) T. de Medecine : Onguent qui, appliqué au fondement, provoque les selles. (Du grec *kakké* excrément, et *agô* je pousse, je fais sortir.)

Cacalia, s. f. Genre de plantes exotiques, flosculeuses, parmi lesquelles on distingue les

cacalias à tige charnue et frutescente, et celles à tige herbacée. (Son nom grec est également *kakalia.*)

Cacao, s. m. Sorte d'amande enfermée dans le fruit du *cacaoyer.* Cette amande rotie, broyée et mise en pâte, fait le principal ingrédient de la composition appelée *Chocolat.*

Cacaoyer, s. m. (*Ka-ka-oá-ie*) Arbre de moyenne grandeur, propre au nouveau Continent, et qui abonde particulièrement sur la côte de Caraque. Son fruit qui a la forme d'un concombre, contient plusieurs semences ou amandes attachées à un placenta commun. Voy. *Cacao.* Le fruit mûr du cacaoyer se nomme *Cabosse.* Trév. dit *Cacaotier.*

Cacaoyère, s. f. (*Ka-ka-oá-iè-re*) Lieu planté de *cacaoyers.*

Cachalot, s. m. (*Ka-cha-lo*) Poisson de mer de l'ordre des Cétacées, et le plus grand après la baleine. Il en diffère en ce qu'il a des dents, au lieu que la baleine n'a que des fanons.

Cache, s. f. Lieu secret propre à *cacher* quelque chose. Il est fam. —En t. de Pêche, filet tendu sur des piquets en forme de palis, qu'on place à l'embouchure des parcs. On le nomme aussi *Chasse.* —Monnoie de compte de la Chine, qui est la dixième partie de la *Condorine.* —Au royaume d'Achem, 1.° monnoie de compte, qui vaut la 400.e partie du *Tael.* —2.° Petite monnoie d'étain de peu de valeur. —A Batavia, la 4.e partie du *Mas*, et la 40.e du *Tael.* —Au Japon, petite monnoie de cuivre percée par le milieu, dont 600 enfilées par un cordon, valent un *Tael.* —A Pondichéry, petite monnoie de cuivre, qui fait la 60.e partie du *Fanoin.*

Caché, ée, part. p. et adj. Voyez *Cacher.* —*Trésor caché*, se dit d'un homme qui a beaucoup de talens et qui ne les produit pas. —*Esprit caché*, dissimulé. —*Vie cachée*, retirée et solitaire.

Cachectique, adj. (*Ka kek-ti-ke*) Qui a une mauvaise santé, dont la constitution n'est pas bonne. Voyez *Cachexie.*

Cachement, s. m. (*Ka-che-man*) Manière dont une chose ou une personne se *cache* ou est *cachée.* Il est peu usité.

Cache-entrée, s. m. Petite pièce de fer qui *cache l'entrée* d'une serrure.

Cachef, subst. m. Lieutenant des Beys en Egypte. Les Cachefs commandent dans les villes qui font partie du gouvernement de leurs patrons.

Cacher, v. act. (*Ka-ché*) Mettre une personne, une chose en un endroit où l'on ne puisse pas la découvrir. —Couvrir: *Cacher un tableau indecent, une nudité, etc.* —Celer; dissimuler: *Cacher son nom, etc.* (Du latin *saccus* sac; *enfermer comme dans un sac.*)

Cacher son jeu, ne pas le montrer. —Fig. *Cacher sa marche, son jeu*, cacher ses vues; agir avec assez de finesse pour ne donner aucune connoissance de sa conduite.

se Cacher, v. récip. Se retirer dans un lieu où l'on ne soit pas vu. —Ne se pas montrer, ne se pas faire voir au monde. —Couvrir de quelque chose une partie de son corps. —Au fig. ne vouloir pas être connu.

Se cacher de quelqu'un, lui cacher sa conduite. —*Se cacher à quelqu'un*, ne pas se laisser voir à quelqu'un.

Cachet, s. m. (*Ka-che*) Petit sceau avec lequel on ferme des lettres, des billets. —Empreinte faite sur la cire avec le *cachet.* —On dit fig. *Porter le cachet du genie, de l'ignorance*, etc. *Avoir un cachet original.* C'est un néologisme qui paroît avoir pris faveur. (Suivant *Saumaise*, du mot *cacher*, parce que, dit-il, le *cachet cache* le contenu de la lettre.)

Cachet volant, morceau de papier sur lequel est l'empreinte d'un cachet pour en fermer une lettre à sa volonté.

Lettre de cachet; c'étoit une lettre du Roi, contre-signée par un Secrétaire d'Etat, cachetée du *cachet* du Prince, et qui contenoit un ordre secret de sa part.

Cachète, s. m. Nom donné par les [illegible] à ce que dans les machines, on a depuis appelé *Essieu*, et qu'on nomme aujourd'hui *Axe.*

Cacheter, v. a. (*Ka-che-té*) *Je cachète, nous cachètons.* Mettre et appliquer un *cachet* sur quelque chose: *Cacheter avec de la cire, avec du pain à chanter, etc.*

Cachette, s. f. (*Ka-che-te*) Petite *cache.* Il est familier.

En cachette, adv. En secret, à la dérobée.

Cachexie, s. f. (*Ka-kèk-cí-e*) T. de Medec. Mauvaise disposition du corps, causée par la dépravation des humeurs. (Du grec *kakos* mauvais, et *hexis* habitude, disposition.)

Cachiment, s. m. Fruit du *cachimentier.*

Cachimentier, s. m. (*Ka-chi-man-tié*) Voy. *Corossol.*

Cacholong, s. m. Quartz-agathe, calcédoine blanche; agathe blanche très-dure.

Cachos, s. m. Plante qui se trouve sur les montagnes du Perou: on la dit bonne contre la pierre.

Cachot, s. m. (*Ka-cho*) Endroit obscur et ordinairement souterrain d'une prison, où l'on met les criminels. —Sorte de petite loge fermée à clef, et qui n'a qu'une petite ouverture à la porte, dans laquelle on garde des fous. (Du mot *cacher.*)

Cachotterie, s. f. (*Ka-cho-te-rí-e*) Il ne se dit point au propre et dans le sens d'*action de cacher.* —Fig. Manière mystérieuse d'agir ou de parler pour cacher des choses peu importantes.

Cachou, s. m. Suc d'un arbre nommé dans l'Inde *cat-ché*, et au Bresil *cajous*, dont le bois coupé par petits morceaux rend, à force de bouillir dans de l'eau, une sorte de gomme qu'on sèche, et dont on forme de petits grains qu'on mêle avec du sucre et de l'ambre, etc. (Par corruption, de l'indien *cat-ché*, ou du brésilien *cajous.*)

Cacique, s. m. (*Ka-ci-ke*) Nom qu'on donnoit aux Princes dans le Mexique et dans quelques autres régions de l'Amérique.

Cacis, s. m. Voy. *Cassis.*

Caciz, s. m. Docteur de la Loi mahométane.

Cacocholie, s. f. (*Ka-ko-ko-lí-e*) T. de Médec. Dépravation de la bile. (Du grec *kakos* mauvais, et *cholé* bile.)

Cacochylie, s. f. (*Ka-ko-chi-lí-e*) Diges-

tion dépravée qui produit de mauvais chyle. (Du grec *kakos* mauvais, et *chulos* chyle.)

Cacochyme, adj. Mal sain; de mauvaise complexion; rempli de mauvaises humeurs: *Corps cacochyme*. Voyez *Valétudinaire*. —Au fig. bizarre, fantasque, bourru: *Esprit cacochyme; humeur cacochyme*.

Cacochymie, s. f. (*Ka-ko-chi-mî-e*) Abondance de mauvaises humeurs. (Du grec *kakos* mauvais, et *chumos* suc, humeur.)

Cacodemon, s. m. Malin esprit; Démon. (Du grec *kakos* mauvais, et *daimôn* esprit, génie.)

Cacoethe, adj. (*Ka-ko-é-te*) T. de Médecine et de Chirurgie, qui se dit des ulcères malins et invétérés. (Du grec *kakoêthês*, formé de *kakos* mauvais, et d'*êthos* état, caractère, nature.)

Cacolet, s. m. (*Ka-ko-lé*) Dans certains départemens voisins des Pyrénées, et sur-tout en Biscaye, espèce de panier à dos, garni d'oreillers, où l'on peut s'asseoir commodément, et qui, posé sur un mulet, sert de voiture.

Cacopathie, s. f. (*Ka-ko-pa-tî-e*) T. de Médecine. Mauvaise affection. (Du grec *kakopathéia*, formé de *kakos* mauvais, et *pathos* affection.)

Cacophonie, s. f. (*Ka-ko-fo-nî-e*) Discordance dans les voix qui chantent ou dans les instrumens qui jouent ensemble. —Rencontre de lettres et de syllabes qui se heurtent, ou répétition des mêmes lettres, des mêmes syllabes, qui frappe désagréablement l'oreille. (Du grec *kakos* mauvais, et *phônê* voix, son.)

Cacopragie, s. f. (*Ka-ko-pra-jî-e*) T. de Méd. Dépravation des viscères qui servent à la nutrition. (Du grec *kakos* mauvais, et *prattô* j'agis.)

Cacositie, s. f. (*Ka-ko-ci-tî-e*) T. de Méd. Dégoût des alimens. (Du grec *kakos* mauvais, et *sition* aliment.)

Cacotrophie, s. f. (*Ka-ko-tro-fî-e*) T. de Médecine. Nutrition depravée. (Du grec *kakos* mauvais, et *trophê* nourriture, dérivé de *tréphô* je nourris.)

Cacrel blanc, s. m. Sorte de poisson de la Méditerranée.

Cactier en baquette, Figuier d'Inde, Cardasse, s. m. Plante grasse, vivace, originaire des Indes, à fleur rosacée, et dont le fruit imite la forme d'une figue.

Cactier a Cochenille, Voy. *Opuntia*.

Cactoïdes, s. f. pl. (*Kak-to-ï-de*) Famille de plantes qui ne contient qu'un genre, le *Cactier*. (Du grec *kaktos* cactier, et *eidos* forme, ressemblance.)

Cadamomi, s. m. *ou* Graine de perroquet. Sorte de drogue.

Cadastre, s. m. (*Ka-das-tre*) Registre public contenant la quantité, l'estimation des biens fonds, les noms des propriétaires, etc. et qui sert à asseoir l'impôt sur les propriétés, à proportion de leur revenu. (Du lat. barbare *capitastrum*, formé de *caput* tête; parce qu'on a d'abord imposé les personnes, et ensuite les biens. On écrivoit autrefois *capdastre*.)

Cadavéreux, euse, adj. (*Ka-da-vé-reû, reû-ze*) Qui tient du *cadavre*: *Teint cadavéreux; odeur cadavéreuse*.

Cadavre, s. m. Corps mort. Il se dit proprement du corps humain, et plus particulièrement de celui des personnes tuées ou exécutées à mort. *J. B. Rousseau* (Cantate 13) a dit, au figuré:

> Arbres dépouillés de verdure
> Malheureux *cadavres* des bois.

M. de *Chateaubriant* (les Martyrs) appelle aussi les ruines d'anciennes villes *cadavres des cités*. Ces expresssions sont peut-être plus hardies que nobles. (Du latin *cadere* choir, tomber.)

Cade, s. m. Espèce de grand genevrier qui croit en Languedoc et dont le bois fournit par la distillation, une huile fétide qu'on emploie en médecine.

Cadeau, s. m. (*Ka-dô*) Trait de plume figuré que les Maîtres Ecrivains font pour orner leurs écritures. —On donne le même nom aux lettres placées dans les anciens manuscrits à la tête des lettres cursives, etc. Elles appartiennent aux temps gothiques. (Suivant *Menage*, du latin barbare *catellum*, fait de *catena* chaîne; parce que les *cadeaux* offrent en général des traits de plume entrelacés.) — Au fig. chose plus agréable qu'utile. —Repas, fête que l'on donne principalement aux Dames. Il ne s'emploie que dans le style familier et en parlant de petites fêtes. —Par extension, présent, don: *Il m'a fait un joli cadeau; il m'a fait cadeau* ou *le cadeau d'une tabatiere, etc.* Il est familier.

Figur. et fam. *Se faire un grand cadeau de quelque chose*, s'en promettre un grand plaisir.

Cadenas, s. m. (*Ka-de-nâ*) Petite serrure mobile et portative, qui a un anneau, par lequel on l'accroche dans un autre anneau tenant à une malle, etc. (Du latin *catena* chaîne; parce que les serrures n'étoient anciennement attachées aux portes qu'avec des chaînes.) —Carré d'argent ou de vermeil doré, soutenu de trois petites boules de métal avec un étui où l'on met la cuiller, la fourchette et le couteau de quelque personne distinguée.

Cadenasser, v. a. (*Ka-de-na-cé*) Fermer avec un *cadenas*.

Cadence, s. f. (*Ka-dan-ce*) La mesure du son qui règle le mouvement de celui qui danse: *Aller en cadence; marquer, suivre, perdre la cadence*. —En parlent de la voix et des instrumens, tremblement soutenu qui se fait ordinairement à la fin d'une mesure: *Cadence brillante, cadence perlée*. —En t. de Musique, terminaison harmonique d'une phrase musicale: *Cadence parfaite* ou *imparfaite*. —Dans le discours, fin ou chute harmonieuse d'une période ou d'un de ses membres: on l'appelle aussi *nombre*. —En Poésie, agréable mesure d'un vers nombreux et bien tourné, ou d'une période poétique harmonieuse. —En termes de Manége, action d'un cheval dressé qui soutient tous ses temps et tous ses mouvemens avec une agréable égalité. (Du latin *cadere* tomber; la cadence étant une espèce de chute agréable.)

Cadencer, v. n. (*Ka-dan-cé*) Faire des *cadences*. Il est aussi actif. —Au fig. on dit *cadencer ses périodes*, pour dire, les rendre nombreuses et agréables à l'oreille.

Cadène, s. f. T. de Marine : Chaîne de fer au bout de laquelle on met un cap de mouton pour servir à rider les haubans. —Chaîne de fer dont on attache les forçats. En ce sens, il est vieux. —Sorte de tapis qu'on tire du Levant. (Du latin *catena* chaîne.)

Cadenette, s. fem. (*Ka-de-ne-te*) Longue tresse qui tombe plus bas que le reste des cheveux : *Cheveux en cadenette.* (Du latin *catena* chaîne.)

Cadet, ette, s. m. et f. (*Ka-dè, è-te*) Celui ou celle qui est le plus jeune ou la plus jeune des deux frères ou des deux sœurs. On dit aussi adjectivement *fils cadet*, *fille cadette*. —En t. de Généalogie, on appelle *Branche cadette* d'une maison, une branche sortie d'un Cadet. —Il se dit par extension de celui qui est plus jeune qu'un autre, ou qui a été reçu dans une charge après un autre. En ce dernier sens, il ne s'emploie guères qu'au masculin : *Il est plus âgé que moi, mais dans la Compagnie il est mon cadet.* —Jeune Gentilhomme qui servoit comme simple soldat, pour apprendre le métier de la Guerre : *Cadet aux Gardes; Compagnie de Cadets.* On appeloit aussi *Cadets*, de jeunes gens entretenus aux frais du Gouvernement dans les places fortes, où ils apprenoient les Mathématiques, le Dessin, etc. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *capitetum*, diminutif de *caput* tête ou chef : *Cadet*, petit chef, à la différence de l'*aîné*, qui est le grand ou le premier chef de la famille.)

Cadette, s. f. (*Ka-dè-te*) Pierre de taille *mince* et carrée, propre à paver. —Au jeu de Billard, queue *plus petite* que les autres. (Du mot *cadet*, à cause du peu d'épaisseur de ces pierres de taille, et du peu de longueur de cette queue, relativement aux autres.)

Cadetter, v. act. (*Ka-de-té*) Paver avec des *cadettes*. Voy. ce mot.

Cadi, s. m. Juge des causes civiles chez les Turcs. (De l'arabe *kada* qui signifie définir, déterminer, décider, dont le participe est *kadi* ou plutôt *qadhi*.)

Cadière, s. f. Monnoie du règne de *Philippe-de-Valois*, sur laquelle étoit figuré ce Prince assis sur une *chaise*, appelée autrefois, et encore aujourd'hui dans le midi de la France, *Cadière*.

Cadilesker, s. m. Juge d'armée chez les Turcs. (De l'arabe *kadi* ou *qadhi* juge, et du persan *osker* ou *leschker* armée, juge de l'armée.)

Cadis, s. m. (L'*s* finale ne se prononce jamais) Sorte de serge de laine d'un bas prix.

Cadisé, s. m. Espèce de droguet.

Cadmie, s. f. Sorte de minéral : *La cadmie artificielle* est une suie métallique qui s'attache aux parois intérieures des fourneaux où l'on fond des métaux. (Du lat. *cadmia*, fait du grec *kadmeia* dont la signification est la même.)

Cadogan, s. m. Nœud qui retrousse les cheveux et les attache fort près de la tête. Plusieurs prononcent *catogan*. Acad.

Cadole, s. f. Nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte ou à une espèce de pêne qui s'ouvre et se ferme en se haussant avec un bouton et une coquille.

Cadran, s. m. Superficie sur laquelle sont tracées les heures, qui sont ensuite indiquées ou par l'ombre d'un style, ou par le mouvement d'une aiguille, etc. (Du latin *quadrum* carré, à cause de sa forme primitive.) —En t. de joaillier, espèce d'étau pour tenir les diamans quand on les taille.

Cadran solaire, en général celui qui indique les heures, au moyen de l'ombre d'un style ou d'un rayon solaire. —*équinoxial*, placé parallèlement à l'Équateur. —*sphérique*, tracé sur une sphère. —*horizontal*, placé horizontalement sur une fenêtre, sur un pilier, dans un jardin, etc. —*méridional*, cadran vertical, tourné directement vers le midi, ou décrit sur la surface du premier vertical qui regarde le midi. —*septentrional*, tracé sur la surface opposée du premier vertical, sur celle qui regarde le nord. —*oriental*, tracé sur le côté du méridien qui regarde l'Orient. —*occidental*, décrit sur le côté occidental du méridien. —*polaire*, tracé sur un plan incliné qui passe par les pôles du monde et par les points de l'Orient et de l'Occident sous l'horizon. —*vertical déclinant*, tracé sur une surface perpendiculaire à l'horizon, et inclinée au midi ou au nord. —*incliné et déclinant*, tracé sur une surface tout à la fois inclinée à l'horizon et déclinante. —*reclinant*, cadran incliné qui ne passe pas par le pôle. —*déincliné*, cadran incliné qui ne regarde pas les points cardinaux, ou qui est tout à la fois incliné et déclinant. —*cylindrique par les hauteurs du soleil*, petite colonne portative qui présentée au soleil, y marque l'heure au moyen d'un style horizontal perpendiculaire à l'axe du cadran.

Il y a encore le *cadran universel par les hauteurs du soleil*, appelé quelquefois le *Capucin*, à cause de la forme pointue de sa partie supérieure; le *cadran analemmatique* ou *azimutal*; le *cadran aux étoiles*, nommé aussi le *Nocturnal de Munster*; le *cadran à la lune* ou *cadran lunaire*, qui montre l'heure pendant la nuit, par le moyen de la lumière de la lune, ou de l'ombre d'un style que la lune éclaire, etc. etc.

Cadrature, s. f. T. d'Horlog. Assemblage des pièces qui servent à faire marcher les aiguilles du *cadran*, à faire aller la répétition, etc.

Cadre, s. m. Bordure de bois, de bronze, etc. dans laquelle on enchâsse des tableaux, des estampes, etc. —Au fig. et en parlant des écrits, plans, agencement des parties d'un ouvrage : *Cadre bien imaginé*, *heureux à remplir*, etc. —Sur les vaisseaux, carré de bois long de six pieds et large de trois, qu'on garnit avec un filet de bitord : on met dessus un matelas, et il sert de lit aux malades, aux passagers, etc. (Du latin *quadrum* carré, dont les Italiens ont fait aussi *quadro*.)

Cadrer, v. a. (*Ka-dré*) Faire un *carré* qui contienne précisément autant d'espace qu'une autre figure. L'*Académie* ne le dit pas en ce sens; et c'est en effet *carrer* qu'il faut dire.

Cadrer, v. n. Avoir de la convenance, du rapport : *Votre façon de penser cadre avec la mienne.* On ne le dit que des choses, quoiqu'on lise dans La Bruyère (Chap. 5) : *Il est souvent plus court et plus utile de cadrer aux*

autres, *que de faire que les autres s'ajustent à nous.* Il s'emploie aussi, mais plus rarement, sans régime. (Du mot *cadre; s'ajuster comme dans un cadre.*)

CADUC, UQUE, adj. (Au masculin le *c* final se prononce; *Ka-duke, du-ke*) Vieux, cassé, etc. Il se dit proprement de l'homme ou de ce qui appartient à l'homme : *Devenir caduc; avoir une santé caduque.* — On dit d'une maison prête à tomber en ruine, qu'*elle est vieille et caduque.* —En Botan. feuille, calice, corolle qui tombe promptement. Autrefois on écrivoit *caduque* aux deux genres : *Age caduque.* Boileau, *Chapelain décoiffé.* (Du lat. *caducus*, fait de *cadere* tomber.)

Legs caduc, succession caduque, legs ou succession qui n'a pas lieu, faute d'héritiers ou de fonds, ou faute d'accomplir certaines conditions.—*Voix caduque*, celle qui, par quelque raison particulière, n'est pas comptée dans un suffrage. —*Mal caduc*, l'épilepsie.

CADUCÉATEUR, s. m. Le Hérault que les anciens Romains envoyoient pour annoncer la paix. (Du lat. *caduceator*, employé dans la même signification, et fait de *caduceus* caducée.)

CADUCÉE, s. m. Verge accolée de deux serpens que les Poëtes attribuent à *Mercure.* — Bâton de cérémonie du Roi d'armes et des Hérauts d'armes. (Du latin *caduceus*, dont la signification est la même.)

CADUCITÉ, s. f. Vieillesse débile, décrépitude : avec cette différence que la *caducité* qui se dit quelquefois de certaines choses inanimées, désigne la décadence, une ruine prochaine; et que la *décrépitude* qui se dit proprement de l'homme, et ne peut se dire que des êtres animés, annonce la destruction, les derniers effets d'une dissolution graduelle. —Etat d'une maison qui menace ruine. —*Caducité d'un legs, d'une succession.* Voyez *Caduc.*

CAFARD, ARDE, s. et adj. (*Ka-far, ar-de*; le *d* final ne se prononce jamais au masculin) Celui ou celle qui affecte extérieurement de paroître dévot et religieux, et qui ne l'est point : *Je hais les cafards; on méprise celui qui a l'humeur cafarde.* Voyez *Hypocrite.* (Suivant Le Duchat, du mot françois *cape*, d'où est venu celui de *capuchon*; parce que *cafard* qui s'écrivoit autrefois *caphard*, désignoit des porteurs de reliques vraies ou fausses, au moyen desquelles ils escroquoient l'argent du petit peuple.)

Damas cafard, sorte de damas mêlé de soie et de fleuret.

CAFARDERIE, s. f. Hypocrisie; fausse dévotion.

CAFÉ, s. m. Nom que l'on donne par-tout à la graine renfermée dans le fruit du *cafier.* C'est une espèce de demi-fève d'une nature cornée ou cartilagineuse, d'un vert pâle ou jaunâtre, que l'on rôtit, et que l'on réduit en poudre, pour en faire un breuvage que l'on appelle aussi *café.* (Par corruption, de l'arabe *qaououat* force, dont les Arabes ont fait *qahouah* café en liqueur. Ils nomment *bounn* le café en grain.)

On nomme aussi *café*, le lieu où l'on va prendre du café.

CAFETAN, s. m. Robe de distinction en usage chez les Turcs.

CAFÉIÈRE ou CAFÉYÈRE, s. f. (*Ka-fé-iè-re*) Terre plantée de *cafiers.*

CAFETIER, s. m. (*Ka-fe-tié*) Celui qui tient *café.*

CAFETIÈRE, s. f. Vase où l'on fait bouillir le *café* broyé et réduit en poudre. —Celle qui vend du *café.* En ce sens, il est peu usité.

CAFIER ou CAFÉYER, s. m. (*Ka-fié, ka-fé-ié*) Arbre ou arbrisseau toujours vert de l'Arabie heureuse, qui croît principalement dans l'Yemen, à Aden et à Moka, à fleur monopétale, infundibuliforme, qui imite celle du jasmin d'Espagne, dont le pistil devient un fruit oblong, divisé en deux loges, contenant chacune une semence qu'on nomme proprement *café.* Le fruit desséché se nomme *cafe en coque.*

CAFFILA, s. f. T. de Relation : Nom donné chez les Nègres à une caravane d'esclaves. On l'appelle aussi *cofle.*

CAGE, s. f. Petite logette à jour faite de fil d'archal ou d'osier, avec des perchoirs pour reposer l'oiseau, et des augets pour lui donner à boire et à manger. —Le corps d'un moulin à vent garni de ses planches et de ses poteaux. —Fil d'archal travaillé presque en forme de grande cage où les Orfèvres étalent leurs marchandises. —Treillis d'osier qu'on met devant les fenêtres en forme de jalousie pour voir au-dehors sans être vu. —En t. de Mer, 1.° espèce d'échauguette faite en cage à la cime du mât d'un vaisseau. —2.° Sorte de cage ronde, ouverte par le haut, qui sert à contenir sur les ponts et les gaillards les drisses et autres cordages qu'on y tient roués. On l'appelle plus proprement *cage à drisses.*—En termes de Pêche, 1.° filet en forme de nasse, qu'on appelle aussi *claie* et *casier.* —2.° Barrière ou grillage de bois que l'on place auprès de la bonde d'un étang qu'on veut vider, pour que le poisson ne s'échappe pas.—En termes d'Horlogerie, ce qui contient les roues et toute la machine d'une horloge.—Au fig. maison étroite et retirée. (Du latin *cavea* cage, qu'on a prononcé *cavia*, dont les Italiens ont fait *gabbia*, qui a la même signification.)

Cage du bâtiment, les quatre gros murs. —*d'escalier*, les murs ou pans de bois qui l'enferment. —On dit figur. et famil. *mettre en cage*, pour dire, mettre en prison.

CAGÉE, s. f. *Cage* pleine d'oiseaux.

CAGIER, s. m. (*Ka-jié*) T. de Fauconnerie : Celui qui porte des oiseaux à vendre.

CAGLIARÈSE, s. m. (*Ka-glia-rè-ze*, mouillez *gl*) Monnoie de cuivre de Sardaigne, qui a cours pour deux deniers. (Du nom de la capitale de l'île de Sardaigne, *Cagliari.*)

CAGNARD, ARDE, adj. (Mouillez *gn*; le *d* ne se prononce jamais au masculin) Fainéant, paresseux : *Il est fort cagnard; mener une vie cagnarde.* On dit aussi substantiv. *C'est un cagnard, c'est une cagnarde.* Il se dit plus souvent des hommes que des femmes. Il est fam. (Du lat. *canis* chien, fait du grec *kuôn*, *kunos*, parce que les fainéans aiment à se coucher au soleil comme les chiens. Les Italiens disent *cagna* pour désigner une chienne.)

CAGNARDER, v. n. (*Ka-gnar-dé*, mouillez *gn*) Mener une vie fainéante. Il est famil.

Cagnardise, s. f. (*Ka-gnar-di-ze*, mouillez *gn*) Paresse, fainéantise. Il est fam.

Cagneux, euse, adj. (*Ka-gneù, eù-ze*; mouill. *gn*) Qui a les genoux et les jambes tournés en dedans: *Cet homme est cagneux, a les jambes cagneuses.* (De l'italien *cagna* chienne, fait du latin *canis*; parce que la plupart des chiens, et particulièrement les bassets, sont cagneux.)

Cagot, ote, adj. et subst. Hypocrite: *Air cagot, manieres cagotes; c'est un vrai cagot, une franche cagote.* Voy. *Hypocrite.* (Suivant Pasquier, du vieux mot *got* qui dans les langues germanique et franque, signifioit *Dieu*, et dont on a fait également *bigot*, pour désigner ceux qui, *avec une trop grande superstition, s'adonnent au service de Dieu.*)

Cagoterie, s. f. Action du *cagot*, manière d'agir du *cagot*.

Cagotisme, s. m. Esprit, caractère, manière de penser du *cagot*: *Il a donné dans le cagotisme.*

Cagou, s. m. Homme qui vit d'une manière obscure et mesquine, qui ne veut voir ni fréquenter personne: *Il vit comme un cagou.* Il est populaire.

Cagouille, s. f. (*Ka-gou-glie*, mouillez les *ll*) T. de Marine: Volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon d'un vaisseau.

Cague, s. f. (*Ka-ghe*) Sorte de bâtiment hollandois.

Cahier, s. m. (*Ka-ié*) Assemblage de feuilles de papier ou de parchemin jointes ensemble. —Résultat des délibérations d'un Corps, d'une Assemblée: instruction par écrit qu'ils donnent à leurs Députés, etc. (Suivant Ménage, du latin barbare *scaparium*, fait de *scapus*, employé par Pline dans le sens de main de papier, *scapus chartarum*; suivant Nicot, de *codex*, et suivant Du Cange, de *quaternio*, mots qui en latin signifient également cahier.)

Cahieu, Voy. *Caïeu.*

Cahin-caha, adv. Tant bien que mal; de mauvaise grace. Il est familier.

Cahosset, s. m. (*Ka-o-cè*) T. de Pêche. Voy. *Closet.*

Cahot, s. m. (*Ka-o*) Le saut que fait une voiture en roulant dans un chemin raboteux. (De l'italien *caduta* chute, dérivé du latin *cadere* tomber; au lieu duquel *caduta* on a dit par métaplasme *cadutum*, d'où nous avons fait ensuite *cahot*. Ménage.)

Cahotage, s. m. Mouvement causé par des *cahots.*

Cahoter, v. a. (*Ka-o-té*) Causer des cahots: *Cette voiture nous a bien cahotés.*

Cahuottier, s. m. (*Ka-u-o-tié*) T. de Pêche. Filet appelé plus communément *Verveux.*

Cahute, s. f. Loge faite de terre ou de méchantes pierres, où des pauvres se mettent sur les grands chemins.—Cabane, maisonnette. On disoit autrefois *cahuette.*

Caïanne, Voy. *Olivier.*

Caïc ou Caïque, s. m. (*Ka-ike, Ka-i-ke*) L'esquif destiné au service d'une galère. —Petite barque dont les Cosaques, les Turcs, etc. se servent pour naviguer. —On appelle encore de ce nom dans l'Amérique, les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, et qui forment quelquefois de petites îles.

Caiche, Quaiche ou mieux Ketch, s. f. T. de Marine. Sorte de bâtiment usité principalement chez les Anglois; il est à poupe, carré, orné d'une poulaine, avec un grand mât et un mât d'artimon.

Caïd, s. m. (*Ka-id*) T. de Relation. Sorte de Juge dans l'état de Tripoli, qui est en même temps commandant, fermier, receveur, etc.

Caïenne, s. f. Voy. *Cayenne.*

Caïer, Voy. *Cahier.*

Caïeu, s. m. (*Ka-ieu*) Rejetons des oignons qui portent fleur. —Fleur qui vient d'un caïeu: *Cette tulipe n'est qu'un caïeu de l'année.*

Caille, s. f. (*Ka-glie*, mouillez les *ll*) Oiseau de passage, qui a le plumage grivelé, et dont la chair est délicate. C'est un gallinacée, de la famille des Alectrides, et du genre des Tétras. (De l'italien *quaglia*, dérivé suivant *Ferrari*, du lat. *quaquila*, qui se trouve dans *Papias* avec la même signification.)

Caillé, s. m. (*Ka-glié*, mouillez les *ll*) Lait *caillé*: *Manger du caillé.*

Caillebotte, s. f. (*Ka-glie-bo-te*) Masse de lait *caillé.*

Caillebotté, ée, adj. Réduit en *caillot*, coagulé.

Caillebottis, s. m. Espèce de treillis faits de petites pièces de bois entrelacées, qu'on place au milieu des ponts des vaisseaux pour donner de l'air.

Caille-lait, s. m. Sorte de plante dont les sommités fleuries font *cailler le lait.*

Caillement, s. m. (*Ka-glie-man*) Etat de ce qui se *caille*: *Caillement du lait, du sang.* Les femmes nouvellement accouchées sont sujettes à une maladie appelée *le poil*, causée par le *caillement* du lait qui se coagule en petits grumeaux dans leurs seins.

Cailler, v. a. (*Ka-glié*, mouillez les *ll*) Coaguler; figer; épaissir: *La pressure caille le lait; cela fait cailler le sang.* On dit souvent au réciproque *se cailler.* (Du latin *coagulare*, dont la signification est la même.)

Cailletage, s. m. (*Ka-glie-ta-je*) Discours, action, ouvrage de *caillette*: *Insipide cailletage.*

Cailleteau, s. m. (*Ka-glie-tô*, en mouillant les *ll*) Jeune *caille.*

Caillette, s. f. (*Ka-glie-te*, mouillez les *ll*) Dans les mammifères ruminans, la quatrième cavité de l'estomac, laquelle est l'estomac proprement dit. C'est là qu'on trouve dans le jeune veau le lait dont il se nourrit, et qui s'y *caille* comme le fromage. —Femme frivole et babillarde: *C'est une caillette, la caillette du quartier.* On le dit dans le même sens des hommes.

Cailletot, s. m. (*Ka-glie-to*) Petit turbot fort délicat.

Cailli, s. m. (*Ka-gli*, mouillez les *ll*) Voy. *Cresson.*

Caillot, s. m. (*Ka-glio*) Grumeau ou petite masse de sang *caillé.*

Caillot-rosat, s. m. (*Ka-glio-ro-za*) Sorte de poire *pierreuse*, qui a un goût de *rose.*

Caillotis, s. m. (*Ka-glio-ti*, mouillez les *ll*) Sorte de soude dont les pierres ressemblent à des *cailloux.*

Caillou, s. m. (*Ka-gliou*, mouillez les *ll*)

Pierre dure qui donne des étincelles, lorsqu'on la frappe avec de l'acier. (Du lat. *calculus*, ou plutôt du grec *kochlax*, qui ont la même signification.)

Cailloux de Médoc et du Rhin; ce sont des pierres blanches et transparentes comme du crystal. — *Caillou d'Egypte*, espèce de jaspe où l'on voit différentes figures de grottes, de paysages, etc.

CAILLOUTAGE, s. m. (*Ka-gliou-ta-je*, mouill. les *ll*) Amas de *cailloux*; ouvrage de *cailloux* ramassés.

CAÏMACAN, s. m. (*Ka-i-ma-kan*) Lieutenant du grand Visir. Les Gouverneurs de Constantinople et d'Andrinople prennent le même titre. (Des deux mots arabes *qayim* qui est debout, et *makan* lieu, place; *qayim-makan*, qui se tient à la place; lieutenant, vicaire.)

CAÏMACANI, s. m. (*Ka-i-ma-ka-ni*) Toile fine de Bengale.

CAÏMAN, s. m. (*Ka-i-man*) Espèce de crocodile très-commun en Amérique. (C'est un mot indien transporté en Amérique par les Espagnols ou par les Portugais.)

CAIMAND, ANDE, s. (*Ké-man*) Vieux mot qui signifie gueux, mendiant: *C'est un caimand*. (Suivant Le Duchat, du latin *quæritare* fréquentatif de *quærere* chercher, dont on a fait *quærimentante*, et ensuite par contraction, *quæmante*.)

CAIMANDER, v. n. (*Ké-man-dé*) Gueuser, mendier. Il est familier. On dit fig. et famil. *Aller de porte en porte caimander des recommandations, etc.*

CAIMANDEUR, EUSE, s. (*Ké-man-deur, eû-ze*) Voyez *Caimand*.

CAÏMITIER, s. m. (*Ka-i-mi-tié*) Genre d'arbres et d'arbrisseaux exotiques, de la famille des Sapotilles, qui croissent aux Antilles et à la Guyane; il renferme plusieurs espèces.

CAIPON, s. m. (*Ké-pon*) Grand arbre de St.-Domingue, qu'on emploie dans les ouvrages de charpente.

CAIQUE, Voy. *Caïc*.

CAISSE, s. f. (*Ke-ce*) Coffre de bois où l'on met diverses marchandises: *Caisse de sucre, de savon, etc.* —Coffre-fort où les Marchands, les Banquiers, etc. serrent leur argent: *Tenir la caisse*, avoir le maniement de l'argent. —*Livre de caisse*, livre sur lequel on porte au débit ce qu'on reçoit, et au crédit ce qu'on paye. —Le bureau, l'endroit où l'on paye et l'on reçoit. —Coffre de bois ouvert par le haut, où l'on met des orangers, etc. — Tambour. —En termes d'Anat. *caisse du tambour*, cavité demi-sphérique au fond du trou auditif externe de l'oreille. —En t. d'Archit. renfoncement carré, contenant une rose, etc. entre les mactules du plafond de la corniche dorique ou entre les modillons du plafond des corniches corinthiennes, composites et françoises. (Du latin *capsa*, pris du grec *kapsa* étui, cassette.)

Caisse catoptrique, machine qui, par la disposition de divers miroirs qui y sont placés, grossit ou multiplie les objets, les rend difformes, etc.

Battre la caisse, faire une levée de Soldats, et fig. et fam. chercher de l'argent à emprunter; tâcher de se faire des partisans, etc. —*Bander la caisse*, s'enfuir. —*Donner un coup sur la caisse, un coup sur le tambour*, décider en partie pour l'un, en partie pour l'autre.

CAISSETIN, s. m. (*Ke-ce-tein*) Petite *caisse* de sapin, dans laquelle on envoie des raisins séchés au soleil.

CAISSIER, s. m. (*Kè-cie*) Celui qui tient la *caisse* chez un Financier, un Banquier, un Négociant. —Dans les villes de commerce, Artisan uniquement occupé à faire des *caisses*.

CAISSON, s. m. (*Kè son*) Grande *caisse*, avec un couvercle ferré et en dos-d'âne, qui sert à porter des vivres, des munitions pour les armées. —Dans les voitures, petit coffre vide sous le siége des voyageurs. —Sur mer, coffres attachés sur le revers de l'arrière d'un vaisseau.

Caisson de bombes; fourneau superficiel, qu'on fait avec une *caisse* remplie de bombes ou de poudre, et dont on se sert à l'armée.

CAJOLER, v. a. (*Ka-jo-lé*) Flatter; louer pour obtenir ce qu'on souhaite. —Tâcher de séduire une femme ou une fille par de belles paroles. Dans ces acceptions, il est familier. —En t. de Marine, mener un vaisseau contre le vent, à la faveur du courant de la marée.

CAJOLER, v. n. Il se dit en t. de Fauconnerie, du cri des geais.

CAJOLERIE, s. f. Louange, langage flatteur dont on se sert pour *cajoler*. Voy. ce mot dans ses deux premières acceptions.

CAJOLEUR, EUSE, s. m. et f. Celui, celle qui *cajole*.

CAJUTES, s. f. pl. Lits de vaisseaux, pratiqués dans les chambres comme des armoires.

CAKEXIE, Voy. *Cachexie*.

CAL, s. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains et aux genoux. Dans le discours ordinaire, on dit plutôt *Durillon* que *Cal*. (Du latin *callum* ou *callus*, dont la signification est la même.)

CALABA, s. m. Genre de plantes exotiques, dont on connoît plusieurs espèces.

CALAC, s. m. Genre d'arbrisseaux exotiques, à fleur monopétale, communément épineux, qui croissent dans les Indes Orientales.

CALADE, s. f. T. de Manége: Pente d'un terrain élevé, par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit pas, pour lui apprendre à plier les hanches et à former son arrêt. (De l'italien *calata* qui a la même signification, fait du latin *chalare*, dérivé du grec *chalan* abaisser: faire descendre.)

CALAF, s. m. Espèce de saule nain, qui croît en Egypte dans les lieux humides.

CALAGUALA, s. m. Plante du Pérou, dont les Espagnols et les Portugais emploient la racine en médecine.

CALAISON, s. f. (*Ka-lè-zon*) T. de Marine: Profondeur d'un vaisseau depuis le premier pont jusqu'à fond de *cale*.

CALALOU, s. m. Plante rampante de la Guyane, de la famille des Cucurbitacées, dont le fruit sert d'aliment sous diverses formes.

CALAMBAC, s. m. Voy. *Sin-kao*.

Calambac des Indiens, Voy. *Bois d'aloès*.

CALAMBOUC, s. m. Voy. *Bois d'aloès.*

CALAMBOURG *ou* CUNAMBOURK, s. m. Bois odoriférant qui s'emploie dans les ouvrages de marqueterie.

CALAMÉDON, s. m. T. de Chirurg. Fracture transversale d'un os, dont l'un des bouts est aminci en bec de flûte. (Du grec *kalamédon*, dérivé de *kalamos* roseau, flûte.)

CALAMENT, s. m. (*Ka-la-man*) Plante à fleurs labiées, qui a tous les caractères de la mélisse, dont elle ne diffère que par la disposition des fleurs, et que, par cette raison, on appelle aussi *Melisse-calament.*

CALAMINAIRE, adj. (*Ka-la-mi-nè-re*) Pierre calaminaire, cadmie naturelle ou oxide de zinc.

CALAMINE, s. f. Mine de zinc terreuse, qui sert à convertir le cuivre rouge en laiton.

CALAMISTRER, v. a. (*Ka-la-mis-tré*) Friser, poudrer. Il est famil.

CALAMITE, s. f. Un des noms donnés à la pierre d'aimant et à la boussole. (Du latin *calamita* grenouille qui vit parmi les roseaux, dérivé de *calamus*, en grec *kalamos* roseau; parce que dans l'origine l'aiguille aimantée, placée dans une fiole pleine d'eau, y flottoit sur deux brins de paille, et y nageoit en quelque sorte comme une grenouille.) —Espèce de crapaud dont le corps est vert, avec une ligne jaune sur le dos et des verrues rousses. Il vit sous terre, sous les pierres, dans les troncs d'arbres.

CALAMITÉ, s. f. Malheur commun à beaucoup de personnes : *Calamité publique ; les calamités de la guerre.* (Du latin *calamitas*, formé de *calamus* ; en grec *kalamos* chaume, tuyau de blé : par allusion à la grêle qui est une *calamité* quand elle brise les blés.)

CALAMITEUX, EUSE, adj. (*Ka-la-mi-teû, eû-ze*) Malheureux. Il vieillit, et ne se dit plus qu'en parlant des temps de peste, de guerre, de famine, etc. *Temps calamiteux.*

CALAMUS, s. m. (*Ka-la-muce*) T. d'Anat. Pointe du quatrième ventricule de la tête du côté de l'épine du dos.

CALAMUS *ou* ROSEAU AROMATIQUE, s. m. Plante arundinacée qu'on apporte des Indes et d'Egypte, et qu'on fait entrer dans la composition de la thériaque.

CALANDRE, s. f. Petit insecte noir qui ronge le blé dans les greniers, et qu'on nomme ordinairement *charanson.* Voyez ce mot. —Sorte de grosse alouette qui se distingue par un cercle de plumes blanches en forme de couronne, depuis un œil jusqu'à l'autre, en faisant le tour de la tête. (Du grec *chalandra* qui a la même signification.) — Machine pour presser et lustrer les draps, les toiles et autres étoffes, introduite pour la première fois en France par *Colbert.* (Du latin *cylindrus*, en grec *kulindros* cylindre; parce que tout l'effet de cette machine dépend d'un cylindre.)

CALANDRER, v. a. (*Ka-lan-dré*) Presser une étoffe, etc. avec la *calandre.*

CALANDREUR, s. m. Ouvrier qui conduit la *calandre.*

CALANGUE *ou* CARANGUE, s. f. (*Ka-lan-ghe*) T. de Marine. Petite baie couverte par quelques terres hautes, où de petits bâtiment peuvent se réfugier.

CALAO, s. m. Genre d'oiseaux passereaux des Indes et de l'Afrique, de la famille des Dentirostres, qui ressemblent un peu au corbeau, mais dont le bec énorme est surmonté d'une espèce de casque osseux très-singulier.

CALATISME *ou* CALATHISME, s. m. (*Ka-la-tis-me*) Sorte de danse des Anciens. (Du grec *kalathismos*, qui signifie la même chose.)

CALATRAVA (L'ORDRE DE), s. m. Nom d'un Ordre militaire d'Espagne, institué en 1158 par *Sanche III*, roi de Castille.

CALBAS, s. m. T. de Marine : Cordage qu'on amarre par un bout à l'un des pacfis, et par l'autre à un arganeau qui est au pied du mât.

CALCAIRE, adj. m. et f. (*Kal-ke-re*) Il se dit des terres ou des pierres que le feu peut changer en *chaux.* (Du latin *calx*, *calcis* chaux.)

CALCANEUM, s. m. (*Kal-ka-né-ome*) Terme d'Anatomie : Le deuxième et le plus grand des os du tarse. (C'est un mot purement latin, formé de *calcare* fouler aux pieds, marcher dessus.)

CALCANTHUM, s. m. (*Kal-kan-tome*) Vitriol rubifié.

CALCÉDOINE, s. f. (*Kal-cé-doá-ne*) Sorte d'agathe demi-transparente, et d'un blanc laiteux. Quelques-uns écrivent plus conformément à l'étymologie, *Chalcédoine.* (Du grec *chalkédon* nom de cette pierre, dérivé de la ville de *Chalcédoine* en Bithynie, près de laquelle les premières *calcédoines* ont été trouvées.)

CALCÉDOINEUX, EUSE, adj. (*Kal-cé-doá-neû, eû-ze*) T. de Joaillier : *Une pierre calcédoineuse*, qui a quelque marque, quelque tache blanche. (De l'agathe appelée *Calcédoine.*)

CALCINATION, s. f. (*Kal-ci-na-cion*, en vers *ci-on*) L'action de réduire en *chaux* ou en poudre subtile les matières animales, végétales et minérales, par le moyen d'un feu violent.

CALCINER, v. act. (*Kal-ci-né*) Réduire en *chaux* ou en poudre subtile par le moyen du feu.—Par extension, soumettre à une violente action du feu. (Du lat. *calx*, *calcis* chaux.)

CALCIS, s. m. Espèce de faucon de nuit.

CALCUL, s. m. (*Kal-kule*) Supputation, compte : *Faire le calcul de.... le calcul est exact ; erreur de calcul.*—En t. de Médecine, pierre qui se forme dans la vessie ou dans les reins. (Du latin *calculus* petit caillou, petite pierre; parce que les Anciens dans leurs supputations, se servoient de petits cailloux plats.)

Figur. et fam. *Se tromper en son calcul*, se tromper sur les mesures qu'on a prises, sur les raisonnemens qu'on fait, sur les principes d'où l'on part, etc.—*De calcul fait*, en comptant bien, tout bien compté.

CALCULABLE, adj. Qui peut se *calculer.*

CALCULATEUR, s. m. Celui qui *calcule.*

CALCULER, v. act. (*Kal-ku-lé*) Supputer, compter : *Calculer une somme, des tables astronomiques, une éclipse.* On dit aussi neutralement et sans régime : *Après avoir bien calculé, je trouve que....*—Il est aujourd'hui fort en usage au figuré : *Calculer le degré de tendresse qu'on doit à ses parens, etc.* (Du latin *calculus.* Voy. *Calcul.*)

Calculeux, euse, adj. (*Kal-ku-leû, eû-ze*) T. de Médec. Pierreux, graveleux. (Du latin *calculus* calcul, pierre.)

Calculifrage, adject. (*Kal-ku-li-fra-je*) Nom qu'on donne en Médecine, aux remèdes propres à briser le *calcul* ou la pierre dans les reins et la vessie. (Du latin *calculus* calcul, pierre, et *frango* je brise.) Voy. *Lithontriptique.*

Cale, s. f. Espèce de bonnet et de coiffure de tête pour les paysannes, etc. — Bonnet plat que portent de petits laquais ou des garçons de métier. — En t. de Marine, la partie la plus basse d'un navire qui entre dans l'eau sous le franc tillac, et qui est, dans un bâtiment de mer, ce qu'une cave est dans le bâtiment de terre. On dit ordinairement *fond de cale.*—Sorte de supplice qui consiste à suspendre un homme à la vergue du grand mât, et à le plonger plusieurs fois dans la mer. —Plomb qui sert à faire enfoncer l'hameçon au fond de l'eau dans la pêche de la morue. (Dans les trois dernières acceptions, du latin *chalare* fait du grec *chalan* abaisser, faire descendre.) —Abri pour les vaisseaux entre deux pointes de terre ou de rocher.—Morceau de bois aplati, qu'on met sous une poutre, sous une table, etc. pour qu'elle soit de niveau.

Cale de construction, espèce de grillage à terre, sur lequel porte le vaisseau que l'on construit. — *Cale de quai* ou *escale*, rampe en pente douce, pratiquée de distance en distance le long des quais, où les embarcations abordent pour débarquer ou embarquer facilement les hommes, les marchandises, etc.

Caléan, s. m. (*Ka-lé-an*) T. de Relation: Pipe des Persans.

Calebasse, s. f. (le premier *e* est très-muet) Fruit du *calebassier*, dont on extrait une liqueur bonne contre les maux de poitrine: *Sirop de calebasse.* —Espèce de bouteille faite d'une courge ou d'une calebasse séchée et vidée. On s'en sert pour apprendre à nager, en les mettant bien bouchées sous les aisselles. —Prunes qui, au lieu de grossir en Mai et de conserver leur vert, deviennent larges et blanchâtres, et tombent enfin sans grossir. —Prov. *Tromper* ou *frauder la calebasse*, tromper quelqu'un, en ne lui donnant pas son contingent dans un partage.

Calebasse de bois, fruit gros et rond comme une pomme de reinette.

Calebassier, s. m. (*Ka-le-ba-cié*) Genre de plantes exotiques, à fleur monopétale, personnée, dont on distingue plusieurs espèces. Le fruit nommé *calebasse*, qui varie depuis la grosseur d'un œuf jusqu'à celle d'une citrouille, sert quand il est vide à faire toute sorte de petits meubles.

Calebotin, s. m. (*Ka-le-bo-tein*) T. de Cordonnier: Espèce de picotin ou de cul de chapeau, où l'on met le fil et les alènes.

Calèche, s. f. Petit carosse coupé. — Sorte de carosse léger, entouré de mantelets, dont on se sert pour se promener dans des jardins, etc. (Suivant *Ménage*, du mot latin *carrus*, qu'il fait passer par une suite de transformations peu vraisemblables.) —Espèce de coiffe baleinée, dont les Dames se servent pour se garantir du soleil.

Caleçon, s. m. (pron. l'*e* extrêmement muet, comme si on ecrivoit *Kal-son*) Espèce de culottes de toile, de taffetas ou de chamois, qu'on met sous le haut-de-chausse. Il s'emploie souvent au plur. (De l'ital. *calzoni* culottes.)

Caleçonnier, s. m. (*Kal-so-nié*) Ouvrier qui fait des *caleçons.*

Caléfaction, s. f. (*Ka-lé-fak-cion*) Terme Didactique: Action du feu qui cause de la chaleur. (Du latin *calefactio*, qui a la même signification, dérivé de *calefactare* fréquentatif de *calefacere* échauffer, lequel est formé de *calidus* chaud, et *facere* faire; *calidum facere*, faire ou rendre chaud.)

Calemar, s. m. Canon d'écritoire. Voyez *Calmar.*

Calemare, s. f. Voy. *Calmar.*

Calembourg, Calambourg *ou* Calembour, s. m. (*Ka-lan-bour*) Jeu de mots; c'est à peu près ce qu'on appeloit autrefois *quolibet.* C'est un mot nouveau.

Calement, s. m. (*Ka-le-man*) Sorte de plante. Voyez *Calament.*

Calen, s. m. (*Ka-len*) T. de Pêche: Grand carreau qu'on établit à l'avant d'un petit bateau, et qu'on relève au moyen d'un contrepoids. On dit aussi *Venturon.*

Calencar, suivant l'*Acad.* et Calencas, suivant *Trév.* s. m. (*Ka-lan-kar*) Toile peinte qui vient des Indes.

Calender, s. m. (*Ka-lan-dèr*) Nom de certains Religieux Mahométans.

Calendes, s. f. pl. (*Ka-lan-de*) Premier jour de chaque mois chez les Romains. On dit prov. et fam. *Renvoyer aux Calendes grecques*, à un temps qui n'arrivera point, parce que les Grecs n'avoient point de Calendes. (Du latin *calendæ*, dérivé de *calare*, lequel est fait du grec *kaléin* appeler; parce que ce jour-là on convoquoit le peuple pour lui indiquer les féries, le nombre de jours qui restoient jusqu'aux nones, celui de la pleine lune, etc.) —Certaines assemblées des Curés de campagne, convoquées par ordre de l'Evêque.

Calendrier, s. m. (*Ka-lan-drié*) Distribution des jours qui composent l'année civile, en jours et en semaines, à laquelle on joint les fêtes et les autres jours solennels. —Livre ou table qui contient cette distribution. *L'Almanach* renferme de plus que le *Calendrier*, des observations astronomiques, des pronostics sur les diverses *tempéries* de l'air, des prédictions tirées de l'Astrologie judiciaire, etc. —Chez les Romains, livre où les Usuriers enregistroient les noms de leurs débiteurs: parce que c'étoit au jour des *calendes* de chaque mois qu'ils avoient coutume d'exiger l'argent qu'ils avoient prêté. (Du lat. *calendarium*, formé de *calendæ* calendes, mot qu'on écrivoit anciennement en gros caractères au commencement de chaque mois.)

Calendrier de Flore (Botan.), la série des époques de la floraison des plantes.

Calenture, s. f. (*Ka-lan-tu-re*) Fièvre chaude assez commune sur mer. (De l'espagnol *calentura* fièvre.)

Calepin, s. m. (*Ka-le-pein*) Recueil de mots, de notes, d'extraits, qu'une personne a composé pour son usage : *Il va consulter son calepin.* Ce mot étoit primitivement le nom d'un Grammairien et d'un dictionnaire qu'il avoit composé.

Caler, v. act. (*Ka-lé*) T. de Mar. Baisser : *Caler la voile*; au propre, baisser la voile; au figuré, céder, se soumettre. Dans ce dernier sens, on dit aussi neutralement, *il a été obligé de caler.* Il est famil. —Donner la *cale* à un Matelot. (Du latin *chalare*, fait du grec *chalan* abaisser, faire descendre.) —Mettre une *cale* sous une table, etc. qui n'est pas de niveau.

Caler un quart de cercle (Astron.), mettre son plan dans une situation exactement verticale au moyen du fil à plomb qui doit raser le limbe, sans appuyer et sans être trop en l'air.

Caler, v. n. T. de Pêche. Enfoncer dans l'eau : *L'aissaugue ne peut caler que d'un soleil à l'autre.* On dit aussi activement *caler une tessure*, la jeter à la mer.

Calesjam, s. m. Grand arbre du Malabar, dont la fleur en grappe imite celle de la vigne.

Calfat, s. masc. (*Kal-fa*) T. de Marine : étoupes fourrées avec force dans les fentes d'un vaisseau, sur lesquelles on a appliqué du brai tout bouillant. Quelques-uns écrivent *Calfas.*—Celui qui calfate un vaisseau : *Maître calfat.*—L'ouvrage que fait le Calfat : *Ce vaisseau a eu son calfat.* — L'instrument qui sert à *calfater.*

Calfatage, s. m. Etoupe enfoncée dans la couture d'un vaisseau.

Calfater, v. a. (*Kal-fa-té*) Garnir de poix et d'étoupes les fentes d'un vaisseau. (De l'ital. *calafatare*, fait du grec vulgaire *kalaphatéin* qui a la même signification.)

Calfateur, s. m. Celui qui *calfate.*

Calfatin, s. m. (*Kal-fa-tein*) Apprenti *calfat.*

Calfeutrage, s. m. Ouvrage de celui qui *calfeutre.*

Calfeutrer, v. act. (*Kal-feu-tré*) Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre avec du papier ou du parchemin collé, avec des lisières, etc. (L'étymologie est la même que celle de *Calfater.*)

Calhauban, T. de Marine. V. *Galhauban.*

Calibé, ée, adj. Voy. *Chalibé.*

Calibre, s. masc. Grandeur de l'ouverture d'une arme à feu : *Le calibre d'un canon, d'un mousquet.* —Grosseur de la balle ou du boulet proportionnée à cette ouverture : *Balle, boulet de calibre ; de tel* ou *tel calibre.* —En Archit. volume, grosseur : *Colonne de même calibre.* —Modèle ou profil en bois, pour régler le bombement d'une chaussée. —En t. d'Horlogerie, l'espace compris entre les deux platines qui forment la cage d'une montre, et dans lequel sont placés les rouages, etc. —Figur. et famil. Qualité, état d'une personne : *Ils ne sont pas de même calibre.* —En t. de Charpentier, bout d'ais entaillé en forme d'un angle rentrant, et qui sert à prendre des mesures. —C'est aussi un instrument de Serrurier. (Suivant d'*Herbelot*, de l'arabe *calib* moule.)

Calibrer, v. act. (*Ka-li-bré*) Passer des boulets dans le *calibre* d'un canon pour les mesurer. —En t. d'Horloger, mesurer avec un compas les dents des roues, etc.

Calice, s. m. Dans l'Eglise romaine, vase où se fait la consécration du vin dans le Sacrifice de la Messe. —Au figuré, coupe remplie d'amertume, de maux, de douleurs : *Boire, avaler le calice*, se soumettre à des choses dures et fâcheuses. Il est fam. (Du latin *calix*, en grec *kulix* gobelet, tasse.) —En Botaniq. enveloppe de la fleur produite par le prolongement ou l'épanouissement de l'écorce du pédoncule. On le nomme aussi *Périanthe.* —Voy. *Chêne.* (Du lat. *calyx*, en grec *kalux*, bouton ou calice d'une rose, etc. dérivé de *kaluptô* je couvre.)

Fam. *Être doré comme un calice*, avoir des habits couverts d'or.

Calicé, ée, adj. T. de Botaniq. Environné d'un *calice.*

Calicinal, ale, adj. T. de Botan. Qui vient sur le *calice* : *Epines calicinales.*

Caliculé, adj. m. T. de Botaniq. *Calice caliculé*, muni à sa base de petites écailles, qui représentent un second *calice*, comme dans l'œillet. L'assemblage de ces petites écailles se nomme *calicule.*

Caliducs, s. m. pl. T. de Physique : Sorte de canaux disposés autrefois le long des murailles des maisons et des appartemens, qui servoient à distribuer dans les parties les plus éloignées, la chaleur fournie par un foyer commun. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Tuyaux de chaleur.* (Du latin *calidus* chaud, et *duco* je conduis.)

Caliette, s. f. (*Ka-liè-te*) Champignon jaune qui vient au pied du genièvre.

Califat, s. m. (*Ka-li-fa*) Dignité de *Calife.*

Calife, s. masc. Souverain Mahométan qui réunissoit le pouvoir spirituel au temporel. (De l'arabe *khalifah* successeur, formé du verbe *khalafa* venir à la place d'un autre, lui succéder ; *successeur du Prophète Mahomet. Aboubècre*, beau-père et successeur de *Mahomet*, fut le premier qui prit ce titre.)

A califourchon, adv. Jambe de-çà, jambe de-là, comme quand on est à cheval.

Calimbé, s. m. (*Ka-lein-bé*) T. de Relation : Ceinture de toile ou d'étoffe d'environ trois doigts de largeur, que portent les Nègres mâles de la Guyane. C'est leur seul vêtement.

Calin, s. m. (*Ka-lein*) Métal chinois, qui ressemble au plomb et à l'étain.

Calins, plur. T. de Pêche : Deux piquets de l'entrée de la tour de la paradière.

Câlin, ine, s. m. et f. (*Kâ-lein, li-ne*) Niais et indolent. Il est plus usité au masculin qu'au féminin.

se Câliner, v. réc. (*se Kâ-li-né*) Se tenir dans l'inaction, dans l'indolence : *Il se câline dans un fauteuil.* (Du grec *chalan* lâcher, se relâcher, se ralentir. D'après cette étymologie, *câliner* seroit un diminutif de *caler.*)

Caliorne, s. f. T. de Marine : Gros cordage passé dans deux moufles à trois poulies, qui sert à guinder et à lever les fardeaux dans un vaisseau.

Calippique, adj. f. (*Ka-li-pi-ke*) T. d'Astron. *Période calippique*, période de 76 ans, propre à corriger l'erreur du cycle lunaire.

Calle, s. f. (*Ka-le*) Genre de plantes exotiques, unilobées, qui a beaucoup de rapports avec les Gouets.

Calleux, euse, adj. (*Kal-leû, cû-ze ;* les deux *ll* se prononcent sans se mouiller) Où il y a des *cals ;* dur comme un *cal.* — En t. d'Anat. *corps calleux*, la partie qui couvre les deux ventricules du cerveau.

Callicarpe, s. f. Plante de l'Amérique et des Indes, ainsi nommée à cause de la beauté de ses semences. (Du grec *kalos* beau, et *karpos* fruit.)

Callidie, s. f. Genre d'insectes coléoptères, à corselet lisse, d'un beau rouge satiné. (Du grec *kalos* beau, et *eidos* forme ; *belle forme.*)

Calligon, s. m. Arbrisseau de la Turquie d'Asie, qui est une espèce de Polygonée. Voy. ce dernier mot. (Du grec *kalos* beau, et *gonu* genou.)

Calligraphe, s. m. (*Kal-li-gra-fe*) Littéralement, celui qui a une *belle écriture.* — Copiste qui mettoit autrefois au net ce qui avoit été écrit en notes par ceux qu'on appeloit *Notarii.* (Du grec *kalligraphos*, formé de *kallos* beauté, et *graphô* j'écris.)

Calligraphie, s. f. (*Kal-li-gra-fi-e*) Art du *Calligrafe.* (Du grec *kalligraphia*, composé des mêmes élémens que *kalligraphos.* Voyez *Calligraphe.*)

Callinique, s. f. Air de danse des Anciens, qui s'exécutoit sur des flûtes.

Callionyme, s. m. Poisson de mer, appelé aussi *Uranoscope.* Voyez ce mot. (Du grec *kalliônumos*, formé de *kalos* beau, et *onuma* nom.)

Calliope, s. f. (*Kal-li-o-pe*) Celle des neuf Muses qui préside à l'éloquence et à la poésie héroïque. (Du grec *kalliopé*, formé de *kallos* beauté, et *ops* voix ou chant.)

Callipédie, s. f. L'art d'avoir de beaux enfans. (Du grec *kallipaidia*, formé de *kalos* beau, et de *pais*, génitif *paidos* enfant.) C'est le titre d'un poëme latin, composé par l'Abbé *Quillet*, de Chinon en Touraine.

Callipyge, adj. f. (*Kal-li-pi-je*) Surnom de *Vénus.* (Du grec *kallos* beauté, ou *kalos* beau, et de *pugé* fesse.)

Callistes, Callisthes *ou* **Callistéies**, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de *Vénus*, qui se célébroient à Lesbos, et dans lesquelles les femmes se disputoient le prix de la beauté. (Du grec *kallisteion* prix de la beauté, dérivé de *kallistos* le plus beau, superlatif de *kalos* beau.)

Callitriche, s. m. (*Kal-li-tri-che*) Singe d'Ethiopie à longue queue, remarquable par les belles couleurs de son poil. (Du grec *kallithrix* qui a un beau poil, formé de *kalos* beau, et *thrix* poil.)

Callitric, s. m. Genre de plantes aquatiques, à fleurs incomplètes.

Callosité, s. f. (*Kal-lo-zi-té*) Petit *calus* qui se forme en quelque partie de la peau. (Du lat. *callositas*, qui a la même signification.)

Callots *ou* **Calots**, s. m. pl. (*Kal-lô, ka-lô*) Masses de pierres qu'on tire brutes des ardoisières.

Calmande, s. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté comme le satin.

Calmant, s. m. (*Kal-man*) Remède qui *calme* les douleurs.

Calmar *ou* **Cornet**, *Acad.* s. m. Genre de Mollusques, de la famille des Céphalopodes, qui ressemblent beaucoup aux seiches et aux poulpes, et qui ont, comme ces animaux, un réservoir plein d'une liqueur noire comme de l'encre. (Du vieux mot françois *calmar* étui à plumes, écritoire, dérivé du latin *calamus* plume ; *calamatoria theca*, étui à plumes.) *Trév.* écrit **Calemare**, s. f.

Calmar *ou* **Calemar**, s. m. Etui à mettre des plumes à écrire. Il est vieux. Voy. l'article précédent.

Calme, s. m. Bonace ; tranquillité ; repos. Il se dit élégamment au figuré : *La vertu s'endort dans le calme, etc.* Voyez *Tranquillité.* (Suivant Huet, du grec *malakos* mou, d'où les Latins ont dit *malacia* dans le sens de *calme* qui se trouve dans les *Commentaires de César.* De *malacia* on auroit fait *malacus*, et par transposition de lettres *calamus*, puis *calmus*, d'où est venu notre mot *calme.*)

Calme, adj. Tranquille ; sans agitation : *Mer, air, lieu calme ; esprit, vie calme ; ce malade est calme.*

Calmer, v. a. (*Kal-mé*) Apaiser ; rendre *calme*, au propre et au figuré.

Calmer, v. neut. T. de Marine. S'apaiser, devenir *calme* : *Le vent, la mer commence à calmer.*

Calogathe, s. m. (*Ka-lo-ga-te*) Citoyen d'Athènes, distingué par sa naissance, son éducation, son état. (Du grec *kalos* beau, et *agathos* bon.)

Calogers, s. m. pl. (*Ka-lo-jé*) V. *Caloyers.*

Calomel, s. m. T. de Pharmacie : Mercure bien mêlé avec du soufre, et réduit en une substance noirâtre. (Du grec *kalos* bon, et *mélas* noir ; à cause de ses propriétés et de sa couleur.)

Calomniateur, trice, s. m. et f. Celui ou celle qui *calomnie.*

Calomnie, s. fém. Fausse imputation qui blesse la réputation et l'honneur. (Du latin *calumnia*, qui a la même signification.)

Calomnier, v. act. (*Ka-lom-ni-é*) Blesser l'honneur de quelqu'un par de fausses imputations. (Du latin *calumniari* dérivé du verbe *calvi* tromper.)

Calomnieux, euse, adj. (*Ka-lom-nieû, cû-ze*) Qui contient une *calomnie* : *Discours calomnieux ; accusation, imputation calomnieuse.*

Calomnieusement, adv. (*Ka-lom-nieu-zeman*) Avec *calomnie.*

Calonière, Voy. *Canonnière.*

Calorimètre, s. m. (*Ka-lo-ri-mè-tre*) Instrument propre à mesurer la capacité des corps pour le calorique. (Du latin *calor* chaleur, et du grec *metron* mesure.)

Calorique, s. m. (*Ka-lo-ri-ke*) T. de la nouvelle Chimie : Fluide extrêmement subtil qui, obéissant aux lois de l'attraction, pénètre

ou abandonne suivant les circonstances, les pores des corps, pour produire l'écartement ou le rapprochement des molécules, et dont la présence nous fait éprouver la sensation de la chaleur. *Libes*. (Du lat. *calor* chaleur.)

Calorique combiné, celui qui se combine étroitement avec les molécules des corps, et qui constitue une partie de leur substance. On le nomme aussi *calorique latent*. L'acte de combinaison lui fait perdre ses propriétés physiques; en sorte qu'il n'est plus sensible au thermomètre. —*interposé*, celui qui, sans être engagé dans aucune combinaison, se trouve retenu entre les molécules du corps par un reste d'attraction; il est sensible au thermomètre, et fait équilibre avec la température extérieure. On l'appelle aussi *calorique libre*. —*rayonnant*, calorique interposé, qui en vertu de sa tendance à se mettre en équilibre, se porte avec une certaine vitesse, mais sans devenir lumineux, du corps où il abonde, dans un autre qui en manque.

CALOT, *figure à Calot*. Grotesque, ridicule. *Calot* étoit un célèbre Graveur en grotesques.

CALOTTE, s. f. (*Ka-lo-te*) Petit bonnet qui ne couvre que le haut de la tête: *Calotte de satin, de marroquin, de drap, etc.* —Coup du plat de la main sur la tête. Style fam. —En Architect. portion de voûte sphérique ou sphéroïde, qu'on pratique au milieu des grandes voûtes et plafonds, pour les faire paroître plus élevés. (Suivant le P. *Labbe*, du lat. *calantica*, sorte de coiffure ou d'habillement de tête.)

Calotte à oreilles, grande calotte qui couvre les oreilles. —*rouge*, celle que portent les Cardinaux. En ce sens, on dit que le *Pape a donné la calotte à quelqu'un*, qu'il l'a élevé à la dignité de Cardinal.

Donner la calotte ou *un brevet de la calotte*, déclarer un homme extravagant, l'enrôler dans le *Régiment* imaginaire *de la calotte*, c'est-à-dire de la folie. Ce *Régiment de la calotte*, qui eut pour premiers fondateurs *Aimon*, Porte-manteau de Louis XIV, et *Torsac*, Exempt des Gardes-du-Corps, dura depuis les dernières années du règne de ce Prince, jusque sous le ministère du Cardinal de *Fleuri*.

CALOTTER, v. a. (*Ka-lo-té*) Donner des *calottes*, des coups du plat de la main sur la tête. Famil.

CALOTTIER, s. m. (*Ka-lo-tié*) Celui qui fait et vend des *calottes*.

CALOTTIN, s. m. (*Ka-lo-tein*) Homme extravagant ou noté et décrié, qui a un brevet de la *calotte*. —Nom injurieux donné dans des temps orageux aux Ecclésiastiques, à cause de la *calotte* qu'ils portent.

CALOTTINE, s. f. (*Ka-lo-ti-ne*) Sorte de pièce de vers, badine et satirique.

CALOTS, Voyez *Callots*.

CALOU, s. m. (*Ka-lou*) T. de Relation: Liqueur qui se tire du cœur du cocotier, par la branche qui porte le coco. C'est dans l'Inde, la boisson ordinaire des Parias.

CALOYERS, s. m. pl. (*Ka-loa-ié*) Nom de Moines ou Religieux Grecs qui suivent la règle de Saint *Basile*, et habitent le mont *Athos*. On leur donne aussi le nom de *Calogers*, et celui de *Calogères* à certaines Religieuses Grecques. —Derviches ou Religieux Turcs. (Du grec *kalos* bon, et *gerôn* vieillard: *bon, saint vieillard; vieillissant dans la vertu.*)

CALQUE, s. m. (*Kal-ke*) Trait léger d'un dessin qui a été *calqué*: *Prendre un calque*.

CALQUER, v. a. (*Kal-ké*) Contretirer un dessin en passant une pointe sur les traits, afin qu'ils s'impriment sur du papier, etc. —On dit figur. *Tout cela est calqué sur ..... imité de....* (De l'italien *calcare*, qui a la même signification.)

CALQUOIR, s. m. (*Kal-kouar*) Pointe émoussée ou un peu arrondie, dont on se sert pour *calquer*.

CALUMET, s. m. (*Ka-lu-mè*) Sorte de longue pipe que les Sauvages présentent en signe de paix. Elle est formée de la tige creuse d'une plante du même nom, à laquelle on adapte une tête de pipe. (Du latin *calamus*, fait du grec *kalamos* roseau.)

CALUS, s. m. (on pron. l'*s*) Espèce de nœud qui se forme d'une humeur épaissie, et qui rejoint les parties d'un os fracturé: *Le calus est fait*. —Au fig. endurcissement de l'esprit et du cœur, qui se forme par une longue habitude. Il se prend ordinairement en mauvaise part. (Du latin *callum* cal, calus.)

CALVAIRE, s. masc. (*Kal-vè-re*) Mont où *Jésus-Christ* a été crucifié. —Petite élévation où l'on a planté une croix. (Du latin *calvaria* fait de *calva* crâne; parce qu'on y enterroit les criminels après les y avoir exécutés.)

CALVANIER, s. m. (*Kal-va-nié*) Homme de journée qui entasse les gerbes dans la grange.

CALVILLE, s. m. (*Kal-vi-le*) Sorte de pomme: *Calville blanc, calville rouge*.

CALVINISME, s. m. Les opinions religieuses de Jean *Calvin*. —Attachement à la secte de *Calvin*.

CALVINISTE, s. m. et f. Celui ou celle qui suit les sentimens de *Calvin*.

CALVITIE, s. f. (*Kal-vi-cî-e*) Etat d'une tête chauve; effet de la chute des cheveux. Il n'est guères usité qu'en Médecine. (Du lat. *calvities*, dont la signification est la même, et qui vient de *calvus* chauve.)

CALYBITE, adj. Qui loge dans une cabane. C'est un surnom donné à quelques Saints. (Du grec *kalubitês*, formé de *kalubê* loge, cabane.)

CALYCANT *ou* mieux CALYCANTHE, s. m. (*Ka-li-kan, kan-te*) Genre de petits arbrisseaux exotiques, qui ont quelques rapports avec les Rosiers. (Du grec *kalux* calice des fleurs, et *anthos* fleur: parce que les divisions du calice sont colorées comme des pétales.)

CALYCANTHÈME, s. m. (*Ka-li-kan-tè-me*) Genre de plantes dont la corolle est insérée au sommet du calice. (Du grec *kalux* calice, et *anthos* fleur: *qui ont les fleurs sur le calice.*)

CALYPTRÉ, ÉE, adj. T. de Botaniq. Coiffé, en parlant des champignons. (Du grec *kaluptra* une coiffe, dérivé de *kaluptô* je couvre.)

CAMAÏEU, s. m. (*Ka-ma-ieu*) Pierre fine qui est de deux couleurs. —Pierre où, par un jeu de la nature, se trouvent plusieurs figures, paysages, etc. —Tableau peint d'une seule couleur: *C'est un camaïeu; peindre en camaïeu*. Il est peu usité dans ce dernier sens.

(Par corruption, de *camehuia*, nom que les Orientaux donnent à l'onyx formée par des couches de différentes couleurs.)

CAMAIL, au pl. CAMAILS, s. m. (*Ka-maglie*, en mouillant l'*l* finale) Sorte de petit manteau que les Evêques, etc. portent par-dessus le rochet, et qui couvre depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Il y a des camails qui couvrent aussi la tête. —En t. de Blason, le lambrequin dont les écus et les casques des Chevaliers étoient autrefois couverts. (De l'italien *camaglio*, dérivé suivant *Du Cange*, de *camelaucum* ou *camalaucium* employé dans la basse latinité pour habillement de tête fait de poil de chameau, en latin *camelus*.)

CAMANIOC, s. m. (*Ka-ma-ni-oke*) Espèce de manioc doux qu'on cultive à Cayenne. Quelques-uns écrivent *Camagnioc*.

CAMARA, s. f. En Anatomie, la calotte du crâne. —En Botaniq. genre de plantes à fleurs monopétales, de l'Amérique Méridionale.

CAMARA-CUBA, CAMARA-MIRA, CAMARA-TINGA, s. f. Genre de plantes de l'Amérique Méridionale.

CAMARADE, s. m. Compagnon de profession. Il se dit sur-tout entre soldats, enfans, écoliers, valets, etc. —On l'emploie également au féminin : *Ma fille qui est sa camarade de Couvent, etc.* (Du grec *kamara*, en latin *camera* voûte, chambre voûtée ; parce que les camarades logent souvent dans la même chambre.)

Camarades de voyage, de fortune, de malheurs, etc. ceux qui ont fait le même voyage, couru la même fortune, essuyé les mêmes malheurs, etc.

CAMARADERIE, s. f. Mot forgé, bon pour le style plaisant : Action, familiarité de *camarade*.

CAMARD, ARDE, s. m. et f. (Le *d* ne se prononce jamais au masc.) Camus, camuse : qui a le nez plat et écrasé. —On dit aussi adjectiv. *un nez camard*.

CAMARIGNE, CAMARINE, s. f. (*Ka-ma-rigne*, mouillez *gn*) Arbrisseau dioïque, à fleurs monopétales, qui croît en Dauphiné et en Languedoc.

CAMAYEU, s. m. Voy. *Camaïeu*.

CAMBAGE, s. m. Droit qui se lève sur la bière. —Lieu où on la fait. (Suivant *Vossius* et *Du Cange*, du latin barbare *cambagium*, fait du vieux mot allemand *camba*, qui signifie le lieu où se fait la bière.)

CAMBISTE, s. m. Celui qui fournit des lettres de change ou qui en accepte ; Banquier. (De l'italien *cambista*, fait de *cambio* change.)

CAMBISTE, adj. *Place cambiste*, qui fait beaucoup d'affaires en *change* ou en banque ; sur laquelle on a souvent occasion de tirer ou de remettre : *Amsterdam est la ville la plus cambiste de l'Europe*.

CAMBOUIS, s. masc. (*Kan-boui*) Matière gluante, sorte de graisse noire qui se forme du vieux-oing dont on frotte les roues d'une voiture.

CAMBRER, v. act. (*Kan-bré*) Courber en arc : *Cambrer une forme ; cambrer un soulier*. —Courber des membrures, des planches et autres pièces de bois, pour quelque ouvrage cintré. (Du latin *camerare* voûter, faire en arc ; formé de *camera* voûte, arcade, etc.)

CAMBRURE, s. f. (*Kan-bru-re*) Courbure en arc.

CAMBUSE, s. f. (*Kan-bu-ze*) T. de Mar. Retranchement fait sur les vaisseaux de Commerce, ordinairement dans l'entrepont, pour y placer l'eau-de-vie et les autres provisions de l'équipage.

CAM-CHAIN, s. m. Espèce d'orange qui croît au royaume de Tonquin.

CAME, s. f. Nom d'un genre de coquillages. —Monnoie du Bengale qui vaut la moitié de la roupie.

CAMÉADE, s. f. Espèce de poivre sauvage.

CAMÉE, s. masc. Pierre composée de différentes couches, et sculptée en relief. —Dans une acception plus générale, toute pierre fine gravée en bas-relief, à la différence de celles qui sont gravées en creux, et qu'on nomme *intailles*. —Par extension, tableau d'une seule couleur. Voy. *Camaïeu*. (De l'italien *cameo*, que quelques-uns dérivent du grec *chamai* à terre, sur la terre ; parce que le relief des camées a fort peu de saillie, et se détache foiblement du fond.)

CAMÉLÉE, s. f. Petit arbrisseau des pays chauds de l'Europe, toujours vert, à fleurs rosacées jaunes, et dont le fruit est une baie sèche à trois coques réunies, qui renferment chacune deux ou trois semences. On l'appelle aussi *Camélée à trois coques*, *Garoupe*, *Olivier nain*. (Du gr. *chamelaia*, contraction de *chamaielaia*, olivier nain, formé de *chamai* à terre, et *elaia* olivier.)

CAMÉLÉON, s. m. Petit animal semblable au lézard, qui prend la couleur des objets dont il approche. —Fig. et fam. Homme qui change aisément d'avis ou de parti. —Nom d'une constellation australe, composée de neuf étoiles suivant *Bayer*, et d'un beaucoup plus grand nombre selon *La Caille*. (Du gr. *chamailéôn* petit lion, formé de *chamai* à terre, et *leôn* lion ; parce qu'il chasse aux mouches, comme le lion aux autres animaux.)

Caméléon blanc, sorte de plante. Voyez *Carline*.

CAMÉLÉOPARD, s. masc. (*Ka-mé-lé-o-par*) Animal qui a la tête et le cou comme le *chameau*, et qui est tacheté comme le *léopard*. Plusieurs Naturalistes pensent que cet animal est le même que la *giraffe*, le plus haut des quadrupèdes. (Du grec *kamêlos* chameau, et *pardalis* léopard, panthère.)

CAMELINE, s. f. Genre de plantes crucifères, dont on distingue plusieurs espèces.

CAMELOT, s. m. (*Ka-me-lo*) Sorte d'étoffe ordinairement de poil de chèvre mêlé de laine, de soie, etc. (Du grec *kamêlôtê* peau de chameau, dérivé de *kamelos* chameau ; parce que le camelot se faisoit originairement avec le poil du chameau.)

Proverb. *Mettre quelqu'un au pli du camelot*, le réduire à obéir, à être exact. —*Il est comme le camelot*, il a pris son pli, il est incorrigible, etc.

CAMELOTÉ, ÉE, adj. Tissu ou ondé en forme de *camelot*.

CAMELOTIER, s. m. (*Ka-me-lo-tié*) Sorte de papier très-commun.

CAMELOTINE, s. fém. Etoffe tissue ou ondée comme le *camelot*.

CAMÉRIER, s. m. (*Ka-mé-rié*) Officier de la *Chambre* du Pape, d'un Cardinal, d'un Prélat italien, qu'on appelle autrement *Maître de Chambre*. (De l'italien *cameriere*, fait du latin *camera* chambre.) —Genre de plantes de l'Amérique méridionale, à fleurs monopétales, de la famille des Apocins.

CAMÉRISTE, s. f. Dame de la *Chambre* d'une Princesse Espagnole : on dit aussi *Camériere*. Le mot espagnol est *Camarera*.

CAMERLINGAT, s. m. (*Ka-mer-lein-ga*) Dignite de *Camerlingue*.

CAMERLINGUE, s. m. (*Ka-mer-lein-ghe*) Cardinal qui est le Chef de la *Chambre* Apostolique. —Intendant des Finances du royaume de Bohême. (Du latin *camera* chambre, fait du grec *kamara* voûte, chambre voûtée.)

CAMILLE, s. m. et f. Jeune garçon et jeune fille, de bonne famille, ayant père et mère vivans, qui aux noces des Romains, portoient dans un vase couvert des hochets, etc. pour l'enfant qui devoit naître. Ils servoient aussi dans les sacrifices, dans la célébration des mystères, etc. (Du mot étrusque *casmillus*, qui signifie *ministre*.)

CAMILLE, adj. m. Dans l'ancienne Mythol. surnom de *Mercure*, pris de ce qu'il étoit le *ministre*. (En étrusque *casmillus* ou plutôt le serviteur de *Jupiter*.)

CAMION, s. m. Sorte de petit haquet, traîné par un cheval ou par deux hommes, et dont on se sert pour voiturer quelques marchandises. —Epingle courte et deliée qui sert aux femmes. —Les plus petites bosses ou têtes des chardons dont on se sert dans les Manufactures de lainerie. On les nomme aussi *Rondelles*.

CAMIS, s. m. Nom des Dieux du second ordre, chez les Japonois : ils accordent aux hommes des enfans, de la santé, des richesses et tous les biens de cette vie. Voy. *Fotoque*.

CAMISA, s. m. (*Ka-mi-za*) Morceau d'étoffe ou de linge que portent autour des reins, les Négresses de la Guyane, etc. Ce vetement, le seul qu'elles aient, descend depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

CAMISADE, s. f. (*Ka-mi-za-de*) Attaque faite de nuit ou de grand matin pour surprendre l'ennemi : *Donner une camisade*. Ce mot vient de ce que, dans ces sortes d'attaques, les soldats mettoient des *chemises* sur leurs armes pour se reconnoître dans l'obscurite.

CAMISARD, ARDE, s. m. et f. (*Ka-mi zdr, zar-de*) Nom qu'on a donné en France aux Calvinistes des Cevennes, qui en 1688 se liguèrent et prirent les armes pour la défense de leur secte. Pour l'origine de ce mot, voyez *Camisade*.

CAMISOLE, s. f. (*Ka-mi-zo-le*) Petit vêtement qu'on met sur la *chemise*; chemisette.

CAMME, s. f. (Mécan.). Dans certaines machines, la même chose que ce qu'on appelle *Levee* dans d'autres. Voy. *Levée*.

CAMOÏARD, s. m. (*Ka-mo-iar*) Etoffe faite de poil de chèvre sauvage.

CAMOMILLE, s. fém. (*Ka-mo-mi-glie*, en mouillant les *ll*) *Camomille romaine*, *odorante* ou *des boutiques*, plante vivace, originaire d'Italie, cultivée dans les jardins, à fleur radiée, amère au goût, d'une odeur agréable. Elle est fébrifuge, antispasmodique et très-résolutive. —La *Camomille commune*, annuelle et originaire du Languedoc, a les memes vertus. —La *Camomille puante* ou *Maroute* est vivace, et s'emploie en cataplasmes. —La *Camomille des Teinturiers* ou *Œil de bœuf* est vivace, et fournit à la teinture une couleur jaune et brillante. Il y a plusieurs autres espèces de Camomille. (Du gr. *chamaimélon*, nom de cette plante, formé de *chamai* à terre, et *mélon* pommier; *pommier nain*; parce que la camomille s'élève peu, et a une forte odeur de pomme.)

CAMOUFLET, s. masc. (*Ka-mou-flè*) Fumée épaisse qu'on souffle artificiellement au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé : *Donner un camouflet*. —Au fig. affront, mortification : *Il a reçu un vilain camouflet*. (Par contraction, des deux mots latins *calamo flatus*, soufflé avec une paille ou un chalumeau.)

Donner un camouflet, en t. de Guerre, étouffer ou écraser le Mineur ennemi dans sa galerie, en y jetant une bombe, des grenades, etc.

CAMP, s. masc. (*Kan*, le *p* ne se prononce jamais) Lieu où une armée se loge, se retranche et prend ses quartiers. On dit fig. et fam. *l'alarme est au camp*, on est alarmé, on est dans l'appréhension de quelque malheur, de quelque disgrace. —L'armée campée. (Du lat. *campus*, qui a la même signification.)

CAMP VOLANT, s. m. Troupe qu'on envoie pour obliger l'ennemi à faire diversion, pour terminer quelque chose d'important, pour faire lever un siége, etc.

CAMPAGNARD, ARDE, s. m. et f. (*Kan-pagnard*, *ar-de*; mouillez *gn*; le *d* ne se prononce jamais au masc.) Celui, celle qui habite ordinairement les *champs*; ou, dans une acception plus usitée, qui n'a pas la politesse que donne l'usage du monde : *C'est un campagnard*, *une franche campagnarde*. —On dit aussi adjectivement, *Gentilhomme campagnard*; *Dame campagnarde*; *il a l'air campagnard*, *les manières campagnardes*.

CAMPAGNE, s. f. (*Kan-pa-gne*, mouillez *gn*) Plaine, grande étendue de pays plat et découvert : *Rase campagne*; *en pleine campagne*. —Les champs; le terrain hors des villes : *Aller*, *demeurer à la campagne*, et non pas *en campagne*. J. J. *Rousseau* a fait cette faute dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans *Emile* : *Il est toujours prêt à courir en campagne*; il fal'oit *à la campagne*. —Mouvement, campement et action des troupes : *Etre*, *se mettre*, *entrer en campagne*, et non pas *à la campagne*. (En termes de Guerre, on dit *en*, et *à la* dans tous les autres cas.) —Le temps durant lequel on peut tenir les troupes en corps d'armée : *La campagne a été longue*, *etc.* —Suite d'opérations militaires, faites pendant une année ou partie d'une année de guerre : *Faire une campagne*. (Du latin *campus*, dont les Italiens ont fait également

campagna, et les Espagnols *campaña*, qui ont la même signification.)

Maison de campagne, maison des champs. Voyez *Champs*. —*Habit de campagne*, celui qu'on porte quand on est à la campagne. —*Comédiens de campagne*, Comédiens ambulans qui jouent dans les petites villes, etc. —Fig. et fam. *Battre la campagne*, dire beaucoup de choses inutiles et hors de son sujet. —*Pieces de campagne*, petites pièces d'artillerie. —*Mettre des espions*, *des amis en campagne*, les envoyer aux informations, ou pour solliciter, etc. —Fig. et fam. *Se mettre en campagne*, s'emporter, se mettre en colère. *Trév.* —*Faire ses campagnes*, *ses premieres campagnes*, se dit au propre de la Guerre, et fig. et fam. de tout autre métier. —Au jeu de Trictrac, *faire une case de campagne*, faire une case qu'on a pas droit de faire.

Campagnol, s. m. Petit mammifère rongeur qui est une espèce de rat, à queue courte et arrondie, et dont les oreilles sont à peine saillantes. Il habite les champs et les bois.

Campane, s. f. Ouvrage de soie, d'or, d'argent filé, avec de petits ornemens en forme de cloches. —Ornement de Sculpture d'où pendent des houppes de même forme. —Chapiteau Corinthien qui représente un panier, une corbeille entourée de fleurs. (Du latin *campana* cloche.)

Campane jaune, espèce de Narcisse sauvage qui croît dans les lieux humides, et qu'on appelle aussi *Ayau*.

Campanelle, s. f. (*Kan-pa-nè-le*) Sorte de fleur blanche, bleue, rouge ou couleur de gris de lin.

Campanette, s. f. (*Kan-pa-nè-te*) Fleur de narcisse.

Campaniens (vases), s. m. pl. Vases antiques, nommés très-improprement *Etrusques*; puisqu'on ne les trouve jamais dans l'Etrurie ou Toscane, mais toujours dans la *Campanie* ou dans la Sicile.

Campaniforme, adj. T. de Botaniq. Qui a la forme d'une cloche. Les herbes à fleur simple, monopétale, *campaniforme*, composent la première classe de la méthode de *Tournefort*. (Du latin *campana* cloche, et *forma* forme.)

Campanille, s. m. (*Kan-pa-ni-le*) T. d'Architect. Espèce de petit clocher à jour ou de lanterne, telle que celle qui couronne le dôme des Invalides. (De l'italien *campanile* clocher, fait du latin *campana* cloche.)

Campanille, s. f. Petit dôme.

Campanini, s. masc. Sorte de marbre très-sonore des montagnes de Carrare.

Campanule, s. f. Plante vivace, laiteuse, qui croît dans les haies et les bois. On la nomme aussi *Gantelée* ou *Gants de Notre-Dame*. —Nom générique d'une famille de plantes très-nombreuse. (Du latin *campana* cloche; parce que sa fleur a la forme d'une petite cloche.)

Campanule raiponce, Voy. *Raiponce*.

Campanulé, ée, adj. T. de Botaniq. Qui représente une cloche.

Campêche (bois de), Voy. *Bois*.

Campement, s. m. (*Kan-pe-man*) En t. de Guerre, 1.° Objets nécessaires pour faire *camper* les troupes : *Effets de campement*. —2.° Les Officiers et les troupes détachés en avant du corps principal pour présider à cette opération, l'exécuter et la favoriser. —3.° Le lieu choisi à cet effet. —4.° L'action même de *camper*.

Camper, v. act. (*Kan-pé*) Faire arrêter une armée en quelque lieu : *Ce Général a campé son Infanterie près de la rivière*. Il est plus usité comme neutre : *Nous campâmes près de la ville*.

se Camper, v. réc. Asseoir le *camp*. En ce sens il est peu usité, et on dit mieux *camper* au neutre. —Fam. Se placer : *Se camper dans un fauteuil*. On dit ironiquement : *Le voilà bien campé*, le voilà dans l'embarras. —En t. de Maître d'armes, se mettre bien en garde; et en général, se mettre en certaine posture.

Camperche, s. f. Barre de bois qui traverse le métier des ouvriers en tapisserie de basse-lisse.

Campes, s. f. Droguet croisé et drapé qui se fait en Poitou.

Campestre, s. m. Espèce de caleçon que portoient les Soldats romains dans leurs exercices au *Champ* de Mars (Du lat. *campestre*, qui a la même signification.)

Camphorata, s. f. (*Kan-fo-ra-ta*) Sorte de plante dont on fait usage en Médecine.

Camphorate, s. masc. T. de Chimie : Sel formé par l'union de l'acide camphorique avec une base.

Camphorique (acide), s. m. (*Kan-fo-ri-ke*) Dans la nouvelle Chimie, acide tiré du *camphre*.

Camphre, s. m. (*Kan-fre*) Huile essentielle concrète, qu'on retire par sublimation d'un laurier qui croît à la Chine et au Japon. (De l'arabe *cafur* qui signifie la même chose, et dont les Italiens ont fait *camphora*.)

Camphré, ée, adj. Où l'on a mis du *camphre*. Il ne se dit guères que de l'esprit de vin et de l'eau-de-vie.

Camphrée, Camphrée de Montpellier, s. f. Sous-arbrisseau à fleurs à étamines, qui croît dans le midi de l'Europe, et qui a l'odeur du *camphre*.

Camphrier, s. m. (*Kan-frié*) Espèce de laurier qui croît au Japon, etc. d'où l'on retire le *camphre*.

Campine, s. f. Espèce de petite poularde fine.

Campner-dahler, s. m. Monnoie d'argent de Hollande, valant 28 stuyvers, environ 57 sous tournois, ou 2 fr. 85 centimes.

Campo, s. m. Laine de Séville en Espagne.

Campos, s. masc. (*Kan po*) T. de College : Congé accordé aux écoliers. —Famil. Relâche qu'on se donne de l'étude, du travail : *Aujourd'hui j'ai pris campos*. (Du latin *campus* champ; parce que les écoliers alloient les jours de congé, se divertir aux champs : *habere campos* avoir campos, avoir la clef des champs.)

Camus, use, s. m. et fém. (*Ka-mû, û-ze*) Qui a le nez court et plat. Il s'emploie aussi adjectiv. sur-tout en parlant des animaux :

Chien camus, *cheval camus*. —On dit fig. et fam. d'un homme qui a été trompé dans son attente : *Il est* ou *le voilà bien camus* ; et de celui qui vouloit faire le capable, et qu'on a réduit à ne savoir plus que dire : *On l'a rendu camus*.

CAN, s. m. Voy. *Kan*.

CANABIL, s. m. Terre médicinale.

CANACOPOLE, s. m. Catéchiste des Missionnaires chez les Indiens.

CANADE, s. m. Très-bel oiseau de l'Amérique, de la grosseur du faisan. —Mesure de vin ou d'eau que les Portugais donnent par jour à chaque matelot sur les vaisseaux.

CANAILLE, s. f. (*Ka-na-glie*, en mouillant les *ll*) T. de mépris et ordinairement collectif : Vile populace. On dit quelquefois distributivement au plur. *Ce ne sont que des canailles* ; *ces canailles de laquais*, etc. —En badinant, enfans qui font du bruit. (Du lat. *canis* chien, comme qui diroit *race de chien*.)

CANAL, s. m. au pl. CANAUX. Conduit par où l'eau passe. —Pièce d'eau étroite et longue, qui sert d'ornement à un jardin. —Lit d'une rivière. —Conduite d'eau d'un lieu à un autre : *Le canal de Languedoc*, *de Briare*, *etc.* —Lieu où la mer se resserre entre deux rivages : *Canal de Malte*, *de Constantinople*, *etc.* —*Faire canal*, en t. de Mar. quitter la navigation terre à terre, pour traverser un golphe, l'espace qui sépare deux îles, etc. et s'exposer à perdre la terre de vue. —Au fig. moyen, entremise : *Vous ne réussirez que par le canal d'un tel*. —En t. d'Anat. étendue d'une chose creuse : *Le canal de la verge*, le conduit par où passe l'urine des hommes. —En parlant du cheval, l'espace qui est entre les deux barres où se loge la langue du cheval. —En termes d'Arquebusier, creux sous le fût du fusil ou d'une autre arme à feu, où se met la baguette. —En t. d'Architecture, c'est dans le chapiteau ionique une partie un peu creusée qui est sous le tailloir et posée sur l'ove ; elle se contourne de chaque côté pour faire les volutes. On appelle aussi *canaux*, des cannelures sur une fasce ou sur un larmier qu'on remplit quelquefois de roseaux et de fleurons. —En t. de Maçon, tuyau de plomb qui sert à conduire les eaux pluviales depuis le toit jusqu'en bas. —Dans les Fabriques de velours, morceaux de bois creux, long d'environ deux pieds, qui s'applique sur l'ensuple, et sert à garantir l'ouvrier des pointes d'aiguilles qui arrêtent le velours. (Du lat. *canalis*, dont la signification est la même.)

Canal des espolins (Manufact. de soie), petite caisse de fer blanc, sur laquelle on met les espolins. —*Canal de l'ensuple*, cannelure dans laquelle on place la verge qui porte le chef de l'étoffe.

CANALICULÉ, ÉE, adj. T. de Botan. *Feuille*, *tige canaliculée*, dont la superficie est sillonnée par des excavations longitudinales, profondes et élargies. (Du latin *canaliculatus* cannelé.)

CANAMELLE, s. f. Genre de graminées comme la canne à sucre. (Du grec *kanna* canne, roseau, et *meli* miel.)

CANANG, s. m. Genre de plantes à fleurs monopétales, de la famille des *Amomes*.

Canang aromatique, V. *Poivre d'Ethiopie*.

CANAPÉ, s. m. Sorte de grand siége à dossier où plusieurs personnes peuvent être assises ; on peut même s'y étendre et s'y coucher. (Par corruption, de *conopé*, formé du latin *conopeum*, pris du grec *kônôpeion* pavillon des anciens Égyptiens pour se garantir des insectes, lequel est dérivé de *kônôps* cousin, moucheron.) —Petit pain garni de cornichons, d'anchois, etc.

CANAPSA, s. m. Sac de cuir que porte sur ses épaules un goujat, un pauvre artisan, etc. étant en voyage. (De l'allemand *knappsack*, composé de *knapp*, qui signifie proprement serré, étroit, mesquin, misérable, le strict, l'absolu nécessaire, et de *sack* sac.) —L'homme lui-même qui porte ce sac.

CANARD, s. m. (Le *d* final ne se prononce jamais) Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Serrirostres, dont le caractère est d'avoir le bec trois fois plus long que large, au plus. (D'*anas* nom latin de cet oiseau, auquel on a préposé un *c*.) —Chien qui a le poil épais et frisé, qui va à l'eau, et qu'on dresse à chasser aux canards. —En t. de Pêche, espèce de filet soutenu par des roseaux.

CANARD, adj. T. de Marine : *Vaisseau canard*, qui prend l'eau par l'avant, soit en tanguant, soit en passant au travers de la lame avec trop de vitesse.

CANARDER, v. act. (*Ka-nar-dé*) Tuer avec une arme à feu comme on tue un *canard*, tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert.

CANARDER, v. n. Se dit en t. de Marine, d'un vaisseau qui plonge trop de l'avant, par défaut de construction ou d'arrimage. —En t. de Musique, tirer du hautbois ou de la clarinette un son nasillard et rauque, qui imite le cri du *canard*.

CANARDIÈRE, s. f. Lieu où l'on prend les *canards* sauvages par le moyen d'un *canard* privé. —Grand fusil pour chasser aux *canards*. —Dans les anciennes fortifications, ouverture de muraille par où l'on pouvoit tirer sur l'ennemi sans en être aperçu.

CANARI, s. m. Voy. *Serin*.

Canari vulgaire, arbre résineux de la famille des Balsamiers, qui croît dans les Indes Orientales.

CANARIE, s. f. Sorte de danse ancienne, qu'on croit avoir été inventée dans les îles *Canaries*. Les Danseurs étoient habillés en sauvages, et dansoient comme eux.

CANARIN, s. masc. (*Ka-na-rein*) Espèce de passereau de *Canarie*.

CANASSE, s. m. (*Ka-na-ce*) Tabac filé fort menu, et propre à fumer.

CANASSE, s. f. Nom qu'on donne à Amsterdam aux caisses ou aux boîtes d'étain dans lesquelles on apporte les différens thés de la Chine et des Indes. On accorde 16 livres de tare par canasse.

CANCAN, s. m. Mot populaire fait par onomatopée : Discours, plainte faite avec beaucoup de bruit, d'aigreur et de reproches.

CANCANIAS, s. m. Sorte d'étoffe de soie des Indes Orientales.

CANCEL, s. masc. La partie du chœur d'une église qui est entre le maître-autel et la balustrade qui la renferme. —Lieu où on tient le sceau, et qui est entouré d'un balustre. (Du latin *cancelli* barreaux, treillis, balustrade, etc.)

CANCELLATION, s. fém. (*Kan-cel-la-cion*) T. de Jurisprudence : Acte par lequel on consent qu'un autre acte soit cassé, annullé. Voyez *Canceller*.

CANCELLE, s. m. (*Kan-cè-le*) Petit cancre de couleur rousse.

CANCELLER, v. a. (*Kan-cel-lé*, prononcez les deux *ll*) T. de Pratique : Annuller, casser, barrer par des traits de plume. (Du latin *cancellare*, qui dans *Ulpien* a la même signification, et qui est fait de *cancelli* treillis : parce qu'on biffe par des traits de plume croisés en treillis.)

CANCER, s. m. (*Kan-cèr*) Tumeur maligne, qui dégénère en ulcère, principalement au sein. (Du lat. *cancer, canceris*, qui a la même signification.) —Le quatrième des douze Signes célestes, qu'on appelle aussi *Ecrevisse*. (Du lat. *cancer, cancri* écrevisse : parce que le soleil arrivé dans ce signe, à sa plus grande déclinaison, semble rétrograder.) —C'est aussi une constellation.

Cancer de Galien, espèce de bandage pour la tête. C'est un terme de Chirurgie.

CANCÉREUX, EUSE, adj. (*Kan-ce-reû, reû-ze*) T. de Méd. Qui a rapport au *cancer*, qui est de sa nature : *Tumeur cancéreuse*.

CANCHE, s. f. Voy. *Foin*.

CANCRE, s. m. Sorte d'écrevisse de mer. —Fig. et fam. Homme sordidement avare : *C'est un cancre, un vilain cancre*. (Du latin *cancer, cancri*, dont la signification est la même.)

CANDELABRE, s. m. Grand chandelier de salle, qui a plusieurs branches. Chez les Anciens, les candelabres faits comme nos guéridons modernes, servoient à porter les lampes qu'on plaçoit dessus. —En Archit., il se dit d'un amortissement en forme de grand balustre. (Du latin *candelabrum*.)

CANDELETTE, s. fém. (*Kan-de-le-te*) T. de Marine : Corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre sur les bossoirs, après qu'elle est sortie de l'eau.

CANDEUR, s. f. Bonne foi ; sincérité ; pureté d'ame. (Du latin *candor* qui a la même signification.)

CANDI, s. m. Sorte de grand bateau dont on se sert sur la Seine.

CANDI, IE, adj. *Sucre candi*, sucre dépuré et réduit en forme de crystal. (Suivant *Le Duchat*, de *Candie* ancien nom de l'île de Chypre, d'où nous venoit cette espèce de sucre.)

CANDIDAT, s. m. (*Kan-di-da*) Celui qui, chez les Romains, aspiroit à quelque charge, à quelque dignité. Il prenoit une robe blanche, en latin *candida*, d'où *candidatus*. —Prétendant à la couronne de Pologne. —Dans les Universités, celui qui se présente pour quelque grade. —Par extension et en général, celui qui aspire à un grade ou à une dignité.

CANDIDE, adj. Qui a de la *candeur*.

CANDIDEMENT, adv. (*Kan-di-de-man*) Avec *candeur*. Il est peu usité.

CANDIOTTE, s. fém. (*Kan-di-o-te*) Sorte d'anemone à peluche. —Danse des Grecs, qui peignoit principalement l'histoire de *Thésée* et d'*Ariadne* dans l'île de Crète ou *Candie*.

CANDIR, v. n. SE CANDIR, v. réc. Prendre une consistance de glace, en parlant du sucre, des confitures, etc. Voy. *Candi*.

CANDOU, s. m. Sorte d'arbre qui croît aux îles Maldives.

CANE, s. fém. La femelle du *canard*. Il y a aussi des canes de mer qui sont des oiseaux tannés avec un collier blanc autour du cou. —On dit fig. et fam. *faire la cane*, montrer de la peur, manquer de courage ou de fermeté, par allusion aux *canes* qui, au moindre bruit, plongent la tête dans l'eau. (Pour l'étymologie, Voy. *Canard*.)

CANÉFICE, s. f. Voy. *Casse*.

CANÉFICIER, s. m. Voy. *Casse*.

CANEPETIERE, s. f. Sorte d'oiseau de la grandeur d'un faisan. C'est l'outarde de la petite espèce.

CANÉPHORES, s. f. pl. (*Ka-né-fo-re*) Jeunes filles qui portoient dans des corbeilles les choses destinées aux sacrifices des Anciens. (Du grec *kanés* corbeille, et *pherô* je porte.)

CANÉPHORIES, s. f. pl. (*Ka-né-fo-ri-e*) Cérémonie qui se pratiquoit à Athènes dans la fête célébrée par les jeunes filles, la fête de leurs noces. Elle consistoit à porter dans le temple de Minerve une corbeille pleine de présens. (Du grec *kanés* corbeille, et *pherô* je porte.)

CANEPIN, s. m. (*Ka-ne-pein*) Petite pelure déliée prise de l'écorce intérieure du tilleul ou de l'écorce extérieure du bouleau, et sur laquelle les Anciens écrivoient. (Du grec *kannabis* chanvre, par ressemblance avec l'écorce du chanvre.) —Membrane qu'on détache d'une peau de mouton préparée.

CANEQUIN, s. m. (*Ka-ne-kein*) Toile blanche de coton qui vient des Indes.

CANETER, v. n. (*Ka-ne-te*) Marcher comme un *canard*.

CANETON, s. m. Le petit d'un *canard*.

CANNETTE, s. f. (*Ka-ne-te*) Mesure de liquides, principalement pour la bière. —Le petit d'une *cane*. —Petite *cane*. —En t. de Blason, *cane* représentée sans pieds.

CANEVAS, s. m. (*Ka-ne-va*) Grosse toile fort claire dont on se sert pour travailler en tapisserie. —Fig. Premier projet d'un ouvrage d'esprit ; premier plan d'une histoire, d'un poëme, etc. —Figurém. Mémoires d'après lesquels un Ouvrage est rédigé : *Il a brodé sur ce canevas mille impertinences, etc.* —Fig. Sujet général d'une pièce de théâtre, d'une scène que l'Acteur remplit d'imagination. —Figur. Paroles qu'on fait d'abord sur un air, sans avoir égard au sens, et seulement pour représenter la mesure. Il se dit aussi des paroles suivies qui se font sur un air d'après un modèle ou même sans modèle. —Grosse toile serrée dont on double des corps de jupe. (Du latin barbare *cannavaceus*, fait de *cannabis*, en grec *kannabis* chanvre.)

CANGETTE, s. f. Petite serge qui se fabrique à *Caen* en Basse-Normandie.

CANGRENE, s. f. Voy. *Gangrène.*

CANGUE, s. f. (*Kan-ghe*) Supplice usité en diverses contrées de l'Asie. Dans quelques-unes, c'est une grande table percée de trois trous, l'un pour passer le cou, et les autres pour passer les mains. Ailleurs, c'est une espèce de triangle de bois portatif qu'on fixe au cou d'un accusé, et auquel une de ses mains est attachée, de manière qu'il ne puisse ni s'échapper, ni se cacher, en conservant cependant l'usage de toutes ses facultés.

CANICHE, s. f. Chienne, femelle du barbet.

CANICIDE, s. m. Littéralement, action de tuer un chien. —En Anat. dissection d'un chien vivant. (Du latin *canis* chien, et *cædere*, *occidere* tuer.)

CANICULAIRE, adj. m. usité plus ordinairement au plur. (*Ka-ni-ku-le-re*) Il se dit des jours dans lesquels le soleil est en conjonction avec la constellation du grand et du petit Chien, qui s'appelle *Canicule.*

CANICULE, s. f. Nom de la belle étoile du *Grand Chien*, qu'on appelle aussi simplement l'*Etoile du Chien.* Les Grecs la nommoient *Seiros* sirius. *Pline* et *Galien* donnent encore, mais à tort, à la canicule le nom de *Procyon.* Cette étoile se lève avec le soleil depuis le ving quatre Juillet jusqu'au vingt-trois Août. —Le temps dans lequel on suppose que cette constellation domine : *Durant* ou *dans la canicule; être a la canicule.* (Du latin *canicula*, fait de *canis* chien.)

CANIDE, s. m. Sorte de perroquet.

CANIF, s. m. (*Ka-nife*) Petite lame d'acier avec un manche, servant à tailler les plumes. (De l'anglois *knife* couteau.).

CANINE, adj. f. Qui tient du chien : *Dent canine*, dent pointue qui sert à inciser les alimens : *Faim canine*, faim dévorante, qu'on ne peut assouvir. Il ne s'emploie que dans ces deux expressions. (Du latin *caninus*, fait de *canis* chien.)

CANINANA, s. f. Espèce de serpent d'Amérique qui suit les hommes comme un chien sans leur faire de mal.

CANINGA, s. m. (*Ka-nein-ga*) Arbre de l'île de Cuba, dont l'écorce a le goût de la canuelle et du girofle.

CANIRAM. s. m. Grand arbre du Malabar dont la racine infusee est bonne contre la colique, etc.

CANIVEAUX, s. m. pl. (*Ka-ni-vô*) Gros pavés qui traversent le milieu du ruisseau d'une rue.

CANJA *ou* CANGÉ, s. m. Petit bateau en usage sur le Nil.

CANJALAT, s. m. Plante qui croît à Amboine dans les lieux humides, et dont on mange les racines confites en prenant du thé.

CANJARES *ou* CRICS, s. m. pl. Poignards larges de trois doigts à la lame et de la longueur de nos baïonnettes, qui s'emmanchent pour ainsi dire dans la main par une poignée terminée en pointe d'échelle. Ces poignards, communément empoisonnés jusqu'à la moitié de la lame, sont l'arme ordinaire des Indiens de la péninsule du Gange, de Malaca, de Pégu, etc.

CANNA, s. m. Nom d'un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique méridionale.

CANNABINE, s. f. (*Ka-na-bi-ne*) Genre de plantes exotiques à fleurs incomplètes, qui ont quelque rapport avec le chanvre. (Du lat. *cannabis*, en grec *kannabis* chanvre.)

CANNAGE, s. m. (*Ka-na-je*) Mesurage à la *canne* des étoffes, toiles, rubans, etc.

CANNAMELLE, s. f. Voy. *Canamelle.*

CANNE, s. m. (*Ka-ne*) Mesure qui contient une aune deux tiers de Paris (3 mètres 17615.) On nomme de même la chose mesurée avec la canne. —Roseau qui a des nœuds. —Roseau séché, jonc ou bâton sur lequel on s'appuie en marchant : *Porter une canne à la main; canne d'un jet*, *canne à pomme d'or.* —En termes de Monnoyeur et de Fondeur, longue tringle de fer qui sert à brasser les métaux en fusion, l'or excepté. (Du lat. *canna*, fait du grec *kanna* et *kanné*, lequel est dérivé de l'hébreu *kaneh*, qui signifie également un *roseau* et une *certaine mesure.*)

Canne à sucre, *Canamelle*, roseau articulé qui croît dans les Indes, de la famille des Graminées, et dont la moelle succulente fournit par expression le sel essentiel qu'on nomme *sucre.* On appelle *vesou* le suc qu'on retire de la canne, et *bagace* les fagots de canne dont on a exprimé le vesou. —*Canne* ou *Jonc à écrire*, espèce de roseau du Levant, dont on fait des stylets pour écrire. —*Canne des jardins*, Voy. *Roseau.* —*Canne d'Inde*, Voy. *Balisier.* —*Canne Congo*, espèce de roseau qui croît à Cayenne.

Canne à vent (Physiq.), Canne creuse intérieurement, et par le moyen de laquelle on peut, sans le secours de la poudre, chasser une balle avec violence, en y adaptant un reservoir qui contienne de l'air comprimé, et une batterie propre à ouvrir momentanément ce réservoir. Elle ne diffère du *fusil à vent* que par sa forme.

Pêcher à la canne ou *à la cannette*, pêcher avec une perche deliée ou une canne, à l'extrémité de laquelle est empilé un hain.

CANNEBERGE, s. f. (*Ka-ne-ber-je*) Plante rampante du genre des Airelles, qui croît dans les marais, et qu'on nomme aussi *Coussinet de marais.*

CANNELADE, s. f. (*Ka-ne-la-de*) Sorte de curée que les Fauconniers donnent à l'oiseau. Elle est composée de *cannelle*, de sucre et de la moelle du héron.

CANNELAS, s. masc. (*Ka-ne-lâ*) Espèce de dragée faite avec de la *cannelle.*

CANNELLE, s. f. (*Ka-ne-le*) Seconde écorce du petit arbre appelé *Cannelier*, lequel est très-commun dans l'île de Ceylan. Il y a plusieurs sortes de *canelle.* (Du mot *canne*; vu que cette écorce est roulée en forme de roseau.) —Morceau de bois creusé, qu'on met à une cuve de vendange, pour en faire sortir le vin, après que le raisin a été foulé. —Robinet de bois ou de cuivre qu'on met à une fontaine, à un tonneau. (Dans cette acception et la précédente, de la cavité qui fait ressembler à une *canne*, ces instrumens qu'on nomme aussi *cannette.*) —Petite cavité ou

cannelure qu'on voit de chaque côté du plat de la tête des aiguilles à coudre.

CANNELÉ, ÉE, part. et adj. Où il y a des *cannelures* : *Pilastre cannelé*, *colonne cannelée.* —En t. de Teinturier, teint en couleur de cannelle.

CANNELÉ, s. masc. Sorte d'étoffe de soie, tissue comme le gros de Tours et le taffetas. On dit aussi au féminin *cannelée*.

CANNELER, v. a. (*Ka-ne-le*) Creuser des *cannelures* le long du fût d'une colonne, etc.

CANNELIER, s. masc. (*Ka-ne-lié*) Espèce de laurier qui croît dans l'île de Ceylan, et dont la seconde écorce coupée et séchée au soleil, fournit la *cannelle*.

CANNELUDE, s. f. Voy. CANNELADE.

CANNELURE, s. f. (*Ka-ne-lu-re*) Petit *canal* creusé le long du fût des colonnes, du haut en bas des pilastres, etc.

CANNER, v. a. (*Ka-né*) Mesurer avec la *canne*.

CANNETTE, Voy. *Cannelle* dans la seconde et troisième acception.

CANNETILLE, s. f. (*Ka-ne-ti-glie*, mouillez les *ll*) Petite lame très-fine d'or ou d'argent tortillé. —Petit fil de laiton argenté et très-délié que l'on file autour d'une corde de boyau ou de métal, pour faire les grosses cordes des violons, basses, etc.

CANNIBALE, s. m. (*Ka-ni-ba-le*) Nom de certains peuples d'Amérique, qui mangent de la chair humaine.

CANON, s. m. Pièce d'artillerie creusée en forme de tuyau, qui d'ordinaire porte environ dix pieds et demi de long et six pouces quatre lignes de calibre : *Pointer le canon ; servir bien le canon.* —Il se dit quelquefois de tous les canons d'une place ou d'une armée, pris collectivement : *Être hors de la portée du canon ; on a pris le canon des ennemis.* —La partie des armes à feu, où l'on met la charge. —Diverses autres espèces de tuyaux : *Canon de seringue, canon d'arrosoir, canon à dévider, canon de clef, etc.* —En t. d'Apothicaire, pot de faïence un peu long et rond où l'on met des électuaires. —En t. d'Éperonnier, sorte d'embouchure pour le cheval. —En t. de Bonnetier, le haut d'un grand bas fort large. —En t. de Tailleur, ornement d'étoffe attaché au bas de la culotte et froncé, faisant comme le haut d'un bas fort large. Cette sorte de parure a été, dans le 17.e siècle, fort à la mode en France. —En parlant du cheval, l'espace de la jambe qui est entre le genou et le deuxième joint près du pied. —En t. d'Horloger, tuyaux creux qu'on place sur un axe et qui peut avoir un autre mouvement que cet axe. —En termes de Tourneur, deux cylindres creux qui, dans l'arbre à tourner en ovale ou en d'autres figures irrégulières, sont traversés par la verge de fer carrée, qui joint la boîte au mandrin. —Dans les Manufactures de soie, espèce de bobine mousse d'un côté, qui sert à dévider les trames. On dit ordinairement *canon pour la trame.* (Dans toutes ces acceptions, du mot *canne* roseau, fait du latin *canna*, en grec *kanna* ; à cause de la forme creuse de ces diverses espèces de canon.) —Règle, Statut, Ordonnance de l'Église, touchant la foi ou les mœurs. Il ne se dit proprement que des décisions des Conciles. —On appelle *Droit Canon*, la science du Droit ecclésiastique. En ce sens, *canon* est adjectif. —Catalogue des livres reconnus par l'Église pour inspirés, et qu'on nomme *livres canoniques* : *Le Canon des Écritures.* —Catalogue des Saints Évêques et Martyrs. —Suite des prières de la Messe, depuis la préface jusqu'à la communion du Prêtre. —Tableau écrit que l'on dresse sur l'autel, et qui contient quelques prières de la Messe. —En Musique, 1.° Règle harmonique. —2.° Instrument propre à mesurer les intervalles musicaux, qu'on appelle aujourd'hui plus généralement *monochorde*. —3.° Sorte de fugue perpétuelle, qui s'exécute par autant de voix qu'il y a de parties au couplet ; en sorte que l'harmonie n'est que le résultat de tous les couplets chantés en même temps. —En Mathématiq. règle générale pour la solution de plusieurs questions du même genre. Ce terme peu usité aujourd'hui, a été remplacé par ceux de *méthode* et de *formule.* (Du grec *kanôn* règle.) —En t. d'Imp. on appelle *Gros-Canon*, *Petit-Canon*, de gros caractères qui y sont en usage. Il y a aussi le *double* et le *triple Canon.*

Canon emphytéotique, revenu annuel que doit celui qui a pris un héritage à bail emphytéotique.

CANONIAL, ALE, adj. Arrêté par l'ordre et les règles de l'Église : *Heures canoniales*, partie du Bréviaire que l'Église récite à certaines heures : *Office canonial*, celui que les Chanoines chantent dans l'Église. (Du lat. *canonicus* chanoine.)

Maison canoniale, celle qui est affectée à une place de *Chanoine*.

CANONICAT, s. m. (*Ka-no-ni-ka*) Bénéfice de *Chanoine*.

CANONICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *canonique*. Il ne se dit que des livres *canoniques*.

CANONIQUE, adject. (*Ka-no-ni-ke*) Qui est selon les *Canons* : *Doctrine canonique*, *mariage canonique.* —*Livres canoniques*, ceux qui sont contenus dans le *Canon* dressé par l'Église. Voy. *Canon*.

CANONIQUEMENT, adv. (*Ka-no-ni-ke-man*) D'une manière *canonique* ; selon les *Canons*.

CANONISATION, s. f. (*Ka-no-ni-za-cion*, en vers *ci-on*) Déclaration du Pape, par laquelle il met au nombre des Saints révérés dans l'Église romaine, une personne morte en odeur de sainteté. Voy. *Béatification*.

CANONISER, v. a. (*Ka-no-ni-ze*) Mettre dans le catalogue des Saints, suivant les règles de l'Église. (De *canon*, dans le sens de catalogue des Saints Évêques et Martyrs.) —Au fig. louer avec excès, approuver fortement.

CANONISTE, s. m. Celui qui sait ou qui enseigne le Droit *Canon*.

CANONNADE, s. f. (*Ka-no-na-de*) Décharge de *canons*.

CANONNAGE, s. m. (*Ka-no-na-je*) Terme de Marine. Science du *Canonnier* ; connoissance du *canon*, de son service et de tout ce qui peut y avoir rapport.

CANONNER, v. a. (*Ka-no-né*) Battre à coups de *canon*.

Canonner une voile (Marine), la plier en rouleau.

CANONNIER, s. m. (*Ka-no-nié*) Celui dont la profession est de servir le *canon* : *Canonnier pointeur; Canonnier boute-feu.*

CANONNIÈRE, s. f. (*Ka-no-niè-re*) Tente faite en forme de toit, qui n'a point de murailles, comme les tentes ordinaires. —Tente à deux mâts pour reposer les *Canonniers*. —Ouverture qu'on laisse dans les gros murs pour faciliter l'écoulement des eaux. —Ouverture dans une muraille pour tirer des coups de mousquet sur l'ennemi sans être vu. —Petit bâton de sureau dont on a ôté la moelle, et avec lequel les enfans chassent, par le moyen d'un piston, de petites boules de filasse ou de papier. —En t. de Pêche, ouverture qu'on pratique au fond des écluses ou parcs de pierres, pour laisser échapper l'eau.

CANOPE, s. f. Nom d'une étoile.

CANOT, s. masc. (*Ka-no*) Petit bateau des Indiens et des peuples sauvages, fait d'écorce d'arbre ou du tronc d'un seul arbre creusé. —Petite chaloupe.

Canot jaloux, canot qui ayant le côté foible, se renverse aisément.

CANOTIER, s. m. (*Ka-no-tié*) Matelot particulièrement affecté au service d'un *canot*, pour ramer.

CANSCHI, s. m. Sorte d'arbre du Japon, dont l'écorce sert à faire une espèce de papier.

CANTABILÉ, adj. employé adverbialement. T. de Musique emprunté de l'italien, qui indique un mouvement lent et calme, et un chant dont on bannit les difficultés, mais dans lequel on fait valoir tout ce que la voix a de liant, de moelleux et de beauté dans son timbre.

CANTAL, s. m. Sorte de fromage estimé, qui se fait dans le département du *Cantal*.

CANTALABRE, s. f. (*Kan-ta-la-bre*) T. d'Architect. en usage sur-tout parmi les ouvriers. Bordure ou chambranle simple d'une porte, d'une croisée.

CANTANETTES, s. f. pl. (*Kan-ta-nè-te*) T. de Marine : Petites ouvertures rondes entre lesquelles est le gouvernail d'un vaisseau, et qui donnent la lumière au gavon.

CANTATE, s. f. Petit poëme fait pour être mis en musique, composé de récitatifs et d'airs chantans : *Il a fait une belle cantate.* J. B. *Rousseau* à qui nous devons de très-belles cantates, a appelé ce poëme une *Ode en musique.* (De l'italien *cantata*, fait de *canto*, en latin *cantus* chant.)

CANTATILLE, s. f. (*Kan-ta-ti-glie*, en mouillant les *ll*) Petite *cantate*.

CANTATRICE, s. f. Mot italien qu'on a francisé, et qui signifie *Chanteuse*. Plusieurs ne le disent que des chanteuses d'Italie qui viennent en France.

CANTHARIDE, s. f. (*Kan-ta-ri-de*) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Vésicans ou Epispastiques, qu'à raison de leur propriété caustique, on applique en vésicatoires, etc. On dit aussi adjectivement *mouche cantharide*. (Du grec *kant' aris*, dérivé de *kantharos* scarabée, dont la cantharide a la forme.)

CANTHÈNE, s. m. Poisson du genre du *Spare*, il est assez commun dans la Méditerranée.

CANTHUS, s. m. (*Kan-tu-ce*) T. d'Anatomie : Le coin ou l'angle de l'œil. (Du grec *kanthos*, qui a la même signification.) —En Chimie, partie de l'ouverture d'une cruche ou d'une aiguière, etc. qui a un peu de creux ou de pente, par où se verse doucement ou par décantation une liqueur.

CANTIBAI, s. m. (*Kan-ti-bè*) Nom que le Charpentier donne aux dosses ou pieds de bois pleins de fentes ou d'autres défauts.

CANTIMARON *ou* CATIMARON, s. m. Espèce de radeau, dont les Nègres de la côte de Coromandel se servent pour aller pêcher.

CANTINE, s. f. Petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles en voyage, etc. —Dans les places de guerre, le lieu où l'on vend du vin et de la bière aux Soldats. (De l'italien *cantina*, dont la signification est la même, et que *Ménage* dérive de *canava* ou *caneva*, employé par les Auteurs de la basse latinité, dans le sens de *petite cave*.)

CANTINIER, s. m. (*Kan-ti-nié*) Celui qui tient une *cantine*.

CANTIQUE, s. m. (*Kan-ti-ke*) *Chant* ou plutôt poëme lyrique consacré à la gloire de Dieu, en action de graces : *Les cantiques de Moïse, etc.* (Du latin *canticum*, fait de *cantus* chant.)

Cantique spirituel, chanson faite sur des matières de dévotion. —On appelle *Cantique des Cantiques*, un des Livres de *Salomon*, contenant une espèce d'Epithalame spirituel et mystique.

CANTON, s. m. Certaine étendue de pays. —En style populaire, le quartier où quelqu'un demeure. —En t. de Blason, portion carrée de l'écu, qui joint un des angles, soit à droite, soit à gauche. (Du latin *canthus*, en grec *kanthos* coin de l'œil, et par extension, coin.)

Les treize Cantons, les treize États du Corps helvétique.

CANTONADE, s. f. Le coin du théâtre. *Parler à la cantonade*, à un personnage qui n'est pas vu des spectateurs.

CANTONNÉ, ÉE, part. passif et adj. Voyez *Cantonner*. —En t. de Blason, *croix cantonnée de quatre étoiles*, accompagnée de quatre étoiles, dans les espaces qu'elle laisse vides. —On le dit en Architecture, de l'encoignure d'un édifice orné d'une colonne, d'un pilastre, ou de quelque autre corps qui excède le nu du mur.

CANTONNEMENT, s. m. (*Kan-to-ne-man*) Action de *cantonner* des troupes. —Lieu où elles sont *cantonnées*.

CANTONNER, v. a. (*Kan-to-né*) Terme de Guerre. Distribuer des troupes en plusieurs endroits ou cantons, pour la commodité de leur subsistance. On le trouve quelquefois employé comme neutre : *Les troupes commencent à cantonner.*

SE CANTONNER, v. réc. Se retirer dans un *canton*, dans un lieu pour y être en sûreté : *Les rebelles s'étoient cantonnés dans....*

CANTONNIÈRE, s. f. (*Kan-to-niè-re*) Pièce

de la tenture d'un lit, qui couvre les colonnes du pied et qui passe par-dessus les rideaux. —En t. de Marine, bout de filin proportionné à la pesanteur des ancres d'un vaisseau, et qui sert à les traverser quand elles sont caponnées sur la bosse de bout.

Cantre, s. m. Dans les Manufactures de soie, partie de l'ourdissoir, dans laquelle on passe les rochets pour ourdir. —Partie du métier des velours frisés et coupés.

Canule, s. f. Petit tuyau qu'on met au bout d'une seringue. —Tuyau que l'on met dans une plaie, pour empêcher qu'elle ne se ferme, pour en tirer la matière, ou pour d'autres usages. (De *canne* ou *canon* tuyau.)

Canulette, s. f. (*Ka-nu-le-te*) Forte pagaye dont les pêcheurs des environs de Quito font usage.

Caos, Voy. *Chaos*.

Caoutchouc, s. m. Gomme élastique. V. *Hévée*.

Cap, s. m. (On fait sentir le *p*) Promontoire; pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer : *Le Cap de Bonne-Espérance; doubler un cap*, le passer. —En t. de Marine, 1.° l'éperon qui est à la proue d'un navire : *Mettre le cap au vent; porter le cap. Avoir le cap à terre* ou *au large*, mettre la proue du vaisseau du côté de la terre ou de la mer. —2.° Nom générique de tout cordage servant à quelque manœuvre. —3.° Chef des escouades de matelots ou de journaliers employés dans les arsenaux. —La tête de l'homme. En ce sens, il ne se dit que dans *armé de pied en cap; parler cap à cap*. Ce dernier est du style familier et plaisant. —On dit encore *une étoffe à cap et à queue*, une pièce d'étoffe qui est entière. (Du latin *caput* tête, chef, dont les Italiens ont fait également *capo*.)

Cap de forçats (Marine), journalier qu'on établit pour commander ou guider les forçats dans quelque travail. —*de compas*, trait vertical marqué en dedans de l'espèce de cuvette où est renfermée la rose des *compas* de route. Il se trouve avec le pivot sur lequel tourne cette rose, dans une droite parallèle au grand axe du bâtiment, et détermine sur la rose l'air de vent de la route, en même temps qu'il indique où est le *cap*. —*de mouton*, ouvrage de Poulieur, en forme de sphère aplatie, percé sur le plat de trois trous, et qui a sur le sens circulaire une cannelure ou rainure.

Capable, adj. Qui a les qualités requises pour quelque chose : *Il est capable de gouverner, d'exercer cette charge; il n'est capable de rien*. —Qui a l'âge compétent pour une charge, un bénéfice. —De qui on peut se promettre quelque chose, relativement à ses vertus, à ses talens : *Capable de reconnoissance, d'amitié; il n'est pas capable de raison, d'entendre raison; il est capable d'affaires*. —Habile, intelligent. En ce sens, il se dit sans régime : *Homme capable, très-capable; avoir l'air capable*, avoir l'air d'un homme qui présume beaucoup de son habileté; *faire le capable*, faire l'habile homme. Dans cette dernière expression *capable* est substantif. —En parlant des choses, il n'a guères d'usage qu'avec *tenir* ou *contenir*. Ainsi on dit qu'*une salle est capable de contenir tant de personnes*, qu'*un vase est capable de tenir tant de pintes*, pour dire que la salle, que le vase dont on parle sont de l'étendue qu'il faut pour contenir tant de personnes, pour tenir tant de pintes. C'est donc à tort que La Bruyère a dit : *Tout genre d'esprit reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables?* Il falloit, *qui en soient susceptibles*. *Capable*, en parlant des personnes, signifie *qui est en état de faire*, et non pas *qui peut recevoir*. (Du latin *capax*, qui a la même signification, et qui est formé de *capere* prendre, contenir.)

On dit qu'*un homme est capable de tout*, pour dire qu'il peut s'acquitter très-bien de toute sorte d'emplois; et on dit aussi de celui dont les mœurs sont corrompues, qu'*il est capable de tout*, pour dire qu'il peut se porter aux actions les plus noires.

Segment de cercle capable d'un angle (Géom.) dans lequel un angle peut être inscrit, de manière que son sommet soit sur la circonférence, et que ses deux côtés se terminent aux extrémités du segment.

Capacité, s. f. En parlant des personnes, suffisance, habileté; il diffère de ce dernier mot, en ce que la *capacité* a plus de rapport à la connoissance des préceptes (à la théorie); et l'*habileté*, à leur application (à la pratique). La première rend plus propre à entreprendre; la seconde, à réussir. —Étendue et portée de l'esprit. —Ce qui rend capable d'exercer une charge, de posséder un bénéfice. —Il se dit aussi en parlant des choses; alors il signifie la profondeur et la largeur de quelque chose, considérée comme contenant ou pouvant contenir : *La capacité d'un vaisseau, du cerveau, de l'estomac*. —En t. de Géométrie, l'étendue d'une figure. (Du latin *capacitas*, dont la signification est la même.)

Capacité pour le calorique (Chimie), la quantité de calorique que chaque corps peut respectivement admettre ou retenir.

Capade, s. f. T. de Chapelier : Étendue de laine de vigogne.

Capades, s. m. plur. Chez les Indiens, les Maures, etc. eunuques noirs chargés de veiller à la garde des femmes.

Caparaçon, s. m. (*Ka-pa-ra son*) Sorte de couverture que l'on met sur les chevaux : *Caparaçon de toile*. (De l'espagnol *caparazon*, dont la signification est la même, et qui est un augmentatif de *capa* cape; *grande cape*.)

Caparaçonner, v. act. (*Ka-pa-ra-so-né*) Mettre un *caparaçon* : *Il faut caparaçonner ce cheval*.

Cape, s. f. Sorte de vêtement qui sert aux femmes pour se couvrir la tête. —Manteau à capuchon que tout le monde portoit autrefois, et dont les bergers se servent encore aujourd'hui. —En t. de Marine, sorte de voilure. (Du grec *kappa*, nom de la lettre *k* à cause de la ressemblance de la *cape* avec la forme de cette lettre. De là a été fait *kappation* vêtement de femme, au rapport d'*Hésychius*.)

Proverb. *Rire sous cape*, tout doucement et presque sans que personne s'en aperçoive.

—*Vendre sous cape*, secrètement ; on dit plus souvent et mieux, *vendre sous le manteau*. —*N'avoir que la cape et l'épée*, n'avoir aucun établissement, aucun revenu fixe ; ne posséder que très-peu de chose. —En ce sens on dit par extension de métaphore, et dans le style familier, critique et plaisant, qu'*un ouvrage n'a que la cape et l'épée*, qu'il n'a que de l'apparence, sans mérite réel. —En t. de Marine, *mettre* ou *être à la cape*, se dit d'un vaisseau qui ne porte qu'une seule voile ou deux des plus petites, orientées pour le plus près ; la barre du gouvernail amarrée sous le vent.

Capéer, v. n. (*Ka-pé-é*) T. de Mar. Aller à la *cape* ; mettre le vaisseau à la *cape*.

Capéron, s. m. (*Ka-pé-ron*) T. de Pêche. Voy. *Ray*.

Capelage, s. m. (*Ka-pe-la-je*) T. de Mar. Résultat de l'action de *capeler*.

Capelan, s. masc. Terme de mépris, pour signifier un Prêtre qui cherche à desservir une *chapelle*. —Sorte de poisson de mer. Voyez *Caplan*.

Capeler, v. act. et n. (*Ka-pe-lé*) T. de Marine. Mettre quelque chose que ce soit par-dessus la tête d'un mât.

Capelet, s. masc. (*Ka-pe-lè*) Enflure qui vient au train de derrière du cheval à l'extrémité du jarret.

Capeline, s. f. Dans notre ancienne Milice, sorte de casque de fer.—Espèce de chapeau dont les femmes se servent contre le soleil. —Sorte de bandage qu'on emploie dans quelques opérations de Chirurgie. (Du lat. *caput* tête.)

Capeluche, s. f. Chaperon.

Capendu, s. m. Sorte de pomme chargée de vermillon ; son eau est douce et agréable : *Pomme de capendu*. (Par corruption, de *court pendu*, parce qu'elles tiennent à l'arbre par un péduncule très-court.)

Capéyer, v. n. T. de Marine. V. *Capéer*.

Capi-aga *ou* Capi-agassi, s. m. Gouverneur des portes du Sérail à Constantinople.

Capigi, s. m. Portier du Sérail.

Capigi-Bachi, s. m. Commandant des Portiers du Grand-Seigneur. —Messager du Grand-Seigneur, qui, muni d'un firman, va couper la tête des Grands disgraciés.

Capikhouly, s. m. Nom générique que portent en Turquie les troupes réglées, du moins à l'ottomane, et qui reçoivent la solde. Ce mot signifie *valet* ou *esclave de la Porte*.

Capilacé, cée, adj. (*Ka-pi-la-cé-e*) Se dit en Botan. des plantes dont les racines sont garnies de filamens ou de petites fibres semblables à des cheveux. (Du latin *capillus* cheveu.)

Capillaire, adj. (*Ka-pil-lè-re*, prononcez les deux *ll* sans les mouiller) Délié comme des cheveux. Il se dit, 1.° de quelques plantes dont les feuilles sont très-déliées ; 2.° des racines longues et filamenteuses ; 3.° d'un tuyau, d'un vaisseau du corps humain, des veines très-étroites, etc. (Du latin *capillus* cheveu.)

Capillaire commun *ou* ordinaire *ou* noir, s. m. Plante cryptogame, vivace, qui croît dans les lieux humides. Le *capillaire blanc* forme une autre espèce, ainsi que le *capillaire* ou *adianthe de Montpellier*.

Capillaire rouge, Voy. *Polytric*.

Capillament, s. m. Capillature, s. f. (*Kapi la-man*) Les Botanistes emploient ces mots en parlant des plantes qui ont des feuilles ou des racines déliées comme des *cheveux*, en lat. *capilli*.

Capillarité, s. f. (*Ka-pil-la-ri-té*) Qualité, nature des tubes *capillaires*. Terme de Physique.

Capilotade, s. f. Ragoût fait de plusieurs morceaux de viandes déjà cuites. —Fig. *Mettre quelqu'un en capilotade*, le déchirer par des médisances outrées. (De l'italien *capirotada* ou *capirotata*, formé dans le même sens de *capone*, en lat. *capo* chapon ; parce que cette espèce de ragoût a été fait primitivement de morceaux de chapon.)

Capion, s. m. T. de Marine. Nom commun à l'étrave et à l'étambot des galères, et autres bâtimens semblables de la Méditerranée : *Capion de proue*, l'étrave ; *capion de poupe*, l'étambot.

Capiou, s. m. Voy. *Manhiot*.

Capiscol, s. m. Dignité de quelques Chapitres de Provence et de Languedoc. Le Capiscol présidoit au chœur, et veilloit à ce qu'on observât les rubriques et les cérémonies. (Du lat. *caput scholæ* chef de l'école.)

Capitaine, s. m. (*Ka-pi-tè-ne*) Chef d'une compagnie de cavalerie ou d'infanterie. —Celui qui a le commandement d'un vaisseau, d'une frégate, etc. —Chef de Voleurs, de Bohémiens, etc. —Personne qui commande en chef, qui a la principale administration en certaines parties : *Capitaine des chasses ; Capitaine général des chariots de l'Artillerie*, etc. —Celui qui commandoit dans certaines maisons royales. —Il se dit souvent d'un Général d'armée par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement : *C'est un grand Capitaine, un Capitaine expérimenté ; ce Général étoit plus soldat que capitaine*. (Du lat. *caput* tête, chef.)

Capitaine des Gardes, c'étoit le principal Officier des Gardes du Corps. —*aux Gardes*, Officier des Gardes françoises. —*de Marine*, chef des Soldats gardiens d'un port. —*Garde-côtes*, celui qui commande la milice établie pour s'opposer à la descente des ennemis. —*de Port*, Officier qui, sans avoir de commandement, est préposé à la police maritime d'un port. —*de Pavillon*, Capitaine commandant un vaisseau, sur lequel est embarqué un Officier général, un Commandant de division, etc.

Capitainerie, s. fém. (*Ka-pi-tè-ne-ri-e*) Charge de *Capitaine* de château, des chasses, etc. —Étendue de la juridiction d'un *Capitaine* des chasses. —Logement du *Capitaine* des chasses ou du château : *Il logeoit à la Capitainerie*.

Capitainesse, adj. f. (*Ka-pi-tè-nè-ce*) *La Galère capitainesse*, celle que monte le Commandant. C'est un vieux mot ; on dit aujourd'hui *Capitane*.

Capital, ale, adject. Principal : *Le point capital d'une affaire ; la clause capitale d'un contrat ; la ville capitale d'un État*, etc. —En

t. de Peinture, etc. qui est d'une dimension considerable, ou qui contient à un degré éminent le mérite de l'art et celui de l'artiste : *Ouvrage, tableau capital de Raphaël, du Corrége, etc.* —Il se dit des lettres majuscules qu'on met au commencement des phrases, à la tête des noms propres, etc. *Lettres capitales.* —En parlant d'un crime qui mérite le dernier supplice : *Crime capital.* On le dit aussi du supplice lui-même : *Peine capitale.*

Ennemi capital, ennemi juré, ennemi mortel. —*Péchés capitaux*, ceux qui sont regardés comme la source des autres, tels que l'orgueil, l'avarice, etc. (Tous formés du lat. *caput* tête.)

Capital, s. m. Fonds d'une Compagnie de commerce. —Fonds mis dans une société de Négocians par chacun des associés. —Fonds qu'y a placés un particulier, etc. Dans la tenue des livres en parties doubles, on nomme *Compte de capital* le compte qui représente ces fonds. —Le principal d'une dette : *Payer le capital et les intérêts.* —Argent placé à constitution de rente : *Il n'a pas de fonds de terre, mais il a beaucoup de capitaux.* —Ce qu'il y a de plus important : *Le capital est de faire son salut.* —On dit *faire son capital de....* en faire sa principale affaire. *Fénelon* a dans le même sens employé *capital* comme adj. avec le verbe impersonnel *être* : *Il est capital* (essentiel) *d'établir des écoles publiques, etc.* (Du latin *caput* tête, chef, principal.)

Capitale, s. f. La ville principale d'un Etat, d'une Province, etc. —Lettre capitale ou majuscule. —En t. de Fortification, ligne droite comprise entre le point de réunion de deux demi-gorges d'une pièce de fortification, et l'angle saillant de cette pièce.

Capitaliste, s. m. Celui qui possède des *capitaux*, des fonds en argent ou en papier. C'est un mot nouveau qui a été généralement adopté.

Capitan, s. m. T. de mépris : Fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a pas.

Capitan-Pacha, s. m. Grand Amiral de l'Empire turc; Pacha de la mer.

Capitane, s. f. La galère principale montée par le Commandant. Quand les galères étoient en nombre, on ne disoit pas *la Capitane*, mais *la Réale.*

Capitation, s. f. (*Ka-pi-ta-cion*, en vers *ci-on*) Taxe par *tête.* —On dit quelquefois *être capité dans tel endroit*, pour y être inscrit sur le rôle de la capitation. Cette expression n'est pas du bon usage. (Du latin *caput* tête.)

Capité, ée, adj. T. de Botan. *Fleurs capitées*, rassemblées en une *tête* globuleuse. (Du latin *caput* tête.)

Capitel, s. m. Le plus clair et le plus liquide d'une lessive composée de cendre, d'eau et de chaux-vive.

Capiteux, euse, adj. (*Ka-pi-teû, eû-ze*) Qui porte à la *tête.* Il ne se dit que du vin et tout au plus de la bière : *Vin capiteux, bière capiteuse.* (Du lat. *caput* tête.)

Capitole, s. m. Forteresse de Rome bâtie sur le mont Tarpéien, auquel elle donna son nom. On éleva sur la même montagne un temple à *Jupiter*, qui fut surnommé par cette raison *Jupiter Capitolin.* (Du lat. *Capitolium*, formé de *caput Oli* tête d'Olus; parce qu'en creusant les fondemens de cette forteresse, on trouva, dit-on, à une grande profondeur, la tête d'un nommé *Olus.*) Il y avoit des Capitoles ailleurs qu'à Rome; à Toulouse on appelle encore ainsi la Maison de ville.

Capitolins (Jeux), s. m. pl. Jeux ou combats institués par *Camille* en l'honneur de *Jupiter Capitolin*, et en mémoire du *Capitole* défendu contre les Gaulois. *Domitien* fonda de nouveaux *jeux capitolins*, qui se célébroient non pas chaque année comme ceux de *Camille*, mais tous les cinq ans. On y distribuoit aux Poëtes des prix et des couronnes qu'ils recevoient des mains de l'Empereur.

Capiton, s. m. La bourre et ce qui reste de plus grossier, après qu'on a dévidé la soie. —La coque du ver à soie. (De l'italien *capitone*, qui a la même signification.)

Capitoul, s. m. Nom qu'on donnoit à Toulouse à celui qu'on nommoit ailleurs Echevin. (Du latin *caput* tête, chef.)

Capitoulat, s. m. (*Ka-pi-tou-la*) Dignité de *Capitoul.*

Capitulaire, s. m. (*Ka-pi-tu-lè-re*) Ordonnance et réglement publié par les anciens Rois de France, et rédigé par les Chapitres : *Les Capitulaires de Charlemagne, etc.* (Du lat. *capitularia*, formé de *capitulum* chapitre.)

Capitulaire, adj. Qui appartient à un *Chapitre* de Chanoines ou de Religieux : *Assemblée, acte, résolution capitulaire.* (Du lat. *capitulum* chapitre.)

Capitulairement, adv. (*Ka-pi-tu-lè-re-man*) En *Chapitre* : *assemblés capitulairement.*

Capitulant, s. m. et adj. (*Ka-pi-tu-lan*) Qui a voix en *Chapitre* : *Les Capitulans sont assemblés; un Chanoine capitulant.*

Capitulation, s. f. (*Ka-pi-tu-la-cion*, en vers *ci-on*) Le traité qu'on fait pour la reddition d'une place assiégée.—On le dit aussi fam. au figuré. Voy. *Capituler.* (Du lat. *capitulum* chapitre; parce que ces traités contiennent plusieurs *chapitres* ou articles.)

Capitulation impériale, nom qu'on donnoit en Allemagne à une loi fondamentale, faite par les Electeurs au nom de tout l'Empire, et imposée à l'Empereur, qui en juroit l'observation à son couronnement.

Capitule, s. m. Espèce de petite leçon qui se dit vers la fin de certains offices. (Du latin *capitulum*, diminutif de *caput* chapitre, article, etc.)

Capituler, v. n. (*Ka-pi-tu-lé*) Parlementer, traiter de la reddition d'une place, faire sa *capitulation.* —Figur. et fam. Entrer en négociation, en accommodement : *Une femme qui capitule est bientôt rendue; il ne faut pas capituler avec les passions.*

Capiverd ou Capivard, s. m. Quadrupède demi-amphibie qui se trouve dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale, ainsi qu'au Brésil, aux Amazones et à la Guiane. On l'appelle aussi *Cabiai* ou *Porc de rivière.*

Caplan ou Capelan, s. masc. Petit poisson qu'on trouve en grande quantité sur les côtes

de l'île de Terre-Neuve, où ils servent d'appât pour prendre la morue.

Caplanier, s. m. Pêcheur envoyé par les Terreneuviers pour aller faire la pêche du *caplan*. On dit aussi *Capelanier*.

Capnoïde, s. f. (*Kap no-i-de*) Plante dont la fleur ressemble à celle de la fumeterre. (Du grec *kappos* fumeterre, littéralement *fumée*, et *eidos* forme, ressemblance.)

Capnomancie, s. f. Divination par la fumée. (Du grec *kapnos* fumée, et *manteia* divination.)

Capnophylle, s. f. (*Kap-no-fi-le*) Plante d'Afrique, dont les feuilles ressemblent à celles de la fumeterre. (Du grec *kapnos* fumeterre, et *phullon* feuille.)

Capoc, s. m. (on prononce le *c* final) Espèce d'ouate qu'on tire de l'arbre nommé *capoquier*.

Capolin, s. m. (*Ka-po lein*) Sorte d'arbre du Mexique, dont le fruit ressemble à nos cerises.

Capon, s. m. Joueur rusé, fin et appliqué à prendre toujours l'avantage; lâche. Il est popul. —En t. de Marine, crochet de fer qui sert à lever l'ancre.

Caponner, v. n. (*Ka-po-né*) User de finesse au jeu. —Faire le lâche. Dans ces deux acceptions, il est populaire.

Caponner, v. a. T. de Marine. Haler l'ancre au bossoir, en faisant usage du *capon*.

Caponnière, s. f. (*Ka-po-niè-re*) Logement couvert et creusé dans le fond d'un fossé sec, pour loger des soldats. —Espèce de double chemin couvert, palissadé des deux côtés, au fond d'un fossé sec, vis-à-vis le milieu des courtines, pour communiquer dans les ouvrages extérieurs. —Coupure dans le glacis du chemin couvert, pour communiquer avec les ouvrages qui sont au pied du glacis. (De l'ital. *cappuniera*, qui a la même signification.)

Capoquier, s. m. (*Ka-po-kié*) L'arbre d'où l'on tire le *capoc*.

Caporal, s. m. Soldat à haute paye dans une compagnie d'infanterie, immédiatement au-dessous du Sergent. Il commande une escouade, pose et lève les sentinelles, etc. (De l'italien *caporale*, fait de *capo* chef.)

Caposer, v. n. (*Ka-po-zé*) T. de Marine: Amarrer bien ferme le gouvernail d'un vaisseau, pour suivre l'abandon d'un vent. (Le Diction. de Marine dit simplement, *Mettre à la cape*, et ajoute que ce mot est vieux.)

Capot, s. m. (*Ka-po*) Espèce de *cape* ou de manteau d'étoffe grossière auquel est attaché un capuchon. —Petite *cape* qui faisoit partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers du Saint-Esprit; on disoit plus communément *capote*. (Du grec *kappa*, Voy. *Cape*.) —Au jeu de Piquet, *faire capot*, faire toutes les levées, toutes les mains; *être capot*, ne faire aucune levée: de là on dit fig. et fam. *être* ou *demeurer capot*; être honteux et confus soit en essuyant un reproche mérité, soit en voyant ses espérances frustrées, etc.

Capot d'échelle (Marine), espèce de tambour de trois pieds de hauteur, qui recouvre l'écoutille de l'arrière, par laquelle on descend dans la grande chambre. —*Faire capot*, chavirer.) Voy. *Cabaner*.

Capote, subst. f. Espèce de mante dont les femmes se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête. Voy. *Capot* dans sa seconde acception.

Capoulière, s. f. (*Ka-pou-lie-re*) T. de Pêche: Nappe de filet à larges mailles qu'on met à l'entrée des bourdigues, pour empecher le poisson de s'echapper.

Cappellino, s. m. Petite monnoie de Modène, qui vaut la moitie du *Cappellono*.

Cappellono, s. m. Monnoie d'argent de Modène, de la valeur de 5 sols du pays (2 s. ou 10 c. de France.)

Capre, s. m. Sorte de vaisseau Corsaire: *Un capre Hollandois*. —*Capre à la part*, celui qui va en course dans la seule esperance d'*avoir part* au butin qu'il fera.

Câpre, s. f. Espèce de petit fruit vert, que l'on fait confire dans du vinaigre, et dont on fait usage dans les ragoûts et les salades: *Un baril de câpres*. On appelle *Câpres capucines*, les câpres les plus fines et les plus fermes. (Du grec *kapparis*, dont la signification est la même.)

Caprice, s. m. Fantaisie, boutade: *Avoir des caprices*, *suivre son caprice*. Il se prend presque toujours en mauvaise part. Voy. *Humeur*. —Saillie d'esprit, d'imagination: *Travailler*, *composer de caprice*. —Pièce de Musique, de Poésie, de Peinture, etc. où l'Auteur s'abandonnant à son génie, ne suit d'autres règles que son imagination. (Du latin *capra* chèvre, à cause des sauts brusques, de la marche inégale et irrégulière de cet animal.)

Capricieusement, adv. (*Ka-pri-ci-eû-zeman*) Par *caprice*.

Capricieux, euse, adject. (*Ka-pri-ci-eû*, *eû-ze*) Fantasque. Il se dit au propre des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes: *Homme capricieux; humeur capricieuse*. —On le dit fig. des choses inanimées: *Les flots capricieux*, *etc.*

Capricorne, subst. m. Dixième signe du Zodiaque, qu'on appelle aussi *le Bouc*, *la Chèvre Amalthée*, *le Signe de l'hiver*, *la porte du Soleil*. Le catalogue britannique y compte 51 étoiles. Il y en a beaucoup plus dans ceux de *Mayer*, de *la Caille*, etc. —Espèce d'insecte qui, pour la couleur et la grandeur, ressemble au Cerf volant, et dont les antennes, plus longues que son corps, ont des inégalités ou des nœuds à peu près comme ceux des *cornes du bouc*. (Du lat. *capricornus*, fait de *capra* chèvre, et *cornu* corne.)

Câprier, s. m. (*Kâ-prié*) Arbuste épineux et sarmenteux, à fleurs rosacées, qui croit spontanément dans le midi de la France, etc. Les boutons des fleurs cueillis avant leur épanouissement, et connus sous le nom de *câpres*, sont employés dans les cuisines. Voy. *Câpre*. (De *kapparis* nom grec du *câprier* et de la *câpre*.)

Caprification, s. f. (*Ka-pri-fi-ka-cion*, en vers *ci-on*) Art, méthode de faire mûrir les figues domestiques, au moyen des figues sauvages. Cette pratique très-singulière est fort en usage à Malte et dans l'Archipel. (Du latin

caprificatio, employé dans la même signification par *Pline*, et qui est fait de *caprificus* figuier sauvage.)

Caprizant, adj. (*Ka-pri-zan*) T. de Méd. *Pouls caprisant*, pouls inégal et irrégulier. (Du lat. *caprizans*. qui signifie la même chose, et qui est fait de *capra* chèvre, à cause de la marche sautillante de cet animal.)

Capron, s. m. Morceau de drap fait en ovale, que portent les Novices Capucins, et qui pend devant l'estomac et derrière le dos. —En t. de Jardinier, grosse fraise.

Capse, s. f. Boîte où les Docteurs de Paris mettoient leurs suffrages après l'examen des Candidats. (Du latin *capsa*, en grec *kapsa* caisse, cassette.)

Capsulaire, adj. (*Kap-su-lè-re*) T. d'Anat. *Ligament capsulaire*, qui forme des *capsules*. Il y a aussi des *veines* et des *arteres capsulaires*.

Capsule, s. f. En t. d'Anat. membrane qui enveloppe les articulations ou certains petits vaisseaux. —En t. de Botanique, partie de la plante qui renferme les semences. (Du latin *capsula*, diminutif de *capsa*, en grec *kapsa* cassette, boîte, étui.)

Captal, s. m. Titre qui signifioit autrefois Chef : *Le Captal de Buch*. On a dit aussi *Capoudal* et *Captaut*. (Du latin *caput* tête, chef.)

Captateur, s. m. T. de Palais, emprunté du latin *captator*. Celui qui, par flatterie, par ruse ou par adresse, tâche de surprendre des testamens ou donations.

Captation, s. f. (*Kap-ta-cion*) T. de Palais : Action de *capter* ; emploi de ruses et d'artifices pour se faire mettre sur un testament. (Du lat. *captatio*.)

Capter, v. a. (*Kap-té*) Chercher à obtenir par voie d'insinuation : *Capter la bienveillance*, *les suffrages de*.... Il ne se dit guères que dans ces phrases, et se prend en mauvaise part. (Du latin *captare*, fréquentatif de *capere* prendre, etc.)

Captieusement, adv. (*Kap-ci-eû-ze-man*) D'une manière *captieuse*.

Captieux, euse, adj. (*Kap-cieû* ; en vers *ci-eû*, *eû-ze*) Qui tend à induire en erreur et à surprendre par quelque belle apparence, en parlant d'un raisonnement, d'un discours, d'une proposition. Voyez *Insidieux*. (Du lat. *captiosus*, fait de *captare* capter.)

Captif, ive, adj. (*Kap-tif*, *ti-ve*) Qui a été fait esclave à la guerre. On ne le dit, dans le style ordinaire, qu'en parlant des guerres anciennes. Chez les peuples modernes, on se sert du mot *prisonnier*, et en parlant des Turcs et des peuples barbares, du mot *esclave*. —On dit fig. et sans regime, *raison captive*, *ame captive* ; *tenir ses enfans captifs*, les tenir dans une extrême contrainte ou sujétion. Le mot *esclave*, employé dans le même sens, régit la préposition *de* : *Esclave du péché*, *du monde*, *de ses passions*. (Du latin *captivus*, fait de *capere* prendre, saisir.)

Ordre de la Redemption des Captifs ; Ordre institué pour le rachat des esclaves faits par les Mahométans.

Captiver, v. a. (*Kap-ti-vé*) Rendre *captif*. Il ne se dit qu'au figuré : *La beauté qui le captive*. —Assujetir : *Captiver son esprit*, *sa raison sous le joug de la foi*. —On dit aussi, *captiver la bienveillance de quelqu'un*, pour dire, se rendre maître de sa bienveillance.

se Captiver, v. n. S'assujetir ; se gêner beaucoup.

Captiverie, s. f. Au Sénégal, lieu où l'on renferme les Nègres dont on vient de traiter.

Captivité, s. f. Esclavage : *Sortir*, *délivrer*, *racheter de captivité*. —On l'a dit quelquefois pour détention en prison : *Sa longue captivité ne lui a pas abattu l'esprit*. —Fig. Sujétion extrême : *C'est une maison où les enfans et les domestiques sont en grande captivité*. (Du lat. *captivitas*, qui signifie la même chose.)

Capture, s. f. Butin ; ce qu'on *prend* sur l'ennemi. —*Prise* que les Sergens ou Archers font d'une personne. —Saisie de marchandises défendues. (Du latin *captura*, fait de *capere*, et dont la signification est la même.)

Capturer, v. a. (*Kap-tu-re*) Faire *capture*, apprehender au corps, saisir.

Capuce, s. m. Partie de l'habit qui couvre la tête de certains Religieux, et qui d'ordinaire est faite en pointe. (Du grec *kappa*, Voy. *Cape*.)

Capuchon, s. m. Morceau d'étoffe dont on se couvre la tête et les épaules pour se défendre du mauvais temps. —La partie de l'habit du Religieux qui lui couvre la tête. —On nomme aussi *capuchons*, certaines productions creuses, coniques et plus ou moins longues, qui se trouvent à la partie postérieure de plusieurs fleurs. (Du grec *kappa*, Voyez *Cape*.)

Capuchonné, ée, adj. Se dit en t. de Botanique, des feuilles et des pétales dont les bords se rapprochent vers la base, et s'écartent vers le sommet.

Capucin, s. m. (*Ka-pu-cein*) Religieux réformé de l'ordre de Saint *François*, ainsi nommé de son *capuchon*, plus grand que celui des autres Moines. Il y a aussi des *Capucines*.

Capucinade, s. f. Discours peu éloquent et peu sensé.

Capucine, s. f. Sorte de fleur potagère, terminée par une production analogue en forme de *capuchon*. C'est une plante à fleur anomale, originaire du Mexique, et annuelle dans nos climats. Il y a la *grande capucine*, appelée aussi *grand cresson d'Inde* ou *du Pérou*, et la *petite capucine*. —En t. de Potier, petite écuelle de terre qui a une queue.

Caput-Mortuum, s. m. T. de Chimie. Voy. *Tête-morte*.

Caquage, s. m. (*Ka-ka-je*) Façon qu'on donne aux harengs lorsqu'on veut les saler. Voy. *Coquer*.

Caque, s. f. (*Ka-ke*) Espèce de barrique ou de baril, où l'on met ordinairement des harengs. —Il y a aussi des *caques* pour la poudre à canon et le salpêtre. (Du latin *cadus*, en grec *kados*, qui signifie la même chose.)

Proverb. *La caque sent toujours le hareng*, on se ressent toujours de son premier état, de

son éducation, etc. Il ne se prend qu'en mauvaise part. —*Être pressés comme des harengs dans une caque*, extrêmement pressés dans une foule.

CAQUEPIRE, Voy. *Kac-pire.*

CAQUER, v. act. (*Ka ke*) Arracher les entrailles du hareng pour le mettre dans la *caque*. —Mettre le hareng en *caque*. On dit plus souvent et mieux, *Encaquer*.

CAQUEROLLE, s. f. (*Ka-ke-ro-le*) Petit pot de cuivre à trois pieds avec une longue queue, dans lequel l'on fait cuire diverses choses. (De *caque*, dont *caquerolle* paroît être un diminutif.)

CAQUESANGUE *ou* CAGUESANGUE, s. f. (*Ka-ke-zan-ghe*) Flux de sang; dyssenterie. Ce mot n'est d'usage que dans le style comique, ou plutôt populaire et bas.

CAQUET, s. m. (*Ka-ke*) Babil: *Avoir du caquet*, *le caquet bien affilé; il n'a que du caquet.* Voy. *Babil.* (Suivant *Caseneuve*, ce mot et celui de *caqueter* qui en est formé, appartiennent à l'ancienne langue tudesque.)

Fig. et fam. *Rabattre* ou *rabaisser le caquet de quelqu'un*, lui fermer la bouche; rabattre son orgueil, sa pétulance, etc. —Fam. *Le caquet de l'accouchée*, les bagatelles dont on s'entretient d'ordinaire chez les femmes qui sont en couche.

CAQUETS, pl. Propos futiles et ordinairement mêlés de médisance, etc.

CAQUÈTE, s. f. Sorte de petit baquet où la Harengère met des carpes.

CAQUETER, v. n. (*Ka-ke-té*) Babiller. Voy. *Jaboter.*

CAQUÈTERIE, s. f. Action de *caqueter.*

CAQUETEUR, EUSE, s. m. et f. Celui ou celle qui babille.

CAQUETOIRE, s. f. (*Ka-ke-tod-re*) Bâton qui est au milieu des mancherons de la charrue, sur lequel le Laboureur s'assied lorsqu'il *cause* avec quelqu'un. —Chaise basse sans bras et qui a le dos fort haut, où l'on *babille* à son aise, au coin du feu. *Trév.*

CAQUEURS, s. m. pl. (*Ka-keur*) T. de Marine. Matelots employés à *caquer* le hareng.

CAQUEUSE, s. f. (*Ka-keû-ze*) Femme qui *caque* le poisson, qui lui ôte les ouïes et les entrailles.

CAQUEUX, s. m. (*Ka-keû*) T. de Pêche. Petit couteau avec lequel la *Caqueuse* ôte les ouïes et les entrailles au poisson qu'on doit saler.

CAQUILLIER MARITIME, s. m. (*Ka-ki-glié*, mouillez les *ll*) Plante annuelle, à fleur cruciforme, qui croît en Languedoc, sur les bords de la mer. On la nomme aussi *Roquette de mer.*

CAR, conj. A cause que, parce que. —On dit substantivement dans le style fam. *Mettre trop de si et de car*, faire trop de difficultés; *voilà bien des si et des car.* (Suivant *Ménage*, du latin *quare* c'est pourquoi. Nos anciens Auteurs écrivoient *quar.*)

CARA, s. m. Espèce de liseron rampant d'Afrique, dont on mange la racine en Guinée.

CARABACCIUM, s. m. Bois aromatique des Indes, qui a l'odeur du girofle, et dont l'infusion est anti-scorbutique.

CARABÉ, s. m. Ambre jaune dont on se sert en Médecine, et à d'autres usages. —Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Creophages, dont le corselet est aplati. On dit aussi *Carabe.* (Du grec *skarabos* scarabée, avec lequel ces insectes ont de la ressemblance par les étuis écailleux de leurs ailes.)

CARABIN, subst. m. (*Ka-ra-bein*) Sorte de Cavaliers du temps de Henri IV et de Louis XIII, qui portoient une arme à feu nommée *carabine*. On dit aujourd'hui *Carabinier.*—Fig. Celui qui se contente de hazarder quelque chose au jeu, et se retire aussitôt, perte ou gain. —Au fig. celui qui, en conversation ou dans une dispute, ne fait que jeter quelques mots, et puis se tait ou s'en va.

CARABINADE, s. f. Tour de *Carabin*. Il est familier.

CARABINE, s. f. Espèce de petite arquebuse qu'on porte à cheval.

CARABINER, v. a. (*Ka-ra-bi né*) Tracer en dedans d'un canon de fusil des lignes creuses, telles qu'il y en a dans les *carabines*.

CARABINER, v. n. Combattre à la façon des *Carabinirrs.* —Fig. Jouer en *Carabin*, Voyez ce mot.

CARABINEUR, s. m. Au jeu du Lansquenet, ceux des pontes qui prennent carte, après que la carte de celui qui a la main est tirée.

CARABINIER, s. m. (*Ka-ra-bi-nie*) Cavalier armé d'une *carabine*.

CARACALLE, s. m. Vêtement des Gaulois, mis en usage chez les Romains par l'empereur Antonin *Caracalla*.

CARACH, CARACHE *ou* CARAG, s. m. Capitation imposée par le Grand Seigneur sur ceux de ses sujets qui ne sont pas Musulmans. Elle est payée par les seuls hommes faits. (De l'arabe *karach* tribut, imposition.)

CARACOL, s. m. T. d'Architecture: *Escalier en caracol*, en limaçon. (De l'espag. *caracol* limaçon.)

CARACOLE, s. f. Mouvement en rond ou en demi-rond qu'on fait faire à un cheval, en changeant quelquefois de main. —Dans l'Art militaire, mouvement de tous les Cavaliers d'un même escadron, lorsque cet escadron tourne en même temps sur la droite ou sur la gauche. (De l'espagnol *caracol* limaçon, dont ces mouvemens imitent les contours ou les volutes.)

CARACOLER, v. n. (*Ka-ra-ko-lé*) Faire des *caracoles*.

CARACOLI, s. m. T. de Relation. Ornement qui, chez les Caraïbes, distingue les Capitaines et leurs enfans, des personnes du commun. Ce sont de larges médailles d'un cuivre très-fin et très-poli, faites en forme de croissant, et enchassées dans quelque bois précieux.

CARACON *ou* CARAQUON, s. m. (*Ka-ra-kon*) T. de Marine. Petite caraque.

CARACORE, s. f. Espèce de galère en usage aux Indes, et sur-tout dans l'île de Borneo et aux Moluques.

CARACOULER, v. a. (*Ka-ra-kou-lé*) En parlant du pigeon, crier: *La colombe roucoule, et le mâle caracoule.*

CARACTÈRE, s. m. Empreinte, marque. Il

se prend particulièrement pour les figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression: *Gros caractere*, *petit caractere*. —Ecriture particulière d'une personne : *J'ai reconnu votre caractere*. —Lettres ou figures auxquelles le peuple attribue une certaine vertu, en conséquence d'un prétendu pacte fait avec le Diable. —Titre; dignité : *Caractere d'Ambassadeur, etc.* —Il se dit à peu près dans le même sens dans l'Eglise Romaine, des effets imprimés par quelques Sacremens, tels que le Baptême et l'Ordre. —Mission; autorité : *C'est un particulier qui n'a point de caractere, il parle sans caractère.* —Ce qui distingue un homme d'un autre, à l'égard des mœurs ou de l'esprit. —En t. de Botanique, marques distinctives qui servent à faire connoître les végétaux, et les divisions établies dans leur ensemble. Il s'emploie avec la même signification, dans les autres branches de l'Histoire naturelle. —En Chimie, signes dont on se sert pour représenter en abrégé les substances qui servent aux opérations chimiques. (Du gr. *charaktêr* empreinte, marque, figure tracée sur une matière quelconque, dérivé de *charassô* j'imprime, je grave.)

Caractere romain (Imprimerie), caractère rond et perpendiculaire, inventé à Venise en 1461, par un François nommé *Nicolas Jenson*, et qui prit son nom des capitales latines ou romaines que l'inventeur y conserva.—*italique*, caractère penché, d'une forme qui le rapproche de l'écriture. On le doit à *Alde Manuce*, célèbre Imprimeur de Venise, qui le forma de l'écriture de la Chancellerie romaine. Son nom lui vient de son origine *italienne*. Il a aussi été nommé *Cursif*, *Lettres Vénitiennes*, *Lettres Aldines*.

Caractériser, v. act. (*Ka-rak-té-ri-zé*) Marquer le *caractere* d'une personne, d'un vice, d'une vertu, etc.

se Caractériser, v. réc. Se montrer tel qu'on est : *Il s'est caractérisé parfaitement dans ce procédé, dans ce discours.*

Caractérisme, s. m. En Botanique, ressemblances et conformités des plantes avec quelques parties du corps humain.

Caractéristique, adject. Qui *caractérise* : *Signe caractéristique.* —En t. de Grammaire, *lettre caractéristique d'un mot*, celle qui se conserve dans les divers changemens que ce mot subit, dans ses temps, ses modes, ses dérivés et composés, etc.

Caractéristique, s. f. T. de Mathém. Marque ou *caractère* par lequel on distingue quelque chose : il est sur-tout usité dans le calcul des infiniment petits. Suivant *Leibnitz*, *d* est la *caractéristique* des quantités différentielles; suivant *Newton*, la *caractéristique* des fluxions est un point.

Caractéristique d'un logarithme, son exposant; c. à d. le nombre entier qu'il renferme.

Caraerou, Voy. *Cariarou*.

Carafe, s. f. Vase de verre ou de crystal, large par le bas et étroit par le haut. (De l'ital. *caraffa*, qui a la même signification.)

Carafon, s. m. Sorte de petit seau, dans lequel on met un flacon ou une *carafe* avec de la glace, pour faire rafraîchir de l'eau, du vin, etc. —La *carafe* qu'on met dans ce vaisseau.

Caragach, s. m. (*Ka-ra-gake*) Sorte de coton qui vient de Smyrne.

Caragate musciforme, s. f. Voyez *Barbe Espagnole*.

Caragie, s. f. Droits d'entrée et de sortie dans les Etats du Grand-Seigneur.

Caragne, s. f. (*Ka-ra-gne*, mouillez *gn*) Sorte de résine aromatique.

Caraguata mala, s. f. Voy. *Karatas*.

Carague ou Caraque, s. m. (*Ka-ra-ghe*) Animal quadrupède du Brésil, semblable au renard, mais plus petit.

Caraïte, s. m. (*Ka-ra-i-te*) Juif qui s'attache à la lettre de l'Ecriture, et qui rejette les traditions, le talmud, etc. (De l'hébreu *karaïm*, qui a la même signification.)

Carambolier, s. m. (*Ka-ran-bo-lié*) Genre d'arbres et d'arbrisseaux des Indes Orientales, à fleurs monopétales, et à fruit charnu qui sert d'aliment.

Caramel, s. m. Sucre fondu et durci. (De l'espagnol *caramelo*, pâte faite avec du sucre, de l'huile d'amandes douces, etc.

Caramousal, s. m. Vaisseau marchand de Turquie, dont la poupe est fort haute. On dit aussi, mais moins fréquemment, *Caramoussat* et *Caramoussail*.

Caranates, s. f. pl. T. de Pêche. Espèce de petites chevrettes dont on fait des appâts, et qu'on nomme aussi *Sauterelles*.

Carangue, s. f. Sorte de poisson blanc et plat, qui se pêche vers les îles Antilles.

Carangüer, v. n. (*Ka-ran-ghé*) Agir. Terme usité parmi les Matelots du pays d'Aunis.

Carangueur, s. m. Agissant.

Carapage, s. f. L'écaille qui couvre le dos de la tortue, et sur-tout du caret.

Carapas, s. m. Grand arbre de la Guyane, dont le fruit fournit une huile bonne à brûler.

Caraque, subst. f. (*Ka-ra-ke*) Nom qu'on donne à des vaisseaux que les Portugais envoient au Brésil. Il y en a du port de deux mille tonneaux : *Les caraques servent également à la guerre et au commerce.* (Du portugais *carraca*, qui a la même signification.)

Caraque, s. m. Cacao d'excellente qualité, qu'on apporte de la côte de *Caraque*.

Carat, s. m. (*Ka-ra*) Poids qui exprime le degré de pureté de l'or, et qui désigne toujours, quel que soit la quantité de ce métal, la 24.e partie de sa masse. L'or supposé parfaitement pur, seroit de l'or à 24 carats; si l'alliage est d'un 24.e, il n'est plus qu'à 23 carats, et ainsi successivement. Les Orfèvres, Monnoyeurs, etc. distinguent *le carat de fin*, *le carat de prix*, et *le carat de poids*. —En parlant des diamans et des perles, poids de quatre grains. —Il se dit aussi des petits diamans qui se vendent au poids. (De l'arabe *kirat*, poids qui vaut à la Mecque la 24.e partie d'un denier.)

Proverbial. *Etre sot, orgueilleux à vingt-quatre carats*, au plus haut point, au-delà même du possible; car il n'y a point d'or à vingt-quatre *carats*.

CARATA *ou* KARATA, s. m. Espèce d'aloës.

CARATTE, s. f. Monnoie qui est la 80.e partie de la piastre de Mocca, dans l'Arabie Heureuse. On l'appelle aussi *Cabir*.

CARATURE, s. f. T. de Docimasie. Mélange d'or et d'argent; ou d'or, d'argent et de cuivre, avec lequel on fait les aiguilles d'essai pour l'or.

CARAVANE, s. f. Compagnie de Marchands qui vont trafiquer au Levant; de pélerins ou de voyageurs qui se mettent de compagnie pour voyager plus sûrement. —Réunion de vaisseaux marchands qui vont de conserve : *Caravane d'Alep*, *d'Alexandrie*, *etc.* —Fig. et fam. Troupe de gens qui courent la campagne. —Course ou campagne que les nouveaux Chevaliers de Malte faisoient sur mer contre les Corsaires et les ennemis de la Religion. Il se dit ordinairement au pluriel : *Il a fait ses caravanes*. (Du persan *karaouan*, réunion de personnes qui voyagent ensemble.)

Faire la caravane (Marine), se disoit d'un bâtiment françois qui prenoit un congé de deux ans, pour aller aux Echelles du Levant, naviguer au compte des Turcs.

CARAVANEUR, subst. m. Nom qu'on donne à Marseille aux vaisseaux qui vont porter des marchandises d'Echelle en Echelle dans le Levant, et à ceux qui les montent.

CARAVANIER, s. m. (*Ka-ra-va-nié*) Celui qui dans les *caravanes* conduit les bêtes de somme.

CARAVANSÉRAIL, CARAVANSÉRA *ou* CARAVANSÉRAI, s. m. Grand bâtiment qui sert à loger des *caravanes*. On nomme *Caravanseraskier* ou *Caravanserakier*, l'Intendant ou le Gardien des *caravanserails*.

CARAVELLE, s. f. (*Ka-ra-vè-le*) Navire rond et de médiocre grandeur dont se servent les Portugais. —Bâtiment de 25 à 30 tonneaux pour aller à la pêche du hareng sur les bancs. —Sorte de bâtiment turc. —Espèce de clou de 4 à 5 pouces, qu'on appelle aussi *Carvelle* : on dit communément *clous de caravelle* ou de *carvelle*. —Voy. *Crevelle*.

CARBALIN, s. m. T. de Musiq. Voy. *Curbalin*.

CARBATINE, s. f. Peau de bête fraîchement écorchée.

CARBEQUI, s. m. Monnoie de cuivre de Teflis en Géorgie, de la valeur d'un *demi-chaouri* (environ 2 sous 3 deniers tournois ou 10 centimes 25 m.es)

CARBET, subst. m. (*Kar-bè*) Grande case commune des Sauvages des Antilles au milieu de leurs habitations. —On donne aussi ce nom aux feuillées qui, dans diverses contrées de l'Amérique, servent d'habitation aux Sauvages, et d'abri aux Voyageurs.

CARBONCLE, s. m. Espèce de flegmon enflammé et souvent pestilentiel.—En t. de Lithologie, rubis. (Du latin *carbunculus*, qui a la même signification, fait de *carbo* charbon.)

CARBONADE, s. f. (*Kar-bo-na-de*) Viande qu'on lève de dessus un porc frais pour la faire griller sur le *charbon*.

CARBONATE, s. m. T. de Chimie. Sel formé par l'union de l'acide *carbonique* avec une base.

CARBONE, s. m. Dans la nouvelle nomenclature chimique, substance élémentaire qui, combinée avec l'oxigène, constitue l'acide *carbonique*. Elle est contenue en très-grande proportion dans les *charbons* végétaux et animaux. (Du latin *carbo* charbon.)

CARBONÉ, ÉE, adj. T. de Chimie. Qui tient du *carbone*; où il entre du *carbone* : *Gaz hydrogène carboné*.

CARBONIQUE (ACIDE), s. m. Nom donné dans la nouvelle Chimie, à l'acide tiré du *charbon* que dans l'ancienne on appeloit *Air fixe*, *Air fixé*, *Acide aérien*, *Acide atmosphérique*, *Acide méphitique*, *Acide crayeux*, *Acide charbonneux*, *Gaz silvestre*, etc.

CARBOUILLON, s. m. (*Kar-bou-glion*, mouillez les *ll*) Droit des salines de Normandie.

CARBURE, s. m. T. de Chimie. Résultat du *carbone* combiné avec une autre substance. La Plombagine et l'Acier sont, la première, du *carbure de fer*; le second, du *fer carburé*.

CARCAILLER, v. n. (*Kar-ka-glié*, mouillez les *ll*) T. de Fauconnerie : Crier, en parlant des cailles. (Mot fait par onomatopée.)

CARCAISE, Voy. *Carquese*.

CARGAISON, Voy. *Cargaison*.

CARCAN, s. m. Collier de fer attaché à un poteau dans un lieu public, qu'on met au cou des criminels condamnés à ce genre de supplice. —Espèce de chaîne ou de collier de pierreries. (Suivant *Ménage*, du grec *karkinos* cancre, écrevisse de mer dont les serres ressemblent à un carcan.)

CARCAPULLI D'ACOSTA, s. m. Grand arbre des Indes Orientales, dont on retire par incision un suc laiteux, qui s'épaissit et forme la gomme-gutte.

CARCASSE, subst. f. Ossemens du corps d'un animal mort, où il n'y a presque plus de chair, et qui tiennent encore ensemble. —Fam. et par mépris, personne extrêmement maigre : *C'est une carcasse*, *une vieille carcasse*. —Machine de guerre qu'on remplit de grenades et de bouts de canons de mousquets, chargés de grenaille de fer. —En t. de Marine, 1.° Bâtiment boisé, auquel il ne manque que son bordage. —2.° Débris d'un navire qui a péri à la côte.—3.° Espèce de cartouche pour le mortier. —En termes de Pêche, grande gline ou corbeille couverte, où l'on met les grands poissons qu'on a pêchés. —En t. de Marchandes de modes, branches de fil de fer couvertes d'un cordonnet, qui servoient à monter les coiffures. (Suivant *Ménage*, du latin *arca* coffre, en y préposant un *c*.)

Carcasse de perdrix, *de poularde*, *etc.* ce qui reste du corps après qu'on en a ôté les cuisses et les ailes.

CARCHÉSION, s. m. (*Kar-ké-zion*) T. d'Antiquité. Vase à deux anses dont on se servoit fréquemment dans les sacrifices et les libations. (Du lat. *carchesium*, fait du grec *karchésion*, tasse en forme de hune.)

CARCINOÏDES, s. m. pl. (Histoire natur.) Famille de crustacées, de l'ordre des Astacoïdes, caractérisés par une queue plus courte que le corps, et un crochet plus long que

large. (Du grec *karkinos* cancre, crabe, et *eidos* forme, ressemblance.)

Carcinomateux, euse, adject. (*Kar-ci-no-ma teû, eû-ze*) Qui tient de la nature du cancer : *Ulcere carcinomateux*.

Carcinome, s. m. T. de Médecine : Cancer. (Du grec *karkinôma* cancer.)

Cardamine, s. f. Plante âcre et piquante, appelée autrement *Cresson des prés*. (Du grec *kardaminé*, nom de la même plante.)

Cardamome, s. m. Graine médicinale aromatique, dont le nom grec est *kardamômon*.

Cardasse, subst. f. Grosse *carde*. —Plante grasse qu'on nomme aussi *Raquette* ou *Figuier d'Inde* : ses fruits, quoique de bonne qualité, teignent l'urine de ceux qui en ont mangé. —Espèce de peigne à *carder* la bourre de la soie pour en faire du capiton.

Carde, s. f. Côte au milieu des feuilles de certaines plantes, comme l'artichaut, la poirée, et qui est bonne à manger. —Sorte de peigne pour *carder* la laine, la bourre ou la soie. (Du latin *carduus* cardon et chardon.)

Cardée, s. f. Morceau de laine *cardée* qu'on lève de dessus les deux *cardes*.—Ce qu'on *carde* de laine à la fois avec les deux *cardes*.

Carder, v. act. (*Kar-dé*) Peigner avec des *chardons* à Bonnetier ou avec l'instrument qu'on nomme *carde* : *Carder du drap, de la laine, de la soie, du coton, etc.*

Cardère, s. f. V. *Chardon à Bonnetier*.

Cardeur, euse, s. m. et f. Celui ou celle qui *carde* de la laine ou de la soie.

Cardia, s. m. Mot grec (*Kardia*) par lequel les Médecins désignent l'orifice supérieur de l'estomac.

Cardiagraphie, s. f. (*Kar-di-a-gra-fî-e*) Partie de l'Anatomie qui a pour objet la description du cœur. (Du grec *kardia* cœur, et *graphô* je décris.)

Cardiaire, adj. m. et f. (*Kar-di-è-re*) T. de Méd. *Ver cardiaire*, qui naît dans le *cœur* de l'homme. (Du grec *kardia* cœur.)

Cardialgie, s. f. Douleur violente qu'on sent vers l'orifice de l'estomac, accompagnée d'autres symptômes causés par des humeurs âcres qui picotent cet orifice et les parties voisines. (Du grec *kardia* orifice supérieur de l'estomac, et *algos* douleur.)

Cardialogie, s. f. T. d'Anat. Partie de la Somatologie qui traite des différentes parties du cœur. (Du grec *kardia* cœur, et *logos* discours.)

Cardiaque, adj. (*Kar-di-a-ke*) Cordial, qui sert à fortifier le cœur. Ce mot est aussi substantif, et signifie remède cordial : *Un bon cardiaque*. (Du grec *kardiakos*, qui a rapport au cœur, formé de *kardia* cœur.)

Cardiaque, s. f. T. de Botanique : Agripaume, plante bonne contre la *cardialgie* des enfans.

Cardiatomie, s. f. T. d'Anat. Dissection du cœur. (Du grec *kardia* cœur, et *temnô* je coupe.)

Cardier, s. m. (*Kar-dié*) Ouvrier qui fait et vend des *cardes* pour carder la laine, etc.

Cardinal, s. m. Prélat de l'Eglise Romaine, membre du Sacré Collége. —Oiseau d'Amérique qui a le plumage d'un beau rouge. C'est un Passereau, de la famille des Conirostres et du genre des Gros-becs. (Du lat. *cardinalis*, formé de *cardo* gond, ce sur quoi roule une chose, ce qu'il y a de principal, etc.) —Dans les Manufactures de draps, *carde* remplie de bourre tontice jusqu'à l'extrémité des pointes, dont se servent les Tondeurs pour arracher la laine sur la superficie de l'étoffe.

Cardinal, ale, adject. Principal : *Vertus cardinales ; nombres cardinaux ; vents cardinaux ; points cardinaux de la Sphère*. Il ne se dit que dans ces phrases. (Du latin *cardinalis* premier, principal, dérivé de *cardo* gond.)

Cardinalat, s. m. (*Kar-di-na-la*) Dignité de *Cardinal*.

Cardinale, s. f. Plante du genre des *Rapuntium*.

Cardinalice, adj. m. *Poste cardinalice*, qui mène au *Cardinalat*. Il n'est usité que dans cette seule phrase.

Cardiogme, s. m. Picotement à l'orifice de l'estomac. (Du grec *kardiôgmos*, dérivé du verbe *kardioô* j'ai mal au cœur ou à l'estomac, qui a pour racine *kardia* cœur, et aussi orifice supérieur de l'estomac.)

Cardiosperme, s. m. T. de Botan. Genre de plantes, dont les semences ont à l'ombilic une cicatrice en forme de cœur. (Du grec *kardia* cœur, et *sperma* semence.)

Cardite *ou* Carditis, s. f. T. de Médec. Inflammation du cœur. —En t. d'Histoire nat. genre de coquillages bivalves, qui ont la forme d'un cœur. (Du grec *kardia* cœur.)

Cardon, s. m. Plante vivace, originaire de Crète; espèce d'artichaut qui ne diffère de l'artichaut proprement dit, que par les épines dont les angles des feuilles et les écailles des calices sont armés. Les côtes des feuilles servent d'aliment. On l'appelle aussi *Cardon d'Espagne*, *Artichaut-Cardon*. (Du latin *carduus*, dont la signification est la même.) —En t. de Peche, nom que donnent les Pêcheurs de Caen aux petites chevrettes.

Careau, s. m. (*Ka-rô*, s. d.) T. de Médec. Maladie qui consiste dans un gonflement et une dureté extraordinaire du ventre, et à laquelle les enfans sont particulièrement sujets. On dit aussi *carreau*.

Careiche, s. f. Voy. *Caret*, plante.

Carême, s. m. Les six semaines qui, dans les pays Catholiques, précèdent la fête de Pâques, durant lesquelles l'Eglise ordonne aux Fidèles de jeûner et de s'abstenir de viande. —On dit que *le Carême est bas*, quand il commence les premiers jours de Février, et qu'il est *haut*, quand il ne commence qu'au mois de Mars.—Les Sermons qu'un Prédicateur prêche pendant le Carême : *Le Carême du Pere Bourdaloue ; le petit Carême de Massillon*. (Du latin *quadragesima* qui, dans le style de l'Eglise, signifie la même chose.) On écrivoit autrefois *quaresme*, plus conformément à l'étymologie.

Proverb. et fam. *Face de Carême*, visage pâle et défait. —*Donner*, ou plutôt *mettre le Carême trop haut*, promettre une chose qui

n'arrivera pas de long-temps, ou exiger des choses trop difficiles. — *Prêcher sept ans pour un Carême*, donner cent fois les mêmes avis fort inutilement; répéter toujours la même chose : *J'y ai prêché sept ans pour un Carême*, j'ai été long-temps dans cet endroit, il m'est bien connu. — On dit d'un homme qui se trouve toujours en un endroit, à certaine heure, qu'*il n'y manque non plus que mars en Carême*; et de celui qui arrive à propos, qu'*il arrive comme marée en Carême*.

Carême-prenant, s. m. Les trois jours gras qui précèdent le Mercredi des Cendres. Il se dit sur-tout du Mardi gras. — Fig. Celui qui court les rues en masque, les derniers jours de Carnaval, et par extension de métaphore, personne vêtue d'une manière extravagante : *C'est un vrai Carême-prenant*. — Il se dit aussi en quelques endroits, de certains beignets que l'on fait les derniers jours du Carnaval.

Carénage, subst. m. Lieu où l'on donne la *carène* aux navires. — L'action de *caréner*.

Carence, s. f. (*Ka-ran-se*) T. de Pratiq. *Procès-verbal de carence*, qui constate qu'un homme décédé sans biens, n'a effectivement rien laissé, ou qu'il n'a laissé que des objets de vil prix, que l'on détaille. (Du latin *carere* manquer; être privé de...)

Carène, s. f. Quille et flancs d'un vaisseau jusqu'à fleur d'eau. (Du latin *carena*, dont la signification est la même.) — En t. de Botan. le pétale inférieur des fleurs papilionacées.

Donner carène à un vaisseau, le *caréner*. — *Vaisseau qui est en carène*, dont toute l'œuvre vive est découverte. — On dit en Botanique, qu'une feuille est *en carène* ou *carénée*, lorsqu'elle est relevée dans le milieu de sa longueur par une saillie anguleuse et tranchante.

Caréné, ée, adj. T. de Botanique : *Feuille carénée*. Voyez *Feuille en carène*, au mot *Carène*.

Caréner, v. a. (*Ka-ré-né*) Mettre le navire sur le côté, pour lui donner le suif.

Caressant, ante, adj. (*Ka-rè-san, an-te*) Qui *caresse* ou qui aime à caresser.

Caresse, s. fém. (*Ka-rè-ce*) Témoignage extérieur d'amitié, d'amour ou de bienveillance.

Faire des caresses à... Caresser. Voyez ce mot. — Au figuré, traiter les gens d'une manière et d'un air qui montre qu'on les aime, qu'on les estime. On dit aussi en ce sens, *faire caresse à...*

Caressé, ée, part. p. de *Caresser*, et adj. — En Peinture, *tableau*, *ouvrage caressé*, remarquable par un beau fini.

Caresser, v. act. (*Ka-rè-cé*) Faire des caresses à... : avec cette différence que *caresser* exprime une action unique toute en caresses; tandis que *faire des caresses* comporte diverses actions ou du même genre, ou de genres différens. (Suivant Ménage, du latin barbare *cariseiare*, fait de *carus* cher. Suivant M. Morin, du grec *karrhézein*, pour *katarézein*, qui se dit dans la même signification, en ionien et en éolien. Les Italiens disent *careggiare* et *carezzare*.)

Caret, s. m. Carriche, s. f. (*Ka-rè, rè-che*) Plante graminée, dont les fleurs mâles sont séparées des fleurs femelles sur le meme pied. Il y en a un grand nombre d'espèces.

Caret ou Carret, s. m. (*Ka-re*) Sorte de tortue dont on mange la chair, et dont l'écaille sert à faire des peignes, ainsi que d'autres ouvrages.

Fil de caret (Marine), fil tiré des vieux câbles ou autres cordages coupés par tronçons : il doit avoir une ligne au moins de diamètre.

Ca-revau, (*Ka-re-vô*) En t. de Chasse, cri par lequel on indique que le cerf retourne dans son pays.

Cargadors, s. m. pl. A Amsterdam, courtiers chargés de chercher du fret pour les navires en *chargement*. (C'est un mot purement espagnol, formé du verbe *cargar* charger.)

Cargaison, s. f. (*Kar-ghè-zon*) La *charge* d'un vaisseau. — Le temps propre à *charger* certaines marchandises. — Facture des marchandises dont un vaisseau est *chargé*. (De l'espagnol *cargazon*, dérivé dans la même signification, du latin *caricare* charger, dont les Italiens ont fait aussi *carica* charge, et *caricare* charger.)

Cargue, s. f. (*Kar-ghe*) T. de Marine : Manœuvre pour trousser, relever les voiles.

Carguer, v. a. (*Kar-ghé*) Trousser la voile et l'accourcir par le moyen des cordes appelées *Cargues*.

Carguer, v. n. Pencher d'un côté en naviguant.

Carguette, s. f. (*Kar-ghè-te*) T. de Mar. Cordage qui, dans les galères, sert à dresser l'antenne, et à la faire passer d'un bord à l'autre, lorsqu'on mude.

Cargueur, s. m. (*Kar-gheur*) T. de Mar. Poulie qui sert à mener et à guinder le perroquet. — Matelot, etc. employé à *carguer*.

Cariarou ou Caraerou, s. m. Liane des Antilles, dont la feuille fournit une teinture cramoisie.

Cariatide, s. f. T. d'Architecture : Figure de femme qui soutient une corniche sur sa tête. (Du grec *karuatidès*, fait du nom de la ville de *Carye*, dans le Péloponnèse, dont les Grecs emmenèrent les femmes captives, et les représentèrent, dans leurs édifices, chargées de fardeaux, pour perpétuer la mémoire de leur esclavage.) *Caryatides* seroit plus conforme à l'étymologie.

Caribou, s. m. Animal sauvage du Canada qui est extraordinairement léger. Il a les ongles plats et fort larges, garnis d'un poil rude entre-deux, qui l'empêche d'enfoncer dans la neige, sur la quelle il court presque aussi vîte que sur la terre.

Caricature, s. f. T. de Peinture, emprunté de l'italien *caricatura*, qui a la même signification. Voyez *Charge en Peinture*.

Carie, s. f. Pourriture qui gâte les os, les dents et les blés. (Du latin *caries*, dont la signification est la même.)

Carier, v. a. (*Ka-ri-é*) Gâter, pourrir les blés, les os ou les dents. Voy. *Carie*. — Au participe, on le dit aussi du bois piqué des vers : *Bois carié*.

se Carier, v. réc. Se pourrir, se gâter : *L'os se carie.*

Carisel ou Crêseau, s. m. (*Ka-ri-zel*, *Kre-zô*, s. d.) Grosse toile qui sert pour travailler en tapisserie.

Caristade, s. f. Mot familier qui signifie aumône : *Donner la caristade*, faire la *charité*.

Carl, s. m. Monnoie d'or de Bavière, qui, depuis 1766, vaut 10 florins 42 creutzers (24 l. 9 s. tournois, 24 fr. 15 c.) Les demi et les quarts de Carl à proportion. —Monnoie d'or de Brunswick, qui y a cours pour 5 thalers (19 l. 6 s., ou 18 fr. 95 c.) Il y a des doubles et des demi-carls.

Carlet, Voy. *Carrelet*.

Carlette, s. f. (*Kar-lè-te*) Sorte d'ardoise d'Anjou.

Carlin, s. m. (*Kar-lein*) Monnoie d'or de Sardaigne, qui a cours pour 25 liv. (48 l. 10 s. 4 d. tournois, 47 fr. 92 c.) — Monnoie d'or qui a cours en Piémont, valant 120 liv. (132 liv. tournois, 130 fr. 37 c.) —Monnoie de compte de Naples, qui est la 10.e partie du ducat. Il y a en argent des monnoies effectives, sous le nom 1.° de *pièce de 12 carlins* ou *écu de Sicile* (5 l. tournois, 4 fr. 94 c.): 2.° de *pièce de 2 carlins* (16 s. 8 d. tournois, 82 c.) Il y a aussi de simples carlins. —Monnoie d'argent en Sicile, où elle vaut 10 grains. Le carlin se compte à Palerme et à Messine pour la 60.e partie de l'once de Sicile (environ 8 s. tournois, 39 c.) — Monnoie de billon de Rome qui a cours, sous le nom de *Carolino*, pour 7 baïoques et demi (7 s. 10 d. tournois, 39 c.) Il y a des pièces de 2 carlins, dont la valeur est double.

Carline ou Caroline, s. f. Plante à fleur radiée, quelquefois sans tige, dont les feuilles sont chatoyantes comme la peau du Caméléon, et qui croît naturellement sur les Alpes, les Pyrénées et le Mont-d'Or. Ses racines sont alexitères, apéritives et hystériques. *Charlemagne* de qui elle a pris son nom, les employa avec succès pour guérir les fièvres malignes de ses soldats. On l'appelle aussi *Chardonnerette* et *Caméléon blanc*.

Carlingue, s. f. (*Kar-lein-ghe*) Terme de Marine : Grosse pièce de bois qui règne presque tout le long d'un vaisseau, au-dessus de la quille.

Carlock, subst. m. Nom que quelques-uns donnent à la colle de poisson, qui vient d'Archangel.

Carme, s. m. Vieux mot qui a signifié un vers. (Du latin *carmen*.) —Espèce d'acier.

Carmeline, adj. *Laine carmeline*, la seconde espèce de laine qu'on tire du vigogne.

Carmentes, s. f. pl. (*Kar-men-te*) Nom qu'on donnoit à Rome aux Déesses qui prédisoient l'avenir aux devineresses, aux prophétesses, etc. (De *Carmenta*, prophétesse d'Arcadie, mère d'*Evandre* avec qui elle vint en Italie, dont le nom propre étoit *Nicostrate*, et à qui celui de *Carmenta* fut donné, ou parce qu'elle rendoit ses oracles en vers, en latin *carmen*; ou, selon *Vigenère*, des deux mots latins *carens mente* hors de sens; à cause de l'enthousiasme où elle entroit souvent.)

Carmentine ou Carmantine, s. f. (*Kar-man-ti-ne*) Genre de plantes exotiques, à fleurs monopétales, personnees, qui comprend des espèces à tiges ligneuses et à tiges herbacées.

Carmes, Carmélites, subst. m. et f. plur. Religieux et Religieuses de l'ordre du Mont-*Carmel*.

Carmes, s. m. T. de jeu du Trictrac; Deux quatre : *Amener carmes*. On a dit autrefois *quarnes* et *quadernes*, qui étoient plus conformes à l'étymologie. (Du latin *quaterni* quatre à quatre.)

Carmin, s. m. (*Kar-mein*) Couleur faite de bois de Brésil et d'alun, de laquelle on se sert pour peindre en miniature. On tire aussi le carmin de la cochenille, et c'est le meilleur. (De l'italien *carminio*, dont la signification est la même.)

Carminatif, ive, adj. (*Kar-mi-na-tife*, *ti-ve*) T. de Médecine. Il se dit des remèdes contre les vents. (Du latin *carminare* carder la laine, et par extension, tirer ce qu'il y a de grossier; purger.)

Carn, s. m. Monument anciennement consacré aux cérémonies religieuses dans les montagnes d'Ecosse. C'est une espèce d'autel en pierres brutes, dont le nom écossois *carn* signifie *cercle druidical*.

Carnage, s. m. Massacre, tuerie. Il se dit plus particulièrement des hommes : *On fit un grand carnage, un horrible carnage des ennemis*. —A la chasse, on le dit des animaux : *On a fait un grand carnage de cerfs, de sangliers, etc.* — On dit aussi, en parlant des bêtes carnassières, qu'*elles vivent de carnage*, de la chair des animaux qu'elles tuent. (Du lat. *caro*, *carnis* chair.)

Carnal, s. m. T. de Marine. L'extrémité inférieure d'une antenne, où sont capelés les pendeurs de l'ourse, ou plus généralement, le point de la voile. —Sur les galères, palan frappé à l'extrémité de chaque mât, et qui sert à élever la tente à la hauteur convenable.

Carnalette, s. f. (*Kar-na-le-te*) Palan plus petit que le *carnal*, et qui sur les galères sert au même usage.

Carnassier, ière, adj. (*Kar-na-cié*, *iè-re*) En parlant des hommes, celui qui mange beaucoup de *chair* : *Les Anglois sont fort carnassiers*. — En parlant des animaux, qui se repaît de *chair* crue, et qui en est fort avide : *Les loups, les corbeaux, les vautours sont extrêmement carnassiers*. (Du latin *caro*, *carnis* chair.)

Carnassière, s. f. Espèce de petit sac où l'on met le gibier qu'on a tué à la chasse.

Carnation, s. f. (*Kar-na-cion*, en vers *ci-on*) Les chairs qui sont peintes en un tableau : *Belle carnation*. —En t. de Blason, couleur de chair. (Du latin *carnis* génitif de *caro* chair.)

Carnaval, subst. m. Temps consacré à des divertissemens extraordinaires, qui, dans les pays catholiques, commence à l'Epiphanie, et finit le Mercredi des Cendres. (De l'italien *carnovale* ou *carnevale*, que *Politi*, et après lui, *Du Cange* dérivent de *carne* chair, en

latin *caro*, *carnis*, et du latin *vale* adieu : *adieu la chair.*)

CARNE, s. f. Angle solide d'une pierre, d'une table, etc.

CARNÉ, ÉE, adj. T. de Fleuriste : Qui est de couleur de *chair* vive.

CARNÈLE, s. f. La bordure qui paroît autour du cordon d'une monnoie, et qui ferme la légende.

CARNELÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Carneler.* Il se dit sur-tout en termes de Blason.

CARNELER, v. act. (*Kar-ne-lé*) Faire la *carnele* autour d'une pièce de monnoie.

CARNER, v. n. (*Kar-né*) T. de Fleuriste : Devenir de couleur de *chair.*

CARNET, s. m. (*Kar-ne*) Livre que tient un marchand de toutes ses dettes actives et passives, et du jour où elles doivent être payées. (Du lat. *quaternio* cahier : on écrivoit anciennement *quarnet.*)

CARNIFICATION, s. f. (*Ka-ni-fi-ka-cion*) T. de Méd. Changement des os en *chair.*

SE CARNIFIER, v. pron. (*se Kar-ni-fi-é*) Se changer, se convertir en *chair.* (Du lat. *caro*, *carnis* chair, et *fieri* être fait.)

CARNILLET, s. m. Voy. *Béhen-blanc.*

CARNIVORE, adj. m. et f. Qui mange de la *chair*, sans en faire exclusivement sa nourriture. (Du latin *carnem* accusatif de *caro* chair, et *voro* je mange, je dévore.)

CARNOSITÉ, s. f. (*Kar-no-zi-té*) Excroissance de *chair* qui se forme dans le conduit de la verge, etc. (Du lat. *carnis*, génitif de *caro* chair.)

CAROCHO, s. m. Nom donné par les Espagnols et les Portugais à une espèce de mitre de papier ou de carton, sur laquelle sont peintes des flammes et des figures de démons, et qu'on mettoit sur la tête de ceux qui avoient été condamnés à mort par le Tribunal de l'inquisition.

CAROGNE, s. f. (*Ka-ro-gne*, mouillez *gn*) Nom injurieux qu'on donne à une méchante femme, à une femme débauchée. Il est bas. (Par corruption, du mot *charogne* ; ou suivant *Mézeray*, de l'espagnol *cabrona* vieille chèvre, nom injurieux qu'en certains cantons de l'Espagne on donne aux vieilles femmes qui déplaisent.)

CAROLIN, s. m. (*Ka-ro-lein*) Monnoie d'or de Cologne, valant six rixdales trois quarts (24 l. 5 s. tournois, 23 fr. 85 c.)

CAROLINE, s. f. Voyez *Carline.* —Monnoie d'argent de Suède, sans effigie, ayant pour légende : *Si Deus pro nobis, quis contra ?* Elle vaut environ 19 s. 2 d. tournois ou 95 c.

CAROLUS, s. m. Ancienne monnoie d'or d'Angleterre, frappée sous *Charles I*, qui a valu de 20 à 23 shillings. —Ancienne monnoie de billon de France, frappée primitivement sous Charles VIII. Le *Carolus* valoit 10 deniers tournois, à peu près 4 centimes.

CARON *ou* CHARON, s. m. Le Nautonnier des Enfers, selon la Fable : *La barque de Caron.* Voy. *Barque.* —En t. de Charcutier, bande de lard d'où le maigre est ôté.

CARONADE, s. f. Grosse pièce d'artillerie, courte et renflée par la culasse. (De la ville de *Caron* en Écosse, où furent fabriquées les premières de ces pièces.

CARONCULES, s. f. pl. Petites chairs glanduleuses et spongieuses qui se trouvent en plusieurs parties du corps. (Du latin *caruncula*, dimin. de *caro* chair.)

CAROSSE, s. m. (*Ka-ro-ce*) Fruit du carossier.

CAROSSIER, s. m. (*Ka-ro-cié*) Espèce de palmier d'Afrique.

CAROTIDAL, ALE, adj. T. d'Anatomie : Qui a rapport aux *carotides.*

CAROTIDES, s. f. pl. Nom des deux artères qui conduisent le sang au cerveau. (Du grec *karotidés*, dérivé de *karos* assoupissement ; parce que les Anciens regardoient ces artères comme le siége de l'assoupissement.)

CAROTIQUE, s. m. (*Ka-ro-ti-ke*) T. d'Anatomie : Trou de l'os temporal qui donne passage à l'artère *carotide.*

CAROTIQUE, adj. Qui a rapport au *carus.* Voyez ce mot. —On le dit substantivement de celui qui est affecté de cette maladie.

CAROTTE, s. f. (*Ka-ro-te*) Plante à fleur rosacée en ombelle, bisannuelle, dont la racine douce et charnue est employée comme aliment, et fournit un véritable sucre. On en distingue plusieurs espèces. (De l'italien *carota*, qui a la même signification, et qui a été fait, suivant *Ménage*, du grec *krokótos* de couleur de safran ; à cause de la couleur ordinairement jaune de cette racine.) —Morceau de tabac ficelé fortement dans toute sa longueur. Il y en a aussi de non ficelés.

CAROTTER, v. n. (*Ka-ro-té*) Jouer mesquinement ; ne hasarder que peu.

CAROTTIER, ÈRE, s. m. et f. (*Ka-ro-tié*, *è-re*) Celui, celle qui joue timidement, qui risque peu.

CAROUBE *ou* CAROUGE, s. m. Fruit du caroubier.

CAROUBIER, s. m. (*Ka-rou-bié*) Arbre de moyenne grandeur, à fleurs apétales, mâles et femelles sur des pieds différens, qui croît en Palestine, en Égypte et dans le midi de l'Europe. Son fruit est un légume gros, long et aplati, qui sert d'aliment. On le nomme aussi *Carouge.*

CARPE, s. f. Poisson de lac ou de rivière fort connu, de l'ordre des Poissons osseux, abdominaux et holobranches, de la famille des Gymnopomes et du genre des Cyprins. —On dit fam. *Faire la carpe pâmée*, feindre de se trouver mal.

CARPE, s. m. Terme d'Anatomie : La partie qui est entre le poignet et la paume de la main. (Du grec *karpos*, dont la signification est la même.)

CARPEAU, s. m. (*Kar-pô*, s. d.) Petite *carpe.* —Poisson d'eau douce, ressemblant à la *carpe* et d'un goût fort délicat : *Carpeau du Rhin.*

CARPETTES, s. f. pl. (*Kar-pè-te*) Gros draps, nommés autrement *tapis d'emballage.*

CARPIER, s. m. (*Kar-pié*) T. de Pêche : Petit étang à mettre des *carpes*, qu'on nomme aussi *Alvier.*

CARPILLON, s. m. (*Kar-pi-glion*, mouillez les *ll*) Très-petite *carpe.*

Carpobalsamum, s. m. Fruit de l'arbre qui produit le baume de Judée. (C'est un mot latin formé du grec *karpos* fruit, et *balsamon* baume.)

Carpolithe, s. m. (*Kar-po-li-te*) Fruit pétrifié. (Du grec *karpos* fruit, et *lithos* pierre.)

Carquèse, s. m. (*Kar-kè-ze*) T. de Verrerie : Le four de frite où l'on fait cuire les pots avant de les mettre dans le four de la Verrerie.

Carquois, s. m. (*Kar-koá*) Etui à flèches. (On disoit anciennement *carcas*, et les Espagnols disent encore aujourd'hui *carcax*, que *Ferrari* dérive du latin *arca* coffre, cassette, etc.)

Carrare, s. m. Nom de lieu qu'on donne à un marbre de la côte de Gênes.

Carre, s. f. (*Ká-re*, *r* forte) On ne le dit qu'avec chapeau, habit et soulier : *La carre d'un chapeau*, le haut de la forme ; *la carre d'un habit*, le haut de la taille ; *la carre d'un soulier*, le bout. —*Avoir une bonne carre*, avoir les épaules bien larges et bien fournies. C'est une expression populaire.

Carré, s. m. (*Ka-ré*, *r* forte) En Géométrie, etc. figure à quatre côtés et à angles droits, dont les côtés et les angles sont égaux. —En Arithmétique et en Algèbre, produit d'un nombre, etc. multiplié par lui-même. —Partie d'un jardin qui contient plusieurs planches. —Sorte de boîte ou de petit coffre qui sert à la toilette d'une Dame. —Membre carré qui termine certaines parties d'Architecture.—Coin d'une monnoie, d'une médaille. —En t. de Pêche, filet qu'on appelle aussi *carreau* et *carrelet*. Voy. ce dernier mot. (Du latin *quadratum*, qui a la même signification.) On a écrit long-temps *quarré*.

Carré-carré (Arith. et Alg.), puissance immédiatement au-dessus du cube, ou la 4.ᵉ puissance. —*Carré-cube*, la 5.ᵉ puissance. —*Carré du cube*, la 6.ᵉ puissance. —*Carré-carré-cube*, la 8.ᵉ puissance. —*Carré-cube-cube*, la 9.ᵉ puissance.—*Carré du sursolide*, nom donné par les Arabes à la 10.ᵉ puissance.

Carré-magique (Arith.), figure carrée, formée d'une suite de nombres en proportion arithmétique, disposés dans des lignes parallèles, ou en des rangs égaux, de telle sorte que les sommes de tous ceux qui se trouvent dans une même bande horizontale, verticale ou diagonale, soient toutes égales entre elles. —C'est aussi un terme de Monnoie, d'Algèbre, de Manége, etc.

On appelle *Carré de mouton*, la pièce de quartier de devant d'un mouton, lorsque le collet et l'épaule en sont dehors.

Carré, ée, adj. Qui a quatre côtés et quatre angles droits : *Jardin carré*. (Du lat. *quadratus*, *a*, *um*, dont la signification est la même.)

Bonnet carré, à quatre ou à trois cornes. —En t. d'Arithmétique, *nombre carré*, qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même. —*Racine carrée*, le nombre qui, multiplié par lui-même, produit un nombre carré : *Trois est la racine carrée de neuf*. —*Période carrée*, de quatre membres, et par extension, période nombreuse et bien soutenue. —*Partie carrée*, partie de divertissement entre deux hommes et deux femmes. Il est familier.

Etre carré des épaules, large des épaules.

Carreau, s. m. (*Ká-rô*, s. d. *r* forte) Pavé plat fait de terre cuite, de pierre ou de marbre, dont on pave le dedans des maisons, des palais, etc. —On dit familièrement *coucher sur le carreau*, sur le plancher ; *jeter*, *coucher quelqu'un sur le carreau*, l'étendre sur la place, mort ou très-blessé ; *demeurer sur le carreau*, être tué sur la place ; *jeter des meubles sur le carreau*, dans la rue. —En Arch. pierre qui a plus de longueur en parement, que de queue dans le mur, et qui est posée alternativement avec la boutisse pour faire liaison. —Morceau de verre taillé en *carré* pour faire des châssis. —Fer dont les Tailleurs se servent pour presser les coutures. —Une des couleurs du jeu de cartes, marquée par de petits *carreaux* rouges. On dit par mépris et bassement : *C'est un valet de carreau ; il l'a traité comme un valet de carreau*. —Coussin *carré* dont on se sert pour s'asseoir ou se mettre à genoux. —En t. de Potier, morceau de terre franche fait en *carré* ou à pans. —Planche large d'un potager. —Grosse lime rude et *carrée* qui sert à dégrossir le fer. Il y a aussi des *demi-carreaux*. —En t. de Monnoyage, lame ou morceau d'or ou d'argent qu'on coupe, qu'on arrondit et qu'on prépare pour en faire les flans. —En t. de Marine, on nomme *carreaux*, toutes les ceintes d'un vaisseau, et les pièces de bois qui font le haut des côtés d'une chaloupe. —Sorte d'opilation qui presse l'estomac, la poitrine, et qui rend le ventre dur et tendu. (Du latin *quadrellum*, diminutif de *quadratum* carré, dont nous avons fait également *carreler*, *carrelage*, *carreleur*, *etc.*)

Carreau d'arbalète, flèche dont le fer avoit quatre pans. C'est de là qu'on a dit figurément, *les carreaux vengeurs de Jupiter*, *les carreaux de la foudre*. On l'appeloit aussi *guarro*. —*Carreau de pierre*, grosse pierre pour bâtir. —*Carreau de bossage*, pierres de refend qui composent une chaîne de pierres.

Carreau électrique (Physiq.), carreau de verre, garni dans ses deux surfaces, d'une feuille de métal qui s'étend jusqu'à la distance de deux ou trois pouces du bord. Il sert à donner une commotion connue sous le nom de *coup foudroyant*, et semblable à celle qu'on éprouve dans l'expérience de Leyde.

Franc-carreau, jeu qui consiste à jeter en l'air dans une chambre *carrelée*, une pièce de monnoie, qui ne doit tomber que sur un seul *carreau* ou franchement. Le joueur dont la pièce tombe le plus loin des bords du carreau, gagne le coup. —*Réduire une estampe*, *un dessin aux carreaux*, les craticuler. Voy. ce mot.

Brochet carreau, fort gros brochet.

Carrefour, s. m. (*Ká-re-four* ; la première *r* forte) Lieu où aboutissent plusieurs rues dans les villes, et plusieurs chemins dans la campagne. (Suivant *Huet*, du latin *quadratum forum* place carrée.)

Carreger, v. n. (*Ká-re-jé*, *r* forte) T. de

Marine usité dans la Méditerranée : Louvoyer.

Carrelage, s. m. (*Kâ-re-la-je*) Ouvrage du *Carreleur*. —Le *carreau* et ce qu'il en coûte pour le faire poser. Voy. *Carreau*.

Carrelé, s. m. Etoffe de soie, dont la chaîne et le poil sont de 40 portées, et sont montés, comme le gros de Tours, sur quatre lisses pour lever, et quatre de rabat.

Carreler, v. a. (*Kâ-re-lé*, *r* forte) Poser des *carreaux* dans une chambre; paver avec des *carreaux*. Voy. *Carreau*. —Raccommoder de vieux souliers, de vieilles bottes.

Carrelet, s. m. (*Kâ-re-lè*, *r* forte) Sorte de poisson de mer, de l'ordre des Poissons osseux thoraciques, et de la famille des Hétérosomes. Il a les deux yeux à gauche, et la nageoire de la queue est entière. —Filet de Pêcheur en forme de nappe *carrée*, attachée par les quatre coins aux extrémités de deux portions de cerceaux qui se croisent, et qui sont fixées au bout d'une perche à l'endroit de leur jonction.—Il y a aussi un filet du même nom, pour prendre les petits oiseaux.—Petite carde sans manche et très-fine, qui sert à tirer le poil des chapeaux. —Sorte d'aiguille de Cordonnier. —Autre aiguille, de forme angulaire du côté de la pointe. —Petite étoffe toute en laine. —Espèce de petit châssis autour duquel on fixe une étamine ou une serge, pour y passer des choses liquides.

Carrelettes, s. f. pl. (*Kâ-re-lè-te*, *r* forte) Limes plus petites que les *carreaux* et les demi-carreaux, qui servent à limer et à polir.

Carreleur, s. m. (*Kâ-re-leur*, 1.re *r* forte) Celui qui pose le *carreau*. Voy. ce mot.

Carrelure, s. f. (*Kâ-re-lu-re*, 1.re *r* forte) Semelles neuves qu'on met à des souliers, à des bottes. —Proverbialem. et bassem. *faire* ou *se donner une bonne carrelure de ventre*, faire un bon repas.

Carrément, adv. (*Kâ-ré-man*, *r* forte) En *carré* : à angles droits.

Carrer, v. a. (*Kâ-ré*, *r* forte. On écrivoit autrefois *quarrer*) Donner une figure *carrée* à... —En t. de Géométrie, trouver un *carré* égal à une surface curviligne. —En Arithmét. et en Algèbre, élever un nombre, une quantité au *carré*, les multiplier par eux-mêmes. (Du latin *quadrare*, qui signifie la même chose.)

se Carrer, v. réc. Marcher les mains sur les côtés et d'un air fier. Il est familier.

Carret (fil de), Voy. *Caret*.

Carrier, s. m. (*Kâ-rié*, *r* forte) Ouvrier qui travaille à tirer la pierre des carrières. —Entrepreneur qui fait ouvrir une *carrière* pour en tirer de la pierre.

Carrière, s. f. (*Kâ-riè-re*, 1.re *r* forte) Lieu d'où l'on tire la pierre pour bâtir. (Du lat. barbare *quadraria* ou *quadrataria*, fait de *quadratus* carré; parce que les pierres qu'on tire de la carrière sont ordinairement carrées. *Ménage*.) —Endroit de certaines pierres où il y a plusieurs nœuds pierreux. —Etendue de terrain où l'on peut pousser un cheval, jusqu'à ce que l'haleine lui manque. On dit, en t. de Guerre, *prendre carrière de tant de pas*, commencer à s'abandonner au galop à telle distance de l'ennemi qu'on charge. —Lice; lieu fermé de barrières pour les courses de bague, etc. —Fig. Cours de la vie: temps qu'on exerce un emploi, une charge, etc. *Finir*, *achever sa carrière*; *fournir sa carrière*; *ne faire que commencer sa carrière*. —Fig. Tâche. (Du lat. *carus* char; *carrière*, *le chemin des chars*, *etc*. Les Espagnols disent dans le même sens, *carrera*.)

Fig. *Ouvrir à quelqu'un une carrière*, *une belle carrière*, lui donner une occasion de paroître, d'exercer ses talens. —*Donner carrière* ou *libre carrière à ses idées*, *à son imagination*, *à ses passions*, leur donner un libre essor. —*Se donner carrière*, se réjouir ou se laisser emporter à l'envie que l'on a de dire ou de faire quelque chose. —*Se donner carrière aux dépens de quelqu'un*, s'en divertir par des railleries.

Carrillon, s. m. (*Kâ-ri-glion*, *r* forte; mouillez les *ll*) Sorte d'air fait pour être exécuté par plusieurs cloches accordées à différens tons. —Battement d'une même cloche à coups drus et menus. —Horloge qui sonne différens airs.—Fig. Crierie; grand bruit; tapage : *Faire carrillon*, *du carrillon*, *un beau carrillon*. —Petite barre de fer qui n'a que huit ou neuf lignes en *carré*.

A double, a triple carrillon, adv. Fort, beaucoup; *Fouetter*, *battre à double carrillon*.

Carrillonner, v. n. (*Kâ-ri-glio-né*, *r* forte; mouillez les *ll*) Sonner le *carillon*. (Du latin barbare *quadrillonare*, fait de l'espagnol *quadrilla* quadrille, lequel est un diminutif de *quadra*; parce qu'on carrillonnoit avec quatre cloches. *Ménage*.)

Carrillonneur, s. m. Celui qui *carrillonne*.

Carriole, s. f. (*Kâ-ri-ole*, *r* forte) Petite charrette couverte, qui est ordinairement suspendue.

Carrosse, s. m. (*Kâ-ro-ce*, *r* forte) Voiture fermée, à quatre roues : *Prendre carrosse*; *aller en carrosse*; *faire rouler carrosse*. (Suivant Ménage, du latin barbare *carruca* ou *carrucha*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, et qui est formé de *carrus* char. Suivant le P. *Ménestrier*, de l'italien *carro rosso* char rouge; parce que les Florentins, lorsqu'ils alloient à la guerre, en faisoient marcher à leur tête un de cette couleur sur lequel étoit une croix.)—En t. de Marine et sur les Galères, logement du Capitaine, formé à l'arrière du bâtiment, par une couverture d'étoffe fixée sur des cerceaux. —En t. de Pêche, espèce de petit parc, dont les côtés et le dessus sont couverts de filets. Quelques-uns le nomment *Perd-temps*, parce que la pêche qu'on y fait est ordinairement peu abondante. —Instrument de corderie qui sert à porter le toupin ou couchoir, à l'aide duquel les câbles et autres cordes se tordent ou se commettent.

Proverb. *Cheval de carrosse*, homme brutal et grossier.

Carrossier, s. masc. (*Kâ-ro-cié*, *r* forte) Ouvrier qui fait des *carrosses*. —Cheval propre à tirer le *carrosse*.

Carrousel, s. m. (*Ka-rou-zel*, *r* forte) Espèce de tournois qui consiste en courses de bague, de tête, etc. entre plusieurs Chevaliers

partagés en différentes quadrilles. —Le lieu, la place où se font ces courses. (De l'ital. *carro del sole*, en latin *carrus solis* char du soleil; à cause de l'éclat et de la magnificence des chars qui en faisoient et en font encore partie.)

CARROUSSE, s. f. (*Ka-rou-ce*, *r* forte) T. usité seulement dans cette phrase familière: *faire carrousse*, faire la débauche. (De l'allemand *gar aus* fin ou fini, achevé; parce qu'on boit jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien dans les bouteilles, etc.)

CARRURE, s. f. (*Kâ-ru-re*, *r* forte) Largeur du dos par les épaules et un peu au-dessus.

CARTAME, s. m. Voy. *Carthame*.

CARTAUX, s. m. pl. (*Kar-tô*) Nom qu'on donne sur mer aux *cartes* marines.

CARTAYER, v. neut. (*Kar-tè-ié*) Mettre une ornière entre les deux chevaux et les deux roues du carrosse: *Ce Cocher a fort bien cartayé*.

CARTE, s. f. Assemblage de plusieurs papiers collés l'un sur l'autre. En ce sens, on dit plus souvent et mieux, *carton*. —Petit *carton* fin, coupé en carré long, dont on se sert pour jouer. —*Les cartes*, ce que les joueurs laissent pour la dépense des *cartes*. —Mémoire de la dépense d'un repas chez le Traiteur. —Grande feuille de papier qui contient la description géographique du monde ou de quelqu'une de ses parties. On dit ordinairement, *Carte de Géographie* ou *géographique*. Il y a aussi des *Cartes hydrographiques*, *des Cartes astronomiques*, *des Cartes historiques*, *des Cartes marines*, *des Cartes généalogiques*, *etc*. (Du latin *charta*, dérivé du grec *chartês* gros papier.) —En t. de Pêche, 1.° Flue de tramail. —2.° Filet en chausse usité à Dunkerque. C'est une espèce de drague.

Cartes droites, au jeu du Lansquenet, les cartes que celui qui a la main donne aux coupeurs, à commencer par sa droite. —*Cartes de reprise*, celles qui sont tirées après la première distribution faite aux coupeurs.

Prov. *Château de cartes*, maison bien enjolivée, mais bâtie peu solidement. —*Savoir le dessous des cartes*, connoître les mobiles, les ressorts secrets des affaires. —*Brouiller* ou *mêler les cartes*, Voy. *Brouiller*. —*Donner carte blanche à quelqu'un*, lui donner plein pouvoir de faire ce qu'il jugera le plus expédient.

Savoir la carte du pays ou *simplement savoir la carte*, connoître les intérêts, les intrigues d'une société, etc.

CARTEL, s. m. Réglement fait entre deux Etats ou deux partis ennemis, pour la rançon ou l'échange des prisonniers. —Défi par écrit pour un combat singulier. (Du latin *chartella*, diminutif de *charta* papier. Voy. *Carte*.)

CARTELADE, s. f. Sorte de mesure pour l'arpentage.

CARTELET, s. m. (*Kar-te-lè*) Petite étoffe ordinairement toute de laine.

CARTELETTE, adj. f. (*Kar-te-lè-te*) T. de Couvreur: *Ardoise cartelette*, fort petite.

CARTELLE, subst. f. (*Kar-tè-le*) Grosses planches qui, dans les moulins, servent à porter les meules. —Manière de débiter certains bois qu'on divise par petites planches.

CARTELLE, s. m. Toile imprimée à huile de lin, et préparée pour la Musique de la même manière que celles qui sont destinées pour la Peinture. On y passe une couche de blanc de céruse, sur laquelle on trace en noir les lignes des portées. On se servoit autrefois pour le même effet d'une grande feuille de peau-d'âne, appelée par les Italiens *cartella*.

CARTERO, s. m. Porte-lettre; petit portefeuille. (C'est un mot tout espagnol.)

CARTERON, s. m. Voy. *Quarteron*.

CARTÉSIANISME, s. m. (*Kar-té-zia-nis-me*) Système de Philosophie imaginé par René Descartes (en latin *Cartesius*), et exposé dans ses ouvrages.

CARTÉSIEN, s. m. (*Kar-té-zi-en*) Celui qui soutient les sentimens de *Descartes*. Ce mot est aussi employé comme adjectif: *Philosophe cartésien*.

Diables cartésiens, Voy. au mot *Diable*.

CARTHAME ou SAFRAN BÂTARD, SAFRAN D'ALLEMAGNE, s. m. (*Kar-ta-me*) Plante annuelle originaire d'Egypte, à fleur composée flosculeuse, qui fournit à la teinture les nuances de couleur de cerise, ponceau et rose. On l'emploie dans le fard nommé *Rouge végétal*. (Du grec *katharmos* purgation, dérivé de *kathairô* je purge; parce que sa semence passe pour un violent purgatif.)

CARTIER, s. m. (*Kar-tié*) Celui qui fait et vend des *cartes* à jouer.

CARTILAGE, s. m. (*Kar-ti-la-je*) T. d'Anat. Partie blanche, dure, élastique, polie, privée de sentiment, qui se trouve sur-tout aux extrémités des os. Dans la viande de boucherie, on l'appelle *croquant*. (Du latin *cartilago*, dérivé de *caro* chair.)

CARTILAGINEUX, EUSE, adj. (*Kar-ti-la-ji-neû*, *eû-ze*) Qui est de la nature du *cartilage*. —Composé de *cartilages*.

Feuille cartilagineuse (Botaniq.), dont le bord est dur, sec et peu flexible. —*Poissons cartilagineux* (Ichtyol.), ordre de poissons chez qui les organes destinés au mouvement sont flexibles et mous, à la différence des Osseux qui ont des arêtes solides.

CARTISANE, s. f. (*Kar-ti-za-ne*) Fil, soie, or ou argent tortillé sur de petits morceaux de parchemin, qu'on met dans les dentelles.

CARTOMANCIE, s. f. (*Kar-to-man-cî-e*) Art de tirer les *cartes*, et de lire, par leur moyen, dans l'avenir. Mot nouveau, ainsi que le suivant. (Du grec *chartês* papier, carte, et *mantéia* divination.)

CARTOMANCIEN, ENNE, s. Personne qui en tirant les *cartes*, prétend lire dans l'avenir. Voy. *Cartomancie*.

CARTON, s. m. *Carte* grosse et forte, faite de papier haché, battu et collé. —En termes d'Imprimeur, feuillet qu'on réimprime pour y faire quelque changement ou corriger quelque faute: *Mettre des cartons à un livre*. —En termes de Peinture, grands dessins de papier pour peindre à fresque, et qui servent à calquer les figures contre les murailles. (Du latin *charta*, dérivé du grec *chartês* grand papier.)

CARTONNER, v. act. (*Kar-to-né*) Mettre un *carton* à un livre. —Faire un *carton*. —Dans les Manufactures, couvrir chaque pli d'une pièce d'étoffe de laine, d'un *carton* ou d'un vélin, avant de la presser et de la catir.

CARTONNIER, s. m. (*Kar-to-nié*) Ouvrier qui fait et vend le *carton*.

CARTONNIÈRE, adj. f. (*Kar-to-niè-re*) Il ne s'emploie qu'au pluriel en parlant des guêpes *cartonnières* de la Guiane dont le nid est formé de carton.

CARTOUCHE, s. m. Ornement de Peinture ou de Sculpture, en forme de *carte* avec enroulement, etc. —Ornement qu'on met autour des inscriptions, des armoiries et des chiffres : *Voilà un beau cartouche.* —En t. de Blason, espèce de boîte sur laquelle les Italiens posent l'écu de leurs armes. (Du latin du moyen âge *chartuccia*, augmentatif de *charta* papier, carte, dont les Italiens ont fait dans le même sens *cartoccio*.)

CARTOUCHE, s. fém. Charge pour le canon, composée de balles et de morceaux de fer enveloppés dans du *carton*. —Espèce de rouleau de papier ou de *carton* en forme d'étui, qui renferme la charge d'un fusil ou d'une autre arme à feu.

CARTOUCHIER, s. m. (*Kar-tou-chié*) Petit coffre où le Soldat met ses *cartouches*.

CARTULAIRE, s. m. (*Kar-tu-le-re*) Recueil de *chartres* d'une Eglise, d'un Monastère, etc. par ordre de temps ou de matières. (Du latin *chartularium* ou *chartarium* archives, etc. dérivé de *charta* papier, chartre, etc.)

CARUBE, s. f. Monnoie de Barbarie, qui vaut 14 aspres.

CARUS, s. m. (*Ka-ruce*) Affection soporeuse; profond assoupissement sans fièvre. (Du latin *carus*, fait dans le même sens du grec *karos* assoupissement, sommeil profond.)

CARVE, s. f. T. de Pêche : Nom qu'on donne à Dunkerque, à un filet en forme de chausse, semblable à la drague et qui se traîne.

CARVI, CUMIN DES PRES, s. m. Plante bisannuelle, ombellifère, qui croît dans les prés secs, et dont la semence est l'une des quatre semences chaudes.

CARYATIDE, s. f. Voy. *Cariatide*.

CARYATIQUE, s. f. (*Ka-ri-a-ti-ke*) Danse des anciens Spartiates, apportée de la ville de *Carye*.

CARYBDE, s. (*Ka-rib-de*) Gouffre profond sur les côtes de Sicile. —On dit proverb. *Eviter Carybde et tomber en Scylla*, éviter un péril et tomber dans un autre. (*Scylla* est aussi le nom d'un gouffre placé vis-à-vis *Carybde*.)

CARYOCOSTINUM, s. masc. T. de Pharmacie : Electuaire purgatif.

CARYOPHYLLÉE, adj. et s. f. Nom donné par *Tournefort*, aux fleurs polypétales régulières, dont l'onglet est attaché au fond d'un calice cylindrique, d'une seule pièce, et sur le bord duquel les lames des pétales s'évasent et se prolongent en tube comme dans l'*œillet* ou le *clou de girofle*. Les Caryophyllées forment la VIII.e classe de sa méthode. (Du grec *karuophullon* clou de girofle.)

CARYOPHYLLOÏDE, s. f. (*Ka-ri-o-fil-lo-i-de*) Pierre figurée qui représente des *cloux de girofle*. (Du grec *karuophullon* clou de girofle, et *eidos* forme, ressemblance.)

CARYOTE A FRUITS BRÛLANS. s. m. Espèce de palmier des Indes, dont le fruit est extrêmement caustique.

CAS, s. m. (*Kâ*, et devant une voyelle *Kaz*) Accident; aventure; occasion; conjoncture : *Cas fortuit*, *imprévu*, *extraordinaire*, *fâcheux*, *étrange*; *en tel cas* ou *en pareil cas*, ou *en ce cas il faudroit....* —Fait, action en matière criminelle : *Cas grave*, *énorme*; *cas graciable*; *cas privilégiés ou royaux*, crimes dont les Juges royaux seuls pouvoient connoître, quelle que fût la condition de l'accusé. —On dit, dans un sens à peu près semblable : *Cas de conscience*, question, difficulté sur ce que la Religion permet ou défend. —*Cas réservé*, péché grave dont l'absolution est réservée à l'Evêque ou même au Pape. —Estime : *Faire cas de... je n'en fais point de cas*, *aucun cas*. —En t. de Gramm. Différentes inflexions ou terminaisons des noms chez les Grecs et les Romains. En françois, et dans la plupart des autres langues modernes, les cas sont remplacés par les articles, par les prépositions *de* ou *à*, ou par la combinaison de ces articles avec ces prépositions. —Bassement, ordure : *Faire son cas*. (Du latin *casus*, qui a la même signification, et qui est fait de *cadere* échoir, arriver, tomber.)

Cas irréductible (Algèbre), celui où une équation du troisième degré a ses trois racines réelles, inégales et incommensurables.

AU CAS QUE, conjonct. qui signifie *si*. —*Posez le cas que....* supposez que.... —*En ce cas*, alors; les choses étant ainsi. —*En tout cas*, au moins; quoi qu'il arrive.

CAS, CASSE, adj. (*Kâ*, *â-ce*) Le masc. n'est plus d'usage. On dit encore au fém. *Voix casse et enrouée*. (Du latin *casus* vide, creux, etc. dérivé de *carere* manquer.)

CASANIER, IÈRE, s. m. et f. (*Ka-za-nié*, *niè-re*) Qui ne sort presque point du logis : *C'est un casanier*, *un vrai casanier*. —On dit aussi adjectiv. *mener une vie casanière*; *avoir l'humeur casaniere*. (Du latin *casa* case, cabane, etc.)

CASAQUE, s. f. (*Ka-za-ke*) Espèce de surtout qui a les manches fort larges. (Suivant *Guyet* et *Ménage*, par corruption de *Cosaque*, peuple de qui nous vient cette sorte d'habillement.)

Prov. *Tourner casaque*, changer de parti.

CASAQUIN, s. m. (*Ka-za-kein*) Nom donné autrefois à une sorte de petite *casaque*, qu'on appeloit aussi *Apollon*. —Il ne se dit guères aujourd'hui que d'un habillement de femme, qui est une espèce de demi-robe. —On dit popul. *donner sur le casaquin*, battre, rosser.

CASCADE, s. f. Chute d'eau qui tombe d'un lieu haut et fait quelque bruit.

Au fig. *discours plein de cascades*, discours sans liaisons, et où l'on passe tout d'un coup d'une chose à l'autre. —On dit aussi fig. et fam. d'une nouvelle qui a passé par plusieurs bouches pour venir jusqu'à nous, qu'*on ne la sait que par cascades*.

Méthode des cascades (Algèbre), méthode par laquelle dans la résolution d'une équation, on approche toujours plus de la valeur de l'inconnue, par des equations successives qui vont sans cesse en baissant ou en *tombant* d'un degré.

Cascalote *ou* Cascarile, subst. f. Voyez *Croton.*

Cascanes, s. f. pl. Puits qu'on pratique dans le terre-plein, proche d'un rempart, pour communiquer aux galeries de contre-mine.

Cascatelle, s. f. Petite *cascade* : *Les cascatelles de Tivoli.* C'est un mot nouveau emprunté de l'italien *cascatella*, diminutif de *cascata* cascade.

Case, s. f. (*Kâ-ze*) Au jeu de Trictrac, chacune des places qui sont marquées par une sorte de flèche. —Au jeu des Echecs, un des carrés de l'echiquier —Maison ou plutôt cabane des Nègres en Amerique. —On dit fam. *Patron de la case*, le Maître de la maison. C'est une expression empruntée de l'italien : *Padrone della casa.* (Du latin *casa* loge.)

Case du Diable, au Trictrac, celle de la seconde flèche du grand jeu ordinairement la plus difficile de toutes, lorsqu'elle reste la seule à faire. —*Demi-case*, case où il n'y a qu'une seule dame.

Caséation, s. f. (*Ka-zé-a-cion*) T. de Médec. Caillement du lait, ou l'action par laquelle le lait se convertit en fromage. (Du latin *caseus* fromage.)

Casemate, s. f. (*Kâ-ze-ma-te*) T. de Fortification : Plate-forme à loger du canon, pratiquee dans la partie du flanc proche la courtine, et qui fait une retraite ou un enfoncement vers la capitale du bastion. —Lieux voûtés sous terre, pour défendre la courtine et les fossés. —Puits et rameaux qu'on fait dans les remparts d'un bastion pour éventer les mines. —En t. de Chasse, trou dans lequel les blaireaux et les renards font tête aux bassets. (De l'espagnol *casamata*, formé selon *Covarruvias*, de *casa* maison, et *mata* basse; *maison basse.*)

Casematé, adj. *Bastion casematé*, celui où il y a des *casemates.*

Caser, v. neut. (*Ka-zé*) T. de Trictrac : Faire une *case*; remplir une *casé* avec deux dames.

Caserette, s. f. (*Ka-ze-ré-te*) Moule de bois ou forme dans laquelle on fait des fromages.

Caserie, s. fém. (*Ka-ze-rî-e*) Nom que donnent les Arabes de la Terre-Sainte à ce qu'on appelle ailleurs *Caravansérail.*

Caserne, s. f. (*Ka-zer-ne*) Bâtiment où logent les gens de guerre. (Du lat. *casa* case, loge, etc.)

Caserner, v. a. et n. (*Ka-zér-né*) Loger dans des *casernes* : *Caserner un Régiment; le Soldat ne logera plus chez les habitans, il casernera.*

Casetin, Voyez *Cassetin.*

Caseux, euse, adj. (*Ka-zeû, eû-ze*) Qui est de la nature du fromage : *La partie caseuse du lait.* (Du latin *caseum* ou *caseus* fromage.)

Cash, s. m. Petite monnoie de cuivre du Tonquin. Deux cents cashs valent à peu près 20 sous de France, ou 1 franc.

Casi, s. m. (*Ka-zi*) Chef de la Religion mahometane, chez les Mogols.

Casier *ou* Cazile, s. m. T. de Pêche. Voy. *Bourrache.*

Casilleux, euse, adj. (*Ka-zi glieû, eû ze*, en mouillant les *ll*) T. de Vitrier : Il se dit du verre qui se casse au lieu de se couper, quand on y applique le diamant.

Casoar, s. masc. (*Ka so ar*) Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Brachyptères, qui, à la différence de l'autruche, ont trois doigts, et sont sans queue.

Casque, s. m. (*Kas-ke*) Armure ou habillement de tête pour la guerre. —Dans le Blason, timbre ou heaume. —Fig. et famil. La tête. —Sorte de grosse coquille. —En t. de Botan. la lèvre superieure des corolles labiées, nommées *fleurs en casque* ou *fleurs en gueule.* (Du latin *cassis*, *cassidis*, qui a la même signification, et dont on auroit fait successivement *cassicus* et *caseus.* Menage.)

Casqué, ée, adj. (*Kas-ké*) T. de Médailliste : Qui a un *casque* en tête.

Cassade, s. fem. Mensonge pour plaisanter, ou pour servir d'excuse et de défaite : *Donner des cassades; c'est un donneur de cassades.* Il est famil. —Au jeu de Brelan, renvi avec mauvais jeu.

Cassaille, s. f. (*Ka-sa-glie*, en mouillant les *ll*) En t. de Laboureur, la première façon qu'on donne à la terre, pour la rompre, la *casser* en quelque sorte.

Cassant, ante, adj. Fragile, sujet à se *casser.* On le dit proprement des corps qui, quoique durs, ont de la fragilité, tels que le verre, la porcelaine, l'acier trempé, etc. *Cassant*, dans cette acception, est opposé à *ductile*, *malleable.*

Poires cassantes, *qui ont la chair cassante*, celles qui font une légère résistance sous la dent, à la différence des *poires fondantes.*

Cassation, s. f. (*Kâ-sa-cion*) T. de Pratique : Acte juridique, par lequel on *casse* un jugement, une procédure, etc.

Cour de Cassation, Cour suprême établie à Paris pour la révision des procès jugés par les Cours royales, et dans lesquels les formes legales n'auroient pas été observées.

Cassave *ou* Pain de Madagascar, s. Farine faite avec la racine d'une espèce de Ricin, appelé *Manioc* ou *Manhiot.* Voyez ce mot.

Casse, s. f. (*Kâ-ce*) Nom générique sous lequel on comprend, en Botanique, des herbes, des arbrisseaux et des arbres à fleurs légumineuses; mais qui appartient plus spécialement à l'arbre qui fournit le purgatif doux qui porte ce nom. Cet arbre appelé *Cassier franc*, *Caneficier*, a été transporté d'Afrique en Amérique, où les Caraïbes le nomment *Kéléti.* Son fruit est long, dur, cylindrique et rempli d'une pulpe noire qu'on appelle *Canefice.* (Du grec *kassia*, qui a la même signification.) —On appelle *casse aromatique*, l'ecorce d'un arbre des Indes Orientales, qui ressemble à la cannelle et qui approche de son goût. —En t. d'Architecture, l'entre-deux des mo-

dillons où il y a des roses. —En t. d'Orfèvre, vase fait de cendres de lessive et d'os pilés, qui sert à affiner et à séparer l'or et l'argent. —En t. d'Imprimerie, longue caisse partagée en divers petits carrés, appelés *cassetins*, dans chacun desquels sont tous les caractères d'une même sorte : *Une casse de Gros-Romain; prendre les lettres dans la casse.* —En t. de Fondeur, bassin qui reçoit le métal lorsqu'il coule du fourneau. —La partie d'une écritoire de poche où l'on met les plumes. (Du latin *casa* case, loge, ou *capsa* cassette, boîte, etc.) —Peigne d'acier à l'usage des Rubaniers. —Mousseline des Indes Orientales, et particulièrement du Bengale. —En t. de gens de Guerre, *craindre la casse*, craindre d'être *cassé*. *Lettre de casse*, ordre pour *casser* un Officier.

CASSÉ, ÉE, part. p. de *Casser*, et adj. Brisé, rompu. —Au fig. vieux, infirme : *Cet homme est bien cassé.* —Fig. Affoibli, tremblant, en parlant de la voix : *Il a une voix cassée.*

CASSEAU, s. m. (*Ka-sô*, s. d.) T. d'Imprim. La moitié de la *casse* en la supposant partagée horizontalement dans sa longueur.

CASSE-COU, s. masc. Endroit dangereux où il est aisé de tomber. —En t. de Manége, Voyez *Brise-cou.*

CASSE-CUL, s. m. (*Ka-se-ku*) Chute sur le derrière : *Se donner un casse-cul.* Il est popul.

CASSE-LUNETTE, s. m. Voyez *Bluet.*

CASSE-MUSEAU, s. m. (*Ka-ce-mu-zô*, s. d.) Coup ou choc sur le nez, sur le visage. Il est popul. —Sorte de pâtisserie molle et creuse qui est fort délicate.

CASSE-NOISETTE, s. m. (*Ka-ce-noâ-zè-te*) Petit instrument de buis pour *casser* des noisettes. Il y a aussi des *casse-noix.*

CASSE-NOIX, s. masc. (*Ka-ce-noâ*) Oiseau, espèce de merle ou de geai.

CASSE-NOLE, s. f. Noix de galle dont on se sert pour la teinture en noir.

CASSE-PIERRE, s. m. Voy. *Parietaire.*

CASSER, v. act. (*Ka-cé*) Briser, rompre : avec cette différence, selon *Roubaud*, que l'action de *casser* détruit la *continuité* d'un corps, de manière que deux ou plusieurs parties ne sont plus *adhérentes* les unes aux autres; l'action de *rompre* détruit la *connexion* de certaines parties, de manière qu'elles ne sont plus *liées* ensemble; l'action de *briser* détruit la *masse* et la forme d'un corps, de manière que les différentes parties tombent toutes en pièces, en morceaux, en poussière. (Du lat. *quassare*, fréquentatif de *quatere* qui signifie non-seulement *ébranler*, mais encore *rompre, briser.*)—Au fig. annuler une sentence, un acte, un testament, etc. —Licencier des troupes, un régiment, une compagnie. On dit à peu près dans le même sens, *casser une assemblée, un tribunal de Justice*, etc. —Priver un Officier de son emploi, le renvoyer du service. —Désarmer un Soldat à la tête d'un Régiment ou d'une Compagnie, et le renvoyer. —Affoiblir; diminuer les forces, l'agilité : *Les fatigues, le travail, les débauches l'ont fort cassé.* (Dans ces diverses acceptions, du latin *cassus* vain, inutile, qui n'est bon à rien, d'où l'on a fait le verbe barbare *cassare* casser, annuler, licencier, etc.) —En t. de Marine et sur la Méditerranée, hâler. Voyez ce mot.

Casser aux gages, renvoyer un commis, un domestique; ne vouloir plus de son service. Il est fam. —Proverb. *Qui casse les verres les paye*, chacun est responsable de ses fautes.

SE CASSER, v. récip. Se rompre, se briser. —Au figuré, devenir foible et vieux.

CASSEROLE, s. f. Espèce d'ustensile de cuisine, dont on se sert à divers usages : *Casserole de cuivre; casserole de terre cuite.* (Du latin *capsa* cassette, etc.)

CASSERON, s. m. Sorte de poisson volant.

CASSE-TÊTE, s. m. Vin fumeux qui porte à la tête. —Occupation qui cause une grande contention d'esprit : *Le jeu d'échecs est un casse-tête.* —Bruit qui fatigue, qui fait mal à la tête. Dans toutes ces acceptions, il est fam. —Sorte de massue d'un bois fort dur. C'est une arme offensive des Sauvages de l'Amérique.

CASSETIN, s. m. (*Ka-ce-tein*) T. d'Imprim. Nom que l'on donne aux différens compartimens d'une *casse.*

CASSETTE, s. f. (*Ka-cè-te*) Petit coffre où l'on serre ordinairement des choses de conséquence. —On appelle *Cassette du Roi*, la somme que le Garde du Trésor royal porte au Roi le premier jour de chaque mois. (Du lat. *capsa*, pris du grec *kapsa*, qui a la même signification.)

CASSEUR, s. m. (*Ka-ceur*) Il ne se dit guères que dans cette phrase proverbiale, *grand casseur de raquettes*, homme fort et vigoureux. —*Se donner pour un grand casseur de raquettes*, se vanter outre mesure. Il n'est que du style familier et plaisant.

CASSI-ASCHER, s. masc. Grand Prévôt des Armées turques.

CASSIDE, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Phytophages, dont le corselet et les élytres s'avançent au delà du corps, et forment une espèce de casque. (Du latin *cassis*, *cassidis* casque.) —(Poësie des Arabes), espèce d'idylle ou d'élégie, composée de distiques dont le nombre ne peut être au-dessus de cent, ni au-dessous de vingt. Les deux vers du premier distique riment ensemble; et dans tous les distiques suivans, la même rime doit revenir au second vers : on n'a point d'égard au premier, qui n'est considéré en quelque sorte que comme un hémistiche. Ces poëmes roulent ordinairement sur l'amour.

CASSIDE DES MARAIS, s. f. Voy. *Toque.*

CASSIDOINE, s. f. (*Ka-ci-doâ-ne*) Sorte de pierre précieuse très-estimée des Anciens.

CASSIE, s. fem. (*Ka-ci-e*) Arbre qui a été apporté des Indes, et qui est naturalisé en Provence.

CASSIE DES JARDINIERS, s. f. V. *Accacia.*

CASSIER, s. m. (*Ka-cie*) Arbre qui porte la *casse*. On dit ordinairement *Cassier-franc.* —Dans l'Imprimerie, armoire à recevoir des *casses.*

Cassier des Poitevins, Voy. *Cassis.*

CASSIM-GHEURI, nom que les Turcs et les Grecs Lévantins donnent à la fête de Saint *Demétrius*. Ce jour est très-redouté des Mate-

lots qui n'osent jamais se hasarder à tenir la mer pendant cette fête, et font toujours en sorte d'etre dans le port dix jours avant qu'elle arrive.

CASSIN, s. m. (*Ka-cein*) Espèce de châssis élevé au-dessus du métier des Ouvriers à la navette, dans lequel sont attachées plusieurs poulies pour porter les ficelles qui servent à faire les façons des étoffes.

CASSINE, s. f. (*Ka-ci-ne*) Petite maison de campagne. Ce nom a passé du Piémont dans le midi de la France. (De l'italien *casina* ou plutôt *casino*, fait dans la même signification, de *casa* maison, dont il est un diminutif.) —En Botanique, genre de plantes exotiques, à fleurs polypétales, qui ont beaucoup de rapports avec les Fusains.

Cassine de la Caroline, Voyez *Thé des Apalaches*.

CASSINOÏDE, s. fém. (*Ka-ci-no-i-de*) T. d'Astronomie : Courbe proposée autrefois par *Cassini*, pour représenter le mouvement du Soleil. On l'appelle quelquefois *Ellipse Cassinienne*, quoique cette courbe n'appartienne pas au même genre que l'Ellipse.

CASSIOPÉE, s. fém. Nom d'une Constellation céleste dans la partie boréale du Ciel. Elle a 54 etoiles principales dans le catalogue de *Flamsteed*.

CASSIS, s. masc. Arbrisseau du Languedoc, cultivé dans les jardins, qui a les caractères du Groseillier, et qui porte une baie d'un brun noirâtre, semblable pour la forme et la grosseur, à celle du Groseillier blanc. On le nomme aussi *Cassier des Poitevins*, *Groseillier à fruit noir*, *Poivrier*. —En t. de Ponts et Chaussées, voûte renversée en pavé, ou en maçonnerie de pierres de taille.

CASSITE *ou* CASSUTE, s. f. Genre de plantes parasites exotiques.

CASSOLETTE, s. f. (*Ka-so-lè-te*) Vase où l'on met des eaux de senteur ou d'autres parfums, pour les faire évaporer par le feu. —L'odeur même qui s'exhale de la *cassolette*. —On dit ironiquement d'une mauvaise odeur : *Quelle cassolette! Voilà une terrible cassolette!* (Du latin *capsa*, Voy. *Caisse.*)

CASSONADE, s. f. Espèce de sucre non raffiné, qu'on apporte en Europe dans des *caisses*. (Du portugais *cassonada* fait de *casson*, qui signifie *caisson*, et qui est dérivé du latin *capsa*, lequel l'est lui-même du grec *kapsa* caisse.)

CASSURE, s. f. Il se dit de l'endroit où un corps est *cassé*.

CASTAGNETTE, s. f. (*Kas-ta-gnè-te*, mouill. *gn*) Sorte d'étoffe de soie, de laine ou de fil.

CASTAGNETTES, s. f. pl. Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient dans la main, et que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence. (Du latin *castanea* châtaigne, à cause de la ressemblance des castagnettes avec des châtaignes.)

CASTAGNOLE, s. f. (*Kas-ta-gnio-le*, mouill. *gn*) T. de Marine : Morceau de bois percé de deux trous, et fixé sur les galères à chacune des ralingues de la tente.

CASTAGNEUX, s. m. (*Kas-ta-gneû*, mouillez *gn*) Le petit plongeon, oiseau de rivière. (Du latin *castanea* châtaigne; parce qu'il a le dos d'un brun-châtain.)

CASTAGNON, s. m. (*Kas-ta-gnion*, mouillez *gn*) Voy. *Châtaignier*.

CASTANITE, s. f. Pierre argileuse de la couleur ou de la forme d'une *châtaigne*. (Du lat. *castanea* châtaigne.)

CASTE, s. f. On appelle ainsi les Tribus dans lesquelles sont divisés les Idolâtres dans les Indes : *La caste des Bramines*, la plus noble; *la caste des Parias*, la plus vile. —On a, depuis la révolution françoise, étendu cette dénomination aux différens ordres en lesquels la Nation étoit auparavant divisée, et sur-tout aux deux premiers : *La caste nobiliaire*, *la caste sacerdotale*.

CASTELANE, s. f. Espèce de prune verte.

CASTELLAN, s. m. Grand Officier Polonois, qui en temps de guerre commandoit les troupes d'un Palatinat, sous les ordres du Palatin. Les Castellans étoient des Sénateurs revêtus, après les Palatins, des premières dignités du Royaume. Le territoire confié à leurs soins s'appeloit *Castellanie* : ils etoient au nombre de 82, divisés en *Grands* et *Petits Castellans*. (Du latin *castellum* château fort, camp retranché, etc.)

CASTELOGNE, s. fém. (*Kas-te-lo-gne*, en mouillant *gn*) Sorte de couverture de lit faite sur le métier des Tisserands avec de la laine très-fine.

CASTICE, s. m. Indien né à Goa, de père et mère Portugais.

CASTILLAN, s. m. (*Kas-ti-glian*, mouillez les *ll*) Monnoie d'or d'Espagne, de la valeur de 14 réaux 16 quartos, (environ 6 liv. 10 s. tournois, ou 6 fr. 42 cent.)

CASTILLE, s. f. (*Kas-ti-glie*, en mouillant les *ll*) Petite querelle entre gens qui vivent ensemble, ou qui se voient souvent : *Ils ont toujours quelque castille ensemble*; *ils sont toujours en castille*. Il est familier. (*Castille* derivé du latin *castellum* château, s'est dit anciennement de l'attaque d'un chateau, d'une tour, etc. et ensuite des jeux militaires, qui représentoient de véritables combats. *Matinées Senonoises*.)

CASTINE, s. fém. Pierre calcaire, d'un gris-blanchâtre, dont on se sert dans les fourneaux où l'on fond la mine de fer, pour absorber l'acide du soufre qui minéralise le fer en le rendant aigre et cassant. (Par corruption, de l'allemand *kalkstein* pierre calcaire.)

CASTOR, s. m. Animal amphibie, fameux par son adresse à se bâtir des logemens sous l'eau. C'est un mammifère rongeur. —Chapeau de poil de *castor*. On appelle *demi-castor*, celui qui n'est pas entièrement fait de poil de *castor*. (De *kastôr*, nom grec du même animal.)

CASTOR ET POLLUX, s. m. Sorte de météore ignée. Feux en forme de gerbes, qu'on aperçoit au haut des mâts et des cordages d'un vaisseau après une grande tempête. Lorsqu'on ne voit qu'une de ces gerbes, on l'appelle ordinairement *Hélène* : lorsqu'il y a en deux ou plus, on les nomme *Castor et Pollux* ou *feux saint-Elme*. —En Astronomie, le signe de

Gemeaux ou plutôt les deux belles étoiles de cette constellation.

Castoréum, s. m. T. de Pharmacie : Matière propre à fortifier la tête, les parties nerveuses, etc. Elle est tirée du *Castor*, qui lui a donné son nom.

Castos, s. m. Droit d'entrée et de sortie des marchandises au Japon. —Présens que faisoient les Hollandois pour y être reçus.

Castrametation, s. f. (*Kas-tra-mé-ta-cion*) L'art de bien placer un camp, une armée. On ne s'en sert qu'en parlant des Anciens, et surtout des Romains. (Du latin *castrametatio*, formé de *castra* camp, et *metator* mesureur.)

Castrat, s. masc. (*Kas-tra*) Celui qu'on a mutilé pour lui conserver une voix semblable à celle des femmes et des enfans. (Du latin *castratus*, part. pass. de *castrare* châtrer.)

Castration, s. f. (*Kas-tra-cion*) Amputation des testicules. —En Botanique, opération par laquelle on ôte à une plante la faculté de féconder ses graines. (Du latin *castratio*, qui a la même signification.)

Castrense, adj. (*Kas-tran-ce*) *Couronne castrense*, celle que les Romains donnoient à un Soldat qui avoit le premier pénétré dans le *camp* ennemi. (Du latin *castrensis* de camp, qui concerne le camp, formé de *castra*, *orum* camp.)

Casualité, s. f. (*Ka-zua-li-té*) T. Didact. Qualité de ce qui est *casuel* ou fortuit.

Casuel, elle, adj. (*Ka-zu-el, e-le*) Fortuit; accidentel; qui peut arriver ou n'arriver pas. (Du latin *casus* cas fortuit, hasard.)

Parties casuelles, droits qui revenoient au Roi pour les charges de Judicature ou de Finance, quand elles changeoient de titulaire. —Bureau établi pour percevoir ces droits. —On disoit : *Cette charge vaque aux parties casuelles*, au profit du Roi.

Casuel, s. m. Revenu *casuel* d'un Bénéfice, etc.

Casuellement, adv. (*Ka-zu-e-le-man*) Fortuitement, par hasard. Il est peu usité.

Casuiste, s. m. Théologien qui écrit ou que l'on consulte sur les *cas* de conscience, et qui en fait son étude.

Catabaptistes, s. m. pl. (*Ka-ta-ba-tis-te*) Hérétiques qui nioient la nécessité du Baptême. (Du grec *kata* contre, et *baptismos* baptême.)

Catabaucalese, s. f. Chez les Anciens, chanson avec laquelle les nourrices endormoient les enfans. (Du grec *katabaukalésis*, formé de *kata* bien, et *baucalaô* j'endors les enfans en chantant.)

Catacaustique, s. f. (*Ka-ta-kôs-ti-ke*) T. d'Optique : Caustique formée par des rayons réfléchis, à la différence de la *Diacaustique* qui est formée par réfraction. Voyez *Caustique*, courbe. (Du grec *katakausticon*, dérivé de *katakaiô* je brûle par reflexion, lequel est formé de *kata* contre, et *kaiô* je brûle.)

Catachrese, s. f. (*Ka-ta-kre-ze*) Figure de discours dans laquelle, par un abus de termes, on se sert pour exprimer une idée, d'un mot destiné primitivement à en désigner une autre, qui a quelque relation à la première, comme *ferré d'argent*; *aller à cheval sur un bâton*. —Se dit en Musique, lorsqu'on sauve une dissonance d'une façon dure et inusitée. (Du grec *katachrêsis* abus, formé de *kata* contre, et *chraomai* user; *user d'un mot contre sa signification propre*.)

Cataclisme, s. m. (*Ka-ta-klis-me*) Grande inondation. (Du grec *kataklusmos*, fait de *katakluzô* j'inonde.)

Catacombes, s. f. pl. Grottes souterraines, ou carrières d'où l'on tiroit la pierre et le sable, et dans lesquelles les anciens Romains enterroient leurs morts. —On le dit sur-tout des *Catacombes* où ont été ensevelis un grand nombre de Martyrs. (Du grec *kata* dessous, et *kumbos* cavité.) Suivant quelques-uns, on écrivoit autrefois *catatombes*. (Du grec *kata* dessous, et *tombos* tombeau; *tombeau souterrain*.)

Catacoustique, subst. f. (*Ka-ta-kous-ti-ke*) Science qui a pour objet les sons réfléchis, les échos, etc. La *Catacoustique* est à l'Acoustique, ce que la Catoptrique est à l'Optique. On l'appelle aussi *Cataphonique*. (Du grec *kata* contre, et *akouô* j'entends; *j'entends des sons contre leur direction naturelle*; *j'entends par reflexion*.)

Catadioptrique, s. f. (*Ka-ta-diop-tri-ke*) Science qui traite des effets réunis de la lumière, soit réfractée, soit réfléchie. Voy. *Catoptrique* et *Dioptrique*.

Catadioptrique, adject. *Télescope catadioptrique*, qui réfléchit et rompt en même temps les rayons.

Catadoupe *ou* Catadupe, s. f. Cataracte, chute d'eau qui fait grand bruit. (Du grec *katadoupa*, nom pluriel formé de *katadoupos* qui fait grand bruit en tombant, lequel est composé de *kata* en bas, et *doupos* bruit.)

Catafalque, s. m. (*Ka-ta-fal-ke*) Décoration funèbre où l'on place le cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs. (De l'ital. *catafalco*, mot hybride formé, suivant quelques-uns, de la préposition grecque *kata* et du terme arabe *falak* élévation, proprement la voûte céleste.)

Catagmatique, adject. (*Ka-tag-ma-ti-ke*) T. de Médecine, qui se dit des médicamens propres à souder les os rompus, et à former plus promptement le calus. (Du grec *katagma* fracture, dérivé de *katagô* je brise, je romps.)

Catagogies, s. f. pl. Fête sicilienne en l'honneur de *Vénus*, revenant de son prétendu voyage en Libye. (Du gr. *katagô* je ramène.)

Cataire, Chataire, Herbe au chat, s. f. Plante à racine vivace, à fleur labiée, d'une odeur aromatique, etc. que les chats aiment avec passion. Les espèces en sont très-nombreuses.

Catalecte *ou* Catalectique, adj. Se disoit dans la Poésie Grecque et Latine, des vers imparfaits, auxquels il manquoit quelques pieds ou quelques syllabes, par opposition aux vers *Acatalectiques*, auxquels il ne manquoit rien de ce qui devoit entrer dans leur structure. (Du grec *katalêktikos*, formé de *kata* contre et *légô* je finis; *qui n'est pas terminé* ou *fini*.)

Catalectes, s. m. pl. Fragmens des Auteurs

anciens ; ouvrages qui n'ont pas été achevés. Voy. le mot precedent.

Catalepsie, s. f. Maladie où l'on reste tout à coup immobile, avec la respiration libre. —En t. de Botanique, etat d'une plante ou de quelques parties d'une plante qui conservent l'inclinaison qu'on leur donne. (Du grec *katalepsis* detention, derive de *katalambdanô* j'arrete, je retiens ; parce que toute espèce de mouvement est arrete et suspendu.)

Cataleptique, s. m. et f. Celui ou celle qui est attaque de *catalepsie*. Il est aussi adj.

Plantes cataleptiques (Bot.), plantes qui ne reprennent jamais la direction qu'elles avoient, quand une fois elle a ete changee par une cause etrangere.

Cataleptique, s. f. Voy. *Tête de dragon.*

Catalogue, s. m. (*Ka-ta-lo-ghe*) Liste ; dénombrement : *Catalogue de Livres, de Plantes, des Saints, etc.* (Du grec *katalogos* recensement, etat detaille, forme de *kata* et de *légô* je parle, d'où on a fait *katalégô* je raconte séparement et en detail.)

Catalogue d'etoiles, table des positions des differentes étoiles par longitudes et latitudes, ascensions droites, declinaisons, etc.

Catalotique, s. m. (*Ka-ta-lo-ti-ke*) T. de Médecine : Remede pour dissiper les marques grossieres des cicatrices qui paroissent sur la peau. On dit aussi *Catulotique*. (Du gr. *kata* contre, *oulоô* je cicatrise, derive d'*oulé* cicatrice.)

Catalpa, s. m. Voy. *Bignone.*

Catanance, s. f. Voy. *Cupidone.*

Catapactayme, s. f. (*Ka-ta-pak-tè-me*) Fête que les peuples du Perou célebroient avec une grande solennite au mois de décembre, qu'ils appeloient *Bayme*, et qui étoit le commencement de leur annee. Elle étoit consacrée aux trois statues du Soleil, le *Soleil pere*, le *Soleil fils* et le *Soleil frere.*

Catapan, s. m. Gouverneur que les Empereurs de Constantinople envoyoient, aux 10.e et 11.e siecles, dans la Pouille et dans la Calabre. (Du grec *kata* auprès, et *pan* tout ; *officier prepose a tout, qui a la direction de tout.*)

Catapasme, s. m. T. de Médecine. Médicament pulverise dont on saupoudre quelque partie du corps. (Du grec *kata* dessus, et *passô* je repands.)

Cataphonique, s. f. (*Ka-ta-fo-ni-ke*) Science des sons refléchis, Voyez *Catacoustique*. (Du grec *kata* contre, et *phoné* voix.)

Cataphractaires ou Cataphractes, s. m. pl. Terme d'Antiquite. Cavaliers armes de toutes pièces, et couverts de fer, eux et leurs chevaux. Les vêtemens militaires de ces Cavaliers portoient le meme nom de *Cataphractes*. (Du grec *kataphrassô* j'arme de pied en cap, derivé de *phrassô* j'enceins, je fortifie.)

Cataphracte, s. m. (*Ka-ta frak-te*) T. de Chirurg. Espèce de bandage, en forme de cuirasse, pour les luxations des côtes, des vertèbres, etc. (Du grec *kataphraktos* fermé de toute part.)

Cataphractes, pl. Vaisseaux de guerre des Anciens, longs et pontes, à la difference des *aphractes* qui n'avoient point de pont. (Du grec *kataphrassô* j'arme, je couvre, je ferme de tous cotés.) —Voy. *Cataphractaires.*

Cataplasme, s. m. Medicament externe fait de diverses herbes et autres choses pour adoucir les douleurs, ramollir, faire suppurer, resoudre. (Du grec *kataplasma*, fait de *kata* dessus, et de *plassô* j'enduis.)

Cataplexie, s. f. (*Ka-ta-plek-cï-e*) Engourdissement soudain dans une partie du corps. (Du grec *kataplessô* je frappe, je rends stupide ou hebete, derive de *plessô* je frappe.)

Catapuce (la grande), s. f. Plante appelée autrement *Ricin commun.*

Catapuce (la petite) ou Epurge, subst. f. Plante qui est un purgatif violent.

Catapulte, s. f. Machine de guerre dont les Anciens se servoient pour lancer de grands javelots, etc. (Du latin *catapulta*, fait dans la meme signification, du grec *katapeltès*, formé de *kata* sur ou contre, et de *pallô* je lance.)

Cataracte, s. f. Saut, chute des eaux d'une grande rivière, lorsqu'elles se precipitent avec fracas d'un endroit très-elevé : *Les cataractes du Nil.* —En parlant du deluge universel, l'Écriture dit que *les cataractes du Ciel furent ouvertes. Cataracte* dans cette phrase semble signifier un grand réservoir d'eau. (Du grec *katarakiès*, fait de *katarrhassô* je brise, je renverse avec force.)—Humeur qui s'amassant sur le cristallin, le rend opaque et obscurcit ou ôte entièrement la vue. —Oiseau marin qui ressemble au mouchet.

se Cataracter, v. pron. (*se Ka-ta-rak-te*) T. d'Oculiste, en parlant des yeux sur lesquels il se forme une *cataracte.* —On dit plus souvent au part. *cataracté*, pour affecté d'une cataracte.

Catarrhal, ale, adj. Qui tient du *catarrhe* : *Fievre catarrhale*, fluxion accompagnee de fièvre.

Catarrhe, subst. m. (*Ka-tâ-re, r* forte) Fluxion d'humeurs âcres qui tombent sur la tête, la gorge ou le poumon. (Du grec *kata* en bas, et *rheô* je coule.)

Catarrheux, euse, adject. (*Ka-tâ-reû, eû-ze, r* forte) Qui est sujet aux catarrhes. *Trev.* dit aussi *Catéreux*, et on le trouve écrit ainsi dans *Boileau* (Epitre 5).

Catarrhopie, s. f. (*Ka-ta-ro-pi-e, r* forte) T. de Médec. Tendance du sang vers les parties inférieures du corps. (Du grec *kata* en bas, et *rhépô* je penche, je suis tourne.)

Catartique, Voy. *Cathartique.*

Catastase, s. f. (*Ka-tas-ta-ze*) La partie du poëme dramatique des Anciens, où le nœud de l'intrigue est dans toute sa force. (Du grec *katastasis* constitution, dérive de *kathistémi* constituer, etablir ; parce que cette partie constitue comme le corps de l'action theâtrale.)

Catastatique, adj. (*Ka-tas-ta-ti-ke*) T. de Méd. Qui dépend de la constitution, du tempérament. (Du gr. *katastasis* constitution.)

Catastrophe, s. f. (*Ka-tas-tro-fe*) Evénement qui termine une Pièce dramatique, et sur-tout une Tragédie. —Fig. Fin funeste et

malheureuse; événement tragique, etc. (Du grec *katastrophê* renversement, destruction, formé de *kata* sous, et *strephô* je tourne.)

Catéchèse, s. f. Instruction de vive voix. (Du grec *katêchêsis*, Voy. *Cathéchisme.*)

Catéchétique, s. f. Science de l'enseignement par la voie du dialogue. Mot nouveau dont l'etymologie est la même que celle de *Catéchisme.*

Catéchète, s. m. Celui qui exerce la *Catéchétique.* Mot nouveau.

Catéchiser, v. a. (*Ka-tè-chi-zé*) Instruire des principaux points de la Religion Chrétienne. —Fig. et fam. Tâcher de persuader, remontrer, exhorter; ou instruire, endoctriner, faire la leçon. Voy. *Catechisme.*

Catéchisme, s. m. Instruction sur les mystères et les principes de la Foi: *Faire le Catéchisme.* —Livre qui contient cette instruction. (Du gr. *katêchismos*, fait de *katêchiseïn* faire retentir aux oreilles, enseigner de vive voix, instruire par la voie du dialogue, formé de *kata* et d'*êchos* son, retentissement.)

Catéchiste, s. m. Celui qui fait le *Catéchisme.*

Catéchistique, adj. m. et f. (*Ka-té-chis-ti-ke*) Qui est en forme de *Catéchisme.*

Catéchuménat, s. m. (*Ka-te-ku-mé-na*) Le temps où l'on est au rang des *Catéchumenes.*

Catéchumene, subst. m. et f. (*Ka-té-ku-me-ne*) Celui ou celle qu'on instruit pour le disposer au baptême. Ce mot est aussi adject. (Du grec *katêchouménos*, participe passif de *katêchéô* j'instruis de vive voix.)

Catégorie, s. f. T. de Logique: Sorte de classe dans laquelle les anciens Philosophes rangoient plusieurs choses qui sont de différente espèce, mais qui conviennent en un même genre: *Les dix catégories d'Aristote; la catégorie de la substance, de l'accident, etc.* —Fam. Sorte, nature, caractère, qualité: *Ces deux choses sont* ou *ne sont pas de la même catégorie.* (Du grec *katêgoria*, formé de *katêgoreô* je montre, je déclare, je manifeste.)

Categorique, adj. Qui est dans l'ordre, qui est dans les règles, qui est selon la raison, qui est à propos: *Une réponse catégorique.*

Catégoriquement, adv. (*Ka-té-go-ri-ke-man*) A propos, selon la raison, d'une manière précise: *Répondre, parler catégoriquement*, en termes nets et précis.

Catenière ou Catonière, subst. f. T. de Pêche. Haut de chaines qui porte quantité de crocs, que les Pêcheurs traînent au fond de la mer pour trouver leurs filets, etc.

Catéreux, euse, Voy. *Catarrheux.*

Catergi, s. m. Voiturier Turc.

Catéroles, s. f. pl. Lieux souterrains où les lapins font leurs petits.

Caterve, s. f. Troupe, foule. Ce mot tiré du latin *caterva*, et qui n'est point françois, a été employé par *J. J. Rousseau* dans une lettre à M. de la Tourrette: *La caterve du jardin du Roi.*

Cathares, s. m. pl. Nom usurpé en différens temps, par plusieurs sectes d'Hérétiques, qui se croyoient plus *purs* que les autres Chrétiens. (Du grec *katharos* pur.)

Cathartique, adject. (*Ka-tar-ti-ke*) T. de Pharmacie: Purgatif; qui a la vertu de purger. (Du grec *kathairô* je purge.)

Cathédrale, s. f. (*Ka-té-dra-le*) Eglise principale de la ville où réside l'Evêque, et où il *siége.* On dit aussi adjectivement: *Eglise cathédrale.* (Du latin *cathedra*, fait du grec *kathédra* siege.)

Cathédrant, s. m. (*Ka-té-dran*) Celui qui préside à un acte public, à une thèse. (Du latin *cathédra*, en grec *kathédra* siége.)

Cathédratique, adj. m. (*Ka-té-dra-ti-ke*) Il se disoit anciennement du droit dû aux Evêques par la loi diocésaine, en considération de la chaire épiscopale.

Cathédrer, v. n. (*Ka-té-dré*) Présider à une thèse. Il est peu usité. Voy. *Cathedrant.*

Cathérèse, s. f. (*Ka-té-rè-ze*) T. de Medec. Expulsion des humeurs, etc. par une évacuation quelconque. (Du grec *kathaireô* je chasse, je mets dehors.)

Cathérétique, adj. (*Ka-té-ré-ti-ke*) T. de Pharmacie, qui se dit des médicamens propres à ronger les chairs surabondantes des plaies. (Du gr. *kathaireô* je détruis, j'enlève, formé de *kata* et *haireô* j'ôte, j'emporte.)

Cathète, s. f. T. de Mathem. Ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre ligne, ou sur une surface. Il est sur-tout usité dans la Catoptrique: *Cathete d'incidence, de réflexion, d'obliquité. Cathete de l'œil*, ligne droite tirée perpendiculairement de l'œil à la surface d'un miroir. (Du grec *kathetos* plomb de maçon, dérivé de *kathiêmi* abaisser.)

Cathéter, s. m. (*Ka-té-ter*) Instrument de Chirurgie. C'est une sonde creuse et recourbée, faite pour être introduite dans la vessie. (Du grec *kathiêmi* introduire.)

Cathetérisme, s. m. Opération de Chirurgie, faite avec le *cathéter.*

Catholicisme, s. m. (*Ka-to-li-cis-me*) La Religion *Catholique.*

Catholicité, subst. f. (*Ka-to-li-ci-té*) Les Pays *Catholiques*: *C'est un usage reçu dans toute la Catholicité.* —Doctrine conforme à celle de l'Eglise *Catholique*: *La catholicité de cette opinion, de cet Ecrivain.*

Catholicon, s. m. (*Ka-to-li-kon*) Sorte de remède ainsi appelé ou de la multitude des ingrédiens qui le composent, ou de ce que, suivant les Anciens, il étoit propre à purger toutes les humeurs. (Du grec *katolikos* universel.)

Catholique, s. m. et f. (*Ka-to-li-ke*) Celui, celle qui professe la Religion *Catholique.* —On appelle proverbialement *Catholique à gros grains*, celui qui ne se fait pas scrupule de bien des choses défendues par la Religion.

Catholique, adj. m. et f. Qui est universel; qui est répandu par-tout. Il ne se dit que de la Religion Romaine et de ce qui lui appartient: *Religion, Eglise, Doctrine Catholique.* (Du grec *katholikos* universel, formé de *kata* et de *holos* tout; *qui est répandu partout.*)

Fourneau catholique, fourneau de Chimie où l'on peut faire toutes sortes d'opérations. —*Cadran catholique*; celui dont on peut se

servir pour connoître les heures à toute élévation de pôle. —*Le Roi Catholique*, le Roi d'Espagne. —*Les Cantons*, *les Pays-Bas Catholiques*, les Cantons Suisses, les Pays-Bas où l'on professe la Religion Catholique.

CATHOLIQUEMENT, adv. (*Ka-to-li-ke-man*) Conformément à la doctrine de l'Eglise *Catholique*.

CATI, s. m. Sorte d'apprêt qui se donne aux étoffes de laine, par le moyen de la presse, pour les rendre plus fermes et plus lustrées.

CATIMARAN, s. m. T. de Pêche. Sorte de radeau formé par trois pièces des bois assemblées en triangle, et auxquelles sont attachées des lignes. On s'en sert sur la côte de Madras pour prendre des raies, etc.

CATIMINI, EN CATIMINI, adv. En cachette. Il est familier.

CATIN, s. f. (*Ka-tein*) Fille ou femme de mauvaise vie; il est populaire. —Il se dit aussi dans quelques Provinces pour *Catherine*.

CATIN, s. m. Bassin dans lequel est reçu le métal fondu.

CATIR, v. a. Donner le *cati* à des étoffes de laine.

CATISSEUR, s. m. Ouvrier qui donne le *cati*.

CATOCHÉ, subst. f. T. de Médec. La même chose que *Catalepsie*. Voy. ce mot. (Du grec *katoché*, fait de *katechô* je retiens.)

CATOCHITE, s. f. Pierre de l'île de Corse, qui a une colle visqueuse, et qui retient la main, lorsqu'on l'applique dessus. (Du grec *katéchô* je retiens.)

CATODON, s. m. Sorte de poisson de mer qui n'a des dents qu'à la mâchoire inférieure. (Du grec *kata* ou *katô* en bas, et *odous* génitif *odontos* dent.)

CATOGAN, s. m. Voy. *Cadogan*.

CATON, s. m. Nom de deux fameux Romains. On le dit famil. d'un homme sage ou qui affecte de l'être : *C'est un Caton ; il fait le Caton*.

CATONIÈRE, subst. f. T. de Pêche. Voyez *Cateniere*.

CATOPES, s. f. pl. (Ichtyol.) Nom commun des nageoires ventrales ou abdominales dans les poissons. (Du grec *kata* dessous, et *pous* pied; *pied de dessous*.)

CATOPTRIQUE, s. f. (*Ka-top-tri-ke*) Science de la vision réfléchie; partie de l'Optique qui traite des lois de la lumière réfléchie par les *miroirs*, etc. (Du grec *katoptron* miroir, d'où l'on a fait *katoptrizô* je réfléchis comme un miroir, dérivé de *kata* contre, et *optomai* voir.)

CATOPTRIQUE, adject. Qui a rapport à la *Catoptrique* : *Télescope catoptrique*. *Cadran catoptrique*, qui marque les heures, au moyen de rayons réfléchis.

Caisse catoptrique, Voy. au mot *Caisse*.

CATOPTROMANCIE, s. f. Espèce de divination qui se faisoit au moyen d'un miroir qu'on présentoit non devant les yeux, mais derrière la tête d'un enfant qui avoit les yeux bandés. (Du grec *katoptron* miroir, et *mantéia* divination.)

CATOTÉRIQUE, adj. T. de Médec. *Remède catotérique*, purgatif. (Du grec *katotérikos* formé de *katô* en bas, et *téréô* je perce.)

CATTI, s. m. Monnoie de compte à Siam qui se divise en 20 *Taels*, ou en 80 *Ticals*, ou en 320 *Mayons*.

CATTICHE, s. f. T. de Chasse. Caverne ou retraite de la loutre, au bord des rivières et des étangs.

CATURS, s. m. pl. T. de Marine. Vaisseaux de guerre du royaume de Bantam en Asie. Ils ont la proue recourbée et pointue, avec des voiles faites d'herbes et de feuillages entrelacés.

CAUCALIS, s. m. (*Kô-ka-lis*, d.) Plante annuelle, agreste, ombellifère, dont il y a plusieurs espèces. On dit aussi *Caucalier*.

CAUCHEMAR, subst. m. (*Ko-che-mar*) Sorte d'oppression qu'on éprouve en dormant, comme si on avoit un poids sur l'estomac. —On dit fig. et fam. d'un homme ennuyeux et incommode, qu'*il donne le cauchemar*. On disoit autrefois, au fém. *Cauchemare*. (Par corruption, du latin *calca mala*, dit dans la basse latinité pour *mala oppressio*, oppression fâcheuse, pénible, etc.)

CAUCHOIS, adj. m. (*Kô-chod*, d.) Il se dit d'un gros pigeon, ainsi nommé du pays de *Caux* en Normandie.

CAUDATAIRE, s. m. (*Ko-da-tè-re*) Celui qui porte la queue de la robe d'un Cardinal, etc. (Du latin *cauda* queue.)

CAUDÉ, ÉE, adj. (*Ko-dé*, d.) Il se dit en termes de Blason, des comètes et des étoiles qui ont une queue. —En Bot. *graine caudée*, terminée par un filet provenant de l'accroissement du style après la fécondation. (Du latin *cauda* queue.)

CAUDEBEC, s. m. (*Ko-de-bèke*) Chapeau de laine, ainsi nommé de la ville de *Caudebec* en Normandie, où les premiers ont été fabriqués.

CAUDEX, s. m. TIGE CAUDICIFORME, s. f. T. de Botan. Racine élevée, continue sous la forme de colonne cylindrique, couronnée d'une touffe de feuilles rangées circulairement et par étages, comme dans les Palmiers. (Le mot *caudex* est purement latin, et signifie *tige*, *tronc*.)

CAUDICIFORME, adj. T. de Botan. *Tige caudiciforme*, Voy. *Caudex*. (Du lat. *caudex*, génitif *caudicis* tronc, tige, et *forma* forme.)

CAUDRETTE, CAUDELETTE, CHAUDIÈRE, CHAUDRETTE, s. f. SAVONCEAU, s. m. T. de Pêche. Truble sans manche, et qui suspendue comme le plateau d'une balance, se relève avec une petite fourche de bois.

CAULESCENT, ENTE, adj. Se dit en t. de Bot. des plantes formant tige. (Du latin *caulescere* monter en tige, fait de *caulis* tige.)

CAULICOLES, subst. f. pl. (*Ko-li-ko-le*) T. d'Architecture : Petites tiges contournées et galbées dans les volutes du chapiteau Corinthien. (Du latin *cauliculus* petite tige, et dans *Vitruve*, fût de colonne.)

CAULINAIRE, adj. T. de Bot. Qui appartient à la tige, qui naît sur la tige. (Du latin *caulis* tige.)

CAUMON, s. m. Espèce de chou-palmiste de

la Guyane, dont les feuilles servent à couvrir les cases des Nègres.

Cauris, Coris ou Zimbi, subst. m. Petite coquille qu'on pêche dans les mers d'Asie, et qu'on emploie comme monnoie sur la côte de Guinée, et dans les royaumes de Congo et d'Angola. On compte 2000 Zimbis pour une Macacte. *Mungo-Park* (Voyage dans l'intérieur de l'Afrique) évalue 250 *cauris* à un schilling, 1 f. 20 c. Dans quelques contrées, ces petites coquilles sont nommées *Hucuuah* par les Arabes, et *Cardie* par les Tribus idolâtres. —Le *Cauris* à Siam est une petite monnoie de compte, qui fait la 800.e partie du Fouang, la 1600.e du Mayon, la 6400.e du Tical.

Causalité, s. f. (*Ko-za-li-té*) T. Didactique : Qualité ou manière d'agir d'une *cause*.

Causant, ante, adject. verbal (*Kô-san, an-te*, d.) Qui aime à *causer*, à converser. Ce mot, de l'invention de Madame *de Sévigné*, s'est conservé dans le style familier.

Causatif, ive, adj. (*Kô-za-tife, ti-ve*) T. de Grammaire : *Particule, conjonction causative*, celle dont on se sert pour rendre raison de ce qui a été dit, comme *car*, *parce que*, *vu que*, *etc.* On dit aussi dans le même sens, *causale*. (Du lat. *causa* cause, raison, motif.)

Cause, s. f. (*Kô-ze*) Principe; ce qui fait qu'une chose est : *Cause morale, cause physique; cause première*, celle qui agit par elle-même, par sa propre vertu; *cause seconde*, celle qui n'agit que par l'impulsion et la direction de la *cause* première. —Motif; sujet; occasion; raison : *Je ne l'ai point fait sans cause; c'est à juste cause que...* —Intérêt : *La cause de Dieu, de la religion, de l'état, des pauvres.* —Parti : *La bonne* ou *la mauvaise cause.* —Procès qui se juge à l'audience : *Plaider une cause; gagner, perdre sa cause.* (Du latin *causa* qui a la même signification.)

Etre cause, être la cause : *Cela a été cause de tous les désordres qui sont arrivés; cela fut cause que les ennemis vinrent....* Dans cette expression, *cause* est indéclinable : *Ces sortes de changemens sont cause* (et non pas *causes*) *d'une infinité d'erreurs.* —*Prendre fait et cause pour....* se déclarer pour quelqu'un, prendre parti pour lui; le défendre. —*Faire cause commune*, unir ses intérêts. —Fig. et fam. *Avoir* ou *donner cause gagnée*, l'emporter dans une dispute ou céder à l'adversaire. On dit plus ordinairement *donner gain de cause.*

A cause de... prép. —*A cause que...* conj. —*Pour cause*, adv. Pour bonnes raisons. Il est familier.

Causer, v. a. (*Kô-zé*, d.) Être *cause* de quelque chose.

Causer, v. neut. S'entretenir familièrement avec quelqu'un : *Ils causent volontiers ensemble; il y a du plaisir à causer avec lui; causer de choses et d'autres.* Employé seul et sans régime, il se prend ordinairement en mauvaise part : *Cet homme ne fait que causer*, dire des riens, des balivernes. —Parler trop et inconsidérément : *Ne lui dites pas votre secret, infailliblement il causeroit.* —Parler avec malignité; blâmer; critiquer : *Votre conduite est indiscrète, déjà par-tout on en cause.* (Suivant *Ménage*, de *causare* qui dans la basse latinité a signifié *plaider*, et qu'on a fait de *causa* cause, procès. Selon *Wachter*, de l'allemand *kosen* parler, discourir.)

Causerie, subst. f. (*Kô-ze-ri-e*) Action de *causer*; babil. Il est familier.

Causeur, euse, subst. (*Kô-zeur, eû-ze*) Qui aime à *causer*, qui parle beaucoup. —Qui ne sait pas garder un secret. —On dit aussi adjectivement : *Il est plus causeur qu'une femme; l'amour est causeur; la joie est causeuse.*

Causticité, s. f. (*Kos-ti-ci-té*) Inclination à dire ou à écrire des choses mordantes et piquantes. Voyez *Caustique*.

Caustique, adj. (*Kos-ti-ke*) Brûlant, corrosif : *Sel, herbe, remède caustique.* On dit substantivement : *Appliquer un caustique, employer les caustiques; caustique perpétuel*, la pierre infernale. —Fig. Mordant; satirique : *Cet homme est caustique, il a l'humeur caustique.* (Du grec *kaustikos* brûlant, fait de *kaiô* je brûle.)

Caustique, s. f. T. de Géomét. Courbe que forment les rayons réfléchis ou réfractés par quelque autre courbe. Lorsque la *Caustique* est formée par réflexion, elle s'appelle *Catacaustique*; et *Diacaustique*, si elle est formée par réfraction. (Du grec *kaiô* brûler; parce que les rayons rassemblés sur cette courbe ont une force brûlante.)

Causus, s. m. (*Kô-zuce*) T. de Médecine. Espèce de fièvre aiguë accompagnée d'une chaleur brûlante et d'une soif excessive. On l'appelle aussi *fièvre ardente.* (Du lat. *causus* dont la signification est la même, et qui vient du grec *kausôn* chaleur, formé de *kaiô* je brûle.)

Cautèle, s. f. (*Kô-tè-le*) Finesse; ruse. En ce sens, il est vieux. —En t. de Droit, précaution : *Rapport de future cautele; absolution à cautèle.* (Du latin *cautela.*)

Cauteleusement, adv. (*Kô-te-leû-ze-man*) Avec ruse; avec finesse. Il se prend en mauvaise part.

Cauteleux, euse, adj. (*Kô-te-leû, eû-ze*) Fin, rusé. Il se prend toujours en mauvaise part.

Cautère, s. m. (*Kô-tè-re*) Petit ulcère fait volontairement à une partie extérieure du corps, par le moyen d'un caustique, pour faire écouler les mauvaises humeurs. —Le caustique qui sert à faire l'ouverture : *Appliquer un cautère.* (Du grec *kautérion*, dérivé de *kaiô* je brûle.)

Cautère actuel, bouton de feu. —*potentiel*, pierre caustique.

Cautérétique, adj. m. et f. (*Kô-té-ré-ti-ke*) Qui brûle et consume les chairs. On dit aussi substantivement, *un cautérétique.* (Du grec *kautérion* cautère. Voy. ce mot.)

Cautérisation, s. f. (*Kô-te-ri-za-cion*) Action de *cautériser* ou de faire un *cautère*.

Cautérisé, ée, part. pas. et adject. Voyez *Cautériser*. —On a dit figurément et en termes

de Spiritualité, *conscience cautérisée*, profondément corrompue, endurcie. Il commence à vieillir.

Cautériser, v. a. (*Kô-té-ri-zé*) Brûler de la manière que font les *caustiques* : *Ce poison lui avoit cautérisé l'estomac.* —Faire ou appliquer un *cautere.* Il est moins usité en ce sens. (Du grec *kautérion* cautère.)

Caution, s. f. (*Kô-cion*, d.; en vers, *ci-on*) Personne qui répond, qui s'oblige pour un autre : *Donner caution ; servir de caution ; être caution de.... se rendre caution ; caution solidaire ; caution bourgeoise*, bonne, valable. (Du latin *cautio*, fait dans la même signification de *cavere* être, ou se tenir sur ses gardes; prendre ses mesures, ses précautions, etc.)

Figurém. *Etre* ou *se rendre caution de....* assurer, garantir qu'une nouvelle est vraie, qu'une chose est arrivée ou arrivera. —*Cet homme, cette nouvelle est sujet* ou *sujette à caution*, n'est pas tel ou telle qu'on puisse s'y fier.

Cautionnement, s. m. (*Kô-cio-ne-man*) Acte par lequel on s'oblige pour un autre.

Cautionner, v. a. (*Kô-cio-ne*) S'obliger ou se rendre *caution* pour quelqu'un.

Cavagnole, s. m. (mouillez *gn*) Sorte de jeu de hasard. Espèce de Biribi où tous les joueurs ont des tableaux, et tirent les boules à leur tour.

Cavalage, s. m. Deux tortues accouplées pour la génération.

Cavalcade, s. f. Marche pompeuse à *cheval* dans des occasions de grande cérémonie. —Fam. Promenade à *cheval* que font plusieurs personnes par partie de plaisir. (De l'ital. *cavalcata*, fait dans le même sens de *cavalcare* monter, aller à cheval.)

Cavalcadour, adj. m. *Ecuyer cavalcadour*, celui qui chez le Roi et les Princes, avoit soin des *chevaux* et de tous les équipages de l'écurie. (De l'italien *cavalcatore* écuyer, fait de *cavalcare* monter à cheval, dérivé de *cavallo* cheval.)

Cavale, s. f. La femelle du *cheval*; jument: *Belle cavale ; grande cavale.*

Cavalerie, s. f. Gens de guerre à *cheval.* On dit d'un Officier qu'*il entend bien la Cavalerie*, qu'il sait bien la mener, la faire combattre. (De l'italien *cavalleria*, fait avec la même signification de *cavallo* cheval.)

Cavalet, s. m. (*Ka-va-lé*) T. de Verrerie : Couvercle de la lunelle, qui fait baisser la flamme, pour échauffer l'arche du four.

Cavaleto, subst. m. Monnoie de billon à Florence, de la valeur de deux paules ou 16 crazies.

Cavalier, s. m. (*Ka-va-lié*) Homme qui est à *cheval* : *Etre bon cavalier*, être bien à cheval; *être beau cavalier*, avoir bonne grace à cheval. —Homme de guerre dans une Compagnie de gens à cheval. —Autrefois, Gentilhomme faisant profession des armes. —On donne ce nom à quelques Auteurs ou Artistes Italiens, dans le sens de *Cavalier* : *Le Cavalier Marin ; le Cavalier Bernin.* —On le disoit autrefois pour homme : *Nous étions dix femmes, et nous n'avions pas un seul cavalier.* En ce sens, il n'est plus d'usage que dans quelques Provinces. —En t. de Fortification, hauteur de terre qu'on élève sur un rempart, pour y mettre de l'artillerie. (De l'italien *cavaliere*, fait dans la même acception de *cavallo* cheval.)

Cavalier, ière, adj. Aisé, libre, dégagé, à la manière des gens de guerre : *Avoir l'air cavalier ; la mine cavalière.* —*Propos cavalier*, trop libre ; *réponse cavalière*, un peu brusque et hautaine. On dit aussi en ce dernier sens, *traiter quelqu'un d'une maniere cavalière ; cela est un peu cavalier.*

A la cavalière, adv. Librement ; d'un air *cavalier*, libre et aisé.

Cavalièrement, adv. De bonne grâce ; plus en homme du monde qu'en maître de l'art : *Il danse, il écrit cavalièrement.* —D'une manière brusque, hautaine, sans égard : *Traiter cavalierement.* C'est en ce sens qu'il est le plus usité. —Hardiment, témérairement : *Jurer cavalierement de toutes choses.*

Cavaline, s. f. T. de Marine. Dans les Galères, pièces de deux placées, comme à *cheval*, sur les pièces de quatre, et qui forment le premier plan de la galère.

Cavalo, s. m. Monnoie du royaume de Naples, qui est la moitié d'un *Picciolo*, et la 1200.e partie, c'est-à-dire la dernière sous-division du *Ducato del Regno.*

Cavalquet, s. m. (*Ka-val-kè*) Terme de Guerre : Manière de sonner la trompette, lorsque l'armée approche des villes ou qu'elle les traverse.

Cavatine, s. f. T. de Musique, emprunté de l'italien *cavatina.* Air mesuré et fort court, dont on coupe quelquefois le récitatif d'une scène.

Cave, s. f. Lieu souterrain qui sert à mettre du vin, etc. (Du latin *cavea*, formé dans la même signification, de *cavus* creux, lequel vient du grec *chaos*, en éolique *chavos* vide.) —Espèce de caisse où l'on met des liqueurs ou des eaux de senteur, pour les transporter plus sûrement. —Sorte de bouteilles d'argent ou de vermeil, qu'on met sur la toilette des Dames, et qui contiennent diverses choses. —A certains jeux, le fonds d'argent que chaque joueur met devant soi, comme au brelan, à la grand'prime.

Cave, adj. *La veine cave.* Voy. *Veine.* —En t. de Chronologie, *Cave* est opposé à *Plein.* Le mois lunaire ou synodique est alternativement de 29 jours, ou *cave*, c'est-à-dire creux ou diminué; et de 30 jours, ou *plein.* De même, l'année lunaire est quelquefois de 353 jours, ou *cave ;* et ordinairement, de 354, ou *pleine.* (Du latin *cavus* creux.)

Cavé, ée, part. pass. de *Caver*, et adject. Creusé.

Caveau, s. m. (*Ka-vô*, s. d.) Petite *cave.* —Lieu souterrain dans les Eglises, où l'on dépose des corps morts.

Cavée, s. f. Chemin creux coupé dans une montagne, etc. (Du latin *cavus* creux.)

Cavelin, s. m. Nom qu'on donne à Amsterdam, dans les ventes au bassin, à ce qu'en France on appeloit *lot*, dans les ventes de la Compagnie des Indes.

Caver, v. a. (*Ka-vé*) Creuser, miner : *L'eau a cavé cette pierre.* On dit aussi absolument : *La rivière a cavé sous la pile de ce pont.* (Du latin *cavare*, qui a la même signification.) —En termes de Maître d'armes, retirer le corps, en portant et en avançant la tête. —Aux jeux de renvi, faire fonds d'une certaine quantité d'argent : *Caver dix pistoles.* Il s'emploie souvent au neutre.

Caver au plus fort, faire bon, à chaque coup du jeu, d'autant d'argent qu'en joue dans ce moment là celui des joueurs qui en joue le plus. —Fig. et fam. Porter tout à l'extrême.

Caverne, s. f. Antre, lieu creux dans des rochers, dans des montagnes, sous terre : *Caverne profonde.* (Du latin *caverna*, fait avec la même signification, de *cavus* creux.)

Caverneux, euse, adj. (*Ka-vèr-neû, eû-ze*) Plein de *cavernes* : *Pays caverneux ; montagne caverneuse.* —En Anatomie on nomme *corps caverneux*, une des parties de la verge.

Cavernosité, subst. f. (*Ka-vèr-no-zi-té*) Espace vide d'un corps *caverneux*. Trév.

Cavesson, s. m. Demi-cercle de fer qu'on met sur le nez des jeunes chevaux pour les dompter et les dresser. (De l'espagnol *cabezon*, dont la signification est la même, et qui est fait de *cabeza* tête : on prononce *cavezon* et *caveza*.)

Cavet, s. m. (*Ka-ve*) T. d'Architecture : Membre creux ou moulure rentrante, qui est faite de la quatrième partie d'un cercle.

Caviaire, adj. (*Ka-vi-è-re*) T. d'Antiq. *Hosties caviaires*, celles dont on sacrifioit la longe ou la partie jusqu'à la queue, partie appelée *caviariæ* ou *caviæ*, *arum*. Telles étoient celles qu'on sacrifioit à Rome tous les cinq ans, pour le Collège des Pontifes.

Caviar ou **Cavial**, s. m. Nom qu'on donne à des œufs d'esturgeons salés. (Du grec vulgaire *kauiari*, qui a la même signification.)

Cavillation, s. f. (*Ka-vil-la cion*, on prononce les deux *ll* sans les mouiller) Sophisme; subtilité; mauvaise chicane. Il n'a d'usage qu'en parlant de discussions littéraires ou scientifiques. (Du latin *cavillatio*, dont la signification est la même.)

Cavin, s. m. (*Ka-vein*) Lieu *creux* dans lequel on peut être à couvert des ennemis, ou aller à eux comme par une tranchée. (Du latin *cavum* creux, trou, fossé, etc.)

Cavité, s. f. Creux; vide dans un corps solide : *Les cavités d'un rocher : la cavité du cœur, du cerveau.* (Du latin *cavitas*, fait dans le même sens, de *cavus* creux.)

Cayas, subst. m. Petite monnoie de cuivre des Indes, de la valeur de 5/6 d'un denier tournois.

Cayenne, s. f. (*Ka-iè-ne*) T. de Marine. Cuisine à terre, où les matelots à bord d'un vaisseau arme dans un port, viennent faire bouillir leur chaudière. —Lieu de dépôt dans les ports où l'on caserne les matelots de levée à mesure qu'ils arrivent.

Cayeu, s. m. Voy. *Caïeu* et *Bulbe*.

Cazan, s. m. Celui qui, dans les Synagogues juives, entonne les prières, à peu près comme les Chantres ou Choristes dans l'Eglise romaine.

Cazelle, s. f. T. de Manufacture. Espèce de bobine sur laquelle le fil d or se devide, après avoir été filé.

Caziasquer, s. m. Intendant de justice dans les armées turques.

Ce ou **Cet**, pronom démonstratif, ou plutôt adjectif du genre masculin. Le feminin est *cette*, et le pluriel *ces*. On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant les voyelles ou l'*h* muette : *Ce guerrier, ce héros ; cet ami, cet homme.* Dans ce dernier cas, on prononce l'*e* muet : *ce-ta-mi, ce-to-me.* —*Ce* se dit pour *la chose* : *Faites ce que je vous dis.* —Devant le verbe *être*, il sert à désigner ou une chose : *C'est de quoi je vous assure ;* ou une personne : *C'est un modèle de vertu ;* ou il tient lieu de *cela* : *C'est être bien hardi, c'est fort bien fait ;* cela est bien hardi, fort bien fait. —*Ce*, devant le même verbe *être*, et suivi de la conjonction *que* ou du pronom *qui*, forme une locution particulière à la langue françoise, et qui est très-usitée. Voyez *C'est, Ce sont*, au mot *C'est.* —*Ce dit-il, ce dit-on*, phrases employées dans le discours fam. —*Ce peu*, ce peu de choses. Il est familier.

Céans, adv. (*Cé-an*) Ici dedans. Il ne se dit que de la maison où l'on est quand on parle, ou de celle où étoit celui qu'on fait parler : *Il dînera céans ; le maître de céans.*

Céauste, s. m. Genre de plantes exotiques, à fleurs polypetales, de la famille des Nerpruns.

Cébi Piba, s. m. Arbre du Brésil que les Portugais emploient en médecine.

Ceci, pronom démonstratif, qui se dit pour *cette chose-ci* : *Ceci n'est pas un jeu d'enfant ; que veut dire ceci ?* Voy. *Cela.*

Cécilie, s. f. (Ophiol.) Genre de serpens de la famille des Homodermes, qui ont beaucoup de rapport avec les *Amphisbenes*. Voyez ce mot.

Cécité, s. f. L'état d'une personne aveugle. *Cécité* se dit au propre, et *aveuglement* au figuré. (Du latin *cæcitas*, fait dans la même signification, de *cæcus* aveugle.)

Cédant, ante, s. et adj. T. de Pratique : Celui ou celle qui *cede*. —En t. de Commerce, celui qui a passé son ordre en faveur d'un Banquier, etc. à qui il *cede* et transporte tous les droits qu'il avoit sur une lettre de change, etc. On dit dans le même sens, *Endosseur.*

Céder, v. a. (*Cé-dé*) Laisser, abandonner à... *Céder sa place ; céder le pas, le haut du pavé.* —Transporter à... *Ceder ses droits, ses prétentions, une dette, un bail.* (Du latin *cedere*, dont la signification est la même, et qui vient du grec *chadein*, en ionique pour *chazein*, qui a aussi le même sens.)

Céder, v. n. Donner l'avantage ; cesser de résister : succomber : *Il vaut mieux céder que de disputer ; ceder a la force, au temps, au mal*, etc.

Le céder à... se reconnoître inférieur : *Il ne le cede à personne en mérite.* L'*Acad.* met aussi sans *le* : *Il lui cede en expérience*, etc.

Cédille, s. f. (*Cé-di glie*, mouillez les *ll*) Espèce de petite virgule qu'on met au-dessous

du *e* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, lorsqu'il doit se prononcer non comme *k*, mais comme *s* : *Façade*, *leçon*, *reçu*. (De l'espagnol *cedilla*, qui a la même signification. Ce signe orthographique a été inventé par les Espagnols.)

Cédon, s. m. Sorte de plante. *Cédon arborescent*, sorte d'arbuste.

Cédrat, s. m. (*Cé-dra*) Espèce de citronnier qui produit un fruit odoriférant qu'on nomme aussi *cedrat*.

Cèdre ou Cèdre du Liban, s. m. Très-grand arbre conifère, toujours vert, qui autrefois croissoit uniquement sur le Mont-Liban. Son bois est rougeâtre et odoriférant : il en decoule naturellement, pendant les grandes chaleurs de l'été, une résine qui devient dure et que l'on nomme *Cédria* ou *Cedrie*. (Du latin *cedrus*, pris du grec *kedros* avec la même signification.)

Figurem. *Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope* ; depuis le plus grand jusqu'au plus petit. —*Il est haut comme un cedre*, fort haut, fort grand.

Petit cèdre, *Oxycèdre*, *Cèdre de Lycie*, espèce de cèdre baccifère qui croît dans le midi de l'Europe. La baie charnue qu'il produit s'appelle *cédride*.

Cédria ou Cédrie, s. f. Résine qui découle naturellement ou par incision du cèdre ; on l'appelle aussi *Manne mastichine*.

Cédride, s. f. Baie du petit cèdre.

Cédule, subst. f. Billet sous seing privé par lequel on reconnoît devoir quelque somme : *On lui a prêté dix mille livres sur sa simple cedule*. Dans le discours ordinaire on dit plutôt *billet*. —En t. de Pratique, *Cedule évocatoire* ; signification faite à quelqu'un. (Du latin *schedula* petit billet, dérivé du grec *schédé* feuille de papier, de parchemin, etc.)

Ceiba ou Seiba, s. m. Grand arbre épineux, de la famille des Mauves, qui croît en Afrique, et qu'on emploie pour les pirogues des plus grandes dimensions.

Ceignante, s. f. (mouillez *gn*) T. d'Anat. La douzième vertèbre du dos, placée à l'endroit où l'on porte la *ceinture*.

Ceindre, v. a. Entourer, environner : *Ceindre une ville de murailles*. —*Ceindre l'épée à un Chevalier*, lui mettre l'épée au côté. —On dit poetiquement, *ceindre le diadême*, *ceindre la tiare*. (Du latin *cingere*, qui a la même signification.)

Ceintes, s. f. plur. T. de Marine : Rebords ou espèce de cordons qui *régnent* autour d'un navire.

Ceintrage, s. m. T. de Marine. Il se dit de tous les cordages qui *ceignent*, qui lient ou qui environnent le vaisseau.

Ceinture, s. f. Ruban, cordon, etc. avec quoi on se *ceint* par le milieu du corps : *Il a une ceinture à franges d'or*. —Bord d'en haut d'une culotte ou d'une jupe. —L'endroit du corps où l'on attache une ceinture. —On le dit de diverses choses qui en environnent d'autres : *Ceinture du chœur dans une Eglise*, *ceinture de deuil* ou *ceinture funèbre*, Voyez *Listre*. —En t. d'Architecture, petit liteau au bas et au haut de la colonne. On l'appelle aussi *filet*. —En t. de Marine, pièces de charpente d'épaisseur, qui *entourent* les vaisseaux, et servent à leur liaison. —Dans les Galères, haubans et palans frappés aux deux tiers du mat, en comptant de bas en haut, pour le soutenir quand on vire la galère en quille. (Du latin *cinctura*, fait dans la même signification, de *cinctus*, part. p. de *cingere* ceindre.)

Ceinture à l'Angloise, sangle fort juste qui sert à porter l'épée. —*de muraille*, cordon de pierres qui environnent les murailles des villes, des forteresses, etc. —*de Venus*, en t. d'Astrologie, ligne de la main qui commence entre le deuxième et le troisième doigt, puis va jusqu'au petit, en faisant une espèce de demi-cercle.

Proverb. *Etre pendu à la ceinture de quelqu'un*, être sans cesse avec lui, ne le quitter jamais. —*Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* ; la réputation vaut mieux que les richesses.

Ceinturette, s. f. (*Cein-tu-rè-te*) Petite bande de cuir qui *entoure* le cor de chasse. —En t. de Marine et dans les Galères, ligature des haubans au haut du mât, au-dessous du calcet.

Ceinturier, s. m. (*Cein-tu-rié*) Celui qui fait et vend des *ceintures*, des *ceinturons*, des baudriers, etc.

Ceinturon, s. m. Sorte de *ceinture* de cuir, etc. à laquelle sont attachés des pendans où l'on passe l'épée.

Cela, pronom démonstratif : Cette chose-là. Employé seul, il se dit, comme *ceci*, d'une chose qu'on tient et qu'on montre ; mais quand *cela* est opposé à *ceci*, le premier se dit d'une chose plus éloignée, et le second, d'une qui est plus proche : *Je n'aime pas ceci ; donnez-moi de cela*. Il signifie quelquefois les personnes : *Voilà de mes gens ; cela ne flatte point ; cela ne fait que jurer*. Il est familier. —On lit dans La Bruyère (Chap. 3) : *Goûtez bien cela ; il est de Léandre, et il ne me coûte qu'un grand merci*. C'est une faute ; parce qu'un pronom (*il*) ne peut représenter un autre pronom (*cela*.) Il en est de même de *ceci* ; et c'est à tort que J. J. Rousseau a dit (Confessions, liv 3) : *Ceci n'est pas clair, mais il le deviendra dans la suite*.

Céladon, s. m. Vert pâle. Il est aussi adj. *Taffetas*, *ruban céladon*. —Fig. et en matière de galanterie, homme à beaux sentimens, par allusion à l'un des principaux héros de l'*Astrée*, roman celèbre de *d'Urfé* qui, par un de ces caprices assez communs dans l'histoire des modes, a également donné son nom à la couleur mentionnée ci-dessus.

Célastre, s. m. Genre de plantes exotiques, à fleurs polypétales.

Célébrant, s. m. (*Cé-lé-bran*) Prêtre qui officie ; qui dit, qui *célèbre* la Messe.

Célébration, s. f. (*Cé-lé-bra-cion*, en vers *ci-on*) Action de *célébrer* : *Célébration de la Messe*, *des saints Mystères*, *de l'Office Divin* ; *célébration d'une fête*, *d'un mariage*, *d'un Concile*. Il ne se dit que dans ces phrases.

Célèbre, adj. Fameux, renommé. Il se prend en bonne part, à moins que la contexture de la phrase ne lui donne un sens contraire. Il dit moins qu'*illustre*, et il est plus noble que *fameux*. (Du latin *celeber* ou *celebris*, qui a la même signification.)

Célébrer, v. a. (*Cé-lé-bré*) Exalter; louer avec éclat : *Célébrer les grandes actions*, *les exploits d'un héros; célébrer les louanges de...* —Solenniser : *Célébrer une fête*, *le jour de la naissance de...* (Du latin *celebrare*, dont la signification est la même.)

Célébrer un mariage, le bénir. —*des noces*. les faire avec éclat. —*un Concile*, le tenir. —*la Messe*, la dire. En ce sens, on dit aussi neutralement : *Il n'a pas encore célébré*.

Célébrité, s. f. Solennité : *La célébrité de ce jour*, *de cette fête*. —Grande réputation : *La célébrité de son nom*, *de sa gloire*. (Du latin *celebritas*, fait avec la même signification, de *celeber*, *celebris* célèbre.)

Céler, v. a. (*Cé-lé*) Taire; cacher : *Céler un dessein*. —*Il se fait céler*, il fait dire qu'il n'est pas chez lui. (Du latin *celare*, dont la signification est la même.)

Céleret, s. m. T. de Pêche. Sorte de filet en usage sur les côtes de Normandie.

Céleri, s. masc. C'est un mot italien que l'usage a rendu françois. *Ache* est le véritable nom de cette plante bisannuelle, ombellifère, qu'on cultive dans nos jardins, et dont la racine est comptée parmi les cinq grandes racines apéritives. Quelques uns l'appellent *Persil de Macédoine* et *Persil des marais*.

Célérifère, s. m. Sorte de voiture publique.

Celerin, s. m. (*Cé-le-rein*) Poisson de mer, espèce de sardine.

Célérité, s. f. Promptitude, diligence. Voy. *Promptitude*. (Du latin *celeritas*, formé dans le même sens, de *celer*, prompt, diligent, que *Vossius* dérive du grec *kelêr*, en éolique pour *kelés* celui qui, ne conduisant qu'un cheval dans les jeux publics, étoit obligé par cette raison, de courir plus vite.)

Céleste, adject. Qui appartient au ciel : *Globes*, *Sphères*, *corps célestes*. On dit poétiquement, *les flambeaux célestes*, *les célestes flambeaux*, les astres. —Qui a rapport au séjour des bienheureux : *Les esprits*, *les intelligences célestes*. —Divin, qui vient de Dieu : *Don*, *bonté*, *courroux céleste*. —Par exagération, excellent, extraordinaire : *Beauté*, *esprit céleste*. (Du latin *cœlestis*, fait avec la même signification, de *cœlum* ciel.)

Bleu céleste, couleur bleue, qui approche de celle du *ciel* quand le temps est serein.

Célestins, s. m. plur. (*Cé-les-tein*) Religieux de l'Ordre de Saint *Benoît*, fondés par le Pape *Célestin V*. —On dit proverb. d'un homme qui n'a pas le sens tout-à-fait droit, que *c'est un plaisant Celestin*. Ce proverbe vient, selon l'auteur des *Matinées Senonoises*, de ce qu'autrefois, à Rouen, un frère Célestin qui conduisoit à son couvent des charrettes chargées de vin, sauta conformément à la condition à laquelle s'étoient soumis ces Religieux, pour être exempts du droit d'entrée, sauta, dis-je, d'un air si bouffon devant la maison du Gouverneur, que celui-ci ne put s'empêcher de s'écrier : *Voilà un plaisant Celestin*.

A la Célestine, adv. A la manière des *Celestins*.

Célète, s. m. Dans la Marine des Anciens, navire léger garni de rames.

Céliaque, s. f. (*Cé-li-a-ke*) Espèce de flux de ventre, dans lequel les alimens sortent à demi-digérés. Il est aussi adjectif : *Un flux céliaque*. (Du grec *koilia* le ventre.)

Céliaque, adj. *L'artère céliaque* est celle qui se partage vers le foie et la rate.

Célibat, s. m. (*Cé-li-ba*) État d'une personne qui n'est pas mariée. Il se dit des deux sexes : *Demeurer dans le célibat*. (Du lat. *cælibatus*, formé de *cœlebs* célibataire, que Scaliger dérive du grec *koité* lit, et *leipô* je laisse, dont on a fait *koilips* celui qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'y est jamais entré.)

Célibataire, s. m. (*Cé-li-ba-tè-re*) Celui qui vit dans le *célibat*, quoiqu'il soit d'âge et d'état à pouvoir être marié. On dit d'une fille qu'*elle garde le célibat*, qu'*elle vit dans le célibat*, mais non pas qu'*elle est célibataire*. (Du latin *cœlebs*. Voy. *Célibat*.)

Célidographie, s. fém. T. d'Astron. Nom donné par *Bianchini* à la description des taches de *Vénus*. (Du grec *kélis*, *kélidos* tache, et *graphô* je décris.)

Celle, pronom fém. Voy. *Celui*.

Célérage, s. m. (*Ce-le-ra-je*) Droit seigneurial qui se levoit sur le vin, lorsqu'il étoit dans le *cellier*.

Cellèrerie, s. f. (*Cé-lè-re-rî-e*) Emploi ou bénéfice du *Cellérier*.

Cellérier, s. m. (*Cè-lé-rié*) Titre d'office qu'on donnoit dans certains Monastères au Religieux qui avoit soin de la dépense de la bouche. Les Religieuses avoient aussi leur *Cellériere*. —Titre d'un bénéfice claustral sans fonctions. (Du latin *cellarius*, fait dans la même acception, de *cella* cellier.)

Cellier, s. m. (*Ce-lié*) Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, où l'on serre les vins et autres provisions : *Mettre des pièces de vin dans le cellier*. (Du latin *cella*, qui signifie la même chose.)

Cellulaire, adj. (*Cè-lu-lè-re*) T. d'Anatomie. Il se dit des parties du corps animal qui contiennent des *cellules*.

Cellule, s. f. (*Ce-lu-le*) Petite chambre d'un Religieux ou d'une Religieuse. —Petit logement d'un Cardinal pendant le conclave. —Dans les ruches, petites alvéoles où les abeilles font leur miel. —Petite cavité du cerveau. —Sorte de petites séparations dans des cabinets, des boîtes, etc. —Loges ou cavités des fruits, séparées entre elles par des cloisons. (Du latin *cellula*, diminutif de *cella* chambre, loge, etc.)

Céloce, s. m. T. d'Antiq. Vaisseau sans pont, ou plutôt petite barque qui n'avoit point d'éperon à la proue. (Du lat. *celox*, fait dans la même acception, du grec *kelés* cheval de main, et figur. esquif, chaloupe.)

Célotomie, s. f. T. de Chir. Opération qui se fait dans les hernies, lorsqu'il y a engor-

gement, etc. (Du grec *kélé* tumeur, hernie, et *temnô* je coupe.)

Celui, Celle, pronom démonstratif. Au pluriel, *ceux*, *celles*. Il se dit et des personnes et des choses.

Celui-ci, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci*, pronoms démonstratifs, de même que *celui-là*, *celle-là*, *ceux-là*, *celles-là*. V. la Gramm.

Cément, s. m. (*Cé-man*) Mélange de diverses substances arrangées par lits ou couches, telles que de la brique en poudre, du souffre, des sels, des charbons, etc. qu'on fait calciner au feu. Voy. *Cémentation*. On l'appelle aussi *Poudre cementatoire*. (Du lat. *cæmentum* blocaille, blocage.)

Cémentation, s. f. (*Cé-man-ta-cion*) Dans l'ancienne Alchimie, calcination. —Dans la Chimie moderne, espèce de stratification qui a pour objet de faire réagir sur de l'or, etc. qu'on veut affiner, une portion du *cément*, c'est-à-dire de la poussière quelconque qui enveloppe ce métal de toutes parts.

Cémentatoire, adj. (*Cé man-ta-toa-re*) *Poudre cémentatoire*, Voy. *Cement*. —*Cuivre cémentatoire*, cuivre qui a été précipité de certaines eaux vitrioliques, par le moyen du fer.

Cémenter, v. a. (*Cé-man-té*) Purifier l'or, etc. au moyen de la *cémentation*.

Cémétérial, adj. Qui concerne le *cimetiere*; qui est situé dans un *cimetieré*.

Cénacle, s. m. Salle à manger. Il n'a d'usage qu'en parlant de la salle où le Sauveur fit la *cene*, et où les Apôtres reçurent le S. Esprit: *Jesus-Christ lava les pieds des Apôtres dans le cénacle*. (Du latin *cœnaculum*, fait dans la même signification, de *cœna* souper.)

Cenchrite, subst. f. Pierre composée d'un assemblage de petits grains pétrifiés qui ressemblent à des grains de millet. (Du grec *kegchros* millet.)

Cenco, s. m. Sorte de serpent.

Cendre, s. f. (*San-dre*) Poudre qui reste du bois ou autre chose combustible, entièrement consumé par le feu. (Du latin *cinere*, ablatif de *cinis*, fait probablement, dit M. *Morin*, du grec *konis* poussière, cendre.)

Cendre gravelée, celle dont on se sert pour faire des pierres à cautère. —*d'azur*, azur broyé, lavé et réduit en poudre. —*bleue* (Peinture), couleur formée d'une terre chargée d'une certaine quantité de chaux naturelle de cuivre. —*verte*, couleur formée d'une espèce d'ochre ou de rouille de cuivre, très-riche en métal. —*de plomb*, plomb en menus grains.

Figurém. *Feu caché sous la cendre*, passion qui n'est pas bien éteinte. —*Prendre la cendre et le cilice*, faire pénitence.

Cendres, pl. T. d'Eglise: Cérémonie qui s'observe le premier jour de Carême, et dans laquelle le Prêtre met, en forme de croix, sur le front des Fidèles, des *cendres* faites des branches de buis qui ont été benites, ou des linges qui ont servi à l'autel. —Les *cendres* dont on se sert dans cette cérémonie.

Figurément, *Réduire* ou *mettre en cendres*, ravager; désoler; mettre tout à feu et à sang. —*Il ne faut pas remuer les cendres des morts*, il ne faut pas rechercher leurs actions pour les blâmer ou pour flétrir leur mémoire.

Cendré, ée, adject. (*San-dré*) Qui est de couleur de *cendre*: *Des cheveux d'un beau blond cendré*.

Cendrée, s. f. (*San-dré-e*) L'écume du plomb. —Menu plomb dont on se sert à la chasse du menu gibier: *Son fusil etoit chargé de cendree*.

Cendree de Tournay (Architect.), poudre qui etant mêlée avec de la chaux, fait un excellent mortier pour bâtir dans l'eau. Elle n'est en usage qu'à Tournay et dans les environs.

Cendreux, euse, adj. (*San-dreû*, *eû-ze*) Couvert, rempli de *cendre*: *Habit tout cendreux*; *table toute cendreuse*. —On appelle *fer cendreux*, celui qui prend mal le poli.

Cendrier, s. m. (*San-drié*) La partie du fourneau ou du réchaud dans laquelle tombent les *cendres* du bois ou du charbon qu'on y a allumé.

Cendriette, s. f. (*San-dri-è-te*) Genre de plantes exotiques, à fleur composée, qui ont beaucoup de rapport avec les Seneçons, les Tussilages et les Cacalies. On dit aussi Cinéraire, s. f.

Cendrure, s. f. (*San-dru-re*) Défaut de l'acier, qui consiste dans les petites veines, en forme de *cendres*, qu'on y aperçoit.

Cène, s. f. Le dernier souper de Jésus-Christ avec ses Apôtres. —Espèce de Communion que font les Protestans. (Du lat. *cœna* souper, repas commun, dérivé du grec *koinos* commun; parce que les Anciens mangeoient en commun.)

Faire la cène, servir à manger à treize pauvres le Jeudi-Saint, après leur avoir lavé les pieds.

Cénelle, s. f. (*Cé-ne-le*) Fruit du houx, qui est petit et rouge.

Cénisme, s. m. Vice d'élocution qui, chez les Grecs, consistoit à employer confusément tous les dialectes, l'Attique, le Dorique, l'Ionique, l'Eolique. (Du grec *koinos* commun; *langage commun composé de plusieurs*.)

Cénobiarque, s. m. (*Cé-no bi-ar-ke*) Supérieur d'un monastère de Cénobites. (Du grec *koinos* commun, *bios* vie, et *arché* commandement. Voy. *Cénobite*.)

Cénobite, s. m. Religieux qui vit en communauté sous une certaine règle. On ne le dit guère que des anciens Moines qui vivoient en commun: *Les anciens Cenobites*. (Du grec *koinos* commun, et *bios* vie; *qui mene une vie commune*.)

Cénobitique, adj. (*Cé-no-bi-ti-ke*) Qui appartient au *Cénobite*, et par extension à tous les Moines qui sont attachés à la vie commune et religieuse.

Cénotaphe, s. m. (*Cé-no-ta-fe*) Tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort enterré ailleurs, ou dont on ne peut trouver le corps: *On lui a élevé un magnifique cénotaphe*. (Du grec *kenos* vide, et *taphos* tombeau.)

Cens, s. m. (*Sans*, l's finale se prononce)

Redevance en argent que certains biens doivent annuellement au Seigneur. —Chez les anciens Romains, déclaration de ses biens devant les Magistrats. (Du latin *census*, qui a la même signification.)

Censal, s. m. (*San-sal*) Nom qu'on donne aux Courtiers et Agens de change, à Marseille et dans les Echelles du Levant.

Cense, s. f. (*San-ce*) Métairie, ferme, en Picardie, en Bourgogne, en Flandres, etc.

Censé, ée, adj. (*San-cé*) Estimé, réputé : *Cela est censé bien fait. Une loi est censée abolie par le non usage.* (Du latin *censere* croire, estimer.)

Censerie, s. f. (*San-ce-rî-e*) Tout ce qu'on entend par courtage.

Censeur, s. m. (*San-ceur*) Magistrat de l'ancienne Rome, qui tenoit un registre des Citoyens, et qui avoit droit de rechercher leurs mœurs et leur conduite. —Celui qui reprend et contrôle les actions d'autrui. Il se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant l'épithète qui le modifie. —Critique qui juge des ouvrages d'esprit. —Celui qui est commis par le Gouvernement pour l'examen des livres. (Du lat. *censor*, dont la signification est la même.)

Censier, ère, s. (*San-cié, iè-re*) Celui ou celle qui tient une *cense* à ferme.

Censier, adj. *Seigneur censier*, à qui le *cens* est dû. —*Papier censier*, où sont écrits les *cens* et rentes.

Censitaire, s. m. (*San-ci-tè-re*) Celui qui doit *cens* et rente à un Seigneur de fief.

Censive, s. f. (*San-ci-ve*) Redevance en argent ou en denrées, due annuellement à un Seigneur de fief. —Etendue des terres qui doivent lods et ventes.

Censuel, elle, adj. (*San-su-el, è-le*) Qui a rapport au *cens* : *Droit censuel, rente censuelle.*

Censurable, adject. (*San-su-ra-ble*) Qui peut être *censuré*; qui mérite censure : *Proposition censurable; conduite censurable.*

Censure, s. f. (*San-sû re*) Parmi les anciens Romains, dignité et fonction du *Censeur*. —Correction, répréhension : *Soumettre ses écrits à la censure de..... subir, souffrir la censure; être exposé à la censure.* —En matière de dogme, jugement doctrinal qui porte condamnation. —Excommunication ; interdiction ; suspension ; peines ecclésiastiques : *Encourir la censure, les censures ; absoudre des censures.* (Du latin *censura*, qui signifie la même chose.)

Censurer, v. a. (*San-su-ré*) Reprendre ; blâmer ; faire la *censure* de. —Déclarer qu'un livre, une proposition contiennent des erreurs.

Cent, adj. numéral. (*San*) Nombre qui contient dix fois dix. Au pluriel il prend une *s* devant un substantif, mais non devant un autre nombre : *Deux cents soldats; deux cents hommes; trois cent soixante chevaux.* —Il marque souvent une quantité indéterminée : *Je lui ai dit cela cent fois.* (Du latin *centum*, fait dans la même signification, du grec *hekaton*, en mettant *n* à la place de la syllabe *ka*, et *c* à la place de l'aspiration. *Morin.*)

Cent, s. m. Une *centaine*. Il ne se dit que des denrées qui se vendent : *Un cent d'œufs; un demi-cent de noix.* Pour les autres choses, on dit *centaine, cinquantaine.* —En t. de Commerce et de Banque, nombre qui sert de point fixe pour évaluer la quantité, la proportion des choses, les profits, etc. *Gagner dix pour cent; l'argent est à huit pour cent; tel papier perd un, un et demi pour cent sur la place.* —On s'en sert aussi lorsqu'il s'agit de mesure, de poids ou de quantité : *Le prix de la voiture de Lyon à Paris, est de 12 francs le cent pesant; telle marchandise se vend à tant le cent.* —On dit encore *le grand cent*, pour les marchandises vendues à pièces ou au poids, et dont le vendeur cède quelques pièces ou quelques livres au-dessus du *cent*, sans les faire entrer en compte : *En France, presque tous les cents de marchandises en pièces sont composés de 104; à Nantes, le cent de morue ou le grand cent est de 124 poissons; en Angleterre, le grand cent pour la droguerie est de 112 livres, etc.*

Centaine, s. f. (*San-tè-ne*) Nombre de *cent* : *Une centaine d'écus.* —On dit adverbialement, *à centaines, par centaines*, en grande quantité. —Brin de fil ou de soie par lequel tous les fils d'un écheveau sont liés ensemble. —On appelle également *Centaine*, dans la Marine, la liure faite avec une même livarde, pour tenir en respect les paquets de petits cordages, etc. En ce dernier sens, on dit aussi *commande.*

Centaure, s. m. (*San-tô-re*) Sorte de monstre fabuleux, moitié homme et moitié cheval. (Du grec *kentauros*, formé de *kenteô* je pique, et de *tauros* taureau; parce que les *Centaures*, très-habiles cavaliers Thessaliens, prenoient les taureaux sauvages, en les poursuivant à la course.) —On appelle aussi *Centaure* une des constellations australes. Les Arabes, qui nomment cette constellation *Albèze*, y peignent un ours sur un cheval.

Centaurée, s. f. (*San-to-ré-e*) Genre de plantes à fleurs composées, flosculeuses, dont les espèces sont très nombreuses. On y distingue principalement la *Grande Centaurée* ou *Centaurée commune*, et la *Petite Centaurée*, toutes deux employées en médecine.

Grande Centaurée, Centaurée commune, plante vivace, à fleurs composées, flosculeuses, stomachique, vulnéraire, apéritive. —*Centaurée bleue*, Voyez *Toque.* —*Petite Centaurée*, plante à tiges anguleuses et branchues, à feuilles oblongues, lisses, veinées comme celles du Mille-pertuis, qui croît dans les lieux arides, et répand peu d'odeur. Elle est amère, tonique, stomachique, fébrifuge, vermifuge et détersive.

Centauresse, s. f. (*San-to-rè-ce*) Monstre fabuleux, moitié femme et moitié cheval. *Freret* a pensé que la première invention en étoit due au Peintre *Zeuxis.*

Centenaire, adj. (*San-te-ne-re*) Qui a cent ans : *Possession, prescription centenaire; homme centenaire.* En ce dernier sens, on dit aussi substantivement : *Il y a plusieurs centenaires dans...*

Centène, s. f. Charge, dignité de *Centenier*. Trév.

Centenier, s. m. (*San-te-nié*) Capitaine de *cent* hommes : *Le Centenier de l'Evangile*; chez les Romains on disoit *Centurion*. —Dans l'ancienne Milice françoise, Officier subordonné au Comte, et chargé de mener à la guerre les hommes libres de son canton, ou sa *Centaine*. —Dans certaines villes, Officier qui commande *cent* hommes.

Centiare, s. m. (*San-ti-a-re*) Centième partie de l'are, dans les nouvelles mesures. C'est un mètre carré, dont la surface, en mesures anciennes, est de 9 pieds carr. 83052. (Du lat. *centum* et *area* aire, superficie. Voy. *Are*.)

Centième, s. et adj. (*San-tiè-me*) Nombre d'ordre (ou ordinal) de *cent* : *Il est le centième ; le centieme denier*.

Centigrade, adj. (*San-ti-gra-de*) Divisé en cent degrés : *Thermomètre centigrade*. Mot nouveau. (Du latin *centum* cent, et *gradus* degré.)

Centigramme, s. m. (*San-ti-grá-me*) Centième partie du gramme, dans les nouvelles mesures. Il équivaut, en poids anciens, à 0,18841 grains. (Du latin *centum* cent, et du grec *gramma* gramme. Voy. ce mot.)

Centilitre, s. m. (*San-ti-li-tre*) Centième partie du litre, dans les nouvelles mesures. Voy. *Litre*. Le *centilitre* contient, en mesures anciennes, 871 lig. cub. 987646, c'est-à-dire un peu plus de la moitié d'un pouce cube. (Du latin *centum*, et du grec *litra* litre.)

Centime, s. m. (*San-ti-me*) Dans les nouvelles monnoies, *centième* partie d'un franc, équivalant à deux deniers quarante-trois centièmes tournois.

Centimètre, s. m. (*San-ti-mè-tre*) Centième partie du mètre, dans les nouvelles mesures. Il vaut dix millimètres, et en mesures anciennes, 4 lig. 4344. (Du latin *centum* cent, et du grec *metron* mesure ou mètre. Voyez ce dernier mot.)

Centinode, s. f. (*San-ti-no-de*) Sorte de plante dont les tiges sont pleines de *nœuds*. Voy. *Renouée vulgaire*. (Du latin *centinodia*, fait dans la même signification, de *centum* cent, et *nodus* nœud.)

Centon, s. m. (*San-ton*) Nom général par lequel les Anciens désignoient toute étoffe, tout habillement fait de plusieurs morceaux, ou de morceaux de plusieurs couleurs. —Dans une acception plus particulière, les couvertures sur lesquelles couchoient les pauvres et les soldats ; les habits des paysans ; les pièces de cuir et d'étoffe dont on couvroit les maisons, les machines de guerre, etc. —Aujourd'hui, sorte de poëme composé de vers ou de parties de vers, pris de côté et d'autre, dans des Auteurs connus. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Les Centons d'Homère, de Virgile*. —En Musique, opéra composé d'airs de plusieurs maîtres. Les Italiens disent *centone* ou *pasticcio*. —Par extension, ouvrage composé de morceaux derobés. (Du latin *cento* habit fait de divers morceaux, dérivé dans le même sens, du grec *kentrôn*, qui est fait de *keneô* je pique ; à cause de la multitude de points d'aiguilles qu'il falloit pour coudre tous ces morceaux.)

Centonaire, s. m. (*San-to-nè-re*) T. d'Antiq. Artisan qui travailloit aux pièces de cuir et d'étoffe, dont on couvroit les machines de guerre, etc. Voy. *Centon*.

Centoniser, v. n. (*San-to-ni-zé*) T. de Plaint-Chant. Composer un air de traits recueillis et arranges pour la mélodie qu'on a en vue.

Cent-pieds, s. m. (*San-pié*) Serpent de Siam, très-venimeux.

Central, ale, adj. (*San-tral*) Qui a rapport au *centre* ; qui est dans le *centre* : *Angle central*, *point central*, *feu central*, *éclipse centrale*.

Forces centrales (Mécaniq.), celles par lesquelles un corps mu tend vers un *centre* de mouvement, ou s'en éloigne : elles se divisent en forces *centripèdes*, en forces *centrifuges*. —*Règle centrale* (Géomètrie), règle ou méthode pour trouver le *centre* et le rayon du cercle qui peut couper une parabole donnée, dans des points dont les abscisses representent les racines reelles du 3.ᵉ ou 4.ᵉ degré qu'on se propose de construire. Elle a été decouverte par *Baker*, géomètre anglois.

Centre, s. m. (*San-tre*) Le point du milieu d'un cercle, d'un globe, d'une sphère. Dans les figures ovales, carrées et autres polygones, c'est le point où concourent tous les diamètres. —Le lieu ou le point où les choses tendent naturellement : *Le centre de gravitation*. —On dit figurement, *être dans son centre*, où l'on se plaît ; *être hors de son centre*, loin de l'endroit, de la situation où l on aime à se trouver. —Milieu : *Le centre d'un empire*, *d'une province*, *d'une ville*, *d'une armée*. —Au figuré, le lieu où se trouvent réunies en grande quantite des choses de même nature : *Paris est le centre des affaires*, *des nouvelles*, *etc.* (Du latin *centrum*, fait du grec *kentrôn*, qui a la même signification.)

Centre de la parabole, le point où se rencontrent les rayons refléchis. —*d'un bastion*, le point où se rencontrent les deux demi-gorges, et par lequel passe la capitale du bastion. —*d'un bataillon*, tout le vide qu'on y laisse dans le milieu pour y enfermer des drapeaux ou du bagage.

Centre de gravité (Mécaniq.), le point par lequel un corps étant suspendu, est en équilibre de tous côtés. —*commun de gravité*, point situé dans la ligne qui joint les centres de gravité de deux corps, de manière que s'il étoit soutenu, le système des deux corps resteroit en repos. —*des corps pesans*, *centre des graves*, dans notre globe, le centre de la terre vers lequel tendent tous les corps graves. —*d'équilibre*, point dans un système de corps, autour duquel ces corps seroient en équilibre. —*de mouvement*, point autour duquel un corps se meut. —*d'oscillation*, point où se reunit, où se concentre la pesanteur d'une pendule. —*de percussion*, point par lequel un corps mis en mouvement frappe un

obstacle avec toute la force dont il est capable. —*de rotation*, point où se concentre la pesanteur d'un corps qui tourne, qui se meut en rond. —*spontanée de rotation*, point autour duquel tourne un corps qui a été en liberté, et qui a été frappé suivant une direction qui ne passe pas par son centre de gravité. *J. Bernouilli.* —*de conversion*, point autour duquel un corps circule ou tend à circuler, lorsqu'il est sollicité inégalement dans ses différens points, etc. —*de gravitation* ou *d'attraction*, point vers lequel une planète ou une comète est continuellement poussée ou attirée dans sa révolution par la force de la gravité.

Centre phonique (Acoustique), dans un écho, le lieu où se tient celui qui parle. (Du grec *phonê* voix.) —*phonocamptique*, l'endroit qui renvoie le son. (Du grec *phonê* voix, son, et *kamptô* j'infléchis, je réfléchis.)

Centre ovale (Anat.), espace dans le cerveau, à peu près elliptique, dont la circonférence est fermée par les dix paires de nerfs que les Anatomistes appellent *Conjugaisons*.

CENTRER, v. a. (*San-tré*) T. d'Astron. *Centrer une lunette*, faire passer l axe optique par le *centre* de l objectif.

CENTRIFUGE, adj. m. et f. (*San-tri-fu-je*) T. de Physique et d'Astronomie : Qui tend à s'éloigner du *centre* : *Il y a une force centrifuge dans un corps qui se meut en rond.* (Du grec *kentrôn*, en latin *centrum* centre, et *pheugô*, en latin *fugio* je fuis.)

CENTRINE, s. f. (*San-tri-ne*) Sorte de poisson de mer.

CENTRIPÈTE, adj. m. et f. (*San-tri-pè-te*) T. de Mécaniq. *Force centripète*, celle par laquelle un mobile poussé dans une droite, est continuellement détourné de son mouvement rectiligne, et sollicité à se mouvoir dans une courbe, en s'approchant d'un *centre* : *Les planètes sont poussées vers le soleil par une force centripète.* (Du latin *centrum* centre, et *petere* aller vers.)

CENTRISQUE, s. m. (*San-tris-ke*) Genre de Poissons cartilagineux dont le corps est très-comprimé. (Du grec *kentris* aiguillon, dérivé de *kentéô* je pique; parce que sa première nageoire dorsale est composée de quatre rayons aiguillonnés.)

CENTROBARIQUE, adj. (*San-tro-ba-ri-ke*) T. de Mécaniq. *Méthode centrobarique*, celle qui consiste à déterminer la mesure de l'étendue par le mouvement des centres de gravité. (Du grec *kentrôn* centre, et *baros* poids, gravité, pesanteur.)

CENTROSCOPIE, s. f. (*San-tros-ko-pi-e*) T. de Mathémat. Partie de la Géométrie qui traite du centre des grandeurs. (Du grec *kentrôn* centre, et *skopéô* je considère.)

CENT-SUISSE, s. m. (*San-sui-ce*) Un des Cent-Suisses de la garde du Roi.

CENTUMVIR, s. m. (*San-tome-vir*) Officier de l'ancienne Rome établi pour juger de certaines affaires civiles. (Du latin *centumvir*, fait de *centum* cent, et *vir* homme; parce que ces magistrats étoient au nombre de cent, ou plutôt de 105, 3 pris dans chacune des 35 tribus.)

CENTUMVIRAL, adj. (*San-tome-vi-ral*) Qui appartenoit aux *Centumvirs*, qui étoit de leur ressort.

CENTUMVIRAT, s. m. Assemblée de *Centumvirs* composée de cent cinq Juges des trente-cinq tribus romaines, trois de chacune.

CENTUPLE, s. m. (*San-tu-ple*) *Cent* fois autant. On dit aussi adjectivement *nombre centuple d'un autre*. (Du latin *centuplex*, qui a la même signification.)

CENTUPLER, v. a. (*San-tu-plé*) Rendre *cent* fois plus grand. (Du lat. *centuplare* ou *centuplicare*, dont la signification est la même.)

CENTURIATEURS, s. m. pl. (*San-tu-ri-a-teur*) Mot consacré pour désigner des Historiens allemands luthériens, qui ont composé une histoire ecclésiastique, divisée par siècles ou *centaines* d'années : *Les Centuriateurs de Magdebourg.* (Du latin *centuriator.*)

CENTURIE, s. f. (*San-tu-ri-e*) Centaine. On ne le dit que dans l'Histoire romaine : *Le peuple romain fut distribué par centuries.* (Du latin *centuria*, fait dans la même signification, de *centum* cent.)

Les Centuries de Nostradamus, ses prédictions rangées par *centaines* de quatrains ou de sixains. *Faire une centurie*, faire un quatrain à l'imitation de *Nostradamus*.

CENTURION, s. m. (*San-tu-ri-on*) Capitaine d'une compagnie de *cent* hommes chez les Romains. (Du latin *centurio.*)

CENTUSSE, s. f. (*San-tu-ce*) Pièce de monnoie de *cent sous* romains, ou 40 sesterces, équivalant à 35 sous tournois, ou 1 fr. 75 c. (Du lat. *centussis*, formé dans la même acception de *centum* cent, et *assis* sous.)

CEP, s. m. (on prononce le *p* final) Pied de vigne : *Cep tortu; arracher le cep.* (Suivant *Caseneuve*, du grec *kuphos* tortu, courbé : selon d'autres, de l'italien *capo*, en latin *caput* tête, chef; les Latins en effet ont dit *caput vineæ*, pour racines de la vigne.) —Lien ou chaîne; en ce sens il ne se dit qu'au pluriel : *Avoir les ceps aux pieds et aux mains.* Cette expression vieillit. (Du latin *cippus*, qui a la même signification.) —Partie de la charrue qui porte le soc.

Cep de l'ancre (Marine), en Provence et dans le Levant, la même chose que *Jas*.

CÉPÆA, s. f. (*Cé-pé-a*) Petite plante qui est une espèce de joubarbe.

CÉPEAU, s. m. (*Cé-pô*, s. d.) Tronc ou souche de bois sur lequel les Monnoyeurs posent leur pièce pour la marquer.

CÉPÉE, s. f. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche. (Du lat. *cippus* assemblage de pieux enfoncés en terre, etc.)

CEPENDANT, adv. (*Ce-pan-dan*) *Pendant* celà; *pendant* ce temps-là. —Néanmoins; toutefois; nonobstant cela. Voy. *Pourtant.*

CÉPHALAGRAPHIE, s. f. (*Cé-fa-la-gra-fi-e*) T. d'Anatom. Description du cerveau ou de la tête. (Du grec *képhalê* tête, et *graphô* je décris.)

CÉPHALALGIE, s. f. (*Cé-fa-lal-ji-e*) T. de Médec. Il se dit en général de toutes sortes de douleurs de tête. (Du grec *képhalê* tête, et *algos* douleur.)

Céphalalogie, s. f. (*Cé-fa-la-lo-ji-e*) La partie de l'Anatomie qui traite du cerveau ou de la tete. (Du grec *kephalé* tete, et *logos* discours.)

Céphalante, s. m. (*Cé-fa-lan-te*) Genre de plantes exotiques, de la famille des Rubiacées, dont les fleurs rassemblées en boule, forment une espece de tête. (Du grec *képhalé* tête, et *anthos* fleur.)

Céphalartique, adj. (*Cé-fa-lar-ti-ke*) T. de Med. Qui est propre à purger la tête. (Du grec *képhalé* tête, et *artizô* je rends parfait, derive d'*artios* parfait.)

Céphalatomie, s. f. (*Cé-fa-la-to-mi-e*) Dissection anatomique des parties de la tête. (Du grec *képhalé* tete, et *temnô* je coupe.)

Céphalé, adj. (*Cé-fa-le*) T. d'Hist. nat. Nom generique des animaux sans vertèbres, qui ont une *tête* distincte et séparée. (Du grec *kephalé* tete.)

Céphalée, s. f. (*Cé-fa-lé-e*) Douleur de tête invétérée. (Du grec *képhalaia*, qui a la même signification, et qui est fait de *képhalé* tête.)

Céphalique, adj. (*Cé-fa-li-ke*) Qui appartient à la tete: *Veine céphalique; remede, poudre céphalique*, propre à guerir les maux de tête. (Du grec *kephalikos*, formé dans la même acception, de *képhalé* tête.)

Céphalitis *ou* **Céphalite**, s. f. T. de Méd. Inflammation du cerveau. (Du grec *kephalé* tête.)

Céphaloïde, adj. (*Cé-fa-lo-i-de*) T. de Bot. *Plante céphaloïde*, dont le sommet est ramassé en forme de tête. (Du grec *képhalé* tête, et *eidos* forme, ressemblance.)

Céphalonomancie, s. f. (*Cé-fa-lo-no-man-cí-e*) Divination qui se pratiquoit en faisant diverses cérémonies sur la tête cuite d'un âne. (Du grec *képhalé* tête, *onos* âne, et *manteia* divination.)

Céphalopharyngien, adj. et s. m. (*Cé-fa-lo-fa-rein-ji-en*) T. d'Anatom. Nom de deux muscles qui s'attachent à la tête, et se terminent au pharynx. (Du grec *képhalé* tête, et *pharugx* pharynx.)

Cephalopodes, s. m. pl. T. d'Hist nat. Ordre de mollusques ou vers à tête, dont la bouche est entourée d'appendices charnues servant de pieds. (Du grec *képhalé* tête, et *pous*, *podos* pied: *qui a des pieds à la tête.*)

Céphaloponie, s. f. (*Cé-fa-lo-po-ní-e*) T. de Médecine: Douleur ou pesanteur de tête. (Du grec *képhalé* tête, et *ponos* douleur, travail.)

Céphalotes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux thoraciques, caracterisés par une tête énorme en proportion du reste du corps. (Du grec *képhalé* tête.)

Céphée, s. masc. (*Cé-fé-e*) Constellation de l'hémisphère septentrional, composée de 34 étoiles dans le catalogue britannique.

Céraiste rampant, s. m. Voyez. *Oreille de souris.*

Céramique, s. m. (*Cé-ra-mi-ke*) Endroit dans Athènes où l'on faisoit, aux dépens du public, les funérailles de ceux qui avoient été tués à la guerre. (Du grec *kerameikos* tuilerie, fait de *kéramos* tuile, vase de terre; parce qu'on avoit, dit-on, fabriqué autrefois des tuiles dans ce même lieu.)

Céraste, s. m. Serpent d'Afrique qui a sur la tete deux éminences courbes en forme de cornes. (Du grec *kéras* corne.)

Cérat, s. m. (*Ce-ra*) Sorte de pommade ou d'onguent, où il entre ordinairement de la *cire*. (Du grec *kéros* cire, en lat. *cera*.)

Cération, s. f. (*Cé-ra-cion*) Disposition d'une matière pour la rendre propre à être fondue et liquéfiée. (Du latin *cera* cire, dérivé dans le même sens du grec *kéros*.)

Cératocarpe, s. m. Petite plante de la Turquie d'Europe, dont le fruit est une semence comprimée, munie de deux cornes droites et pointues. (Du grec *kéras*, genitif *keratos* corne, et *karpos* fruit.)

Cératoglosse, s. et adj. m. (*Cé-ra-to-glo-ce*) Se dit, en Anatomie, de deux petits muscles qui s'attachent à la grande corne de l'os hyoïde, et se terminent à la langue. (Du grec *kéras* corne, et *glôssa* langue.)

Cératoïde, adj. f. (*Cé-ra-to-i-de*) Nom donné par les Anatomistes Grecs à la cornée ou première tunique des yeux. (Du grec *kéras* corne, et *eidos* forme, ressemblance; *qui ressemble à de la corne.*)

Cératophyle, s. f. (*Cé-ra-to-fi-le*) Plante aquatique, ainsi nommée de la forme de ses feuilles. (Du grec *kéras* corne, et *phullon* feuille.)

Cératophyte, s. m. (*Cé-ra-to-fi-te*) Espèce de *polypier*, Voy. *Kératophyte.*

Cératosanthe, s. m. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs monopétales, dont les semences sont munies à leur sommet de deux pointes roulées en dehors, en forme de corne. (Du grec *kéras*, génit. *keratos* corne, et *anthos* fleur.)

Cératosperme, s. m. Plante cryptogame, qui a des capsules oblongues, courbees en croissant, en forme de petites cornes, et que l'on prend pour autant de petites semences. (Du grec *keratos*, génitif de *kéras* corne, et *sperma* semence.)

Cératostaphylin, adj. (*Cé-ra-to-sta-fi-lein*) Se dit en Anat. d'un muscle qui s'attache à la corne de l'os hyoïde, et se termine à la luette. (Du grec *kéras*, génit. *keratos* corne, et *staphulé* la luette.)

Céraunias, s. m. T. de Minéralogie. Nom donné par les Anciens à la pyrite martiale globuleuse ou sulfure de fer radié; parce qu'on l'a regardée long-temps comme une pierre de foudre. (Du grec *kéraunias* frappé de la foudre, dérivé de *kéraunos* foudre.)

Céraunion, s. m. (Bibliologie) Signe en forme de croix de St. *André*, traversée par une ligne perpendiculaire, qui désignoit chez les Anciens, plusieurs vers et un passage entier qu'on improuvoit, afin d'éviter de mettre à chaque ligne des *obeles*. Voy. ce mot. (Du lat. *ceraunium*, qui a la même signification.)

Céraunochryson, s. m. (*Cé-ro-no-kri-zon*) Nom donné par les Alchimistes à l'or fulminant. (Du grec *kéraunos* foudre, et *chrusos* or.)

Céraunoscopion, s. m. (*Cé-rô-no-sko-pion*) Machine de théâtre des Anciens, consistant en une espèce de guérite ou de tour portative, d'où *Jupiter* lançoit la foudre. (Du grec *kéraunos* foudre, et *skopéô* je regarde, je considère.)

Cerbère, s. m. Chien à trois têtes, auquel, selon la Fable, étoit commise la garde des Enfers. Ce mot étant un nom propre, ne doit point prendre d'article. C'est une faute échappée à l'élégant et exact traducteur des Géorgiques: *Le Cerbère oublia d'épouvanter les ombres.* Géorg. liv. 4. (Du latin *cerberus*, dérivé dans la même signification, du grec *kerberos*, comme qui diroit *kréoboros*, fait de *kréas* chair, et de *boros* dévorant; *qui dévore les chairs.*) —Fig. et fam. Portier dur, intraitable, etc. —En t. de Chimie, le salpêtre.

Cerce, s. f. Voy. *Cherche.*

Cerceau, s. m. (*Cer-sô*, s. d.) *Cercle* de bois qui sert à relier les tonneaux et les cuves. —Sorte d'instument de Musique dont le corps est un cercle de bronze de sept pouces deux lignes de diamètre, et de six lignes d'épaisseur vers le milieu. Dans sa circonférence roulent avec facilité huit anneaux d'un pouce d'ouverture, et de même matière que le grand cercle. Les Grecs et les Romains en faisoient usage dans leurs jeux. On l'agitoit au moyen d'une baguette de fer à manche de bois; on l'élevoit en l'air, et on le faisoit tourner au-dessus de la tête. —Branche d'arbre pliée en arc dont les Porteurs d'eau se servent pour porter plus facilement leurs seaux. —Espèce de filet à prendre des oiseaux, des écrevisses.

Cerceaux, au plur. Plumes du bout de l'aile des oiseaux de proie : *Les éperviers ont trois cerceaux.*

Cercelle, s. f. (*Cer-cè-le*) Oiseau aquatique qui ressemble au canard, mais qui est plus petit. On le nomme aussi *Cercerelle.* Plusieurs personnes disent *Sarrelle;* elles se trompent.

Cercifi, s. m. Voy. *Salsifix.*

Cercle, s. m. Terme de Géométrie : Figure ronde formée par une seule ligne dont toutes les parties sont également distantes du point du milieu qu'on appelle *centre.* —Il se dit de la ligne circulaire qui forme cette figure, et qu'on appelle proprement *circonférence.*—Cerceau; et en général tout ce qui entoure un autre corps, et qui est à peu près de figure ronde. —Fig. Assemblée : *Tenir cercle; briller dans les cercles.* On a dit depuis peu, *faire cercle*, rassembler beaucoup de monde autour de soi, etc. —Les Etats qui formoient ensemble le corps politique d'Allemagne : *Les dix Cercles de l'Empire; le Cercle de Franconie, de Souabe, etc.* (Du latin *circulus*, dimin. de *circus*, pris du grec *kirkos* tour, cercle.)

Cercle de pompe, en t. de Marine, double cercle de fer dont l'un embrasse le haut de la pompe pour l'empêcher de se fendre, et l'autre sert à joindre la potence et la poupe. —*Cercle vicieux*, se dit en t. de Logique, d'un argument qui suppose le principe qu'on doit prouver, ou de la définition de deux mots synonymes l'un par l'autre.

Cercle de réflexion (Astron.), instrument circulaire propre à observer les hauteurs et les distances en mer. —*Cercle du haut solstice*, le tropique du Cancer.— *Cercle équinoxial*, l'Equateur. —*Cercle galvanique* (Physique), communication qu'on établit entre deux points de contact, plus ou moins distans entre eux, dans une suite d'organes nerveux et musculaires. Ce cercle est divisé en deux parties ou arcs dont les intersections sont aux deux points de contact : l'un se nomme *arc animal*, et l'autre *arc excitateur.* Voy. au mot *Arc.*

Cercler, v. a. (*Cer-kle*) Mettre des *cercles* ou des cerceaux à.... *Cercler un tonneau, une cuve.*

Cerclier, s. m. (*Cer-klié*) Ouvrier qui fait des *cercles* ou cerceaux.

Cercopithèque, s. m. (*Cer-ko-pi-tè-ke*) Espèce de singe à longue queue. (Du grec *kerkos* queue, et *pitékos* singe.)

Cercosis, s. m. T. de Chirurgie. Excroissance de chair qui sort de l'orifice de la matrice. (Du grec *kerkos* queue, à cause de sa forme.)

Cercueil, s. m. (*Cer-keuil*, mouillez l'*l* finale) Coffre où l'on met le corps d'une personne morte : *Mettre un mort dans son cercueil.* —Fig. Le tombeau; la mort. (Suivant quelques-uns, du grec *sarx*, génitif *sarkos* chair, d'où on aura fait dans la basse latinité *sarcolium*, et ensuite en françois *sarcueil*, comme on écrivoit autrefois : suivant d'autres, et sur-tout *Guyet* et *Ménage*, du lat. *arcula* diminutif d'*arca* coffre, caisse, etc. en y préposant un *c.*)

Cercure, s. m. T. d'Antiquité : Vaisseau de charge des anciens habitans d'Asie, à voiles et à rames.

Cérébral, ale, adj. T. d'Anat. Qui appartient au cerveau : *Les artères cérébrales.* (Du latin *cerebrum* cerveau.)

Céreiba, Céreibuna. Voy. *Mangle.*

Cérémonial, s. m. Le Livre où sont contenus l'ordre et les règles des *Cérémonies* ecclésiastiques. —L'usage de chaque Cour, de chaque pays pour les *cérémonies* politiques; manières dont les Souverains et leurs Ambassadeurs ont coutume d'en user les uns envers les autres. —L'usage des *cérémonies* qui se pratiquent entre particuliers.

Etre fort sur le cérémonial; entendre les règles du cérémonial; être pointilleux et difficile sur les cérémonies.

Cérémonial, ale, adject. Qui concerne les *cérémonies* : *Préceptes cérémoniaux.*

Cérémonie, subst. fém. Action mystérieuse qui accompagne la solennité du culte extérieur de la Religion. —Les formalités qu'on observe dans les actions solennelles pour les rendre plus éclatantes. —Façons civiles et respectueuses usitées entre particuliers. (Suivant quelques-uns, du latin *Cereris munia*, oblations faites à *Cérès*, parce que les gerbes offertes à cette déesse l'étoient avec une très-grande solennité: selon d'autres, d'après *Valère Maxime*, des mots également latins *Cere* ville d'Italie, et *munia* offrandes. Cette ville proche de Rome, est citée dans l'histoire par les offrandes qu'y firent les Romains avec un culte

extraordinaire, par la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois. Selon d'autres enfin, des deux mêmes mots *Cere* et *munia ;* parce que, lors de la prise de Rome par les Gaulois, les Vestales fugitives furent conduites dans cette ville de *Céré* par *Albanius* qui fit, en témoignage d'honneur et de respect, descendre de son chariot sa femme et ses enfans, pour y placer les Vestales.)

Faire des cérémonies, des civilités importunes : *C'est un grand faiseur de cérémonies.* —*Sans cérémonie*, sans contrainte, sans façon, d'une manière franche et amicale. —*En cérémonie*, avec appareil : *Donner à dîner en cérémonie.*

Cérémonieux, euse, adj. (*Cé-ré-mo-ni-eû, eû-ze*) Qui fait trop de *cérémonies*, qui a une politesse affectée et incommode : *Il ne faut pas être si cérémonieux.*

Cérès, s. f. (*Cé-rèce*) Déesse de la Fable qui présidoit à l'agriculture et aux moissons. On dit en Poésie : *Les dons de Cérès, la blonde Cérès*, pour dire le blé. —Planète découverte par *Piazzi*, à Palerme en Sicile, le 1 janvier 1801. Elle est, par rapport à la terre, placée dans le ciel au-dessus de *Junon* et au-dessous de *Pallas*, entre *Mars* et *Jupiter*. Elle parcourt son orbite à peu près dans quatre ans et sept mois.

Cerf, s. m. (*Cèr*, l'*f* ne se prononce jamais devant les consonnes) Espèce de bête fauve dont les cornes sont branchues. C'est un mammifère ruminant. (Du lat. *cervus*, dont la signification est la même, et qui vient du grec *kéraos*, ou avec le digamma éolique *kéravos* corne, à cause du bois qu'il porte sur la tête.)

Cerf-dix-cors, qui a sept ans. —*Bois de cerf*, cornes du cerf vivant, qu'on appelle simplement *cornes*, lorsqu'elles en sont séparées après sa mort. —Prov. *On connoît le cerf à ses abattures ;* on juge souvent du caractère d'un homme par ses discours, par ses actions.

Cerfeuil, s. m. (mouillez l'*l* finale) Plante annuelle, potagère, à fleur en ombelle, à feuilles profondément découpées : *Cueillir du cerfeuil ; semer du cerfeuil.*

Cerf-volant, s. masc. (*Cèr-vo-lan*) Sorte d'insecte à quatre ailes, très-remarquable par deux grandes cornes mobiles, branchues, assez semblables à celles du cerf. Son véritable nom est *Lucane.* —Espèce de machine qui est faite avec du papier étendu et collé sur des baguettes, et que les enfans font aller en l'air par le moyen d'une ficelle à laquelle elle tient, et qu'on lâche plus ou moins selon le vent. —Les ouvriers qui font commerce de gros cuir, nomment de même les cuirs tannés à fort, dont le ventre a été ôté.

Cerf-volant électrique (Physique), cerf-volant dont la corde entourée d'un fil de métal, est propre à servir de conducteur à l'électricité. Lancé dans un temps d'orage, il est électrisé par les nuages dont il s'approche, et en l'isolant au moyen d'un cordon de soie attaché à l'extrémité de la corde, on peut à cette extrémité tirer des étincelles plus ou moins vives, selon la quantité de fluide électrique dont le cerf-volant sera chargé.

Cériaca, s. m. Sorte d'arbre.

Cérinthée, s. f. (*Cé-rein-té-e*) Plante fort agréable aux abeilles, qu'on nomme aussi *mélinet.* (Du latin *cerinthe* ou *cerinthus*, fait dans la même signification du grec *kérinthon*, lequel est formé de *kéros* cire, et *anthós* fleur ; parce qu'on a cru que les abeilles en tiroient la matière dont elles font la cire.)

Cerisaie, s. f. (*Ce-ri-zé*) Lieu planté de *cerisiers.*

Cerise, s. f. (*Ce-ri-ze*) Fruit à noyau dont la peau est rouge. —Couleur rouge semblable à celle de ce fruit. —En t. de Maréchaux, mal qui survient à la fourchette du cheval.

Cerisier, s. m. (*Ce-ri-zié*) Arbre qui porte la *cerise.* (Suivant Pline, de *Cerasonte* ville d'Asie, d'où Lucullus apporta le premier cet arbre en Italie.)

Cerne, s. m. Rond tracé sur la terre ou sur le sable. —Rond livide qui se forme quelquefois autour d'une plaie ou autour des yeux quand ils sont battus. —En t. de Botan. rond que l'on voit en coupant un arbre, et qui marque son accroissement annuel : on en trouve autant que l'arbre a d'années. (Du lat. *circinus* compas. Voy. *Cerner.*)

Cerné, ée, adj. On le dit des yeux battus.

Cerneau, s. f. (*Cèr-nô*, s. d.) La moitié du dedans d'une noix partagée en deux, et tirée de sa coque encore verte, en la *cernant.*

Vin de cerneaux, vin rosé qui est bon à boire dans la saison des *cerneaux.*

Cerner, v. a. (*Cèr-né*) Faire un *cerne* ou un rond autour d'une chose. (Du lat. *circinare*, fait dans le même sens de *circinus* compas, qui dérive de *circus* pris du grec *kirkos* tour, cercle.)

Cerner une place, des troupes, les envelopper de manière à leur ôter toute communication, tout moyen de secours extérieur. —*un homme*, au fig. l'entourer de certains conseils, de certains témoins, etc. pour s'assurer de lui. —*des noix*, tirer le *cerneau* hors de la coque.

Céroène, s. m. (*Cé-ro-è-ne*) T. de Pharm. Emplâtre résolutif et fortifiant, propre à dissiper les douleurs. (Du grec *kéros* cire, et *oinos* vin ; parce qu'on détrempoit avec du vin les drogues qui y entroient.)

Céroféraire, s. m. (*Cé-ro-fé-rè-re*) T. de Liturgie : L'Acolyte ou celui qui porte un cierge dans les cérémonies ecclésiastiques. (Du latin *cera*, en grec *kéros* cire, et *fero*, en grec *phérô* je porte.)

Cérographe, s. m. (*Cé-ro-gra-fe*) Chez les Anciens, cachet ou anneau qui servoit à cacheter. (Du grec *kéros* cire, et *graphô* écrire, imprimer ; *imprimé sur la cire.*)

Céroïde, adj. (*Cé-ro-i-de*) T. de Minéral. créé par M. *Haüy.* Qui a l'apparence de la cire jaune. (Du grec *kéros* cire, et *eidos* forme, ressemblance.)

Céromancie, s. f. Divination par le moyen de figures de cire. (Du grec *kéros* cire, et *manteia* divination.)

Ceron *ou* Suron, s. m. Sorte de ballot de marchandises couvert de peau de bœuf fraîche, dont le poil est en dedans.

Céropisse, s. f. Emplâtre fait avec de la poix et de la cire. (Du grec *kèros* cire, et *pissa* poix.)

Céroplastique, s. f. Art de figurer en cire les parties du corps humain, etc. (Du grec *kéros* cire, et *plastikè* art de modeler, de figurer, etc.)

Cerquemaneur, s. m. (*Cèr-ke-ma-neur*) Expert ou Maître juré Arpenteur qu'on appelle pour planter des bornes d'héritage, ou pour les rasseoir. (Du lat. *circare* tourner, tournoyer, faire le tour; et de *manerium*, mot de la basse latinité qui signifie logement, demeure, manoir, fait de *manere* demeurer, séjourner.)

On trouve dans nos coutumes *cerquemanage*, office de Cerquemaneur; *cerquemanement*, action de cerquemaner; et *cerquemaner*, régler les différends qui naissent au sujet des limites d'un héritage, etc.

Cerre, s. m. (*Ce-re*, *r* forte) Espèce de chêne. La calotte du gland sert à corroyer les cuirs.

Cerspège, s. f. Genre de plantes exotiques, herbacées, à fleur monopétale, de la famille des Apocins.

Certain, aine, adj. (*Cer-tein*, *è-ne*) En parlant des choses, sûr; indubitable; vrai: *Le fait est certain; ma nouvelle est certaine.* —Préfix, déterminé: *L'assemblée doit se tenir à jour certain.* —En parlant des personnes, assuré: *Je suis certain de cela.* —Il s'emploie quelquefois à la place du pronom *quelque*, et se place après le substantif: *On m'a parlé d'un certain homme; on m'a dit une certaine nouvelle, etc.* (Du latin *certus*, qui a la même signification.)

Certain, s. masc. *Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain.* —En t. de Banque, on nomme *certain* ou *prix certain* un nombre fixe d'écus, de francs, de livres, de piastres, etc. qu'on donne dans une place de commerce, pour recevoir dans une autre une somme indéterminée dans la monnoie qui y a cours.

Certainement, adv. (*Cer-tè-ne-man*) Assurément.

Certes, adv. (*Cèr-te*) Assurément, certainement. Il se place d'ordinaire au commencement de la phrase, et il est quelquefois précédé par *et*: *Et certes.*

Certeau, s. m. (*Cer-tô*, s. d.) Sorte de poire. *Le certeau d'été* vient à la fin de Septembre; *le certeau musqué* est une poire d'automne.

Certificat, s. m. (*Cèr-ti-fi-ka*) Ecrit faisant foi de quelque chose.

Certificateur, s. m. Celui qui certifie une caution solvable. —Avocat ou Procureur qui *certifie* des criées.

Certification, s. fém. (*Cèr-ti-fi-ka-cion*) Attestation qu'un Comptable, un Financier, etc. mettent au bas d'un mémoire, d'un registre, d'un compte, pour affirmer la vérité du contenu.

Certifier, v. a. (*Cer-ti-fi-é*) Assurer une chose; témoigner qu'elle est vraie. (Du latin *certum facere* faire ou rendre certain.)

Certifier une caution, répondre qu'elle est solvable. —*les criées*, attester que les criées ont été faites dans les formes. L'une et l'autre expression sont du style de Pratique.

Certitude, s. f. Assurance pleine et entière. On dit: *savoir une chose de certitude*, avec certitude; *cela est de toute certitude*, très-certain. —Stabilité: *Il n'y a nulle certitude dans les choses du monde.* (Du lat. *certitudo*, fait dans la même acception de *certus* certain.)

Cérumen, s. m. (*Cé-ru-mene*) T. de Médec. Matière jaunâtre et épaisse, espèce de *cire* qui se forme dans l'oreille. (Du lat. *cerumen*, fait avec la même signification de *cera*, en grec *kéros* cire.)

Cérumineux, euse, adj. (*Cé-ru-mi-neù*, *eù-ze*) T. Didactique: Qui tient de la *cire*: *Les glandes cérumineuses.*

Céruse, s. f. (*Cé-ru-ze*) Oxide blanc de plomb. (Du lat. *cerussa*, dont la signification est la même, et qui vient de *cera*, en gr. *kèros* cire; parce que la céruse ressemble à de la cire.) —Au fig. faux brillant. En ce sens, c'est un latinisme. (Du lat. *cerussa* fard.)

Cervaison, s. f. (*Cer-ve-zon*) Le temps où le cerf est gras et bon à chasser.

Cerveau, s. m. (*Cer-vô*, s. d.) Substance molle enfermée dans le crâne et qui se continue dans les os de l'épine du dos. —Au fig. esprit: *Avoir le cerveau timbré, creux*; être un peu fou. *S'alambiquer le cerveau*, s'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'esprit: *Cerveau brûlé*; imagination ardente et déréglée. Il dit plus que *tête chaude*. —La partie de la cloche qui est au-dessous de l'anse. (Du latin *cerebrum*, qui a la même signification.)

Cervelas, s. m. (*Cèr-ve-la*) Petit saucisson rempli de chair hachée et fort épicée. —Instrument à manche et à vent qui n'est plus en usage.

Cervelet, s. m. (*Cèr-ve-le*) La partie postérieure du cerveau. (Du lat. *cerebellum*, dim. de *cerebrum* cerveau; *petit cerveau.*)

Cervelle, subst. f. (*Cer-ve-le*) La partie blanche, molle et spongieuse du cerveau. —Au fig. esprit, jugement. On appelle proverb. *cervelle de lièvre*, un homme qui a mauvaise mémoire. On dit dans le même style, *tenir* ou *mettre en cervelle*, tenir en peine, mettre en inquiétude. (Du lat. *cerebellum*, diminutif de *cerebrum* cerveau.)

Cervelle de palmier, espèce de moelle douce qu'on trouve au haut du tronc du palmier: *Il y a des peuples qui vivent de la cervelle du palmier.*

Cervical, ale, adj. T. d'Anat. Qui appartient au *cou*: *Muscle cervical, glandes cervicales, nerfs cervicaux.* (Du lat. *cervix*, génitif *cervicis* cou.)

Cervoise, s. f. (*Cèr-voâ-ze*) Boisson faite avec du grain et des herbes: *La bière est une espèce de cervoise.* On ne le dit guères qu'en parlant des breuvages des Anciens. (Du latin *cervisia*, qui dans *Pline* a la même signification.)

Cérycès, s. m. pl. Chez les anciens Athéniens, Ministres des sacrifices qui ressembloient à nos crieurs publics, et dont la fonction étoit d'annoncer au peuple les choses tant civiles que

profanes. (Du grec *kérux*, génitif *kérukos* héraut d'armes, crieur, etc.)

CÉSAR, s. m. (*Cé-zar*) Nom propre d'un fameux Empereur, qui est devenu un nom commun, synonyme d'Empereur, sur-tout dans la haute Poésie. —Titre d'honneur que les Empereurs donnoient quelquefois à leurs enfans. —On dit proverb. d'un homme hardi et courageux, que *c'est un César*, qu'*il est brave comme un César*.

CÉSARIENS, s. m. pl. (*Cé-za-ri-en*) Dans l'ancienne Rome, Gladiateurs destinés pour les jeux où les *Empereurs* assistoient.

CÉSARIENNE, adj. f. T. de Chirurgie. *Opération césarienne*, incision que l'on fait pour tirer un enfant de la matrice de sa mère. (Du lat. *cæsus*, part. p. de *cædere* couper, inciser, fendre; *cæso matris utero*, le ventre de la mère étant incisé, ouvert. Les enfans nés de la sorte s'appeloient en latin *Cæsares* ou *Cæsones*.)

CESSANT, ANTE, adj. verb. (*Cè-san, an-te*) Qui *cesse*. Il ne s'emploie guères qu'au fém. et dans cette phrase familière : *Toute affaire cessante*.

CESSATION, s. f. (*Cè-sa-cion*, en vers *ci-on*) Intermission, discontinuation : *Cessation d'armes, d'hostilités, de service, de travail, etc.*

CESSE, s. f. (*Cè-ce*) Il ne se dit que dans ces phrases : *Sans cesse*, continuellement, sans interruption; *n'avoir point de cesse*, ne point cesser; *il n'a ni repos ni cesse*. Ces deux dernières expressions sont du style fam.

CESSER, v. a. (*Cè-cé*) Discontinuer, interrompre : *Cessez vos plaintes, votre travail, etc.* Voy. *Finir*. (Du latin *cessare*, fait dans la même signification de *cessum*, supin de *cedere* céder, quitter, abandonner.)

CESSER, v. n. Discontinuer : *Cesser de chanter, de pleurer*, etc.: *il a cessé de pleuvoir*. On dit *sa fièvre a cessé* au prétérit, ou *est cessée* au participe.

CESSIBLE, adj. m. et f. (*Cè-ci-ble*) Terme de Droit : Qui peut être *cédé*.

CESSION, s. f. (*Ce-cion*, en vers *ci-on*) Acte de la personne qui *cède*; transport, abandon. (Du lat. *cessio*, dont la signification est la même, fait de *cedere* céder.)

CESSIONNAIRE, adject. et s. (*Cè-cio-nè-re*) Celui qui a *cédé* son bien volontairement ou par ordre de justice. —Celui à qui on a *cédé* quelque chose.

C'EST, CE SONT, C'ÉTOIT, etc. Sortes de gallicismes extrêmement usités, qui donnent beaucoup de vivacité et de force à la phrase, et qui y ont différens emplois.

C'est à lui, de lui que je parle, et non pas comme on le dit trop souvent, *c'est à lui à qui je parle, c'est de lui de qui* ou *dont je parle*, en mettant par une répétition très-vicieuse, et qui est un véritable solécisme; en mettant, dis-je, deux fois la préposition *à* ou *de*, où elle ne doit être qu'une seule fois. Cette faute est échappée à nos plus célèbres Ecrivains, soit en vers, soit en prose. On la trouve dans Boileau (satyre IX):

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler,

Dans J. B. Rousseau (Ode à la Fortune):

Mais de quelque superbe titre
Dont ces héros soient revêtus.

Dans Buffon (Histoire natur. 1.er discours): *C'est à la nature à qui l'on doit*, et (2.e discours) : *C'est du foyer de l'embrâsement dont nous parlons*; dans La Bruyère (Caractères, ch. 12) : *Ce n'est pas d'un Saint dont un dévot sait dire du bien*; dans Voltaire (Supplément au siècle de Louis XIV) : *Ce fut de lui et de lui seul dont je tins*... dans Massillon, presqu'à chaque page, etc. etc. Le *Dictionnaire* lui-même de l'*Académie* (éditions de Paris, chez les libraires associés 1765, de Nîmes, P. Beaume, 1786, etc.) n'en étoit pas exempt. On y lisoit à la dernière ligne de l'article *Histoire*, et immédiatement avant le mot *historial*: *Ce n'est pas de cela dont il s'agit*. Cette faute grave a été corrigée dans l'édition imprimée chez Smits, an VII.

C'est encore une faute du même genre, et non moins répréhensible que de dire avec Crebillon (Rhadamiste) : *Etoit-ce dans mon âme où devoit s'allumer une coupable flamme?* avec Marivaux : *Ce sera chez elle où nous nous verrons*, etc. Dans ces deux phrases et dans toutes celles du même genre, il faut indispensablement *que* à la place de *où*, qui équivalant dans la première à *dans qui* ou *dans laquelle*, et dans la seconde, à *chez qui*, fait répétition et solécisme comme dans les phrases citées plus haut.

C'est fait, c'en est fait, façons de parler dont on se sert pour signifier qu'une chose est finie, résolue, déterminée. —On dit aussi, *c'est fait de lui, c'est fait de moi*, il est perdu, je suis perdu; ou l'on a fini telle chose avec lui, avec moi. —*C'en est fait*, la chose est faite, il n'y faut plus penser.

C'EST POURQUOI, conjonct. qui signifie *ainsi*: avec cette différence, suivant *Girard*, que *c'est pourquoi* renferme dans sa signification particulière un rapport de cause et d'effet; et qu'*ainsi* renferme simplement un rapport de prémisses et de conséquence. Le premier est plus propre à marquer la suite d'un évènement ou d'un fait, et le second à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

CESTE, s. m. Suivant la Fable, nom de la ceinture de *Vénus*. —Gantelet de cuir garni de plomb qui servoit aux anciens Athlètes dans les combats du pugilat. (Du grec *kestos* piqué, fait à l'aiguille, dérivé de *kenteô* je pique.)

CESTIPHORE, s. m. (*Cès-ti-fo-re*) Athlète armé du *ceste*. (Du grec *kestos* ceste, et *pherô* je porte.)

CESTREAU, s. m. (*Cès-trô*) Genre de plantes exotiques, de la famille des *Solanums*.

CESURE, s. f. (*Ce-zû-re*) Dans les vers latins, la syllabe après laquelle est le repos, et qui est la première du pied suivant. —En termes de Poésie françoise, repos qui, dans le vers alexandrin, se fait après la sixième syllabe, et après la quatrième dans les vers de dix syllabes. (Du lat. *cæsura* qui a la même signification, et qui est fait de *cædere* couper.)

CET, CETTE, adj. pron. démonst. *Cet esprit*,

cette fille. Voy. *Ce*; Voy. aussi la *Grammaire.*

CÉTACÉE, adj. m. et f. Ce mot sert à désigner de grands animaux de mer vivipares, pisciformes, qui ont des nageoires au lieu de pieds, tels que la baleine, le dauphin, etc. On dit aussi substantiv. *les cétacées, c'est un cetacée.* (Du lat. *cetaceus*, fait dans la même signification du grec *kêtos* baleine; *qui est du genre de la baleine.*)

CÉTÉRAC *ou* CETÉRACH, s. m. (*Cé-té-rake*) Espèce de capillaire qui croît sur les masures, qui est apéritif et diurétique, et l'un des cinq capillaires ordinaires. On l'appelle aussi 1.° *Scolopendre*, parce que ses feuilles en séchant, prennent la forme de cet insecte. 2.° *Doradille vulgaire*, *Herbe dorée*, *Dorade* ou *Daurade* en Languedoc; parce que ses feuilles au grand soleil paroissent de couleur d'or.

CÉTOLOGIE, s. f. Description des cétacées, tels que la baleine, etc. (Du grec *kêtos* baleine, et *logos* discours.)

CETTUY, vieux mot qui s'est dit autrefois pour *ce*. On a dit aussi *cettui-ci*, *cette-ci*, pour *celui-ci*, *celle-ci*.

CÉVADILLE *ou* SIBADILLE, s. f. Sorte de plante qui nous vient du Sénégal, et qu'on croit entrer dans la composition de la poudre dite *des Capucins*.

CHA, s. m. Etoffe de soie dont les Chinois s'habillent en été.

CHABEC *ou* CHEBEC, s. m. T. de Marine. Bâtiment de la Méditerranée, destiné pour la guerre, portant de 14 à 22 et même 26 canons, en une seule batterie. Ces bâtimens très-légers vont à la voile et à la rame.

CHABLAGE, s. m. Peine et travail du *Chableur.*

CHABLER, v. a. (*Cha-ble*) Attacher un *cable* à une pièce de bois pour la lever.

CHABLEUR, s. m. Celui qui est aux pertuis et aux passages des rivières pour aider les voituriers par eau.

CHABLIS, s. m. Bois abattu dans les forêts par le vent.

CHABLOTS, s. m. pl. (*Cha-blô*) Menus cordages avec lesquels les Maçons attachent les échasses et les baliveaux qui leur servent à s'échafauder.

CHABOT, s. m. (*Cha-bo*) Sorte de poisson qui se trouve communément dans les ruisseaux et les rivières rapides. Il a la tête plus grosse que le reste du corps, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il est de l'ordre des Poissons osseux thoraciques, et de la famille des Céphalotes. (De l'ital. *capo*, en lat. *caput* tête.)

CHABRAQUE, s. f. (*Cha-bra-ke*) Sorte de caparaçon de cheval. Ce mot nouvellement introduit dans la langue, est d'origine allemande ou plutôt hongroise.

CHACABOUT *ou* XACABOUT, s. m. Sorte de religion répandue en différentes contrées des Indes Orientales, et dont l'Auteur *Chaca* ou *Xoca* fut, à ce que disent ses sectateurs, métamorphosé en éléphant blanc: de là, le respect des peuples de Siam et du Tonquin pour cet animal.

CHACONNE, s. f. Air de Symphonie, sur lequel on fait différens couplets, ordinairement avec un refrein. —Danse sur un air de chaconne: *Ce Maître à danser lui a montré la chaconne.* Cette danse, suivant les uns, nous vient d'Espagne, et suivant d'autres d'Afrique. (De l'italien *chiaccona*, dont la signification est la même, et qui est fait de *cecone*, augmentatif de *ceco* aveugle; parce que le mouvement propre à cette danse fut, dit-on, inventé par un aveugle.) —Ruban qui attache le col de la chemise, et dont on laisse pendre négligemment les deux bouts. Ces rubans furent mis à la mode par *Pecourt*, fameux danseur de l'Opéra, qui en porta un pour la première fois, en dansant une *chaconne*.

CHACUN, CHACUNE, pron. distributif sans plur. (*Cha-keun, ku-ne*) *Il l'a dit à chacun d'entre eux, à chacune d'entre elles.* L'Auteur du poëme de l'Homme des champs a dit *chacun de ses filets sont autant de pactoles;* c'est un solécisme: il faut *chacun... est un pactole.* Voy. la *Grammaire.*

CHADEC, s. m. (*Cha-deke*) Nom qu'on donne à Saint-Domingue au citronnier de la Barbade.

CHAFÉE, s. f. T. d'Amidonnier: L'écorce ou le son du grain qui reste dans les sacs lorsque avec de l'eau on en a exprimé toute la fleur du froment.

CHAFOUIN, INE, s. et adject. (*Cha-fouein, foui-ne*) Qui est maigre, petit, et qui a la mine basse: *Petit chafouin, petite chafouine; il a un air chafouin.* Il est fam. (Suivant Le Duchat, des mots françois *chat* et *foin*; parce que, dit-il, les chats font volontiers leurs petits dans le foin; *petit enfant mal propre, etc. comme un petit chat que sa mere n'a pas encore léché.*)

CHAGRIN, s. m. (*Cha-grein*) Peine, affliction. *Chagrin* diffère de *tristesse* et de *mélancolie*, en ce que le premier vient du mécontentement et des tracasseries de la vie; le second est ordinairement la suite des grandes afflictions; et le troisième est l'effet du tempérament. —Humeur, dépit, colère. —Espèce de cuir, fait ordinairement de peau de mulet ou d'âne: *Etui de chagrin.* (Ce mot vient de l'arabe *sagri*, qui signifie *âne.*) —Certaine étoffe de soie qui a des grains comme le chagrin: *Justaucorps doublé de chagrin.*

CHAGRIN, INE, adject. Qui a du *chagrin*; triste, etc.

CHAGRINANT, ANTE, adj. (*Cha-gri-nan, nan-te*) Qui donne du *chagrin*, qui afflige: *Cela est chagrinant; cet homme-là est bien chagrinant.*

CHAGRINER, v. a. (*Cha-gri-né*) Causer du *chagrin.*

SE CHAGRINER, v. r. S'affliger; se fâcher.

CHAÎNE, s. f. (*Chê-ne*) Lien composé d'anneaux entrelacés les uns dans les autres: *Chaîne de fer, d'or, d'argent, etc.* —La peine des galères: *Condamner, mettre à la chaîne.* —La troupe des criminels condamnés aux galères: *La chaîne a passé par ici.* —Fig. et poétiquement, servitude, captivité: *Ces peuples ont rompu leurs chaînes*, se sont mis en liberté; *cet amant aime sa chaîne; il a brisé ses chaînes.* On dit aussi en t. de Dévotion, *les chaînes du péché.* —Suite de montagnes qui tiennent les unes aux autres. —Fig. Enchaînement: *La chaîne des vérités, etc.* (Du latin

catena, dont la signification est la même, et qui vient du grec *kathema* collier, ou de *kathéna* un à un; parce que dans une chaîne les anneaux sont assemblés un à un.)

Chaîne de pierre, pile de pierres mises les unes sur les autres en liaison pour porter des poutres ou fortifier une muraille. —*de port* (Marine), estacade à l'entrée d'un port, ou entourage des bois flottans, solidement arrêté par des pilotis et des ancres. On y met des chaînes de fer; on la ferme avec des cadenats, et on l'ouvre pour laisser passer les bâtimens. —*de Tisserand*, les fils tendus sur le métier pour faire de la toile: *La chaîne de cette étoffe est de fil, et la trame de soie.* —*d'avaloir*, en t. de Charretier, chaîne qui est accrochée au limon.

Chaînes, se dit aussi de plusieurs sortes de mesures.

Huissier à la chaîne, *de la chaîne*, Huissiers du Conseil qui portoient une chaîne d'or.

CHAÎNETTE, s. f. (*Chè-ne-te*) Petite *chaîne* servant aux montres au lieu de cordon. —Petit tissu de soie qui court sur toute la tête d'une frange. —Sorte de broderie de fil ou de soie, dont on fait les liserages à l'aiguille sur des mousselines ou des étoffes légères. —En term. d'Éperonnier, petites *chaînes* qui tiennent les branches de l'embouchure en état. —En t. de Bourrelier, bandes de cuir cousues les unes sur les autres, et passées dans un rond de cuir au bout du timon du carrosse. —En Géométrie, ligne courbe dont une *chaîne* ou une corde prend la figure par son propre poids, lorsqu'elle est suspendue librement par ses deux extrémités.

CHAÎNETIER, s. m. (*Chê-ne-tié*) Ouvrier qui fait des agrafes et autres sortes de petites *chaînes*.

CHAÎNON, s. m. (*Chê-non*) Anneau ou boucle de *chaîne*.

CHAIR, s. f. (*Chêr*) Substance molle et sanguine, qui est entre la peau et les os de l'animal. —En t. de l'Écriture, 1.° l'humanité, la nature humaine, le corps humain: *Le Verbe s'est fait chair; il s'est revêtu de notre chair; la résurrection de la chair.* 2.° L'homme terrestre et animal, par opposition à l'homme spirituel: *La prudence de la chair; écouter la chair et le sang.* 3.° La concupiscence: *Les désirs, les aiguillons, les révoltes, le péché de la chair.* —La peau, le teint d'une personne: *Avoir la chair douce, rude, blanche, noire.* —*Chair*, considérée comme aliment, se dit des poissons, et même des fruits: *Ce brochet a la chair ferme; la chair de la pêche, du melon, etc.* Cependant son usage le plus ordinaire est en parlant des animaux terrestres et des oiseaux. —En t. de Botaniq. la substance plus ou moins ferme de certaines plantes, comme des champignons; ou de certaines parties des plantes, comme des racines, etc. —En t. d'Ouvrier en cuir, le côté de la peau qui touchoit la chair de l'animal; l'autre côté s'appelle *fleur.* (Du lat. *caro*, *carnis*, qui signifie la même chose.)

Chair ou *viande blanche*, celle des chapons, des poulardes, des dindons, etc. —*noire*, celle des chevreuils, des becasses, des pigeons, etc.

Etre bien à la chair (Fauconnerie), chasser avec ardeur: *Cet oiseau est bien à la chair.* —Fig. et prov. *N'etre ni chair ni poisson*, n'etre bon à rien, ou être dans une situation ambiguë, n'embrasser aucun parti. —Fig. et famil. *Piece de chair*, *grosse pièce de chair*, *masse de chair*, personne fort grosse et pesante, qui n'a point d'esprit.

CHAIRE, s. f. (*Chê-re*) Siége episcopal ou celui qu'un Evêque a dans son Eglise cathédrale. On dit en ce sens, *la Chaire Apostolique*, *la Chaire de St. Pierre*, le Saint-Siege. —Sorte de siege elevé d'où un Prédicateur parle à ses auditeurs; un Professeur public à ses écoliers: *Interdire la chaire à quelqu'un*, lui defendre de prêcher ou d'enseigner. *L'éloquence de la chaire*, l'éloquence qui convient au Prédicateur. *Avoir des talens pour la chaire*, pour prêcher. *Il a prêché dans les meilleures chaires*, dans les Eglises les plus célèbres. —Charge d'un Professeur public: *Chaire de Philosophie*, *de Rhetorique*, *etc.* (Du latin *cathedra*, fait dans la même signification du grec *katédra*, dérivé de *hedra* selle ou siége pour s'asseoir.)

CHAIRELLE, s. f. Voy. *Croton.*

CHAISE, s. f. (*Chê-ze*) Siége où l'on s'assied. —Espèce de siége fermé et couvert, où l'on se fait porter par deux hommes: *Chaise à porteurs; Porteur de chaise.* —Voiture legère à deux roues: *Chaise roulante; chaise de poste.* —Siege pour faire ses nécessités naturelles: *Chaise percée; aller à la chaise.* (Par corruption, du mot *chaire*, en changeant l'*r* en *s*.)

Chaise de moulin à vent, pièces de bois au haut du pied du moulin sur lesquelles il tourne. —*de roue*, ce sur quoi est posée la roue des Couteliers. —*marine*, machine pour suspendre un observateur dans un vaisseau, par le moyen de deux axes, comme la lampe de Cardan.

CHALAMIDE, s. f. T. de Marine et de Galère: Pièce de chêne posée sur la contre-quille et sur l'escasse, pour servir d'appui au mât.

CHALAND, ANDE, subst. (*Cha-lan*, *an-de*) Celui, celle qui a coutume d'acheter chez le même Marchand. Au féminin, il n'est guères usité que dans cette phrase: *C'est une de ses chalandes. Chaland* se dit à l'égard des Marchands, comme *Pratique* à l'égard des Ouvriers. —Il signifie aussi simplement, acheteur: *Un nouveau chaland.* —On dit figur. et fam. d'un homme qui aime le plaisir, que *c'est un bon chaland.* (Suivant *Caseneuve*, du latin *calo*, *calonis* goujat, valet d'armée, employé par *Papias* dans le sens de *negociator* négociant, commerçant.) —Espèce de bateau plat et carré servant aux transports. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *chalandum*, corrompu de *chelandum*, employé par les Auteurs de la basse latinité dans le sens de *bateau*, et qui est dérivé du grec moderne *chelandion*, dont la signification est la même.)

CHALAND, adj. m. *Pain chaland*, sorte de pain blanc et massif, qui étoit apporté par les bateaux appelés *chalands*.

CHALANDISE, s. f. (*Cha-lan-di-ze*) Habitude d'acheter chez un Marchand. —Chaland: *Ce Marchand a de bonnes chalandises.* En ce

sens, il est vieux. —Concours, nombre des personnes qui vont acheter dans une boutique : *Ce Marchand a une grande chalandise.* Trev.

CHALASIE, s. f. (*Ka-la-zí-e*) T. de Médec. Tumeur des paupières qui ressemble à un petit grain de grêle. (Du grec *chaluza* grêle.) —Relâchement des fibres de la cornee. (Du grec *chalazó* je relâche, je détends.)

CHALASTIQUE, adj. m. et f. (*Ka-las-ti-ke*) T. de Médecine, *Remede chalastique*, propre à relâcher les fibres. (Du grec *chalazó* je relâche, je detends.)

CHALAZA, s. m. (*Ka-la-za*) T. de Botan. Petit tubercule, ou petite tache colorée sur la surface extérieure de la membrane interne de la semence, formée par l'extrémité des vaisseaux ombilicaux internes. (Du grec *chalaza* grêle; à cause de la ressemblance de ce tubercule à un grain de grêle.)

CHALAZÉE, adj. f. T. de Botan. *Graine chalazée*, qui porte un *chalaza*. Voy. ce mot.

CHALAZOPHYLACES, s. m. pl. (*Ka-la-zo-fi-la-ce*) Prêtre chez les anciens Grecs, dont la fonction étoit de prévoir les grêles, les tempêtes, et de les détourner par le sacrifice d'un agneau et d'un poulet. (Du grec *chalaza* grêle, et *phulassó* j'observe, je veille sur....)

CHALCÉDOINE, s. f. Voy. *Calcédoine.*

CHALCÉES ou CHALCIES, s. f. pl. (*Kal-cé-e, cí-e*) Fêtes athéniennes en l'honneur de *Vulcain.* (Du grec *chalkos* cuivre; parce que ce Dieu passoit pour avoir inventé l'art de façonner le cuivre.) Suivant quelques-uns, ces fêtes étoient célébrées en l'honneur de *Minerve*, et appelées aussi *Athénées*, d'*Athéné* nom grec de cette Déesse.

CHALCIDE, s. m. (*Kal-ci-de*) T. d'Hist. nat. Genre de reptiles, dont la tête ressemble à celle des lézards. (Du grec *chalkis* espèce de petit serpent, qui a sur le dos des taches de couleur d'airain, *chalkos.*)

CHALCIDIQUE, s. m. (*Kal-ci-di-ke*) Chez les Anciens, grande et magnifique salle qu'on ajoutoit aux palais, et qui en faisoit partie. (Du latin *chalcidicum*, fait selon *Festus*, de *Chalcis*, en grec *Chalkis*, ville dans l'Eubée où avoit sans doute été bâti le premier *chalcidique*, et dont le nom dérive de *chalkos* airain; parce que c'est le premier endroit où l'on ait trouvé ce métal.)

CHALCIŒCIES, s. fém. pl. (*Kal-ci-é-cí-e*) T. d'Antiq. Fêtes de Lacédémone, où les jeunes gens venoient tout armés, sacrifier à *Minerve* surnommée *Chalciœkos*; parce que sa statue et son temple même étoient d'airain, en grec *chalkos.*

CHALCITE, s. m. (*Kal-ci-te*) T. de Chimie: Sulfate de cuivre. (Du grec *chalkos* cuivre ou airain.)

CHALCOGRAPHE, s. m. (*Kal-ko-gra-fe*) Graveur en airain, et par extension, Graveur sur toutes sortes de métaux. (Du grec *chalkos* airain, et *graphó* je grave.)

CHALCOGRAPHIE, s. f. (*Kal-ko-gra-fi-e*) Art de graver sur les métaux. Voy. *Chalcographe.* —A Rome, Imprimerie du Pape où se publioient ses Ordonnances : *La Chalcographie Apostolique.*

CHALCOPYRITE, s. fém. (*Kal-ko-pi-ri-te*) Espèce de pyrite qui contient des parties cuivreuses. (Du grec *chalkos* cuivre, et *purités* pyrite.)

CHALDAÏQUE, adj. m. et f. (*Kal-da-i-ke*) Qui appartient aux *Chaldéens* : *La Langue Chaldaïque.* On dit aussi, *la langue Chaldéenne*; et substantivement, *le Chaldaïque*, *le Chaldéen*, en sous-entendant le langage.

CHALEF, s. m. (*Cha-lèfe*) Genre de plantes à fleurs incomplètes, qui comprend des arbres et arbrisseaux odorans qui croissent en Bohême et dans le midi de l'Europe.

Chalef à feuilles étroites, Voy. *Olivier sauvage.*

CHALEMIE, s. f. (*Cha-le-mí-e*) Espèce de cornemuse qui n'a point de petit bourdon.

CHÂLET, s. m. (*Cha-lè*) Petit bâtiment dans les montagnes de Gruyère, destiné à y faire des fromages.

CHALEUR, s. f. Qualité de ce qui est chaud : *Chaleur naturelle; chaleur du feu, du soleil; il fait de grandes chaleurs.* —Dans un sens plus précis, sensation que nous éprouvons lorsque notre corps est pénétré par une nouvelle quantité de calorique. —Au fig. ardeur, feu, véhémence, activité : *Dans la chaleur de l'action, du combat, de la dispute, de la composition, etc.* —On dit des femelles de certains animaux, qu'*elles sont en chaleur*, pour dire qu'elle sont en amour, qu'elles appellent le mâle. (Du latin *calor*, fait dans la même signification, de *calere* être chaud, enflammé, etc.)

Chaleur de la fièvre, celle que la fièvre cause.

CHALEUREUX, EUSE, adj. (*Cha-leu-reû, eû-ze*) Qui a beaucoup de *chaleur* naturelle. Il est peu usité, et ne se dit que des personnes.

CHALIBÉ, Voy. *Calibé.*

CHÂLIT, s. m. (*Châ-li*) Bois de lit. Il vieillit.

CHALLULA, s. masc. Sorte de poisson sans écailles, qui se trouve dans les rivières du Pérou.

CHALOIR, v. neut et imp. (*Cha-loar*) Importer. Il est vieux, et ne se dit plus que dans cette phrase du style marotique ou burlesque : *Peu m'en chaut*, *il ne m'en chaut*, peu m'importe. (Du lat. *calere*, dont les Anciens se sont servis à peu près dans la même signification. Voy. *Stace* dans sa Thébaïde, livre 4, vers 260 et 356.)

CHALON, s. m. Grand filet que les Pêcheurs traînent dans les rivières, par le moyen de deux petits bateaux, au bout desquels sont attachés les côtés du filet.

CHALOUPE, s. f. Petit bâtiment de mer fort léger, destiné au service des grands vaisseaux, et sur lequel on fait aussi de petites traversées. (Suivant *Le Duchat*, de l'allemand *schale*, qui signifie proprement une coquille, une écaille. Suivant d'autres, tout simplement de l'italien *scialuppa*, dont la signification est la même.)

Chaloupe double ou *Double chaloupe*, chaloupe dont le bord est plus élevé que dans les chaloupes ordinaires, et qui a un pont de bout en bout.

CHALUMEAU, s. m. (*Cha-lu-mô*, s. d.) Tuyau de paille, de roseau, etc. qui sert à sucer quelque liqueur en aspirant. —Petit instrument à vent fait d'une écorce d'arbre, etc. —Espèce de flûte attachée sur la peau de la musette et de la cornemuse. —Les sons bas de la clarinette. —En Poésie, flûte, flageolet, et tout instrument à vent et champêtre : *Au son des chalumeaux*. —Petit tuyau creux de laiton ou de cuivre qui sert à souder. —Tige courte des plantes graminées. (Du lat. *calamellus*, dimin. de *calamus*, pris du grec *kalamos* roseau, tuyau de blé, flûte, etc.)

CHALUS *ou* CHALUT, s. m. T. de Pêche : Filet en forme de chausse que l'on traîne.

CHAM *ou* CHAN *ou* KAN, s. m. (*Kan*) Nom que donnent les Tartares à leurs Princes régnans, de quelque médiocre étendue que soient leurs états. Il signifie Prince ou Souverain.

CHAMADE, s. fem. Son de tambour, pour avertir qu'on veut parlementer : *Battre la chamade*. (De l'italien *chiamata*, fait dans le même sens de *chiamare* appeler, lequel est dérivé du latin *clamare* crier, etc.)

CHAMÆCÉRASUS, s. m. (*Ka-mé-cé-ra-zuce*) Petit arbrisseau qui s'élève très-peu, et dont le fruit ressemble à une cerise. (Du grec *chamai* à terre, et *kérasos* cerisier.)

CHAMAILLER, v. n. (*Cha-má-glié*, mouillez les *ll*) Il se dit d'une émeute où plusieurs personnes se battent confusément et avec grand bruit. —Au figuré, disputer, contester avec beaucoup de bruit. (Du vieux mot *camail* armure de la tête et du cou, sur lequel on frappoit à grands coups d'épée dans les mêlées. On a dit d'abord *camailler* et ensuite *chamailler*.)

SE CHAMAILLER, v. réc. Voy. *Chamailler*, dans ses deux acceptions.

CHAMAILLIS, s. m. (*Cha-má-gli*, mouillez les *ll*) Mêlée, combat où l'on se *chamaille*. Il est familier.

CHAMAN, s. m. T. de Relation : Sorte de Prêtre, de Sorcier, de Médecin chez les Kamtschadales, en Sibérie, etc.

CHAMARIER, s. m. (*Cha-ma-rié*) Autrefois, Dignité de l'Eglise de Lyon.

CHAMARRAS, s. m. Voy. *Germandrée*.

CHAMARRÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Chamarrer*. Quand il est sans régime, il se prend en mauvaise part.

CHAMARRER, v. act. (*Cha-má-ré*, *r* forte) Garnir, orner un habit, un meuble de passemens, de dentelles, etc. —On dit figur. et en mauvaise part, *chamarrer un discours d'antithèses*, *etc*. (Suivant *Trév*. de *chamarre* vieux mot gaulois, qui signifioit un habit de berger, fait de peau de mouton ou de chèvre, et sur les coutures duquel il y avoit des passemens.)

CHAMARRURE, subst. f. (*Cha-má-rù-re ; première r forte*) Passemens, galons dont on est *chamarré*. —Manière de *chamarrer*. —Il se dit au figuré dans le même sens que *chamarrer*.

CHAMBELLAGE, s. m. (*Chan-bé-la-je*) Droit que le Vassal devoit au Seigneur féodal en certaines mutations. —Droit dû au premier Huissier de la Chambre des Comptes, par ceux qui y faisoient foi et hommage.

CHAMBELLAN, s. m. (*Chan-bé-lan*) Autrefois *Chamberlan*. Officier de la *Chambre* d'un Roi, d'un Prince, etc. —On disoit *aller dîner au Chambellan*, chez le premier Maître d'Hôtel du Roi. (Du mot *chambre*.)

CHAMBOURIN, s. m. (*Chan-bou-rein*) Espèce de pierre qui sert à faire les verres qu'on appelle verres de crystal.

CHAMBRANLE, s. m. (*Chan-bran-le*) Ornement faisant saillie sur le nu d'un mur ou d'un lambris de menuiserie, autour d'une baie de porte, de fenêtre ou de cheminée.

CHAMBRE, s. f. (*Chan-bre*) Il se dit de la plupart des pièces d'une maison, et principalement de celle où l'on couche : *Chambre de parade ; chambre à coucher*, etc. *Valet de chambre*, *Femme de chambre*, *robe de chambre*, etc. —La Chambre du Roi : *Gentilhomme de la Chambre*, *Page de la Chambre*, *avoir les entrées de la Chambre*, *etc*. —Lieu des assemblées des Cours de Justice, des Etats, etc. : *La Grand'Chambre*, *les Chambres des Enquêtes*, *des Requêtes ; l'Assemblée des Chambres*. En France, *la Chambre des Pairs*, *des Députés* ; l'Assemblée des Pairs nommés par le Roi, des Députés nommés par les Départemens. Dans le Parlement d'Angleterre, *la Chambre haute* ou *des Pairs ; la Chambre basse* ou *des Communes*. —Bureau où l'on traite de diverses affaires : *Chambre de Commerce ; Chambre Ecclésiastique*. A Rome, *Chambre Apostolique ;* en Allemagne, *Chambre Impériale*, *etc*. —En t. de Tisserand, fente de peigne par où passent deux fils. —En t. de Vitrier, creux dans la verge de plomb où l'on loge le verre, lorsqu'on fait des panneaux de vitre. —En t. de Sellier, petit creux qu'on fait dans la selle d'un cheval, lorsqu'on tire la bourre.—Dans les canons et mortiers, espace ovale qu'on pratique en les fondant, et où l'on met la poudre, pour lui donner plus de force. —Dans une cloche et autres ouvrages de fonderie, vide qui s'est fait à la fonte. —Dans les mines, endroit où l'on met la poudre. —Dans les écluses, espace qui est entre les deux portes. —En t. de Vénerie, *chambre du cerf*, son lit ou sa reposée pendant le jour. (Du latin *camera*, fait dans la même signification du grec *kamara* voûte ; parce que dans l'origine on ne donnoit le nom de *chambre* qu'aux pièces voûtées.)

Chambre des Comptes, Cour supérieure qui examinoit et jugeoit les comptes de ceux qui avoient manié les deniers du Roi. *Les Chambres des Comptes* ont été remplacées par la *Cour des Comptes*. —*Apostolique*, Tribunal ecclésiastique à Rome, qui étoit proprement le Conseil des finances du Pape. —*Impériale*, autrefois le premier Tribunal de l'Empire Germanique, appelé en latin *Judicium camerale*. On y jugeoit les affaires de différens Etats d'Allemagne, et par appel, celles des particuliers. —*ardente*, 1.° Lieu dans lequel on jugeoit anciennement les criminels d'Etat d'une grande naissance : elle étoit toute tendue de deuil, et n'étoit éclairée que par des *flambeaux*.

—2.° Chambre particulière établie par *François II*, dans chaque Parlement, pour juger les Luthériens et les Calvinistes : elle condamnoit *au feu* ceux qui étoient convaincus. —3.° Chambre de Justice établie en 1679, pour la poursuite de ceux qu'on accusoit d'avoir fabriqué ou donné du poison, et contre lesquels les lois prononçoient également la peine *du feu*. —4.° Enfin, Assemblée de Juges commis, vers le commencement du 18.e siècle, pour connoître des malversations de ceux qui avoient manié les deniers publics, etc. ; celle-ci fut appelée aussi *Chambre de Justice*.

Chambre syndicale de la Librairie, lieu où s'assembloient les Syndics et Adjoints du corps de la Librairie. —L'assemblée de ces mêmes Syndics et Adjoints, dans les villes où il y avoit *Chambre syndicale*.

Chambres de l'œil (Anat.), deux parties du globe de l'œil, dont l'une appelée *Chambre antérieure*, sert à contenir l'humeur aqueuse ; et l'autre, la *Chambre postérieure*, contient l'humeur crystalline et l'humeur vitrée.

Chambre obscure, *Chambre noire*, *Chambre close* (Optique), chambre fermée avec soin de toutes parts, et dans laquelle les rayons réfléchis par les objets extérieurs étant reçus à travers un verre convexe, ces objets sont représentés distinctement et avec leurs couleurs naturelles sur un papier, etc. placé en dedans de la chambre, au foyer du verre. On fait aussi des *chambres obscures portatives*. La première invention de la Chambre obscure est attribuée à J. B. *Porta*.

Prov. *Avoir des chambres vides* ou *des chambres à louer dans la tête*, avoir le cerveau creux, quelque grain de folie.

Chambré, ée, part. p. de *Chambrer*, et adj. —Se dit des pièces d'artillerie au fond desquelles on pratique une cavité d'un moindre diamètre, et où aboutit le canal de la lumière.

Chambrée, s. f. (*Chan-bré-e*) Il ne se dit que des Soldats qui logent ensemble dans la même *chambre* ou sous la même tente. —En t. de Comédie, produit de la recette d'une représentation : *Bonne*, *foible chambrée*.

Chambrelan, s. m. (*Chan-bre-lan*) Artisan qui travaille en *chambre* sans avoir droit de maîtrise. —Locataire qui n'occupe qu'une *chambre* dans une maison. Il est populaire.

Chambrer, v. n. (*Chan-bré*) Etre dans la même *chambre* : *Ces deux soldats chambrent ensemble*.

Chambrer, v. act. Tenir quelqu'un enfermé malgré lui dans une *chambre*, etc. —Le prendre en particulier dans une assemblée. —En t. de Sellier, faire de petits creux dans une selle, et en tirer la bourre, quand le cheval est blessé.

Chambrerie, s. f. (*Chan-bre-rî-e*) Office de *Chambrier*.

Chambrette, s. f. (*Chan-brè-te*) Petite *chambre*.

Chambrier, s. m. (*Chan-brié*) Officier claustral dans quelques Monastères et dans quelques Chapitres, etc.

Grand Chambrier. On appeloit ainsi autrefois celui qui avoit l'intendance de la *Chambre* du Roi. —Nom qu'on donnoit, en plaisantant, à un Conseiller de la *Grand' Chambre* du Parlement.

Chambrière, s. f. (*Chan-briè-re*) Servante : suivant l'*Acad.*, on ne le dit que de celles des personnes de petites conditions. —En t. de Fileuse, petit ruban ou autre chose pliée et attachée au haut du sein, qui tient la quenouille en état lorsqu'on file. —Fouet dont on se sert dans les Manéges pour châtier les chevaux.

Chame, Voy. *Came*.

Chameau, s. m. (*Cha-mô*, s. d.) Animal haut de jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, et une espèce de bosse sur le dos. C'est un mammifère ruminant. (Du latin *camelus*, fait dans le même sens du grec *kamelos*.) —Le poil de chameau filé en forme de laine très-déliée. —En t. de Mar. espèce d'accon de 120 à 140 pieds de long, fait d'un côté de manière à pouvoir emboîter un vaisseau dans sa longueur. Ils servent deux à deux à soulever un vaisseau pour le faire passer sur des endroits où il n'y a pas assez d'eau pour de gros bâtimens. Cette machine a été inventée à Amsterdam en 1688.

Chamécisse, s. f. (*Ka-mé-ci-ce*) Nom grec du Lierre terrestre. (Du grec *chamai* à terre, et *kissos* lierre.)

Chamédrys, s. m. (*Ka-mé-drice*) Plante amère et sudorifique, qui pousse des tiges rampantes, et dont les feuilles sont dentelées comme celles du chêne. Voy. *Germandrée*. (Du grec *chamai* à terre, et *drus* chêne.)

Chaméleucée, s. fém. (*Ka-mé-leu-cé-e*) Nom grec du Tussilage ou Pas-d'âne. (Du grec *chamai* à terre, et *leukos* blanc ; parce que ses feuilles sont blanches et touchent la terre.)

Chamelier, s. m. (*Cha-me-lié*) Conducteur de *chameaux*.

Chamésyce, s. fém. (*Ka-mé-zi-ce*) Plante laiteuse, qu'on nomme aussi *Petite ésule*. (Du grec *chamai* à terre, et *suké* figuier ; *figuier nain*.)

Chamæpitys, s. m. Voy. *Ive*.

Chamois, s. m. (*Cha-moâ*) Mammifère ruminant du genre des Antilopes, qui vit en troupe sur les hautes montagnes, et dont la peau est d'un grand usage dans le commerce. —Peau de cet animal corroyée et passée à l'huile. —Couleur qui tire sur l'isabelle. (Suivant *Belon*, du grec *kémas* chevreuil, faon de biche.)

Chamoiserie, s. f. (*Cha-moâ-ze-rî-e*) Lieu où l'on prépare les peaux de *chamois*.

Chamoiseur, s. m. (*Cha-moâ-zeur*) Celui qui prépare les peaux de *chamois*.

Champ, s. m. (*Chan* ; le *p* ne se prononce jamais) Pièce de terre labourable, qui d'ordinaire n'est pas fermée de murailles. —Figur. Occasion ; sujet ; matière : *Voilà un beau champ pour l'histoire* ; *on lui a ouvert un beau champ pour acquérir de la gloire*, etc. —Etendue qu'embrasse une lunette d'approche : *Cette lunette grossit beaucoup*, *mais elle a trop peu de champ*. —Fond sur lequel on peint ou sur lequel on grave, etc. —En t. de Blason, le fond de l'écu. —En t. de Peignier, le milieu d'un peigne qui a des dents de côté et d'autre. (Du latin *campus*, qui a la même signification.)

Champ de bataille, place où se livre le combat entre deux armées. On dit fig. d'un homme qui a pris ses avantages pour réussir dans une affaire, qu'*il a bien pris son champ de bataille*. —*Laisser quelqu'un maître du champ de bataille*, cesser de disputer, de se défendre, etc. *Laisser le champ libre à....* offre un sens à peu près semblable. —*Champ clos*, lieu enfermé de barrières, pour les combats singuliers, les tournois, etc. *Se battre en champ clos : prendre du champ*, faire un tour, une caracole pour mieux fournir sa carrière. On dit *le Juge du camp*, et non pas *du champ*. —*Champ de Mars*, endroit près de Rome où la Jeunesse s'exerçoit à la guerre; et fig. la guerre, l'armée, le lieu du combat. —*Champ de Mars* et ensuite *de Mai*, dans les premiers temps de la Monarchie françoise, assemblée générale de la Nation, que les Rois convoquoient tous les ans, pour y faire de nouvelles lois, écouter les plaintes des sujets, terminer les démêlés des Grands, et faire une revue générale des troupes.

Mettre de champ, *poser de champ des briques*, *des pierres*, *des solives*, les poser sur la face la moins large. —*Roue de champ*, roue dentée horizontale et dont les dents sont perpendiculaires.

Sur-le-champ, adv. Sur l'heure même: incontinent, sans délai. —*A chaque bout de champ*, *à tout bout de champ*, à tout moment, à tout propos. Il est fam. —*A champ*, en t. de Jardinier, à volée.

Champs, pl. Toutes sortes de terres, tant labourables, que prés, bruyères, bois, etc. pris ensemble et collectivement : *Aller aux champs*; *mener les bêtes aux champs*. —Les lieux qui ne sont ni dans la ville ni dans les faubourgs : *Il est allé aux champs*. Dans cette acception, *campagne* est plus usité : *Maison des champs*, maison de campagne ; avec cette différence que la première paroît plus relative aux vues économiques, et la seconde aux vues d'agrément.

A travers champs, hors du chemin, des routes, des sentiers battus. —*Courir les champs*, se promener à la campagne. Au fig. être fou. —Fig. *Se mettre aux champs*, fort en colère. —Figur. *Mettre quelqu'un aux champs*, le mettre en colère ou en crainte. —*Battre aux champs*, donner avec le tambour le signal de se mettre en marche. C'est aussi une batterie d'honneur. —Fig et fam. *Avoir*, *donner la clef des champs*, la liberté de sortir, de s'enfuir. —Prov. *Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville*, être fort vigilant, penser à tout.

Champs Elysées ou *Elysiens*. Voy. *Elysée*.

Champac ou Champé, s. m. Genre d'arbres exotiques, de la famille des Amomes.

Champacabi, s. m. Arbre des Indes.

Champada, s. m. Grand arbre fort touffu du Malaca, qui porte un fruit renfermant des amandes ou châtaignes, mais qui ne valent pas les nôtres. Ses branches donnent, par incision, un suc âcre et gluant, comme le Tithymale.

Champagne ou Plaine, s. f. T. de Blason. On nomme ainsi l'espace d'en bas qui occupe le tiers de l'écu vers la pointe.

Champagne, s. m. (*Chan-pa-gne*; mouillez *gn*) Vin renommé qui croît en *Champagne*. —Long bâtiment des Indes et du Japon, qui n'a que des coursives, dont les membres sont cousus avec des chevilles de bois, et les bordages emboîtés. —En t. de Teinturier, réseau de corde, entouré d'un cercle de fer, dans lequel on suspend l'étoffe qu'on met en teinture, pour qu'elle ne touche ni le marc, ni la pâtée.

Champan, s. m. (*Chan-pan*) Sorte d'embarcation chinoise et japonoise, peu propre à tenir la haute mer.

Champart, s. m. (*Chan-pâr*) T. de Féodalité : Droit de lever au profit d'un Seigneur de fief, une certaine quantité de gerbes sur les terres qui sont dans l'étendue de la censive. (Des deux mots latins *campi pars* partie ou portion du champ.)

Champarter, v. a. (*Chan-par-té*) Lever le droit de *champart*.

Champarteresse, s. f. (*Chan-par-te-rè-ce*) La grange seigneuriale pour les *champarts*.

Champarteur, s. m. Fermier ou toute autre personne, que le Seigneur avoit commis pour lever le droit de *champart*.

Champé, s. m. Voy. *Champac*.

Champé, adj. (*Chan-pé*) T. de Blason, qui se dit du *champ* ou fond de l'écu : *Champé d'or*, *de gueules*, *etc*.

Champeaux, s. m. plur. (*Chan-pô*) Prés, prairies.

Champêtre, adj. (*Chan-pê-tre*) Qui appartient aux *champs* : *Maison*, *lieu*, *musique champêtre*. —Solitaire, éloigné des villes : *Vie champêtre*. —*Dieux champêtres*, ceux qui, selon la Fable, présidoient aux biens de la terre, et qui étoient particulièrement adorés aux champs. *Champêtre* ne se dit des personnes que dans cette seule phrase. (Du latin *campestris*, fait dans la même acception de *campus* champ.)

Champêtre, se prend quelquefois substantivement : *Ce champêtre est agréable*.

Champi, s. m. (*Chan-pi*) Espèce de papier propre pour les châssis.

Champignon, s. m. (*Chan-pi-gnon*, mouillez *gn*) Nom générique d'une famille nombreuse de plantes cryptogames, dénuées ainsi que les Lichens, de branches, de tiges, de racines et de feuilles proprement dites, ordinairement composées d'un pédoncule d'une substance molle, surmontée d'un chapiteau, qu'on nomme indifféremment *chapiteau* ou *chapeau* : *La pluie douce fait venir les champignons*. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *campinio*, fait de *campus* champ : parce que les champignons viennent dans les champs sans y être semés.) —On dit fam. d'un homme qui a fait fortune en peu de temps, qu'*il s'est élevé en une nuit comme un champignon*. —En t. de Méd. excroissance de chair qui se forme en quelque partie du corps. —En t. d'Architecture, espèce de coupe renversée qui fait bouillonner l'eau d'un jet dans les fontaines jaillissantes.

Champignon de lampe, le bouton qui se

forme au lumignon d'une lampe, d'une chandelle. —*Blanc de champignon*, la partie du fumier adhérente aux pedicules des champignons.

CHAMPIGNONIERE, s. f. (*Chan-pi-gnio-nie-re*; mouillez *gn*) Couche de fumier préparée pour y faire venir des *champignons*.

CHAMPION, s. m. (*Chan-pion*, en vers *pi-on*) Celui qui combattoit en champ clos. —On dit par raillerie, d'un homme dont on estime peu le courage, que *c'est un vaillant champion*. —Dans la Poesie, il s'emploie sérieusement et en bonne part, pour brave guerrier, etc. (Suivant *Ménage*, du latin *campio*, fait dans la même signification de *campus* champ. Ce mot très-ancien, quoiqu'il ne soit pas de la bonne latinité, se trouve dans *Gregoire* de Tours. Selon *Du Cange*, de l'allemand *kampf* qui signifie combat.)

Champion du Roi, Chevalier qui après le couronnement du Roi d'Angleterre, entre à cheval, armé de toutes pièces, dans la salle de Westminster, jette son gant par terre, et présente un cartel à quiconque oseroit nier que le nouveau prince est légitime Roi d'Angleterre.

CHAMPLER, v. a. (*Chan-plé*) T. de Marine et de Galère: Rabattre les deux côtés de la tente qui avoient été relevés pour un motif quelconque.

CHANT-LEVER, v. a. (*Chan-le-ve*) En term. d'Émailleur, enlever dans une pièce de métal qui doit être emaillée, une partie de l'épaisseur du champ destiné à recevoir l'émail; en sorte qu'il reste un rebord capable de contenir cet émail.

CHANCE, s. f. Sorte de jeu de dés: *Jouer à la chance*. —Le point qu'on livre à celui contre lequel on joue aux dés, et celui qu'on se livre à soi-même: *Livrer chance*; *amener sa chance*. On dit figurément, *livrer chance à quelqu'un*, le defier, le provoquer à la dispute. —Au figuré, bonne fortune: *Être en chance*; *cela m'a porté chance*; *la chance a tourné*. (Du latin barbare *cadentia*, formé dans la même acception de *cadere* tomber, échoir.)

Conter sa chance, ses aventures, ses déplaisirs, etc.

CHANCELAGUE, s. fém. (*Chan-ce-la-ghe*) Plante du Pérou, qu'on regarde comme une espèce de petite centaurée, à fleur de couleur pourpre.

CHANCELANT, ANTE, adj. et partic. (*Chan-ce-lan*, *lan-te*) Qui *chancelle*, qui vacille, qui n'est pas ferme. —On dit fig. *Esprit chancelant*, irrésolu: *Fortune chancelante*, mal assurée.

CHANCELER, v. neut. (*Chan-ce-lé*) Vaciller, n'être pas ferme, être mal assuré, au propre et au figuré: *Il chanceloit comme un ivrogne*; *il chancelle dans ses résolutions*: *sa fortune chancelle*. Suivant *Roubaud*, il diffère de *vaciller*, en ce que *chanceler*, c'est à la lettre, courir la *chance* de *choir*, pencher, comme si on alloit tomber: *vaciller*, c'est aller *deça* et *delà*, comme *vo* un petit rameau, une baguette *bacillum*. (Suivant *Ménage*, de *cadere* tomber; *cadenti similem esse*, ressembler à un homme qui tombe.)

CHANCELIER, s. m. (*Chan-ce-li-é*) Grand Officier de la Couronne, chargé des archives de l'État. Les Reines et les Fils de France ont aussi leurs Chanceliers. —Dans les Universités, celui qui confère les degrés. —Dans certains Chapitres, Chanoine chargé de la garde des sceaux. —Dans plusieurs des Echelles du Levant, celui qui a le sceau du Consulat. —A l'Académie Françoise, celui qui, en l'absence du Directeur, en faisoit les fonctions. (Du lat. *cancellarius*, formé de *cancelli*, treillis ou barres à claire-voie, qui environnoient le lieu où l'Empereur rendoit la justice.)

Chancelier de l'Echiquier, un des Juges de la Cour des finances d'Angleterre, qu'on appelle aussi *Cour de l'Echiquier*. Le Chancelier y siége après le Grand Trésorier.

CHANCELIÈRE, s. f. Femme du *Chancelier*. —Petite caisse garnie de peau d'ours, qui sert à mettre les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLEMENT, s. m. (*Chan-ce-le-man*) Action de *chanceler*. Il est peu usité.

CHANCELLERIE, s. f. (*Chan-ce-le-ri-e*) Lieu où l'on expédie les affaires qui regardent les sceaux. —Maison destinée pour la *Chancellerie*.

CHANCEUX, EUSE, adj. (*Chan-ceû*, *eû-ze*) Qui est en *chance*, qui est en bonheur: *Il est chanceux*; *je ne suis pas si chanceux*. Il est bas et popul. —*Trévoux* le dit en bonne ou en mauvaise part, pour heureux ou malheureux.

CHANCI, IE, adj. Moisi.

CHANCIR, v. n. Moisir: avec cette différence que *chancir* se dit des premiers signes de chancissurre ou altération dans la surface de certains corps, et *moisir* du changement entier.

SE CHANCIR, v. réc. Se moisir.

CHANCISSURE, s. f. Moisissure. —En Botaniq. assemblage de petits filamens produits par du fumier de mauvaise nature, ou par les racines de quelques plantes malades.

CHANCRE, s. m. Espèce d'ulcère malin, qui ronge la partie du corps sur laquelle il s'est formé. —Elevure qu'une fièvre ardente, etc. fait venir sur la langue, aux lèvres, dans le palais. —Crasse qui s'attache aux dents. —En t. de Jardinier, maladie qui survient aux arbres et qui les ronge. (Du latin *cancer*, dont la signification est la même.)

Prov. et fam. *Manger comme un chancre*, excessivement.

CHANCREUX, EUSE, adj. (*Chan-kreû*, *eû-ze*) Qui tient de la malignité du *chancre*.

CHANDELEUR, s. f. Dans l'Eglise Romaine, la Fête de la Présentation de Notre *Seigneur* au Temple, et de la Purification de la Sainte *Vierge*. (Du latin *candelosa*, mot par lequel cette fête est désignée dans quelques Auteurs, et qui vient de *candela* chandelle, cierge; à cause des cierges qu'on porte à la procession ce jour là.)

CHANDELIER, s. m. (*Chan-de-lié*) Instrument, ustensile qui sert à recevoir de la *chandelle*, de la bougie, des cierges. —Celui qui fait et vend de la *chandelle*. —En t. de Guerre, on nomme *chandeliers*, deux pièces de bois de cinq ou six pieds de haut, plantées debout

sur une traverse, dont on remplit l'entre-deux de fascines pour se couvrir dans les lieux enfilés. —En t. de Venerie, on dit d'un vieux cerf qu'*il porte le chandelier*, quand le haut de sa tète est large et creux.

Fig. *Etre placé sur le chandelier*, occuper une place éminente, sur-tout dans l'Eglise. —*Mettre quelqu'un sur le chandelier*, l'élever en dignité. —*Mettre le chandelier sous le boisseau*, laisser de grands talens dans l'obscurité. Cette expression est tirée de l'Ecriture.

Chandelle, s. f. (*Chan-de-le*) Petit flambeau formé d'une mèche de coton qu'on a plongée plusieurs fois dans du suif chaud. Ceux de cire portent plus communément le nom de *bougie* ou de *cierge*. (Du latin *candela*, qui a la même signification.) —Espèce de bois jaune qu'on apporte des Antilles.

Proverb. et famil. *Donner une chandelle à Dieu et l'autre au Diable*, avoir des intelligences dans deux partis contraires; ou mener une vie mélangée de bien et de mal. —*Brûler la chandelle par les deux bouts; se brûler à la chandelle; la chandelle brûle.* Voy. *Brûler* et *se Brûler*. —On dit d'un homme fort vieux, et qui s'en va mourant, que *la chandelle s'éteint*; de celui qui est à l'agonie, qu'*il est réduit à la chandelle bénite*; de celui qui a échappé à un grand danger, qu'*il doit une belle chandelle à Dieu*; d'une femme qui ne souffre pas le grand jour, qu'*elle est belle à la chandelle*; d'une dépense plus forte que le gain, que *le jeu n'en vaut pas la chandelle*; d'un homme qui ne sauroit trouver ce qu'il veut dire, qu'*il faut lui donner une chandelle*, *un bout de chandelle*.

Chanfrein, s. masc. Partie de la tête du cheval qui est entre les sourcils, depuis les oreilles jusqu'au nez: *Cheval qui a le chanfrein blanc*. —On appeloit ainsi autrefois la pièce de fer qui couvroit le devant de la tête d'un cheval armé. —Morceau d'étoffe noire qu'on met sur le nez des chevaux en deuil. —Sorte de coiffure de plume pour les chevaux. (Suivant *Ménage*, du latin *camus* mors, muselière, et *frenum* frein.) —Petite surface ou pan oblique formé par l'arête abattue d'une pierre ou d'une pièce de bois.

Chanfreindre, v. a. T. d'Horloger: Ebiseler un trou avec une fraise, le faire en cône.

Chanfreiner, v. act. (*Chan-fre-né*) T. de Menuisier, de Maçon, etc. Abattre les arêtes d'une pièce de bois ou d'une pierre; y former des plans obliques, pour faire disparoître les angles droits en biaisant plus ou moins.

Change, s. m. Troc d'une chose contre une autre: *Gagner au change*, *perdre au change*. On dit figur. d'un homme qui répond vivement et ingénieusement à un autre qui le veut railler, qu'*il lui a rendu le change*, ou fam. qu'*il lui a donné son change*. —En termes de Chasse, ruse que fait une bête fauve pour se dérober des chiens ou des Chasseurs, en leur donnant quelque autre bête à chasser. *Prendre le change*, suivre une nouvelle bête; *garder le change*, se tenir à la bête qu'on a commencé de courir. —Fig. *Donner* ou *faire prendre le change à quelqu'un*, le tromper, le détourner d'un dessein, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre. —Commerce du Changeur qui est autorisé à recevoir des monnoies anciennes defectueuses ou étrangères, et à en donner la valeur en monnoie courante. —Lieu établi pour changer les espèces. —Banque; métier de faire tenir de l'argent d'une ville à une autre, de place en place: *Faire le change; Courtier, Agent de change; lettre de change.* —Le prix que le Banquier prend pour l'argent qu'il fait remettre: *Le change est de tant pour cent; le change est au pair*, etc. —L'intérêt de l'argent qu'on prête selon le cours de la place: *Prendre, donner à change.* —Le lieu où s'assemblent les Banquiers et Négocians dans quelques villes de Commerce. (Du latin *cambium*, qui a la même signification, et dont les Italiens ont fait également *cambio* change.)

Changes étrangers (Banque), se dit de l'opération par laquelle on fait la réduction de la monnoie d'un pays en celle d'un autre pays, d'après le prix du change convenu.

Changé, ée, part. pass. de *Changer*, et adj. *Etre bien changé*, avoir le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie; ou bien avoir entièrement changé de sentimens, de mœurs, de conduite.

Changeant, ante, adj. (*Chan-jan, an-te*) Variable, qui *change* aisément: *Il est d'une humeur changeante.* Voy. *Léger.* —On appelle *taffetas changeant*, celui dont la trame est d'une couleur, et la chaîne d'une autre.

Etoiles changeantes (Astron.), étoiles sujettes à des diminutions et à des augmentations alternatives de lumière.

Changement, s. m. (*Chan-je-man*) Action de *changer*; mutation: *Changement de vie, de conduite, d'état*, etc. —*Aimer le changement*, Voy. *Variation*.

Etre d'un grand changement, être fort *changé*. Il se dit familièrement du visage, par rapport à la santé.

Changer, v. a. (*Chan-jé*) Donner ou quitter une chose, s'en défaire pour en prendre une autre à sa place: *Changer ses tableaux contre des meubles, de la vieille vaisselle pour de la neuve, etc.* On dit *changer une garnison*, et *échanger des prisonniers, des places.* —Donner en monnoie la valeur de quelque pièce d'or ou d'argent: *Changer un écu, un ducat, une piastre, etc.* —Quitter un lieu pour aller dans un autre. —Donner une autre forme, un autre air à.... métamorphoser. (Du latin *cambiare*, dont la signification est la même, et qui a été conservé par les Italiens également dans le même sens.)

Changer un cheval, le changer de main, ou neutralement, *changer de main* (Manége), tourner et porter la tête d'un cheval d'une main à l'autre, de droite à gauche ou de gauche à droite. —Prov. *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, changer une chose qui n'est pas bonne contre une plus mauvaise.

Changer, v. n. Il se dit au propre et au fig. *Changer d'habit, de chemise, de logis, etc; changer de résolution, d'avis, de sentiment; changer de vie, de langage, de couleur, de*

visage, *etc.* On dit aussi absolument et sans régime : *Le vent change ; le temps a changé ; tout change dans ce monde.*

Fig. et fam. *Changer de note*, de conduite ou de langage. —*de batterie*, Voy. ce mot.

SE CHANGER, v. récip. *Changer de linge*, *d'habit*, *etc.* Il est hors d'usage, et on ne dit plus que *changer*, neut. qui a le même sens.

CHANGEUR, s. m. Celui qui est préposé en titre d'office, pour *changer* les espèces d'or et d'argent.

Proverb. *Payer comme un changeur*, payer comptant. —*Riche comme un changeur*, fort riche.

CHANLATTE, s. f. Chevron refendu qu'on pose sur l'extrémité des chevrons d'une couverture, de même sens que les lattes.

CHANOINE, s. m. (*Cha-noâ-ne*) Ecclésiastique qui possède un *Canonicat*. Il y a des *Chanoines séculiers* et des *réguliers* ; ceux-ci sont des Religieux qui ont le titre de Chanoines. —Prov. *Mener une vie de Chanoine*, une vie douce et tranquille. (Du latin *canonicus*, pris du grec *kanonikos* régulier, dérivé de *canôn* canon, règle ; parce que tous les Chanoines dans leur première institution, étoient *réguliers*, c'est-à-dire observoient la règle et la vie commune, sans distinction.)

CHANOINESSE, subst. f. (*Cha-noâ-nè-ce*) Fille qui possède une prébende dans un Chapitre de filles. —Sorte de Religieuse qui suivoit la règle de Saint Augustin. (Du grec *kanonicos*. Voyez. *Chanoine*.)

CHANOINIE, s. f. (*Cha-noâ-ni-e*) Canonicat. Ce dernier terme est plus usité. *Chanoinie* paroît être du style de Pratique, quoique Boileau s'en soit servi dans une *lettre a M. Arnaud.*

CHANSON, s. f. Vers qu'on *chante*, et dont chaque stance s'appelle couplet. —Fig. Sornette, discours frivole : *Ce qu'il vous dit là est une chanson ; chanson que tout cela ;* et par forme d'interjection, *chanson !* je n'en crois rien, je ne m'y fie pas. (Du latin *cantio*, fait dans le même sens, de *cantus* chant. Le Troubadour *Giraut de Borneil*, qui florissoit au commencement du 13.[e] siècle, est, dit-on, le premier qui donna aux poésies galantes appelées alors simplement *vers*, le titre de chanson, ou en provençal, *canzo* et *canzos*, qui signifioit *poésie chantée*, comme l'*Ode* des Grecs : la *Canzone* des Italiens, a tiré et son nom et sa forme de ces *canzos* des anciens Troubadours, auxquels elle ressemble bien plus qu'à nos chansons françoises. *Histoire littéraire d'Italie*, par M. Guinguené.

Chanter ou *redire toujours la même chanson ; ne savoir qu'une chanson*, dire toujours la même chose. —*Je ne me paye pas de chansons*, je ne me paye pas de paroles, je veux des effets.

CHANSONNER, v. a. (*Chan-so-né*) Faire des *chansons* contre quelqu'un.

CHANSONNETTE, s. f. (*Chan-so-nè-te*) Petite *chanson*.

CHANSONNIER, IÈRE, s. (*Chan-so-nié, iè-re*) Faiseur ou faiseuse de *chansons*. Il est famil.

CHANT, s. m. (*Chan*) Elévation et inflexion de voix sur différens tons, avec modulation. —Manière particulière de chanter. —Air de chanson, etc. *Il a fait les paroles*, *un autre a fait le chant.* —Il se dit aussi du ramage des oiseaux, du cri du coq et de celui de la cigale. —Division de certains Poëmes épiques espagnols, italiens, françois, etc. Dans les anciens Poëmes grecs et latins, cette même division s'appelle *Livre*. (Du latin *cantus*, qui signifie la même chose, et dont les Italiens, les Espagnols, les Portugais ont fait *canto*, également dans la même acception.)

Chant Royal, ancien Poëme françois de six strophes de onze vers chacune, et où le onzième vers de la première strophe se répète à la fin de toutes les autres.

CHANTAGE *ou* HUAGE, adj. T. de Pêche. *Pêche chantage* ou *huage*, dans laquelle on fait du bruit pour engager le poisson à donner dans les filets. (Des mots françois *chanter* et *huer*.)

CHANTANT, ANTE, adj. (*Chan-tan*, *an-te*) Qui se *chante* aisément : *Air chantant*, *musique chantante.* —Qui est propre à être mis en *chant* : *Vers chantans*, *paroles chantantes.*

CHANTEAU, s. m. (*Chan-tô*, s. d.) Premier morceau ou gros quartier qu'on coupe d'un pain. —Morceau de pain bénit qu'on envoie à celui qui doit rendre le pain bénit du dimanche suivant. —Grande pièce d'étoffe rentraite au bas d'un manteau. —La dernière pièce du fond d'un muid. (Du lat. barbare *cantellus*, employé dans le même sens par les Auteurs de la basse latinité. Voy. *Du Cange*.)

CHANTELAGE, s. m. T. de Féodalité. Droit qu'on payoit aux Seigneurs pour la vente du vin sur le *chantier*.

CHANTEPLEURE, s. f. Sorte d'entonnoir à longue queue qu'on met dans le bondon des muids pour les remplir, et qui est percé au bas de plusieurs petits trous, afin que rien de ce qui n'est pas liquide n'y puisse passer. —Ouverture qu'on pratique dans des murs pour faciliter le passage des eaux. (Du françois *chanter*, à cause du bruit que le vin ou l'eau fait en tombant ou en passant par les petits trous de la chantepleure ; et de *pleurer*, cette eau ou ce vin formant des espèces de pleurs. *Menage*.)

CHANTER, v. act. (*Chan-té*) Former avec la voix une suite de sons, avec des inflexions différentes et avec modulation : *Chanter un air*, *une chanson*, *le dessus*, *la basse ; chanter vêpres*, *la grand'messe.* —Louer, célébrer : *Chanter la gloire*, *les hauts faits de quelqu'un.* On dit famil. et dans le sens contraire : *Chanter des injures*, *chanter pouille*, *chanter goguettes à...* dire des choses offensantes. *Je lui ai bien chanté sa gamme*, je lui ai bien dit ses vérités, je l'ai réprimandé comme il faut. —Fam. Raconter, dire : *Que me chantez-vous-là ! Voyons ce que ce livre*, *ce que cet auteur chante ; il chante toujours la même chose.* (Du lat. *cantare*, dont la signification est la même.)

Chanter la palinodie, se rétracter, se dédire de ce qu'on avoit avancé.

CHANTER, v. n. *Chanter bien*, *agréable-*

ment, *juste*, *faux*, *etc.*; *chanter à pleine voix*, *à basse note*, *etc.* —Declamer, reciter d'une manière qui n'est pas naturelle, et qui approche du chant : *Ce Comédien*, *ce Predicateur chante.* —On dit fam. *Je le ferai bien chanter*, je le mettrai à la raison, je le rendrai plus traitable. —*Chanter plus haut*, faire des offres plus avantageuses. —Proverb. *Envoyer quelqu'un chanter devant le myrte*, se dit d'un ignorant, incapable de placer un mot dans la conversation des gens instruits; par allusion à la branche de laurier ou de myrte que les Anciens, dans leurs festins, mettoient entre les mains d'un convive qui, ignorant la musique, refusoit de chanter ou de jouer de la lyre, et qui alors devoit, bon gré, malgré, chanter devant ce rameau. *Matin. Senon.*

Pain à chanter, pain rond sans levain pour célébrer la Messe, ou petit pain pour cacheter les lettres.

CHANTERELLE, s. f. (*Chan-te-rè-le*) Corde d'un luth, d'un violon, etc. qui est la plus deliée, et qui a le son le plus aigu. —Oiseau qu'on met dans une cage, afin que par son chant il attire les autres oiseaux dans les filets. (De l'italien *cantarella*, qui a la même signification.) —Sorte de champignon. —Cheville qui sert dans l'arçon des Chapeliers à bander la corde.

CHANTERILLE, subst. f. (*Chan-te-ri-glie*, mouillez les *ll*) Petite bobine qui reçoit l'or et l'argent battus, au sortir du moulin.

CHANTERRE, s. m. (*Chan-tè-re*, *r* forte) Nom donné aux anciens *Chanteurs* provençaux. On dit encore aujourd'hui en provençal, *Cantaire.*

CHANTEUR, EUSE, s. m. et f. Celui ou celle qui *chante*. Ce mot ne se dit que des *Chanteurs* profanes. Ceux qui *chantent* dans l'Eglise s'appellent *Chantres.* —Sorte de petit oiseau qu'on nomme aussi *Pouillot.* (Du lat. *cantor*, dont la signification est la même.)

CHANTIER, s. m. (*Chan-tié*) Grande place où l'on arrange, où l'on entasse des piles de bois à brûler, ou de charpente ou de charronnage : *Ce Marchand a son chantier bien garni.* —Lieu où les Charpentiers travaillent, où l'on taille les pierres, etc. (Suivant *Nicot*, du latin *cantherius*, employé par quelques Auteurs dans la même signification.) —Pièces de bois sur lesquelles on construit les vaisseaux : *Ce vaisseau est sur le chantier*; sur lesquelles on place des tonneaux dans la cave : *Il a tant de pieces de vin en chantier* ou *sur le chantier*; sur lesquelles on pose les sacs de blé sur les ports de Paris. —Grande remise où les loueurs de carrosse rangent leurs voitures.

CHANTIGNOLE, s. f. (mouillez *gn*) Espèce de brique. —Petite pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTOURNÉ, s. m. Pièce d'un lit qui se met entre le dossier et le chevet.

CHANTOURNER, verbe act. (*Chan-tour-né*) Couper en dehors ou évider en dedans une pièce de bois, de fer ou de plomb, suivant un profil.

CHANTRE, s. m. Celui qui *chante* à l'Eglise. —Celui ou celle parmi les Religieux et les Religieuses qui dirige le chœur, qui entonne les premières Antiennes. —Chanoine d'Eglise Cathedrale ou Collegiale qui preside au *chant* : *Grand Chantre*, *bâton de Chantre.* —Fig. et poétiquem. Poëte : *Le Chantre de la Thrace*, Orphée; *le Chantre Thebain*, Pindare. —On appelle dans le même style, *chantres des bois*, les rossignols et les autres oiseaux. (Du latin *cantor*, qui signifie la même chose.)

CHANTRERIE, s. f. La dignité, l'office ou le benéfice du *Chantre.*

CHANVRE, s. m. Plante annuelle, à fleurs apetales, originaire des Indes, dont les fleurs males ou femelles croissent sur des pieds differens. L'écorce des tiges donne des filamens qui servent à faire de la toile. On disoit autrefois au feminin, *la chanvre.* Voyez *La Fontaine*, livre I, fable 8.ᵉ —Il se dit plus particulièrement de la filasse du *chanvre*. (Du latin *cannibis*, pris du grec *kannabis* qui a la même signification.)

Chanvre aquatique, Voy. *Eupatoire femelle.* —*des Indes*, Voy. *Bangue.* —*des Indiens*, Voy. *Aloes-pitte.*

CHANVRIER, s. m. (*Chan-vrié*) Ouvrier qui habille le *chanvre.*

CHAOMANCIE, s. f. (*Ka-ô-man-cî-e*) Art de prédire l'avenir par le moyen des observations qu'on fait sur l'air. (Du grec *chaos*, pris pour l'*air* dans *Aristophane*, et de *manteia* divination.)

CHAOS, s. m. (*Ka-ô*, et devant une voyelle *Ka-ôz*) Confusion de toutes choses. Il se dit au propre de l'etat où etoit la nature dans le moment de la Création; et au figuré, de ce qui est confus et embrouillé : *Ses affaires sont dans un affreux chaos.* (Ce mot est purement grec.)

CHAOURI, subst. m. (*Cha-ou-ri*) Monnoie d'argent de Tefflis en Géorgie, valant deux corbequis (4 sous 7 d. tournois, à peu près 22 c. 1/3.)

CHAPE, s. f. Sorte de long et ample manteau qui va jusqu'aux talons. Il se dit sur-tout, 1.° de l'ornement d'Eglise, appelé autrement *Pluvial*; 2.° de l'habit de cérémonie des Cardinaux; 3.° de l'habit de chœur des Chanoines pendant l'hiver; 4.° du vêtement que certains Religieux portent en ville, etc. (Du grec *kappa*, Voyez *Cape.*) —Dans la Mécanique, en général, trou percé dans le bois, dans le fer, etc. et destiné à recevoir les extrémités de l'essieu d'une poulie, d'une balance, d'un tour. —Plus particulièrement, bandes de fer recourbées en demi-cercle, entre lesquelles sont suspendues et tournent des poulies sur un pivot ou une goupille qui les traverse et leur sert d'axe. —Dans la boussole, petit bouton creux soudé sur le milieu de l'aiguille pour recevoir le pivot sur lequel elle tourne. Dans cette acception, on dit aussi *Chapelle.* —La partie de la boucle, par laquelle elle tient au soulier ou à la ceinture. —Morceau de cuir qui tient les boucles de devant et celles du remontant d'un baudrier. —Couvercle de ferblanc dont les Cuisiniers couvrent les plats pour conserver les viandes chaudes. —Enduit de terre composée, dont on couvre la cire des

moules où l'on veut fondre des ouvrages de fonte ou de bronze. —Enveloppe de plâtre qui assujettit et contient les différentes pièces d'un moule de plâtre. —Double pièce de cuivre, qui enveloppe le touret des Graveurs en pierres fines. —En t. d'Archit. enduit de bon mortier qu'on met sur l'extrados d'une voûte. —En t. de Pêche, espèce de lisière qu'on met autour des filets pour les fortifier. —Couvercle d'alambic. —Le dessus de certains fourneaux. (Dans presque toutes ces acceptions, du latin *capere* contenir. Le mot de *chape*, en effet, à la place duquel on a dit long-temps *cape*, s'étendit, de ce qui couvroit le corps, à tout ce qui renfermoit quelque chose. Le Ciel s'appeloit *Chape*, par rapport à la terre, etc.)

Chape-Saint-Martin, suivant l'Historien *Daniel*, espèce de pavillon portatif où étoit déposées les reliques de plusieurs Saints, entr'autres de Saint Martin, auxquelles nos Rois avoient la plus grande confiance. Du mot *chape* adapté à cette espèce de reliquaire, on forma dans la suite ceux de *Chapelle* et de *Chapelain*, qui sont venus jusqu'à nous.

Proverb. *Disputer* ou *se débattre de la chape à l'Evêque*, contester sur une chose où l'on n'a point d'intérêt. (De l'usage où étoit, de temps immémorial, le peuple de Bourges, lorsque l'Archevêque entroit pour la première fois dans son Eglise pour en prendre possession, de se jeter sur la *chape* de ce Prélat, qui ne tenoit qu'à un fil de soie, et de la mettre en pièces, chacun se battant à qui en auroit un morceau. *Trév.*) —*Chercher chape-chute*, se gouverner de façon qu'on s'attire quelque chose de fâcheux. —*Trouver chape-chute*, trouver quelque chose de désagréable à la place de ce qu'on cherchoit d'avantageux. (*Chape* dans ces deux dernières phrases, se prend dans son ancienne signification de manteau; *chape-chute*, *manteau tombé* ou *perdu*: *Chercher* ou *trouver chape-chute*, chercher ou trouver une aventure où l'on court risque de perdre son manteau.)

Chapé, adj. Il se dit en t. de Blason, de l'écu qui s'ouvre en *chape* ou en papillon, depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

Chapeau, s. m. (*Cha-pô*, s. d.) Couverture de tête à l'usage des hommes. (De *capellum*, fait dans la basse latinité, et avec la même signification, du grec *kappa*, Voy. *Chape.*) —Famil. Homme: *Il y avoit là plusieurs femmes et pas un chapeau.* —Fig. Dignité de Cardinal: *Aspirer au chapeau.* —Bouquet de fleurs qu'on met derrière la tête d'une fille, le jour de ses noces. —En t. de Blason, marque de dignité ecclésiastique. —En t. de Botaniq. la partie supérieure d'un champignon, lorsqu'elle est évasée et d'un diamètre plus grand que celui du pédicule qui la porte. —En Musique, trait demi-circulaire dont on couvre plusieurs notes, pour indiquer que le son doit en être lié. On dit plus communément *liaison.* —En Mécanique, assemblage de trois pièces de bois, dont deux posées verticalement, et emmortoisées avec une troisième sur ses extrémités, tiennent cette troisième horizontale. —En t. de Marine, pièce de chêne qui couvre la tête des bittes. —En t. de Pêche, sorte de truble dont on se sert à Calais pour prendre des chevrettes, qu'on y nomme *Grenades.* —Bobine sur laquelle les Tireurs d'or roulent l'or qui n'est pas dégrossi.

Chapeau en blanc, chapeau qui n'est pas teint. —*Chapeau de fleurs*, couronné de fleurs. —*Chapeau du maître*, ce que le maître d'un vaisseau exige pour chaque tonneau des marchandises chargées sur son bord. —*Chapeau de la presse*, dans l'Imprimerie, pièce de bois placée au-dessus des deux jumelles pour les assujettir. —*Chapeau chinois*, instrument de Musique en laiton, qui a la forme d'un cul-de-lampe renversé, et soutenu par un bâton qu'on tient à la main. Le cercle inférieur de ce cul-de-lampe est garni de sonnettes et de grelots, qui résonnent toutes les fois qu'on l'agite de haut en bas, au moyen du bâton. Cet instrument se voit fréquemment dans la Musique militaire des Turcs. —*Chapeau d'Evêque*, plante vivace de la famille des Crucifères.

Proverb. et figur. *Cette charge est la plus belle rose de son chapeau*, c'est ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est l'avantage le plus considérable qu'il ait. —Fig. et fam. *Frère à chapeau* ou *frere chapeau*, second vers qui n'est mis que pour accompagner le premier, comme les *Freres* accompagnoient les Pères chez les Religieux. Ces Frères portoient autrefois le *chapeau* au lieu du capuchon.

Chapeau, *Chapiteau*, Voy. *Champignon.*

Chapelain, s. m. Bénéficier titulaire d'une *Chapelle.* —Prêtre entretenu pour dire la Messe chez quelque personne, dans quelque Communauté. On dit plus souvent *Aumônier.* —Prêtre dont la fonction est de dire la Messe au Roi, à la Reine. (Voyez *Chape-Saint-Martin*, après le mot *Chape.* On a dit en latin *capellanus* avec la même signification.)

Chapeler, v. a. (*Cha-pe-lé*) Oter avec un couteau la superficie de la croûte du pain.

Chapelet, s. m. (*Cha-pe-le*) Cinq dixaines de petits grains enfilés, sur lesquels on dit des *Ave-Maria*; à chaque dixaine, il y a un grain plus gros, sur lequel on dit le *Pater.* (De *chapel* ou *chapeau de roses*, avec lequel le *chapelet* a de la ressemblance.) —Machine à élever les eaux, composée de plusieurs godets ou petits seaux attachés de suite à une chaîne. —Couple d'étrivières, garnies chacune d'un étrier, qui s'attachent au pommeau de la selle, pour monter à cheval. —Pustules, élevures qui viennent autour du front et qu'on croit la marque d'une maladie honteuse. —En termes d'Architect., baguette taillée en petits grains ronds.

On dit proverbial. que *le chapelet se défile*, lorsque des personnes qui étoient unies, commencent à se séparer; lorsque plusieurs personnes d'une même famille meurent, etc. On dit aussi de celui qui cesse d'être dévot, qu'*il a défilé le chapelet.*

Chapelier, ière, s. (*Cha-pe-lié*, *iè-re*) Celui ou celle qui fait ou qui vend des *chapeaux.*

CHAPELLE, s. f. (*Cha-pè-le*) Petite Eglise; petit édifice consacré à Dieu. —Endroit dans une Eglise, dans une maison, dédié sous l'invocation de quelque Saint, et qui a un autel où l'on dit la Messe. —Bénéfice simple, dont le Titulaire est obligé de dire ou de faire dire la Messe plus ou moins souvent. (Du mot *chape*, Voyez *Chape-Saint-Martin*. On dit en latin *capella*, avec la même signification.) —Le corps des Chantres et Musiciens de quelque Eglise considérable : *La Messe a été chantée par la Chapelle*. —Toute l'argenterie dont on se sert dans une *chapelle* : (quelques-uns y comprennent les ornemens.) *Ce Prélat a une belle, une riche chapelle*. —Sur les vaisseaux, le coffre qui contient tous les ornemens propres au Service divin. —En t. d'Imprimeur, sorte d'association entre les ouvriers d'une même Imprimerie, pour certains bénéfices ou certains frais : *Voilà douze francs pour la Chapelle*; et en parlant de quelques effets achetés à frais communs : *Cette horloge appartient à la Chapelle*. —En t. de Boulanger et de Pâtissier, le dedans et le haut du four qui est fait en arc. —En t. de Luthier, on appelle *chapelle de vielle*, le cintre qui recouvre la roue de la vielle.

Chapelle ardente, appareil funèbre qui environne le corps ou la représentation d'un défunt. Elle est ainsi nommée du grand nombre de cierges allumés qui la décorent. —*Tenir chapelle*, se dit du Pape lorsqu'accompagné des Cardinaux il assiste à l'Office Divin, où dans sa *Chapelle*, ou dans une Eglise. On le dit aussi de l'Empereur d'Autriche et du Roi d'Espagne, lorsqu'ils assistent en cérémonie à l'Office Divin. —En t. de Marine, un vaisseau fait *chapelle*, quand il prend vent devant par défaut de bien gouverner, etc. de manière que ses voiles venant à coiffer, il vire malgré le manœuvrier, s'il n'est pas vif à contre-brasser devant.

CHAPELLENIE, s. f. (*Cha-pè-le-nî-e*) Bénéfice de *Chapelain*.

CHAPELLERIE, s. f. (*Cha-pè-le-rî-e*) Le commerce des *chapeaux*. —L'art de les fabriquer.

CHAPELURE, subst. f. Ce que l'on ôte de la croûte du pain en le *chapelant*.

CHAPERON, subst. m. Ancien habillement ou couverture de tête, tant pour les hommes que pour les femmes. —Bonnet de mailles, qui emboîtoit tout le heaume, lorsque le Chevalier combattoit. Quand il vouloit prendre l'air, il ôtoit son casque et se couvroit du *chaperon*. Alors les lambrequins *voltigeoient* sur les épaules, d'où on les a quelquefois appelés *volets*. (Du latin *capparone*, ablatif de *capparo*, qui dans la basse latinité a eu la même signification, et qui étoit dérivé du gr. *kappa*, Voyez *Cape*.) —Bande de velours, de satin ou de camelot que les femmes et les filles attachoient sous leur bonnet. —Fig. *Grand chaperon* ou simplement *chaperon*, personne âgée qui accompagne une jeune demoiselle, pour la décence, etc. *Servir de chaperon*. —Ornement en forme d'ancien *chaperon*, que portent sur l'épaule gauche les Docteurs, etc. —Chez divers Religieux, espèce de camail qui couvre la tête, les épaules et l'estomac, et qui par derrière descend fort bas et en pointe. —Dessus de la tête de certains oiseaux de proie. —Espèce de coiffe de cuir dont on couvre les yeux des oiseaux de Fauconnerie. On appelle *chaperon de rust*, celui qu'on met aux oiseaux qui ne sont pas dressés. —Ornement qui est au dos d'une chape. —Le haut d'une muraille de clôture, fait en forme de toit. —Couverture qui se renverse sur la poignée du pistolet, pour la conserver contre la pluie. —En t. d'Imprimeur, feuilles que l'on ajoute au nombre déterminé pour l'impression de quelque ouvrage, en remplacement des feuilles gâtées, etc. *Quatre rames, et deux mains de chaperon*. —Partie de l'escache qui embrasse et lie le banquet de l'embouchure d'un cheval. —Dessus d'une potence. —Dessus d'une presse à imprimer des estampes. —En t. de Pêche, couverture de paille qu'on met sur les paniers de poisson. —Dans l'Artill. espèce de petit toit que les Canonniers mettent sur la lumière du canon.

CHAPERONNÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Chaperonner*. Il se dit principalement, en t. de Blason, d'un oiseau de proie armé de son *chaperon*.

CHAPERONNER, v. a. (*Cha-pe-ro-né*) Mettre un *chaperon*, couvrir d'un *chaperon*. Il n'a guères d'usage qu'en parlant d'une muraille et d'un oiseau de proie.

CHAPERONNIER, s. m. (*Cha-pe-ro-nié*) Oiseau de proie qui porte patiemment le *chaperon*.

CHAPIER, s. m. (*Cha-pié*) Celui qui porte chape. —Armoirie où l'on garde les *chapes*.

CHAPITEAU, subst. m. (*Cha-pi-tô*, s. d.) La partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. —Les corniches ou le couronnement qu'on met au-dessus des buffets. —Deux ais joints ensemble dont on couvre la lumière d'un canon pour garantir l'amorce du vent ou de la pluie. —En Chimie, vaisseau qu'on place au-dessus d'un autre appelé *Cucurbite*, etc. (Du latin *capitellum*, dimin. de *caput* tête, chef.)

Chapiteau de champignon, Voyez *Champignon*.

CHAPITRE, s. m. Une des subdivisions d'un livre. —On dit aussi en parlant des comptes, *chapitre de recette, de dépense, etc.* —Fig. La matière, le sujet dont on parle : *Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai que.... il est fort sur ce chapitre; on en étoit sur votre chapitre*, on parloit de vous. (Du latin *capitulum*, formé dans la même acception de *caput* tête, chef, dont il est un dimin.) —Corps de Chanoines d'une Eglise Cathédrale ou Collégiale. —Assemblée des Chanoines, des Religieux ou Religieuses pour délibérer de leurs affaires. —Lieu où se tient ordinairement cette assemblée. (Du même mot *capitulum*; parce que chaque jour les Chanoines et Religieux alloient après Prime, lire un *chapitre* de la règle dans ce lieu qui en prit le nom, et le donna au corps lui-même des Chanoines, etc.) —On dit figur. et fam. *N'avoir pas voix au* ou mieux *en chapitre*; n'être pas consulté, n'avoir aucun crédit. —Fig.

et fam. Réprimande. L'*Acad.* ne le met point en ce sens, quoiqu'elle dise *chapitrer* pour *réprimander*.

Pain de chapitre, pain qu'on distribuoit aux *Chanoines*.

CHAPITRER, v. a. (*Cha-pi-tre*) Au propre, faire une correction fraternelle à un *Chanoine* ou à un Religieux, en plein *Chapitre*. En ce sens il n'est point usité. —Fig. et fam. Réprimander, tancer.

CHAPON, s. m. Jeune coq coupé, ou poulet mâle à qui on a ôté les testicules. (Du latin *capo*, *caponis*, qui a la même signification.) —Au figuré, morceau de pain qu'on fait bouillir dans le pot et qu'on sert sur les potages maigres. —En Provence, morceau de pain frotté d'ail qu'on met dans la salade.

Le vol du chapon, se disoit autrefois d'une pièce de terre autour d'une maison noble, d'aussi grande étendue qu'en pourroit avoir le vol d'un *chapon*. —Prov. *Chapon de rente*, deux choses de la même espèce, mais différentes en valeur ou en bonté; ou deux personnes dont l'une est grasse et l'autre maigre.

CHAPONNEAU, subst. m. (*Cha-po-nô*, s. d.) Jeune *chapon*.

CHAPONNER, v. act. (*Cha-po-né*) Châtrer un jeune coq.

CHAPONNIÈRE, s. f. (*Cha-po-niè-re*) Sorte de vaisseau d'argent ou de cuivre étamé, pour mettre des *chapons* en ragoût.

CHAQUE, Sorte d'adjectif des deux genres et qui n'a point de pl. (*Chá-ke*) Chacun. On le dit des personnes et des choses. Il précède toujours le substantif, dont il ne peut être séparé que par un autre adjectif : *Chaque personne; pour chaque jour; à chaque nouvel avis*. Voy. *Tout*.

CHAR, s. m. Sorte de voiture à deux roues dont les Anciens se servoient dans les combats, dans les jeux, dans les triomphes, etc. —Poét. Carrosse magnifique. —On dit dans le même style, *le char du Soleil*, *le char de la Lune*. —*Char* se dit aussi quelquefois pour *chariot*. (Du latin *carrum* ou *carrus*, qui a la même signification, et qui est formé du celtique *carr* conservé encore aujourd'hui dans le bas-breton et le gallois.)

CHARA, s. f. Constellation sous la queue de la grande Ourse.

CHARADE, s. f. Espèce de Logogryphe, qui consiste dans la simple division d'un mot en deux ou plusieurs parties, suivant l'ordre des syllabes, de manière que chaque partie soit un mot exprimant un sens complet. On propose de deviner le mot entier et ses parties, en définissant successivement chacune des parties et le tout.

CHARAG, s. m. Tribut que les Chrétiens et les Juifs payent au Grand-Seigneur.

CHARAGNE, s. f. (mouillez *gn*) V. *Girandole d'eau*.

CHARAMAI *ou* CHARAMAIS, s. m. Arbre des Indes, dont la racine laiteuse fournit un purgatif violent.

CHARANSON, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Rhinocères ou Rostricornes, dont la couleur est brune et le corselet allongé. La larve produit dans les magasins de blé, les dégâts les plus funestes : elle mange la farine sans attaquer l'écorce, et se métamorphose dans le grain, sans qu'il y paroisse au-dehors. Le *Charanson* s'appelle aussi *Calandre*. —Il y a aux Indes et au Pérou une espèce de *Charanson*, très-remarquable par sa beauté. Ses élytres sont d'un beau vert céladon doré mat, avec des lignes obliques d'or rougeâtre, très-brillant. On le monte en bague, comme une pierre précieuse. Il est désigné sous le nom de *Royal*.

CHARBON, s. m. Morceau de bois entièrement embrasé et qui ne jette plus de flamme. —Bois qu'on éteint avant qu'il soit réduit en cendres. (Du lat. *carbo*, dont la signification est la même, dérivé suivant quelques-uns, du gr. *karphô* je fais sécher.) —Sorte de furoncle, le plus souvent pestilentiel. On le dit plus particulièrement de la tumeur qui paroît aux personnes frappées de la peste. —En t. d'Agricult. maladie vulgairement appelée *Nielle*, qui attaque les graminées, et sur-tout l'avoine.

Charbon de terre, espèce de terre minérale fossile dont les Forgerons, etc. se servent au lieu du charbon de bois. —*de saule*, celui dont les Peintres et les Graveurs se servent pour faire des esquisses de leurs desseins.

CHARBONNÉE, s. f. (*Char-bo-né-e*) Morceau de chair de bœuf ou de porc sans graisse, qu'on fait ordinairement rôtir ou griller sur des *charbons*. —Petit alloyau; côte de bœuf.

CHARBONNER, v. act. (*Char-bo-ne*) Noircir avec du *charbon* : *Charbonner une muraille*, écrire dessus avec du *charbon*.

CHARBONNEUX, EUSE, adj. (*Char-bo-neù*, *eû-ze*) T. de Médecine : Qui tient du *charbon* pestilentiel.

CHARBONNIER, s. m. (*Char-bo-nié*) Faiseur, marchand ou porteur de *charbon*. —En quelques endroits, le lieu où on le serre. On dit aussi *charbonnière*.

Proverb. *La foi du Charbonnier*, foi simple et aveugle qui ne raisonne point. —*Le Charbonnier est maître en sa maison*; chacun est maître chez soi. C'est le mot d'un Charbonnier, donnant asile dans sa cabane au Roi de France *François I*, qui s'étoit égaré à la chasse. Sans connoître ce Prince, il le régala à souper de son mieux; mais il prit la première place à table, en lui disant qu'il ne la cédoit à personne, parce que *le Charbonnier étoit maître chez lui*.

CHARBONNIÈRE, s. f. (*Char-bo-niè-re*) Celle qui vend du *charbon*. —Lieu où l'on fait le *charbon* dans les bois.

Charbonnieres (Vénerie), terres glaises et rouges où les cerfs vont frotter leurs têtes et les brunir.

CHARBOUILLER, v. act. (*Char-bou-glié*, en mouillant les *ll*) T. d'Agriculture. Il se dit de l'effet que la nielle produit dans les blés, en les remplissant d'une poussière noire, comme celle de *charbon*.

CHARBUCLE, s. f. Sorte de nielle qui gâte les blés. Voy. *Charbon*.

CHARCANAS, s. m. Étoffe des Indes faite de soie et de coton.

Charcuter, v. act. (*Char-ku-té*) Au prop. découper de la chair et la mettre en pièces. Il n'est plus usité en ce sens. —Fig. 1.° Couper mal proprement de la viande à table : *Il a charcuté cette longe de veau.* 2.° Découper, taillader les chairs d'un malade, d'un blessé, en parlant d'un mauvais Chirurgien.

Charcutier, s. m. (*Char-ku-tié*) Celui qui tue les cochons et en vend le lard et la chair crue ou cuite et salée, et différemment accommodée. On dit *Charcutière* au fem. (De *chair cuite*, vendeur de chair cuite. On écrivoit autrefois *chaircuitier*.)

Chardon, s. m. Plante bisannuelle, agreste, à fleur flosculeuse, qui habite les lieux incultes. On l'appelle aussi *Epine blanche sauvage*. *Pédane*, *Chardon commun*, *Chardon à feuilles d'acanthe.* (Du latin *carduus*, qui signifie la même chose.) —Espèce de raie ainsi nommée, parce que sa surface supérieure est hérissée de petites épines très-serrées entre elles. —Crochet au haut des balustrades de fer pour empêcher de passer.

Chardon aux ânes, plante bisannuelle, qui a les caractères du *Chardon-Marie*. —*bénit*, plante annuelle, à fleur flosculeuse, originaire d'Espagne, sudorifique, fébrifuge. —*bénit des Parisiens*, plante annuelle, à fleur flosculeuse, à tige laineuse, que *Linné* range parmi les Carthames. —*bénit des Américains*, Voyez *Pavot épineux*. —*bonnetier*, *à foulon*, *à carder*, plante bisannuelle, sauvage et cultivée, à fleur à fleurons rassemblés en forme de tête ovale. Ces têtes qu'on nomme *Cardères*, servent aux Bonnetiers pour draper les bas, et dans les fabriques de drap pour peigner les draps. On le nomme aussi *Bain* ou *Cuve de Venus*, parce que les cavités des feuilles de la tige conservent une eau claire et limpide, qu'on regarde comme un excellent cosmétique. —*échinope*. Voyez *Echinope*. —*des vignes* ou *hémorrhoïdal*, Voyez *Sarrette*. —*étoilé*, *Chausse-trape*, *Pignerolle*, plante annuelle, agreste, à fleur flosculeuse, qu'on emploie comme fébrifuge. —*Marie*, *Chardon marbré* ou *de Notre-Dame*, *Chardon argentin*, plante annuelle, à fleur flosculeuse, qui croît dans les lieux incultes. —*Roland*, *Chardon à cent têtes*, *Panicaut*, plante vivace, ombellifère, improprement appelée *Chardon*, dont la racine est au nombre des cinq petites racines apéritives.

Chardonner, v. a. (*Char-do-né*) Tirer le poil d'un habit avec des *chardons*.

Chardonneret, s. m. (*Char-do-ne-rè*) Petit oiseau qui a la tête rouge, les ailes marquetées de jaune et de brun, et qui chante agréablement. C'est un Passereau du genre des Fringilles. (De *carduelis*, nom latin de cet oiseau, fait de *carduus* chardon, parce qu'il en mange la graine.)

Chardonnet, s. m. (*Char-do-né*) T. d'Arch. Pièce de bois d'une porte de ferme, du côté des gonds, laquelle porte par le bas un pivot qui tourne dans une crapaudine, et par le haut est taillée en cylindre, pour entrer dans une bourdonnière.

Chardonnette ou Cardonnette, subst. f. (*Char-do-nè-te*) Plante qui est une espèce d'artichaut sauvage à larges feuilles, et dont on cultive dans les jardins une variété sous le nom de *Cardon d'Espagne*. —V. *Carline*.

Chardonnière, s. f. (*Char-do-niè-re*) Lieu où il y a quantité de *chardons*.

Charge, s. f. Fardeau, faix : avec cette différence que la *charge* est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter : *La charge d'un baudet n'est pas celle d'un éléphant*; le *fardeau* est ce que l'on porte : *Lourd*, *pesant fardeau*; *se décharger d'un fardeau sur...* le *faix* joint à l'idée du fardeau porté, celle d'une certaine impression sur celui qui porte : *Plier sous le faix.* —En t. de Marine, chargement, cargaison : *On compte la charge des vaisseaux par tonneaux de deux mille livres pesant.* —Fig. Ce qui met dans la nécessité de quelque dépense : *C'est une grande charge que beaucoup d'enfans ; il est à ma charge.* On dit à peu près dans le même sens, *être à charge à quelqu'un*, lui causer de la dépense ou de l'incommodité. —Imposition : *Les charges de l'Etat*, *des Villes*, etc. —Obligation, condition onéreuse : *Bénéfice à charge d'ames* ; *les charges excèdent le revenu.* —Office : *Charge de Judicature*, *de Finance* ; *charge militaire*, Voy. *Office*. —Commission ; ordre : *Donner charge à quelqu'un de....* —Soin, garde : *Cette chose est à ma charge* ; *femme de charge*, domestique qui a soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. —Choc de deux Troupes qui en viennent aux mains : *Sonner la charge*, *retourner à la charge.* Cette dernière expression signifie figur. faire une nouvelle tentative pour obtenir quelque chose. —Ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu pour tirer un coup. —Preuve et indice qu'il y a contre un criminel. Il se dit ordinairement au pluriel : *Il y a contre lui de terribles charges.* —*Informer à charge et à décharge*, pour et contre l'accusé. —En t. de Peinture, représentation exagérée de quelque objet, sur-tout d'une personne à laquelle le Peintre conserve de la ressemblance en ridicule. En ce sens on le dit fig. en Littérature : *Comédie dont les personnes sont autant de charges grossières*, etc. —En t. de Maréchal, cataplasme fait de plusieurs drogues qu'on applique sur la partie affligée d'un cheval. (Pour l'étymologie, Voy. *Charger*.)

Charge d'eau (Hydrodynamique), hauteur verticale de l'eau au-dessus d'un orifice ou d'un point quelconque. —*d'une bouteille de Leyde*, *d'une batterie*, etc. (Physique) quantité de fluide électrique qui est accumulée sur une des surfaces de la bouteille, etc. —*de plancher* (Archit.), certaine épaisseur de maçonnerie, qu'on met sur les solives et ais entrevoux, ou sur le bourdi, pour former l'aire sur laquelle on pose le carreau, etc.

A la charge, conj. à condition : *Je lui ai vendu ma maison à la charge de payer....* *j'y consens*, *à la charge qu'il vienne* ou *qu'il viendra*, *etc.* —*A la charge d'autant*, adv. à condition que vous en ferez autant pour moi.

Chargé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Charger*. —Au fig. et même au propre, qui a

trop de quelque chose : *Cheval chargé de tête*, qui a la tête trop forte ; *cheval chargé d'épaules*, *de ganache*, *de chair*, qui a les épaules et la ganache trop grosse, trop épaisse, ou qui est trop gras. *Homme chargé de graisse*, et populair. *de cuisine*. —En t. de Peinture, exagère. Voy. *Charge*. —*Le temps est chargé*, couvert de nuages. —*Avoir les yeux chargés*, enflés, remplis d'humeurs. —*Couleur chargée*, qui est trop forte. —Pop. *chargé de ganache*, au propre, qui a de grosses mâchoires ; au fig. celui qui étant épais de corps, n'a pas l'esprit moins grossier. —*Pistole chargée*, à laquelle on a ajouté pour la rendre de poids. —*Dés chargés*, dont on a rendu une des faces plus pesante que les autres. —*Chargé* se dit en t. de Blason, des pièces sur lesquelles il y en a d'autres.

Chargement, subst. m. (*Char-je-man*) La *charge* entière d'un vaisseau, ou seulement la quantité de marchandises dont il est *chargé*, et qu'on appelle autrement *cargaison*. —L'acte qui constate qu'un marchand a *chargé* telle quantité de marchandises sur un vaisseau.

Chargeoir, s. m. (*Char-joar*) Instrument dont on se sert pour *charger* les pièces d'artillerie.

Charger, v. a. (*Char-jé*) Mettre une *charge*, un fardeau sur... *charger un crocheteur*, *un cheval*, *un bateau*. —Peser sur.... *Cette poutre charge trop cette muraille* ; *cette viande charge trop l'estomac*. —Au figuré, mettre trop de... *Charger un discours de figures*, *de citations*, *une pièce de théâtre d'incidens*, *etc*. On dit à peu près dans le même sens, *charger sa mémoire de choses utiles* ou *frivoles*, s'appliquer à les retenir. —*Charger sa conscience de quelque chose*, s'en rendre responsable devant Dieu. —Mettre dans une arme à feu ce qu'il faut de poudre et de plomb pour tirer un coup. —Imposer quelque charge, quelque condition onéreuse : *Charger les peuples*, les charger d'impôts ; *charger une terre d'une redevance*, *un bénéfice d'une pension* ; *charger un homme de coups*, *d'injures*, *d'opprobres*, *de malédictions*. —Attaquer l'ennemi, le combattre. —Donner *charge* ou commission de...—Donner la conduite de quelqu'un ou de quelque chose. —Déposer contre ; accuser : *Les témoins le chargent furieusement*. —Enregistrer : *Charger un registre d'un article*. —En Peinture, représenter avec exagération. Voyez *Charge*. Il s'emploie ordinairement au passif : *Ce portrait est trop chargé*, ce qui se dit également en Littérature de la représentation des mœurs et des caractères. —En termes d'Horloger, mettre du poids sur le balancier pour empêcher que la montre n'avance. —En termes de Fileuse, mettre du chanvre, du lin, etc. autour de sa quenouille pour les filer. (Du lat. barbare *carricare*, fait de *carrus* char, qui d'abord s'est dit seulement des charges ou fardeaux mis sur un char, et qu'on a étendu ensuite à toute espèce de charge.)

Charger un vaisseau (Marine), le remplir de toutes les marchandises qu'il peut porter. On dit sur l'Océan *charger à cueillette*, et sur la Méditerranée, *charger au quintal*, lorsque ces marchandises sont recueillies chez divers marchands. On *charge en grenier* lorsqu'on les place en tas à fond de cale. —*Charger à sec*, charger et arrimer un vaisseau, lorsqu'il est échoué sans eau dessous. —*Charger ses livres d'un compte* (Banque et Commerce), le coucher sur ses livres. —*Charger le papier* (Imprimerie), mettre dessus une ou plusieurs pierres, une heure après qu'il a été trempé, pour que l'humidité le pénètre également. —*Charger d'encre*, mettre sur le caractère une trop grande quantité d'encre. —*Charger le moulin* (Manufacture de soie), disposer la soie sur les fuseaux pour recevoir l'apprêt. —*Charger trop une couleur* (Teinture), la rembrunir. —*Charger un mot*, écrire un mot sur un autre, sans effacer celui-ci.

se Charger, v. réc. Se mettre un fardeau sur la tête, sur les épaules, etc. —S'obliger ou s'engager à...

Se charger d'épaules, *de ganache*, etc. (Manége), Voy. au mot *Charge*. — *de marchandises* (Commerce), en prendre beaucoup ou trop.

Chargeur, s. m. Officier ou Soldat d'artillerie, commis pour *charger* le canon. —Officier qui sert à *charger* et à arranger le bois dans les membrures sur les ports. —Manœuvre qui sert à *charger* les autres ouvriers. —Celui qui *charge* un vaisseau. —Celui dont l'état est de procurer aux Rouliers des marchandises pour *charger* leurs voitures. En ce sens, on dit aussi *Commissionnaire-chargeur*.

Chargeure, s. f. (*Char-jû-re*) En t. de Blason, pièces qui en *chargent* d'autres.

Chariot, s. m. Voiture à quatre roues qui a deux ridelles, un limon ou un timon, et qui est propre pour charier et voiturer diverses choses. —Sorte de petite voiture ordinairement d'osier, où l'on met les enfans pour les promener. —Mesure ou estimation à laquelle on vend à Paris la pierre de taille ordinaire. —Planche montée sur deux petites roues, servant au Cordier pour assembler du cordage. —Constellation boréale, appelée autrement *Petite Ourse*. (Du latin *carrus* char.)

Chariot électrique (Physique), machine destinée à lancer à l'air le cerf-volant électrique, et à en développer la corde, même lorsque l'orage est le plus violent, sans que celui qui opère coure aucun risque.

Charisies, s. m. pl. (*Ka-ri-zî-e*) Fêtes grecques en l'honneur des Graces. (Du grec *Charis* Grace.)

Charisticaire, s. m. (*Ka-ris-ti-kè-re*) Nom qu'on donnoit, sous les Empereurs Grecs, à des espèces de donataires ou de commandataires, qui jouissoient de tous les revenus des monastères et des hôpitaux, sans en rendre compte à personne. (Du grec *charisteis* qui est gratifié, formé de *charizomai* gratifier, dont la racine est *charis* grace, bienfait, récompense.)

Charisties, s. f. pl. (*Ka-ris-ti-e*) Anciennes fêtes grecques et romaines, instituées pour rétablir la paix et l'union entre les familles divisées. Les parens s'y faisoient des présens,

se traitoient et offroient de l'encens à leurs parens morts. (Du grec *charistia*, fait dans la même acception, de *charis* grace, amour.)

CHARITABLE, adj. Qui a de la *charité* : *Cette dame est charitable.* —Qui part d'un principe de *charité* : *Discours*, *conseil*, *avis charitable.*

CHARITABLEMENT, adv. (*Cha-ri-ta-ble-man*) D'une manière *charitable*; avec ou par *charité.*

CHARITÉ, s. f. Amour de Dieu. C'est la plus parfaite des trois Vertus Théologales. —L'amour qu'on a pour le prochain en vue de Dieu. —Aumône : *Demander la charité*, *faire la charité.* En ce sens, on dit aussi au plur. *faire des charités.* —Assemblée où l'on règle ce qui convient aux pauvres d'une paroisse, aux malades, etc. Il se dit aussi des secours qu'on leur accorde, des fonds qui y sont destinés, et des infortunés qui en sont l'objet : *Médecin*, *Confesseur de la Charité de telle paroisse.* —Nom qu'on donne à divers hôpitaux. (Du latin *charitas* ou *caritas*, qui a la même signification.)

CHARIVARI, s. masc. Bruit tumultueux de poêles, poêlons, etc. accompagné de cris et de huées, qui se fait devant la maison des femmes veuves et âgées qui se remarient. —Fig. et fam. Mauvaise musique. —Fig. et fam. 1.° Bruit confus, excité par des querelles domestiques entre petites gens. —2.° Mauvaise musique. —Au jeu de l'Hombre à trois, hasard qui consiste à porter les quatre dames.

CHARLATAN, s. masc. Vendeur de drogues, d'orviétan sur les places publiques. —Médecin hâbleur, qui se vante de guérir toutes sortes de maladies. —Fig. Celui qui tâche d'amadouer par de belles paroles, par des promesses spécieuses. Quelques-uns disent au féminin *Charlatane.* (De l'italien *ciarlatano*, formé dans la même signification, de *ciarlare* parler beaucoup, etc.)

CHARLATANER, v. a. (*Char-la-ta-né*) Tâcher d'amadouer, de tromper à force de cajoleries, de belles paroles. Il est familier.

CHARLATANERIE, s. f. Hâblerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un.

CHARLATANISME, subst. m. Caractère du *Charlatan.*

CHARMANT, ANTE, adj. (*Char-man*, *an-te*) Agréable; qui plaît extrêmement; qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, sort : avec cette différence, que le mot *charme*, dans sa signification propre, arrête les effets ordinaires et naturels des causes; l'*enchantement* regarde plus particulièrement l'illusion des sens; et le *sort* ce qui nuit, ou ce qui trouble la raison : *Faire un charme*, *des charmes*; *user de charmes*; *le charme est levé.* (Du lat. *carmen*, dans le même sens d'enchantement, charme.) —Au fig. 1.° Ce qui plaît extrêmement, ce qui touche d'une manière sensible : *Charme puissant*, *invincible*; *il fait la douceur et le charme de ma vie.* Voltaire a dit (Adélaïde du Guesclin) :

Digne sang des Guesclin, vous qu'on voit aujourd'hui
Le charme des François dont il étoit l'appui.

C'est une faute : *le charme* en ce sens ne se dit que des choses, et non des personnes. —2.° Attrait; appas : son plus grand usage est au plur. *On ne peut se défendre de ses charmes.* Voy. *Attraits.* Racine (Bajazet) fait dire à Acomat qu'il vanta à Roxane les *charmes de Bajazet.* Cette expression, dans notre langue, est proprement réservée pour les femmes; mais, suivant *La Harpe*, elle est ici autorisée par les mœurs du Serail. —Arbre à fleurs amentacées, mâles et femelles sur le même pied, qui pousse des branches dès sa racine, et fournit de très bon bois de chauffage. (De *carpinus*, nom latin de cet arbre.)

CHARMER, v. act. (*Char-mé*) Produire un effet extraordinaire sur une personne, sur une chose, par *charme*, par un prétendu pouvoir magique. —Plaire extrêmement à... ravir en admiration. Voy. *Enchanter.* —On dit souvent au passif : *Je suis charmé du bonheur qui vous arrive*, j'en ai du plaisir, j'en suis ravi. —En parlant des douleurs, de l'ennui, en suspendre le sentiment.

CHARMEUR, s. m. Celui qui se sert de *charmes* ou de paroles superstitieuses pour produire quelque effet surprenant et qui ne paroît pas naturel. Peu usité.

CHARMEUSE, s. f. (*Char-meû-ze*) Fille ou femme qui se fait aimer. Style burlesque.

CHARMILLE, s. f. (*Char-mi-glie*, mouillez les *ll*) Plant de petits *charmes.* —Sorte de palissade.

CHARMOIE, s. f. (*Char-moâ*) Lieu planté de *charmes.*

CHARNAGE, s. m. Temps où l'on mange de la viande. (Du lat. *caro*, genit. *carnis* chair.)

CHARNAIGRE, s. m. (*Char-ne-gre*) Terme de Chasse : Chien métif ou chien courant.

CHARNEL, ELLE, adj. (*Char-nel*, *e-le*) Sensuel, voluptueux, qui aime les plaisirs des sens. (Du lat. *carnalis* charnel, de chair, qui concerne la chair.)

CHARNELLEMENT, adv. (*Char-nè-le-man*) Selon la *chair* : *Connoître une femme charnellement.* Il ne se dit que dans cette phrase.

CHARNEUX, EUSE, adj. (*Char-neû*, *eû-ze*) T. de Médec. qui se dit des parties du corps où il y a beaucoup de *chair.* (Du lat. *carnosus*, dont la signification est la même.)

CHARNIER, s. m. (*Char-nié*) Lieu dans un cimetière où l'on met en pile les os des morts. —Galeries autour des Eglises paroissiales, où l'on donnoit la communion les jours de grandes fêtes. Ce mot, dans le second sens, n'est guère d'usage qu'à Paris. —Lieu dans une maison destiné à garder les chairs salées. (Du latin *carnarium*, qui signifie la même chose.) —En termes de Marine, barrique en forme de cône tronqué, dans laquelle on met l'eau pour la consommation journalière de l'équipage. —Bottes d'échalas pour mettre dans les vignes.

CHARNIÈRE, s. f. Deux pièces de métal qui s'enclavent l'une dans l'autre, et se joignent avec une rivure, un clou ou une goupille. (Suivant *Ménage*, de *cardinis*, genitif de *cardo* gond.) —Dans la Gravure en pierres fines, outil qui sert à faire des trous, et à enlever de grandes parties. —Endroit où le Fauconnier poste son leurre et la *chair* dont il acharne l'oiseau.

Charnons, s. m. pl. Petits anneaux des deux pièces d'une fiche à nœuds, d'une *charniere*, d'un couplet, dans lesquels on fait entrer une goupille, et qui par leur réunion, forment la fiche, etc.

Charnu, ue, adj. Bien fourni de *chair*. (Du latin *carnosus*, fait dans la même signification, de *caro*, *carnis* chair.) —On le dit aussi des plantes et des fruits : *Des pruneaux bien charnus*.

Charnure, s. f. Qualité de la *chair* des personnes : *Charnure belle*, *vive*, *molle*, etc. Il se prend le plus souvent pour la peau.

Charogne, s. f. (mouillez *gn*) Le corps d'une bête morte, exposé et corrompu. (Du latin *caro* chair.)

Charpentaire, s. f. Voy. *Scille*.

Charpente, s. f. (*Char-pan-te*) Ouvrage de grosses pièces de bois taillées et équarries. Il se dit sur-tout de celles qui servent à la construction d'un édifice, et plus particulièrement encore du toit. (Pour l'étymologie, Voy. *Charpentier*.) —Au fig. assemblage et disposition des os du corps des animaux, et sur-tout de l'homme.

Charpenter, v. a. (*Char-pan-té*) Tailler du bois de *charpente* pour le mettre en état d'être assemblé. —Fig. et fam. Couper, tailler d'une manière mal adroite.

Charpenterie, s. f. (*Char-pan-te-rî-e*) L'art de travailler en *charpente*. —La *charpente* elle-même.

Charpentier, s. m. (*Char-pan-tié*) Artisan qui travaille en *charpente* dans la construction des maisons ou dans celle des vaisseaux. (Du latin *carpentarius*, fait de *carpentum* chariot; *artisan qui fait des chariots*, et par extension, *artisan qui travaille en bois ; charpentier*.)

Charpie, s. f. Amas de petits filets tirés d'une toile usée et dépécée, qu'on met dans les plaies, dans les ulcères. (Du lat. barbare *carpia*, qui se trouve avec la même signification dans les Ecrivains de la basse latinité, et que *Saumaise* dérive de *carpere* amasser, recueillir, etc.)

Charrée, s. f. (*Chá-ré-e*, *r* forte) Cendres qui restent dans le cuvier et sur le *charrier*, après qu'on a coulé la lessive. (Du latin barbare *cinerata*, fait de *cinis*, *cineris* cendre. *Ménage* dit qu'autrefois on disoit *cherrée*.)

Charretée, s. f. (*Chá-re-té-e*) La charge d'une *charrette*.

Charretier, ière, s. (*Chá-re-tié*, *tiè-re* ; *r* forte) Celui, celle qui conduit une *charrette*. —Personne qui gagne sa vie à voiturer diverses choses dans une *charrette* ou un chariot. —L'*Acad.* appelle aussi *charretier* celui qui conduit une charrue.

Proverb. *Jurer comme un charretier embourbé*, jurer sans retenue, outre mesure. —*Il n'est si bon charretier qui ne verse quelquefois*, il n'y a point d'homme si habile qu'il ne soit sujet à faire quelque faute.

Charrette, subst. f. (*Chá-rè-te*, *r* forte) Voiture à deux roues, qui a deux limons, et ordinairement deux ridelles. (Du latin *carrus* char.)

Charriage, s. m. (*Chá-ri-a-je*, *r* forte) L'action de *charrier*, de voiturer dans une charrette, dans un chariot. —Salaire qu'on donne pour charrier ou voiturer quelque chose.

Charrier, v. a. (*Chá-ri-é*, *r* forte) Voiturer dans un *chariot* ou dans une *charrette*. —Entraîner : *Les rivieres charrient du sable ; les urines charrient du gravier*. En ce sens, on dit neutralement et par ellipse, *la rivière charrie*, entraîne des glaçons ; l'*urine charrie*. —En t. de Fauconnerie, il se dit 1.° de l'oiseau qui emporte sa proie, et ne revient pas quand on le reclame ; 2.° de celui qui se laisse emporter lui-même dans la poursuite de sa proie.

Figur. et fam. *Charrier droit*, se bien conduire. Dans cette phrase, *charrier* est neutre.

Charrier, s. m. (*Cha-rié*, *r* forte) Coutis qu'on étend sur le linge rangé dans le cuvier, et qu'on charge ensuite de cendres afin que la lessive les détrempe. Voy. *Charrée*.

Charroi, s. m. (*Cha-roa*, *r* forte) Charriage ; action de voiturer par *chariot*, *charrette*, fourgon, etc. —En t. de Marine, espèce de grande chaloupe qui sert, sur le banc de Terreneuve, à porter la morue après la pêche.

Charron, s. m. (*Chá-ron*, *r* forte) Artisan qui façonne le bois des *chariots*, des *charrettes*, des *charrues*, des trains de carrosse, etc.

Charronage, s. m. (*Chá-ro-na-je*, *r* forte) Travail et ouvrage de *Charron*. *Bois de charronage*, bois propre pour le travail des Charrons.

Charroyer, v. act. (*Chá-roa-ié*, *r* forte) Transporter sur des *chariots*, *charrettes*, tombereaux, etc.

Charrue, s. f. (*Chá-ru-e*, *r* forte) Machine à labourer la terre, traînée par des bœufs ou des chevaux. Elle est composée d'un train monté ordinairement sur deux roues, qui porte un soc pour ouvrir la terre et quelquefois un fer tranchant nommé *coutre* pour la couper. —Etendue de terre que peut labourer par an une charrue : *Cette ferme est de trois*, *de quatre charrues*. (Du bas latin *carruca*, qui se trouve en ce sens dans *Grégoire de Tours*, etc. et qui est fait de *charrus* char.) —Instrument de Jardinier, qui sert à nettoyer les allées d'un jardin. —En t. de Pêche, filet en forme de poche, dont on se sert dans la ci-devant Basse-Bretagne, et qui est semblable au *chalus*.

Fig. et fam. *Tirer la charrue*, avoir beaucoup de peine; faire un travail rude et pénible. —*Cheval de charrue*, homme stupide et grossier. —*Charrue mal attelée*, *charrue à chiens*, société de personnes qui s'accordent mal ensemble. —*Mettre la charrue avant les bœufs*, commencer par où il faut finir.

Charte partie *ou* par corruption Chartre-partie, s. f. Acte double entre deux parties intéressées, qu'on ecrivoit sur la même piece de velin, de manière qu'entre les deux copies se trouvoit un symbole, une inscription, une peinture, etc. que l'on coupoit ensuite ou en ligne droite, ou en ligne dentelée. Chacune des parties emportoit son *duplicata*, à la représentation duquel, dans la suite, on reconnoissoit la vérité de l'acte par la rencontre des lettres ou des traits coupés. Ce symbole ainsi partagé en deux moitiés s'appeloit

Cyrographe. Voyez ce mot. (Du latin *charta* papier, et *partita*, part. féminin de *partiri* diviser, partager.) —En t. de Mar. 1.° Écrit qu'on fait contenant la convention stipulée pour l'affrétement, la facture et la cargaison d'un vaisseau. —2.° Acte par lequel plusieurs personnes se joignent et s'associent pour naviguer de compagnie, et faire quelque entreprise. —3.° Acte par lequel le propriétaire d'un vaisseau s'engage vis-à-vis un marchand pour se charger de ses marchandises et les transporter dans le lieu de leur destination, sauf les risques de la mer.

CHARTIL, s. m. Le corps de la charrette. —Charrette plus longue que les charrettes ordinaires, qui sert à transporter les gerbes dans la grange. —Lieu couvert sous lequel on serre les chariots, charrettes, charrues, etc. pour les garantir des injures de l'air.

CHARTOPHYLAX, s. m. (*Kar-to-fi-lakce*) Officier de l'Église de Constantinople, préposé à la garde des chartres et des actes. (Du grec *chartés* papier, dont nous avons fait *charte* ou *chartre*, et du grec *phulax* gardien, dérivé de *phalassô* je garde.)

CHARTRE ou CHARTE, s. f. Anciens titres et papiers, soit relatifs à l'Histoire, au Droit public, etc. soit appartenant à une ville, à une communauté, etc. —Acte par lequel le Roi de France Louis XVIII a fixé la constitution du Royaume. On appelle *Chartre-Normande*, les lettres de conservation des priviléges accordés à la Normandie par le Roi Philippe I; d'autres disent par le Roi Louis Hutin en 1315 : *Grande Chartre d'Angleterre*, patente accordée par le Roi d'Angleterre Henri III, qui contient les priviléges de la nation. (Du grec *chartés*, en latin *charta* gros papier sur lequel on écrivoit autrefois les actes d'importance.) —Maladie de langueur qui produit une sécheresse de tout le corps. Il ne se dit que des enfans : *Cet enfant est en chartre, est tombé en chartre.* —Prison : *Saint-Denis de la Chartre.* En ce sens, il est vieux. On dit encore au Palais, *tenir en chartre-privée*, tenir en prison sans autorité de Justice. (Du latin *carcer* prison.)

CHARTREUX, EUSE, s. (*Char-treû, eû-ze*) Religieux et Religieuses fondés par St. *Bruno.* On disoit aussi au fém. *Chartreusine.* (De la montagne de *Chartreuse* en Dauphiné, où St. *Bruno* bâtit son premier monastère.

CHARTREUSE, s. f. Couvent de *Chartreux* ou de *Chartreuses.*

CHARTRIER, s. m. (*Char-trié*) Lieu où l'on conserve les *chartres* d'une Abbaye, etc.—Celui qui garde les *chartres.*

CHAS, s. m. Trou d'une aiguille. —Pièce carrée de fer ou de cuivre, percée dans son milieu d'un petit trou par où passe le fil auquel un plomb est suspendu, et dont le côté est égal au diamètre du cercle qui forme la base du plomb, afin qu'en posant le chas contre un mur, etc. le plomb se trouve aussi contre le mur, si celui-ci est d'aplomb.—Colle d'amidon qu'on tire du grain par expression.

CHASSE, s. f. (*Cha-ce*, la première syllabe brève) Poursuite. On dit en t. de Marine, *donner la chasse*, ou plus souvent et mieux *donner chasse à...* poursuivre un vaisseau ennemi, l'obliger à prendre la fuite; *prendre chasse*, s'enfuir; *soutenir chasse*, se battre en retraite; *pieces de chasse*, canons de l'avant pour tirer sur les vaisseaux qui prennent chasse. —Plus particulièrement, la poursuite qu'on fait des bêtes avec des chiens, soit à pied, soit à cheval : *Aller à la chasse; chien de chasse; habit de chasse.* —Les chasseurs, les chiens, et tout l'équipage de chasse : *La chasse est loin, est près; la chasse a passé par-là.* —Le gibier que l'on prend : *Faire bonne chasse; je vous enverrai de ma chasse.* (De l'italien *caccia*, formé dans la même signification, du latin barbare *cacciare*, qui se trouve dans les Capitulaires de *Charlemagne.*) —En Mécanique, espace libre qu'il faut accorder à une machine, ou à quelqu'une de ses parties, pour en augmenter ou en faciliter l'action : *Il ne faut ni trop ni trop peu de chasse.* —Au jeu de Paume, la distance qu'il y a entre le mur du côté où l'on sert, et l'endroit où tombe la balle du second bond : *Il y a chasse; gagner la chasse.* —*Chasse-morte*, coup perdu; et figur. affaire commencée que l'on ne poursuit pas. —En Musiq. sorte d'air qui prend son caractère du jeu particulier au cor de chasse. —En t. de Pêche, Voy. *Cache.*

Avoir plus ou moins de chasse, avoir plus ou moins de disposition à se porter en avant, en parlant d'une chaise de poste, d'un carrosse, et de diverses autres machines. —*Huîtres de chasse*, celles qu'apportent les *chasse-marées.* —*Chasse couverte*, en t. de Pêche, verveux auquel on ajoute un filet horizontal tendu d'une aile à l'autre.

CHASSÉ, s. m. Pas de danse, qui se fait en allant de côté, soit à droite, soit à gauche.

CHÂSSE, s. f. (*Châ-ce*, la première syllabe longue) Sorte de coffre dont le haut est fait en cercueil ou en toit d'Église, où sont les os de quelque Saint ou Sainte. —En t. d'Orfèvre, etc. la partie de la boucle où est le bouton. —Dans une balance, la partie perpendiculaire au fléau, et à laquelle on soutient la balance quand on veut s'en servir. —Dans une lunette, la monture dans laquelle les verres sont embrassés. —Chez plusieurs autres Artisans, c'est en général tout ce qui sert à tenir une chose *enchâssée.* (Du latin *capsa*, pris du grec *kapsa* caisse, cassette, dérivé du verbe *kaptéin* cacher.)

CHASSE-AVANT, s. m. Celui qui dans les grands ateliers conduit et fait marcher les ouvriers.

CHASSE-BOSSE, s. fém. Plante vivace, qui habite le bord des étangs, très-astringente, et renommée pour les hémorrhagies. On l'appelle aussi *Perce-bosse*, *Corneille* et *Lysimachie*, en latin *Lysimachia.* (Ce dernier nom lui vient de *Lysimachus*, fils d'un Roi de Sicile qui, le premier, la mit en usage.)

CHASSE-COQUIN, s. m. Bedeau qui *chasse* des Églises les mendians et les chiens.

CHASSE-COUSIN, s. m. Fleuret fermé et qui ne plie pas, propre à bourrer ceux qui font assaut. —Au fig. méchant vin, et tout ce qui peut éloigner les importuns. Il est familier.

Chasselas, s. m. (*Cha-ce-là*) Sorte de raisin de table, dont il y a plusieurs variétés: *Chasselas doré*, *rouge*, *musqué*, *etc.*

Chasse-marée, s. m. Voiture qui apporte la marée : *Aller un train de chasse-marée*, aller un pas fort vite. —Bâtiment ponté de la côte de Basse-Bretagne, portant deux mâts, chacun avec une voile carrée, et qui s'oriente très-bien au plus près du vent.

Chasse-mulet, s. m. Valet de Meunier des environs de Paris.

Chasse-poignée, s. f. Outil de Fourbisseur qui sert à *chasser* et pousser la *poignée* d'une épée sur la soie de la lame jusqu'à ce qu'elle soit bien jointe avec le corps de la lame. On l'appelle aussi *Chasse-pommeau*.

Chasse-punaise, s. f. Plante de Sibérie de la famille des Renoncules, dont l'odeur est d'une fétidité insupportable.

Chasser, v. a. (*Cha-cé*) Mettre dehors avec violence; faire sortir de quelque lieu : *Il l'a chassé comme un coquin ; chasser les chiens d'une Eglise.* On dit proverb. et figur. que *la faim chasse le loup du bois*, que la nécessité oblige à s'évertuer pour trouver de quoi vivre. —Congédier, renvoyer un domestique, etc. —Oter, éloigner : *Cette herbe*, *cette odeur chasse le mauvais air*, *le venin*, *etc.* —Faire marcher devant soi, en parlant des bestiaux : *Chasser les vaches*, *un troupeau de moutons ; chasser un cheval*, le porter et le faire aller en avant. —Pousser en avant : *La charge n'est pas assez forte pour chasser le boulet ;* ou sans régime, *la poudre fine chasse bien plus loin que la grosse. Le vent chasse la pluie*, *la neige de ce côté-là ; chasser un clou dans... à grands coups de marteau.* En ce sens, on dit proverb. qu'*un clou chasse l'autre*, qu'une nouvelle passion en éteint une plus ancienne, etc. —Poursuivre le gibier pour le prendre. Il est actif, quand on parle de prendre à la course avec des chiens, certaines bêtes, comme lièvre, renard, chevreuil, loup, cerf, sanglier, etc. : *Chasser le lièvre*, *le loup*, *etc.* Il est neutre, quand on cherche seulement le gibier pour le tirer, ou quand on l'attire dans des filets, dans des piéges : *Chasser aux perdrix*, *aux becasses*, *au lièvre*, *etc.* (Du latin barbare *cacciare*, que les Italiens ont conservé dans leur langue. Voy. *Chasse.*)

Chasser un cheval en avant (Manége), l'aider du gras des jambes, ou le pincer pour le faire avancer. —*le poisson au loin* (Pêche), le transporter d'un pays dans un autre.

Proverb. *Bon chien chasse de race*, les enfans ont ordinairement les inclinations de leurs pères. —*Leurs chiens ne chassent pas ensemble*, ils ne s'accordent pas. —*Chasser bien au plat*, aimer à manger le gibier que les autres tuent. —*Chasser sur les terres d'autrui*, entreprendre sur ses droits, sur sa juridiction.

Chasser, v. n. Se dit en t. d'Imprimerie, des caractères qui occupent plus d'espace que d'autres : *La Philosophie chasse plus que le Petit-Romain.* —En t. de Marine, *chasser sur ses ancres*, se dit d'un vaisseau qui mouille sur un fond de mauvaise tenue, et dont les ancres ne tiennent point.

Chasse-rage vulgaire, s. f. Voyez *Passerage* (grande.)

Chasseret, s. m. Voy. *Caserette.*

Chasseur, s. m. Celui qui *chasse* actuellement, ou qui aime à *chasser* : *Je trouvai des Chasseurs dans la plaine ; il n'est point Chasseur.* On dit au fém. *Chasseuse*, et en Poésie *Chasseresse* : *C'est une grande Chasseuse ; Diane la Chasseresse.* —Domestique dont la fonction est, dans un domaine, de *chasser* pour son maître. —En t. de Marine, bâtiment qui donne *chasse* : ce sont des vaisseaux légers construits ordinairement pour cet usage.

Repas de Chasseur, repas prompt et léger. —*Messe de Chasseur*, messe dite à la hâte. —*Etre affamé comme un Chasseur*, avoir un grand appetit.

Chassie, s. f. (*Cha-cî e*) Humeur gluante qui sort des yeux malades : *Il a toujours de la chassie aux yeux.* (Du lat. *cæcare* aveugler.)

Chassieux, euse, adj. (*Cha-ci eû*, *eû-ze*) Qui a de la *chassie* aux yeux : *Il est chassieux*, *elle est chassieuse.* On dit aussi substantivem. *c'est un chassieux*, *une chassieuse.*

Châssis, s. m. (*Châ-ci*) Assemblage de fer ou de bois, ordinairement carré, destiné à environner un corps et à le contenir. —Il se dit plus particulièrement d'un ouvrage de menuiserie divisé en plusieurs carrés, où l'on met des pièces de verre ou de toile, ou des feuilles de papier huilé, pour garantir du vent, des injures du temps. —Petit cadre sur lequel on pose la toile d'un tableau. —En Hydraulique, assemblage de bois ou de fer qui se place au bas d'une pompe, afin de pouvoir, au moyen de deux coulisses pratiquées dans un dormant de bois, la lever au besoin, et en visiter le corps. —Papier découpé de certaines manières dont on se sert pour écrire en chiffre. —Ouvrage de menuiserie qui supporte le dessus d'une table. Il y a des *châssis plians.* —En termes d'Imprimerie, grand carré ordinairement de fer, dans lequel les caractères sont retenus par des bois qui les séparent des biseaux et des coins qui les serrent. Cet instrument s'appelle ordinairement *chassis*, quand il y a une barre au milieu ; et quand il n'y en a point, on dit *ramette.* —En Musiq. l'une des principales pièces de l'orgue, dans laquelle on enchâsse l'air du sommier sur quoi on pose les tuyaux. —En t. de Jardinier, ouvrage de menuiserie dans l'épaisseur duquel il y a des feuillures pour y loger, emboîter et enchâsser des panneaux de vitres, et en couvrir les plantes qu'on veut avancer l'hiver. (Du latin *capsicium*, formé de *capsum*, qu'on a dit, par métaplasme, pour *capsa.* Voy. *Châsse.*)

Châssis dormant, celui qui ne se lève ni ne s'ouvre. —*d'osier*, clôture d'osier qu'on met devant certaines fenêtres. —*de paravent*, cadre sur lequel on pose la toile, on colle le papier.

Chassoir, s. m. (*Cha-soar*) Morceau de bois que le Tonnelier pose sur le cerceau, et qu'il frappe pour *chasser* le cerceau quand il lie des futailles.

Chassoire, s. f. (*Cha-soá-re*) T. de Fau-

connerie : Baguette que portent les Autoursiers.

Chaste, adj. Qui s'abstient du plaisir de la chair, ou qui n'en use que suivant la loi de Dieu : *Homme chaste*, *femme chaste*. Il est de peu d'usage, en parlant des personnes. —Pur; éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *Cœur chaste*, *oreilles chastes*, *style chaste*. (Du latin *castus*, qui a la même signification.)

Chastement, adv. (*Chas-te-man*) D'une manière *chaste*.

Chasteté, s. f. Vertu par laquelle on est *chaste* : *Garder la chasteté ; cela blesse la chasteté*. — Continence perpétuelle : *Faire vœu de chasteté*. (Du lat. *castitas*, qui signifie la même chose.)

Chasuble, s. fém. (*Cha-zu-ble*) Ornement d'Eglise, que le Prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour dire la Messe. (Du latin *casula*, diminutif de *casa* case, maisonnette; parce que le Prêtre revêtu de cet ornement, a l'air d'être enfermé dans une boîte. *Caseneuve*.)

Chasublier, s. m. (*Cha-zu-blié*) Faiseur et vendeur de *chasubles* et autres ornemens d'Eglise.

Chat, Chatte. subst. (*Cha*, *cha-te*) Animal domestique qui prend les rats et les souris. C'est un mammifère digitigrade. —En t. d'Artillerie, fer armé de griffes dont on se sert pour visiter le dedans du canon. —En t. de Pêche, espèce de grappin qui sert aux Pêcheurs à retirer leur tissure du fond de l'eau, lorsqu'elle leur a échappé. —En t. de Blason, *chat effarouché*, celui qui est rampant, et *chat herissonné*, celui qui lève le train de derrière plus haut que la tête. (Du latin *catus*, dont la signification est la même. Les Italiens en ont fait également *gatto*.)

Prov. *Vendre chat en poche*, une chose sans la montrer. —*Eveiller le chat qui dort*, réveiller une querelle assoupie. —*Emporter le chat*, s'en aller sans rien dire ; partir sans dire adieu. —*A bon chat*, *bon rat*, bien attaqué, bien défendu. —*Appeler un chat un chat*, *etc.* dire franchement les choses comme elles sont. —*Jeter le chat aux jambes de quelqu'un*, jeter la faute sur lui, ou l'arrêter par quelque empêchement. —*S'aimer comme chiens et chats*, vivre en ennemis. —*Chat échaudé craint l'eau froide*, quand on a échappé à un péril, on en craint jusqu'à la moindre apparence. —*Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, profiter pour soi-même de la témérité ou de la simplicité de quelqu'un. —*La nuit tous chats sont gris*, la nuit on ne distingue pas une laide d'avec une belle. —*Payer en chats et en rats*, payer en mauvais effets. —*Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat*, l'affaire dont il s'agit n'est qu'une bagatelle. —*Bailler le chat par les pattes*, présenter une chose par l'endroit le plus difficile.

Chats, au pl. Folles fleurs des noyers, des coudriers, des saules, etc. Voy. *Chaton*.

Châtaigne, s. f. (*Châ-te-gne*, mouillez *gn*) Fruit de substance farineuse, dont l'écorce est de couleur brune, tirant un peu sur le rouge. (De *castanea*, nom latin de ce fruit ainsi que de l'arbre qui le porte. *Castanea* dérive du grec *kastanon* qui a la même signification, et dont la racine est *Kastana* Cataue, ville de Thessalie, près du fleuve Penée, où il y avoit beaucoup de châtaigniers.) —En t. de Manege, espèce de corne tendre et sans poil, que les chevaux ont au-dessus du genou. En ce sens, quelques-uns disent *Chateigne*.

Chataigne d'eau, plante aquatique dont le fruit ressemble à la châtaigne ordinaire. Voyez *Tribule aquatique*. —*de mer*, V. *Liane à bœuf*.

Châtaigneraie, s. f. (*Châ-te-gne-ré*, mouill. *gn*) Lieu planté de *châtaigniers*.

Châtaignier, s. m. (*Châ-te-gnié*, mouillez *gn*) Grand et bel arbre de nos forêts, à fleurs amentacées, mâles ou femelles sur le même pied, dont le fruit est très-connu sous le nom de *Châtaigne*. Cultivé et greffé, l'arbre prend celui de *Marronnier*, et son fruit perfectionné s'appelle *Marron*. (Du lat. *castanea*. Voyez *Châtaigne*.)

Châtaignier nain de Virginie, Voy. *Chincapin*.

Châtain, adj. m. (*Châ-tein*) De couleur de *châtaigne*. Il ne se dit que du poil et des cheveux. Suivant l'*Acad.* il est indeclinable, quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie : *Des cheveux châtain clair*.

Chataire, s. f. (*Cha-te-re*) V. *Cataire*.

Château, s. m. (*Châ-tô*, s. d.) Forteresse environnée de fossés et de gros murs, flanquée de tours et de bastions. (Du latin *castellum*, qui a la même signification.) —Maison ou demeure le Seigneur d'un lieu.

Château de cartes, Voyez *Carte*. —*d'eau*, bâtiment qui ne renferme que des reservoirs. —*de poupe* ou *d'arrière*, *de proue* ou *d'avant*, espèce de logement qui est élevé sur la poupe ou sur la proue d'un vaisseau, au-dessus du dernier pont.

Prov. *Faire des châteaux en Espagne*, se repaître d'idées, de projets agréables, mais chimériques.

Chateigne, s. f. (*Cha-tè-gne*, mouillez *gn*) T. de Manége. Voy. *Châtaigne*.

Châtelain, s. m. (*Châ-te-lein*) Celui qui commande dans un *château*. En ce sens, il est vieux. —Seigneur qui avoit terre et maison seigneuriale avec droit de Justice. On dit souvent adjectiv. *Seigneur châtelain*. —Juge ou Officier qui rendoit la Justice dans la terre d'un Seigneur *Châtelain*.

Châtelé, ée, adj. Se dit, en t. de Blason, des pièces chargées de plusieurs *châteaux*.

Châtelet, s. m. (*Châ-te-lé*) Petit *château*. Il n'est plus d'usage qu'en parlant de deux anciens châteaux à Paris, dont l'un nommé *le Grand Châtelet*, étoit un lieu où l'on rendoit la Justice ; et l'autre, nommé *le Petit Châtelet*, ne servoit plus que de prison. —Juridiction ou Tribunal où se jugeoient à Paris, les affaires civiles et criminelles en première instance. —Petite partie du métier de Rubanier qui soutient les ardoises et les hautes-lices.

Châtellenie, s. f. (*Châ-te-le-nî-e*) Seigneurie et Juridiction du Seigneur *Châtelain*. —Certaine étendue de pays sous cette Juridiction ou sous celle d'une ville.

Chat-huant, s. m. (*Cha-u-an*) Sorte de hibou qui mange les souris et les petits oiseaux, ainsi nommé à cause de ses yeux qui ressemblent à ceux du chat, et du cri qu'il fait entendre la nuit. C'est un oiseau rapace, de l'ordre des Nyctériens.

Chat-huané, ée, adj. (*Cha-u-a-né*) T. de Fauconn. Qui a le pennage du *chat-huant*.

Châtier, v. a. (*Châ-ti-e*) Corriger, punir. Il diffère de ce dernier mot, en ce que *punir* a rapport aux crimes, et *châtier* aux fautes: les pères *châtient* leurs enfans; les Juges font *punir* les malfaiteurs. —Fig. et en parlant du style, Polir, retoucher, rendre plus exact. (Du latin *castigare*, dont la signification est la même.)

Chatière, s. f. Trou qu'on pratique aux portes des greniers, etc. pour laisser passer les *chats*. —Longueur de maçonnerie dans les terres, pour conduire les eaux d'une source dans un réservoir, etc. Elle est moins grande que la *Pierrée*, et bâtie seulement de pierres sèches, posées de champ des deux cotés, et recouvertes de pierres plates appelées *Couvertures*.

Châtiment, s. m. (*Châ-ti-man*) Punition; correction. Voy. *Chatier*.

Chaton, s. m. Petit *chat*. —La partie d'une bague où une pierre précieuse est enchâssée. —En Botaniq. receptacle commun à un grand nombre de petites fleurs incomplètes, ordinairement unisexuelles, tel qu'on peut l'observer sur le saule, sur le peuplier, le noyer, etc. (A cause de la ressemblance de ces fleurs avec la queue d'un *chat*.)

Chatouille, s. f. (*Cha-tou-glie*; mouillez les *ll*) T. de Pêche. Espèce de petite lamproie qu'on emploie pour appât.

Chatouillemeet, s. m. (*Cha-tou-glie-man*, mouillez les *ll*) Action de *chatouiller*. —Sentiment qui naît de cette action. —Certaine impression agréable qu'on sent quelquefois: *Le chatouillement des sens*.

Chatouiller, v. a. (*Cha-tou-glié*) Causer par un léger attouchement, un tressaillement qui provoque ordinairement à rire. On disoit anciennement *catiller*. (Du lat. *catullire*, qui exprime proprement le prurit et la démangeaison des chiens lorsqu'ils sont en chaleur, et dont on a étendu la signification à toutes sortes d'animaux. *Caseneuve*.) —Fig. Dire des choses qui plaisent, qui flattent: *Chatouiller les oreilles de*... —Fig. Flatter agréablement les sens: *Le bon vin chatouille le palais, le gosier*.

Fig. et proverb. *Se chatouiller pour se faire rire*, s'exciter soi-même à rire; tâcher de se donner un air joyeux, quoiqu'on n'en ait point de sujet.

Chatouilleux, euse, adj. (*Cha-tou-glieû, eû-ze*) Qui est fort sensible au *chatouillement*. —Au fig. en parlant des personnes, délicat sur le point d'honneur, ou susceptible, qui s'offense, qui se fâche aisément. —En parlant des choses, delicat, critique: *Dans des matieres si chatouilleuses et si delicates*;..... *affaire chatouilleuse*, où il est difficile de se bien gouverner.

Cheval chatouilleux, celui qui est trop sensible a l'éperon, qui le fait et n'y obéit pas d'abord.

Chatoyer, v. n. (*Cha-toâ-ié*) T. de Lapidaire: Rayonner (comme les yeux du *chat* dans l'obscurité.)

Chat-pard, s. m. (*Cha-pdr*) Animal quadrupède qui ressemble au *chat* par la forme du corps, et au *léopard* par les couleurs.

Châtré, part. p. de *Châtrer*, et adj. Celui à qui on a ôté les testicules. Il est aussi substantif: *Un châtré*.

Châtrer, v. a. (*Châ-tré*) Oter, couper les testicules, et rendre par-là inhabile à la génération: *Châtrer un taureau, un cheval, un belier, etc.* —Au figur. retrancher le superflu. —En t. de Jardinier, tailler les melons, les concombres, ou lever du plant enraciné auprès d'une plante. (Du latin *castrare*, qui a les mêmes significations.)

Châtrer un livre, en retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la religion, etc. En ce sens il est bas. — *des fagots*, en ôter quelques bâtons. —*des ruches*, enlever une partie des gâteaux où est le miel.

Châtreur, s. m. Celui qui *châtre*.

Chatte, s. f. La femelle du *chat*. Voyez ce mot. —En t. de Marine, 1.° espèce de gabarre propre à charger et décharger les vaisseaux; c'est une allége. —2.° Sorte de grappin à emerillon, entalingué à un filin que l'on passe dans une poulie sous le beaupré lorsqu'on veut s'en servir.

Chattemite, s. f. (*Cha-te-mi-te*) Qui affecte une contenance humble, douce et flatteuse pour tromper quelqu'un. Il ne s'emploie guères que dans cette phrase du style familier: *Faire la chattemite*. (Du bas latin *cata* chatte, fait de *catus*, et de *mitis* doux; *cata mitis*, chatte qui fait patte de velours, etc.)

Chatter, v. n. (*Cha-té*) Faire ses petits, en parlant de la *chatte*.

Chaud, aude, adj. (*Chô, chô-de*) Qui a de la chaleur: *Le soleil est chaud; temps chaud; eau chaude*. —Qui donne ou qui procure de la chaleur: *Le vin est chaud; les épiceries sont chaudes*. —Au fig. en parlant des personnes, 1.° prompt, qui se met facilement en colère: *Il est chaud et emporté; il a le sang chaud, la tête chaude*. 2.° Ardent, vif, empressé: *Ami chaud*. —Fig. et famil. en parlant des nouvelles, etc. Récent: *Cela est encore tout chaud*. —On dit des femelles des animaux, lorsqu'elles sont en amour, qu'*elles sont chaudes*. C'est pourquoi, dans ce sens, il ne faut pas confondre *avoir chaud* et *être chaud*. (Du lat. *calidus*, qui a la même signification.)

Fievre chaude, celle qui cause le délire. —*Chaude alarme*, grande et soudaine alarme. —*Donner l'alarme bien chaude* ou *la donner bien chaude* (en sous-entendant *alarme*), donner une grande alarme. — *Occasion* ou *attaque chaude*, combat qui est rude et sanglant.

Pleurer à chaudes larmes, pleurer beaucoup. —Prov. *Battre le fer tandis qu'il est chaud*, Voy. *Battre*. —*Tomber de fievre en chaud mal*, tomber d'un petit malheur dans un grand. —*Ne trouver rien de trop froid ni de trop chaud*, trouver tout bon. —*N'être ni froid ni chaud*, être d'une indolence ou d'une indifférence extrême.

Chaud, s. m. Chaleur : *Je brûle, je meurs de chaud.*

Fig. et prov. *Souffler le froid et le chaud*, être tour-à-tour d'un avis ou d'un parti opposé, suivant les personnes avec qui l'on traite. —*Cela ne fait ni froid ni chaud*, ne sert ni ne nuit. —Fig. *Il faisoit chaud dans ce combat*, il etoit vif et meurtrier.

Chaud, adv. *Boire chaud*, boire une liqueur qui est chaude. On le dit ordinairement de l'eau qu'on a fait chauffer pour la boire avec du vin.—Fig. et fam. *Je le lui ai rendu chaud comme braise*, je m'en suis vengé sur le champ.

Tout chaud, adv. Tout de suite. Il est fam.

Chaude, s. f. (*Chô-de*) Feu violent dans les forges de verrerie. —On dit, en t. de Monnoie, *battre la chaude*, battre les lingots d'or sur l'enclume dès qu'ils ont été tirés du moule. —En t. d'Orfèvre, *donner une chaude à la besogne*, mettre le métal au feu pour le travailler sur l'enclume.

A la chaude, adv. Du premier abord, dans le premier transport. Il est familier.

Chaudeau, s.m. (*Chô-dô*, s.d.) Sorte de brouet ou de bouillon *chaud* que l'on porte quelquefois aux mariés le matin du lendemain de leurs noces.

Chaudement, adv. (*Chô-de-man*) Au propre, de manière que la chaleur puisse se conserver : *Se vêtir, se tenir chaudement.* —Au fig. avec ardeur; avec zèle; avec vivacité; *Prendre, poursuivre une affaire chaudement.* —A la chaude; promptement. Dans cette dernière acception, il est moins usité.

Chauderet, s.m. (*Chô-de-rè*) T. de Batteur d'or : Le troisième des moules qui servent à étendre l'or et l'argent.

Chauderie, s.f. (*Chô-de-rî-e*) T. de Relation. Espèce de caravansérails bâtis dans l'Inde sur les grandes routes, pour recevoir les voyageurs à quelque caste qu'ils appartiennent. Il y a des places séparées pour les Brames, les Parias, les Musulmans, les Européens, etc. Les Chauderies, très-multipliées dans quelques cantons, sont des établissemens pieux fondés par la religion, et consacrés à l'hospitalité.

Chaudier, v. n. (*Chô-dié*) Il se dit en t. de Chasse, des lices ou des levrettes qui entrent en *chaleur*.

Chaudière, s. f. (*Chô-diè-re*, d.) Grand vase de métal où l'on fait *cuire*, bouillir quelque chose. (Du lat. *caldaria*, dont la signification est la même.) —T. de Pêche, V. *Caudrette.*

Chaudiere bouillante, où il y a une liqueur bouillante.

Chaudrette, s. f. (*Chô-drè-te*) Terme de Pêche, Voy. *Caudrette.*

Chaudron, s. m. (*Chô-dron*, d.) Vase de cuivre servant à la cuisine.—Petite *chaudiere*. (Du lat. *caldarium*, qui signifie la même chose.)

Chaudron d'habitude (Marine), pièce de plomb de figure hémisphérique, percée de trous et placée au-dessus de la lampe, pour lui donner de l'air et servir de cheminée.

Chaudronnée, s. f. (*Chô-dro-né-e*, d.) Ce qu'un *chaudron* peut contenir.

Chaudronnerie, s.f. (*Chô-dro-ne-rî-e*, d.) Marchandises de *Chaudronnier.*

Chaudronnier, s. m. (*Chô-dro-nié*, d.) Artisan qui fait et vend des *chaudrons*, des marmites, et autres ustensiles de cuisine en fer ou en cuivre.

Chauffage, s. m. (*Chô-fa-je*, d.) La quantité de bois que l'on consomme dans une année pour se *chauffer* : *Il m'en coûte tant pour mon chauffage.* —Droit de couper dans une forêt, une certaine quantité de bois pour se *chauffer* : *Droit de chauffage; il a tant de cordes de bois pour son chauffage.*

Chauffe, s. f. (*Chô-fe*) T. de Fonderie : Lieu où se jette et se brûle le bois qu'on emploie à la fonte des pièces.

Chauffe-chemise, s.m. Machine sur laquelle on étend une chemise, etc. pour la *chauffer.*

Chauffe-cire, s. m. Officier de la Chancellerie chargé du soin d'amollir et préparer la cire pour sceller.

Chauffe-lit, s.m. Ce qui sert à chauffer un *lit.*

Chauffe-pied, Voy, *Chaufferette.*

Chauffer, v. a. (*Chô-fé*, d.) Donner de la *chaleur*, en approchant du feu, en mettant sur le feu ou dans le feu, en mettant du feu dedans, etc. (Du latin *calefacere*, fait dans la même signification, de *calidus* chaud, et *facere* faire; *calidum facere*, rendre chaud.)

Chauffer, v. n. Recevoir de la *chaleur* : *Le four chauffe, le bain chauffe.*

Prov. *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, ce n'est pas à votre intention, en votre faveur que cela se fait, que cette chose se prépare.

Se chauffer, v. réc. Être auprès du feu pour en recevoir de la chaleur. On voit dans la phrase suivante, la différence qui se trouve entre *se chauffer* et *s'échauffer* : *Il ne se chauffoit point, même dans le plus grand froid de l'hiver; mais quelquefois il portoit du bois pour s'échauffer.*

Proverb. *On verra de quel bois cet homme se chauffe*, quel homme c'est, de quoi il est capable.

Chaufferette, s. f. (*Chô-fe-re-te*, d.) Sorte de boîte doublée de fer-blanc, et percée de plusieurs trous par le haut, dans laquelle on met un peu de feu couvert de cendres, pour se tenir les pieds chauds.

Chaufferie, s. f. (*Chô-fe-rî-e*, d.) Forge destinée à *chauffer* le fer qu'on veut réduire en barres.

Chauffeur, s. m. Celui qui tire la branloire et fait aller les soufflets d'une forge pour faire rougir le métal. —Nom qu'on a donné à des brigands qui *chauffoient* jusqu'à les brûler, les pieds de leurs malheureuses victimes, pour les forcer à déclarer le lieu où étoit leur argent.

Chauffoir, s. m. (*Chô-foar*, d.) Lieu dans un Couvent, une Communauté, un Hôpital, où l'on se *chauffe*. —Lieu derrière le théâtre où les Comédiens et les Spectateurs vont se *chauffer*.—Linge de propreté pour les femmes. —On nomme *chauffoirs*, au pluriel, les linges *chauds* avec lesquels on essuie un homme en sueur, on soulage une femme en couche.

Chauffure, s. f. (*Chô-fu-re*, d.) Terme de Forges : Défaut du fer qui s'écaille, pour avoir été exposé à l'action d'un feu trop violent ou trop long.

Chaufour, s. m. Fourneau à faire de la

chaux. —Lieu où l'on tient le bois et la pierre à *chaux*. C'est un vieux mot : on dit aujourd'hui *four à chaux*.

CHAUFOURNIER, s. m. (*Chô-four-nié*, d.) Ouvrier qui fait la *chaux*.

CHAULER, (*Chô-lé*, d.) Préparer des blés avec de la *chaux* pour les semer.

CHAUME, s. m. (*Chô-me*) Tige herbacée, fistuleuse, simple et garnie de plusieurs nœuds, telle que celle des graminées. —La partie du tuyau des blés qui demeure dans les champs, après qu'on les a coupés : on dit vulgairement *paille*.—Il se prend quelquefois pour le tuyau tout entier du blé. —Le champ même où le *chaume* est encore sur pied : *Il y avoit trois lievres dans ce chaume.*—Toute la paille dont on couvre une maison. (Du latin *calamus*, pris du grec *kalamos* tuyau de blé.)

CHAUMER, v. a. (*Chô-mé*, d.) Couper ou arracher le *chaume* : *Chaumer un champ.* On dit aussi neutralement : *Chaumer dans un champ ; elle est allée chaumer.*

CHAUMIÈRE, s. f. (*Chô-miè-re*, d.) Maison couverte de *chaume*. Voy. *Cabane*.

CHAUMINE, s. f. Petite *chaumiere*. Il est plus usité en poésie qu'en prose.

CHAUSSAGE, s. m. (*Chô sa-je*, d.) Entretien de la *chaussure*. Il est vieux.

CHAUSSANT, ANTE, adj. (*Chô-san*, *an-te*, d.) Qui se *chausse* aisément. Il ne se dit guère que des bas : *Un bas d'estame est plus chaussant qu'un bas de drap.*

CHAUSSES, s. f. pl. (*Chô ce*) La partie du vêtement de l'homme depuis la ceinture jusqu'aux genoux : *Prendre*, *mettre ses chausses; attacher*, *boutonner ses chausses.* On dit sans article, *mettre chausses bas.* —Vêtement qui couvre les jambes et les pieds. En ce sens il est vieux, et l'on dit *des bas*, (Suivant *Menage*, du latin *caliga* bottine de cuir, etc. que *Saumaise* dérive du grec *kalché*, espèce de peau.) —Au singulier, chaperon que les Docteurs portent sur l'épaule dans les cérémonies : *Chausse de Docteur en Théologie*, *en Droit*, *etc.*—En t. de Pêche, filet en forme de poche ou de manche que l'on traîne à pied, ou par le moyen des bateaux.

Chausses de Pages, chausses courtes et plissées que portoient autrefois les Pages, et qu'on appelle autrement *Trousses*. En ce sens, on dit figur. *Quitter les chausses*, sortir de Page. —*Chausse d'Hypocras*, ou simplement *chausse*, pièce de drap taillée en capuchon pointu, dans laquelle on passe des liqueurs. —*Chausse d'aisance*, le tuyau des latrines.

Proverb. *Tirer ses chausses*, s'enfuir. Il est bas.—*Porter les chausses*, se dit d'une femme qui gouverne son mari et toute la maison. —*Avoir la clef de ses chausses*, n'être plus dans l'âge d'être châtié. —*N'avoir pas de chausses*, être extrêmement pauvre.

CHAUSSÉ, ÉE, part. p. de *Chausser*, et adj. Qui a mis ses bas et ses souliers.

Proverb. *Sortir un pied chaussé et l'autre nu*, se sauver avec précipitation. —*Elle est des mieux chaussées*, des plus jolies, des plus recherchées. —*Avoir son bonnet chaussé*, *sa tete chaussée*, être aheurté à une opinion. —*Cheval chaussé trop haut* (Manége), dont les balzanes montent jusque vers le genou et vers le jarret.

Ecu chaussé, se dit en termes de Blason, lorsque le sommet de l'angle est à la pointe d'en bas et au milieu de l'écu, et que la ligne d'en haut forme la mesure de cet angle ; de manière que le second émail garnit d'en bas, comme dans le *chape* il garnit d'en haut.

CHAUSSÉAGE, s. m. (*Chô-sé-a-je*) Ce qu'on paye pour passer sur certaines *chaussées*.

CHAUSSÉE, s. f. (*Chô-ce-e*, d.) Levée de terre que l'on fait au bord d'une rivière, d'un étang, pour retenir ou contenir l'eau. —Levée qui se fait dans les lieux bas pour servir de chemin. (Du latin *calcare* marcher sur, fouler aux pieds, d'où on a fait dans la basse latinité *calcata* chemin battu, etc. *Le Duchat.*)

Chaussée de pavé, 1.° Le pavé d'un grand chemin avec bordure de pierres rustiques ; 2.° L'espace cambré qui, dans une large rue, est entre deux revers. —*Le rez-de-chaussée*, le niveau du terrain.

CHAUSSE-PIED, s. m. (*Chô-ce-pié*) Long morceau de cuir *ou* corne arrangée exprès dont on se sert pour *chausser* plus aisément des souliers. —Fig. et prov. Moyen qui facilite les affaires : *Une charge est un chausse-pied pour le mariage; nous voilà dedans sans chausse-pied*, nous avons réussi sans le secours de personne.

CHAUSSER, v. a. (*Chô-cé*, d.) Mettre des bas ou des souliers à quelqu'un. —Faire des souliers pour... *Ce Cordonnier chausse toute la ville;* ou sans régime, *ce Cordonnier chausse bien*, *chausse mal.* (Du latin *calceare*, qui a la même signification.)

Chausser les éperons à quelqu'un, lui mettre les éperons en le faisant chevalier; et figur. Poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. — *Chausser les étriers*, enfoncer son pied dedans, jusqu'à ce que le bas des etriers touche aux talons. —*Chausser la grande serre de l'oiseau* (Fauconnerie), entraver l'ongle du gros doigt avec un petit morceau de peau.—Proverb. *chausser une opinion*, se la mettre fortement dans la tête. On dit dans le même sens, *se chausser de...*—*Chausser le cothurne*, prendre le style tragique, enfler son style. —*Chaussez mieux vos lunettes*, regardez-y mieux.—*N'être pas aisé à chausser*, à persuader.

CHAUSSER, v. n. *Ce bas*, *ce soulier chausse bien*, va bien sur la jambe, sur le pied. —*Je chausse à tant de points*, je porte des souliers d'une telle longueur.

Prov. *Chausser au même point*, être de la même humeur, du même génie, etc.

SE CHAUSSER, v. réc. Mettre ses bas, ses souliers.

CHAUSSETIER, s. m. (*Chô-ce-tié*) Marchand qui fait et vend des bas, et ordinairement des bonnets, etc. *Chaussetier-Bonnetier.*

CHAUSSE-TRAPE, s. f. Instrument garni de quatre pointes de fer, dont trois portent à terre et une demeure en haut. On sème ces instrumens aux lieux où l'on croit que passera la cavalerie ennemie. (Du lat. barbare *calcitrapa*, formé de *calx*, *calcis* plante des pieds, et d'*attrapare* attraper. *Menage.*) —Piége pour prendre les

renards, les blaireaux, etc. — Espèce de chardon qu'on appelle autrement *chardon étoile*.

CHAUSSETTE, s. f. (*Chô-se-te*, d.) Bas de toile, de fil ou de peau qui n'a point de pied, et qu'on met sur la chair sous le bas de dessous.

CHAUSSON, s. m. (*Chô-son*, d.) Chaussure qu'on met aux pieds, avant de prendre les bas. Il s'emploie ordinairement au plur. On dit, en plaisantant, d'un homme qui n'a guères de nardes, que *tout son équipage tiendroit dans un chausson*. — Espèce de soulier plat à semelles de feutre, dont on se sert pour jouer à la paume, pour faire des armes, etc. (Du latin *calceus* chaussure, soulier, etc.) — Sorte de pâtisserie faite avec des pommes.

CHAUSSURE, s. f. (*Chô-sû-re*) Ce que l'on met aux pieds pour se *chausser*, comme souliers, pantoufles, bottes, etc. (Du lat. *calceus* ou *calcearium*, dont la signification est la même.)

Proverb. *Trouver chaussure à son pied*, trouver ce qui nous convient; ou, dans un sens contraire et plus usité, trouver à qui parler et qui saura nous riposter.

CHAUVE, adj. m. et f. (*Chô-ve*) Qui n'a plus de cheveux ou qui n'en a guères : *Homme chauve*. — En Botan. nom donné par *Gærtner* aux semences nues, qui ne sont ni aigretées ni chevelues. (Du lat. *calvus*, qui a la même signification.)

Prov. et figur. *L'occasion est chauve*, il ne faut pas la laisser échapper quand elle se présente.

CHAUVE-SOURIS, s. f. (*Chô-ve-sou-ri*) Sorte d'animal qui n'est, dit *Buffon*, qu'imparfaitement quadrupède, et encore plus imparfaitement oiseau. Il a des ailes membraneuses, avec lesquelles il vole la nuit, et le corps couvert de poil. C'est un mammifère chiroptère. (Des mots françois *chauve*, parce qu'il n'a point de plumes aux ailes, et *souris*, parce que c'est une espèce de souris volante.)

CHAUVETÉ, s. f. (*Chô-ve-té*) Etat d'une tête *chauve*. Les Médecins disent *Calvitie* (Du lat. *calvitas* ou *calvities*, dont la signification est la même.)

CHAUVIR, v. n. *Chauvir des oreilles*, dresser les oreilles, en parlant des chevaux, des mulets et des ânes.

CHAUX, s. f. (*Chô*, l'*x* ne se prononce jamais) Nom donné dans la nouvelle Chimie à une des terres élémentaires : on l'appeloit auparavant *terre calcaire*. Cette terre très-répandue dans la nature, et qui entre dans la plupart des corps, est la seule qui ait une saveur âcre, chaude et presque caustique. — Dans une acception plus vulgaire, pierre calcinée par le feu, qui entre dans la composition du mortier pour bâtir : *Chaux vive*, celle qui sort du fourneau; *chaux éteinte*, celle qui a été mêlée avec de l'eau ou qui a perdu ses propriétés à l'air. — Espèce de cendre ou de poudre très-menue, qui reste des métaux ou des minéraux qui ont été long-temps exposés à un feu violent. (Du latin *calx*, *calcis*, fait dans la même signification de *calere* être chaud, brûlant.)

Fig. et fam. *Etre à chaux et à sable*, *être à chaux et à ciment*, se dit des affaires solides, et pour lesquelles on a pris toutes les précautions nécessaires.

CHAVIRER ou TRÉVIRER, v. a. (*Cha-vi-ré*) Terme de Marine : *Chavirer une manœuvre*, mettre dessus ce qui étoit dessous. — Tourner sens dessus dessous, faire capot. En ce sens, *chavirer* est communément neutre : *Le vaisseau, le bateau a chaviré*. Voy. *Cabaner*.

CHAYÉ, s. m. La plus petite monnoie d'argent qui ait cours en Perse : elle vaut 4 sous 6 den. tournois, ou 22 c. 22 mill.[mes]

CHAZNA, s. m. Trésor ou endroit où sont renfermées à Constantinople les pierreries du Grand-Seigneur.

CHAZNADAR-BACHI, ou comme d'autres l'écrivent, HASNADAR-BACHI, s. m. En Turquie, le grand Trésorier du sérail.

CHEBEC, s. m. Voy. *Chabec*.

CHÉDA, s. m. Monnoie d'étain du royaume de ce nom, dans le voisinage du Mogol. Le *chéda octogone* répond à 2 sous un septième de denier tournois, un peu plus de 10 c.; le *chéda rond* à 7 deniers, à peu près 03 c.

CHEF, s. m. (*Chefe*) Au propre, Tête. Il n'est plus d'usage qu'en Poésie : *Le chef ceint de lauriers*.... Voy. *Tête*. — Au fig. celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée : *Les chefs de l'armée*, *les chefs d'une ambassade*, *d'une députation*. On dit aussi *chef d'ordre*, la principale maison d'un ordre; *chef de cuisine*, *d'office*, le principal Officier. — Article, point : *Les divers chefs d'une accusation*. — Le premier bout d'une pièce d'étoffe. — En t. de Blason, pièce honorable qui occupe la partie supérieure de l'écu, et qui a pour hauteur le tiers ou les deux septièmes de celle de l'écu. — En t. de Chirurgie, bandage pour la saignée du front. (Du grec *képhalè*, en latin *caput* tête, etc.)

Chef de l'épicycle ou *apogée de l'épicycle* (Astronom.), la partie la plus éloignée de la terre.

Chef abaissé (Blason), placé sous un autre chef. — *bandé*, divisé en six parties par cinq lignes diagonales. — *chargé*, sur lequel on voit un ou plusieurs meubles. — *cousu*, qui se rencontre, métal sur métal, ou couleur sur couleur, ce qui est contraire à la règle. — *denché*, dont le bord inférieur est coupé par des *dents* comme celles d'une scie. — *échiqueté*, divisé en deux ou trois rangs de carreaux. — *émanché* ou *emmanché*, qui dans sa partie inférieure a de grandes dents en pointes, qui entrent les unes dans les autres, ou dont la partie inférieure se termine en plusieurs angles très-aigus. — *engrêlé*, qui a en haut et en bas de petites dents plus fines que celles du *denché*, et dont les entre-deux ou cavités sont arrondies. — *losangé*, divisé en losanges. — *retrait*, qui n'a en hauteur que la moitié de sa proportion ordinaire. — *soutenu*, chef abaissé sous un autre, qui n'a que la moitié de sa proportion ordinaire, et qui est coupé par une espèce de second chef appelé une *divise*, par lequel il semble *soutenu*. — *surmonté*, qui en a un autre au-dessus de lui.

DE SON CHEF, adv. De sa propre tête, de sa

propre autorité. —*Gouverneur en chef*, le premier Gouverneur. —*Chef-Seigneur*, celui de qui plusieurs fiefs relèvent. —*Chef-cens*, le premier cens établi par le bail emphytéotique. —*Chef de péage*, le lieu où le péage est établi. —*Chef de famille*, celui qui tient le premier rang dans une famille.

CHEF-D'ŒUVRE, s. m. (*Ché-deû-vre*) Ouvrage que fait un ouvrier pour faire preuve de sa capacité dans le métier où il veut être reçu. —Au fig. ouvrage parfait en son genre : *C'est un chef-d'œuvre.* —On dit aussi figur. et avec un régime : *C'est un chef-d'œuvre d'habileté, un chef-d'œuvre de malice.* Dans ce mot, *œuvre* est indéclinable ; on écrit au pl. *chefs-d'œuvre*, et non pas *chef-d'œuvres*, ni moins encore *chefs-d'œuvres*.

CHEFECIER, Voy. *Chévecier.*

CHEF-LIEU, s. m. (on prononce l'*f*) Lieu principal.

CHEIK, s. m. (tiré de l'arabe *schaïkh*, qui signifie *vieillard*) Abbé, Supérieur d'un monastère turc. On écrit aussi *Cheikh.* —Titre que prennent en Egypte les aînés de famille et les gens de loi.—Chef des Arabes Bédouins, et proprement Chef d'une tribu.

CHÉIROPTÈRE, adj. (*Ké-i-rop tè-re*) Terme d'Hist. nat. qui se dit des animaux qui ont les pattes antérieures allongées et garnies de membranes en forme d'ailes. (Du grec *chair* main, et *ptéron* aile ; *qui a des mains ailées.*) On dit aussi *Chiroptere.*

CHÉLIDOINE, s. f. (*Ké-li-doâ-ne*) *Grande Chélidoine* ou *Eclaire*, plante vivace, agreste, à fleur cruciforme, remarquable par le suc jaune et très-âcre que répandent toutes ses parties, lorsqu'on les rompt. (Du gr. *chélidôn* hirondelle, parce qu'on a cru que cet oiseau s'en servoit pour guérir ses petits quand ils avoient mal aux yeux ; ou plutôt parce qu'elle fleurit au retour des hirondelles.)

Petite Chelidoine, plante vivace, à fleur rosacée, qu'on nomme aussi *petite Scrofulaire* et *Herbe aux hémorrhoïdes*, contre lesquelles on l'emploie avec succès, ainsi que dans les maladies scrofuleuses. C'est une espèce de renoncule.

CHÉLIFÈRE, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes aptères, de la famille des Acères, qui ont des mandibules fendues comme des tenailles. Ils ressemblent aux scorpions, mais ils n'ont point de queue. On les trouve dans les vieux livres. Ils se nomment aussi *Porte-pinces.* (Du grec *kélê* pince, tenaille, et *phérô* je porte.)

CHELINGUE, s. f. (*Che-lein-ghe*) T. de Mar. Espèce de bateau de la côte de Coromandel, à fond plat.

CHÉLONÉE, s. f. (*Ké-lo-né-e*) Tortue de mer. (Du grec *chelônê* tortue.)

CHÉLONIENS, s. m. pl. (*Ké-lo-ni-en*) Classe de reptiles, tels que les tortues. (Du grec *chélônios* de tortue, fait de *chélônê* tortue.)

CHÉLONITE, s. f. (*Ké-lo-ni-te*) Pierre figurée représentant le corps d'une tortue sans tête. (Du grec *chélônitis*, fait dans la même signification de *chélônê* tortue.)

CHÈME, s. m. Ancienne mesure grecque pour les liquides, la douzième partie du *cyathe.* (Du grec *chêmê* dont la signification est la même.)

CHÊMER, SE CHÊMER, v. pronom. (*Ché-mé*) Maigrir beaucoup, tomber en chartre. Il se dit des enfans : *Voilà un enfant qui se chême.* (Du latin *gemere* gémir.)

CHEMIN, s. m. (*Che-mein*) Voie, route, espace par où l'on va d'un lieu à un autre : *Chemin de Lyon à Paris ; aller, passer son chemin ; se mettre en chemin ; avancer chemin ; rebrousser chemin.* V. *Route.* —Au fig. Moyen, conduite qui mène à quelque fin, à quelque terme : *Le chemin du Ciel ; la vertu est le vrai chemin de la gloire et du bonheur.* —En t. de Tonnelier, solives de sapin dont on se sert sur les ports de Paris pour mettre le vin à terre. (De l'italien *camino*, qui signifie la même chose.)

Chemin double, chemin à deux chaussées, l'une pour aller, et l'autre pour venir.—*fourchu*, celui qui se divise pour aller en deux endroits. —*ferré*, chemin pavé d'une pierre extrêmement dure, et dans une acception plus moderne, chemin dont le sol est de vive roche ou formé d'une aire de cailloutage. —*de fer*, chemin formé de barres de fonte parallèles, placées et scellées dans des soubassemens de pierre, en laissant entre ces barres parallèles une voie de 4 pieds 2 pouces (1,34 mètres) de large. Ces chemins destinés au transport des minérais et des charbons, doivent avoir une pente d'au moins un pouce par toise (2,70 centimètres.) —*de velours*, chemin facile et agréable sur une pelouse, etc. Style fig. et fam. —*couvert*, en t. de Fortification, espace de quatre ou cinq toises de largeur, qui règne autour des fossés d'une place et des demi-lunes. —*des rondes*, espace qu'on laisse pour le passage des rondes, entre le rempart et la muraille. —*de Saint-Jacques*, ce que les Astronomes appellent *la voie lactée.* Cette dénomination de *S. Jacques* vient de ce que, selon la chronique fabuleuse de l'Archevêque *Turpin*, St. *Jacques* apparut à *Charlemagne* dans la voie lactée que ce Prince considéroit alors, et qu'il lui indiqua cette direction pour se transporter en Espagne, et y découvrir son tombeau.

Prov. et fam. *Aller son droit* ou *son grand chemin*, ou simplement *aller son chemin*, agir avec droiture, simplement, sans façon. —*Prendre le chemin de l'école*, faire un circuit pour arriver en un endroit. —*Trouver quelqu'un en* ou *sur son chemin*, le trouver toujours opposé à ses projets. On dit aussi, dans le sens contraire et par forme de menace, *je le trouverai en mon chemin* ; je trouverai l'occasion de lui nuire. —*Trouver une pierre en son chemin*, trouver un obstacle dans son entreprise. *Faire voir du chemin à quelqu'un*, lui donner de l'embarras, du fil à retordre. —*Avoir du chemin à faire avant de...* avoir du temps à passer, des difficultés à surmonter avant de... —*Faire son chemin*, s'avancer dans la voie de la fortune, des grades, des honneurs. —*N'aller pas par deux chemins*, parler et agir franchement et rondement. —*Aller par le grand chemin* ou *par le chemin battu*, suivre les principes communs dans la doctrine ou dans la conduite.—*Le grand chemin des vaches*, l'usage connu et ordinaire.—*Barrer*

ou *croiser le chemin à quelqu'un*, former opposition à ses desseins, lui susciter des obstacles. —*Couper chemin à la maladie, etc.* l'arrêter; au propre, on dit *couper le chemin.* —*Fermer les chemins a quelqu'un*, l'empêcher de faire ce qu'il vouloit. —*Montrer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple.—*Demeurer en beau chemin*, quitter; se rebuter lorsqu'il n'y a plus d'obstacles.

Chemin faisant, sorte d'adverbe qui signifie, par occasion, en même temps.

Cheminée, s. f. Endroit où l'on fait du feu dans les maisons, et où il y a un tuyau par où passe la fumée. —La partie de la cheminée qui avance dans la chambre. —La partie du tuyau qui sort hors du toit. (Du latin barbare *caminata*, fait de *caminus*, dérivé du grec *kaminos* fourneau.)

Prov. *Faire quelque chose sous la cheminée*, en cachette, sans remplir les formalités requises. —On dit aussi proverb. et populair. quand on voit un homme entrer dans une maison où il y avoit long-temps qu'il n'avoit paru, qu'*il faut faire la croix à la cheminée.*

Cheminer, v. n. (*Che-mi-né*) Aller, marcher. —Fig. *Cheminer droit*, ne point faire de faute. Dans l'une et dans l'autre acception, on dit plus souvent et mieux *marcher.*—On dit aussi figur. et famil. d'une affaire qui va son train, qu'*elle chemine*; d'un discours uni et coulant: *cela chemine bien, etc.* (De *chemin*, Voy. ce mot.)

Chemise, s. f. (*Che-mi-ze*) Vêtement de toile ou de coton qui a corps et manches, et qu'on porte sur la peau. (Du latin barbare *camisia*, employé dans cette signification par divers Ecrivains de la basse latinité.) —En Egypte, etc. habit de cérémonie exclusivement réservé aux femmes, et qui couvre les autres vêtemens. Au collet près, il ressemble à ces robes appelées également *chemises*, dont les Françoises ont adopté l'usage. Ce vêtement se nomme *kamis* en arabe. —En termes de Botanique, Voyez *Bourse* et *Volva.* —En t. de Fondeur, enduit de plâtre qui sert dans les grandes fontes à envelopper le moule de portée après son recuit. —En t. de Commerce, toile qui enveloppe immédiatement les soies et autres marchandises précieuses qu'on emballe pour des pays éloignés. —Enveloppe des rames de papier. —Feuille de papier dans laquelle on met des mémoires ou autres diverses pièces qu'on veut réunir et conserver. —En t. de Fortification, muraille de maçonnerie qui revêt le rempart. On dit plus souvent et mieux *Revêtement.*

Chemise de maille, corps de chemise qui étoit fait de petits annelets d'acier, et dont on se servoit comme d'une arme défensive. —*ardente* ou *de soufre*, sorte de chemise frottée de soufre, qu'on fait vêtir aux criminels condamnés à être brûlés vifs.

Etre en chemise, se sauver en chemise, avec sa seule chemise sur le corps. —Figur. *Mettre quelqu'un en chemise*, le ruiner. —*N'avoir pas de chemise*, être fort pauvre. —*Vendre, engager, manger jusqu'à sa chemise*, tout ce qu'on a. *J'y mangerai jusqu'à ma chemise*; je me ruinerai, plutôt que d'abandonner cette affaire. —Proverb. *Notre peau nous est plus proche que notre chemise*, nous devons préférer nos intérêts à ceux des autres.

Chemisette, s. f. (*Che-mi-ze-te*) Vêtement qui se met sur ou sous la *chemise*, et qui prend d'ordinaire depuis les épaules jusqu'aux hanches. —Sorte de camisole que portent les gens du peuple. En ce sens, *camisole* est plus usité.

Chemosis, s. f. Maladie de l'œil dans laquelle le blanc s'élève au-dessus du noir; ce qui forme une espèce de bourrelet ou d'*hiatus.* (Du grec *chainai* bâiller, être entr'ouvert.)

Chen, s. m. Monnoie de cuivre à la Chine, qui vaut la dixième partie du *leang.*

Chênaie, s. fém. (*Ché-né*) Lieu planté de *chênes.*

Chenal, s. m. Courant d'eau en forme de canal, bordé le plus souvent des deux côtés de terres coupées en talus, et quelquefois revêtu de murs. Il sert à faire entrer un bâtiment dans le bassin d'une écluse. (Du latin *canalis* canal.)

Chenaler, v. n. (*Che-na-lé*) T. de Marine: Chercher un passage dans un lieu où il y a peu d'eau, en suivant les sinuosités d'un *canal.*

Chenapan, s. m. Vaurien, bandit. (Mot tiré de l'allemand *Schnapan*, qui signifie un brigand des montagnes noires.)

Chêne, s. m. Grand arbre de nos forêts, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur le même pied. Son bois sert à toutes sortes d'usages. Son fruit nommé *gland*, est enfermé dans une capsule ligneuse qu'on nomme *calice* ou *cupule*, et dans le Commerce, *avelanède* ou *valanède.* Il y en a plusieurs espèces: on nomme *chêne robre* ou *rouvre* celle dont les feuilles sont cotonneuses en-dessous.

Chêne noir à silique, espèce de bignone qui croît à St. Domingue. —*Chêne-vert*, Voy. *Yeuse.*—*Chêne-vert à feuilles de houx*, espèce de chêne dont les feuilles imitent celles du houx, et sont persistantes pendant l'hiver. On connoît *le petit chêne-vert* qui croît en Languedoc, et qui nourrit le kermès.

Chêne de Charles II (Astron.), constellation méridionale, introduite par *Halley* en mémoire du *chêne royal* qui servit de retraite à *Charles II*, après la bataille de Worcester, le 3 septembre 1651.

Chêneau, s. m. (*Ché-nô*, s. d.) Jeune *chêne.*

Chéneau, s. m. (*Ché-nô*, s. d.) Conduit de plomb, etc. qui recueille les eaux du toit et les porte dans la gouttière. —En t. de Marine, canal ou intervalle de mer entre deux terres, et dont les extrémités vont répondre à la mer. (Du latin *canalis* canal.)

Chenet, s. m. (*Che-né*) Ustensile de cuisine et de chambre, sur lequel on met le bois dans la cheminée. (Du mot *chien*, parce qu'on lui donnoit autrefois la forme d'un chien: on disoit alors *chiennet.*)

Chêne-vert, s. m. Espèce de *chêne*, qu'on appelle autrement *Yeuse.*

Chêneteau, s. m. (*Chê-ne-tô*, s. d. (Jeune *chêne* ou baliveau.

Chenevière, s. f. Champ semé de *chenevis*; lieu où croît le chanvre.

Proverb. *Epouvantail à* (ou *de*) *chenevière*; personne laide et mal bâtie ou mal habillée. —Chose qui paroît terrible à d'autres et dont on se moque.

CHENEVIS, s. masc. (*Che-ne-vi*) Graine de *chanvre*. (Du grec *kannabis* chanvre)

CHENEVOTTE, s. f. (*Che-ne-vo-te*) Tuyau de la plante du *chenevis*, quand il est sec et qu'il a été dépouillé de son chanvre. —Petite parcelle de ce tuyau.

CHENEVOTTER, v. n. (*Che-ne-vo-té*) Se dit en t. d'Agriculture, de la vigne qui pousse du bois foible comme des *chenevottes*.

CHÉNICE *ou* CŒNIQUE, s. m. Ancienne mesure grecque pour les solides, qui valoit la huitième partie du boisseau romain, ou environ 24 onces.

CHENIL, s. m. (*Che-ni*) Lieu où l'on met les *chiens* de chasse. —Fig. Logement fort sale et fort vilain : *C'est un vrai chenil*.

CHENILLE, s. f. (*Che-ni-glie*, mouillez les *ll*) Insecte à plusieurs pieds, qui ronge les feuilles des arbres, et qui se change en papillon. On dit fig. et fam. d'une personne qui se plaît à mal faire, que *c'est une méchante chenille*. —Tissu de soie velouté qui imite la chenille, et dont on se sert dans les broderies, etc. —Plante qu'on nomme aussi *Scorpioïde* et *Chenillette*. Voy. ce dernier mot. (Du latin *canicula*, diminutif de *canis* chien, à cause, dit *Ménage*, de la ressemblance qu'ont certaines chenilles avec de petits chiens. Aussi la *chenille* est-elle appelée en gr. *kuôn* chienne, par le Poète *Antiphanès*, dans l'Anthologie manuscrite.)

CHENILLETTE, s. f. Plante annuelle, agreste, rampante, du midi de l'Europe, à fleur légumineuse, dont les siliques imitent la forme d'une *chenille* roulée sur elle-même. On la nomme aussi *Chenille* et *Scorpioïde*.

CHÉNISQUE *ou* CHŒNISQUE, s. m. T. d'Antiq. Ornement en forme de cou d'oie, par lequel étoit ordinairement terminée la proue des navires. (Du grec *chêniskos*, fait dans la même signification de *chên*, génit. *chênos* oie.)

CHENONS, s. m. pl. Pièces de verre de figure oblongue et arrondies par un des quatre angles, qui paroissent engagées et liées les unes avec les autres, comme les anneaux d'une chaîne, et forment différens carrés.

CHÉNOPODÉES, s. f. pl. Famille de plantes dont la feuille a la figure du pied d'une oie. (Du grec *kên*, génit. *kênos* oie, et *podos*, gén. de *pous* pied.)

CHENU, UE, adj. Tout blanc de vieillesse : *Tête, barbe chenue ; devenir chenu*. —Fig. et poétiq. Couvert de neige : *Les Alpes chenues*. (Du lat. *canus* blanchi de vieillesse, etc.)

CHEPTEL *ou* CHEPTEIL, s. m. (*Chè-tel*) T. de Jurisprudence : Bail de bestiaux dont le profit doit se partager entre le preneur et le bailleur. (Du françois *capital* fonds. Voyez ce mot.)

CHER, CHÈRE, adj. (*Chèr*, *chè-re*. Ainsi c'est à tort que nos anciens Poètes, et même *Racine*, ont fait rimer *cher* à *rechercher*, *tâcher*, et les autres mots de ce genre.) Qui est tendrement aimé. —Qui coûte beaucoup. On dit *une chère année*, une année où le blé est beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. —Qui vend à plus haut prix que les autres : *Ce marchand*, *cet ouvrier est cher*. (Du lat. *carus*, qui a la même signification.)

CHER, adv. A haut prix : *Cela coûte cher*, *fort cher* ; *ce marchand vend cher*.

Fig. *Vendre bien cher sa vie*, se bien défendre. —Prov. et figur. *Il me le payera plus cher qu'au marché*, je me vengerai de lui.

CHÉRAFI, s. m. Médaille ou monnoie d'or qu'on fabrique à l'avènement d'un Prince au trône de Perse, et qui vaut 8 larins d'argent. On l'appelle aussi *tola*.

CHERAFS, s. m. pl. Nom qu'on donne aux Changeurs banians établis en Perse.

CHERCHE *ou* CERCHE, s. f. T. d'Architect. 1.° Courbe selon laquelle on pratique ce renflement léger qui contribue si fort à l'élégance des colonnes. —2.° Trait d'un arc surbaissé ou rampant, déterminé par plusieurs points ou intersections de cercles ou d'autres courbes. En ce sens, on dit aussi avec l'Acad. *cerce*, quoique *cerche* soit plus conforme à l'étymologie de l'italien *cerchio* cercle, et au sens du mot. —3.° Profil d'un contour courbe, découpé sur une planche, pour diriger le relief ou le creux d'une pierre qui doit être taillée. —En Géom. 1.° Développement de plusieurs circonférences, fait selon quelque ligne verticale. —2.° Nom générique de toute courbe qu'on ne peut décrire d'un seul trait de compas, mais par différens centres ou points *recherchés*. —Voy. *Serche*.

CHERCHE, s. f. Action de *chercher*. Ce mot est fort peu usité. On dit en Gascogne, mais mal : *Etre en cherche de....* être occupé à chercher.

CHERCHER, v. a. (*Cher-ché*) Se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver : *Chercher quelqu'un*, *quelque chose*, *du secours*, *etc.* Il n'est point usité au passif, et on ne dit pas, *je suis cherché*, mais *on me cherche*. On dit aussi sans article, *chercher querelle*, *noise*, *retraite*, *malheur*, *fortune*. Il s'emploie quelquefois neutralement : *Il cherche à se faire aimer*. —Fig. et en parlant des choses inanimées : *L'eau cherche un passage*, *cherche le niveau*; *l'aiguille aimantée cherche le Nord*. (Du latin barbare *circare*, formé de *circus*, en grec *kirkos* tour, cercle ; parce que ceux qui cherchent quelque chose tournent autour du lieu où ils croient le trouver. Les Italiens en ont fait également *cercare* qui a la même signification.)

Prov. *Chercher quelqu'un par mer et par terre*, avec le plus grand soin, et par-tout où l'on peut croire qu'il sera. —*Chercher une aiguille dans une botte de foin*, chercher une chose qu'il est presque impossible de trouver. —*Chercher midi à quatorze heures*, dire des choses qui ne viennent pas au sujet : ou plutôt, subtiliser, faire de mauvaises difficultés sur des choses où il n'y en a point à faire. —*Chercher son pain*, mendier. —*Le bien cherche le bien* ; le bien vient à celui qui en a déjà.

CHERCHÉE, adj. f. En Algèbre et en Géométrie, la quantité qu'il s'agit de découvrir dans

la solution d'un probléme. On dit plus souvent et mieux *inconnue*.

CHERCHEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *cherche*. —Il se prend ordinairement en mauvaise part : *Chercheur de trésors*, *de franches lippées*, *de pierre philosophale ; chercheuse d'esprit*. —En Astron. petite lunette adaptée aux télescopes, dont le champ est trop petit, et qui sert à trouver facilement un astre. *Le chercheur a un très-grand champ*.

CHERCONNÉE, s. f. Etoffe des Indes en soie et coton.

CHÈRE, s. f. Régal, bon repas : *Faire bonne chere*. On dit aussi en sens contraire, *maigre chere*, *petite chere*. —Accueil, réception. En ce sens, il n'a plus d'usage que dans cette phrase : *Il ne sait quelle chere lui faire*. (Du latin *cara*, qui a signifié visage; et qui vient du grec *kara* ou *karé* tête.)

Chere entière, grand repas suivi de plusieurs divertissemens. —*Chère de Commissaire*, repas où l'on sert chair et poisson. —On dit chez les Cabaretiers, *tant pour la bonne chere;* tant pour le couvert et les autres menus frais qui ne se comptent pas en detail.

CHEREMENT, adv. (*Ché-re-man*) Tendrement. —A haut prix : *Vendre* ou *faire acheter cherement sa vie* (ou bassement) *sa peau ;* tuer beaucoup d'ennemis avant que de périr.

CHÉRI, IE, part. pass. de *Chérir*, et adject. Aimé : *Mortel cheri des Dieux*. Lors même qu'il est sans régime il suit toujours le substantif: *C'est un enfant chéri*.

CHÉRIF, SCHÉRIF *ou* SHÉRIF, s. m. (*Ché-rife*) Nom donné par les Musulmans à tous les descendans de *Mahomet* : ils sont distingués par un turban vert. —Chez les Arabes et les Maures, Prince : *Chérif de la Mecque ; Chérif de Médine*. Le Roi de Maroc se qualifie de *Chérif des Chérifs*. (De l'arabe *scherif* ou *scharif* noble, illustre, formé du verbe *scharafa* exceller en noblesse et en gloire.) —Monnoie d'or d'Egypte, valant environ 6 liv. 17 sous 3 den. tournois, ou 6 fr. 78 c.

CHÉRIR, v. a. Aimer tendrement. Voy. *Aimer*. (Du mot françois *cher*, fait du latin *carus*.)

CHÉRISSABLE, adject. Qui mérite d'être aimé. Quoiqu'on trouve ce mot dans J. B. *Rousseau*, (liv. 4, ode 2), on dit plus souvent et mieux *aimable*.

CHERLERIE EN GAZONS, s. f. Petite plante qui vient en gazons épais et serrés sur les montagnes de Provence, de Suisse, etc.

CHERLESKER, s. m. Lieutenant-Général des armées ottomanes.

CHERSONESE, s. f. (*Ker-so-nè-ze*) Terme de Géographie, qui signifioit autrefois presqu'île. (Du grec *Chersonésos*, formé de *chersos* terre, et *nésos* île ; *île* qui tient à la terre ferme, au continent.)

CHERSYDRE, s. m. (*Ker-si-dre*) Serpent amphibie qui habite successivement la terre et l'eau. (Du grec *chersudros*, formé de *chersos* terre, et *hudôr* eau.)

CHERTÉ, s. f. Haut prix des choses qui sont à vendre : *Mettre la cherté aux vivres*, en causer la cherté. *La cherté y est ;* tout le monde veut en avoir. *Je n'y mettrai pas la cherté*, je n'en acheterai pas. On écrivoit autrefois *cherete*. (Du latin *caritas*, qui a la même signification.)

CHÉRUBIN, s. masc. (*Ché-ru-bein*) Ange du second chœur de la première hiérarchie. —On dit proverb. *Rouge comme un Cherubin*. (De l'ébreu *kheroub*, dont le pluriel est *kheroubim*.)

CHERVIS *ou* CHERVI, s. m. Plante oléracée, vivace, à fleur en ombelle, qu'on cultive dans les jardins. On l'appelle aussi *Gyrole*.

Grand Chervi cultivé, V. *Panais des jardins*.

CHETIF, IVE, adject. (*Ché-tife*, *f-ve*) Vil, méprisable : *Chétive créature*. —Mauvais dans son espèce : *Moutons fort chétifs ; faire une chétive récolte*, etc. *Avoir chetive mine*, la mine basse ou l'air malade. Ce mot est plus du style fam. que du beau style. (Du lat. *captivus* captif, qui étoit autrefois la signification de *chétif*.)

CHÉTIVEMENT, adv. (*Ché-ti-ve-man*) D'une manière *chetive*.

CHÉTODON, s. m. (*Ké-to-don*) T. d'Hist. nat. Genre de poissons osseux et thoraciques, à petite bouche garnie de *dents* nombreuses; la plupart sont ornés de bandes transversales colorées. (Du grec *cheô* je tiens, je contiens, et *odous*, génit. *odontos* dent.)

CHÉTOLIER, s. m. (*Ché-to-lié*) Fermier qui prend des bestiaux à *cheptel* ou *chetel*.

CHEU, s. m. Monnoie de cuivre de la Chine, qui est la dixième partie du *léang*.

CHEVAGE, s. m. Droit qu'on levoit autrefois sur les étrangers pour leur séjour dans le royaume.

CHEVAL, s. m. (au plur. *chevaux*) Animal à quatre pieds, qui hennit, propre à porter et à tirer; c'est dans la langue des Naturalistes un mammifère solipède. (Du latin *caballus*, fait de grec *kaballés*, qui n'a signifié d'abord qu'un cheval de bagage, et a été ensuite étendu à toutes sortes de chevaux.)

Bon homme de cheval ou *bon cavalier*, celui qui sait bien manier un cheval. —*Bel homme de cheval* ou *beau cavalier*, celui qui a bonne grace à cheval. —*Etre à cheval sur...* être à califourchon sur. —*Tirer à quatre chevaux*, écarteler.

Proverbial. *Il n'y a si bon cheval qui ne bronche*, Voyez *Broncher*. —*Faire le cheval échappé*, être libertin ou s'emporter. —*Cheval de carrosse*, homme brutal ou très-sot. —*Monter sur ses grands chevaux*, parler avec hauteur ou avec colère. (Des chevaux de bataille, c. à d. d'une taille élevée que, dans le temps de la chevalerie, les Ecuyers au moment du combat donnoient à leurs maitres, qui *montoient* alors *sur leurs grands chevaux*.) —*A cheval donné il ne faut pas regarder à la bouche* ou *à la bride*, il faut toujours être content des présens qu'on reçoit. —*Changer son cheval borgne contre un aveugle*, V. *Changer*. —*Brider son cheval par la queue*, commencer une affaire par où on devoit la finir. —*Son cheval n'est qu'une bête*, il se trompe lourdement. —*Etre bon cheval de trompette*, ne pas s'étonner du bruit, des reproches, des remontrances; aller toujours son train. *C'est son cheval de bataille*, Voyez *Bataille*. —*Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors*, prendre des précautions quand le mal est arrivé. —*Ecrire*

à quelqu'un une lettre à cheval, lui écrire avec hauteur, avec menace. —*Fièvre de cheval*, fièvre violente. —*Medecine de cheval*, medecine forte.

Cheval de bois, T. de Manège : Figure de bois faite à peu près à la ressemblance d'un cheval, sur laquelle on apprend à voltiger pour rendre le corps souple. C'étoit aussi autrefois une punition militaire, Voyez *Chevalet*. —*Cheval de frise*, solive carrée, traversée par trois rangs de pieux en bois qui se croisent et sont armés de pointes de fer par les bouts, qu'on met aux barrières et autres lieux pour empêcher le passage. —*Cheval fondu*, jeu d'enfans, dans lequel les uns s'élancent sur le dos des autres qui se tiennent courbés.

Chevaux, pl. Cavaliers; Soldats à cheval : *Escadron de deux cents chevaux; armée de vingt mille hommes de pied et de six mille chevaux*.

Chevau-Légers, sorte d'ancienne Cavalerie françoise. On disoit aussi au singulier, *un Chevau-Léger*.

Chevalement, subst. m. (*Che-va-le-man*) Espèce d'étaie faite d'une ou de deux pièces de bois, couverte d'une tete et en arc-boutant sur une couche, pour retenir en l'air les encoignures, jambages, trumeaux, etc. Le verbe est *Chevaler* ou *étayer*.

Chevaler, v. n. (*Che-va-lé*) Se servir de l'instrument qu'on nomme *chevalet*, pour donner quelque apprêt ou façon à certaines marchandises, ou pour faire quelque autre ouvrage. —Autrefois, faire plusieurs allées et venues pour une affaire. —Se dit en t. de Manège, d'un cheval qui passage sur les voltes, et dont la jambe de dehors de devant croise ou enjambe à tous les seconds temps, sur l'autre jambe de devant.

Chevaler, v. a. Etayer, soutenir un édifice, un mur, etc. avec des *chevalemens*.

Chevaleresque, adj. (*Che-va-le-res-ke*) Qui appartient à la *chevalerie*, qui tient de la *chevalerie* : *Bravoure, franchise chevaleresque*.

Chevalerie, s. f. Dignité et grade de *Chevalier*. En ce sens, il est vieux : il ne se dit plus qu'avec *Ordre* : *Ordre de Chevalerie*. On se sert aujourd'hui de ce mot pour designer une partie de plaisir dont les *cavaliers* font les frais : *Un bal de Chevalerie*.

Chevalet, s. m. (*Che-va-lè*) Pièce de bois établie sur des tréteaux dont le dos est fait en talus, sur laquelle on met un Soldat qu'on veut punir, en lui attachant quelque chose de pesant aux pieds. —Sorte de supplice usité parmi les anciens; on n'en parle qu'à l'occasion des Martyrs : *Il fut condamné à être mis sur le chevalet*. —Morceau de bois fort mince qui sert à tenir élevées les cordes d'un violon, basse, viole, luth, etc. —Instrument de bois sur lequel les Peintres posent les tableaux de médiocre grandeur, pour y travailler : *Tableau de chevalet*. —En t. de Pêche, instrument de faiseur de hains, qui fait partie du *barbelet*. On le nomme quelquefois *rencontre du barbelet*. —Il y a aussi des *chevalets* d'Imprimeur, de Cordier, de Meunier, etc. En général, les Artisans nomment *chevalet*, tout ce qui soutient leur besogne et la tient en l'air, pour en faciliter le travail. —Sorte d'étaies qu'on met à un bâtiment qu'on veut reprendre sous œuvre. (Du lat. *caballetus*, diminutif de *caballus* cheval.)

Chevalier, s. masc. (*Che-va-lié*) Autrefois sorte d'honneur militaire : *François I fut reçu Chevalier par le Chevalier Bayard*. —Aujourd'hui, membre d'un Ordre de Chevalerie. —Chez les anciens Romains, l'Ordre des *Chevaliers* avoit le second rang dans la république. —Titre que prennent les Nobles qui sont au-dessus des Ecuyers, en Angleterre. —Une des pièces du jeu des échecs. Dans cette acception, on dit plus souvent *Cavalier*. (Du lat. barbare *caballarius* ou *caballaris*, formé dans la même signification de *caballus* cheval. Les Italiens en ont fait aussi dans le même sens *cavaliere*, et les Espagnols *caballero*.) —Sorte d'oiseau aquatique.

Chevalier errant, Chevalier qui alloit par le monde cherchant les aventures, châtiant les méchans, protégeant les opprimés, et soutenant envers et contre tous l'honneur et la beauté de sa dame. —*ès lois*, titre honorable, qui ne s'accordoit qu'au Chancelier et au premier Président du Parlement de Paris. —*de Justice*, dans l'Ordre de Malte, etc. Chevalier obligé de faire les preuves de noblesse exigées, à la différence des Chevaliers-servans qui en étoient dispensés. —*du Guet*, Commandant des Archers du Guet. —*de l'Arquebuse*, celui qui est reçu dans la compagnie des Chevaliers de l'arquebuse, qui tirent à certains jours au jeu de l'arquebuse. —Fam. *Chevalier d'industrie*, homme qui, sans biens, sans emploi, sans métier, vit néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoiqu'aux dépens d'autrui. *Girard*.

Fam. *Etre le Chevalier d'une dame*, lui être attaché. —*Se faire le chevalier de quelqu'un*, prendre sa défense avec chaleur.

Chevaline, adj. f. T. de Pratique, qui ne se dit qu'avec le mot *bête* : *Bête chevaline*, cheval ou jument.

Chevance, s. f. Vieux mot qui signifie tout le bien d'un particulier. (Suivant *La Mothe-le-Vayer* et *Le Duchat*, du vieux mot françois *chevir*, dans la signification de *venir à bout* ; parce que avec de l'argent et du bien, on vient à bout de tout.)

Chevauchante, adj. f. Se dit, en termes de Botan. des feuilles qui, renfermées dans le bouton, sont en recouvrement les unes sur les autres; de manière que les deux bords de la feuille inférieure sont embrassés par celle qui la recouvre.

Chevauchée, s. f. (*Che-vô-ché-e*) Terme de Palais : Tournée que certains Officiers de justice font ou faisoient à *cheval* dans l'étendue de leur ressort.

Chevaucher, v. n. (*Che-vô-ché*, d.) Aller à *cheval*. Il est vieux, et n'a plus d'usage que dans cette expression : *Chevaucher court* ou *long*, se servir d'étriers courts ou longs. —Il se dit, 1.° en t. de Fauconnerie, de l'oiseau qui s'élève par secousses au-dessus d'un vent dont la direction est contraire à son vol. —2.° En t. de Couvreur, des ardoises qui se croisent l'une sur l'autre. —3.° En t. d'Impri-

merie, des lettres ou des mots qui ne sont pas en ligne. (Du lat. barbare *caballicare*, formé dans le même sens de *caballus* cheval, et dont les Italiens ont fait *cavalcare*, et les Espagnols *cabalgar*.)

A CHEVAUCHONS, adv. Il se dit de la situation d'une personne qui est assise jambe de-çà jambe de-là sur quelque animal à quatre pieds, ou sur un banc, une pièce de bois, un mur, etc.

CHÉVECIER *ou* CHEFECIER, s. m. *Ché-ve-cié*) Chanoine d'Église collégiale, chargé du soin de la cire, etc. Dans plusieurs Chapitres c'étoit la première dignité. (Du latin *caput* chef.)

CHEVELÉ, ÉE, adj. Il se dit, 1.° en t. de Blason, d'une tête dont les *cheveux* sont d'un autre émail; 2.° en t. de Jardinier, des boutures ou marcottes garnies de racines.

CHEVELU, UE, adj. Qui porte de longs *cheveux* : *Les Peuples du Nord sont plus chevelus que ceux du Midi*. Il se dit aussi 1.° des racines qui poussent plusieurs petits brins; 2.° des comètes qui répandent beaucoup de rayons autour d'elles.

CHEVELU, subst. m. Filamens attachés aux racines des arbres ou des plantes.

CHEVELURE, s. fém. L'ensemble de tous les *cheveux* dont la tête est couverte. —Au fig. rayons d'une comète. —En t. de Botanique, 1.° Les poils qui naissent de l'enveloppe extérieure de la semence. La *chevelure* diffère de l'*aigrette*, en ce que celle-ci naît du sommet de l'ovaire et non pas du tégument de la graine. —2.° La touffe de feuilles qui termine le fruit de l'Ananas et la tige de la Couronne impériale. —3.° Toutes les feuilles d'un arbre.

Chevelure de Bérénice, constellation de l'hémisphère septentrional, appelée par les Arabes *Huzimeth* ou *Gerbe de blé*. Elle est composée des étoiles informes qui sont près de la queue du Lion.

CHEVER, v. a. (*Che-vé*) T. de Joaillier : Cerner ou creuser une pierre par-dessous, pour lui ôter de la couleur quand elle est trop forte. —En t. d'Orfèvre, de Chaudronnier, etc. commencer à rendre concave une pièce qui n'est que forgée. —T. de Coutume : Empiéter sur un chemin, sur un héritage, etc.

CHEVET, s. m. (*Che-ve*) Traversin de lit sur lequel pose la tête de celui qui est couché : *Entretenir quelqu'un au chevet de son lit*. —Par extension, tout ce qui sert à appuyer la tête quand on dort. (Du latin barbare *capettum*, diminutif de *capum*, qu'on a dit pour *caput* tête, chef; *le lieu où repose le chef*. Ménage.) —Partie d'une église qui est derrière le maître autel, et qui est plus élevée que le reste. —Gros billot de bois qui étant mis sous le derrière de l'affût du canon, en soutient la culasse. —En t. de Marine, fourrure ou garniture de bitte : c'est une pièce de sapin arrondie que l'on met sous l'arrière du traversin des grandes bittes, pour empêcher que le câble ne se rague sur l'arête de ce traversin.

Droit de chevet, certaine somme qu'un Officier de Compagnies supérieures payoit à ses confrères en se mariant. —Prov. et figur. *C'est son épée de chevet*, sa ressource en toute occasion.

CHEVETEAU, s. m. (*Che-ve-tô*) Grosse pièce de bois en travers, dans laquelle est engravée la couette, sur laquelle tourne le tourillon d'un arbre de moulin.

CHEVÊTRE, s. m. Licou. Il est vieux. (Du latin *capistrum*, qui signifie la même chose.) —Pièce de bois qui soutient les solives coupées à l'endroit de la cheminée, pour donner passage au tuyau. —En t. de Chirurgie, bandage dont on se sert pour la fracture ou la luxation de la mâchoire inférieure.

CHEVEU, s. m. Poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme. (Du latin *capillus*, contraction de *capitis pilus*, poil de la tête.)

Faux cheveux, cheveux qui ne tiennent pas à la tête, comme sont ceux des perruques. —*Se prendre aux cheveux*, se tirer par les cheveux. —*Tirer par les cheveux*, prendre quelqu'un aux cheveux et les lui tirer. Au fig. alléguer un passage, une preuve qui ne viennent pas naturellement au sujet, qui sont amenés de force. —Proverb. *Prendre l'occasion aux* (ou *par les*) *cheveux*, la saisir dès qu'elle se présente. —*Fendre un cheveu en deux* ou *en quatre*, raffiner, subtiliser. —*Nos cheveux sont comptés*, Dieu prend soin de tout ce qui nous regarde. —Figurém. *Cette nouvelle fait dresser les cheveux*, *fait dresser les cheveux à la tête* ou *sur la tête*; elle fait horreur. —Figur. et fam. : *Il ne s'en faut pas de l'épaisseur d'un cheveu*, il s'en faut bien peu que.....

CHEVILLE, s. f. (*Che-vi-glie*, en mouillant les *ll*) Morceau de bois ou de métal arrondi pour mettre dans quelque trou. *Cheville ouvrière*, grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche. —Proverb. *Autant de trous que de chevilles*, autant d'excuses que de reproches, etc. —Fig. Mot qui dans un vers, n'est mis que pour la mesure ou la rime, et ne sert de rien pour la pensée. —*Cheville du pied*, la partie de l'os de la jambe, qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied. —On dit prov. d'un homme très-inférieur à un autre, qu'*il ne lui viendroit pas à la cheville du pied*. (Du latin *clavicula*, diminutif de *clavus*, *clavi*, clou; *petit clou*, *cheville*.)

CHEVILLES, plur. Andouillers qui sortent des perches de la tête du cerf, du daim et du chevreuil. On dit aussi *chevillures*. —Petits morceaux de bois, etc. qui, dans les instrumens à cordes, servent à tendre ou à détendre les cordes. —Morceaux de bois en saillie, auxquels on accroche, on suspend quelque chose. —Dans l'Imprimerie, brochettes de fer qui servent à assembler la frisquette et le tympan.

Aux jeux de l'Hombre, du Quadrille, du Tri, etc. *être en cheville*, n'être ni le premier, ni le dernier en carte. —*Cheval à mettre en cheville* (Manége), qui n'est propre qu'à tirer, et à être mis devant un limonier.

CHEVILLÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Chevillar*. —Il se dit en t. de Blason, du cerf qui porte plusieurs dards ou rameaux à la sommité de son bois, en forme de couronne.

Vers chevillés, chargés de mots inutiles.

—En t. de Vénerie, *tête de cerf bien chevillée*, qui a beaucoup d'andouillers bien rangés. —Prov. et figur. *Avoir l'ame chevillée dans le corps*, résister à de grandes maladies, à des blessures dangereuses.

Cheviller, v. a. (*Che-vi-glié*, en mouillant les *ll*) Attacher avec des *chevilles*.

Cheviller, s. m. Dans un instrument de Musique à cordes, la partie où sont fixées les *chevilles*.

Chevillette, s. f. (*Che-vi-gliè-te*, en mouillant les *ll*) T. de Relieur : Petit morceau de cuivre plat et troué qu'on met sous le cousoir, et où l'on attache les nerfs des livres que l'on coud. —Morceau de fer rond ou à pans, terminé en pointe par un bout et aplati par l'autre, qui sert aux Charpentiers pour l'assemblage des bois, etc.

Chevilloir, s. m. (*Che-vi-glioar*, mouillez les *ll*) Instrument de bois garni de *chevilles* dans le haut, dont on se sert pour mettre les soies en main.

Chevillon, s. m. (*Che-vi-glion*, en mouillant les *ll*) Petit Bâton tourné au dos des chaises de paille. —Bâton de deux pieds de long sur lequel le Ferrandier lève la soie de dessus l'ourdissoir. —Petits morceaux de bois tournés qui servent à lancer les manœuvres le long des côtés d'un vaisseau.

Chevillot, s. m. T. de Marine, Voy. *Cabillot*.

Chevillures, s. f. pl. (*Che-vi-gliu-re*, mouillez les *ll*) T. de Vénerie. *Chevilles* ou andouillers du cerf, etc. Voy. *Cheville*.

Chevir, v. n. T. de Palais : Traiter, composer, transiger. —Autrefois, venir à bout de quelqu'un, lui faire faire ce qu'on veut : *On ne sauroit chevir de cet enfant*. (De *chef*, en latin *caput*, venir à chef; d'où est venu aussi *achever*. Voy. ce mot.)

Chevissance, s. f. Chevissement, s. m. (*Che-vi-san ce*, *ce-man*) Terme de Palais : Traité, accord avec quelqu'un.

Chèvre, s. f. La femelle du bouc. (Du latin *capra*, fait suiv. *Varron*, de *carpere* brouter.) —Machine propre à élever des fardeaux, des poutres, etc. —En Astronomie, étoile brillante et de la première grandeur, dans la constellation du Cocher. Les Arabes l'appellent *Alhaiot* ou *Alhatod*. —On donne quelquefois ce nom à la constellation du Capricorne.

Chèvre dansante, nom donné par les Anciens à un météore igné qu'on voit quelquefois dans l'atmosphère. C'est une espèce de lumière à laquelle le vent fait prendre diverses figures, et qui paroît tantôt rompue et tantôt en son entier.

Pied de chèvre, Voy. au mot *Pied*. —Prov. *Prendre la chèvre*, se fâcher; s'irriter, se dépiter sans sujet. —*Barbe de chèvre*, homme qui n'a de la barbe qu'au menton. —*Sauver* ou *ménager la chèvre et le chou*, pourvoir à deux inconvéniens contraires. —*Où la chèvre est attachée il faut qu'elle y broute*, il faut s'en tenir à la condition, à la profession où l'on se trouve engagé. —On dit de celui qui n'est pas difficile en amour, qu'*il aimeroit une chèvre coiffée*; et d'un homme qui en veut tromper un autre et qui se trouve lui-même dupé, que *la chèvre a pris le loup*. —*Vin qui fait danser les chèvres*, vin plat, sans feu, etc. (D'un riche habitant de Brétigny près Paris, nommé *Chèvre*, pour qui le vin de son crû, quelque mauvais qu'il fût, avoit beaucoup d'attrait, et dont la grande passion, lorsqu'il avoit bien bu, étoit de faire danser sa femme et ses enfans. *Matinées Senonoises*.)

Chevreau, s. m. Le petit de la *chèvre*. On l'appelle aussi *cabri*.

Chèvre-feuille, s. m. (*Chè-vre-feu-glie*) Arbrisseau sarmenteux, grimpant, à fleur monopétale, tubulée, d'une odeur agréable, dont les espèces sont très-nombreuses. On nomme *Dierville*, le chèvre-feuille d'Acadie, à fleurs jaunes en grappes. *Boileau*, dans son épître à son Jardinier, a écrit *Chèvre-feuil*.

> Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
> Qui dirige chez moi l'if et le chèvre-feuil.

Chèvre-feuille est plus conforme à l'usage et à l'etymologie.

Chèvre-pied, adj. (*Chè-vre-pié*) Qui a des *pieds de chèvre*. Il n'est usité qu'en parlant des Faunes et des Satyres : *Les Dieux Chèvre-pieds*. On dit aussi substantivem. *Ces Divins Chèvre-pieds*.

Chevrette, s. f. (*Che-vrè-te*) La femelle du *chevreuil*. —Petite écrevisse de mer qu'on appelle aussi *crevette*. —En t. d'Apothicaire, pot de faïence avec un goulot où l'on met des sirops. —En termes d'Artillerie, machine qui sert à hausser ou à baisser les fardeaux qui se posent dessus. —Sorte de petits chenets avec une seule pomme, qui servent à soutenir le bois du feu.

Chevreuil, s. m. (mouillez l'*l* finale, *Chevreu-glie*) Bête fauve plus petite que le cerf, et qui a quelque chose de la figure de la *chèvre*. (Du latin *capreolus*, dont la signification est la même, et qui est un diminutif de *caper* bouc.)

Chevrié, s. m. (*Che-vrié*) Celui qui mène paître les *chèvres*.

Chevrillard, s. m. (*Che-vri-gliar*, mouillez les *ll*) Petit *chevreuil*; faon de *chevrette*.

Chevron, s. m. Bois équarri qui a moins de six pouces d'équarrissage. (Du latin barbare *capro*, *capronis*, employé avec cette acception dans la basse latinité. Voy. *Du Cange*. *Capro*, suivant *Le Duchat*, a été fait de *capra* chèvre, par opposition à *pullitra*, qui dans la basse latinité, signifie tout à la fois et *poutre* et *jument*; parce que, dit-il, le *chevron* ne peut supporter que des poids moindres que celui de la *poutre*, tout comme la *chèvre* ne peut porter que des fardeaux moins pesans que ceux que porte la *jument* ou le *cheval*.) —Bois qui porte les tuiles, et qui sert pour la couverture des bâtimens : *Chevrons de long pan; chevrons de croupe; chevrons cintrés; chevrons de remplage*. —En termes de Blason, pièce de l'écu, composée de deux bandes plates attachées en haut par la tête, et s'élargissant en bas en forme de compas à demi-ouvert. —Sorte de lame qu'on tire du Levant.

Chevron abaissé (Blason), dont la tête ou la pointe se termine au centre de l'écu. —*alaisé*

ou *alesé*, dans lequel les extrémités des branches ne touchent point les bords de l'écu. —*brisé* ou *éclaté*, dont la pointe paroît fendue par en haut, sans que les branches soient entièrement détachées. —*chargé d'un autre*, qui est composé de deux émaux. —*couché*, dont la pointe est tournée vers un flanc de l'écu. —*écimé*, dont la pointe est coupée. —*failli* ou *rompu*, dont une branche est séparée en deux. —*ondé*, dont les branches sont en onde. —*parti*, qui a ses branches de deux émaux différens. —*ployé*, dont les branches ont leur superficie creusée en portion de cercle. —*renversé*, celui qui a sa pointe ou au bas, ou au cœur de l'écu, et ses branches vers les angles du chef.

Chevroné, ée, adj. T. de Blason. *Ecu chevroné*, rempli de *chevrons* alternatifs de métal et de couleur en nombre égal. —*Pieces chevronées*, chargées de *chevrons*.

Chevrotage, s. m. Droit dû aux Seigneurs par ceux qui nourrissent des *chevres*.

Chevroter, v. n. (*Che-vro-té*) En parlant des *chèvres*, faire des *chevreaux*. —Fig. et fam. 1.° Perdre patience, se dépiter. —2.° Aller par sauts et par bonds : *Il chevrote en marchant.* —3.° Chanter par secousses et en tremblotant. On dit en ce dernier sens, *des cadences chevrotées.*

Chevrotin, s. m. (*Che-vro-tein*) Peau de *chevreau* corroyée.

Chevrotine, s. f. Plomb à tirer le *chevreuil*: *Mon fusil est chargé de chevrotines.*

Chez, prép. (*Ché*, et devant les voyelles *Chez*) Dans la maison de... au logis de... *Chez moi ; chez vous ; chez M. un tel.* —Il est quelquefois précédé 1.° de la préposition *de* : *Je sors de chez lui ; ils l'ont chassé de chez eux.* 2.° De la préposition *par* : *J'ai passé par chez vous.* —Parmi : *Chez les Athéniens, chez les Grecs.* En ce sens, il n'est pas du style noble. —Au service de.... *Ce domestique est chez...* (Suivant *Ménage*, du latin *apud*, qui a la même signification, et dont les Italiens ont fait *appo* auprès, chez, et les Espagnols leur vieux mot *cabe* auprès, en y préposant comme nous, un *c*.)

Chez, avec les pronoms personnels, forme quelquefois un substantif : *Avoir un chez soi* : *quand j'aurai un chez moi, vous viendrez me voir.*

Chiantzolli, subst. m. Herbe du Nouveau-Mexique; on en fait des potions rafraîchissantes.

Chiaoux, s. m. (*Chi-a-oû*) Espèce d'Huissier chez les Turcs.

Chiaoux-Bachi, s. m. Espèce de Maître des Requêtes chez les Turcs, qui, en l'absence du Grand-Visir, préside le Tribunal suprême et rend la justice au peuple.

Chiarvatar, s. m. Officier public en Perse, chargé de lever un droit sur les marchandises et les personnes qui entrent.

Chiasse, s. f. (*Chi-a-ce*) Ecume des métaux : *Chiasse de fer, de cuivre, etc.* —Excrémens des mouches, des vers. —On dit fig. et dans le style familier et mordant, qu'*un homme est la chiasse du genre humain*, le plus méprisable et le dernier des hommes.

Chibout, s. m. (*Chi-bou*) Résine blanche et résolutive d'un arbre de l'Amérique.

Chica, s. m. Danse des Nègre extrêmement expressive, ou plutôt lascive, dans laquelle l'art de la Danseuse, qui tient les extrémités d'un mouchoir ou les deux côtés de son jupon, consiste principalement à agiter la partie inférieure des reins, en maintenant tout le reste du corps dans une sorte d'immobilité. Le *Fandango* pour lequel les Espagnols sont si passionnés, et qui leur est venu des Maures, n'est autre chose que le *Chica*, mais seulement un peu moins développé.

Chicambault *ou* Chicabaut, s. m. (*Chi-kan-bô*) T. de Marine : Longue et forte pièce de bois vers l'avant d'un petit vaisseau, pour lui servir de poulain ou d'éperon.

Chicane, s. f. Subtilité captieuse en matière de procès; abus qu'on fait des procédures judiciaires, etc. —Fig. 1.° Subtilité captieuse dans les disputes de l'Ecole. —2.° Contestation mal fondée que l'on fait au jeu, etc. Voy. *Chicaneur.*

Gens de chicane, les petites gens de Pratique, comme Sergens, etc.

Chicaner, v. n. (*Chi-ka-né*) User de *chicane* en procès. —Au fig. se servir de détours, de subtilités captieuses, faire des contestations mal fondées au jeu, etc. Voyez *Chicane* et *Chicaneur.*

Chicaner, v. a. Tenir quelqu'un en procès mal-à-propos : *Cet homme chicane tous ses voisins.* —Reprendre, critiquer sans raison et sur des bagatelles. —On dit d'un accusé qui se défend bien, qu'*il chicane sa vie.* —Fig. Fâcher, chagriner, fatiguer en parlant d'une chose peu considérable en soi : *Cela me chicane ; il a un rhumatisme qui le chicane depuis long-temps.*

Chicaner le vent (Marine), tenir le plus près autant qu'il est possible, sans s'embarrasser de de la vitesse, ni de la grande dérive.

Chicanerie, s. f. Tour de *chicane ;* mauvaise difficulté.

Chicaneur, euse, s. Celui ou celle qui *chicane* en matière de procès. Il est familier. (Suivant *Ménage* et *Huet*, du grec *dikanikos*, qui aime les procès; selon d'autres, du grec *Sikanos*, qui a d'abord signifié un *Sicilien*, et ensuite *fourbe, rusé, trompeur ;* parce que les Siciliens passoient pour tels.)

Chicanier, ière, subst. (*Chi-ka-nié, iè-re*) Celui, celle qui *chicane* en matière de disputes, de contestations, au jeu, etc. On dit aussi adjectivement : *Cela est chicanier.* Il est fam.

Chiche, adj. Trop ménager; avare. —On dit fig. et fam. *Etre chiche de ses paroles, de ses pas ou de ses peines, de louanges, etc.* n'aimer pas à parler, à agir pour ses amis, à louer, etc. (Du latin *siccus* sec, aride. On écrivoit autrefois *siche.*) —On donne le nom du *chiche* à une sorte de pois.

Chichement, adv. (*Chi-che-man*) D'une manière *chiche ;* avec avarice.

Chicon, s. m. Laitue romaine. V. *Laitue.*

Chicoracée, adj. m. et f. T. de Botaniq. Qui tient de la nature de la *chicorée*, comme les pissenlits, etc.

Chicorée sauvage, s. f. Plante agreste et cultivée dans les jardins, semi-flosculeuse, vivace, servant d'aliment, laiteuse, amère, apéritive et hépatique. (Du grec *kichoré* et *kichórion*, nom de la même plante, et qui, au rapport de *Pline*, est formé de l'égyptien.)

Chicorée blanche, Voyez *Endive.* —*de Zanthe*, Voy. *Lampsane.* —*bâtarde*, Voyez *Cupidone.*

Chicot, s. m. (*Chi-ko*) Reste d'arbre qui sort un peu de terre. —Reste de dent qui est dans la gencive. —Petit morceau de bois rompu: *Son cheval s'est mis un chicot dans le pied.* (Suivant quelques-uns, de l'arabe *schikkah* morceau de bois fendu, éclat, etc. fait du verbe *schakka* fendre, éclater.) —Nom d'une maladie qui survient aux chevaux. —On le dit en termes de Blason, d'un bois noueux, d'un rejeton d'arbre.

Chicot de Canada, s. m. Arbre du Canada, à fleur monopétale, légumineuse, dont les branches courtes et dépouillées de feuilles, paroissent comme mortes en hiver; ce qui lui a fait donner le nom de *Chicot.*

Chicoter, v. n. (*Chi-ko-té*) Contester sur des choses de peu d'importance. Il est popul.

Chicotin, s. m. (*Chi-ko-tein*) Herbe d'un goût âcre et amer. —Chair d'une courge sauvage fort amère. —Il se dit sur-tout du suc amer dont on frotte le bout des mamelles des nourrices, quand elles veulent sevrer les enfans. (Par corruption, de *socotrin*, nom donné à l'aloès qui nous vient de *Socotora*, île d'Asie, et qui est réputé le meilleur de tous.)

Dragées de chicotin, dragées amères où l'on a mêlé du *chicotin.*

Chien, Chienne, s. (*Chièn*, *chiè-ne*) Animal domestique qui aboie: *Chien courant*, chien de chasse pour le lièvre; *chien couchant*, chien de chasse pour la perdrix. Le *chien* est un mammifère plantigrade. —Au figuré, on le dit par injure et par mépris, 1.° des personnes: *Quel chien de Musicien, de Poëte, etc.* 2.° Des choses inanimées: *Voilà une chienne de comédie, de musique, etc.* Il est familier. (Du grec *kuôn*, en latin *canis*, nom de cet animal. Les Picards et les Normands prononcent *kien.*)

Proverb. *Faire le chien couchant*, flatter bassement pour tromper. —*Etre comme le chien du Jardinier*, ne vouloir ni faire, ni laisser faire. —*Faire comme le chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle.* Ce proverbe vient d'un Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, qui cité au Parlement pour avoir donné un soufflet à son père, fuyoit du côté de Flandre avec d'autant plus de vitesse, que les sommations devenoient plus pressantes. On le traitoit de *chien*, à cause de l'horreur qu'on avoit de son crime. *Trév.* —*Leurs chiens ne chassent pas ensemble*, Voy. *Chasser.* —*Etre fou comme un jeune chien*, être folâtre, étourdi. —*S'aimer, s'accorder comme chiens et chats*, Voy. *Chat.* —*Entre chien et loup*, sur le soir. —*Etre deux chiens après un os*, être deux à viser au même but. —*Ne pas donner sa part aux chiens*, avoir des prétentions sur une chose. —*Rompre les chiens*, faire prendre le change; arrêter une querelle, interrompre un discours qui peut avoir de mauvaises suites. —*Mener une vie de chien*, mener une vie misérable. —*Vivre comme un chien*, vivre dans la débauche, etc. —*Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, tous ceux qui menacent ne font pas toujours du mal. —*Un chien hargneux a toujours les oreilles déchirées*, un homme querelleur attrape toujours quelques coups. —*Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*; quand on veut se défaire de quelqu'un, on lui impute des torts. —*S'il faisoit cela il ne seroit pas bon à jeter aux chiens*; tout le monde le blâmeroit, crieroit après lui.

Chien, s. m. Pièce qui, dans le fusil, le pistolet, etc. tient la pierre, et s'abat sur le bassinet au moment où l'on fait jouer la détente. —Barre de fer carrée qui a un crochet en bas, et un autre qui monte et descend le long de la barre.

En Astronomie on donne le nom de *grand* et de *petit Chien*, à deux Constellations de l'hémisphère méridional. C'est dans la constellation du *grand Chien* qu'est la belle étoile que nous nommons *Canicule*, et que les Grecs appeloient *Seiros*, Sirius. Voy. *Canicule.*

Chien-marin, s. m. Chien de mer, sorte de poisson. Voy. *Requin.*

Chiendent, s. m. (*Chien-dan*) Plante vivace de l'ordre des Graminées, qui jette quantité de racines longues et déliées, et que les chiens mangent pour se purger. On se sert des racines pour faire de la tisane.

Chiendent-pied-de-poule, espèce de *chiendent* dont la graine est connue sous le nom de *manne de Pologne.* —*Chiendent-queue-de-renard*, Voy. *Vulpin.*

Chienner, v. a. (*Chié-né*) Faire des *chiens.* Se dit des *chiennes* quand elles mettent bas.

Chier, v. n. (*Chi-é*) Se décharger le ventre des excrémens superflus. (Suivant *Robert* et *Henri Etienne*, du grec *chezein*, qui signifie la même chose; suivant *Ménage*, du lat. *cacare*, fait dans la même acception, du verbe grec *kakaô*, dérivé de *kakkê* excrément, caca.)

Chieur, euse, s. (*Chi-eur*, *eû-ze*) Celui ou celle qui *chie.*

Chiffe, s. f. (*Chi-fe*) Terme de mépris: Etoffe foible et mauvaise: *Ce n'est que de la chiffe.*

Papier de chiffe, papier fabriqué avec des *chiffons* que quelquefois aussi on appelle *chiffe.*

Chiffler, v. a. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *siffler.* —Le peuple s'en sert encore aujourd'hui dans le sens de *boire largement.*

Chiffon, s. m. (*Chi-fon*) Morceau de linge ou de drap usé: *Chercher, vendre, acheter des chiffons; il n'est vêtu que de chiffons*, il est fort mal vêtu. (De l'arabe *schaffoun*, toile légère, linge mince et usé.) —Dans le jargon moderne, on appelle *chiffons*, de petits ajustemens à la mode.

Chiffon, ône, adj. (*Chi-fon*, *o-ne*) Terme de Jardinier, qui se dit des branches inutiles.

Chiffonner, v. a. (*Chi-fo-né*) Bouchonner; froisser: *Chiffonner du linge, un habit, etc.* —Fig. et fam. 1.° Inquiéter; embarrasser l'es-

prit : *Cela me chiffonne.* —2.° Badiner d'une façon brusque et étourdie.

Chiffonnier, ière, s. (*Chi-fo-ni-é, iè-re*) Celui, celle qui ramasse des *chiffons* par la ville. —Fig. 1.° Celui qui ramasse et qui débite sans choix les nouvelles qui courent les rues. —2.° Personne vétilleuse et tracassière.

Chiffonniere, s. f. Sorte de meuble à l'usage des femmes qui y renferment leurs *chiffons.*

Chiffre, s. m. (*Chi-fre*) Caractère dont on se sert pour marquer les nombres : *Chiffre arabe*, 1, 2, 3, 4, etc. *Chiffre romain*, I, II, III, IV, etc. —Manière secrète d'écrire, par le moyen de certains mots ou caractères connus seulement de la personne à qui on écrit : *Ecrire en chiffre; donner un chiffre.* —Fig. Certaines façons de parler, que quelques personnes ont entr'elles, et qui ne sont point entendues des autres. —Arrangement de deux ou de plusieurs lettres capitales entrelacées l'une dans l'autre, pour exprimer un nom en abrégé : *Graver en chiffre sur un cachet, le peindre dans un écusson, etc.* (De l'italien *cifera* ou *cifra*, dont la signification est la même. Les Italiens l'ont emprunté des Espagnols, qui l'ont reçu des Arabes, et ceux-ci l'ont pris de l'hébreu *sefer*, dont la racine est *saphar* nombrer.)

Chiffrer, v. a. (*Chi-fré*) Marquer par des *chiffres* : *Chiffrer les pages d'un livre.* —Populairement, compter. —Ecrire en *chiffre* : *Chiffrer une dépêche.* —En Musiq. indiquer par des *chiffres* écrits sur les notes d'une basse, les accords dont elles doivent être accompagnées.

Chiffrer, v. n. Compter avec la plume : *Ne savoir pas chiffrer ; apprendre à chiffrer; il chiffre bien.*

Chiffreur, s. m. Celui qui compte bien avec la plume.

Chignon, s. m. (mouillez *gn*) Le derrière du cou. —Cheveux que les femmes frisent sur le derrière de la tête : *Elle a un beau chignon.* (Du latin *catena* chaîne, dont en ce sens on a fait d'abord *chaignon*, comme on l'écrivoit anciennement, et ensuite *chignon.*)

Chile, Chilifère, Chilification. Voyez *Chyle*, etc.

Chiliade, s. f. (*Ki-lia-de*) Choses mises ensemble mille par mille : *Les Chiliades d'Erasme.* (Du grec *chilias* millier.)

Chiliarque, s. m. (*Ki-li-ar-ke*) Chez les Anciens, Officier qui commandoit un corps de mille hommes. (Du grec *chilioi* mille, et *archos* chef, dérivé d'*arché* commandement.)

Chiliastes, s. m. pl. (*Ki-li-as-te*) Hérétiques qui prétendoient que *Jésus-Christ* viendroit, *mille ans* avant le jugement dernier, régner sur la terre, sous une forme corporelle. On les a nommés aussi *Millenaires* du lat. *mille* mille, et *annus* année. (Du grec *chilias* mille.)

Chiliogone ou Kiliogone, s. m. (*Ki-li-o-go-ne*) T. de Géom. Figure plane et régulière de mille angles et de mille côtés. (Du grec *chilioi* mille, et *gônia* angle.)

Chiliombe, s. f. (*Ki-li-on-be*) Sacrifice de mille bœufs. (Du gr. *chilioi* mille, et *bous* bœuf.)

Chimère, s. f. Monstre fabuleux qui avoit le devant d'un lion, le milieu d'une chèvre et le derrière d'un dragon. Cette fable avoit pour origine une montagne de Lycie, du même nom, dont le sommet desert etoit habité par des lions; le milieu abondant en pâturages, nourrissoit des chèvres, et le bas marécageux, etoit rempli de serpens. (De *chimaira*, nom grec de la montagne et du monstre, qui signifie aussi *chevre.*) —En termes d'Antiquité, assemblage d'un masque réuni à différentes parties de divers animaux. On l'appelle aussi *Grylle.* —Au figuré, imagination vaine et sans fondement : *Avoir, se mettre des chimeres dans la tête; c'est là sa chimere.* Voy. *Illusion.*

Chimérique, adj. Visionnaire; plein de *chimères* : *Esprit chimérique.* —Sans fondement : *Prétention, dessein, espérances chimériques.*

Chimériquement, adv. (*Chi-mé-ri-ke-man*) D'une manière *chimérique.*

Chimiatrie, s. f. (*Chi-mi-a-trî-e*) Art de guérir les maladies par des remèdes *chimiques.* On nomme *Chimiatre* celui qui l'exerce. (Du grec *chêmeia* chimie, et *iatreia* guérison.)

Chimie, s. f. Science qui a pour but d'analyser ou de décomposer les corps mixtes, pour découvrir l'action intime et réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres. C'est proprement, observe avec raison M. *Morin*, l'anatomie des corps naturels. (Du grec *chêmeia* ou *chéimeia*, dont la signification est la même.)

Chimique, adj. (*Chi-mi-ke*) Qui appartient à la *Chimie.*

Chimiste, s. m. Qui sait bien la *Chimie*, qui en fait les opérations.

Chimoine, s. m. (*Chi-moâ-ne*) Ciment en usage dans l'Inde, composé de pierre calcaire et de coquilles, et dont la blancheur et le poli égalent le plus beau marbre.

Chimose, Voy. *Chymose.*

Chincapin des Anglois, Châtaignier nain de Virginie, s. m. Arbriseau de Virginie, dont les feuilles sont assez semblables à celles du châtaignier, et dont le fruit est une amande renfermée dans une capsule épineuse.

Chincilla, s. m. Animal du Pérou, de la grossseur de l'écureuil; il est fort estimé pour la beauté de son poil.

Chiner, v. a. T. de Manufacture de soie. Donner aux fils de la chaîne de l'etoffe des couleurs différentes, et tellement disposées que l'étoffe achevée présente un dessin dont le trait, quoique tremblant, est reconnoissable : on *chine* particulièrement les taffetas.

Chiner, s. m. L'art de travailler ainsi les étoffes.

Chinure, s. f. Dessin que représente une étoffe *chinée.*

Chinfreneau, s. m. (*Chein-fre-nô*, s. d.) Coup d'épée ou de bâton au travers du visage : *On lui a donné un vilain chinfreneau.* Il est bas et populaire.

Chinorrhodon, s. m. (*Ki-nô-ro-don; r* forte) Voy. *Rosier.*

Chinquer, v. n. (*Chein-ké*) Boire du vin en débauche : *Ils ont chinqué ensemble.* Il est bas.

Chiocoque, s. m. Genre de plantes exotiques de la famille des Rubiacées, et qui a quelques rapports avec les Cafeyers.

Chionanthe, s. f. (*Ki-o-nan-te*) Genre de plantes de la famille des Jasminées, telle que

la Boule de neige, etc. (Du grec *chion* neige, et *hantos* fleur; *fleur de neige*.)

CHIOURME, s. f. Les forçats et autres qui rament sur une galère, collectivement pris. (De l'italien *ciurma*, fait dans la même signification, du latin *turma* foule, multitude.)

CHIPAGE, s. m. Apprêt que les Tanneurs donnent à certaines peaux. On dit dans le même sens, *chiper les peaux; une basane chipée*.

CHIPOTER, v. n. (*Chi-po-té*) Faire peu à peu et lentement ce qu'on fait; lanterner, barguigner. —Vétiller; chicaner. Il est familier dans ces deux acceptions.

CHIPOTIER, IÈRE, subst. (*Chi-po-tié, iè-re*) Barguigneur. —Vétilleur. Voy. *Chipoter*. Il est familier.

CHIQUE, s. f. (*Chi-ke*) Espèce de ciron qui entre dans la chair. Il saute comme la puce à laquelle il ressemble assez par la couleur. La *chique* s'attache de préférence aux orteils et aux talons. —Très-petite tasse à café. —Petite boule de marbre ou de terre cuite pour des jeux d'enfans. —Mauvais cocon de soie, dans lequel le ver est mort.

Chique en fleur, *Chique en fruit*; Voyez *Herbe à chiques*.

CHIQUENAUDE, s. f. (*Chi ke-nô-de*) Coup que l'on donne du doigt du milieu, lorsqu'après l'avoir plié et roidi contre le pouce, on le lâche sur le visage, sur le nez, etc. (Du bas-breton *chiquanaden*, qui a la même signification.)

CHIQUET, s. m. (*Chi-ke*) Petite partie d'un tout: *Payer chiquet à chiquet*, peu à peu, par petites parcelles: *Un chiquet de vin*, un petit coup de vin. Il est familier. (De l'espagnol *chico* petit.)

CHIQUETER, v. a. (*Chi-ke-té*) Déchirer la laine, et la démêler en l'allongeant.

CHIRAGRE, s. m. (*Ki-ra-gre*) Celui qui a la goutte aux mains. Il est peu usité.

CHIRAGRE, s. f. Goutte qui attaque les mains. Il est de peu d'usage. (Du grec *chéir* main, et *agra* prise, capture.) —En t. de Fauconnerie, espèce de goutte qui survient quelquefois aux pattes des oiseaux. En ce sens, l'*Encycl. méth.* écrit *chirargue*.

CHIRIMOYA, s. m. Fruit du Pérou, du genre du *Corossolier*. Voy. ce mot.

CHIRITE, s. f. Nom donné à une pierre figurée qui représente une main. (Du grec *chéir* main.)

CHIROGRAPHAIRE, adj. m. et f. (*Ki-ro-gra-fè-re*) Qui n'est créancier qu'en vertu d'un acte *sous seing privé*, et non reconnu en justice. (Du grec *chéir* main, et *graphô* j'écris.)

CHIROLOGIE, s. f. (*Ki-ro-lo-jí-e*) Art d'exprimer ses pensées par des mouvemens et des figures qu'on fait avec les doigts. (Du grec *chéir* main, et *logos* discours.)

CHIROMANCIE, s. f. (*Ki-ro-man-cí-e*) L'art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main. (Du grec *chéir* main, et *mantéia* divination.)

CHIROMANCIEN, IENNE, s. (*Ki-ro-man-cien, cie-ne*) Celui, celle qui exerce la *Chiromancie*: *Le Chiromancien est un fourbe qui attrape les sots*.

CHIRONE, s. f. Genre de plantes exotiques, qui comprend des herbes et des sous-arbrisseaux, de la famille des Gentianes.

CHIRONIEN, adj. (*Chi-ro-ni-en*) T. de Médec. *Ulcère chironien*, ulcère malin et invétéré; (tel que celui que *Chiron* eut au pied, à la suite de la blessure qu'il s'étoit faite avec une des flèches d'Hercule.)

CHIRONOMIE, s. f. (*Ki-ro-no-mí-e*) Art du geste chez les Anciens. (Du grec *chéir* main, et *nomos* règle.)

CHIRONOMISTE, s. m. Celui qui enseignoit l'art du geste. Voy. *Chironomie*.

CHIRONOMONTES, s. m. pl. (*Ki-ro-no-mon-te*) Ecuyers tranchans qui, chez les Romains, coupoient les viandes en cadence et au son des intrumens. (Du grec *chéir* main, et *nomos* règle, loi.)

CHIROPTÈRE, s. et adj. m. V. *Chéiroptère*.

CHIROTONIE, subst. fém. (*Ki-ro-to-ní-e*) Action d'étendre la main pour donner son suffrage, usitée chez les Anciens —Imposition des mains, en conférant les ordres sacrés. (Du grec *chéirotonia* formé dans la même signification, de *chéir* main, et *téinô* je tends, j'étends.)

CHIRURGICAL, ALE, adj. Qui appartient à la *Chirurgie*.

CHIRURGIE, s. f. Art qui enseigne à faire diverses opérations de la main sur le corps de l'homme, pour la guérison des blessures, des plaies, des fractures, des abcès, etc. (Du grec *chéirourgia* opération manuelle, formé de *chéir* main, et *ergon* ouvrage, travail.)

CHIRURGIEN, s. m. Celui qui exerce la *Chirurgie*. —Poisson de mer qui, à côté des ouïes, a deux arêtes fort tranchantes et qui sont plates comme des lancettes. —Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Pressirostres, dont le bec est garni à sa base de caroncules charnues, et les ailes armées d'épines ou éperons, avec lesquels ils se battent; l'ongle de leur pouce est excessivement allongé. On les nomme aussi et mieux *Jacanas*.

CHIRURGIQUE, adj. (*Chi-rur-ji-ke*) Qui appartient à la *Chirurgie*.

CHISMOPNÉS, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons cartilagineux, qui n'ont pas d'opercules aux branchies, mais des membranes dont l'ouverture forme une fente sur les côtés du cou.

CHISTE, Voy. *Kiste*.

CHITOME, s. m. Chef de la Religion chez les Nègres.

CHITONIES, s. f. pl. (*Chi-to-ní-e*) Fêtes grecques en l'honneur de Diane, surnommée *Chitonia*, de Chitonie ville de l'Attique où elle étoit honorée.

CHI-TSE, s. m. Grand arbre cultivé à la Chine pour la bonté et la beauté de son fruit qui se mange dans sa maturité, et qu'on fait sécher au soleil comme nos figues.

CHIURE, s. f. Il ne se dit que des excrémens des mouches.

CHIVEF, s. m. Arbre des Indes, dont le fruit, de la grosseur d'un melon, est d'un goût exquis.

CHLAINE, s. f. (*Klé-ne*) T. d'Antiquité. Espèce de vêtement en usage chez les Grecs et

chez les Romains : il se mettoit par dessus la tunique. (Du grec *chliainein* échauffer.)

CHLAMIDE, s. f. (*Kla-mi-de*) Espèce de manteau des Anciens, retroussé sur l'épaule droite. La *chlamide* étoit l'habit militaire des Patriciens; la toge étoit l'habit qu'ils portoient dans Rome. (Du latin *chlamys*, fait du grec *chlamus*, génitif *chlamudos*, dont la signification est la même.)

CHLOÉIES ou CHLOIENNES, s. f. pl. (*Klo-é-i-e*, *klo-i-e-ne*) Fêtes athéniennes, en l'honneur de Cérès. (Du grec *chloé* verdure, et qui est un surnom de Cérès, comme présidant à toutes les productions de la terre.)

CHLORION, s. m. (*Klo-ri-on*) Genre d'insectes hyménoptères. (Du grec *chlôreion*, petit animal de couleur verte, dérivé de *chlôros* vert.)

CHLORIS, s. m. Oiseau qui est une espèce de pinson d'un vert mêlé de jaune. (Du grec *chlôros* vert.)

CHLORITE, s. m. T. de Minéral. Espèce de talc de couleur verte. (Du grec *chlôros* vert.)

CHLOROPHANE, s. f. (*Klo-ro-fa-ne*) Substance minerale qui, mise sur un charbon ardent, répand une lumière verte. (Du grec *chlôros* vert, et *phainô* je luis, je brille.)

CHLOROSE, s. f. (*Klo-ro-ze*) T. de Médec. Maladie des pâles couleurs. (Du grec *chlôros* verdâtre, de couleur d'herbe : parce que les filles attaquées de cette maladie ont le teint pâle et livide.)

CHLORÉTIQUE, adj. (*Klo-ré-ti-ke*) Attaqué de la *chlorose*.

CHOC, subst. m. (*Choke*) Heurt d'un corps contre un autre; rencontre de deux corps qui se heurtent avec violence.—Rencontre et combat de deux troupes de gens de guerre : *Les ennemis furent renversés au premier choc* ou *du premier choc*. —Fig. Malheur; disgrace dans la fortune ou dans la santé : *Il a reçu un rude choc*. Voy. *Choquer* pour l'étymologie. —En termes de Chapelier, instrument de cuivre pour mettre la ficelle au lien du chapeau.

CHOCAILLER, v. n. (*Cho-ka-glié*, en mouillant les *ll*) S'enivrer sur le cul d'un tonneau, en *choquant* le verre, etc. Voyez *Chocaillon*.

CHOCAILLON, s. f. (mouill. les *ll*) Ivrognesse; femme adonnée au vin. Ce mot et le précédent sont vieux, bas et populaires.

CHOCOLAT, s. m. (*Cho-ko-la*) Sorte de pâte solide, composée principalement de cacao, de sucre et de canelle, dont on fait une boisson agréable et saine : *Prendre une tasse de chocolat*. (Mot indien que nous avons reçu des Espagnols qui nous ont donné à la fois et le nom et la chose.)

CHOCOLATIER, s. m. (*Cho-ko-la-tié*) Celui qui ne vend que du *chocolat*.

CHOCOLATIÈRE, s. f. Vase où l'on fait fondre et bouillir le *chocolat*, lorsqu'on le veut prendre en boisson : *Une chocolatière d'argent*.

CHODABENDE, s. f. Monnoie de billon de Perse, valant un mamoudi simple.

CHŒUR, s. m. (*Keur*) Troupe de Musiciens qui chantent ensemble : *Motet à grand chœur*. —Morceau de Musique à plusieurs paroles qui est chanté par le chœur : *Il y a dans cet Opera deux, trois beaux chœurs*. —Dans les Tragédies des Anciens, nombre de gens intéressés à l'action, qui chantoient, soit dans le cours de la pièce, soit entre les actes, ou même qui parloient quelquefois comme Acteurs. On en a mis dans quelques Tragédies modernes : *Les chœurs d'Athalie, d'Esther*, etc. —Ordre des Esprits celestes : *Les neuf chœurs des Anges*. —Partie de l'Eglise où l'on chante l'Office divin. —Les Prêtres, etc. qui y chantent ensemble : *Les Choristes entonnent, le Chœur poursuit*. (Du latin *chorus*, pris du grec *choros* avec la même signification.)

Habit de chœur, celui que portent les Religieuses, ainsi que les Ecclesiastiques séculiers et réguliers, quand ils vont au chœur. —*Enfant de chœur*, jeune enfant qui chante au chœur. —*Religieuses* ou *Dames de chœur*, toutes les Religieuses qui ne sont pas Sœurs domestiques ou converses.

CHOIN, s. m. (*Choein*) Plante à fleur incomplète, de la famille des Graminées, dont les espèces sont assez nombreuses.

CHOIR, v. n. (*Choar*) Tomber. Il n'a d'usage qu'à l'infinitif, et au participe *chu*, plus en vers qu'en prose, et plus dans le style familier et badin, que dans le style sérieux et elevé. —On l'emploie au figuré, mais en Poésie seulement. On écrivoit autrefois *cheoir*. (Du latin *cadere* tomber.)

CHOISI, IE, part. p. et adj. Voyez *Choisir*. Comme adj. il suit toujours le substantif : *Soldats choisis; pieces choisies; il ne va dans cette maison que des gens choisis*.

CHOISIR, v. act. (*Choa-zir*) Préférer une chose ou une personne à une autre, ou à plusieurs autres. Il diffère 1.° d'*élire* en ce que *choisir*, c'est se déterminer par la comparaison qu'on fait des choses, en faveur de ce qu'on juge être le mieux; et qu'*élire*, c'est nommer par un concours de suffrages, à une dignité, à un bénéfice, etc.; 2.° de faire *choix*, en ce que *choisir* se dit ordinairement des choses dont on veut faire usage, et *faire choix*, des personnes qu'on veut élever à quelque dignité, charge ou emploi. Voyez *Opter*. — *Choisir* s'emploie souvent comme neutre : *Choisissez des deux; choisissez ou d'accepter ces conditions ou de...* (Suivant *Ménage*, du lat. *excelligire*, dit par métaplasme pour *excolligere*, dans le sens d'*eligere*, *seligere* choisir, dont les Espagnols ont fait également *escoger* qui a la même signification.)

CHOIX, subst. m. (*Choa*) Action de *choisir*. Il a un sens actif, au lieu que l'*élection*, outre qu'elle est l'ouvrage de plusieurs, et le *choix* d'un seul, a une signification passive. Il en est de même d'*élite*, qui signifie ce qui a été choisi parmi ce qu'il y a de meilleur.

CHOLAGOGUE, s. et adj. m. (*Ko-la-go-ghe*) T. de Méd. Remède pour évacuer la bile. (Du grec *cholé* bile, et *agô* je chasse, j'évacue.)

CHOLÉDOGRAPHIE, s. f. (*Ko-lé-do-gra-fi-e*) Description de la bile. (Du grec *cholé* bile, et *graphô* je décris.)

CHOLÉDOLOGIE, s. f. (*Ko-lé-do-lo-ji-e*) Partie de la Médecine qui traite de la bile. (Du grec *cholé* bile, et *logos* discours.)

Cholédoque, adj. (*Ko-lé-do-ke*) En termes d'Anatomie, le port *cholédoque* est un canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin *duodenum*. On dit aussi *cholidoque*. (Du grec *cholêdokos*, formé dans la même acception, de *cholê* bile, et *dékomai* recevoir.)

Choléra-morbus, s. m. V. *Coléra morbus*.

Cholidoque, adj. Voy. *Choledoque*.

Chômable, adj. Qui se doit *chômer*. Il ne se dit que des fêtes.

Chômage, s. m. L'espace de temps qu'on est sans travailler.

Chômer, v. n. (*Chô-mé*) Ne rien faire, faute d'avoir à travailler : *Un bon ouvrier ne chôme jamais.* —*Les terres chôment*, on les laisse reposer. —*Le moulin chôme*, il ne va point. —*Il chôme de livres*, il manque de livres. Il est fam. (De l'allemand *saümen* tarder, s'arrêter, négliger.)

Chômer, v. a. Solenniser les Dimanches, les Fêtes, en ne travaillant pas. Il est familier. On dit plutôt et mieux, *celebrer une Fête ; fêter un jour.*

Proverb. *Il ne faut pas chômer les Fêtes avant qu'elles soient venues* ; il ne faut pas se réjouir, faire éclater sa joie pour une chose qui n'est pas encore arrivée. —*C'est un Saint qu'on ne chôme plus ;* c'est un homme disgracié et oublié.

Chomet, s. m. (*Cho-mè*) Petit oiseau fort gras et fort délicat qui se trouve en Normandie.

Choncar *ou* **Chungar**, s. m. Sorte d'oiseau de proie qui tient du héron et du butor.

Chondrille, s. f. (*Kon-dri-glie*, mouillez les *ll*) Nom d'une sorte de plante chicoracée, à fleur semi-flosculeuse : elle est apéritive et rafraîchissante. (Du grec *chondros* grumeau ; parce que le lait de cette plante se grumelle facilement.)

Chondrographie, s. f. (*Kon-dro-gra-fî-e*) T. d'Anat. Description des cartilages. (Du grec *chondros* cartilage, et *graphô* je décris.)

Chondrologie, s. f. (*Kon-dro-lo-jî-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des cartilages. (Du grec *chondros* cartilage, et *logos* discours.)

Chondroptérygien, s. m. (*Kon-drop-te-ri-ji-en*) T. d'Hist. nat. Genre de poissons dont les nageoires sont soutenues par des espèces de rayons cartilagineux. (Du grec *chondros* cartilage, et *ptérux*, gén. *pterugos* aile ou nageoire.)

Chondrotomie, s. f. (*Kon-dro-to-mî-e*) Dissection, préparation anatomique des cartilages. (Du grec *chondros* cartilage, et *temnô* je coupe.)

Chopine, s. f. Mesure de liqueur qui tient la moitié d'une pinte. —Quantité que contient cette mesure : *Il boit chopine à son repas.* (De l'allemand *schoppen* certaine mesure de vin, fait du verbe *schöpfen* puiser. *Le Duchat.*)

Chopiner, v. n. (*Cho-pi-ne*) Boire du vin fréquemment ; boire *chopine* à *chopine* : *Il s'amuse à chopiner avec ses amis.* Il est bas.

Chopinette, s. f. (*Cho-pi-ne-te*) Petit cylindre qu'on fixe dans le corps de la pompe, un peu au-dessous de l'endroit où descend la heuse.

Choppement, s. m. (*Cho-pe-man*) Action de celui qui *choppe*.

Chopper, v. n. (*Cho-pé*) Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. —Au fig. faire une faute grossière. Ce mot est vieux, ainsi que le precédent. (Suivant Lancelot, du grec *kopéin*, second aoriste de *koptéin* pousser, heurter, frapper. Suivant Ménage, du latin barbare *cippare*, fait de *cippus* petite colonne qu'on mettoit, avec une inscription, auprès des tombeaux, le long des chemins publics, et contre laquelle les chevaux *choppoient* en passant auprès.)

Choquant, **ante**, adj. verbal. (*Cho-kan, an-te*) Offensant ; deplaisant ; désagréable.

Choquer, v. a. (*Cho-ké*) Donner un *choc* : heurter ; avec cette différence que *heurter* c'est *choquer* rudement, lourdement, impétueusement, violemment: *vous choquez, par mégarde, votre voisin ; un crocheteur qui va brutalement, vous heurte.* Roubaud. On dit *choquer le verre à table*, et sans régime, *choquer; buvons, choquons.* —En parlant de deux troupes de guerre, attaquer avec vigueur. Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel : *Quand les deux armees vinrent à se choquer.* (Du teuton *schucken*, dont les Anglois ont fait dans la même signification *shake*, et les Espagnols *chocar.*) —Au figuré, 1.° offenser : *Il a fait cela pour me choquer ; il se choque de tout.* —2.° Blesser, déplaire : *Choquer la vue, l'oreille ; cette expression me choque.* —3.° Etre contraire à... *Cela choque le bon sens, la bienseance, l'honneur*, etc.

Choraïque, adj. m. (*Ko-ra-i-ke*) Se dit d'une espèce de vers grec ou latin, où le pied appelé *Choree* occupe des places marquées.

Choraule, s. m. (*Ko-rô-le*) T. d'Antiq. Celui qui jouoit de la flûte dans les chœurs. (Du grec *choros* chœur, et *aulos* flûte.)

Chordapse, s. m. (*Kor-dap-ce*) T. de Méd. Maladie dans laquelle l'intestin est tendu comme une *corde*. C'est l'espèce de colique appelée *miserere* ou *passion iliaque*. (Du grec *chordê* corde, et *aptomai* toucher.)

Chorée, s. m. (*Ko-re-e*) Pied composé d'une longue et d'une brève, dans la Poesie grecque et latine. (Du grec *choréios*, fait dans la même signification, de *choros* chœur, danse ; parce qu'il etoit propre aux chansons et à la danse.)

Chorège, s. m. (*Ko-rè-je*) Directeur de spectacles chez les Grecs. —Suivant *Athénée*, les *Chorèges* étoient proprement ceux qui conduisoient les *chœurs*, qui dirigeoient la musique, etc. (Du grec *choros* chœur, et *hêgéomai* conduire.)

Chorégraphe, s. m. Celui qui note les pas et les figures d'une danse. Voyez *Chorégraphie*.

Chorégraphie, s. f. (*Ko-ré-gra-fî-e*) L'art de noter les pas et les figures d'une danse. (Du grec *choreia* danse, et *graphô* je décris.)

Choréion, s. m. (*Ko-re-i-on*) Air de danse des Anciens. (Du grec *choreia* danse.)

Chorévêque, s. m. (*Ko-re-vé-ke*) Sorte de Prélat qui faisoit anciennement quelques fonctions épiscopales à la campagne. Les Doyens ruraux ont succédé aux Chorévêques. (Du grec *chôra* région, contrée, et *episkopos* surveillant,

évêque; *évêque d'une contrée particulière; vicaire d'un évêque.*)

Choriambe, s. m. (*Ko-ri-an-be*) Pied de la Poésie grecque et latine, composé d'un *chorée* et d'un *iambe*, c'est-à-dire de deux syllabes brèves entre deux longues. (Du grec *choreios* chorée, et *iambos* iambe.)

Chorion, s. m. (*Ko-ri-on*) Membrane extérieure qui enveloppe tout le fœtus. (Du grec *chôrion*, fait dans la même acception, du verbe *chôrein* contenir, renfermer.) — Nom de la musique grecque qui se chantoit en l'honneur de la mère des Dieux, et qui, disoit-on, avoit été inventée par *Olympe Phrygien.*

Chorique, (*Ko-ri-ke*) Chez les Anciens, espèce de flûte, avec laquelle on accompagnoit les dithyrambes.

Choriste, s. m. (*Ko-ris-te*) Celui qui chante au *chœur.* —Petit instrument destiné à donner le ton pour accorder les autres.

Chorobate, s. m. (*Ko-ro-ba-te*) Niveau des Anciens, composé d'une double équerre faite comme un T. Il avoit dans sa partie supérieure, un canal qu'on remplissoit d'eau, et de petits plombs qui pendoient aux côtés. (Du grec *chôrobatês*, fait dans la même signification, de *chôrobateô*, parcourir un pays pour en connoître la situation.)

Chorodidascale, s. m. (*Ko-ro-di-das-ka-le*) T. d'Antiq. Maître du chœur, qui bat la mesure, qui conduit la danse et le chant, etc. (Du grec *choros* chœur, et *didaskalos* maître.)

Chorodie, s. f. (*Ko-ro-di-e*) Chez les Anciens, musique exécutée par le chœur, par opposition à la *Monodie*, qui étoit le chant à une seule voix. (Du gr. *choros* chœur, et *odé* chant.)

Chorographie, s. f. (*Ko-ro-gra-fi-e*) Description d'un pays, d'une province. (Du grec *chôra* région, contrée, et *graphô* je décris.)

Chorographique, adject. (*Ko-ro-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *Chorographie* : *Carte chorographique.*

Choroïde, subst. f. (*Ko-ro-i-de*) Se dit, en Anatomie, de diverses parties du corps, qui ont quelque ressemblance avec le *chorion*, et en particulier de la seconde tunique de l'œil, celle dans laquelle est la prunelle. (Du grec *chôrion* le chorion, et *eidos* forme, ressemblance.) —Chez les anciens Grecs, sorte de poésie qui se chantoit en chœur. (Du grec *choros* chœur, et *odé* chant.)

Chorus, s. m. (*Ko-ruce*) Mot emprunté du latin, et qui signifie *chœur.* On dit dans le style badin et comique : *Faire chorus*, chanter ensemble à table, et ordinairement le verre à la main.

Chose, s. f. (*Chô-ze*) Ce mot, celui peut-être de la Langue françoise qui est le plus souvent employé, se dit indifféremment de tout, sa signification se déterminant par la matière dont on traite : *Dieu a créé toutes choses ; un bon ami est une chose bien précieuse ; il lui a dit cent choses obligeantes*, etc. —On s'en sert souvent pour désigner ce qu'on ne sait comment nommer, soit parce qu'il n'a point de nom connu, soit parce qu'on ne se le rappelle pas. C'est ordinairement une négligence dans le langage, qu'il faut éviter avec soin. Ceux qui ont cette mauvaise habitude, le disent des personnes comme des choses : *Va dire à chose d'aller chercher la petite chose, qui est sur la grande chose.* — Il s'emploie quelquefois par opposition à *personne* : *Cet adjectif se dit des personnes et des choses.* (Du latin *causa*, dit dans la basse latinité pour *res* chose.)

Chose de la mer (Marine), tout ce que la mer jette sur ses bords, soit de son propre crû, soit des debris d'un naufrage, etc.—*Choses du crû de la mer*, ce qui est venu du sein de la mer, et qu'elle roule sur ses bords.

Quelque chose, employé comme un seul mot, est masculin : *On m'a dit quelque chose qui est très-plaisant* ou *de très-plaisant.* —Dans le style familier et avec la négative, *grande* mis devant *chose*, perd l'*e* muet final et prend l'apostrophe : *Ce n'est pas grand'chose.* —*La chose publique*, l'État. Il se dit de tous les Gouvernemens, au lieu que *République* n'a d'usage qu'en parlant des États démocratiques et aristocratiques. —Proverb. *A chose faite, conseil pris*; il n'est plus temps de demander conseil, après l'action ou l'événement.

Chou, s. m. Plante oléracée, de la famille des Crucifères, annuelle et fort connue, dont on distingue plusieurs espèces : *le chou pommé blanc, le chou frisé, pommé rouge, le chou-fleur, le chou de Savoie, le chou brocolis, le chou rave* ou *chou de Siam, le chou navet, le chou colsat*, etc. Le nom de *chou* a même été donné à des plantes qui n'appartiennent pas à cette famille, telles que le *chou caraïbe*, espèce d'*Arum*; le *chou de chien*, qui est la *mercuriale sauvage*; le *chou de mer* ou *soldanelle*, qui est un liseron, etc. (Du latin *caulis*, nom de ce légume, fait du grec *kaulos*, qui signifie également *chou* et tige de plante.)

Chou cabus, dont les feuilles sont entassées les unes sur les autres. —*de chien*, Voyez *Mercuriale.* —*de Laponie*, Voyez *Turneps.* —*palmiste*, Voy. *Palmiste.* —*marin*, Voyez *Soldanelle.* —*marin sauvage*, plante vivace, à fleur cruciforme, qui habite les bords de l'Océan septentrional. —*navet*, plante dont la racine est une espèce de gros navet chargé de quelques fibres chevelues. —*rave* ou *chou de Siam*, sorte de plante potagère, qui porte le premier nom, parce que sa tige est terminée par une espèce de tête, dont la pulpe approche de celle de la rave.

Proverb. et famil. *Faire ses choux gras d'une chose*, en profiter; s'en régaler; en faire ses délices. —*Faire des choux et des raves d'une chose*, en être le maître, en disposer à sa volonté. —*Aller tout au travers des choux*, agir en étourdi. —*Il s'y entend comme à ramer des choux*, il ne s'y entend point du tout. —*Planter des choux*, être relegué à la campagne.

Petit-Chou, s. m. Espèce de pâtisserie ou de gâteau.

Chou, Chou-là, termes de Chasse, pour exciter un chien à queter. *Choupille*, autre terme pour exciter un chien à se jeter sur le gibier.

Chouan, s. m. Semence inconnue, assez sem-

blable au *semen contra* qu'on apporte du Levant, et qui entre quelquefois dans la composition du carmin.

CHOUCAS, s. m. Espèce de corneille grise qui a le pied rouge.

CHOUCROUTE, s. f. Chou fermenté et assaisonné, dont on fait un grand usage en Allemagne et en Suisse, etc. (De l'allemand *sauerkraut*, littéralement *légume acide*.)

CHOUETTE, subst. f. (*Chou-è-te*) Oiseau de nuit, qui tient beaucoup du hibou et du chat-huant. C'est un oiseau rapace de l'ordre des Nyctériens.

Chouette-épervier, celle qui a la queue très-longue et étagée: à la différence des *chouettes* ordinaires, dont la queue est courte et carrée.

Faire la chouette, c'est dans certains jeux de cartes, jouer seul contre deux ou contre plusieurs. —Proverb. *Etre la chouette d'une société*, être l'objet ordinaire des railleries de ceux qui la composent.

CHOU-KING, s. m. Ancien livre sacré des Chinois.

CHOULTRY, s. m. T. de Relation. Espèce de cabaret ou de caravansérail, en diverses contrées de l'Asie.

CHOUQUET, s. m. (*Chou-ké*) T. de Marine: Gros billot de bois qui se met à chaque brisure des mâts, au-dessus des barres des hunes, pour emboiter les mats les uns dans les autres. —Petit billot dont les Bourreaux se servent pour achever de couper avec la hache une tête qu'ils ont manquée avec le sabre.

CHOURILLE, s. m. (*Chou-ri-glie*, mouillez les *ll*) Terme de Chasse. Chien pour la chasse au tir.

CHOUSSET, s. m. (*Chou-cé*) Sorte de boisson en usage chez les Turcs.

CHOYER, v. act. (*Choa-ié*) Conserver avec soin; avoir grand soin de.... (Du latin *cavere*, prendre garde, veiller, etc. *Ménage.*) —*Choyer quelqu'un*, le ménager; avoir soin de ne rien dire, de ne rien faire qui puisse le choquer. Il est familier.

Se choyer trop, *ne se choyer pas assez*, avoir trop ou trop peu d'attention à ce qui regarde la santé et les aises de la vie.

CHRÊME, s. m. (*Kré-me*) Dans l'Eglise Romaine, huile sacrée pour la Confirmation, l'Extrême-Onction, etc. Dans le style sérieux, on dit toujours *le saint chrême*. (Du grec *chrisma* huile, onction, dérivé de *chriô* j'oins, je frotte.)

Proverb. *Il feroit renier chrême et baptême*, il pousse la patience à bout. On le dit des personnes et des choses.

CHRÉMEAU, subst. m. (*Kré-mô*, s. d.) Petit bonnet qu'on met sur la tête des enfans après l'onction du *saint chrême*.

CHRESTOMATHIE, s. f. (*Krès-to-ma-tî-e*) Nom donné par quelque Ecrivains à des recueils et autres écrits publiés sur divers objets d'instruction, et qui signifie science, doctrine bonne et utile. (Du grec *chrestos* bon, utile, agréable, et *mathê* science, doctrine, instruction.)

CHRÉTIEN, IENNE, subst. et adj. (*Kre-tien*, *tiè-ne*) Qui est baptisé et fait profession de la foi de *Jésus-Christ*: *C'est un bon Chretien*, *une bonne Chrétienne*; *les Chretiens sont obligés à.... Le peuple Chrétien*, *le monde Chrétien.* Ce fut à Antioche vers l'an 41, que l'on commança à donner le nom de *Chretiens* à ceux qui professoient la doctrine enseignée par *Jésus-Christ*: avant cette époque on les appeloit simplement *Disciples* ou *Nazaréens*, parce que *Jésus-Christ* étoit de Nazareth. —Qui appartient aux *Chretiens*: *La religion*, *la foi*, *la loi*, *la morale Chrétienne*: *mener une vie chrétienne.* (Du grec *christos* oint ou Christ, dérivé de *chriô* oindre.)

Popul. *Cela n'est pas Chrétien*, n'est pas suivant la bonne morale et la justice. —*Parlez Chretien*, ne dites que des choses qu'on entende.

CHRÉTIENNEMENT, adv. (*Kré-tie-ne-man*) D'une manière *chrétienne.*

CHRÉTIENTÉ, s. f. Tous les pays où *Jésus-Christ* est adore.—Tous les *Chrétiens* dispersés par le monde.

Marcher sur la Chrétienté, marcher avec des souliers et des bas dont la semelle est trouée. Il est populaire.

CHRIE, subst. f. (*Kri-e*) T. de Rhetorique: Narration, amplification qu'on donne à faire aux Ecoliers. (De *chreia*, qui en grec signifie la même chose.)

CHRISMATION, s. f. (*Kris-ma-cion*) Action d'imposer le saint *chrême*.

CHRISME, s. m. (*Kris-me*) Dans les anciens manuscrits, etc. monogramme abrégé de *J. C.* Il est formé d'un P dont la queue porte une croix de Saint *André* ☧

CHRIST, s. m. (Quand ce mot est seul, on prononce toujours l'*st*: *Kriste*; mais lorsqu'il est joint au nom de *Jésus*, on prononce *Jé-sukri*) Oint: qui a reçu quelque onction. On ne s'en sert plus que pour désigner le Messie. (Du grec *christos* oint, dérivé de *chriô* oindre.) —Figure peinte, sculptée, gravée de Notre-Seigneur attaché à la croix.

Ordre de Christ, ordre militaire fondé l'an 1318 par *Denis I* roi de Portugal, pour animer sa Noblesse contre les Maures.

CHRISTE-MARINE, s. f. (*Kris-te-ma-ri-ne*) Sorte de plante qui croît sur le bord de la mer, et qu'on appelle aussi *Salicot*, *Bacile* ou *Fenouil marin.*

CHRISTIANISER, v. a. (*Kris-ti-a-ni-zé*) Rendre *Chretien*: *Christianiser un auteur Païen*, lui attribuer des sentimens *chrétiens.* Il est peu usité.

CHRISTIANISME, subst. m. (*Kris-ti-a-nis-me*) Religion *Chretienne.* —Maximes, esprit de la Religion de *Jésus Christ.*

CHRISTINE, s. f. (*Kris-ti-ne*) Monnoie d'argent de Suède, de la valeur de 14 s. 11 deniers tournois, un peu moins de 75 centimes.

CHRISTOLYTES, s. m. pl. (*Kris-to-li-te*) Hérétiques qui séparoient la divinité de *Jésus-Christ* de son humanité. (Du grec *christos* oint, Christ, et *luô* je résous, je dissous; *gens qui détruisent Jésus-Christ.*)

CHRISTOMAQUES, s. m. pl. (*Kris-to-ma-ke*) En général tous les hérétiques qui ont erré sur la nature de *Jésus-Christ.* (Du grec *christos*

oint, Christ, et *machomai* combattre; *qui combat Jésus-Christ.*)

CHROMATE, s. m. (*Kro-ma-te*) Dans la nouvelle Chimie, sel formé par l'union de l'acide *chromique* avec une base.

CHROMATIQUE, adj. (*Kro-ma-ti-ke*) T. de Musiq. Qui procède par plusieurs semi-tons consécutifs: *Le genre chromatique.* On dit aussi substantivement: *Il y a du chromatique dans ce morceau.* (Du grec *chrôma* couleur; parce que les Grecs distinguoient le genre *chromatique* par des couleurs; ou parce que les semi-tons qui le caractérisent font, dans la musique, le même effet que les nuances des couleurs dans la peinture; soit enfin parce qu'il est moyen entre les deux autres genres, comme les couleurs entre le noir et le blanc.)

Chromatique enharmonique, nom donné par *Rameau* à un genre de chant composé d'une suite de semi-tons mineurs, dont deux consécutifs forment un ton trop foible d'un intervalle *enharmonique*. La basse fondamentale de ce chant doit descendre de tierce mineure, et monter de tierce majeure.

CHROME, s. m. (*Kro-me*) T. de Chim. Substance métallique nouvelle, découverte en 1793 par M. *Vauquelin*, qui la trouva à l'état d'acide dans la mine de plomb rouge de Sibérie. Le nom de *chrome* lui a été donné par M. *Haüy*. (Du grec *chrôma* couleur; parce que toutes ses combinaisons sont colorées.) —En Musique, on a quelquefois donné ce nom à ce qu'on appelle plus ordinairement *dieze*.

CHROMIQUE, adj. (*Kro-mi-ke*) T. de la nouvelle Chimie. *Acide chromique*, acide obtenu par l'oxigénation du *chrome*.

CHRONYOMÈTRE, s. m. (*Kro-ni-o-mè-tre*) Instrument de Météorologie, propre à mesurer la quantité de pluie tombée dans le cours d'une année. C'est la même chose que l'Hyétomètre. Voy. ce mot. (Du grec *chronos* temps, et en grec vulgaire, une année, *huô* pleuvoir, et *métron* mesure.)

CHRONIQUE, s. f. (*Kro-ni-ke*) Histoire dressée suivant l'ordre des temps. Il ne se dit plus que de certaines histoires anciennes: *Les Chroniques de Saint-Denis: la Chronique de Froissard.* (Du grec *chronikos* qui appartient au temps, dérivé de *chronos* temps, et dans le grec vulgaire, année.) —Fig. et prov. *La Chronique scandaleuse*, les mauvais bruits, les discours médisans.

CHRONIQUE, adj. *Maladie chronique*, qui dure long-temps, par opposition à *maladie aiguë*.

CHRONIQUEUR, s. m. (*Kro-ni-keur*) Auteur de *Chronique*. Ce mot vieillit, et ne s'emploie plus que dans le style plaisant ou critique.

CHRONOGRAMME *ou* CHRONOGRAPHE, subst. m. (*Kro-no-gra-me, gra-fe*) Inscription dans laquelle les lettres numérales forment la date de l'évènement dont il s'agit. (Du grec *chronos* temps, année, et *gramma* lettre, caractère, dérivé de *graphô* j'écris.)

CHRONOGRAPHE, s. m. employé aussi comme adj. Se dit des Auteurs qui ont écrit sur la Chronologie, tels qu'*Eusèbe*, *Le Syncelle*, *Scaliger*, *Pétau*, etc. —Voy. *Chronogramme*.

CHRONOGRAPHIE, s. f. (*Kro-no-gra-fi-e*) T. de Rhetoriq. Espèce de description qui caractérise vivement le temps d'un évenement, ou par les conjonctures du moment, ou par le concours des circonstances qui s'y reunissent. (Du grec *chronos* temps, et *graphô* j'écris.)

CHRONOGUNÉE, s. f. (*Kro-no-gu-né-e*) T. de Médec. Purgations menstruelles des femmes; règles. (Du gr. *chronos* temps, et *gunê* femme; *maladie qui vient aux femmes a des temps marqués.*)

CHRONOLOGIE, s. f. (*Kro-no-lo-ji-e*) Science des temps, doctrine des temps: *Cela ne s'accorde pas avec la bonne Chronologie.* (Du grec *chronos* temps, et *logos* discours.)

CHRONOLOGIQUE, adject. (*Kro-no-lo-ji-ke*) Qui appartient à la *Chronologie*.

CHRONOLOGISTE, s. m. (*Kro-no-lo-jis-te*) Celui qui sait ou qui enseigne la *Chronologie*. —Auteur qui a écrit sur la *Chronologie*.

CHRONOLOGUE, s. m. (*Kro-no-lo-ghe*) C'est la même chose que *Chronologiste*.

CHRONOMÈTRE, s. m. (*Kro-no-mè-tre*) Nom générique des instrumens qui servent à mesurer le temps. —On l'a dit long-temps exclusivement d'une sorte de pendule destinée à determiner exactement les mouvemens en Musique. (Du grec *chronos* temps, et *métron* mesure.)

CHRONOSCOPE, subs. m. (*Kro-nos-ko-pe*) La même chose que *Chronomètre*. (Du gr. *chronos* temps, et *skopeô* je vois, j'observe.)

CHRYSALIDE, s. f. (*Kri-za-li-de*) Ce mot exprime communément l'état d'une chenille renfermée dans sa coque, sous la forme d'une espèce de fève, avant que de se transformer en papillon. On ne doit pas confondre le mot *chrysalide* avec celui de *nymphe*, parce qu'ils diffèrent à certains égards (Du grec *chrusalis*, formé dans la même signification, de *chrusos* or, à cause de la couleur jaunâtre ou dorée de la plupart des *chrysalides*.) On dit aussi *Aurélie*.

CHRYSANTHÈME *ou* CHRYSANTÉMUM, s. m. (*Kry-san-te-me*) Sorte de plante que l'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur qui est d'un jaune doré. (Du gr. *chrusos* or, et *anthos* fleur.)

CHRYSARGIRE, s. m. (*Kri-zar-ji-re*) T. d'Antiq. Tribut qui se levoit sur les femmes de mauvaise vie, et autres personnes de même sorte. Il se payoit tous les quatre ans. —Capitation qui, sous quelques Empereurs grecs, se levoit tous les cinq ans, sur les hommes et sur les animaux. Elle fut abolie par *Anastase I*. (Du grec *chrusos* or, et *arguros* argent.)

CHRYSASPIDES, s. m. pl. (*Kri-zas-pi-de*) T. d'Ant. Soldats armés de boucliers enrichis d'or. (Du grec *chrusos* or, et *aspis* bouclier.)

CHRYSIDE, s. f. Famille d'insectes hyménoptères, dont le corps a le brillant du métal. (Du grec *chrusis*, génit. *chrusidos* toute chose qui est d'or; dérivé de *chrusos* or.)

CHRYSITE, s. f. (*Kri-zi-te*) Substance minérale contenant quelques parcelles d'or. (Du grec *chrusos* or.) —Espèce d'insecte lépidoptère, de la famille des Séticornes et du genre des Noctuelles, dont les ailes supérieures sont d'un vert *doré* poli.

Chrysobéril, s. m. (*Kri-zo-bé-ril*) Béril des Anciens qui avoit une teinte jaunâtre : c'étoit probablement un peridot. —Espèce de *béril* d'un vert pâle, tirant sur la couleur d'or. (Du grec *chrusos* or, et *bérullos* beril.)

Chrysochlore, s. f. (*Kri-zo-klo-re*) Espèce de taupe du Cap, dont les poils sont pendant la vie de l'animal, d'un beau vert doré changeant. (Du grec *chrusos* or, et *chloros* vert.)

Chrysographe, s. m. (*Kri-zo-gra-fe*) Mot par lequel on désignoit au quatrième et cinquième siècle, ceux qui écrivoient en lettres d'or. Non-seulement cet usage s'est perdu, mais on n'a plus le secret d'employer ainsi l'or dans l'écriture.

Chrysocolle, s. f. (*Kri-zo-ko-le*) Matière qui sert à souder l'or et les autres métaux. —Nom que donnoient les anciens Chimistes, au *borate de soude* des modernes. (Du grec *chrusos* or, et *kolla* colle.)

Chrysocome, s. f. (*Kri-zo-ko-me*) Genre de plantes exotiques dont les fleurs composées, flosculeuses, sont ramassées en bouquet d'une couleur d'or éclatante. (Du grec *chrusos* or, et *komé* chevelure.)

Chrysolithe, subs. f. (*Kri-zo-li-te*) Pierre précieuse, transparente, de couleur d'or mêlé d'une légère teinte de vert. (Du grec *chrusos* or, et *lithos* pierre.)

Chrysologue (*Kri-zo-lo-ghe*) Surnom donné à saint *Pierre*, archevêque de Ravenne, à cause de son éloquence. (Du grec *chrusos* or, et *logos* parole, discours; *parole dorée*.)

Chrysomèle, s. m. (*Kri-zo-mè-le*) Genre d'insectes coléoptères d'un vert doré. (Du grec *chrusomèlon*, pomme d'or, orange, à cause de leur couleur.)

Chrysopée, s. f. (*Kri-zo-pé-e*) Terme d'Alchimie : La science de faire de l'or. (Du grec *chrusos* or, et *paiiô* je fais.)

Chrysoprase, s. f. (*Kri-zo-pra-ze*) Pierre précieuse, d'un vert de porreau, tirant sur la couleur d'or. (Du grec *chrusos* or, et *prason* porreau.)

Chrysosplénium, s. m. (*Kri-zos-plé-ni-ome*) Plante à fleurs de couleur d'or, propre à guérir les maladies de la rate. (Du gr. *chrusos* or, et *splên* la rate.)

Chrysostome, s. m. (*Kri-zos-to-me*) Surnom donné à saint *Jean*, patriarche de Constantinople, célèbre par son éloquence. (Du grec *chrusos* or, et *stoma* bouche; *bouche d'or*.)

Chrysulée, s. f. (*Kri-zu-lé-e*) L'eau régale qui dissout l'or. C'est l'*acide nitrique muriatique* des Chimistes modernes. (Du gr. *chrusos* or, et *hulizô* je purifie, j'épure. On l'appeloit régale, du latin *regalis* royal, de roi; parce que l'or est regardé comme le roi des métaux.)

Chthoniens (Dieux), s. m. pl. Dieux terrestres ou infernaux. On désignoit par ce surnom Jupiter des Enfers ou Pluton, Mercure conducteur des ames, Bacchus, et les Mânes. (Du gr. *chthonios* terrestre, souterrain, formé de *chthôn* terre.)

Chthonies, s. f. pl. (*Kto-ni-e*) Fêtes grecques en l'honneur de Cérès, surnommée *Chthonia* terrestre, parce qu'elle présidoit aux productions de la terre. (Du grec *chthôn* terre.)

Chu, ue, part. p. de *Choir*. Tombé. On écrivoit autrefois *chut*, *chute* Le fémin. s'est conservé dans l'expression proverbiale : *Trouver chape-chute*. Voy. *Chape*.

Chucheter, v. n. (*Chu-che-té*) Crier comme le moineau : *Le moineau chuchete*.

Chuchoter, v. n. (*Chu-cho-té*) Parler tout bas à l'oreille : *Ces gens ne font que chuchoter*. (Par onomatopée, du *chuchu* qu'on entend lorsqu'on est près de deux personnes qui se parlent à l'oreille. *Le Duchat*.)

Chuchoterie, s. f. Action de ceux qui se parlent bas à l'oreille. Il est familier.

Chuchoteur, euse, subst. Celui, celle qui a coutume de *chuchoter*.

Chuintant, ante, adject. (*Chuein-tan, an-te*) Terme de Grammaire. *Articulation chuintante*, celle dont le son est, dans notre langue écrite, représenté par les consonnes J, CH, et qu'on entend à la tête des mots *jamais*, *château*. C'est un mot nouveau formé par onomatopée, et de la création de M. l'abbé *Sicard*: ce mot manquoit en effet à la langue grammaticale.

Chupalulones, s. m. Arbuste qui croît au Pérou, à l'ouest de Quito, et dont le fruit sert d'aliment.

Chupmessahites, s. m. pl. Secte de Mahométans qui croient que *Jésus-Christ* est Dieu, le vrai Messie, et le Rédempteur du genre humain; mais qui n'osent lui rendre aucun culte public, ni l'adorer ouvertement. Suivant *Ricaut*, cette secte très-nombreuse a des partisans jusque dans le Sérail.

Churle, Voy. *Ornithogale*.

Chus, s. m. (*Chuce*) Mesure attique pour les liquides, qui contenoit huit hémines. Les Romains la confondoient avec le *conge*. (De *choëus* ou *chous*, nom grec de cette mesure.)

Chustaken, s. m. La dixième partie du florin d'Empire, en Hongrie, ou la vingtième de la reichsthale d'espèce d'Empire.

Chut, sorte d'adverbe ou d'interjection, qui signifie paix, silence. Il est familier.

Chute, s. f. Action de la personne ou de la chose qui tombe : *Chute d'eau*, cascade. *Chute* ou *pente de toit*, l'égout du toit. *La chute des feuilles*, la saison où les feuilles tombent. *Chute d'humeurs*, débordement des humeurs qui tombent du cerveau. —En t. de Pêche, hauteur d'un filet, lorsqu'il est tendu. —Au figuré, 1.° mort glorieuse dans un combat. —2.° Malheur : disgrace : *Il ne se relevera jamais de sa chute*. —3.° Faute envers Dieu : *La chute du premier homme*, *des Anges*; *être une occasion de chute et de scandale*. —4.° En parlant d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Epigramme, la pensée qui les termine; en parlant d'une Période, la cadence et l'harmonie avec laquelle cette période finit. —En Musique, agrément du chant qui consiste à passer d'un son fort à un petit son plus bas. La marque de cet agrément n'est plus d'usage. —Mauvais succès d'une Pièce de Théâtre : *La chute de cette Tragédie*, etc. (De *chu*, participe du verbe *choir*, Voy. ce mot.)

Chute d'une planète (Astrol.), le signe où elle a le moins d'influence. On l'appelle aussi

Déjection ; c'est le contraire de l'*Exaltation*.

Chyle, s. m. (*Chi-le*) Suc blanc qui se forme de la partie la plus subtile des alimens digérés et qui se convertit en sang. (Du grec *chulos* suc, humeur epaisse.)

Chyleux, euse, adj. Qui a les qualités du *chyle*.

Chylidoque, adj. (*Chi-li-do-ke*) V. *Chylifere*, qui a la même signification. (Du grec *chulos* chyle, et *dèchomai* recevoir.)

Chylifère, adj. (*Chi-li-fe-re*) Il se dit en Anatomie, des vaisseaux qui portent le chyle dans les différentes parties du corps. (Du grec *chulos* chyle, et *phérô* je porte.)

Chylification, subst. f. (*Chi-li-fi-ka-cion*) Opération par laquelle les alimens sont convertis en *chyle*. (Du grec *chulos* chyle, et du lat. *facere* faire.)

Chylose, s. f. pris du grec *chulosis*. Voyez *Chylification*.

Chytre, s. m. Espèce de marmite des anciens Atheniens. (De *chutra*, qui en est le nom grec.)

Chytres (fête des), s. f. Fête célébrée le troisième jour des *Anthesteries*, qui en portoit le nom. On y faisoit cuire dans des *marmites*, en l'honneur de Bacchus et de Mercure, toutes sortes de legumes qu'on leur offroit. (Du grec *chutra* marmite.)

Chytropode, s. m. Marmite à pieds, des Anciens. (Du grec *chutropous*, formé dans la même signification, de *chutros* marmite, et *pous*, *podos* pied.)

Ci, adv. de lieu, qui ne s'emploie jamais seul. Joint aux pronoms démonstratifs, aux adjectifs ou aux adverbes, il désigne que les choses ou les personnes sont proches : *Celui-ci*, *celle-ci* ; *cet homme-ci*, *cette femme-ci*. *Le mémoire ci-joint*, *les témoins ci-présens*. *Ci-contre*, *ci-derriere*, *ci-devant*, *ci-après*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, etc. On voit, par ces exemples, qu'avec les pronoms et les noms, *ci* se met après ; et qu'il se met devant avec les adjectifs et les adverbes. Il ne se joint ainsi aux adjectifs que dans le style du Palais ; dans le discours ordinaire, on dit *ici* : *Le mémoire ici joint* ; *les témoins ici présens*. —*Ci* se met après les prépositions *par* et *entre* : *Par-ci*, *par-là* ; *entre ci et demain*. Dans la dernière expression, il est adverbe de temps. —Dans les livres de Commerce, etc. il se met à la suite de l'article d'un compte pour marquer qu'on exprime en chiffres la somme qui y est portée en toutes lettres.

Ciacale, s. m. Animal qui tient du loup et du renard.

Cibage, s. m. Arbre des Indes Orientales ; il ressemble au pin.

Cibation, s. f. (*Ci-ba-cion*) T. de Chimie. Action de donner de la solidité à une substance qui en manque. (Du lat. *cibatio*, fait de *cibare* nourrir.)

Cibaudière, s. f. (*Ci-bô-diè-re*) T. de Pêche. Nom qu'on donne sur la côte de Dunkerque, aux filets de l'espèce des folles.

Cibaudiere flottée, espèce de manet avec lequel on prend des mulets, des colins, etc.

Ciboire, s. m. (*Ci-boâ-re*) Vase où l'on met les hosties consacrées. (Du latin *ciborium*, pris du grec *kibôrion*, sorte de vase chez les Egyptiens.) Les Grecs et les Romains appeloient en général *ciboria* tous les vases propres à contenir des liquides, et plus particulièrement les coupes dont ils se servoient dans les repas. —En Archit. petit dais ou espèce de baldaquin porté par quatre colonnes, formé d'une voûte d'ogive à quatre lunettes, dont on couvroit les autels.

Ciboule, s. f. Sorte de petit oignon bon à manger en salade et en ragoût. (Du latin *cæpula* qui a la même signification, et qui est un diminutif de *cæpa* oignon.)

Ciboulette, s. f. (*Ci-bou-le-te*) Petite *ciboule*.

Cicatrice, s. f. Marque d'une plaie, d'un ulcère, qui reste après la guérison. —On dit élégamment au figuré : *L'affront est passé*, *mais la cicatrice reste*. (Du latin *cicatrix*, dont la signification est la même.)

Cicatricule, s. f. Petite *cicatrice*. Il est de peu d'usage. —Petite tache blanche de la membrane qui enveloppe le jaune de l'œuf.

Cicatrisant et Cicatrisatif, s. m. et adj. (*Ci-ka-tri-zan*, *za-tife*) Il se dit des remèdes qui aident à fermer une *cicatrice*.

Cicatriser, v. a. (*Ci-ka-tri-zé*) Faire des *cicatrices* : *La petite vérole lui a cicatrisé le visage*. On lit dans *Boileau* (Epître 4) : *Son front cicatricé*, couvert de *cicatrices* ; à la différence, dit son commentateur *Brossette*, de *cicatrisé*, qui ne s'emploie qu'en parlant d'une plaie qui commence à se fermer.

se Cicatriser, v. réc. Se former en *cicatrice* ; commencer à se fermer, à se reprendre, en parlant d'une plaie.

Ciccus, s. m. (*Cik-kuce*) Sorte de petite sauterelle. —Espèce d'oie sauvage.

Cicéro, s. m. Caractère d'Imprimerie, qui est entre le Saint-Augustin et la Philosophie, ainsi nommé de l'édition de *Cicéron*, faite à Rome en 1458, par *Ulbertus Gallus*. Les Italiens l'appellent *antico-comune*.

Cicérole, s. f. Pois-chiche.

Cicérone, s. f. pris de l'italien. Nom qu'on donne en Italie et sur-tout à Rome, à ceux qui font voir aux étrangers les curiosités d'une ville.

Cicéronien, ienne, adj. *Style Ciceronien*, qui approche de celui de *Ciceron*.

Ciclamen, s. m. Sorte de plante odoriférante. Voy. *Cyclamen*.

Ciclamor, s. m. Sorte de bordure que quelques-uns nomment *Orle*.

Cicomore, s. m. Voy. *Sicomore*.

Cicutaire, s. f. (*Ci-ku-tè-re*) Nom que les Botanistes donnent à plusieurs sortes de plantes. —Ciguë aquatique.

Cid, s. m. (on prononce le *d*) Mot tiré de l'arabe *said* ou *seid*, et qui signifie chef, commandant : *La Tragédie du Cid*.

Cidaris, s. m. Bonnet pointu des anciens Perses : celui du Roi étoit orné d'un ruban bleu et blanc. Quelques-uns écrivent *Cittaris*.

Cidre, s. m. Boisson faite de jus de pommes pressurées. (Du grec *sikéra*, qui signifie toute liqueur enivrante excepté le vin, et qu'on croit dérivé de l'hébreu *shacar* s'enivrer. *Mézerai*, dans ses notes sur *Ménage*, le dérive

du latin *citreus* citron; parce que le *cidre* a la couleur de ce fruit.)

CIEL, s. m. au pl. CIEUX (*Ciel*, *cieû*) En parlant d'un tableau, d'un lit, d'une carrière, on dit au pl. les *ciels*, et non pas les *cieux*. Les voyageurs disent de même, nous *perdîmes de vue ces beaux ciels*.) La partie supérieure du monde dans laquelle se meuvent les astres. —Dans l'Astronomie ancienne, un *orbe* ou une région circulaire du *ciel éthéré*: on en a compté jusqu'à douze: sept pour les sept planètes; le firmament pour les étoiles fixes, d'où l'expression proverbiale, *élever jusqu'au huitieme ciel*, jusqu'aux étoiles; le *premier mobile*, qui donnoit le branle à tous les autres; les *deux cristallins*; et enfin le *ciel empyree* où Dieu résidoit.—L'air: *Le ciel est serein*, *clair*, *obscur*; *la rosée*, *les oiseaux du ciel*.—Le séjour des Bienheureux: *Le bonheur*, *le chemin du ciel*; *le royaume des cieux*. En ce sens, il diffère de *paradis*, en ce que le *ciel* est proprement le sejour de la gloire, et le *paradis*, celui de la béatitude.—Dieu lui-même: *Le courroux du Ciel*; *le Ciel irrité*; *graces au Ciel*; *le Ciel l'a voulu*. —Climat; pays: *Changer de ciel*. Le dais sous lequel on porte le Saint-Sacrement: *Porter le ciel*. —Le haut d'un lit ou d'une carrière. En termes de Peinture, la partie du tableau qui représente l'air. (Du latin *cœlum*, dont la signification est la même, et qui est pris du grec *koilon*, dérivé de *coilos* creux, concave; parce que le *ciel* paroît aux yeux comme une grande voûte, une immense concavité.)

O ciel! sorte d'exclamation qui marque de la joie, de l'admiration ou de la tristesse.

CIERGE, s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'Eglise. On dit proverb. d'un homme qui est ou qui se tient extrêmement droit, qu'*il est droit comme un cierge*. (Du latin *cerius*, pour *cereus* de cire, dont on a fait ensuite *cerjus*, formé du latin *cera*, lequel est dérivé du grec *kéros* cire; *kérion*, bougie ou chandelle de cire.) —Coquillage de mer, appelé autrement *Onyx*.

Cierge pascal, celui qu'on allume pendant les fêtes de Pâques

Cierge épineux du Pérou, *Flambeau du Pérou*, plante originaire du Pérou, où elle croît parmi les rochers voisins de la mer. Sa tige droite, épineuse, sans feuilles, supportée par une racine très-courte, porte des fleurs latérales, sans odeur, blanches et pourpre-clair, et s'élève très-haut.

CIERGES, pl. (Hydrauliq.) Jets élevés et perpendiculaires, fournis sur la même ligne par le même tuyau.

CIERGIER, s. m. (*Cièr-jié*) Ouvrier qui fait et vend des *cierges*. Voyez *Cirier*.

CIGALE, s. f. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des Collirostres, qui, pendant les ardeurs de l'été, font sur les arbres un bruit aigre et importun, auquel on donne cependant le nom de chant: *Le chant de la cigale*: *j'ai ouï chanter les cigales*. Ce son monotone est formé par deux instrumens placés sous le ventre, et qui consistent en deux membranes élastiques, sur lesquelles flottent des parties rudes situées dans leur cavité. (Du latin *cicada*, qui a la même signification, ou plutôt de son diminutif *cicadula*.) —Il y a aussi quelques poissons qu'on nomme *cigale*.

CIGARRE, s. m. emprunté de l'espagnol *cigarro*. Petit rouleau fait avec une feuille de tabac que l'on fume. Quelques personnes disent au fémin. *une cigarre*: le genre masculin est plus conforme à l'étymologie. *Trév.* et d'autres Lexicographes disent *Cigale*. —Tabac à fumer de l'île de Cuba.

CIGOGNE, s. f. (mouillez *gn*) Gros oiseau de passage, qui a un long bec rouge, et qui fait son nid sur le haut des maisons. C'est un échassier, du genre des Cultrirostres. (De *ciconia*, nom latin de cet oiseau.)

Proverb. *Conte de* ou *à la cigogne*, conte fabuleux et inventé à plaisir.

CIGOGNEAU, s. m. (*Ci-go-nô*, s. d.) Petit de la *cigogne*.

CIGUË, s. f. (*Ci-gu-e*) Plante ombellifère et vénéneuse, bisannuelle, qui croît dans les lieux humides, célèbre par l'usage qu'on en faisoit à Athènes pour faire périr ceux que l'Aréopage avoit condamnés à mort. On en connoît plusieurs espèces.—Suc de cette herbe: *Les Athéniens firent avaler de la ciguë à Socrate*.

Petite ciguë, plante annuelle de la même famille que la *grande ciguë*, qu'on nomme aussi *Persil des fous* ou *Æthuse persillée*. —*Ciguë aquatique* ou *Cicutaire d'eau*, la plus vénéneuse des plantes ombellifères.

CIL, subst. m. (prononcez l'*l* finale sans la mouiller, *cile*) Le poil des paupières. Il se dit ordinaierment au pluriel. (Du latin *cilium*, qui a la même signification.)

CILS, pl. (Botaniq.) Poils soyeux et parallèles qui bordent une partie quelconque d'une plante.

CILIAIRE, adj. (*Ci-liè-re*) Epithète qu'on donne aux ligamens qui servent à soutenir le cristallin.

CILIÉ, ÉE, adj. T. de Botan. Bordé tout autour de poils soyeux et parallèles. Voy. *Cils*.

CILICE, s. m. Tissu de crin que l'on porte sur la chair par esprit de pénitence: *Se revêtir d'un cilice*; *porter le cilice*. (Du lat. *cilicium*, tissu de poil de chèvre, fabriqué originairement en *Cilicie*.)

CILLEMENT, s. m. (mouillez les *ll*, *Ci-glieman*) Action de *ciller* les yeux.

CILLER, v. a (*Ci-glié*, en mouillant les *ll*) Fermer les yeux et les paupières, et les rouvrir dans l'instant. (Suivant *Nicot*, de l'ancien verbe latin *cillere*, qui au rapport de *Servius*, signifie mouvoir.)

CILLER, v. n. Se dit des chevaux, quand ils commencent à avoir quelques poils blancs de vieillesse aux paupières au-dessus des yeux. —En t. de Fauconnerie, coudre les paupières de l'oiseau, afin que, ne voyant point, il ne s'abatte pas. (De *cil*, en latin *cilium*.)

Famil. *Personne n'ose ciller devant lui*, n'ose remuer.

CIMARE, Voyez *Simare*.

CIME, subst. f. Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un rocher, d'un

arbre, etc. Voy. *Sommet.* (Du lat. *cima*, pris du grec *kuma*, pour *kuèma*, qui s'est dit particulièrement de l'extrémité de la tige, de la pointe la plus tendre des herbes, et ensuite de toutes sortes de *sommités.*) —En langage poétique, on appelle le Parnasse *la double cime.* —En t. de Botaniq. certaine disposition des fleurs, Voy. *Cyme.*

CIMENT, s. m. (*Ci-man*) Brique ou tuile battue et pilée, qui, mêlée avec la chaux, forme une espèce de mortier. Les Verriers, les Faïenciers, les Orfèvres, etc. ont des *cimens* qui leur sont propres. —Au figuré, lien d'amitié, etc. En ce sens, il est peu usité. (Du latin *cæmentum*, fait avec la même acception, du verbe *cædere* dans le sens de casser, rompre; parce que c'est avec des pierres brisées et broyées que se fait le ciment.)

A chaux et à ciment, Voy. *Chaux.*

CIMENTER, v. a. Joindre, lier, faire tenir ensemble par le moyen du *ciment*, en parlant d'un ouvrage de maçonnerie. —Au fig. confirmer; affermir: *Cimenter une alliance; les amitiés les mieux cimentées s'altèrent quelquefois.*

CIMENTIER, s. m. (*Ci-man-tie*) Artisan qui bat et fait le *ciment.*

CIMETERRE, s. m. Grand coutelas recourbé qui ne tranche que d'un côté: *Etre armé d'un cimeterre.* (Suivant *Ménage*, par corruption du grec moderne *sampséras*, fait dans la même acception du turc et du persan *chimchir*, dont la signification est également la même.)

CIMETIERE, s. m. Lieu destiné à enterrer les morts. Il se dit proprement de ceux où l'on enterre les Chrétiens. (Du latin *cæmeterium*, pris avec la même signification, du grec *koimêtérion* dortoir, dérivé de *koimaô* je dors.) —Fig. et famil. Lieu où il meurt beaucoup de monde.

CIMIER, s. m. (*Ci-mié*) La chair qui est sur la croupe du bœuf, et qu'on coupe en rond. —La croupe des bêtes fauves. —En termes de Blason, figure ou ornement qu'on portoit sur le haut du casque. (Du latin *cima* cime.)

CIMOLÉE, adj. f. *Terre cimolée*, sorte de terre ou d'argile dont les femmes turques se servent pour se frotter au bain. On la tire de la mer Noire et de l'île d'Argentière, appelée *Cimolis* par les Anciens, qui en faisoient le même usage que nous faisons aujourd'hui du savon. L'*Acad.* dit *cimolie*, s. f. et le *Diction.* de Morin, *cimolite.*

Matière cimolée ou *cimolie*, dépôt qui se trouve sur les meules à aiguiser.

CINABRE, s. m. Minéral rouge qui résulte d'une combinaison de soufre et de mercure. (Du grec *kinnabari*, que quelques Auteurs dérivent de *kinabra* mauvaise odeur, à cause de celle qui se dégageoit, disent-ils, quand on extrayoit ce minéral. Selon *Pline*, c'est un mot indien.)

CINANCHINE, s. f. V. *Herbe à l'esquinancie.*

CINERAIRE, adj. (*Ci-né-re-re*) *Urne cinéraire*, celle où les Anciens renfermoient les *cendres* des corps brûlés après la mort.

CINÉRAIRE, s. f. Plante. Voy. *Cendriette.*

CINÉRATION, s. f. (*Ci-né-ra-cion*) Réduction du bois ou des autres corps combustibles, en *cendres*, par la violence du feu. Ce mot n'est en usage que parmi les savans. *Trev.* dit aussi *cinéfaction*, et *cinéfier*, v. a. Réduire en *cendres.* (Du latin *cineratio*, formé dans le même sens, de *cinis*, *cineris* cendre, et d'*ago* je fais.)

CINETHMIQUE, s. f. (*Ci-net-mi-ke*) T. Didactique. La science du mouvement, en général. (Du grec *kinéthmos* mouvement, dérivé de *kineô* je meus.)

CINGLAGE, s. m. (*Cein-gla-je*) Le chemin qu'on croit qu'un vaisseau fait en vingt-quatre heures. —Le loyer des gens de mer.

CINGLEAU, s. m. (*Cein-glo*, s. d.) Espèce de cordeau qui sert pour trouver et décrire la diminution des colonnes.

CINGLER, v. n. (*Cein-glé*) Naviguer à pleines voiles. (Suivant *Ménage*, d'après *Wachter*, de l'allemand *segelen*, ou plutôt *segeln* naviguer, fait de *segel* voile.)

CINGLER, v. a. Frapper avec quelque chose de délié et de pliant: *Cingler le visage d'un coup de fouet, d'une houssine.* (Du latin *cingulum* ceinture; parce que le fouet, la houssine, etc. servent alors de ceinture au visage.) —On dit d'un vent froid et perçant, qu'*il cingle le visage*, ou simplement qu'*il cingle.* On le dit aussi dans le même sens, de la grêle, de la neige, de la pluie. —*Cingler*, dans cette signification active, s'emploie pour *sangler* qui paroît plus usité. —Dans l'Architecture, etc. 1.° Tracer des lignes avec un cordeau tendu, et qu'on a blanchi ou noirci auparavant. —2.° Prendre avec un cordeau le contour d'une voûte, le développement des marches d'un escalier, etc. Voy. *Cingleau.*

CINNA, s. m. Plante graminée du Canada, dont le panicule imite celui du roseau.

CINNAMOME, s. m. (*Ci-na-mô-me*) Sorte d'aromate en usage parmi les Anciens et qu'on croit être la cannelle.

CINQ, adj. de nombre ordinal. Trois et deux; quatre et un. (*Seinke*) Le *q* final ne se pron. que quand *cinq* termine la phrase, ou est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* non aspirée. Dans tous les autres cas, la prononciation ne le fait pas sentir: *Il y en a cinq; cinq ans; cinq hommes; cinq chevaux; cinq belles maisons; cinq cents écus*, etc. (*I-li-an-a-seinke; sein-kan; sein-ko-me; sein-che-vô; sein-be-le-me-zon; sein-san-zé-ku.*) (Du lat. *quinque* qui a la même signification.)

CINQ, subst. m. *Un cinq de chiffre.* —Au jeu de cartes, une carte qui marque cinq points: *Un cinq de carreau, de trèfle.* —Au jeu de dés, le côté qui est marqué de cinq points: *Amener un cinq; deux cinq* ou *quines.*

CINQUAIN, s. m. (*Sein-kein*) Ordre de bataille pour ranger *cinq* bataillons.

CINQUANTAINE, s. f. coll. (*Sein-kan-tè-ne*) Nombre de cinquante: *Une cinquantaine d'écus, de fois, etc.* —*La cinquantaine*, cinquante ans accomplis: *Avoir la cinquantaine.*

CINQUANTE, adj. de nombre ordinal. (*Sein-kan-te*) Cinq fois dix.

CINQUANTENIER, s. m. (*Sein-kan-te-nié*) Celui qui commande *cinquante* hommes. Il ne se dit qu'en parlant de la milice et de la police de certaines villes.

Cinquantième, adject. de nombre ordinal. (*Sein-kan-tie-me*) Il a rapport au nombre *cinquante* : *Le cinquantieme chapitre; l'article cinquantieme.* On dit substantivement, *il a un cinquantième d'interêt dans cette entreprise; il est le cinquantième de la file*, etc.

Cinquenelle, s. f. (*Cein-ke-ne-le*) Gros cordage auquel on attache tous les bateaux d'un pont etabli pour le passage d'une armee sur une rivière.

Cinquième, adj. de nombre ordinal. (*Sein-kiè-me*) Il a rapport à *cinq* : *La cinquième fois.*

Cinquième, s. m. La *cinquieme* partie d'un tout. —Ecolier qui etudie dans la *cinquieme* classe d'un College, appelee aussi au feminin *la Cinquieme*.

Cinquiemement, adj. (*Sein-kie-me-man*) En *cinquieme* lieu.

Cinquin, s. m. en italien *cinquino*. Le quart du carlin, la quarantième partie du ducat *del Regno*, à Naples. Le cinquin vaut deux grains et demi, cinq tornesi, etc.

Cintrage, s. m. T. de Marine. Appareil de cordage qui lie un vaisseau que l'on a *cintré*.

Cintre, s. m. (*Scin-tre*) Trait ou figure qu'on donne à une voûte ou à une arcade. —Arcade de bois sur laquelle on bâtit une voûte, un arc, et qui en soutient les pierres, en attendant que les clefs y soient mises pour les fermer. (Du lat. *cinctura* ceinture, entourage.) —A l'Opera, la partie du plancher de la salle qui est au-dessus de l'orchestre.

Cintré, ée, part. p. et adj. Voy. *Cintrer*. —Il se dit, en t. de Blason, du globe impérial, entouré d'un cercle ou d'un demi-cercle en forme de *cintre*.

Cintrer, v. a. (*Sein-tré*) Faire un *cintre*; bâtir en *cintre* : *Cintrer une porte.*

Cintrer un vaisseau (Marine), l'entourer de plusieurs tours de câbles ou grelins, afin de le lier lorsqu'on craint qu'il ne s'entr'ouvre.

Cion, s. m. Corps solide suspendu au palais entre les amygdales; état de la luette enflée et pendante comme une colonne. —Excroissance caronculeuse dans les parties naturelles de la femme.

Ciotat *ou* Cioutat, s. m. Sorte de raisin blanc de table, remarquable par les feuilles palmées et laciniées en cinq pièces du cep qui le produit. (De la ville de *La Ciotat* en Provence, où il est commun.) On l'appelle aussi *Raisin d'Autriche*.

Cipaye, s. m. Soldat indien, qu'on nomme aussi *Reispoute*. (Du persan *sepahy* soldat. Voy. *Sipahy*.)

Cipipa, s. m. Voy. *Manhiot*.

Cipollin, adj. m. (*Ci-po-lein*) *Marbre cipollin*, ou substantivement *cipollin*, *cipollin statuaire*, en italien *cipollini*. Sorte de marbre blanc, dont les masses sont séparees par des couches d'un vert de *ciboule*. (De l'italien *cipolline* ciboules.) On l'appelle aussi *marbre pentelique*. Voyez ce mot.

Ciporème, s. f. Espèce d'arbre du Brésil.

Cippe, s. m. (*Ci-pe*) Demi-colonne sans chapiteau. —Chez les Anciens, instrument de bois pour tourmenter et enchaîner les coupables et les esclaves. C'étoient des espèces d'entraves ou de *ceps* qu'on leur mettoit aux jambes. (Du latin *cippus*, qui a les mêmes significations.)

Cipure, s. f. Plante; sorte d'Iris, qui croît dans les savannes humides de la Guyane.

Cirage, s. m. Action de *cirer* ou l'effet de cette action. —Composition de *cire*, de suif, de noir de fumée et d'autres ingrédiens qu'on fait bouillir pour *cirer* les bottes, les gros souliers, etc. —Il se dit aussi pour *cirure* ou *cire* fondue, appliquée sur le cuir. —Peinture en camaïeu, tirant sur la couleur de *cire* jaune.

Circée *ou* Herbe de Saint-Etienne, s. f. Sorte de plante vivace, à fleur rosacée, qui croît en Europe dans les bois et les lieux humides. On l'a nommée *Circée* ou *Herbe des Magiciennes* ou *Herbe enchanteresse*, parce qu'elle s'attache fortement aux habits, au point d'arrêter les hommes, de même que la *Circée* de la Fable les attiroit par ses enchantemens.

Circio, s. m. Oiseau des Indes auquel on apprend plus aisément à parler qu'au perroquet.

Circoncire, v. act. *Je circoncis*, *nous circoncisons*; au prétérit, *je circoncis*, *nous circoncîmes*; au subjonctif, *que je circoncise*, *que je circoncisse*, *etc.* Couper la peau du prépuce. (Du latin *circumcidere*, fait dans la même signification de *circum* autour, et *cædere* couper, trancher.)

Circoncis, ise, part. p. et adj. (*Cir-kon-ci, ci-ze*) Voy. *Circoncire*.

Circoncis, s. m. Juif ou Mahométan qui a le prépuce coupé.

Circonciseur, s. m. (*Cir-kon-ci-zeur*) Celui qui *circoncit*.

Circoncision, s. f. (*Cir-kon-ci-zion*) L'action de *circoncire*. —La fête de la Circoncision de *N. S.* —Tableau, estampe qui représente la Circoncision. —On dit au fig. et dans le langage de l'Ecriture, *la circoncision du cœur*, *des levres*, le retranchement des mauvais désirs, des mauvais discours.

Circonférence, s. fém. En Géométrie, la ligne courbe qui renferme un cercle ou un espace circulaire, et qu'on nomme aussi *periphérie*. (Du latin *circumferentia*, formé de *circum* environ, autour, et *fero* je porte. Les racines grecques de périphérie, *peri* et *phérô*, ont la même signification.) —Le contour d'une courbe ou figure quelconque : *La circonférence d'un polygone*, *d'une ville*, *etc.*

Circonflexe, adj. (*Cir-kon-flek-se*) Il se dit, en t. de Grammaire, de celui des trois accens qui rend la syllabe longue. Il a la figure d'un v renversé (^). (Du latin *circumflexus*, fait dans le même sens de *circumflectere*, composé de *circum* autour, et de *flectere* fléchir.)

Circonlocution, s. f. (*Cir-kon-lo-ku-cion*) Périphrase, circuit de paroles : *La circonlocution sert souvent à l'Orateur.* (Du latin *circumlocutio*, dont la signification est la même, et qui est formé de *circum* autour, et *loqui* parler.)

Circonpolaire, adj. (*Cin-kon-po-lè-re*) T. d'Astron. *Etoiles circonpolaires*, celles qui, voisines de notre pole boréal, tournent autour de lui sans s'abaisser jamais au-dessous de notre horison. (Du latin *circum* autour, et

polaris polaire, fait de *polus*, en grec *polos* pôle ; *qui tourne autour du pôle.*)

CIRCONSCISSE, adj. Se dit, en Botan. d'un fruit qui s'ouvre transversalement en deux, comme une boîte à savonnette. (Du latin *circumscissus*, fait dans la même acception de *circumscindere*, composé de *circum* autour, et *scindere* couper, fendre.)

CIRCONSCRIPTION, s. f. (*Cir-kons-krip-cion*) En Géométrie, l'action de circonscrire un cercle à un polygone ou un polygone à un cercle, etc. (Du latin *circumscriptio*, formé avec la même signification de *circumscribere.* Voyez *Circonscrire.*) —En Botaniq. contour des feuilles, abstraction faite des sinus et des angles. On dit aussi *Périphérie.*

CIRCONSCRIRE, v. a. Mettre des limites, des bornes à l'entour. Il est sur-tout usité au passif: *Dieu ne peut être circonscrit.* —On dit en Géométrie, *circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent le cercle. (Du latin *circumscribere*, formé de *circum* autour, et *scribere* tracer.)

CIRCONSCRIT, ITE, part. p. de *Circonscrire*, et adj. —En Géométrie, *polygone circonscrit à un cercle*, dont les côtes sont des tangentes au cercle. —*Cercle circonscrit à un polygone*, dont la circonférence passe par tous les sommets des angles du polygone. —*Hyperbole circonscrite*, hyperbole du troisième ordre, qui coupe ses asymptotes, et dont les branches renferment au-dedans d'elles les parties coupées de ces asymptotes.

CIRCONSPECT, ECTE, adject. (*Cir-kons-pek, pek-te*) Discret; prudent; retenu; qui prend garde à ce qu'il dit, à ce qu'il fait. Voy. *Circonspection* et aussi *Avisé.*

CIRCONSPECTION, s. f. (*Cir-kons-pek-cion*, en vers *ci-on*) Prudence, retenue, discrétion dans les discours et les actions. (Du latin *circumspectio*, fait dans le même sens de *circumspectare*, composé de *circum* autour, et *spectare* regarder, observer; *action de regarder autour de soi*, etc.)

CIRCONSTANCE, s. f. Particularité qui accompagne un fait, une nouvelle, etc. *Les circonstances des personnes, du lieu, du temps, de la maniere, etc.* Ce mot diffère de *conjoncture*, en ce que la *circonstance* est relative à l'action, et que la *conjoncture* ne se dit que du moment; celle-ci n'a de commun avec l'action que la contemporanéité. On dit depuis quelque temps, en parlant des personnes, *dans mes circonstances; mes circonstances ne m'ont pas permis.* C'est un anglicisme. —En style de Pratique, on dit en parlant d'une maison, d'une affaire, d'un procès, *les circonstances et dépendances*, tout ce qui en dépend. (Du latin *circumstantia*, fait dans la même signification, de *circumstare* être autour, accompagner, lequel est composé de *circum* autour, et *stare* être, se tenir.)

CIRCONSTANCIEL, adj. m. Il se dit en t. de Grammaire, des mots qui, dans la construction d'une phrase, marquent les *circonstances* et les modifications différentes qui peuvent plus ou moins influer sur la signification du verbe.

CIRCONSTANCIER, v. a. (*Cir-kons-tan-ci-é*) Dire, marquer les *circonstances.*

CIRCONVALLATION, subst. f. (*Cir-kon-va-la-cion*) Ligne ou fossé pour défendre un camp et le garantir des attaques du dehors. Il s'emploie ordinairement avec le mot *ligne.* On dit au pluriel *lignes de circonvallation*, et non pas *de circonvallations.* (Du lat. *circumvallare* fortifier autour, formé de *circum* autour, et *vallare* fortifier, etc.)

CIRCONVENIR, v. a. T. de Palais: Tromper artificieusement par des détours, etc. (Du lat. *circumvenire* dont la signification est la même, et qui est formé de *circum* autour, et *venire* venir; entourer, envelopper, etc.)

CIRCONVENTION, s. f. (*Cir-kon-van-cion;* en vers, *ci-on*) Tromperie artificieuse. (Du latin *circumventio*, Voy. *Circonvenir.*)

CIRCONVOISIN, INE, adj. (*Cir-kon-vod-zein, zi-ne*) Qui est autour, auprès: *Lieux, peuples circonvoisins; provinces, nations, paroisses circonvoisines.* (Du latin *circum* autour, et du françois *voisin.*)

CIRCONVOLUTION, s. f. Plusieurs tours faits autour d'un centre commun. —En Géométrie, révolution: *Surface produite par la circonvolution d'une ligne; Solide produit par la circonvolution d'une surface.* —Se dit en Architecture, de la ligne spirale de la volute ionique, et de la ligne courbe que décrit l'hélice de la colonne torse. (Du lat. *circumvolvere* rouler autour, formé de *circum* autour, et *volvere* rouler.)

CIRCUIT, s. m. (*Cir-kui*) Tout le tour de quelque lieu, enceinte, etc. —En Géométrie, contour ou périmètre d'une figure. —Figur. *Circuit de paroles*, ce qu'on dit avant de venir au fait. (Du latin *circuitus*, fait dans la même acception de *circumire* aller autour, tournoyer, composé de *circum* autour, et *ire* aller.)

CIRCULAIRE, adject. (*Cir-ku-lè-re*) Qui est décrit ou qui se meut en rond: *Figure circulaire, mouvement circulaire.* —Qui a rapport au cercle: *Arc circulaire*, portion de la circonférence du cercle. *Mouvement circulaire*, mouvement d'un corps dans la circonference d'un cercle. (Du latin *circulus* cercle.)

Nombres circulaires (Arith.), ceux dont les diverses puissances finissent par le caractère même qui marque la racine: comme 5 dont le carré est 25, et le cube 125.

Lettre circulaire, lettre par laquelle on informe diverses personnes d'une même chose.

CIRCULAIREMENT, adv. (*Cir-ku-le-re-man*) En rond, d'une manière *circulaire.*

CIRCULANT, ANTE, adject. verbal. (*Cir-ku-lan, an-te*) Mot qui depuis quelque temps est fort en usage dans le commerce; qui *circule*: *Richesses, espèces circulantes, billets circulans.*

CIRCULATEUR, s. m. Autrefois charlatan, bateleur. —Partisan de la *circulation* du sang.

CIRCULATION, subst. f. (*Cir-ku-la-cion*, en vers *ci-on*) Mouvement de ce qui *circule*: *La circulation du sang*, le mouvement par lequel il est porté des artères dans les veines, et reporté des veines dans les artères: *La circulation de la seve*, dans les arbres; *de l'ar-*

gent, *des espèces*, *des effets de commerce*, *des papiers publics*, *etc.* —En t. de Chimie, distillation réitérée plusieurs fois.

Voie de circulation (Géométrie), ligne droite, ou courbe décrite par le centre de gravité d'une ligne ou d'une surface, qui par son mouvement produit elle-même une surface ou un solide. On s'en servoit utilement avant la découverte du calcul intégral, pour déterminer les surfaces et les solides, tant rectilignes que curvilignes.

CIRCULATOIRE, adj. (*Cir-ku-la-toâ-re*) Il se dit en Chimie, des vaisseaux qui servent à faire la distillation par la *circulation*.

Mouvement ou *vitesse circulatoire* (Mécanique), mouvement ou vitesse d'un corps qui tourne autour d'un point.

CIRCULER, v. n. (*Cir-ku-lé*) Se mouvoir *circulairement* : il se dit sur-tout du sang, en Physiologie; et en Astronomie, du mouvement des planètes, quoiqu'elles ne décrivent point autour du soleil des cercles, mais des ellipses. —On le dit aussi de l'argent, des effets de commerce, etc.; passer d'une main à l'autre. (Du lat. *circulus* cercle; *se mouvoir en cercle* ou *comme dans un cercle*.)

CIRCULER, v. a. T. de Chimie. Distiller plusieurs fois.

CIRCUMAMBIANT, adj. T. de Physiq. Voyez *Ambiant*, qui a la même signification, et qui est plus usité. (Du latin *circum* autour, et *ambiens* participe d'*ambire* aller autour, entourer, environner.)

CIRCUM-CIRCA, adv. lat. Environ, à peu près.

CIRCUMINCESSION, s. f. (*Cir-ko-mein-ce-cion*) T. de Théologie, par lequel on exprime dans le mystère de la Trinité, l'existence des Personnes divines les unes dans les autres.

CIRCUS, s. m. Oiseau de proie qui vole rapidement et en rond.

CIRE, s. f. Matière molle et jaunâtre qui reste du travail des abeilles, après qu'on en a exprimé le miel : *Cire-vierge*, la *cire* qu'on tire des ruches, avant qu'elle ait été fondue. —Bougie : *Dans cette maison on ne brûle que de la cire.* —Cierges qu'on brûle à un enterrement, etc. : *La cire appartient au Curé.* (Du lat. *cera*, fait du grec *kéros* avec la même signification.) —Humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. —En t. d'Ornithol. membrane des narines du vautour.

Cire d'Espagne, sorte de composition faite de laque et autres matières, qu'on forme en petits bâtons, et dont on se sert pour cacheter des lettres.

Proverb. *Etre mou comme la cire; être de la cire molle*, être doux, docile; recevoir facilement toute sorte d'impressions. —*Etre égaux comme de cire*, avoir les mêmes inclinations, les mêmes humeurs. —*Venir*, *aller comme de cire*, venir à propos; aller bien, en parlant d'un habit, etc.

CIRER, v. a. (*Ci-ré*) Enduire de *cire*. —Appliquer un *cirage* sur le cuir, etc.

CIRIER, s. m. (*Ci-ri-é*) Ouvrier qui travaille en *cire*, qui fait et vend toutes sortes de cierges et de bougies. —Voyez *Arbre de cire*, au mot *Arbre*.

CIROÈNE, s. m. (*Ci-ro-è-ne*) Espèce d'emplâtre, où il entre de la *cire* et du safran, qu'on applique sur les membres foulés ou blessés par quelque contusion, sans qu'il y ait ouverture. (Du grec *kéros* cire et *oinos* vin; parce qu'on détrempe avec du vin les drogues qui y entrent.) On dit aussi *Ceroene*.

CIRON, subst. m. Petit insecte qui s'insinue quelquefois entre l'épiderme et la peau de l'homme, sur-tout aux mains, et qui est presque imperceptible. Il est de l'ordre des Aptères et de la famille des Parasites. —La petite ampoule que forme un ciron. —Figur. Chose extrêmement petite. (Du grec *cheir* la main qu'attaque particulièrement le ciron, ou *keirô* je coupe, je ronge; parce qu'il ronge ce à quoi il s'attache.)

CIRQUE, s. m. (*Cir-ke*) Lieu destiné chez les anciens Romains pour les jeux publics, et particulièrement pour les courses de chevaux et de chariots. (Du lat. *circus*, fait dans la même signification du grec *kirkos* cercle, à cause de la forme circulaire du *cirque*.)

CIRRHE, s. m. T. de Botanique. Filament diversement recourbé, roulé, tortillé, au moyen duquel certaines plantes s'attachent à d'autres corps : c'est ce qu'on nomme communément *Vrille* dans la vigne, etc. Voyez *Vrille*. (Du latin *cirrhus* boucle de cheveu, frange, etc.)

CIRRIFÈRE, adj. (*Ci-ri-fè-re*, la première r forte) T. de Botaniq. Qui porte des cirres ou vrilles. (Du lat. *cirrus* et *fero* je porte.)

CIRSAKAS, subst. m. Etoffe coton et soie des Indes.

CIRSE, s. m. (*Cir-ce*) Plante qui croît dans les prés, et que quelques Botanistes rangent parmi les chardons.

CIRSION, s. f. Espèce de chardon propre à calmer les douleurs des varices. (Du grec *kirsos* varice.)

CIRSOCÈLE, s. f. Dilatation des veines spermatiques, causée par un sang grossier et épais. (Du grec *kirsokélé*, formé dans le même sens de *kirsos* varice, et *kélé* tumeur, hernie.)

CIRURE, s. f. Enduit de *cire* préparée.

CISAILLER, v. a. (*Ci-za-glié*, mouillez les *ll*) T. de Monnoie : Couper avec des *cisailles* des pièces fausses ou légères.

CISAILLES, s. f. pl. (*Ci-za-glie*, mouillez les *ll*) Gros *ciseaux* qui servent à couper des plaques de métal. —Ce qui reste des lames d'or, d'argent et de cuivre, après que les Monnoyeurs en ont taillé des flans au coupoir. En ce sens seulement on dit au singulier *de la cisaille*.

CISALPIN, INE, adj. (*Ci-zal-pein*, *pi-ne*) Qui est en deçà des Alpes. (Du lat. *cis* en deçà, et *Alpes* Alpes.)

CISEAU, s. m. (*Ci-zô*, s. d.) Instrument plat, tranchant par un des bouts, et qui sert à travailler le bois, la pierre, les métaux : *Ciseau de Sculpteur*, *de Maçon*, *de Menuisier*, *d'Orfèvre*. —*Ouvrage du ciseau*, de sculpture. On dit d'un habile Sculpteur, qu'*il a le ciseau savant*, *délicat*, *etc.*

CISEAUX, pl. Instrument composé de deux branches tranchantes en dedans, et jointes par

un clou : *Une paire de ciseaux; ciseaux de Tailleur, de Jardinier, etc.* En ce sens on dit quelquefois, mais rarement, *ciseau* au singulier : *On n'a pas encore mis le ciseau à cette étoffe; le Chirurgien lui a donné trois coups de ciseau.* Les Poëtes disent aussi, *le ciseau de la Parque, le fatal ciseau.* (Des mots latins *sicilum* ou *sicila*, employés par les Ecrivains du moyen âge, dans le sens de ciseaux de Tailleurs d'habits ou de pierres, et qui viennent de l'ancien verbe *sicilire* couper, retrancher. *Caseneuve.* Cette étymologie est commune à l'article précédent.)

CISELÉ, ÉE, part. pass. de *Ciseler*, et adj. *Argent ciselé; vaisselle ciselée. —Velours ciselé*, à fleurs, à ramages.

CISELER, v. a. (*Ci-ze-lé*) Travailler sur le métal et le repousser de la même pièce avec le marteau et le *ciselet*; y faire diverses figures et autres ornemens. (De l'ancien verbe latin *sicilire* couper, retrancher.)

CISELET, s. m. (*Ci-ze-lè*) Petit outil de fer, delié, dont on se sert pour *ciseler*. (Du bas latin *sicilum* ou *sicila*. Voy. *Ciseaux*.)

CISELEUR, s. m. Ouvrier qui *cisele*.

CISELURE, s. f. (*Ci-ze-lû-re*) Ouvrage du *Ciseleur*. —Chose *ciselée*. —Ce qui est fait sur la pierre avec le ciseau et le maillet.

CISOIR, s. m. (*Ci-zoär*) Outil d'Orfèvre; espèce de *ciseau* propre à couper l'or et l'argent.

CISOIRE, s. f. (*Ci-zoá-re*) Outil dont on se sert pour graver les poinçons et les carres avec lesquels on fabrique les monnoies.

CISSITE, s. f. (*Ci-ci-te*) Pierre blanche qui représente les feuilles du lierre. (Du gr. *kissos* lierre.)

CISSOÏDAL, ALE, adject. (*Ci-so-i-dal*) Qui appartient à la *cissoïde* ou qui en dérive.

CISSOÏDE, s. f. (*Ci-so-i-de*) T. de Géomét. Ligne courbe qui, en s'approchant de son asymptote, représente une feuille de lierre. (Du grec *kissos* lierre, et *eidos* forme, ressemblance.)

CISSOTOMIES, s. f. plur. (*Ci-so-to-mî-e*) Fêtes payennes en l'honneur de la jeunesse, dans lesquelles les jeunes gens étoient couronnés de lierre. (Du grec *kissos* lierre, et *temnô* je coupe.)

CISTE, s. m. Arbrisseau à fleur rosacée, qui croît naturellement dans le midi de l'Europe et les îles de l'Archipel, et dont les espèces sont très-nombreuses. C'est sur celle qui croît en Candie et en Grèce, qu'on recueille la substance résineuse, appelée *Ladanum*. (Du grec *kistos*, nom de cet arbrisseau.)

CISTE HÉLIANTHÈME, s. m. Plante vivace, à fleur rosacée, jaune, qui croît dans les bois en Europe. On l'appelle aussi *Fleur du soleil, Herbe d'or, Hysope des garigues, Ciste bas.* (*Helianthème*, formé du grec, a pour racines *hélios* soleil, et *anthos* fleur; *fleur du soleil.*)

CISTE MYSTIQUE, s. m. Corbeille qu'on portoit en grande pompe dans les orgies, dans les mystères de Cybèle, de Cérès, et dans plusieurs autres cérémonies religieuses. (Du grec *kisté* corbeille.)

CISTOPHORE, s. m. (*Cis-to-fo-re*) T. d'Antiquaire : Médaille où l'on voit des corbeilles. —Jeune fille d'une condition relevée, qui chez les Grecs portoit, dans les pompes publiques, les corbeilles sacrées. On les appeloit aussi *Canéphores*. (Du grec *kisté* corbeille, et *fero* je porte.)

CISTRE, s. m. Voy. *Sistre*.

CITADELLE, s. f. (*Ci-ta-dè-le*) Forteresse qui commande à une ville. (Suivant *Ménage*, du latin *civitas* cité, dont l'ablatif *civitate* a produit *civitatella*, dont les Italiens ont fait *cittadella*, et nous *citadelle*.)

CITADIN, INE, subst. (*Ci-ta-dein, di-ne*) Bourgeois, habitant d'une *cité*. Il n'est d'usage qu'en parlant des habitans de certaines villes d'Italie, pour signifier ceux qui ne sont pas du corps de la Noblesse.

CITATION, s. f. (*Ci-ta-cion*, en vers *ci-on*) Allégation d'un passage en preuve d'un fait, d'un raisonnement, etc. —Ajournement, assignation devant un Juge. —Ordre que le Grand-Maître de Malte envoyoit à tous les Chevaliers de se rendre à Malte en certaines occasions. Voy. *Citer*.

CITATOIRE, adj. m. et f. (*Ci-ta-toâ-re*) T. de Palais : Qui concerne la *citation* ou l'assignation devant un Juge.

CITÉ, s. f. Ville. Il ne se dit en ce sens, qu'en Poésie et dans le style oratoire. —Dans quelques villes, on le dit de la partie de la ville où est l'Eglise cathédrale ou du moins l'Eglise principale. —Dans le langage de l'Ecriture, *la celeste, la sainte Cité*, le Ciel. (Du lat. *civitas*, dont la signification est la même.)

CITER, v. a. (*Ci-te*) Alléguer, apporter en preuve quelque Auteur ou quelque passage d'Auteur. *Citer*, dit *Girard*, diffère d'*alléguer*, en ce qu'on *cite* les auteurs, et qu'on *allègue* les faits et les raisons. C'est pour nous autoriser et nous appuyer que nous *citons*; mais c'est pour nous maintenir et nous défendre que nous *alléguons*. On dit à peu près dans ce sens, *citer son auteur*, nommer celui de qui on tient une nouvelle; *ne me citez pas; profitez de l'avis sans citer personne.* —Ajourner, appeler pour comparoître devant le Magistrat. (Du latin *citare*, qui a les mêmes significations.)

CITÉRIEUR, EURE, adj. T. de Géographie : Qui est en-deçà, de notre côté, plus près de nous. (Du latin *citerior*, fait dans le même sens, de *citrà* en-deçà.)

CITERNE, s. f. Réservoir d'eau de pluie. (Du latin *cisterna*, fait dans la même signification de *cista* panier, corbeille, lequel vient du grec *kisté* coffre à serrer des habits, des provisions, etc. La *citerne* servant de même, dit M. *Morin*, à conserver la provision d'eau. Suivant d'autres, *cisterna* a été fait du latin *cis terrena* ou *cis terram* sous terre. Cette dernière étymologie est beaucoup plus naturelle.)

Citernes flottantes (Marine), barques où sont pratiquées des plate-formes, et de fortes cloisons bien calfatées et brayées : elles forment des puits ou *citernes* qu'on remplit d'eau douce.

Citerneau, s. m. (*Ci-ter-nô*, s. d.) Petite *citerne* où l'eau s'épure avant de passer dans la *citerne* proprement dite.

Cithare, s. f. (*Ci-ta-re*) Instrument de musique, qui a été commun aux Hébreux et aux Grecs. Chez ceux-ci, c'étoit une petite lyre appelée aussi *Chelus*, qui différoit de la grande lyre ou *barbutos*, en ce qu'on en pinçoit les cordes avec les doigts, sans se servir du *plectrum*. La *cithare* étoit sur-tout employée dans les Jeux Pythiens. —Instrument des Italiens modernes, qui ne diffère en rien du *sistre*, Voyez ce mot. (Du grec *kithara*, qui a la même signification, et dont on a fait en latin *cithara*.)

Cytharisterienne, adj. f. (*Ci-ta-ris-té-ri-e ne*) Nom d'une espèce de flûte des Grecs, ainsi nommée, suivant quelques Auteurs, parce qu'elle s'accordoit bien avec la *cithare*.

Citharistique, adj. (*Ci-ta-ris-ti-ke*) T. d'Antiq. Genre de musique et de poésie, approprié à l'accompagnement de la *cithara*. Ce genre, dont *Amphion* fut l'inventeur, prit depuis le nom de *lyrique*.

Citharœdique, s. f. (*Ci-ta-ré-di-ke*) Dans la musique des Anciens, l'art d'accompagner la *cithare* (la petite lyre) avec la voix. (Du grec *kithara* cithare, et *ôdé* chant.)

Citharoïde, s. f. (*Ci-ta-ro-i-de*) Air propre à la *cithare*. —Chanson faite pour être chantée avec accompagnement de *cithare*. (Du grec *kithara* cithare, et *ôdé* chant.)

Citise, s. m. Voy. *Cytise*.

Citole, s. f. Instrument de musique.

Citoyen, enne, subst. (*Ci-toa-ien*, *è-ne*) Habitant d'une ville, d'une *cité* : *Sage*, *riche Citoyen*; *c'est un bon Citoyen*, zélé pour la Patrie. Voyez *Habitant*. —Depuis quelque temps on l'a employé comme adjectif : *Il est trop citoyen pour*...

Citoyen actif, celui qui réunit les qualités prescrites pour exercer les droits de *Citoyen*.

Citragon, s. masc. La mélisse : on l'appelle ainsi parce qu'elle a l'odeur du *citron*.

Citrate, s. m. Dans la nouvelle Chimie, sel formé par l'union de l'acide *citrique* avec une base.

Citrin, ine, adj. (*Ci-trein*, *i-ne*) Qui est de couleur de *citron*.

Citrique (Acide), s. m. (*Ci-tri-ke*) Dans la nouvelle nomenclature chimique, acide tiré des *citrons* et autres fruits acides.

Citron, s. m. Fruit du *citronnier*. (Du latin *citrum* pour *citreum*, dérivé dans la même signification du gr. *kitrion*.) —Couleur de *citron*. En ce sens on dit adjectiv. *taffetas citron*.

Citronnat, s. m. (*Ci-tro-na*) Confiture faite d'écorces de *citron*.

Citronné, ée, adj. (*Ci-tro-né*) Qui sent le *citron*.

Citronnelle, s. f. (*Ci-tro-nè-le*) Liqueur faite avec de l'eau-de-vie et du *citron*. —Voy. *Mélisse*.

Citronnier, subst. m. (*Ci-tro-nié*) Arbre originaire de la Médie et de l'Afrique, transporté d'abord en Grèce, et de là dans le midi de l'Europe. Il a les caractères de l'oranger; mais le fruit diffère par sa forme ovale, sa pointe obtuse, et les pétioles qui sont nus et simples, au lieu que dans l'oranger ils sont ailés et cordiformes. Les Grecs l'appellent *Kitria*.

Citrouille, s. f. (*Ci-trou-glie*, mouillez les *ll*) Plante rampante, annuelle et potagère, très-connue, qui porte un fruit fort gros, qu'on nomme aussi *citrouille*, à cause, dit *Ménage* d'après *Saumaise*, etc. de sa couleur de *citron*.

Cittaris, s. m. Voy. *Cidaris*.

Civade, s. f. Sorte de poisson.

Civadière, s. f. La voile du mât de beaupré, qui est sur la proue.

Cive, s. f. Plante potagère, à fleurs purpurines, dont la racine est composée de petites bulbes comme l'échalotte. (Du latin *cæpa* ou *cœpe* oignon, etc.)

Civet, s. m. (*Ci-vè*) Ragoût fait avec le dedans et quelques pièces d'un lièvre. (De la *cive* dont on assaisonne ce ragoût.)

Civette, s. f. (*Ci-ve-te*) Petite *cive*, Voy. ce mot. —Animal qui ressemble à une grosse fouine, et dont on tire une liqueur épaisse et odoriférante. C'est un mammifère digitigrade. —La liqueur qu'on tire de cet animal. (De l'arabe *zebed* ou *zobad*, qui signifie proprement écume, et dans une acception plus particulière, la liqueur tirée de la *civette*, à laquelle elle a ensuite donné son nom.)

Civière, s. f. Espèce de brancard sur lequel on porte à bras de la pierre, du fumier, etc. (Du latin barbare *cœnovectorium*, qui dans les Auteurs du moyen âge, signifie la même chose, et qui est fait de *cœnum* fumier, et *veho* je transporte.)

Civierre, s. f. (*Ci-vié-re*, *r* forte) T. de Marine : Cordage qui tient lieu de racage à la vergue de civadière sur le beaupré.

Civil, ile, adj. Qui concerne les Citoyens : *La vie civile; société civile; guerre civile*. Il se dit au Palais, par opposition à *criminel* : *Procès civil; matière, affaire, partie civile*. —En parlant des personnes, honnête, poli. Voy. *Honnête*. (Du lat. *civilis*, dont la signification est la même.)

Requête civile; mort civile. Voy. *Requête*, *Mort*.

Civilement, adv. (*Ci-vi-le-man*) D'une manière *civile*; avec *civilité*. —En matière *civile* : *Procéder, poursuivre, juger civilement*.

Civiliser, v. a. (*Ci-vi-li-zé*) Rendre *civil* et sociable; polir les mœurs. —Rendre *civile* une affaire criminelle.

Civilité, s. f. Honnêteté, courtoisie; manière honnête et *civile* de vivre et de converser dans le monde. Voyez *Politesse*. —Livre qui enseigne les règles de la *civilité*. (Du latin *civilitas* conduite sage, civile, telle que doit être celle d'un citoyen.)

Civique, adj. (*Ci-vi-ke*) Qui concerne le *Citoyen* : *Inscription, serment civique*. En ce sens c'est un mot nouveau. —*Couronne civique*, celle qu'obtenoit, chez les Romains, le soldat qui avoit sauvé un *citoyen* dans une bataille. (Du lat. *civicus*, qui a la même signification.)

Clabaud, s. m. (*Kla-bô*) Chien de chasse,

qui a les oreilles pendantes, et qui se récrie mal-à-propos sur les voies. (Suivant *Nicot*, de l'hebreu *kaleb* ou de l'arabe *kelb* chien.) —Fig. et fam. Homme stupide et grossier; qui parle beaucoup et mal-à-propos. —On dit aussi fig. et fam. d'un chapeau qui a les bords pendans, qu'*il est clabaud*, *qu'il fait le clabaud*.

Clabaudage, s. m. (*Kla-bô-da-je*, d.) Bruit que font plusieurs chiens qui *clabaudent*.—Fig. et fam. Criailleries incommodes ou faites pour des riens. Style satyrique.

Clabauder, v. n. (*Kla-bô-dé*, d.) Au propre, aboyer fréquemment. Voy. *Clabaud*. —Fig. et fam. 1.° Crier, faire du bruit mal-à-propos et sans sujet : *Cet homme ne fait que clabauder*. 2.° Crier contre quelqu'un : *Il clabaude sans cesse contre les gens de bien*, *contre ses supérieurs*.

Clabauderie, s. f. Criaillerie importune et sans sujet. Voy. *Clabaudage*.

Clabaudeur, euse, subst. Grand criailleur, qui crie beaucoup et sans sujet, qui invective, etc. Voy. *Clabauder*.

Cladeuteries, s. f. pl. (*Kla-deu-te-rî-e*) Fêtes qui se célébroient dans le temps de la taille des vignes. (Du grec *kladeutérion* serpette, dérivé de *klodos* rameau.)

Claie, s. f. (*Klé*) Ouvrage de Vannier, plat, large et long, qui sert à divers usages. (Du grec *klédos* haie, clôture, dérivé de *kleiô* je forme.) —En t. de Pêche. Voy. *Cage*.

Passer à la claie; jeter avec une pelle de la terre pierreuse pour faire passer la bonne terre au travers. C'est un terme de Jardinier. —*Traîner sur la claie*; mettre un cadavre sur une *claie* traînée publiquement par un cheval que le bourreau conduit.

Clair, aire, adj. (*Kler*, *kle-re*) Eclatant, lumineux; qui jette, qui répand de la lumière : *Le feu est clair de sa nature*; *la Lune est claire*. —Qui reçoit beaucoup de jour : *Ce cabinet est bien clair*; *Eglise*, *chambre fort claire*. —Luisant, poli : *Vaisselle fort claire*; *teint clair et uni*. —En matière de couleurs, moins foncé : *Vert clair*, *rouge clair*, *etc*. —Transparent : *Clair comme crystal de roche*. —Qui n'est point trouble : *Vin clair*, *eau claire*, *claire fontaine*. —En parlant du temps, pur et serein : *Temps clair*. —Qui a trop peu de consistance : *Ce sirop est trop clair*. —Qui n'est pas assez serré : *Toile claire*. —En parlant de la voix et des sons, net et aigu : *Voix claire*. —Intelligible; aisé à comprendre : *Discours clair*; *idée*, *expression claire*. —Evident, manifeste : *Son droit est clair*. —Net : *Esprit clair*, *jugement clair*. —En parlant de l'argent, qu'on peut toucher quand on veut : *C'est de l'argent clair*. (Du lat. *clarus*, qui a les mêmes significations.)

Proverb. *Il n'y fera que de l'eau claire*; il n'y réussira pas.

Clair, s. m. Clarté; lumière : *Un beau clair de Lune*; *il fait clair*, il fait jour; *il fait clair dans cette Eglise*, *dans cette chambre*.

Clairs, s. m. pl. En Peinture, les couleurs hautes qui représentent les jours, les parties éclairées : *Les clairs sont bien entendus dans ce tableau*. —Dans les ouvrages de tapisserie, les laines et les soies claires.

Clair, adverb. Clairement, distinctement, nettement : *Voir clair*; *entendre clair*. —Il se dit sur-tout au figuré : *Voir clair dans une affaire*; *il voit fort clair*, il a l'esprit pénétrant; *il entend fort clair*, il entend à demi-mot. —*Parler clair*, parler d'une voix aigre et aiguë. On dit fig. *Parler clair et net* ou *haut et clair*, franchement, sans adoucissement et sans détour. —*Prouver clair comme le jour que....*

A clair, adv. Sans rien laisser de trouble : *Tirer du vin à clair* ou *au clair*. Au fig. on dit toujours *au clair* : *Tirer une affaire au clair*. —En style de Diplomatie, *écrire des lettres en clair*, non chiffrées.

Claire, s. f. (*Klè-re*) Cendres lavées ou os calcinés, dont on se sert dans l'affinage.

Clairement, adv. (*Kle-re-man*) D'une manière *claire*; nettement, sans obscurité; distinctement.

Clairet, ette, adject. (*Klè-rè*, *è-te*) Le masculin se dit proprement du vin rouge, à la différence du blanc : *Vin blanc et vin clairet*, ou substantivement, *du blanc et du clairet*. —On le dit aussi d'un vin rouge *clair*, par opposition à un autre plus foncé. Le fem. se dit d'une liqueur faite avec de l'eau-de-vie, du sucre, etc. qu'on appelle *Eau clairette*.

Clairet, s. m. (*Klè-re*) Terme de Joaillier : Pierre dont la couleur est trop foible. —En t. de Pharmacie, infusion de poudres aromatiques dans du vin, que l'on édulcore ensuite avec du sucre ou du miel.

Clairette, s. f. Voy. *Mâche*. —Voy. *Clarette*.

Claire-voie, s. f. (*Klèr-voâ*) Ouverture dans les murs d'un jardin, d'un parc, laquelle n'est fermée que par une grille ou une espèce de fossé appelé *Saut de loup*. —Espace trop large des solives d'un plancher, des poteaux d'une cloison, etc.

A claire-voie, adv. *Semer à claire-voie*, semer les grains éloignés les uns des autres. —*Ouvrage d'osier à claire-voie*, dont les parties sont éloignées les unes des autres. —On le dit aussi de tous les tissus qui ne sont pas serrés.

Clairière, s. f. (*Klè-riè-re*) Endroit dans une forêt tout-à-fait dégarni d'arbres.

Clair-obscur, s. m. En t. de Peint. science de distribuer le jour et les ombres.

Clairon, s. m. (*Klè-ron*) Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant. Il n'a plus d'usage qu'en Poësie. —Jeu d'orgue harmonieux, qui imite cet instrument. (Du latin *clarus* clair; parce que le son du *clairon* est fort clair.) —En t. de Marine, endroit du ciel qui paroît *clair* dans une nuit obscure.

Clair-semé, ée, adj. (*Klèr-ce-me*) Qui n'est pas bien serré; qui n'est pas près à près. Dans ce composé, *clair* est adv. et indéclinable. On dit *clair-semée* au féminin, et *clair-semés*, *clair-semées* au pluriel.

Clair-voyance, s. fem. (*Kler-voa-ian-ce*) Sagacité, pénétration dans les affaires : *Rien*

ne peut échapper à sa clair-voyance. Il vieillit.

CLAIRVOYANT, ANTE, adj. (*Kler-vou-ian, an-te*) Qui a l'esprit fin et pénétrant ; qui découvre les choses obscures, qui prévoit les futures. Voy. *Eclairé.*

CLAMESI, s. m. Acier qui vient du Limousin.

CLAMEUR, s. f. Grand cri, cri public, souvent tumultueux et sans fondement. *Clameur* ajoute à *cri* une idée de ridicule, par son objet ou par son excès : *Le sage respecte le cri public et méprise les clameurs des sots.* Le plus grand usage de ce mot est au pluriel ; quand on l'emploie au singulier, on le dit de plusieurs et jamais d'une seule personne. (Du lat. *clamor*, qui a la même signification.)

Clameur publique, soulèvement du peuple contre quelque criminel connu. —*Clameur de Haro*, plainte par laquelle on appelle la Justice à son secours contre la violence et la voie de fait, dont celui qui la commet doit s'abstenir au seul mot de *Haro*, à peine d'être puni comme d'un attentat. (C'est un terme de la Coutume de Normandie, qui vient de ce que, sous l'un des premiers Chefs Normands établis en France, nommé *Roll* ou *Rollon*, et connu par son amour extrême pour la justice, invoquer ce Prince par la seule exclamation : *Ah ! Rol*, c'étoit se procurer une protection assurée contre les vexations et les rapines.)

CLAMEUSE, adj. f. usité dans *chasse clameuse*, qui se fait avec grand bruit.

CLAMIDE, Voy. *Chlamyde.*

CLAMP, subst. m. (*Klan*) T. de Marine : 1.° Pièce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue, pour les fortifier, et pour empêcher que le bois n'éclate. —2.° Ouverture longitudinale faite dans le bord du vaisseau, ou en quelque autre endroit, et dans laquelle on place un rouet de poulie avec un essieu. Dans cette acception, on dit aussi *Clan.*

CLAMPONIER *ou* CLAPONIER, s. et adj. masc. (*Klan-po-nié*) *Un cheval clamponier*, qui a les paturons longs, effilés et trop plians.

CLAN, s. m. Nom que portoient les diverses tribus des anciens Calédoniens, et qui s'est conservé chez les Ecossois modernes. —En t. de Marine, Voyez *Clamp* dans sa seconde acception.

CLANDESTIN, INE, adj. (*Klan-des-tein, i-ne*) Qui se fait en cachette et contre les lois : *Mariage clandestin ; assemblée clandestine.* —Au fig. caché ; secret : *Démarches, intrigues clandestines.* (Du lat. *clandestinus*, formé dans la même signification, de *clam* en secret.)

CLANDESTINE, HERBE CACHÉE, s. f. Petite plante qui croît sous la mousse, à la racine des arbres dont elle tire sa nourriture : sa fleur, d'un beau pourpre, est monopétale, personnée.

CLANDESTINEMENT, adv. (*Klan-des-ti-ne-man*) D'une manière *clandestine.*

CLANDESTINITÉ, s. f. Le défaut de formalités nécessaires, qui rend une chose *clandestine.*

CLANS, s. m. pl. Terme de Charpenterie ; Les bouts des pièces de liûres qui sont sous les portelots, pour attacher les rebords et bordages des bateaux foncets et autres.

CLAPET, s. m. (*Kla-pe*) Espèce de petite soupape faite d'un rond de cuir, qui s'élève et se baisse comme une simple charnière. Ce cuir est quelquefois entre deux plaques de métal.

CLAPIER, s. m. (*Kla-pié*) On appelle ainsi certains petits trous creusés exprès où les lapins se retirent : *Un clapier bien peuplé.* (Suivant *Henri Etienne* et *Lancelot*, du grec *klépéin* dérober ; le clapier étant un lieu où le lapin se cache et se *dérobe* à la vue.) —Machine de bois où l'on nourrit des lapins domestiques : *Faire un clapier dans un grenier.* —Lapin élevé dans ces sortes de machines ; et par extension, un mauvais lapin.

CLAPIR, v. n. Il se dit du cri naturel du lapin.

SE CLAPIR, v. r. Se tapir, se cacher dans un trou. Il ne se dit guère au propre que des lapins, et toujours à la troisième personne.

CLAPOTAGE, s. m. T. de Marine : 1.° Effet de la mer *clapoteuse.* —2.° Mouvement de l'eau, peu sensible sur le bâtiment, mais assez fort pour empêcher de connoître facilement son tirant d'eau aux marques accoutumées.

CLAPOTEUSE, adj. f. T. de Marine. *Mer clapoteuse*, élevée par de petites lames courtes et serrées les unes sur les autres, de manière qu'elles se succèdent vivement en venant de plusieurs côtés.

CLAQUE, s. f. (*Kla-ke*) Coup du plat de la main, qui fait du bruit. Ce mot est une pure onomatopée. —Espèce de sandale qu'on met par-dessus le soulier, pour se garantir de l'humidité et des crottes.

CLAQUE, s. m. Oiseau de bon goût, de la grosseur d'un mauvis.

CLAQUEBOIS, s. m. (*Kla-ke-boá*) Instrument composé de dix-sept bâtons, dont la dégradation est telle qu'ils donnent autant de degrés diatoniques. On les range sur un coffre, et on les fait résonner, en frappant dessus avec deux baguettes.

CLAQUEDENT, s. m. (*Kla-ke-dan*) T. de mépris : Gueux, misérable à qui les *dents claquent* de froid. Il est bas. —Braillard, qui ne fait que parler, sans savoir ce qu'il dit. Il est familier.

CLAQUEMENT, s. m. (*Kla-ke-man*) Bruit que font les dents, les mains, lorsqu'elles s'entrechoquent.

CLAQUEMURER, v. a. (*Kla-ke-mu-ré*) Renfermer, resserrer dans une étroite prison. Il ne se dit qu'en plaisanterie.

SE CLAQUEMURER, v. réc. Se resserrer, se renfermer. Style plaisant.

CLAQUE-OREILLE, s. m. Chapeau dont les bords sont pendans. —Celui qui le porte. Il est bas.

CLAQUER, v. n. (*Kla-ké*) Faire un certain bruit aigu et éclatant : *Claquer des mains ; un fouet qui claque bien.* (Par onomatopée.) —On dit fig. et fam. *Faire claquer son fouet*, faire valoir son autorité, son crédit, etc.

CLAQUET *ou* CLIQUET, s. m. (*Kla-ké*) Petite

latte, dans un moulin, qui est sur la trémie, et qui, battant sur la meule, *claque* et fait un bruit continuel. —On dit des femmes babillardes, que *leur langue va comme un claquet* ou *un cliquet de moulin*.

Clarette, s. f. Espèce de vin blanc mousseux : *Clarette de Die*. Quelques-uns disent, mais à tort, *clairette*. (Du latin *clarus* clair, à cause de sa limpidité.)

Claricorde, s. m. Voy. *Manichordion*.

Clarification, s. f. (*Kla-ri-fi-ka-cion*) Action de *clarifier* une liqueur.

Clarifier, v. a. (*Kla-ri-fi-é*) Rendre *clair* et net : *Clarifier un sirop ; clarifier du sucre*. (Du latin *clarum facere* rendre clair.)

Clarine, s. f. Sorte de clochette à son *clair* et aigu, qu'on suspend au cou des animaux qui paissent dans les forêts.

Clariné, ée, adj. Se dit en t. de Blason, des animaux qui portent au cou une *clarine* ou clochette.

Clarinette, s. f. (*Kla-ri-nè-te*) Instrument à anche, de la longueur à peu près du hautbois, mais d'un diamètre beaucoup plus fort, et égal dans toute son étendue. (Du lat. *clarus* clair, aigu, à cause de la nature du son qu'il rend : les Espagnols en ont fait, dans le même sens, *clarinete*.)

Clarissimat, s. m. Titre de *Clarissime*.

Clarissime, s. et adj. Titre d'honneur, très-fréquent dans le Bas-Empire. (Du latin *clarissimus*, superlatif de *clarus* illustre, etc.)

Clarté, s. f. Lumière : *La clarté du jour, du soleil, etc. ; lire à la clarté du feu, d'une lampe, d'un flambeau ; fuir la clarté*. —Transparence : *La clarté du verre*. —Fig. Netteté de l'esprit, perspicuité : avec cette différence, suivant *Beauzée*, que la *clarté* tient aux choses même que l'on traite ; elle naît de la distinction des idées : la *perspicuité* dépend de la manière dont on s'exprime : elle naît des bonnes qualités du style. (Du latin *claritas*, dont la signification est la même.)

Clàs, s. m. Le son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer : *Sonner le clàs*. L'*Acad.* écrit *Glas* : *Clàs* paroît plus conforme à l'étymologie. (Suivant *Ménage*, du latin *classicum*, employé dans ce sens par plusieurs Ecrivains du moyen âge, et qui signifie proprement le son de la trompette ou du clairon. Suivant *Borel*, du grec *klaiô* je pleure.)

Classe, s. f. (*Klâ-ce*) Ordre suivant lequel on range diverses personnes ou l'on distribue diverses choses.—Fig. Rang, ordre où l'estime publique met les ouvrages de certains Auteurs, etc. : *Peintre, Poete, Théologien, Prédicateur de la premiere classe*. —Les différentes salles d'un Collége où s'assemblent les Ecoliers : *Ils étudient en même classe ; nous avons fait nos classes ensemble*, nous avons étudié ensemble au Collége ; *pendant mes classes*, pendant que j'étois au Collége. —On le dit aussi 1.° des Ecoliers : *Le Régent y est allé avec toute sa classe* ; 2.° du temps que les Ecoliers sont assemblés pour prendre la leçon : *Au commencement* ou *à la fin de la classe*. —L'endroit où s'assemblent ordinairement les Crocheteurs d'un quartier pour attendre qu'on les emploie. (Du lat. *classis*, fait dans la même signification, du grec *klêsis*, en dorique *klasis*, dérivé de *klazô* j'appelle, je convoque.)

Classes, pl. T. de Bot. Premières divisions du règne végétal, qui sont elles-mêmes divisées en *genres*, lesquels à leur tour sont divisées en espèces. Ces divisions et sous-divisions ont également lieu dans les autres branches de l'Histoire naturelle.

Bureau des classes (Marine), bureau où se fait l'inscription maritime.

Classer, v. a. (*Kla-cé*) Ranger, distribuer par *classes*, suivant un certain ordre. C'est un mot nouveau. —En t. de Marine, porter sur l'inscription maritime.

Classification, s. f. (*Kla-ci-fi-ka-cion*, en vers *ci-on*) Action de *classer*, de ranger par *classes*. Mot nouveau employé dans les matières d'administration et d'histoire naturelle : *Classification des lois ; classification des minéraux, des végétaux*.

Classique, adj. (*Kla-ci-ke*) *Auteurs classiques*, les Auteurs anciens généralement approuvés, et qui font autorité dans une certaine matière. Il ne se dit guère que dans cette phrase. (Du lat. *classici*, par lequel on désignoit chez les Romains, ceux qui étoient compris dans la première des cinq *classes* ou ordres de citoyens. Ceux des classes inférieures étoient appelés *infrà classem*.)

Clathre, s. m. (*Kla-tre*) Plante exotique de la famille des Champignons, dont le caractère est d'avoir le chapeau arrondi et percé à jour, en forme de grille. (Du latin *clathrus*, pris du grec *klathron* grille.)

Clatir, v. n. En t. de Chasse, se dit d'un chien qui redouble son cri.

Claudication, s. f. (*Klô-di-ka-cion*, d.) Action de boiter. Ce terme n'est usité que parmi les savans. (Du latin *claudicatio*, qui a la même signification.)

Clause, s. f. (*Klô-ze*) Disposition particulière, faisant partie d'un traité, d'un édit, d'un contrat, etc. *Clause* se dit plutôt des contrats entre particuliers ; et *condition*, des traités entre Souverains. (Du latin *clausula* conclusion, trait, sentence qui termine un passage, etc. ; parce que la *clause* est un résumé clair et précis des conditions convenues.)

Clausoir, s. m. (*Klô-soar*) T. de Maçon : Petit carreau ou boutisse, qui ferme une assise dans un mur continu ou entre deux pieds droits.

Claustral, ale, adj. (*Klos-tral*) Qui appartient au *Cloître* ou Monastère : *Prieur claustral ; les liens claustraux*. (Du latin *claustrum* cloître.)

Clava, s. f. T. de Pêche. Perche ou canne qu'on ajuste au bout d'un filet de la tartane, pour le tenir tendu. C'est un mot provençal.

Clavaire, s. f. (*Kla-vè-re*) Production végétale fongueuse, lisse, allongée simple ou rameuse, qui appartient à la famille des Champignons. Ce genre présente la *Clavaire coralloïde*, nommée vulgairement *Barbe de chèvre*, l'un des champignons les plus délicats parmi ceux qu'on mange.

Clavalier, s. m. Genre d'arbres et arbustes,

ordinairement épineux, à fleurs incomplètes, de la famille des Pistachiers.

Clavalier à feuilles de frêne, Voy. *Frêne épineux*.

Clavé, ée, adj. T. de Botan. Voy. *Claviforme*, qui avec la même signification, est plus usité.

Claveau, s. m. (*Kla-vô*, s. d.) Maladie qui vient aux brebis, en forme de petits boutons. (Du latin *clavus* clou, à cause de la forme de ces boutons.) —En t. de Pêche, nom donné par les Bas-Bretons aux haims. —En Archit. toute pierre taillée en forme de coin ou de pyramide tronquée, oblique ou droite, dont le plan est carré, et qui sert à construire une plate-bande, une architravé, etc.

Claveau à crossette, celui dont la tête est retournée avec les assises de niveau.

Clavecin, s. m. (*Kla-ve-cein*) Instrument de Musique, composé d'une caisse de bois de six pieds et demi de long, sur laquelle sont tendues des cordes de métal. Les touches du clavier répondent à des *sautereaux*, armés de plumes de corbeau, qui frappent les cordes et les font parler. (Du latin *clavicymbalum*, qui a la même signification.)

Clavecin organisé, qui participe de l'orgue au moyen des soufflets et des porte-vents qui y sont adaptés. —*à ravalement*, qui a quelques touches de plus que les clavecins ordinaires.

Clavecin oculaire (Optique), instrument à clavier et à touches analogues à celles du *clavecin auriculaire*, composé d'autant d'octaves de couleurs, par tons et demi-tons, que le clavecin auriculaire a d'octaves de sons, et destiné à donner à l'ame par les yeux, les mêmes sensations de mélodie et d'harmonie de couleurs, que celles de mélodie et d'harmonie de sons, que le clavecin ordinaire lui communique par l'oreille. Il a été inventé par le *P. Castel*, Jésuite.

Claveciniste, s. m. Musicien qui joue du *clavecin*. C'est un mot nouveau et fort usité. Quelques-uns disent *Claviciniste*.

Clavelé, ée, adj. Qui a le *claveau*.

Clavelée, s. f. Voy. *Claveau*.

Clavette, s. f. (*Kla-vè-te*) Espèce de *clou* plat que l'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un bâton pour les arrêter. (Du latin *clavus* clou.) —En t. d'Imprimeur, ce qui servoit dans les anciennes presses à monter et à descendre le grand sommier. —On donne le même nom à divers autres instrumens d'ouvriers.

Clavicorde, s. m. Espèce de clavecin carré, dont la touche est armée d'une languette de cuivre, pour faire résonner les cordes. Son usage s'est conservé en Allemagne, à cause de la simplicité de sa construction, et des petites dimensions auxquelles il est possible de le réduire. (De l'italien *clavicordio*, dont la signification est la même.)

Clavicornes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, nommés aussi *Héloceres*. Voy. ce mot. (Du lat. *clavus* clou, et *cornu* corne, antenne.)

Claviculaire, adj. Qui a rapport à la *clavicule* : *Glandes claviculaires*,

Clavicule, s. f. T. d'Anatomie : Chacun des deux os qui ferment la poitrine par en haut et qui l'attachent aux deux épaules ; ils en sont comme les *clefs*, et c'est d'où vient leur nom. —*Petite clef*. En ce sens il n'a d'usage qu'en parlant du livre intitulé : *La Clavicule de Salomon*. (Du latin *clavicula*, diminutif de *clavis* clef, dérivé dans le même sens, du grec *kléis*.)

Clavier, s. m. (*Kla-vié*) Petite chaîne ou cercle d'acier ou d'argent, servant à tenir plusieurs *clefs* ensemble. —La rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin, d'un jeu d'orgues. (Du latin *clavis*, fait du grec *kléis* clef.)

Clavier à quillottes, celui qui fait ouvrir les soupapes d'un jeu d'orgues, en foulant.

Clavi-cylindre, s. m. (*Kla-vi-ci-lein-dre*) Instrument composé d'un clavecin derrière lequel est placé un cylindre de verre, mis en mouvement par le moyen d'une pédale et d'une roue plombée. Ce cylindre n'est pas le corps sonnant; mais il produit le son par le frottement sur le mécanisme intérieur. On peut prolonger le son à volonté, avec toutes les nuances du *crescendo*, etc. selon qu'on varie la pression des touches. Cet instrument a été inventé en 1808, par M. *Chladni*, de Wittemberg en Allemagne.

Claviforme, adj. T. de Botan. Qui est en forme de massue. (Du latin *clava* massue, et *forma* forme.)

Clayer, s. m. (*Klé-ié*) Grosse *claie*.

Clayon, s. m. (*Klé-ion*) Petite *claie* sur laquelle on fait égoutter des fromages. —*Claie* ronde sur laquelle les Pâtissiers portent diverses pâtisseries.

Clayonnage, s. m. (*Klé-io-na-je*) Assemblage fait avec des pieux et des branches d'arbres pour soutenir des terres.

Faire un clayonnage; assurer sur des *claies* faites de menues perches, la terre d'un gazon en glacis.

Clechda, s. m. Ancienne coutume des Calédoniens, qui leur servoit de loi.

Cléché, ée, adj. Il se dit en t. de Blason, d'une pièce ouverte à jour, et qui laisse voir le champ de l'écu par des ouvertures semblables à des anneaux de *clef*.

Clédomancie, s. f. (*Klé-do-man-cî e*) Voyez *Cléidomancie*, qui est plus conforme à l'étymologie.

Clef, s. f. (Prononcez *Klé*, même devant une voyelle) Instrument de fer ou d'acier pour ouvrir et fermer une serrure. On appelle *fausse clef*, une clef contrefaite pour ouvrir à l'insçu du maître; et *clef fausse* ou *forcée*, celle qu'on a rompue ou dont on a gâté quelque partie en la tournant avec trop de force. —Au figuré, 1.° Place forte de la frontière d'un Etat : *Calais est une des clefs de la France*. —2.° Ce qui sert d'introduction, ce qui donne une grande ouverture pour les sciences : *La Logique est la clef de la Philosophie*. —3.° Ce qui est nécessaire pour avoir l'intelligence d'un ouvrage, d'un système : *C'est là la clef de tel traité*, etc. —4.° A l'égard de certains ouvrages dont les noms sont déguisés ou qui sont écrits

d'une manière énigmatique ; l'explication des noms supposés ou des termes obscurs : *On a fait beaucoup de clefs différentes des Caractères de la Bruyère, du Télémaque, etc.* On appelle dans le même sens, *clef d'un chiffre*, l'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer et à déchiffrer les dépêches. —En t. de Musique, 1.° certaine marque mise au commencement d'un air, pour faire connoître l'intonation des notes par rapport à leur position. On appeloit autrefois *petite clef*, la *clef* de *fa* sur la troisième ligne ; quand elle étoit sur la quatrième, on la nommoit *grande clef*. —2.° Nom qu'on donnoit anciennement à ce qu'on appelle aujourd'hui touche dans un clavecin ou un orgue. —En Hydraulique, grosses barres de fer cintrées, dont on fourre la boîte dans le fer d'un regard, pour tourner les robinets. —En t. de Marine, grosse cheville qui joint un mât avec l'autre vers les barres de hune. —En t. de Pêche, sorte de nœud qui sert à attacher les haims aux empiles, les cailloux aux cordes, et les cordes aux piquets. Il y a des *doubles-clefs* et des *demi-clefs*. (Du latin *clavis*, pris du grec *kléis* avec la même signification.)

Clef de voûte ; la pierre du milieu qui ferme la voûte. —*saillante* ou *en bossage*, celle qui a plus de saillie que les claveaux ou voussoirs. —*passante*, celle qui traversant l'architrave, fait un bossage qui en interrompt la continuité. Il y a encore d'autres espèces de clefs dans l'Architecture. —*de pressoir*, la vis qui le serre et qui le tient ferme. —*d'une poutre*, chevilles de fer qui servent à arrêter la poutre dans un mur. —*de mousquet*, morceau de fer servant à faire aller le serpentin du mousquet. —*de pistolet*, pièce de fer percée servant à bander le pistolet. —*de montre*, la pièce par le moyen de laquelle on bande le ressort de la montre. —*de forme*, morceau de bois que le Cordonnier fourre dans une forme brisée, pour élargir le soulier. —*d'embouchoir*, morceau de bois que le Cordonnier met dans l'embouchoir, pour élargir les bottes. —*d'étau*, morceau de fer avec lequel on serre l'étau. —*de viole*, morceau de fer avec lequel on tend les cordes. —*à vis*, morceau de fer qu'on met dans la tête des vis pour les serrer, quand on monte un bois de lit, une armoire, etc.

Proverbial. *Avoir* ou *donner la clef des champs*, Voy. *Champ*.

A CLEF, adv. Avec la clef : *Fermer à clef*. —*Sous la clef*, adv. Dans un endroit fermé à clef : *Cela est sous la clef*.

CLEFS, au plur. (style fig.) L'autorité de l'Eglise : *La Puissance des clefs* ; le pouvoir de lier et de délier, de condamner et d'absoudre. —En Fauconnerie, *les clefs*, les ongles des doigts de derrière de la main d'un oiseau de proie.

Clefs de meute (Vénerie), les meilleurs chiens, les plus sûrs de la meute. —On le dit au singulier, d'une personne qui, dans une compagnie, etc. entraîne ordinairement les autres dans son avis. Style fig. et fam.

Gentilshommes de la clef d'or, Grands Officiers de la cour d'Autriche ou de celle d'Espagne, qui portent à la ceinture une clef d'or, en signe du droit qu'ils ont d'entrer dans la chambre de l'Empereur ou du Roi. —Fig. *Jeter les clefs sur la fosse* ; renoncer à la succession de quelqu'un qui est mort chargé de dettes.

CLÉIDOMANCIE, s. f. (*Klé-i-do-man-cî-e*) Sorte de divination qui se pratiquoit avec des *clefs*. On dit aussi *Cledomancie*. (Du gr. *kléis*, génit. *kléidos* clef, et *mantéia* divination.)

CLÉISAGRE, s. f. (*Klé-i-za-gre*) T. de Méd. Goutte à l'articulation de la clavicule avec le sternum. (Du grec *kléis* clef, clavicule, et *agra* prise, capture.)

CLÉMATÈRES, s. m. T. d'Antiq. Vases à boire, petits, creux, sans pied et sans oreilles. Ils étoient ornés de sarmens, dont le nom grec est *kléma*.

CLÉMATIS, Voy. *Pervenche*.

CLÉMATITE, s. f. Plante grimpante, sarmenteuse, vivace, qui croît dans les haies. Le suc des feuilles sert aux mendians, pour se procurer des ulcères apparens, sur-tout aux jambes : ce qui l'a fait nommer *Herbe aux gueux*, *Viorne des pauvres*. On connoît plusieurs espèces de *clématites*. (Du grec *klématitis*, fait dans la même acception de *kléma* branche de vigne, à cause des branches sarmenteuses et grimpantes de ces plantes.)

Clématite droite, Voy. *Flammule*.

CLÉMENCE, s. f. (*Klé-man-ce*) Vertu qui porte à pardonner les offenses et à modérer les châtimens. Cette expression suppose en général une grande supériorité dans celui qui pardonne : *Traiter avec clémence*. (Du latin *clementia*, dont la signification est la même.)

CLEMENT, ENTE, adj. (*Klé-man*, *an-te*) Qui est porté à la *clémence*.

CLÉMENTINES, s. f. plur. (*Klé-man-ti-ne*) Recueil des Décrétales de *Clément V*, fait par *Jean XXII*. —Recueil de pièces apocryphes faussement attribuées à St. *Clément*.

CLENCHE, s. f. Voy. *Clinche*.

CLEPSYDRE, s. f. (*Klep-ci-dre*) Horloge qui mesuroit le temps par la chûte d'une certaine quantité d'eau, et quelquefois de mercure. Les Egyptiens s'en servoient pour mesurer le cours des astres. (Du grec *kleptô* je cache, je dérobe, et *hudor* eau ; parce que l'eau s'y dérobe à la vue en s'écoulant.) —On donne aussi ce nom à plusieurs machines hydrauliques des Anciens.

CLEPSYDRE, s. m. Instrument de musique à tuyaux qui, suivant la description qu'en a laissée *Athénée*, étoit un véritable orgue hydraulique, et dont l'invention étoit due à *Ctésibius*. D'autres l'appellent *Hydraulicon*. (Du grec *hudor* eau, et *aulos* flûte.)

CLEPTE, s. m. Genre d'insectes hyménoptères qui vont déposer leurs œufs dans le corps des larves d'autres insectes. (Du grec *kleptos* voleur, parce qu'ils volent en effet la propriété d'autrui.)

CLÉRAGRE, s. f. Espèce de goutte qui vient aux ailes des oiseaux de proie.

CLERC, s. m. (*Kler*, le *c* final ne se prononce jamais) Celui qui, par la tonsure, est entré dans l'Etat Ecclésiastique. —Celui qui

écrit ou qui travaille sous un homme de Pratique : *Clerc d'Avocat, de Procureur, de Notaire, etc.* — *Maître Clerc*, le premier Clerc de l'étude d'un Procureur, etc. On dit prov. *Faire un pas de clerc*, une fausse démarche par ignorance. — *Compter de clerc à maître*; rendre compte en détail de ce qu'on a reçu et déboursé.

Clerc de Chapelle, Ecclésiastique qui étoit un des Officiers de la Chapelle du Roi. — *d'office*, Officier attaché au service de la table du Roi; il suivoit les plats qu'on servoit, et avoit soin des choses qui se faisoient à l'office. — *de la Chambre*, Prélat-Officier de la Chambre Apostolique. — *de l'Œuvre, de Confrerie des Orfevres, etc.* celui qui dans une Paroisse, a soin de certaines choses relatives à l'œuvre; qui, dans une Confrerie, etc. est chargé de porter les billets, etc. — *du Guet*, celui qui a soin d'assembler le Guet sur les ports de mer et sur les côtes.

Grand-Clerc, épithète qu'on donnoit autrefois à un homme savant, les Ecclésiastiques ayant, pendant long-temps, été les seuls en France à faire profession des Lettres. On appeloit *Mauclerc*, celui qu'on tenoit pour ignorant ou inepte : et la science, *Clergie*. On dit encore aujourd'hui, en style prov. *Il est habile homme et Grand-Clerc*. (Du latin *clericus*, du grec *klêros* sort, partage, héritage. Voy. *Clergé*.)

Clergé, s. m. Le Corps des Ecclésiastiques d'un Etat, d'une ville, d'une paroisse : *Rentes du Clergé*, rentes constituées pour le Clergé. (Du latin *clerus*, fait du grec *klêros* sort, partage, héritage; parce que le clergé est le partage, et comme une portion de l'héritage du Seigneur.)

Clergie, s. f. Vieux mot : Science, doctrine. Voy. *Clerc*.

Clérical, ale, adj. Appartenant au *Clerc*, à l'Ecclesiastique : *Titre clérical; tonsure cléricale; vie cléricale*.

Cléricalement, adv. (*Klé-ri-ka-le-man*) A la manière et selon le devoir des *Clercs*.

Cléricat, s. m. (*Klé-ri-ka*) Office de *Clerc* de la Chambre Apostolique. Il est peu usité.

Cléricature, s. f. Etat de celui qui est *Clerc* tonsuré.

Cléromancie, s. f. (*Klé-ro-man-cí-e*) Divination par le sort. (Du grec *klêros* sort, et *mantéia* divination.)

Clibanaire, adj. et s. (*Kli-ba-nè-re*) Nom d'une ancienne milice et cavalerie persane. Les *Clibanaires* étoient armés d'une cuirasse recourbée, en voûte et faite en forme de four. (Du lat. *clibanus*, pris du gr. *klibanos* four.)

Clichage, s. m. T. d'Imprimerie. Action de *clicher*. Voyez ce mot. Le clichage opéré par les machines que l'on emploie aujourd'hui, est le point capital de la Stéréotypie.

Cliché, s. m. Format, matrice, planche d'Imprimerie obtenue par le *clichage*. On dit aussi *clichet*.

Clicher, v. a. (*Kli-ché*) T. d'Imprimerie. Faire tomber perpendiculairement, subitement et avec force une matrice sur du métal en fusion, pour retirer l'empreinte de la matrice.

Clidomancie, s. f. Voy. *Cléidomancie*.

Client, ente, s. m. et f. (*Kli-an, an-te*) Chez les anciens Romains, celui qui s'étoit mis sous la protection d'un des plus puissans citoyens. — Aujourd'hui, celui ou celle qui a chargé un Avocat de sa cause : *C'est mon client; je suis sa cliente*. (Du latin *cliens* pour *cluens*, fait dans la même acception, du verbe *clueo* qui, dans le principe, signifioit *j'écoute*, et qui ensuite n'a plus été employé que dans le sens d'*être*, signification qu'on a aussi donnée quelquefois au verbe *audio*. *Clueo* vient du grec *kluô* j'écoute.)

Clientèle, s. f. (*Kli-an-tè-le*) Protection : *Il est sous votre clientele*. — Protégés pris collectivement : *Ce Seigneur avoit assemblé toute sa clientele*. (Du latin *clientela*, qui signifie la même chose.)

Clifoire, s. fém. (*Kli-foa-re*) Espèce de seringue faite d'un morceau de sureau. (Du latin *oclifera*, corruption d'*oculiferia*, formé d'*oculus* œil, et *ferio* je frappe : parce qu'au moyen de cette seringue, les enfans jettent de l'eau au visage des passans.)

Clignement, s. m. (*Kli-gne-man*, mouillez *gn*) Mouvement involontaire de la paupière qui se ferme à demi. Voy. *Cligner*.

Cligne-musette, s. f. Sorte de jeu où les enfans se cachent et sont cherchés par un de leurs camarades qui, lorsqu'il attrape l'un de ceux qui sont cachés, se met à sa place et se cache à son tour.

Cligner, v. act. (*Kli-gné*, mouillez *gn*) Remuer les paupières, fermer l'œil à demi par un mouvement involontaire : *Cligner les yeux; cligner l'œil; tenir les yeux clignés*. (Du latin *clinare*, inusité sous cette forme, mais qui se trouve comme primitif dans *inclinare* incliner, baisser, et qui a été fait du grec *klinein* baisser, pencher, incliner.)

Clignotement, s. m. (*Kli-gno-te-man*) Mouvement involontaire et continuel des paupières.

Clignoter, v. n. (*Kli-gno-té*, mouillez *gn*) Remuer et baisser les paupières fréquemment, coup sur coup; *Il ne fait que clignoter*. On dit aussi *clignoter des yeux*. (De *cligner*, dont *clignoter* est un fréquentatif.)

Climaque (St. Jean), s. m. Auteur d'un livre intitulé l'*Echelle sainte*. (Du grec *klimax*, génitif *klimakos* échelle ou degré.)

Climat, s. m. (*Kli-ma*) Espace de terre entre deux cercles parallèles à l'Equateur. Dans l'ancienne Géographie, on comptoit 24 climats d'heure, distingués l'un de l'autre par la longueur du plus long jour d'été qui, dans le premier, étoit de 12 heures et demie; dans le suivant, de 13 heures, et ainsi de suite. Il y avoit aussi six climats de mois, dans chacun desquels la longueur du plus long jour différoit d'un mois de celle du plus long jour des climats entre lesquels il étoit placé. — Plus ordinairement, région, pays : *Climat chaud* ou *froid; changer de climat*. (Du grec *klima*, qui a les mêmes significations.)

Climatérique, adj. (*Kli-ma-té-ri-ke*) Il se dit de chaque septième année de la vie humaine, et particulièrement de la soixante-troisième,

qui est la neuvième septénaire. C'est un reste des rêveries de l'Astrologie. (Du grec *klimaktérikos* par échelons, dérivé de *klimax* degré ou échelle : parce qu'on monte par degrés ou échelons de sept en sept, pour arriver à l'année climatérique.)

CLIMAX, s. m. (*Kli-makce*) Figure de Rhétorique, par laquelle le discours s'élève ou descend comme par degrés. Espèce de *Gradation*. —En Musique, 1.° Trait où deux parties vont à la tierce, en montant et en descendant diatoniquement. —2.° Trait de chant qui est répété plusieurs fois de suite, et toujours un ton plus haut : c'est une espèce de canon. (Du grec *klimax* degré, échelle.)

CLIN-D'ŒIL, s. m. (*Klein-deuil*) Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève en même temps : *Faire un clin-d'œil à quelqu'un*, lui faire un signe de l'œil. Voyez *Cligner*.

EN UN CLIN-D'ŒIL, adv. En un moment, en fort peu de temps.

CLINCAILLE, CLINCAILLERIE, CLINCAILLER. Voyez *Quincaille*, etc.

CLINCART, s. m. (*Klein-kar*) Certain bateau plat de Suède et de Danemarck.

CLINCHE, s. f. (*Klein-che*) T. de Serrurier : Petite pièce de fer en dehors d'une porte, et qui sert à l'ouvrir, en mettant le pouce sur cette pièce.

CLINIQUE, adj. (*Kli-ni-ke*) Il se dit de celui qui recevoit le Baptême au lit de la mort. (Du grec *klinikos*, fait de *kliné* lit.)

Médecine clinique, qui se pratique auprès du *lit* des malades. —*Médecin clinique*, qui visite les malades alités, par opposition aux Médecins qu'on consulte dans leurs maisons et à ceux qui écrivent.

CLINOÏDES, adj. f. pl. (*Kli-no-i-de*) Terme d'Anatomie, qui se dit des quatre apophyses de l'os sphénoïde du crâne. (Du grec *kliné* lit, et *eidos* forme, ressemblance ; parce qu'elles ressemblent aux pieds d'un lit.)

CLINOPODE, s. m. Basilic sauvage : plante dont les feuilles ont la forme du pied d'un lit. (Du grec *kliné* lit, et *pous*, *podos* pied.)

CLINQUANT, s. m. (*Klein-kan*) Petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies. —Lames ou feuilles de cuivre qui brillent beaucoup. —Figur. en parlant des ouvrages d'esprit, faux brillant.

CLINQUANTER, v. a. (*Klein-kan-té*) Charger de *clinquant*. Ce mot n'est pas dans l'*Acad.*

CLIO, Nom de la Muse qui préside à l'Histoire. (Du grec *kléos* gloire, ou *kléiô* je célèbre.)

CLIQUART, s. m. (*Kli-kâr*) Pierre très-estimée pour bâtir.

CLIQUE, s. f. (*Kli-ke*) Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper : *Une dangereuse clique ; il est de la clique.* Il est familier.

CLIQUET, s. m. Voy. *Claquet*.

CLIQUETER, v. n. (*Kli-ke-té*) Faire un bruit qui imite celui d'un claquet ou cliquet de moulin.

CLIQUETIS, s. m. (*Kli-ke-ti*) Bruit que font les armes en se choquant les unes contre les autres. (Mot fait par onomatopée.)

CLIQUETTE, s. f. Instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois qu'on met entre les doigts, et desquels on tire quelques sons mesurés, en les battant l'un contre l'autre : *Jouer des cliquettes*. (Fait par onomatopée.)

CLIQUETTES, s. f. pl. Cailloux troués par le milieu que les Pêcheurs attachent à leurs filets, pour les faire aller au fond.

CLISSE, s. f. (*Kli-ce*) Clayon, petite claie d'osier ou de jonc, propre à faire égoutter les fromages, etc.

CLISSÉ, ÉE, adj. (*Kli-cé*) Garni de *clisses* : *Bouteille clissée*.

CLITORIS, s. m. Portion externe des parties naturelles de la femme. (Du grec *kléitoris*, dérivé de *kléiô*, je ferme.)

CLIVAGE, s. m. Action de *cliver*. V. ce mot.

CLIVER, v. act. (*Kli-vé*) T. de Lapidaire : *Cliver un diamant*, le fendre avec adresse, au lieu de le scier. (De l'allem. *kleffen*, ou *kläffen* s'entrouvrir, ou de *kluft* fente.)

CLOAQUE, s. f. (*Klo-a-ke*) Aqueduc souterrain ; égout dans lequel s'écoulent les immondices d'une ville. En ce sens il ne se dit guères que des ouvrages des Anciens : *Les cloaques des Romains*. Pour ceux des modernes, on dit *égout*. (Du grec *kluzô* je lave, dont le primitif *kluô* s'est conservé dans l'ancien mot latin *cluo*, qui a la même signification, et d'où étoit venu *cluaca*, changé depuis en *cloaca*, cloaque.) —(Ophiologie) Dans les serpens, ouverture pour rendre le résidu des alimens solides et liquides, et qui sert également aux organes de la génération.

CLOAQUE, s. m. Lieu destiné à recevoir les immondices. —Dans les oiseaux, canal qui sert à conduire l'œuf depuis l'ovaire jusqu'à son issue. —Fig. 1.° Maison sale et infecte ; 2.° Personne sale et qui sent mauvais. —On dit aussi fig. et fam. *Cloaque d'impureté, de toutes sortes de vices, etc.*

CLOCHE, subst. f. Instrument résonnant, de métal, en forme de vase rond et voûté, avec un battant de fer au milieu. La cloche est faite particulièrement pour avertir les Fidèles du Service Divin. (Du latin barbare *clora*, qui se trouve en ce sens dans les constitutions de *Charlemagne*, et qui peut venir de l'ancien teutonique *klocken* frapper, dont les Allemands ont fait *kloke* cloche, et les Anglois *clock* horloge.) —Verre en forme de cloche, pour couvrir les melons, les concombres, etc. et les préserver des injures du temps. —Vessie pleine de sérosités qui vient aux mains, aux pieds, etc. —Sorte de vase où l'on fait cuire du fruit, etc. —Vaisseau de bois en forme de cloche. —Calice d'une fleur en forme de cloche. Voy. les mots *Campanulé*, *Campaniforme*.

Cloche banuale, la cloche du beffroi. —*Cloche de plongeur*, machine en forme de cloche qui s'enfonce au fond de la mer, au moyen de gros boulets suspendus tout autour, et dans laquelle un homme peut rester quelque temps sous l'eau, sur-tout en y renouvelant l'air par les procédés d'*Halley*, etc.

Proverb. *Fondre la cloche* ; se déterminer à approfondir une affaire ; prendre une der-

nière résolution, etc. —*Etre étonné comme un Fondeur de cloches*; être surpris, demeurer muet à la vue d'un malheur imprévu, en apprenant une nouvelle fâcheuse, etc. —*N'etre pas sujet à un coup de cloche*, à l'heure, comme les Moines, les Chanoines, etc.—*Faire sonner la grosse cloche*; faire parler ou agir le maître, celui qui a le plus d'autorité, de crédit, etc.—*Entendre les deux cloches*, les deux parties, le pour et le contre. —On dit de celui qui varie dans ses discours, suivant différentes insinuations, qu'*il est comme les cloches, on lui fait dire tout ce qu'on veut.* —On appeloit *Gentilshommes de la cloche*, ceux annoblis par les charges municipales, à cause de la cloche qu'on sonnoit dans les élections.

Cloché, ée, adj. T. de Jardinier : Garni de *cloches* de verre.

Clochement, s. m. (*Klo-che-man*) Action de *clocher*, de boiter.

Cloche-pied, s. m. (*Klo-che-pié*) Espèce d'organsin, qui n'a que trois brins de soie, dont deux sont moulinés ensemble séparément, puis moulinés une seconde fois avec le troisième.

A cloche-pied, adverb. Sur un seul pied : *Aller, sauter à cloche-pied.*

Clocher, s. m. (*Klo-ché*) Bâtiment de maçonnerie et de charpente, ordinairement élevé sur l'église, et où les *cloches* sont suspendues. —Ce mot se prend aussi pour Paroisse : *Il y a tant de clochers en France.*

Proverb. *Il faut mettre le clocher au milieu de la Paroisse*, il faut mettre au milieu une chose unique dont tout le monde a besoin. —*Se battre des pierres du clocher*, plaider pour un bénéfice dont on jouit par provision. —*Tirer du clocher*; employer de son mieux la dernière ressource qui reste.

Clocher, v. n. Boiter en marchant. Voyez *Boiter.* On disoit autrefois *clopper*, Voyez ce mot. —Au figur. ne pas marcher droit; n'agir pas sincèrement.

Figurém. *Ce raisonnement, cette comparaison cloche*, a quelque chose de défectueux. —*Ce vers cloche*, la mesure n'y est pas. —Proverb. *Il ne faut pas clocher devant les boiteux*; 1.° Il ne faut contrefaire personne; 2.° Il ne faut pas parler de choses désagréables devant les personnes intéressées; 3.° Il ne faut pas faire le capable devant un plus habile.

Clocher, v. a. Terme de Jardinier : Mettre une plante sous une *cloche.* —Dans une Communauté, appeler un Religieux au son de la *cloche.* En ce dernier sens, il est peu usité.

Clocheton, s. m. Petite *cloche.*

Clochette, s. f. (*Klo-chè-te*) Petite *cloche* portative.—Nom d'une fleur d'un jaune clair.

Cloison, s. f. (*Klod-zon*) Séparation que l'on fait en briques, en charpente, etc. dans une chambre ou dans un autre lieu.—En t. d'Hydraul. séparation de cuivre, de plomb, etc. dans les cuvettes des fontaines et des jauges. Il y a la *cloison de calme* appelée aussi *languette*, qui se place près de l'endroit où tombe l'eau, et qui en rompt le flot, sans interrompre sa communication; et la *cloison du bord*, où s'arrêtent les bassinets pour la distribution de l'eau. —En Botanique, membrane plus ou moins épaisse qui coupe ou traverse la cavité du péricarpe. (Du latin *claudere* fermer.)

Cloisonnage, subst. m. (*Klod-zo-na-je*) Ouvrage de *cloison.*

Cloisonné, ée, adj. (*Klod-zo-né*) T. de Conchyliologie : *Un coquillage cloisonné*, qui a une séparation dans son intérieur.

Cloître, s. m. (*Klod-tre*) La partie d'un Monastère, faite en forme de galerie, ayant quatre côtés avec un jardin ou une cour au milieu. —Le Monastère lui-même : *Vivre dans un cloître.* Dans cette acception *cloître* diffère de *couvent* et de *monastère*, en ce que l'idée propre de *cloître* est celle de clôture; l'idée propre de *couvent*, celle de communauté : l'idée propre de *monastère*, celle de solitude : *On s'enferme dans un cloître; on se met dans un couvent; on se retire dans un monastere.* Roubaud. —Enceinte des maisons où logent des Chanoines : *Le cloître Notre-Dame.* (Du latin *claustrum*, fait dans la même signification de *claudere* fermer.)

Cloîtré, ée, part. p. et adj. Voy. *Cloîtrer.* —*Religieuse cloîtrée*, qui gardoit la *clôture.*

Cloîtrer, v. a. (*Klod-tré*) Enfermer dans un *cloître*, contraindre à entrer dans un monastère, et à y prendre l'habit.

Cloîtrier, s. m. (*Klod-trié*) Religieux qui vit dans un Monastère, à la différence de ceux qui ne font que passer, ou qui ont ailleurs un bénéfice où ils résident.

Clonique, adj. (*Klo-ni-ke*) T. de Médec. Tumultueux, irrégulier : *Spasme clonique*, contraction inégale et irrégulière des muscles. (Du grec *klonos* trouble.)

Clopin-clopant, adv. En clopinant : *Aller clopin-clopant.* Il est familier. V. *Clopper.*

Clopiner, v. n. (*Klo-pi-né*) Marcher avec peine et en clochant un peu : *Il s'est blessé au pied, il va en clopinant.* Il est familier. Ce verbe est un diminutif de *clopper.*

Cloporte, s. m. Sorte d'insecte à plusieurs pieds. C'est un aptère de la famille des Polygnathes. On l'appelle aussi *Louchepois.*

Clopoteuse (Mer), Voyez *Clapoteuse.*

Clopper, v. n. Vieux mot qui s'est dit dans le sens de *clocher*, boiter en marchant, et s'est conservé dans son part. *clopant* : *Aller clopin-clopant. Clopiner* en est un diminutif. (Du latin barbare *clopare*, fait de *cloppus*, qui est dérivé du grec *chôlopous* boiteux, formé de *chôlos* boiter, et *pous* pied.)

Clore, v. a. *Acad.* Le *grand Vocab. franç.* écrit Clorre (*Klo-re. r* forte) Participe, *clos, close* : *Je clos, tu clos, il clôt.* Futur, *je clorai.* Conditionnel, *je clorois, etc.* Les autres temps sont hors d'usage, excepté les composés, comme *j'ai clos, j'avois clos, etc.* Fermer, faire que ce qui étoit ouvert ne le soit plus : *Clore un passage.* On dit figur. *Clore la bouche à quelqu'un*, l'empêcher de parler. —Enfermer; entourer; environner de murailles, de haies, de fossés. Il est plus usité dans cette acception que dans la pré-

cédente : *Clore un jardin, un parc, etc.* —Achever ; terminer : *Clore un marché, un compte, un inventaire, un traité, un testament, etc.* —En t. de Vannier, serrer l'osier avec le fer à clore. (Du latin *claudere*, fait dans la même signification du grec *kléidoô*, et *kléiô* je clos, je ferme, qui a pour racine *kleis* clef.)

Clorose, Voy. *Chlorose.*

Clos, ose, part. p. de *Clore*, et adj. (*Klô, klô-ze*) Fermé : *Jardin clos de murailles ; porte close ; ville close.*

Pâque clos, le Dimanche de Quasimodo, qui suit immédiatement celui de Pâques. —*Champ clos*, Voyez *Champ.* —*Il a les yeux clos* ; il est mort. —*A yeux clos* ; aveuglément et sans examiner. On dit plus souvent et mieux, *les yeux fermés.* —Fig. et famil. 1.° *Bouche close !* n'en parlez pas ; tenez cela secret. —2.° *Ce sont lettres closes*, c'est une chose secrète et cachée. —3.° *Se tenir clos et coi*, tranquille et sans mouvement. —4.° *Se tenir clos et couvert*, en lieu de sûreté, de peur d'être pris ; ou plus fig. encore, cacher ses pensées et ses desseins.

Clos, s. m. Enclos ; espace de terre cultivé et fermé de murs, de haies, etc.

Closeau, s. m. *ou* Closerie, s. f. (*Klo-sô, s. d. Klo-se-rí-e*) Petit jardin de paysan, fermé de haies ; petite métairie.

Closet *ou* Cahosset, s. m. (*Klo-zè*) T. de Pêche. Petit parc formé par des filets de l'espèce des manets, tendus sur des perches, dans une position verticale.

Clossement, s. m. (*Klo-ce-man*) Cri naturel de la poule. (Fait par onomatopée.)

Closser, v. n. (*Klo-cé*) Crier, en parlant de la poule, sur-tout lorsqu'elle a des poussins.

Clôtoir, s. m. (*Klô-toar*) Outil de Vannier.

Clôture, s. f. Enceinte de murailles, de haies, etc. —Tout le circuit d'une Maison religieuse. —Obligation imposée aux Religieuses de ne point sortir de leur Monastère : *Garder la clôture ; rompre, violer la clôture.* —Arrêté de compte : *Clôture d'un compte, d'un inventaire.* —En parlant d'une Assemblée, dernière séance, comme l'*ouverture* en est la première. (Du lat. *claustrum*, Voyez *Cloître.*)

Clôturer, v. a. Il ne se dit qu'en parlant d'un compte, d'un inventaire, et il n'est d'usage qu'au Palais. (Du latin *claudere* clore, fermer.)

Clôturier, s. m. (*Klô-tu-rié*) Vannier qui ne fait que de la besogne battue.

Clou, s. m. (au pl. Clous, et non pas Cloux) Petit morceau de fer ou d'autre métal qui a ordinairement une tête et une pointe, et qui sert à attacher ou à suspendre quelque chose. —Furoncle : *Il lui est venu un clou ; son clou est percé* ou *a percé.* (Du latin *clavus*, qui a la même signification.)

Prov. *Un clou chasse l'autre* ; les choses nouvelles font oublier les anciennes. —*River les clous à quelqu'un* ; lui dire son fait, lui montrer qu'il a tort. —*Compter tous les clous d'une porte* ; s'ennuyer, s'impatienter en attendant quelqu'un. —*Ne tenir ni à fer ni à clou* ; être peu solide, au propre et au figure. —On dit aussi d'une chose dont on ne se soucie pas ou qu'on méprise, qu'*on n'en donneroit pas un clou à soufflet* ; et d'un homme fort maigre, qu'*il est gras comme un cent de clous.*

Clou de girofle, s. m. Sorte d'épicerie qui vient dans les Isles Moluques, et qui a la forme d'un clou. L'arbre qui porte cette espèce de fruit s'appelle *Giroflier.*

Cloucourde, s. f. Herbe gris de lin qui croît parmi les blés.

Cloué, ée, part. p. de *Clouer*, et adj. —Il se dit en t. de Blason, d'une pièce quelconque où il y a des *clous* d'un autre émail que celui de la pièce.

Clouer, v. a. (*Kloué*) Attacher avec des *clous.* —On dit figur. et ordin. au passif, *être cloué*, être fortement attaché à quelqu'un, à quelque chose.

Clouter, v. a. (*Klou-té*) Garnir de *clous* : *Clouter un étui ; clouter un carosse*, garnir dans un deuil l'impériale de gros *clous* bronzés.

Clouterie, s. f. Commerce de *clous.* —Lieu où l'on fabrique les *clous.*

Cloutier, s. m. (*Klou-tié*) Artisan qui fait et vend des *clous* : *Marchand cloutier.*

Cloutière *ou* Clouvière, subst. f. Petite enclume percée, où l'on forme des têtes de *clous.*

Cloyère, s. f. (*Kloa-iè-re*) Petit panier dans lequel on met un assortiment de poisson, pour la provision d'une maison, etc.

Clupe, s. m. Genre de Poissons osseux, abdominaux, holobranches, de la famille des Gymnopomes, qui n'ont qu'une seule nageoire dorsale, et dont le corps est comprimé ainsi que la tête. On les nomme aussi *Clupées*, de *clupea* nom latin de l'alose qui appartient à ce genre, de même que le hareng, la sardine, l'anchois, etc.

Cluse, s. f. Le cri avec lequel le Fauconnier parle à ses chiens lorsque le faucon a remis la perdrix dans le buisson. On dit *cluser la perdrix*, exciter les chiens à la faire sortir du buisson.

Clusier, s. m. (*Klu-zié*) Genre de plantes exotiques, à fleur rosacée, de la famille des Cistes, qui ont des rapports avec les mangoustans.

Clymène, s. f. (*Kli-mè-ne*) Plante qui, par sa tige, ses fleurs et son fruit, approche de l'épurge. (Son nom grec est *klumenon.*)

Clypéacés, s. m. pl. (Hist. nat.) Famille de Crustacées qu'on nomme aussi *Aspidiotes.* Voy. ce mot. (Du lat. *clypeus* bouclier.)

Clysse, s. f. (*Kli-ce*) Esprit acide qu'on tire par distillation de l'antimoine, du nitre et du soufre mêlés ensemble.

Clystère, s. m. (*Klis-tè-re*) Lavement. On ne se sert guères plus de ce mot que dans le style burlesque ; celui même de *lavement* n'est employé que dans les livres de médecine. On dit aujourd'hui *remède.* (Du grec *klustèr*, fait dans la même signification, de *kluzô* je lave, je nettoie.)

Co, s. f. Herbe de la Chine, dont on fait une toile appelée *Copou.*

COA, s. f. (*Ko-a*) Plante de l'Amérique qui est toujours verte.

COACCUSÉ, s. m. (*Ko-a-ku-zé*) Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACTIF, IVE, adj. (*Ko-ak-tife, t-ve*) Qui a droit de contraindre : *Pouvoir coactif, puissance coactive.*

COACTION, s. f. (*Ko-ak-cion*) T. Dogmatique : Contrainte ; force qui contraint un agent naturel de faire quelque chose, ou qui l'en empêche. (Du latin *coactio*, formé de *coactare* forcer, contraindre.)

COADJUTEUR, s. m. (on prononce le *d*) Celui qui est adjoint à un Prelat pour l'aider dans ses fonctions, et qui est ordinairement destiné à lui succéder après sa mort. —En général, celui qui est nommé ou qu'on choisit pour en aider un autre et succéder à sa place. (Du latin *cum* avec, et *adjutor* celui qui aide, qui assiste, etc.)

COADJUTORERIE, s. f. La charge et dignité de *Coadjuteur* ou de *Coadjutrice.*

COADJUTRICE, s. f. Celle qui est adjointe à une Abbesse, et qui est désignée pour lui succéder.

COAGIS, s. m. Nom donné dans le Levant à celui qui fait le commerce par commission, pour le compte d'un autre.

COAGULATION, s. f. (*Ko-a-gu-la-cion*) T. de Physiq. : Action par laquelle un corps liquide passe, en tout ou en partie, à l'état de solidité ; de sorte que ses parties en acquérant plus d'adhérence qu'elles n'en avoient auparavant, perdent leur mobilité respective. —Effet de cette action. (Du latin *coagulatio*, dont la signification est la même.)

COAGULER, v. a. (*Ko-a-gu-lé*) T. Didactiq. Figer ; cailler : *La présure coagule le lait ; le venin de la vipère coagule le sang.* —On dit souvent au réciproque, *se coaguler.* (Du latin *coagulare*, qui a la même signification.)

COAGULUM, s. m. (*Ko-a-gu-lome*) T. de Chimie. Coagulation qui résulte du mélange de quelques liqueurs. —Moyen de *coaguler* : *La présure est un coagulum.*

COAILLE ou QUOAILLE, s. f. Laine grossière qui se tire de la *queue* des brebis. (Suivant *Borel*, du vieux mot franç. *quoue* qui s'écrivoit autrefois pour *queue.*)

COAILLER, v. n. (*Ko-a-glié*, en mouillant les *ll*) T. de Chasse. On dit que *les chiens coaillent*, quand ils quêtent la *queue* haute sur les vieilles et nouvelles voies. (De *quoue*, qui s'est dit autrefois pour *queue.*)

COAK, s. m. Poussière de charbon de terre, coagulée en masses solides, spongieuses, et dépouillées de tout bitume, à l'aide d'un feu violent. (C'est un mot anglois, qui a passé dans la langue des Naturalistes.)

COALESCENCE, s. f. (*Ko-a-lé-san-ce*) Voy. *Coalition*, dans sa première acception.

COALISER (SE), v. réc. (*Ko-a-li-zé*) Se réunir pour défendre une cause, pour former un parti, etc. (Du latin *coalescere* croître, se fortifier, se confondre ensemble, formé de *cum* avec, et *alescere* prendre croissance, s'augmenter.)

COALITION, s. f. (*Ko-a-li-cion*) En t. de Physique, union intime de plusieurs substances qui étoient auparavant séparées. Il est peu en usage, quoiqu'il n'ait point d'équivalent dans notre langue, et qu'il ne puisse y être remplacé que par une périphrase. —Dans une acception plus moderne et plus usitée, alliance, confédération de plusieurs puissances contre une autre. (Du latin *coalescere.* Voyez *se Coaliser.*)

COASSEMENT, s. m. (*Ko-a-ce-man*) Cri des grenouilles. (Fait par onomatopée.)

COASSER, v. n. (*Ko-a-cé*) Mot fait pour exprimer le cri que font les grenouilles : *Les grenouilles coassent.*

COATI, s. m. Genre de mammifères plantigrades qui ont le museau excessivement prolongé et mobile. Ils habitent l'Amérique, et ont à peu près les mêmes mœurs que les blaireaux.

COATLI, subst. m. Grand arbrisseau de la Nouvelle Espagne ; son bois se nomme *bois néphrétique.*

COBALES, s. m. pl. Dans l'ancienne Mythologie, génies malins et trompeurs de la suite de *Bacchus*, et comme ses gardes. C'étoient en même-temps des bouffons qui, par leurs bons mots, leur babil, leurs tours de passe-passe, leurs ruses, escamotoient tout ce qu'ils pouvoient. (Du grec *kobalos* fourbe, malicieux, etc.)

COBALT ou COBOLT, s. m. (le *t* final se prononce) Substance métallique, d'un blanc d'argent, qui exhale une forte odeur d'arsenic. Il se convertit en un oxide gris, appelé *safre* qui, fondu avec de la poudre de caillou, forme le verre bleu nommé *smalt.* (De l'all. *kobalt* être malfaisant, à cause de la vapeur arsenicale qui l'accompagne.)

COBAN ou COUPANG, s. m. Monnoie d'or du Japon, au titre de 22 carats, valant 52 l. 15 s. tournois (52 f. 09 c.)

COBE, s. f. T. de Marine : Bouts de cordes jointes à la ralingue de la voile.

COBITE, s. m. Genre de poissons osseux, à corps cylindrique allongé, qui ont quelque ressemblance avec le goujon. (Du grec *kôbitès*, formé avec la même acception, de *kôbios* goujon.) Il appartient à la famille des Siphonostomes.

CO-BOURGEOIS, s. m. Nom donné dans certains ports de mer, à ceux qui sont intéressés sur un même vaisseau marchand : l'armateur du vaisseau est appelé *Bourgeois.*

COBRA-CAPELO, subst. m. Serpent des Indes très-venimeux.

COCA, s. masc. Arbrisseau fort rameux du Pérou, dont les feuilles sont très-odoriférantes. Ses baies desséchées, servent dans le Pérou, de petite monnoie. On le nomme aussi *Cuca.*

COCAGNE, s. f. C'est le nom qu'on donne aux petits pains de pastel qu'on emploie en teinture. —Fête, divertissement donné au peuple, où il y a des distributions de viande et des fontaines de vin : *Donner une cocagne ; mât de cocagne*, au haut duquel est une pièce de volaille, etc. qu'il faut aller y prendre en grimpant le long du mât. (Les Italiens, chez qui ces sortes de divertissemens sont très-communs, disent *cuccagna.*)

Un pays de cocagne, un pays abondant en toutes choses, où l'on fait bonne chère. *C'est un vrai pays de cocagne.* Il est familier. (De *cocagne*, pain de pastel; parce que le pastel ne vient que dans des terres fertiles, et enrichit les cultivateurs qui, particulièrement dans le Haut-Languedoc, en font cinq ou six recoltes par an.)

Cocaote, s. m. Pierre des Indes, laquelle, étant echauffee, fait un bruit semblable à celui du tonnerre.

Cocarde, s. f. Nœud de rubans qui se met au retroussis du chapeau et que les Soldats portent ordinairement : *On reconnut à leurs cocardes qu'ils étoient de l'armée de France.* (Par corruption de *coquarde*, touffe de plumes de *coq*, que les Soldats Croates, Hongrois, Polonois, etc. portoient sur leur bonnet.)

Coc-a-l'Âne, Voy. *Coq-a-l'ane.*

Cocasse, adj. m. et f. *Il* ou *elle est cocasse*, il ou elle fait ou dit des choses plaisantes et risibles. Il est populaire.

Cocatrix, s. m. (prononcez l'*x*) Espèce de basilic dans les cavernes et les puits. (De *coq*; parce que le peuple croit que cet animal fabuleux naît de l'œuf d'un *coq*.)

Coccinelle, subst. f. Petit scarabée fort commun et très-connu du peuple, sous le nom de *bête à Dieu* ou de *vache à Dieu*. C'est un coléoptère, de la famille des Tridactyles ou Trimeres.

Coccix, s. m. Voy. *Coccyx*, qui est le plus conforme à l'etymologie.

Coccolithe, s. f. (*Ko-ko-li-te*) T. d'Hist. nat. Substance minérale, formée de grains peu adhérens entr'eux, et que M. *Haüy* regarde comme très-voisine du pyroxène. (Du grec *kokkos* grain, et *lithos* pierre.)

Coccothrauste, s. masc. Oiseau d'Italie et d'Allemagne : mangé ou pris en décoction, il est bon contre l'epilepsie, et propre à exciter l'urine. Il se nourrit sur-tout de noyaux de cerises, qu'il casse avec son bec. (Du grec *kokkos* grain, et *thrauô* je brise.)

Coccus, s. m. Chêne-vert qui porte la graine d'ecarlate. --La graine même ou le kermès. (Du latin *coccus* ou *coccum*, fait dans le même sens du grec *kokkos* grain.)

Coccygien, enne, adj. (*Kok-ci-ji-en, è-ne*) T. d'Anat. Qui a rapport au *coccyx*.

Coccyx, s. m. (*Kok-cice*) T. d'Anat. Petit os à l'extrémité de l'os sacrum, dont on peut le regarder comme un appendice. (Du gr. *kokkux* coucou; parce qu'on lui a trouvé quelque ressemblance avec le bec de cet oiseau.)

Coche, s. m. Espèce de chariot couvert, dont le corps n'est pas suspendu, et dans lequel on voyage. (Du mot hongr. *kotschi* ou *kotsi* chariot couvert, dérivé de *Kotsée*, aujourd'hui *Kitsee*, ville de Hongrie, où cette sorte de voiture a été inventée.) —Sorte de bateau qui sert au même usage. —Les personnes qui sont dans le coche : *Le coche dîne à Poissy.*

Prov. *Avoir donné des arrhes au coche*, avoir déjà pris quelque engagement dans une affaire.

Coche, s. f. Entaille faite sur un corps solide : *Faire une coche à une flèche*, y faire une entaille au gros bout. *La coche d'une arbalète*, l'entaille sur laquelle on arrête la corde quand on bande l'arbalète. (De l'italien *cocca*, qui a la même signification.) —Truie : *Grosse coche*, *vieille coche*. Voy. *Cochon*. En ce sens, on dit figur. et popul. d'une femme extrêmement grosse et grasse, que c'est *une coche*, *une grosse coche*.

Porter les hunes en coche, en t. de Marine, hisser au plus haut du mât.

Cochemar, Voy. *Cauchemar.*

Cochenillage, s. m. (*Ko-che-ni-glia-je*) mouillez les *ll*) Décoction faite avec la *cochenille*, pour teindre en cramoisi ou en écarlate.

Cochenille, s. f. (*Ko-che-ni-glie*, mouill. les *ll*) Petit insecte d'Amérique, de l'ordre des Hyménoptères et de la famille des Plantisuges. Le suc de cet insecte s'appelle aussi *cochenille*, et produit la plus belle ecarlate. —Graine d'une espèce de chêne-vert. (De l'espagnol *cochinilla*, fait avec la même signification, de *cochino* cochon; parce que, disent les Auteurs du *Dictionn. de l'Acad. Roy. Espag.*, cet insecte a en petit quelque ressemblance avec le cochon.)

Cocheniller, v. a. (*Ko-che-ni-glié*) Mettre une etoffe dans un bain fait avec de la *cochenille*.

Cocheniller, s. m. (*Ko-che-ni-glié*) Arbre sur lequel croît la *cochenille* graine, et se nourrit la *cochenille* ver.

Cocher, s. m. (*Ko-ché*) Celui qui mène un *coche* ou un carrosse.

Le Cocher ou *le Charretier*, constellation de l'Hémisphère septentrional, composée dans le catalogue britannique, de 66 étoiles, dont la plus brillante est la *Chevre*. Les Egyptiens l'ont appelée *Orus*; Homère, *Erichtonius*; et d'autres, *Phaéton*, *Bellerophon*, etc.

Cocher, v. a. Il se dit proprement du *coq* qui couvre la poule, et par extension des autres oiseaux mâles qui couvrent leurs femelles.

Cochet, s. m. (*Ko-ché*, Petit *coq*; jeune poulet à qui la crête vient, et qui commence à chanter.

Cochevis, s. m. (*Ko-che-vi*) Sorte d'alouette huppée. (De *coq*, à cause de sa huppe.)

Cochléaria, s. m. (*Ko-klé-a-ri-a*) Sorte de plante médicinale qu'on appelle aussi *herbe aux cuillers*, et qui porte ce dernier nom, parce que ses feuilles ont la forme d'un cuilleron. C'est un puissant antiscorbutique. (Du grec *kochliarion* cuiller.)

Cochléiforme, adj. (*Ko-klé-i-for-me*) T. de Botaniq. *Feuilles cochléiformes*, qui s'enveloppent en dessous en forme de spirale dont leur sommet occupe le centre, comme dans les fougères. (Du grec *kochlias*, en latin *cochlea* limaçon.)

Cochliarion, s. m. (*Ko-kli-a-ri-on*) Mesure des liqueurs chez les anciens Grecs, valant la moitié du petit chême. Ce mot en est le nom grec *kochliarion*.

Cochlite, s. f. (*Ko-kli-te*) T. d'Hist. nat. Nom des coquillages fossiles, à bouche demi-ronde, tels que le limaçon. (Du grec *kochlias*, en latin *cochlea* limaçon.)

Cochois, s. m. (*Ko-choâ*) Outil de buis dont les Ciriers se servent pour équarrir leurs flambeaux.

Cochon, s. m. Animal domestique fort connu. C'est un mammifère pachyderme, qu'on appelle aussi *porc* et *pourceau*; avec cette différence, 1.° que cet animal porte à tout âge le nom de *cochon*, et ne prend celui de *pourceau* que lorsqu'il est grand. On dit *un cochon de lait*, *un gros cochon*, *la truie a fait de petits cochons*, et non pas *de petits pourceaux*, ni *un pourceau de lait*. 2.° En parlant de la chair de cet animal, en général, on dit plus ordinairement *du porc*: *Du porc frais*, *de bon porc*. Dans le détail, on dit plutôt *cochon*: *Groin de cochon; langues, oreilles de cochon*. Ailleurs on dit *pourceau*: *Marchand de pourceaux; acheter des pourceaux*.

On dit fig. en style fam. et prov. *C'est un cochon*, il est sale et mal-propre. —*Il a des yeux de cochon*, de petits yeux. —*Etre camarades comme cochons*, vivre ensemble dans une grande familiarité, et sur-tout avoir fait la débauche ensemble. —*Mener une vie de cochon, être un cochon, un vilain, un gros cochon*; ne faire que manger, boire et dormir.

Cochon d'Inde, s. m. Sorte d'animal un peu plus petit qu'un lapin, et qui grogne comme un cochon. —Il y a aussi des *cochons de mer*. —*Cochon cerf*, espèce de cochon, ainsi nommé parce que ses laniaires supérieures sont recourbées sur le front, et ressemblent en quelque manière au bois du cerf. On l'appelle aussi *Babiroussa*.

Cochon, s. m. T. de Métallurgie: Mélange impur de métal et de scories. *Le cochon*, dans l'affinage, est un gonflement ou un soulèvement des cendres dans la coupelle.

Cochonnée, s. fém. Tous les *cochons* de la portée d'une truie.

Cochonner, v. n. (*Ko-cho-né*) Se dit de la truie qui fait de petits *cochons*.

Cochonnerie, s. f. Mal-propreté. Il est pop.

Cochonnet, s. m. (*Ko-cho-ne*) Boule à douze faces pentagones, marquées de points depuis un jusqu'à douze: *Jouer au cochonnet*. —La petite boule que l'on jette pour servir de but au jeu de Boules. On l'appelle aussi *but* et *petit*. Ce dernier mot est un provençalisme.

Cockien, s. m. Monnoie du Japon, de la valeur d'environ 8 deniers tournois (03 c.)

Coco, s. m. Fruit du cocotier.

Cocombre, s. m. (*Ko-kon-bre*) Arbre de Madagascar dont les fleurs et le bois ont une bonne odeur.

Cocon, s. m. Coque qui enferme le ver à soie quand il a achevé de filer. On le nomme aussi *Follicule*.

Cocotier, s. m. (*Ko-ko-tié*) Sorte de Palmier des Indes, dont les feuilles ailées sont longues de dix à quinze pieds, larges de trois, et servent, sous le nom d'*Ola*, à couvrir les maisons, à faire des parasols, etc. Le fruit nommé *Coco* ou *Coquo*, *Noix de l'Inde*, sert à des usages très-variés. La coque ligneuse du noyau sert à mesurer les liquides, et à faire divers ustensiles; on retire de l'amande une huile, de l'enveloppe une bourre qu'on file, etc. Le *cocotier* du Brésil, le *cocotier* de Guinée sont du même genre. Le *cocotier* de mer est une espèce de Latanier.

Cocrète ou Cocriste, Crête de coq, s. f. Plante à fleur monopétale, personnée, qui croît dans les prés.

Coction, s. f. (*Kok-cion*) Action de faire cuire dans de l'eau bouillante ou dans une autre liqueur. —Plus ordinairement, la digestion des alimens dans l'estomac. —On dit aussi *la coction des humeurs*. —En t. de Chimie, *faire la coction*, donner le feu propre aux matières sur lesquelles on travaille. —Ce mot est un terme scientifique, dont on ne se sert point dans le discours ordinaire: on dit *cuisson*. (Du latin *coctio*, fait dans le même sens de *coquere* cuire.)

Cocu, s. m. Terme de dérision et un peu libre. Il se dit de celui dont la femme manque à la fidélité conjugale. (Par antiphrase, du *coucou* qui va pondre, dit-on, dans le nid des autres oiseaux.)

Cocuage, s. m. Etat de celui qu'on appelle *cocu*. C'est un terme de dérision et un peu libre.

Cocyte, s. m. (*Ko-ci-te*) Selon la Fable, un des fleuves de l'Enfer. Il entoure le Tartare, et ne grossit que des larmes des méchans. (Du grec *kôkutos* pleurs, larmes, fait de *kokuô* je pleure, je me lamente.)

Codaga-pale ou Codago-pale, s. m. Arbrisseau du Malabar et de Ceylan, qui est une espèce de Nérium: ses feuilles sont employées comme fébrifuges.

Code, s. m. tiré du latin *codex*. Recueil des Lois, des Constitutions, des Rescrits des douze Empereurs Romains. C'est ce qu'on appelle *le Code*, absolument et sans addition. —Par imitation, on a dit *le Code Théodosien* ou *de Théodose*; et en France, *le Code Henri*, *le Code Louis*, *le Code civil*, *le Code criminel*, *etc*. (Du latin *codex* tablettes, fait de *caudex* tronc d'arbre.)

Codécimateur, s. m. Celui qui perçoit des *dîmes* avec un autre Seigneur.

Codétenteur, s. m. (*Ko-dé-tan-teur*) T. de Palais: Qui est détenteur de quelque chose avec un ou plusieurs autres.

Codicillaire, adj. (*Ko-di-ci-lè-re*; prononcez les deux *ll* sans les mouiller) Qui est contenu dans un *codicille*.

Codicille, s. m. (*Ko-di-ci-le*) Disposition écrite par laquelle un Testateur change ou ajoute quelque chose à son testament. (Du lat. *codicilli*, *orum*, qui a la même signification.)

Codille, s. m. (*Ko-di-glie*, mouillez les *ll*) T. du jeu de l'Hombre, du Tri et du Quadrille: Celui qui, sans faire jouer, fait le plus de mains, et gagne ainsi la mise et la bête: *Faire codille*, gagner sans avoir fait jouer.

Codonataire, adj. et s. m. et f. (*Ko-do-na-tè-re*) Associé, conjoint avec un autre dans une même donation.

Codre-feuillars, s. m. pl. Nom qu'on donne à Bordeaux et dans les environs, aux cercles qui servent à relier les tonneaux.

Cœcale, adj. f. (*Cé-ka-le*) Il se dit en Anatomie, de la veine qui reporte le sang de l'intestin *cœcum* au rameau mésentérique.

Cœcum, s. m. (*Cé-kome*) Le premier des gros intestins qui n'a qu'une ouverture. (Du latin *cæcus* aveugle.)

Coëffe, Voy. *Coiffe.*

Coefficient, s. m. (*Ko-é-fi-ci-an*) Terme d'Algèbre : Le nombre ou la quantité connue quelconque placée devant une quantité algébrique, et qui la multiplie. (Du latin *coefficiens*, fait avec la même acception, de *cum* avec, et *efficere* faire; *qui fait un même terme avec la quantité algébrique.*)

Coégal, ale, adj. Qui a une pareille *égalité* avec un autre.

Coemption, s. f. (*Ko-anp-cion*) Achat réciproque. (Du lat. *cum* avec, et *emptio* achat.)

Coendau *ou* **Coendou**, s. m. Espèce de porc-épic du Brésil, dont la queue, qui est très-longue, lui sert pour s'accrocher aux branches des arbres.

Coercitif, ive, adj. (*Ko-èr-ci-tife, t-ve*) T. de Palais : Qui a le pouvoir de contraindre. Voy. *Coercition.*

Coercition, s. f. (*Ko-èr-ci-cion*) T. de Palais : Pouvoir de contraindre, de corriger, de retenir dans le devoir. (Du latin *coercitio*, fait dans le même sens, de *coercere* réprimer, mettre un frein, etc.

Co-état, s. m. (*Ko-é-ta*) Il se dit d'un Etat, d'un Prince qui partage la souveraineté avec un autre.

Coéternel, elle, adj. Qui est de toute *éternité* avec un autre.

Co-évêque, s. m. Evêque avec un autre. Les Prelats d'Allemagne ont encore des Co-Evêques.

Cœnologie, s. f. (*Cé-no-lo-ji-e*) Nom que donnoient les anciens aux consultations des Médecins. (Du gr. *koinos* commun, et *logos* discours; *discours commun, entre plusieurs.*)

Cœnoptéris, s. f. Genre de fougères qui se trouvent à la Dominique, dans lesquelles l'extrémité des feuilles cherche la terre, y prend racine, et donne naissance à un nouveau pied, qui se sépare de l'ancien par le dessèchement de la feuille. (Du gr. *kainos* nouveau, et *ptéris* fougère; *nouvelle fougère.*)

Cœur, s. m. (*Keur*) Partie du corps de l'animal, qui est dans lui le principe de la vie. Il est situé au milieu de la poitrine : *Mouvement, battement, palpitation du cœur.* —On le considère souvent comme le siége des passions : *Cœur oppressé, serré de douleur, de tristesse; navré, outré, transi, etc.* —Il se dit quelquefois, dans l'acception précédente, par opposition à l'*esprit* : *Ce discours, ce sermon plaît à l'esprit, et ne touche pas le cœur.* —Il se prend pour les inclinations de l'ame : *C'est un bon, un mauvais cœur; cœur franc, généreux, droit;* ou *dissimulé, gâté, corrompu.* —On le dit pour estomac : *Mal de cœur, avoir mal au cœur.* —Fig. Courage : *Il a du cœur; il n'a point de cœur.* Dans cette acception, le *cœur* qui bannit la crainte et la surmonte, qui ne permet pas de reculer, et tient ferme dans l'occasion, diffère 1.° du *courage* qui, impatient d'attaquer, ne s'embarrasse pas de la difficulté, et entreprend hardiment; 2.° de la *valeur*, qui agit avec vigueur, ne cède pas à la résistance, et continue l'entreprise malgré les oppositions et les efforts contraires; 3.° de la *bravoure* qui, ne connoissant pas la peur, court au danger de bonne grâce, et préfère l'honneur au soin de la vie; 4.° de l'*intrépidité*, qui affronte et voit de sang froid le péril le plus évident, et n'est pas même effrayé d'une mort présente. *Girard.* —Affection : *Il a le cœur des peuples, des soldats; élever son cœur à Dieu; donner son cœur à....* —L'intérieur, les dispositions de l'ame : *Dieu sonde les cœurs.* —Milieu : *Il est logé au cœur de la ville.* On dit en ce sens, *au cœur de l'hiver, de l'été*, au plus fort du froid, du chaud; *le cœur de la cheminée; le cœur d'une laitue, d'un fruit; une table faite de cœur de noyer, de chêne, de poirier*, de la partie intérieure de ces arbres. —En t. de Blason, le milieu de l'écu. —On appelle en Astronomie *cœur du Scorpion, cœur du Lion*, deux étoiles qui sont dans ces deux signes. —En Géométrie, solide que formeroit une demi-ellipse en tournant, non autour de son axe, mais autour d'un de ses diamètres. —En termes de Vitrier, le milieu de la verge de plomb qui a deux côtés appelés *ailes.* —Une des quatre couleurs du jeu de Cartes, marquée par de petits cœurs rouges. —Espèce de coquillage. (Du latin *cor*, fait avec la même acception, du grec *kéar* ou *kér.*)

Avoir à cœur, désirer ardemment. —*Prendre une affaire à cœur*, l'entreprendre avec zèle, avec chaleur. —*Parler à cœur ouvert*, parler franchement, sincèrement, sans dissimulation. —*Mon cœur*, t. de tendresse, de carresse. Il est fam. —*Avoir quelque chose sur le cœur*, en avoir du ressentiment. —*Se ronger le cœur*, s'affliger, se tourmenter. —*Ce discours ne touche point le cœur*, ne l'émeut point. —*Il a un cœur de roche, de marbre, etc.* il ne peut être touché ni de pitié, ni d'amour. —*Cet homme est tout cœur, il est tout de cœur*, il est sensible, obligeant, etc. —*Avoir le cœur gros*, triste, affligé. —*Agir contre son cœur*, contre son inclination. —Fig. et fam. *Faire mal au cœur*, inspirer du dégoût. —*Ami de cœur*, ami intime. —*Cheval de deux cœurs* (Manége), qui ne manie que par contrainte, qui n'obéit pas volontiers aux aides du cavalier.

Proverb. *Mettre le cœur au ventre*, encourager. —*S'en donner à cœur joie*, se rassasier. —*N'avoir point le cœur à la besogne*, travailler mollement et à regret. Dans un sens contraire, *avoir le cœur au métier*, affectionner fort ce qu'on fait ou ce qu'on doit faire. —*Faire contre fortune bon cœur*, s'armer de constance dans les adversités. —*Loin des yeux, loin du cœur*, les absens sont bientôt oubliés. —*Avoir le cœur sur la main* ou *sur les lèvres*, être franc; n'être point dissimulé. —*J'en aurai le cœur net*, je veux en être éclairci. —*Si le cœur vous en dit, nous sortirons, nous irons à....* si vous êtes d'humeur de sortir, d'aller, etc. —On dit d'une liqueur agréable, qu'*elle va au cœur*, qu'elle réjouit, qu'elle flatte le goût. —*Cela lui pèse sur le cœur*, il en est fâché. —*S'en décharger le cœur*, se soulager, en disant nettement ce qui fâche. —*Le cœur me le disoit*, j'en avois le pressentiment. —*Je le ferai de grand cœur*, bien volontiers. (Cor-

ruption de *gréant cœur*, comme on disoit anciennement, *de cœur qui agrée.*) —*Ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui faire voir tout ce qu'on a dans la pensée. Cette dernière expression est plus noble que les précédentes.

Adverbial. *De bon cœur*, volontiers. —*A contre cœur*, contre son inclination. —*Cœur à cœur*, franchement et sans réserve : *Se parler cœur à cœur.* —*Par cœur*, par mémoire, de mémoire : *Apprendre, savoir, réciter des vers, une oraison, etc. par cœur.* —*Faire dîner quelqu'un par cœur*, ne lui rien garder à manger.

Cœur de bœuf, s. m. Nom qu'on donne en Botan. au fruit du corossolier vulgaire et réticulé, à cause de sa forme : on le donne également au fruit jaune du petit corossolier de la Guyane. —*Cœur de Saint-Thomas*, fruit de l'Acacia à grande gousse, qu'on appelle en Amérique *Liane à bœuf.* Ce fruit est le plus grand des légumes qu'on connoisse.

Coexistence, s. f. (*Ko-eg-zis-tan-ce*) T. de Théologie : Existence de deux ou plusieurs choses qui existent en même temps.

Coexister, v. n. (*Ko-eg-zis-té*) Exister en même temps qu'un autre. (Du latin *cum* avec, et *existere* exister.)

Coffin, s. m. (*Ko-fein*) Petit panier d'osier haut et rond avec anse et couvercle. Il vieillit. (Du lat. *cophinus*, pris du grec *kophinos* panier d'osier, corbeille.)

Coffine, adject. On nomme *ardoise coffine* une sorte d'ardoise un peu voûtée, qui sert à couvrir des édifices dont la couverture se tourne en rond. (De *coffin*, en lat. *cophinus*, en grec *kophinos*, à cause de sa forme et de son emploi.)

se Coffiner, v. réc. (*Ko-fi-né*) Il se dit des œillets dont les feuilles se frisent au lieu de demeurer étendues. —En t. de Menuisier, se courber, se voûter en forme de *coffin.*

Coffre, s. m. (*Ko-fre*) Meuble en forme de caisse, propre à serrer des hardes, de l'argent, etc. et qui s'ouvre en levant le couvercle. On appelle *coffre-fort*, un coffre de fer ou d'un bois épais, armé de bandes de fer, où l'on serre de l'argent. On dit *les coffres du Roi*, le trésor où entrent les recettes des domaines, etc. —L'espace, la capacité du corps humain, qui est enfermé sous les côtes : *Il a le coffre percé ; il a reçu un coup d'épée dans le coffre.* On le dit aussi des animaux : *Cette cavale a un beau coffre, un grand coffre*, elle a les flancs fort larges. —En t. d'Architect. Table d'autel avec l'armoire qu'on pratique au-dessous. —La partie d'un carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir, et qui a un couvercle qui s'élève et s'abaisse comme celui d'un coffre. —En t. de Luthier, le corps et l'assemblage des parties du clavecin ou de l'épinette. —En t. de Chasse, le corps du cerf, du daim ou du chevreuil, lorsqu'on en fait la curée. —En t. de Guerre, logement creusé dans un fossé sec, élevé de deux pieds au-dessus du fond du fossé, et où il y a des embrasures pour tirer sur les assiégeans. —Dans l'Imprimerie, on appelle *coffre de presse*, l'espèce de caisse où est enchâssé le marbre. (De l'allem. *kuffer* qui a la même signification, et qui, suivant *Wachter*, est ainsi que l'anglois *coffer*, le gallois *coffr* et le latin barbare *cofferum*, dérivé du verbe celtique *cau* fermer, usité encore aujourd'hui dans le pays de Galles.)

Proverb. *Piquer le coffre*, attendre assis sur un coffre. —*Il s'y entend comme à faire un coffre*, il ne s'y entend point du tout. —*Riche comme un coffre*, extrêmement riche. —*Belle au coffre*, laide, mais riche. —*Raisonner comme un coffre*, fort mal. —*Rire comme un coffre*, à gorge déployée. —On appelle les grands chevaux *coffres à avoine*, parce qu'il leur en faut beaucoup.

Coffrer, v. a. (*Ko-fré*) Mettre en prison. Il est familier.

Coffret, s. m. (*Ko-frè*) Petit *coffre.*

Coffretier, s. m. (*Ko-fre-tié*) Artisan qui fait des *coffres*, des malles, valises, etc.

Coggia, s. m. T. de Relation. Ministre des affaires intérieures et extérieures à Tunis.

Cognasse, s. m. (*Ko-gna-ce*, mouillez *gn*) *Coin* sauvage.

Cognassier, (*Acad.*) Coignassier, (*Trév.*) s. m. (*Ko-gna-cié*, mouillez *gn*) Arbre tortueux qui a les caractères du poirier, mais dont les fleurs sont plus grandes, et dont le fruit nommé *coing* ou *coin*, est moins allongé, plus rond, couvert d'un duvet blanchâtre et d'une odeur forte : on nomme *cotignac* la gelée qu'on fait du fruit. L'arbre s'appelle aussi *coignier*, et en Provence *coudounier.*

Cognat, s. m. (*Kogue-na*, on ne mouille point le *gn*) Celui qui est uni à quelqu'un par des liens de parenté. —Plus particulièrement, celui qui est parent du côté des femmes. (Du latin *cognatus*, formé dans le même sens de *cum* avec, et *natus* né.)

Cognation, s. f. (*Kogue-na-cion*) Lien de parenté entre tous les descendans d'une même souche, tant par les mâles que par les femelles. (Du lat. *cognatio* qui a les mêmes racines que *cognatus.* Voy. au mot *Cognat.*)

Cognatique, adj. m. et f. (*Kogue-na-ti-ke*) *Succession cognatique*, celle où les parens collatéraux par les femelles parviennent au défaut des mâles. Ce mot et les deux précédens sont des termes de Droit, qui ne sont point en usage dans le discours ordinaire.

Cognée, subst. f. (*Ko-gné-e*, mouillez *gn*) Outil de fer, acéré, plat et tranchant en manière de hache. (De *coin*, en latin *cuneus* ; parce que la coignée fend le bois comme un coin qu'on y enfonce.)

Figur. et prov. *Mettre la cognée à l'arbre*, commencer une entreprise. —*Aller au bois sans cognée*, entreprendre quelque chose sans les moyens nécessaires pour l'achever. —*Jeter le manche après la cognée*, se dépiter, abandonner tout dans un malheur au lieu de songer à y remédier.

Cogne-fétu, s. m. Celui qui se donne bien de la peine pour ne rien faire. Style proverb.

Cogner, v. act. (*Ko-gné*, mouillez *gn*) Frapper pour faire entrer, enfoncer, comme un *coin* dans du bois : *Cogner un clou, une cheville.*

Cogner, v. n. Frapper, heurter : *Cogner*

contre la muraille, sur le plancher; cogner à la porte. Il est familier.

SE COGNER, v. réc. Se heurter contre quelque chose. —On dit fig. et fam. *se cogner la tête contre le mur*, entreprendre une chose impossible ou dont on n'est pas capable.

COGNET, s. m. (*Ko-gne*, mouillez *gn*) Espèce de rôle de tabac fait en pain de sucre.

COGNOIR, s. m. (*Ko-gnoar*, mouillez *gn*) Instrument de bois dur, fait en glacis, qui sert aux Imprimeurs pour chasser les *coins* qui assujettissent les caractères dans un châssis: *Ce cognoir est trop usé, on ne peut s'en servir.* —Cet outil s'appelle *Decognoir*, quand il sert à déchasser les *coins* d'une forme et à en dégager les caractères : *Prenez le marteau et un decognoir pour desserrer cette forme.*

COHABITATION, s. f. (*Ko-a-bi-ta-cion*) T. de Jurisprudence : État du mari et de la femme qui vivent ensemble.

COHABITER, v. n. (*Ko-a-bi-té*) T. de Jurisprudence : Vivre ensemble comme mari et femme. (Du latin *cohabitare*, fait dans le même sens de *cum* avec, et *habitare* habiter.)

COHEL, s. m. Préparation d'étain brûlé avec de la noix de galle, dont les femmes turques se servent pour se noircir et s'allonger les sourcils.

COHÉRENCE, s. f. (*Ko-é-ran-ce*) T. Didactique : Liaison, connexion d'une chose avec une autre. (Du latin *cohærentia*, qui signifie la même chose.)

COHÉRITIER, ÈRE, subst. (*Ko-é-ri-tié, iè-re*) La personne qui est héritière avec une autre. (Du lat. *cohæres*, fait dans le même sens de *cum* avec, et *hæres* héritier.)

COHÉSION, s. f. (*Ko-é-zion*) T. de Physique: Adhérence; force par laquelle des corps sont unis entr'eux. (Du latin *cohærere* être uni, adhérent, formé de *cum* avec, et *hærere* être joint, attaché, tenir à.)

Cohésion électrique (Physique), puissance par laquelle des corps électrisés adhèrent les uns aux autres, de façon qu'on ne peut les séparer sans effort, comme des fragmens de feuilles de métal à la cire d'Espagne, au soufre, etc.

COHIER, s. m. (*Ko-ié*) Espèce de chêne.

COHOBER, v. a. (*Ko-o-bé*) Distiller plusieurs fois une même chose, en remettant la liqueur distillée sur la matière restante, et la distillant de nouveau. Cette opération se nomme *Cohobation*, s. f. (De l'arabe *coloph*, dont on a fait *cohob*, *cohobium*, *cohobatio*. Lunier.)

COHORTE, s. f. (*Ko-or-te*) Corps d'Infanterie parmi les Romains, qui étoit de cinq cents hommes. —En Poésie, il se dit des gens de guerre en général : *Les vaillantes cohortes.* —Par extension, troupe de gens, quels qu'ils soient : *Il est venu avec toute sa cohorte.* (Du latin *cohors*, *cohortis*, qui a la même signification.)

COHUE, s. f. (*Ko-û-e*) Assemblée tumultueuse où tout le monde parle confusément. —On appeloit ainsi dans quelques provinces, et surtout en Normandie, l'Auditoire des Juges des Seigneurs; et c'est de là que *Coppin*, dans son ouvrage *sur la coutume d'Anjou*, dérive le mot de cohue, *à coeunte illic*, dit-il, *litigatorum multitudine.*)

COI, COIE, adj. (*Koa*, *koà*) Il n'a d'usage qu'en ces phrases familières : *Se tenir coi*, *demeurer coi*, tranquille, paisible. (Par corruption, du latin *quietus* calme, paisible.)

COIFFE, s. f. (on écrivoit autrefois *coëffe;* prononcez *Koa-fe*) Couverture de tête à l'usage des femmes. (Du lat. barbare *cufa* ou *cuphia*, employé à peu près dans le même sens, par divers Auteurs de la basse latinité.) —Certaine membrane que quelques enfans apportent sur leur tete en venant au monde. —En termes de Botanique, espèce de membrane qui recouvre l'urne des mousses, et qui a la forme d'un éteignoir. —En t. de Pêche, filet à grandes mailles et évasé, qu'on met à l'embouchure d'un filet en manche, pour déterminer le poisson à y entrer.

Coiffe de nuit, coiffe de toile que les hommes mettent dans le bonnet de nuit. —*de chapeau*, toile en forme de coiffe dont on garnit le chapeau en dedans. —*de perruque*, léger réseau de soie qui sert pour attacher et étager les tresses des cheveux dont la perruque est composée. —*de ventre*, ce qui couvre les boyaux.

COIFFÉ, ÉE, part. p. de *Coiffer*, et adject. *Coiffée en demoiselle*, *en paysanne*, *en cheveux*, *etc.* —*Cet homme est bien coiffé*, a la tête belle, a une perruque qui lui sied bien. —*Ce chien est bien coiffé*, a les oreilles longues et pendantes. —*Du vin coiffé*, *de la bière coiffée*, du vin, de la bière où l'on a mêlé quelqu'autre liqueur. —*Une bouteille coiffée*, une bouteille bien bouchée avec quelque chose par-dessus. —On dit en termes de Manufacture, qu'une pièce de drap est bien ou mal coiffée, selon que la lisière en est bien ou mal faite. —Proverb. *Être né coiffé*, être fort heureux, par allusion aux enfans qui naissent avec la membrane appelée *coiffe*, et que le peuple regarde comme un présage de bonheur.

COIFFER, v. act. (*Koa-fé*) Couvrir la tête. —Arranger bien ou mal la coiffure, soit perruque, soit cheveux, soit coiffe, etc.

Coiffer une bouteille, mettre une enveloppe par-dessus le bouchon pour empêcher que le vin ne s'évente. —*une liqueur*, la mêler avec une autre. —*un livre*, en arranger la tranchefile. —*un hunier*, *etc.* (Marine), mettre le vent sur les voiles. Dans cette acception, on dit aussi neutralement : *Mettre tout à coiffer*, *à culer.*

COIFFER, v. n. Aller bien ou mal à l'air du visage, en parlant d'une perruque, d'un chapeau, etc.

SE COIFFER, v. réc. Se couvrir la tête : *Les Turcs se coiffent d'un turban*, *les François d'un chapeau*, *les Moines d'un froc*, *etc.* —Orner, parer sa tête de ce qui sert à la couvrir ou de ses propres cheveux : *Se coiffer avec un bonnet; se coiffer avec ses cheveux* ou *en cheveux.*

Fig. et fam. *Se coiffer* ou *être coiffé d'une personne*, *d'une opinion*, en être entêté, s'en préoccuper. En ce sens, on dit aussi activement : *Je ne sais qui l'a coiffé d'une opinion si extravagante.* —On dit encore fig. et fam.

qu'*un homme se coiffe*, *qu'il est aisé à coiffer*, *qu'on l'a coiffé*, pour dire qu'il boit trop ou qu'on l'a trop fait boire.

COIFFEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui fait métier de *coiffer* des Dames.

COIFFURE, s. f. (*Koa-fu-re*) Couverture et ornement de tête. —Manière dont une femme est *coiffée*. —L'assortiment de ce qui sert à *coiffer* une femme.

COIGNASSIER, COIGNER, s. m. Voy. *Cognassier*.

COIN, s. m. (*Koein*) Angle, endroit où se fait la rencontre des deux côtés de quelque chose : *Le coin d'une rue*, *d'une maison*, *d'une cheminée*, *etc.* On dit *les quatre coins de la terre*, *du monde*, *d'une ville*, *etc.* les extrémités de .... (Du grec *gonia* angle.) —Petite portion d'un logis : *Il est logé dans un petit coin.* —Endroit qui n'est pas exposé à la vue : *Jetez cela dans un coin.* —Pièce de fer ou de bois qui se termine en angle aigu, et qui est propre à fendre du bois et des pierres. (Du latin *cuneus*, qui a la même signification.) —En t. de Monnoie, morceau de fer trempé et gravé en creux, dont on se sert pour marquer la monnoie et les médailles: *Médaille à fleur de coin*, bien conservée. En ce sens, on dit figur. *marqué au coin de*... qui porte l'empreinte, qui a le caractère de... *Cette chose est marquée au bon coin*, elle est des meilleures de son espèce. *Il est frappé à ce coin là*, il est entêté de cette opinion. —En t. d'Imprimerie, petit morceau de bois de forme angulaire dont on fait usage pour serrer des caractères dans le châssis : *Ce coin est trop foible ; voilà un coin bien mal fait.* —En t. de Relieur, petit ornement autour des bouquets qui sont sur le dos des livres reliés en peau. —En t. de Doreur de livres, petit fer figuré avec un manche de bois, qui sert à pousser les coins sur le dos des livres. —En t. de Perruquier, 1.° cheveux attachés avec un ruban autour de la tête; 2.° cheveux que les Dames mettent au-dessus des oreilles. —En t. de Maréchal, les dents d'un cheval, les plus voisines de celles qu'on appelle crocs, où l'on connoît l'âge des chevaux. —En t. de Manége, angles, extrémités ou lignes de la volte, lorsque le cheval travaille en carré. —En parlant d'un bas, l'endroit où le tissu se divise. —En t. de Cordonnier, petit morceau de bois qui sert à hausser le coude-pied d'un soulier qui est sur la forme. —Au jeu de Trictrac, la onzième case : *Coin bourgeois*, la cinquième flèche, en ne comptant pas celle où est la pile des Dames. —En t. de Fauconnerie, les deux côtés de la queue de l'oiseau.

Coin de beurre, pièce de beurre.

Tenir son coin, se dit au jeu de Paume, d'un joueur qui, dans une partie de deux contre deux, défend son côté, sans aider son compagnon ni s'en faire aider. —Fig. et fam. *Tenir bien son coin dans une compagnie*, s'y faire estimer, s'y faire distinguer. —On dit d'un homme qui n'a pas vu le monde, qu*il n'a pas bougé du coin de son feu* ; et d'un mendiant d'une physionomie sinistre, qu'*il a la mine de demander l'aumône au coin d'un bois*. —*Regarder du coin de l'œil*, à la dérobée et sans faire semblant de rien.

COIN, s. m. Gros fruit, qui a l'odeur forte et la peau couverte d'une espèce de duvet. On écrivoit autrefois *coing*. —Famil. *Etre jaune comme un coin*, avoir le teint très jaune.

COINCER, v. a. T. de Marine. V. *Coinser*.

COINE, Voy. *Couenne*.

COÏNCIDENCE, s. f. (*Ko-ein-ci-dan-ce*) Etat de deux choses qui *coïncident* : *La coïncidence de deux lignes*, *de deux surfaces*.

COÏNCIDENT, ENTE, adj. (*Ko-ein-ci-dan*, *an-te*) T. d'Optique : Qui tombe en un même point, ou tout à la fois et en même temps, sur une même surface : *Rayons de lumière coïncidens*.

COÏNCIDER, v. n. (*Ko-ein-ci-dé*) T. de Géométrie ; S'ajuster parfaitement l'un sur l'autre, et se confondre : *Ces deux lignes*, *ces deux faces coïncident*. (Du lat. *coincidere*, formé de *cum* avec, et *incidere* tomber.)

COÏNDICANS, adj. m. pl. (*Ko-ein-di-kan*) T. de Medec. *Signes coïndicans*, qui concourent avec les signes particuliers à la maladie. (Du lat. *coindicans*, fait dans la langue de la Méd. de *cum* avec, et *indicans*, part. d'*indicare* indiquer, designer, faire connoître.)

COINDICATION, s. fém. (*Ko-ein-di-ka-cion*) Connoissance de certains signes qui autorisent l'indication qu'on a prise. (Du lat. *coindicatio*. Voy. *Coindicans*.)

COING, s. m. Voy. *Coin* fruit.

COINSER ou COINCER, v. a. (*Koein-sé*) T. de Marine. Mettre les *coins* quelque part que ce soit : *Coinser les mâts*.

COÏON, s. m. (*Ko-ion*) Poltron ; lâche, qui a le cœur bas, l'ame servile et capable de souffrir lâchement des indignités. Style famil. et libre.

COÏONNER, v. a. (*Ko-io-né*) Traiter quelqu'un en *coïon* ; lui faire quelque indignité. On dit aussi neutralement : *Il ne fait que coïonner*. Style libre et familier.

COÏONNERIE, s. f. (*Ko-io-ne-ri-e*) Bassesse de cœur, lâcheté, indignité. —Sottises, pauvretés qu'on dit aux gens. Style libre et famil.

COÏT, s. m. L'accouplement du mâle et de la femelle pour la génération. (Du latin *coitus*, fait dans la même signification, de *coire* aller ensemble, formé de *cum* avec, et *ire* aller.)

COL, s. m. Partie du corps qui joint la tête aux épaules. En ce sens, il est vieux ; on écrit et on prononce *cou*. —Espèce de cravate sans pendans. —La partie supérieure d'une chemise, d'un rabat, etc. qui embrasse le cou. —Passage étroit entre deux montagnes : *Le col de Pertui* ; *le col de Tende* ; *le col d'Argentière*. (Du lat. *collum*, qui signifie la même chose.)

Le col de la vessie, *de la matrice*, ce qui est comme l'embouchure de ces parties.

COLABBISME, s. m. T. d'Antiq. Danse que les Grecs avoient apprise des Thraces.

COLACHON, s. masc. Instrument de musique fort commun en Italie, où il est appelé *Colascione*. Il est monté seulement de deux cordes, que l'on accorde à la quinte. Le corps ressemble à celui du luth ; mais le manche en est beaucoup plus long.

Colao, s. m. T. de Relation : Sorte de Ministre d'État à la Chine.

Colaphiser, v. a. (*Ko-la-fi-zé*) Souffleter, donner des soufflets. Style burlesque. (Du grec *kolaphizëin*, dérivé dans la même signification de *kolaphos*, en latin *colaphus* soufflet.)

Colarin, s. m. (*Ko-la-rein*) T. d'Architecture : Frise du chapiteau de la colonne toscane et dorique.

Colature, s. f. T. de Pharmacie : Séparation d'une liqueur d'avec quelque impureté ou matière grossière. C'est une espèce de filtration qui se fait avec un *couloir*. —La liqueur ainsi filtrée : *Colature de sirop de chicorée*.

Colcas, s. m. Voy. *Colocasie*.

Colchicon, s. m. Bulbe sauvage dont le lait est très-dangereux.

Colchique, s. m. (*Kol-chi-ke*) Plante vivace, de l'ordre des Liliacées, dont la racine prise intérieurement est un poison très-actif, surtout pour les chiens. On l'appelle aussi *Tue-chien*, *Mort aux chiens*. (Du grec *Kolchicon*, fait dans la même signification de *Kolchis* la Colchide, contrée d'Asie, d'où cette plante est originaire.)

Colchique jaune, Voy. *Lys narcisse*.

Colcotar, s. m. Substance terreuse ou rouge qui reste au fond de la cornue qui a servi à distiller l'huile de vitriol.

Co-légataire, s. m. (*Ko-lé-ga-tè-re*) Celui qui a part avec un ou plusieurs autres aux *legs* d'un testament.

Coléoptère, s. m. (*Ko-lé-op-tè-re*) T. d'Entomolog. Nom générique des insectes dont les ailes sont renfermées sous des étuis solides et écailleux. (Du grec *koléos* étui, et *ptéron* aile.)

Coléra-morbus, s. m. tiré du lat. (l'*s* finale se prononce) Maladie violente, où il se fait un épanchement de bile par haut et par bas. On l'appelle vulgairement *Trousse-galant*. (Du grec *cholè* bile, *rhéô* je coule, et du lat. *morbus* maladie.)

Colère, s. f. Passion par laquelle l'ame se sent vivement émouvoir contre ce qui la blesse. Ce mot diffère de *courroux* et d'*emportement*, en ce que la *colère* dit une passion plus intérieure et de plus de durée ; le *courroux* enferme dans son idée quelque chose qui tient de la supériorité ; l'*emportement* n'exprime proprement qu'un mouvement extérieur, aussi passager que violent. —On dit fig. *La colère de Dieu*, *la colère du Ciel*. —Il se dit quelquefois, 1.° des animaux : *Chien en colère; la colère du lion*. 2.° De la mer : *La mer est en colère*, elle est fort agitée. (Du grec *cholé* bile ; parce que les Anciens attribuoient la colère à l'agitation de la bile. Les Grecs appeloient *choléra* un violent débordement de bile, c. à d. la maladie nommée par nous *Colera-morbus*.)

Colère, adject. Qui est sujet à se mettre en colère : *Il est colere*.

Colérique, adj. (*Ko-lé-ri-ke*) T. Didactique : Enclin à la *colere* : *Etre d'humeur colérique*. *Colere*, adj. Se dit plus proprement des personnes, et *colérique* de ce qui a rapport aux personnes.

Colérite *ou* **Colébitum**, s. m. Liqueur préparée de la partie corrosive des métaux, qui sert à éprouver l'or. S'il est allié, cette épreuve le fait changer de couleur.

Colètes, s. f. pl. Sorte de toile de Hollande et de Hambourg.

Colir *ou* **Coli**, s. m. T. de Relation : A la Chine, Inspecteur qui a l'œil sur ce qui se passe dans chaque tribunal.

Colia, s. m. Poisson qui ressemble beaucoup au maquereau.

Coliart, s. m. (*Ko-li-ār*) Sorte de poisson qui se nomme aussi *Raie ondée*.

Colibri, s. m. Petit oiseau de l'Amérique, remarquable par la beauté de son plumage, dont l'éclat métallique changeant ne peut être comparé qu'à celui des pierres précieuses. C'est un passereau de la famille des Ténuirostres. —On dit fig. et fam. d'un petit homme frivole : *C'est un colibri*.

Colifichet, s. m. (*Ko-li-fi-chè*) Babiole ; bagatelles : *Il n'a dans son cabinet que des colifichets*. (Suivant *La Piquetiere*, des deux mots *coller* et *ficher* ; sans doute à cause des pièces *fichées* ; mises, ajustées ensemble et *collées* les unes avec les autres.) —Petits ornemens mal placés : *Jardin rempli de colifichets*. —On dit au figuré : *Ces traits d'esprit, etc. ne sont que des colifichets*. On voit par ces exemples que ce mot s'emploie le plus souvent au plur.

Colifichets, en t. de Monnoie, est une petite machine qui sert à écouaner les espèces.

Colimaçon, s. m. Limaçon à coquille. (Du latin *cochlo-limax*, formé du grec *koclos* coquille, et du latin *limax* limaçon.)

Colinil, s. m. Plante de l'Amérique.

Colin-Maillard, s. m. (*Ko-lein-ma-gliar*, mouillez les *ll*) Sorte de jeu où l'un des joueurs, qui s'appelle aussi *Colin-Maillard*, et qui a un bandeau sur les yeux, poursuit les autres jusqu'à ce qu'il en ait saisi un qu'il est obligé de nommer : *Jouer à Colin-Maillard*.

Colin-Tampon, s. m. On dit proverb. d'une chose qu'on méprise, qu'on s'en soucie comme de *Colin-Tampon*. (Ce mot est, suivant *Le Duchat*, un surnom injurieux donné aux Suisses, sans doute après la bataille de Marignan. Il représente le son d'un tambour battant la marche des Suisses.)

Colique, s. f. (*Ko-li ke*) Maladie qui cause des tranchées dans le ventre. (Du grec *kôlikos*, sous-entendu *oduné* douleur ; dérivé de *kôlon* l'intestin appelé *colon* ; *douleur du colon*, parce que cet intestin est le siége principal de la colique.) —Sorte de petite coquille.

Colis, s. m. Ballot, caisse, balle de marchandises. C'est un terme de Commissionnaire-Chargeur, usité à Lyon.

Colisée, s. m. (*Ko-li-zé-e*) Célèbre amphithéâtre de Rome, dont il subsiste encore de beaux restes. (Par corruption, de *colossée*, comme on l'appeloit autrefois, à cause de la statue *colossale* de *Néron*, qui étoit près de cet endroit.)

Colisse, s. f. (*Ko-li-ce*) T. de Manufacture de soie. Sorte de mailles entre lesquelles on passe les fils de la chaîne, pour les faire lever ou baisser.

Collaborateur, s. m. (*Kol-la-bo-ra-teur*, prononcez les *ll*) Auteur, etc. qui travaille con-

jointement avec un autre à un même ouvrage. C'est un mot tout nouveau. S'il passe, on dira *coopérateur* pour les affaires, les fonctions, et *collaborateur* pour les ouvrages. (Du lat. *collaborare* travailler de concert, fait de *cum* avec, et *laborare* travailler.)

COLLATÉRAL, ALE, adject. (*Ko-la-té-ral*) Qui concerne la parenté hors de la ligne directe; qui n'est pas héritier en droite ligne. (Du latin *collateralis*, qui a la même signification.)

COLLATÉRAL, s. m. au plur. COLLATÉRAUX. Héritiers qui sont en ligne collatérale.

En Géographie, *les points collatéraux* sont ceux qui sont entre deux points cardinaux : *Le nord-est, le sud-ouest, etc.*

COLLATEUR, s. m. (*Ko-la-teur*, pron. les *ll* sans les mouiller) Celui qui a droit de conférer un bénéfice vacant. (Du lat. *collator.*)

COLLATIF, IVE, adj. (*Ko-la-tife, ti-ve*) Qui se confère.

COLLAGE, s. m. (*Ko-la-je*) Action de *coller*, d'imprégner de *colle*.

COLLATION, s. f. (*Kol-la-cion*, prononcez les *ll* sans les mouiller) L'action ou le droit de conférer un bénéfice : *Collation libre*, celle qui se fait du propre mouvement et par le choix du Collateur; *collation forcée*, celle que le Collateur ne peut pas refuser, quand on lui demande le bénéfice. (Du lat. *collatio*, fait de *conferre* dans le sens de conférer, donner.) —T. de Pratiq. Action de conférer la copie d'un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble, pour savoir s'ils sont conformes. (Du latin *collatio*, fait de *conferre* dans le sens de conférer, comparer.) —Repas léger qu'on fait au lieu de souper, particulièrement les jours de jeûne : *Il ne mange à sa collation qu'un morceau de pain.* Dans cette acception et les deux suivantes, on prononce *ko-la-cion*, avec une seule *l*. (Du lat. *collatio*, fait de *conferre* dans le sens de conférer, s'entretenir; parce que ce repas se faisoit autrefois dans les monastères, à l'issue des *conférences* qui avoient lieu après vêpres.) —Léger repas entre le dîner et le souper. —Ample repas au milieu de l'après-dînée ou la nuit : *Il y aura au Palais comédie, bal et collation.*

COLLATIONNAGE, s. m. (*Kol-la-cio-na-je*) T. d'Imprimerie et de Librairie. Action de *collationner* un livre.

COLLATIONNER, v. a. (*Kol-la-cio-né*) En t. de Pratique, conférer une copie avec l'original pour voir si elle y est conforme. —En t. de Relieur et de Libraire, vérifier par série des signatures ou des pages, si un ouvrage est complet, s'il n'y manque point de feuille, etc. —En t. d'Imprimerie, conférer la première feuille qui sort de sous presse, avec l'épreuve, afin de vérifier si les fautes sont bien corrigées. (Dans toutes ces acceptions, Voy. *Collation.*)

COLLATIONNER, v. n. (*Ko-la-cio-né*) Faire le petit repas appelé *collation*. Voy. ce mot.

COLLE, s. f. (*Ko-le*) Matière gluante et tenace dont on se sert pour joindre deux surfaces, et pour faire qu'elles tiennent ensemble. (Du grec *kolla*, qui signifie la même chose.) —Bassement et popul. bourde, menterie : *Il lui a donné une colle.* (Suivant *Le Duchat*, du lat. *cavilla* raillerie, moquerie, etc.)

Colle de poisson, colle faite avec la vessie natatoire de l'esturgeon, qui séchée et roulée, se vend dans le commerce sous ce nom et sous celui d'*ichtyocolle*.

COLLÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Coller*. —*Chien collé à la voie* (Chasse), qui ne s'écarte pas de la piste de l'animal.

COLLECTE, s. f. (*Ko-lek-te*) Levée des deniers des impositions qui se font par assiette. (Du lat. *collecta*, qui se trouve dans *Varron* avec la même signification, et qui est fait de *colligere* ramasser, recueillir.) —Oraison que le Prêtre dit à la Messe avant l'épître, en lat. *collecta*.

COLLECTEUR, s. m. (*Ko-lek-teur*) Celui qui fait la levée des impositions par assiette. (Du latin *collector.*)

COLLECTIF, IVE, adj. (*Ko-lek-tife, ti-ve*) Il se dit en Grammaire des noms substantifs qui présentent à l'esprit l'idée d'un tout, d'un ensemble, formé par l'assemblage de plusieurs individus de même espèce. Tels sont, *peuple, armée, forêt, etc.* (Du lat. *collectivus.*)

COLLECTION, s. f. (*Ko-lek-cion*) Recueil de plusieurs choses qui ont quelque rapport ensemble. *Collection des Conciles, des Canons; collection d'antiques, de médailles, de plantes, de coquilles, etc.* —Recueil de plusieurs passages sur une ou plusieurs matières, tirés d'un ou de plusieurs Auteurs. En ce sens, il s'emploie fréquemment au pluriel : *Faire des collections.* (Du lat. *collectio*, fait dans la même acception de *colligere* ramasser, recueillir.)

COLLECTIVEMENT, adv. (*Ko-lek-ti-ve-man*) Dans un sens *collectif*.

COLLÉGATAIRE, Voy. *Co-légataire*.

COLLÈGE, s. m. (*Ko-lè-je*) Compagnie de personnes notables qui sont en même dignité : *Le Collège des Cardinaux, des Électeurs, des Princes et des villes de l'Empire, etc.* —Lieu destiné pour enseigner les lettres, les sciences, les langues, etc. (Du lat. *collegium*, fait dans le même sens de *colligere* assembler, réunir, qui a pour racines *cum* avec, et *legere* choisir; *choisir ensemble*. Ce verbe latin dérive du grec *sullégô*, qui a la même signification et les mêmes racines.)

Collège des Marchands, nom donné dans les villes hanséatiques au lieu où s'assemblent les Négocians. —On nomme aussi en Hollande *collège* les différentes chambres de l'Amirauté, établies à Amsterdam, Rotterdam, Horn, Middelbourg et Harlingen.

COLLÉGIAL, ALE, adj. (*Ko-lé-gi-al*) Il n'est guères en usage qu'au féminin et dans cette phrase : *Église collégiale*, Chapitre de Chanoines sans siège épiscopal. On dit aussi substantivem. *une Collégiale*.

Poëte collégial, production collégiale, qui sent le *Collège*. En ce sens, c'est un terme de mépris.

COLLÈGUE, s. m. (*Ko-le-ghe*) Compagnon en dignité, en mêmes fonctions. Il se dit de ceux qui sont en petit nombre; comme *confrère*, de ceux qui sont d'une compagnie nombreuse. Voy. *Confrère*. (Du lat. *collega*, dont la signification est la même, et qui est composé des mêmes élémens que *collegium*, Voyez *Collège*.)

Coller, v. a. (*Ko-lé*) Joindre et faire tenir avec de la *colle* : *Coller du papier*, *des ais*, *une image contre* ou *à la muraille*, *sur du bois*, *sur du carton*. —Enduire de *colle* : *Coller une toile avant que de l'imprimer*. (Du grec *kollaô*, qui a la même signification.)

Coller du vin, y mettre de la *colle* de poisson pour l'éclaircir. —*Coller une bille* ; au jeu de Billard, la pousser de manière qu'elle soit tout près de la bande, ou même qu'elle la touche.

se Coller, v. réc. S'attacher par le moyen de la *colle*. —Fig. et fam. Se mettre, se joindre si près de quelque chose, qu'on y soit comme attaché et *collé* : *Se coller* ou *être collé contre un mur*. —On dit aussi fig. et fam. d'un habit qui est juste à la mesure du corps, qu'*il est collé* ou qu'*il semble qu'il soit collé sur le corps* ; d'un homme qui est ferme et droit à cheval, qu'*il est collé sur son cheval* ou *sur la selle* ; de celui qui est fort attaché à l'étude, qu'*il est collé sur les livres* ou *sur ses livres*. —*Avoir les yeux collés sur*... regarder attentivement.

Colleret, s. m. (*Ko-le-re*) T. de Pêche : Espèce de petite seine que deux hommes traînent au bord de la mer ou des étangs, ou en traversant les petites rivières.

Collerette, s. f. (*Ko-le-re-te*) Sorte de *collet* de toile, etc. dont les Dames se servent pour se couvrir la gorge et les épaules : *Collerette de batiste* ; *collerette de gaze*. —En Botanique, espèce d'enveloppe commune ou partielle des *Ombellifères*, qu'on nomme aussi *involucre* et *involucelle*. Voyez ces mots.

Collet, s. m. (*Ko-le*) Partie de l'habillement qui est autour du *cou* : *Collet de pourpoint*, *de manteau*. —Pièce de toile qu'on met autour du *cou* par ornement, et qu'on appelle aussi *rabat*. On appelle familièrement les Ecclésiastiques, *petits collets*, *gens à petits collets*. (Du latin *collum* col ou cou.) —En termes de Chasseur, sorte de lacs à prendre des lièvres, des lapins, etc. —Dans l'Imprimerie, bandes de fer plates qui entourent la boîte de la vis. —En Botanique, 1.° petite couronne qui termine intérieurement la gaîne des feuilles des Graminées, observée particulièrement par *Adanson*. —2.° Espèce de couronne membraneuse, attachée à la partie supérieure du pied des Agarics. —3.° Sorte d'étranglement ou de rebord, qui sépare une tige d'avec sa racine. Voyez *Nœud vital* au mot *Nœud*.

Collet de hotte, la partie la plus haute du dos de la hotte. —*de forme de soulier*, la partie de la forme qui répond immédiatement au talon. —*de tombereau*, la partie du devant du tombereau qui s'élève au-dessus des gisans. —*de chandelier*, la partie du chandelier qui s'élève sur le pied du chandelier. —*de poche*, *de violon*, la partie de ces instrumens qui est au bout du manche. —*d'arbre*, la partie basse de la tige d'un arbre, cachée dans la superficie de la terre. —*de plante*, le haut de la plante. —*de canon*, la partie du canon où le métal est le moins épais. —*d'escalier*, la partie la plus étroite d'une marche tournante, dans un escalier à vis, etc. —*de courbe* (Marine), l'endroit le plus fort d'une courbe, où se réunissent les deux branches. —*de veau*, *de mouton*, la partie de ces animaux qui est au haut des côtes, et de dessus laquelle on lève l'épaule.

Collet monté ; autrefois, collet où il y avoit de la carte ou du fil de fer pour le soutenir : aujourd'hui on dit, *du temps des collets montés*, pour dire du vieux temps. —Figur. et famil. *Cela est collet monté*, cela a un air contraint et guindé. —*Un collet monté*, un homme ou une femme qui affecte une gravité outrée.

Famil. *Sauter au collet de quelqu'un* ; *le prendre*, *le saisir au collet*, lui sauter dessus pour lui faire violence, et par extension, l'arrêter et le faire prisonnier. —On dit prov. d'un profit inopiné, qu'*il nous saute au collet* ; *voilà mille écus de rente qui lui sautent au collet*. —*Prêter le collet à quelqu'un*, se présenter pour lutter ou combattre contre lui ; et fig. lui tenir tête dans une affaire, dans une dispute, etc.

Colleté, ée, part. pass. et adj. V. *Colleter*. —On le dit en t. de Blason, des animaux qui ont des *colliers* d'émail différent.

Colleter, v. a. (*Ko-le-te*) Prendre quelqu'un au *collet* pour le jeter par terre : *Ils se colletèrent* ; *ils se sont colletés*. Il est fam.

se Colleter, v. réc. Se prendre au *collet*.

Colleter, v. neut. Tendre des *collets* pour prendre du gibier.

Colleteur, s. m. (*Ko-le-teur*) T. de Chasse : Celui qui est habile à tendre des *collets*.

Colletier, s. m. (*Ko-le-tie*) Celui qui fait et vend des *collets* de buffle.

Colletin, s. masc. (*Ko-le-tein*) Pourpoint sans manches. —Sorte de mouchoir de cuir autour du cou, et sur lequel il y a des coquilles ; c'est un vêtement de Pèlerin.

Colleur, s. m. (*Ko-leur*) Celui qui fabrique des cartons. —Celui qui *colle* ou empèse les chaînes des draps, avant de les monter sur le métier.

Collier, s. m. (*Ko-lié*) Rang de perles ou d'autres choses de même nature, que les Dames portent au *cou* pour se parer. (Du latin *collare*, fait dans la même signification de *collum* cou.) —Cercle de fer, d'argent ou de cuivre, etc. qu'on met au *cou* des esclaves ou des chiens. *Collier de force*, collier garni de clous, dont les pointes sont en dedans, pour dresser les chiens de plaine. —Proverb. *Chien à grand collier*, homme qui domine dans un corps. —Chaîne d'or que les membres d'un Ordre de chevalerie portent dans les jours de cérémonie. —Marque naturelle, en forme de cercle, qui se voit au cou de certains animaux. —Corde qui tient le col du verveux, et qui l'arrête au pieu fiché dans l'endroit où on veut le tendre. —Sorte de cordon qui se trouve dans quelques anémones doubles, etc. —Partie du harnois qu'on met au cou des chevaux de charrette ou de labour : *Cheval de collier*, cheval propre à tirer ; *cheval franc du collier*, cheval qui tire de lui-même. On dit prov. et fig. *Etre franc du collier*, être sans reproche, procéder franchement

en toutes choses. —En parlant d'un Militaire, aller au feu de bonne grace et sans se faire prier. —En Architect. 1.° Pièces de bois, posées au-dessus du pan de bois du premier et du second étage d'un moulin à vent, par devant et par derrière, assemblées dans les poteaux corniers. —2.° Astragale d'un chapiteau de colonne, taillée en perles, en olives ou en patenôtres. —Dans les machines hydrauliques, un cercle de fer ou de bronze qui embrasse et retient le pivot supérieur des vantaux des portes d'écluses.

Figur. et fam. *Donner un coup de collier*, faire un nouvel effort pour réussir dans une entreprise. —*Reprendre le collier de misère*, reprendre une occupation pénible et laborieuse.

COLLIGER, v. a. (*Ko-li-jé*) Faire des *collections*, des recueils. Il est vieux et pédantesque. (Du lat. *colligere* ramasser, recueillir.)

COLLIMATION, s. f. (*Kol-li-ma-cion*) T. d'Astronom. Ligne suivant laquelle on vise à un objet par les deux pinnules d'un graphomètre. Dans une lunette, c'est la ligne qui passe par le centre des verres ou l'axe optique de la lunette. Elle doit être parallèle à la ligne de foi, dont elle prend quelquefois le nom, parce qu'elle en est très-proche, et qu'elle se dirige vers le même point du ciel. Voy. *Foi*. (Du lat. *collimare* viser, mirer.)

COLLINE, s. m. (*Ko-li-ne*) Petite montagne qui s'élève doucement au-dessus de la plaine; éminence de terre pour l'ordinaire labourable : *Colline plantée de vignes.* —Dans le style poétique, *la double colline* ou *la double cime*, le Parnasse. (Du latin *collis*, en grec *koloné*, dont la signification est la même.)

COLLIQUATIF, IVE, adj. (*Kol-li-koua-tife, ti-ve*) T. de Médecine : Qui résout, ou qui est résous en liqueur.

COLLIQUATION, s. fém. (*Kol-li-koua-cion*) Action par laquelle on met ensemble deux substances solides qui se peuvent rendre liquides. (Du latin *colliquatio*, qui signifie la même chose.)

COLLIROSTRES, s. m. plur. (Entomologie) Famille d'insectes hémiptères, dont le bec paroît naître du cou. (Du latin *collum* cou, et *rostrum* bec.)

COLLISION, s. f. (*Kol-li-zion*, en vers *zi-on*) T. de Physique : Choc de deux corps. (Du lat. *collisio*, fait de *collidere*, composé de *cum* avec, et *ludere* jouer; *jouer avec*, *frotter contre*, *choquer*, etc.)

COLLOCATION, s. f. (*Kol-lo-ka-cion*) T. de Pratique : Action par laquelle on range les créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés : *Collocation utile*, celle pour le payement de laquelle il y a des deniers suffisans. (Du latin *collocatio*, fait dans le même sens de *collocare* mettre, placer, ranger.)

COLLOQUE, s. m. (*Kol-lo-ke*, pron. les deux *ll*) Entretien. Il ne se dit dans le sérieux que des *Colloques* d'*Erasme*, de *Cordier*, de *Vives*, etc. c'est-à-dire, des *Dialogues* latins qui ont été composés par ces Auteurs, et du *Colloque* ou Conférence de *Poissi*. Hors de là, on ne s'en sert qu'en badinant : *Ils ont entr'eux de fréquens colloques; ils ont tenu un long colloque.* (Du latin *colloquium*, fait avec la même acception de *colloqui* s'entretenir, converser; formé de *cum* avec, et *loqui* parler.)

COLLOQUER, v. a. (*Kol-lo-ke*) T. de Pratiq. Ranger des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés : *Il a été colloqué par préférence.* (Du lat. *collocare* placer, mettre, ranger.)

COLLUDER, v. n. (*Kol-lu-dé*) T. de Palais : S'entendre avec sa partie adverse, au préjudice d'un tiers. (Du latin *colludere*, qui a la même signification.)

COLLUSION, s. f. (*Kol-lu-zion*) Intelligence de deux parties qui plaident et qui s'accordent à tromper un tiers : *C'est une collusion manifeste.* (Du lat. *collusio*, dont la signification est la même.)

COLLUSOIRE, adj. m. et f. (*Kol-lu-zoa-re*) Qui se fait par *collusion* : *Procédure, sentence collusoire.*

COLLUSOIREMENT, adv. (*Kol-lu-zoa-re-man*) D'une manière *collusoire*.

COLLYBISTIQUE, adj. (*Kol-li-bis-ti-ke*) *Contrat collybistique*, action par laquelle chez les Anciens, une personne transportoit à une autre pour un prix convenu, les fonds ou l'argent qu'elle avoit dans un autre pays. C'est ce que nous nommons aujourd'hui *change* ou *banque*. (Du grec *kollubistikos*, fait avec la même signification de *kollubos* change des monnoies, etc.)

COLLYRE, s. m. (*Ko-li-re*) Remède extérieur contre les fluxions des yeux. (Du grec *kollurion*, fait dans le même sens de *kôluô* j'empêche, et de *rhéô* je coule; *médicament qui empêche de couler.*)

COLLYRIDIENS, s. m. plur. Hérétiques qui rendoient à la Sainte *Vierge* un culte superstitieux, en lui offrant des gâteaux, etc. (Du grec ancien *kollura* gâteaux, en grec moderne *kollouri*.)

COLOCASIE, s. f. (*Ko-lo-ka-zi-e*) Espèce d'*Arum* qui croît en Egypte. On l'appelle aussi *Colcas* ou *Culcas*.

COLOGLIS ou COLOGLÈS, s. m. pl. Habitans de Tripoli, fils de Turcs et de Mauresses.

COLOMBAGE, s. m. (*Ko-lon-ba-je*) T. de Charpentier : Rang de solives posées à plomb, dans une cloison faite de charpente.

COLOMBE, s. f. (*Ko-lon-be*) Pigeon. Il ne se dit qu'en Poésie et dans le style soutenu : *La fidelle colombe; la simplicité de la colombe; le SAINT-ESPRIT descendit en forme de colombe sur N. S. J. C.* (Du lat. *columba*, qui a la même signification.) —En Astronom. constellation méridionale, l'une des onze formées par *Augustin Royer*, et placée auprès du Capricorne, au-dessus du Lièvre, entre le grand Chien et le Burin. —En t. de Tonnelier, pièce de bois carrée, montée sur quatre pieds, au milieu de laquelle il y a un fer qui sert à joindre les fonds et à les raboter. —En t. de Charpentier, solives posées à plomb dans une sablière, pour faire une cloison.

COLOMBIER, s. m. (*Ko-lon-bié*) Pigeonnier; bâtiment où l'on nourrit des pigeons. (Du lat. *columbarium*, dont la signification est la même.)

Prov. et fig. *Attirer les pigeons au colombier*, attirer les chalands dans une boutique, les passans dans une hôtellerie. *Chasser les pigeons du colombier*, éloigner les uns ou les autres par de mauvaises manières.

COLOMBIERS, s. m. pl. En t. d'Imprimerie, trop grand espace qu'un Compositeur laisse entre les mots; on dit encore *Nids à rats* : *Cette épreuve est remplie de nids à rats.* —En t. de Charpenterie, deux pièces de bois endentées, qui servent à mettre un navire à l'eau. —En t. de Marine, espèce d'accores que l'on met debout sous les vaisseaux, quand on veut les lancer à l'eau.

COLOMBIN, INE, adj. (*Ko-lon-bein, bi-ne*) Qui est d'une couleur approchante du gris-de-lin, et qu'on nomme plus souvent et mieux *Gorge-de-pigeon.* (Du lat. *columbinus.*)

COLOMBIN, s. m. Pierre minérale d'où l'on tire le plomb pur, et sans mélange d'aucun autre métal.

COLOMBINE, s. f. Fiente de pigeon, qui fournit un très bon engrais. —Couleur de gorge-de-pigeon.

CÔLON, s. m. Le deuxième et le plus ample des gros intestins, qui va se terminer au rectum. (Du grec *kolon*, fait dans la même signification, suivant les uns, de *kôluô* j'arrête, je retarde; parce que les excrémens s'arrêtent long-temps dans ses replis; et selon d'autres, de *koilon* creux, à cause de la grande cavité de cet intestin.)

COLON, s. m. Cultivateur; habitant des Colonies. Voy. *Agriculteur.* (Du latin *colonus*, fait dans le même sens de *colo* je cultive.)

COLONEL, s. m. Officier qui commande un Régiment d'infanterie ou de cavalerie. (De l'italien *colonnello*, fait dans la même signification de *colonna* colonne; parce que le colonel, à la tête de son corps, doit être ferme et stable comme une colonne.)

Lieutenant-Colonel, Officier qui est le Lieutenant du Colonel. —*Colonel-Lieutenant*, Officier qui étoit établi dans les Régimens des Princes du sang, pour commander en leur place. —*Colonel-Général de la Cavalerie*, celui qui commande toute la Cavalerie.

COLONEL, ELLE, adj. Il ne se dit qu'au fém. et dans cette phrase : *La Compagnie Colonelle*, la première Compagnie d'un Régiment, qui n'a point d'autre Capitaine que le Colonel. On l'appelle aussi substantivement *la Colonelle.*

COLONIAL, ALE, adj. Qui concerne la *Colonie*: *Assemblée Coloniale.* C'est un mot nouvellement introduit dans la langue.

COLONIE, s. fém. Personne de l'un et de l'autre sexe, qu'on envoie d'un pays pour en habiter un autre. —Les lieux où l'on envoie des habitans. (Du latin *colonia*, qui a la même signification, et qui vient de *colere*, *colo*, cultiver.)

COLONNADE, s. fém. (*Ko-lo-na-de*) Grand nombre de *colonnes* rangées pour servir d'ornement à un grand édifice, à une place, à un jardin, etc.

COLONNE, s. f. (*Ko-lo-ne*) Pilier de forme ronde, pour soutenir ou pour orner un bâtiment. —En t. de Charpentier, pièce de bois qui se pose à plomb, et qui soutient le faîtage d'un édifice. —En t. de Guerre, chacune des divisions d'une armée en ligne qui ont peu de front et beaucoup de profondeur : *L'armée marchoit sur six colonnes.* —En t. de Physiq. quantité de matière fluide de figure cylindrique, qui a une hauteur et une base déterminée réellement, ou par la pensée : *Colonne d'air, d'eau, de feu, etc.* —Au fig. appui, soutien. (Du lat. *columna*, dont la signification est la même, et qui est fait, suivant les uns, de *columen* faîtage d'un comble; et suivant d'autres, du grec *kolôn* os de la jambe, parce que les colonnes sont le soutien d'un édifice, comme les jambes celui du corps.)

Colonne toscane, dorique, composite, etc. celle propre aux divers ordres d'Architecture. —*de table*, pièce de bois tournée ou torse, qui aide à porter le dessus de la table. —*de lit*, les piliers d'un lit.

On dit, en t. d'Imprimerie, qu'*un livre est imprimé par colonnes*, lorsque les lignes ne sont pas de la largeur de la page, et que celle-ci est divisée en deux ou plusieurs parties : *Ce Dictionnaire est à deux colonnes.*

Colonnes d'Hercule, les deux montagnes du détroit de Gibraltar.

COLOPHANE, s. f. (*Ko-lo-fa-ne*) Sorte de résine, dont les Joueurs de violon et autres instrumens semblables se servent pour frotter le crin de leur archet. On la nomme aussi *Colophone* et *Arcanson.* (Du gr. *Kolophônia*, fait dans le même sens de *Kolophôn*, Colophone ville d'Ionie, d'où cette résine fut d'abord apportée.)

COLOQUINELLE, s. f. (*Ko-lo-ki-nè-le*) Voy. *Courge.*

COLOQUINTE, s. f. (*Ko-lo-kein-te*) Plante annuelle, cucuméracée, originaire de Syrie, dont le fruit, extrêmement amer, fournit à la Médecine un violent purgatif. Voy. *Courge.* (Du grec *kolokunthê*, ou en attique *kolokuntê* nom de cette plante.)

Prov. *Amer comme coloquinte*, extrêmement amer.

COLORANT, ANTE, adj. (*Ko-lo-ran, an-te*) Qui donne de la *couleur.*

COLORÉ, ÉE, part. pass. de *Colorer*, et adj. Qui a de la *couleur* : *Vin coloré; teint coloré.* —Se dit, en Botaniq. d'une partie d'un végétal, qui a une couleur différente de celle qui lui appartient ordinairement. —Fig. Apparent, spécieux : *Il n'a pas même de titre coloré.*

COLORER, v. act. (*Ko-lo-re*) Donner de la *couleur.* Voy. *Colorier.* —Au figuré, donner une belle apparence à quelque chose de mauvais : *Il a su colorer son injustice; il coloroit sa révolte du prétexte du bien public.* Marmontel a dit dans sa tragédie de Cléopâtre : *Et le fourbe, en respect colorant sa réponse.* *Colorer*, pris figur. ne peut s'employer avec la prépos. *en*; il demande d'être suivi par *de* : *L'ingrat d'un faux respect colorant son injure*, a dit Racine.

COLORIER, v. a. (*Ko-lo-rié*) Employer les *couleurs* dans un tableau : *Ce Peintre colorie bien; ce tableau est bien colorié.* On voit en quoi *colorier* diffère de *colorer.* Le second

verbe se dit des couleurs naturelles, et le premier des artificielles : *C'est la lumière qui colore tous les corps ; Titien colorioit parfaitement ses tableaux.*

Coloris, s. m. (*Ko-lo-ri*) Ce qui résulte du mélange des *couleurs* dans un tableau, pour donner aux objets qu'on peint la couleur qui leur convient. Voy. *Couleur*. Le mot *coloris* ne s'applique guères qu'aux objets agréables à la vue : on ne dit point *le coloris d'un désert*, *d'une vieille*, *d'un malade*. —Il se dit aussi, 1.° d'un teint frais et vermeil : *Voilà un beau coloris.* 2.° Des fruits : *Des pêches d'un beau coloris.* —*Le coloris du style*, l'heureux emploi des ornemens du discours.

Colorisation, s. f. (*Ko-lo-ri-za-cion*) T. de Pharmacie, qui se dit des divers changemens de *couleurs* qui arrivent aux substances dans diverses opérations.

Coloriste, s. m. Peintre qui entend bien le *coloris* : *C'est un bon, un grand coloriste.* On ne le dit guères en mauvaise part.

Colossal, ale, adject. De grandeur démesurée : *Une figure colossale.*

Colosse, s. m. (*Ko-lo-ce*) Statue d'une grandeur démesurée. —Fig. et fam. Personne extraordinairement grande. —Dans le style relevé, on dit figurém. et avec un régime : *Colosse d'orgueil, etc.* (Du latin *colossus*, pris du grec *kolossos*, qui a la même signification.)

Colostration, s. f. (*Ko-los-tra-cion*) T. de Med. Maladie qui survient aux enfans, pour avoir tetté le premier lait ou *colostre.*

Colostre, s. m. T. de Médecine : Lait qui se trouve dans le sein des femmes après leur délivrance. Ce lait, lorsqu'il se caille, cause une maladie qu'on appelle egalement *Colostre.* (Du latin *colostra*, *æ*, ou *colostra*, *orum*, qui a la même signification.) —En t. de Pharmacie, émulsion préparée avec la térébinthe dissoute dans un jaune d'œuf.

Colportage, s. m. Emploi, fonction de *Colporteur.*

Colporter, v. a. (*Kol-por-té*) *Porter à son cou* ou sur son dos quelque manne ou balle de marchandises pour les vendre.

Colporteur, s. m. Celui qui *colporte* des marchandises. —Plus particulièrement, celui qui crie par les rues des relations, des papiers publics, etc. —Celui qui va vendre des livres dans les maisons. (De *col* et *porter*, parce que les colporteurs portoient et portent souvent encore leurs marchandises dans un panier suspendu à leur cou.)

Colsa, Voy. *Colzat.*

Colti ou Coltic, s. m. T. de Marine : Retranchement au bout du château d'avant d'un vaisseau, qui descend jusqu'à la plate-forme. —Petit cabinet au bout d'un édifice.

Columbaire, s. m. (*Ko-lon-be-re*) T. d'Antiq. Mausolée ou tombeau destiné à renfermer les cendres de quelque famille illustre. Il prenoit ce nom de sa ressemblance intérieure avec un colombier. (Du latin *columbarium.*)

Columella, s. f. (*Ko-lu-mel-la*) T. de Conchyliogie : L'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas. C'est un mot purement latin, qui signifie *petite colonne.*

Columelle, s. f. T. de Botanique. Corps ordinairement cylindrique, creux, rempli de poussière séminale, contenu dans l'urne des mousses. (Du lat. *columella* petite colonne.)

Colure, s. m. Il se dit dans la Sphère, de deux grands cercles qui s'entrecoupent à angles droits, aux pôles du monde. L'un passe par les points des solstices, et l'autre par ceux des équinoxes. (Du grec *kolouros* mutilé, écourté, dérivé de *kolouô* je coupe, et *oura* queue ; parce que ne se montrant jamais entier sur l'horizon, ils semblent avoir en quelque sorte la *queue coupée.*)

Colutéa, s. m. (*Ko-lu-té-a*) Petit arbrisseau nommé plus ordinairement *Baguenaudier*, qui périt si on le mutile. (De *koloutea*, qui est son nom grec, et qui est fait du verbe *kolouô* je mutile.) —Autre arbuste, (en grec *kolutea*) dont parle *Théophraste*, que quelques-uns croient être une espèce d'Épine-vinette, et d'autres, le Sureau de montagne.

Coluvrine de Virginie, subst. f. Racine qu'on apporte de la Nouvelle-Angleterre, et qu'on croit être celle d'une espèce d'Aristoloche.

Colybes, s. m. pl. (*Ko-li-be*) Pâte composée de légumes et de grains, qu'on offre dans l'Église Grecque, en l'honneur des Saints et en mémoire des morts. (Du grec *koluba* froment cuit.)

Colzat, s. m. Espèce de chou sauvage ; on tire de sa graine, de l'huile bonne à brûler, et à d'autres usages. On l'appelle aussi *Colsa.*

Coma, s. m. T. de Medec. Maladie soporeuse qui ressemble beaucoup à la léthargie, mais dans laquelle le sommeil est moins profond. (Du grec *kôma*, fait dans le même sens de *koimaô* j'assoupis.)

Comassir, s. m. Monnoie de billon, de Betelfegui, de la valeur d'environ 3 s. 2 d. tournois (16 c.)

Comateux, euse, adj. (*Ko-ma-teû, eû-ze*) Qui produit ou qui annonce le *coma.*

Combat, s. m. (*Kon-ba*) Action de plusieurs personnes qui se battent. Voyez au mot *Bataille* la différence qui se trouve entre ces deux termes. —On dit aussi, *le combat des taureaux*, *le combat des chiens*, *un combat naval*, *un combat à outrance.* —*Combat sur l'eau*, course ou joûte qu'on fait sur l'eau. —Au figuré, 1.° état de trouble, d'agitation et de souffrance : *La vie est un combat perpétuel ; elle étoit dans de cruels combats.* —2.° Efforts contre les tentations, etc. : *Il faut rendre de grands combats pour vaincre ses passions.* —3.° Contention et dispute : *Combat de civilité*, *d'esprit*, *d'érudition.* —4.° Contrariété de certaines choses entre elles : *Le combat des humeurs dans le corps ; le combat des élémens, des vents.* —On appelle *Combats*, certains jeux publics des Anciens, comme les Jeux Olympiques, les Jeux du Cirque, etc. Voyez pour l'étymologie au mot *Combattre.*

Combat singulier d'homme à homme ; duel. —Autrefois, épreuve judiciaire entre deux champions, qui se faisoit par l'épée,

ou même par le bâton, pour décider quelque cause, quelque différend douteux. En ce sens on disoit aussi simplement *combat* : *Ordonner, permettre le combat.*

Etre hors de combat, n'être plus en état de combattre, au propre et au figuré. —Proverbial. *Le combat finit faute de combattans*, se dit d'une chose qui finit, par l'impossibilité d'aller plus loin.

COMBATTANT, s. m. (*Kon-ba-tan*) Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un Général. Il se dit non-seulement des Soldats occupés à *combattre*, mais encore de ceux qui sont prêts à le faire : *Une armée de vingt mille combattans.* —Les soutenans et les assaillans d'un tournoi : *Quand les deux combattans furent en présence.* —En t. de Blason, on appelle *combattans* deux animaux en attitude de combattre.

COMBATTRE, v. act. (*Kon-ba-tre*) Attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque. —On dit figurément *combattre les difficultés, les tentations ; combattre les raisons, les sentimens, les opinions d'autrui ; combattre ses passions, sa colere, les vices, etc. Ce remede combat le mal*, agit fortement contre lui. —*Combattre* s'emploie souvent neutralement et sans régime : *Allons combattre, il faut combattre ; on a toute la vie a combattre contre ses mauvais penchans ; combattre avec quelqu'un de civilité, de politesse, etc.* disputer à qui sera plus poli : *combattre en soi-même*, être extrêmement embarrassé à se déterminer ; *combattre contre la faim, la soif, les vents* : dans un style plus soutenu, on dit activement *combattre les vents, la faim, la soif.* (De l'italien *combattere*, fait dans la même acception, du latin *cum* avec et du verbe barbare *battuere* battre ; *se battre avec.*)

COMBATTU, UE, part. p. de *Combattre*, et adject. *Opinion combattue, sentimens combattus ; passions combattues, hérésie combattue ; il se sentoit combattu en lui-même.* L'emploi de cet adjectif ne s'étend pas hors de ces phrases.

COMBE, subst. f. Vieux mot qui signifioit *vallée.* (Du grec *kumbos* enfoncement, lieu enfoncé.)

COMBIEN, adv. de quantité (*Kon-bien*) *Il y a je ne sais combien de gens qui, etc.* il y a grand nombre de gens qui, etc. —*Si vous saviez combien cette erreur est pernicieuse ;* si vous saviez à quel point cette erreur, etc. —*Combien vaut ce livre ?* De quel prix est ce livre ? —*En combien de temps a-t-il achevé ?* En quel espace de temps ? —*Combien de fois est-il venu ?* Quel nombre de fois est-il venu ? (Du lat. *quantùm bene.* Nicot.)

Combien s'emploie substantiv. *Il veut me vendre son pré ; nous en sommes sur le combien. La Physique donne le combien, et la Métaphysique le comment.* Il est fam.

COMBINAISON, s. f. (*Kon-bi-nè-zon*) Proprement, l'assemblage de plusieurs choses deux à deux. (Du latin *combinatio*, fait de *combinare*, lequel est formé de *cum* avec, et *binare* accoupler.) —Dans un sens plus étendu et plus usité, toutes les manières possibles de prendre un nombre de quantités données. —En t. de Chimie, l'union intime par laquelle les parties de deux corps se pénètrent et se joignent pour former un nouveau corps.

COMBINATEUR, s. m. Celui qui *combine.* Mot nouveau employé par *Delille* (trois Règnes de la Nature, chant 6.[e]) *Des élémens divers puissans combinateurs.*

COMBINÉ, s. m. Terme de Chimie : Mélange : *Il y a dans l'esprit de vin un combiné d'eau, d'huile et de sel.*

COMBINER, v. a. (*Kon-bi-né*) Proprement, assembler les choses de deux en deux. (Du latin *combinare*, Voyez *Combinaison.*) —Par extension, les varier et assembler en autant de manières qu'elles le peuvent être : *Combiner les nombres, des raisonnemens, des preuves, etc.* —En t. de Chimie, mélanger, unir intimement des substances diverses pour en former un nouveau mixte.

COMBLE, s. m. (*Kon-ble*) Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vaisseau déjà plein : *Le comble d'un boisseau, d'un minot.* —Le faîte d'une maison. *Comble* est plus du style simple, *faîte* est du style relevé. Voy. *Sommet.* —Fig. Le dernier surcroît, le plus haut degré de quelque chose : *Le comble des honneurs* ou *de l'infortune*, etc. *Etre au comble de... mettre le comble à...* (Du latin *cumulus*, dont la signification est la même.)

Comble de foin, de fagots, plusieurs cents de bottes de foin, de fagots élevés en hauteur sur un bateau.

Pour comble, pour surcroît : *Il a perdu son bien, et pour comble de malheur, il s'est cassé la jambe.* —*De fond en comble*, adverb. entièrement, depuis le fond jusqu'au comble : *Ce palais est ruiné de fond en comble.* —Fig. *Cet homme est ruiné de fond en comble*, est entièrement ruiné.

COMBLE, adj. Il ne se dit que des mesures et des choses sèches seulement ; on ne le dit point des liquides : *Mesure comble ; boisseau, minot comble, tout comble.* —Il se dit en t. de Blâson, d'un chef rétréci ; et en t. de Manège, lorsqu'un cheval a la sole arrondie par-dessous, en sorte qu'elle est plus haute que la corne.

Figur. *La mesure est comble*, les crimes sont montés à l'excès ; on a tout à craindre des vengeances célestes, etc.

COMBLÉ, ÉE, part. p. de *Combler* : *Comblé de bien, de gloire, de faveurs.* —On l'emploie aujourd'hui comme adjectif, sans régime, et dans le sens de *ravi, enchanté.* C'est un mot de *petite maîtresse.*

COMBLEAU ou COMBLAN, s. m. (*Kon-blô*, s. d.) Cordage propre à traîner le canon.

COMBLER, v. act. (*Kon-blé*) Remplir un vaisseau, une mesure jusque par dessus les bords. En ce sens, il est peu usité, excepté dans cette expression du style figuré : *Combler la mesure*, faire quelque nouvelle faute, après laquelle il n'y a plus de pardon à espérer. On ne dit pas au passif, *la mesure est comblée*, mais *comble.* Voyez plus haut. —Remplir un

creux, un vide : *Combler un fossé, des vallées, la tranchée.* —Au fig. *Combler de biens*, faire de grands biens à... On dit dans le même sens, *combler de grâces, de faveurs, de gloire, etc.* —Dans le jargon moderne, ravir, enchanter.

Comblette, s. f. (*Kon-ble-te*) Il se dit de la fente qui est au milieu du pied du cerf.

Combourgeois, s. m. (*Kon-bour-joa*) T. de Marine. Voyez *Co-bourgeois*.

Combrière, subst. f. (*Kon-briè-re*) Filets pour prendre des thons et autres grands poissons.

Combuger, v. a. (*Kon-bu-jé*) Remplir d'eau des futailles pour les imbiber, avant que de les employer.

Comburant, ante, adj. T. de Chimie. Qui a la propriété de brûler les corps combustibles : *L'oxigène est le seul principe comburant qui existe dans la nature.* (Du latin *comburens*, part. de *comburere* brûler.)

Combustibilité, s. f. (*Kon-bus-ti-bi-li-té*) Dans la Chimie moderne, propriété qu'ont les corps de s'unir à l'oxigène atmosphérique. Voyez *Combustion*, dans sa première acception.

Combustible, adj. Qui est disposé à brûler aisément, et dans la nouvelle nomenclature chimique, à s'unir à l'oxigène.

Combustion, s. f. (*Kon bus tion*, et non pas *bus-rion*) Dans la nouvelle Chimie, fixation de l'oxigène sur un corps combustible, accompagnée pour l'ordinaire d'un dégagement de calorique et de lumière. —Au fig. grand désordre, grand trouble excité dans un État, dans une ville, une assemblée, etc. On l'emploie toujours avec la prép. *en* : *Toute la ville étoit en combustion.* —Dans l'ancienne Astronomie, une planète étoit dite *en combustion*, lorsqu'elle étoit en conjonction avec le soleil; parce qu'elle paroissoit alors passer par le disque de cet astre ou derrière, et en être comme *brûlée*. (Du lat. *combustio*, fait dans le même sens de *comburere* brûler.)

Come ou Comme, s. m. (*Ko-me*) T. de Marine. Bas-Officier de galère qui commande la chiourme; il est à l'égard des forçats ce qu'est le maître d'équipage à l'égard des matelots. Ce mot est plus usité dans les ports que celui de *Comite*. C'est même sous le nom de *Come* que cette fonction est désignée dans les règlemens et ordonnances.

Comédie, s. f. Poëme dramatique, pièce de théâtre dans laquelle on représente quelque action ridicule et enjouée de la vie commune, que l'on suppose s'être passée entre des personnes de condition privée. En ce sens il se dit par opposition à la Tragédie. —L'art de composer des *Comédies* : *Il entend bien la Comédie.* —En général, toutes sortes de pièces de théâtre, comme la comédie, la tragédie, la tragi-comédie, la pastorale : *Jouer la Comédie; voir la Comédie; aller à la Comédie.* —Lieu où l'on joue la *Comédie* : *Il est logé à côté de la Comédie.* —Fig. 1.° Actions qui ont quelque chose de plaisant ou de ridicule : *Ces Messieurs nous donnent la Comédie; par-tout où il va, il donne la Comédie.* —2.° Feinte : *Tout cela n'est qu'une pure Comédie.* (Du grec *kômôdia*, formé dans la même acception, de *komê* bourg, village, et *adô* je chante; parce que les Poëtes alloient autrefois de village en village chanter leurs comédies.)

Prov. *C'est le secret de la comédie*, tout le monde en est instruit.

Comédien, enne, subst. (*Ko-mé-dien, die ne*) Celui ou celle qui joue la *comédie* sur un théâtre public. —Au fig. celui qui feint avec succès des passions et des sentimens qu'il n'a point : *C'est un grand Comédien*, un grand hypocrite.

Comestible, adj. Qui peut se manger. Il ne se dit que des alimens propres à l'homme : *Denrées, viandes comestibles.* Il est plus usité comme subst. masc. : *Le comestible, des comestibles.* (Du lat. *comedo* je mange.)

Comète, subst. f. Corps céleste, lumineux seulement par reflexion, ainsi que les planètes, qui paroît dans le ciel avec un mouvement qui lui est propre, et accompagnée d'une traînée de lumière, qu'on appelle tantôt *chevelure*, tantôt *barbe*, et tantôt *queue*. (Du grec *komêtês*, fait dans le même sens de *komê* chevelure.) —Sorte de jeu de cartes dont une porte le nom de *Comete*. —En t. de Blason, étoile à queue flamboyante.

Cometé, ee, adj. T. de Blason : Qui a des rayons ondoyans, comme ceux de la *comete* à longue queue.

Cométographie, s. f. (*Ko-mé-to-gra-fi-e*) Traité des *cometes*. (Du grec *komêtês* comète, et *graphô* je decris.)

Comices, s. m. plur. Assemblée du peuple romain au champ de Mars, pour élire des Magistrats ou pour traiter des affaires de la République. On disoit aussi *le Comice*, en parlant du lieu où l'on tenoit les *comices*. (Du latin *comitia, orum*, formé de *cum* avec, et *ire* aller, s'assembler.)

Cominge, s. f. (*Ko-mein-je*) Bombe d'une grosseur considérable, ainsi appelée du nom de son inventeur.

Comique, adject. m. et f. (*Ko-mi-ke*) Qui appartient à la *Comédie* proprement dite : *Pièce, Poëte, sujet, style comique.* —Plaisant; propre à faire rire : *Visage, aventure, histoire comique; cette intrigue est tout-à-fait comique.*

Comique, s. m. Le genre, le style *comique*. *Il entend bien le comique.* —Acteur qui joue les personnages *comiques* : *C'est un bon Comique.*

Comiquement, adv. (*Ko-mi-ke-man*) D'une manière *comique*.

Comirs, s. m. pl. (*Ko-mir*) Farceurs, la plupart Provençaux, qui alloient jouant des instrumens et chantant les ouvrages des *Troubadours* : ils succédèrent aux *Histrions*. On leur donna successivement les noms de *Conteurs, Jongleurs, Musars, Plaisantins, Pantomimes*, etc.

Comite, s. m. Bas-Officier de galère. Voyez *Come*.

Comité, s. m. Bureau composé de plusieurs membres d'une Assemblée, qu'on commet pour l'examen de quelque affaire. —Nom que les Comédiens donnent à leurs assemblées. (De

l'anglois *committee*, fait dans la même signification, du latin *committo* je commets, je confie.)

COMMA, subst. m. En termes d'Imprimerie, espèce de ponctuation qui se marque avec deux points placés l'un sur l'autre (:) —En t. de Musiq. différence du ton majeur au ton mineur. C'est un neuvième de ton, ou le plus petit des intervalles sensibles. (Du gr. *komma* membre de phrase, incise.) —Oiseau d'Afrique, qui a le cou vert, les ailes rouges et la queue noire.

COMMANDANT, s. m. (*Ko-man-dan*) Celui qui *commande* des troupes, ou dans une Place: *Le Commandant du Fort, de la Citadelle, du Régiment, etc.* On dit quelquefois adject. *Officier-Commandant.* —On appelle *Commandante*, la femme du Commandant.

COMMANDE, subst. f. (*Ko-man-de*) Chose ordonnée: *C'est de la besogne de commande; Fêtes de commande.* On dit fig. et familièr. *Maladies, larmes, louanges de commande*, pour dire qu'elles sont feintes. —En t. de Négoce, procuration, commission d'acheter ou de négocier pour autrui.

COMMANDEMENT, s. m. (*Ko-man-de-man*) Ordre: avec cette différence, suivant *Girard*, que *commandement* exprime avec plus de force l'exercice de l'autorité, et qu'*ordre* a plus de rapport à l'instruction du subalterne: *on commande pour être obéi; on donne des ordres afin qu'ils soient exécutés.* —En t. de Palais, exploit par lequel un Sergent commande, au nom de la Justice, de payer, de vider les lieux, etc. —Loi, précepte. En ce sens, on dit par excellence, *les Commandemens de Dieu, de l'Eglise.* —Autorité; pouvoir de commander: *Avoir commandement sur quelqu'un; il a le commandement sur les troupes.* —En t. de Guerre, hauteur de terrain qui découvre et bat quelque poste.

Avoir le commandement beau ou rude, commander de bonne grace *ou* d'un air impérieux et altier. —*Avoir à son commandement*, en sa disposition. —*Avoir à commandement*, avoir la faculté de faire une chose quand on le veut. —*Il a la Langue angloise à son commandement*; il la parle comme sa Langue naturelle. —*Bâton de commandement*, celui que portent divers Officiers pour marque de leur autorité.

COMMANDER, v. a. (*Ko-man-dé*) Prescrire; ordonner. Voyez ce dernier mot. —Donner ordre à un Artisan de faire quelque ouvrage. —Etre chef; conduire: *Commander une armée.* —Avoir autorité et pouvoir: *Commander dans une Place.* —Gouverner: *Les Romains commandoient à plusieurs Etats.* Dans ces deux dernières expressions, il est employé neutralement. —Fig. Donner sur..... *Il gardoit les hauteurs qui commandoient la ville.* (Du lat. barbare *commandare*, fait dans la basse latinité, de *cum* avec, et *mandare* ordonner, etc.)

Familièr. *Commander à* ou *à la baguette.* Voy. *Baguette.*

COMMANDERIE, subst. f. (*Ko-man-de-rî-e*) Espèce de bénéfice donné à titre de récompense, etc. à un Chevalier d'un Ordre militaire. (Du latin *commandare* confier; parce que les biens dépendans de ces bénéfices ne sont que confiés au Chevalier, déposés entre ses mains, etc.)

COMMANDEUR, s. m. (*Ko-man-deur*) Chevalier qui a une *Commanderie.* —Nom donné par les Hollandois, 1.° aux chefs de leurs comptoirs dans les grandes Indes; 2.° aux Commandans de vaisseaux, à ceux sur-tout qui avoient ce poste à vie, et qui étoient pensionnés, soit qu'ils servissent ou non. —Dans les îles françoises de l'Amérique, celui qui a inspection sur le détail d'une habitation, d'une sucrerie.

COMMANDITAIRE, s. m. (*Ko-man-di-tè-re*) Celui qui a une *commandite*, à qui on fait une *commandite.*

COMMANDITE, s. m. (*Ko-man-di-te*) Société de Commerce, dans laquelle l'un des Associés n'étant point dénommé dans la raison ou signature, n'est engagé solidairement que jusqu'à la concurrence d'une certaine somme qu'il fournit, et qui est portée par l'acte. C'est cette restriction qui forme la *commandite.* (Du lat. *commandare* confier, à cause des fonds confiés par celui qui fait commandite.)

COMME, s. m. Voy. *Come.*

COMME, adverbe de comparaison (*Ko-me*) Ainsi que, de la même manière que: *Il sera puni comme les autres.* —De même que: *Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus, ainsi l'orgueil est la source de tous les vices.* (Du lat. *quomodo*, dont les Espagnols ont fait *como*, les Italiens *come*, et les François *comme* et *comment.* Ménage observe que *Nicot* écrit *quomment* et *comment* indifféremment.

Dans le temps que: *Comme il arrivoit, son frere parut.* —Par exemple: *On aime les vertus douces, comme la clémence, la bonté, etc.* —A cause que: *Comme il ne vouloit pas obéir, on le mit en prison.* —Presque: *On le trouva comme mort.* —En quelque sorte: *Il est comme le grand ressort de cette entreprise.*

Comme quoi, comment. Il est hors d'usage. —*Comme aussi*, et pareillement, et de plus.

COMMELINE, s. f. (*Ko-me-li-ne*) Genre de plantes exotiques, de la famille des Joncs.

COMMÉMORAISON, COMMÉMORATION, subst. f. (*Ko-mé-mo-rè-zon, ra-cion*) Mémoire. Ces deux mots ont le même sens, mais non le même emploi. Le premier se dit dans l'Eglise Romaine, de la mémoire qu'on fait d'un Saint dans l'Office divin et à la Messe, le jour qu'on fait l'Office en entier d'un autre Saint. On fait aussi la *commémoraison* des dimanches et des fêtes. —*Commémoration* ne se dit proprement que du jour des Morts: *La commémoration des Morts.* On dit fam. et en plaisantant, *nous avons fait commémoration de vous*, mention de vous. (Du latin *commemoratio*, dont la signification est la même.)

COMMÉMORATIF, IVE, adj. (*Ko-mé-mo-ra-tif, ti-ve*) Se dit en Médecine, des signes qui rappellent à la mémoire ce qui s'est passé tant en santé qu'en maladie. (Du lat. *commemorare* faire ressouvenir, rappeler.)

COMMENÇANT, ANTE, subst. (*Ko-man-san, an-te*) Celui ou celle qui est encore aux premiers élémens d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT, s. m. (*Ko-man-se-man*) La première partie de quelque chose. —Temps où une chose commence ou a commencé. —Moment où l'on entreprend de faire quelque chose. —Fondement; principe. —Cause première.

AU COMMENCEMENT, adv. *Au commencement Dieu créa le Ciel et la Terre.*

COMMENCER, v. act. (*Ko-man-cé*) Donner *commencement* à... Se mettre à dire ou à faire: *Commencer un discours, un ouvrage; commencer à bâtir; j'avois commencé d'écrire ma lettre.* On dit souvent absolument et sans régime: *Quand commencerez-vous? ce jeune homme a mal commencé.* (Du l'italien *cominciare*, fait dans le même sens du latin *cum* et *initiare* commencer, donner les premiers élémens à...)

Commencer l'année, la journée; être au commencement de l'année, de la journée. —*Commencer la journée par...* se dit de la première chose qu'on fait dans la journée. —*Commencer un écolier, un cheval;* lui donner les premières leçons.

COMMENCER, v. n. Prendre *commencement*: *Le carême commence un tel jour.*

Commencer, s'emploie aussi impersonnellement: *Il commençoit à faire jour.*

COMMENDATAIRE, adj. m. (*Ko-man-da-tè-re*) Il se dit de celui qui possède un bénéfice en *commende.*

COMMENDE, s. f. (*Ko-man-de*) Titre donné par le Pape à un Ecclésiastique séculier, pour posséder un bénéfice régulier, avec permission au *Commendataire* de disposer des fruits pendant sa vie: *Posséder un bénéfice en commende.* (Du latin *commendare* confier. Voyez *Commanderie.*) —En t. de Pêche, bout de corde qui sert à retenir un corps dans une situation convenable et fixe. On l'appelle aussi *Œillère.*

COMMENSAL, adj. m. (*Ko-man-sal*) Celui qui mange à une même table avec un autre. (Du lat. *cum* avec, et *mensa* table.)

COMMENSAUX, s. m. pl. (*Ko-man-sô*) Officiers domestiques de la Maison du Roi ou d'autres Maisons royales, qui avoient bouche à la Cour.

COMMENSURABILITÉ, s. f. (*Ko-man-su-ra-bi-li-té*) T. de Géométrie: Rapport de nombre à nombre entre deux grandeurs, qui leur donne une mesure commune.

COMMENSURABLE, adj. (*Ko-man-su-ra-ble*) T. de Géométrie. Il se dit de deux grandeurs qui ont un rapport de nombre à nombre, ou ce qui est la même chose, une mesure commune. (Du latin barbare *commensurabilis*, formé de *cum* avec, et *mensura* mesure.)

COMMENT, adv. (*Ko-man*) De quelle sorte, de quelle manière. (Du latin *quomodo.* Voy. *Comme.*) —On dit quelquefois substantivement le *comment*, pour *la manière.* Style didactique.

COMMENTAIRE, s. m. (*Ko-man-tè-re*) Suite d'éclaircissemens, d'observations et de remarques sur un livre, pour en faciliter l'intelligence. —Fig. et fam. 1.° Addition qu'on fait à plaisir à une histoire, à un conte. —2.° Interprétation maligne qu'on donne aux discours ou aux actions de quelqu'un. (Du latin *commentarium* ou *commentarius*, qui a la même signification.)

COMMENTAIRES, pl. Histoire. Il ne se dit que du livre de *César* et de celui de *Montluc*, qu'on appelle *les Commentaires de César, les Commentaires de Montluc.* En ce sens, il n'a point de singulier.

COMMENTATEUR, s. m. (*Ko-man-ta-teur*) Celui qui fait un *commentaire.* —Quelques-uns ont dit au féminin *Commentatrice.*

COMMENTER, v. a. (*Ko-man-te*) Faire un *commentaire*: *Plusieurs Savans ont commenté Homère, Virgile.* —Figur. et famil. Ajouter quelque chose à un récit, à une nouvelle.

COMMENTER, v. neut. Tourner en mauvaise part: *Il commente sur tout; il n'y a point à commenter là-dessus; il commente un peu*, il en dit plus qu'il n'y en a. Style figuré et familier.

COMMER, v. n. (*Ko-mé*) Faire des comparaisons: *Vous avez commé fort désobligeamment.* Il est familier. (De *comme*, mot d'un usage fréquent dans les comparaisons.)

COMMÉRAGE, s. m. (*Ko-me-ra-je*) Propos et conduite de *commère.* Il est fam. et très-usité, sur-tout dans le style badin et critique.

COMMERÇABLE, adj. (*Ko-mer-sa-ble*) Qui peut être *commercé*: *C'est un effet commerçable.*

COMMERÇANT, s. m. (*Ko-mer-san*) Nom générique qui désigne ceux qui font le *commerce*, et qu'on applique particulièrement à ceux qui font le *commerce* de spéculation. On donne le nom de *Marchand* à celui qui ne fait le *commerce* que d'un seul objet: *Marchand de vin, de blé, de bois, de soie, etc.* Le *Négociant* spécule de diverses manières sur toutes les marchandises qui peuvent lui présenter quelque bénéfice. Le *Banquier* s'occupe principalement du *commerce* de change, de place en place. Le *Fabriquant* entretient des métiers de soie, de laine, de coton, etc. Le *Boutiquier* achète de la première main, pour revendre dans son magasin, tant en gros qu'en détail. Le *Détailleur* achète de la seconde main, pour ne revendre qu'en détail.

COMMERÇANT, ANTE, adj. Qui *commerce*, qui trafique: *Peuple commerçant, Nations commerçantes.*

COMMERCE, s. m. (*Ko-mèr-ce*) Négoce, trafic de marchandises. Voyez *Négoce.* —Fréquentation. —Correspondance; entretien qu'on a par lettres avec quelqu'un. (Du latin *commercium*, fait par contraction de *mercium commutatio*, échange de marchandises.)

Il est d'un agréable commerce, d'une agréable société. —*Il est d'un commerce sûr*, on peut se fier à lui, lui confier ses secrets.

COMMERCER, v. n. (*Ko-mèr-cé*) Trafiquer, négocier.

COMMÈRE, s. f. (*Ko-mè-re*) Celle qui tient notre enfant sur les Fonts de Baptême. —Celle qui a tenu un enfant avec nous. (Du latin

cum, en grec *sun* avec, et *mater*, en grec *mêtêr*, en dorique *matêr* mère; *mère avec une autre.*) —Fig. et fam. Femme qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, et qui parle de tout à tort et à travers : *C'est une commere, une vraie, une franche commere.* —Fig. et famil. *Bonne commere*, maîtresse femme, qui est hardie et rusée, qui va à ses fins sans s'embarrasser du qu'en dira-t-on.

Commère accommodez-moi, jeu de cartes ainsi nommé parce que toute l'habileté du joueur consiste à *accommoder* son jeu. Il a beaucoup de rapport avec celui du *Commerce.*

Commettage, s. m. (*Ko-mè-ta-je*) T. de Marine. Art de *commettre*, de réunir par le tortillement plusieurs fils, plusieurs tourons ou cordons.

Commettant, s. m. (*Ko-mè-tan*) Celui qui charge un autre d'une affaire, qui lui confie ses intérêts.

Commetteur, s. m. (*Ko-mè-teur*) T. de Marine. Ouvrier qui *commet* les fils, etc. Voy. *Commettre.*

Commettre, v. a. sur *Mettre* (*Ko-mè-tre*) Faire des péchés, des crimes, des fautes. —Employer : *On l'a commis à telle charge; commettre un rapporteur*, nommer un Juge pour être rapporteur dans une affaire : *Il a été commis pour rapporteur.* —Confier : *Je commets cela à vos soins; je vous en ai commis le soin.* —Compromettre, exposer : *Je ne veux pas que vous me commettiez là-dedans; je ne vous commettrai point.* —*Commettre deux personnes l'une avec l'autre*, les mettre dans le cas de se brouiller ensemble. (Du lat. *committere*, qui a les mêmes significations.) —En t. de Marine, réunir plusieurs fils par le tortillement pour faire des ficelles; des tourons, pour faire des aussières; des cordons, pour faire des grelins.

se Commettre, v. récip. S'exposer à recevoir quelque déplaisir, quelque disgrace. Il s'emploie absolument et sans régime, quoique *Racine* ait dit (Iphigénie) : *Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre.* C'est une faute. —Se mesurer avec.... *Ils craignoient de se commettre avec un si grand Capitaine.*

Commination, s. f. (*Ko-mi-na-cion*) T. de Rhétorique : Figure de pensée par mouvement, dont l'objet est d'intimider ceux à qui l'on parle, par la peinture des maux qui les menacent. —On s'en sert aussi en style de Pratique. Il est peu usité. (Du lat. *comminatio* menace.)

Comminatoire, adj. m. et f. (*Ko-mi-na-toa-re*) T. de Pratique : Qui contient quelque menace : *Clause, jugement, sentence, peine comminatoire.* (Du latin *comminatorius*, fait de *comminare* menacer.)

Comminution, s. f. (*Ko-mi-nu-cion*) T. de Pharmacie. Action de réduire un corps solide en particules extrêmement petites. (Du latin *comminutio*, fait de *comminuere* briser, diviser, mettre en pièces.)

Commis, s. m. (*Ko-mi*, devant une voyelle *Ko-miz*) Aide subalterne et amovible dans les affaires : *Commis de bureau, de magasin, etc.* Il diffère d'*Employé*, en ce que le *Commis* a une mission, une *commission*; l'*employé* a une fonction, un *emploi* : le *commis* répond à un commettant; l'*employé* à un chef. Le *commis* a ses instructions et les suit; l'*employé* a des ordres, il les exécute. *Roubaud.* (Du latin *commissus*, part. passif de *committere* commettre, employer.)

Commis, ise, part. p. et adj. Voyez *Commettre.* —On disoit *il a ses causes commises aux requêtes du Palais, etc.* il a droit d'y plaider en première instance, et d'y attirer le procès qu'on lui auroit intenté en d'autres Juridictions.

Commise, s. f. (*Ko-mi-ze*) Confiscation d'un fief, faute de devoirs rendus par le vassal : *Tomber en commise*, sous-entendez *faute* : *Tomber en faute commise.*

Commisération, s. f. (*Ko-mi-zé-ra-cion*, en vers *ci-on*) Pitié, compassion. Voy. *Pitié.* (Du latin *commiseratio*, fait dans la même signification de *commiserari* avoir pitié.)

Commissaire, s. m. (*Ko-mi-ce-re*) Juge commis pour informer, interroger et examiner un criminel. —Celui qui est établi pour avoir soin des choses qui sont saisies par ordre de Justice. —Celui qui informe des choses qui se font contre les réglemens, qui fait observer les ordonnances des Juges de Police, qui met à l'amende, et va prendre par la ville ceux qu'il a ordre d'arrêter. —Officier *commis* à quelque emploi, où il ordonne, commande et exécute ce qui regarde sa charge : *Il y a des Commissaires de Marine, des Commissaires des Guerres, des Commissaires aux Saisies réelles, des Commissaires des Pauvres, etc.* Voy. l'*Acad.* le *Grand Vocab. Franç.* etc. (Du lat. barbare *commissarius*, fait de *commissus*, part. passif de *committere* commettre, employer. Voy. *Commettre.*)

Commission, s. f. (*Ko-mi-cion*, en vers *ci-on*) Faute commise. En ce sens, il ne se dit que dans cette phrase : *péché de commission*, par opposition à *péché d'omission.* —Charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. Il se dit activem. : *J'ai fait votre commission*; et passivem. : *S'acquitter de sa commission.* —On dit d'un laquais qui fait bien les messages dont on le charge, qu'*il fait bien les commissions* : *Aller en commission*; aller faire une commission dont on est chargé. —Mandement, ordonnance d'une personne ayant autorité, qui *commet*, qui députe : *Expédier, décerner, obtenir une commission.* —Emploi qu'on exerce, comme y ayant été *commis* pour un temps, à la différence des offices ou charges qui sont à vie : *Il a la commission générale des vivres, etc.; exercer une charge par commission.* (Du latin *commissio*, fait de *committere* commettre. Voy. ce mot.)

Commissionnaire, s. m. (*Ko-mi-cio-nè-re*) Négociant qui achète ou qui débite par *commission*, sous le bon plaisir et pour le compte d'un autre. —Celui qui fait les *commissions*, les messages d'une Communauté ou même des particuliers. En ce sens, on dit aussi au féminin, *Commissionnaire.*

Commissoire, adj. (*Ko-mi-soâ-re*) T. de Jurisprudence, qui se dit d'une clause dont

l'inexécution opère la nullité du contrat. (Du latin *commissorius*, qui a la même signification.)

Commissure, s. f. (*Ko-mi-sû-re*) En Anatomie et en Chirurgie, l'endroit où se joignent certaines parties du corps : *La commissure des lèvres.* —En Architecture, nom donné par quelques auteurs anciens aux joints des pierres. (Du latin *commissura* jointure, emboîtement, assemblage.)

Committimus, s. m. emprunté du latin, où il signifie *Nous commettons* : *Lettres de committimus*, Lettres-Royaux que le Roi donnoit à ceux qui avoient leurs causes *commises* aux Requêtes du Palais : *Avoir droit de committimus.*

Committitur, s. m. pris du latin, où il signifie *Il est commis.* Ordonnance du Conseil qui commettoit un Rapporteur : *Mettre une requête au Conseil pour avoir un Committitur ; Requête de Committitur*, par laquelle on demandoit qu'un Rapporteur fût *commis.*

Commodat, subst. m. (*Ko-mo-da*) T. de Jurisprudence : Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps. (Du latin *commodatum* fait avec la même signification, de *commodare* prêter, à la charge de rendre en nature, etc.)

Commode, adj. (*Ko-mo de*) En parlant des choses, qui est d'un usage utile et facile : *Habit, maison, voiture commode ; cela est commode pour* ou *à telle chose.* —En parlant des personnes, 1.° d'un bon commerce, d'une société douce et aisée. —2.° Trop indulgent, trop facile : *Mari commode*, qui ferme les yeux sur la mauvaise conduite de sa femme. —*Mere commode*, qui donne trop de liberté à sa fille. On dit à peu près dans le même sens : *Morale commode*, relâchée ; *dévotion commode*, trop aisée. —*Commode*, dans le sens de *riche*, *qui est à son aise*, est un gasconisme. —On dit famil. de quelqu'un qui prend ses aises, *c'est l'Empereur Commode*, par allusion à l'Empereur Romain de ce nom. (Du lat. *commodus*, dont la signification est la même.)

Commode, s. f. Espèce d'armoire en forme de bureau, où l'on serre du linge, des habits, etc. dont l'usage est extrêmement *commode* : *Commode à deux, à trois tiroirs.*

Commodément, adv. (*Ko-mo-dé-man*) Avec *commodité*, d'une manière *commode* : *Être logé, vêtu commodément ; vous pouvez faire cela commodément.*

Commodité, s. f. (*Ko-mo-di-té*) Chose, état, situation, moyen *commode* : *Un carrosse est d'une grande commodité.* —Occasion *commode* pour voyager, pour envoyer des paquets : *Profiter de la commodité du coche, du messager, d'un ami, pour....* (Du latin *commoditas.*)

Chaise ou *fauteuil de commodité ;* grande chaise à bras, bien rembourée, dont le dos est un peu renversé, et où l'on est fort à son aise.

Commodités, s. f. pl. Toutes les petites choses qu'il faut pour être à son aise. Voyez *Aises.* —Les aisances, les privés d'une maison.

Commotion, s. f. (*Ko-mo-cion*) Terme de Médecine : Secousse, ébranlement, ordinairement occasionné par une chute : *Commotion dans le cerveau ; commotion generale dans tout le corps.* (Du latin *commotio*, dont la signification est la même.)

Commotion électrique, secousse violente que l'on ressent en différentes parties du corps, en faisant l'*expérience de Leyde.* Voy. ce mot.

Commuable, adj. T. Didactique : Qui peut être changé. (Du latin *commutabilis*, qui a la même signification.)

Commuer, v. a. (*Ko-mu-é*) Echanger. Il ne se dit qu'avec *peine* et *vœu* : *Commuer la peine des galeres en celle du bannissement ; commuer un vœu.* (Du lat. *commutare* changer.)

Commun, une, adject. (*Ko meun, mu-ne*) Ce à quoi tout le monde participe ou a droit de participer : *La lumiere est commune à tous les hommes.* —Ce dont l'usage appartient à plusieurs : *Puits, escalier, passage commun.* —Propre à différens sujets : *Interêt, peril commun.* —Il se dit en Philosophie, des genres qui sont *communs* à leurs espèces. —En Grammaire, du genre qui convient aux deux sexes. —En Géométrie, d'une ligne, d'un côté, d'une base, d'un angle, qui appartiennent à deux figures. —En Botanique, du calice, s'il renferme plusieurs fleurs ; du pétiole, s'il soutient plusieurs feuilles ; du péduncule ou du réceptacle, s'ils portent plusieurs fleurs. —Général, universel : *Le bruit commun, l'interêt commun ; l'opinion commune, le droit commun.* —Ordinaire : *Chose commune ; il n'y a rien de si commun.* Voy. *Trivial.* —Qui se trouve aisément et en abondance. —Qui est de peu de valeur. (Du lat. *communis*, qui signifie la même chose.)

Lieux communs, Recueil de ce que l'on trouve de plus beau dans les Auteurs, que l'on range sous certains titres généraux. —Dans une acception plus usitée, choses triviales et rebattues dans les ouvrages d'esprit : *Ses livres, ses sermons, ses vers ne sont remplis que de lieux communs.* —*Sens commun*, le bon sens. —*Faire bourse commune*, se dit de ceux qui ont mis leur argent ensemble pour la dépense. —*Cette terre vaut douze mille livres, année commune*, bon an, mal an, en compensant les mauvaises années avec les bonnes.

En commun, adv. *Vivre en commun ; tout étoit en commun chez les premiers Chrétiens.*

Commun, s. m. Il se dit d'une société entre deux ou plusieurs personnes : *On prendra cette dépense sur le commun ; cet homme vit sur le commun*, aux dépens d'une société, du tiers et du quart. —*Le commun des hommes, des philosophes*, le plus grand nombre des hommes, etc. —*Le Commun des Apôtres, des Martyrs, etc.* C'est dans l'Office ecclésiastique, l'Office général des Apôtres, des Martyrs, etc. —*Commun* se dit dans les grandes maisons, des Domestiques : *La salle, la table, le dîner, le pain, le vin du commun.*

On appelle chez le Roi, *le Grand commun*, 1.° les offices destinés à la nourriture de la plupart des Officiers de sa Maison ; 2.° le lieu où ces Officiers travaillent et où ils sont

logés. —On donne le nom de *Petit-commun* à des offices détachés du *grand-commun* pour des Officiers privilegiés.

Communal, ale, adj. Qui est *commun* aux habitans d'un ou de plusieurs villages : *Bien communal*, *propriétés communales*. Voyez *Communaux*.

Communauté, s. fém. (*Ko-mu-nô-té*, d.) Corps des habitans des villes, et sur-tout des bourgs et villages. —Société de plusieurs personnes qui vivent ensemble sous certaines règles : *Communauté de Prêtres*, *de Religieux*, *de Religieuses*, *d'hommes*, *de filles*. —On le disoit aussi de quelques Corps Laïques : *La Communauté des Procureurs*, *des Notaires*. —Société de biens entre deux ou plusieurs personnes.

Communauté de mariage, ce qui est *commun* entre le mari et la femme. —*Communauté de biens*, société contractée entre deux conjoints de tout ce qu'ils acquièrent, pendant tout le mariage, pour en jouir en *commun*, à la charge de payer les dettes contractées pendant cette communauté, dont les effets sont ensuite partagés selon la convention des Parties.

Communaux, s. m. pl. (*Ko-mu-nô*) Pâturages dans lesquels un ou plusieurs villages ont droit d'envoyer leurs troupeaux.

Commune, s. f. Le corps des habitans d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

Communes, s. f. pl. Héritages qui ont été donnés aux habitans d'un lieu pour leur usage. —Autrefois, les Milices bourgeoises et les Milices de la campagne.

La Chambre des Communes, la seconde Chambre du Parlement d'Angleterre, appelée aussi *Chambre-Basse*. Elle est composée des Députés des Provinces ou Comtés, des Villes et des Bourgs.

Communément, adv. (*Ko-mu-né-man*) Ordinairement. —Généralement.

Communiant, s. m. (*Ko-mu-ni-an*) Celui qui *communie* : *Il y a eu tant de Communians à Pâques dans cette Paroisse*. —Celui qui est en âge de communier : *Il y a tel nombre de Communians*.

Communicable, s. m. (*Ko-mu-ni-ka-ble*) Qui peut se *communiquer*; de quoi on peut faire part à d'autres. —On dit de deux rivières qu'elles sont *communicables*, quand elles peuvent être jointes par un canal, et de deux appartemens, quand on peut faire une communication de l'un à l'autre. —*Trévoux* dit *Communicabilité*, s. f.

Communicans, s. m. pl. (*Ko-mu-ni-kan*) Secte d'Anabaptistes du seizième siècle, ainsi appelés parce qu'à l'exemple des Nicolaïtes, ils avoient établi parmi eux une *communauté* de femmes et d'enfans.

Communicatif, ive, adj. (*Ko-mu-ni-ka-tife, ti-ve*) En parlant des choses, qui se *communique*. Il ne se dit que dans cette phrase : *Le bien de soi est communicatif*. —En parlant des personnes, qui se *communique* aisément, qui fait part de ses pensées, de ses connoissances, de ses lumières, de ses secrets.

Communication, s. f. (*Ko-mu-ni-ka-cion*) Action de *communiquer*, ou effet de cette action : *Communication de biens*, *de maux*, *etc. Donner communication à.....* faire part d'une affaire, etc. *Avoir communication d'un traité*, *etc.* —Commerce; familiarité; correspondance. —Moyen par lequel deux choses se communiquent : *Communication d'un appartement à un autre ; porte*, *degré de communication*. —En t. de Palais, récit court que les Avocats des parties font devant les Gens du Roi de l'affaire qu'on va plaider. —En t. de Rhétorique, figure par raisonnement, dont l'objet est de tirer des principes de ceux à qui on parle, l'aveu des vérités qu'on veut établir contre leurs prétentions. —En t. de Physique, *la communication du mouvement*, l'action par laquelle un corps qui en frappe un autre met celui-ci en mouvement. —En t. de Guerre, *lignes de communications*, fossés ou tranchées qui communiquent d'un quartier, d'une attaque à l'autre. (Du lat. *communicatio*, dont la signification est la même.)

Communication de l'aimant, propriété qu'a l'aimant de communiquer sa vertu au fer et à l'acier. —*d'électricité*, procédé par lequel on donne la vertu électrique à un corps, sans le frotter, ni l'échauffer.

Communié, ée, part. pass. de *Communier*, et adj. Il ne se dit comme adj. que dans cette phrase familière : *Il est mort bien confessé et communié*.

Communier, v. a. (*Ko-mu-nié*) Administrer le Sacrement de l'Eucharistie. (Du latin *communicare*, qui signifie proprement communiquer, donner part à, rendre participant de; parce qu'en administrant ce sacrement, on communique à celui qui le reçoit dignement les grâces qui y sont attachées.)

Communier, v. n. Recevoir le Sacrement de l'Eucharistie.

Communion, s. f. (*Ko-mu-ni-on*) Union de plusieurs personnes dans une même croyance religieuse : *La communion des Fidèles ; la communion des Saints*, un des articles du Symbole; *être dans la communion* ou *hors de la communion de l'Eglise ; Lettres de communion*. —Réception du Corps de N. S. dans le Sacrement de l'Eucharistie : *Communion ecclésiastique ; communion laïque*. —Antienne ou verset que chante le Chœur pendant la communion du Prêtre, et que dans les Messes basses, le Prêtre récite avant les dernières Oraisons appelées *Post-communion*. (Du latin *communio*, qui signifie la même chose.)

Communiquant, ante, adj. verb. (*Ko-mu-ni-kan*) Qui *communique*. Il se dit fréquemment en Physique : *Tubes communiquans*.

Communiquer, v. a. (*Ko-mu-ni-ké*) Rendre *commun* à..... *Le Soleil communique sa lumière à toute la terre ; un corps qui en rencontre un autre lui communique son mouvement*. —Faire part de..... *communiquer sa science*. —Donner *communication* de... *communiquer les pièces d'un procès ; communiquer une affaire à ceux qui en doivent être instruits*, *etc.* (Du latin *communicare*, qui a les mêmes significations.)

Communiquer, v. neut. Avoir commerce, relation : *Communiquer avec les Savans*, *avec*

les ennemis. —Avoir *communication*, en parlant de deux appartemens, etc. de l'un desquels on passe dans l'autre. On dit aussi dans ce sens et au réciproque, que *deux chambres se communiquent par un corridor, etc.*

SE COMMUNIQUER, v. réc. Être *communicatif*, familier, populaire. *Se communiquer à quelqu'un*, se découvrir à quelqu'un.

COMMUTATIF, IVE, adj. (*Ko-mu-ta-tife, t-ve*) Qui peut être changé ou fait par échange : *Justice commutative*, celle où il s'agit de l'échange d'une chose contre une autre en rendant autant que l'on reçoit. (Du lat. *commutare* changer.)

COMMUTATION, s. f. (*Ko-mu-ta-cion*) T. de Palais usité dans cette seule phrase : *Commutation de peine*, changement de peine. —En t. de Grammaire, figure de diction, espèce de métaplasme qui change le matériel d'un mot, en y substituant un élément à la place d'un autre, comme lorsque *Virgile* a dit *olli* pour *illi*. (Du latin *commutatio*, fait dans le même sens de *commutare* changer, échanger.) —En t. d'Astron. 1.° Distance entre le lieu de la terre vue du soleil, et le lieu d'une planète réduit à l'écliptique. —2.° Suivant *Copernic*, la différence qui sert à trouver le lieu d'une planète ou de la terre, par le moyen du lieu vu du soleil : c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Parallaxe annuelle*.

Anomalie de commutation (Astronomie), suivant *Kepler*, la différence entre le lieu de la planète vu du soleil, et le lieu moyen de la terre.

COMPACITÉ, s. f. T. de Didactiq. Qualité de ce qui est *compacte*.

COMPACT, s. m. T. de Droit; Convention : *Bulle du compact*, celle par laquelle les Cardinaux ne peuvent conférer les bénéfices réguliers qu'à des Réguliers.

COMPACTE, adj. m. et fém. Qui est serré ou condensé ; qui a peu de pores et beaucoup de poids. (Du latin *compactus*, dérivé du grec *sumpêktos*, en dorique *sumpaktos*, qui a la même signification.)

COMPAGNE, s. f. (*Kon-pa-gne*, mouillez *gn*) Femme ou fille qui accompagne une autre personne. —Celle qui travaille avec une autre. —Femme mariée, par rapport à son mari. —On le dit aussi des tourterelles : *Les tourterelles gémissent quand elles ont perdu leurs compagnes.* —On dit élégamment au figuré : *La justice et l'abondance sont les compagnes de la paix, etc.* (Pour l'étymologie, Voyez *Compagnon.*) —En t. de Marine, chambre du Majordome d'une galère.

Compagne de la Cycloïde (Géométrie), Voy. *Trochoïde*.

COMPAGNIE, s. f. (*Kon-pa-gni-e*, mouillez *gn*) Une ou plusieurs personnes qui sont avec une autre et qui l'*accompagnent.* —Gens qui sont ensemble pour se réjouir, se visiter, ou pour quelque affaire : *Être de bonne compagnie*, être de belle et agréable humeur en compagnie : *Tenir* ou *faire compagnie à quelqu'un.* —Société de Marchands ou de Gens d'affaires : *La Compagnie des Indes, des Aides, des Gabelles.* —Corps de Magistrats : *Assembler la Compagnie.* —Nombre de Gens de guerre sous un Capitaine : *Compagnie de Cavalerie, d'Infanterie, de Dragons.* —En t. de Chasse, compagnie de perdrix ; plusieurs perdrix ensemble : *Bête de compagnie*, sanglier jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. On dit prov. et en badinant : *Cet homme est bête de compagnie*, aime la société. (Voyez *Compagnon*, pour l'étymologie.)

Règle de compagnie (Arithm.), opération par laquelle plusieurs associés ayant mis des fonds pour un même objet, partagent le gain ou la perte proportionnellement à leurs mises.

DE COMPAGNIE, expression adv. Ensemble.

Fig. et famil. *Fausser compagnie à.....* manquer de se trouver dans une compagnie, après l'avoir promis. —*Prendre congé de la compagnie*, mourir.

COMPAGNON, s. m. (*Kon-pa-gnon*; mouillez *gn*) Celui qui nous fréquente, que nous fréquentons souvent, qui est notre ami. (Du latin *cum* avec, et *panis* pain : *qui mange le pain avec un autre*, ou *du même pain qu'un autre.* Ménage.) —Celui qui *accompagne* quelqu'un à la guerre, en voyage, etc. En ce sens il se dit également au figuré : *La vengeance, le deuil, l'horreur, compagnons de la mort, etc.* —Égal : *Traiter de pair à compagnon ; il ne peut souffrir ni compagnon ni maître.* —Gaillard, drôle, éveillé : *C'est un compagnon, un bon compagnon ; faire le compagnon*, faire l'entendu. —Homme d'exécution, déterminé : *Gentil compagnon, hardi compagnon.* —Capable de faire de mauvais tours : *Défiez-vous-en, c'est un compagnon, un dangereux compagnon.* —Pauvre et de bas lieu : *Petit compagnon.* —Dans les Arts et Métiers, celui qui a fait son apprentissage et qui n'a pas encore la maîtrise. —En t. de Marine, matelot. Il est peu usité. —Fleur rouge ou blanche en forme de gros œillet. Voy. *Passefleur sauvage.*

COMPAGNONNAGE, s. m. (*Kon-pa-gno-nà-je*) Le temps qu'on est *compagnon* dans un métier. —Assemblée des *compagnons* de métier.

COMPAIR, adj. (*Kon-pèr*) T. de Musique : Corrélatif, correspondant. *Tons compairs*, dans le plain-chant, le ton authentique, et le plagal qui lui correspond. (Du latin *compar*, fait de *cum* avec, et *par* pareil, égal, semblable.)

COMPAN, s. m. Monnoie d'argent des Indes Orientales, qui vaut environ neuf sous de France (45 centimes).

COMPARABLE, adj. m. et f. Qui se peut *comparer*, qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON, subst. f. (*Kon-pa-re-zon*) Discours par lequel on marque la ressemblance d'une chose ou d'une personne avec une autre. —Similitude : *Homère est riche et abondant en comparaisons.* —Parallèle : *Faire comparaison de deux personnes* ou *entre deux personnes*, ou *d'une personne* ou *d'une chose avec une autre.* (Du lat. *comparatio*, qui a les mêmes significations.)

Comparaison d'écritures, confrontation de deux écritures l'une avec l'autre, pour juger si elles sont de la même main. —*Pièces de*

comparaison, pièces reconnues que l'on confronte avec d'autres qui sont contestées.

En comparaison, adv. Au prix, à l'égard.

Comparant, ante, adj. (*Kon-pa-ran, an-te*) Il se dit au Palais pour *comparoissant* devant un Juge, devant un Notaire : *Un tel comparant en personne; une telle comparante par Procureur.* On dit aussi substantiv. *ledit comparant*, *ladite comparante*, etc. (Du latin *comparens*, part. de *comparere* comparoître.)

Comparant, s. m. Acte extrajudiciaire par lequel on fait une représentation ou une demande pour des choses qui sont de juridiction volontaire.

Comparatif, s. m. (*Kon-pa-ra-tife*) Inflexion d'un adjectif ou d'un adverbe, laquelle tient le milieu entre l'état d'égalité qui est le *positif*, et l'état de la plus grande supériorité qui est le *superlatif*. (En latin *gradus comparativus*. Voy. la Grammaire.)

Comparatif, ive, adj. Il se dit en Grammaire, 1.° de certaines conjonctions qui servent à marquer rapport, convenance, parité; tels sont *comme*, *de même*, *ainsi que*, *autant que*; 2.° des adverbes qui expriment le degré entre le positif et le superlatif. (Du latin *comparativus*, qui signifie la même chose.)

Comparativement, adv. (*Kon-pa-ra-ti-ve-man*) Par *comparaison* à.... Il n'est usité que parmi les Savans.

Comparer, v. a. (*Kon-pa-ré*) Examiner le rapport qu'il y a entre deux personnes ou deux choses. —Egaler : *Il n'y a point d'Eglise qu'on puisse comparer à Saint-Pierre de Rome.* —Faire une comparaison, une similitude. (Du latin *comparare*, dont la signification est la même.)

Comparoir, v. n. (*Kon-pa-roar*) Comparoître en Justice. Il ne se dit qu'au Palais, et dans ces phrases : *Assignation à comparoir ; être assigné à comparoir.* (Du lat. *comparere* comparoitre.)

Comparoître, v. n. (*Kon-pa-rê-tre*) Paroître devant un Juge; se présenter en Justice. Il prend pour auxil. *avoir* et quelquefois *être*: *Il a comparu ; il est comparu.* (Du latin *comparere*, qui a la même signification.)

Comparse, s. f. L'entrée des quadrilles dans le carrousel. (Du latin *comparere*, composé de *cum* avec, et *parere* paroitre; *paroître ensemble.*)

Compartiment, s. m. (*Kon-par-ti-man*) Assemblage de plusieurs figures disposées avec symétrie. (Du lat. *compartiri*, formé de *cum* avec, et *partiri* partager, diviser.)

Compartimens de feux, en t. de Mineur, disposition des saucissons pour porter le feu aux fourneaux dans le même temps.)

Compartir, v. a. et inusité. Faire des *compartimens*.

Compartiteur, s. m. T. de Palais : Celui des Juges qui a ouvert un avis contraire à celui du Rapporteur, et sur l'avis de qui le Tribunal s'est *partagé*. (Du latin *compartiri* partager)

Comparuit, mot latin usité au Palais, qui signifie *il a paru* : *Un comparuit*, un acte qui certifie la *comparution* d'une Partie.

Comparution, s. fém. (*Kon-pa-ru-cion*) Action de *comparoître*, de se présenter en Justice. *Faire demander acte de comparution; comparution personnelle.*

Compas, s. m. (*Kon-pâ*) Instrument de Mathematique qui sert à décrire des cercles et à prendre des distances entre deux points ou deux lignes. —*Le compas de proportion* est un autre instrument de Mathematique composé de deux règles plates, mobiles dans une charnière ; il sert à prendre des distances et des angles. —Il y a aussi des *compas* de Tourneur, de Tonnelier et de Cordonnier, des *compas* brisés, etc. —En Astron. constellation méridionale, l'une des quatorze formées par *La Caille.* Elle est placée presque entièrement dans la voie lactée, au-dessus du Triangle austral, et sous les pieds de devant du Centaure. Elle ne paroît jamais sur notre horizon. (Du latin barbare *compassus*, formé à cause de l'égalité de ses pas, de *cum* avec, et *passus* pas. Les Italiens en ont fait également *compasso*, et les Espagnols, *compar.* Ménage.)

Compas de mer, *compas de route*, *compas de variation*, la Boussole.

Proverbial. *Faire toutes choses par règle et par compas* ou *par compas et par mesure*, avec une grande exactitude, une grande circonspection. —*Avoir le compas dans l'œil*, mesurer à l'œil presque aussi juste qu'on pourroit le faire avec un compas.

Compassé, ée, part. pass. de *Compasser*, et adj. Il se prend le plus souvent en mauvaise part : *Il est bien compassé dans ses discours*, *dans ses manières*, *dans son style*, ou simplement, *il est compassé*, *extrêmement compassé*, exact jusqu'à l'affectation.

Compassement, s. masc. (*Kon-pa-ce-man*) Règle pour espacer les fourneaux des mines.

Compasser, v. a. (*Kon-pa-cé*) Mesurer avec le *compas*. En ce sens, il est peu usité. —Bien proportionner une chose : *Compasser des allées, un parterre.* —Fig. Régler : *Compasser ses actions*, *ses démarches.*

Compassion, s. f. (*Kon-pa-cion*, en vers *ci-on*) Pitié, affliction qu'on ressent pour le mal d'autrui ou pour celui qu'on craint de lui voir arriver : *Avoir compassion de..... avoir de la compassion pour....* Voy. *Pitié.* —Fig. *Faire compassion*, se dit d'une chose qu'on désapprouve avec mépris. (Du lat. *compassio*, fait dans le même sens de *compati*, composé de *cum* avec, et *pati* souffrir.)

Compaternité, s. f. T. de Droit : Alliance spirituelle qui se contracte entre le parrain et la marraine, entre ceux-ci et le père et la mère de l'enfant.

Compatibilité, s. f. (*Kon-pa-ti-bi-li-té*) Qualité, état de ce qui est *compatible* : *Il y a une grande compatibilité d'humeurs entre ces deux personnes ; on a jugé la compatibilité de ces deux charges, etc.*

Compatible, adj. (*Kon-pa-ti-ble*) Qui peut *compatir* avec un autre : *Son humeur n'est pas compatible avec la mienne; nos humeurs ne sont pas compatibles.* —En parlant d'un bénéfice, d'une charge qui peut être possédée,

exercée avec un autre : *Ces deux bénéfices sont compatibles; ces deux charges ne sont pas compatibles.*

COMPATIR, v. n. (*Kon-pa-tir*) Etre touché de compassion ; être affligé du mal qu'un autre souffre. —Avoir de l'indulgence pour les défauts d'autrui : *Il faut compatir à la foiblesse humaine.* —En parlant des choses, être *compatible* avec.... Il se dit ordinairement avec la négative : *L'esprit de Dieu ne peut compatir avec l'esprit du monde.* —En parlant des personnes, convenir ensemble par l'humeur, le caractère : *Personne ne peut compatir avec lui.* (Du latin *compati*, formé de *cum* avec; en grec *sun*, et *pati* souffrir, fait du grec *pathéô* qui signifie la même chose; *souffrir avec un autre; partager sa douleur.*)

COMPATISSANT, ANTE, adj. (*Kon-pa-ti-san*) Porté à la *compassion ;* humain, sensible : *Un cœur compatissant, une ame compatissante.*

COMPATRIOTE, s. m. et f. Celui, celle qui est de la *même patrie*, du même pays. —Le peuple dit, *mon pays, ma payse.* (Du latin *cum* avec, ensemble, et du grec *patriôtês*, qui a le même sens que compatriote, et qui est dérivé de *patris* patrie.)

COMPENDIUM, s. m. emprunté du latin (*Kon-pen-di-ome*) Abrégé : *Un compendium de Logique.*

COMPENSATION, s. f. (*Kon-pan-sa-cion*) Action de *compenser* : *Faire compensation d'une chose avec une autre; cela mérite, demande compensation*, un dédommagement; *je vous cede cela en compensation.* (Du latin *compensatio*, Voy. *Compenser.*)

Compensation de dépens, se dit au Palais, quand chacune des Parties supporte les dépens qu'elle a faits.

COMPENSÉ, ÉE, part. pass. de *Compenser*, et adj. *Dépens compensés.*

COMPENSER, v. a. (*Kon-pan-sé*) Faire une estimation par laquelle une chose tienne lieu du prix d'une autre : *Il a compensé ce qu'il me devoit avec ce que je lui dois.* —Balancer, réparer : *Le gain de cette année compense la perte de la précédente.* (Du lat. *compensare*, formé avec la même signification de *cum* avec, et *pensare*, fréquentatif de *pendere* peser.)

COMPÉRAGE, s. m. Qualité de *Compere.* Il est familier. —En t. de Droit, on dit *Compaternité.*

COMPÈRE, s. m. (*Kon-pè-re*) Celui qui a tenu notre enfant sur les Fonts de Baptême. —Celui qui a tenu avec nous un enfant. (Du latin *cum* avec, et *pater*, fait du grec *patêr* père; *père avec un autre.*) —Figur. et fam. 1.° Homme fin, adroit, qui va à ses intérêts, et duquel on doit se défier. 2.° Gaillard, éveillé, bon compagnon : *C'est un compère.*

Proverb. *Tout se fait par compère et par commère*, la faveur et la protection décident de tout.

COMPERSONNIERS, s. m. pl. (*Kon-per-so-nié*) T. de Féodalité : Ceux qui tenoient en commun une même terre, à la charge de payer au Seigneur une redevance pour laquelle ils étoient tous solidairement obligés. —Ceux qui vivent en commun dans une famille, dans un corps, etc. (Du lat. *cum* avec, et *persona* personne.)

COMPÉTEMMENT, adv. (*Kon-pé-ta-man*) D'une manière *compétente;* suffisamment; convenablement. Il est peu usité.

COMPÉTENCE, s. f. (*Kon pé-tan-se*) Puissance de juger et de connoître d'une affaire. —Figur. *Cela n'est pas de sa compétence*, il n'est pas capable de juger de cet ouvrage, de cette manière, etc. (Du lat. *competentia*, qui a la même signification.)

COMPÉTENT, ENTE, adj. (*Kon-pé-tan, an-te*) T. de Pratique : Qui appartient, qui est dû : *Portion compétente.* —Qui a droit de juger, de connoître d'une affaire : *Juge compétent.* Cette même expression se dit au fig. d'un homme qui a toute la connoissance qu'il faut pour juger d'une chose. —Suffisant : *Age compétent, temps compétent pour délibérer.* (Du lat. *competens*, qui signifie la même chose.)

Partie compétente, capable de contester en Justice.

COMPÉTER, v. n. (*Kon-pé-té*) T. de Pratiq. Appartenir en vertu de certains droits : *Ce qui peut lui compéter et appartenir dans la succession de son père.* —Etre de la *compétence* : *Cette affaire ne compète point à un tel Tribunal.* (Du lat. *competere.*)

COMPÉTITEUR, s. m. (*Kon-pé-ti-teur*) Concurrent; celui qui prétend aux mêmes honneurs, aux mêmes dignités ou emplois qu'un autre. (Du lat. *competitor*, fait dans la même signification de *cum* avec, et *petere* demander, poursuivre; *qui demande avec un autre.*)

COMPILATEUR, s. m. (*Kon-pi-la-teur*) Celui qui *compile.*

COMPILATION, s. f. (*Kon-pi-la-cion*) Recueil de diverses choses ramassées des Auteurs qu'on a lus. (Du lat. *compilatio*, Voy. *Compiler.*)

COMPILER, v. a. (*Kon-pi-lé*) Faire un recueil, un amas de diverses choses qu'on a lues dans les Auteurs. (Du latin *compilare*, dérivé dans le même sens du grec *sumpileô* je condense, je foule ensemble.)

COMPITALES, s. f. pl. (*Kon-pi-ta-le*) Fêtes des anciens Romains en l'honneur des Dieux Lares, qui se célébroient dans les places publiques. (Du latin *compitum* carrefour.) On dit aussi adjectivem. *Fêtes compitales, jeux compitaux.*

COMPITALICE, adj. Qui appartient aux Fêtes *compitales* : *Les Jeux compitalices.*

COMPLAIGNANT, ANTE, subst. (*Kon-plè-gnan, an-te;* mouillez *gn*) Celui ou celle qui se plaint en Justice.

COMPLAINTE, s. f. (*Kon-plein-te*) Plainte en Justice. —Romance populaire, d'un genre pathétique.

COMPLAINTES, au pl. Lamentations : *Toutes vos complaintes sont inutiles.* Il vieillit.

COMPLAIRE, v. n. (*Kon-plè-re*) S'accommoder au goût, au sentiment, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : *Il cherche à lui complaire en tout.* —*Complaire* ajoute au sens de *plaire*, la volonté, l'envie d'y réussir. On peut *plaire* sans le vouloir; on *complaît* en

conformant sa volonté à celle d'autrui. (Du lat. *complacere*, qui a la même signification.)

se Complaire, v. refl. S'admirer, se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions, en ses ouvrages: *Il se complaît dans tout ce qu'il fait; elle se complaît en sa beauté.*

Complaisamment, adv. (*Kon-plè-za-man*) Avec *complaisance*. Il est peu usité.

Complaisance, s. fém. (*Kon-plè-zan-ce*) Douceur et facilité d'esprit, qui fait qu'on *complait*, qu'on défère aux autres: *Avoir de la complaisance, une grande complaisance.* —Avec le régime, il signifie l'effet de cette vertu: *Ayez cette complaisance pour lui; avoir pour quelqu'un une complaisance aveugle, etc.* —Plaisir qu'on goûte dans la contemplation de ses qualités, de ses ouvrages: *Elle se regarde avec complaisance; il a une grande complaisance pour tout ce qu'il fait.*

Complaisances, pl. Effets et marques d'une extrême complaisance: *Elle a de trop grandes complaisances pour ses enfans.* —*Dieu a mis toutes ses complaisances en son Fils*, le Sauveur est l'objet de l'amour de Dieu.

Complaisant, ante, adj. (*Kon-plè-zan, an te*) Qui a de la *complaisance* pour les autres. —On dit aussi substantivement, qu'*un homme est le complaisant d'un autre.*

Complant, s. masc. (*Kon-plan*) Plusieurs pièces de terre *plantées* en vigne, en arbres: *Des vignes de bon complant.*

Complanter, v. a. (*Kon-plan-té*) T. d'Agriculture: Planter des vignes, des arbres, etc. Il se dit sur tout des vignes et du lieu où on les plante: *J'ai complanté tout nouvellement une grande piece de terre.*

Complanterie, s. f. T. de Coutume: Droit du Seigneur sur les vignes qu'il a données à *complanter*, à cultiver.

Complément, subst. m. (*Kon-plé-man*) Ce qui s'ajoute à une chose pour lui donner sa perfection. —En général, partie qui ajoutée à une autre, formeroit un tout naturel ou artificiel. —En t. de Grammaire, ce qu'on ajoute à un mot, pour en déterminer la signification. (Du latin *complementum*, dont la signification est la même.)

Complément arithmétique d'un logarithme (Arithmét.), ce qui manque à un logarithme, pour être égal à 100,000,000, en supposant les logarithmes de neuf caractères. —*Complément d'un angle* ou *d'un arc* (Géométrie), la quantité dont un angle ou un arc est moindre que le quart de la circonférence ou 90 degrés. —*Complement d'un angle à 180 degrés*, l'excès de 180 degrés sur cet angle. —*Complément d'un parallélogramme*, deux parallélogrammes que la diagonale ne traverse pas, et qui résultent de la division de ce parallélogramme par deux lignes tirées d'un point quelconque de la diagonale, parallèlement à chacun de ses côtés. —*Complément de la ligne de défense* (Fortification), ce qui reste de la ligne de défense, après avoir ôté l'angle du flanc. —*Complément de la courtine*, ce qui reste de la courtine, après avoir ôté son flanc, jusqu'à l'angle de la gorge. —*Complément de la hauteur d'une étoile* (Astron.), la distance d'une étoile au zénith, ou l'arc compris entre le lieu de l'étoile au-dessus de l'horizon et le zénith. —*Complément de route* (Marine), complément de l'angle que la route ou le rhumb que l'on suit fait avec le méridien du lieu où l'on est, c'est-à-dire la différence de cet angle à 90 degrés. —*Complément d'un intervalle* (Musique), ce qu'il lui faut ajouter pour arriver à l'octave.

Complet, ète, adj. (*Kon-plè, è-te*) Entier; achevé; parfait: *Habit complet, nombre complet; œuvre, histoire complète.* Voy. *Entier.* —Se dit en Botaniq. des fleurs dont les organes sont complets, c. à d. qui, étant hermaphrodites, sont munies d'un calice et d'une corolle. Celles qui sont privées de quelqu'un de ces organes, sont dites *incomplètes.* (Du lat. *completus*, part. de *complere* compléter.)

Complet, s'emploie substantiv. *Le complet d'un Régiment, le non-complet.*

Complètement, s. m. (*Kon-ple-te-man*) L'action de rendre *complet.* Trev.

Complètement, adv. D'une manière *complete.*

Compléter, v. act. (*Kon-plé-té*) Rendre *complet.* (Du latin *complere* remplir, compléter, combler; fait de *cum* avec, et de l'inusité *plere, pleo*, remplir.)

Complétif, ive, adj. (*Kon-plé-tife, i-ve*) T. de Grammaire: Qui sert à *compléter* ou à caractériser un complément: *Cas complétif, phrase complétive.*

Complexe, adj. (*Kon-plèk-ce*) Qui embrasse plusieurs choses, par opposition à *simple*: *Le sujet de cette Tragédie est complexe.* —*Idée complexe*, celle qu'on forme de plusieurs idées simples. —*Termes complexes*, termes qui joints ensemble composent une idée totale. (Du lat. *complexus*, fait dans le même sens de *complecti* embrasser; *qui embrasse plusieurs choses à la fois.*)

Quantité complexe (Algèbre), quantité composée de plusieurs parties jointes ensemble par les signes + et —.

Complexion, s. f. (*Kon-plek-cion*) Tempérament; constitution du corps. Voy. *Naturel.* —Humeur; inclination: *Complexion amoureuse, joviale.* (Du latin *complexio* union, liaison, concours de plusieurs choses qui se joignent.)

Complexionné, ée, adj. (*Kon-plek-cio-né*) Qui est d'une certaine *complexion*, d'un certain tempérament: *Bien* ou *mal complexionné.* Il n'a d'usage que parmi les Médecins.

Complexité, s. f. (*Kon-plek-ci-te*) Qualité de ce qui est *complexe*: *Complexité d'idées.* C'est un mot didactique et nouveau.

Complication, s. fem. (*Kon-pli-ka-cion*) Concours de choses de différente nature: *Complication de crimes, de maux, de malheurs.* (Du latin *complicatio*, fait de *complicare*, lequel est formé de *cum* avec, et de *plicare* plier: *plier, envelopper plusieurs choses ensemble.*)

Complice, adj. et s. Qui a part au crime d'un autre. C'est à ce sens qu'il est borné comme subst.; comme adj. il se dit de toute sorte de désordres, et même de malheurs. (Du

latin *complice*, ablatif de *complex* qui signifie également *complice*, et qui est fait de *complicare* envelopper dans un même crime, etc.)

COMPLICITÉ, s. f. (*Kon-pli-ci-té*) Participation au crime d'un autre.

COMPLIES, s. f. pl. (*Kon-plî-e*) La dernière des sept Heures canoniales. (Du latin *completæ*, en sous-entendant *horæ; heures completes*, *achevées*.)

COMPLIMENT, s. m. (*Kon-pli-man*) Paroles civiles, obligeantes, pleines d'affection ou de respect, selon les diverses personnes et les diverses rencontres : *Faire compliment* ou *un compliment à*..... faire une harangue courte et flatteuse. Le même mot, avec une épithète odieuse, signifie discours fâcheux, désobligeant : *Lui parler ainsi, c'est lui faire un mauvais compliment.* —Cérémonies : *Laissons-là les complimens; trève de complimens; sans compliment.* Il est famil. —On le dit quelquefois par opposition à l'intention réelle : *S'il vous fait des offres de service, c'est par compliment. Parler sans compliment*, franchement et sans détour. (Du latin *complire*, dit par métaplasme, pour *complere* remplir, accomplir, compléter; parce que, suivant *Ménage*, le compliment est un discours obligeant *complet*, c'est-à-dire plus poli que les discours ordinaires; et, suivant *Bourdelot*, que c'est un *accomplissement* de vœux et de services. Les Italiens disent de même *complimento*.)

Famil. *Compliment bien troussé*, court et bien tourné. —*Rengaîner son compliment*, s'abstenir de le faire, parce qu'il est inutile et hors de propos.

COMPLIMENTAIRE, s. m. (*Kon-pli-man-tè-re*) Celui sous le nom duquel se font toutes les opérations de commerce d'une Société marchande.

COMPLIMENTER, v. act. (*Kon-pli-man-té*) Faire *compliment.* Il ne se dit guères que des complimens d'apparat, et se prend toujours en bonne part : *Le Magistrat alla complimenter le nouveau Gouverneur, etc.* Pour les particuliers, on dit : *Je suis allé faire compliment* ou *mon compliment à*....

COMPLIMENTEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui aime à faire des *complimens* : *C'est un grand complimenteur.*

COMPLIQUÉ, ÉE, adj. (*Kon-pli-ké*) *Affaire compliquée*, mêlée avec d'autres, ou embrouillée en elle-même. —*Maladie compliquée*, dans laquelle il y a plusieurs maladies mêlées ensemble. —*Le sujet de cette pièce est compliqué*, n'est pas assez simple, embrasse trop d'événemens. (Du lat. *complicatus*, part. pass. de *complicare.* Voy. *Complication.*)

COMPLOT, s. m. (*Kon-plô*, s. d.) Mauvais dessein formé entre deux ou plusieurs personnes.

COMPLOTER, v. a. (*Kon-plo-té*) Faire un *complot.* (Suivant le P. *Labbe* et *Ménage*, du latin *cum* avec, et du françois *peloter* jouer à la paume : *se donner la pelote, la balle de concert et par accord.* Ce sont leurs termes.)

COMPON, s. m. T. de Blason : Chacune des parties égales, carrées et alternatives qui forment le *componé.* Voy. ce mot.

COMPONCTION, subst. f. (*Kon-ponk-cion*) Regret d'avoir offensé Dieu; douleur de ses péchés. (Du latin *compunctio*, fait dans le même sens de *compungere*, lequel est formé de *cum* et *pungere* piquer.)

COMPONÉ, ÉE, adj. T. de Blason, qui se dit des bordures, bandes, sautoirs, etc. qui sont *composés* de pièces carrées d'émaux alternés : *Bande componée d'argent et d'azur.* (Du latin *componere* composer.)

COMPONENDE, s. f. (*Kon-po-nan-de*) *Composition* sur les droits de la Cour de Rome, pour l'obtention d'une dispense ou les provisions d'un bénéfice. —Le Bureau établi pour ces droits. (Du lat. *componere* composer.)

COMPORTEMENT, s. m. (*Kon-por-te-man*) Conduite, bonne ou mauvaise. Il est vieux et inusité.

COMPORTER, v. a. (*Kon-por-té*) Permettre, souffrir : *La médiocrité de son revenu ne comporte pas la dépense qu'il fait.* On dit aussi neutralement : *La dignité du Magistrat ne comporte pas que*.... Il s'emploie ordinairement avec la négative. (Du lat. *comportare*, formé de *cum* avec, ensemble, et *portare* porter; *porter ensemble.*)

SE COMPORTER, v. réc. Se conduire bien ou mal en quelque chose. —En t. de Pratique, *acheter une maison telle qu'elle se comporte*, telle qu'elle est.

COMPOSÉ, s. m. Ce qui résulte de l'assemblage, de l'union de plusieurs parties. Il se dit dans le physique et dans le moral : *La thériaque est un composé d'un grand nombre de drogues; cet homme est un composé de hauteur et de foiblesse.* (Du latin. *compositum.*)

COMPOSÉ, ÉE, part. p. de *Composer*, et adj. Formé de plusieurs parties : *Mot composé*, formé de deux ou plusieurs mots joints ensemble, comme *passe-temps*, *justaucorps.* —Se dit en Botanique, de toute partie du végétal, qui a un plus ou un moins grand nombre de divisions. —Et en Musique, d'un intervalle musical, qui passe l'étendue de l'octave. —En parlant des personnes, qui affecte un air grave, modeste : *Cet homme est toujours composé; avoir l'air sérieux et composé, etc.* (Du latin *compositus*, part. pass. de *componere* composer.)

Nombre composé (Arithmétiq.), qui peut être mesuré ou divisé exactement et sans reste par quelque nombre différent de l'unité. —*Raison composée*, celle qui résulte du produit des antécédens de deux ou de plusieurs raisons, et de celui de leurs conséquens. —*Quantité composée* (Algèbre), assemblage de plusieurs quantités jointes par les signes + ou —. On dit aussi en ce sens *quantité complexe* et *multinome.* —*Mouvement composé* (Mécanique), mouvement résultant de l'action de plusieurs puissances concourantes ou conspirantes : *Tout mouvement dans une ligne courbe est composé.* —*Pendule composé*, celui qui consiste en plusieurs poids, conservant constamment la même position entr'eux, et la même distance au centre du mouvement, autour duquel ils font leurs vibrations.

COMPOSER, v. a. (*Kon-po-zé*) Faire un tout

de l'assemblage de plusieurs parties. —Faire quelque ouvrage d'esprit : *Composer un livre*, *des vers*, *un panégyrique*. En ce sens, on dit neutralement : *Composer bien* ou *mal*, *avec soin*, *avec negligence*; et en parlant des Ecoliers, *composer en prose*, *en vers*, *en grec*, *etc.*; *composer pour les prix*. —En Musique, faire un air, un chant, selon les règles de l'art. —En t. d'Imprimerie, assembler les caractères pour en former des mots, des lignes, ensuite des pages. —Les Fondeurs de caractères disent aussi *composer* pour arranger toutes les lettres les unes à côte des autres, toujours dans un même sens, sur des espèces de composteurs en bois, et les porter ensuite en cet état au coupoir pour y recevoir d'autres façons. —Accommoder son visage, ses manières à l'état où on veut paroître : *Composer sa mine*, *son geste*, *sa contenance ; composer son visage à la joie*, *etc.* En ce sens, il s'emploie souvent au réciproque : *Il faut savoir se composer*, *suivant les occasions.* (Du lat. *componere*, fait dans les mêmes significations de *cum* avec, ensemble, et *ponere* mettre.)

Composer, v. neut. S'accorder sur quelque différend; en traiter à l'amiable : *Composer avec ses créanciers; composer de ses intérêts*, *de ses droits*, *etc.* La Bruyère a dit (chap. II) : *Composer ensemble de se traiter tous avec une mutuelle bonté*; ce verbe donné pour régime à *composer de* est une construction irrégulière. —On dit élégamment au fig. *Composer avec sa conscience*, *avec ses remords*, *etc.* —En t. de Guerre, capituler, qui dans ce sens est beaucoup plus en usage.

se Composer, v. réc. Prendre un air grave, modeste et honnête.

Composeur, s. m. Mot ironique; celui qui *compose* : *Un composeur de chansons*, *de méchans vers.*

Composite, adj. m. et f. (*Kon-po-zi-te*) Il se dit de l'un des cinq ordres d'Architecture : *Ordre*, *colonne composite.* —On dit aussi substantiv. *Le Composite participe du Corinthien et de l'Ionique.* (Du latin *compositus*, part. de *componere* composer.)

Compositeur, s. masc. (*Kon-po-zi-teur*) Celui qui, dans une Imprimerie, *compose* et arrange les lettres dans le composteur. On nomme *Compositeur aux pièces*, celui qu'on paye à raison du travail qu'il fait; et *Compositeur en conscience*, celui qui est payé à raison d'un prix convenu par jour. —Celui qui *compose* en Musique : *Bon*, *savant*, *habile Compositeur.* —*Amiable compositeur.* Voyez *Arbitrateur*, qui a le même sens. (Du latin *compositor*, fait de *componere* composer.)

Composition, s. fém. (*Kon-po-zi-cion*, en vers *ci-on*) Action de *composer* quelque chose : *La composition d'une machine*, *etc.* —Ouvrage qui en résulte : *La composition du corps humain est merveilleuse.* —Mélange et incorporation de certaines drogues : *Composition d'un remède*, *d'un parfum.* —Action de *composer* un ouvrage d'esprit : *Il nous a montré une pièce de sa composition.* —Le thème que fait un Ecolier, sur le sujet qui lui est donné par son Professeur : *Cette composition est pleine de solécismes.* —En t. de Musique, l'art d'unir les différentes parties suivant les règles; il se dit sans regime : *Entendre*, *apprendre*, *savoir la composition.* —Partie de la Peinture, qui consiste à executer le dessin qu'on s'est formé. —En t. d'Imprimerie, arrangement des lettres ou les lettres tout arrangées: *Voilà une page de composition à distribuer.* —Accommodement, dans lequel une des parties ou toutes les deux se relâchent d'une partie de leurs pretentions : *Venir à composition*, *à une amiable composition.* —Conventions que fait une place qui se rend : *Recevoir à composition.* En ce sens, le substantif est plus usité que le verbe *composer.* (Du lat. *compositio*, fait de *componere* composer. Voyez ce mot.)

Composition de raison (Arithm.), c'est lorsque, dans deux rapports arithmétiques, la somme de l'antécédent et du conséquent du premier est à la somme de l'antécédent et du conséquent du second, comme un antécédent est à son conséquent, etc. —*Composition de mouvement* (Mecaniq.), réduction de plusieurs mouvemens en un seul, ce qui a lieu lorsqu'un corps est poussé ou tiré par plusieurs puissances à la fois.

Etre de bonne, *de facile composition*, facile à gagner, à réduire. —*Homme de composition*, *de bonne composition*, homme d'accommodement, facile à contenter. On le dit aussi fig. des choses qui ont rapport aux personnes : *Son amour propre est de bonne composition.* —Fig. *Faire bonne composition d'une marchandise*, la donner à un prix honnête, à bon marché.

Compost, s. m. Voy. *Comput.*

Composteur, s. m. Instrument d'Imprimerie, formé d'une lame de fer, de cuivre ou d'acier, coudée en équerre dans toute sa longueur, dont un bout est terminé par un talon fixe, tandis que sur la longueur de l'instrument il en existe un semblable mobile, mais qu'on fixe au moyen d'une vis et d'un écrou, selon la justification de l'ouvrage auquel on travaille. —Dans les Manufactures de soie, petite baguette de bois sur laquelle on passe les portées de la chaîne d'une étoffe de soie pour la plier.

Compote, s. f. Fruits qu'on fait cuire doucement avec du sucre. —Certaine manière d'accommoder les pigeonneaux. (Par contraction, du latin *composita* composée, à cause des divers ingrédiens dont ce mets est assaisonné. *Ménage.*)

Prov. et popul. *Avoir la tête*, *les yeux en compote*, tout meurtris. —*Viande en compote*, trop bouillie.

Compréhensible, adj. (*Kon-pré-an-ci-ble*) Qui peut être *compris*, conçu, entendu. (Du latin *comprehensibilis*, fait dans le même sens de *comprehendere* comprendre.)

Compréhension, s. fém. (*Kon-pré-an-cion*) Faculté de *comprendre*, de concevoir : *Il est de dure compréhension.* —En style Didactique, connoissance parfaite : *La compréhension des mystères.* (Du lat. *comprehensio*, fait de *comprehendere* comprendre.)

Comprendre, v. a. sur *Prendre* (*Kon-prandre*) Contenir, renfermer en soi. —Faire mention : *On l'a compris dans la liste.* —Fig. Concevoir : *Je comprends ce que vous me dites.* Voyez *Entendre.* On dit d'un homme qui a une conduite extraordinaire, bizarre, etc. *qu'on ne le comprend pas.* (Du latin *comprehendere*, fait avec les mêmes significations, de *cum* avec, ensemble, et *prehendere* prendre.)

Compresse, s. f. (*Kon-prè-ce*) Linge en plusieurs doubles, que les Chirurgiens mettent sur l'ouverture de la veine, sur une plaie, etc.

Compressibilite, s. f. (*Kon-prè-ci-bi-li-té*) Qualité de ce qui est *compressible.*

Compressible, adj. T. de Physiq. Qui peut être *comprimé.*

Compression, s. f. (*Kon-prè-cion*) Action de *comprimer*, de presser ou de serrer un corps, de manière qu'il occupe ou tende à occuper un moindre volume; à la différence de la *Condensation*, qui suppose toujours le corps réduit par une cause quelconque à un volume moindre qu'auparavant. —En Chirurgie, forte pression employée pour arrêter une hémorragie, pour remettre ou contenir les parties dans leur état naturel, etc. —En Médecine, état de gêne dans lequel un viscère quelconque perd sa force et son ressort, ne pouvant surmonter la résistance qu'il éprouve, etc. (Du latin *compressio*, fait dans le même sens, de *comprimere* comprimer.)

Comprimé, ée, part. p. de *Comprimer*, et adj. —En t. de Botan. plus ou moins aplati sur les côtés.

Comprimer, v. act. (*Kon-pri-mé*) Presser avec violence; resserrer; réduire à un moindre volume. Voyez *Compression.* (Du latin *comprimere*, formé avec la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *primere* presser, serrer.)

Compris, ise, part. p. de *Comprendre*, et adj. (*Kon-pri, î-ze*) Contenu, etc. —On dit adverbialement *y compris*, en y comprenant; *non compris*, sans y comprendre. Dans ces phrases, *compris* est indéclinable : *Y compris deux compagnies*, et non pas *y comprises.*

Compromettre, sur *Mettre*, v. n. (*Kon-pro-mè-tre*) Convenir d'arbitres pour en passer par leur jugement : *Ils ont compromis de* ou *sur toutes leurs affaires entre les mains de...* (Du latin *compromittere*, fait dans le même sens, de *cum* avec, ensemble, et *promittere* promettre.)

Compromettre, v. a. Commettre quelqu'un; l'exposer à recevoir quelque chagrin, quelque dégoût.

Compromettre son autorité, exposer son autorité à recevoir quelque atteinte, quelque diminution.

se Compromettre, v. réc. Mettre en *compromis* son crédit, son honneur, etc. en se commettant et s'engageant mal-à-propos.

Compromis, ise, part. p. et adj. Voy. *Compromettre.*

Compromis, s. m. (*Kon-pro-mi*) Acte par lequel on convient de part et d'autre, de faire une chose, sous quelque peine à celui qui contreviendra au traité : *Faire, passer, dresser, signer un compromis.* (Du lat. *compromissum*, dont la signification est la même, et qui est fait de *compromissus*, part. de *compromittere* compromettre.)

Fig. 1.° *Mettre ses affaires en compromis*, les exposer à quelque hasard, à quelque évènement fâcheux. —2.° *Metre quelqu'un en compromis*, le compromettre, le commettre. On dit dans le même sens, *mettre la dignité l'autorité de quelqu'un en compromis.*

Compromissaire, s. m. (*Kon-pro-mi-cè-re*) Celui qui est choisi par *compromis* pour terminer une affaire litigieuse, etc.

Comprotecteur, s. m. Protecteur avec un autre. *Trév.*

Comptable, adj. et s. (*Kon-ta-ble*) Celui qui est assujetti à rendre *compte* : *Officier comptable; les comptables sont sujets à être recherchés.* —On dit élégamment au figuré : *Tout citoyen est comptable à la Patrie de ses talens, etc.*

Pièces, quittances comptables, qui peuvent être reçues dans un compte, pour en justifier la dépense.

Comptablie de Bordeaux, s. f. Droit qui se percevoit pour le Roi dans la Sénéchaussée de Bordeaux, à l'entrée et à la sortie de certaines marchandises et denrées.

Comptant, (*Kon-tan*) Mot indéclinable, qui signifie l'argent à la main : *Payer comptant; vendre comptant.* —Proverb. *Payer comptant*, rendre sur-le-champ les bons ou les mauvais offices qu'on a reçus.

Comptant, adj. m. *Argent comptant.* Beaumarchais a dit quelque part, *argent compté.*

Comptant, s. m. L'argent effectif qui se trouve chez un Négociant, etc. *Voila tout mon comptant.*

Acheter ou *vendre au comptant, pour comptant*, acheter ou vendre au même prix que comptant, avec un court délai pour le payement.

Compte, subst. m. (*Kon-te*) Supputation, calcul; dénombrement de plusieurs choses. —Papier contenant le calcul de ce qu'on a reçu ou donné. —En t. de Commerce, 1.° État calculé ou non calculé d'effets possédés, administrés, acquis, reçus, dus ou dépensés. —2.° État de marchandises ou d'effets fournis par le vendeur. Si ce sont des marchandises fournies entre marchands, le compte s'appelle *facture*; si ce sont des fournitures d'ouvriers, il prend le nom de *mémoire*; on l'appelle *note*, lorsqu'il s'agit d'effets à ordre, ou de lettres de change qu'on remet; et *bordereau*, lorsqu'il contient l'état des diverses espèces dont on fait un payement. (Du latin *computum* comput, calcul.) —En parlant des toiles, nombre de cent fils : *Toile en compte de vingt*, celle qui contient vingt *comptes* ou deux mille fils de chaîne. —Raison de l'administration de quelque bien. —Profit, avantage : *Il y trouve son compte.* —*A bon compte*, à bon marché. —Rapport, récit : *Rendre compte de ce que l'on a fait.* Racine (Britannicus) a dit : *De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.* Cette inversion n'est ni noble, ni harmonieuse.

Compte de clerc à maître, celui où le comptable porte en recette et en dépense tout le bénéfice, tous les frais et toutes les pertes qu'il a pu faire. —*par colonne*, celui dans lequel la recette et la dépense, quoique liquidées à la fin de chaque année, ne sont compensées qu'à la fin de la dernière année ou de trois ans en trois ans. —*par échelette*, celui dans lequel l'imputation de la dépense se fait sur la recette année par année. —*de capital*, celui qui renferme tous les effets d'un Négociant, tant meubles qu'immeubles, déchargés de toutes dettes et hypothèques. —*de fonds* ou *de mise de fonds*, compte de ce qu'a fourni dans une société chacun des associés, etc. —*courant*, compte d'un associé, composé des sommes qu'il fournit dans le commerce, au-delà des fonds qu'il s'est engagé d'y porter. On appelle au plur. *comptes courans*, les comptes que les Négocians se rendent entr'eux, et par extraits, des articles qu'ils se sont réciproquement fournis, d'après des états particuliers et détaillés donnés antérieurement. —*de bilan*, celui qui ne s'ouvre au grand livre que pour la clôture des livres.

Ouvrir un compte (Commerce), le placer pour la première fois dans un livre. —*Vérifier un compte*, l'examiner. —*Clôre un compte*, en fixer le solde. —*Passer en compte*, porter au débit ou au crédit de quelqu'un. —*Mettre en ligne de compte*, écrire qu'on a reçu ce dont il s'agit. —*Recevoir à compte*, recevoir à la charge de déduire sur ce qui est dû à fin de compte. —*Rendre compte*, fournir l'état de sa recette et de sa dépense. —*Solde de compte*, excédent du crédit ou du débit. —*Livres de compte*, régistres sur lesquels les Marchands, les Négocians et les Banquiers écrivent par ordre les affaires de leur commerce. —*Avoir un compte en banque*, 1.° Se faire créditer dans une banque, ou s'y faire débiter, selon qu'on veut faire des payemens à ses créanciers, ou en recevoir de ses débiteurs, en billets ou écritures de banque. —2.° Y porter des fonds pour la première fois.

En avoir pour son compte, être attrapé, pris, trompé. Il est familier. —*Faire compte sur quelqu'un*, compter sur lui. —*Faites votre compte que...* comptez que... —*Faire compte de...* estimer; faire cas. On dit dans le sens contraire, *n'en tenir compte* ou *aucun compte*, n'y avoir aucun égard, n'y faire aucune attention. —*Cela ne fait pas mon compte*, je n'ai pas lieu d'en être satisfait. —*Etre loin de son compte*, être loin du succès qu'on s'étoit promis. —*Faire bon compte de...* faire bon marché. —Figur. *Etre de bon compte*, être facile, accommodant. —*Prendre sur son compte*, se charger de faire, d'exécuter quelque chose. —*On jase sur votre compte*, sur ce qui vous concerne. —*Au bout du compte*, après tout; tout considéré.

Roue de compte, terme d'Horlogerie : Roue attachée en dehors, et dont les dents sont en dedans. —*Chambre des comptes*, Voy. au mot *Chambre*.

COMPTE-PAS, s. m. (*Kon-te-pâ*) Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on fait à pied, et même en voiture. On le nomme aussi *Odometre*. —Instrument de Méanique qui sert à *compter les pas* qu'on a faits. Voyez *Odometre*.

COMPTER, v. a. (*Kon-te*) Nombrer, supputer, calculer. —Payer : *Compter de l'argent*, *cent écus à un créancier*. (Du lat. *computare*, *computo*, dont la signification est la même, et qui vient du grec *sun* avec, et de *puthô*; mot inusité, dont les dérivés *punthanomai*, *peuthemai*, etc. sont restés dans la langue, et signifient *chercher*, *demander*, *s'enquérir*, *apprendre*, *s'assurer*.) —Estimer; réputer; regarder comme : *Il faut le compter pour mort*. Avoir au nombre de... *Compter parmi ses aïeux des Princes*, etc.

Compter ses pas, marcher lentement; et au figuré, agir avec circonspection : *On compte ses pas*, on l'observe de fort près. —*Compter les heures*, *les momens*, attendre avec impatience. —*Compter les morceaux à quelqu'un*, s'impatienter de ce qu'il mange long-temps, ou lui reprocher la nourriture qu'on lui donne. —*Compter pour quelque chose*, *compter pour beaucoup*, attacher du prix à.... estimer. On dit dans le sens contraire, *compter pour peu de chose*, *compter pour rien*. Boileau (Sat. 3) a dit : *Moi qui ne compte rien ni le vin ni...* au lieu de *moi qui compte pour rien et le vin et...* La seconde manière est la seule usitée aujourd'hui. Quelques Ecrivains ont dit dans le même sens, mais moins correctement, *ne compter pour rien* : *Un homme qui ne compte pour rien son chien de corps*, M.me de Sévigné. —*Tout compté*, *tout rabattu*, tout bien considéré; avantages et inconvéniens balancés et compensés.

COMPTER, v. neut. Venir à *compte* : *Il faut compter*; *j'ai compté avec lui*. —Croire; se proposer : *Il compte partir* ou *de partir*; *je compte que vous le ferez*.

Compter sur quelqu'un, faire fond sur lui. On dit dans le même sens, *compter sur ses forces*, *sur sa jeunesse*, *sur ses grands biens*, *sur son crédit*, *sur son savoir*.

COMPTEUR, s. masc. (*Kon-teur*) Celui qui *compte*. En ce sens, il est peu usité. —En t. d'Horlogerie, détente d'une sonnerie qui entre dans les entailles de la roue de *compte*.

COMPTOIR, s. masc. (*Kon-toar*) Table sur laquelle un Marchand *compte* son argent et où il le serre; sur laquelle il étale la marchandise qu'on lui demande. —Chambre où travaillent les Commis d'un Négociant. —Bureau général d'une Factorerie de Marchands en Afrique ou dans les Indes.

COMPULSER, v. a. (*Kon-pul-cé*) T. de Pratiq. Prendre communication des régistres d'un Officier public, en vertu d'une ordonnance du Juge. (Du lat. *compellere*, au supin *compulsum* contraindre, forcer *de donner cette communication*.)

COMPULSOIRE, s. m. (*Kon-pul-soá-re*) Acte par lequel un Juge donne permission de *compulser* des pièces qui sont chez une personne publique.

COMPUT, s. m. (*Kon-pute*) Supputation des temps qui servent à régler le Calendrier ecclé-

siastique. On dit aussi *Compost.* (Du latin *computum* compte, calcul.)

COMPUTISTE, s. masc. Celui qui travaille au *Comput* et à la composition du Calendrier.

COMTAL, ALE, adj. (*Kon-tal*) Qui appartient à un *Comte* : *Une couronne comtale.*

COMTAT, s. m. (*Kon-ta*) *Comtat Venaissin*, nom qu'on donnoit à un démembrement de la Provence, dont Carpentras étoit la capitale, et qui appartenoit au Pape. *Comtat* n'a d'emploi que dans cette dénomination; par-tout ailleurs on dit *Comté.*

COMTE, s. m. (*Kon-te*) Seigneur revêtu d'une dignité au-dessus du Baron. (Du latin *comes*, fait dans la même signification de *comitari* accompagner; parce que les Comtes étoient primitivement à la Cour, des Seigneurs à la suite du Roi.) —On donnoit le même titre aux Chanoines de quelques Chapitres nobles.

Comtes Palatins, ceux qui étoient toujours au *Palais*, aux côtés du Prince, et que par cette raison on appeloit aussi *Comites à latere.*

COMTÉ, s. m. (*Kon-té*) Terre dont le Seigneur porte le titre de *Comte. Comté* est fém. dans *Franche-Comté.*

COMTESSE, s. f. (*Kon-tè-ce*) La femme d'un *Comte.* —Dame d'une Seigneurie qui a le titre de *Comté.*

CONANA *ou* PALMISTE ÉPINEUX, s. m. Palmiste de Cayenne, dont la tige et le fruit sont si remplis de piquans, qu'on ne peut en approcher.

CONANI FRANC, s. m. Abrisseau de Cayenne, dont on emploie la feuille pour enivrer le poisson.

CONASSIÈRE, s. f. (*Ko-na-ciè-re*) T. de Marine: Penture qu'on attache sur le gouvernail, dans l'œil de laquelle entre le gond ou croc fixé sur l'étambot.

CONCASSÉ, s. m. ou *Poivre concassé*, poivre qui n'est pas pilé, mais seulement brisé par morceaux.

CONCASSER, v. act. (*Kon-ka-cé*) Briser et réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon : *Concasser du poivre, de la canelle, du sucre*, etc. (Du latin *conquassare* briser, casser, mettre en pièces.)

CONCATENATION, s. f. (*Kon-ka-té-na-cion*) Terme de Philosophie : Enchaînement; liaison. C'est un latinisme inventé par *Mallebranche*, et peu usité. —*Beauzée* donne le même nom à une figure de Rhétorique, qui est une espèce de *Gradation.* (Du latin *concatenatio* enchaînement.)

CONCAVE, adj. Qui est creux et rond en dedans. —Se dit, en t. de Botaniq. d'une feuille dont le disque est enfoncé, tandis que ses bords sont relevés. (Du latin *concavus*, dont la signification est la même, et qui est fait du grec *sun* ensemble, et de *chaos*, en éolique *chavos* vide.)

Il est aussi subst. *Le concave d'un globe.*

CONCAVITÉ, s. f. Le dedans d'un corps rond et creux : *La concavité d'un globe; les concavités du cerveau, du crâne, de la terre*, etc. (Du lat. *concavitas*, qui signifie la même chose. Voy. *Concave.*)

CONCÉDÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Concéder.* —*Terrains concédés* dans une nouvelle colonie, etc. Voy. *Concession.*

CONCÉDER, v. a. (*Kon-cé-dé*) Accorder, octroyer des droits, des privileges. (Du latin *concedere* qui a la même signification.)

CONCÉDON, s. m. Terme de Pêche : Seconde chambre des bourdigues.

CONCÉLEBRER, v. a. (*Kon-cé-lé-bré*) Célébrer conjointement avec un autre. (Du latin *concelebrare*, fait dans le même sens de *cum* avec, ensemble, et *celebrare* celebrer.)

CONCENTRATION, s. f. (*Kon-san-tra-cion*) Action de *concentrer* ou effet de cette action. —Opération chimique, par laquelle on réunit sous un moindre volume les parties d'un corps.

La concentration du pouls, qualité du pouls quand il se fait peu sentir.

CONCENTRÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Concentrer.* —En t. de Chimie, *acide concentré*, extrêmement fort. —En t. de Médec. *pouls concentré*, qui se fait peu sentir.

CONCENTRER, v. a. (*Kon-san-tré*) Réunir au *centre* : *Le grand froid concentre la chaleur naturelle; les rayons du Soleil se concentrent dans le foyer d'un miroir ardent.* (Du lat. *cum*, en grec *sun* avec, ensemble, et *centrum*, en grec *kentron* centre.)

Fig. *Concentrer sa vivacité, sa colère*, les retenir, ne les point faire paroître.

Fig. *Se concentrer* ou *être concentré en soi-même*, se dit d'un homme triste et mélancolique ou méditatif.

CONCENTRIQUE, adject. (*Kon-san-tri-ke*) T. de Geométrie : Qui a un *centre commun.* Il se dit presque toujours au pluriel : *Ces deux cercles sont concentriques.* Il est opposé à *Excentrique.* (Du latin *concentricus*, fait dans la même acception de *cum* avec, ensemble, et *centrum* centre.)

CONCEPT, s. m. (*Kon-cèp*) Vieux mot scolastique, en usage encore parmi quelques Savans: Idée, simple vue de l'esprit. (Du lat. *conceptus*, qui a la même signification.)

CONCEPTION, s. f. (*Kon-cep-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle un enfant est *conçu* dans le ventre de sa mère. Ce mot a un sens passif : il se dit de l'enfant qui est *conçu*, et non pas de la mère qui le *conçoit.* —Fête célébrée par l'Eglise en mémoire de la *Conception* de la Sainte *Vierge.* Il se dit au figuré des pensées de l'esprit humain : *Rare, riche, plaisante conception.* En ce sens il vieillit. —La faculté de *concevoir* : *Conception vive, facile* ou *lente, dure; cet enfant n'a pas de conception.* (Du latin *conceptio*, fait dans le même sens de *concipere* concevoir.)

CONCEPTIONNAIRE, s. m. et f. (*Kon-cèp-cio-nè-re*) Celui, celle qui soutenoit qu'il étoit de foi que la Sainte *Vierge* a été *conçue* sans péché.

CONCERNANT, part. indécl. ou plutôt prép. Qui concerne. Il s'emploie dans le sens de *sur, touchant*; avec cette différence que *concernant* a toujours rapport à un substantif qui précède : *Une sentence, des avis concernant tel objet*: au lieu que *touchant* se met également après un verbe ou un substantif : *Il m'a parlé tou-*

chant cette affaire ; nous avons eu une conversation touchant ce projet, etc.

CONCERNER, v. a. (*Kon-cer-né*) Regarder, appartenir, avoir rapport à....... *Cela vous concerne, concerne vos intérêts, votre charge, etc.* —*Concerner* ne peut pas s'employer passivement. On ne dit pas *les choses dont nous sommes concernés*, mais *qui nous concernent.* (Du lat. *concernere*, fait dans la même signification de *cernere* voir, regarder, lequel vient du grec *krinô* je jure, je separe, je distingue.)

CONCERT, s. m. (*Kon-cer*) Harmonie de voix et d'instrumens de musique. —On dit fig. *un concert de louanges*; et poétiquement *le concert des oiseaux.* —Dans les villes où il y a un *concert* public, ce mot se dit 1.° du lieu où se donne le *concert* : *Allons au concert.* 2.° Des Musiciens qui le composent : *C'est le Concert qui executera ce motet dans cette Eglise.* (Du latin *concentus*, fait de *concinere* chanter ensemble, lequel est formé de *cum* avec, ensemble, et *canere* chanter. Le savant *Huet* le derive de *concertus*, part. de *conserere* entrelacer, entremeler; parce qu'un *concert*, dit-il, résulte de divers sons harmonieusement entremêlés, et combinés les uns avec les autres.) —Au figuré, intelligence : union des personnes qui tendent à une même fin.

Concert spirituel, dans les pays catholiques, celui dans lequel on exécute des motets, des oratorio, etc. dont on bannit les chants profanes, et qui tient lieu de tout spectacle dans les temps consacrés plus particulièrement à la piété.

DE CONCERT, adv. D'intelligence : *Agir de concert. —Etre de concert*, est plus de la poésie, et *être d'accord*, de la prose.

CONCERTANT, ANTE, subst. (*Kon-cer-tan, an-te*) Celui ou celle qui chante ou joue sa partie dans un *concert* : *Ils étoient dix concertans.* Il est peu usité au féminin.

CONCERTANT, ANTE, adj. *Parties concertantes*, celles qui dans un concert ou même dans un opéra, ont quelque chant à exécuter. —*Symphonie concertante*, celle dont toutes les parties récitent ou chantent à leur tour.

CONCERTÉ, ÉE, part. p. de *Concerter*, et adj. Résolu par le commun accord de deux ou de plusieurs personnes. —Au figuré, étudié, affecté dans ses gestes, dans ses paroles, dans ses manières.

CONCERTER, v. a. (*Kon-cèr-té*), Répéter ensemble une pièce de musique : *C'est un morceau qu'ils ont concerté ensemble.* En ce sens, il est plus souvent employé comme neutre : *Ils concertent ensemble; on concerte souvent chez...* —Figur. Conférer ensemble pour executer un dessein : *Concerter une entreprise, les opérations de la campagne*, etc. Dans cette acception, on dit souvent au récipr. *se concerter sur... avec...* (Du mot *concert.*)

CONCERTO, s. m. Mot pris de l'italien : Pièce de symphonie exécutée par tout l'orchestre, à l'exception de quelques passages où joue un instrument seul, avec un simple accompagnement.

CONCESSION, s. f. (*Kon-cè-cion*) Don fait par le Souverain, etc. de quelque privilége, de quelque droit. —Il se dit des terres concédées dans une nouvelle Colonie, à condition de les défricher et de les cultiver. —Figure de Rhétorique par laquelle on accorde quelque chose à son adverse partie, pour en tirer ensuite un plus grand avantage. (Du lat. *concessio*, fait dans le même sens, de *concedere* accorder.)

CONCESSIONNAIRE, s. m. (*Kon-ce-cio-ne-re*) Celui qui a obtenu une *concession* dans une Colonie. Voyez *Concession.* On le dit aussi au féminin.

CONCETTI, s. m. Mot pris de l'italien : Pensées brillantes et sans justesse. Il ne prend point d's au pl. *Des concetti.*

CONCEVABLE, adj. Qui se peut *concevoir* : *Cela est tres-concevable.*

CONCEVOIR, sur *Devoir*, v. act. (*Kon-cevoar*) En parlant d'une femme, devenir grosse d'enfant. *Conception* se dit de l'enfant, et *concevoir* de la mère. Voyez *Conception.* Il ne s'emploie guère, comme actif, qu'en parlant de la Sainte *Vierge*, *qui conçut N. S. dans ses chastes flancs.* Son usage le plus ordinaire est au neutre et sans régime : *Dès l'instant qu'une femme a conçu; elle est hors d'âge de concevoir.* —Il se dit aussi des femelles des animaux, sur-tout en parlant de l'espèce en général. —Au figuré, entendre bien quelque chose, en avoir une juste idée; comprendre : *Je conçois ce que vous me dites.* En ce sens il est aussi neutre : *Il conçoit facilement; il a de la peine à concevoir.* Voy. *Entendre.* —On le dit encore fig. des sentimens : *Concevoir de l'espérance, de l'amour, de l'amitié, de la haine, etc.* (Du latin *concipere*, qui a les mêmes significations, et qui est formé de *cum* avec et *capere* prendre.)

CONCHE, s. f. Second réservoir des marais salans. —Autrefois, bon ou mauvais état d'une personne à l'égard de ses habits ou de son équipage. (Du latin barbare *compticia*, fait de *comptus* ajusté, attifé. *Ménage.* Les Italiens disent aussi à peu près dans le même sens, *concia*, *conciatura*, etc.)

CONCHI, s. Espèce de cannelle.

CONCHILE, s. et adj. f. T. de Géométrie. Il se dit d'une ligne courbe qui s'approche toujours d'une ligne droite, sur laquelle elle est inclinée sans la couper.

CONCHITES, s. f. pl. (*Kon-ki-te*) Sorte de coquilles pétrifiées. (Du grec *kogchos* coquille.)

CONCHOÏDAL, ALE, adj. (*Kon-cho-i-dal*) Qui appartient à la *conchoïde.*

CONCHOÏDE, s. fém. (*Kon-cho-i-de*) T. de Géométrie : Sorte de ligne courbe à asymptotes, dont *Nicomède* est l'inventeur. (Du grec *kogchos* coquille, et *eidos* forme, ressemblance; à cause de sa ressemblance avec une certaine coquille.)

CONCHYLE, s. m. (*Kon-chi-le*) Coquillage qui donne la pourpre. (De *kogchulê*, qui est son nom grec.)

CONCHYLIFÈRE, subst. et adj. (*Kon-ki-li-fè-re*) T. d'Hist. nat. Nom donné aux animaux testacées, à cause de l'enveloppe osseuse dont ils sont couverts, et qu'on appelle *coquille.* (Du grec *kogchulion* coquille, et *phérô* je porte.)

Conchylioïde, adj. (*Kon-ki-li-o-i-de*) Qui ressemble à une coquille. (Du grec *kogchulion* coquille, et *eidos* forme, ressemblance.)

Conchyliologie, s. f. (*Kon-ki-li-o-lo-ji-e*) Science qui traite des coquillages. (Du grec *kogchulion* coquillage, et *logos* discours.)

Conchyliologiste, s. m. (*Kon-ki-li-o-lo-jis-te*) Celui qui s'adonne à la *Conchyliologie*.

Conchyliotypolithe, s. f. (*Kon-ki-li-o-ti-po-li-te*) T. d'Hist. nat. Pierre qui porte l'empreinte de la figure extérieure des coquilles de mer. (Du grec *kogchulion* coquillage, *tupos* type, empreinte, et *lithos* pierre.)

Concierge, subst. m. Celui qui a soin de quelque palais, de quelque château. —A la Comédie, celui qui a soin d'ouvrir et de fermer la porte. —Géolier qui a la garde d'une prison. (Suivant *Ménage*, qui observe qu'on écrivoit autrefois *consierge*, du latin barbare *conservus*, fait dans ce sens, de *conservare* garder, conserver.)

Conciergerie, s. f. Charge ou commission de *Concierge*. —La demeure ou l'appartement d'un *Concierge*. —Le lieu où les Parlemens tenoient leurs prisonniers; pour les Justices inférieures on disoit simplement *Prison*.

Concile, s. m. Assemblée de plusieurs Évêques de l'Église Catholique, pour délibérer et décider sur des questions de Doctrine et de Discipline : *Concile général* ou *Ecuménique*; *Concile National*, *Provincial*, etc. —Lieu où sont assemblés ceux qui forment le *Concile*. —Les Décrets ou Canons qui en émanent : *Recueil* ou *collection des Conciles*. (Du latin *concilium* assemblée, dérivé du grec *sugkaleô*, en latin *concalare* convoquer, assembler, dont les racines sont *sun* ensemble, et *kaleô* j'appelle.)

Conciliable, adject. Qui peut se *concilier* avec... C'est un mot nouveau.

Conciliabule, s. m. Concile où l'on agit contre les règles, ou qui n'a pas été légitimement assemblé, ou qui s'est tenu par des Hérétiques. —Il se dit dans le style badin et satirique, de plusieurs personnes assemblées pour quelque complot.

Conciliant, ante, adj. (*Kon-ci-li-an, an-te*) Propre à la *conciliation* : *Esprit conciliant*.

Conciliateur, trice, subst. Celui, celle qui accorde et *concilie* des personnes ensemble. —On dit adjectivement, en parlant des choses, *Plan conciliateur; éloquence persuasive et conciliatrice*, *etc*.

Conciliation, s. f. (*Kon-ci-li-a-cion*, en vers *ci-on*) Action de *concilier*, de réunir des personnes divisées. —Concordance des textes et des lois : *Conciliation des passages de l'Ecriture*, *des Pères*, *d'un Auteur*.

Concilier, v. a. (*Kon-ci-li-é*) Accorder ensemble des personnes ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires l'une à l'autre. Voyez *Accorder*. —Attirer; gagner : *Cette action lui a concilié l'affection de ses concitoyens*, *l'estime des honnêtes gens*, etc. (Du lat. *conciliare*, qui a la même signification.)

se Concilier, v. r. Se gagner, s'acquérir à soi-même : *Se concilier les esprits*, *se concilier les bonnes graces de...*

Concis, ise, adj. (*Kon-ci, ci-ze*) Court, resserré. Il ne se dit, ainsi que le mot suivant, qu'en parlant du discours et du style : *Discours*, *Auteur concis*. Voy. *Laconique* et *Précis*. (Du latin *concisus*, part. p. de *concidere* couper, trancher.)

Concision, s. f. (*Kon-ci-zion*, en vers *zi-on*) Qualité de ce qui est *concis* : *La concision du style*. (Du lat. *concisio*, fait dans le même sens, de *concidere* couper, trancher.)

Concitoyen, enne, subst. (*Kon-ci-toa-ien, iè-ne*) Citoyen d'une même ville. (Du lat. *cum* avec, ensemble, et du franç. *citoyen*.)

Conclamation, s. f. (*Kon-kla-ma-cion*) Chez les anciens Romains, action de sonner de la trompette, et d'appeler à grands cris un mort par son nom. (Du lat. *conclamatio*, fait de *conclamare* crier plusieurs ensemble, formé de *cum* avec, ensemble, et *clamare* crier.)

Conclave, s. m. Lieu où s'assemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. —L'Assemblée des Cardinaux réunis pour cet objet : *Ce Conclave dura long-temps*. —On dit aussi *le Conclave d'un tel Pape*, le Conclave où ce Pape a été élu. (Du latin *conclave* chambre, appartement séparé, formé de *cum* avec, et *clavis* clef : *appartement fermé à clef*.)

Conclaviste, s. m. Ecclésiastique qui s'enferme dans le *Conclave* avec un Cardinal.

Concluant, ante, adject. (*Kon-klu-an, an-te*) Qui *conclut*, qui prouve bien ce qu'on veut prouver.

Conclure, v. a. (Participe, *Conclu*; *concluant*. *Je conclus*, *etc*. *Nous concluons*, *etc*. *Je concluois*, *nous concluions*, *etc*. *Je conlus*; *nous conclûmes*, *etc*. Les autres temps sont formés de ceux-ci.) Achever, terminer : *Conclure une affaire*, *un mariage*, *un marché*; *il conclut son discours par dire que...* (Du lat. *concludere*, fait dans le même sens de *cum* et *claudere* fermer.)

Conclure, v. n. Venir à la *conclusion* : *C'est assez délibérer*, *il faut conclure*. —Tirer une conséquence, inférer une chose d'une autre : *Il conclut de là que...* —En parlant d'un passage, d'un fait, d'un raisonnement, etc. prouver bien ce qu'on veut prouver : *Cet argument conclut bien*; *cette preuve*, *ce texte ne conclut pas*. —En t. de Pratique, proposer les fins de sa demande, après avoir déduit le fait et les raisons : *L'Avocat conclut à ce que;... on a conclu contre lui au bannissement*, *à la mort*, *etc*.

Conclusion, s. f. (*Kon-klu-zion*, en vers *zi-on*.) La fin d'une affaire, d'un discours. En ce sens, on dit famil. qu'*un homme est ennemi de la conclusion*, pour dire qu'il est mal aisé de *conclure*, de finir une affaire avec lui. —La dernière proposition d'un syllogisme par laquelle on infère quelque chose de ce qu'on a avancé dans les propositions précédentes. —Sentiment d'un Professeur sur les matières qu'il enseigne. (Du lat. *conclusio*, fait avec les mêmes significations, de *concludere* conclure.)

Conclusions, plur. En t. de Palais, ce que les Parties demandent dans leurs Requêtes : *Un*

lui a adjugé ses fins et conclusions. —*Les conclusions du Procureur-General*, ce à quoi il conclut.

Conclusion ou *pour conclusion*; enfin, bref, etc. *Conclusion! je n'en ferai rien.* Il est fam.

CONCLUSIVE, adj. f. et Terme de Grammaire, qui se dit des conjonctions dont on se sert pour tirer une induction, une conséquence de quelque proposition précédente : *Or, donc, par conséquent, ainsi, etc.*

CONCLUSUM, s.m. Dans l'ancienne constitution de l'Empire d'Allemagne, décret de la Diète germanique ou du Conseil aulique. (Du latin *conclusus*, part. de *concludere* conclure.)

CONCOCTION, s. f. (*Kon-kok-cion*) Première digestion des alimens. On dit plus souvent *coction*. (Du lat. *concoctio*, dérivé dans la même acception, de *coquere* cuire.)

CONCOMBRE, s. m. (*Kon-kon-bre*) Plante annuelle et potagère très-connue, dont la semence est l'une des quatre semences froides majeures. Son fruit de forme longue et de nature froide et aqueuse, porte le même nom.

Concombre sauvage ou *Concombre d'âne*, plante annuelle cucurbitacée, très-velue, et dont le suc épaissi donne l'*Elatérium* employé jadis comme un purgatif violent.

CONCOMITANCE, s. f. T. Didactiq. Accompagnement; union. Il ne se dit guère que dans cette phrase adverbiale, *par concomitance*. (Du lat. *concomitari* accompagner.)

CONCOMITANT, ANTE, adj. T. Dogmatique: Qui accompagne : *La Grace concomitante.*

CONCORDANCE, s. f. Convenance; rapport : *La concordance des Ecritures, des Evangiles.* —Livre qui contient une table exacte de tous les mots de l'Ecriture, et qui renvoie à l'endroit précis où est ce mot. —En t. de Grammaire, l'accord des mots les uns avec les autres, suivant le génie de chaque langue. (Du latin *concordare* s'accorder, être d'accord. Voyez *Concorde*.)

CONCORDANCIEL, ELLE, adj. Qui comprend des *concordances*; fait à la manière des *concordances*.

CONCORDANT, s. m. (*Kon-kor-dan*) T. de Musique : Voix dont l'étendue se forme des sons hauts de la basse, et des sons graves de la taille. Les Italiens l'appellent *Baritono*, d'où nous avons fait *Bariton*.

CONCORDANT, adj. T. de Rhétorique : *Vers concordans*, vers qui ont quelques mots communs, et qui renferment un sens opposé ou différent, formé par d'autres mots.

CONCORDAT, s. m. (*Kon-kor-da*) Transaction; accord; convention. —On connoît le *Concordat* fait entre François I et le Pape Léon X, touchant la nomination aux Bénéfices et l'accord des provisions pour lesdits Bénéfices; ce Concordat a ôté la liberté des Elections. Il y a eu depuis, en France, un Concordat fait à Paris entre l'Empereur Napoléon et le Pape Pie VII, qui a réglé toutes les affaires ecclésiastiques, et un autre fait à Rome entre le Roi Louis XVIII et le même Souverain Pontife. (Du latin *concordare* s'accorder, être d'accord, dont le participe *concordatus* a fourni le mot *concordatum*.)

CONCORDE, s. fém. Conformité de volonté; union; paix et bonne intelligence de plusieurs personnes ensemble. (Du latin *concordia*, fait de *cum* avec, ensemble, en grec *sun*, et de *cor*, *cordis* cœur, en grec *kardia*; *union de cœurs, de volontés, etc.*)

CONCOURANT, ANTE, adj. (*Kon-kou-ran, ran-te*) *Puissances concourantes* (Mécaniq.), 1.° celles dont les directions n'étant pas parallèles, *concourent*, c. à d. se rencontrent ou tendent à se rencontrer. —2.° Celles qui *concourent* à produire un effet, à la différence des *puissances opposées*, qui tendent à produire des effets contraires. (Du latin *concurrens*, part. de *concurrere*. Voy. *Concourir*.)

CONCOURIR, sur *Courir*, v. n. Produire un effet conjointement avec quelque cause; coopérer : *Je concourrai volontiers à cette bonne œuvre; ils ont tous concouru à me perdre.* —Entrer en concurrence pour disputer quelque chose : *Ces deux pièces ont concouru pour le prix.* —En t. de Physique et de Géometrie, se rencontrer : *Deux lignes qui concourent en un point.* —En parlant de Bénéfices, deux provisions *concouroient*, quand elles étoient de même date. (Du latin *concurrere*, fait dans le même sens de *cum* avec, ensemble, et *currere* courir.)

CONCOURME, s. f. Drogue propre à teindre en jaune.

CONCOURS, s. m. (*Kon-kour*) Action par laquelle on concourt : *Le concours de Dieu avec ses Créatures, du Soleil, des Astres avec les causes inférieures.* —Dispute pour une chaire, pour un bénéfice : *Mettre au concours.* —Affluence de monde : *Grand concours de Peuple.* —En Physique et en Géométrie, rencontre : *Le concours des atômes. Le point de concours de deux lignes, de plusieurs rayons, etc.* On dit également en Grammaire, *le concours des voyelles.* (Du latin *concursus*, fait avec la même signification, de *concurrere* concourir.)

CONCRET, ÈTE, adj. (*Kon-krè, è-te*) Terme d'Ecole, qui se dit pour exprimer la qualité unie au sujet, comme *pieux, savant, etc.* Il est opposé au terme *abstrait*, qui exprime des qualités considérées absolument et comme étant séparées de leur sujet; *la piété, la science.* —En t. de Chimie, *sel volatil concret*; sel fixé par quelque acide. (Du lat. *concretus*, part. de *concrescere*. Voy. *Concrétion*.)

CONCRÉTION, s. f. (*Kon-kré-cion*) T. de Physique. 1.° Action par laquelle des corps mous ou fluides deviennent solides. En ce sens, on dit plus souvent *Condensation, Coagulation*. —2.° Amas de plusieurs parties, qui se réunissent en une masse : *Concrétion saline, pierreuse, calcaire, etc.* (Du latin *concretio*, fait avec les mêmes significations, de *concrescere* s'épaissir, se coaguler; se réunir, etc. formé de *cum* avec, ensemble, et *crescere* croître.)

CONÇU, UE, part. p. et adj. Voy. *Concevoir*.

CONCUBINAGE, s. m. Commerce d'un homme et d'une femme qui, n'étant pas mariés, vivent ensemble comme s'ils l'étoient. (Du lat. *concubinatus*, dont la signification est la même, et

qui est formé de *cum* avec, ensemble, et de *cubare* se coucher, être couché.

CONCUBINAIRE, s. m. (*Kon-ku-bi-nè-re*) Celui qui a une *concubine*, qui vit en *concubinage*.

CONCUBINE, s. f. Celle qui, sans être mariée, vit avec un homme comme si elle étoit sa femme. (Du latin *concubina*, qui a la même signification. Voy. *Concubinage.*) — Sorte de tulipe colombin et blanc.

CONCUPISCENCE, s. f. (*Kon-ku-pi-san-ce*) Pente au mal, aux plaisirs illicites : *La concupiscence de la chair.* —Dans un sens plus général la *concupiscence* est la disposition habituelle de l'ame à désirer les biens et les plaisirs sensibles; la *cupidité* en est le désir violent; l'*avidité* en est un désir insatiable; la *convoitise* en est un désir illicite. (Du lat. *concupiscentia*, fait dans le même sens de *concupiscere* désirer ardemment.)

CONCUPISCIBLE, adject. (*Kon-ku-pi-ci-ble*) T. de la vieille Philosophie : *Appetit concupiscible*, qui nous porte à *désirer* un bien sensible, un objet qui nous plaît.

CONCURREMMENT, adv. (*Kon-ku-ra-man*, *r* forte) Avec ou par *concurrence.* —Conjointement : *Agir concurrement avec quelqu'un.*

CONCURRENCE, s. f. (*Kon-ku-ran-ce*, *r* forte) Prétention de plusieurs personnes à la même chose : *Etre*, *entrer en concurrence.* —Il se dit en t. de Liturgie, lorsqu'aux secondes Vêpres d'une Fête double, il se trouve un autre Office de Fête double qui se doit célébrer le jour suivant. (Du latin *concurrere* concourir. Voy. ce mot.) —*Jusqu'à concurrence*, *jusqu'à la concurrence de....* jusqu'à ce qu'une certaine somme soit remplie, soit entièrement acquittée.

CONCURRENT, ENTE, subst. (*Kon-ku-ran*, *an-te*, *r* forte) Celui, celle qui concourt pour avoir le même honneur, la même place, le même emploi, etc. —Nom qu'on donne, en Chronologie, au jour à ajouter à 52 semaines, pour former l'année commune, et aux deux jours qu'on ajoute à ces mêmes 52 semaines, dans les années bissextiles. Ce jour ou ces deux jours sont ainsi appelés, parce qu'ils *concourent* avec le cycle solaire, ou qu'ils en suivent le cours. (Du latin *concurrens*, part. de *concurrere* concourir.)

CONCUSSION, s. f. (*Kon-ku-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle un Magistrat, un Officier public exige plus qu'il ne lui est dû. Il ne se dit que des hommes publics. (Du lat. *concussio*, fait dans le même sens, de *concussum*, supin de *concutere* ébranler, secouer, vexer.)

CONCUSSIONNAIRE, s. m. (*Kon-ku-cio-nè-re*) Celui qui fait des *concussions.*

CONDAMNABLE, adj. (*Kon-dâ-na-ble*) Qui mérite d'être *condamné* à quelque peine. —Blâmable. (Du lat. *condemnabilis.* V. *Condamner.*)

CONDAMNATION, s. f. (*Kon-dâ-na-cion*, en vers *ci-on*) Jugement par lequel on *condamne* ou l'on est condamné : *Prononcer condamnation; il n'attend que sa condamnation.* (Du lat. *condemnatio*, qui a la même signification.)

Passer condamnation; consentir à ce que la partie adverse obtienne un jugement à son avantage; et fig. convenir qu'on a tort. —*Subir condamnation;* acquiescer à une sentence de laquelle on pourroit appeler.

CONDAMNER, v. a. (*Kon-dâ-né*) Prononcer une sentence, rendre un jugement contre quelqu'un. —Blâmer; desapprouver; rejeter. (Du latin *condemnare*, dont la signification est la même, et qui vient de *damnum* perte, dommage.) —Figur. Fermer une porte, une fenêtre, de manière qu'on ne puisse plus l'ouvrir; en interdire l'usage.

Condamner un vaisseau (Marine), le juger hors d'état de naviguer et d'être radoubé.

SE CONDAMNER, v. réfl. Avouer sa faute.

CONDENSABILITÉ, s. f. (*Kon-dan-sa-bi-li-té*) Terme de Physiq. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être *condensés* ou réduits à un moindre volume par le refroidissement, etc.

CONDENSABLE, adj. (*Kon-dan-sa-ble*) T. de Physiq. Susceptible de *condensation;* qui peut être *condensé.*

CONDENSATEUR, s. m. (*Kon-dan-sa-teur*) T. de Physique : Machine propre à *condenser* l'air dans un espace donné.

Condensateur électrique, instrument qui en déterminant à s'accumuler sur sa surface de très-petites quantités d'électricité, parvient à les rendre sensibles. Il a été inventé par *Volta.*

CONDENSATION, s. f. (*Kon-dan-sa-cion*) Action de *condenser.*

CONDENSER, v. a. (*Kon-dan-cé*) Rendre plus *dense*, plus serré, plus compacte : *Le froid condense les corps; l'air se condense aisément.* (Du latin *condensare*, fait avec la même signification, de *densus* dense, serré, épais, lequel vient du grec *dasus*, pris dans le même sens.)

CONDESCENDANCE, s. f. (*Kon-dé-san-dan-ce*) Complaisance qui fait qu'on se rend aux sentimens, aux volontés d'autrui ou que l'on compatit à ses foiblesses.

CONDESCENDANT, ANTE, adj. (*Kon-dé-san-dan*, *an-te*) Qui a de la *condescendance*: *Esprit condescendant.*

CONDESCENDRE, v. n. (*Kon-dé-san-dre*) Se rendre aux sentimens d'autrui, ou compatir à ses foiblesses : *Je ne puis condescendre à ce que vous voulez; condescendre aux foiblesses, aux besoins de quelqu'un.* (Du latin *cum* avec, ensemble, et *descendere* descendre; *descendre avec un autre; descendre* ou *s'abaisser jusqu'à lui.*) —En t. de Pratique, se décharger sur un autre d'une tutelle, et cette action s'appelle *condescente.*

CONDICTION, s. f. (*Kon-dik-cion*) Terme de Palais : Action que le propriétaire d'une chose volée ou usurpée, a pour la revendiquer et la retirer des mains de ceux qui en jouissent injustement. —L'action de répéter une somme qu'on ne devoit pas. (Du latin *condictio*, fait dans le même sens, de *condicere* redemander, assigner, appeler en justice.)

CONDIGNE, adj. (*Kon-di-gne*, en mouillant *gn*) On appelle en Théologie, *satisfaction condigne*, celle qui est parfaitement égale à la faute pour laquelle on satisfait. (Du latin

condignus, fait de *cum* avec, ensemble, et *dignus* digne.)

CONDIGNEMENT, adv. (*Kon-di-gne-man*) D'une manière *condigne*.

CONDIGNITÉ, s. f. (*Kon-di-gni-té*) Qualité de ce qui est *condigne*.

CONDISCIPLE, s. m. (*Kon-di-ci-ple*) Compagnon d'étude. (Du lat. *condiscipulus*, formé avec la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *discipulus* disciple.)

CONDIT, s. m. (*Kon-di*) T. de Pharmacie : Toutes sortes de confitures tant au miel qu'au sucre. (Du latin *conditum*, fait de *conditus*, part. passif de *condire* assaisonner.)

CONDITION, s. f. (*Kon-di-cion*, en vers *ci-on*) La nature, l'état, la qualité d'une chose ou d'une personne : *La condition des choses d'ici-bas est sujette à beaucoup de vicissitudes ; marchandises qui n'est pas de la condition, qui n'a pas les conditions requises ; la condition des Princes est souvent plus triste que celle des particuliers.* —État de vie : avec cette différence, que dans les Gouvernemens où l'économie de la République admet des ordres divers ou inégaux, la *condition* a plus de rapport au rang qu'on tient dans ces différens ordres; et l'*état*, à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession. —Domesticité; place de Domestique : *Il est en condition ; bonne* ou *mauvaise condition.* —Clause dont on convient de part et d'autre dans quelque traité. Voyez *Clause.* —Chose à observer, afin qu'un écrit soit valable et dans les formes; afin qu'une action soit de telle et telle façon. —Parti avantageux ou désavantageux qu'on fait à quelqu'un. (Du latin *conditio*, dont la signification est la même, et qui vient de *conditus*, part. pass. de *condere* établir, fonder.)

Homme de condition, qui par son rang, son éducation, appartient à une classe distinguée dans la société. Il dit moins qu'*homme de qualité.* —*Mettre un ballot de soie a la condition*, étendre et exposer la soie à l'air, pour en faire évaporer l'humidité.

A CONDITION QUE, conj. A la charge que.

CONDITIONNÉ, ÉE, part. p. de *Conditionner*, et adj. (*Kon-di-cio-né*) Qui a les *conditions* requises. Il ne s'emploie guère qu'avec *bien* ou *mal* : *Des vins, des draps bien* ou *mal conditionnés.*—Fig. et fam. *Cet homme est bien conditionné*, est plein de vin et de bonne chère.

CONDITIONNEL, ELLE, adj. (*Kon-di-cio-nel, è-le*) Qui renferme quelque *condition* ou clause. —En t. de Grammaire, *temps conditionnel*, ou simplement *conditionnel*, un des imparfaits du subjonctif, qui ne s'emploie qu'avec une conjonction exprimant quelque condition.

CONDITIONNELLEMENT, adv. (*Kon-di-cio-ne-le-man*) Avec *condition* : *Il fut institué héritier conditionnellement.*

CONDITIONNER, v. a. (*Kon-di-cio-né*) Faire fabriquer avec les *conditions* requises.—Apposer des *conditions* à un contrat, à un marché. Ce dernier sens est moins usité que le premier.

CONDOLÉANCE, s. f. Témoignage de douleur, d'affliction : *Compliment, lettre de condoléance.* Il ne se dit qu'avec ces deux mots. (Du latin *condolere* partager la douleur, formé de *cum* avec, ensemble, et *dolere* avoir de la douleur.)

CONDOR, s. m. Très-grand oiseau du Pérou.

CONDORI ou CONDOUMANI, s. m. Arbre du Malabar, à fleurs légumineuses, dont le bois est extrêmement dur.

CONDORINE, s. f. Monnoie de compte de la Chine, qui est la dixième partie du *Mas.* —A Batavia, c'est de même la 10.e partie du *Mas* ou la 100.e du *Tael.*

CONDORMANT, ANTE, subst. Hérétiques qui faisoient coucher dans une même chambre plusieurs personnes de différent sexe. (Du latin *cum* avec, ensemble, et *dormiens*, part. a. de *dormire* dormir.)

CONDORTES, s. f. pl. T. de Pêche. Faisceaux de cannes, disposés pour la construction des bourdigues.

SE CONDOULOIR, v. réc. (*Kon-dou-loar*) Prendre part à la *douleur* de quelqu'un. Il est vieux et ne s'emploie qu'à l'infinitif.

CONDOUMANI, s. m. Voy. *Condori.*

CONDUCTEUR, s. m. Celui qui *conduit.* Il se dit au propre et au figure : *Conducteur d'un voyageur, d'une barque, d'un troupeau ; conducteur de la jeunesse, etc.* —En Physique, 1.º Tout corps électrisable par communication : *L'eau, les métaux sont d'excellens conducteurs.* —2.º Plus particulièrement, corps isolé, électrisable par communication, qui reçoit la vertu électrique immédiatement d'un globe, d'un plateau de verre, etc. pour faire différentes expériences. —3.º Substance qui, lorsque le calorique la traverse, lui donne aisément passage ou en retient une quantité plus ou moins considérable. Dans le premier cas, ce corps est nommé *bon conducteur du calorique* : tels sont sur-tout les métaux : dans le second il est *mauvais conducteur*, comme le charbon, la soie, la laine, le verre, etc. —Nom d'un instrument de Chirurgie dans l'opération de la taille.

Conducteur de la foudre, verge pointue de métal elevée et isolée sur un édifice, afin de le garantir de la foudre.

CONDUCTRICE, s. f. Celle qui *conduit.*

CONDUIRE, sur *Réduire*, v. act. Mener ; guider : *Conduire un aveugle, des voyageurs, des mulets, un troupeau, du vin, des marchandises, etc. conduire l'eau*, la faire aller d'un endroit à un autre par des rigoles, des canaux. Suivant l'Abbé *Girard*, dans le sens littéral, c'est la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, la main qui *mène.* Les deux premiers supposent plus de lumières, et le dernier plus d'ascendant. —Diriger; avoir la direction de.... *Conduire un bâtiment, un travail ;* et en parlant des choses spirituelles et morales, *conduire un dessein, une entreprise, une intrigue, etc.* —Servir de chef; régir, gouverner : *Conduire une armée, des troupes, l'avant-garde ; ce peuple-là est difficile à conduire.* —Accompagner quelqu'un par honneur, par civilité, par occasion, ou pour sa sûreté. —En t. de Manufacture de soie, présenter l'étoffe le long de l'aune, sans la tirer. On dit aussi en ce sens, *conduire bois à bois*,

(Du latin *conducere*, formé dans le même sens, de *cum* avec, ensemble, et *ducere* mener.)

Fig. et fam. *Conduire bien sa barque*, être habile dans son commerce, dans ses affaires, etc. —*Conduire un arbre*, le tailler, l'émonder suivant son espèce. —En t. de Manége, *conduire son cheval étroit* ou *large*, le conduire en s'approchant ou du centre du manége, ou de la muraille.

se Conduire, v. r. Aller sans que personne nous conduise. —Se gouverner soi-même. —Se comporter : *Il se conduit bien* ou *mal* ; *cette femme s'est toujours bien conduite.*

Conduiseur, s. m. (*Kon-dui-zeur*) Commis préposé par le Marchand de bois pour tenir un état des bois qu'on enlève des ventes.

Conduit, ite, part. p. et adj. (*Kon-dui, i-te*) Voyez *Conduire.* —En t. de Peinture, *des jours bien conduits*, bien ménagés, bien distribués.

Conduit, s. m. (*Kon-dui*) Tuyau, canal par lequel coule et passe quelque chose de liquide, comme de l'eau ; ou de fluide, comme de l'air, etc. *Conduit de pierre, de plomb ; conduit d'eau ; les conduits de l'urine.* —En t. de Musique, ancien synonyme de *Motet*, qui designoit plus particulièrement ceux dans lesquels le Musicien s'affranchissoit de la gêne imposée à la Musique d'Eglise, de ne travailler de l'harmonie que sur le plain-chant.

Conduite, s. fém. Action de *conduire* : *La conduite d'un aveugle, d'un troupeau, d'un convoi.* —Direction d'une entreprise, d'un ouvrage : *Il a la conduite des batimens de la ville. Il a réussi dans la conduite de cet opéra.* —On dit en t. de Peinture, en parlant d'un tableau, qu'*il y a une belle conduite dans la distribution des objets*, que les objets en sont distribués avec intelligence, avec discernement, etc. — Maniement d'une affaire. —Gouvernement : *La conduite d'un Etat, d'une armée, etc.* —Manière d'agir, de se conduire. C'est l'emploi le plus usité de ce mot. —Dans les grosses horloges, machine qui sert à transmettre le mouvement à une certaine distance. —En Hydraulique, suite de tuyaux ou d'aqueducs qui portent les eaux d'un lieu à un autre. *Conduite* n'a de pluriel que dans ce dernier sens : *Grandes conduites d'eau.* —Dans la Marine, sommes payées aux Officiers pour leurs frais de voyage par terre, aux Matelots pour rejoindre leur quartier, etc.

Condupliquées, adj. f. pl. (*Kon-du-pli-ké-e*) Se dit en t. de Botaniq. des feuilles qui, étant renfermées dans le bouton, ont leurs bords rapprochés parallèlement l'un de l'autre. (Du latin *conduplicatus* plié en deux.)

Condyle, s. m. (*Kon-di-le*) T. d'Anatom. Petite éminence ronde de l'os, comme est celle de la mâchoire inférieure. —On donne aussi ce nom aux nœuds ou jointures des doigts. (Du grec *kondulos* nœud, jointure.)

Condyloïde, adj. (*Kon-di-lo-i-de*) Qui a la forme, la figure d'un *condyle.* (Du gr. *kondulos* condyle, et *eidos* forme, ressemblance.)

Condyloïdien, enne, adj. Qui a rapport aux *condyles.*

Condylome, s. m. (*Kon-di-lo-me*) Excroissance de chair provenant du virus vénérien. (Du grec *kondulos* eminence des os aux articulations ; parce que le condylome forme une petite éminence sur la chair.)

Cône, s. m. T. de Géométrie. Corps solide, dont la base est un cercle, et qui se termine en haut par une pointe que l'on nomme *sommet.* (Du lat. *conum* ou *conus*, pris du grec *kônos*, qui signifie la même chose.) —En t. de Botanique, espèce de péricarpe composé d'écailles ligneuses, appliquées les unes contre les autres, fixées par leur base sur un axe commun, comme dans le Pin. —Moule de fer fondu en forme conique.

Cône droit, dont l'axe est perpendiculaire à sa base. —*scalene*, dont l'axe est incliné ou oblique. —*acutangle*, dont l'axe est plus grand que le rayon de sa base. —*obtusangle*, dont l'axe est plus petit que ce rayon. —*rectangle*, dont l'axe est égal à ce même rayon.

Conessi, s. m. Espèce d'écorce.

Confabulateur, s. m. Celui qui s'entretient familièrement.

Confabulation, s. f. (*Kon-fa-bu-la-cion*) Entretien familier.

Confabuler, v. n. (*Kon-fa-bu-lé*) S'entretenir ensemble. Ce mot et les deux précédens ne sont d'usage qu'en plaisanterie. (Du latin *confabulari*, fait dans le même sens, de *cum* avec, ensemble, et de *fabulari* causer, converser.)

Confarréation, s. f. (*Kon-fa-ré-a-cion*, *r* forte) T. d'Antiq. Cérémonie romaine, qui consistoit à faire manger, dans les mariages, d'un même gâteau de pur froment, au mari et à la femme : ce qui, dans la suite, n'eut plus lieu qu'au mariage des Prêtres. (Du latin *confarreatio*, formé avec la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *far, faris* sorte de blé ou de farine.)

Confecteur, s. m. Dans l'ancienne Rome, gladiateur qui combattoit contre les bêtes dans l'amphithéâtre. On les nommoit aussi *Bestiaires.* (Du latin *confector*, fait dans le même sens de *conficere bestias* tuer les bêtes.)

Confection, s. f. (*Kon-fek-cion*) En t. de Pharmacie, composition faite de plusieurs drogues : *Confection d'hyacinthe, d'alkermès.* —En t. de Pratique, action de faire : *Confection d'un terrier, d'un inventaire.* (Du latin *confectio*, qui a la même signification.)

Confédératif, ive, adj. Qui appartient à la *confédération* ; où il y a *confédération* : *Traité confédératif ; forme de Gouvernement confédérative.* C'est un mot nouveau.

Confédération, s. f. (*Kon-fé-dé-ra-cion*) Alliance, ligue. Voyez *Alliance.* —Autrefois on le disoit des particuliers, en parlant de la Pologne. (Du lat. *confaderatio*, fait dans la même acception, de *fædus, fæderis* traité, alliance.)

Confédéré, ée, part. p. et adj. Voyez *se Confédérer.* Il est aussi substantif : *Abandonner ses confédérés.* On ne le dit point au singulier : *Un des confédérés*, et non pas *un confédéré.*

se Confédérer, v. réc. Se liguer, se joindre ensemble : *L'armée de Pologne se confédéra.* Voy. *Confédération.*

Conférence, s. f. (*Kon-fé-ran-ce*) Comparaison de deux choses, pour voir en quoi elles conviennent et en quoi elles diffèrent : *Conférence des coutumes, des textes, etc.* En ce sens, il ne se dit guère qu'au Palais, et en quelques occasions parmi les Savans. —Entretien de deux ou plusieurs personnes sur quelque affaire ou matière sérieuse : *Entrer en conférence ; les conférences pour la paix.* —Assemblée où l'on traite des affaires ecclésiastiques. On donne le même nom aux discours en forme de dissertation, qui en sont le résultat : *Conférences d'Angers, de Paris, etc.* (Du latin *conferre, confero*, pris dans le sens de *comparer, mettre en parallele*, et de *s'entretenir.*)

Conferencier, s. m. (*Kon-fé-ran-cié*) Celui qui préside à une *conférence;* qui propose les matières et qui les explique.

Conférer, v. a. (*Kon-fé-ré*) Comparer : *Conférer des passages ; conférer un Auteur avec un autre.* En ce sens, il ne se dit guère qu'au Palais et parmi les Savans. —Pourvoir à un bénéfice : *Il a droit de conférer ce bénéfice.* —Donner, accorder : *Les sacremens conferent la grace.* —En t. d'Imprimerie, Voy. *Collationner.* (Du latin. *conferre*, qui signifie la même chose.)

Conférer, v. neut. Parler, raisonner ensemble de quelque affaire, de quelque point de doctrine : *Nous avons conféré ensemble ; ils ont conféré de leurs affaires communes.* (Du latin *conferre* s'entretenir.)

Conferve *ou* Conferva, s. m. Production végétale qui croît dans les eaux. Elle est composée de filets verts, dont l'entrelacement forme un réseau. Les Botanistes la rangent dans la famille des Algues.

Confesse, subst. (*Kon-fé-ce*) La *confession* qu'on fait à un Prêtre ; il n'a ni genre ni article : *Aller à confesse*, aller déclarer ses péchés à un Prêtre.

Confesser, v. act. (*Kon-fé-cé*) Avouer : *Confesser la vérité, sa faute ; se confesser vaincu : je confesse avoir reçu de.... je vous confesse que j'ai tort.* —Déclarer ses péchés à un Prêtre : *Confesser ses péchés.* —Entendre en confession : *Il confesse un grand nombre de personnes*, et neutral. *il confesse bien.* (Du lat. *confiteri*, dont la signification est la même.)

Confesser Jésus-Christ, faire profession publique de la foi en *Jésus-Christ.* —Proverb. *Confesser la dette ;* avouer qu'on a tort.

se Confesser, v. réc. Dire ses péchés à un Prêtre qui a le pouvoir de les ouir et de les absoudre.

Proverb. *Se confesser au renard ;* faire confidence d'une affaire à un homme qui a intérêt de la traverser.

Confesseur, s. m. (*Kon-fé-ceur*) Prêtre qui *confesse*, qui a le pouvoir de *confesser.* —Celui qui *confesse* le nom de *Jésus-Christ* malgré les tourmens. —Saint qui n'a été ni Apôtre ni Martyr. (Du latin *confessor*, qui signifie la même chose.)

Confession, s. f. Aveu, déclaration qu'on fait de quelque chose : *Vous demeurez d'accord par votre propre confession que..... La confession d'un criminel*, ce qu'il confesse devant le Juge. Voyez *Aveu.* —Déclaration de ses péchés à un Prêtre approuvé. —Nom d'une figure de Rhétorique. —*Confession de foi*, déclaration de ce que l'on croit en matière de Religion. (Du latin *confessio*, dont la signification est la même.)

Confession d'Augsbourg, les 28 articles de croyance, rédigés par le luthérien *Melancthon*, et présentés à l'Empereur *Charles-Quint*, à Augsbourg, en 1530.

Confessionnal, s. masc. (*Kon-fe-cio-nal*) Siége de menuiserie où se met le Prêtre pour entendre les *confessions.*

Confessionniste, subst. (*Kon-fe-cio-nis-te*) Luthérien qui suit la *Confession* d'Augsbourg.

Confiance, s. f. (*Kon-fi-an-ce*) Espérance qu'on a, soit en Dieu, soit en ses Saints. —Espérance qu'on a en une personne. —Assurance qu'on a en quelque chose qui peut nous servir et nous aider. —Assurance qu'on a de la discrétion, de la probité, du zèle, de l'amitié de quelqu'un, et qui fait qu'on *se fie* à lui, qu'on se repose sur lui. —Liberté honnête qu'on prend en certaines occasions : *Aborder un Grand avec confiance.* —Hardiesse; assurance : *Aller au combat, parler en public, braver les dangers avec confiance.* —Présomption : *Cet homme a des airs de confiance, il est plein de confiance.* (Du latin *confidentia.*)

On dit activement, *j'ai de la confiance en cette personne*, je me confie à elle ; et passivement *j'ai la confiance de cette personne*, elle a confiance en moi. —*Homme, personne de confiance*, en qui on se confie. —Fénélon a dit (Télémaque, liv. 14) : *Bientôt Mentor et lui* (Philoclès) *furent dans la même confiance que s'ils avoient passé leur vie ensemble*, pour *eurent l'un en l'autre la même confiance :* cette expression est peu régulière.

Confiant, ante, adj. (*Kon-fi-an, an-te*) Présomptueux : *Il a l'air confiant.* —Qui espère aisément, qui prend aisément *confiance. Si vous êtes si confiant, vous serez souvent dupe.* (Du latin *confidens.*)

Confidemment, adv. (*Kon-fi-da-man*) En *confidence.*

Confidence, s. f. (*Kon-fi-dan-ce*) Communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. *J. B. Rousseau* (Ode 6, liv. I) a employé ce mot dans le sens de *confiance :* c'est un sacrifice qu'il a fait à la richesse de la rime. *Rollin*, dans son *Histoire ancienne*, a fait la même faute, sans avoir la même excuse. —Possession d'un Bénéfice sous le nom d'un autre qui en a le titre, sans jouir des fruits.

Confident, ente, subst. (*Kon-fi-dan, an-te*) Celui, celle à qui on découvre ses secrets. On trouve dans *Racine* (Britannicus) *confident* employé pour *interprete : D'un geste confident de notre intelligence.*

Confidentiaire, s. m. (*Kon-fi-dan-cié-re*) Celui qui garde un Bénéfice pour un autre.

Confier, v. a. (*Kon-fi-é*) Commettre quelque chose à la fidelité, à la discrétion ou aux soins de quelqu'un : *Confier un dépôt, un secret, une place, l'éducation de son fils, etc.*

se Confier, v. réc. S'assurer ; prendre con-

fiance en... faire fond sur.... *se fier à....* : avec cette différence, que *se confier* ne désigne guère que faire une confidence, et que *se fier*, c'est proprement avoir de la confiance. *Les jeunes gens se confient leurs intrigues sans s'estimer; on estime toujours ceux à qui l'on se fie.* (Du lat. *confidere*, dont la signification est la même.)

CONFIGURATION, s. f. (*Kon-fi-gu-ra-cion*) Forme extérieure des corps qui leur donne une figure particulière. —Il se dit sur-tout en Physique et en Chimie, des parties insensibles qui, par leur ténuité, échappent à la vue ordinaire. —En Astronomie, situation des planètes les unes par rapport aux autres. (Du lat. *configuratio*, fait de *configurare* donner, faire prendre la figure.)

CONFINER, v. neut. (*Kon-fi-né*) Avoir des bornes qui tiennent et aboutissent à quelque terre ou contrée : *La France confine avec* ou *à l'Espagne.*

CONFINER, v. a. Reléguer dans un certain lieu; le donner pour *confins*, pour limites : *Confiner dans une prison, dans un désert, parmi les bêtes sauvages.*

SE CONFINER, v. rec. Se retirer en quelque lieu éloigné, dans une solitude, etc.

CONFINS, s. m. pl. (*Kon-fein*) Limites, extrémités d'un pays. (Du lat. *confine* ou *confinum*, dont la signification est la même, et qui est fait de *finis* borne, limite.)

CONFIRE, v. a. *Confit, confisant.* Parfait défini : *Je confis, nous confîmes, etc.* Accommoder des fruits avec du sucre, du miel, etc. ou avec du sel et du vinaigre. —En t. de Pelleterie, accommoder les peaux avec de l'eau, du sel, de la farine. (Du latin *confirere* faire avec, fabriquer, préparer, formé de *cum* avec, et *facere* faire. *Ménage, Caseneuve*, etc.

CONFIRMATIF, IVE, adj. Qui *confirme* : *Arrêt confirmatif, sentence confirmative.*

CONFIRMATION, s. f. (*Kon-fir-ma-cion*) Ce qui rend une chose *ferme* et stable : *Confirmation d'une sentence, etc.* —Nouvelle et plus expresse assurance d'une chose déjà débitée comme vraie : *Cette nouvelle mérite confirmation.* —L'un des Sacremens de l'Eglise qui nous communique le Saint-Esprit, et nous *confirme* dans la foi. —Endroit du discours où l'on prouve les parties de la division, et où l'on range les preuves dans un ordre capable de persuader. (Du lat. *confirmatio*, qui signifie la même chose.)

CONFIRMER, v. a. (*Kon-fir-mé*) Rendre plus *ferme*, plus stable, affermir : *Confirmer un droit, un privilège; je l'ai confirmé dans sa résolution; ce miracle le confirma dans la foi.* —En t. de Manège, achever de dresser un cheval aux airs du Manège. —Donner de nouvelles assurances d'une chose : *Confirmer une nouvelle.* —Apporter de nouvelles preuves : *Il a confirmé cette vérité par de grandes autorités.* —Administrer le Sacrement de *Confirmation.* (Du lat. *confirmare*, qui a les mêmes significations, dérivé de *firmus* ferme.)

SE CONFIRMER, v. réc. Se rendre plus certain, plus assuré, plus ferme.

CONFISCABLE, adj. Qui peut être *confisqué.*

CONFISCANT, adj. (*Kon-fis-kan*) T. de Palais : Sur qui il peut échoir *confiscation.*

CONFISCATION, s. f. (*Kon-fis-ka-cion*) Action de *confisquer*; adjudication au *fisc.* —Les biens *confisqués.*

CONFISEUR, s. m. (*Kon-fi-zeur*) Celui qui fait des *confitures.*

CONFISQUÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Confisquer.* —Figur. et famil. *C'est un homme confisqué*, dont la santé est désespérée ou la fortune ruinée.

CONFISQUER, v. a. (*Kon-fis-ké*) Adjuger au *fisc* pour cause de crimes, de contravention, etc.

CONFIT, ITE, part. p. de *Confire*, et adj. *Abricot confit, poire confite.* —*Fruits confits sur l'arbre*, extrêmement mûrs et cuits par le soleil. —Fig. et fam. *Confit en dévotion, confit en malice*; rempli de dévotion, de malice.

CONFIT, s. m. (*Kon-fi*) Cuve où le Pelletier met *confire* les peaux qu'il emploie. —Chez les Marroquiniers, l'excrément du chien delayé dans de l'eau tiède.

CONFITEOR, s. m. Prière qu'on fait avant de se confesser, à la Messe et en d'autres occasions, et dans laquelle on *confesse* qu'on a péché.

CONFITURE, s. f. Fruits *confits*, racines *confites.*

CONFITURIER, IÈRE, subst. (*Kon-fi-tu-rie, iè-re*) Celui, celle qui vend des *confitures.*

CONFLAGRATION, s. f. (*Kon-fla-gra-cion*) T. Didactique. Embrasement général. Il est peu usité, et ne se dit que dans ces phrases : *La conflagration d'une planète, du globe terrestre, etc.* (Du latin *conflagratio*, dont la signification est la même.)

CONFLIT, s. m. (*Kon-fli*) Combat, choc. En ce sens il est vieux. —Fig. Contestation entre deux Juges, dont chacun prétend que la connoissance d'une affaire lui doit être dévolue: *Conflit de Juridiction.* (Du latin *conflictus*, fait dans le même sens, de *confligere* se choquer, combattre, etc.: lequel est formé de *cum* avec, ensemble, et de *fligere* battre, choquer, heurter.)

CONFLUENT, s. m. (*Kon-flu-an*) Jonction de deux rivières. (Du lat. *confluens*, fait avec la même signification, de *confluere* couler ensemble, lequel est formé de *cum* avec, ensemble, et de *fluere* couler.)

CONFLUENT, ENTE, adj. Se dit en Botan. des feuilles qui se joignent ensemble par leur base. *Petite vérole confluente* (Méd.), extrêmement abondante, et dont les grains se touchent.

CONFONDRE, v. a. Mêler ensemble, brouiller de telle sorte qu'on ne reconnoisse plus. —Ne pas faire distinction entre une personne et une autre : *Il ne faut pas confondre l'innocent avec le coupable.* —Convaincre, en causant de la honte : *Ce raisonnement, ce fait a de quoi le confondre.* —Troubler; abattre : couvrir de honte : *Dieu se plaît à confondre l'orgueil des superbes.* —*Vos louanges me confondent*, formule de politesse. (Du lat. *confundere*, qui a les mêmes significations.)

CONFORMATION, s. fém. (*Kon-for-ma-cion*) Constitution et proportion naturelle des parties d'un corps. —Manière dont une chose est formée. (Du latin *conformatio*, dérivé dans

le même sens, de *forma* forme. V. *Conforme.*)

CONFORME, adj. Qui a la même forme; qui est semblable; qui ressemble : *Copie conforme à l'original.* —Qui a de la conformité, du rapport : *Son habit n'est pas conforme à sa profession, ses mœurs encore moins.* Il ne se dit que des choses, et non des personnes. C'est une faute qu'a souvent faite *Pascal* dans les *Lettres provinciales* d'ailleurs si purement écrites : *Dites-moi, je vous prie, mon Père, en quoi vous êtes conformes aux Jésuites.* Lettre 2. (Du latin *conformis*, dérivé du grec *sunmorphos*, qui signifie la même chose, et qui est composé de *sun* avec et de *morphê*, en dorique *morpha*, dont on a fait en latin *forma* forme, par métathèse.)

CONFORMÉ, ÉE, part. p. de *Conformer*, et adj. —*Corps bien* ou *mal conformé*, dont la *conformation* naturelle est bonne ou mauvaise.

CONFORMÉMENT, adv. (*Kon-for-mé-man*) D'une manière *conforme* : *Vivre conformément à son état; j'ai agi conformément à vos intentions.*

CONFORMER, v. act. (*Kon-for-mé*) Rendre *conforme.* (Du lat. *conformare*, V. *Conforme.*)

SE CONFORMER, v. réc. Se rendre *conforme* : *Se conformer aux inclinations, à la façon de vivre de quelqu'un.* —Se soumettre : *Se conformer aux ordres de la Providence.*

CONFORMISTE, s. m. Celui qui fait profession de la Religion dominante en Angleterre. On appelle *Non-conformistes*, tous ceux qui sont d'une autre communion.

CONFORMITÉ, s. f. Rapport entre les choses *conformes* : *Conformité d'humeurs, de sentimens, d'inclinations.* —Soumission : *Conformité à la volonté de Dieu.* Il ne se dit que dans cette phrase. (Du lat. *conformitas.*)

EN CONFORMITÉ, adv. Conformement à... *J'ai agi en conformité de ce que vous m'avez mandé;* ou absolument et sans régime, *j'ai agi en conformité.*

CONFORT, s. m. (*Kon-for*) Consolation, secours. Il est vieux.

CONFORTATIF, IVE, adj. Qui *fortifie*, qui donne de la vigueur : *Remède confortatif;* ou substantivement, *un confortatif.*

CONFORTATION, s. fém. (*Kon-for-ta-cion*) Corroboration : *Un estomac affoibli a besoin de confortation.*

CONFORTER, v. a. (*Kon-for-té*) *Fortifier;* rendre plus *fort.* —Encourager. En ce sens, il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le style badin ou critique. (Du latin *corfortare*, fait dans la même signification, de *fortis* fort.)

CONFRATERNITÉ, s. f. Relation entre *confrères;* qualité de confrère. (Du latin *cum* avec, ensemble, et *fraternitas* fraternité.)

CONFRÈRE, s. m. Membre d'un même Corps, d'une même Compagnie. —Il se dit plus particulièrement des personnes associées pour quelque œuvre de piété. Voy. *Confrérie.* —Les *Confrères* sont les membres d'un même Corps, soit politique, soit religieux; les *Collègues* travaillent à la même operation; les *Associés* ont un objet commun d'intérêt. Voy. *Collègue.* (Du latin *cum* avec, ensemble, et du grec *phratria* compagnie, association.)

CONFRÉRIE, s. f. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété.

CONFRICATION, s. f. (*Kon-fri-ka-cion*, en vers *ci-on*) T. de Pharmacie. Action de pulvériser, d'exprimer le jus, en frottant avec les doigts, etc. (Du latin *confricatio*, fait de *confricare* frotter contre, lequel est formé de *cum* avec, ensemble, et de *fricare* frotter.)

CONFRONTATION, s. f. (*Kon-fron-ta-cion*) Action de *confronter*, de mettre en presence les témoins et l'accusé, etc. —Examen qu'on fait de deux écritures en les comparant ensemble, ou de deux passages que l'on confère l'un avec l'autre.

CONFRONTER, v. a. (*Kon-fron-té*) Comparer une chose avec une autre pour voir si elle est semblable : *Confronter deux écritures, deux étoffes.* —Présenter à un accusé les témoins qui ont déposé contre lui, leur faire faire lecture de leurs dépositions en présence de l'accusé, pour savoir s'ils y persistent, et prendre les defenses que l'accusé peut y opposer. (Du latin *frons*, *frontis* front; *mettre front à front, en présence.*)

CONFUS, USE, adj. (*Kon-fu, fû-ze*) Confondu, brouillé, mêlé : *Assemblage confus; cris confus; bruit confus.* —Obscur, embrouillé : *Esprit confus, discours confus.* —Honteux, embarrassé, déconcerté, interdit. Il diffère de ces deux derniers mots en ce qu'un homme *confus* reconnoît son tort, ou donne de mauvaises raisons; un homme *déconcerté* en cherche et n'en trouve pas; un homme *interdit* garde le silence. —Incertain, dont on ne sait aucune particularité : *Il court un bruit confus.* (Du lat. *confusus*, part. p. de *confundere* confondre.)

CONFUSÉMENT, adv. (*Kon-fu-zé-man*) D'une manière *confuse.*

CONFUSION, s. f. (*Kon-fu-zion*, en vers *zi-on*) Mélange *confus;* désordre. —Désordre, trouble dans les choses morales. —Ignominie : *On lui a fait une grande confusion.* —Honte; pudeur : *J'ai de la confusion de la peine que vous prenez.* —En parlant de rubans; mauvais arrangement, assortiment sans goût : *Une confusion de rubans.* (Du latin *confusio*, fait dans le même sens, de *confundere* confondre.)

EN CONFUSION, adv. Sans ordre : *Ils marchoient en confusion.* —En abondance : *Vous y trouverez de tout en confusion.*

A MA CONFUSION, A SA CONFUSION, adv. A ma honte, à sa honte.

CONFUTATION, s. f. C'est la même chose que *réfutation.*

CONFUTER, v. a. Détruire les argumens de son adversaire. On dit plus ordinairement et mieux *réfuter.* (Du latin *confutare*, qui a la même signification.)

CONGE, s. m. Ancienne mesure grecque et romaine pour les liquides, contenant dix livres pesant. Elle se nommoit en latin *congius*, et en grec *choeus.*

CONGÉ, s. m. Permission de s'en aller, de se retirer : *Donner, demander, avoir, prendre congé.* —Avec les pronoms possessifs *mon, son, leur*, il signifie l'action de renvoyer ou de se retirer : *On lui a donné son congé; il a*

demandé, *il a eu*, *il a pris son congé*. —Permission que doivent prendre les vaisseaux qui sortent des ports. —Permission donnée à un particulier de faire un commerce interdit à d'autres : *Congé pour la traite des castors*. —Permission que donnent les Commis des barrières des villes, pour enlever et laisser passer des marchandises dont on a payé les droits. (Du lat. *commiatus*, dit dans le moyen âge, pour *commeatus* passeport, sauf-conduit, congé. *Ménage*, *Du Cange*, *Le Duchat*, etc.) —Exemption donnée aux Ecoliers d'aller certains jours en classe : *Jour de congé*. —En termes de Palais, règlement et ordonnance du Juge, qui renvoie absous le défendeur, lorsque le demandeur ne comparoît pas à l'assignation qu'il a fait donner au défendeur. —En t. d'Archit. quart de rond qui va d'un petit filet ou carré, en se retirant pour gagner le nu d'une colonne, d'un mur ou d'une face.

Congé d'encavement, permission de mettre du vin dans la cave. —*Congé au minue*, permission que donnoient à Bordeaux les Commis des fermes, pour faire charger sur les vaisseaux les marchandises en detail. —*Prendre congé*, aller saluer, avant que de partir, les personnes à qui l'on doit du respect; aller prendre leurs ordres. —*Audience de congé*, dernière audience publique donnée à un Ambassadeur, avant son depart.

Congéable, adj. T. de Coutume : *Domaine congeable*, celui où le Seigneur peut toujours rentrer.

Congédier, v. a. (*Kon-jé-di-é*) Licencier, donner *congé*, donner permission ou ordre de se retirer.

Congélation, s. f. (*Kon-jé-la-cion*) Passage de l'état de fluidité d'une substance à l'état de fixité ou de solidité, par le refroidissement. (Du lat. *congelatio*, qui a la même signification.)

Congeler, v. act. (*Kon-je-lé*) Durcir les liqueurs, en parlant du froid. (Du latin *congelare*, fait dans le même sens, de *gelu* gelée.) —Figer; coaguler : *Il y a des poisons qui congèlent le sang*.

se Congeler, v. réc. *L'eau se congèle par le froid; le bouillon de jarret de veau se congele aisément*.

Congénère, adj. En t. de Botanique, qui est du même genre : *Plantes congénères*. —En Anatomie, *les muscles congénères*, sont ceux qui concourent à un même mouvement. (Du latin *congener*, fait avec la même signification, de *cum*, en grec *sun* avec, et de *genus*, derivé du grec *génos* genre.)

Congestion, s. fém. (*Kon-jès-tion*) Amas d'humeurs qui se jettent sur quelque partie du corps, et y forment des tumeurs contre nature. (Du lat. *congestio*, fait de *congerere* amasser, entasser.)

Congiaire, s. m. (*Kon-jiè-re*) Distribution extraordinaire des Empereurs Romains en argent et en denrees. (Du latin *congiarium*, dérivé avec la même signification, de *congius* conge; sans doute, parce que cette mesure étoit employée dans ces distributions.)

Conglobation, s. fém. (*Kon-glo-ba-cion*) Figure de Rhétorique, par laquelle on entasse plusieurs preuves, plusieurs argumens les uns sur les autres. (Du latin *conglobatio* peloton, monceau ou tas en rond.)

Conglobé, ée, adj. En Anatomie, *Glandes conglobées*, plusieurs glandes reunies qui n'en font qu'une, dont la surface est unie. —En Botan. *Fleurs*, *feuilles conglobées*, ramassees en boule. (Du lat. *conglobatus*, part. p. de *conglobare* ramasser, former en rond, en boule, de *globus* globe, boule.)

Congloméré, ée, adj. Terme d'Anatomie : *Glandes conglomérées*, amassées en pelotons, et réunies sous une même membrane. (Du latin *conglomeratus*, part. passif de *conglomerare* réunir en peloton, fait de *glomus*, *glomeris* pelote, peloton.)

Conglutinant, adj. m. (*Kon-glu-ti-nan*) Se dit en Médec. des remèdes qui ont la vertu d'agglutiner, de consolider les plaies.

Conglutination, s. f. (*Kon-glu-ti-na-cion*) Action par laquelle une chose est rendue gluante et visqueuse. Ce mot et celui qui le suit ne se disent que parmi les Savans. (Du latin *conglutinatio*, qui a la même signification.)

Conglutiner, v. a. (*Kon-glu-ti-ne*) Rendre une liqueur visqueuse et gluante : *Ce poison conglutine le sang*. (Du latin *conglutinare* coller; fait de *gluten* colle.)

Congratulation, s. fém. (*Kon-gra-tu-la-cion*) Félicitation, qui est plus usité. Voyez *Félicitation*. (Du latin *congratulatio*, qui signifie la même chose.)

Congratuler, v. a. (*Kon-gra-tu-lé*) Se réjouir avec quelqu'un d'un événement heureux qui lui est arrivé; lui en faire compliment. On dit plus souvent et mieux *féliciter*. (Du latin *congratulari*, fait de *cum* avec, ensemble, et *gratulari* féliciter, complimenter.)

Congre, s. m. Grosse espèce d'anguille de mer nommée en grec *koggros*.

Congréage, s. m. T. de Mar. Ligne que l'on tourne en helice entre les tourons d'un etai, d'un hauban, etc. pour le fortifier et le garnir, en le soutenant par des guirlandes, à distances égales. On dit aussi *Congreure*.

Congréer, v. a. (*Kon-gré-é*) T. de Marine. Faire le *congréage* d'une manœuvre, en plaçant un cordage de proportion entre ses tourons, pour remplir le vide qu'ils laissent extérieurement entr'eux.

Congreure, s. f. (*Kon-gré-u-re*) Voyez *Congréage*.

Congréganiste, s. m. et f. Celui, celle qui est d'une *Congregation*, de quelque assemblee pieuse.

Congrégation, s. fém. Corps de plusieurs personnes réunies sous une même règle. —Espèce de Confrérie. —Salle, Chapelle où s'assemblent les Congréganistes. — A Rome, assemblée de Cardinaux et de Prelats, qui s'occupe d'objets importans : *Congrégation des Rites*, *du Saint-Office*, *de la Propagande*, *etc*. (Du latin *congregatio*, fait dans le même sens, de *congregare* assembler, derivé de *grex*, *gregis* troupeau.)

Congrès, s. m. (*Kon-gré*) Epreuve de la puissance ou impuissance des gens mariés, qui etoit ordonnée autrefois par Justice, en cer-

certaines occasions, et qui a été supprimé: *Subir le congres.* —Assemblée de Plénipotentiaires ou Députés de Souverains, pour traiter des intérêts des divers Etats, de la paix, etc. (Du latin *congressus* ou *congressio*, fait avec la même signification, de *congredi* s'assembler dans le même lieu, lequel est formé de *cum* avec, ensemble, et *gradi* marcher, aller.)

Congru, ue, adj. Qui est correct en matière de langage. En ce sens, il n'est presque plus usité. —Suffisant; convenable: *Grace congrue*, propre à produire son effet. *Portion congrue*, ou substantivement *la congrue*, somme que les gros décimateurs payoient aux Curés. (Du lat. *congruus* convenable, etc.)

Congruaire, s. m. (*Kon-gru-è-re*) Curé ou Vicaire perpétuel qui n'avoit qu'une portion *congrue*.

Congruent, ente, adject. (*Kon-gru-an, an-te*) T. de Médec. Convenable: *Digestion congruente.* (Du lat. *congruens*, part. de *congruere* avoir de la proportion, de la convenance, s'accorder.)

Congruisme, s. m. Opinion de ceux qui expliquent l'efficacité de la Grace par sa *congruité.*

Congruistes, s. m. pl. Ceux qui soutiennent cette opinion.

Congruité, s. f. T. de Théologie. Dans le système de la *Congruité*, Dieu donne des graces avec lesquelles l'homme fait infailliblement, mais librement, ce que Dieu veut qu'il fasse. (Du lat. *congruitas* ou *congruentia* convenance, proportion, etc.)

Congrûment, adv. (*Kon-gru-man*) D'une manière *congrue*: *Parler sa langue congrûment*, purement, correctement. On se sert plus souvent et mieux de ces derniers termes: *Parler d'une affaire congrûment*, avec netteté, avec capacité.

Conifère, adj. T. de Botan. *Arbre conifere*, dont les fleurs ou le fruit sont en cône. (Du gr. *konos* cône, et *phérô* je porte.)

Conille, s. f. (mouillez les *ll*) T. de Marine: Espace ménagé aux côtés d'une galère.

Conique, adj. Qui a la figure d'un *cône* ou qui appartient au cône: *Miroir conique.*

Sections coniques (Géom.), lignes courbes que donnent les sections d'un cône par un plan ou perpendiculaire, ou parallèle, ou oblique.

Conirostres, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux passereaux, à bec court, et de forme *conique.* (Du latin *conum* ou *conus* cône, et *rostrum* bec.)

Conise, s. f. (*Ko-ni-ze*) Plante bisannuelle, à fleur composée flosculeuse, qui croît dans les terrains secs, et dont l'odeur, dit-on, chasse les puces et les moucherons: ce qui l'a fait nommer aussi *Herbe aux puces*, *Herbe aux moucherons.* On en connoît un grand nombre d'espèces. (Du grec *konizô* couvrir de poussière, dont la racine est *konis* poussière; parce que la poussiere s'attache facilement à ses feuilles.)

Conise des prés, *Inule dyssentérique*, plante vivace, à fleur radiée, qui croît sur le bord des ruisseaux, et dont les espèces sont nombreuses.

Conjectural, ale, adj. Qui n'est fondé que sur des *conjectures*: *Art conjectural*, *science conjecturale.*

Conjecturalement, adv. (*Kon-jèk-tu-rale-man*) Par *conjecture.*

Conjecture, s. f. Jugement probable qui n'est fondé que sur des vraisemblances. Voyez *Presomption* (Du latin *conjectura*, qui a la même signification.)

Conjecturer, v. a. (*Kon-jèk-tu-ré*) Juger par *conjecture.* (Du lat. *conjecture* ou *conjecturare*, dont la signification est la même.)

Conjectureur, s. m. Celui qui *conjecture.* Trév.

Conjoindre, v. a. (*Kon-joein-dre*) Unir, joindre ensemble. Il ne se dit que du mariage. (Du latin *conjungere*, formé dans la même acception, de *cum* avec, ensemble, et de *jungere* joindre.)

Conjoint, inte, part p. de *Conjoindre*, et adj. Uni, joint. On dit substantivement et en style de Pratique, *les conjoints*, le mari et la femme; *les futurs conjoints; l'un des conjoints*, et non pas *un conjoint.* —En t. de Musiq. on appelle *degres conjoints*, deux notes qui se suivent immédiatement dans l'échelle diatonique, comme *ut*, *ré.* (Du lat. *conjunctus*, part. de *conjungere* joindre.)

Conjointement, adv. (*Kon-joein-te-man*) Ensemble; de concert; l'un avec l'autre.

Conjonctif, ive, adj. T. de Grammaire: Qui sert à lier, à joindre une chose avec une autre: *Nom*, *pronom conjonctif; particule conjonctive; phrase conjonctive.*

Conjonctif, s. m. Un des modes du verbe, qui est d'ordinaire accompagné d'une conjonction. Voy. la Grammaire.

Conjonction, s. f. (*Kon-jonk-cion*, en vers *ci-on*) Union: *Conjonction par mariage.* Il ne se dit en ce sens, que dans cette phrase. —Rencontre apparente de deux planètes, à notre égard, dans le même point de quelque signe: *Saturne et Vénus étoient en conjonction.* Quand on dit absolument *la conjonction de la Lune*, on entend la rencontre de la Lune avec le Soleil dans le même point du Zodiaque. La conjonction *apparente* diffère de la conjonction *vraie*, à raison de la parallaxe. —En t. de Grammaire, partie d'oraison qui joint les membres d'un discours. (Du latin *conjunctio*, fait dans le même sens de *conjungere* joindre, conjoindre.)

Conjonctive, s. f. T. d'Anatom. La tunique extérieure de l'œil, qu'on appelle aussi *albuginée*: elle couvre tout le globe de l'œil, excepté la partie antérieure qu'on nomme la cornée. (Du latin *conjunctivus* qui sert à rejoindre, à lier; parce qu'elle attache l'œil dans l'orbite, et qu'elle renferme toutes les autres membranes ou tuniques de l'œil.)

Conjoncture, s. fém. Occasion, rencontre d'affaires; circonstances, disposition où se trouvent *plusieurs choses* en même temps: *Heureuse*, *favorable* ou *fatale*, *funeste conjoncture.* V. *Circonstance.* (Du lat. *conjungere* joindre; parce que la conjoncture est un état de choses détermine par la réunion et le concours de plusieurs causes et effets, etc.)

se Conjouir, v. réc. Se réjouir avec quelqu'un de quelque bonheur qui lui est arrivé, l'en féliciter. Il est vieux.

Conjouissance, s. f. Congratulation, félicitation : *Compliment de conjouissance.* Il vieillit.

Conjugaison, s. fém. (*Kon-ju-ghé-zon*) La manière de *conjuguer* un verbe. Voyez la Grammaire. —En Anatomie, *la conjugaison des nerfs*, la conjonction de certaines parties de nerfs. (Du lat. *conjugatio*, qui a les mêmes significations.)

Conjugal, ale, adj. Qui concerne l'union de l'homme et de la femme par un légitime mariage. (Du latin *conjugalis*, fait dans le même sens, de *conjugium* mariage, lequel est formé de *cum* avec, et *jugum* joug; *joug qu'on porte avec un autre.*)

Conjugalement, adv. (*Kon-ju-ga-le-man*) Comme mari et femme : *Vivre conjugalement.*

Conjugué, ée, part. p. et adj. Voy. *Conjuguer.* —En Botaniq. *feuille conjuguée*, dont le pétiole porte sur les côtés, et presque à son sommet, une paire de folioles. —En Anatom. *nerfs conjugués*, qui servent à la même opération, à la même sensation. —Dans les pierres gravées, on appelle *conjuguées* les têtes représentées sur le même profil.

Axe conjugué (Geom.), le petit axe ou le plus petit des deux diamètres de l'ellypse. —*Diametres conjugués*, dans les Sections coniques, ceux qui sont réciproquement parallèles à leurs tangentes au sommet. —*Hyperboles conjuguées*, deux hyperboles opposées, qu'on décrit dans l'angle vide des asymptotes à deux autres hyperboles, et qui ont le même axe et les mêmes asymptotes que celles-ci. —*Ovale conjuguée*, ovale qui appartient à une courbe sur le plan de laquelle elle se trouve placée, de manière qu'elle est comme isolée et séparée des autres branches ou portions de la courbe.

Conjuguer, v. a. (*Kon-ju-ghé*) Donner à un verbe les différentes inflexions et terminaisons qu'il doit avoir, selon les temps et les modes. (Du latin *conjugare*, employé dans la même acception, et qui signifie littéralement mettre sous un même joug; accoupler, formé de *cum* avec, et *jugum* joug.)

On dit aussi, *se conjuguer* : *Ce verbe se conjugue ainsi.*

Conjungo, subst. m. pris du latin. (*Kon-jon-go*) *Faire un conjungo*, écrire de suite ce qui devroit être séparé, en omettant ce qui est entre-deux. Il est familier.

Conjurateur, s. masc. Celui qui forme ou conduit une *conjuration.* —Magicien prétendu qui *conjure* les demons ou une tempête.

Conjuration, s. f. (*Kon-ju-ra-cion*, en vers *ci-on*) Conspiration, complot contre l'Etat, contre le Souverain. —Paroles dont on se sert pour conjurer le démon, la tempête, etc. (Du latin *conjuratio.*)

Conjurations, pl. Prières instantes. Il est peu usité.

Conjurés, s. m. pl. Ceux qui sont entrés dans une *conjuration* : *On se saisit des conjurés.* On dit *l'un des conjurés*, et non pas *un conjuré.*

Conjurer, v. a. (*Kon-ju-ré*) Former un complot contre l'Etat : *Conjurer la ruine de sa patrie.* Il s'emploie plus ordinairement comme neutre : *Catilina conjura contre la République, Cinna contre Auguste.* On dit par extension, *conjurer contre quelqu'un; conjurer sa perte.* (Du lat. *conjurare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *jurer ensemble*, formé de *cum* avec, ensemble, et *jurare* jurer.) —Prier instamment : *Je vous conjure de; ... je vous en conjure.* —Chasser avec certaines paroles ou charmes, la tempête, la peste, la fièvre. C'est un terme introduit par la superstition. En ce sens, on dit élégamment au figuré, *conjurer la tempête*, detourner par sa prudence un malheur dont on est menacé.

Conne, ée, adj. Se dit en t. de Botanique des parties qui font immédiatement corps entr'elles, en parlant des feuilles, des anthères, des étamines. (Du latin *cum* avec, ensemble, et *natus* né.

Connétable, s. m. (*Ko-né-ta-ble*) Autrefois, premier Officier militaire en France, dont la charge a été supprimée en 1627. On écrivoit autrefois *Connestable.* (Par corruption, du latin *comes stabuli*; parce qu'anciennement le Connétable étoit un grand Officier de la Couronne qui avoit la surintendance des écuries du Roi, attribuée depuis au Grand-Ecuyer.) —Titre de dignité qui se donne encore en quelques Etats : *Le Connetable de Castille; le Connetable Colonne.*

Connétable, s. f. La femme d'un *Connétable.*

Connétablie, s. f. (*Ko-ne-ta-bli-e*) Juridiction du *Connétable* et des Maréchaux de France, qu'on appeloit d'ordinaire la Table de Marbre.

Connexe, adj. (*Ko-nek-ce*) Qui a de la connexion, de la liaison et du rapport avec une autre chose : *Matières connexes.* Il ne se dit qu'au Palais. (Du latin *connexus*, part. de *connectere* lier, attacher ensemble, fait de *cum* avec, ensemble, et *nectere* nouer, lier.)

Connexion, s. f. (*Ko-nek-cion*) Liaison que de certaines choses ont les unes avec les autres. On dit aussi *connexité* : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que *connexion* exprime plus proprement l'action de lier ensemble des choses qui ont entr'elles un certain rapport, une certaine dependance; et *connexité*, la qualité des chosses faites pour être ainsi liées : *La connexité d'un certain nombre de verités demande que leur connexion forme la chaîne qu'on appelle la science.* Ces mots, usités parmi les Savans, ne sont pas du discours ordinaire. (Du latin *connexio*, fait dans le même sens, de *connectere.* Voyez *Connexe.*)

Connexité, s. f. (*Ko-nek-ci-té*) Voyez *Connexion.*

Connifle, s. f. (*Ko-ni-fle*) Grand poisson à coquille fort bon à manger.

Connil, s. m. (*Ko-nil*) Lapin. Il est vieux. (Du lat. *cuniculus* terrier de lapin, etc.)

Conniller, v. n. (*Ko-ni-glié*, mouillez les *ll*) Chercher des subterfuges, des échappatoires. Il est vieux. (Du vieux mot *connil* lapin.)

Connillière, s. f. (*Ko-ni-gliè-re*) Subterfuge, échappatoire. Il est vieux. (De *connil* lapin.)

Connivence, s. f. (*Ko-ni-van-ce*) Complicité, par tolérance et dissimulation, d'un mal

qu'on peut et qu'on doit empêcher. (Du latin *conniventia*, Voy. *Conniver.*)

CONNIVENT, ENTE, adj. (*Ko-ni-van, an-te*) Terme de Botaniq. Rapproché sans adhérence réciproque.

CONNIVER, v. n. (*Ko-ni-vé*) Participer en dissimulant, à un mal qu'on peut et qu'on doit empêcher. (Du lat. *conniveo*, en grec *sunneuô* qui signifie littéralement je fais signe de la tête ou des yeux.)

CONNOISSABLE, adj. (*Ko-nè-sa-ble*) Qui est aisé à *connoître*. Il s'emploie ordinairement avec la négative : *Il n'est pas connoissable.*

CONNOISSANCE, s. f. (*Ko-ne-san-ce*) Idée, notion qu'on a de quelque chose : *N'avoir aucune connoissance d'une affaire; cela est de ma connoissance, est venu à ma connoissance.* —Dans la langue des Arts, la faculté de s'y connoître. On distingue en ce sens, la connoissance *intellectuelle*, par laquelle on aperçoit si l'ouvrage est bon ; et la connoissance *matérielle*, par laquelle on découvre ou l'on croit découvrir quel en est l'auteur. —Fonction des facultés de l'ame : *Il a perdu toute connoissance; il est sans connoissance.* —Habitude qu'on a avec quelqu'un : *Il est de ma connoissance; ce n'est pas un ami, ce n'est qu'une connoissance; faire de nouvelles connoissances.* (Du lat. *cognitio*, fait de *cognoscere* connoître. Voy. ce mot.)

Avoir de grandes, de profondes connoissances, être fort savant. —*Etre en pays de connoissance*, dans un lieu où l'on connoît ceux qui y sont, et où l'on en est connu. On dit figur. d'un homme universel, que dans quelque société de savans qu'il se trouve, *il est en pays de connoissance.*

Connoissance des temps, titre de l'éphéméride des mouvemens célestes ou de l'almanach, publié en France, chaque année, depuis 1679, pour l'usage des Astronomes et des Navigateurs.

CONNOISSANCES, pl. T. de Chasse : Indices de l'âge et de la force du cerf par la tête, le pied, les fumées, etc.

CONNOISSEMENT, s. m. (*Ko-nè-ce-man*) Acte qu'un maître de navire donne à un Marchand de la quantité et qualité des marchandises chargées dans son vaisseau, avec la soumission de les porter au lieu de leur destination. L'acte qui porte ce nom sur l'Océan, s'appelle sur la Méditerranée, *Police de chargement.*

CONNOISSEUR, EUSE, s. (*Ko-nè-ceur, eû-ze*) Celui ou celle qui s'entend ou se *connoît* en quelque chose.

CONNOÎTRE, verb. act. (*Ko-nè-tre*) Avoir notion d'une chose ou d'une personne : *Connoître le bien et le mal ; je connois bien cet homme ; je connois que...* —En parlant des choses, s'y entendre, en avoir une grande pratique : *Connoître le monde, la cour ; connoître les tableaux, les pierreries ;* et souvent avec le pronom personnel, *se connoître en tableaux, etc. s'y connoître.* En parlant des personnes, avoir quelque liaison, quelque habitude avec.... *Je ne connois aucun de vos Juges.* —Discerner : *Je le connoîtrois entre mille.* —Sentir, éprouver. Il ne se dit guères qu'avec la négative : *Je ne connois point la migraine.* —En style de l'Ecriture Sainte, avoir habitation avec une femme : *Adam connut Eve.* On dit aussi *connoître charnellement.* (Du latin *cognoscere*, formé dans le même sens, de *cum* et *noscere* savoir, entendre, discerner, et qui est dérivé du grec *sugginôskô* ou plutôt de *sun* et de *gnôskô*, primitif de *gignôskô*, lequel a la même signification.)

Faire connoître quelqu'un, le démasquer, le dévoiler; ou, dans une autre acception, lui donner de la réputation, de la célébrité. —*Ne connoître personne*, n'avoir ni égard ni considération pour qui que ce soit. —*Ne connoître point de supérieur, de maître*, n'en avoir point ou n'en point reconnoître. On dit proverb. et fam. dans le même sens, d'un libertin, qu'*il ne connoît ni Dieu ni Diable.*

CONNOÎTRE, v. n. Avoir autorité de juger en certaines matières : *Ce Juge connoît des affaires civiles et criminelles.*

SE CONNOÎTRE, v. récip. Savoir qui on est ; connoître ses défauts, ses inclinations, son caractère, etc. *Cet homme ne se connoît pas*, l'orgueil lui fait oublier ce qu'il est ; ou, il ne se possède pas, la passion le met hors de lui. —Avoir des lumières sur quelque chose : *Il se connoît en livres, en tableaux*, etc.

CONNOTATION, s. f. Signification confuse qu'a un mot, outre sa signification distincte. *Trév.* d'après la *Grammaire générale et raisonnée de Port-royal.*

CONNU, UE, part. p. de *Connoître*, et adj. *Homme connu, femme connue* : *Il est connu comme le loup blanc.*

CONODIS, s. m. Petite monnoie de billon, du royaume de Cochin, de la valeur de 7 deniers tournois (à peu près 03 c.)

CONOÏDAL, ALE, adj. Qui appartient au *conoïde.* —Se dit en Botan. d'une partie dont la forme sans être précisément conique, approche de celle du cône.

CONOÏDE, s. m. T. de Géométrie : Corps solide formé par la révolution d'une courbe quelconque autour de son axe. Il prend son nom de la courbe génératrice : *Conoïde elliptique, parabolique, etc.* —On appelle quelquefois du même nom d'autres solides qui, au lieu d'être composés comme le conoïde proprement dit, de tranches circulaires perpendiculaires à l'axe, sont composés d'autres espèces de tranches. —En Physiologie, glande en forme de pomme de pin, qui se trouve vers le troisième ventricule du cerveau, et qu'on nomme aussi *Glande pinéale.* (Du grec *kônos* cône, et *eidos* forme, ressemblance ; *qui a la figure d'un cône.*)

CONOPS, s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'insectes à deux ailes et à grosse tête. (Du grec *kônôps* moucheron, cousin.)

CONOSPERME, s. m. Arbrisseau de la Nouvelle Hollande, dont la semence, qui est unique, est couronnée d'une aigrette. (Du gr. *konnos* barbe, et *sperma* semence : *semence barbue.*)

CONQUE, s. f. (*Kon-ke*) Grande coquille concave : *On voyoit dans ce tableau Vénus portée dans une conque.* —Autre coquille en spirale, qui, suivant la Fable, servoit de

trompette aux Tritons. —Ancienne mesure des liquides chez les Grecs. (Du grec *kogché*, qui a les mêmes significations.)

CONQUÉRANT, s. m. (*Kon-ké-ran*) Celui qui a *conquis* beaucoup de pays, qui a fait de grandes *conquêtes*. —On dit fig. et fam. d'un homme, d'une femme, qui ont plus d'agrément, qui sont plus parés qu'à l'ordinaire, qu'*ils ont l'air conquérant*.

CONQUÉRIR, v.a. (*Kon-ke-rir*) Il se conjugue sur *acquérir*; mais l'infinitif, le participe, le gérondif, le passé défini, l'imparfait du subjonctif et les temps composés sont les seuls en usage.) Acquérir par les armes: *Conquérir une ville, un pays, etc.* (Du latin *conquirere*, chercher ensemble avec soin, faire des perquisitions, formé de *cum* avec, ensemble, et de *quærere* chercher; parce que, dans les premiers temps, des colonies sortoient de leur patrie pour aller *chercher ensemble* de nouveaux pays pour y habiter et s'y établir. —Fig. Gagner les cœurs, les inclinations.

CONQUES, s. f. pl. (*Kon-ke*) Cavités de l'oreille.

Conques anatifères, coquilles dans lesquelles on croyoit autrefois qu'il se formoit des canards. Voy. *Anatifère* et mieux encore *Anatife*.

CONQUET, s. m. (*Kon-kè*) T. de Pratique: Tout ce qu'on acquiert par son industrie, par son travail, et qui ne vient point de succession.

CONQUÊTE, s. f. L'action de *conquérir*. —La chose conquise. —On dit fig. *la conquête des cœurs; cette beauté fait tous les jours de nouvelles conquêtes*.

CONQUÊTER, v. a. (*Kon-kè-té*) Conquérir. Il est vieux.

CONQUETTE, s. f. (*Kon-kè-te*) T. de Fleuriste: Nom de plusieurs espèces d'œillets.

CONSACRANT, adj. et s. m. (*Kon-sa-kran*) Evêque qui en *sacre* un autre: *L'Evêque consacrant; le Consacrant*.

CONSACRÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Consacrer*. —*Termes consacrés*, termes, expressions qui ne sont bons qu'en certains endroits et en certaines occasions.

CONSACRER, v. a. (*Kon-sa-kré*) Dédier à Dieu avec certaines cérémonies: *Consacrer une Eglise; elle consacra sa virginité à Jesus-Christ.* On dit au fig. *consacrer des lois, des usages*, les rendre sacrés, respectables, inviolables. *Cette solitude est consacrée à la douleur, etc.* —Donner, dévouer à Dieu, sans aucune cérémonie: *Il a consacré à Dieu le reste de sa vie.* —Dévouer, destiner: *Consacrer sa jeunesse, sa vie à l'étude, à la guerre, etc. Consacrer à quelqu'un son temps, ses veilles, ses soins.* —Prononcer les paroles sacramentelles sur le pain et le vin. (Du lat. *consecrare*, qui a la même signification, et qui est fait de *cum* et de *sacrare*, lequel vient de *sacer, sacra, sacrum*, sacré.)

L'usage a consacré cette façon de parler, il l'a établie, il n'y a rien à changer, quoiqu'elle soit contre les règles.

SE CONSACRER, v. réc. Se dévouer; se donner tout entier à....

CONSANGUIN, INE, adj. (*Kon-san-ghein, ghi-ne*) Il se dit des frères et des sœurs qui ont le même père, par opposition aux *utérins* qui sont de la même mère et d'un père différent. (Du latin *consanguineus*, formé dans le même sens, de *cum* avec, ensemble, et de *sanguis* sang: *qui est de même sang.*)

CONSANGUINITÉ, s. f. (*Kon-san-ghi-ni-té*) Parenté du côté du père. (Du latin *consanguinitas*. Voy. *Consanguin.*)

CONSCIENCE, s. f. (*Kon-cian-ce*) Lumière intérieure, sentiment intérieur, par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait: *Bonne conscience; conscience erronée; remords de conscience.* —Scrupule ou difficulté qu'on sent à dire ou à faire quelque chose: *Faire conscience de....* Il est familier. —En Métaphysique, connoissance qu'on a d'une vérité par le sentiment intérieur: *Les hommes ont la conscience de leur liberté.* (Du lat. *conscientia*, fait dans les mêmes significations de *conscire*, lequel est formé de *cum* et de *scire* savoir.)

Avoir de la conscience, être homme de conscience, être attentif à ne rien faire qui blesse la conscience. On dit dans le sens contraire, *n'avoir point de conscience, être sans conscience.* —*Avoir la conscience large*, ne pas regarder de trop près à ce qui concerne le devoir. —*Dire tout ce qu'on avoit sur la conscience*, sur le cœur. —*Se mettre sur la conscience*, sur l'estomac. Toutes ces expressions sont du style familier.

En t. d'Imprimeur, *être en conscience*, c'est travailler à tant par jour ou à tant par semaine: *Il y a dans cette Imprimerie deux Compositeurs en conscience.*

EN CONSCIENCE, adv. En vérité, selon les règles de la conscience. —*Vendre en conscience* (Commerce), vendre sans surfaire: Les Quakers en Angleterre, etc. *vendent en conscience.*

CONSCIENCIEUSEMENT, adv. (*Kon-cian-cieû-ze-man*) D'une manière *consciencieuse*; en *conscience.*

CONSCIENCIEUX, EUSE, adj. (*Kon-cian-cieû, cieû-ze*) Qui a la *conscience* délicate.

CONSCRIPTEUR, s. m. Dans la Faculté de Théologie de Paris, Docteur chargé de vérifier les avis après les délibérations. (Du latin *conscriptor*, fait de *conscribere* écrire.)

CONSCRIPTION, s. f. (*Kons-krip-cion*, en vers *ci-on*) Rôle de tous les jeunes gens en état de servir, ensuite duquel ils sont, dès qu'ils ont atteint l'âge prescrit, soumis à un tirage, qui fixe l'ordre dans lequel ils sont appelés aux armées. (Du latin *conscriptio* enrégistrement, fait de *conscribere*, lequel est formé de *cum* avec, ensemble, et *scribere* écrire.)

CONSCRIT, s. m. (*Kons-kri*) Celui qui est sujet à la conscription militaire.) Du latin *conscriptus*, participe de *conscribere*. Voyez *Conscription.*)

CONSCRIT, adj. m. Il n'a d'usage qu'au pluriel, et en parlant des Sénateurs Romains: *Les Pères Conscrits*, mis sur le rôle des Sénateurs.

CONSÉCRATEUR, s.m. Celui qui *consacre*. Voy. *Consacrant*, qui a le même sens.

CONSÉCRATION, subst. f. (*Kon-cé-kra-cion*)

Action par laquelle une chose est *consacrée* : *Consécration d'une église, d'un autel.* —Absolument et sans régime, l'action par laquelle le Prêtre *consacre* à la Messe : *Avant, après la consécration.* (Du latin *consecratio*, fait dans le même sens, de *consecrare* consacrer. Voy. ce mot.)

Consécutif, ive, adj. Il se dit des choses et des actions qui se suivent immédiatement : *Trois jours, trois dimanches consécutifs.* Il s'emploie toujours au pluriel. (Du lat. *consequi* suivre, aller après.)

Consécution, s. f. (*Kon-cé-ku-cion*) On appelle en Astronomie, *mois de consécution*, un espace de vingt-neuf jours et demi, entre deux conjonctions de la lune avec le soleil. (Du lat. *consecutio.*)

Consécutivement, adv. (*Kon-cé-ku-ti-ve-man*) Tout de suite ; à peu d'intervalle.

Conseil, s. m. (*Kon-séglie*, mouillez l'*l* finale) Avis qu'on donne ou qu'on demande sur quelque affaire ou autre chose. —Celui qui conseille ; celui qui donne conseil, et qu'on va consulter. —Résolution : *Le conseil en est pris ; je ne sais quel conseil prendre.* En ce sens, il ne se dit guères que dans ces deux phrases. —Assemblée établie pour y traiter des affaires importantes de l'Etat, de celles des diverses parties de l'administration, etc. *Conseil d'en-haut ; Conseil d'Etat ; Conseil de guerre, etc.* —Lieu où s'assemble le Conseil. (Du latin *consilium*, fait dans le même sens, de *consulere* délibérer, discuter, examiner.)

Les Conseils Evangéliques, les Conseils que donne l'Evangile pour parvenir à une plus grande perfection. En ce sens, *Conseil* est opposé à *Précepte.* —*Les Conseils de Dieu*, les Décrets de la Providence. *Il faut adorer les Conseils de Dieu.*

Prov. *La nuit porte conseil*, il ne faut pas prendre son parti à la hâte ; il faut se donner le loisir d'y réfléchir. —*A nouvelles affaires, nouveaux conseils* ; il faut régler ses résolutions suivant les occurrences, les conjonctures.

Conseiller, s. m. (*Kon-sè-glie*) Celui qui donne *conseil* : *Bon, sage ou mauvais conseiller* ; et fig. *le désespoir, etc. est un mauvais conseiller.* —Juge dans les Cours souveraines et dans certaines Juridictions particulières. —On appeloit autrefois *Conseillers d'honneur*, ceux qui avoient séance et voix délibérative, quoiqu'ils n'eussent point de charge ; et *Conseillers honoraires*, ceux qui, après vingt ans d'exercice, vendoient leurs charges et obtenoient des lettres de vétérance. —Le *Conseiller né* avoit droit de séance en vertu de sa dignité. —On dit aussi au féminin d'une femme qui a donné un bon ou un mauvais conseil, qu'*elle est une bonne* ou *une mauvaise conseillere* ; et plus fréquemment au fig., que *la faim, la passion, la colere, etc. sont de mauvaises conseilleres.*

Conseiller, v. a. (*Kon-sè-glié*) Donner *conseil* à quelqu'un.

Consens, s. m. (*Kon-san*) *Le jour du consens*, celui où la résignation d'un bénéfice est admise en Cour de Rome. (Du lat. *consensus* consentement.)

Consentant, ante, adject. (*Ko-san-tan, an-te*) Terme de Pratique : Qui *consent*, qui acquiesce : *Il en est consentant.*

Consentement, s. m. (*Kon-san-te-man*) Action de *consentir*, d'acquiescer. —Nom d'une figure de Rhetorique. (Du lat. *consensus*, dont la signification est la même.)

Consentes (Dieux), s. m. pl. (*Kon-san-te*) Nom que les anciens Romains donnoient à leurs douze grands Dieux qui formoient le conseil de *Jupiter.* Ces Dieux étoient ceux du premier ordre, les Dieux des grandes nations par opposition aux autres. De ce nombre étoient six Dieux : *Jupiter, Neptune, Mars, Apollon, Mercure* et *Vulcain* ; et six Déesses : *Junon, Vesta, Minerve, Diane, Ceres* et *Vénus.* (Du lat. *consentiens*, part. de *consentire* s'accorder, être d'accord. *Dii consentientes*, Dieux qui, dans les délibérations, sont d'accord avec *Jupiter.*)

Consenties ou Consentiennes, s. et adj. f. pl. Fetes en l'honneur des Dieux *Consentes.* Voy. ce mot.

Consentir, v. n. (*Kon-san-tir*) Acquiescer, adhérer, tomber d'accord : avec ces différences, dit *Girard*, que nous *consentons* à ce que les autres veulent, en l'agréant et en le permettant ; nous *acquiesçons* à ce qu'on nous propose en l'acceptant et en nous y conformant ; nous *adhérons* à ce qui est fait et conclu par d'autres, en l'autorisant et en nous y joignant ; nous *tombons d'accord* de ce qu'on nous dit, en l'avouant et en l'approuvant. —En t. de Palais, on dit activement, *consentir une société, consentir une clause ; appointement consenti par les parties.* (Du lat. *consentire*, fait dans la même signification de *cum* avec, ensemble, et *sentire* être d'avis, penser, juger.) —En t. de Marine, obéir à un effort : *Ce mât a consenti*, il a plié et reste forcé dans une mauvaise situation, sans se redresser. *Un vaisseau a consenti dans toutes ses parties pendant son échouage*, quand toutes ses liaisons sont larguées.

Conséquemment, adv. (*Kon-cé-ka-man*) D'une manière juste et raisonnée relativement aux principes qu'on s'est formé : *Parler, agir, raisonner conséquemment.* —Par une suite raisonnable et naturelle : *Conséquemment à ce que nous avions réglé.* (Du lat. *consequenter*, fait dans le même sens de *consequi.* Voy. *Consequence.*)

Conséquence, s. f. (*Kon-cé-kan-ce*) Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions : *Tirer une consequence ; la consequence est juste, fausse.* La *conséquence*, dans un raisonnement, est plus proprement la liaison de la *conclusion* avec les prémisses : ainsi la *conclusion* peut être vraie, quoique la *conséquence* soit fausse. —Suite qu'une action ou quelqu'autre chose peut avoir : *Exemple de dangereuse conséquence ; cela peut avoir de terribles conséquences.* On dit dans le même sens, *tirer à conséquence ; sans tirer à conséquence.* (Du latin *consequentia*, fait avec la même signification de *consequi* s'ensuivre, naître d'une chose, résulter.) —Importance. Il ne se dit, en ce sens, qu'avec la prépo-

sition *de* : *Homme*, *affaire*, *place*, *emploi de conséquence*.

SANS CONSÉQUENCE, adv. *Tout ce qu'il dit est sans conséquence*, on n'y fait nulle attention. — *On vous accorde cette grace, mais sans conséquence*, sans que d'autres puissent s'en prévaloir. — *Homme sans conséquence*, homme méprisable, aux discours duquel il ne faut pas prendre garde; et en matière de galanterie, homme d'une réputation et d'un âge qui le mettent à couvert de tout soupçon.

CONSÉQUENT, s. m. (*Kon-ce-kan*) En t. de Logique, la seconde proposition d'un *Enthymème*, dont la première s'appelle l'antécédent. (Du latin *consequens*, fait de *consequi* s'ensuivre, résulter de....) — En t. de Mathématiques, le second terme d'une raison ou d'un rapport. (Du même mot *consequens*, fait de *consequi* suivre, aller après, venir ensuite.)

PAR CONSÉQUENT, conj. Donc; par une suite naturelle et nécessaire.

CONSÉQUENT, ENTE, adj. Qui agit, qui raisonne *conséquemment*. — Dans le style mercantile, on le dit pour important, considérable : *Envoi conséquent; somme conséquente*. Dans cet emploi, c'est un barbarisme.

CONSÉQUENTE, s. f. T. de Musiq. La deuxième partie de la fugue.

CONSERVATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *conserve*, qui protège, qui défend.

Juges conservateurs (Commerce), Juges établis pour la *conservation* des franchises et privilèges des foires, et pour connoître des contestations qui y surviennent.

CONSERVATION, s. f. (*Kon-cer-va-cion*, en vers *ci-on*) Ce mot a un sens passif et n'exprime point l'action de celui qui *conserve*, mais l'état de la personne ou de la chose *conservée* : *La conservation des fruits, de la santé, de ses droits, etc.* — En t. d'Antiquaire, *Médaille d'une belle, d'une grande conservation*, bien entière, bien *conservée*. — Siége de Juridiction établi pour *conserver* certains privilèges accordés à quelques Communautés. (Du lat. *conservatio*, qui signifie la même chose.)

Conservation de Lyon, Juridiction qui étoit établie à Lyon, pour la *conservation* des privilèges des foires, etc. V. *Juges conservateurs*.

CONSERVATOIRE, s. m. (*Kon-cer-va-toi-re*) Maison où l'on retire des filles et des femmes pour les préserver de la débauche. — Dans une acception plus usitée, école gratuite en Italie, où l'on élève des enfans pour la musique. Un établissement de ce genre a été, sous le même nom, formé à Paris pour six cents élèves des deux sexes, instruits par cent quinze Professeurs.

CONSERVATOIRE, adj. T. de Palais : *Acte conservatoire*. — *Cour conservatoire*, siége d'un *Conservateur* des droits de quelque Corps.

CONSERVE, s. f. Espèce de confiture : *Conserve de violettes, de fleurs d'orange*. — En t. de Marine, vaisseau qui fait route avec un autre, pour le secourir ou en être secouru dans l'occasion. On dit en ce sens, *aller de conserve*. — Réservoir où l'on garde l'eau pour la distribuer par des aqueducs ou canaux.

CONSERVES, s. f. plur. Espèce de lunettes qui ne grossissent point les objets, et dont on se sert seulement pour se *conserver* la vue. — En t. de Fortification, pièces triangulaires parallèles aux bastions qu'elles couvrent au-delà de la contrescarpe.

CONSERVÉ, ÉE, part. p. de *Conserver*, et adject. *Tableau, monument antique bien conservé; médaille bien conservée*, qui ont encore toute leur beauté, toute leur fraîcheur.

CONSERVER, v. act. (*Kon-cer-vé*) Garder avec soin; veiller attentivement à ce qu'on a : *Conserver des fruits, des meubles, des habits*. — On dit au fig. et à peu près dans le même sens, *Conserver sa santé, sa réputation, ses droits*, etc. *Conservez-moi vos bonnes graces, votre amitié, etc.* — Ne pas renvoyer, ne pas se défaire de.... — En t. de Marine, garder en vue un vaisseau que l'on veut joindre et reconnoître de près, pour le combattre s'il est ennemi. (Du latin *conservare*, fait de *cum* et de *servare* garder, conserver.)

SE CONSERVER, v. pron. Se garder; ne point se gâter.

SE CONSERVER, v. réc. Avoir soin de soi, de sa santé : *Conservez-vous*.

CONSIDENCE, s. f. (*Kon-ci-dan-ce*) Abaissement et affaissement des choses appuyées les unes sur les autres. Il ne s'emploie pas dans le discours ordinaire. (Du latin *considere* s'affaisser, aller au fond, etc. formé de *cum* avec ou contre, et *sedere* s'asseoir, être assis.)

CONSIDÉRABLE, adj. Qui mérite d'être *considéré*; remarquable : important.

CONSIDÉRABLEMENT, adv. (*Kon-ci-dé-ra-ble-man*) D'une manière *considérable*; beaucoup; notablement.

CONSIDÉRANT, ANTE, adj. (*Kon-ci-dé-ran*) Qui est circonspect, qui prend garde à toutes les circonstances, à toutes les bienséances d'une chose.

CONSIDÉRATION, s. f. (*Kon-ci-dé-ra-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle on *considère*, on examine : *Il a fait cela sans considération; cela mérite considération*. (Du latin *consideratio*.) — Circonspection, prudence. (Du latin *considerantia*.) — Motif : *Je l'ai fait par telle et telle considération*. Il n'a de pluriel qu'en ce sens : *Il y a été obligé par de grandes considérations*. — Egard qu'on a pour quelqu'un : *En* ou *à votre considération*. — Importance : *Chose de peu de considération*. — Réputation, estime qu'attirent les talens, les dignités, etc. *C'est un homme de grande considération; il n'a nulle considération dans le monde, etc.* En ce sens, la *considération* semble plutôt être attachée à la place, au crédit, aux richesses; et la *réputation* être le fruit des talens et de l'habileté.

CONSIDÉRÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Considérer*. — On dit, à la tête de la phrase : *Tout considéré, tout bien considéré*, après avoir tout examiné.

CONSIDÉRER, v. a. (*Kon-ci-dé-ré*) Regarder attentivement. — Examiner avec attention. (Du latin *considerare*, formé dans les mêmes acceptions, de *sidus, sideris* astre : *regarder avec la même attention qu'on met à examiner la position et la hauteur des astres, pour se*

guider dans une forêt, etc. —Avoir égard : *Un Juge ne doit considérer ni les personnes, ni les recommandations.* —Estimer : faire cas. Il se dit sur-tout au mode passif : *Il est fort considéré dans la ville.*

CONSIGNATAIRE, s. m. (*Kon-ci-gna-tè-re*, mouill. *gn*) Dépositaire d'une somme consignée.

CONSIGNATION, s. f. (*Kon-ci-gna-cion*, en mouillant *gn*) Dépôt qu'on met entre les mains de quelqu'un, commis par Justice pour cela, ou d'une personne dont on convient de part et d'autre pour recevoir ce que l'on consigne. Voy. *Consigner.*

Les Consignations, le Bureau public où l'on porte l'argent qu'on dépose par autorité de Justice.

CONSIGNE, s. f. (*Kon-ci-gne*, mouillez *gn*) Ordre donné à une Sentinelle par celui qui la pose. —Homme qui se tient à la porte d'une Ville de guerre, pour tenir un régistre des Etrangers qui entrent dans la place. Dans cette dernière acception, plusieurs l'emploient comme masculin. Voyez *Consigner.*

CONSIGNE, adj. m. et f. En Algèbre, qui a les *mêmes signes*, et dans la même disposition. (Du lat. *cum* avec, ensemble, et *signum* signe.)

CONSIGNER, v. a. (*Kon-ci-gné*) Déposer de l'argent entre les mains de la Justice ou de quelque particulier, pour être délivré, en temps et lieu, à qui il appartiendra. (Du latin *consignare* employé dans la même acception, et qui signifie littéralement signer, cacheter, sceller, de *signum* seing, sceau, etc.) —Donner ordre à une sentinelle. Dans cette acception, il est neutre : *On lui a consigné de ne laisser entrer personne, d'empêcher les carrosses de passer.* —On dit fig. et fam. *Je l'ai consigné à ma porte*, j'ai défendu de le laisser entrer ; et quelquefois (mais plus rarement) j'ai donné ordre qu'on le laissât entrer.

CONSIRE, Voy. *Consoude (grande.)*

CONSISTANCE, s. f. Etat des choses fluides, lorsqu'elles deviennent épaisses et solides : *Cette gelée a peu de consistance.* —Etat de stabilité, au physique et au moral : *Ce terrain n'a point de consistance ; les choses du monde n'ont aucune consistance.* (Du latin *consistere* se soutenir, être ferme.) —Ce qu'une terre *contient* dans son étendue, tant pour le sol que pour les droits qui lui appartiennent : *Il m'a donné un état de la consistance de sa terre.* (Du même mot *consistere* consister. Voy. ce mot.)

CONSISTANT, ANTE, adj. verb. (*Kon-cis-tan, an-te*) Qui consiste en.... *Domaine consistant en bois, prés, etc. ; Maison consistante en trois étages, deux caves, etc.*

CONSISTER, v. n. (*Kon-cis-té*) Il se dit de l'état d'une chose considérée en son être ou en ses propriétés : *La beauté consiste dans la proportion des parties.* —Etre composé de... *Cette Flotte consiste en tant de vaisseaux.* (Du latin *consistere*, fait dans les mêmes significations de *cum* avec, ensemble, et *sistere* être, subsister. Les Hellénistes dérivent le même verbe *consistere*, du grec *sun* avec, et *histamai* être debout, en changeant l'esprit rude en *s* ; ce qui arrive souvent aux Latins.)

CONSISTOIRE, s. m. (*Kon-cis-tod-re*) Assemblée du Pape et des Cardinaux pour les affaires de l'Eglise —Assemblée des Ministres et des Anciens pour les affaires ou la police des Eglises des Pretendus-reformés. —Le lieu où se tiennent ces assemblées. (Du latin *consistorium*, qui signifie proprement le conseil du Prince, et le lieu où il s'assemble.)

Consistoire de la Bourse, nom qu'on donnoit à Toulouse au lieu où s'assembloient le Prieur et les Consuls des Marchands de cette ville.

CONSISTORIAL, ALE, adj. Qui appartient au *Consistoire* : *Jugement consistorial ; Congrégation, matiere consistoriale.*

Bénéfice consistorial, celui dont les Bulles sont demandées et expédiées par voie de *consistoire.*

CONSISTORIALEMENT, adv. (*Kon-cis-to-ri-a-le-man*) En *Consistoire.*

CONSOLABLE, adj. Qui peut être *consolé*. Il ne se dit guères que des personnes, et avec une négative : *Il n'est pas consolable de cette perte.* (Du latin *consolabilis.*)

CONSOLANT, ANTE, adj. (*Kon-so-lan*) Qui *console* : *Nouvelle consolante.* (Du lat. *consolans*, part. de *consolare.*)

CONSOLATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *console.* —L'Eglise appelle le Saint-Esprit, *le Consolateur, l'Esprit Consolateur* ; et la Sainte Vierge, *la Consolatrice des affligés.* (Du lat. *consolator.*)

CONSOLATION, s. f. (*Kon-so-la-cion*) Adoucissement d'affliction : modération de douleur, paroles qu'on emploie pour *consoler* quelqu'un. —Véritable sujet de satisfaction. *C'est une grande consolation pour un père de voir ses enfans se porter au bien.* — Chose ou personne qui *console* : *La Philosophie est sa consolation, sa seule consolation ; Dieu doit être toute notre consolation.* —Espèce de tribut que, dans plusieurs jeux, on paye soit à ceux qui ne jouent point, soit à ceux qui jouent et qu'on fait perdre, soit même à ceux qui gagnent ou font perdre les autres. (Du latin *consolatio*, dont la signification est la même.)

CONSOLATOIRE, adject. (*Kon-so-la-tod-re*) *Consolant* : *Discours consolatoire.* Il vieillit. (Du latin *consolatorius.*)

CONSOLE, s. f. Pièce d'Architecture en saillie, et qui sert à soutenir une corniche, un fronton de croisée, etc. —Table élégante destinée à l'ameublement d'un salon. (Du lat. *consolidare* consolider, rendre solide et stable.)

CONSOLER, v. act. (*Kon-so-lé*) Adoucir, diminuer l'affliction, la douleur. Il ne régit que les personnes : on ne dit point (du moins en prose) *consoler*, mais *calmer la douleur.* (Du latin *consolare* ou *consolari* dont la signification est la même.)

SE CONSOLER, v. réc. N'être plus tant dans l'affliction.

CONSOLIDA *ou* CONSOUDE, s. f. Sorte de plante médicinale. Voy. *Consoude.*

CONSOLIDANT, adj. et s. m. (*Kon-so-li-dan*) T. de Chirurgie. Remède propre à réunir les plaies, et à en procurer la cicatrice.

CONSOLIDATION, s. f. (*Kon-so-li-da-cion*)

En t. de Chirurgie, état d'une plaie dont les lèvres se réunissent, qui commence à se cicatriser. —En t. de Jurisprudence, réunion de l'usufruit à la propriété que l'on avoit déjà d'un heritage.

Consolider, v. a. (*Kon-so-li-dé*) Rendre ferme et *solide* : *Consolider une plaie.* —On dit, en t. de Droit, *consolider* (réunir) *l'usufruit à la proprirté.* —Au figur. affermir : *Consolider une union, un traité.* (Du latin *consolidare*, qui a les mêmes significations.)

Consommateur, s. m. (*Kon-so-ma-teur*) Celui qui *consomme* les denrées que d'autres produisent par la culture : *Les Cultivateurs et les Consommateurs.* (Du lat. *consumptor*, fait dans le même sens, de *consumere* consumer.) —Celui qui perfectionne ; il ne se dit, en ce sens, que dans cette phrase consacrée : *Jésus-Christ est l'Auteur et le Consommateur de notre foi.* (Du latin *consummator*, fait de *consumare* accomplir, perfectionner.)

Consommation, s. f. (*Kon-so-ma-cion*, en vers *ci-on*) Action de *consommer* : *Grande consommation de bois, de bles, etc.* (Du lat. *consumptio*, fait de *consumere* consumer.) —Achèvement ; accomplissement ; perfection : *La consommation d'un ouvrage, des prophéties, d'une affaire.* (Du lat. *consummatio*, fait de *consummare* achever, perfectionner.)

La consommation des siècles, la fin du monde. *La consommation du mariage*, la première fois que le mari et la femme habitent ensemble, après la benediction nuptiale.

Consommé, s. m. (*Kon-so-me*) Bouillon succulent fait de viandes extrêmement cuites : *Il ne vit que de consommes.*

Consommé, ée, part. p. et adj. Voyez *Consommer.* —*Sagesse, vertu consommee*, parfaite.—*Il est consommé en science*, il est très-savant.

Consommer, v. a. (*Kon-so-mé*) Achever : accomplir ; mettre en sa perfection : *Consommer un mariage, une affaire.* (Du latin *consummare*, formé avec la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *summa* somme : litéralem. *faire une somme, un total.*) —Détruire, par l'usage, les denrées. En ce sens il vaudroit mieux dire *consumer*, dont la signification propre est *achever en détruisant*, comme celle de *consommer* est *achever en perfectionnant.* (Du lat. *consumere* consumer, détruire.)

Faire consommer de la viande, la faire tellement cuire, que presque tout le suc, toute la substance soit dans le bouillon.

Consomptif, ive, adj. (*Kon-sonp-tife, f-ve*) Terme de Médecine : Qui *consume* les humeurs, les chairs. On dit aussi substantivem. *Il faut appliquer un consomptif.* (Du lat. *consumere* consumer, miner, détruire.)

Consomption, s. f. (*Kon-sonp-cion*, en vers *ci-on*) Il se dit de certaines choses qui se *consument* : *Il se fait une grande consomption de bois dans ce fourneau ; la victime fut brûlée jusqu'à entière consomption ; la consomption des especes sacramentelles dans l'Eucharistie.* Pour les denrées, on dit *consommation.* —Espèce de phthisie fort commune en Angleterre, qui *consume* et dessèche le poumon, etc. —On dit aussi d'une personne qui dépérit, qu'*elle est malade de consomption.* (Du latin *consumptio*, fait dans les mêmes significations, de *consumere* consumer, détruire, etc.)

Consonnance, s. f. (*Kon-so-nan-ce*) En t. de Musiq. accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille. —En t. de Grammaire, ressemblance de son dans la terminaison des mots. (Du lat. *consonantia*, fait avec la même acception, de *cum* avec, ensemble, et de *sonare* rendre un son, résonner.)

Consonnant, adj. m. (*Kon-so-nan*) T. de Musique : *Accord consonnant*, formé par des *consonnances.*

Consonnante, s. f. (*Kon-so-nan-te*) Grand instrument qui tient du clavecin et de la harpe.

Consonne, s. f. (*Kon-so-ne*) Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle, comme *b, c, d, f, g, etc.* (Du latin *consona*, fait dans la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *sonare* rendre un son ; *qui n'a de son qu'avec une voyelle.*)

Consorts, s. m. pl. (*Kon-sór*) Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès, dans une affaire civile, etc. (Du latin *consors*, dont la signification est la même, et qui est formé de *cum* avec, ensemble, et de *sors* sort : *qui a, qui partage le même sort.*)

Consoude (grande), s. f. Plante agreste et vivace, de la famille des Borraginées, employée en médecine contre les crachemens de sang et la dyssenterie. On la nomme aussi *Consoude officinale, Consire, Oreille d'âne.* (Du latin *consolida*, nom de cette plante, fait de *consolidare* consolider, affermir ; à cause de ses vertus en médecine.)

Consoude royale ; le pied d'alouette des jardins. — *Petite Consoude*, Voyez *Bugle rampante.*

Conspirant, ante, adj. v. Qui *conspire.* C'est un mot nouveau adopté en Physique : *Puissances* ou *forces conspirantes*, qui n'agissent pas dans des directions opposées.

Conspirateur, s. m. Celui qui *conspire* ou qui a *conspiré.*

Conspiration, s. f. (*Kons-pi-ra-cion*, en vers *ci-on*) Conjuration ; entreprise contre l'Etat, contre les Puissances légitimes. —Il se dit aussi entre particuliers : *Il y a une conspiration contre vous.* (Du latin *conspiratio*, qui a la même signification.)

Conspirer, v. n. (*Kons-pi-re*) Être unis d'esprit et de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais : *Conspirer au bien public, conspirer contre l'Etat.* Quand il est employé absolument, il signifie toujours faire une conspiration contre l'Etat, contre les Puissances légitimes. On dit aussi activement : *Conspirer la ruine de la Patrie ; ils ont conspiré ma perte.* —Fig. Contribuer, concourir à...... *Tout conspiroit à son avancement.* (Du latin *conspirare*, fait dans le même sens, de *cum* avec, ensemble, et de *spirare* aspirer à, désirer : suivant quelques Hellénistes qui le dérivent du grec *sun* ensemble, et *speira*

cohorte, troupe de soldats, il signifie littéralement *se réunir en troupe.*)

CONSPUER, v. a. (*Kons-pu-é*) Cracher sur... En ce sens, il est inusité. —Figur. et fam. Mépriser d'une façon marquée. (Du latin *conspuere* couvrir de crachats, formé de *cum* avec, ensemble, et *spuere* cracher.)

CONSTAMMENT, adv. (*Kons-ta-man*) Avec *constance* et fermeté : *Souffrir constamment.* —Avec persévérance : *Suivre constamment un dessein.* —Certainement, assurément : *Cette nouvelle est constamment vraie.*

CONSTANCE, s. fém. Fermeté d'ame. Voyez *Fermeté.* —Persévérance dans le bien, dans la vertu, dans les résolutions qu'on a prises. —C'est aussi un nom de femme. (Du latin *constantia*, qui a les mêmes significations, et qui vient primitivement du grec *sun* ensemble, et *staô*, primitif de *histêmi*, se tenir debout, être ferme.)

CONSTANT, ANTE, adj. (*Kons-tan, an-te*) En parlant des personnes, 1.° Qui a de la fermeté et de la *constance* dans les maux, les adversités. — 2.° Persévérant, qui ne change pas.—En parlant des choses, 1.° Ferme, solide. —2.° Indubitable, certain. (Du latin *constans*, fait avec les mêmes significations de *constare*, lequel est formé de *cum*, et *stare* être debout, ferme, stable.)

Quantité constante (Mathém.), quantité qui ne varie point, par rapport à d'autres quantités qui varient, et que par cette raison on nomme *variables.*

CONSTATER, v. a. (*Kons-ta-té*) Etablir un fait par des preuves convaincantes, le rendre *constant* et certain.

CONSTELLATION, s. f. (prononcez les deux *ll*, *Kons-tel-la-cion*, en vers *ci-on*) Assemblage de plusieurs étoiles voisines, exprimées et représentées sous le nom et la figure d'un homme, d'un animal ou de quelque autre objet : on l'appelle aussi *un Astérisme.* (Du latin *constellatio*, formé dans le même sens, de *cum* ensemble, et *stella* étoile ; *étoiles ensemble, assemblage d'étoiles* : ou suivant M. *Morin*, du grec *sun* ensemble, et de *tellô* se lever, verbe inusité, dont le composé *anatellô* signifie *se lever en haut*, et s'applique particulièrement au lever du soleil. *Suntellô*, se lever ensemble ; *étoiles qui se levent ensemble.*)

CONSTELLÉ, ÉE, adj. (*Kons-tel-lé*) T. d'Astrologie. Qui est fait sous certaine *constellation*: *Anneau constellé ; pierre constellée.*

CONSTER, v. n. imp. T. de Palais ; Être *constant*, certain : *Il conste que...* (Du latin *constare* qui a la même signification. Voyez *Constant.*)

CONSTERNATION, s. f. (*Kons-ter-na-cion*, en vers *ci-on*) Etonnement qui produit un abattement de courage. Voy. *Etonnement.* (Du latin *consternatio.* Voy. *Consterner.*)

CONSTERNER, v. a. (*Kons-ter-né*) Frapper d'étonnement et abattre le courage : *Cette nouvelle inattendue a consterné tout le monde.* (Du latin *consternare*, fait dans la même signification, de *cum* et de *sternere* renverser, jeter par terre.)

CONSTIPATION, s. f. (*Kons-ti-pa-cion*) Etat de celui qui est *constipé* ; difficulté d'aller à la garde-robe

CONSTIPÉ, ÉE, part. p. de *Constiper*, et adj. Qui n'a pas le ventre libre. —On dit aussi substantivem. *Il a la mine d'un constipé.*

CONSTIPER, v. a. (*Kons-ti-pé*) Resserrer le ventre de telle sorte qu'on ne puisse aller librement à la selle. (Du latin *constipare*, serrer, presser, condenser.)

CONSTITUANT, ANTE, adj. En t. de Pratique, qui *constitue* un Procureur : *Ledit Sieur constituant ; ladite Dame constituante, etc.* —En t. de Physique, qui *constitue* les corps : *Les molécules constituantes du soufre.* En ce sens on dit plus souvent *constitutives.*

CONSTITUÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Constituer.* —*Homme bien* ou *mal constitué*, de bonne ou de mauvaise complexion. Il se dit plutôt de la complexion que de la conformation.

CONSTITUER, v. a. (*Kons-ti-tu-e*) Composer un tout : *La matière et la forme constituent le corps physique ; ce qui constitue le Poëme dramatique est...* —Faire consister en : *Les Philosophes ont constitué le souverain bien dans la vertu.* En ce sens c'est un t. Didactique qui paroît hors d'usage. —Mettre, établir : *Je l'ai constitué mon Procureur ; il est constitué en dignité* : *Qui vous a constitué Juge ?* (Du latin *constituere*, formé dans le même sens, de *cum* ensemble, et de *statuere* poser, établir, fonder ; de *status* état, situation.)

Constituer prisonnier, mettre en prison ; style de Palais. —*en frais, en dépense*, être cause que quelqu'un fait des frais, etc. —*une rente, une pension*, la créer. — *une dot, une telle somme, un tel héritage en dot*, établir une dot ; assigner une dot sur tels deniers, sur tel héritage.

SE CONSTITUER, v. réc. Se mettre, s'établir.

CONSTITUTIF, IVE, adj. Qui *constitue* essentiellement une chose.

CONSTITUTION, s. f. (*Kons-ti-tu-cion*, en vers *ci-on*) Composition : *La forme et la matière forment la constitution du corps naturel.* —Corps de lois fondamentales qui *constituent* le Gouvernement d'un Peuple. —Ordonnance ; loi ; règlement : *Constitutions impériales, canoniques, pontificales.* —Etablissement, création d'une rente, d'une pension : *Contrat de constitution ; argent placé à constitution de rente.* —Tempérament : *Il est de bonne, de mauvaise constitution.* —Voyez *Naturel.* —Construction : *La constitution du corps humain ; la constitution du monde.* (Du latin *constitutio.* Voyez *Constituer.*)

CONSTITUTIONNAIRE, s. m. et f. (*Kons-ti-tu-cio-nè-re*) Celui, celle qui est soumis à la *constitution Unigenitus.*

CONSTRICTEUR, s. m. T. d'Anatomie : Muscle qui serre, qui resserre. Voy. *Constriction.*

CONSTRICTION, s. f. (*Kons-trik-cion*) Terme de Physique. : Resserrement des parties d'un corps. (Du latin *constrictio*, fait avec la même signification, de *constringere*, lequel est formé de *cum* avec, et de *stringere* serrer étroitement, fortement.)

CONSTRINGENT, ENTE, adj. (*Kons-trein-jan*) T. de Physique : Qui resserre les parties d'un corps. (Du latin *constringens*, part. act. de *constringere*. Voy. *Constriction*.)

CONSTRUCTEUR, s. m. (*Kons-truk-teur*) Celui qui *construit*. Son plus grand usage est dans l'Architecture navale : *Constructeur de vaisseaux* ; *Ingenieur-constructeur*.

CONSTRUCTION, s. f. (*Kons-truk-cion*) Arrangement, disposition des parties d'un bâtiment ou d'un vaisseau. Dans ce dernier emploi, on dit absolument : *Les regles de la construction ; il entend bien la construction.* —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit. —En Grammaire, l'arrangement des mots suivant l'usage de la Langue. —En Geom. 1.° les opérations qu'il faut faire pour executer la solution d'un probleme. —2.° Les lignes qu'on tire, soit pour parvenir à la solution d'un probleme, soit pour demontrer quelque proposition. (Du lat. *constructio*, fait dans le même sens, de *construere*. Voy. *Construire*.)

Contruction d'une équation, méthode d'en trouver les racines par des opérations faites avec la règle et le compas, ou en general, par la description de quelque courbe.

CONSTRUIRE, v. act. sur *Réduire* (*Kons-trui-re*) Bâtir; avec ces différences, 1.° que *construire* signifie proprement réunir des materiaux pour en faire une *construction* quelconque, soit édifice, soit machine, etc.; et que *bâtir* ne se dit que des maisons ou des édifices en maçonnerie : 2.° que *bâtir* ne se dit même ordinairement que des simples maisons et des édifices de peu d'importance. On dit : *construire* un temple, un palais, plutôt que *bâtir* un temple, un palais. —On dit aussi, mais par extension, suivant la remarque de Dumarsais, *construire* un vaisseau, une barque. —Au fig. *construire un poëme*, en arranger, en disposer toutes les parties. —En t. de Grammaire, arranger les mots suivant les règles et l'usage. —On dit encore en Mathématiques, *construire une figure*, *un problême*, *etc.* (Du latin *construere*, fait dans le même sens, de *cum* avec, et *struere* former, élever, construire, derivé de *strues* amas, monceau.)

CONSUBSTANTIALITÉ, s. f. (*Kon-sub-stan-ci-a-li-té*) Unité et identité de substance : *La consubstantialité du Verbe*, *du Fils de Dieu avec le Pere.*

CONSUBSTANTIEL, ELLE, adj. Qui est de même substance. (Du latin *consubstantialis*, formé dans la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *substantia* substance.)

CONSUBSTANTIELLEMENT, adv. (*Kon-sub-stan-ci-è-le-man*) D'une manière *consubstantielle*. Ce mot et les deux précédens ne sont usités qu'en Théologie.

CONSUL, s. m. Nom des deux Magistrats qui dans la République Romaine exerçoient la principale autorité et dont les fonctions ne duroient qu'un an. —On nommoit ainsi dans quelques villes, 1.° les Echevins; 2.° les Juges qui connoissoient des contestations entre Negocians. —Officier envoyé en divers Ports, Echelles, etc. pour protéger le Commerce, et juger des affaires de négoce entre ceux de sa Nation. (Du latin *consul*, fait avec la même acception, de *consulere* prendre soin, veiller.)

CONSULAIRE, adj. m. et f. (*Kon-su-lè-re*) Qui appartient au *Consul* : *Personne consulaire; dignité consulaire; jugement consulaire.* —On dit burlesquement d'un debiteur retenu chez lui par la crainte d'être arrêté en vertu d'une sentence des *Consuls*, qu'*il a la goutte consulaire*. (Du latin *consularis*, Voyez *Consul*.)

Province consulaire, gouvernée par un homme *consulaire*, c'est-à-dire qui avoit été *Consul*. —*Famille consulaire*, dans laquelle il y avoit eu un ou plusieurs *Consuls*. —*Age consulaire*, celui où l'on pouvoit parvenir au *Consulat*. —*Médailles consulaires*, celles qui ont été frappées dans la République Romaine, et sur lesquelles on ne trouve point le nom de quelque famille. Celles qui en portent un s'appellent *Medailles de familles*.

CONSULAIREMENT, adv. (*Kon-su-lè-re-man*) A la manière des *Juges-Consuls*. (Du latin *consulariter*.)

CONSULAIRES, s. m. pl. Ceux qui ont été *Consuls* Romains.

CONSULAT, s. masc. (*Kon-su-la*) Dignité, charge, office de *Consul*. —Le temps pendant lequel on exerce la charge de *Consul*. En ce sens, il se dit sur-tout des *Consuls* Romains. (Du lat. *consulatus*, Voy. *Consul*.)

CONSULTANT, s. et adj. m. (*Kon-sul-tan*) Celui que l'on *consulte* et qui donne des consultations : *Avocat consultant; ce Medecin est un des consultans.*

CONSULTAT, s. m. (*Kon-sul-ta*) Conseiller-Commissaire du Pape. (Du latin *consultor* conseiller.) —Compte que l'on rend tous les vendredis au Roi d'Espagne de ce qu'on a jugé dans ses Conseils pendant la semaine. (Du lat. *consultatum* déliberation.)

CONSULTATION, s. f. (*Kon-sul-ta-cion*, en vers *ci-on*) Conférence que l'on tient pour consulter sur quelque affaire, sur quelque maladie. —Avis par écrit des Avocats, des Médecins. (Du latin *consultatio*, fait dans le même sens, de *consultare* consulter.)

CONSULTATIONS, s. f. pl. Les Chambres du Palais, où alloient les Avocats *consultans*, lorsqu'on les consultoit sur quelque affaire.

CONSULTATIVE, adj. f. *Avoir voix consultative*, avoir le droit de dire son avis, sans que cet avis soit compté dans la délibération.

CONSULTER, v. act. (*Kon-sul-té*) Prendre avis, conseil ou instruction de quelqu'un : *Consulter l'Oracle*, *les Devins*, *les Avocats*, *un Médecin*, *un ami*, *etc.* —Figur. *Consulter sa conscience*, *son devoir*, *ses forces* : examiner s'ils permettent de faire ce qu'on se propose. —On dit dans le même sens : *Consulter ses intérêts*, *son goût*, *son miroir* ou *le miroir*, *etc.* —Fam. *Consulter son chevet*, se donner le temps de délibérer ; passer la nuit avant que de se déterminer. —Il se dit des choses sur lesquelles on prend conseil : *Consulter une affaire*, *une maladie* ; et au passif, *cette affaire a été consultée aux meilleurs Avocats.*

(Du lat. *consultare* demander conseil, prendre avis; consulter.)

CONSULTER, v. n. Conférer ensemble; délibérer.

SE CONSULTER, v. réc. Examiner ce que l'on a à faire, avant de s'y déterminer.

CONSULTEUR, s. m. Docteur commis par le Pape, pour donner son avis sur quelque point de doctrine ou de discipline. —Chez les Capucins, celui qui donne son avis au Général. (Du lat. *consultor*, qui a la même signification.)

CONSULTRICE, s. f. Celle qui conseille. *Trév.*

CONSUMANT, ANTE, adj. verb. (*Kon-su-man*) Qui *consume*: *Un feu consumant.* (Du lat. *consumens*, part. a. de *consumere*. V. *Consumer*.)

CONSUMER, v. act. (*Kon-su-mé*) Dissiper; détruire; user; réduire à rien: *Le feu consuma tout cet édifice en deux heures; consumer son bien en débauches, etc.* Voy. *Consommer.* —Perdre, employer à.... *J'ai consumé beaucoup de temps à cet ouvrage.* (Du latin *consumere*, formé dans la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *sumere* prendre.)

SE CONSUMER, v. réc. S'excéder: *Se consumer d'ennui, se consumer en regrets, etc.* —On dit aussi sans régime, *il se consume*, il dépérit.

CONTACT, s. m. (*Kon-takt*) T. de Physique: Attouchement de deux corps. (Du lat. *contactus*, qui signifie la même chose, et qui est fait de *cum* avec, ensemble, et *tactus* tact, attouchement, dérivé de *tangere* toucher.)

Point de contact (Géom.), point où une ligne droite touche une ligne courbe, ou dans lequel deux courbes se touchent. —*Angle de contact*, Voy. *Angle de contingence* au mot *Contingence.*

CONTACTS, s. m. pl. (Physiq.) Deux parallélipipèdes de fer doux, par le moyen desquels on réunit deux barreaux magnétiques, pour conserver plus long-temps leur vertu.

CONTADIN, s. m. Paysan; habitant de la campagne. (De l'italien *contadino*, qui a la même signification, et qui vient de *contado* villages et campagnes autour d'une ville.)

CONTAGIEUX, EUSE, adj. (*Kon-ta-jieû, eûze*, en vers *ji-eû*) Qui se communique par la proximité et par la fréquentation. —Figur. Qui gâte, qui corrompt les mœurs ou l'esprit. (Du latin *contagiosus*, Voy. *Contagion.*)

CONTAGION, s. f. (*Kon-ta-jion*, en vers *ji-on*) Communication d'une maladie par des corpuscules malins, âcres et volatils. —Peste. —Au fig. communication de l'hérésie, du vice, des mauvaises mœurs. (Du latin *contagio*, formé dans la même signification de *cum* avec, ensemble, et *tago* pour *tango* je touche; parce que c'est par le contact immédiat ou médiat, que la contagion se communique et s'étend.)

CONTAILLES, adj. f. pl. (mouill. les *ll*) Les *soies contailles* sont du nombre des bourres de soie.

CONTAMINATION, s. f. Souillure.

CONTAMINER, v. a. Souiller. Ces deux mots sont vieux. (Du latin *contaminare*, qui a la même signification.)

CONTAUR, s. m. (*Kon-tor*) T. de Marine. Pièce de bois placée dans les galères, au-dessus de l'enceinte ou cordon.

CONTE, s. m. Narration; récit de quelque aventure ordinairement fabuleuse ou plaisante. Le *conte* diffère de la *fable* et du *roman*, 1.° en ce qu'un *conte* est une aventure feinte et narrée par un Auteur connu; une *fable* est une aventure fausse divulguée dans le public, et dont on ignore l'origine; un *roman* est un composé et une suite de plusieurs aventures supposées: 2.° en ce que le *conte* convient mieux aux aventures de la vie privée: *Le conte de la Matrone d'Ephèse*; *fable*, aux évènemens de la vie publique: *La fable de la Papesse Jeanne*; *roman*, à la description d'une vie illustre ou extraordinaire: *Le roman de Cléopâtre.* Girard. —On donne plusieurs noms aux contes dont on amuse les enfans. *Conte de vieille; conte de ma mère l'oie; conte de peau d'âne; conte borgne; conte bleu; conte à dormir debout.* —Vision chimérique. (Du gr. barbare *konton* abrégé; parce que la principale grace des contes consiste dans la brièveté.)

Conte gras, conte licencieux.

CONTEMPLATEUR, TRICE, s. (*Kon-tan-plateur, tri-ce*) Celui, celle qui *contemple*. Il se dit principalement de celui qui *contemple* par la pensée. Le féminin est peu usité. (Du latin *contemplator*.)

CONTEMPLATIF, IVE, adj. (*Kon-tan-platife, ti-ve*) Adonné à la *contemplation*: *Homme contemplatif; philosophie contemplative.* —En t. de Mysticité, *la vie contemplative* se dit par opposition à la *vie active.* (Du latin *contemplativus.*)

CONTEMPLATIF, s. m. Homme dévoué à la vie d'oraison et de méditation.

CONTEMPLATION, s. f. (*Kon-tan-pla-cion*, en vers *ci-on*) Action de *contempler*, soit des yeux du corps, soit de ceux de l'esprit: *La contemplation des astres, des choses divines.* —On a quelquefois en Méd. donné ce nom à la *catalepsie*, parce que ceux qui en sont attaqués paroissent immobiles et *contemplatifs.* (Du lat. *contemplatio*, fait dans le même sens de *contemplari.* Voy. *Contempler.*)

EN CONTEMPLATION, adv. En considération.

CONTEMPLER, v. a. (*Kon-tan-plé*) Considérer attentivement, soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit: *Contempler le ciel, un tableau: contempler la grandeur et les perfections de Dieu.* (Du latin *contemplare* ou *contemplari*, dont la signification est la même, et qui est formé de *cum* ensemble, et de *templum* étendue du ciel que les Augures déterminoient avec leur bâton augural; littéralement, *regarder à la fois une certaine étendue du ciel, etc.*)

CONTEMPLER, v. n. Méditer: *Il passe sa vie à contempler.*

CONTEMPORAIN, AINE, adj. (*Kon-tan-porein, re-ne*) Qui est du même temps: *Auteurs contemporains; histoire contemporaine.* (Du latin *contemporaneus*, formé avec la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *tempus, temporis* temps.)

Historiens contemporains, qui ont écrit les choses arrivées dans leur temps.

CONTEMPORAIN, s. m. Celui qui est du même temps qu'un autre: *C'est mon contemporain; nous sommes contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ, s. f. (*Kon-tan-po-ra-né-i-té*) Existence de deux ou de plusieurs personnes dans le même temps.

CONTEMPTEUR, s. m. (*Kon-tanp-teur*) Celui qui méprise. Il n'a d'usage que dans le style soutenu ou critique. (Du lat. *contemptor*, fait dans le même sens de *contemnere* mépriser.)

CONTEMPTIBLE, adj. (*Kon-tanp-ti-ble*) Méprisable. Il est vieux. (Du lat. *contemptibilis*, qui a la même signification.)

CONTENANCE, s. f. Capacité. *Vaisseau de la contenance de douze tonneaux.* —Étendue: *Terre de la contenance de cent arpens.* (Du lat. *continentia*, fait avec la même acception, de *continere* contenir, embrasser, comprendre.) —Maintien; posture; manière de se tenir : *Il ne sait quelle contenance tenir; il n'a point de contenance.* Voy. *Maintien.* (Du lat. *continere*, dans le sens de contenir, renfermer dans de certaines bornes, ses gestes, ses mouvemens, l'expression de son visage, etc.)

Faire bonne contenance, témoigner de la fermeté. —*Porter une chose par contenance*, non par nécessité, mais pour le bon air, la bonne grace. On dit de ces mêmes choses, d'un éventail, par exemple, qu'*elles servent de contenance.*

CONTENANT, ANTE, adj. (*Kon-te-nan, an-te*) Qui *contient.*

CONTENANT, s. m. *Le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT, s. m. (*Kon-tan-dan*) Concurrent, compétiteur. Il s'emploie plus souvent et mieux au pluriel : *Il y a plusieurs contendans.* On dit aussi adjectivement *les Princes contendans*, *les parties contendantes.* (Du lat. *contendens*, part. a. de *contendere* briguer, solliciter, en concurrence avec un autre; formé de *cum* avec, ensemble, et *tendere* tendre; *tendre, étendre la main, ses vues, etc. vers le même objet.*)

CONTENIR, v. a. sur *Tenir.* Renfermer, comprendre dans un certain espace : *Ce muid contient tant de pintes, ce bois contient tant d'arpens;* et en parlant des choses spirituelles : *Le Symbole des Apôtres contient douze articles, etc.* —Retenir dans de certaines bornes : *Contenir la rivière dans son lit par des digues;* et fig. *contenir quelqu'un dans le devoir*, ou simplement *le contenir.* (Du lat. *continere*, dont la signification est la même, et qui est formé de *cum* avec, ensemble, et *tenere* tenir.)

SE CONTENIR, v. r. S'empêcher de faire quelque chose. —Se modérer : *Contenir sa colère.*

CONTENT, ENTE, adject. (*Kon-tan, an-te*) Satisfait : avec cette différence que *content* exprime une satisfaction plus réfléchie, plus profonde, plus durable. On est *satisfait* quand on a obtenu ce qu'on souhaitoit; on est *content* quand on ne souhaite plus. —*Content* s'emploie sans régime avec *de* : *Il vit content; il est content de votre procédé.* (Du lat. *contentus*, qui a la même signification.)

CONTENTEMENT, s. masc. (*Kon-tan-te-man*) État d'un esprit, d'un cœur *content*; joie, satisfaction, plaisir; dont il diffère cependant en ce que le *contentement* regarde proprement l'intérieur du cœur; la *joie*, la démonstration extérieure; la *satisfaction*, les projets, les désirs couronnés par le succès; le *plaisir*, le goût. —*Contentement* n'a point de pluriel.

Prov. *Contentement passe richesse*, la satisfaction de l'esprit est le premier des biens.

CONTENTER, v. a. (*Kon-tan-te*) Donner du *contentement*, de la satisfaction à... *Cet enfant contente ses parens, ses maîtres.* —Apaiser quelqu'un en lui donnant quelque chose. —En parlant des choses, satisfaire 1.° l'esprit : *Ces raisons ne contentent pas;* 2.° les passions, les sens : *Cette musique contente les oreilles; ces objets contentent les yeux.*

SE CONTENTER, v. réc. Se satisfaire. —*Se contenter de quelque chose*, la trouver suffisante.

CONTENTIEUSEMENT, adv. (*Kon-tan-ci-eû-ze-man*) Avec grande *contention* et opiniâtreté. (Du latin *contentiose*, qui signifie la même chose.)

CONTENTIEUX, EUSE, adj. (*Kon-tan-ci-eû, eû-ze*) En parlant des choses, qui est ou qui peut être disputé. —En parlant des personnes, qui aime à dipuster, à contester. (Du lat. *contentiosus*, fait de *contentio.* V. *Contention.*)

Juridiction contentieuse, celle des Juges ordinaires qui décident des procès.

CONTENTIF, adj. m. (*Kon-tan-tife*) T. de Chirurgie : *Bandage contentif*, qui ne sert qu'à retenir les topiques sur une partie malade. (Du latin *continere* contenir, retenir, arrêter.)

CONTENTION, s. f. (*Kon-tan-cion*, en vers *ci-on*) Dispute, débat. —Chaleur, véhémence dans la dispute : *Il fuit les contentions.* —Grande, extrême application d'esprit : *La contention d'esprit altéra sa santé.* (Du laitn *contentio*, qui a la même signification, et qui est fait de *contendere* tendre, roidir ou combattre, disputer.)

CONTENU, s. m. Ce qui est renfermé dans quelque chose : *Le contenu est plus petit que le contenant.* —Ce que *contient* un écrit, un discours.

CONTENU, UE, part. p. et adj. Renfermé, compris. Voy. *Contenir.*

CONTER, v. a. (*Kon-té*) Narrer; raconter : *Conter une histoire, des fables; conter comment une chose s'est passée.* Il est moins noble que *raconter.* Voy. *Narrer.* —Fam. Dire : *Que me contez-vous-là?* (V. *Conte* pour l'etymologie.)

Proverb. *Conter des fagots, des sornettes;* dire des bagatelles, des choses frivoles.

En conter à quelqu'un, lui en faire accroire. —*En conter à une femme*, lui faire sa cour. —*S'en faire conter*, se faire cajoler. Toutes ces expressions sont du style familier.

CONTERIE, s. f. Grosse verroterie qui se fait à Venise.

CONTESTABLE, adj. Qui peut être *contesté.*

CONTESTANT, ANTE, adj. (*Kon-tes-tan, an-te*) Qui *conteste*, qui aime à *contester.* —On dit aussi substantivem. *les deux Contestans.*

CONTESTATION, s. f. (*Kon-tes-ta-cion*, en vers *ci-on*) Débat, dispute. Voy. ce dernier mot. (Du latin *contestatio*, fait de *contestari.* Voy. *Contester.*)

CONTESTER, v. a. (*Kon-tes-té*) Débattre, disputer. (Du lat. *contestari* prendre à témoin,

protester, attester, affirmer en Justice, etc.)

CONTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui fait un *conte*: qui aime à faire des *contes*. Il est fam. Quand il est sans epithète, il se prend en mauvaise part.

CONTEXTURE, s. f. (*Kon-tèks-tû-re*) Tissu, enchaînement des parties : *La contexture des fibres, des muscles*; et fig. *la contexture d'un discours, d'un ouvrage d'esprit*. Ce mot n'est usité que parmi les Savans. (Du lat. *contextura*, fait dans le même sens de *contexere* faire un tissu.)

CONTIGU, UE, adj. (*Kon-ti-gu, gû-e*) Qui touche immédiatement une autre chose : *Deux jardins contigus*. (Du latin *contiguus*, formé avec la même signification, de *cum* avec, ensemble, et *tango* je touche.)

Angles contigus (Geomètr.), ceux qui ont un coté commun. On les appelle aussi *Angles adjacens*.

CONTIGUITÉ, s. f. (*Kon-ti-gui-té*) Etat de deux choses qui se touchent. — En Botaniq. état de deux parties qui se touchent sans tenir l'une à l'autre, et qui peuvent être désunies sans déchirement. (Du latin *contiguitas*, Voy. *Contigu*.)

CONTINENCE, s. fém. (*Kon-ti-nan-ce*) Vertu qui fait qu'on s'abstient des plaisirs de la chair. (Du latin *continentia*, employé dans la même signification, et fait de *continere* contenir, retenir, reprimer.) —Capacité, étendue : *Mesurer la continence d'un champ*. Acad. *édit. de Smits*. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *contenance*. (Du lat. *continentia*, fait en ce sens de *continere* contenir, embrasser, comprendre.)

CONTINENT, ENTE, adj. (*Kon-ti-nan, an-te*) Qui a la vertu de *continence*. Il est peu usité, sur-tout au féminin. (Du lat. *continens*, part. de *continere*. Voy. *Continence* dans sa première acception.)

Fievre continente (Médec.), qui persiste, depuis le commencement jusqu'à la fin, sans intermission ni rémission.

CONTINENT, s. m. (*Kon-ti-nan*) Terre ferme qui contient plusieurs régions qui ne sont point separées les unes des autres par la mer. (Du lat. *continens*, dont la signification est la même.)

CONTINGENCE, s. f. (*Kon-tein-jan-ce*) Casualité : *La contingence des évenemens*. (Du verbe latin impers. *contingit* il arrive, il se rencontre.)

Selon la contingence des affaires ou *des cas*, selon que les affaires tourneront, selon ce qui arrivera.

Angle de contingence (Géom.), l'angle qu'un arc de cercle fait avec la *tangente*, au point où celle-ci *touche* le cercle. —*Ligne de contingence* (Gnomoniq.), ligne qui coupe la soustylaire à angles droits. (Dans ces phrases, *contingence* est synonyme de *contact*, et vient du lat. *cum* avec, et *tangere* toucher.)

CONTINGENT, ENTE, adj. (*Kon-tein-jan, ante*) Casuel, incertain; qui peut arriver ou n'arriver pas. *Casuel* est plus usité. (Du verbe lat. impers. *contingit* il arrive, il se rencontre.)

Futur contingent, T. d'Ecole. Ce qui peut arriver ou n'arriver pas. —*Propositions contingentes*, qui énoncent une chose qui peut etre ou n'etre pas. —En t. de Palais, *portion contingente*, celle qui peut appartenir à quelqu'un dans un partage. (Dans cette derniere acception, *contingente* vient du lat. *cum*, et *tangere* toucher, concerner, appartenir.)

CONTINGENT, s. m. (*Kon-tein-jan*) La part que chacun doit fournir ou recevoir dans une affaire en commun.

CONTINU, UE, adj. En parlant de la quantité, dont les parties s'entretiennent, et ne sont pas divisees les unes d'avec les autres : *Etendue continue; parties continues*. En ce sens il n'est usité qu'en Philosophie, où l'on dit aussi substantivement : *Le continu est divisible a l'infini*. —Il se dit en Botaniq. de deux parties de plantes qui sont si bien adherentes entr'elles, qu'on ne peut les desunir sans les rompre; a la difference de celles qui ne sont que contiguës, Voy. *Contiguité*. *Les epines sont continues avec la tige, et les aiguillons sont contigus*.—En parlant du temps non interrompu: *Travail, bruit continu; etude continue, etc.* Voyez *Continuel*. (Du lat. *continuus*, qui a la même signification.)

Basse continue (Musiq.), accompagnement du chant sur l'orgue, le clavecin, etc. qui se fait en remplissant les vides de la basse chantante. —*Porportion continue* (Arith.), Voy. *Proportion*. —*Fievre continue* (Médec.), qui est accompagnée de redoublement et de legères rémissions, mais sans aucune intermission.

CONTINUATEUR, s. m. Auteur qui *continue* l'ouvrage d'un autre.

CONTINUATION, s. f. (*Kon-ti-nu-a-cion*, en vers *ci-on*) Action de *continuer* : *Continuation d'un ouvrage*. —Durée de la chose *continuée* : *La continuation de la guerre, des troubles*. —La chose *continuée* : *La continuation de l'Histoire de* Fleury *est bien inferieure à l'ouvrage de l'Auteur*. (Du latin *continuatio*, fait dans le même sens de *continuare*. Voy. *Continuer*.)

CONTINUE, s. f. Durée sans interruption. Il ne s'emploie qu'adverbialem. *A la continue*, à la longue, à force de continuer : *A la continue on se lasse*.

CONTINUEL, ELLE, adj. (*Kon-ti-nu-el, è-le*) Qui est assidu; qui ne cesse point, ou qui cesse très peu.

CONTINUELLEMENT, adv. (*Kon-ti-nu-è-leman*) Sans cesse, toujours.

CONTINUEMENT, adv. (*Kon-ti-nû-man*) Sans interruption.

Continu et *continuement* se disent des choses qui ne sont ni divisées, ni interrompues. *Continuel, continuellement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à peu d'intervalles. *Acad.*

CONTINUER, v. a. (*Kon-ti-nué*) Poursuivre une chose commencée : avec ces differences, suivant *Roubaud*, 1.° que l'on peut *continuer* l'ouvrage d'autrui, parce qu'il suffit d'y ajouter ce qui paroît y manquer; mais que celui-là seul qui l'a commencé peut le *poursuivre*, parce qu'un autre ne peut avoir ni toutes ses vues, ni les mêmes vues : 2.° que *continuer* marque simplement la suite du premier travail,

et que *poursuivre* marque, outre cette suite, une volonté déterminée et constante d'arriver à la fin. On dit : *Continuer un bâtiment, ses études*, etc.; *continuer un bail, un fermier; continuez-lui vos bienfaits*; et neutralem. *Continuer à* ou *de faire la guerre.* —Prolonger au-delà du terme ordinaire le temps d'un Officier en charge: *On l'a continué Maire, Administrateur, etc.* (Du lat. *continuare* étendre ou prolonger une chose en y ajoutant, formé de *cum* et de *tendo*, pour lequel on a dit anciennement *tenno* ou *teno*, qui vient du grec *téinô* tendre ou étendre; d'où on a fait le composé *suntéinô*, pris dans le même sens. *Dict. de Morin.*)

SE CONTINUER, v. réc. pass. Être *continué*: *Cet ouvrage se continue.*

CONTINUER, v. n. Durer; ne cesser pas : *Le mauvais temps continue.* —Être en quelque état sans discontinuation.

CONTINUITÉ, s. f. Liaison non interrompue des parties, soit en parlant de l'étendue, soit en parlant de la durée : *La continuité des parties; la continuité du travail, des maux.* —Dans le premier sens, on dit en Médec. *solution de continuité*, division qu'une plaie fait dans un corps. —En Botan. adhérence de deux organes, Voy. *Continu.* (Du lat. *continuitas*, dont la signification est la même.)

CONTONDANT, ANTE, adj. (*Kon-ton-dan*) T. de Chirurgie : Qui blesse sans percer ni couper, mais en faisant des *contusions* comme un marteau, une massue, un bâton, etc. (Du lat. *contundens*, part. a. de *contundere* froisser, broyer, écraser.)

CONTOPŒCTES, s. m. pl. (*Kon-to-pek-te*) T. d'Antiq. Bateleurs qui faisoient tenir droite sur leur front une perche, et sur la pointe de cette perche une planche, etc. sur laquelle étoient deux enfans qui luttoient ensemble. (Du grec *kontos* croc de batelier, perche, et de *pais*, *paidos* enfant.)

CONTORNIATE ou CONTOURNIATE, adj. f. Il se dit de certaines médailles en bronze et du grand module, enchâssées dans un cercle d'une composition différente. (De l'ital. *contorno* contour; à cause de ce cercle qui les entoure : *Medaglia contornata*, médaille contournée ou avec un contour.)

CONTORSION, s. f. (*Kon-tor-cion*, en vers *ci-on*) Mouvement violent qui tord les muscles, les membres d'une personne. —En Peinture, etc. attitude outrée, quoique possible, soit du corps, soit du visage. —Grimaces et postures extraordinaires que font certaines personnes, en parlant avec véhémence. —On dit au fig. *donner une contorsion à la vérité, etc.* (Du lat. *contortio*, fait dans le même sens de *contorquere* tourner, tordre.)

CONTOUR, s. m. En termes de Peinture et de Sculpture, ce qui termine une figure ou ses parties, et leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Il se dit le plus souvent au pluriel : *De beaux contours; des contours hardis, bien entendus, etc.* —Circuit; enceinte. (De l'ital. *contorno*, qui signifie la même chose.)

CONTOURNÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Contourner.* —En t. de Peinture et de Sculpture, affecté dans les contours. Il se prend toujours en mauvaise part. —En t. de Blason, tourné à gauche —*Taille contournée*, taille mal tournée, de travers.

CONTOURNER, v. a. (*Kon-tour-né*) Terme de Peinture et de Sculpture. Donner à une figure, etc. le *contour* qu'elle doit avoir : *Il auroit fallu contourner ce bras autrement.* —Fig. et fam. Chercher à deviner une personne, à pénétrer son secret : *Il m'a contourné; je l'ai contourné de toutes les façons.*

CONTRACTANT, ANTE, s. et adj. (*Kon-trak-tan, an-te*) Celui, celle qui *contracte*, qui passe un contrat devant un Notaire. Le substantif ne s'emploie qu'au masculin et au plur. *Un des contractans*, et non pas un *contractant*. L'adjectif ne se dit également qu'au plur. et au féminin avec le mot *parties* : *Les parties contractantes.*

CONTRACTATION, s. f. (*Kon-trak-ta-cion*, en vers *ci-on*) Tribunal en Espagne pour les affaires et le commerce des Indes Occidentales, établi d'abord à Seville, et ensuite transféré à Cadix.

CONTRACTE, s. et adj. f. Terme de Grammaire grecque : Qui abrège quelque syllabe. (Du lat. *contractus*, part. p. de *contrahere* resserrer, abréger.)

CONTRACTER, v. a. (*Kon-trak-té*) Faire un *contrat*, une convention avec quelqu'un : *Contracter un mariage, une alliance.* On dit quelquefois absolument *contracter avec... contracter par-devant un Notaire, etc.* —Gagner une maladie. —Acquérir par des actions réitérées une bonne ou mauvaise habitude. (Du latin *contrahere*, formé avec les mêmes significations de *cum*, et *trahere* tirer.)

Contracter des dettes, faire des dettes, s'endetter. —*une obligation*, demeurer redevable à quelqu'un d'un service rendu, etc.

SE CONTRACTER, v. réc. Se raccourcir, se resserrer : *Les muscles se contractent.*

CONTRACTION, s. f. (*Kon-trak-cion*) En t. de Physique, mouvement des muscles, des nerfs qui se retirent. —En t. de Grammaire, réduction de deux syllabes en une. (Du latin *contractio*, fait dans le même sens de *contrahere* resserrer, abréger.)

Contraction de la veine fluide (Hydraul.), resserrement qu'éprouve la colonne fluide qui sort d'un vase par un orifice.

CONTRACTUEL, ELLE, adj. Qui est stipulé par *contrat.*

CONTRACTURE, s. f. T. d'Archit. Il se dit du rétrécissement des colonnes dans leurs parties supérieures. (Du latin *contractura*, employé par *Vitruve* dans le même sens, et qui vient de *contrahere* resserrer.)

CONTRADICTEUR, s. m. Celui qui *contredit.*

CONTRADICTION, s. f. (*Kon-tra-dik-cion*, en vers *ci-on*) Action de *contredire*, de contester, de dire le contraire. —Opposition de deux propositions qui ne peuvent être vraies l'une et l'autre en même temps. (Du lat. *contradictio*, fait dans la même acception de *contradicere* contredire. Voy. ce mot.)

Esprit de contradiction, personne qui ordinairement n'est pas de l'avis des autres. —*Tomber en contradiction*, se *contredire.*

—*Impliquer contradiction*, Terme de Philosophie : Renfermer, exprimer des idées dont l'une exclut et détruit l'autre.

CONTRADICTOIRE, adj. (*Kon-tra-dik-tod-re*) Entièrement opposé : *Une proposition contradictoire à une autre*, est une proposition qui affirme ce que l'autre nie. *Oui* et *non*, *ouvert* et *fermé* sont des termes contradictoires. —Ce qui est prononcé par le Juge à l'audience sur une affaire, en présence des parties qui plaident: *Arrêt contradictoire*.

CONTRADICTOIREMENT, adv. (*Kon-tra-dik-tod-re-man*) D'une manière *contradictoire*; en présence des parties qui sont en contestation.

CONTRAIGNABLE, adject. (*Kon-tre-gna-ble*, mouillez *gn*) Qui peut être forcé, *contraint*.

CONTRAINDRE, v. a. sur *Plaindre*, (*Kon-trein-dre*) Obliger quelqu'un par violence ou par quelque considération qui en tient lieu, à faire quelque chose contre son gré. —En t. de Pratique, obliger par justice de payer : *Les Sergens ont été chez lui pour le contraindre*. —Gêner; obliger à quelque sorte de retenue, qui empêche de faire ce que l'on voudroit. —Figur. Serrer; presser; mettre à l'étroit, en parlant d'un habit, d'une chaussure. On dit plus souvent *gêner*. (Du lat. *constringere*, employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement lier, serrer, presser; forme de *cum* et de *stringere* serrer fortement, étroitement.)

SE CONTRAINDRE, v. réc. Se gêner; se forcer; se violenter : *Il se contraint devant nous, mais il se dédommage ailleurs*.

CONTRAINT, AINTE, part. pass. et adj. Voy. *Contraindre*. —Gêné : *Il a l'air contraint; postures, manières contraintes*. —Serré; mis à l'étroit, soit en parlant des personnes : *Il est contraint dans son habit, dans ses bottes*; soit en parlant des choses inanimées : *La mer est contrainte dans ce détroit, la rivière entre ces deux montagnes*. —On dit fig. *une versification contrainte; un discours, un style contraint*.

CONTRAINTE, s. f. (*Kon-trein-te*) Violence qu'on exerce envers quelqu'un, pour le *contraindre* à faire quelque chose contre son gré. —Retenue que le respect et la considération obligent d'avoir. —Gêne où l'on est dans des habits trop étroits. —Acte en vertu duquel on peut *contraindre* un homme à payer. Il n'a de pluriel que dans ce dernier sens.

CONTRAIRE, adj. (*Kon-tre-re*) Opposé, au physique et au moral : *Avoir le vent contraire, la fortune contraire*. —Nuisible : *Remède contraire à la poitrine*, etc. (Du latin *contrarius*, qui a la même signification.)

AU CONTRAIRE, adv. Bien loin de cela; tout autrement : *Tant s'en faut que cela soit ainsi, qu'au contraire*, etc.

CONTRAIRE, s. m. Chose contraire, *opposée*: *Croire le contraire, etc.* —*Aller au contraire d'une chose*, s'y opposer, y contredire. Style fam.

CONTRAIRES, s. m. pl. Choses diamétralement opposées, comme le froid et le chaud, etc.

CONTRALTO, s. m. T. de Musiq. emprunté de l'italien; Voy. *Haute-contre*.

CONTRARIANT, ANTE, adj. (*Kon-tra-rian, an-te*, en vers *ri-an*) Porté, enclin à *contrarier*. Il ne se dit que des personnes et de ce qui y a rapport : *Esprit contrariant; il est contrariant*.

CONTRARIER, v. a. (*Kon-tra-rié*, en vers *ri-é*) Contredire quelqu'un sur ses sentimens : *Il contrarie tout le monde*. Il s'emploie quelquefois neutralement et sans régime : *Il ne fait que contrarier*. —Faire obstacle, s'opposer à quelqu'un dans ses desseins.

SE CONTRARIER, v. réc. Être opposé. —Se contredire.

CONTRARIÉTÉ, s. f. Opposition entre deux choses *contraires*. —Obstacle, difficulté qu'on trouve dans la poursuite de quelque chose.

CONTRASTE, s. m. T. de Peinture. Différence, opposition, soit entre le caractère des figures, soit dans leur attitude, soit entre les couleurs, etc. —Fig. Opposition marquée entre les caractères, les passions, les sentimens, etc. (Du latin *contrastare* être opposé, forme de *contra* contre, et *stare* être, se tenir.)

CONTRASTER, v. a. (*Kon-tras-té*) Faire un *contraste* : *Ce Peintre sait bien contraster ses têtes, ses figures*. Il s'emploie aussi neutralement : *Ces deux figures contrastent bien ensemble*. —On dit figur. *Ce Poete a bien contrasté ses personnages : tels et tels caractères contrastent bien ensemble*. (Voyez *Contraste* pour l'étymologie.)

CONTRAT, s. m. (*Kon-tra*) Acte qui se passe devant Notaire, entre deux ou plusieurs personnes qui s'obligent respectivement à quelque chose : *Contrat de bonne foi*. —Dans une signification plus étendue, toute espèce de convention : *Contrat verbal, contrat tacite*. (Du lat. *contractus*, employé dans le même sens de contrat, marché, accord.)

Contrat à la grosse ou *à la grosse aventure* (Marine), convention écrite entre le prêteur et l'emprunteur à la grosse aventure. Voyez *Aventure*.

CONTRATENORE, s. m. T. de Musiq. pris de l'italien; Voyez *Haute-contre*.

CONTRAVENTION, s. f. (*Kon-tra-van-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle on *contrevient* à une loi, à un contrat, etc. On dit : *Infraction des lois, contravention aux lois*. (Du lat. *contravenire*, fait de *contra* contre, et *venire* venir; *aller contre*.)

CONTRA-YERVA, s. f. Sorte de plante que les Espagnols ont nommée ainsi, parce qu'elle est un contre-poison. Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

CONTRE, s. m. Tout ce qui est *contraire* à quelque chose et qui la combat : *Dire le pour et le contre*.

Etre à contre (Marine), tenir deux bordées différentes avec le même vent, et se croiser.

CONTRE, préposit. servant à marquer, 1.° Opposition : *Plaider contre quelqu'un; faire emprisonner contre les lois*; ou contrariété : *Il a voulu partir contre mon avis*. —2.° La situation de lieu, ou par proximité : *Il est logé tout contre l'Eglise*; ou par contiguité : *Attacher contre la muraille*. (Du lat. *contra*, qui a les mêmes significations.)

Figur. *Elever autel contre autel*, faire un schisme dans l'Eglise. —Figur. et fam. *Aller contre vents et marée*, s'embarquer dans une affaire malgré les difficultés.

Au jeu de la Bête, *faire contre*, jouer *contre* celui qui fait jouer. A ce jeu, *le contre* ou celui qui *fait contre*, perd double; alors il est pris substantivement.

CONTRE-ALLÉE, s. f. (*Kon-tra-lé-e*) Allée latérale et parallèle à une allee principale.

CONTRE-AMIRAL, s. m. (*Kon-tra-mi-ral*) Le troisième Officier d'une armee navale, subordonne à l'Amiral et au Vice-Amiral. —Il se dit aussi du vaisseau qu'il commande.

CONTRE-APPEL, s. m. (*Kon-tra-pel*) T. d'Escrime : Le contraire de l'appel, quand on oppose à l'ennemi finesse contre finesse, et qu'on fait un mouvement tout opposé. —Second appel qui se fait dans les ateliers, à diverses heures non prévues, pour s'assurer si les ouvriers ne se sont pas absentes après le premier appel.

CONTRE-APPROCHES, s. f. pl. (*Kon-tra-pro-che*) Travaux que font les assieges quand ils viennent par tranchees rencontrer les lignes d'attaque des assiegeans.

CONTRE BALANCER, v. a. (*Kon-tre-ba-lan-cé*) Au propre, egaler avec des poids. En ce sens il est peu usite. —Au figuré, mettre de la proportion entre deux choses opposées.

CONTREBANDE, s. f. En général, commerce qui se fait contre les lois d'un Etat. La *contrebande* diffère de la *fraude*, en ce que la première consiste à introduire des marchandises dont l'entrée est prohibee; et la *fraude*, à éviter de payer les droits établis sur des marchandises permises. (De l'italien *contrabbando*, qui signifie la même chose, et qui est formé de *contra* contre, et *bando* ban, mandement, publication de défense, etc.) —On le dit encore fig. et fam. d'une personne importune ou suspecte, d'une chose incommode, etc. —En t. de Blason, bande divisée en deux parties de différens émaux.

CONTRE-BANDÉ, ÉE, adj. T. de Blason. Se dit d'un écu également divisé en deux émaux dans le sens de la bande, et de plus, taillé de manière que les portions de *bandes* qui se répondent, soient d'émaux différens.

CONTREBANDIER, ÈRE, s. (*Kon-tre-ban-dié, iè-re*) Celui, celle qui fait la *contrebande*.

CONTRE-BARRÉ, ÉE, adj. T. de Blason. Se dit lorsque l'écu étant tranché, les portions de *barres* qui se répondent sont d'émaux différens.

CONTRE-BAS, adv. (*Kon-tre-bâ*) T. de Maçonnerie : Du bas en haut. On s'en sert en t. de Marine, pour exprimer la position relative de ce qui est en dessous. Ainsi l'on dit que le faux-pont d'un bâtiment est en *contre-bas* du pont, de quatre, cinq, six pieds, etc.

CONTRE-BASSE, s. f. (*Kon-tre-bâ-ce*) Grosse basse de violon, qui joue la même partie que la basse ordinaire, à une octave en dessous, et qui n'est montée que de trois cordes.

CONTRE-BATTERIE, s. f. (*Kon-tre-ba-te-rî-e*) Batterie opposee à une autre. —Fig. Moyens opposés à ce qu'on médite contre nous.

A CONTRE-BIAIS, adv. (*A-kon-tre-bié*) A contre-sens.

CONTRE-BITTES, s. f. pl. (*Kon-tre-bi-te*) T. de Marine : Courbes placées sur l'avant des montans, et qui servent à les appuyer : ce sont proprement les taquets des bittes.

CONTRE-BOUQUE, s. f. (*Kon-tre-bou-ke*) T. de Pêche, Voy. *Bouque*.

CONTRE-BOUTANT, s. m. (*Kon-tre bou-tan*) Mur qui en *contre-boute* un autre. V. *Contre-bouter*.

CONTRE-BOUTER, v. a. (*Kon-tre-bou-te*) Appuyer un mur d'un autre mur posé à angles droits.

CONTRE-BRASSER, v. a. (*Kon-tre-bra-cé*) T. de Mar. Brasser au vent des voiles orientées au plus près, lorsqu'elles ont vent dedans, et leur fa re prendre vent dessus.

CONTRE-BRETESSE, s. f. (*Kon-tre-bre-tè-ce*) T. de Blason : Rangée de creneaux d'un émail différent sur une même fasce, bande, barre, etc.

CONTRE-BRETESSÉ, ÉE, adj. Qui a des *contre-bretesses*.

CONTRE-BRODÉ, s. m. Espèce de rassade blanche et noire.

CONTRE-CALQUER, v. a. (*Kon-tre-kal-ké*) C'est après avoir calqué le trait d'un dessin sur du papier verni ou huilé, retourner ce papier, pour le poser sur une planche de cuivre où on veut le calquer et le graver, afin que l'epreuve ou l'estampe vienne du même sens que le tableau ou l'original.

CONTRE-CARÈNE, s. f. Pièce opposée à la *carene* dans une galère.

CONTRE-CARRER, v. a. (*Kon-tre-kâ-ré*, dernière *r* forte) S'opposer directement à quelqu'un ou à ses projets.

CONTRE-CHANCÉ, ÉE, adj. T. de Blason qui se dit de l'écu, lorsque la couleur du champ et des pièces est interrompue et variee par des lignes de partition.

CONTRE-CHARME, s. m. Charme contraire, qui detruit ou empeche un autre charme.

CONTRE-CHÂSSIS, s. m. (*Kon-tre-châ-ci*) Châssis qu'on met devant un autre.

CONTRE-CHEVRON, s. m. T. de Blas. Chevron opposé à un autre chevron de différent email.

CONTRE-CHEVRONÉ, adj. Qui a un ou plusieurs *contre-chevrons*.

CONTRE-CIVADIÈRE, s. f. T. de Marine. Voile qui se hisse sur le bout-dehors de beaupré, et se borde sur la vergue de civadière.

CONTRE-CLEF, s. f. T. d'Architecture : Voussoir joignant la clef à droite ou à gauche.

CONTRE-CŒUR, s. m. (*Kon-tre-keur*) Fond d'une cheminée entre les jambages, contre lequel on met le bois : on le revêt ordinairement d'une plaque de fer fondu, etc. qui conserve la maçonnerie, et réfléchit une plus grande quantité de chaleur. Cette plaque elle-même.

CONTRE-COMPONÉ, adj. T. de Blason. Il se dit d'un écu, dans lequel le champ étant parti de deux émaux, la bordure l'est aussi des mêmes émaux, mais de manière que ses *compons* ne tombent pas sur la couleur du champ semblable à la leur.

CONTRE-COUP, s. m. (*Kon-tre-kou*) Répercussion d'un corps sur un autre. —Impression d'un coup, faite à une partie interne par le coup reçu dans une partie extérieure du corps. Il se dit sur-tout du cerveau. —Figur. Suite, effet, influence qu'ont les évènemens.

CONTRE-DANSE, s. f. Air d'une danse à quatre, à huit ou à un plus grand nombre de danseurs qui executent alternativement les mêmes mouvemens. —Cette danse elle-même.

Contre-dégager, v. a. T. d'Escrime : Dégager en même temps que l'adversaire dégage.

Contrediamètre, s. m. T. de Géom. C'est dans une courbe un arc des abscisses, tel que les abscisses opposées égales aient des ordonnées opposées égales.

Contredire, v. a. (sur *Dire;* avec cette différence qu'à la seconde personne du présent de l'indicatif on dit, *vous contredisez*, et non pas *vous contredites.*) Dire le contraire, s'opposer à ce qu'un autre dit. *Racine* a dit (Britannicus) *Loin de leur contredire* : *les contredire* eût été plus régulier. —En termes de Palais, faire des écritures pour détruire les moyens et les raisons dont la partie adverse se sert.

se Contredire, v. rec. Dire ou écrire des choses opposées les unes aux autres : *Cet Auteur se contredit souvent.*

Contredisant, ante, adj. (*Kon-tre-di-zan, an-te*) Qui *contredit*, qui aime à *contredire.*

Contredisant, s. m. Terme de Palais : Celui qui fournit des *contredits.*

Contredit, s. m. (*Kon-tre-di*) Réponse que l'on fait à ce qui a été dit : *Cela est sans contredit.*

Contredits, s. m. pl. T. de Palais : Écritures par lesquelles on *contredit* les pièces produites par la partie adverse : *Fournir des contredits.*

Sans contredit, adv. Certainement, sans difficulté.

Contrée, s. f. Certaine étendue de pays : *Ce sont les meilleures terres de la contrée.* (Du latin barbare *contrata*, employé avec la même signification dans le moyen âge pour *contracta*, en sous-entendant *regio*, pays resserré, renfermé dans de certaines limites. Les Italiens et les Espagnols en ont fait également *contrada* dans le même sens.) —Dans une acception plus générale, Région : *Toutes les contrées de l'Asie*, *etc.*

De contrée en contrée, adv. De région en région.

Contre-écaille, s. f. (*Kon-tré-kaglie*, en mouillant les *ll*) Dessous, envers d'écaille.)

Contre-écart, s. m. (*Kon-tré-kar*) T. de Blason. Partition en quatre quartiers d'un quartier de l'écu.

Contre-écarteler, v. a. (*Kon-tré-kar-te-le*) T. de Blas. Diviser en quatre quartiers un des quartiers d'un écu déjà écartelé, en sorte que cet écu ait seize quartiers. Il est souvent employé au participe : *Contre-écartelé.*

Contre-échange, s. m. (*Kon-tré-chan-je*) Échange mutuel.

Contre-enquête, s. f. (*Kon-tran-kè-te*) T. de Palais : Enquête opposée à celle de la partie adverse.

Contre-épreuve, s. f. (*Kon-tré-preu-ve*) Dessin ou estampe qu'on obtient en passant sous la presse une feuille de papier blanc mouillée et appliquée ou sur un dessin également mouillé, ou sur l'épreuve d'une gravure encore fraîche. La *contre-épreuve* est en sens contraire de l'original.

Contre-épreuver, v. a. (*Kon-tré-preu-vé*) Tirer une *contre-épreuve.*

Contre-espalier, s. m. (*Kon-trés-pa-lié*) Arbres fruitiers nains, en face et à quelques pieds d'un espalier, qu'on taille en éventail, et dont on lie les branches à des treillages isolés et retenus par des pieux.

Contre-étambot, s. m. T. de Marine. Pièce de bois droite, semblable à l'étambot, auquel elle est appliquée par le dehors, quand le vaisseau est tout bordé, et sur laquelle est ferré le gouvernail.

Contre-étrave, s. f. (*Kon-tré-tra-ve*) T. de Marine. Pièce de bois, faite ordinairement de deux morceaux que l'on pose à placage sur l'étrave en dedans, en les liant l'une à l'autre avec des clous à tête perdue : elle sert à fortifier l'étrave.

Contre-extension, s. f. (*Kon-treks-tan-cion*) T. de Chirurgie : Action de retenir une partie luxée ou fracturée contre l'extension qu'on fait pour la remettre à sa place.

Contrefaçon, s. f. Fraude qu'on fait en contrefaisant quelque chose qu'on n'a pas droit de faire. Voy. *Contrefaction.*

Contrefacteur, s. m. (*Kon-tre-fak-teur*) Imprimeur qui *contrefait* un livre. —Fabricant qui *contrefait* une étoffe.

Contrefaction, s. f. Il ne se dit que des Livres, dans le sens de *contrefaçon*, dont il diffère cependant en ce que la *contrefaçon* est rigoureusement l'action de *contrefaire*, et la *contrefaction* est l'effet de cette action ou la façon propre de la chose *contrefaite.* L'action est de l'ouvrier, la façon est dans l'ouvrage. *Roubaud.* —Imitation plaisante ou avec charge : *Il a le talent de la contrefaction.* Acad. En ce sens il est peu usité.

Contrefaire, sur *Faire*, v. a. (*Kon-tre-fe-re*) Représenter les manières de quelqu'un ; imiter, Voy. ce dernier mot. —Imprimer furtivement un livre qu'on ne devoit pas imprimer, parce qu'un autre en a la propriété. —*Contrefaire des draps, des étoffes*, imiter la fabrique d'un ouvrier. —Déguiser : *Contrefaire son écriture, etc.* —Rendre difforme et défigurer : *Les convulsions lui ont contrefait tout le visage.*

se Contrefaire, v. r. Dissimuler, feindre : *On ne peut pas se contrefaire long-temps.*

Contrefaiseur, s. m. (*Kon-tre-fe-zeur*) Celui qui *contrefait* les gens, qui imite leurs paroles, leurs gestes et leurs actions.

Contrefait, aite, part. p. de *Contrefaire*, et adj. (*Kon-tre-fé, e-te*) Imité, etc. —Il se dit sur-tout dans le sens de défiguré, difforme.

Contre-fanons, s. m. plur. T. de Marine : Cordes amarrées au milieu de la vergue du côté opposé à la bouline.

Contre-fasce, s. f. (*Kon-tre-fa-ce*) T. de Blason : Fasce divisée en deux demi-fasces de deux émaux différens.

Contre-fascé, ée, adj. (*Kon-tre-fa-cé*) T. de Blason. Il se dit d'un écu parti, dont les demi-fasces correspondantes sont d'un émail opposé.

Contre-fenêtre, s. f. Double fenêtre ou contrevent.

Contre-fente, s. f. (*Kon-tre-fan-te*) T. de Chirurgie : Fente qui se fait à la partie opposée à celle qui a été frappée.

Contre-fiches, s. f. pl. Pièces d'un assemblage de charpenterie qui, posées obliquement

contre d'autres comme pour les étayer, servent à les lier ensemble.

CONTRE-FINESSE, s. f. (*Kon-tre-fi-nè-ce*) Finesse opposée à une autre finesse.

CONTRE-FLAMBANT, ANTE, adj. T. de Blason. Qui jette des flammes opposées.

CONTRE-FLEURÉ, CONTRE-FLEURONNÉ, ÉE, adj. T. de Blason. Il se dit d'un écu dont les fleurons sont alternes et opposés, en sorte que la couleur répond au métal, et le métal à la couleur.

CONTRE-FORT, s. m. Mur contre-boutant servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse, d'une voûte, etc. On l'appelle aussi *Eperon*. —Dans l'Imprimerie, morceau de bois qui soutient le contre-sommier d'une presse, et porte sur le plancher.

CONTRE-FOULEMENT, s. m. (*Kon-tre-fou-lè-man*) T. d'Hydrauliq. Effort qu'éprouvent des eaux qu'on a fait descendre d'une montagne dans une gorge, et qu'on fait remonter sur une hauteur vis-à-vis. Elles se trouvent alors *contre-foulées* et forcées si vivement, qu'il n'y a que les bons tuyaux qui puissent résister. On dit aussi dans le même sens *Contre-pente*.

CONTRE-FRUIT, s. m. T. d'Archit. Addition faite à un mur, afin qu'il puisse porter plus de décharge.

CONTRE-FUGUE, s. f. (*Kon-tre-fu-ghe*) T. Musiq. Sorte de fugue dans laquelle les parties se répondent par des traits qui marchent en sens contraire.

CONTRE-GAGE, s. m. Ce qu'on donne à un créancier pour la sûreté de sa créance, etc.

CONTRE-GAGER, v. a. (*Kon-tre-ga-jé*) Prendre des *gages*, des sûretés de quelqu'un, pour assurer sa créance.

CONTRE-GARDE, s. m. Officier qui tient le registre des matières qu'on apporte à la monnoie pour les fondre.

CONTRE-GARDE, s. f. Espèce de fortification au devant d'un bastion d'une demi-lune ou d'un autre ouvrage. —En Architect. espèce de crèche faite de grands quartiers de pierre dure, posés à sec au pourtour d'une pile de pont.

CONTRE-HACHER, v. n. (*Kon-tre-ha-ché*) T. de Dessinateur et de Graveur: Couper par de nouvelles hachures celles qu'on a déjà faites, et avec lesquelles les *contre-hachures* doivent tendre à former plutôt des losanges que des carrés.

CONTRE-HACHURE, subst. f. Voyez *Contre-hacher*.

CONTRE-HARMONIQUE, adj. (*Kon-trar-mo-ni-ke*) Terme d'Arith. et de Musiq. *Proportion contre-harmonique*, celle de trois nombres dans lesquels la différence du premier et du second est à la différence du second et du troisième, comme le troisième est au premier.

CONTRE-HÂTIERS, s. m. pl. (*Kon-tre-hâ-tié*) Grands chenets de cuisine qui ont des crochets ou des chevilles de fer en dedans comme en dehors.

CONTRE-HAUT, adv. (*Kon-tre-ô*) En Archit. de bas en haut.

CONTRE-HERMINE, s. f. (*Kon-trèr-mi-ne*) En Blason, champ de sable moucheté d'argent; au contraire de l'*hermine* qui est un champ d'argent moucheté de sable.

CONTRE-HEURTOIR, s. m. (*Kon-tre-heur-toâr*) Morceau de bande de fer qui accompagne le *heurtoir*.

CONTRE-INDICATION, s. f. (*Kon-trein-di-ka-cion*) T. de Médecine: Signes contraires aux précédens dans une maladie.

CONTRE-ISSANT, ANTE, adj. (*Kon-tri-san, an-te*) T. de Blas. Il se dit d'animaux adossés, dont la tête et les pieds de devant sortent d'une pièce de l'écu.

CONTRE-JAUGER, v. a. (*Kon-tre-jô-jé*) *Contre-jauger les assemblages de charpente*, prendre la mesure d'une mortaise, et la transférer sur la pièce de bois où on doit faire le tenon.

CONTRE-JOUR, s. m. L'endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein. —Jour qui donne sur un tableau d'un autre côté que celui selon lequel il est peint. —Dans l'une et l'autre acception il s'emploie ordinairement dans cette phrase adverbiale: *A contre-jour*.

CONTRE-JUMELLES, s. f. plur. T. de Paveur: Pavés qui dans les ruisseaux, se joignent deux à deux, et font liaison avec les caniveaux et les morces.

CONTRE-LAMES, s. f. pl. Chez les Faiseurs de gaze, trois tringles de bois qui servent à tirer les lisses.

CONTRE-LATTE, s. f. (*Kon-tre-la-te*) Tringle de bois longue, large et mince, qu'on attache contre les lattes, entre les chevrons d'un comble.

CONTRE-LATTER, v. a. (*Kon-tre-la-té*) Mettre des *contre-lattes*.

CONTRE-LATTOIR, s. m. (*Kon-tre-la-toar*) Outil qui sert pour soutenir les lattes.

CONTRE-LETTRE, s. f. (*Kon-tre-le-tre*) Acte secret par lequel on déroge en tout ou en partie à ce qui est porté par un premier acte public: *Le bail est de six mille francs; mais il y a une contre-lettre de cinq cents francs.*

CONTRE-MAILLER, v. a. (*Kon-tre-mâ-glié*, en mouillant les *ll*) Faire les mailles doubles: *Filet contre-maillé*, à mailles doubles.)

CONTRE-MAÎTRE, s. m. (*Kon-tre-mê-tre*) Officier marinier qui commande sous le maître. —Celui qui, dans une manufacture, a l'inspection sur les ouvriers.

CONTRE-MANCHÉ, ÉE, adj. En Blason, il se dit de l'écu dont les pointes sont opposées les unes aux autres.

CONTRE-MANDEMENT, s. m. (*Kon-tre-man-de-man*) Ordre contraire à celui qu'on avoit donné.

CONTREMANDER, v. a. (*Kon-tre-man-dé*) Révoquer l'ordre qu'on a donné. Il se dit des personnes et des choses: *Le Roi avoit mandé cet Officier, il l'a contremandé. Il avoit commandé un dîner, il l'a contremandé.*

CONTRE-MARCHE, s. f. Marche d'une armée contraire à celle qu'elle paroissoit vouloir faire. —Changement de la face d'un bataillon, par lequel on fait placer à la tête les Soldats qui étoient à la queue. —Hauteur de chaque marche d'un escalier, ainsi nommée par les Charpentiers, parce qu'ordinairement c'est une pièce de bois assemblée à rainure et languette, sur le derrière du giron d'une marche et sous le devant de la marche supérieure.

CONTRE-MARÉE, s. f. Marée opposée à la

marée ordinaire, qui a lieu dans certains endroits resserrés de la mer.

Aller contre-marée, aller contre le cours de la mer dans le flux ou reflux.

Contre-marque, s. f. (*Kon-tre-mar-ke*) Seconde marque apposée à un ballot de marchandises, à de la vaisselle d'argent, etc. —En t. de Manège, fausse marque. —Second billet pour rentrer au spectacle, après en être sorti.

Contre-marquer, v. a. (*Kon-tre-mar-ké*) Mettre une *contre-marque* à....

Contre-mine, s. f. Ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi, et pour en empêcher l'effet.

Contre-miner, v. a. (*Kon-tre-mi-né*) Faire une *contre-mine*.

Contre-mineur, s. m. Celui qui fait des *contre-mines*.

Contre-mont, adv. (*Kon-tre-mon*) En haut. *Gravir contre-mont*, monter une montagne.

A contre-mont, adv. *Un bateau va à contre-mont*, lorsqu'il remonte la rivière.

Contre-mur, s. m. Mur double, petit mur qu'on fait contre un plus grand pour le fortifier.

Contre-murer, v. a. (*Kon-tre-mu-ré*) Faire un *contre-mur*.

Contre-ongle, s. f. (*Kon-tron-gle*) T. de Chasse : Erreur sur les allures du cerf. *Prendre le pied de la bête à contr'ongle*, voir le talon où est la pince.

Contre-ordre, s. m. (*Kon-tror-dre*) Révocation d'un ordre.

Contre-ouverture, s. fém. (*Kon-trou-vèr-tû-re*) Opération qu'on fait dans les plaies pour décharger la matière qu'elles contiennent.

Contre-pal, s. m. Terme de Blason : *Pal* divisé en deux parties.

Contre-palé, ée, adj. Terme de Blason : Il se dit de l'écu où un *pal* est opposé à un autre *pal* d'émail différent, en sorte que la couleur réponde au métal, et le métal à la couleur.

Contre-partie, subst. f. Partie de musique opposée à une autre. Il se dit plus particulièrement de chacune des deux parties d'un duo, par rapport à l'autre. —En t. de Marquéterie, ce qui reste d'un dessin lorsqu'on l'a évidé sur les baquets de cuivre ou d'étain, pour en faire des ouvrages de rapport et de placage.

Contre-partie d'un compte, Registre sur lequel le Contrôleur enrégistre toutes les parties dont le Teneur de livres ou le Receveur charge le sien.

Contre-passant, adject. (*Kon-tre-pa-san*) T. de Blason, qui se dit de deux animaux l'un sur l'autre, dont l'un passe d'un côté, et l'autre de l'autre.

Contre-passation, s. f. (*Kon-tre-pa-sa-cion*) *Contre-passation d'ordre*, se dit en t. de Banque, lorsqu'un ordre a été passé au dos d'une lettre de change, au profit de quelqu'un qui la lui rétrocède ensuite, en passant l'ordre au nom de son cédant.

Contre-pente, s. f. (*Kon-tre-pan-te*) Voy. *Contre-foulement*.

Contre-percer, v. act. (*Kon-tre-pèr-cé*) Percer dans un sens contraire.

Contre-peser, v. a. (*Kon-tre-pe-zé*) Voy. *Contre-balancer*, qui a le même sens, et qui est plus usité.

Contre-pied, s. m. (*Kon-tre-pié*) Il se dit au propre et en termes de Chasse, des chiens qui ont pris la voie que la bête a quittée, au lieu de celle qu'elle tient. —Au fig. ce qui est le contraire de.... *Il fait le contre-pied de ce qu'on lui dit ; il prend le contre-pied de ce qu'il faudroit faire.*

Contre-pilastre, s. m. (*Kon-tre-pi-las-tre*) T. d'Arch. Pilastre placé vis-à-vis d'un autre, au dedans d'une galerie, d'un portique, etc. pour porter les arcs doubleaux de la voûte.

Contre-pleige, s. m. Terme de Pratique : Certificateur pour la caution.

Contre-pleiger, v. act. Certifier pour la caution.

Contre-poids, s. m. (*Kon-tre-pod*) Poids servant à contre-balancer d'autres poids. —Sorte de perche qu'un Danseur de corde tient aux mains pour contre-balancer le poids de son corps. —Gros morceau de pierre qui avec le balancier, sert à régler le tournebroche. —Au fig. qualités qui servent à en contre-balancer d'autres.

Contre-poil, subst. m. (*Kon-tre-poal*) Le rebours du poil ; sens contraire à celui dans lequel le poil est couché : *Il prend le contre-poil ; vous faites la barbe à contre-poil ; vous brossez ce chapeau à contre-poil.* —Figur. et famil. *Prendre une affaire à contre-poil*, la prendre dans un sens contraire à celui dont elle doit être prise.

Contre-poinçon, s. m. (*Kon-tre poein-son*) Poinçon dont les ouvriers se servent pour contre-percer les trous, pour river les pièces. —En t. de Fondeur de caractères, Tige d'acier sur laquelle est taillée la figure intérieure d'une lettre, dans le sens naturel, telle qu'on la voit représentée sur le papier.

Contre-point, s. m. (*Kon-tre-poein*) T. de Musique : Accord de deux ou plusieurs chants différens. Le *Contre-point* est proprement la science de l'harmonie simultanée, dont la pratique ne remonte pas au-delà de l'époque où on imagina d'écrire la Musique sur des portées. Comme on y indiquoit l'intonation par des points, les premiers Harmonistes mettoient des *points contre des points*. —En t. de Marine, double de cordage merliné au *point* de la voile, pour opposer plus de résistance à l'effort qu'elle a à supporter dans cette partie.

Contre-point simple, celui où les différens chants vont toujours ensemble note pour note. —*figuré*, celui dans lequel ils font des fugues, des contre-fugues, etc. —*lié*, celui où une partie est syncopée. —*double*, composition qu'on peut chanter de plusieurs manières, en changeant les parties graves en aiguës, et les aiguës en graves.

Contre-pointé, ée, part. pas. et adjectif. Voyez *Contre-pointer*. —En t. de Blason, qui a pointe contre pointe.

Contre-pointer, v. a. (*Kon-tre-poein-té*) Piquer des deux côtés certains ouvrages de toile ou d'autre étoffe. —Opposer une batterie à une autre : *Contre-pointer du canon.* —Fig. et fam. Contredire, contrecarrer.

Contre-pointiste, s. m. (*Kon-tre-poein-tis-te*) T. de Musique. Celui qui compose des *contre-points*.

Contre-poison, s. m. (*Kon-tre-poa-zon*) Antidote; remède qui empêche l'effet du poison. Il se dit au propre et au figuré.

Contre-porte, subst. f. Seconde porte au-devant d'une première.

Contre-porter, v. a. (*Kon-tre-por-té*) T. de Commerce. Vendre des ouvrages ou marchandises, en les *portant* dans les rues ou chez les particuliers. *Grand Vocabul. Franç.* Aujourd'hui, on dit plus souvent et mieux, *Colporter*.

Contre-porteur, s.m. Celui qui *contre-porte*; Colporteur. — Corroyeur qui va *porter* et offrir sa marchandise chez les Cordonniers.

Contre-posé, ée, part. pas. et adj. Voyez *Contre-poser*. — En termes de Blason, posé l'un sur l'autre, de haut en bas, d'un sens différent.

Contre-poser, v. a. (*Kon-tre-po-zé*) Mal poser ou mal porter un article dans le grand livre d'un Marchand; poser *en sens contraire*. L'action de contre-poser est *Contre-position*, subst. f.

Contre-poseur, s. m. L'ouvrier qui reçoit la pierre de la grue pour la mettre en place d'alignement et de demeure.

Contre-position, s. f. (*Kon-tre-po-zi-cion*) T. de Teneur de livres : Faute que l'on fait en *contre-posant*.

Contrepotencé, ée, adject. (*Kon-tre-po-tan-cé*) Il se dit en Blason, d'un écu chargé de plusieurs potences en différens sens, de manière que les unes aient la traverse en haut, et que les autres l'aient en bas.

Contre-promesse, s. f. (*Kon-tre-pro-mè-ce*) Déclaration de celui au profit de qui une promesse est faite, portant qu'elle est simulée, ou qu'il n'entend pas en faire usage.

Contre-queue d'aronde, s. f. Terme de Fortification : Longs côtés ou branches d'un ouvrage à corne ou à couronne, qui s'écartent l'un de l'autre, à mesure qu'ils approchent de la place.

Contre-quille, subst. f. (*Kon-tre-ki-lle*, mouillez les *ll*) T. de Marine. Suite de pièces de bois, empattées bout à bout, et posées sur la quille d'un vaisseau, pour la fortifier et diminuer l'acculement des varangues.

Contre-rampant, ante, adj. (*Kon-tre-ran-pan*) Terme de Blason. Il se dit de deux animaux rampans dont l'un est tourné vers l'autre.

Contre-retable, s. m. T. d'Architect. Le fond d'un autel où l'on met un tableau ou un bas-relief, et contre lequel le tabernacle est adossé.

Contre-ronde, s. f. Seconde ronde qu'on fait autour des murailles d'une ville, pour voir si les sentinelles font leur devoir.

Contre-ruse, Voyez *Contre-finesse*.

Contre-sabord, s. m. (*Kon-tre-sa-bôr*) T. de Marine : Mantelet qui sert à fermer le sabord. *Mantelet* est plus usité.

Contre-saillant, ante, adj. (*Kon-tre-sa-glian*, *glian-te*, en mouillant les *ll*) T. de Blason. Se dit de deux animaux qui semblent sauter en s'écartant l'un de l'autre directement en sens contraire.

Contre-salut, s. m. (*Kon-tre-sa-lu*) T. de Marine : Manière de rendre le salut, en faisant tirer quelques coups de canon.

Contre-sanglon, s. m. Courroie clouée sur l'arçon de la selle du cheval, et dans laquelle on passe la boucle de la sangle pour l'arrêter.

Contrescarpe, s. f. Pente du mur extérieur du fossé; celle qui regarde la place et qui est opposée à l'*escarpe*. — Dans un sens plus étendu, le chemin couvert et son glacis : *Se loger sur la contrescarpe; insulter la contrescarpe*.

Contrescarper, v. act. (*Kon-tres-kar-pé*) Faire une *contrescarpe*.

Contre-scel, subst. m. (*Kon-tre-cel*) Petit sceau apposé à côté du grand.

Contre-sceller, v. act. (*Kon-tre-cè-lé*) Apposer le *contre-scel*.

Contre-seing, s. m. (*Kon-tre-sein*) Petit seing mis à côté et au-dessous d'un autre seing. — Signature de celui qui contre-signe.

Contre-sens, s. m. (*Kon-tre-san*) Sens qu'on donne à un mot, contraire à celui qu'il a ordinairement. — On le dit des étoffes, etc. lorsqu'elles ne sont pas dans le sens et du côté qu'elles doivent être. — Fig. *Prendre le contre-sens d'une affaire*, la prendre dans un autre sens qu'elle ne doit être prise.

A contre-sens, adv. Dans un sens contraire au véritable.

Contre-signer, v. act. (*Kon-tre-si-gné*, mouillez *gn*) Signer en qualité de Secrétaire, au-dessous de celui au nom duquel les lettres ont été expédiées. — Mettre sur une adresse le nom d'un Ministre, etc. pour montrer que les paquets ou les lettres viennent de son bureau.

Contre-sommation, s. f. (*Kon-tre-so-ma-cion*) Terme de Palais, qui se dit en matière de garantie, d'un acte opposé à la *sommation* : c'est l'action d'un garant qui, sommé de prendre le fait et cause de garantie, appelle en Justice un autre garant comme obligé de le garantir.

Contre-sommer, v. act. (*Kon-tre-so-mé*) Dénoncer à son garant une demande en garantie.

Contre-sommier, s. m. (*Kon-tre-so-mié*) Peau de parchemin en cosse, que les Parcheminiers mettent entre le *sommier* et le parchemin qu'ils raturent avec le fer. — Dans l'Imprimerie, pièce de bois carrée qui soutient le *sommier*.

Contre-tailles, s. f. pl. (*Kon-tre-ta-glie*, en mouillant les *ll*) Terme de Graveur. Tailles qui en croisent d'autres carrément ou en losange: elles sont également en usage dans la gravure à l'eau forte, au burin et en bois.

Contre temps, s. m. (*Kon-tre-tan*) Accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire. — En t. de Danse, saut joint à des pas mesurés. — En t. de Manége, mesure ou cadence interrompue en maniant, soit par la malice du cheval, soit par le peu de soin du cavalier.

Mesure à contre-temps (Musiq.), mesure

où l'on pause sur le temps foible et où l'on glisse sur le temps fort, de manière que le chant semble former un contre-sens avec la mesure. —*Air à contre-temps*, celui dans lequel les cadences sont préparées sur le frappé de la mesure, et effectuées sur le lever.

Tomber dans un contre-temps, prendre mal son temps; faire quelque chose dans un temps peu favorable. —*A contre-temps*, adv. Mal-à-propos.

Contre-tenant, s. m. (*Kon-tre-te-nan*) Champion qui dans un tournoi entre en lice pour combattre le *Tenant*.

Contre-terrasse, s. f. (*Kon-tre-tè-ra-ce*, dernière *r* forte) Terrasse élevée à côté d'une autre.

Contre-tirer, v. a. (*Kon-tre-ti-ré*) Copier trait pour trait un tableau, un plan, une carte, par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, etc. qu'on met dessus. —Tirer une estampe sur une autre fraîchement tirée.

Contre-tour, s. f. T. de Pêche. Voy. *Serre*.

Contre-tranchée, s. f. T. de Fortification : Tranchée faite par les assiégés contre les assiégeans.

Contre-vair, s. m. T. de Blason : Vair dans lequel le métal est opposé au métal, et la couleur à la couleur; au contraire du vair proprement dit, dans lequel le métal est opposé à la couleur, et la couleur au métal.

Contre-vairé, ée, adj. Se dit en termes de Blason, d'un écu *vairé*, c'est-à-dire dans lequel le vair a d'autres couleurs que l'argent et l'azur, mais de manière que le métal soit opposé au métal, et la couleur à la couleur.

Contrevallation, s. f. (*Kon-tre-val-la-cion*, prononcez les deux *ll* sans les mouiller) Lignes tranchées, retranchement autour d'une place assiégée pour empêcher les sorties de la garnison. (Du latin *contra* et *vallare* fortifier.)

Contrevenant, ante, s. T. de Pratique : Celui, celle qui *contrevient*.

Contrevenir, v. n. Agir contre quelque loi, quelque ordonnance ou quelque obligation qu'on a contractée. (Du latin *contra* contre, et *venire* venir; *venir* ou plutôt *aller contre*.)

Contrevent, s. m. (*Kon-tre-van*) Volet que l'on place en dehors des fenêtres, et qui sert à garantir du *vent*.

Contreventer, verb. n. (*Kon-tre-van-té*) Mettre des pièces de bois obliques dans les charpentes de bâtimens, pour résister à la fureur des *vents*.

Contre-vérité, s. f. Proposition destinée à être entendue dans un sens contraire à celui que présentent les termes, comme lorsqu'on dit d'un homme reconnu pour brave, que c'est un poltron. La *contre-vérité* a beaucoup de rapport avec l'*ironie*.

Contre-visite, subst. f. T. de Commis aux Aides : Visite double.

Contribuable, s. m. Celui qui doit *contribuer* au payement des impositions. Il ne se dit qu'au pluriel.

Contribuer, v. act. (*Kon-tri-bué*) Aider d'une manière ou d'autre à l'exécution de quelque dessein, de quelque entreprise. —Payer extraordinairement quelque somme pour les nécessités publiques. —En parlant des *contributions* qu'on paye aux ennemis, on dit absolument et sans régime : *Cette ville a contribué; on a fait contribuer tout le pays*. (Du latin *contribuere*, dont la signification est la même, et qui vient de *tribus*, *ûs*, tribu, division du peuple : il signifie littéralement *payer par tribus*.)

Contribution, subst. f. (*Kon-tri-bu-cion*) Levée extraordinaire de deniers faite par autorité publique. —Ce qu'on paye aux ennemis pour se rédimer des exécutions militaires. (Du latin *contributio*, fait dans le même sens de *contribuere* contribuer. Voy. ce mot.)

Contribution au sou la livre, en termes de Pratique, ce que chacun des co-héritiers paye à proportion de sa part à la succession. —*Mettre à contribution*, se dit figurément d'un Compilateur qui ramasse des matériaux çà et là, etc.

Contrister, v. a. (*Kon-tris-té*) Fâcher; donner du chagrin. (Du lat. *contristare*, fait dans la même signification, de *tristis* triste.)

Contrister le Saint Esprit, en t. de l'Ecriture-sainte, retomber dans le péché, après avoir reçu les grâces, les dons du Saint-Esprit.

Contrit, ite, adj. (*Kon-tri*, *i-te*) Qui a un grand regret de ses péchés. —En plaisantant, qui est bien triste, bien affligé d'une faute, etc. (Du latin *contritus*, qui signifie littéralement brisé, broyé, fait de *conterere* broyer, écraser, dont il est le participe.)

Contrition, s. f. (*Kon-tri-cion*, en vers *ci-on*) Douleur sincère de ses péchés, accompagnée d'un amour de Dieu par-dessus toutes choses. (Du latin *contritio*, employé dans la langue théologique, avec la même acception, et qui signifie proprement *brisement*, etc. Voy. *Contrit*.)

Contrôle, s. m. En général, registre qu'on tient pour la vérification d'un rôle, d'un autre registre. (Par contraction, de *contre-rôle*, rôle opposé à un autre.) —Plus particulièrement, registre double qu'on tient des expéditions, des actes de Finance ou de Justice. —Bureau où l'on *contrôle* les actes. —Marque qu'on met à l'argenterie, qui est au titre de l'ordonnance.

Contrôle général, autrefois l'hôtel et les bureaux du *Contrôleur* général.

Contrôler, v. act. (*Kon-trô-lé*) Mettre sur le *contrôle* : *Contrôler un acte*, *un exploit*. —Marquer l'argenterie : *Il a fait contrôler sa vaisselle*. —Fig. Critiquer; censurer : *Il contrôle tout; il contrôle sur tout*. Dans ce dernier exemple, il est neutre.

Contrôleur, s. m. Officier dont la charge est de tenir *contrôle* ou registre de.... —Fig. Censeur malin : *C'est un contrôleur perpétuel*; et au féminin, *une contrôleuse impitoyable*. Il est familier.

Contrôleur général des Finances, autrefois Chef de l'administration des Finances, en France. Il a été remplacé par le *Ministre des Finances*

Controuver, v. a. (*Kon-trou-vé*) Inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un. (De *trouver*

pris dans le sens d'inventer, d'imaginer, etc.)

CONTROVERSE, s. f. En général, contestation sur des questions problématiques : *Mettre en controverse; cela est hors de controverse.*—Plus particulièrement, dispute qui se fait sur des points de Foi entre les Catholiques et les Hérétiques : *Etudier la controverse.* (Du latin *controversia*, formé dans la même signification de *contra* contre, et de *versare* tourner, agiter, examiner.)

CONTROVERSÉ, ÉE, adj. Qui est en dispute, qui est contesté. (Du lat. *controversus*, fait avec la même acception des mêmes racines que *controversia*. Voyez *Controverse.*)

CONTROVERSISTE, s. m. Auteur qui a écrit sur des matières de *controverse*. Il ne se dit qu'en matière de Religion.

CONTUMACE, s. f. Le refus, le défaut que fait une partie de répondre, de comparoître au tribunal du Juge par-devant lequel elle est appelée pour crime : *Il a été condamné par contumace.* (Du latin *contumacia* résistance opiniâtre, désobéissance.)

CONTUMACE suiv. l'*Acad.*, CONTUMAX suiv. *Trev.* subst. et adj. Accusé qui ne comparoît point après avoir été cité en Justice : *Il a été déclaré contumace.* (Du latin *contumax* opiniâtre, rebelle, formé de *cum* et de *tumere* être bouffi d'orgueil, ou de *temnere* mépriser.)

CONTUMACÉ, ÉE, part. p. de *Contumacer*, et adj. Jugé par *contumace.*

CONTUMACER, v. a. (*Kon-tu-ma-cé*) Juger, poursuivre, faire condamner par *contumace*. Ce mot et les précédens ne se disent qu'en matière criminelle. Au civil, on dit *défaut*, *défaillant*; *juger*, *condamner par défaut.*

CONTUS, USE, adj. (*Kon tû, û-ze*) T. de Chirurgie : Meurtri par quelque coup reçu. (Du lat. *contusus*, part. passif de *contundere* froisser, écraser, etc.)

CONTUSION, s. f. (*Kon-tu-zion*) Meurtrissure. (Du latin *contusio*, fait dans la même signification de *contundere*. Voy. *Contus.*)

CONVAINCANT, ANTE, adj. (*Kon-vein-kan, kan-te*) Qui a la force de *convaincre* : *Cette raison est convaincante.*

CONVAINCRE, v. a. (sur *Vaincre*) Persuader quelqu'un par des raisons fortes et démonstratives; le réduire à demeurer d'accord d'une vérité qu'il ne pouvoit comprendre, d'un fait qu'il nioit. Il ne se dit que des personnes, quoiqu'on lise dans *Racine* (Bajazet) *Tout ce qui convaincra leurs perfides amours*, pour *Tout ce qui me convaincra de leurs perfides amours.* Voyez *Conviction*; Voyez aussi *Persuader.* (Du latin *convincere*, formé dans la même signification, de *cum* avec, et *vincere* vaincre : *vaincre avec des raisons*, *des argumens sans réplique.*)

CONVALESCENCE, s. f. (*Kon-va-lé-san-ce*) Etat d'une personne qui relève de maladie. (Du latin *convalescere* se fortifier, recouvrer ses forces.)

CONVALESCENT, ENTE, adj. (*Kon-va-le-san, an-te*) Qui relève de maladie. (Du lat. *convalescens*, part. actif de *convalescere*, dont la signification est la même.)

CONVENABLE, adject. Propre, sortable; qui *convient.*

CONVENABLEMENT, adv. (*Kon-ve-na-ble-man*) D'une manière *convenable.*

CONVENANCE, subst. f. Rapport, conformité entre plusieurs choses. —Bienséance; décence. (Du lat. *convenientia*, fait dans le même sens de *convenire* convenir, s'accorder. Voy. *Convenir.*)

CONVENANCES, pl. T. de Rhétoriq. Rapport du langage du Poëte ou de l'Orateur, du ton de sa poésie ou de son éloquence au sujet qu'il choisit ou qui lui est donné, et aux circonstances actuelles du temps, du lieu et des personnes. Voyez *Bienséances.*

CONVENANT, ANTE, adj. Sortable; bienséant. Il vieillit.

CONVENANT, s. m. (*Kon-ve-nan*) Ligue solennelle, confédération, confession de foi. —Dans une acception plus particulière et plus usitée, confédération qui fut faite en Ecosse en 1638, pour changer les cérémonies de la Religion. Le Parlement d'Angleterre signa le *Convenant* en 1643. (De l'anglois *covenant*, qui a la même signification, et qui est fait du latin *conventum* convention, traité.)

CONVENIR, v. n. Demeurer d'accord. —Etre conforme; avoir du rapport. En ces deux sens, il prend pour auxiliaire *être* : *Nous sommes convenus de... sa déposition est convenue avec la vôtre.*—Etre propre; convenable. Il prend pour auxiliaire *avoir* : *Cette charge auroit convenu à votre fils.* (Du lat. *convenire*, formé dans les mêmes acceptions de *cum* avec, ensemble, et *venire* venir; *venir ensemble*, *être d'accord*, *etc.*)

CONVENIR, v. imp. Être expédient; être à propos.

CONVENTICULE, s. m. (*Kon-van-ti-ku-le*) Petite assemblée secrète et illicite. Il se prend toujours en mauvaise part. (Du latin *conventiculum*, qui signifie la même chose.)

CONVENTION, s. f. (*Kon-van-cion*, en vers *ci-on*) Accord; pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble. —Ce dont on *convient* avec quelqu'un. —On dit fam. d'un homme difficile et intraitable, qu'*il est de difficile convention.* (Du lat. *conventio* fait dans le même sens de *convenire* convenir, s'accorder.)

Convention nationale, titre que prit en France l'assemblée qui, en 1792, succéda à l'assemblée dite *législative*. V. le *Supplement.*

CONVENTIONNEL, ELLE, adject. (*Kon-van-ci-o-nel, e-le*) Qui est de *convention.*

Bail conventionnel, qui se fait du consentement libre des parties, par opposition au *Bail judiciaire*, qui se fait par autorité de Justice.

CONVENTIONNELLEMENT, adv. (*Kon-van-ci-o-ne-le-man*) Par *convention.*

CONVENTUALITÉ, s. f. (*Kon-van-tu-a-li-té*) Etat d'une Maison religieuse où l'on vit sous une règle. (De *convent* qu'on disoit autrefois pour *couvent*, et qui est fait du lat. *conventus*, assemblée.)

CONVENTUEL, ELLE, adj. (*Kon-van-tu-el, è-le*) Qui est de *couvent*. Qui est composé de toute la communauté d'un *couvent* : *Assemblée*, *Messe conventuelle.* Voy. *Conventualité.*

Mense conventuelle, portion du revenu

d'une Abbaye, qui appartient aux Religieux. —*Prieuré conventuel*, Prieuré où il y a des Religieux.

CONVENTUEL, s. m. Religieux qui a droit de demeurer toujours dans le même *couvent*.

CONVENTUELLEMENT, adv. (*Kon-van-tu-è-le-man*) En communauté, selon les règles et l'usage de la société religieuse. *Vivre conventuellement*.

CONVERGENCE, s. f. (*Kon-vér-jan-ce*) T. de Géométrie : État de deux ou de plusieurs lignes qui parties de différens points, tendent en se rapprochant à se réunir en un seul. (Du lat. *cum* avec, ensemble, et *vergere* pencher vers, être tourné vers.)

Convergence électrique (Physiq.), direction que prennent entr'eux les rayons de la matière électrique affluente, qui partent des corps voisins d'un corps électrisé, et même de l'air qui l'environne.

CONVERGENT, ENTE, adj. (*Kon-vér-jan, an-te*) Se dit en Géométrie des lignes qui vont en se rapprochant l'une de l'autre. Voy. *Convergence*.

Serie convergente (Algèbre), celle dont les termes vont toujours en diminuant. —*Lignes* ou *droites convergentes* (Géom.), celles qui s'approchent continuellement, ou dont les distances diminuent de plus en plus, de manière qu'étant prolongées, elles se rencontrent en quelque point. —*Hyperbole convergente*, hyperbole du troisième degré, dont les branches tendent l'une vers l'autre, et vont toutes deux vers le même côté.—*Rayons convergens* (Dioptrique), ceux qui, en passant d'un milieu dans un autre d'une densité différente, se rompent en se rapprochant l'un vers l'autre, et en tendant à se réunir en un point.

CONVERGER, v. n. (*Kon-vér-jé*) Terme de Dioptrique. Il se dit des rayons qui, après avoir subi la réfraction, s'approchent et vont se réunir dans un même point. (Du latin *cum* et *vergere*. Voyez *Convergence*.)

CONVERS, CONVERSE, adject. (*Kon-vér, vér-ce*) Religieux ou Religieuse employé aux œuvres serviles du couvent. Il ne se dit qu'avec *Frère* et *Sœur* : *Frere convers*, *Sœur converse*. (Du lat. *conversus*, *sa*, changé, transformé; *changé de laïc en religieux*.) — En t. de Logique, une *proposition est converse d'une autre*, quand de l'attribut de la première on fait le sujet de la seconde ; comme, *ce qui est étendu est divisible ; ce qui est divisible est étendu*. —En Géométrie, *proposition converse*, celle qui, après avoir été déduite d'une autre comme conclusion, sert à son tour de principe à celle-ci : *Si deux côtés d'un triangle sont égaux, les deux angles opposés à ces côtés sont aussi égaux; si deux angles d'un triangle sont égaux, les deux côtés opposés le sont également*. La *Converse* s'appelle aussi *Inverse*. (Du lat. *conversus*, *sa*, part. p. de *convertere* tourner, retourner.)

CONVERSATION, s. f. (*Kon-vér-sa-cion*, en vers *ci-on*) Entretien familier avec une ou plusieurs personnes. *Conversation* se dit en général de tout discours mutuel quel qu'il soit; et *entretien*, d'un discours mutuel qui roule sur quelque objet déterminé et sérieux. (Du latin *conversatio*, fait dans le même sens, de *conversari* converser, s'entretenir; littéralement, vivre avec : *versari cum*.)

CONVERSEAU, s. m. (*Kon-vér-só*, s.d.) Nom que donnent les Charpentiers à quatre planches posées dans les moulins, au-dessus des archures, deux devant et deux derrière.

CONVERSER, v. neut. (*Kon-vér-cé*) Être en *conversation* ; s'entretenir familièrement avec une ou plusieurs personnes. (Du latin *conversari*. Voyez *Conversation*.)

Converser avec les livres, *avec les morts*; s'appliquer à la lecture.

CONVERSION, s. f. (*Kon-vér-cion*, en vers *ci-on*) Changement ; transmutation : *La conversion des métaux*. —Simple changement de forme : *Conversion d'une rente du cinq au quatre pour cent*. —Se disoit dans l'ancienne Astronomie, de toutes les révolutions célestes. —Mouvement que l'on fait faire aux Troupes : *Conversion à droite*, *à gauche ; quart de conversion*. — Changement de croyance ou de mœurs, de mal en bien. —Dans tous ces sens, et sur-tout dans le dernier, *conversion* a un sens passif ; il se dit de celui qui est converti, et non de celui qui convertit. (Du latin *conversio*, fait de *convertere* tourner, changer, transformer, de *vertere* tourner.)

En Logique, on appelle *conversion de proposition*, le changement du sujet de la proposition en attribut, et de l'attribut en sujet, sans que la proposition cesse d'être vraie. —*Proportion par conversion de raison*. (Arithm.), comparaison de l'antécédent avec la différence de l'antécédent et du conséquent dans deux raisons égales. —*Conversion des équations* (Algèbre), opération par laquelle une quantité inconnue étant sous la forme de fraction, on réduit le tout à un même dénominateur, pour ne conserver ensuite que les numérateurs dans l'équation. —*Conversion des degrés* (Astron.), opération par laquelle on convertit les degrés en temps, et les temps en degrés.

CONVERSO, s. m. T. de Marine : Partie du tillac où l'on vient faire la *conversation*. (C'est un mot portugais.)

CONVERTI, IE, part. p. de *Convertir*, et adj. Qui a *changé* de vie pour parvenir au salut. On dit aussi subst. *les nouveaux convertis* ; *les nouvelles converties*. (Du latin *conversus* échangé, part. p. de *convertere*.)

CONVERTIBLE, adject. Il se dit 1.° en t. de Logique, de deux termes qui renferment réciproquement une même idée : *Vivant* et *animal*, *étendu* et *divisible* ; ou d'une proposition susceptible de converse : *Tout ce qui est matiere est impénetrable*. —2.° En t. de Comm. d'un effet qui peut être changé contre un autre. (Du latin *convertibilis*, qui peut être retourné ou changé.)

CONVERTIR, v. a. Changer une chose *en*, et non pas *contre* une autre. —Fig. En matière de Religion et de Morale, faire changer de croyance, de sentimens et de mœurs, de mal en bien. —On dit familièrement, *convertir quelqu'un*, le faire changer de résolution : *Il n'y a pas moyen de le convertir*. (Du latin

convertere changer, transformer, fait de *vertere* tourner, retourner.)

SE CONVERTIR, v. r. Changer de croyance, de mœurs, de mal en bien.

CONVERTISSEMENT, s. m. (*Kon-vér-ti-ce-man*) Changement en matière d'affaires et de monnoie.

CONVERTISSEUR, subst. m. (*Kon-vér-ti-ceur*) Celui qui réussit dans la *conversion* des ames. Il est familier.

CONVEXE, adj. m. et f. (*Kon-vèk-ce*) Se dit en Géométrie, de la surface extérieure d'un corps rond par rapport à la surface intérieure, laquelle est creuse ou concave. Son emploi le plus fréquent est dans la Dioptrique et la Catoptrique. —On le dit aussi en Botanique, des parties d'un végétal dont la surface extérieure est bombée. (Du lat. *convexus*, qui a la même signification, et que quelques-uns prétendent fait de *convehere* porter, par allusion à l'espèce de cintre ou éminence circulaire des corps destinés à en *porter* d'autres.)

CONVEXITÉ, s. f. (*Kon-vèk-ci-té*) Rondeur extérieure d'un corps. *Convexe* et *convexité* sont opposés à *concave* et *concavité*. (Du lat. *convexio* ou *convexitas*. Voyez *Convexe*.)

CONVICTION, s. f. (*Kon-vik-cion*, en vers *ci-on*) Preuve *convaincante* d'une chose. —Persuasion claire et évidente d'une vérité qu'on avoit niée auparavant. La *conviction* tient plus à l'esprit, et la *persuasion* au cœur. La première suppose des preuves; la seconde n'en demande pas toujours. (Du latin *convincere* convaincre. Voyez ce mot.)

CONVIÉ, s. m. Celui qui est prié à quelque repas. Voyez *Convier*.

CONVIÉ, ÉE, part. pass. de *Convier*, et adj. Prié, invité.

CONVIER, v. act. (*Kon-vi-é*) Prié de.... invité à.... *Convier à un festin; on l'a convié à s'y trouver* ou *de s'y trouver*. (Suiv. *Ménage*, du bas latin *coinvitare* fait de *cum* avec, ensemble, et *invitare* inviter. *Convier* s'est dit par contraction, pour *coinviter; inviter* avec ou *ensemble*.)

CONVIVE, s. m. Celui qui se trouve à un même repas qu'un autre: *Un bon convive*, un homme agréable à table. (Du latin *conviva*, fait dans la même signification, de *convivium* festin, repas, banquet; lequel a été formé de *cum* avec, ensemble, et *vivere* vivre.)

CONVOCATION, s. f. (*Kon-vo-ka-cion*, en vers *ci-on*) Action de *convoquer*.

CONVOI, s. m. (*Kon-voà*) Assemblée qui accompagne un corps à la sépulture.—Quantité de munitions de guerre ou de bouche qu'on mène dans un camp, etc. —Plusieurs vaisseaux marchands allant de compagnie, escortés par des vaisseaux de guerre. (Suiv. *Caseneuve*, du lat. barbare *conviare*, formé dans la basse latinité, de *cum* avec, ensemble, et *via* chemin, et qui signifioit faire ensemble le même chemin, accompagner.) —Nom donné en Hollande aux chambres des colléges de l'Amirauté, où se distribuent les passeports.

Convoi de Bordeaux, droit qui se percevoit au profit du Roi, dans la Généralité de Bordeaux.

CONVOITABLE, adj. (*Kon-voa-ta-ble*) Désirable. Il est vieux.

CONVOITER, v. act. (*Kon-voa-té*) Désirer avec avidité. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *convotare*, fait de *cum* et de *votum* vœu, comme si l'on disoit, ajoute-t-il, *votum facere*.)

CONVOITEUX, EUSE, adject. (*Kon-voa-teû, eû-ze*) Désireux. Il est vieux.

CONVOITISE, s. f. (*Kon-voa-ti-ze*) Désir ardent, immodéré; cupidité. Ce mot et les précédens ont un sens plus énergique que *désirable*, *désirer*, *etc.* Il seroit bon de les rétablir. Voyez *Concupiscence*.

CONVOLER, v. n. (*Kon-vo-lé*) Se marier de nouveau. On l'emploie ou absolument, par une espèce d'ellipse: *Cette veuve ne sera pas longtemps sans convoler* (style fam.); ou, plus souvent et mieux, avec un régime. On dit alors avec la préposition *en*: *Convoler en secondes, en troisièmes noces*, se marier pour la seconde, pour la troisième fois; et avec la préposition *à*: *Convoler à un second, à un troisième mariage*. (Du latin *convolare* employé dans le Code Justinien avec cette acception, et qui signifie proprement *voler ensemble*, accourir, se rendre en diligence.)

CONVOQUER, v. act. (*Kon-vo-ké*) Faire assembler par autorité juridique. Il se dit de plusieurs et non pas d'un seul: *Convoquer un Concile*, *les membres d'une Assemblée*, *etc.* (Du lat. *convocare*, formé dans le même sens de *cum* avec, ensemble, et *vocare* appeler.)

CONVOLUTÉ, ÉE, adj. (*Kon-vo-lu-té, té-e*) T. de Botaniq. qui se dit d'une feuille repliée dans le bouton, de manière que le bord d'un côté enveloppe l'autre côté de la même feuille. (Du lat. *convolutus* roulé, enveloppé, replié, participe pass. de *convolvere* rouler, etc.)

CONVOYER, v. a. (*Kon-voa-ié*) T. de Marine. Accompagner, escorter. (Du lat. barbare *conviare*. Voy. *Convoi*.)

CONVULSÉ, ÉE, adj. T. de Médec. Attaqué d'une *convulsion*; qui a des *convulsions*.

CONVULSIF, IVE, adj. Qui se fait avec *convulsion*; accompagné de *convulsion*: *Un mouvement convulsif*. —Qui donne des *convulsions*: *L'émétique est convulsif*.

CONVULSION, s. f. (*Kon-vul-cion*, en vers *ci-on*) Mouvement irrégulier et involontaire des muscles, avec secousse et violence. —Au fig. effort, mouvement violent et forcé: *Les convulsions de l'éloquence moderne*, *etc.* (Du lat. *convulsio*, qui a la même signification.)

CONVULSIONNAIRE, adj. (*Kon-vul-cio-ne-re*) Qui a des *convulsions*.

CONVULSIONNAIRE, s. m. et f. Nom donné à quelques fanatiques modernes, qui apportoient en preuve de la vérité de leurs opinions les *convulsions* qu'ils éprouvoient, ou plutot qu'ils feignoient d'éprouver.

CONYSE. Voy. *Conise*.

COOBLIGÉ, s. m. Celui qui est *obligé avec* un ou plusieurs autres.

COOPÉRATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui coopère. (Du lat. *cooperator*.)

COOPÉRATION, s. f. (*Ko-o-pé-ra-cion*, en

vers *ci-on*) L'action de deux ou de plusieurs agens pour produire un même effet. (Du latin *cooperatio.*)

Coopérer, v. n. (*Ko-o-pé-ré*) Opérer conjointement avec quelqu'un. (Du lat. *cooperari*, formé dans le même sens, de *cum* avec, ensemble, et *operare* opérer.)

Coopérer à la grace ; y correspondre, en suivre les mouvemens.

Cooptation, s. f. Chez les Anciens, manière extraordinaire dont certains corps pouvoient s'associer des membres qui n'y avoient pas été destinés dès leur jeunesse, ou qui n'avoient pas les conditions nécessaires à cette association. On le dit encore aujourd'hui, à peu près dans le même sens. (Du lat. *cooptatio*, qui a la même signification. Voy. *Coopter.*)

Coopter, v. act. Associer, agréger. Voyez *Cooptation.* (Du latin *cooptare*, fait par contraction de *coadoptare*, formé de *cum* avec, ensemble, et *adoptare* adopter.)

Coordonnées, s. et adj. f. pl. (*Ko-or-do-né-e*) T. de Géom. Les abscisses et les ordonnées d'une courbe rapportées les unes aux autres. Celles qui font un angle droit sont appelées *Coordonnées rectangles.* La nature d'une courbe se détermine par l'équation entre ses coordonnées.

Copahu, s. m. Baume tiré par incision d'un arbre du Brésil, appelé *Capaiba.*

Copal, subst. m. Gomme d'une odeur très-agréable qu'on tire de la Nouvelle-Espagne.

Copalme, s. m. Voy. *Liquidambar.*

Copalxocoti, s. m. Petit arbre de la Nouvelle-Espagne ; son bois approche de la senteur et de la saveur du copal.

Copartageant, s. m. (*Ko-par-ta-jan*) Celui qui *partage* avec un autre. — On a dit au fem. et adj. *Les Puissances copartageantes.*

Copeau, s. m. (*Ko-pó*, s. d.) Tout ce qu'on ôte du bois avec la hache ou quelque autre instrument tranchant. (De *couper.* On disoit autrefois *coupeau.*)

Copeau de bois, morceau de bois pour faire un peigne. — *Vin de copeau*, vin nouveau que l'on fait passer sur des *copeaux.*

Copeek, Copeck *ou* Kopic, s. m. Monnoie de cuivre de Russie, qui est la 100.e partie du rouble. Voyez *Denga.* — La 80.e partie de la reichsthale de Revel, en Esthonie.

Copermutant, s. m. Chacun de ceux qui *permutent ensemble* un bénéfice.

Copernic, s. m. Une des taches de la lune, ainsi nommée du célèbre Astronome *Copernic.* — Instrument astronomique proposé par *Whiston*, pour représenter et calculer le mouvement des planètes, dans le système de *Copernic.*

Système de Copernic, celui qui conformément à la doctrine de cet Astronome, suppose le soleil en repos au centre du monde, et toutes les planètes se mouvant autour de lui.

Copernicien, s. m. Astronome qui soutient le système de *Copernic.*

Cophin, s. m. Sorte de panier. Voy. *Coffin.*

Cophose, s. f. (*Ko-fo-ze*) T. de Médec. Surdité. (Du grec *kôphôsis*, fait dans la même signification, de *kôphos* sourd.)

Cophtes *ou* Coptes, s. m. pl. Anciens habitans de l'Egypte, ainsi nommés selon les uns, de *Cophtos*, ville autrefois célèbre dans la Thébaïde, que les Arabes nomment *Cobt*, et les Cophtes *Keft* ; et selon les autres, du grec *koptô* je coupe, parce qu'ils ont toujours conservé l'usage de la circoncision. Ceux de leurs descendans qui, en conservant le nom de *Cophtes*, ont embrassé le Christianisme, sont de la secte des Jacobites.

Langue cophte ou *copte*, l'ancienne langue égyptienne, mêlée de beaucoup de grec : les Cophtes modernes en font peu d'usage ; ils parlent habituellement l'arabe.

Copie, s. f. Ecrit qui a été transcrit d'après un autre. — En t. d'Imprimerie, manuscrit ou imprimé sur lequel un Compositeur travaille : *Il n'y a pas assez de copie pour achever la feuille.* — Imitation d'un original de Peinture, Sculpture ou Gravure. *Copie* ne se dit proprement que pour la Peinture ; pour la Sculpture et le Relief, on dit *modèle* : *Les tableaux de Raphaël ont de l'agrément jusque dans les mauvaises copies ; les simples modèles de l'Antique qui sont au Louvre, n'y figurent pas moins bien que les originaux des Sculpteurs modernes.* — On dit figur. et fam. d'un homme qui ne réussit pas à en imiter un autre excellent dans son genre, que *c'est une mauvaise copie d'un fort bon original* ; et d'un homme singulièrement ridicule, que *c'est un original sans copie.* (Du lat. *copia*, qui signifie proprement *abondance*, et qui, dit *Caseneuve*, a été employé dans le sens de *copie*, parce qu'en faisant des copies d'un original, on multiplie une chose qui étoit unique en son espèce, ce qui est proprement, ajoute-t-il, *copiam rei alicujus facere.*)

Copie collationnée, qui a été relue et reconnue conforme à l'orignal. — *figurée*, celle qui représente l'original, tel qu'il est, mot pour mot, ligne pour ligne, avec ses renvois, ses ratures, etc. — *signifiée*, celle que l'Huissier laisse à une partie ou à son Procureur. — *de chapelle* (Imprimerie), les deux exemplaires de chaque ouvrage qu'on abandonne aux ouvriers qui forment la chapelle. Voyez ce ce mot.

Livre de copies de lettres, dans lequel les Négocians font transcrire les lettres qu'ils écrivent. Par abréviation on dit *le copie de lettres*, ce qui change le genre du mot *copie.*

Copier, v. a. (*Ko-pi-é*) Faire une *copie* : *Copier un écrit, un tableau, etc.* Voyez *Transcrire.* — Imiter : *Copier la nature, un ouvrage d'esprit, les mœurs de son siecle.* — Contrefaire : *Cet homme avoit un grand talent pour copier les gens.* Voy. *Imiter.*

Copieusement, adv. (*Ko-pi-eû-ze-man*) Abondamment. (Du lat. *copiosè.* V. *Copieux.*)

Copieux, euse, adject. (*Ko-pi-eû, eû-ze*) Abondant. (Du latin *copiosus*, fait dans le même sens de *copia* abondance.)

Copiste, s. m. Celui qui *copie* en quelque genre que ce soit. Voy. *Copier.*

Copou, s. m. Toile très-estimée à la Chine.

Copreneur, s. m. Celui qui *prend* à loyer ou à ferme *avec* un autre, des terres, une maison, des rentes, etc.

Coprocritiques, adj. et s. m. pl. (*Ko-pro-kri ti-ke*) T. de Médecine : Remèdes purgatifs qui n'évacuent que les excrémens. (Du grec *kopros* excrément, et *krinô* je sépare.)

Copronyme, (*Ko-pro-ni-me*) Surnom de *Constantin VI*, Empereur de Constantinople, formé du grec *kopros* excrément, et *onuma* nom ; parce que dans la cérémonie de son baptême, lorsqu'on fit les immersions, il salit de ses ordures les fonts sacrés.

Coprophage, s. m. (*Ko-pro-fa-je*) T. d'Hist. nat. Famille d'insectes coléoptères, qui vit dans les excrémens et dans les fientes des animaux. (Du grec *kopros* excrément, et *phagô* je mange.)

Coprophorie, s. f. (*Ko-pro-fo-rî-e*) T. de Méd. Purgation. (Du grec *kopros* excrément, et *phérô* je porte, je dégage.)

Copropriétaire, s. m. et f. (*Ko-pro-pri-é-tè-re*) Celui ou celle qui possède avec un autre.

Coprostasie, s. f. (*Ko-pros-ta-zî-e*) T. de Méd. Constipation. (Du grec *kopros* excrément, et *stasis* action de s'arrêter, dérivé de *histamai* s'arrêter.)

Copte, s. m. Voyez *Cophte*.

Copter, v. act. (*Kop-té*) Faire battre le battant de la cloche seulement d'un côté. (Du grec *koptein* frapper, battre.)

Copulatif, ive, adj. T. de Grammaire : Qui sert à lier les mots, les membres des phrases, etc. (Du lat. *copulativus*, qui a la même signification.)

Copulation, s. f. (*Ko-pu-la-cion*) Conjonction des deux sexes pour la génération. Il n'a guère d'usage que dans les procédures de l'Officialité. (Du lat. *copulatio*, fait dans le même sens de *copulare* joindre, unir, lier.)

Copulative, s. f. Conjonction. *La copulative* ET *mal placée, produit une équivoque.* Voyez la Grammaire.

Copule, s. f. T. de Logique : La partie d'une proposition qui joint l'attribut au sujet ; dans cette phrase, *Dieu est juste*, le verbe *est* s'appelle *copule*.) Du latin *copula* lien, attache.)

Coq, s. m. (*Koke*) Le mâle de la poule. C'est un Gallinacée, de la famille des Alectrides. (Mot fait, par onomatopée, du chant du coq.) —On donne le même nom au mâle de la perdrix et à plusieurs autres volatiles : *Coq de bruyere, coq-faisan, coq-d'Inde, etc.* —Figure de coq qu'on met souvent au haut d'un clocher. —En t. d'Horloger, la pièce qui, dans une montre, couvre et soutient le balancier. — Dans la Serrurerie, espèce de crampon qui sert à assurer diverses pièces mobiles ou fixes. —Sorte de raisin. Voy. *Murleau*. —En t. de Marine, le Cuisinier de l'équipage. Quelques-uns écrivent *Coque*, s. m. (Du latin *coquus* ou de l'anglois *cook* cuisinier.)

Au chant du coq, au point du jour : *Ils se mettent à travailler au chant du coq.*

Prov. *Etre rouge comme un coq*, avoir le teint extrêmement rouge. —*C'est le coq du Village* ou *de la Paroisse*, le premier, le principal habitant. —*Etre comme un coq en pâte*, avoir tout à souhait dans un lieu ou être dans un lit tellement enveloppé d'oreillers et de couvertures, qu'on ne puisse se remuer.

Coq-a-l'Âne, s. m. indécl. et sans plur. On dit *des coq-à-l'âne*, et non pas *des coq-à-l'ânes* ou *aux ânes*, ni *des coqs-à-l'ane*. Discours sans suite, sans liaison, et qui n'a aucun rapport au sujet dont on s'entretient. —Espèce de poëme françois où l'on passoit, sans aucune liaison, d'un sujet à un autre.

Coq des jardins, s. m. Plante vivace à fleur flosculeuse, aromatique, ayant l'odeur de la menthe, stomachique et carminative. On la nomme aussi *Grand Baume*, *Herbe du coq*, *Menthe-coq*, *Tanaisie baumiere*.

Coquallin, s. m. Animal quadrupède de l'Amérique Méridionale.

Coquard, s. m. (*Ko-kâr*) Il se dit d'un vieillard qui fait le galant, le *coquet*. —Sot, benêt, jaseur.

Coquâtre, s. m. (*Ko-kâ-tre*) Coq à demi châtré, à qui on a laissé un des testicules.

Coque, s. f. (*Ko-ke*) Enveloppe extérieure de l'œuf. —Ecale de noix. —Enveloppe où se renferme le ver à soie. —Enveloppe de certains fruits et de certaines semences. —En t. de Botan. péricarpe formé de plusieurs enveloppes sèches, élastiques, qui portent également le nom de *coques*. (Du grec *kogché* coquille.) —En t. de Marine, faux pli qui se fait à une corde qui est trop forte ou qu'on n'a pas pris soin de détordre.

Coques du Levant, petites baies sphériques d'un brun noirâtre, de la grosseur d'un pois, qu'on apporte du Levant, sans qu'on sache à quelle plante elles appartiennent. On s'en sert contre les poux, et pour énivrer le poisson. —*Coque de navire* (Marine), le corps du vaisseau, sans mâts ni apparaux.

Coquecigrue, s. f. (*Ko-ke-ci-gru-e*) Oiseau aquatique, qu'on dit avoir enseigné aux hommes à se donner des lavemens, et que les Anciens appeloient *Clyster*. —Coquille de mer. *Trév.* —Figur. et fam. Contes en l'air ; choses frivoles, chimériques : *Il nous vient conter des coquecigrues ; il raisonne comme une coquecigrue.* Trév. écrit *coquesigrue*.

A la venue des coquecigrues, jamais. Style famil. et proverb.

Coquelicot, s. m. (*Ko-ke-li-ko*) Voyez *Pavot rouge*.

Coqueliner, v. n. (*Ko-ke-li-né*) Se dit du chant du *coq*.

Coquelourde, s. f. Sorte de plante. Voyez *Pulsatille*.

Coquelourde des Jardiniers. V. *Passefleur*.

Coqueluche, s. f. Capuchon. En ce sens il est vieux. —On dit fig. et fam. par allusion à la coqueluche dont on se coiffoit, qu'*une personne est la coqueluche de la ville, du quartier*, qu'elle est fort en vogue. —Sorte de rhume qui cause des toux violentes. (Ce nom fut donné pour la première fois en 1510, à un catharre épidémique, qui s'emparoit de la tête, des épaules, du dos, des reins, et les couvroit comme une *coqueluche* ou capuchon. D'autres dérivent simplement ce nom de la *coqueluche* que portoient les personnes attaquées de cette espèce de rhume, qui, suivant *Mézerai*, fut connu sous le même nom, dès l'an 1414, sous *Charles VI*.)

Coqueluchon, s. m. Capuchon. Il ne se dit qu'en plaisantant : *Il y a bien de la malice sous ce coqueluchon-là.*

Coquemar, s. masc. (*Ko-ke-mar*) Vase de terre ou de métal, ayant une anse, propre à faire chauffer ou bouillir de l'eau, etc. (Du latin *cucuma*, employé par *Martial* dans la signification de vase.)

Coquereau, s. m. (*Ko-ke-rô*, s. d.) Espèce de petit navire.

Coquerelles, s. f. pl. (*Ko-ke-re-le*) T. de Blas. Espèce de noisettes vertes et en fourreau.

Coqueret, s. m. (*Ko-ke-re*) Plante à fleur monopétale, appelée aussi *Alkekenge*. On en compte plusieurs espèces, parmi lesquelles les unes sont vivaces et les autres annuelles. Elle est fort commune dans les haies.

Coquerico, s. m. Chant du coq. (Par onomatopée.)

Coqueriquer, v. n. (*Ko-ke-ri-ké*) Chanter en parlant du coq.

Coquesigrue, s. f. Voyez *Coquecigrue*.

Coquet, s. m. (*Ko-ke*) Petit bateau qu'on amène de Normandie à Paris.

Coquet, ette, adj. (*Ko-kè, è-te*) Qui fait le galant, qui cherche à plaire, à donner de l'amour : *Homme coquet, femme coquette; avoir l'esprit coquet, les manières coquettes.* —On dit aussi substantiv. *c'est un coquet, une vraie coquette.* Ce mot et les deux qui en dérivent, *coqueter*, *coquetterie*, se disent surtout des femmes. (De *coq.*)

Coqueter, v. n. (*Ko-ke-té*) Être *coquet* ou *coquette*; faire le *coquet*, la *coquette*. —En t. de Marine, mener et faire aller un bateau en remuant son aviron par le derrière.

Coquetier, s. m. (*Ko-ke-tie*) Marchand d'œufs ou de volailles en gros. (De *coq.*) —Petit vase où l'on met un œuf pour le manger à la *coque*.

Coquetterie, s. f. (*Ko-kè-te-rî-e*) Afféterie d'une personne *coquette* : *Dire, faire des coquetteries; il y a bien de la coquetterie dans ce discours.* Ce mot diffère de *galanterie*, en ce que la *coquetterie* cherche à faire naître des désirs, et la *galanterie* à satisfaire les siens; la première est toujours un honteux dérèglement de l'esprit; la seconde est d'ordinaire un vice de complexion.

Coquillage, s. m. (mouillez les *ll*) T. collectif pour exprimer en général les petits poissons à *coquille*. —Amas de *coquilles*. —Il signifie quelquefois l'espèce d'une *coquille* : *Coquillage marqueté, etc.* (Du grec *kogchulion*, qui a la même signification.)

Coquillart, s. masc. (*Ko-ki-gliâr*) Lit de pierre de taille rempli de petits *coquillages*.

Coquille, s. f. (*Ko-ki-glie*, mouill. les *ll*) Coque ou enveloppe des limaçons et des poissons appelés *testacées*, comme moules, huîtres, cames, etc. (Du grec *kochlos* ou *kochlias*, dont la signification est la même.) —Coque d'œufs et de noix, sur-tout lorsqu'elles sont cassées. —En Architect. 1.° espèce de voûte, formée d'un quart de sphère ouverte, pour couvrir une niche. —2.° Ornement de Sculpture dont on décore le fond d'une niche, etc. et qu'on appelle *double*, lorsqu'il a deux lèvres. —3.° Dans les escaliers de pierre, le debordement du dessous des marches; et dans ceux en bois, le ravalement en latte et plâtre du dessous de ces mêmes marches. —En termes de Serrurier, petit morceau de fer en forme de coquille, sur laquelle on met le doigt pour ouvrir la porte : *Coquille de loquet.*

Prov. *Rentrer dans sa coquille*, baisser le ton, se taire, devenir modeste quand quelqu'un a rabaissé notre caquet. —*Ne faire que sortir de la coquille*, être jeune.

En t. d'Imprimerie, on appelle *Coquille* une lettre placée pour une autre dans la composition : *Je n'ai trouvé qu'une coquille dans cette page; il fait beaucoup de coquilles.*

Coquilles, se dit au plur. de toute sorte de marchandises, dans cette phrase vulgaire: *vendre bien cher ses coquilles.* —On dit prov. à quelqu'un qui veut nous en faire accroire : *A qui vendez-vous vos coquilles? Portez vos coquilles à d'autres* ou *portez-les ailleurs; c'est vendre des coquilles à ceux qui viennent de Saint-Michel.*

Coquillier, s. m. (*Ko-ki-glié*) Collection de *coquilles*. —Le lieu où on les rassemble.

Coquillière, adj. f. (*Ko-ki-gliè-re*) *Pierres coquillières*, dans lesquelles il se trouve des *coquilles* fossiles.

Coquillon, s. masc. (*Ko-ki-glion*) T. de Monnoie. Petite *coquille* : *Coquillon d'affinage d'argent*, l'argent qui s'attache au bout de la canne en forme de *coquille*, quand on le retire de la coupelle.

Coquin, ine, s. (*Ko-kein, i-ne*) T. d'injure et de mépris : Fripon, maraud. —Lâche, infame, sans cœur et sans honneur. —*Une coquine*, une femme de mauvaise vie. —Il s'emploie quelquefois, par plaisanterie, sans aucune idée d'injure, ni de mépris. —On dit adjectivement (style familier) *Metier coquin, vie coquine*, métier de fainéant; vie douce, molle, à laquelle on s'accoutume. (Du latin *coquinus* cuisine; *grand amateur de la cuisine*, comme le sont les gueux, les mendians, etc. *Coquinus*, dimin. de *coquus*, s'est dit originairement des plus bas officiers de cuisine, et ensuite des gens les plus vils et les plus méprisables.)

Coquinaille, s. f. (*Ko-ki-na-glie*, mouillez les *ll*) Troupe de *coquins*, de gueux.

Coquiner, v. n. (*Ko-ki-ne*) Gueuser, fainéanter, faire le métier de gueux. Il est vieux.

Coquinerie, s. f. (*Ko-ki-ne-rî-e*) Action de *coquin*.

Coquo, s. m. (*Ko-ko*) Voy. *Cocotier*.

Cor, s. m. Sorte de durillon qui vient aux pieds. —Instrument à vent, dont le corps est de cuivre et tourné en spirale. Celui qui sert à la chasse et que, par cette raison, on appelle *Cor de chasse*, est de la même forme, mais plus grand que celui de concert. (Du latin *cornu*, dans la signification de *cornet*, *trompe.*)

A cor et a cri, adv. *Chasser à cor et à cri*, avec grand bruit. —Fig. *Vouloir, demander, poursuivre à cor et à cri*, avec ardeur, avec instance, à toute force.

Cor de mer, coquille rude au dehors, unie et blanche par dedans, assez grosse pour servir

sur mer de porte-voix aux petits bâtimens.

Coracite, s. f. Pierre figurée de la couleur du corbeau. (Du grec *korax* corbeau.)

Coraco-brachial, adj. (*Ko-ra-ko-bra-ki-al*) Se dit en Anat. d'un muscle du bras, qui s'attache à la pointe de l'apophyse coracoïde. (Du grec *korax* corbeau, et du lat. *brachium* bras. Voy. *Coracoïde.*)

Coraco-hyoïdien, adj. (*Ko-ra-ko-i-o-i-di-en*) T. d'Anat. Nom d'un très-long muscle de l'os hyoïde, qui s'attache à l'omoplate, près de l'apophyse coracoïde. (De *coracoïde* et *hyoïde.* Voy. ces deux mots.)

Coracoïde, s. f. (*Ko-ra-ko-i-de*) T. d'Anat. Apophyse de l'omoplate qui ressemble au bec d'un corbeau. (Du grec *korax* corbeau, et *eidos* forme, ressemblance.)

Coracoïdien, adj. (*Ko-ra-ko-i-di-en*) T. d'Anat. Nom d'un muscle qui prend son origine de l'apophyse coracoïde.

Coraco-radial, adj. T. d'Anat. Nom d'un muscle qui tient à l'apophyse coracoïde et au radius. (Du gr. *korax* corbeau, V. *Coracoïde;* et du latin *radius*, l'un des deux os de l'avant-bras.)

Corail, s. m. (*Ko-raglie*, mouillez l'*l* finale. Il fait au pl. *Coraux*, *Ko-rô*) Sorte d'arbrisseau qui croît dans la mer, et qui devient dur et pierreux en sortant de l'eau; ou plutôt, d'après les nouvelles observations des Naturalistes, ruches que se forment, au fond de la mer, certains insectes, et dont la matière est du genre de celle des coquilles. —On dit fig. et poétiquement d'une belle bouche, que *c'est une bouche de corail; des levres de corail.* (Du grec *korallion*, formé dans le même sens, de *koréô* j'orne, et *hals* mer; l'*ornement*, *la plus belle production de la mer.*)

Corail de jardin, piment ou poivre de Guinée.

Corailler, v. n. Mot qui exprime le cri du corbeau. On dit plus souvent et mieux *Croasser.*

Corailleur, s. m. Celui qui travaille à la pêche du *corail.*

Corallé, ée, adj. T. de Pharmacie, qui se dit des remèdes où il entre du *corail.*

Corallière, s. f. (*Ko-ra-glie-re*, mouillez les *ll*) Petit bâtiment provençal qui sert pour la pêche du *corail.* Quelques-uns l'appellent *Coralline.*

Corallin, ine, adj. Qui a la couleur ou la vertu du *corail.* Peu usité aujourd'hui.

Coralline, subst. f. Sorte de productions marines, dont un petit nombre appartient au règne végétal, et l'autre au règne animal. *Bernard Jussieu* n'en a reconnu, dans la première classe, que sept espèces. Voy. *Coralliere.*

Corallithe *ou* Corallite, s. fém. Corail fossile. (Du grec *korallion* corail, et *lithos* pierre.)

Coralloïde, s. f. (*Ko-ral-lo-i-de*) Production marine qui ressemble au *corail.* (Du grec *korallion* corail, et *eidos* forme, ressemblance.)

Coran *ou* Koran, s. m. Voy. *Alcoran.*

Corban, s. m. Cérémonie que font, chaque année, les Mahométans, au pied du mont Arafat, en Arabie, près de la Mecque. Elle consiste à immoler un grand nombre de brebis, dont ils distribuent la chair aux pauvres.

Corbeau, s. m. (*Kor-bô*, s. d.) Gros oiseau d'un plumage noir, qui vit ordinairement de charogne. C'est un Passereau, de la famille des Plénirostres. (Du lat. *corvus*, dérivé dans la même signification, du grec *korax*, par l'insertion du *v*, qui s'est ensuite changé en *b.*) —On appelle figurém. *Corbeaux*, ceux qui enterrent les morts, sur-tout en temps de peste. —En t. d'Architecture, pierre ou piece de bois ou de fer, mise en saillie, pour soutenir une poutre. —Une des quinze constellations méridionales.

Corbeaux d'Archimède, Voy. *Polyspaste.*

Corbeille, s. f. (*Kor-be-glie*, mouillez les *ll*) Ouvrage d'osier, large, creux, fort et assez haut, où l'on met du pain, etc. —Sorte de petit panier enjolivé de rubans, dans lequel on envoie un bouquet, etc. On nomme plus particulièrement *la corbeille*, les bijoux que le futur époux envoie à la personne qu'il doit épouser. —En t. de Pêche, espèce de petit canot, en forme de corbeille, qui est fait d'osier, et revêtu en dedans de cuir de cheval. —Ornement en Architecture et en Sculpture. (Du lat. *corbicula*, diminutif de *corbis*, qui a la même signification.)

Corbeilles, s. f. pl. Sorte de gabions remplis de terre.

Corbeillée, s. f. Une *corbeille* pleine de quelque chose.

Corbillard, s. m. (*Kor-bi-gliâr*) Nom qui se donnoit à un coche d'eau, établi pour aller de Paris à *Corbeil*, d'où il a tiré son nom. —Grand carrosse à huit personnes pour voiturer les gens de la suite des Princes. —On s'en sert aussi et principalement dans les convois et enterremens des Princes, etc.

Corbillat, s. m. (*Kor-bi-glia*) Le petit du *corbeau.*

Corbillon, s. m. (*Kor-bi-glion*) Espèce de petite *corbeille* ou de petit panier où l'on met les balles quand on joue à la paume. —Sorte de *corbeille* longue où les Oublieurs mettent des pâtisseries en forme de cornet. —En t. de Mar. espèce de petite gamelle dans laquelle on met le biscuit d'un repas pour sept hommes. —Jeu où les joueurs sont obligés de répondre un mot terminé en *on.*

Corbin, s. m. (*Kor-bein*) Corbeau; il n'est plus usité que dans *bec-de-corbin.* Voy. *Bec.*

Corcelet, s. masc. (Entomologie) Voyez *Corselet.*

Corcebon, s. m. T. de Pêche. Petit morceau de liège qu'on attache aux empiles, pour tenir les haims suspendus au-dessus du fond de l'eau.

Corchore, s. f. (*Kor-ko-re*) Plante potagère à fleur rosacée, qu'on cultive dans les jardins en Egypte, en Judée et dans l'Inde. On la nomme aussi *Corette commune* et *Mauve des Juifs.*

Cordace, s. f. Danse des anciens Grecs, vive, gaie, fort lascive, et qu'on ne dansoit ordinairement que lorsqu'on étoit ivre. (Du

grec *kordax*, qui signifie la même chose.)

Cordage, s. m. Toutes les *cordes* qui servent à la manœuvre d'un vaisseau. —Cordes qu'on emploie aux trains d'artillerie, etc. —Se dit quelquefois d'une seule corde : *Ce cordage n'est pas assez fort.* —Manière de mesurer avec une *corde* le bois qu'on appelle *Bois de corde.*

Cordage blanc (Marine), cordage non goudronné.

Cordager, v. n. (*Kor-da-jé*) Faire du *cordage.*

Corde, s. f. Tortis fait de fils de chanvre ou d'autres matières flexibles, que le Cordier assemble et entrelace par le moyen de sa roue. (Du latin *chorda*, dérivé dans la même signification, du grec *chordé*, qui a signifié originairement *intestin*, et ensuite *corde d'instrument de musique*, parce que les cordes de ce genre sont faites d'intestins d'animaux.) —Le supplice de la potence : *Cela mérite la corde ; il a échappé la corde*, ou mieux, *il est échappé de la corde.* —Le fil dont un drap est tissu et qui en fait la chaîne. —Chapelet de verroterie, qu'on envoie sur les côtes d'Afrique. —En Musique, 1.° la note ou le ton qu'il faut toucher et entonner. —2.° Intervalle musical : *La quinte a cinq cordes.* —3.° Accord : *Cette pièce a de belles cordes.* —En Chirurgie, tension d'un muscle, causée par un ulcère, etc. Dans les chevaux, on appelle *corde de farcin*, la tension que le farcin cause aux parties qui en sont attaquées. —Au jeu de Paume, grosse corde qu'on attache en travers des deux côtés du jeu, dans le milieu de sa longueur, et à environ quatre pieds de hauteur. Il faut que la balle passe par-dessus. —Au jeu de Billard, deux clous attachés sur les bandes des côtés, en-deçà desquels le joueur qui commence à jouer doit placer sa bille.

Corde de boyau ou *à boyau*, Voyez *Boyau.* —*de métal*, celle qu'on applique sur certains instrumens de Musique, comme le clavecin, etc. —*de bois*, certaine quantité de bois à brûler. —*d'un arc* (Géomet.), ligne droite qui joint les deux extrémités d'un arc, sans passer par le centre. —*du complément d'un arc*, celle qui soutend le complément de cet arc, c'est-à-dire ce dont il s'en faut que cet arc soit un demi-cercle. —*sans fin*, corde dont les deux bouts sont joints ensemble, ou épissés comme les Cordiers épissent bout à bout deux pièces de câble. Telle est la corde qui entoure la roue des Tourneurs, etc.

Ligne des cordes (Géom.), une des lignes du compas de proportion. —*Cordes vocales* (Anat.), nom donné par *Ferrein* aux cordons tendineux qui forment les bords des deux lèvres de la glotte. —*Cordes vibrantes* (Physique), cordes élastiques qui, étant tendues et pincées par un archet, etc. sont animées d'un mouvement de vibration.

On dit, en t. de Pêche, 1.° *Pêcher aux cordes*, pêcher à l'aide d'une longue corde, à laquelle on attache, de distance en distance, des lignes ou empiles garnies d'hains. Cette corde principale s'appelle sur l'Océan, *Maîtresse corde* ou *Bauffe* ; et sur la Méditerranée, *Maître de palangre.* —2.° *Corde par fond*, maîtresse corde chargée de plomb ou de cailloux qui l'assujettissent sur le fond. —3.° *Corde flottante*, soutenue par des corcerons de liège qui la font flotter.

Prov. *Traîner* ou *filer sa corde*, mener une vie de fripon, qui conduit à la potence. —*Gens de sac et de corde*, fripons, scélérats. —*Se racheter de la corde*, avoir mérité la corde, et se faire renvoyer absous, en corrompant ses Juges, etc. —*Avoir de la corde de pendu*, être extrêmement heureux au jeu, etc. —*Friser la corde* ; au propre et en t. de jeu de Paume, toucher un peu la corde ; au fig. risquer d'être pendu. Il se dit plus figur. encore, d'une Doctrine qui sent l'erreur ; d'une action qui est bien près d'être malhonnête, etc. —*Venir la corde au cou*, se soumettre sans aucune condition. —*Mettre la corde au cou de quelqu'un*, être cause de sa ruine. —On dit d'une affaire dangereuse, mais où il n'y a point à craindre de peine afflictive, que *le fouet et la corde sont dehors.* —*Ne touchons pas cette corde*, ne parlons pas de cette chose, de cette affaire. —*Toucher la grosse corde*, parler de ce qu'il y a de principal et de plus essentiel. —*Danser sur la corde*, être dans une situation périlleuse. —*Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs ressources, plusieurs moyens de parvenir à ce qu'on souhaite.

Trait de corde, coup d'estrapade. —*Faire la corde*, se dit en t. de Manège, d'un cheval qui, en respirant, retire la peau du ventre à soi, au défaut des côtes.

Corde a violon, s. f. Plante qui croît à Saint-Domingue.

Cordé, ée, part. p. de *Corder*, et adject. Il se dit du bois, des ballots, des raves, etc. Voyez *Corder* et *se Corder.* —En t. de Blason, 1.° *Croix cordée*, formée ou entortillée de *cordes.* —2.° *Luth*, *violon*, *etc. cordé*, dont les *cordes* sont d'un autre émail que le corps de l'instrument. On le dit, dans le même sens, d'un arc.

Cordeau, s. m. (*Kor-dô*, s. d.) Petite *corde* dont se servent les Maçons, les Jardiniers, les Ingénieurs. —Lisière de certaines étoffes de laine, des dernières qualités.

Cordeler, v. a. (*Kor-de-lé*) Tresser en forme de *corde.*

Cordelette, s. f. (*Kor-de-lè-te*) Petite *corde* menue. —Élévation longue et étroite qui règne le long d'une coquille, entre les stries et les cannelures.

Cordelettes, pl. Petites cordes employées par les Chinois avant qu'ils connussent l'écriture, et qui, au moyen de différens nœuds, servoient à marquer ce dont ils vouloient se souvenir. C'étoit à peu près la même chose que les *Quipos* des Péruviens.

Cordelier, Cordelière, s. (*Kor-de-lié*, *iè-re*) Religieux ou Religieuse qui suit la règle de St. *François*, et qui porte sur sa robe une grosse ceinture de *corde* où il y a des nœuds.

Prov. *Avoir la conscience large comme la manche d'un Cordelier*, ne faire scrupule de rien. —*Parler latin devant les Cordeliers*, parler

d'une chose devant des personnes qui la savent mieux que nous. —*Aller sur la haquenée*, *sur la mule des Cordeliers*, aller à pied, un bâton à la main.

CORDELIÈRE, s. f. Sorte de collier de soie noire qu'on met au cou des jeunes filles. —En t. de Blason, filet plein de nœuds que les veuves et les filles portent en guise de *cordon* autour de l'écu de leurs armes. —En termes d'Architecture, petit ornement taillé en forme de *corde* sur les baguettes, *ou* petit listeau qui se met sur les patenotres.

CORDELINE, s. f. Fils de soie ou de fleuret, servant de lisière aux étoffes de soie.

CORDELLE, s. f. (*Kor-dè le*) Petite *corde*, cordeau. On ne le dit plus au propre. —Fig. et fam. *C'est un homme de sa cordelle*; de son parti, de sa cabale.

CORDER, v. a. (*Kor-dé*) Faire de la *corde*: *Corder du chanvre.* —Lier avec des *cordes*: *Corder un ballot.* —Mettre le tabac en *corde*, en roulant et tordant les feuilles. —Mesurer du bois à la *corde*.

SE CORDER, v. r. Se dit des raves lorsque la saison commence à s'en passer, et qu'il se forme en dedans une espèce de *corde*.

CORDERIE, s. f. Lieu où l'on fait des *cordes*.

CORDIAL, ALE, adj. Qui est bon pour le *cœur*, qui le fortifie, qui le réjouit. —Au fig. qui est plein d'affection, qui procède du fond du *cœur*. (Du latin *cor*, *cordis*, dérivé du grec *kardia* cœur.)

CORDIAL, s. m. Potion propre à fortifier: *Les cordiaux sont utiles dans la petite vérole.*

CORDIALEMENT, adv. (*Kor-di-a-le-man*) Tendrement; affectueusement; d'une manière *cordiale*.

CORDIALITÉ, s. f. Affection sincère et tendre.

CORDIER, s. m. (*Kor-die*) Ouvrier qui fait des *cordes*.

Pêcheurs cordiers, ceux qui pêchent avec des *cordes* garnies d'hains. On les appelle *Palangriers* sur les côtes de la Méditerranée.

CORDIFORME, adj. (*Kor-di-for me*) T. de Botan. Qui est en *forme de cœur.* (Du lat. *cor*, *cordis* cœur, et *forma* forme.)

CORDILLAS, s. m. Espèce de gros drap ou de bure.

CORDILLE, s. m. (mouillez les *ll*) Jeune thon qui vient de sortir de l'œuf.

CORDON, subst. m. Une des petites *cordes* dont une plus grosse est composée. —Très-petite *corde* faite de fil de coton ou de soie. —Ce qui sert à serrer la forme d'un chapeau et quelquefois simplement à l'orner. —Petite *cordelette* bénite que portent les Membres de certaines Confréries: *Le cordon de St. François*, est la ceinture dont les Religieux de St. François sont ceints. Les Cardinaux et les Évêques portent un cordon d'or. — Ruban que portent les Membres d'un ordre de chevalerie. —En Arch. rang de pierres en saillie qui règne tout autour d'une muraille. —En Hydraul. tuyau que l'on fait tourner autour d'une fontaine, pour fournir une suite de jets. —Petit bord façonné qui est autour d'une pièce de monnoie. —Boyau attaché à l'arrière-faix d'une femme, et qui est composé de plusieurs vaisseaux joints ensemble, qui servent à conduire le sang destiné à la nourriture de l'enfant. —En t. de Fleuriste, ce qui est autour de la peluche de l'anémone et au bas de ses grandes feuilles. —En t. de Maréchal, sorte de lien de fer qui est à chaque moyeu de roue de carrosse, etc. ou près des rais de la roue. —En termes de Pelletier, certain nombre de queues de martres zibelines ou d'autres animaux enfilées ensemble. —En t. de Guerre, suite de postes garnis de troupes qui peuvent s'entre-secourir. —En général, on appelle *Cordon*, tout ce qui ayant peu de largeur et quelque étendue en longueur, ressemble à un filet.

Cordon bleu, Voyez *Bleu.* —*Cordon rouge*, large ruban moiré et couleur de feu que portoient les Commandeurs et Grand Croix de l'Ordre de St. Louis, auxquels on donnoit aussi le même nom: *Il a le cordon rouge*; *il est Cordon rouge.*

Mander ou *envoyer le cordon*, chez les Turcs envoyer un Capidgi Bachi, avec des muets munis d'un firman impérial, qui les autorise à étrangler la personne à qui il est adressé.

Proverb. *Tenir les cordons de la bourse*, avoir l'administration de l'argent. —*Tenir quelqu'un par les cordons*, le mener comme un enfant.

CORDONNER, v. a. (*Kor-do-né*) Tortiller en manière de *cordon*.

CORDONNERIE, s. f. (*Kor-do-ne-rî-e*) Métier de *Cordonnier.* —Lieu où l'on ne fait et où l'on ne vend que des souliers, des bottes, pantoufles, etc.

CORDONNET, s. m. (*Kor-do-ne*) Petit *cordon*, tresse ou ruban, pour attacher ou pour enfiler quelque chose.

CORDONNIER, s. m. (*Kor-do-nié*) Artisan qui fait toutes sortes de souliers, de bottes, de mules ou de pantoufles. (Par corruption, de *cordouanier*, fait de *cordouan* espèce de cuir. Voy. *Cordouan.*)

CORDOUAN, s. m. Cuir de peau de bouc ou de chèvre passée au tan, qui vient de *Cordoue* en Espagne.

CORDOUANIER, s. m. (*Kor-dou-a-nie*) Celui qui prépare et passe les cuirs nommés *cordouans.*

CORDYLE, s. m. Sorte de lézard d'Egypte. (Du grec *kordulos.*)

CORÉE, s. m. Pied de vers grec ou lat. Voy. *Chorée.*

CORÉES, s. f. pl. T. d'Antiq. Fêtes en l'honneur de Proserpine, appelée en grec *Koré*, c'est-à-dire *Vierge*.

CORESSE, s. f. (*Ko-rè-ce*) T. de Pêche. Lieu où l'on fait saurer le hareng, à Calais et à Dunkerque.

CORETTE, s. f. Voy. *Corchore.*

CORGE *ou* COURGE, s. m. Dans le commerce des Indes, paquet de vingt pièces de toiles de coton, etc.

CORIACE, adj. Dur comme du *cuir*: *Cette viande est coriace.* —On dit fig. *C'est un homme coriace*; *il est coriace*, dur, difficile, l'on a de la peine à en tirer quelque chose. (Du

latin *coriaceus* de cuir, fait de *corium* cuir.)

CORIAIRE, adj. (*Ko-ri-è-re*) Nom qu'on donne aux plantes ou aux parties des plantes, employées ou propres à être employées à la tannerie des cuirs : *Ecorce coriaire du chêne*, etc (Du latin *coriarius* qui sert à préparer les cuirs.)

CORIAMBE, s. m. Voy. *Choriambe*.

CORIANDRE, s. f. Plante annuelle, ombellifère, originaire d'Italie, remarquable par l'odeur de ses semences, qui sentent la *punaise* lorsqu'elles sont fraîches, et sont très-agréables au goût lorsqu'elles sont sèches. (Du latin *coriandrum*, pris du grec *koriandron*, qui signifie la même chose, et dont la racine est *koris* punaise.)

Dragées de coriandre, faites avec la semence du coriandre. On dit aussi *Coriande*.

CORINÉE, Voy. *Pois de merveille*.

CORINDON, s. m. (*Ko-rein-don*) Nom que porte à la Chine le spath adamantin, qui s'y trouve, ainsi qu'aux Indes, dans le granit. On prétend qu'on le réduit en poudre pour en polir les pierres précieuses.

CORINTHE BLANC, s. m. Sorte de raisin, cultivé particulièrement dans l'île de Zante, où il forme un objet de commerce; son grain, de la grosseur de nos groseilles, est sans pepin et de couleur mordorée. On le nomme *Passe*, *Raisin de passe* et *Passerille*.

CORINTHIEN, adj. (*Ko-rein ti-en*) Le quatrième et le plus riche des Ordres d'Architecture, inventé a *Corinthe*.

CORIOPE ou CORÉOPE, s. f. Genre de plantes exotiques, corymbifères, à fleurs composées.

CORIS, s. f. Petite plante de la famille des Lysimachies.

CORISPERME, s. m. Plante de la famille des Arroches.

CORLIEU, s. m. Voy. *Courlis*.

CORME ou SORBE, s. m. Sorte de fruit très-acide, qui croît sur le *cormier*.

CORMIER, s. m. (*Kor-mié*) Arbre qui porte des *cormes*. Voy. *Sorbier*.

CORMORAN, s. m. Sorte d'oiseau aquatique, de l'ordre des Palmipèdes et de la famille des Podoptères.

CORNAC, s. m. Aux Indes, le conducteur des éléphans.

CORNACHINE, s. f. Poudre purgative.

CORNADO, s. m. Petite monnoie du royaume de Navarre, qui vaut la moitié d'un maravedis.

CORNAILLER, v. n. (*Kor-na-glié*, en mouillant les *ll*) T. de Charpentier : *Un tenon cornaille dans une mortaise*, lorsqu'il n'y entre pas carrément.

CORNALINE, s. f. Sorte de pierre précieuse : c'est une variété du quartz-agathe, dont la couleur approche quelquefois de celle de la chair, et plus souvent de celle du corail. Les Anciens l'appeloient *Sarda*, parce qu'elle avoit d'abord été trouvée à Sardes, ou selon d'autres en Sardaigne. (Du lat. *caro*, gen. *carnis* chair, ou du grec *korallion* corail, à cause de sa couleur.)

CORNARD, s. m. (*Kor-nár*) T. injurieux : Cocu. Il est bas. Voy. *Cornaret*.

CORNARET, s. m. (*Kor-na-re*) Genre de plantes à fleur monopétale, personnée, de l'Amérique méridionale. On l'appelle aussi *Cornard*.

CORNE, s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense et d'ornement. —Partie dure qui est au bas du pied du cheval et de quelques autres animaux. En ce sens, il ne s'emploie qu'au singulier. —Au pluriel, on le dit de certaines pointes que les limaçons, quelques insectes et quelques serpens portent sur la tête. (Du latin *cornu*, qui a la même signification.) —Pli fait à un feuillet de livre : il est familier ou plutôt populaire. —Raie blanche qui paroît à la tranche du cuir tanné lorsqu'on le fend, et qui est un défaut. —En t. de Marine, vergue qui embrasse le mât par une de ses extrémités, en appuyant dessus.

Corne de cerf, le bois de cerf mis en œuvre : *Un manche de corne de cerf, la raclure de corne de cerf*. Lorsque le cerf est vivant ou que son bois est entier et non travaillé, on se sert du mot *Bois*. —On appelle *Corne de cerf*, une plante nommée également *Plantin*, Voyez ce mot. —*Corne d'abondance*, attribut de Cérès. —*Corne de l'Autel*, le coin de l'Autel. —*Corne d'Ammon* (Hist. nat.), espèce de pierre roulée et recourbée en forme de corne de bélier. C'est, suivant l'opinion commune des Naturalistes, une coquille fossile, dont l'analogue vivant n'est pas connu, et qui a été ainsi nommée de *Jupiter Ammon*, lequel, suivant la Fable, invoqué par *Bacchus* prêt à mourir de soif dans les sables de la Lybie, lui apparut sous la forme d'un *bélier*, et d'un coup de pied, fit jaillir une source d'eau vive. On nomme aussi en Anat. *cornes d'Ammon* ou de *bélier*, des éminences placées dans les ventricules du cerveau.

CORNES, pl. Les parties du croissant tournées vers la partie du ciel opposée au soleil. —Les deux extrémités du fond de la matrice. —Nom qu'on donne à divers ornemens d'Architecture, etc. —Angles de certaines pâtisseries : *Les cornes d'une talmouse, d'un pâté*, etc. —Sorte de petites crêtes qui s'élèvent sur le bonnet des Ecclésiastiques, etc. *Bonnet à trois cornes, à quatre cornes*.

Ouvrage à cornes; en t. de Fortification, ouvrage extérieur, composé de deux flancs assez longs. —*Faire les cornes à quelqu'un*, faire par dérision, avec deux doigts, un signe qui représente les cornes, et fig. se moquer de lui. —Prov. *Montrer les cornes*, se mettre en état de se défendre. —Fig. et pop. *Avoir, porter des cornes*; avoir une femme infidelle. (Dans cette phrase, le mot *cornes* a conservé la signification qu'il avoit au XV.e siècle d'une sorte de coiffure de femmes, ainsi nommée de deux grandes oreilles qu'elle avoit de chaque côté. *Cornette* en est un diminutif. Ainsi *porter des cornes*, c'est *porter des cornettes*, ou en se laissant subjuguer, tromper par sa femme, jouer dans son ménage un rôle indigne d'un mari.)

CORNÉ, ÉE, adj. T. de Pêche. *Harengs cornés*, harengs prêts à frayer, dont la chair est molle, la laite petite, et qui deviennent coriaces dans le sel. —*Lune cornée* ou *argent corné*, nom qu'on donnoit dans l'ancienne Chimie, à ce que dans la nouvelle on appelle

Muriate d'argent. —*Plante, feuille cornée* (Botan.), d'une substance dure, très-compacte, ni fibreuse, ni grenue. On le dit aussi pour désigner la couleur, la transparence d'une partie.

Corneaux, s. m. pl. (*Kor-nô*) T. de Chasse. Chiens engendrés d'un mâtin et d'une chienne courante.

Cornée, s. f. La tunique la plus externe, la plus épaisse et la plus forte du globe de l'œil, et qui renferme toutes les autres parties dont cet organe est composé. On l'appelle aussi *Sclérotique.* (Du latin *cornu* corne; parce qu'elle ressemble à de la corne par sa couleur et sa dureté.) —Pierre de la nature du jaspe.

Cornéenne (pierre), Voy. *Grünstein.*

Corneille, s. f. (*Kor-ne-glie*, mouillez les *ll*) Oiseau du genre du Corbeau, mais d'un tiers plus petit. Il est de l'ordre des Passereaux et de la famille des Plenirostres. (Du latin *cornicula*, diminutif de *cornix*, dérivé du grec *korônê*, qui a la même signification.) —On appelle prov. *La corneille d'Esope*, *la corneille de la Fable*, un Auteur qui a fait un ouvrage composé de morceaux pris dans d'autres ouvrages. C'est le *geai* se parant, dans Phèdre et la Fontaine, des plumes du paon. —Plante dont il y a plusieurs espèces. Voy. *Chasse-bosse.*

Corneille emmantelée, qui a une partie du corps noir, et le reste grisâtre. —Prov. et bassement, *y aller de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix*, se porter à faire quelque chose avec chaleur, et avec plus de force que de circonspection et d'adresse.

Cornemuse, s. f. Instrument de musique à anche et à vent, composé de deux tuyaux, et d'une peau de mouton qu'on enfle par le moyen du premier tuyau appelé *Porte-vent.* (Du lat. *cornu musæ*. Ménage.)

Corner, v. n. (*Kor-né*) Sonner d'un *cornet* ou d'une *corne* : *Le vacher a corné de grand matin.* —Par dérision, sonner mal du cor : *Il ne fait que corner.* —Parler dans un *cornet* pour se faire entendre à un sourd; crier de toute sa force à ses oreilles. —Ce mot se dit aussi de la viande qui commence à sentir, à se corrompre.

Les oreilles me cornent, j'ai des bourdonnemens dans les oreilles. —Fig. *Les oreilles lui cornent*, il entend de travers ce qu'on lui dit. —Prov. *Les oreilles doivent vous avoir bien corné*, on a beaucoup parlé de vous. Toutes ces phrases sont du style familier.

Corner, v. a. Publier, en parlant de nouvelles : *Il a corné cette nouvelle par toute la ville.* Il est familier. —On dit, dans le même style : *Corner aux oreilles de quelqu'un*, lui insinuer, lui suggérer avec importunité quelque chose. —Faire un pli, une *corne* à un feuillet, pour marquer un passage, etc. Ce mot employé par *Beaumarchais* dans un de ses mémoires, est tout au plus du style familier ou même populaire.

Cornet, s. m. (*Kor-nè*) Sorte de petit *cor* ou de petite trompe. —On appelle *Cornet à bouquin*, une espèce de flûte courbée, qui est faite ordinairement de *corne.* —Instrument en forme d'entonnoir dont on se sert pour se faire entendre d'un sourd. On l'appelle aussi *Cornet acoustique.* —Morceau de papier roulé en forme de *cornet.* —Petit vase de *corne*, etc. dans lequel on remue les dés. —Espèce d'oublie en forme de *cornet.* —La partie de l'écritoire où l'on met l'encre et le coton. —Instrument qui sert à donner des ventouses. (Du lat. *cornu* corne, soit à cause de la forme, soit à cause de la matière du cornet pris dans ces diverses acceptions.) —L'un des principaux jeux de l'orgue. —Nom d'une classe de coquilles. —Produit d'un essai d'or tenant argent.

Cornetier, s. m. (*Kor-ne-tié*) Artisan qui refend les *cornes* des bœufs tués, les redresse et les vend pour en faire des peignes et autres ouvrages.

Cornette, s. fém. (*Kor-nè-te*) Sorte de coiffe que les femmes mettent sur leur tête: *Cornette à dentelles; cornette de nuit.* Il se disoit anciennement de toute sorte d'habillement de tête. (Des deux bouts de cette coiffure, qui ressemblent à des *cornes.* Ménage.) —Etendard de Cavalerie. En ce sens il est hors d'usage : on ne dit plus qu'*étendard*, excepté dans la *Cornette blanche*, pour signifier, 1.° l'étendard du Colonel général de la Cavalerie; 2.° la première Compagnie du régiment du Colonel-général de la Cavalerie; 3.° ce même Régiment tout entier. —Compagnie de Chevaux-Légers. En ce sens il est encore hors d'usage. —Dans la Marine, 1.° Enseigne qui distingue les Officiers et les vaisseaux; 2.° le pavillon du Chef d'escadre, etc. (De l'italien *cornetta*, que les Académiciens *della Crusca* disent avoir été fait dans le même sens de *corno*, lequel est dérivé du latin *cornu*, aile ou pointe d'une armée. De *cornette* troupe, nous avons fait *cornette* étendard, comme de *bande* nous avons fait *banderole.*) —Fleur sauvage qui vient parmi les blés mûrs. —Nom qu'on donne à la huppe ou au tiroir de dessus le chaperon d'un oiseau de proie. —Sorte de fer plat, qui a trois pouces de largeur et quatre à cinq lignes d'épaisseur.

Cornette, s. m. Officier qui porte l'étendard dans la Cavalerie ou les Dragons. —Officiers de certains corps de l'ancienne Maison du Roi.

Corniche, s. f. Ornement d'Architecture en saillie, qui est au-dessus de la frise et sert de couronnement à toutes sortes d'ouvrages d'Archit. Il est composé de plusieurs petites moulures dont les plus hautes sont les plus avancées, et les plus basses le sont moins. —Ornement du même genre, qui règne dans une chambre, au-dessous du plafond, au haut d'une cheminée, d'une armoire, etc. (Du lat. *coronis*, pris du grec *korônis* faîte, sommet, fin d'une chose, dérivé de *korônê* sommet, en général.)

Cornichon, s. masc. Petite *corne.* —Petit concombre propre à confire dans le vinaigre : *Une salade de cornichons; confire des cornichons.* —Raisin dont le grain jaune, ou d'un rouge de brique dans sa maturité, imite la forme du concombre.

Cornier, s. m. (*Kor-nié*) V. *Cornouiller.*

Corniers, s. m. pl. En t. de Sellier, les quatre quenouilles de l'impériale d'un carrosse.

CORNIER, IÈRE, adj. (*Kor-nié, iè-re*) En t. d'Architecture, *Pilastre cornier*, qui est dans un angle. —En t. d'Eaux et Forêts, *Pieds corniers*, gros arbres choisis pour marquer les bornes des coupes de bois. (Du lat. *cornu*, dans le sens de coin, angle, extrémité.)

CORNIÈRE, s. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes de toit et qui en reçoit les eaux. —En t. de Blason, anse de pot. —En t. de Marine, dernières pièces de bois posées sur l'arrière du vaisseau.

CORNIÈRES, pl. T. d'Imprim. Bandes de fer en forme d'equerre, clouées aux quatre angles du coffre de la presse. On dit aussi *Cantonnieres*.

CORNIFLE, s. f. Voy. *Hydre*.

CORNILLAS, s. m. (*Kor-ni-glid*) Le petit d'une *corneille*.

CORNILLE, s. f. (*Kor-ni-glie*, mouillez les *ll*) Voy. *Hydre*.

CORNIOLE, s. f. Voy. *Cornouiller* et *Tribule aquatique*.

CORNION, s. m. (*Kor-ni-on*) T. de Pêche. Partie de la bire ou nasse, qu'on ajuste à l'extrémité des diguiaux.

CORNOUILLE, s. f. (*Kor-nou-glie*, mouillez les *ll*) Fruit du *cornouiller*.

CORNOUILLER, s. m. (*Kor-nou-glié*) Arbre de moyenne grandeur, nommé aussi *Cornier*, qui croît dans les bois de l'Europe, à fleur hermaphrodite, rosacée, dont le fruit à noyau, obrond, acidule, se nomme *cornouille* ou *corniole*. On nomme improprement *Cornouiller femelle*, le *Cornouiller sanguin* ou *Bois punais*, ainsi nommé de l'écorce d'un rouge vif de ses jeunes rameaux.

CORNU, UE, adj. Qui a des *cornes*. —Au fig. qui a plusieurs angles, plusieurs pointes : *Un pain cornu*.

Cheval cornu (Manège), dont les os des hanches s'élèvent aussi haut que le haut de la croupe.

Fig. et fam. *Raisonnemens cornus*, *raisons cornues*; raisonnemens qui ne concluent pas, méchantes raisons. —*Visions cornues*; idees folles, extravagantes.

CORNUAU, s. m. (*Kor-nu-ô*, s. d. Sorte de poisson de mer qui ressemble à l'alose.

CORNUE, s. fem. Vaisseau dont on se sert pour certaines distillations. (Du latin *cornu* corne, à cause de sa forme.)

CORNUELLE, s. f. (*Kor-nu-è-le*) Voy. *Tribule aquatique*.

CORNUET, s. m. (*Kor-nu-è*) Sorte de pâtisserie qui a la figure de deux petites *cornes*. —Voy. *Eupatoire femelle*.

CORO, s. m. Droit levé par le Roi d'Espagne sur l'or et l'argent provenant des mines du Chili et du Pérou.

COROLLAIRE, s. m. (*Ko-rol-lè-re*) Proposition qui est une suite d'une proposition précédemment avancée ou démontrée : *A ce qui a été dit, on peut ajouter pour corollaire....* (Du lat. *corollarium*, qui a la même signification.)

COROLLE, s. f. (*Ko-rol-le*) T. de Botan. Enveloppe ronde de la fleur, ordinairement colorée, souvent odorante, d'une texture délicate, et qui environne immédiatement les organes sexuels, c. à d. les étamines et le pistil. (Du lat. *corolla* petite couronne, contraction de *coronula*, dim. de *corona*, dérivé du grec *korônê*, qui signifie toute rondeur ou courbure.)

COROLLITIQUE, adj. (*Ko-rol-li-ti-ke*) Terme d'Archit. *Colonne corollitique*, ornée de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour de son fût. (Du lat. *corolla*, Voy. *Corolle*.)

CORONAIRE, adj. (*Ko-ro-ne-re*) Il se dit en Anatomie, de deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, et qui portent le sang dans la substance du cœur. (Du grec *korônê* courbure en général, couronne, d'où a été fait le latin *corona*.)

CORONAL, ALE, adj. T. d'Anatomie : *L'os coronal*, l'os du front. —*Suture coronale*, suture extérieure du crâne, qui répond à l'endroit où se porte une *couronne*. (Du lat. *corona*, en grec *korônê*.)

CORONÉ, s. m. T. d'Anatom. Eminence de l'os de la mâchoire inferieure. (Du lat. *corona*, dérivé du grec *horônê*, courbure ou rondeur, en général.)

CORONER, s. m. (*Ko-ro-nèr*) En Angleterre, Officier de justice chargé de faire, au nom de la *Couronne* et avec l'assistance d'un Juri, des informations sur les causes de toute espèce de mort violente.

CORONILLE, s. f. (*Ko-ro-ni-glie*) Arbuste qui croît dans les pays chauds, et dont les fleurs ont la forme d'une petite *couronne*. Voy. *Emerus* ou *Séné bâtard*.

CORONOÏDE, adj. m. et f. T. d'Anatomie: Semblable à une couronne. (Du grec *korônê*, en latin *corona* couronne, et *eidos* forme, ressemblance.)

COROSSOL, COROSSOLIER, s. m. (*Ko-ro-sol, so-lié*) Genre nombreux d'arbrisseaux exotiques, dont le fruit se mange, et qui a des rapports avec les magnoliers. On distingue à Saint-Domingue, *le Corossol à fruit hérissé*, le Corossol appelé *Cachiman*, *Cachimentier*, *Pomme de cannelle*; parce que son fruit est parfumé d'une odeur d'ambre et de canelle. L'*Assiminier*, le *Cœur de bœuf* appartiennent à la famille des Corossoliers.

CORPON ou CORPOU, s. m. T. de Pêche. Cinquième chambre, qui est à la tête de la madrague, où se prennent les thons.

CORPORAL, s. m. Linge bénit et carré sur lequel on met le calice et l'hostie. (Du lat. *corporale*, que les Théologiens ont formé dans la même signification, de *corpus* corps; à cause du corps de *J. C.* présent dans l'hostie après la consécration.)

CORPORALIER, s. m. (*Kor-po-ra-lié*) Bourse où l'on met le *corporal*. On dit plus communément *Bourse*.

CORPORATION, s. f. (*Kor-po-ra-cion*) Mot emprunté des Anglois, pour signifier les Communautés municipales.

CORPORÉITÉ, s. f. T. dogmatique : Qualité de ce qui est *corporel*.

CORPOREL, ELLE, adj. (*Kor-po-rel, è-le*) Qui a un *corps*. —Qui appartient au corps, qui concerne le corps. (Du lat. *corporalis*, qui a la même signification.)

CORPORELLEMENT, adv. (*Kor-po-rè-le-man*) D'une manière *corporelle*, qui a rapport au

corps : *Punir corporellement.* —Il se dit par opposition à *spirituellement* : *Dans l'Eucharistie on reçoit le corps de N. S. J. C. corporellement, et non pas spirituellement, comme le prétendent les Calvinistes.* (Du latin *corporaliter.*)

Corporification ou Corporisation, s. f. T. de Chimie : Opération qui redonne aux esprits à peu près le même *corps* qu'ils avoient avant leur spiritualisation.

Corporifier, v. a. (*Kor-po-ri-fi-é*) Supposer un *corps* à ce qui n'en a point. Certains hérétiques *corporifioient* les Anges. —En t. de Chimie, faire reprendre aux esprits le *corps* qu'ils avoient perdu en quittant les sels.

se Corporifier, v. r. Se former en *corps*, se faire un *corps* avec quelque composé.

Corps, s. m. (*Kór*, et devant une voyelle *Kortz*) Partie de l'animal, composée d'os, de muscles, de vaisseaux, de liqueurs, de nerfs, etc. —En général, substance étendue et impénétrable. C'est dans cette acception qu'il est employé, en Géométrie, dans le même sens que *Solide.* —Il se dit particulièrement du corps humain, 1.° Eu égard à la taille et à la conformation : *Corps bien formé* ou *mal bâti*, *etc.* —2.° Eu égard aux exercices : *Corps souple*, *dénoué*, *agile*, etc. —3.° Eu égard à la santé : *Corps robuste*, *bon corps*, *corps de fer*; *corps fluet*, *délicat*, *etc.*; *faire corps neuf*, se rétablir après une longue maladie. —4.° Par rapport à la lutte et aux combats : *Prendre corps à corps*, *à fois de corps*; *se jeter à corps perdu dans la mêlée.* On dit en t. de Pratique, *prise de corps*; *condamnation*, *contrainte par corps*; *être saisi*, *appréhendé au corps.* —5.° Dans un sens moins étendu, la capacité du corps : *Il lui passa l'épée au travers du corps.* —On le dit à peu près dans la même acception, de cette partie de certains habillemens, qui prend depuis le cou jusqu'à la ceinture : *Corps de cuirasse*; *corps de jupe*, *de robe*; *corps de baleine*, *etc.* —6.° Il se dit de la personne du Roi : *Gardes du Corps*; *Officiers du Corps.* —7.° Corps mort : *Mettre*, *porter un corps en terre*; *jeter de l'eau bénite sur le corps. Corps saint. Corps glorieux*, l'état d'un corps dans la gloire céleste. On dit famil. d'une personne qui est longtemps sans éprouver les besoins corporels, que c'est un *corps glorieux.* —Par extension, la principale partie de certaines choses artificielles : *Corps de navire*, *de carrosse*, *d'une place* ou *forteresse*, etc. —Au fig. 1.° union de plusieurs personnes sous les mêmes lois : *Corps politique*; *le Corps de l'Etat*; *le Corps mystique de l'Eglise*, etc. —2.° Compagnie de personnes unies ensemble; société de gens réunis sous un même chef : tous les gens d'une certaine profession ou d'un certain métier. —3.° En termes de Guerre, *Corps d'armée*, *Corps de bataille*, *Corps de réserve*, *Corps de deux mille hommes*, etc.; *vieux Corps*, Régimens anciens : *Corps-de-garde*, certain nombre de Soldats posés en un lieu, pour être de là distribués en différentes gardes; et le lieu où ils se tiennent. —4.° Assemblage de plusieurs pièces de divers Auteurs : *Le Corps du Droit Civil*, *du Droit Canon*; *grand Corps d'Histoire*, *etc.* —5.° Épaisseur de certaines choses, qui sont ordinairement un peu minces : *Ce parchemin*, *ce papier n'a pas de corps*; *cette étoffe a du corps.* En ce sens, on dit fig. *donner du corps aux choses spirituelles.* On dit aussi *ce vin a du corps*, *n'a pas de corps*, de vigueur. —6.° En termes d'Imprimerie, la distance qui se trouve entre la ligne prise depuis le dessus des lettres d'une ligne jusqu'à celle de dessus de la ligne qui suit : les lettres qui ont tête ou queue, comme *b*, *d*, *q*, occupent les deux tiers du corps; celles qui n'ont ni tête ni queue, *m*, *n*, *o*, etc. n'occupent que le tiers du corps. —7.° La figure d'une devise; les paroles qui l'accompagnent s'appellent l'*ame.* (Du latin *corpus*, dont la signification est la même.)

Corps de voix (Musique), le nombre des degrés de force et d'étendue que peut embrasser une voix; à la différence du volume de la voix, qui consiste dans la manière dont elle remplit l'oreille, dont elle se fait entendre à une distance plus ou moins grande, et qui est désigné par le simple nom de *corps.* —*Corps de pompe* (Hydraul.), cylindre creux, d'un diamètre bien égal dans toute sa longueur, garni de soupapes et de clapets, et dans l'intérieur duquel on fait glisser le piston. —*Corps interrompu* ou *irrégulier* (Imprimerie), nom donné autrefois aux caractères appelés aujourd'hui *Philosophie*, *Gaillarde* et *Mignone.* —*Corps de galée* (idem), la partie de la galée qui est couverte par la coulisse.

Répondre corps pour corps, s'engager entièrement pour un autre. —*Perdre corps et biens*, perdre une personne chérie et les avantages qu'on en retiroit ou qu'on en espéroit. Les Négocians-Armateurs disent *perdre corps et cargaison*, quand tout périt, vaisseau et marchandises.

Prov. *Faire litière de son corps*, s'excéder de travail. —*Faire bon marché de son corps*, s'exposer aisément aux dangers. —*Avoir le diable au corps*, être très-méchant ou avoir beaucoup d'esprit.

A corps perdu, adv. Sans ménagement; avec ardeur et impétuosité. Il se dit au propre des combats; et au figuré, des ouvrages d'esprit : *Il s'est jeté à corps perdu dans la littérature*, *etc.* —*A son corps défendant*, adv. Avec répugnance; malgré soi.

Corps marins, se dit des coquilles, des coraux, des madrépores, des poissons, etc. que l'on trouve enfouis dans le sein de la terre.

Corpulence, s. f. (*Kor-pu-lan-ce*) Volume du *corps* de l'homme; grosseur.

Corpusculaire, adj. m. et f. (*Kor-pus-ku-le-re*) Relatif aux *corpuscules*, aux atomes : *Philosophie corpusculaire*, celle qui prétend rendre raison de tout par le mouvement des corpuscules. Voy. *Philosophie mécanique* au mot *Mécanique.*

Corpuscule, s. m. Petit corps : *Les atomes sont des corpuscules.* (Du latin *corpusculum*, diminutif de *corpus.*)

Corradoux ou Couradoux, s. m. Terme de Marine : L'espace renfermé entre les deux ponts d'un vaisseau.

Correct, ecte, adj. (*Kó-rek, rèk-te, r* forte) Exempt de fautes, en parlant de l'écriture et du langage —En parlant des Auteurs, exacts dans les faits, dans les dates ou dans le style. —En t. d'Imprimerie, qui fait peu de fautes : *Compositeur correct*. (Du lat. *correctus*, qui a la même signification.)

Correctement, adverb. (*Ko-rèk-te-man, r* forte) Selon les règles, sans faute.

Correcteur, s. m. (*Ko-rèk-teur*, première *r* forte) Celui qui *corrige*. Dans ce sens, il est peu usité. —En t. de Collége, celui qui châtie les écoliers par ordre du Régent. —Titre d'office ou de grade chez quelques Religieux. (Du latin *corrector*, fait dans le même sens de *corrigere* corriger.)

Correcteurs, pl. Chez les anciens Romains, Magistrats qui étoient envoyés dans les provinces, pour y remplir conjointement avec les Consulaires et les Présidens, les fonctions de Juges ordinaires.

Correcteur des Comptes, dans les anciennes Chambres des Comptes, Officier chargé de vérifier les comptes rendus à la Chambre. —*d'Imprimerie*, celui qui *corrige* les épreuves des livres qu'on imprime.

Correctif, s. m. (*Ko-rèk tife*) Ce qui a la vertu de *corriger*, de tempérer : *Le sucre est le correctif du citron*. —Au figur. adoucissement qu'on emploie dans le discours, pour faire passer quelque proposition ou quelque expression trop forte, trop hardie.

Correction, s. f. (*Kó-rèk-rion*, en vers *ci-on*) Action *de corriger* : *Correction des abus, des mœurs, d'un ouvrage d'esprit, d'un morceau d'écriture, etc.* —Réprimande et admonition : *Correction paternelle* ou *fraternelle, douce* ou *sévere*, etc. —Châtiment ; peine : *Maison de correction*. —Il se prend quelquefois pour le pouvoir et l'autorité de punir : *Les enfans sont sous la correction du pere*. —En t. de Rhétorique, l'une des principales qualités de l'oraison, laquelle consiste dans l'observation rigoureuse des règles de la Grammaire et des usages de la Langue. La *correction* diffère de l'*exactitude*, en ce que celle-ci dépend de l'exposition fidelle de toutes les idées accessoires au but que l'on se propose. —On appelle aussi *correction* une figure de Rhétorique, par laquelle on condamne ses premières expressions, et on les corrige comme trop foibles. —En t. d'Imprimerie, 1.° opération par laquelle on note sur l'épreuve les fautes échappées dans la composition.—2.° Celle par laquelle le Compositeur les *corrige* sur la forme. (Du lat. *correctio*, fait de *corrigere*, qui a la même signification.)

Correction du midi (Astronom.), la quantité qu'il faut ôter du midi conclu des hauteurs correspondantes du soleil, ou y ajouter, pour avoir le midi vrai ; Voy *Hauteurs correspondantes*. —*des routes* (Marine), corrections qu'on applique à la route et au rumb de vent, estimés pour avoir une détermination plus exacte du point d'arrivée.

Sauf correction *ou* **sous correction**, adv. employé comme correctif, pour adoucir ce qu'on peut dire de trop fort : *Je maintiens sauf ou sous correction que cela est faux*.

Correctionnel, elle, adj. Qui appartient à la *correction*.

Correctoire, s. m. (*Ko-rek-toá-re*, première *r* forte) Chez les Minimes, livre qui contient les pénitences qu'il faut imposer aux Religieux.

Correctrice, s. f. Celle qui *corrige*, qui châtie. —Supérieure des Religieuses minimes.

Corrégence, s. f. (*Kó-ré-jan-ce, r* forte) Dignité de celui qui est *Régent avec* un autre.

Corregent, s. m. (*Kó-ré-jan, r* forte) *Régent avec* un autre.

Corrégidor, s. m. En Espagne, premier Officier de justice d'une ville, d'une province, d'une juridiction. (Mot espagnol, fait du verbe *corregir* corriger.)

Corrélatif, ive, adj. (*Kó-ré-la-tife, ve* ; *r* forte) Qui marque une relation réciproque entre deux choses. (Du lat. *correlativus*, dont la signification est la même.)

Corrélation, s. f. (*Kó-ré-la-cion, r* forte) Relation réciproque entre deux choses. (Du lat. *cum* avec, ensemble, et *relatio* relation.)

Correso, s. m. Sorte d'oiseau de l'Amérique, assez bon à manger.

Correspondance, s. f. (*Kó-res-pon-dan-ce, r* forte) Action de *correspondre* : *Correspondance à la grace, etc.* —Liaison, commerce de lettres. En ce sens, il s'emploie absolument : *Ce Négociant a des correspondances dans toute l'Europe*. —Entre Négocians, il se dit quelquefois pour *Correspondant* : *Mes correspondances me marquent que...* (Voyez *Correspondre* pour l'étymologie.)

Correspondant, s. m. (*Kó-res-pon-dan*) Celui qui est en commerce réglé d'affaires ou d'amitié avec un autre.

Correspondant, ante, adj. Qui se *correspond* : *Les angles correspondans des montagnes*.

Hauteurs correspondantes (Astron.), Voy. *Hauteurs*.

Correspondre, v. n. (*Kó-res-pon-dre*, 1.re *r* forte) Répondre de sa part, par ses sentimens, par ses actions : *Correspondre à l'affection, aux soins de quelqu'un*. (Du latin *cum* avec, ensemble, et *respondere* répondre.)

se Correspondre, v. réc. Se rapporter, symétriser ensemble : *Ces deux pavillons se correspondent*.

Corridor, s. m. (*Kó-ri-dor*, première *r* forte) Sorte de galerie qui tourne autour d'un bâtiment. —Nom que, dans les anciennes fortifications, on donnoit à ce qu'on appelle aujourd'hui *Chemin couvert*. (De l'italien *corridore*, fait dans le même sens du verbe *correre*, dérivé du latin *currere* courir.)

Corrigé, ée, part. p. de *Corriger*, et adj. —En t. de Marine, *route corrigée, rumb corrigé*, route ou rumb résultant des *corrections* que l'on a faites.

Corriger, v. a. (*Kó ri-jé, r* forte) En parlant des choses, rendre *correct*. —En parlant des personnes, ôter un défaut, des défauts. —Réparer : *Corriger l'injustice du sort*. —Châtier de paroles ou de quelque punition ; reprendre, réprimander : avec cette différence, que *corriger* s'étend à toutes sortes de fautes, soit en fait de mœurs, soit en fait d'esprit et de langage ; *reprendre* ne

se dit guère que pour les fautes de langage et d'esprit; *reprimander* ne convient qu'à l'égard des mœurs. —Tempérer : *Un peu de vin corrige la crudité de l'eau.* —En t. d'Imprim. marquer les fautes à la marge d'une épreuve. *Corriger sur le plomb*, c'est ôter des caractères pour en placer d'autres. —En t. de Marine, *corriger la route* ou *le rumb*, faire les corrections d'après la latitude observée. (Du lat. *corrigere*, formé dans la même signification de *cum* avec, et de *regere* régler, gouverner.)

Prov. *Corriger son plaidoyer*, changer de langage; parler avec plus de circonspection, etc.

SE CORRIGER, v. récipr. S'amender, devenir meilleur, se défaire de quelque défaut.

CORRIGIBLE, adj. Qui peut se *corriger*, qui est aisé à *corriger*.

CORRIGIOLE, s. f. Voy. *Renouée*.

CORRIVAL, s. m. Compétiteur. Il est vieux, et on ne dit plus que *Rival*. Voyez ce mot.

CORROBORATIF, IVE, adj. (*Kô-ro-bo-ra-tife, f-ve*, première *r* forte) Qui donne ou augmente les forces. On dit aussi substantivem. *prendre un corroboratif*. Voy. *Corroborer*.

CORROBORER, v. a. (*Kô-ro-bo-ré*, première *r* forte) Fortifier. (Du latin *corroborare*, qui signifie la même chose, et qui est fait de *cum* et *roborare*, dérivé de *robur* force.)

CORRODANT, ANTE, adj. (*Kô-ro-dan*, *r* forte) Qui *corrode*, qui ronge.

CORRODER, v. a. (*Kô-ro-dé*, *r* forte) Ronger petit à petit. (Du lat. *corrodere*, qui a la même signification, formé de *cum* et *rodere* ronger.)

CORROI, s. m. (*Kô-roa*, *r* forte) La dernière préparation qu'on donne au cuir. Voyez *Corroyer*. —Terre glaise bien battue et pétrie qui retient l'eau. On s'en sert pour enduire les bassins des fontaines; pour faire des batardeaux, des chaussées d'étang, etc.

CORROMPRE, v. a. (*Kô ron pre*, première *r* forte) Gâter, altérer, changer en mal; soit au propre, dans le physique : *La grande chaleur corrompt la viande*; soit au figuré, dans le moral : *Les mauvaises compagnies corrompent les mœurs, l'esprit des jeunes gens; la lecture des mauvais Auteurs corrompt le style, etc.* (Du lat. *corrumpere*, qui a la même signification.)

Corrompre un cuir (Tannerie), le plier de patte en patte pour lui couper le grain. *Grand Vocab. franç.* —*Corrompre la vache*, faire venir le grain à un cuir de vache, par le moyen de la pomelle. *Trév.*

Corrompre une fille, une femme, la débaucher. —*un Juge*, l'obliger à juger contre sa conscience, par l'appât de quelque intérêt. —*des gardes, des témoins*, les gagner à force d'argent. —*un texte, un passage*, le tronquer, l'altérer.

SE CORROMPRE, v. réc. Se gâter, s'altérer, au propre et au figuré, au physique et au moral.

CORROMPU, UE, part. p. de *Corrompre*, et adj. Gâté, altéré, etc.

Corrompu est quelquefois substantif : *C'est un vieux corrompu*, un vieux débauché. Il est peu usité. Voy. *Vicieux*.

CORROSIF, IVE, adj. (*Kô-ro-zife, f-ve*; *r* forte) Qui ronge, qui *corrode*. On dit aussi substantivem. *un corrosif*.

CORROSION, s. f. (*Kô-ro-zion*, *r* forte) Action de ce qui *corrode*, de ce qui ronge. —État des choses corrodées.

CORROYER, v. a. (*Kô-roa-ié*, *r* forte) Donner le dernier apprêt au cuir pris des mains du Tanneur, afin que l'on puisse s'en servir. (Du latin *corium* cuir, et *rodere* ronger; ronger le cuir, le parer, etc.) —En Architecture, 1.° Battre et pétrir de la terre glaise, afin d'en faire une espèce de massif qui tienne l'eau. —2.° Mêler le sable avec la chaux, en les remuant avec le rabot. —En t. de Serrurier, de Taillandier, etc. préparer le fer à la forge, pour différens usages. —En t. de Forgeron, souder ensemble plusieurs barres de fer, pour n'en faire qu'une. —En t. de Menuisier, ôter la superficie grossière du bois.

Corroyer un canal, un bassin de fontaine, etc. y mettre un massif de terre corroyée pour retenir l'eau. —En t. de Fondeur, *corroyer du sable*, le passer plusieurs fois sous le bâton et le couteau pour le rendre plus maniable, en écrasant toutes les mottes, etc. —En termes d'Imprimerie, *corroyer un cuir de balle*, c'est l'adoucir et le rendre propre à prendre l'encre : *Ce cuir n'a pas été assez corroyé.*

CORROYÈRE, s. f. (*Kô-roa-ie-re*, première *r* forte) Voy. *Redoul*.

CORROYEUR, s. m. (*Kô-roa-ieur*, *r* forte) Artisan qui donne au cuir sorti des mains du Tanneur, les façons nécessaires pour être en état de servir.

CORRUDE, s. f. (*Kô-ru-de*, *r* forte) Espèce d'asperge sauvage.

CORRUGATEUR, s. m. T. d'Anat. Muscle du front qui le fait *rider* entre les sourcils, dans le mouvement appelé *froncement des sourcils*. (Du lat. *corrugare* rider, froncer, plisser, fait de *ruga* ride.)

CORRUGATION, s. f. (*Kô-ru-ga-cion*, en vers *ci-on*; *r* forte) T. de Physiologie. *Ride*, froncement de la peau, etc. (Du lat. *corrugatio*, fait de *corrugare* rider, froncer.)

CORRUPTEUR, TRICE, s. (*Kô-rup-teur, tri-ce*; première *r* forte) Celui, celle qui *corrompt* l'esprit, les mœurs, le goût. —Il s'emploie quelquefois adjectiv. : *Discours corrupteurs, maximes corruptrices.* (Du latin *corruptor, corruptrix*.)

CORRUPTIBILITÉ, s. f. (*Kô-rup-ti-bi-li-té*, *r* forte) Qualité de ce qui est *corruptible*. (Du lat. *corruptibilitas*, fait dans le même sens de *corrumpere* corrompre.)

CORRUPTIBLE, adj. (*Kô-rup-ti-ble*, *r* forte) Qui peut être corrompu, altéré, gâté. (Du lat. *corruptibilis*.)

CORRUPTION, s. f. (*Kô-rup-cion*, en vers *ci-on*; *r* forte) Altération dans les qualités, soit physiques, soit morales : *Corruption de l'air, de la viande, du sang, des humeurs; corruption du goût; corruption du siècle, de la jeunesse, des mœurs, etc.* V. *Dépravation.* —Un mot se dit *par corruption*, lorsqu'il a été altéré. (Du latin *corruptio*, fait avec la même acception, de *corrumpere* corrompre.)

Corruption du sang, en Angleterre, tache imprimée sur tous les descendans d'un criminel de lèse-majesté.

Corruptions, au plur. exprime, 1.° Activement, l'action de corrompre : *Seduire le peuple par ses libéralités et ses corruptions.* —2.° Passivement, l'état de ce qui est corrompu : *Le monde avec cette vicissitude de corruptions.*

Cors, s. m. pl. Cornes qui sortent des perches du cerf.

Cerf de dix cors ou plus communément *cerf dix cors* (Vénerie), cerf de moyen âge. —*Cerf dix cors jeunement*, qui est à sa cinquième tete. —*Cerf dix cors vrai*, qui a passé six ans.

Cors aux pieds, Voy. *Cor.*

Corsage, s. m. La taille du *corps* humain, depuis les épaules jusqu'aux hanches. —Il se dit aussi 1.° des chevaux : *Ce cheval a un beau corsage.* 2.° De la forme du corps du cerf.

Corsaire, s. m. (*Kor-ce-re*) Celui qui commande un vaisseau armé en *course.* —Vaisseau monté par un *Corsaire.* —Pirate, écumeur de mer. —Au fig. méchant, dur, impitoyable. (De l'italien *corsare* ou *corsale*, fait dans le même sens de *corso* course.)

Corselet, s. m. (*Kor-ce-lè*) La principale partie de la cuirasse des Anciens ; celle qui couvroit la poitrine, l'estomac et le ventre. —Dans des temps plus modernes, corps de cuirasse que portoient les Piquiers. —(Entomol.), la seconde articulation du tronc des insectes. C'est la pièce qui supporte la première paire des pattes. En ce sens, plusieurs écrivent *Corcelet.*

Corset, s. m. (*Kor-ce*) Sorte de *corps* de jupe. —Petit *corps* que les femmes mettent sous leur vêtement.

Corsoïde, s. f. Pierre figurée qui représente une chevelure humaine. (Du gr. *korsê* cheveu, et *eidos* forme, ressemblance.)

Cortége, s. m. Suite des personnes qui accompagnent un Grand dans certaines cérémonies pour lui faire honneur. (De l'italien *corteggio*, fait de *corteggiare* courtiser, faire sa cour, dérivé de *corte* cour.)

Cortès, s. m. emprunté de l'espagnol (*Kortèce*) Assemblée des États en Espagne.

Cortical, ale, adj. Qui appartient à l'*écorce.* —En t. d'Anat. *la substance corticale*, la partie extérieure du cerveau et du cervelet. (Du lat. *corticis*, génit. de *cortex* écorce.)

Cortinaire, s. m. (*Kor-ti-ne-re*) Officier des Empereurs de Constantinople, qui se tenoit près de la *courtine* ou portière de la chambre du Souverain, prêt à recevoir ses ordres. (Du lat. *cortinarius*, fait dans le même sens de *cortina* courtine, rideau.)

Cortine, s. f. Nom qu'on donnoit à Rome à un trépied d'airain consacré à *Apollon.* (Du lat. *cortina*, qui signifioit proprement le *tapis* dont ce trépied étoit couvert ; et par extension, le trépied lui-même.)

Cortuse, Cortuse de Mathiole, s. f. (*Kor-tu-ze*) Plante astringente et vulnéraire, dont les fleurs imitent celles de l'*oreille d'ours.*

Coru, s. m. Sorte d'arbre du Malabar, semblable au coignassier.

Coruscation, s. f. (*Ko-rus-ka-cion*) T. de Phys. Eclat de lumière. (Du lat. *coruscatio*, fait dans le même sens de *coruscare* briller, reluire.)

Corvéable, adj. et s. Homme sujet à la *corvée* : *On a commandé les corvéables.*

Corvée, s. f. Travail et service dû gratuitement au Seigneur par ses vassaux. (Suivant *Menage*, du latin barbare *corvada*, employé dans ce sens par les Auteurs de la basse latinité, et dérivé de *curvatus* participe de *curvare* courber ; parce que c'est le corps courbé que les corvéables travaillent à la terre, etc.) —En t. d'Architecture, 1.° Réparation de maçonnerie peu considérable, comme la réfection d'une jambe etrière, la reprise d'une partie de mur par bas œuvre, etc. —2.° Nombre de coups de mouton que donnent de suite et sans se reposer, les manœuvres qui battent des pieux ou pilotis. —Au fig. travail ingrat ; et par extension, toute sorte de fatigue.

Corvette, s. f. (*Kor-vè-te*) Petit bâtiment de mer, qui sert pour aller à la découverte.

Corybante, s. m. (*Ko-ri-ban-te*) Primitivement, espèce de Jongleurs ou de Devins, très renommés chez les anciens Phrygiens. Ils passoient pour les enfans de *Saturne* et de *Rhée.* —Nom qu'on donna ensuite aux Prêtres de *Cybèle*, qui célébroient ses fêtes en dansant et en agitant leur tête avec des gestes frénétiques. (Du grec *korubantes*, dérivé suivant *Strabon*, de *koruptô* je secoue la tête, d'où on a fait aussi *korubantiaô* être fanatique ou inspiré.)

Corybantiasme, s. m. (*Ko-ri-ban-ti-as-me*) Espèce de frénésie. (Du grec *korubantiaô* être fanatique ou inspiré. Voy. *Corybante.*)

Corycée, s m. (*Ko-ri-ce-e*) Lieu des gymnases des Anciens où on jouoit au ballon, à la paume, etc. (Du grec *kôrukos* sac de cuir, ballon.)

Corycobolie ou Corycomachie, s. f. (*Ko-ri-ko-bo-li-e, ma-chi-e*) Chez les anciens Grecs, la quatrième espèce de sphéristique, qui consistoit à pousser en avant, et ensuite à retenir et arrêter malgré l'impétuosité qui le ramenoit, un sac suspendu au plancher, et rempli soit de farine ou de graine de figuier pour les gens foibles, soit de sable pour les personnes plus robustes. (Du grec *kôrukos* sac, et *ballô* je jette, je pousse, ou *machê* combat.)

Corydale, s. f. (*Ko-ri-da-le*) Plante qui ressemble à la fumeterre, et qu'on dit bonne contre la colique. (Son nom grec est *korudalis.*)

Corymbe, s. m. (*Ko-rein-be*) T. de Botaniq. Disposition de fleurs telle que les pédoncules qui les portent naissant de points différens, s'élèvent à peu près à la même hauteur. —En t. d'Antiq. coiffure affectée à *Diane*, à la *Victoire*, aux *Muses*, et en général aux jeunes filles. Elle consistoit à ramasser et à lier les cheveux sur la tête, en les roulant quelquefois autour d'une aiguille. (Du gr. *korumbos* faîte, sommet, cime.)

Corymbifère, adj. (*Ko-rein-bi-fè-re*) Qui porte des *corymbes.* (Du grec *korumbos* corymbe, et *pherô* je porte.)

Corymbeux, euse, adj. (*Ko-rein-beû, beûze*) Fait en *corymbe.*

Coryne, s. m. (*Ko-ri-ne*) T. d'Hist. nat. Genre de polypes, dont le corps charnu a la forme d'une massue. (Du gr. *korunê* massue.)

Coryphe de Malabar, s. m. Voy. *Tallipot de Ceylan.*

Coryphée, s. m. (*Ko-ri-fé-e*) Celui qui chez les Grecs étoit à la tête des chœurs dans

une pièce de théâtre. Ce mot a conservé chez nous la même signification.—Fig. Le chef d'une secte, d'un parti, etc. (Du grec *koruphaios* chef, premier, principal, dérivé de *koruphê* le sommet de la tete.)

CORYPHÈNE, s. m. (*Ko-ri-fè-ne*) T. d'Hist. natur. Genre de poissons qui ont la tête très-comprimee, tranchante et très-obtuse en avant. (Du grec *koruphé* le sommet de la tête.)

CORYZE ou CORYZA, s. m. (*Ko-ri-ze, za*) T. de Medec. Fluxion d'humeurs âcres et séreuses sur les narines, appelée vulgairement *enchifrenement*. (Du grec *koruza* rhume de cerveau.)

COSAQUES, s. m. plur. (*Ko-za-ke*) Sorte de milice etablie en Pologne.

COSCINOMANCIE, s. f. Divination par le moyen d'un crible. (Du gr. *koskinon* crible, et *manteia* divination.)

COSCOMA, s. m. Arbre du Monomotapa, qui porte un fruit semblable aux pommes d'amour.

CO-SÉCANTE, s. f. T. de Geometrie : Secante d'un arc ou d'un angle qui fait le complément d'un autre. (Par contraction, des mots *secante du complément*.)

CO-SEIGNEUR, s. m. Celui qui est *Seigneur avec* un autre.

COSINUS, s. m. (*Ko-si-nuce*) T. de Géom. Le sinus droit d'un arc qui est le complément d'un autre. (Par contraction, des mots *sinus du complément*.)

Cosinus-verse, nom donné par quelques Géomètres à la partie du diamètre qui reste, après en avoir retranché le sinus-verse.

COSMES, s. m. plur. Magistrats souverains établis anciennement en Grèce au nombre de dix, pour maintenir le bon ordre dans la République. (Du grec *kosmos* ordre, discipline.)

COSMÉTIQUE, adj. (*Kos-mé-ti-ke*) Terme de Pharmacie : Qui sert à l'embellissement de la peau. Il s'emploie aussi comme substantif masc. (Du grec *kosmeô* j'embellis, j'orne, dérivé de *kosmos* beauté, ornement.)

COSMIQUE, adj. m. (*Kos-mi-ke*) T. d'Astron. qui se dit du lever ou du coucher d'un astre, au moment où le soleil se lève. (Du gr. *kosmikos* qui a rapport au monde en général, dérivé de *kosmos* le monde ou le ciel.)

COSMIQUEMENT, adv. (*Kos-mi-ke-man*) *Cette étoile se lève cosmiquement*, avec le soleil ou avec le dégré de l'écliptique où est le soleil. *Elle se couche cosmiquement*, dans le même temps que le soleil se lève. —Selon Képler, *se lever ou se coucher cosmiquement*, c'est seulement s'elever sur l'horizon ou descendre dessous.

COSMOGONIE, s. f. Science ou système de la formation de l'univers. (Du grec *kosmos* univers, et *gonos* génération, ou *geinomai* être formé ou produit.)

COSMOGRAPHE, s. m. (*Kos-mo-gra-fe*) Qui s'occupe de *Cosmographie*, qui sait la Cosmographie.

COSMOGRAPHIE, s. f. (*Kos-mo-gra-fi-e*) Description du monde entier, ou science qui traite de la situation, de la grandeur, de la figure de l'univers. (Du grec *kosmos* univers, et *graphô* je décris.)

COSMOGRAPHIQUE, adj. (*Kos-mo-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *Cosmographie* : *Table cosmographique*.

COSMOLABE, s. m. Ancien instrument de Mathématique, à peu près le même que l'*Astrolabe*. Il servoit à prendre des hauteurs, à représenter les cercles de la sphère, à prendre des mesures sur le globe du monde, etc. (Du grec *kosmos* le monde, et *lambanô* je prends.)

COSMOLOGIE, s. f. Science des lois générales par lesquelles le monde physique est gouverné. (Du grec *kosmos* monde, et *logos* discours.)

COSMOLOGIQUE, adj. (*Kos-mo-lo-ji-ke*) Qui appartient à la *Cosmologie*.

COSMOPOLITE, s. m. Celui qui n'adopte point de patrie; Citoyen de l'univers. (Du grec *kosmos* univers, et *politês* citoyen.)

COSSE, s. f. (*Ko-ce*) Enveloppe de certains légumes. C'est proprement en t. de Botan. le nom donné aux deux valves ou panneaux qui composent la gousse. —Fruit de quelques arbustes: *Cosse de genet*. —En t. de Marine, anneau de fer cannelé et garni dans sa circonférence extérieure d'une boucle de corde. —*Parchemin en cosse*, peau de mouton dont on a fait tomber seulement la laine.

COSSER, v. n. ou SE COSSER, v. réc. (*Ko-cé*) Il se dit des beliers qui se heurtent de la tête les uns contre les autres. (Par contraction, du lat. *coniscare*, qui a la même signification.)

COSSIQUE, adj. (*Ko-ci-ke*) T. d'Arithmétiq. et d'Algèbre. *Nombres cossiques*, dans la plus ancienne acception, nombres qui désignoient les racines d'une équation, et ensuite nombres incommensurables. (De l'italien *cosa* chose, nom que donnoient les Mathématiciens d'Italie au coefficient linéaire.)

COSSON, s. m. Espèce de charançon qui attaque les fèves, les pois et même les blés. —En t. d'Agriculture, le nouveau sarment qui croît sur le cep de la vigne lorsqu'elle a été taillée.

COSSU, UE, adj. Qui a beaucoup de *cosse* : *Pois cossus*, *feves cossues*. —Figur. Homme riche, qui est bien dans ses affaires.

COSTAL, ALE, adj. T. d'Anat. Qui appartient aux *côtes*. (Du lat. *costa* côte.)

COSTIÈRE, s. f. Aux îles Antilles, côte, penchant de montagne, où l'on plante le café, le cacao, et sur-tout des légumes. (Du latin *costa* côte.)

COSTON, s. m. T. de Marine : Pièce de bois pour fortifier un mât; jumelle.

COSTUME, s. m. Usages des différens temps, des différens lieux auxquels les Poëtes et sur-tout les Peintres, sont obligés de se conformer: *Pécher contre le costume*. (De l'ital. *costume*, fait dans la même signification de *costuma* coutume, usage.)

COSTUMER, v. a. Habiller, vêtir selon le *costume* : *Ce Peintre costume bien ses personnages ; cet Acteur se costume bien*.

COSTUS, s. m. Racine aromatique de l'Arabie heureuse, fort vantée pour ses grandes vertus. (Son nom grec est *kostos*.)

COTANGENTE, s. f. (*Ko-tan-jan-te*) T. de Géom. Tangente d'un arc qui est le complément d'un autre. (Par contraction, du mot *complément* joint à celui de *tangente*; tangente du complément.)

Cote, s. f. Marque numérale pour mettre en ordre les pièces d'un procès, d'un inventaire, etc. *Cet écrit est sous la cote* C. (Du lat. *quota*, féminin de *quotus* combien, quel?) —*Faire une cote mal taillée*, faire en gros une composition sur plusieurs prétentions, sur plusieurs sommes. —*Cote morte*, se disoit de la succession ou de l'argent, des habits ou des autres effets qu'un Religieux laissoit après sa mort. —*Cote-part*, Voy. *Quote.*

Côte, s. f. Nom donné à un long os courbé, placé sur les *côtés* du thorax dans une direction oblique. —Fig. Race : *Il se croit issu de la côte de St. Louis.* —On dit par extension, *côte de melon*, *côte de citrouille*, etc. *Côte de feuille*, arête relevée qui est sur le dos des feuilles; *les côtes d'un vaisseau*, les pièces qui sont jointes à la quille; *les côtes d'une colonne*, *d'un pilastre*, la partie saillante qui sépare les cannelures du fût, etc. —Le penchant d'une montagne, d'une colline. —Terre et rivage qui s'étendent au loin le long du bord de la mer ou des rivières (Du latin *costa*, qui a la même signification.)

Côte accore (Marine), côte élevée en précipice. —*saine*, celle dont un vaisseau peut approcher par-tout en sûreté. —*de fer*, formée par des rochers escarpés et perpendiculaires. —*basse*, qui s'élève peu à peu au-dessus du niveau de la mer, et qu'on n'aperçoit pas de loin.

Côte de luth, pièce du corps de luth. —*Côte-rouge et côte-blanche*, sorte de fromage estimé.

Proverb. *Serrer les côtes à quelqu'un*, le serrer de près, le presser vivement pour l'obliger à quelque chose. —*Lui mesurer les côtes*, le battre à coups de bâton, de nerf de bœuf, etc. —*Lui rompre les côtes*, le battre à outrance. Ces deux dernières expressions sont populaires.

Côte a côte, adv. A côté l'un de l'autre. —*A mi-côte*, adv. Au milieu du penchant d'une montagne, etc.

Côté, s. m. La partie droite ou gauche de l'animal. —La ligne de parenté : *Ils sont parens du côté du pere*, *du côté de la mère*; *enfant du côté gauche*, bâtard. —Il se dit aussi des choses : *Attaquer une place du côté le plus foible.* —*De quel côté vient le vent?* —Parti : *Le côté le plus juste; le bon côté.* —En Géométrie, 1.° Ligne droite qui fait partie du périmètre d'une figure. —2.° Chacune des deux lignes qui forment un angle.

Côté d'un vaisseau (Marine), son travers : *Presenter le côté*, donner son travers. —*du vent*, celui qui est exposé au vent : *Nous etions tribord au vent*, tribord étoit le *côté du vent.* —*de dessous le vent*, celui qui est opposé au cours du vent, et qui n'en est pas frappé. —*en travers*, on dit d'un vaisseau qui met en panne, qu'il met le côté en travers, parce que dans cette situation le vent frappe sur le travers du navire.

Côté de première (Imprimerie), la forme où se trouve la première page de la feuille. On nomme *côté de seconde et troisieme*, la forme qui contient les 2.e et 3.e pages, de quelque format qu'il s'agisse.

Famil. *Se tenir les côtés de rire*, ou simplement *se tenir les côtés*, rire à gorge déployée, avec excès. —Fig. et fam. *Mettre quelque chose du côté de l'épée*, mettre quelque somme, quelques deniers à couvert. —Fig. *Etre sur le côté*, n'avoir plus le même crédit; être presque disgracié. —Fig. et fam. *Ne savoir de quel côté se tourner*, être embarrassé pour vivre, pour réussir dans une affaire. —*Voir de quel côté vient le vent*, examiner l'etat des choses pour prendre un parti.

A côté, prépos. et adv. Auprès : *A côté de vous; être, marcher à côté.* —*Donner a côté*, s'éloigner du but.

De côté, par côté, adv. De biais, de travers, obliquement. —Fig. *Regarder de côté*, regarder avec dédain ou avec colère. —*Mettre une chose de côté*, la mettre en réserve et en dérober la connoissance aux autres.

Coteau, s. m. (*Ko-tô*, s. d.) Penchant d'une colline depuis le haut jusqu'en bas.

Côtelette, s. f. (*Kô-te-lè-te*) Petite *côte* de porc ou de mouton qu'on met d'ordinaire sur le gril.

Coter, v. a. (*Ko-té*) Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres : *Coter les pièces d'un proces par* A, B, *etc.* ou *par* 1, 2, 3, etc. —Marquer à la marge quel quantième est un chapitre, un article, un verset, etc. (Du lat. barbare *quotare*, fait de *quota*. V. *Cote.*)

Cotereaux *ou* **Coteras**, s. m. pl. Terme de Pêche. Pièces de cordage de 18 brasses de longueur, avec lesquelles on joint à cette distance les unes des autres, des pièces de tramail qu'on tient flottantes entre deux eaux.

Coterie, s. f. Société de plaisir; société qu'on fréquente souvent. C'est un vieux mot françois, qui signifioit une compagnie et société de villageois, unis pour tenir d'un Seigneur quelque héritage. Il s'est dit sur-tout d'une société de paysans armés et révoltés qui, sous le nom de *Cotereaux* (des dagues courtes, *cultarelli*, dont ils étoient armés) infestèrent au XII.e siècle, sous *Louis VII*, le Languedoc et la Gascogne.

Cothurne, s. m. (*Ko-tur-ne*) Sorte de chaussure élevée dont les Acteurs se servoient anciennement pour jouer dans les tragédies. (Du lat. *cothurnus*, pris dans la même signification du grec *kothornos*.)

Chausser le cothurne, faire des tragédies. —Figur. Prendre sans nécessité un ton élevé, pathétique, etc.

Coti, ie, part. p. de *Cotir*, et adj. Meurtri, en parlant des fruits.

Cotice, s. f. T. de Blas. Bande étroite et qui n'a que les deux tiers des bandes ordinaires.

Coticé, adj. m. Se dit en t. de Blason d'un écu également rempli de dix bandes ou *cotices* alternées de métal et de couleur.

Côtier, adj. et s. m. (*Kô-tie*) Celui qui connoît particulièrement les *côtes* et les entrées des ports : *Pilote côtier.*

Côtière, s. f. Suite des *côtes* de mer. —Planche de jardinage qui va en talus et qui est ordinairement adossée à une muraille.

Côtières, pl. En t. de Brasseurs, les rebords des planches qui soutiennent le grain, et qui environnent la touraille.

Cotignac, s. m. (*Ko-ti-gniake*, mouillez *gn*) Sorte de confiture faite avec des *coins*.

Cotilier ombiliqué, s. m. Voy. *Nombril de Venus*.

Cotillon, s. m. (*Ko-ti-glion*, en mouillant les *ll*) Jupe de dessous. (De *cotte*, dont *cotillon* est un dimin.) —Air d'une danse qui est une espèce de branle. —Cette danse elle-même.

Cotinga, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Crénirostres, dont le plumage est remarquable par la variété des couleurs, et la manière dont elles sont distribuées. Ils habitent l'Amérique.

Cotir, v. a. Meurtrir, en parlant des fruits. Il est populaire.

Cotisation, s. f. (*Ko-ti-za-cion*) Action de *cotiser* ou de se cotiser.

Cotiser, v. a. (*Ko-ti-zé*) Régler la part que chacun doit donner. (Du lat. *quotus* combien, quel?)

se Cotiser, v. réc. Se taxer chacun selon ses facultés ou selon sa volonté.

Cotisure, s. fem. Meurtrissure qu'a reçue quelque fruit en tombant.

Coton, s. m. Espèce de laine ou de duvet qui enveloppe les semences du *cotonnier*. —Duvet qui vient sur quelques fruits ou plantes.—Bourre qui enveloppe le bourgeon de la vigne et de quelques autres arbres. —Figurém. et poétiq. Poil follet qui vient au menton et aux joues des jeunes gens. (De l'arabe *alkoton*, formé avec la même signification de l'article *al* et de *koton*, dont les Italiens ont fait *cotone*, et les Espagnols *algodon*, en conservant l'article.)

Jeter son coton ou *du coton*, se dit d'une étoffe qui jette une espèce de bourre ou de duvet. —Prov. *Jeter un vilain coton*, et ironiquement *un beau coton*; être perdu de réputation, ruiné dans sa fortune, etc.

Cotonné, ée, adj. *Cheveux cotonnés*, cheveux très-courts et très-frisés, semblables en quelque sorte à du *coton*, tels que sont ceux des Nègres.

se Cotonner, v. réc. (*Ko-to-né*) Se couvrir d'un certain petit *coton* ou duvet : *Ses joues commencent à se cotonner; ce drap, cette toile, cette etoffe se cotonne.* —En parlant des fruits, artichauts, raves, etc. devenir mollasse et spongieux.

Cotonneux, euse, adj. (*Ko-to-neû, eû-ze*) Devenir molasse et spongieux, en parlant des fruits, des artichauts, etc. Voy. *Drapé*, *Tomenteux*.

Cotonnier, s. m. (*Ko-to-nié*) Arbuste qui porte le *coton*. Il est de l'ordre des *Mauves*, et ne croît guères que dans les pays chauds, depuis le 30e degré de latitude, jusqu'à la ligne. On en distingue un grand nombre d'espèces. le *cotonnier commun en arbre*, indigène de Saint-Domingue; le *cotonnier marron*, dont le coton est peu estimé; le *cotonnier de Siam franc*, dont le duvet très-fin est de couleur de chamois; le *cotonnier de Siam bâtard*, dont le duvet est roussâtre; le *cotonnier de Siam blanc* ou *cotonnier de soie*, dont le duvet est d'un blanc éclatant; le *cotonnier de Gallipoli*, dont le duvet, d'un blanc sale, a l'élasticité de la laine, etc.

Cotonnier-Mapou, Voy. *Fromager*.

Cotonniere, s. f. (*Ko-to-nie-re*) V. *Herbe à coton*.

Cotonniere étoilée, Voy. *Patte de lion*.

Cotonnine, s. f. (*Ko-to-ni-ne*) Grosse toile dont la chaîne est de coton.

Cotonnis, s. m. Sorte de taffetas ou de satin qui vient des Indes Orientales.

Côtoyer, v. act. (*Kô-toa-ie*) Aller *côte à côte*, tout le long de..... *Côtoyer la riviere, la forêt, l'armée ennemie.* —Marcher à *côté* de... *Il me côtoyoit*.

Cotret, s. m. (*Ko-tré*) Petit faisceau court et *lié* par les deux bouts, de morceaux de bois à brûler : *Cotret de bois de hêtre.* (Suivant *Menage*, du latin barbare *costretum* dit pour *constrictum* lié, serré.)

Châtrer des cotrets, en ôter quelques bâtons. —*Sec comme un cotret*, maigre et décharné. —Fig. et pop. *De l'huile de cotret*, des coups de bâton.

Cottabe, s. m. (*Ko-ta-be*) Jeu des anciens Siciliens, adopté par les Grecs, qui en faisoient un grand usage dans les festins. Il consistoit ou à verser de haut et avec bruit le vin qui restoit dans la coupe après avoir bu, ou à mettre plusieurs vases vides sur un bassin plein d'eau, et à y jeter le reste du vin, de sorte que celui des joueurs qui précipitoit le plus de ces vases au fond du bassin, demeuroit vainqueur. Les anciens Poëtes faisoient souvent mention de ce jeu dans leurs chansons. (Du gr. *kottabos*, dont la signification est la même.)

Cotte, s. f. (*Ko-te*) Jupe à l'usage des femmes du peuple. (Suivant *Wachter*, du teuton *kutt*, sorte d'habillement de moine, fait du verbe *kutten* couvrir, cacher, d'où sont venus également les mots *cotte d'armes*, *cotte de mailles* des François, le *cotta* cotte et surplis des Italiens, etc.) —Proverb. *Donner la cotte verte*, jeter en folâtrant une fille sur l'herbe.

Cotte d'armes, espèce de casaque de drap très-fin, de brocard d'or ou d'argent, etc. en forme de dalmatique sans manches, qui se mettoit sur le haubert, et s'attachoit avec une ceinture ou écharpe. Elle remplaçoit le *Paludamentum* des Romains, et descendoit jusqu'aux genoux. —*Cotte* ou *jaque de mailles*, chemise faite de mailles ou de petits anneaux de fer. V. *Haubert*. —*Cotte morte*, dépouille d'un Religieux après sa mort. Voyez *Cote morte*.

Cotteron, s. m. Petite *cotte* courte et étroite : *Cotteron à pointe*, *cotteron de frise*.

Cottineau, s. m. (*Ko-ti-nô*) Dans les Echelles du Levant, droit imposé sur les vaisseaux par les Consuls de France, pour le payement de quelques avances, ou pour des affaires communes de la Nation. Quelques-uns disent *Cottimo*.

Cotule, s. f. Genre de plantes, qui a des rapports avec les Camomilles.

Co-tuteur, s. m. Celui qui est chargé d'une *tutelle avec* un autre.

Cotyle, s. f. (*Ko-ti-le*) Ancienne mesure grecque pour les liquides, qui valoit le demi-setier romain. —Mesure de capacité en usage

dans l'Asie et dans l'Egypte. —Coupe ou vase à boire, avec une seule anse placée sur le côté. —En Anat. cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule. (Du grec *kotulê* cavité, écuelle.)

Cotylédon, s. m. (*Ko-ti-lé-don*) Plante qui croît sur les rochers et sur les vieux murs. On la nomme aussi *Nombril de Vénus*.

Cotylédons, s. m. pl. T. de Botaniq. Lobes charnus qu'on remarque dans la plupart des semences prêtes à lever, lorsque leur tunique propre est enlevée. On les nomme aussi *lobes séminaux*. La présence ou l'absence des *cotylédons* et leur nombre établissent trois grandes divisions parmi les plantes, et les distinguent en *Acotyledones*, *Monocotyledones* et *Dicotyledones*. Voyez ces mots. (Du grec *kotuledôn* cavité, écuelle, cymbale.)

Cotylet, s. m. (*Ko-ti-le*) Plante. V. *Cotylédon*.

Cotyloïde, adj. m. et f. (*Ko-ti-lo-i-de*) T. d'Anatomie : *Cavité cotyloïde*, cavité profonde des os des îles, qui reçoit la tête du fémur. (Du gr. *kotulê* cavité, écuelle, et *eidos* forme, ressemblance.)

Cotyttiès, s. f. pl. (*Ko-ti-tié-e*) Fêtes nocturnes qui se célébroient à Athènes, en l'honneur de la Déesse *Cotys* ou *Cotytto*, la même que celle appelée à Rome *Fatua*, *Fauna* ou la *Bonne Déesse*. Ces fêtes auxquelles les femmes seules assistoient, ressembloient fort aux Bacchanales.

Cou, s. m. Partie du corps qui joint la tête aux épaules. On écrivoit et on prononçoit autrefois *col*. (Du latin *collum*, qui a la même signification.)

Avoir le cou d'une grue, avoir le cou long et grêle. —*Sauter*, *se jeter au cou de quelqu'un*, l'embrasser avec tendresse. —On dit figur. d'un homme aisé à lier amitié, qui est familier dès la première visite, qu'*il se jette au cou de tout le monde*. —Proverb. et famil. 1.° *Mettre à quelqu'un la bride sur le cou*, Voyez *Bride*. —2.° *Se rompre* ou *se casser le cou*, ruiner son crédit, sa fortune par ses sottises. —3.° *Prendre ses jambes sur* ou *à son cou*, faire diligence pour faire quelque message. —4.° *Se mettre dans l'eau jusqu'au cou pour ses amis*, être ardent à rendre service; s'exposer à tous les dangers pour cela.

Le cou d'une bouteille, *d'un matras*, la partie longue et étroite par où l'on emplit et par où l'on vide ces vases.

Dans la Poésie, pour éviter l'hiatus, on dit quelquefois *col* au lieu de *cou*. —*Col* se dit aussi dans ces deux phrases familières : *Col tors ; il a le col court*.

Couac, s. m. Sorte de plante. V. *Manhiot*.

Couagga, s. m. Espèce de zèbre.

Couard, arde, adj. Vieux mot qui signifie lâche, poltron. —Se dit en t. de Blason, d'un lion qui porte sa queue retroussée en dessous entre les jambes. (C'est de cette seconde acception qu'est tirée l'étymologie de *couard*, en latin barbare *codardus*, de *cauda* queue ; parce que c'est une marque de timidité et de crainte dans les animaux d'avoir ainsi la queue entre les jambes.)

Couardise, s. f. Lâcheté, poltronnerie. Il vieillit. Voy. *Couard*.

Coubais, s. m. (*Kou-bê*) Bâtiment à rames, dont on se sert au Japon pour naviguer dans les eaux intérieures : il est extrêmement orné.

Couchant, s. m. (*Kou-chan*) Le côté du monde où le Soleil paroît se *coucher* ; la partie occidentale de la Terre. Les Astronomes disent plus souvent *Occident*, les Marins *Ouest*; *Couchant* est plus usité dans le discours ordinaire.

Couchant, adj. m. *Soleil couchant*, près de descendre sous l'horizon. —*Chien couchant*, sorte de chien de chasse qui se couche sur le ventre pour arrêter les perdrix, etc. —Prov. *Faire le chien couchant*, caresser, flatter, faire de basses soumissions pour réussir ou venir à ses fins.

Couche, s. f. Lit. On ne s'en sert, en ce sens, que dans le style poétique ou oratoire : *Souiller la couche de...* ou *la couche nuptiale*, abuser d'une femme mariée. (Suivant *Vossius*, du latin barbare *culca*, dont *culcita* lit, matelas, etc. est, dit-il, un diminutif; suivant *Ménage*, du latin non moins barbare *colca*, fait de *collocare* placer. Voyez *Coucher*. Cette dernière étymologie s'étendroit plus naturellement à toutes les acceptions suivantes.) —Enfantement : *Heureuse couche ; fausse couche*, couche avant terme. Voyez *Avortement*. —Le temps qu'une femme demeure au lit après l'accouchement : *Cette femme pendant ses couches*.... Dans cette acception, il ne s'emploie qu'au pluriel, excepté avec la prépos. *en* : *Elle est en couche* ; et dans cette phrase, *relever de couche*. —Linge avec lequel on enveloppe un enfant au maillot. —Lit de fumier préparé pour faciliter la germination des graines, et hâter la végétation de certaines plantes : *Couche de melon*, etc. *Couche sourde*, celle qui ne s'élève point au-dessus de la superficie de la terre. —Morceau de grosse toile, sur laquelle le Boulanger *couche* le pain au lait. —Enduit avec des couleurs ou des métaux, pour peindre, bronzer ou dorer : *Donner une première couche*, *plusieurs couches*. —Composition d'eau et de blanc d'œuf qu'on pose sur le cuir avant de le dorer. En général, ce mot se dit des lits de différentes matières qu'on *couche* ou qu'on étend sur quelque chose, les unes sur les autres. —En Géologie, lit, amas de différentes matières : *Couches primitives*, *secondaires*, *volcaniques*, etc. —En t. d'Arquebusier, la partie du fût du fusil ou du mousquet qui est au bout du canon qu'on appuie contre l'épaule, et qu'on *couche* auprès de la joue lorsqu'on veut tirer. —En Architecture, la pièce de bois qui se met sur une étaie et qui sert de patin. —A certains jeux, ce que l'on met sur une carte.

Couches corticales (Botan.), Voy. *Liber*. —*Couche-couche*, Voy. *Cousse-couche*.

Couché, ée, part. p. de *Coucher*, et adj. —Se dit, en Botanique, d'une tige qui s'étend horizontalement sur la terre. —En t. de Blason, *chevron couché*, qui a sa pointe appuyée ou tournée au côté dextre de l'écu : c'est le contraire de *contourné*.

Couché, s. m. Point de broderie par lequel on assujettit avec de la soie, l'or ou l'argent sur l'étoffe que l'on brode.

Couchée, s. fém. Lieu où l'on *couche* en voyageant.

Coucher, s. m. (*Kou-ché*) Action de se *coucher* : *Il étoit à son coucher.* —L'usage du lit, la façon dont on est *couché* : *Il est très-délicat pour le coucher.* —Garniture de lit, comme matelas, lit de plume, etc. Il ne prend d'épithète que dans cette acception : *Un bon, un mauvais coucher ;* dans aucune il ne s'emploie au pluriel.

Le coucher du Soleil, d'un Astre, le moment où il descend sous l'horizon. Les Astronomes distinguent trois sortes de *couchers* : le *Cosmique*, l'*Acronyque* et l'*Héliaque.* Voy. ces mots.

Coucher, v. act. Mettre au lit ou dans un berceau : *Coucher un malade, un enfant.* —Aider à quelqu'un à se déshabiller, à se *coucher* : *Ce valet est allé coucher son maître.* —Étendre : *On le coucha sur la cendre.* —Renverser : *Les vents, les pluies couchent les blés.* —Incliner : *Couchez votre papier.* —Mettre par écrit : *Coucher sur le papier, dans un acte.* Boileau a dit (Épître II) : *Coucher par écrit.* —Mettre au jeu : *Coucher cent pistoles sur une carte.* —En Peinture, appliquer les couleurs sur la toile, etc. —En t. de Manufactures de laine, ranger le poil sur un drap tondu à fin, soit avec la brosse, soit avec le cardinal, etc. (Suivant *Ménage*, du lat. *collocare* mettre, placer, poser, asseoir.)

Coucher en joue, mirer avec une arme à feu ; et figur. avoir en vue quelque place, etc. —*sur le carreau*, renverser, tuer.

Coucher, v. n. Être couché : *Coucher dans un lit, sur un matelas, sur la dure.* —Passer la nuit en quelque lieu : *Nous allâmes coucher à Lyon.* Il prend l'auxiliaire *avoir.* C'est à tort que *Racine* a dit dans les Plaideurs : *Il y seroit couché sans manger et sans boire ;* il falloit *il y auroit couché*, mais il y auroit eu un hiatus intolérable.

Prov. *Coucher à la belle étoile*, coucher dehors.—*dans son fourreau*, coucher tout vêtu.

Ce mouchoir couche bien, prend un bon pli ; il s'ajuste bien.

se Coucher, v. réc. Se mettre au lit. —S'étendre tout de son long sur quelque chose. — En parlant des Astres, descendre sous l'horizon.

Se coucher sur les voltes (Manége), se dit d'un cheval qui a le cou plié en dehors, et qui porte la tête et la croupe hors de volte.

Prov. *Comme on fait son lit, on se couche ;* selon qu'on dispose ses affaires, on s'en trouve bien ou mal.

Couchette, s. f. (*Kou-che-te*) Petit lit sans ciel, piliers ni rideaux.

Coucheur, euse, subst. usité seulement dans ces phrases : *C'est un bon, un mauvais coucheur ; une bonne, une mauvaise coucheuse*, commode ou incommode.

Couchis, s. m. (*Kou-chi*) Poutre, sable et terre qui sont sous le pavé d'un pont. —Pièce de charpente qui repose avec des coins ou tasseaux sur les courbes d'un cintre de charpente, pour porter un cours de voussoirs d'une arche pendant sa construction.

Couchoir, s. m. (*Kou-choar*) T. de Relieur : Morceau de bois fort propre avec lequel on prend les feuilles d'or pour faire des bordures aux livres qu'on relie.

Couchure, s. f. T. de Brodeur au métier : Point d'un fil cordonné ou simple, en soie, en or ou en argent, *couché* le long du dessin, et attaché par un fil qui l'embrasse de distance en distance.

Couci-couci, À peu près, tellement, quellement. (De l'ital. *cosi, cosi* qui signifie la même chose.)

Coucou, s. m. Sorte d'oiseau. Le nom de *coucou* lui a été donné du cri qu'il forme en chantant. C'est un Grimpeur de la famille des Cunéirostres. —Sorte de jeu de cartes, appelé aussi *As qui court.* —En t. de Jardinier, fraisier qui fleurit beaucoup et ne produit point de fruits.

Coude, s. m. Partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. —On dit proverbial. *Hausser le coude*, boire beaucoup ; s'enivrer. —Partie de la manche qui couvre le *coude.* —Angle que font en certains endroits un chemin, une muraille, une rivière. —En Hydraulique, bout de tuyau de plomb *coudé*, pour raccorder ensemble les tuyaux de fer dans le tournant d'une conduite. On dit aussi *Jarret.* —Les parties des outils et autres instrumens qui forment des angles ou des retours par des lignes droites ou courbes. (Du grec *kubiton*, d'où les Latins ont fait *cubitus* dans la même signification.)

Coudé, ée, part. p. de *Couder*, et adj. Qui forme un angle ou un *coude.*

Coudée, s. fém. Mesure d'un pied et demi. —Étendue du bras depuis le *coude* jusqu'au bout de la main.

Avoir ses coudées franches, être au large. —Figur. et famil. Avoir la liberté de faire ce qu'on veut.

Coudelattes, s. f. pl. T. de Marine : Pièces de bois d'une galère, plus épaisses par les extrémités que par le milieu, et qui servent à recevoir la tapière.

Coude-pied, s. m. (*Kou-de-pié*) La partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

Couder, v. a. (*Kou-de*) Plier en forme de *coude* : *Couder une barre de fer.*

Coudonnier, s. m. Voy. *Cognassier.*

Coudoyer, v. act. (*Kou-doa-ié*) Pousser avec le *coude ;* heurter quelqu'un du *coude* : *Pourquoi m'avez-vous coudoyé ?*

Coudraie, s. f. (*Kou-dré*) Lieu planté de *coudriers* : *Allons dans la coudraie.* On disoit aussi *Coudrette.*

Coudran, Coudraner, Coudraneur ; Voy. *Goudron, etc.*

Coudre, v. act. *Cousant. Cousu. Je couds, tu couds, il coud ; nous cousons, etc. Je cousis. Je coudrai, etc.* Joindre deux ou plusieurs choses ensemble, avec du fil ou de la soie passés dans une aiguille, etc. : *Coudre du linge, un habit.* On dit quelquefois neutralement : *Il coud bien, elle coud proprement, etc.*

—Figur. Rassembler, mettre à la suite l'un de l'autre des textes, des passages. (Du latin barbare *cusire* ou *cusare*, employés l'un et l'autre dans cette acception, par les Auteurs de la basse latinité, et dont les Espagnols ont fait *coser*, qui a la même signification. Il paroît que nous disions autrefois *couser*, *je cous*, *je couserai*, etc.)

Proverb. *On ne sait quelle pièce y coudre*, quel remède y apporter. —*Coudre la peau du renard à celle du lion*, joindre la ruse à la force.

COUDRE, s. m. Voy. *Coudrier*.

Coudre-mainsinne, Voy. *Viorne*.

COUDREMENT, s. m. (*Kou-dre-man*) T. de Tanneur: L'action de *coudrer* les cuirs.

COUDRER, v. a. (*Kou-dre*) Brasser les cuirs, les remuer dans la cuve avec le tan et l'eau chaude pour les rougir.

COUDRIER, s. m. (*Kou-drié*) Arbrisseau à fleurs amentacées, mâles ou femelles sur le même pied, dont le fruit très-connu sous le nom de *noisette*, est une amande renfermée dans une noix presque ovale. On le nomme aussi *Noisetier*. On appelle *Coudre* le noisetier sauvage.

COUENNE, s. f. (*Kouè-ne*, suiv. le *Richelet portatif*; et *Koua-ne*, suivant le *Dictionnaire critique* et l'usage le plus commun) La peau du pourceau et du marcassin : *Couenne de lard*. —Se dit aussi de la peau des marsouins. (Suivant *Ménage*, du latin *cutis* peau, dont on a fait par des altérations graduelles, *cutena*.)

COUENNEUX, EUSE, adj. (Voyez pour la prononciation le mot précédent) Qui est de la nature et de la couleur de la *couenne*. Il se dit sur-tout du sang : *Un sang couenneux*.

COUÉPI, s. m. Voy. *Coupy*.

COUET, s. m. (*Koué*) T. de Marine : Quatre grosses cordes amarrées au bas des voiles d'un vaisseau.

COUETTE, s. f. (*Kouè-te*) Lit de plume. Il est vieux. (Du latin *culcita* matelas, ou peut-être, dit M. *Morin*, du grec *koité* lit.)

COUFFE DE PALANGRE, s. f. T. de Pêche : Nom qu'on donne en Provence à un panier fait avec la plante appelée *Auffe* ou *Sparte*, et rempli de pierres. On attache sur les bords de ce panier des piles qui portent des hains, et on le descend au fond de la mer.

COUFLE, s. f. Balle dans laquelle on apporte le séné du Levant.

COUGOURDE, COUGOURDETTE, s. f. V. *Courge*.

COUHAGE *ou* FÈVE PUANTE, s. f. Fève des Indes dont on fait usage dans l'hydropisie.

COUILLARD, s. m. (*Kou-gliar*, en mouillant les *ll*) En t. de Charpente, deux pièces de bois qui, dans la construction d'un moulin, entretiennent les traites par lesquelles la cage de la chaise est supportée. —Autrefois, machine de guerre qui servoit à lancer des pierres.

COULADOUX, s. m. pl. T. de Marine : Cordages qui, sur les galères, tiennent lieu des rides de haubans.

COULAGE, s. m. Perte, diminution des liqueurs qui *s'écoulent* des tonneaux : *Le coulage d'une pièce de vin*.

COULAMMENT, adv. (*Kou-la-man*) Il ne se dit que du style et des écrits : *Cela est écrit coulamment*, d'une manière aisée, qui n'a rien de rude.

COULANT, ANTE, adj. (*Kou-lan*, *an-te*) Qui *coule* aisément, au propre et au figuré : *Ruisseau coulant*, *vin coulant*; *style coulant*, *vers coulans*; *sa veine est coulante*, aisée, facile. —*Nœud coulant*, nœud qui se serre et se desserre sans se dénouer.

Homme coulant en affaires, avec qui il est facile de traiter.

COULANT, s. masc. Diamant que les Dames portent à leur cou, et qui est enfilé de manière qu'on peut le hausser et le baisser.

COULE, s. f. Robe monacale à l'usage des Bernardins et des Bernardines. (Du lat. *cuculus* capuchon, capuce.)

COULÉ, s. m. En Musique, passage léger d'une note à l'autre, en faisant une liaison entre ces deux notes. —Sorte de pas de danse fort léger. —En Peinture, premières teintes que l'on met sur les ébauches. —Dans les Salines, issues par lesquelles s'enfuit l'eau qui tombe dans les poêles. —En t. d'Orfèvre, de Fondeur, etc. tout ouvrage jeté au moule. —En t. de Brodeur, assemblage de deux points faits séparément sur une même ligne.

COULÉ, ÉE, part. pass. de *Couler*, et adj. —*Taille coulée* (Gravure), taille qui suit naturellement la direction qu'elle doit avoir, pour exprimer un contour, etc.

COULÉE, adj. ou s. f. Sorte d'écriture libre et légère. —En t. de Marine, forme de la carène, depuis le gros du navire jusqu'à ses extrémités : *Ce vaisseau a de belles coulées*, avantageuses pour diviser le fluide.

COULEMENT, s. m. (*Kou-le-man*) Flux d'une chose liquide. Il est peu usité. —En t. d'Escrime, *faire un coulement d'épée*, glisser et avancer en même temps.

COULER, v. n. (*Kou-lé*) Il se dit des choses liquides qui suivent leur pente : *Rivière*, *ruisseau*, *fontaine qui coule*. —On le dit aussi des vaisseaux qui contiennent les liquides : *Ce tonneau coule*, laisse échapper le vin, etc. —En parlant des choses solides, glisser : *L'échelle étoit mal assise*, *elle coula*. — On dit que *la vigne coule*, quand le raisin commençant à se nouer, tombe ou se dessèche. La même expression s'applique aux figues et aux melons. —Au figuré, 1.° En parlant du temps, passer : *Les jours*, *les années coulent*. —2.° Être écrit d'une manière aisée, naturelle, coulante : *Ces vers coulent bien*; *cela coule de source*. Cette dernière expression se dit aussi de ce que chacun fait suivant son génie, son caractère. —En t. de Danse, glisser doucement. — Passer sans faire de bruit : *Ces troupes coulèrent le long de....* Dans le même sens, on dit au réciproque, *se couler*. —Passer légèrement sur.... *Il n'a fait que couler sur cette circonstance*

Couler bas, *couler à fond*, s'enfoncer dans l'eau, en parlant d'un navire.

COULER, v. a. Passer une chose liquide à travers du linge, du drap, du sable, etc. —Mettre dans un cuvier le linge qu'on veut blanchir, et le couvrir d'un morceau de toile sur lequel on met de la cendre et où l'on

jette la lessive chaude. —Fondre pour jeter en moule : *Couler une glace*, en faire couler la matière fondue sur une table préparée exprès —Au fig. faire glisser adroitement ; mettre doucement en quelque endroit ou parmi quelque chose. —On dit aussi figur. *Couler ses jours*, *des jours heureux*, passer ses jours, etc. On diroit mal en ce sens, *couler le temps*, quoiqu'on dise au neutre, que *le temps coule.* (Du latin *colare* passer par l'étamine, par la chausse, etc. fait de *colum* couloir, passoire, etc.)

Couler à fond, faire aller à fond, submerger. —Figur. *Couler quelqu'un à fond dans la dispute*, le réduire à ne pouvoir répondre. —*Couler un homme à fond*, ruiner son crédit, sa fortune.

SE COULER, v. réc. Se glisser doucement et sans bruit.

COULETTE, s. f. (*Kou le-te*) T. de Pêche : Sorte de truble en usage dans la Garonne, et dont la monture est semblable à celle d'une raquette.

COULEUR, s. f. Modification des rayons de lumière, qui excite en nous les sensations qui nous font distinguer les choses et les appeler *rouges*, *vertes*, *jaunes*, *etc.* —On dit aussi au masc. *le couleur de feu*, *de rose*, *de chair*, *de citron*, ce qui a la couleur du feu, de la rose, etc. — Il s'emploie également comme adjectif : *Un ruban couleur de feu.* —En parlant d'étoffes et d'habits, il se prend pour toute autre couleur que le noir et le blanc : *Il est en habit de couleur.* —Drogue dont on se sert pour la peinture et la teinture : *Broyer*, *mêler*, *préparer*, *appliquer les couleurs.* Dans cette acception, *couleur* diffère de *coloris*, en ce que le premier exprime les impressions particulières que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les diverses surfaces des corps, et que le *coloris* est l'effet qui résulte de l'ensemble et de l'assortiment des *couleurs* naturelles de chaque objet, relativement à sa position. —Le teint du visage : *Bonne ou mauvaise couleur ; il est haut en couleur.* —Il se dit des viandes, du pain, des pâtisseries, des fruits : *Donner couleur au rôti ; ce pain n'a point de couleur*, *etc.* —Fig. 1.° Apparence : *Le mensonge se revêt des couleurs de la vérité.* —2.° Prétexte : *Sous couleur de protéger la liberté ; sous couleur que les lois ne permettoient pas*, *etc.* —3.° Raison apparente dont on se sert pour pallier et couvrir quelque mensonge. -- Dans le Blason, un des trois émaux employés dans les armoiries. Il y a cinq couleurs : le bleu qu'on nomme *azur ;* le rouge, *gueules*, le noir, *sable ;* le vert, *sinople ;* le violet, *pourpre.* Les deux autres émaux du Blason sont les *métaux* et les *fourrures.* —Au jeu de Cartes, le pique, le trèfle, le cœur, le carreau. On dit au Lansquenet, *prendre couleur*, mettre au jeu et couper. La même expression signifie figurément rentrer en faveur, rétablir sa fortune. (Du latin *color*, dont la signification est la même.)

Couleur favorite ou simplement *favorite*, à divers jeux de Cartes, couleur à laquelle sont attachés certains privilèges.

COULEURS, au plur. Livrées : *Il a porté les couleurs.*

Couleurs accidentelles, celles qui ne paroissent jamais que lorsque l'organe est forcé, ou qu'il a été trop fortement ébranlé. —*Couleurs passantes*, celles qui se déchargent ou ne sont pas de longue durée, comme celles de l'arc-en-ciel, des nuages, avant ou après le coucher du soleil, etc. On les appelle aussi *fantastiques* ou *emphatiques.* —Dans une étoffe, *couleur passante*, celle qui change promptement et se flétrit à l'air.

COULEUVRE, s. f. Sorte de reptile, du genre des serpens, dont la tête est plate et la queue pointue. La couleuvre n'a point de dents venimeuses. —Machine avec laquelle les Caraïbes expriment et séparent le suc du manioque, quand ils veulent préparer la cassave. (Du lat. *coluber*, qui a la même signification.)

Prov. *Faire avaler des couleuvres à quelqu'un*, lui faire endurer des choses dures et mortifiantes sans qu'il ose s'en plaindre. *Boileau* (Sat. 10) a dit : *Vivre de couleuvres*, essuyer continuellement des mortifications de ce genre.

COULEUVREAU, s. m. (*Kou-leu-vrô*, s. d.) Le petit de la *couleuvre.*

COULEUVRÉE, BRIOINE ou VIGNE BLANCHE, s.f. Plante vivace et sarmenteuse, indigène, mais dont les espèces très-nombreuses sont exotiques. Elle est purgative, hydragogue, vermifuge et incisive. (De *couleuvre*, parce qu'elle rampe comme cet animal.)

COULEVRINE, s.f. Pièce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires.

Être sous la coulevrine d'une place, en être si près qu'on peut en être ou défendu ou incommodé. —On le dit figur. et famil. d'un homme de qui l'on dépend par sa charge, par son emploi.

COULIS, s. masc. (*Kou-li*, et devant une voyelle *Kou-liz*) Suc d'une viande, etc. consommée à force de cuire, *coulé* ou passé par une étamine, par un linge, etc. —Plâtre gâché clair. —Nom qu'on donne dans l'Inde aux Porteurs de palanquin.

COULIS, adj. m. *Vent coulis*, vent qui *coule* et se glisse à travers les fentes et les trous. Il n'a d'usage que dans cette expression.

COULISSE, s. f. (*Kou-li-ce*) Longue rainure par laquelle on fait *couler*, aller et venir un châssis, une fenêtre, etc. —Il se dit aussi du volet qui va et vient dans cette rainure. —Pièces de décorations qu'on fait avancer et reculer dans les changemens de théâtre. —Le lieu où ces coulisses sont placées. —En t. de Blason, la même chose que *Herse.* —Voy. *Pierrée.*

Coulisse de galée, chez les Imprimeurs, planche de bois amincie, ayant une poignée, qui va et vient dans la rainure de la galée, et dont on se sert pour glisser sur un ais, etc. des pages à grand format.

COULISSÉ, ÉE, adj. (*Kou-li-cé*, *é-e*) Se dit en t. de Blason, d'un château, d'une tour, etc. qui ont une *coulisse* ou herse à la porte.

COULOIR, s. m. (*Kou-loar*) Écuelle ordinairement de bois, qui, au lieu de fond, a une pièce de linge, par où on *coule* le lait en le tirant. —Passage de dégagement d'un appar-

tement à un autre. On dit, en t. d'Anatomie, *les couloirs de la bile.*

COULOIRE, s. f. (*Kou-loa-re*) Petit panier ovale qu'on met sous l'anse de la cuve, lorsqu'on tire le vin. —Vaisseau troué pour y faire passer quelque liqueur.

COULPE, s. f. La tache du péché, par distinction de la peine. —Famil. *J'en dis ma coulpe*, je m'en repens, j'en demande pardon. (Du latin *culpa* faute.)

COULURE, s. f. Le mouvement d'une chose qui *coule*: *La coulure du métal.* — Il se dit plus proprement de la vigne, lorsque la fleur *coule* à terre par quelque mauvais temps. Voy. *Couler.*

COULURES, s. f. pl. T. de Pêcheur: Deux longues cordes de crin qui bordent le haut et le bas d'une seine.

COUMARON ODORANT, s. m. Arbre à fleur légumineuse, qui croît dans les grandes forêts de la Louisiane.

COUMIER DE LA GUYANE, s. m. Voy. *Poirier sauvage.*

COUP, s. m. (Le *p* ne se prononce que devant une voyelle) Choc, mouvement, impression d'un corps sur un autre, en le frappant, le perçant, le divisant, etc. —Blessure que fait la chose qui a frappé, etc. —Marque des coups qu'on a reçus. (Du latin barbare *colpus*, fait par corruption de *colaphus*, en grec *kolaphos* soufflet, coup de la main, dérivé de *kolaptô* je frappe.)

Coup d'armes à feu, la décharge de ces armes et le bruit qu'elle fait. —*de feu*, la blessure faite par une arme à feu. — *de foudre*, *de tonnerre*, éclat, bruit, choc du tonnerre. —*foudroyant* (Physique), commotion violente que l'on ressent, en faisant l'expérience de Leyde au moyen du *carreau électrique.* Voy. ce mot. —*de foudre*, *de massue* (figurém.), événement imprévu et accablant.— *de jarnac*, mauvais tour auquel on ne s'attend pas. (Par allusion au coup d'estramaçon que *Guy de Chabot* Seigneur de *Jarnac*, donna par surprise sur le jarret gauche de son adversaire *François de Vivonne* Seigneur de la *Chateigneraie*, dans le duel judiciaire qui eut lieu entr'eux en 1547, sous le règne et en présence de *Henri II.*) —*de bec*, *de dent* ou *de langue* (fig.), médisance, raillerie piquante.—*de désespoir* ou *de tête*, démarche désespérée, hasardée. —*d'état*, action importante bien ménagée et décisive. On dit dans le même sens, *coup de partie.* —*de main*, en t. de Guerre, attaque brusque et subite. —*de maître*, beau coup. —*de filet*, le jet du filet dans l'eau pour prendre du poisson. —*de vent* ou *de mer*, mouvement impétueux du vent, de la mer; coup qu'un vaisseau reçoit d'une vague. — *de fortune*, *de bonheur*, *de malheur*, *d'aventure*, *de hasard*; événement extraordinaire et imprévu. On dit à peu près dans le même sens, *coup du ciel*, *d'en haut*, *de la Providence.* —*monté*, projet, événement préparé, arrangé, etc. —*d'essai*, la première action, le premier ouvrage, par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire. — *de chapeau*, action de saluer en ôtant son chapeau. —*de pied* (fam.), course fort courte. —*de dés*, une des différentes combinaisons que les dés peuvent faire. On se sert aussi du mot *coup* à la paume et dans divers autres jeux. —*d'ajustement* (jeu de Mail), le dernier des coups qu'on doit jouer avec le mail, pour *s'ajuster* et envoyer sa boule à portée d'être jetée à la passe avec la lève. —*sec* (jeu de Billard): *Jouer coup sec*, frapper la bille avec la masse du billard, et la faire partir sans la suivre, ni la conduire. —*de niveau*, alignement entier pris entre deux stations d'un nivellement. —*de sang*, épanchement du sang dans le cerveau. —*de soleil*, impression subite que fait un soleil ardent sur la tête. —*de Théâtre*, dans la poésie dramatique, événement ou situation qui surprend, qui frappe les spectateurs. On le dit fig. dans l'usage de la vie. —*orbe*, Voy. ce mot. —*dans l'eau*, *coup d'épée dans l'eau*; action, effort inutile (fam.) —*d'œil*, regard. — *de pinceau*, trait de pinceau. On dit aussi *coup de plume*, *de peigne*, *d'archet*, *de sifflet*, *de gouvernail*, *etc.* —*de hache* (Manège), creux à la jonction du cou et du garrot du cheval. —*de lance* (idem), enfoncement comme une espèce de gouttière, qui va le long d'une partie du cou sur le côté.

Porter coup, sans régime, faire impression. —*Porter coup à* .... nuire. —*Porter un coup fourré*, rendre en secret un mauvais office. —*Détourner le coup*, *rompre un coup*, empêcher qu'une chose préjudiciable ne se fasse. —*Faire son coup*, réussir. — *Manquer son coup*, échouer. — *Faire un mauvais coup*, une action punissable. —*Rabattre les coups*, adoucir une affaire, calmer les esprits. —*Faire d'une pierre deux coups*, tirer deux avantages d'une même action; faire deux messages dans la même course, etc. (Toutes ces expressions appartiennent au style figuré ou proverbial.) —Les Maçons disent: *Ce mur a pris* ou *donné coup*, il n'est plus à plomb; il fait ventre et menace ruine. —*Prendre coup* (Faucon.), se dit de l'oiseau quand il heurte trop fortement contre sa proie.

A COUP SÛR, adv. Certainement.

COUP, s. masc. Une fois: *Un coup*, *deux coups*, *trois coups*; *le premier*, *le second*, *le troisième coup*, etc. *Un coup de vin*; *boire un coup*, *deux coups.*

Boire à petits coups, en petite quantité à chaque fois. —*Boire le petit coup*, être sujet à boire ou faire une petite débauche entre honnêtes gens. —*Boire un grand coup*, boire beaucoup en une seule fois. —*Ce qui ne peut se faire en un coup se fait en deux.* —*Je vous le donne en trois coups.* —*Il n'a plus que trois coups à jouer.* —*C'est à ce coup que*, etc.

COUP SUR COUP, adv. Tout de suite, sans interruption. —*A tous coups*, 1.° à tout propos: *Il vient à tous coups me quereller*; 2.° à tout instant, souvent: *Tomber à tous coups.* —*Pour le coup*, *à ce coup*, pour cette fois-ci. —*Encore un coup*, 1.° je vous le répète, je vous le dis de nouveau: *Encore un coup*, *partez promptement*; 2.° encore une fois, et c'est en ce sens que *Racine* a dit (Andromaque): *Mettons encore un coup toute la Grèce en flamme.* Il n'est guère que du style familier.

— *Après coup*, quand il n'est plus temps. —*Tout d'un coup*, tout en une fois. —*Tout-à-coup*, soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Coupable, adj. En parlant des personnes, qui a commis une faute, un crime. —Fig. et en parlant des choses, condamnable; criminel. (Du lat. *culpabilis*, fait dans le même sens de *culpa* faute.)

Coupable, s. m. Celui qui a commis un crime ou fait une faute.

Coupang, subst. m. Monnoie de compte du royaume d'Achem, qui fait la 64.e partie du Tael, et qui se divise en 400 Caches.

Coupant, ante, adj. (*Kou-pan*) Qui *coupe*: *Instrument coupant.*

Coupans, s. m. pl. Les bords des deux côtés de l'ongle du sanglier.

Coupaya, s. m. Grand arbre de Cayenne, qui est une espèce de faux simarouba.

Coupe, s. f. Action de *couper*: *La coupe des bois; vendre un melon à la coupe; la coupe des cheveux, des pierres*, etc. —Manière de *couper*, de tailler: *Ce Tailleur, ce Cordonnier a la coupe bonne* ou *mauvaise; la coupe d'un cintre, d'un dôme, d'un escalier.* —Dans la Gravure, action et manière d'entamer la planche avec le burin: *Ce Graveur a une belle coupe; il y a dans cette estampe une belle coupe de burin. Franchise de coupe*, liberté avec laquelle le burin a coupé le cuivre. —En t. d'Eaux et Forêts, 1.° la quantité de terrain dans une forêt, désignée pour en abattre le bois. —2.° Le temps propre pour le couper. —Dans les Manufactures de lainage, chaque tonture qu'on donne aux étoffes. —Au jeu de Cartes, séparation qu'un des joueurs fait d'un jeu de cartes en deux parties, après que celui qui donne a mêlé. Dans cette signification on dit fig. et fam. *Être sous la coupe de quelqu'un*, avoir affaire à lui. (Pour toutes ces acceptions, Voyez le verbe *Couper.*) —Sorte de vase, de tasse, ordinairement plus large que profonde. (Du latin *cupa* ou *cuppa*, fait dans le même sens du grec *kubba*, qui se prend dans *Hesychius* pour une tasse, un vase à boire.) —On dit fig. et dans le style relevé, *la coupe des délices; la coupe des maux, des afflictions.* —La partie du calice où l'on verse l'eau et le vin. —Dans le Dogmatique, la communion sous l'espèce du vin. —En t. d'Astronomie, constellation de l'hémisphère méridional, située au-dessous de la Vierge, sur le corps de l'Hydre femelle, à côté du Corbeau. C'est une des 48 constellations formées par *Ptolémée.*

Coupé, s. m. En t. de Danse, mouvement par lequel on se jette sur un pied et on passe l'autre devant ou derrière. —Dans l'Escrime, action de *couper* sous le poignet ou sur pointe. Voyez *Couper.* —En t. de Blason, l'une des quatre partitions de l'écu. Elle se forme d'une seule ligne horizontale, qui divise l'écu en deux parties égales, l'une supérieure et l'autre inférieure.

Coupé, ée, part. pass. de *Couper*, et adj. Tranché, divisé, etc. — Court, laconique: *Style coupé.* —*Stances bien* ou *mal coupées*, où les repos sont bien ou mal observés. —Traversé de haies, de fossés, de rivières, etc. *Pays coupé.* —*Lait coupé*, mêlé avec de l'eau. —En t. de Blason, *bande, barre, chevron*, etc. *coupé*, qui ne touche point les bords de l'écu, et qui semble en avoir été séparé.

Coupeau, s. m. Sommet, cime d'une montagne. Il vieillit.

Coupe-bourgeon, s. m. Sorte d'insecte qui ronge les bourgeons des arbres fruitiers.

Coupe-cercle, s. m. Pointe tranchante d'un compas, qui divise circulairement le papier, etc. sur lequel on l'appuie. —En Menuiserie, villebrequin armé à son extrémité d'une couronne tranchante, propre à emporter une pièce circulaire.

Coupe-cu, s. m. Se dit au Lansquenet, quand celui qui donne ne fait pas une seule carte, et amène la sienne la première. Il vieillit; on dit aujourd'hui *Coupe-gorge.*

Jouer à coupe-cu, ne jouer qu'une partie sans donner de revanche.

Coupée, s. f. T. de Géométrie: La même chose qu'*Abscisse.* (Du latin *abscissa*, qui signifie également *coupée.*)

Coupe-gorge, s. m. Lieu où l'on vole, où l'on assassine les gens. —Fig. Tout endroit où l'on friponne, où l'on rançonne, où l'on écorche le monde. —En t. de Marine, on nomme ainsi les courbes de charpenterie qui forment la gorge du vaisseau, et qui s'élèvent insensiblement en arc vers l'étrave et sous l'éperon.

Un coupe-gorge, au Lansquenet, c'est quand celui qui tient les cartes amène sa carte la première.

Coupeillon, subst. m. (*Kou-pè-glion*, en mouillant les *ll*) T. de Pêche: Petite truble pour retirer le poisson des trous d'une bourdigue.

Coupe-jarret, s. m. (*Kou-pe-jâ-rè*, *r* forte) Brigand, assassin, meurtrier de profession.

Coupellation, s. f. Affinage, purification des métaux au moyen de la *coupelle.*

Coupelle, s. f. (*Kou-pe-le*) Petit vaisseau en forme de *coupe*, fait de cendre de sarment et d'os de pieds de mouton. On s'en sert pour affiner l'or, etc. —Fig. *Mettre à la coupelle, passer à la coupelle*, mettre à une rigoureuse épreuve, soumettre à un examen sévère et rigoureux. —*Être* ou *se trouver sous la coupelle de quelqu'un*, lui être assujetti; être soumis à sa censure. Il paroît que dans cette expression on a dit par méprise, *sous la coupelle*, au lieu de *sous la coupe.* Voyez *Coupe.* (Du mot *coupe* vase, dont *coupelle* est un diminutif.)

Coupeller, v. a. (*Kou-pe-lé*) Passer l'or ou l'argent par la *coupelle.*

Coupe-pâte, s. m. Instrument dont le Boulanger se sert pour *couper la pâte.*

Couper, v. a. (*Kou-pé*) Trancher; diviser un corps continu. —Tailler suivant les règles de l'art: *Couper un habit, etc.* —Traverser, diviser: *Des montagnes, des haies, des canaux coupent tout ce pays.* (Du grec *koptéin*, 2.e aoriste *kopein* couper, fendre, diviser.)

Couper l'eau, fendre l'eau en nageant. — *quelqu'un*, le traverser, le passer, le

devancer. —*chemin à quelqu'un*, se mettre au devant de lui sur son chemin, pour l'empêcher de passer. —*chemin à un mal* (fig.), en arrêter le cours; empêcher qu'il ne continue. — *les ennemis*, se mettre entre leurs différens corps d'armée, ou entre leur armée et la place qu'ils couvroient. On dit dans le même sens, *Couper la communication d'une ville, d'un quartier.* —*les vivres à une armée*, fermer les avenues, pour empêcher qu'on ne lui porte des vivres; au figuré, retrancher à quelqu'un l'argent, les moyens de subsister. —*un vaisseau* (Marine), 1.° le croiser de manière qu'on puisse être à portée de le combattre au point de section des deux routes. —2.° Le séparer de l'armée ou de sa flotte pour le combattre. —*terre à un vaisseau* ou *se mettre à terre de lui*, se poster entre la terre et le vaisseau qu'on chasse, pour l'empêcher de s'y réfugier. — *la bourse*, voler adroitement à quelqu'un sa bourse, etc. et fig. et fam. tirer de l'argent d'une personne qui n'a pas beaucoup d'envie d'en donner. —*la gorge*, tuer, massacrer; et fig. causer à quelqu'un un grand dommage. —*le sifflet* (fam.), tuer. —*bras et jambes à quelqu'un* (fig.), lui faire une injustice énorme, criante. —*la parole*, interrompre quelqu'un ou lui imposer silence. *Racine* (Phèdre) a dit dans le même sens: *Si la voix ne m'eût été coupée;* ce qui est beaucoup moins usité. —*pied à un abus*, en arrêter le cours. —*l'herbe sous les pieds à quelqu'un* (fig. et proverb.), le supplanter avec adresse. —*du vin*, mêler plusieurs sortes de vins ensemble. —*un cheval*, le châtrer. —*dans le vif*, jusque dans la chair vive; et figurément, toucher à ce qui est le plus sensible. —*un coup*, au jeu de Paume, pousser la balle de manière qu'elle ne bondisse point. — *les dés*, leur donner en retirant le cornet, une impulsion en arrière, qui compense celle qu'ils ont reçue pour aller en avant, en sorte qu'en tombant sur la table, ils y restent immobiles. —*une note* (Musique), la frapper vivement lorsqu'elle commence, et passer le reste de sa durée en silence. —*l'or*, en t. de Batteur d'or, partager une feuille en quatre parties, destinées à acquérir chacune sous le marteau la grandeur primitive de la feuille divisée. —*du trait* (Architect.), faire le modèle de quelque voûte ou pièce de trait en petit, avec de la craie, du plâtre, du bois, etc.

COUPER, v. n. Séparer un jeu de cartes en deux, avant que celui qui a la main donne. —Au Lansquenet, prendre carte et se mettre au nombre des joueurs. —En t. de Danse, se jeter sur un pied et passer l'autre devant ou derrière. — En t. de Chasse, abandonner la voie pour devancer la bête, ce qui dans les chiens, est un défaut. —Passer le rouleau sur une mesure de sel ou de grain, quand elle est comble.

Fig. et fam. *Couper court*, abréger: *Pour couper court, je vous dirai que... Coupons court à toutes ces difficultés.* —*Couper par le plus court, par le plus court chemin, par un sentier;* aller par le chemin le plus court. —*Couper sous le poignet* (Escrime), dégager par dessous le poignet de l'ennemi, au lieu de dégager par dessous le talon de sa lame. —*Couper sur pointe* (idem), porter une estocade à l'ennemi en dégageant par-dessus la pointe de son épée.

SE COUPER, v. réc. S'entamer la chair avec quelque instrument qui *coupe*. —En parlant des chevaux, s'entretailler, s'écorcher le boulet. —En parlant d'étoffes, se gâter par les plis. —En t. de Géométrie, se croiser, se traverser. —Au fig. se contredire, se démentir soi-même en parlant.

COUPERAS, s. m. T. de Pêche. Nasse à l'aide de laquelle on prend le poisson dans les bas parcs appelés *Courtines*.

COUPERET, s. masc. (*Kou-pe-rè*) Sorte de couteau de boucherie et de cuisine, court et large.

COUPEROSE, s. fém. (*Kou-pe-rô-ze*) Dans l'ancienne Chimie, vitriol formé par l'union de l'acide sulfurique avec le fer, le cuivre, le zinc. L'acide sulfurique donnoit avec le fer la *couperose verte;* avec le cuivre, la *couperose bleue;* avec le zinc, la *couperose blanche.* —Dans la nouvelle, ces substances portent le nom de *sulfate de fer*, de *cuivre*, *de zinc.* Voyez *Sulfate.* (Du latin *cupri ros*, rosée ou eau de cuivre.) —En Medec. rougeur livide du visage, accompagnée souvent de boutons et de pustules. (Corruption de *goutte rose.* Voy. ce mot.)

COUPEROSÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un visage gâté de bourgeons et de rougeurs, et des personnes qui ont ainsi le visage enflammé.

COUPERU, s. m. T. de Pêche: Petite truble ou nasse pour prendre le poisson qui reste dans les écluses ou courtines. Terme usité à Oléron et dans l'Aunis.

COUPE-TÊTE, s. m. Jeu où l'on saute de distance en distance les uns par-dessus les autres.

COUPEUR, EUSE, s. Il se dit, 1.° de ceux ou de celles qui *coupent* les grappes en vendange: 2.° au Lansquenet, de ceux des pontes qui prennent carte, avant que le joueur qui a la main se donne la sienne.

COUPEUR DE BOURSE, s. m. Filou, qui dérobe subtilement l'argent ou les autres choses qu'on peut avoir sur soi. —*Coupeur de poil*, ouvrier qui coupe le poil des peaux employées à la fabrication des chapeaux.

COUPIS, s. m. pl. Toiles de coton à carreaux des Indes Orientales.

COUPLAGE, s. m. (*Kou-pla-je*) T. de Rivière: Chacune des seize parties qui composent un train.

COUPLE, s. f. Deux choses de même espèce. Lorsque ces choses vont nécessairement ensemble, on dit *paire*: *Une couple d'œufs, de poires; une paire de bas, de gants.* —Lien qui sert à attacher deux chiens de chasse. *L'Encycloped. méthod.* dit à tort au masculin: *Attacher les chiens avec un couple.* (Du latin *copula* lien, attache.)

COUPLE, s. m. Deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage: *Voilà un heureux couple, un beau couple d'amans.* —En t. de Pêche, fil de fer un peu courbe, dont les bouts portent chacun une pile garnie d'ha-

meçons, et qui est suspendue par le milieu à une longue ligne que les Pecheurs tiennent dans une barque qui va à la voile.

Être en couple d'un vaisseau, se mettre en couple (Marine), se poster travers par travers à petite distance, ou de manière à se toucher l'un et l'autre, en s'amarrant ensemble.

Couplé, ée, part. pass. de *Coupler*, et adj. Attaché l'un avec l'autre. — Se dit en t. de Blason, 1.° des levriers, etc. attachés deux à deux par une *couple*; 2.° des fruits et des fleurs d'especes différentes, lorsqu'ils sont liés ensemble deux à deux.

Coupler, v. act. (*Kou-plé*) Attacher ensemble. Il ne se dit que des chiens qu'on met *en couple*. — Fig. Loger deux personnes ensemble. (Du latin *copulare* lier, joindre, unir.)

Couples, s. m. pl. Côtes de navire.

Couplet, s. m. (*Kou-ple*) Espèce de stance qui fait le tout ou la partie d'une chanson. *Couplet* se dit des chansons, et *stance* ou *strophe* des odes. (Du latin *copula*, qui se trouve, dit *Menage*, pour *couplet de chanson*, dont on a fait par metaplasme, *copulum*, et ensuite *copuletum*. Suivant M. *Ginguené* [Hist. littér. d'Italie], du provençal *coblas* [fait peut-être du même mot latin *copula* lien, couple, assemblage], titre que les Troubadours donnoient quelquefois aux strophes de leurs chansons, sans qu'il paroisse que ces strophes eussent rien de particulier. De ce mot les Italiens ont fait *Cobola* ou *Cobbola*, ancienne forme de poésie aussi divisée par strophes, et nous ensuite le mot *couplet*.) — En t. de Serrurier, deux pattes de fer à queue d'aronde, unies par deux charnières. (Du latin *copula* lien, attache.)

Coupleter, v. act. (*Kou-ple-té*) Faire des chansons, des *couplets* contre quelqu'un. Il est familier.

Coupoir, s. masc. (*Kou-poar*) Instrument pour *couper* en rond les pièces de monnoie. — Instrument dont le Chandelier se sert pour rogner le cul des chandelles communes, etc.

En t. de Fondeur de caractères, *Coupoir* est un instrument propre à retenir et à serrer deux ou trois cents lettres à la fois, pour leur enlever, avec des rabots faits exprès, certaines parties du corps qui nuiroient à l'impression.

Coupole, s. f. La partie concave, l'intérieur d'un dôme : *La coupole d'une Eglise, d'une Chapelle*. (De l'italien *cupola*, fait dans la même signification du grec *kupellon* coupe, vase à boire.)

Coupon, s. m. Reste d'étoffe. — Certaine quantité de bûches liées ensemble avec des perches et des rouettes. — Papier portant intérêt, et dont on *coupe* une partie à chaque échéance.

Coupure, s. f. Séparation, division faite par quelque chose de *coupant*. — En t. de Guerre, retranchemens, fossés, palissades, etc. qui sont dans un ouvrage derrière une brèche, pour s'y défendre.

Coupy *ou* Couépi, s. m. Grand arbre des bois de la Guyane, dont le fruit, en forme de noix, sert d'aliment.

Cour, s. f. Espace à découvert, enfermé de murs et de bâtimens, qui est ordinairement à l'entrée de la maison et qui en fait partie. On appelle *Basse-cour*, la cour d'une ferme où sont les volailles et le fumier. (Du latin *cors*, *cortis*, qui se trouve avec la même signification, dans *Varron*, *Columelle*, etc. dérivé du grec *chortos* enclos, parc, enceinte.) — Lieu où un Roi, un Prince fait sa résidence. — Les Officiers, les principaux Seigneurs qui l'acompagnent. En ce sens on dit fig. *la Cour céleste*, le Paradis. (Du même mot *cors*, *cortis*, basse-cour; parce que dans l'origine la cour d'un Prince étoit composée des officiers domestiques attachés à sa *cour* dans le sens propre, tels que le Sénéchal, le Maréchal, etc.) — Il se prend par extension pour la suite d'un Prince, d'un grand Seigneur, quoi qu'ils ne soient pas Princes souverains. — Il designe plus particulièrement le Roi et son conseil : *Les ordres de la Cour; la Cour de Madrid, de Berlin*, etc. — L'air et la manière de vivre de la Cour : *Il entend, il sait bien sa cour*. — Les respects, les assiduités qu'on rend à quelqu'un : *Faire la cour* ou *sa cour à*...... — Siege de Justice où l'on plaide : *Cour Ecclésiastique*, *Cour Laïque*. Il se dit sur-tout des Compagnies souveraines : *Cour de Cassation*, *Cour Royale*, etc. *Mettre hors de Cour et de proces*; renvoyer les Parties comme n'y ayant pas sujet de plaider. Ce jugement s'appelle *un hors de Cour*. (Dans cette dernière acception, du latin *curia* palais, sénat, barreau, etc.)

Homme de la Cour, Courtisan; homme attaché au Prince par ses emplois, etc. — *Homme de cour*, homme souple et adroit, mais faux et artificieux. — *De Cour* se prend toujours en mauvaise part; on dit *Abbé de Cour*, *Amis de Cour*, sur qui on ne peut guère compter. *Eau benite de Cour*; vaines promesses, caresses trompeuses. *Effronté comme un page de Cour*, fort effronté. — *Avoir bouche à la Cour* ou *en Cour*. Voyez *Bouche*. — Prov. *C'est la Cour du roi Petaud*, c'est un endroit où chacun veut commander. (De l'usage où étoit autrefois en France toute les communautés, et même les mendians, de se nommer un chef qu'on appeloit *Roi*. On donnoit, par plaisanterie, à ce Roi des gueux le nom de *Petaud*, du verbe latin *peto* je demande. Sa cour, comme on le juge bien, ne devoit pas être parfaitement reglée. *Matinees Sénonoises*. C'est également de là qu'est venu le mot l'étaudière.)

Courable, adj. T. de Chasse : Qui peut être *couru*.

Courage, s. m. Valeur, fermeté dans le péril; résolution pleine de cœur. Voyez *Cœur* et *Bravoure*. — Il se dit des animaux hardis, comme les lions, les sangliers, les chiens, les chevaux, les aigles. — Affection : *Servir quelqu'un, faire quelque chose de bon courage*. — Sentiment; passion : *Si j'en croyois mon courage*... Dureté de cœur : *Auriez-vous bien le courage de l'abandonner?* (Du latin *cor* cœur, dont on a fait dans la basse latinité *coragium*, comme *homagium* d'*homo*.)

Fam. *Tenir son courage*, persister dans son

ressentiment, dans son dépit, dans sa haine, etc. —Prov. *Il n'y a plus que courage;* manière d'animer, d'encourager quand on approche de la fin de quelque chose.

COURAGE! interj. ou comme l'*Acad.* l'appelle, sorte de particule exhortative: *Courage! mes amis; courage! Soldats, etc.*

COURAGEUX, EUSE, adject. (*Kou-ra-jeû, eû-ze*) Qui a du *courage* et de la hardiesse; qui est ferme dans sa résolution.

COURAGEUSEMENT, adv. (*Kou-ra-jeû-ze-man*) Avec *courage*, avec hardiesse, avec fermeté.

COURAMMENT, adv. (*Kou-ra-man*) Rapidement, avec facilité.

COURANT, ANTE, adj. (*Kou-ran, an-te*) Qui *court*: *Chien courant, eau courante.* —On dit fig. *Le terme, l'intérêt courant*, qui n'est pas échu, qui écherra bientôt; *l'année, la monnaie courante;* l'année dans laquelle on est, la monnoie qui a cours. —*Prix courant*, celui auquel tous les marchands vendent une sorte de marchandise. (Du latin *currens*, part. de *currere* courir.)

Toise courante, aune courante, mètre courant; mesure d'une chose par toise, par aunes, par mètres en longueur, sans égard à la hauteur.

COURANT, s. m. *Le courant de l'eau*, le fil de l'eau. —*Un courant d'eau*, un canal ou un ruisseau qui coule. Endroit de la mer où l'eau coule rapidement. —*Le courant du marché*, le prix auquel se vendent les denrées. —*Le courant du monde*, la manière ordinaire du monde. — *Le courant des affaires*, les affaires ordinaires. —En matière de rentes, de loyer, *le courant*, c'est le terme qui court. —En t. de Charpentier, *un courant de comble*, un comble considéré dans sa longueur.

Courans électriques (Physiq.), courans que forme en même temps et dans des directions opposées, la matière électrique tant effluente qu'affluente actuellement en mouvement. —*magnétiques*, mouvement de la matière magnétique, qui circule continuellement d'un pôle à l'autre autour d'un aimant.

TOUT COURANT, adv. Sans hésiter; aisément.

COURANTE, s. f. Sorte de danse, et le chant sur lequel on en mesure les pas.

COURANTILLE, s. f. (*Kou-ran-ti-glie*, en mouillant les *ll*) T. de Pêche. Sorte de filet propre à prendre des thons, qui, abandonné à lui-même, dérive au gré du *courant*.

COURANTIN, s. m. (*Kou-ran-tein*) Fusée qui *parcourt* une corde tendue et bandée en l'air.

COURBAN-BEÏRAM, s. m. Fête des Mahométans, dans laquelle chaque père de famille doit offrir un sacrifice proportionné à ses facultés. Elle se célèbre six semaines après le Ramadan, et se rapporte à la Pâque des Juifs.

COURBARIL, s. m. Grand arbre à fleur légumineuse, qui croît en Afrique et en Amérique. Le bois qu'on emploie pour toute sorte d'ouvrages, est rempli d'une sève grasse, onctueuse qui transsude à travers l'écorce, et forme la résine *animé*.

COURBATON, s. m. T. de Marine: Fortes pièces de bois attachées sous la fourniture d'une galère pour servir de contre-forts.

COURBATU, UE, adj. Qui a la *courbature*.

COURBATURE, s. f. Maladie du cheval, battement dans les flancs occasionné par un travail excessif. —En parlant de l'homme, lassitude douloureuse: *Sa maladie commença par une courbature.* (Du lat. *curvatura* courbure, parce que cette maladie fait courber.)

COURBE, adj. Qui n'est pas droit, qui approche de la forme d'un arc: *Ligne courbe.* (Du latin *curvus*, qui a la même signification.)

COURBE, s. f. En Géometrie, ligne courbe. —En Charpenterie, pièce de bois courbe qui sert à plusieurs ouvrages, et principalement à faire les côtes des vaisseaux. —Enflure qui vient aux jambes des chevaux. —Deux chevaux accouplés qui servent à remonter les bateaux sur les rivières.

Courbes algébriques ou *géométriques* (Géométrie), celles où la relation des abscisses aux ordonnées est ou peut être exprimée par une équation algébrique. —*transcendantes* ou *mécaniques*, celles qui ne peuvent être déterminées par une équation algébrique.

Famille de courbes, assemblage de plusieurs courbes de différens genres, représentées toutes par la même équation d'un degré indeterminé, mais qui diffèrent selon la diversité des courbes.

Courbe musicale (Musiq.), celle que forme une corde sonore, lorsque dans ses vibrations elle s'écarte de son état de repos qui est la ligne droite. Cette courbe a été soumise par *Taylor* au calcul analytique.

COURBÉ, ÉE, part. p. de *Courber*, et adject. Qui est plié en arc. —Qui est penché, un peu affaissé, plié.

COURBEMENT, s. m. (*Kour-be-man*) L'action de *courber*. Il est peu usité; l'*Académie* ni le *Grand Vocabul. franç.* de l'admettent pas.

COURBER, v. a. (*Kour-bé*) Rendre courbe une chose qui étoit droite. (Du lat. *curvare* qui signifie la même chose.) —On dit quelquefois au neutre *Courber sous le faix.* En ce sens *plier* est plus usité.

SE COURBER, v. réc. Devenir *courbé*, se plier.

COURBET, s. m. (*Kour-bè*) Les parties du fût d'un bât qui sont élevées et faites en forme d'arcade, posant sur d'autres parties qu'on appelle *Aubes*.

COURBETTE, s. f. (*Kour-bè-te*) T. de Manége: Mouvement que fait le cheval en levant également les deux pieds de devant et se rabattant aussitôt.

Figur. et famil. *Faire des courbettes*, être rampant et bas devant quelqu'un.

COURBETTER, v. n. (*Kour-bè-té*) Faire des *courbettes*.

COURBURE, s. f. Inflexion, pli, état d'une chose *courbée*. —En Géomét., la quantité dont un arc infiniment petit d'une *courbe* quelconque s'écarte de la ligne droite.

COURCAILLET, s. m. (*Kour-ka-gliè*, mouillez les *ll*) Le cri des cailles. —Appeau de cailles. (Mot fait par onomatopée.)

COURÇON, s. m. (*Kour-son*) T. d'Artillerie: Bande de fer qui sert à bander et à serrer les moules des pièces.

COUREAUX, s. m. pl. (*Kou-ré*) Sorte de

petits bateaux dont on se sert sur la Garonne pour charger les grands.

Courée, s. f. *ou* Couret, s. m. Terme de Marine : Composition de suif, de soufre, de resine, etc. dont on frotte les vaisseaux pour les mettre en mer ou pour faire un long cours, afin de conserver le bordage.

Coureur, s. m. Celui qui est léger à la *course*. —Domestique qui *court* à pied et dont on se sert pour faire des messages en grande diligence. —Celui qui va de coté et d'autre et qui ne s'arrête pas long-temps en un lieu. —Jeune homme libertin. —Cheval dechargé de taille, qui a la queue courte et coupée.

Coureur de bague, de tête ; celui qui court les bagues, les tetes. Voyez *Bague*. —*de nuit*, celui qui se retire fort tard et fait de la nuit le jour. —*d'inventaires, de sermons*, celui qui a l'habitude d'aller aux inventaires, aux encans, aux sermons. —*de vin*, Officier qui portoit, par-tout où alloit le Roi, une valise contenant des serviettes, du pain, un couteau, une fourchette, quelques pièces de four.

Coureurs, s. m. pl. Cavaliers détachés du gros de l'armée pour battre la campagne, aller à la découverte ou à la petite guerre.

Coureurs de bois, Habitans du Canada qui trafiquent de pelleteries avec les Sauvages les plus éloignés.

Coureuse, s. f. Fille ou femme prostituée de la plus vile espèce.

Courge, s. f. Genre de plantes annuelles dans nos climats, à fleur campaniforme, rampantes, munies de vrilles, dont le fruit charnu et succulent sert d'aliment. Il y en a quatre espèces principales, parmi lesquelles on distingue la *Courge a fleur blanche* ou *Calebasse ;* la *Cougourde, Gourde de Pèlerin* ou *Courge-bouteille ;* la *Gourde* proprement dite ; la *Courge-trompette* ou longue ; la *Courge à gros fruits* ou le *Potiron ;* la *Courge à limbe droit* ou le *Pepon ;* les *fausses Coloquintes* ou *Coloquinelles ;* la *Cougourdette ;* la *Barbarine* ou *Barbaresque ;* les *Giraumons* et les *Citrouilles :* les *Pastissons*, la *Pasteque* ou *Melon d'eau*. (Du latin *cucurbita*, nom de cette plante.) —Espèce de corbeau de fer ou de pierre qui soutient le faux manteau d'une ancienne cheminée.

Courir, v. a. (*Courant. Couru. Je cours. Je courus. Je courrai. Que je coure, etc.* les autres temps sont formés de ceux-ci ; dans certaines phrases il a un autre infinitif, qui est *Courre*, Voyez ce mot ; il prend pour auxiliaire *Avoir* : *J'ai couru, j'y ai couru*, et non pas *j'y suis couru* comme on le lit dans la *Thébaide* et dans la *Bérénice* de Racine.) Aller de vitesse et avec impétuosité : *Courir de toute sa force ; cet homme court comme un basque*. —Aller plus vite que le pas : *Courir au feu, au Médecin, au remède*. —Errer, aller de côté et d'autre. —Faire trop vite quelque chose : *Ne courez pas en lisant*. —Couler, s'écouler : *L'eau qui court*, et fig. *le temps court ; les termes, les intérêts, les gages, les delais courent depuis un tel jour*. —Etre en vogue : *La mode qui court*. —Se répandre, circuler, en parlant d'un bruit, d'une nouvelle, d'une maladie. (Du latin *currere*, dont la signification est la même.)

Courir apres quelqu'un, le poursuivre. —*apres les honneurs, les dignités*, les rechercher avec ardeur. —*à sa perte, à sa ruine*, se conduire de manière à se perdre, à se ruiner promptement. —*à l'hôpital ;* se ruiner, (style fam. ainsi que les phrases suivantes.) —*apres son argent*, continuer à jouer pour regagner ce qu'on a perdu. —*apres son eteuf*, après un bien, un avantage qu'on a laissé perdre. —*franc*, en t. d'Agent de change, ne rien prendre pour salaire d'une négociation. —*sur le marché de quelqu'un*, enchérir sur lui. —*sur les brisées de quelqu'un*, vouloir emporter sur lui une chose à laquelle il a prétendu le premier. Cette derniere expression est d'un style plus noble. —*sus à quelqu'un*, le poursuivre. Il est vieux et ne s'emploie plus dans le sérieux qu'en style d'Ordonnances.

On y court comme au feu, en foule (fam.) —*Faire courir un bruit, un manifeste, etc.* les répandre dans le Public.

Courir, v. n. *Courir la même carrière ;* avoir les mêmes prétentions. — *Courir* ou *courre la poste*. —*Courir quelqu'un pour le prendre ; le courir l'épée dans l. . reins*. —*Courir le daim, le cerf, le lievre*. —*Courir des bordées ;* en t. de Marine, aller alternativement à droite, à gauche. —*Courir une bordée*, faire un bord, tenir le plus près du vent pendant un certain temps. —*Courir la grande bordée ;* faire le quart par moitié d'équipage. —*Courir un Bénéfice, une Charge*, les poursuivre. —*Courir même fortune ;* être dans les mêmes intérêts, dans la même situation d'affaires. — *Courir une belle fortune ;* être en passe de parvenir à quelque chose de grand. —*Courir fortune* ou *risque* ou *hasard de....* être en péril de.... —*Courir le plat pays, la mer ;* ravager, pirater. —*Courir le pays, courir le monde ;* voyager. En ce sens on dit aussi neutralement : *Il a bien couru*, il a beaucoup voyagé. —*Courir le bal*, aller d'un bal à l'autre. —*Courir les ruelles ;* aller de visite en visite chez les Dames. —*Courir la pretentaine* (fam.), aller çà et là, de côté et d'autre. —*Etre fou à courir les rues* ou *les champs*. —*Courir les rues*, être sue de tout le monde, en parlant d'une nouvelle. —*Courir le guilledou* (bas), aller en débauche. —*Courir la bouline*, en t. de Marine, passer entre deux rangs de matelots armés de garcettes ou courroies dont ils appliquent un coup au criminel à chaque tour qu'il fait. —*Courir sa vingtieme, sa trentieme année ;* l'avoir commencée. —On dit d'un homme recherché par les Dames, que *les Dames le courent*.

Courlis *ou* Courlieu, s. m. Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Terétirostres, dont le bec est mousse et courbé en bas.

Courol, s. m. (*Kou-roa*) T. de Marine : Composition de soufre, de résine, de verre pilé et d'huile de baleine, dont on enduit la carène des vaisseaux, pour les préserver des vers.

Courbon *ou* Curon, s. m. Sorte de monnoie. La 100.e partie du Padan, la 1000.e du Nil. Voyez ce mot.

Courondi, s. m. Arbre toujours vert, qui croît dans les lieux élevés du Malabar.

Couronne, s. f. (*Kou-ro-ne*) Ornement de tête qu'on met pour marque d'honneur ou en signe de joie : *Couronne de laurier*, *couronne de fleurs*. —Ornement de tête que portent les Princes pour marque de leur dignité. —Fig. 1.° Souveraineté : *Aspirer à la Couronne*. —2.° Etat régi par un Roi : *La Couronne d'Espagne*, *les Couronnes du Nord*. —Tonsure cléricale. —En t. de Jardinier, espèce de greffe. —La partie qui est immédiatement au-dessus du sabot du cheval. —En t. de Vénerie, la tête du cerf, lorsque les andouillers supérieurs forment une sorte de *couronne*. —En t. de Fauconnerie, le duvet qui est autour du bec de l'oiseau, à l'endroit où il se joint à la tête. —Sorte de papier qui a pour marque une *couronne*. —Sorte de chapelet, qui n'a qu'une dixaine. —La partie d'une lampe d'Eglise qui porte le verre. —En Architecture, le plus fort membre carré d'une corniche. —Le cercle de fer qui entoure la tête d'un pieu, pour l'empêcher de s'écarter quand on l'enfonce. —En Anatom. la partie des dents molaires, qui paroît hors de la gencive. —En Géométrie, plan terminé ou enfermé par deux circonférences parallèles de cercles inégaux, et ayant un même centre. —En Physique, météore formé par un ou plusieurs anneaux lumineux qui paroissent autour des astres. Il y a des couronnes sans couleur, et des couronnes colorées. On les appelle plus communément *Halo*. Voyez ce mot. —En Musique, nom qu'on donne quelquefois au point d'orgue, parce que ce signe est couronné d'un *C* renversé. —Ancienne monnoie de France, frappée sous le règne de *Philippe-de-Valois*, avec l'empreinte d'une *couronne*. —Monnoie d'argent d'Angleterre qui a cours pour 5 shillings. Voyez *Shilling*. Son nom anglois est *crown*. Il y a dans divers autres états, des monnoies sous le même nom de *couronne* (à cause de leur empreinte) dont les valeurs sont différentes. —La superficie la plus éminente d'un diamant rose, partagé en deux parties. (Du lat. *corona*, pris dans la même signification, du grec *koronê* couronne et courbure en général.)

Couronne boréale et *Couronne méridionale*, constellations de l'hémisphère septentrional et de l'hémisphère méridional. La première est, suivant le Catalogue britannique, composée de 21 étoiles, et la seconde de 13.

Couronne ovale, chez les anciens Romains, couronne de myrthe que portent les Généraux à qui on décernoit les honneurs du petit triomphe ou de l'*Ovation*. —*navale* ou *rostrale*, cercle d'or relevé de proues et de poupes de navire, qu'on donnoit au Capitaine ou soldat, qui le premier avoit sauté dans un vaisseau ennemi. —*vallaire*, cercle d'or relevé de pieux, que le Général donnoit au guerrier qui le premier avoit franchi le camp ennemi, et forcé la palissade. —*murale*, cercle d'or surmonté de créneaux, qu'on donnoit à celui qui dans un assaut, étoit monté le premier sur le rempart. —*obsidionale*, couronne d'herbes, décernée au Général qui avoit délivré un camp ou une ville assiégée. —*triomphale*, couronne faite d'abord de branches de laurier, et dans la suite d'or massif, décernée au Général qui avoit remporté une victoire éclatante, ou conquis quelque province. —*civique*, couronne de chêne vert, donnée au citoyen qui avoit sauvé la vie à un autre dans un combat.

Couronne impériale, plante bulbeuse, originaire de Perse, qu'on cultive pour l'agrément, et qui tire son nom de la disposition de ses fleurs en forme de *couronne*. —*Couronne du soleil*, plante. Voyez *Soleil*. —*Couronne d'Ethiopie*, coquillage univalve du genre des Tonnes. —*Couronne à tasses* (Physiq.), nom donné par *Volta* à un appareil composé d'une suite de verres remplis d'eau jusqu'à une certaine hauteur, qui communiquent ensemble par des arcs métalliques, ayant à l'une de leurs extrémités une plaque d'argent ou de cuivre, une plaque de zinc à l'autre. —*Couronne foudroyante*, couronne remplie de feu d'artifice. —Fig. *Couronne du martyre*, la gloire que donne le martyre.

Couronné, **ée**, part. p. et adj. Voyez *Couronner*. —*Les Têtes couronnées*, les Empereurs, les Rois, les Souverains. —*Plaine couronnée* (environnée) *de montagnes*. —*Ouvrage couronné* ou *à couronne*, ouvrage de fortification, avancé vers la campagne, fait en forme de *couronne*, pour défendre les approches d'une place. —*Cheval couronné*, qui s'est souvent blessé au genou en tombant, et à qui le poil du genou est tombé.

Couronnée, s. f. Rime ancienne, formée par la répétition des dernières syllabes du pénultième mot de chaque vers. Exemple :

Le blanche Colombelle, belle.
Souvent je vais priant, criant, etc.

Couronnement, s. masc. (*Kou-ro-ne-man*) Cérémonie où l'on *couronne* un Roi, etc. —Tableau, estampe représentant cette cérémonie. —En t. de Blason, ornement qui se met au-dessus d'un écusson. —En t. d'Anat., l'entrée extérieure de la matrice. —En Architecture et en Serrurerie, ce qui fait et termine le haut d'un ouvrage. —En termes de Marine, la partie du vaisseau qui est au dessus de la poupe. —Au fig. l'accomplissement, la perfection de quelque chose.

Couronnement du chemin couvert (Fortification), logement qu'on fait sur le haut du glacis, lequel enferme ou *couronne* toutes les branches du chemin couvert du front de l'attaque.

Couronner, v. act. (*Kou-ro-né*) Mettre une *couronne* sur la tête. —Fig. Honorer ; récompenser. —Fig. Environner en forme de *couronne* : *Les montagnes qui couronnent cette vallée*, *etc.* —On dit élégamment en style poétique : *Les arbres qui couronnent la cime des montagnes ; les fleurs dont le printemps se couronne*, *etc.* —Dans un style plus simple et dans une acception différente, *des arbres se couronnent*, lorsqu'ils se dessèchent par la tête. (Du lat. *coronare*, qui a la même signification.)

Couronnure, s. f. Il se dit de sept ou de

huit menus cors au sommet de la tête du cerf, rangés en forme de *couronne*.

COUROYER, v. a. T. de Marine : Donner le *couroi*. Voyez ce mot.

COURRE, v. a. Il a le même sens que *courir*, et il ne se dit que dans quelques phrases : *Courre le cerf, le daim, le lievre; courre la poste; courre la bague; courre* ou *courir sus; laisser courre*, decoupler les chiens; *le laisser courre* (s. masc.) le lieu où on les découple. *Donner à courre à quelqu'un*, le mettre dans la nécessité de faire bien des pas.

COURRE, s. m. T. de Chasse. Endroit où l'on place les levriers lorsqu'on chasse le loup, le sanglier ou le renard.

COURRIER, s. m. (*Kou-rié*) Celui qui *court* la poste pour porter les dépêches, les lettres. —On le dit aussi de tout homme qui *court* la poste à cheval, à franc étrier. —Autrefois, Procureur ou Intendant d'un Evêque, d'un Abbé, d'un Prieur ou d'une Communauté ecclésiastique. Il faisoit quelquefois les fonctions de Juge ou de Procureur-Fiscal. —En t. de Pêche, un des deux piquets qui sont à la pointe de la *Pentiere*; l'autre s'appelle *Testadou*.

Courrier du Cabinet, Courrier envoyé par le Gouvernement pour differentes affaires. —*Courrier apostolique*, Officier du Pape, dont les fonctions consistoient à avertir les Cardinaux, les Ambassadeurs, les Princes du Trône, de se trouver aux consistoires, aux cavalcades et aux chapelles que tenoit le Pape.

COURRIÈRE, s. f. (*Kou-rie-re*) On le dit en Poésie, de l'aurore qui annonce le jour, et de la Lune appelée l'*inégale courriere* des mois, des nuits.

COURROI, s. m. (*Kou-roa*) Rouleau sur lequel on étend les étoffes au sortir de la teinture, etc. Voy. *Retendre*.

COURROIE, s. f. (*Kou-roâ*) Lien de cuir : *Attacher avec des courroies*. (Du lat. *corrigia*, fait dans la même signification de *corium* cuir.)

Proverb. *Etendre la courroie*, étendre ses droits, les permissions, les dispenses.

COURROUCER, v. act. (*Kou-rou-ce*) Irriter, mettre en colère.

SE COURROUCER, v. réc. S'irriter, se mettre en courroux. —Au fig. être fortement agité : *La mer se courrouce*. (Suivant *Caseneuve* et *Ménage*, du latin *coruscare* éclairer, lancer des éclairs : l'homme en courroux faisant éclater par des paroles et des actions violentes, le feu de sa colère.)

COURROUX, s. m. (*Kou-roû*) Colère. Son plus grand usage est dans le style soutenu : *Le courroux du Ciel*, Voyez *Colere*. —On dit figur. *le courroux du lion, du taureau, de l'éléphant; le courroux de la mer, des flots*, leur agitation causée par les vents et la tempête. (Du latin *coruscatio* ou *coruscamen*, éclair. Voyez *se Courroucer*.)

COURROYEUR, s. m. (*Kou-roa-ieur*) Dans les manufactures d'Amiens, ouvrier dont l'emploi est de tendre sur un rouleau les étoffes qui reviennent de la teinture, lorsqu'elles sont sèches.

COURS, s. m. (*Kource*; on pron. l's) La course naturelle, le mouvement naturel de quelque chose : *Le cours du soleil, le cours d'une rivière, etc.* —Espace, durée : *Le cours d'une maladie, le cours de la vie*. En ce dernier sens, Boileau (Satire 7) a dit absolument, et contre l'usage, du moins actuel : *Soit que le Ciel me garde un cours long et tranquille*. —Débit, vogue : *Monnoie qui a cours; livre qui a cours; donner cours à....* La Bruyère (Chap. 5) a, dans cette dernière acception, dit très-heureusement au figuré : *Les manieres polies donnent cours au merite*. —L'étendue, sans avoir égard à la hauteur: *Tapisserie de six aunes de cours*. —Promenade formée ordinairement par de longues allées d'arbres : *Demeurer au cours, se promener au cours*, et non pas *sur le cours*. —Les écrits d'un Maître sur une science, depuis les élémens jusqu'à la fin. —Le temps qu'on met à apprendre une science : *Cours de Philosophie, Cours de Théologie; faire son Cours de Philosophie, etc.* (Du latin *cursus*, qui a la même signification.)

Cours de ventre, dévoiement. —*Le cours du marché*, le prix auquel se vendent les choses au marché. —*Cours des intérêts*, le temps pendant lequel ils s'accumulent. —*Cours du change*, le prix courant que prennent les Banquiers pour l'argent qu'ils font remettre, etc. —*Voyage de long cours*, de longue durée, et en t. de Négociant, voyage par mer pour le Commerce. —On dit d'un Marchand, que *son papier a cours* ou *n'a pas cours*, pour exprimer qu'il a du crédit ou qu'il n'en a pas.

COURSE, s. f. Action, mouvement de celui qui *court* : *Course légère, etc; prendre les lievres à la course; la course des chevaux, des chariots*. —Voyage que l'on fait pour quelqu'un, pour quelque affaire. —Ce qu'on donne à un *Courrier* pour les frais de son voyage, pour sa peine. —Acte d'hostilité, en entrant dans le pays ennemi ou en *courant* les mers : *Faire des courses dans le pays des ennemis; vaisseau armé en course, qui est en course, qui fait la course*, vaisseau qui a une commission du Prince, pour *courir* sur les ennemis de l'Etat et enlever leurs bâtimens marchands, etc. —Figurém. Le cours d'un emploi, d'un travail. —On le dit aussi de la durée de la vie, et alors il s'emploie absolument : *Il a fini* ou *terminé sa course*, et non pas *la course de sa vie*, comme on dit *le cours de sa vie*. Racine a donc dit à tort (Britannicus) *la course des plaisirs* pour *le cours des plaisirs* : c'est ce dernier mot qu'il falloit. —On dit poétiquement : *La course du Soleil, de la Lune*.

COURSIE, s. f. T. de Marine. V. *Coursier*.

COURSIER, s. m. (*Kour-cié*) Cheval de haute taille. —En Poésie, on le dit pour cheval, quel qu'il soit. —En t. de Marine : 1.° Passage de la proue à la poupe d'une galère, entre les bancs des forçats. —2.° Canon de chasse, qui est sous le coursier, et dont la bouche sort par la proue. — Dans l'Hydraulique, chemin entre deux rangs de pilotis ou de planches, par où l'eau arrive aux aubes de la roue d'un moulin, et qu'on ferme quand on veut avec une vanne.

COURSIÈRE, s. f. T. de Marine : Pont mobile

qui, pendant le combat, sert à communiquer d'une partie du vaisseau à l'autre.

COURSIVE, s. f. (*Kour-ci-ve*) T. de Marine. Passage étroit que l'on pratique entre les soutes, pour faciliter le service des poudres pendant un combat. —Passage étroit pratiqué quelque part que ce soit pour la commodité du service. —Plus particulièrement, l'espace sur le pont entre les gaillards.

COURSON *ou* CROCHET, s. m. Branche de vigne taillée et raccourcie à trois ou quatre yeux. —Branche d'arbre de cinq ou six pouces, que le Jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres.

COURT, COURTE, adj. (*Kour*, *kour-te*) Qui a peu de longueur. Il est opposé à *long* : *Cheveux courts*, *courte queue*, *etc.* —Qui ne dure guères : *La vie de l'homme est fort courte.* (Du latin *curtus*, dont la signification est la même.)

Monnoie courte, qui n'a pas le poids requis. —*Courts-plis*, dans l'aunage des toiles à voile, tout pli qui a moins d'une aune.

Etre court d'argent, en avoir peu ou n'en point avoir. —*Le plus court est de faire telle chose*, le plus expédient, le meilleur moyen est de... On dit dans le même sens, *c'est là votre plus court ; c'est le plus court pour vous.* —*Couper court*, abréger, dire en peu de mots. —*Avoir la vue courte*, n'y voir pas de loin, au propre et au figuré. — *Les vues de cet homme sont courtes*, il a peu de prévoyance. —*Avoir l'esprit court*, borné. —Fam. *Il est revenu avec sa courte honte*, sans avoir réussi. On dit dans le même sens, *ses bras ont été trop courts ; son épée a été trop courte ; il a été court d'un point.* —*Etre court*, ne parler pas long-temps. Il se dit d'un Prédicateur, d'un Avocat. —*Etre court de mémoire* ou *avoir la mémoire courte*, manquer de mémoire. —*Tirer au court bâton*, ne vouloir pas céder, le disputer à... —*Tirer à la courte paille*, au sort. —*Couper court à quelqu'un*, le quitter brusquement ou lui faire une réponse décisive qui le réduit au silence. —Fig. *Se trouver court*, ne pouvoir parvenir à son dessein. —*Demeurer*, *rester court*, perdre ce qu'on vouloit dire. —*Il demeura court à cette objection*, il ne sut qu'y répondre. —*Tenir quelqu'un de court*, lui donner peu de liberté. —Figurém. *Prendre quelqu'un de court*, le presser sans lui donner assez de temps pour satisfaire. —*Tourner court*, se dit au propre, d'un Cocher qui détourne brusquement ses chevaux ; et fig. d'un homme qui change brusquement de conversation.

TOUT COURT, adv. Sans addition, sans restriction : *Monsieur tout court.* —Aussi-tôt, dans le même temps : *Il s'en est retourné tout court.* Il est familier.

COURTAGE, s. m. Entremise, négociation de *Courtier* : *Faire le courtage des vins.*—Salaire du *Courtier* : *Droit de courtage.*—Droit établi à Bordeaux sur les marchandises qui y entroient ou qui en sortoient par mer.

COURTAUD, s. m. (*Kour-tô*) Garçon de boutique. C'est un terme injurieux, tiré des habits plus *courts* que ceux des personnes d'un rang distingué, que portoient autrefois les garçons de boutique, et même les marchands, ainsi que tous les gens appartenant aux classes inférieures de la société. —Cheval à qui on a coupé la queue et les oreilles. —En Musique, espèce de basson *raccourci*, qui a la figure d'un gros bâton.

COURTAUD, AUDE, adj. Qui est de taille *courte* et entassée.

Chien courtaud, chien à qui on a coupé la queue. —Prov. *Etriller*, *frotter quelqu'un en chien courtaud*, le bien battre.

COUTAUDER, v. a. (*Kour-tô-dé*, d.) Couper la queue à un cheval.

COURT-BÂTON, s. m. T. de Marine. Il se dit des courbes de charpenterie qui soutiennent les bouts des bancs et des barrois.

COURT-BOUILLON, s. m. Mélange de vin, laurier, romarin, sel, poivre et orange, dans lequel l'on fait cuire du poisson.

COURT-BOUTON, s. m. Cheville de bois qui attache les bœufs avec un anneau de bois tortillé au bout du timon.

COURTE-BOTTE, s. m. T. badin : Petit homme. Il est populaire.

COURTE-BOULE, s. f. Jeu de boule dont l'espace est fort *court* et fort limité.

COURTE-HALEINE, s. f. Maladie nommée autrement *asthme.*

COURTE-PAILLE, s. f. Manière de tirer au sort avec plusieurs pailles, dont l'une est plus courte que l'autre : *Tirer à la courte-paille.*

COURTE-PAUME, s. f. Jeu de balle avec des raquettes, et dans un endroit fermé de quatre murs.

COURTE-POINTE, s. f. Couverture de parade, échancrée et ordinairement piquée avec ordre et symétrie. (Par corruption de *coulte-pointe*, fait du latin *culcita puncta* matelas piqué. *Ménage.*)

COURTE-POINTIER, s. m. (*Kour-te-poein-tié*) Celui qui fait et vend des *courtes-pointes.*

COURTI, s. m. T. de Blason. Tête de More avec un collier d'argent.

COURTIER, s. m. (*Kour-tié*) Celui qui s'entremet entre le vendeur et l'acheteur, qui se mêle de faire faire des marchés, de faire prêter de l'argent, etc. Le *grand Vocabul. franç.* dit au fémin. *courtière*, qu'on trouve également dans l'*Académie* ; mais dans cette seule phrase de raillerie *courtière de mariage*, celle qui se mêle de faire des mariages. (Du latin *cursitarius*, fait de *cursitare*, courir çà et là, aller et venir en hâte ; parce que le *courtier*, ou comme on disoit autrefois, le *courretier* est sans cesse en course.)

Courtier de chevaux, celui qui fait vendre des chevaux. —*de chevaux*, *de marchandises par eau*, celui qui bille les cordes, visite les coches et les bateaux, pour voir si le nombre des chevaux destinés à les remonter est suffisant. —*de vin*, celui qui goûte le vin qui est en vente pour voir s'il n'est point gâté, et le fait goûter sur les ports à ceux qui viennent le marchander. —*de sel*, celui qui fournit les minots pour mesurer le sel, des toiles et des bannes pour mettre dessus et dessous les minots. —*de lard*, celui qui visite les graisses et

le lard. Il y a encore diverses autres espèces de *Courtiers*.

Courtige, s. m. (*Kour-ti-je*) T. de Commerce. Ce dont une étoffe est *courte;* ce qui manque sur la longueur qu'elle doit avoir.

Courtilière, s. f. Insecte de la longueur et de la grosseur du petit doigt, qui ressemble en quelque façon à la sauterelle, et qui, dans les jardins, ronge les pieds des melons, des laitues et des chicorées. C'est un orthoptère de la famille des Grilloïdes. On le nomme aussi *taupe-grillon*. (Du vieux mot franç. *courtil* ou, suivant le grand Vocab. franç. *courtille* jardin. Cet insecte, en Anjou, s'appelle la *jardinière*.)

Courtine, s. f. Rideau de lit. En ce sens il est vieux.—En t. de Fortification, la partie de la muraille ou du rempart qui est entre deux bastions, et qui en joint les flancs. (Suivant *Du Cange*, du lat. *cortina*, dimin. de *cors*, *cortis* cour; comme qui diroit *petite cour entourée de murs*, par comparaison avec les murs d'une cour.) —En t. de Pêche, sorte de petit parc dont l'enceinte est formée par des filets tendus sur des piquets. On nomme *courtines vagabondes* ou *variantes*, celles qu'on change souvent de place; et *courtines volantes*, celles dont on incline les ailes en forme de berceau.

Courtines, pl. (Blason) La partie du pavillon royal qui forme le manteau, comme le comble sert de chapeau.

Courtisan, s. m. (*Kour-ti-san*) Seigneur attaché à la *Cour*.—Celui qui fait sa cour aux Grands ou à d'autres personnes à qui il veut plaire ou de qui il espère quelque faveur.

Courtisane, s. f. (*Kour-ti-za-ne*) Femme ou fille de mauvaise vie.

Courtiser, v. a. (*Kour-ti-zé*) Faire la cour à quelqu'un, dans l'espérance d'en obtenir quelque chose. Il est familier.

Courtiser les Dames, être assidu auprès d'elles pour leur plaire. —Fig. *Courtiser les Muses*, être adonné aux Belles-Lettres, et sur-tout à la Poésie.

Court-jointé, adj. m. Il se dit d'un cheval qui a le paturon court.

Court-mancher, v. a. (*Kour-man-ché*) T. de Boucher. Tenir avec une brochette de bois le *manche* d'une épaule de mouton rapproché du gros, pour le parer.

Courtois, oise, adj. (*Kour-toá*, *toá-ze*) Civil, affable, gracieux, poli. Il vieillit. (De l'italien *cortese*, fait dans le même sens, de *corte* pris du latin *corte* ablatif de *cors*, *cortis* cour; parce que les gens de cour sont en général plus civils, plus polis que les autres.)

Armes courtoises, celles dont la pointe et le tranchant étoient émoussés, et qui n'etoient point meurtrières.

Courtoisement, adv. (*Kour-toá-ze-man*) D'une manière *courtoise*. Il vieillit.

Courtoisie, s. f. (*Kour-toá-zí-e*) Civilité, honnêteté. Il est familier.

Faire courtoisie à l'autour (Fauconnerie), lui laisser plumer le gibier.

Courton, subst. m. La troisième des quatre sortes de filasses qu'on tire du chanvre.

Court pendu ou Capendu, s. m. Sorte de pomme. Voy. *Capendu*.

A courts-jours, T. de Négoce: *Une lettre de change a courts-jours*, qui est payable dans peu de jours.

Couru, ue, part. p. de *Courir*, et adj. *Cerf, lievre, daim couru; voleur couru par les Archers; pays couru par les ennemis.*—Recherché, suivi, à la mode: *C'est un homme fort couru; ce Prédicateur est fort couru; cette étoffe est fort courue.*

Cous ou Coyer, s. m. Pierre à aiguiser. (Du lat. *cos*, *cotis*, qui a la même signification.)

Cousin, s. m. (*Kou-zein*) Insecte diptère, de la famille des Sclérostomes, très-incommode par ses piqûres. (Suivant *Ménage*, du latin *culex*, nom de ce moucheron, dont cet étymologiste fait par des altérations successives et graduelles, *culcinus*, *coucin*, et enfin *cousin*.) —Espèce de pâtisserie.

Cousin, subst. m. Cousine, s. f. (*Kou-zein*, *zi-ne*) Il se dit de ceux qui sont issus ou de deux frères ou de deux sœurs, ou l'un du frère, l'autre de la sœur: *Cousin germain; cousin issu de germain;* (on disoit autrefois et on dit encore en quelques Provinces, *remué de germain*) *cousins au troisieme*, *au quatrieme degré.* —Titre d'honneur donné par les Rois aux Princes de leur sang, à des Princes étrangers, aux Cardinaux, à quelques Prelats. (Suivant *Nicot* et le *P. Labbe*, du latin *consanguineus*, qui a la même signification; suivant *Ménage*, de *congenus*, mot forgé de *cum* avec, ensemble, et de *genus* extraction, lignée; comme qui diroit, ajoute-t-il, *ex eodem genere*, de la même race, de la même famille.)

On dit fam. *Si vous vous comportez mal*, *nous ne serons pas cousins*, nous ne serons pas bons amis.

Cousinage, s. m. (*Kou-zi-na-je*) Parenté entre *cousins*. —Assemblée de tous les parens: *Il a prié à ce repas tout le cousinage.* Il est familier.

Cousiner, v. a. (*Kou-zi-né*) Appeler quelqu'un *cousin*: *Ils se cousinent sans être parens.*

Cousiner, v. n. Aller piquer les tables des parens vrais ou prétendus. Il est familier.

Cousinière, s. f. (*Kou-zi-niè-re*) Gaze ou mousseline dont on entoure un lit pour se garantir des *cousins*.

Cousoir, s. m. (*Kou-zoár*) Espèce de petite table sur laquelle on *coud* les livres qu'on doit relier ou brocher.

Cousse-couche ou Couche-couche, s. f. Racine potagère des îles Antilles, de la forme d'un navet.

Coussin, subst. m. (*Kou-cein*) Sorte de sac cousu de tous les côtés, rempli de plume, de crin ou de bourre, pour s'appuyer ou pour s'asseoir dessus. (Suivant *Wachter*, *Horman*, etc. de l'allemand *küssen*, qui a la même signification, dont les Italiens ont fait également dans le même sens, *cuscino*, et les Espagnols, *coxin*.)

Coussin de beaupré (Marine), grosse pièce de bois entaillée et chevillée sur les baux du premier pont d'un vaisseau, en avant du mât de misaine, pour recevoir le pied du mât de beaupré.

Coussinet, s. m. (*Kou-ci-ne*) Petit *coussin*.

—En Architecture, le premier voussoir d'une voûte, etc. dont le lit de dessous, posé sur l'imposte, est de niveau, mais dont le lit de dessus est en pente pour mieux recevoir le voussoir suivant. —En Mécanique, morceau de bois ou de métal, creusé en demi-cylindre. Voyez *Empoèse*. —En Physiq. petit *coussin* en cuir de buffle, etc. enduit d'un amalgame d'étain, dont on se sert au lieu de la main, pour frotter le globe électrique, ou le plateau circulaire de glace. —Dans le jet des bombes, coin de bois sur lequel on appuie le ventre du mortier, pour le pointer et le tirer.—Rouleau de paille nattée que les Couvreurs attachent sous leurs échelles, pour les empêcher de glisser.

Coussinets, pl. (Astron.) Pièces de métal de timbre concaves, qui supportent les axes d'une lunette ou d'un instrument des passages.

Coussinet des marais, Voy. *Canneberge*.

Cousson, s. m. (*Kou-son*) Nom que donnent les paysans du Dauphiné à une vapeur chaude qui brûle les bourgeons des vignes, quand ils commencent à pousser. (Du grec *kausos* ardeur ou chaleur.)

Coustillier, s. m. Dans l'ancienne Milice françoise, Ecuyer ou varlet à cheval, ainsi nommé du *couteau* ou poignard dont il étoit armé.

Cousu, ue, part. p. de *Coudre*, et adject. (*Kou-zu, zû-e*) —Il s'emploie souvent au figuré : *Bouche cousue !* silence ! n'en parlez pas. —*Etre cousu avec quelqu'un*, ne pas le quitter d'un instant. —*Finesses cousues de fil blanc*, aisées à reconnoître. —*Etre cousu d'argent*, en avoir beaucoup. —*Visage cousu de petite vérole*, fort marqué. —On dit d'un cheval maigre et efflanqué, qu'*il a les flancs cousus*; d'un homme exténué, qu'*il a les joues cousues*, etc. —Se dit dans le Blason d'un chef de métal sur un champ de métal, ou d'un chef de couleur sur un champ de couleur.

Coût, s. m. (*Koû*) Ce qu'une chose *coûte*. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais dans cette phrase : *Les frais et loyaux coûts*; et dans cette phrase proverbiale : *Le coût en fait perdre le goût*.

Coûtant, adj. sans fém. (*Koû-tan*) Il ne se dit qu'avec prix : *Je vous le donnerai au prix coûtant*, au prix qu'il m'a *coûté*.

Coutarde épineuse, s. f. Plante de Cayenne à fleur monopétale, qui croît dans les lieux humides, et qui est armée de piquans.

Couteau, s. m. (*Kou-tô*, s. d.) Instrument composé d'un manche, d'une lame qui ne taille que d'un côté, et dont on se sert pour couper, sur-tout à table. —Sorte de petite épée qu'on porte seulement pour parade. (Du lat. *cultellus*, dont la signification est la même. On disoit autrefois *coutel*.)

Couteau de chasse, courte épée que portent les Chasseurs pour couper les branches, etc. —*de Tripière*, couteau qui tranche des deux côtés. —Fig. et fam. Personne qui dit du bien et du mal de tout le monde. —*à couleur*, couteau dont le Peintre se sert pour placer les teintes sur sa palette, etc. Sa lame, égale des deux bords, est peu tranchante, arrondie à son extrémité, mince et ployante. —*de chaleur*, espèce de couteau qui ne coupe pas et qui sert seulement à abattre la sueur des chevaux. —*de feu*, morceau de cuivre ou de fer qui sert à donner le feu aux jarrets des chevaux.

Fig. *Aiguiser ses couteaux* ou *les couteaux*, se préparer au combat, à la dispute. —*Jouer des couteaux*, se battre. —*En être aux couteaux tirés* ou *aux épées et aux couteaux*, être ennemis mortels et jurés. —*Avoir le pain et le couteau*, avoir toute sorte de facilités, d'avantages pour réussir. —*Mettre couteau sur table*, donner à manger. —*C'est son couteau pendant*, il l'accompagne ou le suit par-tout; il est prêt à le servir en toute occasion. Toutes ces expressions sont du style familier. —*Premier couteau*, nom donné à Constantinople, aux peaux de bœuf ou de vache qu'on lève depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Novembre.

Coutel, s. m. T. de Pêche. Espèce de serpe pour couper les cannes employées à faire les bourdigues

Coutelas, s. m. (*Kou-te-lâ*) Epée large et courte qui ne tranche que d'un côté; espèce de cimeterre. (Du lat. *cultellus* couteau.)—En t. de Marine, sorte de petites voiles, qu'on appelle aussi *bonnettes en étui*. —Espèce de poisson, le même que l'*Espadon*.

Coutelets, s. m. pl. (*Kou-te-lè*) T. de Pêche. Goulets formés par les traverses des bourdigues, Voy. *Traverse*.

Coutelier, s. m. (*Kou-te-lié*) Celui dont le métier est de faire des *couteaux*, ciseaux, rasoirs et autres instrumens tranchans.

Coutelière, s. f. Etui où l'on met plusieurs *couteaux*. Il peu usité.

Coutellerie, s. f. (*Kou-tè-le-rî-e*) Métier de *Coutelier*. —Ouvrage que font et débitent les *Couteliers*. —Lieu où cet ouvrage se vend.

Coûter, v. act. (*Koû-té*) Être acheté un certain prix : *Ce bijou lui coûte cent écus.* —Figur. Etre cause de dépense, de perte, de douleur, de soin : *Les procès coûtent beaucoup d'argent; cette perte lui coûte bien des larmes.* (Du latin *constare*, dont la signification est la même.)

Coûter, v. n. *Les procès, les voyages coûtent toujours; jamais résolution ne m'a tant coûté à prendre.*

Coûter, v. impers. *Je ne puis vous dire ce qu'il me coûte d'argent, de soins, etc. pour réussir; il lui en coûte beaucoup de s'abaisser; il en coûte beaucoup pour parvenir.*

On dit fig. que *quelque chose ne coûte guère à un homme*, quand il ne la ménage pas, qu'il la prodigue; que *rien ne lui coûte pour se satisfaire, pour obliger ses amis*, qu'il n'épargne rien pour cela ou qu'il ne trouve rien de difficile; et au contraire, que *tout lui coûte*, quand il a de la peine à le faire.

Coûteux, euse, adj. (*Kou-teû, eû-ze*) Qui *coûte* beaucoup; qui engage à la dépense : *Les voyages sont fort coûteux*.

Coutier, s. m. (*Kou-tie*) Celui qui fait des coutils.

Coutières, s. f. pl. Gros cordages qui soutiennent les mâts d'une galère, et qui lui servent de haubans.

Coutil *ou* Coutis, s. m. (*Kou-ti*) Espèce

de toile faite de fil de chanvre ou de lin, propre pour faire des matelas, et sur tout des lits de plume, des taies d'oreiller, des tentes, etc. (Du lat. *culcita* matelas. *Menage.*)

COUTILLADE, s. f. (mouillez les *ll*) Plaie ou balafre faite avec une *coutille*.

COUTILLE, s. f. (*Kou-ti-glie*, en mouillant les *ll*) Sorte d'épée ou de dague qui étoit en usage en France, vers le temps de *Charles VII*. (Du lat. *cultellus* couteau.)

COUTILLIER, s. m. (*Kou-ti-glié*) Soldat qui se servoit d'une *coutille*.

COUTON, s. m. Arbre du Canada, dont le suc a le goût du vin.

COUTRE, s. m. Fer tranchant qu'on adapte à la charrue, et qui sert à fendre la terre quand on laboure. (Du latin *culter*, qui a la même signification.) —En t. d'Hist. Ecclésiast. Officier des Eglises cathédrales, dont les fonctions consistoient particulièrement dans la garde des choses appartenant à l'Eglise.

COUTRERIE, s. f. (*Kou-tre-rî-e*) Dans l'Hist. Ecclésiast. charge et fonction de l'Officier appelé *Coutre*. Voyez ce mot.

COUTUMAT, adj. (*Kou-tu-ma*) Se disoit en Guyenne, des lieux où se payoit le droit de *coutume*.

COUTUME, s. f. Habitude contractée dans les mœurs, manières, discours, actions. —Fig. Ce qui arrive souvent aux choses inanimées : *Cette cheminée a coutume de fumer.* —Usage : *C'est la coutume d'un tel pays de....* Voyez *Usage*. —*Droit coutumier*, autorisé par l'usage, par la commune pratique. —Livre qui contient ce droit. —Certains droits ou impôts qui se payent en quelques passages, à l'entrée de certaines villes : *Coutume de Bayonne*, *de Bordeaux*. (De l'italien *costuma* ou *costume*, fait suivant Ménage, avec la même signification, du latin *consuetudine*, ablatif de *consuetudo* coutume, usage.)

Grande et petite coutume, droit qui composoit la recette de la Comptablie de Bordeaux. —*Poissons de coutume* (Pêche), ceux de redevance qu'on donne au propriétaire du bateau et au maître Pêcheur.

COUTUMES, pl. Droits qui se payent en marchandises sur les côtes de Guinée, pour obtenir des Souverains la liberté de trafiquer dans leurs états.

COUTUMIER, s. m. (*Kou-tu-mié*) Livre qui contient la *coutume* d'un lieu ou de plusieurs lieux.

COUTUMIER, IÈRE, adj. (*Kou-tu-mié, iè-re*) Qui est selon la *coutume* des lieux : *Droit coutumier.* —Qui se règle selon le droit *coutumier* : *Pays coutumier.* —Qui a *coutume* de...... *Il est coutumier du fait ; coutumier de mentir.* Il est familier.

COUTURE, s. f. Plusieurs points tirés de rang avec l'aiguille et faits avec du fil, de la soie, etc. qui servent à joindre ensemble deux choses désunies auparavant. — Action de *coudre*. —L'art de *coudre* : *Elle a quitté la couture.* —La façon dont une chose est *cousue* : *Belle*, *vilaine couture.* —Cicatrice qui reste d'une plaie. —En t. de Plombier, manière d'accommoder le plomb sur les couvertures des bâtimens sans y employer la soudure. —En t. de Marine, distance entre les bordages d'un vaisseau qu'on remplit d'étoupes et de callat. —Chez quelques Religieux, le lieu où l'on fait les habits.

Etre battu ou *défait à plate couture*, complètement.

COUTURIER, s. m. et COUTURIÈRE, s. f. (*Kou-tu-rié, rie-re*) Celui, celle qui travaille en *couture*. Il est beaucoup plus d'usage au fém.

Couturier, en Anatomie, nom d'un muscle de la jambe, ainsi nommé parce qu'il sert à faire plier la jambe en dedans, comme le font les Tailleurs lorsqu'ils travaillent.

COUVAIN *ou* COUVEIN, s. m. Semence de punaises. —Partie du gâteau d'une ruche qui contient les vers destinés à reproduire les abeilles.

COUVÉ, ÉE, part. p. V. *Couver*. Les Gascons disent *œuf couvé*, au lieu d'*œuf couvi*.

COUVÉE, s. f. Tous les œufs qu'une poule ou autre femelle d'oiseau *couve* en même temps, ou ce qui en provient. —Fig et fam. Engeance, famille. Il ne se prend guères qu'en mauvaise part : *Toute cette couvée ne vaut rien.*

COUVENT, s. m. (*Kou-van*) Maison de Religieux ou de Religieuses qui vivent ensemble dans un cloître selon une certaine règle. Voyez *Cloître*. —Tous les Religieux, toutes les Religieuses du même Monastère. On disoit autrefois *convent*. (Du latin *conventus* assemblée.)

COUVER, v. act. (*Kou-vé*) Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. —On dit quelquefois absolument : *Mettre une poule couver.* (Du latin *cubare* se coucher, être couché.) —Populairement : Mettre des charbons ou des cendres chaudes dans un *couvet* et le mettre sous soi. —Fig. Tenir caché : *Couver de mauvais desseins*, *etc.* On dit à peu près dans le même sens, *cet homme couve une grande maladie.*

Fig. et fam. *Couver quelqu'un des yeux*, le regarder avec tendresse et affection.

COUVER, v. n. Être caché : *Le feu couve sous la cendre.* —Fig. *Cette conspiration couvoit depuis long-temps.*

SE COUVER, v. récipr. Il ne s'emploie qu'avec le pronom impersonnel *il* : *Il se couve quelque mauvais dessein.*

COUVERCLE, s. m. Ce qui bouche l'ouverture d'un vase, d'un pot, d'un coffre, etc. *Mettre, attacher un couvercle sur...* —Ce qui ferme l'ouverture ou la bouche d'un four. Ce mot diffère fort de *couverture* qui exprime ce qui sert non à *boucher*, mais à *couvrir*.

COUVERSEAU, s. m. (*Kou-ver-sô*, s. d.) T. de Charpentier : Planche au-dessous des archures d'un moulin.

COUVERT, s. m. (*Kou-vèr*) Toutes les choses dont on *couvre* une table lorsque l'on veut manger. —Assiette, cuiller, fourchette et serviette que l'on met sur la table pour une personne. —Logement qu'on donne à quelqu'un. —Le toit d'un bâtiment. — Lieu *couvert* d'arbres. —Enveloppe d'une lettre : *Je lui ai écrit sous le couvert de l'Ambassadeur.*

COUVERT, ERTE, part. p. de *Couvrir*, et adj. Caché ou fermé par quelque chose qui le *couvre*. —Qui a son chapeau sur sa tête. —Vêtu : *Il n'est couvert que de simple serge.* —Défendu :

Cette porte est couverte par une demi-lune. —Fig. *Ennemi couvert*, dissimulé. —*Couvert de gloire*, qui a acquis beaucoup de gloire. —*Couvert de crimes*, chargé de crimes. —*Vin couvert*, d'une couleur chargée. —*Drap trop couvert*, qui n'a pas été tondu d'assez près. —*Pays couvert*; rempli de bois, d'arbres. —*Temps couvert*; obscur, plein de nuages. —*Chemin couvert*, Voy. *Chemin*. —*Mots couverts*, qui cachent un sens qu'on n'ose pas dévoiler.

Figur. et proverb. *Servir quelqu'un à plats couverts*, 1.° lui faire une fausse confidence; 2.° ne lui confier un secret qu'en partie; 3.° lui rendre secrètement de mauvais offices. C'est en ce dernier sens qu'il est plus usité. —*Se tenir clos et couvert;* se tenir en lieu de sureté, de peur d'être pris: ou cacher ses pensées, ses desseins.

A COUVERT, adv. A l'abri: *Etre à couvert de la pluie*. Voy. *A l'abri*, au mot *Abri*. —On dit fig. et dans le même sens: *A couvert de ses ennemis, de la nécessité; mettre son honneur à couvert*, en sureté. *Boileau* (Ode sur la prise de Namur) a employé *à couvert* dans le sens de défendu, protégé par.... *à couvert d'une rivière*. Cette acception n'est point usitée.

COUVERTE, s. f. En t. de Marine du Levant, pont ou tillac. —En t. de Fauconnerie, 1.° Les deux grandes pennes du milieu de la queue. —3.° *Vol à la couverte*, celui qui se fait lorsqu'on approche le gibier à la faveur de quelque haie. —Dans les Manufactures de porcelaine, de faïence, l'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre.

COUVERTEMENT, adverb. (*Kou-ver-te-man*) Secrètement; en cachette.

COUVERTURE, s. f. Ce qui sert à *couvrir* certaines choses: *La couverture d'un lit, la couverture d'un mulet; la couverture d'un livre; la couverture d'un toit, etc.* Voy. *Couvercle*. —Au fig. prétexte.

Couverture à la mi-voie, T. de Couvreur, celle où l'on a tenu les tuiles moins serrées que dans la *couverture* ordinaire.

COUVERTURIER, s. m. (*Kou-ver-tu-rié*) Marchand ou Artisan qui fait, qui vend des *couvertures*: *Marchand couverturier*.

COUVET, s. m. (*Kou-vè*) Pot que certaines femmes remplissent de charbons de feu, et qu'elles mettent sous elles: *Elle a un couvet bien fourni*.

COUVEUSE, s. f. Poule qui *couve* ou qu'on garde pour *couver*.

COUVI, adj. m. *Œuf couvi*, œuf à demi-*couvé*, ou gâté pour avoir été gardé trop long-temps.

COUVRE-CHEF, subst. m. Sorte de coiffure de toile que portent les paysannes. —Famil. Tout ce qu'on met sur la tête et sur le visage pour les couvrir. —En t. de Chirurgie, bandage pour la tête.

COUVRE-FEU, s. m. Ustensile de cuivre ou de fer qu'on met devant ou sur le feu, pour empêcher que quelque charbon ne s'échappe au dehors, ou pour *couvrir le feu* et en conserver pendant la nuit. —Coup de cloche qui dans certains lieux marque l'heure de se retirer.

COUVRE-PIED, s. m. Petite couverture d'étoffe qui sert à *couvrir les pieds*.

COUVREUR, s. m. Artisan qui *couvre* les bâtimens de lattes, de tuiles et d'ardoises, et qui met le plomb sur les couvertures.

COUVREUSE, s. f. Femme de *Couvreur*. —Celle qui *couvre* de paille certaines chaises.

COUVRIR, v. act. *Couvrant*, *Couvert*. *Je couvre, etc. Je couvris, etc.* Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. —On dit fig. *Couvrir de honte, d'opprobre, d'ignominie* ou *de gloire, etc. Couvrez-moi de votre protection*. —Mettre en grande quantité sur.... *Couvrir la campagne de morts, la table de pistoles; couvrir de sang, de poussière*. —Cacher; dissimuler: *Couvrir son jeu, ses desseins, etc.* —En t. de Guerre, 1.° être à côté; marcher à côté. —2.° Défendre: *Ce bastion couvre le rempart*. —En parlant de certains animaux, s'accoupler avec la femelle pour la génération. —En t. de Raffineur de sucre, mettre sur la pâte du pain, une couche de terre délayée en bouillie, pour entraîner le sirop avec l'eau qui sort de cette terre, et filtre à travers le pain. (Du latin *cooperire*, dont la signification est la même.)

Couvrir la table, mettre sur la table, la nappe, les serviettes, les couteaux, les cuillers, etc. qui doivent servir à un repas. —*une carte*, mettre de l'argent dessus. —*une dame*, au Trictrac, placer une dame sur une autre qui étoit découverte ou seule. —*une enchère*, enchérir au-dessus de quelqu'un. —*la prescription*, en t. de Droit, interrompre la prescription qui commençoit à courir. —*sa marche*, en t. de Guerre, la cacher. —Fig. Cacher ses desseins, aller adroitement à ses fins. —Famil. *Couvrir la joue*, donner un soufflet.

SE COUVRIR, v. réc. Mettre son chapeau sur sa tête. —En parlant du temps, s'obscurcir, devenir moins clair et moins net. —Fig. *Se couvrir de gloire*, acquérir beaucoup de gloire. —Fig. *Se couvrir d'un prétexte*, s'excuser sur...

COVENDEUR, s. m. (*Ko-van-deur*) Celui qui *vend avec* un autre une chose possédée en commun.

CO-VERSE, s. m. T. de Géom. Nom par lequel quelques Géomètres désignent dans un cercle, la partie du diamètre qui reste après que l'on en a ôté le *sinus-verse*. Ils disent aussi adjectivement *sinus-coverse*.

COWALAM, s. m. Grand arbre de l'île de Ceylan, dont le fruit ressemble à une orange.

COYAU, s. m. (*Koa-iô*, s. d.) Morceau de bois que les Charpentiers posent sur la partie inférieure des chevrons d'un comble, et sur la saillie de l'entablement, pour en former l'égoût. On l'appelle aussi *chanlatte*.

COYER, s. m. (*Koa-ié*) Pièce de bois faisant partie de l'enrayure d'un comble: elle est assemblée dans le poinçon et répond sur l'arrêtier.

CRAB, s. m. Nom que donnent les Siamois à deux bâtons courts dont ils accompagnent la voix en les frappant l'un contre l'autre. C'est une espèce de castagnettes.

CRABE, s. m. Ecrevisse de mer. (Du grec *karabos*, ou du flamand *krab*, dont la signification est la même.)

CRABIER, s. m. (*Kra-bié*) Oiseau d'Amérique qui vit de *crabes*.

Crac, s. f. (*Krake*) T. de Fauconn. Maladie des oiseaux de proie, dont on ignore la nature et les causes : *Ce faucon a la crac.*

Crac, s. m. Bruit que font certains corps durs, secs et solides : *La solive fit crac.* Il est familier.

Crac, interj. Soudainement : *Crac, le voilà sorti.* Il est familier.

Crachat, s. m. (*Kra-cha*) Salive, etc. qu'on jette hors de la bouche en *crachant.*

Proverbialem. *Bâtir de boue et de crachat*, bâtir peu solidement. —On dit dans le même style, d'un homme malheureux, qu'*il se noieroit dans son crachat.*

Crachement, s. m. (*Kra-che-man*) Action de *cracher*, sur-tout fréquemment ou à cause de quelque incommodité : *Crachement continuel; crachement de sang.*

Cracher, v. a. (*Kra-ché*) Pousser, jeter dehors la salive, le flegme ou autre matière qui incommode dans la gorge, dans la bouche ou dans le poumon. (Suivant *Ménage*, d'après *Scaliger*, du latin *scracere* qu'on trouve pour *screare* cracher. D'autres pensent, et peut-être avec plus de fondement, que ce mot a été formé par onomatopée du son qu'on fait entendre en *crachant.*) —On le dit fig. et fam. des choses qui sortent de la bouche mal-à-propos : *Cracher du Grec, du Latin.*

Fig. et fam. *Cracher au nez*; mépriser, insulter. —Proverb. 1.° *Cracher contre le Ciel*, blasphémer. —2.° *Cracher au bassin*; contribuer à quelque aumône ou à quelque autre dessein pieux ou profane.

Fig. et fam. *C'est son père tout craché*, il lui ressemble comme deux gouttes d'eau.

Cracheur, euse, s. Celui, celle qui *crache* souvent.

Crachoir, s. m. (*Kra-choar*) Petit vase de faïence, etc. dans lequel on *crache* quand on est incommodé. —Vaisseau de bois dans lequel on *crache* pour ne pas salir une chambre, etc.

Crachotement, s. m. (*Kra-cho-te-man*) Action de *crachoter.*

Crachoter, v. n. fréquentatif. (*Kra-cho-té*) *Cracher souvent* et peu à la fois.

Crade, s. m. T. d'Antiq. Machine de théâtre qui servoit pour les vols et les gloires. (Du grec *kradê*, qui signifie proprement le croc ou crochet qui tenoit la corde à laquelle étoit attaché l'acteur qui représentoit l'apparition d'une divinite.)

Craie, s. f. (*Kré*) Pierre tendre et blanche propre à marquer. (Du latin *creta*, qui a la même signification, et qui est en même temps le nom de l'île de *Crete*, aujourd'hui *Candie*, où cette pierre se trouve en abondance.) —Marque que fait le Maréchal des logis sur la porte, pour marquer les logemens : *Loger à la craie, cette maison n'est point sujettte à la craie.* —En t. de Fauconn. maladie des oiseaux de proie, causée par une dureté des émeus si extraordinaire, qu'il s'y forme de petites pierres de la grosseur d'un pois, qui bouchent le boyau.

Craie de Briançon, sorte de talc que les Tailleurs d'habits emploient pour tracer des lignes dans la coupe des draps.

Craignant, part. act. de *Craindre* (*Kraignan*, en mouillant *gn*) Il n'est usité que dans cette phrase : *Homme craignant Dieu*; pieux, religieux.

Craindre, v. a (*Krein-dre*) Il se conjuge sur *Plaindre*. V. la Préface) Redouter; appréhender; avoir peur que ... avec cette différence, dit *Girard*, qu'on *craint* par un mouvement d'aversion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver; on *appréhende* par un mouvement de desir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer; on *redoute* par un mouvement d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur; on *a peur* par un foible d'esprit pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du danger. —On le dit aussi des choses inanimées : *L'oranger craint le froid*, le froid lui est contraire. (Nous disions autrefois *cremer*, ce qui donne lieu de croire, observe *Ménage*, que ce mot a été fait du latin *tremere* trembler, *craindre*, en changeant le *t* en *c*.)

Craindre Dieu, appréhender sa justice et avoir en même temps pour lui du respect, de la vénération et de l'amour : *Craignons d'offenser Dieu*, abstenons-nous d'offenser Dieu. —*Un bon vaisseau ne craint que la terre et le feu*; dans un bon vaisseau on ne *craint* que d'échouer ou d'être brûlé.

Dans les cas où *craindre*, régissant un verbe, est suivi de *que ne*, lorsqu'on ne souhaite pas la chose exprimée par le verbe régi, on retranche *pas* : *Je crains que sa maladie ne devienne mortelle*; mais si on souhaite cette chose, on met *que ne pas* : *Je crains que mon frere ne puisse pas arriver ce soir.* Voyez la Grammaire.

Craint, ainte, part. p. de *Craindre*, et adj. (*Krein, krein-te*) Redouté, appréhendé. Voltaire a dit (Marianne) : *En me rendant plus craint, m'a fait plus misérable.* Il falloit : *En me rendant plus à craindre. Craint* étant un participe et non pas un adjectif proprement dit, ne sauroit être régi par *rendre*, qui ne peut gouverner qu'un adjectif.

Crainte, s. f. (*Krein-te*) Appréhension; peur; passion excitée dans l'ame par l'image d'un mal à venir. (On disoit anciennement *cremeur*, fait du latin *tremor* tremblement.)

Crainte de Dieu, vertu qui nous porte à l'aimer, à *craindre* sa justice, et qui nous engage à faire ce qu'il commande, pour trouver grace auprès de lui. —*Crainte servile*, crainte qui vient de la seule appréhension du châtiment. —*Crainte filiale*, celle qui naît d'amour et de respect.

De crainte de, de crainte que, conj. De peur de, de peur que : *De crainte d'être trompé; de crainte qu'on ne vous vole.*

Craintif, ive, adj. (*Krein-tife, t-ve*) Timide : peureux; sujet à la *crainte.*

Craintivement, adv. (*Krein-ti-ve-man*) Avec *crainte.* Il est peu usité.

Cram, s. m. Voy. *Raifort.*

Cramailler, s. m. (*Kra-ma-glié*, mouillez les *ll*) T. d'Horloger : Rateau denté aux répétitions.

Cramani, s. m. Aux Indes, le premier Juge d'une ville.

Cramoisi, s. m. (*Kra-moa-zi*) Rouge foncé;

Un beau cramoisi. En ce sens il est aussi adj. *Velours cramoisi.* (De *kermès*, substance qui sert à teindre en écarlate. Voy. ce mot. On a dit d'abord *kermesi*, ensuite *cremoisi* et enfin *cramoisi*. Les Italiens ont fait de la même racine *cremisi*, et les Espagnols *carmesi.*) —Sorte de teinture qui rend les couleurs où on l'emploie plus vives et plus durables.

Proverb. *Sot* ou *laid en cramoisi*, sot ou laid au dernier degré. (De *cramoisi*, pris dans sa seconde acception, moins comme une couleur particulière, que comme la perfection de quelque couleur que ce soit.)

Crampe, s. f. (*Kran-pe*) Contraction convulsive et douloureuse, principalement à la jambe et au pied. (De l'allemand *krampf*, qui a la même signification et dont les Anglois ont fait également *cramp.*) —En t. de Marine, espèce de clous de fer à deux pointes parallèles, plus ou moins écartées, jointes à la tête par une traverse à angle droit ou arrondie de l'une à l'autre.

Goutte-crampe, espèce de goutte subite et qui dure peu.

Crampon, s. m. (*Kran-pon*) Sorte de lien de fer dont on se sert dans les ouvrages de Maçonnerie, de Charpenterie ou de Menuiserie, pour attacher fortement quelque chose. (De l'allemand *kramme* ou mieux *krampe*, qui a la même signification, et qui suivant *Wachter*, a été formé du verbe *krappen* ou *krapfen*, saisir avec un croc.) —Petit morceau de cuivre en forme d'anneau, qui est sur le devant d'une selle de cheval pour attacher les fourreaux des pistolets. —En t. de Maréchal, bout de fer recourbé, qu'on fait exprès aux fers d'un cheval, quand on veut le ferrer à glace. —En t. d'Orfèvre, morceau de fil de fer plié et élargi vers ses extrémités, pour retenir ensemble deux pièces qu'on veut souder. —Morceau de fer attaché dans la pièce du milieu d'une croisée de fenêtre, dans laquelle on pousse les verroux des targettes. —En t. de Blason, morceau de fer dont on armoit les extrémités des échelles employées à l'escalade des villes.

Crampons, plur. Terme d'Imprimerie : Morceaux de cuivre formant un demi cercle, cloués au coffre de la presse, et qui passent sur les bandes.

Cramponné, ée, part. pass. et adj. Voyez *Cramponner.* —En t. de Blason, il se dit des pièces dont les extrémités sont recourbées comme celles d'un fer *cramponné*, ou qui ont une demi-potence.

Proverb. et fig. *Avoir l'ame cramponnée dans le corps*, avoir la vie dure.

Cramponner, v. act. (*Kran-po-né*) Attacher avec des *crampons.* —Tourner et renverser sur le coin de l'enclume l'éponge du fer et en faire le *crampon* à oreille de lièvre. —Ferrer un cheval avec des fers à *crampons.*

se Cramponner, v. réc. S'attacher fortement à quelque chose pour n'en être point arraché. Il est familier.

Cramponnet, subst. m. (*Kran-po-né*) Petit *crampon.* —Ce qui est attaché sur l'ovale d'une targette et qui en tient les verroux.

Cran, s. m. Coche ou entaille qui se fait dans un corps dur pour y faire entrer un autre corps et l'y arrêter. On dit fig. et fam. *Baisser d'un cran*, diminuer, en parlant de la fortune, de la réputation, etc. (Du latin *crena* qui a la même signification.) —Dans l'Imprimerie, petit vide demi-circulaire pratiqué au pied de la lettre par le Fondeur, pour indiquer au Compositeur le sens dans lequel il doit la placer. —En t. de Maréchal, sillons qui se voient dans le palais de la bouche d'un cheval.

Crancelin, s. m. (*Kran-ce-lein*) T. de Blason : Portion de couronne à fleurons posée en bande à travers un écu.

Crâne, subst. m. Boîte osseuse qui renferme le cerveau, le cervelet et la moëlle allongée. —On dit, dans le jargon moderne, *cet homme est un crâne*, un fou, un écervelé. (Du grec *kranion* qui a la même signification.)

Cranequin, s. m. (*Kra-ne-kein*) Dans l'ancienne Milice françoise, bandage de fer qui se portoit à la ceinture, et dont on se servoit pour tendre l'arc, ou plutôt l'arbalète. Ce mot, suivant *Le Duchat*, a été littéralement tiré de l'allemand où il avoit le même sens. C'est un diminutif de *kran* qui, dans la même langue, signifie une grue à enlever des fardeaux.)

Cranequinier, s. m. (*Kra-ne-ki-nie*) Sorte d'Arbalétrier, armé d'une arbalète légère qui se tendoit avec le *cranequin.*

Cranologie, s. f. (*Kra-no-lo-ji-e*) Art prétendu de découvrir les bonnes ou mauvaises qualités de l'ame par l'inspection des éminences ou protubérances du *crâne*, inventé par le Docteur *Gall*, Médecin allemand. (Du grec *kranion* crâne, et *logos* discours.)

Cranologue, s. m. (*Kra-no-lo-ghe*) Celui qui étudie, qui sait, qui professe la *Cranologie.*

Cranson officinal, s. m. Voy. *Herbe aux cuiliers.*

Cranson rustique, Voy. *Raifort.*

Crapaud, s. m. (*Kra-pô*) Animal qui ressemble à la grenouille. (Suivant *Bourdelot* et plusieurs autres, du latin *crepare*, dans le sens de crever, se fendre ; parce que, disent-ils, le *crapaud* s'enfle tellement, qu'il semble près de crever. Suivant *Menage*, de *repire* ramper, en y préposant un *c* : parce que, à la différence de la grenouille qui saute, le crapaud se traîne et rampe.) —En t. de Marine, barre de fer coudée qui sert à supporter la barre du gouvernail. —En t. d'Artillerie, l'affût du mortier.

On dit proverb. d'un homme fort laid, que *c'est un vilain crapaud* ; de celui qui fait le dispos et qui ne l'est guères, qu'*il saute comme un crapaud.*

Crapaud-pêcheur, V. *Baudroie.* —*volant*, Voy. *Engoulevent.*

Crapaudaille ou Crépodaille, s. f. (*Kra-po-da-glie*, mouillez les *ll*) Sorte de *crêpe* fort délié et fort clair.

Crapaudière, s. f. (*Kra-po-diè-re*) Lieu où il y a beaucoup de *crapauds.* —Fig. et fam. Lieu bas, sale, mal propre.

Crapaudine, s. f. (*Kra-po-di-ne*) Sorte de pierre qu'on croyoit autrefois se trouver dans la tête du *crapaud*, et qui est une dent pétrifiée du poisson appelé *Loup marin.* On la nomme aussi *Bufonite.* —Dans l'Imprimerie,

morceau de fer sur lequel est placée la grenouille et dont les extrémités se dirigent vers les quatre angles de la platine. —Morceau de fer, de cuivre ou de bronze creux, dans lequel entre le gond coudé d'une porte, etc. —Feuille de tôle percée de plusieurs trous à l'entrée d'un tuyau de bassin, de réservoir, etc. pour empêcher les *crapauds* ou les ordures d'y pénétrer. —Soupape du tuyau de la décharge de fond d'un bassin, etc. —Espèce de maladie du cheval. —Plante de la famille des Labiées, dont on compte beaucoup d'espèces exotiques et indigènes.

A la crapaudine, terme de Cuisine : *Manger des pigeons à la crapaudine*, les manger ouverts, aplatis et rôtis sur le gril.

Craponе, s. f. T. d'Horloger : Lime bâtarde.

Crapoussin, ine, s. (*Kra-pou-cein, ci-ne*) Petit homme contrefait, petite femme contrefaite. Style familier et burlesque.

Crapule, s. f. Vilaine et continuelle débauche de vin et d'autres liqueurs. Ce mot et les deux suivans ne sont pas du beau style. (Du grec *kraipalé*, qui signifie la même chose, et littéralement, *pesanteur de tête pour avoir trop bu*.)

Crapuler, v. n. (*Kra-pu-lé*) Vivre dans la *crapule*. Il est peu usité. (Du grec *kraipalaô* et *kraipalizô*, dont la signification est la même.)

Crapuleux, euse, adj. (*Kra-pu-leû, eû-ze*) Qui aime la *crapule*.

Craquelin, s. m. (*Kra-ke-lein*) Sorte de pâtisserie qui *craque* sous la dent. —En t. de Pêche, crabes destinés à servir d'amorce, lorsquils ont quitté leur robe, et que leur enveloppe est encore tendre et membraneuse. En ce sens, on dit aussi *Craquelot*.

Craquelot, s. m. (*Kra-ke-lo*) Hareng peu salé et peu fumé. —Voyez *Craquelin*, dans sa seconde acception.

Craquelotière, s. f. (*Kra-ke-lo-tie-re*) T. de Pêche : Femme qui prépare les harengs bouffis nommés *Craquelots* ou *Appétits*.

Craquement, s. m. (*Kra-ke-man*) Son que font certains corps en *craquant* : *Le craquement d'une poutre*.

Craquer, v. n. (*Kra-ké*) Il se dit du bruit que font certains corps en se frottant violemment ou en éclatant. (Mot fait par onomatopée.) —Popul. mentir ; hâbler ; se vanter faussement.

Craquerie, s. f. (*Kra-ke-rî-e*) Menterie, hablerie. Il est familier.

Craquetement, s. masc. (*Kra-kè-te-man*) Convulsion des muscles des mâchoires, qui fait *craquer* les dents.

Craqueter, v. n. (*Kra-ke-té*) *Craquer* souvent et à petit bruit. —En t. de Chasse, se dit du cri de la cigogne et de la grue.

Craqueur, euse, subst. (*Kra-keur, eû-ze*) Celui, celle qui ne fait que mentir, exagérer, se vanter faussement, etc. Il est populaire. —On dit plus burlesquement encore, et par un mauvais jeu de mots : *Il est de Cracovie ; il vient de Cracovie ; nouvelles de Cracovie*.

Crâse ou Synérèse, s. f. Figure de Grammaire par laquelle on joint deux ou plusieurs voyelles, qui se confondent tellement qu'il en résulte un son différent : *L'amitié, l'homme*, pour *la amitié, le homme*. La crâse a lieu sur-tout dans la langue grecque. (Du latin *crasis*, pris avec la même signification, du grec *krasis* mélange, dérivé de *kérannumi* je mêle.)

Craspédon, s. m. Maladie de la luette, dans laquelle elle pend comme une membrane longue et foible. (Du grec *kraspedon*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement frange, bord d'un habit.)

Crassane, s. f. Sorte de poire d'hiver.

Crasse, s. f. (*Kra-ce*) Ordure qui s'amasse sur la peau ou dans le poil de l'animal. (Du grec *grassos* ordure qui s'attache à la laine des brebis ; ou selon quelques-uns, du latin *crassities* épaisseur ; parce que la crasse rend en quelque manière, plus épais, les corps sur lesquels elle s'attache.) —Par extension, saleté des habits, des meubles. —Au fig. 1.° Rusticité ; défaut de politesse : *Crasse du Collège, de l'École*. —2.° Avarice sordide : *Vivre dans la crasse*. —3.° Naissance obscure : *Être né dans la crasse*. —Ordure qui sort des métaux quand on les fond.

Crasse, adj. f. Épaisse, grossière : *Humeur crasse et visqueuse*. —Au fig. *Ignorance crasse*, grossière et inexcusable.

Crasses, s. f. pl. Écailles qui se séparent de certains métaux, quand on les frappe à coups de marteau.

Crasseux, euse, adject. (*Kra-ceû, eû-ze*) Plein de *crasse*, couvert de *crasse*. —Au fig. sordidement avare. —On dit aussi substantiv. dans les deux sens : *C'est un crasseux, une crasseuse*.

Crassule, s. f. Genre de plantes presque toutes exotiques, de la famille des Joubarbes.

Cratère, s. m. Chez les Anciens, grande coupe dans laquelle on mêloit sur la table le vin avec l'eau, et où l'on puisoit ensuite pour remplir les coupes des convives. (Du latin *crater*, pris du grec *kratér*, qui signifie la même chose, dérivé de *kerannumi* je mêle.) —Par analogie, la partie supérieure d'un volcan, la bouche par laquelle il vomit du feu, des cendres, etc.

Craticuler, v. act. (*Kra-ti-ku-lé*) Voyez *Graticuler*.

Cravache, s. f. Sorte de fouet dont font un usage fréquent ceux qui montent à cheval.

Cravan, s. masc. Sorte d'oiseau aquatique. —Espèce de coquillage.

Cravate, s. m. Sorte de cheval fort et vigoureux de *Croatie*. C'est une corruption du mot *Croate*, qui est seul usité aujourd'hui.

Cravates, pl. Milice à cheval. On ne dit plus à présent que *Croates*.

Cravate, s. f. Linge qui se met autour du cou, qui se noue par devant, et dont les deux bouts pendent sur la poitrine : *Cravate de mousseline ; cravate à dentelle*. (Des *Cravates* aujourd'hui *Croates*, de qui les François empruntèrent cette partie d'habillement, pendant la guerre qu'ils eurent en 1636, avec l'Empereur.) —En t. de Marine, 1.° franc-filin que l'on passe par-dessus les bas mâts d'un vaisseau

abattu en quille, un peu au-dessus des francs-filins de carène qu'elle doit soulager. —2.° Filin ou franc-filin dont un bout passe dans une poulie au-dessus des portugaises, de l'appareil de bigues que l'on place dans les vaisseaux pour les démâter, lorsqu'il n'y a pas de mâture prête.

Prendre une ancre en cravate, la mettre en travers sur un cordage, qui la tient suspendue derrière la chaloupe.

Crayer, s. m. (*Kré-ié*) Bâtiment à trois mâts en usage sur la mer Baltique, chez les Danois et les Suédois.

Crayon, s. m. (*Kré ion*) Nom générique qui désigne plusieurs substances minérales, colorées, et dont on se sert pour tracer des lignes, dessiner, etc. (De *craie*, Voy. ce mot.) —Portrait d'une personne fait au crayon. —Fig. la description qu'on en fait : *Vous nous avez bien dépeint cet homme là, vous en avez fait un fidèle crayon.* —La première idée ou le premier dessein d'un tableau qu'on trace avec le crayon. —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit : *Cette pièce n'est encore qu'un crayon, un premier, un léger crayon.*

Crayonné, **ée**, part. p. et adj. V. *Crayonner*. —Se dit en Botaniq. des feuilles marquées de lignes longitudinales peu saillantes.

Crayonner, v. a. (*Kré-io-né*) Dessiner avec un *crayon*. —Esquisser; faire au crayon la première ébauche d'un tableau, ou fig. d'un ouvrage d'esprit.

Crayonneur, s. m. (*Kré-io-neur*) Celui qui *crayonne* : *Ce n'est pas un Peintre, c'est un Crayonneur.*

Crayonneux, **euse**, adj. (*Kré-io-neû, eû-ze*) *Terre crayonneuse*, qui est de la nature du *crayon*.

Crazie, s. f. emprunté de l'ital. Monnoie de compte de Toscane, qui est la 12.e partie de la livre (1 sou 5 d. de France, ou à peu près 07 c.) —Monnoie de billon du même Duché, valant 5 quatrains.

Créance, subst. f. Tout ce qu'un Souverain confie à son Ministre pour en traiter avec un autre Souverain : *Lettres de créance*, lettres qui assurent qu'on peut ajouter foi à celui qui les porte. —Somme due par un débiteur à un créancier. —Titre qui donne une action à un créancier contre son débiteur. —En termes de Fauconnerie, ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas bien assuré : *Oiseau de peu de créance*, sujet à s'essorer ou à se perdre. —En t. de Vénerie, *chien de créance*, auquel on peut se fier : *Chien de bonne créance*, qui est aisé à conduire. (Du latin *credere* confier.) —On l'a dit autrefois pour *croyance*. Voyez ce mot.

Créancier, s. m. (*Kré-an-cié*) Celui à qui une chose est due, et qui à raison de cette *créance*, peut intenter une action en Justice : *Créancier privilégié, chirographaire, engagiste, hypothécaire.*

Créancière, s. f. Celle à qui on doit, celle qui a fait crédit.

Créat, s. m. (*Kré-a*) Celui qui dans une Académie, enseigne à monter à cheval sous l'Écuyer. (De l'italien *creato* créature, domestique, fait ainsi que l'espagnol *criado* domestique, serviteur, du lat. *creatus*, part. passif de *creare* créer. Voy. *Créature*.)

Créateur, s. m. Celui qui *crée*, qui tire du néant. Dans le sens propre et rigoureux il ne peut se dire que de Dieu. —Abusivement et par extension, celui qui invente en quelque genre que ce soit. Dans cette acception, on dit aussi adjectivem. *Cet homme est créateur; il a le génie créateur.* (Du lat. *creator*.)

Création, s. f. (*Kré-a-cion*, en vers *ci-on*) Action du *Créateur*, par laquelle de rien il a fait quelque chose. —Nouvel établissement de charges, d'offices, de rentes, etc. (Du lat. *creatio*.)

Créature, s. f. Être *créé*, spirituel ou matériel, animé ou inanimé. —Personne, soit homme, soit femme, et plus particulièrement encore enfant. Quand on parle des femmes, il se prend ordinairement en mauvaise part. —Au figuré, celui qui doit sa fortune, son élévation à un autre. —En ce sens, il se dit particulièrement des Cardinaux, par rapport au Pape qui les a *créés* : *C'est une créature de Pie VI. Ces Cardinaux sont des créatures de Pie VII.* (Du lat. *creatura*, fait de *creare* pris ou dans sa signification propre *créer*, ou dans celle d'élire, choisir, etc.)

Crébèbe, s. m. Arbre et fruit de l'île de Java.

Crécelle, s. f. (*Kré-cè-le*) Moulinet de bois dont on se sert au lieu de cloches, le jeudi et le vendredi de la Semaine Sainte. (Par contraction de *crecerelle*, nom donné autrefois à cet instrument, à cause de la ressemblance du bruit qu'il fait avec le cri aigu de l'oiseau nommé *crécerelle*.)

Crécerelle ou **Cresserelle**, s. f. (*Kré-ce-rè-le*) Oiseau de proie, dont la voix est aigre et très-aiguë. (Du grec *krekô* rendre un son aigu et désagréable, qui ainsi que son dérivé *crecerelle*, paroît n'être qu'une onomatopée.)

Crèche, s. f. Mangeoire de bœufs, de vaches, d'ânes, de chèvres et de brebis. (Suivant *Wachter*, dans son Glossaire germanique, du celtique et teutonique *krippe*, qui a d'abord signifié un *peigne*, ensuite un *ratelier*, à cause de sa ressemblance avec un peigne, et enfin une *crèche*, parce qu'elle est ordinairement sous le râtelier.) —Le berceau de *Jésus-Christ*. —En Architecture, espèce d'éperon bordé d'une file de pieux et rempli de maçonnerie devant et derrière les avant-becs de la pile d'un pont de pierre.

Crédence, s. f. (*Kré-dan-ce*) Petit buffet aux côtés de l'autel, où l'on met les burettes, etc. (De l'allemand *kredentz* buffet, dont les Italiens ont fait également *credenza* dans la même signification.)

Crédibilité, s. f. T. Dogmatiq. *Motifs de crédibilité*, raisons qu'on a pour croire une chose. Quelques-uns ont dit aussi *degré de crédibilité*. (Du lat. *credere* croire.)

Crédit, s. m. (*Kré-di*) Réputation de solvabilité et d'exactitude à payer : *Ce Négociant a beaucoup de crédit; il trouveroit un million sur son crédit.* —Ce qui est dû aux personnes auxquelles un Négociant, etc. a ouvert un compte

sur le grand livre. — Tous les articles qui doivent être portés en recette sur un compte. — En t. de Teneur de livres, c'est la page à droite du grand-livre, où il inscrit tous les articles reçus, tandis qu'il inscrit sur la page à gauche qui porte le nom de *Débit*, tous les articles fournis. Voy. *Créditeur*, pour la distinction à faire entre *crédit* et *créance*. (Du lat. *creditum*, fait dans la même acception, de *credere* confier, livrer.) — Autorité: pouvoir: considération; faveur dont on jouit auprès de quelqu'un: avec cette différence qu'on use de son *crédit* pour rendre service aux autres, et de sa *faveur* pour son propre avantage.

On dit dans le premier sens, *faire crédit à quelqu'un* ou *donner une marchandise à crédit*, la livrer sans en exiger sur l'heure le payement. — Fig. et fam. *Faire crédit à quelqu'un de quelque chose*, l'en dispenser. — *Donner crédit à quelqu'un*, le créditer. Voy. ce mot. — Proverb. *Faire crédit de la main jusqu'à la bourse*, ne faire aucun crédit. — *Acheter à crédit*, sans payer sur le champ. — *Lettre de crédit*, dont le porteur peut toucher de l'argent de ceux à qui elle est adressée.

A CRÉDIT, adv. Inutilement: sans profit: *Vous vous fatiguez à crédit*. — Sans preuve, sans fondement: *Vous avancez cela à crédit*.

CRÉDITER, v. act. (*Kré-di-té*) T. de Commerce et de Teneur de livres. Porter un article au *crédit* d'un compte.

CRÉDITEUR, s. m. T. de Négoce. Créancier: avec cette différence que le mot *créditeur*, particulièrement consacré au Commerce, est relatif à la manière dont une créance doit être placée sur les livres; et que le mot *créancier*, embrassant toutes les espèces de créances, a un rapport plus direct à l'action en justice contre le débiteur. La même distinction a lieu entre *crédit* et *créance*.

CRÉDO, s. m. Le symbole des Apôtres qui contient les articles principaux de notre foi, et qui commence par ce mot purement latin. Il signifie *je crois*.

CRÉDULE, adj. m. et f. Qui *croît* trop facilement. (Du lat. *credulus*, fait dans la même signification, de *credere* croire.)

CRÉDULITÉ, s. f. Facilité à *croire* sur un fondement léger. (Du lat. *credulitas*.)

CRÉER, v. act. (*Kré-é*) Donner l'être à.... tirer du néant; faire une chose de rien. Il ne se dit proprement que de Dieu. — Abusivement et par extension, établir de nouvelles charges, de nouvelles rentes, etc. — Contracter des dettes. — Faire, inventer, imaginer. (Du lat. *creare*, dont la signification est la même.)

CRÉMAILLÈRE, subst. f. (*Kré-mâ-gliè-re*, mouillez les *ll*) Fer dentelé et recourbé à son extrémité inférieure, qu'on pend dans une cheminée, et dont on se sert pour mettre sur le feu des chaudières et des marmites. (Suivant *H. Etienne*, du grec *kremasthai* pendre, suspendre: suivant *Huet*, du grec *kremathra* corde, etc. qui tient une chose suspendue.) — Fers dentelés qui se mettent à certaines chaises et lits de repos, pour abaisser et relever le dossier. — En t. de Fortification, disposition particulière d'une ligne de circonvallation en forme de dents de scie. — En t. d'Horloger, pièce d'une montre ou pendule à répétition, que l'on pousse avec le poussoir, et que l'on tire avec le cordon, quand on veut qu'elle répète.

CRÉMAILLON, s. m. (*Kré-mâ-glion*) Petite *crémaillère* qu'on accroche à une plus grande.

CRÉMASTÈRES, adj. pl. Épithète qu'on donne en Anatomie, à deux muscles qui tiennent les testicules suspendus. (Du grec *krémastêr*, ce qui suspend quelque chose, dérivé de *kremaô* je suspends.)

CRÉMBALES, s. f. pl. Instrument de Musique des Anciens, qu'on faisoit résonner avec les doigts. Suivant ce que dit *Athénée*, ce devoit être une espèce de castagnettes, ou le tambour de basque. (Du grec *krembalon*, qui a la même signification.)

CRÊME, s. m. Voy. *Chrême*.

CRÈME, s. f. La partie la plus délicate et la plus grasse du lait, de laquelle on fait le beurre. — Mets composé de lait et de jaunes d'œuf auxquels on joint quelquefois du café, du chocolat: *Crème au café*. — Fig. et fam. Ce qu'il y a de meilleur en quelque genre que ce soit: *C'est la crème des honnêtes gens; il a extrait toute la crème de ce livre*. (Suivant Scaliger, *crème* est un ancien mot usité avec la même signification, dans la Gaule cisalpine; et c'est de là, dit-il, que vient le nom de la ville de *Crémone*, ainsi appelée par les Gaulois, à cause de la fertilité de son terroir.)

Crème fouettée, celle qui à force d'être battue, se change en écume. — Au fig. ce qui paroît quelque chose et qui n'est rien au fond. — *Crème de tartre*, tartre purifié qui se forme en cristaux. — *Crème de chaux*, la partie de la chaux pierreuse la plus atténuée, la plus voisine de l'état salin, qui se dissout dans l'eau lorsqu'on y éteint de la chaux vive.

CRÊMEAU, s. m. Voy. *Chrêmeau*.

CRÉMENT, s. m. (*Kre-man*) En t. de Grammaire, accroissement de syllabes qui survient à un mot considéré comme radical, dans la formation des mots qui en dérivent grammaticalement. Il ne se dit que des langues anciennes. — En t. d'Ordonnance, accroissement de terrain qui se forme dans les rivières ou sur les rivages. (Du lat. *crementum*, fait dans le même sens, de *crescere* croître.)

CRÉMER, v. n. (*Kré-mé*) Se dit du lait, quand il s'y forme de la *crème*.

CRÉMER, s. m. (*Kré-mé*) Maladie qu'on dit être endémique en Hongrie. *Trév.*

CRÉMIÈRE, subst. f. Femme qui vend de la *crème*.

CRÉMILLÉE, s. f. (mouillez les *ll*) Certaine garde dans une serrure. *Trév.*

CRÉNEAU, s. m. (*Kré nô*, s. d.) Dentelure pratiquée au haut des murs des anciens châteaux, etc. pour voir au-dehors et pouvoir tirer sur l'ennemi, sans être à découvert. (Du lat. *crena* entaille, cran, fente, etc.)

CRÉNÉES, s. f. pl. (*Kre-né-e*) Dans l'ancienne Mythologie, Nymphes des fontaines, les mêmes que les Naïades. (Du grec *krênê* fontaine.)

CRÉNELAGE, s. m. T. de Monnoyeur: Cordon

ou grenetis fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnoie.

Crénelé, ée, part. pass. de *Créneler*, et adj. Fait en forme de *creneaux*. —En Botaniq. *Feuilles crenelees*, dont les bords sont garnis de dents arrondies, qui ne sont tournées vers aucune de leurs deux extrémités.

Créneler, v. act. (*Kré-ne-lé*) Faire des *créneaux*, façonner en forme de *créneaux*; faire des dents, des entaillures à une roue de montre, de moulin ou autre chose.

Crénelure, s. f. Sorte de dentelure faite en *créneaux*.

Créner, v. act. (*Kré-né*) T. de Fondeur de caractères d'Imprimerie : Évider les traits saillans d une lettre ou d'un filet.

Crenerie, s. f. (*Kre-ne-rî-e*) Action de *créner*.

Crénirostres, adj. et s. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux dont le bec supérieur porte sur ses bords des crénelures plus ou moins profondes. (Du lat. *crena* fente, échancrure, et *rostrum* bec; *bec echancré*.)

Crénures, s. f. pl. Dans l'Imprimerie, ouvertures oblongues pratiquées dans les barres du châssis, pour recevoir les ardillons des pointures.

Créole, s. m. et f. Nom qu'on donne à un Européen d'origine qui est né en Amérique: *Un Créole*, *une Créole*. (De l'espagn. *criollo*, qui a la même signification.)

Créophages, adj. et s. m. pl. (*Kré-o-fa-je*) T. d'Entomologie. Famille d'insectes coléoptères, qui se nourrissent, ainsi que leurs larves, de petits animaux vivans. (Du grec *kréas* chair, et *phagô* je mange.)

Crépage, s. masc. Apprêt qu'on donne au *crêpe*.

Crêpe, s. m. Sorte d'étoffe un peu frisée et fort claire, faite de laine fine ou de soie crue et gommée : *Coiffe*, *bandeau*, *voile*, *ceinture de crêpe*. —Pris absolument et sans addition, il se dit du *crêpe* qu'on met au chapeau ou au bras en signe de deuil. (Du lat. *crispus* frisé, ondé.)

Crêpes blondes, Voy. *Laitue*.

Crepé, s. m. Sorte de frisure.

Creper, v. act. (*Kré-pé*) Friser en manière de *crêpe*.

se Crêper, v. réc. Se friser.

Crépi, s. m. Enduit qui se fait sur une muraille avec du gros mortier, et quelquefois avec du plâtre.

Crépi, ie, part. p. adj. Voy. *Crépir* dans ses deux acceptions.

Crépide, s. f. Genre de plantes à fleur semiflosculeuse, qui a beaucoup de rapport avec les Epervières.

Crépin, s. m. usité seulement dans cette phrase basse et populaire : *Perdre* ou *porter tout son saint-crepin*, perdre ou porter tout ce qu'on a. Saint *Crepin* est le Patron des Cordonniers, et ceux qui courent le pays portent leurs outils dans un sac, qu'ils appellent *un saint-crépin*.

Crépine, s. f. Sorte de frange tissue et ouvragee par le haut, dont on orne les lits, les dais, etc. —Espèce de petite toile de graisse qui couvre la panse de l'agneau, et qu'on étend sur les rognons lorsque l'agneau est habillé.

Crépir, v. a. Enduire une muraille avec du gros mortier ou du plâtre.

Crepir les cuirs, donnner aux cuirs de vaches, avant de les passer en suif, la façon qui fait sortir le grain du côté de la fleur. —*le crin*, en t. de Cordier, faire bouillir le crin dans l'eau après l'avoir cordé, pour le friser.

Crépissure, s. f. L'action de *crepir*; le crépi d une muraille.

Crépitation, s. f. (*Kré-pi-ta cion*) Bruit d'une flamme qui petille. Ce mot n'est usité que parmi les Savans. (Du latin *crepitare* craquer, pétiller.)

Crépodaille, Voy. *Crapaudaille*.

Crépon, s. m. Etoffe qui ressemble au *crêpe*, tantôt de laine, tantôt de soie et laine, et même de soie seule; elle n'est point croisée, et la chaîne en est plus torse que la trame.

Crépu, ue, adj. *Crêpé*, fort frisé : *Des cheveux crêpus*. —Se dit en Botan. des feuilles dont la circonférence se contracte en replis nombreux, irréguliers, chiffonnés, comme dans certaines mauves. On dit aussi *Frisé*.

Crépusculaire, adj. (*Kré-pus-ku-le-re*) *Cercle crépusculaire*, petit cercle parallèle à l'horizon au-dessous duquel il est abaissé de 18 degrés. C'est le cercle terminateur des crépuscules.

Crépuscule, subst. m. Clarté qui précède le lever du soleil, et qu'on aperçoit aussi après le coucher de cet astre. —Fig. *Le crepuscule de la raison*; les premiers temps où un enfant commence à faire quelque usage de sa raison. (Du latin *crepusculum*, formé dans la même signification, de *creperus*, *ra*, douteux, incertain, et *lux*, *lucis* lumière; *lumière douteuse*.)

Créquier, s. m. (*Kré-kié*) Espèce de prunier sauvage. —En Blas. *le créquier* ressemble à un chandelier à sept branches.

Crès, s. f. Espèce de toile qui se fabrique à Morlaix et dans les environs.

Crescendo, s. m. emprunté de l'italien, où il signifie *en croissant*. Il désigne en Musique, un renflement graduel de son.

Créseau, s. m. (*Kré-zô*, s. d.) Grosse serge croisée et à deux envers.

Cresse a feuilles d'herniaire, s. f. Plante de la famille des Liserons.

Cresson, s. m. (*Kré-son*) Genre de plantes crucifères, dont quelques espèces sont usitées dans les cuisines. On distingue le *Cresson-grande-passerage*, le *petit Cresson à hampes*, le *Cresson de fontaine*, *d'eau* ou de *ruisseau*, nommé *Cailli* à Rouen; le *Cresson des jardins* ou *Cresson alénois* ou *Nasitor*; le *Cresson des prés*, etc. On donne le nom de *Cresson d'Inde* à la Capucine.

Cresson de fontaine, Voyez *Beccabunga*. —*de roche*, Voy. *Géum*.

Cressonnière, s. f. (*Kré-so-niè-re*) Lieu où croît le *cresson*.

Crétacé, ée, adj. De la nature de la *craie*, ou qui en contient. (Du lat. *cretaceus*, fait dans le même sens, de *creta* craie.)

Crête, subst. f. Morceau de chair rouge et

ordinairement dentelée, qui vient sur la tête des coqs, des poulets et de quelques autres oiseaux : *Un pâté, un potage avec des crêtes de coq.* —La huppe que certains oiseaux ont sur la tête : *La crête d'une alouette.* —La partie relevée qui se trouve sur la tête de certains serpens. —Rangée d'arêtes que quelques poissons ont vers la tête. —Pièce de fer elevée en forme de crête sur un habillement de tête : *La crête d'un casque.* (Du latin *crista*, dont la signification est la meme.) —Le haut de la terre relevée sur le bord d'un fosse ou le long d'une plate-bande. —En t. de Fortification, la partie la plus élevée du glacis, qui forme le parapet du chemin couvert. —En t. de Chir. excroissance charnue qui vient au fondement, et qui ressemble à une crête de poule. —En t. de Marchand de blé, tas de blé elevé dans un bateau en forme pyramidale.

Crête de morue, morceau de morue de dessus le dos.

Fig. et fam. *Lever la crête*, s'enorgueillir, s'en faire accroire. —*Baisser la crête*, perdre de son orgueil, de son courage, de sa vigueur, etc. —*Rabaisser la crête à quelqu'un, lui donner sur la crête;* rabattre son orgueil, le mortifier.

Crête de coq, s. f. Sorte de plante. Voy. *Correte.* —Coquillage bivalve du genre des Huitres. —En Anat. eminence de l'os ethmoïde qui avance dans la cavite du crâne.

Crête marine, s. f. Sorte de plante qu'on appelle aussi *bacile passe-pierre*, *criste-marine*, et non pas *christe;* les Botanistes écrivent *crithmum*, et non pas *chrithmum.*

Creté, ée, part. pas. du verbe *Crêter*, qui n'est point en usage : *Un coq bien crêté.* —On le dit en t. de Blason, de ce qui est sur la tête du coq, d'une autre couleur que le corps entier, et en général de tous les oiseaux et poissons qui ont des crêtes.

Crêtes, s. f. pl. Arêtières de plâtre dont on scelle les tuiles faitières.

Crèteler, v. n. (*Kré-te-lé*) Il exprime le cri de la poule, quand elle a pondu.

Crételle, s. f. Voy. *Cynosure.*

Crétin, s. m. (*Kré-tein*) Nom qu'on donne dans quelques contrées voisines des Alpes, à des individus qui sont tout à fait stupides, et dans lesquels la dégradation de la nature humaine paroît être portée à son plus haut point. C'est une sorte d'infirmité locale, à laquelle se trouve ordinairement joints des goîtres énormes. (De *chretien*, *bon chrétien*, *chrétien par excellence;* parce que, dit-on, ces malheureux idiots sont incapables de commettre aucun péché.)

Crétinisme, s. m. L'infirmité, l'état des *Crétins.*

Cretonne, s. f. (*Kre-to-ne*) Sorte de toile blanche, qui se fabrique du côté de Lisieux, ainsi appelée du nom de celui qui en fabriqua le premier : *Une douzaine de chemises de cretonne.*

Creusage, s. m. (*Kreu-za-je*) Terme de Graveur en bois. Action de *creuser* le bois aux places nécessaires avec la gouge, et de le polir avec le grattoir à creuser.

Creusement, s. m. (*Kreu-ze-man*) Action de *creuser*. Il est peu usité.

Creuser, v. act. (*Kreu-zé*) Caver; rendre creux. —Dans la Gravure, rentrer une taille, pour qu'elle soit plus profonde. —Fig. Approfondir : avec cette différence que *creuser* a plus de rapport au travail et à la progression lente des découvertes; et qu'*approfondir* tient plus du succès, et désigne mieux le terme du travail : *On doit d'autant moins creuser les mystères de la religion, qu'il est impossible de les approfondir.* Beauzée.

Figur. et famil. *Se creuser le cerveau*, se fatiguer à approfondir une matière. —*Creuser son tombeau*, se rendre par sa conduite et ses excès, la cause de sa mort.

Creuser s'emploie aussi comme verbe neutre: *Creuser bien avant; creuser dans une matiere, jusqu'au fond d'une affaire.*

Creuset, subst. m. (*Kreu-zè*) Vaisseau de terre où l'on fait fondre les métaux. —On dit fig. *sa vertu a été mise au creuset*, elle a passé par toute sorte d'épreuves. (Du françois *creux*. Les Italiens disent *crogiuolo*, et les Anglois *crucible*, faits l'un et l'autre du lat. barbare *crucibulum*, employé par les Auteurs de la basse latinité, dans le sens de vase à fondre des métaux; et dérivé de *crux*, parce qu'anciennement ce vase étoit marqué d'une croix.)

Creutzer, s. m. Nom donné à la soixantième partie du florin d'Allemagne ou d'Empire, et à une petite monnoie de Suisse dont la valeur varie selon les lieux.

Creux, creuse, adj. (*Kreû*, *kreû-zé*) Qui a une cavité intérieure; profond; vide : *Cette statue, cette colonne est creuse; fossé bien creux; avoir le ventre creux.* (Suiv. Ménage, du latin *scrobs*, *scrobis* fosse pour planter les vignes.) —Figur. Visionnaire, chimérique: *Esprit creux, pensée creuse.*

Drap creux, mal fabriqué et tissu trop lâche. —*Avoir les yeux creux*, les avoir enfoncés dans la tête. —En t. de Chasse, *trouver buisson creux*, ne plus trouver dans l'enceinte la bête qu'on avoit détournée. Fig. et fam. ne pas trouver la personne ou la chose qu'on cherchoit. —On dit proverb. d'un grand mangeur à qui l'on sert peu de chose, qu'*il n'en a pas pour sa dent creuse.* On le dit aussi fig. d'un petit gain, à l'égard d'un homme avide. —Fig. et fam. *Se repaître de viandes creuses*, de vaines espérances, d'imaginations chimériques.

Creux, adv. *Songer creux*, rêver profondément à des choses vaines et chimériques.

Creux, s. m. Cavité : *Faire un creux, tomber dans un creux.*—En t. de Marine, 1.° profondeur d'un vaisseau. —2.° Enfoncement que le vent fait dans la voile, quand il l'enfle. —En t. d'Archit. l'espace vide d'une colonne. —En t. de Fondeur, moule pris sur un modèle, et qui doit servir à mouler quelque figure semblable à ce modèle. Il ne s'emploie que pour les moules en plâtre : on ne dit pas *un creux de potée*, mais *un moule de potée.* —Voix de basse-taille, qui descend fort bas : *Il a un beau, un grand creux;* ou *c'est un beau, un bon creux.*

Crevaille, s. f. (*Kre-va-glie*, mouillez les *ll*) Repas où l'on mange par excès. Il est bas.

Crevasse, s. f. (*Kre-va-ce*) Fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre ou se *creve*. —Sorte de maladie qui vient au pli que le cheval a au paturon.

Crevassé, ée, part. p. et adj. V. *Crevasser*. —En Botan. plein de petites fentes ou *crevasses*, telle qu'on en voit sur l'ecorce des arbres.

Crevasser, v. act. (*Kre-va-cé*) Faire des *crevasses*.

se Crevasser, v. r. Se fendre, s'entr'ouvrir.

Crevé, ée, part. p. et adj. Voy. *Crever*. —On dit substantivement et par mépris, d'un gros homme, d'une grosse femme, que *c'est un gros crevé*, *une grosse crevée*.

Crève-cœur, s. m. (*Kre-ve-keur*) Grand déplaisir, grande mortification, mêlés de depit.

Crever, v. a. (*Kre-vé*) Faire eclater, faire rompre avec un effort violent. —Fatiguer, harasser : *Crever un cheval*, le fatiguer si fort qu'il en meure ou qu'il en soit outré; *se crever de travail*, *de fatigue*. —Remplir à l'excès; soûler : *Crever ses convives*, *les crever de bonne chere*; *se crever*, boire et manger avec excès.

Figur. *Cela vous crève les yeux*, cela est devant vos yeux. —*Ce spectacle creve le cœur*, excite une grande compassion.

Crever, v. neut. Se rompre par un effort violent. —On dit par exagération, *crever de graisse*, *crever de chaud*, *de rire*; *crever de bien*, en regorger; *crever d'orgueil*, *de rage*, *de dépit*, *d'envie*. —Mourir : *Il avala du poison et en creva*. Il est famil. (Du lat. *crepare* se fendre, éclater, crever.)

Crevelle, s. f. (*Kre-ve-le*) Espèce de bateau pêcheur, ponté fort bas, et qui porte deux mâts. On l'appelle aussi *Caravelle*.

Crevette, s. f. (*Kre-ve-te*) Genre de crustacées de la famille des Arthrocéphales, dont les yeux sont sessiles. On trouve dans nos ruisseaux une espèce de crevette, qui ressemble en grand à une puce.

Cri, s. m. Voix haute et poussée avec effort : *Grand cri*; *cri de joie*, *cri de douleur*. —Clameur, Voy. ce mot. —Fig. Plaintes et gémissemens. —Voix de certains oiseaux : *Le cri de la corneille*, *de la chouette*. On dit aussi *le cri du chien*, *du chat*, *etc.* —Proclamation de la part des Magistrats : *Il est défendu par cri public*, *etc.* —Le ton dont on crie dans les rues, plusieurs choses à vendre ou à acheter : *Les cris de Paris*, *etc.* —Fig. Vœu, désir : *Le cri de la nature est d'être heureux*. —En t. de Blason, certains mots qui servent de devise et qui étoient l'ancien *cri de guerre* ou *cri d'armes*. (Mot d'origine celtique. Les Anglois disent *cry* pour crier; les Gallois *criu*, les Allemands *kræhen*. En bas-breton *crieur* se dit *crær*. Wachter.)

Cri de la fête, droit seigneurial qui se payoit en quelques endroits pour la permission d'annoncer la fête du lieu.

N'avoir qu'un cri après .... désirer ardemment. —*Il n'y a qu'un cri sur cet homme*, chacun en parle de la même manière. —*Chasser à cor et à cri*, avec le cor et les chiens. —Fig. et fam. *Chercher quelqu'un à cor et à cri*, le chercher en demandant par-tout de ses nouvelles.

Criailler, v. n. (*Kri-a-glié*, mouillez les *ll*) Crier à plusieurs reprises et faire beaucoup de bruit. Il est familier.

Criaillerie, s. f. (*Kri-a-glie-ri-e*) Crierie qui se renouvelle souvent. Il est fam. Voy. *Crierie*.

Criailleur, euse, subst. Celui ou celle qui *criaille*. Il est familier.

Criant, ante, adj. (*Kri-an*, *an-te*) Qui excite à se plaindre hautement : *Une injustice criante*.

Criard, arde, adj. (*Kri-ar*, *ar-de*) Qui *crie*, qui gronde souvent sans sujet : *Il est fort criard de son naturel*; *il a l'humeur criarde*; et substantiv. *C'est un grand criard*, *une criarde*.

Oiseaux criards, qui *crient* souvent, le geai, la corneille, etc. —*Sons criards*, sons aigres et élevés que donnent quelquefois les instrumens à vent. —Fig. *Dettes criardes*, ce qui est dû pour fournitures et qui fait *crier* les créanciers.

Criarde, s. f. Toile gommée qui ne se frotte point sans faire du bruit.

Crible, s. m. Instrument dont on se sert pour séparer le bon grain d'avec le mauvais, etc. (Du lat. *cribrum*, qui a la même signification.)

Cribler, v. a. (*Kri-blé*) Passer du grain au travers du *crible*. (Du lat. *cribrare*.) —Fig. et fam. Prendre toute la meilleure partie d'un negoce ou d'une ferme.

Figur. *Etre criblé de coups*, être couvert de blessures.

Cribleur, s. m. Celui qui *crible*.

Cribleux, adj. m. (*Kri-bleû*) *Os cribleux*, petit os qui est au haut du nez, percé comme un *crible*.

Criblure, s. f. Le mauvais grain et les parties etrangères qui sont séparées du bon grain par le moyen du *crible*.

Cribration, s. f. (*Kri-bra-cion*) Séparation qui se fait des parties les plus déliées des médicamens, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières. C'est une operation de Chimie. (Du lat. *cribrare* cribler.)

Cric, s. m. (*Kri*) Instrument pour lever de terre toute sorte de fardeaux. Le principe de la force de cette machine est le même que celui des roues dentées.

Cric-crac, Mot qu'on emploie par onomatopée, pour exprimer le bruit que fait une chose qu'on déchire ou que l'on casse.

Cricelasie, s. f. (*Kri-cé-la-zi-e*) Sorte de jeu chez les anciens Grecs, qui consistoit à faire rouler un cercle de fer garni d'anneaux. (Du gr. *krikos* cercle, et *elasis* course, exercice, dérivé d'*elaunô* je pousse, je chasse, j'agite.)

Crick, s. m. (Ornithol.) Espèce de perroquet.

Crico-aryténoïdien, adj. m. T. d'Anat. Nom de certains muscles communs aux cartilages *cricoïde* et *aryténoïdes*. Voy. ces mots.

Cricoïde, adj. (*Kri-ko-i-de*) T. d'Anatom. Il se dit du cartilage en forme d'*anneau*, qui environne le larynx. (Du grec *krikos* anneau, et *eidos* forme, ressemblance.)

Crico-pharyngien, adj. et s. m. T. d'Anatom. Nom de deux petits muscles qui s'attachent au cartilage *cricoïde* et au *pharynx*.

Crico-thyro-hyoïdien, adj. et s. m. T. d'Anat. Nom de deux muscles qui partent des cartilages *cricoïde* et *thyroïde*, et s'attachent à la base de l'os *hyoïde*.

Crico-thyroïdien, adj. et s. m. T. d'Anat. Nom de deux muscles qui s'attachent aux cartilages *cricoïde* et *thyroïde*.

Criée, s. f. Publication faite à diverses fois et dans les formes juridiques, de quelques biens immeubles saisis et exposés en vente au plus offrant et dernier enchérisseur.

Crier, v. n. (*Kri-é*) Jeter un ou plusieurs *cris*. —Fig. Il se dit d'une chose dure qui, en frottant rudement contre d'autres, rend un son aigre : *Cette porte crie*. —Parler d'un ton plus élevé qu'à l'ordinaire : *Il ne peut disputer sans crier*. —Demander à haute voix : *Crier au secours, à l'aide; crier miséricorde; crier merci, etc.* Dans ces deux dernières phrases, il est actif. —Se plaindre hautement et avec aigreur; il régit la prép. *contre* : *Crier contre quelqu'un : les Prédicateurs crient contre le vice.* On dit dans le même sens et activement, *crier vengeance contre ...* —Proclamer par autorité de Justice : *Crier à son de trompe*; ou simplement, proclamer en public : *Crier du vin à six sous; crier un effet perdu, etc.* En ce sens, il est actif. —En parlant des chiens de chasse, aboyer en chassant.

Crier après quelqu'un, l'appeler, le désirer. —*sur quelqu'un*; le poursuivre en criant; faire rumeur autour de lui. L'une et l'autre expression sont du style familier.

Crierie, s. f. (*Kri-rî-e*) Bruit qu'on fait en *criant*. Il se dit plus proprement du cri de ceux qui se plaignent ou qui demandent quelque chose : et *criaillerie*, du bruit et des cris que font des personnes qui se disputent ou qui se querellent.

Crieur, euse, s. Celui, celle qui *crie*, qui fait du bruit.

Crieur, s. m. Celui qui va *criant* par la ville pour avertir qu'il y a quelque chose à vendre : que l'on a perdu quelque chose. —*Juré-crieur*, celui qui publie des édits, etc. —Celui qui *crie* du fruit, de vieux chapeaux, de vieux habits, etc.

Crime, s. m. Action punissable par les lois. —Dans la conversation ordinaire, on se sert du mot *crime*, pour exagérer une *faute* legère, comme on dit *meurtre* pour *simple dommage* : *C'est un crime, c'est un meurtre d'abattre de si beaux arbres.* —Péché mortel : *C'est un crime devant Dieu, que de...* (Du lat. *crimen*, fait dans le même sens, du grec *krima* jugement, châtiment, condamnation; parce que, dit avec raison M. *Morin*, le crime attire un châtiment à celui qui le commet.)

Criminaliser, v. a. (*Kri-mi-na-li-zé*) T. de Pratique : D'un procès civil en faire un *criminel*.

Criminaliste, s. m. Auteur qui a écrit sur les matières *criminelles*. —Celui qui en est fort instruit.

Criminel, s. m. Celui qui a commis un *crime*. —Celui qui est simplement prévenu de quelque delit : *Interroger un criminel.* —Matière ou procedure criminelle; il est opposé à *civil* : *Tirer une affaire au criminel; le grand, le petit criminel.*

Prov. et fig. *Prendre une chose au criminel*, s'en tenir offensé. —*Il va d'abord au criminel*, il interprete mal ce qu'on dit.

Criminel, elle, adj. En parlant des personnes; coupable de quelque *crime*. —En parlant des actions; condamnable, qui merite punition. —En parlant de procedure; qui a rapport au *crime* : *Proces, Juge, Code criminel; affaire, matière criminelle.*

Criminellement, adv. (*Kri-mi-ne-le-man*) D'une manière *criminelle* : *Aimer criminellement.* —Au criminel : *Poursuivre criminellement.*

Expliquer, juger criminellement; expliquer, interpréter en mauvaise part.

Crin, s. m. (*Krein*) Poil long et rude qui vient au cou et à la queue de plusieurs animaux. —On le dit par mepris des cheveux : *Ce ne sont pas des cheveux, c'est du crin.* —Famil. *Prendre quelqu'un au crin* ou *aux crins*, aux cheveux. —*Se prendre aux crins*, se battre. (Du lat. *crinis*, fait avec la même signification du grec *krinô* je separe; litteralement, *poil separé par touffes*.) —En t. de Mineralog. interruption de la mine ou du filon, causee par l'approche d'un banc de pierre.

Crin d'archet, crin qu'on frotte avec de la colophane et dont on se sert pour faire résonner certains instrumens de musique. —*Crin crepi*, qui a été cordé, et qu'on a fait bouillir pour le friser. C'est celui qu'emploient les Selliers, les Tapissiers, etc.

Crinal, s. m. Instrument de Chirurgie pour comprimer la fistule lacrymale. (Ainsi nommé parce qu'il est fourré de *crin*.)

Crinier, s. m. (*Kri-nie*) Artisan qui accommode le *crin* et le met en état d'être employe.

Crinière, s. f. Tous les *crins* qui sont sur le cou et entre les oreilles du cheval. —Le long poil qui couvre le cou d'un lion. —On le dit par mepris de la chevelure de l'homme et d'une perruque : *Vilaine crinière.* —Toile ou treillis qui accompagne le caparaçon et qui couvre le cou et la tête du cheval.

Crinole, s. f. Genre de plantes exotiques, de la famille des Narcisses.

Crinon, s. m. Sorte de ver délié comme un *cheveu*, qui s'engendre sous la peau des bras, des jambes, et sur-tout du dos des enfans à la mamelle. (Du lat. *crinis* cheveu.)

Criobole, s. m. T. d'Antiquité : Sacrifice d'un belier, en l'honneur de *Cybele*. (Du lat. *criobolium*, fait dans le même sens du grec *krios* belier, et *bolé* coup, action de frapper, derivé de *ballô* je frappe.)

Criocère, s. m. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Phytophages, dont les antennes ont, par leur forme cylindrique et leurs articles globuleux, quelque ressemblance

avec les cornes d'un bélier. (Du grec *krios* belier, et *keras* corne.)

Crique, s. f. (*Kri-ke*) Petit port le long des côtes où de petits vaisseaux se peuvent retirer. Le *grand Vocab. franç.* et l'*Encycl. méth.* le font du genre masc. (Du saxon *crecca*, dont les Suédois ont fait *krike*, et les Anglois *creek*, avec la même signification. *Lunier.*)

Criquet, s. m. (*Kri-ke*) Petit cheval foible et de vil prix : *Il étoit monté sur un criquet.* (C'est, dit *Huet*, une comparaison hyperbolique de cette espèce de cheval avec un *grillon* appelé en Normandie, *criquet.*)

Crise, s. f. (*Kri-ze*) Effort que fait la nature dans les maladies, par la sueur, les évacuations, etc. (Du grec *krisis* jugement, fait de *krinô* je juge, je combats; parce que c'est une espèce de combat entre la nature et la cause morbifique qui fait juger de l'état et de l'issue de la maladie.) —Il se dit élégamment au fig. *Les affaires sont dans leur crise.*

Crisocole, s. f. Voy. *Chrysocolle.*

Crisocome, s. f. Voy. *Chrysocome.*

Crisolithe, s. f. Voy. *Chrysolithe.*

Crispation, s. f. (*Kris-pa-cion*, en vers *ci-on*) Reserrement des choses qui se replient sur elles-mêmes par l'approche du feu. —En Médecine, effet à peu près pareil qu'on éprouve dans les entrailles, dans les nerfs, etc.

Crisper, v. a. (*Kris-pé*) Causer des *crispations* de nerfs. —Fig. Inquiéter, vexer, tourmenter. (Du latin *crispare* rider, crêper, resserrer.)

Crisser, v. n. (*Kri-cé*) Il se dit au propre, des dents quand elles font un bruit aigre, comme il arrive lorsqu'on les serre et grince fortement. (Mot fait par onomatopée.)

Cristal, s. m. Voyez *Crystal*, seule orthographe conforme à l'étymologie.

Criste-marine, s. f. Voy. *Passe-pierre.*

Critérium, s. m. Mot emprunté du latin et usité seulement dans le style dogmatique (*Kri-te-ri-ome*) Marque à laquelle on reconnoît la vérité et d'autres objets intellectuels. (Du gr. *kritêrion* ce qui sert à juger, ce qui sert de preuve.)

Crithe, s. m. (*Kri-te*) T. de Méd. Tumeur de la grosseur d'un grain d'orge, qui vient sur les paupières. (Du grec *krithê* orge.)

Crithomancie, s. f. (*Kri-to-man-cî-e*) Divination par l'inspection de la pâte ou des gâteaux offerts en sacrifice. (Du gr. *krithê* orge, et *manteia* divination; parce que dans cette cérémonie on se servoit de farine d'orge.)

Critophage, s. m. (*Kri-to-fa-je*) Celui qui se nourrit d'orge. (Du gr. *krithê* orge, et *phagô* je mange.)

Critiquable, adj. (*Kri-ti-ka-ble*) Qui peut être *critiqué.*

Critique, s. m. (*Kri-ti-ke*) Celui qui examine les ouvrages d'esprit pour en porter son jugement. (Du lat. *criticus*, pris du gr. *kritikos*, qui a la même signification, et qui vient de *krinô* je juge.) —Censeur importun qui trouve à redire à tout.

Critique, s. f. Le genre d'étude qui a pour objet la Littérature ancienne, le travail des Commentateurs, des Erudits, etc. —L'art, le goût, la capacité nécessaire pour juger d'un ouvrage d'esprit : *Etre habile, savant dans la critique.* —Dissertation qui a pour objet l'examen d'un ouvrage d'esprit : *Il a fait la critique d'un tel Poëme.* —Censure maligne de la conduite d'autrui ou de ses ouvrages. (Du latin *critice*, *ces*, dont la signification est la même. Voyez *Critique*, s. m.)

Critique, adj. Qui a rapport à la *critique* : *Discours, dissertation critique.* —En termes de Médecine, il se dit des jours où il arrive ordinairement quelque crise dans les maladies : *Le septième et le neuvième sont des jours critiques.* —Fig. Dangereux : *Occasion, situation critique.*

Critiquer, v. act. (*Kri-ti-ké*) Examiner quelque ouvrage. —Reprendre, trouver à redire. En ce sens on dit neutralement : *Il critique sur tout.*

Croassement, s. m. (*Kroa-ce-man*) Le cri naturel du corbeau. —Il se dit fig. des mauvais Poëtes et des mauvais Musiciens : *Faites-nous grace de vos croassemens.*

Croasser, v. n. (*Kro-a cé*) Crier comme le corbeau. (Mot fait par onomatopée.) —Au fig. crier, criailler, chanter mal, etc.)

Croate, Croates, s. m. Voyez *Cravate* et *Cravates.*

Croc, s. m. (*Kro;* plus communément le *c* final ne se prononce point, *Acad.*) Instrument à une ou plusieurs pointes recourbées pour y prendre ou y attacher quelque chose. —Harpon ou main de fer. —Perche de Batelier au bout de laquelle il y a une pointe de fer avec un crochet. —Certaines dents de quelques animaux : *Les crocs d'un mâtin, d'un cheval, etc.* —Cheville ou toute autre chose semblable, à laquelle on pend quelque chose. —Fig. et pop. Suppôt de jeux défendus, ou Joueur qui cache une partie de son habileté pour gagner plus sûrement. (C'est un ancien mot françois que plusieurs croient dérivé du celtique.)

Fig. et fam. *Mettre* ou *pendre les armes* ou *son épée au croc*, quitter le métier de la guerre. —*Son procès est au croc*, on ne le poursuit plus.

Croc, (le *c* final se prononce fortement) *Cela fait croc sous la dent*, cela fait du bruit sous la dent. (Par onomatopée.)

Crocs, s. m. pl. Grandes moustaches recourbées en forme de crochets.

Croc-en-jambe, s. m. (*Kro-kan-jan-be*) Tour de lutte qui consiste à mettre son pied entre les jambes de quelqu'un pour le faire tomber : *Il lui a donné le croc-en-jambe.* —Fig. et fam. Adresse avec laquelle on supplante quelqu'un ou bien on le fait déchoir de sa place, des prétentions qu'il avoit.

Croche, adj. Courbé et tortu : *Il a la main croche.* (De *croc.*)

Croche, s. f. Note de Musique qui a un petit crochet au bout de la queue, et qui vaut la moitié d'une noire.

Crochet, s. m. (*Kro-ché*) Petit *croc.* —En général tout instrument recourbé, destiné à retenir différens objets, à les tenir suspendus, à les enlever d'un lieu dans un autre. —Instrument à peser, qu'on nomme autrement *peson* et *romaine.* —Instrument de Chirurgie.

Crochet, T. d'Imprimerie : Trait recourbé par les extrémités, dont le milieu est marqué par un angle et qui sert à accoler deux ou plusieurs articles. On dit aussi *Accolade*. —Figure à deux pointes saillantes, qui se place quelquefois devant un mot à la fin d'un alinea où il y a du blanc, pour marquer que ce mot appartient à la ligne qui est au-dessus ou à celle de dessous.

Crochet d'établi, 1.° Outil de fer en équerre, dont un bout aplati en queue d'aronde, est dentelé; et l'autre bout en pointe, entre à l'extrémité de l'établi dans un morceau de bois carré, appelé *boîte* : il sert à retenir l'ouvrage. —2.° Morceau de bois attaché sur l'épaisseur et tout à fait au bout de la table de l'établi, qui sert à arrêter les planches qu'on veut dresser sur le champ, etc. —*de tuiles*, petite éminence à l'extrémité des tuiles, appelées par cette raison *tuiles à crochets*, pour les arrêter sur les lattes.

Crochets, plur. Petites boucles de cheveux que les femmes placent sur le front auprès des tempes. —Certaines dents aiguës et perçantes de quelques animaux. —En Botanique, divisions *crochues* au sommet des poils dans certaines plantes. Ces poils prennent le nom de *Glochides*, *Biglochides*, *Triglochides*, selon le nombre de ces divisions. Les crochets se nomment aussi *agraffes*.

Crochets de Porte-faix, instrument à deux grandes branches et à deux crochetons avec une sellette, que le Crocheteur met derrière son dos pour porter diverses choses.

Fig. et prov. *Etre sur ses crochets*, *sur les crochets de quelqu'un*, vivre à ses dépens, aux dépens de quelqu'un. —*Aller aux mûres sans crochets*, entreprendre quelque chose sans avoir tout ce qu'il faut pour l'exécuter.

Crocheter, v. a. (*Kro-che-té*) Ouvrir une porte, un coffre avec un *crochet*.

Crocheteur, euse, subst. Celui ou celle qui gagne sa vie à porter des fardeaux sur des *crochets*.

Crocheteur de serrures, *de portes*, celui qui *crochète* des portes, des serrures avec un mauvais dessein.

Crochetons, s. m. plur. Les deux petites branches des *crochets* du Porte-faix.

Crochetoral, ale, adj. Grossier, incivil, qui tient du *crocheteur*. Trév. Ce mot ne peut s'employer que dans le style burlesque.

Crochu, ue, adj. Un peu recourbé. —Il se dit en t. de Manege, du cheval qui a les jarrets trop rapprochés l'un de l'autre. —Et en Botan. de toute partie de végétal, dont l'extrémité est courbée en hameçon. (Du mot *croc*.)

Fig. et prov. *Il a les mains crochues*, il est sujet à dérober.

Crochue, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la note de Musique, qu'on appelle aujourd'hui *croche*.

Crocodile, s. m. Reptile saurien ou animal amphibie à quatre pieds, de la forme d'un lézard, qui habite les bords de plusieurs rivières en Afrique, etc. (Suivant les uns, du grec *krokos* safran, et de *deilos* craintif, parce que le crocodile de terre craint l'odeur et la vue du safran : suivant les autres, du même mot *deilos*, et de *kroké* rivage, parce que celui de mer craint les rivages où les hommes lui tendent des piéges. —En t. de Rhétorique, sorte d'argumentation captieuse et sophistique, pour mettre en défaut un adversaire peu précautionné, et le faire tomber dans un piége : ainsi nommé du conte fabuleux d'un *crocodile* qui, supplié par une mère au désespoir, de lui rendre son enfant qu'il avoit enlevé, le lui promit si elle répondoit juste à la question qu'il lui proposeroit : *Veux-je te rendre ton fils*, *ou non*, demanda l'animal? *Tu ne le veux pas*, répondit la mère, croyant avoir deviné bien juste, et réclamant en conséquence son fils. *Point du tout*, répliqua le monstre; *car si je te le rendois*, *tu n'auras pas dit vrai*.

Prov. *Larmes de crocodile*, larmes feintes et hypocrites; larmes d'un traître qui cherche à nous tromper.

Crocodilium, s. m. Sorte de plante.

Crocomagma, s. m. T. de Pharm. Trochisque composé avec le safran, la myrrhe, les roses rouges, l'amidon et la gomme arabique. (Du grec *krokos* safran, et *magma* marc, lie, etc. dérivé de *massô* j'exprime, je pétris.)

Crocotaire, s. m. (*Kro-ko-te-re*) Artisan dont la profession étoit de teindre en couleur de *safran* l'habillement appelé *Crocote*.

Crocote, s. f. Habillement léger de soie et couleur de *safran*, dont se servoient chez les Anciens les Comédiennes, les Prêtres de *Cybele* et les femmes galantes. (Du gr. *krokos* safran.)

Crocotte, s. m. Nom donné au métis né de l'accouplement d'une chienne et d'un loup.

Crocus, s. m. (*Kro-kuce*) Nom latin de la plante à fleur jaune, appelée en franç. *safran*, et en grec *krokos*. Voy. *Safran*.

Crocuta, s. Les Anciens ont désigné l'hyène sous ce nom.

un Cræsus *ou* Crésus, s. m. (prononcez l'*s* finale) Un homme fort riche; par allusion à *Crésus*, Roi de Lydie, qui possédoit des richesses immenses. Il est familier.

Crohol, s. m. Monnoie de compte du canton de Berne, qui vaut 25 batz.

Croie, s. f. (*Kroá*) T. de Fauconnerie : Sorte de gravelle des oiseaux de proie.

Croiler *ou* Croler, v. n. (*Kroa-lé*) T. de Fauconnerie : Se vider par le bas.

Croire, v. a. *Croyant*. *Cru*. *Je crois*, *tu crois*, *il croit*; *nous croyons*, *etc*. *Je crus*, *etc*. Les autres temps sont formés de ceux-ci. (*Kroa-re*; plusieurs pensent que dans la conversation on peut prononcer *kre-re*; le plus sûr est de s'en tenir au premier.) Estimer *une chose* véritable. —Ajouter foi *à une personne*. —Estimer; penser; présumer; avoir opinion que... (Du lat. *credere*, qui a la même signification.)

Croire, v. n. Avoir la Foi : *Croire en Dieu*, *en Jesus-Christ*.

Croisade, s. f. (*Kroa-za-de*) Voyage et entreprise de guerre pour le recouvrement de la Terre sainte, ou pour attaquer les Hérétiques par les armes. Ceux qui s'y engageoient portoient une *croix* sur leurs habits : et de là les noms de *Croisade* et de *Croisés*. —En t. de Marine,

sorte de constellation. —Monnoie de Portugal. Voy. *Cruzade.*

CROISAT, s. m. (*Kroa-za*) Nom d'une monnoie d'argent qui vaut à Gênes environ 4 liv. 10 sous (4 f. 45 c.)

CROISÉ, s. m. Celui qui prenoit la *croix* pour la guerre sainte. On l'emploie ordinairement au plur. *L'armée des Croisés étoit composée de...*

CROISÉ, ÉE, part. p. de *Croiser*, et adject. Chargé d'une *croix*. —Qui est en forme de *croix*. —En Botaniq. opposé en *croix*.

Étoffe croisée, *serge croisée*, serge dont les fils sont entrelacés. On appelle en général *étoffes croisées*, toutes celles qui sont fabriquées à quatre marches, et dans lesquelles les fils de la chaîne sont plus serrés. —Fam. *Demeurer*, *avoir*, *se tenir les bras croisés;* demeurer oisif, ne se point remuer.

CROISÉE, s. f. (*Kroa-zé-e*) Bois ou pierre en forme de *croix* qu'on met dans les baies des murs où l'on veut faire des fenêtres. Quoique les fenêtres n'aient plus aujourd'hui la même forme, elles ont cependant retenu ce nom, qui se dit et de l'ouverture de la fenêtre, et de la menuiserie garnie de verre, qui sert à fermer cette ouverture. —Entrelacement de fils bien serrés ensemble. —Petits bâtons croisés au haut d'une ruche en dedans, autour desquels les abeilles font leur cire. —Quatre perches à quelque distance les unes des autres, *croisées* vers le haut, et sur lesquelles on bande la grosse corde pour danser dessus avec un contre-poids. —En termes de Marine, la partie d'une ancre qui s'attache au fond de la mer.—En Horlogerie, rayons qui maintiennent le centre d'une roue. —En Orfèvrerie, les trois branches d'une *croix* assemblée, aux extrémités desquelles on met des fleurons, etc. pour les terminer avec grace. —En t. de Couverturier, petite *croix* de bois qui porte les chardons propres à lainer les couvertures. Dans cette acception, on dit aussi *croix*.

CROISEMENT, s. m. (*Kroa-ze-man*) T. d'Escrime : Action de *croiser* avec son épée celle de son adversaire. —Dans le travail de la soie, action d'unir et de tordre les uns sur les autres, les brins qui forment le fil de soie.

Croisement des races, Voy. *Croiser.*

CROISER, v. a. (*Kroa-zé*) Disposer en forme de *croix* : *Croiser les bras*, *les jambes*, *etc.* —Traverser : *Croiser le chemin.* —Figurém. Traverser quelqu'un dans ses desseins : *Ils se croisent dans leurs prétentions.* —Rayer, en passant la plume sur quelque écriture.—Mettre une *croix* à côté de l'article d'un compte que l'on veut contester. —Serrer la toile. —Mettre les osiers les uns sur les autres en travaillant. —En t. de Graveur, couper une suite de tailles par d'autres tailles prises dans un sens différent. —Se dit en Musique des parties d'harmonie qui procèdent par mouvemens contraires, de telle manière que la partie la plus basse devienne la plus haute, et réciproquement. On ne fait guères *croiser* que les parties du même diapason.

Croiser les chiens (Chasse), traverser la voie de l'animal qu'ils chassent.—*Croiser la race des chiens*, faire couvrir une chienne d'une race par un chien d'une autre race. On le dit aussi de divers autres animaux.

CROISER, v. n. Il se dit des robes, des habits, dont les côtés passent l'un sur l'autre. —En t. de Marine, aller, venir plusieurs fois en traversant un même espace, et sans s'écarter d'un parage déterminé.

SE CROISER, v. r. En parlant des choses; se couper, se traverser. —En parlant des personnes, s'engager dans une *croisade*.

CROISETTE, s. f. (*Kroa-ze-te*) Plante vivace, abondante dans les haies, dont les feuilles sont disposées le long des tiges en forme de *croix*. —En t. de Blason, sorte de petite croix. —En t. de Marine, clef ou cheville qui joint et entretient le bâton du pavillon avec le mât qui est au-dessus.

CROISEUR, s. m. (*Kroa-zeur*) Capitaine ou vaisseau qui *croise* sur une côte.

CROISIÈRE, s. f. (*Kroa-zie-re*) Certaine étendue de mer dans laquelle les vaisseaux *croisent.*

CROISILLE, s. f. (*Kroa-zi-glie*, en mouillant les *ll*) Terme de Cordier : Petite pièce de bois taillée en portion de cercle sur le rouet, et qui porte les anolettes.

CROISILLON, s. m. (*Kroa-zi-glion*, en mouillant les *ll*) La traverse d'une *croix* ou d'une *croisée*.

CROISOIRE, s. f. (*Kroa-zoa-re*) Instrument avec lequel on fait sur les biscuits de mer diverses façons en forme de *croix*.

CROISSANCE, s. f. (*Kroa-san-ce*) Augmentation en grandeur, en parlant des animaux et des arbres : *Age de croissance; il n'a pas encore toute sa croissance.*

CROISSANT, s. m. (*Kroa-san*) Figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier quartier : *La lune est à son croissant; ranger une armée navale en croissant*, *etc.* Les pointes ou extrémités du croissant s'appellent *cornes.* (Du lat. *crescens*, part. de *crescere* croître; parce que la lune lorsqu'elle a cette forme, va toujours en croissant jusqu'à son plein.) —On dit poétiquement *l'Empire du Croissant*, l'Empire du Turc, à cause du *croissant* qu'il a dans ses armes : *Faire pâlir*, *abattre le croissant.* —On compte dans le Blason, des *croissans montans*, *adossés*, *renversés*, *tournés*, *etc.* —Instrument de Jardinier fait en forme de *croissant*, avec lequel on tond les palissades. —Branche de fer recourbée qu'on scelle dans les jambages des cheminées, pour y mettre la pelle, etc. —En t. de Luthier, ouverture pratiquée de chaque côté du chevalet dans le violon, la viole, etc. à laquelle on a donné quelquefois la forme d'un *croissant*.

Feuilles en croissant (Botanique), Voyez *Lunulé.*

CROISSANT, ANTE, adject. Qui *croît.* Voyez *Croître.* On appelle en Géom. *quantité croissante*, une quantité qui augmente à l'infini, ou jusqu'à un certain terme, par opposition à une quantité constante ou décroissante.

CROISSANTÉ, ÉE, adj. Se dit en t. de Blason d'une croix qui a un *croissant* attaché à chacune de ses extrémités.

CROISURE, s. f. (*Kroa-zû-re*) Tissure d'une étoffe *croisée.* —Plusieurs Auteurs l'on dit en

l'oésie, de la manière dont les vers, les rimes sont entremelés.

Croît, s. m. (*Krod*) On dit en parlant du bétail : *Partager le croît* ou *l'accroît*, l'augmentation du betail.

Croître, v. n. (*Krod-tre*; quelques-uns disent *kré-tre*, du moins en conversation; l'opinion la plus générale et la plus sûre est pour le premier.) Devenir plus grand, en parlant des animaux et des végétaux. —Augmenter de quelque manière que ce soit : *La lune croît; les rivières, les jours croissent; croître en vertus, en graces, en beauté.* Dans leur signification propre, *croître* et *augmenter* diffèrent, suivant *Girard*, en ce que les choses *croissent* par la nourriture qu'elles prennent, et qu'elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait des choses de la meme espèce : *Les blés croissent, la recolte augmente.* —Multiplier : *Sa famille a cru* ou *est crue de six enfans*, (car ce verbe, dans toutes ses acceptions, prend indifféremment *être* ou *avoir*, pour auxiliaire.) —En parlant des herbes et des plantes, venir, être produit : *Il ne croît dans ce pays ni blé, ni vin, etc.*

Croître, v. a. Il ne s'emploie qu'en Poésie, dans le sens d'*accroître*.

Croix, s. f. (*Krod*, et devant une voyelle *Kroaz*) Gibet composé de deux solives assemblées à angle droit, où l'on faisoit anciennement mourir les criminels. La croix a été sanctifiée par *J. C.* mort *en croix* ou *sur la croix*. —Figure qui représente la croix du Sauveur. —On le dit aussi de deux pièces de bois, etc. disposées en *croix*; de deux lignes qui se coupent, etc. —Fig. Peine, affliction : avec cette différence que le mot de *croix*, qui appartient au style pieux, a une valeur plus étendue, renfermant dans son objet ceux des deux autres. *Girard.* —L'un des côtes d'une pièce de monnoie : *Croix* ou *pile*. Cette dénomination vient de la monnoie frappée sous Saint *Louis*, laquelle avoit d'un côté une croix, et de l'autre des piliers : *Jouer à croix* ou *pile*, jeter une pièce de monnoie, et nommer un des deux côtés. —Fig. et fam. 1.° *N'avoir ni croix ni pile*, être sans argent. 2.° *Jeter à croix ou pile*, être indifférent sur le succès d'une affaire, etc. s'en soucier fort peu. —Morceau de bois sur lequel sont montées les têtes de chardon à carder. Voy. *Croiser.* —En Astron. petite constellation méridionale, située sous le ventre du Centaure, près de ses pieds de derrière, et au-dessus de l'Abeille ou la Mouche : l'une des onze nouvelles constellations formées par *Augustin Beyer.* (Du latin *crux.*)

Croix de Chevalier, marque, décoration d'un Ordre de Chevalerie faite, ou absolument ou à peu près, en forme de *croix*. On nomme *Grand-Croix* les principales dignités. —*Croix de par Dieu*, Alphabet marqué d'une croix au commencement, qu'on donne aux enfans pour apprendre à connoître les lettres. —*Croix de cerf* (Vénerie), espèce de petit os cruciforme, qui se trouve dans le cœur du cerf. —*Croix de S. André*, celle dont les branches ne sont point à angle droit, mais se croisent diagonalement. —On dit en t. d'Archit. qu'*une Eglise est bâtie en croix grecque*, quand les branches de la croix qu'elle forme sont égales; et qu'*elle est en croix latine*, quand la branche inferieure est plus longue.

Invention de la Sainte Croix, fête celébrée dans l'Église romaine le 3 de Mai, en memoire de ce que sainte *Helene*, mère du grand *Constantin*, trouva l'an 327 la croix de *J. C.* enfoncée sous le mont Calvaire. —*Exaltation de la Sainte Croix*, autre fete celebree le 14 Septembre, en mémoire du recouvrement que l'Empereur *Heraclius* fit en 627, sur les Perses, de la Croix de *J. C.* prise par eux en 624, lorsqu'ils brûlèrent Jerusalem.

Fam. *Avoir les jambes en croix*, l'une sur l'autre; *les bras en croix*, élevés et etendus comme ceux du Sauveur. —Fig. *Mettre ses injures au pied de la croix*, les oublier pour l'amour de J. C. —*Faire la croix à courbette, à ballotades* (Manege), faire ces sauts en avant, en arrière et aux cotés, tout d'une haleine.

Croix de Jérusalem *ou* de Malthe, s. f. Espèce de Lychnis, dont la fleur imite la croix de l'ordre de Malthe, et qu'on cultive pour l'agrément. On l'appelle aussi *Fleur de Constantinople.* —*Croix de Chevalier*, Voyez *Tribule terrestre.*

Croizat, s. m. (*Kroa-za*) Monnoie d'argent de Gènes.

Croler, v. neut. (*Kro-le*) Se dit en t. de Fauconnerie, du bruit que font les oiseaux en se vidant par le bas.

Cromorne, s. m. Jeu d'orgues accordé à l'unisson de la trompette, dont il ne diffère que parce qu'il est d'un bout à l'autre du meme diamètre. —Sorte d'instrument à vent, fermé par le bas, et d'où le son ne sort que par deux trous. L'anche est placee dans une boîte percée de deux trous, de sorte que celui qui en joue n'est pas le maître de la gouverner. (De l'allemand *krumm-horn*, nom d'un instrument usité en Allemagne, et qui signifie *cor recourbé.*)

Cron, s. m. Sable ou amas de petites coquilles qui se trouvent dans le sein de la terre.

Crone, s. m. T. de Mar. Machine qui sert à enlever les marchandises des vaisseaux. —On appelle aussi *Crone*, certains endroits au fond de l'eau, remplis de racines, de grands herbages, etc. où se retire ordinairement le poisson.

Cronies, s. f. pl. (*Kro-ni-e*) Fêtes athéniennes en l'honneur de *Saturne*, les mêmes que les Saturnales à Rome. (Du grec *Kronos*, nom de *Saturne.*)

Croquant, ante, adj. (*Kro-kan, an-te*) Qui *croque* sous la dent. On dit substantiv. *une croquante*, pour une tourte croquante.

un Croquant, s. m. Un homme de néant, un misérable. Il est familier.

Croque, s. f. (*Kro-ke*) Il n'a d'usage que dans cette phrase : *Manger quelque chose a la croque au sel*, sans autre assaisonnement que le sel. —On dit prov. d'un homme beaucoup plus fort qu'un autre, qu'*il le mangeroit à la croque au sel.*

Croque noisette, s. m. Mammifère rongeur du genre des Rats, dont la couleur rousse en dessus, est blanchâtre en dessous. On le nomme aussi *Muscardin.*

Croque-note *ou* Croque-sol, s.m. Nom qu'on donne par dérision aux Musiciens qui exécutent facilement, mais sans expression et sans goût.

Croquer, v. n. (*Kro-ké*) Il se dit des choses qui font du bruit sous la dent quand on les mange. (C'est une onomatopée.)

Croquer, v. act. Manger en faisant *croquer* sous la dent : *Croquer des croûtes*, *des galettes*. —Famil. Manger vite, avec avidité : *Croquer un poulet*, *etc*. —Fig. et fam. Prendre, attraper, dérober. —En t. de Peinture, dessiner grossièrement, en sorte que le dessin ne soit pas fini. —On le dit au figuré et dans le même sens, des ouvrages d'esprit.

Proverb. *Croquer le marmot*, attendre long-temps et avec impatience. —*Il n'en croquera que d'une dent*, il ne l'aura pas.

Croquet, s. m. (*Kro-ke*) Sorte de pain d'épice qui *croque* sous la dent quand on le mange.

Croqueur, s. m. (*Kro-keur*) Celui qui prend, qui attrape, qui *croque*. Il n'est bon que dans le burlesque et le bas comique.

Croquignole, s. f. Coup qu'on donne sur la tete ou sur le nez avec le second ou le troisième doigt fermé. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *curcinodula*, formé de *curvus* courbe, et de *nodulus*, diminut. de *nodus* nœud, jointure des doigts; *coup donné avec les doigts courbes*.)

Croquignoler, v. a. (*Kro-ki-gno-lé*, mouill. *gn*) Donner des *croquignoles* à quelqu'un. *Trev*.

Croquis, s. masc. (*Kro-ki*) T. de Peinture: Esquisse *croquée*, faite à la hâte. —On le dit quelquefois au figuré, des ouvrages d'esprit.

Crosse, s. f. (*Kro-ce*) Bâton pastoral d'un Evêque, d'un Abbé. —Bâton courbé par le bout, avec lequel on pousse une balle, une pierre, etc. (De *croc*, à cause de sa forme crochue.)

Crosse de fusil, *de mousquet*, la partie courbe du fût qu'on appuie contre l'épaule en tirant. —*d'aiguière*, anse d'aiguière en forme de crosse.

Crossé, ée, adj. Qui porte la *crosse*, qui a une *crosse* : *Abbé crossé et mitré*.

Crosser, v. n. (*Kro-cé*) Pousser une balle, une pierre avec une crosse. —On dit fig. et fam. d'un homme très-méprisable, que *c'est un homme à crosser*. En ce sens, il est actif.

Crossette, s. f. (*Kro-cè-te*) T. d'Agricult. Branche de vigne taillée et où il reste un peu de bois de l'année précédente. (De sa ressemblance avec une petite *crosse*.) —En t. d'Architect. 1.° Moulures d'un chambranle de porte ou de croisée, qu'on fait retourner à ses angles, au-delà de l'aplomb de sa base. —2.° Plâtre d'une couverture, à côté des lucarnes. —3.° Partie saillante d'un claveau de plate-bande, qui est posé en recouvrement sur le claveau voisin.

Crossettes, pl. Dans une arche de pont, etc. les retours des voussoirs, dans lesquels la coupe des joints n'est pas suivie.

Crosseur, s. m. Qui *crosse*.

Crotalaire, s. f. (*Kro-ta-lè-re*) Genre de plantes exotiques, légumineuses, qui ont de très-grands rapports avec les Cytises et les Genets. Les enfans des Indiens aiment à jouer avec les rameaux chargés de fruits, à cause du bruit que font les gousses en s'entrechoquant. (Du grec *krotalon* crotale, sorte d'instrument bruyant.)

Crotale, s. m. Instrument de musique des Anciens, qu'on voit sur les médailles dans les mains des Prêtres de *Cybele*. C'étoient des espèces de castagnettes formées de deux lames d'airain, qu'on faisoit choquer l'une contre l'autre. Les enfans, dans les Départemens du midi, se font des crotales avec des morceaux d'ardoise, d'os, de bois, etc. (Du grec *krotalon*, fait dans la même signification de *kroteô* frapper, faire du bruit.) —Serpent venimeux, dont la queue est terminée par des anneaux osseux, qui font du bruit quand il rampe. On le nomme aussi *Serpent à sonnettes*, *Boiciningua*.

Crotaphite, adj. (*Kro-ta-fi-te*) T. d'Anat. Muscle qui occupe la cavité des tempes et qui tire la mâchoire inférieure en haut. (Du grec *krotaphos* tempe.)

Crotons, s. m. Genre de plantes de la famille des Euphorbes, presque toutes exotiques.

Crotons, s. m. pl. Morceaux de sucre qui n'ont pu passer par l'hébichet.

Crotte, s. f. (*Kro-te*) La boue des rues et des chemins, quand il a plu : *Il fait bien de la crotte dans les rues*; elles sont bien sales. (Suivant *Menage*, du latin *creta* terre gluante et tenace, craie, etc.) —Fiente de brebis, chèvres, lapins, souris, etc.

Crotté, ée, part. pass. de *Crotter*, et adj. Couvert de *crotte*. On dit prov. *Crotté comme un barbet*, *jusqu'à l'échine*, *jusqu'aux oreilles*. —Fig. et fam. *Poëte crotté*, méchant Poëte.

Crotter, v. act. (*Kro-té*) Salir avec de la boue : couvrir de *crotte*.

se Crotter, v. réc. Amasser les *crottes* des rues en marchant.

Crottin, s. m. (*Kro-tein*) Excrément de cheval, de mouton, etc.

Crouchant, s. m. (*Krou-chan*) Pièces de bois qui se portent sur le chef d'un bateau, et qui servent à faire la rondeur et la diminution du devant.

Croulant, ante, adj. (*Krou-lan*, *an-te*) Qui *croule*, qui tombe : *Une maison croulante*.

Croulement, s. m. (*Krou-le-man*) Ebranlement d'un édifice, éboulement.

Crouler, v. n. (*Krou-le*) Tomber en s'affaissant : *Ce bâtiment croule*; *la terre croula*. (De l'ital. *crollare* ébranler, secouer, dérivé du grec *krouein* pousser, agiter, secouer.)

Crouler, v. a. En t. de Marine, *crouler un vaisseau*, le lancer. —En t. de Chasse, *le cerf croule la queue*, le cerf fuit en remuant la queue.

Croulier, ière, adj. (*Krou-lié*, *liè-re*) Mouvant, qui n'est pas ferme sous les pieds, qui menace de *crouler* : *Des prés crouliers*, *des terres croulières*.

Croulière, s. f. Endroit mouvant.

Croup, s. m. Maladie propre à l'enfance, et qui consiste dans une inflammation particulière de la membrane muqueuse du canal de la respiration. (De l'écossois *roup*, qui n'est peut-être qu'une altération du françois *roupie*. Cheyne.)

Croupade, s. f. T. de Manège : Saut relevé qui tient le devant et le derrière du cheval dans une égale hauteur, sans qu'il montre son fer.

Croupe, s. f. Le haut ou le sommet d'une montagne. —En Archit. 1.° La partie d'un comble qui couvre le mur de pignon d'un édifice, et qui est terminée par deux arétiers. —2.° Couverture de forme conique, du chevet ou rond-point d'une Eglise. —La partie du cheval qui prend depuis les rognons jusqu'à la queue, en y comprenant tout cet espace rond qui fait la beauté de la croupe. —Fig. et fam. *Etre chatouilleux sur la croupe*, être fort delicat, se fâcher aisément et sans sujet. (Du latin barbare *cruppa*, qui se trouve en ce sens dans les Gloses, et qui vient de l'allem. *grub* [ou plutôt *grob*] gros, épais. *Ménage*.) —Intérêt que l'on donne dans les bénéfices d'une place, d'une entreprise de finance, etc.

A croupetons, adv. D'une manière *accroupie*.

Croupiader, v. n. (*Krou-pia-dé*) T. de Marine : Mouiller en *croupière*.

Croupiat, s. m. (*Krou-pia*) T. de Marine: Nœud qu'on fait sur le câble.

Croupier, s. m. (*Krou-pie*) Celui qui est de société au jeu avec quelqu'un qui tient la carte ou le dé. —A la Bassette, au Pharaon, etc. celui qui sert d'assistant au Banquier et qui l'avertit des cartes qui gagnent, etc. —Celui qui prete aux gens d'affaire et qui a part au profit.

Croupière, s. fém. Longe de cuir attachée derrière la selle et qui avec le culeron embrasse la queue du cheval. (Du mot *croupe*.) —En t. de Marine, câble qui arrête un vaisseau par son arrière.

Fig. et prov. *Tailler des croupières à quelqu'un*, le poursuivre vivement, lui donner bien des affaires.

Croupion, s. m. (*Krou-pion*) L'extrémité du bas de l'échine de l'homme. —Partie qui termine le corps ou le bout du dos des oiseaux et qui soutient la queue.

Croupir, v. n. Ne couler pas; se corrompre faute de mouvement. —On le dit, par extension, d'un enfant au maillot; d'un malade qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linge. —Au fig. demeurer nonchalamment en quelque etat ou en quelque lieu : *Croupir dans le vice*.

Croupissant, ante, adj. (*Krou-pi-san, an-te*) Qui *croupit*.

Croupon, s. m. T. de Tanneur : Cuir de bœuf ou de vache tanné qui n'a ni tête ni ventre.

Crousille, s. f. (*Krou-zi-glie*, en mouillant les *ll*) T. de Pêche : Enceinte de filets, ou espèce de parc qu'on établit, en Provence, au bord des étangs.

Croustille, s. f. (*Krous-ti-glie*, mouillez les *ll*) Petite *croûte* de pain. —Sorte d'agrément qu'on met aux coiffures des femmes.

Croustiller, v. n. (*Krous-ti-glié*) Manger de petites *croûtes* pour boire et être plus long-temps à table. Il est familier.

Croustilleusement, adj. (*Krous-ti-glieû-ze-man*) D'une manière bouffonne et plaisante. Il est populaire.

Croustilleux, euse, adj. (*Krous-ti-glieû, eû-ze*) Bouffon; qui fait rire. —Plus ordinairement, qui est trop gaillard : *Contes croustilleux*. Il est familier.

Croûte, s. f. La partie dure et solide qui couvre la mie du pain. —Pâte cuite qui renferme la viande d'un pâté, d'une tourte, etc. —Morceau de pain où il y a plus de *croûte* que de mie et qu'on a fait long-temps mitonner avec du bouillon. —Tout ce qui se durcit et s'attache à quelque chose : *Croûte de tartre autour d'un tonneau; croûte que fait la gale en séchant*. —En t. de Peinture, 1.° tableau ancien, noir et écaillé. —2.° Par extension et plus ordinairement, tout mauvais ouvrage de dessin ou de peinture. (Du latin *crusta*, qui a la même signification.)

Croûte de garance, superficie dure de la garance pulvérisée, et mise en pipe ou en sac. —*Cuir en croûte*, se dit des cuirs planés, poudrés, tannés et séchés en sortant de la fosse au tan.

Croûtelette, s. f. (*Kroû-te-lè-te*) Petite *croûte*.

Croûtier, s. m. (*Kroû-tié*) Brocanteur de mauvais tableaux, de *croûtes*.

Croûton, s. m. Petit morceau de pain qui a plus de *croûte* que de mie.

Crown, s. f. Monnoie d'argent d'Angleterre. Voy. *Couronne* qui est la traduction françoise du mot anglois *crown*.

Crown-glass, s. m. Mot anglois, qui signifie *verre a couronne*, et par lequel on désigne dans les livres françois d'Optique, etc. une espèce de verre semblable à celui de nos vitres ordinaires, et que l'on tourne en plateau rond. On le combine dans les lunettes achromatiques, avec le *Flint-glass* ou crystal d'Angleterre. (De l'anglois *crown* couronne, et *glass* verre.)

Croyable, adj. (*Kroa-ia-ble*) Qui peut ou qui doit être *cru*; il se dit plus souvent avec la négative ou en interrogeant.

Croyance, s. f. (*Kroa-ian-ce*) Sentiment; opinion; *creance* : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que la *croyance* est une opinion pure et simple, et que la *créance* est une *croyance* ferme, constante, entière. Nous disons plutôt *croyance* dans le cours ordinaire des choses, et *creance* en matière grave, comme la religion; parce que la religion est ce qu'on croit le plus fermement. Malgré cette distinction, dans le fond très-juste de *Roubaud*, l'usage a prévalu en faveur de *croyance*, qui se dit presque exclusivement, même pour exprimer ce qu'on croit dans une religion. (Du latin *credere* croire.)

Croyant, ante, s. (*Kro-ian*) Celui, celle qui *croit* ce que la Religion enseigne. Il n'a guères d'usage que dans ces phrases : *Abraham est le Pere des Croyans; les Turcs se qualifient de vrais Croyans*. Ils appeloient leurs anciens Califes, *Chefs* ou *Commandeurs des Croyans*.

Cru, s. m. Terroir qui produit quelque fruit : *Ce vin, ces denrees sont d'un bon cru, de mon cru*. —Fig. et fam. *Cela est de votre cru*, vient de vous; vous avez inventé cela. —En t. de Chasse, milieu d'un buisson où la perdrix se retire pour éviter les chiens. On dit aussi, et plus communément, *le creux du buisson*.

Cru, crue, adj. Qui n'est point cuit : *Un

fruit cru, *de la viande crue*. (Du lat. *crudus*, qui a la même signification.)

Cuir cru, non préparé. —*Soie crue* ou *écrue*, ni lavée ni teinte. —En t. de Médecine, *les humeurs sont crues*, ne sont pas assez cuites par la chaleur naturelle. —*Ce fruit est cru sur l'estomac*, est difficile à digérer. —Figur. *Une parole bien crue*, *une nouvelle toute crue*; une parole, une nouvelle fâcheuse, dite sans adoucissement. —*Une pensée toute crue*, une pensée informe. —On dit en t. de Peinture, *un ton cru*, qui ne se marie pas, qui ne se perd pas avec celui qui l'avoisine : *une couleur crue*, tranchante, discordante, trop entière; c'est le contraire d'une couleur *rompue* : *une lumière*, *une ombre crue*, lorsque les grands clairs ne sont pas séparés des grands bruns par des passages graduels.

A cru, expression adverb. Sur la peau nue : *Monter un cheval à cru*, sans selle.

Cru, crue, part. p. et adj. A quoi on ajoute foi. Voyez *Croire*. —Grandi, augmenté. Voy. *Croître*.

Cruauté, s. f. (*Kru-ô-té*, d.) Inhumanité; inclination à répandre le sang, à faire du mal aux autres : *Leur cruauté n'a point de bornes*. —Action cruelle. Voyez *Barbarie*. —Figur. Rigueur : *La cruauté d'une maîtresse*, *de la fortune*, *etc.* —Par exagération, chose fâcheuse, désagréable : *C'est une cruauté de....* (Du latin *crudelitas*, dont la signification est la même.)

Cruche, s. f. Vase de terre ou de grès, à anse, qui a le ventre large et le cou étroit. (Suivant le Glossaire germanique de *Wachter*, de l'allem. *krug*, qui a la même signification.) —Fig. et fam. Sot, bête, stupide.

Cruches rafraîchissantes, Voyez *Alcarraza*.

Prov. *Tant va la cruche à l'eau*, *qu'à la fin elle se casse*; à force de s'exposer au danger, on y demeure, on y périt.

Cruchée, s. f. Plein une *cruche*.

Crucherie, s. f. Au figuré et famil. Folie, bêtise. Il est peu usité.

Cruchon, s. m. Petite *cruche*.

Cruciade, s. f. Bulle du Pape au Roi d'Espagne, pour lever des décimes sur les revenus ecclésiastiques, etc. (De l'espagnol *cruz*, pris du latin *crux*, *crucis*, croix; parce que la demande de ces bulles avoit ordinairement pour motif la nécessité de faire la guerre aux infidelles, c. à d. une espèce de *croisade*.)

Crucial, ale, adj. En forme de *croix* : *Incision cruciale*.

Crucianelle, s. f. (*Kru-ci-a-nè-le*) Genre de plantes à corolle infundibuliforme, de la famille des Rubiacées.

Crucifère, adj. Il se dit, 1.° des colonnes qui soutiennent une *croix*, et qu'on pose dans les cimetières. —2.° En t. de Botanique, des plantes dont la corolle est formée de quatre pétales disposés en *croix*. On dit aussi et plus souvent *Cruciforme*. Les plantes cruciformes composent la V.e classe de la méthode de *Tournefort*. (Du latin *crux*, *crucis* croix, et *fero* je porte, ou *forma* forme.)

Crucifié, ée, part. p. de *Crucifier*, et adj. Qui a été mis en *croix* et qui a souffert ce supplice.

Crucifiement, s. m. Action de *crucifier*. —Tableau, estampe qui représente le crucifiement de *Jésus-Christ*. —Fig. Mortification des passions, de la chair.

Crucifier, v. act. (*Kru-ci-fi-é*) Attacher à une *croix*. (Du latin *crucifigere*, fait en ce sens de *crux*, *crucis* croix, et *figere* attacher.) —Au figuré, mortifier ses passions, sa chair. —On le dit aussi figur. *Il se feroit crucifier pour ses amis*, il souffriroit tout pour eux.

Crucifix, s. m. (*Kru-ci-fi*) Croix avec la figure de *Jesus-Christ attaché sur cette croix*. —Tableau, estampe qui représente *J. C. attaché à la croix* : *Crucifix d'or*, *d'argent*, *etc.* (Du latin *crucifixus*, formé de *crux*, *crucis* croix, et de *fixus*, partic. de *figere* attacher.)

Cruciforme, adject. En Botanique, Voyez *Crucifère*. —En Géom. *hyperbole cruciforme*, hyperbole du troisième ordre, dont les deux branches se coupent *en forme de croix*.

Crudité, s. f. Qualité des choses crues : *La crudité des fruits*, *de l'eau*. —Indigestion. Il se dit au pluriel : *Ces viandes causent des crudités*. —Mauvaise qualité des humeurs, qui ne sont pas digérées. —Au figuré, discours peu obligeant. Dans cette dernière acception, il est aujourd'hui peu usité. —En Peinture, l'effet de ce qui est cru : *Il y a des crudités dans ce tableau*. (Du latin *cruditas*.)

Crue, s. f. Augmentation : *La crue des eaux*. —Croissance : *Cet arbre*, *cet enfant n'a pas pris encore toute sa crue*. —En t. de Pratique, le cinquième denier au-dessous de la prisée.

Cruel, elle, adj. (*Kru-èl*, *è-le*) En parlant des personnes; inhumain, impitoyable, qui aime le sang. —Il se dit dans le même sens, des animaux, et fig. du sort, du destin, de la fortune. —Sévère, peu complaisant : *Vous êtes bien cruel à* ou *envers vous-même de...* En ce dernier sens on dit substantivement dans le style badin : *Il fait le cruel* : *c'est une cruelle*, elle n'accorde aucune faveur. —En parlant des choses; fâcheux, douloureux, insupportable. (Du latin *crudelis*, dont la signification est la même.)

Homme cruel, *femme cruelle*, pleins de cruauté. —*Cruel homme*, *cruelle femme*, à qui on fait vainement les plus vives instances, ou qui en font eux-mêmes d'importunes.

Cruellement, adv. (*Kru-è-le-man*) Avec *cruauté*; d'une manière *cruelle*.

Crûment, adv. (*Krû-man*) D'une manière *crue*, dure, sans ménagement.

Cruorique (acide), s. m. Dans la nouvelle nomenclature chimique, acide tiré des caillots de sang. (Du lat. *cruor*, *cruoris*, sang versé ou caillé.)

Crupellaire, s. m. (*Kru-pè-lè-re*) Chez les anciens Romains, Gladiateur couvert d'une armure de fer. —Soldat Gaulois armé de toutes pièces. (Du latin *crupellarius*, fait dans la même signification du grec *kruptô* je cache.)

Crural, ale, adj. T. d'Anatomie. Qui appartient à la jambe : *Veine crurale*, *muscle*

crural. (Du latin *cruralis*, fait avec la même signification de *crus*, *cruris* jambe.)

Cruscantisme, s. m. Manière de parler et d'écrire la langue italienne avec pureté, accompagnée d'un peu de recherche et d'affectation. C'est un mot créé par J. J. *Rousseau* dans ses *Confessions*. Le *Cruscantisme* est à la langue italienne, ce que le Purisme est au langage en général. (De l'Académie *della Crusca* à Florence, dont l'institution et les travaux ont pour objet spécial la perfection de la langue toscane.)

Crustacé, ée, adj. Couvert d'une écaille divisée par des jointures différentes : *L'écrevisse est crustacée*. On dit aussi substantivem. *Le homar, les crabes sont des crustacés*. Dans la nouvelle division de l'Hist. nat. les Crustacés sont des animaux non vertébrés qui ont des vaisseaux, une moelle nerveuse composée d'une suite de renflemens, et le corps muni de membres ou d'appendices formés de plusieurs articulations. (Du lat. *crusta* écaille de poisson.) —Se dit. en Botaniq. du péricarpe mince et fragile que l'eau ne peut ramollir.

Cruzade, Crusade *ou* Croisade, s. f. (*Kru-za-de*) Monnoie d'or de Portugal, de la valeur de 400 *res*, antérieurement à la fabrication de 1722, et depuis de 480 *res*. Elle fait le quart de l'écu (*escudo*), la 8.e partie de la *Moëde* ou *demi-Dobraon*. On la nomme aussi Cruzade vieille (*Cruzado velho*). Elle vaut en argent de France 2 liv. 15 s. tournois ou 2 fr. 72 cent. : la Cruzade neuve, depuis 1722, vaut 3 liv. 5 s. tournois ou 3 fr. 21 centimes.

Cryolithe, s. fém. (*Kri-o-li-te*) T. de Lithologie : Espèce de spath du Groënland, composé de terre alumineuse et d'acide fluorique, que par cette raison on appelle aussi *Alumine fluatée alcaline*. Cette substance se fond au chalumeau comme de la saumure gelée. (Du grec *kruos* froid ou glace, et *lithos* pierre.)

Crypte, s. f. (*Krip-te*) Lieu souterrain dans une Eglise où l'on enterre les morts. —En Anatomie, partie qui présente un orifice en forme de petite fosse. (Du grec *krupté*, en latin *crypta* lieu souterrain, dérivé de *kruptô* je cache.)

Cryptobranches, s. et adj. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux sans opercule, et avec une membrane des branchies. (Du grec *kruptô* je cache, et *bragchia* branchies; *chez qui les branchies sont cachées*.)

Cryptocéphale, s. m. (*Krip-to-cé-fa-le*) T. d'Hist. natur. Insecte dont la tête est cachée sous le corcelet, et qu'on nomme vulgairement *Gribouri*. (Du gr. *kruptô* je cache, et *kephalé* tête.)

Cryptocère, s. m. Genre d'insectes hyménoptères, dont les cornes ou antennes sont cachées en partie dans une rainure de chaque côté de la tête. (Du grec *kruptô* je cache, et *kéras* corne.)

Cryptogamie, s. fém. (*Krip-to-ga-mi-e*) T. de Botaniq. Classe de plantes dont la reproduction est cachée ou peu connue, dont les organes sexuels ne sont pas, ou sont difficilement visibles. C'est la XXIV.e classe du système de *Linné*. (Du grec *kruptô* je cache, et *gamos* noces, mariage; *noces cachées*.)

Cryptogame, adj. m. et f. et s. m. Se dit en Botaniq. des plantes qui composent la classe appelée *Cryptogamie*. Voy. ce mot.

Cryptographie, s. fém. (*Krip-to-gra-fi-e*) L'art d'écrire d'une manière cachée à tout autre qu'à celui qu'on a mis dans le mystère. (Du grec *kruptô* caché, secret, inconnu, et *graphô* j'écris.)

Cryptographique, adj. (*Krip-to-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *Cryptographie*.

Cryptométallin, adj. (*Krip-to-mé-tal-lein*) T. d'Hist. natur. Se dit des fossiles qui contiennent *intérieurement* une grande quantité de *métal*. (Du gr. *kruptos* caché, et *metallon* métal.)

Cryptonyme, adj. et s. Nom qu'on donne aux Auteurs qui ont caché ou déguisé leurs noms. (Du grec *kruptô* je cache, et *onuma* nom.)

Cryptoportique, s. m. (*Krip-to-por-ti-ke*) Galerie souterraine. —Décoration de l'entrée d'une grotte. (Du grec *kruptos* caché, et du latin *porticus* portique.)

Crystal, s. m. au plur. Crystaux. Pierre transparente, assez dure pour couper le verre, et dont les parties offrent souvent une figure régulière, telle que la pyramide hexagone, etc. Cette pierre se taille pour en faire diverses bijouteries. (Du lat. *crystallum* ou *crystallus*, fait du grec *krustallos*, qui signifie proprement *glace*, dérivé de *kruos* froid.) —Verre fort clair et fort net qui se fait dans les Verreries. —On dit fig. et poétiq. *Le crystal des eaux, des fontaines*.

Crystal de montre, petit verre sur le cadran d'une montre. —*minéral*, composé de salpêtre purifié et de fleur de soufre. —*de tartre*, tartre purifié et réduit en crystaux.

Crystallin, s. m. (*Kris-ta-lein*) L'une des trois humeurs de l'œil : c'est un petit corps lenticulaire, d'une consistance médiocrement ferme, et d'une transparence à peu près semblable à celle du *crystal*. —*Ciel de crystal*, imaginé par les anciens Astronomes : *Le premier crystallin, le second crystallin*. En ce dernier sens, on dit aussi adjectivement : *Ciel crystallin*.

Crystallin, ine, adj. Clair et transparent comme du *crystal* : *Eaux crystallines; humeur crystalline de l'œil*.

Crystallisation, s. f. (*Kris-ta-li-za-cion*) L'action de *crystalliser*. —Chose *crystallisée*.

Crystalliser, v. a. (*Kris-ta-li-ze*) Réduire en *crystaux*. —Congeler en façon de *crystal*. —Il s'emploie aussi comme neutre : *Faire crystalliser des sels*; et comme réfléchi : *Cette substance se crystallise aisément*.

Crystallographie, s. f. (*Kris-ta-lo-gra-fi-e*) Description des *crystaux*. (Du grec *krustallos* crystal, et *graphô* je décris.)

Crystallologie, s. f. (*Kris-ta-lo-lo-ji-e*) Science des *crystaux*. (Du grec *krustallos* crystal, et *logos* discours.)

Crystalloïde, s. f. (*Kris-ta-lo-i-de*) T. d'Anatomie : Membrane transparente, appelée autrement *Arachnoïde*. (Du grec *krustallos*

crystal, et *eidos* forme, ressemblance; *qui ressemble au crystal par sa transparence.*)

Crystallomancie, s. f. (*Kris-ta-lo-man-cí-e*) Divination par le moyen d'un miroir. (Du grec *krustallos* crystal, glace, et *mantéia* divination.)

Crystallotechnie, s. f. (*Kris-ta-lo-tèk-ní-e*) Art d'obtenir les crystaux de chaque espèce de sel, etc. (Du grec *krustallos* crystal, et *techné* art.)

Crystallotomie, s. f. (*Kis-ta-lo-to-mí-e*) Division, dissection des crystaux. (Du grec *krustallos* crystal, et *temnô* je coupe.)

C-sol-ut, s. m. T. de Musique, par lequel on désigne la note et le ton d'*ut*.

Cubation, s. f. (*Ku-ba-cion*) T. de Géométrie. Voy. *Cubature*.

Cubature, s. f. T. de Géométrie: L'art ou l'action de *cuber* un solide. Voy. *Cuber*. On dit aussi *Cubation*.

Cube, s. m. Corps solide, régulier, qui a six faces carrées, égales, et dont tous les angles sont droits. On l'appelle aussi *Hexaèdre*. (Du lat. *cubus*, fait dans la même signification du grec *kubos* dé à jouer.) —En Arithmétique, produit d'un nombre carré multiplié par le nombre simple.

Cube, adj. Cubique: *Pied cube; nombre cube*.

Cubèbe, s. f. Sorte de plante médicinale. —Fruit de cette plante.

Cube-du-cube, s. m. T. d'Arith. La neuvième puissance d'un nombre: le produit d'un nombre multiplié huit fois par lui-même.

Cuber, v. a. (*Ku-bé*) En Géométrie, réduire à un *cube* un autre solide, tel qu'un cône, un cylindre, une sphère; en mesurer la solidité. —En Arithmét. multiplier un nombre deux fois par lui-même, pour en avoir le *cube*, ou la troisième puissance.

Cubique, adj. (*Ku-bi-ke*) Qui appartient au *cube*, soit en Géométrie, soit en Arithmétique: *Figure cubique; nombre cubique*.

Cubistique, s. f. (*Ku-bis-ti-ke*) L'une des trois espèces en lesquelles les anciens Grecs divisoient la Danse. Elle consistoit en sauts, en tours de force, et sur-tout à marcher sur les mains. Les deux autres espèces étoient la *Sphéristique* et l'*Orchestique*. (Du gr. *kubistaô* je saute sur la tête, je fais la culbute.)

Cubital, s. m. Sorte de banquette sur laquelle on appuie les bras, les *coudes*.

Cubital, ale, adj. Qui appartient à l'avant-bras ou au coude: *Muscle cubital; nerf cubital; artere cubitale*. (Du latin *cubitus*, Voy. ce mot.)

Cubitus, s. m. (*Ku-bi-tuce*) T. d'Anatomie: Os de l'avant-bras qui s'étend depuis le coude jusqu'au carpe. (Du latin *cubitus*, fait dans la même signification, de *kubiton* coude.)

Cublanc, s. m. Voy. *Cul-blanc*.

Cube-cube, s. m. T. d'Arithm. La sixième puissance d'un nombre, appelée par les Arabes *Carré du cube*.

Cuboïde, s. m. Os du tarse, qui a la *forme* d'un *cube*. (Du grec *kubos* cube, et *eidos*, forme.)

Cubo-Sama, s. m. Autrefois, la première dignité de l'Empire du Japon; Capitaine-général des armées. (*Cubo*, dans la langue du pays, signifie Chef de milice, et *Sama* Seigneur. Voyez *Koubo*.)

Cuca, s. m. Voyez *Coca*.

Cucéron, s. m. Petit insecte qui s'attache aux légumes.

Cuciofera, s. m. Plante des Indes qui ressemble à un palmier; son fruit, nommé *cuci*, est bon à manger.

Cucubale, s. m. Genre de plantes, de la famille des Œillets, dont les espèces sont très-multipliées.

Cucubale-Béhen, Voy. *Béhen blanc*.

Cucule, s. m. et f. Autrefois, espèce de cape ou chape de voyageur, qu'on appeloit aussi *coule* ou *goule* ou *gule*, et dont le nom a passé depuis aux Moines, pour signifier leur froc et leur chape. Les Bernardins et Bernardines donnent encore aujourd'hui à leurs chapes le nom de *coules*. (Du latin *cucullus* capuchon, capuce.)

Cucullaire, adj. (*Ku-ku-lè-re*) T. d'Anat. *Le muscle cucullaire* est entre l'occiput et la nuque du cou. Il ressemble à un capuchon. (Du latin *cucullus*.)

Cucupha ou Cucufe, s. f. T. de Pharmacie: Calotte remplie de poudres céphaliques pour fortifier le cerveau.

Cucurbitacée, adj. m. et f. T. de Botaniq. Il se dit des plantes dont les fruits approchent de ceux de la courge, du melon, etc. (Du lat. *cucurbita* courge.)

Cucurbitain ou Cucurbitaire, s. m. (*Ku-kur-bi-tein, te re*) Ver plat qui ressemble à des pepins de *courge*.

Cucurbite, s. f. T. de Chimie. Vaisseau où l'on met les substances que l'on veut distiller. (De sa ressemblance avec la calebasse, en latin *cucurbita*.)

Cucurucu, s. m. Serpent du Brésil, plus gros que le serpent à sonnettes, quelquefois long de douze pieds, dont le venin ronge les veines et cause une inflammation si violente, que le sang sort par les oreilles et par les narines.

Cueillage, s. m. (*Keu-glia-je*, mouillez les *ll*) Dans les Verreries, portion de matière vitrifiée que le *cueilleur* a tirée successivement à quatre reprises, et qui est nécessaire pour faire un plat.

Cueille, s. f. (*Keu-glie*, mouillez les *ll*) T. de Marine: Un lé de toile.

Cueilleret, s. m. T. de Pratique: Etat des cens et rentes dues et reconnues par les tenanciers d'une Seigneurie.

Cueillette, s. f. (*Keu-gliè-te*, mouillez les *ll*) Amas de deniers qu'on *recueille* dans une quête. —On l'a dit autrefois pour *récolte*.

Charger à cueillette (Marine), Voy. au mot *Charger*.

Cueilleur, euse, subst. (*Keu-glieur, eû-ze*) Qui *cueille*. On ne le dit que dans cette phrase proverbiale: *Il est fait en cueilleur de pommes, elle est faite comme une cueilleuse d'herbes*; il est mal vêtu, elle est mal vêtue. —Dans les Verreries de verres à vitre, apprenti qui commence à travailler; c'est lui qui met la felle

ou canne de fer dans le pot pour en tirer la matière vitrifiée. Voyez *Cueillir*.

Cueillie, s. f. (*Keu-gli-e*) Arête de plâtre que les Maçons font le long d'une règle dressee de niveau ou d'aplomb.

Cueillir, v. a. (*Keu-glir*, mouillez les *ll*) *Cueillant. Cueilli. Je cueille. Je cueillis. Je cueillerai, etc.* Détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. —On dit fig. *Cueillir des palmes, des lauriers*, remporter des victoires. —Dans les Verreries, prendre la matière vitrifiée dans le pot avec une canne, ou une espèce de canne de fer creusée dans toute sa longueur. (Du lat. *colligere*, fait dans la même signification, du grec *sullégein*, dont les racines sont *sun* ensemble, et *legô* je cueille.)

Cueilloir, s. m. (*Keu-glioar*, mouillez les *ll*) Panier dans lequel on met ce que l'on *cueille*.

Cufique, s. m. Ancienne écriture arabe. Voy. *Koufique*.

Cuider, s. m. Panier long dans lequel on cueille et on porte au marché des prunes, des cerises, etc.

Cuider, v. a. Vieux mot : Penser, croire, s'imaginer.

Cuiller, s. f. (mouillez les *ll*; *Ku-glier*, en prononçant fortement l'*r* finale, comme dans *fer* et *mer*. Academ.) Ustensile de table pour manger le potage. Dans l'edition faite chez Smits, an VII, le *Dict. de l'Acad.* dit aussi *cuillere*, s. f. (Du lat. *cochlear* ou *cohleare*, dérivé avec la même acception, de gr. *kochliarion*, sorte de mesure ancienne.) —Morceau de fer qui embrasse le bout de l'essieu des roues de devant d'un carrosse.

Cuillerée, s. f. (*Ku-glie-ré-e*) Plein la *cuiller* : *Une cuillerée de potage*.

Cuilleron, s. m. (*Ku-glie-ron*) La partie creuse de la *cuiller* qu'on met dans la bouche en mangeant. —Pétale ou autre partie d'une fleur ou plante qui a la forme d'une *cuiller*.

Cuiller, s. m. (*Ku-glié*) Oiseau dont le bec ressemble à une *cuiller*. On l'appelle aussi *Spatule*.—Sorte de poisson à têt dur.—Coquille longue.

Cuine, s. f. T. de Chimie : Vaisseau de terre à distiller l'eau-forte.

Cuiponna, s. m. Sorte d'arbre du Pérou.

Cuir, s. m. En général, la peau des animaux. —Plus particulièrement, cette peau quand elle est separée de la chair et corroyée. —En style proverbial, il se dit de la peau de l'homme : *Jurer, enrager entre cuir et chair*, secrètement, sans oser éclater. On dit aussi au propre, *du sable, des vers, etc qui s'insinuent entre cuir et chair*. (Du latin *corium*, dont la signification est la même.)

Cuir bouilli, du cuir bouilli et préparé avec diverses gommes. On appelle populairement *visage de cuir bouilli*, un visage désagréable, dont la peau est rude et grossière. —*Cuir doré*, sorte de tapisserie de cuir, où sont représentés en relief divers dessins relevés d'or, d'argent ou d'autres couleurs. —Proverb. *Du cuir d'autrui faire large courroie*, être libéral du bien d'autrui.

Cuir de balle, en t. d'Imprimerie, peau de mouton, etc. préparée qu'on cloue à un cône de bois évidé, qui sert à prendre l'encre et à la distribuer également sur tous les caractères d'une forme. Voy. *Balle*.

Cuir de pomme, Voy. *Grenadier*.

Cuirasse, s. f. (*Kui-ra-ce*) Armure de fer qui couvre le corps du Soldat depuis les épaules jusqu'à la ceinture par devant et par derrière. (Du latin *coriacea*, parce qu'anciennement les cuirasses étoient de cuir, *corium*.)

Le défaut de la cuirasse, l'endroit où elle finit; et figur. l'endroit foible d'un homme, d'un écrit. —*Endosser la cuirasse*, prendre le parti des armes.

Cuirassé, ée, part. de *Cuirasser*, et adject. Qui porte la *cuirasse*. —Fig. *Etre bien cuirassé*, préparé à tout.

Cuirasser, v. a. (*Kui-ra-cé*) Revêtir d'une *cuirasse*.

Cuirassier, s. m. (*Kui-ra-cié*) Cavalier armé d'une *cuirasse*. —Soldat fantassin qui porte la *cuirasse* et la pique.

Cuire, v. a. (*Kui-re*) Préparer les alimens, par le moyen du feu, pour les rendre propres à être mangés : *Cuire des viandes, du pain, etc.* —On le dit aussi, 1.° de certaines matières que le feu rend propres à divers usages : *Cuire du plâtre, de la chaux, etc.* —2.° De l'action du Soleil sur les fruits qu'il mûrit. 3.° De l'action de la chaleur naturelle sur les alimens, les humeurs. (Du latin *coquere*, qui a la même signification.)

Cuire des cheveux, en t. de Perruquier, mettre des cheveux au four, après les avoir roulés autour des moules ou bilboquets, et enfermés dans une espèce de pâte de son. —*le verre* (Peinture sur verre), mettre les pièces peintes dans la poêle du fourneau, et les y laisser jusqu'à ce que les couleurs soient bien cuites et bien incorporées.

Cuire, v. n. Être préparé par le moyen du feu : *La viande cuit*. —Faire cuire du pain : *Ils sont obligés d'aller cuire au four banal*. On dit proverb : *Vous viendrez cuire à mon four*, vous aurez quelque jour affaire à moi. —Être facile ou difficile à cuire : *Ces légumes cuisent bien ou ne cuisent pas bien*. —Causer une douleur âcre, piquante et cuisante : *La main me cuit, les yeux me cuisent*. —Proverb. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

Cuisant, ante, adject. (*Kui-zan, an-te*) Apre, piquant, aigu : *Froid cuisant, douleur cuisante*. Il se dit aussi des peines de l'esprit : *Remords, soucis cuisans*.

Tiges cuisantes (Botan.), tiges parsemées de poils piquans qui excitent l'inflammation, comme dans l'Ortie.

Cuisine, s. f. (*Kui-zi-ne*) Partie du logis où l'on apprête les viandes qu'on doit servir sur table. —Art d'apprêter les viandes. —Manière dont on les apprête. —Les Officiers qui servent à la cuisine. —Longue boîte à plusieurs compartimens, où l'on met divers ingrédiens propres pour les ragoûts, et qu'on peut porter en voyage. (Du lat. barbare *cucina*, employé par les Ecrivains de la basse latinité pour *coquina*

cuisine, et que les Italiens ont conservé dans leur langue avec la même signification.)

Bonne cuisine, *maigre cuisine*; bonne chère, mauvaise chère. —Fig. et prov. *Etre chargé de cuisine*, être fort gras, avoir un gros ventre. —Famil. *Latin de cuisine*, mauvais latin.

CUISINER, v. n. (*Kui-zi-né*) Faire la *cuisine*. Il est familier.

CUISINERIE, s. f. (*Kui-zi-ne-rî-e*) Art de faire la *cuisine*. Il est vieux.

CUISINIER, IÈRE, subst. (*Kui-zi-nié*, *iè-re*) Celui ou celle qui fait la *cuisine*, qui apprête les viandes.

CUISSART, s. m. (*Kui-sâr*) Partie de l'ancienne armure qui couvroit les cuisses.

CUISSE, s. f. (*Kui-ce*) Partie du corps d'un animal depuis la hanche jusqu'au jarret. (Du bas latin *cossa*, dit dans le moyen âge pour *coxa* cuisse, haut de la cuisse, hanche.) —En Architecture, la côte qui est entre deux gravures ou canaux d'un triglyphe. —En t. de Verrerie, matière vitrifiée, qui a coulé des pots dans le fond du four.

Cuisse-madame, poire qui est une espèce de rousselet.

CUISSETTE, s. f. (*Kui-cè-te*) Dans les Manufactures d'étoffes en laine, moitié des fils d'une portée.

CUISSON, s. f. Action de *cuire*: *La cuisson du pain*, *des viandes*. —La manière dont une viande se rôtit ou est rôtie. —La peine et le soin qu'on a pris de faire rôtir. —Douleur que l'on sent d'un mal qui *cuit*.

Cuisson du caramel, en t. de Confiseur, sucre *cuit* au degré nécessaire, pour se casser net sous la dent, sans s'y attacher. —*Pain de cuisson*, le pain de ménage que l'on fait chez soi.

CUISSOT, s. m. (*Kui-so*) *Cuisse* d'un cerf ou de quelque autre bête fauve.

CUISTRE, s. f. Valet de Collége. —Pédant. —Celui qui a l'air et l'humeur d'un pédant. C'est un terme familier et injurieux. (Du latin barbare *coquister*, fait de *coquus* cuisinier; *valet de cuisine*, *marmiton*.)

CUIT, CUITE, part. pass. de *Cuire*, et adj. (*Kui*, *kui-te*) Qui n'est pas cru: *De la viande cuite*; *les humeurs cuites*.

Fig. et fam. 1.° *N'avoir pas la tête bien cuite*; être un peu fou ou encore jeune. —2.° *Avoir du pain cuit*; avoir amassé du bien. *Ce Prédicateur a du pain cuit*; il a tous les sermons qui lui sont nécessaires, etc. —Prov. *Avoir santé*, *liberté et pain cuit*, ou simplement, *Santé*, *liberté et pain cuit*; jouir de tous les biens nécessaires à la vie.

CUITE, s. f. Action de *cuire* les briques, les tuiles, le plâtre, la chaux, le verre, etc.

CUIVRE, s. m. Corps métallique rougeâtre, fusible, et qui peut être étendu sous le marteau. (Du latin *cuprum*, fait du grec *Kupros* l'île de Chipre, d'où on le tiroit autrefois.)

Cuivre vierge, celui qui sort de la mine, qui n'a point été fondu. —*de rosette*, cuivre rouge très-pur, auquel dans les fonderies on donne la forme de plaques rondes et raboteuses, qui ressemblent à des *rosettes*, par la manipulation qu'on emploie pour le figer promptement, aussitôt qu'il est raffiné. —*jaune*, cuivre allié avec le zinc ou la calamine: c'est ce qu'on nomme *laiton*. —*blanc*, alliage de cuivre rouge avec du zinc et de l'arsenic, dans des proportions telles qu'il devient blanc comme de l'argent. Cet alliage est peu usité, et avec raison, à cause de sa qualité malfaisante. —*de Corinthe*, alliage d'or, d'argent, et principalement de cuivre.

CUIVRÉ, ÉE, adj. *Ouvrage cuivré*, dorure faite avec du cuivre en feuilles. —*Fond cuivré*, fond de couleur de cuivre dans le teint du visage des Américains, etc.

CUIVRETTE, s. f. (*Kui-vrè-te*) Petite anche de *cuivre* qu'on applique sur des bassons ou hautbois.

CUIVREUX, EUSE, adj. (*Kui-vreu*, *vreû-ze*) Se dit en t. de Teinturier, de l'écume qu'on voit paroître à la surface du bain de la cuve.

CUIVROT, s. m. (*Kui-vro*) T. d'Horloger. Petite poulie de laiton qui a un trou pour entrer sur les tiges des différentes pièces que l'on veut tourner.

CUJELIER, s. m. (*Ku-je-lié*) Allouette des bois.

CUL, s. m. (*Ku*, l'*l* ne se prononce jamais) La partie de derrière sur laquelle on s'assied; les deux fesses. —L'anus, le fondement par où l'animal se décharge le ventre. —Figur. Le fond ou le derrière d'une chose. (Du latin *culus*, dérivé dans la même signification, de *kouléos* en ionique, pour *koleos* gaîne, fourreau.)

Cul de chapeau (Chapellerie), la partie du chapeau qui répond au-dessus de la tête. —*de four* (Archit.), voûte sphérique ou surhaussée, ou en plein cintre ou surbaissée. —*Cul-de-four en pendentif*, voûte sphérique portée par quatre pendentifs. —*de vaisseau* (Marine), l'arrière d'un vaisseau, la poupe. —*de porc* (Marine), nœud qui se met au bout d'un cordage, pour y former un bouton. —*de chalans*, certains bateaux qui se fabriquent au port de Saint-Dizier, etc. —*d'artichaut*, la partie la plus moelleuse de l'artichaut, et qui en fait le fond. —*de verre* (Hippiatrique), espèce de brouillard verdâtre qui paroît au fond de l'œil de quelques chevaux, et qui dénote qu'ils ont la vue mauvaise.

Avoir le cul sur la selle; être à cheval. —*Il y va de cul et de tête*; il se tourmente fort pour réussir. —Proverb. *Se trouver entre deux selles le cul par terre*; ne réussir dans aucune des deux choses sur quoi on fondoit son espérance. —*Etre à cul*, n'avoir plus aucune ressource; par allusion aux anciennes Écoles de Philosophie, qui se tenoient à Paris, rue du Fouare, et où il n'y avoit d'autres siéges pour les Écoliers, que la paille dont elles étoient jonchées. Les répondans que dans les actes publics on serroit de trop près, étoient *mis à cul*, c. à d. obligés de se rasseoir sur leur paille. —*Jouer à cul-levé*; jouer les uns après les autres, en sorte que celui qui ne joue pas prend la place du perdant. —*Arrêter quelqu'un sur cul*, l'arrêter tout court. —Fig. et fam. *C'est un cul de plomb*,

c'est un homme sédentaire, qui travaille beaucoup dans son cabinet. — *Faire le cul de poule*, faire la moue en avançant les lèvres et en les pressant. — Proverb. *Il ne faut pas peter plus haut que le cul*, il ne faut pas vouloir faire plus qu'on ne peut. — *Mettre un muid sur cul*, le mettre sur son fond ou le vider. — *Donner du pied au cul à un valet*, le chasser de son service. — *Faire une chose à écorche-cul*, à regret et en rechignant. — *Tirer le cul en arriere;* avoir de la peine à se résoudre. — *Baiser le cul à quelqu'un*, lui marquer une soumission basse et servile. — *Tenir quelqu'un au cul et aux chausses*, de manière qu'il ne puisse échapper. (Presque toutes ces expressions sont du style familier, et plusieurs du style bas et populaire.)

Cul-de-basse-fosse, s. m. Cachot.

Cul-de-jatte, s. m. Celui qui ne pouvant se servir de ses jambes, est contraint de se traîner ayant le *cul* dans une *jatte*.

Cul-de-lampe, s. m. (Archit.) 1.° Espèce de pendentif en pyramide renversée, formé par encorbellement ou en trompe, pour soutenir une tourelle, etc. — 2.° Ornement de Sculpture, qui prend des nervures des voûtes gothiques. — Fleuron, ornement à la fin d'un chapitre, d'un livre, d'un chant, etc. — On donne le meme nom aux dernières lignes d'un chapitre ou d'un livre terminées en pointe: ornement gothique et et de mauvais goût admis quelquefois dans les anciennes éditions.

Cul-de-sac, s. m. Rue sans issue.

Culaignon, s.m. (*Ku le-gnion*, mouillez *gn*) T. de Pêche. Partie de la manche des filets, et qui en forme le fond.

Culasse, s. f. (*Ku-la-ce*) La partie de derrière d'un canon. On le dit par extension, des mousquets, fusils, pistolets.

Proverbial. et bassem. *Etre renforcé sur la culasse, par la culasse;* avoir les hanches et le derrière fort larges.

Culbute, s. f. Saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut. Voyez *Culbuter*, v.n. — Chute dangereuse. — Fig. *Il a fait une grande culbute*, d'une grande fortune il est tombé dans la pauvreté.

Culbuter, v. a. (*Kul-bu-té*) Faire tomber, renverser *cul* par dessus tête. — Au fig. ruiner quelqu'un; detruire sa fortune.

Culbuter, v. neut. Tomber en faisant la culbute: *Il culbuta du haut en bas de l'escalier.* (Des deux mots *cul* et *buter*: *buter du cul.* Ménage. Voyez *Buter*, dans le sens de broncher.) — Figur. *Etre ruiné, perdre sa fortune.*

Culbutis, s. m. Amas confus de choses culbutées. Il est familier.

Culcas, s. m. Voy. *Colocasie.*

Culdée, subst. m. Nom qu'on donna aux premiers Missionnaires Chrétiens envoyés dans le nord de l'Ecosse. (Mot purement anglois, qui signifie dans le Dictionnaire de *Shéridan*, des moines ou religieux qui existoient autrefois en Ecosse.)

Culée, s. f. Grosse masse de pierres qui soutient la voûte de la dernière arche d'un pont, et qui résiste à toute sa poussée. On l'appelle aussi *Butée.* — La partie du cuir la plus proche de l'endroit où étoit la queue de l'animal.

Culée d'arc-boutant, pilier qui soutient la voûte d'un grand bâtiment. — On dit en t. de Marine: *Ce navire donne des culées*, donne des coups de sa quille sur le sable.

Culer, v. n. (*Ku-lé*) T. de Marine: Aller en arrière.

Mettre à culer, coiffer les voiles sur les mâts, pour faire *culer* le vaisseau.

Culeron, s. m. Partie de la croupière sur laquelle pose la queue du cheval.

Culier, adj. (*Ku-lié*) Le *boyau culier* est entre le *cœcum* et le *rectum*. On dit aussi substantivement *le culier.*

Culière, s. f. Sangle de cuir qu'on attache au *cul*, au derrière du cheval, pour empêcher la selle de couler en avant. — En Architecture, pierre plate creusée en rond ou en ovale, avec une goulette, pour recevoir l'eau d'un tuyau de descente.

Culinaire, adj. (*Ku-li-nè-re*) *Vases, ustensiles culinaires*, qui servent à la cuisine. Mot nouveau. (Du lat. *culinarius*, fait dans le même sens de *culina* cuisine.)

Culmifère, adj. et s. (*Kul-mi-fè-re*) T. de Botaniq. *Plante culmifere*, dont la tige est un chaume. (Du latin *culmus* paille, chaume, et *fero* je porte.)

Culminant, adject. m. (*Kul-mi-nan*) T. d'Astronomie: *Le point culminant d'un astre*, le plus haut sur l'horizon.

Culmination, s. f. (*Kul-mi-na-cion*) T. d'Astronomie: Passage d'un astre par le méridien, c. à d. par le point où il est à la plus grande hauteur. (Du lat. *culmen* faîte.)

Culminer, v. n. (*Kul-mi-né*) T. d'Astron. Passer par le méridien. Voy. *Culmination.*

Culot, s. m. (*Ku-lo*) L'oiseau le dernier éclos d'une couvée; l'animal le dernier né d'une portée. — Fig. et fam. 1.° Le dernier né d'une famille. 2.° Le dernier reçu ou le plus jeune dans quelque corps ou compagnie. — En Archit. 1.° Ornement de Sculpture, employé dans le chapiteau corinthien, qui est supporté par les tigettes, et d'où sortent les volutes et les hélices qui en soutiennent le tailloir. — 2.° Tout ornement d'où sortent des rinceaux de feuillages, etc. — En t. d'Artificier, la base mobile d'une fusée, où l'on appuie le cartouche pour la charger. — La partie de la bombe diamétralement opposée à la fusée et qui est la plus épaisse en métal. — Morceau d'or ou d'argent fondu dans un creuset. — Partie métallique qui reste au fond du creuset après la fusion et qui s'est séparée des scories. — Petit plateau cylindrique de terre cuite, sur lequel on pose le creuset dans le fourneau, pour le garantir de l'action trop vive du feu. — La partie la plus basse d'une lampe d'Eglise, d'un bénitier de chambre, et d'autres vaisseaux. (Du lat. *culus* qui signifie proprement le cul, le derrière, et par extension l'extrémité d'une chose.)

Culotte, s. f. (*Ku-lo-te*) Partie du vêtement de l'homme, qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux: *Culotte de drap, culotte de velours.* (De *cul*, derrière, que couvre spé-

cialement la *culotte*.) — En t. de Botanique, la moitié inférieure des grandes feuilles de l'anémone, qui est la plus proche de la queue. — Fer délié, rond et creux en forme de petite *culotte*, que l'on attache au bout de la poignée d'un pistolet. On en fait aussi d'autres métaux. — *Culotte de pigeon*, le derrière d'un pigeon.

CULOTTIN, s. m. (*Ku-lo-tein*) Espèce de haut-de-chausses qui est étroit et juste sur la cuisse et qui serre par le bas. — Popul. Petit enfant nouvellement en *culotte*.

CUL-ROND, s. m. Grand bateau de Pêcheur, en forme de gondole.

CULTE, s. m. Honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion. — Figurément et abusivement, attachement qu'on a pour certaines choses dont on fait en quelque sorte sa divinité. (Du latin *cultus*, dérivé dans cette signification, de *colere* adorer, honorer, révérer.)

Culte de Latrie, celui qu'on rend à Dieu par l'adoration. — *d'Hyperdulie*, celui que l'Eglise romaine rend à la Sainte Vierge. — *de Dulie*, celui de vénération qu'on rend aux Saints.

CULTELLATION, s. f. T. de Géom. Manière de mesurer par le moyen de l'instrument universel. (Du latin *cultellare* mettre à plomb, unir au niveau, etc.)

CULTIVABLE, adj. Propre à la *culture* : *Ce terrain n'est pas cultivable.*

CULTIVATEUR, s. m. Celui qui *cultive* la terre : *Cette Province manque de cultivateurs.* Voy. *Agriculteur.* — Nouvel instrument aratoire, qui fait à lui seul autant d'ouvrage que six charrues ordinaires. Il a été inventé en France, par M. *de Château-Vieux*, et adopté par les Anglois, qui en font un grand usage. (Du latin *cultor*, fait de *colere* labourer, cultiver.)

CULTIVÉ, ÉE, part. p. de *Cultiver*, et adj. Il se dit au propre et au figuré : *Terre bien cultivée ; esprit cultivé.*

CULTIVER, v. a (*Kul-ti-vé*) Donner à la terre les façons nécessaires pour la rendre plus fertile. — On dit fig. *Cultiver les sciences, les arts*, s'y adonner, s'y perfectionner ; *Cultiver l'esprit, la mémoire*, les exercer ; *Cultiver la connoissance, l'amitié de quelqu'un, etc.* prendre les soins nécessaires pour conserver la connoissance de quelqu'un, pour entretenir et augmenter l'amitié qu'il a pour nous : *C'est un homme qu'il vous faut cultiver*, c'est un homme dont il vous faut ménager, entretenir la bienveillance. (Du latin *colere*, au supin *cultum*, qui a la même signification.)

CULTRIROSTRES, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux échassiers, caractérisés par un bec très-long, avec les bords tranchans en forme de *couteau*. (Du latin *culter*, *cultri* couteau, et *rostrum* bec.)

CULTURE, s. f. L'art de cultiver la terre ou les plantes, pour leur faire produire du fruit : les façons qu'on leur donne, etc. — Figurém. Soin qu'on prend, travail qu'on fait pour perfectionner les arts, pour polir l'esprit : *La culture des arts ; la culture de l'esprit.* (Du lat. *cultura*, fait dans le même sens de *colere* cultiver.)

CUMANA, s. m. Arbre indien qui ressemble au mûrier ; on tire un sirop de son fruit.

CUMIN, s. m. (*Ku-mein*) Plante annuelle, à fleur rosacée, originaire de Crète. (Du lat. *cuminum*, pris du gr. *kuminon*, avec la même signification.)

Cumin cornu, plante annuelle, crucifère, originaire du midi de l'Europe. — *des prés*, Voy. *Carvi.* — *noir*, Voy. *Nielle des champs.*

CUMULATIF, IVE, adj. T. de Jurisprud. Qui se fait par *accumulation*.)

CUMULATIVEMENT, adj. (*Ku-mu-la-ti-ve-man*) D'une manière *cumulative*.

CUMULER, v. a. (*Ku-mu-lé*) T. de Jurisprudence : Assembler, réunir plusieurs droits, pour fortifier une prétention. Il se dit aussi des preuves. (Du lat. *cumulare* amasser, entasser, fait de *cumulus* amas, monceau.)

CUNAMBOURG, s. m. Voy. *Calambourg.*

CUNÉIFORME, adject. Qui a la forme d'un coin ; il se dit en Anatomie, de trois os du tarse, et d'un os du carpe. — En Botanique, *Feuilles cunéiformes*, feuilles plus longues que larges, qui se rétrécissent du sommet à la base. — Espèce d'écriture des ruines de Babylone. (Du lat. *cuneus* coin, et *forma* forme.

CUNÉIROSTRES, s. et adj. m. pl. T. d'Ornith. Famille d'oiseaux grimpans, qui ont le bec plus étroit que la tête, en forme de *coin*. (Du latin *cuneus* coin, et *rostrum* bec.)

CUNETTE ou CUVETTE, s. f. (*Ku-nè-te*) T. de Fortification : Fossé pratiqué dans le milieu d'un fossé sec.

CUPAYBA ou COPAÏBA, s. m. Arbre du Brésil dont on tire par incision un baume admirable pour consolider et mondifier les plaies.

CUPIDE, adj. Plein de *cupidité*. Vieux mot rajeuni depuis quelque temps. (Du lat. *cupidus*. Voy. *Cupidité*.)

CUPIDITÉ, s. f. Désir ardent et immodéré. — Convoitise. Il s'emploie sans régime. On dit bien *la cupidité des hommes est insatiable* ; mais on ne dit point *la cupidité des richesses*, *la cupidité de régner.* — Dans un sens plus général, la concupiscence. Voy. ce mot. (Du lat. *cupiditas*, fait dans le même sens de *cupire* désirer, convoiter.)

CUPIDON, s. m. L'Amour ; Dieu fabuleux qu'on peint avec des ailes, un arc et un carquois. (Du lat. *Cupido*, fait de *cupere* désirer, souhaiter avec ardeur.)

CUPIDONE, s. f. Plante annuelle, semi-flosculeuse, originaire de Crète. On la nomme aussi *Chicorée bâtarde* et *Catanance.*

CUPULE, s. f. T. de Botaniq. Partie orbiculaire, plane ou concave, qu'on trouve dans quelques lichens, et qu'on regarde comme un des organes de la fructification. — Espèce de petite coupe qui porte le gland du chêne. (Du lat. *cupula*, dimin. de *cupa* coupe.)

CURABLE, adj. Qui peut être guéri. (Du lat. *curare* soigner, traiter une maladie, etc.)

CURACA, s. m. T. de Relation : Au Pérou, Chef, Gouverneur ; au Mexique, les Espagnols l'appeloient *Cacique.*

CURAGE, s. m. Action de *curer*, de nettoyer. — Plante qui est une espèce de persicaire.

En ce sens, *Trév.* le fait féminin, et l'*Acad.* masculin.

CURARE, subst. m. Poison mortel que les Indiens de la Rivière Noire en Amerique, retirent par incision d'une espèce de liane qu'ils nomment *Maracury*, et dont ils enduisent le fer de leurs flèches. Ce poison n'est nuisible que lorsqu'il est mêlé au sang. On le prend intérieurement, non seulement sans danger, mais même comme un remède stomachique.

CURATELLE, s. f. (*Ku-ra-tè-le*) Le pouvoir, la charge et les fonctions de *Curateur*.

CURATEUR, s. m. Celui qui est établi par Justice, pour administrer les biens d'un mineur émancipé ou d'un dissipateur interdit, ou d'un furieux, d'un imbécille. —On dit au Palais : *Curateur aux causes. Curateur au cadavre, au mort;* celui que le Juge nomme d'office pour defendre la cause d'un homme accusé de suicide. (Du lat. *curator*, fait dans le même sens, de *curare* avoir soin, gérer, administrer.)

CURATIF, IVE, adject. T. de Médecine : *Remedes curatifs*, ceux qu'on applique pour guérir.

CURATION, s. f. (*Ku-ra-cion*) T. de Méd. Traitement d'une maladie, d'une plaie. (Du latin *curatio*, qui a la même signification.)

CURATRICE, s. f. Celle qui a la *curatelle*. Voy. *Curateur*.

CURBALIN, s. m. (*Kur-ba-lein*) Quelques-uns croient que c'étoit un instrument de musique des Hebreux, le même que le *Krembalon* des Grecs. Voy. *Crembales*.

CURCAS, s. m. Fruit d'Amérique, qui a le goût d'une truffe cuite.

CURCUMA, s. m. Sorte de plante dont la racine est jaune. Voy. *Terre mérite*.

CURE, s. f. Guérison de quelque maladie ou de quelque blessure. Suivant l'abbé *Girard*, la *cure* a plus de rapport au mal et à l'action de celui qui traite le malade; la *guérison* en a davantage à l'état du malade qu'on traite; le premier n'a guères pour objet que les maux invétérés et d'habitude; le second regarde aussi les maladies légères et de peu de durée : *La cure de ce mal a été bien longue; la guérison de ce malade s'est opérée promptement.* (Du lat. *cura*, qui se trouve dans *Celse* avec la même acception, et qui signifie proprement soin.) —En t. de Fauconnerie, peloton de chanvre, de coton ou de plume, qu'on fait avaler à un oiseau pour dessécher son flegme. —Bénéfice ayant charge d'ames et la conduite spirituelle d'une Paroisse. (Du latin *cura* soin, gestion, administration.) —Logement du Curé. —Il s'est dit autrefois pour souci : *N'en avoir cure*, ne pas s'en soucier. (Du lat *cura* peine, souci, sollicitude.)

CURÉ, s. m. Prêtre pourvu d'une *Cure*. (Du latin barbare *curatus* que les Ecrivains de la basse latinité ont dit pour *curator*, celui qui a le soin, la direction, la conduite.)

Proverbial. *Avoir affaire au Curé et aux Paroissiens*, à plusieurs parties à la fois, et qui ont souvent des intérêts différens. —*C'est gros Jean qui remontre à son Curé*, c'est un ignorant qui veut instruire un homme qui en sait plus que lui.

CURÉ, s. f. Tulipe gris de lin fort pâle.

CUREAU, s. m. (*Ku-ró*, s. d.) Dans les Manufactures de draps, instrument de bois qui ressemble à la tête d'un petit marteau, et avec lequel les Tondeurs font agir le côte de leurs forces, qu'ils appellent *le mâle*.

CURE-DENT, s. m. (*Ku-re-dan*) Petit instrument avec lequel on se *cure* les *dents*.

Cure-dent d'Espagne, Voy. *Viznage*.

CURÉE, s. f. Ce que l'on donne du cerf ou de la bête fauve, aux chiens qui ont chassé.

Faire curée, donner la curée aux chiens. —Se dit aussi des chiens qui sans attendre le Véneur, mangent la bête qu'ils ont prise. —*Mettre en curée*, donner plus d'ardeur aux chiens par la *curée* qu'on leur fait. —Au fig. animer à une entreprise par le bénéfice qu'elle procure.

CURE-OREILLE, s. m. Petit instrument propre à se *curer l'oreille*.

CURE-PIED, s. m. Instrument de fer crochu pour nettoyer le dedans du pied des chevaux.

CURER, v. act. (*Ku-ré*) Nettoyer quelque chose de creux : *Curer un puits, un fossé.* —On dit aussi *se curer les dents, les oreilles, etc.* et non pas *curer ses dents, ses oreilles.* —Nettoyer la charrue, etc. avec le *curoir.* (Du latin *curare* avoir soin, et qui a été dit dans la même signification.)

Curer un oiseau de proie, le purger par la *cure* qu'on lui fait prendre.

CURÈTES, s. m. pl. Anciens Prêtres de la partie de l'Europe voisine de l'Orient et de la Grèce, assez semblables aux Druides des Celtes, aux Saliens des Sabins, aux Chamans ou Sorciers de Laponie, etc. —Chez les Grecs, Prêtres de Cybèle, appelés aussi *Corybantes*. (Du grec *kourètes*, fait dans la même signification, de *koura* action de couper les cheveux, dérivé de *kéiró* je tonds; parce qu'ils se coupoient les cheveux par devant.)

CURETTE, s. f. (*Ku-rè-te*) Instrument dont le Couverturier se sert pour *curer* les chardons qui sont remplis de laine. —Instrument de Chirurgie pour tirer la pierre de la vessie, et tout ce qui peut y être demeuré après cette extraction.

CUREUR DE PUITS, s. m. Celui qui nettoie les puits et les citernes.

CURIAL, ALE, adj. Qui concerne le *Curé* : *Fonction curiale.* —Se disoit autrefois de ce qui avoit rapport à une Cour de Justice : *Dépens curiaux*, les frais de Justice. (En ce sens, du lat. *curia* palais, sénat, barreau, etc.)

CURIE, s. f. Subdivision de la tribu chez les anciens Romains. Chaque tribu étoit partagée en dix *curies*. (Du latin *curia*, fait dans le même sens, de *curare* avoir soin; parce que chaque curie étoit chargée de certains sacrifices particuliers, auxquels présidoit le Curion.)

CURIEUSEMENT, adverb. (*Ku-rieu-ze-man*) Avec *curiosité*. —Soigneusement, exactement. (Du lat. *curiose*.)

CURIEUX, EUSE, subst. (*Ku-rieû, eû-ze*, en vers *ku-ri-eû*) Celui, celle qui a de de la

curiosité, qui recherche avec soin les choses *curieuses* et rares. —En Peinture, etc. celui qui amasse des dessins, des tableaux, etc. On est *Connoisseur* par étude, *Amateur* par goût, et *Curieux* par vanité. —Celui qui veut indiscrètement pénétrer les secrets d'autrui. (Du lat. *curiosus*, qui a la même signification.)

Curieux, euse, adj. Qui a de la *curiosité*. Voy. ce mot. —Qui mérite de la *curiosité*; rare, excellent, extraordinaire.

Curion, s. m. Prêtre institué par *Romulus*, pour avoir soin des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque *Curie*. Chaque Curie choisissoit son Curion particulier, et toutes les Curies assemblées choisissoient un Curion général nommé *Grand Curion*.

Curionies, s. f. pl. Sacrifice fait anciennement par les *Curies*, et lequel étoit ordinairement suivi d'un festin.

Curiosité, s. f. (*Ku-rio-zi-té*, en vers *ku-ri-o-zi-té*) Passion, empressement de voir, d'apprendre, de posséder des choses nouvelles ou rares, etc. —Il se prend comme *curieux*, en mauvaise part, pour une trop grande envie de savoir les secrets, les affaires d'autrui. (Du lat. *curiositas*.) —Sorte de grande boîte d'Optique, où l'on fait voir diverses choses.

Curiosités, s. f. pl. Choses rares et curieuses : *Il a un cabinet rempli de curiosités*. On dit aussi au singulier, *cet homme donne dans la curiosité*, cet homme recherche les choses rares et curieuses.

Curmi, s. m. Sorte de boisson ancienne, qui se faisoit avec de l'orge, et qui avoit beaucoup de rapport avec la bière. Elle est encore en usage dans quelques pays du Nord.

Curoir *ou* Curon, s. m. (*Ku-roar*) Bâton avec lequel le laboureur *cure* la charrue.

Curseur, s. m. T. de Marine : Bois qui traverse la flèche de l'arbalète. —En Mathém. petit corps qui glisse dans une fente ou coulisse pratiquée au milieu d'une règle. —En Astronom. 1.° Fil mobile par le moyen d'une vis, qui dans un micromètre, sert à renfermer les deux bords d'un astre, pour mesurer son diamètre apparent. —2.° Pièce qui *court* le long de la flèche de l'arbalète. Les Matelots l'appellent *Marteau*. (Du latin *cursor*, fait dans le même sens, de *currere* courir.)

Cursive, s. f. Mot qui n'est employé que dans les phrases suivantes : *Cursive Françoise*, Ecriture d'usage *courant* en France dans le seizième siècle. *Cursive Allemande; Cursive Romaine*.

Curtation, s. f. (*Kur-ta-cion*) T. d'Astronomie. Accourcissement de la distance, ou la différence entre la distance réelle d'une planète au soleil, et sa distance réduite au plan de l'écliptique. *Lalande* l'appelle *Réduction de la distance*. (Du latin *curtare* accourcir.)

Curticone, s. m. T. de Géom. Cône dont le sommet a été retranché par un plan parallèle à sa base. On l'appelle aussi et plus communément, *Cône tronqué*. (Du lat. *curtus* raccourci, tronqué, et *conus* cône.)

Curucucu, s. m. Serpent du Brésil long de douze à quinze pieds. C'est le même que le *Cucurucu*. Voy. ce mot,

Curule, adj. *Chaise curule*, siége d'ivoire sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir. (Du lat. *curulis*, dont la signification est la même.)

Curupicaïba, s.m. Arbre du Brésil; sa feuille rend une liqueur qui guérit les plaies et les pustules.

Curures, s. f. pl. Ce qu'on trouve au fond d'un égout, d'une mare qu'on dessèche, d'une cour qu'on nettoie, etc.

Cururyva, s. m. Serpent du Brésil, de vingt-cinq ou trente pieds de longueur.

Curutzeti, s. masc. Plante dont la racine réduite en poudre appaise les douleurs néphrétiques.

Curvateur, s. et adj. m. T. d'Anat. Nom d'un muscle du *coccix*. (Du latin *curvare* courber.)

Curviligne, adj. (mouillez *gn*) Qui est terminé ou formé par des lignes courbes : *Figure curviligne; angle curviligne*. (Du latin *curvus* courbe, et *linea* ligne.)

Curvité, s. f. Voyez *Courbure*, qui a le même sens, et qui est plus usité.

Cuscute, s. f. Plante parasite sans feuilles, composée de filamens capillaires, sur lesquels naissent des fleurs campaniformes. Elle tire d'abord sa nourriture de la terre au moyen d'un filet qui lui sert de racine, et qui se dessèche lorsqu'elle a trouvé à s'implanter sur diverses plantes dont elle pompe le suc.

Cuspidé, ée, adj. T. de Botaniq. *Feuille cuspidée*, terminée par une pointe un peu roide. (Du lat. *cuspis* pointe.)

Custode, s. m. Religieux Récollet ou Capucin qui fait l'office du Provincial en l'absence de celui-ci. —Nom de dignité en quelques Eglises. —Président de l'Académie des Arcades à Rome. (Du lat. *custos* garde, gardien, surveillant.)

Custode, s. f. La partie recourbée qui est à chaque côté du fond du carrosse et sur laquelle on appuye la tête et le corps. —La couverture ou le pavillon qu'on met sur le ciboire où sont les hosties consacrées. —On le dit aussi des rideaux qui sont dans quelques Eglises à côté du grand autel. —Chaperon qui couvre les fourreaux des pistolets.

Proverb. et figur. *Donner le fouet sous la custode;* châtier en secret.

Custodial, ale, adj. Qui appartient à une *Custodie*.

Custodie, s. f. Subdivision d'une Province de Capucins, de Cordeliers ou autres Religieux, etc. sous la direction d'un *Custode*.

Custodinos, subst. m. formé des deux mots latins *custodi nos*, garde ou conserve-nous. C'est la même chose que *confidentiaire*. Voy. ce mot. —On le dit aussi de celui qui garde pour un autre une charge, un office, un emploi.

Cutambules, adj. pl. Il se dit 1.° de certains vers qui rampent sur ou sous la peau. —2.° De certaines douleurs scorbutiques errantes. (Du latin *cutis* peau, et *ambulare* marcher.)

Cutanée, adj. m. et f. Qui appartient à la peau : *La gale est une maladie cutanée*. (Du latin *cutaneus*, fait dans le même sens, de *cutis* peau.)

CUTICULE, s. f. La petite peau qui couvre le cuir et qu'on appelle plus communément *épiderme*. —Il se dit également en Botanique, de l'épiderme. (Du latin *cuticula*, dimin. de *cutis* peau.)

CUTTER, s. m. Bâtiment Anglois à une voile, bon voilier parce qu'il sort peu de l'eau. (C'est un mot anglois, fait du verbe *cut* couper; à cause de la vitesse avec laquelle il fend l'eau.)

CUVE, s. f. Grand vaisseau qui n'a qu'un fond, et dont on se sert ordinairement à fouler la vendange, faire de la bière, etc. (Du latin *cupa*, fait dans le même sens, du grec *kupé*, qui a signifié une sorte de navire.) —En t. de Teinturier, *cuve d'inde*, *de cochenille*, etc. la teinture contenue dans la cuve.

Cuve pneumato chimique, caisse de bois doublée de plomb laminé, etc. couverte à l'une de ses extrémités par une tablette, laquelle est dans son milieu percée d'un trou évasé intérieurement en forme d'entonnoir. Cette cuve remplie d'eau jusqu'à un pouce au-dessus de la tablette, sert à recueillir dans des cloches les divers fluides aériformes. —*Cuve au mercure* ou *Hydrargiro-pneumatique*, cuve en marbre remplie de mercure, pour les fluides aériformes susceptibles d'être absorbés par l'eau: elle ne diffère point d'ailleurs de la précédente.

Fossés à fond de cuve, fossés d'un château, d'une ville, quand ils sont revêtus des deux côtés à pied droit.

Proverb. et bassem. *Déjeûner*, *dîner à fond de cuve*: déjeûner, dîner amplement.

CUVEAU, s. m. (*Ku-vô*, s. d.) Petite *cuve*.

CUVÉE, s. f. Ce qui se met de raisin, ce qui se fait de vin à la fois dans une *cuve*.

CUVELAGE, s. m. L'action de *cuveler* le puits d'une mine. —L'effet qui résulte de cette action.

CUVELER, v. a. (*Ku-ve-lé*) Revêtir de planches ou de solives les puits qui descendent dans les mines, pour empêcher l'éboulement des terres, etc.; en former des espèces de *cuves*.

CUVER, v. n. (*Ku-vé*) Il se dit du vin qui demeure quelque temps dans la *cuve* pour se faire: *Ce vin n'a pas assez cuvé*.

CUVER, v. a. usité dans cette seule expression: *Cuver son vin*; dormir, reposer après avoir trop bu. —Figur. et famil. *Laisser cuver son vin à quelqu'un*; attendre que la colère lui ait passé. —Des Ecrivains ont dit par extension de métaphore, *Cuver ses chagrins*; et même, en parlant d'un homme vain, enflé de ses richesses, *Cuver son or*.

CUVETTE, s. f. (*Ku-vè-te*) Petit vaisseau en forme de *cuve*, qu'on met dans les salles à manger pour y jeter l'eau dont on s'est lavé les mains ou dont on a rincé les verres. —Espèce d'entonnoir qui se met au-dessus de la descente de plomb, pour recevoir l'eau qui coule le long des canaux d'un toit. —En t. de Fortification, Voy. *Cunette*.

CUVIER, s. m. (*Ku-vié*) *Cuve* où l'on fait la lessive: *Grand cuvier*.

CYANITE, s. f. Pierre bleuâtre nommée autrement *Schorl bleu* ou *Disthène*. (Du grec *kuanos* bleu.)

CYANOMÈTRE, s. m. (*Ci-a-no-mè-tre*) Instrument de Physique, pour mesurer l'intensité du bleu du ciel, laquelle varie avec l'élévation où l'on se trouve. (Du grec *kuanos* bleu, et *métron* mesure.)

CYATHE, s. m. (*Ci-a-te*) Ancienne mesure grecque et romaine pour les liqueurs: c'étoit un petit gobelet pour verser le vin et l'eau dans les tasses. (Du lat. *cyathus*, pris avec la même signification, du grec *kuathos*.)

CYBÈLE, s. f. La mère de *Jupiter*, de *Junon*, de *Neptune* et de la plupart des Dieux du premier ordre, selon la Fable. —Nom donné par M.r *Poinsinet* à la planète d'Herschel ou *Uranus*, parce que, disoit-il, *Cybele* est la *Mère des Dieux*, et que les deux planètes les plus éloignées de nous après celle d'Herschel, portent le nom des *Pères des Dieux*, Saturne et Jupiter.

CYCÉON, s. m. T. d'Antiq. Composition célèbre chez les Grecs, faite de vin, de miel, de fleur de farine d'orge, d'eau, de fromage, etc. et réduite en consistance de bouillie. (Du grec *kukaô* je mêle, je mixtionne.)

CYCINNIS, s. f. Danse des anciens Grecs, ainsi appelée du nom de son inventeur, l'un des Satyres compagnons de *Bacchus*. Cette danse étoit moitié grave et moitié gaie, à peu près comme nos chaconnes.

CYCLADE, s. f. T. d'Antiq. Espèce de mantelet rond que les femmes portoient par dessus la robe. (Les Latins l'appeloient *Cyclas*, et les Grecs *Kuklas*, de *kuklos* cercle.) —Sorte de coquille bivalve de forme ronde. (Du grec *kuklos* cercle.)

CYCLADES, pl. Iles de l'Archipel, ainsi nommées parce qu'elles sont disposées en cercle autour de l'île de Délos. (Du grec *Kuklades*, fait de *kuklos* cercle.)

CYCLAMEN ou CYCLAME, s. m. Plante appelée autrement *Pain de pourceau*, Voyez ce mot. Elle est ainsi nommée de la figure arrondie de sa racine, qui est tubéreuse et fort grosse. (Du latin *cyclamen*, fait dans le même sens, du grec *kuklaminos*, dérivé de *kuklos* cercle.)

CYCLAMOR, s. m. (*Ci-kla-mor*) T. de Blason. Espèce de bordure que d'autres appellent *Orle rond*, ainsi nommé parce qu'il représente la bordure d'or d'une robe appelée *Kuklas* chez les Grecs, et *Cyclas* chez les Latins, à cause de sa forme ronde. Voy. *Cyclade*.

CYCLE, s. m. T. d'Astron. Certaine période ou suite de nombres qui procèdent par ordre jusqu'à un certain terme, et qui reviennent ensuite les mêmes sans interruption. (Du grec *kuklos* cercle.)

Cycle de l'indiction romaine, cycle ou révolution de 15 années. Il est purement arbitraire, et fut introduit, dit-on, par *Constantin*, en l'année 312, pour qu'on ne comptât plus par Olympiades. —*lunaire*, période de 19 années lunaires, à la fin desquelles les nouvelles et pleines lunes reviennent aux mêmes jours auxquels elles étoient arrivées 19 ans auparavant, mais à des heures différentes. Il a été inventé par *Meton*, célèbre Astronome d'Athènes. —*solaire*, révolution ou période

de 28 années solaires, au bout desquelles l'année commence et finit precisement par les memes jours auxquels a commence et fini la première annee du cycle.

Cyclique, adj. (*Ci-kli-ke*) Qui concerne les *cycles*. —Nom des anciens Poëtes grecs, qui avoient écrit l'histoire fabuleuse, et dont les ouvrages faisoient partie d'une collection de divers poëmes épiques, appelee *kuklos epikos* cercle epique, du mot *kuklos* cercle, qui designoit l'ordre et l'enchaînement des matières contenues dans ce recueil. —On le dit encore aujourd'hui, des petits ouvrages de Poesie, tels que des chansons, etc., et des Poëtes qui les composent. En ce sens, il est peu usite.

Cycloidal, adj. (*Ci-klo-i-dal*) Qui appartient à la Cycloïde : *Arc cycloidal*.

Espace cycloidal, l'espace renfermé par la cycloide et sa base.

Cycloide, s. f. (*Ci-klo-i-de*) T. de Géometrie. Courbe mecanique ou transcendante, decrite par le mouvement d'un point de la circonference d un cercle, tandis que le cercle fait une revolution sur une ligne droite. On l'appelle aussi *Trochoide* et *Roulette*. Elle a eté decouverte par le P. Mersenne. (Du gr. *kuklos* cercle, et *eidos* forme; *qui a une forme circulaire.*)

Cyclométrie, s. f. (*Ci-klo-mè-trî-e*) T. de Geom. L'art de mesurer des cercles ou des cycles. (Du grec *kuklos* cercle ou cycle, et *métron* mesure.)

Cyclopes, s. m. pl. (*Ci-klo-pe*) Suivant la Fable, hommes d'une taille gigantesque qui n'avoient qu'un *œil rond* au milieu du front. On les a dit forgerons de *Vulcain*, parce qu'ils habitoient près du Mont Ethna, où ce Dieu avoit ses principales forges. (Du grec *kuklos* cercle, et *ops* œil.)

Cyclopée, s. f. (*Ci klo-pé-e*) Danse pantomime des Anciens, dont le sujet etoit un *Cyclope* ou plutôt un Polyphème aveugle et ivre.

Cycloptère, s. m. (*Ci-klop-tè-re*) T. d'Hist. nat. Genre de poissons cartilagineux téléobranches, de la famille des Plecoptères, qui ont les nageoires ventrales disposées en forme de disque ou de cercle. (Du gr. *kuklos* cercle, et *ptéron* aile ou nageoire.)

Cyclostomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons cartilagineux, de l'ordre des Trématopnés, qui ont la bouche arrondie au bout d'un museau. (Du grec *kuklos* cercle, et *stoma* bouche.)

Cydonite, s. f. (*Ci-do-ni-te*) Pierre blanche et friable qui a l'odeur du coin. (Du grec *kudônion*, sous-entendu *mélon*, fruit du coignassier, coin.)

Cygne, s. m. (*Ci-gne*, mouillez *gn*) Oiseau aquatique qui a le cou fort long, et le plumage d'une extrême blancheur. C'est un Palmipède, de la famille des Serrirostres. On dit proverb. d'un homme qui a les cheveux fort blancs, le teint fort blanc, qu'*il est blanc comme un cygne*. —Au fig. Excellent Poète : *Le Cygne de Mantoue*, Virgile; *Le Cygne Thébain*, Pindare; parce qu'on croyoit le ramage de cet oiseau très-mélodieux, mais seulement quand il etoit sur le point de mourir. De là, *le chant du cygne*, les derniers vers, etc. qu un homme a faits peu de temps avant sa mort. —En Astronomie, constellation septentrionale, dans la voie lactee, à côte de la Lyre.

Cylindracé, ée, adj. (*Ci-lein-dra-cé, cé-e*) Qui approche de la forme du *cylindre*.

Cilyndre, s. m. (*Ci-lein-dre*) Solide géométrique, qui est une espèce de prisme rond, en forme de colonne, dont les deux bases supérieure et inférieure sont des cercles egaux. (Du lat. *cylindrus*, pris dans le même sens, du grec *kulindros*, derive de *kulió* ou *kulindô* je roule, d'où on le nomme quelquefois *Rouleau*.) —Nom d'une classe de coquillages qu'on appelle aussi *Rouleau*.

Cylindrique, adj. (*Ci-lein-dri-ke*) Qui a la forme d'un *cylindre*, ou qui a quelque rapport au *cylindre*.

Cylindroide, s. m. (*Ci-lein-dro-i-de*) Solide semblable au cylindre, mais dont les bases opposées et parallèles sont elliptiques. (Du grec *kulindros* cylindre, et *eidos* forme, ressemblance.) —Solide formé par la révolution d'une hyperbole autour de son second axe. (Ainsi nommé par *Parent*, d'après *Wren*.)

Cylindroides, pl. Famille d'insectes coléoptères, nommés aussi *Cylindriformes*, à cause de la forme de leur corps.

Cymaise, s. f. (*Ci-me-ze*) T. d'Architecture. Moulure moitié concave et moitié convexe, qui est à l'extrémité d'une corniche. (Du latin *cyma* cime; parce qu'elle est comme à la cime de la corniche.)

Cymbalaire, s. f. (*Cein-ba-lè-re*) Plante des pays chauds, qui croît comme le lierre, contre les murailles humides, et dont les fruits sont des coques partagées en deux lobes semblables à une cymbale. (Du grec *kumbalon* cymbale.)

Cymbale, s. f. (*Cein-ba-le*) Chez les Anciens, instrument de musique fait en métal, creux et fixé à un manche. On frappoit les cymbales l'une contre l'autre, et on en tiroit un son très-aigu. Il étoit employé aux fêtes de *Cybele*, à qui on en attribuoit l'invention. St. *Paul* a dit : *Airain sonnant et cymbale retentissante.* —Aujourd'hui, deux bassins de métal creux, mais accompagnés d'un bord plat. On en tient un dans chaque main, par l'extérieur, à l aide d'une courroie, et on les frappe l'un contre l'autre. Cet instrument est en usage dans la Musique militaire, et au Théâtre dans les marches. (Du latin *cymbalum*, fait dans la même signification, du grec *kumbalon*, derivé de *kumbos* cavite.) —Jeu d'orgue qui se divise en *grande cymbale* et en *seconde cymbale*.

Cymbiforme, adj. T. de Botaniq. Qui est en forme de nacelle. (Du lat. *cymba* nacelle, fait du grec *kumbos* creux, et de *forma* forme.)

Cyme, s. f. T. de Botaniq. Disposition de fleurs, dans laquelle les péduncules communs partant d'un même point, ont leurs dernières divisions qui naissent de points différens, comme dans le sureau. (Du grec *kuma* tige, germe ou rejeton des plantes.)

Cymeux, euse, adj. (*Ci-meû, eû-ze*) T. de Bot. Disposé en *cyme*. Voyez ce mot.

Cymophane, s. f. (*Ci-mo-fa-ne*) Pierre transparente, dont les reflets d'une couleur laiteuse et bleuâtre, semblent quelquefois *flotter* dans l'intérieur de ses crystaux. (Du gr. *kuma* flot, et *phainô* luire.)

Cynanche de Montpellier, s. f. Voyez *Scammonée*.

Cynancie, s. f. (*Ci-nan-cî-e*) T. de Méd. Espèce d'esquinancie inflammatoire, qui fait tirer la langue comme les chiens quand ils ont chaud. (Du gr. *kuôn* chien, et *agchô* je serre, je suffoque.)

Cynanthropie, s. f. (*Ci-nan-tro-pî-e*) Espèce de manie dans laquelle le malade s'imagine être changé en chien, et en imite les actions. —C'est aussi un symptôme de la rage. (Du grec *kuôn* chien, et *anthrôpos* homme.)

Cynarocéphale, adj. (*Ci-na-ro-ce-fa-le*) T. de Botan. qui se dit des plantes dont le fruit ressemble à une tête d'artichaut. (Du grec *kunaros* artichaut, et *kephalê* tête.)

Cynégétique, adj. (*Ci-né-jé-ti-ke*) Qui a rapport à la Chasse. —Il se dit particulièrement des poëmes de *Gratius* et de *Némésien* sur la Chasse. *Calpurnius* et *Oppien* ont fait aussi des *poëmes cinégétiques*. (Du gr. *kunégeô* je chasse, je vais à la chasse, dérivé de *kuôn* chien, et de *hégéomai* conduire.)

Cynique, adj. En parlant des personnes, nom d'une secte de Philosophes Grecs, fondée par *Antisthène*, et qui faisoit consister la sagesse à braver tous les préjugés, et souvent toutes les bienséances : *Diogène fut un Philosophe cynique*. (Du gr. *kunikos*, fait de *kuôn* chien : *qui n'a pas plus de honte qu'un chien*.) Batteux dérive ce nom, dans un sens moins odieux, de ce qu'*Antisthène*, chef des Cyniques, se retira dans un lieu écarté, près d'un temple nommé le *Temple du Chien blanc*, en grec *kunosarges*. Voy. *Mémoires de l'Acad. des Inscrip.* t. 26.) —En parlant des choses, impudent, obscène.

Spasme ou *convulsion cynique* (Médec.), convulsion des muscles maxillaires qui tirent de côté la moitié du visage ; ainsi nommée, parce qu'elle imite la contorsion de gueule que font les *chiens*, lorsqu'ils sont irrités.

Cynisme, s. m. Impudence cynique. C'est un mot nouveau et heureusement inventé.

Cynite, s. f. (*Ci-ni-te*) Pierre figurée représentant un chien. (Du grec *kunos*, génitif de *kuôn* chien.)

Cynocéphale, s. m. (*Ci-no-cé-fa-le*) Espèce de singe à longue queue qui, suivant les anciens Egyptiens, dans le temps de la conjonction de la lune et du soleil, refusoit toute nourriture, et sembloit s'affliger de l'enlèvement de la lune. (Du grec *kuôn*, *kunos* chien, et *kephalê* tête ; parce que la tête de cette espèce de singe approche de celle du chien. C'est le *Babouin* des Modernes.)

Cynocrambe, s. m. (*Ci-no kran-be*) Plante appelée aussi *chou de chien*. C'est une espèce de Mercuriale. (Du grec *kunos*, génitif de *kuôn* chien, et *krambê* chou.)

Cynoglosse ou Langue de chien, s. f. Plante agreste, annuelle, de l'ordre des Borraginées, et dont la racine est employée en Médecine. On en compte un grand nombre d'espèces. (Du grec *kunos*, genitif de *kuôn* chien, et *glôssa* langue ; parce que ses feuilles ressemblent à la langue d'un chien.)

Cynoglosse ombilic, V. *Bourrache* (petite.)

Cynorexie, s. f. (*Ci-no-rek-ci-e*) T. de Méd. Appétit insatiable, faim canine. (Du grec *kunos*, génitif de *kuôn* chien, et *orexis* faim, appétit.)

Cynorrhodon, s. m. (*Ci-nô-ro-don*, *r* forte) Rosier sauvage, appelé aussi *rose-de-chien*. (Du grec *kunos*, génitif de *kuôn* chien, et *rhodon* rose.)

Cynosiens, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Genre d'animaux semblables aux chiens. (Du grec *kunos*, génitif de *kuôn* chien.)

Cynosorchis, s. m. Plante dont les racines sont formées de deux bulbes, qui ressemblent à deux testicules un peu longs. (Du gr. *kunos*, génitif de *kuôn* chien, et *orchis* testicule ; *testicule de chien*.)

Cynosure, s. f. Nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse, une des constellations septentrionales. (Du grec *kunos*, génitif de *kuôn* chien, et *oura* queue ; *qui a une queue de chien*.) —Plante graminée, dont il y a plusieurs espèces, et qu'on nomme aussi *Cretelles*.

Cypéroïdes, s. f. pl. (*Ci-pé-ro-î-de*) Famille de plantes marécageuses. (Du grec *kupeiron* souchet, sorte de jonc carré, et *eidos* forme, ressemblance.)

Cyphi, s. m. (*Ci-fi*) Mot arabe, ou plutôt égyptien (*Cifi*), qui signifie une espèce de parfum fortifiant, et proprement la résine de cèdre.) *Mithridate* donna ce nom à des trochisques dont les Prêtres Egyptiens parfumoient leurs Dieux, et il les fit entrer dans la composition du Mithridat, parce qu'ils sont excellens contre les venins, etc.)

Cyphonisme, s. m. (*Ci-fo-nis-me*) Sorte de supplice chez les Anciens, qui consistoit à frotter de miel le patient, et à l'exposer au soleil à la piqûre des mouches. (Du grec *kuphôn*, qui signifie selon les uns, le poteau auquel on attachoit le criminel ; ou selon d'autres, une cage de bois dans laquelle il étoit obligé de tenir son corps courbé. Dans ce dernier sens, il vient de *kuptô* je me courbe.)

Cyphose ou Cyphome, s. f. (*Ci-fo-ze*, *fo-me*) Courbure contre nature de l'épine du dos. (Du grec *kuphos* courbé, dérivé de *kuptô* je me courbe.)

Cyprès, s. m. Grand arbre toujours vert, originaire des pays orientaux, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur le même pied. C'est improprement qu'on appelle Cyprès femelle le *Cyprès pyramidal*, et mâle, le *Cyprès à rameaux ouverts*. Le fruit se nomme *Noix de Cyprès* ou *Galbule*. (Du grec *kuparissos*, d'où les Latins ont fait *cupressus*, qui a la même signification.)

Cyprière, s. f. Forêt de cyprès.

Cyprins, s. m. pl. (*Ci-prein*) Genre de poissons osseux abdominaux, tels que la carpe, la tanche, etc. (Du grec *kuprinos* carpe, d'où les Latins ont fait *cyprinus*.)

Cyrbasie, s. f. (*Cir-ba-zî-e*) Ancienne coiffure des Perses, de forme conique, et terminée en pointe. On la nommoit aussi *Cidaris*.

Cyrbes, s. f. pl. Lois de *Solon* relatives au culte des Dieux. Les autres lois civiles et politiques du même Législateur étoient appelées *Axones*. (Du grec *kurbis* table triangulaire en forme de pyramide, sur laquelle ces lois étoient écrites en *boustrophedon*.)

Cyrographe, s. m. (*Ci-ro-gra fe*) Symbole, etc. qui séparoit dans les Chartes-parties, les deux doubles du même acte, et qu'on coupoit ensuite en ligne droite ou dentelée. Voyez *Charte-partie*. (Du latin du moyen âge *cyrographum*, fait du grec *kuros* garantie, gage certain, et *graphô* j'écris.)

Cyropédie, s. f. (*Ci-ro-pé-dî-e*) Ouvrage de *Xenophon*, contenant l'histoire de la jeunesse du grand *Cyrus*. (Du grec *Kuros* Cyrus, et *paideia* instruction, éducation.)

Cyroyer, s. m. (*Ci-roa-ié*) Arbre de Saint-Domingue, de la grosseur et du port d'un pommier ordinaire.

Cystéolithe, s. f. (*Cis-té-o-li-te*) Espèce de pierre marine qu'on trouve dans les grosses éponges. (Du grec *kustis* vessie, et *lithos* pierre.)

Cysthépatique, adj. (*Cis-té-pa-ti-ke*) Terme d'Anat. *Conduit cysthepatique*, qui porte la bile du foie dans la vésicule du fiel. (Du grec *kustis* vessie et aussi vésicule du fiel, et *hêpar*, génitif *hêpatos* foie.)

Cystiotome, s. m. (*Cis-ti-o-to-me*) T. de Chirurgie. Instrument pour la lithotomie. (Du grec *kustis* vessie, et *temnô* je coupe.)

Cystiotomie, s. f. Voy. *Cystotomie*.

Cystique, adj. m. et f. (*Cis-ti-ke*) T. d'Anatomie. Il se dit du canal, des artères et des veines de la vésicule du foie. (Du grec *kustis* vessie, et vésicule du fiel.)

Cystirrhagie, s. f. (*Cis-ti-ra ji-e*, *r* forte) T. de Medec. Maladie dans laquelle le sang sort de la vessie avec douleur. (Du grec *kustis* vessie, et *rhêgnuô* rompre, faire sortir avec force.)

Cystite *ou* **Cystitis**, s. f. T. de Médecine. Inflammation de la vessie. (Du grec *kustis* vessie.)

Cystobubonocèle, s. m. (*Cis-to-bu-bo-no-ce-le*) Hernie inguinale de la vessie. (Du grec *kustis* vessie, *boubôn* aine, et *kêlê* tumeur, hernie.)

Cystocèle, s. m. (*Cis-to-cè-le*) Hernie de la vessie. (Du gr. *kustis* vessie, et *kêlê* tumeur, hernie.)

Cystomérocèle, s. m. (*Cis-to-mé-ro-ce-le*) Hernie crurale de la vessie. (Du grec *kustis* vessie, *mêros* cuisse, et *kêlê* tumeur, hernie.)

Cystotomie *ou* **Cystéotomie**, s. f. T. de Chirurgie. Ouverture faite à la vessie pour en tirer l'urine. On l'appelle autrement *Ponction au périnée*. —Il se prend aussi dans le sens de *Lithotomie*. Voy. ce mot. (Du grec *kustis* vessie, et *tomê* incision, fait de *temnô* je coupe.)

Cytise, s. m. (*Ci-ti-ze*) Arbre de moyenne grandeur, qui croît dans nos montagnes, à fleurs papilionacées, jaunes, disposées en grappes, et dont le bois très-dur imite l'ébène verte. On l'appelle aussi *Aubours*, *Ebenier des Alpes*, *Fausse Ebène*. (Du latin *cytisus*, pris dans la même signification, du grec *kutisos*.)

Cytise à fruit blanc, Voy. *Pois d'Angola*.

Cyzicène, s. m. Autrefois chez les Grecs, grande et belle salle à manger. (De *Cyziane*, ville d'Asie, célèbre par la magnificence de ses bâtimens. *Cyzicena* (*Aula*) Salle de Cyzique, dans le genre de celles de Cyzique.)

Czar, s. m. Titre d'honneur qu'on donne au Souverain de Russie, nommé aujourd'hui plus communément *Empereur*. Quelques-uns écrivent et prononcent *Tzar*.

Czarine, s. f. Titre qu'on donne à la femme du Czar ou à la Princesse qui est souveraine de la Russie.

Czarowitz, s. m. Fils du Czar.

D

D, s. m. La quatrième lettre de l'Alphabet françois, et la troisième des consonnes. On prononce *dé* ou *de*.

Le *D* est une lettre numérale qui, en chiffre romain, signifie cinq cents.

Da, sorte d'interjection qui n'est que du style familier; elle sert à affirmer : *Oui-da; neuni-da*. Anciennement il s'écrivoit *dea*. (Suivant Bochart, du grec *Dia*, accusatif de *Zeus* Jupiter : *nê Dia* par Jupiter, espèce de jurement affirmatif.)

D'abord, Voy. *Abord*.

Dactyle, s. m. (*Dak-ti-le*) Pied de vers grec ou latin, composé d'une longue et de deux brèves. (Du grec *daktulos*, qui signifie proprement doigt; parce que le doigt, comme le dactyle, est composé d'une partie longue et de deux brèves.) —Mesure linéaire usitée chez les anciens Grecs, à peu près d'un *travers de doigt*. —Plante graminée, dont on distingue plusieurs espèces. Dans cette acception, quelques-uns le font féminin.

Dactyles, s. m. plur. Espèce de Prêtres Phrygiens qui, semblables aux Jongleurs de l'Amérique, etc. cherchèrent d'abord à se rendre nécessaires en exerçant la Médecine : ils y étoient devenus si habiles, que ce nom désigna pendant long-temps en Grèce ceux qui professoient cet art.

Dactyle, s. f. T. d'Antiq. Espèce de danse grecque fort en usage parmi les Athlètes.

Dactylés, s. m. pl. Famille de poissons à tête très-grosse, comme cuirassée, ayant près de chaque pectorale, des rayons libres, isolés, souvent sans membranes, en forme de *doigts*. (Du grec *daktulos* doigt.)

Dactylioglyphe, s. masc. (*Dak-ti-li-o-gli-fe*) Nom donné par les Anciens à ceux qui

gravoient les anneaux. (Du gr. *daktulioglùphos*, formé dans la même signification, de *daktulios* anneau, dérivé de *daktulos* doigt, et de *gluphô* je grave.)

Dactyliographie, s. f. (*Dak-ti-li-o-gra-fi-e*) Description des anneaux, et par extension, des pierres gravées. (Du grec *daktulios* anneau, dérivé de *daktulos* doigt, et de *graphô* je décris.)

Dactyliomancie, s. f. (*Dak-ti-li-o-man-cî-e*) Divination par le moyen d'anneaux fondus sous certaines constellations. (Du gr. *daktulios* anneau, et *mantéia* divination.)

Dactyliothèque, s. f. (*Dak-ti-li-o-te-ke*) Collection d'anneaux ou de pierres gravées. (Du grec *daktulios* anneau, et *thêkê* étui, coffret à serrer quelque chose, etc.; littéralement, baguier, écrin.)

Dactylique, adj. (*Dak-ti-li-ke*) Qui a rapport au *dactyle*.

Mesure dactylique (Musique ancienne), mesure dont les temps imitoient la quantité du *dactyle*. Il y avoit aussi un *nome dactylique*, où ce rhythme étoit fréquemment employé.

Dactylologie, s. f. Art de parler, de converser par les diverses situations des doigts. (Du grec *daktulos* doigt, et *logos* discours.)

Dactylonomie, s. f. Art de compter par les doigts. (Du grec *daktulos* doigt, et *nomos* règle.)

Dactyloptères, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Genre de poissons de la famille des Dactylés, qui ont deux nageoires pectorales. (Du grec *daktulos* doigt, Voy. *Dactylés*, et *ptéron* aile ou nageoire.)

Dada, s. m. Mot burlesque ou enfantin : *Un petit dada*, un petit cheval; *aller à dada*, à cheval. (Suivant *Ménage*, par onomatopée, du cri *da*, *da*, *da* ordinaire aux petits enfans qui ne savent pas encore parler, lorsqu'ils demandent quelque chose, ou qu'ils veulent la nommer.)

Dadais, s. masc. (*Da-dè*) Niais, nigaud; homme décontenancé : *C'est un dadais*, *un grand dadais*. Il est familier.

Daduque ou Dadouque, s. m. (*Da-du-ke*, *dou-ke*) Prêtre de *Cérès*, qui couroit dans son temple, avec une torche à la main, en mémoire de ce que cette Déesse avoit autrefois cherché *Proserpine* sa fille avec un flambeau. (Du grec *dadouchos* porte-flambeau, formé de *das* torche, flambeau de bois résineux, et d'*echô* j'ai, je tiens, je porte.)

Daézagie, subst. m. Monnoie d'argent de Perse, de la valeur de 5 Mamoudis.

Dagorne, s. f. Vache à qui on a rompu une corne. —Figur. et bassement, femme vieille, laide et chagrine : *Une vieille dagorne.* (Suivant Huet, *dagorne* dans cette dernière acception n'est qu'une corruption de *dragone.*)

Dague, s. f. (*Da-ghe*) Sorte d'épée courte et large qui n'est plus en usage. (De l'allemand *degen* glaive, épée.) —*Dague de Prévôt*, bout de corde dont le Prévôt se sert pour donner des coups aux Matelots qui ont commis quelque faute.

Daguer, v. a. (*Da-ghé*) Frapper à coups de *dague*; il est vieux. —En t. de Fauconnerie, il se dit d'un oiseau de proie qui vole de toute sa force, et travaille diligemment de la pointe des ailes. —En t. de Vénerie, *le cerf dague*, s'accouple avec la biche pour la génération.

Dagues, s. f. pl. Premier bois du cerf pendant sa seconde année : il forme sa première tête.

Daguet, s. m. (*Da-ghe*) Jeune cerf qui est à sa première tête : *La chasse n'a pas été bonne*, *on n'a trouvé qu'un daguet.*

Dahler, s. m. Monnoie d'argent de Suède, qui fait en monnoie d'argent, la 6.e, et en monnoie de cuivre, la 18.e partie du Riksdahler d'espèce. Le Dahler d'argent vaut 4 marcs d'argent ou 12 marcs de cuivre.

Daigner, v. a. (*Dè-gné*, mouillez *gn*) Avoir pour agréable; s'abaisser jusqu'à vouloir bien. Il est toujours suivi de l'infinitif : *Daignez m'écouter*, *etc.* (Du latin *dignari*, fait dans la même signification, de *dignus* digne.)

Daillots, s. m. pl. (*Da-glio*, mouill. les *ll*) T. de Marine : Anneaux qui servent à amarrer les voiles qu'on met en beau temps sur le grand étai.

D'ailleurs, Voy. *Ailleurs.*

Daim, s. m. (*Dein*) Bête fauve qui a quelque rapport avec le cerf, mais qui est moins gros et dont le poil est plus blanc. Sa femelle se nomme *Daine*, subst. féminin. (Du lat. *dama*, qui a la même signification.)

Daintiers, s. m. pl. (*Dein-tié*) Terme de Vénerie : Testicules du cerf.

Dairi ou Dairo, s. m. Le Souverain Pontife des Japonois, qui est en même temps Empereur héréditaire, mais sans autorité et sans fonction.

Dais, s. m. (*Dè*) Espèce de poêle fait en forme de ciel-de lit, avec un dossier pendant, que l'on tend dans l'appartement d'un Prince, etc. —Poêle qu'on tend dans les Eglises, sur le grand autel. —Poêle soutenu par deux ou quatre petites colonnes, sous lequel on porte le Saint-Sacrement. (Du latin barbare *dossium*, fait de *dossum*, qui se trouve dans les gloses pour *dorsum* dos. *Ménage*. Suivant *Caseneuve*, de l'allem. *decken* couvrir, voiler, ombrager.)

Dale, s. f. Monnoie d'argent de Hollande (Daalder) valant 30 Stuyvers argent courant (3 liv. 4 s. tournois, 3 fr. 15 c.)

Daleau, s. m. (*Da-lô*, s. d.) Ouverture faite à une cuve d'indigo pour l'écoulement de l'eau.

Dalle, s. f. (*Da-le*) Morceau ou tranche de poisson : *Une dalle de saumon*; *une dalle d'alose*. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *Darne*. —Tablette de pierre dure dont on couvre les terrasses, etc.

Dalle de pompe (Marine), petit canal qu'on met sur le pont pour recevoir l'eau. —*de feu*, conduit qui sert à porter le feu aux poudres et autres matières combustibles dans les brulots. Il est souvent fait en forme de petite auge.

Dalmatique, s. f. (*Dal-ma-ti-ke*) Vêtement des Diacres et des Sous-Diacres quand ils servent le Prêtre à l'autel. Les *Dalmatiques* étoient anciennement des tuniques garnies de longues manches, et dont l'usage venoit originairement de *Dalmatie.*)

Dalots, s. m. pl. (*Da-lo*) T. de Marine : Morceaux de bois percés et disposés en pente le long du tillac d'un vaisseau, qui passent au travers du bordage et servent à faire sortir et écouler l'eau des pompes et des gouttières.

Dam, s. m. (*Dan*) On ne l'emploie que dans ces phrases adverbiales : *A votre dam*, *à son dam*, *à leur dam*; à votre dommage, etc. (Du lat. *damnum* dommage, préjudice.) —*La peine du dam*, en parlant des damnés, la privation de la vision béatifique.

Dam, vieux mot qui signifioit autrefois Seigneur. On disoit *Dam Dieu*, *Dam Chevalier*, pour Seigneur Dieu, Seigneur Chevalier. (Par corruption, du lat. *Dominus* Seigneur.)

Damas, s. m. (*Da-mâ*) Sorte d'étoffe de soie à fleurs, apportée par les Génois de *Damas*, ville de Syrie. —Espèce de prune, dont le plant est venu de la même ville. —Sabre d'un acier très-fin, très-bien trempé et très-tranchant : les premiers ont été fabriqués à *Damas*.

Damas-caffard, V. l'art. *Caffard*. —*Damas* ou *Grand Caen*, sorte de linge ouvré qui se fabrique en Basse-Normandie. —*Acier de Damas*, acier d'une trempe excellente.

Damasonium, s. m. Plante à fleur rosacée, qui croît dans les lieux aquatiques.

Damasquette, s. f. (*Da-mas-kè-te*) Sorte d'étoffe à fleurs d'or, d'argent ou de soie, qui se débite particulièrement à Constantinople.

Damasquin, s. m. (*Da-mas-kein*) Espèce de poids usité principalement dans les Échelles du Levant. Il pèse six cents drachmes : dix Damasquins font 38 livres, poids de marc.

Damasquiné, ée, part. p. et adj. Voy. *Damasquiner* : *Épée*, *cuirasse damasquinée*; *pistolets damasquinés*.

Damasquiner, v. a. (*Da-mas-ki-né*) Enchâsser de petits fils d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier entaillé et travaillé exprès pour cela. Ce genre d'ouvrage vient primitivement de la ville de *Damas*.

Damasquinerie, s. f. (*Da-mas-ki-ne-rî-e*) L'art de *damasquiner*.

Damasquineur, s. m. Celui qui *damasquine*.

Damasquinure, s. m. Ouvrage *damasquiné*.

Damassé, ée, part. p. de *Damasser*, et adj. Fabriqué en façon de *Damas* : *Serviette damassée*; *camelot damassé*.

Damassé, s. m. Linge damassé; *un service de damassé*.

Damasser, v. act. (*Da-ma-cé*) Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de *Damas*.

Damassins, s. m. pl. Petits *Damas*, moins garnis de chaîne et de trame que les Damas ordinaires.

Damassure, subst. f. L'ouvrage du linge *damassé*.

Dame, s. f. Celle qui possède une Seigneurie. —Titre qu'on donne aux femmes de qualité, aux Religieuses et en général à toutes les femmes mariées d'une condition un peu honnête. —On le dit aussi des femmes de basse extraction; mais alors ce titre se joint toujours à leur nom : *Bonjour Dame Marguerite. Allez appeler Dame Thérèse.* (Du latin *Domina*.) —Au jeu de Trictrac et au jeu de Dames, petit morceau de bois ou d'ivoire, rond, plat, blanc ou noir dont on se sert pour jouer : *Aller à dame*, pousser une dame ou un pion jusqu'aux dernières cases du côté contraire; *Dame damée*, pièce qui est allée à *dame* et sur laquelle on en a mis une autre. —Au jeu de Cartes, la seconde figure du jeu, celle qui vient après le Roi. —Au jeu des Échecs, seconde pièce du jeu. —Aux jeux de Paume et de Balles, le premier coup qui se sert sur le toit et qui n'est compté pour rien; il ne se dit en ce sens, qu'au pluriel : *Vous avez eu vos Dames; ce coup est pour les Dames.* Aux courses de bague, on appelle de même la première course, *course pour les Dames*; elle ne compte point pour le prix. —En t. d'Archit. 1.° Digue de terre, qu'on laisse de distance en distance, dans un canal qu'on creuse, pour retenir l'eau. —2.° Petite pyramide ou cône de terre, qu'on laisse de distance en distance, dans les fouilles de terre, pour servir de témoins. (Dans ces deux dernières acceptions, du flamand *dam* chaussée.)

Dame ! Espèce d'adv. ou d'interject. qui sert à affirmer ou à marquer de la surprise : *Dame! vous m'en direz tant*, *que*..... Il est populaire. (Abrégé de l'ancien serment familier à nos pères : *Par Notre-Dame*. Matin. Sénon.)

Dame-dame, s. m. Sorte de fromage.

Dame-damée, s. f. Femme de qualité qui a le titre de *Dame*. Voy. *Damer*.

Dame douze heures, Voy. *Ornithogale*.

Dame-jeanne, s. f. (*Da-me-ja-ne*). Grande bouteille couverte de nattes. Il est familier.

Damer, v. a. (*Da-me*) Au jeu de Dames, mettre deux dames l'une sur l'autre, les doubler. —Donner le titre de *Dame*. Autrefois, le Roi, sur la demande des parens, *damoit* de jeunes personnes de qualité non mariées qui, alors seulement, étoient présentées, et alloient à la Cour. —En Architecture, donner un demi-pied de pente.

Proverb. *Damer le pion à quelqu'un*, le supplanter.

Dameret, s. m. (*Da-me-rè*) Damoiseau efféminé; homme qui fait le beau et qui s'attache à plaire aux *Dames*. Il est peu usité aujourd'hui.

Damier, s. m. (*Da-mié*) Échiquier; tablier distingué par des carrés noirs et blancs, sur lequel on joue aux *Dames*.

Damnable, adj. (*Dâ-na-ble*) Pernicieux, méchant, qui peut attirer la *damnation* éternelle.

Damnablement, adv. (*Dâ-na-ble-man*) D'une manière *damnable*.

Damnation, s. f. (*Dâ-na-cion*, en vers *ci-on*) Condamnation aux peines de l'enfer. (Du lat. *damnatio* condamnation.)

Damné, ée, adj. (*Dâ-né*) Qui est aux enfers. —On dit aussi substantivement : *Souffrir comme un damné*; *les damnés*. (Du lat. *damnatus* condamné.)

Fig. et fam. *C'est son ame damnée*; c'est un homme dévoué à toutes ses volontés, capable de tout faire pour le servir.

Damner, v. a. (*Dâ-né*) Punir des peines de l'enfer. —Être cause de la damnation. (Du

latin *damnare* condamner, fait de *damnum* dommage, perte, préjudice.)

SE DAMNER, v. r. S'exposer à être *damné*.

DAMOISEAU, s. m. (*Da-moa-zô*, s. d.) Autrefois jeune Gentilhomme, avant qu'il fût armé Chevalier. On disoit aussi et même plus communément, *Damoizel*. — Aujourd'hui, homme efféminé, qui fait le beau, qui affecte une propreté trop recherchée.

DAMOISELLE, s. f. (*Da-moa-zè-le*) On l'a dit autrefois et on le dit encore au Palais pour *Demoiselle*.

DANAÏDE, s. fém. (*Da-na-i-de*) Genre de plantes étrangères, de la famille des Rubiacées, sarmenteuses, à fleurs en panicule. — Genre de papillons à quatre ailes étroites et très-entières, les supérieures excessivement allongées, et les inférieures fort courtes.

DANCHÉ, ÉE, adj. T. de Blason, qui se dit des pièces honorables de l'écu terminées par des pointes en forme de *dents*.

DANDIN, s. m. (*Dan-dein*) Niais, décontenancé. Il est familier.

DANDINEMENT, s. masc. (*Dan-di-ne-man*) Mouvement, balancement de celui qui *dandine* ou se *dandine*.

DANDINER, v. n. (*Dan-di-né*) Branler le corps comme font ordinairement ceux qui n'ont point de contenance. On dit aussi au récip. *Se dandiner*. (De *din*, *din* ou *dan*, *din* son des cloches en branle, dont l'homme qui se *dandine* imite le mouvement. *Le Duchat*.)

DANE, s. f. T. de Pêche. Cabane pratiquée au pied du grand mât des gondoles qui servent pour la pêche, à Yarmouth.

DANEK, s. m. Petite monnoie d'argent de Perse, pesant le 1/6.e d'une drachme d'argent.

DANIME, s. f. Monnoie de cuivre qui fait la dixième partie du Mamoudi de Bassora.

DANGER, s. m. (*Dan-jé*) Péril, risque : avec cette différence, dit l'Abbé *Girard*, que *danger* regarde le mal qui peut arriver ; et *péril* et *risque*, le bien qu'on peut perdre. — Inconvénient : *Quel danger y a-t-il de l'avertir?* (Du latin *damnum* dommage, dont on a fait dans la basse latinité *damniarium* et successivement *damjarium*. Ménage et Huet.)

DANGEREUSEMENT, adv. (*Dan-je-reû-ze-man*) D'une manière *dangereuse* : *Dangereusement blessé*.

DANGEREUX, EUSE, adj. (*Dan-je-reû, eû-ze*) En parlant des choses, qui mettent en *danger*. — En parlant des personnes, 1.° à qui on ne peut se fier sans *danger*. — 2.° Homme qu'on croit propre à se faire aimer des Dames.

DANS, prépos. de lieu et de temps : *Il est dans la chambre, il arrivera dans peu*. — Il marque aussi l'état, la disposition du corps, de l'esprit, etc. *Il est dans l'accès de sa fièvre; dans sa colère il ne connoît personne*. — Il s'emploie pour avec, selon : *Il agit dans de bonnes vues; cela est vrai dans les principes de St. Thomas*. (Du latin *deintus*, qu'on a dit pour *intus*.)

DANSE, s. f. (*Dan-ce*) Mouvement du corps en cadence, au son des instrumens ou de la voix. — Air à danser. — Manière de danser. (De l'italien *danza*, fait dans la même signification, de l'allemand *dantzen* danser.)

Danse de Saint Vite (Médec.), sorte de convulsion, qui se manifeste d'abord par une espèce de boitement, et qui affecte ensuite la main qu'on ne peut plus tenir dans une situation fixe. Ceux qui sont attaqués de cette maladie, dit *Horstius*, se rendent une fois l'an, à la chapelle de *St. Vite*, près d'Ulm, et là, se mettent à danser nuit et jour, jusqu'à ce qu'ils tombent en extase.

Avoir l'air à la danse, avoir des dispositions pour la danse. — Fig. et fam. Avoir une grande disposition à la chose dont on parle. — Proverb. et figur. *Commencer, mener la danse*, être le premier à faire ou à souffrir quelque chose. — *Entrer en danse*, se mettre du nombre de ceux qui dansent. Prov. et fig. S'engager dans une affaire, dans une intrigue, dans une guerre à laquelle on n'avoit d'abord pris aucune part.

DANSER, v. n. (*Dan-cé*) Mouvoir le corps en cadence, à pas mesurés, et au son de la voix ou des instrumens. On dit activement : *Il danse toutes sortes de danses; danser une courante, un branle, etc.*

Fig. et proverb. *Danser sur la corde*, être dans une situation délicate et périlleuse. — *Ne savoir plus sur quel pied danser*, ne savoir plus que faire. — *On lui a fait danser un branle de sortie*, on l'a chassé. — *Il paye les violons, et les autres dansent*; il fait tous les frais, et les autres ont l'honneur et le profit. — On dit d'un vin très-vert, qu'*il feroit danser les chèvres*. — *Danser sur rien*; être pendu. Cette dernière expression est basse et populaire.

DANSEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui *danse* ou qui fait métier de *danser*. — *Danseurs, Danseuses de corde*, qui *dansent* sur une corde tendue et élevée de terre.

Chien danseur (Vénerie), chien qui voltige au lieu de suivre la voie.

DANTE, s. m. Animal d'Afrique, qui a au milieu de la tête une corne recourbée en anneau.

DAPHNÉ, s. m. (*Daf-né*) Arbrisseau toujours vert, appelé autrement *Garou* et *Lauréole*, et qui ressemble au Laurier. (Du grec *daphné* laurier.)

DAPHNÉPHAGES, s. m. pl. (*Daf-né-fa-je*) Devins qui mangeoient du laurier. (Du grec *daphné* laurier, et *phagô* je mange.)

DAPHNÉPHORE, s. m. (*Daf-né-fo-re*) Jeune garçon qui, une branche de laurier à la main, une couronne d'or sur la tête, et vêtu d'une longue robe éclatante, jouoit le principal rôle dans les *Daphnéphories*. (Du latin *daphné* laurier, et *phérô* je porte.)

DAPHNÉPHORIES, s. f. pl. (*Daf-né-fo-ri-e*) Fêtes grecques en l'honneur d'*Apollon*, dans lesquelles on portoit des branches de laurier. Voyez *Daphnéphore*.

DAPHNÉPHORIQUE, adj. *Hymne daphnéphorique*, chantée par des Vierges grecques, pendant que les Prêtres portoient des lauriers.

DAPHNITE, s. f. (*Daf-ni-te*) Pierre figurée qui imite les feuilles du laurier. (Du grec *daphné* laurier.)

Daphnoïdes, s. f. pl. (*Daf-no-i-de*) Famille de plantes semblables au *Garou*, autrement *Lauréole*. (Du grec *daphné* laurier, et *eidos* forme, ressemblance.)

Daphnomancie, s. fém. (*Daf-no-man-cí-e*) Divination par le laurier consacré à *Apollon*. (Du grec *daphné* laurier, et *manteia* divination.)

Daraises, s. f. pl. (*Da-rè-ze*) On nomme ainsi les déchargeoirs des étangs de Bresse.

Dard, s. m. (*Dár*) Sorte de trait de bois dur qui est ferré au bout et propre à être lancé. —Espèce de demi-pique que portent les Pèlerins de Saint-Michel. —Espèce de petit mamelon en forme de dard qui est au milieu du calice de certaines fleurs. —Ornement d'Architecture qui a la forme d'un bout de flèche. —Sorte de poisson qui, dit *Rondelet*, se lance comme un dard. —Au figuré, trait rempli de malignité, qui cause beaucoup de mal. (Du gr. *ardis* pointe d'une flèche. Suivant d'autres, du latin barbare *dardus*, fait du celtique *dar*, qui signifie *pointe*.)

Dardanaire, s. m. (*Dar-da-nè-re*) Autrefois monopoleur. (Du latin *dardanarius*, fait dans la même signification, de *Dardanus*, qui passoit pour détruire les fruits de la terre, par une espèce de magie.)

Dardenne, s. f. Monnoie de cuivre qui se fabriquoit à Aix. Elle valoit 6 deniers ou 02 c.es $\frac{32}{81}$

Darder, v. a. (*Dar-dé*) Frapper, blesser avec un *dard* : *Darder une baleine*. —Lancer une arme, etc. comme on lanceroit un *dard* : *Darder un poignard*, *un bâton*. —On dit fig. *Le soleil darde ses rayons*; *darder un regard*.

Dardeur, s. m. Celui qui *darde* quelque trait.

Dardille, s. f. (mouillez les *ll*) Terme de Fleuriste : La queue d'un œillet.

Dardiller, v. n. (*Dar-di-glié*, en mouillant les *ll*) Il se dit de certaines fleurs, et signifie pousser son *dard*.

Dariole, s. f. Sorte de petit flan fait de farine et de beurre, d'œufs et de lait.

Dariolette, s. f. Autrefois confidente d'une héroïne de roman. C'est un nom propre, devenu appellatif. Voy. le Roman d'*Amadis de Gaule*.

Darique, s. f. (*Da-ri-ke*) Ancienne monnoie des Perses en or et en argent.

Darne, s. f. Tranche d'un poisson, tel que le saumon, l'alose. Pour le thon, on dit *rouelle*. (Du bas-breton *darn*, qui a la même signification. *Le Duchat*.)

Darse ou Darsine, s. f. La partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville; bassin.

Dartos, s. m. Membrane cellulaire du scrotum, que les Anciens croyoient charnue, et regardoient comme un véritable muscle. (Le mot *dartos*, nom grec de cette membrane, signifie *écorché*.)

Dartre, s. f. Maladie de la peau, en forme de gratelle, dont on distingue deux espèces : l'une simple, et l'autre vive. (Du grec *dartos* écorché, fait de *derô* j'écorche; parce qu'elle rend la peau rouge et comme enflammée.) —Maladie des chevaux.

Dartreux, euse, adj. (*Dar-treû*, *eû-ze*) Qui est de la nature des *dartres* : *Une humeur dartreuse*.

Darthier, s. m. (*Dar-trié*) Arbre de la Guyane, à fleur légumineuse.

Daruga ou Daroga, s. m. Juge criminel en Perse : il y en a un dans chaque ville.

Dasseri, s. m. Ministre de la Religion dans les Indes.

Dasycères, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Genre d'insectes coléoptères, qui ont les antennes plus longues que le corcelet, et en forme de massue. (Du gr. *dasus* épais, et *kéras* corne, antenne.)

Dasyme, s. m. (*Da-zi-me*) Espèce de dartre des paupières. Voyez *Trachoma*. (Du grec *dasuma*, fait dans la même signification, de *dasus* rude.)

Dasymètre, s. m. (*Da-zi-mè-tre*) Instrument propre à mesurer la *densité* de chaque couche de l'atmosphère. (Du grec *dasus* dense, épais, et *métron* mesure.)

Dasypodes, s. m. pl. (*Da-zi-po-de*) T. d'Hist. nat. Genre d'insectes hyménoptères, qui ont les pattes garnies de poils très-épais. (Du gr. *dasus* épais, et *pous* génit. *podos* pied.)

Dasytes, s. m. pl. (*Da-zi-te*) T. d'Hist. nat. Genre d'insectes coléoptères, à antennes en *masse arrondie*, de la famille des Epispastiques. (Du grec *dasus* dense, épais.)

Dasyure, s. m. Genre de quadrupèdes, de la famille des *Pédimanes*, qui ont la queue très-velue. (Du grec *dasus* épais, et *oura* queue.)

Dataire, s. m. (*Da-tè-re*) Officier de la Cour de Rome, qui présidoit à la *Daterie*.

Date, s. f. Chiffre qui marque l'an, le mois, le jour qu'une chose a été faite : *De fraîche date*.

Lettre de change à vingt jours de date, dont le payement n'est exigible que vingt jours après celui de sa date. —*Etre colloqué en ordre de date parmi des créanciers*, y être placé suivant la date des contrats. —*Retenir une date chez un Notaire*, retenir le jour auquel on veut passer un contrat. —On disoit en matière bénéficiale, *prendre date d'un tel jour*, faire enregistrer ce jour là une supplique. —Figur. *Notre amitié est d'ancienne date*; il y a longtemps que nous sommes amis.

Dater, v. act. (*Da-té*) Mettre la *date* à quelque écrit.

Daterie, s. f. Lieu et Tribunal à Rome, où s'expédioient les actes pour les bénéfices non consistoriaux, les dispenses, etc. —Office de *Dataire*.

Datif, s. m. (*Da-tife*) Le troisième cas dans les langues où les noms se déclinent. Il est désigné en françois par les particules *au*, *à l'*, *à la*, *aux*, *à*. Voyez la Grammaire.

Dation, s. f. T. de Droit : Action de *donner* non gratuite. (Du lat. *datio*, fait dans le même sens, de *dare* donner.)

Datisme, s. m. Manière de parler ennuyeuse, dans laquelle on entasse plusieurs synonymes pour exprimer une même chose. (Du grec *datismos*, qui a la même signification.)

Dative, adj. Epithète qu'on donne aux tutelles, quand le testateur n'a pas nommé par son testament un tuteur à ses enfans. Le Juge alors en *donne* ou nomme un d'office.

Datte, s. f. (*Da-te*) Fruit du palmier. (Du latin *dactylus*, pris avec la même acception, du grec *daktulos*, qui signifie également *doigt*; parce que les *dattes*, autrefois *dactes*, ressemblent au bout des doigts par leur forme ronde et oblongue.) —Espèce de prune longue.

Dattier, s. m. (*Da-tié*) Palmier qui porte les *dattes*. Voyez *Palmier-dattier*.

Datura, s. f. Plante de la famille des Solanées, qu'on appelle aussi *Stramoine* ou *Stramonium*.

Daube, s. f. (*Dô-be*) Certaine manière d'apprêter la viande avec des choses qui en relèvent le goût. —La viande ainsi apprêtée. (De *dauber*, dans le sens de battre; parce que dans cet apprêt, la viande, après avoir été *battue*, se macère dans la sauce.)

Dauber, v. a. (*Dô-bé*, d.) Faire une *daube*. —Popul. Battre quelqu'un sur le dos, à coups de poing. (Du teutonique *dubba* frapper, dérivé du grec *tuptô* ou *tupeô* je frappe, je bats.) —Figur. et fam. Railler quelqu'un ou parler mal de lui.

Daubeur, s. m. (*Dô-beur*, d.) Railleur ou médisant. Il est familier.

Daucus, s. m. Voy. *Carotte*.

Daucus de Candie, plante de l'île de Candie, à fleurs rosacée, dont la racine a le goût du panais.

Daugrebot *ou* Dogrebot, s. m. Embarcation hollandoise, qui a un réservoir à fond de cale, pour conserver le poisson que ces bâtimens vont prendre sur le dogger-banc.

Daul, s. m. Gros tambour en usage chez les Turcs, qui le portent à cheval suspendu au cou du cavalier. Celui-ci frappe d'un côté avec un gros bâton de buis recourbé, et de l'autre, avec une petite baguette.

Daullonte, subst. m. Sorte d'arbrisseau de l'Amérique; ses baies sont bonnes contre l'asthme et la colique.

Daumur, s. m. Espèce de serpent qui entre dans la composition de la thériaque.

Dauphin, s. m. (*Dô-fein*, d.) Poisson de mer qui a de la ressemblance avec le marsouin. (En grec *delphin*, d'où les Latins ont fait *delphinus*.) —Constellation septentrionale, composée de dix étoiles, selon *Ptolémée* et *Tycho-Brahé*, et de dix-huit, selon le Catalogue britannique. —Le fils aîné du Roi de France; sa femme est appelée *Dauphine* (à cause du *Dauphiné*, donné à cette condition par Humbert, *Dauphin de Viennois*, en 1343, sous le règne de Philippe de Valois.)

Dauphin, *Dauphinelle*, *Staphisaigre*; Voy. *Staphisaigre*.

Dauphine, s. f. Petit droguet de laine, qu'on fabrique à Rheims, au métier à deux marches. —Sorte d'étoffe en soie.

Dauphinelle, s. f. (*Do-fi-nè-le*) Voyez *Pied-d'alouette*.

Daurade, s. f. Voy. *Cétérach*.

Davantage, adv. Plus: avec cette différence qu'il ne doit point être suivi de *que*, et qu'il ne sauroit modifier un adjectif: *Il est riche*, *mais son frere l'est davantage*. Voy. la Grammaire. —Au commencement d'une période il signifioit *de plus*. En ce sens, il est vieux et hors d'usage.

Davéridion, s. m. Huile d'aspic.

Davier, s. masc. (*Da-vié*) Instrument de Dentiste pour arracher les dents. (De l'allemand *taube* pigeon; parce que la pince de cet instrument est faite comme le bec d'un pigeon. *Le Duchat*.) —Outil de Tonnelier pour faire entrer les cerceaux autour du tonneau. —Dans l'Imprimerie, petite patte de fer ou de bois qui, placée entre les deux couplets, sert au moyen d'une vis, à maintenir le petit tympan dans l'enchâssure du grand.

Davis (quart de), s. m. Instrument astronomique pour prendre les hauteurs, inventé sur la fin du 16.e siècle, par *Jean Davis*, célèbre navigateur anglois.

De, préposition qui sert à marquer différens rapports: *Une table de marbre*, *un verre d'eau*, *la maison de mon pere*. —*De* s'emploie pour *quelque*: *Je connois de bons Auteurs*; pour *pendant*: *Il partira de nuit*; pour *sur*: *Parlons de votre affaire*; pour *à cause*: *Je suis content de votre politesse*; pour *depuis*: *De Paris à Lyon il y a cent lieues*, *etc.*

Dé, s. masc. Petit morceau d'argent ou de cuivre, arrondi, couvert de petits trous creusés à mi-épaisseur, dont on se garnit le bout du doigt, quelquefois le milieu, pour pousser l'aiguille quand on coud. (Du latin *digitale*, fait à peu près dans le même sens, de *digitus* doigt: nos anciens François disoient *deil*, et les Languedociens disent encore aujourd'hui *didal*.) —Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, à six faces, dont chacune est marquée d'un différent nombre de points, depuis un jusqu'à six, et qui sert à jouer. On écrivoit autrefois *dez*, et l'illustre Auteur du Poëme de l'*Homme des champs* a conservé cette orthographe dans ce vers: *Le dez avec fracas part*, *etc.* Elle est aujourd'hui hors d'usage. (Du latin *dati* donnés ou jetés, pour lequel on a dit par corruption, *dadi*, qui se trouve dans les Constitutions napolitaines, et d'où les Italiens ont fait dans le même sens, *dadi* au plur.; et les Espagnols, *dados*.) —Dans les presses d'Imprimerie, morceau d'acier de forme carrée, qui se place dans la grenouille, et reçoit le pivot de la vis. —En Archit. la partie lisse d'un piédestal comprise entre la corniche et la plinthe.

Avoir le dé, jouer le premier. —*Flatter le dé*, le pousser doucement. Fig. et fam. Adoucir par son expression quelque chose de fâcheux. —*Rompre le dé*; arrêter les dés afin de rendre le coup nul. —Fig. *Tenir le dé dans une compagnie*, s'y rendre maître de la conversation. —*Faire quitter le dé à quelqu'un*, l'obliger à céder. —Fam. *A vous le dé*; c'est à vous à parler, à répondre, etc.

Dé de fer, morceau de fer carré dont on remplit les cartouches.

Déalbation, s. f. (*Dé-al-ba-cion*) T. de Chimie: Changement de la couleur noire en blanche par la force du feu. (Du lat. *dealbare* blanchir.)

Débâcle, s. f. Débarrassement d'un port, quand on retire les vaisseaux vides pour faire approcher du rivage ceux qui sont encore chargés. —Rupture des glaces, qui arrive tout à

coup quand la rivière a été prise long-temps. —Fig. et fam. Révolution qui se fait tout d'un coup dans les affaires.

Débâclement, s.m. (*Dé-bâ-kle-man*) Action de *débâcler* des vaisseaux, des bateaux. *Trév.* dit *Debâclage.* —Moment de la *debâcle* des glaces.

Débâcler, v. a. (*Dé-bâ-klé*) Débarrasser les ports. Voy. *Debâcle.* —Popul. Debarrasser une porte, une fenêtre condamnée, etc. l'ouvrir. Pour l'étymologie, Voy. *Bâcler* dont *Debâcler* est le contraire.

Débâcler, v. n. Se dit des rivières dont les glaces viennent à se rompre tout d'un coup.

Débâcleur, s. m. Officier sur les ports de Paris, qui s'occupe de les faire debarrasser.

Débadiner, v. n. (*Dé-ba-di-né*) T. du jeu de l'Impériale : Démarquer les points qu'on avoit amassés, quand l'adversaire a une impériale en main.

Débagouler, v. a. (*Dé-ba-gou-lé*) Vomir; dégueuler. Il est très-bas. —Fig. et bass. Dire indiscrètement tout ce qui vient à la bouche.

Débagouleur, s. m. Celui qui parle indiscrètement. Il est bas.

Déballer, v. a. (*Dé-ba-lé*) Ouvrir, défaire une *balle* ; en tirer des marchandises, des hardes, etc.

Débandade, s. f. L'action de *se débander*.

A la débandade, adv. Confusément et sans ordre. —Fig. *Mettre* ou *laisser tout à la débandade*; abandonner le soin de son bien ou de quelque affaire qu'on regarde comme desespérée.

Debandement, s. masc. (*Dé-ban-de-man*) Action de *se débander* : *Il y eut dans l'armée un débandement général.*

Débander, v. a. (*Dé-ban-dé*) Détendre : *Débander un arc*, *un pistolet.* —Oter une *bande*, un *bandeau*, un *bandage.*

se Débander, v. réc. Se detendre : *Son fusil se débanda.* —En t. de Guerre, se séparer d'un escadron ou d'un bataillon confusément et sans ordre.

Fig. *Se debander l'esprit*, se donner un peu de relâche. —*Le temps se débande*, commence à s'adoucir après une forte gelée.

Débanquer, v. a. (*Dé-ban ké*) T. de Jeu : Gagner tout l'argent qu'un *Banquier* avoit devant lui.

Débaptiser, v. a. (*Dé-ba-ti-zé*) Il n'a guère d'usage que dans cette phrase familière : *Il se feroit plutôt débaptiser que de faire cela* ; il renonceroit plutôt à son *baptême.*

Débarbouiller, v. a. (*Dé-bar-bou-glié*, en mouillant les *ll*) Nettoyer le visage d'une personne barbouillée.

se Débarbouiller, v. réc. Se nettoyer, se décrasser le visage.

Débarcadour, s. fém. Lieu marqué pour le débarquement d'un vaisseau. On dit aussi, et plus conformément à l'étymologie, *Débarcadere.* (De l'espagnol *desembarcadero*, qui a la même signification.)

Débardage, s. m. Action de *débarder.*

Débarder, v. a. (*Dé-bar-dé*) Tirer du bois de dessus les bateaux ou de la rivière, et le porter sur le bord. Il se dit aussi des autres marchandises. —Se décharger d'un fardeau.

Débardeur, s. m. Celui qui sur les ports décharge à terre les marchandises des bateaux.

Débarqué, s. m. *Nouveau débarqué*, nouvellement arrivé de la Province.

Débarquement, s. m. (*Dé-bar-ke-man*) Action par laquelle on *débarque.* —*Troupes de debarquement*, troupes destinées à faire une descente chez l'ennemi.

Débarquer, v. a. (*Dé bar-ké*) Tirer ou faire sortir d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment ce qui y étoit embarqué : *Debarquer du canon*, *des marchandises*, *on débarqua l'infanterie.*

Débarquer, v. neut. Sortir d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment.

Debarquer, s. m. *Au débarquer :* dans le temps ou au moment du débarquement.

Débarrassement, s. m. L'action de *débarrasser.*

Débarrasser, v.a. (*Dé-bâ-ra-cé*) Tirer d'*embarras*; ôter l'*embarras.* —Délivrer de quelque chose ou de quelqu'un qui nuit, qui empêche, qui embarrasse. —Degager de quelque chose qui attache. Il se dit au propre et au figuré.

se Débarasser, v. rec. Se tirer d'*embarras*; se dégager, se delivrer de ce qui embarrassoit l'esprit.

Débarrer, v. a. (*Dé-ba-ré*) Oter la *barre* : *Débarrer une porte*, *etc.*

Débat, s. m. (*Dé-ba*) Différend ; contestation. Voy. *Dispute.*

Prov. *Entre eux le débat* ou *à eux le débat* ; qu'ils s'arrangent comme ils voudront, je ne m'en mêle pas.

Débâter, v. a. (*Dé-bâ-té*) Oter le *bât* de dessus le dos d'une bête de somme.

Débattre, sur *Battre*, v. a. Contester de paroles; disputer, contester, discuter : avec ces différences, 1.° que *débattre* suppose plus de chaleur; *discuter*, plus de reflexion; 2.° que le premier s'emploie sur-tout quand il est question d'intérêts personnels : et le second, quand il s'agit de choses générales : *Des plaideurs débattent leurs propres intérêts ; les Juges discutent les droits des parties.*

se Débattre, v. réc. Se démener; s'agiter; se tourmenter.

Debattu, ue, part. pass. de *Debattre*, et adj. *Cause bien debattue;* bien examinée, bien discutée.

Debauche, s. f. (*Dé-bô-che*) Dérèglement; excès, sur-tout dans le boire et le manger. —Libertinage ; désordre ; dérèglement de mœurs. —Honnête rejouissance dans un repas ; dans cette acception il est toujours accompagné d'une épithète : *Honnête debauche*, *agréable débauche.*

Débauché, ée, part. p. de *Débaucher*, et adj. Libertin ; adonné au libertinage, etc.

Débauché, s. m. Homme abandonné à la *débauche* : *C'est un debauché*, *un grand débauché ; ce sont des debauchés.* —*Agréable débauché ;* homme agréable dans la *debauche* de table.

Débaucher, v. act. (*Dé-bô-ché*, d.) Jeter dans la *debauche* : *Débaucher un jeune homme*, *une fille*, *etc.* —Corrompre la fidélité de.... *Debaucher des Soldats*, *des Domestiques ;* les engager à quitter un service pour celui d'un

autre. —Détourner du devoir : *Débaucher un Ouvrier de son travail.* —On dit aussi *Débaucher des Ouvriers*, les renvoyer faute d'ouvrage, ou pour quelque autre raison. (Suivant *Huet*, de *bauche*, enduit de terre et de paille qu'on met sur les murs de terre pour les conserver. *Debaucher* oter la *bauche*, ce qui expose le mur à se dégrader; et au figuré, dépouiller quelqu'un de ses principes de sagesse et de vertu, etc. Suivant *Ménage*, du même mot *bauche* qui, dans une autre acception, signifioit anciennement *boutique* : *Debaucher*, au propre, tirer un Ouvrier de sa *bauche*, de sa boutique, et par extension, le detourner de son devoir, etc.)

SE DÉBAUCHER, v. réc. Se jeter dans la *débauche*.

DÉBENTUR, s. m. Mot latin francisé qui signifie *ils sont dus*. Quittance que chaque Officier des Cours souveraines donnoit au Roi, en recevant ses honoraires.

DÉBENTURES, s. f. pl. (*Dé-ben-tu-re*) T. de Commerce. Droits sur les marchandises que vend la Compagnie des Indes d'Angleterre, lesquels sont compris dans le prix de la vente, et remboursés ensuite par la Compagnie, lorsque ces marchandises sont sorties du Royaume. (Par corruption, du mot latin *debentur* ils sont dus.)

DÉBET, s. m. (*Dé-bète*) T. de Finance : Ce qu'un Comptable *doit* après l'arrêté de son compte. (Du latin *debet* il doit.)

DÉBIFFER, v. a. (*Dé-bi-fé*) Affoiblir; déranger. Il est familier et ne s'emploie qu'au passif et au participe : *Etre tout debiffé*; *visage debiffé*, qui paroît affoibli par quelque excès. —*Estomac debiffé*, qui ne fait pas bien ses fonctions. Il est familier.

DÉBILE, adj. Foible. —On dit fig. *Cerveau debile*, *esprit débile*, *memoire débile*. [*Débile* vaut mieux pour le style relevé, et *foible* pour le style simple.] (Du latin *debilis*, qui a la même signification.)

DÉBILEMENT, adv. (*Dé-bi-le-man*) D'une manière *débile*.

DÉBILITATION, s. f. (*Dé-bi-li-ta-cion*) Affoiblissement. (Du latin *debilitatio*.)

DÉBILITÉ, s. f. Foiblesse. (Du lat. *debilitas*.)

DÉBILITER, v. act. (*De-bi-li-te*) Affoiblir. (Du latin *debilitare*, fait dans la même signification, de *debilis* foible.)

DÉBILLARDEMENT, s. m. (*Dé-bi-gliar-de-man*, mouillez les *ll*) Terme de Charpentier : L'action de *débillarder*.

DEBILLARDER, v. a. (*Dé-bi-gliar-dé*) Dégrossir; emporter les plus gros morceaux d'une pièce de bois, et sur-tout d'une courbe.

DEBILLER, v. a. (*Dé-bi-glié*) T. de Batelier : Détacher les chevaux qui tirent les bateaux sur les rivières. Le contraire de *Bilier*. V. ce mot.

DÉBIT, s. masc. (*Dé-bi*) Vente de quelque marchandise. Il se dit sur-tout du détail : *Il se fait un grand debit de telle étoffe, etc.* —En t. de Teneur de Livres, 1.° La page à main gauche du Grand Livre, intitulée DOIT, où l'on porte les articles à la charge du compte qui y est contenu. —2.° Les articles qui sont contenus au *débit* d'un compte, par opposition au *crédit*. V. ce mot. *J'ai passé à votre débit la somme que j'ai payée pour vous.* —Fig. Facilite de parler; maniere de s'exprimer aisée et facile. —En Musiq. récitation coulante et naturelle.

DÉBITANT, ANTE, subst. (*De-bi-tan, an-te*) Qui *débite* quelque marchandise.

DEBITER, v. a. (*Dé-bi-té*) Vendre et distribuer en gros ou en détail de la marchandise à divers acheteurs. (Du latin *debitor* debiteur, fait de *debere* devoir. *Debiter* rendre debiteur; car la première signification de ce mot étoit *vendre à crédit*, ce qui est le vrai moyen de vendre vîte et beaucoup. Les acceptions suivantes ne sont qu'une extension de celle-ci.) —En t. de Teneur de Livres, porter au debit d'un compte. —Au figuré, 1.° Répandre des nouvelles. —2.° Déclamer; prononcer un discours, etc. En ce sens, on dit proverb. *Cet Orateur debite bien sa marchandise.* —3.° En Musique, chanter un récitatif d'une manière coulante, facile et gracieuse. —Couper et refendre le bois de longueur. —Marquer le bois selon la longueur convenue. Il se dit aussi du marbre, des pierres, etc.

DÉBITEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *débite* des nouvelles.

DÉBITEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui doit à un autre, qui a quelque dette. —Dans la tenue des livres, l'opposé de *Crediteur*.

DÉBITIS, s. m. T. de Palais : Ordonnance qui permet en termes généraux d'agir par saisie de meubles de plusieurs *debiteurs* que l'on comprend dans la même commission.

DÉBLAI, s. m. (*Dé-blé*) Il se dit des terres qu'on enlève, pour mettre un terrain de niveau, etc. Le *déblai* est proprement l'excavation des terres à enlever. —On dit fig. et famil. quand on s'est défait de quelqu'un ou de quelque chose qui incommode : *Voila un beau déblai.*

DÉBLAYER, v. act. (*De-ble-ie*) Débarrasser une cour, une maison, une salle, des choses qui y sont en désordre et qui les embarrassent. (Du latin barbare *debladare*, qui a signifié originairement ôter le blé *bladum*.) —Figur. Se défaire d'un importun, d'une chose qui incommode.

DÉBLOCAGE, s. m. Action de *debloquer*.

DÉBLOQUER, v. a. (*Dé-blo-ké*) En t. d'Imprim. remettre dans une forme les lettres qui, ayant manqué dans la casse, ont été *bloquées*; c. à d. dont les places ont été remplies par d'autres lettres de la même force, mais renversées. Voyez *Blocage* et *Bloquer*.

DÉBOIRE, s. m. (*Dé-boâ-re*) Mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue. —Fig. Chagrin, dégoût, mortification.

DEBOITÉ, ÉE, part. p. de *Deboiter*, et adj. Disloqué.

DÉBOITEMENT, subst. m. (*Dé-boâ-te-man*) Dislocation.

DÉBOITER, v. a (*Dé-boâ-té*) Disloquer un os, le faire sortir de sa place naturelle. —Par extension, Disjoindre une porte, une cloison. —En Hydraul. Séparer des tuyaux de bois ou de grès endommagés, pour en remettre de neufs.

DEBONDER, v. act. (*Dé-bon-de*) Lâcher la *bonde* d'un etang.

Débonder, v. n. Sortir avec abondance, avec impétuosité : *L'eau a débondé cette nuit.*

se Débonder, v. r. S'épancher, se répandre avec violence.

Débondonner, v. a. (*Dé-bon-do-né*) Oter le *bondon* : *Débondonner un muid.*

Débonnaire, adj. (*Dé-bo-ne-re*) Doux et bienfaisant. Il n'a d'usage dans le style sérieux qu'en parlant des Princes : *Louis le débonnaire; c'est un Prince débonnaire.* (Suivant *Henri Etienne*, des trois mots *de bonne aire*, qui se disent en Fauconnerie, d'un oiseau de bon nid ou aire, de bonne race. *Le Duchat* a adopté cette étymologie qu'il a confirmée par ce vers de Marot à François I : *Car votre argent, de tres-bonn'aire Prince*, etc.)

Fam. *Mari débonnaire*, qui souffre patiemment la mauvaise conduite de sa femme.

Débonnairement, adv. (*Dé-bo-ne-re-man*) D'une manière *débonnaire*. Il vieillit.

Débonnaireté, s. f. (*De-bo-ne-re-té*) Douceur, bonté. Il vieillit.

Débord, s. m. (*Dé-bor*) T. de Méd. Débordement : *Debord de bile, d'humeurs.* —En t. de Monnoie, ce qui est au-delà du cordon de la légende.

Débordé, ée, adj. Déréglé.

Débordement, subst. m. (*Dé-bor-de-man*) L'épanchement de l'eau d'un fleuve, d'une rivière hors de ses *bords*, de son lit. —Il se dit par extension des humeurs : *Débordement de bile.* —Fig. 1.° Irruption d'un Peuple barbare. —2.° Dissolution, débauche.

Déborder, v. a. (*Dé-bor-dé*) Oter le *bord*; ôter la *bordure*.

Deborder les avirons (Marine), ôter les avirons des toulets et de dessus le *bord*, pour les mettre dans le bateau. —*les voiles*, en larguer les écoutes. —*un vaisseau*, en enlever le *bordage*.

Déborder, v. n. Passer au-delà du *bord* : *La doublure déborde.* On dit activement en t. de Guerre : *La première ligne des ennemis débordoit la nôtre*; avoit plus de front, plus d'étendue. —En t. de Marine, se détacher, s'éloigner d'un vaisseau qu'on avoit *abordé*. —En parlant d'une rivière, sortir de son lit et se répandre aux environs. —En t. de Plombier, couper les deux côtés des tables de plomb avec les planes.

se Déborder, v. réc. Sortir de son lit et se répandre au dehors. —Il se dit des humeurs du corps humain, et particulièrement de la bile. —Se répandre, faire une irruption, en parlant d'une nation barbare. —On dit fig. *Se déborder en injures*, vomir des injures.

Débordoir, s. m. (*Dé-bor-doar*) Outil de Tonnelier et de Plombier.

Débosser, v. a. (*Dé-bo-cé*) T. de Marine. Il se dit du câble d'un vaisseau dont on démarre la *bosse* qui le retient.

Débotté, ée, part. p. de *Débotter*, et adj. Qui a ôté ses *bottes*.

Débotter, v. a. (*Dé-bo-té*) Tirer les *bottes* à quelqu'un.

se Débotter, v. r. Tirer ses *bottes* soi-même. On dit substantivem. *Le débotter; se trouver au débotter.*

Débouché, Débouchement, s. m. (*Dé-bou-che-man*) Moyen de se défaire des marchandises ou des billets dont le debit ou l'emploi est difficile; *Débouché* est plus usité. —Ce dernier se dit aussi figur. pour expedient, moyen de parvenir à certaines choses.

Déboucher, v. a. (*Dé-bou-ché*) Oter ce qui *bouche*. —En t. de Médecine, évacuer, ôter les obstructions : *Ce remede vous débouchera.*

Deboucher, v. n. Sortir d'un défilé : *L'armée déboucha par cet endroit.*

On dit aussi substantivem. *Au débouché du défilé, des montagnes.*

Déboucler, v. a. (*Dé-bou-klé*) En parlant d'une jument, ôter les *boucles* qu'on lui avoit mises pour empêcher qu'elle ne fût saillie. —Oter les *boucles* des souliers. —Défaire quelques *boucles* de cheveux.

Débouilli, s. m. (*Dé-bou-gli*, mouillez les *ll*) T. de Teinturier : Opération pour connoître la qualité du teint d'une étoffe ou pour lui rendre sa première blancheur.

Debouillir, v. act. (mouillez les *ll*) Faire bouillir des échantillons d'étoffe dans l'eau avec certains ingrédiens pour éprouver si la teinture de l'étoffe est bonne ou non.

Débouquement, s. masc. (*Dé-bou-ke-man*) L'action de *debouquer*.

Débouquer, v. n. (*Dé-bou-ké*) T. de Marine. Sortir des *bouches* ou canaux qui sont entre deux îles, etc. : sortir hors d'un détroit : *Le vaisseau débouqua heureusement.* (Du lat. *de* de, hors, et *bucca* bouche.)

Débourber, v. act. (*Dé-bour-bé*) Oter la *bourbe* : *Débourber un fossé, un étang.*

Débourgeoiser, v. act. (*Dé-bour-jod-zé*) Oter à quelqu'un les manières *bourgeoises*. Trév. Cette expression est peu usitée.

Débourrer, v. act. (*Dé-bou-ré*, *r* forte) Oter la *bourre*. Il est peu usité au propre. —Fig. et fam. Donner à quelqu'un l'air et les manières du monde, lui ôter le mauvais ton, etc. —*Debourrer un cheval* (Manège), rendre ses mouvemens souples et lians par l'exercice du trot.

se Débourrer, v. réc. Commencer à se former, à se façonner, à prendre les manières du monde.

Débours, s. m. Avance : *Être en débours*, avoir payé pour quelqu'un, de l'argent dont on n'est pas encore remboursé.

Déboursé, s. m. Tout ce que l'on a fourni à celui pour qui l'on a travaillé.

Déboursement, s. m. (*Dé-bour-ce-man*) L'action de *débourser*.

Débourser, v. act. (*Dé-bour-cé*) Tirer de l'argent de sa *bourse*, pour l'employer à quelque chose.

Debout, adv. (*De-bou*) Sur pied, sur ses pieds : *Se tenir debout; il est debout.* (Du mot *bout* : les deux bouts de l'homme sont les pieds et la tête; être sur ses pieds, c'est être sur l'*un des bouts*, et *sur le bout* ou *de bout*, à commencer par la tête. *Ménage.*)

Etre debout, être levé. —*Debout ! debout !* interj. Levez-vous. —On dit proverb. d'un homme dont le crédit est bien établi, qu'*il ne sauroit tomber que debout.* —*Contes à dormir*

debout, fables, contes en l'air, vaines promesses. —En t. de Marine, *Donner debout à terre*, courir droit à terre. —*Avoir vent debout; aller debout au vent, être debout au vent*, avoir vent contraire, aller contre le vent, présenter l'avant du navire du côté que vient le vent. —*Mettre du bois debout*, le mettre de sa hauteur. — *Mettre un tonneau debout*, le mettre sur son fond. —*Mettre un animal debout* (Vénerie), le lancer. —*Ce château est encore debout*, subsiste encore. —*Ces marchandises passent debout*, elles passent sans décharger.

Débouter, v. a. (*Dé-bou-té*) Déclarer par sentence que quelqu'un est déchu de la demande qu'il a faite en Justice. (Du vieux mot *bouter* mettre; *débouter* mettre hors, dehors.)

Déboutonner, v. a. (*Dé-bou-to-né*) Oter les *boutons* des boutonnières.

se Déboutonner, v. réc. Oter ses *boutons* des boutonnières. —Fig. et fam. Parler librement, dire ce qu'on pense.

Rire, manger à ventre deboutonné, avec excès.

Debraillé, ée, part. pass. et adj. Voyez *se Débrailler*. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *disbracculatus*, fait de la particule privative *dis* ou *de*, et de *braccula*, diminutif de *bracca* braie, haut-de-chausse, etc.)

se Débrailler, v. r. (*De-brâ-glié*, mouillez les *ll*) Se decouvrir la poitrine avec quelque indécence.

Débraisage, s. m. (*Dé-brè-za-je*) T. de Verrerie. Action de *débraiser*.

Débraiser, v. act. (*De-brè-zé*) Dans les Verreries, retirer les braises d'un four chauffé avec du bois.

Débredouiller, v. a. (*Dé-bre-dou-glié*) T. de Trictrac : Faire ôter la *bredouille*, en prenant quelques points ou un trou. —Fig. et fam. Changer en bien une fortune long-temps ingrate et peu favorable.

Débredouiller, v. n. *et* se Débredouiller, v. réfl. Oter, quitter la *bredouille* qu'on avoit. —Figur. et fam. N'avoir rien fait de ce qu'on s'étoit proposé de faire : *Il est revenu du bal sans débredouiller*, sans avoir dansé une seule fois. Dans cet emploi, *débredouiller* se dit par antiphrase. Il seroit plus conforme à sa signification de dire, au contraire, de quelqu'un qui a fait jusqu'au bout, sans interruption et sans obstacle, ce qu'il désiroit de faire, qu'*il n'a pas débredouillé*.

Débrider, v. a. (*Dé-bri-dé*) Oter la *bride* à un cheval. On dit aussi neutralement : *Il est temps de debrider*. —Figur. et fam. Faire une chose avec précipitation : *Il a bientôt débridé son bréviaire*. —*Voyez comme il débride*, comme il mange.

Sans débrider, adv. Tout d'une traite; sans *ôter la bride* au cheval. —Fig. et fam. Tout de suite et sans interruption.

Débris, s. m. (*Dé-bri*) Les restes d'un édifice et sur-tout d'un vaisseau qui a fait naufrage. (De *briser*.) —Fig. Bien qui reste à un homme apres un grand revers de fortune.

Débrouillement, s. m. (*Dé-brou-glie-man*) Action de *debrouiller*.

Débrouiller, v. a. (*Dé-brou-glié*, mouillez les *ll*) Démêler une chose *embrouillée*; mettre de l'ordre dans des choses qui étoient en confusion. —Figur. Eclaircir une question, une affaire, etc.

Débrûler, v. a. T. de la nouvelle Chimie. Ramener une substance de l'état de corps *brûlé*, à celui de corps combustible, en enlevant de cette substance l'oxigène qui s'y étoit fixé pendant la combustion.

Débrutaliser, v. act. (*Dé-bru-ta-li-zé*) Faire qu'une personne qui est *brutale* ne le soit plus. Ce mot qui n'a jamais été fort usité, ne l'est du tout plus aujourd'hui, si ce n'est dans le style burlesque.

Débrutir, *Acad.* ou Débroutir, v. a. Commencer à polir les glaces, le marbre, ou toute autre surface *brute*; en ôter d'abord ce qu'il y a de plus *brut*, de plus rude.

Débrutissement, s. m. (*Dé-bru-ti-ce-man*) Art ou action d'adoucir, de polir jusqu'à un certain point la surface d'un corps solide, et sur-tout des glaces, etc.

Débucher, v. n. (*Dé-bu-ché*) T. de Chasse : Sortir du *bois*, de son fort : *Le cerf debuche*. —On dit substantiv. *Se trouver au debucher de la bête*. (De la particule privative *dé*, et du latin *boscus* bois.)

Débucher, s. m. Sonnerie de cor pour annoncer que la bête est sortie de l'endroit du bois où elle s'étoit retirée : *Sonner le débucher*.

Débusquement, s. masc. (*Dé-bus-ke-man*) Action de *debusquer*.

Débusquer, v. a. (*Dé-bus-ké*) Chasser d'un poste avantageux. (Du lat. barbare *deboscare*, formé de la particule *de* de, hors, et *boscus* bois; *faire sortir quelqu'un de son bois, de son poste*.) —Fig. et fam. Faire perdre, faire ôter à quelqu'un un emploi auquel on vise soi-même.

Début, s. m. (*Dé-bu*) Le premier coup au mail, au billard, à la boule. Il se dit par extension, des autres jeux. (De la particule *de* et du mot *but*; *départ du but*.) —Fig. Commencement d'une entreprise, d'un discours; premières actions dans une profession, etc.

Débuter, v. a. (*Dé-bu-té*) Pousser une boule de *dessus le but* ou d'*auprès du but*.

Debuter, v. neut. Jouer le premier coup à certains jeux. —Voyez *Debut*. —Figur. Commencer un discours, une entreprise; faire les premières démarches dans un genre de vie.

Deçà, prép. De ce côté-ci : *Deçà la Loire*, entre la Loire et le lieu où est celui qui parle. Il est opposé à *delà*. —*Deçà et delà*, d'un côté et de l'autre. Ils expriment le lieu d'une manière définie, et *çà et là*, d'une manière vague et indéterminée.

Au deçà; en deçà; par deçà, prépositions composées. —On dit figur. *Etre en deçà d'une chose*, n'y pas atteindre.

Décacheter, v. a. (*Dé-ka-che-té*) Ouvrir ce qui est *cacheté*.

Décacorde, s. m. Ancien instrument de musique à dix cordes. (Du grec *deka* dix, et *chordé* corde.)

Décade, s. f. Le nombre de dix. Il ne se dit que d'une histoire, et particulièrement de celle

de *Tite-Live*, dont chaque partie contient dix livres. (Du grec *dékas* dixaine, dérivé de *deka* dix.)

DÉCADENCE, s. f. (*Dé-ka-dan-ce*) Etat de ce qui tend à sa ruine; commencement de ruine. —*Tomber*, *aller en décadence*. —On dit figur. *La décadence de l'Empire*, *des Lettres*, *des Affaires*, *etc.* —Suivant l'abbé Roubaud, la *décadence* est l'état de ce qui va tombant; le *déclin*, l'état de ce qui va baissant; le *décours*, l'etat de ce qui va decroissant. Suivant d'Alembert, la *décadence* prépare la *ruine*, qui en est ordinairement l'effet. (Du latin *cadere* tomber.)

DÉCAFIDE, adj. T. de Botanique: Fendu en dix. (Du grec *deka* dix, et du lat. *findere* fendre.)

DÉCAGONE, s. m. Figure qui a dix angles et dix côtés. Il est aussi adj. *Un bassin décagone.* (Du grec *déka* dix, et *gonia* angle.)

DÉCAGRAMME, s. m. Poids de *dix grammes* dans les nouvelles mesures. Il répond dans les anciennes, à un peu plus de deux gros et demi. (Du grec *déka* dix, et *gramma* gramme. Voy. ce mot.)

DÉCAGYNIE, s. f. (*Dé-ka-ji-nî-e*) T. de Botaniq. L'un des ordres de la *Décandrie* dans le système de *Linné*. Il renferme les plantes dont la fleur hermaphrodite a *dix pistils*. (Du grec *déka* dix, et *gunê* femme.)

DECAISSER, v. act. (*Dé-kè-cé*) Tirer d'une *caisse*: *Decaisser des oranges*.

DÉCALITRE, s. m. Nouvelle mesure de capacité, qui vaut *dix litres*, et qui dans l'ancien système, répond à un peu plus des trois quarts du boisseau de Paris. (Du grec *deka* dix, et *litra* litre. Voyez ce mot.)

DÉCALOBE, ÉE, adj. T. de Botan. Se dit des feuilles qui ont *dix lobes* ou dix incisions obtuses. (Du grec *deka* dix, et *lobos* lobe, follicule.)

DÉCALOGUE, s. m. (*Dé-ka-lo-ghe*) Les dix Commandemens que Dieu donna, sur le mont Sinaï, à *Moïse*, gravés sur deux tables de pierre. (Du grec *deka* dix, et *logos* discours, parole; *les dix paroles de Dieu.*)

DÉCALQUER, v. act. (*Dé-kal-ké*) Tirer une contre-épreuve d'un ouvrage peint ou dessiné, sur le *calque* qu'on en a pris.

DECAMÉRIDE, subst. fém. Division en dix. —Dixième partie d'une chose. (Du gr. *deka* dix, et *méris* partie, formé de *meirô* je partage, je divise.)

DÉCAMÉRON, s. m. Ouvrage dans lequel on raconte les évenemens ou les entretiens de dix jours. (Du grec *deka* dix, et *hêméra* jour.)

DÉCAMÈTRE, s. m. Dans les nouvelles mesures, longueur de *dix metres*, répondant dans les anciennes, à environ trentre pieds neuf pouces. (Du grec *déka* dix, et *metron* mesure ou mètre. Voyez *Mètre.*)

DÉCAMPEMENT, s. masc. (*Dé-kan-pe-man*) L'action de *decamper*; la levée d'un camp.

DÉCAMPER, v. neut. (*Dé-kan-pé*) Lever *le camp*; déloger *du camp*. —Fig. et fam. Fuir, s'en aller vite.

DÉCAMYRON, s. m. (*Dé-ka-mi-ron*) T. de Pharm. Médicament composé de *dix aromates* différens. (Du grec *déka* dix, et *muron* parfum liquide.)

DÉCAN, s. m. Chez les anciens Romains, Officier qui commandoit à *dix* Soldats. —Dans l'Empire de Constantinople, Officier subalterne qui commandoit à *dix* autres. —Dans les Monastères et dans les Eglises cathédrales, Chanoine ou Moine qui en avoit *dix* à sa charge. —Dans un Diocèse, Prêtre qui avoit inspection sur *dix* Paroisses. —Chacune des trois parties en lesquelles les anciens Astronomes et les Astrologues divisoient le Zodiaque. Le *Décan* contenant *dix* degrés étoit sous la présidence d'une Divinité particulière. (Du latin *decanus*, formé du grec *déka*, en latin *decem* dix.)

DECANAL, ALE, adj. Qui appartient à un *Décanat*.

DÉCANAT, s. masc. (*Dé-ka-na*) Dignité de Doyen. —Le temps qu'elle dure. —Quand on parle de Bénéfices, on dit *Doyenné*. (Du latin *decanatus*, fait dans le même sens, du grec *déka* dix.)

DÉCANDRIE, s. f. (*Dé-kan-drî-e*) T. de Botaniq. La dixième classe du système sexuel de *Linné*. Elle renferme les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont *dix étamines*, et se divise en cinq ordres. (Du grec *deka* dix, et *anêr*, génitif *andros* mari.)

DÉCANISER, v. neut. (*Dé-ka-ni-zé*) T. de Palais: Tenir la place et faire les fonctions de Doyen.

DÉCANTATION, s. f. (*Dé-kan-ta-cion*) Action de *décanter*.

DÉCANTER, v. a. (*Dé-kan-té*) T. de Chimie: Verser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt. (Du latin *de* de, par, et *canthus* goulot de cruche, d'aiguière, etc.: *verser doucement par le goulot.*)

DÉCAPARTI, IE, adj. (*Dé-ka-par-ti*, *ti-e*) T. de Botan. Divisé en *dix parties*. (Du grec *déka* dix, et du latin *partitus* divisé.)

DÉCAPER, v. a. (*Dé-ka-pe*) T. de Chimie: Enlever le vert-de-gris du cuivre. (De la particule privative *de* et du mot *cape*; *ôter la cape*: *découvrir.*)

DÉCAPER, v. n. (Marine) Sortir d'entre les *caps* d'un cul-de-sac ou golfe, pour prendre la grande mer.

DÉCAPELER, v. a. (*Dé-ka-pe-lé*) T. de Mar. Oter le *capelage* d'un vaisseau, ses hunes, haubans, étais, etc.

DÉCAPETALÉ, ÉE, adj. (*Dé-ka-pé-ta-lé*, *lé-e*) T. de Botan. Qui a *dix pétales*. (Du grec *déka* dix, et *pétalon* pétale, feuille.)

DÉCAPHYLLE, adj. (*Dé-ka-fi-le*) T. de Botan. Se dit du calice des fleurs, divisé en dix parties ou folioles. (Du grec *deka* dix, et *phullon* feuille.)

DÉCAPITATION, s. f. (*Dé-ka-pi-ta-cion*) En Chimie, action de *décaper*. —On devroit aussi l'employer pour l'action de décapiter, le mot *décollation* n'étant en usage que dans la *Décollation de St. Jean*.

DÉCAPITER, v. a. (*Dé-ka-pi-té*) Couper la tête à quelqu'un par autorité de Justice. (De la particule privative *dé*, et du latin *caput*, génitif *capitis* tête.)

DÉCAPOLE, s. f. T. de Géograp. Contrée où

il y a dix villes principales. (Du grec *déka* dix, et *polis* ville.)

DÉCARRELER, v. act. (*Dé-ka-re-lé*, *r* forte) Oter les *carreaux* d'une chambre.

DÉCARVER, v. a. (*Dé-kar-vé*) T. de Marine. Placer le milieu, ou au moins une des parties de la longueur de la pièce, éloignée de ses extrémités, vers l'écart de la pièce contiguë.

DÉCASTÈRE, s. masc. Nouvelle mesure de solides, égale à *dix stères*. (Du grec *déka* dix, et *stéréos* solide. Voy. *Stere*.)

DÉCASTYLE, s. m. (*Dé-ka-sti-le*) T. d'Archit. Edifice dont le front est orné de *dix colonnes*. (Du grec *deka* dix, et *stulos* colonne.)

DÉCASYLLABE, adj. (*Dé-ka-ci-la-be*) *Vers decasyllabes*, de *dix syllabes*. On dit aussi *decasyllabique*. (Du grec *deka* dix, et *sullabé* syllabe.)

DÉCAVER, v. a. (*Dé-ka-vé*) Au jeu de Brelan, gagner toute la *cave* de l'un des joueurs.—*Etre décavé*, perdre sa *cave*.

DÉCÉDÉ, ÉE, adj. Mort.

DÉCÉDER, v. n. Mourir de mort naturelle; il ne se dit que des personnes. Il prend l'auxiliaire *être* : *Elle est décédée* et non pas *elle a décédé*. (Du latin *decedere* sortir, s'en aller.)

DÉCEINDRE, v. act. Oter la ceinture à quelqu'un. Il est vieux. (De la particule privative *dé*, et du latin *cingere* ceindre.)

DÉCEINT, EINTE, adj. A qui on a ôté la *ceinture*.

DÉCÈLEMENT, s. m. (*Dé-cè-le-man*) L'action de *deceler*. Il est peu usité.

DÉCELER, v. a. Découvrir ce qui est caché : *Deceler un secret*. Voy. *Declarer*. (De la particule privative *dé*, et de *celer* taire, cacher.)

DÉCEMBRE, s. m. (*Dé-san-bre*) Le premier mois de l'hiver et le dernier de l'année. (Du latin *decembris*, fait dans la même signification, de *decem* dix; parce qu'autrefois l'année commençant par le mois de mars, celui de décembre étoit le dixième.)

DÉCEMMENT, adv. (*Dé-sa-man*) D'une manière *décente*.

DÉCEMPÈDE, s. f. (*Dé-cème-pè-de*) Mesure de dix pieds dont les Anciens se servoient pour arpenter les terres et donner les proportions de leurs édifices. (Du latin *decempeda*, formé dans la même signification de *decem* dix, et *pes*, *pedis* pied.)

DÉCEMVIRS, s. m. pl. (pron. comme si on écrivoit *Dé-cème-vir*) Nom de dix Magistrats créés avec autorité souveraine, qui gouvernoient la République Romaine à la place des Consuls. (Du latin *decemvir*, formé dans le même sens, de *decem* dix, et *vir* homme.)

DÉCEMVIRAL, ALE, adj. (*Dé-cème-vi-ral*) Qui a rapport aux *Décemvirs* : *Le College décemviral*; *les lois décemvirales*. (Du latin *decemviralis*.)

DÉCEMVIRAT, s. m. (*Dé-cème-vi-ra*) Magistrature des Décemvirs. (Du lat. *decemviratus*.)

DÉCENCE, s. f. (*Dé-san-ce*) Honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans le geste, dans les habits, les paroles, etc. —Suivant l'Abbé *Roubaud*, la *décence* regarde plus proprement l'honnêteté morale, et la *bienséance* l'honnêteté civile; la première a plus de rapport aux bonnes mœurs, et la seconde aux usages de la société. Suivant d'*Alembert*, la *décence* renferme les égards que l'on doit au public; la *dignité*, ceux qu'on doit à sa place; et la *gravité*, ceux qu'on se doit à soi-même. (Du latin *decentia*, fait dans le même sens du verbe imp. *decet* il sied, il convient.)

DÉCENNAL, ALE, adj. (pron. les deux *n*, *Dé-cen-nal*) Qui dure *dix ans*.—Qui revient ou se fait tous les *dix ans*. (Du latin *decennalis*, fait avec la même signification de *decem* dix, et *annus* année.)

DÉCENNALES, s. f. pl. Fêtes que les Empereurs Romains célébroient tous les *dix ans* de leur règne.

DÉCENT, ENTE, adj. (*Dé-san*, *an-te*) Qui est conforme à la *décence*. (Du lat. *decens*.)

DÉCEPTION, s. f. (*De-cep-cion*) T. de Palais. Tromperie. (Du latin *deceptio*, fait avec la même signification, de *decipere* tromper.)

DE CE QUE, conj. Parce que, à cause.

DÉCERNER, v. act. (*Dé-cer-ne*) Ordonner juridiquement ou par autorité publique : *Décerner des recompenses à... des peines contre...* (Du latin *decernere*, dont la signification est la même, et qui est derivé du grec *krinô* je juge, j'etablis, j'ordonne.)

DÉCÈS, s. m. (*Dé-cé*, et devant une voyelle, *dé-céz*) Mort naturelle. Voyez *Trépas*. (Du latin *decessus* ou *decessio* depart.)

DÉCEVABLE, adj. Sujet à être trompé. Il est vieux.

DÉCEVANT, ANTE, adj. (*Dé-ce-van*) Trompeur. V. *Décevoir*. Racine (Phèdre) a dit, dans un sens moins odieux : *Ai-je pu resister au charme decevant*, pour *au charme séduisant*.

DÉCEVOIR, sur *Devoir*, v. a. (*Dé-ce-voar*) Tromper, séduire par quelque chose de spécieux et d'engageant. Il est plus usité au passif qu'à l'actif : *Il a été deçu par de belles promesses*. Voyez *Tromper*. (Du latin *decipere*, qui a la même signification.)

DÉCHAGRINER, v. a. (*Dé-cha-gri-né*) Dissiper le *chagrin*. Il est peu usité.

DÉCHAÎNEMENT, s. m. (*Dé-chê-ne-man*) Emportement contre quelqu'un.

DÉCHAÎNER, v. act. (*Dé-chê-né*) Oter la *chaîne*, détacher de la *chaîne*.—Fig. Exciter, animer, irriter contre quelqu'un.

SE DÉCHAÎNER, v. réc. Rompre ses *chaînes*. —Au fig. s'emporter contre... On dit dans le même sens, *être dechaîné*. —On dit aussi fig. *Tous les vents étoient dechaînes*, souffloient avec violence.

DÉCHALANDER *ou* DÉSACHALANDER, v. act. (*Dé-cha-lan-dé*) Oter, faire perdre les *chalands* à quelqu'un.

DÉCHANT, s. m. (*Dé-chan*) T. de Musiq. Voy. *Discant*.

DÉCHANTER, v. n. (*Dé-chan-té*) Chanter la palinodie; changer de sentiment, de discours; rabattre de ses pretentions. Il est familier.

DÉCHAPERONNÉ, ÉE, part. et adj. Voyez *Dechaperonner*.—*Mur dechaperonné*, dont le *chaperon* est ruiné.

DÉCHAPERONNER, v. a. (*Dé-cha-pe-ro-né*) T. de Fauconnerie : Oter le *chaperon* à l'oiseau quand on le veut lâcher.

Décharge, s. f. L'action d'ôter un fardeau qui pèse sur quelque chose. —Moyen que l'Architecture emploie pour empêcher que les murs ne s'affaissent sur les vides des portes et des fenêtres. —Écrit par lequel on *décharge* quelqu'un d'une chose dont il étoit *chargé*. —Action de *décharger* les armes à feu : *La décharge de la mousquetterie*, *du canon ; ils firent une furieuse décharge.* —On dit, en ce sens, *une décharge de coups de bâton.* —Ce que les témoins disent pour décharger un accusé : *Informer à charge et à décharge.* —L'endroit par lequel l'eau d'une fontaine, d'un canal se décharge. —Pièce dans une maison, destinée à serrer ce qui n'est pas d'un usage ordinaire. —Petit lieu obscur, placé près des antichambres, pour y mettre des balais, des brosses et du bois à brûler, etc. —En t. de Charpenterie, 1.° pièce de bois qu'on met dans les cloisons qui portent sur les poutres ou sablières en diagonale : elle soulage la poutre, et empêche qu'elle ne reçoive tout le fardeau des cloisons. —2.° Dans un pont de bois, un cintre, etc. pièce posée obliquement, qui, contrebutée par sa correspondante, soulage la charge. —En termes d'Orfèvrerie, poinçon qui appliqué sur un ouvrage, justifie du payement des droits. —Soulagement : *Ce sera une décharge pour l'État.* —Dans l'Imprimerie, *Papier de décharge*, papier sans colle que l'on presse sur une forme pour en dessecher les caractères. Cette opération se fait aussi lorsqu'on est en retiration, pour empêcher que l'impression ne macule.

La décharge des humeurs, l'écoulement des humeurs. —*de la conscience*, l'acquit de la conscience.

Déchargé, ée, part pass. et adj. Voyez *Décharger*. —*Cheval déchargé d'encolure*, qui a l'encolure fine.

Déchargement, s. m. (*Dé-char-je-man*) Action de *décharger*, sur tout les vaisseaux.

Déchargeoir, s. m. (*Dé-char-joar*) Tuyau, etc. qui, dans une écluse, sert à faire écouler l'eau superflue que fournit continuellement le courant d'une rivière ou d'un ruisseau. —Pièce de bois rond, autour de laquelle le Tisserand roule la besogne qu'il lève de dessus la poitrinière.

Décharger, v. act. (*Dé-char-jé*) Oter la *charge* que porte une personne ou une bête de somme ou quelque voiture. —Couper les cheveux de dessus la tête, lorsqu'il y en a trop.—Vider, ôter la marchandise d'un bateau. —Diminuer de quelque poids. — Soulager en diminuant. —Rayer quelque article d'un livre, ou faire mention, sans rayer, que l'article est acquitté : *Décharger un registre.* —Tirer une arme à feu. —Oter la *charge* qui étoit dans cette arme. —Donner de toute sa force un coup de poing, de bâton, de sabre, etc. —Tenir ou déclarer quitte, délivrer d'une redevance, d'une demande, d'une dette, etc. —Délivrer d'une commission, d'une affaire.

Décharger le tympan (Imprimerie), en enlever la trop grande humidité. —*une forme*, enlever avec du papier de *décharge* l'humidité d'une forme qu'on vient de laver. —*les balles*, les frotter l'une contre l'autre avec une feuille de papier de *décharge* entre deux, pour enlever une partie de l'encre, lorsqu'elles en sont trop chargées. —*les voiles* (Marine), les changer et leur ôter le vent de dessus, pour le mettre dedans.—*la poupe*, vider l'eau qu'elle contient.

Décharger un accusé, dire des choses qui tendent à le justifier. —*de l'accusation*, déclarer innocent. —*sa colère sur quelqu'un*, s'emporter contre lui ; lui faire essuyer, souvent sans sujet, la colère qu'un autre nous a inspirée. —*sa colere sur les mets*, *sur les plats* (prov.), bien manger. — *son cœur*, se soulager en ouvrant son cœur à son ami. —*sa conscience*, satisfaire à une chose à laquelle on se croit obligé. —*son estomac*, *son ventre* (fig. et fam.), vomir ou aller à la garderobe. —*le plancher* (fam.), sortir, se retirer.

se Décharger, v. réc. Mettre bas le fardeau ou la *charge* qu'on porte. —Se reposer sur quelqu'un de quelque affaire. —En parlant d'une étoffe, perdre son lustre et sa couleur : *Drap qui se décharge.* —En parlant d'une rivière, entrer, se jeter dans une autre rivière ou dans la mer : *La Saône se décharge dans le Rhône*, *et le Rhône dans la mer.*

Déchargeur, s. m. Celui qui *décharge* les marchandises. —Officier sur le port de Paris, qui fait porter la marchandise à terre.

Déchargeur de vin, Tonnelier qui marque avec la craie le vin qu'on achète, et qui en fait faire la *décharge*. — Dans l'Artillerie, Officier qui a soin de faire *décharger* les poudres et autres munitions.

Décharmer, v. a. (*Dé-char-mé*) Oter un *charme* jeté sur quelqu'un. Il est peu usité.

Décharné, ée, part. p. de *Décharner*, et adj. Fort maigre, qui n'a plus que la peau sur les os. —Fig. et fam. en parlant du style, trop sec.

Décharner, v. a. (*Dé-char-né*) Oter la *chair* qui est autour de quelques os. —Amaigrir ; oter l'embonpoint.

Décharpir, v. a. Séparer avec force des personnes qui se battent. Il est populaire.

Déchasser, v. a. (*Dé-cha-cé*) Faire sortir de force une cheville de bois ou de fer.

Déchaumer, v. a. (*Dé-chô-me*, d.) T. d'Agriculture : *Déchaumer une terre*, la mettre hors de friche ; en ôter le *chaume*.

Déchaussé, ée, part. p. de *Déchausser*, et adj. *Carmes déchaussés*, *Augustins déchaussés* ou (vulgairement) *Carmes déchaux* ; ceux de ces Religieux qui ne portent point de bas et qui n'ont que des sandales. —Les Romains appeloient *Déchaussées* les pièces jouées sans brodequins, par leurs Mimes.

Déchaussement, s. m. (*Dé-chô-ce-man*) Façon qu'on donne aux arbres et aux vignes en les labourant au pied, et en ôtant un peu de la terre qui est sur les racines.

Déchausser, v. a. (*Dé-chô-cé*, d.) Oter la *chaussure*, les bas, les souliers. Il se dit, et de ce qu'on ôte, et de celui à qui on ôte : *Déchausser des souliers*, *des bas ; un valet qui déchausse son maître ; se déchausser soi-même.*

Déchausser des arbres, ôter la terre qu'ils

ont autour du pied. —*un mur*, en dégrader les fondations. —*les dents*, les découvrir et les détacher de la gencive.

On dit prov. de quelqu'un qui est très-inférieur à un autre en talens, etc. qu'*il n'est pas digne de le déchausser.*

Déchaussières, s. f. pl. (*Dé-chô-ciè-re*) T. de Venerie. Voy. *Déchaussures.*

Déchaussoir, s. m. (*Dé-chô-soar*, d.) Instrument de Chirurgie qui sert à *déchausser* les dents, à séparer les gencives d'autour des dents qu'on veut arracher.

Déchaussures, s. f. pl. (*Dé-chô-sû-re*) T. de Chasse : Lieu où le loup a gratté, où il s'est *déchaussé*. Quelques-uns disent *déchaussieres.*

Déchaux, adj. m. pl. Voy. *Déchaussé.*

Déchéance, s. f. T. de Pratique. Perte de quelques droits, etc. Voyez *Dechoir.*

Déchet, s. masc. (*Dé-che*) Diminution de substance ou de valeur d'une chose. —En t. de Commerce ; déduction pour le dépérissement de certaines marchandises, ou le mélange de corps étrangers qui se trouvent confondus avec elles. —Dans les Monnoies, perte sur l'or et sur l'argent qui ont été fondus et convertis en espèces. —En Hydraulique, 1.° diminution des eaux d'une source. —2.° Ce qui manque à un jet, par rapport à ce qu'il devroit fournir ou dépenser. (De *déchoir*, V. ce mot.)

Déchevelé, ée, part. p. de *Décheveler*, et adj. Se dit de celui ou de celle dont les *cheveux* sont tout dérangés.

Décheveler, v. a. (*Dé-che-ve-lé*) Déranger les *cheveux* de quelqu'un; décoiffer une femme.

Déchevêtrer, v. a. (*Dé-che-vè-tré*) Oter le licou d'une bête de somme. (De la particule privative *dé*, et du latin *capistrum* licou.)

Déchiffrable, adj. (*Dé-chi-fra-ble*) Qui peut se *déchiffrer.*

Déchiffrement, s. m. (*Dé-chi-fre-man*) Action de *déchiffrer*; explication des *chiffres* ou de quelque chose obscur et de difficile.

Déchiffrer, v. a. (*Dé-chi-fré*) Expliquer ce qui est écrit *en chiffres*. —Lire une chose difficile. —Fig. Pénétrer dans une affaire obscure, embarrassée. —On dit en mauvaise part, *Déchiffrer quelqu'un dans une compagnie*, le faire bien connoître.

Déchiffreur, s. m. (*Dé-chi-freur*) Celui qui explique un *chiffre*, soit qu'il en ait la clef, soit que la nature ou l'art lui en ait donné le talent. —Celui qui lit les écritures difficiles.

Déchiqueté, ée, part p. et adj. Voyez *Déchiqueter*. —En t. de Botanique, *feuilles déchiquetées* ou mieux *laciniées*, feuilles divisées en plusieurs parties par differens sinus, et dont chaque division est elle-même découpée sans ordre.

Dechiqueter, v. a. (*Dé-chi-ke-té*) Découper en faisant diverses taillades. (Suiv. *Caseneuve*, du languedocien *chic* qui signifie petit, menu, ou encore une fort petite portion de quelque chose. Les Espagnols disent également *chico* petit.)

Déchiqueture, s. fém. (*Dé-chi-ke-tu-re*) Découpure, mouchèture ; taillades faites sur un habit.

Déchirage, s. m. *Bois de déchirage*, qui provient des bateaux dépecés.

Déchirant, ante, adj. Qui *déchire* le cœur. C'est un mot nouveau qui mérite d'être adopté.

Déchiré, ée, part. p. et adj. Voy. *Déchirer*. —Fam. *Cet homme est tout dechiré*; ses habits sont déchirés. —Se dit en Botan. des feuilles dont le bord est composé de segmens de grandeurs et de figures différentes. —Fig. et fam. *Cette fille, cette femme n'est pas trop* ou *tant déchirée*; elle n'est pas laide, elle est assez jolie.

Proverb. *Les chiens hargneux ont toujours les oreilles déchirées*; un querelleur a toujours des affaires désagréables.

Déchirement, s. m. (*Dé-chi-re-man*) Action de *déchirer.*

Figurém. *Déchirement d'entrailles*, colique violente. —*de cœur*, douleur vive et amère.

Déchirer, v. act. (*Dé-chi-ré*) Rompre, mettre en pièces, sans user d'instrumens tranchans, en parlant des étoffes, de la toile, du papier, etc. (Du latin *dilacerare*, dont la signification est la même. *Caseneuve*, qui observe qu'on disoit anciennement *descirer.*) —On dit figur. *Douleurs qui déchirent l'estomac, les entrailles; sa triste situation me déchire le cœur ; cet Etat est déchiré par les factions, etc.* —Au fig. Offenser, outrager par des médisances : *Déchirer son prochain; déchirer sa réputation*, et populairem. *sa robe.*

se Déchirer, v. réc. *Les femmes, les Auteurs se déchirent les uns les autres.* —Se dit, en Hydraulique, d'une nappe dont l'eau se sépare avant de tomber dans le bassin d'en bas.

Déchireur, s. m. Marchand de bois qui achète des bateaux pour les dépécer.

Déchirure, s. f. Rupture faite en *déchirant.*

Déchoir, v. n. *Dechu. Dechéant. Je dechois, etc.* Il n'a point d'imparfait. *Je dechus. Je decherrai. Que je dechoie, etc.* (*Dé-choar*) Tomber dans un état inférieur à celui où l'on étoit : *Dechoir de son rang, de son crédit, etc.* Il prend *être* aux temps composés : *Il est déchu de ses privilèges.* —En t. de Marine, deriver, sortir de sa route. (De *choir*, qui lui-même est fait du latin *cadere* tomber.)

Déchouer, v. a. T. de Marine : Relever un vaisseau *échoué*, le remettre à flot.

Déciare, s. m. Mesure de superficie qui, dans le nouveau système, vaut la *dixieme* partie de l'*are* ou dix mètres carrés. (Du latin *decimus* dixième, et du mot *are.*)

Décidé, ée, part. p. et adj. Voyez *Décider*. —*Un homme decidé*, d'un caractère ferme, qui a des principes dont il ne s'écarte point.

Décidément, adv. (*Dé-ci-dé-man*) D'une manière *decidee.*

Décider, v. act. (*Dé-ci-de*) Determiner une personne. —Résoudre une difficulte, une question, etc. juger : avec ces differences, 1.° qu'on *décide* une contestation et une question ; au lieu qu'on *juge* une personne et un ouvrage ; 2.° que les particuliers et les arbitres *decident*; et que les corps et les magistrats *jugent*. Encyclop. —Terminer un différend ; y mettre fin. (Du lat. *decidere*, fait dans la même signification, de *cædere* couper, trancher.)

Décider, v. n. Porter son jugement sur une

chose douteuse et contestée. —Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, prononcer avec précipitation et d'une manière tranchante : *Cet homme aime à décider.*

Se décider, prendre son parti : *Il ne faut pas se décider légèrement.*

DÉCIDU, UE, adj. (*Dé-ci-du, du-e*) T. de Botanique. Se dit 1.° du calice et de toutes les autres parties de la fleur, qui tombent après la fécondation ; 2.° des feuilles qui tombent avant la nouvelle feuillaison. *Décidu* est l'opposé de *persistant.* (Du latin *deciduus* qui tombe, qui est sur le point de tomber, fait de *cadere* tomber.)

DÉCIGRAMME, s. m. Dans les nouvelles mesures, la *dixième* partie du *gramme* répondant dans les anciennes à un peu moins de deux grains. (Du latin *decimus* dixième, et du grec *gramma* gramme.)

DÉCIL *ou* DEXTIL, adj. Se dit, en Astronomie ou plutôt en Astrologie, de l'aspect ou de la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la dixième partie du Zodiaque, c. à d. de 36 degrés. On dit aussi au féminin, *opposition décile.* (Du latin *decimus* dixième.)

DÉCILITRE, s. m. Dans les nouvelles mesures, *dixième* partie du *litre*, qui équivaut dans les anciennes à peu près au huitième d'un litron, ou aux quatre cinquièmes d'un poisson. (Du latin *decimus* dixième, et du grec *litra* litre.)

DÉCILLER, Voy. *Dessiller.*

DÉCIMABLE, adj. Qui est sujet aux *décimes.*

DÉCIMAL, ALE, adj. T. d'Arith. *Fractions décimales*, dont les parties sont des dixièmes, des centièmes, des millièmes, etc. d'unités. Le calcul de ces fractions s'appelle *Calcul décimal.* (Du latin *decimalis.*)

DÉCIMATEUR, s. m. Celui qui a droit de lever les *dixmes.*

DÉCIMATION, s. fém. Action de *décimer* des Soldats, etc.

DÉCIME, s. f. La *dixième* partie des biens ecclésiastiques, levée pour une affaire importante. (Du lat. *decima*, qui a la même signification.)

DÉCIMES, s. f. pl. Ce que le Clergé séculier et régulier payoit tous les ans au Roi, d'après le réglement du don gratuit fait dans les assemblées du Clergé.

DÉCIMER, v. a. (*Dé-ci-mé*) De dix Soldats coupables n'en punir qu'un, selon que le sort en décide. (Du lat. *decimus* dixième.)

DÉCIMÈTRE, s. m. *Dixième* partie du *mètre*, dans les nouvelles mesures, équivalant à environ trois pouces huit lignes dans les anciennes. (Du latin *decimus* dixième, et du grec *métron* mesure, mètre.)

DÉCINTRER, v. act. (*Dé-cein-tré*) Oter les *cintres*, c. à d. toute la charpente qu'on avoit construite et disposée pour soutenir les pierres de quelque arche.

DÉCINTROIR, s. m. (*Dé-cein-troar*) Espèce de marteau dont les Maçons se servent ; il a deux taillans tournés en divers sens.

DÉCIRER, v. a. (*Dé-ci-ré*) Oter la *cire.* Trév.

DÉCISIF, IVE, adj. (*Dé-ci-zife, i-ve*) Qui *décide*, qui résout, qui détermine. Il ne se disoit autrefois que des choses ; depuis quelque temps, on le dit des personnes : *C'est un homme décisif, un peu trop décisif.* V. *Tranchant.*

DÉCISION, s. f. (*Dé-ci-zion*, en vers *zi-on*) Action de *décider* ; jugement ; résolution : avec cette différence, en parlant des personnes, que la *décision* est un acte de l'esprit, et suppose l'examen ; la *résolution* est un acte de la volonté, et suppose la délibération. (Du latin *decisio*, dont la signification est la même.)

DÉCISIVEMENT, adverb. (*Dé-ci-zi-ve-man*) D'une manière *décisive.*

DÉCISOIRE, adj. m. (*Dé-ci-zoa-re*) T. de Palais ; Décisif : *Serment décisoire.*

DÉCISTÈRE, s. m. (*Dé-ci-ste-re*) Mesure de solidité qui, dans le nouveau système, est la *dixième* partie du *stere.* (Du latin *decimus* dixième, et du grec *stéreos* solide. V. *Stere.*)

DÉCLAMATEUR, subst. m. Celui qui *déclame*, qui exagère, qui n'apporte pas des preuves solides, etc. —On dit d'un homme qui récite en public, que *c'est un bon* ou *mauvais déclamateur* ; alors on n'a égard qu'aux tons et aux gestes. —*Style de déclamateur*, style figuré et ampoulé.

DÉCLAMATION, s. f. (*Dé-kla-ma-cion*) La prononciation et l'action de celui qui *déclame* : *Déclamation oratoire ; déclamation théatrale.* Il fut un temps où cette dernière étoit *notée.* —Discours ou harangue sur un sujet de pure invention, que les anciens Rhéteurs faisoient prononcer à leurs Ecoliers pour les exercer. —Dans les Collèges, exercices qu'on fait faire aux Etudians pour les accoutumer à parler en public. —Affectation de termes pompeux et figurés dans un ouvrage et dans un sujet qui ne les comporte pas. —Invective contre quelqu'un. (Du lat. *declamatio*, qui a le même sens.)

DÉCLAMATOIRE, adj. (*Dé-kla-ma-toa-re*) Qui appartient à la *déclamation* : *Style déclamatoire*, style ampoulé, chargé de figures, etc. (Du lat. *declamatorius.*)

DÉCLAMER, v. a. (*Dé-kla-mé*) Prononcer, réciter à haute voix et d'un ton d'Orateur. (Du latin *declamare*, dont la signification est la même.)

DÉCLAMER, v. neut. Il se dit dans le même sens que l'actif : *Il déclame bien* ou *mal* ; *s'exercer à déclamer.* —Invectiver ; parler avec chaleur contre....

DÉCLARATIF, IVE, adj. T. de Pratiq. Qui *déclare* la volonté et les intentions d'une personne. (Du lat. *declarativus.*)

DÉCLARATION, s. f. (*Dé-kla-ra-cion*, en vers *ci-on*) Action de *déclarer.* —Discours, acte par lequel on déclare. —Ordonnance en interprétation d'un Edit. —Acte de démission de quelque droit en faveur de quelqu'un. —Dénombrement, détail qu'on fait de quelque bien ou autre chose : *Donner la déclaration de ses biens, d'une maison, des dépens, etc.* C'est un terme de Pratique. (Du lat. *declaratio*, qui signifie la même chose.)

Déclaration de guerre, Ordonnance par laquelle on déclare la guerre. —*Déclaration d'amour* ou simplement *déclaration* ; aveu qu'on fait de son amour à la personne qui en est l'objet.

DÉCLARATOIRE, adj. (*Dé-kla-ra-toá-re*) T. de Pratique; Qui *déclare* : *Acte*, *clause*, *sentence déclaratoire*.

DÉCLARÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Déclarer*. —Il se dit par opposition à *caché* : *Ennemi déclaré*, *guerre déclarée*.

DÉCLARER, v. a. (*Dé-kla-ré*) Manifester; faire connoître : *Déclarer ses intentions*, *son mariage*. — Nommer publiquement, pour servir en qualité de Général, d'Ambassadeur, etc. —Manifester, notifier par acte public, par autorité publique : *Il a été déclaré atteint et convaincu de... Déclarer la guerre à...* —Révéler : *Déclarer ses complices*. Suivant *Girard*, il y a entre ces divers mots et quelques autres dont la signification commune est de faire connoître ce qui étoit ignoré, il y a, dis-je, cette différence que *déclarer*, c'est dire les choses exprès et avec intention, pour en instruire ceux à qui on ne veut pas qu'elles demeurent inconnues; *découvrir*, c'est montrer, soit à dessein, soit par inadvertance, ce qui avoit été caché jusqu'alors; *manifester*, c'est produire au-dehors les sentimens intérieurs; *révéler*, c'est rendre public ce qui a été confié sous le secret; *déceler*, c'est nommer celui qui a fait une chose, mais qui ne veut pas en être cru l'auteur. (Du lat. *declarare*, dont la signification est la même, et qui est fait de *clarus* clair, manifeste; *rendre clair*, *etc.*)

SE DÉCLARER, v. réc. Paroître; se faire connoître; se montrer en quelque endroit du corps : *Le mal s'est déclaré au bras.* —Se tourner du côté de quelqu'un : *La victoire s'est déclarée du côté des François.* —Prendre parti dans une guerre commencée : *Une partie de l'Allemagne se déclare pour la France.*

DÉCLASSER, v. act. (*Dé-kla-cé*) Terme de Marine. Retirer de l'inscription maritime. Voy. *Classer*.

DÉCLAVER, v. a. (*Dé-kla-vé*) T. de Musiq. Oter une clef, pour en substituer une autre. (De la partic. privative *dé*, et du lat. *clavis* clef.)

DÉCLENCHER, v. act. *Déclencher une porte*, lever la *clenche* pour l'ouvrir.

DÉCLIC *ou* DÉCLICQ, s. m. (*Dé-klike*) T. de Mécanique. Ressort attaché à un bélier ou mouton, et qui détendu par le moyen d'une petite corde, lorsque le mouton est à la hauteur convenable, le fait tomber sur la tête d'un pilot.

DÉCLIN, s. m. (*Dé-klein*) Etat d'une chose qui *décline*, qui penche vers sa fin. *Le déclin du jour*, *de l'âge*, *etc.* Voy. *Décadence*. —En Médec. le temps d'une maladie en général, ou d'un paroxisme en particulier, dans lequel la nature gagne le dessus sur la maladie, et où il se fait une rémission des symptômes, à la suite du plus haut période de la maladie. —Ressort d'une arme à feu, par le moyen duquel le chien d'un pistolet, d'un fusil s'abat sur le bassinet.

Déclin de la lune. Voy. *Décours*.

DÉCLINABLE, adj. T. de Grammaire. Il se dit des noms qui peuvent se *décliner*.

DÉCLINAISON, s. f. (*Dé-kli-ne-zon*) En t. de Grammaire, manière de faire passer les noms par tous les cas, dans les langues qui ont des cas. —En t. d'Astronomie, distance du soleil, d'une planète, d'une étoile, etc. à l'équateur, soit vers le nord, soit vers le midi : *Déclinaison boréale; déclinaison australe.* La déclinaison est, en Astronomie, ce que la latitude est en Géographie. —En Gnomonique, il se dit des plans verticaux qui déclinent des points cardinaux de l'horizon. —A l'égard de l'aimant, son éloignement du vrai nord ou du pôle. Cette déclinaison n'est pas constante : elle varie continuellement, soit pour le temps, soit pour le lieu, sans suivre aucune loi connue. Elle étoit à Paris, le 15 octobre 1811, de 22 degrés 25 minutes N. O. (Du latin *declinatio*, fait dans le même sens, de *declinare*. Voyez *Décliner*.)

Parallaxe de déclinaison (Astron.), l'arc du cercle de déclinaison, qui mesure la quantité dont la déclinaison d'un astre est augmentée ou diminuée par la parallaxe de hauteur. —*Réfraction de déclinaison*, arc du cercle de déclinaison, qui mesure la quantité dont la réfraction augmente ou diminue la déclinaison d'une étoile.

DÉCLINANT, adj. m. (*Dé-kli-nan*) Il n'a guères d'usage que dans cette phrase : *Cadran déclinant*, rigoureusement, celui qui ne regarde pas le midi; et, dans une acception plus étendue, celui qui ne regarde pas directement quelqu'un des points cardinaux.

DÉCLINATEUR, s. m. (*Dé-kli-na-teur*) T. de Gnomonique. Instrument pour déterminer la *déclinaison* et l'inclinaison du plan d'un cadran. On dit aussi *Déclinatoire*.

DÉCLINATOIRE, s. m. (*Dé-kli-na-toá-re*) Acte par lequel on déclare qu'on *décline* une Juridiction. —En Gnomoniq. V. *Déclinateur*.

DÉCLINATOIRE, adject. *Exceptions déclinatoires*, *fins déclinatoires*, moyens qu'on allègue pour *décliner* une Juridiction.

DÉCLINÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Décliner*. —En Botaniq. *Étamines déclinées*, qui étant abaissées, se relèvent dans leur partie supérieure, et forment un peu l'arc.

DÉCLINER, v. neut. (*Dé-kli-né*) Déchoir; pencher vers sa fin : *Le jour commence à décliner; cet homme décline tous les jours.* —S'éloigner de...... *La boussole décline de tant de degrés du Nord; les astres déclinent de l'Equateur.* —En t. de Gnomonique, s'écarter un peu du point cardinal qu'un mur regarde le plus. (Du lat. *declinare*, formé dans la même signification, du grec *ekklinein*, dérivé de *klinein* pencher, s'abaisser, se détourner, etc.)

DÉCLINER, v. a. En t. de Grammaire, faire passer successivement un nom par tous ses cas.

Fam. *Décliner son nom*, dire son nom dans un lieu où l'on n'est pas connu. —Fig. et fam. *Ne savoir pas décliner son nom*, être très-ignorant. —En t. de Pratique, *décliner une Juridiction*, ne vouloir pas reconnoître la juridiction d'un Tribunal.

DÉCLIQUETER, v. act. (*Dé-kli-ke-té*) En t. d'Horlogerie, dégager le *cliquet* des dents du rochet.

DÉCLIVE, adject. Qui est en pente : *Terres*

déclives. Mot nouveau qui pourroit être conservé, du moins dans le style scientifique. (Du latin *declivis*, formé dans le même sens de la particule latine privative *de* et de *clivum* ou *clivus* hauteur, eminence.)

Declivité, s. f. Situation d'une chose qui est en pente. Ce mot n'est guères usité que parmi les Savans. (Du lat. *declivitas.*)

Déclorre, v. act. (*Dé-klô-re*, *r* forte) Rompre ou ôter une *clôture.*

Déclos, ose, part. p. de *Déclore*, et adj. (*Dé-klô*, *klô-ze*) Qui n'est plus *clos;* dont la clôture est en partie tombée, etc.

Déclouer, v. a. (*Dé-klou-é*) Détacher quelque chose, en *ôtant les clous* qui l'attachent.

Décochement, s. masc. (*Dé-ko-che-man*) Action de *décocher* une flèche. Il est peu usité.

Décocher, v. act. (*Dé-ko-che*) Tirer une flèche, un trait. (De la particule *dé* et du mot *coche*, entaille; *ôter de la coche;* parce que les flèches étoient lancées autrefois avec l'arbalète, dont la corde lorsqu'elle étoit tendue, étoit arrêtée par une coche.) —On dit figur. et poétiquem. *Décocher les traits de sa colere* ou *de la satire contre quelqu'un.*

Décoction, s. f. (*Dé-kok-cion*) Cuisson d'une ou plusieurs drogues qu'on fait bouillir dans une liqueur pour en extraire les parties ou dans la vue de les ramollir. —La liqueur même imprégnée de la vertu des médicamens qu'on y a fait bouillir. (Du lat. *decoctio*, fait avec la même signification, de *decoquere* faire cuire ou bouillir.)

Décoctum, s. m. (*Dé-kok-tome*) Produit d'une *décoction.* C'est un terme de Chimie, purement latin.

Décognoir, s. m. Voy. *Cognoir.*

Decoiffer, v. act. (*Dé-koa-fé*) Oter la *coiffure* d'une femme. —Deranger les cheveux. —Oter l'enveloppe qui entoure le bouchon d'une bouteille. —Oter le couvercle qui étoit sur l'amorce d'un artifice.

Décollation, s. f. (*Dé-ko-la-cion*) Action de *decoller*, de couper le cou. Il n'est en usage qu'en parlant du martyre de St. *Jean-Baptiste.* —Fête où l'Eglise Romaine celèbre cet événement. —Tableau, estampe qui le représente.

Décollement, s. m. (*Dé-ko-le-man*) Action de *decoller* ce qui étoit collé. *Trév.* —En t. de Charpenterie, action de couper un chevron du coté de l'épaulement, afin qu'étant moins large, la mortaise ne paroisse pas.

Décoller, v. a. (*Dé-ko-lé*) Couper le cou à quelqu'un par autorité de Justice. (Du latin *decollare*, formé avec la même acception, de la particule privative *de* et de *collum* cou.) —Couper la tête des morues. Voy. *Décolleur.* —Detacher une chose qui étoit *collée.* —Au jeu de Billard, éloigner une bille de la bande qu'elle touchoit. —En t. de Jardinier, *Se decoller*, se détacher de leur sujet, en parlant des greffes.

Décolleter, v. n. (*Dé-ko-le-té*) Découvrir la gorge. Il se dit sur-tout au participe: *Cette femme est trop décolletée.* Littéralement, *ôter le collet.*

Décolleur, s. m. (*Dé-ko-leur*) Celui des Matelots qui est chargé de couper la tête des morues qu'on vient de pêcher.

Décoloré, ée, part. p. de *Décolorer*, et adj. Qui a perdu sa *couleur*: *Teint décoloré; fleurs decolorees.* —On dit figur. dans le style critique: *Style décoloré; Poesie decolorée.*

Décolorer, v. a. (*Dé-ko-lo-ré*) Oter, effacer la *couleur.*

se Décolorer, v. réc. Se ternir, perdre sa *couleur.*

Décombres, s. m. pl. (*Dé-kon-bre*) Plâtras, menues pierres de peu de valeur qui restent de la demolition d'un batiment. —Tout ce qui reste du bois d'ouvrage et qui est inutile. (De la particule privative *dé*, et du latin barbare *combri*, qui dans le moyen age a ete dit, suivant *Du Cange*, d'abord des arbres abattus dans les forêts et qui en ferment les passages, d'où le mot *encombrer;* ensuite, du bois du faîtage d'un toit; en sorte que *decombres* a signifie premièrement le vieux bois d'un toit demoli; ce qui s'est etendu depuis aux autres materiaux des demolitions.)

Décombrer, v. a. (*Dé-kon-bré*) Oter les *decombres* qui embarrassent un terrain, etc.

Décombustion, s. f. (*Dé-kon-bus-tion*) Dans la nouvelle Chimie, opération inverse de la *combustion.* Elle a pour objet de separer d'un corps brûlé, l'oxigène qui y est uni. Voyez *Débrûler.*

Décomposer, v. a. (*Dé-kon-po-ze*) Réduire un corps à ses principes; separer les parties dont il est *composé.*

Décomposer le mouvement d'un corps, changer ce mouvement en deux ou plusieurs autres dont on peut supposer qu'il est formé.

Décomposition, s. f. (*Dé-kon-po-zi-cion*) Résolution d'un corps mixte dans ses principes.

Décomposition des forces, *d'un mouvement* (Mécanique), l'action de les *décomposer*, en divisant en quelque sorte une puissance en plusieurs autres. —*Decomposition chimique des corps*, séparation de leurs molécules constituantes au moyen de l'attraction élective, et quelquefois du calorique seul. —*Décomposition physique*, séparation des molécules intégrantes des corps par des moyens mécaniques.

Décompte, s. m. (*Dé-kon-te*) Retenue sur un *compte;* ce que l'on a à prendre et à rabattre sur un *compte* que l'on paye. (De la partic. privative *dé* et du mot *compte*, ce qui est ôté d'un *compte.*)

Faire le décompte, rabattre sur une certaine somme ou faire la supputation de ce qu'il y a à rabattre. —*Payer le décompte aux troupes*, leur payer ce qui leur est dû, en retenant ce qu'on leur a avancé. —Fig. *Il trouvera bien du décompte dans cette affaire*, elle ne sera pas aussi avantageuse qu'il l'espère.

Décompter, v. act. (*Dé-kon-té*) Faire le *décompte;* rabattre sur une somme.

Décompter, v. neut. Figurément, rabattre de l'opinion qu'on avoit d'une affaire, d'une personne.

Déconcerté, ée, part. p. et adj. Voyez *Déconcerter.* — Décontenancé; qui ne sait quelle posture tenir. Voy. *Confus.*

Déconcerter, v. n. (*Dé-kon-cer-té*) Troubler un *concert* de voix ou d'instrumens. —Fig. 1.° Troubler les mesures prises par les autres. —2.° Mettre une personne en désordre; lui faire perdre contenance. Dans cette dernière acception, on dit souvent au réciproque *se déconcerter*.

Déconfire, v. a. Défaire, battre et tailler en pièces quelques troupes. Ce mot, autrefois très-usité, est vieux aujourd'hui. Il ne peut plus se dire que dans le style burlesque. (De l'italien *sconfiggere*, qui a la même signification.) —Fig. et fam. Embarrasser, réduire à ne savoir plus que dire.

Déconfit, ite, part. p. et adj. (*Dé-kon-fi, i-te*) Voy. *Déconfire*.

Déconfiture, s. f. Entière défaite, déroute générale d'une armée. Il est vieux. (De l'italien *sconfitta*, dont le sens est le même.) —Fig. et fam. Ruine entière d'un Négociant ou d'un homme d'affaires. —En t. de Pratique, banqueroute ou abandonnement de biens.

On dit burlesquement d'un repas où il y avoit beaucoup de gibier, des pâtés, etc. qu'*on en a fait une belle déconfiture*.

Déconfort, s. m. (*Dé-kon-for*) Désolation; découragement. Il est vieux. (De la particule privative *dé*, et du vieux mot *confort* consolation, etc.)

Déconforter, v. a. (*Dé kon-for-té*) Décourager. (De la partic. privative *de* et du vieux mot *conforter* encourager.)

se Déconforter, v. r. S'affliger, se désoler; perdre courage.

Déconseiller, v. act. (*Dé-kon-ce-glié*, mouillez les *ll*) Dissuader.

Déconstruire, v. a. Désassembler les parties d'une machine, etc.

Déconstruit, ite, part. p. et adj. Voyez *Déconstruire*. —En Grammaire, dont on a changé, renversé la *construction*. Mot nouveau employé par La Harpe (Cours de Littérature, t. I) *Des vers déconstruits*, devenus par la suppression de la rime et de la mesure, semblables à de la prose. *La Poésie* (françoise) *déconstruite ressemble à de l'excellente prose.* Ce néologisme est utile à conserver : nous avons *démoli* au propre; mais nous n'avions rien au figuré. *Le Dictionn. de l'Académie*, édition de l'an VII par Smits, autorise l'emploi de *déconstruire* dans cette acception.

Décontenance, s. f. Défaut, manque, ou plutôt perte de *contenance*. C'est un mot hasardé par *Dorat*, et qui n'a pas fait fortune.

Décontenancé, ée, part. p. et adj. Déconcerté, qui ne sait quelle posture tenir.

Décontenancer, v. a. (*Dé-kon-te-nan-cé*) Faire *perdre contenance* à quelqu'un, le rendre interdit.

Déconvenue, s. f Malheur, mauvais succès: *Il m'a fait part de sa déconvenue.* Il est familier. (De la particule privative *dé*, et du verbe *convenir; ce qui ne convient pas; ce qui dérange, incommode, etc.*)

Décorateur, s. m. Celui qui fait des *décorations* pour des fêtes, des théâtres.

Décoration, s. f. (*Dé-ko-ra-cion*, en vers *ci-on*) Embellissement, ornement. Il se dit principalement des ouvrages d'Architecture, de Peinture et de Sculpture. —En parlant du théâtre, tout ce qui sur la scène, représente les lieux où l'action est supposée se passer. —En parlant des personnes, marque d'honneur, de dignité. (Du latin *decoramen* ou *decoramentum*, dont la signification est la même.)

Décorder, v. a. (*Dé-kor-dé*) Détortiller une *corde*, séparer les cordons qui la composent.

Décorer, v. a. (*Dé-ko-ré*) Orner; parer. Voyez *Orner*. Il ne se dit proprement que des théâtres, des places et autres lieux publics. —Conférer à quelqu'un des titres, des dignités qui l'honorent. (Du latin *decorare*, fait dans le même sens, de *decor* ou *decus* beauté, ornement.)

Décortication, s. f. (*Dé-kor-ti-ka-cion*) L'action d'enlever l'*écorce* des branches, des graines, etc. (Du lat. *decorticatio*, formé avec la même signification de la particule privative *de*, et de *cortex*, *corticis*, écorce.)

Décorum, s. m. Mot latin francisé, qui ne s'emploie que dans cette phrase familière : *Garder le décorum*, la bienséance, les apparences.

Découcher, v. n. (*Dé-kou-ché*) *Coucher hors* de chez soi, hors de la maison, ou même du lit où l'on a coutume de coucher.

Découcher, v. a. Être cause que quelqu'un quitte son lit, pour nous le donner : *Je ne veux point vous découcher.*

Découdre, v. a. sur *Coudre*. Défaire quelque couture; défaire ce qui *est cousu*. —On dit fig. *ses affaires se décousent*, *elles commencent à se découdre*; elles commencent à aller mal, *Leur amitié commence à se découdre*, à se refroidir. —En t. de Marine, déclouer quelques pièces de bordage, etc. pour voir ce qu'elles couvrent de défectueux.

Découdre, v. n. *Il faut en découdre*, en venir aux mains. Il est familier.

Découlant, ante, adj. verb. (*Dé-kou-lan, an-te*) Qui *découle*. Il n'a d'usage qu'au féminin et dans cette phrase de l'Écriture-Sainte : *La terre de promission étoit une terre découlante de lait et de miel.*

Découlement, s. masc. (*Dé-kou-le-man*) Flux, mouvement de ce qui *découle*.

Découler, v. n. (*Dé-kou-lé*) Couler de haut en bas, peu à peu et de suite; tomber goutte à goutte. —Il se dit au fig. des choses spirituelles : *C'est de Dieu que découlent toutes les grâces.* Voy. *Émaner*.

Découpé, ée, part. p. et adj. Voy. *Découper*. Il se dit, 1.° en termes de Blason, des pièces sans nombre dont un écu est semé. —2.° En t. de Peinture, d'une figure, d'un groupe, etc. qui, dans un tableau, se détachent du fond, plus qu'ils ne paroitroient s'en détacher dans la nature. —3.° En Botan., du calice ou de la corolle, dont les divisions ne se prolongent pas jusqu'à la base. Le calice découpé en deux ou trois parties se nomme *bifide*, *trifide*. Voyez ces mots.

Découpé, s. m. Parterre où il y a plusieurs pièces carrées, longues, rondes ou ovales, dans lesquelles on met des fleurs.

Découper, v. act. (*Dé-kou-pé*) Couper en petites parties.

Découper une volaille, *etc.* la dépécer pour en servir à tous les convives; il est aussi neutre: *Ce sont les Dames qui découpent aujourd'hui.* Des Puristes modernes prétendent qu'il faut dire *Couper.* —*Découper une étoffe*, la couper avec art, à petites taillades, soit qu'on enlève la pièce, soit qu'on ne l'enlève pas. —*Découper des cartes*, *du papier*, *etc.* les couper de manière que ce qui en reste forme une figure. —*Découper une image*, *une estampe;* séparer les figures du fond pour les appliquer sur un autre fond.

Découpeur, s. m. Artisan qui figure agréablement l'étoffe avec des fers.

Découpeur, euse, subst. Celui, celle qui travaille en *découpure.*

Découplé, ée, part. p. de *Découpler*, et adj. —Fam. *Un jeune homme bien découplé*, de belle taille. —En termes de Blason, divisé, partagé.

Découpler, v. act. (*Dé-kou-plé*) Détacher des chiens *couplés.*

le Découpler, s. m. L'action de détacher des chiens *couplés.*

Découpure, s. f. Taillade faite pour ornement à quelque étoffe, papier, etc. —Plus ordinairement, la chose même qui est *découpée.*

Décourageant, ante, adj. verb. (*Dé-kou-ra-jan, an-te*) Qui *décourage*: *Cela est décourageant.*

Découragement, s. m. (*Dé-kou-ra-je-man*) Abattement de cœur; perte de courage. Voyez *Accablement.*

Décourager, v. a. (*Dé-kou-ra-jé*) Oter, *abattre le courage.* —Faire perdre le courage, l'envie de...

Décours, s. m. Le décroissement de la Lune. —Par extension, déclin d'une maladie. (Du latin *decursus*, fait dans le même sens, de *decurrere* courir du haut en bas, descendre.)

Décousu, ue, part. p. et adj. (*Dé-kou-zu, û-e*) Voyez *Découdre.* —Fig. *Style décousu*, où il n'y a pas de liaison entre les phrases. *Affaire décousue*, qui est en mauvais état.

Décousure, s. f. (*Dé-kou-zû-re*) Endroit *décousu* de quelque linge, de quelque étoffe.

Décousures, plur. (Vénerie) Blessures que le sanglier fait aux chiens avec ses défenses.

Découvert, erte, part. p. et adj. (*Dé-kou-vèr, vèr-te*) Voyez *Découvrir.* —*Allée découverte*, allée dont les arbres ne se joignent point par en haut. —*Pays découvert*, où il y a peu d'arbres. —En t. de Pratiq. *Payer à* ou *en deniers découverts*, en argent comptant. —*A visage découvert*, ouvertement, sans détour.

A découvert, adv. Sans être couvert. —En t. de Guerre, sans que rien puisse mettre *à couvert* du feu des ennemis. —Au fig., sans déguisement, sans voile.

Découverte, s. f. L'action par laquelle on *découvre* et on reconnoît premièrement un pays. —Invention: avec ces différences, 1.° que le nom de *découverte* ne doit s'appliquer qu'à ce qui est non-seulement nouveau, mais en même temps curieux, utile ou difficile à trouver; 2.° que *découverte* semble tenir plus de la science, et *invention*, de l'art; 3.° que la première peut être due au hasard, au lieu que la seconde est toujours le résultat d'une recherche expresse. —En t. de Marine, 1.° Frégate fine voilière, qui se porte en avant ou sur les ailes d'une flotte, pour *découvrir* ce qui se passe à une certaine distance. —2.° Matelot, etc. en sentinelle au haut des mâts, pour *découvrir* de plus loin.

Découvreur, s. m. (Marine) Nom donné dans quelques relations de voyages, aux Marins qui ont fait des *découvertes.*

Découvrir, v. a. (sur *Couvrir*) Oter ce qui *couvroit* une chose ou une personne. —Oter la tuile ou l'ardoise qui forme la *couverture* d'une maison. —Oter la paille, les gravois, etc. qu'on avoit posés sur un mur, pour le garantir de la gelée pendant l'hiver. —Donner au bois, avec le fermoir, la première ébauche avant de le raboter. —Dans la Gravure sur métaux, etc. nettoyer un outil en le fichant, à plusieurs reprises, dans un morceau de pierre-ponce. —Fig. 1.° Parvenir à connoître ce qui étoit caché: *J'ai découvert le mystère.* —2.° Révéler, déclarer ce qu'on tenoit secret ou caché. —Commencer d'apercevoir: *On découvrit les vaisseaux ennemis.* —Faire la découverte de quelque pays. —Trouver le premier une mine, une carrière, etc. —Faire quelque découverte dans les sciences, les arts, etc.

Prov. *Découvrir le pot aux roses*, ce qu'il y a de secret dans une intrigue. —En termes de Guerre, *découvrir la frontière*, la dégarnir de forces. *Il ne faut pas tant découvrir l'infanterie*, il ne faut pas tant éloigner la cavalerie qui la couvre. —Aux Echecs, *découvrir une pièce*, la dégarnir des pièces qui la couvroient, quelquefois la dégager de ce qui l'empêchoit d'agir. —Au Trictrac, *découvrir une dame*, la laisser seule dans une case.

se Découvrir, v. réc. Oter la *couverture.* —Lever son chapeau. —Figur. Se déclarer à quelqu'un, faire connoître ses sentimens. —En t. de Maître d'armes, donner jour à notre ennemi pour nous frapper.

Décrasser, v. (*Dé-kra-cé*) Oter la *crasse*: *Décrasser la peau*, *les mains*, *le visage.* En parlant de soi: *Se décrasser les mains*, *la peau*, et non pas, *décrasser ses mains*, *etc.* —Figur. et famil. 1.° Rendre moins grossier; polir. 2.° Donner quelque relief: *Il a acheté cette charge pour se décrasser.*

Décrasser du linge, le laver dans une première eau.

Décréditement, s. m. (*Dé-kré-di-te-man*) L'action de *décréditer*; perdre du crédit.

Décréditer, v. a. (*Dé-kré-di-té*) Oter, faire perdre le *crédit.* Voyez *Décrier.*

se Décréditer, v. réc. Perdre son *crédit.* Il se dit des personnes et de certaines choses: *Il s'est décrédité par sa mauvaise conduite; cette opinion commence à se décréditer; ce remède est décrédité.*

Décrépit, ite, adj. (*Dé-kré-pi*) Fort vieux. (Du lat. *decrepitus*, formé de *decrepare* faire

son dernier pétillement ; jeter son dernier éclat, comme une lampe qui s'éteint.)

Décrépitation, s. f. (*Dé-kré-pi-ta-cion*) T. de Chimie. En général, séparation subite des molécules d'un corps, déterminée par une chaleur brusque, accompagnée de pétillement et de bruit. —Plus particulièrement, calcination d'un sel jusqu'à ce qu'il ne pétille plus.

Décrépiter, v. act. Faire sécher le sel commun au feu et le calciner, en sorte que son humidité soit toute exhalée et qu'il ne pétille plus. (De la particule privative *de* et du latin *crepitare* pétiller, craquer.)

Décrépitude, s. f. Vieillesse extrême et infirme. Voy. *Caducité*, et pour l'étymologie, *Decrépit*.

Décret, s. m. (*Dé-kré*) Ordonnance, arrêt, décision, loi : avec ces différences, 1.° que la *loi* est l'expression de la volonté souveraine ; c'est sur ses bases que repose le bonheur public : le *décret* n'est qu'un acte particulier. 2.° Que *decret* se prend toujours au propre, parce qu'il a une acception déterminée : le mot *loi*, au contraire, est pris et au propre et au figure. —Plus particulièrement, ordonnance d'un Magistrat, portant prise de corps, saisie de biens, etc. —Livre fait par *Gratien*, et qui contient plusieurs Canons concernant les matières ecclésiastiques. —Ce que Dieu a résolu et arrêté dans ses conseils éternels. (Du lat. *decretum*, fait dans le même sens de *decernere*.)

Decrétale, s. f. Epître, lettre écrite par les anciens Papes, pour faire quelque règlement : *Le Recueil des Décrétales* ; *fausses Decrétales*. (Du latin *decretalis* de décret, et qui en sous-entendant *epistola*, a dans le style et le langage ecclésiastique, la même signification que *decrétale*.)

Décréter, v. a. (*Dé-kré-té*) Décerner un *décret* contre... *On l'a décrété de prise de corps, d'ajournement personnel.* —Faire vendre par *décret* une maison, etc. —Ordonner par *décret* : *On a décrété la vente de..... la peine de mort contre......* etc. Dans cette acception toute moderne, on dit aussi neutralement : *L'assemblée a decreté que....* (Du lat. *decernere* arrêter, résoudre, déterminer.)

Décrétoire, adj. (*Dé-kré-toa-re*) T. de Médecine. Decisif, qui termine. C'est la même chose que *critique*. (Du lat. *decretorius* décisif, définitif.)

Décreuser, v. a. (*Dé-kreu-zé*) Il se dit d'une certaine preparation que les Teinturiers donnent à la soie. Voy. *Décruser*.

Décri, s. m. Cri public par lequel on défend le cours de quelque monnoie ou le debit de certaine marchandise. (De la particule privative *dé* et du mot *cri* : *cri en sens contraire d'un autre, qui révoque ou défend ce qui avoit été publie ou ordonné par un premier cri.*) —Fig. Mauvaise réputation, perte de crédit.

Décrié, ée, part. p. et adj. Voyez *Décrier*. —*Homme décrié*, *décrié comme la fausse* ou *comme la vieille monnoie* ; qui a perdu sa réputation. —*Conduite decriée* ; mauvaise conduite, désapprouvée des honnêtes gens.

Décrier, v. a. (*Dé-kri-é*) Défendre, par cri public, le cours ou l'usage de certaines choses. Il se dit sur-tout des monnoies. Voyez *Décri*. —Au fig. ôter la réputation. *Decrier* est relatif à l'honneur ; et *decrediter*, au crédit.

Décrire, v. a. (sur *Ecrire*) Représenter, depeindre par le discours. —En Géométrie, tracer : *Decrire une courbe*, *un cercle*, *etc.* Un point est dit decrire une ligne ; une ligne, une surface ; une surface, un solide, lorsqu'on suppose qu'ils se meuvent et qu'ils tracent par leur mouvement la ligne, la surface, le solide dont il s'agit. (Du lat. *describere*, qui a la même signification.)

Decrivant, ante, adject. (Géométrie) Se disoit d'un point, d'une ligne, d'une surface, dont le mouvement produit une ligne, une surface, un solide. On dit aujourd'hui plus communément *point générateur*, *ligne*, *surface génératrice*.

Décrochement, s. m. (*Dé-kro-che-man*) Action de *decrocher* ou de se *décrocher*. Trév.

Décrocher, v. a. (*Dé-kro-ché*) Détacher, ôter une chose d'un *crochet* où elle est attachée.

Décroire, v. a. (*Dé-kroa-re*) Ne pas *croire*. Il n'a guères d'usage que dans cette phrase familière : *Je ne le crois ni ne le decrois.*

Décroissement, s. m. (*Dé-kroa-ce-man*) Diminution : *Decroissement de la rivière*, *des jours*.

Décroître, v. n. (*Dé-kroâ-tre*) Diminuer. (Du lat. *decrescere*, formé dans la même signification de la partic. privative *de* et de *crescere* croître, augmenter.)

Décrotter, v. a. (*Dé-kro-té*) Oter la *crotte*.

Décrotteur, s. m. (*Dé-kro-teur*) Celui qui *décrotte*.

Décrottoire, s. f. (*Dé-kro-toa-re*) Brosse pour *décrotter* les souliers.

Décroûter, v. a. (*Dé-kroû-té*) Terme de Vénerie. En parlant d'un cerf, frotter son bois contre le tronc des arbres, comme pour *en ôter la croûte*.

Décruer, v. a. (*Dé-kru-é*) Lessiver le fil *cru* avec de bonnes cendres et le laver en eau claire avant de le teindre.

Décrûment, s. m. (*Dé-kru-man*) Action de *décruer*.

Décrusement, s. m. (*Dé-kru-ze-man*) Action de *décruser*.

Décruser, v. a. (*Dé-kru-zé*) Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec plus de facilité. (De la particule privative *de*, et du latin *crusta* croûte, enduit, vernis, etc. ; *ôter à la soie sa croûte*, *son vernis*.)

se **Décuire**, v. réc. Se liquéfier plus qu'il ne faut. On dit aussi à l'actif : *Décuire des sirops*, *des confitures*, y mettre de l'eau pour les rendre plus liquides.

Décumane, adj. f. *Porte décumane*, celle des quatre portes des camps des Romains, qui étoit opposée à la *Pretorienne*, et la plus éloignée de la tete de l'armée ennemie. (Du lat. *decumana*, formé dans la même signification de *decimus* dixième, et *manus* troupe, cohorte ; parce que la dixième légion avoit son poste près de cette porte.)

Décupeler, v. a. Verser doucement par inclination la liqueur qui surnage sur quelque matière. (De la partic. extractive *dé*, et du mot grec *kupellon* coupe, tasse, vase à mettre une liqueur.)

Décuple, s. m. Dix fois autant. (Du latin *decuplum*, qui a la même signification.)

Décuple, adj. Dix fois plus grand : *Nombre décuple*. (Du lat. *decuplex*.)

Raison decuple (Arithmét.), celle d'une quantité à une autre, par rapport à laquelle elle est dix fois plus grande. *Décuple*, en ce sens, est très-différent de *Décuplé*.

Décuplé, ée, part. p. de *Decupler*, et adj. —On dit en Arithmetique, que deux nombres sont en *raison décuplée* de deux autres, lorsqu'ils sont entre eux comme la racine dixième de ceux-ci.

Décupler, v. act. (*Dé-ku-plé*) Rendre *dix* fois plus grand.

Décurie, s. f. Troupe de *dix* hommes chez les anciens Romains. (Du latin *decuria*, dont la signification est la meme, et qui est fait du grec *déka*, en latin *decem* dix.)

Décurion, s. m. Celui qui chez les Romains, avoit sous lui *dix* Soldats ou *dix* autres hommes. —Ecolier chargé dans sa classe, de surveiller un certain nombre de ses camarades. (Du lat. *decurio*, qui signifie la même chose.)

Décurrent, ente, adject. (*De-kû-ran, an-te; r forte*) Se dit en Botaniq. des feuilles dont la base se prolonge sur la tige ou les rameaux, au-dessous de son point d'attache, comme dans plusieurs espèces de *chardons*. (Du latin *decurrens*, part. de *decurrere* courir de haut en bas, descendre.)

Décussation, s. f. (*Dé-ku-sa-cion*) T. d'Optique : Croisement des rayons de lumière. (Du lat. *decussatio*, division ou situation en forme d'X ou de sautoir.)

Point de décussation, celui où se croisent plusieurs rayons de lumière, tel que le foyer d'une lentille, d'un miroir concave, etc.

Décussoire, s. m. (*De-ku-soa-re*) Instrument de Chirurgie pour faire sortir le pus par l'ouverture que le trépan a faite.

Dédaigner, v. a. (*Dé-dè-gné*) Mépriser: *Vous dedaignez mon amitié*. On dit neutral. *il dedaigne de nous parler*, etc. (Du latin *dedignari*, formé dans le même sens de la particule privative *de* et de *dignari* daigner.)

Dédaigneur ou **Abducteur**, s. m. T. d'Anat. Quatrième muscle de l'œil, qui le retire vers le petit angle, et fait regarder par-dessus l'épaule.

Dedaigneusement, adv. (*Dé-dè-gneû-zeman*) Avec *dedain*.

Dédaigneux, euse, adj. (*Dé-dè-gneû, eû-ze; mouillez gn*) Qui marque du *dédain*; méprisant. On dit substantivement : *Faire le dedaigneux*, etc. L'Auteur des Trois règnes de la Nature a donné à cet adjectif un régime : *Dedaigneuse des uns. De ces riches atours une autre dédaigneuse*. Ce régime est contre l'usage.

Dédain, s. m. (*Dé-dein*) Sorte de mépris. Voy. *Fierté*.

Dédale, s. m. Labyrinthe. Ce mot dérivé du nom de *Dédale*, à qui on attribue la construction du labyrinthe de Crète, n'est bon que pour la poésie et la prose poétique. On dit fig. *Le dedale des procedures*, *des lois*; *le dédale des cœurs*, etc.

Dédamer, v. neut. (*Dé-da-mé*) Au jeu de Dames, déplacer une des quatre dames qui sont au premier rang.

Dedans, adv. de lieu (*De-dan*) Dans l'intérieur : *Entrez-là dedans*. —Fig. et fam. *Il n'est encore ni dedans ni dehors*, il est encore incertain du bon ou du mauvais succès de son affaire.

Dedans s'employoit autrefois comme préposition à la place de *dans* : *Dedans la maison*, *dedans la ville*. On ne le dit plus en ce sens, que lorsqu'il est combiné avec *au* ou *par* : *Au dedans de la ville*, *par dedans la ville*. Encore dans ces expressions, *dedans* paroît-il être employé substantivement.

Mettre les voiles dedans, les ferler, les plier, et serrer pour naviguer à sec. —*Mettre un cheval dedans* (Manege), le dresser et le mettre bien dans la main et dans les talons. —*Mettre un oiseau dedans* (Fauconnerie), l'appliquer actuellement à la chasse.

Dedans, s. m. La partie intérieure: *Le dedans* ou *les dedans d'une maison*. —Espèce de jeu de Paume, qui diffère des autres appelés *carrés*, en ce que dans le grand mur, du côté de la grille, il y a un tambour; et qu'au lieu du mur du bout où il y a le trou et l'ais, il est garni dans presque toute sa largeur, d'une galerie à jour qui avance d'environ trois pieds, et qui est couverte d'un toit. —Cette galerie elle-même. —En t. de Manége, coté sur lequel le cheval tourne : *Jambe*, *talon*, *rene du dedans*. —Dans les courses de bague, *avoir deux dedans*, avoir emporté deux fois la bague.

Dédicace, s. f. Consécration d'une Eglise par l'Evêque. —Fête annuelle en memoire de la consécration d'une Eglise. (Du lat. *dedicatio*, dont la signification est la même.)

Dédicace d'un livre, adresse qu'on en fait à quelqu'un par une épître ou une inscription.

Dédicatoire, adj. (*De-di-ka-toa-re*) *Epître dédicatoire*, épître qu'on met à la tête d'un livre et qu'on adresse à celui à qui ce livre est dedié.

Dédier, v. act. (*Dé-di-é*) Consacrer sous l'invocation de quelque Saint ou de quelque Sainte. —Destiner à quelque chose de saint : *Ses parens l'ont dédie à l'Eglise*. —Trévoux dit dans le même sens : *Se dédier à l'étude*; *Se consacrer*, est plus usité et vaut mieux. —Adresser un livre à quelqu'un par une épître ou par une inscription. (Du lat. *dedicare*, qui signifie la même chose.)

Dédire, v. a. (sur *Dire*, excepté qu'à la seconde personne du présent de l'indicatif il fait *vous dédisez*, et non pas *vous dédites*.) Désavouer quelqu'un de ce qu'il s'est avancé de dire ou de faire pour nous.

se Dédire, v. rec. Revenir sur ce qu'on a dit : se retracter. —Se dementir, se relâcher.

Dédit, s. m. (*Dé-di*) Sorte de rétractation; *Il a son dit et son dedit* —Peine dont on est

convenu contre celui qui se dédira : *Il y a un dédit de mille écus.*

DEDOMMAGEMENT, s.m. (*Dé-do-ma-je-man*) Réparation de *dommage* ; compensation.

DEDOMMAGER, v.a. (*De-do-ma-jé*) Indemniser quelqu'un d'un *dommage* qu'on lui a causé ; compenser. Voy. *Indemniser.*

DÉDORER, v. a. (*Dé-do-ré*) Effacer, ôter la *dorure.*

SE DÉDORER, v. réc. Perdre sa *dorure.*

DÉDORMIR, v. n. *Faites dédormir cette eau*, approchez-la du feu pour lui ôter sa crudité. Il est familier.

DEDORTOIR, s. m. (*Dé-dor-toar*) Terme de Vénerie : Bâton de deux pieds de long, dont on se servoit autrefois pour parer les gaulis. On se sert à présent du manche du fouet.

DÉDOUBLER, v. act. (*Dé-dou-blé*) Oter la *doublure* : *Dédoubler un habit.* —En t. d'Archit. séparer dans une carrière, les lits de pierres de toute leur longueur, avec des coins de fer.

DÉDUCTION, s. f. (*Dé-duk-cion*) Soustraction ; rabais. (Du latin *deductio*, qui a la même signification.) —Suite de notes montant diatoniquement : il ne se dit que dans le plain-chant. —Enumération, *Acad.* —Narration, récit, *Trév.* Dans ces deux dernières acceptions, il est moins usité aujourd'hui qu'autrefois.

DÉDUIRE, v. a. Rabattre d'une somme. (Du lat. *deducere*, qui dans une de ses acceptions signifie la même chose.) —Faire l'énumération ; détailler par le discours. —Narrer. Il est peu usité dans ces deux derniers sens.

DÉDUIT, s. m. (*Dé-dui*) Plaisir, passe-temps. Il est vieux. (Du lat. *deductio* action de mener ; parce que, dit Du Cange, *cum quis mœrore conficitur, aliò deducitur*, lorsque quelqu'un est accablé de chagrin on l'emmène autre part.

DÉESSE, s. f. (*Dé-è-ce*) Divinité fabuleuse du sexe féminin. (Du lat. *Dea*, dont la signification est la même.) —Fig. Belle femme qui a le port majestueux.

SE DÉFÂCHER, v. réc. S'apaiser après s'être mis en colère : *S'il se fâche, il aura la peine de se défâcher.* Il est familier.

DÉFAILLANCE, s. f. (*Dé-fa-glian-ce* ; mouill. les *ll*) Foiblesse, évanouissement ; pamoison. —En t. de Chimie, résolution d'un sel, etc. en liqueur par l'humidité de l'air : *Huile de tartre par défaillance.* Il ne se dit que dans cette phrase.

Défaillance de nature, état d'une personne qui s'affoiblit par vieillesse ou autrement.

DÉFAILLANT, ANTE, s. T. de Palais : Celui, celle qui *fait défaut* en Justice, qui ne comparoît pas sur les assignations données : *Le défaillant a été condamné.*

DÉFAILLANT, ANTE, adj. verbal. Qui s'affoiblit, qui dépérit : *La nature défaillante.*

DÉFAILLIR, v. n. (*De-fa-glir*, en mouillant les *ll*) Il n'est usité qu'au pluriel du présent, *Nous défaillons* ; à l'imparfait, *Je défaillois* ; au passé, *Je défaillis*, *j'ai défailli* ; et à l'infinitif, *Défaillir* : Manquer. Il est vieux en ce sens. —Dépérir, s'affoiblir : *Il se sent défaillir*, il sent que ses forces diminuent, ou il se sent tomber en foiblesse. (Du lat. *deficere* manquer, avoir faute ou besoin, fait de *defectus* défaut, foiblesse, etc.)

DÉFAIRE, v. a. sur *Faire* (*Dé-fè-re*) Détruire ce qui est fait : *Ce que le pere avoit fait, le fils le défait ; on ne peut défaire ce nœud.* —Faire mourir : *Cette malheureuse a défait son fruit.* —Maigrir, exténuer : *Sa maladie l'a bien défait.* —Mettre en déroute : tailler en pièces : *On défit les ennemis à plate couture.* Voy. *Battre.* —Figur. 1.° Embarrasser : *Un rien suffit pour le défaire. Elle a été défaite* (elle a perdu contenance) *au premier mot qu'on lui a dit.* En ce sens il est peu usité, et ne l'est que dans le style familier. —2.° Obscurcir par plus de mérite, par plus d'éclat : *Cette Dame défait toutes celles qui se trouvent près d'elle ; ce diamant défait toutes les autres pierreries.* —Délivrer ; débarrasser : *Défaites-moi de cet importun.*

SE DÉFAIRE *de*.... v. réc. Vendre sa marchandise, s'en débarrasser. —Se débarrasser de ce qui nuit ; éloigner de soi ; chasser d'auprès de soi. —Quitter : *Se défaire d'une charge.* —Renvoyer un domestique. —Tuer ; faire mourir : *Il s'est défait de cet ennemi.* —S'ôter la vie à soi-même. En ce sens il s'emploie sans régime : *Le desespoir l'a prise, elle s'est défaite.* —Se corriger ; se désaccoutumer : *Défaites-vous de cette mauvaise habitude, de cette timidité.* —Se troubler ; se déconcerter.

Votre vin se défait, s'affoiblit. —*Se défaire d'un bénéfice*, le résigner, s'en démettre.

DÉFAIT, AITE, part. p. de *Défaire*, et adj. (*Dé-fè, e-te*) Battu ; taillé en pièces. —Amaigri ; exténué : *Il a le visage défait ; il est défait.* —En t. de Blason, se dit d'un animal dont la tête est coupée net. C'est en ce sens la même chose que *décapité.*

DÉFAITE, s. f. (*Dé-fè-te*) Perte d'une bataille, déroute : avec cette différence que *déroute* ajoute à *défaite*, et désigne une armée qui fuit en désordre, et est totalement dissipée. —Débit ; facilité de se défaire de..... de vendre. Il est indéclinable et se dit toujours au singul. *Ces marchandises ne sont pas de défaite, sont de peu de défaite.* —Excuse artificieuse.

DÉFALCATION, s. f. (*Dé-fal-ka-cion*) Déduction, soustraction d'une petite somme sur une plus grande.

DÉFALQUER, v. act. (*Dé-fal-ké*) Déduire ; soustraire une partie de quelque quantité ou de quelque poids. (Du lat. *defalcare*, qui se dit dans le même sens, et qui signifie littéralement *couper, tailler avec la faux* ; de *falx*, *falcis*, faux.)

DÉFAUT, s. m. (*Dé-fô*) Imperfection. Il se dit des personnes et des choses. Voyez *Vice.* —En t. de Pratique, manquement à l'assignation donnée : *Juger un défaut ; condamner par défaut.* —En Hydraulique, différence entre la hauteur où les jets s'élèvent, et celle où ils devroient s'élever. (Du lat. *defectus* manque, défaut.)

Le défaut des côtes, l'endroit où elles se terminent. —*de la cuirasse.* Voy. *Cuirasse.*

Etre en défaut, avoir perdu la voie de la bête, en parlant d'un chien qui chasse. —On

dit fig. *Je ne lui ai jamais trouvé l'esprit en défaut sur les expédiens; sa politique est en défaut, etc.*

AU DÉFAUT DE... adv. Au lieu ou en place de... —Au Palais, on dit *à défaut de....*

DÉFAVEUR, s. f. Cessation de *faveur*. La *défaveur*, dit le nouveau Dictionnaire des Synonymes de la langue françoise, est le prélude de la *disgrace* : on encourt d'abord la *défaveur* du Souverain; on tombe bientôt en *disgrace*.

DÉFAVORABLE, adj. Qui n'est point *favorable*.

DÉFAVORABLEMENT, adv. (*Dé-fa-vo-ra-ble-man*) D'une manière *défavorable*.

DÉFÉCATION, s. f. (*Dé-fe-ka-cion*) T. de Chimie et de Pharmacie : Dépuration d'une liqueur. (Du lat. *defæcatio*, fait dans le même sens de *defæcare*, lequel est formé de la particule extractive *de*, et de *fæx*, *fæcis* lie, marc.)

DÉFECTIF, adj. T. de Grammaire. Il se dit des verbes qui n'ont pas tous leurs modes et tous leurs temps. (Du lat. *defectivus*, fait dans la même signification de *deficere* manquer, ou plutôt de *defectus* manque, défaut.)

Nombres défectifs (Arithmétique), Voyez *Nombres déficiens*. —*Hyperboles défectives* (Géomét.), courbes du troisième ordre, ainsi appelées par *Newton*, parce que n'ayant qu'une seule asymptote droite, elles en ont une de moins que l'Hyperbole conique ou Apollonienne. Elles sont opposées aux *Hyperboles redondantes*.

DÉFECTION, s. f. (*Dé-fek-cion*) Abandonnement d'un parti auquel on est lié; désertion des troupes; rebellion des sujets, etc. (Du lat. *defectio.*)

DÉFECTUEUSEMENT, adv. (*Dé-fèk-tu-eû-zeman*) D'une manière *défectueuse*.

DÉFECTUEUX, EUSE, adj. (*Dé-fek-tu-eû, eû-ze*) Qui a des *défauts*; qui n'a pas toutes les qualités requises. Il ne se dit que des choses. —En t. de Grammaire, *verbe défectueux*, c'est le même que *verbe défectif*.

DÉFECTUOSITÉ, s. fém. (*Dé-fek-tu-o-zi-té*) Défaut; manquement qui se rencontre en quelque chose. Voy. *Imperfection*.

DÉFENDEUR, DERESSE, subst. f. T. de Palais: Celui, celle qui se *défend* en Justice des demandes qu'on lui fait.

DÉFENDRE, v. act. (*Dé-fan-dre*) Garder, conserver, empêcher de prendre, de faire, d'entrer, etc. —Protéger contre... soutenir, favoriser de son appui, de son crédit, ou par le ministère de la parole. (Du lat. *defendere*, qui signifie la même chose.) —Prohiber, inhiber : avec cette différence, suivant *Roubaud*, qu'on *défend* ce qui ne doit pas se faire, ce qui est mauvais; on *prohibe* ce qu'on pourroit laisser faire, ce qui étoit légitime; on *inhibe* ce qui ne peut pas se faire, ce qui n'est plus libre.

Fig. *Faire une chose à son corps défendant*, la faire avec répugnance, avec contrainte.

SE DÉFENDRE, v. réc. Repousser la force par la force; empêcher qu'on ne nous insulte. —Contester sur le prix d'une marchandise, se débattre sur le prix. —S'excuser. —Pouvoir s'empêcher de... etc. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'avec une négation : *Je n'ai pu me défendre de...* ou dans des phrases interrogatives : *Pourrez-vous vous défendre* (vous empêcher) *de....*

DÉFENDS, s. m. (*Dé-fan*) Il se dit des bois dont on a *défendu* la coupe et dont l'entrée est *défendue* aux bestiaux : *Ces bois, ces prés, ces vignes sont en défends.*

DÉFENDU, UE, part. p. de *Défendre*, et adj. (*Dé-fan-du*) Protégé. —Prohibé, dont il diffère en ce que *prohibé* ne se dit guères que des choses qui sont *défendues* par une loi humaine et de police : *La fornication est défendue, et la contrebande prohibée.* Encyclop. —En t. de Blas. se dit du sanglier dont la *défense* ou la dent est d'un autre émail que son corps. On dit également *défendue* de la hure seule, lorsqu'elle est d'un autre émail que la *défense*.

DÉFENSE, s. f. (*Dé-fan-ce*) Protection, soutien; appui qu'on donne à quelqu'un contre ses ennemis; à quelque chose contre ceux qui l'attaquent. Racine a dit improprement (Esther) : *Il prend l'humble sous sa défense*, pour *sous sa protection*. On dit : *Prendre la défense de quelqu'un*, et *le prendre sous sa protection.* —Apologie; justification. —Action de se *défendre* soi-même. (Du lat. *defensio*, dont la signification est la même.) —Prohibition publique ou particulière. —En t. de Couvreur, latte en forme de croix qu'on attache à une corde et que l'on pend au toit des maisons que l'on recouvre, afin d'avertir les passans de prendre garde qu'il ne leur tombe quelque chose sur la tête. —En t. de Marine, tout ce que l'on emploie pour empêcher le choc d'un autre vaisseau.

DÉFENSES, pl. Réponse en Justice par laquelle on se *défend* d'une demande. —Ouvrages de fortification. —En t. de Marine, tronçons de câbles que l'on suspend le long du bord des vaisseaux pour les empêcher d'être heurtés par des bateaux, etc. —Les grandes dents du sanglier et de quelques autres animaux.

Se mettre en défense, en état de se défendre. —*Etre hors de défense*, n'être pas en état de se défendre. —*Cette place est de défense*, peut se défendre. —*Ce bois est en défense*, dans un état tel que les bestiaux ne peuvent y aller. Voy. *Défends*.

DÉFENSEUR, s. m. (*Dé-fan-ceur*) Celui qui *défend*, qui protège.

DÉFENSIF, IVE, adj. (*Dé-fan-cife, ci-ve*) Qui *défend*.

DÉFENSIF, s. m. T. de Chirurgie : Bandage qu'on met sur les yeux du malade après une opération. —Ce qui sert à garantir une plaie.

DÉFENSIVE, s. f. (*Dé-fan-ci-ve*) État où l'on se met pour se *défendre* : *Il se tient sur la défensive.*

DÉFÉQUER, v. a. (*Dé-fé-ké*) T. de Pharm. Oter les *fèces*, la lie d'une liqueur, etc. (Du lat. *defæcare*, qui a la même signification. V. *Défécation.*)

DÉFÉRANT, ANTE, adj. verb. Qui *défère*, qui condescend : *Esprit doux et déférant; humeur déférante.*

DÉFÉRENCE, s. f. (*Dé-fé-ran-ce*) Respect, égard qu'on a pour quelqu'un et qui fait qu'on acquiesce à ce qu'il désire.

Déférent, ente, adj. (*Dé-fé-ran*) En t. d'Astronom. *cercles déférens*, ceux qui, dans le système de Ptolomée, portent la planète avec son épicycle. —En Anatom. *vaisseaux déférens*, ceux qui portent la liqueur séminale dans les testicules. (Du lat. *deferens* partic. act. de *deferre* porter, transporter.)

Déférent, s. m. Marque sur les monnoies, qui indique le lieu de la fabrication, le Directeur et le Graveur. Sur les anciennes monnoies, le déférent de la fabrication se plaçoit au bas de l'écusson; celui du Directeur, au bas de l'effigie, et celui du Graveur avant le millésime: sur les nouvelles, le déférent du Directeur est au bas de l'effigie; celui du Graveur, avant le millésime, et celui du lieu de fabrication après.

Déférer, v. n. (*Dé-fé-ré*) Céder; condescendre par respect, par égard.

Déférer, v. a. Donner, décerner: *Déférer des dignités, des honneurs à quelqu'un.* —Dénoncer: *Déférer quelqu'un en justice, à l'inquisition.* (Du lat. *deferre*, qui se dit dans les mêmes acceptions.)

Déférer le serment à quelqu'un, s'en rapporter à son serment.

Déferler, v. a. (*Dé-fér-lé*) T. de Marine: Dépaqueter les voiles, lorsqu'elles sont serrées sur leurs vergues; les deployer, pour les mettre en état d'être bordées en filant leurs cargues.

Défermer, v. a. (*Dé-fèr-mé*) Mettre dehors ou en liberté, ce qui étoit *enfermé*. Il est peu usité.

Déferrer, v. a. (*Dé-fé-ré, r forte*) Oter les *fers* des pieds des chevaux, des mulets et autres animaux qu'on ferre. *Oter le fer* qui est attaché à une chose qui en est garnie. —Fig. Rendre muet, interdit, confus.

se Déferrer, v. réc. Perdre son *fer*: *Mon cheval s'est déferré.* —Fig. Se déconcerter; demeurer interdit: *Il se déferre aisement.*

Défets, s. m. pl. (*Dé-fe*) T. de Librairie: Feuilles isolées et superflues d'un ouvrage; celles qui restent après que les assemblages sont faits.

Défeuillaison, s. f. T. de Botaniq. Voyez *Effeuillaison*, qui se dit plus souvent et mieux.

Déffais, s. m. pl. (*Dé fe*) Les pêcheries des Seigneurs particuliers.

Défi, s. m. Appel qu'on fait à quelqu'un pour venir combattre: *Un cartel de défi.* —Par extension, toutes sortes de provocations: *Défi à la paume*, *etc.* (Du lat. *diffidatio*, fait dans le même sens de *diffidare* défier.)

Défiance, s. fém. Soupçon, crainte d'être trompé, etc. Voyez *Méfiance.* —Prov. *La défiance est mère de sureté*; pour n'être pas trompé il ne faut pas se confier légèrement. (Du lat. *diffidentia*, fait de *diffidere* se défier.)

Défiant, ante, adj. (*Dé fi-an, an-te*) Soupçonneux, qui craint toujours qu'on le trompe. (Du lat. *diffidens.*)

Déficient, ente, adj. (*Dé-fi-ci-an, an-te*) *Nombres déficiens* (Arithmét.), nombres dont les parties aliquotes ajoutées ensemble, forment une somme moindre que le tout dont elles font partie. On dit aussi et dans le même sens, *nombres défectifs.* V. *Abondant.* —*Hyperbole déficiente* (Géométrie), Voyez *Hyperbole défective*, au mot *Défectif.*

Déficit, s. m. Mot emprunté du latin, qui signifie *il manque.* (On prononce le *t* final; il ne prend point d'*s* au pl.) Ce qui manque: *Le déficit d'une caisse*, *etc.*

Défier, v. act. (*Dé-fi-é*) Faire un *défi*; provoquer: *Il l'a défié au combat, aux échecs.* —On dit fig. *Son teint peut défier les fleurs du printemps*, *etc.* —Mettre quelqu'un à pis faire: *Je vous défie de me frapper.* Et dans un sens plus doux: *Je vous défie de deviner qui m'a parlé de vous*; vous ne sauriez deviner qui, etc. (Du lat. *diffidere*, dont la signification est la même.)

Défier, v. n. En t. de Marine, empêcher que le choc de quelque chose en mouvement ne soit trop violent; arrêter sa vitesse peu à peu, et assez à temps pour qu'il n'y ait point de choc ou du moins qu'il soit très-foible: *Défier du bord; défier du vent* ou *de l'arrivée.*

se Défier, v. réc. Avoir de la *défiance*; suspecter. V. *se Méfier.* —Se douter; prévoir.

Défigurer, v. a. (*Dé-fi-gu-ré*) Gâter la *figure*; rendre difforme. —Il se dit figur. des ouvrages d'esprit: *Défigurer un ouvrage en le traduisant.*

Défilé, s. m. Passage étroit où il ne peut passer que peu de personnes de front, où l'on ne peut aller qu'*à la file.* —Fig. Situation embarrassante où l'on s'est mis, d'où l'on a de la peine à se tirer.

Défiler, v. a. (*Dé-fi-lé*) Oter le *fil*, le cordon qui étoit passé dans quelque chose. —Oter la chandelle des broches. —En t. de Fortification, conduire une tranchée, de manière qu'elle ne soit point *enfilée* par le canon de la place.

se Défiler, v. réc. *Son collier s'est défilé.* —Fig. et fam. *Le chapelet se défile* ou *s'est défilé*; la société se dissout ou s'est dissoute.

Défini, s. m. Chose *définie.*

Défini, ie, part. pass. de *Définir*, et adj. Dont la nature est nettement expliquée. —*Pronom*, *parfait défini.* Voy. la Gramm. —*Nombre défini*, déterminé. —*Question définie par l'Eglise*, que l'Eglise a décidée.

Définir, v. a. Expliquer clairement la nature d'une chose: *Définir un homme*; le faire connoître par les qualités bonnes ou mauvaises qui le caractérisent: *On ne sauroit le définir.* —Marquer, déterminer précisément, en parlant du temps ou du lieu. —Décider: *Le Concile a défini que....* (Du lat. *definire*, dont la signification est la même, qui est fait de *finis* borne, limite, terme.)

Définiteur, s. m. Chez certains Religieux, celui qui est préposé pour assiter le Général ou le Provincial dans l'administration des affaires de l'Ordre.

Définitif, ive, adj. T. de Palais: Qui détermine, qui règle, qui décide au fond et tout-à-fait: *Jugement*, *arrêt définitif.*

En définitive, adv. Par un jugement *définitif.* Au Palais on dit *en définitif.* —Enfin. Il se place à la tête de la phrase.

Définition, s. f. (*Dé-fi-ni-cion*, en vers *ci-on*) Discours qui explique nettement la nature d'une chose, qui en indique le genre et la différence. —Decision : *Les définitions d'un Concile, etc.* (Du lat. *definitio*, qui signifie la même chose.)

Définitivement, adv. (*Dé-fi-ni-ti-ve-man*) Tout-à-fait; au fond.

Définitoire, s. m. (*Dé-fi-ni-toa-re*) Lieu où s'assemblent quelques Religieux, les Officiers principaux d'un Chapitre général ou provincial.

Déflagration, s. f. (*Dé-fla-gra-cion*) T. de Chimie : Opération par laquelle un corps est brûlé. (Du lat. *deflagratio*, fait dans le même sens de *deflagrare* brûler.)

Déflegmation, s. fém. (*De-fleg-ma-cion*) Action de *deflegmer*.

Déflegmer, v. a. (*Dé-fleg-mé*) En Chimie, enlever la partie *flegmatique* ou aqueuse d'un corps.

Defleurir, v. n. *Perdre sa fleur.*

Défleurir, v. a. Faire tomber la fleur, *ôter la fleur.*

Déflexion, s. f. (*Dé-flek-cion*) T. de Physiq. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin, en vertu d'une force étrangère et accidentelle : *La deflexion des rayons de la lumière.* (Du lat. *deflexio* écart, fait de *deflectere* plier, courber.)

Défloration, s. f. (*Dé-flo-ra-cion*) T. de Palais : Action par laquelle on ôte la virginité à une fille. (Du lat. *defloratio* action de cueillir des fleurs.)

Déflorer, v. a. (*Dé-flo-ré*) T. de Palais : *Oter la fleur* de la virginité; faire perdre la virginité à une fille. (Du lat. *deflorare*, fait dans le même sens de la particule privative *de*, et de *flos*, *floris*, fleur.)

Defluer, v. n. (*Dé-flu-é*) T. d'Astrologie : S'éloigner de plus en plus, en parlant d'une planète qui a passé la conjonction d'une autre plus tardive. (Du lat. *defluere*, qui signifie proprement decouler, couler en bas.)

Défluxion, s. f. (*Dé-fluk-cion*) T. de Méd. Ecoulement ou dépôt d'humeur sur quelque partie du corps. Il est vieux. (Du lat. *defluxio* ou *defluxus* écoulement.)

Defoncement, s. m. (*Dé-fon-ce-man*) L'action de *défoncer*.

Défoncer, v. a. (*Dé-fon-cé*) Oter le *fond* d'un tonneau. —En t. de Jardinier; fouiller le terrain d'un potager, etc. à deux ou trois pieds de profondeur, en retournant les terres, y ajoutant du fumier, ôtant les pierres, etc. —Fouler aux pieds un cuir de vache.

se Défoncer, v. réc. Il se dit des futailles et des lits dont le *fond se défait.*

Déformer, v. a. (*Dé-for-mé*) Oter ou gâter la *forme.*

Défouetter, v.a. (*Dé-foud-té*) T. de Relieur. Oter la ficelle qui a servi à serrer un livre.

Défourner, v. act. (*Dé-four-né*) Oter du *four.* —Au jeu de Billard : *Se défourner*, faire passer sa bille dans la passe par l'endroit opposé à celui de la sonnette.

Défrai, s. m. (*Dé-fre*) Payement de la dépense d'une maison, d'un équipage, etc.

Défrayer, v. n. (*De-fré-ié*) Payer les *frais*, la dépense de quelqu'un.

Prov. *Défrayer la compagnie*, l'entretenir agréablement, la faire rire, ou plus souvent encore lui servir de risée.

Défrichement, s. m. (*Dé-fri-che-man*) Ce qu'on fait pour mettre en valeur une terre inculte. —Endroit *défriché.*

Defricher, v. act. (*Dé-fri-ché*) Oter les mauvaises herbes et tout ce qui nuit à la terre, tout ce qui empêche qu'elle ne produise. (De la particule extractive *dé*, et de *friche.*) —Fig. Eclaircir; debrouiller une affaire, une matière, une question.

Défricheur, s. m. Celui qui *défriche* une terre : *Ils étoient quatre cent cinquante défricheurs.*

Défriser, v. act. (*Dé-fri-zé*) Défaire la *frisure* : *Le vent lui a défrisé ses cheveux.* —Oter les cheveux de dessous les papillotes : *Défriser une perruque.*

Défroncer, v. a. (*Dé-fron-cé*) Défaire les plis qui froncent quelque chose. —Fig. *Défroncer les sourcils*, se dérider le front; prendre un air serein.

Défroque, s. f. (*Dé-fro-ke*) La dépouille d'un Moine, d'un Chevalier de Malte. (De la particule *de*, et du mot *froc.*) —Famil. Biens-meubles dont quelqu'un profite, sans que ce soit par succession.

Défroqué, ée, part. p. de *Défroquer*, et adj. Qui a *quitté le froc* : *Moine défroqué.* On dit aussi substantivement : *C'est un défroqué.*

Défroquer, v. a. (*Dé-fro-ké*) Oter le *froc*; être cause qu'un Moine quitte le froc et abandonne le Couvent. —Fig. et fam. Prendre à quelqu'un ce qu'il a ou une partie de ce qu'il possède.

se Defroquer, v. r. Quitter le *froc.*

Défructu, s. m. Terme tiré du latin *fructus.* Fruit, salade, bois, chandelle, etc. que fournit celui qui prête sa table à ceux qui font des parties de repas à pique-nique.

Défructum, s. m. (*Dé-fruk-tome*) T. de Pharmacie : Suc de fruits, dont on a fait évaporer l'humidité, jusqu'à réduction d'un tiers. (De la particule extractive *de*, et de *fructus* fruit.)

Defterdar, s. m. Grand-Trésorier de l'Empire Ottoman. (Mot turc formé de *defter* livre, cahier, régistre, et de *dar* qui en turc et en persan signifie celui qui tient; *celui qui tient les livres de recette et de dépense.*)

Défuner, v. a. (*Dé-fu-né*) T. de Marine : Oter le *funin*, les cordages et les manœuvres des mâts et des vaisseaux.

Defunt, unte, adj. et s. (*Dé-feun, feun-te*) Mort, décédé. (Du latin *defunctus*, part. pass. de *defungor*, s'acquitter de, se délivrer, être débarrassé.)

Dégagé, ée, part. p. de *Dégager*, et adj. Libre, bien disposé.

Dégagement, s. m. (*Dé-ga-je-man*) Action de *dégager* ou état d'une chose *dégagée.* —Dans un appartement, issue secrète et derobée, qui sert à la commodité du logement. —En t. de Maître d'armes, action de *dégager* son épée

de celle de son adversaire. —En t. de Menuiserie, moulure formant des grains d'orge détachés.

Dégager, v. a. (*Dé-ga-jé*) Retirer ce qui étoit *engagé*. —Débarrasser; délivrer; retirer d'un lieu périlleux et difficile. —En t. de Perruquier, assembler plusieurs portions de cheveux décordés.

Fig. *Dégager un soldat*, obtenir son congé. —*sa parole*, tenir sa parole, ou retirer une parole qu'on avoit donnée sous condition. —*son cœur*, se retirer de l'engagement où l'on étoit avec une femme. —*la tête*, *la poitrine*, rendre la tête, la poitrine plus libres. —*un appartement*, lui donner une autre issue que la principale.

Cet habit vous dégage la taille, la fait bien paroître.

se Dégager, v. réc. Se retirer d'un endroit périlleux et difficile.

Dégaîne, s. f. (*Dé-ghè-ne*) Façon, manie. Il ne se dit que dans cette phrase du style proverbial, bas et ironique : *Voilà une belle dégaîne*.

Dégaîner, v. a. (*Dé-ghè-né*) Tirer un couteau de la *gaîne* ou une épée du fourreau. Dans cette acception active il est peu usité.

Dégaîner, v. n. Tirer l'épée : *Il n'aime pas à dégaîner*. —Il se dit fig. et fam. d'un Avare. —On dit substantivement : *Brave jusqu'au dégaîner*.

Dégaîneur, s. masc. Bretteur, ferrailleur, spadassin.

Déganter, v. a. (*Dé-gan-té*) Oter *les gants*.

se Déganter, v. réc. Quitter *ses gants*.

Dégarnir, v. a. Oter tout ce qui *garnit*.

Dégarnir une place, en ôter une partie considérable de la *garnison* ou des munitions.

se Dégarnir, v. r. Se couvrir plus légèrement qu'auparavant.

Dégasconner, v. a. Défaire quelqu'un de son accent *gascon*. Il ne se dit qu'en badinant.

Dégât, s. m. (*Dé-gâ*) Ravage, désordre que font des troupes en pays ennemi. (Du latin *devastare* dévaster.) —Ruine, ravage, *La grêle a fait un grand dégât dans les vignes*. —Consommation de denrées faite sans économie.

Dégauchir, v. a. (*Dé-gô-chir*, d.) Dresser un ouvrage en bois, en pierre, etc. en retranchant ce qu'il y a d'irrégulier. (De la particule privative *dé* et de l'adjectif *gauche*.)

Dégauchissement, s. masc. (*Dé-go-chi-ce-man*, d.) Action de *dégauchir*.

Dégel, s. m. Relâchement du froid, qui fait que le temps se radoucit, *résoud la gelée*, fond la neige et la glace.

Dégeler, v. act. (*Dé-je-lé*) Résoudre la *gelée*, fondre la glace : *Le vent a dégelé la rivière*. —On dit aussi neutralem. *La rivière dégèle*, et impersonnellement, *Il dégèle*.

se Dégeler, v. récip. Cesser d'être gelé. —Figur. et fam. Commencer à parler, après s'être tu long temps.

Dégénération, s. f. (*Dé-jé-né-ra-cion*) État de ce qui *dégénère*; dépérissement.

Dégénérer, v. neut. (*Dé-jé-né-ré*. Il prend *Avoir* pour auxil.) S'écarter des bons exemples, de la vertu de ses ancêtres; se relâcher de leur probité, de leur bravoure, etc. *Il a dégénéré de la piété de ses pères*. (Du latin *degenerare*, fait dans le même sens de la préposition *de*, qui marque séparation, éloignement, et de *genere* ablatif de *genus* race, famille, dérivé du grec *genos*, dont la signification est la même.) —Il se dit figurément des animaux. —Ne pas se soutenir, après avoir bien commencé. —En parlant des arbres et des plantes, s'abâtardir. —Au figuré, se changer de bien en mal et de mal en pis.

Dégingandé, ée, adj. (*Dé-jein-gan-dé*) Il se dit d'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées : *Il est tout dégingandé*. Il est familier. —On dit au figuré : *Esprit dégingandé*; *style dégingandé*, *etc*. (De l'adv. françois *de guingois*, de travers; *qui va* ou *se tient tout de travers*.)

Dégluer, v. a. (*Dé-glu-é*) Oter *la glu*.

se Dégluer, v. réc. Se débarrasser de *la glu*. —*Se dégluer les yeux*, ôter la chassie qui colle les paupières.

Déglutition, s. f. (*Dé-glu-ti-cion*) T. de Médec. L'action d'avaler. (Du lat. *deglutire* avaler.)

Dégobiller, v. a. (*Dé-go-bi-glié*, mouillez les *ll*) Vomir. Il est bas. (De la particule extractive *dé*, et du verbe *gober* avaler avec avidité; *rendre ce qu'on a gobé*.)

Dégobillis, s. m. (*Dé-go-bi-gli*, mouillez les *ll*) Le vin et les viandes dégobillées. Il est bas.

Dégoiser, v. a. (*Dé-goa-zé*) Chanter, en parlant des oiseaux. Il est vieux en ce sens. (De la particule extractive *dé*, et du mot *gosier*; *tirer des sons de son gosier*.) —Fig. Dire ce qu'il faut taire : *Il a dégoisé tout ce qu'il sait*. Il est familier. Dans cette dernière acception, on dit aussi neutralem. *Ce prisonnier a dégoisé; cette femme aime à dégoiser*.

Dégonder, v. a. (*Dé-gon-dé*) Enlever une porte, une croisée *de dessus ses gonds*.

Dégorgement, s. m. (*Dé-gor-je-man*) Débordement, épanchement des eaux et des immondices retenus : *Le dégorgement d'un égout*. —On le dit par extension, de la bile, des humeurs.

Dégorgeoir, s. m. (*Dé-gor-joar*) Canal ménagé au bord d'une pièce d'eau pour l'issue des eaux surabondantes. —En t. d'Artillerie, instrument pour déboucher la lumière du canon, lorsqu'il s'y est amassé de l'ordure.

Dégorger, v. a. (*Dé-gor-jé*) Déboucher un passage *engorgé* : *Dégorger un égout*. On dit aussi neutralem. *Cet égout a dégorgé*. —Vider un tuyau pour le nettoyer. —Mettre du poisson d'étang dans de l'eau de rivière pour lui faire perdre son goût de bourbe. —Laver dans une eau claire et courante les laines, les soies, les étoffes qu'on a fait cuire, pour les dégraisser. Dans les deux dernières acceptions, on dit mieux, *Faire dégorger*, ou au récip. *Se dégorger*.

se Dégorger, v. réc. S'épancher, se décharger.

Dégoter, v. a. (*Dé-go-té*) Chasser de son poste. Style familier et badin.

DÉGOURDI, IE, part. p. et adj. V *Dégourdir.* —*Il est bien dégourdi*, et substantivement, *C'est un dégourdi*, il en sait long; on ne lui en fait pas accroire. Il se dit sur-tout des jeunes gens et rarement des femmes.

DÉGOURDIR, v. act. Oter l'*engourdissement.* —*Faire dégourdir de l'eau*, la faire un peu chauffer, afin qu'elle soit moins froide et moins crue. —Figurém. *Dégourdir un jeune homme*, le façonner, le polir.

SE DÉGOURDIR, v. rec. Se défaire de son *engourdissement.* —Figur. Commencer à n'être plus si lourd, si grossier, si mal-habile.

DÉGOURDISSEMENT, s. m. (*Dé gour-di-ce-man*) Cessation d'*engourdissement.*

DÉGOÛT, s. m. (*Dé-goû*) Manque de *goût*, manque d'appétit. —Fig. Aversion qu'on prend pour une chose, pour une personne. —Déplaisir, chagrin.

DÉGOÛTANT, ANTE, adj. (*Dé-goû-tan, an-te*) Qui donne *du dégoût*, au propre et au figuré. —Appliqué aux personnes, il se dit plutot du corps que de l'esprit : *Homme dégoûtant*, crasseux, mal-propre, etc.

DÉGOÛTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Dégoûter.* —On dit substantivement : *Faire le dégoûté*, le difficile, le délicat : et par contre-vérité : *C'est un dégoûté*, *un bon dégoûté*, un homme de bonne humeur, de bonne chère.

DÉGOÛTER, v. a. (*Dé-goû-té*) Oter l'appétit; faire *perdre le goût.* —Fig. Donner du dégoût, de l'aversion; rebuter, etc.

SE DÉGOÛTER, v. recip. Prendre du *dégoût*, de l'aversion.

DÉGOUTTANT, ANTE, adj. (*Dé-gou-tan*) Qui tombe *goutte à goutte.* M.r *Delille*, dans son admirable traduction des Georgiques, a dit du belier : *Et sort, en secouant sa laine dégouttante.* *Dégouttant* ne peut s'employer dans le style noble, qu'en ajoutant ce de quoi on dégoutte. On ne dit. point qu'*une main meurtriere est encore dégouttante*, *qu'elle dégoutte encore*; mais qu'elle est encore *dégouttante de sang*, etc.

DÉGOUTTER, v. neut. (*Dé-gou-té*) Tomber *goutte à goutte*; couler, sortir par *goutte.*

DÉGRADATION, s. f. (*Dé-gra-da-cion*, en vers *ci-on*) Action de *dégrader* : *Dégradation de noblesse*, *des armes*, *etc.* —Censure par laquelle un Ecclésiastique, en punition de quelque faute considérable, est privé pour toujours de l'exercice de ses fonctions, de son bénéfice, etc. —Dégât qu'on fait dans une maison, dans un bois. —en t. de Peinture, affoiblissement *graduel* de la lumière et des couleurs d'un tableau.

DÉGRADER, v. a. (*Dé-gra-dé*) Démettre de quelque *grade* : *Dégrader un Gentilhomme*, *le dégrader de noblesse.* *Dégrader des armes*, casser ignominieusement un homme de guerre, pour quelque lâcheté commise. —*Dégrader un Ecclésiastique*, Voyez *Dégradation.* (De la partic. privat. *de*, et du substant. *grade*, fait du lat. *gradus.*) —Deshonorer; en ce sens, il est vieux et ne se dit plus qu'avec le pronom personnel : *Cet homme croiroit se dégrader en veillant à ses affaires.* —Faire quelque dégât dans un bois, dans une maison, etc. —En Peinture, diminuer, affoiblir *par degrés* la lumière ou les couleurs d'un tableau.

DÉGRAFFER, v. act. (*Dé-gra-fé*) Détacher une *agraffe.*

DÉGRAISSAGE *ou* DÉGRAISSEMENT, s. m. (*Dé-gre-sa-je*, *Dé-gre-ce-man*) Action de *dégraisser* les laines, etc.

DÉGRAISSER, v. act. (*Dé-grè-cé*) Oter la *graisse* : *Dégraisser le pot*, *le bouillon.* —Oter les taches de *graisse* qui sont sur un habit. —Fig. et fam. *Dégraisser un homme*, lui ôter une partie de ses richesses.

Dégraisser les cheveux, en t. de Perruquier, frotter à sec avec les mains les mèches, les unes après les autres, dans du gruau.

DÉGRAISSEUR, s. m. (*Dé-gre-ceur*) Celui qui *dégraisse* des habits, des etoffes.

DÉGRAISSOIR, s. m. (*Dé-grè-soar*) Instrument qui sert à tordre la laine qu'on retire de l'eau de savon.

DÉGRAPPINER, v. n. (*Dé-gra-pi-né*) T. de Marine, qui se dit d'un vaisseau qu'on retire de dessus la glace, *par le moyen des grappins.*

DÉGRAS, s. m. (*Dé-grâ*) Huile de poisson qui a servi à passer des peaux en chamois.

DÉGRAVELER, v. a. (*Dé-gra-ve-lé*) Oter d'un tuyau de fer ou de plomb, servant à conduire des eaux, le sédiment qui s'y forme, le sable ou *gravier* qui s'y rassemble, etc.

DÉGRAVOÏMENT, s. m. (*Dé-grâ-voa-man*) Effet d'une eau courante qui *dégravoie* un mur, un piloti.

DÉGRAVOYER, v. act. (*Dé-gra-voa-ié*) Déchausser, dégrader des pilotis ou des murs; en ôter le *gravois.*

DEGRÉ, s. m. Marche d'escalier : avec cette difference, que *degré* est plus propre à indiquer la hauteur de ces divisions egales dans un escalier, et que *marche* convient mieux pour marquer le giron de chacune d'elles : *On monte les degrés*, *et l'on se tient sur les marches.* Beauzée. Le mot de *marche* autrefois étoit exclusivement réservé pour les autels, à la différence de celui de *degré* qui s'appliquoit à un escalier quelconque. Nous aurions peut-être bien fait, observe à ce sujet l'*Encyclopédie*, de conserver ces termes distinctifs, qui contribuent toujours à enrichir une langue. —L'escalier lui-même. Quand il s'agit d'un très-beau degré, le mot *escalier* est plus noble et plus convenable. En parlant de celui d'une petite maison, le peuple dit *montée.* —Fig. 1.° Proximité ou eloignement de parenté. —2.° Perfection ou imperfection plus ou moins grande d'une chose. —3.° En t. de Philosophie, division et subdivision de certaines choses ou qualités. —4.° Emplois, etc. par lesquels on s'élève à des grades supérieurs. —5.° En général, augmentation, diminution, extension plus ou moins grande, selon les choses dont on parle. —Dans les Universités, qualité qu'on prend à raison des études qu'on y a faites, des examens qu'on y a subis : *Degré* ou *grade de Maître-es-Arts*, *de Bachelier*, etc. *Prendre ses degrés.* On dit aussi, en parlant des Tribunaux de Justice de l'un desquels on appelle à l'autre, *premier*, *second degré de Juridiction.* —En Géométrie, la trois cent soixantième

partie du cercle. —En Algèbre, la puissance à laquelle une quantité est élevée : *Problème du 3.e degré*, dans lequel l'inconnue est élevée au 3.e degré ou à la 3.e puissance. —En Géographie, portion de terre entre deux méridiens ou deux parallèles. —En parlant des Baromètres et des Thermomètres, chacune des parties, dans lesquelles ils sont divisés. —En Musique, différence de position ou d'élévation entre deux notes : *Degrés conjoints*, *degrés disjoints*. Voy. *Conjoint* et *Disjoint*. —En Fauconn. endroit vers lequel un oiseau, durant sa montée ou son élévation, tourne la tête et prend une nouvelle carrière : *Premier degré*, *second*, *troisième degré*; il se perd de vue au quatrième. (Du latin *degressus*, fait de *degredi* descendre.)

DÉGRÉÉ, ÉE, part. pass. de *Dégréer*, et adj. *Vaisseau dégréé*, auquel on a ôté ses *agrès*. *Ce vaisseau est dégréé*, il a perdu les cordes de sa manœuvre et le reste de ses *agrès*, ou seulement une partie de ces derniers.

DÉGRÉER *ou* DÉSAGRÉER, v. a. Oter les *agrès* d'un vaisseau.

DÉGRINGOLER, v. a. (*Dé-grein-go-lé*) Descendre vîte. Il est familier.

DÉGROSSAGE, s. m. T. de Tireur-d'or : Action de diminuer la *grosseur* des lingots qu'on veut faire passer par la filière.

DÉGROSSER, v. a. (*Dé-gro-cé*) Rendre *moins gros*; faire passer l'or par les filières.

DÉGROSSI, s. m. Presse pour rendre les monnoies plus unies, plus étendues.

DÉGROSSIR, v. a. (*Dé-gro-cir*) En parlant des ouvrages de Sculpture et de Menuiserie, *ôter le plus gros* de la matière, pour commencer à lui donner la forme projetée. —En t. d'Imprimeur, lire une première épreuve et en corriger les fautes les plus *grossières*. —Fig. Commencer à éclaircir, à débrouiller une affaire, etc.

DÉGUELLEUX, s. m. pl. (Hydraulique) Gros masques de pierre ou de plomb, dont on orne les cascades, et qui vomissent [*dégueulent*] l'eau dans un bassin.

DÉGUENILLÉ, ÉE, adject. (*Dé-ghe-ni-glié*) Dont les habits sont en lambeaux ou sales et mal en ordre : *Il est tout déguenillé*. Voyez *Guenille*.

DÉGUERPIR, v. a. (*Dé-gher-pir*) T. de Pratique : Abandonner un héritage, la possession d'un immeuble. (C'est un composé du vieux mot françois *guerpir* actuellement hors d'usage, et qui signifioit laisser, abandonner; dérivé de *werpire*, employé dans la même acception par les Auteurs de la basse latinité, d'après l'allemand *werpen* [ou plutôt *werfen*] jeter. *Menage*.)

DÉGUERPIR, v. n. *Il a été condamné à déguerpir*. —Fig. et fam. *Déguerpir d'un lieu*, en sortir par quelque motif de crainte.

DÉGUERPISSEMENT, s. m. (*Dé-gher-pi-ce-man*) T. de Palais : Abandonnement d'un héritage.

DÉGUEULER, v. n. (*Dé-gheu-lé*) Vomir. Il est bas et ne se dit qu'à la suite d'un excès, d'une débauche. (De la partic. extractive *dé*, et du substantif *gueule*.)

DÉGUIGNONNER, v. act. (*Dé-ghi-gno-né*, mouillez *gn*) Oter le *guignon*, le malheur, sur-tout au jeu.

DÉGUISÉ, ÉE, part p. de *Déguiser*, et adj. —Fig. *Amant déguisé*, *avarice déguisée*, *etc*.

DÉGUISEMENT, s. m. (*Dé-ghi-ze-man*) État où est une personne *déguisée*. —Fig. Dissimulation; artifice pour cacher la vérité.

DÉGUISER, v. a. (*Dé-ghi-zé*) Masquer, travestir : avec cette différence, suivant *Girard*, qu'il faut pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage; qu'il suffit pour être *déguisé*, de changer ses parures ordinaires; et qu'on *se travestit* en prenant un habit connu et ordinaire dans la société, mais très-éloigné et très-différent de celui de son état : *On se masque pour aller au bal; on se déguise pour venir à bout d'une intrigue; on se travestit pour n'être pas reconnu de ses ennemis*. —On dit par extension, *Déguiser sa voix*, *son écriture*, *son style*. —Au fig. cacher sous des formes trompeuses.

SE DÉGUISER, v. réc. Se travestir. —Figur. Feindre, se cacher; cacher son caractère, ses vues, etc.

DÉGUSTATION, s. f. (*Dé-gus-ta-cion*) Essai qu'on fait des liqueurs en les *goûtant*. (Du lat. *degustatio*, qui a la même signification.)

Nous mettrons cette marque » avant les mots dans lesquels l'*h* est aspirée.

» DÉHÂLER, v. a. (*Dé-hâ-lé*) Oter l'impression que le *hâle* a faite sur le teint.

» SE DÉHÂLER, v. réc. Perdre le *hâle*.

» DÉHANCHÉ, ÉE, adject. Qui a les *hanches* rompues ou disloquées.

» DÉHARDER, v. a. (*Dé-har-dé*) T. de Chasse: Lâcher des chiens liés quatre à quatre ou six à six. Voyez *Harder*.

» DEHARNACHEMENT, s. m. (*Dé-har-na-che-man*) L'action de *deharnacher*.

» DEHARNACHER, v. act. (*Dé-har-na-ché*) Oter les *harnois* à un cheval de trait.

DÉHISCENCE, s. f. (*Dé-i-san-ce*) T. de Botaniq. Manière dont s'ouvre le péricarpe : *La dehiscence du péricarpe dans le pourpier est horizontale*. (Du lat. *dehiscere* s'entr'ouvrir.)

» DEHORS, s. m. (*De-hor*) La partie extérieure d'une chose. Voyez *Extérieur*. —En t. de Manége, le côté opposé à celui sur lequel le cheval tourne.

» DEHORS, plur. Ouvrages fortifiés *hors de l'enceinte* d'une ville. —Figur. Apparences extérieures.

» DEHORS, adv. Qui n'est pas dedans; *hors de*.... Quand il est seul, il ne prend point de régime. On ne dit pas *dehors la ville*, mais *hors de la ville*. (Du lat. barbare *deforis*, qu'on a dit pour le simple *foris*, lequel a la même signification de *dehors*, *par dehors*, etc. Les Languedociens disent encore dans le même sens, *defore*.)

Mettre un domestique dehors, le chasser, lui donner son congé. —*Porter la pointe du pied en dehors*, marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les pointes des pieds qu'entre les talons.

» AU DEHORS, adv. A l'extérieur. —*Par dehors*, par les parties extérieures. —On dit aussi *au dehors de la ville*; *par dehors la ville*. En ce sens, *dehors* est préposition ou

plutôt substantif : *Par dehors la ville* est dit elliptiquement pour : *Par* le *dehors* de *la ville*. —Avec *de* et *en*, *dehors* est adverbe et sans régime : *On le voit de dehors ; il faut le mettre en dehors*.

Déicide, s. masc. Crime de ceux qui firent mourir le Sauveur du monde. —Ceux qui le commirent : *Les Juifs furent des Déicides*, et adjectiv. *Nation*, *Peuple Déicide*. (Du lat. *Deus* Dieu, et *cædere* tuer, faire mourir.)

Déification, s. f. Action par laquelle les Romains mettoient leurs Empereurs au nombre des *Dieux* de l'Empire ; Apothéose. V. ce mot.

Déifier, v. a. (*Dé-i-fi-é*) Mettre au nombre des *Dieux*. (Du lat. *Deus* Dieu, et *facere* faire; *faire un Dieu de....*) —Au fig. louer quelqu'un avec excès.

Déinclinant ou Déincliné, adj. Se dit en Gnomonique, des cadrans qui *déclinent* et *inclinent* ou *réclinent* tout à la fois; c. à d. qui ne passent ni par la ligne du zénith, ni par la commune section du méridien avec l'horizon, ni par celle du premier vertical avec l'horizon : ils sont peu en usage.

Déisidémonie, s. f. (*Dé-i-si-dé-mo-nî-e*) Crainte superstitieuse de la Divinité et des Puissances invisibles. (Du grec *déisidaimonia*, formé de *deisai* aor. 1 inf. de *deidô* je crains, et *daimon* dieu, divinité, génie.)

Déisme, s. m. Système de ceux qui n'admettant aucune révélation, croient seulement un *Dieu*, un souverain Être.

Déiste, s. m. et f. Celui, celle qui n'admet aucune Religion révélée; qui reconnoît un *Dieu*, mais sans lui rendre aucun culte extérieur.

Déité, s. f. Dieu ou Déesse de la Fable. Il ne s'emploie qu'en poésie; en prose, on dit *Divinité*.

Déja, adv. Dès cette heure; dès-à-présent : *Avez-vous déjà fait?* —Dès l'heure dont on parle : *Le soleil étoit déjà sur l'horizon*. —Auparavant : *Je vous ai déjà vu*. (Du lat. *jam*, qui a la même signification, et pour lequel on a dans la basse latinité dit *dejam*.)

Déjection, s. f. (*Dé-jek-cion*) T. de Médec. Evacuation d'excrémens qu'on rend par le fondement. —Les excrémens même, les selles d'un malade. Il se dit toujours au pluriel. (Du lat. *dejectio*, fait dans le même sens de *dejicere* jeter en bas.)

Déjection ou *chute d'une planète* (Astrol.), le signe opposé à celui où elle avoit le plus d'influence.

se Déjeter, v. réc. (*Dé-je-té*) Il se dit du bois qui se tourmente, qui, après avoir été bien dressé, se courbe et devient gauche. —On le dit par extension, en Anatomie, du corps ou de quelqu'une de ses parties, lorsque quelque courbure leur fait perdre leur disposition ou forme naturelle. (Du lat. *dejectus* jeté hors de sa situation, etc.)

Déjeûné ou Déjeûner, s. masc. Petit repas fort léger, qu'on fait le matin en attendant le diner.

On appelle *déjeûner-dîner* ou familièrement *dejeûner dînatoire*, un grand dejeûner qui tient lieu du diner.

Déjeûner, v. n. (*Dé-jeu-né*) Manger légèrement et boire quelques coups le matin, en attendant le diner. (De la particule privative *dé*, et du verbe *jeûner*; litteralement *cesser de jeûner*. Les Auteurs de la basse latinité ont dit dans le même sens et par la même raison *dejejunare*; et les Anglois disent encore, pour exprimer ce repas du matin, *breakfast* rompre le jeûne.)

Déjoindre, v. act. (*Dé-joein-dre*) Séparer des choses qui étoient *jointes*. Il ne se dit que des ouvrages de Menuiserie, de Charpenterie et de Maçonnerie. (Du lat. *disjungere*, formé dans la même acception de *dis*, particule qui marque séparation, et de *jungere* joindre.)

se Déjoindre, v. réc. Se séparer, se désunir.

Déjoint, ointe, part. p. de *Déjoindre*, et adj. (*Dé-joein*) Qui est séparé après avoir été joint.

Déjouer, v. n. (*Dé-joué*) T. de Marine. Il se dit d'un pavillon qui voltige au gré du vent. —Mal jouer, n'être pas à son jeu; jouer plus mal qu'à l'ordidaire. Mot nouvellement introduit dans le langage familier, admis dans la dernière édit. du Dict.^{re} de l'*Acad.*, et que l'usage paroît en effet avoir adopté.

Déjouer, v. a. Déconcerter de petites prétentions, de petites menées : *Il a voulu réussir auprès de cette femme, de ce ministre, en se donnant pour un homme important; on l'a dejoué en faisant voir ce qu'il étoit*. Mot nouveau, qui ne s'emploie convenablement que dans le style familier; dans le style soutenu et pour des objets sérieux, il faut dire *déconcerter*. Il est dans la dernière édition du Dictionnaire de l'*Acad*.

Déjuc, s. m. Temps où les oiseaux juchés se réveillent et *quittent le juc*. Il est vieux.

Déjucher, v. a. (*Dé-ju-ché*) Faire ôter les poules du lieu où elles sont *juchées* ou perchées. —Figurém. et fam. Chasser d'un lieu élevé et avantageux.

Dela, adv. De ce lieu : *Delà* ou mieux *de là il vint à Paris*. —Au fig. et placé à la tête de la phrase, il exprime une conséquence, une suite de ce qu'on a dit auparavant : *La vanité a gagné tous les états, delà ce luxe funeste qui....*

Dela, prép. De l'autre côté de... *Delà la mer; delà les monts*. Il est opposé à *Deçà*.

Au-dela, adv. et prép. *Aller au-delà; passer au-delà des monts*. —*En-delà*, adv.

Par dela, adv. et prép. *Par delà les Alpes*. Corneille a dit dans Cinna : *Par delà mes sermens*; et *Voltaire*, dans son Commentaire, en jugeant cette expression très-poétique, ajoute qu'il n'en a trouvé que cet exemple. On lit cependant dans le Britannicus de Racine : *Agrippine promet par delà son pouvoir*.

Délabré, ée, part. p. de *Délabrer*, et adj. Tout en désordre; en mauvais équipage, en mauvais état.

Délabrement, s. m. (*Dé-la-bre-man*) État d'une chose délabrée.

Délabrer, v. a. (*Dé-la-bré*) Déchirer, mettre en lambeaux. (Du lat. inusité *dislamberare*, dont les Milanois ont fait aussi dans le même sens *deslabrare*. Le simple *lamberare*

se trouve dans quelques Auteurs et notamment dans *Festus*. Ménage.) —Fig. Mettre en désordre, en mauvais équipage; ruiner.

Délacer, v. a. (*Dé-la-cé*) Oter, défaire le *lacet*.

Délacer une femme; ôter le *lacet* de son corps de jupe.

Délai, s. m. (*Dé-lé*) Remise; retardement. (Du lat. *dilatio*, dont la signification est la même.

Délaissement, s. m. (*Dé-le-ce-man*) État d'une personne abandonnée de tout le monde, privée de tout secours, de toute assistance. —En t. de Palais, abandonnement d'un héritage. —En t. de Commerce, Acte par lequel l'assuré dénonce la perte à l'assureur et lui *délaisse* et abandonne les effets sur lequels l'assurance a été faite, avec sommation de payer la somme assurée.

Délaisser, v. a. (*Dé-le-cé*) Abandonner: avec cette différence que ce dernier mot se dit des personnes et des choses, et que *delaisser* ne se dit que des personnes. —En t. de Pratique, quitter une chose dont on é oit en possession. (Du verbe *laisser*, dont *delaisser* n'est qu'un composé. Voyez *Laisser*.)

Délal, s. m. T. de Commerce: Nom qu'on donne en Perse à ceux qui font les fonctions de Courtiers

Délardement, s. m. (*Dé-lar-de-man*) T. d'Architecture: Amaigrissement au-dessous des marches d'un escalier tournant, pour former l'intrados rampant ou la coquille.

Délarder, v. a. (*Dé-lar-dé*) Rabattre en chanfrein les arêtes d'une pièce de bois. —Piquer avec le marteau le lit d'une pierre, et démaigrir ce qui en doit être posé en découvrement.

Délassement, s. m. (*Dé-la-ce-man*) Repos, relâche qu'on prend pour se *delasser* de quelque travail.

Délasser, v. act. (*Dé-la-cé*) Oter la *lassitude*. —En parlant de l'esprit, donner quelque relâche; récréer.

se Délasser, v. réc. Se défaire de sa *lassitude*. —Prendre quelque relâche, quelque récréation.

Délateur, s. m. Accusateur; dénonciateur. Au fémin. *Délatrice*. (Du lat. *delator*, dont la signification est la même.)

Délation, s. f. (*Dé-la-cion*, en vers *ci-on*) Dénonciation; accusation. (Du latin *delatio*, fait avec cette signification, de *deferre* dans le sens d'accuser, dénoncer.)

Délatter, v. a. (*Dé-la-té*) Oter les *lattes* de dessus un toit.

Délavé, ée, adject. T. de Joaillier: *Pierre délavée*, dont la couleur est foible.

Délaver, v. a. (*Dé-la-vé*) T. de Teinturier, qui se dit des couleurs dans lesquelles on a trop mis d'eau. Voy. *Laver*.

Délayant, s. m. et adj. (*Dé-lè-ian*) Remède qui rend les humeurs plus fluides.

Délayement, s. m. (*Dé-le-ie-man*) Action de *delayer*.

Délayer, v. a. (*Dé-lé-ié*) Détremper avec du lait, de l'eau ou autre liqueur. (Du latin *diluo*, fait dans la même acception, du grec *dialuô*, qui signifie également la même chose.)

Déléatur, s. m. Emprunté du latin, où il veut dire *qu'il soit effacé*. Terme d'Imprimerie: Marque corrective qui signifie, ôtez cette lettre, ce mot double, etc.

Délectable, adj. m. et fém. et s. m. Qui réjouit, qui donne du plaisir: *Lieu délectable; l'honnête doit être préféré au délectable*. (Du lat. *delectabilis*.)

Délectation, s. f. (*Dé-lek-ta-cion*) Plaisir qu'on savoure, qu'on goûte avec reflexion. Il est familier. (Du lat. *delectatio*.)

Délecter, v. a. (*Dé-lek-te*) Réjouir, causer un sentiment agréable. Il ne se dit guères qu'en fait de morale. (Du lat. *delectare*, fait dans la même signification de *lactare* attirer.)

se Délecter, v. réc. Prendre plaisir à quelque chose: *Se délecter à l'étude, à peindre*. Il est familier.

Délégation, s. f. (*Dé-lé-ga-cion*) Commission donnée à quelque Juge, pour connoître, pour juger. —Acte par lequel on transporte une somme à prendre pour le payement d'une dette. (Du lat. *delegatio*, dont la signification est la même.)

Délégatoire, adj. m. et f. (*Dé-lé-ga-toâ-re*) Il se dit des rescrits ou commissions du Pape pour commettre des Juges. (Du lat. *delegatorius*.)

Délégué, s. masc. Député. (Du latin *delegatus*.)

Délégué, ée, part. p. de *Déléguer*.

Déléguer, v. a. (*Dé-lé-ghe*) Députer, commettre, envoyer avec pouvoir d'agir, de juger, etc. —Assigner des fonds pour le payement d'une dette. (Du latin *delegare*, fait dans le même sens de *legare*, lequel vient du grec *legéin* dire, enjoindre.)

Delestage, s. m. La décharge qui se fait du *lest* d'un vaisseau.

Délester, v. a. (*Dé-les-té*) Oter le *lest* d'un vaisseau.

Delesteur, s. m. Celui qui est chargé de faire *delester* les vaisseaux.

Délétère, adj. Qui tue, qui cause la mort: *Plantes, sucs délétères*. Style Didactique. (Du grec *délétér* nuisible, pernicieux, dérivé de *dêléin* nuire, offenser.)

Déliade, s. m. Nom du navire qui portoit les *Déliastes*. Voyez ce mot. Ce navire étoit regardé comme sacré. (Du grec *dêlias*, qui signifie la même chose.)

Déliaison, s. f. (*Dé-li-è-zon*) T. de Maçon: Sorte d'arrangement de pierres dans un mur.

Déliastes, s. m. pl. Citoyens d'Athènes qu'on choisissoit tous les cinq ans, pour aller à l'époque des fêtes *Déliennes*, offrir à *Délos* un sacrifice à *Apollon*. Tout le temps que duroient ce voyage, le retour à Athènes, et la cérémonie elle-même, portoit le nom de *Delies*. Pendant ces jours sacrés, les lois défendoient de mettre à mort aucun condamné, et c'est pourquoi on attendit trente jours après le jugement de *Socrate* pour lui faire boire la ciguë. (Du grec *dêliastai*, fait dans la même signification de *Délios* Délien, surnom d'*Apollon*, parce qu'il étoit né à Délos.)

Délibérant, ante, adj. (*Dé-li-bé-ran*) Qui

est irrésolu, qui *délibere* sans cesse. Il est plus usité comme subst. masc. sur-tout au plur. *Les Délibérans*, ceux qui *délibèrent*, qui ont droit de *délibérer* dans une assemblée.

Délibératif, ive, adj. En t. de Rhétorique, *Genre délibératif*, celui qui, sur les choses mises en *délibération*, a pour objet de persuader ou de dissuader. On dit aussi substantivement : *Cet Orateur excelle dans le genre délibératif.* —*Avoir voix délibérative*, avoir droit de *délibérer*, droit de suffrage dans une assemblée. Il est opposé à *voix consultative.* (Du lat. *deliberativus.*)

Délibération, s. f. (*Dé-li-bé-ra-cion*) Consultation pour savoir si l'on fera ou l'on ne fera pas une chose. —Résolution : *Délibération du Conseil, etc.* (Du latin *deliberatio*, fait dans le même sens de *deliberare* délibérer.)

Délibéré, s. m. T. de Palais : *Ordonner un délibéré*, ordonner qu'il en sera *délibéré* sur l'examen des pièces.

Délibéré, ée, part. p. et adj. V. *Délibérer.* —En parlant des personnes; aisé, libre, déterminé : *Air délibéré; cet homme est bien délibéré.*

De propos délibéré, adv. A dessein.

Délibérément, adverb. (*Dé li-bé-ré-man*) D'une manière *délibérée*; hardiment; resolument.

Délibérer, v. n. (*Dé-li-bé-ré*) Mettre en *délibération* : *Délibérer sur une affaire; j'ai long-temps délibéré si...* —Résoudre : *On délibéra d'aller aux ennemis.* (Du lat. *deliberare*, fait dans le même sens de *libra* balance; *peser comme dans une balance.*)

Délibérer, v. a. En t. de Manége, accoutumer, déterminer un cheval à certains airs : *Délibérer un cheval à cabrioler, au terre-à-terre, au manége de guerre, etc.*

Délicat, ate, adj. (*Dé-li-ka, a-te*) Agréable au goût; exquis. —Figur. Qui juge finement des choses de l'art et de l'esprit. —Sensible; aisé à blesser; prompt à s'allarmer : *Avoir la conscience délicate; être délicat sur ce qui regarde ses amis*, ne pas souffrir qu'on dise, qu'on fasse rien contr'eux. —Difficile à contenter. —En parlant d'une affaire, difficile et dangereuse à traiter. —Foible : *Temperament delicat; santé délicate.* (Du latin *delicatus*, qui se dit dans les mêmes acceptions.) —Fin, délié.

On dit proverb. d'un homme qui fait le beau et le difficile, qu'*il est délicat et blond.*

Délicatement, adv. (*Dé-li-ka-te-man*) D'une manière *délicate*; avec délicatesse.

Délicater, v. a. (*Dé-li-ka-té*) Traiter avec trop de mollesse.

se Délicater, v. réc. Avoir un grand soin de soi, se choyer d'une manière qui aille jusqu'à la *délicatesse.*

Délicatesse, s. f. (*Dé-li-ka-tè-ce*) Qualité d'une chose ou d'une personne *délicate* : *Délicatesse des viandes, de la table; délicatesse de jugement, d'esprit; délicatesse de tempérament, de la santé; délicatesse de conscience, etc.* —Mollesse. (De l'ital. *delicatezza*, formé comme le lat. *delicatus*, de *deliciæ* délices.)

Délicatesses, plur. *Les délicatesses* (les finesses) *de la Langue.* —*Les délicatesses de la table*, les mets délicats.

Délice, s. m. Volupté, plaisir : *C'est un grand délice de boire frais.* Il est peu usité.

Délices, s. f. pl. Plaisir, volupté : *Elle en fait ses plus chères délices; Titus étoit les délices du genre humain.* (Du lat. *deliciæ*, dont la signification est la même.)

Délicieusement, adv. (*Dé-li-ci-eû-ze-man*) Avec *délices.*

Délicieux, euse, adj. (*Dé-li-ci-eû, eû-ze*) Extrêmement agréable. (Du latin *deliciosus.*) —On l'a employé quelquefois pour voluptueux, qui aime le plaisir. Il est peu usité en ce sens.

se Délicoter, v. pron. Il se dit d'un cheval sujet à défaire son *licou.*

Délié, ée, part. p. de *Délier*, et adj. Qui n'est plus *lié.*

Délié, ée, adj. Grêle; mince; menu. —On dit fig. *Esprit fin et délié; homme délié*, qui a beaucoup de finesse, de pénétration, d'habileté, etc. Il se prend souvent en mauvaise part.

Déliées, s. f. pl. (Vénerie) Fumées de cerf bien moulues.

Déliennes, adj. f. pl. (*Dé-li-è-ne*) Fêtes *déliennes*, Voy. *Délies.*

Délier, v. a. (*Dé-li-é*) Défaire le nœud ou le lien *qui lie* et qui arrête quelque chose : *Délier une corde, un paquet, etc.* —Figur. Absoudre : *Les Prêtres ont le pouvoir de lier et de délier.*

Délies, Fêtes déliennes, s. f. pl. Fêtes athéniennes en l'honneur d'*Apollon*, instituées par *Thésé*, lorsqu'après avoir vaincu le Minotaure, il ramena de Crète les jeunes Athéniennes qui devoient être sacrifiées à ce monstre. La principale cérémonie étoit d'envoyer une ambassade à l'Apollon de *Délos.* Voy. *Déliastes.* (Du gr. *délia*, fait dans le même sens de *Délos* l'île de Délos, lieu de la naissance d'*Apollon*; ou de *délos* clair, parce qu'il étoit le Dieu de la lumière.)

Délinéation, s. f. (*Dé-li-né-a-cion*) Description, représentation par de simples *lignes* ou traits. (Du latin *delineatio*, fait dans la même signification de *delineare*, dérivé de *linea* ligne.)

Délinquant, s. m. (*Dé-lin-kan*) T. de Pratiq. Celui qui a commis un *délit.* (Du latin *delictum.*)

Délinquer, v. n. (*Dé-lein-ké*) Commettre un *délit*, une faute; contrevenir à la loi. Hors du Palais, on ne le dit qu'en badinant. (Du latin *delinquere*, qui signifie proprement manquer, faillir.)

Déliquescence, s. f. (*Dé-li-kuè-san-ce*) T. de Chimie : Etat d'un corps qui, exposé à l'air, en attire l'humidité, et se résout en liquide : *Tomber en déliquescence.* On dit dans le même sens, en parlant du tartre, *huile de tartre par défaillance.* (Du latin *deliquescere* se fondre, se liquefier, fait de *liquidus* liquide.)

Déliquescent, ente, adj. (*Dé-li-kuè-san, san-te*) T. de Chimie : Qui attire l'humidité de l'air, et se résout en liquide.

Déliquium, s. m. (*Dé-li-kui-ome*) T. de Chimie emprunté du latin, et qui a le même sens que celui de *deliquescence*.

Délire, s. m. Egarement d'esprit causé par la maladie. —On dit fig. *Le delire de l'amour, de la raison, etc.* (Du lat. *delirium*, forme dans le même sens des deux mots *de lird*, hors du sillon; *hors de la ligne tracée par la raison et le bon sens.*)

Délit, s. masc. (*Dé-li*) Crime. Il ne se dit qu'au Palais. (Du lat. *delictum*, dont la signification est la même.)

Delit commun, crime commis par un Ecclésiastique, et dont la connoissance appartient de droit au Juge Ecclesiastique. —*Le corps du* ou *de délit*, ce qui constate le crime; comme l'effraction en matière de vol, etc. —*Arbres de delit*, ceux qui ont été coupes en fraude. —*En flagrant delit*, sur le fait.

Délit, s. m. T. d'Architecture : Le côté d'une pierre différent du *lit* qu'elle avoit dans la carrière.

Déliter, v. a. (*Dé-li-té*) T. d'Architect. Couper une tranche d'une pierre *suivant son lit.* —Poser une pierre dans un bâtiment en un sens contraire à celui qu'elle avoit dans la carrière, *dans son lit* naturel.

Délitescence, s. f. (*Dé-li-tè-san-ce*) T. de Médec. Reflux subit de l'humeur morbifique de dehors en dedans, qui fait disparoître tout d'un coup une tumeur. (Du lat. *delitescere* se cacher.)

Délivrance, s. f. L'action par laquelle on *délivre*, on met en liberté, on tire de servitude. —Affranchissement de quelque peine, mal, danger, etc. —Action par laquelle on *livre*, on remet quelque chose entre les mains d'un autre.

Votre femme a eu une heureuse delivrance, est accouchee heureusement. —*Faire une delivrance* (Monnoie), donner la permission d'exposer la monnoie en public.

Delivre, s. masc. L'enveloppe du fœtus, l'arrière-faix, ainsi nommé parce que, lorsqu'il est sorti, la femme est tout à fait *délivrée* du fardeau de sa grossesse. —En Fauconnerie, *oiseau fort à delivre;* maigre et qui n'a point de corsage. Voy. *Delivré.*

Délivré, ée, part. pass. et adj. Voyez *Delivrer.* — En t. de Fauconnerie, qui n'a point de corsage, et qui est presque sans chair : Héron *délivré* (du poids de sa chair), qui est maigre, et dont le vol n'est point retardé par son poids.

Délivrer, v. act. (*Dé-li-vré*) Mettre en liberte. —Affranchir de quelque mal ou danger. —Accoucher : *La Sage-femme qui l'a delivree.* (Du latin *liberare*, fait dans le même sens, de *liber* libre.) —Livrer; mettre entre les mains. Dans cette acception, *délivrer* ajoute à *livrer* l'idée d'une charge dont on s'acquitte, ou d'un marche qu'on execute : *On vous livre des effets qu'on veut mettre dans vos mains; on vous delivre les effets d'une succession que vous recueillez.*

se Délivrer, v. réc. Se débarrasser. —Accoucher : *Elle s'est heureusement délivrée* (elle est accouchée) *d'un garcon.*

Délivreur, s. m. Celui qui rend une chose confiée à ses soins. Il est peu ou point usité. —Libérateur. Il est vieux et n'est bon que pour le burlesque.

Délogement, s. m. (*Dé-lo-je-man*) Changement de logis. —Départ des gens de guerre logés par étape.

Déloger, v. a. (*Dé-lo-jé*) Faire quitter à quelqu'un son logement. —Le faire sortir d'une place commode où il s'étoit mis. —En t. de Guerre, faire quitter un poste, chasser d'un poste.

Déloger, v. n. Quitter un logement pour aller loger ailleurs. —Il se dit, dans le même sens, en parlant des troupes logées par étape. —Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. —Décamper.

Fig. et fam. *Déloger sans trompette*, sortir doucement et sans bruit du lieu où l'on est.

Delonger, v. act. (*Dé-lon-jé*) T. de Fauconnerie : Oter la *longe* d'un oiseau.

Délot, s. m. (*Dé-lo*) Terme de Marine : Anneau de fer concave qu'on met dans une boucle de corde, pour l'empêcher d'être coupée par celle qu'on y fait entrer.

Déloyal, ale, adject. (*Dé-loa-ial*) Qui n'est pas *loyal;* perfide, infidelle. Ce mot et les deux suivans sont peu usités, sur-tout dans le style soutenu.

Déloyalement, adv. (*Dé-loa-ia-le-man*) D'une manière *déloyale.*

Deloyauté, s. f. (*Dé-loa-iô-té*) Infidélité; perfidie; manque de *loyauté.*

Delphinium, s. m. Voy. *Pied-d'alouette.*

Deltoïde, s. m. (*Del-to-i-de*) T. d'Anatomie. Muscle *triangulaire* de l'épaule, qui en forme ce qu'on appelle le moignon. (Du grec *delta*, quatrième lettre de l'alphabet, faite en triangle Δ, et de *eidos* forme, ressemblance; *qui ressemble au delta.*)

Deltoïde, adj. Se dit, en Botanique, des feuilles qui ont à peu près la forme d'un triangle équilatéral, ou du *delta* des Grecs.

Deltoton *ou* Triangle, s. m. Vingt-unième constellation septentrionale.

Déluge, s. m. Le débordement des eaux qui, du temps de *Noé*, couvrirent toute la terre et submergèrent tout, à l'exception de ceux qui entrèrent dans l'Arche. —Au fig. un grand nombre, une grande quantité. *Un déluge de maux, de sang, etc.* (Du lat. *diluvium* ou *diluvies*, dont la signification est la même.)

Deluter, v. a. (*De-lu-té*) T. de Chimie : Oter le *lut* d'un vase luté.

Démaclage, s. m. T. de Verrerie. Action de *démacler.*

Démacler, v. a. (*Dé-ma-klé*) T. de Verrerie. Remuer, agiter le verre dans le pot avec une barre de fer destinée à cet usage.

Démagogie, s. m. (*Dé-ma-go-ji-e*) Ambition de dominer dans une faction populaire; soin de se concilier la faveur du peuple. (Du grec *démagógia.* Voy. *Démagogue.*)

Demagogique, adj. (*Dé-ma-go-ji-ke*) Qui appartient à la *demagogie* : *Conduite, opinions démagogiques.*

Démagogue, s. m. (*Dé-ma-go-ghe*) Chef d'une faction populaire. (Du grec *démagôgos*, formé dans la même signification de *démos*

peuple, et *agógos* conducteur, dérivé d'*agó* mener, conduire.)

DÉMAIGRIR, v. a. (*Dé-mè-grir*) Terme de Charpentier et de Maçon : Retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre.

DÉMAIGRISSEMENT, s.m. (*Dé me gri-ce-man*) Côté d'une pierre ou d'une pièce de bois demaigri.

DEMAILLOTTER, v. a. (*Dé-ma-glio-té*, mouill. les *ll*) Oter un enfant *du maillot*.

DEMAIN, adv. (*De-mein*) Le jour d'après celui où l'on est. —On dit substantivement : *Demain est un jour de fête ; vous avez tout demain pour y songer.* (De *demane*, dit dans la basse latinité, pour *mane* demain.)

APRÈS-DEMAIN, adv. Dans trois jours.

DÉMANCHEMENT, s. m. (*De-man-che-man*) Action de *démancher*. —Etat de ce qui est *demanché*. —En Musique, action de porter la main vers le chevalet. Voy. *Demancher*.

DÉMANCHER, v. a. (*Dé-man-ché*) Oter le *manche*. On dit aussi, *Se demancher*.

Se demancher, au figuré, aller mal : *Cette affaire se démanche.*

DÉMANCHER, v. n. (Musiq.) Dans les instrumens dont la touche est adaptée à un manche ; faire quitter à la main sa position naturelle, pour l'approcher du chevalet.

DEMANDE, s. fém. Action par laquelle on *demande*. —Question. —Action qu'on intente en Justice. —En Mathématique, proposition évidente par laquelle on affirme qu'une chose peut ou ne peut pas être faite : à la différence de l'*axiome*, qui exprime qu'une chose convient ou ne convient pas à une autre.

DEMANDER, v. a. (*De-man-dé*) Prier quelqu'un d'accorder quelque chose. —Interroger; faire une question. Voyez *Questionner*. —S'adresser à la Justice pour obtenir. —Chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler.—Désirer ou exiger : *Cela demande de grands soins, cet habit en demande un autre.* —Se dit à certains jeux d'un Joueur qui, n'ayant pas par son propre jeu de quoi faire le nombre de mains exigées, en appelle un autre qui est de moitié avec lui pour le gain et pour la perte. (Du lat. barbare *demandare*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité. V. *Du Cange*.)

Fam. *Demander son pain, sa vie*; demander l'aumône. —*Demander la bourse* ; exiger par violence l'argent qu'un homme a sur lui. —*Ne demander qu'amour et simplesse* : ne chercher qu'à vivre en repos et à y laisser les autres.

DEMANDER, v. neut. *Il demande toujours ; demander de porte en porte ; demandez-lui d'où il vient.*

Il ne demande pas mieux, il est fort content de ce qu'on lui propose.

DEMANDEUR, EUSE, subst. Qui fait métier de *demander* ; importun : *On fuit les demandeurs, les demandeuses.*

DEMANDEUR, DERESSE, s. Celui ou celle qui *demande* à un autre quelque chose en Justice.

DÉMANGEAISON, s. fém. (*Dé-man-jè-zon*) Sentiment inquiet de la peau, causé par une humeur âcre ; espèce de picotement ou de chatouillement entre chair et cuir, qui donne envie de se gratter. —Au fig. envie ; désir.

DEMANGER, v. n. (*Dé-man-jé*) Avoir quelque démangeaison à la peau : *La tête lui démange*; et impersonnellem. *il me demange* ; je sens une demangeaison. (Du verbe *manger*, par allusion au sentiment du même genre qu'excitent en nous par leur mouvement, les insectes ou les vers qui quelquefois *mangent*, de notre vivant même, certaines parties de notre corps. Les Espagnols ont formé de même leur mot *comezon* démangeaison, de *comer* manger.) —Fig. et fam. *Les pieds lui démangent*, il a une grande envie de sortir. *Les doigts lui démangent*, il brûle de se battre ou d'écrire.

DÉMANTÈLEMENT, s. m. (*Dé-man-te-le-man*) Action de *démanteler*.

DÉMANTELER, v. a. (*Dé-man-te-lé*) Abattre les murailles d'une ville ou d'une forteresse. (De la partic. extrac. *dé* et du subst. *manteau*, autrefois *mantel*; les murs d'une ville lui servant comme de *manteau*.)

DÉMANTIBULER, v. act. (*Dé-man-ti-bu-lé*) Rompre la mâchoire. Il est hors d'usage au propre. (De la particule extractive *dé* et du substant. *mandibule* qu'on dit en Anatom. pour *mâchoire*, d'après le latin *mandibula*.) —Fig. et fam. Rompre ou déranger des meubles, etc. Il s'emploie ordinairement au passif.

DÉMARCATION, s. f. (*Dé-mar-ka cion*) *Ligne de démarcation*, le méridien des Açores que le Pape Alexandre VI, choisi pour arbitre entre l'Espagne et le Portugal, fixa pour limites à leurs découvertes et conquêtes respectives dans l'Inde. Par ce partage, les Indes Orientales furent assignées aux Portugais, et les Occidentales aux Castillans. (Du lat. barbare *marca*, qui dans le moyen âge, a signifié frontière, limite, et d'où sont venus les mots *Marche* nom de province, *Marquis* gouverneur d'une *Marche*, etc.)

DÉMARCHE, s. f. Pas ; la manière de *marcher*. —Au fig. manière d'agir ; procédé ; conduite. —En t. de Manufacture, défaut dans la tonte des draps, lorsqu'il s'y trouve des endroits qui ne sont pas tondus d'assez près.

DEMARGER, v.a. (*Dé-mar jé*) T. de Verrerie. Déboucher les orifices d'un four, que l'on avoit précédemment bouchés.

DÉMARIER, v. a. (*Dé-ma-ri-é*) Séparer des conjoints. On dit aussi, *Se demarier*.

DÉMARQUER, v. act. (*Dé-mar-ké*) Oter la *marque*. —On dit neutralem. *Un cheval qui démarque*, dont on ne connoît plus l'âge par aucune *marque*.

DÉMARQUISER, v. a. (*Dé-mar-ki-zé*) Oter la qualité, le titre de *Marquis*. Il est familier.

DÉMARRAGE, s. m. (*Dé-ma-ra-je*, *r* forte) Action, mouvement, agitation qui *démarre* un vaisseau, qui *rompt ses amarres*.

DEMARRER, v. act. (*Dé-ma-ré*, *r* forte) En t. de Marine, détacher, remuer : *Il faut démarrer le canon.* (De la particule extractive *dé*, et du verbe *amarrer* attacher. Voyez *Amarrer*.) —On dit fig. et fam. *Cette armoire est si lourde qu'on ne sauroit la démarrer.*

DÉMARRER, v. n. En t. de Marine, partir de l'endroit de la mer où l'on étoit ancré. —Fig. et fam. Changer de place. Il ne se dit guères qu'avec la négative : *Il ne démarre point ; il ne démarre pas de cette maison.*

Démasquer, v. act. (*Dé-mas-ké*) Oter à quelqu'un *le masque* qu'il a sur le visage. —Fig. Faire connoitre un homme tel qu'il est.

se Démasquer, v. rec. Oter *son masque*. —Figur. Se découvrir; se faire connoître tel qu'on est, mais en mal.

Démastiquer, v. a. (*Dé-mas-ti-ké*) Détacher une chose attachée avec du mastic; en ôter *le mastic*.

Démâter, v. act. (*Dé-mâ-té*) Abattre ou rompre le *mât* ou les *mâts* d'un vaisseau.

Démêlé, s. m. Querelle, dispute.

Démêlé, ée, part. p. de *Demêler*, et adject. Séparé, distingué, etc.

Démêler, v. act. (*Dé-mé-lé*) Séparer les choses qui sont *mêlées* : *Démêler du fil*, *les cheveux*, *etc.* —Fig. 1.° Apercevoir, reconnoître : *Demêler quelqu'un dans la foule.* —2.° Debrouiller, éclaircir : *Demêler une affaire*, *une intrigue.* En ce sens, on dit prov. *Demêler la fusée.* —3.° Distinguer : *Demêler le vrai d'avec le faux.* —4.° Contester : *Ils ont toujours quelque chose à démêler ensemble.*

se Démêler, v. réc. Se debrouiller. —*Se demeler de...* se retirer heureusement de...

Demembrement, s. m. (*De-man-bre-man*) L'action de mettre en pièces un animal. En ce sens il est inusité. —Fig. 1.° Division, partage d'un Etat, d'une terre. —2.° La chose ainsi démembrée.

Démembrer, v. act. Arracher, séparer les *membres* d'un corps. —Au fig. diviser, partager un Etat, etc.

Demenagement, s. m. (*Dé-mé-na-je-man*) Le transport des meubles d'un logis à un autre où l'on va demeurer.

Deménager, v. a. (*Dé-mé-na-jé*) Transporter ses meubles d'une maison dont on déloge à une autre où l'on va loger. —On dit aussi neutralem. *Il déménage; il a deménagé.*

Démence, s. f. (*De-man-ce*) Folie, aliénation d'esprit. (Du latin *dementia*, formé dans le même sens de la particule privative *de* et de *mens* esprit.)

se Démener, v. r. (*Dé-me-né*) Se débattre, s'agiter, se remuer violemment. Il se dit au propre et au figuré.

Dementi, s. m. (*Dé-man-ti*) *Donner un dementi*, dire à une personne qu'elle ne dit pas vrai. —*Avoir le démenti d'une chose*, avoir l'affront de ne pas réussir.

Démentir, v. act. (*Dé-man-tir*) Dire à quelqu'un qu'il a *menti*. —Il s'emploie élégamment au figuré : *C'est une chose que l'expérience dement tous les jours. Démentir sa naissance*, *son caractere*, *etc.* faire des choses indignes de sa naissance, etc.

se Démentir, v. réc. Se dédire. —Se relâcher : *Il sera toujours homme de bien*, *il ne se dementira pas.* —Il se dit aussi fig. des bâtimens, de la menuiserie, de la charpente : *Ce bâtiment-là se dément; cette cloison*, *ce lambris se dement.*

Démérite, s. m. Ce qui rend digne de blâme ou de punition : *Quel démérite ai-je auprès de vous? où est le demérite de cette action?* (De la particule privative *de*, et du substantif *merite.*)

Démériter, v. n. (*Dé-mé-ri-té*) Faire quelque chose qui prive de la bienveillance, de l'affection de quelqu'un; et dans le dogmatique, de la grace de Dieu. Il s'emploie le plus souvent avec la négative.

Démesuré, ée, adj. (*Dé-me-zu-ré*) Excessif; *hors de mesure.* Voy. *Immodéré.*

Démesurément, adv. (*De-me-zu-ré-man*) Avec excès; *sans mesure.*

Demettre, v. act. sur *Mettre* (*Dé-mè-tre*) Déposer, destituer. (Du lat. *demittere* abaisser, renvoyer, formé de la particule privative *de*, et du verbe *mittere* envoyer; *envoyer hors.*) —En t. de Chirurgie, disloquer.

se Démettre, v. réc. Quitter sa charge; se défaire de son office. Voy. *Abdiquer.* —En Chirurgie, se disloquer.

Démeublement, s. m. (*Dé-meu-ble-man*) L'action d'ôter et de détendre les meubles d'un logis.

Démeubler, v. act (*Dé-meu-blé*) Oter les *meubles* d'une maison, d'une chambre.

Demeurant, ante, adj. Qui *demeure.* Il n'est adj. verbal qu'au Palais : *Une telle demeurante à....* Dans le discours ordinaire on dit toujours *demeurant.* —Anciennement on employoit *demeurant* comme substantif : *le demeurant*, le reste.

Au demeurant, adv. Au reste, au surplus. Il est familier.

Demeure, s. f. Habitation; domicile, lieu où l'on *demeure.* Voyez *Résidence.* —Lieu où les bêtes se retirent. — Le temps pendant lequel on habite en un lieu. —Etat de consistance : *Cela n'est pas* ou *n'est pas fait à demeure.*

Etre en demeure, T. de Palais : Être en retard, en defaut : *Labourer en demeure*, donner le dernier labour avant de semer. —*Semer à demeure*, repandre la semence à la place où elle doit rester.

Demeurer, v. n. Faire sa *demeure* en un lieu : *Il a demeuré long-temps en une telle rue.* Il diffère de *loger*, en ce que *demeurer* se dit par rapport au lieu topographique où l'on habite; et *loger* par rapport à l'edifice où l'on se retire. *On demeure à Paris*, *en province*, *à la ville*, *à la campagne; on loge au Louvre*, *chez soi*, *en hôtel garni.* Girard. —Tarder : *Il demeure long-temps à venir; sa plaie a demeuré long-temps à guérir.* On voit que dans ces deux acceptions il prend *avoir* pour auxiliaire. —Rester : avec ces différences, 1.° que *demeurer* ne présente que l'idee simple et générale de ne pas quitter le lieu où l'on est; et que *rester* a de plus une idée accessoire, celle de laisser aller les autres : 2.° que *rester* convient mieux dans les occasions où il y a une nécessite indispensable de ne pas bouger de l'endroit; et que *demeurer* est plus proprement placé où il y a pleine liberté : *Une sentinelle reste à son poste; une dévote demeure long-temps à l'église.* Girard. Dans cette acception et dans les suivantes, il prend l'auxiliaire *être* : *Il ne lui est rien demeuré de tant de biens.* —Etre permanent. —Etre : *Demeurer interdit*, *confus; demeurer d'accord : demeurer les bras croisés*, *etc.* Racine a dit (Bérénice) :

Ma langue... a demeuré glacée. C'est une faute; il faudroit *est demeurée* — S'arrêter : *Le carrosse demeura au milieu du chemin.* — Manquer de mémoire dans une harangue, etc. au point de ne pouvoir plus continuer. (Du latin *demorari* demeurer, s'arrêter, etc.)

Demeurer en arrière, en reste; rester débiteur. —*de reste*; rester. —*sur la bonne bouche*; rester sur ce qui plaît. —*sur son appétit*; se retenir de manger quand on a encore appétit; et fig. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. —*en beau chemin*; s'arrêter lorsque la chose est plus agréable ou plus favorable.

On dit en termes de Commerce, *demeurer en souffrance*, lorsqu'un article de compte n'est passé et alloué qu'à la charge d'en justifier. —*Demeurer garant*, se rendre caution. —*Demeurer du croire*, se rendre, moyennant une double commission, garant de la solvabilité de ceux à qui on a vendu des marchandises pour le compte d'autrui.

Demeurons-en là; n'en parlons pas davantage. —*En demeurer là*; ne pousser pas une affaire, une chose, n'en voir pas la fin. —*A demeurer*; se dit des plantes qu'on sème en pleine terre pour y rester jusqu'à ce qu'on les consomme. —*J'ai avalé un noyau, il m'est demeuré sur le cœur, sur l'estomac*; il me cause des maux de cœur, d'estomac. On dit aussi fig. d'une personne qui conserve du ressentiment : *Cet affront lui est demeuré sur le cœur.*

Demi, ie, adj. singul. Ce mot signifie diminution de moitié, et entre dans la composition de plusieurs mots : *Un pied et demi; une aune et demie; une heure et demie; midi et demi; minuit et demi*; demi-heure après midi, après minuit. *Un demi-pied, demi-an, demi-aune, demi-bain, demi-bastion, demi-ceint, demi-cercle.* On voit, par ces exemples, que mis avant un mot, *demi* est indéclinable. Ce n'est que lorsqu'il est placé après un subst. fémin. qu'on dit *demie* et toujours au singulier. *Deux heures et demie*, c. à d. *deux heures et une demi-heure.* (Du lat. *dimidius*, qui a la même signification.)

Demi, se met encore devant plusieurs substantifs qui dénotent quelque qualité, et alors il signifie qui participe à cette qualité, comme *Demi Dieu, Demi-Dieux.*

Demi, adv. Presque : *Demi-cuit, demi-fou, demi-mort.* On voit que *demi* est adjectif avec les noms substantifs, et adverbe avec les noms adjectifs.

A demi, adv. Il se met devant les participes : *Des mots à demi articulés.*

Demie, fém. Demi-heure : *La demie sonne; cette horloge sonne les heures et les demies.* Il n'a de pluriel que dans cette occasion.

Demi-amplexicaule, adj. Se dit en Botaniq. des feuilles dont la base n'environne pas entièrement la tige. Voyez *Amplexicaule.* On dit aussi *Semi-amplexicaule.*

Demi-bain, s. m. Bain pris de manière que l'eau ne monte pas plus haut que le nombril.

Demi-bastion, s. m. (Fortification) Partie d'un bastion, comprise entre sa capitale, une de ses faces, un de ses flancs et sa demi-gorge.

Demi-bosse, s. f. Bas-relief, dont quelques parties sont saillantes et détachées.

Demi-case, s. f. Au Trictrac, case où il n'y a qu'une dame d'abattue sur une flèche.

Demi-cercle, s. m. (Géom.) La moitié d'un cercle : l'espace compris entre le diamètre et la moitié de la circonférence. —Instrument d'arpentage appelé plus communément *Graphomètre.*

Demi-colonne, s. f. Celle qui ne paroît qu'à demi hors du mur, qui n'est pas en plein relief.

Demi-cylindrique, adj. (Botan.) Se dit d'une feuille qui, considérée dans le sens de sa longueur, est arrondie sur une face, et aplatie sur l'autre.

Demi diamètre, s. m. (Géométrie) Ligne droite tirée du centre d'un cercle ou d'une sphère à sa circonférence. On l'appelle aussi *rayon.*

Demi-Dieu, s. m. Nom donné dans l'Antiquité fabuleuse aux enfans nés du commerce des Dieux avec les humains, tels qu'*Hercule*, les Faunes, etc. On dit aussi dans le même sens, *Demi-Déesse*, au féminin. —En style poétique, Héros, personnage illustre qui, par l'éclat de ses actions, de son rang, etc. participe en quelque sorte de la Divinité.

Demi-fleuron *ou* **Fleuron a languette**, s. m. (Botanique) Petite fleur monopétale, composée d'un tuyau étroit qui s'évase par le haut, en forme de languette découpée à son extrémité. Les *semi-flosculeuses* ou fleurs à *demi-fleurons* forment la XIII.ᵉ classe dans la méthode de *Tournefort.*

Demi-folle, s. f. (Pêche) Filet qui ne diffère de la *folle* qu'en ce qu'il a moins d'étendue, et que les mailles en sont plus étroites.

Demi-gorge, s. f. (Fortification) Le prolongement de la courtine depuis l'angle du flanc, jusqu'à la rencontre de la capitale du bastion.

Demi-lune, s. f. Ouvrage fait en triangle dans les dehors d'une place de guerre, au-devant de la courtine, et servant à en couvrir la contrescarpe et le fossé.

Demi-metal, s. m. Substance minérale qui a plusieurs, mais non toutes les propriétés des vrais métaux. C'est une dénomination très-impropre donnée par les anciens Chimistes à certains métaux fragiles, très-oxidables ou acidifiables, qui n'étoient ni *ductiles*, ni *malléables*, tels que l'Antimoine, le Bismuth, l'Arsenic, etc.

Demi-métope, s. f. (Archit.) La partie d'une métope qui se trouve dans les angles rentrans de la frise dorique, et qui n'en est pas la juste moitié. Voy. *Métope.*

Demi-ordonnées, s. f. pl. (Géom.) Moitié des ordonnées ou des appliquées. Les demi-ordonnées sont terminées d'un côté à la courbe, et de l'autre à l'axe, etc. On les appelle souvent *Ordonnées.*

Demi-parabole, s. f. (Géométr.) Nom que quelques Géomètres donnent en général à toutes les courbes définies, et que d'autres appliquent

exclusivement, et avec plus de proprieté, à la moitie de la parabole ordinaire.

Demi-parallèle, s. f. (Fortific.) Tranchée à peu près parallèle au front de l'attaque, et construite entre la seconde et la troisième parallèle. On la nomme aussi *demi-place d'armes*.

Demi-pétaloide, adj. (Botaniq.) *Calice demi petaloïde*, celui dont les divisions alternes ressemblent à des petales par leur plus grande tenuité et leur coloration. Voyez *Petaloïde*.

Demi-pont, s. m. (Marine) Dans un vaisseau, l'espace qui se trouve sous le gaillard de l'arrière, dont on fait un corps de garde, et que par cette raison on appelle aussi *Corps de garde*.

Demi-revêtement, s. m. Revêtement de maçonnerie que l'on fait pour soutenir les terres du rempart d'une place, seulement jusqu'au niveau de la campagne.

Demi-setier, s. m. (*De-mi-se-tié*) Petite mesure d une liqueur, contenant le quart d'une pinte. —La quantité de liqueur contenue dans le demi-setier : *Je n'ai bu que demi-setier*.

Demis, ise, part. p. de *Démettre*, et adj. (*Dé-mi*, *i-ze*) Deposé de son office, de sa dignité, etc. (Du latin *demissus*, part. pass. de *demittere*. V. *Démettre*.) —Disloque : *Membre demis*.

Démission, s. f. (*Dé-mi-cion*, en vers *ci-on*) Acte par lequel on se *demet* de quelque charge, emploi, etc. *Faire*, *donner sa demission*, *etc*.

Démissionnaire, s. et adj. (*Dé-mi-cio-né-re*) Celui en faveur duquel on fait une démission.

Démissoire, Voy. *Dimissoire*.

Demi-teinte, s. f. (Peinture) Toute teinte qui, dans l'harmonie d un tableau, sert de passage d'un ton à un autre.

Demi-ton, s. masc. (Musique) Intervalle valant à peu près la moitie du ton, et qu'on appelle plus communement *semi-ton*.

Démiurge, s. m. (*Dé-mi-ur-je*) Souverain Magistrat de certaines villes de la Grèce. (Du grec *dèmiourgos* homme qui travaille pour le public, formé de *dèmios* public, et *ergon* travail, ouvrage.) —Nom donné par les Platoniciens au Createur de l'univers.

Demi-vol, s. m. En t. de Blason, une aile seule d'un oiseau.

Démocrate, s. m. (*Dé-mo-kra-te*) Partisan de la *democratie*. Mot nouveau.

Démocratie, s. f. (*Dé-mo-kra-cí-e*) Forme de gouvernement où le peuple a toute l'autorité. (Du grec *dèmos* peuple, et *kratos* force, puissance.)

Democratique, adj. (*Dé-mo-kra-ti-ke*) Qui appartient à la *démocratie*.

Démocratiquement, adv. (*Dé-mo-kra-ti-ke-man*) D'une manière *democratique*.

Démogorgon, s. m. Dans l'antique Mythologie, Génie de la Terre. (Du grec *daimôn* génie, *geôrgos* qui travaille à la terre, qui veille sur elle, formé de *gé* terre, et de *ergon* ouvrage, action.)

Demoiselle, s. f. (*De-moa-zè-le*) Terme devenu commun à toutes les filles d'honnête famille, et par lequel on les distingue des femmes mariées. —Employé adjectivement, il ne se dit que des filles nées de parens nobles: *Elle est demoiselle ; elle est bien demoiselle*. On disoit autrefois *Damoiselle;* et c'est un diminutif de *Dame*. —Pièce de bois ronde, ferrée, etc. dont les Paveurs se servent pour enfoncer les pavés, ainsi nommée suivant *Perrault*, de ses deux anses en forme de bras. On l'appelle aussi *Hie*. —Moule pyramidal traversé par des baguettes, pour élargir les gants et leur donner la façon. —Ustensile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds. —Genre d'insectes névroptères, à quatre ailes allongées, semblables à de la gaze, qu'on voit ordinairement voltiger avec une rapidité extrême dans les lieux humides. On les nomme aussi *Odonates* et *Libellules*. —Poule de Numidie.

Démolir, v. act. Abattre, détruire quelque ouvrage d'architecture ou de maçonnerie. On *démolit* par économie, pour tirer parti des materiaux, de l'emplacement, etc.; on *rase* par punition; on *démantele* par précaution, pour mettre une place hors de défense; on *detruit* dans toute sorte de vues et par toutes sortes de moyens. (Du lat. *demolire* ou *demoliri*, dont la signification est la même, formé de la particule extractive *de* et de *molire* élever à force de bras, bâtir.)

Démolition, s. f. (*Dé-mo-li-cion*) Action de *demolir*. —Au pluriel, les materiaux qui restent de ce qu'on a *démoli*. (Du latin *demolicio*.)

Démon, s. m. Diable, Esprit malin. Voyez *Diable*. —Il signifioit autrefois *Génie*, esprit bon ou mauvais. Il ne se dit plus que des derniers, excepté dans cette phrase : *Le Démon de Socrate*. —Figur. et famil. 1.° Méchant homme, méchante femme. — 2.° Passion : *Possédé du Démon du jeu*, *de l'avarice*, *etc*. —3.° *Il a de l'esprit comme un Démon ;* beaucoup d'esprit. (Du grec *daimôn* génie, intelligence.)

Démoniaque, adj. et s. m. et f. (*Dé-mo-ni-a-ke*) Qui est possédé du *Démon*. —Figur. Personne colère, emportée, passionnee.

Démonographe, s. m. (*Dé-mo-no-gra-fe*) Auteur qui a écrit sur les *Démons* ou genies malfaisans. (Du gr. *daimôn* démon, et *graphô* j'écris.)

Démonolatrie, s. f. Culte du *Démon*. (Du grec *daimôn* démon, et *latréia* culte, adoration.)

Démonomanie, s. f. Sorte de manie où l'on se croit possédé du *démon*. (Du grec *daimôn* démon, et *mania* manie, folie.)

Démonstrateur, s. m. Celui qui *démontre*. (Du lat. *demonstrator*.)

Démonstratif, ive, adj. Qui *démontre* : *Preuve demonstrative*. —On appelle en Rhétorique, *Genre demonstratif*, celui qui a pour objet la louange ou le blâme. On dit aussi substantivement, *Cela est bon dans le démonstratif*. —En Grammaire, *Le pronom démonstratif* est celui qui sert à indiquer quelque chose : *Celui-ci*, *celui-là*, *etc*. (Du latin *demonstrativus*.)

Démonstration, s. f. (*Dé-mons-tra-cion*, en vers *ci-on*) Preuve évidente et convaincante : *Demonstration mathématique.* —Marque, témoignage extérieur : *Démonstration d'amitié.* —Leçon de quelques Professeurs : *Faire une démonstration d'Anatomie, de Botanique.* (Du lat. *demonstratio.*)

Démonstrativement, adv. (*Dé-mons-tra-ti-ve-man*) D'une manière convaincante.

Démonté, ée, part. p. et adj. V. *Démonter.* —*Perdrix démontée* (Chasse), qui a une aile cassée.

Démonter, v. a. (*Dé-mon-té*) Oter la *monture* à un cavalier. —Défaire et désassembler un ouvrage *monté.* —Au fig. Troubler; mettre en désordre; déconcerter.

Démonter un canon ; l'ôter de dessus son affût ou le mettre hors d'état de servir à coups de canon. —*une presse* (Imprimerie), en désassembler les parties. — *les balles*, en détacher les cuirs à moitié. —*un composteur*, en diviser le talon mobile pour changer la justification. —Fig. et famil. *Il se démonte le visage* ou *il démonte son visage comme il lui plaît;* il paroît joyeux, triste, plein d'espérance ou de crainte, selon qu'il convient à ses intérêts.

Démontoir, s. m. (*Dé-mon-toar*) Dans l'Imprimerie, petite planche sur laquelle on appuye les balles pour les *monter* ou les *démonter.*

Démontrable, adj. Qui peut être *démontré.*

Démontrer, v. a. (*Dé-mon-tré*) Prouver d'une manière évidente et convaincante. —Témoigner par des marques extérieures : *Les cris de cet enfant démontrent qu'il souffre.* —En Anat. en Botan. en Hist. natur. présenter aux yeux la chose dont on parle; comme les parties du corps humain, etc.

Démordre, v. n. Quitter prise *après avoir mordu ;* lâcher ce qu'on tient avec les dents. Il se dit particulièrement des chiens, des loups, etc. (De la particule extractive *dé* et du verbe *mordre.*) —Fig. Quitter prise, se départir de quelque entreprise, de quelque dessein, etc.

Démouvoir, v. a. (*Dé-mou-voar*) T. de Palais : Mettre quelqu'un hors d'intérêt pour lui faire abandonner sa demande.

Démunir, v. a. Oter les *munitions* et les défenses d'une place.

Démurer, v. a. (*Dé-mu-ré*) Ouvrir une porte ou une fenêtre qui étoit *murée.*

Dénaire, adj. (*Dé-ne-re*) Qui a rapport au nombre de *dix* : *Nombre dénaire ; Arithmétique dénaire.* (Du lat. *denarius*, qui a la même signification.)

Dénantir, se Dénantir, v. réfl. T. de Jurisprudence. Abandonner les assurances, les *nantissemens* qu'on avoit reçus. —On dit aussi : *Il ne faut pas se dénantir* (se dépouiller) *de ce qu'on a.*

Dénare, s. m. Petite monnoie de cuivre à Breslau, qui vaut le quart du kreutzer.

Dénatter, v. a. (*Dé-na-té*) Détortiller ce qui étoit tortillé en *natte*, comme des cheveux, etc.

Dénaturé, ée, part. p. et adj. V. *Dénaturer.* —Qui manque d'affection et de tendresse pour ses proches parens : *Enfant, pere dénaturé.* —En parlant des choses, qui est contraire aux sentimens que la nature inspire : *Action barbare et dénaturée.*

Dénaturer, v. a. (*Dé-na-tu-ré*) *Dénaturer son bien*, vendre ses propres pour faire des acquêts dont on ait la libre disposition.

Denché, ée, adj. (*Dan-che*) T. de Blason : Voy. *Danché.*

Dendrite, s. m. (*Dan-dri-te*) Pierre sur laquelle on voit des ramifications imitant des buissons, des arbrisseaux. (Du grec *dendron* arbre.) On dit aussi dans le même sens, *Dendrophore.* (De *dendron* arbre, et *phérô* je porte.)

Dendroïde, s. f. (*Dan-dro-i-de*) Plante qui croît comme les arbres. —On le dit aussi adjectivement de ce qui a des ramifications semblables à celles d'un arbre. (Du gr. *dendron* arbre, et *eidos* forme, ressemblance.)

Dendroïtes, s. m. pl. On donne ce nom à toute espèce de fossile qui est ramifié.

Dendrolithes, s. f. plur. (*Dan-dro-li-te*) Pétrifications ou incrustations d'arbres. (Du grec *dendron* arbre, et *lithos* pierre.)

Dendromètre, s. m. (*Dan-dro-me-tre*) Instrument pour mesurer la hauteur des arbres, et par lequel on reduit la science de la Trigonométrie à une simple opération mécanique. —Autre instrument qui sert à mesurer avec précision la quantité de bois que contient un arbre. (Du grec *dendron* arbre, et *métron* mesure.)

Dendrophores, s. m. pl. (*Dan-dro-fo-re*) Ceux qui portoient des arbres dans les *Dendrophories.* Voy. *Dendrite.*

Dendrophorie, s. f. (*Dan-dro-fo-rî-e*) Chez les Anciens, cérémonie religieuse qui consistoit *à porter des arbres* à la suite de certains sacrifices. (Du gr. *dendron* arbre, et *phérô* je porte.)

Dénégation, s. f. (*Dé-né-ga-cion*) Action par laquelle on *dénie* quelque chose en Justice.

Dénéral, s. m. Plaque ronde qui sert de modèle aux Monnoyeurs pour fabriquer une espèce de la grandeur et du poids qu'il faut.

Denga, s. m. Mot originairement tartare, qui signifie *coin* ou *empreinte.* Le *Denga*, *Kopeica* ou *Copeck*, ancienne monnoie d'argent de Russie, étoit la seule qui y fût en usage il y a quatre siècles. Dans les payemens un peu considérables, on comptoit les centaines de *copecks* par autant de crans qu'on marquoit sur une taille qui a été nommée *Rouble.* C'est de là que tire son nom le *Rouble*, qu'on n'a commencé à fabriquer que dans les premières années du dix-huitième siècle.

Déni, s. m. Refus d'une chose due : *Déni de Justice, etc.* (De *dénier*, Voy. ce mot.)

Déniaisé, s. m. (*Dé-nie-zé*) Homme fin et rusé.

Déniaisement, s. m. (*Dé-nie-ze-man*) Action par laquelle on trompe les *niais.*

Déniaiser, v. a. (*Dé-nie-zé*) Rendre quelqu'un *moins niais.* —Tromper. Dans l'un et l'autre sens il est familier.

Déniaiseur, s. m. (*Dé-nie-zeur*) Celui qui *déniaise* les autres. Il est peu usité.

Dénicher, v. a. (*Dé-ni-ché*) Oter du *nid.* —Fig. et fam. Faire sortir par force de quelque poste.

Dénicher, v. neut. S'évader, s'enfuir : *Les ennemis ont deniché.*

Proverbial. *Les oiseaux sont dénichés*; ce qu'on cherche n'est plus où il étoit.

Dénicheur, s. m. Celui qui *deniche* de petits oiseaux. Il est peu usité au propre. —Figur. *Denicheur de merles, de fauvettes*; chevalier d'industrie.

Denier, s. m. (*De-nié*) Petite monnoie de cuivre valant la douzième partie d'un sou. On dit d'un homme plus fin qu'un autre, qu'*il le vendroit à beaux deniers comptans.* —Au plur. somme d'argent : *Les deniers publics, les deniers d'une recette, etc.* —Intérêt d'une somme principale : *Le denier vingt*, le cinq pour cent; *le denier vingt-cinq*, le quatre pour cent; *le denier de l'ordonnance*, l'intérêt que la loi permet de stipuler. —Part qu'on a dans les affaires : *Il a un denier dans les fermes*, la douzième partie d'un vingtième. —Partie ou degré de la bonté de l'argent pur, qui est divisé en douze deniers. —Poids de vingt-quatre grains. (Du lat. *denarius*, qui signifie proprement *de dix, qui contient le nombre de dix*; et par extension, *deniers*, parce que chez les Romains cette monnoie valoit primitivement *dix as*, et se marquoit par un X.)

Denier d'argent, monnoie des anciens Romains, qui valoit environ dix de nos sous ou 50 c. —*Denier sterling*, monnoie d'argent d'Angleterre. Voy. *Penny.*

Denier de poids, la vingt-quatrième partie de l'once ou la cent quatre vingt-douzième du marc. —*Deniers de fin*, les parties d'argent qui restent après son affinage. —*Denier de Monnoyage*, espèce de monnoie de quelque qualité que ce soit. —*Denier de boîte*, les espèces d'or ou d'argent qu'on met dans la boîte des délivrances pour servir ensuite de comparaison avec les espèces fabriquées. —*Denier à Dieu*, ce que l'acheteur donne au vendeur, pour sureté d'un engagement verbal. —*Le denier à Dieu* ne s'impute point sur le prix; et c'est en cela qu'il diffère des *arrhes.* —*Fort denier*, fraction qu'on ne peut payer effectivement qu'avec une pièce de monnoie plus forte : 6 f. 3 c. ne peuvent se payer qu'avec 6 f. 5 c.; ce dernier excédent forme le *fort denier.* —*Denier-St.-André*, droit qui se percevoit en Languedoc, depuis le passage de Roquemaure, jusqu'au port de Cassande.

Dénier, v. a. (*Dé-nié*) Nier. Il ne se dit que dans ces phrases : *Dénier un fait, un crime, un depôt, une dette.* —Refuser ce que l'honnêteté, l'équité ne veulent pas qu'on refuse. (Du latin *denegare*, dont la signification est la même.)

Dénigrement, s. m. (*Dé-ni-gre-man*) Action de *dénigrer.* —Etat de mépris où tombe celui qui est dénigré. (Du lat. *denigratio.*)

Dénigrer, v. a. (*De-ni-gré*) Noircir la réputation de quelqu'un. —Chercher à rabaisser le prix de quelque chose. (Du lat. *denigrare*, fait dans la même signification de *niger, nigra, nigrum* noir.)

Dénombrement, s. m. (*Dé-non-bre-man*) Compte et détail : *Dénombrement des habitans, du peuple.*

Dénombrement de fiefs, la déclaration par écrit que donne le Vassal des héritages, cens et autres droits qu'il reconnoît tenir à foi et hommage de son Seigneur.

Dénominateur, s. m. T. d'Arith. Nombre inférieur d'une fraction, lequel marque en combien de parties l'entier ou l'unité est supposée divisée. (Du latin *denominare* dénommer; parce que le denominateur donne à la fraction le nom qu'elle porte, $\frac{2}{10}$ deux dixièmes, etc.)

Dénominatif, ive, adj. Il se dit d'un terme qui marque le nom propre de quelque chose. (Du lat. *denominativus.*)

Dénomination, s. f. (*Dé-no-mi-na-cion*) Nom qui est imposé à quelque chose et qui en marque ordinairement la qualité principale. (Du latin *denominatio.*)

Réduire des fractions à une même dénomination, leur donner le même dénominateur.

Dénommer, v. a. (*Dé-no-mé*) T. de Pratiq. Nommer et comprendre quelque personne ou quelque chose, nommément ou par son nom, dans quelque acte ou procédure. (Du lat. *denominare*, fait dans la même signification, de *nomen* nom.)

Dénoncer, v. act. (*Dé-non-cé*) Déclarer; publier : *Dénoncer la guerre.* —On dit à peu près dans le même sens : *Il a été dénoncé au prône pour excommunié.* —Déférer en Justice : *Dénoncer un coupable au Magistrat, un livre comme séditieux, etc.* (Du latin *denuntiare*, qui a la même signification.)

Dénonciateur, s. m. Celui qui dénonce, qui accuse. (Du lat. *denuntiator.*)

Dénonciation, s. fém. (*Dé-non-ci-a-cion*) Délation, accusation faite en Justice. —Déclaration qu'une personne a encouru l'excommunication. —Déclaration publique et solennelle : *La denonciation de la guerre.* (Du lat. *denuntiatio.*)

Dénonciation de nouvel œuvre; Acte que le propriétaire d'une maison, etc. fait signifier à son voisin, pour arrêter un ouvrage commencé par celui-ci, au préjudice du premier.

Dénotation, s. f. (*Dé-no-ta-cion*) Désignation d'une chose par certains signes. Ce mot et le suivant sont peu usités. (Du latin *denotatio.*)

Dénoter, v. a. (*Dé-no-té*) Désigner; indiquer. (Du latin *denotare*, fait de *nota* note, signe, marque.)

Dénouement, s. m. (*Dé-nou-man*) En t. de Poésie, le point où aboutit et se résout une intrigue épique ou dramatique : l'évènement qui *dénoue* le fil de l'action. —Il se dit aussi en parlant des affaires, des intrigues, etc.

Dénouer, v. a. (*Dé-nou-e*) Défaire un *nœud.* *Racine* (Britannicus) a dit au figuré et par une heureuse hardiesse, *denouer un hymen.* —Fig. Démêler; développer. Il se dit sur-tout des pièces de théâtre.

se Dénouer, v. réc. *Ce ruban s'est dénoué*, s'est défait —Fig. 1.° Devenir plus souple, au physique et au moral : *Cet enfant se dénoue; ce jeune homme étoit lourd, il s'est denoué.* —2.° Se démêler; se développer : *L'intrigue de cette pièce se dénoue bien.* —3.° On dit que

la langue se dénoue, quand après s'être tu, on commence à parler.

Denrée, s. f. (*Dan-ré-e*) Tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes et des animaux. (Du lat. barbare *denariata*, qui dans le moyen âge, s'est dit d abord exclusivement de la quantité qu'on pouvoit avoir pour un denier *denarius*, et ensuite par extension, de toute espèce de denrée.) —Dans le style badin, toute sorte de marchandises : *Cet homme vend bien sa denrée.*

Dense, adj. (*Dan-ce*) T. de Physiq. Epais; compacte; dont les parties sont serrées; qui occupe peu d'étendue avec beaucoup de matière : *L'eau est plus dense que l'air.* Il est opposé à *rare.* (Du latin *densus*, qui a la même signification.)

Densité, s. f. (*Dan-ci-té*) Qualité de ce qui est *dense.* (Du lat. *densitas.*)

Dent, s. f. (*Dan*) Petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à mâcher et à mordre, etc. (Du lat. *dens*, *dentis*, dont la signification est la même.)

Dents de lait, premières dents des enfans. —*Dents de sagesse*, les quatre dernières molaires. —*Fausses dents*, dents artificielles qu'on met à la place de celles qui manquent.

Figurém. et famil. 1.° *Arracher une dent à un avare*, le forcer à donner de l'argent. —2.° *Avoir une dent* ou *une dent de lait contre quelqu'un*, avoir contre lui une vieille rancune, une rancune sucée, pour ainsi dire, avec le lait; par allusion aux dents de lait qui poussent les premières de toutes. —3.° *Montrer les dents à quelqu'un*, lui résister en face; lui faire tête. —4.° *N'avoir pas de quoi mettre sous la dent*, n'avoir pas de quoi vivre. —5.° *Parler à quelqu'un des grosses dents*, avec force, avec vivacité. —6.° *Donner un coup de dent à quelqu'un*, dire un mot qui le pique. —7.° *Déchirer à belles dents*, médire cruellement d'une personne. —8.° *Etre sur les dents*, extrêmement fatigué, harassé.—9.° *Ne pas desserrer les dents*, ne dire mot. —*Manger de toutes ses dents*, vîte et beaucoup. —*Parler entre ses dents*, ne pas parler distinctement. —*Prendre le mors aux dents*, se dit au propre, d'un cheval qui s'emporte : et au figuré, d'un jeune homme qui se jette dans le libertinage, ou de celui qui se porte avec ardeur à son devoir. —*Rire du bout des dents*, par force ou par complaisance, sans en avoir envie. —*Armé jusqu'aux dents*, V. *Armé.* —*Savant jusqu'aux dents*; se dit d'un pédant. —*Malgré lui et ses dents*, malgré tous ses efforts. Voy. *Aidant.*

Dent, se dit de plusieurs choses qui ont des pointes qui sont faites en forme de dents : *Les dents d'une scie, d'un râteau; les dents d'un peigne, d'une herse, d'une clef, d'une roue de moulin, etc.* Voy. *Brèche.*

Dent-de-chien, s. f. Sorte de plante qui croît dans les lieux montagneux, et qui tire son nom de la forme de sa racine.

Dent-de-lion, s. f. Sorte de plante appelée vulgairement *Pissenlit.*

Dentaire, s. f. (*Dan-tè-re*) Plante vivace, de la famille des Crucifères, dont il y a plusieurs espèces.

Dentaire, adj. T. de Médec. Qui a rapport aux *dents.*

Dentale, s. f. T. de Conchyliologie : Petit coquillage fait en forme de chalumeau et qui a la figure d'une *dent.* C'est un ver marin, du genre ou groupe des *Branchiodeles*, enfermé dans un tube qui exsude de sa surface.

Dentale, adj. f. Qui se prononce à l'aide des *dents* : telles sont les lettres *d* et *t.*

Denté, ée, adj. (*Dan-te*) Qui a des *dents* : *Roue dentée.* —Se dit en Botaniq. des feuilles dont les bords sont garnis de pointes horizontales, et de la même consistance que les feuilles. Le calice, les anthères peuvent aussi être dentés. V. le mot *Crenelé.* —En t. de Blason, se dit des dents des animaux qui sont d'un autre émail que le corps.

Dentée, s. f. Coup de *dent* : *Le chien a donné une dentée au loup; le cheval a reçu une dentée du sanglier.*

Dentelaire, s. f. (*Dan-te-lè-re*) Plante vivace, du midi de la France, excessivement âcre, corrosive, vulnéraire et détersive, qu'on nomme aussi *Herbe au cancer* et *Malherbe* : elle s'emploie avec succès contre les cancers et les maux de *dents.* On en distingue plusieurs espèces étrangères : celle qui croît dans l'Amérique méridionale prend le nom d'*Herbe au diable.*

Dentelé, ée, adject. (*Dan-te-lé*) Taillé, façonné en forme de *dents.* —En t. de Botan. découpé en pointes plus écartées que les dentées. —En t. de Blason, il se dit des pièces dont les côtes sont faits en forme de dents ou de petits triangles.

Médailles dentelées, médailles grecques ou romaines, dont la tranche est dentelée ou garnie de dents.

Dentelé, s. m. Terme d'Anat. Nom de deux muscles dont l'un, *le petit dentelé*, fait mouvoir l'épaule en dedans; et l'autre, *le grand dentelé*, sert à dilater la poitrine.

Dentelée, s. f. Tulipe rouge pâle et blanc sale.

Denteler, v. a. (*Dan-te-lé*) Faire des entailles en forme de *dents.*

Dentelle, s. f. (*Dan-tè-le*) Ouvrage à jour, de fil, de soie, d'or ou d'argent, qui se fait avec des fuseaux. (De *dent*, parce que les premières dentelles ont été découpées en forme de dents.) —Ornement d'Imprimerie qui représente une dentelle.

Dentelure, s. f. (*Dan-te-lu-re*) Ouvrage de Sculpture *dentelé.* —Dans l'usage ordinaire, chose faite ou découpée en forme de *dents.*

Denticule ou Dentelet, s. m. (*Dan-ti-ku-le*, *Dan-te-lè*) T. d'Architect. Ornement qui consiste en plusieurs petites pièces coupées carrément et également. —Le carré sur lequel on taille les denticules.

Denticulé, ée, adj. T. de Blason : *Ecu denticulé*, dont la bordure a des dents faites comme les *denticules.*

Dentier, s. m. (*Dan-tié*) Rang de *dents.*

Dentifrice, s. m. (*Dan-ti-fri-ce*) Remède propre à frotter et à nettoyer les *dents.* (Du latin *dentificium*, fait dans le même sens de *dens*, *dentis* dent, et de *fricare* frotter.)

DENTIROSTRES, s. m. pl. T. d'Ornithologie. Famille d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, dont le *bec* supérieur porte sur ses bords un nombre de crénelures ou *dents* au-dessus de deux, tels que le *Calao* des Indes, le *Momot* d'Amérique, etc. (Du lat. *dens*, *dentis* dent, et *rostrum* bec.)

DENTISTE, s. m. (*Dan-tis-te*) Chirurgien qui s'occupe de ce qui concerne les *dents*.

DENTITION, s. f. (*Dan-ti-cion*) Sortie naturelle des *dents*.

DENTURE, s. f. (*Dan-tu-re*) Ordre dans lequel les *dents* sont rangées. —En t. d'Horloger, le nombre des *dents* que l'on donne à chaque roue.

DÉNUDATION, s. f. (*Dé-nu-da-cion*) T. de Chirurgie : État d'un os qui paroît à découvert. (Du lat. *denudatio*, fait dans le même sens, de *denudare*, dérivé de *nudus* nu.)

DÉNUÉ, ÉE, part. p. de *Dénuer*, et adject. *Dénué de biens*, *de secours*; et au figuré, *denué d'esprit*, *d'agrémens*, etc. Il diffère de *dépourvu*, 1.° en ce que *denué* qui a la rigueur exprime la *nudité*, marque un dépouillement ou plutôt une privation entière et absolue; au lieu que *dépourvu* n'exprime, à la lettre, qu'un manque ou une disette plus ou moins grande, par le défaut de *provisions*, de moyens : *L'homme denué de biens est dans la misère; l'homme dépourvu est dans le besoin.* 2.° En ce que *denué* demande nécessairement après lui un régime, et que *dépourvu* laisse quelquefois son régime sous-entendu, comme étant assez annoncé par la contexture de la phrase. 3.° En ce que *dénué* ne se dit qu'au figuré, et que *dépourvu* se dit également au figuré et au propre. (Du lat. *denudatus*, part. passif de *denudare* dépouiller, mettre à nu.)

DENUEMENT, s. m. (*Dé-nu-man*) Dépouillement, privation. Il ne se dit guères qu'en matière de dévotion. (Du lat. *denudatio*.)

DÉNUER, v. act. (*Dé-nué*) Dégarnir, dépouiller, priver des choses regardées comme nécessaires. (Du latin *denudare*, fait de *nudus* nu.)

DÉNUSCKA, s. f. Monnoie de cuivre en Russie, de la valeur d'un demi-copeck.

DÉPAQUETER, v. a. (*Dé-pa-ke-té*) Défaire un *paquet*.

DÉPARAGER, v. a. (*Dé-pa-ra-jé*) Marier une fille à une personne de condition inégale. T. de Jurisprudence. (De la particule privative *dé*, et du lat. *par*, *paris* pareil, semblable.)

DÉPAREILLER, v. a. (*Dé-pa-rè-glie*, mouillez les *ll*) Séparer deux choses *pareilles*. (De la particule *dé*, qui marque éloignement, séparation, et de l'adjectif *pareil*.)

DÉPARER, v. a. (*Dé-pa-ré*) Oter ce qui *pare* : *Déparer un autel.* —Rendre moins agréable : *Ce défaut dépare ses bonnes qualités.*

DEPARIER, v. a. (*Dé-pa-ri-é*) Oter l'une des deux choses qui font une paire : *Déparier des gants*, *des souliers*, *etc.* —Séparer l'un de l'autre, le mâle et la femelle de quelques animaux : *Déparier des pigeons.* —Il se dit aussi des chevaux de carrosse de différent poil, de différente taille, etc. qu'on ne trouve pas à propos d'atteler ensemble à un même carrosse.

DÉPARLER, v. n. (*Dé-par-le*) Sans *déparler*, sans cesser de *parler* : *Ne pas déparler*, ne pas cesser de parler. Fam.

DÉPART, s. m. (*Dé-pár*, le *t* final ne se prononce jamais) Action de *partir*. *Le jour du départ; le départ du Courrier. Etre sur son depart* (style fam.), être près de partir. —En t. d'Orfèvre, séparation qui se fait de l'or et de l'argent par le moyen de l'eau-forte.

DÉPARTAGER, v. a. (*De-par-ta-je*) T. de Palais : *Oter le partage.*

DÉPARTEMENT, s. m. (*Dé-par-te-man*) Distribution : *Le departement des quartiers*, en parlant des troupes; *le departement des tailles.* —En parlant des différentes affaires d'État, on dit *le département de la Guerre*, *de la Marine*, etc. —Il se dit aussi, sur-tout dans la Marine, des lieux départis et distribués : *Le département de Brest*, *de Toulon*; *tous les Officiers ont eu ordre de se rendre à leur département.* —Partie du Royaume de France, administrée par un Préfet : *Le Département de la Seine*, *du Rhône*, *etc.* (Du latin *partiri* partager, diviser.)

DÉPARTIE, s. f. Départ. Il est vieux.

DÉPARTIR, v. a. Donner, distribuer. —Partager : *Cela a été départi entre tous les habitans.* (Du lat. *partiri* partager.)

SE DÉPARTIR, v. r. Se désister : *Il s'est départi de sa demande.* —En parlant des devoirs, des règles; s'en écarter. Il s'emploie ordinairement avec la négative.

DÉPASSER, v. a. (*Dé-pa-cé*) Retirer un ruban, un cordon, etc. qu'on avoit *passé* dans un œillet, dans une ganse. —Passer au-delà : *Ce vaisseau dépassa bientôt le nôtre*; et au figuré, *dépasser les bornes*, etc.

DÉPÂTISSER, v. a. (*Dé-pâ-ti-cé*) T. d'Imprimerie. Mettre en ordre des caractères *tombés en pâte*, pour les distribuer ou en faire des paquets.

DÉPAVER, v. a. (*Dé-pa-vé*) Oter le *pavé*. Il ne se dit point du pavé qu'on ôte, mais des lieux d'où on l'ôte.

DEPAYSER, v. a. (*Dé-pé-i-zé*) Tirer quelqu'un de son *pays*; et par extension, d'un lieu où il a du crédit ou des habitudes. —Au fig. donner de fausses idées à quelqu'un, à dessein de le tromper, de l'amuser; détourner son esprit de ce qui pourroit le conduire à deviner ce qu'on veut tenir caché.

DÉPÉCEMENT, s. m. (*Dé-pé-ce-man*) Action de *dépécer*.

DÉPÉCER, v. a. (*Dé-pé-cé*) Mettre en *pièces*, en morceaux.

DÉPECEUR, s. m. Marchand qui achète les bateaux qui ne servent plus et qui les *dépèce*. Trév.

DÉPÊCHE, s. f. Lettre sur les affaires publiques : *Il a reçu sa dépêche ou ses dépêches.*

DÉPÊCHER, v. a. (*Dé-pê-ché*) En parlant des choses; expédier, hâter, faire promptement : *Il faut dépêcher cet ouvrage.* On dit fam. sans article, *dépêcher besogne*. Voy. *Hâter.* (Du lat. barbare *depediscare*, comme *empêcher* a été fait d'*impediscare*, formé d'*impedire*. *Ce mot depediscare s'est dit pour depedire ou expedire.* Menage.) —En parlant des personnes,

envoyer avec diligence porter des ordres : *Dépêcher un Courrier.*

Dépêcher quelqu'un, s'en défaire en le tuant. —*Travailler à dépêche compagnon*, travailler vite. —*Se battre à dépêche compagnon*, sans quartier.

se Dépêcher, v. réc. Se hâter.

Dépeindre, v. a. Décrire et représenter par le discours. (Du latin *depingere*, fait dans le même sens, de *pingere* peindre.)

Dépenaillé, ée, adj. (*Dé-pe-na-glié*, en mouillant les *ll*) Déguenillé ; couvert de haillons. Il est fam. (Du vieux mot *pénaillon* qui signifioit *haillon*, et qui avoit été fait du lat. *peniculamentum* lambeau, guenille.) —Mis négligemment, de manière que les différentes parties de l'habillement ne paroissent pas tenir ensemble. —On dit fig. et fam. d'une personne dont la figure est flétrie et presque détruite, que *sa figure est bien dépenaillée.*

Dépenaillement, s. m. (*Dé-pe-na-glie-man*) État d'une personne *dépenaillée.* Style fam.

Dépendamment, adver. (*Dé-pan-da-man*) D'une manière *dépendante.*

Dépendance, s. f. (*Dé-pan-dan-ce*) Sujétion, subordination : *Les enfans sont dans la dépendance de leurs pères.* —On dit d'une terre qui dépend ou relève d'une autre, qu'*elle est de sa dépendance*, et non pas *dans sa dépendance.*

Dépendances, s. f. pl. Ce qui fait partie d'un héritage, d'une maison, etc. *Appartenances et dépendances.*

Dependant, ante, adj. (*Dé-pan-dan*) Qui *dépend.* —Qui relève.

En Marine, *tomber en dépendant*, arriver à petites voiles.

Dépendre, v. act. (*Dé-pan-dre*) Oter une chose qui est *pendue* ou attachée à quelque croc ou crampon. —Dépenser. En ce sens, il est vieux et ne s'emploie plus que dans cette expression proverb. *Je suis à vous à vendre et à dépendre.* (Dans cette seconde acception, du lat. *dependere*, *dependo* dépenser.)

Dépendre, v. n. Être dans la *dépendance*, sous l'autorité de... —Relever : *Cette terre dépend de telle autre.* —Provenir : *L'effet dépend de la cause.* —S'ensuivre : *Cette démonstration dépend d'un tel principe.* (Du latin *dependere*, *dependeo.*)

Dépendre, v. impers. *Il ne dépend que de moi de*... il ne tient qu'à moi; il est en mon pouvoir de...

Dépens, s. m. pl. (*Dé-pan*) T. de Pratique: Frais; ce qu'on a déboursé dans la poursuite d'une affaire, d'un procès, etc. (Du lat. *dispendium*, fait dans la même signification, de *dispendere* dépenser : ou bien de *expensum.* V. *Dépense.*) —On dit fam. *Servir à ses dépens ; se divertir aux dépens d'autrui, etc.*

Dépense, s. f. (*Dé-pan-se*) Argent qu'on emploie à quoi que ce puisse être. (Du latin *expensum*, fait dans la même signification, de *pendere*, *pendo* peser ; parce que les anciens Romains pesoient la monnoie qu'ils donnoient ou recevoient en payement. Voy. *As.*) —Article d'un compte qui contient ce qui a été déboursé par celui qui le rend. —Lieu où, dans les maisons particulières, on serre ordinairement le fruit, la vaisselle et le linge qui servent pour la table. On le nomme *Office* dans les grandes maisons. —Sur les vaisseaux, la cambuse; l'endroit où se fait la distribution des vivres à chaque repas.

Dépense sourde, secrète et qui ne paroît point. —*Faire la dépense*, être chargé du détail de tout ce qui se dépense dans une maison. —*Faire de la dépense*, dépenser beaucoup. —*Se mettre en dépense*, faire une dépense extraordinaire.

Dépense d'un réservoir ou *d'un jet* (Hydrauliq.), la quantité d'eau que ce réservoir ou ce jet fournit par un ajutage, en un temps donné.

Dépenser, v. a. (*Dé-pan-cé*) Employer de l'argent à quelque chose. Il s'emploie souvent au neutre : *Dépenser en habits, en bijoux, etc.* (Du lat. *dependere* ou mieux *dispendere*, dont la signification est la même.)

Dépensier, ière, adj. (*Dé-pan-cié, iè-re*) Celui ou celle qui fait de la *dépense*, qui aime la *dépense.* —On dit aussi substantiv. *C'est un grand dépensier, une grande dépensière.*

Dépensier, s. m. Celui qui fait la *dépense* dans une maison religieuse ou dans un vaisseau. —On dit de même dans les maisons de filles, *La dépensière, la Sœur dépensière.*

Déperdition, s. f. (*Dé-per-di-cion*) Perte, dissipation : *Déperdition de substance.* (Du lat. *deperdere* perdre entièrement.)

Dépérir, v. n. Diminuer, se ruiner, devenir plus foible, de moindre valeur. Il prend *être* ou *avoir* pour auxiliaire. (Du lat. *deperire*, qui a la même signification.)

Dépérissement, s. m. (*Dé-pé-ri-ce-man*) État d'une chose qui commence à diminuer, à *périr* et à se détériorer.

Dépêtrer, v. act. (*Dé-pé-tré*) Il se dit au propre, des pieds quand ils sont embarrassés : *Dépêtrer un cheval qui s'est embarrassé dans ses traits... Se dépêtrer d'un bourbier.* (De la particule extractive *dé*, et de *petra* qui en grec et en latin, signifie *pierre* ; comme qui diroit, *tirer d'entre les pierres.*)

se Dépêtrer, v. r. Fig. et fam. Se défaire, se débarrasser : *Se dépêtrer d'un importun.*

Dépeuplement, s. m. (*Dé-peu-ple-man*) Action par laquelle on *dépeuple.* —État d'un pays *dépeuplé.*

Dépeupler, v. a. (*Dé-peu-plé*) Dégarnir un pays d'habitans ; en diminuer extrêmement le nombre. On dit par extension, *dépeupler un étang*, en ôter la plus grande partie du poisson. —*Dépeupler un pays de gibier, une garenne de lapins*, etc. *Dépeupler une forêt*, retrancher une partie du plant. Voy. *Peupler*, dont *dépeupler* est le contraire.

Déphlegmation, s. f. (*Dé-fleg-ma-cion*) Opération chimique par laquelle on enlève à une substance sa partie *phlegmatique* ou aqueuse. (De la particule extractive *dé*, et du subtant. *phlegme*, fait du grec *phlegma*, qui a la même signification.)

Déphlegmé, ée, part. p. et adj. Qui a perdu son *phlegme.* Voy. *Déphlegmation.*

Déphlegmer, v. a. (*Dé-fleg-mé*) T. de Chim.

Enlever à une substance sa partie *phlegmatique* ou aqueuse. Voy. *Déphlegmation.*

DÉPHLOGISTIQUE, adj. T. de Chimie. *Air dephlogistique*, nom donné lors de sa découverte, au fluide appelé depuis *Gaz oxygène* ou *Air vital.* (De la particule privative *dé*, et du grec *phlogistos* brûlé, enflammé; *air privé* ou *dégagé de tout principe inflammable.* Voy. *Oxygene.*)

DÉPIÉ, s. m. T. de Jurisprudence féodale: Démembrement.

DÉPIECER, v. a. (*Dé-pié-cé*) Démembrer.

DÉPILATIF, IVE, adject. Qui fait tomber le poil.

DÉPILATION, s. f. (*Dé-pi-la-cion*) Action de *dépiler* ou l'effet de cette action.

DÉPILATOIRE, subst. m. (*Dé-pi-la-toa-re*) Drogue ou pâte pour *dépiler.*

DÉPILER, v. a. (*Dé-pi-lé*) Faire tomber le *poil* avec des dépilatoires. Il s'emploie plus régulièrement comme verbe pronom. refléchi, *Se dépiler*, perdre son poil. Dans la signification active, on dit plus souvent et mieux *Epiler.* (Du lat. *depilare*, formé dans la même signification de la partic. extractive *de*, et de *pilus* poil.

DÉPIQUER, v. a. (*Dé-pi-ke*) Oter la *pique*, la fâcherie; faire qu'on ne soit plus piqué. Il est familier.

DÉPISTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Dépister.* —*Beaumarchais* a dit figur. dans son Barbier de Séville: *Vous seriez bientôt reconnu, ma foi, bientôt depisté.*

DÉPISTER, v. a. Découvrir ce qu'on veut savoir, en suivant les *pistes* de quelqu'un.

DEPIT, s. m. (*Dé-pi*) Chagrin mêlé de colère et qui dure peu; fâcherie. (Suivant *Caseneuve* et *Ménage*, du lat. *despectus* qui signifie proprement mépris; parce que, disent-ils, ce sentiment entre toujours pour quelque chose dans le dépit. Ils ajoutent que *depiter* signifioit anciennement *mepriser.*)

En dépit de... malgré. —*Ecrire en dépit du bon sens*, fort mal. —*Faire des vers en dépit de Minerve*, faire de méchans vers. —On dit famil. d'une chose qui réussit sans qu'on en prenne soin, qu'*elle croît par depit.*

SE DÉPITER, v. r. (*Dé-pi-té*) Se fâcher, se mutiner; agir par *dépit.* Voy. ce mot. —On dit aussi activem. *Cette perte l'a dépité; ne dépitez pas cet enfant, etc.*

DÉPITEUX, EUSE, adj. (*Dé-pi-teû, eû-ze*) Qui se *dépite.* Il est vieux, et c'est dommage.

DÉPLACÉ, ÉE, part. p. de *Déplacer*, et adj. *Oté de sa place.* —En parlant des personnes, mal placé ou placé dans un poste qui ne lui convient pas. —En parlant des choses, peu convenable.

DÉPLACEMENT, s. m. (*Dé-pla-ce-man*) Action de *déplacer.*

DEPLACER, v. act. (*Dé-pla-cé*) Oter une chose *de sa place.* —Oter à quelqu'un son emploi.

DÉPLAIRE, v. n. (*Dé-plè-re*) Ne *plaire pas*; être désagréable. —Fâcher; donner du chagrin. —On dit impersonn. *Il lui deplaît fort de... il me déplaît seulement que...*

SE DÉPLAIRE, v. réc. S'ennuyer; se chagriner; s'attrister. Il se dit des hommes, des animaux, et figur. des plantes: *Ces plantes se deplaisent en cet endroit*, le sol ou l'exposition de ce lieu ne leur convient pas.

DÉPLAISANCE, s. f. (*Dé-plè-zan-ce*) Répugnance; degoût: *Prendre quelqu un en déplaisance.*

DÉPLAISANT, ANTE, adject. (*Dé-plè zan, an-te*) Qui *deplaît*; qui chagrine; desagreable: *Figure déplaisante; il est déplaisant de perdre tout.*

DÉPLAISIR, s. m. (*Dé-plè-zir*) Chagrin; douleur d'esprit; affliction. (De la particule privative *de* et du mot *plaisir.*) —Mecontentement; injure.

DÉPLANTER, v. a. (*Dé-plan-té*) Arracher une chose *plantée* pour la planter ailleurs.

DÉPLANTOIR, s. m. (*De-plan-toar*) Outil avec lequel on *déplante* des racines ou des plantes.

DÉPLIER, v. act. (*De-pli-é*) Etendre une chose qui étoit *pliée*: *Déplier du linge, déplier une serviette.*

DEPLISSER, v. a. (*Dé-pli-cé*) Oter les *plis*: *Deplisser une jupe, etc.; cet habit se deplisse*, les plis s'en defont. Il ne se dit que des plis faits à l'aiguille, et c'est en quoi il diffère de *déplier.*

DÉPLOIEMENT, subst. m. (*Dé-ploa-man*) Action de *deployer.* —Etat de ce qui est *déployé*.

DÉPLORABLE, adj. Qui est à *déplorer*: *Un état déplorable.* Il ne se dit que des choses, si ce n'est, dit l'*Acad.*, dans le style soutenu, et sur-tout en Poésie. On lit en effet dans *Racine* (Andromaque) *le deplorable Oreste*, et (Phèdre) *Phedre épargnoit plutôt un pere déplorable.*

DÉPLORABLEMENT, adv. (*Dé-plo-ra-ble-man*) D'une maniere tragique et *déplorable.* —Il exprime aussi une sorte de pitié, accompagnée de mépris et d'improbation: *Il écrit, il chante déplorablement.*

DÉPLORER, v. a. (*Dé-plo-ré*) Plaindre fort; avoir pitié. Il ne se dit que des choses. —On dit figur. au Palais qu'*une affaire est déplorée*, pour dire qu'il n'y a plus aucune espérance de la faire réussir. (Du lat. *deplorare*, qui a la même signification.)

DÉPLOYER, v. a. (*Dé-ploa-ié*) Étendre, déplier: *Déployer ses ailes; marcher enseignes déployées.* —Figur. Faire montre, faire parade: *Déployer son éloquence; déployer ses charmes*, les étaler.

Rire à gorge déployée, rire de toute sa force.

DÉPLUMÉ, ÉE, part. p. de *Déplumer*, et adj. *Oiseau déplume*, qui a perdu ses plumes, qui a mué.

SE DÉPLUMER, v. réc. *Perdre ses plumes*; on dit *plumer* pour ôter, arracher les plumes.

DE PLUS, adv. Encore plus. —En outre.

DÉPOINTER, v. a. (*Dé-poein-té*) *Dépointer une piece d'étoffe*, couper les *points* qui tiennent les plis en état.

DÉPOLIR, v. a. Oter le *poli* d'une chose, en ôter l'éclat, en faire perdre l'éclat.

DÉPONENT, adject. (*Dé-po-nan*) Il se dit des verbes latins qui ont la terminaison passive

et la signification active. (Du latin *deponens*, participe de *deponere* quitter : parce que ces verbes, en conservant la signification du verbe actif, en ont *quitté* les formes pour prendre celles du passif.)

DÉPOPULATION, s. f. État d'un pays *dépeuplé*. (Du lat. *depopulatio*, qui a la même signification.)

DÉPORT, s. m. (*Dé-por*) Droit qu'avoient certains Évêques de prendre la première année du revenu des Eglises paroissiales qui vaquoient par mort, en dédommagement du soin qu'ils prenoient d'y faire célébrer l'office divin. —Droit qu'un Seigneur féodal avoit de jouir de la première année du revenu d'un fief après la mort du possesseur.

Sans déport, sans délai, sur le champ. C'est un terme de Palais.

DÉPORTATION, s. f. (*Dé-por-ta-cion*) Sorte de bannissement en usage chez les Romains, par lequel on assignoit à chacun un lieu pour sa demeure, avec défense d'en sortir, à peine de la vie. Cette peine a été renouvelée dans les temps modernes. (Du lat. *deportatio*, dont la signification est la même.)

DÉPORTEMENT, s. m. (*Dé-por-te-man*) Conduite ; mœurs ; manière de vivre. Il se prend ordinairement en mauvaise part et ne se dit qu'au pluriel. (De l'ital. *portamento* conduite bonne ou mauvaise.)

DÉPORTER, v. a. Bannir dans un lieu éloigné. Voy. *Déportation*. (Du latin *deportare*, fait dans la même signification, de la particule extractive *de*, et de *portare* porter ; transporter.)

SE DÉPORTER, v. réc. Se désister, se départir de....

DEPOSANT, ANTE, adj. (*Dé-po-zan, an-te*) Qui *dépose* et affirme devant le Juge. Il est aussi substantif.

DÉPOSER, v. a. (*Dé-po-zé*) Destituer ; ôter d'une dignité, d'un emploi : *On l'a déposé de sa charge*. —Quitter : *Sylla déposa la Dictature*. —On dit figur. *Déposer le masque, le voile*. —Confier ; remettre : *Déposer une somme entre les mains de*.... Mettre en *dépôt* : *Deposer un corps dans une Eglise, etc.* —En parlant d'une liqueur, laisser au fond du vase qui la contient des parties grossières en hétérogènes. (Du latin *deponere*, qui a ces diverses significations.)

DÉPOSER, v. n. Dire en témoignage ce qu'on sait.

DÉPOSITAIRE, s. m. et f. (*Dé-po-zi-tè-re*) Celui ou celle à qui on a confié un *dépôt*. —Celui ou celle à qui on découvre son cœur : *Il est dépositaire de tous mes secrets*. —Dans divers Ordres religieux, celui ou celle qui a la garde de l'argent, celui qui a une clef des archives et des titres du couvent. (Du latin *depositarius*.)

DÉPOSITION, s. f. (*Dé-po-zi-cion*) Destitution ; privation d'un office, d'une dignité. (Du lat. *depositio*.) —Ce qu'un témoin *dépose*.

DÉPOSSÉDER, v. a. (*Dé-po-cé-de*) Oter à quelqu'un ce qu'il *possède*.

DEPOSSESSION, s. f. (*Dé-po-cè-cion*) Action par laquelle on *dépossède*.

DÉPOSTER, v. a. (*Dé-pos-té*) Chasser d'un *poste*.

DÉPÔT, s. m. (*Dé-pô*) Tout ce qu'on met entre les mains de quelqu'un pour qu'il le garde. —L'action de *déposer*. —Lieu où l'on *dépose*. Il se dit particulièrement du lieu où l'on *dépose* du sel, du tabac, etc. jusqu'à ce qu'ils soient voiturés au lieu de leur distribution. —Coffres où sont les archives d'une Communauté. —En t. de Médecine, amas d'humeurs qui se fait en quelque partie du corps. —En Botanique et en Agriculture, extravasation du suc propre des plantes dans les vaisseaux lymphatiques ou dans le tissu cellulaire. —Sédiment et marque qu'on voit au fond des urines ou de certaines liqueurs. (Du lat. *depositum*, fait dans le même sens du verbe *deponere*.)

Prendre de l'argent en dépôt (Commerce), prendre de l'argent à intérêt. Expression impropre, en usage particulièrement sur la place de Lyon.

DÉPOTER, v. a. (*Dé-po-té*) Oter une plante *d'un pot* où elle est.

DÉPOUDRER, v. a. (*Dé-pou-dré*) Oter la *poudre* ; faire tomber la poudre des cheveux ou d'une perruque.

DÉPOUILLE, s. f. (*Dé-pou-glie*, mouillez les *ll*) La peau de certains animaux. —Toutes les hardes d'une personne. —Ce qu'on remporte des ennemis par la victoire. —La récolte des fruits de l'année. (Du latin *spolium*, dont la signification est la même.) —Dans l'Art du moulage en plâtre, pièce qui sort facilement de la place qu'elle occupoit dans le moule, après que le plâtre a été coulé dedans.

Figur. *Il a quitté sa dépouille mortelle*, il est mort. —*Il a eu la dépouille d'un tel*, a eu ce qu'un tel possédoit, sa charge, son emploi, etc. —*Mettre un canon en dépouille*, retirer du moule le morceau de bois qui a servi d'abord à le former.

DÉPOUILLEMENT, s. m. (*Dé-pou-glie-man*) Privation volontaire ; action, non de *dépouiller* les autres, mais de se *dépouiller* soi-même : *Vivre dans un grand dépouillement des biens, des plaisirs, des honneurs, etc.* —Extrait d'un inventaire, d'un compte, d'un procès.

DÉPOUILLER, v. a. (*Dé-pou-glié*, mouillez les *ll*) Déshabiller ; ôter les habits à quelqu'un. —Oter la peau à un lièvre, à un lapin, etc. —Oter le fruit ou les feuilles d'un arbre. —Oter toutes les pièces du moule qui environne une figure. —Fig. 1.° Priver : *Dépouiller un homme de ses biens*. —2.° Quitter : *Dépouiller toute humanité*. Dans cette acception, il diffère de *se dépouiller*, en ce que l'action de *se dépouiller d'une chose* porte directement sur le sujet qui *se dépouille* ; tandis que l'action de *dépouiller la chose* porte directement contre l'objet dont on veut *être dépouillé* : *Ne croyez pas que pour s'être dépouillé de l'appareil de sa grandeur, on en ait dépouillé l'orgueil*. Roubaud. —3.° Recueillir : *Il a dépouillé pour mille écus de blé, etc.* (Du latin *dispoliare*, fait dans ces significations diverses, de *spolium* dépouille.)

Dépouiller un compte, examiner la recette et la dépense, en faire un extrait.

SE DÉPOUILLER, v. r. Oter les habits qu'on a sur le corps. —Quitter; abandonner. Voy. *Dépouiller*.

DÉPOURVOIR, v. a. (*Dé-pour-voar*) Dégarnir des *provisions* nécessaires. Il n'est en usage qu'à l'infinitif et au prétérit : *Il s'est dépourvu de....*

DÉPOURVU, UE, part. p. de *Dépourvoir*, et adject. Dégarni. —Privé : *Dépourvu de sens, d'esprit, de raison*. Voy. *Dénué*.

AU DÉPOURVU, adv. *Il l'a pris au dépourvu*, sans qu'il fût pourvu des choses nécessaires, sans qu'il fût préparé à ...

DÉPRAVATION, s. f. (*Dé-pra-va-cion*, en vers *ci-on*) Corruption : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que *dépravation* marque physiquement une forte altération des formes, des caractères sensibles, des proportions naturelles ou régulières de la chose; et que cette altération, telle qu'elle est designée par le mot *corruption*, a pour objet les principes, les élémens, les parties, la substance même de la chose. —En Médecine, altération des humeurs. —On dit fig. *La dépravation du siècle, des mœurs, du goût*. (Du latin *depravatio*, dont la signification est la même.)

DÉPRAVÉ, ÉE, part. pas. de *Dépraver*, et adj. Corrompu. Voy. *Vicieux*.

DÉPRAVER, v. a. (*Dé-pra-vé*) Corrompre; pervertir. Voy *Dépravation*. (Du lat. *depravare*, fait dans le même sens, de *pravus* mauvais.)

DÉPRÉCATIF, IVE, adject. *Forme déprécative*, manière d'administrer quelques-uns des Sacremens en forme de prières. (Du latin *deprecativus*.)

DÉPRÉCATION, s. f. (*Dé-pré-ka-cion*) T. de Rhétorique : Figure par laquelle l'Orateur souhaite qu'il arrive quelque bien ou quelque mal. —Prière pour obtenir le pardon d'une faute. (Du latin *deprecatio*, fait dans le même sens de *deprecari*, formé de *preces* prières.)

DÉPRÉCIATION, s. f. (*Dé-pré-ci-a-cion*) Action de *déprécier*, et effet de cette action; avilissement : *La dépréciation du papier-monnoie*. Mot nouveau que l'usage paroît avoir adopté.

DÉPRÉCIER, v. a. (*Dé-pré-cié*) Mettre une chose, une personne au-dessous de son prix. (Du latin *depretiare*, formé dans la même acception de la particule privative *de*, et de *pretium* prix; *ôter le prix, la valeur*.)

DÉPRÉDATEUR, s. m. Voleur, celui qui pille. Voy. *Déprédation*. —On dit aussi adjectiv. *Ministre déprédateur, etc*. (Du latin *deprædator*.)

DÉPRÉDATION, s. f. (*Dé-pré-da-cion*) Vol, ruine, pillage fait avec dégât, par des administrateurs, domestiques, tuteurs, etc. (Du lat. *deprædatio*.)

DÉPRÉDÉ, ÉE, adj. Pillé, enlevé, volé.

DÉPRÉDER, v. a. Piller avec dégât. (Du lat. *deprædari*, fait avec la même signification, de *præda* proie, butin.)

DÉPRENDRE, v. a. sur *Prendre* (*Dé-prandre*) Détacher, au propre et au figuré.

SE DÉPRENDRE, v. réc. Se détacher. —Fig. *Il ne peut se déprendre de cette femme*.

DE PRÈS, adv. Tout proche. —Exactement.

DÉPRESSER, v. a. (*Dé pre-ce*) Oter de la *presse*. —Oter aux draps le lustre qu'on leur avoit donné, lorsqu'on les avoit mis sous la *presse*.

DÉPRESSION, s. f. (*Dé-prè-cion*) L'abaissement qui arrive à un corps qui est serré et comprimé par un autre. —Se dit en Chirurgie, des blessures du crâne, dans lesquelles l'os fracturé est poussé en dedans vers les méninges. —Au fig. abaissement, humiliation. (Du lat. *depressio*, fait dans le même sens, de *deprimere* abaisser, enfoncer.)

Dépression de l'horizon (Marine), abaissement de l'horizon visuel au dessous de l'horizon vrai, occasionné par la hauteur de l'œil au-dessus du niveau de la mer.

DÉPRESSOIRE, s. m. (*Dé-pré-soa-re*) Instrument de Chirurgie, qui sert à abaisser la dure-mere, après l'opération du trépan. (Du latin *deprimere*. Voy. *Depression*.)

DÉPRÉVENIR, v. a. Faire *quitter* une *prévention*.

SE DÉPRÉVENIR, v. pron. *Quitter* ses *préventions*.

DÉPRI, s. m. T. de Pratique : Remise qu'on demande au Seigneur du fief pour les lods et ventes d'une terre qu'on veut acquérir. —Déclaration qu'on faisoit au Bureau des Aides du lieu où l'on vouloit faire transporter du vin pour le vendre ailleurs, avec soumission d'en venir payer les droits de gros. (Du lat. *deprecari* prier; parce qu'on *prioit* les préposés aux Aides de consentir à ce transport.)

DÉPRIER, v. a. (*Dé-pri-é*) Demander une remise au Seigneur. —Aller au Bureau des Aides faire le *dépri*. —Envoyer s'excuser auprès des personnes qu'on avoit invitées; les contremander. —*Révoquer une priere*, une demande faite. Il est peu usité en ce dernier sens.

DÉPRIMÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Déprimer*. —En t. de Botanique, plus ou moins aplati du sommet à la base.

DÉPRIMER, v. act. (*Dé-pri-mé*) Rabaisser; avilir. (Du latin *deprimere*, qui a la même signification.)

DÉPRISER, v. a. (*Dé-pri-zé*) Oter du *prix*, du mérite, de la valeur d'une chose. Il dit moins que *mépriser*, qui signifie ne faire aucun cas. On *déprise* souvent les choses les plus estimables; mais on ne sauroit les *mépriser*. (Du lat. *depreciare*, dont la signification est la même.)

DÉPROPRIEMENT, s. m. (*Dé-pro-pri-man*) Dans l'ordre de Malte, le testament des Chevaliers ou du Grand-Maître.

DÉPUCELLEMENT, s. m. (*Dé-pu-cè-le-man*) L'action de *dépuceler*.

DÉPUCELER, v. act. (*Dé-pu-ce-lé*) Oter le *pucelage*, la virginité.

DEPUIS, (*De-pui*, et devant une voyelle, *de-puiz*) Préposition, 1.° de temps : *Depuis la création du monde*. —2.° de lieu : *Depuis le levant jusqu'au couchant*. —3.° d'ordre : *Depuis le plus grand jusqu'au plus petit*. (De *depost*, fait avec la même acception dans la

basse latinité, de *post* après. *Ménage*, d'après *Sylvius.*)

Depuis, adv. de temps : *Qu'est-il arrivé depuis?* et non pas *depuis lors?* quoique J. J. Rousseau, dans ses Confessions, se soit servi de cette dernière expression.

Depuis peu, depuis peu de temps. —*Depuis quand?* depuis quel temps?

Depuis que, conj. Depuis le temps que... (De *depost quàm*, Voy. *Depuis*) On dit en ce sens, avec la négation, *depuis que je ne l'ai vu*, pendant tout le temps où je ne l'ai pas vu, et sans la négation, *depuis que je l'ai vu*, depuis l'instant, le jour, etc. où je l'ai vu. Dans le premier cas, la phrase embrasse un intervalle plus ou moins long, un période entier de temps; dans le second, elle fixe la pensée sur une simple époque. Ainsi il y a une faute dans cette phrase de Mad. de Sévigné : *J'ai trouvé cette maison embellie de la moitié depuis seize ans que j'y étois venue.* Il falloit *que je n'y étois venue;* car Mad. de Sévigné veut faire entendre que, pendant les seize ans qu'elle n'y est pas venue, la maison s'est embellie.

Dépuration, s. f. (*Dé-pu-ra-cion*) Action de *dépurer* ou effet de cette action.

Dépuratoire, adj. m. et f. (*De-pu-ra-toa-re*) Qui sert à *dépurer* la masse du sang.

Dépurer, v. a. (*Dé-pu-ré*) T. de Médec. et de Chimie : Rendre plus pur; clarifier. (Du lat. *depurare*, fait dans la même signification, de *purus* pur.)

Députation, s. f. (*Dé-pu-ta-cion*) Envoi d'un ou de plusieurs *Députés.* —Le corps des *Députes* envoyés.

Député, s. m. Celui qui est *député* pour traiter de quelque affaire.

Deputer, v. act. (*Dé-pu-té*) Envoyer avec commission de... Il ne se dit point d'un particulier, mais d'un corps ou d'une personne en place, en autorité : *L'assemblée deputa six de ses membres.* —On l'emploie aussi neutralement et sans régime : *Les Citoyens deputerent au Commandant pour...* (Du latin *deputare*, qui signifie proprement couper, retrancher, fait de la partic. extract. *de* et de *putare* couper, séparer; *séparer un ou plusieurs membres d'un corps pour une mission.*)

Déracinement, s. m. (*Dé-ra-ci-ne-man*) L'action de *déraciner.*

Déraciner, v. a. (*Dé-ra-ci-né*) Arracher de terre un arbre, une plante, avec les *racines* qui les y attachent. (De la particule extractive *dé* et du substantif *racine.*) —Figur. Extirper; ôter entièrement : *Déraciner les anciennes erreurs*, etc. *déraciner un mal*, le guérir radicalement.

Dérader, v. n. (*Dé-ra-dé*) T. de Marine. Il se dit d'un vaisseau qui *quitte la rade* où il avoit mouillé. —Tomber sous le vent d'un port, et être emporté en pleine mer par le vent et le courant; de manière qu'il faut après cela plusieurs jours pour revenir.

Déraison, s. f. (*Dé-ré-zon*) Defaut de *raison;* manière de penser ou d'agir déraisonnable.

Déraisonnable, adject. (*Dé-rè-zo-na-ble*) Qui n'est pas *raisonnable.*

Déraisonnablement, adv. (*Dé-rè-zo-na-ble-man*) D'une manière *deraisonnable.*

Déraisonner, v. n. (*Dé-re-zo-ne*) Tenir des discours *dénués de raison.*

Déralinguer, v. a. (*De-ra-lein-ghé*) T. de Marine. Oter les *ralingues* d'une voile. On dit aussi neutralem. *Nos voiles sont si mauvaises que si le vent augmente, elles vont toutes déralinguer*, perdre leurs ralingues.

Dérangé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Déranger.* —Déréglé; qui a une mauvaise conduite. —Celui dont les affaires sont en mauvais état.

Dérangement, s. m. (*Dé-ran-je-man*) État des choses *dérangées;* désordre, au propre et au figuré.

Déranger, v. a. (*Dé-ran-jé*) Oter de son *rang*, de sa place; détruire l'ordre où certaines choses etoient. —Figurém. Troubler, brouiller; mettre en désordre.

Deranger une chambre, déplacer ce qui est dedans. —*Cet homme se dérange*, sa conduite n'est plus aussi reglee.

Dérapé, ée, adj. T. de Marine : *Une ancre dérapee*, qui est au fond de l'eau, mais qui n'est plus accrochée à la terre. On dit dans le meme sens, qu'*une ancre derape*, lorsqu'elle quitte prise sur le fond, soit parce qu'elle chasse et laboure le fond, soit parce qu'on la lève.

Dératé, ée, adject. Figur. Gai, éveillé, rusé : *Une petite dératée*, celle qui en sait plus qu'on n'en sait à son âge. On dit aussi substantivem. *C'est un derate, une dératée.* Il est familier.

Dérater, v. a. (*Dé-ra-té*) Oter la *rate.*

Dérayure, s. f. (*Dé-ré-iu-re*) T. de Labour. Dernière *raie* qui sépare les sillons.

Derechef, adv. (on prononce l'*f* finale) De nouveau; une autre fois. Il vieillit.

Déréglé, ée, part. pass. de *Dérégler*, et adj. Qui n'est pas dans la *règle*, qui est contraire aux bonnes règles de la morale : *Conduite déréglée.* —Qui n'est pas selon le cours ordinaire de la nature ou de l'art : *Temps dereglé; montre déréglée.*

Dérèglement, subst. m. (*Dé-rè-gle-man*) Desordre; état des choses qui ne sont pas *réglées* et qui le doivent être. Il se dit au physique et au moral : *Dérèglement du pouls, d'une montre; dereglement des mœurs, de l'esprit.*

Déréglément, adv. (*Dé-ré-glé-man*) D'une manière *dereglée;* sans règle.

Dérégler, v. act. (*Dé-ré-glé*) Troubler; mettre dans le désordre et dans un etat *contraire aux règles.*

se Dérégler, v. r. *Sa montre se dérègle en hiver.*

Dérester, v. act. (*Dé-res-té*) Laisser en reste : *Il a déresté sa caisse de deux mille écus.* Trév.

Dérider, v. a. (*Dé-ri-dé*) Oter les *rides.* —Au fig. réjouir, rendre plus gai, donner un air moins grave. En ce sens on dit aussi au réciproque, *Son front ne se deride jamais.*

Dérision, s. f. (*Dé-ri-zion*) Moquerie. (Du lat. *derisio*, fait dans le même sens, de *deridere* se moquer, derivé de *risus* ris.)

Dérivatif, ive, adj. Qui sert à détourner : *Une saignée dérivative.* (Du lat. *derivativus*, qui a la même signification.)

Dérivation, subst. f. (*Dé-ri-va-cion*) En Grammaire, l'origine qu'un mot tire d'un autre. —En Médecine, détour qu'on fait prendre au sang ou à quelque humeur. —En Hydraulique, détour qu'on fait prendre aux eaux. (Du latin *derivatio.*)

Dérive, s. f. Le sillage que fait un vaisseau que les vents et les courans détournent de la route qu'il tient. (Du lat. *derivare* tirer, amener, faire venir.) —Assemblage de planches que les constructeurs de vaisseaux du Nord appliquent aux flancs des petits vaisseaux, comme des nageoires de poisson, pour empêcher qu'ils ne se dérangent de leur route.

Dérivé, s. m. Mot qui tire son origine d'un autre : *Aimable*, *ami*, *amitié*, *etc.* sont des dérivés d'*Aimer.*

Dériver, v. n. (*Dé-ri-vé*) Venir, tirer son origine de... *C'est de là que dérivent tous nos maux*; et en Grammaire, *Ce mot dérive du Grec*, etc. Dans cette dernière acception, on dit aussi activement : *D'où dérivez-vous ce mot-là ?* (Du latin *derivare* tirer, amener, dériver.) —En t. de Marine, s'écarter de la route qu'on tient en mer.

Dériver, v. a. *Oter la rivure* d'une chose qui a été rivée. —Tirer de l'eau d'une source pour la conduire par quelque canal. (Dans cette dernière acception, du lat. *derivare.*)

Dérivette, s. f. (*Dé-ri-ve-te*) T. de Pêche. Sorte de pêche qui se fait avec des manets qu'on laisse *dériver* au gré des courans.

Dérivoir, s. m. (*Dé-ri-voar*) T. d'Horlog. Espèce de poinçon fort semblable au pousse-pointe, qui sert à *dériver.*

Dermatoïde, adj. (*Der-ma-to-i-de*) Qui a la consistance de la peau. (Du grec *derma* peau, et *eidos* forme, ressemblance.)

Derme, s. m. T. d'Anat. La peau du corps humain. (Du grec *derma*, qui a la même signification.)

Dermeste, s. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Hélocères, dont la larve ronge les pelleteries, etc. (Du grec *derma* peau, et *esthiô* je mange, je ronge.)

Dermobranches, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Espèce de Mollusques, de l'ordre des Gastéropodes, qui ont au dehors des branchies en forme de lames ou des panaches. (Du gr. *derma* peau, et *bragchia* branchies, ouïes.)

Dermographie, s. f. (*Der-mo-gra-fi-e*) T. d'Anatomie. Description de la peau. (Du grec *derma* peau, et *graphô* je décris.)

Dermologie, s. f. T. d'Anatom. Partie de la Somatologie qui traite de la peau. (Du grec *derma* peau, et *logos* discours.)

Dermoptères, s. m. plur. T. d'Hist. natur. Famille de poissons osseux et abdominaux, chez lesquels la dernière nageoire du dos n'est qu'une sorte de *peau*, sans être soutenue comme les autres, par des rayons osseux. Le *saumon*, la *truite*, l'*éperlan*, appartiennent à cette famille. (Du grec *derma* peau, et *ptéron* aile ou nageoire.)

Dermotomie, s. f. Préparation anatomique ou dissection de la peau. (Du grec *derma* peau, et *temnô* je coupe.)

Dernier, ière, adj. (*Der-nié*, *iè-re*) Qui est après tous les autres ou après quoi il n'y a plus rien : *Le dernier mot*, *la dernière année ; rendre le dernier soupir ; faire un dernier effort*, *etc.* (Par contraction de *derrenier* qu'on disoit autrefois dans le même sens, et qui avoit été fait du latin barbare *deretranarius*, formé avec cette acception dans la basse latinité, de *retro* derrière, par derrière, en arrière.) —Fig. Extrême, soit en bien, soit en mal : *Il est de la dernière valeur ; il fut traité avec la dernière indignité ; c'est le dernier* (le plus indigne) *des hommes ; avoir les dernières faveurs* (la jouissance) *d'une femme.*

Au dernier mot, sans en rien rabattre. —*Mettre la dernière main à une chose*, l'achever, la finir ou la perfectionner. —*L'année dernière*, *le mois dernier*, l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle. En ce sens on met toujours le subst. le premier : *Il étoit dimanche dernier*, *lundi dernier à Paris.*

En dernier lieu, adv. Dernièrement. —Enfin; pour conclusion.

Dernier, s. m. *Ne vouloir jamais avoir le dernier*, ne vouloir pas souffrir d'être touché le *dernier*, ou vouloir toujours répliquer dans une dispute. —Dans les jeux de Paume, partie de la galerie qui comprend la première ouverture depuis le bout du tripot.

Dernièrement, adv. (*Der-niè-re-man*) Il n'y a pas long-temps.

Dérobé, ée, part. p. de *Dérober*, et adj. Volé, etc. —Il se dit en t. de Maréchal, du pied d'un cheval dont la corne est usée et perdue.

Escalier dérobé, escalier de dégagement, par lequel on peut entrer et sortir sans être vu. —*Faire une chose à ses heures dérobées*, dans des momens pris sur ses occupations ordinaires. —*Fèves dérobées*, dépouillées de leur *robe*, de leur première peau.

A la dérobée, adverbe. Furtivement; en cachette.

Dérobement, subst. m. (*Dé-ro-be-man*) T. d'Archit. Manière de tailler une pierre sans le secours des panneaux, par le moyen des hauteurs et profondeurs qui déterminent ce qu'il en faut ôter.

Dérober, v. a. (*Dé-ro-bé*) Voler, prendre en cachette ce qui appartient à autrui. En ce sens on dit, 1.° neutralement : *Il est enclin à dérober.* 2.° figur. *Dérober à un Auteur une pensée saillante*, *etc.* se l'approprier; *dérober à quelqu'un la gloire d'une belle action*, lui ôter la gloire qui lui est due. (Du lat. barbare *deraubare*, fait du simple *raubare*, qui dans la basse latinité, signifioit *voler*, et qui dérivoit de l'allemand *rauben*, dont le sens est le même. Les Italiens en ont également emprunté leur mot *robare* voler, dérober.) —Soustraire : *Dérober un homme à la colère*, *à la fureur de....*

Dérober sa marche, faire une marche sans que l'ennemi s'en aperçoive. —Fig. et fam. Aller d'un côté, après avoir fait entendre qu'on va

d'un autre. —Plus figur. encore, cacher les moyens dont on se sert pour arriver à ses fins. —*Dérober la voix* (Vénerie), se dit d'un chien qui, ayant la tête de la meute, chasse sans crier. —*Dérober les sonnettes* (Fauconn.), se dit de l'oiseau qui s'en va sans être congédié.

SE DÉROBER, v. réc. *Se dérober d'une compagnie*; s'en retirer sans dire mot, sans qu'on s'en aperçoive. —*Se dérober aux coups*, *à la poursuite de*... s'y soustraire. —*Se dérober à la vue*; disparoître. —Fam. *Se dérober un repas*; s'abstenir d'un repas qu'on a accoutumé de faire.

DÉROCHER, v. a. (*Dé-ro-ché*) Précipiter d'un *roc*. Il se dit de l'aigle et autres grands oiseaux. —En parlant de l'or, en ôter la crasse.

DÉROGATION, s. f. (*Dé-ro-ga-cion*) Acte par lequel on *déroge* à une loi, à un contrat, etc. La *dérogation* laisse subsister en la modifiant, la loi antérieure; l'*abrogation* l'annulle absolument. (Du latin *derogatio*, dont la signification est la même.)

DÉROGATOIRE, adj. (*Dé-ro-ga-toa-re*) Qui *déroge*: *Acte dérogatoire*. (Du latin *derogatorius*.)

DÉROGATOIRE, s. m. *Dérogatoire des dérogatoires*, clause qui *déroge* à des *dérogations* précédentes.

DÉROGEANCE, s. f. (*Dé-ro-jan-ce*) Action par laquelle on *déroge* à noblesse.

DÉROGEANT, ANTE, adj. verb. (*Dé-ro-jan*, *an-te*) Qui *déroge*.

DÉROGER, v. n. (*Dé-ro-jé*) Faire un acte ou une disposition contraire à un contrat ou à une loi précédente, qui l'annulle, qui l'abolit en partie. (Du latin *derogare*, qui a la même signification.)

Déroger à noblesse ou simplement *déroger*, faire une chose qui, par les lois du pays, fait décheoir de la noblesse.

DÉROIDIR, v. a. (*Dé-roa-dir*; dans la conversation ordinaire, plusieurs pronone. *dé-re-dir*) Oter la *roideur*: *Déroidir du linge*.

DÉROMPRE, v. act. Terme de Fauconnerie: Mutiler un oiseau, rompre son vol, l'étourdir, le faire tomber à terre, rompu et brisé.

DÉROUGIR, v. act. Oter la *rougeur*.

DÉROUGIR, v. n. Devenir moins *rouge*: *Il dérougit à l'air*. On dit aussi, *il commence à se dérougir*.

DÉROUILLER, v. act. (*Dé-rou-glié*, mouillez les *ll*) Oter la *rouille*. —Au fig. rendre moins grossier; polir. Dans ce dernier sens, on dit aussi au réciproque, *se dérouiller*.

DÉROULEMENT, s. m. (*Dé-rou-le-man*) T. de Geom. Production d'une courbe par l'arrangement des rayons d'une autre courbe.

DÉROULER, v. a. (*Dé-rou-lé*) Étendre ce qui étoit *roulé*: *Dérouler une étoffe*, *une estampe*, *etc*. —En Géom. former une courbe par le moyen d'une autre courbe et de ses rayons différemment posés.

Dérouler une presse (Imprimerie), faire retourner en arrière le train de la presse, à l'aide de la manivelle et du rouleau. —On a dit dans ces derniers temps, au figuré, *dérouler sa vie*, pour dire en faire connoître toute la suite, en présenter tous les détails. C'est un barbarisme né, comme tant d'autres, de la langue révolutionnaire. On *déroule* un tissu, un tableau, parce qu'on le suppose sur la toile; mais dans aucun sens, on ne sauroit *dérouler sa vie*.

DÉROUTE, s. f. Fuite des troupes qui ont été défaites. V. *Défaite*. (Du lat. *disrupta*, fait de *disrumpere* rompre, mettre en pièces. Les Italiens disent dans le même sens *rotta*, formé également de leur verbe *rompere* rompre; et il n'y a pas deux siècles que pour *déroute*, on disoit en France *route*, qui se trouve avec cette acception, dans *Montagne*.)—Au fig. desordre dans les affaires de quelqu'un.

Figur. *Mettre en déroute*, contraindre un Marchand à faire banqueroute. —Plus figurém. encore, troubler; interdire; jeter dans la confusion, etc.

DÉROUTER, v. a. (*Dé-rou-té*) Tirer quelqu'un de sa *route*, le faire égarer. —Figur. 1.° Rompre les mesures de quelqu un. —2.° Le déconcerter.

DERRIÈRE, prép. (*Der-riè-re*, première *r* forte) Opposé à *devant*, et qui marque ce qui est après une chose ou une personne: *Derriere la porte*. (De *de retro*, dit dans la basse latinité pour *retro*, qui a la même signification.) —Figur. et fam. *Porte de derriere*; échappatoire, faux-fuyant.

Derrière, sans régime, est adverbe: *Il marche derriere*. —Fig. *Laisser quelqu'un bien loin derrière*; avoir beaucoup d'avantage sur lui.

DERRIÈRE, s. m. La partie postérieure opposée à celle de devant. —Partie de l'homme qui comprend les fesses et le fondement.

Fig. et fam. *Montrer le derriere*, ne pas se tirer avec honneur de ce qu'on a entrepris. —Figur. et popul. *Faire rage des pieds de derriere*, faire tous ses efforts, mettre tout en usage pour réussir.

DERVICHE, s. f. Sorte de danse.

DERVIS ou DERVICHE, s. m. Religieux turc. Mot persan, qui signifie un pauvre, un gueux.

DES, (*Dè*, et devant une voyelle ou une *h* non aspirée, *dez*) Contraction de la prép. *de* et de l'article pluriel *les*: *La folie des hommes*, *la vanité des femmes*. Voy. la Gramm. Il se met aussi pour quelques, plusieurs: *Je connois des hommes qui*, *etc.*; *il y a des années qu'il n'est venu à Paris*.

DÈS, prép. (même prononciation que la précédente) Depuis.

DÈS QUE, conj. Aussitôt que.

DESABUSEMENT, s. m. (*Dé-za-bu-ze-man*) Action de *désabuser* ou l'effet de cette action.

DÉSABUSER, v. a. (*Dé-za-bu-zé*) Détromper; faire connoître à quelqu'un son erreur. (De la particule privative *dé*, et du verbe *abuser*.)

DÉSACCORD, s. m. (*Dé-za-kor*) Désunion des esprits et des sentimens. *Trév.*

DÉSACCORDER, v. a. (*Dé-za-kor-dé*) Détruire l'*accord* d'un instrument.

DÉSACCOUPLER, v. a. (*Dé-za-kou-plé*) Détacher ce qui étoit *accouplé*.

DESACCOUTUMANCE, s. f. (*Dé-za-kou-tu-*

man-ce) Perte de quelque coutume ou de quelque habitude. Il est vieux, et c'est dommage.

Désaccoutumer, v. a. (*De-za-kou-tu mé*) Faire perdre la *coutume*, l'habitude qu'on avoit contractée de quelque chose.

se Désaccoutumer, v. réc. Perdre la *coutume*, l'habitude de.... *Il s'est desaccoutumé du jeu.* On dit aussi élégamment : *Se désaccoutumer d'une personne* : *Quand on aime bien les gens, on ne sauroit s'en desaccoutumer.*

Désachalander, v. a. (*Dé-za-cha-lan-dé*) Faire perdre à un Marchand ses *chalands*, ses pratiques.

Désaffleurer, v. a. (*Dé-za-fleu-ré*) Terme d'Architecte, de Maçon, etc. Donner à deux corps l'un près de l'autre une saillie différente. Voyez *Affleurer* dont *désaffleurer* est le contraire.

Désaffourcher, v. n. (*Dé-za-four-ché*) T. de Marine : Lever l'ancre d'*affourche*.

Désagencer, v. a. (*Dé-za-jan-cé*) Déranger ce qui est *agencé* ; défaire les agencemens.

Désagréable, adj. (*Dé-za-gré-a-ble*) Qui n'est pas *agréable* ; qui déplaît.

Désagréablement, adv. (*Dé-za-gré-a-ble-man*) D'une manière *désagréable*.

Désagréer, v. n. (*Dé-za-gré-é*) N'agréer *pas* ; déplaire.

Désagréer, v. a. T. de Marine : Oter les *agrès* d'un vaisseau.

Désagrément, subst. m. (*Dé-za-gré-man*) Chose *desagreable* ; sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût.

Désairer, v. a. (*Dé-zé-ré*) T. de Fauconn. Tirer les oiseaux de l'*aire*, de l'endroit où on les nourrit.

Désajuster, v. a. (*Dé-za-jus-té*) Défaire, déranger ce qui *est ajusté*, au propre et au fig. *Ce cheval est tout désajusté*, ne fait plus le manège avec la justesse qu'il le faisoit.

se Désallier, v. réc. (*Dé-za-li-é*) Mot nouveau, inventé par l'auteur de l'*Ami des hommes*, Mirabeau père, pour exprimer le mariage ou l'alliance de deux personnes qui, par leur état, leurs mœurs, leurs préjugés, etc. ne se conviennent point, quoiqu'il n'y ait pas entre elles toute la disproportion qui fait la *mésalliance*.

Désaltérer, v. act. (*Dé-zal-té-ré*) Oter la *soif*.

Désancher, v. act. (*Dé-zan-ché*) Il se dit d'un hautbois dont on ôte l'*anche*.

Désancrer, v. n. (*De-zan-kré*) Terme de Marine : *Lever l'ancre*.

Désappareiller, v. a. (*Dé-za-pa-rè-glié*, mouillez les *ll*) Voy. *Dépareiller*, qui a le même sens, et qui est plus usité.

Désappétiser, v. a. (*Dé-za-pé-ti-zé*) Faire perdre l'*appétit*. Il est peu usité.

Désappliquer, v. a. (*Dé-za-pli-ké*) Détacher de l'*application* ; appliquer moins.

Désappointement, s. masc. (*Dé-za-poein-te-man*) Manquement de parole. —Contre-temps, traverse. Voy. *Désappointer* dans sa troisième acception. (De l'anglois *disappointment.*)

Désappointer, v. a. (*Dé-za-poein-té*) Oter du rôle, de l'état, des Officiers, des Soldats entretenus. Il est vieux. —En t. de Commerce, couper les *points* de fil ou de ficelle, qui tiennent en état les plis d'une pièce d'étoffe. —Familièr. Manquer de parole à quelqu'un ; frustrer ses espérances, etc. On dit plus souvent au passif, *être desappointé*, être trompé dans ses espérances. Ce mot et ses dérivés ont été très-récemment tirés de l'angl. *to disappoint*, etc. mais *Montaigne* s'en étoit déjà anciennement servi.

Désapprendre, v. a. (*Dé-za-pran-dre*) Oublier ce qu'on avoit *appris*.

Désapprobateur, subst. m. Mot nouveau et utile. Celui qui *désapprouve*. On dit aussi adjectivem. *Ton*, *esprit désapprobateur*.

Désappropriation, s. f. (*Dé-za-pro-pri-a-cion*) L'action de se *dépouiller* du droit de *propriété*. Il se dit sur-tout en matière de spiritualité.

se Désapproprier, v. r. (*Dé-za-pro-pri-é*) Se *dépouiller* du droit de *propriété*.

Désapprouver, v. a. (*Dé-za-prou-vé*) Ne pas approuver. Il dit moins qu'*improuver*, blâmer, condamner ; et à plus forte raison, que *réprouver*, proscrire.

Désarborer, v. a. (*Dé-zar-bo-ré*) T. de Marine : Abattre le pavillon. Il est hors d'usage. (De la partic. privat. *dé*, et du verbe *arborer*. Voy. ce mot.)

Désarçonner, v. a. (*Dé-zar-so-né*) Mettre *hors des arçons*. —Fig. et fam. Confondre dans une dispute ; mettre hors d'état de répondre.

Désargenter, v. a. (*Dé-zar-jan-te*) Oter l'*argent* de dessus une chose *argentée*.

Fig. et fam. *Désargenter quelqu'un*, le dégarnir d'argent.

Désarmé, ée, part. p. et adject. Voyez *Désarmer*. —Corneille a très-poétiquement dit au figuré, dans Sertorius : *Et le front désarmé de ce regard terrible.* Cette belle expression a été depuis souvent imitée, notamment par Crébillon : *Le cœur, à son aspect, désarmé de courroux* (Rhadamiste). Elle ne pourroit être employée en prose. —Se dit en t. de Blason, d'un aigle qui n'a point d'ongles.

Désarmement, subst. m. (*Dé-zar-me-man*) Action de *désarmer* des soldats, des vaisseaux. —Dans l'Escrime, action d'ôter l'épée de l'ennemi, lorsqu'il allonge une estocade dans la quarte. —Licenciement des troupes.

Désarmer, v. act. Oter les *armes* à quelqu'un. —Au figuré, apaiser la colère, adoucir le ressentiment. —En t. de Marine, dégarnir un vaisseau de l'artillerie, de l'équipage, des agrès. En ce sens, on dit aussi neutralement, *désarmer*.

Désarmer un canon, en ôter le boulet. —*un cheval* (Manège), tenir ses lèvres sujettes et hors de dessus les barres.

Désarmer, v. n. *Poser les armes* ; congédier les troupes ; cesser de faire la guerre.

Désarrimer, v. a. (*Dé-za-ri-mé*, *r* forte) T. de Marine : Défaire l'*arrimage* ou l'arrangement qu'on avoit fait de la cargaison. *Trév.*

Désarroi, s. m. (*Dé-zâ-roa*, *r* forte) Renversement de fortune, désordre dans les affaires.

Il s'emploie sur-tout avec *en* et *dans* : *Ses affaires sont en désarroi*, *dans le plus grand désarroi*. (De la particule extractive *dé*, et du vieux substantif *arroi*. Voy. ce mot.)

Désassembler, v. a. (*Dé-za-san-blé*) Séparer ce qui étoit joint par *assemblage*, en parlant des pièces de charpente et de menuiserie.

Désassocier, v. a. *et* se Désassocier, v. r. (*Dé-za-so-ci-é*) Rompre une *société*.

Desassorti, ie, part. p. de *Desassortir*, et adj. Dérangé, deplacé. —En t. de Librairie, il se dit d'un ouvrage auquel il manque quelque partie ou quelque tome.

Désassortir, v. act. (*Dé-za-sor-tir*) Oter ou déplacer des choses *assorties*.

Désassurer, a. act. (*Dé-za-su-ré*) Rendre incertain; oter la certitude qu'on avoit. Il est hors d'usage.

Désastre, subst. m. (*Dé-zas-tre*) Accident funeste; malheur. (De la particule privative *de*, et du substantif *astre* : *manque*, *privation d'un astre favorable*, *d'une heureuse étoile*.)

Désastreux, euse, adject. (*Dé-zas-treû*, *eû-ze*) Funeste, malheureux. Il n'est usité qu'en Poésie et dans le style soutenu.

Désattrister, v. a. (*Dé-za-tris-té*) Dissiper la *tristesse*. Trév.

Désavantage, s. m. Infériorité en quelque genre que ce soit, dans le combat, la dispute, etc. Il se dit des personnes et des choses : *Prendre quelqu'un à son désavantage* : *le désavantage du poste*, *des armes*, *du vent*. (De la particule privative *dé*, et du substantif *avantage*.) —Préjudice ; dommage. En ce sens il se dit le plus souvent adverbialement : *Au désavantage de... à son désavantage*.

Désavantager, v. act. (*Dé-za-van-ta-jé*) Oter à quelqu'un l'*avantage* qu'il devoit avoir, lui causer ou lui faire quelque dommage. Il est peu usité.

Désavantageusement, adv. (*Dé-za-van-ta-jeû-ze-man*) D'une manière *désavantageuse*.

Désavantageux, euse, adj. (*Dé-za-van-ta-jeû*, *eû-ze*) Qui cause ou qui peut causer du *desavantage*, du préjudice, du dommage.

Désaveu, s. m. (*Dé-za-veu*) L'action ou l'acte par lequel on *désavoue*.

Désaveugler, v. a. (*Dé-za-veu-glé*) Détromper d'une erreur; guérir d'une passion qui *aveugloit*, etc.

Désavouer, v. act. (*Dé-za-vou-é*) Nier d'avoir dit ou fait quelque chose.—Ne vouloir pas reconnoître une chose pour sienne : *Désavouer son seing*, *un livre*, *quelqu'un pour son parent*. —Déclarer qu'on n'a pas donné ordre : *Désavouer un Ambassadeur*, *un Procureur*, *un Commissionnaire*, *etc*. Voy. *Avouer*, dont *désavouer* est le contraire.

Desceller, v. a. (*Dé-cè-lé*) Détacher ce qui est *scellé* en plâtre. —Oter le *sceau* d'un acte ou d'un titre.

Descendance, s. f. (*Dé-san-dan-ce*) Extraction.

Descendant, ante, adject. (*Dé-san-dan*, *an-te*) Qui *descend* : *Aorte descendante*. —En Astronomie, et pour les lieux où le pôle méridional est placé au-dessus de l'horizon, qui a rapport à la partie *inférieure* ou méridionale de l'orbite d'une planète quelconque : *Nœud descendant*, le point où une planète coupe l'écliptique, en passant de l'hémisphère septentrional à l'hemisphère méridional. *Signes descendans*, ceux par lesquels le soleil paroît *descendre*. —En Genéalog. *ligne descendante*, la postérité de quelqu'un ; *ligne ascendante*, les ancêtres.

Harmonie descendante (Musique), celle qui est produite par une suite de quintes en *descendant*.

Descendans, s. m. pl. Postérité : *Les descendans d'Abraham*.

Descendre, v. n. avec *être* pour auxiliaire, (*Dé-san-dre*) Se mouvoir de haut en bas : *Descendre d'une montagne dans la plaine*, *etc*. La Bruyère (Chap. 6) dit avec l'auxil. *avoir* : *Qui a descendu à terre* : c'est une faute grave. (Du lat. *descendere*, forme dans la même signification, de la particule négative *de*, et du verbe *scandere* monter : *faire le contraire de monter*.) —Figurem. S'abaissser : *Descendre jusqu'à la prière*. —Prendre, aller jusqu'à un tel endroit : *Ses cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture* ; *cet habit descend jusqu'aux genoux*. —Fig. 1.° Etre issu de... —2.° Déchoir d'un rang. —En t. de Guerre, faire une *descente*, une irruption sur une côte ennemie. —En t. de Musiq. abaisser le ton. —En t. de Palais, aller sur les lieux pour en reconnoître la situation, l'état.

Descendre, v. a. Il prend l'auxiliaire *avoir* : *Descendre les degrés* ; *il a descendu la montagne* ; *les bateaux descendent la rivière*. —Transporter en bas : *Descendre du vin à la cave* ; *descendre un homme de cheval*.

Descension, s. f. (*Dé-san-cion*, en vers *ci-on*) T. d'Astron. *Descension d'une étoile*, distance entre le point équinoxial, et le point de l'équateur qui descend avec cette étoile sous l'horizon. Si c'est dans la sphère droite, on a la *descension droite* ; si c'est dans la sphère oblique, on a la *descension oblique*. (Du latin *descensio* descente.)

Descensionnelle, adj. f. (*Dé-san-ci-o-nè-le*) T. d'Astron. *Différence descensionnelle*, différence entre la descension droite et la descension oblique d'une même étoile, d'un même point des cieux, etc.

Descensum (distillation par), Terme de Parfum. Distillation qui se fait par le moyen du feu placé au-dessus des plantes aromatiques, au lieu de l'être, comme à l'ordinaire, par dessous. (Les deux mots latins *per descensum* signifient littéralement *par descente*.)

Descente, s. f. (*Dé-san-te*) Action de *descendre*. —Mouvement ou chute d'une chose qui *descend*. On le dit sur-tout en Physique, de la chute des corps. (Du latin *descensio* ou *descensus*, fait dans la même signification, de *descendere*. Voy. *Descendre*.) —Penchant par lequel on *descend*. —Irruption des ennemis sur une côte. —Visite d'un lieu où l'on se transporte par autorité de Justice. —En termes de Guerre, sapes, taillades, enfoncemens qu'on

fait dans les terres de la contrescarpe, au-dessous du chemin couvert, pour entrer dans le fossé d'une place, etc. — En Chirurgie, déplacement des boyaux par la rupture du péritoine; hernie. Voyez ce mot. — Tuyau de plomb le long du mur par où tombe l'eau des cheneaux. — Tuyau par lequel *descendent* les eaux d'un réservoir. — Nom qui se donnoit à Bordeaux aux droits d'entrée perçus sur les vins du haut pays.

Descente de croix, la représentation de Notre-Seigneur qu'on détache de la croix: *Il a acheté une belle décente de croix.*

A la descente du carrosse, au moment où la personne au devant de laquelle on va descend du carrosse, etc. — *Ligne de la plus courte descente* (Mécan.), ligne par laquelle un corps qui tombe en vertu de sa pesanteur, arrive d'un point donné à un autre point donné, en moins de temps que s'il tomboit par toute autre ligne, en passant par les mêmes points. C'est la courbe appelée *Cycloïde.*

Descriptif, ive, adj. T. de Rhétorique et de Belles-Lettres: *Genre descriptif*, *Poëme descriptif*, celui qui consiste principalement à *décrire* divers objets.

Description, s. f. (*Des-krip-cion*) Discours par lequel on *décrit*, on dépeint. — Définition imparfaite qui donne quelque idée d'une chose, sans en expliquer parfaitement la nature. — Inventaire qui comprend le nombre et la qualité des meubles, etc. — Ouvrage qui contient l'état présent d'une partie du monde, d'une province, etc. — En Géom. action de tracer une ligne, une surface, etc. (Du latin *descriptio*, dont la signification est la même.)

Désemballage, s. m. (*Dé-zan-ba-la-je*) Ouverture d'une caisse, d'un ballot.

Désemballer, v. a. (*Dé-zan-ba-lé*) Défaire une *balle*, en tirer ce qui y étoit emballé.

Désembarquement, s. m. (*Dé-zan-bar-ke-man*) Action de *désembarquer.*

Désembarquer, v. a. (*Dé-zan-bar-ké*) Tirer hors du vaisseau quelque chose qu'on y avoit *embarqué*, avant que ce vaisseau soit parti ou arrivé à sa destination.

Desembarrasser, Voy. *Débarrasser.*

Désembourber, v. a. (*De-zan-bour-bé*) Tirer hors de la *bourbe.*

Désemparement, s. m. (*Dé-zan-pa-re-man*) L'action de *desemparer.*

Désemparer, v. a. (*Dé-zan-pa-ré*) Quitter, abandonner: *Désemparer la ville*, *le camp.* Il s'emploie souvent au neutre: *Les ennemis désemparèrent*, se retirèrent; *je n'ai point désemparé de la ville.* (De la particule privative *dé*, et du verbe *s'emparer*; *cesser de s'emparer*; *quitter ce dont on s'étoit emparé.*) — En t. de Marine, *désemparer un vaisseau*; le mettre en désordre, le démâter, ruiner ses manœuvres. (De l'espagn. *desemparar* laisser sans protection, sans défense, formé de la particule privative *de* et d'*amparo* protection, secours.)

Desempelotoir, subst. m. (*Dé-zan-pe-lo-toar*) T. de Fauconnerie. Fer avec lequel on tire de la mulette des oiseaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digérer. (De la particule extractive *dé* et de *pelote*; *qui ôte les pelotes de viande.*)

Desempenné, ée, adject. (*Dé-zan-pen-né*) Dégarni de plumes. Il est vieux. (De la partic. extractive *dé*, et du lat. *penna* plume.)

Désempeser, v. a. (*Dé-zan-pe-zé*) Mettre tremper un linge dans de l'eau pour en faire sortir l'*empois.* Voy. *Empeser.*

Désemplir, v. a. (*Dé-zan-plir*) Vider en partie, rendre moins plein: *Il faut désemplir ce coffre*, *ce tonneau.*

Désemplir, v. n. Il ne s'emploie qu'avec la négative: *Sa maison ne désemplit point* (est toujours pleine) *de joueurs*; *sa cour de carrosses*, *etc.*

se Désemplir, v. pron. Se vider; devenir moins plein.

Désemprisonner, v. a. (*Dé-zan-pri-zo-né*) *Faire sortir de prison* quelqu'un qu'on y avoit fait mettre.

Désenamouré, ée, adj. (*Dé-zan-na-mou-ré*, *ré-e*) Guéri de son amour. Ce mot que l'usage n'a point adopté, se trouve dans le *Dépit amoureux* de Molière. Il paroît tiré de l'espagn. *enamorado* enamouré, d'où *Molière* a fait le privatif *désenamouré.*

Désenchaîner, v. a. (*Dé-zan-chè-né*) Oter de la *chaîne.* Trév.

Désenchantement, s. m. (*Dé-zan-chan-te-man*) L'action de *désenchanter.*

Désenchanter, v. act. (*Dé-zan-chan-té*) *Rompre l'enchantement*; le faire finir. Il est peu usité au propre. — Au figuré, guérir d'une passion. L'Auteur du Poëme des *Jardins* a dit très-heureusement: *Désenchanter vos cœurs des voluptés du monde.*

Désenclouage, s. m. (*Dé-zan-klou-a-je*) Action ou manière de *désenclouer* une pièce de canon.

Désenclouer, v. a. (*Dé-zan-kloué*) Tirer un *clou.*

Désenclouer un cheval, lui tirer un clou qui le faisoit boiter. — *un canon*, ôter le clou qu'on avoit enfoncé dans la lumière.

Désendormi, ie, adj. (*Dé-zan-dor-mi*) A demi éveillé. *Trév.*

Désenfler, v. a. (*Dé-zan-flé*) Oter l'*enflure.*

Désenfler, v. n. Cesser d'être *enflé.* On dit aussi *Se désenfler.*

Désenflure, s. f. Cessation, dissipation d'*enflure.*

Désenger, v. a. (*Dé-zan-jé*) Oter, faire périr l'*engeance*: *Désenger un lit de punaises.*

Désengrener, v. a. (*Dé-zan-gre-né*) Dégager des corps dont les parties sont *engrenées*, engagées les unes dans les autres.

Désenivrer, v. a. (*Dé-zan-ni-vré*) Oter l'*ivresse.*

Désenivrer, v. n. Cesser d'être *ivre*: *Il ne désenivre point depuis tel temps.*

Désenlacement, s. m. (*Dé-zan-la-ce-man*) L'action de *désenlacer.*

Désenlacer, v. a. (*Dé-zan-la-cé*) Tirer des *lacets*: *Cet oiseau s'est désenlacé.*

Désennuyer, v. a. (*Dé-zan-nui-ié*) Chasser l'*ennui.*

se Désennuyer, v. réc. Chasser ou prévenir

l'ennui qu'on a ou que l'on craint ; se réjouir, se divertir.

Désenrayer, v. a. (*Dé-zan-ré-ié*) Oter la corde ou la chaîne qui empêche une roue de tourner. Voy. *Enrayer*.

Désenrhumer, v. a. (*Dé-zan-ru-mé*) Oter le *rhume*, chasser le rhume. On dit aussi *Se désenrhumer*, v. réfl.

Désenrôlement, s. m. (*Dé-zan-rô-le-man*) Action de *désenrôler*.

Désenrôler, v. act. (*Dé-zan-rô-lé*) Oter un soldat *du rôle*, lui donner son congé. —On dit aussi au réciproque, *Se désenrôler*, se dégager. *Trév.*

Désenrouer, v. act. (*Dé-zan-rou-é*) Oter l'*enrouement*.

se Désenrouer, v. réfl. Perdre l'*enrouement*, cesser d'être *enroué*.

Désenseigner, v. a. (*Dé-zan-cè-gné*, en mouillant *gn*) Enseigner quelque chose de contraire à ce qu'on avoit enseigné. Il est peu usité.

Désensévelir, v. a. Oter le linge qui *ensévelissoit* un mort.

Désensorceler, v. act. (*Dé-zan-sor-ce-lé*) Délivrer, guérir de l'*ensorcellement*. Il se dit plus au figuré qu'au propre : *On ne peut le desensorceler de cette femme.*

Désensorcellement, s. m. (*Dé-zan-sor-cè-le-man*) Action de *désensorceler*.

Désentêter, v. act. (*Dé-zan-tê-té*) Faire cesser l'*entêtement*. Il est plus d'usage au passif et au réciproque qu'à l'actif : *Il est désentêté de la chasse ; il ne peut se désentêter de cette opinion.*

Désentortiller, v. a. (*Dé-zan-tor-ti-glié*) Dévider ; *défaire* ce qui est *entortillé*. Trév.

Désentraver, v. a. Oter les *entraves* à un cheval.

Désenvenimer, v. a. Oter le *venin*.

Désenverguer, v. a. (*Dé-zan-ver-ghé*) T. de Marine. Oter les voiles des vergues, où elles avoient été *enverguées*.

Déséquipper, v. a. (*Dé-zé-ki-pé*) Désarmer des vaisseaux, en ôter les *équipages*.

Désergoter, v. a. Fendre l'*ergot* d'un cheval jusqu'au vif, pour crever quelques vessies pleines d'eau qui viennent aux jambes.

Désert, erte, adj. (*Dé-zèr*, *èr-te*) Dépeuplé ; inhabité ; où il n'y a presque point de monde. Voyez *Déserté*. — Négligé, mal cultivé, abandonné. (Du latin *desertus*, part. pass. de *deserere*.)

Désert, subst. m. Lieu *désert* et inhabité. —Terre inculte ou mal cultivée. (Du latin *desertum*, fait dans la même signification, de *deserere* abandonner.)

Déserté, ée, part. p. de *Déserter*, et adj. Abandonné : *Les campagnes sont désertées pendant la guerre. Désert* se dit de ce qui est habituellement inhabité, et *déserte* de ce qui l'est accidentellement.

Déserter, v. act. (*Dé-zèr-té*) Abandonner un lieu : *La peste en 1720 fit déserter Marseille.* On dit neutralement : *La fumée me fera déserter du logis ; cet homme me fera déserter.* —Il se dit plus particulièrement des soldats : *Déserter l'armée, le service, le régiment* ou *du régiment. Ce soldat a déserté.* (Du latin *deserere*, dont la signification est la même.)

Déserteur, s. m. (*Dé-zèr-teur*) Soldat qui *déserte*, qui quitte le service sans congé. Il dit moins que *transfuge*, qui ajoute au mot *déserteur* l'idée accessoire de passer au service des ennemis. (Du latin *desertor.*) —Au figur. *déserteur de la foi, de la bonne cause.* —Fam. *Vous êtes un déserteur* ; vous avez abandonné notre société, etc.

Désertion, s. f. (*De-zèr-cion*) Abandonnement du service par un soldat qui part sans congé. —On dit figur. *Nous ne vous pardonnerons pas votre désertion, etc.* (Du latin *desertio.*)

Désertion d'appel, T. de Pratiq. Abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

Désespérade, subst. f. *A la désespérade*, comme un *désespéré* : *Il se bat à la désespérade.* Il est familier.

Désespéré, ée, adj. Qui ne donne aucune espérance : *Malade désespéré ; affaire désespérée.* —Qui désespère ; qui a perdu toute espérance : *Se battre, agir, jouer en désespéré.*

Désespérément, adv. (*Dé-zès-pé-ré-man*) Comme un *désespéré* ; avec excès : *Il est désespérément amoureux.* L'emploi de cet adv. est fort borné.

Désespérer, v. n. (*Dé-zès-pé-ré*) Perdre l'*espérance* : *Je désespère de réussir ; désespérer d'un malade*, ne point espérer qu'il guérisse. *Désespérer d'un jeune homme*, ne point espérer qu'il se corrige.

Désespérer, v. a. *Faire perdre l'espérance* ; tourmenter ; affliger au dernier point : *Cela me désespère.*

se Désespérer, v. r. Se livrer au désespoir.

Désespoir, s. m. (*Dé-zès-poar*) Perte de toute *espérance*. —Abattement de l'ame ; violent chagrin. Dans le premier sens il a rapport à l'avenir ; dans le second, au passé. —Ce qui cause le désespoir : *Sa fortune est le desespoir des gens de bien.* —Chose si parfaite qu'elle passe pour inimitable : *L'Iliade d'Homère est le désespoir de tous les Poëtes.*

Fig. et par exagération, *être au désespoir* ; être bien fâché, avoir bien du déplaisir.

Déshabillé, subst. m. Habillement dont les femmes se servent pour garder la chambre. —Fig. et fam. Vie privée et domestique : *On aime à voir un héros en déshabillé, dans son déshabillé.*

Déshabiller, v. act. (*Dé-za-bi-glié*, en mouillant les *ll*) Oter les *habits*. —On dit familièrement au neutre : *Il a été trois mois sans déshabiller.*

se Déshabiller, v. récip. Oter ses *habits*. —Quitter ses ornemens, en parlant d'un Prêtre, d'un Evêque qui vient d'officier ; quitter l'habit de ville, en parlant d'une femme qui se met en robe de chambre, etc.

Proverb. *Se déshabiller avant que de se coucher* ; donner son bien de son vivant.

Déshabité, ée, adj. Qui a été abandonné ; où l'on a cessé d'*habiter*. Ce mot est le partic. du verbe *déshabiter*, qui n'est plus en usage.

Déshabituer, v. a. (*Dé-za-bi-tué*) Faire perdre une *habitude*.

se Déshabituer, v. réc. Quitter une *habitude* qu'on avoit.

Déshérence, s. f. (*Dé-zé-ran-ce*) Droit qu'avoit un Seigneur haut-justicier de se mettre en possession des biens d'un defunt, dont il ne paroissoit point d'heritiers. (De la particule privative *dé*, et du latin *hæres* héritier; *défaut, manque d'heritier*.)

Deshériter, v. a. (*Dé-ze-ri-té*) Priver de sa succession. Voy. *Exherédder*.

se Désheurer, v. refl. (*De-zeû-ré*) Se déranger de ses heures accoutumées : *Dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se desheurer*. Mémoir. du Cardin. de Retz. Ce mot peu usité, n'est bon que pour le style familier.

Deshonnête, adj. (*Dé zo-né-te*) Qui est contre la pudeur, la bienséance. Il diffère de *malhonnête*, en ce que *deshonnête* est contre la pudeur, et ne se dit que des choses; *malhonnête* est contre la civilité, quelquefois contre la bonne foi et la droiture, et se dit également des choses et des personnes.

Déshonnêtement, adv. (*Dé-zo-né-te-man*) D'une maniere *déshonnête*.

Déshonnêteté, subst. f. (*Dé-zo-né-te-té*) Parole ou action qui choque la pudeur. Il est peu usité.

Déshonneur, s. m. (*Dé-zo-neur*) Honte; opprobre; infamie.

Fam. *Prier une femme de son déshonneur*; la solliciter contre la chasteté.

Deshonorable ou mieux Déshonorant, ante, adject. Qui *déshonore*, qui cause du deshonneur.

Déshonorer, v. a. (*Dé-zo-no-ré*) Perdre d'*honneur* et de réputation.

Déshonorer sa famille; faire des actions, mener une vie qui lui font déshonneur. —*ses ancêtres*, dégénérer de leur vertu, etc. —*une fille, une femme*, en abuser. —*des arbres*, les étêter. —*une statue* (Sculpture), la mutiler. —*une pierre* (Archit.), en altérer la forme. —*un bâtiment*, le dégrader, etc.

Déshumaniser, v. act. (*Dé-zu-ma-ni-zé*) Dépouiller l'homme de ses sentimens naturels. *Trév.*

Désignatif, ive, adject. Qui *désigne*, qui spécifie.

Désignation, s. f. (*Dé-zi-gna-cion*, en mouillant *gn*) Dénotation d'une personne, d'une chose *par des signes* précis qui la font connoître. —Nomination et destination expresse. (Du latin *designatio*.)

Désigner, v. a. (*Dé-zi-gné*, en mouillant *gn*) Dénoter *par des signes*, par des marques qui font connoître. (Du lat. *designare*, fait dans le même sens, de *signum* signe.) —Nommer; destiner : *Il désigna un tel pour son successeur*.

Désincamération, s. f. (*Dé-zein-ka-mé-ra-cion*) Acte par lequel on *desincamere*.

Désincamérer, v. act. (*De-zein-ka-mé-ré*) T. de Droit : Démembrer de la Chambre apostolique les terres qui y sont unies, qui y appartiennent. *Trév.* (De la particule extractive *dé*, et du verbe italien *incamerare* incamérer, confisquer au profit de la *Chambre* apostolique; de *camera* chambre.)

Désincorporer, v. a. (*Dé-zein-kor-po-ré*) Séparer une chose du corps auquel elle avoit été *incorporée*.

Désinence, s. f. (*Dé-zi-nan-ce*) T. de Grammaire : Terminaison. (Du latin *desinere* finir, se terminer.)

Desinfatuer, v. act. (*Dé-zein-fa-tué*) Détromper quelqu'un de ce dont il avoit été *infatué*.

Désinfecter, v. a. (*Dé-zein-fek-té*) Oter l'*infection*.

Désinfection, s. f. Action par laquelle on ôte l'*infection* d'un lieu.

Désintéressé, ée, adject. Qui ne fait rien par *intérêt*, par passion : *C'est un homme désinteressé; sa conduite est désintéressée*.

Désintéressement, s. m. (*Dé-zein-té-rè-ce-man*) Détachement de son propre intérêt : *Parfait désintéressement*.

Desintéresser, v. act. (*Dé-zein-té-rè-cé*) Mettre une personne hors d'*intérêt*, en lui donnant ce qu'elle pourroit tirer d'une affaire. Il n'est guères usité qu'en style de Palais.

Désir, s. m. (*Dé-zir* suivant l'*Académie*, *de-zir* suivant divers autres Lexicographes et Grammairiens. La même difference d'opinion et d'usage existe pour tous les mots dérivés de celui-ci) Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. (Du lat. *desiderium*.) —On dit en t. de Pratique, *Au désir de la Coutume, de l'Ordonnance*; suivant la Coutume, l'Ordonnance.

Désirable, adject. Souhaitable, qui *mérite* d'être *désiré*.

Désirer, v. a. Souhaiter, avoir envie. (Du latin *desiderare*, qui a la même signification.) —Par extension, souhaiter du bien à quelqu'un. —On dit, *désirer de faire* ou *desirer faire quelque chose*. La première expression est la plus usitée. —*Il y a quelque chose à desirer dans cet ouvrage*, il y manque quelque chose.

Désireux, euse, adjectif. Qui souhaite, qui *désire* avec ardeur : *Désireux de gloire, d'honneur, etc.*

Désistement, s. m. (*Dé-zis-te-man*) Action de *se désister*.

se Désister de, v. r. (*Dé-zis-té*) Renoncer à... abandonner une entreprise, une demande, un appel, etc. (Du latin *desistere*, formé dans la même signification, de la préposition *de*, qui marque séparation, éloignement, et de *sistere*, en grec *histêmi* placer; *se placer hors d'une chose, l'abandonner*.)

Deslonger, Voy. *Delonger*.

Dès-lors, adv. (*Dé-lor*) Dès ce temps-là.

Desman, s. m. Espèce de rat musqué, particulier à la Laponie.

Desmographie, s. f. (*Dés-mo-gra-fi-e*) Partie de l'Anatom. qui a pour objet la description des ligamens. (Du grec *desmos* ligament, et *graphô* je décris.)

Desmologie, s. f. (*Dés-mo-lo-ji-e*) Terme d'Anatom. Partie de la Somatologie qui traite des ligamens. (Du grec *desmos* ligament, et *logos* discours.)

Desmotomie, s. f. (*Dès-mo-to-mî-e*) Terme d'Anatom. Dissection des ligamens. (Du grec *desmos* ligament, et *temnô* je coupe.)

Désobéir, v. n. Ne pas *obéir*. Il est relatif aux personnes, comme *Contrevenir* l'est aux choses: *On désobéit aux Magistrats; on contrevient aux lois.* Ce verbe, quoique neutre, s'emploie au passif: *Je ne veux pas être désobéi.*

Désobéissance, s. f. (*Dé-zo-bé-i-san-ce*) Défaut d'*obéissance*.

Désobéissant, ante, adject. Qui *désobéit*: *Enfant désobéissant.*

Désobligeamment, adv. (*Dé-zo-bli-ja-man*) D'une manière *désobligeante*.

Désobligeance, s. f. (*Dé-zo-bli-jan-ce*) Disposition à *désobliger*.

Désobligeant, ante, adj. (*Dé-zo-bli-jan, an-te*) Qui *désoblige*, qui se plaît à désobliger.

Désobligeante, s. f. Sorte de voiture très-étroite, et qui, ne pouvant contenir qu'une personne seule, force à *désobliger* ceux qui voudroient y avoir place.

Désobliger, v. a. (*Dé-zo-bli-jé*) Rendre un mauvais office; faire quelque déplaisir à... V. *Obliger*, dont *désobliger* est le contraire.

Désobstructif, s. m. T. de Méd. Remède qui *guérit* les obstructions.

Désoccupation, s. f. (*Dé-zo-ku-pa-cion*) État d'une personne *désoccupée*.

Désoccupé, ée, part. pass. et adj. Voy. *se Désoccuper*: *Homme désoccupé; esprit désoccupé.* Il diffère de *désœuvré*, en ce qu'on est *désoccupé* quand on n'a rien à faire; mais à proprement parler, rien de ce qui *occupe*: on est *désœuvré* lorsqu'on ne fait absolument rien, même rien qui amuse, parce qu'on ne veut rien faire: *L'homme désoccupé a du loisir; l'homme désœuvré est tout oisif.* Roubaud.

se Désoccuper, v. r. (*Dé-zo-ku-pé*) Se défaire de l'*occupation*; se débarrasser de ce qui occupoit.

Désœuvré, ée, adj. (*Dé-zeu-vré*) Qui n'a rien à faire; qui ne sait point s'occuper. Voy. *Désoccupé*. (De la particule négative *dé*, et du mot *œuvre* action, travail: *qui ne fait aucune œuvre*, aucun travail quelconque.)

Désœuvrement, s. m. (*Dé-zeu-vre-man*) État d'une personne *désœuvrée*.

Désolant, ante, adj. (*Dé-zo-lan, an-te*) Qui *désole*, qui afflige, etc. Il se dit des choses et quelquefois des personnes.

Désolateur, s. m. Qui *désole*, qui ravage, qui détruit. Il ne se dit que des personnes: *Ce conquérant fut le désolateur de l'Asie.*

Désolation, s. f. (*Dé-zo-la-cion*, en vers *ci-on*) Affliction, douleur extrême. —Ruine entière, destruction. (Du lat. *desolatio*.)

Désolé, ée, adj. Triste, affligé. —Ravagé, ruiné.

Désoler, v. a. (*Dé-zo-lé*) Causer une grande affliction. —Ravager, ruiner. (Du lat. *desolare*.)

Désopilatif, ive, adj. Qui ôte les *opilations*, les obstructions.

Désopilation, s. f. (*Dé-zo-pi-la-cion*) Débouchement de quelque partie *opilée*.

Désopiler, v. a. (*Dé-zo-pi-le*) Déboucher, ôter les obstructions, les *opilations*. Fig. et fam. *Désopiler la rate*, réjouir, faire rire.

Désordonné, ée, adj. (*Dé-zor-do-né*) Le contraire d'*Ordonné*, déréglé, etc. —Démesuré, excessif.

Désordonnément, adv. (*Dé-zor-do-né-man*) D'une manière *désordonnée*; avec beaucoup de *désordre* et de licence. —Excessivement.

Désordre, subst. m. (*Dé-zor-dre*) Manque d'*ordre*; dérangement; confusion. —Dérèglement de mœurs. —Trouble, embarras; égarement d'esprit. —Pillage, dégât.

Désorganiser, v. act. (*Dé-zor-ga-ni-zé*) Détruire les *organes* d'un corps animé. (De la partic. privative *dé*, et du verbe *organiser*.)

Désorienter, v. a. (*Dé-zo-ri-an-te*) Faire perdre la connoissance véritable du coté du ciel où le Soleil se lève, par rapport au pays où l'on est ou dont on parle. (De la partic. privat. *dé*, et du verbe *orienter*. Voy. ce mot.) —Fig. Mettre un homme en désordre, le déconcerter.

Désormais, adv. (*Dé-zor-mê*) A l'avenir. (Des trois mots *des* depuis, *or* pour *ore* à cette heure, présentement, et *mais* fait du latin *magis* plus, davantage; *d'aujourd'hui à un temps plus long*.)

Désosser, v. a. (*Dé-zo-cé*) Oter les *os* de quelque viande ou les arêtes de quelque poisson.

Désourdir, v. a. (*Dé-zour-dir*) Défaire une chose qui a été *ourdie*. Il est peu usité.

Désoxydation, s. f. (*Dé-zok ci-da-cion*) Action de *désoxyder* ou effet de cette action.

Désoxyder, v. a. (*Dé-zok ci-dé*) Dans la Chimie moderne, priver un corps, en tout ou en partie, de l'oxygène qui s'y étoit fixé dans la combustion, etc. Voy. *Oxyder*.

Despectueux, euse, adj. (*Des-pèk-tu-eû, eû-ze*) Peu respectueux. Mot nouveau qui dit moins que *méprisant*, et qu'à ce titre on pourroit conserver. (Du lat. *despicere* regarder de haut en bas.)

Desponsation, s. f. (*Des-pon-sa-cion*) Promesse solennelle de mariage. On dit plus souvent et mieux *Fiançailles*. (Du latin *desponsatio*, fait de *sponsalia* accordailles, fiançailles.)

Despotat, s. m. (*Des-po-ta*) État gouverné par les *despotes* de Servie, de Valachie, etc. *Trév.* C'est proprement le nom d'un petit pays de la Grèce, qui répond à l'ancienne Étolie et à l'Acarnanie.

Despote, s. m. Souverain qui gouverne arbitrairement et sans autre règle que sa volonté. (Du gr. *despotès*, maître ou seigneur: dérivé de *despozô* je domine, j'ai l'empire.) —Titre qu'on donne aux Princes de Servie et de Valachie.

Despotique, adj. m. et f. (*Des-po-ti-ke*) Absolu et arbitraire: *Gouvernement, État despotique.* La Bruyère (Chap. 10) l'a employé substantiv. dans le sens de *despotisme*: *Il n'y a point de patrie dans le despotique.*

Despotiquement, adv. (*Des-po-ti-ke-man*) D'une manière *despotique*.

Despotisme, s. m. Autorité absolue et arbitraire, qui n'a d'autre règle que la volonté de celui qui gouverne. Voy. *Despote*.

Despumation, s. f. Action d'ôter l'*écume* qui se forme à la surface d'un liquide.

Despumer, v. a. T. de Chimie: Oter l'*écume*

ou toute autre impureté qui a été séparée d'un liquide par l'action du feu. (Du lat. *despumare*, formé dans le même sens, de la particule extractive *de*, et de *spuma* écume.)

Desquamation, s. f. (*Des-koua-ma-cion*) Action d'ôter les écailles d'un poisson. —En Chirurgie, séparation des parties qui se détachent par *écailles*. (Du lat. *desquamatio*, fait dans la même signification, de la particule extractive *de*, et du lat. *squama* écaille.)

Dessaigner, v. a. (*Dé-cè-gne*) *Dessaigner les cuirs*, les mettre tremper dans l'eau pour en faire sortir le sang.

se Dessaisir, v. réc. (*Dé-cè-zir*) Relâcher une chose qu'on a en sa possession, dont on s'est *saisi*.

Dessaisissement, s. m. (*Dé-cé-zi-ce-man*) L'action par laquelle on se *dessaisit*.

Dessaisonner, v. a. (*Dé-cè-zo-né*) Changer l'ordre de la culture des terres; ne pas suivre l'ordre accoutumé des *saisons* ou années pour les différentes soles. —Avancer ou retarder par le secours de l'art, la fleuraison d'une plante.

Dessalé, ée, part. pass. de *Dessaler*, et adj. Qui est *moins salé*. —On dit famil. *C'est un dessalé*, un homme fin, rusé, etc.

Dessaler, v. act. (*Dé-sa-lé*) Faire qu'une chose ne soit plus si *salée*.

Dessangler, v. a. (*Dé-san-glé*) Défaire les *sangles*, lâcher les sangles.

Dessaouler, v. a. (*Dé-soû-lé*) Faire qu'on ne soit plus *saoul*.

Dessaouler, v. n. Cesser d'être *saoul*. Il s'emploie avec la négative: *Il ne dessaoule jamais*.

Desséchant, ante, adj. Qui *desseche*.

Dessèchement, s. m. (*Dé-cè-che-man*) Action de *dessècher*. —Etat d'une chose *desséchée*. (Du lat. *desiccatio* dont la signification est la même.)

Dessécher, v. a. (*Dé-cè-ché*) Rendre plus *sec*, au propre et au figuré: *Dessécher un marais; dessécher l'esprit*. (Du lat. *desiccare*, fait dans le même sens, de *siccus* sec.)

Dessein, s. m. (*Dé-cein*) Intention de.... projet, résolution. Voyez *But* et *Projet*. (De l'ital. *disegno*, fait avec la même signification du latin *designare*, dans le sens de résoudre, projeter, déterminer.)

Dessein, plan, etc. Voy. *Dessin*.

A dessein, adv. Avec intention; tout exprès. —*A mauvais dessein*, à mauvaise intention.

Desseller, v. a. (*Dé-cè-lé*) Oter la *selle* de dessus le dos d'une bête de somme.

Desserre, s. f. (*Dé-cê-re*, *r* forte) Action de *desserrer*. Il ne se dit que dans cette phrase fam. *Etre dur à la desserre*, avoir de la peine à donner de l'argent. —La débâcle des glaces. En ce sens il est peu usité ou popul. L'*Acad.* ni le *Grand Vocab. franç.* ne le mettent point.

Desserrer, v. a. (*Dé-rè-ré*, *r* forte) *Relâcher* une chose trop *serrée*.

Fam. *Desserrer un coup de pied*, *un coup de fouet*, *un soufflet à quelqu'un*, le lui donner avec violence. —Fig. et fam. *Ne pas desserrer les dents*. Voy. *Dent*.

Dessert, s. m. (*Dé-cêr*) Le fruit et tout ce qu'on a accoutumé de *servir* sur la table avec le fruit.

Desserte, s. f. (*Dé-cêr-te*) Les viandes, les mets qu'on a *desservis*, qu'on a ôtés de dessus la table. —*Service* que fait dans une Eglise un Prêtre qui exerce à la place du Titulaire: *La desserte d'une Cure*, *d'une Succursale*.

Desservant, s. m. (*Dé-cêr-van*) Celui qui *dessert* un Bénéfice, qui en fait les fonctions au lieu du Titulaire.

Desservice, s. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un: le contraire de *service*. Il est inusité.

Desservir, v. a. (*Dé-cér-vir*) Faire le *service*, les fonctions d'une Cure ou autre Bénéfice. —Oter, lever les plats, les viandes, etc. de dessus la table après le repas. (Dans cette acception, de la particule extractive *dé* et de *servir*; *ôter ce qui avoit été servi*.) —Rendre un mauvais *service*, nuire à quelqu'un.

Desservitorerie, s. f. T. de Palais: Bénéfice qui oblige à *desservir* une Eglise, un Chœur.

Dessicatif, ive, adj. (*Dé-ci-ka-tife*) Qui *desseche*.

Dessication, s. f. (*Dé-ci-ka-cion*) Action de *dessécher*; dessèchement. Ce mot et le précédent ne sont guères usités qu'entre Savans. (Du lat. *desiccatio*, dont la signification est la même.)

Dessiller, v. a. (*Dé-ci-glié*, selon la prononciation la plus ordinaire; et suivant le Dict. crit. *Dé-ci-le*) Ouvrir les paupières, les yeux: *Il étoit si endormi qu'il ne pouvoit dessiller les yeux*, *dessiller les paupières*. —Fig. *Dessiller les yeux à quelqu'un*, le détromper, le désabuser. (De la préposition latine *de*, qui signifie séparation, éloignement, et de *cilium* en françois *cil*; séparer les cils qui sont joints lorsqu'on a les yeux fermés.)

Dessin, s. m. (Il n'y a pas très-long-temps qu'on écrivoit encore *dessein*, orthographe qui confondoit deux mots de significations fort différentes; *Dé-cein*) Plan, projet, élévation et profil d'un ouvrage qu'on veut faire. —Représentation d'une ou plusieurs figures, d'un paysage, d'un morceau d'Architect. etc. —L'art qui enseigne à faire ces sortes de représentations. —Il se dit aussi de la simple delinéation et des contours des figures d'un tableau. —En Musique, l'invention et la distribution de chaque partie du sujet. (De l'italien *disegno*, fait avec cette acception, du lat. *designare* tracer un plan, etc. dessiner.)

Dessinateur, s. m. (*Dé-ci-na-teur*) Celui qui *dessine*, qui sait *dessiner*. C'est proprement celui qui par état fait des dessins pour les étoffes, les ornemens, les broderies. —On dit d'un Peintre qu'il est *dessinateur*, lorsqu'il a une bonne manière de dessiner; lorsqu'il est pur, savant, correct dans son dessin.

Dessiner, v. a. (*De-ci-né*) Tracer le premier trait d'une figure. —Il se dit aussi de tout ce qu'on représente sur le papier avec le crayon ou avec la plume: *Dessiner un paysage*; *dessiner d'après nature*, *d'après l'antique*. —En Musique, faire le dessin d'une pièce, d'un morceau: *Ce Compositeur dessine bien ses ouvrages*. *Voilà un chœur fort mal dessiné*. Voy. *Dessin*. —On le dit à peu près dans le même sens, en Poésie et dans les autres genres de littérature. (Du latin *designare*, dont la signification est la même.)

Dessoler, v. a. (*Dé-so-lé*) Arracher la *sole* du pied d'un cheval. —Dessaisonner; changer l'ordre des *soles*. Voy. *Sole* dans sa première et troisième acceptions.

Dessouci, s. m. (*Dé-sou-ci*) Le peu de soin qu'on prend, le peu de cas qu'on fait de.... le peu d'importance et d'intérêt qu'on attache à....; insouciance. Ce mot employé par Duclos dans ses *Mémoires sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, et plus récemment par M. de Ségur dans son Ouvrage *sur les femmes*, n'a point encore été adopté. (De la partic. privat. *dé*, et de *souci* inquiétude, etc.)

Dessoufrage, s. m. (*Dé-sou-fra-je*) Procédé par lequel on *enlève* au charbon minéral la surabondance de *soufre* qui entre dans sa composition.

Dessouder, v. a. (*Dé-sou-dé*) Défaire la *soudure*.

se Dessouder, v. r. Il se dit des choses soudées dont la *soudure* vient à se détruire.

Dessous, s. m. (*De-sou*) La partie inférieure de quelque chose.

Avoir du dessous, succomber, se trouver inférieur à un autre. —*Donner du dessous*, faire succomber quelqu'un. —*Le dessous des cartes*, la carte ou les cartes qui restent après qu'on a coupé. —Fig. et fam. *Voir* ou *savoir le dessous des cartes*, voir plus clair qu'un autre dans une affaire.

Dessous, adv. *Ils tombent l'un dessus, l'autre dessous.* On l'employoit autrefois comme préposition. Ainsi Racine a dit (Alexandre): *Dessous un même joug*, pour *sous un même joug*. Il n'est plus usité que comme adverbe. (Du lat. *desub* qu'on a dit pour *sub*.)

Au-dessous, adv. *La rivière coule au-dessous.* —*Au-dessous de*, préposit. *Au dessous de la charpente*, etc.

Dessus, s. m. (*De-su*) La partie supérieure: *Le dessus de la main, de la tête, d'une table, etc.* —Figur. Supériorité; avantage: *Avoir le dessus; avoir* ou *prendre le dessus sur*... Suivant Voltaire, dans ses Commentaires sur Corneille, « *Avoir le dessus* ou *le dessous* ne se dit que dans la Poésie burlesque. » C'est une erreur: Racine n'a pas dédaigné cette expression dans Phèdre: *Votre frère l'emporte et Phèdre a le dessus.* —La suscription, l'adresse d'une lettre, d'un paquet. —On dit en t. de Marine, *Gagner*, *prendre le dessus du vent*; *être au-dessus du vent*; se placer *ou* demeurer entre le lieu d'où le vent souffle, et le vaisseau sur lequel on prend *ou* l'on conserve cet avantage. —Fig. *Il est au-dessus du vent*; ses affaires sont en si bon état, qu'il n'a plus rien à craindre. —En Musique, 1.° la partie la plus haute et qui est opposée à la basse; 2.° la personne qui chante cette partie: *C'est un beau, un bon dessus.* —En t. de Luthier, sorte de viole ou de violon qui joue la partie de Musique qu'on nomme *dessus*, et qui monte plus haut que les autres.

Dessus de porte, menuiserie, etc. qui décore le dessus des chambranles, des portes d'un appartement. On l'appelle aussi *Attique*.

Dessus, adv. *L'un dessus, l'autre dessous.* De même que *dessous*, il s'employoit autrefois comme préposition. *Dessus mes volontés. Malherbe.* On ne peut plus dire aujourd'hui que *sur*. (Du lat. *desuper*, fait de *super* sur.)

Au-dessus, adv. *Le château est au-dessus.*

Au-dessus de, préposition. *Au-dessus du toit.*

Par dessus, au-delà du prix, de la mesure, etc. Voy. la Grammaire.

Là-dessus, sur cela, à ces mots, etc.

Par-dessus de viole, s. m. Instrument plus petit et monté *plus haut* que le *dessus de viole*.

Destin, s. m. (*Des-tein*) Fatalité; enchaînement de causes liées entre elles, qui fait que les choses arrivent infailliblement. Il ne se dit qu'en parlant des Païens. Les Poètes disent indifféremment *le destin* ou *les destins*. —Sort de ce qui arrive en bien ou en mal à chacun; ce à quoi on est destiné. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *destinée*, à moins qu'on ne personnifie le sort, comme dans *les Oracles du Destin*, etc. *Destin* diffère encore de sort, 1.° en ce que le *destin* s'applique plus ordinairement à une suite d'évènemens enchaînés et nécessaires; le *sort* à un évènement isolé ou momentané: 2.° en ce que le *sort* a quelque chose de plus petit et de plus passager; le *destin*, quelque chose de plus grand et de plus immuable. On dit *les coups du sort*, et *les arrêts du destin*. (Du lat. *destinatum*, fait de *destinare* arrêter, déterminer; *ce qui est irrévocablement arrêté*.)

Voltaire a dit dans l'Orphelin de la Chine:

> . . . . . . Et si dans mes alarmes,
> Le Ciel me permettoit d'abréger un destin
> Nécessaire à mon fils, etc.

Pour *abréger une vie nécessaire à mon fils*: *Un destin* ne peut en aucune manière être synonyme d'*une vie*.

Destination, s. f. (*Des-ti-na-cion*) La disposition que l'on fait de quelque chose dans son esprit: *La destination des deniers.* (Du lat. *destinatio*.)

Destiné, ée, part. pass. de *Destiner*, et adj. *Cet homme étoit destiné à*... son *destin* l'y portoit.

Destinée, s. f. Destin. Il est plus usité en prose que ce dernier mot. —Effet du *destin*.

Finir sa destinée, finir sa vie.

Destiner, v. a. (*Des-ti-né*) Disposer de quelque chose dans son esprit: *Il a destiné cet argent aux pauvres* ou *pour les pauvres*. (Du lat. *destinare*, qui a la même signification.)

Destiner, v. n. Projeter; se disposer à faire quelque chose.

Destituable, adj. Qui peut être *destitué* d'une charge, d'un emploi.

Destitué, ée, part. p. de *Destituer*, et adj. Il a un second sens différent de celui de son verbe et il signifie dépourvu, dénué, privé de... *Destitué de tout secours; destitué de raison, de bon sens.*

Destituer, v. act. Priver quelqu'un d'une charge, d'un emploi. (Du lat. *destituere*, dont la signification est la même.)

Destitution, s. f. (*Des-ti-tu-cion*, en vers *ci-on*) Déposition; privation d'une charge, d'un emploi, etc.

Destrier, subst. m. (*Des-trié*) Vieux mot;

Cheval de main, de bataille. Il est opposé à *palefroi*, cheval de cérémonie. (Du lat. barbare *dextrarius*, fait suivant *Vossius*, dans le moyen âge, de *dexteritas* adresse, dextérité, et qui a été appliqué au cheval de combat, à cause de son adresse et de sa vivacité dans ses mouvemens, etc. Les Italiens disent aussi et dans le même sens, *destriere*.)

DESTRUCTEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *détruit*. —On dit aussi adjectiv. *Génie destructeur*, *Philosophie destructrice*. *Destructive* a le même sens, la même énergie, et bien plus de douceur.

DESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui peut être *détruit*.

DESTRUCTIF, IVE, adj. Qui détruit, qui cause la *destruction*.

DESTRUCTION, s. f. (*Des-truk-tion*, en vers *ci-on*) Ruine totale. (Du lat. *destructio*, fait dans le même sens de *destruere* détruire.)

DÉSUDATION, s. f. (*Dé-su-da-cion*) T. de Méd. Sueur abondante et excessive. (Du lat. *desudatio* qui a la même signification.)

DÉSUÉTUDE, s. f. Il se dit des lois, règlemens, etc. anéantis en quelque sorte par le non-usage: *Tomber en désuétude*. (Du lat. *desuetudo*, fait de la particule privative *de* et *suescere* avoir coutume, être dans l'habitude de.)

DÉSULTEUR, s. m. (Archœl.) Cavalier qui sautoit d'un cheval sur un autre, comme faisoient les Numides, comme font aujourd'hui les Tartares, qui ont chacun trois chevaux, dont celui qui est placé à la droite, est dressé à passer à la gauche dès que son maître a sauté sur celui qui y étoit. (Du lat. *desultor*, fait de *desultare*, lequel est formé de la prepos. *de* de, de dessus, et *saltare* sauter.)

DÉSUNI, IE, part. p. et adj. Voy. *Désunir*. —*Cheval désuni* (Manège), celui qui, ayant commencé à galoper, en avançant la jambe droite la première, change ensuite de jambe et avance la gauche.

DÉSUNION, s. f. (*Dé-zu-nion*, en vers *ni-on*) Disjonction; démembrement. —Division; mésintelligence. (De la particule privative *de*, et du substantif *union*.)

DÉSUNIR, v. a. (*Dé-zu-nir*) Disjoindre; démembrer: *Désunir une Succursale d'une Cure*. —Diviser; *rompre l'union* et la bonne intelligence. (De la partic. privative *dé*, et du verbe *unir*.)

SE DÉSUNIR, v. réc. Se séparer, se diviser. —En parlant des chevaux, galoper faux.

DÉTACHÉ, ÉE, part. pass. et adject. Voyez *Détacher*. —En t. de Fortification, *pièces détachées*, séparées du corps de la place. —En Musique, *notes détachées*, qui ne sont point liées ensemble. —*Partie détachée*, extraite d'une partition.

DÉTACHE-CHAÎNE, s. m. Terme d'Artillerie: Pétard propre à rompre ou à décrocher une chaîne qui ferme un passage.

DÉTACHEMENT, s. m. (*Dé-ta-che-man*) Dégagement d'une passion, d'une opinion, etc. —Action de *détacher* des gens de guerre pour quelque expédition. —Troupe de Soldats ainsi *détachés*.

DÉTACHER, v. a. (*Dé-ta-ché*) Séparer d'une chose ce qui y étoit *attaché* ou joint: *Détacher un chien*, *un tableau*, etc. *détacher une ferme d'un nouveau bail de terre*, etc. —Oter ce qui sert à attacher: *Détacher une épingle*, *une agrafe*, *un ruban*. —Fig. Dégager de quelque attachement, d'une passion, d'une opinion. —Tirer d'un corps d'armée un certain nombre de Soldats pour quelque expédition. —En t. de Peinture, faire que les objets paroissent de relief, qu'ils semblent quitter leur fond et venir au spectateur: *Ce Peintre détache bien ses figures; cette maison, cet arbre se détachent bien*. (De l'ital. *distaccare*, qui a la même signification.) —Oter une *tache* de dessus du linge ou d'une étoffe.

SE DÉTACHER, v. réc. Se délier, se défaire. —Se séparer d'un corps de troupes: *Deux Cavaliers se détachèrent pour faire le coup de pistolet*. —Fig. Se dégager d'une passion, etc.

DÉTACHEUR, s. m. Celui qui ôte les *taches* des habits; son vrai nom est *Dégraisseur*.

DÉTAIL, s. m. (*Dé-ta-glie*, mouillez l'*l* finale) En parlant des marchandises, il ne se dit qu'adverbialement: *Vendre*, *débiter en détail*, par parties, par le menu; il est opposé à *Vendre en gros*. Voy. *Détailler*. —En parlant d'affaires, récit accompagné de toutes les circonstances: *Faire le détail de.... Entrer dans des détails ennuyeux*. On voit par cette phrase, que le *détail*, au singulier, est l'action de considérer, de prendre, de mettre la chose en petites parties ou dans les moindres divisions; et que les *détails*, au pluriel, sont ces petites divisions ou parties. —En Peinture, etc. petite partie des objets.

EN DÉTAIL, adv. Par le menu.

DÉTAILLER, v. a. (*De-ta-glié*, mouillez les *ll*) Vendre en *détail*. (Du verbe *tailler*, couper, diviser: *détailler*, c'est proprement, suivant Nicot et Ménage, *mettre en pièces*; en sorte que ce mot, ainsi que celui de *détail*, ne s'est dit d'abord que des marchandises qu'on *tailloit* ou coupoit pour les vendre; telles que les toiles, les étoffes, etc. Ce n'est que par extension qu'on les a appliqués ensuite à celles qui se vendent au poids, etc. pourvu que ce soit par petites portions.) —Raconter une affaire avec toutes ses circonstances.

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui vend en *détail*.

DÉTALAGE, s. m. Action de serrer des marchandises qu'on avoit *étalées*.

DÉTALER, v. a. (*Dé-ta-lé*) Oter l'*étalage*; serrer la marchandise qu'on avoit *étalée*.

DÉTALER, v. n. Il a le même sens que l'actif: *Les Marchands ont détalé*. —Populairement, se retirer de quelque endroit promptement et malgré soi. —En t. de Marine, *un vaisseau détale bien*, lorsqu'il marche vîte, qu'il est fin voilier.

DÉTALINGUER, v. a. (*Dé-ta-lein-ghé*) T. de Marine: *Défaire l'étalingure d'un câble*, pour le dépasser de l'organeau de l'ancre auquel il étoit *étalingué*.

DÉTAPER, v. a. *Détaper un canon*, le déboucher pour le tirer. (De l'espagnol *destapar*, fait avec la même signification, de la partic. privat. *des*, et de *tapon* bouchon.)

Déteindre, verb. a. *Oter la teinture*, faire perdre la couleur.

se Déteindre, v. r. Perdre son teint; perdre sa teinture : *Ces draps ne se déteignent* (ou neutralement) *ne déteignent point.*

Dételer, v. a. (*De-te-lé*) Detacher les chevaux, etc. qui etoient *atteles*. On dit aussi absolument : *Ce Cocher n'a pas encore dételé.*

Détendre, v. a. (*Dé-tan-dre*) Detacher ce qui étoit *tendu* : *Détendre une tapisserie, un lit.* —Relâcher ce qui étoit tendu : *Détendre un ressort, un arc.* —Fig. *Detendre son esprit*, se relâcher l'esprit après une grande application.

Détenir, v. a. Retenir injustement; retenir ce qui n'est pas à soi. (Du lat. *detinere*, dont la signification est la même.)

Detente, s. f. (*Dé-tan-te*) Petit morceau de fer sur lequel on met le doigt pour tirer un fusil ou un pistolet. —Action de ce ressort. —Dans l'Horlogerie, espèce de levier qui sert à *detendre*, à faire partir la sonnerie.

Détenteur, trice, s. (*Dé-tan-teur*) T. de Palais : Celui, celle qui retient, qui possède sans droit. (Du lat. *detentor.*)

Détention, s. f. (*Dé-tan-cion*, en vers *ci-on*) Possession injuste d'un héritage. —État d'une chose saisie par autorité de Justice. (Du latin *detentio*, fait dans la même signification de *detinere* détenir.) —Captivité; prison : *Une longue détention sans jugement, sans interrogatoire, sans accusation, est une horrible injustice.*

Détentillon, s. m. (*Dé-tan-ti-glion*, en mouillant les *ll*) T. d'Horlogerie : Espèce de *detente* levée par la roue des minutes.

Détenu, ue, part. p. de *Détenir*, et adj. Retenu injustement. —En parlant des personnes, 1.° Arrêté en prison. —2.° Malade au lit.

Détérer, v. a. T. de Perruquier : Séparer les cheveux qu'on veut préparer en petites portions qu'on lie d'un fil, à mesure qu'on les a séparées.

Détergent, ente, adj. (*Dé-ter-jan, jan-te*) T. de Médec. Voy. *Détersif.*

Déterger, v. a. (*Dé-ter-jé*) T. de Médec. Nettoyer : *Déterger une plaie.* (Du latin *detergere*, fait dans la même signification de la particule extractive *de*, et du verbe *tergere* nettoyer, essuyer.)

Détérioration, s. f. (*Dé-té-ri-o-ra-cion*) Action par laquelle une chose est *détériorée.*

Détériorer, v. a. (*Dé-té-ri-o-ré*) Dégrader; gâter; rendre pire. (Du lat. *deterior* plus mauvais, pire, fait de *detercre* gâter, corrompre, etc.)

Déterminant, ante, adj. Qui *détermine* ou qui sert à *déterminer.*

Determinatif, ive, adj. T. de Grammaire : Qui *détermine* la signification d'un mot.

Détermination, s. f. (*Dé-ter-mi-na-cion*) Résolution qu'on prend après avoir balancé les deux partis. —En Physique, 1.° action de la cause qui *détermine.* —2.° Disposition ou tendance d'un corps vers un côté plutôt que vers un autre. En ce sens, on dit plus souvent *Direction.* —En Grammaire, application d'un mot à un sens *déterminé.* (Du latin *determinatio.*)

Déterminé, ée, part. p. de *Déterminer*, et adj. En parlant des choses; resolu, décidé, fixe. —En parlant des personnes, 1.° Entièrement adonné à.... *Chasseur, joueur, buveur determiné.* —2.° Hardi, intrepide : *Soldat determiné; air, action déterminée.*

Probleme détermine (Algèbre et Géomét.), problème qui n'a ou qu'une seule solution ou qu'un certain nombre de solutions : le problême *indeterminé* en a une infinité. —*Nombre indeterminé* (Botanique), se dit du nombre des étamines, lorsqu'il ne s'élève pas au-delà de douze.

Déterminé, s. m. Méchant; emporté; capable de tout faire : *C'est un vrai déterminé.*

Déterminément, adv. (*Dé ter-mi né-man*) Résolument; absolument. — Expressément; précisément. —Courageusement; hardiment.

Déterminer, v. a. (*De-ter-mi ne*) Décider en matière de Doctrine, de Jurisprudence, de Gouvernement. —Faire résoudre; faire former ou prendre une résolution. —En t. de Philosophie, donner une certaine qualité, une certaine manière d'etre fixe et arretée : *Déterminer un corps au mouvement* ou *au repos.* —En t. de Grammaire, *Déterminer un mot à un sens* ou *en determiner le sens*, lui donner une signification précise. (Du lat. *determinare*, formé de *terminus* terme, borne; *mettre un terme à une délibération, à une maniere d'être, à une signification; les renfermer dans des bornes* ou *limites précises.*)

Determiner, v. neut. Résoudre, former, prendre la resolution de.... *Il a déterminé de rebâtir sa maison.* On dit dans le même sens, au récip. *Se déterminer à...*

Déterré, ée, part. p. et adj. V. *Déterrer.* —On dit substantiv. *Il a le visage d'un déterré*, fort pâle, fort défait.

Déterrer, v. a. (*Dé-té-ré*, *r* forte) Tirer de *terre* une personne enterrée. —Découvrir une chose cachée ou une personne qui ne vouloit pas être connue.

Détersif, ive, adj. Qui purifie et nettoie. (Du lat. *detergere.* Voy. *Déterger.*)

Détestable, adj. Qui mérite d'être *détesté.* Voyez *Abominable.* —Par exagération, très-mauvais : *Vers détestables; vin détestable.*

Détestablement, adv. (*Dé-tes-ta-ble-man*) D'une manière *détestable.*

Détestation, s. f. (*Dé-tes-ta-cion*) Action ou paroles par lesquelles on témoigne qu'on a quelque chose en horreur, qu'on la *déteste.* (Du lat. *detestatio.*)

Détester, v. act. (*Dé-tes-té*) Avoir en horreur. Voyez *Abhorrer.* (Du latin *detestari*, formé dans la même signification de *de*, et de *testis* témoin : *prendre à témoin des mauvaises qualités d'une chose, de l'horreur qu'elle inspire.*)

Détignonner, v. a. (*Dé-ti-gno-gné*, mouill. *gn*) Arracher le *tignon*, la coiffure; décoiffer. *Trév.*

Détirer, v. act. Étendre une chose en la *tirant*, pour la rendre unie ou lisse : *Détirer du linge, des rubans, etc.*

Détiser, v. a. (*Dé-ti-zé*) Oter les *tisons* du feu, éteindre et couvrir le feu.

Détonation, s. f. (*Dé-to-na-cion*) Terme de Chimie : Inflammation violente et subite, accompagnée de bruit, telle que celle de la poudre à canon, etc. (De l'italien *detonazione*, fait dans le même sens de *tuono* tonnerre, dont la lumière et le bruit se retrouvent dans les *detonations* chimiques.)

Détoner, v. a. T. de Chimie : S'enflammer subitement et avec bruit. Voy. *Detonation*.

Détonner, v. n. (*Dé-to-ne*) T. de Musiq. Sortir du *ton* qu'on doit garder pour bien chanter. —Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, ne pas s'accorder avec le ton général qui y règne : *Il y a des choses qui détonnent dans cette Comedie*, *etc*.

Détordre, v. a. (sur *Tordre*) Déplier ce qui étoit *tors*.

Se detordre le pied, *le bras*; s'y faire du mal en etendant trop quelque nerf, quelque muscle.

Détorquer, v. a. (*Dé-tor-ké*) Éluder la force d'un raisonnement, d'une autorité; lui donner une autre explication. (Du latin *detorquere* detourner, fait de la préposition *de*, et de *torquere* tordre, tourner; *tourner d'un autre sens*.)

Détorse, s. f. Voy. *Entorse*.

Détortiller, v. a. (*Dé-tor-ti-glié*, mouillez les *ll*) Défaire une chose *tortillée*.

Détoucher, v. n. T. de Marine : Cesser de *toucher*; il se dit du bâtiment qui, après avoir *touché* et être demeuré echoué, commence à flotter.

Détouper, v. a. (*Dé-tou-pé*) Déboucher; ôter le bouchon *d'étoupes* dont un vaisseau étoit bouché.

Détoupillonner, v. a. (*Dé-tou-pi-glio-né*, en mouillant les *ll*) Oter les *toupillons*, les branches inutiles d'un oranger.

Détour, s. m. Sinuosité : *Les détours d'une riviere*. —Endroit qui va en *tournant*. —Chemin qui eloigne de la route que l'on tient. —Fig. Adresse, subtilité pour éluder un péril, pour venir à bout de ce qu'on veut faire; subterfuge, etc.

Détourné, **ée**, part. p. de *Détourner*, et adj. *Chemin détourné*, *rue détournee*; chemin écarté, petite rue peu fréquentée. —Fig. 1.° *Louange detournee*, indirecte et delicate. —2.° *Prendre des chemins détournés*, se conduire avec finesse, etc.

Détourner, v. act. (*Dé-tour-né*) Tourner *ailleurs*; eloigner; écarter : *Détourner quelqu'un de son chemin*; *detourner l'eau*, *le cours de l'eau*; *detourner la vue*. —Soustraire frauduleusement : *Détourner les effets*, *les papiers d'une succession*. —En t. de Vénerie, decouvrir par le moyen du limier où le cerf est à sa reposée, et en marquer l'enceinte pour se reconnoître. —Figur. 1.° Donner à un mot, à un passage, etc. une autre signification que celle qui lui est propre : *Detourner le sens d'une loi*. —2.° Distraire : *Cela me détourne de mes affaires*. —3.° Dissuader : *Détourner d'un dessein*, *etc*. et non pas, comme l'a dit Racine (Phèdre) : *Détourner un dessein*; *Pourquoi detournois-tu mon funeste dessein?*

Détourner, v. n. Quitter le droit chemin : *Quand vous serez arrivé*, *détournez à gauche*.

se Détourner, v. réc. Prendre ou à dessein, ou par hasard, un chemin plus long que le chemin ordinaire.

Détracter, v. n. Médire. (Du lat. *detrectare*, dont la signification est la meme.)

Détracteur, s. m. Medisant : *Il ne faut pas ecouter les detracteurs*. (Du latin *detrectator*.)

Détraction, s. fém. (*Dé-trak-cion*) Médisance. (Du lat. *detrectatio*.)

Détranché, adj. Se dit en t. de Blason, de l'ecu dans lequel est une ligne en bande, qui ne part pas precisement de l'angle dextre, mais de quelque partie du bord superieur ou de quelque point du côté dextre.

Détransposer, v. a. (*Dé-trans-po-zé*) T. d'Imprimerie : Remettre à leur place des pages que le Compositeur a mal placées en imposant.

Détraquer, v. a. (*Dé-tra-ké*) Dérégler une machine. —Par extension, déranger l'estomac. —Faire perdre à un cheval ses bonnes allures ou les leçons qu'il a apprises au Manége. —Fig. Détourner d'un train de vie reglee. (De la prep. *de* qui exprime separation, éloignement, et du vieux mot *trac*, lequel, suivant Nicot, a été fait par apocope de *trace* vestige : *Suivre le trac des mechans*. Marot. Ainsi *detraquer* signifie litteralement *tirer du trac* ou *de la trace*, *faire perdre ses allures a une bête d'amble*, etc. C'est par extension ou figurem. qu'on a donné à ce mot les autres acceptions dans lesquelles on le prend.)

Détraquer un piège, en t. d'Oiseleur, en faire partir la détente ou le *triquet*.

se Détraquer, v. réc. Se deregler. Il se dit au propre, des machines; et au figuré, des personnes.

Détrempe, s. f. (*Dé-tran-pe*) Manière de peindre avec des couleurs *detrempees* dans de l'eau préparée à la colle pour les grands ouvrages, et à la gomme pour les petits. On donne quelquefois le même nom à ces couleurs elles-mêmes. —Fig. et burlesquem. *Un mariage en detrempe*, commerce criminel, sous l'apparence du mariage.

Detremper, v. act. (*Dé-tran-pé*) Delayer dans quelque liqueur. Voy. *Tremper*. —Oter la *trempe* de l'acier.

Détresse, s. f. (*Dé-tre-ce*) Affliction, peine d'esprit. (Du latin barbare *districtia* dit pour *districtio* resserrement, difficulté, empechement, etc.)

Détriment, s. m. (*Dé-tri-man*) Dommage; perte. (Du lat. *detrimentum*, fait dans le meme sens de *deterere* user par le frottement, briser, broyer, etc.) —En t. d'Astronomie : *Une planete en detriment*, dans un signe opposé à sa maison.

Détripler, v. a. (*Dé-tri-plé*) T. d'Evolution militaire : Oter quelques-unes des files quand elles sont par trois.

Détroit, s. m. (*Dé-troa*) Bras de mer resserré des deux côtés par les terres, et qui ne laisse qu'un petit passage pour aller d'une mer à une autre. (Du latin *districtum*, en sous-entendant *mare*, mer etroite, resserrée.)

—Passage étroit et difficile par les montagnes pour entrer en quelque lieu. —Etendue de Juridiction. En ce sens on dit mieux *district*. Voy. ce mot.

Détromper, v. act. (*Dé-tron-pé*) Désabuser; tirer d'erreur. Racine (Phèdre) a dit: *Détrompez son erreur*. C'est une faute. On dit *détromper quelqu'un*, et non pas *détromper une erreur*; parce que ce n'est pas l'erreur qui a été trompée. On lit d'un autre côté dans Duclos (Histoire de la Baronne de Luz): *Détrompez-vous qu'elle soit....* C'est un solecisme intolérable.

se Détromper, v. r. Reconnoître qu'on étoit dans l'erreur.

Détrôner, v. act. (*Dé-trô-né*) Chasser du *trône*.

Détrousser, v. a. (*Dé-trou-cé*) Défaire, detacher ce qui étoit *troussé*. —Fig. et famil. Voler avec violence: *Détrousser les passans*. (De l'usage où étoient les Anciens de porter leur argent dans leur ceinture. Quand on les voloit, on leur enlevoit cette ceinture; et leur robe qu'elle relevoit, demeuroit *détroussée*. Les Latins disoient dans le même sens et pour la même raison *discingere*.)

Détrousseur, s. m. Voleur qui *détrousse*. Il est vieux.

Détruire, v. a. Démolir; abattre; ruiner; renverser. Voy. *Demolir*. (Du lat. *destruere*, forme dans le même sens de la particule privative *de*, et de *struere* bâtir, construire.) —Fig. 1.° Ruiner, faire disparoître. —2.° En parlant des personnes, décréditer: *On l'a détruit dans l'esprit de...* Racine (Alexandre) l'a employé dans le sens de *perdre*, *faire périr*: *Je ne le cherchois pas afin de le détruire*. Cet emploi n'est pas du beau style.

se Détruire, v. rec. *Ce bâtiment se détruit*, tombe en ruine. —Fig. *Cette opinion*, *ce faux bruit se détruisent* (tombent) *d'eux-mêmes*.

Dette, s. fém. (*De-te*) Ce que l'on doit: *Contracter*, *faire des dettes*. —Au figuré, ce qu'on étoit obligé de faire; devoir. (Du latin *debitum* ce qui est dû, fait de *debere* devoir.)

Dette active, ce qu'on nous doit. —*passive*, ce que nous devons. —*exigible*, dette qui peut s'exiger actuellement. —*criarde*, petite somme qu'on doit à un Ouvrier, à des Marchands. —*consulaire*, celle qui rendoit le débiteur justiciable des Consuls. —*de société*, due par tous les associés, à raison de leur société. —*hypothécaire*, dette hypothequée sur un bien. —*privilégiée*, pour laquelle on a un privilège spécial. —*ancienne*, en matière d'hypothèque, celle qui précède les autres. —*usuraire*, celle où le créancier s'est rendu coupable d'usure. —*caduque*, de nulle valeur. —*douteuse*, dont le recouvrement est très-incertain. —*véreuse*, dont le payement n'est pas sûr.

Avouer une dette ou *la dette*, avouer qu'on la doit. —Fig. et fam. *Avouer* ou *confesser la dette*, avouer qu'on a tort ou convenir d'un fait qu'on vouloit cacher.

Deturbatrice, adj. f. T. d'Astron. *Force deturbatrice*, force perpendiculaire au plan d'une planète, qui en trouble le mouvement. (Du lat. *deturbare* troubler.)

Deuil, s. m. (*Deu-glie*, mouillez l'*l* finale) Affliction; tristesse; longue douleur. —Habits, etc. qu'on porte en signe de douleur pour la mort d'un parent, etc. On dit dans le même sens, *Tendre une Chambre*, *une Eglise de deuil*. —Les parens qui assistent aux funerailles de.... *Mener le deuil*. —Le temps que le deuil dure. (Du lat. barbare *dolium*, employé avec la même acception par quelques Ecrivains de la basse latinité, et qui est fait de *dolere* avoir du chagrin, de la douleur. *Plaute* a dit *cordolium* pour *dolor cordis* chagrin.)

Deutero-canonique, adj. et s. m. et f. T. de Theol. Livre de l'Ecriture-Sainte, mis plus tard que les autres dans le Canon. (Du grec *deutéros* second, et *kanôn* canon; *placé le second dans le canon*.)

Deutéronome, s. m. Nom du cinquième livre du Pentateuque, le dernier de ceux dont *Moïse* est l'auteur. (Du grec *deutéros* second, et *nomos* loi; *seconde publication de la loi*; parce que ce livre est comme une répétition des precédens.)

Deutéropathique, adj. (*Deu-té-ro-pa-ti-ke*) Se dit en Medecine, d'une maladie qui est produite ou précédée par une autre. Il est opposé à *Protopatique*. Voy. ce mot. (Du grec *deutéros* second, et *pathos* maladie; *maladie secondaire*.)

Deux, adj. (*Deû*) Nombre double de l'unité: *Deux hommes*, *deux femmes*; *tous deux*, *toutes deux*, dans le discours familier; et *tous les deux*, *toutes les deux*, dans le discours soutenu. On dit: *Ils y sont allés tous deux*, ils y sont allés ensemble, en même-temps; et *ils y sont allés tous les deux*, l'un et l'autre y sont allés, mais non pas de compagnie. (De *duo*, qui en grec et en latin signifie la même chose.)

Regarder entre deux yeux, fixément. —*Piquer des deux*, appuyer en même-temps des deux éperons. —*Etre à deux de jeu*, n'avoir point d'avantage l'un sur l'autre. —*Porter ses deux*, jouer seul contre deux; et fig. exercer deux fonctions. On dit dans le même sens, au propre et au figuré: *Faire les deux mains*.

Deux a deux, adv. Deux ensemble. —*A deux fois*, adverb. —*De deux en deux jours*, et non pas *de deux jours en deux jours*, de deux jours l'un.

Deux, s. m. *Effacez ce deux*; *un deux de cœur*, *de pique*, *etc.*

Deux-doigts, s. m. (*Deû-doa*) T. de Pêche: Filet semblable à celui qu'on nomme *Boulier*, et dont les mailles sont d'un pouce et demi en carré.

Deux-points-de-gros-romain, s. m. Le 17.e des caractères employés dans l'Imprimerie, dont le corps répond à deux gros-romains. V. *Lettres de deux points*, au mot *Lettre*.

Deuxième, adj. (*Deu-zie-me*) Second. Ce dernier est plus usité.

Deuxièmement, adv. (*Deu-zié-me-man*) En second lieu.

Devaler, v. a. et n. (*Dé-va-lé*) Vieux mot qui signifie descendre: *Devaler du vin à la*

cave; dévaler de sa chambre, etc. —Aller d'un endroit haut à un endroit bas : *Il dévale la côte.* Dans cette acception, on dit aussi neutralement, *il dévaloit de la montagne.* (Du lat. barbare *devallare*, fait dans la basse latinité et avec cette signification, de *vallis* vallée, comme on a fait aussi *montare* monter, de *mons* montagne.)

Dévaliser, v. act. (*Dé-va-li-zé*) Oter la *valise*, les hardes et les marchandises à des passans, les voler. —Ruiner au jeu. *Trev.*

Devancer, v. act. (*De-van-cé*) Gagner le *devant*; arriver *avant* un autre. —Précéder par l'ordre du temps : *L'Aurore devance le Soleil.* —Précéder quant au rang. —Surpasser, avoir l'avantage.

Devancier, ière, s. (*De-van-cié, ie-re*) Celui ou celle qui a précédé un autre dans quelque charge ou office.

Devanciers, s. m. pl. Ancêtres, pris dans un sens indéterminé : *Imitons l'exemple de nos devanciers.*

Devant, s. m. (*De-van*) Partie antérieure, celle qui dans l'ordre des choses se présente la première.

Devant, prép. de lieu. Vis-à-vis, en présence : *Mettez cela devant le feu; prêcher devant un nombreux auditoire.* —Préposition d'ordre : *Marcher devant un autre.* (Suivant *Ménage*, de *deabante*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *ante.*)

Devant, adv. *Courir devant.* Voy. *Avant.* Racine a dit (Andromaque) : *Ah! devant qu'il expire*, et (Bérénice) *Devant que mourir.* Il falloit *avant qu'il expire*, *avant de mourir.* On lit également dans Boileau (Sat. 4), *Devant son mariage*, et (Lutrin, chant 4), *Eveillé devant lui*; c'est *avant* qu'il falloit. —Racine dans un de ses cantiques spirituels, a employé *devant* dans le sens d'*auparavant* :

Mais une ombre qui vous laisse
Plus affamés que devant.

Cet emploi n'est pas à beaucoup près du style noble.

Devant, s'emploie aussi substantivement : *Prendre, gagner le devant* ou *les devants*, partir avant quelqu'un; fig. Prévenir. (Le singulier vaut mieux au propre, et le pl. au figuré.) —Prov. *Bâtir sur le devant*, devenir gros et ventru.

Par devant, adv. Recevoir un coup *par-devant.*

Au-devant, prép. *Aller au-devant de quelqu'un*, aller à sa rencontre. —Fig. *Aller au-devant du mal*, le prévenir.

Ci-devant, adv. Précédemment.

Devantier, s. m. (*De-van-tie*) Tablier. Il est vieux et populaire. On disoit autrefois *devanteau*, et les Espagnols disent encore *devantal.* (Du mot *devant*, parce que le tablier se met par devant.)

Devantière, s. f. Sorte de long tablier ou de jupe fendue par derrière, que porte une femme quand elle va à cheval.

Devanture, s. f. *Devant* d'un siége d'aisance, d'une mangeoire d'écurie.

Devantures, s. f. pl. Plâtres de couverture qui se mettent *au-devant* des souches de cheminée, pour raccorder les tuiles et les ardoises.

Dévastateur, s. m. Celui qui *dévaste*. C'est un mot nouveau qui s'emploie aussi adjectiv.

Dévastation, s. f. (*Dé-vas-ta-cion*) Désolation, ruine d'un pays.

Dévaster, v. a. (*Dé-vas-té*) Ruiner, désoler, saccager un pays. (Du lat. *devastare*, qui a la même signification.)

Developpante, adj. f. (*Dé-ve-lo-pan-te*) T. de Géométrie : Courbe qui résulte du développement d'une autre courbe appelée *developpée.*

Développée, s. f. En Géométrie, courbe par le *developpement* de laquelle l'on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

Développement, s. m. (*Dé-ve-lo-pe-man*) L'action de *developper.* —Effet de cette action. —En Géométrie, action par laquelle on *developpe* une courbe, et on lui fait décrire une *développante.* —Dans la Géometrie élementaire, figure de carton ou de papier, dont les différentes parties étant pliées et rejointes, composent la surface d'un solide. —Dans l'Analyse, *developpement d'une quantité algebrique en serie*, la formation d'une série qui représente cette quantité.

Developpement de dessin, la représentation de toutes les faces, profils et parties du dessin d'un bâtiment.

Développer, v. a. (*Dé-ve-lo-pé*) Oter *l'enveloppe*; défaire une chose enveloppée. —Fig. 1.° Eclaircir; débrouiller. —2.° Découvrir aux autres; expliquer. —Dégrossir du bois et de la pierre, afin de leur donner la taille ou la disposition nécessaire pour les placer ou en faire quelque ouvrage. —Rapporter sur un plan les différentes faces d'une pierre ou les parties d'une voûte. (Du lat. *evolvere* dévider, dérouler, déplier, précédé de la particule augmentative *de.*)

se Développer, v. réc. S'étendre en parlant d'un corps de troupes. —Fig. S'éclaircir, se débrouiller, en parlant d'une affaire.

Devenir, v. n. (sur *Venir*) Commencer à être ce qu'on n'étoit pas : *Devenir savant, sage, etc.* (Du lat. barbare *devenire*, employé dans la même signification par *Gregoire* de Tours, etc.)

Je ne sais ce que tout ceci deviendra, ce qui arrivera de tout ceci. —*Que devenez-vous*, où allez-vous, que voulez-vous faire? —Fam. *Une chose devient à rien*, se réduit à rien, s'évapore, etc.

Déventer, v. a. (*Dé-van-té*) T. de Marine : Disposer les voiles de manière qu'elles ne reçoivent le vent ni dedans ni dessus, mais en ralingues seulement; en *ôter* en quelque sorte le *vent.*

Devenu, ue, part. p. de *Devenir.*

Dévergondé, ée, adject. Qui n'a point de honte, qui fait publiquement des choses indécentes et trop libres. Il est familier. On dit substantivem. au fémin. *C'est une devergondee, une grande dévergondee.* (De la particule privative *dé*, et du latin *verecundia* pudeur, retenue, réserve; qui manque de pudeur, etc. Les Espagnols disent dans le même sens *desvergüenzado.*)

se Dévergonder, v. r. Perdre toute honte, toute pudeur; mener une vie libertine. Il est familier et de peu d'usage.

Déverrouiller, v. act. (*Dé-vè-rou-glié*, *r* forte; mouillez les *ll*) Oter le *verrou*.

Devers, prépos. (*De-vér*, et devant une voyelle, *de-verz*) Vers. (Du latin *deversum*, formé de *de*, et de *versum* vers. *Ménage.*)—On dit aussi, *par-devers*: *Retenir des papiers par-devers soi; tenir le bon bout par-devers soi.*

Dévers, erse, adj. (*Dé-vèr*, *èr-ce*) Qui n'est pas d'aplomb: *Ce mur est dévers.* (Du lat. *versus* tourné, part. p. de *vertere.*)

Dévers, s. m. T. de Charpentier. La gauche d'une pièce de bois: *Il faut marquer ce bois suivant son dévers*, suivant sa pente ou son gauchissement.

Deverser, v. n. (*Dé-vèr-cé*) Pencher, incliner. (Du latin *vertere.*) —*Du bois déversé*, qui est gauche.

Deversoir, s. m. (*Dé-vèr-soar*) Endroit où se perd l'eau de la conduite d'un moulin, quand il en a de trop. —Digues en maçonnerie destinées à faire gonfler l'eau d'une rivière, ou d'un courant quelconque, jusqu'au dessus d'un moulin, d'un sas d'écluse, etc.

se Dévêtir, v. pron. (sur *Vêtir*) Oter quelques-uns de ses *vêtemens*; se dépouiller. Il s'emploie quelquefois comme actif: *Il faut aider à le dévêtir.* —Fig. et en style de Pratique, se dessaisir d'un bien, l'abandonner au donataire ou à l'acquéreur.

Dévêtissement, s. m. (*Dé-vê-ti-ce-man*) T. de Jurisprudence: Dépouillement; démission: *Dévêtissement de ses biens en faveur de ses enfans.*

Déviation, s. f. (*Dé-via-cion*) En Physiq. changement de direction qu'éprouve un corps en mouvement, lorsqu'il rencontre quelque obstacle qui le détourne de sa première route. —En Astron. 1.° Voy. *Nutation*, qui a la même signification. —2.° Quantité dont un cercle mural ou une lunette méridienne s'écarte du véritable plan du méridien. —3.° Dans l'ancienne Astron. le changement du déférent de l'épicycle, par rapport au plan de l'écliptique, imaginé pour expliquer les changemens de latitude des planètes inférieures. (Du latin *deviare.* Voy. *Dévier.*)

Dévider, v. a. (*Dé-vi-dé*) Mettre le fil ou la soie en peloton ou en écheveau. (De *vider*; parce que le dévidoir se vide de fil à mesure que celui-ci se met en peloton. On disoit autrefois *dévuider*, comme on écrivoit *vuider*, et en latin barbare *devacuare*, *vacuare de.*) —Se dit en t. de Manége, d'un cheval lorsqu'en maniant sur ses voltes, ses épaules vont plus vite que la croupe, en sorte qu'au lieu d'aller de deux pistes, il n'en marque qu'une.

Dévideur, euse, s. Celui, celle qui *dévide.*

Dévidoir, s. m. (*Dé-vi-doar*) Instrument propre à *dévider.*

Dévier, v. n. (*Dé-vi-é*) Se détourner ou être détourné de la route qu'on a prise. Il s'emploie quelquefois comme verbe réfléchi: *Se dévier de la bonne route.* (Du latin *deviare*, formé dans la même signification, de la particule extractive *de* de, hors, et de *via* chemin, route.) —On dit figur. *Il n'a jamais dévié des principes de la justice*, etc.

Dévigo, s. m. T. de Chirurg. et de Pharm. Sorte d'emplâtre.

Devin, s. m. *et* Devineresse, s. f. (*De-vein*, *vi-ne-rè-ce*) Celui ou celle qui *devine*; qui fait profession de découvrir les choses cachées, (ou dans un sens moins propre) de prédire les choses à venir. Dans cette dernière acception, on dit plus souvent et mieux *Prophète.* La *divination* en effet, ainsi que l'observe l'abbé *Girard*, regarde le présent et le passé; la *prophétie* a pour objet l'avenir. (Du latin *divinus* divin, qui a été employé par *Martial*, etc. dans la même signification.) —Espèce de serpent de la famille des Boas, pour lequel les Nègres de la côte de Mozambique ont beaucoup de vénération. On le nomme aussi *Roi des serpens.*

Deviner, v. a. (*De-vi-né*) Prédire l'avenir. —Plus ordinairement, juger par conjecture: *Il a deviné ma pensée*; et neutralement *devinez d'où je viens.* —On dit prov. d'une chose qui ne doit pas naturellement tomber dans la pensée: *Je vous le donne à deviner en dix*, *en cent*, *etc.*

Devineresse, subst. f. (*De-vi-ne-rè-ce*) Femme qui se mêle de prédire les choses à venir, et de découvrir les choses cachées. Voy. *Devin.*

Devineur, s. m. Devin: *Il fait le devineur.* Il est familier.

Devis, s. m. (*De-vice*) État par le menu des ouvrages qu'il faut faire pour bâtir une maison, etc. et de ce qu'il en doit coûter. —Autrefois, propos, discours, entretien familier.

Dévisager, v. a. (*Dé-vi-za-jé*) Défigurer le *visage* en égratignant.

Devise, s. f. (*De-vi-ze*) Figure accompagnée de paroles, exprimant d'une manière allégorique et courte quelque pensée, quelque sentiment, etc. Cette figure s'appelle le *corps*, et les paroles l'*ame* de la devise. (Du lat. barbare *divisa*, employé avec cette acception dans les temps de la basse latinité, et fait de *dividere* diviser, partager, parce que les *devises* qui faisoient partie des *livrées*, servoient à séparer, à distinguer les familles, etc. On a dit aussi dans le même sens *devisamentum.* Voy. *Du Cange.*)

Deviser, v. n. (*De-vi-zé*) S'entretenir familièrement. Il est vieux.

Dévoiement, s. m. (*Dé-voa-man*) En Méd. flux ou cours de ventre. —En Architecture, inclinaison d'un tuyau de cheminée ou de descente d'une chausse d'aisance, etc. (De la préposition latine *de* de, hors, et du substantif *via* chemin, route; *écart de la direction*, *de la manière d'être ordinaire.*)

Dévoilement, s. m. (*Dé-voa-le-man*) Action de *dévoiler.* Il ne se dit qu'au figuré: *Le dévoilement des mystères.*

Dévoiler, v. act. (*Dé-voa-lé*) Oter le *voile.* —Au fig. découvrir et mettre en évidence ce qui étoit caché.

Devoir, s. m. (*De-voar*) Ce à quoi on est obligé par la loi, l'honnêteté, la bienséance, etc. *S'acquitter de son devoir; satisfaire*,

manquer à son devoir. *Devoir*, suivant *Girard*, diffère d'*obligation*, en ce qu'il dit quelque chose de plus fort pour la conscience ; il tient de la loi : la vertu nous engage à nous en acquitter. L'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique ; elle tient de l'usage : le monde ou la bienséance exige que nous la remplissions. (Du verbe latin *debere* devoir.)

Rendre des devoirs, *rendre ses devoirs* ; faire sa cour, rendre visite à.... —*Se mettre en devoir de*... se disposer à faire quelque chose. —En t. de Collège, le thème, la version, etc. que le Régent donne à sa classe : *Cet Écolier n'a point apporté son devoir*. —*Derniers devoirs* ; honneurs funèbres, cérémonies qu'on fait aux enterremens. —*Devoir pascal* ; la communion que chaque Chrétien doit faire tous les ans à sa Paroisse, dans le temps pascal.

Devoirs, pl. (Commerce) Nom donné dans la ci-devant Prévôté de Nantes, aux droits qui s'y percevoient pour le Roi, et aux octrois accordés à la ville sur certaines marchandises.

Devoir, v. a. Etre engagé à payer quelque chose, soit en argent, soit en denrées, etc. On dit neutralement : *Il doit plus qu'il n'a vaillant*, *etc*. —Etre obligé à quelque chose par la loi, l'honnêteté, la bienséance, etc. : *Devoir du respect*, *de la reconnoissance* ; *on doit tenir sa parole*, *etc*. (Du latin *debere*, qui a la même signification.) —Il se dit aussi, 1.° pour marquer ou qu'il y a une espèce de justice, de raison qu'une chose soit : *Un bon Ouvrier doit être préféré à un autre* ; ou qu'il y a une espèce d'apparence qu'une chose est ou qu'elle sera : *Il doit faire froid à votre campagne* ; *il doit pleuvoir aujourd'hui*. —2.° Pour marquer qu'une chose arrivera infailliblement : *Nous devons tous mourir*. —3.° De l'intention qu'on a de faire une chose : *Je dois demain aller à la chasse*. —4.° Pour marquer simplement le futur d'un autre verbe : *Il doit arriver* (il arrivera) *demain*.

Prov. 1.° *Qui doit a tort* ; la loi est contre le débiteur. —2.° *Qui nous doit nous demande* ; ceux qui ont tort sont souvent les premiers à se plaindre. —Fig. et fam. *Il croit toujours qu'on lui en doit de reste* ; il n'est jamais content de ce qu'on fait pour lui.

Dévole, s. f. T. de jeu de Cartes, qui se dit lorsqu'après avoir entrepris de faire jouer on ne fait pas une main. Il est opposé à *vole*.

Dévolu, ue, adj. Qui est acquis par droit de *dévolution*, par droit seigneurial et féodal. —On dit par extension, en t. de Palais, *Procès dévolu à tel Tribunal*. (Du lat. *devolutus*.)

Dévolu *ou* Dévolut, s. m. (*Dé-vo-lu*) Provision qu'on obtient du Saint-Siège, pour avoir le bénéfice qu'un autre possède, parce qu'il y a incapacité, confidence, incompatibilité, défaut de titre, etc. *Prendre*, *obtenir un dévolut*, *jeter un dévolut*, faire signifier la provision obtenue.

Dévolutaire, s. m. (*Dé-vo-lu-tè-re*) Celui qui jette un *devolut* sur un bénéfice.

Dévolutif, ive, adj. *Appel dévolutif*, celui qui donne la connoissance d'une affaire à un Juge supérieur.

Dévolution, s. f. (*Dé-vo-lu-cion*) Acquisition d'un droit *dévolu*.

Dévorant, ante, adj. v. (*Dé-vo-ran*, *an-te*) Qui *dévore* : *Lion dévorant*. —Se dit, en t. de Blason, des poissons qui ont la gueule béante, comme pour *dévorer*. —On dit fig. *Estomac*, *appétit dévorant* ; *flammes dévorantes*, *etc*. (Du latin *devorans*, part. act. de *devorare* dévorer.)

Dévorateur, s. m. Celui qui *dévore*. Il ne se dit que dans le style fig. et fam. : *Dévorateur de livres* ou *dévoreur de livres*. (Du lat. *devorator*.)

Dévorer, v. act. (*Dé-vo-ré*) Il se dit au propre des bêtes féroces qui déchirent leur proie avec les dents ; et par extension, des crocodiles et des brochets. —Fig. 1.° Manger goulument et avidement. En ce sens il est neutre : *Cet homme dévore*. —2.° En parlant de la faim, tourmenter : *La faim le dévore*. —3.° Consumer : *L'ennui*, *le chagrin*, *l'ambition le dévore*. —4.° Détruire : *Le temps*, *le feu dévorent tout*. (Du lat. *devorare*, qui a la même signification.)

Fig. *Dévorer un livre*, le lire avec empressement. —*les livres*, lire beaucoup et vite. —*une personne des yeux*, les tenir fixement attachés sur elle. —*les difficultés*, les surmonter avec courage. —*un affront*, en cacher le ressentiment. —*ses larmes*, les retenir.

Dévoreur, euse, s. m. et f. Mots forgés qui peuvent servir dans la conversation et dans les lettres. Voy. *Dévorateur*.

Dévot, ote, s. et adj. (*Dé-vo*, *o-te*) Qui a de la piété, de la *dévotion*. Employés substantivement et sans épithète, ils s'entendent en mauvaise part des *faux dévots*, des *fausses dévotes*. (Du latin *devotus*, qui signifie proprement *dévoué*.) —Qui excite à la *dévotion* : *Chant dévot*.

Dévotement, adv. (*Dé-vo-te-man*) Avec *dévotion*.

Dévotieux, euse, adj. Dévot. Il est vieux.

Dévotieusement, adv. (*Dé-vo-cieû-ze-man*) Dévotement. Il est vieux.

Dévotion, s. f. (*Dé-vo-cion*, en vers *ci-on*) Piété envers Dieu et envers les Saints. Voyez *Religion*. —Dévouement ; disposition à faire la volonté de quelqu'un. En ce sens, il ne se dit que dans ces phrases adverbiales : *Être à la dévotion de*.... *à ma dévotion*. (Du latin *devotio*, fait dans les mêmes acceptions, de *devovere* dévouer.)

Faire ses dévotions, communier. —*L'offrande est à dévotion*, est à volonté.

Dévoué, ée, part. pass. de *Dévouer*, et adj. *Être entièrement dévoué à quelqu'un*, être prêt à suivre ses volontés en toutes choses.

Dévouement, s. m. (*Dé-voû-man*) Abandonnement entier aux volontés d'un autre. —On le dit aussi, par politesse, à la fin d'une lettre, etc.

Dévouer, v. act. (*Dé-vou-é*) Dédier ; consacrer ; donner sans réserve. (Du lat. *devovere*, formé avec la même signification, de *votum* vœu.)

se Dévouer, v. réc. Se consacrer entièrement.

Dévoyé, **ée**, part. p. de *Dévoyer*, et adject. *Tuyau dévoyé*, celui qui se détourne de la ligne droite.

Dévoyer, v. act. (*Dé-voa-ié*) Détourner du chemin. Il vieillit. (De la particule extractive *dé*, et du substantif *voie*, en latin *via*; *détourner de la voie*.) —Détourner un tuyau, une conduite d'eau de sa direction. —Incliner, poser hors d'aplomb un tuyau de cheminée, une chausse d'aisance, etc. —Figur. *Il s'est dévoyé du chemin de la vérité*, il a quitté le chemin de la vérité. —En t. de Médecine, déranger l'estomac.

Dextérité, s. f. (*Déks-té-ri-té*) Adresse des mains, ou fig. de l'esprit. Il diffère d'*adresse* et d'*habileté*, en ce que la *dextérité* a plus de rapport à la manière d'exécuter les choses; l'*adresse*, aux moyens de l'exécution; et *l'habileté*, au discernement des choses mêmes. La première met en usage ce que la seconde dicte, suivant le plan de la troisième. *Girard*. (Du latin *dexteritas*, formé du grec *dexiteros* ou *dexios* droit, qui est du côté droit; parce qu'on travaille avec plus d'adresse de la main droite que de la gauche.)

Dextil, adj. T. d'Astrologie. Voy. *Décil*.

Dextre, s. f. (*Deks-tre*) La main droite. Il est vieux et bon seulement pour le style Marotique. (Du lat *dextera*, fait dans le même sens, du grec *dexiteré*.)

Dextre, adj. T. de Blason : *Le côté dextre*, le côté droit.

Dextrement, adv. (*Deks-tre-man*) Avec *dextérité*. Il est de peu d'usage et jamais hors du style familier.

Dextribord, s. m. (*Déks-tri-bor*) T. de Marine : Le côté droit d'un vaisseau. On dit plus ordinairement *Stribord*.

Dextrochère, s. m. (*Deks-tro-chè-re*) T. de Blason. Il se dit du bras droit qui est peint dans un écu, avec la main. (Du latin *dextrocherium*, formé de *dexter* droit, et du grec *cheir* main; *main droite*. Ce mot latin signifioit, chez les Romains, un bracelet d'or qui se portoit au poignet droit.)

Dey, s. masc. (*Dè*) Prince souverain du royaume d'Alger, sous la protection du Grand-Seigneur. Il est élu par la milice, doit être Turc de naissance, et avoir fait le voyage de la Mecque.

Dia, T. de Charretier, pour faire aller un cheval à gauche.

Prov. *N'entendre ni à dia ni à hurhaut*, n'entendre point raison.

Diabète, s. m. (*Di-a-bè-te*) Verre, etc. traversé d'un siphon recourbé, dont la branche la plus courte s'ouvre près du fond du verre, et la plus longue passe à travers le pied. La liqueur qu'on y verse s'écoule en entier, dès qu'elle a atteint le haut de la courbure du siphon, et ne s'écoule qu'alors. (Du grec *diabétés*, fait de *diabainô* je passe à travers.)

Diabétès, s. m. (*Dia-bé-tece*) T. de Méd. Incontinence d'urine. (Du grec *diabétés*, formé dans la même signification, de *diabainô* je passe à travers; parce que dans cette maladie la boisson passe par les conduits urinaires, aussitôt après qu'on l'a prise.)

Diabétique, s. m. et f. (*Dia-bé-ti-ke*) Celui, celle qui a le *diabetes*.

Diabétique, adj. Qui a rapport au *diabétès* : *Urine diabetique*.

Diable, subst. m. (*Dia-ble*) Un des Anges rebelles que Dieu chassa du Paradis et précipita dans les Enfers; Démon : avec ces différences, 1.° que le mot de *Diable* enferme dans son idée quelque chose de laid et d'horrible que n'a pas celui de *Demon*; 2.° que celui-ci est plus noble et de tous les styles, au lieu que l'autre n'est que du style familier. —Au fig. méchant, déterminé. (Du lat. *diabolus*, pris avec la même signification du grec *diabolos* délateur, accusateur, calomniateur, dérivé de *diaballô* j'accuse, je médis, je calomnie.) —Espèce de calèche coupée, dont l'impériale est assez élevée pour qu'on y puisse tenir commodément debout. —Voiture pour transporter des pièces de bois, composée de deux roues tournant aux extrémités d'un essieu, au milieu duquel est assemblé un timon.

Diable de mer, Voy. *Baudroie*.

Diables cartesiens ou de *Descartes* (Physique), petits plongeons de verre qui renfermés dans un vase plein d'eau, descendent au fond, remontent à la surface, et font tous les mouvemens qu'on veut leur imprimer, au moyen d'un globule de verre qu'ils ont sur la tête, lequel est rempli d'air qu'on comprime plus ou moins

Prov. *Faire le diable contre quelqu'un*, faire du pis qu'on peut. —*Dire le diable de quelqu'un*, en parler fort mal. —*Il ne faut pas se donner au diable pour faire cela*, cela est facile. —*Tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre. —*Il est, elle est à la diable*; il est mal mis, elle est mal mise, mal faite. —*Faire le diable à quatre*; s'emporter, faire du vacarme; par allusion aux *Diableries* représentées anciennement sur le Théâtre françois avec les *Mystères*, etc. Celles qu'on appeloit *grandes Diableries*, étoient jouées par *quatre diables* qui faisoient un vacarme épouvantable, poussoient des hurlemens, jetoient des feux par la bouche, etc. —*C'est un bon diable*, un bon garçon : *un méchant diable*, un homme très méchant; *un pauvre diable*, un homme malheureux, pauvre, misérable. —*Avoir le diable au corps*, Voyez *Corps*. —*Ne craindre ni Dieu ni diable*, être un impie, un libertin endurci. —*Cela est allé à tous les diables*, on ne sait ce que cela est devenu. —*Il n'est pas si diable qu'il est noir*, si méchant qu'il le paroît. —On dit en désapprouvant, *Que diable avez-vous fait*, *avez-vous dit? A quoi diable s'amuse-t-il*, *etc.?* —*Le diable bat sa femme*, il pleut et le soleil luit : phrase empruntée des Payens qui disoient dans les mêmes circonstances, que *Jupiter* se battoit avec *Junon*; 1.° parce que *Junon* chez eux étoit souvent prise pour l'air, et que *Jupiter* étoit aussi le Dieu de l'air et de la pluie : 2.° parce que rien n'est si commun dans *Homère* que les querelles de ces deux époux célestes. Toutes ces expressions sont du style familier.

En diable, expression adverb. Fort; extrêmement : *Frapper en diable*. On dit dans le

même sens, *il l'a battu comme le diable; il ment comme tous les diables.*

DIABLEMENT, adv. (*Dia-ble-man*) Excessivement : *Cela est diablement chaud.* Il est fam.

DIABLERIE, s. f. Sortilége, maléfice. —Fig. et fam. Mauvais effet dont on ignore la cause.

DIABLERIES, pl. Prétendues possessions : sorcelleries : *Les Diableries de Loudun.* —Pièces dramatiques, représentées anciennement sur le Théâtre françois, et où les *diables* jouoient le principal rôle.

DIABLESSE, s. f. (*Dia-blè-ce*) Il se dit ou par injure d'une méchante femme : *C'est une diablesse;* ou par esprit de compassion : *Pauvre diablesse ; bonne diablesse.*

DIABLEZOT, exclamation. Je ne suis pas assez sot : *Vous voulez que je parte, diablezot!*

DIABLOTIN, subst. m. (*Dia-blo-tein*) Petit *diable.* —Petite figure de *diable.* —Dans les Indigoteries, petit bassin creusé dans le fond du vaisseau qu'on nomme *le reposoir.* —En t. de Marine, la voile d'étai du perroquet de fougue.

DIABLOTINS, pl. Petites tablettes de chocolat couvertes de dragées de nompareille.

DIABOLIQUE, adj. (*Dia-bo-li-ke*) Qui est du *diable*, qui vient du *diable.* —Fig. et plus ordinairement, extrêmement méchant.

DIABOLIQUEMENT, adv. (*Dia-bo-li-ke-man*) D'une manière *diabolique.*

DIABOTANUM, s. m. T. de Pharm. Emplâtre dans la composition duquel il entre beaucoup de plantes. (Du grec *dia* de, et *botanôn*, genitif pluriel de *botané* herbe; *médicament fait d'herbes.*)

DIABROSE, s. f. (*Di-a-bro-ze*) T. de Médec. Érosion produite par des humeurs âcres et caustiques. (Du grec *diabrôsis*, formé de *dia* au travers, et de *brôskô* je mange, je ronge.)

DIACADMIAS, s. m. Emplâtre dont la cadmie est la base. (Du grec *dia* de, et *kadmeia* cadmie.)

DIACANTHE, s. m. Espèce de poisson de mer qui a deux aiguillons ou épines. (Du grec *dis* deux fois, et *acantha* épine.)

DIACARCINOS, s. m. Antidote préparé avec l'écrevisse, pour la morsure des chiens enragés. (De la préposition grecque *dia* de, et de *karkinos* écrevisse de mer.)

DIACARTHAME, s. m. T. de Médecine : Électuaire purgatif, dans la composition duquel entre la semence de carthame. (Du grec *dia* de, et *karthamos* carthame.)

DIACAUSTIQUE, s. f. (*Dia-kôs-ti-ke*) Terme d'Optique et de Géométrie. Caustique par réfraction, à la différence des Caustiques par réflexion, appelés *Catacaustiques.* On dit aussi adjectiv. *Courbe diacaustique.* (Du grec *dia* à travers, et *kaustikos* caustique. V. ce mot.)

DIACHALASIS, s. m. (*Di-a-ka-la-zice*) T. de Chirurg. Solution de continuité dans les sutures du crâne ; séparation des os qui le forment. (Du grec *diachalasis* relâchement, ouverture, fait de *diachalaô* je relâche, j'ouvre.)

DIACHYLON, s. m. Emplâtre composé de mucilages ou de sucs visqueux de certaines plantes. (Du grec *dia* de, et *chulos* suc.)

DIACO, s. m. Chapelain de l'ordre de Malte. (Par apocope, du grec *diakonos* ministre, serviteur.)

DIACODE, s. m. Sirop composé de têtes de pavots blancs. (Du grec *dia* de, et *kôdeia* tête de pavot.)

DIACOMMATIQUE, adj. Nom donné par *Serre* à un quatrième genre de Musique, qui résulte de certaines transitions harmoniques, pendant lesquelles la même note restant en apparence sur le même degré, monte ou descend d'un *comma*, en passant d'un accord à l'autre.

DIACONAL, ALE, adject. Qui appartient à l'ordre ou office de *Diacre.*

DIACONAT, s. m. (*Di-a-ko-na*) Le second des Ordres sacrés. (Du grec *diaconia* office, ministère, fait de *diakonein* servir.)

DIACONESSE, subst. f. (*Di-a-ko-ne-ce*) Nom qu'on donnoit dans la primitive Église à des veuves et à des filles destinées à certains ministères. Autrefois on disoit aussi *Diaconisse.* (Du grec *diakonos* ministre.)

DIACONIE, s. f. Nom de quelques Chapelles et Oratoires qui étoient gouvernés par des *Diacres.* —C'est aussi le nom de quelques autres Bénéfices.

DIACOPE *ou* DIACOPÉE, s. f. Fracture profonde du crâne, faite par un instrument tranchant. Le *Grand Vocab. franç.* dit *Diacopé*, s. m. (Du grec *dia* à travers, et *koptô* je coupe.)

DIACOUSTIQUE, s. f. (*Di-a-kous-ti-ke*) Partie de l'Acoustique qui considère les propriétés des sons réfractés, selon qu'ils passsent d'un fluide plus épais dans un plus subtil, ou d'un plus subtil dans un plus dense. (Du grec *dia* par, à travers, et *akouô* j'entends.)

DIACRE, subst. m. (*Di-a-kre*) Ecclésiastique promu au Diaconat. (Du grec *diakonos* ministre, serviteur, fait de *diakoneô* je sers; lequel est composé de la préposition *dia* et du verbe *koneô* je me hâte, je prête mon ministère ; parce que la fonction du Diacre est de servir le Prêtre à l'autel.)

DIACYDONITE, adj. Se dit en Médecine des remèdes où il entre *du coin.* (Du grec *dia* de, et *kudônion* coin.)

DIADELPHE, adj. (*Di-a-del-fe*) T. de Botan. *Étamines diadelphes*, réunies en deux corps par leurs filamens. Voy. *Diadelphie.*

DIADELPHIE, s. f. (*Di-a-del-fi-e*) T. de Botan. La dix-septième classe du système sexuel de *Linné*, qui renferme les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies en deux corps par leurs filets. (Du grec *dis* deux fois, ou *duo* deux, et *adelphos* frère.)

DIADELPHIQUE, adj. (*Di-a-del-fi-ke*) Se dit en Botanique, des fleurs comprises dans la classe appelée *Diadelphie.* Voy. ce mot.

DIADÈME, s. masc. (*Di-a-dè-me*) Sorte de bandeau qui étoit la marque de la royauté parmi les Anciens : *Ceindre le diadème.* —On le dit en Poésie pour *royauté.* (Du grec *diadêma*, fait dans le même sens de *diadeô* j'entoure, parce que le diadème entoure la tête.)

DIADÉMÉ, ÉE, adj. Se dit dans le Blason, de l'aigle qui a un petit cercle sur la tête. —*Tête diadémée* (Numismatique), tête ceinte d'un diadème sur une médaille, sur une monnoie.

DIAGLAUCIUM, s. m. Collyre contre le mal d'yeux, dans lequel entre le *suc de glaucium*. (Du grec *dia* de, et *glaukion* glaucium.)

DIAGNOSTIQUE, s. m. et adj. (*Di-ag-nos-ti-ke*) T. de Médecine. Il se dit des signes, des symptômes qui indiquent la nature et les causes des maladies. Quelques-uns écrivent le substantif *Diagnostic*. (Du grec *diaginôskô* je connois, je juge.)

DIAGONAL, ALE, adj. Qui appartient à la *diagonale*.

DIAGONALE, s. f. T. de Mathématique. Ligne tirée d'un angle à l'angle opposé, dans une figure rectiligne et quadrilatère, en passant par le centre. (Du grec *dia*, à travers, et *gonia* angle; *ligne qui traverse une figure en passant par les angles*.)

DIAGONALEMENT, adv. (*Di-a-go-na-le-man*) D'une manière *diagonale*.

DIAGRAMME, s. m. T. de Géométrie : Figure ou construction de lignes servant à démontrer une proposition. En latin on dit fréquemment *diagramma*, en françois on se sert simplement du mot *figure*. —Nom qu'on donnoit dans la Musique ancienne à ce que dans la moderne on appelle *échelle*, *gamme* ou *systeme*. (Du grec *diagramma*, formé de *dia* de, et *gramma* ligne, dérivé de *graphô* je trace.)

DIAGRÈDE, s. m. Suc épaissi de scammonée. (Corruption du grec *dakrudion* nom de ce suc, et qui signifie proprement *petite larme*, de *dakru* larme.)

DIAIRE, adj. (*Diè-re*) T. de Médec. *Fièvre diaire*, qui ne dure qu'*un jour*. On la nomme plus communément *éphémere*. (Du lat. *diarius*, fait de *dies* jour.)

DIALECTE, s. m. Idiome; langage particulier d'un pays, d'une ville, etc. dérivé, mais différent de la langue générale de la Nation. (Du grec *dialektos*, formé dans le même sens de la préposition *dia* qui exprime division, séparation, et du verbe *legô* je parle.)

DIALECTICIEN, s. m. (*Di-a-lek-ti-cien*) Celui qui sait ou enseigne la *Dialectique*.

DIALECTIQUE, s. f. (*Di-a-lek-ti-ke*) Logique; partie de la Philosophie qui enseigne les règles du raisonnement. (Du grec *dialektikê*, fait dans la même signification de *dialegô* discerner, et au moyen, *dialégomai* discourir, converser, dont la racine est *legô* parler; parce que la Dialectique étoit originairement l'art de discerner le vrai d'avec le faux, par le moyen du *dialogue*.)

DIALECTIQUEMENT, adv. (*Di-a-lek-ti-ke-man*) En *Dialecticien*.

DIALIES, s. f. pl. Sacrifices que faisoit chez les anciens Romains un Prêtre de *Jupiter*, appelé *flamen dialis*. (Du grec *Dios*, génitif de *Zéus* Jupiter.)

DIALLAGE, s. f. T. d'Histoire natur. Pierre lamelleuse, ainsi nommée par M. *Haüy*, à cause de la *différence* qu'on observe dans ses joints naturels. (Du grec *diallagé* différence.) On a donné le même nom au *Schorl feuilleté*, *verdâtre*, en grandes lames, de *Born*; au Feldspath vert de *Delisle*; à la Smaragdite de *Saussure*, à l'Emeraudite de *Daubenton*, à la Hornblende de divers Minéralogistes.

DIALOGISER, v. a. (*Di-a-lo-ji-zé*) Faire des *dialogues*. Il est peu usité.

DIALOGISME, s. m. L'art du *dialogue*.

DIALOGISTE, s. m. et f. Celui, celle qui fait un *dialogue*. Trév.

DIALOGUE, s. m. (*Di-a-lo-ghe*) Entretien de deux ou de plusieurs personnes. Il est familier. —Il se prend plus particulièrement pour un entretien par écrit : *Les Dialogues de Lucien*. —En Musique, composition à deux parties qui se répondent l'une à l'autre. Il se dit sur-tout relativement à l'orgue. (Du grec *dialogos*, formé avec la même acception, de *dialégomai* converser, s'entretenir, lequel a pour racines *dia* entre, et *legô* je parle.)

DIALOGUER, v. a. (*Di-a-lo-ghé*) Faire parler entre eux plusieurs personnages. On ne l'emploie qu'au passif : *Cette scene est bien dialoguée*, le dialogue y est juste, naturel, etc. (Du grec *dialégomai* converser, s'entretenir. Voyez *Dialogue*.)

DIALTÉE, s. masc. Sorte d'onguent composé, sur-tout de mucilage de guimauve. (Du grec *dia* de, et *althaia* guimauve, dérivé d'*althéô* je guéris, à cause de ses vertus en médecine.)

DIAMANT, s. m. (*Dia-man*, en vers *Di-a-man*) Pierre précieuse, la plus pure, la plus dure, la plus pesante et la plus diaphane de toutes : *Chaîne de diamans*. Les Chimistes modernes en comparant les effets du charbon à ceux du diamant, et les produits que ces deux corps laissent après la combustion, ont conjecturé avec beaucoup de probabilité, que le diamant, mis au premier rang parmi les pierres précieuses, n'est que du carbone pur. (Par corruption du grec *adamas* diamant, et qui signifie proprement indomptable, formé d'*a* privatif, et de *damaô* je dompte.) —Outil de Vitrier pour couper le verre.

Diamant rosette ou *rose*, diamant taillé à facettes par-dessus et plat par-dessous. —*Diamant brillant* ou simplement *brillant*, qui est taillé à facettes par-dessus et par-dessous. — *Diamant de l'ancre* (Marine), la jonction des deux bras de l'ancre avec sa vergue, qui fait un angle au milieu.

DIAMANTAIRE, s. m. (*Dia-man-tè-re*) Ouvrier qui taille les *diamans* et qui en fait trafic. Voy. *Lapidaire*.

DIAMARGARITON, s. m. Médicament dont les *perles* sont le principal ingrédient. (Du grec *dia* de, et *margaritês* perle.)

DIAMASTIGOSE, s. f. Chez les anciens Lacédémoniens, cérémonie dans laquelle on battoit de verges les enfans devant l'autel de *Diane* et sous les yeux de leurs parens, qui les excitoient à ne donner aucun signe de douleur. (Du grec *diamastigein* fouetter rudement, dérivé de *mastix* fouet.)

DIAMETRAL, ALE, adj. Qui appartient au *diametre* : *Ligne diametrale*.

DIAMÉTRALEMENT, adv. (*Di-a-mé-tra-le-man*) *Diamétralement opposé*, directement opposé.

DIAMÈTRE, s. m. Ligne droite qui, passant par le centre du cercle et se terminant de chaque côté à sa circonférence, le divise en

deux parties égales. (Du grec *diamétros*, formé avec la même signification de *dia* à travers, et *métron* mesure ; *qui mesure le cercle par le milieu.*)

Diamètre d'une section conique, ligne droite qui coupe en deux parties égales toutes les ordonnées : lorsqu'elle les coupe à angles droits, on l'appelle *Axe de la courbe* ou *de la section.* —*transverse d'une hyperbole*, ligne droite qui, prolongée de part et d'autre, coupe en deux parties égales toutes les lignes droites terminées à chacune des hyperboles et parallèles entre elles. —*conjugué*, ligne droite qui coupe en deux parties égales les lignes tirées parallèlement au diamètre transverse. —*absolu*, celui qui dans une courbe divise les ordonnées en deux également : tels sont ceux des sections coniques. —*d'une sphère*, diamètre du demi-cercle dont la révolution a engendré la sphère. On l'appelle aussi *axe de la sphère.* —*de gravité*, ligne droite qui passe par le centre de gravité. —*de rotation*, ligne autour de laquelle on suppose que se fait la rotation d'un corps.

Diamètre apparent d'une planète (Astron.), l'angle sous lequel il nous paroît, exprimé en minutes et en secondes. Il s'observe et se détermine avec le *Micromètre*. Le diamètre réel s'évalue en kilomètres, etc. —*les Apsides*, dans l'ancienne Astronomie, partie de la ligne des apsides, terminée par la circonférence de l'épicycle.

Diamorum, s. m. Sirop de mûres. (Du grec *dia* de, et *moron* mûre.)

Diandrie, s. f. (*Di-an-drî-e*) T. de Botan. La seconde classe du système sexuel de *Linné*. Elle renferme les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont deux étamines. (Du grec *dis* deux fois ou *duo* deux, et *anér*, gén. *andros* mari ou mâle.)

Diane, s. f. (*Di-a-ne*) Déesse des forêts, suivant la Fable. (En latin *Diana*.) —Batterie de tambour qui se fait au point du jour : *Battre la Diane*. Dans cette seconde acception ce mot est de deux syllabes (*dia-ne*). (Il vient de l'espagnol *diana*, fait dans la même signification de *dia* jour, dérivé du latin *dies*.)

Arbre de Diane (Chimie), Voyez au mot *Arbre*.

Dianelle, s. f. (*Di-a-nè-le*) Plante de la famille des Asperges, qui croît aux îles de France et de Bourbon, etc. On la nomme aussi *Reine des bois*.

Diantre, s. m. Mot très-familier, dont on se sert au lieu de *diable* : *Au diantre soit le fou.*

Dianucum, s. m. T. de Pharmacie : Rob fait avec du suc de noix verte et du miel cuits ensemble. (Du grec *dia* de, et du latin *nux*, *nucis* noix.)

Diapalma ou Diapalme, s. m. T. de Pharm. Emplâtre dessicatif, composé d'huile commune, de graisse de porc et de litharge d'or préparée, qu'on fait cuire dans une décoction de feuilles de *palmier*. (Du grec *dia* de, et du latin *palma* palmier.)

Diapasme, s. m. Poudre odorante avec laquelle les Anciens se parfumoient le corps. —Par extension, toutes sortes de parfums employés au même usage. (Du grec *diapasma*, formé dans la même signification de *diapassô* je répands.)

Diapason, s. m. (*Di-a-pa-zon*) Terme de Musique : Chez les anciens Grecs, la consonnance de l'octave. —Aujourd'hui, étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut. Quand une voix se force dans le haut ou dans le bas, on dit qu'elle sort de son diapason. (Du grec *dia* par, et *pasôn*, genit. plur. de *pâs* tout ; *qui passe par tous les tons.*) —En t. de Facteur d'instrumens, tables où sont marquées les mesures de ces instrumens et de leurs diverses parties. —Instrument d'acier composé de deux branches qui vibrent à l'unisson, et servent à donner le ton dans les orchestres. Il a remplacé depuis quarante à cinquante ans dans cet emploi le sifflet appelé *ton* ou *choriste*. —Chez les Fondeurs, échelle campanaire pour connoître la grandeur, l'épaisseur et le poids d'une cloche, etc.

Diapédèse, s. m. (*Di-a-pe-dè-ze*) T. de Médecine : Eruption du sang par les pores des vaisseaux. (Du grec *diapédésis*, fait de *dia* à travers, et *pédaô* sauter, saillir.)

Diapente, s. f. Dans l'ancienne Musique grecque, l'intervalle que nous nommons *quinte*. (Du grec *dia* de, et *penté* cinq.)

Diapente, s. m. T. de Pharm. Médicament composé de *cinq* ingrédiens.

Diapenter, v. n. T. de Musiq. Vieux mot qui signifioit procéder par *quintes*, dans le discant et le contre-point. Voy. *Diapente*, s. f. On disoit aussi dans le même sens, *quinter*.

Diaphane, adj. m. et f. (*Di-a-fa-ne*) Transparent. Il ne se dit guères que dans le sens propre. (Du grec *diaphanés*, fait dans la même signification de *dia* à travers, et *phainô* je brille ; *au travers duquel la lumière brille.*)

Diaphanéité, s. fém. (*Di-a-fa-né-i-té*) Transparence ; qualité de ce qui est *diaphane* ou transparent. (Du grec *diaphanéia*. Voyez *Diaphane*.)

Diaphanomètre, s. m. (*Di-a-fa-no-mè-tre*) Instrument pour mesurer la *diaphanéité* ou transparence de l'air. (Du grec *diaphanéia* diaphanéité, et *métron* mesure.)

Diaphœnix, s. m. (*Dia-fé-nikce*) Électuaire purgatif, dont les *dattes* font la base. (Du grec *dia* de, et *phoinix* palmier, datte.)

Diaphonie, s. f. (*Di-a-fo-nî-e*) T. de Musiq. Nom donné par les anciens Grecs aux intervalles qu'ils appeloient dissonans, parce que les deux sons qui les composent font trop sentir leur dissemblance. —*Gui d'Arezzo* a donné aussi le nom de *Diaphonie* au discant, à cause des deux parties qu'on y distingue. (Du grec *diaphônia* formé dans la même signification de *dia* qui marque division ou séparation, et de *phôné* son ; *séparation* ou *différence de sons.*)

Diaphorèse, s. f. (*Di-a-fo-rè-ze*) Évacuation par les pores de la peau, au moyen de la transpiration. (Du grec *diaphorésis*, fait avec la même acception de *dia* à travers, et *pherô* je porte.)

Diaphorétique, adj. (*Di-a-fo-ré-ti-ke*) Il

se dit des médicamens qui poussent les humeurs par la transpiration. Voy. *Diaphorèse*.

DIAPHRAGMATIQUE, adj. (*Di-a-frag-ma-ti-ke*) Qui appartient, qui a rapport au *diaphragme*.

DIAPHRAGME, s. m. (*Di-a-frag-me*) Muscle nerveux qui sépare la poitrine d'avec le bas-ventre. —Cartilage au milieu du nez qui sépare les deux narines. —En Optique, anneau de métal ou de carton, qu'on place au foyer commun de deux verres d'une lunette, ou à quelque distance de ce foyer, pour intercepter les rayons trop éloignés de l'axe, et qui pourroient rendre confuses les images sur les bords. —En Botaniq. cloison transversale qui partage une silique ou autre fruit capsulaire. (Du grec *diaphragma* entre-deux, séparation, division, formé de *dia* entre, et *phrassô* fermer, enclorre.)

DIAPHRAGMITIS, s. f. T. de Méd. Inflammation du *diaphragme*.

DIAPHYSE, s. f. (*Di-a-fi-ze*) Interstice, division, séparation entre deux choses. (Du grec *diaphusis*, fait de *dia* entre, et *phuô* je nais, je crois.)

DIAPNOÏQUE, adj. (*Di-ap-no-i-ke*) T. de Médecine : *Remedes diapnoiques*, qui font transpirer. (Du grec *diapnéô* je transpire, fait de *dia* à travers, et *pneô* je respire.)

DIAPRÉ, part. pass. du verbe *Diaprer*, qui n'est plus en usage : Varié de plusieurs couleurs. —Se dit en t. de Blason, de diverses broderies figurées sur le champ de l'écu ou sur une pièce honorable. (Du latin barbare *diasprum* qui selon *Du Cange*, étoit une pièce d'étoffe précieuse et en broderie. *Ménage* le dérive de l'italien *diaspro* jaspe, fait suivant lui du latin *iasper* pour *iaspis* ou *jaspis*, qui a la même signification.)

DIAPREE, s. f. Espèce de prune violette.

DIAPRUN, s. masc. (*Di-a-preun*) Électuaire dont les *prunes* sont la base. (Du grec *dia* de, et du latin *prunum* prune.)

DIAPRURE, s. f. Variété de couleurs. Il est vieux. Voy. *Diapré*.

DIAPTOSE, s. f. (*Di-ap-to-ze*) T. de Musiq. ou plutôt de Plain-chant : Intercidence ou petite chute, dans laquelle on marque la finale deux fois, en séparant la répétition par une note plus basse d'un degré. (Du grec *diaptôsis*, fait dans le même sens de *dia* entre, et *piptô* je tombe.)

DIARRHÉE, s. f. (*Did-ré-e*, *r* forte) Fréquente évacuation par les selles de matières stercoreuses, aqueuses, muqueuses, plus ou moins âcres. (Du grec *diarrhoia*, formé de *dia* à travers, et *rhéô* je coule.)

DIARRHODON, s. m. (*Di-d-ro-don*, *r* forte) T. de Pharm. Nom de diverses compositions médicales, où entrent des *roses* rouges. (Du grec *dia* de, et *rhodon* rose.)

DIARTHROSE, s. f. T. d'Anat. Articulation mobile, formée par des têtes reçues dans des cavités plus ou moins profondes. (Du grec *dia* entre, et *arthron* membre, jointure; *articution d'os séparés les uns des autres*.)

DIASCORDIUM, s. m. Opiat dans la composition duquel il entre du *scordium*. (Du grec *dia* de, et *skordion* scordium.)

DIASÉBESTE, s. m. Électuaire purgatif dont le *sebeste* fait la base. (Du grec *dia* de, et du latin *sebesten* sebeste; espèce de prunes.)

DIASÈNE, s. m. Electuaire dont le *séné* fait la base. (Du grec *dia* de, et du lat. *sena* séné.)

DIASIES, s. f. pl. (*Di-a-zí-e*) Fêtes athéniennes en l'honneur de *Jupiter* propice. (Du grec *Dios*, gén. de *Zéus* Jupiter, et d'*até* ou *asé* calamité, infortune; parce qu'on y prioit ce dieu de détourner les maux dont on étoit menacé.)

DIASOSTIQUE, s. fém. (*Di-a-sos-ti-ke*) La partie de la Medec. qui regarde la conservation de la santé. (Du grec *diasozô* je conserve.)

DIASPHENDONÈSE, s. f. (*Di-as-fen-do-ne-ze*) Supplice qui consistoit à plier à grande force deux arbres, à chacun desquels on attachoit l'un des pieds du criminel : on lâchoit ensuite ces deux arbres, qui emportoient chacun une partie du corps. (Du grec *diasphendanaô* écarteler avec des branches d'arbres, formé de *dia* par, à travers, et de *sphendonê* fronde; parce que les parties du corps étoient emportées comme lancées par une fronde.)

DIASPORAMÈTRE, s. m. (*Di-as-po-ra-mè-tre*) Instrument propre à mesurer l'aberration de réfrangibilité de la lumière. (Du grec *diaspora* dispersion, fait de *diaspéirô* je disperse, et de *métron* mesure.)

DIASPORE, s. m. T. d'Hist. natur. Espèce de pierre qui, exposée à la flamme d'une bougie, pétille et se dissipe en plusieurs parties. (Du grec *diaspéirô* je disperse.)

DIASTASE, s. f. (*Di-as-ta-ze*) T. d'Anatom. Espèce de luxation ou écartement d'os. —Dilatation des muscles dans les convulsions. (Du grec *diastasis*, fait dans le même sens de *diistémi* séparer.)

DIASTÈME, s. m. T. de Musiq. ancienne, qui signifie proprement intervalle. (Du grec *diastéma*, formé de *diistémi* séparer, dont les racines sont *dia* entre, et *histêmi* je me tiens.)

DIASTOLE, s. f. T. d'Anatomie : Mouvement naturel et ordinaire du cœur lorsqu'il se dilate. Il est opposé à *Systole*. (Du grec *diastolê* dilatation, fait de *diastellô* je sépare, j'ouvre, qui a pour racines *dia* à travers, et *stellô* j'envoie.)

DIASTYLE, s. m. (*Di-as-ti-le*) T. d'Archit. Édifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre de trois de leurs diamètres. (Du grec *diastulos*, formé dans le même sens de *dia* entre, et *stulos* colonne.)

DIASYRME, (*Dia-cir-me*) T. de de Rhétorique : Sorte d'ironie dédaigneuse ou maligne, qui par une raillerie humiliante, dévoue au mépris la personne qui en est l'objet. (Du grec *diasurmos*, dont la signification est la même, et qui vient de *diasurô* je déchire, j'outrage, formé de *dia* par, à travers, et de *surô* je traîne.)

DIATESSARON, s. m. (*Di-a-té-sa-ron*) T. de Musique : Intervalle composé d'un ton majeur, d'un ton mineur et d'un demi-ton majeur. C'étoit dans la musique des Grecs, ce que dans la nôtre on appelle *quarte*. —En t. de Pharm. sorte de médicament composé de quatre ingrédiens. (Du grec *dia* de, et *téssarés* quatre.)

Diatessaroner, v. act. T. de Musique : Procéder par *quartes*. Mot employé par d'anciens Musiciens, et qui répond à ce que d'autres ont appelé *Quarter*. Voyez *Diatessaron*.

Diathèse, s. m. T. de Médecine : Affection naturelle ou non naturelle de l'homme. (Du grec *diathésis* affection ou disposition, formé de *diatithêmi* je dispose, je constitue.)

Diatonique, adj. (*Di-a-to-ni-ke*) T. de Musique : Qui procède par les tons naturels de la gamme : *Chant*, *genre diatonique*. (Du grec *dia* par, et *tonos* ton.)

Diatonique-enharmonique, nom donné par J. J. Rousseau à un chant composé de semi-tons majeurs dont deux de suite forment un ton majeur trop fort d'un intervalle *enharmonique*. Dans cette espèce de chant, la basse fondamentale descend de quarte, et monte de tierce majeure.

Diatoniquement, adv. (*Di-a-to-ni-ke-man*) Dans le genre *diatonique*.

Diatragacanthe, s. m. Électuaire dont la *gomme adragant* fait la base. (Du grec *dia* de, et du mot *tragacanthe* abrisseau par lequel on a cru que cette gomme étoit produite.)

Diatribe, s. f. (*Di-a-tri-be*) Dissertation critique sur un ouvrage d'esprit. —Dans un sens plus odieux et plus usité, critique amère et violente. (Du grec *diatribê*, en latin *diatriba* académie, assemblée de savans, dissertation, etc. formé du verbe *diatribô* je m'exerce, je m'adonne à...)

Diaule, s. m. (*Di-ô-le*) Flûte des Anciens, ainsi appelée parce qu'elle étoit double, par opposition au *Monaule* qui étoit simple. La double embouchure du *Diaule* étoit adaptée à une armure de cuir, qui enveloppoit la bouche du Joueur, soutenoit le renflement des joues, et donnoit le vent aux flûtes, comme la cornemuse à ses chalumeaux. (Du grec *dis* deux fois ou *duo* deux, et *aulos* flûte.)

Diaulie, s. f. (*Di-ô-li-e*) Air de flûte qui se jouoit sur le théâtre des Anciens.

Diaulodromes, s. m. pl. (*Di-ô-lo-dro-me*) Coureurs qui dans les jeux publics, parcouroient un stade en allant et un stade en revenant, sans s'arrêter. (Du grec *diaulodromos*, formé dans la même signification de *dis* deux fois, *aulos* espace en ligne droite, et *dromeô* je cours.)

Diazeuxis, s. m. Dans l'ancienne Musique, le ton qui séparoit deux tétracordes disjoints. —Dans la moderne, le ton majeur qui est la différence de la quarte à la quinte. (Du grec *diazeuxis* division, séparation, formé de *dia* entre, et *zeugnuô* je sépare.)

Dibaptistes, s. m. pl. Hérétiques grecs du 9.[e] siècle, qui *baptisoient deux fois*. (Du grec *dis* deux fois, et *baptizô* je baptise.)

Dicastérie, s. f. T. d'Antiquité : Tribunaux de justice à Athènes. (Du grec *dikastêrion*, fait dans le même sens de *dikê* justice.)

Dicélies, s. f. plur. Farces ou scènes libres conservées de l'ancienne comédie. (Du grec *deikêlon* image, représentation.)

Dicélistes, s. m. pl. Farceurs qui jouoient ces pièces.

Dichorée, s. m. (*Di-ko-ré-e*) Pied de vers latins composé de *deux chorées*. (Du grec *dis* deux fois, et *choreios* chorée.)

Dichotomal, ale, adj. (Botaniq.) Qui naît de l'angle d'une tige *dichotome*.

Dichotome, adject. (*Di-ko-to-me*) En t. de Botanique, fourchu ; qui se bifurque, et se divise toujours en deux parties. —On dit en Astronom. que *la Lune est dichotome*, quand on ne voit que la moitié de son disque. (Du gr. *dichotomeô* je coupe en deux parties, formé de *dicha* par moitié, et *temnô* je coupe.)

Dichotomie, s. f. (*Di-ko-to-mi-e*) État de la Lune quand on n'en voit que la moitié. Voyez *Dichotome*. On dit aussi *Bissection*. La *Dichotomie* est proprement ce qu'on appelle *premier* et le *dernier quartier*.

Dicline, adj. f. (Botan.) *Plantes* ou *fleurs diclines*, dont les organes sexuels existent séparément dans diverses fleurs. On les nomme aussi *unisexuelles*. Les fleurs *diclines* se divisent en *Monoïques* et *Dioïques*. Voy. ces mots. (Du grec *dis* deux fois, et *klinê* lit.)

Dicorde, s. m. Ancien instrument de Musique à *deux cordes*. (Du grec *dis* deux fois, et *chordê* corde.)

Dicotyledones, s. et adj. f. pl. Se dit en t. de Botanique, des plantes dans lesquelles l'embryon est formé de *deux cotyledons*. Voy. ce mot. (Du grec *dis* deux fois, et *kotulêdôn* cavité, écuelle.) Les Botanistes disent aussi adjectivement *Plantes dicotylédonees*.

Dictame de Crète, s. masc. Sorte d'origan qu'on nous apporte de Candie, et qui fournit une huile essentielle très-aromatique. (Du grec *Diktamon* ou *Diktamnon*, dérivé avec la même signification, suivant les uns, de *Dicta* montagne de Crète, et suivant d'autres, de *Dictamnum* ancienne ville de cette île.)

Dictame faux, plante originaire de l'île de Crète, cultivée dans nos jardins, de la famille des Labiées, et vivace. Suivant quelques Auteurs, elle appartient au genre des Marrubes. —*blanc*, Voy. *Fraxinelle*.

Dictamen, s. m. T. Dogmatique, emprunté du latin : Suggestion, mouvement, sentiment de la conscience.

Dictatorial, ale, adject. De *Dictateur* ; souverain, absolu : *Autorité dictatoriale*. Mot nouveau.

Dictateur, s. m. Souverain Magistrat de l'ancienne Rome. (Du latin *Dictator*, fait avec la même signification, de *dictare* dicter des lois, ordonner. *Dictum* ou *edictum* signifie, dans les anciens Auteurs, la souveraine puissance.)

Dictature, s. f. Dignité de *Dictateur*. —Nom qu'on donnoit en Allemagne, dans la ville où se tenoit la Diète de l'Empire, à l'assemblée des Secrétaires de legation ou *Cancellistes* des differens Princes ou Etats ; dans laquelle le Sécrétaire de légation de l'Electeur de Mayence *dictoit* aux autres, les mémoires, actes, etc. qui avoient été portés au Directoire de l'Empire.

Dictée, s. f. Tout ce que *dicte* le Maître à ses Ecoliers.

Ecrire sous la dictée de.... écrire ce qu'un autre *dicte*.

Dicter, v. a. (*Dik-té*) Prononcer mot à mot ce qu'un autre écrit en même temps. —Figur. 1.° Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit dire. —2.° Inspirer, soit en bien, soit en mal. —3.° Prescrire : *Dicter des lois*. (Du latin *dictare*, fréquentatif de *dicere*, qui a la même signification.)

Diction, s. f. (*Dik cion*) Élocution ; partie du style qui regarde le choix des paroles. Voy. *Elocution*. (Du latin *dictio*, fait dans le même sens, de *dicere* dire.)

Dictionnaire, s. m. (*Dik-cio-né-re*) Livre qui contient les mots d'une langue, d'un art, d'une science, par ordre alphabétique. (Du latin *dictionarium* ou *dictionarius liber*.)

Dicton, s. m. Mot sententieux qui a quelque chose du proverbe. On ne le dit qu'en plaisantant : *C'est un vieux dicton*. (Du latin *dictum* chose dite.)

Dictum, s. m. emprunté du latin (*Dik-tome*) Dispositif d'une sentence, d'un arrêt. Il ne se dit qu'au Palais.

Didactique, adj. (*Di-dak-ti-ke*) Qui est propre à instruire : *Termes didactiques; genre didactique*. (Du gr. *didaktikos*, fait de *didaskaô* j'enseigne, j'instruis.)

Poëme didactique, qui donne des préceptes, comme les *Géorgiques de Virgile*, etc.

Didactique, s. m. Le genre *didactique*.

la Didactique, s. f. *Acad*. L'art d'enseigner. *Trév*. le fait, à tort, masculin.

Didactyle, adject. Se dit en Hist. natur. des animaux qui ont deux doigts à chaque pied. (Du grec *dis* deux fois, et *daktulos* doigt.)

Dideau, s. m. (*Di-dô*, s. d.) Filet qui sert à barrer les rivières, pour arrêter tout ce que l'eau entraîne.

Didelphe, s. m. (*Di-dèl-fe*) Espèce d'animaux de la famille des Pédimanes, dont la femelle a sous le ventre une poche où sont renfermées ses mamelles, et où elle loge et nourrit ses petits. (Du grec *dis* deux fois, et *delphus* matrice; *qui a deux matrices*.) On leur donne aussi le nom de *Sarigue*.

Didragme *ou* **Didrachme**, s. m. Un demi-sicle de cuivre chez les Hébreux. —Monnoie grecque qui valoit *deux drachmes*. (Du grec *dis* deux fois, et *drachmê* drachme.)

Didyme, adj. Se dit en t. de Botanique, de deux organes qui ont une insertion ou une origine commune : *Les anthères sont didymes dans la mercuriale*. *Didyme* est le synonyme de *Géminé*. Voyez ce mot. (Du grec *didumos* double.)

Didyme, s. m. Plante dont la racine *a deux* lobes. (Du grec *didumê*.)

Didymes, pl. Nom donné par les anciens Anatomistes aux testicules, parce qu'ils sont au nombre de *deux*.

Didyname, adject. T. de Botan. *Etamines didynames*, au nombre de quatre dans la même fleur, deux grandes et deux petites. Voy. *Didynamie*.

Didynamie, s. f. (*Di-di-na-mî-e*) T. de Botan. Nom de la XIVe classe du système sexuel de *Linné*, composée des plantes dont les fleurs hermaphrodites ont quatre étamines, deux grandes et deux petites. (Du grec *dis* deux fois, et *dunamis* puissance; *qui a deux puissances génératrices*.)

Didynamique, adject. (*Di-di-na-mi-ke*) *Plante*, *fleur didynamique*, à étamines didynames.

Dièdre, adj. T. de Géom. *Angle dièdre*, angle formé par deux plans qui se rencontrent, appelé autrement angle plan. (Du grec *dis* deux fois, et *hédra* siége ou base.) C'est un mot nouveau.

Diérèse, s. f. (*Dié-rè-ze*) En Chirurgie, division des parties dont l'union est contre l'ordre naturel. —En Grammaire, 1.° Division d'une diphthongue en deux syllabes, comme *aulæ* en *au-lai*. —2.° Signe orthographique, composé de deux points qui se placent horizontalement sur une voyelle, pour marquer qu'elle doit être prononcée séparément d'une autre voyelle qui l'accompagne. (Du grec *diairésis* division, séparation, fait de *diairéo* je divise.)

Diérétique, adj. et s. m. T. de Médecine. *Remedes diérétiques*, qui sont propres à séparer, à diviser, et plus particulièrement ceux qui ont une vertu corrosive. (Du grec *diairéo* je divise.)

Dierville, s. m. (*Dièr-vi-le*) Arbrisseau qui ressemble au syringa. C'est le chèvrefeuille d'Arcadie à fleurs jaunes. Voyez *Chevrefeuille*.

Dièse *ou* **Diésis**, s. m. (*Diè-ze*, *Di-é-zice*) T. de Musique : Sorte de double croix en sautoir qui, mise devant une note, la fait hausser d'un demi-ton. On dit adjectiv. *Cette note est dièse ;* elle doit être haussée d'un demi-ton. (Du grec *diésis*, qui signifie proprement *division*, fait de *diiêmi* je passe à travers.)

Diéser, v. a. (*Dié-zé*) T. de Musiq. Armer une clef de *dièses*. —En frapper accidentellement quelque note.

Diète, s. fém. (*Diè-te*) Régime de vie qui règle le boire et le manger. —Abstinence totale du manger. (Du grec *diaita* régime de vie ; manière de vivre réglée.) —Assemblée des Etats en Allemagne, en Pologne, en Suède. (Du même mot grec *diaita*, dans la signification de *jugement*, parce qu'on y décide des affaires de l'Etat, ou dans celle de *salle de festin*, parce que les anciens Allemands ou Germains, au rapport de *Tacite*, traitoient d'affaires publiques au milieu des festins. *Ménage*. Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *dieta*, fait dans cette acception, de *dies* jour, journée. *Dieta* s'est dit en effet de toutes les *journées* destinées à parler d'affaires, à plaider, etc.; et les Allemands donnent encore à ce que nous appelons *Diètes* le nom de *Reichstag* journée impériale.) — Assemblée qui se tient dans quelques Ordres Religieux entre deux Chapitres généraux.

Diétètes, s. m. pl. Sorte de Juges choisis à Athènes par les Citoyens, pour être arbitres dans chaque tribu. (Du grec *diaitêtês* arbitre, fait de *diaita* arbitrage.)

Diététique, adj. (*Dié-té-ti-ke*) T. de Méd. Sudorifique et dessicatif.

la Diététique, s. f. Partie de la Médecine qui s'occupe du régime de vie qu'il faut pres-

crire aux malades. (Du grec *diaitétikê*, fait dans la même signification, de *diaita* diète, régime de vie.)

Diétine, s. f. Assemblée particulière des membres de la Noblesse de chaque Palatinat, en Pologne, pour nommer les *Nonces* ou Députés aux *Diètes* générales.

Dieu, s. m. Le premier et souverain Être, qui n'a ni commencement ni fin; par qui et dans qui tous les autres Êtres existent et subsistent. (Du latin *Deus*, dérivé du grec *Zeus*, que les Doriens écrivoient *Deus*, nom de *Jupiter*.) —Abusivement, les fausses Divinités que les Païens adoroient : *Mars est le Dieu de la Guerre; Apollon est le Dieu de la Poésie*, etc. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *Jupiter est le Père des Dieux; les Dieux infernaux; les Dieux Manes*; ceux que les anciens Païens invoquoient contre la crainte de la mort, et en faveur des défunts. —On dit fig. en parlant des Rois, des Grands, de ceux qui ont beaucoup de pouvoir, qu'*ils sont les Dieux de la terre*.

Famil. *Promettre* ou *jurer ses grands Dieux*; promettre ou jurer fortement.

Diffamant, ante, adj. verb. (*Di-fa-man, an-te*) Qui *diffame*. Il diffère d'*infamant*, dit *Girard*, en ce que ce qui est *diffamant* est un obstacle à la gloire, fait perdre l'estime, et attire le mépris des honnêtes gens; et que ce qui est *infamant* est une tache honteuse dans la vie, fait perdre l'honneur, et attire l'aversion des gens de probité.

Diffamateur, s. m. (*Di-fa-ma-teur*) Celui qui *diffame*.

Diffamation, s. f. (*Di-fa-ma-cion*) Action par laquelle on *diffame*.

Diffamatoire, adj. (*Di-fa-ma-toa-re*) Qui *diffame* : diffamant. Il se dit sur-tout des écrits : *Libelle diffamatoire*.

Diffamé, ée, part. p. et adj. V. *Diffamer*. —En t. de Blason, *Lion diffamé*, sans queue.

Diffamer, v. a. (*Di-fa-mé*) Décrier, déshonorer, calomnier; noircir la réputation de... (Du lat. *diffamare*, fait du grec *diaphêmizô* perdre de réputation, déshonorer, formé de *dia* qui signifie ici de *différens côtés*, et *phêmi* parler.)

Diffarréation, s. f. (*Di-fa-ré-a-cion, r forte*) Chez les anciens Romains, sacrifice pour rompre le mariage, dans lequel on offroit un gâteau de pur froment; divorce. (Du latin *diffarreatio*, formé de la prépos. *di*, qui marque séparation, éloignement, et *far*, *faris* gâteau qu'on offroit dans les sacrifices.) C'est le contraire de *Confarréation*. Voy. ce mot.

Différemment, adv. (*Di-fé-ra-man*) D'une manière *différente*.

Différence, s. f. (*Di-fe-ran-ce*) Distinction, diversité, dissemblance. —En t. de Logique, attribut essentiel qui distingue une espèce d'une autre. —En Arith. et en Algèbre, excès d'une grandeur sur une autre. —Dans la Géométrie de l'infini, la quantité infiniment petite dont une grandeur variable augmente ou diminue. On dit plus souvent *différentielle*. (Du latin *differentia*. Voyez *Différer*.)

Calcul aux différences finies, la méthode de faire sur les différences finies des grandeurs variables, des opérations analogues à celles que les calculs différentiel et intégral font sur les différences infiniment petites.

Différence ascensionnelle (Astronom.), la différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique d'un astre.

Différencier, verb. act. (*Di-fé-ran-cié*) Distinguer, mettre de la *différence* entre... Marquer la *différence* de... —En t. de Mathem. *différencier une quantité*, en prendre la partie infiniment petite.

Différent *ou* mieux Différend, s. m. (*Di-fé-ran*) Débat, contestation. La concurrence des intérêts cause les *différends*; la contrariété des opinions produit des *disputes*; l'aigreur des esprits est la source des *querelles*. (Du latin *differre*, dans le sens de différer de sentimens, d'opinions, etc.)

Différent, ente, adj. (*Di-fé-ran, an-te*) Distingué; divers; qui *diffère* d'un autre.

Différentiation, s. f. (*Di-fé-ran-cia-cion*) Terme de Géométrie transcendante. Action de *différentier*.

Différentiel, elle, adject. (*Di-fé-ran-ci-èl, è-le*) T. de la haute Géométrie : *Quantité différentielle*, quantité infiniment petite, ou moindre que toute grandeur assignable; ainsi nommée, parce qu'elle est la *différence* de deux quantités finies, dont l'une surpasse l'autre infiniment peu. En ce sens, on dit aussi simplement et substantiv. *Différentielle*.

Différentielle du premier degré ou *du premier ordre*, celle d'une quantité finie ordinaire. —*du second degré*, la partie infiniment petite d'une quantité différentielle du premier ordre. On l'appelle aussi *quantité différentio-différentielle*.

Calcul différentiel, la manière de différentier les quantités, c. à d. de trouver la différence infiniment petite d'une quantité finie et variable. Cette méthode que *Leibnitz* a publiée le premier, est une des plus belles et des plus fécondes de toutes les Mathématiques.

Méthode différentielle, méthode de faire passer une courbe de genre parabolique par plusieurs points donnés, en prenant les différences finies, premières, secondes, troisièmes, etc. des ordonnées qui passent par ces points. Elle est de *Newton*. —Méthode de découvrir l'intégrale de certaines différentielles, par la différentiation. La première idée en est de *Clairaut*. —Méthode de trouver par la différentiation, dans certains cas, les valeurs d'une quantité intégrale à une ou plusieurs variables. Elle est de D'*Alembert*.

Différentier, v. a. (*Di-fé-ran-cié*) T. de la Géomét. transcendante : *Différentier une quantité*, en trouver et en exprimer la différence suivant les règles du calcul différentiel.

Différer, v. act. (*Di-fe-ré*) Retarder; remettre à un autre temps : *Différer une affaire, un payement*. On dit aussi neutral. *différer de partir*, etc. Voy. *Tarder*. (Du latin *differre*, qui a la même signification.)

Différer, v. n. Être différent, divers. —Être d'opinion, de sentiment contraire. (Du latin *differo*, fait en ce sens, du grec *diapherô*, qui signifie la même chose.)

Difficile, adj. (*Di-fi-ci-le*) Pénible; plein

de difficultés; mal-aisé. (Du latin *difficilis.*)

Cet homme est fort difficile, est mal-aisé à contenter. —*Temps difficiles*; temps de désordre, de guerre, de troubles, etc.

DIFFICILEMENT, adv. (*Di-fi-ci-le-man*) Avec difficulté, avec peine.

DIFFICULTÉ, s. f. (*Di-fi-kul-te*) Ce qui rend une chose difficile; ce qu'il y a de difficile en quelque chose. —Obstacle, empêchement: avec cette différence, que la *difficulté* embarrasse; elle se trouve sur-tout dans les affaires, et en suspend la décision: l'*obstacle* arrete; il se rencontre proprement sur nos pas, et barre nos démarches: l'*empêchement* resiste; il semble mis exprès pour s'opposer à l'execution de nos volontés. *On dit lever la difficulte, surmonter l'obstacle, ôter ou vaincre l'empêchement.* Girard. —Objection, doute, question: *Proposer, résoudre une difficulté.* —Contestation, demêlé. (Du latin *difficultas*, dont la signification est la meme.)

Faire difficulté de quelque chose; y avoir de la répugnance, en faire scrupule: *Il fait difficulte de partir.*

SANS DIFFICULTÉ, adv. Indubitablement; sans doute: *Vous serez sans difficulté le premier placé.*

DIFFICULTUEUX, EUSE, adject. (*Di-fi-kul-tu-eû, eû-ze*) Qui se rend *difficile* sur tout; qui allègue ou fait sur tout des *difficultés.*

DIFFORME, adj. (*Di-for-me*) Laid; défiguré; qui choque la vue; qui n'a ni la figure ni les proportions qu'il devroit avoir: *Visage difforme; bâtiment difforme.* (Du lat. *deformis*, fait de la particule privative *de*, et de *forma* forme: *qui n'a pas la forme convenable.* On dit en grec, dans le même sens, *dusmorphos*, composé de même de la particule privative *dus* et *morphê* forme.)

DIFFORMER, v. a. (*Di-for-mé*) T. de Palais: *Oter la forme* de quelque chose.

DIFFORMITÉ, s. f. (*Di-for-mi-té*) Défaut dans la figure ou dans les proportions. Il diffère de *laideur*, en ce que *difformité* exprime un défaut remarquable dans les proportions, et se dit des choses comme des personnes. *Laideur* exprime un défaut dans l'ensemble des traits du visage; il ne se dit que des personnes, et quelquefois des meubles. Dans le moral, on dit *la difformité du vice* et *la laideur du péche.* (Du latin *difformitas.*)

DIFFRACTION, s. f. (*Di-frak-cion*) T. d'Optique: Inflexion ou détour que subissent les rayons de lumière en rasant la surface d'un corps. (Du latin *diffringere* rompre, briser.)

DIFFUS, USE, adj. (*Di-fu, fû-ze*) Etendu, long dans ses discours; prolixe: avec cette différence que le défaut de l'homme *diffus* consiste à dire beaucoup plus qu'il ne faudroit, par des accessoires superflus: et que celui de l'homme *prolixe* consiste à dire fort longuement et par de vaines circonlocutions, ce qu'il auroit fallu dire: *Le style de nos Procureurs est prolixe*, dit Marmontel (Encycl. method.); *celui de nos Avocats est diffus. Cela doit être, quand on paie la longueur des écritures et l'abondance des paroles.* (Du latin *diffusus*, part. p. de *diffundere* étendre.) —Se dit en Botan. des rameaux qui s'étendent horizontalement en sortant de tous cotés de la tige; d'une panicule, dans laquelle les pedoncules des fleurs sont ecartes.

DIFFUSÉMENT, adv. (*Di-fu-ze-man*) D'une manière *diffuse.*

DIFFUSION, s. f. (*Di-fu-zion*) Action de ce qui s'epand, qui s'étend, ou l'effet de cette action: *Diffusion de lumiere.* —Effet de ce qui est diffus: *Diffusion du style.* (Du latin *diffusio.*)

DIGAME, Voy. *Bigame.*

DIGAMMA, s. m. T. de Grammaire ancienne, qui signifie en grec *double gamma*, de *dis* deux fois, et *gamma*, nom de la lettre grecque Γ (G). Le *digamma*, dit Mr *Morin*, qui étoit particulier aux Eoliens, leur tenoit lieu d'esprit rude ou de marque d'aspiration. Il avoit la figure de deux *gamma* l'un sur l'autre, comme F: d'où les Latins ont pris leur F qu'ils mettoient souvent pour H aspiree, comme *Fircum* pour *Hircum*; et même pour V devant U voyelle, comme *serFus*, *daFus*, etc. Cette dernière substitution se fit dans l'alphabet romain, sous le règne de l'Empereur *Claude.*

DIGASTRIQUE, adj. (*Di-gas-tri-ke*) Se dit en Anatomie, de deux muscles qui ont deux portions charnues, ou comme *deux ventres* séparés l'un de l'autre. (Du gr. *dis* deux fois, et *gastér* ventre.)

DIGÉRER, v. a. (*Di-jé-ré*) Faire la digestion: *Digerer les viandes*, et neutralement, *je digere mal.* —En t. de Chimie, cuire par une chaleur modérée. (Du latin *digerere*, qui a la même signification.) —Au fig. 1.° souffrir patiemment: *Digérer un affront.* —2.° Ranger les choses dans son esprit, les mettre par ordre: *Diriger les affaires, ce qu'on a a dire.*

DIGESTE, s. m. Volume composé de cinquante Livres contenant les réponses des anciens Jurisconsultes.

DIGESTEUR, s. m. *Digesteur de Papin* ou *Marmite de Papin*, vase de métal très fort, exactement fermé par un couvercle retenu par une forte vis, qui sert à faire cuire les viandes dans leur jus, et à tirer de la gelée des os mêmes.

DIGESTIF, IVE, adj. Qui a la vertu de faire *digérer.*

Digestif, est aussi subst. *Un bon digestif.*

DIGESTION, s. f. (*Di-ges-tion*; le *t* conserve le son qui lui est propre) Coction des viandes par le moyen de la chaleur de l'estomac.—Action et manière de *digérer* les matières dans les opérations chimiques.

Figur. *Ce mauvais traitement est de dure digestion*; difficile à supporter. *Cette entreprise est de dure digestion*, est difficile, pénible.

DIGITALE, s. f. Plante à fleur monopetale irrégulière, dont les espèces sont nombreuses, et qu'on nomme aussi *Gants de Notre-Dame.* Sa fleur approche de la figure d'un dé à coudre.

DIGITÉ, ÉE, adj. T. de Botaq. Découpé en forme de *doigt.* Se dit des feuilles composées de cinq folioles ou même plus, qui partent du même point du pétiole, comme dans le Marronier.

DIGITIGRADES, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Famille d'animaux mammifères, qui ne *marchent*

absolument que sur les *doigts*, tels que les chiens, les chats, etc. (Du lat. *digitus* doigt, et *gradior* je marche.)

Diglyphe, s. m. (*Di-gli-fe*) T. d'Architect. Console ou corbeau qui a *deux* canaux ou *gravures*. (Du grec *dis* deux fois, et *gluphê* gravure, dérivé de *gluphô* je grave.)

Digne, adj. (mouillez *gn*) Qui mérite : *Digne de louanges*, *de mépris*. (Du latin *dignus*, dont la signification est la même.)

Dignement, adv. (*Di-gne-man*) Selon ce qu'on mérite. Il ne se dit que du bien : *Dignement récompensé*, et non pas *dignement puni*; mais *puni comme il le méritoit*, etc.

Dignitaire, s.m. (*Di-gni-te re*) Celui qui possède une *dignité* dans un Chapitre, dans l'État.

Dignité, s. f. (mouillez *gn*) Mérite, importance : *La dignité du sujet*, *de la matière*. —Noblesse, gravité dans la manière de parler et d'agir. Voyez *Decence*. —Élévation, distinction éminente. —Charge, office considérable. — Dans les Chapitres, Bénéfice qui donne quelque prééminence, quelque juridiction, etc. —En t. d'Astrologie, situation d'une planète dans le signe où elle a le plus d'influence. (Du latin *dignitas*.)

Digon, s. m. En t. de Marine, 1.° Pièce de charpente qui remplit dans le taille-mer l'espace compris entre la gorgère et l'étrave. —2.° Nom donné dans le Département de Brest, à ce que dans les autres on appelle *fleche* ou *aiguille*. —En t. de Pêche, morceau de fer barbelé ou terminé par un demi-dard, qu'on ajuste au bout d'une perche, pour piquer et prendre le poisson.

Digot, s. m. Aiguillette, s. f. T. de Pêche. Petit instrument pour tirer du sable les coquillages appelés *Manches de couteau*.

Digression, s. f. (*Di-grè-cion*, en vers *ci-on*) Ce qui est dans un discours, dans un écrit, hors du sujet principal : *Faire une digression; cette digression est deplacée*. —En Astronomie, éloignement apparent des planètes par rapport au soleil. Il se dit sur-tout des planètes inférieures Mercure et Vénus : pour les autres, on dit à peu près dans le même sens, *élongation*. (Du latin *digressio*, fait dans le même sens, du verbe *digredi* s'éloigner, se détourner, s'écarter, lequel est formé de la prépos. *di*, qui marque éloignement, séparation, et de *gradi* marcher.)

Digue, s. fem. (*Di-ghe*) Amas de terre, de pierres, de bois, etc. pour servir de rempart contre l'eau, et principalement contre les flots de la mer. —Au figuré, obstacle. (Du flamand *diic* ou *dyk* amas de terre contre les eaux, dérivé suivant *Saumaise*, du grec *teikos* mur, rempart, etc.)

Diguer, v. a. (*Di-ghé*) T. de Manége : *Diguer un cheval*, lui donner de l'éperon.

Diguial, s. m. (Pêche) Grand filet en forme de manche, terminé par une nasse nommée *Bire*, que les Pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts.

Digyne, adj. (Botaniq.) *Plante* ou *fleur digyne*, selon *Linné*, celle qui a deux styles ou deux stigmates. V. *Digynie*. Selon *Jussieu*, celle qui a deux ovaires.

Digynie, s. f. (*Di-ji-nî-e*) T. de Botaniq. Dans le système sexuel de *Linné*, sous-division des classes des plantes, dont la fleur a deux parties femelles ou deux pistils. C'est le second ordre, dans les 13 premières classes. (Du grec *dis* deux fois, et *guné* femme.)

Dihélie, s. f. (*Di-é-li-e*) T. d'Astronomie. L'ordonnée de l'ellipse qui passe par le foyer du soleil. (Du grec *dia* à travers, et *helios* le soleil.) Ce mot employé par *Képler*, n'est plus usité aujourd'hui.

Diiambe, s. m. (*Di-i-an-be*) Pied de vers latin, composé de deux iambes. (Du grec *dis* deux fois, et *iambos* iambe.)

Diipolies, s. f. pl. (*Di-i-po-li-e*) Fêtes athéniennes, en l'honneur de Jupiter *Polieus* ou protecteur de la ville. (Du grec *Dios*, génitif de *Zeus* Jupiter, et *polis* ville.)

Dilacération, s. fém. (*Di-la-ce-ra-cion*) Action de *dilacérer*. (Du lat. *dilaceratio*.)

Dilacérer, v. a. (*Di-la-cé-ré*) Déchirer, mettre en pièces avec violence. (Du lat. *dilacerare*, qui signifie la même chose.)

Dilaniateur, trice, adj. *Effort dilaniateur*, effort que fait la poudre d'une mine ou d'un fourneau en s'enflammant, pour séparer les terres. (Du lat. *dilaniare* déchirer, mettre en pièces.)

Dilapidateur, s. m. Celui qui *dilapide*, qui dépense follement, etc. Mot nouveau. On a dit aussi adjectiv. *Ministre dilapidateur*.

Dilapidation, s. fém. (*Di-la-pi-da-cion*) Dépense folle et désordonnée. (Du lat. *dilapidatio*.)

Dilapider, v. a. (*Di-la-pi-dé*) Dépenser follement et avec désordre. Voyez *Gaspiller*. (Du latin *dilapidare*, qui signifie proprement ôter les pierres d'un champ, et par extension, dépenser mal-à-propos, dilapider.)

Dilatabilité, s. f. Propriété de ce qui est *dilatable*.

Dilatable, adject. Qui peut être *dilaté*, étendu : *L'air est dilatable*. Ce mot et le précédent ne se disent qu'en Physique.

Dilatateur, s. m. T. d'Anat. Nom de deux muscles du nez et de trois autres de l'urètre.

Dilatation, s. f. (*Di-la-ta-cion*) Extension; relâchement. —En Astronomie, augmentation du diamètre des planètes, causée par la grande lumière qui les environne. (Du latin *dilatatio*.)

Dilatatoire, s. m. (*Di-la-ta-toa-re*) Instrument de Chirurgie qui sert à ouvrir et *dilater* les plaies. Quelques-uns disent dans le même sens, *dilatoire* et *dilateur*.

Dilater, v. a. (*Di-la-té*) Étendre, élargir. (Du latin *dilatare*, fait dans le même sens, de *latus* large, étendu.)

se Dilater, v. pron. S'élargir; étendre; occuper un plus grand espace.

Dilateur *ou* Dilatoire, s. m. Instrument de Chirurgie. Voyez *Dilatatoire*.

Dilatoire, adj. (*Di-la-toa-re*) T. de Palais. Qui tend à différer, à remettre, à retarder : *Exception dilatoire*.

Dilayer, v. a. (*Di-la-ié*) Différer, remettre à un autre temps : *Il dilaye le Jugement*. Il est vieux. (Du latin *dilatare* étendre, etc.)

Dilection, s. f. (*Di-lek-cion*) Amour, charité. C'est un terme consacré en Théologie et qu'ont employé les anciens Ascetiques. (Du lat. *dilectio*, fait de *diligere* aimer, chérir.)

Dilemme, s. m. (*Di-le-me*) Sorte d'argument qui contient deux propositions contraires ou contradictoires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le convaincre également, soit qu'il prenne l'une, soit qu'il prenne l'autre. On l'appelle quelquefois *argument fourchu* ou *cornu*. (Du grec *dilémma*, formé avec la même signification, de *dis* deux fois, et *lambdanô* je prends; *qui prend l'adversaire des deux côtés.*)

Diligemment, adv. (*Di-li-ja-man*) Avec *diligence*; promptement.

Diligence, s. f. (*Di-li-jan-ce*) Activité, promptitude à faire quelque chose. Voyez *Promptitude*. —En t. d'Affaires, poursuite: *Faire ses diligences*.—Soin; recherche exacte. (Du latin *diligentia*, qui a la même signification.)—Voiture qui va plus vîte que les autres. C'est une berline coupée dans sa longueur, au nu du pied d'entrée de devant.

Diligent, **ente**, adj. (*Di-li-jan, an-te*) Prompt à faire les choses; expéditif: avec cette différence, suivant *Girard*, que lorsqu'on est *diligent*, on ne perd point de temps, et l'on est assidu à l'ouvrage; lorsqu'on est *expéditif*, on ne remet pas à un autre temps l'ouvrage qui se présente, et on le finit tout de suite; lorsqu'on est *prompt*, on travaille avec activité, et l'on avance l'ouvrage. (Du latin *diligens*.)

Diligenter, v. act. neut. et récip. (*Di-li-jan-té*) Faire, agir avec *diligence*: *Il faut diligenter cette affaire; il faut diligenter*, et plus souvent, *se diligenter*. Ce mot n'a pas encore passé dans le beau style.

Diluvien, **enne**, adject. Qui a rapport au *déluge*: *Les eaux diluviennes s'élevoient au sommet des montagnes*. C'est un mot nouveau. (Du lat. *diluvium* déluge.)

Dimachere, s. m. Gladiateur qui combattoit avec deux poignards ou deux épées. (Du grec *dis* deux fois, et *machaira* épée, poignard.)

Dimanche, s. m. Premier jour de la semaine que l'Eglise a ordonné de sanctifier. (Du latin *dominica*, sous entendu *dies* jour du Seigneur.)

Dimanche gras, celui qui précède le Mercredi des Cendres.

Dîme, (*Acad.*) s. f. (*Dî-me*) La dixième partie (ou autre portion quelconque) des fruits de la terre, etc. que l'on payoit à l'Eglise ou aux Seigneurs. (Du lat. *decima*, sous-entendu *pars* dixième partie, fait de *decem*, dérivé du grec *deka* dix.)

Le dîme, s. m. Un canton de terre sur lequel on avoit droit de dîmer.

Dimension, s. f. (*Di-man-cion*, en vers *ci-on*) En Géométrie, l'étendue d'un corps considéré en tant qu'il est mesurable ou susceptible de mesure: *Tous les corps ont trois dimensions, la longueur, la largeur et la profondeur* ou *épaisseur*. —En Algèbre, 1.° Les puissances des racines ou valeurs des quantités inconnues d'une équation: dans une équation du premier degré, l'inconnue n'a qu'une dimension; elle en a deux dans une équation du second degré, etc. —2.° Les lettres ou facteurs dont une quantité algébrique est composée. (Du lat. *dimensio*, fait de *dimetiri* mesurer.)

Figur. *Prendre des dimensions dans une affaire*, prendre les mesures nécessaires pour réussir.

Dîmer, v. n. (*Dî-mé*) Avoir droit de lever la *dîme* en un lieu.

Dimérèdes, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Famille de poissons osseux, abdominaux et holobranches, dont les nageoires pectorales offrent des rayons libres et isolés. Ils sont tous exotiques. (Du grec *dimerès* divisé en deux parties, formé de *dis* deux fois, et *méris*, *méridos* portion, partie.)

Dîmerie, s. f. Étendue d'un territoire sur lequel on avoit droit de *dîmer*.

Dimètre, adj. m. et f. T. de Poésie grecque et latine: Qui est de *deux mesures*. (Du grec *dis* deux fois, et *métron* mesure.)

Dîmeur, s. m. Fermier qui prenoit et levoit les *dîmes*.

Dîmier, s. masc. (*Dî-mié*) Journalier qui comptoit et recueilloit la *dîme*.

Diminué, **ée**, part. p. et adj. V. *Diminuer*. —*Intervalle diminué* (Musique), tout intervalle mineur dont on retranche un semi-ton. —*Modes diminués*, modes imparfaits.

Diminuer, v. a. (*Di-mi-nué*) Amoindrir; rendre plus *menu*, plus petit. (Du latin *diminuere*, qui a la même signification.)

Diminuer, v. n. Devenir moindre.

Diminutif, **ive**, adj. Qui *diminue* ou adoucit la force du mot dont il est dérivé. *Fillette* est un terme diminutif de *fille*.

Diminutif, s. m. Il a en Grammaire le même sens que l'adjectif: *Herbette est un diminutif d'herbe*. —Chose qui est en petit ce qu'une autre est en grand: *Ce jardin est un diminutif de celui de....*

Diminution, s. f. (*Di-mi-nu-cion*, en vers *ci-on*) Amoindrissement, retranchement d'une partie de quelque chose. —Figure de Rhétorique qui consiste à dire moins qu'on ne pense. —En Musique, division d'une note longue en plusieurs autres de même valeur. Ce mot a vieilli en ce sens. Les Italiens disent encore *diminuzione*, pour exprimer la faculté réservée à tout Chanteur de remplir un intervalle de la Musique écrite, par tous les sons intermédiaires, suivant son goût ou son caprice. (Du latin *diminutio*.)

Diminutions, pl. (Blason) Voy. *Brisures*.

Dimissoire, s. m. (*Di-mi-soa-re*) Lettres par lesquelles un Evêque diocésain donne pouvoir à un autre Evêque de conférer les Ordres à celui qu'il lui envoie. (Du lat. *dimissorius*, fait de *dimittere* envoyer.)

Dimissorial, **ale**, adj. usité en cette phrase: *Lettres dimissoriales*, qui contiennent un *dimissoire*.

Dinanderie, s. fém. Se dit de toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune. Il tire son nom de *Dinant*, ville du pays de Liége.

Dinar, s. m. Monnoie de Perse. Il y a le *Dinar simple*, et le *Dinar-bisti*, qui est la 1000.e partie du Toman. V. *Mamoudi de Perse*.

Dînatoire, adj. (*Di-na-toa-re*) *L'heure dînatoire*, l'heure de *dîner* : *Déjeûner dînatoire*. Voyez *Déjeuner*. Il n'est usité que dans quelques provinces et dans le style familier.

Dinde, s. f. (*Dein-de*) Poule d'*Inde* : *Voilà une bonne dinde*.

Dindon, s. m. (*Dein-don*) Coq d'*Inde*. Ce gallinacée, de la famille des *Alectrides* ou oiseaux de basse-cour, nous a été, malgré son nom, apporté d'Amérique ; parce que les Portugais appeloient autrefois le Brésil les Indes occidentales.

Dindonneau, s. m. (*Dein-do-nô*, s. d.) Petit *dindon*.

Dindonnière, s. f. (*Dein-do-niè-re*) Gardeuse de *dindons*. L'*Acad.* dit aussi au mascul. *Dindonnier*. —Par mépris, Demoiselle de campagne.

Dîné ou Dîner, s. m. (*Di-né*) Le repas qu'on fait sur le midi. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *desinare*, qu'on a dit pour *desinere* cesser, finir : parce qu'on se repose et qu'on cesse de travailler à l'heure de midi ou du *dîner* ; suivant plusieurs autres étymologistes, du grec *deipnein* qui s'est dit pour le dîner, et ensuite pour le souper.)

Dînée, s. f. Le repas ou la dépense qu'on fait à *dîner* dans les voyages : *Il en coûtera six francs pour la dînée*. —Le lieu où l'on *dîne* en voyageant : *Il y a deux lieues d'ici à la dînée*.

Dîner, v. n. Prendre le repas du midi.

Dîneur, s. m. Celui dont le repas principal est de *dîner*. —Grand mangeur : *C'est un beau, un bon dîneur*. Il ne se dit que dans cette phrase familière.

Diocésain, aine, s. m. et f. (*Di-o-cé-zein, zè-ne*) Qui est du *Diocèse* : *Diocésain de l'Évêque de...* —On dit adjectivement : *Évêque diocésain*, l'Évêque du *Diocèse* dont on parle. *Statuts diocésains*.

Diocèse, s. masc. (*Di-o-cè-ze*) Étendue de pays sur laquelle l'Évêque exerce une Juridiction ecclésiastique. (Du gr. *dioikêsis* administration, gouvernement, juridiction, dérivé de *dioikeô* j'administre, je gouverne.)

Dioclétien (Ère de), s. f. T. de Chronologie. Ère dont le commencement répond au 29 août de l'année de *J. C.* 284, la première du règne de *Dioclétien*. On l'appelle aussi *Ère des Martyrs*.

Dioclétienne (Époque), Voyez au mot *Époque*.

Diodons, s. m. pl. T. d'Hist. nat. Genre de poissons cartilagineux de l'ordre des *Téléobranches* et de la famille des *Ostéodermes*, qui n'ont que deux dents. (Du grec *dis* deux fois, et *odous*, *odontos* dent.)

Diœcie, s. f. T. de Botan. Nom de la XXII.ᵉ classe du système de *Linné*, qui renferme les plantes dont les fleurs ont les organes sexuels séparés sur différens individus, comme dans le Chanvre. (Du grec *dis* deux fois, et *oikia* maison, habitation : *qui ont deux maisons*.)

Diogène, s. m. T. d'Hist. natur. Espèce de crustacé qu'on trouve ordinairement renfermé dans une coquille d'une seule valve, et qui change de demeure tous les ans. On l'appelle aussi *Bernard l'Hermite* et *Soldat*.

Dioïque, adj. (*Di-o-i-ke*) T. de Botaniq. *Plante dioïque*, dont les fleurs mâles sont portées sur un pied, et les fleurs femelles sur un autre. Voy. *Diœcie*.

Dioncose, s. f. (*Di-on-ko-ze*) T. de Médec. Diffusion des humeurs ; —distension du corps par l'amas des parties excrémentitielles. (Du grec *diogkôsis* enflure, formé de *diogkoô* je fais enfler ou gonfler.)

Dionysiaque, s. f. (*Di-o-ni-zi-a-ke*) Danse qui exprimoit les actions de *Bacchus* dans les Indes. (Du grec *dionusia*, fait de *Dionusios* surnom de *Bacchus*.)

Dionysiaques, s. f. pl. Fêtes chez les anciens Grecs en l'honneur de *Bacchus*.

Diophante (Problème ou Question de) Se dit en Mathémat. de certaines questions du genre de celles qui ont été résolues par *Diophante*, Mathématicien d'Alexandrie, qui vivoit à ce qu'on croit, au 3.ᵉ siècle. Elles ont pour objet de trouver des nombres commensurables, qui satisfassent à des nombres déterminés, auxquels satisferoient une infinité de nombres incommensurables.

Dioptase, s. f. (*Di-op-ta-ze*) T. d'Hist. natur. Nom donné par M. *Haüy* à une pierre transparente, dont on *aperçoit* à la lumière les joints naturels qui percent, pour ainsi dire, *à travers* le crystal. (Du grec *dia*, à travers, et *optomai* je vois.)

Dioptre, s. m. Instrument de Chirurgie, qui sert à dilater la matrice ou l'anus, afin qu'on puisse examiner les maladies de ces parties. (Du gr. *dia* à travers, et *optomai* je vois.)

- Dioptres, s. m. pl. T. d'Astronomie : Trous percés dans les pinnules de l'alidade.

Dioptrique, s. f. (*Di-op-tri-ke*) Science de la vision qui se fait par des rayons rompus, c. à d. par des rayons qui, passant d'un milieu dans un autre, se brisent à leur passage, et changent de direction. On l'appelle aussi *Anaclastique*. (Du grec *dia* à travers, et *optomai* je vois.) —Dans un sens plus étendu, partie de l'Optique qui explique les effets de la réfraction de la lumière.

Dioptrique, adj. Qui a rapport à la *Dioptrique* : *Télescope dioptrique*, télescope entièrement par réfraction.

Diorrhose, s. f. (*Di-ó-ro-ze*, *r* forte) T. de Médec. Changement des humeurs en sérosité et en eau. (Du gr. *dia*, qui marque division, séparation, et *orrhos* sérosité.)

Dioscures, s. m. pl. Surnom de *Castor* et *Pollux*, fils de *Jupiter*. (Du grec *Dios*, génitif de *Zeus* Jupiter, et *kouros* fils, jeune homme.)

Dioscuries, subst. f. pl. Fêtes grecques en l'honneur de *Castor* et *Pollux*. Voyez *Dioscures*.

Diosma, s. m. Genre de plantes, à fleurs polypétales, qui comprend de très-jolis arbustes propres à l'Afrique. (Du grec *dios*, en ionique pour *dîos* divin, et *osmé* odeur ; à cause de l'odeur suave qu'exhalent toutes les parties de ces plantes, et sur-tout leurs fruits.)

Diospyre ou Diospyros, s. m. Arbrisseau qui tient du *poirier* pour la forme. (En grec *diospuron*.)

Dipétale, adj. (Botan.) *Corolle dipétale*,

composée de *deux* pièces ou *pétales*. (Du grec *dis* deux fois, et *petalon* petale, feuille.)

DIPHRYGES, s. m. (*Di-fri-je*) T. de Pharmacie : Marc du cuivre jaune fondu. (Du grec *diphruges* rôti deux fois, forme de *dis* deux fois, et *phrugô* je rotis.)

DIPHTHONGUE, s. f. (*Dif-ton-ghe*) Réunion de deux sons en une seule syllabe, qui se prononcent par une seule émission de voix : *Dieu*, *lui*, *moi*. V. *Syllabique*. (Du grec *diphtoggos* qui a un son double, formé de *dis* deux fois, et *phtoggos* son.)

DIPHYLLE, adj. (*Di-fi-le*) T. de Botanique. *Calice diphylle*, composé de *deux* pièces ou *feuilles*. (Du grec *dis* deux fois, et *phullon* feuille.)

DIPLANTIDIENNE, adj. f. (Optique) *Lunette diplantidienne*, dans laquelle on voit deux images du même objet, l'une droite et l'autre renversée. Elle est de l'invention de M. *Jeaurat*, Astronome. (Du gr. *dis* deux fois, *plasis* figure, image, *anti* opposé, et *eidos* ressemblance; *qui représente des images doubles, opposées et semblables.*) On avoit d'abord appelé cette lunette *Iconantidiptyque*. Voyez ce mot.)

DIPLE, s. f. (Bibliologie) Signe formé par deux traits réunis en forme d'angle >, qu'on trouve souvent employé dans les anciens manuscrits, etc. (Du gr. *diplous* double; à cause des deux lignes dont il est composé.)

DIPLOÉ, s. m. (*Di-plo-é*) T. d'Anatomie : Substance spongieuse qui sépare les deux tables des os du crâne. (Du grec *diploé*, le féminin de *diplous* double.)

DIPLOIDE, s. f. (*Di-plo-i-de*) Robe fourrée à l'usage des anciens Orientaux. (Du gr. *diplous* double.)

DIPLOIQUE, adj. (*Di-plo-i-ke*) T. d'Anatomie. Qui tient de la nature du *diploé*. Voyez ce mot.

DIPLOLÈPE, s. m. T. d'Hist. nat. Genre d'insectes hyménoptères qui produisent les galles des plantes. (Du grec *diplous* double, et *lépos* écaille; parce que leur aiguillon se trouve caché dans *deux lames* de leur ventre.)

DIPLOMATE, s. m. Homme qui s'occupe de la *Diplomatie*, qui y est versé. Voyez *Diplomatie*, dans sa seconde acception. Mot nouveau qui a été adopté.

DIPLOMATIE, s. f. (*Di-plo-ma-cí-e*) Science du Gouvernement des États : des rapports, des intérêts de Puissance à Puissance.

DIPLOMATIQUE, s. fem. (*Di-plo-ma-ti-ke*) L'art de reconnoître les *diplômes* authentiques, d'apprécier la valeur des manuscrits anciens, d'en fixer l'âge et l'authenticité, d'en déchiffrer l'écriture, etc.

DIPLOMATIQUE, adj. Qui concerne la *Diplomatie* : *Recueil diplomatique. Le Corps diplomatique*, le corps des Ambassadeurs et Ministres étrangers dans une Cour, etc.

DIPLOMATISTE, s. m. Celui qui cultive la *Diplomatie*. Voyez ce mot dans sa première acception. *Mabillon*, *Du Cange*, *Baluze* ont été de grands Diplomatistes.

DIPLOME, s. m. Charte ou Chartre : Anciens titres. —Dans certains États, Lettres-Patentes du Souverain. —Titre d'agrégation dans une Société, dans une Compagnie. (Du grec *diplôma*, fait de *diplous* double; *copie double d'un acte*; parce qu'on en garde l'original ou la copie.)

DIPLOPIE, s. f. T. de Méd. Maladie des *yeux* qui fait voir les objets *doubles*. (Du gr. *diplous* double, et *ops* œil.)

DIPODE, s. et adj. m. T. d'Hist. nat. Sorte de rat à *deux pieds*, qu'on nomme aussi *Gerboise*. (Du grec *dis* doublement, et *podos*, genitif de *pous* pied.)

DIPSACÉES, s. f. pl. (*Dip-za-cé-e*) T. de Botan. Famille de plantes dont les feuilles forment, en se réunissant à leur base, une cavité dans laquelle se rassemble l'eau des pluies et de la rosée; telle que la *Cardaire* ou Chardon à carder, appelé en grec, par cette raison, *Dipsakos*. (De *dipsa* soif; *plante ayant soif*.)

DIPSAS, s. m. *ou* DIPSADE, s. f. Serpent dont la piqûre cause une *soif* ardente. (Du gr. *dipsas*, fait de *dipsa* soif.)

DIPSÉTIQUE, adj. (*Dip-sé-ti-ke*) T. de Médec. *Remèdes dipsétiques*, qui excitent la *soif*. (Du grec *dipsêtikos*, formé de *dipsa* soif.)

DIPTÈRE, s. m. T. d'Archit. Temple, etc. qui a deux rangs de colonnes tout autour, formant des espèces de portiques, que les Anciens appeloient *ailes*. —En Hist. nat. Genre d'insectes qui n'ont que *deux ailes*. (Du grec *dis* doublement, et *pteron* aile.)

DIPTÉRODONS, s. m. plur. T. d'Hist. natur. Genre de poissons osseux, de la famille des *Léiopomes*, qui ont *deux nageoires* sur le dos, et *deux* rangées de *dents*. (Du gr. *dis* doublement, *ptéron* aile ou nageoire, et *odous*, genitif *odontos* dent.)

DIPTÉRIGIEN, adj. (Hist. natur.) Nom des poissons qui ont *deux nageoires* sur le dos. (Du grec *dis* deux fois, et *pterix* aile ou nageoire.)

DIPTYQUES, s. m. pl. (*Dip-ti-ke*) Registres chez les Anciens, où l'on conservoit les noms des Magistrats; et dans les anciennes Églises, les noms des vivans et des morts pour lesquels on faisoit des prières. C'étoient dans l'origine des tablettes composées de *deux feuilles* ou morceaux, dont le nom fut ensuite étendu à toute espèce de tablettes, quel que fût le nombre de leurs feuillets, et servit à les distinguer des rouleaux appelés en latin *volumina*, d'où nous avons fait volume. (Du grec *diptuchos*, formé dans la même signification, de *dis* deux fois, et *ptussô* je plie.)

DIPYRE, s. m. (Hist. nat.) Nom donné par M. *Haüy* à une substance minérale qui, exposée au feu, a la double propriété de se fondre, et de donner une légère lueur phosphorique. (Du grec *dis* doublement, et *pur* feu; *sur laquelle le feu agit doublement*.)

DIRE, s. m. T. de Pratique : Ce qu'une des Parties a avancé : *Mettre son dire par écrit*; *au dire des Anciens*.

DIRE, v. a. *Dit*, *disant*. *Je dis*, *tu dis*, *il dit*. *Nous disons*, *vous dites*, *ils disent*. *Je dis*, *etc. Nous dîmes*, *etc. Que je disse*. Exprimer, faire entendre par la parole : *Dire son avis*; *dire du bien de...* —Réciter : *Dire sa leçon*. —Célébrer la Messe. —Juger : *Je ne sais que dire de tout cela*. —En Poésie, chanter :

Je dirai les exploits. —Ordonner : *Je vous dis de faire cela.* (Du latin *dicere*, dont la signification est la même.)

Trouver à dire; trouver qu'il manque quelque chose : et dans une autre acception, trouver à reprendre. —*Il y a bien à dire ;* il s'en faut beaucoup. —*On dit que....* c'est le bruit, l'opinion commune que... —*Dire à quelqu'un son fait ;* lui parler fortement. —*En dire pis que pendre ;* en parler fort mal. —*Cela va sans dire* (quelques-uns ajoutent, *comme le bréviaire de Messire Jean*), cela est tout simple : il n'est pas nécessaire de le dire. —*Cela ne dit rien*, ne signifie rien, ou dans la place où il est, ne sert de rien. —*Le cœur me le dit*, j'en ai quelque pressentiment. —*Si le cœur vous en dit, nous sortirons, etc.* Voy. *Cœur.* —*C'est-à-dire que...* cela signifie que...—*Il dit d'or*, il parle bien ; on ne peut mieux dire, mieux parler. Presque toutes ces expressions appartiennent au style familier.

Direct, **ecte**, adj. (*Di-rek, rèk-te*) Qui va *tout droit* et sans détour. —Se dit en Musique, d'un intervalle qui fait harmonie sur le son fondamental qui le produit. Il est opposé à *renversé.* (Du latin *directus*, fait dans la même signification, de *rectus* droit.)

Rayon direct, se dit en Optique par opposition à *rayon réfléchi*, et à rayon *réfracte* ou *rompu.* —En t. d'Astron. *Mouvement direct*, mouvement d'un astre d'Occident en Orient, et suivant les signes du Zodiaque. —En t. de Généalogie, *ligne directe*, ligne des descendans, par opposition à *ligne collatérale.* —En t. de Droit, *Seigneur direct*, Seigneur immédiat de qui relève une terre. —*Harangue directe*, celle dans laquelle l'Auteur fait parler la personne elle-même.

Directe, s. f. La Seigneurie de laquelle un héritage dépend immédiatement.

Directement. adv. (*Di-rek-te man*) En ligne *directe.* —Au figuré, entièrement : *Ils sont directement opposés dans leurs sentimens.* —Droit à.... *S'adresser directement à quelqu'un.* (Du latin *directè.*)

En Géométrie, *deux lignes sont directement l'une vis-à-vis de l'autre*, quand elles font partie d'une même ligne droite. —En Mécanique, 1.° *Un corps heurte* ou *donne directement contre un autre*, quand il le frappe dans une ligne droite perpendiculaire au point de contact. —2.° *Une Sphère frappe directement contre une autre Sphère*, quand la ligne de direction du choc passe par les deux centres.

Directeur, s. m. *et* **Directrice**, s. f. Qui conduit, qui règle, qui préside, qui administre : *Directeur-général des Droits réunis*, *des Douanes*, etc. *Directeur de l'Enregistrement dans tel département. Directeur des Postes dans telle ville*, etc. —*Directeur de conscience* ou simplement *Directeur*, qui a soin de la conscience de quelqu'un. On le dit quelquefois pour *Confesseur.* —Dans certains Couvens de filles, on donne le titre de *Directrice* à la Maîtresse des Novices.

Direction, s. fem. (*Di-rek-cion*, en vers *ci-on*) Conduite : *Prendre la direction d'une affaire.* —Dans les Administrations, l'emploi du *Directeur*, soit général, soit particulier. — L'étendue de territoire qu'embrasse son administration. —La maison qu'il habite, où sont ses bureaux, etc. —En Mécanique, 1.° en général, la ligne droite suivant laquelle un corps se meut ou est sensé se mouvoir. —2.° Dans une acception plus particulière, la ligne qui passe par le centre de la terre et par le centre de gravité d'un corps. On dit aussi et plus ordinairement, *ligne de direction.* —3.° *Angle de direction*, l'angle compris entre les lignes de direction de deux puissances qui conspirent. —En Astron. se dit du mouvement *direct* d'une planète. (Du latin *directio*, qui a la même signification.)

Direction de l'aimant, la propriété qu'il a de se tourner vers le Nord. —*Direction de Créanciers*, assemblée de Créanciers pour régler les affaires d'une succession abandonnée, etc. —Fig. *Direction d'intention*, action par laquelle on *dirige* son intention.

Directions, pl. Dans l'ancienne Astrologie, arcs de l'Équateur qui mesuroient la distance entre le point du ciel appelé *Prometteur*, et le point appelé *Significateur.*

Directoire, s. m. (*Di-rek-toâ-re*) Petit livre qui règle la manière de dire l'Office et la Messe pour l'année courante. —En certains pays, Tribunal chargé d'une *direction*, soit civile, soit militaire.

Directrice, s. f. V. *Directeur.* —En Géom. ligne le long de laquelle on fait couler une autre ligne ou une surface, dans la génération d'une surface plane ou d'un solide.

Diria, s. masc. Plante dont l'écorce sert à faire des cordes semblables à celles qu on retire du tilleul. C'est une espèce de Thymelée.

Diriger, v. a. (*Di-ri-jé*) Conduire; régler : *Diriger une affaire*, *une personne*, *une compagnie.* —Tourner de quelque côté : *Diriger ses pas*, *ses regards vers....* (Du latin *dirigere*, qui signifie la même chose.)

Dirimant, adj. m. (*Di-ri-man*) T. de Droit canonique usité dans cette seule phrase : *Empêchement dirimant*, qui rend un mariage nul. (Du lat. *dirimens*, part a. de *dirimere* séparer, diviser; rompre un mariage.)

Dirk, s. m. Voy. *Durk.*

Disant, **bien-disant**, adj. masc. (*Di-zan*) Autrefois disert, éloquent : aujourd'hui il ne se dit plus que par raillerie. C'est un participe du verbe *Dire.*

Soi-disant, terme de Palais : *Un tel soi-disant héritier*, qui se dit héritier.

Discale, s. m. T. de Commerce : Déchet du poids d'une marchandise : *Le discale d'une botte de soie qui est séchée.* (Du latin *chalare* abaisser, diminuer, fait du grec *chalaó* j'abaisse, je relâche.)

Discant, s. m. (*Dis-kan*) T. de Musiq. ou plutôt de Plain-chant : *Double chant*, et plus particulièrement, l'espèce de contre-point impromptu que chantoient au lutrin les parties supérieures, sur le ténor ou la basse. (Du grec *dis* doublement, et du latin *cantus* chant.)

Disceptation, s. fem. Dispute, discussion. Usité seulement dans le style didactique. (Du latin *disceptatio*, fait dans le même sens, de

disceptare contester, disputer, débattre, formé de *dis* qui signifie séparation, division, et de *captare* prendre; *prendre en sens contraire.*)

DISCERNEMENT, s. masc. (*Di-cér-ne-man*) Action de *discerner*; distinction qu'on fait d'une chose.

DISCERNER, v. a. (*Di-cér-né*) Distinguer; faire la difference d'une chose avec une autre : *Discerner le bon du mauvais, le vrai du faux.* (Du latin *discernere*, formé avec la même acception de *dis* qui exprime séparation, et de *cernere* juger, déterminer, arrêter. *Discernere* a été fait du grec *diakrinô*, qui a la même signification.)

DISCESSION, s. f. Chez les anciens Romains, manière de recueillir les voix des Sénateurs : ils quittoient leurs places et se réunissoient auprès de celui dont ils embrassoient l'avis. *Discedebant in partes.* (Du lat. *discessio*, fait dans le même sens, de *discedere* partir, s'en aller.)

DISCIPLE, s. m. (*Di-ci-ple*) Celui qui apprend d'un autre quelque science ou quelque art libéral. Voy. *Élève.* (Du latin *discipulus*, fait avec la même signification, de *disciplina* instruction, enseignement.)

Disciples de Jésus-Christ, ceux qui suivent sa doctrine, et principalement ceux que le Sauveur avoit choisis pour prêcher l'Évangile. —On dit dans le même sens, *Disciple de St. Thomas, de Platon, etc.*

DISCIPLINABLE, adj. (*Di-ci-pli-na-ble*) Qui est capable de *discipline*, d'être instruit.

DISCIPLINE, s. f. (*Di-ci-pli-ne*) Instruction; éducation : *Etre sous la discipline d'un maître sévère.* —Réglement; ordre; conduite : *La discipline ecclésiastique, religieuse, militaire.* (Du latin *disciplina*, qui a la même signification.) —Instrument de pénitence, consistant en un fouet de cordelettes, etc. : *Se donner la discipline.*

DISCIPLINÉ, ÉE, part. p. de *Discipliner*, et adj. Il se dit sur-tout des gens de guerre, dans le sens de réglé : *Soldats bien* ou *mal disciplinés.*

DISCIPLINER, v. a. (*Di-ci-pli-né*) Régler; tenir dans l'ordre. Il se dit principalement des troupes. M. *Delille* a dit dans sa traduction des Géorgiques, *discipliner au jour leur docile courage. Discipliner* ne souffre point de prépos. *à* : on dit *discipliner une armée*, mais on ne peut pas ajouter *à la guerre.* —Donner la discipline : *Il a été discipliné en plein chapitre; les Religieux se disciplinent.*

DISCOBOLE, s. m. Athlète pour le disque ou le palet, dans les jeux de la Grèce. (Du grec *diskos* disque, et *ballô* je lance.)

DISCOÏDE, adject. (*Dis-ko-i-de*) Qui a la forme d'un *disque*. Se dit en Hist. natur., des coquilles dont les spires tournent autour d'un point sur un même plan, et s'appliquent immédiatement les unes aux autres. (Du grec *diskos* disque, et *eidos* forme, ressemblance.)

DISCOÏDÉES, adj. f. pl. Se dit en Botan. des fleurs en *forme de disque*. C'est la même chose que *Corymbifères*. Voy. ce mot.

DISCOMPTE, s. m. T. de Commerce. Voyez *Escompte.*

DISCONTINUATION, s. f. (*Dis-kon-ti-nu-a-cion*) Interruption.

DISCONTINUER, v. act. (*Dis-kon-ti-nu-é*) Interrompre une chose commencée. V. *Finir.* (De la prépos. latine négative *dis* et du verbe *continuer.*)

DISCONTINUER, v. n. Cesser : *La pluie a discontinué.*

DISCONVENANCE, s. f. Disproportion, inégalité : *Disconvenance d'humeurs.*

DISCONVENIR, v. n. Ne pas convenir, ne pas tomber d'accord d'une chose. Il prend l'auxiliaire *être* aux temps composés. (De la prépos. latine négative *dis* et du verbe *convenir.*)

DISCORD, s. m. (*Dis-kor*) Discorde. Il est vieux.

DISCORD, adj. Qui n'est point d'accord : *Clavecin discord.* (Du lat. *discors*, dont la signification est la même.)

DISCORDANT, ANTE, adject. (*Dis-kor-dan, an-te*) Qui n'est pas d'accord ou qu'on ne peut que difficilement accorder : *Voix discordante; instrument, ton discordant.* —On dit aussi *Caractères discordans, humeurs discordantes.* (Du latin *discordans*, part. de *discordare.* Voyez *Discorder.*)

DISCORDE, s. f. Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes. —Déesse fabuleuse qui présidoit aux dissensions : *Pomme de discorde*, ce qui est un sujet, une cause de division. (Du latin *discordia*, qui a la même signification.)

DISCORDER, v. n. Être *discordant.* Il ne se dit qu'en Musique. (Du lat. *discordare*, formé dans le même sens, de la prépos. *dis*, qui marque division, difference, et de *chorda*, pris du grec *chordê* corde.)

DISCOUREUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui parle, qui cause beaucoup, qui a du babil. Quand il est seul, il se prend toujours en mauvaise part.

DISCOURIR, v. n. (sur *Courir*) Parler, faire quelque *discours* sur une matière. Il prend *de* ou *sur* : *Socrate discourut de* ou *sur l'immortalité de l'ame.* —*Ne faire que discourir*, ne rien dire de solide. (Du lat. *discurrere*, qu'on a dit par extension dans le même sens, et qui dans son acception littérale, signifie courir çà et là.)

DISCOURS, s. m. (*Dis-kour*; devant une voyelle, *kourz*) Propos; assemblage de paroles, pour expliquer ce que l'on pense. —Ouvrage oratoire; harangue, oraison : avec cette difference, suivant *Girard*, que la *harangue* en veut proprement au cœur; elle a pour but de persuader et d'émouvoir : sa beauté consiste à être vive, forte et touchante. Le *discours* s'adresse directement à l'esprit; il se propose d'expliquer et d'instruire : sa beauté est d'être clair, juste et élégant. L'*oraison* travaille à prévenir l'imagination; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique : sa beauté consiste à être noble, délicate et brillante. —Production d'esprit un peu étendue et appuyée de raisonnemens et de preuves. —Il se prend pour vain discours : *Vous me promettez beaucoup; discours, ce n'est que discours.* (Du latin *discursus*, fait dans la même signification, de *discurrere.* Voyez *Discourir.*)

Discourtois, oise, adject. (*Dis-kour-toâ, oâ-ze*) Qui *manque de courtoisie* et de civilité. Il est vieux aussi bien que *Discourtoisie*, s. f. qui ne se dit plus que par dérision. Voy. *Courtois*, dont *discourtois* est le contraire.

Discrédit, subst. m. Diminution, perte de *crédit*.

Discrédité, ée, adj. Qui est tombé en *discrédit*. On dit plus ordinairement *Décrédité*.

Discret, ète, adj. (*Dis-kre*) Sage et retenu dans ses paroles et ses actions: qui sait se taire et parler à propos. —Il se dit dans le même sens, des choses, mais seulement relativement aux personnes : *En user d'une manière discrete : conduite discrète.* —Qui sait garder le secret, qui le garde fidellement. —En t. de Mathematiques, *Quantité discrete*, celle dont les parties ne sont point continues ou jointes ensemble, tels que sont les nombres, etc. —*Proportion discrete* ou *disjointe*, celle où le rapport de deux nombres ou quantités est le même que celui de deux autres quantités, quoiqu'il n'y ait pas le même rapport entre les quatre nombres. (Du latin *discretus*, part. p. de *discernere*.)

Discret, ète, subst. Religieux ou Religieuse qui, dans un Chapitre, représente le Corps de son Couvent et en est comme l'Avocat.

Discrètement, adv. (*Dis-krè-te-man*) Avec prudence ; avec *discrétion*.

Discrétion, s. f. (*Dis-kré-cion*) Prudence, retenue, conduite discrète. (Du lat. *discretio.*) —En t. de Guerre, volonté : *Se rendre à discrétion*, sans condition et en s'en remettant à la clémence du vainqueur. *Vivre à discretion*, sans discipline, sans autre règle que la volonté du Soldat. —Ce qu'on gage ou ce qu'on joue, sans le marquer précisément et le laissant à la volonté de celui qui perdra : *Gager, jouer une discrétion.*

Se mettre à la discrétion de quelqu'un, se livrer entièrement à sa volonté. —*Se remettre à la discrétion de quelqu'un*, s'en rapporter à son jugement pour une affaire.

Discrétoire, s. m. (*Dis-kré-toâ-re*) Lieu où se tiennent les assemblées des *Discrets* ou Supérieurs de certaines Communautés.

Discrimen, s. m. Bandage pour la saignée du front, qui, en passant le long de la suture sagittale, *divise* la tête en deux parties égales. (Mot purement latin, qui signifie division, séparation.)

Disculper, v. act. (*Dis-kul-pé*) Justifier d'une faute imputée. (Du lat. *dis*, préposition négative, et *culpa* faute.)

se Disculper, v. r. Se justifier, se défendre soi-même de quelque faute.

Discursif, ive, adj. Qui tire une proposition d'une autre par le *discours* : *Faculté discursive.* C'est un terme de Logique qui a vieilli.

Discussif, ive, adj. (*Dis-ku-cife*) Terme de Médecine. Il se dit des médicamens qui ouvrent les pores et qui font évaporer par la transpiration insensible les humeurs inutiles du corps. (Du lat. *discutere* dissoudre, résoudre, dissiper.)

Discussion, s. f. (*Dis-ku-cion*, en vers *ci-on*) Examen, recherche exacte : *C'est une affaire de longue discussion.* —Dispute, contestation : *Ils eurent une discussion au jeu.* (Du latin *discussio*, fait en ce sens du verbe *discutere* discuter, examiner.)

Faire une discussion de biens, en faire la recherche et la vente en Justice.

Discuter, v. act. (*Dis-ku-té*) Examiner, voir, considérer avec attention. V. *Débattre.* —En t. de Palais, rechercher et faire vendre les biens d'un débiteur.—En Médecine, diviser, résoudre, dissoudre, dissiper. (Du lat. *discutere*, formé dans ses diverses significations, de *dis* qui marque separation, division, et de *quatere* secouer, ébranler.)

Disdiapazon, s. m. T. de Musiq. Nom donné par les Grecs à l'intervalle que nous appelons *double octave*. (Du grec *dis* doublement, et *diapason* diapazon ; *double diapazon*. Voyez ce mot.)

Diseau, Voy. *Dizeau.*

Disenier, Voy. *Dizenier.*

Disert, erte, adj. (*Di-zèr, zèr-te*) Qui parle aisément et avec quelque élégance. Ce mot dit moins qu'*éloquent*. Le discours *disert* est facile, clair, pur, élégant, quelquefois même brillant ; mais il est foible et sans feu. Le discours *éloquent* est vif, animé, persuasif, touchant ; il émeut, il élève l'ame, il la maîtrise. (Du latin *disertus*, fait dans la même acception, de *disserere* discourir, disserter.)

Dissertement, adv. (*Di-zèr-te-man*) D'une manière *diserte*. (Du lat. *diserté.*)

Disette, s. f. (*Di-ze-te*) Cherté ou défaut de vivres. —Besoin de quelque chose : pauvreté. (Du latin *desita*, part. féminin de *desinere* finir, cesser. *Res* ou *copia desita* cessation d'abondance, fin des provisions, etc.)

Disetteux, euse, adj. (*Di-zè-teû, eû-ze*) Qui manque des choses nécessaires. Il est vieux.

Diseur, euse, subst. (*Di-zeur, eû-ze*) Qui dit. Il ne s'emploie guère que dans ces phrases: *Diseur de contes, de bons mots, de nouvelles, de bagatelles, de sornettes. Diseur, diseuse de riens. Beau diseur*, homme qui affecte de bien parler. Proverb. *L'entente est au diseur* ; il y a dans ce qu'il dit quelque chose de caché que lui seul entend. Il ne se dit sans épithète ou régime que dans cette expression.

Diseur ou *diseuse de bonne aventure*, fourbes qui promettent de dire ce qui arrivera à une personne.

Disgrace, s. f. Perte, privation des bonnes *graces* d'une personne puissante : *Tomber en disgrace ; encourir la disgrace de*... Voy. *Défaveur*. J. B. Rousseau a dit (Epître aux Muses): *Dont tu n'as pu prévenir la disgrace*, pour *Dont tu n'as pu te défendre d'encourir la disgrace* ; l'expression manque de netteté, et fait équivoque. —Infortune ; malheur : *Il lui est arrivé une disgrace.*

Disgracié, ée, part. pass. de *Disgracier*, et adj. Qui a encouru la *disgrace* ; qui n'est plus en faveur. —*Disgracié de la nature* ou simplement *disgracié* ; qui a quelque chose de défiguré, de difforme en sa personne.

Disgracier, v. act. (*Dis-gra-cié*) Priver quelqu'un de ses bonnes *graces* ; lui ôter la faveur, la protection qu'on lui donnoit.

Disgracieux, euse, adj. (*Dis-gra-cieû*, en vers *ci-eû*) Qui est désagréable.

Disgracieusement, adv. (*Dis-gra-cieû-ze-man*) D'une manière desagréable. *Trév.*

Disgrégation, s. f. (*Dis-gré-ga-cion*) T. d'Optique. *Dispersion* des rayons de lumière. —On dit que *le blanc cause la disgrégation de la vue*, la blesse et l'égare à cause des rayons qui la frappent de tous côtes. Voy. *Disgreger*.

Disgréger, v. a. (*Dis-gre-jé*) T. d'Optique. Disperser les rayons de lumière. —*Disgreger la vue*, V. *Disgrégation*. (Du latin *disgregare* diviser, séparer, disperser; formé de la particule disjonctive *dis*, et de *grex* troupeau.)

Disjoindre, v. a. sur *Joindre*. (*Dis-joein-dre*) Séparer des choses jointes. Il ne se dit point des choses materielles. (Du latin *disjungere*, derivé dans la même signification, du grec *diazengô*.)

Degré disjoint, en Musique, passage d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme. —*Proportion disjointe* (Arith.) Voyez *Proportion discrete*, au mot *Discrèt*.

Disjonctif, ive, adj. T. de Grammaire, qui ne s'emploie guère qu'au féminin : *Particule* ou *conjonction disjonctive*, qui, en joignant les membres d'un discours, exprime l'alternative entre deux partis proposés ou la negative de tous les deux ; tels sont *ou*, *soit*, *soit que*, *ni*. (Du lat. *disjunctivus*, qui a la même signification.)

Disjonction, s. f. (*Dis-jonk-cion*) Separation. (Du latin *disjunctio*, fait dans le même sens, de *disjungere* disjoindre.)

Dislocation, s. f. (*Dis-lo-ka-cion*) Déboîtement d'un os.

Disloqué, ée, part. p. de *Disloquer*, et adj. Démis ; deboîté, hors de place.

Disloquer, v. a. (*Dis-lo-ké*) Démettre, déboîter. (De la prépos. latine *dis* qui marque division, séparation, et du verbe *locare* placer, derivé de *locus* place, lieu ; *mettre hors de sa place*, *deplacer*.)

se Disloquer, v. réc. Se démettre : *Se disloquer un bras*, *un pied*, *etc.*

Disparade, s. f. Action de disparoître; absence prompte et subite. *Trév.*

Disparate, s. f. Mot emprunté de l'espagnol : Ecart, inégalité dans la conduite ou dans le discours. —Dans les ouvrages d'esprit, vice opposé à l'*unité*. —Sorte d'insecte lépidoptère, du genre des *Bombyces*, qui arrache les poils de son ventre pour en couvrir ses œufs et les préserver de la gelée. (Ainsi nommé parce que le mâle de couleur grise est beaucoup plus petit que la femelle qui est blanchâtre.)

Disparate, adj. *Ces choses sont disparates*, ne vont point ensemble, n'ont aucune connexion.

Disparité, s. f. Différence entre deux personnes ou deux choses qu'on compare : *Il y a bien de la disparité.*

Disparition, s. f. (*Dis-pa-ri-cion*) Action de *disparoître*.

Disparoître, v. n. (*Dis-pa-rè-tre*) Cesser de *paroître*. —Se retirer promptement ; se cacher. —On le dit figur. des choses qu'on ne trouve pas : *Je cherche en vain mes gants*, *ils ont disparu* ou *ils sont disparus*.

Dispaste, s. f. Machine à deux polies. (Du grec *dis* doublement, et *spaô* je tire.)

Dispendieux, euse, adj. (*Dis-pan-dieû*, *eû-ze*) Qui ne se fait qu'avec beaucoup de *dépense* : *Cette entreprise est dispendieuse*.

Dispensaire, s. m. (*Dis-pan-se-re*) T. de Pharm. Pharmacopée; livre de Pharmacie, dans lequel se trouve decrite la composition des médicamens. —Lieu où se fait la *dispensation* des médicamens composés. —Société de personnes qui s'occupent du soulagement des malheureux. Voy. *Dispenser*.

Dispensateur, trice, subst. (*Dis-pan-sa-teur*) Distributeur. (Du latin *dispensator*.)

Dispensation, s. f. (*Dis-pan-sa-cion*) Distribution. —En t. de Pharmacie, préparation, disposition des drogues qui doivent servir à composer des médicamens officinaux. (Du lat. *dispensatio*.)

Dispense, s. f. (*Dis-pan-se*) Exemption de la règle ordinaire : *Dispense d'âge ; dispense de resider*. —Permission : *Dispense de manger de la viande*, *etc.*

Dispenser, v. act. (*Dis-pan-sé*) Départir ; distribuer. (Du latin *dispensare*.) —En t. de Pharmacie, peser et préparer les drogues qui doivent entrer dans la composition des médicamens officinaux et magistraux. —Plus communément, exempter de la régle ordinaire. —*J. J. Rousseau* (Profession de foi du Vicaire Savoyard) l'a employé dans le sens de *dédommager*, *tenir lieu* : *Vous porterez en vous un temoignage qui vous dispensera de celui des hommes*. Cette acception n'est point autorisée par le bon usage.

Dispermatique, adj. (*Dis-per-ma-ti-ke*) Se dit en t. de Botan. des plantes qui n'ont que *deux* graines ou *semences*. (Du grec *dis* doublement, et *sperma* semence.)

Disperme, adj. Se dit en Botan. du fruit d'une plante *dispermatique*. Voy. ce mot.

Disperser, v. act. (*Dis-per-sé*) Répandre, jeter ou distribuer en divers lieux : *Disperser de l'argent ; disperser des soldats*, *des troupes*. (Du lat. *dispergere*, dérivé dans la même signification, du grec *diaspéirein*.)

Dispersion, s. f. (*Dis-per-cion*, en vers *ci-on*) L'action de *disperser* ou par laquelle on est *dispersé*. —Dans la Dioptrique, écartement des rayons de lumière de différentes couleurs, lorsqu'ils sont rompus par quelques corps réfringens. (Du lat. *dispersio*.)

Dispondée, s. m. Terme de Poésie grecque et latine : *Double spondée*. (Du grec *dis* doublement, *spondeios* spondée.)

Disponible, adj. m. et f. T. de Droit : Dont on peut *disposer*.

Dispos, adj. m. (*Dis-pô*) Léger, agile. Il n'a point de féminin et ne se dit qu'en parlant des hommes. (Du latin *dispositus* disposé, constitué pour les exercices du corps, etc.)

Disposé, ée, part. p. de *Disposer*, et adj. *Il est bien* ou *mal disposé* (bien ou mal intentionné) *pour votre frere*.

Disposer, v. act. (*Dis-po-zé*) Arranger ; mettre les choses dans un certain ordre. —Préparer à... *Disposer un malade à recevoir les Sacremens*. —Préparer pour... *Disposer tout*

pour une cérémonie. (Du lat. *disponere*, dont la signification est la même.)

DISPOSER, v. n. Faire de quelqu'un ou de quelque chose ce qu'on veut : *Disposer de ses enfans.* —Aliéner : *Les mineurs ne peuvent disposer de leurs biens.*

On dit en t. de Commerce, *disposer de son argent, de ses fonds*, les placer; *disposer de son commerce en faveur d'une personne*, le lui abandonner; *disposer de ses marchandises*, les vendre.

Proverb. *L'homme propose et Dieu dispose;* nous formons des desseins, mais le succès dépend de Dieu. —*Dieu a disposé de telle personne;* elle est morte.

SE DISPOSER, v. réc. Se préparer à...

DISPOSITIF, s. m. (*Dis-po-zi-tife*) Le prononcé d'une sentence, etc.; l'endroit où le Juge ordonne.

DISPOSITIF, IVE, adject. Qui *dispose*, qui prépare à quelque chose : *Un remède dispositif.*

DISPOSITION, s. f. (*Dis-po-zi-cion*, en vers *ci-on*) Arrangement : *Disposition des lieux, des troupes, de la bataille, d'un discours, d'un poëme, des scènes d'une pièce de théâtre.* —Action par laquelle on *dispose* de quelque chose, ou l'effet qui résulte de cette action : *Disposition testamentaire.* —Pouvoir de *disposer* : *Cela est* ou *n'est pas en ma disposition.* —Aptitude : *Disposition à* ou *pour la danse.* —Inclination : *Il a beaucoup de disposition au bien.* —Sentimens où l'on est à l'égard de quelqu'un : *Il a de très-bonnes dispositions, il est dans une disposition très-favorable pour ce qui vous regarde.* —État où l'on est à l'égard de quelque chose; dessein; résolution : *Je l'ai laissé dans la disposition de sortir.*—En parlant des choses, préparation et acheminement à quelque chose de prochain : *Ce pouls marque de la disposition à la fièvre.* (Du lat. *dispositio.*)

Être en bonne ou *mauvaise disposition;* se porter bien *ou* mal.

DISPROPORTION, s. f. (*Dis-pro-por-cion*, en vers *ci-on*) Inégalité; *manque de proportion* entre des choses comparées.

DISPROPORTIONNÉ, ÉE, part. p. de *Disproportionner*, et adj. Qui manque de proportion: *Leurs âges sont trop disproportionnés.*

DISPROPORTIONNER, v. a. (*Dis-pro-por-cioné*) Faire que les choses ne soient pas proportionnées. Ce verbe est inusité; il ne se dit qu'au participe employé adjectivement.

DISPUTABLE, adj. Qui peut être *disputé*: *Cette question est disputable.*

DISPUTE, s. f. Combat d'esprit par écrit ou de vive voix entre plusieurs. —Débat; contestation; altercation : avec cette différence que *dispute* se dit ordinairement d'une conversation entre deux personnes qui diffèrent d'avis sur une même matière; elle devient *altercation*, lorsqu'il s'y mêle de l'aigreur; *contestation* se dit d'une *dispuste* entre plusieurs personnes considérables, sur un objet important; ou entre deux particuliers, pour une affaire judiciaire : *débat* est une *contestation* tumultueuse entre plusieurs personnes. *Encyc.* Voyez *Différent.* (Du lat. *disputatio.*)

DISPUTER, v. a. (*Dis-pu-té*) Contester pour emporter ou conserver quelque chose : *Disputer le pas, la préséance.* (Du latin *disputare*, formé dans le même sens, de la particule *dis* qui marque diversité, et du verbe *putare*, lequel signifie proprement *émonder, élaguer*, et dans une acception non moins usitée, *penser, croire, opiner.*)

Disputer le terrain; en t. de Guerre, se battre de poste en poste; défendre l'un après l'autre. Au figuré, se défendre pied à pied dans une contestation.

DISPUTER, v. n. Être en débat; avoir contestation : *Disputer contre quelqu'un.* —Agiter des questions dans les écoles.

Ces deux maisons disputent de noblesse, etc. paroissent égales en noblesse. —*Il le dispute en érudition à son frère* ou mieux *il dispute d'érudition avec son frère;* il égale son frère en érudition, etc. —Prov. *Disputer sur la pointe d'une aiguille;* disputer pour des minuties.

SE DISPUTER, v. réc. Prétendre concurremment à... *Ils se disputent l'honneur, la gloire de...* —Les Gascons le disent sans régime, pour *se quereller* : *Ils se sont long-temps disputés;* il faut dire, *ils ont long-temps disputé.*

DISPUTEUR, s. m. Qui aime à *disputer.*

DISQUE, s. m. (*Dis-ke*) Sorte de palet que les Anciens, dans leurs jeux, jetoient au loin pour faire paroître leur force et leur adresse. —En t. d'Astronomie, le corps du Soleil, de la Lune et des autres Astres, qui paroissent plats et ronds comme un disque. La largeur du disque se divise en douze doigts. —En Optique, grandeur des verres de lunettes, et largeur de leur ouverture. On dit plus souvent aujourd'hui *ouverture* ou *champ.* —En Botan. 1.° la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre. —2.° Dans une acception plus étendue, la superficie d'un corps, les bords exceptés. C'est en ce sens qu'on dit *le disque d'une feuille.* (Du lat. *discus*, pris du grec *diskos.*)

DISQUISITION, s. f. (*Dis-ki-zi-cion*) T. Didactique : Examen, recherche de quelque vérité dans les sciences. (Du latin *disquisitio*, fait dans le même sens de *disquirere*, formé de la particule *dis* qui marque diversité, et du verbe *quærere* chercher; *chercher de diverses manières.*)

DISSECTEUR, s. m. (*Di-cèk-teur*) Celui qui *dissèque.* On dit plus ordinairem. *Disséqueur.*

DISSECTION, s. f. (*Di-cèk-cion*) Action de *disséquer* un corps. —État d'un corps *disséqué.* (Du latin *dissectio*, formé de *dissecare.* Voyez *Disséquer.*)

DISSEMBLABLE, adj. (*Di-san-bla-ble*) Qui n'est pas semblable.

Triangles dissemblables (Géom.), dont les angles ne sont point respectivement égaux.

DISSEMBLANCE, s. f. (*Di-san-blan-ce*) Manque de *ressemblance.*

DISSÉMINÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Disséminer.* —En t. de Botan. Clair-semé; répandu çà et là.

DISSÉMINER, v. a. (*Di-cé-mi-né*) Semer çà et là; répandre sur divers points. Mot nouveau, qui paroît avoir été adopté. (Du latin *disseminare*, formé de la part. *dis* qui marque

diversité, et de *seminare* semer, répandre.)

DISSENSION, s. f. (*Di-san-cion*, en vers *ci-on*) Discorde, querelle occasionnée par l'opposition, par la *diversité des sentimens* ou des intérêts. (Du latin *dissentio*, fait dans le même sens, de *dissentire*, lequel est formé de la particule *dis* exprimant diversité, et de *sentire* être d'avis, penser, juger.)

DISSÉQUER, v. a. (*Di-cé-ke*) Ouvrir le corps d'un animal pour en faire l'anatomie. —On le dit par extension, des plantes. —Fig. et fam. Couper les viandes proprement et adroitement. —Plus figurém. encore, *disséquer le sentiment*, *etc.* (Du latin *dissecare*, formé avec la même signification, de la particule *dis* qui marque division, séparation, et *secare* couper.)

DISSÉQUEUR, s. m. (*Di-ce-keur*) Celui qui *disseque*: *Un habile disséqueur*. Il ne se dit guère qu'avec un adjectif.

DISSERTATEUR, s. m. (*Di-cér-ta-teur*) Celui qui *disserte*. Il se prend presque toujours en mauvaise part: *Un ennuyeux dissertateur*. (Du lat. *dissertator*.)

DISSERTATION, s. f. (*Di-cér-ta-cion*) Ouvrage sur quelque point particulier d'une science ou d'un art. (Du lat. *dissertatio*.)

DISSERTER, v. n. (*Di cér-té*) Faire une dissertation: *Il a longuement disserté sur...* (Du lat. *dissertare*, fréquentatif de *disserere* discourir, disserter.)

DISSIDENCE, s. f. (*Di-ci-dan-ce*) Scission: *La dissidence des Anglo-Américains*. C'est un mot nouveau, que l'usage paroît avoir adopté. (Du latin *dissidentia*, fait dans le même sens, de *dissidere* ne pas s'accorder, être en différend, en débat; littéralement, être éloigné, séparé; formé de *dis* exprimant division, séparation, et *sedere* être assis; *être assis l'un loin de l'autre*.)

DISSIDENT, s. m. (*Di-ci-dan*) En Pologne, celui qui professe une autre Religion que la Catholique. —Celui qui fait scission. Voyez *Dissidence*. (Du latin *dissidens*, part. act. du verbe *dissidere*.)

DISSIMILAIRE, adj. m. et f. (*Di-ci-mi-lè-re*) Qui n'est pas de même nature ou de même espèce. (Du latin *dissimilaris*, qui a la même signification.)

DISSIMILITUDE, s. fém. Différence, diversité. —Figure de Rhétorique. (Du latin *dissimilitudo*.)

DISSIMULATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *dissimule*. Il est peu usité. (Du latin *dissimulator*.)

DISSIMULATION, s. f. (*Di-ci-mu-la-cion*) Déguisement; art, soin de cacher ses sentimens, ses desseins: *User de dissimulation*. (Du lat. *dissimulatio*.)

DISSIMULÉ, ÉE, adj. Déguisé, fin; qui use de *dissimulation*. —Il est aussi substantif, mais seulement au fém. *C'est une dissimulée*.

DISSIMULER, v. act. (*Di-ci-mu-lé*) Cacher ses sentimens, ses desseins. Voyez *Feindre*. —Faire semblant de ne pas remarquer ou ressentir: *Dissimuler une injure*, *un affront*. (Du latin *dissimulare*, formé avec la même acception, de *dis* qui marque diversité, et de *simulare* feindre, imiter.)

DISSIPATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *dissipe*; prodigue. Voy. ce dernier mot.

DISSIPATION, s. f. (*Di-ci-pa-cion*) Action de dissiper ou par laquelle une chose se dissipe: *Dissipation des biens*, *des finances*, etc. —En Physique, perte ou déperdition des petites parties d'un corps; ou plus proprement, écoulement invisible par lequel elles se perdent: *Dissipation des esprits*. (Du latin *dissipatio*, dont la signification est la même.) —Etat d'une personne dissipée.

DISSIPÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Dissiper*. —*Avoir l'esprit dissipé*; ne donner d'attention ni à ce qu'on dit, ni à ce qu'on fait. —*Homme dissipé*, trop répandu dans le monde, et plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs. On dit dans le même sens, *mener une vie dissipée*.

DISSIPER, v. a. (*Di-ci-pé*) Consumer: *Dissiper son bien*, *son patrimoine*. Voy. *Gaspiller*. —Détruire: *Dissiper une armée*. —Disperser: écarter: *Le Soleil dissipe les nuages*, *les brouillards*. —Chasser; éloigner: *Dissiper la crainte*, *l'ennui*. (Du latin *dissipare*, qui a les mêmes significations.) —Détourner l'esprit de l'application; nuire au recueillement, etc.

DISSOLU, UE, adj. Déshonnête; débauché, libertin. (Du latin *dissolutus*, dont la signification est la même.)

DISSOLUBLE, adj. Ce qui peut se *dissoudre*, se résoudre en plusieurs parties. (Du latin *dissolubilis*.)

DISSOLUMENT, adv. (*Di-so-lu-man*) D'une manière *dissolue* et licencieuse; licencieusement. (Du lat. *dissolutè*.)

DISSOLUTIF, IVE, adj. Qui a la vertu de *dissoudre*.

DISSOLUTION, s. f. (*Di-so-lu-cion*, en vers *ci-on*) Séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout: *La dissolution des simples*, *des metaux*. Voyez *Solution*. —On dit figur.: *La dissolution de l'ame et du corps*, leur séparation; *la dissolution d'un mariage*, la rupture du lien conjugal. —Débauche; dérèglement de mœurs. (Du latin *dissolutio*, qui a les mêmes acceptions.)

Dissolution d'une société de commerce, cessation ou rupture d'un acte de société.

DISSOLVANT, ANTE, adj. (*Di-sol-van*) Qui a la vertu de *dissoudre*: *Qualité dissolvante*.

DISSOLVANT, s. m. Corps propre à opérer la dissolution: *L'eau est un grand dissolvant*.

DISSONANCE, s. f. T. de Musique: Faux accord; ton *dissonant*; et en général, tout accord désagréable à l'oreille, quand il n'est point préparé, ni sauvé. Telles sont particulièrement la seconde, la septième, la neuvième et quelquefois la quarte, avec leurs repliques et tripliques. (Du grec *dis* doublement, et du latin *sonare* sonner; *ce qui sonne deux fois*; parce que dans l'accord dissonant, les sons, quoique frappés à la fois, ne se marient pas ensemble, et produisent à l'ouïe un double choc qui l'affecte d'une manière désagréable.)

Dissonance majeure, 1.° la sensibe du ton dans un accord de dominante. —2.° La sixte

ajoutée dans l'accord de ce nom. Ces dissonances, qui n'en portent qu'improprement le nom, se sauvent en montant. —*Dissonance mineure* ou proprement dite, celle qui se sauve toujours en descendant.

Figurem. *Dissonance de ton dans le style*, mélange disparate du ton sérieux et du badin, du noble et du trivial.

Dissonant, ante, adj. Qui n'est point d'accord; qui n'est pas dans le ton : *Cette voix est dissonante.* Voy. *Dissonance.*

Dissoner, v. n. T. de Musiq. Être *dissonant;* former *dissonance.* Voy. ce mot.

Dissoudre, v. act. *Dissous, dissoute. Dissolvant. Je dissous, etc. Nous dissolvons, etc. J'ai dissous*, sans parfait défini. *Je dissoudrai. Que je dissolve, etc.* Pénétrer un corps solide, et en détacher, en séparer toutes les parties. —Figur. *Dissoudre un Corps, une Société;* les détruire, les abolir. *Dissoudre un mariage;* le déclarer nul, en rompre le lien. (Du latin *dissolvere.*)

se Dissoudre, v. réc. *Le fer se dissout dans l'eau-forte.* —Fig. *Cette Société se dissout*, se rompt, se sépare.

Dissuader, v. a. (*Di-su-a-dé*) Détourner de quelque dessein. (Du lat. *dissuadere*, formé de la préposition *dis* qui marque diversité, opposition, et du verbe *suadere* persuader; *persuader le contraire.*)

Dissuasion, s. f. (*Di-su-a-zion*) Effet des discours qui dissuadent. (Du lat. *dissuasio.*)

Dissyllabe, adj. (*Di-ci-la-be*) *Mot dissylabe*, qui est de deux syllabes. (Du grec *dis* deux fois, d'où vient *dissos* double, et de *sullabé* syllabe.)

Distance, s. f. Éloignement qu'il y a d'un lieu à un autre ou d'une chose à une autre. —En Géom. et en Physiq., le plus court chemin qu'il y a entre deux points, deux objets, etc. —Au figur. différence : *Il y a une grande distance entre leurs esprits.* (Du lat. *distantia*, fait dans la même signification, de *distare* être éloigné; lequel est formé de la particule *dis* ou *di* qui marque division, séparation, et du verbe *stare* être, se trouver, etc.)

Distance accourcie (Astronom.), la distance d'une planète au soleil réduite au plan de l'écliptique, laquelle est moindre que la distance réelle. La différence entre ces deux distances s'appelle *curtation* ou *réduction de la distance.* —*apparente entre deux astres*, l'angle formé par les rayons qui vont de notre œil aux deux astres. —*des centres dans une éclipse;* l'angle compris entre le centre du soleil et le centre de l'astre éclipsé. —*horaire de la lune au soleil*, leur différence d'ascension droite. Dans la Gnomonique, c'est l'angle que fait une ligne horaire avec la méridienne.

Distances moyennes, les deux points de l'orbite d'une planète dans lesquels elle se trouve à une distance de son astre central, qui tient le milieu entre la plus grande et la plus petite.

Distant, ante, adject. (*Dis-tan, tan-te*) Éloigné. (Du latin *distans*, part. de *distare.* Voy. *Distance.*)

Distendre, v. a. (*Dis-tan-dre*) T. de Méd. Causer une tension violente contre nature. (Du latin *distendere*, formé de la particule augmentative *dis* et *tendere* tendre.)

Distension, s. f. (*Dis-tan-cion*) Il ne se dit qu'en Médecine et en parlant des nerfs qui sont tendus : *La distension des nerfs.* (Du latin *distensio.*)

Disthène, s. m. (*Dis-tè-ne*) T. d'Hist. nat. Substance minérale, ainsi nommée par M. *Haüy*, parce qu'elle s'électrise de deux manières. C'est le *sappare* de *Saussure* et le talc bleu de *Sage.* (Du grec *dis* doublement, et *sthénos* force; *qui a deux forces.*)

Distichiasis, s. m. (*Dis-ti-ki a-zice*) T. de Chirurg. Maladie des paupières, dans laquelle il y a un rang de cils de trop, qui offense l'œil. (Du grec *dis* deux fois, et *stichos* ordre, rang.)

Distillateur, s. m. (*Dis-ti-la-teur*) Celui qui fait profession de *distiller.* (Du latin *distillator.*)

Distillation, s. f. (*Dis-ti-la-cion*) Action de *distiller.* —Chose *distillée.*

Distiller, v. a. (*Dis-ti-lé*) Tirer par l'alambic le suc de quelque chose. (Du latin *distillare*, formé dans la même signification, de la part. *di* qui marque division et de *stilla* goutte qui tombe; *faire tomber par gouttes, goutte à goutte.*) —Fig. Répandre, verser : *Distiller sa rage, du venin sur quelqu'un.*

Distinct, incte, adj. (*Dis-tink, teink-te*) Différent; séparé d'un autre. —Clair, net : *Son distinct; vue, voix, idée, notion distincte.* (Du latin *distinctus*, part. p. de *distinguere.* Voy. *Distinguer.*)

Base distincte (Optique), distance où il faut que soit un plan au-delà d'un verre convexe, pour que l'image des objets reçue sur ce plan paroisse distincte. On dit dans le même sens, et beaucoup plus souvent, *Foyer.*

Distinctement, adv. (*Dis-teink-te-man*) Clairement; nettement; d'une manière distincte. (Du lat. *distincte.*)

Distinctif, ive, adj. (*Dis-teink-tife*) Qui distingue : *Caractere distinctif, marque distinctive.*

Distinction, s. f. (*Dis-teink-cion*) Division; séparation. Il ne se dit guères en ce sens qu'avec les particules négatives : *Sans distinction de chapitres, de versets.* —Différence. —Préférence; égard; singularité avantageuse : *Traiter avec distinction; il aime les distinctions.* —Mérite : éclat de naissance; illustration d'emploi : *Homme, personne de distinction; Officier de distinction. Charge, emploi de distinction.* —Explication des divers sens qu'une proposition peut recevoir. —En Droit Canon, titre contenant plusieurs questions et plusieurs Canons. (Du lat. *distinctio.*)

Distingué, ée, part. p. de *Distinguer*, et adj. Différent. —Qui a de la supériorité sur un autre : *Cet homme est d'une valeur distinguée, d'un mérite distingué, etc.*

Distinguer, v. act. (*Dis-tein-ghé*) Mettre de la distinction, de la préférence entre...... —Discerner par le sens ou par l'opération de l'esprit : *Distinguer les sons, les objets, les odeurs; il faut savoir distinguer le bien*

et le mal. —Diviser ; séparer : *Distinguez les divers chefs de son accusation.* —Caractériser avec distinction : *La vertu, le mérite, les dignités distinguent un homme.* On dit en ce sens, *se distinguer par ses talens, par sa valeur.* (Du latin *distinguere*, formé dans le même sens, de la particule *dis* qui marque diversité, et du verbe *tingere* anciennement *tinguere* teindre ; proprement, *teindre de diverses couleurs.*)

Distinguer une proposition, en marquer les divers sens.

Distique, s. m. (*Dis-ti-ke*) Dans la Poésie grecque ou latine, couplet de deux vers, l'un hexamètre, l'autre pentamètre, qui renferment un sens complet. —Dans la Poésie françoise, deux vers ordinairement de même mesure. (Du grec *distichos*, fait dans le même sens de *dis* deux fois, et de *stichos* vers.)

Distique, adj. (Botan.) *Epi distique*, dont les fleurs sont fixées sur deux rangs opposés. *Feuilles distiques*, qui ont la même disposition.

Distorsion, s. f. (*Dis-tor-cion*, en vers *ci-on*) T. de Médecine : Contraction d'une partie du corps qui se tourne d'un côté par la relaxation des muscles. Il se dit sur-tout de la bouche. (Du lat. *distortio*, fait de *disturquere* tordre, tourner.)

Distraction, s. f. (*Dis-trak-cion*) Inapplication d'une personne aux choses qui la doivent occuper. —En parlant d'affaires, démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout. —En Chirurgie, désunion de deux substances, faite avec difficulté. (Du latin *distractio*, fait de *distrahere*. Voy. *Distraire.*)

Distraire, v. act. sur *Traire* (*Dis-trè-re*) Détourner de quelque application. —Détourner d'un dessein. —En parlant d'affaires, séparer une partie d'un tout. (Du lat. *distrahere*, formé dans le même sens, de la partic. *dis* marquant division, séparation, et *trahere* tirer.)

se Distraire, v. réc. Se détourner ; se divertir.

Distrait, aite, adj. (*Dis-trè, è-te*) Qui n'a point ou qui a peu d'application aux choses auxquelles il en faudroit avoir. Voyez *Abstrait.* (Du latin *distractus*, part. p. de *distrahere* distraire.)

Distribuer, v. a. (*Dis-tri-bué*) Départir, partager entre plusieurs : *Distribuer des aumônes, une somme d'argent, le butin aux soldats.* —Disposer ; ranger : *Distribuer par ordre, avec goût, etc.* — En Peinture, disposer, arranger les objets et les effets de lumière dans un tableau, de manière qu'il en résulte un grand effet. —Dans l'Imprimerie, replacer dans la casse les caractères d'une forme tirée. (Du latin *distribuere* employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement *partager par tribus*, formé de *dis* qui marque division, séparation, et de *tribus* tribu.)

Distribuer les balles (Imprimerie), les frotter l'une contre l'autre pour les imprégner d'encre également. —*un procès*, le donner à un des Juges pour qu'il en fasse le rapport.

Distributeur, trice, s. Celui ou celle qui *distribue*, qui partage. (Du lat. *distributor.*)

Distributif, ive, adj. Qui *distribue.*

Justice distributive, qui ordonne des peines et des récompenses.

Distribution, s. fém. (*Dis-tri-bu-cion*, en vers *ci-on*) Action de *distribuer* ou effet de cette action ; partage d'une chose entre plusieurs. —Deniers qu'on distribue aux Chanoines pour leur présence actuelle au Service Divin. —Figure de Rhétorique, par laquelle on fait avec ordre la division et l'énumération des qualités d'un sujet. —En t. d'Imprimerie, action de replacer dans la casse les lettres ou caractères d'une forme sortant de sous presse. —En Peinture, disposition, arrangement des objets et des lumières dans un tableau : *Ce Peintre a une belle distribution ; la distribution de ce tableau est sage, ingénieuse, pittoresque, etc.* —En Hydraulique, manière de partager une certaine quantité d'eau, suivant des rapports connus, entre plusieurs fontaines, etc. (Du lat. *distributio*, qui a la même signification.)

Distributivement, adv. (*Dis-tri-bu-ti-ve-man*) T. de Logique : Au sens *distributif*, séparément, seul à seul. Il est opposé à *collectivement.*

District, s. m. (*Dis-trik*, le *t* ne se prononce jamais) Etendue de Juridiction. (Du latin *districtus*, qui signifie la même chose, et qui a été fait de *distringere* serrer, resserrer, circonscrire ; *étendue circonscrite dans certaines bornes.*)

Fig. et fam. *Cela n'est pas de mon district*, de ma compétence ; il ne m'appartient pas d'en juger.

Distyle, adj. Se dit en Botaniq. des fleurs qui ont *deux styles*, comme dans la plupart des Graminées. (Du grec *dis* doublement, et *stulos* style.)

Dit, dite, part. p. de *Dire*, et adj. (*Di, i-te*) Prononcé ; proféré. —Surnommé : *Alexandre dit le Grand.*

Dit, s. m. Bon mot, apophtegme, maxime, sentence : *Un dit notable ; les dits et gestes des Anciens.* Familièrem. *les dits et les redits.* (Du latin *dictum.*)

Prov. *Avoir son dit et son dédit*, être sujet à changer d'avis, à rétracter sa parole, à se dédire.

Dithéisme, s. m. (*Di-té-is-me*) Système, opinion de ceux qui admettent *deux Dieux*, deux Principes, le bon et le mauvais. (Du grec *dis* doublement, et *Théos* Dieu.)

Dithyrambe, s. m. (*Di-ti-ran-be*) Sorte de Poésie en l'honneur du vin et de Bacchus. (Du grec *dithurambos*, formé avec la même signification, de *dis* deux fois, et *thura* porte, à cause de la double naissance de ce Dieu, ou de l'antre à deux portes où il fut nourri.)

Dithyrambique, adj. (*Di-ti-ran-bi-ke*) Qui appartient au *dithyrambe.*

Diton, s. m. Dans la musique des Anciens, intervalle composé de deux tons, comme la tierce. (Du grec *dis* doublement, et *tonos* ton.)

Ditriglyphe, s. m. (*Di-tri-gli-fe*) Terme d'Architecture : Espace entre deux triglyphes, sur un entre-colonnement dorique. (Du grec

dis deux fois, et *trigluphos* triglyphe. Voy. ce mot.)

Ditrochée, s. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux *trochées*. (Du grec *dis* deux fois, et *trochaios* trochée.)

Diurèze, s. f. (*Di-u-re-ze*) T. de Médec. Sécrétion, séparation de l'urine. (Du grec *diouréô* j'urine, formé de *dia* qui marque separation, et *ouron* urine.)

Diurétique, adj. (*Di-u-ré-ti-ke*) Apéritif, qui fait uriner : *Remède diurétique*. —On dit aussi substantivement : *C'est un bon diurétique*. (Du grec *diourétikos*, fait dans le même sens de *diouréô* j'urine.)

Diurnaire, s. m. (*Diur-nè-re*) Officier qui écrivoit *jour par jour* ce que le Prince faisoit, régloit ou ordonnoit. (Du lat. *diurnus* de jour, d'un jour, fait de *dies* jour.)

Diurnal, s. m. (*Diur-nal*) Livre d'Eglise qui contient l'Office canonical de *chaque jour*, à l'exception de Matines : *Diurnal Romain*.

Diurne, adj. (*Di-ur-ne*) En Astronomie, qui a rapport au jour; par opposition à *nocturne* qui regarde la nuit. —En Botanique, *plantes diurnes*, qui ne vivent qu'un jour. (Du latin *diurnus*, fait dans la même signification, de *dies* jour.)

Arc diurne (Astron.), l'arc ou le nombre de degrés que le soleil, la lune ou les étoiles décrivent entre leur lever et leur coucher. On appelle *arc sémi-diurne*, celui qu'un astre décrit depuis son lever jusqu'à son passage par le méridien, ou depuis ce passage jusqu'à son coucher. —*Cercle diurne*, cercle parallèle à l'équateur, dans lequel une étoile se meut ou paroît se mouvoir par son mouvement diurne. —*Mouvement diurne d'une planète*, le nombre de degrés et de minutes qu'une planète parcourt dans l'espace de 24 heures, par son mouvement propre. —*Mouvement diurne de la terre*, sa rotation autour de son axe, ce qui forme le jour naturel.

Divaguer, v. n. (*Di-va-ghé*) S'écarter de l'objet d'une question. (Du lat. *divagari*, fait dans la même signification, de *vagus* vagabond, errant, qui court çà et là.)

Divan, s. m. Chambre du Conseil ou Tribunal où se rend la justice dans les pays orientaux et sur-tout chez les Turcs. (C'est un mot arabe [*diouan*] qui signifie proprement le Conseil-d'Etat, et par extension les siéges sur lesquels se tient une assemblée; estrade, sopha. Nous l'avons récemment adopté dans notre langue, à peu près avec la dernière signification.) —Premier Secrétaire d'un Nabab indien. —(Poésie des Orientaux), collection nombreuse de *ghazals* différens par la terminaison ou la rime : le divan est parfait, lorsque le Poëte a régulièrement suivi dans les rimes de ses *ghazals* toutes les lettres de l'alphabet. Le divan d'*Hafiz*, le plus célèbre des Poëtes persans dans ce genre, contient près de six cents *ghazals*, distribués en autant de divisions qu'il y a de letttres dans l'alphabet, et dans chacune de ces divisions, tous les vers sont rigoureusement terminés par la même lettre. Voy. *Ghazal*.

Divani, s. m. Écriture réservée chez les Turcs et chez les Arabes, aux personnes d'un rang distingué, sur-tout pour les affaires publiques et les firmans.

Divarication, s. f. (*Di-va-ri-ka-cion*) T. d'Anatomie, de Chirurgie, etc. Action d'étendre, d'écarter, d'ouvrir, d'élargir. (Du lat. *divaricatio*.)

Divariqué, ée, adj. (*Di-va-ri-ké, ké-e*) T. de Botanique, dont les divisions ou les rameaux sur-tout lorsqu'ils sont dichotomes, s'écartent d'une manière très-marquée. (Du lat. *divaricatus*, part. p. de *divaricare* ouvrir, étendre, écarter, élargir.)

Dive, adj. fem. Vieux mot qui signifioit *divine*.

Divellente (Affinité) Voy. *Affinité*.

Divergence, s. f. (*Di-ver-jan-ce*) T. de Géomét. Etat de deux lignes *divergentes*.

Divergent, ente, adj. (*Di-vér-jan, an-te*) T. de Géométrie. Il se dit des lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre. —En Botanique, *pédoncules divergens*, qui partant d'un point commun, s'écartent ensuite. (Du lat. *divergium*, coude d'une rivière, detour, formé de la particule *dis* ou *di* marquant diversité, et *vergere* se pencher vers, se tourner vers; *qui se tourne ou tend vers un autre point*.)

Série ou *Suite divergente* (Arithmétiq.), dont les termes vont toujours en augmentant. —*Parabole* ou *hyperbole divergente*, dont les branches ont des directions contraires.

Divers, erse, adj. (*Di-vér*, et devant une voyelle, *Di-vérz, vér-ce*) Différent; dissemblable : *Divers sentimens*. (Du latin *diversus* employé dans la même acception, et qui signifie proprement *tourné en différens sens*, formé de *dis* ou *di* qui marque diversité, et de *versus*, part. p. de *vertere* tourner.) —Plusieurs : *En divers temps; je l'ai ouï dire à diverses personnes, à diverses reprises*.

Diversement, adv. (*Di-vér-ce-man*) En diverses manières.

Diversifiable, adj. m. et f. Qui peut se varier, se *diversifier*.

Diversifier, v. a. (*Di-vér-ci-fi-é*) Varier; mettre, apporter de la *diversité*; changer en plusieurs façons.

Diversion, s. f. (*Di-vér-cion*, en vers *ci-on*) Action par laquelle on détourne. Il se dit ordinairement avec le mot *faire* : *Entrer dans le pays ennemi pour faire diversion; on l'a saigné pour faire diversion de l'humeur*; et fig. *Le desir de la gloire a fait dans son cœur diversion à l'amour*. (Du lat. *divertere* tourner d'un autre côté, dans un autre sens, detourner.)

Diversité, s. f. (*Di-vér-ci-té*) Différence; variété. (Du lat. *diversitas*, dont le sens est le même.)

Divertir, v. act. Récréer, réjouir. Voyez *Amuser*. —En parlant de deniers, d'effets; detourner, voler, derober. —Distraire, détourner. Dans cette dernière acception il est vieux. (Du latin *divertere* détourner, distraire; formé de la particule *di* exprimant diversité, et de *vertere* tourner; *tourner ailleurs*.)

se Divertir, v. réc. Se réjouir, se récréer, prendre du plaisir.

Se divertir de quelqu'un; en faire son jouet, s'en moquer.

Divertissant, ante, adj. (*Di-vér-ti-san, an-te*) Qui rejouit, qui plaît, qui *divertit*. Voy. *Enjoué*.

Divertissement, s. m. (*Di-vér-ti-ce-man*) Récreation; plaisir. Quand ce mot et les précédens ne sont pas détournés à un mauvais sens par quelqu'autre mot, ils se disent d'un divertissement honnête. —Dans les Opera, etc. danses et chants qui font partie de chaque acte ou qui le terminent. —Vol: *Divertissement de deniers, de fonds, des effets d'une succession.*

Dividende, s. m. (*Di-vi-dan-de*) En termes d'Arithmétique, le nombre à diviser. (Du lat. *dividendus* sous-entendu *numerus*.) —En t. de Compagnie de Commerce, le produit d'une action. (Du lat. *dividendum* sous-entendu *as*.)

Divin, ine, adj. (*Di-vein, vi-ne*) Qui est de Dieu; qui appartient à Dieu. —Qui paroît être au-dessus des forces de la nature. —Abusivement, qui est très-excellent dans son genre. (Du lat. *divinus*.)

Divinateur, trice, adj. Qui *devine*, prévoit, pressent. Mot nouveau employé par M. *Delille* dans le Poëme de l'imagination: *Enfin c'est un instinct, ce sens divinateur.* Il pourroit être conservé du moins en Poésie, et dans le style soutenu.

Divination, s. f. (*Di-vi-na-cion*) L'art de prédire l'avenir. —Les moyens dont on se sert pour le prédire. (Du lat. *divinatio*, dont la signification est la même.)

Divinatoire, adject. (*Di-vi-na-toâ-re*) *Baguette divinatoire.* Voy. *Baguette.*

Divinement, adv. (*Di-vi-ne-man*) Par la vertu, par la puissance *divine*. —Abusivement et fam. excellemment; parfaitement.

Diviniser, v. a. (*Di-vi-ni-zé*) Reconnoître pour *divin*.

Divinité, s. f. L'essence, la nature divine. —Dieu même: *Adorer la Divinité.* —Il se dit des faux Dieux: *Les Divinités des eaux, des forêts.* (Du lat. *divinitas*.) —Fig. et par abus, une belle femme: *C'est une divinité.*

Divis, Terme de Droit opposé à *indivis*: *Posséder par divis*; avoir chacun sa part. (Du lat. *divisus*, part. p. de *dividere* diviser.)

Divise, s. f. (*Di-vi-ze*) T. de Blason: Fasce qui n'a que la moitié, et selon d'autres, que le tiers de sa largeur ordinaire. (Du latin *divisa* sous-entendu *fascia* face divisée.)

Divisé, ée, part. p. et adj. Voy. *Diviser.* —Où il y a de la division; où règne la discorde, la dissension.

Diviser, v. a. (*Di-vi-zé*) Séparer en deux ou plusieurs parties; partager: avec cette différence, dit *Girard*, que le mot *diviser* ne marque précisément que la désunion du tout pour former de simples parties; et que *partager*, outre cette désunion du tout, a de plus un certain rapport à l'union propre de chaque partie, pour en former de nouveaux touts particuliers: *On divise le tout en ses parties, on le partage en ses portions. On divise un cercle, on partage un héritage.* —Mettre en discorde; désunir. (Du latin *dividere*, qui signifie la même chose.)

se Diviser, v. réc. Etre divisé, se partager, se désunir.

Diviseur, s. m. (*Di-vi-zeur*) T. d'Arithmétique: Nombre par lequel on en divise un plus grand.

Divisibilité, s. f. (*Di-vi-zi-bi-li-té*) Qualité de ce qui peut être *divisé*.

Divisible, adj. Qui peut se *diviser*.

Divisif, adj. T. Didactiq. Qui *divise*. —En Chirurgie, nom d'un bandage dont on se sert dans les grandes brûlures de la gorge, et les plaies transversales de la partie postérieure du cou, pour tenir la tête droite.

Division, s. f. (*Di-vi-zion*, en vers *zi-on*) Partage d'un tout en ses parties; séparation. —Fig. Désunion; discorde; mésintelligence. —La quatrième règle d'Arithémitique, selon laquelle on *divise* un nombre appelé *dividende*, en autant de parties qu'il y a d'unités dans un autre nombre appelé *diviseur*. —Partage d'un discours en plusieurs points ou parties, d'un poëme en livres, d'un drame en actes, etc. —En t. de Guerre, partie de quelque corps d'infanterie ou de cavalerie. —Dans la Marine, partie d'une armée navale ou d'une de ses escadres. —En t. d'Imprimerie, petit tiret que les Compositeurs placent à la fin des lignes où il n'y a qu'une partie d'un mot, pour marquer que le reste du mot est à la ligne suivante. Il se dit aussi pour le tiret mis entre deux mots qui doivent se prononcer ensemble. —En parlant de Cartes géographiques, couleur qui sépare une Province, un Etat, etc. d'une autre Province, d'un autre Etat. (Du latin *divisio* qui a la même signification.)

Divorce, s. masc. Rupture de mariage. Il diffère de *répudiation*, en ce que le *divorce* se dit proprement de la séparation de deux époux, faite de leur consentement mutuel; la *répudiation* est le renvoi de l'un par l'autre, indépendamment de la volonté et de l'avantage de la partie renvoyée. (Du latin *divortium*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement détour, coude d'un chemin, fait de *divertere* tourner son chemin, se détourner.) —Dissensions entre le mari et la femme: *Ils sont dans un continuel divorce.* —On dit aussi dans le même sens, *il est en divorce avec ses amis.* —Fig. *Faire divorce avec les plaisirs, avec le monde*, y renoncer.

Divorcer, v. neut. Faire *divorce*.

Divulgation, s. f. (*Di-vul-ga-cion*) Action de *divulguer*. —Etat d'une chose divulguée. (Du lat. *divulgatio*.)

Divulguer, v. act. (*Di-vul-ghé*) Publier, découvrir à d'autres; dire à plusieurs personnes. (Du latin *divulgare*, dérivé dans le même sens de *vulgus* le public, la multitude.)

Divulsion, s. f. (*Di-vul-cion*, en vers *ci-on*) Terme de Chirurgie: Séparation causée par une tension violente. Il se dit des membres, des fibres, etc. (Du latin *divulsio*, fait dans le même sens, de *divellere* arracher, séparer de force.)

Dix, adj. numéral. (Quand *dix* est final ou suivi d'un repos, on prononce l'*x* comme dans une *s* initiale, *dice*. *Ils étoient dix*, *dix-*

sept. Quand *dix* est suivi d'un nom qui commence par une consonne, on ne prononce pas l'*x* : *Dix personnes*, *dix héros*; (prononcez *di personnes*, *di héros.*) Quand *dix* est suivi d'un nom qui commence par une voyelle, on donne à l'*x* le son de *z* : *Dix écus*, *dix hommes*; (prononcez *dizécus*, *dizomes.*) Nombre pair, composé de deux fois cinq et qui suit immédiatement le nombre de 9. (Du lat. *decem*, fait du grec *déka*, qui a la même signification.)

Dix est quelquefois substantif : *Un dix de cœur; un dix en chiffre; placer son argent au denier dix*, c. à d. *à dix pour cent*; en tirer le dixième denier d'intérêt.

Dix s'emploie pour dixième : *En mil sept cent dix; Léon Dix; le dix de juin, etc.* Voy. la Grammaire.

Dixième, adj. (*Di-ziè-me*) Nombre ordinal, correspondant au nombre cardinal *dix* : *Le dixième jour*, *la dixième fois.* (Du latin *decimus*, dont la signification est la même.) —Il est aussi substantif et signifie la dixième partie d'un tout. *Il est héritier pour un dixième; il a payé le dixième.* —En t. de Commerce, on appeloit *dixième* un droit attribué à l'Amiral sur les prises faites en mer. —On donnoit aussi le nom de *dixième denier* à un droit qui se percevoit pour le Roi sur les mines et les métaux.

Dixième, s. f. T. de Musiq. Intervalle qui comprend dix sons diatoniques ou neuf degrés conjoints. C'est l'octave de la tierce.

Dixièmement, adv. (*Di-zie-me-man*) En *dixième* lieu.

Dixme, Dixmer, Dixmeur, (*Acad.*) Voyez *Dîme*, *Dîmer*, *etc.*

Dix-septième, s. f. En Musiq. intervalle qui comprend seize degrés conjoints et *dix-sept sons* diatoniques. C'est la double octave de la tierce, et la quatrième des aliquotes produites par la résonnance du corps sonore.

Dix-huitain, s. et adj. m. T. de Manufacture. Nom qu'on donne dans les ci-devant provinces de Provence, de Languedoc et de Dauphiné à certains draps, dont la chaîne est composée de dix-huit cents fils. Ailleurs, ils sont connus sous le nom de *dix-huit cents.*

Dix-huitième, s. f. Intervalle musical formé de dix-sept degrés conjoints ou *dix-huit sons* diatoniques. C'est la double octave de la quarte.

Dix-neuvième, s. f. Intervalle musical, formé de dix-huit degrés conjoints ou de *dix-neuf sons* diatoniques. C'est la double octave de la quinte.

Dizain, s. m. (*Di-zein*) Ouvrage de Poésie composé de *dix vers* : *Cette ode a six dizains.* —Chapelet composé de *dix* grains : *Il récite tous les jours son dizain.*

Dizaine, s. f. (*Di-zè-ne*) Total de choses ou de personnes composé de *dix* : *Une dizaine de volumes.* —En t. d'Aritmétiq. *nombre*, *dizaine*, *centaine.*

Dizeau, s. m. (*Di-zô*, s. d.) *Dix* gerbes, *dix* bottes de foin.

Dizenier, s. m. (*Di-ze-nié*) Chef d'une *dizaine* ou qui a dix personnes sous sa charge. —C'étoit le nom de certains Officiers de ville.

Djérit *ou* Djérid, s. m. T. de Relation. Sorte d'exercice militaire en usage chez les Turcs, dans lequel deux ou plusieurs combattans montés sur des chevaux très-vifs, se lancent l'un à l'autre avec beaucoup de violence un bâton blanc d'environ quatre pieds de long. —Ce bâton lui-même.

Djerme, s. f. (Marine) Petite embarcation pour naviguer sur le Nil, etc. V. *Germe.*

D-la-ré, Terme de Musique par lequel on désigne le ton de *ré* : *Cet air est en d-la-ré.*

Dobraon, s. f. Monnoie d'or de Portugal, valant avant 1722, 20,000, et depuis cette époque 24,000 rès (157 liv. tourn. ou 155 f. 06 cent.) Le Dobraon de la nouvelle fabrication postérieure, pesant une once d'or, vaut 12,800 rès (84 liv. tourn. ou 82 f. 96 c.) Il y a des Demi-Dobraons, qu'on nomme aussi *Meedes.*

Docètes, s. m. pl. Hérétiques sectateurs de *Marcion*, qui prétendoient que *J.C.* ne s'étoit incarné qu'en apparence. (Du gr. *dokéô* il me semble, il me paroît.)

Docile, adj. m. et fém. Doux. —Qui est propre à être instruit; qui a de la disposition à se laisser conduire et gouverner. (Du latin *docilis*, fait dans le même sens, de *docere* enseigner, instruire.)

Docilement, adv. (*Do-ci-le-man*) Avec *docilité.*

Docilité, s. f. Qualité par laquelle on est *docile*; disposition naturelle à être instruit, à être gouverné. La *docilité* diffère de la *douceur*, en ce que la première tient à la volonté, et la seconde au caractère. La *docilité* peut n'être pas *douce*; elle se contente de se soumettre : la *douceur* est toujours docile; elle est heureuse de sa soumission. *Guizot.* (Du latin *docilitas.*)

Docimastique *ou* Docimasie, s. fém. T. de Chimie : L'art d'essayer en petit les mines, pour savoir les métaux qu'elles contiennent. Elle diffère de la *Métallurgie*, qui s'occupe du travail des mines en grand. (Du gr. *dokimasia* épreuve, examen, fait de *dokimazô* j'éprouve, j'essaie, j'examine.)

Docme, s. m. (*Dok-me*) Ancienne mesure grecque, que plusieurs croient être la même que le *grand Palme*, c'est-à-dire de douze doigts. (Du grec *dokmé.*)

Docte, adj. et s. Savant : *Un homme docte.* Voy. *Erudit* et *Habile.* —Qui contient beaucoup de doctrine : *Docte dissertation; Livre docte.* (Du latin *doctus*, qui signifie la même chose.)

Doctement, adv. (*Dok-te-man*) Savamment, d'une manière *docte.* (Du lat. *doctè.*)

Docteur, s. m. Celui qui après avoir étudié quelque science dans les Universités et fait tous ses actes, a pris solennellement le bonnet. —Fam. Savant; habile homme : *Il est docteur dans cet art; il n'est pas grand docteur.* (Du lat. *doctor*, fait dans le même sens, de *docere* enseigner.)

Doctoral, ale, adject. Qui appartient au *Docteur* : *Robe doctorale.*

Doctorat, s. m (*Dok-to-ra*) Degré, qualité de *Docteur.*

Doctorerie, s. f. Acte qu'on fait en Théologie pour être reçu *Docteur*.

Doctrinal, ale, adj. Il se dit des avis que les Théologiens donnent en matière de *doctrine*.

Doctrine, s. f. Érudition, savoir. —Dans une acception plus usitée; maximes, sentimens, enseignemens. (Du latin *doctrina*.)

-**Document**, s. m. (*Do-ku-man*) Terme de Pratique, employé d'ordinaire au pluriel. Les titres et les preuves qu'on allègue, et sur-tout des choses anciennes. (Du lat. *documentum*, fait avec la même acception, de *docere* enseigner, instruire.)

Dodart, s. m. (Botan.) Genre de plantes exotiques à fleur monopétale, de la famille des Personnées. (De *Dodart* premier médecin de Louis XIV, qui le premier les a fait connoître.)

Dodécacorde, s. m. (Musique) Système dont l'auteur Henri Lorit surnommé *Glarean* de Glaris en Suisse, sa patrie, pensoit qu'en ajoutant quatre nouveaux tons aux huit qui sont usités dans le chant ecclésiastique, il avoit rétabli dans leur pureté, les modes des Anciens. Son *Dodecachordon* fut imprimé à Bâle, en 1547. (Du gr. *dodeka* douze, et *chordê* corde.)

Dodécadactylon, s. m. (Anatom.) Nom grec de l'intestin *duodenum*, qui a environ *douze doigts* de longueur. On dit plus souvent *duodénum*. (Du gr. *dodeka* douze, et *daktulos* doigt.)

Dodécaèdre, s. m. (*Do-dé-ka-è-dre*) Corps solide régulier dont la surface est formée de douze pentagones réguliers, égaux et semblables. (Du grec *dodeka* douze, et *hédra* siège ou base.)

Dodécafide, adj. (Botanique) Divisé en douze. (Du grec *dodeka* douze, et du latin *findere* fendre, diviser.)

Dodécagone, s. m. Terme de Géométrie: Polygone régulier qui a douze angles égaux et douze côtés égaux. —En t. de Fortification, place fortifiée de douze bastions. (Du grec *dodéka* douze, et *gônia* angle.)

Dodécagyne, adj. (Botan.) Fleur ou plante qui a *douze pistils*. Voy. *Dodécagynie*.

Dodécagynie, s. f. (*Do-dé-ka-ji-nî-e*) T. de Botan. Dans le système sexuel de *Linné*, ordre ou section de plantes qui ont *douze pistils* ou organes femelles. (Du grec *dodeka* douze, et *guné* femme.)

Dodécandrie, s. f. (*Do-dé-can-drî-e*) T. de Botanique. Onzième classe du système sexuel de *Linné*, qui renferme les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont de douze à dix-neuf étamines. (Du grec *dodeka* douze, et *andros* génitif d'*anêr* mari ou mâle.)

Dodécaparti, ie, adj. (Botan.) Divisé en *douze parties*. (Du grec *dodéka* douze, et du lat. *partitus* divisé, partagé.)

Dodécapétalé, ée, adj. (Botaniq.) Qui a *douze pétales*. (Du grec *dodeka* douze, et *petalon* pétale, feuille.)

Dodécatémorie, s. f. T. de Géométrie: La douzième partie d'un cercle. —En Astronomie, chacun des douze signes célestes, comme étant la douzième partie du Zodiaque. Ce mot n'est plus usité. (Du grec *dôdekatos* douzième, et *morion* partie, particule.)

Dodine, s. f. Sorte de sauce qu'on fait aux canards avec divers ingrédiens.

se Dodiner, v. pron. (*Do-di-né*) Se dorloter: avoir beaucoup de soin de sa personne. Il est fam. (Suiv. *Ménage*, du mot *dodo* dont on se sert en berçant un enfant. En Normandie, on dit encore *dodiner un enfant*, pour le bercer.) —On dit neutralement, en t. d'Horlogerie, *le balancier dodine*; va, remue.

Dodo, mot dont on se sert en parlant aux enfans: *Faire dodo*, dormir. (Du mot *dors*, *dors* que les nourrices répétoient en berçant leurs nourrissons.)

Dodu, ue, adj. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint. Il est familier.

.**Dogaresse**, s. f. Femme du *Doge* de Venise. *Trév.* dit *Dogesse*.

Dogat, s. m. (*Do-ga*) Dignité de *Doge*. —Temps qu'on est *Doge*.

Doge, s. m. Ci-devant le chef de la République de Venise et celui de la République de Gênes. (Du lat. *dux*, *ducis* chef.)

Dogesse, s. f. (*Do-je-ce*) Voy. *Dogaresse*.

Dogmatique, adject. (*Dog-ma-ti-ke*) Qui regarde le *dogme*: *Ton dogmatique*; ton d'un homme qui affecte de *dogmatiser*. —On dit aussi substantivement, *le dogmatique*; le style dogmatique.

Philosophe dogmatique, celui qui établit des *dogmes* dans la Philosophie. *Les Philosophes dogmatiques sont opposés aux Philosophes sceptiques.* —*Médecine dogmatique*, pratique raisonnée de la Médecine. Voy. au mot *Dogmatiste*.

Dogmatiquement, adv. (*Dog-ma-ti-ke-man*) D'une manière *dogmatique*. —Au figur. d'un ton, d'un air de maître.

Dogmatiser, v. n. (*Dog-ma-ti-zé*) Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse, principalement en matière de Religion. — Par extension et fam. parler par sentence et d'un ton décisif. (Du grec *dogmatizein*, fait de *dogma*. Voy. *Dogme*.)

Dogmatiseur, s. m. (*Dog-ma-ti-zeur*) Celui qui *dogmatise*. Il se prend en mauvaise part.

Dogmatiste, s. m. Qui établit des *dogmes*, qui dogmatise. —On le dit sur-tout d'une secte de Médecins qui donnoient beaucoup trop à la théorie, par opposition aux *Empiriques* qui se bornoient à la pratique.

Dogme, s. m. Point de doctrine; enseignement reçu et servant de règle. Il se dit principalement de la Religion, et par extension de la Philosophie: *Les dogmes de la Foi*; *les dogmes de la Philosophie*, les vérités qu'elle enseigne. Ce mot seul et sans addition s'entend toujours de la Religion. (Du grec *dogma*, fait dans la même signification, de *dokéô* je pense, je suis d'avis.)

Dogre, s. m. Bâtiment hollandois pour la pêche du hareng.

Dogue, s. m. (*Do-gue*) Sorte de gros chien fort et courageux. (De l'angl. *dog* chien, fait du saxon *docke* ou *dogge* qui signifie la même chose.)

DOGUES, pl. T. de Marine : Trous qui sont dans les plats bords des deux côtés du grand mât pour amurer les couets de la grande voile.

SE DOGUER, v. réc. (*Do-ghé*) Se heurter la tête les uns contre les autres, en parlant des beliers et des moutons. *Trev.* On dit plus souvent et mieux *Cosser.*

DOGUIN, s. m. (*Do-ghein*) Petit *dogue;* au féminin, *doguine.*

DOIGT, s. m. (*Dod*) Extrémités des pieds et des mains de l'homme, divisées en cinq branches. Il se dit aussi de quelques animaux; du singe, du canard, de la bécasse, etc. —Petite mesure ou quantité de la grandeur d'un travers de doigt : *Un doigt de vin, etc.* —Ancienne mesure romaine, valant 9 lignes du pied de roi. —En t. d'Astron. douzième partie du diamètre apparent du Soleil ou de la Lune. (Du latin *digitus*, dont la signification est la même.)

Doigt des quarts (Horlogerie), pièce de la cadrature d'une montre ou d'une pendule à répétition, qui sert à faire sonner les *quarts.*

Fig. et fam. *Montrer au doigt*, se moquer de quelqu'un publiquement et en signe de mépris. C'étoit au contraire chez les anciens Romains une marque d'estime. —*Toucher à quelque chose du bout du doigt*, en être bien proche. —*Etre à deux doigts de sa ruine*, proche de sa ruine. —*Donner sur les doigts à quelqu'un*, lui faire souffrir quelque dommage, quelque confusion. —*Se mordre les doigts de quelque chose*, s'en repentir. —*Vous avez mis le doigt dessus*, vous avez deviné. —*Il sait sa leçon sur le bout du doigt*, fort bien. —*Etre servi au doigt et à l'œil*, très-ponctuellement.

DOIGTS, pl. T. de Conchyliologie : Pointes émoussées d'un certain genre d'oursins.

DOIGTER, v. n. (*Doa-té*) T. de Musiq. Hausser et baisser les *doigts* sur un instrument. On dit subst. *le doigter du clavecin, du piano*, etc.

DOIGTIER, subst. m. (*Doa-tié*) Ce qui sert à couvrir un *doigt*: *Un doigtier de linge, de cuir.*

DOITE, s. f. (*Doa-te*) T. de Tisserand : *Ces écheveaux ne sont pas d'une même doite*, d'une même grosseur.

DOITÉE, s. f. (*Doa-té-e*) Petite quantité de fil : aiguillée qui sert à régler la grosseur du fil.

DOL, s. m. Tromperie, fraude, mauvaise foi. (Du latin *dolus*, pris avec le même sens, du grec *dolos.*)

DOLABRIFORME, adj. (*Do-la-bri-for-me*) T. de Botaniq. *Feuilles dolabriformes* ou *en doloire;* feuilles qui, cylindriques à leur base, ont la partie supérieure élargie, épaisse d'un côté et tranchante de l'autre. (Du lat. *dolabra* doloire, et *forma* forme.)

DOLÉANCE, s. f. Plainte. Il ne se dit qu'au pluriel dans le style fam. et quelquefois badin et moqueur. (Du lat. *dolere* se plaindre, dérivé de *dolor* douleur.)

DOLEMMENT, adv. (*Do-la-man*) D'une manière *dolente.*

DOLENT, ENTE, adj. (*Do-lan, an-te*) Triste, affligé, plaintif. Il ne se dit guères qu'en plaisanterie et pour se moquer. (Du latin *dolens*, part. a. de *dolere.* Voy. *Doleance.*)

DOLER, v. a. (*Do-lé*) Blanchir et unir le bois avec la *doloire.*

DOLIC, s. m. Genre de plantes exotiques, à fleur papilionacée, à tiges grimpantes, et qui a beaucoup de rapport avec les haricots. Parmi ses nombreuses espèces, on distingue le *poissabre* de la Jamaïque, dont les gousses longues de deux pieds, imitent la forme d'un sabre. Quelques-uns écrivent *Dolique.*

DOLICHODROME, s. m. (*Do-li-ko-dro-me*) T. d'Antiq. Coureur qui parcouroit un *dolichos* ou 12 stades, six en allant et six en venant. (Du gr. *dolichos*, espace de 12 ou de 24 stades, et de *dromos* course.)

DOLICHOPE, s. f. (Hist. nat.) Genre d'insectes à deux ailes et à longues pattes. (Du grec *dolichos* long, et *pous* pied.)

DOLIMAN, s. m. Habit turc en forme de longue soutane, dont les manches étroites se boutonnent sur le poignet. C'est un mot turc.

DOLLAR, s. masc. (*Do-lar*) Monnoie des Etats-Unis en Amérique, valant à peu près 5 liv. 10 s. ou 5 fr. 42 c.

DOLMIN, s. m. (*Dol-mein*) Chez les anciens Gaulois, roche isolée qui marquoit le tombeau d'un guerrier.

DOLOIRE, s. f. (*Do-loá-re*) Outil de Tonnelier pour doler ou unir le bois. (Du latin *dolabra*, qui a la même signification.) —Instrument de Maçon pour corroyer la chaux et le sable, et en faire du mortier propre à toutes sortes d'enduits. —En t. de Chirurgien, espèce de bandage un peu oblique. —En t. de Blason, meuble d'armoirie, sous la forme d'une hache sans manche. En ce sens on dit aussi *Douloir*, subst. masc.

DOLOMIE, s. f. (Histoire natur.) Sorte de marbre primitif, de couleur blanche, et à grain fin, qui, frotté contre un corps dur, devient phosphorique. (Du célèbre naturaliste *Dolomieu* qui, le premier, en a fait connoître les propriétés.)

DOM ou DON, Titre d'honneur qui vient du latin *Dominus;* il précède ordinairement les noms de baptême ou de famille des Seigneurs espagnols et portugais, et de certains Religieux, comme Chartreux, Bénédictins, Bernardins, Feuillans.

DOMAINE, s. m. (*Do-mè-ne*) Bien : fonds; héritage : propriété. —On disoit absolument *le Domaine*, pour signifier le patrimoine royal : *Le domaine de la Couronne.* (Du latin *domanium*, dit par corruption pour *dominium*, propriété, domaine.)

DOMANIAL, ALE, adj. Qui est du *domaine;* qui appartient au *domaine.*

DOMBEY, subst. m. (*Don-bé*) Grand arbre toujours vert du Chili, de la famille des Conifères. (Du botaniste *Dombey* qui l'a fait connoître.)

DÔME, s. m. Voûte demi-sphérique qu'on élève au-dessus d'un pavillon, d'un salon, d'un vestibule, d'une Eglise : *Le dôme des Invalides.* —En Chimie, vaisseau de terre que l'on place dans certaines distillations par-dessus une cornue, afin d'obliger la flamme de rouler dessus : *Le dôme d'un fourneau.* (Du grec *dôma* maison, édifice, contracté de *doméma*, qui vient de *domeô* ou *démô* je bâtis. En grec moderne, *dôma* signifie terrasse.)

Domerie, s. f. Titre de quelques Abbayes qui étoient des espèces d'hôpitaux.

Domesticité, s. f. Etat de *domestique*.

Domestique, s. m. (*Do-mes-ti-ke*) Serviteur, servante qui sert dans un logis. Il se dit ordinairement au masculin, même en parlant des femmes : *Un bon domestique.* —Tous les domestiques pris collectivement : *Il a un nombreux domestique.* —L'intérieur de la maison ; le ménage : *Il ne veut pas qu'on se mêle de son domestique.*

Domestique, adj. Qui est de la maison, qui appartient à la maison : *Affaires domestiques ; exemple domestique.* —Apprivoisé, qu'on tient à la maison, en parlant de certains animaux : *Le chien est un animal domestique.* —Il se dit par opposition à étranger : *Chagrin domestique ; guerres domestiques*, civiles. (Du latin *domesticus*, fait de *domus* maison, pris du grec *domos*.)

Domestiquement, adv. (*Do-mes-ti-ke-man*) A la manière d'un *domestique* : *Etre attaché domestiquement a....* En ce sens il est peu usité. —Dans son domestique : *Vivre domestiquement.* —Fam. *Il vit domestiquement avec nous.*

Domicile, s. m. Logis où l'on fait sa demeure ordinaire. Voyez *Residence.* (Du latin *domicilium*, fait dans le même sens de *domus*, en grec *domos* maison.)

Faire élection de domicile, t. de Pratique : Déclarer qu'on demeure en tel lieu, ou qu'on peut s'adresser en ce lieu-là pour y faire toutes significations à celui qui a fait élection de domicile.

Domicilié, **ée**, part. p. de *se Domicilier*, et adj. Qui a un *domicile* fixe et arrêté en un lieu. —*Etre domicilié*, avoir une demeure certaine.

Poissons domiciliés (Pêche), ceux qui se trouvent toute l'année sur les mêmes côtes, tels que les soles, les limandes, etc.

se Domicilier, v. réc. (*Do-mi-ci-li-é*) Se fixer dans un *domicile.*

Dominant, **ante**, adj. (*Do-mi-nan*) Qui *domine* : *Passion, humeur dominante ; goût dominant.*

Fief dominant, *Seigneur dominant* ; fief ou Seigneur de qui relève un autre fief.

Dominante, s. f. T. de Musique : La note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale, ainsi nommée parce que c'est la note la plus rebattue dans une modulation. Celle qui fait la quarte au-dessus de cette même tonique, est appelée *sous-dominante.* (Du lat. *dominans*, part. act. de *dominari* dominer.)

Dominateur, s. m. Celui qui *domine*, qui a autorité et puissance souveraine : *Dominateur de l'univers*, et adjectivement : *Ce peuple dominateur.* Il ne s'emploie que dans le style soutenu. —Quelques Ecrivains ont dit au fém. et dans le même sens, *Dominatrice.* (Du lat. *dominator*, *dominatrix.*)

Domination, s. f. (*Do-mi-na-cion*, en vers *ci-on*) Puissance, empire, autorité souveraine : *Vivre sous la domination de....* —Un des Ordres de la Hiérarchie céleste. (Du latin *dominatio.*)

Dominer, v. n. (*Do-mi-né*) Commander ; avoir autorité et puissance absolue sur.... *Dominer sur la mer ; il veut par-tout dominer.* —Se faire apercevoir et sentir par-dessus tout : *La bile domine dans son tempérament.* —Au figuré il s'emploie indifféremment ou comme actif : *Dominer les passions ; cette montagne domine la ville ;* ou comme neutre avec la préposition *sur* : *Dominer sur les passions, sur la ville, etc.* (Du latin *dominari*, fait dans le même sens, de *dominus* maître, seigneur.)

Dominicain, **aine**, subst. (*Do-mi-ni-kein, ke-ne*) Religieux et Religieuse de l'Ordre de St. *Dominique.*

Dominicale, adject. Qui est du Seigneur : *L'Oraison dominicale*, le *Pater* ; prière que Jesus-Christ enseigna à ses Disciples. (Du lat. *dominicalis*, fait de *dominus* seigneur.)

Lettre dominicale, celle qui marque dans le calendrier le jour du Seigneur, c'est-à-dire le *Dimanche.*

Dominical, s. m. T. d'Hist. ecclésiast. Voile dont les femmes se couvroient la tête lorsqu'elles approchoient de la Sainte Table.

Dominicale, s. f. *Prêcher la Dominicale* ou *les Dominicales*, prêcher les sermons des *Dimanches* dans une Eglise.

Domino, s. m. Camail noir que les Ecclésiastiques portent au chœur pendant l'hiver. (Du latin *Domine* Seigneur, Messire, titre qu'on donnoit dans le moyen âge aux Ecclesiastiques qui, pour couvrir la tonsure et se garantir de la pluie, etc. portoient une espèce de vêtement semblable à quelques égards au *domino* moderne.) —Sorte d'habit de bal masqué. —Espèce de jeu qui se joue avec de petites tablettes d'or ou d'ivoire, en forme de parallelipipèdes, marquées d'un côté d'un certain nombre de points, depuis 1 jusqu'à 9. —Anciennement sorte de papier marbré, peint de diverses couleurs, etc.

Dominoterie, s. f. Marchandise de papiers marbrés et colorés. Voy. *Domino* dans sa dernière acception.

Dominotier, s. m. (*Do-mi-no-tié*) Marchand de *dominoterie* et estampes.

Dommage, s. m. (*Do-ma-je*) Détriment ; préjudice ; perte ; dont il diffère, suivant *D'Alembert*, en ce qu'il désigne une privation qui n'est pas totale. Ainsi l'on dit : *La perte de la moitié de mon revenu me causeroit un dommage considérable* ; ce qu'on ne pourroit pas dire de la perte du revenu total. —Dégât causé par les bestiaux. (De *damnagium*, formé dans la basse latinité de *damnum* qui a la même signification. *Ménage.*)

C'est dommage, c'est grand dommage ; c'est une chose fâcheuse. *C'est un dommage que....* Il est fâcheux que....

Dommageable, adj. (*Do-ma-ja-ble*) Qui cause, qui apporte du *dommage.*

Domptable, adj. (Dans ce mot et dans les suivans dérivés de la même racine, le *p* se fait sentir, du moins dans la prononciation soutenue. On le supprime assez généralement dans le discours ordinaire.) Qui peut être *dompté*, assujetti.

Dompter, v. a. Subjuguer, vaincre, réduire sous son obéissance. —En parlant des animaux,

les assujétir, leur faire perdre leur férocité. —Figur. *Dompter ses passions, sa colère, sa haine, etc.* (Du latin *domitare*, diminutif de *domare*, lequel vient du gr. *damaô* qui signifie la même chose.)

Dompteur, s. m. Celui qui *dompte*. Il ne se dit qu'en vers ou dans la prose poétique, et avec un régime : *Ce fier dompteur de tant de monstres.*

Dompte-venin, s. m. Plante vivace, indigène, de la famille des Apocins et du genre des Asclépiades, dont les racines sont alexipharmaques, les feuilles diurétiques, etc.

Don, s. m. Présent, libéralité, largesse. Il se dit, non de l'action de donner, mais de l'effet de cette action. V. *Présent.* —Avantage, grâce, faveur : *Les dons du ciel, de la nature.* —En t. de Commerce, ce que les Marchands en gros ont coutume de déduire sur le poids net des marchandises. —Talent ; aptitude à certaines choses : *Le don de la parole, de l'éloquence ; le don de plaire ;* et abusivement, *il a le don de déplaire, de se faire haïr de tout le monde.* (Du latin *donum*, pris dans la signification du grec *dôron* ou de *doma*, dérivé du verbe *didômi* donner.) —Voy. *Dom.*

Don gratuit, produit qu'on fait de bon cœur et sans y être tenu. —*Don mutuel, don réciproque ;* donation mutuelle que se font l'homme et la femme de l'usufruit de leur bien, dont le survivant doit jouir. —Fam. *Avoir le don des larmes*, pleurer à commandement, quand on veut.

• Donacie, s. f. (*Do-na-cî-e*) Genre d'insectes coléoptères qui vivent sur les plantes aquatiques, et principalement sur les roseaux. (Du grec *donakos*, génit. de *donax* roseau.)

Donataire, s. m. et f. (*Do-na-tai-re*) Celui ou celle à qui on fait une *donation*. (Du latin *donatarius*.)

Donateur, trice, s. Celui ou celle qui fait une *donation*. (Du lat. *donator, donatrix*.)

Donatif, s. m. Chez les Romains, *don* que l'on faisoit aux troupes à l'armée. (Du latin *donativum*.)

Donation, s. f. (*Do-na-cion*) Don fait par acte public. (Du lat. *donatio*.)

Donation entre-vifs, disposition de certaines choses dont le *donateur* se dessaisit en faveur de celui à qui il *donne*.

Donc, particule qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement. (On prononce le *c* quand *donc* commence la phrase ou qu'il est suivi d'une voyelle : *Il est votre père, donc vous devez le respecter ; votre frère est donc arrivé ?* Mais dans *votre frère est donc sorti*, prononcez *est don sorti.*) (Suivant Sylvius, du lat. *tunc* alors, pour lors, employé de même dans une signification illative.)

Dondon, subst. f. Femme ou fille qui a de l'embonpoint et de la fraîcheur. Il est famil. (Du vieux mot *dondaine*, duquel *dondon* est un augmentatif, et qui signifioit *ballon ; qui a la peau tendue comme le cuir d'un ballon.* Le Duchat.)

Donillage, s. m. Donilleux, adject. Voyez *Douillage, Douilleux.*

Donjon, s. m. Partie la plus forte et la plus élevée d'un château, et qui est ordinairement en forme de tour. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *domnionus*, qu'on trouve dans les anciens titres avec cette signification, et qui a été fait par corruption, de *dominium* domination ; parce que le *donjon* étoit un signe d'autorité et de puissance, et qu'il *dominoit* sur tout le territoire qui l'avoisinoit.) —Petit pavillon construit sur le comble d'une maison, pour y prendre l'air, etc.

Donjonné, ée, adj. (*Don-jo-né*) Il se dit en t. de Blason des tours ou châteaux qui ont des tourelles.

Donnant, ante, adj. verbal, (*Do-nan, an-te*) Qui aime à *donner*. Il ne se dit qu'avec la négative : *Il n'est pas donnant, elle n'est pas donnante.*

Données, s. f. pl. En Mathématiques, les quantités connues dont on se sert dans la solution d'un problème, pour trouver les quantités inconnues. —On dit adjectiv. 1.° *Quantité donnée de grandeur*, celle dont la grandeur est connue, parce qu'on peut assigner une autre grandeur qui lui est égale. —2.° *Ligne donnée de position*, dont la position est connue. —3.° *Figure donnée d'espèce*, dont l'espèce est déterminée. —4.° *Quantités données de proportion*, entre lesquelles il règne une proportion qui est connue, etc.

Donner, v. a. Faire *don de*..... —Livrer ; mettre entre les mains. —*Présenter*, offrir : avec cette différence, suivant *Girard*, que *donner* est plus fam. ; *présenter* est toujours respectueux ; *offrir* est quelquefois religieux : *Nous donnons aux domestiques ; nous présentons aux Princes ; nous offrons à Dieu.* On dit en ce sens : *Donner des sièges, donner un bouillon ;* et neutralem. devant les verbes, *donner à laver, à boire*, etc. —Payer : *J'en donne cent francs ; donner des gages, des appointemens.* —Causer ; procurer : *Cela lui a donné la fièvre ; donner du chagrin*, etc. —Accorder ; octroyer : *Donner permission ; donner le choix*, et neutralement, *donner à choisir.* —Attribuer : *Donner tort à... A qui donne-t-on la faute ? On ne lui donnoit pas cinquante ans ; on donne cet ouvrage à plusieurs Auteurs.* (Du latin *donare*, fait dans la même signification, de *donum* don. Voy. ce mot.)

Donner la main à quelqu'un, lui tendre la main par civilité pour l'aider à marcher : dans une autre acception, donner la foi de mariage. *Donner les mains à une proposition, à une affaire ;* y acquiescer, y consentir, s'y accorder. —*Donner la main ou la bride à un cheval* (Manège), lâcher la bride. —*Donner le vert à un cheval*, le nourrir avec de l'herbe verte récemment coupée. —*Donner du temps à un débiteur* (Commerce), lui accorder du délai pour le payement. —*Donner crédit à quelqu'un d'une somme*, etc. la porter au crédit sur son compte. —*Donner chasse* (Marine), V. *Chasse.* —*Donner chaud, donner froid* (Monnoyage), augmenter ou diminuer le feu autour de la coupole, pour accélérer ou retarder la fusion du métal. —*Donner le cerf aux chiens* (Vénerie), faire découpler les chiens sur les voies. On dit neutralement, *donner à courre*, dé-

tourner et remettre l'animal que l'on chasse. —*Donner du jour à une chambre*, l'éclairer. —Fig. *Donner un méchant jour aux actions de quelqu'un*, les interpréter mal, les empoisonner, etc. —*Donner un homme à une femme*, supposer qu'il est son amant. C'est une expression nouvelle. —*Donner tout aux apparences*, se régler entièrement sur elles.—Prov. 1.° *Donner de la gabatine* ou *du galbanum*, tromper par de fausses promesses. —2.° *Ne pas en donner sa part aux chiens* ou *aux chats*, avoir des prétentions à quelque chose.

DONNER, v. n. *Cet appartement donne sur la rue*, a vue sur la rue. —*Donner à entendre*, faire entendre. —*Donner à penser*, *à songer*, donner sujet de penser. —*Donner dans une embuscade*, y tomber, s'y laisser prendre. —*Donner dans le panneau*, se laisser tromper. —En t. de Marine, 1.° *donner à la côte*, gouverner droit sur la terre, pour entrer dans le premier port qui se présentera. —2.° *Donner dedans*, se dit d'un vaisseau qui est entre les pointes d'un détroit ou d'un port; il donne dedans en y entrant. —3.° *Donner dans une flotte*, se jeter au milieu d'une flotte de vaisseaux marchands, mal soutenue par leurs vaisseaux de guerre, pour y mettre le désordre, etc. —On disoit autrefois en Musique, *donner du cor*, pour *jouer du cor* : on ne se sert plus aujourd'hui que du mot *jouer*, pour tous les instrumens.—Prov. *En donner d'une*, *en donner à garder*, en faire accroire. —*Ne savoir où donner de la tête*, ne savoir que devenir.

SE DONNER, v. r. Donner à soi-même. *Se donner de la peine; se donner du bon temps; se donner un habit*, *un livre*, *etc.*

Se donner des airs, affecter de paroître noble, riche, etc. —*Se donner garde; se donner garde de quelqu'un*, s'en défier. —*Se donner de garde de faire quelque chose*, s'en abstenir soigneusement. —Famil. *S'en donner à cœur joie*, prendre d'un plaisir tout ce qu'on peut.

DONNEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui *donne*: *Donneur*, *donneuse d'avis; donneur de galbanum*, *d'eau bénite de Cour; il n'est pas donneur*, *elle n'est pas donneuse*. Il est fain.

DONT, espèce de pronom indéclinable, qui se met très-fréquemment à la place des pronoms relatifs *de qui*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *de quoi*, *etc.* Voy. la Grammaire. —Il y a dans le Petit Carême de *Massillon* (2.e diman. de car. 2.e partie, p. 72, édit. de Paris 1776) une faute très-grave dans l'emploi de ce pronom : « Vengez l'honneur de la Religion, vous, mes frères, *dont* les illustres » ancêtres en ont été les premiers dépositaires, » et *dont* par conséquent vous devez être les » premiers défenseurs. » Le premier *dont* se rapporte *à vous*, *mes frères*, et le second à la *Religion*. —En Poésie, on lui fait quelquefois signifier *par qui*, *par lequel* :

Quel pouvoir a brisé l'éternelle barrière,
Dont le Ciel sépara l'enfer et la lumière.
Voltaire (Sémiramis).

DONTE, s. f. Le corps du luth, du tuorbe, etc. qui est fait d'éclisses taillées et pliées en côtes de melon, et collées sur le tasseau.

DONZELLE, s. f. (*Don-zè le*) T. de mépris, qui se dit au lieu de *Demoiselle*, d'une fille d'un état médiocre, dont les mœurs sont suspectes. —C'est aussi le nom d'un poisson de mer qui, pour la forme du corps, diffère peu du congre.

DOPPIA, s. f. pris de l'italien. Monnoie d'or d'Italie, qui a différentes valeurs, suivant les villes où elle a cours.

DORADE, subst. f. Poisson de mer qui a les écailles de couleur *d'or*. —Constellation de l'hémisphère austral, appelée autrement *Xiphias*, et située au pole austral de l'écliptique, au-dessus du Navire, entre le Chevalet du Peintre, le Réticule rhomboïde et le grand Nuage. C'est une des 12 constellations décrites par *J. Bayer*, qui, suivant *La Caille*, contient 29 étoiles.

DORADILLE, s. f. Voy. *Ceterac*.

Doradille des murs, Voy. *Sauve-vie*.

DORAGE, s. m. T. de Chapelier : Manière de faire paroître un chapeau plus fin par le dehors. —En t. de Pâtissier, couche légère de jaune d'œuf sur la croûte de la pâtisserie.

DORAS, s. m. Genre de poissons osseux, de la famille des *Oplophores*.

DORÉ, ÉE, part. pass. de *Dorer*, et adject. *Bordure dorée*, *pâte dorée*, *vermeil doré*, *etc.* —Jaune; tirant sur le jaune : *Pâtisserie dorée*. —Il se dit aussi du rôti, et signifie qui a une belle couleur. —En t. de Vénerie, on appelle *fumées dorées*, des fumées de cerf qui sont jaunes.

Proverb. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, la bonne réputation vaut mieux que les honneurs et les richesses. Allusion à une ordonnance du Roi de France *Louis VIII*, qui défendoit aux courtisanes de porter des robes à queue, à collets renversés, avec *ceinture dorée*. Ce règlement ayant été mal observé, les honnêtes femmes s'en consolèrent par le témoignage de leur conscience, et la sentence qui vient d'être rapportée.

DORÉNAVANT, adv. (*Do-ré-na-van;* c'est la contraction de *dores en avant*) Désormais, à l'avenir, dans la suite : *Je suis résolu de faire dorénavant....*

DORER, v. a. (*Do-ré*) Enduire d'or moulu ou couvrir de feuilles *d'or*. (Du latin barbare *deaurare*, pour *aurare*, dont la racine est *aurum* or, en grec *auros* or.) —Figurém. et poétiq. *Le Soleil dore la cime des montagnes*, il les éclaire de ses rayons. *Les moissons commencent à se dorer*, à jaunir.

Proverb. *Dorer la pilule*, adoucir par de belles paroles l'amertume d'un refus, d'un ordre, d'une proposition désagréable.

DOREUR, EUSE, s. Celui ou celle qui *dore*.

DORIA, s. f. Plante dont les feuilles sont un excellent vulnéraire.

DORIEN, adj. *Le mode dorien*, un des modes de la musique des Anciens.—*Le dialecte dorien*, un des dialectes de la Langue grecque. (Du grec *Dôrios* Dorien, qui est de la Doride, formé de *Doris* Doride.)

DORIQUE, adj. (*Do-ri-ke*) *L'ordre dorique*, le second des cinq ordres d'Architecture. *La Bruyère* (Chap. 6) a dit substant. *Un dorique règne dans tous ses dehors*. (Du grec *dôrikos*, fait dans le même sens, de *Dôris* Doride.)

Dorine, s. f. Voy. *Géum.*

Doris, s. f. (Hist. natur.) Genre de Mollusques de la famille des Dermobranches, qui sont nus, et ont des branchies en forme de panaches autour de l'anus.

Dorloter, v. a. (*Dor-lo-té*) Traiter délicatement et avec complaisance. Il est fam. (Du vieux mot françois *dorelot* mignon, qu'on lit dans *Rabelais*, et par lequel les Poitevins désignent encore aujourd'hui *un enfant gâté.*)

se Dorloter, v. r. Se délicater, chercher ses aises.

Dormant, ante, adj. (*Dor-man*) Il ne se dit point au propre d'un homme qui dort. —Au figuré, *Eau dormante*, qui ne coule point. —*Verre dormant*, *châssis dormant*, qui ne s'ouvre point. —*Pêne dormant*, qui ne peut s'ouvrir ni se fermer qu'avec la clef. —*Pont dormant*, qui ne se lève point, par opposition au *pont-levis*. —On le dit aussi en t. de Marine, des cordages qui sont fixes.

Lignes dormantes (Pêche), celles qu'on laisse tendues au bord de l'eau, et qu'on va visiter de temps en temps, pour voir si le poisson y a mordu. Il y a aussi des *filets dormans.*

Dormant, s. m. En général, tout ouvrage de Menuiserie et de Serrurerie, qui n'est point mobile. —Frise ou châssis de bois attaché dans la feuillure, au haut d'une porte carrée ou cintrée, et qui sert de battement aux ventaux. —Panneau de fer formé d'enroulemens, rinceaux, etc. qu'on place au-dessus d'une porte pour donner du jour. —Dans les Verreries, on appelle *dormans*, les barreaux de fer établis à demeure dans les fourneaux pour supporter le chardon. —Celui qui *dort*; il ne se dit que des Martyrs appelés *les sept Dormans.*

Dormeur, euse, subst. Celui ou celle qui aime à *dormir*, qui *dort* beaucoup.

Dormeuse, s. f. (*Dor-meû-ze*) Sorte de voiture de voyage, etc. dans laquelle on peut mettre un lit et se coucher.

Dormillouse, s. f. (*Dor-mi-gliou-ze*, en mouillant les *ll*) Nom qu'on donne en certains ports de mer à la Torpille, à cause de l'engourdissement que causent ses atteintes.

Dormir, v. n. Reposer; être dans le sommeil. —On le dit figur. de l'eau qui n'a point de cours, ou dont le mouvement est imperceptible. —Les Poètes le disent aussi au figur. des vents, etc. (Du latin *dormire*, qui a la même signification.)

Fam. *Dormir la grasse matinée*, prolonger le sommeil bien avant dans le jour. —*comme une souche*, *comme un sabot*, dormir d'un sommeil profond. —*à bâtons rompus*, dormir d'un sommeil interrompu: mal dormir. —*en lièvre*, dormir les yeux ouverts. —*tout debout*, être accablé par le sommeil. —*d'un bon somme*, d'un sommeil tranquille. —*un bon somme*, dormir long-temps de suite.

Figur. et fam. *Laisser dormir un ouvrage*, le garder pendant quelque temps, afin de l'examiner plus à loisir. —*Laisser dormir une affaire*, ne la pas poursuivre. —*Laisser dormir noblesse*; se disoit en certaines Provinces, d'un Gentilhomme qui vouloit embrasser le Commerce, et qui, pour ne pas perdre sa noblesse, déclaroit qu'il ne commerceroit que pendant quelque temps.

Dormir, s. m. Sommeil.

Dormitif, s. m. Remède qui assoupit, qui fait *dormir*. —On dit aussi adjectivement, *remède dormitif.*

Doroir, s. m. (*Do-roar*) Sorte de petite brosse avec laquelle on met la *dorure* sur la patisserie.

Doron, s. m. Ancienne mesure grecque, la même, selon l'opinion commune, que le *petit Palme*, c. à d. égale à quatre doigts. (Du grec *dôron*, dont la signification est la même.)

Doronic, s. m. ou Doronice, s. f. Plante vivace, à fleur radiée, qui habite les Alpes, et dont les racines articulées imitent la forme d'un scorpion. On en connoît beaucoup d'espèces.

Dorophage, s. m. (*Do-ro-fa-je*) Qui vit de présens. Mot créé par *Rabelais*, et à peu près oublié depuis. (Du grec *dôron* présent, et *phagô* je mange.)

Dorsal, ale, adj. Qui appartient au dos: *Les muscles dorsaux.* (Du lat. *dorsualis*, fait dans le même sens, de *dorsum* dos.)

Dorstène ou Dorsténie, s. f. (*Dors-tè-ne*, *te-ni-e*) Genre de plantes herbacées, à fleur incomplète, de la famille des Orties, et propres à l'Amérique méridionale.

Dorsuaire, subst. m. Genre de poissons osseux, de la famille des Gymnopomes, qui ont le dessous du ventre convexe, en forme de *dos.*

Dortoir, subst m. (*Dor-toar*) Lieu d'un Couvent ou d'une Communauté, où sont les cellules et où l'on couche.

Dorure, s. f. Or fort mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage pour le *dorer*. —Art d'employer l'or en feuille et l'or moulu. —Matières d'or ou d'argent, propres à être employées dans les étoffes riches ou dans la broderie. *Marchand de dorures*, celui qui fait commerce de ces matières. —On dit aussi, *la dorure* (la couleur jaune) *d'une pâtisserie.*

Dorycnium, s. m. (*Do-rik ni-ome*) Sorte de plante légumineuse, dont les Anciens employoient le suc à empoisonner leurs dards. (Du grec *doruchnion* ou *doruknion*, dont le sens est le même.)

Doryle, s. f. (Hist. nat.) Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Myrmèges, qui ont beaucoup de rapport avec les fourmis, mais sans avoir ni nœud, ni étranglement. Ils habitent l'Afrique.

Doryphores, s. m. pl. (*Do-ri-fo-re*) Chez les Anciens, Soldats qui formoient la garde du Prince. (Du grec *doru* lance, et *pherô* je porte: *porte-lances.*)

Dos, subst. m. (*Dô*, et devant une voyelle *dôz*) La partie de derrière du corps de l'homme, laquelle prend depuis le cou jusqu'aux reins. (Du latin barbare *dossum*, qu'on a dit dans la basse latinité, pour *dorsum* dos.) —Ce mot se dit aussi, 1.° des animaux: *Dos d'un cheval, etc.* —2.° de certaines choses inanimées: *Le dos d'un livre, etc.* —Dans les Manufactures de lainerie, la partie de l'étoffe opposée aux

lisières, lorsque la pièce est pliée en deux dans sa longueur.

Monter un cheval a dos, le monter sans selle. —*Tourner le dos*, s'enfuir; ou figur. quitter, abandonner : *La fortune lui a tourné le dos*. —Fig. 1.° *S'attirer quelqu'un a dos*, *l'avoir à dos*, *se le mettre à dos*; l'avoir pour ennemi. —2.° *Avoir quelqu'un sur son dos*, l'avoir à sa charge, en etre charge. —3.° *Le porter sur son dos*, en etre fatigué. —4.° *Mettre tout sur le dos de quelqu'un*, se decharger sur lui de tout le faix. —5.° *Faire le gros dos*, faire l'important, le capable. (Par allusion au chat, qui à la vue d'un animal qu'il craint ou n'aime point, hérisse son poil, et dresse le *dos* en forme d'arc. On disoit autrefois *faire du gros bis*, d'où est venu *Rominagrobis*. Matin. Senon. Voy. *Rominagrobis*.) —6.° *Se laisser manger la laine sur le dos*; souffrir des injures sans y répondre. —*N'avoir pas une chemise à mettre sur son dos*; être extrêmement pauvre. —*Battre dos et ventre*. Voy. *Battre*.

Dos-a-dos, adv. Dos contre dos. —Figur. *Mettre dos-a-dos*; ne pas donner dans un accommodement plus d'avantage à l'un qu'à l'autre.

Dos d'Âne, s. m. (*Dô-dâ-ne*) Corps qui a deux surfaces inclinees l'une vers l'autre et qui aboutissent en angle. —Ouverture en forme de demi-cercle que l'on fait à quelques vaisseaux pour couvrir le passage de la manivelle. —En t. de Jardinier : *Relever la terre en dos-d'ane, etc.* en sorte qu'elle penche des deux côtes pour faciliter l'ecoulement des eaux.

Dose, s. f. (*Dô-ze*) Mesure ou quantité des drogues qui doivent entrer dans un médicament. —Il se dit par extension du sucre, du poivre, etc. —On le dit aussi de chaque prise: *Partager un bol, un remede en plusieurs doses*. —On dit figur. dans le style médiocre, *dose d'amour, de jalousie, etc.* (Du gr. *dosis*, fait dans la même signific. de *didômi* donner.)

Doser, v. n. (*Do-zé*) T. d'Apothicaire et de Medecin : Mettre la *dose* prescrite.

Dosse, s. f. (*Do-ce*) Grosse planche dont on se sert pour soutenir des terres et autres ouvrages, lorsqu'on travaille aux mines. —La première et la dernière planche d'un arbre qu'on refend, laquelle est sciée d'un côté, et où l'ecorce paroît presque toujours de l'autre.

Dosseret, s. m. (*Do-ce-rè*) T. d'Architect. Petit pilastre saillant qui sert à soutenir des voûtes, des portes ou des fenêtres.

Dossier, s. m. (*Dô-cié*) La partie de la chaise contre laquelle on s'appuie le *dos* lorsqu'on est assis. —La partie de la hotte qui pose sur le *dos* de celui qui la porte. —Dans un lit, la pièce de bois qui joint les deux colonnes et sur laquelle appuie le chevet; ou encore la pièce d'etoffe qui couvre le derrière du lit. —Le fond du carrosse contre lequel on s'appuie le *dos*. —En t. de Pratique, plusieurs papiers sur le premier desquels le Procureur met le nom des Parties.

Dossière, s. f. (*Dô-cié-re*) Morceau de cuir large et épais qu'on met sur la selle du cheval de limon, et dans lequel entrent les limons pour les tenir en état.

Dot, subst. f. (prononcez le *t* final, *Do-te*) Bien qu'une femme apporte en mariage. Il n'a point de plur. —Ce qu'on donne à un Monastère lorsqu'une fille se fait Religieuse. (Du lat. *dos, dotis*, fait avec la même signification du grec *dôs*, dérivé de *didômi* donner.)

Dotal, ale, adj. Qui appartient à la *dot* : *Fonds dotal, deniers dotaux*.

Dotation, subst. f. (*Do-ta-cion*) Action d'assurer des revenus à une Eglise, à une Communauté.

Doter, v. a. (*Do-té*) Donner en mariage à une fille une somme d'argent, etc. *Son pere l'a dotee de cent mille francs*. Voy. *Dot*. —Par extension, établir un certain revenu à quelque Benefice ou Communauté. —On dit figur. *La nature l'avoit trop bien dote* (trop avantageusement partage) *pour que....*

Doter une Religieuse, payer une certaine somme à la Maison où elle fait profession.

D'où, adv. De quel lieu, de quel endroit.

Douaire, s. m. (*Dou-e-re*) Portion des biens du mari, fixée par la coutume ou par le contrat de mariage, pour en jouir en cas que la femme survive à son mari, ou en propriété ou en usufruit, suivant la disposition de la coutume ou la stipulation des Parties. (Du lat. barbare *dotarium*, forme dans ce sens de *dos, dotis*, dot. Voyez ce mot.)

Douairier, s. f. (*Dou-è-rié*) Celui qui renonce à la succession de son père, et qui se tient au *douaire* de sa mère.

Douairière, s. f. (*Dou-e-rie-re*) Veuve qui jouit du *douaire*.

Douane, s. f. (*Doua-ne*) Lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter les droits auxquels elles sont assujéties : *Aller à la douane*. —Les droits qu'on y acquitte : *Payer la douane*. (De l'ital. *dogana*, qui a la même signification; ou suivant *Du Cange*, du bas-breton *doen* porter; parce que toutes les marchandises se portent à la douane pour y payer les droits.)

Douaner, v. a. (*Doua-né*) Mettre le plomb de la *douane* à des marchandises.

Douanier, s. m. (*Doua-nié*) Fermier ou Commis de la *douane*, qui visite les marchandises et reçoit ce qu'elles doivent payer.

Douare, s. f. T. de Relation. Espèce de village des Maures, formé par des tentes disposées en cercle, dont le milieu sert de parc pour renfermer les troupeaux pendant la nuit.

Doubla, s. m. Monnoie d'argent d'Alger et de Tunis, qui vaut environ trois livres de France, ou 2 f. 96 c.

Doublage, s. m. Terme de Marine. Second bordage ou revêtement de planches qu'on met à des vaisseaux destinés à des voyages de long cours. —En matière de Fiefs, *double* des redevances que les vassaux sont tenus de payer à leurs Seigneurs en certaines occasions. —Dans l'Imprim. répétition d'un mot, d'une ligne, etc. marqués *deux fois* sur une feuille. —En t. de Manufactures, action de joindre deux fils, pour en faire un fil composé.

Double, adj. Ce qui vaut, ce qui pèse, ce qui contient *deux fois* autant. Il est opposé à simple. (Du latin *duplus*, fait dans le même

sens, du grec *diplous.*) —Il se dit de deux choses semblables qui sont en même endroit : *Double châssis*, *double porte*, *double semelle.* (Du lat. *duplex*, qui a la même signification, formé du gr. *duo* deux, et *plikô* je plie, d'où le verbe *duplico* je double.) —On le dit aussi des choses plus fortes, de plus grande vertu que les autres de la même espèce : *Double bidet*, *encre double*, *double bière*; et dans le style familier, *double coquin*, *double fripon.* —Figur. et en parlant des personnes, traître, dissimulé : *Cœur double*, *esprit double.*

Fête double, celle dont le rit est plus solennel qu'à l'ordinaire. —*Une double fête*, jour où deux fêtes se rencontrent ensemble. —*La double montagne*, poétiq. le Parnasse. —*Une serrure à double tour*, celle où il faut tourner deux fois la clef. —*Mot à double entente*, qui a deux sens différens. —*Acte double*, dont on fait deux originaux ensemble.

Raison double (Arith.), celle dans laquelle l'antécédent est double du conséquent, par opposition à la raison *sous-double*, où c'est le conséquent qui est double de l'antécédent. —*Point double* (Géom.), le point où se coupent les deux branches d'une courbe. Ce point n'existe que dans les lignes du troisième ordre, et au-dessus. —*Fleurs doubles* (Botan.), celles dont les étamines se sont converties en pétales, et par là sont devenues stériles. —*Intervalles doubles* ou *redoublés* (Musique), tous ceux qui excèdent l'étendue de l'octave double : ou suivant quelques Auteurs, ceux qui sont composés de deux intervalles égaux, comme la fausse quinte, qui comprend deux tierces mineures.

Double, adv. *Voir double*, voir deux choses de même espèce où il n'y en a qu'une.

Double, s. m. Une fois autant : *Payer le double*; *condamner au double.* —Ancienne monnoie qui valoit *deux* deniers : *Cela ne vaut pas un double*; *je n'en donnerois pas un double.* —Copie d'un écrit.

Mettre une chose en double, la replier sur elle-même.

Au double, adv. Une fois autant.

Double, s. f. La panse des animaux qui ruminent. —Monnoie d'argent de Tunis, qui y a cours pour 24 aspres (12 sous tournois, ou 59 c. 7/27.)

Doublé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Doubler* : *Raison doublée* (Arith. et Algèb.), le rapport qui est entre deux quarrés.

Doubleau, adj. m. (*Dou-bló*, s. d.) Terme d'Architecture : *Arc-doubleau*, voûte qui joint un pilier à un autre.

Doubleaux, s. m. plur. T. de Charpentier : Solives pour faire des planchers; solives qui portent le chevêtre.

Double-canon, s. m. Gros caractère d'Imprimerie.

Double-croche, s. f. (Musiq.) Note qui vaut la moitié de la *croche* ou le quart de la noire.

Double emploi, s. m. Se dit en fait de comptes, d'une partie employée deux fois.

Double-feuille, subst. f. Plante vivace, nommée aussi *Ophris double-feuille*, qui habite les terrains humides, à fleur anomale, dont les espèces sont très-multipliées. On distingue par la singularité de la fleur, l'*Ophris-homme*, l'*Ophris-insecte*, l'*Ophris mouche* et l'*Ophris-araignée.*

Double-fleur, s. f. Espèce de poirier et de poire.

Doublement, adverbe. (*Dou-ble-man*) *Au double*, pour deux raisons ou en deux manières.

Doublement, s. m. L'action de *doubler* : c'est un terme de Pratique.

Double-octave, s. f. (Musique) Intervalle composé de deux *octaves*. C'est une quinzième, la troisième des harmoniques du corps sonore, et le *disdiapason* des Grecs.

Doubler, v. a. (*Dou ble*) Mettre le *double*; mettre une fois autant. (Du latin *duplicare*, qui a la même signification. Voy. *Double* dans sa deuxième acception.) —Mettre une *doublure*, une étoffe contre l'envers d'une autre. —Donner un *doublage* à un vaisseau. —Au Théâtre, jouer un rôle au défaut de celui qui en étoit chargé le premier : *Doubler un rôle*, *un acteur.*

Doubler un Cap, en t. de Marine, le passer, aller au-delà. —*le pas*, aller plus vite. —*les rangs*, *les files*, y mettre le *double* de ce qui a coutume d'y être. —*une bille*, la faire toucher contre un des bords du billard, et la faire revenir près du bord opposé. —*les reins* (Manège), se dit d'un cheval qui saute plusieurs fois de suite, en voûtant son dos, pour renverser son cavalier.

Doubler ou *doubler large* (Manège), tourner son cheval vers la moitié du manège, et le conduire droit à l'autre muraille, sans changer de main. —*Doubler étroit*, tourner son cheval en lui faisant décrire un carré à un coin du manège ou aux quatre coins. Dans ces deux phrases, *doubler* est employé comme verbe neutre. —On dit aussi neutralement au jeu de Paume, *La balle a doublé*, a touché deux fois la terre.

Doublereau de Bourgogne, s. m. Monnoie d'argent fabriquée en Flandres, en 1489.

Doublerie, s. fém. (*Dou-ble-ri-e*) Nom qu'on donne en quelques endroits, au linge ouvré.

Double romaine ou Pistole, s. f. en italien *Doppia romana.* Monnoie d'or de Rome, qui a cours pour 3 écus 13 baïoques (16 liv. 8 s. 7 d. tournois, ou 16 f. 22 c.)

Doubles-heures, s. f. Ancienne monnoie d'or, du poids de 5 deniers 17 grains.

Doublet, s. m. (*Dou-blè*) Deux morceaux de crystal mis l'un sur l'autre avec une feuille colorée entre deux, pour imiter les émeraudes, les rubis, etc. —Coup de dés, au jeu de Trictrac, où les *deux* dés amènent les mêmes points. —Au Billard, coup par lequel on fait frapper la bille de son adversaire seulement contre une des bandes du billard, d'où elle va entrer dans une blouse : *Doublet du milieu*, *doublet du coin.* —En t. de Blason, papillon.

Doublette, s. f. (*Dou-ble-te*) Un des jeux de l'Orgue, qui sonne l'octave au-dessus du prestant. —Monnoie d'or de Sardaigne, qui a cours pour 5 l. (9 l. 14 s. tourn. ou 9 f. 58 c.)

DOUBLEUR, EUSE, subst. T. de Manufact. *Doubleur de laine*, *doubleuse de soie*, celui, celle qui double la laine, la soie sur le rouet.

Doubleur d'électricité (Physiq.), Machine inventée par *Read*, pour recueillir et enlever à la partie aqueuse suspendue dans l'athmosphère l'électricité qu'elle contient.

DOUBLON, s. m. Monnoie d'or d'Espagne, où elle est appelée *Doblon de oro*, Pistole d'or. Elle a cours pour 80 réaux (20 liv. tourn. ou 19 f. 75 c. 25/81.) —Monnoie d'or de Gênes, qui a cours pour 23 liv. 12 s. de Gênes (19 liv. 11 s. 9 d. tournois, ou 19 f. 34 c. 46/81.) —En t. d'Imprimerie, faute qui consiste à composer deux fois de suite un ou plusieurs mots.

DOUBLOT, s. m. (*Dou-blo*) Dans les Manufactures de laine de la ci-devant Champagne, le fil de laine *double*, dont on fait les lisières du droguet.

DOUBLURE, s. f. Tout ce qui sert à *doubler* une étoffe ou quelque autre chose. —Panneaux de bois blanc placés dans l'intérieur des voitures, pour porter la matelassure et la garniture d'étoffe.

Proverb. *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure;* on ne réussit pas à tromper aussi fin que soi.

DOUÇAIN, subst. m. (*Dou-cein*) Sorte de pommier.

DOUCE-AMÈRE, s. f. V. *Morelle grimpante*. *Douce-amère bâtarde*, Voy. *Solanoïde*.

DOUCEÂTRE, adj. (*Dou-sâ-tre*) Qui est un peu *doux*; qui a une douceur fade et inspide.

DOUCEMENT, adv. (*Dou-ce-man*) D'une manière *douce*: *Reprendre quelqu'un doucement*. —Sans bruit ou avec peu de bruit: *Marcher doucement*. —Délicatement; sourdement; sans éclat: *Cette affaire veut être traitée doucement*. —Lentement: *Vous allez trop doucement*. —Médiocrement bien: *Je me porte tout doucement*

Fam. *Aller doucement en besogne*; agir sagement et sans rien précipiter; ou dans une autre acception, travailler lâchement, mollement.

DOUCEMENT! interj. *Vous parlez bien haut; doucement!*

DOUCERETTE, s. f. Celle qui contrefait la *douce*, la fille sage et modérée. Il est famil.

DOUCEREUX, EUSE, adj. (*Dou-ce-reû, eû-ze*) Doux, sans être agréable. Il se dit au propre des choses: *Vin doucereux, liqueur doucereuse;* et au figuré, des personnes: *Homme doucereux; air doucereux; mine doucereuse*. En parlant d'un amour fade: *Vers doucereux, lettre doucereuse, etc.* —On dit aussi substant. *C'est un doucereux, il fait le doucereux auprès des femmes*.

DOUCET, ETTE, adj. et s. (*Dou-cè, è-te*) Il a à peu près le même sens que doucereux, et ne se dit que des personnes: *Faire le doucet; mine doucette*.

DOUCETTE, s. f. Sorte de petite herbe qu'on mange en salade. Voyez *Mâche*. —Mauvaise soude produite en Languedoc, par l'incinération de la plante du même nom.

DOUCETTE *ou* ROUSSETTE, s. f. Espèce de chien marin. —Mélasse ou sirop de sucre.

DOUCEUR, s. f. Saveur *douce*. —Qualité de ce qui est doux, au propre et au figuré. (Du lat. *dulcedo*, dont la signification est la même.) —Vertu qui modère la colère. —Certain procédé doux et modéré. —Plaisir, commodités, aise. —Petite friandise ou autre chose qui satisfait, qui réjouit. —Petit profit qu'on donne à quelqu'un pour reconnoître la peine qu'il a prise.

DOUCEURS, au pluriel: Paroles galantes, cajoleries amoureuses: *Dire des douceurs; conter des douceurs*.

DOUCHE, s. f. Épanchement d'eaux chaudes et minérales qu'on fait tomber de haut sur une partie malade pour la soulager, pour la guérir: *Donner, recevoir, prendre la douche*. Trev. et quelques autres écrivent aussi *douche*. (Suivant *Menage*, de l'italien *doccia* employé dans la même signification, et que cet étymologiste dérive du latin *ducere* conduire, parce que l'eau est *conduite* au moyen d'un tuyau sur la partie malade.)

DOUCHER, v. act. (*Dou-ché*) Donner la *douche*.

DOUCIN, s. m. (*Dou-cein*) Eau douce mêlée de l'eau de la mer. —Voy. *Douçain*.

DOUCINE, s. f. T. d'Architecture. Moulure ondoyante, moitié convexe et moitié concave. —Espèce de rabot de Menuisier, pour pousser des moulures.

DOUDOU, s. m. Monnoie de cuivre de Surate et de Pondicheri, de la valeur de 6 d. tournois, ou 02 c. 58/81.

DOUÉ, ÉE, part. pass. de *Douer*, et adject. Orné, pourvu: *Il est doué de mille belles qualités*.

DOUÈGNE, s. f. Voy. *Duègne*.

DOUELLE, s. f. (*Doue-le*) T. d'Architect. qui se dit 1.° de la coupe des pierres propres à faire des voûtes; 2.° de la courbure d'une voûte. (Du latin barbare *dogella*, diminutif de *doga*, lequel se trouve dans les Auteurs de la basse latinité avec la signification de *douve*. *Menage*. Suivant *Trevoux*, du latin *dolium* tonneau.) —Planche mince qu'on fend dans les forêts pour faire les futailles. En ce sens on dit plus souvent et mieux *douve*.

DOUER, v. act. (*Dou-é*) En t. de Palais, Donner, assigner un douaire. —Avantager; favoriser; orner; pourvoir: *Dieu l'a doué d'une grande patience; la nature vous a doué de divers talens* (Du latin *dotare*, fait dans les mêmes significations, de *dos, dotis*, dot ou avantage.)

DOUFF, s. m. (*Doufe*) Nom que donnent les Arabes au tambour de basque.

DOUILLAGE, s. m. (*Dou-gl'a-je*, mouillez les *ll*) Mauvaise fabrication d'étoffe, parce que les trames ne sont pas de la même qualité.

DOUILLE, s. f. (*Dou-glie*, mouillez les *ll*) Fer qui est au talon de la pique. —Manche creux d'une baïonnette, etc. —Fer creux au fond de la baguette, dans lequel on met le tirebourre. —Trou d'un outil de fer de Jardinier, dans lequel on met un manche de bois. —Dans les instrumens de Géométrie-pratique destinés à opérer sur le terrain, boîtes adaptées au genou, dans lesquelles on fait entrer des bâtons ferrés et pointus qui soutiennent l'instrument.

Douillet, ette, adject. (*Dou-gliè, è-te;* mouillez les *ll*) Délicat, qui ne peut souffrir la moindre incommodité. —En parlant des choses, doux et mollet, tendre et délicat : *Oreiller bien douillet; il a la peau douillette.* —En t. de Peinture, tendre, moëlleux.

Douillettement, adv. (*Dou-glie-te-man*) D'une manière *douillette* ou sur quelque chose de *douillet.*

Douilleux, euse, adv. (*Dou-glieû, eû-ze*) T. de Manufacture : Qui n'est pas carré ou d'une égale largeur, en parlant des étoffes de laine.

Douillon, s. m. (*Dou-glion*, mouillez les *ll*) Nom qu'on donne dans le ci-devant Poitou, aux laines d'une qualité inférieure.

Douleur, s. f. Mal que souffre le corps ou l'esprit : *Douleur de tête, d'estomac; il est pénétré, accablé de douleur.* (Du latin *dolor*, qui a la même signification.)

se Douloir, v. r. (*Dou-loar*) Se plaindre. Il est vieux. (Du latin *dolore*, qui signifie la même chose.)

Douloir, s. masc. Terme de Blason. Voyez *Doloire.*

Douloureusement, adv. (*Dou-lou-reu-ze-man*) Avec *douleur.*

Douloureux, euse, adj. (*Dou-lou-reû, eû-ze*) Qui cause de la *douleur* : *Mal douloureux; plaie douloureuse.* —Qui marque de la *douleur* : *Cris douloureux.* —Il se dit des parties du corps qu'on ne peut toucher sans y causer de la *douleur* : *Il a le pied douloureux.*

Dourou, s. m. Voy. *Voadourou.*

Dourra ou Doura, s. m. Millet d'Inde

Doute, s. m. Incertitude, irrésolution : avec cette différence que le *doute* vient de l'insuffisance des preuves, ou de l'égalité de vraisemblance entre les preuves pour et contre; l'*incertitude*, du défaut de lumières nécessaires pour se décider; et l'*irrésolution*, du défaut des motifs d'intérêt ou de l'égalité des motifs opposés. On disoit autrefois au féminin, *cette doute.* (Du latin *dubium*, dont la signification est la même.) —Crainte : *Le doute où je suis qu'il ne lui arrive quelque malheur, etc.* —Scrupule : *Cette décision me laisse encore quelque doute.* —Figure de Rhétorique qu'on appelle ordinairement *Dubitation.*

Sans doute, adv. Assurément.

Douter, v. n. (*Dou-té*) Être en *doute*; être incertain, irrésolu. (Du lat. *dubitare.*)

se Douter, v. n. Soupçonner, pressentir, prévoir.

Douteusement, adv. (*Dou-teu-ze-man*) D'une manière *douteuse.*

Douteux, euse, adject. (*Dou-teû, eû-ze*) Incertain; dont il y a lieu de *douter.* —Ambigu : *Réponse douteuse.* —En parlant des personnes, sur qui l'on ne peut compter. —En t. de Grammaire, qui n'est pas d'un genre déterminé ou dont la prononciation, la prosodie, etc. est incertaine.

Douty, s. m. T. de Relation. Principal Magistrat d'une ville ou d'une province, chez les Nègres de l'intérieur de l'Afrique. Son emploi est héréditaire. Sur les bords de la Gambie, on l'appelle *Alcaïd.*

Douvain, s. m. (*Dou-vein*) Pièce de bois propre à faire des *douves* de tonneau.

Douve, s. f. Petit ais dolé qui aide à faire le corps de la futaille et qui prend depuis le haut jusqu'en bas. (Du latin barbare *doga.* Voy. *Douelle.*) —Le fossé d'un château. —Mur d'un bassin, contre lequel l'eau bat. Il est bâti sur des racinaux de charpente. —Herbe qui croît dans les prés et qui fait périr les moutons qui en mangent. —Ver intestinal et aplati, qu'on appelle aussi *fasciole.* Il se trouve dans le foie des poissons, et dans les poumons des oiseaux et des mammifères.

Doux, douce, adj. (*Doû*, et devant une voyelle, *douz, ou-ce*) Qui fait une impression agréable au goût : *Le sucre, le lait, le miel sont doux; orange douce, amande douce, etc.* Il est opposé à *aigre, amer, piquant, âpre* ou *salé.* —Qui flatte agréablement l'oreille : *Voix douce, doux murmure.* —Qui a une odeur suave : *Douce haleine, doux parfum.* —Qui n'a rien de rude au toucher : *Peau douce.* —Tranquille : *Doux sommeil, doux repos, mener une vie douce.* —Au fig. 1.° en parlant de l'humeur et de l'esprit; traitable, humain, affable, clément : il est opposé à *rude, farouche, sévère, violent.* Voy. *Benin.* —2.° Agréable à l'esprit et au cœur : *Il est doux de vivre avec ses amis.* —3.° Galant, amoureux : *Billet doux, faire les doux yeux* (ou mieux) *les yeux doux à une femme;* lui témoigner de l'amour, lui rendre des soins. —Il se dit des métaux, dont les parties sont bien liées et qui se plient aisément sans se casser. —On le dit également en Peinture, de l'effet d'un tableau; quand des passages insensibles conduisent des clairs aux bruns; quand toutes les couleurs sont amies, et qu'on ne passe de l'une à l'autre que par des nuances. (Du lat. *dulcis*, qui a la même signification.)

Chemin doux, aisé, où il n'y a point de peine à marcher. —*Pente douce*, pente insensible, par laquelle on descend et on monte aisément. —*Vin doux*, celui qui n'a point bouilli ou qui a conservé sa douceur. —*Médecine douce*, qui opère sans tranchées. —*Taille douce*, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin ou avec l'eau forte. —*Air doux, climat doux, vent doux, pluie douce;* qui sont tempérés, ni trop chauds, ni trop froids, etc. —*Cheval doux*, qui ne fatigue point le cavalier ou qui n'est pas fringant ni ombrageux. —*Voiture douce*, qui ne fatigue pas. —*Style doux*, qui n'a rien de rude, qui est aisé et coulant.

Doux, adv. Doucement. —*Filer doux*, être humble et soumis devant un plus fort que soi. —*Tout doux*, ne vous emportez pas.

Douzain, s. m. (*Dou-zein*) Petite pièce de monnoie qui valoit 12 deniers. Il y avoit le *demi-douzain*, qui en valoit 6. Les premiers *douzains* furent fabriqués en 1541, sous le règne de *François I.* —Autrefois stance de *douze* vers.

Douzaine, subst. f. (*Dou-zè-ne*) Nombre de *douze* : *Une douzaine de volumes; vendre des serviettes à la douzaine, par douzaine, etc.*

A la douzaine, figur. et famil. de peu de

valeur, de peu de considération : *Un Poète à la douzaine.* —*Il n'y en a pas treize à la douzaine*, il ne s'en trouve pas communément.

Douze, nom de nombre indéclinable. Dix et deux. (Du latin *duodecim*, pris du grec *duôdéka*, ou par contraction *dôdeka*, lequel est formé de *duo* deux, et *déka* dix, comme *duodecim* de *duo* et de *decem.*) —Il se met quelquefois pour *douzième* : *Le douze du mois; Louis Douze.*

Douze-quatre, adj. (Musique) Mesure composée de douze noires, formant quatre temps de trois noires chacun. —*Douze-huit*, mesure composée de quatre temps, de trois croches chacun ; ce qui fait douze croches pour la totalité de la mesure. —*Douze-seize*, mesure de quatre temps, chacun de trois doubles croches; douze en totalité.

Livre in-douze ou *un in-douze*, livre dont chaque feuille forme 12 feuillets ou 24 pages.

Douzieme, adj. Nombre ordinal qui répond au nombre cardinal douze : *Il est le douzième; elle est la douzième.* (Du latin *duodecimus*, fait dans le même sens. de *duodecim* douze.) —On dit substantiv. *Etre pour un douzième dans une entreprise.*

Douzième, s. f. (Musique) Intervalle qui comprend onze degrés diatoniques conjoints, ou *douze sons.* C'est l'octave de la quinte, et la seconde des aliquotes produites par la résonnance du corps sonore.

Douzièmement, adv. (*Dou-ziè-me-man*) Pour la *douzième* fois. —En *douzième* lieu.

Doxologie, s. f. (*Dok-so-lo-ji-e*) Le *Gloria Patri.* —Le dernier verset d'une Hymne. (Du grec *doxa* gloire, et *logos* discours; parce qu'on y rend gloire aux trois personnes de la Sainte Trinité.)

Doyen, s. m. (*Doa-ien*) Le plus ancien en réception dans un Corps, dans une Compagnie. —Fam. Le plus ancien selon l'âge. —Titre de dignité dans plusieurs Chapitres et dans les Facultés des Universités. (Par corruption du lat. *decanus*, Officier romain qui commandoit à dix soldats, formé du grec *déka* dix. En France, on a dit autrefois *decan*, ensuite *déan*, et enfin *doyen.*)

Doyenne, s. f. (*Doa-iè-ne*) Titre de dignité dans plusieurs Chapitres et Abbayes de filles.

Doyenné, s. m. (*Doa-ie-ne*) Dignité de *Doyen* dans un Chapitre. —La maison où il loge. —Étendue des lieux où un *Doyen* rural a quelque sorte d'inspection. —Sorte de poire.

Dracène, s. f. Femelle du dragon. (Du grec *drakaina*, qui signifie la même chose.)

Drachme, subst. f. (*Drag-me*) La huitième partie de l'once, qu'on appelle autrement *Gros.* Quelques-uns, conformément à la prononciation, écrivent *dragme.* —Monnoie d'argent chez les Grecs, qui pesoit la huitième partie d'une once, et valoit à peu près un denier d'argent des Romains. Les Juifs avoient aussi une monnoie du même nom. (Du grec *dragmé.*)

Dracocéphale, s. fém. (*Dra-ko-cé-fa-le*) Genre de plantes herbacées, à fleur labiée, qui a des rapports avec les Mélisses. —Voyez *Moldavique.*

Dracœne, subst. fém. (*Dra-cè-ne*) Genre de plantes hermaphrodites, de la famille des Asparagoïdes.

Draconcule, s. m. (*Dra-kon-ku-le*) Petit ver qui s'engendre sous la peau, et qui ressemble à un petit *serpent.* (Du lat. *dracunculus*, dimin. de *draco* dragon.) On l'appelle aussi *Dragonneau.*

Draconte, s. m. Genre de plantes exotiques, de la famille des Genets.

Dracontique, adj. (Astron.) *Mois dracontique* ou *draconitique*, espace de temps que la lune, partant de son nœud ascendant appelé *caput draconis*, tête du dragon, emploie à revenir au même point; la révolution de la lune par rapport à son nœud ascendant.

Dragan, s. m. Extrémité de la poupe d'une galère.

Dragée, s. f. Amande, pistache, aveline et petits fruits couverts de sucre durci : *Boîte de dragées.* (Du grec *tragéma* friandise qu'on mange au dessert, dérivé de *trôgô*, deuxième aoriste *etragon*, manger.) —Menu plomb pour tirer aux oiseaux : *Écarter la dragée*, se dit d'un fusil qui ne porte pas son plomb bien serré, bien ensemble; et figur. et fam. d'une personne qui laisse échapper de petites parties de salive en parlant. —Mélange des grains qu'on donne aux chevaux.

Drageoir, s. m. (*Dra-joar*) Petite boîte dans laquelle les Dames mettent des *dragées.* —Nom que les Horlogers, etc. donnent à un filet.

Drageoire, s. f. (*Dra-joa-re*) Rainure qui tient le verre d'une montre, le couvercle d'un barillet, etc.

Drageon, s. m. (*Dra-jon*) Petite branche qui sort du pied d'un arbre, etc. et qui peut prendre racine quand on la transplante : *Drageon de vigne.* (Suiv. *Ménage*, du lat. *tradux*, *traducis*, qui a la même signification.)

Drageonner, v. n. (*Dra-jo-né*) Il se dit des arbres qui poussent des *drageons* ou de petites branches par le pied.

Dragon, s. m. Espèce de monstre à qui la Fable donne des griffes, des ailes et une queue de serpent. —Petit lézard des Indes, dont la longueur n'excède jamais trois décimètres. La peau de ses flancs est prolongée, et s'étend des deux côtés sur des rayons osseux, en forme d'ailes, à l'aide desquelles il peut voler, ou du moins se suspendre en l'air. —Figur. et hyperb. Personne maligne, d'humeur fâcheuse et acariâtre : *Cette femme est un vrai dragon.* —Enfant mutin et méchant : *C'est un petit dragon.* —Tache qui vient dans la prunelle des hommes et des chevaux. —Constellation de l'hémisphère boréal composée, selon *Ptolémée*, de 31 étoiles, de 32 selon *Tycho-Brahé*, et de 49 selon le Catalogue britannique. —On a quelquefois donné le même nom à la constellation du Serpent. —Les Astronomes appellent *la tête et la queue du Dragon*, les deux points opposés où l'Écliptique est coupée par l'orbite de la Lune. (Du latin *draco*, dont la signification est la même.)

Fig. *Le dragon infernal*, le Démon. —Fam. *Dragon de vertu*, femme d'une vertu sévère

et même farouche. —*Dragon d'eau*, gros tourbillon d'eau composée de vapeurs épaisses : il se forme en longue colonne, qui d'un côté touche les nues et de l'autre la mer, dont la surface paroît bouillonner tout autour. V. *Trombe*. —*Sang de Dragon*, liqueur qui sort en larmes d'un arbre des Indes Orientales, et qui se durcit au feu ou au soleil.

Dragon volant, ancienne pièce de canon, qui portoit 40 livres de balle. Elle n'est plus en usage.

Dragons, s. m. plur. Sorte de troupes qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval. (Du lat. *draconarii* dragonaire. Voy. ce mot.)

Dragonade, s. f. Expédition faite par des Dragons. Il se dit sur-tout des expéditions qui se firent sous *Louis XIV*, contre les Calvinistes des Cevennes, appelés Camisards.

Dragonaires, s. m. plur. (*Dra-go-nè re*) Soldats Romains qui portoient un *dragon* dans leurs enseignes. (Du lat. *draconarii*, fait dans la même signification, de *draco* dragon.)

Dragonier a feuilles d'yucca, s. m. (*Drago-nie*) Arbre des îles Canaries, dont le tronc est cylindrique et nu, comme dans les palmiers. Son écorce gercée dans le temps de la canicule, laisse échapper une liqueur qui en se desséchant, forme le *sang de dragon*, ainsi nommé à cause de sa couleur rouge. L'île de Java, celle d'Amboine et la Nouvelle Espagne, offrent d'autres espèces de *dragonier*, qui fournissent la même substance résineuse.

Dragonne, s. f. (*Dra-go-ne*) Batterie de tambour particulière aux *dragons*. —Reptile de l'ordre des Sauriens, qui ressemble au crocodile, mais dont les dents sont plates, et les pattes non palmées : on le trouve à Cayenne.

Dragonné, ée, adj. T. de Blason : Qui est représenté avec une queue de *dragon*.

Dragonneau, s m. (*Dra-go-nô*, s. d.) Voy. *Dracuncule*.

Drague, s. f. (*Dra ghe*) Instrument en forme de pelle recourbée, qui sert à tirer des sables des rivières et à curer des puits. —En t. de Pêche, tout filet en manche que l'on traîne. —En Peinture, outil composé d'un ou de deux poils de chèvre, liés au bout d'un manche comme un pinceau. —Outil de Vitrier ou pinceau qui lui sert à marquer les verres. —Orge cuite qui demeure dans le brassin, après qu'on en a tiré la bière. —Gros cordage dont on se sert sur les vaisseaux pour arrêter le recul des canons. (De l'angl. *drag* traîner.)

Drague d'avirons, paquet de trois avirons.

Draguer, v. n. (*Dra-ghé*) Pêcher quelque chose dans la mer. —Nettoyer une rivière ou un puits avec la *drague*.

Dragueur, s. m. (*Dra-gheur*) Bâtiment normand pour la pêche de la morue, du hareng, etc.

Draine, s. f. (*Dre-ne*) Oiseau du genre des Merles ou Tourdes.

Drainette, Drivonnette, Drovillette, s. f. Filet dont on se sert à la dérive, pour prendre plusieurs sortes de poissons ronds. C'est un Manet.

Dramatique, adj. (*Dra-ma-ti-ke*) Il se dit des ouvrages faits pour le Théâtre, et qui représentent une action tragique ou comique : *Poëme dramatique ; pièce dramatique*. (Du grec *dramatikos*, fait dans le même sens, de *drama* fable, action, représentation.)

Dramatique, s. m. Le genre dramatique : *Il a réussi dans le dramatique*.

Dramatiste, subst. m. Celui qui compose des pièces de théâtre. (Du grec *drama*. Voyez *Drame*.)

Dramaturge, s. m. Auteur de drames. C'est un mot nouveau, qui ne se dit que dans le second sens de *drame*, et se prend toujours en mauvaise part. (Du grec *drama* drame, pièce de théâtre, et *ergon* travail.)

Drame, subst. m. Poëme composé pour le théâtre, et représentant une action, soit comique, soit tragique. (Du grec *drama* fable, action, pièce de théâtre, dérivé du verbe *draô* j'agis.) —Dans une acception moderne et moins étendue, espèce particulière de pièce de théâtre, qui n'est ni tragédie, ni comédie, ni tragi-comédie. On l'a aussi appelée *Tragédie-Bourgeoise*.

Dranet ou Collebet, Voy. *Colleret*.

Drangueтте, s. f. (*Dran-ghe-te*) T. de Pêche. Espèce de drague ou de chausse simple que l'on traîne sur le fond, par le moyen d'un petit bateau.

Drap, s. m. (on ne prononce jamais le *p*, même devant les voyelles) Espèce d'étoffe de laine. On dit aussi *drap d'or*, *de soie*, *etc.* ; mais quand *drap* est mis seul, il s'entend toujours d'un drap de laine. (Suivant *Ménage*, c'est un ancien mot gaulois, dont on a fait dans la basse latinité *drappus* ou *drappum*, qui se trouve employé avec le même sens, dans les Capitulaires de *Charles-le-Chauve*, etc. Les Anglois disent également *drap*, et les Espagnols *trapo*, mots dérivés de la même source.) —Linceul ; grande pièce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher : *Paire de draps ; draps blancs de lessive*.

Drap de pied, pièce de drap, de velours, etc. qu'on étend sur le prie-dieu des personnes du premier rang, et qui leur sert de marche-pied. —*Drap mortuaire*, pièce de drap ou de velours noir, etc. dont on couvre la bière ou le cénotaphe au service des morts. —*Drap de curée* (Vénerie), toile sur laquelle on étend les parties du cerf dont on permet aux chiens de faire la curée. —*Drap d'or*, sorte de coquillage univalve, à compartiment doré, du genre des Rouleaux.

Prov. *Tailler en plein drap*, avoir toutes les facilités pour travailler, pour traiter.

Se mettre entre deux draps, se coucher, se mettre au lit. —Proverb. *Mettre quelqu'un en beaux draps blancs*, en parler désavantageusement ou le jeter dans quelque mauvaise affaire.

Drapade, s. f. Espèce de serge, qui se fabrique à Sommières, ville du département du Gard. —Soie du même pays.

Drapans, adj. m. pl. (Comm.) Épithète par laquelle on distingue les fabricans de draps des marchands qui les vendent. On nomme les premiers *Drapiers drapans*, et les autres *Marchands drapiers*.

Drapé, ée, part. pass. de *Draper*, et adj. Couvert de *drap* : *Carrosse drapé.* —Qui imite le *drap* : *Bas drapés.* —En Botanique, velu, épais, d'un tissu serré. Voy. *Tomenteux.*

Drapeau, subst. m. (*Dra-pô*, s. d.) Vieux morceau de linge ou d'étoffe. (Du lat. barbare *drapellum*, diminutif de *drappum* drap. V. ce mot.) —Ce qui sert à emmaillotter un enfant. Il se dit communément au pluriel. —Enseigne d'Infanterie.

Drapeaux, pl. Batterie militaire qui a lieu lorsqu'un régiment, etc. reçoit ses drapeaux, ses guidons ou ses étendards.

Figur. *Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un*, prendre, embrasser son parti.

Draper, v. act. (*Dra-pé*) Couvrir de *drap* noir les carrosses, les chaises à porteurs, etc. dans le temps du deuil : *Draper un carrosse;* et neutralement : *Les Princes drapent.* —En Peinture, habiller une figure; représenter les habillemens. —Mettre de petits morceaux de *drap* aux sautereaux d'un clavecin, d'une épinette. —Au fig. railler fortement : *On l'a bien drapé.* Il est familier.

Draperie, subst. f. Manufacture de *draps*, profession de celui qui fait des *draps.* —Trafic et commerce de *draps.* —Diverses sortes de *draps.* —Se disoit autrefois du corps des Drapiers de Paris. —En Peinture et en Sculpture, représentation des habillemens. On ne le dit guères au singulier dans cette dernière acception, ni au plur. dans les autres.

Drapier, subst. m. (*Dra-pié*) Fabricant ou Marchand de *draps.* Voy. *Drapans.*

Drapière, s. f. Grosse épingle courte dont les Marchands, et particulièrement les *Drapiers*, se servent pour fermer leurs ballots.

Drastique, adj. (*Dras-ti-ke*) T. de Médec. *Remède drastique*, dont l'action est prompte et vive. (Du grec *drastikos*, fait dans le même sens, de *draô* j'agis, j'opère.)

Drave, s. f. Genre de plantes, de la famille des Crucifères, dont les nombreuses espèces croissent en Europe.

Drayer, v. n. (*Dré-ié*) T. de Corroyeur : Travailler avec la *drayoire.*

Drayoire, s. f. (*Dré-ioa-re*) Instrument avec lequel on enlève la peau.

Drayure, s. f. (*Dré-iu-re*) Morceau de cuir tanné qui a été enlevé de la peau du côté de la chair.

Drèche, s. f. Marc de l'orge moulu, qui a servi à faire de la bière.

Drège ou **Dreige**, s. f. Pêche considérable qu'on fait dans l'Océan, avec un grand tramail, traîné d'un côté par un bateau nommé *nef*, et de l'autre par un ajustement que la marée porte au loin. On donne le même nom au filet lui-même. —Manche qui est tenue ouverte par un châssis de bois ou de fer, et dont le bas est chargé de fer ou de plomb.

Dreigeur, s. m. Bateau pour la pêche à la *dreige* ou *drège.*

Drelin, (*Dre-lin*) Mot inventé pour imiter le son d'une sonnette.

Drépane, s. f. Genre de plantes dont le calice a ses écailles extérieures faites en forme de faux. (Du grec *drepanos* faux.)

Dresse, s. f. (*Dre-ce*) Morceau de cuir qu'on met entre les deux semelles, pour *redresser* le soulier quand il tourne.

Dresser, v. a. (*Dre-cé*) Lever, tenir *droit*: *Dresser la tête.* —Faire tenir droit : *Dresser un mât, des quilles.* —Ériger; élever : *Dresser des statues, des trophées, des autels.* —Applanir : *Dresser une terrasse, une allée, un parterre.* (De l'italien *drizzare*, fait dans le même sens, du lat. *directus* pour *rectus* droit.) —Faire; composer; mettre par écrit : *Dresser le plan d'un ouvrage, la minute d'un acte, un procès-verbal, etc.* —Instruire; former; façonner : *Dresser un écolier, un soldat, un cheval, un chien, etc.*

Dresser un lit, le monter. —*une table*, la tendre. —*un échafaud*, le construire. —*un livre*, en t. de Relieur, le battre uniment. —*un potage*, mettre du bouillon chaud sur le pain, pour le faire tremper et mitonner. —*un pâté*, en faire les bords. —*le pavé*, frapper sur les pierres pour les égaler, et faire que tout le pavé soit propre et bien uni. —*une pierre*, en équarrir les paremens. —*son intention*, la diriger. —*une batterie de canon*, la mettre en état. —*ses batteries* (fig.), prendre ses mesures pour réussir dans quelque projet. —*des embûches, un piège*, tendre un piège, au propre et au figuré; avec *piège*, *tendre* est plus usité.

Dresser, v. n. usité seulement dans ces phrases : *Les cheveux lui dressèrent à la tête* (d'horreur de ce qu'il entendoit.) *Ce récit fait dresser les cheveux à la tête.* —On dit en t. de Vener. qu'*un animal dresse par les fuites*, lorsqu'après plusieurs ruses et détours, il fuit et perce droit devant lui.

Dressoir, s. m. (*Drè-soar*) Espèce de buffet *dressé* pour le service d'une table, sur lequel on met le vin, les verres, etc. —Outil à l'usage des ouvriers qui mettent les glaces au teint. —Espèce de banc qui sert aux Treillageurs à *dresser* les échalas. —Dans la Gravure en pierres fines, plaque de fer polie et dressée avec un autre morceau du même métal, sur laquelle on adoucit et l'on *dresse* les cailloux en les frottant avec de l'émeril.

Drever, s. m. (*Dre-vé*) Monnoie de billon de Prusse, qui est le tiers du *gros* (1 s. 1 d. tournois, à peu près 5 c.)

Dreyer, s. m. Monnoie de billon de Trèves, valant un peu plus de 3 s. 7 d. tourn. à peu près 18 c.

Drille, s. m. (*Dri-glie*, mouillez les *ll*) Autrefois, Soldat. —On dit famil. *C'est un bon drille*, un bon compagnon; *un pauvre drille*, un pauvre malheureux; *un vieux drille*, un Soldat qui a vieilli dans le service; ou un vieux libertin. (Suivant le *Glossaire germanique* de *Wachter*, de l'allemand *trill* serviteur, esclave.)

Drille, s. f. Chiffon de toile qui sert à faire du papier. —Chez les Horlogers, outil qui porte un foret pour percer certaines pièces pesantes. Le Sculpteur s'en sert également pour percer le marbre, après y avoir ajouté un trépan.

Driller, v. n. (*Dri-glié*) Aller vite, s'enfuir. Il est populaire.

DRILLIER, s. m. (*Dri-glié*) Celui qui ramasse les *drilles*, les vieux chiffons, et qui en fait commerce.

DRISSE, s. m. (*Dri-ce*) T. de Marine : Cordage qui sert à hisser, à élever ou à amener la vergue le long du mât.

DRIVONNETTE, s. f. T. de Pêche. Voy. *Drainette.*

DROGMAN, s. m. Interprète ou truchement que les Ambassadeurs des nations chrétiennes qui résident à la Porte Ottomane, entretiennent près d'eux. (Du grec moderne *dragoumanos*, emprunté du turc *terdgrumen*, ou de l'arabe *tardjouman*, formés l'un et l'autre du chaldéen *targam* expliquer, interpréter.)

DROGUE, s. f. (*Dro-ghe*) Marchandises d'épiceries qui servent à purger, comme *le séné*, *la rhubarbe*, *la casse*, *la manne*, *etc.* —Celles qui servent à la teinture, etc. (Suivant *Menage*, de l'anglo-saxon *druggs*, qui signifie la même chose, mais que les Anglois *Johnson* et *Bailey* avouent franchement n'être qu'une corruption du françois *drogue.*) —Fig. et fam. Choses mauvaises en leur espèce : *Ce Marchand ne vend que de la drogue.*

Harengs de drogue ou *de droguerie*, petits harengs regardés comme marchandise de rebut.

Proverb. *Faire valoir la drogue*, l'ouvrage, l'affaire, la marchandise.

DROGUER, v. act. (*Dro-ghé*) Médicamenter. Il se prend en mauvaise part, pour donner trop de remèdes. Il est familier.

DROGUERIE, s. f. (*Dro-ghe-ri-e*) T. génériq. qui signifie toute sorte de *drogues.*

DROGUET, s. m. (*Dro-ghe*) Sorte d'étoffe de laine, dont la trame est ordinairement de fil. —Etoffe de soie fabriquée à la petite tire : *Droguet satiné*, *brillanté*, etc. On nomme *Droguets d'or et d'argent*, des tissus courans dont la dorure est liée par la découpure ou par la corde.

DROGUETIER, s. m. (*Dro-ghe-tié*) Dans la ci-devant Bourgogne, ouvrier qui fabriquoit le *droguet.*

DROGUIER, s. m. (*Dro-ghié*) Boîte portative contenant diverses *drogues*, onguens, etc. —Buffet de Naturaliste, divisé en plusieurs tiroirs, pour recevoir différentes *drogues* ou curiosités d'Histoire naturelle.

DROGUISTE, s. m. (*Dro-ghis-te*) Celui qui vend des *drogues.*

DROIT, s. m. (*Droa*) Ce qui est juste : *Cela est contre tout droit et raison*, *contre le bon droit.* —Justice : *Faire droit à chacun.* —Loi écrite ou non écrite : *Cela est de droit divin*, *de droit humain*, *de droit positif*, etc. —Jurisprudence : *Savoir*, *enseigner le Droit*; *Docteur en Droit*, etc. *Etudier le Droit*, l'apprendre en son particulier. *Etudier en Droit*, fréquenter les Ecoles où l'on enseigne le Droit. —Autorité, pouvoir : *Droit de vie et de mort*; *il a droit* ou *il est en droit de ...* —Prétention fondée : *Avoir droit sur.... faire valoir ses droits.* —Prérogative, privilége : *Droit d'aînesse*, *de Bourgeoisie*, etc. —Imposition : *Droit sur la viande*, etc. *Payer* ou *frauder les droits.* —Salaire qu'on taxe pour certaines vacations : *Droit de signature*, *de contrôle*, etc. (Du lat. *directum*, employé pour *rectum*, et qui est fait du verbe *dirigere* diriger, conduire.)

Droit naturel, celui que la nature et la raison ont enseigné aux hommes. —*des gens*, le droit naturel appliqué aux peuples, aux nations, aux états ou à leurs chefs, dans les relations qu'ils ont ensemble et les intérêts qu'ils ont à ménager entr'eux. —*de la guerre*, lois qu'on doit observer en faisant la guerre. —*public*, celui qui est établi pour l'utilité commune des peuples considérés comme corps politique. —*privé*, celui qui a pour objet l'utilité de chaque personne considérée en particulier, et indépendamment des autres hommes.

Droit de copie, droit de propriété qu'un Libraire a acquis sur un ouvrage littéraire manuscrit ou imprimé. —On dit en t. de Monnaies, qu'une pièce a le *droit de poids*, lorsqu'elle est du poids prescrit par les ordonnances.

Proverb. *C'est le droit du jeu*, c'est l'ordre, l'usage. —Les Gascons disent *être à droit de jeu*, pour *à deux de jeu.* —*Prendre* ou *tenir le droit* (Vénerie), se dit d'un chien qui reprend bien la voie. —*A bon droit*, adv. avec raison, avec justice. —*A tort* ou *à droit*, adv. sans examiner si une chose est juste ou injuste.

DROIT, OITE, adj. (*Droa*, *droa-te*) Qui ne penche ou ne décline ni d'un côté ni d'un autre. —Qui est opposé à gauche : *Bras droit*, *main droite.* En ce sens, on dit substantivement au féminin : *Prendre sur la droite*, etc. Voyez *Droite.* —Qui n'est pas couché, qui est debout : *Se tenir droit sur ses pieds.* Dans cette acception l'usage de cet adjectif est borné à un très-petit nombre de phrases. Il vaut mieux, pour prévenir toute équivoque, se servir du mot *debout.* —En Botanique, qui s'élève dans une direction perpendiculaire à l'horizon, ou qui est allongé sans aucune courbure. —En Géométrie, *Angle droit* est celui qui est formé par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. On dit aussi *cône droit*, *sinus droit.* Voy. *Cône* et *Sinus.* —Au fig. 1.° Juste, équitable, sincère : *Homme droit et incorruptible*; *cœur droit*, *ame droite*, *intention droite*, etc. —2.° Judicieux : *Avoir l'esprit droit*, *le sens droit*; penser juste sur chaque chose. (Du latin *directus*, dit dans la même signification, pour *rectus.*)

DROIT, adv. Directement : *Aller droit au but*; *tirer*, *viser droit*; *il lui donna droit dans l'œil.* —Figur. *Aller droit à ses fins*; *aller droit en besogne*; *il ne va pas droit*, il n'agit pas avec droiture. —Fig. et fam. *Je vous ferai marcher droit*, *chasser droit*; je vous ferai bien faire votre devoir.

DROITE, s. f. Main *droite.* —*Donner la droite à quelqu'un*, le mettre à sa *droite* pour lui faire honneur.

A DROITE, adv. A main *droite*, au côté *droit.*

DROITEMENT, adv. (*Droa-te-man*) Équitablement. —Judicieusement.

DROITIER, IÈRE, adj. (*Droa-tié*) Qui se sert ordinairement de la main *droite.*

DROITURE, s. f. (*Droa-tu-re*) Equité, justice, rectitude. Voy. ce dernier mot.

En droiture, adv. Directement. On disoit aussi *a droiture*.

Drôle, adj. Gaillard, plaisant : *Il est fort drôle; conte, histoire fort drôle; voila qui est drôle*. Il est familier.

Drôle, s. m. *C'est un drôle de corps*, un homme fort plaisant. —En parlant des enfans, *petit drôle*; petit vaurien. —En parlant des hommes faits, 1.° homme fin et rusé, dont il faut se défier : *C'est un drôle*. —2.° Insolent, maraud ou homme de néant : *Vous êtes un drôle*. (Suivant *Caseneuve*, du danois *trôle* ou *drôle*, qui signifie *demon*, et proprement un *demon familier*, un *esprit follet*.)

Drolement, adv. (*Drô-le-man*) Plaisamment.

Drôlerie, s. f. Chose *drôle*; trait de bouffonnerie, etc.

Drôlesse, s. f. (*Drô-lè-ce*) Femme de mauvaise vie. Ces mots sont familiers.

Dromadaire, s. m. (*Dro-ma-dè-re*) Espèce de chameau à une seule bosse, qui est très-léger à la course. (Du latin barbare *dromedarius* ou *dromadarius*, fait du grec *dromus* coureur.)

Drome, s. f. (Pêche) Cordage qui sert à tenir la bouée arrêtée sur les filets des pêcheurs. On le nomme plus communément *Orin*. —En t. de Marine, assemblage de plusieurs mâts, vergues, bouts-dehors, etc. liés ensemble, que l'on tient à flot, pour les conserver dans l'eau de mer.

Dromie, s. f. (Hist. nat.) Genre de crustacée remarquable par sa grande vitesse. (Du grec *dromos* course.)

Dronte, s. m. Oiseau de l'ordre des Gallinacées, très-commun autrefois aux îles de France et de Bourbon, et qu'on n'y trouve plus à présent. Il a le bec allongé, fendu jusqu'au de-là des yeux, étranglé au milieu avec des rides transversales. Les pennes de la queue et des ailes ressemblent beaucoup à celles de l'autruche.

Dropax, s. m. (*Dro-paks*) Sorte d'emplâtre fait avec de la poix et de l'huile, pour arracher le poil. C'est un mot purement grec.

Drossart, s. m. (*Dro-sar*) Chef de la Justice en Hollande et à Liége.

Drosse, s. f. (*Dro-ce*) T. de Marine : Cordes ou palans qui servent à approcher ou à reculer une pièce de canon de son sabord.

Drosseur, s. m. Dans les Manufactures en laine, ouvrier qui donne l'huile aux draps, et les passe à la grande carde.

Drouillet, s. m. (*Drou-glie*, en mouillant les *ll*) T. de Pêche. Petit filet monté sur des perches, qu'on présente à l'opposite du cours de la marée, pour prendre de petits poissons, et particulièrement le harenguet, fort différent du hareng.

Drouine, s. f. Espèce de havresac que les Chaudronniers de campagne portent derrière le dos, et dans lequel ils mettent tous leurs outils.

Drouineur, s. m. Chaudronnier qui porte la *drouine*.

Drouillette, s. f. (Pêche) Voyez *Drainette*.

Dru, ue, adj. Fort, vigoureux, en parlant des petits oiseaux. (Par métathèse, du mot *dur*; parce que les oiseaux deviennent plus durs, à mesure qu'ils croissent.) —Vif, gai, en parlant des enfans. En ce sens on le dit par extension, des hommes : *Vous êtes bien dru aujourd'hui*. —En parlant des blés, des bois, etc. épais, touffu : *Ces blés sont fort drus; l'herbe est bien drue dans cette prairie*. On dit par extension, *pluie drue et menue*. (Ménage, dans cette dernière acception, dérive *dru* du latin *densus* épais, en y insérant une *r*, *drensus*.)

Dru, adv. En grande quantité et fort près à près : *Ces blés sont semés bien dru; la pluie, les balles tomboient dru et menu*, et proverb. *dru comme mouches*.

Druide, s. m. (*Drui-de*) Nom des anciens Prêtres gaulois. (Du celtique *derw* chêne, arbre sacré dans la nation.) —Fig. et famil. *Vieux Druide*, homme fort âgé, expérimenté et rompu dans les affaires.

Druidesses, s. f. pl. Femmes des *Druides*, qui partagoient la considération qu'on avoit pour leurs maris, et s'ingéroient comme eux dans toutes les affaires publiques. Elles passoient sur-tout pour être de grandes Devineresses.

Drupe ou Droupe, s. m. (Botan.) Péricarpe charnu ou coriace, renfermant un seul noyau, ou un seul osselet ordinairement adhérent à la pulpe qui les entoure. La *pêche*, la *prune*, la *cerise*, sont des exemples du Drupe mou. (Du lat. *drupa*, fait du grec *drupepés* olive, fruit à noyau qui commence à mûrir, dérivé de *drus* arbre, et de *peptein* cuire, mûrir; *fruit qui mûrit sur l'arbre*.)

Dryade, s. f. (*Dri-a-de*) Nymphe des bois, qui pouvoit errer en liberté, et dont l'existence n'étoit point attachée à celle de l'arbre mis sous sa protection. Voyez *Hamadryade*. (Du grec *drus* chêne.)

Dryadées, s. f. pl. Genre de plantes de la famille des Rosacées. (Ainsi nommées de *dryas* l'une de ces plantes qui tire son nom du grec *drus* chêne, parce que ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du chêne.)

Dryin ou Dryinus, s. m. Espèce de serpent dont la morsure est très-dangereuse, et qui se cache entre les racines ou dans le creux des arbres. (Du grec *drus* chêne, ou arbre en général.)

Dryite, s. f. (*Dri-i-te*) Pierre figurée qui imite les feuilles du chêne. (Du grec *drus* chêne.)

Drymyrrhizées, s. f. pl. (*Dri-mi-ri-zé-e*, *r* forte) T. de Botaniq. Famille de plantes dont les racines et les semences exhalent une odeur aromatique. (Du grec *drus* arbre, *muron* parfum, et *rhiza* racine.)

Dryoptéride, s. f. Sorte de fougère qui a une vertu corrosive. (Du grec *drus*, génitif *druos* chêne, et *ptéris* fougère, dérivé de *ptéron* aile, parce que ses feuilles s'étendent en forme d'ailes, et qu'elle croît ordinairement au pied des chênes.)

Drypis épineuse, s. f. Plante bisannuelle de la Côte de Barbarie, de la famille des Œillets, et dont les feuilles sont terminées par une pointe en forme d'épine.

Du, contraction de la préposition *de* et de l'article masculin singulier *le*. Voy. la Grammaire.

Dû, s. m. Ce qui est dû : *Je ne demande que mon dû.* —Ce à quoi on est obligé; devoir : *C'est le dû de ma charge; pour le dû de ma conscience.*

Dû, Due, part. p. et adj. Voy. *Devoir.*

Dualisme, s. m. (*Du-a-lis-me*) Opinion de ceux qui admettent deux principes indépendans, l'un du bien, l'autre du mal. V. *Dithéisme.* (Du latin *dualis* de deux, duel, fait du grec *duas* nombre de deux.)

Duan, s. m. (*Du-an*) Poëme des anciens Bardes, dont la narration étoit interrompue par un grand nombre d'épisodes et d'apostrophes.

Dub, s. m. Espèce de lézard qui se trouve en Afrique.

Dubitation, s. f. (*Du-bi-ta-cion*) Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur feint de *douter* de ce qu'il veut prouver, afin de prévenir les objections qu'on peut lui faire. (Du latin *dubitatio*, fait dans le même sens de *dubitare* douter.)

Dubitative, adj. f. Terme de Grammaire : *Conjonction dubitative*, qui marque suspension et *doute* dans le discours; comme *si*, *quoi qu'il en soit.*

Duc, s. m. (*Duke*) Nom de dignité. (Du lat. *dux*, *ducis*, chef.) —Oiseau rapace, de la famille de Nyctériens, caractérisé par quelques plumes qu'il a sur la tête, redressées en forme de pinceau.

Ducal, ale, adj. (*Du-kal*) Qui appartient à un *Duc* : *Couronne ducale; manteau ducal.*

Ducales, s. f. pl. Lettres-patentes du Sénat de Venise.

Ducat, s. m. (*Du-ka*) Sorte de monnoie d'or ou d'argent dont la valeur est différente, suivant les différens pays. (L'origine des *Ducats* vient de *Longinus*, Gouverneur d'Italie, qui se révolta contre l'Empereur *Justin* le jeune, et se fit *Duc* de Ravenne. Il fit frapper en son nom et à son empreinte, des monnoies d'or très-pur et à 24 karats, qui furent nommées *Ducats.*)

Ducatelle, s. f. (*Du-ka-tè-le*) Monnoie réelle d'Alexandrie, qui vaut dix médines.

Ducaton, s. m. Sorte de monnoie; *demi-ducat.*

Duché, s. m. Toute l'étendue des terres d'un *Duc* érigées en Duché.

Duchesse, s. f. (*Du-chè-ce*) Femme de *Duc* ou Dame qui possède un *Duché.* —Espèce de grand fauteuil, dont le siège est assez profond pour qu'une personne puisse être assise commodément dessus, les jambes étendues. —Sorte de nœud de ruban.

Ductile, adj. m. et f. Il se dit des métaux qui se peuvent étendre sous le marteau. (Du lat. *ductilis*, fait dans la même signification de *ducere* conduire.)

Ductilité, s. f. Propriété qu'ont les métaux de s'étendre en tout sens sous les coups de marteau. Voy. *Ductile.*

Duègne, s. f. (*Du-è-gne*, en mouillant *gn*) Fille ou femme âgée, chargée de veiller sur la conduite d'une jeune personne : Gouvernante. Il ne se dit qu'en plaisantant, et le plus souvent par dénigrement. (De l'espagnol *dueña*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *Dame.*) —Entremetteuse qui ménage des rendez-vous, des tête-à-tête entre deux amans.

Duel, s. m. (*Du-el*) Combat singulier; combat de deux personnes à l'épée, au pistolet, etc. (Du latin *duellum*, qui signifioit guerre entre deux Princes, fait de *duo* deux. Il s'est dit pour *bellum.*) —En t. de Grammaire grecque ou hébraïque, temps des verbes qui ne se dit que de deux choses seulement. (Du latin *dualis*, fait avec la même acception, de *duo* deux.)

Duelliste, s. m. (*Du-è-lis-te*) Celui qui se plaît à se battre en *duel.*

Duire, v. n. Vieux mot : Convenir; plaire. Il se dit encore famil. à la troisième personne du singulier du présent : *Cela vous duit-il? Cela ne vous duit pas.* (Du latin *decet* il sied, il convient.)

Duire, v. a. (Fauconnerie) Affaiter un oiseau.

Duit, s. m. (*Dui*) T. de Pêche. Pêcherie de pierre à l'embouchure de la Loire. Ce sont des chaussées faites de pieux et de cailloux sur une même direction, tout au travers de la rivière.

Dulcamara, Voy. *Morelle grimpante.*

Dulcification, s. f. (*Dul-si-fi-ka-cion*) Opération de Chimie, par laquelle on *dulcifie.* Voy. *Dulcifier.*

Dulcifier, v. a. (*Dul-ci-fi-é*) Terme de Chimie : Tempérer la violence des acides, etc. adoucir.) Du lat. *dulcis* doux, et *facere* faire, rendre doux.)

Dulie, s. f. *Culte de Dulie*, celui qu'on rend aux Anges et aux Saints. (Du gr. *douleia* serviteur, service, dérivé de *doulos* serviteur; parce qu'on les honore comme des serviteurs de Dieu, ou comme des serviteurs honorent leur maître.)

Dûment, adv. (*Du-man*) Selon la raison, les formes : *Il a été dûment averti*, terme de Pratique et de conversation.

Dunalma, s. m. Fête chez les Turcs qui dure sept jours et sept nuits, que l'on passe à se réjouir.

Dune, s. f. On appelle ainsi des collines sablonneuses qui s'étendent le long des bords de la mer : *Les dunes de Calais.* (Du flamand *dune*, dérivé du vieux gaulois ou celtique *dun* lieu élevé.)

Dunette, s. f. (*Du-nè-te*) T. de Marine : L'étage le plus élevé de la poupe ou de l'arrière du vaisseau, où est le poste du Maître et du Pilote.

Duo, s. m. Morceau de musique fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instrumens. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *Deux duo, trois duo.* (De *duo*, qui en grec et en latin signifie *deux.*)

Duodenum, s. m. (*Duo-dé-nome*) Le premier des intestins grêles, dont la longueur est d'environ *douze* travers de doigt. (Du latin *duodenum*, formé de *duo* deux, et *deni* dix.)

Duodrame, s. m. Pièce dramatique, où il n'y a que deux interlocuteurs.

Dupe, s. f. Celui ou celle qui est trompé ou facile à *duper*, à tromper. —Sorte de jeu de Lansquenet, où celui qui tient la main se donne la première carte, et celui qui a coupe est obligé de prendre la seconde. On appelle *dupe* celui qui a la main, parce que la main ne change point, et qu'on imagine faussement qu'il y a du désavantage à l'avoir.

Duper, v. a. (*Du-pé*) Tromper. (Du latin *decipere*, qui a la même signification.)

Duperie, s. f. Tromperie, filouterie.

Dupeur, s. m. Trompeur. *Trév.*

Duplicata, s. m. Seconde expédition d'un brevet, d'une dépêche. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *On lui a envoyé plusieurs duplicata.* (Du latin *duplicatus* doublé.)

Duplication, s. f. (*Du-pli-ka-cion*) Terme d'Arithmétique, etc. L'action de *doubler* une quantité, ou sa multiplication par le nombre *deux.* — En Géométrie, *la duplication du cube*, problème qui consiste à trouver un cube *double* d'un autre. C'est un problème fameux que les Géomètres connoissent depuis deux mille ans —En Musique, sorte de *périétese*, qui se fait en doublant la pénultième note du mot qui termine l'intonation, lorsque cette pénultième note est d'un degré au-dessous de la dernière. (Du lat. *duplicatio.*)

Duplicature, s. f. En Anatom. il se dit des parties qui se replient sur elles-mêmes ou de l'endroit où elles sont *doubles.*

Duplicité, s. f. Il se dit des choses qui sont *doubles* et qui devroient être uniques : *Ce verre cause duplicité d'objets.* (Du lat. *duplicitas.*) —Plus communément, mauvaise foi : *Duplicité de cœur.*

Dupliquer, v. a. (*Du-pli-ké*) T. de Palais. Fournir des *dupliques.*

Dupliques, s. f. pl. (*Du-pli-ke*) Écritures contre les répliques du demandeur.

Dupondius, s. m. T. d'Antiq. Poids de deux livres. —Monnoie romaine qui pesoit deux livres, du poids de douze onces chacune. (Du lat. *dupondius* ou *dupondium*, fait de *duo* deux, et *pondus* poids, ou *pendere* peser.)

Dur, dure, adject. En parlant des choses; ferme, solide; difficile à pénétrer, à entamer : *Dur comme marbre, comme fer.* —Quelquefois il est simplement opposé à tendre; mou : *Pain dur, chaise dure, etc.* —En parlant des personnes ou de ce qui y a rapport; fâcheux, rude, inhumain, insensible : *C'est un homme dur; il a l'ame dure.* —Rude; austère : *Mener une vie dure; cet homme me rend la vie dure.* —Difficile : *Dur à émouvoir; marchandise dure à vendre.* (Du lat. *durus*, qui a les mêmes significations.)

Style dur, qui n'est pas aisé, qui n'est pas coulant. —*Tableau dur*, où les lumières et les ombres sont trop fortes, trop voisines les unes des autres. —*Dessin dur*, où les parties du contour ou de l'intérieur sont trop prononcées. —*Livre dur*, qui ne se vend pas aisément. —*Temps dur*, temps froid ou celui où tout est cher, où l'on souffre par le défaut des commodités de la vie. — *Cheval dur*, qui n'est point sensible au fouet ou aux éperons. —*Vin dur*, âpre. —*Avoir la tête dure*, ne comprendre qu'avec peine. —*Avoir l'oreille dure* ou *être dur d'oreille;* n'entendre pas bien clair, être un peu sourd. —Proverb. *Homme dur à la desserre*, de qui on ne sauroit tirer de l'argent.

Dur, adv. *Il entend dur*, il est un peu sourd: —Fam. *Il croit dur comme fer ce qu'on lui dit*, il est fort credule.

Durable, adj. Qui doit *durer* long-temps. Il se dit au physique et au moral : *Ouvrage, edifice durable; paix, bonheur, félicité durable.* Dans ce dernier emploi, il diffère de *constant*, en ce qu'une chose *durable* ne cesse point; elle est ferme par sa solidité : ce qui est *constant* ne change pas; il est ferme par sa résolution.

Duracine, s. f. Espèce de pêche.

Durant, (*Du-ran*) préposition qui marque la *durée* : *Durant le jour; sa vie durant.*

Durcir, v. act. Faire devenir *dur;* rendre plus ferme : *L'air durcit le corail.*

Durcir, v. n. *et* **se Durcir**, v. r. Devenir *dur* : *Faire durcir des œufs; le chêne durcit* ou *se durcit dans l'eau.*

Durcissement, s. m. (*Dur-ci-ce-man*) État de ce qui est *durci.* Ce mot paroît nouveau et seroit utile en plusieurs occasions.

Dure, s. f. Terre : *Coucher sur la dure.*

Durée, s. f. Espace de temps que *dure* une chose. Ce mot diffère de celui de *temps*, 1.° en ce que la *durée* se rapporte aux choses, et le *temps* aux personnes : on dit la *durée* d'une action, et le *temps* qu'on met à la faire. 2.° En ce que la *durée* a rapport au commencement et à la fin de quelque chose, et designe l'espace écoulé entre ce commencement et cette fin; au lieu que le *temps* désigne seulement quelque partie de cet espace, ou désigne cet espace d'une manière vague. *Enclyclop.*

Durement, adv. (*Du-re-man*) D'une manière *dure* : *Être couché durement.* —Figur. Avec *dureté*, rudesse : *Traiter quelqu'un durement.*

Dure-mère, s. f. Membrane qui enveloppe le cerveau, ainsi nommée, 1.° à cause de son épaisseur et de sa *dureté;* 2.° parce qu'on la regarde comme une des principales membranes du corps.

Durer, v. n. (*Du-ré*) Continuer d'être : *Durer long-temps; leur amitié ne durera pas.* (Du lat. *durare*, qui a la même signification.)

Duret, ette, adject. (*Du-rè, è-te*) Un peu *dur;* ferme : *Ce mouton est duret; cette poularde est durette.*

Dureté, s. f. Qualité de ce qui est *dur;* fermeté; solidité, etc. (Du latin *duritia* ou *durities.*) —Tumeur *durcie* : *Elle a une dureté au sein.* —Au fig. rudesse, insensibilité, inhumanité : *Dureté de cœur; traiter avec dureté.*

Dureté de ventre, difficulté d'aller à la garderobe, constipation. — *d'oreille*, difficulté d'ouïr. —*de style*, manière d'écrire où il n'y a ni facilité ni agrément. —*de pinceau*, manière de peindre sèche et sans graces.

Duretés, s. f. pl. Discours *durs*, offensans; *Dire des duretés à quelqu'un.*

Durillon, s. m. (*Du-ri-glion*, mouillez les *ll*) Espèce de petit calus ou de *dureté*: *Avoir un durillon à la main*.

Durillonner, v. n. (*Du-ri-glio-né*) Devenir *dur*. Trev.

Durion, s. m. Arbre des Indes, qui a des rapports avec les *Capriers*.

Duriuscule, adj. Un peu *dur*.

Durk *ou* **Dirk**, s. m. Poignard des Montagnards Ecossois.

Dusiens, s. m. pl. (*Du-zi-en*) Nom que donnoient les anciens Gaulois aux démons appelés communément *incubes* par les Démonographes.

Dusil *ou* **Dusi**, s. m. Petite cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau.

Dute, s. f. Monnoie de cuivre de Hollande (*Duyten*) valant deux deniers ou pennings, argent courant.

Dütgen, s. m. La 16e partie du thaler ou de l'écu de Brème. —Monnoie de billon de Dantzic.

Duyte, s. f. Monnoie de cuivre des ci-devant Pays-bas Autrichiens, de la valeur de 2 deniers ou pennings.

Dutroa, s. m. Plante d'Amérique. Mêlé avec le vin ou autre liqueur, le *dutroa* cause une joie insensée.

Duumvir, s. m. (*Du-ome-vir*, l'*e* ajouté fort muet) Titre donné par les anciens Romains à différens Magistrats qui, dans leur origine, n'étoient qu'au nombre de *deux*. (Mot latin formé de *duo* deux, et *vir* homme.)

Duumvirat, s. m. (*Du-ome-vi-ra*) Qualité de *Duumvir*. (Du latin *duumviratus*, dont la signification est la même.)

Duvet, s. m. (*Du-vé*) La menue plume des oiseaux. —En style figuré ou poétique ou familier, le premier poil qui vient au menton et aux joues des jeunes gens. —Espèce de coton qui vient sur certains fruits. (Suivant *Ménage*, du lat. barbare *tufetum*, fait de *tufa* herbe velue qui croît dans les marais, et dont les Anciens garnissoient leurs matelas, etc.)

Duveteux, **euse**, adject. Terme de Fauconnerie. Il se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles et délicates, c'est-à-dire de *duvet* proche de la chair.

Dynamique, s. f. (*Di-na-mi-ke*) Science des forces et des puissances qui meuvent les corps. (Du grec *dunamis* force, puissance, dérivé de *dunamai* je peux.)

Dynamomètre, s. m. (*Di-na-mo-mè-tre*) Instrument de Physique, inventé par M. *Regnier*, à la demande de M. *de Buffon*, pour connoître et comparer la force musculaire des membres de l'homme, celle des animaux, etc. (Du grec *dunamis* puissance, force, et *métron* mesure.)

Dynaste, s. m. Petit Souverain dont les états étoient peu considérables, ou qui n'y exerçoient qu'une autorité précaire. (Du grec *dunastès*, Voyez *Dynastie*.)

Dynastie, s. f. (*Di-nas-ti-e*) Suite de Rois ou de Princes d'une même race, qui ont régné dans un pays. (Du grec *dunastéia* puissance, autorité, empire, dérivé de *dunamai* j'ai l'autorité, la puissance.)

Dyptiques, s. m. pl. Voy. *Diptiques*.

Dysanagogue, adj. (*Dis-a-na-go-ghe*) T. de Médecine. Se dit de la matière épaisse et visqueuse logée dans les bronches du poumon, d'où elle ne sort qu'avec beaucoup de peine. (Du grec *dusanagôgos* difficile à rejeter, à expectorer, formé de *dus* difficilement, et *danagô* je porte en haut.)

Dyscinesie, s. f. (*Dis-ci-né-zi-e*) T. de Méd. Difficulté de se mouvoir. (Du grec *duskinésia*, formé avec la même signification, de *dus* difficilement, et de *kinein* mouvoir.)

Dyscole, adj. qui se dit 1.° d'une personne de mauvaise humeur, avec qui il est difficile de vivre. *Votre enfant dyscole gâte tout*. Rousseau, dans *Emile*. —2.° Au fig. de celui qui s'écarte de l'opinion reçue. (Du grec *duskolos*, formé de *dus* difficilement, et de *kolon* nourriture.)

Dyscrasie, s. f. (*Dis-kra-zi-e*) T. de Méd. Mauvais tempérament, mauvaise constitution. (Du grec *duskrasia*, fait dans le même sens de *dus* particule qui, dans la composition, signifie *mauvais*, et de *krasis* mélange, tempérament, constitution.)

Dysépulotique, adj. (*Dis-é-pu-lo-ti-ke*) Se dit en Chirurgie, des plaies qui se cicatrisent difficilement. (Du grec *dus* difficilement, et *epoulôtikos* qui cicatrise.)

Dysesthésie, s. f. T. de Méd. Affoiblissement ou privation totale du sentiment. (Du grec *dus* difficilement, et *aisthèsis* sentiment, dérivé du verbe *aisthanomai* sentir.)

Dysménorrhée, s. f. (*Dis-mé-no-ré-e*, *r* forte) T. de Médec. Ecoulement difficile des règles chez les femmes. (Du grec *dus* difficilement, *mên* mois, et *rhéô* je coule.)

Dysodie, s. f. T. de Méd. Puanteur, exhalaison fétide du corps. (Du grec *dus* qui, dans la composition du mot, signifie mauvais, et *ozô* je sens.)

Dysorexie, s. f. T. de Médec. Diminution d'appétit, dégoût. (Du grec *dus* difficilement, et *orexis* appétit.)

Dyspepsie, s. f. (*Dis-pèp-ci-e*) T. de Méd. Digestion laborieuse. (Du grec *duspepsia*, formé dans le même sens de *dus* difficilement, avec peine, et *peptô* je cuis, je digère.)

Dyspermatisme, s. m. T. de Médec. Emission lente, difficile ou nulle de la liqueur séminale. Mot nouveau. (Du grec *dus* difficilement, avec peine, et *sperma* semence.)

Dysphagie, s. f. (*Dis-fa-ji-e*) T. de Méd. Difficulté de manger. (Du grec *dus* difficilement, et *phagô* je mange.)

Dysphonie, s. f. (*Dis-fo-ni-e*) T. de Méd. Difficulté de parler. (Du grec *dus* difficilement, et *phoné* voix.)

Dyspnée, s. f. (*Dis-pné-e*) T. de Médec. Respiration pénible; difficulté de respirer. (Du grec *duspnoia*, fait avec la même signification, de *dus* difficilement, et *pneô* je respire.)

Dyssenterie, s. f. (*Di-san-te-ri-e*) Devoiement avec douleur d'entrailles; espèce de flux de sang: *Il est mort d'une dyssenterie*. (Du grec *dusentéria*, formé de *dus* difficilement, avec peine, et *enteron* entrailles, intestins; *difficulté d'intestins*.)

Dyssentérique, adject. (*Di-san-té-ri-ke*) Qui appartient à la *dyssenterie*: *Flux dyssentérique.*

Dysthymie, s. f. (*Dis-ti-mî-e*) Anxiété, mal-aise, abattement d'esprit. (Du grec *dusthumia*, fait dans le même sens de *dus* difficilement, avec peine, et de *thumos* esprit.)

Dystokie, s. f. (*Dis-to-kî-e*) T. de Méd. Accouchement laborieux. (Du grec *dustokia*, formé de *dus* difficilement, et *tiktô* j'accouche.)

Dysurie, s. f. (*Di-su-rî-e*) T. de Medec. Difficulté d'uriner. (Du grec *dusouria*, fait de *dus*, difficilement, avec peine, et *oureô* j'urine.)

Dytique, s. m. (*Di-ti-ke*) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des *Créophages*, qui vivent dans l'eau, où ils marchent, volent et nagent. (Du grec *dutikos*, fait de *dutês* plongeur, dérivé de *dunô* je plonge.)

E

E, s. m. La cinquième lettre de l'Alphabet françois, et la seconde des voyelles. On en distingue quatre espèces; l'*e* muet, qui est sans accent: *Ame*; l'*é* fermé qui prend l'accent aigu: *Aimé*; l'*è* ouvert qui prend tantôt l'accent circonflexe: *Arrêt*; tantôt l'accent grave: *Succès*; l'*e* moyen, qui est ou simple, comme dans la dernière syllabe de *Caquet* et la seconde de *Trompette*; ou plus appuyé ou plus ouvert comme dans *Certain*, etc. L'*e* moyen est souvent marqué de l'accent grave: *Père*, *Modèle*, etc. L'accent circonflexe, par la fonction que l'usage lui a assignée dans notre langue, n'indique proprement, lorsqu'on le trouve placé sur un *e* ainsi que sur toute autre voyelle, n'indique, dis-je, que la suppression d'une lettre dans la syllabe: *Tête* qui s'écrivoit anciennement *Teste*, *Être* qui s'écrivoit *Estre*, etc.

Le trema mis sur un *e* indique que l'*e* se prononce séparément de la voyelle qui précède. Voy. *Trema.*

Eacées, s. et adj. f. pl. Fêtes solennelles que les Anciens célébroient à Egine, en l'honneur d'*Eaque* qui en avoit été Roi.

Eau, s. f. (*ô*, s. d.) Substance liquide, visible, transparente, qui a la propriété de mouiller tout ce qu'elle touche, et qui, lorsqu'elle est pure, est sans couleur, sans odeur et sans saveur. On l'a pendant long-temps regardée comme un corps simple et un élément: les expériences de *Lavoisier* ont prouvé qu'elle étoit composée d'oxigène et d'hydrogène, dans la proportion de 85 à 15: *Eau de source*, *de fontaine*, *de puits*, *etc. L'eau de la mer.* (Du latin *aqua*, dont on a fait d'abord *aigue*, mot usité encore dans le midi de la France, et par des changemens successifs, *eau.*) —Pluie: *Il est tombé bien de l'eau; le temps est à l'eau.* —Mer, rivière, lac, étang: *Au bord de l'eau; passer l'eau; aller par eau.* —Au plur. *Eaux minérales*: *Aller aux eaux; prendre les eaux.* —Humeur; sérosité: *Les eaux qui tombent, qui distillent du cerveau.* —Sueur: *Être tout en eau.* —Pop. Urine: *Faire de l'eau.* —Liqueur artificielle: *Eau rose*, *eau de senteur*, *etc.* —Lustre, brillant qu'ont les perles, les diamans.

Eau douce, eau des rivières, des étangs, etc. à la différence de l'*eau* de la mer qui est salée: *Poisson d'eau douce.* —*Eau bénite*, celle que le Prêtre bénit avec les cérémonies prescrites par l'Eglise. —Figur. et famil. *Eau bénite de Cour*, vaine protestation de service et d'amitié. —*Eau lustrale*, eau avec laquelle les Prêtres des Anciens lavoient ou aspergeoient ceux qui entroient dans les temples, etc. après y avoir éteint un charbon ardent tiré du foyer des sacrifices. —*Eau blanche*, 1.° eau pour les chevaux, dans laquelle on a mis du son. —2.° Dans la Bonneterie, etc. bain léger de savon. —*Eau forte*, 1.° liqueur acide qui ronge et dissout les métaux, excepté l'or: c'est l'acide nitreux des Chimistes modernes. —3.° Estampe qui est le produit du dessin que l'Artiste a tracé sur le vernis, et qu'il a fait creuser par l'*eau forte*: *Les eaux fortes de Boissieu sont pleines d'esprit.* —*Eau régale*, mélange de l'acide nitrique et de l'acide muriatique; elle est le dissolvant de l'or. —*Eau sure*, 1.° eau commune aigrie par la fermentation du son, dont se servent les Teinturiers. —2.° Mélange d'alun et de tartre qui sert à éprouver les étoffes par le débouilli. —*Eau de vie*, liqueur spiritueuse et inflammable qui se tire par la distillation des vins et des autres liqueurs fermentées. —*Eau de la Reine d'Hongrie*, esprit de vin distillé, chargé de l'esprit ou de l'odeur du romarin. —*Eau sans pareille*, produit de la distillation de la bergamote, du citron, du cedrat, du romarin.

Faire de l'eau, en termes de Marine, faire provision d'eau douce. —*Faire eau*, se dit d'un vaisseau dans lequel l'eau s'introduit. —*Donner l'eau* (Draperie, Chapellerie, etc.) lustrer, appreter. —*Ce fruit ne sent que l'eau*, ne sent rien, est insipide. —*Les eaux sont basses*, il y a peu d'eau dans la rivière. Fig. et fam. Il y a peu d'argent dans la bourse, peu de vin dans le tonneau, dans la bouteille. —Fig. *Ils sont revenus sur l'eau*, ils ont rétabli leurs affaires. —Fig. *Battre l'eau*, perdre sa peine. On dit dans le même sens, *donner un coup d'épée dans l'eau.* —*Cette affaire est à vau-l'eau*, est manquée. —Proverb. 1.° *Nager en grande eau*, être dans l'abondance. —2.° *Faire venir l'eau au moulin*, faire venir du profit à la maison. —3.° *Pêcher en eau trouble*, faire son profit pendant le trouble, la division, etc. —4.° *Il est comme le poisson dans l'eau*, il ne lui manque rien. —5.° *Il a mis de l'eau dans son vin*; il a modéré son emportement, ses prétentions. —6.° *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau*, le tenir en suspens sans lui donner de réponse positive; l'amuser.

Faux et Forêts, s. f. pl. Juridiction qui connoissoit de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel. Elle a été remplacée par une Administration qui a spécialement pour objet la conservation des forêts.

Ebages, s. m. pl. T. d'Antiq. Nom que les Gaulois de certains cantons donnoient à leurs Druides.

s'Ebahir, v. réc. (*É-ba-ir*, l'*h* s'aspire) S'étonner. Il vieillit. (Suivant quelques-uns, de l'hebreu *schebasch*, être étonné.)

Ebahissement, s. m. (*E-ba-i-ce-man*) Étonnement; admiration subite.

Ebarber, v. a. (*E-bar-bé*) Oter les parties excédentes et superflues d'une chose: *Ebarber du papier*, *des plumes*, *des pieces de monnoie*, etc. —Dans la gravure en taille-douce, enlever avec le ventre du burin ou avec l'*ebarboir*, la petite lèvre ou *barbe* qui reste au bord de la taille, afin que le trait paroisse net. (De la particule extractive *e*, et de *barba* barbe; *raser*, *couper la barbe*.)

Ebarber les tables, en termes de Plombier-lamineur, en ôter le sable avec des brosses, avant de les mettre sur le laminoir. —*la lettre* (Imprimerie), enlever le talus du pied de la lettre, lorsqu'il est trop relevé.

Ebarboir, s. m. (*É-bar-boar*) Outil qui sert à *ebarber*.

Ebarbure, s. f. (Imprimerie) Petit fragment de fonte enlevé en *ébarbant* la lettre.

Ebardoir, s. m. (*É-bar-doar*) Outil de Menuisier qui diffère du grattoir, en ce qu'il a quatre côtés au lieu de trois.

Ebaroui, ie, adj. T. de Marine: Desséché. Il se dit d'un vaisseau dont le bordage est desséché par le soleil ou par le vent.

Ebat, s. m. (*E-ba*) Plaisir; passe-temps; divertissement. Il ne se dit plus que dans le style familier et au pluriel: *Prendre ses ebats*.

Mener les chiens à l'ebat (Chasse), les promener.

Ebattement, s. m. (*É-ba-te-man*) Le même qu'*ébat*. Il est vieux.

s'Ebattre, v. réc. (*E-ba-tre*) Se réjouir, se divertir. Il vieillit. (Suivant *Périon*, du grec *spatalaô* je vis dans la mollesse, dans les plaisirs; suivant *Caseneuve*, du grec *embateuein* aller, marcher, se promener; suivant *Menage*, du latin *spatiari* se promener.)

Ebaudi, ie, adj. (*E-bô-di*, d.) Étonné, surpris. Style populaire et plaisant. On disoit autrefois *abaubi*.

Ebauche, s. f. (*E-bô-che*) Ouvrage de Peinture ou de Sculpture grossièrement commencé. Ce mot dit plus qu'*Esquisse* qui n'est qu'un modèle incorrect de l'ouvrage, le premier trait au crayon sur le papier, le modèle en terre cuite, etc.; au lieu que l'*ébauche* est l'ouvrage lui-même commencé et non fini. —On le dit au figuré des ouvrages d'esprit.

Ebaucher, v. a. (*É-bô-ché*, d.) Commencer grossièrement un morceau de Peinture ou de Sculpture, et fig. un ouvrage d'esprit. (Quelques Etymologistes, suivant lesquels *ébaucher* s'est prononcé autrefois *éboscher*, le dérivent de l'ancien mot *bosc* bois, et de la particule extractive *é*; *ôter le plus gros du bois*.)—Passer le chanvre par l'*ébauchoir*.

Ebauchoir, s. m. (*E-bô-choar*, d.) Outil de Sculpteur pour *ébaucher*.) —Séran ou grand peigne, à dents droites et grosses, propre à *ebaucher* le chanvre. —Autre outil de Charron, de Charpentier, etc.

Ebaudir, v. act. (*E-bô-dir*, d.) Récréer: *Ebaudir ses esprits*. Il est vieux, et ne s'emploie qu'en plaisantant. On disoit aussi *S'ébaudir*.

Ebaudissement, s. m. (*E-bô-di-ce-man*) Récréation. Il est vieux.

Ebbe, s. f. Terme de Marine, emprunté de l'anglois: Reflux de la mer.

Ebenacées, s. f. pl. Famille de plantes à laquelle appartient l'*ébénier*. (Du grec *ebenos* ébène.)

Ebène, s. f. Bois exotique dont on connoît plusieurs espèces; la noire, la rouge et la verte. L'arbre qui donne la première est très-grand et très-gros, et croît à Madagascar. Celui qui donne l'ébène verte est très-petit et très-touffu; il croît aux Antilles. L'ébène rouge est le bois de la Grenadille de marqueterie. (Du grec *ebenos*, dont les Latins ont fait *ebenus*.)

Ebéner, v. a. (*E-bé-né*) Donner à du bois la couleur de l'*ebène*.

Ebénier, s. m. (*E-bé-nié*) Arbre dont le bois s'appelle *ébene*.

Ebénier des Alpes, Voy. *Cytise*.

Ebéniste, subst. m. Ouvrier qui travaille en *ébène*, en marquèterie.

Ebertauder, v. a. (*E-bèr-tô-dé*, d.) T. de Manufacture: Tondre un drap ou une ratine en première coupe.)

Eblouir, v. a. (*E-blou-ir*) Empêcher l'usage de la vue par une lumière trop vive: *Le soleil*, *la grande blancheur éblouit la vue* ou *les yeux*; et fig. *C'est une beauté qui éblouit*. —Plus fig. 1.° Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant, de spécieux. —2.° Tenter; séduire. (De l'italien *abbagliare*, fait dans la même signification de *lucetta*, formé du latin *luce*, ablatif de *lux* lumière. *Ménage*.)

Eblouissant, ante, adj. verbal, qui a les mêmes significations qu'*Eblouir*.

Eblouissement, s. m. (*E-blou-i-ce-man*) Difficulté de voir causée par une trop grande lumière, ou dans une autre acception, par quelque vapeur ou autre cause intérieure.

Eborgner, v. a. (*E-bor-gné*, en mouillant *gn*) Crever un œil; rendre *borgne*. —Par exagération, faire grand mal à l'œil. —On dit fig. *Cet arbre*, *ce mur éborgne cette chambre*, *lui ôte une partie de sa vue*, *de son jour*.

Ebougeuse, s. f. (*E-bou-jeû-ze*) Ouvrière qui, avec des pincettes, enlève les nœuds et les pailles des étoffes, au sortir du métier.

Ebouillir, v. n. (mouillez les *ll*) Diminuer à force de *bouillir*. Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe.

Eboulement, s. m. (*E-bou-le-man*) Chute de ce qui *éboule*.

Ebouler, v. n. *et* s'Ebouler, v. r. Tomber en s'affaissant, sur-tout en parlant des terres. Pour les bâtimens, on dit d'ordinaire *S'écrouler*. (Du latin *bolus*, en grec *bôlos* motte de terre.)

Eboulis, s. m. (*E-bou-li*) Chose *eboulée*.

Ebourgeonnement, s. m. (*É-bour-jo-ne-man*) Action d'*ébourgeonner*.

Ebourgeonner, v. a. (*E-bour-jo-né*) Oter les *bourgeons*.

Ebourgeonneurs, s. m. pl. Nom donné à certains oiseaux qui mangent les boutons ou *bourgeons* des arbres prêts à s'épanouir.

Ebouriffé, **ée**, adj. (*E-bou-ri-fé*) *Être ébouriffé*, avoir les cheveux, la coiffure en désordre.

Ebourrer, v. a. (*É-boû-ré*, *r* forte) Terme de Corroyeur : *Oter la bourre.* —En termes de Chapelier, ôter le jare qui étoit resté dans l'étoffe.

Ebouziner, v. act. (*É-bou-zi-né*) Oter le *bouzin* d'une pierre ; c'est-à-dire, cette croûte tendre qui tient autant de la terre que de la pierre.

Ebranchement, s. m. (*É-bran-che-man*) Action d'*ébrancher*. —Effet de cette action.

Ebrancher, v. a (*É-bran-che*) Dépouiller un arbre de ses *branches*, en les coupant ou en les rompant.

Ebranlement, s. m. (*É-bran-le-man*) Secousse : *L'ébranlement du cerveau.* —On dit au fig. *l'ébranlement de sa fortune*, etc.

Ebranler, v. a. (*É-bran-lé*) Donner des secousses. —Fig. En parlant des personnes ; frapper, toucher, émouvoir, rendre moins ferme, moins assuré.

s'Ebranler, v. r. *Branler*, chanceler. —En t. de Guerre, commencer à se mouvoir et à agir ; *ou* se mettre en mouvement pour prendre la fuite.

Ebrasement, s. m. (*E-bra-ze-man*) Terme d'Architecture : Elargissement des côtés ou jambages d'une voûte ou d'une porte.

Ebraser, v. a. (*E-bra-zé*) Elargir en dedans la baie d'une porte, d'une croisée.

Ebrécher, v. a. (*E-bré-ché*) Faire une petite *breche* : *Ebrecher un couteau*, *un rasoir*, *un pot de terre*, etc. *s'ébrécher une dent.*

Ebrener, v.a. (*E-bré-né*) Oter les matières fécales d'un enfant. Il est bas. (De *bran* matière fécale.)

Ebrétauder, v. a. Voy. *Ebertauder*.

Ebrillade, s. f. (mouillez les *ll*) T. de Manége : Secousse qu'on donne avec la bride à un cheval, pour le retenir ou le faire tourner.

Ebrouer, v. a. (*E-brou-é*) T. de Teinturier : Laver et passer dans l'eau une pièce d'étoffe ou de toile.

s'Ebrouer, v. pron. Il se dit d'un cheval qui, à la vue des objets qui l'effraient, ou lorsqu'on veut le retenir, fait frémir ses naseaux avec une sorte de *bruit* et de ronflement.

Ebruiter, v. act. (*E brui-té*) Divulguer, rendre public. (Du mot *bruit.*)

s'Ebruiter, v. pron. Se divulguer, devenir public.

Ebuard, s. m. (*E-bu-ar*) Coin de bois fort dur qui sert à fendre des bûches, etc.

Ebullition, s. f. (prononcez les *ll* sans les mouiller, *E-bul-li-cion*) Sorte de maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. —Mouvement de la liqueur qui bout. Voyez *Effervescence.* (Du latin *ebullitio*, fait dans le même sens du verbe *ebullire* bouillonner.)

Ecachement, s. m. (*É-ka-che-man*) Froissure, contusion, brisure d'un corps dur.

Ecaché, **ée**, part. p. d'*Ecacher*, et adj. *Nez écaché*, camus et aplati.

Ecacher, v. a. (*E-ka-ché*) Aplatir ; froisser ; écraser ; briser en pressant : *Ecacher une noix.* (De l'espagnol *escarchar* qui, suivant *Covarruvias*, signifie proprement fouler la terre.) —En t. de Tireur d'or, aplatir le trait entre deux cylindres d'acier.

Ecacheur d'or, s. m. Ouvrier qui *écache* l'or.

Ecafer, v. act. (*E-ka-fé*) T. de Vannier : Partager l'osier pour ourdir.

Ecague, s. f. (*E-ka-ghe*) T. de Passementier. Portion d'un écheveau qu'on a divisé pour le devider plus facilement.

Ecaille, s. f. (*E-kâ-glie*, mouillez les *ll*) Petites pièces luisantes, glissantes et dures qui couvrent la peau des poissons et de certains reptiles. —Coquille ou coque dure qui couvre les poissons appelés *Testacés.* —En Botaniq. production mince, aplatie, souvent sèche, coriace, quelquefois colorée, qui couvre ou enveloppe certaines parties des végétaux. —En Arch. éclat de marbre ou de pierre. —Pièce de rocher délitée, dont on se sert pour broyer les couleurs. —Petite partie qui se detache d'un tableau. (De l'allemand *schale*, dont les Italiens ont fait *squaglia*, les Anglois *scale*, et que nous avons nous-mêmes long-temps écrit *schalle*, puis *escaille*, et enfin *écaille.*)

Ecaillé, **ée**, adj. A qui on a *ôté* les *écailles* : *Une carpe écaillée.* —Dans le sens contraire, qui est *couvert d'écailles* : *Animaux écaillés.*

Ecaillement, s. m. (*E-ka-glie-man*, mouill. les *ll*) *Ecaille* de cuivre que vendent les Chaudronniers.

Ecailler, **ère**, subst. (*E-kâ-glié*, *gliè-re*) Celui, celle qui vend et qui ouvre des huîtres à l'*écaille.*

Ecailler, v. a. (*E-ka-glié*) Oter les *écailles.* *Ecailler le plomb*, en termes de Plombier, le mettre en état de recevoir la soudure.

s'Ecailler, v. n. Tomber par *écailles* : *Ce tableau s'écaille*, *est tout écaillé.*

Ecailleux, **euse**, adj. (*E-kâ-glieû*, *eû-ze*) Qui se lève par *écailles* : *Ardoise écailleuse.* —Composé d'*écailles*, semblable à des *écailles* : *La racine du lis est écailleuse ; une peau dure et écailleuse.*

Ecaillon, s. m. (*E-kâ-glion*) T. de Manége : Croc ou crochet d'un cheval.

Ecaillures, s. f. pl. (*E-kâ-gliu-re*, mouillez les *ll*) T. de Plombier. Pellicules de plomb qu'on enlève avec le gratoir ou avec le ciseau.

Ecale, s. f. Coque, couverture d'un œuf. —Ecorce des noix, des pois, des fèves, etc. (Il a la même origine qu'*écaille.*) —Dans les Manufactures de blondes, portion de soie (la cinquième partie d'un tiers) dans laquelle sont comprises plusieurs centaines contenues avec une gomme légère et blanche. —En termes de Marine, port de mer où l'on entre par occasion.

Ecaler, v. a. (*E-kâ-lé*) Oter *l'écale.* On dit aussi *S'écaler.*

Ecang, **Ecanguer**, **Ecangueur** ; V. *Espade*, *Espader*, *Espadeur.*

Écarbouiller, verb. act. (*E-kar-bou-glié*, mouillez les *ll*) Ecraser, ecacher. Il est populaire.

Écarissoir, s. m. (*E-ka-ri-soar*) En t. de Bijoutier, espèce d'aiguille ou fil rond d'acier propre à nettoyer le dedans des charnières des tabatières. —En t. de Cirier, instrument de buis pour former les angles d'un flambeau. —En t. de Doreur en feuilles, foret aigu par les deux bouts, qui sert à continuer un trou sans l'élargir. —En t. d'Eperonier, poinçon à pans, pour aplatir une pièce. —En t. de Vannier, instrument formé de deux crochets tranchans, entre lesquels on tire le brin d'osier qu'on veut équarrir.

Écarlate, subst. f. Couleur rouge fort vive, dont la base est la cochenille ou le kermès. (De *scarleta* ou *scarletum*, employe dans la basse latinité avec la meme signification, d'où les Italiens ont fait également *scarlatto*, et les Anglois *scarlet*.) —Étoffe teinte de cette couleur.

Proverbialement : *Avoir les yeux bordes d'écarlate*, extrêmement rouges.

Écarlatin, s. m. (*E-kar-la-tein*) Espèce de cidre du Cotentin en Normandie.

Écarlatine, adj. f. *Fievre écarlatine*, qui rend la peau très-rouge. On l'appelle vulgairement *Scarlatine*.

Écarner, Voy. *Echancrer*.

Écarquillement, s. m. (*E-kar-ki-glie-man*) L'action d'*écarquiller*. Il est familier.

Écarquiller, v. act. (*E-kar-ki-glié*, en mouillant les *ll*) Ecarter trop les jambes ; ouvrir trop les yeux. Il est familier. (Du latin *ex-varicare*, formé de la particule *ex*, qui dans la composition signifie souvent augmentation, et de *varicare* ouvrir les jambes, etc. *Ménage*.)

Écart, s. m. (le *t* ne se prononce pas) Action de *s'écarter* : *Pour éviter le coup il fit un écart ; mon cheval s'est fait un écart*, s'est estropié en faisant un *écart*. —En t. de Danse, *faire un écart* ; porter le pied à côté. —Fig. *Faire un écart dans le discours* ; s'écarter mal-à-propos de son sujet. *Cet homme est sujet à faire des écarts* ; il n'a pas une conduite bien reglée. —Cartes que l'on écarte à certains jeux : *Voyons votre écart*. Voy. *Ecarter*. —Dans la construction des vaisseaux, jonction de deux pièces de bois au bout l'une de l'autre. —En t. de Paveur, fragmens de grès propres à revêtir les fournils, le dessous des auges, etc. —En t. de Blason, chaque quartier d'un ecu divisé en quatre. (Suivant *Ménage*, du latin *ex-parte*, par le changement ordinaire du *p* en *c*, *expartere se*, sortir de sa part, c'est-à-dire du lieu où l'on est ; *s'écarter*.)

A l'écart, adv. A part, en particulier : *Tirer à l'écart*. —En un lieu détourné, écarté : *Mener à l'ecart*.

Écartable, adj. m. et fém. Terme de Fauconnerie. Il se dit des oiseaux qui ont la coutume de monter en essor quand le chaud les presse.

Écarté, ée, part. p. d'*Ecarter*, et adj. Détourné : *Chemin écarté*, *route ecartee*.

Rameaux ecartés (Botan.), séparés et éloignés l'un de l'autre à angles droits.

Écartelé, ée, part. p. d'*Ecarteler*, et adj. En termes de Blason, divisé en quatre parties égales.

Écarteler, v. act. (*É-kar-te-lé*) Tirer à quatre chevaux.

Écarteler, v. n. T. de Blason ; Partager l'écu en *quatre* : *Il écartele d'argent et de sable*.

Écartelure, s. f. T. de Blason : Division de l'écu *écartelé*.

Écartement, s. m. (*E-kar-te-man*) Action d'*écarter*. —Etat de ce qui est *ecarté*. Trév.

Ecartement de bouton (Monnoie), c'est lorsque le bouton de métal, dans l'essai à la coupelle, n'ayant pas eu assez de chaleur, *s'écarte* et se fend.

Écarter, v. a. (*E-kar-té*) Eloigner ; disperser : *Ecarter les ennemis, la foule ; le vent a écarté les nuages*. Voy. *Eloigner*. —Détourner : *Ecarter du droit chemin*. —Eparpiller : *Ce fusil écarte son plomb*. —A certains jeux de cartes, quitter, mettre à part celles dont on ne veut point se servir pour en prendre d'autres.

s'Écarter, v. r. S'éloigner : *S'écarter de la foule*. —Se detourner.

Écatir, v. a. T. de Manufacture. Presser un drap légèrement et sans carton. Voy. *Catir*.

Écbole *ou* Élévation, s. f. Dans les plus anciennes musiques des Grecs, alteration du genre enharmonique, qui elevoit accidentellement une corde de cinq dièses au dessus de son accord ordinaire. (Du grec *ekbolê* action de jeter, fait d'*ekballô* je jette.)

Écbolique, adj. (*Ek-bo-li-ke*) T. de Médec. qui se dit des remèdes qui facilitent l'accouchement, ou qui causent l'avortement. (Du grec *ekbolios*, fait dans le même sens d'*ekballô* je chasse, j'expulse, derive de *ballô* je jette.)

Eccanthis, s. m. (*E-kan-tice*) T. de Méd. Excroissance de chair au coin de l'œil. (Du grec *ek* de, et *kanthos* l'angle de l'œil.)

Eccathartique, s. m. et adj. (*E-ka-tar-ti-ke*) T de Médecine : Remède purgatif ou desobstruant. (Du grec *ek* de, hors, et *kathairô* je purge.)

Ecce-homo, s. m. pris du lat. (*Ek-cé-ô-mô*) Tableau qui represente Jésus-Christ devant Pilate.

Ecchymose, s. f. (*E-ki-mô-ze*) T. de Chirurgie : Epanchement de sang entre la peau et la chair, causé par une légère contusion. (Du grec *ekchumôsis*, fait avec la même acception, d'*ekchunô* je verse, je répans au dehors ; ou d'*ekchumoô* derivé d'*ek* hors, et *chumos* suc, humeur ; *effusion d'humeur*.)

Ecclésiaste, s. m. (*E-klé-zi-as-te*) Un des Livres de l'Ancien Testament. (Du grec *ekklêsiastês* prédicateur, dérivé d'*ekklêazein* haranguer, prêcher, qui vient d'*ekkaleô* j'assemble ; parce que, dit M. *Morin*, Salomon auteur de l'*Ecclésiaste*, a pour but de rassembler autour de lui tous ceux qui veulent prendre soin de leur salut, comme un Prédicateur assemble son auditoire.)

Ecclésiastique, s. m. (*E-klé-zi-as-ti-ke*) Nom d'un autre Livre de l'Ecriture-Sainte. —Celui qui s'est engagé à servir Dieu dans son *Eglise* (Du grec *ekklêsiastikos*, fait d'*ekklêsia* église.)

Ecclésiastique, adj. Qui regarde l'*Eglise;* qui appartient à l'*Eglise.*

Ecclésiastiquement, adv. (*E-klé-zi-as-ti-ke-man*) D'une manière *ecclésiastique* : *Il vit ecclesiastiquement.*

Ecope, s. f. Fracture d'un os plat. (Du grec *ekkopé* entaille, dérivé de *koptó* je coupe, je taille.)

Eccoprotique, adject. Terme de Pharmacie, qui se dit des purgatifs doux. (Du grec *ek* hors, et *kopros* excrément : parce que ce purgatif n'évacue que les matières fécales.)

Eccorthatique, adj. Terme de Pharmacie, qui se dit des remèdes contre les obstructions, ou de ceux qui, appliqués sur la peau, en ouvrent les pores. (Du grec *ek* dehors, et *korthaó* j'amasse, j'entasse; *qui expulse les humeurs amassées dans le corps.*)

Eccrinologie, s. f. Partie de la Médecine qui traite des excrétions. (Du grec *ekkrinó* je sépare, et *logos* discours.)

Ecdusies ou Ecdysies, s. f. pl. (*Ek-du-zî-e*, *Ek-di-zî-e*) T. d'Antiq. Fête instituée à Phestos, ville de Crète, en l'honneur de Latone. (Du grec *ekducia*, fait d'*ekdukin* deshabiller; parce que cette Déesse avoit changé en garçon une jeune fille, qui en conséquence avoit quitté les habits de son sexe, pour prendre ceux de l'autre.)

Ecervelé, ée, adject. Qui est sans jugement, sans prudence; étourdi; qui manque de *cervelle* : *Tête écervelée.* —On dit aussi substant. *c'est un jeune écervelé, une petite écervelée.*

Echafaud, s. m. (*E-cha-fó*) Planches soutenues par des trétaux ou par des pièces de bois fichées dans un mur, à l'usage des Maçons, etc. —Ouvrage de charpente élevé pour y placer des spectateurs, afin de voir commodément quelque cérémonie, quelque spectacle. —Espèce de théâtre en charpente, dressé pour l'exécution des criminels. (De l'allemand *schauhaus*, formé avec la même signification, de *schauen* regarder, et de *haus* maison. Dans l'allemand moderne, on dit *schaffot*. Les Italiens disent *catasalco*, fait du grec *kata* et du latin *palus*, dans la signification de pieu.)

Echafaudage, subst. m. (*E-cha-fó-da-je*) Construction des *échafauds* nécessaires pour travailler à un bâtiment : *Cet échafaudage est mal dressé.*

Echafauder, v. n. (*E-cha-fô-dé*) Dresser des *échafauds* pour bâtir.

Echalas, s. m. (*E-cha-lâ*) Perche mince qui sert à soutenir les ceps des vignes. —On se sert aussi d'*échalas* pour soutenir de petits arbres, des arbustes. (Du latin barbare *scalaceus*, dérivé avec la même acception, de *scala* échelle.)

Echalassement, s. m. (*E-cha-la-ce-man*) Action d'*échalasser.*

Echalasser, v. a. (*E-cha-la-cé*) Garnir une vigne *d'échalas.*

Echalier, s. m. (*E-cha-lié*) En plusieurs Provinces c'est la même chose que *haie.* Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

Echalote, s. f. Plante potagère, à fleur liliacée, dont la racine est un assemblage de petites bulbes qui ont l'odeur et la saveur de l'ail. (Du lat. *ascalonia*, qui se trouve dans Pline avec la même signification, et qui, suivant plusieurs, a été fait d'*Ascallon* ville de Judée, autour de laquelle croissoit en abondance cette sorte d'oignon.) —En t. d'Organiste, petite lame de laiton mobile et tremblante, qui sert de languette aux tuyaux d'anche.

Echampeau, subst. m. (*E-chan-pó*) Bout de ligne auquel l'on attache l'hameçon pour pêcher la morue.

Echampir ou Echamper, v. a. (*E-chan-pir*) T. de Peinture : Contourner une figure, un ornement, un feuillage, en séparant le contour d'avec le fond. (De la particule extractive *é*, et du subst. *champ; tirer du champ.*))

Echancré, part. p. et adj. Voy. *Echancrer.* —Se dit en Botanique d'une feuille dont le sommet a une entaille profonde et élargie.

Echancrer, v. act. (*E-chan-kré*) Tailler, vider, couper en dedans, en forme d'arc ou de croissant. Il se dit des étoffes, de la toile, du cuir, du bois, etc. (Du lat. *cancer*, chancre ou cancer; parce que les cancers rongent la chair en forme d'arc. *Ménage.*)

Echancrer les faux plis (Draperie), les effacer.

Echancrure, s. f. Coupure faite en dedans, en forme de demi-cercle.

Echandole, s. f. Espèce de petit ais qui sert à couvrir les toits. (De l'ancien mot latin *scandula*, qui signifie la même chose.)

Echange, s. m. Change d'une chose pour une autre; troc : avec cette différence qu'*échange* se dit des choses considérables; et *troc*, de celles de moindre valeur.

En échange, adv. A la place de.... en remplacement. —A la tête d'une phrase il signifie d'autre part, d'un autre côté.

Echanger, verb. act. (*E-chan-jé*) Faire un *échange;* changer une chose pour une autre. Il est du style noble; *troquer* est du style familier, et *permuter* du style de Palais. —En t. de Drapier, placer au milieu du carton les plis du drap qui étoient sur la tranche, afin de les effacer à une seconde presse. —Laver le linge à l'eau simple, avant de le mettre en lessive.

Echanson, s. m. Officier qui sert à boire à un Empereur, à un Roi, à un Prince. (Du latin *scantiane* ablatif de *scantio*, qui a été dit dans la basse latinité pour *pincerna* échanson.)

Echansonnerie, s. f. Lieu où est la boisson des Princes, etc. —Corps des Officiers qui leur servent à boire.

Echantiller, v. act. (*E-chan-ti-glié*, en mouillant les *ll*) Confronter un poids avec l'étalon. On dit plus souvent et mieux *échantilloner.*

Echantillon, subst. m. (*E-chan-ti-glion*, mouillez les *ll*) Petit morceau de quelque chose que ce soit, qui sert de montre pour faire connoître la pièce. Il se dit sur-tout des étoffes. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *cantillo*, dimin. de *canthus* qui signifie proprement le coin de l'œil, et dont nous avons fait également *chanteau de pain*, etc.) —Au

figuré, ouvrage, morceau, passage qui fait juger d'un Auteur; et fam. discours, action qui fait connoître le caractère d'une personne.

Bois d'echantillon, bois que les Marchands vendent à une longueur et épaisseur déterminées. — *Pavé d'échantillon* (Paveur), celui dont l'équarrissage tombe sensiblement au-dessous de sept pouces.

Echantillonner, v. a (*E chan-ti-glio-né*) Conférer un poids ou une mesure avec sa matrice originale. — Couper des *échantillons* d'une pièce d'étoffe.

Echanvrer, v. a. *Echanvrer la filasse*, en ôter les plus grosses chenevottes. En Normandie on dit *écousser*.

Echanvroir, s. m. (*E-chan-vroar*) Instrument avec lequel on *échanvre*.

Echappade, s. f. (*E-cha-pa de*) T. de Gravure en bois: Accident qui arrive lorsque l'outil *échappe*, et va tracer un sillon sur une partie déjà gravée.

Echappatoire, s. f. (*E-cha-pa-toa-re*) Défaite, subterfuge: moyen adroit pour se tirer d'embarras. Il est fam.

Echappe, s. f. (*E-cha-pe*) T. de Fauconnerie: Action de mettre en liberté des oiseaux pour lâcher sur eux des oiseaux de proie.

Echappes, pl (Passementerie) Pièces du métier à faire les galons.

Echappé, ée, part. p. et adj. Voy. *Echapper* et *S'échapper*. — On dit fig. et fam d'un jeune homme inconsidéré et emporté, que *c'est un cheval échappé*, qu'*il fait le cheval échappé*.

Echappé, s. m. Terme de Manége: Cheval engendré d'un etalon et d'une cavale de différente race: *Un échappé de Barbe*. — Fig. *Un échappé de Juif*, homme qu'on soupçonne être de race juive. — Fig. et fam. *Un échappé des petites maisons*, un fou.

Echappée, s. fém. Action imprudente d'un jeune homme qui s'écarte de son devoir. — On dit fam. *Faire quelque chose par échappée*, par intervalles et comme à la dérobée. — En Architecture 1.° espace suffisant pour le tournant des voitures, dans un carrefour, dans un passage, etc. — 2.° Hauteur suffisante du berceau qui couvre une descente de cave, au-dessus des marches. — 3.° Entre deux rampes d'escalier, la distance de l'une sur l'autre.

Echappée de vue, vue resserrée entre des montagnes, des bois, des maisons. — *de lumière*; en termes de Peinture, lumière qu'on suppose passer entre deux corps très-proches l'un de l'autre pour aller éclairer quelque partie du tableau.

Echappement, s. m. (*E-cha-pe-man*) T. d'Horlogerie. Mécanique par laquelle le régulateur reçoit le mouvement de la dernière roue, et réagit ensuite sur elle, afin de modérer et dérégler le mouvement d'une horloge, d'une pendule, etc.

Echapper, v. a. (*E-cha-pé*) Éviter: *Échapper la côte, le danger*. — Prov. *L'échapper belle*; éviter heureusement un grand péril. (Du grec *skaphé*, en latin *scapha* barque, esquif; proprement *se sauver dans un esquif*, lorsque le vaisseau coule à fond. Les Italiens disent *scappare*, et les Espagnols *escapar*.)

Echapper de.... Se tirer, se sauver de... *Echapper d'un danger, d'un naufrage*. Il prend l'auxiliaire *avoir*: *Il a échappé des mains des Sergens*. Boileau a dit (Satire 5) *Leurs noms sont échappés du naufrage des temps*: il falloit *ont échappé*.

Echapper a..... v. n. N'être pas aperçu: *Il y a des insectes si petits qu'ils échappent à la vue, aux yeux*. Il prend aussi l'auxil. *avoir*: *Le cerf a échappé aux chiens*. — N'être pas saisi; se soustraire: *Echapper à la fureur, à la poursuite des ennemis*. Il prend l'auxil. *être*: *Le cerf est échappé aux chiens*; ceux-ci l'ont vu et serré de près, mais il n'ont pu le saisir. — Il se dit encore 1.° d'une chose faite par inadvertance; d'un mot dit par mégarde, par imprudence, par indiscrétion, et il prend l'auxil. *être*: *Il lui est échappé un mot* ou *un mot lui est échappé* (et non comme a dit Fénélon dans Télémaque liv. 3: *Il ne m'a pas échappé une seule parole*); ou *il a laissé échapper un mot*; *ma tabatière m'est échappée de la main*, je l'ai laissé tomber par mégarde. — 2.° D'une chose non faite par oubli, et il prend l'auxiliaire *avoir*: *Ce que je voulois vous dire m'a échappé*; j'ai oublié ce que je voulois vous dire. *Ce passage a échappé à votre ami*; il l'a omis. *Rien n'échappe à la prévoyance, aux lumières de cet homme*; il prévoit tout. — *Faire* ou *laisser échapper un cheval de la main* (Manége), le pousser à toute bride.

s'Echapper, v. r. Pousser des branches qui ne fructifient pas. — Au fig. s'oublier, s'emporter, s'écarter.

Echarbot, s. m. (*É-char-bo*) Plante appelée aussi *châtaigne d'eau*.

Echarde, s. f. Piquant de chardon, épine ou petit éclat de bois qui entre dans la chair: *Il lui entra une écharde sous l'ongle*. (Du latin barbare *excarda*, fait dans le même sens, de *cardus* pour *carduus* chardon, plante armée de piquans fort pointus.)

Echardonner, v. a. (*E-char-do-né*) Oter, couper, arracher les *chardons* d'un champ, d'un jardin, etc. — En t. de Tondeur de drap, nettoyer les *chardons*.

Echardonnoir, s. m. (*E-char-do-noar*) Petit crochet tranchant qui sert à *échardonner* les terres.

Echarner, v. a. (*E-char-né*) T. de Tanneur et de Mégissier: Oter d'un cuir la *chair* qui y reste.

Echarnoir, s. m. (*E-char-noar*) Instrument avec lequel on *écharne*.

Echarnure, s. f. Restes de *chair* ôtés d'un cuir pour le préparer.

Echarpe, s. f. Large bande d'étoffe qu'on portoit autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier, et qu'on a portée ensuite en forme de ceinturon. Parmi les gens de Guerre, la couleur de l'écharpe marquoit la Nation ou le Parti; de là l'expression proverb. *Changer d'écharpe*, de parti. (De l'italien *ciarpa*, qui signifie la même chose, et qui suivant quelques-uns a été fait du latin *carpere*, dans le sens de *couper, séparer, diviser*.) — Espèce de bande dont on se sert pour soutenir un bras blessé. — Dans la Menuiserie, pièce placée

diagonalement dans un bâtis. — Morceau de bois aux quatre coins d'un châssis de tableau, etc. — En t. de Marine, pièce de bois contournée qui part du dessous des bossoirs tribord et basbord, et va se terminer par une courbe derrière la tête de la figure. — Pièce de bois ayant une poulie à son extrémité, que l'on pose en saillie pour enlever de médiocres fardeaux. — Espèce de lien ou de ceinture qu'on voit aux balustres des volutes du chapiteau ionique antique. — Cordage attaché à l'œil de la louve pour conduire une pierre qu'on monte avec la grue, etc. et empêcher qu'elle ne frotte le long des murs, etc. — Tout cordage lié à la tête d'une chèvre ou d'un engin, et arrêté à un pieu, etc. pour les tenir en place. — Dans la construction des ponts de bateaux, deux cordages passés en croix d'un bateau à l'autre, pour les affermir. — Dans une poulie, la pièce fixe de bois ou de fer qui reçoit le bouton ou goujon. On dit plus ordinairement *Chape*.

Écharpes, pl. (Hydraul.) Tranchées faites dans les terres en forme de croissant, pour ramasser les eaux dispersées dans une montagne, et les recueillir dans une pierrée.

Coup d'épée en écharpe, qui va en travers. — *Canon qui tire en écharpe*, de biais. — Prov. *Avoir l'esprit en écharpe*, avoir l'esprit embrouillé, de travers; *ou* troublé, altéré; *ou* simplement distrait.

Écharper, v. a. (*E-char-pé*) Donner à un ennemi un coup d'épée de travers. — En t. de Guerre, attaquer un ouvrage de revers et obliquement. — En t. de Maçon, etc. lier un fardeau avec un moyen cordage, pour y attacher une *écharpe* avec sa poulie.

Échar, arse, adj. (*E-char, ar-se*) Autrefois chiche, trop épargnant. (Du lat. *exparcus*, formé de la particule augmentative *ex*, et de *parcus* avare, mesquin.) — Dans les Monnoies, Voy. *Écharseté*.

Échars, adj. m. pl. T. de Marine: *Vents échars*, foibles et qui passent subitement d'un rumb à l'autre.

Écharsement, adv. (*E-char-ce-man*) D'une manière avare. Il est vieux.

Écharseté, s. f. Défaut d'une pièce de monnoie qui n'est pas du titre ordonné. On dit d'une telle pièce: *elle est écharse* ou *écharsetée*.

Écharseter, v. a. Fabriquer des monnoies au-dessous du titre prescrit.

Échasse, s. f. (*E-cha-ce*) T. d'Archit. Règle de bois un peu large dont se servent les Appareilleurs pour y marquer les lignes de hauteur, de retombée et d'épaisseur. — Sorte d'oiseau qui habite les rivages maritimes, et dont les jambes sont fort longues. On l'appelle aussi *Hymantope*.

Échasses, plur. Deux longs bâtons à chacun desquels est une espèce d'étrier ou un fourchon dans lequel on met les pieds et dont on se sert quelquefois pour marcher. — En t. de Maçon, pièces de bois dressées debout, auxquelles sont attachées horizontalement les traverses qui portent le faux plancher. (Du latin barbare *scalucia*, augmentatif de *scala* échelle. *Ménage.*)

Fig. *Être toujours monté sur des échasses*; avoir sans cesse l'esprit guindé; affecter un style pompeux et élevé.

Échassiers, s. m. pl. (*É-cha-cié*) Ordre d'oiseaux ainsi nommés parcequ'ils sont montés très-haut sur jambes, et comme sur des *échasses*. Ils vivent ordinairement sur le bord des eaux, ce qui les a fait appeler aussi *oiseaux de rivage*.

Échauboulé, ée, adj. (*E-chô-bou-le*) Qui a des *échauboulures*.

Échauboulure, s. f. (*E-chô-bou-lu-re*, d.) Petite bulle, bourgeon ou élevure sur la peau. (Du lat. barbare *excalibullatura*, fait de *calco* j'ai chaud, et *bulla* bulle, bourgeon. *Ménage*.)

Échaudé, s. m. (*E-chô-dé*, d.) Espèce de pâtisserie faite de pâte échaudée. — Petit siege pliant ou de campagne.

Échaudé, ée, part. p. et adj. V. *Echauder*.

Proverb. *Chat échaudé craint l'eau froide*. Voyez *Chat*.

Échauder, v. a. (*É-chô-dé*, d.) Laver avec de *l'eau chaude*. — Tremper dans l'eau bouillante. — Jeter de *l'eau chaude* sur... *Échauder* de la pâte.

s'Échauder, v. r. Fig. et famil. Être attrapé; recevoir du dommage dans une affaire: *Il craint de s'y échauder; il s'y est échaudé* ou *il y a été échaudé*.

Échaudoir, s. m. (*E-chô-doar*, d.) Lieu où l'on *échaude*. — Vaisseaux qui servent à *échauder*.

Échauffaison, s. m. (*E-chô-fe-zon*, d.) Mal causé par une *chaleur* excessive, et qui paroît par une ébullition.

Échauffé, s. m. *Sentir l'échauffé*, exhaler une odeur causée par une *chaleur* excessive.

Échauffé, ée, part. p. et adj. V. *Échauffer*. — *Bois échauffé*, qui commence à se gâter et à pourrir.

Échauffement, s. m. (*E chô-fe-man*, d.) L'action d'*échauffer* ou mieux l'effet de cette action.

Échauffer, v. act. (*E-chô-fé*, d.) *Rendre chaud*; donner de la chaleur. — Fig. Animer, exciter, enflammer. — En t. de Manufacture, percer, rider une étoffe, en la foulant ou trop long temps ou trop fortement.

Fig. et fam. *Vos discours m'échauffent la bile*, m'impatientent, me mettent en colère.

s'Échauffer, v. pr. Devenir *chaud*. — Prendre quelque *échauffaison*. — Au fig. se mettre en colère; s'exciter; s'animer.

Échauffourée, s. f. (*E-chô-fou-ré-e*, d.) Entreprise téméraire et malheureuse. — Rencontre imprévue à la guerre. Dans ces deux acceptions il est familier.

Échauffure, s. f. (*E-chô-fu-re*, d.) Petite rougeur ou élevure qui vient sur la peau dans une *échauffaison*.

Échauguette, s. f. (*E-chô-ghè-te*, d.) Guérite placée au haut d'une place forte pour découvrir ce qui se passe aux environs. (Du lat. barbare *eschargaita* ou *scaraguayta*, employé dans le même sens par les Écrivains de la basse latinité, et dérivé de l'allemand *scharwachte* patrouille, lequel est formé de *schar*, pluriel *scharen* troupe, multitude, d'où les Italiens ont fait *schiera*, et de *wachte* guet, sentinelle.)

Echauler, Voy. *Chauler*.

Echéance, s. f. Le terme où *échet* le payement d'une chose due.

Echec, s. m. (*E-cheke*; le pl. *Echecs*, se prononce *E-ché*) Jeu dont on attribue l'invention à Pyrrhus, ce roi d'Epyre qui fit la guerre aux Romains; il se joue par deux personnes sur un tablier ou damier, avec huit pièces et huit pions de chaque côté: *Jouer aux Echecs*. —Les pièces avec lesquelles on joue à ce jeu, collectivement prises: *Echecs d'ivoire, d'ébene, etc.* —Coup de ce jeu dans lequel on attaque le Roi, de sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir: *Donner échec; mettre le Roi en échec; échec au Roi, à la Dame*. (De l'italien *scachi*, formé dans la même signification, du persan *schah* qui signifie souverain maître, Empereur: *schahmat* (l'Empereur est mort) échec et mat: *schahmat* roi vaincu: échec et mat.) —Au figur. perte considérable que font des troupes: *Les ennemis reçurent un grand échec*. —Il se dit par extension, des particuliers: *C'est un grand échec à sa fortune, etc.*

Echec et mat, T. du jeu des Echecs, quand le Roi ne peut ni se retirer ni se couvrir. —Fig. et fam. *Etre échec et mat*, être perdu sans ressource. —Fig. *Tenir en échec*, empêcher d'agir; tenir en crainte.

Echée, s. f. (*E-ché-e*) Quantité de fil dévidé sur le dévidoir, ordinairement de 300 tours du dévidoir.

Echelage, s. m. (*E-che-la-je*) Droit qu'a un propriétaire de poser une *échelle* sur la maison ou sur le terrain de son voisin, pour faire des réparations ou reconstructions. On l'appelle aussi *tour de l'échelle*.

Echelette, s. f. Sorte de petite *échelle* qu'on attache au bât d'un cheval.

Echelier, s. m. (*E-che-lié*) Pièce de bois traversée de chevilles, pour monter au haut des grues, des engins, etc.

Echelle, s. f. (*E-che-le*) Instrument de bois portatif dont on se sert pour monter. Il est composé de deux longues branches traversées d'espace en espace par des bâtons. (Du latin *scala*, qui a la même signification.) —En Géométrie, ligne divisée et subdivisée en plusieurs parties égales, qu'on prend pour servir de commune mesure aux parties d'un plan ou d'un solide. On l'appelle proprement *Echelle des parties égales*. —En Peinture, ligne droite divisée en parties égales et proportionnelles. —Dans les Cartes géographiques et dans les Plans, ligne divisée en plusieurs espaces pour mesurer les distances. —En Musique, la même chose que Gamme. Les Italiens disent aussi *scala* dans le même sens. —Place de Commerce sur les côtes dans les mers du Levant; ainsi appelée de ce que dans tous les ports et les rades du Levant, il n'existe, au lieu de quais, que des *Echelles* ou des marches en bois, qui s'avancent dans la mer pour l'abord des navires, etc.

Echelle arithmétique, proportion géométrique par laquelle se règle la valeur relative des chiffres simples ou l'accroissement *graduel* de valeur qu'ils tirent du rang qu'ils occupent entr'eux. L'*Echelle* de notre système arithmétique est la progression décuple. —*Echelle de logarithmes*, *Echelle Angloise*, *Echelle de Gunter*, *Echelle proportionnelle*; sorte d'échelle imaginée en Angleterre par *Gunter* vers 1625, sur laquelle on trouve les logarithmes des sinus et des tangentes, avec plusieurs autres lignes. On s'en sert pour faire des multiplications, et résoudre des triangles, en plaçant sur trois lignes les logarithmes des nombres, ceux des sinus et ceux des tangentes.

Echelle de front (Perspective), ligne droite parallèle à la ligne horizontale, et divisée en parties égales qui représentent des mètres, des décimètres, etc. —*fuyante*, ligne droite verticale dans un dessin de perspective, et divisée en parties inégales qui représentent des mètres, etc.

Echelle des marées, Voy. *Flux* et *Reflux*. —*campanaire*, chez les Fondeurs, échelle graduée qui leur sert à déterminer les dimensions des cloches, relativement au son qu'ils veulent leur donner. Ils l'appellent aussi *diapason* ou *brochette*. —*de Meûnier*, sorte d'escalier droit. —Prov. *Après cela il faut tirer l'échelle*, on ne peut voir de plus belle chose.

Echelon, s. m. Degré d'échelle. —Au fig. moyen pour s'élever, pour s'avancer.

Echénal, Echéneau et Echenet, s. m. Gouttière de bois pour recevoir l'eau de dessus les toits. On dit aussi *Cheneau*. Voy. ce mot.

Echénéis ou Echéneide, s. m. Genre de poissons osseux qui ont le sommet de la tête couvert d'une plaque ovale, sillonnée en travers, garnie de petits crochets à l'aide desquels ils s'appliquent sur les corps qui voguent dans la mer. On les appelle aussi *Arrête-nefs* ou *Remora* d'après les Latins qui attribuoient faussement à ces poissons le pouvoir d'arrêter un navire au milieu de sa course. (Du gr. *echenéis*, formé d'*échô* je retiens, et de *néus* en ionique, pour *naus* navire.)

Echeniller, v. a. (*E-che-ni-glié*, mouillez les *ll*) Oter *les chenilles* des arbres; détruire leurs nids, etc.

Echéno, s. m. T. de Fonderie: Bassin de terre très-sèche où tombe le métal pour couler de là dans le moule.

Echeveau, s. m. (*E-che-vô*, s. d.) Fil, soie ou laine pliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point: *Echeveau de fil blanc*. (Suivant *Ménage*, de *capillus* cheveu. Un écheveau, ajoute cet étymologiste, c'est un *peloton échevelé*.)

Echevelé, ée, adj. Qui a les cheveux épars et en désordre. Il se dit plus communément d'une femme que d'un homme: *Elle étoit échevelée*.

Echevin, s. m. (*É-che-vein*) Nom qu'on donnoit aux Officiers municipaux à Paris, à Lyon et à Marseille. (Selon *Ménage*, du latin barbare *scabinus*, *scabineus* ou *scabinius*, qu'on trouve souvent dans les Capitulaires de nos Rois, et dans les lois des Lombards, dans la signification de *Juge*.)

Echevinage, s. m. Charge d'*Echevin*. —Temps qu'on est *Echevin*.

Echidna, s. f. (*E-kid-na*) T. d'Astronom. Nom grec de la Constellation de l'Hydre, lequel signifie *Vipere*.

Echidné, s. m. (*E-kid-né*) T. d'Hist. natur. Genre d'animaux mammifères, de la famille des Edentés, qui ont des piquans sur le corps à peu près comme les hérissons. On en connoît deux espèces, l'une et l'autre de la Nouvelle-Hollande. (Du gr. *echinos* hérisson.)

Echif, **ive**, adj. Ter. de Vénerie : Vorace, gourmand.

Echiffe, s. m. (*E-chi-fe*) T. d'Archit. Mur rampant sur lequel portent les marches et la rampe d'un escalier.

Echignole, s. f. (*E-chi-gnio-le*, mouillez *gn*) Fuseau dont les Boutonniers et les Ouvriers en ganses se servent pour mêler ensemble les différens brins de soie ou de fil.

Echillon, s. m. (mouillez les *ll*) T. de Marine du Levant : Nuée noire avec une longue queue qui s'allonge jusqu'à la mer et en attire l'eau comme une pompe.

Echin, s. m. (*E-chein*) Médecin du Sérail.

Echine, s. f. Epine du dos. (De l'italien *schiena*, fait dans le même sens, du lat. *spina* épine du dos, par le changement ordinaire du *p* en *ch*. Ménage.) —En Architecture, ornement de figure ovale. V. *Ove*. (Du grec *echinos* herisson, châtaigne; parce qu'il ressemble à des châtaignes ouvertes.)

Echinée, s. f. Partie du dos d'un cochon.

Echiné, ée, part. p. et adj. V. *Echiner*.

Semence, *tige echinée*, recouverte de pointes dures et piquantes. (Du grec *echinos* hérisson.)

Echinéens, s. m. pl. (Hist. natur.) Genre d'animaux qui ont des piquans sur le corps, à peu près comme les hérissons. (Du gr. *echinos* hérisson.)

Echiner, v. a. (*E-chi-né*) Rompre l'échine. —Figur. et famil. Tuer, assommer dans une mêlée.

Fig. et fam. *Echiner de coups*, battre outrageusement.

Echinite, s. f. T. d'Hist. natur. Oursin de mer pétrifié. (Ce coquillage s'appelle en latin *echinus*, pris du grec *echinos*.)

Echinodermes, s. m. pl. (*E-ki-no-dér-me*) T. d'Hist. natur. Famille de Zoophytes revêtus d'une peau dure et coriace, parsemée d'épines. On les nomme aussi *Radiaires*. Voy. ce mot. (Du grec *echinos* hérisson, et *derma* peau : *qui ont une peau de hérisson*.)

Echinomes, s. m. pl. (*E-ki-no-me*) Espèce d'oursins qui ont l'anus situé en-dessous de la bouche.

Echinomies, s. f. pl. (*E-ki-no-mi-e*) T. d'Hist. nat. Sorte de mouches qui ont le corps garni de poils très-roides, et que par cette raison on appelle aussi *mouches hérissonnes*. (Du gr. *echinos* hérisson, et *muia* mouche.)

Echinope, s. m. Plante vivace, à fleurs flosculeuses, dont les fleurons sont disposés en forme de tête, qu'on nomme aussi *Boulette* et *Chardon échinope*, quoiqu'elle soit d'un genre different des chardons. (Du grec *echinos* hérisson, et *pous* pied, à cause de la forme de ses fleurs.)

Echinophore, s. f. (*E-chi-no-fo-re*) Genre de plantes de la famille des Ombellifères, à fruits hérissés contenant deux semences oblongues. (Du grec *echinos* hérisson, et *phéro* je porte.)

Echinophthalmie, s. f. (*E-chi-nof-tal-mi-e*) Inflammation aux parties de la paupière qui sont garnies de poils, et dans laquelle ces poils sont herissés. (Du grec *echinos* herisson, et *ophtalmos* œil.)

Echinorhynque, s. m. (Hist. natur.) Genre de vers qui ont une trompe courte, hérissée de crochets recourbés. (Du grec *echinos* hérisson, et *rugchos* museau, bec.)

Echioïdes, s. m. (*E-chi-o-i-dèce*) Genre de plantes dont les semences ont quelque ressemblance avec la tête d'une vipère. (Du gr. *echis* vipère, et *eidos* forme, ressemblance.)

Echiqueté, ée, adj. (*E-chi-ke-te*) Rangé en manière d'*échiquier*.

Echiquier, s. m. (*E-chi-kié*) Tablier carré sur lequel on joue aux *echecs*, et qui est divisé en plusieurs cases ou carrés de deux couleurs. —En t. de Blason, écu divisé en plusieurs carrés. —Sorte de filet carré. —En Normandie, Tribunal où l'on jugeoit les affaires en dernier ressort, ainsi nommé suivant l'Abbé *Le Beuf*, de ce que, sur la table carrée qui étoit dans la salle de ce Tribunal, on se servoit pour calculer, de jetons de deux couleurs, dont les uns marquoient les livres et les autres les sous. —En Angleterre, *la Cour de l'Échiquier*, Juridiction où l'on règle toutes les affaires de Finances.

Echite, s. f. Genre de plantes exotiques, de la famille des Apocins, la plupart ligneuses, sarmenteuses et grimpantes, pourvues d'un suc plus ou moins laiteux, et dont les semences sont couronnées d'une longue aigrette, comme la tête de quelques serpens. (Du grec *echis* serpent, vipère.)

Echmalotarque, s. m. (*Ek-ma-lo-tar-ke*) Chef qui gouvernoit les Juifs pendant la captivité de Babylone. (Du grec *aichmalôtarchês*, formé dans la même signification d'*archos* chef, prince, et d'*aichmalôtos* captif, homme pris à la guerre, fait d'*aichmê* dard, javelot, guerre, et de *haliskô* je prends.)

Echo, s. masc. (*E-kô*) Réfléchissement et répétition du son qui frappe contre quelque corps qui le renvoie distinctement. —En Musique, pièce dans laquelle on répète un trait en le radoucissant, comme sur l'orgue, lorsque le positif répète après le grand jeu. —Figur. et en t. de Peinture, répétition de la lumière : *Echo lumineux*. —Lieu où se fait l'écho : *Un bon écho; chanter à l'echo*. (Du grec *echos* son.)

Echo simple, qui ne répète la voix qu'une fois. — *multiple*, qui répète le même son plusieurs fois différentes. —*syllabique*, qui fait entendre plusieurs syllabes ou mots. — *tonique*, qui ne se fait entendre que lorsque le son est parvenu à lui dans un certain degré de ton musical. —*tautologique*, Voyez *Tautologique*.

Fig. *Etre l'écho de qulqu'un*, répéter tout ce qu'il dit.

Echo, s. f. (*E-kô*) Nymphe de la Fable.

Echoir, v. n. (*E-choar*) *Echu*. *Echéant*. *Il échoit* ou *il échet*. (Il n'a point d'Imparfait

de l'indicatif.) *J'échus. Je suis, j'étois échu, etc. J'écherrai. Que j'échusse, etc.* Arriver par succession, par donation, par fortune ou par hasard : *Il lui est échu une succession, un lot de mille écus, etc.* On dit fam. *Si le cas y échoit*, si l'occasion s'en présente. —Il se dit du terme, du temps préfix auquel on doit faire certaines choses : *Le premier terme échoit à la Saint-Martin ; cette lettre de change est échue*, et non pas *a échu*. —En parlant des personnes, et avec *bien* ou *mal*, rencontrer. *Vous ne sauriez que bien échoir ; je suis mal échu*, j'ai mal rencontré. (Du latin *excidere* tomber, comme *choir* vient de *cadere*.)

Échomes, Scalmes ou Tolets, s. m. pl. T. de Marine : Chevilles de bois ou de fer qui servent à tenir la rame d'un Matelot qui nage.

Échomètre, s. m. (*E-ko-me-tre*) Terme de Mathématique, d'Acoustique et de Musique : Règle sur laquelle sont plusieurs lignes divisées pour mesurer la durée des sons, pour trouver leurs intervalles et leurs rapports. (Du grec *échos* son, et *metron* mesure.)

Échométrie, s. f. (*E-ko-mé-trî-e*) Art de faire des bâtimens et sur-tout des voûtes où il y ait des échos. (Du gr. *echos* son, et *métron* mesure.)

Échoppe, s. f. (*E-cho-pe*) Petite boutique ordinairement en appentis et adossée contre une muraille. (De l'allemand *schopf* cabane, lieu couvert, portique, galerie, etc. d'où les Anglois ont fait également *shop* boutique. *Le Duchat.*) —Pointe ou aiguille dont on se sert pour graver sur le vernis dur.

Échopper, v. n. (*E-cho-pé*) Graver avec l'*échoppe*.

Échouement, s. m. (*E-choû-man*) Choc d'un vaisseau contre un banc de sable ou un bas fond.

Échouer, v. n. (*E-chou-é*) Donner contre un rocher ou sur le sable, dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter : *Notre vaisseau échoua* ou *nous échouâmes sur cet écueil.* On dit aussi à l'actif et au réciproque : *Le Pilote nous échoua, échoua le vaisseau ; il aima mieux s'échouer que de...* On *s'échoue* avec dessein, on *échoue* contre son gré. —Il se dit par extension, des baleines. —Au figur. ne pas réussir dans ce qu'on avoit entrepris. (Suivant *Ménage*, du latin barbare inusité *scopulare*, fait de *scopulus*, lequel dérive du grec *skopélos* écueil, rocher caché sous l'eau, etc.)

Échroïdes, s. f. pl. Voyez *Echioïdes*.

Écimé, ée, part. p. et adj. Voyez *Écimer*. —En t. de Blason, *chevron écimé*, dont la pointe est coupée.

Écimer, v. a. (*E-ci-mé*) Couper la tête ou la *cime* d'un arbre.

Éclabousser, v. act. (*E-kla-bou-cé*) Faire rejaillir de l'eau ou plus communément de la boue sur... (Du mot *éclat* dans le sens de chose qui éclate, qui se détache, et de *boue*.)

Éclaboussure, s. fém. (*E-kla-bou-su-re*) Boue qu'on fait rejaillir.

Éclair, s. m. (*E-klér*) Éclat de lumière subit et de peu de durée. Il se dit sur-tout de celui qui précède le tonnerre. —En Chimie, lumière étincelante qui paroît à la surface du bouton d'or ou d'argent qui reste sur la coupelle. (Du latin *clarus* clair.)

Fig. *Passer comme un éclair*, passer vite, ne durer guère. —Fig. et poétiq. *L'éclair de ses yeux.*

Éclairci, cie, part. pass. et adject. Voyez *Éclaircir*. —Voltaire a dit au figuré, dans Adélaïde du Guesclin : *Écoutez-moi ; voyez d'un œil mieux éclairci.* On n'*éclaircit* un œil qu'au physique ; au moral, on l'*éclaire*.

Éclaircie, s. f. (*E-klér-cî-e*) T. de Marine : Endroit *clair* qui paroît au ciel dans les temps de brune.

Éclaircir, v. a. (*E-klér-cir*) Rendre *clair* ou plus *clair*. —En parlant des choses liquides, rendre moins épais. —Diminuer le nombre : *Le canon éclaircissoit les rangs ; éclaircir une forêt.* —Fam. *Il a bien éclairci son bien*, il en a mangé une bonne partie. —Fig. Rendre plus clair, plus intelligible.

Éclaircir quelqu'un, l'instruire d'une chose dont il doutoit. —*un doute*, le résoudre. Racine a dit (La Thébaïde) *Éclaircis promptement ma triste inquiétude* : c'est *calme*, *dissipe* qu'il faudroit.

Éclaircir les bas (Bonneterie drapée), les repasser très-légèrement au chardon.

Éclaircissement, s. m. (*E-klér-ci-ce-man*) Explication d'une chose obscure. —En matière de querelle, explication qu'on demande à une personne.

Faire une vente de bois par éclaircissement, en abattant une partie des baliveaux d'un taillis.

Éclaircisseur, s. m. (*E-klér-ci-seur*) Dans la fabrication des épingles, ouvrier qui décrasse et *éclaircit* le fil de laiton.

Éclaire, s. f. (*E-klè-re*) Sorte de plante qu'on appelle aussi *Chélidoine*. —En t. de Pêche, ouverture pratiquée à la table à habiller la morue verte, pour faire tomber le poisson dans la cale du vaisseau.

Éclairé, ée, part. p. d'*Éclairer*, et adj. Qui a un grand jour : *Escalier bien éclairé.* —Qui a beaucoup de lumières : *Salle bien éclairée.* —Au fig., en parlant des personnes, qui a de grandes lumières, de grandes connoissances. En ce sens, *éclairé* diffère de *clairvoyant*, en ce que le premier est le fruit de l'étude, et le second de l'esprit. —Voltaire a dit dans Brutus : *Vous des droits des mortels éclairés interprètes.* *Éclairé* est une de ces épithètes qui ne doivent jamais précéder le substantif ; et cette règle est générale pour tous les participes de la même espèce employés adjectivement, tels qu'*inspiré*, *instruit*, etc. S'il y a des exceptions, elles sont très-rares. Voyez *Renommé*. La Harpe.

Maison, jardin trop éclairé, où l'on est exposé à la vue de tout le monde.

Éclairer, verb. impers. (*E-klé-ré*) Faire des *éclairs* : *Il éclaire depuis une demi-heure.*

Éclairer, v. a. Illuminer, répandre de la *clarté* sur..... *Le Soleil éclaire la terre*, et neutralement : *La Lune n'éclairoit plus.* —Au figur. 1.° Donner de la clarté à l'esprit. —2.° Instruire de ce que qu'on ignore ; détromper.

—3.° Epier : observer ; veiller sur... —En t. de Peinture, distribuer les jours d'un tableau.

ECLAIRER, v. n. Apporter de la lumière à quelqu'un pour lui faire voir clair : *Eclairez à....* et en sous-entendant le régime, *eclairez ; allez éclairer*. En Provence, on dit *faire lumiere a...* C'est un barbarisme grossier. —Etinceler : briller : *Les yeux des chats eclairent pendant la nuit.* Quelques-uns le disent improprement du feu, des flambeaux, etc. *Ce feu éclaire bien* ; dites *brille* ou *flambe*. On dit encore plus mal activement : *Eclairez ce feu* : il faut dire *faites brûler* ou *flamber*.

ECLAMÉ, adj. m. Il se dit d'un serin qui a l'aile rompue ou la patte cassée. (Du grec *ekklaomai* je suis rompu, formé d'*ek*, et de *klaô* je romps, je casse.)

ECLAMPSIE, s. f. (Méd.) Espèce de maladie appelée vulgairement *convulsion des enfans*. —Autre maladie convulsive, aiguë et chronique, avec perte de sentiment dans l'accès. (Du grec *eklampsis* éclair, lueur passagère, formé d'*eklampô* je reluis, je brille, dérivé de *lampô* je luis.)

ECLANCHE, s. f. La cuisse du mouton quand elle est séparée du corps de l'animal. On l'appelle plus ordinairement *Gigot*. (Suivant *Menage*, du latin barbare *anca*, qui a signifié *la hanche*, et au lieu duquel on a dit d'abord *lanca* et ensuite *exlanca*.)

ECLAT, s. m. (*E-kla*) Partie d'un morceau de bois qui est rompu en long. —On le dit aussi des pierres, des bombes, des grenades. (Suivant *Menage*, du lat. *eclatum*, supin du verbe *efferre*, qui a été dit pour *efferre* transporter de, ôter : l'*éclat* n'est en effet qu'une partie ôtée de son tout.) —Lueur brillante : *L'éclat du soleil, des pierreries, des couleurs, des yeux, etc.* —Fig. Gloire, splendeur, magnificence. (Du même mot *eclatum*, fait d'*efferre* en la signification d'exalter.) —Bruit : *Un eclat de tonnerre ; un grand éclat de voix. Eclat de rire*, bruit qu'on fait en riant ; *rire aux eclats.* —Rumeur, scandale : *Faire un éclat.*

ECLATANT, ANTE, adj. (*E-kla-tan, an-te*) Qui a de l'*eclat*, au propre et au figuré. —Qui fait un bruit perçant.

ECLATER, v. n. (*E-kla-té*) Se rompre par *éclats*. Voy. *Eclat*. On dit aussi au réciproque, *s'Eclater*. —Faire un grand bruit : *Le tonnerre vient d'eclater*. Fig. et fam. *Éclater* (ou moins bien) *s'eclater de rire*. —Fig. 1.° S'emporter ; faire du bruit et de l'eclat : *Eclater en injures, en reproches, etc.* —2.° Venir à la connoissance de tout le monde : *Leur inimitié a enfin eclaté*. —3.° Faire paroître son ressentiment : *J'étois au moment d'eclater, mais...* —Avoir de l'éclat ; briller, au propre et au figuré.

ECLECTIQUE, adj. (*E-klek-ti-ke*) *Philosophes éclectiques*, ceux qui sans adopter de système particulier, *choisissoient* les opinions les plus vraisemblables. (Du grec *eklegô* je choisis.)

ECLECTISME, s. m. (*E-klek-tis-me*) La Philosophie des *Eclectiques*.

ECLEGME, s. m. (*E-klég-me*) Sorte de médicament pectoral et mou qu'on fait sucer aux malades. (Du grec *ekleichô* je lèche.)

ECLIPSE, s. f. Disparition d'un astre en tout ou en partie, soit qu'un autre astre nous en dérobe la vue, comme dans les eclipses du soleil ou des étoiles ; soit qu'il cesse réellement d'etre éclairé, comme dans les éclipses de lune ou dans celles des satellites de Jupiter. (Du grec *ekleipsis* défaut, privation, dérivé de *leipô* je manque ; *défaut* ou *privation de lumiere*.) —Fig. et fam. en parlant des personnes, disparition. —Figur. en parlant des choses ; obscurcissement passager.

Eclipse de lune totale, celle où la lune entière est obscurcie. —*partielle*, celle où une partie du disque de la lune conserve sa lumière. —*centrale*, celle qui arrive quand l'opposition a lieu dans le point même du nœud, de manière que la lune traverse, par le centre même, le cône d'ombre.

Eclipse totale de soleil, celle où le soleil paroît entièrement couvert par la lune. —*annulaire*, celle où la lune paroît toute entière sur le soleil, en laissant autour un *anneau* ou une couronne lumineuse. —*centrale*, celle où la lune n'ayant aucune latitude au moment de la conjonction apparente, son centre paroît sur le centre même du soleil.

ECLIPSER, v. a. (*E-klip-ce*) Empêcher de paroître : *La lune éclipse le soleil.* V. *Eclipse*. —Figur. Effacer : *Corneille eclipsa tous les Poètes tragiques de son temps.*

s'ECLIPSER, v. réc. Souffrir éclipse. —Figur. et fam. 1.° S'absenter : *Il s'eclipsa tout d'un coup.* —2.° Disparoître : *J'avois mis là des livres, ils se sont eclipsés.*

ECLIPTE, s. f. Genre de plantes exotiques, à fleur radiée.

ECLIPTIQUE, s. fém. (*E-klip-ti-ke*) Ligne ou cercle qui partage le Zodiaque dans toute sa longueur en deux parties égales, que le soleil ne quitte jamais, et que le centre de cet astre paroît décrire chaque année par son mouvement apparent. (Du grec *ekléipsis* éclipse : parce que les éclipses n'arrivent que lorsque la lune est dans ce cercle, ou s'en trouve très-rapprochée.)

ECLIPTIQUE, adj. Qui a rapport aux *eclipses* : *Conjonction ecliptique.*

ECLISSE, s. f. (*E-kli-ce*) Rond d'osier ou de jonc où l'on fait le fromage. —En t. de Vannier, osier fendu et plané pour bander le moule du panier. —Bâton plat pour tenir en état un bras ou une jambe cassés. —Côtés du corps d'un luth, d'un violon, et autres semblables instrumens.

ECLISSER, verb. act. (*E-kli-cé*) Mettre des *éclisses* le long d'un membre rompu. —Autrefois, faire rejaillir de la boue ou de l'eau contre quelqu'un. Voy. *Eclabousser*.

ECLOPÉ, ÉE, adj. (*E-klo-pé*) Qui a quelque incommodité qui le force à marcher avec peine. (Du vieux mot *clopper* boiter, etc.) —Par extension, qui a quelque infirmité qui le réduit en langueur. Il est familier.

ECLORE, v. n. *Eclos, éclose. Il éclôt, ils éclosent. Il est éclos. Il éclôra. Qu'il éclose.* Il prend l'auxiliaire *être*. Sortir hors de la coque, en parlant des animaux qui naissent d'un œuf. (Du latin *excludere* mettre dehors.) — Par extension, commencer à s'épanouir,

en parlant des fleurs ; à paroître, en parlant du jour. —Au fig. commencer à se manifester, en parlant des pensées, des desseins qui ont été cachés quelque temps. —En t. de Meûnier, cesser de moudre.

Eclūse, s. f. (É-klu-ze) En général, tout ouvrage de maçonnerie et de charpenterie, destiné à soutenir et à élever les eaux. —Plus particulièrement, espèce de canal enfermé entre deux portes, l'une supérieure appelée *porte de tête*, l'autre inférieure nommée *porte de mouille*, servant dans les navigations artificielles à conserver l'eau, etc. (Suivant les uns, du latin *excludere* exclure, empêcher *l'eau de s'écouler* : suivant les autres, du teutonique *schluse*, dont les Hollandois ont fait dans le même sens *sluys*, les Flamands *sluis*, et les Anglois *sluice*.) —La porte qui se hausse et se baisse. —En t. de Pêche, parc dont les cloisons au lieu d'être formées par des filets ou des clayonnages, sont construites en pierre.

Eclusée, s. f. La quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'*écluse*, jusqu'à ce qu'on l'ait refermée. —Le terme du temps qu'on emploie à remplir d'eau le sas d'une *écluse*, pour faire passer les bateaux.

Eclusier, s. m. (E-klu-zié) Celui qui gouverne l'*écluse*, et qui a soin de la manœuvre quand il passe des bateaux qui montent ou qui descendent le canal.

Ecnéphis, s. m. (Ek-né-fice) Vent violent qui paroît s'élancer d'un nuage. C'est une espèce d'ouragan. (Du grec *eknéphias*, dérivé dans la même signification de *nephos* nuage, nuée.) Les Marins le connoissent sous le nom de *Travados* ou *Travade*.

Ecobans, s. m. pl. Voy. *Ecubier*.

Ecobuage *ou* Egobuage, s. m. Opération d'Agriculture, qui consiste à couper et nettoyer avec un instrument appelé *écobue* (voyez ce mot) les terrains couverts de broussailles, pour les brûler ensuite.

Ecobue, s. f. Instrument d'Agric. qui est une espèce de pioche recourbée en forme de houe.

Ecofrai, s. m. Grosse table chez les Artisans pour tailler et préparer leur besogne. On dit aussi *Ecofroi*.

Ecoinson, s. m. (E-koin-son) Pierre qui fait l'*encoignure* de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre. —Petit bureau triangulaire, qui se place dans les angles (ou *coins*) d'un appartement.

Ecolâtre, s. m. Ecclésiastique préposé en certaines Eglises Cathédrales pour enseigner la Théologie.

Ecole, s. f. Lieu où l'on enseigne les Belles-Lettres et les Sciences. On ne le dit guères que des petites Ecoles ; pour les autres on dit *Collège*, *Lycée*, *Université*. —Il se prend en quelques phrases pour Philosophie ou Théologie : *Saint Thomas d'Aquin est l'Ange de l'Ecole ; termes de l'Ecole ; cela sent l'Ecole*, la scholastique, le pédantisme. (Du lat. *schola*, fait dans la même signification, du grec *scholê* loisir, repos ; parce qu'on n'étudie bien qu'au sein de la tranquillité.) —Secte de Philosophes, de Théologiens : *L'Ecole d'Aristote, de Scot, etc.* —En t. de Peinture, différentes manières des Peintres fameux : *L'Ecole de Raphaël, du Titien.* On dit dans le même sens, *l'Ecole de Rome, de Florence ; l'Ecole Françoise, Flamande, etc.* —Vaisseau pour l'instruction des jeunes Marins. —Au jeu de Trictrac, faute qui consiste à oublier de marquer les points qu'on gagne ou à en marquer de trop : *Faire une école.*

École à la Lancastre ou *École d'enseignement mutuel* ; méthode nouvellement établie en Angleterre, et adoptée dans d'autres contrées de l'Europe, d'après laquelle les Élèves réunis, même en grand nombre, sous un seul Maître, s'instruisent réciproquement. Cette méthode s'applique à la lecture, à l'écriture, au calcul, à la musique, etc.

Fam. *Être en bonne école*, avec des gens très-capables de nous instruire. —*Cheval d'école* (Manège), cheval de manège. —Prov. 1.° *Dire les secrets de l'école*, révéler les secrets d'un parti, d'une cabale, d'une coterie. —2.° *Faire l'école buissonnière*, V. ce dernier mot.

Ecolier, ère, subst. (É-ko-lie, ie-re) Celui ou celle qui va dans quelque *école*, ou qui apprend quelque chose sous un maître ou une maîtresse. Voy. *Elève*.

Ce n'est encore qu'un écolier, il est peu habile dans sa profession. —*Faire une faute d'écolier*, une faute qui marque beaucoup d'incapacité. —Proverb. *Prendre le chemin des écoliers* ou mieux *de l'école*. Voy. *Chemin*

Ecolletté, ée, adj. (E-ko-le-té) En termes d'Orfèvre, échancré, arrondi et étréci.

Econduire, v. a. Refuser ; se défaire adroitement de quelqu'un qui nous importune par quelque demande, etc.

Economat, s. masc. (E-ko-no-ma) Charge d'*Econome*. En ce sens il est peu usité. —Administration des revenus d'un Bénéfice pendant la vacance.

Econome, adj. Ménager, ménagère : *Il est fort économe.*

Econome, s. m. et fém. Celui ou celle qui a soin de la conduite d'une famille. —Celui que le Roi nommoit pour avoir soin du temporel de quelque bénéfice pendant la vacance.

Economie, s. f. L'ordre, la règle qu'on apporte dans la conduite et la dépense d'une maison : *Avoir de l'économie ; user d'économie.* (Du grec *oikonomia*, formé dans ce sens de *oikos* maison, et de *nomos* loi, règle.) —Au fig. harmonie entre les différentes parties d'un tout : *L'économie de l'univers ; l'économie du corps humain, d'un discours, d'une pièce de théâtre*, etc. *Economie d'un tableau*, son ordonnance.

Economique, adj. (E-ko-no-mi-ke) Qui regarde l'*économie*.

Economique, s. f. Partie de la Philosophie morale qui regarde le gouvernement d'une famille.

Economique, s. m. En Angleterre, exécuteur testamentaire.

Economiquement, adv. (E-ko-no-mi-ke-man) Avec *économie*.

Economiser, v. a. (E-ko-no-mi-zé) Gouverner, administrer avec *économie*. —Epargner, ménager.

Economiste, s. m. Mot nouveau par lequel on a désigné une classe d'Ecrivains qui s'occupoient spécialement de l'*économie*, de l'ordre

à mettre dans l'administration, et des autres moyens de soulager le peuple.

Écope, s. f. Espèce de pelle creuse et à rebords, dont on se sert pour vider l'eau des bateaux.

Écoperche, s. f. Machine pour élever des fardeaux, etc.

Écorce, s. f. Partie végétale qui enveloppe les racines, les tiges, les branches, etc. de toutes les plantes, soit herbacées, soit ligneuses. (Du latin *cortex*, *corticis*, fait dans la même signification de *corium* cuir, et *tegere* couvrir: parce que l'écorce couvre le bois, etc. comme le cuir couvre les animaux.) —Peau de certains fruits: *Écorce d'orange*, *de citron*, *de grenade*, *etc.* —Au fig. la superficie des choses.

Prov. *Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce*, il n'est pas prudent de s'ingérer dans les démêlés entre proches, comme mari et femme, frère et sœur.

Écorce d'arbre, étoffe des Indes fabriquée avec l'écorce d'un arbre qui peut se filer.

Écorcer, v. a. (*É-kor-cé*) Ôter l'*écorce* du bois.

A écorche-cu, adv. En glissant, en se traînant sur le derrière. —Figur. Par force, de mauvaise grâce. Il est bas.

Écorché, ée, part. p. et adj. V. *Écorcher*. —Se dit en t. de Blason, des animaux qui dans l'écu sont de gueules ou de couleur rouge.

Écorchée, s. f. Coquillage marin.

Écorcher, v. a. (*É-kor-ché*) Dépouiller un animal de sa peau. —Emporter, déchirer une partie de la peau d'un animal ou de l'écorce d'un arbre. (Du latin barbare *scorticare* ou *excorticare*, fait de *scortum* cuir, peau.) —On dit par extension, d'une boisson âpre, qu'*elle écorche le palais*, *la gorge*; d'une voix aigre, d'un parler rude et barbare, etc. qu'*ils écorchent les oreilles*. —En t. de Fondeur, ôter de la grosseur d'une figure de terre ou de cire qui doit servir de noyau au moule dans lequel elle doit ensuite être coulée en métal. —Fig. 1.° Exiger plus qu'il ne faut; faire payer trop cher. —2.° Mal parler une langue: *Il écorche le françois*.

Proverb. 1.° *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on ne l'écorche*; il se plaint d'un mal qui n'est pas encore arrivé. Voyez au mot *Anguille*. —2.° *Écorcher une anguille par la queue*, commencer une chose par le plus difficile. —3.° *Écorcher le renard*, vomir. Il est bas et populaire.

s'Écorcher, v. réc. S'enlever un peu la peau.

Écorcherie, s. f. Lieu où l'on *écorche* les bêtes. —Fig. et fam. Hôtellerie où l'on fait payer plus cher qu'il ne faut.

Écorcheur, s. m. Celui qui *écorche* les bêtes mortes. —Espèce de pie-grièche, qui attaque les petits oiseaux pour en dévorer seulement la cervelle. —Fig. et fam. Celui qui fait payer trop cher.

Écorchure, s. f. Petit endroit de peau *écorchée*. —En t. de Manufacture, endroit d'un fil d'organsin, où il manque un brin.

Écorcier, s. m. (*É-kor-cié*) Magasin où l'on met les *écorces* de chêne, près d'un moulin à tan.

Écore, s. f. Escarpement d'une côte. Voyez *Accore*.

Écorner, v. a. (*É-kor-né*) Rompre la *corne* à.... —Il se dit plus souvent des choses qui ont des angles: *Écorner une table*, *des dés*, *etc.* —Fig. et fam. Diminuer: *Écorner les privilèges*, *l'autorité*, *etc.*

Écornifler, v. a. (*É-kor-ni-flé*) Chercher à manger aux dépens d'autrui; chercher de franches lippées. Il est familier.

Écornifflerie, s. f. Action d'*écornifleur*: *Il ne vit que d'écornifflerie*.

Écornifleur, euse, subst. Celui, celle qui mange chez autrui sans en être prié.

Écornure, s. f. Éclat emporté de l'angle d'une pierre, etc.

Écosser, v. a. (*É-ko-cé*) Tirer de la *cosse*: *Écosser des pois*, *des fèves*.

Écosseur, euse, subst. (*É-ko-ceur*, *eû-ze*) Celui, celle qui *écosse*.

Écot, s. m. (*É-ko*) Ce que chacun paye par tête pour quelque repas. (De l'anglo-saxon *scot* tribut, contribution, conservé dans la langue angloise avec la signification d'*écot*.) —Dépense qu'on fait à l'auberge, au cabaret pour un repas. —Les personnes qui mangent ensemble dans un cabaret. —En t. de Jardinier, tronçon d'arbre avec des bouts de branches qui ont été mal coupées.

Fig. et fam. *Payer son écot*, contribuer au succès, à l'agrément, etc. faire sa tâche, etc.

Écotard, s. m. (*É-ko-tar*) T. de Marine: Grosse pièce de bois pour porter et conserver les haubans.

Écoté, ée, adj. T. de Blason: *Tronc écoté*, celui dont les menues branches ont été coupées.

Écouailles, s. f. pl. (*É-kou-a-glie*, mouill. les *ll*) Se dit en quelques endroits, de la laine que l'on coupe sous les cuisses des moutons.

Écouane ou Écouenne, s. f. T. de Monnoie: Sorte de lime ou plutôt de râpe, au moyen de laquelle les Ajusteurs, etc. réduisent les espèces d'or et d'argent au poids réglé par les ordonnances. —Outil dont se servent différens Ouvriers pour limer, dégrossir ou râper leurs ouvrages.

Écouaner, v. a. (*É-kou-a-né*) Réduire les espèces d'or et d'argent au poids ordonné. —Dans plusieurs Arts, limer, dégrossir, râper divers ouvrages de bois, d'ivoire, d'étain, etc.

Écouanette, s. f. (*É-kou-a-nè-te*) Plaque de fer à grosses dents, qui sert à travailler les morceaux de cornes destinés à faire des peignes.

Écouer, v. act. *Couper la queue* à quelque animal.

Écouet, s. m. T. de Marine: Grosse corde qui sert à amurer la grande voile et la voile de misaine.

Écoufle, s. m. Sorte de milan. —A Rouen, cerf-volant.

Écoulement, s. m. (*É-kou-le-man*) Flux, mouvement de ce qui *s'écoule*. —En Hydraulique, quantité de fluide qui passe en un certain temps par l'orifice d'un vase, par un pertuis d'écluse, etc.

Écoulemens électriques (Physique), la matière électrique, tant effluente qu'affluente, actuellement en mouvement. Elle forme deux courans en sens contraires, qu'on appelle *Courans électriques*.

s'Ecouler, v. pron. (*E-kou-lé*) Couler d'un lieu dans un autre —Au fig. se passer insensiblement : *Le temps s'écoule.* —On dit aussi fig. *L'argent, la foule, la presse s'écoule ; cela s'est écoulé de sa mémoire.*

Ecouler, v. n. *Faire écouler l'eau ; laisser écouler la foule.*

Le temps est écoulé, le temps préfix est expiré.

Ecoupe ou Écoupée, s. f. Sorte de balai sur mer pour nettoyer un vaiseau.

Ecourgeon, s. m. (*E-kour-jon*) Sorte d'orge, qu'on appelle aussi *orge carré*, parce qu'il a comme quatre angles ; *orge d'automne*, parce qu'on le sème en cette saison : *orge de prime*, parce que c'est le premier grain qu'on moissonne.

Ecourter, v. a. (*E-kour-té*) Rogner ; couper trop *court.* —Couper la queue et les oreilles à un chien, à un cheval.

Cet homme est écourté, on lui a coupé les cheveux fort *courts.*

Ecoutant, ante, adj. Qui *écoute.*

Ecoute, s. f. Lieu d'où l'on peut voir et *écouter.* Il est plus usité au pluriel : *Être aux écoutes* ; et famil. être attentif à ce qui se passe dans une affaire.

Ecoute, s. f. T. de Marine : Cordage à deux branches propre à tenir les voiles tendues.

Ecouté, ée, part. p. et adj. Voy. *Ecouter.* —*Pas écouté* (Manége), pas raccourci d'un cheval qui est balancé entre les talons, qui les *écoute*, sans se jeter ni sur l'un ni sur l'autre.

Ecouter, v. a. (*E-kou-té*) Prêter l'oreille pour ouir. Il dit plus qu'*entendre*, qui signifie simplement être frappé des sons ; au lieu qu'*écouter*, c'est prêter l'oreille pour les *entendre.* (De l'ital. *ascoltare*, fait dans le même sens du latin *auscultāre*, fréquentatif d'*audire* écouter, entendre.) —Donner quelque croyance ou quelque consentement à .... *N'écoutez pas ce qu'il vous dit ; écouter une proposition.* —Suivre : *Ecouter la raison, la passion, son ressentiment, etc.*

Ecouter son cheval (Manége), être attentif à ne point le déranger de ses airs de manege, quand il manie bien.

s'Ecouter, v. récip. Être trop attentif à sa santé. —Fam. *S'écouter parler*, parler lentement et avec affectation.

Un écoute s'il pleut, Moulin qui ne va que par des écluses ; et prov. homme qui s'attend à des choses qui n'arrivent que rarement.

Ecouteur, s. m. Celui qui *écoute.* Il n'est bon que pour le style comique ou satirique.

Ecouteux, adj. m. Il se dit d'un cheval distrait par les objets qui le frappent, ou qui est retenu, qui ne part pas de la main franchement, etc.

Ecoutille, s. f. (mouillez les *ll*) Ouverture du tillac par laquelle on descend dans le fond. (Suivant *Le Duchat*, du latin *scutella*, pris comme diminutif de *scutum* targe, bouclier : parce que le couvercle de cette ouverture est fait en forme de targe.)

Ecoutillon, s. m. Ouverture carrée qui est dans les *écoutilles.*

Ecouvette, s. fém. Espèce de balai dont se servent les Ouvriers ; vergette. Il est vieux. (Du latin *scopa* ou plutôt *scopæ* au pluriel, balai, dont on a fait d'abord *écouve*, et ensuite son diminutif *écouvette.*)

Ecouvillon, s. m. (mouillez les *ll*) Morceau de toile qu'on lie au haut d'une perche pour nettoyer le four ou un canon.

Ecouvilloner, v. a. (*E-kou-vi-glio-né*) Nettoyer avec l'*écouvillon.*

Ecphractique, adj. m. et f. (*Ek-frak-ti-ke*) T. de Pharmacie, qui se dit des remèdes apéritifs. On dit aussi substant. *les ecphractiques.* (Du grec *ekphraktikos*, fait dans la même signification d'*ekphrattô* je désobstrue, je débouche.)

Ecphysèse, s. f. (*Ek-fi-zè-ze*) T. de Médec. Expulsion prompte de l'air hors des poumons. (Du grec *ekphusêsis*, employé par *Galien* dans le sens d'*expiration violente*, et dérivé d'*ekphusaô* j'expire, j'exhale.)

Ecpiesme, s. f. (*Ek-pi-ès-me*) Terme de Chirurgie : Fracture du crâne, dans laquelle des esquilles d'os enfoncées compriment et blessent le cerveau. (Du grec *ekpiesma*, fait dans le même sens d'*ekpiezô* je presse, je comprime.)

Ecran, s. m. Meuble dont on se sert pour se parer de la trop grande ardeur ou de la lumière du feu. (Suivant *Menage*, du latin *crates* claie, que cet étymologiste fait passer à cet effet par une longue suite d'altérations graduelles.)

Ecrancher, v. a. *Ecrancher les faux plis d'un drap*, les effacer.

Ecrasé, ée, part. p. d'*Ecraser*, et adj. Trop aplati, trop bas, trop court : *Il a le nez écrasé, la taille écrasée ; le comble est trop écrasé.* —Au figuré, *Ecrasé de maux, etc.*

Ecraser, v. a. (*E-kra-zé*) Aplatir et briser par le poids de quelque chose, par quelque effort. —Dans les Manufactures de soie, trop frapper une étoffe. —Figur. Ruiner, détruire. On dit dans la colère : *Je l'écraserai comme un ver.* —Plus figur. Vaincre, surpasser, en parlant de concurrens, de rivaux, etc.

Ecrémage, s. m. Terme de Verrerie : Action d'*écrémer.*

Ecrémer, v. a. (*E-kré-mé*) Lever la *crême* de dessus le lait. —Dans les Verreries, enlever le dessus du verre contenu dans un pot, pour retirer les ordures qui pourroient y être tombées.

Fig. et fam. *Ecrémer une affaire, une bibliothèque, etc.* en tirer ce qu'il y a de meilleur.

Ecremoire, s. f. (*E-kré-moa-re*) Morceau de corne ou de fer-blanc dont les Artificiers se servent pour rassembler les matières broyées.

Ecrénage, s. m. Action d'*écréner.*

Ecréner, v. a. (*E-kre-ne*) T. de Fondeur de caractères : *Ecréner une lettre*, évider le dessous d'une partie de l'œil de la lettre.

Ecrénoir, s. m. (*E-kré-noar*) Petit instrument avec lequel on *écrène.*

Ecrêter, v. a. (*E-kré-té*) Terme de Guerre : *Enlever la crête*, le sommet d'une muraille, etc.

Ecrevisse, s. f. (*E-kre-vi-ce*) Poisson crustacé fort connu. (Du latin *carabus*, pris du

grec *karabos* crabe, sorte d'écrevisse de mer. —Le quatrième des douze signes du Zodiaque, qu'on appelle autrement le *Cancer*.

Proverb. 1.° *Etre rouge comme une écrevisse*; avoir le visage haut en couleur. —2.° *Eplucher des écrevisses*; s'arrêter à des minuties.

S'ECRIER, v. pron. (*E-kri-é*) Faire un grand *cri*, une exclamation : *S'écrier d'admiration*, *de douleur*, *etc.*

ECRILLE, s. f. (*E-kri-glie*, mouillez les *ll*) Sorte de claie pour empêcher le poisson de sortir d'un etang.

ECRIN, s. m. (*E-krein*) Petit coffret qui sert à mettre des pierreries.

ECRIRE, v. act. et plus souvent neut. *Ecrit. Ecrivant. J'ecris, etc. Nous écrivons. J'écrivis. J'ecrirai*, *etc.* Former des caractères avec la plume : *Ecrire son nom; il écrit bien*, *il écrit mal.*—Au Palais, mettre par écrit ses raisons : *Cet Avocat a ecrit dans cette affaire.* —Composer quelque ouvrage d'esprit : *Ecrire en prose*, *en vers.* —Orthographier : *Comment écrivez-vous ce mot ?* —Faire une lettre; mander par lettre : *Ecrire à un ami ; je lui ai ecrit que...* —S'engager par écrit : *Il ne suffit pas de donner des paroles*, *il faut écrire.* (Du latin *scribere*, qui a la même signification.)

Ecrire une partie en banque, ecrire sur les régistres de la banque le nom de celui à qui il a été cédé quelque somme en banque.

Il est écrit que je perdrai toujours ; il est décidé que, etc. —*Son crime est écrit sur son front*, est marqué sur son visage, etc. —*La destinee des hommes est écrite au ciel*, y est arrêtée, résolue, déterminée.

ECRISÉE, s. f. T. de Lapidaire : Poudre de diamans ordinairement noirs dont on se sert pour user les bords des autres diamans et pour adoucir les inégalités de leurs facettes.

ECRIT, s. m. (*E-cri*) Ce qui est *écrit* sur le papier : *Quel ecrit est cela ?* —Acte ; témoignage qu'on donne par sa signature : *Plaider contre son ecrit.*—Au pluriel, Livres, Traités, soit manuscrits, soit imprimés : *Les écrits de cet Auteur...*

PAR ÉCRIT, adv. *Mettre* (ou famil.) *Coucher par écrit* : écrire.

ECRITEAU, s. m. (*E-kri-tô*, s. d.) Morceau de papier, etc. sur lequel on *écrit* (ou l'on peint) quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au public. Il ne faut pas confondre ce mot avec *inscription*, qui est ce qui *s'ecrit* ou se grave sur un mausolée, une médaille, etc. en mémoire d'une personne ou d'un événement. —En t. de Tondeur de draps, défaut dans la tonte d'un drap.

ECRITOIRE, s. f. (*E-kri-toa-re*) Boîte, etc. qui contient ce qui est nécessaire pour *écrire*, de l'encre, un canif, des plumes, etc. —Vase qui contient l'encre; encrier.

ECRITURE, s. fem. Caractères *écrits* : *On a effacé l'ecriture.* —Manière de former les lettres : *On a reconnu son écriture.* —Au Palais, écrits qu'on produit pour défendre sa cause. —La parole de Dieu contenue dans le Nouveau et l'Ancien Testament. En ce sens, on dit fam. *Accordez* ou *conciliez les Ecritures* ; accordez vous avez vous-même ; expliquez et conciliez ces contradictions. (Du latin *scriptura*, qui a la même signification.)

Ecriture perpendiculaire, celle dont se servent, mais avec des modifications différentes, les Chinois, les Japonois et les Mexicains. Ces derniers ecrivent de bas en haut ; les Chinois tracent leurs lignes en partant de l'angle droit supérieur de la page, et les terminent à l'angle gauche inferieur ; les Japonois, au contraire, les dirigent en sens inverse de gauche et droite. —*horizontale*, celle dans laquelle les lignes sont tracées horizontalement ou de droite à gauche, comme dans l'hebreu, le samaritain, le turc, l'arabe, le tartare, le chaldeen, etc. ; ou de gauche à droite, comme le pratiquent toutes les nations de l'Europe ; ou successivement de droite à gauche et de gauche à droite comme dans le *Boustrophedon*, etc. Voyez ce mot. —*orbiculaire*, celle qui s'adaptoit aux vases de forme ronde, aux boucliers, aux monnoies : on doute qu'elle ait jamais appartenu exclusivement à aucun peuple. —*onciale*, sorte d'ecriture capitale, dans laquelle les caractères sont presque ronds. Elle est antérieure au 7.e siecle, et a duré jusqu'au 11.e L'écriture demi-onciale est une autre écriture ancienne, qui ne remonte guère qu'au 9.e siècle. —*à l'usage des aveugles* ; on s'y sert d'une plume de fer dont le bec n'est pas fendu ; on écrit sans encre, et en appuyant sur un papier fort; de façon que le caractere soit en relief, separé et un peu gros.

Ecriture de Banque (Commerce), les billets que se donnent réciproquement ceux qui ont des comptes en banque, pour faire des transports de ce qui leur est dû, etc. —On appeloit à Lyon *le temps des écritures*, les quinze derniers jours des payemens, pendant lesquels les Negocians se rendoient au Change (à la Bourse) pour les viremens de parties.

ECRIVAILLEUR, ECRIVASSIER, s. m. (*E-kri-va-glieur*, *va-cie*) Mauvais Ecrivain. Ce sont des termes de mépris usités seulement dans le style comique, critique ou satirique.

ECRIVAIN, s. m. (*E-kri-vein*) Maître à écrire : *Ecrivain juré.* —Celui qui écrit bien ou mal. —Auteur qui a fait imprimer quelque ouvrage : avec cette différence qu'*Ecrivain* ne se dit que du style, et qu'*Auteur* a plus de rapport au fond de l'ouvrage qu'à la forme. —Celui qui, sur un vaisseau ou une galère, tient registre de ce qui s'y consomme.

ECRIVE, s. fem. Dans les Manufactures de drap, arbre d'écrou de la presse de l'apprêt anglois.

ECROU, s. m. Trou dans lequel tourne une vis. (De l'allem. *schraube* vis, fait de *schrauben* tordre, tourner. Les Anglois disent *screw*. Le Duchat.) —Acte d'emprisonnemeut d'une personne, *ecrit* sur le registre de la geole. (Dans cette dernière acception, du latin *scriptura* écriture.)

ECROUE, s. f. C'étoit le rôle de la dépense de bouche de la maison du Roi. (Du latin *scriptura* écriture.)

ECROUELLES, s. f. pl. (*E-krou-è-le*) Sorte de maladie que le peuple appelle *Humeurs froides.* (Du latin *scrophulæ*, *arum*, dont la signification est la même.)

Ecrouelleux, euse, adj. (*É-krou-è-leû, leû-ze*) Qui appartient aux *écrouelles*. —Qui est malade des *écrouelles*.

Ecrouer, v. a. (*E-krou-é*) Inscrire le nom d'un prisonnier sur le registre des emprisonnemens. Voy. *Ecrou*.

Ecrouir, v. a. Battre un métal à froid pour le rendre plus dense, plus élastique.

Ecrouissement, s. m. (*É-krou-i-ce-man*) Action d'*ecrouir*. —Effet de cette action.

Ecroulement, s.m. (*É-krou-le-man*) Action de *s'écrouler*.

s'Écrouler, v. réc. (*E-krou-lé*) S'ébouler; tomber en s'affaissant. Voy. *S'ébouler*; et pour l'étymologie, Voyez *Crouler*.

Écroûter, v. a. (*E-kroû-té*) Oter la *croûte* qui est autour du pain.

Ecru, ue, adj. Cru. Il se dit des soies, des fils et des toiles qui n'ont point été *décrusés*. Voyez ce mot.

Fer écru (Serrurerie), celui qui ayant été mal corroyé ou brûlé est mêlé de crasse; telles sont souvent les extrémités des barres.

Écrues de bois, s. f. pl. Bois nouvellement *crus* sur des terres labourables.

Ecsarcome, s. m. (*Èk-sar-ko-me*) T. de Chirurgie : Excroissance charnue. (Du grec *eksarkoma*, fait dans le même sens, de *ek* dehors, et *sarx* chair.)

Ecthese, s. f. (*Èk-tè-ze*) T. d'Histoire Ecclésiastique : Profession de foi publiée en 639, par l'Empereur *Héraclius*, en faveur du Monothélisme. (Du grec *ekthésis* exposition.)

Ecthlipse, s. f. (*Èkt-lip-ce*) Elision d'une *m* finale dans les vers latins. (Du grec *ekthlipsis*, fait avec la même signification, d'*ekthlibô* je romps, je brise.)

Ecthymose, s. f. (*Èk-ti-mo-ze*) T. de Méd. Agitation et dilatation du sang. (Du grec *ekthumos* prompt, vif, bouillant, dérivé d'*ekthuô* je bouillonne.)

Ectillotique, adject. (*Èk-til-lo-ti-ke*) Se dit en Pharmacie, des remèdes propres à dépouiller quelque partie du corps des poils superflus qui la couvrent. (Du grec *ektillô* j'arrache, j'enlève de force.)

Ectropion, s. m. (*Èk-tro-pion*) T. de Médecine : Eraillement; renversement de la paupière inférieure. (Du grec *ektropion*, fait dans le même sens, d'*ek* en dehors, et de *trépô* je tourne.)

Ectrotique, adject. (*Èk-tro-ti-ke*) T. de Pharmacie. Qui procure l'avortement. (Du grec *ektroô* inusité, d'où l'on a fait *ektitrôskô* faire avorter, dérivé de *titrôskô* je blesse.)

Ectylotique, adj, (*Èk-ti-lo-ti-ke*) Propre à consumer les durillons. (Du grec *ek*, particule qui marque retranchement, et de *tulos* calus, durillon.)

Ectype, s. f. (*Èk-ti-pe*) T. d'Antiq. Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet, etc. (Du grec *ektupon*, formé avec la même signification, d'*ek* de, en dehors, et *tupos* type, image; *image en relief*, *frappée en bosse*.)

Ecu, s. m. Espèce de bouclier que les Cavaliers portoient autrefois. (Du latin *scutum*, fait dans le même sens, du grec *skutos* cuir; parce qu'anciennement les boucliers étoient de cuir.) —Figure de ce bouclier sur lequel se peignent les armoiries. —Pièce de monnoie portant la figure d'un *écu d'armoiries* : *Petit écu; écu de six livres*. Quand on ne spécifie pas la valeur, on entend ce mot d'un écu de trois livres: *Mille écus*, *dix mille écus*; trois mille livres, trente mille livres. —Il y a encore en France et dans les diverses contrées de l'Europe, un grand nombre de monnoies sous cette même dénomination, mais avec des valeurs différentes, suivant les temps et les pays.

Proverb. *C'est le père aux écus*, il a beaucoup d'argent.

Écu de Sobieski (Astronom.) Constellation placée par *Hévélius* dans l'hémisphère austral, assez proche de l'Equateur, entre Antinoüs, le Sagittaire et le Serpentaire. Il y a sept étoiles principales.

Ecubier, s. m. (*É-ku-bié*) T. de Marine : Trou rond au côté de l'avant d'un vaisseau par lequel on fait passer le câble pour mouiller.

Écueil, s. m. (*E-keuil*, mouillez l'*l* finale) Rocher dans la mer. (De l'italien *scoglio*, fait du latin *scopulus*, dérivé du grec *skopelos*, qui a la même signification.) —Fig. Chose dangereuse pour la vertu, la fortune, etc.

Ecuelle, s. f. (*E-kuè-le*) Pièce de vaisselle qui sert à mettre du bouillon, du potage, etc. (Du lat. *scutella*, qui signifie la même chose.) —En Mécanique, plaque de fer un peu creuse, sur laquelle pose et tourne un cylindre du cabestan. —En Géométrie, solide formé par une partie de couronne circulaire qui tourne autour d'un diamètre.

Laver les écuelles, laver toute sorte de vaisselle, assiettes, plats, etc. —Proverb. 1.° *Rogner l'écuelle à quelqu'un*; lui retrancher de sa subsistance. —2.° *Il a bien plu dans son écuelle*; il a beaucoup gagné ou reçu. Il est bas. —3.° *Mettre tout par écuelles*; traiter splendidement. —4.° *Propre comme une écuelle à chats*; extrêmement mal-propre. —*Archers de l'écuelle*, chargés de prendre les mendians et de les mener à l'hôpital.

Ecuelle d'eau, *Gobelet d'eau*, plante vivace aquatique, ombellifère.

Ecuellée, s. f. Plein une *écuelle*.

Ecuisser, v. a. (*E-kui-cé*) Faire éclater un arbre en l'abattant.

Eculer, v. a. (*E-ku-lé*) Plier en dedans les quartiers de derrière du soulier: *Eculer des souliers*, et non pas, comme on dit en plusieurs endroits, *Aculer*. —On dit aussi au réciproque *S'éculer*. (Du mot *cul*.)

Ecumant, ante, adj. verb. (*E-ku-man, an-te*) Qui *écume*. Il s'emploie élégamment en Poésie : *L'onde écumante*.

Ecume, s. f. Excrément, qui se sépare d'un métal ou de quelque autre matière, par la force de la chaleur, d'une fermentation intérieure, etc. —Bave de quelques animaux, lorsqu'ils sont échauffés ou en colère. —Sueur qui s'amasse sur le corps du cheval. (Du latin *spuma*, par le changement ordinaire du *p* en *c*.)

Ecume de mer, Voyez *Biscuit de mer* au mot *Biscuit*.

Ecuménicité, Ecuménique, Ecuméniquement; Voyez *Œcuménicité*, etc.

Ecumer, v. n. (*E-ku-mé*) Jeter de l'*écume*. (Du latin *spumare*, dont la signification est la même.)

Ecumer, v. act. Oter *l'écume* de ce qui bout sur le feu.

Figur. *Ecumer les mers*, *les côtes;* exercer la piraterie. —Figur. et fam. 1.° *Ecumer les marmites*, se dit d'un parasite, d'un écornifleur. —2.° *Ecumer les nouvelles;* en chercher par-tout çà et là. —Proverb. *Ecumer le pot;* retrancher ce qui est inutile et incommode. —*Écumer sa proie* (Fauconnerie), se dit d'un oiseau qui passe sur sa proie sans s'arrêter, ou qui court sur le gibier que lancent les chiens.

Ecumeur, s. m. Il ne se dit qu'au fig. dans ces phrases : *Écumeur de mer*, *de marmites*, *de nouvelles*. Voy. *Ecumer*.

Ecumeux, euse, adj. Plein d'*écume*.

Ecumoire, s. f. (*E-ku-moa-re*) Ustensile de cuisine percé de plusieurs trous, qui sert à *écumer* le pot, etc.

Ecureau, s. m. (*E-ku-rô*, s. d.) Dans les Manufactures de drap, ouvrier qui *écure* les chardons. Voyez *Ecurer*.

Ecurer, v. a. (*E-ku-ré*) Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, etc. —Nettoyer un puits. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *Curer*. —Dans les Manufactures de drap, *Ecurer les chardons*; en ôter avec la curette la bourre lanice dont ils se sont remplis en parant les draps. (Pour l'étymologie, Voyez *Curer* dont ce mot a été formé.)

Ecureuil, s. m. (mouillez l'*l* finale) Joli petit animal fort vif, de la classe des mammifères rongeurs, remarquable par sa propreté, son adresse et la finesse de son poil. (Du grec *skiouros*, formé de *skia* ombre, et *oura* queue; *qui se met à l'ombre de sa queue*, parce qu'il la relève et s'en couvre comme d'un panache.)

Ecureur, euse, s. Celui ou celle qui *écure*.

Ecurie, s. f. Lieu destiné à loger des chevaux. —Train, équipage qui comprend Ecuyers, Pages, carrosses, chevaux, etc. d'un Souverain, d'un Prince : *Les Pages de la grande*, *de la petite écurie*. (Du latin barbare *scuria* qui, dans la loi Salique, etc. signifie quelquefois une étable, et plus souvent une grange à mettre du foin, de la paille, etc.)

Ecusson, s. m. *Ecu* où l'on met les armoiries d'une personne ou d'une famille. —Dans les monnoies, le revers ou le côté opposé à celui où est empreinte l'effigie. —Dans plusieurs insectes, petite pièce cornée, ordinairement triangulaire, placée sur la poitrine, entre les ailes. —Chez les Serruriers, platine de métal qui sert à orner les heurtoirs des portes et l'entrée d'une serrure. —En t. de Jardinage, morceau d'écorce garni d'un œil ou bouton, enlevé de dessus un arbre, que l'on insère entre le bois et l'écorce d'un autre arbre, après y avoir fait une entaille. Voy. *Greffe*, *Ente*. —En Médec. espèce de sachet piqué, taillé en *écusson*, dans lequel on renferme des poudres cordiales et stomachiques, pour appliquer sur la région de l'estomac. (Même étymologie que celle d'*écu*. Voy. ce mot.)

Ecussonner, v. act. (*E-ku-so-né*) Enter en *écusson*.

Ecussonnoir, s. m. (*E-ku-so-noar*) Sorte de couteau pour greffer en *écusson*.

Ecuyer, s. m. (*E-kui-ié*) Autrefois Gentilhomme qui accompagnoit un Chevalier, portoit son *écu*, etc. (Du latin *scutarius*, fait de *scutum* écu.)—Titre des simples Gentilshommes et des Anoblis. —Celui qui a l'intendance de l'écurie d'un Prince, d'un Seigneur. —Celui qui enseigne à monter à cheval, qui dresse les chevaux. (Du lat. *equarius*, fait d'*equus* cheval.) —Celui qui donne la main à une Dame. —Perche de bois arrondie, qu'on pose sur des crampons de fer, le long des murs des escaliers, parallèlement à la pente des limons, pour servir d'appui à ceux qui montent ou descendent.

Cet homme est un bon Ecuyer, monte bien un cheval.

Ecuyer tranchant, Officier qui coupe les viandes à la table d'un Prince. —*de cuisine*, maître Cuisinier d'un Prince ou d'un grand Seigneur.

Ecuyer, en t. de Jardinier, perche ou piquet mis à un arbre pour le conduire. —Faux bourgeon qui croît au pied d'un cep de vigne; quelquefois il réussit et répare le ravage de la gelée.

Edda, s. f. Livre qui renferme les dogmes et la religion des anciens Scandinaves.

Édémateux, Édème; Voy. *Œdémateux*, etc.

Eden, s. m. Dans l'Ecriture-Sainte, Paradis terrestre. (Mot hébreu qui s'écrit *ɑ̂den* et qui signifie *délices*.)

Edenté, ée, adj. (*E-dan-té*) Qui n'a plus de *dents* : *Vieille édentée*.

Edentés, s. m. pl. Famille d'animaux mammifères, ainsi nommés de l'absence totale des dents incisives et laniaires. On n'en trouve aucune espèce en Europe; ils habitent l'Afrique, l'Amérique et la Nouvelle-Hollande.

Edenter, v. a. (*E-dan-te*) Oter les *dents* à un animal. En ce sens, il est peu usité. —Briser, user les *dents* d'une scie, d'un peigne, etc.

Edifiant, ante, adj. verbal. (*E-di-fi-an*) Qui porte à la vertu par l'exemple et par le discours.

Edificateur, s. m. Celui qui construit un *édifice*.

Edification, s. f. (*E-di-fi-ka-cion*) Action de bâtir. Il ne se dit guère que des temples : *L'édification du Temple de Jérusalem*. Hors de là, on dit *Construction*. —Fig. Sentimens de piété et de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par le discours : *L'édification du prochain*. (Du latin *ædificatio*.)

Edifice, s. masc. Bâtiment public; Temple, Palais, etc. (Du lat. *ædificium*.)

Edifié, ée, part. p. d'*Edifier*, et adj. Bâti. —Fig. Touché : *Il fut très-édifié du sermon*. —*Mal édifié*, scandalisé.

Edifier, v. a. (*E-di-fi-é*) Bâtir. (Du latin *ædificare*, formé dans le même sens, d'*ædes* maison, bâtiment, et *facere* faire.) —Figur. 1.° Il se dit par opposition à *détruire* : *Il détruit au lieu d'édifier*. —2.° Porter à la piété, à la vertu, par ses discours ou son exemple. —3.° Satisfaire par ses procédés, etc.

Edile, s. masc. Magistrat Romain qui avoit

inspection sur les *edifices* publics, sur les jeux, etc. (Du latin *ædilis*, fait d'*ædes* maison, etc.)

Édilité, s. f. Magistrature de l'*Edile*. (Du latin *ædilitas*.)

Édit, s. m. (*E-di*) Ordonnance; Constitution. (Du latin *edictum*, fait avec la même signification, d'*edicere* ordonner ou défendre avec autorité légitime.)

Éditeur, s. m. Celui qui prend soin de revoir et de faire imprimer l'ouvrage d'autrui. (Du latin *editor*.)

Édition, s. f. (*E-di-cion*) Publication d'un livre. — On le dit aussi, 1.° relativement aux Imprimeurs: *Ce Cicéron est de l'édition des Elzevirs.* — 2.° Relativement aux Éditeurs: *St. Augustin de l'édition des PP. Bénédictins.* (Du lat. *editio*, fait dans le même sens, d'*edere* publier, divulguer, donner au public.)

Éditions princeps, les premières éditions qui ont paru des anciens Auteurs, depuis l'invention de l'Imprimerie. — *Éditions incunables*, celles qui ont paru dans le 15.e siècle. (Dans le temps où l'Imprimerie étoit encore à son *berceau*, en latin *incunabulum*.)

Édredon, s. m. Duvet très-fin, très-doux et très léger que fournit l'*Eider* ou l'*Oie* du Nord. Voyez *Eider*. C'est improprement qu'on dit *Aigledon*.

Éducation, s. f. (*E-du-ka-cion*) Soin qu'on prend de l'instruction des enfans pour les exercices de l'esprit et du corps, et sur-tout pour les mœurs. (Du latin *educatio*, dont la signification est la même.) — Depuis peu on dit *faire une éducation*, élever un enfant. — *N'avoir nulle éducation*, être incivil, grossier.

Édulcoration, s. fém. (*E-dul-ko-ra-cion*) Action d'*edulcorer*.

Édulcorer, v. act. (*E-dul-ko-ré*) T. de Chimie: Verser de l'eau sur des substances en poudre, afin d'en enlever les parties salines qu'elles pourroient contenir. — En Pharmacie, rendre un remède plus doux, moins amer, etc. en y mêlant du sucre, du miel, du sirop, etc. (Du latin *edulcorare* rendre doux, adoucir, fait de *dulcis* doux.)

Éfaufiler, v. a. (*E-fô-fi-lé*) Tirer la soie du bout d'un ruban, d'une étoffe, etc.

Effaçable, adj. (*E-fa-sa-ble*) Qui peut être *effacé*. Il est peu usité.

Effacer, v. act. (*E-fa-cé*) Rayer: ôter les marques de ce qui étoit écrit, peint ou rayé. — On dit fig. *Effacer les idées, le souvenir; effacer ses péchés par ses larmes, etc.* (Du lat. barbare *exfaciare*, fait dans le même sens, de la particule privative *ex*, et de *facies* pour *forma* ôter la forme.)

Effacer le poil (Chapellerie), mêler chaque espèce de poil, de manière à ne pas la reconnoître.)

Effacer la gloire de ses ancêtres, etc. les surpasser en vertu, en mérites, etc. — *Elle effaça toutes les Dames de l'assemblée*, elle parut plus belle que les Dames, etc. — *Effacer le corps, une épaule, etc.* les tenir dans la position qui donne le moins de prise, le plus de grace. On dit aussi en ce dernier sens, *Il a les épaules bien effacées*.

Effaçure, s. fém. (*E-fa-su-re*) Ce qui est *effacé*, soit par accident, soit à dessein.

Effaner, v. a. (*E-fa-ne*) Ôter les feuilles ou la *fane*; c'est le même qu'*Effeuiller*. Il ne se dit que des blés.)

Effaré, ée, part. p. d'*Effarer*, et adj. Tout éperdu, tout troublé, tout hors de soi. — Il se dit en t. de Blason, d'un cheval levé sur ses pieds.

Effarer, v. act. (*E-fa-ré*) Troubler quelqu'un, le mettre hors de lui-même. On dit aussi au récipr. *S'effarer*. (Du latin *efferare* donner un air farouche, égaré, fait de *fera* bête farouche.)

Effarouché, ée, part. p. et adj. V. *Effaroucher*. — *Chat effarouché* (Blas.), droit sur les pattes de derrière.

Effaroucher, v. a. (*E-fa-rou-ché*) Épouvanter; effrayer: *Effaroucher des pigeons, le gibier.* (Du latin barbare *exferociare*, fait de *ex* augmentatif, et de *ferox, ferocis*; rendre *farouche*.) — Fig. Dégoûter, donner de l'éloignement.

Prov. *Effaroucher les pigeons*; éloigner d'une maison ceux qui apportent du profit.

Effectif, ive, adj. (*E-fek-tife, i-ve*) En parlant des choses, qui est réellement et de fait: *Armée de trente mille hommes effectifs.* — En parlant des personnes, qui fait ce qu'il dit, qui ne promet rien qu'il ne fasse: *Cet homme est effectif; sa parole est effective.*

Payement effectif (Commerce), en deniers comptans.

Effection, s. f. (*E-fek-cion*, en vers *ci-on*) T. de Mathém. Construction des problèmes ou équations. Il est peu usité.

Effectivement, adv. (*E-fek-ti-ve-man*) Réellement; en effet: avec cette différence, selon *Roubaud*, qu'*effectivement* se dit proprement par opposition à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité physique, l'existence effective: au lieu qu'*en effet* est plus particulièrement opposé à l'apparence; il indique le fond des choses, leur état interne ou caché. Ainsi, l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* ou dans le fond.

Effectuer, v. (*E-fek-tu-é*) Mettre *à effet*, en exécution. Voy. *Réaliser*.

Effélures, s. f. pl. Rognures de peaux passées en blanc, pour faire de la colle.

Efféminé, ée, part. p. d'*Efféminer*, et adj. Mou, voluptueux, amolli par les délices: *Un homme efféminé.* — *Une voix efféminée*, trop déliée. — On dit aussi substantivement, *C'est un efféminé*.

Efféminer, v. act. (*E-fé-mi-né*) Amollir; rendre foible, comme l'est ordinairement une *femme*. (Du latin *femina* femme.)

s'Efféminer, v. r. S'amollir. V. *Efféminer*.

Effendi, s. m. Homme de loi chez les Turcs. (Mot turc qui signifie *maître*.)

Effervescence, s. fém. (*E-fér-vé-san-ce*) Mouvement, bouillonnement qui s'excite dans une liqueur par le mélange et la combinaison de substances différentes, telles qu'un acide et un alkali. Il diffère de l'*ébullition* causée par la simple action de la chaleur, et de la *fermentation* produite par une cause intérieure, sans le

concours d'aucune substance étrangère : *L'eau qui bout est en ebullition ; la biere, le vin qui cuve est en fermentation ; le fer en se dissolvant dans l'eau forte fait effervescence.* —Fig. ardeur, impetuosité : *L'effervescence des passions.* (Du latin *effervescentia*, fait dans le meme sens, d'*effervere*, derivé de *fervere* bouillir, bouillonner.)

Effet, s. m. (*É-fe*) Tout ce qui est produit par quelque cause. —Exécution : *Mettre à effet; en venir à l'effet.* —Chose effective. (Du latin *effectus*, fait avec la même signification, d'*efficere*, lequel vient de *facere* faire.) —En Peinture, etc. apparence qui résulte d'un ouvrage : *Ce tableau est d'un bel effet ; cette lumiere est d'un effet trop dur.* Employé sans épithète, il se prend toujours en bonne part : *Ce tableau fait de l'effet.* —En Musique, on appelle *Choses d'effet*, toutes celles où la sensation produite paroît superieure aux moyens employés pour l'exciter.

En effet, adv. Effectivement : d'une manière véritable et réelle. Voy. *Effectivement.*

Effet *ou* mieux au pl. Effets : partie du bien d'un particulier, sur-tout d'un homme d'affaires : *Cette lettre de change n'est pas un bon effet ; il a abandonné ses effets.*

Effets civils, Droits, avantages accordés par les Lois civiles, comme de tester, etc.

Effeuillaison, s. fem. (*E-feu-gliè-zon*, mouillez les *ll*) T. de Botan. Moment où les plantes *se dépouillent de leurs feuilles.* Ce mot ne doit point être pris dans le sens de l'action d'effeuiller une plante.

Effeuiller, v. act. (*E-feu-glié*, mouillez les *ll*) Depouiller de *feuilles* : *Effeuiller une branche d'arbre, des roses.* —On dit aussi, *s'effeuiller* : *La rose s'effeuille aisément.*

Efficace, s. f. (*E-fi-ka-ce*) La force, la vertu de quelque cause. (Du lat. *efficacia.*)

Efficace, adj. Qui produit son effet : *Remède fort efficace, discours efficace; la grace efficace.* qui a toujours son effet. (Du latin *efficax*, dont la signification est la meme.)

Efficacement, adv. (*E-fi-ka-ce-man*) D'une manière *efficace.* (Du latin *efficaciter.*)

Efficacité, s. f. Vertu de quelque chose. (Du lat. *efficacitas.*)

Efficient, ente, adj. (*E-fi-ci-an, an-te*) Terme de l'Ecole, usité dans cette seule phrase: *La cause efficiente*, qui produit un effet. (Du lat. *efficiens*, part. a. d'*efficere* faire, produire.)

Effigie, s. fem. (*E-fi-ji-e*) Représentation d'une personne, image, figure, portrait : avec cette différence que l'*effigie* est pour tenir la place de la chose même ; l'*image* est pour en représenter simplement l'idee : la *figure* est pour en montrer l'attitude et le dessin : le *portrait* est uniquement pour la ressemblance : *On exécute en effigie les criminels fugitifs ; on peint les images de nos mystères ; on fait des figures équestres des Souverains ; on grave les portraits des hommes illustres.* Encycl. —Dans les Monnoies, le côté de la pièce où est gravée en relief l'image du Prince régnant. (Du latin *effigies*, qui a la même signification.)

Executer un criminel en effigie, mettre sur l'échafaud son portrait, un tableau, un mannequin, où il est représenté souffrant le supplice auquel il a été condamné. —J.J. Rousseau, dans sa Lettre à M. de Beaumont, a dit assez plaisamment, *Chrétiens en effigie*, en apparence.

Effigier, v. act. (*E-fi-ji-é*) Exécuter en effigie.

Effilé, s. m. Petite frange de *fil* ou de soie, qui se coud à la mousseline ou à la gaze. —Linge bordé de cette frange, qu'on porte dans le deuil : *Il est en effilé.*

Effilé, ée, adj. Menu, étroit, délié comme un *fil.* —*Avoir la taille effilée*, l'avoir trop menue. —*Avoir le visage effilé*, l'avoir étroit et long. —*Linge effilé*, garni d'*effilé.* —*Cheval effilé*, d'une encolure fine et déliée.

Effiler, v. a. (*E-fi-lé*) Défaire un tissu *fil à fil* : *Effiler une toile.* —En t. de Perruquier, rendre, en les coupant avec des ciseaux, les cheveux naturels moins garnis.

s'Effiler, v. r. S'en aller par *fils.*

Effiloquer, v. a. (*E-fi-lo-ke*) Effiler une étoffe de soie pour en faire de la ouate.

Effiloques, s. f. pl. (Passementerie) Soies folles ou non torses, trop legères pour soutenir le moindre effort, et mises au rebut pour faire des ouates. —Petits bouts superflus, qui se trouvent aux lisières d'une etoffe.

Effilure, s. f. Fils ôtés d'un tissu, d'une toile, d'une etoffe.

Effioler, v. a. (*E-fi-o-lé*) Oter la *fiole* ou la feuille des blés. *Effaner* est plus usité.

Efflanqué, ée, part. pass. d'*Efflanquer*, et adj. *Cheval efflanqué*, maigre, qui a les *flancs creux* et abattus. —Dans le style plaisant, on peut le dire des hommes au propre : et dans le style critique, des ouvrages d'esprit au figuré : *Vers efflanqués, style efflanqué*, maigres, sans force, sans nerf.

Efflanquer, v. act. (*E-flan-ké*) Rendre maigre jusqu'à avoir les *flancs creux* ou abattus, en parlant des chevaux.

Effleurage, s. masc. Action d'*effleurer* les peaux de mouton, de bouc, etc.

Effleuré, ée, part pass. et adj. Voyez *Effleurer.* —*Gants effleurés*, dont on a ôté la *fleur*, c. à d. la surface déliée et luisante.

Effleurer, v. a. (*E-fleu-re*) Proprement, *ôter les fleurs* d'une plante. En ce sens, il est inusité. —Ne faire simplement qu'enlever la superficie : *Le coup lui a à peine effleuré la peau ; ce Laboureur ne fait qu'effleurer la terre.* —En t. de Tanneur, detacher du côté de la peau où etoit le poil toutes les parties saillantes de sa surface. —Au fig. toucher légèrement : *Il n'a fait qu'effleurer la question, etc.*

Effleurer à la main, en t. de Gantier, amincir la peau dans les endroits où elle a trop d'epaisseur.

Effleurir, v. n. Tomber en efflorescence. (Du latin *efflorescere* fleurir, fait de la part. extractive *ex* et de *flos, floris* fleur; *pousser des fleurs du dedans au dehors.*)

Efflorescence, s. f. (*E-flo-ré-san-ce*) T. de Chimie. Etat d'un corps qui, exposé à l'air, se couvre d'une espèce de poussière, semblable à de la moisissure, en cédant une partie de son eau de cristallisation à l'atmosphère. —En Méd. sorte de pustules ou d'eruptions à la peau.

Efflorescent, ente, adj. (*É-flo-ré-san*) T. de Chimie. Qui tombe en *efflorescence*.

Effluence, s. fém. (*E-flu-an-ce*) T. de Physiq. *Effluences électriques*, rayons de matière électrique qui sortent d'un corps actuellement électrisé. (Du latin *effluentia*, fait dans la même signification, d'*effluere* couler de, formé de la part. extractive *e* ou *ex* et *fluere* couler.)

Effluent, ente, adj. (*E-flu-an*, *an-te*) T. de Physiq. *Matiere effluente*. Voyez au mot *Matiere*.

Effluxion, s. f. (*E-fluk-cion*) T. de Méd. Écoulement d'un fœtus imparfait dans les premiers jours qui suivent la conception. (Du lat. *effluere* couler de... tomber en coulant.)

Effondré, ée, part. p. et adj. V. *Effondrer*. --Se dit en t. de Manufacture, des draps et autres etoffes de laine qui ont été extraordinairement tirées à la rame, etc.

Effondrement, s. masc. (*E-fon-dre-man*) Action de remuer, de fouiller la terre à une certaine profondeur. Il ne se dit pas dans les autres sens d'*effondrer*.

Effondrer, v. act. (*E-fon-dré*) Fouiller, remuer la terre à la profondeur de plusieurs pieds, en quelque sorte *jusqu'au fond*. —Enfoncer; rompre; briser : *Effondrer un coffre*, *une armoire*. —En parlant de la volaille, vider: *Effondrer un chapon*, *des poulets*.

Effondrilles, s. f. pl. (mouill. les *ll*) Parties grossières qui restent *au fond* d'un vase dans lequel on a fait cuire ou infuser quelque chose: *Ce bouillon est plein d'effondrilles*.

s'Efforcer, v. n. (*E-for-cé*) Employer toute *sa force* à faire quelque chose. Il régit la prép. *à* : *Il s'est efforcé à courir ; ne vous efforcez pas à parler*. —Au fig. tâcher de... Employer toute son industrie pour parvenir à une fin. Il régit la prép. *de* : *S'efforcer de gagner les bonnes graces de quelqu'un*.

Effort, s. m. (*E-for*, le *t* final ne se prononce jamais) —En Mécanique, la force avec laquelle un corps en mouvement tend à produire un effet; soit qu'il le produise réellement, soit que quelque obstacle empêche que cet effet n'ait lieu. —Action faite en *s'efforçant*. Il se dit du corps et de l'esprit. —Ouvrage qui est l'effet des *efforts*. Il se dit sur-tout de l'esprit et des talens : *Cet ouvrage est un effort d'esprit*, *un effort de l'art*. —Ce qu'on ne fait qu'avec beaucoup de peine et en s'incommodant : *Il a fait un effort pour marier sa fille*. —*Avoir un effort*, se dit d'un cheval qui s'est blessé en faisant un *effort*.

Effraction, s. f. (*E-frak-cion*) Fracture que fait un voleur pour dérober. (Du latin *effractura*, fait dans le même sens, d'*effringere* briser, rompre.)

Effrayant, adj. verbal, (*E-fré-ian*) Qui *effraie*.

Effrayé, ée, part. p. et adj. V. *Effrayer*. —En t. de Blason, la même chose qu'*effaré*. Voy. *Alarmé*.

Effrayer, v. act. (*E-fré-ié*) Donner de la *frayeur*.

s'Effrayer, v. réc. Prendre de la *frayeur*.

Effréné, adj. (*E-fré-né*) Qui est *sans frein*, sans retenue. Il ne se dit qu'au figuré, non des personnes elles-mêmes, mais des choses qui ont rapport aux personnes : *Langue*, *licence*, *ambition effrénée*.

Effriter, v. a. (*É-fri-té*) T. de Jardinage : User, épuiser une terre.

Effroi, s. m. (*E-froa*) Frayeur; épouvante.

Effronté, ée, s. et adj. Celui, celle qui a de l'*effronterie*; impudent, impudente. Voyez *Impudent*. Boileau a dit (Satire 10) *Sur un lit effronté*, en appliquant au lit ce qui convenoit à la personne qui y étoit couchée. C'est une heureuse hardiesse. (Du latin *effrons*, qui a la même signification, et qui est fait de la particule privative *e* ou *ex*, et de *frons* front; *qui n'a point de front; dont le front ne rougit jamais*.)

Effrontément, adv. (*E-fron-té-man*) Impudemment.

Effronterie, subst. f. Impudence. Voyez *Hardiesse*.

Effroyable, adj. (*E-froa-ia-ble*) Épouvantable; qui donne de l'*effroi*. —Par exagération; extrême; étonnant; prodigieux.

Effroyablement, adv. (*E-froa-ia-ble-man*) D'une manière excessive et prodigieuse.

Effumer, v. a. (*E-fu-mé*) T. de Peinture. Rendre, dans un tableau, certains objets moins sensibles : les moins prononcer pour qu'ils appellent moins la vue. Ce mot, formé de celui de *fumée*, est peu usité.

Effusion, s. f. (*E-fu-zion*) Épanchement : *Sans effusion de sang*. —Au fig. *Effusion de cœur*, vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié. Voyez *Epanchement*. —En t. d'Astronomie, la partie du signe du Verseau qui, dans les globes et les planisphères célestes, est renfermée par l'eau qui sort du signe du Verseau. (Du latin *effusio*, fait d'*effundere* verser de, répandre, épancher; formé de la partic. extracrive *e* ou *ex* et *fundere* verser.)

Éfourceau, s. m. (*E-four-sô*, s. d.) Machine composée d'un essieu, deux roues et un timon, pour transporter des fardeaux très-pesans.

Égagropile, s. f. Voy. *Ægagropile*.

Egal, ale, adject. Pareil; semblable; le même, soit en nature, soit en quantité, soit en qualité. *Egal* ne peut pas toujours être substitué à *pareil* et *semblable*, témoin ce vers de Boissi dans l'Homme du jour : *Si quelqu'un s'avisoit de m'en faire un égal* (compliment.) —En parlant des choses, indifférent : *Tout lui est égal*. —Figur. Qui est toujours le même : *Esprit*, *caractère égal*. —Uni; qui n'est point raboteux : *Allée bien égale*. —Uniforme : *Marcher d'un pas égal*. —En Botanique, qui est de la même hauteur : *Stigmates égaux entr'eux*, *égaux aux étamines*. *Pétales égaux*, *etc.* (Du latin *æqualis*, qui a la même signification.)

A l'égal de, adv. Autant que, aussi bien que.

Egal, subst. *Il traite d'egal à égal ; il faut vivre civilement avec ses egaux*.

Egalé, ée, adj. T. de Fauconnerie : Moucheté. —En Astron. *anomalie égalée*, quelquefois l'anomalie vraie, quelquefois l'anomalie corrigée par une partie des equations.

Egalement, s. m. Voy. *Egalisation*.

Egalement, adv. (*E-ga-le-man*) D'une manière *égale*. —Autant; pareillement.

Egaler, v. a. (*É-ga-lé*) Rendre *égal* : *La mort égale tous les hommes.* Il diffère d'*Egaliser* qui, quoiqu'il ait à peu près le même sens, ne se dit que des choses et seulement en termes de Pratique. —Rendre uni : *Il faut égaler cette allée.* —Être égal à.... *Cet Auteur a égalé les Anciens.* —*Egaler quelqu'un à un autre*, prétendre qu'il lui est égal.

s'Egaler, v. réc. S'assimiler; prétendre être *égal* à...

Egaleurs, s. m. pl. Parti de factieux qui, sous le régime de *Charles I* en Angleterre, vouloient *égaler* toutes les conditions de la Grande-Bretagne. C'est ce qu'en France on a, pendant les orages de la révolution, appelé *Niveleurs.*

Egalisation, s. f. (*E-ga-li-za-cion*) T. de Pratiq. Action d'*égaliser* les lots.

Egaliser, v. a. (*E-ga-li-zé*) T. de Pratique: Egaler le partage des lots dans une succession, etc. *J. J. Rousseau* (Essai sur l'origine des langues) a dit dans un autre style que celui du Palais : *Aux accens qui s'effacent, aux quantités qui s'égalisent* (qui deviennent égales), *on supplée par des combinaisons grammaticales.*

Egalisures, s. f. pl. (*E-ga-li-zu-re*) Se dit dans la fabrication de la poudre à canon, de la poudre séparée des pelotons qu'elle formoit, soit dans le grainoir, soit dans le séchoir.

Egalité, s. f. Conformité, rapport entre des choses *égales.* —Uniformité; égalité d'esprit, d'humeur, de style. —En Algèbre, la même chose qu'*Equation*, qui est plus *usité.* (Du latin *æqualitas.*)

Raison d'égalité, raison ou rapport de deux quantités égales. —*Proportion d'égalité ordonnée*, celle dans laquelle deux termes d'un rang ou d'une suite sont proportionnels à autant d'autres termes d'un autre rang ou d'une autre suite, chacun à son correspondant, et dans le même ordre. —*Proportion d'égalité troublée*, celle dans laquelle deux termes d'un rang sont proportionnels à autant de termes d'un autre rang, dans un ordre renversé et interrompu.

Cercle d'égalité ou *Equant* (Astronomie), cercle dont on faisoit un grand usage dans l'Astronomie Ptolémaïque, pour expliquer l'excentricité des planètes, et la réduire plus aisément au calcul.

Egalures, s. f. pl. T. de Fauconnerie: Mouchetures blanches sur le dos d'un oiseau.

Egard, s. m. (Le *d* ne se prononce jamais, même devant une voyelle) Considération; respect; déférence. Les *égards* sont l'effet de la justice; les *ménagemens*, de l'intérêt; les *attentions*, de la reconnoissance ou de l'amitié; la *circonspection*, de la prudence. (Suivant *Wachter*, du verbe teutonique *warten* considérer, estimer, avoir de la déférence, des égards pour...) —A Malte, Tribunal qui jugeoit par commission les procès entre Chevaliers. —On appeloit autrefois *Egards*, des espèces de Jurés, choisis dans chaque métier pour avoir inspection sur ceux qui exerçoient cette profession : aujourd'hui on dit *Gardes* : *Une pièce d'étoffe égardée*, visitée et marquée par les *Egards* ou Gardes.

A l'égard, pour ce qui regarde ou concerne : *A l'égard de ce que vous disiez, des propositions que vous faites*, etc.; *à mon égard, je suis content.* (On dit plus souvent et mieux *pour moi.*) —Par comparaison, par proportion : *La Lune est petite à l'égard du Soleil.*

A cet égard, adv. Sous ce rapport; sur ce point. —*Eu égard*, prépos. Ayant égard à...

Egardé, ée, adj. *Pièce d'étoffe égardée.* Voy. *Egard.*

Egarement, s. m. (*É-ga-re-man*) Écart de son chemin. Il est peu usité au propre, quoique Racine ait dit (Iphigénie) : *Arcas s'est vu trompé par notre égarement.* —Au figuré, il se dit de l'esprit et des mœurs : *Les égaremens des Philosophes.*

Egarement d'esprit, démence. —*Il est revenu des égaremens* (des désordres) *de sa jeunesse.*

Egarer, v. a. (*E-ga-ré*) Fourvoyer; détourner du droit chemin. (Du latin *exvarare*, formé de la prépos. *ex* de, hors, et de *varare* courber; *courber hors de la droite ligne.*) —Fig. Jeter dans l'erreur.

Egarer la bouche d'un cheval, la gâter en le menant mal. —*La maladie lui a égaré l'esprit*, le lui a troublé. —*J'ai égaré mes gants, mes ciseaux*, je ne sais où je les ai mis.

s'Egarer, v. réc. S'écarter de son chemin, se fourvoyer. —Fig. 1.° Errer en matière de foi ou de morale. —2.° S'éloigner de son sujet.

Egarroté, ée, adj. T. de Manége : Blessé au *garrot.*

Egayer, v. a. (*E-ghé-ié*) Rendre *gai*, réjouir. —*Egayer un ouvrage, son style*; le rendre plus agréable, plus libre, plus fleuri. —En termes de Jardinier, *égayer un arbre*, ôter les branches qui l'étouffent trop.

Egayer du linge, un cheval. Voy. *Aigayer*, dont l'orthographe est plus conforme à l'étymologie.

Egersis, s. f. Chez les anciens Grecs, chanson pour le lever des nouvelles mariées. (Du grec *egersis* réveil.)

Egide, s. f. Nom qu'on donne au bouclier ou à la cuirasse de *Pallas.* (Du grec *aigis* peau de chèvre, dérivé d'*aix* chèvre; parce que l'*égide* étoit couverte de la peau de la chèvre Amalthée.) —Il s'emploie élégamment au figuré pour défense, etc.

Egilops, s. m. Voy. *Ægilops.*

Egibole, s. m. Voy. *Egobole.*

Eglantier, s. m. (*É-glan-tié*) Sorte de rosier sauvage. Voy. *Rosier.*

Eglantine, s. f. La fleur de l'églantier.

Eglise, s. f. L'assemblée des Fidelles gouvernés par de légitimes Pasteurs. —Les différentes parties de l'Eglise, en les distinguant par les noms des lieux : *L'Eglise d'Orient, d'Occident*; *l'Eglise Latine, Grecque*, etc. —Lieu où s'assemblent les Fidelles pour prier et assister aux Offices divins. —État du Clergé : *C'est un homme d'Eglise.* (Du grec *ekklésia* congrégation, assemblée, formé d'*ekkaleô* j'appelle, j'assemble.)

Cour d'Eglise. Juridiction de l'Evêque.

Eglogue, s. f. Poëme qui présente un sujet

champêtre ou auquel on en donne le caractère. (Du gr. *eklogé* choix, pièce choisie, dont l'usage a chez nous, comme chez les Latins, restreint la signification aux poésies pastorales.)

Egobole, s. m. T. d'Antiq. Sacrifice d'une chèvre en l'honneur de *Cybele*. (Du grec *aigos*, genitif d'*aix* chèvre, et *bolè* coup, action de frapper.) Quelques-uns écrivent *Egibole*. —L'un des surnoms de *Bacchus*.

Egoger, v. a. (*É-go-jé*) T. de Tanneur: Oter les extrémités superflues du veau, du côté de la chair, comme les oreilles et le bout de la queue.

Egogine, s. f. T. d'Artisan: Scie à main.

Egoiser, v. n. (*E-go-i-zé*) Parler trop de soi. Voy. *Egoïsme*.

Egoïsme, s. m. (*E go-is-me*) Amour propre qui consiste à parler trop de soi, ou qui rapporte tout à soi. Ce mot est de la création des Solitaires de Port-Royal. (Du latin *ego*, pris du grec *égô* je ou moi.)

Egoïste, s. m. (*E-go-is-te*) Celui qui a le vice de l'*égoïsme*. L'*égoïste* differe de l'*homme personnel*, en ce que le premier ne parle que de lui, et que le second ne songe qu'à lui. L'*égoïste* se met toujours au milieu de la scène, et l'*homme personnel* au centre des choses. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui; l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour propre de l'*egoïste* est plus vain; celui de l'*homme personnel* est plus profond. Le premier est ridicule, le second est redoutable. *Roubaud*.

Egorger, v. a. (*E-gor-jé*) Couper la *gorge*. —Au figuré, ruiner la réputation, la fortune; porter un préjudice considérable.

Egosiller, v. a. (*E-go-zi-glié*, en mouillant les *ll*) Autrefois tuer.

s'Egosiller, v. réc. Parler et crier si haut qu'on se fasse mal au *gosier*: *Il s'est égosillé à force de crier*. Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup et fort haut: *Cette fauvette s'égosille*.

Egout, s. m. (*E-gou*) Chute, écoulement des eaux qui viennent de quelque endroit. —Canal destiné à recevoir et à emporter les eaux sales et les ordures: ces eaux et immondices *s'écoulent* par un égout, et *croupissent* dans un cloaque.—Ardoises qui débordent d'un toit.—Chez les Fondeurs, tuyaux de cire qu'on attache à la figure, et qui étant renfermés dans le moule de potée, et fondus en même temps que les cires de la figure, laissent dans le moule des canaux par lesquels ces cires s'écoulent. —Chez les Miroitiers, table de bois sur laquelle on met la glace 24 heures après qu'elle a été étamée, pour en faire égoutter le vif-argent.—Planche qu'on pose à l'extrémité d'une pile de bois, qu'elle désaffleure d'une partie de sa largeur, ainsi que par les bouts, pour faire écouler l'eau qui tombe dessus.—Fig. 1.° Plaie, ulcère, cautère. —2.° Ville, etc. où se retirent tous les gens de mauvaise vie d'un canton, etc. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *exguttum*, formé dans le même sens, de *gutta* goutte. Les Allemands disent *gosse*, et les Flamands *goot*, dans la même signification.)

Egoutter, v. n. (*E-gou-té*) Faire *égoutter*, faire écouler l'eau: la faire tomber *goutte à goutte*: *Faire* ou *laisser égoutter du lait caillé, du fromage; mettre égoutter de la morue, etc.* —On dit aussi au réciproque: *Ce fromage s'égouttera peu à peu.*

Egoutter une glace, en faire écouler le vif-argent qu'on y a mis de trop. Voy. *Egout*. Dans cette phrase, *egoutter* est actif.

Egouttoir, s. m. (*E-gou-toar*) T. de Cartonnier: Ais sur lequel on fait égoutter les formes. —Ustensile de cuisine, pour faire égoutter la vaisselle.

Egoutture, s. f. Les dernières gouttes qui tombent d'une chose qu'on fait *égoutter*. —La Harpe (Correspondance avec le Grand-Duc) a dit figurement, en parlant d'un recueil de vers de Dorat: *C'est l'égoutture de son portefeuille.*

Egrapper, v. a. (*É-gra-pé*) Oter la *grappe* du raisin.

Egratigné, ée, part. pass. et adj. Voyez *Egratigner*.

Maniere égratignée (Peinture), espèce de peinture à fresque et monochrome, appelée par les Italiens *Sgraffitto*. Elle consiste à appliquer sur un fond noir de stuc un enduit blanc qu'on enlève ensuite par hachures, pour découvrir le noir et former les ombres. —*Gravure égratignée*, faite d'une manière si timide, que le cuivre est plutôt égratigné que coupé.

Egratigner, v. a. (*E-gra-ti-gne*, mouillez *gn*) Faire une legère dechirure à la peau avec des griffes, des ongles, une épingle, etc. (Du latin barbare *ingratinare*, employé dans la même signification, par les Auteurs de la basse latinité, fait suivant *Ménage*, du mot non moins barbare *gratare* gratter, dont il est un fréquentatif, et que cet etymologiste derive au moyen de ses transformations ordinaires, de *radere* racler, ratisser.) —Donner une certaine façon à quelques étoffes de soie avec la pointe d'un fer. —Il se dit encore en Peinture, d'une manière de peindre à fresque. Voyez au mot *Egratigné*.

Egratigneur, euse, subst. Celui ou celle qui *égratigne*.

Egratignoir, s. masc. (*E-gra-ti-gnoar*, mouillez *gn*) Chez les Passementiers, fer à decouper.

Egratignure, s. fém. (mouillez *gn*) Légère blessure qui se fait en *égratignant*. —Marque que laisse cette blessure: *Qui vous a fait cette égratignure?*

Egrau, s. m. (*E-gro*, s. d.) T. de Pêche. Filet de la pêche dite *Jugude*, dans les cheneaux de Busch.

Egravillonner, v. a. (*E-gra-vi-glio-né*, mouillez les *ll*) T. de Jardinage: Lever des arbres en motte et en retrancher une partie de la terre, afin que les racines puissent profiter des sels de la nouvelle terre. (De la particule extractive *e*, et de *gravillon*, dimin. de *gravier*; *ôter les petits graviers*.)

Egravoir, s. m. (*E-gra-voar*) Outil de fer de Paumier, terminé par une pointe qui se lève entre deux coupans.

Egrener, v. a. (*E-gre-né*) Faire sortir le *grain* de l'épi, la *graine* des plantes, etc.

—On dit aussi au récipr. *Le blé s'égrène*, *etc.*

EGRENOIRE, s. f. (*E-gre-noa-re*) Petite cage où quelques bâtons qu'on lève servent de porte.

EGRILLARD, ARDE, s. et adj. (*E-gri-gliar*, *ar-de*; mouillez les *ll*) Vif; éveillé; gaillard. Il est familier.

EGRILLOIR, s. m. (*E-gri-glioar*) *Grille* pour empêcher que le poisson ne sorte d'un étang.

EGRISER, v. a. (*E-gri-ze*) Oter les parties brutes d'un diamant.

EGRISOIR, s. m. (*E-gri-zoar*) Boîte qui sert lorsqu'on *égrise* les diamans.

EGRUGEOIR, s. m. (*E-gru-joar*) Sorte de petit vaisseau ordinairement de buis, dans lequel on *egruge*, on brise le sel avec un pilon: *Mettez ce sel dans l'egrugeoir.* —Banc à deux pieds de Peigneur de chanvre garni à une de ses extrémités de dents en forme de rateau, et dont l'autre bout qui pose par terre est chargé de pierres. En peignant le chanvre femelle avec les dents dont ce banc est armé, on en détache le chenevis et ses enveloppes.

EGRUGER, v. a. (*E-gru-jé*) Briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir. (Suivant Ménage, du latin barbare *exgrumicare*, fait de *grumus* masse, grumeau: *faire passer le sel de l'état de grumeau* ou *de masse à celui de poudre.*)

EGRUGEURE, s. fém. (*E-gru-jû-re*) Parties menues d'un corps dur, séparées par le frottement.

EGUEULER, v. a. (*E-gheu-lé*) Casser le haut du *goulot* d'un vase de terre ou de verre.

s'EGUEULER, v. r. S'égosiller; crier à tue tête. Il est plus du style plaisant et comique; et *S'égosiller*, du style simple et du discours ordinaire.

EGYLOPE, s. f. Genre de plantes graminées du midi de la France.

EGYPTIEN, ENNE, s. (*E-jip-cien*) Sorte de vagabonds, qu'on appelle aussi *Bohémiens*.

EGYPTIENNE, s. f. Sorte d'étoffe mêlée de poil, de fleuret ou de laine.

EH! interject. de surprise ou d'admiration.

EHANCHÉ, Voy. *Déhanché.* —*Cheval éhanché* (Art vétérinaire), cheval dont la *hanche* a souffert un si grand effort, que l'os qui la forme est descendu plus bas que celui de l'autre côté. On dit aussi *Epointé*.

EHERBER, v. a. T. de Jardinier. V. *Sarcler*.

EHONTÉ, ÉE, adj. et s. Qui a perdu toute pudeur; déshonoré, couvert de *honte*. Ce mot qui dit plus qu'*effronté*, est vieux, et c'est dommage. Voy. *Impudent*.

EHOUPER, v. a. (*E-ou-pé*) Couper la cime des arbres. Voy. *Houppe*.

EIDER, s. m. Oiseau palmipède, nommé aussi *Oie du Nord*, et qui fournit le duvet précieux qu'on appelle *Edredon*. Il habite principalement les côtes du Groënland, de l'Islande, du Dannemarck et de l'Ecosse.

EILAT, s. m. (*E-la*) T. de Relat. Nom des tribus errantes qui composent la plus grande partie des armées persannes. Elles mènent une vie semblable à celle des Arabes du désert.

EISÉTÉRIES, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient à Athènes lorsque les Magistrats entroient en charge. (Du grec *eisiteria*, fait avec la même signification d'*eisienai* entrer.)

EISSAUGUE, s. f. (Pêche) Voy. *Aissogue*.

EJACULATEUR, s. m. Terme de Médecine et d'Anatomie: Nom de deux muscles qui servent à l'*éjaculation* de la semence. (Du latin *ejaculator*.)

EJACULATION, s. f. (*E-ja-ku-la-cion*) T. de Physique: Emission de la semence avec une certaine force. (Du latin *ejaculatio*, fait d'*ejaculare* lancer au loin, avec force.) —En t. de Mysticité, prière fervente et qui part du sentiment.

EJACULATOIRE, s. et adj. m. T. d'Anatomie. Il se dit de deux petits conduits qui sortent des vésicules séminales.

EJAMBER, v. act. (*E-jan bé*) *Ejamber le tabac*, séparer de chaque feuille la grosse côte qui la traverse.

EJARRER, v. a. (Chapellerie) Oter les poils *jarraux* des peaux, avant d'en prendre le bon poil pour le feutrage.

EJECTION, s. f. (*E-jek-cion*, en vers *ci-on*) En Médec. la même chose que *déjection*.

EKELBERG, s. m. Arbre de la famille des Citronniers, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

ELABORATION, s. f. (*E-la-bo-ra-cion*) T. de Physiq. et de Médec. Action par laquelle une chose est achevée, perfectionnée: *L'élaboration du chyle.* (Du lat. *elaboratio*.)

s'ELABORER, v. r. T. de Médec. qui se dit du travail, des changemens successifs que subit le sang avant d'arriver à son état de perfection: *Le sang s'elabore.* (Du lat. *elaborare* travailler avec soin.)

ELABOURÉ, ÉE, part. p. d'*Elabourer*, qui ne se dit plus. Il ne s'emploie que dans le style badin: *Ouvrage artistement elabouré*, artistement travaillé.

ELÆAGNOÏDES, s. f. pl. (*E-lé-ag-no-i-de*) Famille de plantes ainsi nommées de l'une d'entr'elles appelée par Théophraste *elaiagnos*, parent de l'olivier, et qui est aussi connue sous les noms de *Chalef* et d'*Olivier de Bohême*. Elle naissoit sur les bords du lac d'Orchomène en Béotie. (Du grec *elaiagnos*, et *eidos* forme, ressemblance.)

ELAGUER, v. a. (*E-la-ghé*) Couper les branches inutiles des arbres. Il diffère d'*émonder*, en ce qu'on *élague* en *retranchant*, et qu'on *émonde* en *nettoyant*. La première opération a un objet d'utilité, elle ôte les branches superflues et nuisibles; la seconde a sur-tout un objet d'agrément, elle ôte ce qui gâte l'arbre et le défigure. —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit: *Il faut élaguer cet article; cet exorde a besoin d'être élagué.* (Suivant *Ménage*, du lat. *collucare*, ou *interlucare*, ou *sublucare*, qui ont la même signification, pour lesquels on peut avoir dit *elucare*, dont on a fait ensuite le françois *elaguer*.)

ELAMBICATION, s. f. (*E-lan-bi-ka-cion*) T. de Méd. Méthode d'analyser les eaux minérales, et d'en connoître les propriétés.

ELAN, s. m. (*E-lan*) Animal des Pays septentrionaux. —Mouvement subit avec effort: *Il fit un grand élan; les élans du cerf*, *etc.* —Fig. Mouvement vif, affectueux ou douloureux de l'ame. Il ne se dit guère qu'au pluriel;

Elans d'imagination, de dévotion, de douleur. (Du verbe *s'élancer.*)

ÉLANCÉ, ÉE, adj. En Blason, *un cerf élancé*, un cerf courant. —*Cheval élancé*, long et qui a peu de ventre. —*Homme élancé*, dont la taille est trop effilée.

ÉLANCEMENT, s. m. (*É-lan-ce-man*) Impression d'une douleur subite ou violente sur quelque partie du corps, provenant d'une cause interne: *Il a senti des élancemens.* —En t. de Dévotion, mouvement affectueux et subit : *Les élancemens de l'ame vers Dieu.*

ÉLANCER, v. n. (*É-lan-cé*) *Le doigt m'élance;* j'y sens des élancemens, une douleur vive et aiguë avec agitation.

s'ÉLANCER, v. r. Se lancer; se jeter en avant avec impétuosité. (De la particule augmentative *e*, et du verbe *lancer*, qui s'est dit d'abord d'une *lance* qu'on jette, et a ensuite été étendu à divers autres objets.)

ÉLAPHE, s. m. (*E-la-fe*) Nom grec du cerf (*elaphos.*)

ÉLAPHÉBOLIES, s. f. pl. (*E-la-fé-bo-lî-e*) Chez les anciens Athéniens, fêtes en l'honneur de *Diane*, à qui on immoloit des *cerfs*, ou à qui on offroit un gâteau qui en avoit la forme. (Du grec *elaphos* cerf, et *ballô* je frappe.)

ÉLAPHEBOLION, s. m. Neuvième mois des Athéniens, ainsi nommé des *Elaphebolies* qui se célébroient pendant son cours. Voyez *Elaphébolies.*

ÉLAPHOBOSCUM, s. m. (Botan.) Nom donné au panais sauvage qu'on dit guérir les *cerfs* qui en mangent de la morsure des bêtes venimeuses. (Du grec *elaphos* cerf, et *boskéin* paître.)

ÉLAPHRES, s. m. pl. (*E-la-fre*) T. d'Hist. nat. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Créophages ou Carnassiers, remarquables par leur grande agilité. (Du grec *elaphros* agile, léger.)

ÉLARGIR, v. a. Rendre plus *large* : *Elargir un pourpoint.* —Faire sortir quelqu'un de prison.

Elargir ses quartiers, en t. de Guerre, les étendre davantage.

ÉLARGIR, v. n. *et* s'ÉLARGIR, v. réc. Devenir plus *large* : *Le visage lui élargit, lui est élargi; le chemin s'élargit en cet endroit.* —En t. de Manége, *Faire élargir un cheval*, lui faire embrasser dans un rond, etc. un plus grand terrain que celui qu'il occupoit. On dit dans le même sens, *ce cheval s'élargit.*

ÉLARGISSEMENT, s. m. (*E-lar-ji-ce-man*) L'action de rendre plus *large* et plus étendu. —Sortie de prison par ordre de Justice.

ÉLARGISSURE, s. f. (*E-lar-ji-su-re*) La *largeur* qu'on ajoute à un habit, à un meuble, etc.

ÉLASTICITÉ, s. f. Propriété ou puissance des corps naturels, au moyen de laquelle ils se rétablissent d'eux-mêmes dans la figure et l'étendue que quelque cause extérieure leur avoit fait perdre. On dit dans le même sens, *force élastique.* (Du grec *elastês* qui pousse, dérivé du verbe *elaunô* je pousse, je presse, j'agite.)

ÉLASTIQUE, adj. (*E-las-ti-ke*) Qui a de l'*élasticité*, qui fait ressort.

ÉLASTIQUE, s. f. *ou* COURBE ÉLASTIQUE (Géom.) Courbe que forme une lame de ressort fixée horizontalement par une de ses extrémités à un plan vertical, et chargée à l'autre extrémité d'un poids qui par sa pesanteur, l'oblige de se courber.

ÉLATCHES, s. f. pl. (Toilerie) Étoffes des Indes en soie et coton.

ÉLATÈRE, s. m. (Pharm.) Suc purgatif qui se tire des concombres sauvages. V. *Concombre.* On dit aussi *Elaterium.* (Du grec *elatêrion*, fait dans le même sens, d'*elaunô* je pousse, je chasse.) Ce remède n'est plus usité.

ÉLATÉROMETRE, s. m. (Physiq.) Instrument propre à mesurer le degré de condensation de l'air dans la machine pneumatique. (Du grec *elatêr* agitateur, et *métron* mesure.)

ÉLATINE, s. f. Genre d'herbes, à fleur rosacée, qui croissent dans les eaux stagnantes. —Suivant *Pline* et *Dioscoride*, espèce de linaire, qui croît parmi les blés. (Du grec *elatinê.*)

ÉLAVÉ, ÉE, adj. (Chasse) *Poil élavé*, poil mollasse et de couleur blafarde, qui marque ordinairement la foiblesse d'un chien.

ELCAJA, s. m. Grand arbre des montagnes de l'Arabie Heureuse, qui paroît appartenir à la famille des Balsamiers.

ÉLÉAGNOÏDES, s. f. Voy. *Elæagnoïdes.*

ÉLECTEUR, s. m. Celui qui *élit.* —Il se disoit plus particulièrement des *Electeurs* de l'Empire. (Du lat. *elector.*)

ÉLECTIF, IVE, adj. Qui se fait par élection.

Royaume électif, celui où le Roi se fait par élection. —*Affinité élective*, Voyez au mot *Affinité.*

ÉLECTION, s. f. (*E-lek-cion*, en vers *ci-on*) Action d'*élire;* choix d'une personne pour remplir une place, une fonction. V. *Choix.* (Du lat. *electio*, fait dans le même sens d'*eligere* élire, choisir.) —En t. d'Arith. et d'Algèbre, différente manière, dans les nombres et les combinaisons, de prendre quelques nombres ou quantités données, sans avoir égard à leur plan. —Sorte de Tribunal pour juger les différends concernant les tailles, les aides et gabelles. —Etendue de son ressort.

Vases d'élection, les Prédestinés, et par excellence *St. Paul.* —*Faire élection de domicile*, Voy. *Domicile.*

ÉLECTORAL, ALE, adj. Qui appartient à l'*Electeur*, aux Electeurs : *Le College Electoral; son Altesse Electorale.*

ÉLECTORAT, s. m. (*E-lek-to-ra*) Dignité d'*Electeur.* —Pays soumis à un *Electeur.*

ÉLECTRA, s. f. (Astron.) L'une des sept étoiles des Pléiades située sur le Taureau.

ÉLECTRICE, s. f. La femme d'un *Electeur.*

ÉLECTRICITÉ, s. f. Propriété des corps qui étant frottés, en attirent ou repoussent d'autres. (Du grec *élektron* ambre jaune; parce que cette substance étant frottée attire les corps legers.) —Dans un sens plus moderne et plus étendu, puissance et action d'un fluide particulier, dont l'accumulation se manifeste par des étincelles, fait éprouver au système nerveux des sensations plus ou moins fortes, et produit des effets analogues, ou même identiques avec ceux de la foudre. —*Electricité médicale*, application de l'électricité à la Médecine.

Electricité positive et négative ; suivant Franklin, qui le premier a introduit ces dénominations en Physique, l'*electricité négative* est dans les corps, la rarefaction du fluide électrique qu'ils contiennent naturellement, et l'*électricité positive*, la condensation de ce même fluide dans un corps ou à ses surfaces. Selon d'autres Physiciens, ces deux sortes d'électricité sont de nature entièrement différente. Ils appellent *positive* l'electricite du verre, composée, disent-ils, de parties acides, et *négative* celle de la résine, formée de parties alcalines.

Électrique, adj. (*É-lèk-tri-ke*) Qui reçoit et communique l'*électricité*, ou qui y a rapport.

Électrisable, adj. Qui peut être *électrisé*.

Électrisation, s. fém. (*É-lek-tri-za-cion*) Action ou manière d'*électriser*.

Électriser, v. a. (*É-lek-tri-zé*) Communiquer la faculté *électrique*, ou pour mieux dire, la développer. —Figurém. transporter, enthousiasmer, ravir : *Le retour des Bourbons a électrisé tous les François.*

Électromètre, s. m. (*É-lek-tro-mè-tre*) Instrument de Physique pour mesurer le degré d'électricité d'un corps. (Du grec *élektron* ambre jaune, succin, Voyez *Électricité*, et *métron* mesure.)

Électro-micromètre, s. m. (Physiq.) Instrument qui sert à indiquer les plus petites quantités appréciables d'électricité galvanique. Inventé par *Veau de Launay*. (Du gr. *elektron* ambre jaune, d'où électricité; *mikros* petit, et *métron* mesure.)

Électromoteur, s. m. (Physiq.) Appareil dans lequel l'electricité se développe par le simple contact des substances qui le composent. (*Moteur de l'electricité.*)

Electromoteur métallique, appareil dans lequel l'électricité se développe par le contact de deux métaux hétérogènes, tel que la *Pile electrique* ou la *Pile de Volta*. —*Électromoteur resineux*, où les corps en contact sont une substance résineuse d'une part, et de l'autre, une substance minérale, végétale ou animale quelconque.

Électrophore, s. m. (*É-lek-tro-fo-re*) Instrument chargé de matière électrique. (Du grec *elektron* ambre jaune, et *phérô* je porte.) Le premier appareil qui a porté ce nom a été imaginé par *Volta*.

Électroscope, s. m. (*É-lek-tros-ko-pe*) Instrument propre à mesurer la quantité d'électricité qui règne dans l'atmosphère. (Du grec *élektron* ambre jaune, et *skopeô* j'observe.)

Électrum, s. m. (*É-lek-trome*) Nom latin de l'ambre jaune, pris du grec *élektron*. —Sorte de mélange artificiel d'or et d'argent. —Suivant quelques Minéralogistes, mélange naturel d'or et d'argent, qui se trouve dans certaines mines.

Électuaire, s. m. (*É-lek-tu-e-re*) Espèce d'opiat composé de plusieurs ingrédiens d'élite. (Du latin *electuarium*, fait dans le même sens, d'*electus*, part. p. d'*eligere* choisir, lequel est dérivé du grec *ekλégein*, qui a la même signification.)

Élégamment, adv. (*É-lé-ga-man*) Avec *élégance*. (Du latin *eleganter*.)

Élégance, s. f. Choix, politesse du langage. —Goût fin et delicat qui se fait sentir dans les arts. (Du latin *elegantia*, fait dans la même signification, d'*eligere* choisir.)

Élégant, ante, adj. (*É-lé-gan, an-te*) Choisi, poli, en parlant du langage *Discours élégant*. —Il se dit par extension des ouvrages de l'art : *Parure elegante*. (Du lat. *elegans*.)

Élégiaque, adj. (*É-lé-jia-ke*) Qui appartient à l'*Élégie*.

Élégie, s. f. (*É-lé-jî-e*) Sorte de Poëme dont les sujets sont ordinairement tristes, plaintifs et relatifs à l'amour. (Du grec *elegeia* ou *élegéion*, fait dans le meme sens, d'*elegos* complainte.)

Élégiographe, s. m. (*É-lé-ji-o-gra-fe*) Auteur d'*élégies*. (Du grec *elégeion* élégie, et *graphô* j'écris.)

Élégir, v. act. (Menuiserie) Pousser des moulures ou autres ornemens saillans, et former les champs dans le même morceau, en diminuant son épaisseur.

Élément, s. m. (*É-lé-man*) Corps simple qui entre dans la composition des mixtes : principe. —Au fig. la chose à laquelle on se plaît le plus : *Quand il est à Paris, il est dans son élément; quand il n'y est pas, il est hors de son élément; la chasse est son élément*. (Du lat. *elementum*, dont la signification est la même.)

Élémens, au pl. Principes d'un art ou d'une science : *Les elemens de la Géometrie; votre frere n'a pas les premiers elemens de l'Architecture*, n'en a aucune connoissance. —En Chimie, les parties les plus simples dont les corps sont composés. —Dans la Géométrie transcendante, les parties infiniment petites ou différentielles d'une ligne droite, d'une courbe, d'une surface, d'un solide. —En Astron. les articles principaux de la théorie d'une planète; les principaux résultats des observations astronomiques; et généralement, tous les nombres essentiels employés à la construction des tables du mouvement des planètes.

Élémentaire, adj. (*É-lé-man-tè-re*) Qui appartient à l'*élément* : *Corps elémentaire*. —Se dit en parlant d'une science, de la partie de cette science qui en renferme les élémens : *Géometrie elémentaire*, etc.

Élémi, s. m. Résine d'Amérique, extraite d'une plante de la famille des Térébenthacées.

Élenchtique, adj. (*É-lenk-ti-ke*) Nom donné à la Théologie scholastique. (Du grec *elegktikos* qui refute, qui réplique, dérivé d'*élegchein* convaincre par des argumens.)

Élénophories, s. f. pl. (*É-lé-no-fo-rî-e*) Fêtes où les objets sacrés étoient portés dans des vases de jonc et d'osier. (Du grec *hélénai*, nom de ces vases, et *phérô* je porte.)

Éléosaccharum, s. m. (*É-lé-o-sa-ka-rome*) En Chimie, huile essentielle incorporée avec du sucre. (Du grec *elaion* huile, et *sackchar* sucre.)

Éléphant, s. m. (*É-lé-fan*) Le plus grand des quadrupèdes, qui a une trompe, et dont les dents principales, détachées de la gueule de l'animal, sont appelées *Ivoire*. (Du lat. *elephas* ou *elephantus*, fait dans la même signification du grec *elephas*.)

Eléphantiasis, s. f. (*É-lé-fan-ti-a-zice*) Lèpre qui rend la peau ridée comme celle de l'*éléphant*.

Éléphantin, ine, adj. (*E-lé-fan-tein, i-ne*) Chez les Romains, les *Livres éléphantins* contenoient les Arrêts, les Edits du Sénat, les Actes des Magistrats de Rome. On les appeloit *éléphantins*, parce qu'ils étoient faits de tablettes d'*ivoire*.

Éléphantine, s. f. Sorte de flûte inventée par les Phéniciens, au rapport d'*Athenée*. (Ainsi nommée vraisemblablement parce qu'elle étoit d'*ivoire*.)

Elephantope, s. f. Genre de plantes exotiques, à fleurs composées flosculeuses.

Éléphas, s. m. Sorte de plante.

Eleuthéries, s. f. pl. (*É-leu-té-rí-e*) Chez les anciens Grecs, fêtes de la liberté, célébrées en l'honneur de *Jupiter* surnommé *Eleutherios* ou *Libérateur*, à cause de la victoire remportée à Platée, sur les Perses. (Du grec *eleutheria*, plur. neutre d'*eleutherios* libérateur, dérivé d'*eleutheros* libre.)

Eleuthérogine, adj. (*E-leu-té-ro-ji-ne*) Se dit en Botan., des fleurs dont l'ovaire est libre, et n'adhère point au calice. Ce mot est l'opposé de *symphytogyne*. (Du gr. *eleuthéros* libre, et *guné* femme, femelle; *dont l'organe femelle est libre*.)

Eleutéropodes, s. m. pl. (*E-leu-té-ro po-de*) Famille de poissons osseux, qui ont la paire de nageoires inférieures libre. (Du grec *eleuthéros* libre, et *pous*, *podos* pied.)

Eleuthéropodes, s. m. pl. (Hist. nat.) Ordre de poissons cartilagineux, dont les branchies couvertes d'un opercule, n'offrent pas de membranes branchiales. (Du grec *eleuthéros* libre, et *póma* couvercle, bouchon; *chez qui l'opercule des branchies est libre*.)

Élévation, s. f. (*E-lé-va-cion*, en vers *ci-on*) L'action d'*élever*; exhaussement. —Situation d'un objet élevé au dessus des autres : la *hauteur* est proprement la mesure comparative de l'*élévation*. —En Hydrauliq. hauteur à laquelle montent les eaux jaillissantes. —En Musique, 1.° le mouvement que l'on fait en *elevant* la main sur le temps foible, pour frapper ensuite sur le temps fort. On dit aussi *le levé*, *un levé*. —2.° Mouvement par lequel, en chantant, la voix se porte à l'aigu. —3.° Mottet chanté à la Messe, pendant l'*élévation*. —En t. de Dessinateur, représentation d'une face de bâtiment : il se dit par opposition à *Plan*. —Fig. 1.° Constitution en dignité. —2.° Grandeur de courage; noblesse de sentimens. —3.° Noblesse et sublimité de style. —4.° Mouvement vif et affectueux de l'ame vers Dieu.

Elévation de l'Hostie ou simplement *Elévation*; endroit de la Messe où le Prêtre élève l'Hostie. —*du pôle* (Astron.), la hauteur du pôle sur l'horizon, laquelle se mesure par l'arc du méridien, compris entre l'horizon et le pôle. —ou *hauteur d'une étoile*, etc. arc de cercle vertical compris entre l'horizon et cette étoile. —*des puissances* (Arith. et Alg.) Voy. *Elever*. —*du pouls*, battement du pouls plus fort qu'à l'ordinaire.

Élévatoire, s. m. (*E-lé-va-toa-re*) Instrument de Chirurgie pour *relever* les os enfoncés.

Elève, s. m. et f. Le disciple d'un maître et plus particulièrement d'un Peintre ou d'un Sculpteur. *Elève* diffère de *disciple* et d'*écolier*, en ce qu'un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche du maître : le *disciple* est celui qui en prend des leçons en lisant ses ouvrages, ou qui s'attache à ses sentimens; *écolier* ne se dit, 1.° lorsqu'il est seul, que des enfans qui étudient dans les Colléges; 2.° avec un autre mot qui désigne l'art ou le maître, que de ceux qui étudient sous un maître, un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux, comme la danse, l'escrime, etc. : *Un maître d'armes a des écoliers; Descartes et Newton ont eu des disciples; les Carraches ont fait d'habiles élèves*. *Elève* est du style noble; *disciple* l'est moins, sur-tout en Poésie; *écolier* ne l'est jamais. *Encycl.*

Elevé, ée, part. p. et adj. Voyez *Elever*. —*Avoir le pouls élevé*, plus vif, plus fréquent qu'à l'ordinaire.

Elever, v. a. (*E-le-vé*) Hausser; mettre ou porter plus haut : *Elever la voix*; parler plus haut. Fig. *Elever son style; élever son cœur, son ame à Dieu. Elever quelqu'un aux charges, aux dignités*. (Du latin *elevare*, qui a la même signification.) —Construire; bâtir; ériger. *Boileau* (Art poétiq. chant 2) a dit à peu près en ce sens : *A la fin tous ces jeux que l'athéisme élève*. L'expression est au moins impropre. —Nourrir : *Elever un enfant*; et par extension : *Elever des animaux, des plantes*. —Instruire; donner de l'éducation.

Elever un nombre, une quantité au carré, au cube, à la quatrième puissance, etc. (Arith. et Algèb.) en prendre le carré, le cube, etc. —*Elever* à la puissance 1/2, 1/3, etc. prendre la racine carrée, la racine cubique, etc.

Fig. *Elever quelqu'un jusqu'aux nues, jusqu'au ciel*: lui donner des louanges excessives.

s'Elever, v. réc. Se hausser, se porter de bas en haut. —Fig. 1.° Monter en dignité. 2.° S'enorgueillir.

s'Elever, v. réc. impers. *Il s'est élevé une tempête, un orage; il s'éleva un bruit dans l'assemblée*, etc.

S'élever dans le vent (Marine), c'est en serrant le vent, bien au plus près, s'approcher de son origine. —*S'élever au vent d'une terre, d'un cap*, etc. louvoyer, les voiles bien orientées, en tenant le plus près, mais en conservant assez de vent dans les voiles, pour courir de l'avant sans trop dériver.

Elevure, s. f. Sorte de pustule qui vient sur la peau.

Élider, v. a. (*E-li-dé*) Faire une élision. (Du lat. *elidere*, qui a la même signification.)

Eligibilité, s. f. Capacité d'être élu. Voyez *Elire*.

Eligible, adj. Qui peut être *élu*.

Elimer, v. a. T. de Fauconnerie : Purger et mettre un oiseau en état de voler au sortir de la mue.

s'Elimer, v. r. S'user à force d'être porté.

Elimination, s. f. (*E-li-mi-na-çion*) Opé-

ration algébrique par laquelle, étant donné un nombre déterminé d'équations qui contiennent un nombre également déterminé d'inconnues, on trouve une équation qui ne contient plus qu'une seule inconnue, dont la valeur fait connoître ensuite celle de toutes les autres.

Éliminer, v. a. Chasser, expulser, mettre dehors. Il est peu usité, et seulement dans le style famil. (Du latin *eliminare*, formé dans le même sens, de la particule extractive *e*, et de *limen* seuil de la porte; *mettre hors de la porte*.) —En Algèbre, faire évanouir une quantité, la faire disparoître d'une équation, etc. Voy. *Élimination*.

Élingue, s. f. (*É-lein-ghe*) T. de Marine: Corde avec un nœud coulant qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dans un vaisseau ou les en tirer. —Fronde sans bourse.

Élinguet, s. m. (*É-lein-ghe*) T. de Marine: Pièce de bois sur le pont d'un vaisseau, laquelle arrête le cabestan.

Élire, v. act. sur *Lire*: Choisir. Il se dit principalement des personnes. Voyez *Choisir*. (Du latin *eligere*, fait avec la même signification, de la particule extractive *e* ou *ex* de, et de *legere* cueillir, choisir, trier; *choisir de* ou *parmi la foule*.)

Élision, s. f. (*É-li-zion*, en vers *zi-on*) Suppression d'une voyelle dans un mot à la rencontre d'une autre voyelle. En françois l'élision se marque par une apostrophe. Dans les vers latins l'élision se fait non-seulement sur les voyelles et diphthongues, mais encore sur la lettre *m*. (Du latin *elisio*, fait dans le même sens, d'*elidere* élider.)

Élite, s. f. Ce qu'il y a de meilleur en chaque genre. Voy. *Choix*.

Élitre, Élitroïde; V. *Elytre*, *Elytroïde*.

Élixation, s. f. (*É-lik-sa-cion*) Action de faire bouillir un remède dans une liqueur convenable et à petit feu. (Du latin *elixare* faire bouillir.)

Élixir, s. m. (*É lik-cir*) Liqueur spiritueuse, extraite des parties d'une ou de plusieurs substances. —Au fig. ce qu'il y a de meilleur dans un discours, dans un ouvrage. (De l'arabe *aalakshir* essence, extrait artificiel d'une substance.)

Élizer, v. a. (*É-li-zé*) T. de Manufacture: *Élizer une pièce de drap*, la tirer par ses *lisières*, dans le sens de la largeur, pour la mieux étendre. On dit plus ordinairement *lizer*.

Elle, (*É-le*) Pron. pers. fém. de la troisième personne. *Voyez* la Grammaire.

Ellébore, s. m. (*Él-le-bo-re*) Plante médicinale, purgative. (D'*elleboros*, qui est son nom grec.) C'est une plante vivace, rangée par *Tournefort* dans la classe des Rosacées, et par d'autres Botanistes, dans la famille des Liliacées. Sa racine a un goût âcre et nauséabonde.

Ellébore noir, *à fleur verte*; plante vivace, à fleur rosacée, d'une odeur forte, dont on compte plusieurs espèces. —*noir et puant*, V. *Pied-de-griffon*.

Elléborine, s. f. (*Él-lé-bo-ri-ne*) Plante vivace de la famille des Orchidées, à fleur anomale. On en compte plusieurs espèces.

Elléboriné, ée, adj. T. de Médec. Mêlé d'*ellébore*; préparé avec de l'*ellébore*.

Ellipse, s. f. (*Él-lip-ce*) En Grammaire, retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seroient nécessaires pour rendre la construction pleine: *La Saint Pierre*, pour la fête de Saint Pierre. *Ou si d'un sang trop vil ta main seroit trempée*, Racine (Phèdre) pour *Ou si tu penses que d'un sang trop vil ta main seroit trempée*. *Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle?* pour *si tu avois été fidèle?* (Andromaque), etc. (Du gr. *elléipsis* défaut, manque, dérivé de *leipô* je manque.) —En Géométrie, courbe appelée vulgairement *Ovale*, qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse entièrement. On la nomme *Ellipse Apollonienne* ou d'*Apollonius*. (Du même mot grec *elleipsis* manque, défaut; parce que dans cette courbe, le carré de l'ordonnée est moindre que le rectangle du paramètre par l'abscisse.)

Ellipses à l'infini ou *de tous les genres*, sorte d'ellipses désignées par des équations plus générales que celle de l'ellipse Apollonienne, et que quelques-uns appellent *Elliptoïdes*. —*Ellipse de Cassini* ou *Cassinienne*, Voy. *Cassinoïde*.

Ellipsoïde, s. m. (*Él-lip-so-i-de*) Solide de révolution, que forme l'ellipse en tournant autour de l'un ou de l'autre de ses axes. (Du grec *elleipsis* ellipse, et *eidos* forme, ressemblance.)

Ellipticité, s. f. Nom donné par quelques Géomètres à la fraction qui exprime le rapport de la différence des axes d'une *ellipse*, au grand ou au petit axe de cette *ellipse*.

Elliptique, adj. Qui tient de l'*ellipse*: *Manière de parler elliptique*. —*Figure elliptique*.

Espace elliptique (Géom.), l'aire renfermée par la circonférence de l'*ellipse*. —*conoïde* ou *Sphéroïde elliptique*, solide qui est le même que l'*Ellipsoïde*. Voy. ce mot.

Elliptoïde, s. f. (*Él-lip-to-i-de*) Espèce d'ellipse d'équation générale. Voyez *Ellipses à l'infini*.

Elliptoïde, s. m. Voy. *Ellipsoïde*.

Elme (feu Saint-) T. de Marine. V. *Castor* et *Pollux*.

Élocher, v. a. Ébranler une chose qui tient par les racines. Il est vieux. —On le dit encore dans les Verreries, pour détacher un pot du siège auquel son fond étoit collé.

Élocution, s. f. (*É-lo-ku-cion*) Langage; manière dont on s'exprime; diction, style: avec cette différence que le *style* a plus de rapport à l'auteur; la *diction* à l'ouvrage, et l'*élocution* à l'art oratoire. —Partie de la Rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots. (Du latin *elocutio*, fait dans le même sens, d'*eloqui* parler, dire, s'énoncer.)

Élode, s. m. (Hist. nat.) Genre d'insectes coléoptères, qui se tiennent sur les arbres autour des mares d'eau, etc. (Du grec *helos* marais.)

Fièvre élode (Médec.), fièvre accompagnée dans les commencemens de sueurs abondantes et colliquatives qui ne soulagent point. C'est la même maladie que la *Suette*. (Du grec *helos* marais; *humide comme les marais*.)

Eloge, s. m. Louange quon d'onne à quelqu'un ou à quelque action. —Panégyrique. (Du latin *elogium*, fait dans le même sens, du grec *eulogéin* louer, dire du bien, formé d'*eu* bien, et *légein* dire.)

Eloigné, ée, part. p. et adj. Voyez *Eloigner*. —Marmontel a dit, dans sa tragedie d'*Aristomene* : *De vos grandes vertus eloignés que nous sommes*. Cette construction, reçue avec l'adjectif, est inusitée avec le participe : on dit *malheureux que je suis*, *aveugle que j'étois*; mais non pas *étonné que je suis*, *éloigné que j'étois*. Il faut dire, *étonné comme je le suis*, etc.

Eloignement, s. m. (*É-loa-gne-man*, mouill. *gn*) Action par laquelle on *eloigne* une personne ou l'on *s'eloigne* soi-meme. —L'effet de cette action. —Antipathie; aversion. —Negligence; oubli : *L'eloignement de Dieu*, *de ses devoirs*. —Absence. —Distance, soit de lieu, soit de temps.

Eloigner, v. act. (*E-loa-gné*) Ecarter une personne, une chose d'une autre. Il est plus fort qu'*écarter* : *On doit éloigner de soi les traîtres* et en *écarter les flatteurs*. —Retarder : *Eloigner un accommodement*. —Aliéner : *Eloigner les cœurs*, *les esprits*. (Du mot *loin*.)

s'Eloigner, v. réc. S'absenter; se retirer *loin* d'un lieu.

S'éloigner de quelque chose, y avoir de la répugnance : *Il s'eloigne fort de la proposition qu'on lui fait*. —*S'eloigner de son devoir*, y manquer. —*Il est bien eloigné de vous payer*, il n'en a pas l'intention ou le pouvoir. —*Il est bien éloigné de son compte*, il se trompe fort dans ses prétentions.

Elongation, s. f. (*E-lon-ga-cion*) T. d'Astronomie : Angle compris entre le lieu du soleil vu de la terre, et le lieu d'une planète aussi vu de la terre. —Dans l'ancienne Astron. 1.° Situation d'une planète sur le côté de son epicycle. —2.° Différence entre les mouvemens de deux planètes. Dans ce dernier sens, on disoit aussi *Supération*. —En Chirurg. luxation imparfaite, dans laquelle les ligamens d'une articulation sont distendus et le membre *allongé*, sans que le déboîtement soit parfait. (Du latin *elongare* allonger, étendre.)

Elonger, v. a. T. de Marine : Se mettre de *long en long* à côté de quelque chose.

Elope, s. m. Genre de poissons osseux et abdominaux, de la famille des Siagonotes, qui n'a qu'une seule nageoire dorsale.

Eloquemment, adv. (*E-lo-ka-man*) Avec *éloquence*. (Du lat. *eloquenter*.)

Eloquence, s. fém. (*E-lo-kan-ce*) L'art de bien dire, de toucher, de convaincre et de persuader. (Du latin *eloquentia*, fait d'*eloqui* dire, parler, s'énoncer.)

Eloquent, ente, adj. (*E-lo-kan*, *an-te*) Qui a de l'*éloquence*. Voyez *Disert*. (Du latin *eloquens*.)

Elu, s. m. Prédestiné à la gloire éternelle. —Officier du Tribunal qu'on appeloit *Election*. La femme d'un Elu se nommoit *Elue*. (Du latin *electus*, part. p. d'*eligere* élire.)

Elu, ue, part. p. d'*Elire*, et adj. Choisi.

Elucidation, s. f. (*E-lu-ci-da-cion*) Eclaircissement, explication. Il est peu usité. (Du latin *elucidatio*, fait d'*elucidare* éclaircir, expliquer, lequel est formé de *lux*, *lucis* lumiere, clarté.)

Elucubration, s. fém. (*É-lu-ku-bra-cion*) Ouvrage composé à la lumière de la lampe, c'est-à-dire à force de veilles et de travail. (Du latin *elucubratio*, ou plutôt *lucubratio*, qui a la meme signification.)

Eluder, v. a. (*E-lu-dé*) Rendre vain, rendre sans effet; eviter. Voyez *Fuir*. (Du latin *eludere*, dont la signification est la meme.)

Eludorique, adj. (*E-lu-do-ri-ke*) *Peinture éludorique*, nouvelle manière de peindre en miniature où l'on n'emploie que l'huile et l'eau. On l'execute sur du taffetas, qu'on *fixe* ensuite sur la surface intérieure d'un verre convexe. Par cette raison, on l'appelle aussi *fixé*. Ce procédé a été decouvert par un Peintre moderne et françois, nommé *Vincent de Montpetit*. (Du grec *elaion* huile, et *hudor* eau.)

Elutriation, s. f. (*E-lu-tri-a-cion*) T. de Pharm. Action de transvaser une liqueur, pour separer les sédimens d'avec la partie claire et fluide : décantation. (Du latin *elutriare* verser d'un vase dans un autre.)

Elynce, s. f. (*E-lein-ce*) Plante de la famille des Graminées, dont on connoît plusieurs espèces.

Elysee, s. m. (*E-li-zé-e*) T. de Mythologie: Séjour des héros et des hommes vertueux apres leur mort. —On dit aussi, *les champs élysées* ou *élysiens*, et alors *élysée* est adjectif. (Du grec *elusion*, d'où les Latins ont fait *Campi elysii*.)

Elytre, s. m. (*E-li-tre*) T. d'Hist. natur. Aile supérieure, ou plutôt etui dur et coriace qui, dans certains insectes, recouvre les ailes proprement dites. (Du grec *elutron* gaine, enveloppe, etui.)

Elytrocele, s. f. (Chirurg.) Hernie du vagin. (Du grec *elutron* gaine, et *kélé* tumeur, hernie.)

Elytroïde, adj. (*E-li-tro-i-de*) Se dit en Anat. d'une membrane des testicules, appelée autrement *tunique vaginale*. (Du grec *elutron* gaine, enveloppe, en latin *vagina*, et d'*eidos* forme, ressemblance; parce qu'elle ressemble à une gaine.)

Email, s. m. (*E-ma-glie*, mouillez l'*l* finale) Composition faite de verre calciné, de sel, de métaux, etc. qu'on applique sur l'or, etc. —Ouvrage emaille. —Fig. et poétiq. Grande diversite de fleurs et de couleurs : *L'email d'un parterre*, *d'une prairie*. *Email*, en ce sens, n'a point de pluriel; c'est une faute qui a ete justement reprochée à St. *Lambert*, d'avoir dit (Poëme des saisons) : *Ces émaux*, *ces détails que le printemps varie*. (De l'ital. *smalto*, qui signifie la même chose, derivé suivant Ménage, du lat. *maltha*, espèce de ciment.)

L'email des dents, leur superficie luisante. —*Cette porcelaine est d'un bel émail*, les couleurs en sont vives et brillantes.

Emaux, au pl. (*E-mô*) En Blason, couleurs des métaux.

Emailler, v. a. (*E-ma-glié*, mouillez les *ll*) Couvrir, orner d'*email*. —Au fig. embellir, orner.

Emailleur, s. m. (*É-md-glieur*) Ouvrier qui travaille en *email*.

Emaillure, subst. f. (*E-mâ-gliû-re*) Art d'*émailler*. —Ouvrage de l'*émailleur*. —En t. de Fauconnerie, taches rousses sur les pennes d'un oiseau de proie.

Emanation, s. f. (*E-ma-na-cion*) Action d'*emaner* : *L'émanation du Verbe*. —En Physique, acte par lequel les substances volatiles abandonnent en s'évaporant les corps auxquels elles appartiennent, ou du moins auxquels elles sont adhérentes. —Il se prend aussi quelquefois pour la chose qui émane : *Les odeurs sont des émanations des corps odorans*. (Du latin *emanatio*.)

Emanation électrique, impression qu'on ressent sur la main ou sur le visage, lorsqu'on les approche d'un corps actuellement électrisé. Elles sont l'effet de la matière effluente.

Emanche, s. f. (Blason) Meuble de l'écu formé de longues pointes de deux émaux différens, pénétrant d'un email dans l'autre. C'est, dit-on, une *manche* antique, représentant une dépouille enlevée à l'ennemi.

Émanché, ée, adj. T. de Blason, qui se dit d'un ecu couvert d'*émanches* de métal et de couleur, sans qu'il y ait plus de pièces d'un côté que de l'autre.

Émancipation, s. f. (*E-man-ci-pa-cion*) Acte par lequel on est *émancipé*. (Du lat. *emancipatio*.)

Emanciper, v. a. (*E-man-ci-pé*) Mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle; ou un mineur en état de jouir de ses revenus. (Du latin *emancipare*, formé dans la même signification, de la particule extractive *e*, et de *mancipium* sujétion; *tirer de sujétion; rendre indépendant*.)

Figur. *S'émanciper*, v. r. Prendre trop de liberté, trop de licence.

Emaner, v. n. (*E-ma-né*) Sortir d'une certaine source; venir, procéder, découler : avec cette différence qu'*émaner* désigne proprement la source, et que *découler* indique spécialement un canal par où elles passent : *Il découle du sang par une blessure; les odeurs émanent des corps*. Roubaud. (Du lat. *emanare*, formé avec la même signification, de la particule *e*, de, hors, et *manare* couler; sortir.)

Émargement, s. m. (*E-mar-je-man*) Action d'*emarger*. —Ce qui est porté en *marge* d'un mémoire, d'un compte, etc.

Emarger, v. a. (*E-mar-jé*) Porter quelque chose en *marge* d'un compte, d'un mémoire.

Emasculer, v. a. (*E-mas-ku-lé*) Oter à un *mâle* les parties de la génération.) Du latin *emasculare*, fait de la particule privative *e*, et de *masculus* mâle.)

Embabouiner, v. a. (*An-ba-boui-né*) Engager quelqu'un par des caresses, par des paroles flatteuses à faire quelque chose. Il est fam.

Emballage, s. m. (*An-ba-la-je*) L'action d'*emballer*.

Emballer, v. a. (*An-ba-lé*) Empaqueter, mettre *dans une balle*.

Emballeur, s. m. (*An-ba-leur*) Qui *emballe* des marchandises, des hardes, etc. *Aller querir un emballeur*. —Hableur; qui en fait accroire : *Ne croyez pas ce qu'il dit, c'est un emballeur*. Il est populaire.

Embandé, ée, adj. Enveloppé de *bandes* : *Un enfant embandé dans un maillot*. Mot nouveau employé par *J. J. Rousseau* dans son *Emile*, et que l'usage ne paroît pas avoir adopté.

Embarcadère *ou* Embarquadère, s. m. (*An-bar-ka-de-re*) Lieu propre à s'embarquer. C'est le mot espagnol *embarcadero*, que la Langue françoise a adopté dans ses relations, etc.

Embarcation, s. f. (*An-bar-ka-cion*, en vers *ci-on*) Nom générique de toute espèce de bâtiment de mer. Il se dit sur-tout des petits navires à un ou deux mâts, et qui n'ont pas plus de 60 à 80 pieds de longueur. (De l'espagnol *embarcacion*, qui a la même signification.)

s'Embarder, v. pron. (*An-bar-dé*) T. de Marine : S'éloigner ou se jeter d'un côté ou d'un autre avec un vaisseau.

Embargo, s. m. (*An-bar-gô*) T. de Marine, emprunté de l'espagnol : Défense aux vaisseaux de sortir des ports. (*Embargo* en espagnol signifie proprement séquestre, et vient d'*embargar* séquestrer par autorité de justice, etc.)

Embarillé, ée, adject. (*An-ba-ri-glié*, mouillez les *ll*) Enfermé dans un *baril*.

Embarquement, s. m. (*An-bar-ke-man*) Action d'*embarquer* quelque chose ou de *s'embarquer* soi-même. —Au fig. engagement.

Embarquer, v. a. (*An-bar-ké*) Mettre dans une *barque*, dans un navire. —Fig. et famil. Engager.

s'Embarquer, v. r. Se mettre dans un vaisseau pour quelque voyage. —Fig. S'engager, se lier.

Fig. et fam. *S'embarquer sans biscuit*, s'engager dans une affaire sans avoir le moyen d'y réussir.

Embarras, s. m. (*An-ba-rd*, *r* forte) Obstacle qu'on trouve dans son chemin, dans son passage. —Figur. 1.° Confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller. —2.° Peine que donne la multitude des affaires. —3.° Irrésolution; perplexité. —En parlant de maladie, commencement d'obstruction. (Suiv. *Ménage*, de *barre*; embarras, état d'un homme qui est comme enfermé dans des *barres* ou *barrières*.)

Embarrassant, ante, adj. verbal (*An-bâ-ra-san*, *r* forte) Qui cause de l'*embarras*.

Embarrasser, v. a. (*An-bâ-ra-cé*, *r* forte) Causer de l'*embarras*, au propre et au figuré; Voy. *Embarras*.

s'Embarrasser, v. r. Se causer de l'*embarras*. —S'inquiéter. —S'emplir : *Sa poitrine s'embarrasse*.

s'Embarrer, v. a. (*An-bâ-ré*, *r* forte) Se dit d'un cheval qui, après avoir passé une jambe au-delà de la *barre* qui limite la place qu'il occupe dans l'écurie, ne peut plus s'en dégager.

Embarrure, s. f. (*An-bâ-ru-re*, première *r* forte) T. de Chirurgie : Espèce de fracture du crâne, dans laquelle une esquille passe sous l'os sain et comprime la dure-mère. —En t. de Maréchal-ferrant, accident qui survient à un cheval pour s'être *embarré*.

Embase, s. f. (*An-bâ-ze*) T. d'Horlogerie : Assiette qu'on réserve sur l'arbre de la grande roue en le forgeant. —En t. de Menuisier, etc. *base*, assiette, siège. (Du grec *embasis*, formé dans la même signification, de *basis* base, etc.) —En t. de Serrurier, ressaut qui se trouve à quelques enclumes.

Embasement, s. m. (*An-ba-ze-man*) Terme d'Architecture : *Base* continue en manière de large retraite, au pied d'un édifice. (De l'ital. *imbasamento*, fait dans le même sens du grec *embasis*, dont la racine est *basis* base.)

Embatage, s. m. (*An-ba-ta-je*) Application de bandes de fer sur une roue.

Embâter, v. act. (*An-bâ-té*) Mettre le *bât* à un mulet, etc. —Au fig. (style chagrin ou moqueur) charger quelqu'un d'une chose incommode.

Embaterie, s. f. Marche militaire des anciens Lacédémoniens, qui s'exécutoit sur des flûtes.

Embatérienne (Flûte) s. f. Espèce de flûte des anciens Grecs dont, au rapport de *Pollux*, ils se servoient en voyageant, et sur laquelle s'exécutoit probablement la marche des Lacédémoniens appelée *Embaterie*.

Embattes, s. m. pl. (*An-ba-te*) Vents réglés sur la Méditerranée après la canicule.

Embattoir, s. m. (*An-ba-toar*) Fosse dans laquelle on met les roues pour les *embattre*.

Embattre, v. a. (*An-ba-tre*) Couvrir une roue de bandes de fer.

Embaucher, v. a. T. d'Imprimerie : Recevoir un ou plusieurs ouvriers pour l'exécution du travail, soit de la casse, soit de la presse. Dans la même acception il est aussi usité parmi les ouvriers d'autres professions. (Suivant *Trév.* du vieux mot françois *boge* ou *bauge* demeure, boutique; *mettre en boutique*. Suivant *Chorier*, de l'ancien allemand *ambachtein* travailler, fait d'*ambacht* travail.) —Enrôler un homme par adresse. Il est familier.

Embaucheur, s. m. (*An-bô-cheur*, d.) Celui qui engage ou qui enrôle. Il est familier.

Embaumement, s. m. (*An-bô-me-man*, d.) Composition *balsamique* qui sert à conserver les cadavres. —L'action d'*embaumer*.

Embaumer, v. a. (*An-bô-mé*, d.) Remplir un corps mort de *baumes*, d'aromates, etc. pour en empêcher la corruption. —Parfumer; remplir de bonne odeur : *Vin qui embaume la bouche*, qui a une odeur, un fumet exquis.

Embecquer, v. a. (*An-be-ke*) T. de Pêche. Attacher à la pointe d'un haim un appât dont le poisson soit avide.

Embéguiner, v. a. (*An-bé-ghi-né*) Mettre un *béguin*. Il n'est pas usité en ce sens. —Envelopper la tête d'un linge en forme de *béguin*. Il est du style plaisant. —Fig. et fam. Mettre quelque chose dans l'esprit de quelqu'un, l'entêter. Il se prend en mauvaise part, et se dit sur-tout au passif et au réciproque.

Embéli, s. m. (*An-bé-li*) Arbre de l'île de Ceylan.

Embelle, s. f. (*An-bè-le*) T. de Marine : Partie du milieu du vaisseau pris dans le sens de sa longueur.

Embellir, v. act. (*An-bé-lir*) Rendre plus *beau*; parer; orner. —En mauvaise part, *embellir un conte*, *embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité.

Embellir, v. n. *et* s'Embellir, v. r. Devenir plus *beau*. Au neutre il se dit plus proprement des personnes, et au récipr. des choses.

Embellissement, s. m. (*An-be-li-ce-man*) Action d'*embellir*. —Ornement qui embellit.

Emberize, s. f. (*An-bé-ri-ze*) Genre d'oiseaux de passage, de l'ordre des Passereaux, dans lequel on range les ortolans.

s'Emberlucoquer, v. pronom. (*An-ber-lu-ko-ke*) T. pop. Se coiffer d'une opinion.

Embesogné, ée, adject. (*An-be-zo-gnié*, mouillez *gn*) Occupé à quelque besogne; affairé. Style fam. et plaisant.

Embichetage, s. m. (*An-bi-che-ta-je*) T. d'Horloger : Mesure pour déterminer la grandeur de la plaine de dessus d'une montre.

Emblaver, v. act. (*An-bla-ve*) Semer une terre en *blé*. Voy. ce mot.

Emblavure, subst. f. (*An-bla-vu-re*) Terre ensemencée de *blé*.

Emblée, d'Emblée, adv. (*An-blé-e*) Tout d'un coup; d'abord et comme d'assaut. (*D'embler* dérober.)

Emblématique, adj. (*An-blé-ma-ti-ke*) Qui tient de l'*emblème*.

Emblème, s. m. (*An-blè-me*) Figure symbolique, ordinairement accompagnée de paroles sententieuses. (Du grec *emblêma* ornement ajouté à quelque ouvrage, dérivé d'*emballein* jeter dessus, ajouter; *image* ou *ornement surajouté*, *qui renferme un sens moral*, etc.)

Embler, v. a. (*An-blé*) Prendre; ôter avec violence. Il est vieux. (Du lat. *involare*, fait dans la signification de *dérober*, de *vola* paume de la main; *retenir dans la paume de la main*.)

Embler, v. n. (Venerie) Se dit lorsque dans les allures d'une bête, les pieds de derrière surpassent ceux de devant de quatre doigts.

Emblier, v. a. (*An-blié*) T. de Mar. Occuper beaucoup de place.

s'Emboire, v. réc. (*An-boa-re*) Terme de Peinture : S'imbiber. (Du latin *imbibere*, fait de la préposition *in* dans, dedans, et *bibere* boire.)

Emboiser, v. a. (*An-boa-zé*) Engager par flatterie à faire quelque chose. Ce mot et le suivant sont populaires. (Suivant *Le Duchat*, du lat. barbare *imboscare*, fait de la préposit. *in* dans, et de *boscus* bois. Voyez ce mot : comme si l'on disoit, *faire entrer par adresse dans un bois.*)

Emboiseur, euse, s. (*An-boa-zeur*, *eû-ze*) Celui, celle qui *emboise*.

Emboîtement, s. m. (*An-boâ-te-man*) Position d'un os qui s'enchâsse dans un autre. —Il se dit par extension des assemblages de menuiserie, etc.

Emboîter, v. a. (*An-boâ-té*) Enchâsser une chose dans une autre, (comme dans une *boîte*.)

s'Emboîter, v. r. S'enchâsser dans une cavité.

Emboîture, s. f. L'endroit où les os *s'emboîtent*. —Insertion d'une chose dans une autre.

Embolisme, s. m. (*An-bo-lis-me*) Terme d'Astronom. Addition que faisoient les Grecs, tous les deux ou trois ans, d'un treizième mois à l'année lunaire, pour la faire cadrer à peu

près avec l'année solaire. (Du grec *embolismos* intercalation, fait du verbe *emballein* insérer, ajouter, mettre entre deux.)

EMBOLISMIQUE, adj. Intercalaire. *Mois embolismique*, le 13.me mois intercalé ou ajouté. Voyez *Embolisme*.

EMBONPOINT, s. m. (*An bon-poein*) État d'une personne en bonne santé et un peu grasse: *Il a beaucoup perdu de son embonpoint*. (Des trois mots *en*, *bon*, *point*, en bon état, en bonne santé.)

EMBORDURER, v. a. (*An-bor-du-ré*) Mettre une *bordure* à un tableau.

EMBOSSER, v. a. (*An-bo-cé*) T. de Marine: Amarrer, suivant le supplément de l'*Academie*; et selon le Dictionnaire de Marine de l'Encyclopédie méthodique, traverser un navire mouillé au vent ou au courant qui le tiendroit *évité*. Voy. *Eviter*, verbe neutre.

EMBOSSURE, s. f. (*An-bo-su-re*) Nœud que l'on fait sur une manœuvre et auquel on ajoute un amarrage. *Trév*.

EMBOUCHEMENT, s. m. (*An-bou-che-man*) Action d'*emboucher*. Trév.

EMBOUCHER, v. act. (*An-bou-ché*) Donner à un cheval la bride et le mors qui conviennent à sa *bouche*. —Mettre dans sa *bouche* un instrument à vent. —Au fig. instruire quelqu'un de ce qu'il doit faire ou dire.

s'EMBOUCHER, verb. recip. En parlant d'une rivière, se jeter dans la mer ou dans une autre rivière.

EMBOUCHOIR, s. m. (*An-bou-choar*) Instrument de bois dont on se sert pour élargir les bottes.

EMBOUCHURE, s. f. (*An-bou-chu-re*) Partie du mors qui se place dans la *bouche* du cheval. —La partie de l'instrument à vent qu'on *embouche*. —Manière d'*emboucher* certains instrumens: *Ce Joueur de flûte a l'embouchure excellente*.—Ouverture d'un canon, etc.—L'endroit où une rivière se jette dans la mer ou dans une autre rivière. —Sorte de fraude dans la vente des grains, qui consiste à couvrir un grain médiocre par du grain de meilleure qualité.

EMBOUCLÉ, ÉE, adj. (Blason) Se dit des pièces garnies d'une *boucle*, comme les colliers des levriers.

EMBOUFFETER, v. a. (*An-bou-fe-té*) T. de Marine. Assembler des planches à rainures et languettes, pour en faire des cloisons, etc.

EMBOUQUER, v. n. (*An-bou-ké*) T. de Marine: Entrer dans un détroit, dans un canal.

EMBOURBER, v. a. (*An-bour-be*) Mettre, jeter dans la *bourbe*. —Fig. et fam. Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire.

s'EMBOURBER, verbe réc. Se mettre dans la *bourbe*. —Figur. et fam. S'engager trop avant dans une affaire.

EMBOURIGUE, s. f. (*An-bou-ri-ghe*) Terme de Pêche. Nom de quelques-uns des goulets qui séparent les differentes chambres des bourdigues: d'autres s'appellent *bouque* et *contre-bouque*.

EMBOURRER, v. a. (*An-boû-ré*, *r* forte) Garnir de *bourre*. On dit mieux *rembourrer*. —En t. de Potier de terre, réparer ou cacher les défauts d'une pièce avec un mélange de terre et de chaux: ce procédé est defendu.

EMBOURRURE, s. f. (*An-boû-ru-re*, première *r* forte) Grosse toile qui enveloppe la laine *ou* le crin dont les meubles sont garnis.

EMBOURSEMENT, s. m. (*An-bour-ce-man*) Action d'*embourser*. Trév.

EMBOURSER, v. a. (*An-bour-cé*) Mettre dans la *bourse*.

EMBOUSSURE, Voy. *Embossure*.

EMBOUTÉ, ÉE, adj. (*An-bou-té*) T. de Blas. Il se dit des pièces qui ont un cercle ou une virole d'argent à leur extrémité ou *bout*.

EMBOUTIR, v. a. (*An-bou-tir*) Donner du relief à une broderie, en garnissant le dessous. —En t. de Serrurier, battre la tôle à froid sur de petites enclumes qu'on nomme tas.

EMBOUTISSOIR, s. m. (*An-bou-ti-soar*) Morceau d'acier carré, dans lequel sont diverses cavités, propres à former des têtes de clous de differente grosseur, etc.

EMBRANCHEMENT, s. m. (*An-bran-che-man*) En termes de Charpentier, pièce de bois posée de niveau dans l'enrayure d'un groupe ou d'un pavillon, à l'aplomb des empanons. —En t. de Plombier, jonction de plusieurs tuyaux par des nœuds de soudure. —Réunion de plusieurs chemins qui se croisent.

EMBRAQUER, v. a. (*An-bra-ké*) Tirer à force de bras une corde dans un vaisseau. (Du grec *en* dans, et de *brachiôn* bras, en latin *brachium*.)

EMBRASEMENT, s. m. (*An-bra-ze-man*) Feu violent et général qui pénètre dans toutes les parties d'une grande masse ou d'un amas de choses, et produit une conflagration ou combustion totale. Voy. *Incendie*. —Fig. Trouble, sédition, désordre dans un état.

EMBRASER, v. act. (*An-bra-zé*) Allumer; mettre en feu. —On dit fig. *L'amour de Dieu embrase les cœurs; la guerre a embrasé toute l'Asie*. (Du grec *embrazein*, derivé de *brazô* je suis chaud.) —Terme d'Architecture: Elargir interieurement l'ouverture d'une porte ou d'une croisée, en coupant obliquement les jambages.

s'EMBRASER, v. r. Prendre feu.

EMBRASSADE, s. f. EMBRASSEMENT, s. m. (*An-bra-sa de*, *ce-man*) L'action de celui qui *embrasse*. *Embrassade* se dit proprement des *embrassemens* qui se font en signe d'amitié, et ne s'emploie que dans le style famil. *Embrassement* est de tous les styles.

EMBRASSANT, ANTE, adj. (Botaniq.) Voyez *Amplexicaule*.

EMBRASSÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Embrasser*. —Se dit en t. de Blason d'un écu partagé en trois triangles, dont deux de métal en *embrassant* un de couleur, ou deux de couleur, un de métal.

EMBRASSEMENS, au pluriel, Conjonction de l'homme et de la femme: *Embrassemens légitimes* ou *illégitimes*.

EMBRASSER, v. act. (*An-bra-cé*) Serrer, étreindre avec les deux *bras*. (Du grec *en* dans, et *brachiôn* bras.) —Figur. 1.° Environner, ceindre.—2.° Contenir; renfermer. —3.° Entreprendre; se charger de.... *Il embrasse trop*

d'affaires; et prov. *Qui trop embrasse, mal étreint.* —Prendre; préférer; se déclarer pour... *Embrasser la cause de, la défense de..... Il a embrassé la profession des armes; il embrassera ce parti, etc.*

Embrassure, s. f. (*An-bra-su-re*) Ceinture de fer plat qu'on met aux tuyaux de cheminée, pour empêcher qu'ils ne se fendent, etc.

Embrasure, s. f. (*An-bra-zu-re*) Ouverture par où l'on tire le canon. —Élargissement qui se fait intérieurement aux jambages d'une porte ou d'une croisée, par une ligne oblique à la face du mur. —Partie du fourneau par où passe le col de la cornue.

Embrénement, subst. m. (*An-bré-ne-man*) Action d'*embrener*.

Embrener, v. a. (*An-bre-né*) Terme bas: Salir de *bran*.

Embrévement, subst. m. (*An-bré-ve-man*) Entaillure pour faire entrer une pièce de bois dans une autre.

Embréver, v. a. (*An-bré-vé*) Faire entrer une pièce de bois dans une autre.

Embrocation, s. f. (*An-bro-ka-cion*) T. de Méd. Arrosement, fomentation sur une partie malade, avec une éponge, des étoupes, etc. (Du grec *embroché*, fait dans le même sens d'*embréchô* j'arrose, j'humecte.)

Embrocher, v. a. (*An-bro-ché*) Mettre en *broche* ou à la *broche*. —On dit bassement, *Embrocher quelqu'un*, lui passer l'épée au travers du corps.

Embronché, ée, adj. (*An-bron-ché*) Voy. *Embruncher*.

Embrouillé, ée, part. p. et adj. Voy. *Embrouiller*. —*Temps embrouillé* (t. de Marine), sombre, brumeux, chargé de vapeurs, etc.

Embrouillement, s. m. (*An-brou-glie-man*, mouillez les *ll*) Embarras; confusion.

Embrouiller, v. a. (*An-brou-glié*) Mettre de la confusion, de l'embarras, de l'obscurité.

s'Embrouiller, v. r. S'embarrasser. Avoir de la peine à se démêler d'une chose.

Embruiné, ée, adject. (*An-brui-né*) Gâté, brûlé par la *bruine*.

Embrumé, ée, adj. (*An-bru-mé*) Chargé de *brumes*, de brouillards.

Embruncher, v. act. (*An-breun-ché*) *Embruncher des chevrons, des solives, etc.* les engager, les attacher les uns sur les autres. —On l'a dit aussi pour couvrir de tuiles, et par extension pour couvrir de quoi que ce soit. De là, par métaphore, on a dit *Embrunché*, puis *Embronché*, pour chagrin, fâché; plusieurs le disent encore.

Embrunir, v. a. (*An-bru-nir*) T. de Peinture: Rendre *brun*.

Embryographie, s. f. (*An-bri-o-gra-fî-e*) Description du fœtus pendant son séjour dans la matrice. (Du grec *embruon* fœtus, et *graphô* je décris.)

Embryologie, s. f. (*An-bri-o-lo-jî-e*) Partie de l'Anatomie qui traite de l'embryon ou fœtus. (Du grec *embruon* embryon, fœtus, et *logos* discours.)

Embryon, s. m. (*An-bri-on*) Fœtus qui est dans le ventre de la mère. Le terme d'*embryon* se dit également des plantes et des fruits, lorsqu'ils ne paroissent encore que d'une manière confuse dans les boutons des arbres ou dans les germes des semences: celui de *fœtus* ne s'emploie chez nous qu'en parlant des animaux; quoique les Latins de qui nous l'avons pris, s'en servissent aussi pour le règne végétal. (Du grec *embruon* fœtus, formé d'*en* dans, et *bruô* je crois, je pullule.)

Embryothlaste, s. f. (*An-bri-o-tlas-te*) Instrument qui, dans les accouchemens laborieux, sert à rompre les os du fœtus, pour faciliter son extraction. (Du gr. *embruon* embryon, fœtus, et *thlaô* je brise, je romps.)

Embryotomie, subst. f. (*An-bri-o-to-mî-e*) Dissection anatomique d'un *embryon*. —Opération par laquelle on le coupe quand il est mort dans la matrice. (Du grec *embruon* embryon, fœtus, et *temnô* je coupe.)

Embryulkie, s. f. (*An-bri-ul-kî-e*) Opération par laquelle on tire un enfant dans un accouchement contre nature. (Du gr. *embruon* fœtus, et *helkô* je tire.)

Embu, ue, part. p. et adj. Voy. *s'Emboire*. —On dit en Peinture, qu'un *tableau est embu*, lorsque les couleurs à l'huile avec lesquelles il est peint, deviennent mattes et perdent leur luisant, au point qu'on ne discerne pas bien les objets.

Embûche, subst. f. (*An-bu-che*) Entreprise secrète pour surprendre quelqu'un; piége qu'on lui tend. Il s'emploie ordinairement au pluriel: *Dresser* et non pas *tendre des embûches*. On dit *dresser des embûches* et *tendre un piége*. (Voy. *Embuscade* pour l'étymologie.)

s'Embûcher, v. pron. (*An-bu-ché*) T. de Vénerie: *Le cerf s'embûcha*, rentra dans le bois. (Du latin barbare *imboscare*, fait de *in* dans, et *boscus* bois.)

Embuscade, s. f. (*An-bus-ka-de*) Embûche dressée dans un bois ou dans quelque lieu couvert pour surprendre l'ennemi. (Du latin barbare *imboscata*, formé de *in* dans, et de *boscus* bois, forêt, parce que les embuscades se placent ordinairement dans les bois. Les Espagnols disent dans le même sens *emboscada*.)

s'Embusquer, verb. pron. (*An-bus-ké*) Se mettre en *embuscade*.

Emender, v. a. (*E-man-dé*) T. de Palais: Corriger, réformer. (Du lat. *emendare*, formé avec la même signification, de la particule extractive *e* ou *ex*, et *menda* faute, défaut; *ôter les fautes*.)

Emeraude, s. f. (*E-me-rô-de*) Pierre précieuse de couleur verte. (De *smaragdos*, nom grec de cette pierre, dont les Latins ont fait *smaragdus*.)

Emergent, adj. m. (*E-mer-jan*) Terme de Physique: *Les rayons émergens*, les rayons de lumière qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé. (Du lat. *emergens*, part. a. d'*emergere* sortir d'où l'on étoit plongé, formé de la partic. extractive *e*, et de *mergere* plonger, submerger.) —En Chronologie, *an émergent*, époque de laquelle on commence à compter le temps.

Emeri, s. m. Pierre ou plutôt mine de fer dure, réfractaire et grisâtre dont se servent

les Lapidaires, etc. (Du lat. *smyris*, fait dans la même signification, du grec *smuris*.)

Émérillon, s. m. (mouillez les *ll*) Sorte d'oiseau de proie. (De l'ital. *smeriglione*, fait dans le même sens, de l'all. *schmer* qui signifie également la même chose.) —Instrument de Cordier, etc. —Sorte de canon. —En termes de Pêche, petit crochet de fer qui est disposé sur son manche, de manière qu'il peut y tourner facilement.

Émérilloné, ée, adj. Gai, vif, éveillé comme un *émérillon*. Il est familier.

Émérite, adj. m. *Professeur émérite*, celui qui, après avoir professé vingt ans, jouit d'une pension. (Du latin *emeritus*, part. d'*emereri* mériter, formé de la particule augment. *e* ou *ex*, et de *mereri*.)

Émersion, s. f. (*E-mèr-cion*) T. d'Astron. Action de reparoître. Se dit 1.° d'une étoile, d'une planète, du soleil après une éclipse. —2.° d'une étoile ou d'une planète que le soleil cachoit, parce qu'il en étoit trop proche, et qui sort pour ainsi dire des rayons de cet astre. Dans cette dernière acception on dit aussi *Lever héliaque*. (Du lat. *emersus* sortie d'un lieu où l'on étoit plongé.) Voy. *Emergent*.

Émerus, s. m. Arbrisseau à fleur papilionacée, jaune, marqué de taches rouges; on l'appelle aussi *Séné sauvage* ou *bâtard*, *Securidaca*, *Baguenaudier des Jardiniers*. C'est une espèce de coronille que dans les campagnes on substitue au séné.

Émerveiller, v. a. (*E-mèr-vè-glié*, mouill. les *ll*) Donner de l'admiration; étonner. Il est fam. et s'emploie ordinairement au passif et au réciproque.

s'Émerveiller, v. réc. S'étonner.

Éméticité, s. f. Terme de Médecine: Vertu émétique; violente purgation par haut et par bas. *Trév.*

Émétique, s. m. (*E-mé-ti-ke*) Tartrite de potasse et d'antimoine qui, administré comme remède, provoque le vomissement. (Du grec *emetikos* vomitif, qui fait vomir, formé d'*éméô* je vomis.) On dit aussi adjectivement *poudre émétique*.

Éméto-cathartique, s. et adj. m. Remède qui purge par haut et par bas. (Du grec *emetos* vomissement, et *katartikos* purgatif, fait de *kathairô* je purge; *purgatif qui excite le vomissement*.)

Émétologie, s. f. Partie de la Médecine qui traite des émétiques ou des vomitifs. (Du grec *éméô* je vomis, et *logos* discours.)

Émettre, v. a. (*E-mè-tre*) Produire; mettre en circulation: *Émettre des papiers-monnoie*. —T. de Palais: *Émettre un appel*, l'interjeter. (Du latin *emittere*, fait dans le même sens, de la préposition *e* de, hors, et de *mittere* envoyer; *envoyer au dehors*.)

Émeut, s. m. (*E-meu*) T. de Fauconnerie: Excrémens de l'oiseau. Quelques-uns écrivent *émeu*.

Émeute, subst. f. Sédition populaire. Voyez *Insurrection*. (Du lat. *motus* mouvement. *Movita* se trouve avec la même signification, dans *Grégoire de Tours*.)

Émeutir, v. neut. T. de Faucon. Fienter (Suivant *Ménage*, de l'ital. *smaltire* digérer.)

Émeutir, v. act. Dans l'Ordre de Malthe, requérir une dignité.

Émeutition, s. f. Action de requérir une dignité. Voy. *Emeutir*.

Émier, v. act. (*E-mi-é*) Réduire en petits morceaux, en miettes.

Émietter, v. act. (*E-miè-té*) Il a le même sens qu'*émier*, et se dit proprement du pain.

Émincée, s. f. (*E-mein-ce-e*) Viande coupée par tranches fort *minces*: *Une émincée de mouton*.

Émincer, v. a. Couper de la viande en tranches fort *minces*. Il ne s'emploie guères qu'au participe: *Du mouton émincé*.

Éminemment, adverb. (*E-mi-na-man*) Par excellence, au plus haut point.

Éminence, s. f. (*E-mi-nan-ce*) Petite hauteur. (Du lat. *eminentia*.) —Titre qu'on donne aux Cardinaux.

Éminent, ente, adj. (*E-mi-nan*, *an-te*) Haut; élevé. —Fig. Excellent; qui surpasse tous les autres. (Du lat. *eminens*.) —*Péril*, *danger éminent*, prochain. *Éminent* se dit alors pour *imminent*.

Éminentissime, adject. Titre qu'on donne aux Cardinaux. (Du lat. *eminentissimus* superlatif d'*eminens*.)

Émir, s. m. Titre de dignité qu'on donne aux descendans de la race de *Mahomet*, aux Visirs et aux Bachas, aux Chefs des Bédouins qui errent dans les déserts de l'Arabie, etc. Quelques-uns disent également *Amir*, et prétendent que c'est de ce mot qu'a été formé celui d'*Amiral*. (Mot arabe qui répond à celui de Prince, et qui a été fait d'*Amara* originairement hébreu, qui dans les deux langues signifie *dire*, *commander*.)

Émir-al-Omara, s. m. Titre que prirent sous les Califes des espèces de Maires du Palais, qui, s'arrogeant toute la puissance du trône, ne laissèrent à leurs Maîtres que de vaines prérogatives et une représentation sans autorité. (*Émir-al-Omara* signifie en arabe *Commandant des Commandans*.)

Émir-hadji, s. m. Bey chargé d'escorter la caravane qui part tous les ans du Caire, pour se rendre à la Mecque. C'est la seconde dignité de la République égyptienne dont le chef se nomme *Cheïk* ou *Schaïkh-Elbalad*, proprement *le vieux du pays*. (De l'arabe *emir* ou *amir* prince, et *hadji* pélerin; ou plutôt *emir el hhadj* prince du pélerinage.)

Émissaire, s. m. (*E-mi-ce-re*) Celui qu'on envoie pour épier, pour sonder les sentimens d'autrui, etc. Il se prend en mauvaise part. (Du lat. *emissarius*, fait dans le même sens, d'*emittere* envoyer.) —Se dit en Anatomie d'un canal ou réservoir qui évacue une humeur quelconque.

Émission, s. f. (*E-mi-cion*) Action d'émettre. —Action de pousser quelque chose au dehors. (Du lat. *emissio*, fait d'*emittere*.)

Émission des vœux, prononciation solennelle des vœux.

Emmagasiner, v. act. (*An-ma-ga-zi-né*) Mettre en *magasin*.

Emmaigrir, v. a. (*An-mè-grir*) Il signifie la

même chose qu'*Amaigrir*; et même on ne prononce plus qu'*Amaigrir* : Rendre *maigre*.

EMMAIGRIR, v. n. *et* s'EMMAIGRIR, v. récipr. Devenir *maigre*.

EMMAILLOTER, v. atc. (*An-mâ-glio-té*, mouillez les *ll*) Mettre un enfant dans son *maillot*.

EMMANCHÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Emmancher*. —Se dit en t. de Blas. des haches, des marteaux, etc. qui ont un *manche* d'un émail particulier.

EMMANCHEMENT, s. m. (*An-man-che-man*) T. de Dessin : Jointure des membres au tronc d'une figure ; il se dit aussi de la jonction des différentes parties d'un membre.

EMMANCHER, v. act. (*An-man-ché*) Mettre un *manche* à quelque instrument. —Figur. et fam. *Affaire mal emmanchée*, prise de mauvais biais. —*Cela ne s'emmanche pas ainsi*, ne s'ajuste pas de la sorte ; *ne s'emmanche pas comme vous le pensez*, n'est pas si aise que vous croyez.

EMMANCHER, v. n. (Marine) Entrer dans la *Manche* entre la France et l'Angleterre, ou dans la *Manche* entre Bristol et l'Irlande. Un vaisseau est *emmanché*, lorsqu'il est entre les terres.

EMMANCHEUR, s. m. Celui qui *emmanche* un instrument.

EMMANCHURE, s. f. (*An-man-chu-re*) T. de Tailleur et de Couturière. 1.° Ouverture d'un habit, d'un corps, d'une robe, d'une chemise, ménagée de chaque côté pour recevoir les *manches*. —2.° La partie échancrée du haut du derrière d'une robe ou d'un habit, à laquelle l'épaulette doit être attachée.

EMMANEQUINER, v. act. (*An-ma-ne-ki-né*) Mettre de petits arbres dans des *mannequins*.

EMMANTELÉ, ÉE, adj. (*An-man-te-lé*) *Corneille emmantelée*, celle qui est de plumage gris cendré sur les ailes et noir sous le ventre, ce qui lui forme une espèce de *manteau*.

EMMANUEL, s. m. (Pron. *Eme-ma-nu-èl*) (*Mot hébr.*) Dieu avec nous. Nom du Messie.

EMMARCHEMENT, s. m. (*An-mar-che-man*) En t. de Charpentier, les entailles faites dans les limons, pour recevoir les *marches* d'un escalier.

EMMARINÉ, part. p. d'*Emmariner*, et adj. Accoutumé à la *mer*.

EMMARINER, v. act. (*An-ma-ri-né*) Garnir un vaisseau de son équipage.

s'EMMARQUISER, v. pron. (*An-mar-ki-zé*) Prendre le nom de *Marquis ;* faire le *Marquis*. Il est familier.

EMMÉLIE, s. f. (*An-mé-lî-e*) T. d'Antiq. Danse inventée, disoit-on, par un des suivans de *Bacchus* dans la conquête des Indes, et qui reçut le nom de son inventeur. C'étoit une danse tragique, et la seule parmi les danses pacifiques à laquelle Platon accordât son suffrage. (Du grec *emméléia* qui signifie la même chose.)

EMMÉNAGEMENT, s. m. (*An-mé-na-je-man*) Action de *s'emménager*.

s'EMMÉNAGER, verbe pronomin. (*An-ména-jé*) Mettre ses meubles en ordre, dans une maison où on les a transportés en déménageant. —Se pourvoir de meubles de *ménage*.

EMMÉNAGOGUES, s. m. pl. (*An-me-na-go-ghe*) T. de Médec. Médicamens qui provoquent les règles. Il est aussi adjectif. (Du grec *amména* menstrues, règles, fait de *mén* mois, et d'*agô* je fais sortir.)

EMMÉNALOGIE, s. f. (*An-mé-na-lo-jî-e*) T. de Méd. Traité des menstrues ou des règles des femmes. (Du grec *emména* menstrues, et *logos* discours.)

EMMENER, v. a. (*An-me-né*) *Mener* du lieu où l'on est *en* quelqu'autre.

EMMENOTTER, v. a. (*An me-no-té*) Mettre des *menottes*, des fers aux mains.

EMMÉSOSTOME, adj. (*An-me-zos-to-me*) Se dit en Hist. natur. des oursins dont la bouche est au milieu de la base. (Du grec *emmésos* qui est au milieu, et *stoma* bouche.)

EMMI, prépos. Au milieu de.... Dans : *Emmi les champs*. Il est vieux et n'a point été remplacé. A l'idée principale exprimée par *dans*, etc. il joignoit accessoirement l'idée d'un être isolé, ou négligé, ou abandonné. (Du latin *in medio* au milieu.)

EMMIELLÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Emmieller*. —Au fig. *Paroles emmiellées*, paroles flatteuses, d'une douceur affectée, etc.

EMMIELLER, v. a. (*An-mié-lé*) Enduire de *miel*. —Mettre du *miel* dans une liqueur. —En t. de Marine, remplir tout le vide qui est le long des tourons, des cordes, dont l'étai est composé.

EMMIELLURE, s. f. (*An-mié-lu-re*) Cataplasme pour les chevaux.

EMMITOUFLER, v. a. (*An-mi-tou-fle*) Envelopper de fourrures, etc. pour tenir chaudement. Il est familier.

Prov. *Jamais chat emmitouflé ne prit souris;* pour réussir dans les affaires, il faut écarter tout ce qui empêche d'agir.

EMMITRER, v. a. Mettre une *mitre* à un Evêque. Il est vieux.

EMMORTAISER, v. a. (*An-mor-tè-zé*) Faire entrer dans une *mortaise* une pièce de bois ou de fer.

EMMOTTÉ, ÉE, adj. (*An-mo-té*) Il se dit des arbres dont la racine est entourée d'une *motte* de terre qui la conserve dans le transport.

EMMUSELER, v. a. (*An-mu-ze-le*) Mettre une *muselière*.

EMOELLER, v. a. (*É-moa-lé*) Oter la *moëlle*. Trev.

EMOI, s. m. (*E-moa*) Souci, inquiétude. Il est vieux. (Du verbe *émouvoir*, d'où est venu aussi *émotion*.)

EMOLLIENT, ENTE, adj. (*E-mo-li-an*, *an-te*) Qui *amollit*, qui adoucit. (Du lat. *emolliens*, part. act. d'*emollire* amollir.)

EMOLUMENT, s. m. (*E-mo-lu-man*) Gain, profit. (Du lat. *emolumentum* qui, formé du verbe *emolere* ou *molere* moudre, signifie proprement le profit qu'un meûnier tire de son moulin, et par extension toute autre espèce de profit.)

EMOLUMENS, pl. Profits, avantages *casuels* qui proviennent d'une charge, par opposition aux revenus *fixes*.

EMOLUMENTER, verb. n. (*E-mo-lu-man-té*) Gagner. Il se dit en mauvaise part.

Emonctoires, s. m. plur. (*É-monk-toa-re*) Glandes ou ouvertures destinées à la décharge des humeurs. (Du lat. *emunctorium*, fait d'*emungere*, qui signifie proprement *moucher*, et par extension tirer dehors, faire sortir.)

Emonde, s. f. Fiente d'oiseau de proie.

Emonder, v. a. (*É-mon-de*) Ôter les branches superflues d'un arbre. Voy. *Élaguer*. (Du lat. *emundare* nettoyer.)

Émondes, s. f. pl. Branches superflues qu'on a retranchées des arbres.

Emotion, s. f. (*E-mo-cion*, en vers *ci-on*) Agitation, mouvement ou dans le corps ou dans l'ame. —Commencement de sédition : *Il y a de l'émotion dans le peuple*. (Du lat. *emotio*, fait d'*emovere* émouvoir.)

Emotter, v. a. (*É-mo-té*) Rompre les *mottes* d'un champ.

Émoucher, v. a. (*É-mou-ché*) Chasser les *mouches*.

Emouchet, subst. m. (*É-mou-chè*) Mâle de l'épervier.

Émouchette, s. f. (*É-mou-ché-te*) Sorte de caparaçon fait de treillis ou de réseau, et garni de petites cordes flottantes pour garantir les chevaux des *mouches*.

Émoucheur, s. m. Qui chasse les *mouches*.

Émouchoir, s. m. (*É-mou-choar*) Queue de cheval dont on se sert pour chasser les *mouches*.

Émoudre, v. a. sur *Moudre*. Passer sur la meule; aiguiser. (Du latin barbare *exmolere*, dont le simple est *molere*, fait de *mola* meule, et dérivé du grec *mullèin* moudre.)

Émouleur, s. m. Celui dont le métier est d'*émoudre*, d'aiguiser les couteaux, ciseaux, etc.

Émoulu, ue, part. p. d'*Émoudre*, et adj. Aiguisé.

Combattre à fer émoulu, tout de bon et à outrance. —Fig. *Il est frais émoulu sur cette matiere*, il l'a étudiée depuis peu.

Émousser, v. a. (*É-mou-ce*) Ôter la pointe d'une chose aiguë, la rendre *mousse* ou obtuse. —Au fig. hébêter; ôter la vivacité de l'esprit. —Ôter la *mousse* des arbres.

Émouvoir, v. a. sur *Mouvoir*. Il n'est guères usité qu'à l'infinitif, au présent soit de l'indicatif, soit du subjonctif, et aux temps composés. (*É-mou-voir*) Mettre en mouvement : *Le vin blanc émeut*, donne de l'émotion : *Ces pilules émeuvent la bile*. —Exciter, agiter les flots de la mer. En ce sens, on dit impersonnellement : *Il s'émut une grande tempête*. —Dans le moral, 1.° exciter les passions. —2.° Toucher. Voy. ce mot. (Du lat. *emovere*, fait dans la même signification de *motus* mouvement.)

s'Émouvoir, v. r. Se sentir ému, être touché. —Se troubler, se soulever. —S'agiter, en parlant des flots de la mer.

Empailler, v. act. (*An-pd-glié*, mouillez les *ll*) Garnir une chaise de *paille*. —Envelopper de *paille*. —Remplir de *paille*.

Empailleur, euse, subst. Celui, celle qui *empaille* des chaises et autres meubles.

Empalement, s. m. (*An-pa-le-man*) L'action d'*empaler*. Sorte de supplice horrible en usage chez les Turcs. Voy. *Empaler*.

Empaler, v. a. (*An-pa-lé*) Ficher un *pal* aigu dans le fondement et le faire sortir par la gorge ou les épaules.

Empan, s. m. (*An-pan*) Sorte de mesure qui comprend depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt, dans leur plus grande distance. —En t. de Brodeur, l'étendue des deux bras.

Empanacher, v. a. (*An-pa-na-ché*) Garnir d'un *panache*.

Empanner, v. a. (*An-pa-né*) T. de Marine : Mettre un vaisseau en *panne*, disposer tellement les voiles qu'il n'avance pas.

Empanon, s. m. (*An-pa-non*) T. de Charpentier : Chevron de croupe qui s'assemble à l'arêtier et qui pose sur les plates-formes.

Empaqueter, v. a. (*An-pa-ke-té*) Mettre en un *paquet*. —Envelopper : Il se dit sur-tout comme verbe personnel réfléchi, et comme passif : *Il s'empaqueta dans son manteau ; elle étoit empaquetée dans ses coiffes*. —Serrer; presser : *Nous étions six empaquetés dans un carrosse*.

s'Emparer, v. r. (*An pa-ré*) Se saisir d'une chose, s'en rendre le maître. (De l'espagnol *amparar* mettre en séquestre.) —Au figuré, Asservir; dominer.

Empasme, s. m. (*An-pas-me*) Poudre parfumée qu'on répand sur le corps. (Du grec *empassô* je saupoudre.)

Empasteler, v. a. (*An-pas-te-lé*) T. de Teinturier : Donner le bleu aux étoffes par le moyen du pastel.

Empatement, subst. m. (*An-pa-te-man*) En Architect. épaisseur de maçonnerie qui sert de fondement à un mur.—Pièces de bois qui forment la base d'une grue. (Du mot *patte*.)

Empâtement, s. m. (*An-pâ-te-man*) T. de Peinture : Action d'*empâter*.

Empater, v. a. (*An-pa-té*) T. de Charron : Faire les *pattes* des raies d'une roue.

Empâter, v. act. (*An pa-té*) Remplir de *pâte*. —Rendre pâteux : *Cela empâte la langue, la bouche*.

Empâter la volaille, lui donner de la pâte d'orge pour l'engraisser. —*Empâter un tableau de couleurs*, en t. de Peint. coucher les couleurs avec l'abondance et la consistance nécessaires.

Empature, s. f. (*An-pa-tu-re*) Terme de Charpentier. Jonction de deux pièces de bois au bout l'une de l'autre par des entailles en à-dent et à mi-bois.

Empaumer, v. a. (*An-pô-mé*, d.) Recevoir une balle ou un éteuf dans le milieu de la *paume* de la main, de la raquette ou du battoir, et la pousser fortement. —Fig. et famil. 1.° Se rendre maître de l'esprit d'une personne. —2.° Bien prendre, bien manier une affaire. —3.° S'emparer de la parole.

Empaumer la voie (Vénerie), prendre la voie.

Empaumure, s. fém. (*An-pô-mu-re*, d.) La partie du gant qui couvre toute la paume de la main. —En Vénerie, le haut de la tête du cerf, lorsque la base des andouillers imite la *paume* de la main. On l'appelle aussi quelquefois *porte-chandelier*.

Empeau, s. m. (*An-pô*, s. d.) Ente en écorce.

Empêché, ée, part. p. et adj. V. *Empêcher*. —Fam. Embarrassé, occupé. —Proverb. *Etre empêché de sa personne, de sa contenance*; être dans un grand embarras d'esprit, ou simplement ne savoir comment se tenir.

Empêchement, s. m. (*An-pê-che-man*) Tout ce qui *empêche* qu'une chose ne s'execute; obstacle. Voy. ce dernier mot.

Empêcher, v. a. (*An-pê-ché*) Mettre, apporter obstacle à..... Suivi d'un verbe, il régit la préposit. *de* avec l'infinitif: *Il m'a empêché de partir*; ou bien la conjonction *que* avec le subjonctif. Dans ce dernier cas, s'il y a une négation, après *empêcher*, on n'en met point après le *que*: *Je n'empêche pas que vous sortiez*; et s'il n'y en a point, on ajoute à *que* la négative *ne*: *J'empêcherai bien que vous ne sortiez*. (Du lat. *impedicare* enlacer, embarrasser dans les filets, formé du grec *empodizein*, dont la racine est *pous*, *podos* pied; *embarrasser les pieds.*)

s'Empêcher, v. réc. S'abstenir.

Empeigne, s. f. (*An-pe-gne*) Tout le dessus du soulier.

Empellement, s. m. (*An-pè-le-man*) Palle ou bonde pour retenir ou faire sortir l'eau d'un étang, d'un lac.

Empeloté, adj. m. (*An-pe-lo-té*) Terme de Fauconnerie: *Oiseau empeloté*, qui ne peut digérer ce qu'il a avalé. On dit dans le meme sens: *Cet oiseau s'empelote.*

Empennelage, s. m. (*An-pè-ne-la-je*) T. de Marine. Assemblage de deux ancres amarrées l'une à l'autre par un bout d'aussière, et à une certaine distance l une de l'autre, de manière qu'elles soient toutes deux dans la direction du câble.

Empenné, ée, part. pass. et adj. Voy. *Empenner*. —Se dit dans le Blason d'un dard, d'un trait, etc. qui a ses ailerons ou *pennes* d'un émail particulier. —*Feuille empennee* ou *empannée* (Botan.), feuille ailée.

Empennelle, s. f. (*An-pè-ne-le*) T. de Mar. Petite ancre qui tient à la grosse pour la rendre plus ferme. Le verbe est *empenneler*.

Empenner, v. a. (Prononcez les deux *nn*, comme si on écrivoit *An-pène-né*, l'*e* ajouté très-muet) Garnir de plumes une flèche. (Du latin *penna* plume, ou comme on disoit autrefois *penne.*)

Empenoir, s. m. (*An-pe-noar*) Ciseau de Menuisier, recourbé par les deux extrémites qui sont également tranchantes, mais sur divers sens.

Empereur, s. m. (*An-pe-reur*) Chef souverain d'un Empire. (Du latin *imperator*, fait d'*imperare* commander.)

Empesage, s. masc. (*An-pe-za-je*) Manière d'*empeser* le linge.

Empesé, ée, part. p. et adj. Voy. *Empeser*. —Figurém. Qui a un air trop composé; qui a quelque chose d'affecté: *Homme empesé, femme empesée, style empesé.*

Empeser, v. a. (*An-pe-zé*) Mettre de l'*empois* dans le linge pour le rendre ferme.

Empeser une voile, la mouiller parce qu'elle est trop claire.

Empeseur, euse, s. (*An-pe-zeur, eû-ze*) Celui ou celle qui *empèse*.

Empester, v. a. (*An-pès-té*) Infecter de *peste*. —Repandre, communiquer une odeur fétide et désagréable. —Fig. *Ils empestèrent tout le monde de leur hérésie*, etc.

Empêtrer, v. a. (*An-pê-tre*) Lier la jambe d'un cheval ou autre bête qu'on met en pature. (Du grec *en* dans, et *petros*, en latin *petra* pierre; *embarrasser dans les pierres.*) —Fig. Embarrasser; engager.

s'Empêtrer, v. réc. S'embarrasser les pieds dans les traits, etc. en parlant d'un cheval. —Il se dit au figuré de toute sorte d'embarras et d'engagemens.

Empetrum, s. m. Sorte d'arbuste ou de petit arbrisseau qui s'étend beaucoup plus qu'il ne s'élève, dont les feuilles ressemblent à celles de la Bruyère commune et qui porte des baies ou noires ou blanches selon les espèces.

Emphase, s. f. (*An-fa-ze*) Manière pompeuse de s'exprimer et de prononcer. Il se prend ordinairement en mauvaise part. (Du grec *emphasis*, dérivé dans la même signification d'*emphainô* je fais briller, formé de *phainô* je montre.)

Emphatique, adj. (*An-fa-ti-ke*) Qui a de l'*emphase*. Voy. *Ampoule*.

Emphatiquement, adv. (*An-fa-ti-ke-man*) Avec *emphase*.

Emphractique, Voy. *Emplastique*, adject. (*An-frak-ti-ke*) T. de Pharmacie: Qui bouche les pores; visqueux. (Du grec *emphraktikos* qui obstrue, fait d'*emphrattô* j'obstrue, je bouche.)

Emphraxie, s. f. (*An-frak-cf-e*) T. de Méd. Obstruction d'un canal par une matière quelconque. (Du gr. *emphraxis*, fait d'*emphrattô* j'obstrue, je bouche.)

Emphyseme, s. m. (*An-fi-zè-me*) Maladie qui fait enfler le corps; tumeur formée d'air; boursouflure. (Du gr. *emphusêma*, fait dans le même sens d'*en* dans, et de *phusaô* je souffle.)

Emphythéose, s. f. (*An-fi-té-o-ze*) Contrat par lequel on cède la jouissance d'un terrain, etc. pendant un temps ou même à perpétuité, à la charge d'une redevance annuelle. (Du grec *emphuteusis* ente, greffe, formé d'*en* dans, et de *phuteuô* je plante, j'ente; parce que ces contrats n'avoient lieu dans l'origine que pour des terres à defricher.)

Emphythéote, s. m. et f. (*An-fi-té-o-te*) Celui, celle qui jouit d'un fonds par bail *emphytéotique*.

Emphytéotique, adj. (*An-fi-té-o-ti-ke*) Qui appartient à l'*emphythéose*.

Empiéger, v. act. Prendre dans un *piège*. Vieux mot que *Beaumarchais* a essayé de rajeunir au figuré, dans Le Tartare à la légion: *Je viens d'avoir le plaisir de vous empiéger dans le plus terrible traquenard.*

Empierrement, s. masc. (*An-piè-re-man*, *r* forte) En t. de Ponts et Chaussées, lit de *pierres* ou pavé bâtard sous l'aire de gravier, pour affermir les chemins.

Empiétant, ante, adj. (*An-pie-tan*) T. de Blason. Il se dit d'un oiseau qui tient sa proie avec ses serres.

Empiété, ée, adj. (*An-pié-té*) T. de Vénerie: Qui a les *pieds* bons et beaux

Empiéter, v. act. (*An-pié-té*) Usurper, prendre quelque chose sur autrui : *Empiéter quelques toises sur le champ de son voisin.* On dit aussi neutralement, *empiéter sur les droits, etc.* (De la prép. *en* dans, et du substant. *pied; mettre les pieds dans....*)

Empiéter une colonne, etc. y poser une base, un *piédestal.*

Empiéter, v. n. (Fauconnerie) Se dit d'un oiseau de proie, et plus particulièrement de l'autour, qui emporte sa proie avec les *pieds.*

Empiffrer, v. a. (*An-pi-fré*) Faire manger excessivement. —Rendre gras et replet. Il est familier.

Empile *ou* Pile, s. f. (*An-pi-le*) T. de Pêche: Fil de crin, de chanvre, de laiton, etc. auquel on attache un haim, et qu'on suspend aux lignes ou cannes.

Empilement, s. m. (*An-pi-le-man*) Terme d'Artillerie : L'action ou la manière d'*empiler* les boulets, etc.

Empiler, v. a. (*An-pi-lé*) Mettre en *pile.* —En t. de Pêche, attacher les haims à une *empile.*

Empirance, s. f. (*An-pi-ran-ce*) En t. de Monnoyeur, altération dans la monnoie. —En t. de Marchands, déchet, diminution de valeur dans les marchandises. (Du verbe *empirer.*)

Empire, s. m. (*An-pi-re*) Commandement; puissance; autorité : *Avoir, prendre de l'empire sur..... Traiter quelqu'un avec empire,* avec hauteur. Voyez *Ascendant.* —Domination; monarchie : *L'Empire des Assyriens,* etc. —Étendue des États d'un Empereur. —Le temps que dure son règne. —Les Peuples soumis à sa domination. —Absolument et sans régime, il s'entendoit de l'Empire d'Allemagne : *Les Electeurs, les Cercles de l'Empire.* (Du latin *imperium.*)

Famil. *Pas pour un Empire,* pour rien au monde.

Empirer, v. n. (*An-pi-ré*) Devenir *pire,* en plus mauvais état.

Empirique, s. et adj. (*An-pi-ri-ke*) Se dit d'un Médecin qui ne s'attache qu'à l'expérience, et ne suit pas la méthode ordinaire. (Du grec *empeirikos* savant par expérience, fait de *peira* expérience, essai.) —On le dit souvent et substantivement pour Charlatan.

Empirisme, s. m. (*An-pi-ris-me*) Médecine-pratique qui consiste à donner des remèdes sans principes et sans raisonnemens, uniquement d'après l'expérience. Voy. *Empirique.*

Empis, s. m. (*An-pi*) Genre d'insectes diptères, de la famille des Sclérostomes.

Emplacement, s. m. (*An-pla-ce-man*) Lieu, *place* où l'on peut faire un bâtiment, un jardin, etc.

Emplaigner, v. a. (*An-plè-gnié,* mouillez les *ll*) En t. de Draperie, garnir les draps aux chardons. On dit aussi *Lainer.*

Emplaigneur *ou* Laineur, s. m. Dans les Manufactures de draps, celui qui *emplaigne,* qui garnit les draps avec la croix de chardons.

Emplastique, adj. (*An-plas-ti-ke*) T. de Pharm. Voy. *Emphractique,* qui a la même signification. (Du grec *emplastikos* qui obstrue, fait d'*emplassô* j'obstrue, je bouche.)

Emplastration, s. f. (*An-plas-tra-cion*) En t. de Jardinage, 1.° action de couvrir une plaie d'un *emplâtre.* —2.° Ente en écusson. *Trévoux.*

Emplâtre, s. masc. (*An-plâ-tre*) Onguent étendu sur du linge, etc. qu'on applique sur quelque plaie. (Du grec *emplastron,* fait avec la même signification d'*emplassô* j'enduis par-dessus; parce qu'on étend l'emplâtre sur la peau ou le linge qu'on applique sur la partie malade.) —Figur. et famil. Personne qui n'est bonne à rien; mauvais moyen pour *platrer* une affaire, etc.

Emplâtrier, s. m. (*An-plâ-trié*) Terme d'Apothicaire : Lieu de la boutique où l'on met les *emplâtres.*

Emplette, s. f. (*An-plè-te*) Achat qu'on fait de quelque chose : avec ces différences, 1.° qu'*emplette* emporte avec lui une idée particulière de la chose achetée, et qu'*achat* tient plus de l'action d'acheter; 2.° qu'*achat* paroît être seul propre aux objets considérables, tels que des terres, des fonds, des maisons; au lieu qu'*emplette* ne s'applique qu'aux objets de moindre conséquence, ou aux choses d'usage et de service ordinaire, telles que des habits, des bijoux, etc. *Girard.* (Du latin *impleta,* fait du verbe *implere* emplir; parce que les marchands emplissent leurs magasins de marchandises. *Morin.*)

Emplir, v. act. (*An-plir*) Rendre plein : *Emplir une bouteille.* Il diffère de *remplir,* suivant *Roubaud,* en ce que *remplir* exprime proprement l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout à fait pleine; et *emplir* l'action continue par laquelle vous comblez entièrement la capacité d'une chose. *Remplir,* c'est achever d'*emplir* : *Vous emplissez tout de suite une bouteille de vin; un étang se remplit par des crues successives d'eau.* —On lit au fig. dans la Mérope de Voltaire : *L'horreur et la vengeance empliront tous les cœurs. Remplir* est du style noble; mais *emplir* n'en est pas. (Du latin *implere,* dérivé dans le même sens du grec *emplêroô,* dont la racine est *plêos* plein.)

s'Emplir, v. réc. Devenir plein.

Emplocies, s. f. pl. (Antiq.) Fêtes d'Athènes pendant lesquelles les femmes paroissoient avec leurs cheveux *tressés.* (Du gr. *emplokia,* fait d'*emplékô* j'entrelace.)

Emploi, s. m. (*An-ploa*) Usage qu'on fait d'une chose. —Fonction d'une personne qu'on *emploie.*

Employé, s. m. (*An-ploa-ié*) Celui qui a un *emploi.* Voy. *Commis.* On le disoit sur-tout de ceux qui avoient un emploi dans les Fermes.

Employer, v. a. (*An-ploa-ié*) En parlant des choses, mettre en usage; se servir de... Voy. *User.* —En parlant des personnes, donner une occupation, un *emploi.* (Du lat. *implicare* impliquer, fait du gr. *emplekéin,* qui au passif signifie *s'appliquer, s'adonner à quelque chose, s'en occuper avec soin.* Morin.)

s'Employer, v. réc. S'occuper, s'amuser à quelque chose.

Emplumer, v. act. (*An-plu-mé*) Garnir de *plumes.*

Empocher, v. act. (*An-po-ché*) Mettre en *poche*.

Empoèses, s. f. pl. (Mécaniq.) Morceaux de bois ou de métal creusés en demi-cylindres pour recevoir les tourillons des roues de moulin, et autres machines tournant ou oscillant dans un plan vertical. On les nomme aussi *Coussinets*.

Empoigner, v. a. (*An-poa-gné*, en mouill. *gn*) Prendre et serrer avec le *poing*.

Empoignés, **ées**, adj. pl. En t. de Blason, liés ensemble par le milieu.

Empointer, v. act. (*An-poein-té*) T. de Manufacture. Fixer par quelques *points* d'aiguille la forme dans laquelle une pièce d'étoffe a été pliée. On dit aussi *Appointer* et *Pointer*. —Former la *pointe* d'une *épingle*.

Empointeur, s. m. Ouvrier qui présente les tronçons d'épingles à une meule tournante, pour en faire les *pointes*.

Empois, s. m. (*An-poá*) Sorte de colle faite avec de l'amidon. (Suivant *Trév.* d'*ampes*, qui en bas-breton ou celtique signifie la même chose.)

Empoisonnement, s. m. (*An-poa-zo-ne-man*) L'action d'*empoisonner*.

Empoisonner, v. a. (*An-poa-zo-né*) Donner du *poison* afin de faire mourir : *On l'a empoisonné*. —Infecter de *poison* : *Empoisonner des fruits, etc.* —En parlant des choses, faire mourir par une qualité vénéneuse : *Il y a des champignons qui empoisonnent*. —Par extension, infecter par de mauvaises odeurs et quelquefois jusqu'à donner la mort. —Fig. 1.° Corrompre l'esprit et les mœurs. —2.° Donner un tour malin à un discours, à quelque action.

Empoisonneur, **euse**, s. (*An-poa-zo-neur, eu-ze*) Celui, celle qui *empoisonne*. —Par exagération, mauvais Cuisinier, méchante Cuisinière. —Au figuré, celui qui débite des maximes pernicieuses. —*Racine* (Athalie) a dit adjectiv. *De ce fatal honneur, hélas! vous ignorez le charme empoisonneur*.

Empoisser, v. a. (*An-poa-cé*) Enduire de *poix*.

Empoissonnement, s. m. (*An-poa-so-ne-man*) L'action d'*empoissonner*.

Empoissonner, v. a. (*An-poa-so-né*) Peupler, garnir de *poissons*.

Emporté, **ée**, part. pass. et adj. Voyez *Emporter*. —Violent, colère : *C'est un homme emporté*. On dit aussi substantivement : *C'est un emporté, une emportée*.

Emportement, subst. m. (*An-por-te-man*) Mouvement déréglé, violent, causé par quelque passion : *Emportement de colère, d'amour, de joie, etc.* Employé absolument et sans régime, il ne signifie que la colère. Voyez *Colère*.

Emporte-pièce, s. m. Instrument propre à découper. C'est un fer gravé en creux, qu'on frappe avec un marteau sur une étoffe, etc. —Au figuré, un homme satirique.

Emporter, v. a. (*An-por-té*) Enlever; ôter d'un lieu : *porter dehors*. —Entraîner; arracher. —Oter : *Ce remède emporte la fièvre*, guérit de la fièvre. *Le jus de citron emporte les taches d'encre*, les fait disparoître. —Fig. en parlant des passions, jeter dans quelque excès blâmable. —Gagner; obtenir. —Avoir le dessus. En ce sens il se joint toujours au pronom *le* : *Virgile et Horace l'emportent sur tous les Poètes latins*. —Entraîner par une suite nécessaire : *Souvent la forme emporte le fond*.

Emporter la balance, prévaloir. —*Emporter une place*; s'en rendre maître en peu de temps. —On dit d'une raillerie atroce, qu'*elle emporte la pièce*; et des promesses et des menaces frivoles, *autant en emporte le vent*.

S'Emporter, v. réc. Se fâcher violemment. —On dit aussi *se laisser emporter à la colère, à la vengeance*.

Empoter, v. a. (*An-po-té*) Mettre dans un *pot*.

Empouille, s. f. (*An-pou-glie*, mouill. les *ll*) T. de Palais : Les fruits, la récolte, la moisson encore sur pied; par opposition à *dépouille*, qui est la récolte enlevée.

Empoulette, s. f. Terme de Marine. Voyez *Ampoulette*.

Empourprer, v. a. (*An-pour-pré*) Colorer de rouge ou de *pourpre*. Style poétique. Il vieillit.

Empouse ou **Empuse**, s. fém. (*An-pou-ze, pu-ze*) Spectre horrible que la terrible Hécate faisoit voir aux infortunés. Ce fantôme avoit un pied d'airain et un pied d'âne, et changeoit à tout moment de forme. (Du grec *empousa*, qui a la même signification.)

Empreindre, v. a. (*An-prein-dre*) Imprimer, au propre et au figuré : *Empreindre une figure, des caractères; sentimens que la nature a empreints dans tous les hommes*. (Du latin *imprimere*, fait dans le même sens de la prép. *in* dans ou sur, et de *premere* presser.)

Empreint, **einte**, part. p. d'*Empreindre*, et adj. (*An-prein, ein-te*) Imprimé. (Du latin *impressus*, part. p. d'*imprimere*.)

Empreinte, s. f. (*An-prein-te*) Impression; marque, figure de ce qui est *empreint*. —On dit élégamment au figuré : *Porter l'empreinte de...* (Du latin *imprimere* imprimer, empreindre, dont les Italiens et les Espagnols ont fait également *impronta*.)

Empreintes, s. f. plur. T. d'Histoire natur. Pierres qui portent l'*empreinte* distincte de végétaux ou d'animaux, soit en tout, soit en partie.

Empressé, **ée**, adj. Qui agit avec ardeur, qui veut tout faire, etc.

Empressement, s. f. (*An-pré-ce-man*) Hâte de faire ou de dire quelque chose. —Soins *empressés*, bons offices, etc.

S'Empresser, v. réc. (*An-pré-cé*) Avoir de l'*empressement*. —Agir avec ardeur, avec diligence, avec affection.

Emprisonnement, s. m. (*An-pri-zo-ne-man*) Action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou l'effet de cette action.

Emprisonner, v. a. (*An-pri-zo-ne*) Mettre en *prison*.

Emprunt, s. m. (*An-preun*) Action d'*emprunter*. —Chose qu'on *emprunte*.

Fig. et famil. *Beauté d'emprunt*, qui n'est point naturelle. *Des vertus d'emprunt*, qui ne sont qu'apparentes.

EMPRUNTÉ, ÉE, part. pass. d'*Emprunter*, et adj. —*Avoir un air emprunté*, qui n'est pas naturel. —*Nom emprunté*, déguisé, faux.

EMPRUNTER, v.a. (*An-preun-té*) Demander et recevoir quelque chose en prêt pour la rendre dans la suite. (Du lat. barbare *emprestare* ou *imprestare*, employé avec la même signification dans les temps de la basse latinité.)

Emprunter le nom de quelqu'un, mettre quelque affaire, quelque livre, etc. sous son nom. —*Emprunter la main*, *le bras d'un autre*, se servir de lui pour écrire, pour faire quelque chose.

EMPRUNTEUR, EUSE, subst. (*An-preun-teur*, *eù-ze*) Celui, celle qui est dans l'habitude d'*emprunter*. —Celui, celle qui *emprunte*.

EMPUANTIR, v.a. (*An-pu-an-tir*) Remplir de *puanteur*; infecter.

s'EMPUANTIR, v. réc. Commencer à sentir mauvais.

EMPUANTISSEMENT, s. m. (*An pu-an-ti-ce-man*) État d'une chose qui *s'empuantit*.

EMPYÈME, s. m. (*An-pie-me*) Amas de pus ou de sang épanché dans quelque cavité du corps et particulièrement de la poitrine. (Du grec *en* dans, et *puon* pus.)

EMPYOCÈLE, s. m. (*An-pi-o-cè-le*) T. de Chirurgie: Abcès dans le scrotum ou dans les testicules; espèce de fausse hernie. (Du grec *en* dans, *puon* pus, et *kélé* tumeur, hernie.)

EMPYOMPHALE, s. m. (*An-pi-on-fa-le*) T. de Chirurgie: Sorte de hernie ombilicale, qui contient du pus. (Du grec *en* dans, *puon* pus, et *omphalos* nombril.)

EMPYRÉE, adj. et s. m. (*An-pi-ré-e*) *L'empyrée* ou *le ciel empyrée*, le ciel le plus élevé où l'on établit le séjour des Bienheureux. (Du grec *en* dans, et *pur* feu, pour marquer l'éclat et la splendeur de ce ciel.)

EMPYREUMATIQUE, adject. (*An-pi-reu-ma-ti-ke*) Qui sent l'empyreume: *Huile empyreumatique*.

EMPYREUME, s. m. (*An-pi-reû-me*) T. de Chimie: Goût et odeur désagréables que contractent les substances huileuses, exposées à l'action d'un feu violent ou trop long-temps continué. (Du grec *empureuma*, qui signifie dans Hesychius, *étincelles* ou *charbons du foyer*, *propres à rallumer le feu*, dérivé d'*empuroô* je brûle, j'enflamme, dont la racine est *pur* feu.)

EMRAKHOR, s. m. Grand Écuyer en Turquie.

ÉMULATEUR, TRICE, subst. Qui est touché d'*émulation*. Il est du style soutenu. V. *Émule*. (Du latin *æmulator*.)

ÉMULATION, s. f. (*É-mu-la-cion*, en vers *ci-on*) Espèce de jalousie qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un en quelque chose de louable. *L'émulation* est une vertu: la *rivalité* en est l'excès qui dégénère en vice; la première désigne la concurrence, la seconde le conflit; l'une excite, l'autre irrite. (Du latin *æmulatio*, qui a la même signification.)

ÉMULE, s. m. Concurrent; antagoniste. Il diffère d'*émulateur*, en ce qu'on est *émule* de ses pairs ou de ses compagnons, et qu'on est *émulateur* de quelque personnage distingué: l'*émule* a des *émules*; l'*émulateur* a des modèles. *Roubaud*. —Il se dit aussi de deux hommes qui sont regardés comme étant d'un mérite égal dans un art, etc. —Il s'emploie quelquefois au fém. *Carthage étoit l'émule de Rome*. (Du latin *æmulus*, fait dans le même sens du verbe *æmulare* ou *æmulari*.)

ÉMULER, v. a. (*É-mu-le*) Imiter par émulation. Mot nouveau que l'usage n'a point accrédité. (Du latin *æmulari*, dont le sens est le même.)

ÉMULGENT, ENTE, adj. (*É mul-jan*, *an-te*) T. d'Anatom. Qui porte le sang dans les reins: *Artère*, *veine émulgente*. (Du lat. *emulgens*, part. act. d'*emulgere* tirer, traire le lait de la mamelle, formé de la particule extractive *e*, et de *mulgere* traire.)

ÉMULSION, s. fem. (*É-mul-cion*) Remède liquide, ordinairement agréable, qui imite le lait par sa couleur et sa consistance, et qu'on prépare avec la moelle des semences laiteuses et oléagineuses. (Du lat. *emulsio*, fait d'*emulgere* tirer du lait.)

ÉMULSIONNER, v. a. (*É-mul-cio-né*) Mettre des quatre semences froides dans une potion. Voy. *Émulsion*.

ÉMYDE, s. m. (Hist. nat.) Tortue d'eau douce, à pattes palmées membraneuses, et dont les doigts sont armés d'ongles crochus. (Du grec *emus*, dont la signification est la même.)

EN, (*An*) Préposition qui marque, 1.° le rapport au lieu, au temps: *Il est en France*; *en hiver*. Racine a dit (Iphigénie): *J'écrivis en Argos*; c'est une faute. Il falloit: *J'écrivis à Argos*; parce que *Argos* est un nom de ville et non de pays. Par-tout ailleurs il a mis *dans Argos*, comme on dit *dans Paris*: on ne diroit pas *en Paris*. —J. J. Rousseau a fait une faute d'un autre genre et encore plus grave, lorsqu'il a dit (Lettre à M. de Beaumont): *Si dans le secret de mon cœur, ils en ont pénétré que je cachois au public*. Cette phrase n'est pas correcte; l'auteur a voulu et dû dire: *Si parmi les secrets de mon cœur, ils en ont pénétré*, *etc.* —2.° L'état, la disposition: *Il est en vie*, *en colère*. —3.° La manière ou l'état; et tantôt il se résout par *avec*, tantôt par *comme*: *Ce livre est relié en veau*; *il vit en bon chrétien*. —4.° Le motif, la fin: *En faveur de ce mariage*: *donner une chose en garde*. —5.° L'occupation: *Il est en affaire*, *en oraison*, *etc.* —*En* signifie aussi *selon*: *Parlez en conscience*; pour: *Armer en course*; par: *Mettre en pièces*; à: *J'ai confiance en vous*, *etc.*—*En* se prend dans une acception moins déterminée que *dans*. (Du grec *en*, d'où les Latins ont fait *in* dans la même signification.)

En, joint aux gérondifs, marque ou le temps ou la manière: *Il l'a salué en partant*; *il parle en tremblant*.

En sert aussi à former plusieurs mots qui signifient *mettre dans*, *garnir de*: *Emprisonner*, *enharnacher*, *etc.*

EN, adv. qui équivaut à la préposition *de* suivie d'un nom ou d'un pronom: *J'en viens*, je viens de ce lieu. *J'ai vu cette maison*, *les jardins en sont beaux*, les jardins d'elle sont beaux. —Lorsque dans la construction analytique de la phrase, la prép. *de* renfermée dans

la valeur d'*en* vient après un nom, on doit employer *en* toutes les fois qu'il est question d'êtres inanimés : *Parcourez cette forêt, vous en connoîtrez tous les détours.* En parlant d'une personne ou d'une chose personnifiée, il faut se servir de l'article possessif *son, sa, ses* : *Dieu est incompréhensible, il faut adorer ses decrets*, et non pas *il faut en adorer les decrets ; La patrie est notre mere commune, respectons et suivons ses lois*, au lieu de *respectons et suivons-en les lois.* —Si la prép. *de*, dans l'ordre analytique, vient après un verbe, *en* se dit indifféremment des personnes et des choses : *Parlons-en ; parlons de cet homme, de cette femme, de ce jardin, de cette maison, etc.*

Enallage, s. fém. T. de Grammaire latine : Figure qui consiste, dit-on, à changer les modes, les temps ; mais elle n'est point fondée et elle s'explique par l'ellipse. (Du grec *enallagê* changement, fait d'*enallattô* je change.)

Énamouré, ée, adj. Amoureux : *Enamouré d'une donzelle.* Il est vieux.

Enancher, v. a. (*É nan-ché*) En t. d'Épinglier, former sur l'enclume la place de la branche de l'épingle avant celle de la tête.

Enarrhement, adv. (*An-nâ-re-man, r* forte) Action de donner des *arrhes.*

Enarrher, v. act. (*An-nâ-ré, r* forte) Donner des *arrhes.* On dit plus souvent et mieux *Arrher.*

Enarthrose, s. f. (*É-nar-tro-ze*) T. d'Anatomie : Cavité d'un os dans laquelle est reçue la tête d'un autre os. (Du grec *en* dans, et *arthron* jointure, articulation.)

Enas, s. m. (pron. l'*s* finale) Voy. *Œnas.*

Encablure, s. fém. (*An-ka-blu-re*) T. de Marine : Mesure d'une longueur de *cable* ou de 120 brasses.

Encadrement, s. masc. (*An ka-dre-man*) Action d'*encadrer* ou effet de cette action.

Encadrer, v. a. (*An-ka-dré*) Mettre dans un *cadre.*

Encager, v. a. (*An-ka-jé*) Mettre en *cage.* —Fig. et fam. Mettre en prison.

Encaissement, s. m. (*An-ke-ce-man*) Action d'*encaisser.*

Faire un chemin par encaissement, y faire des tranchées qu'on remplit de cailloux.—*Faire un jardin par encaissement*, y planter des arbres dans des trous où l'on a mis de bonne terre.

Encaisser, v. a. (*An-kè-cé*) Mettre en *caisse* ou dans des *caisses.* —En t. de Commerce, recevoir de l'argent, le serrer dans sa *caisse.*

Encan, s. m. (*An-kan*) Cri public qui se fait par un Sergent pour vendre des meubles à l'enchère. (Corruption d'*inquent*, fait du latin *in quantum* pour combien.)

s'Encanailler, v. réc. (*s'An-ka-nâ-glié*, mouillez les *ll*) Hanter, fréquenter de la *canaille.*

Encanthis, s. m. (*An-kan-tire*) T. de Méd. Tumeur de la caroncule lacrymale située au grand coin de l'œil. (Du grec *egkanthis*, formé dans la même signification d'*eg* pour *en* dans, et *kanthos* l'angle de l'œil.)

Encapé, ée, part. p. et adj. (Marine) Entré dans un cap. Il se dit particulièrement d'un vaisseau qui est en dedans du cap Finistère, de celui de Lezard, et de l'île d'Ouessant, qui sont les pointes les plus avancées du cul-de-sac ou golfe de Gascogne.

Encaper, v. n. (*An-ka-pé*) T. de Marine : Entrer dans les *caps.* Voyez *Encapé.*

Encapelé, ée, adj. (*An ka-pe-lé*) T. de Marine : Arrêté ; attaché.

s'Encapuchonner, v. réfl. (*An-ka-pu-cho-né*) Se couvrir la tête d'une sorte de *capuchon.* Style plaisant. —Se dit en t. de Manège, d'un cheval qui baisse la tête et s'arme.

Encaquer, v. a. (*An-ka-ke*) Mettre dans une *caque* : *Encaquer du hareng.* —Figur. et fam. Presser ; entasser les uns sur les autres dans une voiture, etc.

Encarter, Encartonner, v. act. s'Encartonner, v. réc. (*An-kar-té, to-né*) T. d'Imprimerie : Il se dit d'une portion de feuille qui se place dans un cahier, telle que les huit pages d'une feuille in-12, qui se placent à la pliure, entre les huit premières et les huit dernières pages de la feuille. Il se dit aussi des feuilles de format in-folio, qui s'encartonnent ou qu'on encartonne les unes dans les autres, selon l'ordre des signatures.

s'Encasteler, v. réc. (*An-kas-te-lé*) Se dit des chevaux qui ont le talon trop étroit et la fourchette trop serrée. La douleur qui en est l'effet se nomme *Encastelure*, s. fem.

Encastillage, s. fém. (*An-kas-ti-glia-je*, mouill. les *ll*) T. de Marine. V. *Accastillage.*

Encastillement, s. m. (*An-kas-ti-glie-man*) Action d'*encastiller* ou effet de cette action.

Encastiller, v. a. (*An-kas-ti-glié*, mouill. les *ll*) Enchâsser ou mettre quelque chose dans un endroit ; s'y enfermer comme dans un *chateau*, en espagnol *castiglio.* (Du latin *castellum.*)

Encastré, ée, part. pass. et adj. Voyez *Encastrer.* —*Médaille encastrée* (Science numismatique), médaille formée par deux moitiés de médailles communes qu'on joint ensemble et qui en forment une rare mais fausse.

Encastrement, s. masc. (*An-kas-tre-man*) Action ou effet d'*encastrer.*

Encastrer, v. a. (*An-kas-tré*) Enchâsser ; unir quelque chose à une autre par le moyen d'une entaille. (De l'italien *incastrare*, qui a la même signification.)

Encaume, s. m. (*An-kô-me*) Pustule causée par une brûlure ; la marque que laisse une brûlure. (Du grec *egkauma*, formé dans le même sens d'*egkaiô* je brûle.)

Encaustique, adj. (*An-kôs-ti-ke*) Peinture *encaustique* ou *à l'encaustique*, genre de peinture connu des Anciens, qui se faisoit avec des cires coloriées et liquéfiées au feu. Le secret de cette espèce de peinture, déjà imitée avec succès par le comte de *Caylus*, a été pleinement retrouvé, dit-on, par un Jésuite espagnol nommé *Requeño.* (Du grec *egkaustikos* qu'on a marqué avec le feu, fait d'*egkaiô* je brûle.)

Encavement, s. m. (*An-ka-ve-man*) Action d'*encaver.*

ENCAVER, v. a. (*An-ka-vé*) Mettre en *cave*.

ENCAVEUR, s. m. Celui qui *encave*.

ENCEINDRE, v. a (*An-cein-dre*) Environner; entourer. (Du latin *incingere*, formé dans la même signification de la préposition *in* dans, et *cingere* ceindre, entourer.)

ENCEINT, EINTE, part. p. d'*Enceindre*, et adj. Environné.

Femme enceinte, grosse d'enfant. (Du latin *incincta* dans le sens de *non cincta*, qui ne porte point de ceinture, pour ne pas être gênée dans ses habits.) Les Espagnols, par une espèce d'antiphrase, disent d'une femme grosse qu'elle est *en cinta*, en ceinture.

ENCEINTE, s. f. (*An-cein-te*) Circuit: tour; clôture. —En t. de Vénerie, cercle marqué par des rameaux brisés pour détourner le cerf et savoir précisément le lieu où il s'est retiré. —En t. de Pêche, espèce de parc que forment sur-le-champ au milieu de la mer des matelots montés sur différens bateaux, en entourant les poissons de passage qui voyagent par troupes. On l'appelle aussi *Seinche*. (Du lat. *incincta*, fait d'*incinctus*, part. d'*incingere* enceindre.)

ENCÉNIES, s. f. pl. (*An-cé-nî-e*) T. d'Antiquité: Fête qu'on célébroit à la dédicace de chaque temple, à la reconstruction d'une maison, enfin au rapport de *Suidas*, quand on commençoit quelque entreprise. —Fête solennelle que les Juifs célébroient le 25 de leur neuvième mois, en mémoire de la Purification du Temple par *Judas Macchabée*. (Du latin *encœnia*, fait dans le même sens du grec *kainos* nouveau.)

ENCENS, s. m. (*An-san*) Espèce de résine ou de gomme aromatique et odoriférante. (Du latin *incensum*, fait dans le même sens d'*incendere* brûler; parce qu'on brûle l'encens.)—Au fig. louange. Voyez *Oliban*.

Encens d'eau, Voy. *Persil des marais*.

ENCENSEMENT, s. masc. (*An-san-ce-man*) L'action d'*encenser*. Il ne se dit qu'au propre.

ENCENSER, v. a. (*An-san-ce*) Donner de l'*encens*. —Au fig. louer.

ENCENSEUR, s. m. (*An-san-ceur*) Il ne se dit qu'au figuré dans le style plaisant et critique: Louangeur.

ENCENSIER, s. masc. (*An-san-cié*) Voyez *Romarin*.

ENCENSOIR, s. m. (*An-san-soar*) Sorte de cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert pour encenser: *Tenir l'encensoir*. —Constellation de l'hémisphère austral qu'on appelle aussi *Autel*.

Fig. *Mettre la main à l'encensoir*, entreprendre sur l'autorité de l'Eglise.

ENCEPHALE, adj. m. et f. (*An-cé-fa-le*) T. de Medecine: *Vers encephales*, qui s'engendrent dans la tête. (Du grec *en* dans, et *képhalê* tête.)

ENCÉPHALITE, s. f. (*An-cé-fa-li-te*) Pierre figurée qui imite le cerveau humain. (Du grec *en* en, *kêphalê* tête ou cerveau, et *lithos* pierre.)

ENCÉPHALOCÈLE, s. m. (*An-cé-fa-lo-cè-le*) Hernie du cerveau ou du cervelet. (Du grec *en* dans, en, *kêphalê* tête ou cerveau, et *kêlê* tumeur, hernie.)

ENCEZA, s. f. T. de Pêche: Pêche de Catalogne, qui se fait de jour ou de nuit, avec le *fitora* ou le fichoir.

ENCHAÎNEMENT, s. masc. (*An-chê-ne-man*) Liaison; connexion qui se trouve entre les choses.

ENCHAÎNER, v. a. (*An-chê-né*) Lier, attacher, retenir avec des *chaînes*. —Au figuré, joindre, lier, attacher.

ENCHAÎNURE, s. f. (*An-chê-nû-re*) Enchaînement. Il ne se dit que des ouvrages de l'art.

ENCHANTÉ, ÉE, part. p. d'*Enchanter*, et adj. —Figur. En parlant des personnes: charmé, ravi. C'est un mot très à la mode dans le jargon moderne: *Je suis enchanté de vous voir*, *enchanté de cet ouvrage*, *etc.* —En parlant des choses, beau, surprenant: *Lieux*, *jardins enchantés*. Dans cet emploi, *enchanté* a le sens actif d'*enchantant*, qui enchante, qui ravit. —Le Peuple dit *pain enchanté* pour *pain à chanter*.

ENCHANTELER, v. a. (*An-chan-te-lé*) *Enchanteler du vin*, le mettre sur des *chantiers*. —*Enchanteler du bois*, le ranger dans le *chantier*.

ENCHANTEMENT, s. m. (*An-chan-te-man*) L'effet de prétendus charmes, de paroles ou de figures magiques. Voyez *Charme*. —Au fig. 1.° Chose merveilleuse et surprenante. —2.° Charme: plaisir; ravissement.

ENCHANTER, v. a. (*An-chan-té*) Charmer; ensorceler par des paroles, par des figures ou par des opérations magiques. (Du latin *incantare* qu'on a dit pour *cantare*, lequel se trouve dans *Virgile*, avec la signification de charmer, enchanter; *chanter*, *réciter des vers magiques*. Les Italiens disent de même *incantare*, et les Espagnols *encantar*.) —Fig. 1.° Surprendre; séduire; tromper. —2.° Charmer; ravir; avec cette différence qu'*enchanter* exprime proprement l'effet que produit sur nous un plaisir vif et qui émeut l'imagination: *charmer*, l'effet que produit un plaisir doux et qui pénètre jusqu'à l'ame: *ravir*, l'effet d'un plaisir enivrant qui suspend le cours de nos idées et absorbe toutes nos facultés. *Guizot*.

ENCHANTERIE, s. f. Effet provenant d'une science magique. *Trev.* Mot entièrement hors d'usage; on ne dit plus qu'*enchantement*.

ENCHANTEUR, TERESSE, subst. Celui, celle qui *enchante* par des paroles magiques, ou fig. qui trompe par son beau langage, qui plaît extrêmement. —On dit aussi adjectivement: *Style enchanteur*, *voix enchanteresse*.

ENCHAPER, v. a. (*An-cha-pé*) *Enchaper un baril*, enfermer un baril de poudre à canon dans une seconde futaille. (Du mot *chape*, pris dans sa signification générale de tout ce qui sert à couvrir quelque chose. V. *Chape*.)

ENCHAPERONNER, v. a. (*An-cha-pe-ro-né*) Couvrir la tête d'un *chaperon*.

ENCHÂSSER, v. a. (*An-châ-cé*) Mettre une chose dans une *châsse*, dans un châssis, dans un chaton, etc. (Du grec *en* dans, et *kapsa*, en latin *capsa* caisse, boîte, châsse.)

ENCHÂSSURE, s. f. Action par laquelle une chose est *enchâssée*. —Manière d'*enchâsser*.

ENCHAUSSÉ, adj. (*An-chô-ce*) T. de Blason.

Il se dit de l'écu, lorsqu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses cotés, en tirant vers la pointe du coté opposé.

Enchausser, v. a. (*An-chô-cé*) T. de Jardin. Couvrir des legumes de paille ou de fumier.

Enchelide, s. f. (Hist. nat.) Genre de vers infusoires des eaux stagnantes et corrompues, qui ressemblent en quelque sorte à de petites anguilles. (Du grec *egkelis* anguille.)

Enchère, s. f. (*An-che-re*) Offre que l'on fait au-dessus de quelqu'un pour une chose qui se vend au plus offrant ou que l'on baille à ferme. (Du mot *cher*. Voy. *Encherir*.)

Folle-enchere, offre qui excede la valeur de la chose vendue ou qu'on ne peut pas payer. —Peine que doit porter celui qui a fait cette offre sans pouvoir y satisfaire.

Prov. *Payer la folle enchere de quelque chose*, porter la peine de sa temerité, de son imprudence.

Enchérir, v. act. (*An-ché-rir*) Faire une offre au-dessus de quelqu'un; offrir de payer *plus cher*: *Encherir une maison, etc. sur, au-dessus, par-dessus quelqu'un*. —Rendre une marchandise plus *chere*.

Enchérir, v. n. Devenir plus *cher*; augmenter de prix. —Fig. Surpasser; faire ou dire plus qu'un autre.

Enchérissement, s. m. (*An-ché-ri-ce-man*) Haussement de prix.

Enchérisseur, s. m. (*An-ché-ri-ceur*) Celui qui met une *enchere*.

Enchevauchure, s. f. (*An-che-vô-chu-re*) T. d'Artisan: Jonction par feuillure ou recouvrement.

. Enchevêtrer, v. a. (*An-che-vê-tré*) Mettre un *chevetre*, un licou.

• s'Enchevetrer, v. réc. En parlant d'un cheval, se prendre le pied de derrière dans la longe du licou. —Au figuré, s'embarrasser en quelque affaire.

Enchevêtrure, subst. f. (*An-che-vê-tru-re*) Assemblage de solives et d'un *chevêtre* qui laisse un vide carré contre un mur pour porter un âtre, etc. —Mal qu'un cheval se fait à un pied en *s'enchevêtrant*.

Enchifrenement, s. m. (*An-chi-fre-ne-man*) Embarras dans le cerveau causé par un rhume.

Enchifrener, v. a. (*An-chi-fre-ne*) Causer un *enchifrenement*, un rhume de cerveau. (Du latin barbare *incamifrenare*, fait du latin *chamus*, en grec *chamos*, et de *frenum*, lesquels signifient tous deux *frein*; *embarrasser le nez comme dans un frein*. Menage.)

Enchiridion, s. m. (*An-ki-ri-di-on*) Petit livre portatif, contenant des preceptes et des remarques precieuses; manuel. (Du grec *egcheiridion*, formé dans le même sens de *eg* pour *en* dans, et de *cheir* main; *livre qu'on peut porter à la main*.)

Enchymose, s. fém. (*An-ki-mo-ze*) Effusion soudaine du sang dans les vaisseaux cutanés, comme il arrive dans la joie, la colère. (Du grec *egchumôsis*, fait dans la même signification d'*egcheô* ou *egchumeô* je repands.)

Enclave, s. f. (*An-kla-ve*) Chose qui est enfermée ou *enclavée* dans une autre. —Limite d'un territoire ou d'une juridiction.

Enclaves, pl. (Hydrauliq.) Enfoncemens menagés dans les faces des bajoyers d'une ecluse, pour y loger de grandes portes, lorsqu'on est obligé de les ouvrir pour le passage des batimens.

Enclavé, ée, part. p. et adj. V. *Enclaver*. —Se dit en t. de Blason, d'un ecu parti, dont l'une des partitions entre dans l'autre en forme carrée, comme des panneaux de menuiserie.

Enclavement, s. m. (*An-kla-ve-man*) L'effet d'*enclaver*.

Enclaver, v. a. (*An-kla-vé*) Enfermer, enclorre une chose dans une autre. (Du latin *in* dans, et *claudere* fermer.)

Enclestre, s. f. (*An-kles-tre*) T. de Pêche: Partie du filet de la Tartane.

Enclin, ine, adj. (*An-klein*) Porté de son naturel à... Il ne se dit que des choses morales, et plutot du mal que du bien. (Du latin *inclinatus*, part. pass. d'*inclinare*, dérivé du grec *egklinein* pencher, incliner.)

Encliquetage, s. m. (*An-kli-ke-ta-je*) T. d'Horloger: L'action d'un rochet, d'un *cliquet* et de son ressort qui agissent ensemble.

Enclitique, s. m. (*An-kli-ti-ke*) T. de Grammaire: Petit mot qui s'appuie si bien sur le mot precedent, qu'il ne semble faire qu'un avec lui. (Du grec *egklitikos*, fait dans la même signification d'*egklinô* je m'appuie, formé d'*eg* sur, et de *klinô* j'incline.)

Encloîtrer, v. act. (*An-kloa-tré*) Mettre dans un *cloître*.

Enclorre, v. a. sur *Clorre* (*An-klô-re*, *r* forte) Clorre de murailles, de haies, de fossés, etc. —Enfermer, enclaver dans... (Du lat. *includere*, qui a la même signification.)

Enclos, ose, part. pass. d'*Enclorre*, et adj. (*An-klô, ô-ze*) Clos, etc. —Se dit en t. de Blason, d'une pièce ou meuble de l'écu qui se trouve au centre d'une autre pièce évidée, ou d'un animal tourné en cercle.

Enclos, s. m. Espace enfermé entre des murailles, etc. —Enceinte.

s'Enclotir, v. réc. (*An-klo-tir*) Terme de Chasse: Se terrer.

Enclôture, s. f. (*An-klô-tu-re*) T. de Brodeur: Ce qui se met autour de la broderie.

Enclouer, v. act. (*An-klou-é*) Piquer un cheval avec un *clou* en le ferrant. —Enfoncer avec force un *clou* dans la lumière du canon afin que l'on ne puisse s'en servir.

Enclouûre, s. f. (*An-klou-û-re*) Blessure, incommodité d'un cheval *encloué*. —Figur. et fam. Empechement, obstacle, difficulté.

Enclume, s. f. (*An-klu-me*) Masse de fer sur laquelle on bat le fer, l'argent et autres métaux. (Suivant *Ménage*, d'*incudine*, ablat. d'*incudo*, dit dans la basse latinité pour *incus* nom latin de l'enclume, et dont les Italiens ont fait aussi *ancudine*, dans la même signification.) —En Anatomie, petit os en forme d'enclume, dans l'oreille intérieure, qui reçoit les coups et les impressions d'un autre os appelé *marteau*. —Chez les Paumiers-raquetiers, billot rond, sur lequel est debout une broche de fer, et à côté une courte lame de métal. —Chez les Passementiers,

espèce de tas ou de bigorne, crénelée de sillons plus ou moins grands et profonds, pour contenir et façonner les ferrets ou aiferons des lacets.

Fig. et fam. *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, lui donner une autre forme. —Prov. *Etre entre le marteau et l'enclume*, avoir à souffrir des deux côtés ; être fort embarrassé à se déterminer entre deux partis également fâcheux, etc.

ENCLUMEAU, s. m. (*An-klu-mô*, s. d.) Petite *enclume* à la main.

ENCOCHE, s. f. (*An-ko-che*) T. de Serrurier Entaille ou *coche* sur le pêne ou sur la gachette de certaines serrures, pour y former un arrêt.

ENCOCHEMENT, s. masc. (*An-ko-che-man*) L'action d'*encocher*.

ENCOCHER, v. act. (*An-ko-ché*) Mettre la corde d'un arc dans la *coche* d'une flèche. —Faire des *coches* sur un morceau de bois, soit pour des repères, soit pour marquer des fournitures de voitures, etc.

ENCOCHURE, s. fem. (*An-ko-chu-re*) T. de Marine : *Coche* ou entaille au bout de chaque vergue où l'on amarre les bouts des voiles.

ENCOFFRER, v. act. (*An-ko-fré*) Mettre, serrer dans un *coffre*. —Fig. Mettre en prison. Style plaisant et burlesque.

ENCOIGNURE, s. f. (*An-ko-gnû-re ;* mouillez *gn*, sans prononcer l'*i*) *Coin*, angle rentrant formé par la rencontre de deux murailles. —Armoire qu'on place dans ce *coin*.

ENCOLLAGE, s. m. (*An-ko-la-je*) Couche de *colle* qu'on passe avant de peindre. Voyez *Encoller*.

Encollage blanc, blanc infusé dans de la colle de parchemin, qu'on étend dans de l'eau, et avec quoi on passe une couche très-chaude.

ENCOLLER, v. a. (*An-ko-le*) Etendre une ou plusieurs couches de *colle* sur le bois, la toile, etc. qu'on veut peindre. —En t. de Doreur, appliquer une couche de la matière qui doit recevoir l'or. —Dans les Manufactures d'étoffes, donner à la chaîne un apprêt de *colle* ou de gomme.

ENCOLURE, s. f. (*An-ko-lu-re*) Partie du cheval, depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. (De *col* ou *cou*, fait du latin *collum*.) —Au figuré, mine, air. Il se prend ordinairement en mauvaise part. —En t. de Serrurier, réunion de plusieurs pièces de fer soudées les unes aux autres.

ENCOMBOMATE, s. f. (*An-kon-bo-ma-te*) T. d'Antiquité : Sorte d'habit blanc à l'usage des jeunes filles. Quelques-uns prétendent qu'il n'étoit porté que par les esclaves.

ENCOMBRE, s. m. (*An-kon-bre*) Empêchement, embarras. Voy. *Encombrer*. Il est vieux.

ENCOMBRANCE, s. f. (*An kon-bran-ce*) T. de Marine : *Marchandises*, *effets d'encombrance*, marchandises, etc. qui ayant beaucoup de volume et peu de poids, sont par leur forme d'un difficile arrimage.

ENCOMBREMENT, s. m. (*An-kon-bre-man*) Action d'*encombrer* ou l'effet de cette action.

ENCOMBRER, v. a. (*An-kon-bre*) Embarrasser une rue ou autre lieu, de décombres, de gravois, de pierres, etc. (Du latin barbare *incombrare*, fait de *combri* abattis de bois. Voyez *Décombres*.)

ENCONTRE, s. f. (*An-kon-tre*) Aventure. Il est vieux.

A L'ENCONTRE, prépos. qui signifie *contre*. Cette expression a vieilli, même au Palais. —On dit encore au figuré et dans le style burlesque ou bas comique, *Aller à l'encontre de quelque chose*, s'y opposer, y être contraire.

ENCOQUER, v. a. (*An-ko-ke*) Enfiler le bout d'une vergue dans quelque boucle de cordage ou estrope : c'est la même chose que *Capeler*.

ENCOQÛRE, s. f. (*An-ko-ku-re*) L'action d'*encoquer*. —Effet de cette action. —Lieu où l'on *encoque*.

ENCORBELLEMENT, s. m. (*An-kor-be-le-man*) T. d'Archit. Saillie portant à faux au-delà du nu d'un mur, soutenue par des *corbeaux*. Voy. ce mot.

ENCORE ou ENCOR, adv. de temps. Le second ne se dit qu'en conversation et en vers (*An-ko-re*, *kor*) Il s'emploie pour le passé, pour le présent et pour l'avenir : *Il vit encore ; il vivoit encore il y a dix ans ; c'est un homme à vivre encore trente ans*. —De nouveau : *Donnez-moi encore à boire*. —Du moins : *Encore s'il vouloit avouer sa faute*. —Il se met après *mais*, par opposition à *non seulement*. (De l'italien *ancora*, fait d'*anche ora* aussi à présent, en latin *etiamnum*. Ménage.)

ENCORE QUE, conj. Bien que, quoique.

ENCORNAIL, s. m. (*An-kor-naglie*; mouill. l'*l* finale) Trou ou mortaise au haut d'un mât.

s'ENCORNAILLER, v. pron. (*An-kor-na-glié*) T. burlesque : Epouser une femme peu chaste.

ENCORNÉ, ÉE, adj. (*An-kor-né*) Qui a des *cornes* : *Un bélier bien encorné*. Il est familier. —*Javart encorné*, qui vient sous la *corne* d'un cheval.

ENCORNER, v. a. (*An-kor-né*) *Encorner un arc*, le revêtir de *corne* aux deux bouts.

ENCORNETER, v. a. (*An-kor-ne-té*) Mettre dans un *cornet* de papier. *Trev.*

s'ENCORNETER, v. pron. Prendre une *cornette* de femme. *Trev.*

ENCOULOIR, s. m. (*An-kou-loar*) T. de Manufacture : Le côté de l'étoffe, le plus près du travail, lors du passage de la navette.

ENCOURAGEMENT, s. m. (*An-kou-ra-je-man*) Ce qui *encourage*.

ENCOURAGER, v. a. (*An-kou-ra-jé*) Donner du *courage* ; exciter, animer.

ENCOURIR, v. act. sur *Courir* (*An-kou-rir*) Attirer sur soi, mériter, tomber en : *Encourir l'excommunication, la haine de... le deshonneur*. (Du latin *incurrere*, formé dans la même signification de la prép. *in* dans, et de *currere* courir.)

ENCOURTINER, v. a. (*An-kour-ti-né*) Fermer de rideaux, de *courtines*. Il est vieux. —Fig. environner. *Trev.*

ENCRASSER, v. act. (*An-kra-cé*) Rendre *crasseux*.

s'ENCRASSER, v. réc. Se remplir de *crasse*. —Figur. et famil. 1.° Se mésallier. —2.° Se rouiller, en parlant de l'esprit.

ENCRE, s. f. (*An-kre*) Liqueur noire qui

sert pour écrire. (Du latin barbare *incaustum*, employé avec cette signification par les Ecrivains de la basse latinité, pour lequel on a dit *incaustrum*, d'où les Italiens ont fait dans le même sens *inchiostro*, et les François *encre.*)

Encre d'Imprimerie, mélange de noir de fumée et d'huile de noix réduite par la cuisson en consistance de vernis. —*rouge*, mélange de cinabre et de vernis, auquel on ajoute un peu de carmin pour en augmenter l'éclat. —*de la Chine*, composition sèche et noire qui vient de la *Chine*, et dont on se sert pour dessiner.

Encres sympathiques, liqueurs avec lesquelles on trace des caractères qui lorsque la liqueur dont ils sont formés est seule, ne sont point visibles d'eux-mêmes, mais qui le deviennent par l'addition d'une autre liqueur ou même par sa simple vapeur, laquelle pour produire cet effet traverse quelquefois des corps intermédiaires d'un volume considérable.

Encrer, v. a. (*An-kré*) En t. d'Imprimeur, toucher la forme avec les balles enduites d'*encre.* —Faire avec le tampon entrer de l'*encre* dans les tailles d'une planche gravée.

Encrier, s. m. (*An-krié*) Petit vase où l'on met de l'*encre.* —*Encrier d'Imprimerie*, sorte d'instrument en bois creux et à rebords, placé sur le derrière de la presse, dans lequel on met l'encre d'impression.

Encroiser, v. a. (*An-kroa-zé*) Dans les Fabriques d'étoffes de soie, etc. *encroiser les fils*, leur donner sur l'ourdissoir l'ordre suivant lequel ils doivent être passés dans les lisses et dans le peigne. Cette opération s'appelle *Encroisement* ou *Encroisure.*

Encroix, s. m. (*An-kroa*) Chevilles disposées sur l'ourdissoir pour *encroiser* les fils. Voyez *Encroiser.*

Encroué, adj. (*An-krou-é*) Il se dit d'un arbre tombé sur un autre lorsqu'on l'abattoit, et qui s'est embarrassé dans ses branches. (Du latin barbare *incrucatus*, fait de *crux*, *crucis* croix; parce que ces branches ainsi embarrassées l'une dans l'autre, forment des croix. *Ménage.*)

Encroûté, ée, part. pass. et adj. Voyez *Encroûter.* —Couvert d'une *croûte*: *Soleil encroûté.* Buffon. On a dit figur. *Encroûté de préjugés.* Style familier et satirique.

Encroûter, v. a. (*An-kroû-té*) T. d'Architecture: Enduire un mur avec un mortier de chaux et de ciment, ou de chaux et de sable, ou de plâtre ou de stuc. (Du latin *incrustare* incruster, revêtir, fait de *crusta* croûte.)

s'Encuirasser, v. réc. (*An-kui-ra-cé*) Il se dit de la peau, du linge, des étoffes, des métaux, qui se couvrent d'une crasse épaisse, comme d'une *cuirasse.*

Enculasser, v. a. (*An-ku-la-cé*) T. d'Arquebusier: Mettre la *culasse* au canon d'une arme à feu.

Encuvement, s. m. (*An-ku-ve-man*) L'action d'*encuver.*

Encuver, v. a. (*An-ku-vé*) Mettre dans la *cuve.*

Encyclie, s. f. (*An-ci-kli-e*) Nom donné par les Physiciens aux cercles concentriques qui se forment sur la surface de l'eau lorsqu'on y laisse tomber une pierre, etc. (Du grec *en* dans, et *kuklos* cercle.)

Encyclique, adj. (*An-ci-kli-ke*) *Lettre encyclique*, écrite pour donner le même ordre ou le même avis à plusieurs personnes et dans plusieurs lieux. C'est ce que nous nommons *Circulaire.* On dit aussi *une encyclique*, subst. fém. (Du grec *egkuklios* circulaire, formé d'*eg* pour *en* en, et de *kuklos* cercle.)

Encyclopédie, s. fém. (*An-ci-klo-pé-dî-e*) Cercle ou enchaînement de toutes les sciences. —Savoir universel. —Titre d'un grand ouvrage rédigé en France par une société de Savans et de gens de lettres, pour être le dépôt de toutes les connoissances humaines. D'autres ouvrages portent aussi le même titre, tels que l'*Encyclopédie angloise* de *Chambers*, l'*Encyclopédie latine* d'*Alstedius*, *etc.* —On dit figur. d'un homme qui réunit beaucoup de genres d'instruction, que c'est une *encyclopédie vivante.* (Du grec *enkuklopaideia*, formé d'*eg* pour *en* en, de *kuklos* cercle, et de *paideia* science, instruction.)

Encyclopédique, adj. (*An-ci-klo-pé-di-ke*) Qui comprend toutes les sciences: *Dictionnaire encyclopédique.* Voyez *Encyclopédie.*

Encyclopédiste, s. m. (*An-ci-klo-pé-dis-te*) Nom donné aux auteurs de l'*Encyclopédie.*

Endécagone. Endecasyllabe; Voy. *Hendécagone*, *Hendecasyllabe.*

Endémique, adj. (*An-dé-mi-ke*) Particulier à un Peuple, à une Nation: *La lèpre étoit endémique en Judée.* (Du gr. *endémios*, formé dans le même sens d'*en* dans, et de *démos* peuple.)

Endente, s. f. (*An-dan-te*) Liaison de deux pièces de bois qui, de distance en distance, entrent l'une dans l'autre.

Endenté, ée, part. p. et adj. V. *Endenter.* —Se dit en t. de Blason, d'un pal, d'une bande et autres pièces composées de triangles alternes de divers émaux. En ce sens on dit aussi, *Endanché* (*An-dan-ché*). Voy. encore *Dentelé.*

Endenter, v. act. (*An-dan-té*) Mettre des *dents* à une roue de moulin ou à une autre machine.

Endentures, s. f. plur. (*An-dan-tu-re*) Dans les Chartes-parties, sections qui n'étoient point faites en ligne droite, mais en zig-zag pour former des *dents* de scie. Voyez *Charte-partie.*

Endetter, v. act. (*An-de-té*) Causer des *dettes.*

s'Endetter, v. réc. Faire des *dettes.*

Endêvé, ée, adj. et subst. Mutin, chagrin, emporté. Il est populaire.

Endêver, v. n. (*An-dê-vé*) Avoir grand dépit de quelque chose; enrager. Il est populaire. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *indeviare*, fait de *deviare* s'égarer, sortir du droit chemin, formé de la particule extractive *de*, et de *via* chemin.)

Endiablé, ée, adj. et subst. (*An-dia-blé*) Furieux, enragé, très-méchant; comme qui

diroit, possédé du *Diable* : *Esprit endiablé*; *c'est une endiablée*. Il est familier.

s'Endimancher, v. réc. (*An-di-man-ché*) Mettre ses beaux habits, ses habits du *Dimanche*. Il est familier.

Endive, s. f. (*An-di-ve*) Plante agreste et cultivée dans les jardins, à fleur demi-fleuronnée, employée dans les cuisines. On la nomme aussi *Chicorée blanche*, *Scariole* et *Scarole*. Voyez *Chicorée*.

Endobranches, adj. et s. m. pl. (Hist. nat.) Famille de vers, dont les organes respiratoires ne sont pas apparens au-dehors, et qui se trouvent presque tous dans la terre humide ou dans les eaux douces. (Du grec *endon* en dedans, et *bragchia* branchie, organe respiratoire.)

Endoctriner, v. act. (*An-dok-tri-né*) Instruire. (Du latin *doctrina* doctrine, savoir, instruction.)

Endolorer, v. a. (*An-do-lo-ré*) Un Auteur moderne a dit : *Endolorer un livre d'accidens*, le rendre triste à force d'y peindre des accidens fâcheux. Style néologique et précieux.

Endolori, ie, adj. (*An-do-lo-ri*) Qui ressent de la *douleur*, à la différence de *Douloureux*, qui signifie proprement ce qui cause de la douleur. C'est un mot nouveau inventé par J. J. *Rousseau*.

Endommager, v. a. (*An-do-ma-jé*) Apporter, causer du *dommage* à.... Il ne se dit que des choses.

Endomyque, s. m. (*An-do-mi-ke*) Terme d'Hist. natur. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent sous l'écorce du bois mort ou dans les champignons. (Du grec *endon* en dedans, et *muchos* lieu intérieur.)

Endormeur, s. m. Flatteur, enjôleur. Il est familier.

Endormie, Voy. *Pomme épineuse*.

Endormir, v. a. sur *Dormir* (*An-dor-mir*) Faire *dormir*. —Fig. Amuser afin de tromper. —Engourdir.

s'Endormir, v. récip. Commencer à *dormir*. —Figur. 1.° Négliger une affaire. —2.° *S'endormir dans le vice*, *dans les voluptés*, y croupir.

Endosse, s. f. (*An-dô-ce*) Le faix et toute la peine de quelque chose, qu'on porte en quelque façon *sur le dos*. Il est familier.

Endossement, s. m. (*An-dô-ce-man*) T. de Commerce : Cession, transport qu'on écrit *au dos* d'un billet, d'une lettre de change, pour qu'elle soit payée à celui à qui on en a passé l'ordre : *Cette lettre de change a plusieurs endossemens*.

Endosser, v. a. (*An-dô-cé*) Mettre *sur le dos* : *Endosser le harnois*, *la cuirasse*. —Fig. et fam. Charger de.... *On l'a endossé de cela*. —Mettre *au dos* d'un billet, etc. sa signature, l'ordre de payer à un autre, etc.

Endosseur, s. m. Celui qui a *endossé* une lettre de change ou un billet, etc.

Endroit, s. m. (*An-droa*) Lieu ; place ; partie ; côté, etc. Voy. *Lieu*. —Le beau côté d'une étoffe : *Voila l'endroit de ce drap*. Il est opposé à l'*envers*. (Suiv. *Nicot*, du lat. *in directum*, et suivant *Ménage*, d'*in directo*.)

En endroit de lui, *endroit de moi* ; envers lui, envers moi. Ils sont vieux. On lit encore dans La Bruyère (Chap. 8) : *en leur endroit* pour *a leur égard*, *envers eux* ; et l'on continue à dire au Palais : *Chacun endroit soi*, pour ce qui le regarde.

Enduire, v. a. (*An-dui-re*) Couvrir d'un enduit. (Du latin *inducere* ou *induere*, dérivé dans la même signification du grec *enduein* revêtir, couvrir.)

Enduire, v. n. (Faucon.) Digérer bien la chair : *Cet oiseau enduit bien*.

Enduit, s. m. (*An-dui*) Couche de chaux, de plâtre, etc.

Endurant, ante, adv. verbal (*An-du-ran*, *an-te*) Patient ; qui souffre aisément les injures, etc. Voyez *Endurer*.

Endurcir, v. a. (*An-dur-cir*) Rendre *dur*. —Rendre fort : *Le travail endurcit le corps*. —Fig. 1.° Accoutumer à ce qui est *dur* et pénible. —2.° Rendre *dur*, impitoyable.

s'Endurcir, v. réc. Devenir *dur*. —Figur. 1.° S'accoutumer à quelque chose de pénible. —2.° Se faire un cœur *dur* et insensible.

Endurcissement, s. m. (*An-dur-ci-ce-man*) *Dureté* de cœur ; opiniâtreté.

Endurer, v. a. (*An-du-ré*) Souffrir, supporter. Voyez *Souffrir*. (Du latin *durare*, qu'on trouve dans les meilleurs Auteurs, employé avec cette signification, et dont ceux de la basse latinité ont fait *indurare*.)

Énéide, s. f. (*E-né-i-de*) Titre de l'admirable poëme épique que nous a laissé *Virgile*, et dont le héros est *Énée*.

Enéléum, s. masc. Mélange de gros vin et d'huile rosat pour les fomentations. Voyez *Œnéleum*.

Enéorème, s. f. T. de Méd. Substance légère qui nage au milieu de l'urine. (Du gr. *enaiôréma*, formé dans le même sens d'*en* dans, et *aiôréin* élever en haut, suspendre ; *substance suspendue dans l'urine*.)

Énergie, s. f. Force ; efficace ; vertu. Il se dit ordinairement du style et de la parole. Dans cet emploi, *énergie* dit encore plus que *force*, et s'applique principalement aux discours qui peignent, et au caractère du style : *Cet Orateur joint la force du raisonnement à l'énergie des expressions*. Encyclop. (Du grec *energeia*, fait dans la même signification d'*en* dans, et *ergon* ouvrage, travail, action.)

Énergique, adject. (*E-nér-ji-ke*) Qui a de l'*énergie*.

Énergiquement, adv. (*É-nér-ji-ke-man*) D'une manière *énergique*.

Énergumène, s. m. et f. Celui ou celle qui est possédé du démon. (Du grec *energouménos*, formé dans le même sens du verbe *energéô* je travaille au dedans avec force, dont les racines sont *en* dans, et *ergon* travail, ouvrage.)

Énervation, s. f. (*E-nér-va-cion*) T. de Méd. Débilitation ; découragement. (Du latin *enervatio*, fait d'*enervare*. Voy. *Enerver*.)

Énerve, adj. f. (Botan.) *Feuilles énerves*, sur la surface desquelles on n'aperçoit *aucune nervure*, comme la tulipe.

Énerver, v. a. (*É-nér-vé*) Affoiblir beaucoup, au propre et au figuré. (Du lat. *enervare*,

fait avec la même signification de la particule extractive *e*, et de *nervus* nerf; *ôter le nerf*.)

Énever, v. a. (*É-né-ié*) En t. de Menuisier, *ôter les nœuds* de la canne avant de la fendre.

Enfaîteau, s. m. (*An-fè-tô*, s. d.) Tuile creuse qui se met sur le *faîte* d'une maison.

Enfaîtement, s. m. (*An-fè-te-man*) Couverture de plomb qu'on met sur le comble d'une maison.

Enfaîter, v. a. (*An-fè-té*) Couvrir le *faîte* d'une maison avec de la tuile ou du plomb, etc.

Enfance, s. f. (*An-fan-ce*) Le premier et le plus tendre âge de la vie. (Du lat. *infantia*. Voyez *Enfant*.) —Au fig. le commencement de quelque chose. —Puérilité : *Ce que vous faites est une vraie enfance; ne prenez pas garde à ces enfances*.

Enfant, s. m. et f. (*An-fan*) Jeune garçon ou jeune fille qui est dans l'enfance. (Du latin *infans*, formé de la particule privative *in*, et de *fari* parler: *qui ne parle point encore*.) —Fils ou fille par relation au père ou à la mère.

Enfant de chœur, jeune garçon qui chante au chœur dans les Églises. —*Enfant de la balle*, enfant d'un Maître de jeu de Paume, et figur. Enfant qui exerce la profession de son père, et qui par cette raison est censé y être plus habile qu'un autre.

Enfantement, s. masc. (*An-fan-te-man*) Action d'*enfanter*.

Enfanter, v. a. (*An-fan-té*) Accoucher, mettre un *enfant* au monde. Il ne s'emploie guère que dans certaines occasions graves et sérieuses, où il est comme consacré : *La Vierge enfantera un fils qui sera nommé Jésus*. —Il se dit figur. des productions de l'esprit : *Il enfante tous les six mois un gros volume*.

Enfantillage, s. m. (*An-fan-ti-glia-je*, mouillez les *ll*) Manière *enfantine*.

Enfantin, ine, adj. (*An-fan-tein*, *i-ne*) Qui est d'*enfant*.

Enfariner, v. a. (*An-fa-ri-né*) Poudrer de *farine*. —On dit figur. au passif qu'*un homme est enfariné de quelque science*, qu'il en est légèrement imbu; qu'*il est enfariné d'une opinion*, *d'une mauvaise doctrine*, pour dire qu'il en est imbu, prévenu. Dans ce dernier sens, on dit aussi absolument et sans régime : *Cet homme est enfariné*, attaché à des erreurs condamnées.

Proverb. *Il est venu nous dire cela la gueule enfarinée*, inconsidérément et avec une sotte confiance.

s'Enfariner, v. réc. Se poudrer, se remplir de *farine*. —Au fig. s'entêter d'une opinion.

Enfer, s. m. (*An-fèr*) Lieu où les damnés sont punis.—Au fig. les démons. (Du lat. *infernus*, sous-entendu *locus*; ou *inferna*, *orum*, sous-entendu *loca*, fait dans la même signification d'*inferior* plus bas, *lieu bas*.) —Fig. 1.° Bruit, vacarme effroyable. —2.° Lieu où l'on se déplaît. —En Chimie, vaisseau propre à calciner le mercure.

Enfers, au pl. Lieu où les Païens croyoient que les ames alloient après leur mort. (Du lat. *inferna*, *orum*.) On dit que les Cafres admettent treize enfers, et vingt-sept paradis, où chacun trouve la place qu'il a méritée, suivant ses bonnes ou mauvaises actions.

Enfermé, s. masc. *Sentir l'enfermé*; sentir mauvais, pour n'avoir pas été à l'air depuis long temps. On dit aussi et mieux *sentir le renfermé*.

Enfermer, v. a. (*An-fèr-mé*) Mettre une personne dans un lieu d'où elle ne puisse sortir. (De la prépos. *en* dans, et du verbe *fermer*; *fermer dans*. Voyez *Fermer*.) —Serrer une chose dans un lieu qui ferme. —Environner; clorre de toutes parts. — Contenir; comprendre.

C'est un homme à enfermer, à mettre dans un hôpital de fous, dans un lieu de correction.

S'enfermer dans une place, y demeurer pour la défendre pendant un siège.—*dans un cloître*, se faire Religieux.

Enferrer, v. a. (*An-fè-ré*, *r* forte) Percer avec un *fer* ou autre chose.

s'Enferrer, v. réc. Se jeter soi-même contre l'épée de son ennemi. —Au fig. se nuire à soi-même par ses paroles ou par sa conduite.

Enficeler, v. a. (*An-fi-ce-le*) T. de Chapelier : Serrer avec une *ficelle*.

Enfiévré, ée, adject. (*An-fié-vré*, *vré-e*) Vieux mot qui signifioit au propre, malade de la fièvre. *Beaumarchais*, dans son *Barbier de Séville*, a essayé de le rajeunir au figuré. *Il m'a presque enfiévré de sa passion*. On pourroit le conserver dans le sens de *transporté d'une passion violente*, mais seulement dans le style familier.

Enfilade, s. fém. (*An-fi-la-de*) Longue suite de chambres, etc. dont les portes sont disposées de manière que leur milieu se trouve sur une même ligne droite : *Il y a une belle enfilade dans ce bâtiment*. —On dit fig. et fam. *Une longue enfilade de discours*, *de raisonnemens ennuyeux*, *etc*. —Au Trictrac, obstacle qu'on trouve à faire passer les dames d'un côté du tablier à l'autre; ce qui fait souvent perdre la partie.

Enfiler, v. a. (*An-fi-lé*) Passer de la soie, du *fil* ou autre chose par le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. —Fig. 1.° Entrer dans une rue ou dans un chemin. —2.° Passer son épée au travers du corps de quelqu'un. —Au Trictrac, *enfiler son adversaire*, conserver son plein, en faisant passer les dames surnuméraires dans le jeu de son adversaire.

Fig. et fam. *Enfiler le degré*, s'échapper vîte par un escalier. —*un discours*, s'engager dans un long discours.—*la venelle* (populairement) s'enfuir.

Le canon enfile la tranchée, *le vent enfile la rue*; la bat, y souffle en ligne droite.

s'Enfiler, v. réfl. Se jeter soi-même sur l'épée de son ennemi. —Au Trictrac, mettre son jeu dans un tel désordre qu'on ne peut éviter de perdre plusieurs trous. Voyez *Enfilade*. On dit plus ordinairement au passif, *être enfilé*.

Enfileur, s. masc. Dans la fabrique des épingles, ouvrier employé à passer les têtes dans les branches, et à les préparer à être pressées entre les deux *têtoirs*.

Enfin, adv. (*An-fein*) A la fin; finalement: avec cette différence qu'*enfin* (*en-fin*) signifie proprement en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot; *à la fin* signifie après tout cela, au bout du compte, en dernière analyse, pour résultat des choses; *finalement* signifie *en fin finale*, ou comme on a dit, *à la fin finale*, c. à d. pour dernière conclusion, définitivement. *Roubaud*. (Du lat. *infine*.) —Après tout.

Enflammer, v. a. (*An-fla-mé*) Allumer; mettre en feu, *en flammes*; embraser. Il se dit sur-tout au passif et au réciproque. —Figur. Échauffer; donner de l'ardeur; donner de l'amour. (Du latin *inflammare*, fait dans la même signification, d'*in* dans, et de *flamma* flamme.)

Enfléchures, s. f. pl. (*An-flé-chû-re*) T. de Marine: Cordes qui traversent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes.

Enfler, v. a. (*An-flé*) Remplir de vent, de manière à faire excéder la grosseur ou la mesure ordinaire. (Du latin *inflare*, formé dans le même sens, d'*in* dans, et *flare* souffler.) —Figurément 1.° Augmenter: *Enfler le courage*. —2.° Enorgueillir: *La prospérité l'a extrêmement enflé*.

Figur. *Enfler son style*, écrire d'un style empoulé. —*la dépense*, y employer de fausses parties pour la faire monter plus haut.

Enfler, v. n. *et* **s'Enfler**, v. r. Augmenter de grosseur, de volume: *Les jambes lui enflent; la rivière enfle* ou *s'enfle*.

Enflure, s. f. Tumeur, extension, grosseur, bouffissure qui survient extraordinairement en quelque partie du corps. —Dans les Manufactures de drap d'Aumale, sorte de fil dont on se sert pour trame. En ce sens, on dit aussi *Enchure*. Ce sont des expressions vicieuses.

Figur. *L'enflure du style*, le vice d'un style empoulé. — *L'enflure du cœur*, la vanité, l'orgueil.

Enfolier, v. act. (*An-fo-li-é*) T. de Monnoyeur. Se dit d'un vieux creuset de fer dans lequel on a fait fondre de l'argent, et qu'on frappe à coups de marteau, après l'avoir fait rougir au feu, pour en faire tomber la superficie par *feuilles*. Ces feuilles pilées forment les lavures dont on tire toutes les particules d'argent.

Enfonçage, s. m. (*An-fon-sa-je*) Ter. de Tonnelier: L'action de mettre des *fonds* à un tonneau.

Enfoncé, ée, part. p. et adj. V. *Enfoncer*. —*Avoir les yeux enfoncés dans la tête*, avoir les yeux creux. — On dit fig. d'un homme épais et stupide, qu'*il a l'esprit enfoncé dans la matière*.

Enfoncement, subst. m. (*An-fon-ce-man*) L'action d'*enfoncer*. —Ce qui va en *enfonçant*. —Ce qui paroît de plus reculé dans un lieu *enfoncé*.

Enfoncer, v. a. (*An-fon-cé*) Pousser vers *le fond*, faire pénétrer bien avant: *Enfoncer un poignard dans le sein; enfoncer son chapeau*, faire que la tête entre plus avant dans le chapeau. (Du latin barbare *infundicare*, fait d'*in* dans, et *fundus* fond. *Ménage*.) —Rompre; briser: *Enfoncer une porte, un cabinet. Enfoncer un bataillon, les rangs*; les percer, les rompre, les renverser. —Faire plus creux.

Enfoncer une ligne, en t. d'Imprimeur, mettre un quadratin au commencement de la ligne qui suit immédiatement un alinéa. —*Enfoncer la perdrix* (Fauconnerie), se dit de l'oiseau qui fond sur sa proie, en la poussant jusqu'à la remise.

Enfoncer, v. n. Aller au *fond*.

s'Enfoncer, verb. rec. Pénétrer, aller plus avant ou en enfonçant.

Enfonceur, s. m. Mot usité seulement dans cette phrase proverb. *Enfonceur de portes ouvertes*; homme qui se vante d'avoir fait une chose très-facile, comme si elle eût été difficile.

Enfonçure, s. f. (*An-fon-su-re*) Toutes les pièces *du fond* d'une futaille. —Assemblage des ais que l'on met au fond d'un lit pour soutenir la paillasse, etc. On dit aussi l'*enfonçure* d'une armoire, d'une commode, d'un coffre, etc.

Enforcir, v. a. neut. et pron. (*An-for-cir*) Rendre ou devenir plus *fort*: *Ce cheval enforcit tous les jours*.

Enformer, v. a. (*An-for-mé*) Mettre un bas, un chapeau en *forme*.

Enfouir, v. a. (*An-fou-ir*) Cacher en terre. (Du latin *infodire*, dit par métaplasme pour *infodere* enfouir, fait d'*in* dans, et *fodere* creuser.)

Enfourchement, s. m. (*An-four-che-man*) En t. de Jardinier, sorte de greffe. —En Architecture, premières retombées des angles, des voûtes d'arêtes, dont les voussoirs sont à branches.

Enfourcher, v. a. (*An-four-ché*) Monter à cheval jambe deçà, jambe delà. Il est famil. (De *fourche* dont les jambes du cavalier prennent la forme.)

Enfourchie, adj. f. (Vénerie) *Tête enfourchie*, tête de cerf dans laquelle les dards du sommet font la *fourche*.

Enfourchure, s. f. (*An-four-chu-re*) En t. de Chasse, tête d'un cerf dont l'extrémité du bois se termine en *fourche*. —En t. d'Écuyer, partie du corps entre les cuisses.

Enfournement, s. m. (*An-four-ne-man*) T. de Verrerie. Suite des opérations depuis la première fonte ou depuis l'instant auquel on commence à mettre de la matière dans les creusets, jusqu'à ce que le verre soit entièrement affiné, et prêt à être travaillé.

Enfourner, v. act. (*An-four-né*) Mettre dans *le four*. —Fig. et famil. *Il a bien* ou *mal enfourné*, bien *ou* mal commencé. Dans cette expression il est neutre. —En t. de Verrerie, mettre dans les creusets la matière destinée à former du verre.

Enfrayer, v. a. (*An-fré-ié*) En t. de Cardeur, mettre en train des cardes neuves. Voy. *Enfrayure*.

Enfrayure, subst. f. (*An-fré-iu-re*) Première livre de laine préparée sur des cardes neuves, qui *s'est frayé* un passage entre les dents.

Enfreindre, v. a. (*An-frein-dre*) Violer,

transgresser, contrevenir à... (Du lat. *infringere*, qui signifie proprement rompre, briser. Suivant Ménage, d'*infrendere*, qui signifie également *rompre*.)

Enfroquer, v. a. (*An-fro-ké*) Revêtir d'un *froc*; faire Moine. Il ne se dit qu'en plaisantant et par mépris.

s'Enfuir, v. pr. (*An-fuir*) Prendre la *fuite*, s'en aller. —Fig. S'écouler, en parlant d'une liqueur, du temps, etc.

Enfumer, v. act. (*An-fu-mé*) Remplir de *fumée*, noircir par la *fumée*.

Enfumer des renards, *des blaireaux*; introduire du feu dans leurs terriers pour les obliger d'en sortir.

Enfutailler, v. a. (*An-fu-tâ-glié*) Mettre des marchandises dans une *futaille*.

Engagé, s. m. (*An-ga-jé*) Nom qu'on donnoit aux Antilles à ceux qui s'engageoient avec les habitans, pour les servir pendant trois ans. On les appeloit plus communément *Trente-six mois*.

Engageant, ante, adj. verb. (*An-ga-jan, an-te*) Attrayant, qui flatte, qui attire, qui *engage* insensiblement.

Engageant, s. m. Nœud de rubans que les femmes portoient sur le sein, et qui a ensuite été appelé *Parfait contentement*. Ni le nom, ni la chose ne sont plus de mode.

Engageantes, s. f. pl. Espèce de manchettes que portoient les femmes.

Engagement, s. m. (*An-ga-je-man*) Action d'*engager* ou l'effet de cette action. —Promesse; obligation; lien, attachement par lequel on s'engage. —Enrôlement d'un Soldat. —Argent qu'il reçoit en s'enrôlant.

Engager, v. a. (*An-ga-je*) Mettre en *gage*. —Donner pour assurance: *Engager une maison à ses créanciers*. Fig. *Engager sa foi*, *sa parole*, *etc.* —Obliger ou inviter, exciter à.... —Enrôler un Soldat.

Engager le fer (Escrime), croiser son fer, d'un ou d'autre côté, avec celui de l'ennemi, dont on tâche toujours de s'assurer, en opposant le fort au foible de l'épée.

s'Engager, v. r. S'obliger pour quelqu'un ou à quelque chose. —S'embarrasser dans.... —S'enrôler.

S'engager dans un bois, *dans un défilé*, y entrer trop avant.

Engagiste, s. m. Celui qui tient quelque domaine, quelque droit par *engagement*.

Engaînant, ante, adj. (*An-ghé-nan, an-te*) T. de Botan. *Feuille engaînante*, dont la base forme un tube cylindrique qui *engaîne* la tige, comme dans les Graminées.

Engaîner, v. a. (*An-ghè-né*) Mettre dans une *gaîne*.

Engallage, s. m. (*An-ga-la-je*) Teinture ou préparation avec la noix de *galle*.

Engaller, v. a. (*An-ga-lé*) Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de *galle*.

Engarre, s. f. (*An-gâ-re*, *r* forte) T. de Pêche. Filet de 28 brasses de largeur, lesté par un de ses côtés avec des bagues de plomb, que deux bateaux font avancer en le tenant exactement tendu.

Engastriloque, adj. et s. Nom qu'on donne à ceux qui parlent sans ouvrir la bouche, de manière que le son de la parole semble retentir dans le ventre et en sortir. On les nomme aussi et plus communément *Ventriloques*. (Du grec *en* dans, *gastér* ventre, et du latin *loquor* je parle.)

Engastrimythe ou Engastrimante, adj. et s. La même chose qu'*Engastriloque*. V. ce mot. (Du grec *en* dans, *gastér* ventre, et *muthos* parole, discours.)

Engaver, v. a. (*An-ga-vé*) Se dit des pigeons lorsqu'ils vomissent, dans l'œsophage de leurs petits, leurs alimens d'abord réduits en chyle, mais seulement amollis, quand les pigeonneaux sont plus forts.

Engeance, s. f. (*An-jan-ce*) Race, en parlant des volailles: *Poules d'une belle engeance*, *de la grande engeance*. —En parlant des hommes, il ne se dit qu'en mauvaise part et par injure. (Du latin *ingignere* engendrer.)

Engelure, s. f. (*An-je-lu-re*) Enflure causée par un froid excessif et accompagnée d'inflammation. (Du latin barbare *ingelatura*, fait d'*in* dans, et *gelare* geler.)

Engencé, ée, adj. (*An-jan-cé*) T. de Peinture. 1.° Disposé, en parlant des draperies, etc.: *Plis bien engencés*. —2.° Réuni dans une composition d'une manière à la fois singulière et piquante: *Ces objets sont singulièrement, pittoresquement engencés*.

Engencement, s. m. (*An-jan-ce-man*) En t. de Peinture, disposition. Voy. *Engencé*. On dit plus souvent et mieux *Agencement*.

Engendrer, v. a. (*An-jan-dré*) Produire son semblable, en parlant des animaux mâles. —En parlant des hommes, il ne se dit guère que dans le Dogmatique. —Figur. Être cause; produire. —En Géom. se dit d'un point, d'une ligne, d'une surface qui par son mouvement, produit une ligne, une surface, un solide. On dit aussi qu'une courbe est engendrée par le développement d'une autre, etc. (Du latin *ingenerare*, qui a la même signification.) —*Destouches* a dit, dans le Glorieux: *Qui voudroit m'engendrer d'un sot complimenteur*, pour *qui voudroit me donner pour gendre un sot complimenteur*. Cette expression, employée précédemment par *Molière*, dans l'*Etourdi* et dans le *Malade imaginaire*, ne paroît pas avoir été admise par l'usage, même dans le style familier.

Proverb. *N'engendrer pas mélancolie*; être d'un naturel gai et jovial.

s'Engendrer, v. réc. Être produit.

Enger, v. a. (*An-jé*) Embarrasser; charger de... Il est vieux.

Engerber, v. act. (*An-jèr-bé*) Mettre en *gerbe*. —Par extension, entasser des choses les unes sur les autres.

Engin, s. m. (*An-jein*) Industrie. En ce sens il est vieux. (Du latin *ingenium* esprit, industrie, invention.) —En Mécanique, 1.° Machine composée, dans laquelle il en entre plusieurs autres simples, et qui sert à enlever, à lancer, à soutenir un poids, etc. Dans cette acception, il est peu usité, et l'on dit plus ordinairement *Machine*. —2.° Machine simple, telle que le lévier, etc.

Englanté, ée, adj. (*An-glan-té, té-e*) Se dit en t. de Blason, d'un chêne dont le *gland* est d'un autre émail que l'arbre.

Englober, v. a. (*An-glo bé*) Réunir plusieurs choses pour en former un tout. (Du latin *in* dans, et *globus* globe; *réunir comme dans un globe* ou *en forme de globe.*)

Engloutir, v. act. (*An-glou-tir*) Avaler gloutonnement: *Il avale les morceaux sans les mâcher.* (D'*inglutire*, fait de la prepos. latine *in* dans, et *glutire* avaler, engloutir.) —Fig. 1.° Absorber. Voyez ce mot. —2.° Consumer; dissiper.

Engluer, v. a. (*An-glu-é*) Enduire de *glu*.

s'Engluer, v. réc. Se prendre à la *glu*.

Engoncer, v. act. (*An-gon-ce*) Rendre la taille contrainte, gênée. (Du latin *absconsus*, qu'on trouve employé pour *absconditus*, part. pas. d'*abscondere* cacher, dont nos vieux Ecrivains françois ont fait *esconsé*, et ensuite *engoncé*. Huet.)

Engorgé, ée, part. p. et adj. V. *Engorger*. —En t. de Manufactures, *drap engorgé*, que le foulon n'a pas bien dégraissé.

Engorgement, s. m. (*An-gor-je-man*) Embarras dans un tuyau, dans un canal, où il est entré assez d'ordure pour le boucher. (De *gorge*, considérée comme canal de la respiration, etc.)

Engorger, v. act. (*An-gor-jé*) Boucher le passage par où les eaux doivent s'écouler.

s'Engorger, v. r. Se remplir, se boucher.

Engouement, s. m. (*An-gou-man*) Etat de celui qui est *engoué*. —Fig. Entêtement.

Engouer, v. a. (*An-gou-é*) Embarrasser le passage du gosier; empêcher d'avaler. (Suivant *Huet*, du latin *angere* étrangler, suffoquer.)

s'Engouer, v. r. Figur. S'entêter de quelque chose ou de quelqu'un.

s'Engouffrer, v. r. (*An-gou-fré*) Il se dit des tourbillons de vent qui entrent avec violence en quelque endroit, comme *dans un gouffre*: des rivières et des ravines qui se perdent en quelque ouverture de la terre.

Engoulé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Engouler*. —Se dit dans le Blason, des bandes, croix, sautoirs, etc. dont les extrémités entrent *dans la gueule* d'un lion, d'un dragon, etc.

Engouler, v. a. (*An-gou-lé*) Ravir avec *la gueule*, en latin *gula*. Il est populaire.

Engoulevent, s. masc. (*An-gou-le-van*) Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, et de la famille des Planirostres. Ils ne volent que le soir, ne font point de nids; mais pondent et couvent leurs œufs sur la terre nue. On les a long-temps nommés *Crapauds-volans*, et on les nomme encore *Tette-chèvres*, parce qu'on croit à tort qu'ils tettent les chèvres pendant la nuit.

Engourdir, v. act. (*An-gour-dir*) Rendre comme perclus, sans mouvement, sans sentiment. —Il se dit aussi des choses spirituelles: *La paresse engourdit l'esprit.* (Du latin barbare *gurdus*, qui, chez les auteurs de la basse latinité, signifie *stupide*, *lent*, etc.)

Engourdissement, s. m. (*An-gour-di-ce-man*) État de ce qui est *engourdi*.

Engrais, s. m. (*An-gre*) Pâturage où l'on met le bétail afin qu'il *s'engraisse*. —Ce qu'on donne aux volailles pour les *engraisser*. —Fumier dont on amende les terres.

Engraissement, s. m. (*An-gre-ce-man*) T. d'Agriculture: L'action d'*engraisser*; ce qui peut rendre un fonds plus *gras* et plus fertile.

Joindre du bois par engraissement (Charpenterie), l'assembler à force, en sorte que les tenons ne laissent aucun vide dans les mortaises.

Engraisser, v. a. (*An-grè-cé*) En parlant des animaux, faire devenir *gras*. —En parlant des terres, les rendre fertiles. —Il se dit élégamment au fig. sur-tout en Poésie: *Champs engraissés de funérailles*. —Oindre de *graisse*. En ce sens, on dit mieux *Graisser*. —Salir avec de la *graisse*.

Engraisser, v. n. Devenir *gras*.

s'Engraisser, v. r. Devenir *gras*, crasseux. —S'épaissir et contracter une certaine graisse, en parlant du vin, des liqueurs. —Fig. S'enrichir: *S'engraisser de vols, de rapines; s'engraisser de la substance du peuple*, devenir riche à ses dépens.

Engranger, v. a. (*An-gran-jé*) Mettre *en grange*.

Engraver, v. a. (*An-gra-vé*) Engager un bateau sur le *gravier*, sur le sable ou sur les pierres.

Engrelé, ée, adject. (*An-gré-lé*) En t. de Blason, dentelé tout autour. (Suivant le P. *Menestrier*, du latin *gracilis* mince, delié; parce que, dit-il, *les engrêlures sont minces et delicates comme des pointes de tresses.*)

Engreler, v. a. (*An-grê-lé*) Faire une *engrêlure*.

Engrêlure, s. f. Petite bande à jour au bout de la dentelle. Voy. *Engrêlé*.

Engrenage, s. m. (*An-gre-na-je*) Disposition de plusieurs roues qui *engrènent* les unes dans les autres. —En t. de Marine et dans l'arrimage, disposition de futailles, suivant laquelle on ménage la hauteur et l'espace de la cale.

Engrener, v. a. (*An-gre-ne*) Commencer à mettre son blé, son *grain* dans la trémie du moulin: *Engrener la trémie*. (Du lat. *granum* grain, graine.) —En t. de Doreur, prêler une seconde fois, et après l'avoir jauni, l'ouvrage destiné à être doré, de manière que sa surface ne conserve aucune inégalité.

Engrener la pompe, T. de Marine: Faire jouer la pompe pour vider l'eau. —*Engrener les futailles*, les arrimer selon l'engrenage. —*Engrener des chevaux*, les nourrir de bon *grain* pour les rétablir.

Engrener, v. neut. Au propre il a le même sens, et il est plus usité que l'actif. —Fig. et fam. *Engrener bien* ou *mal*, bien ou mal commencer dans une affaire. —Il se dit en Mécanique, d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue, de manière que l'une fasse tourner l'autre. On dit aussi au réciproq. *S'engrener*.

Engri, s. m. (*An-gri*) Espèce de tigre de la basse Ethiopie, dont la chair est, suivant les Ethiopiens, un poison si subtil, qu'on tombe en frénésie dès qu'on en a mangé.

Engrosser, v. a (*An-grô-cé*) Rendre une femme enceinte ou *grosse*. Style familier, comique ou satirique.

s'Engrumeler, v. pron. (*An-gru-me-lé*) Se mettre en *grumeaux*.

Enguenillé, ée, adject. (*An-gue-ni-glié*) Couvert de *guenilles*, de haillons. Il est du style plaisant et moqueur.

Enguiché, chée, adj. (*An-ghi-ché, che-e*) T. de Blason. Se dit des cors et des trompettes, dont l'embouchure est d'un autre émail que le corps de l'instrument.

Enguichure, s. f. (*An-gui-chû-re*) T. de Chasse: Entrée de la trompe.

Engyscope, s.m. (*An-jis-ko-pe*) Instrument d'Optique, qui est une espèce de microscope. (Du grec *eggus* près, et *skopéô* je regarde, je considère; *qui sert à regarder de près*)

Enhardir, v. a. (*An-har-dir, h* aspirée) Donner plus de *hardiesse*.

Enharmonique, adj. (*An-nar-mo-ni-ke*) Dans la musique des anciens Grecs, genre qui procédoit par deux quarts de ton et une tierce majeure. (Du grec *enharmonikon*, formé dans le même sens, d'*en* en, et de *harmonia* liaison, jointure; parce que cette modulation étoit très-serrée, ne parcourant que de petits intervalles.) —Nous avons aussi un genre *enharmonique*, qui diffère entièrement de celui des Grecs.

Enharnachement, s. m. (*An-har-na-che-man*) L'action d'*enharnacher*. —Harnois.

Enharnacher, v. act. (*An-har-na-ché, h* aspirée) Mettre le *harnois* à un cheval. —Fig. et en plaisantant, vêtir, habiller, sur-tout d'une manière bizarre et extraordinaire.

Enhendé, ée, adj. (Blas.) *Croix enhendée*, dont le pied est refendu.

Enherber, v. a. (*An-nér-bé*, prononcez *an* nasal) Mettre un terrain *en herbe*. —Autrefois, empoisonner; parce que les poisons se tiroient alors principalement des *herbes*.

Enhydre, s. fém. (*An-ni-dre, an* nasal) Petite géode de calcédoine, qui renferme une goutte d'eau dans sa cavité. (Du grec *en* dans, et *hudor* eau.) —Genre de serpens qui vivent dans l'eau. (Du grec *enudris*, formé avec la même signification, d'*en* dans, et *hudor* eau.)

Enigmatique, adj. (*E-nig-ma-ti-ke*) Qui tient de l'*enigme*.

Enigmatiquement, adv. (*E-nig-ma-ti-ke-man*) D'une manière *énigmatique*.

Enigme, s. f. Sorte d'ouvrage d'esprit où on donne à deviner une chose qu'on décrit sans la nommer, en termes obscurs, ambigus, et le plus souvent contradictoires en apparence. —Figur. Discours obscur et dont on ne pénètre pas bien le sens. Anciennement ce mot étoit masculin; et *Lamotte* a dit encore (Ode sur l'émulation): *Et cet énigme est pénétré*. (Du grec *ainigma*, fait dans la même signification, d'*ainos* apologue, proverbe.)

Enivrant, ante, adj. verbal. (*An-ni-vran, an-te*) Qui *enivre*. Il est plus usité au figuré qu'au propre.

Enivrement, s. m. (*An-ni-vre-man*) État d'une personne *ivre*. —Il se dit sur-tout au figuré: *L'enivrement de l'amour et des passions*.

Enivrer, v. act. (prononcez comme si on écrivoit par deux *n*, mais sans les lier, *An-ni-vre*, en donnant à la première syllabe le son nasal) Rendre *ivre*. (Du latin *inebriare*, qui a la même signification.) —Au fig. aveugler; étourdir; éblouir.

s'Enivrer, v. r. Devenir *ivre*.

S'enivrer de son vin, boire tout seul avec excès. —Fig. et fam. Avoir trop bonne opinion de soi.

Enjabler, v. act. (*An-ja-blé*) Mettre les fonds des tonneaux dans les *jables* ou rainures faites aux douves pour les arrêter.

Enjaler, v. a. (*An-ja-lé*) Ter. de Marine. Placer le *jas* à une ancre, entre l'arganeau et l'arête qui le fixe sur la vergue.

Enjambée, s. f. (*An-jan-be-e*) Le pas, l'espace qu'on *enjambe*. —L'action d'*enjamber*.

Enjambement, s.m. (*An-jan-be-man*) Sens qui commence dans un vers et qui finit dans une partie du vers suivant.

Enjamber, v. act. et n. (*An-jan-bé*) Faire un grand pas; avancer beaucoup une *jambe*: *Enjamber le* (ou *par dessus le*) *ruisseau*. —Marcher à grand pas: *Voyez comme il enjambe*. —Avancer sur.... *Cette poutre enjambe tout le mur du voisin. Ce vers enjambe sur le suivant*; le sens du premier n'est achevé qu'au commencement ou au milieu du second. —Usurper; empiéter: *Il a enjambé sur l'héritage du voisin; il a enjambé ce morceau sur nous*.

Homme haut enjambé, qui a les *jambes* extrêmement longues.

Enjaveler, v. a. (*An-ja-ve-lé*) Mettre en *javelles*.

Enjeu, s. m. (*An-jeu*) Ce qu'on met *au jeu* en commençant à jouer.

Enjoindre, v. a. (*An-joein-dre*) Ordonner, commander expressément. (Du lat. *injungere*, dont la signification est la même.)

Enjointé, ée, adject. (*An-joein-té*) T. de Fauconnerie: *Un oiseau court-enjointé*, qui a les jambes courtes.

Enjôler, v. a. (*An-jô-lé*) Cajoler, attraper par de belles paroles. Il est familier. On écrivoit autrefois *engeoler*. (De l'ital. *gabbia* cage, dont le diminutif *gabiola* a formé le mot françois *geole* prison, et le mot italien *ingabbiolare* mettre en cage.)

Enjôleur, euse, s. Celui ou celle qui *enjôle*.

Enjolivement, s. masc. (*An-jo-li-ve-man*) *Joli* ornement; tout ce qui sert à *enjoliver*.

Enjoliver, v. a. (*An-jo-li-vé*) Rendre *joli*; orner de jolies petites choses. Il ne se dit point des personnes.

Enjoliveur, s. m. Qui pare, qui *enjolive*. —On appelle aussi *Enjoliveur* l'ouvrier qui travaille à des *enjolivures*, et celui qui en fait commerce.

Enjolivure, s. f. Enjolivement qu'on fait à des choses de peu de valeur.

Enjoué, ée, adj. (*An-jou-é*) Gai; badin: *Homme enjoué, style enjoué, manières enjouées*. —C'est par l'humeur qu'on est *gai*; par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué*; par les façons d'agir qu'on est *divertissant*. Le *triste*

est opposé au premier; le *sérieux* au second; l'*ennuyeux* au troisième. (Du mot *joie*.) — *Enjoué* est le participe du verbe *enjouer*, qui se disoit autrefois pour *réjouir*, *rendre gai*. Boileau a dit encore, en parlant de La Fontaine : *Il enjoue sa narration et occupe agréablement le lecteur*.

Enjouement, s. m. (*An-jou-man*) Gaieté.

Enkiridion, s. m. Voy. *Enchiridion*.

Enkisté, ée, adj. (*An-kis-té*) T. de Méd. Enfermé dans une pellicule, dans une membrane, en forme de poche. (Du grec *en* dans, et *kustis* sac, vessie.)

Enlacement, s. m. (*An-la-ce-man*) Action d'*enlacer* ou l'effet de cette action.

Enlacer, verb. act. (*An-la-cé*) Passer des *lacets*, des cordons, etc. les uns dans les autres : *Enlacer des rubans*. — Passer dans un même *lacet* : *Enlacer des papiers*. — En t. de Charpentier, percer avec un *laceret* les tenons et les joues des mortaises d'un assemblage de charpente, pour les cheviller en place.

Enlaçure, s. f. (*An-la-sû-re*) T. de Charpentier : Action d'*enlacer*. Voy. ce mot.

Enlaidir, v. a. (*An-le-dir*) Rendre *laid* : *La petite vérole l'a enlaidie*.

Enlaidir, v. n. Devenir *laid* ou plus *laid* : *Elle enlaidit tous les jours*.

Enlaidissement, s. m. (*An-lé-di-ce-man*) Action d'*enlaidir*. Trev.

Enlangagé, ée, adject. (*An-lan-ga-je*) Eloquent, qui parle bien. Il est vieux.

Enlarme, s. m. Petites branches de troène que le Pêcheur met le long d'un verveux. — Grandes mailles que l'on ajoute à un filet pour prendre plus aisément les oiseaux.

Enlarmer, v. act. (*An-lar-mé*) *Enlarmer un filet*, faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle.

Enlèvement, s. m. (*An-lè-ve-man*) Rapt : *L'enlèvement de Proserpine*, *des Sabines*. — Action par laquelle une chose est *enlevée* malgré celui auquel elle appartient.

Enlever, v. a. (*An-le-vé*) Lever *en haut*. — Emmener par force ; *Enlever une fille* ; *on l'a enlevé de sa maison*. — Se hâter d'acheter, en parlant des marchandises. — On dit par extension que *la mort a enlevé un jeune homme à la fleur de son âge*, *etc*. — En termes de Guerre, 1.° Se rendre maître d'une Place, en peu de jours. — 2.° Forcer dans leur poste un quartier, un régiment. — Ravir, transporter d'admiration. — Ôter de manière qu'il ne reste aucun vestige : *Enlever des taches*.

Enlever la meute (Vénerie), entraîner les chiens par le plus court chemin au lieu où un chasseur a vu le cerf.

Enleveurs de quartiers, s. m. pl. Soldats qui forcent et *enlèvent* les ennemis dans leurs quartiers.

Enlevure, s. f. Petite tumeur qui *enlève* la peau. On dit mieux *élevure*. — Relief en Sculpture. — En termes de Serrurier, pièce forgée, lorsqu'elle est séparée de la barre dont on l'a tirée. — Dans la Broderie, grandes saillies exprimées par de gros fils écrus et cirés, conduits avec une broche, et cousus à mesure les uns sur les autres, à plusieurs reprises.

Enlier, v. act. (*An-li-é*) T. de Maçon : Joindre et engager des pierres ensemble en élevant des murs.

Enligner, v. a. (*An-li-gné*, mouillez *gn*) T. d'Arts : Réduire à une même *ligne* la surface d'un corps ou de plusieurs corps contigus.

Enlisseronner, v. a. (*An-li-ce-ro-né*) T. d'Ourdissage. Tendre les lisses sur les *lisserons*. Voy. ce mot.

Enluminer, v. a. (*An-lu-mi-né*) Colorier une estampe, y mettre les couleurs convenables. — Fig. et fam. Rendre le teint rouge et enflammé. (Du lat. *illuminare*, fait de *lumen* lumière.)

Enlumineur, euse, subst. Celui, celle qui *enlumine*.

Enluminure, s. f. L'art d'*enluminer*. — Ouvrage de l'*Enlumineur*.

Enluminures, s. f. pl. Figures *enluminées*.

Enneacontaèdre, adject. (*Ene-né-a-kon-ta-e-dre*) Se dit en Histoire naturelle, des crystaux qui ont *quatre-vingt-dix faces*. (Du grec *ennenêkonta* quatre-vingt-dix, et *hédra* siège, base.)

Enneacorde, s. m. (*Ene-né-a-kor-de*) Instrument de Musique à *neuf cordes*, dont *Athénée* ne nous a conservé que le nom. (Du grec *ennéa* neuf, et *chordê* corde.)

Ennéade, s. f. (*Ene-né-a-de*) Nombre de *neuf* choses. *Trév*. (Du grec *enneas*, *enneados*, le nombre neuf.)

Ennéadécatéride, s. f. (Chronol.) Cycle lunaire, formé par une révolution de *dix-neuf années* solaires, au bout desquelles le soleil et la lune reviennent, à peu près dans la même position. Il a été inventé par *Méton*, Astronome d'Athènes. (Du grec *ennéa* neuf, *déka* dix, et *étos* année.)

Ennéagone, s. m. (*Ene-né-a-go-ne*) Figure de *neuf angles* et de neuf côtés. (Du gr. *ennéa* neuf, et *gônia* angle.) — En t. de Fortification, place qui a neuf bastions.

Ennéandrie, s. f. (*Ène-né-an-drî-e*) Ter. de Botanique. La neuvième classe du système sexuel de *Linné*, renfermant les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont *neuf étamines* ou parties mâles. (Du gr. *ennéa* neuf, et *anêr* génitif *andros* mari.)

Ennéapétale, adj. (Botanique) Qui a *neuf pétales*. (Du grec *ennéa* neuf, et *petalon* pétale, feuille.)

Ennemi, ie, s. m. et f. (*É-ne-mi*) Celui, celle qui veut du mal à quelqu'un; adversaire, antagoniste : avec cette différence, suivant *Girard*, que les *ennemis* cherchent à se nuire; ordinairement ils se haïssent, et le cœur est de la partie : les *adversaires* font valoir leurs prétentions l'un contre l'autre; ils se poursuivent souvent avec animosité; mais l'intérêt a plus de part à leur conduite que le cœur : les *antagonistes* embrassent des partis opposés; ils se traitent quelquefois avec aigreur; mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser. — Le parti contraire qui fait la guerre. En ce sens, on dit l'*ennemi* ou au plur. *les ennemis*. — En parlant des choses, qui a de l'aversion pour.... qui est opposé à... *Ennemi des cérémonies*, *des*

procès. —Il se dit des animaux et même des choses inanimées : *Le chat est l'ennemi de la souris; la debauche est l'ennemie de la santé.* —En Poesie, on dit adjectivement : *La fortune ennemie; les destins, les vents ennemis.* —On dit de même en Peinture, *couleurs ennemies*, qui s'accordent mal, qui ne peuvent subsister ensemble sans offenser la vue, etc.

Ennoblir, v. a. (*An-no-blir*) Rendre plus *noble*, plus illustre : *Les Sciences, les Beaux-Arts ennoblissent une langue.*

Ennoie, s. m. Serpent à deux têtes. On le nomme ainsi parce qu'il a la queue presque aussi grosse que la tete. V. *Amphisbène*, qui a la même signification.

Ennui, s. m. (*An-nui*) Lassitude, langueur d'esprit causee par une chose qui déplaît par elle-même, ou par sa duree ou par la disposition où l'on se trouve. (Du grec *ennoia*, qui signifie une forte application de l'esprit à quelque chose, ou bien d'*ania* chagrin, tristesse, en doublant la lettre *n.*)

Ennuyant, ante, adj. verb. (*An-nui-ian*) Qui cause de l'*ennui*, du deplaisir.

Ennuyer, verb. act. (*An-nui-ié*) Causer de l'*ennui*, du déplaisir.

s'Ennuyer, v. rec. Se chagriner, avoir du déplaisir.

Ennuyeusement, adv. (*An-nui-ieu-ze-man*) Avec *ennui*, d'une manière ennuyeuse.

Ennuyeux, euse, adj. (*An-nui-ieû, eû-ze*) Qui *ennuie* : *C'est une chose bien ennuyeuse que d'attendre.* —Il est quelquefois substantif : *Chanson sur les ennuyeux.*

Enoiseler, v. a (*An-noa-ze-lé*) Terme de Fauconnerie : Instruire l'oiseau; l'accoutumer au gibier. *Trév.*

Enoncé, s. m. Chose avancée, *énoncée*.

Enoncer, v. act. (*E-non-cé*) Exprimer ce qu'on a dans la pensée : avec cette différence qu'*énoncer* demande plutôt les qualites de l'élocution; son merite est dans la diction ou le langage choisi : *exprimer* demande les qualités de l'eloquence; son principal mérite consiste dans le parfait rapport des termes avec les idées, avec la chose. *L'homme disert s'énonce, l'homme éloquent s'exprime.* Roubaud. (Du latin *enuntiare*, fait dans la meme signification, de la particule extractive *e* de, hors, et *nuntiare* ou *nunciare* annoncer; *annoncer, tirer hors de son esprit ce qu'on pense.*) —Il s'emploie sur-tout avec le pronom personnel : *Il s'énonce bien, il s'enonce mal.*

Enonciatif, ive, adj. Qui fait mention de quelque chose.

Enonciation, s. f. (*É-non-ci-a-cion*) Tout ce qui est dit et *énoncé* dans un acte. —Expression; manière de *s'énoncer.* —En Logique, proposition qui nie ou qui affirme. (Du latin *enuntiatio.*)

Enoptromancie, s. f. (*É-nop-tro-man-ci-e*) Divination par un pretendu miroir magique, qui montroit les événemens, même à celui qui avoit les yeux bandés. (Du grec *enoptron* miroir, et *manteia* divination.)

Enorchite, s. f. (*É-nor-ki-te*) Terme d'Hist. nat. Pierre figurée de forme ronde, qui en renferme une autre, dont la figure approche de celle des testicules. (Du gr. *en* dans, et *orchis* testicule.)

Enorgueillir, v. a. (*An-nor-gheu-glir*; Voy. pour la prononciation le mot *Enivrer*) Rendre *orgueilleux.*

s'Enorgueillir, v. pron. Devenir *orgueilleux.*

Enorme, adj. Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *Une grandeur enorme.* (Du latin *enormis*, fait dans le même sens, de la prepos. *e* hors, et de *norma* règle, *hors de toute regle.*) —Fig. Il se prend toujours en mauvaise part : *Un crime, une ingratitude, une laideur énorme.* Boileau (Satire 10) a dit, en parlant de deux Medecins dont il critique la methode : *Et fuyant de Fagon les maximes enormes.* *Enorme* est pris ici en bonne part; et c'est une faute.

Enormément, adv. (*É-nor-mé-man*) D'une manière *énorme.*

Enormité, s. f. Grandeur, en parlant de faute ou de crime.

Enouer, v. act. (*E-nou-é*) T. d'Artisan : Éplucher un drap, en *ôter les nœuds.*

Enoueuse, s. f. (*É-nou-eu-ze*) Ouvrière qui *énoue* les draps.

Enquérant, ante, adj. (*An-ké-ran, an-te*) Qui *s'enquiert* avec trop de curiosité.

s'Enquérir, v. réc. *Enquis. S'enquérant. Je m'enquiers, etc. Nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. Je m'enquis. Je m'enquerrai.* (*An-ke-rir*) S'informer, faire recherche. *S'enquérir* dit plus que *s'informer*; c'est scruter, fouiller en dedans, dans le fond : *Celui qui questionne s'enquiert; celui qui demande s'informe.* Roubaud. (Du lat. *inquirere*, fait de la prép. *in* dans, et de *quærere* chercher; *intus quærere* fouiller en dedans.)

Enquerre, v. act. Vieux mot qui signifie *enquérir*, et qui n'est en usage que dans le Blason : *Armes à enquerre.* Voy. *Armes.*

Enquerre, s. m. (*An-kê-re, r* forte) Recherche. Il est peu usité.

Enquête, s. f. (*An-kê-te*) Soin, recherche par ordre de Justice. On dit *enquête* en matière civile; *information* en matière criminelle : *Les informations ont été converties en enquête;* on a civilisé un procès criminel. (Du latin *inquisitio*, fait d'*inquirere* s'enquérir. Voy. ce mot.)

Les Chambre des Enquêtes, celles où dans les Parlemens on jugeoit les appellations des sentences rendues sur un procès par écrit.

s'Enqueter, v. rec. (*An-kê-te*) S'enquérir. (Du latin *inquirere.*) —Se soucier. En ce sens il ne s'emploie qu'avec la négative : *Il ne s'enquête de rien*, ou simplement *il ne s'enquête.* Il paroît que c'est une corruption de *S'inquieter.*

Enquêteur, s. m. Officier qui a le pouvoir de faire des *enquêtes.*

Enraciner, v. n. *et* s'Enraciner, v. récip. (*An-ra-ci-ne*) Prendre *racine.* —Son plus grand usage est figuré : *Il ne faut pas laisser enraciner les abus, etc.*

Enragé, ée, adject. Qui a la *rage.* —Fam. *Une douleur enragée, un mal enragé*; une douleur extrême, un mal fort violent. —Prov.

Manger de la vache enragée, faire un métier dur et pénible, où l'on pâtit beaucoup.

C'est un enragé, substantif; c'est un homme fougueux et impetueux.

ENRAGEANT, ANTE, adject. verbal, (*An-ra-jan, an-te*) Qui fait *enrager*, qui cause un violent chagrin, etc. Il est familier.

ENRAGER, v. n. (*An-ra-jé*) Être saisi de *rage*. Il est peu usité au propre. —Fig. Avoir, 1.° un violent dépit: *Il enrage de ne pouvoir se venger*. —2.° Une grande douleur: *J'enrage du mal de dents*. —3.° Un besoin vif et pressant: *Enrager de la faim*, ou activement et famil. *enrager la faim*. —Avec le verbe *faire*, il devient actif: *Sa femme le fait enrager*. —Au passif il régit la préposition *contre*: *Il est enragé contre lui*, dans une grande colère, etc.

Proverb. *Il n'enrage pas pour mentir*, il a une grande inclination à mentir. —*Prendre patience en enrageant*, contre son gré.

ENRAYER, v. a. (*An-ré-ié*) Mettre les *rais* dans les mortaises d'une roue. —Arrêter une roue par les *rais*, afin qu'elle ne fasse que glisser. —En Agriculture, tracer le premier sillon, la première *raie*.

ENRAYURE, s. f. (*An-ré-iû-re*) Ce qui sert à *enrayer*. —La première *raie* que fait la charrue lorsqu'on laboure. —En t. de Charpentier, l'assemblage des différentes pièces de bois de niveau, qui portent le comble d'une croupe, d'un pavillon, d'une tour, d'un dôme, d'un clocher.

ENRÉGIMENTER, v. act. (*An-ré-ji-man-té*) De plusieurs compagnies séparées en former un *régiment*.

ENREGISTREMENT *ou* ENREGÎTREMENT, s. m. (Les opinions et l'usage sont partagés entre ces deux manières d'écrire et de prononcer ce mot, ainsi que *régistre* et *enrégistrer*) L'action d'*enregistrer*.

ENREGISTRER *ou* ENREGÎTRER, v. act. (*An-re-jis-tre*) Mettre quelque chose sur un *registre*.

ENRHUMER, v. act. (*An-ru-mé*) Causer un *rhume*.

s'ENRHUMER, v. r. Gagner quelque *rhume*.

ENRICHIR, v. a. (*An-ri-chir*) Rendre *riche*; donner du bien et des richesses. —Figur. 1.° Orner: *La mémoire s'enrichit par la lecture*. 2.° *Enrichir une langue*, la rendre plus abondante par de nouveaux mots ou par de nouvelles phrases.

s'ENRICHIR, v. réc. Devenir *riche*.

ENRICHISSEMENT, s. m. (*An-ri-chi-ce-man*) Ornement qui *enrichit*.

ENRÔLEMENT, s. m. (*An-rô-le-man*) L'action d'*enrôler*. —Acte où l'*enrôlement* est écrit

ENRÔLER, v. act. (*An-rô-lé*) Mettre, écrire sur le *rôle*. Il se dit plus particulièrement des Soldats, des Matelots.

s'ENRÔLER, v. récip. Se faire Soldat. —Fam. *S'enrôler dans une Compagnie*, *dans une Confrérie*.

ENROUEMENT, s. m. (*An-rou-man*) État de celui qui est *enroué*. (Du lat. *raucitas*, fait dans le même sens, de *raucus* rauque, enroué.)

ENROUER, v. a. (*An-rou-é*) Rendre la voix *rauque* et moins nette: *Le brouillard l'a enroué*.

s'ENROUER, v. réc. Perdre la netteté de sa voix. (Du latin *raucire*, qui a la même signification. On dit *raucari* pour *être enroué*)

ENROUILLER, v. a. (*An-rou-glié*, en mouillant les *ll*) Rendre *rouillé*. —On dit figurém. *l'oisiveté enrouille l'esprit*.

s'ENROUILLER, v. réc. Amasser de la *rouille*.

ENROULEMENT, s. m. (*An-rou-le-man*) T. d'Architecture et de Jardinage: Ce qui est tourné en spirale.

ENROULER, v. a. (*An-rou-lé*) *Rouler* une chose *dans* une autre.

s'ENRUBANER, v. réfléc. (*s'An-ru-ba-né*) Se couvrir de *rubans*. Mot nouveau créé par *Beaumarchais*, dans un de ses mémoires contre *Gorzmann*. Il ne peut appartenir qu'au style familier.

ENRUE, s. f. (*An-ru-e*) T. d'Agriculture: Sillon fort large, tracé en quelque sorte en forme de *rue*.

ENSABLEMENT, s. m. (*An-sa-ble-man*) Amas de *sable* formé ou par le vent ou par un courant d'eau.

ENSABLER, v. a. (*An-sa-blé*) Faire échouer *sur le sable*. —En t. de Pêche, tendre *sur un fond de sable* des filets, au pied desquels on ne met point de lest.

ENSACHER, v. a. (*An-sa-ché*) Mettre *dans un sac*.

ENSADE, s. f. (*An-sa-de*) Espèce de figuier de la Basse-Ethiopie, dont l'écorce sert à faire des étoffes.

ENSAFRANER, v. a. (*An-sa-fra-né*) Teindre *en safran*.

ENSAISINEMENT, s. m. (*An-cé-zi-ne-man*) L'action d'*ensaisiner*. —Prise de possesion.

ENSAISINER, v. a. (*An-ce-zi-ne*) Mettre en possesion. Voy. *Saisine*.

ENSANGLANTER, v. a. (*An-san-glan-té*) Remplir *de sang*; souiller *de sang*.

Figurément: *Ce tyran a ensanglanté son règne*, a été cruel, a fait mourir beaucoup de monde. —*Il ne faut pas ensanglanter la scène*, il ne faut représenter aucun meurtre sur le théâtre.

ENSEIGNE, s. f. (*An-cè-gne*, en mouillant *gn*) Marque, indice pour faire connoître quelque chose. —Tableau que l'on attache à la porte d'un Marchand, d'un Aubergiste. (Du latin *insigne*, fait dans la même signification, de *signum* signe, marque.) —Signe militaire: *Les enseignes romaines*. —On le disoit autrefois des drapeaux de l'Infanterie, et on le dit encore dans ces phrases: *Tambour battant et enseignes déployées*; *combattre*, *marcher sous les enseignes de....* —Charge de celui qui porte le drapeau: *Avoir une enseigne*. (Du latin *insignia*, *insignium*.) —Dans les Manufactures de soie, etc. mesure convenue d'une portion de chaîne. Ce terme, substitué à celui d'*aune*, indique une étendue différente, et quelquefois arbitraire.

A telles enseignes que... cela est si vrai que... —*A bonnes enseignes*, avec connoissance et sur de bonnes preuves, de bonnes raisons, etc. —Proverb. *Être logés à la même*

enseigne, être dans la même situation, avoir le même sort, etc.

Enseigne, s. m. Officier qui a une *enseigne*, qui porte le drapeau : *Enseigne de Marine*, *de Gendarmerie*, *etc.*

Enseignement, subst. m. (*An-cè-gne-man*) Précepte ; instruction. V. *Ecole d'enseignement mutuel* au mot *Ecole*.

Les titres et enseignemens, en termes de Pratique, les pièces qui servent à établir un droit, une possession, etc.

Enseigner, v. act. (*An-cè-gné*) Instruire ; donner à quelqu'un des lumières et des connoissances qu'il n'avoit pas. (Suiv. *Saumaise*, du latin *insinuare* insinuer, suggérer ; suivant plusieurs autres, d'*insignare*, fait dans la basse latinité, de *signum* signe, comme qui diroit *per signa docere*.)

Ensel, adj. (*An-cèle*) T. de Chir. *Cautère ensel*, qui a la pointe faite comme celle d'une épée. (En latin *ensis*, d'où vient ce mot.)

Ensellé, ée, adj. et p. du verbe *Enseller* qui est inusité, (*An-cè-le*) En t. de Manège, *Cheval ensellé*, qui a le dos enfoncé comme le siége d'une *selle*. — En t. de Marine, *vaisseau enselle*, dont le milieu est bas et les deux extrémités relevées.

Ensemble, adv. (*An-san-ble*) L'un avec l'autre. (Du lat. barbare *insimul*, qu'on a dit pour *simul*, dont la signification est la même.) — On le disoit autrefois pour *outre cela*.

Ensemble, s. m. Ce qui résulte de l'union des parties différentes qui composent un tout.

Ensemencement, s. m. (*An-ce-man-ce-man*) L'action d'*ensemencer*. Trév.

Ensemencer, v. a. (*An-ce-man-cé*) Jeter de la *semence* dans une terre.

Enserrer, v. act. (*An-cè-ré*, *r* forte) Enfermer. Ce mot déjà vieilli du temps de J. B. *Rousseau*, a été employé par lui dans une de ses odes sacrées : *Tout ce que leur globe enserre.* On ne se le permettroit pas aujourd'hui, sur-tout dans le style noble. (De la préposition *en* dans, et de *serrer* ; *serrer dans*.... Voyez ce mot. Les Espagnols disent dans le même sens, *encerrar*.) — Mettre dans *la serre* : *Enserrer des orangers.*

Enseuillement, s. m. (*An-seu-glie-man*, mouillez les *ll*) T. d'Architect. Appui d'une croisée ayant vue sur un voisin, et qu'on nomme *vue de coutume*.

Ensevelir, v. a. (*An-ce-ve-iir*) Envelopper dans un drap ou autre étoffe un corps pour le mettre en terre. (De la préposition *en*, en lat. *in* dans, et du verbe lat. *sepelire* ensevelir.)

Figurém. *S'ensevelir sous les ruines d'une place*, s'y faire tuer en la défendant jusqu'à l'extrémité. — *Il s'est enseveli dans la solitude*, il s'est entièrement retiré du monde. — *Il est enseveli dans le chagrin*, il a un chagrin mortel. — *Il est enseveli dans une profonde rêverie*, il rêve profondément.

Ensévelissement, s. m. (*An-cé-ve-li-ce-man*) L'action d'*ensevelir*.

Ensiforme, adject. (*An-ci-for-me*) Ter. de Botaniq. En forme de lame d'épée à deux tranchans, la même chose que *Gladié*. (Du latin *ensiformis*, fait d'*ensis* épée, et *forma* forme.)

Ensimage, s. m. L'action d'*ensimer*.

Ensimer, v. a. (*An-ci-me*) Enduire d'huile ou de graisse avec les mains, une pièce d'étoffe, afin de la tondre plus aisément. Cette manœuvre est défendue aux Tondeurs.

Ensorceler, v. a. (*An-sor-ce-lé*) Jeter un *sort* sur quelqu'un. — On dit fig. et fam. *Cette femme l'a ensorcelé.*

Ensorceleur, euse, subst. (*An-sor-ce-leur*, *leu-ze*) Celui, celle qui *ensorcelle*. V. *Ensorceler* dans ses deux acceptions.

Ensorcellement, s. m. (*An-sor-cè-le-man*) Charme ou maléfice jeté sur quelqu'un. — Il se dit au figuré, dans le même sens qu'*ensorceler*.

Ensoufrer, v. a. (*An-sou-fre*) Enduire de *soufre*.

Ensoufroir, s. m. (*An-sou-froar*) Lieu où l'on expose à la vapeur du *soufre* les soies et les étoffes de laine.

Ensouple, Ensuble *ou* Ensuple, s. f. (*An-sou-ple*) Rouleau autour duquel on roule ce qui doit servir de chaîne à une étoffe. (On trouve dans les Gloses anciennes, les mots *insubulum* neutre, et *insubula* féminin, employés avec la même signification.)

Ensoupleau, s. m. (*An-sou-plo*, s. d.) Petite *ensouple*.

Ensoyer, v. a. (*An-soa-ié*) T. de Cordonn. Attacher la *soie* au bout du fil qu'on emploie pour la semelle du soulier.

Ensuble, subst. f. (*An-su-ble*) Voyez *Ensouple*.

Ensuite de, préposit. (*An-sui-te*) Après : *Ensuite de cela.*

Ensuite s'emploie aussi sans *de*, et alors il est adverbe : *Nous irons ensuite à Amiens.*

Ensuivant, (*An-sui-van*) T. de Pratique : Suivant, qui suit : *Le dimanche ensuivant.*

s'Ensuivre, v. récip. (*An-sui-vre*) Suivre immédiatement. — Venir de.... Dériver. *Fontenelle* a dit (Hist. des Oracles) : *Voyons ce qui s'en ensuivit.* C'est un solécisme, à cause de la répétition vicieuse de la préposition *en*, qui signifie deux fois la même chose. Il falloit : *Voyons ce qui s'ensuivit*, ce qui suivit de là. D'Olivet a dit de même, dans sa Prosodie : *De là il s'ensuit* ; il faut : *De là il suit.*

Ensuple, subst. f. (*An-su-ple*) Voyez *Ensouple*.

Ensuples, plur. Les principales pièces du métier à broder.

Entablement, subst. m. (*An-ta-ble-man*) Partie d'un ordre d'Architecture, qui comprend l'architrave, la frise et la corniche prises ensemble. — Saillie qui est en haut des murs d'un bâtiment et qui en soutient la couverture. (Du latin *tabulatum* assemblage de planches, plancher, dont on a fait *intabulatum*.)

s'Entabler, v. pron. (*An-ta-blé*) T. de Manége : *Ce cheval s'entable* : sa croupe va avant ses épaules, lorsqu'il manie sur les voltes.

Entacage, subst. m. (*An-ta-ka-je*) Dans les Fabriques de velours, assemblage ingénieux de baguettes adaptées à l'ensouple de devant du métier, et servant à maintenir l'étoffe, sans altérer sa beauté par aucune pression ni frottement sur le poil.

Entacher, v. act. (*An-ta-ché*) Infecter :

gâter. Il est vieux et ne s'emploie plus qu'au participe : *Entaché de lepre*; et figur. et fam. *Entaché d'avarice.* (De la prepos. *en* dans, et du verbe *tacher*, souiller; *tacher en dedans.*)

ENTAILLE, s. f. (*An-ta-glie*, mouillez les *ll*) Coche faite dans une pièce de bois, etc. —En Chirurgie, espèce de fracture du crâne faite en dedolant. —Coupure dans les chairs. —Instrument qui sert aux Graveurs en bois, à serrer et contenir les petits ouvrages qu'ils ne pourroient aisément tenir entre les doigts. —Les Menuisiers ont aussi un outil du même nom.

ENTAILLER, v. act. (*An-ta-glie*) Faire une *entaille* dans une pièce de bois, pour y en emboîter une autre. (Du lat. *intaliare* tailler.)

ENTAILLURE, subst. f. La même chose qu'*entaille*.

ENTAMER, v. a. (*An-ta-mé*) Faire une petite déchirure : *Entamer la peau*, *la chair.* —Oter une petite partie d'une chose entière : *Entamer un pain*, *un pâté*, *une piece de drap*, *un sac d'argent.* (Du grec *entemnein* tailler, couper, fait d'*en* dans, et de *temnein* couper.) —Fig. Commencer : *Entamer une matiere*, *un discours*, *etc.* —*Entamer le chemin* (Manège), commencer à galoper. En ce sens, on dit neutralement, *entamer du pied droit*, *du pied gauche.*

Figurém. *Se laisser entamer*, souffrir que d'autres entreprennent sur nos droits. —Se laisser fléchir pour faire quelque chose contre son dessein, etc.

ENTAMURE, s. f. Petite incision; petite déchirure. —Le premier morceau qu'on a coupé d'un pain.

EN TANT QUE, conjonct. qui sert à spécifier et à restreindre quelque idée, quelque proposition : *Je m'y oppose en tant que cela me touche*, *etc.*

ENTASSÉ, ÉE, part. p. d'*Entasser*, et adj. Pressé. —Contraint dans sa taille; qui a la tête enfoncée dans les epaules : *Homme entassé.*

ENTASSEMENT, s. m. (*An-ta-ce-man*) Amas de plusieurs choses *entassées* les unes sur les autres.

ENTASSER, v. a. (*An-ta-cé*) Mettre *en tas*, mettre plusieurs choses les unes sur les autres. (Du grec *entassein* ranger, mettre en ordre, dérivé de *tassein*, qui a la même signification, et d'où nous avons fait *tas* et *tasser.*) —Figur. Accumuler. Voy. *Amasser.*

ENTE, s, f. (*An-te*) Greffe. (Du lat. *insitio*, fait d'*inserere* insérer, enter.) —Arbre greffé ou enté. (Du latin *insita* ou plutôt *insitum*, employé par *Columelle* dans la même signification, formé d'*inserere.*) —Sorte de pilastre. —Pièce de bois d'un moulin.

ENTES. pl. Peaux d'oiseaux remplies de mousse ou d'étoupes, pour attirer dans le piège des oiseaux de la même espèce.

ENTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Enter.* —Se dit en t. de Blason, des parties ou pièces de l'ecu qui entrent les unes dans les autres sous des formes rondes.

Enté en pointe (Blason), se dit d'une entaille qui se fait à la pointe de l'ecu, par deux emaux arrondis.

ENTÉES, s. f. pl. (*An-té-e*) En t. de Vénerie, fumées qui tiennent ensemble, et qu'on ne peut separer sans les rompre.

ENTÉLÉCHIE, s. f. (*An-te-lé-chî-e*) Perfection d'une chose. C'est un terme didactique employé par *Aristote*, et qui n'est plus d'usage aujourd'hui, même dans l'école. (Du grec *entelecheia.*)

ENTEMENT, s. m. (*An-te-man*) Action d'*enter* les arbres ou les vignes. *Trev.*

ENTENDEMENT, subst. m. (*An-tan-de-man*) Faculté de l'ame par laquelle elle *entend*, elle conçoit. —Jugement; bon esprit.

ENTENDEUR, s. m. Qui *entend* et conçoit bien : *A bon entendeur peu de paroles.*

ENTENDRE, v. a. (*An-tan-dre*) Etre frappé des sons; ouïr : avec cette différence que ce dernier mot marque une sensation plus confuse. Voyez *Ecouter.* —Comprendre; concevoir, dont il diffère, suivant *Girard*, en ce que *entendre* s'applique proprement aux circonstances du discours, au ton dont on parle, au tour de la phrase, à la delicatesse des expressions; que *comprendre* paroît mieux convenir en fait de principes, de leçons, de connoissances speculatives; et que *concevoir* s'emploie avec plus de grace pour les formes, les arrangemens, les plans, les projets; enfin pour tout ce qui depend de l'imagination : *On entend les langues; on comprend les sciences; et l'on conçoit ce qui regarde les arts.* —Etre habile en quelque chose; savoir : *Entendre la Geometrie*, *les Langues*, *etc.* (Du latin *intendere*, formé dans la même signification, de la prépos. *in* vers, et *tendere* tendre, *tourner ou diriger son ouie*, *son esprit vers une chose*; dérivé du grec *entéinein*, qui signifie également *tendre ou tourner vers.*)

Entendre la Messe, y assister. —*à demi mot*, comprendre aisement. —*finesse*, *malice à quelque chose*, y donner un sens fin et malin. —*N'entendre ni rime ni raison*, refuser par humeur une chose raisonnable. —*Entendre le numero* (Commerce), avoir connoissance du prix d'une marchandise indiqué par une marque, un *numéro* que le Marchand y met, et dont il connoît seul la signification. —Figur. Etre au fait d'une chose, malgré les précautions qu'on prend pour vous en derober la connoissance. —On dit absolument et famil. *il l'entend*, il sait bien ce qu'il fait, il est habile. *Il ne l'entend pas*, il ne sait ce qu'il fait : *Chacun fait comme il l'entend*, comme il le juge à propos.

ENTENDRE, v. neut. Prétendre; vouloir : *J'entends que vous le fassiez.* —Consentir : *Entendre à un mariage*, *à une affaire.*

Donner à entendre, dire quelque chose pour faire croire.

s'ENTENDRE, v. réc. Être d'intelligence avec quelqu'un. —Se connoître en quelque chose.

ENTENDU, UE, part. p. d'*Entendre*, et adj. Ouï. —Conçu. —Intelligent; habile. Voyez *Adroit.* —En parlant des choses, bien ordonné, assorti : *Edifice*, *tableau*, *discours bien* ou *mal entendu*, dont le dessein est bon *ou* mauvais.

ENTENDU, UE, est aussi substantif : *Il fait*

l'entendu, le capable. *Elle fait l'entendue*, la capable. Familier.

BIEN ENTENDU QUE, espèce de conjonction qui signifie, A condition pourtant que.

BIEN ENTENDU *sans* QUE, est adv. et signifie, Sans doute, assurément.

ENTENTE, subst. f. (*An-tan-te*) Interprétation qu'on donne à un mot qui a plus d'un sens : *Mots à double entente, à deux ententes.* Proverb. *L'entente est au diseur.* —Dans les arts de goût et d'agrément, disposition, ordonnance.

ENTER, v. act. (*An-té*) Greffer. —Joindre et assembler deux pièces de bois. (Du latin *inserere*, d'où les Espagnols ont fait dans le même sens, *enxerir.*) —En t. de Fauconnerie, rejoindre une penne gardée à celle qui est froissée, rompue, halbrenée.

Figur. *Cette maison, cette famille est entée sur une autre*; elle est entrée dans une autre, elle en a pris le nom et les armes.

ENTÉRINEMENT, s. m. (*An-té-ri-ne-man*) Action d'*enteriner*; vérification, homologation, etc.

ENTÉRINER, v. act. (*An-té-ri-né*) Terme de Palais : Approuver juridiquement des Lettres de Chancellerie. —Admettre une Requête et en adjuger les conclusions. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *interinare*, employé par les écrivains de la basse latinité dans le sens d'*integrare*, lequel vient d'*integer* entier; *donner à une chose son entier effet.*)

ENTÉROCÈLE, s. f. (*An-té-ro-cè-le*) Descente des intestins; hernie intestinale complète, lorsque l'intestin tombe jusque dans le scrotum; incomplète, lorsqu'il ne descend que jusqu'à l'aine. Celle-ci s'appelle aussi *Bubonocèle.* (Du grec *entéron* intestin, et *kêlê* hernie, tumeur.)

ENTÉROCYSTOCÈLE, s. f. (*An-té-ro-cis-to-cè-le*) Hernie de la vessie, compliquée d'*entérocèle.* (Du gr. *entéron* intestin, *kustis* vessie, et *kêlê* tumeur.)

ENTÉROÉPIPLOCÈLE, s. f. (*An-té-ro-é-pi-plo-cè-le*) Hernie dans laquelle l'intestin et l'épiploon sont tombés ensemble dans l'aine ou dans le scrotum. (Du gr. *entéron* intestin, *epiploun* l'épiploon, et *kêlê* tumeur.)

ENTÉROÉPIPLOMPHALE, s. f. (*An-té-ro-é-pi-plon-fa-le*) Hernie dans laquelle les intestins et l'épiploon forment une tumeur au nombril. (Du grec *enteron* intestin, *epiploon* l'épiploon, et *omphalos* le nombril.)

ENTÉROGRAPHIE, s. f. (*An-té-ro-gra-fî-e*) Description des intestins. (Du grec *entéron* intestin, et *graphô* je décris.)

ENTÉROHYDROCÈLE, s. f. (*An-té-ro-i-dro-cè-le*) Hydropisie du scrotum compliquée avec une descente de l'intestin. (Du grec *entéron* intestin, *hudor* eau, et *kêlê* tumeur.)

ENTÉROHYDROMPHALE, s. f. (*An-té-ro-i-dron-fa-le*) Hernie ombilicale causée par la sortie de l'intestin, et par un amas de sérosités. (Du grec *entéron* intestin, *hudor* eau, et *omphalos* nombril.)

ENTÉROLOGIE, s. f. (*An-té-ro-lo-jî-e*) Traité de l'usage et des fonctions des intestins. (Du grec *entéron* intestin, et *logos* discours.)

ENTÉROMÉROCÈLE, s. f. (*An-té-ro-mé-ro-cè-le*) Hernie crurale ou descente de l'intestin dans la cuisse. (Du gr. *enteron* intestin, *méros* cuisse, et *kelé* tumeur.)

ENTÉROMPHALE, s. f. Hernie ombilicale; tumeur au nombril, causée par la sortie de l'intestin. (Du gr. *enteron* intestin, et *omphalos* nombril.)

ENTÉRORAPHIE, s. f. (*An-té-ro-ra-fî-e*) Suture de l'intestin. (Du grec *entéron* intestin, et *raphê* couture, dérivé de *rhaptô* je couds.)

ENTÉROSARCOCÈLE, s. f. (*An-te-ro-sar-ko-cè-le*) Espèce de hernie intestinale, avec excroissance de chair. (Du grec *enteron* intestin, *sarx*, *sarkos* chair, et *kêlê* tumeur.)

ENTÉROSCHEOCÈLE, s. f. (*An-té-ro-skê-o-cè-le*) Espèce de hernie dans laquelle les intestins descendent dans le scrotum. (Du gr. *entéron* intestin, *escheon* le scrotum, et *kêlê* tumeur.)

ENTÉROTOMIE, s. f. (*An-té-ro-to-mî-e*) Incision à l'intestin, pour en tirer des corps étrangers. (Du grec *entéron* intestin, et *temnô* je coupe.)

ENTERRÉ, ÉE, part. pas. et adject. Voyez *Enterrer.* —*Maison enterrée, jardin enterré*, dont la situation est trop basse.

ENTERREMENT, subst. m. (*An-tè-re-man*, *r* forte) Funérailles.

ENTERRER, v. a. (*An-tè-ré*, *r* forte) Mettre *en terre* une personne morte; inhumer. Voyez ce dernier mot. —Enfouir; mettre *dans la terre.* —Fig. Tenir caché.

s'ENTERRER, v. réc. (Manége) Se dit d'un cheval qui, en cherchant un point d'appui sur la main du cavalier, baisse la tête et s'abandonne sur ses épaules.

ENTÊTÉ, ÉE, adject. Qui a de l'*entêtement.* —On dit aussi substantivement : *C'est un entêté.* Voy. *Têtu.*

ENTÊTEMENT, s. m. (*An-tê-te-man*) Préoccupation; attachement obstiné aux choses dont on est prévenu.

ENTÊTER, v. a. (*An-tê-té*) Faire mal *à la tête*; envoyer *à la tête* des vapeurs fâcheuses et incommodes. —Fig. *Les louanges entêtent*; donnent de la vanité, de l'orgueil. —En termes d'Epinglier, mettre *la tête* aux épingles.

s'ENTÊTER, v. réc. S'opiniâtrer; se mettre fortement une chose *dans la tête.*

ENTIQUITES, Voy. *Entychites.*

ENTHLASIS, s. f. (*Ant-la-zice*) T. de Chir. Dépression du crâne avec contusion et brisure de l'os. (Du grec *enthlasis* contusion, fracture, fait de *thlaô* je brise.)

ENTHOUSIASME, subst. m. (*An-tou-zias-me*) Feu, sorte de fureur prophétique ou poétique qui transporte l'esprit, qui enflamme et élève l'imagination, etc. transport hors de soi-même. (Du grec *enthousiasmos*, fait dans le même sens d'*enthéos* divin, qui a Dieu en soi, formé d'*en* dans, et *Théos* Dieu.)

ENTHOUSIASMER, v. act. (*An-tou-zias-mé*) Charmer, ravir en admiration.

ENTHOUSIASTE, s. m. Visionnaire; Fanatique. —Dans un sens moins odieux et fort usité aujourd'hui, celui qui *s'enthousiasme*, qui s'affecte vivement de... *Peuple enthousiaste de sa liberté*, etc.

Enthymème, s. m. (*An-ti-mè-me*) Argument qui n'a que deux propositions, l'antécédent et le conséquent : *Je pense, donc j'existe*. (Du gr. *enthuméma* pensée, formé d'*en* dans, et *thumos* esprit; *argument parfait dans l'esprit, quoiqu'imparfait dans l'expression.*)

Entiché, **ée**, part. pass. et adject. Voyez *Enticher*. —Fig. et fam. 1.° Entaché : *Entiché d'avarice*. —2.° Opiniâtrément attaché à..... *Entiché d'une opinion*.

Enticher, v. a. (*An-ti-ché*) Commencer à gâter. Il s'emploie sur-tout au participe : *Ces fruits sont un peu entichés*, un peu gâtés. (Corruption d'*entacher*.)

Entier, **ière**, adject. (*An-tié*) Qui a toutes ses parties ou que l'on considère dans toute son étendue; complet : avec cette différence qu'une chose est *entière*, lorsqu'elle n'est ni mutilée ni partagée, et qu'elle est *complète* lorsqu'il ne lui manque rien; souvent on occupe une maison *entière*, sans avoir un appartement *complet*. (Du latin *integer*, qui a la même signification.) —On le dit élégamment dans les choses morales : *Entière confiance en Dieu*.—Obstiné, opiniâtre.

Nombre entier (Arith.), celui qui contient un certain nombre de fois et sans fraction, la quantité prise pour unité principale. On dit aussi substantivement *un entier*. —*Feuille entière* (Botaniq.), celle qui n'a sur ses bords ni angles, ni sinus. On la nomme *très-entière*, quand les bords en sont parfaitement unis, sans crénelure et sans dents.

Entier, s. m. *La chose est en son entier; remettre les choses en leur entier.*

En entier, adv. Entièrement : avec cette différence qu'*entièrement* modifie le verbe, et se rapporte directement à l'action; au lieu qu'*en entier* modifie la chose, et s'applique immédiatement à l'objet de l'action : *Quand vous avez fait entièrement une chose, la chose est faite en entier. J'ai lu entièrement cet ouvrage*, ma lecture est achevée; *je l'ai lu en entier*, j'ai lu l'ouvrage tout entier. *Roubaud*.

Entièrement, adv. (*An-tie-re-man*) Tout à fait; en entier. Voy. *En entier*.

Entité, s. (*An-ti-té*) T. Didactique : Ce qui constitue l'être ou l'essence d'une chose. (Du latin *entitas*, fait dans la même signification, d'*ens* être.)

Entoilage, s. m. (*An-toa-la-je*) *Toile* à laquelle on coud une dentelle. —Dentelle sans picot, et que par conséquent on peut coudre par chacun de ses côtés. L'*entoilage* sert de monture à la belle dentelle.

Entoiler, v. act. (*An-toa-lé*) Remettre de *la toile* à la dentelle d'une cravate, d'une garniture, etc. —*Entoiler une estampe, etc.* la coller sur *une toile*. —*Entoiler un drap*, le mettre *sous toilette*.

Entoir, s. m. (*An-toar*) T. de Jardinier : Couteau pour *enter*.

Entoiser, v. act. (*An-toa-zé*) Mettre certaines choses en tas de forme carrée, afin qu'on puisse *les toiser*.

Entomolithes, s. m. pl. Pierres schisteuses, ou divisées par lames, dans lesquelles on remarque des empreintes de divers insectes. (Du grec *entomon* insecte, et *lithos* pierre.)

Entomologie, s. f. (*An-to-mo-lo-ji-e*) Partie de l'Histoire naturelle, qui traite des insectes. (Du grec *entomon* insecte, et *logos* discours.)

Entomologiste, s. m. Homme savant dans l'*entomologie*, qui a écrit sur les insectes, qui en a fait des collections, etc.

Entomophage, s. m. (*An-to-mo-fa-je*) Mangeur d'insectes; qui se nourrit d'insectes. (Du gr. *entomon* insecte, et *phagô* je mange.)

Entomostracés, s. m. pl. (*An-to-mos-tra-cé*) T. d'Hist. nat. Genre de Crustacés, couverts d'une enveloppe cornée ou membraneuse, divisée en plusieurs pièces. (Du grec *entomos* coupé, et *ostrakon* coquille, écaille.)

Entomotilles, s. m. pl. (*An-to-mo-ti-glie*, mouillez les *ll*) T. d'Hist. nat. Famille d'insectes hyménoptères, qui déposent leurs œufs dans les larves des autres insectes, et qu'on appelle aussi *insectirodes* rongeurs d'insectes. (Du gr. *entomon* insecte, et *tillein* mordre, piquer, blesser.)

Entonnement, subst. m. (*An-to-ne-man*) L'action d'*entonner* une liqueur.

Entonner, v. act. (*An-to-né*) Verser une liqueur dans un tonneau, etc. avec un *entonnoir*. —Mettre *en ton*; chanter le commencement d'un psaume, d'une hymne, etc. —Dans une acception plus générale, former avec justesse les sons et les intervalles marqués dans une partie de chant ou d'accompagnement.

s'Entonner, v. r. Se dit du vent qui s'engouffre dans un lieu étroit.

Entonnoir, subst. m. (*An-to-noar*) Instrument avec lequel on *entonne* une liqueur. —En Botanique, *fleur en entonnoir*, qui a la figure d'un *entonnoir*. Voyez *Infundibuliforme*, qui a la même signification. —En Chirurgie, 1.° conduit du cerveau. —2.° Instrument pour conduire le cautère actuel sur l'*os unguis*. —En t. d'Artillerie, ce qui sert à couler la poudre dans la lumière des pièces.

Entorse, subst. f. (*An-tor-ce*) Mouvement violent, ensuite duquel l'articulation du pied est forcée, sans que les os souffrent de déplacement sensible. (Du lat. *intorquere* tordre.)

Figur. et famil. *Donner une entorse à un passage*, le détourner de son vrai sens.

Entortillement, s. m. (*An-tor-ti-glie-man*) Action d'*entortiller*; tour que fait une chose qui en *entortille* une autre. —Figurém. Embarras dans le style.

Entortiller, v. act. (*An-tor-ti-glié*, en mouillant les *ll*) Envelopper tout autour en *tortillant*.

s'Entortiller, v. réc. S'attacher à.... en faisant plusieurs tours : *La vigne et le lierre s'entortillent autour des ormes*. —On dit fig. au participe : *Style entortillé*, *pensée entortillée*, qui manque de clarté, etc.

Entourage, s. m. (*An-tou-ra-je*) Ornemens qui *entourent* un bijou. C'est un mot nouveau qui paroît avoir été adopté.

Entourer, v. a. (*An-tou-ré*) Environner, mettre *tout autour*.

Entournure, s. f. (*An-tour-nû-re*) Échancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'épaule.

Entours, s. m. pl. (*An-tour*) Environs, circuits : *Il s'est assuré des entours de Rouen.* (Du mot *tour.*) —Fig. *Il sait bien prendre les entours* ; il sait mettre dans ses intérêts ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont il a besoin.

s'Entr'accuser, v. r. (*An-tra-ku-zé*) S'accuser réciproquement.

Entr'acte, s. m. (*An-trak-te*) Espace, intervalle *entre les actes* d'une pièce de théâtre. —Ce qui se joue ou se chante *entre les actes.*

s'Entr'aider, v. réc. (*An-tré-dé*) S'aider mutuellement.

Entrailles, s. f. pl. (*An trâ-glie*, mouillez les *ll*) Boyaux et autres parties intérieures du corps : intestins. (Du latin barbare *interalia*, employé dans la même signification par les Auteurs de la basse latinité, et fait du grec *enteron* intestin.) —Fig. affection, tendresse, compassion : *Les entrailles paternelles; avoir des entrailles de pere, de mere pour ses enfans. Les entrailles de la miséricorde de Dieu.*

Fig. *Etre armé contre ses propres entrailles*, contre ses enfans.—*Cet acteur a des entrailles* ; il rend son rôle avec chaleur, avec vérité.—*Les entrailles de la terre* ; l'intérieur, les lieux les plus profonds.

s'Entr'aimer, v. réc. (*An-tré-mé*) S'aimer l'un l'autre.

Entraînant, ante, adj. verb. Qui *entraîne.* Il ne se dit qu'au figuré. C'est un mot nouveau, mais beau et utile.

Entraînement, s. m. (*An-trè-ne-man*) Attrait, charme de ce qui *entraîne* : *L'entraînement du sujet, de l'habitude, de l'exemple.* C'est un mot nouveau qui n'a point proprement d'équivalent dans la langue. Il diffère d'*attrait*, en ce que celui-ci exprime ce qui porte vers un objet : et *entraînement*, ce qui fait qu'on ne peut le quitter.

Entraîner, v. act. (*An-tré-né*) *Traîner* avec soi. —Au figuré il se dit de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force et comme malgré nous.

Entraîner avec soi, avoir pour suite, pour conséquence : causer : produire.

Entrait, s. m. (*An-tre*) Maîtresse pièce d'une ferme de ceintre, etc. dans laquelle s'assemblent les arbalétriers et le poinçon.

Entrant, ante, adj. verb. (*An-trant*) Insinuant, engageant : *Il a les manieres entrantes.* Il est peu usité. —Quelques-uns disent bassement et burlesquement en parlant d'un homme aisé à s'introduire, à se présenter, qu'*il est entrant comme une canule.*

s'Entr'appeler, v. récip. (*An-tra-pe-lé*) S'appeler l'un l'autre.

Entrapeté, adject. En Architecture : *Un pignon entrapaté*, un bout de mur à la tête d'un comble dont le profil a quatre ou cinq pans.

Entravaillé, ée, adj. (*An-tra-va-glié*) T. de Blason. Il se dit d'un oiseau qui, ayant le vol éployé, a un bâton passé entre les ailes et les pieds.

Entraver, v. act. (*An-tra-vé*) Mettre des *entraves* aux pieds des chevaux. —En Faucon. accommoder les jets de l'oiseau, de sorte qu'il ne puisse ôter son chaperon.

s'Entr'avertir, v. récip. (*An-tra-vèr-tir*) S'avertir mutuellement : *Ils firent des feux sur les hauteurs pour s'entr'avertir.*

Entraves, s. f. pl. (*An-tra-ve*) Liens qu'on met aux pieds des chevaux pour empêcher qu'ils ne s'enfuient. (Suivant *Menage*, des deux mot latins, *in* en, dans, et *trabes* qui signifie proprement *poutre*, et qui est pris ici pour *bâton; bâton mis dans*, ou plutôt *entre les jambes.*) —Au figur. obstacle, empêchement. En ce sens, on le dit aussi au singulier : *Ce jeune homme auroit besoin d'une entrave.*

Entravon, s. m. (*An tra-von*) Anneau de cuir qu'on met au paturon du cheval, pour lever son pied ou pour l'abattre.

Entre, préposition, (*An-tre*) Au milieu, parmi : *Il est entre Paris et Amiens. Il a été trouvé entre les morts. Regarder quelqu'un entre deux yeux*, fixément. *Mettre quelqu'un entre quatre murailles*, le mettre en prison. —Dans; en : *Je le remettrai entre vos mains.* Il se dit du temps : *Entre onze heures et midi; entre deux soleils.* (Du lat. *inter.*)

Le gris est entre le blanc et le noir, tient de ces deux couleurs. —*Entre chien et loup*, dans cette partie du soir qui tient du jour et de la nuit.

Cette préposition entre dans la composition des noms et des verbes.

Entre-baillé, ée, adj. (*An-tre-bâ-glié*, mouillez les *ll*) Il se dit d'une porte ou d'une fenêtre qui n'est pas entièrement fermée.

Entre-bailler, v. a. Entr'ouvrir légèrement.

s'Entre-baiser, v. réc. (*An-tre-bè-ze*) Se *baiser* l'un l'autre.

Entrebandes *ou* Entrebattes, s. f. pl. En t. de Manufacture, demi-claire-voie, ou *bande* travaillée avec une trame de couleur différente, à chacun des bouts d'une pièce.

Entrebas, s. m. (*An-tre-ba*) Distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe.

Entrechat, s. m. (*An-tre cha*) T. de Danse : Saut léger et brillant, pendant lequel les deux pieds du Danseur se croisent rapidement, pour retomber à la première position. (De l'ital. *entrecciato* entrelacé, sous-entendu *salto* saut entrelacé, croisé.)

s'Entre-choquer, v. r. (*An-tre-cho-ké*) Se choquer l'un l'autre. —Figurém. Se contredire avec aigreur.

Entre-colonnes *ou* Entre-colonnement, subst. (*An-tre-ko-lo-ne-man*) Espace *entre deux colonnes.*

Entrecoupe, s. f. (*An-tre-kou-pe*) Terme d'Architecture. La coupe en pan coupé des encoignures de deux bâtimens opposés, dans un carrefour, pour faciliter le tournant des voitures.

Entrecoupe de voûte, intervalle vide entre deux voûtes sphériques, qui sont l'une sur l'autre.

Entrecouper, v. a. (*An-tre-kou-pé*) Couper en divers endroits : *Differens canaux entrecoupent le jardin.* —On dit fig. *Un discours entrecoupé de citations, de parentheses.*

Entre-deux, s. m. (*An-tre-deû*) Ce qui est entre deux choses. —*Entre-deux de morue*,

la partie entre la tête et la queue. —*Entre-deux d'un drap*, endroit où il n'a pas été tondu d'assez près.

s'Entre-donner, v. réc. (*An-tre-do-né*) Se donner mutuellement.

Entrée, s. f. (*An-tré-e*) Lieu par où l'on *entre*. —*L'entrée de la ville*, *de la maison*, et par extension *l'entrée d'un soulier*, *d'un chapeau*, *d'une serrure*, etc. —L'action d'entrer: *A son entrée dans la ville*, *etc.* —En Astron. le moment auquel le soleil ou la lune commence à parcourir un des signes du Zodiaque : *L'entrée du soleil*, *de la lune dans le bélier*, *etc.* On dit aussi, lors des éclipses, *l'entrée de la lune dans l'ombre*, *dans le pénombre*, *etc.* —Réception solennelle qu'on fait dans les villes aux Ambassadeurs, etc. —Séance : *Avoir entrée aux Etats.* —Commencement : *A l'entrée de l'hiver.* —Mets qui se servent au commencement du repas avec la grosse viande. —En Musique, 1.° Symphonie par laquelle debute un ballet. —2.° Partie ou division d'un ballet qui répond aux actes et quelquefois aux scènes d'une pièce dramatique. —3.° Le moment où chaque partie concertante commence à se faire entendre. —Droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans une ville.

Bois d'entrée, en t. de Marchands de bois, celui qui est entre vert et sec.

Figur. *Donner entrée à* ... être occasion ou cause de...

D'entrée, adv. Premièrement; d'abord. —*D'entrée de jeu*, d'abord; dès le commencement du jeu.

s'Entr'égorger, verbe réc. (*An-tré-gor-jé*) S'égorger mutuellement.

Entrefaites, s. f. pl. (*An-tre-fé-te*) *Dans* ou *sur ces entrefaites*, pendant ce temps-là.

s'Entrefrapper, v. réc. (*An-tre-fra-pé*) Se frapper l'un l'autre.

Entregent, subst. m. (*An-tre-jan*) Manière adroite de se conduire dans le monde. (*Inter gentes.*) Il est familier.

Entre-hiverner, v. act. (*An-tri-vér-né*) Donner un labour pendant l'hiver.

Entrelacememt, s. m. (*An-tre-la-ce-man*) Mélange de plusieurs choses mises et *entrelacées* les unes dans les autres.

Entrelacer, v. act. (*An-tre-la-cé*) Mettre l'un dans l'autre.

Entrelacs, s. m. plur. (*An-tre-lâ*) Cordons ou filets joints ou mêlés ensemble pour faire quelques nœuds ou clôtures —En Architect. ornemens de fleurons liés et croisés les uns avec les autres. —En Serrurerie, rouleaux et joncs coudés qui forment divers compartimens.

Entrelarder, v. a. (*An-tre-lar-de*) Faire entrer du *lard dans* une pièce de chair.

Famil. *Entrelarder un ouvrage de passages grecs et latins*, y insérer des passages grecs et latins.

Une viande entrelardée, mêlée de gras et de maigre.

Entre-ligne, s. f. (*An-tre-li-gne*, mouillez *gn*) Espace entre deux lignes. —Ce qui est écrit dans cet espace. —En t. d'Imprimerie, lame de fonte égale dans son épaisseur, qui s'emploie pour jeter du blanc entre les lignes d'un caractère qui est sur son corps naturel: il y a des *entre-lignes brisées*; d'autres, dites *de longueur*. On dit aussi *interligne* dans cette dernière acception.

Entre-lire, v. a. (*An-tre-li-re*) Lire imparfaitement, à demi. Mot de la création de *Beaumarchais* dans ses Mémoires: il pourroit être conservé.

Entre-luire, v. n. (*An-tre-lui-re*) Luire à demi : *On voyoit la lune entre-luire à travers le feuillage.*

s'Entremanger, v. réc. (*An-tre-man-jé*) Se manger l'un l'autre.

Entre-mêler, v. a. (*An-tre-mé-lé*) Mêler parmi.

s'Entre-mêler, v. r. S'entremettre. Il est fam.

Entremets, s. m. (*An-tre mé*) Ce qui se sert sur table après le rôti et avant le fruit (*entre* ces deux sortes de *mets*.)

Entremetteur, s. m. (*An-tre-mè-teur*) Celui par l'*entremise* et le moyen duquel on fait quelque chose.

Entremetteuse, s. f. Celle qui se mêle d'un commerce illicite.

s'Entremettre, v. r. Se mêler, s'employer pour faire réussir quelque chose.

Entremise, s. f. (*An-tre-mi-ze*) Aide, secours, moyen. Il diffère de *médiation*, en ce que l'*entremise* est l'action d'une personne qui s'emploie à traiter une affaire entre deux personnes éloignées l'une de l'autre; et que la *médiation* est l'action de celle qui s'emploie à concilier des intérêts opposés. —En t. de Marine, toute pièce de bois qui se *met entre* les autres pour fortifier la charpente.

Entre-nœud, s. m. (*An-tre-neû*) En Botan. espace *entre deux nœuds* d'une tige.

s'Entre-nuire, v. réc. (*An-tre-nui-re*) Se nuire l'un à l'autre.

Entrepas, s. m. (*An-tre-pâ*) T. de Manége. Allure ou amble rompu; qui ne tient ni du pas ni du trot.

s'Entre-percer, v. réc. (*An-tre-pér-cé*) Se percer mutuellement.

Entre-pont, s. m. (*An-tre-pon*) Dans un vaisseau, l'étage compris *entre deux ponts.*

Entreposer, v. a. (*An-tre-po-zé*) Mettre des marchandises dans un *entrepôt*, dans un lieu où on les garde. (Du latin *interponere*, formé dans le même sens de la préposit. *inter* entre, parmi, et du verbe *ponere* placer, mettre, poser.)

Entreposeur, s. m. Commis à la garde des marchandises *entreposées.* —Commis qui vend le tabac aux débitans.

Entrepôt, s. m. (*An-tre-pô*) Lieu de réserve où l'on fait magasin de quelques marchandises, pour les venir reprendre au besoin.

Entreprenant, ante, adj. (*An-tre-pre-nan*) Hardi: téméraire; qui *entreprend* sur le droit d'autrui.

Entreprendre, v. a. sur *Prendre* (*An-tre-pran-dre*) Prendre la resolution de faire quelque action, quelque ouvrage. —S'engager à quelque chose à certaines conditions; faire un marché à forfait.

Entreprendre quelqu'un; le pousser, le railler ou le poursuivre, l'attaquer. — *Entreprendre*

sur.... usurper : *Entreprendre sur l'autorité des supérieurs*; ou attenter à.... *Il entreprit sur la liberté de la République.*

Entrepreneur, euse, subst. Celui, celle qui se charge et qui *entreprend* de faire quelque bâtiment ou autre ouvrage.

Entrepris, ise, part. p. d'*Entreprendre*, et adj. (*En-tre-pri, i-ze*) —Embarrassé : *J'ai la tête toute entreprise.* —Perclus : *Il est entrepris d'un bras.* —Fig. et fam. Embarrassé, gauche, mal-adroit.

Entreprise, s. f. (*An-tre-pri-ze*) Ce qu'on a *entrepris* de faire : *Belle et glorieuse entreprise.* Ce mot dit quelque chose de plus important, qui demande plus de talens et de soins que le simple dessein ou projet. *Entreprise* d'ailleurs paroît supposer quelque chose de commencé; et *dessein*, quelque chose de seulement conçu. On *achève une entreprise*, on *exécute un dessein*; quoique Racine ait dit aussi, mais improprement (Alexandre), *D'achever un dessein qu'il peut n'avoir pas pris.* —Attentat, usurpation.

s'Entre-quereller, v. r. (*An-tre-ke-rè-lé*) Se quereller l'un l'autre : *Ils ne font que s'entre-quereller.*

Entrer, v. n. (*An-tré*) Passer du dehors au dedans. Il prend l'auxiliaire *être* : *Je suis entré; il étoit entré.* (Du latin *intrare*, fait dans la même signification d'*intra* dedans, et *ire* aller.)

Ce chapeau n'entre pas bien dans la tête, la tête n'y entre pas bien.

Entrer en religion, prendre l'habit de Religieux. —*en condition, au service de quelqu'un*; devenir domestique. —*en charge*; prendre une charge. —*en exercice*; commencer son année d'exercice. —*à table*; commencer à s'y mettre. —*dans le monde*; commencer à y paroître, etc. *Voyez* pour les autres significations de ce mot, le Dictionnaire de l'Académie.

Entrer, v. imp. *Il entre* (il y a) *plus d'ambition que d'attachement au devoir dans...*

s'Entre-répondre, v. réc. (*An-tre-ré-pon-dre*) Se répondre l'un à l'autre : *Ces deux chœurs de musique s'entre-répondent.*

Entre-sabords, s. m. pl. (*An-tre-sa-bór*) T. de Marine : Bordages entre les ouvertures des sabords d'un vaisseau.

s'Entre-secourir, verb. récipr. Se secourir mutuellement.

Entre-sol, s. m. (*An-tre-sol*) Étage ménagé entre deux planchers un peu éloignés, dont l'espace est partagé par un autre plancher : *Entresol bien éclairé.* (D'*entre* et *sol* plancher.)

Entre-sourcil, s. m. Espace *entre* les deux *sourcils.*

s'Entre-suivre, v. réc. Aller de suite l'un après l'autre : *Les jours et les nuits s'entre-suivent.*

Entretaille, subst. fém. (*An-tre-ta-glie*, mouillez les *ll*) En t. de Danse, pas qui se fait en jetant un pied à la place de l'autre. —En t. de Gravure, 1.° dans la gravure en bois, taille plus nourrie en certains endroits que dans le reste de sa longueur. —2.° Dans la gravure au burin, taille fine passée entre deux autres tailles plus nourries.

s'Entre-tailler, v. réc. (*An-tre-ta-glié*) Il ne se dit qu'en parlant d'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant, et qui s'entrecoupe.

Entretaillure, s. f. Blessure que se fait un cheval qui *s'entretaille.*

Entre-temps, s. m. (*An-tre-tan*) Intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions.

Entretenement, s. m. (*An-tre-te-ne-man*) T. de Finances et de Palais : Subsistance; ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, pour s'habiller. On dit plus ordinairement *entretien.*

Entretenir, v. act. (*An-tre-te-nir*) Tenir ensemble : *Cette pièce de bois entretient toute la charpente.* —Tenir en bon état : *Entretenir un bâtiment, les ponts, etc.* —Faire subsister; rendre durable : *Entretenir la paix, l'union, etc.* —Fournir les choses nécessaires à la subsistance : *Entretenir une armée, une garnison.* —Parler à quelqu'un, converser avec lui. —Amuser quelqu'un pour le détourner de quelque dessein.

s'Entretenir, v. pron. Parler; converser : *Il s'entretient avec mon ami.* —Se conserver : *Ces arbres s'entretiennent toujours verts.* —Se fournir : *Il s'entretient d'habits, de linge, etc.*

Entretenu, ue, part. p. et adject. Voyez *Entretenir.* —Se dit en t. de Blason de plusieurs clefs, etc. liées ensemble par leurs anneaux.

Entretien, s. m. (*An-tre-tien*) Dépense que l'on fait pour maintenir une chose en état. —Ce qu'il faut pour les besoins d'une personne, d'une famille, d'une armée, etc. —Conversation. Voy. ce mot.

Entretiens spirituels, conversations pieuses, discours de piété *ou* exhortations, instructions, etc.

Entretoile, s. f. (*An-tre-toa-le*) Réseau ou dentelle qu'on met entre *deux bandes de toile* pour servir d'ornement.

Entretoise, s. f. (*An-tre-toa-ze*) Pièce de bois qu'on met entre d'autres pour les soutenir.

Entretoise croisée, assemblage en forme de sautoir.

Entrevoir, v. act. sur *Voir* (*An-tre-voar*) Voir imparfaitement ou en passant : *Il ne voit qu'imparfaitement, il ne fait qu'entrevoir.* —En t. de Vénerie, avoir des indices du cerf, par le pied.

S'entrevoir, avoir une entrevue. —Se rendre visite. Il est peu usité.

Entrevous, subst. m. Intervalle qui est entre deux solives dans un plancher, entre les poteaux d'une cloison.

Entrevue, subst. f. L'action de se voir avec quelqu'un en certain lieu pour affaires.

Entr'ouïr, v. a. (*An-trou-ir*) Ouïr un peu.

Entr'ouvert, erte, part. p. d'*Entr'ouvrir*, et adj. (*An-trou-vèr*) Qui est un peu ouvert. —*Cheval entr'ouvert*, qui a fait un effort violent.

Entr'ouverture, s. f. (*An-trou-vèr-tu-re*) Maladie du cheval, qui résulte d'un violent écart.

Entr'ouvrir, v. a. (*An-trou-vrir*) Ouvrir un peu. On dit aussi au récipr. *s'entr'ouvrir.*

Enture, s. f. (*An-tu-re*) Endroit où l'on place une *ente.* —Dans la Bonneterie, assem-

blage d'un fil qui s'est cassé, et qu'on double sur plusieurs aiguilles pour le mieux assurer.

ENTURES, au plur. Petites pieces de bois qui en traversent une grosse, pour former des échelons des deux côtés, comme dans les roues des carrières.

ENUCLÉATION, s. f. (*É-nu-klé-a-cion*) T. de Pharm. Action de tirer l'amende ou le noyau d'un fruit. (Du latin *enucleare* ôter le noyau, formé de la particule extractive *e* et de *nucleus* noyau.)

ENULA-CAMPANA *ou* ENULE, s. f. Plante qu'on appelle aussi *Aunée*. Voy. ce mot.

ENUMERATION, s. f. (*É-nu-mé-ra-cion*) Dénombrement de plusieurs choses dont on fait mention par le menu. —Sorte de figure de Rhétorique. (Du latin *enumeratio*, dont la signification est la même.)

ENURÉSIE, s. f. (*E-nu-re-zí-e*) T. de Méd.: Incontinence d'urine. (Du grec *enurein* perdre son urine, fait d'*ouron* urine.)

ENVAHIR, v. a. (*An-va-ir*) Usurper, prendre par force, par violence, par fraude, injustement. (Du lat. *invadere*, formé dans le même sens de la préposit. *in* dans, et du verbe *vadere* aller.)

ENVALER, v. a. (*An-va-lé*) T. de Pêcheur: Tenir ouvert un verveux.

ENVÉLIOTER, v. a. (*An-vé-lio-té*) T. de Faucheur: Mettre en *véliotes* ou en petits tas.

ENVELOPPE, s. f. (*An-ve-lo-pe*) Tout ce qui sert à *envelopper* et à couvrir quelque chose. —En termes de Fortification, ouvrage qui en défend un autre.

Enveloppe cellulaire (Botaniq.), substance succulente, d'un vert foncé, placée dans les plantes immédiatement sous l'épiderme. —*floréale*, Voy. *Collerette* qui est la même chose. —*séminale*, Voy. *Tunique propre*.

Ecrire sous l'enveloppe de quelqu'un, mettre sous son adresse les lettres qui sont pour un autre. Quelques-uns disent dans le même sens, *écrire sous le pli*, c'est un style mercantile et barbare; d'autres, *écrire sous le couvert*. Ce dernier vaut mieux.

ENVELOPPEMENT, s. m. (*An-ve-lo-pe-man*) L'action d'*envelopper*.

ENVELOPPER, v. a. (*An-ve-lo-pé*) Couvrir d'une enveloppe; mettre dans une *enveloppe*. —Fig. 1.° Cacher; déguiser: *Envelopper la vérité sous des fictions*. 2.° Comprendre: *Envelopper quelqu'un dans une accusation*. —En t. de Guerre, entourer, investir, environner. (Du lat. *involvere* qui a la même signification, et dont on a fait dans la basse latinité le mot barbare *involpare*. Huet.)

ENVENIMÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Envenimer*. Il est sur-tout usité au figuré: *Discours envenimé*, *style envenimé*, *langue envenimée*.

ENVENIMER, v. act. (*An-ve-ni-mé*) Infecter de *venin*. —*Envenimer une plaie*, la rendre plus difficile à guérir.

Figur. *Envenimer les discours*, les rendre d'une manière odieuse. —*l'esprit de quelqu'un*, l'aigrir, l'irriter.

ENVERGER, v. a. (*An-vêr-jé*) T. de Vannier: Garnir, enlacer de petites branches d'osier. (Du lat. *virga* verge, baguette.) —En t. de Manufacture, croiser sur les doigts les fils d'une chaîne, pour les disposer ensuite sur les chevilles de l'ourdissoir.

ENVERGEURE, s. f. (*An-vêr-jû-re*) T. de Manufacture. Croisure alternative des fils d'une chaîne.

ENVERGUER, verb. a. (*An-vêr-ghé*) Terme de Marine: Attacher les *vergues* aux voiles ou antennes.

ENVERGURE, s. f. (*An-vêr-gû-re*) T. de Mar. Manière d'*enverguer* les voiles. —Toute l'étendue des ailes d'un oiseau qui vole. —Sorte d'oiseau de mer.

ENVERS, s. m. (*An-vêr*) Côté le moins beau d'une étoffe, qui est opposé à l'*endroit*. (Du lat. *inversus* tourné, retourné, sous-entendu *pannus*.)

Tissu sans envers, également travaillé de part et d'autre.

A L'ENVERS, adv. Dans un sens contraire à celui qu'il faut.

ENVERS, prépos. A l'égard de... *Il est charitable envers les pauvres*. (Du lat. *inversùs*, dit pour *versùs* qui signifie la même chose.)

Enverser une etoffe, la façonner en la tirant.

ENVI, s. m. (*An-vi*) *A l'envi*, adv. Avec émulation.

ENVIE, s. f. (*An-vî-e*) Déplaisir qu'on a du bien d'autrui. Il diffère de *jalousie*, en ce qu'on est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres: *Un amant est jaloux de sa maîtresse, un Prince de son autorité; un homme qui n'a pas de fortune est envieux de la prospérité d'autrui*. (Du latin *invidia* dont la signification est la même.) —Desir, volonté: *J'ai envie* ou *grande envie de vous voir*. —Marque que les enfans apportent en naissant. —Petits filets, souvent douloureux, qui s'enlèvent de la peau autour des ongles. (Dans cette dernière acception, du lat. *redivia* pour *reduvia*, qui signifie la même chose.)

ENVIÉ, ÉE, part. pass. d'*Envier*, et adject. Recherché: *Poste, emploi tres-envié*.

ENVIEILLI, IE, adj. (*An-vie-gli*, mouillez les *ll*) Qui a *vieilli*: *Erreurs envieillies*.

ENVIER, v. a. (*An-vi-é*) Porter envie; être envieux du bonheur d'autrui. Il *differe d'avoir envie*, en ce que nous *envions* aux autres ce qu'ils possèdent, nous voudrions le leur ravir: nous *avons envie* pour nous de ce qui n'est pas en notre possession; nous voudrions l'avoir. Le premier est un mouvement de jalousie ou de vanité; le second, un mouvement de cupidité ou de volupté. *Girard*. (Du lat. *invidere*, dont la signification est la même. —Désirer.

ENVIEUX, EUSE, s. et adj. (*An-vi-eû*, *eû-ze*) Celui, celle qui *porte envie* à quelqu'un. Voy. *Envie*.

ENVILASSE, s. f. Ebène de Madagascar.

ENVINÉ, ÉE, adject. (*An-vi-né*) Se dit d'un vase qui a contracté l'odeur du *vin*.

ENVIRON, adv. et préposit. (*An-vi-ron*) A peu près; un peu plus ou un peu moins. (Du lat. *in gyrum*, employé avec cette acception dans la basse latinité, et qui signifie proprement *autour*.) —Il se construit souvent avec la prépos. *de*: *Son armée etoit d'environ trente mille hommes*.

Environs, s. m. pl. Lieux circonvoisins.

Environner, v. a. (*An-vi-ro-ne*) Entourer. (Du mot *environ*.)

Envisager, v. a. (*An-vi-za-jé*) Regarder une personne *au visage*. —Au fig. considérer en esprit.

Envoi, s. m. (*An-voa*) Action par laquelle on *envoie*. —Choses *envoyées*.

s'Envoiler, v. réc. (*An-voa-lé*) T. de Serrurerie. Se courber, en parlant du fer à la trempe.

Envoisiné, ée, adj. (*An-voa-zi-né*) Qui a des *voisins* : *Il est fort bien envoisiné*. Il est familier.

s'Envoler, verb. pron. (*An-vo-lé*) S'enfuir *en volant*. —Au fig. passer rapidement : *Le temps, l'occasion s'envole*. (Du lat. *involare*.)

Envoûtement, subst. m. (*An-vou-te-man*) Prétendu maléfice. Voy. *Envoûter*.

Envoûter, v. act. (*An-voû-té*) Prétendre faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire. (Suivant *Le Duchat*, du lat. barbare *invultare*, fait de *vultus* le visage, qu'on appeloit autrefois *voult*; soit parce que les Sorciers charment par leur seul aspect ; soit parce que l'image de cire dont il s'agit, devoit être faite à la ressemblance de la personne dont on vouloit la mort.)

Envoyé, subst. m. (*An-voa-ié*) Personne *envoyée* de la part de quelqu'autre. —Ministre député pour les affaires d'un Etat : c'est un grade inférieur à celui d'Ambassadeur.

Une Envoyée, la femme d'un Envoyé.

Envoyer, v. act. Futur, *j'enverrai*. Conditionnel, *j'enverrois*. (*An-voa-ié*) Dépêcher quelqu'un à... ou vers... —Faire qu'une chose soit portée en quelque lieu. —Il se dit au fig. des choses : *Le vin envoie des fumées à la tête*. (Du lat. *inviare*, fait en ce sens de la prép. *in* en, et du subst. *via* chemin ; *mittere in viam*.)

Eole-harp *ou* Harpe d'Eole, Harpe a vent, s. f. (Musique) Instrument qui consiste en une table d'harmonie encaissée, sur laquelle sont montées des cordes formant entr'elles un plan incliné. On présente ce plan à une croisée qui s'ouvre à coulisse, de manière que l'air agitant les cordes, leur fait rendre des sons très-doux. Cet instrument, ainsi que l'indique son nom, est d'origine angloise.

Eolide, s. f. (Hist. nat.) Genre de Mollusques, de la famille des Dermobranches, dont les branchies sont en forme de lames entuilées, c. à d. placées les unes sur les autres en recouvrement.

Eolien *ou* Eolique, adj. Nom d'un des cinq Dialectes de la Langue grecque, qui, de la Béotie où il fut d'abord usité, passa en *Eolie*. C'est dans ce dialecte que *Sapho* et *Alcée* ont écrit. (Du grec *Aiolios*, *Aiolikos* dont la signification est la même.)

Mode éolien, dans l'ancienne musique des Grecs, mode dont la corde fondamentale étoit immédiatement au-dessous du mode phrygien.

Eolipyle, subst. m. (*E-o-li-pi-le*) Vase de métal creux, en forme de boule ou de poire, garni d'un bec ou tuyau recourbé qui n'a qu'une ouverture étroite. Ce vase étant en partie rempli d'eau, et mis sur un feu de charbons bien allumés, produit par son bec un souffle très-violent. (Du grec *Aiolos* Eole Dieu des vents, et de *pulé* porte, passage; parce que *Descartes* et d'autres Philosophes ont cherché à expliquer par l'Eolipyle la cause et la nature des vents.)

Epacte, s. f. Nombre de jours qu'on ajoute à l'année lunaire, pour l'égaler à l'année solaire, et qui sert à connoître l'âge de la lune. (Du grec *epaktos* étranger, sur-ajouté, intercalé, fait du verbe *epagô* j'ajoute, j'introduis, dont la racine est *agô* je mène.)

Epagneul, eule, s. (*E-pa-gnieul, eu. le*; mouillez *gn*) Sorte de chien de chasse dont la race vient d'*Espagne*.

Epagogue, s. f. (*E-pa-go-ghe*) En t. de Chirurgie, réunion naturelle des plaies. (Du gr. *epagôgé* transport.)

Epagomènes, s. et adj. m. pl. (Chronol.) Jours au nombre de cinq, que les Egyptiens et les Chaldéens qui partageoient l'année en douze mois égaux de 30 jours chacun, ajoutoient au nombre de 360, pour compléter les 365 jours que le soleil emploie à parcourir son orbite. Les jours *épagomènes* répondoient aux jours *complémentaires* de l'année républicaine des François. (Du grec *épagoménos* sur-ajouté, fait d'*epagô* j'ajoute, j'introduis.)

Epais, aisse, adj. (*E-pé, pè-ce*) Qui a de l'*épaisseur*. —Figur. Grossier, lourd, pesant; qui a de la peine à comprendre. —En parlant des liquides, qui prend une consistance moins claire et plus ferme. —Il se dit d'un amas de certaines choses qui sont près à près : *Bois épais; blés trop épais, etc*. (Du latin *spissus* qui a la même signification.)

Epais, s. m. Epaisseur : *Cette poutre a un pied d'épais*.

Epais, adv. *Il ne faut pas semer si épais*.

Epaisseur, s. fém. (*E-pe-ceur*) Profondeur d'un corps solide. —Densité : *Epaisseur des brouillards, des ténèbres*.

L'épaisseur d'un bois, d'une forêt, l'endroit où les arbres sont plus près à près.

Epaissir, v. a. (*E-pe-cir*) Rendre *épais*.

Epaissir, v. n. *et* s'Epaissir, v. réc. Devenir *épais*.

Epaississement, s. masc. (*E-pè-ci-ce-man*) Condensation : *Epaississement des nues, d'une liqueur*. —Etat de ce qui est *épaissi*.

Epamprement, subst. m. (*E-pan-pre-man*) Action d'*épamprer* la vigne.

Epamprer, v. a. (*E-pan-pré*) Nettoyer une vigne de ses *pampres* inutiles.

Epanchement, subst. m. (*E-pan-che-man*) Action de s'*épancher*; effusion : avec cette différence, que l'*effusion* est plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtrissure il se fait un *épanchement* de sang; il y en aura *effusion* par une large plaie. *Epanchement*, au propre, se dit particulièrement de la bile. —Au figuré : *Epanchement de cœur, de joie*.

Epancher, v. a. (*E-pan-ché*) Verser doucement. Au fig. *Epancher son cœur*, l'ouvrir avec confiance à un ami. (Du latin barbare *expansare*, fait d'*expansum* supin d'*expandere* verser, répandre. *Ménage*.)

Epanchoir, s. m. (*É-pan-choar*) Trou, issue par où s'*épanche* l'eau d'un canal. *Trev.*

Épandre, v. act. Jeter çà et là ; éparpiller. (Du latin *expandere.*)

s'Épandre, v. réc. Se répandre ; s'étendre : *Les eaux s'épandirent par la campagne.* Boileau a dit au figuré (Épître 4) *Un bruit s'épand*, pour *se répand.* En ce sens, il a vieilli.

Épanorthose, s. f. (*É-pa-nor-to-ze*) Figure de Rhétorique, par laquelle en feignant de rétracter ce qu'on a dit, comme trop foible, on ajoute quelque chose de plus fort. (Du grec *epanorthôsis* correction, fait du verbe *epanorthoô* je corrige, je redresse, dont les racines sont *epi* sur, *ana* préposit. réduplicative, et *orthos* droit.)

Épanouir, v. a. usité seulement dans cette phrase prov. *Épanouir la rate*, réjouir.

s'Épanouir, v. réc. S'élargir, se déplier ; s'étendre et s'ouvrir, en parlant des fleurs. (Du latin *expandere* étendre, déplier. *Huet.*) —Fig. *Son visage, son front s'épanouit*, se déride, devient serein.

Épanouissement, s. m. (*É-pa-nou-i-ce-man*) L'action de s'*épanouir* : *L'épanouissement des fleurs*, et figur. *Épanouissement de la rate, du cœur.*

Éparcet, s. m. (*É-par-ce*) Espèce de foin dont la graine tient lieu d'avoine.

s'Éparer, verb. pron. (*É-pa-ré*) Terme de Manège. Il se dit d'un cheval lorsqu'il détache des ruades et noue l'aiguillette.

• **Épargnant**, **ante**, adj. Qui use d'*épargne.*

Épargne, s. f. (mouillez *gn*) Économie dans le ménage. —Autrefois le trésor public : *Trésorier de l'Épargne.* —Fig. Ménagement que l'on fait du temps, etc.

Épargner, v. a. (*É-par-gné*, mouillez *gn*) User d'économie, ménager son bien. (Du latin *parcere*, qui a la même signification, et dont on a fait dans le jargon barbare de la basse latinité, d'abord *exparcere*, et ensuite *exparcinare.*) —Au fig. avoir quelque ménagement, quelque égard pour quelqu'un ou pour quelque chose.

Fig. *Épargner sa peine, ses pas* ; s'exempter d'agir, de prendre de la peine. —*Ne m'épargnez pas* ; employez-moi librement. —*Épargnez-moi* (ne me donnez pas) *le chagrin, la douleur, la honte de...*

s'Épargner, v. réc. Se ménager trop, s'employer trop mollement. —*S'épargner du chagrin* ; l'éviter, le prévenir par sa prévoyance.

Éparpiller, v. a. (*É-par-pi-glié*, mouillez les *ll*) Épandre çà et là. (De l'ital. *sparpagliare*, fait dans la même signification du lat. *spargere.*) —En Peinture, disperser.

Épars, **arse**, adj. (*É-par, ar-ce*) Dispersé. —En Botan. placé çà et là, sans aucun ordre. (Du lat. *sparsus*, part. p. de *spargere.*)

Éclairs épars (Marine), qui ne sillonnent pas.

Épars, s. m. Pièce de bois qui entre dans les brancards et les ridelles des chariots. —En t. de Marine, bâton qui soutient le pavillon.

Épart, s. m. (*É-par*) Espèce de jonc qui sert aux Marseillois pour faire des paniers et des cabas.

Éparvin ou **Épervin**, s. m. (*É-par-vein*) Sorte de maladie du cheval.

Épaté, **ée**, adj. Usité seulement avec *nez* et *verre* : *Un nez épaté*, gros, large et court. —*Un verre épaté*, qui a le pied cassé.

Haubans épatés (Marine), écartés du pied du mât par en bas, de sorte qu'ils font avec le mât un angle plus ouvert qu'à l'ordinaire.

Épatement, s. m. (*É-pa-te-man*) T. de Marine : 1.° L'angle que font les haubans avec leurs mâts et entr'eux. —2.° La distance des haubans aux mâts par en bas.

Épaufrure, subst. fém. (*É-po-fru-re*, d.) Terme de Maçon : Éclat du bord du parement d'une pierre, emporté par un coup donné de travers.

Épaulard, subst. m. (*É-pô-lâr*, d.) Grand poisson de mer de la forme d'un dauphin, mais beaucoup plus gros.

Épaule, subst. f. (*É-pô-le*) Partie du corps de l'homme, qui est double, au haut du tronc ou du dos, et qui se joint au bras. (Du latin *spalla*, fait de *spatula* omoplatte. Les Italiens disent encore aujourd'hui *spalla.*) —On le dit aussi de quelques animaux : *Épaule de mouton, de veau* ; *le sanglier fut blessé à l'épaule.* —*Épaule d'un bastion* ; le flanc d'un bastion. —En t. de Marine, partie du vaisseau depuis la guibre jusqu'aux haubans de misaine : On dit qu'un vaisseau *a de l'épaule*, quand il est renflé dans cette partie. —*Épaule de mouton*, la plus grande coignée dont se servent les Charpentiers.

Mettre quelqu'un dehors par les épaules, le chasser honteusement. —*Regarder quelqu'un par-dessus l'épaule*, avec mépris. —*Cela me fait hausser les épaules*, cela me choque, ne m'inspire que du mépris. —*Je porte cet homme sur mes épaules* ; il me déplaît, il m'est à charge. —*Il n'a pas les épaules assez fortes pour cet emploi, cette dignité* ; il n'a pas assez de capacité, assez de bien pour, etc. —Fig. *Prêter l'épaule à quelqu'un*, lui aider, le soutenir. — *Pousser le temps à* ou *avec l'épaule* ; gagner du temps, passer le temps comme on peut. —*Faire une chose par dessus l'épaule*, ne la point faire. Toutes ces phrases sont du style familier, à l'exception de la dernière qui est basse et popul. — *La Bruyère* a dit très-énergiquement (Chapit. 8) : *Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules*, c. à d. les épaules hautes, en affectant un air d'importance.

Épaulé, **ée**, part. p. et adj. Voyez *Épauler.* —Figur. et fam. *Prendre en mariage une bête épaulée*, une fille qui s'est déshonorée.

Épaulée, s. f. (*É-pô-lé-e*, d.) Effort qu'on fait de *l'épaule* pour pousser quelque chose. —En Architect. interruption d'un ouvrage de maçonnerie, qui n'est pas fait de suite, ni de niveau, mais à diverses reprises, et par redens. —Au figur. *Faire une chose par épaulée*, à diverses reprises, négligemment.

Épaulement, s. m. (*É-pô-le-man*) Terme de Fortification : Espèce de rempart fait de fascines, de terre, etc. pour couvrir une batterie de canon ou des troupes. —En Architect.

mur qui sert à soutenir une chaussée ou un chemin escarpé. —En Menuiserie, partie pleine entre deux mortaises, ou depuis la mortaise jusqu'à l'extrémité du battant. —En termes de Charpentier, diminution faite à la longueur d'un tenon pour couvrir une mortaise. —Dans l'Imprimerie, collet carré qui enveloppe la noix de la vis sous le sommier auquel il est cloué.

Epauler, v. a. (*E-pô-le*, d.) Rompre ou disloquer l'*épaule*, en parlant des bêtes à quatre pieds. Il est aussi pronominal, réfléchi : *Son cheval s'épaula en tombant.* —Figur. et famil. Assister; aider; appuyer.

Epauler des troupes; les mettre à couvert du canon.

Epaulette, s. fém. (*É-pô-le-te*, d.) Petite bande de toile sur l'*épaule* de la chemise.—Couture sur l'*épaule* d'un habit. —Galon de soie, d'or ou d'argent appliqué sur l'*épaule* d'un militaire en grade. —En t. de Marine, entaille faite sur le côté d'une pièce de charpente, dans laquelle entre une autre pièce entaillée elle-même sur son plat.

Epaulière, s. f. (*E-pô-liè-re*, d.) La partie de l'armure d'un cavalier, qui couvre et défend l'*épaule*.

Epaulies, s. f. pl. (*E pô-li-e*) T. d'Antiq. Le lendemain des noces chez les Grecs, où l'épouse alloit habiter la maison de son mari. (Du grec *epaulia*, fait dans le même sens d'*epaulis* maison.

Epaure, s. f. (*E-pô-re*) Solive qui sert à faire la levée d'un bateau foncet. On dit aussi *Epavre*.

Epave, adj. Il se dit 1.° des choses égarées et dont on ne connoît point le propriétaire, sur-tout en parlant des chevaux, vaches et autres bestiaux. (Du lat. *expavefacta* effrayée.) —2.° Par extension, des productions que la mer tire de son sein et qu'elle jette naturellement sur ses bords, telle que l'ambre, le corail, etc.

Epaves, s. f. pl. Il a le même sens que l'adj. *Les epaves appartenoient au Seigneur sur la terre duquel elles se trouvoient.*

Droit d'épaves; droit qu'avoit le Seigneur de s'approprier les épaves.

Epavre, s. f. Voy. *Epaure*.

Epeautre, s. m. (*E-pô-tre*) Espèce de froment commun en Egypte, en Grèce et en Sicile. Quelques-uns l'appellent *Froment locar*. Voy. *Froment*. (Du lat. *spelta*, qui a la même signification.)

Epée, s. f. Sorte d'arme offensive. (Du grec *spathé* qui signifie proprement *spatule*, et d'où les Latins ont fait *spatha* épée longue et large, telle que celle des anciens Gaulois. Les Italiens en ont fait également *spada*, et les Espagnols *espada*, usités respectivement dans ces deux langues.) —La profession militaire : *Quitter la robe pour l'épée.* —Chez les Cordiers, outil de buis en forme de couteau. —Partie du chevalet à tirer les soies.

Fig. *Emporter quelque chose à la pointe de l'épée*, après de grands efforts. —*Donner un coup d'epée dans l'eau*; faire une démarche inutile. —*Presser, poursuivre un homme l'épée dans les reins*; le presser fort de conclure, d'achever une affaire. — *Il n'a que la cape et l'epée*, il n'a point de bien, et si l'on parle d'un ouvrage, il n'a rien de solide. —Proverb. *A vaillant homme courte épée*; la valeur supplée aux armes.

Epeiche, s. f. (*É-pè-che*) Oiseau grimpeur, de la famille des Cunéirostres, dont le plumage est tacheté de noir et de blanc, avec l'occiput écarlate.

Epeler, v. a. (*E-pe-lé*) Nommer, appeler les lettres et les assembler pour en former des syllabes et des mots. (Du lat. *appellare* appeler.)

Epenthese, s. f. (*E-pan-te-ze*) Insertion d'une lettre au milieu d'un mot, comme *relligio* pour *religio*. (Du grec *epenthésis* interposition, insertion, formé d'*epi* par-dessus, et d'*entithémi* insérer, dont la racine est *tithémi* placer, mettre.)

Eperdu, ue, adj. Troublé par la crainte ou par quelque autre passion.

Eperdument, adv. (*E-pér-du-man*) Violemment, passionnement.

Eperlan, s. m. Poisson osseux, abdominal, de la famille des Dermoptères. C'est une espèce d'Osmère, dont la chair délicate est très-recherchée.

Eperon, subst. m. Pièce de fer composée de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, et d'une pointe, rose ou molette, faite en forme d'étoile pour piquer le cheval. (De l'ital. *sperone*, formé de l'allem. *sporn*, dont les Anglois ont fait également *spur*.) —Rides au coin de l'œil. —Ergot de certains animaux. —La proue et la pointe des vaisseaux et des galères, qui fait une grande saillie et avance en mer. On l'appelle aussi *Cap*, *Avantage* et *Poulaine*. —Sorte de fortification en angle saillant. —En Hydraul. massif en forme d'arc-boutant, que l'on construit au devant des piles d'un pont, pour les préserver du choc des glaces. —En Archit. solide de maçonnerie qui sert à soutenir les murs d'une terrasse contre la poussée des terres. —En Botan. espèce de prolongement postérieur de la base d'un calice ou d'une corolle qu'on observe dans les fleurs de plusieurs plantes.

Figur. et famil. *Cet homme n'a ni bouche ni éperon*, il est stupide; il n'a ni sentimens ni courage. —*Il a besoin de l'éperon*, il faut l'exciter, le presser. —*Il a plus besoin de bride que d'éperon*, il a plus besoin d'être retenu que d'être excité.

Eperonné, s. m. Sorte de poisson de la mer des Indes.

Eperonné, ée, adj. (*E-pe-ro-né*) Qui a des éperons : *Un coq éperonné*; *une fleur éperonnée*; *il a les yeux éperonnés.*

Eperonnier, s. m. (*E-pe-ro-nie*) Artisan qui fait et vend des *eperons*, des mors et des etriers.

Epéru de la Guyane, Pois-sabre des Créoles, s. masc. Arbre à fleur légumineuse, qu'il ne faut pas confondre avec le *Pois-sabre dolic*.

Epervier, s. m. (*E-per-vié*) Sorte d'oiseau de proie. (Du latin barbare *sparvarius*, dérivé dans la même signification de l'allemand *sparver*, et dont les Italiens ont fait également

sparviere.) —Filet de Pêcheur en forme de cloche, dont les bords sont plombés : il y a une ligne ou corde à la pointe du cone. —Bandage pour les plaies du nez.

Proverb. *Mariage d'epervier*, celui où le mâle vaut mieux que la femelle. —*D'une buse on ne sauroit faire un epervier*, d'un sot un habile homme.

Éperviere, s. f. Sorte de plante. V. *Herbe à l'epervier.*

Eperviere des murs, Voy. *Pulmonaire des François.*

Éphèbe, s. masc. (*É-fe-be*) Jeune homme arrivé à l'âge de puberté ou de quatorze ans. (Du grec *épi* dans, vers, et *hêbé* puberté, jeunesse.)

Éphèdre, s. f. (*E-fè-dre*) Sorte d'arbrisseau toujours vert, de la famille des Conifères.

Éphèdre, s. m. Chez les Anciens, athlète sans antagoniste; il se battoit contre le dernier vainqueur. (Du grec *ephedros* assis, formé d'*epi* sur, et *hedra* siége; *assis sur un siége à part, en attendant l'occasion de combattre.*)

Éphélides, s. f. plur. (*E-fé-li-de*) Taches de la peau, produites par l'ardeur du soleil. (Du grec *ephelis*, formé d'*épi* par, et *hélios* le soleil.)

Éphémère, adj. m. et f. (*E-fé-mè-re*) Qui ne dure qu'*un jour* : *Fievre ephemere; insecte ephemère.* Dans cette dernière acception, il est aussi employé substantivement. —Il est fort usité au figuré : *Ouvrages, productions éphémères.* (Du grec *éphéméros* ou *éphémérios*, formé dans la même signification de *epi* dans, et *héméra* jour.)

Éphémère de Virginie, s. f. Voy. *Ephémérine.*

Éphémérides, s. fém. pl. (*E-fé-mé-ri-de*) Tables astronomiques par lesquelles on détermine *pour chaque jour* le lieu de chaque Planète dans le Zodiaque et les circonstances des mouvemens célestes. (Du grec *éphêmeris* journal, formé d'*épi* dans, *héméra* jour.)

Éphémérine, Éphémère de Virginie, s. f. Plante exotique, vivace, de la famille des Joncs, qu'on cultive dans les jardins, et dont il y a plusieurs espèces. On la nomme aussi *Tradescante.*

Éphésiennes (lettres), s. f. pl. Lettres magiques écrites sur la couronne, la ceinture et les pieds de la statue de Diane à *Ephese*. On leur attribuoit cette vertu que quiconque les prononçoit, obtenoit aussitôt tout ce qu'il desiroit.

Éphésies, s. f. plur. (*E-fé-zi-e*) Fêtes qu'on célébroit à *Éphèse*, en l'honneur de *Diane.*

Éphestrie, s. f. (*E-fès-tri-e*) Sorte d'habit en usage chez les Grecs. C'étoit proprement une saie, un surtout de soldat. (Du grec *éphestris*, dont la signification est la même.)

Éphestries, pl. Fêtes instituées à Thèbes en l'honneur du Devin *Tirésias*, dans lesquelles on promenoit sa statue habillée en femme, et au retour on l'*habilloit en homme.* (Du grec *ephestris* habit des soldats grecs.)

Éphètes, s. m. pl. (*E-fe-te*) Nom de certains Magistrats d'Athènes, institués pour connoître des meurtres commis par accident. (Du grec *ephetai*, qui a la même signification.)

Éphialtes, s. m. (*E-fi-al-te*) Cauchemar, sorte d'oppression nocturne, qui fait croire à ceux qui en sont attaqués que quelqu'un est couché sur leur poitrine ou qu'un poids énorme pèse sur eux. (Du gr. *épi* sur, et *hallomai* sauter.)

Éphidrose, s. f. (*É-fi-dro-ze*) T. de Méd. Sueur abondante. (Du gr. *ephidrôsis*, fait dans la même signification d'*hidrôs* sueur.)

Ephippium, s. m. (*E-fi-pi-ome*) Coquillage marin, appelé *Selle polonoise* ou *pelure d'oignon.* (Du grec *ephippion* selle de cheval.)

Éphod, s. m. (*E-fode*) Un des vêtemens sacerdotaux en usage chez les Juifs. (Mot hébreu, dérivé du verbe *aphad* revêtir, habiller.)

Éphores, s. masc. pl. (*É-fo-re*) Juges de Sparte, établis pour servir de frein à l'autorité royale. (Du grec *ephoros* surveillant, inspecteur, formé d'*epi* sur, et de *horaô* je vois, je regarde.)

Éphydriades, s. m. pl. Nymphes des eaux qu'on nommoit aussi simplement *Hydriades.* (Du grec *epi* sur, et *hudor* eau.)

Épi, s. masc. La tête du tuyau du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, qui contient le grain. (Du latin *spica*, dont la signification est la même.) —En Botanique, disposition de fleurs dans laquelle, étant toutes sessiles ou presque sessiles, elles sont éparses sur un axe ou filet commun. Dans l'*épi simple*, les fleurs sont solitaires sur toute l'étendue de l'axe; dans le *composé*, l'axe porte de petits épis particuliers, qu'on nomme *épillets.* —Retour de poil qui se forme au front du cheval. —Dans l'Hydraulique, 1.° en général, toute digue destinée à conserver les berges d'une rivière. —2.° Dans une acception plus particulière, bout de digue qui modifie le cours d'une rivière, de sorte qu'elle se rétablisse comme d'elle-même, en détruisant les atterrissemens, etc. —3.° Espèce de digue, construite de coffres de charpente remplis de pierres, ou faite d'un tissu de fascinage piqueté, terré et garni de graviers. —En t. d'Architect. 1.° assemblage des chevrons autour du poinçon d'une couverture conique ou pyramidale. —2.° Le bout du poinçon qui passe au-dessus du faîte d'un comble, et sur lequel on attache les amortissemens. —3.° Briques posées diagonalement sur le côté, en façon de point de Hongrie. —4.° Pointes et crochets de fer qu'on met sur des balustrades, etc. pour servir de défense. —En t. de Chirurgie, espèce de bandage.

Epi de la Vierge (Astronom.), étoile de la première grandeur dans la constellation de la Vierge.

Epi d'eau flottant (Botanique), plante aquatique, crucifère, vivace, dont on compte plusieurs espèces, et qu'on nomme aussi *Potamogeton.* —*de lait*, Voyez *Ornithogale.* —*fleuri*, Voyez *Stachis.* —*de blé*, sorte de bois rayé de brun rougeâtre, et très-poreux, dont la coupe à bois debout est semblable à celle du jonc. —*du vent* (Marine), le point d'où il souffle.

Epiaires des bois, s. f. Voy. *Ortie morte des bois.*

Epiale, adj. fém. T. de Médecine : *Fievre épiale*, fièvre continue avec une chaleur partout le corps, et des frissons vagues et irreguliers. (Du grec *épialos*, fait dans le meme sens d'*épios* doux, et *alea* chaleur; parce que dans cette maladie on eprouve en même temps et de la chaleur et une sorte de froid qui la tempère.)

Epian, vulgairement Pian, s. m. Maladie commune en Amerique, et qu'on ne croit pas différente du grand mal vénerien.

Epicarpe, s. m. T. de Med. Cataplasme qu'on applique autour du poignet, à l'entrée d'un accès de fièvre. (Du grec *épi* sur, et *karpos* le carpe ou poignet.)

Epicaume, s. m. (*É-pi-kô-me*) Ulcère sur le noir de l'œil. (Du grec *epikauma*, formé d'*épi* sur, et de *kaiô* je brûle.)

Epice, s. f. Drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner les viandes. (Du lat. *species*, qui sur-tout au pluriel a designé toute espèce de marchandises de droguiste.)

Epices, s. f. pl. Autrefois confitures. On en faisoit aux Juges des presens qui furent ensuite convertis en argent, et delà le nom d'*epices* donne aux droits alloués aux Juges dans les procès par ecrit.

Epicea *ou* Epicia, s. m. Nom du sapin le plus commun en Europe. Voy. *Pesse.*

Epicède *ou* Epicedion, s. m. L'un des trois discours ou poëmes prononces chez les Anciens, aux obsèques d'une personne de marque. Le premier qu'on récitoit au bûcher, s'appeloit *Nénia*; le second qu'on gravoit sur le tombeau, *Epitaphe*; et le troisième qu'on prononçoit dans la cérémonie des funérailles, le corps présent, *Epicédion.* Ce dernier répondoit proprement à nos *Oraisons funèbres.* (Du grec *epikêdios* funèbre, fait d'*épi* sur, et *kêdos* funérailles.)

Epicène, adj. T. de Grammaire qui se dit des mots communs aux deux sexes. Les mots *enfans*, *parens*, *corbeau*, *renard*, etc. sont épicènes. (Du grec *épi* en, et *kainos* commun; *qui est en commun, qui est commun avec un autre.*)

Epicer, v. act. (*E-pi-cé*) Assaisonner avec des *épices.*

Epicérastique, adject. (*E-pi-cé-ras-ti-ke*) Remède qui, par une humidité temperée, adoucit l'acrimonie des humeurs. Il est aussi substantif. (Du grec *epikerastikos* tempérant, adoucissant, formé d'*épi* qui a ici une force augmentative, et de *kerannumi* je tempère.)

Epicerie, s. f. Nom collectif qui comprend non seulement les *épices* proprement dites, mais encore le sucre, le café, le miel, les drogues, etc.

Epichérème, s. m. (*E-pi-ké-ré-me*) En t. de Logique, sorte de syllogisme, où chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve. (Du grec *epicheiréma* preuve, argument, raisonnement pour prouver, du verbe *epicheiréô* j'ai sous la main, dérivé d'*épi* dans, et de *cheir* main.)

Epicier, ière, subst. (*É-pi-cié, iè-re*) Celui, celle qui vend des *epiceries.*

Epicombes, s. m. plur. (*E-pi-kon-be*) Bouquets enrichis de pièces de monnoie, qu'un Senateur jetoit au peuple lorsque l'Empereur de Constantinople sortoit de l'Eglise. Il y avoit ordinairement dix mille de ces bouquets, dont chacun renfermoit au moins trois pièces d'or et trois pièces d'argent. (Du grec *epi*, qui a ici une vertu augmentative, et *kombos* bourse.)

Epicrâne, s. m. Ce qui environne le crâne. (Du grec *épi* au-dessus, et *kranion* crâne.)

Epicrase, s. f. (*E-pi-kra-ze*) T. de Médec. Manière d'operer une cure par degrés, et avec des remèdes temperans, adoucissans. (Du grec *epikrasis* action de temperer, dérivé d'*epikérannumi* temperer, modérer.)

Epicrene, s. f. Fête celébrée autrefois par les Lacédémoniens, qui l'appeloient aussi la *fête des fontaines.* (Du grec *krêné* fontaine.)

Epicurien, s. m. Dans le sens littéral, Sectateur d'*Epicure.* —Par extension, voluptueux; homme qui ne pense qu'à son plaisir.

Epicurisme, s. m. Doctrine, morale d'*Epicure.* —Vie voluptueuse, etc. Quelques-uns écrivent et prononcent *Epicuréisme.*

Epicycle, s. m. (*E-pi-ci-kle*) Petit cercle imaginé par d'anciens Astronomes, pour expliquer les stations et les retrogradations des planètes, et qui a son centre dans un point de la circonference d'un plus grand cercle. (Du grec *épi* sur, et *kuklos* cercle; *cercle placé sur un autre cercle.*)

Epicycloïde, s. f. (*E-pi-ci-klo-i-de*) T. de Géométrie : Ligne courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle, lequel se meut en tournant sur la partie convexe ou concave d'un autre cercle. (Du grec *épi* sur, *kuklos* cercle, et *eidos* forme; *espece de cercle qui se meut sur un autre.*)

Epicyème, s. m. *ou* Epicyèse, s. f. (*E-pi-ci-è-me, è-ze*) T. de Medecine : Conception d'un nouveau fœtus après celle d'un autre; superfétation. (Du gr. *epikuêma* ou *epikuêsis*, formé dans le même sens d'*épi* par dessus, et *kuein* concevoir.)

Epidemie, s. f. Toute maladie contagieuse et populaire. (Du gr. *epidêmikê* ou *epidêmios*, sous-entendu *nosos* maladie, fait d'*épi* dans, parmi, et de *dêmos* peuple.)

Epidémique, adj. (*E-pi-dé-mi-ke*) Qui tient de l'*épidémie.*

Epidémium, s. m. Sorte de plante qui croît sur les hautes montagnes d'Italie.

Epidendres, s. f. pl. (*E-pi-dan-dre*) Sorte de plantes qui se développent et vivent en parasites sur les arbres, et qui ont, pour la plupart, la faculté singulière de fleurir lorsqu'à l'époque de leur pleine végétation, on les suspend dans les appartemens sans les arroser; ce qui les a fait encore appeler *Fleur du vent.* (Du grec *épi* sur, et *dendron* arbre.)

Epiderme, s. m. La première peau de l'animal et la plus mince. —En Botanique, peau mince, et qui sert d'enveloppe générale et extérieure aux différentes parties des plantes.

On l'appelle aussi *Cuticule* et *Surpeau.* (Du grec *epidermis*, fait dans la même signification d'*epi* sur, et *derma* peau.)

Epidèse, s. f. (*E-pi-de-ze*) T. de Chirurgie : Action de bander une plaie. (Du grec *epidesis*, fait dans le même sens d'*epideô* je lie, je bande.)

Epidesme, s. m. (Chirurgie) Bandage pour les plaies. (Du grec *epidesmos* fait d'*épideô.* Voy. *Epidese.*)

Épididyme, s. m. (*É-pi-di-di-me*) Terme d'Anatomie : Eminence autour de chaque testicule. Petit corps rond couché sur le dos de chaque testicule. (Du grec *épididumos*, formé d'*epi* sur, et *didumos* jumeau ou testicule.)

Épidote, s. m. (Hist. natur.) Espèce de pierre qui offre dans la molécule de ses cristaux, un des côtes de la base plus étendu que l'autre. (Du gr. *épidosis* accroissement, dérivé d'*épididômi* s'accroître.)

Épidotes, s. m. pl. (Myth.) Dieux qui présidoient à la croissance des enfans. (Du grec *épidosis* accroissement.)

Epié, adj. (*E-pi-é*) T. de Botaniq. Dont les fleurs sont disposées en *épi.*

Chien épié (Chasse), qui a au milieu du front de longs poils, dont les pointes se rencontrent.

Epier, v. n. (*E-pi-é*) Monter en *épi.*

Epier, v. act. Observer quelqu'un et ses actions. —En parlant des choses, être attentif à saisir, à profiter de..... *Épier l'occasion*, *le temps*, *le moment*, *etc.* (Suivant *Wachter*, du verbe teutonique *sphœhen* voir, dérivé, dit-il, du mot scythique *spu* œil : et dont les Allemands modernes ont fait dans le même sens d'épier *spahen* ou *spachen*, les Anglois *to spy*, les Flamands *spien* et *spieden*, les Italiens *spiare*, et les Espagnols *espiar.*)

Epierrer, v. a. (*E-pié-re*, *r* forte) Nettoyer la terre de *pierres*, de gravois.

Epieu, s. m. Arme en forme de hallebarde, pour la chasse du sanglier. (De l'allem. *spiess*, qui signifie la même chose.)

Épigamie, s. fem. (Antiquité) Faculté de contracter des mariages entre les citoyens de deux villes grecques, exprimée dans leurs traités d'alliance. (Du grec *épigamia*, dérivé dans le même sens d'*épigameô* je me marie.)

Epigastre, s. m. T. d'Anatomie : Partie supérieure du bas-ventre. (Du grec *epigastrion*, formé d'*epi* sur, et *gastêr* ventre.)

Epigastrique, adj. Qui appartient à l'*épigastre.*

Epigénésie, s. f. Doctrine contraire à celle de l'*évolution* ou du *développement*; elle tend à établir que les corps organisés se forment par une agrégation de molécules, et croissent par juxta-position. (Du grec *épi* sur, et *genesis* naissance, dérivé de *geinomai* naître.)

Epigeonner, v. a. (*E-pi-jo-né*) Terme de Maçon : Employer le plâtre un peu serré.

Épiglotte, s. f. (*E-pi-glo-te*) T. d'Anat. Petit cartilage en forme de feuille de lierre, qui recouvre la glotte, et qu'on nomme autrement *la luette.* (Du gr. *epiglôttis*, formé dans la même signification d'*épi* sur, et *glôttis* la glotte. Voyez ce mot.)

Epiglouте, s. f. (Anatomie) La région supérieure des fesses. (Du grec *epi* sur, et *gloutos* fesses.)

Epigones, s. m. pl. Les fils des sept Capitaines grecs qui avoient en vain assiégé la ville de Thèbes, pour rétablir sur le trône *Polynice* qu'*Etéocle* son frère en avoit chassé. Les *Epigones* vengèrent la défaite de leurs pères par la ruine entière de la ville. (Du grec *epigonoi* successeurs, dérivé d'*epigonomai* succéder, venir après.)

Epigrammatique, adj. (*É-pi-gra-ma-ti-ke*) Qui tient de l'*épigramme.*

Epigrammatiser, v. neut. Faire des *épigrammes.* Mot nouveau que l'usage n'a point adopté.

Epigrammatiste, s. m. Poète qui fait des *épigrammes.*

Epigramme, s. f. Petite pièce de vers dont le mérite est dans la dernière pensée qu'on appelle *la pointe*, et qui doit être vive, nette et juste. (Du grec *epigramma*, qui signifie littéralement *inscription*, formé d'*epi* sur, et *gramma* lettre, dérivé de *graphô* j'écris. Les *épigrammes* des Grecs n'étoient guères en effet que des *inscriptions* pour les tombeaux, les statues, etc.)

Epigraphe, s. f. (*E-pi-gra-fe*) Inscription qu'on met sur un édifice public. —Sentence ou devise placée en tête d'un ouvrage d'esprit. (Du grec *epigraphê*, fait dans la même signification d'*epi* sur, et *graphein* écrire.)

Epigyne, adj. (*E-pi ji-ne*) T. de Botan. qui se dit dans la Méthode naturelle de *Jussieu*, des étamines et des corolles portées par le pistil, c. à d. insérées *sur* le sommet de l'ovaire ou de l'*organe femelle.* (Du grec *épi* sur, et *gunê* femme.)

Epilance, s. f. T. de Fauconnerie : Haut-mal, épilepsie.

Epilepsie, s. f. Mal caduc, haut-mal, que le vulgaire appelle *Mal de Saint-Jean.* (Du grec *epilêpsia*, formé avec la même signification d'*epi* sur, et de *lambanô* je prends; *épilambanô* je surprends, je saisis : parce que l'épilepsie surprend tout d'un coup ceux qui y sont sujets.)

Epileptique, adject. (*É-pi-lèp-ti-ke*) Qui tient de l'*épilepsie.*

Epileptique, s. Celui, celle qui est attaqué d'*épilepsie.*

Epiler, Voy. *Dépiler.*

Epillet, s. m. (*E-pi-gliè*, mouillez les *ll*) T. de Botanique : Epi partiel de l'épi composé. Voyez *Epi.*

Épilobe, s. m. Plante vivace, à fleurs rosacées, portées sur un ovaire allongé, et conforme en quelque sorte à une silique. (Du gr. *epi* sur, et *lobos* gousse, silique.) On l'appelle aussi *Herbe de Saint-Antoine*, et improprement *petit Laurier rose.*

Epilobiennes, s. f. pl. (Botaniq.) Famille de plantes qui ont de la ressemblance avec l'*Epilobe.* Voy. ce mot.

Épilogue, s. m. (*E-pi-lo-ghe*) La conclusion de quelque Livre ou de quelque Ouvrage entier. (Du grec *epilogos* conclusion, formé d'*épi* sur ou après, et *logos* discours.)

Epiloguer, v. n. et a. (*E-pi-lo-ghé*) Trouver à redire, censurer : *Il épilogue sur tout ; épiloguer les actions d'autrui.* Il est familier. (Du grec *epilogos* épilogue ; parce qu'en épiloguant la conduite de quelqu'un, on récapitule toutes ses actions, comme dans l'épilogue on récapitule les principales matières dont on a parlé.)

Epilogueur, s. m. (*É-pi-lo-gheur*) Celui qui *épilogue*, qui aime à épiloguer. Il est familier.

Epimane, s. m. (Médecine) Insensé qui devient furieux dans ses accès de folie. (Du grec *epimanês* insensé, furieux, formé d'*epi* qui a ici une signification augmentative, et *mania* folie.)

Epimédium, s. m. (*E-pi-mé-di-ome*) Plante qui a les feuilles grandes et disposées trois à trois.

Epinards, s. m. pl. (*E-pi-nâr*) Herbage qu'on mange cuit, dont la semence est renfermée dans une capsule *épineuse*, d'où la plante a pris son nom. Dans l'usage ordinaire, il se dit au pluriel : *Des épinards*, et non pas *un épinard*. Cette plante potagère est annuelle, et à fleur apétale.

Epinards sauvages, Voy. *Bon-Henri.*

Frange à graine d'épinards, dont les grains sont en forme de graine d'épinards.

Epinceler ou **Epincer**, v. a. (*E-pin-ce-lé, cé*) Dans les Manufactures de drap, en ôter avec des *pinces* les nœuds, les pailles, etc.

Epinceleuse, s. f. (*E-pein-ce-leû-ze*) Ouvrière qui *épincelle.*

Epinceter, v. act. (*E-pein-ce-té*) T. de Fauconnerie : *Epinceter le bec et les serres de l'oiseau*, lui faire le bec et les serres.

Epincette, s. f. (*E-pin-ce-te*) Petite *pince* pour épinceler ou épincer les draps.

Epinçoir, s. m. (*É-pein-soar*) Gros marteau fendu en angle par les deux bouts, qui sert à débiter le pavé au sortir de la carrière, et à le tailler pour être mis en place.

Epine, s. f. Arbrisseau dont les pointes ont des piquans. —Le piquant même de cet arbrisseau, et d'autres arbres ou arbustes : *Il lui est entré une épine dans le pied.* —Fig. Embarras ; obstacle ; difficulté. —*Epine du dos*, la suite des vertèbres qui règne le long du dos. (Du latin *spina*, qui a les mêmes significations.)

Epine blanche, Voyez *Aubépin.* —*blanche sauvage*, Voyez *Chardon commun.* —*de bouc*, Voyez *Adragant.* —*de Christ*, Voy. *Paliure.* —*jaune*, plante des pays chauds, à fleur semi-flosculeuse, qui a le port des chardons, et dont les feuilles sont épineuses. —*noire*, Voy. *Prunellier.*

Fig. et famil. 1.° *Être sur les épines*, être embarrassé, n'être pas à son aise. —2.° *Fagot d'épines*, homme bourru et difficile. —3.° *Se tirer une épine du pied*, se débarrasser d'un souci, d'une affaire désagréable. —Proverb. *Il n'y a point de roses sans épines*, il n'y a point de plaisir sans quelque mélange de chagrin, d'ennui.

Epines, s. f. pl. T. de Chimie : Le cuivre hérissé de pointes qui reste après le ressuage et la liquation.

Epinette, s. f. (*E-pi-nè-te*) Sorte d'instrument de Musique. C'est une espèce de demi-clavecin, à une seule corde par chaque touche, dont le plan représente une harpe couchée en travers devant le joueur.

Epinette sourde ou *muette*, Voyez *Manichordion.*

Epinette ou **Sapinette du Canada**, s. f. Espèce de sapin d'où découle le baume du Canade.

Pêche à l'épinette, pêche dans laquelle on emploie des haims faits avec des *épines d'arbres.*

Epineux, **euse**, adj. (*E-pi-neù, eû-ze*) Qui a des *épines.* —Figur. 1.° En parlant des choses, plein de difficultés, d'embarras : *Question, négociation, affaire épineuse.* —2.° En parlant des personnnes, qui fait des difficultés sur-tout : *Homme, esprit épineux.* (Du latin *spinosus.*)

Epine-vinette, s. f. Arbrisseau à fleurs rosacées, à tiges pliantes et épineuses, qui produit une baie d'un beau rouge, contenant deux petits pepins oblongs et durs. (On l'appelle aussi *Vinetier* et *Berberis*, d'après son nom arabe.)

Epingare, s. m. Sorte de pièce de canon qui ne passe pas une livre de balle. *Trévoux* écrit *Epingard.*

Epingle, s. f. (*E-pein-gle*) Petit brin de fil de laiton ou de fer fort délié avec tête et pointe. (Du lat. *spinicula*, dimin. de *spinula*, dimin. de *spina* épine ; parce qu'anciennement on se servoit d'épines au lieu d'epingles.)

Epingles, au pl. Ce qu'on donne à une servante pour les services qu'elle a rendus ; ce qu'on donne à une femme quand on fait quelque traité avec le mari : *J'ai donné six livres pour les épingles de la servante et trois louis pour les épingles de Madame.* —En t. de Plombier, gouttes de soudures qui outrepercent dans le dedans des tuyaux qu'ils soudent.

Fig. et famil. 1.° *Tirer son épingle du jeu*, se retirer d'une mauvaise affaire. —2.° *Etre tiré à quatre épingles*, trop ajusté, trop affecté. —3.° *Tuer à coups d'épingles*, faire souffrir par des douleurs ou par des mortifications réitérées.

Epinglette, s. fém. (*E-pein-glè-te*) Dans l'Artillerie, sorte de petite aiguille de fer pour percer les gargousses avant de les amorcer, lorsqu'elles sont introduites dans la pièce. —En t. de Manufacture, aiguille à grosse tête qui, ainsi que les *pincettes*, sert à nettoyer les étoffes à mesure qu'on les fabrique.

Epinglier, **ière**, s. (*E-pein-glié, iè-re*) Celui ou celle qui fait ou vend des *épingles.* —Dans le rouet à filer, partie à laquelle sont attachés de petits crochets de fer ou de laiton, dans l'un desquels on fait passer le fil.

Epinicies, s. f. pl. (*E-pi-ni-cî-e*) Fêtes qu'on célébroit en actions de graces d'une victoire. (Du grec *epinikia*, fait dans la même signification d'*epi* sur, et *niké* victoire.)

Epinicion, s. m. Hymne de triomphe qu'on chantoit dans les *Epinicies.* Voy. ce mot. (Du grec *epinikion.*)

Épinière, adj. f. (*É-pi-ni-è-re*) Qui appartient à l'*épine* du dos : *La moelle épinière.*

Épiniers, s. m. pl. (*É-pi-nie*) Bois ou fourrée d'*épines* où les bêtes noires se retirent.

Épinoche, subst. m. Café de la meilleure qualité.

Épinoche, s. f. Petit poisson osseux thoracique, de la famille des Atractosomes et du genre des Gastérostées, qui a des *épines* ou aiguillons sur le dos, et une pièce osseuse entre les deux nageoires inférieures, lesquelles sont en outre armées d'un aiguillon que l'animal peut redresser à volonté.

Épinictydes, s. f. plur. (*É-pi-nik-ti-de*) Tumeurs ou pustules livides qui s'élèvent *la nuit* sur la peau. (Du grec *ipinuktides*, formé dans le même sens d'*epi* dans, et de *nux*, gen. *nuktos* nuit.)

Épipétale, adj. Se dit en Botanique, des étamines attachées sur les pétales des fleurs. (Du grec *épi* sur, et *pétalon* pétale, feuille.)

Épiphane, adj. (*É-pi-fa-ne*) Surnom donné à quelques Princes de l'Antiquité, et qui signifie *illustre*. (Du gr. *épiphanès*, formé d'*epi* sur, au-dessus, et *phainô* je parois, je brille.)

Épiphanie, s. f. (*É-pi-fa-ni-e*) Fête de la *manifestation* de *Jesus-Christ* aux Gentils et particulièrement de l'Adoration des Rois. (Du grec *epiphania*, formé d'*epi* sur, au-dessus, et de *phainô* je parois, je me montre.)

Épiphénomène, adject. (*É-pi-fé-no-mè-ne*) Se dit en Médecine, des symptômes accidentels, qui ne paroissent qu'après que la maladie est déclarée. (Du grec *epiphenomenos* qui paroît après, fait d'*epi* après, et *éphainomai* paroître.)

Épiphonème, s. m. (*É-pi-fo-nè-me*) T. de Rhétorique : Exclamation, réflexion vive ou profonde, sentence par laquelle on termine un récit intéressant. (Du grec *epiphônêma* exclamation, fait du verbe *épiphôneô* je m'écrie sur....... formé d'*epi* sur, et *phôneô* je parle.)

Épiphore, s. f. (*É-pi-fo-re*) T. de Médecine : Écoulement continuel de larmes avec rougeur et picotement. (Du grec *epiphora* violence, impétuosité, fait d'*epipherô* je lance avec force.)

Épiphragme, s. m. (*É-pi-frag-me*) T. de Botanique : Nom donné par *Hedwig* à la membrane qui recouvre le péristome de l'urne dans certaines mousses. (Du grec *periphragma* bouchon, couvercle, fait de *periphrassô* je bouche.)

Épiphyse, s. f. (*É-pi-fi-ze*) T. d'Anatom. Éminence cartilagineuse unie au corps d'un os, laquelle s'ossifie avec l'âge et prend alors le nom d'*Apophyse*. (Du grec *épiphusis*, fait d'*epiphuô* je crois dessus, lequel est formé d'*epi* sur, et *phuô* je nais.)

Épiplérose, s. f. (*É-pi-plé-ro-ze*) T. de Médecine : Réplétion excessive des artères. (Du grec *epiplêrôsis*, formé d'*epi* sur, au-delà, et *plêrôsis* réplétion, dérivé de *plêrês* plein.)

Épiplocèle, s. f. T. de Méd. Sorte de hernie causée par la chute de l'épiploon dans l'aine ou dans le scrotum. (Du gr. *épiplokêlê*, formé d'*épiploon* l'épiploon, et de *kêlê* tumeur.)

Épiploïque, adj. m. et f. (*É-pi-plo-i-ke*) Qui appartient à l'*épiploon*.

Épiploïtis, s. f. (*É-pi-plo-i-tice*) T. de Méd. Inflammation de l'*épiploon*.

Épiplomphale, s. fém. (*É-pi-plon-fa-le*) Hernie de l'ombilic, causée par la chute de l'épiploon. (Du grec *épiploon* l'épiploon, et *omphalos* le nombril.)

Épiploon, s. m. (*É-pi-plo-on*) T. d'Anat. Membrane graisseuse, fine et transparente, qui couvre une partie des intestins, sur lesquels elle flotte par devant. (Du grec *epiploon*, formé d'*épi* sur, et *pléô* je flotte.)

Épiplosarcomphale, s. f. (*É-pi-plo-sar-kon-fa-le*) Tumeur au nombril, formée de l'épiploon et d'une excroissance de chair. (Du gr. *épiploon* l'épiploon, *sarkos* génitif de *sarx* chair, et *omphalos* nombril.)

Épiploschéocèle, s. f. (*É-pi-plo-ské-o-cè-le*) Espèce de hernie, accompagnée de la chute de l'épiploon dans le scrotum. (Du gr. *epiploon* l'épiploon, *oschéon* le scrotum, et *kêlê* tumeur.)

Épique, adj. Il se dit d'un genre de Poëme où l'Auteur raconte quelque action héroïque, qu'il embellit de fictions, d'épisodes, d'événemens merveilleux : le Poëme *épique* raconte ; le Poëme *dramatique* représente. — Dans un sens plus général, on appelle *épiques*, les poëmes où l'Auteur parle lui-même, à la différence de ceux où il fait parler les autres, et qu'on nomme *dramatiques*. — On dit aussi un *Poëte épique*. (Du grec *epikos*, fait d'*épos* parole, vers, lequel est dérivé d'*épô* je dis, je parle.)

Épiscaphies, s. f. pl. (*É-pi-ska-fi-e*) T. d'Antiquité : Fêtes des barques à Rhodes. (Du grec *épi* sur, et *skaphê* barque, esquif, parce qu'on les célébroit sur des barques.)

Épiscénies, s. f. pl. (Antiquité) Fêtes des tentes à Lacédémone. (Du grec *épi* sous, et *skênê* tente ; parce qu'on les célébroit sous des tentes.)

Épiscopal, ale, adj. Qui appartient à l'*Évêque*. (Du latin *episcopalis*, fait d'*episcopus* évêque. Voy. ce mot.)

Épiscopat, s. m. (*É-pis-ko-pa*) Dignité d'*Évêque*. (Du lat. *episcopatus*.)

Épiscopaux, s. m. pl. (*É-pis-ko-pô*) Nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui tiennent pour l'*Épiscopat*.

Épiscopisant, s. m. (*É-pis-ko-pi-zan*) Qui aspire à l'*Épiscopat*. Il est familier.

Épiscopiser, v. n. (*É-pis-ko-pi-zé*) Aspirer à l'*Épiscopat*. — Prendre des airs et des manières d'*Évêque*. Il est familier.

Épisode, s. m. (*É-pi-zo-de*) Histoire incidente, action accessoire jointe vraisemblablement ou nécessairement à l'action principale d'un Poëme épique, d'une pièce de Théâtre, ou d'un Roman. (Du grec *episodion*, formé dans le même sens d'*epi* par-dessus, et *eisodios*, qui arrive, qui survient, dérivé d'*eis* dans, et *hodos* chemin, d'où vient *eisodos* entrée.) — Les *Épisodes* étoient dans les premières représentations scéniques, des récits qu'*Épigène* de

Sycione entremêla aux chœurs, et dans lesquels il n'étoit question ni de Bacchus, ni du sujet principal de la pièce.

Episodier, v. act. (*É-pi-zo-dié*) Étendre, embellir par des *épisodes*. Trev.

Episodique, adj. (*É-pi-zo-di-ke*) Qui appartient à l'*épisode*, qui sert d'*episode* : *Morceau episodique ; scene, action, personnage épisodique.* Poinsinet avoit intitulé sa comédie du Cercle, *Comedie episodique*, c'est-à-dire, *Comedie a episodes. Episodique* n'est point usité en ce sens.

Epispastique, s. et adj. (*E-pis-pas-ti-ke*) T. de Pharmacie : Médicament qui étant appliqué sur une partie du corps, y attire fortement les humeurs en dehors. (Du grec *epispastikos* qui attire, qui est propre à attirer, fait d'*epispaô* j'attire, lequel est formé d'*épi* au-dessus, et de *spaô* je tire.)

Epispastiques, s. m. pl. (Entomol.) Voyez *Vesicaus.*

Episphérie, s. f. (*E-pi-sfe-rí-e*) T. d'Anatomie. Sinuosités de la substance extérieure du cerveau. (Du grec *epi* sur, au-dessus, et *sphaira* sphère ; *qui est au-dessus de la sphere du cerveau.*)

Episser, v. a. (*E-pi-cé*) T. de Marine et de Corderie : Entrelacer une corde avec une autre, en mêlant ensemble leurs fils ou cordons.

Episso1r, s. m. (*E-pi soar*) Instrument qui sert à *episser.* —En termes de l'êche, cheville de fer avec laquelle les emballeuses de poissons écartent les osiers pour y passer les ficelles.

Epissure, s. f. T. de Marine : Entrelacement de deux bouts de corde au milieu d'un nœud.

Epistaphylin, adj. m. (*E-pi-sta-fi-lein*) Nom donne en Anatomie à deux muscles de la luette. (Du grec *épi* sur, et *staphulé* la luette ; *qui est sur la luette.*)

Epistase, s. f. (Médec.) Substance qui nage sur la surface de l'urine. (Du grec *épistasis*, fait d'*épi* sur, et *histémi* poser, placer.)

Epistate, s. m. Chez les anciens Athéniens, 1.° celui des *Prytanes* (Voy. ce mot) pour qui c'étoit le jour de gouverner. —2.° Autre Magistrat élu dans les assemblées du peuple, ou du sénat des cinq-cents, et dont le pouvoir ne duroit que pendant l'assemblée. (Du gr. *épistatés* préfet, gouverneur, fait d'*ephistemi* mettre à la tête, lequel est formé d'*épi* sur, au-dessus, et de *histémi* placer.)

Epistaxis, s. m (*E-pis-tak-cice*) T. de Méd. Saignement de nez. (Du grec *epistazô* je distille, je fais tomber goutte à goutte.)

Epistémonarque, s. m. (*É-pis-té-mo-nar-ke*) Dans l'Église Grecque, celui qui étoit préposé pour veiller sur la doctrine. (Du grec *epistémôn* savant, et *arché* autorité, commandement.)

Epistolaire, adj. (*E-pis-to-lè-re*) Qui concerne les épîtres, les lettres : *Style epistolaire, genre épistolaire.* (Du latin *epistolaris*, fait d'*epistola*, en grec *epistolé* épître, lettre.)

Epistolaires, s. m. pl. Auteurs dont les lettres ont eté recueillies.

Epistolographe, s. m. (*E-pis-to-lo-gra-fe*) Auteur d'épîtres. (Du gr. *epistolé* épître, lettre, et *graphô* j'écris.)

Epistomium, s. m. (*É-pis-to-mi-ome*) T. d'Hydrauliq. Instrument par l'application duquel l'orifice d'un vaisseau peut être fermé et rouvert ensuite à volonté, tel qu'un piston de pompe, etc. (Mot purement latin, pris du grec *epistomion* bouchon, etc. formé d'*epi* sur, et *stoma* bouche.)

Epistrophe, s. f. (*É-pi-stro-fe*) En Grammaire, figure de diction, qu'on nomme aussi *Complexion* et *Repetition.* —En Anat. la seconde vertèbre du cou, laquelle est très-mobile. (Du grec *epistrophê* conversion, circuit, retour, dérivé de *strèphô* je retourne.)

Epistyle, s. f. (*E-pis-ti-le*) T. d'Architecture : Pierre ou pièce de bois qui pose sur le chapiteau d'une colonne. On dit aussi *Architrave.* (Du grec *epistulion*, formé dans le même sens d'*épi* sur, et *stulos* colonne.)

Epitaphe, subst. f. (*É-pi-ta-fe*) Inscription que l'on met ou qui est faite pour être mise sur un tombeau. —Chez les Anciens, vers que l'on chantoit à l'honneur des morts le jour de leurs funérailles, et que l'on répétoit tous les ans à la même époque. (Du grec *epitaphion*, fait d'*epi* sur, et *taphos* tombeau.)

Epitase, s. f. (*E-pi-ta-ze*) Partie du poëme dramatique qui vient après l'exposition, et où l'action se développe. (Du gr. *epitasis* accroissement, développement, fait d'*epiteinô* j'étends, je développe.)

Epite, s. f. T. de Marine : Petite cheville de bois que l'on met dans le bout d'une autre pour la grossir.

Epithalame, s. m. (*E-pi-ta-la-me*) Petit poëme où l'on célèbre le mariage de quelqu'un; chant nuptial inventé chez les Grecs par *Stésichore*, et renouvelé chez les Latins par *Catulle.* (Du gr. *epithalamion*, fait dans le même sens, d'*epi* sur, et *thalamos* lit nuptial.)

Epithème, s. m. (*E-pi-tè-me*) T. de Pharmacie : Topique spiritueux. (Du gr. *epithêma* ce qui sert à couvrir, fait d'*epitithémi* appliquer par-dessus, lequel a pour racine *tithémi* mettre.)

Epithète, s. f. (*E-pi-tè-te*) Adjectif qui désigne quelque qualité du nom substantif auquel il est joint. Il diffère de l'adjectif proprement dit, 1.° en ce que l'*épithete* appartient proprement à la Poesie et à l'Eloquence, qui souffrent, qui exigent même une certaine abondance de paroles; au lieu que l'*adjectif* appartient à la Grammaire et à la Logique, qui veulent qu'on dise tout ce qu'il faut, et qu'on ne dise que ce qu'il faut : 2.° En ce que l'idée de l'*adjectif* est nécessaire, et sert à déterminer et compléter le sens de la proposition ; tandis que l'idée de l'*épithete* n'est souvent qu'utile, et sert seulement à l'énergie et à l'agrément du discours. La suppression de l'*adjectif* rend la phrase incomplète, ou plutôt y substitue une autre proposition; celle de l'*épithete*, en laissant la proposition entière, la dépare seulement et l'affoiblit. *Roubaud.* (Du grec *épithetos* ajouté, fait d'*épitithémi* ajouter, dont les racines sont *épi* sur, dessus, et *tithémi* mettre.)

Epithyme, subst. m. (*E-pi-ti-me*) Sorte de plante parasite, qui se trouve communément *sur le thym.* (Du grec *épi* sur, et *thumos* thym.)

Epitié, s. m. T. de Marine : Petit retranchement de planches dans un endroit du vaisseau, pour mettre les boulets.

Épitoge, s. f. Espèce de chaperon ou de capuce que les Présidens à Mortier portoient sur l'épaule dans les grandes cérémonies. —Autrefois, manteau que les Romains mettoient sur la toge. (Du grec *épi* sur, et du latin *toga* toge.)

Épitoir, s. m. (*E-pi-toar*) T. de Marine : Instrument qui sert à faire entrer une *épite* dans une cheville de bois.

Epitome, s. m. Abrégé d'un livre, et particulièrement d'une histoire. (Du grec *épitomé*, formé dans la même signification d'*épi* dans, et *temnô* je coupe.)

Epitomer, v. a. (*E-pi-to-mé*) Réduire un livre en abrégé. Il est vieux.

Epître, s. f. Lettre missive. On le dit, 1.° des lettres des Anciens ; 2.° de celles qui sont en vers : *Les Epîtres d'Horace, de Boileau, de Rousseau, etc.* —Partie de la Messe qui précède l'Evangile. (Du latin *epistola*, pris dans le même sens du grec *epistolê*, lequel dérive de *stellô* j'envoie.)

Epître dédicatoire, Voy. *Dédicatoire*.

Proverb. *Etre familier comme les epîtres de Cicéron*, extrêmement familier, par allusion aux lettres de Cicéron appelées improprement *Epîtres familieres*, de leur titre *Epistolæ ad familiares*.

Épitrite, s. m. Pied de vers grec ou latin de trois longues et une brève. (Du grec *épi* au-delà, et *tritos* troisième ; *qui a une syllabe au-delà de trois.*)

Epitrochasme, s. m. (*E-pi-tro-kas-me*) Figure de Rhétorique, qui consiste à faire de suite plusieurs questions précipitées, afin d'émouvoir ceux à qui on parle. (Du grec *epitrochasmos* course rapide, formé d'*épi* qui marque ici augmentation, et *trochazô* je cours.)

Epitrope, s. m. Chez les Chrétiens Grecs ; Juge, Arbitre qui termine leurs différends, afin de ne pas plaider devant les Magistrats Turcs. (Du grec *épitropos* tuteur, curateur.)

Epitrope, s. f. Consentement. —Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourroit nier, afin d'obtenir ce que l'on demande. (Du grec *epitropé* concession, dérivé d'*épitrepô* j'accorde, je permets.)

Epizootie, s. f. (*E-pi-zo-o-cí-e*) Maladie contagieuse qui attaque les animaux. (Du grec *epi* sur, et *zoon* animal.)

Epizootique, adject. (*E-pi-zo-o-ti-ke*) Qui tient de l'*épizootie*.

Eplaigner, verb. act. (*E-plè-gné*, mouillez *gn*) Garnir le drap et y faire venir le poil avec des chardons. L'ouvrier se nomme *Eplaigneur*, subst. m.

Eploré, ée, adject. Tout en *pleurs*. Il se dit sur-tout des femmes.

Eployé, ée, adj. (*E-ploa-ié*) T. de Blason : *Aigle éployé*, dont les ailes sont étendues.

Épluchement, s. m. (*E-plu-che-man*) Action d'*éplucher*.

Éplucher, v. act. (*E-plu-ché*) Oter ce qu'il y a de mauvais, de gâté dans les herbes, les graines, etc. —Fig. Examiner, rechercher curieusement et malignement.

s'Eplucher, v. r. Oter de la vermine : *Les gueux s'epluchent au soleil.* —*Cet oiseau s'épluche*, nettoie ses plumes avec son bec. (De l'espagnol *espulgar*, qui signifie au propre, épouiller ou épucer, et figurément, éplucher, fait du latin barbare *expulicare*, forgé de la part. extract. *ex*, et de *pulex*, *pulicis* puce.)

Eplucheur, euse, subst. Celui, celle qui *épluche*, au propre et au figuré.

Epluchoir, s. m. (*E-plu-choar*) T. de Vannier : Petit couteau pour *éplucher* la besogne.

Epluchures, s. f. pl. Ordures ou choses inutiles ôtées de quelque chose.

Epode, s. f. Terme de Poésie : C'est la troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et epode. (Du grec *epôdé*, fait dans la même signification d'*épi* au-dessus, après, et *ôde* chant ; *chant au-dessus* ou *a la suite de la strophe et de l'antistrophe.*) —*Les epodes d'Horace*, le dernier livre de ses poesies lyriques.

Epointé, ée, part. p. et adj. Voy. *Epointer*. —*Cheval epointé* (Manège) Voyez *Ehanché*. —*Chien epointé* (Chasse), qui a les os de la cuisse rompus.

Epointer, v. a. (*E-pocin-té*) Oter la *pointe* à quelque instrument.

Epointiller, v. a. (*E-poein ti-glié*; mouill. les *ll*) T. de Fondeur. Oter avec des pinces les ordures qui se sont introduites dans un drap, lorsqu'on l'ourdissoit.

Epointure, s. f. (*E-poein-tu-re*) Mal qui arrive aux chiens quand l'os de la hanche a reçu quelque effort.

Epois, s. m. pl. (*E-poa*) Terme de Vénerie. Cors que l'on voit au sommet de la tête du cerf : il y a des épois de *coronure*, de *palmure*, de *trochure* et d'*enfourchure*.

Épomis ou Épomide, s. f. T. d'Anat. Partie superieure de l'épaule qui va jusqu'au cou. —Autrefois chaperon, scapulaire. (Du grec *épômis*, formé dans le même sens, d'*epi* sur, et *ômos* épaule.)

Éponge, s. f. Substance marine aride et poreuse, dont on se sert pour nettoyer et laver certaines choses. Elle est produite par un polype. (Du lat. *spongia*, fait avec la même signification, du gr. *spoggia* en attique, et *spoggos*.) —En t. de Vénerie, talon du cerf. —Tumeur située à la tête du coude du cheval. —Extrémité de chaque branche d'un fer de cheval. —En t. de Plombier, planche portative pour diminuer la largeur des tables qu'on coule.

Passer l'eponge sur un écrit, sur un tableau, l'effacer. —Fig. 1.° *Passer l'éponge sur une action*, l'oublier, n'en parler plus. —2.° *Presser l'éponge*, obliger à restitution ceux qui ont pris les deniers d'autrui.

Éponger, v. a. (*E-pon-jé*) Nettoyer avec l'*éponge*.

Épongier, s. m. (*E-pon-jié*) Dans *La Fontaine*, chargé d'*éponges*.

Épontilles ou Pontilles, s. f. pl. (Mouillez les *ll*) T. de Marine : Pièces de bois qui soutiennent les *ponts*, etc.

Épontiller, v. a. (*E-pon-ti-glié*, mouillez les *ll*) Terme de Marine. Garnir un bâtiment d'*épontilles*.

Eponyme, s. m. Chez les Athéniens, titre du premier des Archontes, par le nom duquel l'année étoit designée. (Du grec *epónumos*, fait d'*épi* sur, et *onuma* nom; *surnom*.)

Epopée, s. f. T. de Poésie : Genre du poëme épique. (Du grec *epopoiïa*, formé d'*epos* parole, vers, dont la racine est *epô* je dis, je raconte, et de *poieô* je fais.)

Epopte, s. m. (Antiq.) Aspirant préparé par des épreuves à être initié à des mystères secrets. (Du grec *epoptés*, fait d'*époptomai* ou *épioptomai* regarder, examiner, fixer les yeux sur....dont les racines sont *épi* sur, et *optomai* regarder, voir.)

Époque, s. f. (*E-po-ke*) Point fixe dans l'histoire, d'où l'on commence les années. (Du grec *epoché* action d'arrêter, de retenir, fait de *epechô* j'arrête et je m'arrête; parce que, dit *Beauzee*, les *époques* sont comme des lieux de repos où l'on s'arrête, pour considérer de là ce qui suit et ce qui a précédé.) —Famil. *Brouiller les époques*, confondre les dates.

Époque ou *Ère chrétienne*, Voy. *Ère*. —*de la correction Grégorienne*, temps auquel le calendrier fut réformé par ordre du Pape Grégoire XIII. Cette *époque*, qui date de l'année 1582, a donné lieu à la distinction du *vieux* et du *nouveau style*. Voy. ces mots. —*de Mahomet*, temps de la fuite de Mahomet de la Mecque à Médine. Elle tombe à l'année 621 de l'Ère chrétienne. On l'appelle aussi *Ère de l'Hégire*, *Ère* ou *Époque des Turcs*. —*de Nabonassar*, *Ère de Nabonassar* ou *des Babyloniens*; Voy. au mot *Nabonassar*. —*des Olympiades*, *Ère des Olympiades*, *Ère Grecque*, temps de l'institution des jeux Olympiques, l'an 3938 de la Période Julienne, 776 ans avant J. C. C'est de cette *époque* que les Grecs commençoient à compter leurs années. —*Dioclétienne*, *Ère des Martyrs*, *Ère des persécutions*, commencement du règne de *Dioclétien*, le 17 Septembre de l'année 4997 de la Période Julienne, 283 ans après J. C. Les premiers Chrétiens commençoient à compter leurs *époques* de cette année, dont les Maures se servent encore aujourd'hui. —*Julienne*, temps de la correction du calendrier Romain sous *Jules-César*, l'an 4668 de la Période Julienne, 46 ans avant la naissance de J. C.

Époque ou *racine des moyens mouvemens d'une planète* (Astronomie), le lieu moyen de cette planète, déterminé pour quelque instant marqué.

Epotides, s. f. pl. (Antiq.) Deux poutres fixées à la proue des vaisseaux, aux deux côtés de l'éperon.

Epoudrer, v. a. (*E-pou-dre*) Oter la *poudre* ou la poussière de dessus quelque chose.

s'Epouffer, v. réfl. (*E-pou-fe*) S'enfuir secrètement. Il est populaire.

Epouiller, v. act. (*E-pou-glié*, mouillez les *ll*) Oter les *poux*.

Epoulle, s. f. (*E-pou-le*) T. de Manufacture : Fil de la trame d'une étoffe dévidée sur un petit tuyau de roseau, nommé *Epoullin*.

Epoulleur, s. m. (*E-pou-leur*) Ouvrier qui a soin de charger les *époullins*.

Epoullin *ou* Epolet, s. m. (*E-pou-lein*, *é-po-lè*) Petit roseau sur lequel on dévide de la trame. —Chez les Gaziers, petite navette pour faire le broché de leur gaze.

Epoumonner, v. a. (*É-pou-mo-né*) Fatiguer les *poumons*.

s'Epoumonner, v. réc. Se fatiguer les *poumons*.

Epousailles, s. f. pl. (*É-pou-zâ-glie*, en mouillant les *ll*) La célébration du mariage. (Du lat. *sponsalia*, qui a la même significat.)

Epouse, s. f. (*E-pou-ze*) Celle qui a *épousé* un homme. Voy. *Époux*. (Du lat. *sponsa*.)

Epousée, s. f. (*E-pou-zé-e*) Celle qu'un homme vient d'*épouser* ou va *épouser*.

Epouser, v. act. (*E-pou-zé*) Prendre pour femme ou pour mari en face d'Eglise. (Du latin *sponsare*, qui signifioit proprement *fiancer*.) —Au fig. prendre les intérêts ou le parti de quelqu'un; s'attacher par choix et particulièrement à...

s'Epouser, v. réc. Se prendre réciproquement en mariage.

Epouseur, subst. m. (*E-pou-zeur*) Celui qui est connu pour avoir envie de se marier. Il est familier.

Epousseter, v. a. (*E-pou-ce-té*) Secouer la *poussière*, l'ôter avec quelque instrument. (Suivant *Ménage*, du latin *expulsare*, fait de la prépos. *ex* de, hors, et de *pulsare* battre, chasser; *chasser la poussière hors*, *en battant*, etc.) —Fig. et famil. Battre.

Epoussette, s. f. (*E-pou-cè-te*) Brosse ou vergette qui sert à nettoyer les habits. Il vieillit.

Epouti, s. m. Petite ordure dans les ouvrages de laine et sur-tout dans les draps.

Epoutier, v. a. (*E-pou-ti-é*) Oter les *époutis*, les menues ordures qui se trouvent dans les draps.

Epoutieuse, subst. f. Ouvrière qui nettoie les draps.

Epouvantable, adj. Qui cause de l'*épouvante*. —Par exagération, étonnant; incroyable; étrange; excessif.

Epouvantablement, adv. (*É-pou-van-table-man*) D'une manière *épouvantable*; excessivement.

Epouvantail, s. m. (*E-pou-van-ta-glie*, mouillez l'*l* finale. Il fait au pl. *épouvantails*, et non pas *épouvantaux*.) Haillon qu'on met au bout d'un bâton dans les champs, etc. pour *épouvanter* les oiseaux.

Proverb. *Epouvantail de chenevière*; personne laide à faire peur. —Chose qui fait peur, sans pouvoir faire de mal.

Epouvante, s. f. et autrefois Epouvantement, s. m. Terreur causée par quelque accident imprévu.

Épouvanté, ée, part. p. et adj. Voy. *Epouvanter*. Voyez aussi *Alarmé*.

Epouvanter, v. act. (*E-pou-van-té*) Causer de l'*épouvante*. (Du lat. barbare *expaventare*, pour *expavefacere*, d'où les Italiens ont fait dans la même signification *spaventare*, et les Espagnols, *espantar*.)

s'Épouvanter, v. réc. Prendre l'*épouvante*.

Époux, s. m. (*E-poû*) Celui qui a *épousé* une femme. Ce mot et celui d'*épouse* ne se disent guère que des gens nouvellement mariés

ou dans le style relevé. V. *Mari.* —*Les époux*, le mari et la femme. (Du latin *sponsus*, qui a la même signification.)

EPREINDRE, v. a. Faire sortir quelque suc ou jus en pressant. (Du latin *exprimere*, fait dans le même sens, de la particule extractive *ex*, et de *premere* presser.)

ÉPREINTE, s. f. Douleur causée par une matière âcre qui donne de fausses envies d'aller à la selle. —En termes de Chasse, fiente de loutre, etc.

s'EPRENDRE, v. a. (*É-pran-dre*) Se laisser surprendre par une passion. Il n'est d'usage qu'au participe et aux temps composés. *Il est épris* ou *il s'est épris pour cette femme.* (Du mot *prendre.*)

EPREUVE, s. f. Essai; expérience. Voyez ces deux mots. *Cette cuirasse est à l'épreuve du mousquet*, le mousquet ne la perce point. *Ce chapeau est à l'épreuve de la pluie. Il est à l'épreuve de l'argent, de tout*; l'argent, rien ne sauroit le corrompre. —Anciennement, manière de juger et de décider de la vérité ou de la fausseté d'une accusation en matière criminelle: *Epreuve de l'eau, du feu, etc.* (Du latin *proba* ou *probatio* essai, fait de *probare* essayer, éprouver.) —Dans l'Imprimerie, première impression d'une feuille qui n'a point encore été corrigée. On distingue les *épreuves* par première, seconde et troisième. Celle-ci se nomme *la tierce.* —En parlant d'une estampe, chaque copie qu'on tire d'une planche gravée.

EPRIS, ISE, part. p. d'*Eprendre*, et adj. (*E-pri, pri-ze*) Passionné pour.... *Racine* a dit (Andromaque): *Tu sais de quel courroux mon cœur alors épris.* On dit *épris d'amour*, mais non pas *de courroux.*

ÉPROUVER, verb. a. (*E-prou-vé*) Essayer: *Éprouver une arme à feu, un canon.* —Expérimenter; faire l'expérience de... connoître par expérience: *Il a éprouvé l'une et l'autre fortune.* (Du latin *probare*, dont la signification est la même.) —*Voltaire* a dit, dans *la Mort de César*:

> ....Puisse ce fils éprouver pour ton père,
> L'amitié qu'en mourant te conservoit sa mère.

L'emploi d'*éprouver* pour *sentir*, quoique devenu assez commun, est fort vicieux: on *éprouve l'amitié de quelqu'un*, en la mettant à l'*épreuve*; on ne l'*éprouve pas pour quelqu'un.*

ÉPROUVETTE, s. f. (*E prou-vè-te*) Sonde de Chirurgien. —Machine pour *éprouver* la poudre. —Cuiller de fer dans laquelle on fond l'étain pour en connoître la qualité. —Petite chaîne avec laquelle les Commis aux Aides connoissoient la hauteur d'une liqueur. —Dans la machine pneumatique, deux petits récipiens réunis par un robinet, et au moyen desquels on *éprouve* si la machine est en bon état.

EPTACORDE, s. m. Lyre à *sept cordes.* —C'étoit aussi chez les Grecs, un système de Musique formé de *sept tons.* (Du grec *hepta* sept, et *chordê* corde.) *Heptacorde* seroit plus conforme à l'étymologie.

EPTAGONE, s. m. T. de Géométrie: Figure qui a *sept angles* et *sept côtés.* —Place fortifiée qui a *sept bastions.* (Du grec *hepta* sept, et *gônia* angle.) Il vaudroit mieux écrire *heptagone.*

EPTAPHONE, s. m. (*Ep-ta-fo-ne*) Echo près d'un portique de la ville d'Olimpie, qui répétoit la voix *sept* fois de suite. (Du grec *hepta* sept, et *phônê* voix, son.)

EPUCER, v. act. (*E-pu-ce*) Oter, chasser les *puces.*

EPUISABLE, adj. (*É-pui-za-ble*) Qui peut être *épuisé.* Il est peu usité.

EPUISEMENT, s. m. (*É-pui-ze-man*) État de ce qui est *épuisé*: *Le travail et les veilles l'ont jeté dans un grand épuisement; l'épuisement des finances, etc.*

EPUISER, v. a. (*É-pui-zé*) Tarir, mettre à sec: *Epuiser un puit, une citerne*; et figur. *épuiser le trésor public; les debauches ont épuisé ses forces.* —Au fig. ne rien oublier: *Il a épuisé la matiere.* (De la particule extractive *é* et du verbe *puiser*, fait de *puits*, en latin *puteus*; *tirer hors du puits toute l'eau qu'il contenoit.*)

Figur. *Epuiser la bourse de ses amis*, leur emprunter jusqu'à les incommoder. —*un pays d'hommes et d'argent*, en tirer trop d'hommes et trop d'argent.

EPUISETTE, s. f. (*E-pui-zè-te*) Petits rets ou filets pour prendre les serins dans une volière.

EPULIE, s. f. T. de Chirurgie: Excroissance de chair aux gencives des dents molaires. On dit aussi *épulide.* (Du grec *épi* sur, et *oulon* gencive.)

EPULONS, s. m. pl. Prêtres qui présidoient à Rome aux festins des Dieux, qui veilloient au bon ordre des sacrifices. (Du latin *epulones*, fait dans le même sens, d'*epulum* repas public dans les sacrifices solennels, etc.) —En badinant, convive.

EPULOTIQUE, adj. (*É-pu-lo-ti-ke*) Terme de Pharmacie, qui se dit des médicamens propres à cicatriser les plaies. Il est aussi substantif. (Du grec *épouldtikos*, fait d'*épouloô* je cicatrice, dont les racines sont *épi* sur, et *oulê* cicatrice.)

EPURATION, s. f. (*É-pu-ra-cion*, en vers *ci-on*) Action d'*épurer.* Mot nouveau qui a été sur-tout employé figurément pour signifier la destitution prononcée par une autorité supérieure contre quelques membres d'une Administration subordonnée, ou le renvoi fait par une société de ceux de ses membres dont elle ne jugeoit pas les principes conformes aux siens.

EPURE, subst. f. Terme d'Architecture: Le dessin d'une pièce de trait tracé sur un mur, sur un plancher, etc. de la grandeur dont elle doit être exécutée, et sur lequel l'Appareilleur prend les mesures nécessaires pour la coupe des pierres, etc.

EPURER, v. a. (*E-pu-ré*) Rendre *pur* ou *plus pur.* Il est plus usité au figuré qu'au propre.

Epurer la Langue, la rendre plus pure et plus polie. —*le goût*, le rendre plus sûr, plus délicat. —*un Auteur*, retrancher de ses ouvrages ce qu'il peut y avoir d'obscène et de trop libre. —*le Theatre*, en bannir les pièces licencieuses. —*un Corps, une Société*, en

destituer ou renvoyer quelques membres. Voy. *Epuration.* Dans cette dernière acception, c'est un mot nouveau.

S'ÉPURER, v. pr. Devenir plus pur. —Fig. Se perfectionner. —*Des sentimens épurés*, nobles et détachés de tout intérêt.

ÉPURGE ou CATAPUCE ORDINAIRE, s. f. Plante indigène et bisannuelle, du genre des Tithymales, dont la racine est purgative, hydragogue et émétique. (De la faculté qu'elle a de purger : *ab expurgandi facultate.* Ce sont les paroles de *Saumaise.*)

ÉQUANT, s. m. (*E kouan*) Dans l'ancienne Astronomie, cercle placé de manière que le mouvement d'une planète fût uniforme autour du centre de ce cercle. (Du latin *æquans*, part. act. d'*æquare* égaler.)

ÉQUARRIR, v. a. (*E kâ-rir*, *r* forte) Tailler à angles droits, tels que sont ceux d'un *carré.*

ÉQUARRISSAGE, s. m. (*E-kâ-ri-sa-je*, *r* forte) État de ce qui est *équarri.*—La peine et la dépense d'*équarrir.*

ÉQUARRISSEMENT, s. m. (*E-kâ-ri-ce-man*, *r* forte) Action d'*équarrir.*

ÉQUARRISSOIR, subst. m. (*E-kâ-ri-soar*, première *r* forte) Petite verge de fer *carrée* qui sert à percer des trous dans le cuivre ou dans l'acier.

ÉQUATEUR, subst. m. (*E-koua-teur*) Un des grands cercles de la Sphère, autour duquel se fait le mouvement diurne, qui est également distant des deux pôles, et qui en conséquence partage le globe en deux parties *égales*, l'une méridionale, l'autre septentrionale. (Du latin *æquator*, fait dans le même sens, d'*æquare* égaler, rendre égal.) — Les planètes qui tournent sur leur axe comme la terre, ont de même qu'elle, leur *équateur* et leurs pôles.

Hauteur de l'équateur, arc d'un cercle vertical, compris entre l'*Equateur* et l'horizon d'un lieu. Cette hauteur, toujours égale à la distance du pôle au zénith, est le complément de la hauteur du pôle ou de la latitude. —*Temps de l'Equateur* ou *temps du premier mobile*, celui qui se compte à raison de 15 degrés par heure.

ÉQUATION, s. f. (*E-koua-cion*) En t. d'Astronomie, la manière de réduire les mouvemens inégaux du Soleil à un temps et un mouvement égal et moyen. —En termes d'Algèbre, double expression d'une même quantité présentée sous deux dénominations ou formes différentes.

Equation simple ou *du premier degré*, celle dans laquelle l'inconnue ne monte qu'à la première puissance. —*Equation carrée* ou *du second degré*, celle où l'inconnue est élevée à la seconde puissance.— *Equation cubique* ou *du troisième degré*, celle où l'inconnue est élevée à la troisième puissance. —En général, une *équation* est d'autant de degrés, qu'il y a d'unités dans l'exposant de la plus haute puissance à laquelle l'inconnue y est élevée.

Membres d'une équation, les deux quantités séparées par le signe = ou ⪤. —*Termes d'une équation*, les différentes quantités ou parties dont chaque membre de l'*équation* est composé, et qui sont jointes entr'elles par les signes + et —.

Racine d'une équation, la valeur de la quantité inconnue de l'*équation.*

Equation du temps (Astron.), différence entre le temps vrai ou apparent, et le temps moyen ou uniforme ; c'est-à-dire la réduction du temps inégal indiqué par le soleil, à un temps égal marqué par une pendule bien réglée. —*de l'horloge*, différence entre l'heure du temps moyen marquée par une horloge bien réglée, et l'heure du temps vrai indiquée par un cadran solaire bien exact. —*de l'orbite*, *Equation du centre*, *Prostaphérèse*; différence entre le mouvement inégal d'une planète dans son orbite, et le mouvement moyen, égal et uniforme qu'on lui suppose pour calculer son lieu vrai. — *des hauteurs correspondantes*, Voy. *Hauteurs.* —*séculaire*, équation qui augmente continuellement avec le temps, et proprement, la quantité dont une planète, au bout de quelques siècles, est plus ou moins avancée qu'elle ne le seroit, si ses révolutions avoient été toujours de la même durée.

Equation lunaire ou *proemptose*, *Equation solaire* ou *métemptose* ; le changement d'un jour qui se fait dans l'épacte, pour accorder avec le Ciel les nouvelles lunes et les années.

Equations physique et optique, dans l'ancienne Astronomie, deux parties de l'inégalité d'une planète, dont l'une considérée au centre de l'excentrique, avoit lieu par rapport au centre de l'équant, et l'autre par rapport au mouvement vrai.

ÉQUATORIAL, s. m. (*E-koua-to-ri-al*) Instrument d'Astronomie, destiné entr'autres usages, à mesurer l'ascension droite et la déclinaison, par le moyen de deux cercles qui représentent l'Equateur et le cercle de déclinaison.

ÉQUERRE, s. f. (*E-kè-re*, *r* forte) Instrument qui sert à tracer et à mesurer des angles droits, à *équarrir*, etc. (Du latin *quadra* sous-entendu *norma* règle carrée, dont on a fait *exquadra*, et ensuite notre mot *équerre.*) —En Astron. constellation méridionale introduite par *La Caille* sous le nom latin de *norma*, et qui est jointe avec la *Règle* et le *Triangle austral*, en forme de niveau.

Equerre d'Arpenteur, cercle de cuivre divisé en quatre parties égales par deux lignes qui se coupent à angles droits au centre. Aux quatre extrémités de ces lignes sont quatre pinnules élevées et fendues perpendiculairement, avec des trous au-dessous de chaque fente.—*Fausse équerre* (Menuiserie, etc.) espèce d'*équerre* ou plutôt d'angle dont un des côtés est mobile au sommet, en sorte qu'on peut lui donner le degré d'ouverture que l'on veut.

ÉQUERRES, pl. (Hydrauliq.) Coudes qu'on fait à une conduite. —Grosses plate-bandes de fer dont on garnit les angles des réservoirs de plomb élevés en l'air, pour soutenir la poussée et l'écartement des côtés.

ÉQUESTRE, adj. (*E-kues-tre*, l'*u* se prononce) De Chevalier : *L'Ordre équestre*, l'Ordre des Chevaliers Romains. —La Noblesse du second rang en Pologne. —*Statue* ou *figure équestre*,

représentant une personne à cheval. (Du latin *equestris*, fait dans la même signification, d'*equus* cheval.)

Équiangle, adj. m. et f. (*É-kui-an-gle*, et non pas *E-ki-an-gle*) Terme de Géométrie, qui se dit 1.° des figures dont les angles sont égaux : *Triangle équiangle.* —2.° Plus souvent et plus proprement, d'une figure qui a ses angles égaux à ceux d'une autre: *Ces triangles sont équiangles entr'eux.* (Du latin *æquiangulus*, fait d'*æquus* égal, et *angulus* angle.)

Équicrural, adj. (*E-kui-kru-ral*) T. de Géom. Qui a deux côtés égaux : *Triangle équicrural.* On dit plus souvent et mieux, *triangle isocèle*, et si les trois côtés sont égaux, *triangle équilatéral.* (Du latin *æquicrurius*, fait avec la même acception, d'*æquus* égal, et *crus*, *cruris* jambe, côte.)

Équidifférent, ente, adj. (Arith.) Trois quantités sont *continuement équidifférentes*, lorsqu'il y a la même différence entre la première et la seconde, qu'entre la seconde et la troisième. —Quatre quantités sont *discrètement équidifférentes*, lorsque la différence de la première à la seconde est la même que celle de la troisième à la quatrième. (Du latin *æque* également, et *differens* différent.)

Équidistant, ante, adj. (*E-kui-dis-tan*) *Des lignes équidistantes*, également éloignées les unes des autres. (Du latin *æquidistans*, fait dans la même signification, d'*æque* également, et *distans* distant, éloigné.)

Équiers, subst. m. pl. (*É-kiér*) Espèces d'anneaux de fer dans lesquels passent les sommiers aux deux bouts de la scie des Scieurs de long.

Équilatéral, ale, adj. (*E-kui-la-té-ral*) Qui a tous ses côtés égaux. (Du latin *æquilateralis*, formé d'*æquus* égal, et *latus* côté.)

Équilatère, adj. m. et f. (*E-kui-la-tè-re*) T. de Géom. Qui a les côtés égaux : *Triangle, polygone equilatère.* On dit plus souvent *Equilatéral.*

Hyperbole équilatère, celle dans laquelle les axes conjugués sont égaux.

Équilboquet, s. m. (*É-kil-bo-kè*) Chez les Charpentiers et les Menuisiers, petit instrument de bois qui sert à vérifier le calibre des mortaises.

Équilibre, s. m. (*E-ki-li-bre*) État des choses qui étant pesées, sont d'un poids si égal, qu'elles n'emportent la balance d'aucun côté. Voy. *Equipondérance.* —En Mécanique, égalité exacte de force entre deux corps qui agissent l'un contre l'autre. (Du latin *æquilibrium*, fait d'*æquus* égal, et *libra* balance.) —On dit fig. *Mettre, tenir dans l'équilibre*, dans l'égalité. —*Faire équilibre*, rendre les choses égales.

Équimultiple, adj. m. et f. (*E-kui-mul-ti-ple*) Se dit en Arith. et en Géom. 1.° des grandeurs multipliées également, c'est-à-dire par des quantités ou des multiplicateurs égaux. —2.° Des nombres qui contiennent leurs sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. (Du latin *æquè* également, et *multiplicare* multiplier.)

Équinoxes, s. m. (*E-ki-nok-ce*) On appelle ainsi, 1.° les deux temps de l'année où le soleil passant par l'équateur et par un des points *équinoxiaux*, la durée de la nuit est égale à celle du jour; ce qui arrive chez nous le 21 Mars et vers le 23 Septembre. 2.° Les points où l'Écliptique coupe l'Équateur : *Passage de l'Équinoxe au Méridien ; distance de l'Équinoxe au Soleil.* Dans cette seconde acception, on dit plus souvent et mieux *Point équinoxial.* (Du latin *æquinoctium*, fait d'*æquus* egal, et *nox*, *noctis* nuit.)

Équinoxial, s. m. (*E-ki-nok-ci-al*) Terme d'Astronomie. La même chose que l'Équateur; parce que c'est lors du passage du soleil par l'Équateur qu'arrivent les *equinoxes.* —Selon quelques-uns, le grand cercle immobile de la sphère, sous lequel l'Équateur de la terre se meut dans son mouvement journalier. (Du latin *æquinoctialis*, sous-entendu *circulus.*)

Équinoxial, ale, adj. (*É-ki-nok-ci-al*) Qui appartient à l'*équinoxe.* (Du latin *æquinoctialis*, qui a les mêmes racines qu'*æquinoctium.* Voy. *Equinoxe.*)

Ligne équinoxiale, Voy. *Equinoxial*, s. m. dans ses deux acceptions. —*Points équinoxiaux*, les deux points de la sphère, dans lesquels l'Équateur et l'Écliptique se coupent l'un l'autre. —*Cadran équinoxial*, celui dont le plan est parallèle à l'Équateur. —*Orient, Occident équinoxial*, le point où l'horizon d'un lieu est coupé par l'Équateur vers l'Orient ou vers l'Occident. Ce sont les vrais points d'Orient et d'Occident : ils forment le Levant et le Couchant, au temps des équinoxes. —*Plantes équinoxiales*, suivant *Linné*, celles dont les fleurs s'ouvrent à une heure déterminée, et se ferment également à une époque fixe. —*France équinoxiale*, pays appartenans à la France, et qui se trouvent sous l'Équinoxial, ou fort près de ce grand cercle, comme l'île de Cayenne, la Guyane, etc.

Équipage, subst. m. (*E-ki-pa-je*) Train, suite, etc. *Équipage de guerre, de chasse*, etc. *Les équipages de l'armée.* —Carrosse et chevaux : *Il a un équipage.* Proverb. *L'équipage de Jean de Paris*, un équipage magnifique; *un équipage de Bohême*, tout délabré. —En termes de Marine, les Soldats et les Matelots d'un vaisseau. (De l'allemand *schiff* navire. *Ménage.*) —En termes d'Optique, assemblage des oculaires qu'on applique à une lunette ou à un télescope. —Dans les fabriques de soie, assemblage indépendant de la charpente d'un métier, mais nécessaire à son jeu, et comprenant les lisses, cordes, etc. qui y sont employées. En ce sens, on dit aussi *Harnois.*

Équipage d'une pompe (Hydraul.), les corps, les pistons, les fourches, les tringles et les moises qui les attachent à des châssis à coulisses.

Proverb. *Être en bon* ou *en mauvais équipage*, bien ou mal vêtu. —*Cet homme est en mauvais* ou *en triste* ou *en pauvre équipage*; sa santé, ses affaires sont en mauvais état.

Équipe, s. f. (*E-ki-pe*) Nombre de bateaux appartenans à un même Voiturier. *Trév.* On le dit sur-tout de ces sortes de flotilles, composées de sapinières qui, par l'Allier, la Loire

et le canal de Briare, transportent de l'Auvergne à Paris, du vin, de la houille, etc.

Équipé, ée, part. p. et adj. Voyez *Equiper*. —Se dit, en t. de Blason, d'un homme à cheval, armé de toutes pièces, qui est souvent un meuble de l'écu.

Équipée, s. f. (*É-ki-pé-e*) Action, entreprise, démarche indiscrète, téméraire et qui réussit mal.

Équipement, s. m. (*E-ki-pe-man*) Action d'*équiper* une flotte, un vaisseau, etc.

Équiper, v. a. (*É-ki-pé*) Pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires : *Equiper un cavalier.* —Il se dit aussi d'une flotte, d'un vaisseau, etc.

s'Equiper, v. réc Se pourvoir des choses nécessaires. —Fam. Se parer.

Équipet, s. m. (*E-ki-pe*) Terme de Marine. Petit compartiment de planches dans un vaisseau, pour y conserver de petits objets qui pourroient tomber au roulis.

Équipollé, adj. m. (*E-ki-pol-lé*) Se dit en termes de Blason, de neuf carrés mis en forme d'échiquier.

Equipollence, s. f. (*E-ki-pol-lan-ce*, prononcez les deux *ll*) Egalité de valeur. Il ne se dit guère qu'en Logique : *Equipollence des propositions.* (Du latin *æquipollentia*, formé d'*æquus* égal, et *pollentia* puissance, force, capacité.)

Équipollent, ente, adj. (*É-ki-pol-lan*) Qui vaut autant que... *Cette raison est équipollente à la vôtre.* On dit aussi substantiv. *Je lui ai donné l'équipollent.* (Du latin *æquipollent.*)

A l'Équipollent, adv. A proportion.

Équipoller, v. act. et n. (*E-ki-pol-lé*) Être de pareil prix; valoir autant. Ces termes sont sur-tout d'usage en style de Pratique et de Commerce. (Du lat. *æquipollere*, formé d'*æque* également, et *pollere* pouvoir.)

Équipondérance, s. f. (*E-ki-pon-dé-rance*) T. de Physique. Égalité de pesanteur, et plus exactement, égalité de tendance de deux ou plusieurs corps vers un centre commun. Elle diffère d'*équilibre*, en ce que celui-ci résulte d'une égalité de forces qui agissent en sens contraires, et que l'*équipondérance* vient de l'égalité de la gravitation des corps comparés. (Du latin *æquipondium*, fait d'*æquè* egalement, et *ponderare* peser.)

Équisonnance, s. f. (Musiq.) Consonnances de l'octave et de la double octave; consonnances qui font antiphonie. (Du latin *æquè* également, et *sonare* sonner.)

Equitable, adj. (*E-ki-ta-ble*) En parlant des choses, conforme à l'*équité* : *Jugement équitable.* —En parlant des personnes, qui a de l'*équité* : *Homme, Juge équitable.*

Equitablement, adv. (*E-ki-ta-ble-man*) Avec *équité.*

Equitation, s. f. (*E-kui-ta-cion*) L'art de monter à cheval. (Du latin *equitatio*, fait dans le même sens, d'*equus* cheval.)

Équité, s. f. (*É-ki-té*) Justice; droiture. Voy. *Justice.*—Justice exercée, non pas selon la rigueur de la loi, mais avec un adoucissement convenable. (Du latin *æquitas*, fait dans le même sens, d'*æquus* plain, uni, égal, équitable, lequel vient d'*æquor* eau, à cause du niveau dont l'eau est le modèle.)

Équivalemment, adv. (*É-ki-va-la-man*) D'une manière *équivalente.* Trév.

Équivalence, s. f. (*E-ki-va-lan-ce*) Valeur égale; *égalité de valeur.* Trév.

Équivalent, ente, adj. (*E-ki-va-lan*) Qui *équivaut.* —On dit aussi substantiv. *Offrir un équivalent, des équivalens; c'est l'équivalent de...*

Équivaloir, v. n. sur *Valoir* (*E-ki-va-loar*) Être de même prix, de même *valeur.* Il est peu usité à l'infinitif. (Du latin *æquivalere*, formé dans la même signification, d'*æque* également, et *valere* valoir.)

Équivalves, adj. pl. (Hist. nat.) *Coquilles équivalves*, dont les *valves* sont *égales.*

Équivoque, s. f. (*E-ki-vo-ke*) Mot, expression à double sens. —Mot dit ou entendu au lieu d'un autre. Ce mot étoit autrefois des deux genres.

> Du langage françois bisarre hermaphrodite,
> De quel genre te faire, Équivoque maudite,
> Ou maudit.... *Boileau*, sat. XII.

(Du latin *æquivocum*, fait d'*æquus* égal, et *vox* voix, mot.)

Équivoque, adj. m. et fém. Qui a un double sens : *Discours, expression équivoque.* —Qui peut s'interpréter, s'expliquer de deux manières : *Action, démarche, réputation équivoque.*

Équivoquer, v. neut. (*E-ki-vo-ké*) User d'*équivoque*; parler à double sens. (Du latin *æquivocare.*)

s'Équivoquer, v. réc. Dire un mot pour un autre. Il est familier.

Erable blanc, Erable de montagne, Sycomore, s. m. Grand et bel arbre des forêts d'Europe à fleur rosacée. On en tire, sous la forme d'une liqueur limpide, un suc dont le résidu prend le nom de *sucre d'érable*, et a les mêmes qualités que le sucre de canne. Les feuilles fournissent en petits grumeaux blancs, un suc extravasé, connu sous le nom de *manne d'érable.* On appelle *broussin d'érable* une excroissance ligneuse qui se forme sur le bois de cet arbre.

Eradicatif, ive, adj. T. de Méd. *Remède éradicatif*, qui emporte la maladie et toutes ses causes.

Eradication, subst. f. (*É-ra-di-ka-cion*) Action d'arracher une chose par la racine. (Du latin *eradicatio*, fait dans la même signification, d'*eradicare*, lequel est formé de la particule extractive *e* et de *radix*, *radicis* racine; *arracher les racines.*)

Érafler, v. a. (*É-ra-flé*) Déchirer légèrement la peau avec quelque chose d'aigu.

Éraflure, s. f. Légère écorchure de la peau.

Éraillé, ée, part. p. et adj. Voy. *Erailler.* —*Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil.

Éraillement, s. m. (*É-râ-glie-man*, mouill. les *ll*) Renversement de la paupière inférieure.

Érailler, v. a. (*É-râ-glié*) Tirer une étoffe avec effort, en sorte que les fils se relâchent.

(Du latin *eradere*, qui signifie proprement râcler, râtisser.)

Éraillure, s. f. Chose éraillée.

Érater, v. a. (*É-ra-té*) Oter *la rate.*

Érato, s. f. Muse qui préside aux chansons d'amour. (Du grec *eratos* aimable, dérivé d'*éraô* j'aime.)

Erbâbe, s. m. (Musique) Sorte de violon arabe à une seule corde. C'est l'instrument le plus simple et le plus ancien dont on ait connoissance.

Ère, s. f. Terme de Chronologie : Point fixe d'où l'on commence à compter les années. *Ère* est en Astron. la même chose qu'*epoque* en Chronologie. (Suiv. *Savary*, de l'arabe *arkha* époque ; selon d'autres, du mot arabe *arach* ou *erach*, qui signifie *on a fixé le temps ;* selon d'autres enfin, des lettres A, E, R, A, qui sont les initiales de l'époque des Espagnols, *Ab Exordio Regni Augusti.*)

Ère Grecque ou *des Olympiades*, Voyez *Époque des Olympiades* au mot *Epoque.* —*de la fondation de Rome*, ère de laquelle les Juifs comptoient autrefois les années. Elle commence dans la 3961[e] année de la Période Julienne, 753 ans avant la naissance de J. C. —*de Nabonassar* ou *des Babyloniens*, Voyez au mot *Nabonassar.* —*Actienne*, qui tire son nom de la bataille d'*Actium*, et dont se sont servis *Ptolémée*, *Josephe*, *Eusèbe* et *Censorins.* —*Chrétienne*, ère de la naissance de J. C. celle de laquelle les Chrétiens comptent les années : elle commence dans la 4714[e] année de la Période Julienne, l'année même de la naissance de J. C. —*des Martyrs*, *de persécution*, *Dioclétienne ;* Voyez *Époque Dioclétienne.* —*Ibérienne*, suivie dans les Conciles et sur les vieux monumens de l'Espagne, en latin *Iberia.* —*des Turcs*, *de l'Hégyre ;* Voy. *Epoque de Mahomet.*

Érèbe, s. m. (Mythol.) Fils du Chaos et de la Nuit. —Se prend pour un fleuve des Enfers, et pour l'Enfer même. (Du grec *érébos*, qui a la même signification.)

Erecteur, s. m. et adj. T. d'Anat. *Muscles érecteurs*, ceux qui servent à élever certaines parties. (Du lat. *erector.*)

Erection, s. f. (*E-rek-cion*, en vers *ci-on*) Institution, établissement. —Action dériger, d'élever : *Erection d'un monument*, *d'une statue.* (Du latin *erectio*, fait dans la même signification, d'*erigere* eriger.)

Éreinter, v. act. (*E-rein-té*) Rompre les *reins* ou seulement les fouler.

Érémitique, adj. (*E-ré-mi-ti-ke*) Qui tient du Solitaire : *La vie érémitique.* (Du grec *érêmitês* hermite, fait d'*érêmos* désert.)

Érésie, s. f. (*E-ré-zî-e*) Sorte de plante.

Érésipèle, Voy. *Erysipele.*

Érétisme *ou* Éréthisme, s. m. (*E-ré-tis-me*) Irritation et tension violente des fibres. (Du grec *éréthismos* ou *éréthisma* irritation, fait d'*éréthizô* j'irrite.)

Ergastule, s. m. (Antiq.) Souterrain ou plutôt cachot où les Romains enfermoient ceux de leurs esclaves qui étoient condamnés pour quelques forfaits aux travaux les plus pénibles. Ceux qui y étoient confinés s'appeloient *Ergastules*, et leur geolier, *Ergastulaire.* (Du latin *ergastulum*, qui a la même signification.)

Ergo, s. m. Donc.—Conclusion d'un argument. Ce terme latin est pris souvent pour l'argument même : *Il nous importune par ses ergo.*

Ergo-glu. On emploie ces mots dans le style plaisant pour se moquer des grands raisonnemens qui ne concluent rien. Il paroît par les exemples que cite *Ménage*, qu'anciennement on disoit *Ergo glue.* Suivant d'autres, ce sont les premiers mots de cette conclusion ridicule : *Ergo glu capiuntur aves*, donc les oiseaux sont pris avec de la glu.

Ergot, s. m. (*Er-go*) Corne molle ou tumeur sans poil que portent entre les jambes, etc. les chevaux et quelques animaux à pieds fourchus —Eperon ou protubérance plus ou moins longue, plus ou moins pointue placée à peu près au milieu du pied de certains oiseaux, du côté interne. —En t. de Jardinier, l'extrémité d'une branche morte. —Maladie qui attaque les végétaux de la famille des Graminées, et sur-tout le seigle, dont les épis présentent alors des espèces de cornes semblables aux *ergots* du coq. (Du latin *erigo* je dresse, ou suivant *Ménage*, d'*articulus* articulation, dont il prétend qu'*ergot* n'est qu'une corruption.)

Fig. et fam. *Etre* ou *monter sur ses ergots ;* parler avec colère et d'un ton fier et élevé.

Ergoté, ée, adj. Qui a des *ergots* : *Le seigle ergoté est dangereux.* —*Chien ergoté* (Chasse), qui a un ongle de surcroît au dedans et audessus du pied.

Ergoter, v. n. (*Er-go-té*) Pointiller, disputer et argumenter sur tout et sans cesse. —En t. de Jardinier, couper un *ergot*, l'extrémité d'une branche morte.

Ergoterie, s. f. Chicane sur des bagatelles. *Trév.*

Ergoteur, s. m. Pointilleux, qui dispute et conteste sans cesse.

Éricacées, s. f. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle, famille de plantes ou plutôt d'arbrisseaux à très-petites feuilles, souvent opposées ou disposées en verticilles. C'est à cette famille qu'appartiennent les Bruyères, dont elle a pris son nom. (Du latin *erice*, *erices* bruyère.)

Érichton, s. m. (Astronom.) Un des noms de la constellation du Cocher. (D'*Erichton*, roi d'Athènes, déifié comme inventeur des chars.)

Éridan, s. m. Constellation méridionale, composée dans le catalogue britannique, de 69 étoiles. (*Eridan* étoit le nom de *Phaëton* qui, par sa chute, le communiqua au fleuve d'Italie, appelé ensuite le Pô.)

Ériger, v. a. (*E-ri-jé*) Elever, consacrer : *Eriger une statue*, *un autel*, etc. —Affecter quelque titre à...... *Eriger une commission en titre d'office*, *etc.* (Du latin *erigere*, dont la signification est la même.)

s'Ériger, v. réc. S'attribuer une qualité, un droit qu'on n'a pas ou qui ne convient pas. Il s'emploie avec la préposition *en* : *S'ériger en censeur public*, *en bel esprit*, *etc.*

Érigne *ou* Érine, s. f. Instrument de Chirurgie qui sert à *élever* les parties qu'on veut disséquer.

Erigone, s. f. Constellation de la Vierge.

Erinacée, s. f. Arbrisseau dont les branches se disposent en rond, et sont garnies d'épines vertes et piquantes. Voy. *Hydne*.

Erine ou Mandeline, s. f. Plante herbacée, à fleur personnée.

Eriox, s. m. Sorte de poisson.

Erithal, s. m. Sorte d'arbrisseau de l'Amérique, de la famille des Rubiacées.

Erix, s. m. Espèce de serpent.

Ermailli, s. m. (*Er-ma-gli*, mouillez les *ll*) Chez les Suisses, celui qui travaille en chef à la fabrique des fromages de Gruyère et de Berne.

Ermin, s. m. (*Èr-mein*) Au Levant, droit de Douane pour l'entrée et la sortie des marchandises.

Erminette, s. f. (*Èr-mi-nè-te*) Outil de Charpentier en forme de hache recourbée.

Ermitage, s. m. Habitation d'un *Ermite*. —Fig. Lieu écarté et solitaire; maison écartée et champêtre.

Ermite, s. m. Solitaire qui s'est retiré dans un désert pour y servir Dieu. (Du gr. *érèmités*, fait dans le même sens, d'*érémos* désert.)

Erodé, ée, adj. (Botan.) Dont le bord est légèrement et très-inégalement denté. (Du latin *erosus*, part. d'*erodere*.)

Erodie, s. f. (Hist. nat.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Lucifuges ou Photophyges, qui ont les pattes de devant renflées. (Du latin *erodere* ronger; parce qu'ils ne se nourrissent que de débris de végétaux et d'animaux.)

Erodion, s. m. (Botaniq.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, genre de plantes de la famille des Géraniées.

Eros, s. m. (*E-roce*) Nom grec de l'Amour ou de Cupidon.

Erosion, s. f. (*E-ro-zion*) T. de Médecine: Action d'une liqueur acide qui *ronge* quelque substance. (Du latin *erosio*, fait dans la même signification, d'*erodere* ronger.)

Erotidies, s. f. plur. (*E-ro-ti-dí-e*) Fêtes grecques en l'honneur de l'Amour. (Du grec *érôtidia*, fait d'*érôs* amour.)

Erotique, adj. (*E-ro-ti-ke*) Qui porte à l'amour ou qui en procède: *Délire érotique; vers érotique.* (Du grec *érôtikos*, formé avec la même signification, d'*érôs* amour.)

Erotomanie, s. f. T. de Médecine: Délire amoureux. On dit aussi *Eroticomanie*. (Du grec *érôtos*, génit. d'*érôs* amour, et de *mania* passion, délire, fureur.)

Erotyle, s. m. (Hist. nat.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Herbivores ou Phytophages, qui ont les antennes en massue allongée et aplatie.

Erpétologie, s. f. Voy. *Herpétologie*.

Errant, ante, adj. (*Er-ran, an-te*) Vagabond, qui *erre* de côté et d'autre. —Celui qui, en matière de foi, est dans l'erreur: *Nos frères errans.* (Du lat. *errans*, part. a. d'*errare* errer.)

Errata, s. m. Mot emprunté du latin: Indication des *fautes* échappées dans l'impression d'un ouvrage, et de la manière dont elles doivent être corrigées.

Erratique, adj. (*Er-ra-ti-ke*) T. de Médec. Irrégulier, déréglé: *Fièvre erratique.* (Du lat. *erraticus*, fait d'*errare* errer.)

Erre, s. f. Train, allure. (Suivant *Menage* et *Le Duchat*, du latin barbare *itura* manière d'aller, forgé d'*ire* aller.) —*Aller grande erre, belle erre*; aller vite. —Fig. Faire trop grande dépense.

Erres, au pl. Traces ou voies du cerf. —Au fig. 1.° *Suivre les erres de quelqu'un*; tenir la même conduite que lui. —2.° En parlant d'affaires, *reprendre les premières erres*, *les dernières erres*; recommencer à travailler sur une affaire, la reprendre où on l'avoit laissée. On dit aussi *erremens*.

Erremens, s. m. pl. (*Er-re-man*) Il ne se dit qu'au figuré et en parlant d'affaires, dans la dernière acception d'*erres*: *Reprendre les derniers erremens d'une affaire.*

Errer, v. n. (*Er-ré*) Aller çà et là à l'aventure. —Se tromper; avoir une fausse opinion. (Du lat. *errare*, qui a les mêmes significations.) Il diffère de *vaguer*, en ce que ce dernier mot signifie *errer* d'une manière *vague* et vaine, à l'aventure; sans suivre aucune route déterminée, sans s'arrêter nulle part, sans but, sans dessein, sans raison, sans retenue: *Avec de l'inconstance on erre: avec de la légèreté, on vague: l'esprit erre d'objet en objet; l'imagination vague au loin de rêveries en chimères.* Roubaud.

Erreur, s. fém. Fausse opinion. —Au plur. Déréglement dans les mœurs: *Les folles erreurs de la jeunesse.* —Faute, méprise: *Erreur de calcul.* Voyez *Bévue* et *Fausseté.* —En Astronomie, différence entre le calcul et l'observation.

Erreur d'un quart de cercle, la quantité qu'il faut ajouter aux hauteurs qu'il indique. —*d'une lunette méridienne*, la quantité dont elle s'éloigne, en différens points, du véritable méridien.

Les erreurs d'Ulysse, pour dire ses longs voyages remplis de traverses.

Errhine, s. f. T. de Médec. Remède qu'on introduit dans les narines. On dit aussi adjectivement: *Remède errhin.* (Du gr. *en* en, dans, et de *rhis*, génit. *rhinos* nez, narine.)

Erroné, ée, adj. Faux; qui contient des erreurs: *Sentiment erroné; opinion erronée.* (Du latin *erroneus*, fait dans le même sens, d'*error* erreur.)

Ers, s. m. Plante annuelle, à fleur papilionacée, dont les semences servent de nourriture aux pigeons. On la nomme aussi *les Ers*, *Ers ervilliers*, *Orobe vulgaire des Herboristes*, *Pois de pigeon.* (Du lat. *ervum*, qui a la même signification.)

Erse, adj. *Poésies erses*, poésies des anciens Scandinaves.

Erucague, s. f. (*É-ru-ka-ghe*) Sorte de plante.

Erucir, v. n. (Vénerie) Se dit du cerf, lorsqu'il prend une branche en sa bouche, et la suce pour en avoir la liqueur.

Eructation, s. f. (*É-ruk-ta-cion*) En Médecine, éruption des ventosités de l'estomac par la bouche. (Du latin *eructatio*, fait dans la

même signification, d'*eructare* roter, formé de la particule extractive *e* ou *ex*, et de *ructus* rot.)

Érudit, adj. et subst. (*E-ru-di*) Qui a beaucoup d'érudition; docte, savant : avec ces différences, 1.° qu'une bonne mémoire et de la patience dans l'étude suffisent pour former un *érudit* : ajoutez-y de l'intelligence et de la réflexion, vous aurez un homme *docte*; appliquez celui-ci à des matières de spéculation et de science, et donnez-lui de la pénétration, vous en ferez un *savant*. 2.° Que ces trois termes se disent des personnes; mais qu'il n'y a que *docte* et *savant* qui se disent des ouvrages : un livre qui contient beaucoup de faits, de citations, etc. n'est pas *érudit*; il est *rempli d'érudition*. Beauzée. — *Érudit* se prend quelquefois en mauvaise part : *Ce n'est qu'un érudit*. (Du lat. *eruditus*, part. p. d'*erudire* instruire.)

Érudition, s. fém. (*E-ru-di-cion*, en vers *ci-on*) Grande étendue de savoir, connoissance fort étendue dans toute sorte de littérature. (Du latin *eruditio*, fait d'*erudire* instruire, lequel est formé de la particule extractive *e* et de *rudis* ignorant, sans culture : *tirer de l'ignorance*, etc.) — Remarque, recherche savante, curieuse.

Érugineux, euse, adj. (*E-ru-ji-neû, eû-ze*) Qui tient de la rouille de cuivre ou qui lui ressemble. (Du lat. *æruginosus*, fait dans le même sens, d'*ærugo* rouille.)

Éruption, s. f. (*E-rup-cion*) En Médecine, évacuation subite et abondante, ou sortie des pustules, boutons, etc. — En parlant des volcans, sortie prompte et avec effort. (Du latin *eruptio*, fait d'*erumpere* sortir dehors.)

Ervilliers, Voy. *Ers*.

Éryngé, s. m. (*E-rein-je*) Panicaut, chardon à cent têtes; plante dont la racine est bonne contre les maladies du foie et contre le poison. (Du grec *eruggion*, fait dans la même signification, d'*éruggos* barbe de bouc, à cause des piquans dont cette plante est hérissée.)

Érysime, s. m. (*E-ri-zi-me*) Sorte de plante, appelée autrement *Vélard*, *Tourterelle*, *Herbe aux Chantres*. (En grec *erusimon*.)

Érisypélateux, euse, adj. (*E-ri-zi-pé-la-teû*) Qui tient de l'*érysipèle*.

Érysipèle, subst. m. (*E-ri-zi-pè-le*) Maladie de la peau avec inflammation. Plusieurs écrivent et prononcent *Érésipèle* : c'est même l'usage le plus commun. (Du grec *erusipelas*, fait avec la même signification, d'*eruô* j'attire, et de *pelas* proche; parce que l'érysipèle s'étend souvent de proche en proche sur les parties voisines.)

Érythème, s. m. (Médec.) Rougeur inflammatoire. (Du grec *eruthêma* rougeur.)

Érythrine, s. f. (*E-ri-tri-ne*) Genre de plantes légumineuses, qui comprend des arbres et des arbustes exotiques, remarquables par leurs fleurs d'une belle couleur rouge. (Du grec *eruthros* rouge.)

Érythroïde, s. f. (*E-ri-tro-i-de*) T. d'Anatomie : La première des membranes qui enveloppent les testicules. (Du grec *eruthros* rouge, et *eidos* forme, apparence; parce qu'elle est rougeâtre.)

Érythroxylon, s. m. (*E-ri-trok-ci-lon*) Genre d'arbres et d'arbrisseaux exotiques, de la famille des Nerpruns, dont le bois est de couleur rouge. (Du grec *eruthros* rouge, et *xulon* bois.)

Ès, prép. Dans les : *Maîtres ès Arts*, *Bachelier*, *Licencié*, *Docteur ès Lettres*, *ès Sciences*, *etc*. Il n'est usité que dans ces phrases.

Escabeau, s. m. (*Es-ka-bô*, s. d.) Siége de bois assez haut, élevé sur quatre pieds, sans bras ni dossier. (Du latin *scabellum*, qui a la même signification.)

Escabécher, v. a. (Pêche) Préparer, mariner les sardines. (De l'espagnol *escabechar* mettre dans la saumure, mariner; fait d'*escabeche* saumure.)

Escabelle, s. f. (*Es-ka-bè-le*) Escabeau.

Proverb. *Remuer les escabelles*; déménager, changer de domicile. — Figur. (style plaisant) *On lui a bien dérangé les escabelles*; on a rompu toutes ses mesures; on a mis du désordre dans ses affaires.

Escache, s. m. Mors de cheval. Il diffère du *canon*, en ce que celui-ci est rond, et l'*escache* ovale.

Escadre, s. f. Plusieurs vaisseaux réunis sous un seul Commandant. — On donne aussi ce nom à chacune des trois divisions d'une armée de mer : l'avant-garde, le corps de bataille, l'arrière garde. (Du lat. *quadra* portion d'une chose divisée en quatre : quartier, dont on a fait *exquadra*. Les Espagnols disent aussi *esquadra* dans le même sens. *Ménage*.)

Escadrille, s. f. (*Es-ka-dri-glie*, mouill. les *ll*) T. de Marine. Petite *escadre*. T. de gazette.

Escadron, s. m. Troupe de cavalerie composée ordinairement de quatre compagnies. (De l'ital. *squadrone*, fait dans la même acception, du latin *squadro* qu'on a dit pour *quadro*, comme *squadra* pour *quadra* escadre; et l'*escadron* a été appelé *quadrus* carré, à cause de sa forme. *Ménage*.)

Escadronner, v. neut. (*Es-ka-dro-né*) Se ranger en *escadron*.

Escalade, s. f. L'action d'*escalader*.

Escalader, v. act. (*Es-ka-la-dé*) Monter avec des *échelles* sur les murailles d'une ville qu'on assiége. (Du lat. *scala* échelle.)

Escale, s. fém. T. de Marine : *Faire escale dans un port*, y mouiller, y relâcher. (Du latin *scala* échelle; Voyez *Échelle*, place de commerce, etc.)

Escalier, s. m. (*Es-ka-lié*) Degré : la partie du bâtiment qui sert à monter et à descendre. Voy. *Degré*. (Du latin *scala*, employé souvent dans cette acception, et fait de *scandere* monter. On a dit dans la basse latinité *scalarium*, d'où paroît venir immédiatement notre mot *escalier*.) — Sorte de coquillage.

Escalin, s. m. (*Es-ka-lein*) Monnoie des Pays-Bas, de Suisse, etc. dont la valeur varie suivant les lieux.

Escamote, s. f. Petite balle de liége que les joueurs de gobelets prennent habilement entre leurs doigts.

Escamoter, v. a. (*Es-ka-mo-té*) Faire disparoître quelque chose par un tour de main, sans qu'on s'en aperçoive, comme font les

joueurs de gobelets. —Par extension, dérober subtilement. Il est famil. —En t. de Brodeur, tirer les extrémités des fils d'or ou de soie du côté de l'envers de l'étoffe.

Escamoteur, s. masc. Celui qui *escamote*. —Famil. Filou qui dérobe subtilement, qui trompe au jeu.

Escamper, v. n. (*Es-kan-pé*) Se retirer, s'enfuir habilement. Il est populaire. (De l'italien *scampare*, qui a la même signification. Voy. *Decamper*.)

Escampette, s. fém. (*Es-kan-pè-te*) Il n'a d'usage que dans cette phrase populaire : *Il a pris de la poudre d'escampette*; il s'est enfui.

Escandole, s. f. La chambre de l'argousin dans une galère.

Escap, s. m. Terme de Fauconnerie : *Donner l'escap*; accoutumer l'oiseau qu'on a dressé à connoître le gibier auquel on le destine. On dit aussi, *Faire escap à l'oiseau*.

Escapade, s. f. Action d'un cheval qui s'emporte malgré l'écuyer. —Fig. et fam. Échappée. (De l'italien *scappata*, fait dans le même sens, de *scappare* échapper.)

Escape, s. f. T. d'Architecture : Fût d'une colonne, ou la partie la plus proche de la base. (Du grec *skapos* tige, rameau.)

Escaper, v. a. (*Es-ka-pé*) T. de Fauconn. Mettre en liberté, pendant quelques instans, les oiseaux qu'on a en main, afin de lâcher sur eux les oiseaux de proie qu'on veut instruire. (De l'italien *scappare* échapper.)

Escarballe, suivant l'*Acad.* et le *Grand Vocab. Franç.*; Escarbeille, suivant *Trev.* subst. fém. (*Es-kar-ba-le*, *bè-glie*) Dans le Commerce, dent d'éléphant du poids de vingt livres et au-dessous.

Escarbillard, arde, (*Acad.*) ou Escarbillat, ate, (*Trév.*) adj. et subst. (*Es-kar-bi-gliar*, *glia*) Eveillé, gai, de bonne humeur. C'est un mot gascon qui appartient au style familier.

Escarbilles, s. f. plur. (*Es-kar-bi-glie*, mouillez les *ll*) Petits morceaux de braise éteinte; fraisil.

Escarbit, s. m. (*Es-kar-bi*) T. de Marine. Petit vase de bois pour tenir de l'étoupe mouillée, et tremper les ferremens du calfateur lorsqu'il travaille. Le *Grand Vocabulaire Franç.* dit *Escarbite*, s. f.

Escarbot, s. m. (*Es-kar-bo*) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des *Solidicornes* ou *Stéréoceres*, qu'on rencontre ordinairement dans les matières les plus dégoûtantes. (Du latin *scarabœus*, pris du grec *skarabos* scarabée.)

Escarboucle, subst. f. Espèce de rubis d'un rouge foncé. (Du latin *carbunculus*, qui a la même signification.)

Escarcelle, s. f. (*Es-kar-cè-le*) Grande bourse à l'antique. Il n'est d'usage qu'en plaisanterie : *Il a rempli son escarcelle; il vient de jouer, il a vidé son escarcelle*. (De l'ital. *scarcella* bourse, fait de *scarso* avare.)

Escargot, subst. m. (*Es-kar-go*) Espèce de limaçon à coquille. (Du grec *skarabos*, en latin *scarabœus* scarabée.) —On dit d'un homme mal fait, qu'*il est fait comme un escargot*.

Escarmouche, subst. f. Combat de quelques Soldats de divers partis. (De l'ital. *scarmuccia* qui signifie la même chose. Voyez *Escarmoucher*.)

Escarmoucher, v. neut. (*Es-kar-mou-ché*) Combattre par *escarmouche*. —Il se dit figur. des disputes de l'École : *Ces deux Docteurs escarmouchèrent* ou *s'escarmouchèrent long-temps*. Le neutre vaut mieux que le réciproque. (De l'ital. *scaramucciare*, fait dans le même sens, de l'allemand *schwärmen* courir çà et là, escarmoucher.)

Escarmoucheur, s. m. Qui va à *l'escarmouche*.

Escarotiques, s. m. plur. (*Es-ka-ro-ti-ke*) Voy. *Escharotiques*.

Escarpe, s. f. En t. de Fortification, la pente du fossé qui est au pied du rempart. (De l'ital. *scarpa*, dont la signification est la même. Voy. *Escarper*.) —En t. de Maçon, instrument pour faire le talus d'un rempart ou d'un mur.

Escarpé, ée, part. p. d'*Escarper*, et adj. Qui a une pente fort droite.

Escarpement, s. m. (*Es-kar-pe-man*) T. de Fortification : Pente.

Escarper, v. a. (*Es-kar-pé*) Couper droit de haut en bas. (Suivant *Ménage*, du latin *carpere*, dans le sens de *scindere* couper, dont on a fait successivement, et par corruption, *carpare* et *excarpare*, qui a fourni aux Italiens le mot *scarpa* escarpe. Ils disent *tagliare a scarpa* pour escarper.)

Escarpin, s. m. (*Es-kar-pein*) Sorte de soulier à simple semelle. (De l'ital. *scarpino*, qui signifie la même chose, fait suiv. *Ménage*, du latin *carpi*, espèce de souliers découpés, ainsi nommés de *carpere*, dans le sens de *scindere* couper, diviser.)

Escarpins, au pl. Espèce de torture où l'on serre les pieds.

Escarpolette, s. f. (*Es-kar-po-lè-te*) Espèce de siége suspendu par des cordes, sur lequel on est poussé et repoussé en l'air. (De l'italien *ciarpolletta*, diminutif de *ciarpa* écharpe; parce qu'autrefois c'étoit avec une écharpe qu'on formoit l'escarpolette. *Ménage*.)

Proverbial. *Avoir la tête à l'escarpolette*; être fort étourdi.

Escarre, s. f. (*Es-kâ-re*, *r* forte) Terme de Chirurgie : Croûte noire qui se forme sur la peau, la chair, les plaies et les ulcères, par l'application de quelques caustiques ou par quelque humeur âcre. Quelques-uns écrivent *eschare*, qui est plus conforme à l'étymologie. (Du grec *eschara*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement foyer, âtre.) —Figur. Ouverture qui se fait dans un corps avec violence et fracas. —Sorte de plante marine.

Escave *ou* Escabe, s. f. Nom que donnent les Pêcheurs de la Garonne, à une pêche qui se fait avec la seine dans les petites rivières, etc.

Escavessade, s. f. (*Es-ka-ve-sa-de*) T. de Manége : Secousse du *cavesson*, lorsqu'on veut dresser le cheval d'obéir.

Eschare, s. f. Voy. *Escarre*.

Escharotiques, s. m. pl. (*Es-ka-ro-ti-ke*) Médicamens qui brûlent la peau et la chair,

qui y font des *eschares* ou *escarres*. Voyez ce mot. On dit aussi adjectivement, *Médicamens escharotiques*.

Eschillon, Voy. *Échillon*.

Escient, s. m. (*E-cian*) Connoissance de ce qu'on a fait; il ne s'emploie qu'avec *a*: *Faire une chose à son escient*, sciemment. (Du latin *sciente*, ablatif de *sciens*, part. act. de *scire* savoir. On a dit dans la basse latinité *suo sciente* à son escient, de sa connoissance.)

A bon escient, adv. Tout de bon, sans feinte. Il vieillit.

Esclaire, s. m. (*Es-klè-re*) T. de Faucon. Oiseau d'une belle longueur.

Esclandre, s. m. Malheur, accident qui fait de l'éclat et est accompagné de quelque honte. (Du grec *skandalon* ou *skandalêthron* scandale.)

Esclavage, s. m. Servitude. Voy. ce mot.

Esclave, s. et adj. m. et f. Celui ou celle qui a perdu ou engagé sa liberté: *Un jeune esclave*, *une petite esclave*. (Du latin barbare *sclavus*, d'où les Italiens ont fait aussi *schiavo* dans le même sens, et qui a été formé de l'allem. *slaf* ou *slave* [aujourd'hui *sklave*] qui suivant *Vossius*, a pris également la même signification, du nom des *Esclavons*, en latin *slavi*. Ménage.) —Fig. Qui est attaché à un emploi qui ne laisse pas de liberté: *On est esclave dans cet emploi*.

Figur. *Il faut être esclave de sa parole*; garder exactement ce qu'on a promis. —*Il est esclave de la faveur*, *de ses passions*, *de ses intérêts*; il fait tout pour la faveur, pour satisfaire ses passions, etc.

Esclipot, s. m. (Pêche) Caisse dans laquelle on laisse tomber la morue tranchée et habillée.

Escobarder, v. neut. (*Es-ko-bar-dé*) User de réticences, de restrictions mentales, de mots à double entente, etc. Mot nouveau qui paroît avoir été adopté, du moins dans le style fam. et satirique. (Du Jésuite *Escobar*. Voy. *Escobarderie*.)

Escobarderie, s. f. Subterfuge, échappatoire, qui consiste principalement dans ces *directions d'intention*, si plaisamment reprochées au Jésuite *Escobar* par *Pascal*, dans ses *Provinciales*. Style famil. et critique.

Escocher, v. act. (*Es-ko-che*) T. de Boulanger: *Escocher la pâte*; la battre du plat de la main.

Escoffion, s. m. T. burlesque et populaire. Coiffure des femmes du peuple.

Escogriffe, s. m. (*Es-ko-gri-fe*) Homme qui prend hardiment sans demander. Il est familier. (Corruption d'*escrocgriffe*, lequel est formé des deux mots *escroc* et *griffe*; *qui a la griffe d'un escroc*.) —Dans le style burlesque, homme de grande taille et mal bâti.

Escompte, s. m. (*Es-kon-te*) Remise que fait au payeur celui qui veut être payé avant l'échéance. —Séparation qui se fait dans une somme, des intérêts qu'on y suppose noyés et confondus avec le capital. (De la préposition latine *ex* hors, et de *computatio* compte.)

Escompter, v. act. (*Es-kon-té*) Faire l'*escompte*.

Escoperche, s. f. Machine dont on se sert pour élever des fardeaux, au moyen d'une pièce de bois ajoutée sur un gruau, et au bout de laquelle est une poulie. —Toute pièce de bois debout, et qui a une poulie à l'extrémité, pour élever des pierres, etc. —On lui donne quelquefois le même nom, quoiqu'elle ne soit pas dressée debout, mais penchée sur une avance de corniche, dans une lucarne, etc. —Grande perche pour échafauder.

Escopette, s. f. Espèce de carabine qu'on portoit autrefois en bandoulière. Il n'est d'usage que dans le style burlesque. (De l'ital. *schioppetta*, dérivé suivant *Ménage*, du lat. *sclopus* bruit que font les joues enflées, lorsqu'on frappe dessus.)

Escopetterie, s. f. (*Es-ko-pè-te-rî-e*) Décharge de plusieurs *escopettes*, carabines, fusils, etc. en même temps. Style burlesque.

Escortable, adj. m. et f. T. de Faucon. *Un oiseau escortable*, sujet à s'écarter.

Escorte, s. f. Troupe de gens armés qui accompagnent quelqu'un ou quelque chose. —Suite d'une personne de qualité; troupe de courtisans, d'amis, etc. (De l'italien *scorta*, que plusieurs dérivent dans la même signification, du latin *cohors*, *cohortis* cohorte, troupe.)

Escorter, v. a. Faire *escorte*; accompagner, conduire. Voy. *Accompagner*.

Escouade, s. f. (*Es-kou-a-de*) Le tiers d'une compagnie de gens de pied: *Une escouade du guet*. (Suivant *Ménage*, ce mot est une corruption d'*escadre*. Les Italiens disent en effet dans le même sens, *squadra d'infanteria*.)

Escouade brisée, composée de soldats de plusieurs régimens.

Escoup, s. m. T. de Marine: Petite pelle creuse avec laquelle on jette de l'eau tout le long du vaisseau.

Escoupe, s. f. Pelle à l'usage des Mineurs.

Escourgée, subst. f. Fouet fait de plusieurs courroies de cuir. *Trév.* écrit *écourgée*. (Du lat. *corium* cuir.)

Escourgeon, s. m. (*Es-kour-jon*) Espèce d'orge qu'on fait manger en vert aux chevaux. Voy. *Orge*. —Lanière de cuir dont on fait des cordes de rouet, des liens pour les fléaux à battre le blé, etc.

Escousse, s. f. (*Es-kou-ce*) Quelques pas qu'on fait en arrière pour mieux s'élancer et sauter: *Prendre son escousse*. Il est familier. (Du latin *excussa*, fait d'*excussus*, part. pas. d'*excutere* secouer, agiter.)

Escrime, subst. f. Art de faire des armes: *Maître d'escrime*, *salle d'escrime*. (De l'ital. *scherma*. Voy. *Escrimer*.)

Fig. et fam. *Être hors d'escrime*; ne savoir plus où on en est, ne pouvoir plus se défendre.

Escrimer, v. neut. (*Es-kri-me*) Faire des armes: s'exercer, se battre avec des fleurets. (De l'ital. *schermire*, fait ainsi que *scherma* escrime, de l'allemand *schirmen* se battre, escarmoucher, etc.) —Fig. et fam. Disputer, débattre, contester. On dit mieux *S'escrimer*.

s'Escrimer, v. réc. Famil. *S'escrimer d'un art*, *d'une science*, savoir s'en servir.

Escrimeur, s. m. Qui entend l'art d'*escrimer*.

Escroc, s. m. (*Es-kroke*) Fripon, fourbe qui attrape quelque chose par impudence, par artifice, etc. (De l'ital. *scrocco*. Voyez *Escroquer*.)

Escroquer, v. act. (*Es-kro-ké*) Attraper par fourberie. (De l'italien *scroccare*, fait dans la même signification, du latin barbare *excroccare*, comme si l'on disoit, *crocco, sive hamo extrahere*, tirer avec un croc ou un hameçon. Menage.)

Escroquerie, s. f. (*Es-kro-ke-rí-e*) Action d'*escroc*.

Escroqueur, euse, subst. (*Es-kro-keur, eû-ze*) Celui, celle qui *escroque*. Il est toujours suivi d'un régime : *C'est un escroqueur de livres*.

Escudes, Escuelles communes ; V. *Nombril de Vénus*.

Esculape, s. m. (Mythologie) Dieu de la Médecine. —En Astronomie, nom de la constellation d'Ophiucus ou du Serpentaire.

E-si-mi, Terme de Musique par lequel on désigne le mode ou le ton de *mi*.

Esnards, s. m. pl. (Pêche) Lignes qu'on attache à la tête d'un filet, et qui tiennent à une grosse flotte de liege, pour soutenir un filet entre deux eaux.

Esoce, s. m. Genre de poissons osseux et abdominaux, de la famille des Siagonotes, qu'on nomme aussi et plus communément *Brochet*.

Espace, subst. m. Étendue de lieu, depuis un point jusqu'à un autre. —Il se dit aussi de l'étendue du temps. —En Géométrie, aire d'une figure renfermée par les lignes droites ou courbes, qui terminent cette figure : *Espace parabolique, elliptique, cissoïdal, etc.* —En Mécanique, ligne droite ou courbe que l'on conçoit décrite par un point mobile dans son mouvement. Dans toutes ces acceptions, on disoit autrefois au fémin. *une espace*. (Du lat. *spatium*.)

Prov. *Se promener dans les espaces imaginaires ;* se former des visions.

Espaces, s. f. pl. Dans l'Imprimerie, petites parties en fonte, de même corps que le caractère auquel elles appartiennent, mais minces ; il y en a de quatre ou cinq degrés différens : elles servent à espacer les mots et à justifier les lignes.

Espaces de Limoges, morceaux de papier humide que les ouvriers paresseux et négligens introduisent dans les lignes qui ne sont pas assez serrées.

Espacement, s. m. (*Es-pa-ce-man*) La distance qu'il y a entre des choses *espacées*.

Espacer, v. act. (*Es-pa-ce*) Ranger les choses de telle manière qu'il y ait entr'elles l'*espace* nécessaire. —Dans l'Imprim., séparer plus ou moins les mots dans la composition au moyen des *espaces*.

Espade ou Espadon, s. m. T. de Cordier : Espèce de sabre de bois à deux tranchans, pour affiner le chanvre. (De l'italien *spada* épée, ou *spadone*, qui en est un augmentatif. Voy. *Epée*.)

Espadeur, s. m. Ouvrier qui affine le chanvre avec l'*espade*.

Espadon, s. m. Grande et large épée à deux mains. (De l'italien *spadone*, augmentatif de *spada* epée. Voyez *Epée*.) —Espèce de poisson cartilagineux, du genre des Squales, remarquable par un museau plat denté sur les côtés, en forme de scie. On le nomme aussi *Vielle* et *Poisson-scie*.

Espadonner, v. n. (*Es-pa-do-né*) Se servir de l'*espadon*.

Espadot, subst. m. (*Es-pa-do*) T. de Pêche. Crochet de fer qui, ajusté au bout d'un bâton, sert à prendre au fond des écluses les poissons qui y sont restés.

Espagnolette, subst. f. (*Es-pa-gnio-lè-te*, mouillez *gn*) Espèce de ratine fine. —Sorte de ferrure servant à fermer les fenetres.

Espale, s. f. Espace entre le premier rang des rameurs et la poupe dans une galère.

Espalier, s. m. (*Es-pa-lié*) Arbres qui sont attachés à la muraille en forme d'eventail ouvert. —Le premier rameur d'un banc dans une galère. (De l'italien *spalliere*, dit pour *spalliera*, qui dans les deux acceptions signifie la même chose, fait dit le Vocabulaire de la *Crusca*, de *spalla* epaule, par allusion à une boiserie, un mur, etc. contre lesquels on appuie les épaules.) —En t. de Pêche, nom qu'on donne à deux paux ou piquets, qui sont à l'entrée de la pantenne de la paradière.

Espallement, s. m. (*Es-pal-le-man*) En t. d'Aides, jaugeage lorsqu'il s'agit des cuves, bacs et chaudières des Brasseurs. —En parlant des mesures rondes pour les grains, comparaison d'une mesure neuve avec la mesure originale.

Espalmer, v. act. (*Es-pal-mé*) Enduire de suif fondu, etc. le dessous d'une galère, d'un vaisseau.

Espalouco, s. m. Animal de Siam, qui a la face assez semblable à celle de l'homme. *Trév.* Ce ne peut être qu'une espèce de singe.

Esparcette, s. f. Voy. *Sainfoin*.

Espargoule, s. f. Voy. *Spergule*.

Espargoutte, s. f. ou petit Muguet. Sorte de plante. Voy. *Matricaire*.

Espatule, s. f. Plante purgative résolutive, appelée vulgairement *Glaïeul puant*. Voyez *Glaïeul*. —Instrument de Chirurgien et d'Apothicaire, plat et large par un bout et étroit vers le manche. Voyez *Spatule*, qui est seul usité aujourd'hui.

Espèce, s. f. Terme de Logique : Idée commune qui est sous une plus universelle, qu'on appelle *Genre*. *L'espèce* contient sous soi plusieurs individus. —Sorte. Il se dit des choses : *Poires, pommes d'une belle espèce* ; et des personnes, mais seulement dans le style critique ou moqueur : *Quelle espèce d'homme nous avez-vous amené là? C'est une pauvre espèce d'homme*, ou absolument, *c'est une pauvre espèce : c'est une espèce*. Ce mot, dans le jargon à la mode, étoit l'honnête synonyme de *fat*. —En t. de Jurisprudence, cas particulier sur lequel il faut opiner. (Du lat. *species*, qui a la même signification.)

Grandeurs de différente espèce (Arith.), grandeurs de différente nature, comme des mètres et des heures. Quelques-uns appellent,

mais moins exactement, *grandeurs de différente espece*, celles qui, quoique de la même nature, ont simplement des dénominations differentes, comme des toises et des pieds, des heures et des minutes, etc. —*Triangle donné d'espece* (Geom.), triangle dont chaque angle est donné. —*Courbe donnée d'espece*, 1.° dans un sens plus étendu, courbe dont la nature est connue. 2.° Dans une acception plus particulière, courbe dont on connoît la nature et le rapport qu'ont entr'eux les différens paramètres.

Especes, s. f. plur. Les diverses pièces de monnoie : *Tant en billets et tant en especes.* —Dans les phrases où il est mis par opposition à *argent*, il signifie *denrées* : *Si je ne le paye en argent, je le payerai en especes*, comme *blés, vins, etc.* —Dans la Philosophie scolastique, les images ou représentations des objets sensibles. —Dans l'Eucharistie, les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. —En Pharmacie, poudre composée.

Espens, s. m. pl. (*Es-pan*) T. de Pêche. Pièces, au nombre de dix, qui composent le filet du Sardinal, ayant chacune 16 brasses et demie de longueur, et 6 brasses de largeur.

Espérance, s. f. Attente d'un bien qu'on desire et qu'on croit qui arrivera. Voy. *Espoir.* Il ne se prend qu'en bonne part, quoiqu'on lise dans *Racine* (Andromaque) : *Grace aux Dieux, mon malheur passe mon espérance*, c'est-à-dire *mon attente.* —La personne ou la chose de laquelle on espère : *Il est l'espérance de toute la famille.* —L'une des trois Vertus théologales. (De l'italien *speranza*, fait dans le même sens, du latin *sperare* espérer.)

Espere, s. f. (Pêche) *Tendre à l'espere*, tendre des filets sur des piquets enfoncés dans la vase auprès du rivage, dans l'*espérance* de prendre des plies, etc. On dit à peu près dans le même sens, en t. de Chasse, *aller à l'espere*, etc.

Espérer, v. a. (*Es-pé-ré*) Avoir espérance; être dans l'attente d'un bien à venir : *Espérer une succession, une meilleure fortune.* On dit aussi neutralement, *Espérer en Dieu ; j'espere en votre justice ; j'espère de votre bonté que...* (Du lat. *sperare*, dont la signification est la même.)

Esphlase, s. f. (*Es-fla-ze*) T. de Chirurg. Fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs pièces et enfoncé. (Du grec *esphlasis* rupture avec enfoncement, fait de *phlaô* je brise, je romps.)

Espiègle, s. et adj. m. et f. Jeune homme, jeune fille qui a de la vivacité et qui fait de petites malices. Il est familier. (De l'allemand *ulespiegel*, qui se prononce *ulespiegle*, nom propre d'un personnage saxon célèbre, vers 1480, par des tours et malices de ce genre, dont la vie composée en allemand, traduite et imprimée en françois, fait partie de la *Bibliothèque bleue. Ulespiegel* ou *Eulespiegel* ou *Eulenspiegel*, signifie littéralement *miroir de hibou* ou *de chouette*, d'*eule* hibou, chouette, et *spiegel* miroir.)

Espièglerie, s. f. Tour, action d'*espiègle.* Il est familier.

Espingard, s. m. (*Es-pein-gdr*) Petite pièce d'artillerie, qui ne porte pas au-delà d'une livre de balle.

Espingole, s. f. T. de Marine : Espèce de fusil fort court et dont le canon est évasé. On le charge à l'abordage de sept à huit balles.

Espion, Espionne, s. (*Es-pion, Es-pio-ne*) Celui, celle qui *epie*, qui observe la conduite de quelqu'un. Voy *Espionner*, pour l'etymologie. —En t. de Pêche, filet des Catalans pour la pêche des sardines. Il diffère peu du *Sardinau* des Provençaux.

Espionnage, s. m. (*Es-pio-na-je*) Action d'*espionner*; métier d'espion : *L'espionnage est un metier infame.*

Espionner, v. a. et n. (*Es-pio-né*) Observer, épier : servir d'*espion.* (De l'allemand *spehen*, qui a la même signification, et d'où ont été faits également l'anglois *to spy*, l'ital. *spiare*, et l'espagnol *espiar.*)

Esplanade, s. f. Lieu *aplani* et débarrassé de tout ce qui pouvoit l'encombrer. (Du latin *planus* uni, aplani.) —En t. de Fortification, le parapet d'un chemin couvert. —En termes de Fauconnerie, la route que tient l'oiseau, lorsqu'il *plane* en l'air.

Espoir, s. m. (*Es-poar*) Espérance; avec cette différence, suivant l'Abbé *Roubaud*, qu'en général l'*espoir* s'applique à de grands objets, à ceux dont la privation seroit pour nous un malheur, tandis que l'*esperance* s'abaisse jusqu'aux plus petits, et en quelque sorte aux plus indifférens. *Espoir* n'a point de pluriel.

Espolleurs, s. m. plur. (Soierie, Rubanerie, etc.) Ouvriers qui chargent et disposent les *espolins.*

Espolin ou Espoulin, s. m. (*Es-po-lein*) Petite navette qui contient la dorure ou la soie employée à brocher les étoffes.

Esponton, s. m. Demi-pique que portoient autrefois les Officiers d'Infanterie.

Grille à esponton, celle où l'extrémité des barres, au lieu d'être en pointe ou flamme ondoyante, est terminée par des fers de piques.

Espringalle, s. f. (*Es-prein-ga-le*) Espèce de fronde en usage autrefois dans les armées.

Esprit, s. m. (*Es-pri*) Substance incorporelle : *Dieu est un pur esprit.* —L'ame de l'homme : *Rendre l'esprit* ; mourir. —Ame d'une personne morte ; Revenant. —Les facultés de l'ame raisonnable: *Cultiver son esprit. Voltaire* (Henriade), en supposant la parole adressée à *Henri IV* seul, a dit en ce sens au pluriel : *Mais si la vérité n'eclaire vos esprits.* C'est une faute ; il falloit *votre esprit* au singulier. Cette faute est encore plus sensible, si par *esprit* on entend ici *ame.* —Faculté de saisir avec promptitude l'ensemble et les différens rapports des objets : *Avoir beaucoup d'esprit.* —Dans le langage des Arts, le talent d'indiquer savamment ce qu'on n'exprime pas : ce mot en conséquence et celui de l'adjectif *spirituel* qui s'y rapporte, sont particulièrement affectés à des croquis, à des esquisses légères. —Vertu, puissance surnaturelle : *L'esprit de Dieu : l'esprit de Prophetie.* —Motif ou maniere d'agir : *Esprit de charité, de paix*

ou *de vengeance*, *de faction*, *etc.* —Humeur; caractère : *Esprit doux*, *turbulent*, *etc.* Il se dit en ce sens, et par rapport aux talens et de la personne même : *C'est un bon esprit*, *un des meilleurs esprits de ce siecle; un bel esprit*, *un esprit fort*, etc. —Le sens d'un Auteur ou le caractère de son génie, de son style. —En Chimie, fluide très-subtil; vapeur volatile. —En t. de Plumassier, plumes à barbules très-lâches que porte sur le dos une espèce de héron ou plutôt d'aigrette d'Amérique. (Du latin *spiritus*, fait de *spirare* souffler.

Esprits, au pluriel. Substances d'où procèdent les mouvemens du corps : *Les esprits animaux.*

L'Esprit-Saint, l'Esprit de Dieu commun aux trois personnes de la Sainte Trinité. —*Le Saint-Esprit*, la troisième personne de la Sainte Trinité.

L'Ordre du Saint-Esprit, Ordre de Chevalerie, institué par *Henri III.*

Esprits célestes, Bienheureux. Anges, ames qui sont en Paradis.

Esprit de ténèbres, *immonde*, etc. Mauvais ange.

Esprit de vin ou *Esprit ardent*, liqueur inflammable, légère, volatile, très-fluide, d'une odeur et d'une saveur fortes, etc. qui s'extrait de toutes les substances qui ont subi la fermentation vineuse. —*Esprit des plantes;* eaux simples distillées des plantes odorantes.

Esprité, ée, adj. Qui a de l'*esprit.* Mot qu'on a tenté à divers reprises, de faire passer dans la langue, et qu'on trouve entre autres ouvrages, dans le charmant Voyage de Chapelle et Bachaumont : *Elle est jeune*, *riche*, *espritée.* Il n'a point été adopté.

Esquif, s. m. (*Es-kife*) Petit canot dont on se sert à divers usages dans la navigation. (Du grec *skaphé* petit bateau, dérivé de *skaptô* je creuse.)

Esquille, s. f. (*Es-ki-glie;* mouillez les *ll*) Quelque partie d'un os cassé et rompu. (Du latin barbare *squidilla*, diminutif de *squidia* ou *schidia*, dérivé du grec *schidion* petit éclat de bois, diminutif de *schidê* éclat de bois, copeau.)

Esquiman, s. m. (*Es-ki-man*) T. de Marine. Nom que donnent les Hollandois au Quartier-maître, et même quelquefois au second Contre-maître.

Esquinancie, et non pas Esquilancie, s. f. (*Es-ki-nan-ci-e*) Inflammation violente du gosier: *Une esquinancie suffocante.* (Par corruption pour *synanchie*, fait dans la même signification du grec *sunagchê*, dérivé d'*agchô* je serre, je suffoque.)

Esquine, s. f. (*Es-ki-ne*) T. de Manége : *Un cheval fort d'esquine*, fort des reins; *foible d'esquine*, sujet à broncher. (Corruption d'*échine.* Voy. ce mot.) —Plante. Voy. *Squine.*

Esquipot, s. m. (*Es-ki-po*) Espèce de tirelire ou de petit tronc qui est dans la boutique des Barbiers, et où l'on met l'argent de ceux qui viennent s'y faire raser.

Esquisse, s. f. (*Es-ki-ce*) Premier crayon d'un ouvrage de Peinture; premier modèle que fait un Sculpteur, en terre, en cire, etc. Voyez *Ébauche.* (De l'italien *schizzo*, qui a la même signification.)

Esquisser, v. a. (*Es-ki-cé*) Faire une *esquisse.* (De l'italien *schizzare.*)

Esquiver, v. act. (*Es-ki-vé*) Éviter adroitement un coup, etc. Il s'emploie quelquefois comme neutre. —On dit par extension, *esquiver un importun*, *une occasion fâcheuse; esquiver la difficulté*, *etc.*

s'Esquiver, v. pron. Se tirer subtilement d'un endroit où l'on ne veut pas rester. (Du mot *esquif*, fait du grec *skaphé* petit bateau; *s'échapper comme dans un esquif.*)

Essai, s. m. (*É-ce*) Épreuve qu'on fait de quelque chose. Voyez *Épreuve* et *Expérience.* —Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal. —Petite portion de quelque chose qui sert à juger du reste. —Premières productions d'esprit sur une matière. (De l'ital. *assagio.* Voy. *Essayer.*)

Coup d'essai, premier essai que l'on fait en quelque chose.

Essaie, s. f. Racine des Indes pour teindre en écarlate.

Essaim, s. m. (*E-cein*) Volée de jeunes mouches à miel, qui se séparent des vieilles pour aller ailleurs. (Du latin *examen* employé dans la même signification : *examen apum* essaim d'abeilles.) —Fig. Multitude de choses semblables : *Un essaim de barbares*, *etc.*

Essaimer, v. n. (*É-ce-mé*) Jeter un *essaim* : *Cette ruche a essaimé.*

Essanger, v. a. (*E-san-jé*) Laver du linge sale avant de le lessiver. —Suivant quelques-uns, frapper le linge avec le battoir. (Du latin barbare *exsaniare*, formé de la particule extractive *ex*, et de *sanies* sanie, pus, ordure; *ôter les ordures.* Menage. Selon d'autres, de la même particule extractive *e* et du mot *sang; ôter le sang*, *etc.*)

Essarter, v. act. (*E-sar-té*) Défricher, en arrachant les bois, les épines. (Du lat. barbare *exartare* ou *essartare* employés l'un et l'autre dans la basse latinité, pour défricher un bois, un pré, un chemin.)

Essayer, v. act. (*E-cé-ié*) Éprouver une chose; en faire l'*essai.* —*Essayer d'une personne*, *d'une chose;* en faire l'épreuve, pour voir si l'on pourra s'en accommoder. —Il a le sens et les régimes de *tâcher* : *J'ai essayé de le persuader; essayer à marcher. De* vaut mieux quand *essayer* a tout-à-fait le sens de *tâcher*; *à* est préférable, quand il se rapproche de son sens propre et qu'il signifie *faire des essais.* (De l'italien *assaggiare*, dont la signification est la même, et qui suivant *Ménage*, a été fait du lat. *sapor* saveur, goût, au moyen d'une suite de nombreuses transformations.)

s'Essayer, v. pron. S'éprouver.

Essayerie, s. f. (*E-cé-ie-ri-e*) Lieu particulier dans les Monnoies où l'on fait l'*essai.*

Essayeur, s. m. (*E-cé-ieur*) Officier de la Monnoie qui voit à quel titre est l'argent.

Esse, s. f. (*E-ce*) Cheville de fer tortue en forme d'S, qu'on met au bout de l'essieu. —Morceau de même forme dont on se sert pour accrocher les pierres qu'on veut élever. —Crochet au bout du fléau d'une balance.

ESSEAU, s. m. (*È-sô*) Petite hache recourbée. —Ais pour couvrir les toits.

ESSÉDAIRES, s. m. pl. (*È cé-dè-re*) Gladiateurs qui combattoient toujours sur des chariots. (Du latin *essedarius* conducteur de chariot, fait d'*esseda* ou *essedum*, mot d'origine gauloise, qui signifioit *un chariot de guerre, etc.*)

ESSENCE, s. f. (*È-san-ce*) Ce qui constitue la nature d'une chose. (Du lat. *essentia*, fait dans le même sens d'*esse* être.) —En Chimie, huile aromatique qu'on obtient par la distillation des plantes. —En term. d'Eaux et Forêts, nature, espèce des arbres qui composent une forêt: *Un bois d'essence de chênes.*

Essence d'Orient, matière avec laquelle on enduit l'intérieur des bulles de verre qui servent à faire les fausses perles. C'est la matière argentée dont est revêtu le corps du poisson nommé *Able* ou *Ablette.*

ESSÉNIENS, s. m. plur. Secte de Philosophes juifs.

ESSENTIEL, ELLE, adj. (*È-san-ciel, cié-le*) Qui est de l'*essence*, qui appartient à l'*essence.* —Absolument nécessaire. —Important, considérable. —En parlant des personnes; solide, sur qui on peut compter. —En Musique, on appelle *cordes essentielles du ton*, la finale, la médiante et la dominante.

ESSENTIEL, s. m. *L'essentiel d'une affaire*; ce qu'il y a de principal, de plus important.

ESSENTIELLEMENT, adv. (*È-san-cie-le-man*) Par sa propre *essence.*—En matière importante: *Il m'a obligé essentiellement.* —Solidement: *Il aime essentiellement ses amis.*

ESSER, v. a. (*È-cé*) T. d'Epinglier. Choisir la grosseur du fil qu'on veut employer par le moyen d'une mesure dans laquelle on le fait entrer.

ESSERA *ou* SORA, s. m. T. de Méd. Ampoule ou pustule écailleuse sur la peau.

ESSETTE, Voy. *Aissette.*

ESSEULÉ, ÉE, adj. (*È-ceu-lé*) Abandonné de ses amis et de ses connoissances; demeuré *seul.* Ce mot est peu usité et a l'air précieux.

ESSIEU, s. m. (*È-cieu*) Morceau de bois ou de fer arrondi par les deux bouts qu'on fait passer au travers du moyeu des roues. —Autrefois la même chose en Mécanique que *Axe*, qui est aujourd'hui seul usité. En ce sens, les Anciens disoient *Cachete.* —*Descartes* dans sa Géométrie a également donné le nom d'*essieu* à l'*axe* des courbes. (Du lat. *axis* qui a la même signification.)

Essieu dans le tour, Voy. *Axe dans le tour* ou *le tambour* au mot *Axe.*

ESSIMER, v. a. (*È-ci-mé*) T. de Fauconnerie: Amaigrir un oiseau pour qu'il vole mieux. (Du lat. *eximere* ôter, retrancher.)

ESSONNIER, s. m. (*È-so-nié*) T. de Blason: Double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure. (Du grec *zonè* bande, ceinture. C'étoit autrefois une *ceinture* ou enceinte où les chevaux des chevaliers étoient placés, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoi.)

ESSOR, s. m. (*È-sor*) Vol qu'un oiseau de proie prend en montant fort haut et s'abandonnant au vent. Voy. *Vol.* (Du latin barbare *exaurum* ou *essorum*, fait dans le même sens d'*aura* air, vent. *Nicot.*) —Au fig. 1.° *Prendre l'essor*, se tirer de la sujétion où l'on étoit, se remettre en liberté. —2.° *Donner l'essor à son esprit, à sa plume*, parler, écrire avec émulation, avec liberté. —3.° *Donner l'essor à ses passions*, leur lâcher la bride, ne point les combattre.

ESSORANT, ANTE, adj. (*E-so-ran*) Terme de Blason: *Oiseau essorant*, qui n'ouvre l'aile qu'à demi pour prendre le vent, et qui regarde le soleil.

ESSORÉ, ÉE, adj. Se dit en t. de Blason de la couverture d'une maison ou d'une tour, quand elle est d'un autre émail que celui du corps du bâtiment.

ESSORER, v. act. (*È-so-ré*) Exposer *à l'air* pour sécher.

s'ESSORER, v. réc. Prendre l'*essor.*

ESSORILLER, v. a. (*E-so-ri-glié*) Couper les *oreilles.* (Du lat. barbare *exauriculare*, forgé dans le même sens de la particule extractive *ex* et d'*auricula* oreille.) —Fig. et fam. Couper les cheveux fort courts.

ESSOUCHER, v. a. (*È-sou-ché*) *Essoucher un champ*, en arracher les *souches.*

ESSOUFLER, v. a. (*È-sou-fle*) Mettre presque hors d'haleine; *ôter le soufle.*

ESSOURISSER, v. a. (*È-sou-ri-cé*) T. de Manége: *Essourisser un cheval*, lui couper dans les naseaux un cartilage nommé *souris.*

ESSUCQUER, v. act. (*È-su-ke*) Tirer le moût d'une cuve. (Du lat. *exsuccare* ôter, extraire le suc.)

ESSUI, subst. m. (*È-sui*) Lieu où l'on étend quelque chose pour le faire sécher.

ESSUIE-MAIN, s. m. (*E-sui-mein*) Linge à *essuyer* les mains.

ESSUIE-PIERRE, s. m. Morceau de linge pour *essuyer* la pierre d'un fusil.

ESSUYER, verb. a. (*È-sui-é*) Oter l'eau, la sueur, etc. en frottant avec un linge, etc. (De l'italien *sciugare*, pour lequel on dit plus communément *asciugare* sécher, dessécher, dérive, suivant *Ferrari*, du lat. *adsiccare* ou *assicare* qui a la même signification.) —Fig. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, le consoler. *Essuyer ses larmes*, se consoler soi-même. —Sécher, en parlant du soleil et du vent. —1.° Être exposé à... *Essuyer le feu, le canon, la mousquetterie.* —2.° Souffrir; endurer: *Essuyer un affront, des reproches; essuyer une tempête, etc.*

EST, s. masc. (*Este*) L'un des quatre points cardinaux du monde; l'Orient, le Levant. (Suivant *Wachter*, de l'allemand *Ost* ou *Osten* qui signifie la même chose.) —Vent qui vient de ce côté là: *Il s'éleva un vent d'Est.*

Est-Nord-Est, la plage située au milieu de l'espace qui sépare l'Est du Nord: elle décline de 22 degrés 30 minutes de l'Est au Nord. —Vent qui souffle de cette plage.

Est-quart-Nord-Est, plage située au milieu de l'espace qui sépare l'Est de l'Est-Nord-Est: elle décline de 11 degrés 15 minutes de l'Est au Nord. —Vent qui souffle de cette plage.

Est-quart-Sud-Est, plage située au milieu de l'espace qui sépare l'Est de l'Est-Sud-Est: elle décline de 11 degrés 15 minutes de l'Est au Sud. —Vent qui souffle de cette plage.

Est-Sud-Est, plage située au milieu de l'espace qui sépare l'Est du Sud : elle décline de 22 degrés 30 minutes de l'Est au Sud. —Vent qui souffle de cette plage.

ESTACADE, s. f. Terme de Marine : Grosses et longues pièces de bois, garnies de fer et attachées avec des chaînes dont on ferme l'entrée d'un port. —Espèce de digue pour détourner le cours d'une rivière. (Suivant *Wachter*, de l'allemand *stakete*, formé avec la même signification de *stecken* bâton, pieu, et d'où les Italiens ont fait également dans le même sens, *steccata* ou *steccato*.)

ESTAFETTE, s. f. (*Ès-ta-fe-te*) Courrier qui ne porte les dépêches que d'une poste à l'autre. (De l'italien *staffetta*, fait dans le même sens de *staffa* étrier.)

ESTAFIER, s. m. (*Ès-ta-fi-é*) Sorte de valet de pied. En Italie c'est un domestique qui porte la livrée et qui marche en manteau, à la différence des laquais qui n'en ont point. (De l'ital. *staffiere*.)

ESTAFILADE, s. f. Coupure faite avec un instrument tranchant. (Suivant *Du Cange*, du lat. *extra filata*, à cause, dit-il, de la ressemblance qu'a une estafilade a un fil hors de sa trame.)

ESTAFILADER, v. a. (*Ès-ta-fi-la-de*) Faire, donner une *estafilade*.

ESTAME, s. f. Laine tricotée avec des aiguilles: *Bas d'estame*. (Du lat. *stamine*, ablatif de *stamen*, fil tiré du rouet en filant; trame, etc.)

ESTAMET, s. m. (*Ès-ta-me*) Petite étoffe de laine.

ESTAMINET, s. m. *ou* TABAGIE, s. f. (*Ès-ta-mi-ne*) Assemblée de buveurs et de fumeurs. —Lieu où elle se tient.

ESTAMINOIS, s. m. (*Ès-ta-mi-noâ*) Ais garni d'une plaque de fer où les Vitriers font fondre leur soudure.

ESTAMPE, s. f. (*Ès-tan-pe*) Image que l'on imprime sur du papier, sur du vélin, etc. avec une planche de cuivre ou de bois gravée. *Estampe* se dit des gravures détachées ou de celles dont on fait un recueil: et *Planche*, de celles qu'on joint aux livres. (De l'italien *stampa*, fait suivant les uns, du lat. *typus* modèle, forme; et selon d'autres, de l'allem. *stampfen* fouler, presser.) —Outil de Serrurier pour river les boutons.

ESTAMPER, v. a. (*Ès-tan-pé*) Faire une empreinte de quelque matière dure et gravée sur une autre plus molle. (De l'ital. *stampare*. Voy. *Estampe*.) —En t. de Chapelier, passer à plat sur le bord d'un chapeau l'outil appelé *la piece*.

Estamper un Negre, le marquer avec un fer chaud pour reconnoître à qui il appartient.

ESTAMPILLE, s. f. (*Ès-tan-pi glie*, mouillez les *ll*) Marque qui se met au lieu de la signature ou avec la signature même sur des brevets, des lettres, des livres, etc.

ESTAMPILLER, v. a. (*Ès-tan-pi-glié*) Marquer avec une *estampille*.

ESTAN, s. m. Se dit en termes des Eaux et Forêts, des bois qui sont debout et sur pied : *Arbre en estan*. (Du latin *stans*, part. de *stare* être debout.)

ESTANC, adj. f. T. de Marine : *Un navire estanc*, bien clos.

ESTANCE, s. f. T. de Marine : Piliers posés le long des hiloires pour soutenir les barotins.

ESTASES, s. f. pl. (*Ès-ta-ze*) Dans les Fabriques d'étoffes de soie, pièces de bois qui servent à fixer les quatre pieds du métier.

ESTATEUR, s. m. Celui qui fait cession de ses biens en justice à ses créanciers.

ESTER, v. n. (*Ès-té*) Comparoître en justice ou devant le Juge : *Ester à droit; ester en jugement*. (Du lat. *stare*.)

ESTÈRE, subst. f. Sorte de natte de jonc. (De l'espag. *estera*, fait dans la même signification, du lat. *storea* natte.)

ESTERLET, s. m. (*Ès-ter-lè*) Sorte d'oiseau aquatique.

ESTERLIN, s. m. (*Ès-tér-lin*) T. d'Orfèvre: Poids de vingt-huit grains et demi. C'est la 20.e partie de l'once, et la 160.e du marc.

ESTEROTE, ESTOIRE, s. f. (Pêche) Espèce de tramail qui sert sur la Gironde, à prendre des soles, des turbots, etc.

ESTERRE, s. f. Se dit en Amérique d'un petit port qui peut servir d'abri à de petits bâtimens.

ESTHÉTIQUE, s. f. (*Ès-té-ti-ke*) Connoissance, sentiment des beautés d'un ouvrage d'esprit ; Philosophie des Beaux-Arts. —Il se dit aussi adject. de ce qui sert à faire sentir les beautés d'un ouvrage. (Du grec *aisthêsis* sentiment, dérivé du verbe *aisthanomai* sentir; proprement *la science du sentiment*.)

ESTHIOMÈNE, adj. (*Ès-ti-o-mé-ne*) T. de Méd. Qui ronge, qui corrode. (Du grec *esthiomenos*, fait d'*esthô* ou *esthiô* je mange, je ronge.)

ESTILLE, s. f. Nom que les Fabricans d'Amiens donnent à leurs métiers.

ESTIMABLE, adj. Qui mérite d'être *estimé*.

ESTIMATEUR, s. m. Qui donne un juste prix aux choses. (Du lat. *æstimator*.)

ESTIMATIF, IVE, adj. Se dit des procès-verbaux et devis des Experts nommés pour *estimer* des réparations d'ouvrages, etc.

ESTIMATION, s. f. (*Ès-ti-ma-cion*, en vers *ci-on*) Jugement qu'on fait du prix et de la valeur d'une chose. (Du lat. *æstimatio*.)

ESTIME, s. f. État qu'on fait d'une personne ou d'une chose. Il n'a point de pluriel. Voyez *Estimer*. —En t. de Marine, calcul que fait un Pilote du chemin d'un vaisseau, etc.

ESTIMER, v. a. (*Ès-ti-mé*) Priser quelque chose, en déterminer la valeur. V. *Apprécier*. —Faire cas de... (Du lat. *æstimare*, formé d'*æs* argent monnoyé, et du grec *timaô* j'estime, je prise; *priser comme de l'argent* ou *au poids de l'argent*; ou bien tout simplement du grec *ektimaô*, qui signifie aussi j'estime.) —Croire; penser; présumer. Il régit toujours un adject. *On estime cette place imprenable*. Dans cette acception, il est souvent neutre. *J'estime que cela est; je n'estime pas que cela se puisse, etc.*

ESTIVALES, adj. f. pl. (Botan.) *Fleurs estivales*, qui paroissent en été. (Du lat. *æstivalis*, fait dans le même sens d'*æstas* été.)

ESTIVE, s. f. (Marine) *Donner une estive à des haubans neufs, etc.* les roidir et les brider ensuite avec des palans pour les roidir encore à mesure qu'ils s'allongent.—*Charger en estive*, se dit lorsque les cargaisons sont composées d'effets susceptibles d'être pressés avec des crics, etc.

Estiver, v. a. (Marine) Presser les effets d'un arrimage avec des machines d'une grande force, comme crics, cabestans, etc.

Estoc, subst. m. (*Es-toke*) Autrefois épée longue et étroite qui ne servoit qu'à percer. —La pointe d'une épée : *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. On le dit fig. dans le style plaisant ou critique. —Ligne d'extraction : *Il est de bon estoc ; les biens qui viennent de son estoc*. (De l'allem. *stock* tronc, souche.)

Famil. *Dites-vous cela de votre estoc ?* de vous-même ? *Cela ne vient pas de son estoc*, ne vient pas de lui. —En t. de Joueur de gibecière, *faire l'estoc* ; faire passer dessous la carte de dessus sans qu'on s'en aperçoive.

Brin d'estoc, long bâton ferré. —*Coupe de bois à blanc estoc*, dans laquelle on abat tout les bois d'une forêt, sans en réserver aucun.

Estocade, s. f. Autrefois sorte d'épée. —Aujourd'hui botte ou grand coup d'épée allongé. —Figur. et famil. Emprunt que veut faire un escroc.

Estocader, v. n. (*Es-to-ka-dé*) Porter des estocades. —Fig. et fam. Se presser l'un l'autre par de vives raisons.

Estocage, s. m. T. de Coutume : Droit de quatre deniers dû au Seigneur quand on vendoit quelque héritage.

Estomac, subst. m. (*Es-to-make* devant une voyelle, et devant les consonnes *es-to-ma*) Le viscère qui dans l'animal reçoit les alimens et sert à leur cuisson et à leur digestion. —La partie extérieure du corps qui répond à l'estomac. (Du lat. *stomachus*, pris du grec *stomachos* et dont la signification est la même.)

s'Estomaquer, v. r. (*Es-to-ma-ké*) Se scandaliser, s'offenser de quelque chose. Il est fam. (Du lat. *stomachari*.)

Estompe, s. f. (Dessin) Morceau de peau de chamois roulé fort serré, lié avec du fil et taillé en pointe émoussée vers l'extrémité. On s'en sert pour fondre et unir ensemble les coups de crayon qui forment les ombres ou les demi-teintes.

Estomper, v. n. (*Es-ton-pé*) Frotter avec l'*estompe*.

Estrac, adj. (Manége) *Cheval estrac*, qui a peu de corps, de ventre et de flanc ; qui est serré des côtes. On dit communément *cheval étroit de boyau*, *qui a peu de flanc*.

Estrade, s. f. Lieu élevé dans une chambre où l'on met un lit. (De l'espagnol *estrado*, fait dans le même sens du lat. *stratum* couverture, tapis ; à cause du tapis étendu en Espagne sur l'*estrade*, qui est le lieu où les Dames reçoivent.) —Autrefois chemin. On dit encore *battre l'estrade*, battre la campagne avec de la cavalerie. (De l'italien *strada*, fait avec la même signification du lat. *strata*, sous-entendu *via* chemin pavé.)

Estragon, s. m. Plante potagère, vivace, originaire de Sibérie, à fleur composée, flosculeuse, qu'on mange dans les salades, et avec laquelle on prépare un vinaigre anti-scorbutique. (Du lat. *dracunculus* qui, dans *Pline*, a la même signification.)

Estramaçon, s. m. (*Es-tra-ma-son*) Autrefois, sorte d'épée. —Il ne se dit plus aujourd'hui que dans cette locution familière : *Coup d'estramaçon*, du tranchant de l'épée. (De l'ital. *stramazzone*, fait avec la même acception du lat. barbare *trammasacus* qui, dans les Ecrivains de la basse latinité, signifie une sorte d'épée.

Estramaçonner, v. a. (*Es-tra-ma-so-né*) Donner des coups d'*estramaçon*. Il est peu usité.

Estrapade, s. f. Sorte de supplice qui consiste à élever un homme au haut d'une longue pièce de bois, et à le laisser tomber ensuite jusque près de terre. —Arbre ou potence élevée pour donner l'*estrapade*. —Lieu, place destinée à ce genre de supplice. (De l'ital. *strappata*, fait dans le même sens de l'allemand *straf* peine, châtiment, supplice.) —En t. de Manege, défense du cheval qui, refusant d'obéir, lève le devant et en même temps détache des ruades avec furie.

Figur. et famil. *Donner l'estrapade à son esprit*, le fatiguer à quelque chose de fort difficile.

Estrapader, v. a. (*Es-tra-pa-de*) Donner l'*estrapade*.

Estrapasser, v. a. (*Es-tra-pa-cé*) Excéder un cheval par un trop long manége. Quand on le fatigue par un trop long voyage, on dit *surmener*.

Estraper, v. a. (*Es-tra-pe*) *Estraper le chaume*, scier ce qui en reste après la moisson. On nomme *Estrapoire* le faucillon avec lequel on le scie.

Estrapontin, s. m. Voy. *Strapontin*.

Estrasse, s. f. Voy. *Strasse*.

Estrélage, s. m. Droit que quelques Seigneurs percevoient sur le sel, lorsque les voitures des Fermiers passoient sur leurs terres.

Estrique, s. f. (*Es-tri-ke*) Dans les Verreries, outil dont l'étendeur se sert pour développer les manchons lorsqu'ils ont été ramollis par l'action du feu.

Estrope, s. f. (Pêche) Corde qui passe à travers une pierre percée, et que l'on attache à la maîtresse corde dans les pêches aux haims, pour la maintenir dans une position assurée.

Estropiat, s. m. (*Es-tro-pi-a*) Gueux de profession qui est *estropié* ou qui fait semblant de l'être. Il est familier. *Trév.*

Estropier, verb. a. (*Es-tro-pié*) Mutiler, ôter quelque membre. —Blesser considérablement. (De l'italien *stroppiare*, fait dans la même signification du grec *strépéin* tourner, tordre ; comme on feroit pour ôter l'usage d'un membre.)

Fig. *Estropier une figure*, n'y pas observer les proportions. —*un passage*, *une pensée*, en retrancher quelque chose qui en altère le sens.

Esturgeon, s. m. (*Es-tur-jon*) Genre de poissons cartilagineux, de l'ordre des Eleuthéropomes. C'est un gros poisson de mer qui remonte dans les rivières, comme les saumons. (Du lat. *sturio* qui signifie la même chose.)

Esule, s. f. (*E-zu-le*) Plante qui purge la bile et la pituite. On en distingue deux, la grande et la petite, rangées par *Tournefort* parmi les Tithymales, et par *Linnæus* parmi les Euphorbes. Toutes deux sont vivaces, et

donnent un suc laiteux d'une qualité très-âcre. La grande Esule prend aussi les noms de *Tithymale des marais* et de *Turbith noir* ou *batard*.

Et, (*è* et non pas *é*; le *t* ne se prononce jamais) Conjonction qui lie les parties d'oraison, comme les noms, les pronoms, les verbes et les adverbes: *Pierre et Jean*; *le feu et l'eau*; *vous et moi*; *aimer et estimer*; *sagement et fortement*. Voy. la Grammaire.

Et cætera. Mots latins dans lesquels on prononce le *t* de l'*et*. Ils signifient, et autres personnes, et autres choses.

Etablage, s. m. Ce qu'on paye pour la place d'un bœuf dans une *étable*, d'un cheval dans une écurie, etc. —Droit payé pour la permission d'exposer en vente des marchandises.

Etable, s. f. Lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis et autres bestiaux. (Du latin *stabulum*.)

Etabler, v. a. (*É-ta-blé*) Mettre dans une *étable*.)

Etableries, s. f. pl. Diverses *étables* en un même corps de logis. *Trév*.

Etabli, subst. m. Table où certains Artisans travaillent, sur laquelle ils *établissent* leurs ouvrages ou *s'établissent eux-mêmes*, comme l'*établi* des Tailleurs, etc.

Etablir, v. a. Rendre stable, fixe. —Donner un établissement; mettre dans un état, dans un emploi avantageux. —Fonder; donner commencement à quelque chose. —Régler: *On a établi* ou *il est établi que*...... —Nommer; constituer: *Il a été établi Juge de cette affaire*. (Du latin *stabilire*, fait de *stabilis* stable, lequel dérive de *stare* être debout.)

Etablir un fait, l'exposer. —*Etablir son droit sur*.... le prouver.

s'Etablir, v. réc. Se faire un établissement: *Ce mot aura de la peine à s'établir*, à être reçu.

Etablissement, s. m. (*E-ta-bli-ce-man*) Action d'*établir*: *L'établissement de sa fortune, d'un hôpital, d'un fait, etc.* —Poste; état avantageux.—Imposition de quelque droit. —Fig. et fam. Arrangement que fait une personne pour dormir, pour se reposer, etc.

Etablissement du port ou *des marées*, ou simplement *Etablissement*, l'heure où arrive la pleine mer dans un port, le jour de la nouvelle ou de la pleine lune.

Etablissemens, pl. (Menuiserie) Marques qui servent aux Menuisiers à distinguer une pièce d'avec une autre.

Etablure, s. f. T. de Marine. V. *Etrave*.

Etadou, s. m. Outil pour faire et séparer les dents des peignes.

Etage, s. m. L'espace entre deux planchers dans un bâtiment. On écrivoit et on prononçoit autrefois *estage*. (Du grec *stégé* qui signifie la même chose, dérivé de *stégô* je couvre.) —Fig. Degré d'élévation; état, condition, etc. —En t. de Perruquier, paquet de cheveux qui est le plus court derrière.

Prov. *Fou*, *sot à triple étage*, au dernier point.

Etager, v. a. (*E-ta-jé*) Il ne se dit guères que dans *étager les cheveux*, les couper par *étages*.

Etague, subst. f. (*E-ta-ghe*) T. de Marine: Action de hisser les vergues de hune au haut des mâts. On dit plus souvent et mieux *itaque*.

Etai, s. m. T. de Marine: Gros cordage dormant, qui va de la tête des mâts se fixer sur l'avant, pour les soutenir contre les secousses du tangage, et contrebalancer l'effort des haubans, qui leur servent d'étais sur l'arrière. —Pièce de bois dont on se sert pour appuyer une muraille, etc. Dans cette acception et dans celles qui suivent, l'*Acad*. avoit dit précédemment, ainsi que *Trév*. etc. *étaie* substantif fém. Ce n'est que dans l'édition imprimée chez *Smits* en l'an 7, qu'elle a mis *étai*. —Au figur. appui. —En t. de Blason, chevron qui n'a que la moitié de la largeur ordinaire, et qui sert à soutenir quelque chose. (Du lat. barbare *staca* qui, dans la basse latinité, a signifié la même chose, et qui est dérivé de l'allem. *staf* pieu. *Caseneuve*.)

Etaim, s. m. (*E-tein*) La partie la plus fine de la laine cardée.

Etain, s. m. (*E-tein*) Sorte de métal blanc. (Du lat. *stannum* dont la signification est la même.)

Etain gris, *etain de glace*, nom qu'on a long-temps donné au bismuth.

Etains, s. m. pl. T. de Marine: Deux pièces de bois qui, mises en œuvre sur l'étambord, forment l'arcasse d'un navire.

Etal, au pl. Etaux, subst. m. Table où le Boucher débite sa viande.

Etalage, s. m. Exposition de marchandises à vendre. —Droit qu'on paye pour étaler. —Fig. et fam. Ajustement, parure des femmes.

Fig. et fam. *Faire étalage de son esprit, de ses alliances, etc.* en faire parade avec affectation.

Etale, adj. T. de Marine: La mer est *étale*, lorsqu'elle ne monte ni ne baisse.

Etaler, v. a. (*E-ta-le*) Exposer en vente des marchandises. (Du latin barbare *stallare*, fait dans la même signification de l'allem. *stellen* arranger, disposer.) —Fig. Montrer avec ostentation: *Etaler ses charmes, son esprit*.

Etaler la marée, T. de Marine: Mouiller pendant la marée contraire.

Etaleur, s. m. Petit Marchand qui étale sa marchandise dans les rues, sur les ponts, etc.

Etalier, s. m. (*E ta-lié*) Boucher qui a un *étal* et qui vend de la viande. —En termes de Pêche, 1.° Assemblage de pieux et de perches disposés au bord de la mer pour tendre des filets de guideaux. —2.° Filet tendu circulairement sur des perches. Ce dernier s'appelle aussi *Etalière*.

Etalinguer ou Talinguer, v. a. (*E-ta-lein-ghé*) T. de Marine: *Etalinguer les cables*, les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

Etalon, s. m. Cheval entier, choisi et destiné à saillir les jumens et dont on veut faire race. —Mesure sur laquelle on règle les autres mesures. —Modèle de poids. —(Pêche), nom qu'on donne en quelques endroits aux *cablières*. Voyez ce mot.

Etalonnement, s. m. (*E-ta-lo-ne-man*) Action d'*étalonner*.

Etalonner, v. a. (*E-ta-lo-né*) Imprimer certaine marque sur un poids ou sur une mesure, pour certifier qu'ils ont été vérifiés ou rectifiés sur l'*étalon*.

Etalonneur, s. m. Officier commis pour *étalonner* les poids et les mesures.

Etamage, s. m. L'action d'*etamer*.

Etambord ou **Etambot**, s. m. (*É-tan-bor, bo*) T. de Marine : Pièce de bois qui soutient le gouvernail.

Etambraie, s. f. (*É-tan-bré*) T. de Marine: Pièce de bois qui arrête et affermit le mât.

Etamer, v. a. (*E-ta-me*) Enduire d'*étain* fondu les vaisseaux de cuivre, certains ouvrages de fer, etc.

Etameur, s. m. Celui qui *étame*.

Etamine, s. f. Sorte d'étoffe de laine. —Morceau d'etoffe claire pour passer et filtrer les liqueurs. —Bluteau fait de crin, de soie, etc. pour passer les parties les plus deliées de la farine, etc. (Du latin *stamen*, fait du grec *stêmôn*, en dorique *stamôn* chaine de tisserand ou fils tendus sur un metier pour faire de la toile.)

Etamines, plur. En Bot. filamens terminés par un bouton, le plus souvent de couleur jaune qu'on nomme anthère, et qu'on observe dans la plupart des fleurs. Les etamines sont regardees comme l'organe sexuel mâle des végetaux.

Fig. et famil. *Cet homme a passé par l'étamine*, on l'a examiné sur sa doctrine, sur ses mœurs. —Il a passé par le grand remède. —*Cet ouvrage a passé par l'étamine*, a eté examiné en detail et à la rigueur.

Etaminier, s. m. (*E-ta-mi-nié*) Celui qui fabrique ou qui vend des *etamines*.

Etamoir, s. m. (*E-ta-mour*) Dans la Menuiserie, petite palette de bois garnie de fer-blanc en dessus.

Etampe, s. f. (*E-tan-pe*) Dans la Serrurerie, morceau d'acier dans lequel on creuse des moulures, et qui formant comme un cachet, sert à les imprimer sur le fer rougi au feu. —Morceau de fer *carré*, fortement acéré par un bout, pour percer ou etamper les fers des chevaux.

Etamper, v. a. (*É-tan-pé*) Percer un fer de cheval : *Etamper maigre*, faire les trous près du bord; *étamper gras*, percer le fer un peu plus en dedans.

Etampure, s. f. (*E-tan-pu-re*) En t. de Maréchal-ferrant, les trous percés dans un fer de cheval.

Etamure, s. f. L'étain dont se sert le Chaudronnier pour *étamer* ses ouvrages.

Etanchement, s. masc. (*E-tan-che-man*) L'action d'*étancher*.

Etancher, v. act. (*E tan-ché*) Arrêter l'ecoulement d'une chose liquide qui s'enfuit par quelque ouverture : *Etancher le sang*. (Du latin barbare *stancare*, employé dans cette acception par les Ecrivains de la basse latinité, et qui vient par corruption de *stagnare* pris dans le sens d'affermir, consolider. *Menage*.)

Etancher ses larmes, cesser de pleurer. —*les larmes d'une personne affligée*, la consoler. —*la soif*, l'appaiser. —*la soif des richesses, des honneurs* (fig.), la satisfaire.

Etançon, s. m. (*É-tan-son*) Pièce de bois mise au pied d'une muraille pour la soutenir. —En t. de Paumier, la tringle plate de bois de tilleul dont est garni le manche de la raquette.

Etançonner, v. a. (*E-tan-so-ne*) Soutenir avec des *étançons*.

Etanfiche, s. f. T. de Carrière : Hauteur de plusieurs lits de pierres qui font masse ensemble.

Etang, s. m. (*É-tan*, le *g* ne se prononce jamais) Grand amas d'eau soutenu par une chaussée, où l'on nourrit du poisson. —Chez les Serruriers, réservoir d'eau creusé en terre où ceux qui fabriquent les enclumes, trempent ces masses de fer, lorsqu'elles sont forgées. (Du latin *stagnum*, fait dans la même signification de *stare* s'arreter: parce que l'eau d'un étang s'y tient en repos.)

Etangue, s. f. (*E-tan-ghe*) Espèce de grande tenaille dont on se sert dans les monnoies pour tenir les flancs et les carreaux.

Etape, s. f. Lieu dans une ville où l'on decharge les marchandises qu'on y apporte de dehors. (Du latin barbare *stapula*, employé dans le moyen âge avec la même signification et dérivé de l'allemand *stapelen* ou mieux *stapeln* mettre en un tas, en un monceau.) —Ce qu'on distribue aux Troupes pour leur subsistance, quand elles sont en route. —Lieu où se fait cette distribution.

Brûler l'étape, ne pas s'arrêter dans un lieu d'étape et passer plus loin. —Il se dit par extension, des voyageurs qui ne s'arrêtent point aux lieux où l'on a coutume de s'arrêter.

Etapier, s. m. (*E-ta-pie*) Celui qui est chargé de fournir et de distribuer l'*étape* aux gens de guerre.

Etarque, adj. (*E-tar-ke*) T. de Marine, qui ne s'emploie qu'avec le nom d'une voile et signifie haut, tout-à-fait hissé : *Hunier etarque*, hissé tout haut, et dont les ralingues sont tendues. On dit aussi dans le même sens, *Etarqué, ée*.

Etarqure, s. f. (*E-tar-ku-re*) Terme de Marine : Guindant ou hauteur d'une voile.

Etat, s. m. (*E-ta*; le *t* final ne se prononce que devant une voyelle, et seulement dans le discours soutenu.) Disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. Voyez *Situation*. —Liste ; registre : *Etat des pensions, etc.* —Mémoire ; inventaire : *Etat de mise, de depense, de rente.* —Train ; dépense : *Tenir un grand état.* —Condition : *Etat de mariage ; vivre selon son état.* Voyez *Condition*. —Gouvernement : *Etat democratique* ou *populaire* : *état monarchique, etc.* Dans ce sens, quand *état* est accompagné des pronoms possessifs, il faut le mettre au pluriel : *Ce Prince sortit de ses etats* et non pas *de son etat*, ce qui auroit une signification toute differente. (Du latin *status*, dérivé dans la même signification de *stare*, être placé, posé, établi.)

Coup d'Etat, parti vigoureux et quelquefois violent qu'un Souverain est obligé de prendre contre ceux qui troublent l'*Etat*. —Action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'*Etat*. —Par extension, tout ce qui est important et decisif dans une affaire quelconque.

Mettre les choses en etat, au point où elles

doivent être. —*Tenir une chose en état*, la tenir prête, ou la tenir ferme afin qu'elle ne branle pas. —*Vous pouvez faire état que je vous enverrai cet argent*, vous pouvez compter que, etc. —*Faire etat de*, estimer, faire cas : *Je fais beaucoup d'état de Monsieur votre frere.* —*Faire etat que*, presumer, penser : *Je fais état qu'il y a plus de cent mille ames a Lyon, etc.*

ETATS, s. m. plur. Assemblée des différens Ordres qui composent une Nation, une Province, etc. dans les Gouvernemens où cette distinction d'Ordre est admise : *Etats Généraux.*

ÉTATER, v. a. (*É-ta-té*) T. de Barreau : Representer des deniers pour en tenir *etat* aux creanciers.

ÉTAU, s. m. (*E-tô*, s. d.) Machine dont les Serruriers et autres Ouvriers se servent pour tenir fermes et serrees les pièces qu'ils travaillent.

ÉTAVILLON, s. m. (mouillez les *ll*) T. de Gantier : Morceau de cuir disposé pour en former un gant.

ÉTAYEMENT, s. m. (*E-té-ie-man*) Action d'*etayer*. —Effet de cette action. —Plancher qui soutient les voutes en plafond.

ÉTAYER, v. a. (*E-te-ie*) Appuyer avec des *étais* : *Etayer une muraille.* —On dit aussi fig. *Etayer la fortune chancelante de son ami.*

ET CÆTERA, Voy. *Et.*

ÉTÉ, s. masc. La saison de l'année la plus chaude. (Du latin *æstas*, qui a la meme signification.)

ETESTER, Voy. *Etêter.*

ETEIGNOIR, s. m. (*E-te-gnoar*, en mouillant *gn*) Instrument creux en forme d'entonnoir avec lequel on *éteint* une chandelle, un cierge, etc.

ETEINDRE, v. a. Faire mourir, étouffer le feu. —Faire cesser l'action de la lumière. —Au figuré, 1.° affoiblir; amortir : *Eteindre les couleurs, les lumières d'un tableau.* —2.° Faire cesser : *Eteindre la guerre* ou *le feu de la guerre.* —3.° Etancher la soif. —4.° Faire perdre le souvenir. —5.° Abolir. —6.° Anéantir : *Eteindre une race ; cette famille est pres de s'eteindre*, de finir. (Du latin *extinguere*, qui signifie la même chose.) *Voltaire* a dit (Orphelin de la Chine) : *Eteignez dans mon sang votre inhumanité.* On ne peut en aucun sens *éteindre l'inhumanité* : on n'*eteint* que ce qui offre des rapports avec le feu, l'éclat, la lumière, etc.

Eteindre les épingles, les laver après l'étamage, dans un baquet d'eau fraiche.

Eteindre une pension, une dette, une rente; la racheter, la faire finir.

ETEINT, EINTE, part. pass. et adj. Voyez *Eteindre.* —*Avoir les yeux eteints*, sans feu et sans vivacité. —*Il a la voix éteinte*, il a la voix foible, on a peine à l'entendre parler.

ETELON, s. m. Dessin d'un pan de bois, d'une forme de comble, etc. tracé sur un mur ou sur une aire, de la grandeur dont l'ouvrage doit être exécuté. L'*etelon* est en Charpenterie ce que l'*epure* est en Architecture.

ETEMPER, v. a. (*E-tan-pé*) T. d'Horloger : Faire prendre a une piece la figure d'une autre.

ETENDAGE, s. masc. (*E-tan-da-je*) Cordes *tendues* ou perches sur lesquelles on fait sécher des feuilles imprimées, des laines, des étoffes, etc. —En t. de Verrerie, action d'*etendre* les manchons.

ÉTENDARD, s. m. (*É-tan-dar*; le *d* final ne se prononce jamais) Enseigne de la Cavalerie. —Pavillon sur les Galeres. —Il se dit figur. de toute sorte d'enseignes de Guerre, soit pour la Cavalerie, soit pour l'Infanterie. (Du latin barbare *stantardus* ou *standardus* que *Menage*, d'après *Vossius*, dérive de l'allemand *standen*, qui a la même signification que le lat. *stare* etre fixe, immobile ; parce que l'etendard qu'on écrivoit anciennement *standart*, étoit une enseigne placée à demeure. —En t. de Botanique, petale supérieur des fleurs papilionacees.

Au fig. 1.° *Suivre les étendards de quelqu'un*, embrasser son parti. —2.° *Arborer l'etendard de la devotion*, en faire profession ou parade. —3.° *Lever l'etendard*, se faire chef de faction.

ETENDEUR, s. m. Dans les Verreries, ouvrier qui aplatit ou *etend* les manchons.

ETENDOIR, s. m. (*E-tan-doar*) Instrument dont on se sert dans une Imprimerie pour *étendre* sur des cordes ou sur des perches le papier qui sort des presses. — Assemblage de ces perches. —Lieu où elles sont placees. —Perche scellee dans le mur et exposee à l'air, sur laquelle les Blanchisseuses *étendent* le linge pour le faire sécher.

ETENDRE, v. act. (*E-tan-dre*) Déployer : *Etendre du linge, un tapis ; étendre les bras ; oiseau qui étend ses ailes.* —Allonger : *Etendre du beurre, de la cire, du drap, du parchemin.* —Augmenter, agrandir : *Etendre son empire, son parc, son jardin.* (Du latin *extendere*, fait du grec *ektéinein*, qui signifie la même chose.) —Dans les Verreries, aplatir les manchons.

Etendre ses troupes, leur donner plus de front ; leur faire occuper plus de terrain. —*le parchemin* (figur. et fam.), faire de longues écritures dans une affaire pour en augmenter les frais. —*un homme sur le carreau*, le tuer, le renverser mort.

S'ETENDRE, v. pron. Tenir un certain espace : *Ses possessions s'etendent jusqu'ici.* —On dit fig. *Son pouvoir s'etend fort loin ; sa reputation s'etend par toute l'Europe.* —S'agrandir : *Il s'est etendu de ce côte-la.* —Durer : *La vie de l'homme ne s'étend gueres au-delà de cent ans.* —*S'etendre sur un sujet*, en parler fort au long.

ETENDU, UE, part. pass. d'*Etendre*, et adj. (*E-tan-du*) Qui est deployé. —Couché de son long. —Qui a de l'*étendue*; spacieux.

ETENDUE, s. f. (*E-tan-dû-e*) Longueur : *L'etendue d'un territoire.* —Long espace de temps : *L'etendue des ages, des siecles.* —Il se dit fig. du pouvoir, de l'autorité, de l'esprit, de la voix, du sens d'une proposition, etc. Ce mot n'a point de pluriel.

ETENTE, s. f. (*E-tan-te*) T. de Pêche : Filet

tendu à la basse mer, sur des piquets enfoncés dans la vase.

Etente à la petite cablière, sorte de pêche.

ETERNEL, s. m. Dieu : l'Être souverain, qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura point de fin : *Adorons l'Eternel.*

ETERNEL, ELLE, adj. Qui n'a jamais eu de commencement et qui n'aura point de fin. En ce sens, il ne peut se dire que de Dieu. —Qui a eu un commencement et n'aura jamais de fin : *La gloire éternelle.* —Abusivement, qui doit durer si long-temps qu'on n'en sait pas la fin : *Proces éternel, des haines éternelles.* —Proverbial. *Parleur, harangueur éternel*, qui parle, qui harangue long-temps, et qui ennuie. On dit aussi et plus souvent : *Parleuse éternelle.* (Du latin *æternus*, dont la signification est la même, formé par contraction d'*æviternus*, qui a pour racine *ævum* âge, éternité.)

ETERNELLE, s. f. (*É-tèr-nè-le*) Plante dont les fleurs se conservent long-temps.

ETERNELLEMENT, adv. (*E-ter-nè-le-man*) Sans commencement ni fin. —Sans fin, quoiqu'il y ait eu un commencement. —Continuellement : sans cesse. —Long-temps. (Du latin *æternùm.*)

ETERNISER, v. a. (*E-tèr-ni-zé*) Rendre *éternel.* Il se dit abusivement et par exagération, et seulement dans le sens de faire durer long-temps : *Eterniser son nom, sa mémoire, etc.* (Du latin *æternare.*)

ETERNITÉ, s. f. Durée qui n'a ni commencement ni fin : *L'éternité de Dieu.* —Durée qui a un commencement et qui n'a point de fin : *Eternité de bonheur* ou *de tourmens.* —Un fort long-temps : *Ce bâtiment durera une éternité.* (Du latin *æternitas.*)

De toute éternité, de temps immémorial.

ETERNUE, s. f. Sorte de plante.

ETERNUER, v. neut. (*E-tèr-nu-é*) Faire un *éternument.* (Du latin *sternuere*, fait dans la même signification du grec *ptarnomai* ou *ptarnumai.*)

ETERNUMENT, s. m. (*E-tèr-nu-man*) Mouvement convulsif des muscles qui servent à l'expiration, causée par quelque picotement qui se fait au fond des narines. (Du latin *sternumentum.*)

ETERSILLON, s. m. (*E-tèr-ci-llon*, en mouillant les *ll*) Pièces de bois dans les galeries des mines pour soutenir les terres.

ETÉSIES, s. m. plur. (*E-té-zi-e*) Vents qui soufflent régulièrement dans certaines saisons et pendant un certain temps sur la Méditerranée. On dit aussi *Vents étésiens.* (Du grec *etêsiai*, fait dans le même sens d'*etêsios* annuel, dérivé d'*etos* année.)

ETÊTÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Etêter.* —Se dit en t. de Blason, d'un animal dont la *tête* a été *arrachée* de force, et dont le cou est raboteux.

ETETEMENT, s. m. (*E-tê-te-man*) Action d'*étêter.*

ETETER, v. act. (*E-tê-té*) Couper la *tête* d'un arbre, etc.

ETEUF, s. m. (On ne prononce l'*f* finale qu'en Poésie, devant une voyelle) Petite balle pour jouer à la longue paume. (Suivant *Ménage*, du latin *stupeus* fait d'étoupe.)

Proverb. *Renvoyer l'éteuf*, repousser avec vigueur une injure. —*Courir après son éteuf*, travailler à recouvrer un bien, un avantage que l'on a laissé échapper.

ETEULE, ESTEUBLE, ESTOUBLE ou ETOUBLE, s. f. La partie de la paille qui reste sur le champ, après qu'on a coupé le blé : chaume. (Du latin *stipula*, dont la signification est la même.)

ETHER, s. m. (*É-tèr*) Matière subtile qui est au-dessus de l'atmosphère, et qu'on suppose remplir tout l'espace dans lequel les astres font leur cours. (Du latin *æther*, pris du grec *aithêr.*) —En Chimie, liqueur très-spiritueuse, très-volatile, qu'on extrait de l'alcohol ou esprit-de-vin, par l'intermède de l'acide sulfurique ou de l'acide nitrique. C'est de toutes les liqueurs connues la plus ténue et la plus *inflammable.* (Du grec *aithêr*, formé en ce sens d'*aithô* je brûle, j'enflamme.) On la nomme aussi *liqueur éthérée.*

Ether minéral fossile, c'est le naphte le plus pur.

ETHÉRÉ, ÉE, adj. (*E-té-ré*) Qui est de la matière subtile qu'on nomme *éther* : *La voûte éthérée*, en Poésie, le Ciel.

Espace éthéré, l'espace immense du Ciel où les astres font leur révolution. —*Matière éthérée*, le milieu où ils nagent.

ETHIOPS, s. m. Nom donné dans l'ancienne Chimie à un mélange de mercure et de soufre, soit par la trituration, soit par le feu. (Du grec *aithô* je brûle, et *ops* aspect, apparence, à cause de sa couleur noirâtre et brûlée.) Les Chimistes modernes ont remplacé ce mot par celui d'Oxide : *Ethiops martial*, oxide de fer noir ; *Ethiops minéral*, oxide de mercure sulfuré noir ; *Ethiops perse*, oxide mercuriel noirâtre.

ETHIQUE, s. fém. (*E-ti-ke*) T. Didactique ; Morale : *Les éthiques d'Aristote*, ses ouvrages moraux. (Du grec *ethikos* moral, fait d'*éthos* les mœurs.)

ETHMOÏDAL, ALE, adj. (*Ete-mo-i-dal*) Qui appartient à l'os *ethmoïde.*

ETHMOÏDE, s. m. et adj. (*Ete-mo-i-de* : faites sentir le *t*) T. d'Anat. Un des huit os du crâne, situé à la racine du nez. (Du grec *éthmos* couloir, crible, et *eidos* forme, ressemblance ; parce qu'il est percé de petits trous comme un crible.)

ETHNARCHIE, s. f. (*Ete-nar-chi-e*) Commandement d'une Province. Voy. *Ethnarque.*

ETHNARQUE, s. m. (*Ete-nar-ke*) Commandant d'une Province. (Du grec *ethnarchês*, formé d'*ethnos* nation, peuple, et d'*archê* pouvoir, puissance.)

ETHNIQUE, adject. (*Ete-ni-ke*) Nom que donnent les Auteurs Ecclésiastiques aux Gentils ou Idolâtres. —En termes de Grammaire, *mot ethnique*, celui qui désigne l'habitant d'un pays, d'une ville : *François, Parisiens*, sont des mots *ethniques.* (Du grec *ethnikos*, fait d'*ethnos* nation, peuple.)

ETHNOPHRONES, s. m. plur. Hérétiques du 7.e siècle, qui vouloient introduire dans l'exer-

cice du Christianisme les cérémonies païennes. (Du grec *ethnikos* gentil, païen, et de *phrên* esprit, sentiment, opinion; *qui pensent comme les Païens.*)

Éthocratie, s. f. (*E-to-kra-cî-e*) Gouvernement imaginaire fondé sur la seule morale. (Du grec *êthos* les mœurs, et *kratos* force, puissance.)

Éthologie, s. f. (*E-to-lo-jî-e*) Discours ou traité sur les mœurs et les manières. (Du grec *êthos* les mœurs, et *logos* discours.)

Éthopée, s. fém. (*E-to-pé-e*) Peinture des mœurs et des passions de quelqu'un. C'est une figure de Rhétorique. (Du grec *ethopœïa*, formé d'*éthos* les mœurs, et *poieô* je fais, j'écris.)

Étibeau ou Étibois, s. m. (*E-ti-bô*, *boa*) Dans la fabrication des épingles, petit carré de bois sur lequel on fait avec une lime la pointe du fil d'épingle.

Étier, s. m. (*E-ti-é*) Fossé ou canal qui se dégorge dans la mer. —Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salans.

Étincelant, ante, adject. (*E-tein-ce-lan*) Qui *étincelle*; brillant, éclatant, plein de feu, pétillant.

Étincelé, adj. T. de Blason : *Ecu étincelé*, semé d'*étincelles*.

Étinceler, v. n. (*E-tein-ce-lé*) Briller; jeter des éclats de lumière. (Du latin *scintillare*, fait dans la même signification de *scindere* fendre; parce que les étincelles s'échappent des corps divisés par le feu, etc.)

Étincelle, s. fem. (*E-tein ce-le*) Petite bluette qui sort du feu ou des corps durs qui se choquent. (Du lat. *scintilla*. Voy. *Etinceler.*) —Il se dit au figuré en parlant des lumières de l'esprit : *Il n'a pas une étincelle de bon sens, de raison, etc.*

Étincelles électriques (Physique), traits de feu brillans qu'on aperçoit et qui éclatent entre un corps fortement électrisé, et un autre corps non électrique qu'on en approche de fort près.

Étincellement, s. m. (*E-tein-cè-le-man*) Éclat de ce qui *étincelle*.

Étiolé, ée, adj. On dit d'une plante, d'une branche, qu'elle est *étiolée*, quand elle s'élève à une hauteur extraordinaire, sans prendre de couleur ni de grosseur. (Du latin *stylus* pointe aiguë et menue. *Lunier.*)

Étiolement, s. m. (*E-ti-o-le-man*) T. de Botanique : Maladie des plantes *étiolées*; altération qu'elles éprouvent par la privation de la lumière nécessaire à leur végétation. C'est une espèce d'atrophie dans les végétaux.

s'Étioler, v. réc. S'altérer, en parlant des plantes qui végètent dans l'obscurité. Voyez *Etiolé* et *Etiolement.*

Étiologie, s. f. Partie de la Médecine qui traite des causes des maladies. —Dans un sens plus général, science ou art de remonter à la source des choses : discours, traité sur les causes d'un effet quelconque physique ou moral. On écrit aussi *Æthiologie.* (Du grec *aitia* cause, et *logos* discours.)

Étique, adj. (*E-ti-ke*) Atteint de la fièvre *étique*. —Maigre, décharné.

Fièvre étique, lente, qui dessèche et amaigrit le corps. (Du grec *hektikos* habituel, qui est dans l'habitude du corps, dérivé d'*échô* j'ai habitude.)

Étiqueter, v. a. (*É-ti-ke-té*) Mettre une *étiquette*.

Étiquette, s. f. (*E-ti ke-te*) Petit écriteau qu'on attache sur un sac de procès, à des sacs d'argent, à des liasses de papiers, à des paquets de hardes, etc. (Corruption des mots latins *Est hic quæstio*, et par abréviation *Est hic quæst. inter N et N*, que dans le temps où les procédures s'écrivoient en latin, on mettoit sur les sacs des procès.) —Cérémonial des Cours, qui règle les devoirs extérieurs des rangs, des places, des dignités, etc. cérémonial. —Différentes formules employées dans les lettres, etc. selon les personnes à qui elles sont adressées. (Suivant *Bourdelot* et *Huet*, du grec *stichos* ordre, rang.) —En t. de Pêche, couteau emmanché de bois et à lame barbelée, qui sert à détacher les coquillages des rochers et à ramasser des vers marins pour en faire des appâts.

Proverb. *Juger, condamner sur l'étiquette*; juger, condamner légèrement, sans un mûr examen.

Étire, s. f. Masse de fer plate et carrée que les Corroyeurs tiennent à la main pour épreindre l'eau du cuir.

Étirer, v. a. (*E-ti-ré*) Chez plusieurs ouvriers, étendre, allonger.

Étisie, s. f. (*E-ti-zî-e*) Phtisie; maladie qui consume et dessèche toute l'habitude du corps. Voy. *Fièvre étique* au mot *Etique*.

Étite, s. f. Voy. *Ætite*.

Étoc, s. m. (Botaniq. et Agricult.) Souche morte : *Certains bolets ne viennent que sur des étocs.* (De l'allemand *stock* tronc, souche.)

Étoffe, s. f. (*E-to-fe*) Drap tissu de fil, de coton, de laine, de soie, etc. servant à faire des habits ou à garnir des meubles. (Du latin barbare *stuffa*, dérivé de l'allemand *stoff* matière, par opposition à *forme*. —Matières de quelques autres ouvrages de Manufactures : *Il n'y a pas assez d'étoffe à ce chapeau.* —Morceau d'acier commun dont les Serruriers, etc. forment les parties non tranchantes de leurs ouvrages : les parties tranchantes sont faites d'un meilleur acier. —Mélange d'étain et de plomb, dont les Facteurs d'orgues font des tuyaux. —Figur. et fam. 1.° Dispositions heureuses, qualités, talens : *Il y a de l'étoffe dans ce jeune homme.* —2.° Condition : *C'est une homme de basse étoffe.*

Étoffes, plur. (Imprimerie) Bénéfice que le maître Imprimeur prend sur les frais d'impression d'un ouvrage. —Les objets de consommation nécessaires à l'impression, tels que les blanchets, les tympans, la laine, les bois de balles, les cuirs, l'huile, etc.

Étoffé, ée, part. p. et adj. Voyez *Etoffer*. —Famil. *Un homme étoffé*, bien vêtu, bien meublé, à son aise. —*Un discours bien étoffé*, rempli de toute la matière nécessaire et convenable.

Étoffer, v. a. (*E-to-fé*) Garnir de tout ce qui est nécessaire soit pour la commodité,

soit pour l'agrément. —Mettre de la matière dans la quantité et la qualité qu'il faut : *L'ouvrier a mal étoffé ce chapeau*, *cette cuirasse*. (Du latin barbare *stuffare* garnir, équiper, pourvoir. Voyez *Etoffe*.)

ÉTOILE, s. f. (*E-toa-le*) Astre, corps lumineux qui brille au ciel pendant la nuit. Il se dit plus proprement des étoiles qui comme le soleil, ont une lumière propre et inhérente, et qui sont appelées *fixes*, par opposition aux *étoiles errantes* ou *planètes*. (Du latin *stella*, qui a la même signification.) —Au fig. grande lumière; lumière brillante. —Figure en forme d'étoile. —Marque blanche sur le front d'un cheval. —Fente qui se fait au verre et surtout aux bouteilles. —Une des pièces du moulin à mouliner les soies. —En t. de Perruquier, tresse de cheveux au milieu du front d'une perruque, dont on dirige la frisure en deux portions qui se regardent. Les Perruquiers appellent également *étoiles* de petits bouts de tresses de cheveux.

Etoile du berger, l'étoile qui paroît la première après le coucher du soleil : c'est souvent la planète de Vénus. —*du matin* ou *du jour*, *Phosphore*, nom de Vénus lorsqu'elle brille le matin. —*du soir*, *Vesper* ou *Hesper*, nom de Vénus lorsqu'elle brille le soir. —*polaire*, étoile située à l'extrémité de la queue de la petite Ourse, et qui est la plus voisine du *pôle* boréal.

Etoiles de Médicis, nom donné par *Galilée* aux satellites de Jupiter. —*de Bourbon*, nom donné par quelques Astronomes aux satellites de Jupiter, et par d'autres, à de prétendus satellites qu'on prétendoit avoir observés autour du soleil. —*de Louis-le-Grand*, nom que *Dominique Cassini* avoit voulu donner aux satellites de Saturne. —*errantes*, les planètes. —*flamboyantes*, certaines comètes, à cause de leur chevelure lumineuse. —*tombantes*, *étoiles qui filent*, matières ou exhalaisons enflammées qui de loin, et au moment où elles s'allument, ressemblent à des étoiles.

Etoile-plante, *jasmin rouge*, plante grimpante qui croît à Cayenne, et qui est une espèce de Liseron. — *Etoile jaune*, Voyez *Ornithogale*.

Etoiles de mer ou *Astéries*, genre de Zoophytes, de la famille des Echinodermes, dont le corps est ordinairement partagé en plusieurs rayons qui partent comme d'un centre, auquel est une ouverture commune pour l'entrée et la sortie des alimens.

Proverb. *Loger*, *coucher à la belle étoile*, coucher dehors.

ÉTOILÉ, ÉE, adj. Semé d'*étoiles*. —En t. de Botanique, disposé ou divisé en forme d'*étoile*. —*Une bouteille étoilée*, fêlée en forme d'*étoile*.

ÉTOILÉES, pl. En Botanique, nom donné à un ordre de plantes.

ÉTOILÉ, s. m. En Chirurgie, sorte de bandage.

ÉTOILÉE, s. f. Tulipe d'un beau violet et d'un beau blanc.

s'ÉTOILER, v. pron. (*E-toa-lé*) T. de Monnoie : *Les flans et les carreaux s'étoilent*, s'ouvrent par les carnes.

ÉTOLE, s. f. Longue bande d'étoffe d'une certaine largeur que le Prêtre met sur le cou et croise sur l'estomac, et que le Diacre porte en façon d'écharpe. (Du latin *stola* qui signifie proprement une robe traînante à l'usage des Dames romaines, et dont les deux sexes se servoient en Grèce; dérivé du grec *stolé*, fait de *stellein* équiper, orner, couvrir.)

ÉTONNAMMENT, adv. (*E-to-na-man*) D'une manière *étonnante*. Il est familier.

ÉTONNANT, ANTE, adj. (*E-to-nan*, *an-te*) Qui *étonne*, qui surprend.

ÉTONNÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Etonner*. On lit dans la *Sémiramis* de Voltaire : *La nature étonnée à ce danger funeste*, pour *à la vue de ce danger funeste*. Cette ellipse a paru à un critique être trop hasardée.

ÉTONNEMENT, s. m (*E-to-ne-man*) Surprise causée par quelque chose d'inattendu. Il diffère de *surprise* et de *consternation*, en ce que l'*étonnement* est plus dans le sens, et vient de choses blâmables ou peu approuvées; la *surprise* est plus dans l'esprit, et vient de choses extraordinaires; la *consternation* est plus dans le cœur et vient de choses affligeantes. *Girard*. V. *Etonner*. —Admiration. —Ebranlement, secousse : *Etonnement de cerveau*, *etc*.

ÉTONNER, v. a. (*E-to-ne*) Surprendre par quelque chose d'inopiné. (Du latin *attonare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement frapper de la foudre. —Ebranler; faire trembler par quelque grande, quelque violente commotion.

s'ÉTONNER, v. réc. Être *étonné*, surpris.

ÉTOQUIAU, subst. m. (*E-to-kiô*, s. d.) Dans l'Horlogerie, petite cheville de fer qu'on met en plusieurs cas à la circonférence d'une roue pour l'empêcher de tourner au-delà d'un certain point. —Anneau d'une petite cheville de fer qui tient le ressort d'une serrure. —En général, toute pièce d'une machine en fer destinée à en arrêter ou à en contenir d'autres.

ÉTOU, s. m. Table sur laquelle les Bouchers tuent et habillent les moutons.

ÉTOUFFADE, s. f. (*E-tou-fa-de*) T. de Cuisine : Sauce ou préparation pour manger certain gibier, sur-tout la perdrix.

ÉTOUFFANT, ANTE, adj. verb. (*E-tou fan*) Qui fait qu'on *étouffe*, qu'on respire mal : *Chaleur étouffante*.

ÉTOUFFEMENT, s. f. (*E-tou-fe-man*) Sorte de suffocation; difficulté de respirer : *D'où vient cet étouffement ?*

ÉTOUFFER, v. a. (*E-tou-fé*) Suffoquer; ôter la respiration, faire mourir en suffoquant. (Du grec *tuphéin* allumer, d'où l'on a fait *tuphé* l'action d'allumer, et par l'addition d'une s le latin *stufa* étuve, d'où vient le françois *étouffer*; parce qu'on étoufferoit dans une étuve, si on y demeuroit trop long-temps. On écrivoit autrefois *estouffer*.) —Figur. 1.° Supprimer; cacher; dompter : *Etouffer sa douleur*, *ses soupirs*, *son ressentiment*; *étouffer une affaire*, *une querelle*, empêcher qu'elles n'éclatent. —2.° Détruire; dissiper; faire cesser : *Etouffer une révolte*, *une erreur*.

ÉTOUFFER, v. n. Avoir la respiration empêchée. —Fam. *Etouffer de rire*, rire avec excès.

ÉTOUFFOIR, s. m. (*E-tou-foir*) Espèce de

cloche ou de boîte de métal pour *étouffer* des charbons.

Etoupage, s. m. Chez les Chapeliers, le reste de l'étoffe dont on fait les capades d'un chapeau.

Etoupe, s. f. La partie la plus grossière, le rebut de la filasse, du chanvre ou du lin. (Du latin *stupa*, fait dans le même sens du grec *stupé* ou *stuppé*.)

Fig. et famil. *Mettre le feu aux étoupes*, échauffer, exciter à la vengeance, à la révolte.

Etouper, v. a. (*E-tou-pé*) Boucher avec des *étoupes*. (Du lat. *stupare*. —Chez les Chapeliers, fortifier les endroits foibles d'un chapeau.

Etouperie, s. f. Toile d'*étoupe*.

Etoupières, s. f. pl. Femmes qui mettent en *étoupes* les vieux cordages pour calfater les vaisseaux.

Etoupille, s. f. (*É-tou-pi-glie*, en mouillant les *ll*) T. d'Artificier: Mèche de coton filé et roulé dans de la poudre.

Etoupiller, v. a. (*E-tou-pi-glié*) Garnir les artifices d'*étoupilles*.

Etoupin, s. m. (*É-tou-pein*) T. de Marine: Peloton de fil de carret pour bourrer la poudre quand on charge un canon.

Etourderie, s. f. Action d'*étourdi*, ou habitude de faire des actions d'*étourdi*.

Etourdi, ie, s. et adj. Qui agit avec imprudence, avec trop de précipitation. (De l'italien *stordito*, dérivé suivant Ménage, du latin *stolidus* sot, impertinent, etc. et suivant Wachter, du celtique *besturzt* frappé.)

A l'étourdie, étourdiment, adv. D'une manière *étourdie*.

Etourdir, v. a. (*E-tour-dir*) Causer dans le cerveau quelque ébranlement qui trouble, qui suspend en quelque sorte la fonction des sens: *Il lui donna sur la tête un coup de bâton qui l'étourdit.* (De l'italien *stordire*.) —Rompre la tête à force de bruit et de criaillerie: *Étourdir les oreilles.* —Fig. Causer de l'étonnement, de l'embarras.

Figur. *Etourdir la grosse faim*, l'appaiser. —*la douleur*, l'endormir, la calmer. On dit dans le même sens, *etourdir l'affliction.* —*la viande*, la cuire à demi: *Cette viande n'est qu'etourdie.*

s'Etourdir, v. réc. Se préoccuper, s'entêter: *Il s'étourdit de vaines raisons, de ces chimères.* —*S'étourdir sur....* se distraire de quelque chose; s'empêcher d'y penser.

Etourdissant, ante, adj. (*E-tour-di-san*) Qui *étourdit*.

Etourdissement, s. m. (*E-tour-di-ce-man*) Effet de l'action qui *étourdit*. —Fig. Trouble que cause un malheur, une méchante nouvelle.

Etourneau, s. m. (*E-tour-nô*, s. d.) Oiseau noirâtre, marqué de petites taches grises, de l'ordre des Passereaux, et de la famille des Conirostres. Le bec de l'étourneau, presque aussi long que sa tête, est jaune dans le mâle. (Du latin *sturnus*, qui a la meme signification.) —Fig. et fam. Jeune homme qui veut faire le capable. —Cheval d'un poil gris-jaunâtre. —Voyez *Fauconneau*.

Etramées *ou* Tramées, s. f. plur. Toiles d'étoupes qui se fabriquent en Picardie.

Etrange, adj. m. et fém. Qui n'est pas dans l'ordre et l'usage commun. (Du lat. *extraneus*, qui signifie proprement *etranger*.)

Etrangement, adv. (*E-tran-je-man*) D'une manière *étrange*.

Etranger, ère, s. (*É-tran-jé, è-re*). Qui est d'un autre pays que celui de son actuelle residence. —Qui n'est pas du pays. —Qui n'est pas de la famille, de la Compagnie, de la Communauté. (Du latin *extraneus*, qui a la même signification.)

Etranger, ère, adj. Qui est d'une autre Nation: *Climats, pays étrangers; coutumes, lois, plantes étrangeres.* — Qui n'a aucun rapport à...... *Ce fait, ce raissonnement est étranger à la cause; ces intérêts lui sont etrangers.* —Qui ne participe point à... qui n'entre point dans.... *Il est etranger a toutes les intrigues*, etc. —En Médecine et en Chirurgie, *un corps etranger*, qui se trouve dans le corps de l'animal contre sa nature.

Etranger, v. act. Chasser, éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir: *Etranger le gibier d'un pays.* On dit aussi *s'etranger*: *Le gibier s'est etrangé de ce canton.* —Il se dit fam. des personnes: *Etranger les importuns; cet homme s'est etrangé de cette maison.*

Etrangete, s. f. Caractère de ce qui est *étrange*. Mot nouveau qui, suivant *La Harpe*, est nécessaire, et que l'exemple des plus grands Ecrivains devroit, dit-il, avoir déja consacré. On l'emploie aujourd'hui sans difficulté.

Etranglé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Etrangler*. —Fig. 1.° *Discours étranglé*, qui n'est pas assez etendu. 2.° *Habit, corridor etranglé*, trop étroit.

Etranglement, s. m. (*E-tran-gle-man*) En Médecine, resserrement excessif. (Du lat. *strangulatus* ou *strangulatio*.) —En Botanique, parties étroites plus ou moins allongées, qui dans certains légumes réunissent les articulations. —En Hydraulique, endroit d'une conduite où à raison du frottement ou de quelque autre obstacle, l'eau ne passe qu'avec peine. —En Entomologie, filet délié qui unit les deux parties de certains insectes, tels que l'araignée, la guêpe, etc.

Etrangler, v. a. (*É-tran-glé*) Faire perdre la respiration et la vie, en pressant le gosier ou en le bouchant. (Du latin *strangulare*, fait dans la même signification du grec *straggalod*.) —Fig. Ne pas donner l'étendue nécessaire à une chambre, à un raisonnement, etc.

Etrangler une affaire, la juger à la hâte. —Familièrem. *Que ce morceau m'étrangle si je mens*, sorte d'imprécation dont l'origine remonte aux temps où, pour tirer la preuve d'une accusation, on exorcisoit le pain, l'eau, etc. présentés à l'accusé. On croyoit qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de pain exorcisé.

Etranglure, s. f. En t. de Manufacture, défaut qui provient des faux plis durant le foulage des draps.

Etranguillon, s. m. (*É-tran-ghi-glion*, mouillez les *ll*) Maladie des chevaux; espèce d'esquinancie. —Sorte de poire fort âpre.

Etrape, s. f. Petite faucille pour couper le chaume.

Etraper, v. a. (*E-tra-pe*) Couper le chaume avec une *étrape*.

Etraque, s. f. (*É-tra-ke*) T. de Marine : La largeur du bordage.

Etraquer, v. a. (*E-tra-ké*) En t. de Vénerie, suivre un animal à sa trace sur la neige jusqu'à son gîte.

Etrasse, s. f. Voy. *Strasse*.

Etrave, s. fém. Pièce de bois qui forme la proue d'un vaisseau.

Etre, s. m. Ce qui est ou qui existe : *L'Être souverain ; les autres êtres n'existent que par lui.* — L'existence : *C'est Dieu qui nous a donné l'être.* —Au pluriel : *Les êtres d'une maison* ; les degrés, corridors, chambres, etc. : *Savoir*, *connoître les êtres.*

Un être de raison, ce qui n'existe que dans l'imagination.

Etre, verbe auxil. Exister, subsister : avec cette différence, suivant *Girard*, qu'*être* convient à toutes sortes de sujets, substances ou modes, et à toutes les manières d'*être*, soit réelles, soit idéales, soit qualificatives ; qu'*exister* ne se dit que des substances, et seulement pour en marquer l'*être* réel : et que *subsister* s'applique également aux substances et aux modes, mais avec un rapport à la durée de leur *être* que n'expriment pas les deux premiers mots. (Du latin *stare*.) —L'usage le plus ordinaire de ce verbe est d'attribuer quelque chose à un sujet par des adjectifs ou des adverbes auxquels il se joint : *Il est sage*, *grand*, *vertueux ; il est debout*, *couché ; il est bien*, *mieux*, *plus mal*, *etc.* —Appartenir : *Cette maison est à moi.* —Comme impersonnel il régit *de* avec l'infinitif : *Il est beau*, *il est utile de...* —On dit encore impersonnellement, *il est* pour *il y a.* —Suivant quelques Grammairiens et Lexicographes, et l'Académie elle-même, les prétérits d'*être* s'emploient souvent, du moins dans le style familier, pour ceux d'*aller* : *J'ai été*, *je fus chez vous.* Il seroit beaucoup plus régulier de ne jamais confondre ainsi deux verbes, dont l'un de sa nature signifie *mouvement*, et l'autre *repos*, puisqu'il ne renferme proprement en lui que l'idée d'existence. (Le même verbe a une multitude d'autres emplois, presque tous exclusivement propres à la Langue Françoise. *Voyez* le *Dictionnaire* de l'Académie et sur-tout le *Dictionnaire Critique.*)

Etrécir, v. a. Rendre plus *étroit*.

s'Etrécir, v. pronom. Devenir plus *étroit*. —Se dit en t. de Manège d'un cheval qui perd de son terrain, qui s'approche trop du centre de la volte.

Etrécissement, s. m. (*E-tré-ci-ce-man*) Action d'*étrécir*.

Etrécissure, s. f. État de ce qui est *étréci*.

Etreignoirs, s. masc. plur. (*E-tre-gnoar* ; mouillez *gn*) T. de Menuisier : Deux morceaux de bois percés de plusieurs trous et joints avec des chevilles. Ils servent au même usage que le sergent. *Trév.*

Etrein, s. m. Paille qui sert de litière aux chevaux. *Trév.*

Etreindre, v. a. Serrer fortement en liant. (Du lat. *stringere*, qui a la même signification.) —On dit figurém. *Étreindre les nœuds de l'amitié.*

Proverbial. *Qui trop embrasse mal étreint*, celui qui entreprend trop d'affaires à la fois ne réussit pas.

Etreinte, s. f. L'action d'*étreindre*.

Etrenne, s. f. (*E-tre-ne*) Présent qu'on se fait au commencement de chaque année. (Du latin *strena*, fait dans la même signification de *Strenua*, déesse de la force ; parce que les branches coupées dans un bois consacré à cette Déesse ayant été présentées, le premier jour de l'an à *Tatius* roi des Sabins, qui partagea le trône de Rome avec son fondateur, ce prince les reçut comme un heureux augure ; et en autorisant cette coutume pour l'avenir, voulut que le nom des présens qu'on se feroit en rappelât l'origine.) —La première chose que vend un Marchand quand sa boutique est ouverte. —Figur. Le premier usage qu'on fait d'une chose.

Etrenner, v. act. (*E-tré-né*) Donner des *étrennes*. —Acheter le premier à un Marchand. —Fig. Avoir le premier usage d'une chose.

Etrenner, v. n. Il se dit du premier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise, dans la journée, etc.

Etrésillon, s. m. (Mouillez les *ll*) Pièce de bois qui sert d'appui ou d'arc-boutant pour soutenir des murs qui déversent, et tout ce qui a besoin d'être appuyé de même.

Etrésillonner, v. act. (*E-tre-zi-glio-né*) Mettre des *étrésillons*.

Etrier, s. m. (*E-trié*) Espèce d'anneau de fer ou d'autre métal, qui pend d'un côté et de l'autre par une courroie à la selle d'un cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier. (Du latin barbare *strepa. ium*, fait du mot non moins barbare *strepa* employé par les Écrivains de la basse latinité dans le sens d'*étrier*. Ménage.) —En Chirurgie, bandage pour la saignée du pied.

Avoir le pied à l'étrier, au propre, être prêt à partir. —Au fig. être dans le chemin de la fortune. —Fig. et fam. 1.° *Etre ferme sur ses étriers*, n'être pas aisé à ébranler dans ses résolutions. —2.° *Faire perdre les étriers à quelqu'un*, le déconcerter, le mettre en désordre. — *Courir à franc étrier*, courir la poste à cheval. —*Le pied de l'étrier*, dans un cheval, le pied gauche du devant, le pied du montoir. —*Vin de l'étrier*, vin qu'on apporte aux voyageurs au moment de leur départ. —*Bas à étriers*, bas qui n'ont point de pied.

Etrière, s. f. Petite bande qui sert à attacher les *étriers* à la selle.

Etrigué, ée, adj. (*E-tri-ghé*) T. de Vénerie : *Chien étrigué*, qui a peu de corps, et qui est haut sur ses jambes.

Etrille, s. f. (*E-tri-glie* ; mouillez les *ll*) Instrument de fer avec lequel on ôte la crasse attachée à la peau et au poil des chevaux. (Du latin *strigil* ou *strigilis*, instrument avec lequel les Anciens se racloient le corps dans le bain, fait du grec *stleggis*, qui a la même signification.) —Populairement : Cabaret où l'on fait payer trop cher.

Etriller, v. act. (*E-tri-glié*) Frotter un

cheval avec l'*étrille*. (Du latin *strigilare* ou *strigillare*. —Fig. et fam. Battre; rosser.

ÉTRIPPER, v. a. (*E-tri-pé*) Oter les *tripes* d'un animal. —Les Cordiers disent qu'un cordage *s'étrippe* lorsqu'il s'en échappe des filamens de tous les côtés.

ÉTRIQUER, v. act. (*E-tri-ké*) T. de Pêche : Passer les doigts entre les harengs qui sont aux ainettes, pour les empêcher de se toucher.

ÉTRISTÉ, adj. Ter. de Vénerie : *Un levrier étristé*, qui a les jarrets bien formés.

ÉTRIVIÈRE, s. f. Courroie qui sert à porter les *étriers*.

Donner les étrivières à quelqu'un, le frapper avec des *étrivières* ou tout autre fouet. —Fig. et fam. Le maltraiter extrêmement et d'une manière déshonorante.

ÉTROIT, ÉTROITE, adject. (*E trua*, *troa-te*) Qui a peu de largeur. —Au fig. qui est fort borné : *Génie étroit*, *esprit étroit*; et proverb. *front étroit*, *crâne étroit*. —En Morale, il se dit par opposition à *relâche*, et signifie rigoureux, sévère : *Etroite observance ; conscience étroite*. Dans cette acception, *étroit* est synonyme de *strict* : avec cette différence, suivant *Roubaud*, qu'*étroit* désigne plutôt ce que la chose est en soi, et *strict*, la manière dont on la prend : *Une obligation est étroite* [rigoureuse] *en elle-même* ; et *on prend une obligation dans le sens strict* ou dans toute la rigueur de la lettre. (Du lat. *strictus*, fait dans le même sens de *stringere* serrer, étreindre.)

Cheval étroit de boyau, qui a peu de flanc. —*Conduire un cheval étroit*, lui donner peu de terrain, empêcher qu'il ne marche large, le rapprocher du centre de la volte.

À L'ÉTROIT, adv. Dans un espace étroit : *Logé à l'étroit*.

Figur. *Etre à l'étroit*, *réduit à l'étroit*, *vivre à l'étroit* ; être pauvre.

ÉTROITEMENT, adv. (*E-troa-te-man*) A l'étroit : *Logé étroitement*. — Extrêmement : *Etroitement uni*. —A la rigueur : *S'attacher étroitement à la règle*. —Expressément : *On lui a étroitement défendu*, *enjoint étroitement de....*

ÉTRON, s. m. Matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit de celle de l'homme et de quelques animaux. Par politesse on évite l'usage de ce mot dans la conversation. (Du latin barbare *struntus*, employé dans la basse latinité avec la même signification.)

ÉTRONSONNER, v. a. (*É-tron-so-né*) *Etronsonner un arbre*, en couper toutes les branches et ne lui conserver que le *tronc*.

ÉTROPE *ou* HERSE DE POULIE, s. f. T. de Marine : La corde qui soutient et suspend un moufle de poulie.

ÉTROUSSER, v. a. (*E-trou-cé*) Adjuger en justice. Vieux.

ÉTRUFFÉ, ÉE, adj. (*É-tru-fé*) T. de Chasse : *Un chien étruffé*, devenu boiteux par quelque défaut de la cuisse. L'état ou le mal de ce chien s'appelle *étruffure*.

ÉTRUSQUES, s. m. pl. (*E-trus-ke*) Anciens habitans de l'Étrurie, dont il reste beaucoup de monumens, qu'on appelle du même nom *Etrusques*. (Du latin *etruscus*.)

ÉTUDE, s. fém. Travail, application d'esprit pour apprendre les sciences, les lettres, les arts. (Du latin *studium*, fait dans le même sens du grec *spoudé* attention, soin particulier, etc.) —Connoissances acquises par l'application de l'esprit : *Il a de l'étude*. —Il se dit par extension de toute autre chose que les sciences : *La bonne chère est toute son étude*. Autrefois on auroit dit, au masculin, *tout son étude*. —Lieu où les gens de pratique mettent leurs papiers et font leurs écritures. —Dessins particuliers d'un Peintre ; essais qu'il fait en exerçant son art.

Ce jeune homme a fait ses études, a étudié en Grammaire, en Rhétorique et en Philosophie : *Il a fait de bonnes études* ; il a étudié avec choix et avec succès.

ÉTUDIANT, s. m. (*E-tu-di-an*) Celui qui *étudie* ; Écolier : *Etudiant en Médecine ; il y a bien des Etudians dans cette Université*.

ÉTUDIÉ, ÉE, part. p. d'*Etudier*, et adj. Fait avec soin. —Feint, affecté.

ÉTUDIER, verb. n. (*E tu-di-é*) S'appliquer à quelque science pour l'apprendre. Voyez *Apprendre*. (Du latin *studere*, fait avec la même signification de *studium*. V. *Etude*.) —Faire ses *études*.

ÉTUDIER, v. a. Il a le même sens que le neut. *Etudier les Mathématiques*, *l'Histoire*, *etc.* —Tâcher d'entendre un Auteur, une affaire. —Tâcher d'apprendre par cœur. —Méditer; préparer; composer : *Il étudie ce qu'il doit dire*. —Fig. Observer le génie, les inclinations d'une personne : *J'ai fort étudié cet homme*.

S'ÉTUDIER À, v. pron. S'attacher, s'appliquer : *Il s'étudie à plaire*.

ÉTUDIOLE, s. m. Petit buffet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, etc.

ÉTUI, s. m. Tout ce qui est fait pour contenir et pour conserver une chose. (Suivant *Robert Étienne*, *Nicot* et le *P. Labbe*, du latin *theca*, qui signifie la même chose ; suivant *Ménage*, de l'italien *stuccio* dit pour *astuccio*, dont la signification est également la même.)

ÉTUVE, s. f. Lieu qu'on échauffe pour faire suer. On le dit plus souvent au pl. *Aller aux étuves*. (Du latin barbare *stufa*. V. *Etouffer*.) —Sortes d'armoires propres aux garderobes, aux offices, etc. pour faire sécher le linge, etc.

ÉTUVÉE, s. f. Certaine manière de cuire, d'assaisonner les viandes, du poisson : *Mettre du veau*, *une carpe à l'étuvée* ; *faire une étuvée de...*

ÉTUVEMENT, s. m. (*E-tu-ve-man*) Action d'*étuver*.

ÉTUVER, v. a. (*É-tu-vé*) Laver et nettoyer quelque plaie ou blessure en appuyant doucement.

ÉTUVISTE, s. m. Baigneur ; celui qui tient des *étuves*.

ÉTYMOLOGIE, s. f. (*E-ti-mo-lo-ji-e*) Origine d'un mot : la source d'où il est dérivé. Explication de son véritable sens, par le sens particulier de chacun des mots élémentaires dont il est composé. (Du gr. *etumologia*, fait d'*etumos* vrai, véritable, et de *logos* mot, dérivé de *légô* je dis.)

Etymologique, adj. (*É-ti-mo-lo-ji-ke*) Qui a rapport à l'*étymologie*.

Etymologiste, s. m. Celui qui recherche l'origine des mots.

Eu, Eue, part. p. du verbe *Avoir*. (*û*, *û-e*) Il ne s'emploie que dans les temps composés de son verbe: *J'ai eu; la fievre qu'il avoit eue, etc.*

Eubages, subst. m. pl. Prêtres Gaulois ou Druides qui s'appliquoient à la Physique et à l'Astronomie.

Eucère, s. f. Espèce d'abeille dont les antennes très-longues ne sont pas brisées. (Du grec *eu* bien, et *keras* corne ou antenne.)

Eucharistie, s. f. (*Eu-ka-ris-tî-e*) Le Sacrement du Corps et du Sang de N. S. J. C. sous les espèces du pain et du vin. (Du grec *eucharistia* action de graces, formé d'*eu* bien, et *charis* grace; parce que ce sacrement est l'action de grace la plus agréable à Dieu qu'un chrétien puisse lui rendre.)

Eucharistique, adj. (*Eu-ka-ris-ti-ke*) Qui appartient au Sacrement de l'*Eucharistie*: *Les especes eucharistiques.*

Eucologe, s. m. Livre de prières où se trouvent l'Office du Dimanche et celui des Fetes chômées. (Du gr. *euché* prière, et *logos* discours; *discours de prieres.*)

Eucrasie, s. f. (*Eu-kra-zî-e*) T. de Méd. Bon tempérament. (Du grec *eukrasia*, formé dans la même signification d'*eu* bien, et *krasis* tempérament.)

Eucryphie, s. f. (*Eu-kri-fî-e*) Grand arbre du Chili, appelé aussi *chêne du Chili*, dont le bois est rouge et presque incorruptible. (Du grec *eu* bien, et *kruphios* caché; parce que ses semences sont renfermées dans une double capsule.)

Eudiometre, s. m. (*Eu-di-o-mè-tre*) Instrument de Phys. propre à mesurer la salubrité de l'air, ou plutôt à évaluer la quantité de gaz oxigène qui y existe: il a été inventé par l'Abbé *Fontana*. (Du grec *eudios* serein, fait d'*eudia* temps serein, et de *métron* mesure.)

Eudiométrie, s. f. (Physiq.) Art d'analyser l'air atmosphérique, et sur-tout de reconnoitre combien il contient de parties d'air vital ou de gaz oxigène, dans un lieu quelconque. Voyez *Eudiometre*.

Euexie, s. f. (*Eu-ék-cî-e*) T. de Médecine. Bonne disposition du corps. (Du grec *eu* bien, et *hexis* habitude du corps.)

Eufraise, s. f. (*Eu-frè-ze*) Plante annuelle, à fleurs monopétales personnées. Elle est céphalique et ophtalmique. On en connoît plusieurs espèces. (Du grec *euphrasia* joie honnête, formé d'*eu* bien, et *phrén* esprit, sens; à cause de ses vertus médicinales. *Euphraise*, comme l'écrivent quelques-uns, seroit plus conforme à l'etymologie.)

Euglosse, s. f. (*Eu-glo-ce*) Genre d'insectes hyménoptères de Cayenne et de Surinam, dont la lèvre inférieure est prolongée en une espèce de langue musculaire très-longue. (Du grec *eu* bien, et *glôssa* langue.)

Eugubiènes (tables), s. f. pl. (Archæol. Tables au nombre de sept, trouvées vers le milieu du quinzième siècle, à *Eugubium*, ancienne ville de l'Ombrie dans les Apennins, (aujourd'hui *Gubio* et chez les Etrusques *Ikouvi*.) Elles sont chargées d'inscriptions; deux en caractères latins, et cinq en caractères étrusques. Elles n'ont point été expliquées, la langue étrusque étant perdue depuis long-temps. On les croit antérieures au regne de *Numa*.

Eulogies, s. f. pl. T. de Liturgie: Mets, viandes qu'on envoyoit pour etre bénites; espèce de pain bénit dans l'Eglise grecque. (Du grec *eulogeô* je bénis, formé d'*eu* bien, et *légô* je dis.)

Euménides, s. f. pl. (Mythol.) Furies de l'enfer. (Du grec *euménidés*, fait par antiphrase, d'*eumenés* doux, bienfaisant, formé d'*eu* bien, et *ménos* esprit.)

Eumorphes, s. m. pl. (*Eu-mor-fe*) Genre d'insectes coléoptères, dont les antennes en massue sont plus longues que le corcelet. Ils appartiennent au sous-ordre des Tridactyles ou Trimères. (Du grec *eu* bien, et *morphé* forme; à cause de leur beauté.)

Eunuque, s. m. (*Eu-nu-ke*) Nom donné à un homme auquel on a ôté la faculté d'engendrer, et dont on se sert en Orient pour garder les femmes. (Du grec *eunouchos* gardien du lit, formé d'*euné* lit, et *échô* je garde.) —Secte d'hérétiques du III.[e] siècle, qui se mutiloient eux-mêmes.

Eupatoire, s. fém. (*Eu-pa-toa-re*) Plante vivace, à fleur flosculeuse, qui croît dans les terrains humides, détersive, hépatique, apéritive, et dont la racine est un fort purgatif. (Du grec *eupatorion*, formé d'*Eupator* bon père, surnom de *Mithridate*, roi de Pont, à qui on attribue la découverte de cette plante. *Eupator* a pour racines *eu* bien, et *patér* père.)

Eupatoire femelle ou *bâtarde*, *Cornuet*, *Chanvre aquatique*, plante annuelle qui croît dans les fossés, à fleur flosculeuse, d'une saveur âcre, et dont les feuilles imitent celles de l'eupatoire et du chanvre. —*Eupatoire de Mesue*, plante vivace à fleur radiée, originaire de Languedoc, d'une odeur forte et agréable, d'un goût amer: on la nomme aussi *Achilliere eupatoire*.

Eupatrides, adj. et subst. m. pl. (Antiq.) Surnom par lequel étoient, à Corinthe, distingués des Plébéiens, les membres de quelques familles anciennes et puissantes, qui étoient à la tête du gouvernement. (Du gr. *eupatridés* noble, patricien, fait d'*eu* bien, et *patér* père; *né d'un bon pere, bien ne.*)

Eupepsie, s. f. (*Eu-pep-cî-e*) T. de Médecine: Bonne digestion. (Du grec *eupepsia*, formé d'*eu* bien, et *peptô* je cuis, je digere.)

Euphemie, s. f. (*Eu-fé-mî-e*) Prières des Lacédémoniens, qui consistoient à demander seulement aux Dieux, *ut pulchra bonis adderent*. (Du grec *euphémia*, fait dans le même sens, d'*eu* bien, et *phémi* je dis.)

Euphémisme, s. m. (*Eu-fe-mis-me*) T. de Rhét. Figure ou trope, qui consiste à déguiser à l'imagination des idées qui sont ou peu honnêtes ou désagréables, ou tristes ou dures, et à ne point se servir en conséquence des expressions propres, qui exciteroient directement ces-

nisme. (Du grec *euphémismos* discours de bon augure, fait d'*eu* bien, heureusement, et *phémi* je dis.)

EUPHONIE, s. f. (*Eu-fo-nî-e*) Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument. —En t. de Gramm. prononciation facile. (Du grec *eu* bien, et *phoné* voix.)

EUPHONIQUE, adj. (*Eu-fo-ni-ke*) Appartenant à l'*Euphonie*; favorable à l'*Euphonie*, surtout dans sa seconde acception : *Articulations euphoniques*.

EUPHORBE, EUPHORBIER, s. masc. Genre de plantes à fleur campaniforme, dont les espèces sont très multipliées. On compte parmi les indigènes, l'Epurge, la grande et la petite Esule, le petit Tithymale, etc. Parmi les exotiques, on distingue l'Euphorbe des Anciens, à tige ligneuse, chargée de piquans, originaire des Indes. Presque toutes les espèces fournissent un suc laiteux, très-âcre et très-corrosif.

EUPHORBIACÉES, s. f. pl. (Botan.) Famille de plantes, ainsi appelées de l'*Euphorbe*, l'une d'entre elles.

EUPHORIE, s. f. (*Eu-fo-ri-e*) T. de Médec. Soulagement éprouvé après une évacuation. (Du grec *euphoria* qui signifie, dans Galien, *facilité à supporter une maladie*, d'*eu* bien ou facilement, et *pheró* je porte.)

EUPHRADE, subst. m. (*Eu-fra-de*) Chez les Grecs, génie qui présidoit aux festins. On mettoit sa statue sur la table, lorsqu'on vouloit se livrer à la joie. (Du grec *euphrainomai* je me réjouis.)

EUPHRAISE, s. f. Voy. *Eufraise*.

EUPHROSYNE, s. f. (*Eu-fro-zi-ne*) T. de Mythol. L'une des trois Graces. (Du grec *euphrosuné* la joie.)

EUROPE, s. fém. L'une des quatre parties du monde. (Du lat. *Europa*, pris du gr. *Europé*.)

EUROPÉEN, ENNE, adj. et s. (*Eu-ro-pé-en, è-ne*) Qui est de l'*Europe*.

EUROPOME, s. m. Nom donné à un papillon de jour qui n'habite que les lieux solitaires en France.

EURYTHMIE, s. f. (*Eu-ri-te-mî-e*) Bel ordre, belle proportion d'un ouvrage d'Architecture, de Sculpture, de Peinture. (Du grec *euruthmia*, fait dans le même sens d'*eu* bien, et de *ruhtmos* ordre, cadence, justesse, accord.)

EUSTYLE, s. m. T. d'Archit. Edifice où les colonnes sont bien placées et dans une proportion convenable. (Du grec *eu* bien, et *stulos* colonne.)

EUTERPE, s. f. Muse qui préside à la Musique et aux instrumens. (Du grec *euterpês* qui plaît, formé d'*eu* bien, et *terpó* je plais, je charme.)

EUTHÉSIE, s. f. (*Eu-té-zi-e*) T. de Médec. Forte constitution du corps que l'on apporte en naissant. (Du grec *euthésia*, formé dans le même sens, d'*eu* bien, et de *thesis* situation.)

EUTHYMIE, s. f. (*Eu-ti-mi-e*) T. de Médec. Repos de l'ame; contentement, tranquillité d'esprit. (Du grec *eu* bien, et *thumos* ame, esprit.)

EUTRAPÉLIE, s. fém. Manière de plaisanter agréablement, avec finesse, etc. Il ne s'emploie que dans le style noble ou en parlant des Anciens. (Du grec *eutrapelia*, formé d'*eu* bien, et *trepó* je tourne; *maniere agreable de tourner les choses*.)

EUTROPHIE, s. f. (*Eu-tro-fi-e*) T. de Méd. Nourriture bonne et abondante. (Du grec *eutrophia*, formé dans le même sens d'*eu* bien, et *threphó* je nourris.)

EUX, (*Eû*) pl. du pron. pers. *lui*. Voyez la Grammaire.

EVACUANT ou EVACUATIF, IVE, adj. et subst. Qui *évacue* : *Les évacuans l'ont soulagé; un remede évacuatif*.

EVACUATION, s. f. (*E-va-ku-a-cion*) Action d'*évacuer* les humeurs : *Faire une grande évacuation*. —Les matières *évacuées*. —Action d'*évacuer* une place assiégée, en conséquence d'un traité, d'une capitulation. (Du latin *evacuatio*.)

EVACUER, v. act. (*E-va-ku-é*) Vider; faire sortir. Il se dit en Medecine : *Evacuer les mauvaises humeurs, la bile*. —En t. de Guerre, *Evacuer une place, une province, un pays*; en sortir. (Du latin *evacuare*, qui a la même signification.)

s'EVADER, v. pron. (*E-va-dé*) S'enfuir, s'échapper : avec cette différence que *s'évader* se fait en secret; que *s'échapper* suppose qu'on a déjà été pris, ou qu'on est près de l'être; et que *s'enfuir* ne renferme aucune de ces conditions : *On s'évade d'une prison; on s'échappe des mains de quelqu'un; on s'enfuit après une bataille perdue*. (Du latin *evadere*, formé dans le même sens, de la préposition *e* de, hors, et *vadere* aller; *aller hors*.)

EVAGATION, s. f. (*E-va-ga-cion*) Terme de Dévotion; Suite de distractions : *Evagation d'esprit*. (Du latin *evagatio*, fait de *vagus* errant, vagabond.)

s'EVALTONNER, v. r. (*E-val-to-né*) Prendre des airs trop libres; abuser de ses forces. Il est familier.

EVALUATION, s. f. (*E-va-lu-a-cion*) Appréciation; estimation du prix de quelque chose. (Du latin *valor* valeur, prix.)

EVALUER, v. act. (*E-va-lu-é*) Apprécier; réduire à un prix certain.

EVALVE, adj. Se dit en Botan. du péricarpe qui ne s'ouvre pas : *La noix est un péricarpe évalve*. Ce mot est l'opposé de *déhiscent*, et le synonyme d'*indéhiscent*.

EVANGELIQUE, adj. (*E-van-jé-li-ke*) Qui est de l'*Evangile*, selon l'*Evangile*.

EVANGÉLIQUEMENT, adv. (*E-van-jé-li-ke-man*) D'une manière *évangélique*.

EVANGELISER, v. act. (*E-van-jé-li-zé*) Annoncer, prêcher l'*Evangile* : *Evangeliser les pauvres*. Il s'emploie aussi neutralement.

EVANGÉLISTE, s. m. L'un des quatre Ecrivains sacrés qui ont écrit l'*Evangile*. —Au Palais, Conseiller qui tenoit l'inventaire d'un procès pendant que le Rapporteur lisoit les pièces. —Dans une Compagnie littéraire, le témoin, l'inspecteur d'un scrutin.

EVANGILE, s. m. La loi de *Jésus-Christ* et la doctrine qu'il a enseignée. —Partie des *Evangiles* qu'on dit à la Messe. Dans cette seconde acception, *Trévoux* lui donne le genre

fémin. *La première Evangile est dite.* L'*Acad.* le fait toujours masculin. *Boileau* (Satire II) l'a fait féminin, même dans la première acception; et il paroît qu'autrefois ce mot étoit des deux genres, ainsi que plusieurs autres. — Commencement du premier chapitre de *Saint Jean* qu'un Prêtre récite en mettant un pan de son étole sur la tête de la personne à l'intention de qui il récite. (Du latin *evangelium*, pris du grec *euaggélion* bonne nouvelle, formé d'*eu* bien, et *aggelô* j'annonce.)

Figur. et prov. *Ce qu'il dit n'est pas mot d'Evangile;* il ne faut pas croire tout ce qu'il dit.

Evanie, s. f. (Hist. nat.) Genre d'insectes hyménoptères de la famille des Entomotilles, qui ont les antennes filiformes.

s'Évanouir, v. réc. Tomber en foiblesse. — Disparoître. (Du latin *evanescere*, dont la signification est la même.)

Faire évanouir une quantité (Algèbre), la chasser, la faire disparoître.

Évanouissement, s. m. (*E-va-noui-ce-man*) Défaillance. — En Algèbre, le but et la fin d'un calcul par lequel on fait disparoître une inconnue d'une equation, une fraction, un radical, etc.

Évantiller, v. a. *Évantiller un contrat*, exposer en détail la valeur d'un héritage. Il se dit aussi de ce qui relevoit de chaque Seigneur, pour en payer les droits au prorata.

Évaporation, subst. f. (*É-va-po-ra-cion*) Exhalation de vapeurs; action par laquelle quelque chose *s'évapore*. (Du lat. *evaporatio*.) — Au fig. légèreté d'esprit.

Évaporatoire, s. m. (*E-va-po-ra-toa-re*) Voyez *Atmidometre*.

Évaporé, ée, part. pass. et adject. Voyez *S'évaporer*. — Fig. Qui est trop dissipé: *Esprit évaporé, tête évaporée; jeune homme évaporé.* On dit aussi substantiv. *C'est un évaporé, une évaporée.*

s'Évaporer, v. pr. Se résoudre en vapeur. — Fig. 1.° Se dissiper: *Ce jeune homme commence à s'évaporer.* — 2.° *Il s'évapore* (il s'égare) *en vaines idées, en chimères, etc.*

Evaporer son chagrin, sa bile; les soulager par des plaintes, par des discours, etc. Dans cette acception *Evaporer* est actif. (Du latin *evaporare*, fait dans la même acception, de la particule extractive *e* ou *ex*, et de *vapor* vapeur; *faire sortir les vapeurs.*)

Évasement, s. m. (*E-va-ze-man*) État de ce qui est *évasé*. — En Botan. ouverture plus ou moins grande de la corolle.

Évaser, v. act. (*E-va-zé*) Élargir, rendre une ouverture plus large. Il ne se dit que de certaines choses: *Evaser un tuyau; Évaser un arbre*, lui donner plus de circonférence. (Du latin *vasum* vase, vaisseau; parce que son ouverture va en s'élargissant.)

s'Évaser, v. rec. Prendre de la circonférence: *Ces arbres s'évasent trop.*

Un nez évasé, dont les narines sont trop ouvertes.

Evasion, s. f. (*É-va-zion*) Fuite secrète. (Du latin *evadere* s'évader. Voyez ce mot.)

Évêché, s. m. Certaine étendue de pays qui dépend de la juridiction d'un *Evêque*. — Dignité épiscopale. — Maison de l'*Evêque*. Voyez *Evêque*.

Éveil, s. m. (*É-véglie*, mouillez l'*l* finale) Avis qu'on donne à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse, et à laquelle il ne pensoit pas: *Donner l'éveil.*

Éveillé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Eveiller*. — Gai; vif: *Il a l'esprit éveillé, les yeux éveillés.* On dit proverb. *Éveillé comme une potée de souris.* — Ardent; attentif: *Il est fort éveillé sur ses intérêts.* — *Femme fort éveillée*, coquette. — On dit substantiv. *C'est un éveillé, c'est une petite éveillée.*

Eveiller, v. act. (*E-vé-glie*, mouillez les *ll*) Faire cesser, interrompre le sommeil. Il diffère de *réveiller*, en ce qu'il se dit proprement d'une heure réglée, et suppose une cessation de sommeil douce, ordinaire, naturelle; au lieu que *réveiller* se dit plus particulièrement par rapport à un temps extraordinaire, et emporte quelque chose d'irregulier et de subit: *Il ne s'est éveillé que fort tard; un grand bruit m'a réveillé en sursaut.* — Au fig. rendre plus vif, plus agissant.

s'Éveiller, v. pron. Cesser de dormir. (Du latin *evigilare*, qui a la même signification.)

Évection, s. f. (*É-vek-cion*, en vers *ci-on*) T. d'Astronom. Seconde inégalité de la lune produite par l'altération du soleil, et dont la quantité est de 1.d 20.' 33." C'est ce que *Ptolomée* appeloit *balancement de l'épicycle*; Tycho-Brahé, *changement de l'excentricité, etc.* (Du latin *evectio*, fait d'*evehere* élever; parce que cette équation *élève* le calcul à une plus grande exactitude que l'ancienne équation de 5.d connue dès le temps d'*Hipparque*.

Événement, s. m. (*E-vé-ne-man*) Issue, succès d'une chose. — Accident, aventure: avec cette différence qu'*événement* se dit en général de tout ce qui arrive dans la monde, soit au public, soit aux particuliers; *accident*, de ce qui arrive de fâcheux, ou à un seul ou à plusieurs; et *aventure*, uniquement de ce qui arrive aux personnes, en marquant quelque chose qui tient plus du bonheur que du malheur: *Les révolutions d'état sont des événemens; les chutes d'edifices sont des accidens; les bonnes fortunes des jeunes gens sont des aventures.* Girard. (Du latin *eventus*, fait d'*evenire* advenir, arriver.)

Évent, s. m. (*É-van*) Mauvais goût d'un aliment, d'une liqueur qui commence à s'altérer: *Ce jambon, ce vin sentoit l'évent.* — Action de l'air agité: *Mettre à l'évent.* — Ouverture d'une arme à feu. — Trou pour donner passage à l'air. — Dans l'Artillerie, différence du diamètre de la pièce et du diamètre du boulet. — Tuyaux que les Fondeurs pratiquent autour des moules, pour laisser sortir l'air à mesure que le tuyau se remplit. (De la partic. extractive *é* et du mot *vent; action ou moyen de faire sortir le vent, l'air.*) — Dans l'aunage des étoffes de laine, ce qui est donné par les Auneurs, au-delà de la juste mesure.

Fig. et fam. *Tête à l'évent*; homme étourdi et léger.

Évents, au plur. Se dit de l'ouverture qui

communique aux cavités des ouïes dans la plupart des poissons cartilagineux.

Eventail, s. m. (*E-van-taglie*, mouillez l'*l* finale) Ce qui sert à *éventer*. On le dit surtout d'un papier ou d'un taffetas étendu sur de petits batons plats qui se replient les uns sur les autres. —En termes de Menuisier, etc. 1.° Croisé dont la partie surpérieure se termine en demi-cercle ou en demi-ovale. —2.° La partie verticale qui termine le haut d'un berceau de feuillage.

Eventailliste, s. masc. (*E-van-ta-glis-te*, mouillez les *ll*) Celui qui fait ou qui vend des *éventails*.

Éventaire, s. m. (*E-van-tè-re*) Sorte de plateau d'osier sur lequel les vendeuses de fruits et d'herbages placent leur marchandise.

Éventé, ée, adj. et subst. Léger, évaporé : *C'est un éventé ; cette fille est bien éventée.*

Eventer, v. a. (*E-van-té*) Donner *du vent* en agitant l'air. —Exposer *au vent*, à l'air. —Donner de l'air. —En termes de Vénerie, 1.° *Eventer la voie*, se dit des chiens qui après un long défaut, ont le *vent* du cerf qui est sur le ventre dans une enceinte. —2.° *Eventer* le piège, faire en sorte de lui ôter l'odeur. Dans la construction des bâtimens, tirer avec du cordage une pierre, etc. que l'on monte pour qu'elle ne touche point au mur, etc. —Fig. *Eventer un dessein, un secret*, et prov. *Eventer la mine*, découvrir une affaire secrète et la faire échouer. —En t. de Marine, *Eventer les voiles*, mettre *le vent* dans les voiles pour faire route.

s'Eventer, v. réc. Se gâter, se corrompre, s'altérer par le moyen de l'air. —Se donner *du vent* à soi-même.

s'Eventiller, v. pron. (*É-van-ti-glié*) T. de Faucon. *L'oiseau s'éventille*, se secoue en se soutenant en l'air.

Eventoir, s. m. (*É-van-toar*) Sorte d'*éventail* dont les Cuisiniers se servent pour allumer les charbons. —Ouverture faite sur l'ouvrier de la voie, quand on travaille aux mines de charbon minéral.

Eventrer, v. act. (*É-van-tré*) Tirer les entrailles du *ventre*. —Fendre le *ventre*.

Fig. et popul. *S'éventrer*, faire les derniers efforts.

Eventuel, uelle, adj. (*E-van-tu-el, è-le*) Qui est fondé sur un événement qui peut arriver ou ne peut pas arriver : *Traité éventuel ; succession éventuelle.* (Du lat. *eventus* événement.)

Éventuellement, adv. (*E-van-tu-è-le-man*) En cas qu'un certain événement arrive.

Évêque, s. m. (*E-vê-ke*) Prélat du premier ordre dans l'Eglise, chargé de la conduite d'un Diocèse. (Du latin *episcopus*, fait du grec *episkopos* surveillant, inspecteur, formé d'*épi* sur, et *skopéô* je regarde, je considère.)

Evêque in partibus (sous-entendez *infidelium*), celui qui a un Évêché dont le territoire est au pouvoir des Infidelles.

Proverb. Devenir d'*Évêque Meûnier* (par corruption d'*Evêque Aumônier*) ; passer d'un état honorable à un autre très-inférieur.

Everdumer, v. act. (*E-vèr-du-mé*) T. de Confiseur : Oter le duvet aux amendes et leur donner une couleur *verte*. —Tirer une sauce, une liqueur *verte*.

Evergete, s. m. (Histoire) Surnom donné à quelques Princes ou Rois de Syrie et d'Egypte, successeurs d'*Alexandre*. (Du grec *euergetês* bienfaiteur ou bienfaisant, forme d'*eu* bien, et *ergon* action.)

Everrer, v. act. (*E-vè-ré*, *r* forte) Oter de dessous la langue d'un chien un nerf sans lequel il ne peut mordre, et qui se nomme *ver*. *Trev.*

Everriateur, s. m. (*É-vè-ri-a-teur*, première *r* forte) T. d'Antiq. Héritier qui après les funérailles, étoit obligé de *balayer* la maison du mort, pour ne pas *y* être tourmenté par les *Lémures*. Ce balayement religieux s'appeloit *everrœ*. (Du lat. *everriator*, fait dans le même sens d'*everrere*, lequel est formé de la préposition *e* ou *ex* de, hors, et *verrere* balayer.)

Eversion, s. f. (*É-vèr-cion*) Ruine, renversement d'un Etat, d'une Ville. (Du latin *eversio*, fait dans le même sens d'*evertere*, *vertere e* renverser sens dessus dessous.)

s'Evertuer, v. réc. (*E-vèr-tu-é*) S'efforcer de faire quelque chose de louable. (Du latin *virtus* force, puissance.)

Éveux, adj. (*É-veû*) Terme d'Agriculture : *Terrain éveux*, celui qui retient l'eau et qui devient comme de la boue quand il est pénétré.

Éviction, s. f. (*É-vik-cion*) Action d'*évincer*. (Du latin *evictio*. Voyez *Evincer*.)

Évidé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Evider*. —*Drap évidé*, qui après avoir été foulé à sec, s'est échauffé dans la pile, ce qui le rend lâche et de mauvaise qualité.

Evidemment, adv. (*E-vi-da-man*) D'une manière *évidente*. (Du latin *evidenter*.)

Évidence, s. f. (*E-vi-dan-ce*) Qualité de ce qui est *évident*. (Du latin *evidentia*, qui a la même signification.)

Mettre une chose en évidence, la faire connoître clairement. —*Être en évidence* ; paroître, se montrer.

Évident, ente, adject. (*E-vi-dan, an-te*) Clair, visible, manifeste. (Du lat. *evidens*.)

Évider, v. a. (*É-vi-dé*) En t. de Blanchisserie, faire sortir l'empois du linge en le frottant. —En termes de Tailleur, échancrer. —En t. de Fourbisseur, de Serrurier, de Tourneur, etc. faire une certaine cannelure ou *vide* à un ouvrage pour le rendre ou plus léger ou plus agréable.

Évier, s. m. (*É-vié*) Conduit par où s'écoulent les eaux d'une cuisine. (Du lat. *aquarium* conduit, égout. On a dit anciennement *eve* pour *eau*, en latin *aqua*.)

Evilasse, s. m. (*E-vi-la-ce*) Bois d'ébène de Madagascar.

Evincer, v. a. (*E-vein-cé*) T. de Palais : Déposséder, dépouiller juridiquement quelqu'un de ce qu'il possédoit : *Il a été évincé de cette terre par arrêt.* (Du latin *evincere*, fait dans la même signification, de la préposition *e* ou *ex* de, hors, et de *vincere* vaincre ; *vaincre en mettant dehors.*)

Évité, ée, adject. T. de Blason : Qui n'a

point de marque de sexe. (De la partic. latine extractive *ex* et de *vir* mâle.)

Evitable, adj. Ce qu'on peut *éviter*. Il est peu usité.

Evitage, s. m. T. de Marine. Voy. *Evitée*.

Evité, ée, part. pass. et adj. Voyez *Eviter*. —Cadence *évitée* (Musique), Voyez au mot *Eviter*.

Evitée, s. f. Terme de Marine : Espace que peut parcourir un vaisseau en tournant sur ses amarres, pour *éviter* le bout au vent ou à la marée. Voy. *Eviter*.

Eviter, v. act. (*E-vi-té*) Esquiver; fuir quelque chose de nuisible ou de désagréable. Dans le style barbare du Palais, on disoit *eviter aux frais*, *aux procédures*, etc. Voyez *Fuir*. (Du latin *evitare*, dont la signification est la même, et qui est formé par contraction des trois mots *e viâ stare* être ou se placer hors du chemin.) —Quelques Ecrivains, même distingués, l'on. employé dans le sens d'*épargner* : *Le lapin évite par-là à ses petits les inconvéniens du bas âge*. Buffon. *Socrate n'eût pas mieux fait, en s'echappant de sa prison, d'éviter à ses juges le crime de sa mort*. Marmontel. Cette acception malgré ces exemples n'est ni autorisée par l'*Academie*, ni conforme à la véritable signification d'*éviter*, *fuir*, *s'éloigner de*... *Eviter à quelqu'un l'ennui*.... ce seroit *fuir*, *s'éloigner de à quelqu'un l'ennui*... ce qui est tout-à-fait barbare. —On dit en termes de Marine, *Le vaisseau évite au vent*, présente l'avant au point d'où le vent souffle. *Il l'évite à marée*, il le présente au courant des flots.

Eviter une cadence (Musiq.); dans une note de cadence, passer brusquement à un accord différent de celui qu'elle annonçoit; ou ajouter une dissonance à cet accord final, pour lui faire perdre son caractère de repos, et tromper l'attente de l'oreille.

s'Eviter, v. réc. Se fuir l'un l'autre.

Eviter, v. n. Terme de Marine : Changer de position, en tournant par l'impulsion de l'eau ou du vent sur ses amarres, qui servent alors de point fixe vers la proue.

Evocable, adject. Terme de Palais : Qui se peut *évoquer*.

Evocation, s. f. (*E-vo-ka-cion*) Action d'*évoquer*. (Du latin *evocatio*.)

Evocatoire, adj. (*E-vo-ka-toa-re*) Qui a la vertu d'*évoquer*; qui sert de fondement à l'évocation : *Cédule évocatoire*. (Du latin *evocatorius*.)

Evoluer, v. n. (*E-vo-lu-é*) T. de Marine. Faire des *évolutions*

Evolution, s. f. (*E-vo-lu-cion*) Développement des corps organiques lors de leur formation. Cette doctrine est opposée à l'*Épigénésie*. —Mouvement que font des troupes pour prendre une nouvelle disposition : *Evolutions militaires*. (Du latin *evolutio*, fait d'*evolvere* développer.)

Evolvule, s. f. Genre de plantes à plusieurs styles et à stigmates simples, de la famille des Liserons ou Convolvulacées de *Jussieu* (les Campanacées de *Linné*.)

Evonimoïde *ou* Bourreau des arbres, s. m. (*E-vo-ni-mo-i-de*) Arbrisseau sarmenteux, commun aux environs de Quebec en Canada, qui sans être pourvu de vrilles, embrasse fortement les arbres qui l'avoisinent.

Evoquer, v. act. (*E-vo-ké*) Appeler, faire venir à soi, en parlant des ames, des esprits. —Tirer une cause d'un Tribunal à un autre. (Du lat. *evocare*, formé dans la même acception, de la préposition *e* ou *ex* de, hors, et de *vocare* appeler.)

Evulsion, s. f. (*E-vul-cion*) T. de Chirur. Action d'arracher. (Du lat. *evulsio*, fait dans le même sens, d'*evellere* arracher.)

Ex, préposition latine qui, avec le mot françois qui la suit, marque ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a occupé : *Ex-Provincial*, *ex-Jésuite*, *etc.*

Exacorde, s. m. Voy. *Hexacorde*.

Exact, acte, adj. (*Eg-zak*, *zak-te*; Trév. dit à tort qu'on doit prononcer au masc. *exact* en faisant sentir *t*) Qui a de l'*exactitude*. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes : *C'est un homme fort exact; récit, compte exact; exacte perquisition*, *etc.* (Du lat. *exactus*, employé dans cette acception, par *Tite-Live*.)

Exactement, adv. (*Èg-zak-te-man*) D'une manière *exacte*.

Exacteur, s. m. (*Èg-zak-teur*) Celui qui est commis pour *exiger* des droits et qui les *exige* au-delà de ce qui est dû : *Exacteur dur*, *impitoyable*. — Chez les anciens Romains, 1.° Domestique chargé de poursuivre le remboursement des dettes de son maître.—2.° Celui qui avoit l'œil sur les ouvriers.—3.° Officier de l'Empereur, qui hâtoit le recouvrement de certains droits.—4.° Autre Officier qui suivoit les patiens au supplice, et qui veilloit à leur exécution. (Du latin *exactor*, fait d'*exigere* exiger.)

Exaction, s. f. (*Èg-zak-cion*) Action par laquelle on *exige* plus qu'il n'est dû, ou action d'*exiger* par des voies injustes : *C'est une pure exaction*. (Du latin *exactio*.)

Exactitude, s. f. (*Èg-zak-ti-tu-de*) Soin que l'on apporte pour faire *exactement* les choses. Voy. *Correction*.

Exaèdre, s. m. Voy. *Hexaèdre*.

Exagérateur, subst. m. (*Èg-za-jé-ra-teur*) Celui qui *exagère*.

Exagératif, ive, adj. (*Èg-za-jé-ra-tife*, *ti-ve*) Qui tient de l'*exagération*.

Exagération, subst. f. (*Èg-za-jé-ra-cion*) Discours qui *exagère*; hyperbole. (Du latin *exaggeratio*.)

Exagérer, v. act. (*Èg-za-jé-ré*) Amplifier; grossir les recits, les louanges ou les satyres. (Du lat. *exaggerare*, qui signifie proprement élever des terres, des chaussees, et accumuler, entasser, d'*agger* levée, chaussée, digue, et amas, monceau.)

Exagone, s. m. Voy. *Hexagone*.

Exaltation, s. f. (*Èg-zal-ta-cion*) Élévation du Pape au Pontificat. — On dit aussi l'*exaltation* (l'élévation) *de la Croix*. —En Algèbre, élévation d'une quantité à une de ses puissances. On ne dit plus aujourd'hui qu'*élévation*. (Du latin *exaltatio*, fait d'*exaltare*

hausser, exalter.) —En Chimie, *exaltation des sels*, *des métaux*, *etc.* opération par laquelle on les purifie le plus qu'il est possible. —En Astrologie, le signe où une planète a le plus de vertu : *Le Bélier est l'exaltation du Soleil ; la Balance est sa dejection.* —On dit depuis quelque temps au figuré, *L'exaltation* (l'exageration) *du style ; exaltation de tête*, extrême chaleur d'imagination, etc.

Exalté, ée, part. p. et adj. V. *Exalter.* —Fig. *Style*, *sentimens exaltés*, exagérés; *tête*, *imagination exaltée*, ardente, etc.

Exalter, v. act. (*Ég-zal-té*) Elever par le discours; louer, vanter. —En Chimie, augmenter la vertu d'un minéral. (Du latin *exaltare*, fait d'*altus* haut, élevé, relevé.)

Examen, s. masc. (*Ég-za-men*) Recherche exacte; discussion soigneuse. —Questions, interrogations faites à quelqu'un. (Du lat. *examen* qui a la même signification.)

Examéron, s. m. Voy. *Hexaméron.*

Examinateur, s. m. (*Ég-za-mi-na-teur*) Celui qui *examine* ou qui est choisi pour *examiner*, pour interroger. (Du lat. *examinator.*)

Examiné, ée, part. pass. et adj. Voy. *Examiner.* —Fam. Usé : *Cet habit*, *ce linge est bien examiné.*

Examiner, v. a. (*Ég-za-mi-né*) Rechercher exactement; discuter avec soin ; peser mûrement. —Interroger pour connoître la capacité de quelqu'un ou pour découvrir quelque chose. (Du latin *examinare.*)

Exanthème, s. m. (*Ég-zan-tè-me*) En Méd. toute sorte d'éruption à la peau. —En Chimie, matière poudreuse qui s'élève à la surface de certains corps. (Du grec *exanthêma* efflorescence, fait d'*exantheô* je fleuris, je m'épanouis, dont la racine est *anthos* fleur.)

Exanthématique, adj. (*Ég-zan-té-ma-ti-ke*) Qui est de la nature de l'*exanthême.* On dit aussi dans le même sens *exanthémateux.*

Exantlation, s. f. (*Eg-zante-la-cion*) T. de Physique : L'action de faire sortir l'air ou l'eau de quelque endroit par le moyen de la pompe. (Du lat. *exantlare* puiser, épuiser, fait du grec *antléin*, qui a la même signification.)

Exarchat, subst. m. (*Ég-zar-ka*) Partie de l'Italie où commandoit l'*Exarque.*

Exarque, s. m. (*Ég-zar-ke*) Celui qui commandoit en Italie pour les Empereurs de Constantinople. —Dans l'Eglise grecque, dignité ecclésiastique au-dessous de celle de Patriarche. (Du grec *exarchos* chef, commandant, formé d'*ex* et *arché* empire, commandement.)

Exaspération, s. f. (*Ég-zas-pé-ra-cion*) État de ce qui est *exaspéré* : *L'exaspération des esprits.* Mot nouveau. (Du lat. *exasperatio.*)

Exaspérer, v. a. (*Eg-zas-pé-ré*) Aigrir, irriter, provoquer. Mot nouveau tiré de l'angl. qui l'avoit emprunté du latin. (Du latin *exasperare*, fait d'*asper* âpre, rude, etc.)

Ex-assistant, ante, s. (*Ég-za-cis-tan*, *an-te*) Qui a été *Assistant* ou *Assistante.*

Exastyle, s. f. Voy. *Hexastyle.*

Exaucement, subst. m. (*Ég-zô-ce-man*, d.) Action d'*exaucer.* Trév.

Exaucer, v. a. (*Eg-zô-cé*) Écouter favorablement et accorder ce que l'on demande. (Du latin *exaudire*, fait dans la même signification d'*audire* ecouter.)

Excarner, v. a. (*Eks-kar-né*) Donner un égal écartement aux dents d'un peigne.

Excavation, s. f. (*Eks-ka-va-cion*) Action de creuser. —Creux qui se fait dans quelque terrain. (Du latin *excavatus*, fait d'*excavare* creuser, dont la racine est *cavus* creux.)

Excédant, ante, adj. (*Ek-cé-dan*) Ce qui reste après qu'on a levé une moindre quantité d'une plus grande. —On dit aussi subsantiv. *L'excedant d'une somme.* (Du latin *excedens*, part. a. d'*excedere.*)

Excéder, verb. a. (*Ek-cé-dé*) Outrepasser; aller au-delà de... *Excéder les bornes*, *son pouvoir*, *etc.* (Du lat. *excedere*, formé dans la même signification de la prép. *ex* de, hors, et de *cedere* s'en aller, sortir.) —Fam. 1.° Traiter avec *excès*, soit en bien, soit sur-tout en mal : *Excéder de bonne chère*, *de coups.* —2.° Fatiguer, importuner, etc. *Vous m'excédez par vos railleries.*

s'Excéder, v. réc. Faire quelque chose jusqu'à l'*excès.*

Excellemment, adv. (*Ek-cé-la-man*) D'une manière *excellente.* (Du lat. *excellenter.*)

Excellence, s. f. (*Ek-cé-lan-ce*) Degré de perfection au-dessus des autres. (Du lat. *excellentia*, fait d'*excellere* exceller.) —Titre d'honneur qu'on donne aux Ministres, aux Ambassadeurs et à quelques autres personnes titrées : *J'ai ecrit à Votre Excellence.*

Par excellence, adv. Excellemment : *Cela est beau par excellence.* —De manière que ce qui paroît commun à plusieurs, soit comme le nom propre, le propre caractère d'un seul : *Le Sage par excellence.*

Excellent, ente, adject. (*Ek-cé-lan*) Qui *excelle* ; qui a une qualité supérieure. (Du lat. *excellens*)

Être excellent, Voy. *Exceller.*

Excellentissime, adj. (*Ek-cé-lan-ti-ci-me*) Très-excellent. Il est fam. (Du latin *excellentissimus*, superlatif d'*excellens.*)

Exceller, verb. n. (*Ek-cé-lé*) Surpasser par quelque qualité, par quelque degré de perfection qui distingue des autres. *Exceller*, comme on le voit, suppose une comparaison, et met au-dessus de tout ce qui est de la même espèce; il exclut les pareils et s'applique à toutes sortes d'objets : à la différence d'*être excellent*, qui place simplement dans le plus haut degré, sans faire de comparaison, qui souffre des égaux, et ne convient bien qu'aux choses de goût : *Le Titien a excellé dans le coloris ; Michel-Ange dans le dessin*, et les *Carrache ont été d'excellens Peintres.* (Du lat. *excellere* qui a la même signification.)

Excentricité, s. f. (*Ek-san-tri-ci-té*) Terme de Géométrie : Distance entre les centres des cercles qui ne sont pas concentriques. —Dans l'ancienne Astronomie, distance entre le centre de l'orbite d'une planète et la terre autour de laquelle elle tourne. —Dans l'Astronomie moderne, distance entre le centre de l'orbite elliptique d'une planète et le centre du soleil, c. à d. la distance du centre de l'ellipse à son foyer. On l'appelle aussi *excentricité simple*,

et l'on nomme *excentricité double* la distance qu'il y a entre les deux foyers de l'ellipse. (Du latin *ex* hors, et *centrum* centre.)

Excentrique, adj. (*Ek-san-tri-ke*) Il se dit en Géom. de plusieurs cercles qui ont un centre différent, quoiqu'engagés l'un dans l'autre.

Excepté, prep. (*Ek-cep-té*) Hormis; à la réserve de...

Excepter, v. a. (*Ek-cép-té*) Ne point comprendre dans un nombre, dans une règle. (Du latin *excipere*, fait dans la même signification de la prépos. *ex* et de *capere* prendre; *prendre, mettre hors* ou *dehors*, exclure.)

Exception, s. f. (*Ek-cep-cion*) Action par laquelle on excepte. —En t. de Palais, moyen qu'on apporte pour se défendre d'une demande, pour n'y pas répondre.

A l'exception de..., sorte de préposition : Excepté, hormis.

Excès, s. m. (*Ek-cé*) Ce qu'une quantité a de plus qu'une autre.—Ce qui passe les bornes de la raison, de la bienséance : *Excès de bonne chère, de travail, d'austérité; louer, blâmer avec excès.* —Employé absolument et sans régime, il signifie plus particulièrement, dérèglement, débauche. —En termes de Pratique, outrage, violence. (Du latin *excessus*, fait d'*excedere*. Voy. *Excéder.*)

A l'excès, jusqu'a l'excès, adv. Au-delà des bornes de la raison.

Excessivement, adverb. (*Ek-cè-ci-ve-man*) D'une manière *excessive*.

Excessif, ive, adj. (*Ek-cè-cife, f-ve*) Qui va à l'*excès*, où il y a de l'*excès*.

Exciper de... v. n. (*Ek-ci-pé*) T. de Palais: Fournir des exceptions. (Du lat. *excipere.*)

Excipient, adj. et s. m. (*Ek-ci-pi-an*) T. de Med. et de Pharm. Ce qui reçoit les autres ingrédiens, et leur donne une forme convenable : tels sont les électuaires, les conserves, les confections, etc. (Du latin *excipiens*, part. d'*excipere* recevoir.)

Excise, s. f. Impôt levé en Angleterre sur la bière, le cidre, l'huile, etc. C'est la même chose qu'*Accise*. Voy. ce mot.

Excision, s. f. (*Ek-ci-zion*) T. de Chirurg. Échancrure, entaille. Il s'applique sur-tout à l'opération de la circoncision. (Du lat. *excisio*, fait d'*excidere* couper, tailler.)

Excitateur, trice, subst. (*Ek-ci-ta-teur*) Celui, celle qui dans une Communauté réveille les autres. —En Physique, 1.° Verge de métal terminée par une boule, qui sert à *exciter* ou à tirer les étincelles électriques. —2.° Instrument imaginé par *Romas*, pour exciter sans aucun risque les étincelles que l'on tire d'un corps électrisé par les nuages dans un temps orageux. (Du latin *excitator.*)

Excitatif, ive, adj. Qui *excite*.

Excitation, s. f. (*Ek-ci-ta-cion*) Action de ce qui *excite*. Il est peu usité.

Exciter, v. act. (*Ek ci-té*) Provoquer : *Cela excite la soif, l'appétit; excite à boire.* — Émouvoir : *Exciter la pitié.* — Animer; encourager : avec cette différence, qu'*exciter* c'est inspirer le désir ou réveiller la passion; *animer*, c'est pousser à l'action déjà commencée et tâcher d'en empêcher le ralentissement; *encourager*, c'est dissiper la crainte ou la timidité par l'espérance d'un succès facile, et faire prévaloir le motif de la gloire ou de l'intérêt sur les apparences du danger, etc. *Girard.* — Causer; faire naître : *Exciter une sédition, une jalousie, etc.* (Du latin *excitare*, qui a la même signification.)

Exclamatif, ive, adj. T. de Grammaire. Propre à l'*exclamation* : *Point exclamatif; phrase exclamative.*

Exclamation, s. f. (*Eks-kla-ma-cion*) Cri que l'on fait par admiration, par joie, par indignation. (Du lat. *exclamatio*, fait d'*exclamare* crier, s'écrier.)

Exclure, v. a. sur *Conclure* (*Eks-klu-re*) *Exclu, ue; exclus, use. Excluant. J'exclus, etc.* Empêcher quelqu'un d'être admis. —Chasser; expulser. —Empêcher d'obtenir : *Ses ennemis vouloient l'exclure de cette place.* (Du latin *excludere*, fait d'*ex* hors, dehors, et *claudere* fermer; *fermer dehors.*)

Exclusif, ive, adj. (*Eks-klu-zife, f-ve*) Qui exclut ou peut *exclure*.

Exclusion, s. f. (*Eks-klu-zion*) Déclaration, acte par lequel on *exclut*.

Méthode d'exclusion (Arithm.), manière de résoudre les problèmes en nombres, en rejetant d'abord et en *excluant* certains nombres, comme n'étant pas propres à la solution de la question.

Exclusivement, adv. (*Eks-klu-zi-ve-man*) A l'exception, en *excluant* ou ne comptant pas.

Excommunication, s. f. (*Eks-ko-mu-ni-ka-cion*) Censure ecclésiastique par laquelle on *excommunie*. (Du lat. *excommunicatio.*)

L'excommunication majeure retranche de toute communion avec les Fidelles. *L'excommunication mineure* interdit seulement l'usage des Sacremens.

Excommunié, ée, s. Celui, celle contre qui on a lancé une censure ecclésiastique.

Prov. *Avoir un visage d'excommunié*, un méchant visage, pâle, défait.

Excommunier, verb. act. (*Eks-ko-mu-ni-é*) Séparer de la communion des Fidelles et de la participation des biens spirituels de l'Église. (Du lat. *excommunicare*, fait de la prépos. *ex* hors, et de *communicatio* communication, communion; *mettre hors de la communion.*)

Excoriation, s. f. (*Eks-ko-ri-a-cion*) T. de Chirurg. Écorchure. (Du latin *excoriatio.*)

Excorier, v. a. (*Eks-ko-ri-é*) Écorcher. (Du latin *excoriare*, fait de la particule extractive *ex* et *corium* cuir, peau; *enlever la peau.*)

Excrément, s. m. (*Eks-kré-man*) Ce terme est employé dans un sens plus ou moins étendu. Il signifie en général toute matière, soit fluide, soit solide, qui est évacuée du corps des animaux, parce qu'elle est surabondante, inutile ou nuisible.—En t. de Phys. les ongles, les cheveux et la corne des animaux. (Du lat. *excrementum*, fait dans le même sens du verbe *excernere*, qui vient du grec *ekkrinein* purger, nettoyer, séparer.)

Fig. et par mépris, on appelle *excrément de la nature, du genre humain*, une personne vile et méprisable.

Excrémenteux, euse, *ou* Excrémentitiel *et* Excrémentiel, adj. Terme de Médecine : Qui tient de l'*excrément*.

Excréteur, adj. Voy. *Excrétoire*, qui a la même signification.

Excrétion, s. f. (*Eks-kré-cion*) Action par laquelle la nature pousse au dehors les humeurs nuisibles. (Du lat. *excretio*.)

Excrétoire, adj. (*Eks-kré-toa-re*) T. d'Anat. Qui sert à filtrer et à pousser les liqueurs au dehors. (Du latin *excernere*. V. *Excrément*.)

Excroissance, s. f. (*Eks-kroa-san-ce*) Superfluité de chair qui s'engendre en quelque partie du corps de l'animal. —En Conchyliologie, partie qui excède la superficie d'une coquille. (Du lat. *excrescentia*, fait dans la même signification de la prép. *ex* hors, dehors, et *crescere* croître.)

Excru, adj. m. (*Eks-kru*) *Arbre excru*, qui a pris croissance hors de la forêt ou du bois.

Excubiteur, s. m. (*Eks-ku-bi-teur*) Garde du palais des Empereurs romains. (Du latin *excubitor*, fait dans le même sens d'*excubare* [*extrà cubare*] coucher dehors, veiller.)

Excursion, s. f. (*Eks-kur-cion*) Course, irruption sur le pays ennemi. (Du lat. *excursio*, fait avec la même signification d'*excurrere* [*extrà currere*] courir hors.)

Cercle d'excursion (Astron.), cercles parallèles à l'écliptique et placés à une telle distance de ce grand cercle, qu'ils renferment ou terminent l'espace des plus grandes latitudes. Les points où une planète est dans sa plus grande excursion, se nomment *Limites*.

Excusable, adj. (*Eks-ku-za-ble*) Qui peut être *excusé*; qui est digne d'excuse : *Il est bien excusable d'avoir fait cela*. (Du latin *excusabilis*.)

Excusation, s. f. (*Eks-ku-za-cion*) Terme de Palais : Raisons qu'on allègue pour n'être plus chargé d'une tutelle ou d'une autre charge. (Du latin *excusatio*.)

Excuse, subst. f. (*Eks-ku-ze*) Raison qu'on allègue pour *excuser* quelqu'un ou pour *s'excuser* soi-même de ce qu'on a dit ou fait. —Prétexte spécieux pour ne pas faire une chose. —Terme de civilité dont on se sert pour réclamer l'indulgence, etc : *Je vous en fais excuse*. En ce sens, *on fait excuse* d'une faute apparente, et *on demande pardon* d'une faute réelle. *Girard*.

Excuser, verb. act. (*Eks-ku-zé*) Justifier quelqu'un auprès d'un autre de quelque faute. —Admettre les excuses de.... —Pardonner; tolérer. (Du lat. *excusare*, formé de la particule extractive *ex* hors et de *causa* cause; *mettre hors de cause*.)

Excusez-moi, terme de civilité, quand on contredit quelqu'un.

s'Excuser, verb. réc. Se justifier de quelque faute. —*S'excuser de faire une chose*, chercher à s'en dispenser.

Excussion, s. f. (*Eks-ku-cion*) T. de Méd. Secousse, ébranlement. (Du latin *excussio*, fait dans la même signification d'*excutere* secouer, agiter.)

Ex-Définiteur, s. m. (*Eks-dé-fi-ni-teur*) Qui a été Définiteur et qui ne l'est plus.

Exeat, s. m. (*Èg-zé-ate*) Mot latin reçu en françois pour signifier Pouvoir de sortir : *Son Evêque lui a donné un exéat*. (*Exeat* signifie en latin *qu'il sorte*, d'*exire* [*extrà ire*] aller dehors, sortir.)

Exécrable, adj. (*Èg-zé-kra-ble*) Horrible, détestable, abominable. V. ce dernier mot. (Du latin *exsecrabilis*.) —Par exagération, extrêmement mauvais : *Ce roman est exécrable*.

Exécrablement, adv. (*Eg-ze-kra-ble-man*) D'une manière *exécrable*.

Exécration, s. f. (*Èg-zé-kra-cion*) Horreur qu'on a pour ce qui est *exécrable*. —Imprécation où les choses saintes sont profanées. —Serment horrible par lequel on appelle sur soi ou sur les autres les vengeances du Ciel : *Il fit mille sermens, mille exécrations*. —En t. de Théolog. morale et de Droit canon, action, accident par lequel une chose consacrée perd sa consécration, comme la chute des murs d'une Eglise, parce que c'est sur les murs que se fait la consécration. (Du latin *exsecratio*, formé de la part. extractive *ex* et de *sacer*, *sacra*, *sacrum*, sacré; *action d'ôter ce qu'il y a de sacré*.)

Exécratoire, adject. m. et f. (*Èg-ze-kra-toa-re*) T. de Théologie morale. Qui appartient à l'*exécration*.

La chute des murs d'une Eglise est exécratoire; celle du toit ne l'est pas. —*Serment exécratoire*, dans lequel les choses saintes sont profanées, etc. Voy. *Exécration*.

Exécrer, verb. act. (*Èg-ze-kré*) Avoir en *exécration*, détester. Il est vieux. (Du latin *exsecrari*.)

Exécutant, s. m. (*Èg-zé-ku-tan*) En Musiq. la même chose que *concertant*. Voy. ce mot.

Exécuter, verb. a. (*Eg-zé-ku-te*) Mettre à exécution, à effet; accomplir. Voy. *Réaliser*. (Du latin *exsequi*, qui signifie littéralement suivre jusqu'à la fin, d'*ex* augmentatif, et *sequi* suivre.) —En parlant d'une pièce de Musique, bien ou mal jouer ou chanter. On le dit dans le même sens d'une comédie, d'un opéra. —En t. de Pratique, *exécuter quelqu'un* ou *exécuter ses meubles*; les saisir. —Faire mourir par autorité de Justice.

S'exécuter soi-même ou absolument *s'exécuter*; vendre de son bien pour payer ses dettes. —Se déterminer volontairement à faire contre ses propres intérêts ce que l'équité, l'honneur et la prudence demandent. —Prévenir les décisions, en les exécutant soi-même et sans attendre d'y être forcé.

Exécuteur, trice, subst. (*Èg-zé-ku-teur, tri-ce*) Celui, celle qui *exécute*. (Du latin *exsecutor*.)

L'Exécuteur de la haute Justice, le Bourreau.

Exécution, s. f. (*Èg-zé-ku-cion*) Action d'*exécuter* : *Exécution d'une entreprise*, *d'un dessein*; *exécution d'un ballet*, *d'un opera*; *faire une saisie-exécution de meubles*; *exécution d'un criminel*. (Du latin *exsecutio*, fait d'*exsequi*. Voy. *Exécuter*.) —En Musique, 1.° Action d'*exécuter* une pièce. —2.° Facilité de lire et d'*exécuter* une partie instrumentale à la première vue, et en entrant dans les Idées et l'esprit du Compositeur. —On dit d'un Peintre, d'un Graveur, etc. que *son exécution est facile*, *agréable*, *etc.* pour dire que ses ouvrages sont exécutés facilement, agréablement, etc.

Exécution militaire, peine de mort qu'on

fait subir à un Soldat. —Peine qu'on fait souffrir aux Bourgs et aux Villages qui n'ont pas payé les contributions demandées par une armée.

Homme d'exécution, capable d'*exécuter* hardiment quelque chose.

Exécutoire, adj. (*Èg-zé-ku-toa-re*) T. de Pratique : Qui donne pouvoir de procéder à une *exécution* judiciaire. On dit aussi substantivement, *obtenir un exécutoire.*

Exèdre, s. m. (*Èg-ze-dre*) Chez les Anciens, lieu où s'assembloient les gens de lettres. (Du grec *exédra*, qui signifie proprement *lieu où l'on s'assied*, d'*ex* et de *hédra* siége. L'*exèdre* contenoit un grand nombre de siéges.) —Dans *Cicéron*, cabinet d'étude où il y a un petit lit pour se reposer.—*Vitruve* emploie ce même mot en plusieurs autres significations différentes.

Exégèse, s. f. (*Èg-zé-je-ze*) Explication, exposition claire de quelque chose qui paroissoit difficile. (Du grec *exégèsis*, fait dans le même sens d'*exégéomai* j'expose.) —Discours entier fait pour expliquer quelque chose; commentaire.

Exegèse numérique ou *linéaire*, dans l'ancienne Algèbre, l'extraction numérique ou linéaire des racines des équations, c. à d. la solution numérique de ces équations ou leur construction géométrique.

Exégètes, subst. m. pl. (*Èg-zé-jè-te*) Dans Athènes, 1.° Jurisconsultes que les Juges consultoient dans les causes capitales. —2.° Interprètes en matière de Religion. —3.° Ceux qui faisoient voir ce qu'il y avoit de remarquable dans le pays, et qui en donnoient l'explication. Les principales villes de la Grèce avoient de ces *Exégètes* à peu près semblables aux *Cicerone* de Rome. (Du grec *exégètès*, fait d'*exégéomai* j'explique.)

Exégétique, adj. Qui sert à expliquer. (Du grec *exégètikos.*) Voy. *Exégèse.*

Théologie exégétique, consacrée à l'explication de l'Ecriture Sainte.

Exégétique, s. f. (*Èg-zé-jé-ti-ke*) Terme d'Algèbre : Manière de trouver en nombre ou en ligne les racines d'une équation. Voy. *Exégese numérique* ou *linéaire.*

Exemplaire, s. m. (*Èg-zan-plè-re*) Copie imprimée de quelque ouvrage. —Autrefois modèle, original. (Du lat. *exemplar* ou *exemplare.*)

Exemplaire, adj. Qui donne exemple; qui peut servir d'exemple. (Du lat. *exemplaris.*)

Exemplairement, adv. (*Èg-zan-ple-re-man*) D'une manière *exemplaire.*

Exemple, s. m. (*Èg-zan-ple*) Action vertueuse ou vicieuse qu'on doit imiter ou fuir; modèle, etc. —Chose pareille à celle dont il s'agit et qui sert à l'autoriser, à la confirmer : *Alléguer, citer un exemple.* (Du latin *exemplum*, fait dans la même signification d'*eximere* choisir, lequel est formé d'*ex* et d'*emere* acheter, prendre; *prendre parmi.*)

Par exemple, adv. Qui sert à confirmer ce qu'on a dit, à faire une comparaison.

Exemple, s. f. Patron, modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire forme ses caractères. —Lignes, caractères que l'écolier forme sur ce patron : *L'exemple qu'il a faite est mal écrite.*

Exempt, s. m. (*Èg-zan*) Sorte d'Officier, ainsi nommé parce qu'à raison de son grade, il étoit *exempt* ou dispensé de faire le service des simples soldats : *Exempt des Gardes du Corps; Exempt de Maréchaussée.*

Exempts, au plur. Ceux des gens d'Eglise qui, en certains points, ne sont pas soumis à la juridiction de l'Ordinaire.

Exempt, empte, adj. (*Èg-zan, an-te*) Qui n'est point sujet à... (Du latin *exemptus*, part. p. d'*eximere* exempter. Voyez ce mot.)

Exempter, v. a. (*Èg-zan-té*) Rendre exempt: *Il est exempt de servir; nul n'est exempt de la mort.* (Du latin *eximere*, employé dans la même acception, et qui signifie littéralement *tirer dehors*, fait de la prépos. *ex* hors, dehors, et d'*emere* acheter, prendre.) —Dispenser : *Je ne puis m'exempter de rendre cette visite.*

Exemption, s. f. (*Èg-zanp-cion;* le *p* se prononce) Droit, grace, privilège qui *exempte.* Voy. *Immunité.* (Du latin *exemptio.*)

Exercer, v. a. (*Èg-zèr-cé*) Dresser; former; instruire : *Exercer des Soldats, des Acteurs, etc.* —Pratiquer : *Exercer un Art, la Médecine, etc.* (Du latin *exercere*, fait dans la même signification, du grec *exergeô* je travaille, dont la racine est *ergon* action, ouvrage, etc.)

Exercer son corps, ses jambes; faire de l'exercice. —*son esprit, son éloquence, son industrie à...* les employer à... —*sa mémoire*, apprendre souvent par cœur. —*son droit*, en user. —*une charge*, en faire les fonctions. —*la patience de quelqu'un*, la mettre à l'épreuve.

Dieu exerce les bons, leur envoie des afflictions pour leur donner occasion de mériter.

s'Exercer, v. pron. S'appliquer à quelque exercice, s'en occuper.

Exercice, s. m. (*Èg-zèr-ci-ce*) Action par laquelle on s'*exerce.* —Pratique. —Fonctions d'un emploi. —Travail pour *exercer* le corps : *L'exercice est bon pour la santé.* —Fig. Peine, fatigue, embarras : *Il m'a donné bien de l'exercice.* (Du latin *exercitamentum* ou *exercitatio.*)

Faire l'exercice, en t. de Guerre, s'exercer aux évolutions militaires.

Exercices, plur. Les diverses choses qu'on apprend dans les Académies; comme l'escrime, la danse, l'art de monter à cheval, etc. : *Il a fait ses exercices.* —Espèces de thèses sur les Belles-Lettres dans les Colléges : *Exercices littéraires.*

Exérèse, s. f. (*Èg-zé-re-ze*) T. de Chirurgie : Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui est étranger, nuisible, etc. (Du gr. *exairésis* retranchement, fait d'*exairéô* j'emporte, j'arrache, dont les racines sont *ex* de, et *hairéô* je prends.)

Exergue, s. m. (*Èg-zèr-ghe*) Petit espace pratiqué au bas du type d'une médaille, pour mettre une inscription, une date, une devise. (Du grec *ex* hors, et *ergon* œuvre, ouvrage; *hors d'œuvre.*)

Exert, erte, adj. (*Èg-zèr, èr-te*) T. de Botan. Qui est saillant en dehors; qui s'élève au-dessus des parties environnantes : *Etamines exertes*, qui s'élèvent au-dessus de la corolle.

(Du latin *exertus*, part. pass. d'*exerere* tirer dehors, montrer, fait de la prépos. *ex* hors, dehors, et de *serere* semer, faire naître.)

EXFOLIATIF, IVE, adject. (*Eks-fo-li-a-tife, i-ve*) Propre à faire *exfolier* les os cariés.

EXFOLIATION, s. f. (*Eks-fo-li-a-cion*) Ce qui arrive à l'os quand il vient à s'*exfolier*. —En Botaniq. séparation par *feuillets* d'une partie morte desséchée d'avec celle qui est vive.

s'EXFOLIER, v. réc. (*Eks-fo-li-é*) Il se dit des os lorsqu'il s'en enlève de petites parcelles par *feuilles* et par éclats. (Du latin *ex* par, et *folium* feuille, fait du grec *phullon*.)

EXFUMER, v. a. (*Eks fu-mé*) T. de Peinture : Éteindre une partie de quelque ouvrage qui paroît trop ardente.

EX-GARDIEN, s. m. (*Eks-gar-dien*) Celui qui a été Gardien.

EX-GÉNÉRAL, s. m. Celui qui a été Général.

EXHALAISON, s. f. (*Èg-za-le-zon*) Fumée ou vapeur qui sort d'une substance et qui se répand dans l'air. On doit donner proprement le nom de *vapeur* aux fumées humides qui s'élèvent de l'eau et des autres corps liquides ; et celui d'*exhalaison* aux fumées sèches qui s'exhalent des corps solides, tels que la terre, le feu, les minéraux, les soufres, les sels. (Du latin *exhalatio*, fait d'*exhalare*. Voyez *Exhaler*.)

EXHALATION, s. f. (*Èg-za-la-cion*) T. de Chimie : Opération pour faire élever et dissiper les parties volatiles des substances.

EXHALER, v. act. (*Èg-za-lé*) Pousser en l'air des vapeurs, des odeurs, des esprits, etc. (Du latin *exhalare*, fait dans le même sens, de la prépos. *ex* de, hors, et *halare* rendre une odeur, une vapeur; exhaler.) —On dit figur. *Exhaler sa colère, sa douleur* ; la manifester extérieurement.

s'EXHALER, v. pr. S'évaporer. —Au figuré, *sa douleur s'exhale en plaintes, en gémissemens*.

EXHAUSSEMENT, s. m. (*Èg-zô-ce-man*, d.) T. d'Architecture : *Hauteur*, élévation d'un plancher, d'une voûte.

EXHAUSSER, v. a. (*Èg-zo-cé*, d.) Élever un bâtiment, un plancher, etc.

EXHAUSTION, s. fém. (*Èg-zos-tion*) T. de Mathém. *Méthode d'exhaustion*, manière de prouver l'égalité de deux grandeurs, en faisant voir que leur différence est plus petite qu'aucune quantité assignable. (Du latin *exhaustio* épuisement; parce qu'on *épuise* dans cette recherche toutes les grandeurs assignables.)

EXHÉRÉDATION, s. fém. (*Èg-zé-ré-da-cion*) Acte par lequel on *déshérite* un héritier naturel. (Du latin *exhæredatio*.)

EXHÉRÉDER, v. a. (*Èg-zé-ré-dé*) Déshériter : avec cette différence que *déshériter* c'est, *par sa volonté pure*, priver de sa succession l'héritier naturel ou légal, quel qu'il soit ; et que *exhéréder* c'est priver les enfans, *pour des causes légales*, de leur légitime même. (Du latin *exhæredare*, fait dans le même sens, de la particule privative *ex*, et d'*hæreditas* héritage, succession; *priver de l'héritage*.)

EXHIBER, v. a. (*Èg-zi-bé*) T. de Palais : Représenter en Justice ; montrer : *Exhiber un contrat, des titres*. (Du latin *exhibere*, formé avec la même signification, de la prépos. *ex* pour *extra* hors, dehors, et *habere* avoir.)

EXHIBITION, s. f. (*Èg-zi-bi-cion*) Représentation de quelques pièces. (Du latin *exhibitio*, fait d'*exhibere*. Voyez *Exhiber*.)

EXHORTATION, s. f. (*Èg-zor-ta-cion*) Discours par lequel on *exhorte*. (Du latin *exhortatio*.)

EXHORTER, v. a. (*Èg-zor-té*) Tâcher de porter à quelque chose ; exciter : *Exhorter à la paix, à bien faire*. (Du latin *exhortari*, formé d'*ex* augmentatif, et *hortari* exhorter.)

EXHUMATION, s. f. (*Èg-zu-ma-cion*) Action par laquelle on *exhume* un corps en vertu d'une ordonnance de Justice.

EXHUMER, verb. act. (*Èg-zu-mé*) Déterrer un corps par ordre du Juge. (De la particule latine extractive *ex*, et d'*humus* terre ; *ôter de terre*.)

EXHYDRIA, s. masc. (*Èg-zi-dri-a*) Terme de Phys. Vent qui sort avec violence d'un nuage, et qui est accompagné d'une pluie abondante. (Du grec *exhudrias*, dérivé dans le même sens, de *hudôr* eau, pluie.)

EXIGEANT, ANTE, adj. (*Èg-zi-jan, an-te*) Qui est dans l'habitude d'*exiger* trop de devoirs, d'attentions.

EXIGENCE, s. f. (*Èg-zi-jan-ce*) *Selon l'exigence du cas* ; selon que la chose l'*exige* ; selon qu'elle le mérite ou le demande.

EXIGER, v. a. (*Èg-zi je*) Demander quelque chose de quelqu'un ; l'obliger à faire quelque chose : *Exiger des attentions, des égards, etc.* —Obliger à payer : *Exiger des contributions*. —En parlant des choses ; obliger, astreindre à de certains devoirs : *Votre honneur, votre état exigent cela de vous*. (Du latin *exigere*, employé par les Latins avec cette acception, et qui signifie littéralement *conduire* ou *pousser dehors*, formé de la prép. *ex* hors, dehors, et d'*agere* conduire. Les Grecs ont également le verbe *exagô*, qui a d'abord, comme l'*exigo* des Latins, signifié *je chasse dehors*, et ensuite *je force, je contrains à, j'exige*.)

EXIGIBLE, adj. (*Èg-zi-ji-ble*) Qu'on peut exiger : *Dette exigible*.

EXIGU, UE, adj. (*Èg-zi-gu*) Petit; modique : *Un repas exigu, une somme exiguë*. Il est familier. *Exigu* renferme dans sa signification l'idée d'insuffisance ; et c'est en quoi il diffère proprement de *petit* qui exprime l'état réel de petitesse, sans désigner l'insuffisance, excepté lorsqu'il y a comparaison : *Un enfant est petit, il n'est pas exigu*, à moins qu'en parlant de ses proportions, on ne veuille dire qu'il a la poitrine, la capacité trop *exiguë*. *Avec une petite fortune, on peut vivre ; si elle est exiguë, elle ne suffira pas*. Roubaud. (Du latin *exiguus*, qui signifie la même chose.)

EXIL, s. m. (*Èg-zile*) Éloignement d'un lieu par ordre du Gouvernement. Voyez *Bannissement*. (Du latin *exilium* ou plutôt *exsilium*, fait d'*exul* exilé. Voyez ce mot.) —Lieu où cet ordre oblige à se retirer. —Fig. Lieu moins agréable que celui où l'on est accoutumé de demeurer.

EXILE, s. m. Qui est en *exil*. (Du latin *exul*

ou *exsul*, fait dans la même signification, de la prépos. *ex* pour *extra* hors, et de *solum* sol, territoire, *envoyé hors du territoire.*) — Fig. Éloigné; absent.

Exilé, ée, adj. Envoyé en *exil*.

Exiler, v. act. (*Èg-zi-lé*) Envoyer en *exil*. — Reléguer.

s'Exiler, v. réc. S'éloigner, s'absenter, se retirer. (Du latin *exsulare*, dont les racines sont les mêmes que celles d'*exsul*. V. *Exilé*.)

Exilité, s. f. (*Èg-zi-li-te*) Petitesse, foiblesse. *Trév.* (Du latin *exilitas*, fait d'*exilis* grêle, menu, lequel dérive d'*ilia* intestin, à cause de leur forme.)

Existant, ante, adj. (*Èg-zis-tan, an-te*) Qui *existe*. (Du latin *existens*, part. d'*existere* exister.)

Existée, s. fém. (*Èg-zis-té-e*) Anémone à peluche.

Existence, s. f. (*Èg-zis-tan-ce*) Être actuel; état de ce qui *existe*. (Du lat. *existentia*.)

Exister, v. n. (*Èg-zis-té*) Être actuellement, avoir l'être. V. *Être*. (Du lat. *existere*, qui a la même signification.)

Cette dette n'existe plus, est éteinte.

Ex-Jésuite, s. m. (*Eks-jé-zui-te*) Qui a été Jésuite.

Ex-laquais, s. m. Qui a été laquais.

Ex-Lecteur, s. masc. Qui a été Lecteur en Philosophie ou en Théologie.

Exocet, s. m. (*Èg zo-cè*) Genre de poissons osseux, abdominaux et holobranches, de la famille des Dimérèdes, dont les nageoires ventrales sont très-allongées et atteignent la nageoire de la queue. On les nomme aussi *Poissons volans*.

Exode, s. m. (*Eg-zo-de*) Nom du second livre de l'Ancien Testament, contenant l'histoire de la sortie des Israélites hors de l'Egypte. (Du grec *exodos* sortie, formé d'*ex* dehors, et *hodos* chemin; *écart du chemin.*) — Chez les Anciens Grecs, une des quatre parties de la tragédie, et celle qui renfermoit le dénouement et la catastrophe. *L'exode* ne commençoit qu'après que le chœur avoit cessé de chanter, pour ne plus reprendre. — Chez les Romains, espèce de farce qu'on jouoit après la tragédie.

Exodiaire, s. m. (*Èg-zo-di-e-re*) Farceur qui, sur le théâtre romain, venoit après la tragédie, jouer l'*exode*.

Exoine, s. f. (*Èg-zoa-ne*) T. de Palais: Certificat par lequel on prouve l'impossibilité où l'on est de se trouver en personne en quelque lieu où l'on devroit aller. (Selon le savant *Huet*, du gallois *asswin* excuse d'absence.)

Exoiner, v. a. (*Èg-zoa-né*) T. de Coutume: Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoît pas en personne.

Exoineur, s. m. (*Èg-zoa-neur*) Celui qui excuse. Voyez *Exoine* et *Exoiner*.

Exomide, s. f. (*Èg-zo-mi-de*) T. d'Antiquité. Sorte de robe des Grecs et des Romains, à une seule manche. Elle laissoit l'épaule droite découverte, et fut dans la suite abandonnée aux Comédiens et aux esclaves. (Du grec *exômis*, formé d'*ex* dehors, et *ômos* épaule.)

Exomologèse, s. f. (*Èg-zo-mo-lo-je-ze*) T. d'Histoire Ecclésiastique: Confession publique. (Du grec *exomologêsis*, fait avec le même sens, d'*ex* en dehors, et *homologêsis* confession.)

Exomphale, s. fém. (*Èg-zon-fa-le*) Nom générique des hernies du nombril. (Du grec *exomphalos*, formé d'*ex* dehors, et *omphalos* nombril.)

Exophthalmie, s. f. (*Èg-zof-tal-mi-e*) Sortie de l'œil hors de son orbite. (Du grec *ex* dehors, et *ophthalmos* œil.)

Exorable, adj. (*Èg-zo-ra-ble*) Qui peut être fléchi. Il est peu usité. (Du latin *exorabilis*, fait d'*exorare* prier instamment, formé d'*ex* augmentatif, et d'*orare* prier.)

Ex-Oratorien, s. m. Qui a quitté la Congrégation de l'Oratoire.

Exorbitamment, adv. (*Èg-zor-bi-ta-man*) Avec excès; excessivement.

Exorbitant, ante, adj. (*Èg-zor-bi-tan, an-te*) Excessif. (Du latin *exorbitans*, part. d'*exorbitare* sortir de la voie, des bornes, etc. fait d'*ex* hors, et *orbis* cercle.)

Exorciser, v. act. (*Èg-zor-ci-zé*) User d'*exorcismes* pour chasser le Diable du corps d'un possédé. On exorcisoit autrefois tout ce qui servoit aux épreuves judiciaires, comme l'eau froide, l'eau bouillante, le fer, le pain, etc. — Fig. et fam. Presser fortement quelqu'un de faire quelque chose qui est de son devoir.

Exorcisme, s. m. (*Eg-zor-cis-me*) Paroles et cérémonies pour chasser le démon. (Du latin *exorcismus*, fait du grec *exorkizô* je conjure, dérivé de *horkos* jurement, serment.)

Exorciste, s. m. (*Èg-zor-cis-te*) Celui qui *exorcise*, qui fait les exorcismes. — Le troisième des Ordres mineurs.

Exorde, subst. m. (*Èg-zor-de*) La première partie d'un discours oratoire. (Du latin *exordium*, fait dans le même sens, d'*exordiri* commencer, et proprement commencer à ourdir, à faire un tissu.)

Exostose, subst. f. (*Èg-zos-tô-ze*) T. de Chirurgie: Tumeur osseuse et contre nature sur la surface de l'os. (Du grec *exostôsis*, fait dans la même signification, d'*ex* hors, et *ostéon* os.) — En Botan. excroissance, tumeur ou loupe sur le tronc et les branches des arbres.

Exotérique, adject. (*Èg-zo-té-ri-ke*) Vulgaire, public et commun à tout le monde. Se dit proprement de la doctrine et des ouvrages des anciens Philosophes, qui étoient à la portée de toutes les classes de lecteurs ou d'auditeurs. En ce sens c'est l'opposé d'*acroatique*. Voyez ce mot. (Du grec *exotéros* extérieur, dérivé d'*exô* dehors.)

Exotique, adject. (*Èg-zo-ti-ke*) Étranger; qui n'est pas du pays: *Plante exotique; terme exotique*. (Du grec *exôtikos* étranger, fait d'*exô* dehors.)

Expansibilité, s. f. (*Eks-pan-ci-bi-li-té*) T. de Physiq. Propriété en vertu de laquelle certains fluides, tels que le feu, l'air, etc. tendent sans cesse à occuper un plus grand espace. (Du latin *expansum*, supin d'*expandere* étendre.)

Expansible, adj. (*Eks-pan-ci-ble*) Qui peut se dilater, s'étendre.

Expansif, ive, adj. (*Eks-pan-cife, i-ve*)

T. de Chimie : Qui a la force de s'étendre ou de faire étendre un autre corps. —Au figuré, *ame expansive*, qui aime à épancher ses sentimens.

EXPANSION, s. f. (*Eks-pan-cion*) Action ou état d'un corps qui se dilate. —En t. d'Anatomie, prolongement de quelque partie. (Du latin *expansio*, fait dans la meme acception, d'*expandere* étendre.)

EXPATRIATION, s. f. (*Eks-pa-tri-a-cion*) Vieux mot qui signifioit absence, éloignement de son pays par bannissement, par emprisonnement ou pour le bien public.

EXPATRIER, v. act. (*Eks-pa-tri-é*) Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. (Du grec *ex* dehors, et *patrie*, en latin *patria* patrie.)

S'EXPATRIER, v. pron. *Quitter sa patrie* pour s'établir ailleurs.

EXPECTANT, s. m. (*Eks-pek-tan*) Qui a droit d'attendre, d'espérer; qui a une expectative. —On dit adjectivement, *Medecine expectante*, par opposition à *Medecine agissante.* (Du lat. *exspectans*, part. a. d'*exspectare* attendre, fait de la particule augmentative *ex* et de *spectare* regarder ; *regarder souvent.*)

EXPECTATIF, IVE, adj. (*Eks-pek-ta-tife, t-ve*) Qui donne droit d'attendre, d'espérer: *Une grace expectative.*

EXPECTATION, s. f. (*Eks-pek-ta-cion*) Attente de quelque grand événement. Il est hors d'usage. (Du latin *exspectatio.*)

EXPECTATIVE, s. f. (*Eks-pèk-ta-ti-ve*) Espérance, attente fondée sur quelque promesse, etc. —Espece de droit de survivance que l'on donne en certains pays. —Autrefois Bref du Pape qui assuroit à quelqu'un la nomination d'un Benefice quand il viendroit à vaquer. —Acte qui se soutient par un Etudiant en Théologie lorsqu'un Licencié prend le bonnet de Docteur.

EXPECTORANT, ANTE, adj. (*Eks-pèk-to-ran*) Qui provoque l'*expectoration.*

EXPECTORATION, s. f. (*Eks-pek-to-ra-cion*) Action d'*expectorer.*

EXPECTORER, v. a. (*Eks-pek-to-ré*) Chasser par les crachats les mauvaises humeurs attachées aux bronches et aux vésicules du poumon. (De la prépos. latine extractive *ex*, et *pectus* poitrine. Le mot *expectorare*, formé des mêmes élémens, signifie bannir de son esprit, chasser de son cœur, ôter de sa mémoire : oublier.)

EXPÉDIENT, s. m. (*Eks-pé-di-an*) Moyen de terminer une affaire, etc. *Trouvez-moi quelque expédient.* Voyez *Ressource.* (Du latin *expediens*, part. act. d'*expedire* ôter d'embarras, dégager, etc.)—En t. de Palais : *Cet Arrêt a été rendu par expédient* ; les Avocats se sont conciliés sans plaider.

EXPÉDIENT, adj. m. Ce qu'il convient de faire: *Il est expédient de sortir.* (De l'impersonnel latin *expedit* il est utile, à propos, etc.)

EXPÉDIER, v. a. (*Eks-pé-di-é*) En parlant des choses, les terminer promptement : *Expédier une affaire*; et sans article, *expédier besogne*, *expédier matiere.* (Du latin *expedire* débarrasser, dégager, délivrer, et fig. achever, finir, expédier, fait d'*ex* dehors, et *pes*, *pedis* pied; *mettre les pieds dehors; débarrasser les pieds; rompre les entraves qui les retenoient.* —En parlant des personnes, 1.° terminer les affaires qui les regardent : *Le Ministre a expedie beaucoup de monde ce matin.* —2.° Dépêcher : *Expedier un Courrier.* —3.° Faire mourir vite.

Expédier des marchandises, un voiturier, un vaisseau, une balle; les faire partir. —*Expedier des lettres, des brevets*; les revêtir des formes ordinaires. —*Il expedia bien vite le vin qu'on lui avoit donné*, il le but promptement.

EXPÉDITEUR, s. m. (*Eks-pé-di-teur*) T. de Commerce : Celui à qui les Negocians d'une meme ville font remettre des marchandises, pour les *expédier* suivant les ordres qui lui sont donnes. On dit plus communément *Expeditionnaire.*

EXPEDITIF, IVE, adj. (*Eks-pé-di-tife, t-ve*) Qui *expedie*, qui fait vite, qui depêche. Voy. *Diligent.*

EXPÉDITION, s. f. (*Eks-pé-di-cion*) Action par laquelle on *expédie* : *Prompte expedition.* —Entreprise de Guerre. —Copie d'un acte de Justice. —Diligence : *Homme d'expédition.* —Au plur. Dépêches : *Le Courrier attend ses expéditions.*

EXPÉDITIONNAIRE, s. masc. (*Eks-pé-di-cio-né-re*) Celui qui fait *expédier* des lettres et des actes en Cour de Rome. Il est plus souvent adjectif : *Un Banquier expéditionnaire.* Voy. *Expediteur.*—Dans les bureaux d'Administration, Commis chargé de faire des copies officielles, des *expéditions.*

EXPÉRIENCE, s. f. (*Eks-pé-ri-an-ce*) Action d'*expérimenter*; épreuve qu'on fait de quelque chose, essai : avec cette difference que l'*expérience* est pour la vérité des choses; l'*essai* pour leur usage ; l'*épreuve* pour leurs qualités. On fait des *expériences* pour *savoir* ; des *essais* pour *choisir* ; des *épreuves* pour *connoître.* —Connoissance des choses acquises par un long usage. (Du latin *experientia*, fait dans le même sens, d'*experiri* éprouver, expérimenter. Voyez ce dernier mot.)—*Expériences* au pluriel ne se dit que de celles de Physique : *Cours d'expériences.* Ailleurs on dit toujours *expérience* au singulier, sur tout dans le moral.

Expérience de Leyde (Physiq.) ; nom donné par *Nollet* à une expérience d'électricité faite pour la première fois à Leyde, et dans laquelle, au moyen de la bouteille ou du carreau électrique, on reçoit une violente et subite commotion dans les deux bras, et souvent dans la poitrine, dans les entrailles, etc.

EXPÉRIMENTAL, ALE, adj. (*Eks-pé-ri-mantal*) Qui s'acquiert par l'*experience.* (Du latin *experimentum* expérience.)

EXPÉRIMENTÉ, ÉE, part. p. d'*Expérimenter*, et adj. Connu, éprouvé par l'expérience : *Remede expérimenté.*—Qui a de l'expérience; instruit par l'expérience.

EXPÉRIMENTER, v. act. (*Eks-pé-ri-man-te*) Eprouver ; faire l'expérience de..... *Experimenter la vertu d'un simple, d'un remède.* (Du latin *experiri*, dérivé selon *Vossius*, du grec *péiraó* ou *péiraomai*, qui a la même signi-

fication, dont la racine est *péira* épreuve, tentative, expérience.)

Expérimenter, v. n. Faire l'*expérience* : *J'ai cent fois expérimenté que....*

Expert, erte, adj. (*Eks-pér*, *èr-te*) Fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience. (Du latin *expertus*, part. d'*experiri* éprouver.)

Expert, s. m. Personne choisie pour examiner certaines choses, les priser et en faire son rapport.

Expiation, s. f. (*Eks-pi-a-cion*) Action par laquelle on *expie*. (Du latin *expiatio*.)

Expiatoire, adj. (*Eks-pi-a-toa-re*) Qui sert à *expier*. (Du latin *expiatorius*.)

Expier, v. a. (*Eks-pi-e*) Réparer par quelque peine que l'on souffre une faute, un crime qu'on a commis. (Du latin *expiare*, qui a la même signification.)

Expilation, s. f. (*Eks-pi-la-cion*) T. de Jurisprudence : Action de celui qui soustrait les biens d'une succession avant que personne se soit declaré heritier. (Du latin *expilatio* pillage, pillerie, fait d'*expilare* piller, voler, dépouiller, formé de la particule privative *ex* et de *pilum* javelot ; littéralement *dépouiller un soldat de ses armes*.)

Expiration, s. fém. (*Eks pi-ra-cion*) Fin d'un terme. —En t. de Physique, action par laquelle on rend l'air qu'on a attiré au dedans : *L'aspiration et l'expiration sont nécessaires à la vie.* —En t. de Chimie, évaporation et séparation de ce qu'il y a de plus subtil dans un corps. (Du latin *exspiratio*, fait d'*exspirare*. Voyez *Expirer*.)

Expirer, v. n. (*Eks-pi-ré*) Mourir ; rendre l'ame. Il prend l'auxiliaire *avoir* : *Il a expiré*. Ainsi *Racine* a dit à tort dans Phèdre : *Le heros expire* ; parce que c'est *ayant* et non pas *étant expiré*, et qu'*ayant* ne se supprime jamais. La même faute se trouve dans Esther : *Le traître est expiré* ; il falloit *a expiré*. (Du latin *exspirare* rendre le dernier soupir, rendre l'ame, formé d'*ex* dehors et *spirare* souffler ; *souffler l'ame dehors*.) —Figur. Prendre fin. Il prend l'auxiliaire *être* : *La treve est expirée*.

Expirer, v. act. Rendre l'air qu'on avoit aspiré.

Explétif, ive, adj. (*Eks-plé-tife*, *ti-ve*) Terme de Grammaire. Il se dit des mots qui entrent dans une phrase sans etre nécessaires au sens : *Prenez-moi cet enfant ; je vous le traiterai bien.* *Moi* et *vous* sont des mots explétifs dans ces deux phrases. (Du lat. *expletivus*, fait d'*explere* remplir ; *qui remplit la phrase*, *sans rien ajouter au sens*.)

Explicable, adj. Qui peut être *expliqué*. Il s'emploie sur-tout avec la négative : *Cet endroit n'est pas explicable.* (Du latin *explicabilis*.)

Explicatif, ive, adj. Qui *explique* le sens d'une chose. Voyez dans la Grammaire *qui* explicatif.

Explication, s. f. (*Eks-pli-ka-cion*) Discours par lequel on *explique* ce qui est obscur ; interprétation ; eclaircissement. (Du latin *explicatio*, fait d'*explicare*. Voy. *Expliquer*.)

Explicite, adj. Clair ; formel ; distinct ; développé. (Du latin *explicitus* étendu, fait d'*explicare*. Voyez *Expliquer*.)

Explicitement, adv. (*Eks-pli-ci-te-man*) En termes clairs et formels.

Expliquer, v. a. (*Eks-pli-ké*) Interpréter ; éclaircir ; développer ; faire comprendre. —Déclarer ; faire connoître. (Du lat. *explicare*, qui signifie proprement déplier, étendre, développer, fait de la particule privative *ex* et de *plicare*, en grec *plékein* plier, joindre, enlacer.)

s'Expliquer, v. réc. Dire, s'énoncer ; découvrir sa pensée.

Exploit, s. m. (*Eks-ploa*) Action de guerre mémorable. (Du latin *explicare*, employé par *Valère Maxime*, par *Martial*, etc. dans le sens de *facere* faire.) —Acte que fait un Huissier pour assigner, saisir, etc.

Exploitable, adj. (*Eks-ploa-ta-ble*) Qui peut être saisi et vendu par Justice. —Qui est en état d'être façonné et débité : *Ce bois est exploitable.*

Exploitant, adj. m. (*Eks-ploa-tan*) Qui *exploite*.

Exploitation, s. fém. (*Eks-ploa-ta-cion*) T. de Palais : Action d'*exploiter* des terres, des bois, des biens.

Exploiter, v. n. (*Eks-ploa-té*) Donner des *exploits*, des assignations.

Exploiter, v. act. *Exploiter des bois*, les abattre, façonner et débiter dans la forêt. —*une terre*, *une ferme*, *etc.* la faire valoir par ses mains. (Du latin barbare *explitare*, employé dans la même signification par les Ecrivains de la basse latinité.)

Exploiteur, s. m. (*Eks-ploa-teur*) Celui qui *exploite*. Trév.

Explorateur, s. m. (*Eks-plo-ra-teur*) Celui qui va à la découverte d'un pays. —Celui qui cherche à découvrir le secret des Cours étrangères. (Du latin *explorator*, fait d'*explorare* examiner, visiter.)

Exploration, s. f. (*Eks-plo-ra-cion*) T. de Chirurgie : Action de sonder une plaie, un ulcère. (Du latin *exploratio*.)

Explorer, v. a. (*Eks-plo-ré*) Parcourir avec soin, visiter, examiner. Mot nouveau employé sur-tout par les Voyageurs dans leurs relations, etc. (Du latin *explorare*, qui a la même signification.)

Explosion, s. fém. (*Eks-plo-zion*) T. de Physique : Action d'une chose qui en chasse une autre de la place qu'elle occupoit. (Du latin *explosio*, fait dans le même sens, d'*explodere* chasser en poussant.) —Bruit, éclat, mouvement de la poudre à canon, etc. au moment où elle s'enflamme. —Dans cette dernière acception, il est d'un grand usage au figuré.

Expolition, s. f. (*Eks-po-li-cion*) Figure de Rhétorique qui consiste à se servir de différentes expressions pour expliquer la même chose, afin de la mieux faire connoître. (Du latin *expolitio* perfection, dernière main, fait d'*expolire* polir, perfectionner.)

Exponce, s. f. (*Eks-pon-ce*) T. de Jurisprudence : Acte par lequel le détenteur d'un heritage chargé de redevances foncières, l'aban-

donne à celui à qui elles sont dues. (Du latin *expunctio*, fait d'*expungere* effacer; parce que par cet acte d'abandon, on efface en quelque sorte les actes précédens.)

Exponentiel, elle, adject. (*Eks-po-nan-ci-el, e-le*) T. d'Algèbre : Qui a un *exposant* (en latin *exponens*); qui est élevé à une puissance marquée par un *exposant* : *Quantité exponentielle.* —Dans la Géométrie transcendante, on entend proprement par *quantité exponentielle* une quantité élevée à une puissance dont l'exposant est indéterminé et invariable. Si cet exposant est simple, on a une *quantité exponentielle du premier degré;* si l'exposant est lui-même une exponentielle du premier degré, la quantité est *une exponentielle du second degré*, etc.

Calcul exponentiel, calcul des quantités exponentielles, de leurs différentielles, etc. —*Equation exponentielle*, dans laquelle il entre des quantités exponentielles. —*Courbe exponentielle*, qui est exprimée par une équation exponentielle.

Exportation, s. fém. (*Eks-por-ta-cion*) Transport de marchandises hors d'un Etat, etc. (Du latin *exportatio*, fait d'*exportare.* Voy. *Exporter.*)

Exporter, v. a. (*Eks-por-té*) Transporter des marchandises hors d'un Etat. C'est un mot nouveau, mais déjà très-bien établi. (Du latin *exportare* [*extrà portare*] porter dehors.)

Exposant, ante, s. (*Eks-po-zan, an te*) T. de Pratique. Celui, celle qui *expose* un fait ou ses prétentions dans une requête. (Du latin *exponens*, part. a. d'*exponere* exposer. Voyez ce mot.)

Exposant, s. m. T. de Mathém. Nombre qui exprime le rapport de deux autres ou le degré d'une puissance : *Trois est l'exposant du rapport de douze à quatre; deux est l'exposant du carré; trois est celui du cube.*

Exposant du rang, le nombre qui exprime le quantième d'un terme dans une suite quelconque.

Exposé, s. m. Ce qui est *exposé* dans une requête.

Exposer, v. a. (*Eks-po-zé*) Mettre en vue. (Du latin *exponere*, fait dans la même signification, de la prép. *ex* pour *extra* dehors, et de *ponere* mettre.) —Débiter; répandre de la fausse monnoie. —Placer; tourner d'un certain côté : *Exposer au nord, au midi, etc.* —Expliquer; faire connoître; déclarer : *Exposer sa commission.* —Mettre en péril : *Exposer sa vie.*

Exposer un enfant : c'étoit, du temps des Païens, le mettre dans un lieu sauvage et écarté pour s'en défaire; actuellement c'est le mettre dans un chemin, dans une rue, à la porte d'un hôpital, etc. pour se décharger du soin de le nourrir.

s'Exposer, v. pron. Se mettre au hasard, se hasarder.

Exposition, s. f. (*Eks-po-zi-cion*) Montre qu'on fait d'une chose. —Explication : déclaration : interprétation. —Abandonnement d'un enfant. Voyez *Exposer.* —Situation d'un lieu relativement au soleil, à la pluie, etc. —En Peinture, 1.° Manière dont un tableau est placé : *Ce tableau est dans une exposition avantageuse, défavorable, etc.* —2.° Action d'*exposer* ses ouvrages au jugement du public : *L'exposition des tableaux au Louvre; il n'y a point eu d'exposition cette année.* —Narration, récit, déduction d'un fait. (Du lat. *expositio*, fait d'*exponere.* Voyez *Exposer.*)

Exprès, s. m. (*Eks-pré*) Homme envoyé à dessein, avec une intention *expresse*, pour porter des lettres, des ordres, des avis, etc.

Exprès, adv. A dessein.

Exprès, esse, adj. (*Eks-prè, e-ce*) Précis, formel, qui ne laisse lieu à aucun doute. (Du latin *expressus*, dans le sens de manifeste, clair, évident, fait d'*exprimere* exprimer, énoncer.)

Expressément, adv. (*Eks-prè-cé-man*) D'une manière *expresse.* (Du latin *expressim*, qui a la même signification.)

Expressif, ive, adj. (*Eks-prè-cife, i-ve*) Énergique; qui *exprime* bien ce qu'on veut dire, etc.

Expression, s. f. (*Eks-prècion*; en vers, *ci-on*) Action par laquelle on *exprime* le suc, le jus de quelque chose. (Du latin *expressio*, fait d'*exprimere.* Voy. *Exprimer.*) —Manière dont on se sert pour *exprimer* ce qu'on veut dire. Voyez *Mot.* —En t. de Peinture et de Sculpture, représentation vive et naturelle des passions. —En Musiq. teinte vive, animée et énergique qui accompagne les idées et les sentimens qu'elle représente. Il y a une *expression de composition*, et une d'*exécution.* C'est de leur réunion que résulte l'effet musical le plus puissant et le plus agréable.

Exprimable, adj. Qui se peut *exprimer*, dire, déclarer.

Exprimer, v. a. (*Eks-pri-mé*) Tirer le suc d'une chose en la pressant. (Du latin *exprimere*, formé de la particule extractive *ex*, et de *premere* presser.) —Enoncer : représenter par le discours ce que l'on a dans l'esprit. Voy. *Enoncer.* —En t. de Peinture, etc. représenter les passions d'une manière vive et naturelle.

Ex-professo, adv. emprunté du latin. Exprès, avec une grande attention.

Expropriation, s. f. (*Eks-pro-pri-a-cion*) Action d'*exproprier.* Mot nouveau.

Exproprier, v.a. (*Eks-pro-pri-é*) Dépouiller quelqu'un de sa *propriété.* Mot nouveau créé, dans le cours de la Révolution, par *Thouret.* (Du latin *ex* de, hors, et *proprietas* propriété, droit sur une chose qui nous appartient en propre.)

Ex-Provincial, s. m. Qui a été Provincial.

Expulser, v. act. (*Eks-pul-cé*) Chasser : déposséder : *On l'a expulsé de sa maison, de son emploi, etc.* Il ne se dit, hors du Palais, que dans le style familier. —En t. de Médecine, pousser dehors, faire évacuer. (Du latin *expulsare* [*extrà pulsare*] pousser, chasser au dehors.)

Expulsif, ive, adj. T. de Méd. Qui pousse dehors.

Expulsion, s. fém. (*Eks-pul-cion*) Action d'*expulser*, de chasser. (Du latin *expulsio*, fait dans le même sens, d'*expulsare.* V. *Expulser.*)

Expultrice, adj. f. T. de Médecine : Qui a la vertu d'expulser.

Expurgation, s. f. (*Eks-pur-ga-cion*) T. d'Astron. Dans les éclipses de la lune, la sortie de l'ombre de la terre. On dit plus souvent et mieux *émersion*. (Du latin *expurgatio*, fait d'*expurgare* nettoyer.)

Expurgatoire, adj. (*Eks-pur-ga-toa-re*) *Index expurgatoire*; catalogue de livres défendus à Rome jusqu'à ce qu'ils aient été corrigés. (Du latin *expurgare* corriger, rendre correct.)

Exquima *ou* **Quima**, s. m. Petit singe de la famille des Sapajous.

Exquis, ise, adj. (*Eks-ki, ki-ze*) Excellent en son espèce. (Du lat. *exquisitus*, part. passif d'*exquirere* rechercher, examiner, choisir, formé d'*ex* particule augmentative, et *quærere* chercher; chercher avec soin, etc.)

Exquisement, adv. (*Eks-ki-ze-man*) D'une manière *exquise*. Il est hors d'usage.

Ex-Recteur, s. m. Qui a été Recteur.

Exsiccation, s. f. (*Eks-ci-ka-cion*) T. de Chimie : Dessèchement. (Du latin *exsiccatio*, fait d'*exsiccare*, formé de la particule augmentative *ex* et de *siccare* sécher, dont la racine est *siccus* sec.)

Exsuccion, subst. f. (*Eks-suk-cion*) En Médecine et en Physique, action de sucer. (Du latin *exsugere* sucer, attirer en suçant, formé de la particule extractive *ex*, et *sugere* sucer.)

Exsudation, s. f. (*Eks-su-da-cion*) Action de suer. Voy. *Exsuder*.

Exsuder, v. n. (*Eks-su-dé*) T. de Physique et de Médecine : Sortir en forme de sueur : *Le sang exsude quelquefois par les pores*. Quelques-uns écrivent et prononcent *Exuder*. (Du latin *exsudare*, transpirer, suer, formé de la particule extractive *ex* et de *sudare* suer.)

Extant, ante, adj. (*Eks-tan*) T. de Pratiq. Qui est en nature. (Du latin *stans*, participe de *stare* être.)

Extase, s. fém. (*Eks-ta-ze*) Ravissement d'esprit, suspension des sens causée par la contemplation d'un objet surnaturel, etc. (Du grec *ekstasis* étonnement, renversement d'esprit, dérivé d'*existémi* renverser, frapper d'étonnement.) —Sorte de maladie semblable à la catalepsie. —Fig. Admiration.

Extasié, ée, adj. Qui est en *extase*.

s'Extasier, v. pron. (*Eks-ta-zi-e*) Être ravi d'admiration; être en *extase*.

Extatique, adj. (*Eks-ta-ti-ke*) Qui tient de l'*extase*.

Extemporané, ée, adj. (*Eks-tan-po-ra-né, né-e*) Se dit en t. de Pharmacie, des médicamens composés, prescrits sur-le-champ par les Médecins, à la différence de ceux qui se tiennent dans les boutiques, et qu'on appelle *compositions officinales*. C'est la même chose que *Magistral*. (Du latin *extemporaneus* fait sur le champ, formé d'*ex* hors, et *tempus* temps; *qui n'exige point de temps*.)

Extenseur, s. et adj. m. (*Eks-tan-ceur*) T. d'Anatomie : Muscles qui servent à *étendre* : *Les extenseurs de la jambe; les muscles extenseurs du bras*.

Extensibilité, s. f. (*Eks-tan-ci-bi-li-té*) Qualité qu'a une chose de *s'étendre*.

Extensible, adj. (*Eks-tan-ci-ble*) T. de Physique : Qui peut être *étendu*, qui est capable d'*extension*.

Extension, s. f. (*Eks-tan-cion*) En termes de Physique, *étendue*. —Action de ce qui *s'étend* : *Extension du bras*. (Du lat. *extensio*, fait d'*extendere* étendre.) —Augmentation : *Extension d'autorité*. —Explication dans un sens plus étendu : *Extension d'une loi, d'une clause*, etc. *Ce mot, outre sa signification naturelle, en a encore, par extension, telle autre*.

Extension de nerf, relâchement qui arrive à un nerf.

Exténuation, s. f. (*Eks-té-nu-a-cion*) Diminution de forces, d'embonpoint; affoiblissement. (Du lat. *extenuatio*, fait d'*extenuare*, Voyez *Exténuer*.) —On dit aussi en t. de Palais, *l'exténuation d'un crime*, adoucissement dans l'exposition d'un crime, d'un fait, etc. En ce sens, on dit plus souvent *Atténuation*. —En t. de Rhétorique, Voy. *Litote*.

Exténué, ée, part. p. d'*Exténuer*, et adj. Abattu, languissant, etc. *Un visage exténué*.

Exténuer, v. a. (*Eks-té-nu-e*) Affoiblir la vigueur; diminuer les forces; amaigrir. (Du latin *extenuare*, fait dans le même sens, de *tenuis* mince, menu, etc.) —Au Palais, affoiblir une accusation, un crime, etc.

Extérieur, s. m. (*Eks-té-ri-eur*) Ce qui paroît au dehors. —Mine; apparence. *Extérieur*, suivant l'abbé *Girard*, diffère de *dehors* et d'*apparence*, en ce que l'*extérieur* est ce qui se voit; il fait partie de la chose, mais la plus éloignée du centre : le *dehors* est ce qui environne; il n'est pas proprement de la chose, mais il en approche beaucoup : l'*apparence* est l'effet que la vue de la chose produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vue. (Du latin *exterior* sous-entendu *pars, facies*, etc. fait d'*extrà* au dehors.)

Extérieur, eure, adj. Qui est au dehors : *L'homme extérieur*, le corps et les sens.

Extérieurement, adv. (*Eks-té-ri-eu-re-man*) A l'*extérieur*.

Exterminateur, s. et adj. Qui détruit et *extermine* : *L'Ange exterminateur*. (Du latin *exterminator*.)

Extermination, s f. (*Eks-tèr-mi-na-cion*) Destruction entière. (Du latin *exterminatio*, fait d'*exterminare*. Voy. *Exterminer*.)

Exterminer, v. a. (*Eks-tèr-mi-ne*) Faire périr; détruire entièrement. —On dit au figuré, *exterminer les vices, l'hérésie*. Voltaire (Mahomet) a employé le mot *exterminer* dans une acception qui n'est plus celle qu'on lui donne aujourd'hui, quoique plus conforme à son étymologie, dans celle de *bannir*, etc. :

> Exterminez, grands Dieux, de la terre où nous sommes
> Quiconque avec plaisir verse le sang des hommes.

(Du latin *exterminare* bannir, chasser, exiler; formé de la prép. *ex* de, hors, et de *terminus* terme, borne, limite; *chasser hors des limites, etc.*)

Externe, adject. (*Eks-tèr-ne*) Qui est du dehors; extérieur.

Angles externes (Géom.), angles de toute figure rectiligne, qui n'entrent point dans sa formation propre, mais qui sont formés par ses côtes prolongés au dehors. Il sont opposés aux angles *internes*.

Externes, s. m. pl. Ceux qui dans les Colléges et Académies n'y sont pas en pension, et qui y viennent apprendre leurs exercices ou y étudier.

Extinction, s. f. (*Eks-teink-cion*) L'action d'*éteindre*. —Figur. *Extinction d'une rente, d'une maison, d'une branche, etc.* (Du latin *exstinctio*, fait d'*exstinguere* éteindre.)

Extinction du verre, action de le tirer à l'eau. —*d'un crime;* sa rémission, son absolution. —*d'une rente;* son amortissement, son remboursement.

Extirpateur, s. m. (*Ex-tir-pa-teur*) Celui qui *extirpe*: *Extirpateur des hérésies, des vices.* (Du latin *exstirpator.*)

Extirpation, s. f. (*Eks-tir-pa-cion*) L'action d'*extirper*, au propre et au figure. (Du lat. *exstirpatio.*)

Extirper, v. a. (*Eks-tir-pé*) Arracher jusqu'à la racine les mauvaises herbes. (Du latin *exstirpare*, fait avec la même signification, de la particule extractive *ex* et de *stirps* tronc, souche, racine.) —Arracher entièrement une loupe, un cancer. —Au figuré, detruire entièrement: *Extirper les vices*, etc. *Extirper une famille*, l'exterminer.

Extispice, s. m. Augure qui considéroit les entrailles des animaux pour en tirer des présages. (Du latin *extispex, picis*, fait dans le même sens, d'*exta* entrailles, et *inspicere* considérer.)

Extispicine, s. f. L'art de deviner par l'inspection des entrailles des animaux. (Du latin *extispicina*, qui a la même signification. Voy. *Extispice.*)

Extorquer, v. a. (*Eks-tor-ké*) Arracher de force; obtenir par violence, par menaces, etc. (Du latin *extorquere* qui signifie proprement arracher en tordant, fait de la part. extractive *ex* et de *torquere* tordre.)

Extorsion, s. f. Action de celui qui *extorque*. (Du latin *extorsio*, fait dans le même sens, d'*extorquere* extorquer.)

Extra, s. m. Mot employé fam. d'après la signification latine, pour dire une partie de plaisir, une petite débauche extraordinaire.

Extra-axillaires, adj. f. pl. (*Eks-tra-ak-cil-lè-re*) Se dit en Botan. des fleurs qui naissent à côté de l'aisselle des feuilles. (Du lat. *extra* hors, au delà, et *axilla* aisselle.)

Extrac, adj. m. (*Eks-trake*) T. de Manége: *Cheval estrac*, Voyez au mot *Estrac*, *cheval estrac* qui est plus usité.

Extractif, s. m. T. de Chimie. Substance qui entre dans la composition des végétaux, et qu'on nomme aussi *Extrait.*

Extraction, s. fém. (*Eks-trak-cion*) En Chimie, action par laquelle on tire les principes des corps mixtes. —En Chirurgie, action de tirer, d'*extraire* la pierre de la vessie. —En Arithmétique et en Algèbre, opération par laquelle on tire les racines des nombres ou des quantités algébriques. —Origine d'où quelqu'un tire sa naissance. (Du latin *extrahere* tirer de...)

Extracto-résineux, euse, adj. T. de Chim. Qui tient de la nature de l'*extractif* et de la *résine*, mais où le premier domine.

Extradition, s. f. (*Eks-tra-di-cion*, en vers *ci-on*) Remise que fait un Gouvernement étranger d'un criminel, d'un prisonnier, etc. au Gouvernement auquel celui-ci appartient naturellement. Mot nouveau et adopté par l'usage. (Du latin *extra* hors, et de *traditio*, fait de *tradere* livrer, remettre; *action de livrer un criminel hors du territoire sur lequel il s'étoit réfugié.*)

Extrados, s. m. (*Eks-tra-doce*) T. d'Architecture: Le côté *extérieur* d'une voûte opposé à la douelle. (Du lat. *extrà* au dehors.)

Extradossé, ée, adj. *Voûte extradossée*, celle dont le dehors n'est pas brut.

Extraire, v. a. sur *Traire* (*Eks-trè-re*) Tirer quelque chose d'un corps mixte par le moyen de la Chimie. —Tirer la pierre de la vessie. —Tirer d'un livre, d'un acte ce dont on a besoin. (Du lat. *extrahere*, fait dans la même signification, de la prép. *ex* de, hors, et de *trahere* tirer.)

Extraire un livre, un procès, en faire l'abrégé, le sommaire. —*la racine carrée, cubique d'un nombre*, le diviser de façon que l'on ait pour quotient la racine carrée ou cubique.

Extrait, s. m. (*Eks-trè*) Partie d'une substance qui en a été tirée par une dissolution chimique. —Ce qu'on *extrait* d'un livre, d'un registre, d'un acte: *Extrait baptistaire, mortuaire; extrait d'un procès; faire un extrait, des extraits.* —En t. de Commerce, on appelle *extrait* le Grand livre ou livre de raison, parce que toutes les affaires doivent y être portées par *extrait.* (Du latin *extractum*, fait d'*extrahere* extraire.)

Extrajudiciaire, adj. (*Eks tra ju-di-ci-è-re*) Qui n'est pas dans la forme ordinaire des jugemens. (Du latin *extrà* hors, et de *judicium* jugement; *hors des formes judiciaires.*)

Extrajudiciairement, adv. (*Eks-tra-ju-di-ci-è-re-man*) Hors de la forme ordinaire des jugemens.

Extraordinaire, adject. (*Eks-tra-or-di-nè-re*) Qui n'est pas selon l'usage, la pratique ordinaire: *Habit, langage extraordinaire.* —Qui a quelque chose de plus que l'ordinaire: *Un Ambassadeur extraordinaire; un Courrier extraordinaire.* —Singulier; qui n'est pas commun: *Un mérite extraordinaire; une bonté extraordinaire.* —Ridicule; choquant: extravagant: *C'est un homme bien extraordinaire; une coiffure extraordinaire.* (Du latin *extraordinarius*, formé dans la même signification, d'*extrà* hors, et *ordo, ordinis* ordre, usage, etc.)

Extraordinaire, s. m. Ce qui ne se fait pas ordinairement. —Ce qui est outre la dépense ordinaire. —Nouvelle que la gazette publie hors du jour ordinaire.

L'extraordinaire des guerres, fonds pour payer la dépense extraordinaire de la guerre. —En t. de Draperie, *Extraordinaires-fins*,

couvertures de huit barres. *Extraordinaires-marchands*, couvertures de six barres et demie.

EXTRAORDINAIREMENT, adv. (*Eks-tra-or-di-nè-re-man*) D'une façon *extraordinaire.* —Bizarrement; ridiculement. —Extrêmement.

Procéder extraordinairement contre quelqu'un; procéder criminellement.

EXTRAPASSÉ, ÉE, adj. (*Eks-tra-pa-cé*) T. de Peinture : Hors des bornes indiquées par la nature. (Du latin *extrà* hors, et du françois *passé.*) On dit aussi dans le même sens, *Strapassé.*

EXTRAVAGAMMENT, adv. (*Eks-tra-va-ga-man*) D'une manière *extravagante.*

EXTRAVAGANCE, subst. f. Bizarrerie; folie. —Action *extravagante;* discours *extravagant.* Voy. *Extravaguer.*

EXTRAVAGANT, ANTE, s. et adj. (*Eks-tra-va-gan*) Fou, bizarre. Il se dit des personnes et des choses : *C'est un homme extravagant; c'est un extravagant, une extravagante. Discours, habit extravagant.* Voy. *Fou.*

EXTRAVAGANTES, s. f. pl. Constitution des Papes ajoutées au corps du Droit Canon. —On appelle en latin *extravagantes* des Ordonnances impériales qui ne sont pas contenues dans le corps du Droit civil.

EXTRAVAGUER, v. neut. (*Eks-tra-va-ghé*) Penser et dire des choses où il n'y a ni sens ni raison. (Du latin *extrà* hors, au dehors, et *vagare* ou *vagari* être errant, vagabond.)

EXTRAVASATION, s. f. (*Eks-tra-va-za-cion*) T. de Médecine : Mouvement par lequel le sang sort de ses vaisseaux. Quelques-uns disent *Extravasion.* —En t. de Botanique, épanchement de la sève ou du suc propre hors de leurs vaisseaux respectifs. (Du latin *extrà* hors, et *vas, vasis* vaisseau.)

EXTRAVASÉ, ÉE, part. p. d'*Extravaser*, et adj. Qui est *hors des vaisseaux.*

EXTRAVASER, S'EXTRAVASER, v. réc. (*Eks-tra-va-zé*) Il se dit du sang et des humeurs qui sortent *hors* de leurs *vaisseaux* ordinaires.

EXTRAVASION, s. f. Voy. *Extravasation.*

EXTRAVERSION, s. f. (*Eks-tra-ver-cion*) T. de Chimie. Action de rendre manifeste ce qu'il y a dans les mixtes de salin, d'alcali ou d'acide. C'est le contraire de *Concentration.* (Du latin *extrà* au dehors, et *vertere* tourner.)

EXTRÊME, adj. Qui est au dernier point, en parlant des choses : *Froid, chaleur extrême.* —Excessif, en parlant des personnes : *Il est extrême en tout.* (Du latin *extremus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement le *dernier*, fait d'*extrà* hors, au dehors, en dehors; *qui par rapport aux choses de la même nature, est en quelque sorte hors de la ligne.*)

EXTRÊME, s. m. L'opposé, le contraire : *Le froid et le chaud sont les deux extrêmes.*

EXTRÊMEMENT, adv. (*Eks-tré-me-man*) Grandement; beaucoup; au dernier point.

EXTRÊME-ONCTION, s. f. (*Eks-tre-monk-cion*) L'un des sept Sacremens de l'Eglise. (La *dernière onction* qui s'administre aux mourans, en latin *extrema unctio.*)

EXTRÉMITÉ, s. f. Le bout d'une chose. —Le dernier moment : *Attendre à l'extrémité.* —Les derniers momens de la vie : *Il est à l'extrémité.* Et fig. *Cette place est à l'extrémité; elle ne peut tenir plus de 24 heures.* —Le plus triste état où l'on puisse être réduit. —Excès : *Il passe sans cesse d'une extrémité à l'autre.* —Excès de violence, d'emportement : *Se porter aux dernières extrémités.* (Du lat. *extremitas*, fait d'*extremus.* Voy. *Extrême.*)

EXTRÉMITÉS, pl. En Peinture, les mains et les pieds. —Dans un cheval, la portion inférieure des quatre jambes.

EXTRINSÈQUE, adj. (*Eks-trein-cè-ke*) Qui vient du dehors. (Du lat. *extrinsecus*, fait dans la même signification, d'*extrà* au dehors.)

La valeur extrinsèque d'une monnoie, celle que le Souverain lui donne.

EXTUMESCENCE, s. f. (*Eks-tu-mè-san-ce*) T. de Médec. Commencement d'enflure. (Du latin *extumescere* s'enfler, se gonfler.)

EXUBÉRANCE, s. f. (*Èg-zu-bé-ran-ce*) Surabondance; abondance inutile : *Exubérance de style, de droit.* (Du latin *exuberans* surabondant, exubérant, fait d'*ex* qui est ici particule augmentative, et d'*ubertas* abondance, fécondité.)

EXUBÈRE, adj. (*Èg-zu-bè-re*) T. de Médecine. *Enfant exubère*, qu'on a sevré. (Du latin *exuber*, fait dans le même sens, de la prép. *ex* hors et d'*uber* mamelle; *hors de la mamelle.*)

EXUDER, v. n. (*Èg-zu-dé*) T. de Médecine. Voy. *Exsuder.*

EXULCÉRATIF, IVE, adj. T. de Médec. Qui forme des *ulcères.*

EXULCÉRATION, s. f. (*Èg-zul-cé-ra-cion*) Commencement d'*ulcère.* (Du latin *exulceratio*, fait d'*exulcerare.* Voy. *Exulcérer.*)

EXULCÉRER, v. act. (*Èg-zul-cé-ré*) Causer des ulcères. (Du latin *exulcerare*, fait du grec *exelkoô*, qui a la même signification, dérivé de *helkos*, en latin *ulcus* ulcère.)

EXULTATION, s. f. (*Èg-zul-ta-cion*) Grande joie. Il est vieux. (Du lat. *exultatio.*)

EXULTER, v. a. (*Èg-zul-té*) Tressaillir de joie. Il est vieux. (Du lat. *exultare.*)

EX-VOTO, s. masc. (*Eks-vo-to*) Expression empruntée du latin, qui se dit des offrandes promises *par un vœu.* (Du lat. *votum* vœu.)

EZAN, subst. Proclamation de la Prière chez les Turcs.

EZTÉRI, s. m. Pierre de la Nouvelle Espagne. Espèce de jaspe vert avec des points de couleur de sang.

F

F, Substantif fém. si l'on prononce *effe*, et subst. masc. si l'on prononce *fe*. Sixième lettre de l'Alphabet françois, et la quatrième des consonnes.

F, à la fin des mots, se prononce non-seulement devant les mots qui commencent par une voyelle, mais encore pour l'ordinaire devant ceux qui commencent par une consonne : *Une soif brûlante.* —Chez les Romains, cette lettre étoit le caractère dont les maîtres faisoient marquer leurs esclaves *fugitifs.* —Dans le Calendrier ecclésiastique, c'est la sixième lettre dominicale.

Fa, s. m. Nom de la quatrième note de notre gamme naturelle, et de la plus basse des trois clefs de la Musique.

Fabagelle commune, s. f. Voy. *Fabago.*

Fabago, s. m. Plante vivace, originaire de Syrie, à fleur rosacée, qu'on appelle aussi *Fevier* et *Fabagelle commune.* On en compte plusieurs espèces.

Fabaries, s. f. pl. Sacrifices qui se faisoient à Rome, sur le mont Célien, avec de la farine, des *fèves* et du lard, en l'honneur de la Déesse *Carna*, femme de Janus. Les calendes de Juin, temps pendant lequel on célébroit cette cérémonie, étoient par cette raison appelées *Fabariæ calendæ.* (Du latin *fabarius*, *a*, *um*, de fève, fait de *faba* fève.)

Faber *ou* Forgeron, s. m. Poisson de mer dans lequel, suivant *Pline*, on trouve les figures des outils d'un Forgeron.

Fabiens, s. m. pl. (*Fa-bi-en*) L'un des trois colléges en lesquels étoient divisés, à Rome, les Luperces ou Prêtres de Pan. Les deux autres étoient celui des *Quintiliens* et celui des *Juliens.*

Fable, s. f. Chose feinte pour instruire et pour divertir: instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. —Narration fabuleuse: conte. —Voy. *Conte.* —Sujet, argument d'un Poëme épique ou dramatique. —Histoire fabuleuse des Dieux, etc. qu'on appelle autrement *Mythologie.* —Chose controuvée: fausseté. (Du lat. *fabula*, fait de *fari* parler.)

Être la fable de.... l'objet du mépris, de la critique. On dit aussi *servir de fable à.....*

Fabliau, s. m. (*Fa-bli-ô*, s. d.) Nom des anciens contes en vers. (Du lat. *fabula* fable.)

Fabrecouiller, s. m. (*Fa-bre-kou-glié*, mouillez les *ll*) Voy. *Micocoulier.*

Fabregue, s. f. (*Fa-bre-ghe*) Plante dont les feuilles ressemblent à celles du serpolet

Fabricant, s. m. (*Fa-bri-kan*) Celui qui fait *fabriquer* des étoffes de soie, de laine, etc.

Fabricateur, s. m. Celui qui *fabrique*; il ne se dit au propre que des faux monnoyeurs et des faussaires. —On dit figur. *Fabricateur de mensonges*, *de calomnies*, *de faux dogmes*, *etc.*

Fabrication, s. f. (*Fa-bri-ka-cion*, en vers *ci-on*) Action ou peine de *fabriquer.*

Fabricien, s. m. Celui qui est choisi pour avoir soin du temporel d'une Paroisse. Voyez *Fabrique.*

Fabrique, s. f. (*Fa-bri-ke*) Façon de certains ouvrages et de certaines manufactures. On dit figur. et famil. *Ces deux hommes sont de la même fabrique*, ne valent pas mieux l'un que l'autre. —Construction d'une Eglise. —Revenu affecté à l'entretien d'une Eglise paroissiale, etc. —Lieu où se fabrique la monnoie. —En Peinture, tous les bâtimens, toutes les constructions dont un tableau offre la représentation. (Du latin *fabrica*, fait de *faber*, nom générique de tous les ouvriers qui emploient le marteau; lequel est dérivé du verbe *facere* faire.)

Fabriquer, v. a. (*Fa-bri-ké*) Travailler à certains ouvrages de main. —Au fig. il se prend en mauvaise part : *Fabriquer un testament*, *une donation*, *un mensonge*, *une calomnie*, *etc.* (Du lat. *fabricare* ou *fabricari.*)

Fabuleusement, adv. (*Fa-bu-leû-ze-man*) D'une manière *fabuleuse.* (Du latin *fabulose.*)

Fabuleux, euse, adj. (*Fa-bu-leû*, *eû-ze*) Feint, controuvé, inventé. (Du latin *fabulosus.*)

Fabuliste, subst. m. Auteur qui a écrit des *fables.* (Du latin *fabulator*, fait de *fabula* fable.)

Façade, s. f. (*Fa-sa-de*) Face d'un grand bâtiment.

Face, s. f. Visage. Il ne se dit guères au sérieux qu'en parlant de Dieu. —Superficie des choses corporelles. —Devant ou côté d'un édifice. —En Géométrie, un des plans qui composent la superficie d'un corps ou d'un solide. —Partie d'un bastion entre le flanc et la pointe. —Fig. L'état, la situation des affaires. —Au jeu de la Bassette, la première carte que découvre celui qui tient la banque. —Dans une pièce de monnoie, le côté où est la tête du Souverain. —Dans une médaille, le côté où est la tête ou le nom de celui pour qui elle a été frappée. —Morceau de cuir, etc. attaché vers le milieu d'un ceinturon d'épée, et auquel sont fixés les pendans. (Du latin *facies*, qui a la même signification.)

Face interne (Botan.), dans une fleur, les parties qui regardent son centre ou son axe: dans une feuille, la *face interne* répond à son aisselle : la *face externe* est le côté opposé ou extérieur.

Faces d'un accord (Musique), les différens aspects que cet accord présente dans le fondamental et dans ses renversemens. L'accord parfait a trois faces: et les accords dissonans peuvent en avoir quatre. *—de pignon* (Horlogerie), plans ou côtés qui terminent l'épaisseur d'un pignon. *—plates* (Menuiserie), parties de la montre d'un buffet d'orgues qui sont entre les tourelles, et qui n'ont pas, comme ces dernières, de saillie sur le massif.

Faire face à un endroit : être tourné vers un endroit. *Faire volte-face* ; tourner visage, faire tete. —Fig. *Cette affaire a plusieurs faces*, peut être considérée de plusieurs manières.

En face *ou* a la face, adv. En présence, vis-à-vis. Voy. *Vis-à-vis*.

Face a face, adv. L'un devant l'autre.

Facé, ée, adj. *Homme bien* ou *mal facé*, qui a une bonne *ou* une mauvaise physionomie.

Facer, v. a. (*Fa-cé*) A la Bassette, amener pour *face* une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent.

Facétie, s. f. (*Fa-cé-ci-e*) Plaisanterie, bouffonnerie. (Du latin *facetiæ, arum*. Voyez *Facétieux*.

Facétieusement, adv. (*Fa-cé-ci-eu-ze-man*) D'une manière *facétieuse*.

Facétieux, euse, subst. et adj. Plaisant, bouffon. Il dit plus que le premier de ces deux mots, et mieux que le second. (Du latin *facetus*, fait dans le même sens, de *fari* parler, ou *facere* faire.)

Facette, s. f. (*Fa-cè-te*) Une des *petites faces* ou superficies d'un corps taillé à plusieurs angles.

Facetter, v. act. (*Fa-cè-té*) T. de Diamantaire : Tailler une pierre à *facettes*.

Fâcher, v. act. (*Fâ-ché*) Donner du chagrin, du déplaisir, mettre en colère. (Suivant *Henri Etienne*, *Caseneuve*, *Ménage*, etc. du latin *fascis* dans le sens de *charge*, *fardeau*, que *Virgile* a donné à ce mot.)

se Fâcher, v. pron. Prendre du chagrin, se mettre en colère. —On dit aussi à l'impersonnel : *Il me fâche*, *il lui fâche*, *etc.* je suis, il est chagrin, etc.

Fâcherie, s. f. Tristesse, déplaisir, douleur. Il vieillit. Voy. *Bouderie*.

Fâcheux, euse, subst. (*Fâ-cheû*, *eû-ze*) Importun, qui ennuie, qui fatigue, qui chagrine. Voyez *Importun*.

Fâcheux, euse, adj. Qui donne du déplaisir; pénible, difficile.

Faciende, s. f. (*Fa-ci-an-de*) Cabale, intrigue : *Ils sont tous de la même faciende*. Il est familier, encore même vieillit-il. (Du latin *faciendus, a, um*, dérivé de *facere* faire.)

Facile, adj. Aisé, qui ne donne point de peine. Voy. *Aisé*. (Du latin *facilis*, fait de *facere* faire.) —Qui fait tout aisément : *Esprit*, *génie facile*. —Naturel et aisé : *Style facile*. —En parlant des personnes, condescendant; appliqué aux femmes. C'est un terme d'injure.

Facilement, adv. (*Fa-ci-le-man*) Aisément, avec *facilité*.

Facilité, s. f. Manière aisée dont on fait ou l'on dit quelque chose. —Indulgence excessive; foiblesse : *Votre facilité est cause de sa mauvaise conduite*. (Du lat. *facilitas*.)

Faciliter, verb. act. (*Fa-ci-li-té*) Rendre *facile* et aisé.

Façon, s. f. (*Fa-son*) Manière dont une chose est *faite*. (Du latin *factio*, fait dans le même sens de *facere* faire.) —Travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. —Labour qu'on donne à la terre. —Manière de faire, de penser, de parler, etc. —Air, mine, maintien : *Avoir bonne* ou *mauvaise façon*. —Manière d'agir embarrassante par trop de cérémonie : *Faire des façons*. —Soin excessif. —Afféterie; minauderie. En ce sens il ne s'emploie qu'au pluriel. Voyez *Manieres*. —En style familier, critique et moqueur; sorte, espèce : *C'est une façon de bel esprit*, *etc.*

Mal-façon, Terme d'Art : Mauvaise façon ou construction d'un ouvrage.

De façon que, conj. De sorte que; si bien que.

Faconde, s. f. Eloquence, grace du discours. Il est vieux. (Du latin *facundia*, fait dans la même signification, de *fari* parler.)

Façonné, ée, part. p. et adj. V. *Façonner*. —*Etoffe façonnée*, étoffe à dessin, qui a des figures, des ornemens. En ce sens, *façonné* est l'opposé d'*uni*.

Façonner, v. act. (*Fa-so-né*) Donner la *façon* à une chose. —Orner, embellir. —Donner un labour à... —Fig. 1.° Former; polir. —2.° Accoutumer à....

Façonner, v. neut. Faire des *façons*. Il est familier.

Façonnerie, s. f. (*Fa-so-ne-rî-e*) Manière de *façonner* les étoffes. *Trév.*

Façonnier, ière, adj. et s. (*Fa-so-nié*, *iè-re*) Qui fait des *façons*, des cérémonies. —Dans certaines Manufactures, on appelle *façonniers*, les ouvriers qui travaillent aux étoffes *façonnées*.

Facteur, s. m. Celui qui, dans le Commerce, est chargé de quelque négoce pour le compte d'un autre. —Celui qui porte en ville aux particuliers les lettres qui leur viennent par la poste. —Faiseur. En ce sens il ne se dit que de celui qui fait certains instrumens : *Facteur d'orgues*, *de clavecins*. (Du latin *factor*, dérivé de *facere* faire.) —En Algèbre et en Arithmetique, chacune des quantités qui, par leur multiplication, forment un produit.

Factice, adj. Fait par art, qui n'est point naturel. (Du latin *factitius*, qui a la même signification.

Mot factice, *terme factice*, mot ou terme qui n'est pas reçu dans une langue, mais que l'on *fait* selon les règles de l'analogie.

Factieux, euse, adj. (*Fak-ci-eû*, *eû-ze*) Séditieux, qui aime à remuer. Il est aussi substantif. (Du lat. *factiosus*.)

Faction, s. f. (*Fak-cion*, en vers *ci-on*) Guet que fait un Soldat en sentinelle. —Cabale dans un Etat, dans une ville, etc. ; parti : avec cette différence, que le terme de *parti* par lui-même n'a rien d'odieux ; et que celui de *faction* l'est toujours. —A Rome, les différentes sortes de combattans aux jeux du Cirque ; il y en avoit quatre : *La faction verte*, *la bleue*, *la rouge et la blanche*. (Du latin *factio*, formé dans la même signification, de *facere* faire.)

Factionnaire, s. m. (*Fak-ci-o-nè-re*) Officier ou Soldat obligé à faire *faction*. — A Rome on appeloit *Factionnaires*, ceux qui composoient les *factions* aux jeux du Cirque. (En latin *factionarii*.)

Factorage, s. m. Appointement des *Facteurs-Commissionnaires*.

Factorerie, s. f. Lieu, bureau dans les Indes Orientales où sont les *Facteurs* ou Commis des Compagnies de Commerce.

Factoton, (*Acad.*) s. m. Celui qui se mêle de tout dans une maison. Il ne se dit guères que par dénigrement. Plusieurs écrivent, conformément à l'etymologie latine, *Factotum*.

Factum, s. m. (*Fak-ton*) Mémoire d'Avocat ou d'un Particulier qui instruit un procès.

Facture, subst. f. Mémoire où un Marchand marque le nom des marchandises, le prix, etc. —Dans les Arts, la *façon* dont une chose est faite : *La facture de ce morceau de Musique est bonne.* On dit aussi la *facture d'un vers*, pour la manière dont il est fait eu égard à la mesure, à la rime, au nombre, au rapport et à l'enchaînement des mots, enfin à sa structure matérielle. En ce sens, *facture* a en Poésie la même signification que *le faire* en Peinture. (Du lat. *factura*, dérivé de *facere* faire.)

Vendre sur le pied de la facture, vendre au prix coûtant.

Facule, s. f. Tache lumineuse sur le Soleil. (Du latin *facula*, diminutif de *fax*, *facis* flambeau.)

Facultatif, ive, adj. Qui donne la *faculté*: *Bref facultatif.* Il n'est guères usité que dans cette phrase.

Faculté, s. f. Puissance, vertu naturelle : *Les facultés de l'ame.* Voy. *Pouvoir.* —Talent : *La faculté de bien parler.* —Le droit de faire : *Il n'a pas la faculté de.....* —Le Corps ou l'Assemblée des Docteurs, des Maîtres qui professent ou enseignent certaines sciences dans les Universités : *La Faculté de Droit ; la Faculté des Sciences, la Faculté de Médecine, etc.* (Du lat. *facultas.*)

Facultés, au pl. Les biens de chaque particulier.

Fadaise, s. f. (*Fa-dè-ze*) Niaiserie ; ineptie ; bagatelle ; chose inutile et frivole. (Du latin barbare *fatuacia* fait de *fatuus* fade.)

Fade, adj. Insipide, qui n'a point de goût ou qui a peu de goût. Ce mot dit moins qu'*insipide*. Ce qui est *fade* ne pique point le goût ; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. —Au fig. qui n'a rien de piquant. (Du latin *fatuus* employé par les Latins dans la même acception, et qui signifie proprement un homme sot, impertinent, qui parle à tort et à travers. De *fari* parler.)

Fadeur, s. f. Qualité de ce qui est *fade*, au propre et au figuré. —Louange *fade* : *Dire des fadeurs.*

Fagarier *ou* Poivrier du Japon, s. m. Arbrisseau qui croît au Japon, et dont on distingue deux espèces : l'une a son fruit semblable à la cubèbe, et l'autre à la coque du Levant.

Fagot, s. m. (*Fa-go*) Assemblage ou faisceau de menu bois propre à allumer le feu. (Du latin *fascis*, faisceau : et selon *Caseneuve*, de *fagus* hêtre ; parce que, dit-il, les premiers *fagots* ont été faits de bois de hêtre.) —En termes de Plumassier, paquet de plumes d'autruche, telles qu'elles arrivent de l'étranger. —Popul. Paquet de hardes, de linge, d'herbes, etc. —Figur. et famil. Fadaise ; sornette. —En termes de Marine, il se dit d'une barque démontée pour la porter sur un vaisseau : *Barque en fagot.*

Proverb. *Sentir le fagot*, être hérétique, mécréant, etc. —*Conter des fagots*, faire des contes en l'air. (D'un marchand de fagots qui crioit sa marchandise en même temps qu'un vendeur de gazette crioit la sienne. Ce concours relevé par un plaisant, rendit les deux mots en quelque sorte synonymes, et fit appeler *conteur de fagots*, celui qui débite une nouvelle apocryphe, etc.)

Fagotage, s. m. Le travail d'un faiseur de *fagots*.

Fagotaille, s. f. (*Fa-go-tâ-glie*, mouillez les *ll*) Garniture de chaussée d'un étang, laquelle se fait avec des *fagots*.

Fagoter, v. a. (*Fa-go-te*) Mettre en *fagots*. —Fig. et famil. Mettre en mauvais ordre ; mal arranger.

Fagoteur, s. m. Faiseur de *fagots*.

Fagotin, s. m. (*Fa-go-tein*) Singe habillé. —Valet d'Opérateur. —Fig. Mauvais plaisant.

Fagotine, s. f. Petite partie de soie recueillie par des particuliers.

Fagoue, s. f. Glandule qui est au haut de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *Ris de veau.*

Faguenas, s. m. (*Fa-ghe-na*) Odeur fade et corrompue, sortant d'un corps mal-propre, etc.

Faïence, s. f. (*Fa-ian-ce*) Sorte de poterie de terre vernissée. (De l'ital. *Faenza*, ville de la Romagne, où cette poterie fut inventée.)

Faïencerie, s. f. (*Fa-ian-ce-rî-e*) Lieu où se fabrique la *faïence*.

Faïencier, ière, subst. (*Fa-ian-cié, iè-re*) Ouvrier en *faïence*. —Marchand, Marchande qui vend de la *faïence*.

Faille, s. f. (*Fa-glie*, mouillez les *ll*) T. de Pêche. Portion de la grande aissaugue, qui forme les cinq dernières brasses de ce filet. On l'appelle aussi *Majour*. —Etoffe de soie à gros grain, ainsi nommée d'une sorte d'écharpe que les femmes en faisoient et qu'elles appeloient *faille*. —En t. de Minéralogie, dérangement d'un filon de mine, occasionné par l'affaissement de la montagne qui le contient ; en sorte que la partie du filon qui n'a pas été dérangé se trouve interrompue et masquée par une roche stérile, etc.

Failli, s. m. (*Fa-gli*, mouillez les *ll*) Marchand qui a fait *faillite*.

Failli, ie, part. p. de *Faillir* et adj. *A jour failli*, à jour fini : *C'est une affaire faillie*, c'est une affaire manquée. *Jouer à coup failli*, jouer de manière qu'aussitôt qu'un des joueurs a manqué, un autre prend sa place. —En t. de Blason, *chevrons faillis*, rompus dans leurs montans.

Faillibilité, s. f. (*Fa-gli-bi-li-té*) Possibilité de *faillir*, de se tromper.

Faillible, adj. Qui est sujet à l'erreur, qui peut se tromper.

Faillir, v. n. (*Fa-glir*) *Failli ; faillant. Je faux, tu faux, il faut ; nous faillons. Je*

faillis. J'ai failli. Je faudrai. (Plusieurs de ces temps sont peu usités ou plutôt ce verbe n'est employé qu'à l'infinitif *Faillir* et au parfait, soit défini, soit indéfini, *je faillis*, *j'ai failli.*) Faire quelque chose contre son devoir. —Se tromper. —Finir; manquer. —Être sur le point d'arriver : *Il a failli a arriver un grand malheur; je faillis à* ou *de tomber.* —Faire *faillite.* (Du latin barbare *fallire* qui se trouve dans la Loi Salique, etc. et qui a été fait de l'allemand *fallieren*, dont la signific. est la même. *Ménage.* Suivant Huet, *fallire* et *falloir* ont été faits du lat. *fallere* tromper.)

FAILLITE, s. f. (*Fa-gli-te*) Banqueroute non frauduleuse. Voy. *Banqueroute.*

FAILLOISE, s. f. (*Fa-gloa-ze*) T. de Marine: Lieu où le soleil se couche.

FAIM, s. f. (*Fein*) Désir et besoin de manger; appétit : avec cette différence que la *faim* a plus de rapport au besoin, et l'*appétit* au goût. La première est plus pressante; mais tout mets l'appaise, et aucun ne l'excite; le second attend plus patiemment; mais il est plus délicat; tout mets ne le satisfait pas, et il est souvent excité par les ragoûts. *Girard.* Au propre, *faim* s'emploie sans régime; on ne dit pas *Avoir faim de pain, etc.* —Au figuré; avidité, desir ardent. Il prend un régime : *La faim de la justice, la faim insatiable des richesses, etc.* (Du latin *fames*, qui a la même signification.)

Faim canine, maladie dans laquelle on a toujours faim, ainsi nommée parce que ceux qui y sont sujets, rejetoient souvent les alimens comme les *chiens.* Il se dit aussi familièrement d'une très-grande faim.

Mourir de faim, avoir extrêmement faim, ou manquer des choses nécessaires à la vie. —Proverb. *La faim chasse le loup hors du bois;* la nécessité contraint à s'évertuer pour avoir de quoi vivre.

FAIM-VALLE, s. f. (*Fein-va-le*) Maladie des chevaux, qui, lorsqu'ils en sont attaqués, tombent comme morts. (Du latin *fames caballa*, pour *fames caballina*, faim de cheval.)

FAINE, s. f. (*Fe-ne*) Le fruit du hêtre. (Du latin *fagina*, fait de *fagus* hêtre, lequel est dérivé dans la même signification du grec *phégos*, en dorique *phagos*, formé de *phagô* je mange; parce que la faine est bonne à manger.)

FAINÉANT, ANTE, subst. (*Fé-né-an, an-te*) Paresseux; qui ne veut rien faire. Ce mot est aussi adjectif. (De *faire*, et de *néant*, en lat. *nihilum* rien; *qui fait néant*, qui ne fait rien.)

FAINÉANTER, v. n. (*Fé-ne-an-té*) Faire le *fainéant;* ne rien faire par paresse. Il est familier.

FAINÉANTISE, s. f. (*Fé-né-an-ti-ze*) Paresse. Celui-ci est plus noble; l'autre n'est que du style familier.

FAIRE, v. a. (*Fè-re*) *Fait, faite. Faisant* ou *fesant. Je fais, tu fais, il fait; nous fesons* ou *faisons, vous faites, ils font. Je faisois. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Que je fasse.* Ce verbe est celui de la Langue qui, joint à d'autres mots, a le plus d'acceptions différentes. Voici les principales; on trouvera les autres en cherchant les mots auxquels *faire* s'associe : Agir, travailler, venir à bout. —Créer; former; produire. —Fabriquer; composer. —Construire.—Exécuter.—Tâcher de...—Susciter; exciter; causer. —Raconter. —Amasser. —Constituer. —Disposer. —Être. —Donner. —Entreprendre. (Du lat. *facere.*) —*Faire faire*, commander; donner ordre que l'on fasse.

Avoir à faire, avoir à démêler, avoir besoin, etc. —Fam. *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, demeurer oisif. —*C'est un homme à tout faire*, capable de faire tout le mal possible. —*C'est un faire le faut*, pour dire, c'est une chose qu'il faut absolument faire. —*Je ne puis que faire à cela*, je ne puis rien à cela. —*Je n'y saurois que faire*, je n'y puis apporter de remède. —*Il a bien fait ses orges dans cette affaire*, il a fait un grand profit. —*Faites-en des choux, des raves*, faites-en ce qu'il vous plaira. —*Faire le bec à quelqu'un*, l'instruire de ce qu'il doit dire et répondre, etc. Voy. le *Dictionn. de l'Acad.*

FAIRE, s. m. (Peinture) Exécution mécanique d'un tableau; manière plus ou moins hardie, facile, gracieuse, heurtée, etc. dont la main y dirige le pinceau : *Un beau faire; un faire peu agréable.* Ce mot se rapporte proprement à la pratique de la peinture, et au mécanisme de la brosse et de la main.

FAISABLE, adj. (*Fe-za-ble*) Qu'il est possible ou permis de *faire* : *Cela est faisable.*

FAISAN, s. m. (*Fe-zan*) Genre d'oiseaux gallinacées, de la famille des Alectrides, remarquables par leur queue étagée ou à pennes inégales en longueur, et par les caroncules qui bordent leurs yeux. C'est à ce genre qu'appartiennent le Coq et la Poule. —Dans une acception moins étendue et plus usitée, espèce de coq sauvage qui se tient dans les bois. (Du grec *Phasianos*, en latin *Phasianus*, fait de *Phasis* Phase, fleuve de la Colchide; parce que le premier faisan fut, dit-on, apporté en Europe des bords du Phase.)

Poule faisane, la femelle du *faisan.*

FAISANCES, s. f. pl. (*Fe-zan-ce*) T. de Jurisprudence : Tout ce qu'un Fermier s'oblige par son bail de faire ou de fournir.

FAISANDEAU, s. masc. (*Fé-zan-dô*) Jeune *faisan.*

FAISANDER, v. neut. (*Fé-zan-dé*) *Laisser faisander de la viande*, la garder jusqu'à ce qu'elle ait un certain goût de venaison, à peu près semblable à celui du *faisan.*

SE FAISANDER, v. réc. Acquérir du fumet.

FAISANDERIE, s. f. (*Fé-zan-de-ri-e*) Lieu où l'on élève des *faisans.*

FAISANDIER, s. m. (*Fé-zan-dié*) Celui qui nourrit ou élève des *faisans.*

FAISCEAU, s. m. (*Fé-sô, s. d.*) Amas de certaines choses liées ensemble : *Un faisceau de flèches.* —En Optique, assemblage d'une infinité de rayons de lumière qui partent de chaque point d'un objet éclairé, et s'étendent en tout sens. —En Botanique, réunion de feuilles, de fleurs, etc. rapprochées suivant leur longueur. (Du latin *fascis*, qui a la même signification.)

Faisceaux, pl. Chez les anciens Romains, verges liées ensemble avec une hache au milieu.

Faiseur, euse, s. m. et f. (*Fè-zeur*, plusieurs écrivent *feseur* et prononcent *Fe-zeur*) Celui, celle qui *fait* quelque chose.

Faisse, s. f. (*Fè-ce*) T. de Vannier : Cordon de plusieurs brins d'osier, placé de distance en distance dans les ouvrages pleins ou à jour, pour leur donner plus de force.

Faisselle *ou* **Fesselle**, s. fém. (*Fè-cè-le*, *fe-cè-le*) Vaisseau pour faire des fromages.

Faisser, v. a. (*Fe-cé*) T. de Vannier : Faire un petit cordon d'un ou plusieurs brins d'osier, dans un ouvrage à jour.

Faisserie *ou* **Fesserie**, s. fém. (*Fe-ce-rî-e*, *fe-ce-rî-e*) Ouvrage de Vannier à claire-voie.

Faissier *ou* **Fessier**, s. m. (*Fe-ci-é*, *fe-ci-é*) Vannier qui fait des ouvrages à claire-voie.

Fait, s. m. (*Fèt*; le *t* final se fait un peu sentir au singulier.) Chose qu'on fait ou qu'on a faite; action. —Chose qui s'est passée; événement.—Chose, cas, espèce dont il s'agit. (Du lat. *factum*, qui a la même signification.)

Fait des Marchands ou *Droit de boîte*, droit qui se percevoit sur les bateaux de la Loire, pour l'entretien des chaussées.

Voie de fait, violence dont on use sans avoir recours à la Justice.

Prendre fait et cause pour quelqu'un, prendre sa défense, son parti. —*Prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre tandis qu'il fait quelque chose qu'il veut cacher. —*Mettre*, *poser en fait*, avancer une proposition qu'on soutient etre véritable. —*Je suis sûr de mon fait*, de ce que je dis, de ce que j'avance. —*Cette maison seroit bien mon fait*, me conviendroit bien. —*Dire à quelqu'un son fait*, lui répondre vertement, lui dire ses vérités. —*Cela vaut fait*, vous pouvez y compter. —*Etre au fait de....* savoir ce dont il s'agit. (*La Bruyere* (chap. 1er) a dit dans le même sens, *être dans le fait*.

De fait, adv. En effet, certainement. —*En fait*, adv. En matière de.... —*Tout-à-fait*, adv. Entièrement.

Fait, aite, part. pass. de *Faire*, et adject. (*Fè* et devant une voyelle *fèt*, *fè-te*) Achevé; exécuté.

Homme fait, qui est dans un âge mûr. —*Bien fait*, *fait à plaisir*, *fait à peindre*; beau, de belle taille, de bonne mine. —*Mal fait*, mal bâti. —*Avoir la tête mal faite*, être bizarre, déraisonnable.

Phrase faite, phrase qui pour l'usage a une signification tellement déterminée, qu'on ne peut jamais lui en donner une autre. —*Temps* ou *vent fait* (Marine), temps ou vent qui est beau, et qui promet de durer.

Faitage, s. m. (*Fè-ta-je*) Le toit et la couverture d'un logis. —Pièce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, etc. —Table de plomb creuse qu'on met au haut d'un toit. (Du lat. *fastigium*.)

Faitard, s. m. (*Fè-tard*) Paresseux. Il est peu usité.

Faitardise, s. f. (*Fè-tar-di-ze*) Fainéantise, lâcheté, paresse. Il est vieux.

Faîte, s. m. (*Fe-te*) Le comble d'un édifice. Voy. *Comble*. —Le sommet des arbres. Voyez *Sommet*. —Au figuré, le plus haut degré; le comble : *Le faîte des honneurs*, *de la gloire*, *etc.* (Du lat. *fastigium*, dont la signification est la même.) —En t. de Manufacture, dos d'un drap plié en deux.

Faîtière, s. f. (*Fè-tiè-re*) Espèce de tuile courbe dont on couvre le *faîte* d'un toit. —Perche au haut d'une tente qui s'étend d'un bout à l'autre, pour soutenir la toile. —Espèce de coquillage. —En t. de Potier de terre, matière aplatie dans le moule, dont on fait le carreau.

Faix, s. m. (*Fè*, et devant une voyelle *Fèz*) Charge; fardeau. Voy. *Charge*. —Fig. *Le faix des affaires*, *du Gouvernement*.

Faix de pont (Marine), planches épaisses et étroites, posées sur les baux d'un pont dans la longueur d'un vaisseau, depuis l'avant jusqu'à l'arrière de chaque côté, à peu près au tiers de sa largeur.

Fakir *ou* **Faquir**, s. m. (*Fa-kir*) Espèce de Religieux Mahométan, qui court le pays et vit d'aumônes. (De l'arabe *faqir* pauvre, misérable.)

Falabriquier, s. m. (*Fa-la-bri-kié*) Voyez *Micacoulier*.

Falaca, s. f. Pièce de bois sur laquelle on attache ceux à qui on donne la bastonnade à Alger, etc.

Falaise, s. f. (*Fa-lè-ze*) Terre ou rocher escarpé le long de la mer. (Du grec *phalos* rocher apparent qui s'élève au-dessus de la mer, d'où les Allemands ont fait également *fels*, qui a la même signification.)

Falaiser, v. n. (*Fa-le-zé*) *La mer falaise*, se brise contre une *falaise*.

Falarique, s. f. (*Fa-la-ri-ke*) Sorte d'arme des Anciens. C'étoit un javelot enduit de filasse poissée qu'on lançoit contre les tours de bois [en lat. *falæ*] pour y mettre le feu. (Du lat. *falarica*, dont la signification est la même.)

Falbala, s. m. Bande d'étoffe plissée que les femmes mettent à leurs jupes et à d'autres pièces de leur ajustement. (De l'allem. *faldplat*, qui signifie proprement une feuille plissée ou pliée. *Le Duchat* d'après *Leibnitz*. Suivant le *Dictionn. de Trév.* c'est un terme de pur caprice, de la création de M.r *de Langlée* Maréchal des camps et armées du Roi. Le *Grand Vocabul. franç.* l'attribue à un Prince qui, sur ce qu'on lui dit de la merveilleuse promptitude des Marchands du Palais à fournir aux acheteurs tout ce que ceux-ci désiroient, la chose n'eût-elle jamais existé, demanda en inventant sur-le-champ un mot auquel il n'attacha aucun sens; demanda, dis-je, des *falbalas* à une marchande, laquelle lui présenta aussitôt des pretintailles et garnitures de robe de femme, qu'elle assura être précisément ce qu'on appeloit des *falbalas*.)

Falcade, s. f. T. de Manége : Espèce de courbette.

Falcaire, s. m. (*Fal-kè-re*) Soldat qui portoit une épée courbe comme le cimeterre. (Du latin *falcarius*, fait de *falx*, *falcis*, faulx; parce que ces épées en avoient la forme.)

Falcidie, Quarte falcidie, s. f. Terme de Jurisprudence : Portion que l'héritier institué peut, dans le Droit écrit, retenir sur les legs faits par le Testateur, lorsqu'il ne lui reste pas un quart de la succession en payant les legs. (Du latin *falcidia* nom de la loi qui fut du temps d'*Auguste*, portée sur cet objet par le Tribun *Falcidius*.)

Falciforme, adj. T. d'Anatomie : Qui a la forme d'une faux. (Du latin *falcis* gén. de *falx* faux, et de *forma* forme.)

Fallace, s. f. (*Fal-la-ce*) Tromperie : fraude : *C'est un homme sans fraude et sans fallace.* Il est vieux. (Du latin *fallacia*, fait de *fallere* tromper.)

Fallacieusement, adv. (*Fal-la-ci-eû-ze-man*) Avec *fallace*.

Fallacieux, euse, adj. (*Fal-la-ci-eù. eû-ze*) Trompeur; frauduleux. Il est vieux, mais il doit être conservé, 1.° par respect pour *Corneille* et *Bossuet* qui s'en sont très-heureusement servis, le premier dans *Rodogune*, le second dans l'*Histoire universelle*, 2.e *discours*; 2.° parce que comme l'observe *Roubaud*, il n'est point remplacé par *trompeur*, qui signifie en général ce qui trompe ou induit à erreur, de quelque manière que ce soit ; au lieu que par *fallacieux* on entend ce qui est fait pour tromper, pour abuser et jeter dans l'erreur par un dessein formé de tromper, avec l'artifice et l'appareil imposant le plus propre à abuser.

Falloir, v. imp. (*Fa-loir*) Être de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance. En ce sens il n'est guères d'usage qu'à l'infinitif : *Il faut*, il est besoin, il est nécessaire : *C'est un faire le faut*, c'est une nécessité absolue. —Manquer. Dans cette acception il ne s'emploie qu'avec la particule *en*, et le pronom de la troisième personne : *Il s'en faut beaucoup qu'il ait achevé*; et non pas avec une négation, comme dans *Télémaque*, liv. 3 : *Il s'en faut bien qu'il ne le fasse*, ce qui est un solécisme. *Il s'en est peu fallu qu'il ne soit tombé.* Dans cette dernière phrase, la particule négative *ne* est nécessaire : parce que *il s'en est peu fallu*, sous une forme affirmative, renferme implicitement une négation, et équivaut à *il ne s'en est pas fallu de beaucoup.* (Même étymologie que pour *faillir*.)

Falltranck, s. m. (*Fal-tranke*) Mélange de plantes vulnéraires de Suisse ou d'Auvergne qu'on prend en infusion. (C'est un mot allemand qui signifie boisson pour les chutes, formé de *fall* chute, et *tranck* boisson.)

Falot, s. m. (*Fa-lo*) Espèce de grande lanterne. (Du grec *phalos* brillant, resplendissant, dérivé de *phaô* j'éclaire.)

Falot, ote, adj. (*Fa-lo, o-te*) Impertinent; ridicule; plaisant; drôle : *Conte falot*, *aventure falote.* —Il se dit substantivement des personnes : *C'est un plaisant falot.* (De *fol* ou *fou*, dont *falot* est un diminutif.)

Falotement, adv. (*Fa-lo-te-man*) D'une manière *falote*.

Falotier, s. m. (*Fa-lo-tié*) Officier qui place les *falots* ou les lumières sur les escaliers.

Falourde, s. f. Gros fagot de quatre ou cinq bûches de bois flotté, liées ensemble. (Suivant *Nicot*, de *faix* et *lourd*, faix pesant ; parce que la falourde est plus fournie de bois, et plus lourde à porter que le fagot ordinaire.)

Falque, s. fem. (*Fal-ke*) T. de Manége : Mouvement vif et réitéré des hanches et des jambes de derrière du cheval, qui plient fort bas lorsqu'on l'arrête : ce sont proprement trois ou quatre petites courbettes pressées avant l'arrêt.

Falquer, v. neut. (*Fal-ke*) T. de Manége : *Faire falquer un cheval*, le faire couler deux ou trois temps sur les hanches en formant un arrêt ou demi arrêt.

Falques, s. f. pl. T. de Marine : Petits panneaux en coulisse pour élever les bords d'un bâtiment.

Falsificateur, s. m. Celui qui *falsifie*.

Falsification, s. fem. (*Fal-si-fi-ka-cion*) Action de *falsifier*. —La chose *falsifiée*. (Du latin *falsificatio*.)

Falsifier, v. a. (*Fal-si-fi-é*) Contrefaire l'écriture, le cachet, etc. de quelqu'un avec dessein de tromper. —Altérer la monnoie, des drogues, du vin, etc. (Du latin *falsum* faux, et *facere* faire.)

Falun, s. m. (*Fa-leun*) Coquilles brisées qu'on trouve en masse à une certaine profondeur de terre, et qui s'emploient en engrais comme la marne.

Fame, s. f. Renommée; il n'est usité que dans cette phrase de Pratique : *Rétabli en sa bonne fame et renommée.* (Du latin *fama*, qui a la même signification, et qui vient du grec *phêmê*, en dorique *phama* réputation, renommée, dérivé de *phêmi* dire, parler.)

Famé, ée, adj. *Il est bien* ou *mal famé*, il a une bonne *ou* mauvaise réputation.

Famélique, adject. (*Fa-mé-li-ke*) Qui est pressé de la *faim*. Il est aussi substantif : *C'est un famélique.* (Du latin *famelicus*, fait de *fames* faim.)

Fameux, euse, adject. (*Fa-meû, eû-ze*) Renommé; fort connu. Il se prend en bonne et en mauvaise part, à la différence de *célèbre* et d'*illustre*, qui se disent toujours en bonne part. (Du latin *famosus*, fait de *fama* renommée.)

Famil, adj. m. T. de Fauconnerie : Familier, domestique.

se Familiariser, v. réc. (*Fa-mi-li-a-ri-zé*) Se rendre *familier* : *Se familiariser avec tout le monde.* —S'accoutumer : *Se familiariser avec la douleur*, etc. —On disoit autrefois au neutre *familiariser* pour *se familiariser* : *Et qui craint qu'avec elle on ne familiarise.* Destouches, dans le Glorieux.

Se familiariser avec une Langue, *un Auteur*; parler une Langue aisément, entendre sans peine un Auteur. On lit dans *Boileau* (Discours sur l'Ode) : *Se familiariser le grec*, se le rendre familier : ce sens actif est inusité.

Familiarité, s. f. Manière de vivre familièrement avec quelqu'un. (Du latin *familiaritas*.) — On dit en mauvaise part qu'*un homme a des familiarités* (un commerce criminel) *avec une femme.*

Familier, ière, adj. (*Fa-mi-lié, ie-re*) En

parlant des personnes, qui vit avec quelqu'un librement et sans façon. On dit substantiv. *Il fait un peu trop le familier.* —Il se dit dans le même sens des choses qui ont trait aux personnes : *Airs familiers*, *manières familières* ; *style familier*, style de la conversation et des lettres. —En parlant des choses, qui est, devenu facile par un long usage. (Du latin *familiaris*, fait dans le même sens de *familia* famille.)

Familier, s. m. En Espagne et en Portugal, Officier de l'Inquisition, chargé de faire arrêter les accusés.

Familièrement, adv. (*Fa-mi-liè-re-man*) D'une manière *familière*. —D'un style *familier*. (Du latin *familiariter*.)

Famille, s. f. (*Fa-mi-glie*; mouillez les *ll*) Tous ceux d'un même sang. —Race; maison; naissance. On dit en ce sens, *être d'honnête famille* et de *bonne maison*. Voyez *Race*. —Tous ceux qui vivent dans une même maison, sous un même chef. —En Italie et chez les Grands, les domestiques d'une maison : *La famille d'un Cardinal*, etc. —Chez les Naturalistes, assemblage de plusieurs genres qui ont entre eux un grand nombre de rapports. (Du latin *familia*, qui a la même signification.)

Familles naturelles (Botaniq.), groupe ou série de genres qui se ressemblent dans un grand nombre de caractères, et particulièrement dans ceux qu'on regarde comme les plus constans. L'assemblage des *Liliacées*, des *Graminées*, des *Ombellifères*, des *Légumineuses*, etc. forme autant de familles naturelles.

Familleux, euse, adj. (*Fa-mi-glieû, eû-ze*) T. de Fauconnerie : *Un faucon familleux*, qui veut toujours manger.

Famine, s. f. Disette générale dans une ville, dans une province, etc. de pain et des autres choses nécessaires à la vie. (Du latin *fames*, dont la signification est la même.)

Famis, s. m. Nom qu'on donne à Smyrne à des étoffes dans lesquelles il entre de la dorure.

Famocantrata, s. m. Nom donné à Madagascar à une espèce de reptiles sauriens, du genre des Geckos, qui ont la queue déprimée et bordée, et que les Naturalistes appellent *Jeckotes*. Ce sont des animaux hideux, dont la peau est libre et non adhérente aux muscles, et dont la tête change de couleur.

Fanage, s. m. L'action de remuer des plantes, pour que l'air ou le soleil les dessèche. —Salaire du *Faneur*. Voyez *Faner*. —Tout le feuillage d'une plante.

Fanaison, Voy. *Fenaison*.

Fanal, s. m. Grosse lanterne allumée sur la poupe d'un vaisseau ou ailleurs.—Feux allumés sur de hautes tours, etc. (Du grec *phanos* falot, fanal, formé de *phainô* je montre, j'indique.)

Fanatique, s. et adj. (*Fa-na-ti-ke*) Qui se croit transporté d'une fureur divine et prend ses idées pour des inspirations du Ciel. —Qui porte le zèle jusqu'à la fureur et à l'extravagance. (Du latin *fanum* temple; parce qu'anciennement il y avoit dans les temples et surtout dans celui de *Bellone*, des gens nommés *fanatici* qui, entrant dans une sorte d'enthousiasme, et comme animés et inspirés par la Divinité, faisoient des gestes extraordinaires, et prononçoient des oracles.)

Fanatisme, s. masc. Erreur du *fanatique*; inspiration imaginaire. —Entêtement ou zèle outré et bizarre.

Fane, s. f. Se dit en termes de Cultivateur, de l'herbe des plantes bulbeuses : *On ôte la fane du safran après l'hiver.* (Du latin *fenum* foin.)

Fané, ée, part. pass. de *Faner*, et adject. Flétri : avec cette différence que ce dernier mot enrichit sur l'autre. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

Faner, v. a. (*Fa-ne*) Étendre avec une fourche l'herbe d'un pré lorsqu'elle est fauchée. (Du latin *fenum* foin.) —Flétrir.

se Faner, v. pron. Se flétrir : *L'herbe se fane.* Voyez *Fané*. —Fig. *Cette femme commence à se faner; son teint se fane.*

Faneur, euse, subst. Celui ou celle qui *fane* le foin.

Fanfan, s. m. T. familier employé pour caresser un petit enfant. (C'est la dernière syllabe du mot *enfant*, qu'on répète par une sorte de mignardise.)

Fanfare, s. f. Espèce d'air de Musique où dominent ordinairement les cors et les trompettes, qui, de la grande chasse et de la musique militaire, a passé dans la musique ordinaire. (Suivant *Nicot* et plusieurs autres, c'est une simple onomatopée, formée comme le *Tarentara* des trompettes romaines. Selon le *P. Menestrier*, ce mot vient de *fare*, fête de Pêcheurs qui se célébroit anciennement au bruit des trompettes, des tambours, des hautbois, etc. Le peuple disoit *fanfare* pour *ils font fare*.)

Fanfaron, s. et adj. Faux brave, homme vain qui se vante au-delà de la vérité et de la bienséance. (Du mot *fanfare*; parce que, dit *Le Duchat*, les vanteries du fanfaron sont autant de fanfares que le vent emporte.) —*Style fanfaron*, ampoulé.

Fanfaronnade, s. f. (*Fan-fa-ro-na-de*) Rodomontade; vanterie en paroles. Voyez *Fanfaron*.

Fanfaronnerie, s. f. (*Fan-fa-ro-ne-ri-e*) Habitude de faire des *fanfaronnades*.

Fanfreluche, s. f. Terme familier et de mépris : Petite chose de rien et qui pare; bagatelle. (De l'italien *fanfaluca*, qui suivant l'*Académie de la Crusca*, signifie proprement ces branches sèches dont les feuilles voltigent au gré des vents; et au figuré, des choses légères et frivoles.)

Fange, s. f. Boue, bourbe des chemins, surtout de la campagne : *Il est tombé dans la fange.* —On dit élégamment au figuré, *La fange du péché, d'un monde corrompu*, etc. (Du lat. *fimus* bourbier, pour lequel on a dit *fima* et ensuite *fimia*. Ménage.)

Fangeux, euse, adject. (*Fan-jeû, eû-ze*) Plein de *fange*; plein de bourbe.

Fanion, s. m. Espèce d'étendard de serge, qu'un valet porte à la tête des équipages d'une brigade. (De l'allemand *fane* étendard.)

Fanon, s. m. La peau qui pend sous la gorge d'un taureau, d'un bœuf. —Les barbes d'une baleine. —Manipule que les Prêtres et les Diacres portent au bras. (Du latin barbare *fano*, *fanonis*, fait de l'allemand *fahne* qui signifie un drap de laine, un linge, un mouchoir, une bande, etc. et enfin un étendard; dérivé, suivant *Wachter*, du latin *pannus*, drap, étoffe.)

Fanons, au plur. Les deux pendans de la mitre d'un Evêque. —En t. de Chirurgie, appareil que l'on met à une jambe ou à une cuisse fracturée. Ce sont des espèces d'attelles.

Fantaisie, s. fem. (*Fan-te-zi-e*) Esprit; pensée; idée : *Il a cela dans la fantaisie.* —Humeur : *Vivre à sa fantaisie.* Voyez *Humeur*. —Désir; envie. —Opinion. —Caprice; boutade : *Fantaisie de Peintre, de Poete; tête, figure de fantaisie.* —Pièce de Musique instrumentale, qu'on exécute en la composant, sans préparation. —Autrefois, motet, etc. dans lequel le Compositeur ne suivoit que son caprice, sans consulter le sens des paroles. (Du grec *phantasia* vision, imagination, fait du verbe *phantazomai* s'imaginer, lequel vient de *phainô* je parois, je me montre.) —Sorte de bourre de soie.

Fantaisies musquées, caprices. Style badin.

Fantascope, Fantasmagorie, Voy. *Phantascope*, *Phantasmagorie*.

Fantasque, adj. m. et f. (*Fan-tas-ke*) En parlant des personnes, sujet à des *fantaisies*, à des caprices; bizarre, capricieux, quinteux, bourru : avec ces différences, suivant l'Abbé *Girard*, que le mot *fantasque* dit proprement quelque chose de difficile; celui de *bizarre*, quelque chose d'extraordinaire; celui de *capricieux*, quelque chose d'arbitraire; celui de *quinteux*, quelque chose de périodique; et celui de *bourru*, quelque chose de maussade. —En parlant des choses; bizarre, extraordinaire.

Fantasquement, adv. (*Fan-tas-ke-man*) D'une manière *fantasque*.

Fantassin, s. m. (*Fan-tas-cein*) Soldat à pied. (De l'italien *fantassino*, diminutif de *fante* valet de pied, piéton.)

Fantastique, adj. (*Fan-tas-ti-ke*) Chimérique; imaginaire.

Fantastiquer, v. n. Suivre sa *fantaisie*, dans un ouvrage, dans un dessin, sans s'assujettir aux règles de l'art, aux usages reçus, etc.

Fantine, s. f. Partie du chevalet à tirer la soie de dessus les cocons.

Fantoccini, s. m. plur. (*Fan-to-tchi-ni*) Sorte de jeu théâtral, dont les acteurs sont des figures en bois mues par des fils d'archal. (De l'italien *fantoccino* poupée de bois, marionnette, diminutif de *fante* dans le sens d'*homme*.)

Fantôme, s. masc. Sorte de spectre qu'on croit voir. —Vision fausse qu'on a la nuit de quelque chose qui épouvante. —Fig. 1.° Chimère qu'on se forme dans l'esprit. —2.° Ce qui n'a que l'apparence de...... (Du grec *phantasma*, fait dans la même signification de *phainô* je parois.)

Fanton, s. m. Sorte de ferrure destinée à servir de chaîne aux tuyaux de cheminée.

Fantons, pl. Tringles de fer qui se vendent en bottes de cinquante à cent livres pesant.

Fanum, s. m. (*Fa-nome*) Temple que les Païens élevoient aux Heros déifiés, aux Empereurs, après leur apothéose. C'est un mot purement latin.

Faon, s. m. (*Fan*) Le petit d'une biche ou d'un chevreuil. (Du latin *infans*, dont on a pris seulement la dernière syllabe. *Menage*.)

Faonner, v. n. (*Fa-né*) Mettre bas, en parlant des biches ou des chevrettes.

Faquin, s. m. (*Fa-kein*) T. de mépris : Homme de néant, sans mérite, sans honneur, sans cœur. —Anciennement, Crocheteur : on le trouve encore employé dans *Rabelais* avec cette acception. (De l'italien *facchino* qui signifie également crocheteur, porte-faix, et que *Covarruvias* dérive du latin *fascis* faisceau, paquet.) —En certaines Provinces, on le dit mal à propos pour fat : *Il fait le faquin.* —Figure d'homme contre laquelle un Cavalier alloit autrefois rompre une lance.

Faquinerie, s. f. (*Fa-ki-ne-ri-e*) Action de *faquin*. Il est fam. —Fatuité. Voy. *Faquin*.

Faquir, s. m. Voy. *Fakir*.

Faraillon, s. m. (*Fa-ra-glion*, en mouillant les *ll*) Petit banc de sable séparé d'un plus grand par un canal.

Faraire ou Ferrare, s. f. Genre de plantes exotiques, de la famille des Iris.

Farais, s. m. (*Fa-ré*) Filet propre à la pêche du corail.

Faraison, s. f. (*Fa-rè-zon*) T. de Verrerie : La première figure que l'on donne par le souffle à la matière qu'on tire au bout de la canne.

Farandole, s. f. Danse particulière aux Provençaux : c'est une espèce de course mesurée.

Farati, s. m. (Pêche) Espèce de vestibule qui distribue à droite et à gauche dans les chambres de la Madrague. On l'appelle aussi *Grande entrée*.

Farats, s. m. (*Fa-râ*) Amas de plusieurs choses. Il est vieux.

Farce, s. f. Assaisonnement de viandes hachées avec des herbes, des œufs, etc. (Du latin *farcire* remplir, farcir.) —Comédie bouffonne. —Par extension, ce qui est plaisant et bouffon.

Farceur, s. m. Comédien qui ne joue que des *farces*. —Acteur qui charge un rôle comique. —Au figuré, homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire.

Farci, ie, part. pass. de *Farcir*, et adject. *Œufs farcis, carpe farcie.* —Figur. et famil. *Homme farci de grec, de latin; écrit tout farci d'injures.*

Farcin, s. m. (*Far-cein*) Tumeur avec ulcère qui attaque les chevaux. (Par corruption du latin *farciminum*, qui, dans *Végece*, a la même signification.)

Farcineux, euse, adj. (*Far-ci-neû, eû-ze*) Qui a le *farcin*. (Du lat. *farciminosus*.)

FARCIR, v. a. Remplir de *farce*. (Du latin *farcire*.) —Figur. et famil. Remplir : *Farcir un livre, un discours de citations et de passages*.

SE FARCIR, v. réc. *Se farcir l'estomac de viandes*, s'en remplir avec excès.

FARCISSURE, s. f. L'action de *farcir*. Trév.

FARD, s. m. (*Far*, le *d* ne se prononce jamais) Composition artificielle que les Dames mettent sur leur visage dans la vue d'embellir leur teint. (Suivant *Caseneuve*, de l'allemand *farbe* couleur.) —Fig. 1.° Faux ornemens en matière d'éloquence. —2.° Feinte; dissimulation.

FARDAGE, s. m. T. de Marine : Fagot qu'on met à fond de cale.

FARDEAU, s. masc. (*Far-dô*, s. d.) Faix; charge. Voyez ce dernier mot. (Du grec *phortos*, fait dans la même signification de *pherô* je porte.) —Figur. Chose fort incommode; qui inquiète, qui chagrine, etc. Boileau a dit (Satire 9.e) : *Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter*. Eclat et *fardeau* forment une image très incohérente. —Dans les mines, terres et rochers qui menacent d'ébouler.

FARDER, v. a. (*Far-dé*) Mettre du *fard*. —Figurém. Déguiser : donner un faux lustre : *Farder sa marchandise, son discours, son langage*.

FARDOS, s. m. Monnoie d'argent de Bantam, valant environ 3 liv. tournois (2 fr. 96 centimes.)

FARFADET, s. m. (*Far-fa-dè*) Esprit follet. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *fadus*, employé avec cette acception par divers Ecrivains de la basse latinité.) —Figur. et famil. Homme frivole.

FARFOUILLER, v. a. et n. (*Far-fou-glié*) Fouiller en brouillant, chiffonner. Famil.

FARGOT ou FRANGOT, s. m. Dans les environs de Lille, ballot du poids de 150 à 160 livres.

FARGUES, s. f. pl. (*Far-ghe*) T. de Marine : Planches qu'on élève sur le plat bord d'un vaisseau pour cacher à l'ennemi ce qui se passe sur le pont.

FARIBOLE, s. f. Chose frivole et vaine. Il est familier. (Suivant *Caseneuve*, du latin barbare *faria*, employé dans le moyen âge avec la même signification, et fait de *fari* parler. Suivant *Ménage*, du latin *frivola*, sous-entendu *res*.)

FARINACÉ, ÉE, adj. (Botaniq.) De la nature de la *farine*.

FARINE, s. fém. Grain moulu, réduit en poudre : *Farine de froment; farine blutée; fleur de farine*. (Du latin *farina*, fait dans la même signification de *far*, *faris* blé.)

Proverb. et fig. *Gens de même farine*, gens de même cabale, sujets aux mêmes vices, etc. —En Peinture, *donner dans la farine*, peindre avec des couleurs claires et fades. Voyez *Farineux*.

FARINER, v. act. (*Fa-ri-né*) Jeter de la *farine* sur du poisson pour le faire frire.

FARINET, s. m. (*Fa-ri-ne*) Dé à jouer qui n'a qu'une de ses faces marquée de points.

FARINEUX, EUSE, adj. (*Fa-ri-neû*, *eû-ze*) Blanc de *farine* : *Habit farineux*. —Qui tient de la nature de la *farine*. En ce sens il est aussi substantif : *On donne des farineux à un convalescent*. —Il se dit des tumeurs dont il sort une espèce de poussière blanche : *Dartre farineuse*. —En Peinture, *coloris farineux*, celui dont les teintes sont fades, les carnations trop blanches et les ombres trop grises. —En Sculpture, *figure farineuse*, figure de cire qui n'est pas sortie nette du moule. —On le dit aussi de certains fruits qui n'ont plus la quantité d'eau et la finesse de chair qu'ils devroient avoir.

FARINIER, s. m. (*Fa-ri-nié*) Marchand qui vend de la *farine*.

FARINIÈRE, s. f. L'endroit où l'on serre la *farine*.

FARLOUZE, s. fém. (*Far-lou-ze*) Espèce d'alouette qui fait son nid dans les prés. (Suivant *Le Duchat*, du lat. *prati alauda* alouette de pré, dont *farlouse* est une corruption.)

FAROUCHE, adj. En parlant des bêtes, sauvage; qui n'est point apprivoisé. —Il se dit par extension des hommes peu sociables, sauvages : avec cette différence qu'on est *farouche* par caractère; et *sauvage* par défaut de culture. Le *farouche* n'est pas sociable; le *sauvage* ne se plaît pas dans la société. —On dit aussi *Mine farouche; air farouche; œil, regard farouche*. (Du lat. *ferox*, *ferocis*, qui a la même signification.)

FARRÉATION, s. f. Voy. *Confarréation*.

FARSANNE, s. m. T. de Relation, tiré de l'arabe *faras* cheval : Chevalier; cavalier.

FARTEURS, s. m. plur. Chez les anciens Romains, 1.° Valets chargés d'engraisser la volaille. —2.° Ceux qui, dans la cuisine, faisoient les boudins, les saucisses, etc. —3.° Ceux qui disoient à l'oreille de leurs maîtres les noms des citoyens qu'ils rencontroient dans les rues. Ces derniers sont plus connus sous le nom de *Nomenclateurs*. (Du latin *fartor*, employé par les Latins dans ces diverses acceptions.)

FARTHING, s. m. tiré de l'anglois. Monnoie de cuivre d'Angleterre, qui vaut un quart de denier sterling, ou 1/48 de schilling. Voyez *Schilling*.

FASCE, s. f. (*Fa-ce*) T. de Blason : Pièce honorable de l'écu, qui se pose au milieu horizontalement, et sépare le chef de la pointe. (Du lat. *fascia* bande, bandelette.)

FASCÉ, ÉE, adj. (*Fa-cé*) T. de Blason, qui se dit d'un écu divisé en six ou huit parties égales de deux émaux alternés, dans le sens de la *fasce*.

FASCICULE, s. m. (*Fa-ci-ku-le*) T. de Médecine : La quantité d'herbe qu'on peut porter sous un bras. (Du latin *fasciculus*, diminutif de *fascis*, petit faisceau.)

FASCICULÉ, ÉE, adj. Se dit en Botanique, des feuilles et des fleurs qui forment un *faisceau*.

FASCIÉ, ÉE, adj. (*Fa-cié*) T. de Conchyliolog. Marqué de bandes ou bandelettes. V. *Fascies*.

FASCIES, s. f. pl. (*Fa-ci-e*) Bandes ou cercles sur la robe d'une coquille. (Du lat. *fascia* bande.)

Fascinage, s. m. (*Fa-ci-na-je*) Ouvrage fait avec des *fascines*. —Action de faire des *fascines*.

Fascination, s. f. (*Fa-ci-na-cion*) Charme qui empeche qu'on ne voie les choses telles qu'elles sont. (Du lat. *fascinatio*.)

Fascine, s. f. (*Fa-ci-ne*) Gros fagot de branchages dont on se sert pour combler des fossés, pour accommoder des chemins, etc. (Du lat. *fascis* faisceau, fagot.)

Fasciner, v. a. (*Fa-ci-ne*) Ensorceler par une sorte de charme. —Au figuré, tenter; éblouir; tromper. (Du lat. *fascinare*, fait du grec *baskainô* qui a la même signification.)

Fasciole, s. m. Espèce de ver aplati qu'on trouve dans le foie des poissons, dans les poumons des oiseaux et des mammifères. (Du latin *fasciola* bandelette, ruban.)

Faséole, s. f. (*Fa-zé-o-le*, Fève de haricot, sorte de légume. (Du latin *faseolus*, dont la signification est la même.)

Fasier, v. n. (*Fa-zi-é*) T. de Mariné : *Les voiles fasient*, lorsque le vent les frappe en ralingue, ni dessus ni dedans; en sorte qu'elles montrent plusieurs faces.

Fassure, s. f. (Fabrique d'étoffes de soie) Partie de l'étoffe fabriquée entre l'ensuple et le peigne, sur laquelle on range les espolins, quand on a besoin de s'en servir.

Faste, s. m. Vaine ostentation; affectation de paroître avec eclat. Voyez *Luxe*. En ce sens il se dit toujours au singulier. (Du latin *fastus*, qui a signifié primitivement une vaine et ridicule jactance, fait du latin *fari*, lequel est dérivé du grec *phaô*, en ionien *phaskô* parler, d'où on a fait anciennement *phastos* parole.)

Fastes, s. m. plur. Calendrier des anciens Romains, qui contenoit les jours de travail [*dies fasti*, parce qu'il étoit permis de plaider, de *fari* parler], et les jours de fête où l'on n'avoit pas cette permission, *dies nefasti*. —Figur. et dans le style soutenu, Registres publics contenant de grandes et mémorables actions.

Fastes Consulaires, tables où les noms de tous les *Consuls* sont ranges dans leur ordre chronologique.

Fastidieusement, adv. (*Fas-ti-di-eû-ze-man*) D'une manière *fastidieuse*. (Du latin *fastidiosè*.)

Fastidieux, euse, adject. (*Fas-ti-di-eû, eû-ze*) Qui cause de l'ennui : *Comédie fastidieuse*. (Du latin *fastidiosus*, fait de *fastidium* degoût, aversion, repugnance.)

Fastigié, ée, adj. (*Fas-ti-ji-é, é-e*) Se dit en Botanique, des rameaux ou des fleurs qui se terminent à la même hauteur, et dont les *sommets* forment un plan horizontal. (Du latin *fastigiatus*, fait de *fastigium* sommet.)

Fastueusement, adv. (*Fas-tu-eû-ze-man*) Avec *faste*. (Du latin *fastuose*.)

Fastueux, euse, adj. (*Fas-tu-eû, eû-ze*) Qui a du *faste*, qui aime le *faste* : *Homme fastueux; équipage fastueux*. (Du latin *fastuosus* ou *fastosus*, fait de *fastus* faste.)

Fat, s. m. et adj. (on prononce le *t*) Impertinent; plein de complaisance pour lui-même. L'épithète de *fat* attaque plus les manières, et celle de *sot* l'esprit. Le *sot* est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour etre un *fat*; le *fat* est celui que les *sots* croient un homme d'esprit; l'*impertinent* reunit la fatuité à la grossièreté. (Du latin *fatuus*, fait dans le même sens de *fari* parler.)

Fatal, ale, adj. sans plur. au masculin. Qui porte avec soi une destinée inévitable. En ce sens il est hors d'usage. —Malheureux; funeste : avec la différence que *fatal* est plus un effet du sort, et *funeste* plus une suite du crime. (Du latin *fatalis*, fait avec la meme acception de *fatum* destin, destinée.)

Fatalement, adv. (*Fa-ta-le-man*) Par *fatalité*; par une destinée inévitable; par un malheur extraordinaire. (Du lat. *fataliter*.)

Fatalisme, s. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au *destin*. (En latin *fatum*.)

Fataliste, s. m. Philosophe de la secte de ceux qui admettent cette folle doctrine.

Fatalité, s. f. Destinée inevitable et malheureuse. —Hasard : *Fatalité aveugle*. Ce mot n'a point de pluriel. (Du latin *fatalitas*, fait de *fatum* destinée.)

Fatidique, adj. (*Fa-ti-di-ke*) En Poésie, qui declare ce que les *Destins* ont ordonné. (Du latin *fatidicus*, formé dans le même sens, de *fatum* destin, destinée, et *dicere* dire, annoncer.)

Fatigant, ante, adj. (*Fa-ti-gan, an-te*) Qui donne de la *fatigue*. —Ennuyeux, importun.

Fatigue, s. f. (*Fa-ti-ghe*) Travail pénible et capable de lasser. —Lassitude causée par le travail. Voyez *Lassitude*. (Du latin *fatigatio*, fait de *fatigare*.) Voyez *Fatiguer*.

Il est homme de fatigue, capable de résister à la fatigue. On dit de même, *Un cheval*, *un habit*, *un manteau de fatigue*.

Fatigué, ée, part. p. et adj. Voy. *Fatiguer*. —*Ouvrage fatigué*, celui auquel on a ôté son aisance et sa légèreté. —*Couleurs fatiguées*, qui ont perdu leur fraicheur. —*Sculpture fatiguée*, qui manque de netteté et de franchise.

Fatiguer, v. a. (*Fa-ti-ghé*) Donner de la fatigue, de la peine; lasser. Voyez *Lasser*. (Du latin *fatigare*, formé dans la même signification, de *fatim* abondamment, excessivement, et *agere* mener; surmener.) —Figur. Ennuyer; importuner.)

Fatiguer, v. neut. Se donner de la *fatigue*. On dit aussi au réc. *Se fatiguer*.

Fatras, s. m. (*Fa-trá*) Amas confus de choses frivoles et inutiles : *Fatras de papiers*, *d'écritures*, *de paroles*. (Du lat. *fartus*, part. pass. de *farcire* remplir, farcir; *farta* sous-entendu *scripta* ou *verba*.)

Fatuaires, s. m. pl. (*Fa-tu-è-re*) T. d'Antiquité : Enthousiastes qui se croyant ou se disant inspirés, annonçoient les choses futures. (Du latin *fatuarii*, fait dans la même signification, de *fatum* destinée, destin.)

Fatuisme, s. m. Esprit et caractère du *fat*. *Trev*.

Fatuité, s. f. Caractère du *fat*. —Impertinence qui produit la fatuité : *Il a dit là une grande fatuité*.

Fatum. s. m. emprunté du latin (*Fa-tome*) Le destin.

Fau, s. m. (*Fô*) Voy. *Hêtre*.

Faubert, s. m. (*Fô-bèr*, d.) T. de Marine: Espèce de balai formé de fils de caret, dont on se sert pour nettoyer un navire.

Fauberter, v. act. (*Fô-bèr-té*, d.) T. de Marine: Nettoyer, balayer avec le *faubert*.

Faubourg, s. m. (*Fô-bour*, d. le *g* ne se prononce jamais) Partie d'une ville qui est au-delà de ses portes et de son enceinte. (Par corruption, de *forsbourg*, fait des deux mots latins *foris* dehors, en dehors, et *burgus* bourg; *bourg bâti en dehors des murailles et de l'enceinte de la ville*.)

Fauchage, s. m. Le temps qu'on a mis et la peine qu'on a prise à *faucher*.

Fauchaison, s. f. (*Fô-che-zon*, d.) Temps où l'on *fauche* les prés.

Fauchard, s. m. (*Fô-char*, d.) Petit *faucillon* avec un long manche.

Fauche, s. f. Action de *faucher*.

Fauchée, s. f. Ce qu'un *Faucheur* coupe de foin, etc. dans un jour.

Faucher, v. a. (*Fô-ché*, d.) Couper avec la *faux*.

Faucher, v. n. Terme de Manège: Boiter; traîner en demi-rond une des jambes de devant. —Se dit dans les fabriques de soieries, d'une mauvaise manière de tisser qui, en avançant beaucoup l'ouvrage, laisse la trame peu serrée, et l'étoffe inegale, molle et lâche.

Fauchère, s. f. Espèce de tringle carrée de bois, qu'on met aux mulets de charge pour leur tenir lieu de croupière.

Fauchet, s. m. (*Fô-chè*, d.) Espèce de rateau qui a des dents de bois des deux côtés, et qui sert à ramasser l'herbe ou les grains *fauchés*. —Sorte de petite *faux*.

Faucheur, s. m. Celui qui *fauche* l'herbe, un pré, etc.

Faucheur *ou* **Faucheux**, (*Acad.*) s. m. Espèce d'araignee qui n'a que deux yeux et de très-longues pattes, lesquelles remuent encore long-temps après qu'on les a séparées du corps.

Faucille, s. f. (*Fô-ci-glie*, d. mouillez les *ll*) Instrument qui sert à scier le blé, l'herbe, l'avoine, etc. C'est une lame d'acier courbée en demi-cercle, qui a de petites dents, et qui est emmanchée dans une poignée de bois. (Du lat. *falcicula*, dimin. de *falx*, *falcis* faux.)

Faucillon, s. m. (*Fô-ci-glion*, d.) Instrument en forme de *faucille*, pour couper des broussailles, etc. —En t. de Serrurier, moitié de la pleine croix qui se pose sur les rouets d'une serrure.

Du bois à faucillon, menu bois taillis aisé à couper avec le *faucillon*.

Faucon, s. m. Oiseau rapace, de l'ordre des Plumicolles, dont les principaux caractères sont d'avoir la première penne de l'aile plus longue que les autres, et le bec supérieur échancré de chaque côté. (Du latin *falco*, fait dans la même signification, de *falx*, *falcis* faux, à cause de la forme de son bec.)

Fauconneau, s. m. (*Fô-ko-nô*, d.) Petite pièce d'artillerie. —Chez les Maçons, pièce de bois en travers sur le haut d'un engin à élever des fardeaux. On l'appelle aussi *Étourneau*.

Fauconnerie, s. f. (*Fô-ko-ne-rî-e*, d.) Art de dresser les *faucons* et autres oiseaux de proie. —Lieu où on les dresse. —Chasse avec ces oiseaux.

Fauconnier, s. m. (*Fô-ko-nié*, d.) Celui qui dresse les *faucons* et autres oiseaux de proie, et qui en a soin.

Monter à cheval en fauconnier (Manége), monter du pied droit, comme font les Fauconniers, parce qu'ils tiennent l'oiseau sur le poing gauche.

Fauconnière, s. f. (*Fô-ko-niè-re*, d.) Sac ou gibecière à l'usage des *Fauconniers* qu'on met à l'arçon de la selle.

Faudage, s. m. (*Fô-da-je*, d.) Marque ou fil de soie que les Corroyeurs des étoffes de lainerie mettent aux pièces qu'ils appointent. —Action de les plier: pliage.

Fauder, v. act. (*Fô-de*, d.) *Fauder une étoffe*, la plier en double dans sa longueur, en sorte que les deux lisières se touchent. —Marquer avec de la soie une étoffe corroyée.

Faudet, s. m. (*Fô-dé*, d.) Grand gril de bois sous la perche à lainer, pour recevoir l'etoffe à mesure qu'elle se laine.

Faufiler, v. a. (*Fô-fi-lé*, d.) Faire une *fausse couture* à longs points, en attendant qu'on en fasse une à demeure.

Figur. et fam. *Se faufiler*, *être faufilé avec quelqu'un*; se lier, être lié d'amitié, d'intérêt, de plaisir, etc.

Se faufiler, se mêler, s'insinuer parmi d'autres.

Fauldes, s. f. plur. Fossés où l'on fait le charbon.

Faunales, s. f. plur. Fêtes que les anciens Romains célébroient dans les prairies, en l'honneur du Dieu *Faune*.

Faune, s. m. (*Fô-ne*) Dieu champêtre des Romains. (Du latin *Faunus*.) Quoique, selon les Poëtes, les Faunes ainsi que les Satyres, eussent des cornes et des pieds de bouc, les Modernes appellent particulièrement *Faunes* ceux que les anciens monumens représentent sans cornes et sans pieds de chèvre, et avec toute la forme humaine, si ce n'est qu'ils ont une queue et les oreilles pointues.

Fau-perdrieu, s. m. (*Fô-pèr-drieu*, d.) Oiseau de rapine qui prend les perdrix.

Faus, Voyez *Faux*.

Faussaire, s. m. (*Fô-cè-re*, d.) Celui qui fait de faux actes ou qui altère les véritables. *Boileau* (Satire 10) a employé ce mot dans le sens d'hypocrite et au fém. *Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires?* (Du latin *falsarius*, fait dans le même sens, de *falsum* faux.)

Fausse-aire, s. f. Charge de platras maçonnés grossièrement, qu'on mettoit autrefois sur les solives et ais d'entrevons d'un plancher, et sur laquelle on faisoit l'aire en plâtre pour recevoir le carreau.

Fausse-alarme, s. f. Épouvante prise sans sujet.

Fausse-alette, s. f. (Architect.) Piédroit en arrière-corps, portant une arcade ou une platebande.

Fausse-attaque, s. f. Celle qu'on fait pour attirer l'ennemi d'un côté, tandis qu'on attaque en effet par un autre endroit.

Fausse-Branc-ursine, s. f. Voy. *Berce.*

Fausse-braie, s. fem. (*Fô-ce-bré*) T. de Fortification : Chemin couvert autour de l'escarpe sur le bord du fossé du côté de la place. —Dans l'Architecture civile, terrasse continue entre le fossé et le pied d'un château.

Fausse-clef, s. f. (*Fô-ce-kle*) Celle qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage.

Fausse-corde, s. f. Corde d'un instrument qui n'est pas montée au ton qu'il faut. On appelle *Corde fausse*, celle qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Fausse-couche, s. f. Voy. *Couche.*

Fausse-coupe, s. f. T. de Menuisier : Assemblage qui n'est ni à l'équerre ni à l'onglet.

Fausse-duite, s. f. T. de Manufacture : Défaut de fabrication dans les étoffes, provenant d'un jet de la trame qui ne passe pas régulièrement dans les fils de la chaîne, à cause d'un défaut d'égalité dans les fils des lisses.

Fausse-ébène, s. f. Voy. *Cytise.*

Fausses-enseignes, s. f. pl. Marques supposées.

Fausse-équerre, s. f. Equerre dont les deux bras sont mobiles dans une charnière.

Fausse-étrave, s. f. T. de Marine : Pièce de bois qu'on applique sur l'etrave du vaisseau en dedans pour la renforcer.

Fausse-fleur, s. f. Celle qui ne tient à aucun embryon.

Fausse-Guimauve *ou* Mauve des Indes, s. f. Plante originaire des Indes, où elle est vivace, tandis qu'elle est annuelle dans nos climats, et à laquelle on attribue les mêmes propriétés qu'à la Guimauve.

Fausse-lance, s. f. (Marine) Canon de bois bronzé, servant seulement à faire montre d'une forte artillerie.

Fausse-marge, s. f. En t. de Relieur, les feuilles qui descendent le moins bas du côté de la queue, lorsque la tête est coignee.

Faussement, adv. (*Fô-ce-man*) Contre la vérité. (Du latin *falsò.*)

Fausse-monnoie, s. f. Monnoie qui n'est pas fabriquée avec les metaux prescrits par le Gouvernement.

Fausse-Nielle, s. f. Voy. *Nielle des blés.*

Fausse page, s. f. T. d'Imprimeur : Première page d'un volume, qui précède le frontispice, et dans laquelle le titre de l'Ouvrage n'est qu'en abrégé. On l'appelle aussi *Faux-titre.*

Fausse penombre, s. f. Voy. *Penombre.*

Fausse-plaque, s. fém. (Horlogerie) En général, plaque posée sur la platine des piliers, et sur laquelle est fixé le cadran. —Plus particulièrement, espèce d'anneau qui entoure la cadrature d'une montre à répétition ou à reveil.

Fausse-pleurésie, s. fém. Pleurésie qui n'est causée que par l'inflammation des parties voisines de la plèvre.

Fausse-quarte, s. fém. (Musique) Voyez *Quarte.*

Fausse-quinte, s. f. (Musique) La quinte diminuée d'un semi-ton. Elle est dissonante : les Grecs l'appeloient *Hemi-diapente.* L'accord de *fausse-quinte* est le renversement de l'accord dominant dont la note sensible est au grave.

Fausser, v. act. (*Fô-cé*, d.) Faire plier, courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse point; *lui donner une fausse direction.*

Fausser une serrure, en gâter les ressorts par quelque effort. —Fig. *Fausser sa foi*, *sa parole*, *son serment*, *sa promesse*, etc. les violer, y manquer. —Fam. *Fausser compagnie*, se dérober d'une compagnie ou manquer de s'y trouver quand on l'a promis.

Fausse-Rhubarbe, s. f. Voy. *Pigamon jaune* et *Royoc.*

Fausse-rose des saules, s. f. Assemblage accidentel de feuilles de saule disposées en forme de rose autour d'une branche.

Fausses-manches, s. f. pl. Manches que les femmes mettent par-dessous les autres, pour avoir les bras plus chaudement. —Manches de toile qui ne sont point attachées à la chemise. — Manches qu'on met par-dessus les autres pour les conserver.

Fausses-pièces, s. f. pl. (Art du Moulage) Pièces qui en renferment d'autres, et qui ne portent aucune empreinte de l'ouvrage que l'on moule.

Fausset, s. m. (*Fo-cé*, d.) Petite broche qu'on met à un tonneau près d'une plus grosse, par rapport à laquelle elle est comme une *fausse broche.* —Dessus aigre, ordinairement forcé, et souvent discordant et *faux* : *Chanter en fausset.* —Celui qui fait le fausset.

Voix ou *ton de fausset*; voix grêle, ton aigu et désagréable.

Fausseté, s. f. Qualité d'une chose *fausse*; ce qui la rend fausse. —Chose *fausse.* En ce sens *fausseté* diffère d'*erreur*, en ce qu'il suppose de la malice, et qu'*erreur* n'en suppose pas. —Duplicité, hypocrisie. (Du lat. *falsitas*, fait de *falsus* faux.)

Faussure, s. fem. Courbure d'une cloche où commence son plus grand élargissement.

Faute, s. f. (*Fô-te*) Manquement contre la loi, contre le devoir. La *faute* tient de la foiblesse humaine et dit beaucoup moins que *crime* qui part de la malice du cœur. —Manquement contre les règles de quelque art. —Manquement, imperfection en quelque ouvrage. —Coup de jeu de Paume où celui qui sert ne touche pas le premier toit. —Manque; disette : *Avoir faute de... ne pas se faire faute de... s'il arrivoit faute de lui*; s'il venoit à mourir. Toutes ces expressions sont familières. (Du verbe *faillir.*)

Faute de... autrefois *à faute*, *par faute de...* adv. Par manque de... Si l'on manque ou qu'on neglige de... —*Sans faute*, adv. Immanquablement; sans faillir.

Fauteau, s. m. (*Fô-tô*, s. d.) Pièce de bois suspendue et mise en mouvement par la force des hommes, pour enfoncer des portes, abattre des murailles, etc.

Fauteuil, s. m. (*Fô-teuiglie*, mouillez l'*l* finale) Chaise à bras avec un dossier. (Cor-

ruption de *faudesteuil*, comme on disoit autrefois, fait du latin barbare *faldistorium*, lequel, suivant *Le Duchat*, a été formé de l'allemand *falte* pli, et *stuhl* siége; *falte-stuhl* siége pliant; parce que les anciens fauteuils n'étoient que des siéges plians.)

Fauteuil de porte ou *tremoussoir*, machine par le moyen de laquelle on fait un exercice utile à la santé, sans sortir de sa chambre.

Fauteur, trice, subst. Qui favorise, qui appuie un parti, une opinion, etc. (Du latin *fautor*, fait dans le même sens, de *favere* favoriser.)

Fautif, ive, adj. Sujet à *faillir*, à manquer. —Plein de *fautes*.

Fauve, adj. Qui tire sur le roux : *Bêtes fauves*, les cerfs, daims, biches et chevreuils. (Du latin *fulvus*, qui a la même signification.) —On dit aussi substantivement, *il y a du fauve dans cette forêt*; il y a des bêtes fauves.

Fauvette, s. f. (*Fô-ve-te*, d.) Petit oiseau dont le plumage tire sur le *fauve*, et qui chante agréablement.

Fauvrade, s. f. (*Fô-vra-de*, d.) T. de Pêche. Enceinte de filets ou petit parc près de la côte pour y renfermer les thons pris à la pêche nommée *Seinche*. C'est un terme provençal.

Faux, s. fem. (*Fô*) Instrument qui sert à faucher. —En Astron. phase de la lune ou d'une autre planète, qu'on appelle plus communément *Croissant*. —En t. de Pêche, 1.° grand filet, en forme de sac, monté sur deux quenouilles, dont on présente l'ouverture au courant de la marée montante et descendante. —2.° Instrument composé de trois ou quatre crins ou hameçons, entre lesquels est un petit saumon d'étain, de la forme à peu près d'un hareng. —Couteau de Tanneur. (Du latin *falx*, dont la signification est la même.)

Faux, Fausse, adj. (*Fô*. *fô-ce*) En parlant des choses, 1.° Qui est contraire à la vérité. —2.° Supposé ou altéré contre la bonne foi. —3.° Qui est feint et contrefait : *Faux cheveux*; et dans le moral, *fausse honte*, etc. —4.° Qui n'est pas tel qu'il devroit être en son genre : *Faux brave*, etc. —5.° Discordant. —En parlant des personnes : 1.° Infidelle, perfide : *Faux frere*, *faux ami*. —2.° Qui affecte de beaux sentimens pour tromper : *C'est un homme faux*. —3.° Qui n'a pas de justesse dans l'esprit. —Se dit en t. de Blason, des armoiries qui ont couleur sur couleur ou métal sur métal. (Du lat. *falsus*, qui signifie la même chose.)

Règle de fausse position (Arithmét.), opération par laquelle on partage un nombre en parties proportionnelles à des nombres que l'on détermine relativement à l'état de la question. Lorsque pour ce partage, on a besoin de faire deux suppositions de parties proportionelles à celles du nombre qu'il faut diviser, la règle est appelée de *deux fausses positions*. —*Racines fausses* (Algèbre), les racines négatives d'une équation.

Faux, s. m. *Il faut discerner le vrai d'avec le faux*.

Faux, adv. *Il raisonne*, *il chante faux*. —En t. de Manége, *Galoper faux*, sur le mauvais pied; traîner des hanches et se desunir. On dit dans le même sens et adjectivement *être faux*.

A faux, adv. Injustement : *Être accusé à faux*. —En vain : *Aller à faux en quelque endroit*, sans y trouver ce qu'on cherche.

Cette poutre porte à faux, n'est pas à plomb. —Figur. *Ce raisonnement porte à faux*, est fondé sur une chose qui n'est pas vraie.

Faux Acacia, Acacia des Jardiniers, Robinier-faux-Acacia, s. masc. Grand arbre épineux, originaire de Virginie, naturalisé en France où il a été apporté par M. *Robin*. Sa fleur est papilionacée, blanche, d'une odeur douce et agréable. Il y en a plusieurs espèces, parmi lesquelles une à fleurs jaunes, l'autre à fleurs roses.

Faux-accord, *faux-ton*, *fausse-corde*; dissonance.

Faux-Acorus, s. m. Voy. *Iris*.

Faux-argent ou Faux-or trait, s. m. Fil de cuivre doré ou argenté qu'on a fait passer par la filière.

Faux-Attique, s. m. (Architect.) Amortissement ayant à peu près la forme de l'ordre attique, mais sans pilastres, sans croisées et sans balustrades, dont on couronne un grand ordre d'Architecture, pour y placer un bas-relief, etc.

Faux-Baume du Pérou, s. m. Voy. *Mélilot bleu*.

Faux-Benjoin, s. m. Voy. *Badamier*.

Faux-bois, s. m. ou Fausse-branche, s. f. Branche d'arbre venue dans un endroit où elle ne devoit pas venir.

Faux-bois de camphre, s. m. Arbrisseau du Cap, haut de quatre à cinq pieds, qui répand une odeur de camphre assez forte.

Faux-bond, s. m. Bond oblique. —Au figuré, manquement : *Vous m'avez fait faux-bond*; vous n'êtes pas venu, etc.

Faux-bourdon, s. m. Voy. *Bourdon*.

Faux-brillant, s. m. Ce qui a plus d'apparence que de solidité ou de beauté réelle.

Faux-café, s. m. Voy. *Palme de Christ*.

Faux-comble, s. m. T. d'Architecture : Petit comble au-dessus du brisis d'un comble à la mansarde.

Faux-côté, s. m. (Marine) Côté sur lequel un vaisseau incline plus facilement.

Faux-coup ou Coup faux, s. m. Coup qui n'a pas réussi, qui n'a point porté.

Faux-Cytise, s. m. Sous-arbrisseau à fleur jaune, légumineuse, odorante, qui croît en Espagne.

Faux-Dictame, s. m. Espèce de Marrube, dont les feuilles ressemblent un peu à celles du Dictame de Crète.

Faux-Ébénier, s. m. V. *Cytise des Alpes*.

Faux etai, s. m. T. de Marine : Étai ajouté au grand pour suppléer à son défaut.

Faux-étambord, s. m. T. de Marine : Pièce de bois appliquée sur l'étambord pour le conserver.

Faux-feu, s. m. Une arme fait *faux-feu*, lorsque l'amorce prend sans que le feu se communique à la charge.

Faux-feux, au pl. Signaux avec des amorces de poudre.

Faux-fond, s. m. (Passementerie) Chaîne de fil qui, dans les galons, sert à recevoir la trame, pour lier toutes les parties de l'ouvrage, sans paroître à l'endroit.

Faux-frais, s. m. pl. Frais d'un procès qui n'entrent point en taxe. —En général, toutes les petites dépenses, outre les dépenses principales.

Faux frère, *faux ami*; Voyez *Faux*.

Faux-froment, s. m. Voy. *Ray-grass*.

Faux-fuyant, s. m. (*Fô-fui-ian*, d.) Prétexte; subterfuge. —En t. de Chasse, petit sentier à pied dans un bois.

Faux-germe, s. m. Conception d'un fétus informe, imparfait et entièrement défectueux.

Faux-incident, s. m. (*Fô-zein-ci-dan*, d.) Celui qu'on intente pour faire déclarer fausse une pièce dont la partie adverse prétend se servir dans la cause principale.

Faux-indigo, subst. m. C'est le Galéga des Teinturiers.

Faux-jour, s. m. Petite clarté qui vient par un trou. —Clarté indirecte.

Faux-lapis, s. m. Émail bleu qu'on retire du Cobalt.

Faux-manteau, s. m. (Archit.) 1.° Manteau d'une cheminée, porté sur des consoles ou corbeaux. —2.° Partie inférieure de la hotte recouverte à l'extérieur par le manteau et la gorge.

Faux-marcher, v. n. (*Fô-mar-ché*) Se dit en t. de Vénerie, de la biche qui biaise en marchant, ou du cerf après qu'il a mis bas son bois.

Faux-marqué *ou* **mal semé**, adj. (Vénerie) Se dit d'un cerf qui a plus de cors ou d'andouillers d'un côté que de l'autre.

Faux-monnoyeur, s. m. Celui qui fait de la fausse-monnoie.

Faux-ourlet, s. m. (*Fô-zour-le*) Repli simple d'un bord de toile, arrêté à l'aiguille.

Faux-panneaux, s. m. plur. (*Fô-pa-nô*) Panneaux d'un bois mince et léger, qu'on substitue quelquefois à la place des glaces d'une voiture.

Faux-Pistachier, **Nez coupé**, **Staphilier**, s. m. Arbrisseau des pays chauds, à fleurs rosacées, blanches, disposées en grappe, dont les amandes fournissent une huile par expression.

Faux-plancher, s. m. Plancher pratiqué pour diminuer la hauteur d'une pièce d'appartement, qui ne sert qu'à former le plafond, et sur lequel on ne marche pas. —Plancher de charpente, pratiqué au-dessus de l'extrados d'une voûte dont les reins ne sont pas remplis.

Faux-pli, s. m. Pli d'une étoffe qui n'est pas où il doit être, et qui en défigure la beauté.

Faux-pont, s. m. (Marine) Plancher fait dans le fond de câle, au-dessous du premier pont.

Faux-quartier, s. m. (*Fô-kar-tié*) Pièce de cuir qui entre dans la fabrication du derrière de la pantoufle, et qu'on coupe ensuite, d'où lui est venu son nom de *faux*.

Faux-ras, s. m. En t. de Tireur d'or, plaque percée d'un seul trou.

Faux-rembuchement, s. m. (*Fô-ran-bu-che-man*) T. de Vénerie. Ruse d'un cerf qui entre dans un fort, et revient tout court pour se rembucher ailleurs.

Faux-repaître, s. m. (Vénerie) *Faire un faux-repaître*, se dit d'un cerf chassé et malmené, qui prend dans sa bouche, sans pouvoir l'avaler, le gr[illegible] ou l'herbe qu'il trouve devant lui.

Faux-sabord, s. m. (Marine) Cadre de bois garni d'une toile goudronnée, dans laquelle on fait un trou pour passer la volée du canon, lorsqu'on ne veut pas en fermer le mantelet. —Figure de sabord sculptée et peinte sur le côté du vaisseau, pour imiter les vrais sabords.

Faux-Santal de Candie, s. m. Grand et bel arbre des montagnes de l'île de Candie, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Alaterne.

Faux-Sapin, s. m. Voy. *Pesse*.

Faux-saunage, s. m. (*Fô-sô-na-je*, d.) Vente, débit de sel défendu.

Faux-saunier, s. m. (*Fô-sô-nié*, d.) Celui qui trafique du sel défendu.

Faux-sel, s. m. T. de Gabelle. Sel introduit en France sans permission, ou qui n'a pas été pris au Grenier à sel.

Faux-semblant, s. m. (*Fô-san-blan*, d.) Apparence trompeuse.

Faux-séné, s. m. Voy. *Baguenaudier*.

Faux-simarouba, s. m. Voy. *Coupaya*.

Faux-sycomore de Provence, s. m. Voyez *Azédarach*.

Faux-teint, s. m. **Fausse-teinture**, s. f. Teinture pour laquelle on a employé des drogues défendues par les Règlemens.

Faux-tirant, s. m. Pièce de bois courte, scellée d'un bout dans un mur, et portant sur un poteau par son autre extrémité, dans laquelle est assemblée l'extrémité inférieure d'un arbalétrier et d'une jambette.

Faux-titre, s. m. Voyez *Fausse-page*.

Faveur, s. f. Grace; bienfait. Voyez *Grace*. —Bonnes graces: *Briguer*, *gagner la faveur du peuple*. Voy. *Crédit*. —Recommandation: *Lettres de faveur*. —Crédit, en parlant des choses: *Cette marchandise*, *cette opinion*, *ce livre prend faveur*. —Il se dit par opposition à *rigueur* de justice: *Je ne demande point faveur*, *mais justice*. (Du latin *favor*, fait dans le même sens, de *favere* favoriser.)

Jours de faveur ou *de grâce* (Commerce), les dix jours après l'échéance d'un billet ou d'une lettre de change, que l'Ordonnance accordoit pour pouvoir en faire le protêt.

Faveurs, au pl. Marques d'amour qu'une femme donne à un homme. —Sorte de rubans très-étroits, sans picot, fabriqués comme le taffetas.

En faveur de... adv. En considération de.... —A l'avantage, au profit de...

A la faveur, adv. Par le moyen, par l'aide de...

Faviens, s. m. pl. Jeunes gens de Rome qui, dans les fêtes de *Faune*, couroient par les rues, sans autre vêtement qu'une ceinture de peau: ils avoient été, dit-on, institués du temps même de Rémus et de Romulus. (Du lat. *Faviani*.)

Favorable, adj. Qui est propice; qui procure des avantages. Il se dit des personnes et des choses. Une influence plus importante, dit *Roubaud*, plus grande, plus puissante, plus immédiate, plus efficace, plus salutaire, distingue ce qui est *propice* de ce qui n'est que *favorable*. —Qui mérite d'être excepté de la rigueur de la loi : *Ce cas est favorable.* (Du latin *favor* faveur, fait de *favere* favoriser.)

Favorablement, adv. D'une manière *favorable*.

Favori, ite, subst. Celui, celle qui tient le premier rang dans les bonnes graces d'un Prince, etc. —On dit fig. *Les favoris de la fortune, des Muses, d'Apollon.*

Favori, ite, adj. Qui plaît plus que toute autre chose du même genre.

Favoriser, v. a. En parlant des personnes; aider, appuyer de son crédit. —Au passif, recevoir des faveurs : *Il est favorisé du Prince.* —En parlant des choses, être favorable : *Le temps, le vent nous favorise.* (Du latin *favere*, qui a la même signification.)

Fay, s. m. Nom qu'on donne à Bordeaux à un certain nombre de cercles assemblés en paquet, selon la force et la longueur du bois dont ils sont formés.

Fayard, s. m. (Prononcez *Fa-iard*) Voyez *Hêtre*.

Féage, s. m. T. de Jurisprudence : Héritage qui se tient en *fief*.

Féal, ale, au plur. *Féaux*, adj. Fidèle. C'est un vieux mot, encore employé en style de Chancellerie, et même dans le style badin : *Mon tres-cher et féal.* (Du lat. *fidelis* fidèle.)

Fébricitant, ante, adj. et s. (*Fe-bri-ci-tan, an-te*) Qui a la fièvre. (Du lat. *febricitans*, partic. de *febricitare* avoir la fièvre.)

Fébrifuge, s. m. Remède qui chasse la fièvre. —Il s'emploie aussi adjectivement : *Plante, opiate fébrifuge.* (Du latin *febris* fièvre, et *fugare* mettre en fuite, chasser.)

Fébrile, adj. Qui a rapport à la fièvre: *Chaleur fébrile.* (Du latin *febrilis*, fait dans la même signification de *febris* fièvre.)

Fécale, adj. fem. Qui est de l'excrément : *Matière fécale*, les gros excrémens de l'homme. (Du latin *fæx*, *fœcis* lie, excrément.)

Fécer, v. n. (*Fe-ce*) Se dit des liqueurs au fond desquelles il y a de la lie; qui déposent.

Féces, s. f. pl. Terme de Chimie. Il se dit, 1.° du sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté; 2.° du dépôt que font des liqueurs filtrées et clarifiées. (Du lat. *fæces* plur. de *fæx*, qui a la même signification.)

Féciaux, s. m. pl. (*Fé-ci-ô*) Les Prêtres qui intervenoient chez les Romains dans les déclarations de guerre, les traités de paix ou d'alliance. Leur fonction étoit la même que celle de nos Hérauts d'armes. On dit aussi au singulier, un *Fécial*. (Du lat. *fecialis*, dont la signification est la même, dérivé de *facere* faire.)

Fécond, onde, adj. (*Fé-kon, on-de*) Qui produit beaucoup. Il se dit proprement des femmes et des femelles des animaux. —Par extension, fertile, abondant : *Terre, source féconde.* —Figur. *Esprit fécond*, qui produit beaucoup. *Sujet fécond, matière féconde*, qui fournit beaucoup. (Du latin *fecundus*, fait dans le même sens, de *facere* produire.)

Fécondation, s. f. (*Fé-kon-da-cion*, en vers *ci-on*) Action de *féconder*.

Fécondation des plantes (Botaniq.), acte par lequel les ovules contenus dans l'ovaire de la plante sont vivifiés.

Féconder, verb. act. (*Fé-kon-dé*) Rendre *fécond*. (Du latin *fecundare*.)

Fécondité, s. f. Abondance; fertilité. (Du latin *fecunditas*.)

Fécule, s. f. En t. de Chimie, substance végétale très-ténue, insipide à l'eau froide. Elle existe dans toutes les matières blanches et casssantes des végétaux, particulièrement dans les racines tubéreuses et les graines des graminées. C'est la *fécule* qui forme la base de la nourriture des animaux. —Sédiment au fond d'une liqueur trouble. (Du latin *fæcula* dimin. de *fæx* lie, sédiment.) On l'appelle aussi *substance amilacée*, du latin *amylum* amidon, parce qu'elle en a la forme.

Féculence, s. f. (*Fé-ku-lan-ce*) En Médec. sédiment des urines. (Du lat. *fæculentia*.)

Féculent, ente, adj. (*Fé-ku-lan, an-te*) T. de Médecine : Qui dépose une lie. (Du latin *fæculentus*.)

Fée, s. f. Sorte de Nymphe enchanteresse, de Divinité imaginaire qu'on supposoit prédire l'avenir, et faire beaucoup de choses au-dessus de la nature : *Les contes des Fées.* (Du latin *fata* participe de *fari* parler, dérivé de *phaô* je parle, participe *phatos*.)

Féer, v. a. Enchanter, charmer. Vieux mot qui se disoit autrefois en parlant de certains enchantemens qu'on attribuoit aux *Fées*.

Féerie, s. f. Art des *Fées*; enchantement.

Feindre, v. a. Faire semblant : *Feindre une maladie*, ou neutralement, *d'être malade.* Racine (Athalie) a dit à peu près dans le même sens, avec un régime indirect : *Il lui feint qu'en un lieu*, etc. —Inventer. Il se dit surtout des Poëtes : *Feindre des caracteres qui n'ont point de vraisemblance.* (Du lat. *fingere*, dont la signification est la même.)

Feindre, v. n. Dissimuler, dont il diffère en ce que *feindre* c'est se servir d'une fausse apparence pour tromper, et *dissimuler*, cacher ses sentimens et ses desseins. Les femmes savent *feindre* bien mieux que *dissimuler*; parce que la *dissimulation* demande plus de discrétion, et la *feinte* plus d'adresse. *Guizot.* —Craindre; hésiter. On l'employoit beaucoup autrefois en ce sens, et toujours avec la négative : *Il ne feignoit pas de dire, etc.* —Fam. Boiter : *Il feint un peu du pied gauche.*

Feint, Feinte, part. p. de *Feindre*, et adj. Simple; inventé à plaisir. —Représenté en peinture, etc. pour la symétrie : *Porte feinte.*

Feinte, s. f. Dissimulation; déguisement; artifice; faux-semblant. On se sert quelquefois de *feintise* dans le même sens; mais il vieillit. —En Musique, altération d'une note ou d'un intervalle par un dièse ou par un bémol. C'est proprement le nom commun du dièse et du bémol accidentels.

Faire une feinte, en t. d'Escrime, faire semblant de vouloir porter un coup en un endroit

du corps, et le porter en un autre. —En t. d'Imprimerie, ne pas toucher également toutes les pages ou le contenu d'une forme qui est sous presse.

Feintier, s. m. (*Fein-tié*) T. de Pêche. Filet qui ne diffère de l'alosier qu'en ce que ses mailles sont un peu moins grandes et moins ouvertes.

Feintise, s. f. (*Fein-ti-ze*) Déguisement. Il est vieux. Voyez *Feinte*.

Félatier *ou* **Fératier**, s. m. (*Fé-la-tié*) T. de Verrerie : Celui qui prend de la main du Gentilhomme les *fêles* ou *fers* avec lesquels il souffle la bosse.

Feld-Spath, s. f. (Lithologie) Pierre qui fait la base des roches appelées *Granits* ; elle est comme lamelleuse, et on la trouve souvent crystallisée en un parallélipipède obliqueangle, dont deux côtés sont toujours ternes, et les autres brillans. (C'est un mot allemand, qui signifie *spath* ou *terre des champs.*)

Fêle, s. f. Barre de fer creuse pour tirer le verre fondu des creusets et pour le souffler.

Fêlé, ée, part. p. de *Fêler*, et adj. —Fig. et fam. *Avoir la tête fêlée, le timbre fêlé*, être un peu fou.

Fêler, v. a. (*Fé-lé*) Fendre un vase, un crystal, un verre, etc. sans que les parties se séparent. On écrivoit autrefois *fesler*. (Suiv. *Ménage*, du latin barbare *fissiculare*, fait sans doute de *fissum*, supin de *findere* fendre.)

se Fêler, v. pron. Se fendre : *Ce vase se fêlera, si vous le mettez sur le feu.*

Félicitation, s. f. (*Fé-li-ci-ta-cion*) Action de *féliciter* : *Compliment, lettre de félicitation.* On disoit autrefois *Congratulation*, dont le sens est plus conforme à son étymologie *congratulatio*, *gratulatio cum*, que celui que nous donnons aujourd'hui à *félicitation*, dérivé de *felicitas* félicité, bonheur. Du reste, ces mots diffèrent entr'eux, selon *Roubaud*, comme *démonstration* et *témoignage* d'amitié. Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes ; les *congratulations* sont des marques d'intérêt : la politesse *félicite*, l'amitié *congratule*.

Félicité, s. f. Béatitude; bonheur extrême. Voyez *Bonheur*. Ce mot n'a de pluriel qu'en Poésie et dans cette phrase consacrée par l'usage : *Les félicités de ce monde sont peu durables.* (Du latin *felicitas*, dont la signification est la même.)

Féliciter, v. a. (*Fé-li-ci-té*) Complimenter quelqu'un sur quelque bonheur qui lui est arrivé, sur quelque avantage. Ce mot, dans le sens de *congratuler*, déjà très-commun dans plusieurs provinces, étoit encore, au rapport de *Vaugelas*, tenu pour barbare à la Cour, lorsque *Balzac* entreprit de l'accréditer, et y réussit, quoique *congratuler* fût plus conforme que *féliciter* à leur étymologie respective. Voyez *Congratulation*.

se Féliciter, v. pron. S'applaudir, se savoir bon gré.

Fellah, s. m. Laboureur égyptien. Les *Fellahs* sont presque tous Arabes.

Félon, onne, adj. Traître, rebelle. (Du latin barbare *felo* ou *fello* qui se trouve avec la même acception dans les capitulaires de *Charles-le-Chauve*, et d'autres actes et écrivains du moyen âge, dérivé de l'allemand *fehlen* faillir. *Ménage*.) —Cruel, inhumain, colère. En ce sens, il est vieux.

Félonie, s. f. Rebellion du vassal contre le Seigneur. —Autrefois, cruauté, inhumanité.

Felouque, s. f. (*Fe-lou-ke*) T. de Marine. Bâtiment de la Méditerranée qui va à voiles et à rames comme les galères, mais qui est beaucoup plus petit. (De l'italien *feluca*, qui a la même signification; dérivé, suivant *Huet*, de l'arabe *foulq* navire.)

Fêlure, s. f. Fente d'une chose *fêlée* : *La fêlure en est si légere qu'elle ne paroît point.*

Femelle, s. m. L'animal qui porte les petits. —Ce mot ne se dit des femmes que par opposition au mâle : *Dans quelques Coutumes, les mâles excluent les femelles.* —On dit aussi en plaisantant : *C'est une fine, une dangereuse femelle.* (Du latin *femina.*) —Morceau de cuivre ou de fer scellé dans le mur, etc. et percé d'un trou rond pour recevoir le mamelon ou pivot de l'équerre supérieure d'un vanteau de porte. —Couteau de dessous des forces.

Femelle-claire (Plumassier), plumes blanches et noires d'une autruche femelle, dans lesquelles le blanc domine. Lorsque c'est le noir, on dit *Femelle-obscure.* —*Femelles de gouvernail* (Marine), anneaux qui portent le gouvernail ; on appelle *mâles* les fers qui entrent dans ces anneaux. On dit aussi *Femelot.*

Femelle, adj. *Un serin femelle; du chanvre femelle.* —En t. de Botan. *les fleurs femelles* sont celles qui, dépourvues d'étamines, ne portent qu'un ou plusieurs pistils.

Femelot, s. m. (Marine) Voyez *Femelles de gouvernail.*

Féminin, ine, adj. (*Fé-mi-nein, i-ne*) Qui appartient, qui est propre, qui ressemble à la *femme* : *Le sexe féminin; visage féminin; une voix féminine.* —En style plaisant, *le peuple féminin*, les femmes. (Du lat. *femininus* ou *femineus*, fait dans la même acception de *femina* femme.)

Féminin, s. et adj. T. de Grammaire : Le contraire du masculin. *Le feminin de* long *est* longue. —*La terminaison féminine* est en françois celle qui finit par un *e* muet.

Féminiser, v. a. (*Fé-mi-ni-zé*) T. de Grammaire : Donner le genre *feminin* : *L'usage a féminisé le mot épigramme*, etc.

Femme, s. f. (*Fa-me*) La femelle de l'homme. —Plus particulièrement, et par opposition à *fille*, celle qui est ou qui a eté mariée. —Il s'emploie quelquefois comme adjectif : *Faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes.* — On dit *femme Auteur, Poëte, Philosophe, Médecin, Peintre*, etc. et non pas *Autrice*, etc. (Du latin *femina*, qui a la même signification.)

Familièrement : *Prendre femme*, se marier. —*Appétit de femme grosse*, appétit déréglé. —*Bonne femme*, femme âgée. Voy. *Bon.* —*Femme de chambre*, celle qui sert une Dame à la chambre. —*Femme de charge*, celle qui est *chargée* du linge, de la vaisselle d'argent, etc.

Femmelette, s. f. (*Fa-me-lè-te*) T. de mépris : Femme d'un esprit très-simple, très-borné. —On le dit quelquefois des hommes.

Fémoral, s. et adj. m. Os de la cuisse chez les animaux mammifères. (Du latin *femur*, cuisse.)

Fémur, s. m. T. d'Anat. emprunté du latin : Os de la cuisse.

Fen, s. m. Monnoie chinoise, qui est la 100.e partie du Leang.

Fenaison, s. f. (*Fe-nè-zon*) Action de *faner* les foins. —Le temps auquel on les *fane*.

Fendant, s. m. (*Fan-dan*) Coup donné du tranchant d'une épée du haut en bas. Il est vieux. (Du latin *findens*, part. a. de *findere*, fendre.) —Prov. *Faire le fendant*; faire le mauvais, le fanfaron; ou le résolu, l'entendu.

Fenderie, s. fém. (*Fan-de-ri-e*) L'art et l'action de *fendre* le fer et de le séparer en verges. —Le lieu où l'on *fend* le fer.

Fendeur, s. m. (*Fan-deur*) *Fendeur de bois*, celui qui gagne sa vie à *fendre* du bois. —Prov. et figur. *Fendeur de naseaux*, homme qui menace, qui fait le mauvais.

Fendeuse, s. f. (*Fan-deu-ze*) Dans l'Horlogerie, ouvrière qui *fend* les roues des pendules et des montres.

Fendoir, s. m. (*Fan-doar*) Outil qui sert à *fendre*, à diviser.

Fendre, v. a. (*Fan-dre*) Diviser, séparer à force de coups les parties d'un corps : *Fendre un arbre, du bois ; fendre la tête d'un coup de sabre.* (Du latin *findere*, qui a la même signification.) —En t. de Relieur, couper le carton à moitié, sans séparer les deux parties. —En t. de Verrerie, *fendre un manchon*, le chauffer dans toute sa longueur avec une espèce de ferret rougi au feu, qu'on passe sur la même ligne.

Fig. *Ce bruit me fend la tête*, me cause un violent mal de tête. —*Cette triste nouvelle nous fend le cœur*, nous cause une vive douleur.

Fendre, v. n. ne s'emploie que figur. *La tête me fend du bruit qu'on fait ; le cœur me fend de douleur.*

se Fendre, v. récip. Se diviser ; s'entr'ouvrir.

Fendu, ue, part. p. de *Fendre*, et adjectif. Divisé, etc. —*Avoir les yeux bien fendus*, grands et un peu longs. —En t. de Botan. Voy. *Découpé.*

Fendu en pal (Blason), se dit d'une croix fendue de haut en bas, et dont les parts sont placées à quelque distance l'une de l'autre.

Fenêtrage, s. m. Tout ce qui concerne les *fenêtres*. —Toutes les *fenêtres* d'un bâtiment.

Fenêtre, s. f. Ouverture qui se fait dans les bâtimens pour leur donner du jour. On écrivoit et on prononçoit autrefois *fenestre*. (Du latin *fenestra*, dérivé dans le même sens du grec *phainesthai* luire, être éclairé.) —En t. d'Horlogerie, petite ouverture pratiquée dans une platine au-dessus du pignon, pour voir si l'engrenure a les conditions requises.

Fausse fenêtre, fenêtre feinte pour la symétrie.

Proverb. *Jeter tout par les fenêtres* ; être prodigue et dissipateur. —*Entrer par les fenêtres* ; réussir par des voies détournées.

Fenil, s. m. (*Fe-ni*) Lieu où l'on serre les *foins*.

Fenouil, s. m. (*Fe-nouglie*, mouillez l'*l* finale) Plante bisannuelle ombellifère, dont la racine est comptée parmi les cinq grandes racines apéritives. On l'appelle aussi *Fenouil commun* ou *doux*, et *Aneth doux*. (Du latin *fœniculum.*) —La graine de cette plante.

Fenouil annuel, Voyez *Visnage.* — *de porc*, Voyez *Queue de pourceau.* —*marin*, Voyez *Passepierre.* — *tortu*, Voyez *Seseli de Marseille.*

Fenouillette, s. f. (*Fe-nou-gliè-te*) Sorte de pomme. —Eau-de-vie rectifiée et distillée avec de la graine de *fenouil*. On dit aussi *fenouillet*, s. m. pour la pomme. *Trév.*

Fenris (le loup), s. m. Monstre fameux dans la mythologie des anciens peuples du Nord. Il étoit né de *Loke*, principe du mal, et de la géante *Angerbode*, messagère de malheurs. Il fut enchaîné par les Dieux, et ne rompra sa chaîne qu'à la fin du monde.

Fente, s. f. (*Fan-te*) Ouverture qu'on a faite en *fendant* ou qui s'est faite elle-même. —Sorte de greffe.

Fente capillaire (Chirurg.), espèce de fracture fort étroite, et quelquefois si fine qu'on a de la peine à la découvrir.

Fentes, s. fem. pl. Gerçures ou intervalles vides de rocher qui accompagnent souvent les sillons métalliques, et sont quelquefois remplis de mine. —En t. d'Hydrauliq. se dit dans une gerbe d'eau, de plusieurs fentes circulaires opposées l'une à l'autre, qu'on appelle aussi *Portions de couronnes*. Ce sont souvent des ouvertures formant des espèces de parallélogrammes.

Fenton, s. m. (*Fan-ton*) Morceau de fer ou de bois mis dans un mur pour soutenir le plâtre. —Morceau de fer disposé pour faire des clefs et autres ouvrages de serrurerie. —Chez les Charpentiers, morceaux de bois coupés pour faire des chevilles.

Fenu-grec *ou* Senegré, s. m. Plante originaire de Grèce, à fleur papilionacée, vivace, odorante, cultivée dans les jardins, et dont on compte plusieurs espèces. (Du lat. *fœnum græcum.*)

Féodal, ale, adj. Qui concerne les *fiefs* : *Droit féodal*, droit qui traite des *fiefs*.

Féodalement, adv. (*Fé-o-da-le-man*) En vertu du droit de *fief* : *On avoit saisi cette terre féodalement.*

Féodalité, s. f. Qualité de *fief*. —La foi et hommage dus au Seigneur du *fief*.

Fer, s. m. Métal, lorsqu'il est pur, d'un gris bleuâtre assez brillant, très-dur, infusible, moins pesant que presque tous les autres métaux, et soluble dans tous les acides. Il jouit de la propriété magnétique, que lui seul a d'abord fait connoître. (Du latin *ferrum*, dont la signification est la même.) —En style oratoire et poétique : poignard, épée, sabre, etc. —Instrument de fer pour repasser le linge. —Presque tous les Arts et Métiers ont des instrumens ou outils de ce nom, désignés par

des qualifications relatives à l'usage auquel ils sont destinés. —Dans la Sayetterie d'Amiens, le poinçon dont on se sert pour plomber les étoffes.

Fer de cheval ou simplement *fer*, celui dont on garnit la corne des pieds des chevaux.

Fer à cheval, en t. de Fortification, ouvrage fait en demi-cercle autour d'une place. —En t. d'Architecture, escalier à deux rampes et en demi-cercle. —Pentes douces de même forme dans un jardin. —En t. de Lingère, petite pièce qui s'ajuste en forme de doublure ou de soutien à l'épaulette de certaines chemises d'homme. —En Botanique, plante vivace, légumineuse, ainsi nommée de la forme de la silique qu'elle porte. Il y en a une autre espèce annuelle.

Fer d'aiguillettes (Passementerie), petite pièce mince de fer-blanc, de cuivre ou d'argent, nommée aussi *Afféron*, dont on garnit par le bout les lacets et les aiguillettes.

Fers, au pl. Chaînes, menottes, etc. *Il est aux fers; on leur a mis les fers aux mains.* —Figur. et poétiq. État d'esclave: *Le peuple rompit ses fers; l'amour le tient dans ses fers.* —Instrumens et outils de fer qui servent à divers usages: *Des fers à friser, à dorer, à gauffrer; des fers de Pâtissier, etc.* Les *fers* du Relieur sont des outils de cuivre fondu, qui servent à appliquer l'or sur les livres.

Prov. *Employer le fer et le feu*, les remèdes ou les moyens les plus violens. —*Mettre les fers au feu;* commencer sérieusement à poursuivre une affaire. —*Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud;* il faut poursuivre une affaire pendant qu'elle est en bon train. —*Avoir un corps de fer;* être robuste, infatigable. —*A fer et à clou;* solidement. —*Tomber les quatre fers en l'air*, se dit au propre d'un cheval, et au figuré, d'un homme renversé et qui est tombé sur le dos.

Fer-blanc, s. m. (*Fèr-blan*) Fer doux et battu, réduit en lames déliées et trempées dans de l'étain fondu.

Ferblantier, s. m. (*Fèr-blan-tié*) Ouvrier qui travaille en *fer-blanc*.

Fer-chaud, s. m. Maladie qui consiste en une chaleur violente qui monte de l'estomac jusqu'à la gorge.

Ferding, s. m. A Riga, la 80.e partie en argent courant de la Reichsthale d'Albert; la 60.e de la Reichsthale courante. Il y a des pièces d'argent de cinq Ferdings. —Dénomination qu'on donne, à Riga, à l'argent courant par comparaison à l'argent d'Albert. Voyez *Reichsthale d'Albert.*

Férentaires *ou* Férendaires, s. m. pl. Nom que donnoient les anciens Romains à des troupes *auxiliaires* armées à la légère. (Du lat. *ferentarii*, ainsi appelés *à ferendo auxilio.*)

Feret, s. m. (*Fe-rè*) T. de Verrerie: Verge de fer non percée avec laquelle on lève de la matière du verre, et l'on ajoute des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire.

Ferets, chez les Ciriers, petits tuyaux de fer-blanc dans lesquels ils enferment la tête de la mèche des bougies.

Férial, ale, adj. Qui est de *férie*.

Lettre fériale (Calendrier), Voy. au mot *Lettre.*

Férie, s. f. Terme d'Eglise, pour désigner les différens jours de la semaine. *La seconde férie*, le Lundi; *la troisième férie*, le Mardi; *la quatrième férie*, le Mercredi; *la cinquième férie*, le Jeudi; *la sixième férie*, le Vendredi. Le *Dimanche* et le *Samedi* gardent leur nom, et ne s'appellent point la première ou la septième férie. —Chez les anciens Romains, jour de repos; fêtes. Les *féries* furent dans la suite distinguées des *fêtes* proprement dites, en ce que celles-ci étoient célébrées par des sacrifices et des jeux, au lieu que celles-là n'étoient marquées que par la cessation de travail. (Du latin *feria*, fait dans la même signification de *ferire* frapper; parce que les Romains, dans leurs *féries* ou fêtes religieuses, immoloient des taureaux, etc.)

Férin, ine, adj. (*Fé-rein, ri-ne*) Terme employé par quelques anciens Médecins pour désigner des maladies ou des causes de maladie qui portent un caractère de malignité: *Un délire férin; une toux férine.* (Du latin *ferinus* de bête farouche, fait de *fera* bête farouche, sauvage.)

Férir, v. a. Frapper. Il n'est plus en usage que dans *sans coup férir*, sans rien hasarder; sans combattre. (Du latin *ferire*, qui a la même signification.)

Ferler, v. a. (*Fer-lé*) T. de Marine. Plier et trousser entièrement les voiles.

Ferlet, s. m. (*Fer-lè*) Instrument de bois en forme de T, dont on se sert dans les papéteries.

Ferlin *ou* Fellin, s. m. Étoffe de laine qui se fabrique en Angleterre.

Fermage, s. m. Louage; prix de ce qu'on a pris à *ferme*, à loyer.

Fermail, s. m. (*Fer-maglié;* mouillez l'*l* finale) Agraffe. Il est vieux. —On dit encore en Blason: *Un écu fermaillé*, chargé de plusieurs fermaux. (Du verbe *fermer.*)

Fermaillé, s. f. (*Fer-ma-glié*) Treillis de fer.

Fermant, ante, adj. Usité seulement dans ces phrases: *A nuit fermante*, quand la nuit approche; *à jour fermant*, à la fin du jour; *à portes fermantes*, quand on *ferme* les portes.

Ferme, s. f. Petit domaine de campagne; métairie. (Du latin *firma*, employé dans la même acception par les Auteurs de la basse latinité, parce que les fermes sont ordinairement fermées de murs, et qu'ils appeloient *firmus*, ferme, solide, stable tout lieu fermé.) —*Bail* ou louage, moyennant certain prix qu'on donne tous les ans au propriétaire. —Décoration du fond d'un théâtre. —Dans les bâtimens, assemblage de charpente, formé d'un entrait, de deux arbalétriers et d'un poinçon, qu'on place de distance en distance pour porter les pannes, faîte et chevrons d'un comble.

Ferme, adj. Qui tient fixement à quelque chose. — Qui se tient sans chanceler, sans s'ébranler: *Être ferme à cheval, sur ses étriers, sur ses pieds.* — Fixe, assuré, en parlant du regard, de la voix, de la contenance, de la

parole, du ton. —En Peinture, décidé, qui ne tâtonne point : *Pinceau, touche ferme.*—Fort, robuste : *La main, le poignet, les reins fermes.* —Compact et solide : *Terrain ferme, poisson qui a la chair ferme.* —En Géographie, *la terre ferme*, le Continent. —Au fig. constant, inébranlable, invariable. (Du lat. *firmus*, dont la signification est la même.)

Cheval qui saute, cabriole, manie de ferme-à-ferme (Manége), cheval qui saute, cabriole et manie sur le même terrain, sans partir d'une place.

FERME, adverb. Fortement; d'une manière ferme : *Parler ferme; heurter ferme.* —*Faire ferme*, ne pas lâcher le pied. —*Tenir ferme*, ne pas se laisser gagner. —*Soutenir* ou *nier fort et ferme*, avec beaucoup d'assurance et sans hésiter.

FERME ! interj. Courage !

FERMEMENT, adv. (*Fér-me-man*) D'une manière *ferme.* —Avec assurance. —Constamment; invariablement. (Du latin *firmè* ou *firmiter*, qui signifie la même chose.)

FERMÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Fermer.* —En t. de Manufact. *Drap bien fermé*, bien fabriqué, bien frappé, qui n'est point lâche, etc. —*Carde fermée*, dont les dents sont trop rapprochées.

FERMENT, s. m. (*Fér-man*) Levain. (Du latin *fermentum*, fait dans le même sens, de *fervere* être échauffé, bouillir, bouillonner.)

FERMENTIF, IVE, adj. Qui a la vertu de *fermenter.*

FERMENTATION, s. f. (*Fér-man-ta-cion*) Mouvement interne, qui s'excite de lui-même dans un liquide, dans un végétal, et par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps. Voyez *Effervescence.* (Du latin *fermentatio.*) — Au figur. division des esprits, des partis.

FERMENTER, v. n. (*Fér-man-té*) S'agiter; se diviser par le moyen de la chaleur naturelle ou du ferment.

FERMENTER, v. a. Causer la fermentation : *Le levain de l'estomac fermente les alimens.* Il est vieux; on dit aujourd'hui *faire fermenter.* (Du latin *fermentare.*)

FERMER, v. a. (*Fer-mé*) Clorre ce qui est ouvert : *Fermer une chambre, un coffre, etc.* —Enclorre : *Fermer de murailles, de haies, etc.* (Du latin *firmare* affermir, assurer, fortifier.)

Fermer boutique, quitter le commerce ou faire banqueroute. —*un compte*, le solder. —*une étoffe*, la bien frapper sur le métier. —*une parenthèse*, marquer le crochet de la fin. —Au figur. terminer une digression. —*la porte sur quelqu'un*, la fermer après qu'il est entré ou sorti. —*la porte à quelqu'un*, l'empêcher d'entrer. —*la porte aux mauvaises pensées* (figur.), les rejeter. —*une lettre, un paquet*, les plier et les cacheter. —*un chemin, un passage, etc.* le boucher. —*les portes, les passages d'un pays*, empêcher qu'on n'y entre et qu'on n'en sorte. —*le chemin à quelqu'un* (fig.), lui ôter les moyens de faire quelque chose. —*les yeux à la lumière* (fig.), se refuser à l'évidence. —*les yeux sur beaucoup de choses* (fig.), faire semblant de ne les pas voir. —*la bouche à quelqu'un* (fig.), lui imposer silence; le convaincre de façon qu'il ne puisse répliquer. —*le Palais*, cesser tout exercice de Justice. —*la volte, la passade* ou *autres airs en rond* (Manége), les terminer.

FERMER, v. n. Être clos : *Ces fenêtres ne ferment pas bien.* —On dit aussi au récip. *Se fermer* : *Cette porte ne peut pas se fermer; cette plaie se fermera bientôt.*

FERMETÉ, s. f. État de ce qui est *ferme*, solide : *Ces pilotis n'ont pas assez de fermeté.* —Qualité d'un corps compact : *Ce poisson n'a pas la fermeté de la sole.* —Au fig. 1.° Constance : avec cette différence cependant, que la *fermeté* est le courage de suivre ses desseins et sa raison; et la *constance*, une persévérance dans ses goûts. On peut être *constant* avec une ame pusillanime, un esprit borné; mais la *fermeté* ne peut exister que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison. La légèreté et la facilité sont opposées à la *constance*; la fragilité et la foiblesse sont opposées à la *fermeté*. Encyclopédie. —2.° Courage dans l'adversité : *Il a une grande fermeté d'ame, une grande fermeté dans ses maux.* —En Peinture, *fermeté de pinceau, fermeté de touche*; manière de peindre qui n'annonce dans l'artiste ni tâtonnement, ni indécision.

FERMETTE, s. f. (*Fer-mè-te*) T. d'Architect. Petite *ferme.* Voyez *Ferme*, dans sa dernière acception.

FERMETURE, s. f. Ce qui sert à *fermer.*—En t. de Serrurier, la même chose que *Pene.* Voy. ce mot.

FERMIER, IÈRE, subst. (*Fér-mié, iè-re*) Celui, celle qui prend à *ferme.*

Fermier-général, nom qu'on donnoit en France à l'Adjudicataire des Fermes générales du Roi; et plus proprement, à chacune des cautions de cet Adjudicataire qui n'étoient que leur prête-nom. Ces cautions étoient au nombre de soixante, qu'on appeloit *Fermiers-généraux.*

FERMOIR, s. m. (*Fér-moar*) Agraffe qui sert à tenir *fermé* un livre, un collier, etc. —Chez les Menuisiers et les Sculpteurs, ciseau fort tranchant et à deux biseaux. Les Graveurs en bois ont aussi des *fermoirs*, dont les plus petits sont faits avec des aiguilles.

Fermoir néron ou *à nez rond*, ciseau de Menuisier dont le tranchant est en biais, pour pouvoir entrer plus facilement dans les angles rentrans.

FÉROCE, adj. Farouche; cruel, dur : *Les bêtes féroces; un esprit féroce.* (Du lat. *ferox* fait de *fera*, lequel est dérivé du grec *thêr, thêros*, en éolique *phêr, phêros* bête féroce.)

FÉROCITÉ, s. f. Caractère de ce qui est *féroce* : *Naturel, regard, humeur féroce.* Voy. *Barbarie.* (Du latin *ferocitas.*) La Bruyère a dit (Chap. 5) : *Il y a une espèce de férocité à rejeter indifféremment toutes sortes de louanges.* Je doute que *férocité*, quoiqu'adouci par *une espèce*, soit ici le mot propre.

FÉROCOSSE, s. m. Espèce de palmiste de l'île de Madagascar, qui porte un chou rond dont les habitans se nourrissent.

Ferrage, s. m. (*Fé-ra-je*, prononcez l'*r* fortement) T. de Monnoie : Droit que le Maître de la Monnoie paye aux Tailleurs pour les *fers* qu'ils fournissent. —Droit qu'on paye aux Esgards ou Jurés de la Sayetterie d'Amiens, pour marquer les étoffes et y apposer le plomb qu'ils nomment *fer*.

Ferraille, s. f. (*Fé-ra-glie*, mouillez les *ll*; *r* forte) Vieux morceaux de *fer* usés ou rouillés.

Ferrailler, v. n. (*Fé-ra-glié*, *r* forte) S'escrimer, se battre au fleuret. —Fig. et fam. Disputer fortement ; contester.

Ferrailleur, s. m. (*Fé-ra-glieur*, *r* forte) Breteur, qui fait profession de se battre.

Ferrare, Voy. *Faraire*.

Ferrandine, s. f. (*Fé-ran-di-ne*, *r* forte) Étoffe de soie et de laine dont on fait des habits.

Ferrandinier, s. masc. (*Fé-ran-di-nié*, *r* forte) Ouvrier en *ferrandine*.

Ferrant, adj. m. (*Fé-ran*, *r* forte) Qui *ferre* les chevaux. Il se joint toujours au mot *Maréchal*.

Ferrasse, s. f. (*Fè-ra-ce*, *r* forte) T. de Verrerie. Coffre de tôle que certains gobeletiers placent dans leur four de recuisson, pour recevoir leurs ouvrages.

Ferré, **ée**, part. p. de *Ferrer*, et adj. Garni d'une *ferrure*.

Eau ferrée, eau où l'on a plongé un fer ardent ou rouillé. —*Chemin ferré*, dont le fond est ferme et pierreux. —*Style ferré*, qui a de la dureté. —Fig. et fam. 1.° *Homme ferré*, *ferré à glace*, qui possède parfaitement la matière dont il parle. —2.° *Gueule ferrée*, qui mange le potage extrêmement chaud, *ou* qui dit facilement des injures et des duretés. —Prov. *Avaleur de charrettes ferrées*, fanfaron qui fait le brave ; grand mangeur.

Ferrement, s. m. (*Fé-re-man*, *r* forte) Outil de *fer*.

Ferremens, pl. En t. de Marine, tout ce qui est de *fer*, d'airain, de cuivre, de bronze sur un bâtiment.

Ferrer, v. act. (*Fè-ré*, *r* forte) Garnir de *fer*. —Mettre les *fers* nécessaires à quelque instrument. —Garnir en fer-blanc, en cuivre, en argent, etc. les extrémités des aiguillettes. —Dans la Sayetterie d'Amiens, marquer ou plomber les étoffes. —Frotter la filasse de chanvre contre un *fer* qui la broie, en brise les chenevottes, et les fait tomber.

Ferrer un cheval à glace, lui mettre des fers cramponnés. —*Ferrer d'or* ou *d'argent*, garnir d'or *ou* d'argent ce qui est ordinairement garni de fer. —Proverb. et figur. *Ferrer la mule* ; faire des profits illicites. Il se dit surtout des domestiques et commissionnaires qui font payer les choses plus qu'elles ne leur coûtent.

Ferret, s. m. (*Fé-rè*, *r* forte) *Fer* d'aiguillette. —En Architecture, endroit d'une pierre plus dur que le reste. —Dans les Verreries, barre de *fer* légère et arrondie, de quatre à cinq pieds de long, dont on se sert à divers usages. —Chez les Epingliers, petite plaque de laiton ou de cuivre, taillée en triangle isocèle, dans laquelle on embrasse et serre sur les crénelures d'un petit enclumeau et avec le marteau, un bout ou même les deux bouts d'un cordon, d'un lacet, etc. pour en faciliter le passage dans les trous ou œillets qui leur sont destinés.

Ferret d'Espagne, s. m. Sorte d'hématite. Quelques-uns disent au femin. *Ferrette*.

Ferretier, subst. m. (*Fé-re-tie*, *r* forte) Marteau de Maréchal pour ajuster des fers sur l'enclume à chaud et à froid.)

Ferreur, **euse**, subst. (*Fé-reur*, première *r* forte) Celui, celle qui *ferre* des aiguillettes. —Ouvrier qui pose des *ferrures*.

Ferrière, subst. f. (*Fé-riè-re*, première *r* forte) Sac de cuir qui contient tout ce qui est nécessaire pour *ferrer* un cheval.

Ferrification, s. fem. (*Fé-ri-fi-ka-cion*, *r* forte) T. d'Histoire natur. Changement en *fer* ; production de fer. *Trév.*

Ferron, s. m. (*Fé-ron*, *r* forte) Marchand de *fer* en barres.

Ferronnerie, s. f. (*Fé-ro-ne-ri-e*, première *r* forte) Lieu où l'on vend, où l'on fabrique les gros ouvrages de *fer* ou de cuivre. —Menus ouvrages de *fer* que fabriquent les Cloutiers.

Ferronnier, **ière**, s. (*Fé-ro-nié*, *r* forte) Celui, celle qui vend des ouvrages en *fer*.

Ferrotier, subst. m. (*Fé-ro-tié*, *r* forte) Nom que dans les Verreries en plats, on donne aux garçons ou compagnons.

Ferrugineux, **euse**, adject. (*Fé-ru-ji-neû*, *r* forte) Qui participe de la nature du *fer* ou qui contient des particules de ce métal.

Ferrure, subst. f. (*Fé-ru-re*, première *r* forte) Garniture de *fer*. —Action de *ferrer* les chevaux. —Manière dont on les *ferre*. —*Fer* qu'on y emploie.

Fers, s. m. plur. Voy. *Fer*.

Ferté, s. f. Forteresse. Il est vieux.

Fertile, adject. Abondant ; fécond ; qui produit beaucoup. —Fig. *Esprit fertile*, qui produit facilement quantité de choses. *J. B. Rousseau* (Cantate 3.e) a dit moins heureusement, en parlant des Muses :

> Qui pourroit résister aux doux ravissemens
> Qu'excite votre voix fertile ?

—*Sujet fertile*, sur lequel il y a beaucoup de choses à dire. (Du latin *fertilis*, fait dans le même sens, de *ferre* porter, produire.)

Fertilement, adv. (*Fèr-ti-le-man*) Avec *fertilité*.

Fertiliser, v. act. (*Fèr-ti-li-zé*) Rendre *fertile*.

Fertilité, s. f. Qualité de ce qui est *fertile* ; abondance. (Du latin *fertilitas*.)

Féru, **ue**, part. pas. de *Férir*. C'est un vieux mot qui ne se dit plus que dans les phrases suivantes : *Être féru* (irrité, indisposé) *contre*..... *Il est féru de cette femme*, il en est amoureux.

Férule, s. f. Instrument dont on frappe les Écoliers qu'on châtie. —Coup de férule : *Il aura des férules*. —Plante des pays chauds, à tige presque ligneuse, ombellifère, dont on tire le *Galbanum*. Elle est connue par l'usage de ses tiges molles et fongueuses, pour châtier les enfans dans les Écoles. (Du latin *ferula*, dont la signification est la même.)

Fig. *Etre sous la férule de quelqu'un*, sous sa correction.

Fervemment, adverb. (*Fèr-va-man*) Avec *ferveur*.

Fervent, ente, adj. (*Fèr-van, an-te*) Qui a de la *ferveur*. (Du latin *fervens*, part. actif de *fervere*.)

Ferveur, s. f. Ardeur, zèle avec lesquels on se porte aux choses de piété, de charité, etc. (Du latin *fervor*, fait de *fervere*, être échauffé, brûler, etc.)

Ferze, s. f. T. de Marine : Lé de toile.

Fescennins, adject. pl. (*Fè-ce-nein*) *Vers fescennins*, vers libres et grossiers qu'on chantoit à Rome dans les fêtes, et sur-tout aux noces. (Du latin *fescennini*, fait dans le même sens de *Fescennia*, ville d'Italie dans l'Etrurie, d'où ces vers nuptiaux tiroient leur origine.)

Fesse, s. f. (*Fè-ce*) Partie charnue du derrière de l'homme et de quelques animaux à quatre pieds. En parlant de l'homme, on dit plus communément au pluriel *les fesses*. (Du latin *fissæ* fendues; parce que les fesses sont séparées l'une de l'autre par une fente.) —En termes de Boucherie et de Cuisine, la fesse s'appelle *Cimier* dans le bœuf, *Eclanche* ou *Gigot* dans le mouton, et *Jambon* dans le cochon.

Fesse-cahier, s. m. Celui qui gagne sa vie à faire des rôles d'écriture.

Fesse-mathieu, s. m. Usurier; celui qui prête sur gage. Il est familier. (Corruption de *face-de-Mathieu*, à cause du métier de Publicain qu'exerçoit avant sa vocation l'Evangéliste *Saint Mathieu*.)

Fessée, s. f. Coups de main ou de verges sur les *fesses*. Il est familier.

Fesser, v. act. (*Fe-cé*) Fouetter. —En t. d'Epinglier, battre un paquet de fils de laiton, à force de bras, sur un billot, en le tenant d'un côté, et le tournant de l'autre à mesure qu'on le *fesse*.

Fesseur, euse, subst. Fouetteur; qui aime à fouetter. Il est familier.

Fesseur de têtes (Epinglier), ouvrier qui tourne les têtes d'épingle, qui les rogne et qui les coupe.

Fessier, s. m. (*Fè-cié*) Fesses de l'homme. Il est familier. —En Anatomie, on le dit adjectivement de plusieurs muscles des *fesses*.

Fessu, ue, adj. Qui a de grosses *fesses*.

Festin, s. m. (*Fes-tein*) Repas magnifique; banquet. (Du lat. *festum* jour de fête; parce qu'anciennement on ne donnoit des repas extraordinaires que les jours de fête.)

Festiner, v. a. (*Fès-ti-né*) Faire un *festin*; régaler. Il est familier.

Feston, s. m. Faisceau de branches d'arbre garnies de leurs feuilles et entremêlées de fleurs et de fruits. (Du latin *festum* jour de fête; parce que cette espèce d'ornemens se mettoit aux portes des temples, les jours de fête et de réjouissance.) —Ornemens d'Architecture qui représentent ces sortes de festons. —Dans les Broderies, etc. découpure en demi-cercle, bordée et arrêtée en points noués.

Festonner, v. act. (*Fès-to-né*) Découper en *festons*.

Festoyer, v. act. (*Fes-toa-ié*; plusieurs écrivent d'une manière plus conforme à l'analogie et à l'étymologie françoise *Fétoyer*, *Fe-toa-ié*) Régaler; faire bonne chère à quelqu'un; lui faire *fête*. Il est familier.

Fête, s. f. Jour consacré au service de Dieu en mémoire de quelque mystère ou en l'honneur de quelque Saint, durant lequel il n'est pas permis de travailler. —*Fête d'une personne*; le jour de la fête du Saint dont elle porte le nom. *Payer sa fête*; faire un festin à ses amis le jour de sa fête. —Les Païens avoient aussi leurs fêtes, qui étoient instituées en l'honneur des Dieux, des Héros, ou en mémoire de quelque événement célèbre. (Du latin *festum* ou *dies festus*, dérivé du grec *hestia* foyer, maison, Dieu domestique, Vesta.) —Réjouissance publique qui se fait en des occasions extraordinaires. —Par extension, réjouissances qui se font dans des assemblées particulières.

Famil. *Faire fête à quelqu'un*; le caresser, lui faire amitié. —*Troubler la fête*; troubler la joie. —*Se faire de fête*; se rendre utile, nécessaire; se mêler d'une chose où l'on ne nous appelle pas.

Fêté, ée, part. p. de *Fêter*, et adj. *C'est un homme bien fêté*, bien reçu par-tout.

Fêter, v. a. (*Fé-té*) Chômer; célébrer une *fête* : *On fête aujourd'hui un tel Saint*, etc.

Proverbial. *C'est un Saint qu'on ne fête point*; c'est un homme sans crédit, sans autorité.

Fetfa, s. m. Chez les Turcs, jugement ou décision par écrit du Muphti.

Fétiche, s. f. Idole des Nègres de Guinée, etc. On dit aussi adjectiv. *arbre fétiche*, etc. (Du portugais *feitisso* charme.)

Fétide, adject. Qui a une odeur forte et désagréable. (Du latin *fetidus*, fait dans la même signification, de *fetere* sentir mauvais, avoir mauvaise odeur.)

Fétu, s. m. Petite partie d'un tuyau de paille. (Du latin *festuca*, qui a la même signification, et pour lequel on a dit par métaplasme *festucum*.)

Fétuque, s. f. (*Fé-tu-ke*) Plante de l'ordre des Graminées, dont les espèces sont très-nombreuses.

Fetuque flottante, V. *Manne de Prusse*.

Fétu-en-cu ou Paille-en-cu, s. m. Sorte d'oiseau.

Feu, s. m. Matière très-subtile, qui par son action produit au moins la chaleur, et souvent l'embrasement. Les anciens Chimistes regardoient le feu comme un élément simple et inaltérable; les Chimistes modernes y distinguent deux objets : le calorique et la lumière. (Du latin *focus* foyer, fait du grec *phôgô* je brûle.) M. *Delille*, dans sa belle traduction des Géorgiques, a dit au pluriel : *Ce bois éprouvé par les feux*. On dit bien *les feux souterrains*, *les feux de l'amour*, etc. mais on ne dit point absolument *les feux* pour *le feu*. —Il se dit des divers degrés de chaleur. —Cheminée où l'on fait le *feu*. —Les chenets et les autres ustensiles, qui servent à garnir une cheminée. —Ménage; famille. —Flambeaux; torches; fanaux. —Coups des armes à feu : *Etre sous le*

feu des ennemis. —Météores enflammés : *L'air étoit tout en feu.* —Brillant ; éclat : *Le feu d'un rubis, d'un diamant, etc.* —Inflammation ; ardeur : *Le feu de la fièvre.* —On le dit au figuré, 1.° des passions : *Le feu de la colère.* —2.° Des séditions, des mouvemens populaires : *Le feu de la discorde, de la revolte.* —3.° De la vivacité de l'esprit : *Orateur plein de feu ; esprit tout de feu.*

Feu central, feu qu'on suppose au centre de la terre, et que quelques Physiciens ont regardé comme la cause de la végétation, de la formation des minéraux, etc. —*Feu follet*, météore enflammé semblable à une flamme légère qui voltige dans l'air à une certaine distance de la terre, dans les endroits marécageux, dans les cimetières, etc. —*Feu Saint-Elme*, Voy. *Castor et Pollux.*

Feux souterrains, qui se trouvent naturellement sous terre. —*Feux chimiques*, les différens feux employés en Chimie : 1.° *Feu de sable, feu de cendres, de limailles de fer*, lorsque le vaisseau mis sur le feu est entouré et par-dessous et aux côtés, de sable, de cendre ou de limaille de fer. —2.° *Feu de lampe*, lorsque le vaisseau est échauffé par la chaleur toujours égale d'une lampe allumée. —3.° *Feu de fusion* ou *de roue*, lorsqu'on environne de charbons allumés le creuset qui contient la matière qu'on veut mettre en fusion. —4.° *Feu de reverbère*, qui a lieu dans un fourneau couvert d'un dôme. —5.° *Feu de suppression*, lorsqu'on met le feu sur la matière qu'on veut brûler. —6.° *Feu nu*, lorque le vaisseau distillatoire est posé immédiatement sur le feu.

Condamner au feu, à être brûlé. —*Passer une chose par le feu*, à travers la flamme, afin d'en ôter le mauvais air. —*Donner le premier feu à une étoffe en teinture*, la passer pour la première fois dans une teinture bouillante. —*Couleur de feu*, rouge vif et foncé, qu'on nomme aussi *ponceau.* —*Faire une adjudication à l'extinction des feux*, adjuger une chose mise à l'enchère, au moment où la bougie cesse de brûler. —*J'en mettrois la main au feu* ; manière d'affirmer ce que l'on dit, par allusion à l'ancienne coutume de constater la vérité d'un fait par l'épreuve du feu, et l'attouchement d'un fer chaud. —*Mettre tout à feu et à sang dans un pays* ; le saccager, le ravager. —Fam. *N'avoir ni feu ni lieu* ; n'avoir point de retraite assurée, être fort pauvre. —Fig. 1.° Prendre feu ; s'échauffer ; parler avec vivacité. —2.° *Brûler un homme à petit feu* ; faire durer long-temps ses chagrins et ses peines qu'on pourroit abréger. —3.° *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, l'exciter vivement à quelque chose. —4.° *Etre entre deux feux*, attaqué de deux côtés. —5.° *Jeter de l'huile sur le feu* ; irriter des personnes déjà aigries. —6.° *Jeter feu et flamme* ; être dans une grande colère. —7.° *Etre tout de feu*, plein d'ardeur, de zèle pour, etc. —8.° *Se jeter au feu pour quelqu'un* ; l'aimer jusqu'à tout sacrifier pour lui. —Prov. *Mettre les fers au feu*, Voy. *Fer.*

En Chirurgie, *feu actuel*, fer chaud qu'on applique sur quelque partie du corps. *Feu potentiel*, celui que renferment les cautères et autres remèdes caustiques.

Feu, eue, adject. Défunt, défunte ; qui est mort il n'y pas long-temps. Ce mot n'a point de pluriel, ni même de féminin quand il est placé avant l'article ou le pronom ; on dit : *La feue impératrice, ma feue mère*, et *feu l'impératrice, feu ma mère.* (Du latin *fuit* il fut, il a vécu.)

Feudataire, s. m. et f. (*Feu-da-tè-re*) Dans le régime féodal ; celui, celle qui possède un *fief*, et qui doit foi et hommage au Seigneur suzerain. (Du lat. barbare *feudaturius*, fait du mot non moins barbare *feudum* fief. V. *Fief.*)

Feudiste, s. et adj. Homme versé dans la matière des *Fiefs.* On dit aussi adjectivement un *Docteur feudiste*, etc.

Feuillage, s. m. (*Feu-glia je*, mouillez les *ll*) Branches d'arbres couvertes de *feuilles.* —Ornement qui les imite.

Feuillaison, s. f. (*Feu-gliè-zon*, mouillez les *ll*) T. de Botanique. Époque de l'année où chaque espèce de plante pousse ses premières *feuilles.* C'est à tort que *Bulliard* a confondu ce mot avec celui de *foliation*, consacré par *Linné* à la manière dont les *feuilles* sont roulées dans le bouton. Voy. *Foliation.*

Feuillans, s. m. pl. (*Feu-glian*) Religieux qui vivent sous l'étroite observance de la règle de *Saint Bernard*, ainsi nommés du bourg ou village de *Feuillans* en Languedoc (*Fulium*) où étoit l'abbaye chef-lieu de cet ordre.

Feuillantine, s. f. Sorte de pâtisserie.

Feuillantines, s. f. plur. Religieuses qui suivent la règle de *St. Bernard.*

Feuille, s. f. (*Feu-glie*, mouillez les *ll*) Partie de la plante qui en garnit les tiges et les rameaux. Il se dit des arbres et des herbes. (Du latin *folium*, fait dans la même signification du grec *phullon* ou *phullion.*) —Certaine étendue de papier : *Une main de papier doit avoir 25 feuilles* · *feuille d'impression* ; *feuille volante*, qui est seule et détachée. —Or, argent, cuivre, etc. battu extrêmement mince. —En t. d'Ébéniste, menues pièces de bois précieux débité très-mince. —En t. de Miroitier, couche d'étain, de vif argent, etc. —En t. de Menuisier, pièce ou bâtis de parquet qui est d'une forme carrée. —Un des châssis d'un paravent, qui se plient l'un sur l'autre. —Petite superficie qui se détache quelquefois d'un os offensé.

Feuilles, pl. (Verrerie) Verres destinés à vitrer les appartemens, à couvrir les estampes, etc. lorsqu'on a étendu et developpé les manchons.

A la chute des feuilles ; à la fin de l'automne. —*Vin de deux feuilles, de trois feuilles* ; de deux ans, de trois ans. —On appeloit *Feuille des Bénéfices*, la liste des bénéfices vacans à la nomination du Roi, ainsi que celle des prétendans.

Feuille ambulante, s. f. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des Anomides, dont les élytres sont très planes, et l'abdomen aplati. On les nomme aussi *phyllies*, du grec *phullon* ou *phullion* feuille.

Feuillé, ée, adject. Qui porte des *feuilles*, ou qui est garni de *feuilles.* C'est en Botaniq.

l'opposé d'*Aphylle*. Voyez ce mot. —Dans le Blason, il se dit des plantes dont les *feuilles* sont d'un émail différent.

FEUILLÉE, s. fém. Le *feuillage* d'un arbre. —Branches d'arbres nouvellement coupées.

FEUILLE-MORTE, adj. Sorte de couleur qui ressemble à celle des feuilles sèches : *Un satin feuille-morte*. Il est aussi substantif masc. *Un beau feuille-morte*.

FEUILLER, s. m. (*Feu-glié*) La manière dont un Peintre rend les *feuilles*.

FEUILLER, v. n. (*Feu-glié*) Représenter les *feuilles* d'un arbre. —Prendre des *feuilles* : *Les arbres commencent à feuiller*.

FEUILLERET, s. m. (*Feu-glie rè*, mouillez les *ll*) Espèce de rabot long et plat, dont le fût porte une *feuillure*, et qui sert aux Menuisiers à pousser les *feuillures*.

FEUILLET, s. m. (*Feu-glié*) Partie d'une *feuille* de papier qui contient deux pages. —Chez les Menuisiers, 1.° Bordure très-déliée et comme aiguisée en *feuillets*. —2.° Planche mince propre à faire des panneaux, etc. —3.° petite règle appelée aussi *réglette*. Les Imprimeurs ont une réglette du même nom, de l'épaisseur à peu près d'un quart de ligne. —Chez les Cardiers, peau de veau qui sert d'assiette aux pointes de la carde. —Rouleau de laine préparée pour être filée. —Chez les Mammifères ruminans, la troisième des quatre poches de l'estomac, formant une petite cavité, dont les parois sont garnies de lames rapprochées et parallèles entr'elles comme les *feuillets* d'un livre.

FEUILLETS, pl. (Botan.) Espèce de lames qui tapissent la surface interne de plusieurs champignons.

FEUILLETAGE, s. m. (*Feu-glie-ta-je*) Chez les Pâtissiers, la pâte *feuilletée*.

FEUILLETÉ, ÉE, part. p. et adject. Voyez *Feuilleter*. —En Botanique, composé de lames ou garni de *feuillets*.

FEUILLETER, v. act. (*Feu-glie-té*) Tourner les *feuillets* d'un livre. —Plier, manier et rouler de la pâte avec du beurre.

FEUILLETON, s. m. (*Feu-glie-ton*) En t. d'Imprimerie, sorte de mince réglette destinée dans la composition à distinguer des notes ou des additions, de la matière du texte. C'est de là qu'on a nommé *feuilleton* la partie inférieure d'un journal, dans laquelle on traite des matières littéraires, et qui est imprimée avec des caractères plus petits que le corps du journal. —En t. de Relieur, petit cahier composé du tiers de la feuille imprimée de format in-douze.

FEUILLETTE, s. f. (*Feu-glie-te*) Vaisseau contenant un demi-muid de vin ou environ.

FEUILLISTE, s. m. (*Feu-glis-te*, mouillez les *ll*) Terme de dénigrement. Auteur de méchantes *feuilles*, de pamphlets, etc. La même chose que *folliculaire*. Mot nouveau de la création de *Beaumarchais*.

FEUILLU, UE, adject. (*Feu-gliu*) Chargé de *feuilles*, ou ayant un certain nombre de *feuilles* fort rapprochées.

FEUILLURE, s. f. (*Feu-gliu-re*, mouillez les *ll*) En t. de Menuisier, tout angle rentrant fait dans le bois parallèlement à son fil.

Feuillures de portes, *de fenêtres*, bords de portes, de fenêtres qui s'emboîtent dans des châssis.

FEURRE, s. m. (*Feû-re*, première *r* forte) Paille de toute sorte de blé. On disoit autrefois *foarre*. (Du latin barbare *furrum* ou *forrum*, employé dans le même sens, et qui signifioit proprement une espèce de jonc propre à servir de litière aux chevaux. *Caseneuve*.)

FEURS, s. m. pl. T. de Jurisprudence : Frais faits pour la culture des terres.

FEUTRAGE, s. m. Action de *feutrer*. —En t. de Chapelier, façon que l'on donne aux capades en les *feutrant* avec la main.

FEUTRAITE, s. f. (*Feu-tre-te*) Droit qu'on payoit aux Seigneurs dans quelques parties de la France, pour prendre sur leurs terres la mine de fer destinée à entretenir les fourneaux des forges.

FEUTRE, s. m. Espèce d'étoffe non tissue qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée. —Échantillon de laines mélangées qu'on *feutre*, pour juger par leur effet des proportions à établir dans le mélange à faire pour les draps teints en laine. —Sorte de bourre dont les Selliers *feutrent* les selles. —Chapeau de *feutre* : *Et son feutre à long poils*. Boileau. (Du lat. barbare *feltrum* ou *filtrum*, employé dans le même sens par les Écrivains de la basse latinité, et qui vient de l'allemand *filt* ou *filz*, qui a également la même signification.)

Dresser le feutre (Chapellerie), le mettre sur une forme de bois, pour lui donner la figure d'un chapeau.

FEUTRÉ, ÉE, part. pass. et adject. Voyez *Feutrer*. —*Laines feutrées* (Cardage et Draperie), laines si dures et si mêlées qu'elles font le *feutre*.

FEUTRER, v. a. (*Feu-tré*) Mettre du *feutre* dans quelque chose. —Manier l'étoffe d'un chapeau, le façonner. —En termes de Sellier, garnir une selle de bourre.

FEUTRIER, s. m. (*Feu-trié*) Ouvrier qui prépare le *feutre* ou les échantillons pour les draps mélangés.

FEUTRIÈRE, s. f. T. de Chapelier : Morceau de toile forte, dans laquelle on enveloppe les capades pour les *feutrer* à chaud, au moyen d'une plaque en fonte sous laquelle il y a du feu.

FÈVE, s. f. Sorte de légume long et plat, qui vient dans des gousses. (Du lat. *faba*, dont la signification est la même.) —Maladie de la bouche du cheval, qu'on appelle aussi *lampas*. —En Histoire naturelle, la même chose que *chrysalide*, Voy. ce mot.

Fève d'Égypte, plante exotique, espèce de Nymphée à fleurs blanches, pourpres et incarnates. —*de haricot*, V. *Haricot commun*. —*de Malac*, Voy. *Anacardier*. —*de marais* ou *de jardin*, plante à fleur légumineuse, originaire de Perse, cultivée dans les jardins, et employée en aliment. —*de Saint Ignace*, petit fruit des Indes Orientales, qui est un puissant purgatif. Voy. *Noix igasur*. —*épaisse*, V. *Orpin*.

FÉVEROLE, s. f. Petite *fève*. Il se dit principalement des fèves de haricot quand elles sont sèches. —Petite espèce de fève de marais, originaire d'Égypte.

Février, s. m. (*Fé-vié*) Voy. *Fabago*.

Février, s. m. (*Fé-vrie*) Le second mois de l'année. (Du latin *februarius*, fait de *februalia* fête que les anciens Romains célébroient dans ce mois, et qui consistoit dans une *purification* générale de tout le peuple : racine, *februare* expier, purifier, offrir aux mânes des sacrifices expiatoires.)

Fi, sorte d'interjection qui marque le mépris, l'aversion, l'horreur. (De l'interjection latine *fi* ou *phy* qui se trouve dans *Plaute* avec le même sens, prise vraisemblablement du grec *pheu*, employé quelquefois pour exprimer également l'horreur, l'indignation.)

Fi, s. m. Maladie, lèpre qui vient aux bœufs.

Fiacre, s. m. (*Fia-kre*) Cocher de carrosse de louage. —Le carrosse même. (D'une image de *St. Fiacre*, qui servoit d'enseigne à Paris, à un hôtel de la rue Saint-Antoine, où on a commencé à louer ces sortes de voitures.)

Fiançailles, s. f. pl. (*Fi-an-sa-glie*) Promesse de mariage en présence du Curé ou d'un Prêtre commis par lui. Ce mot se disoit anciennement de tout ce qu'on promettoit sur sa *foi*. (Du lat. *fidentia* assurance dans la *foi*, la fidélité de quelqu'un, fait de *fides* foi.)

Fiancé, ée, subst. Celui, celle qui a fait promesse de mariage.

Fiancer, v. act. (*Fi-an-cé*) Promettre, engager sa foi. —Faire les cérémonies des *fiançailles*.

Fiarnaux, s. m. plur. (*Fi-ar-nô*) Nom donné dans l'Ordre de Malte, aux derniers Chevaliers profès. (Vieux mot françois qui lors des guerres de la Palestine, signifioit ceux qui arrivoient d'outre-mer dans la Terre-Sainte.)

Fiat, terme latin (*Fi-ate*) Sorte de souhait : Que cela se fasse.

Fiatole, s. m. Poisson de mer fort commun en Italie.

Fibre, s. f. Se dit des filamens déliés, longs, blancs et forts des parties membraneuses ou charnues du corps de l'animal. —En termes de Botanique, petits filets ligneux extrêmement minces, qui suivant quelques Botanistes, forment par leur rapprochement, des vaisseaux ou des canaux. (Du lat. *fibra*, qui a la même signification.)

Fibreux, euse, adj. (*Fi-breû, eû-ze*) Qui a des *fibres*. —Qui ressemble à des *fibres*.

Fruit fibreux, celui dont la chair ou le péricarpe est rempli ou traversé de filamens plus ou moins tenaces, etc. On dit aussi *noix fibreuse*, *racine fibreuse*.

Fibrille, s. f. (Suivant le *Dict. Critiq.* on mouille les *ll*, *fi-bri-glie* ; suivant plusieurs autres, on prononce *fi-bril-le*) Petite *fibre*.

Fibrine, s. f. T. de Chimie : Substance qui entre dans la composition des animaux, et qui constitue particulièrement la *fibre* musculaire.

Fibule, s. f. Mot tiré du latin *fibula*, que les Antiquaires ont fait passer dans notre langue, pour désigner un bouton, une boucle ou une agraffe.

Fibules des chanteurs, Voy. *Infibuler*.

Fic, s. m. T. de Médecine et de Chirurgie : Espèce de tumeur ordinairement indolente, qui ressemble à une *figue* et qui peut survenir dans toutes les parties du corps. (Du lat. *ficus* figue.)

Ficeler, v. act. (*Fi-ce-lé*) Lier avec de la *ficelle*.

Ficelle, s. f. (*Fi-ce-le*) Petite corde de fils de chanvre, pour lier de petits paquets, etc. (Suivant *Huet*, du lat. *fidicella*, diminutif de *fides*, *fidium* cordes d'instrument.)

Ficelier, s. m. (*Fi-ce-lie*) Devidoir sur lequel on met de la *ficelle*.

Fichant, ante, adject. (*Fi-chan*) Terme de Fortification : *Feu fichant*, celui qui part d'un bastion et entre dans la face du bastion voisin.

Fiche, s. f. Morceau de fer ou de cuivre servant aux pentures des portes, fenêtres, armoires, etc. (Du latin *fixa*, part. p. féminin de *figere* ficher.) —Dans l'Arpentage, la même chose que piquet. —Marque que l'on donne au jeu et que l'on fait valoir plus ou moins. —Sorte de grand couteau pointu, à lame très-mince, dont les Maçons se servent pour faire entrer du mortier dans les joints des pierres, après qu'elles sont posées.

Fiché, ée, part. pas. et adj. Voyez *Ficher*. —Fam. Fixe : *Avoir les yeux fichés en terre*, *fichés sur quelque chose*. —Il se dit en termes de Blason, des croix et des croisettes qui ont le pied aiguisé.

Ficher, v. a. (*Fi-ché*) Faire entrer par la pointe : *Ficher un clou*, *un pieu*. —Faire entrer avec la fiche, du mortier dans les joints des pierres. —En termes de Cardier, insérer les pointes des cardes dans les petits trous du feuillet.

Ficheron, s. m. Petit fer en façon de cheville carrée et endentée, dont la tête est percée d'un trou.

Fichet, subst. m. (*Fi-chè*) Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière dont on se sert au Trictrac pour marquer les trous que l'on a gagnés.

Ficheur, s. m. Ouvrier qui fait entrer le mortier dans le joint des pierres.

Fichoir, s. m. (*Fi-choar*) Morceau de bois fendu qui sert à faire tenir des estampes ou autres choses à une corde.

Fichu, s. m. Sorte de mouchoir *en pointe*, que les femmes mettent sur le cou. (De *ficher*, *mouchoir fiché*, c'est-à-dire *pointu*.)

Fichu, ue, adject. Terme de mépris et bas. Mal fait : impertinent : *Voila un fichu compliment*. —*Il est fichu*, perdu.

Fichure, s. f. Espèce de trident avec lequel on darde le poisson dans l'eau.

Ficoïdes, s. m. pl. (*Fi-ko-i-de*) Genre de plantes exotiques, grasses, succulentes, de la famille des Cactiers. Les *Ficoïdes* sont pour la plupart originaires des environs du Cap de Bonne-Espérance. On nomme *glaciale* la ficoïde d'Afrique, à fleurs de plantain, des Botanistes, dont les tiges et les fleurs sont argentées et brillantes comme des facettes de miroir. Elle est très-cultivée en Angleterre. On dit aussi *Ficoïdes*. (Du latin *ficus* figuier, et du grec *eidos* forme, ressemblance, à cause de la con-

formité de quelques-uns de leurs caractères avec ceux du figuier.)

FICTICE, adj. Ce qui est *feint*. V. *Fictif*.

FICTIF, IVE, adj. Feint, qui n'existe que par supposition. Il diffère de *fictice*, en ce que la chose *fictive* est celle qui feint, c. à d. qui par fiction représente, imite, figure une chose existante ou réelle; et que la chose *fictice* est celle qui est feinte, c. à d. qui n'est qu'une fiction, une chose imaginée, controuvée, supposée, sans réalité : *Le papier-monnoie n'est qu'une monnoie fictive, représentant une monnoie réelle; il n'est aussi qu'une richesse fictice, n'ayant point de valeur réelle ou intrinsèque.* Roubaud. (Du latin *fictitius* artificiel, fait par art, qui n'est pas naturel.)

FICTION, s. f. (*Fik-cion*, en vers *ci-on*) Invention fabuleuse; production des arts qui n'a point de modèle complet dans la nature : *Ce poème est rempli de belles fictions.* —Mensonge. (Du lat. *fictio*, fait de *fingere* feindre.)

Fiction de droit, fiction autorisée par la loi en faveur de quelqu'un.

FICTIONNAIRE, adj. m. et f. (*Fik-cio né-re*) *Droit fictionnaire*, fondé sur des *fictions* de Droit *Trév.*

FIDÉICOMMIS, s. m. (*Fi-dé-i-ko-mi*) Disposition par laquelle un testateur charge son héritier de rendre à un autre les biens qu'il lui laisse. (Du latin *fideicommissum*, *commissum fidei* chose commise ou confiée à la foi, à la fidélité.)

FIDÉICOMMISSAIRE, s. m. (*Fi-dé-i-ko-mi-sè-re*) Celui qui est chargé d'un *fidéicommis*. Il est aussi adjectif.

FIDÉJUSSEUR, s. m. Terme de Palais : Celui qui s'oblige de payer pour un autre qui ne payeroit point. (Du lat. *fidejubere* cautionner, être garant, formé de *fide* ablatif de *fides* foi, fidélité, et de *jubere* ordonner, enjoindre; *jubere suâ fide* engager sous sa foi, sous sa garantie à prêter, etc.)

FIDÉJUSSION, s. f. (*Fi-dé-ju-cion*) Cautionnement. (Du lat. *fidejussio*. V. *Fidejusseur*.)

FIDÉLITÉ, s. f. Foi; loyauté : *Garder fidélité à...* —Vérité; exactitude : *La fidélité d'une histoire, d'un rapport.* —En termes de Peinture, exactitude à bien représenter jusqu'aux moindres détails de la nature. —*Fidélité de la mémoire;* qualité d'une mémoire fidelle, qui retient bien et rend avec exactitude. (Du lat. *fidelitas*, fait de *fides* foi.)

FIDELLE, s. m. et f. (*Fi-de-le*) Celui, celle qui est dans la vraie Religion. Vrai croyant. En ce sens, il s'emploie plus souvent au plur. *L'Eglise est l'assemblée des Fidelles.* —On dit aussi adjectivement : *Le peuple fidelle.* (Du lat. *fidelis*.)

FIDELLE, adject. En parlant des personnes, qui a de la *fidélité*, qui garde la foi. —En parlant des choses, conforme à la vérité.

FIDELLEMENT, adv. (*Fi-de-le-man*) D'une manière *fidelle*.

FIDUCIAIRE, s. m. (*Fi-du-cié-re*) Celui qui est chargé par le défunt de remettre à quelqu'un une succession en tout ou en partie. (Du lat. *fiduciarius*, fait de *fiducia* confiance.)

FIDUCIEL, ELLE, adj. Il se dit en Horlogerie du point de la division d'un limbe qui sert de *guide et de règle*; et de la ligne qui passe par le centre et par ce point.

FIEF, s. m. Domaine noble. (Du latin barbare *feudum*, employé en ce sens par les Auteurs de la basse latinité, et dérivé suivant les uns de *fides* foi, à cause de la fidélité due par le vassal au Seigneur; et selon d'autres, de *fœdus* traité, alliance, à cause des obligations respectives contractées par le Seigneur et les feudataires.) Il n'y a plus de fiefs en France.

Fief dominant, domaine dont relèvent d'autres fiefs. —*Fief servant*, celui qu'un vassal tient du Seigneur dont il relève, à la charge de foi et hommage. —*Franc-fief*, fief possédé par un roturier. —*Droit de franc-fief*, droit domanial qui se levoit sur les roturiers qui possédoient des terres nobles.

FIEFFAL, ALE, adj. (*Fié-fal*) Qui appartient à un *fief*.

FIEFFANT, s. m. (*Fié-fan*) T. de Palais : Celui qui donne une terre à *fief*, à rente foncière et perpétuelle.

FIEFFATAIRE, s. m. et f. (*Fié-fa-te-re*) Celui ou celle qui prend une terre à *fief*, à rente foncière et perpétuelle.

FIEFFÉ, ÉE, part. pas. de *Fieffer*, et adj. Qui a un *fief*. —Qui dépend d'un *fief* : *Sergent fieffé*. —Fig. et famil. *Fripon, ivrogne fieffé; coquette fieffée*, qui l'est au suprême degré. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

FIEFFER, v. a. (*Fie fe*) Donner en *fief*.

FIEL, subst. m. (*Fiel*) Liqueur jaunâtre et amère, contenue dans un petit réservoir attaché au foie. (Du lat. *fel*, *fellis*, qui a la même signification.) —Au figuré; haine, ressentiment, aigreur, colère.

Fiel de terre, Voy. *Fumeterre*. En Suisse, on donne ce nom à la petite Centaurée. —*Fiel de verre* (Verrerie), suin provenant des compositions de verre, dont l'alkali fixe végétal est le fondant.

FIENTE, s. f. (*Fian-te*) Excrément de divers animaux. (Corruption du lat. *fimetum* fumier. *Menage*.)

FIENTER, v. n. (*Fi-an-té*) Jeter son excrément, en parlant des animaux.

FIER, v. a. (*Fie*) Commettre à la *fidélité* de quelqu'un : *Fier sa vie à quelqu'un.* Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. (De *fidere* se fier, fait de *fides* foi, fidélité.)

SE FIER, v. r. Avoir de la confiance, s'assurer sur quelqu'un ou quelque chose. Voyez *Se confier*.

FIER, FIÈRE, adject. (*Fièr*, *fiè-re*. On ne peut plus aujourd'hui, malgré l'exemple de *Racine*, le faire rimer avec associer, justifier, etc. qui se prononcent *associé*, *justifié*.) Orgueilleux, vain, superbe, qui a de la *fierté*. Voyez *Glorieux*. (Du latin *ferus* ou *ferox*, employé dans la même signification. Les Italiens disent également *fero*, dérivé de la même source.) —Quelquefois il signifie noble, qui a quelque chose de grand, de hardi, de majestueux. —En Peinture, hardi, expressif. *Touche fière.* —Se dit en Architecture, des marbres et des pierres dures, qui éclatent aisément sous le

ciseau, parce que le grain en est trop fin et trop sec. —Dans le Blason, *Lion fier*, dont le poil est hérissé. —On dit familièrem. *Faire le fier*, affecter de la fierté.

Fier-a-bras, s. m. (*Fier-a bra*) Fanfaron, qui fait le brave et le furieux. Il est populaire. Le nom de *Fier-a-bras*, *Fer-a-bras* ou *Bras-de-fer*, fut donné d'abord à de grands guerriers qui s'étoient distingués dans les combats : ce n'est que par dérision qu'il fut ensuite appliqué aux faux braves. Dans un de nos plus anciens romans, celui des douze Pairs de France, *Fierabras* est un géant fameux qui, combattant contre *Olivier*, l'un de ces Pairs, guérissoit en un moment toutes ses blessures, au moyen d'un baume merveilleux qu'il possédoit. *Cervantes* a rappelé ce personnage et son baume dans son Don Quichotte.

Fièrement, adv. (*Fiè-re-man*) Avec *fierté*, avec orgueil.

Fierte, s. f. C'étoit la châsse de *St. Romain* à Rouen : *Un crime fiertable*, dont on pouvoit obtenir la rémission en levant la *fierte* de *St. Romain*. On disoit autrefois *fiertre*. (Du latin *feretrum* bière, cercueil.)

Fierté, s. f. (*Fier-té*) Caractère de celui qui est *fier*; orgueil. Il diffère de *dédain*, en ce que la *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même, et le *dédain* sur le peu de cas qu'on fait des autres. —Il se prend quelquefois en bonne part : *Noble, généreuse fierté*. —En Peinture, hardiesse, expression : *Fierté de pinceau, de coloris, de composition*.

Fierté, ée, adj. Se dit en t. de Blason, d'une baleine dont on voit les dents.

Fièvre, subst. f. (*Fie-vre*) Chaleur contre nature qui provient de l'intempérie du sang ou des humeurs. Il y a plusieurs sortes de fièvres. (Du latin *febris*, fait dans le même sens, de *fervere* bouillir, bouillonner, à cause de la chaleur brûlante dont la plupart des fièvres sont accompagnées.) —Figurém. inquiétude, émotion violente : *L'incertitude de l'événement lui donne la fièvre*.

Proverb. et fig. *Tomber de fièvre en chaud mal*; tomber d'un accident dans un autre encore plus fâcheux.

Fiévreux, euse, adj. (*Fié-vreû, eû-ze*) Qui cause la *fièvre*. —Quelques-uns le disent contre l'usage, de celui qui a la *fièvre* : *Il y a beaucoup de fiévreux dans la ville*.

Fiévrotte, s. f. Petite *fièvre*.

Fifre, s. m. Sorte d'instrument de Musique à vent, en usage à la guerre, et dont le son est très-aigu. (De l'allemand *pfeiffe*, qui a la même signification.) —Celui qui joue du *fifre*. Les Allemands le nomment *Pfeiffer*.

Figale, subst. f. Bâtiment des Indes qui ne porte qu'un mât placé au milieu.

Figement, subst. m. (*Fi-je-man*) Action par laquelle une chose grasse *se fige*, s'épaissit.

Figer, v. a. (*Fi-jé*) Congeler, épaissir par le froid : *L'air fige la graisse*. (Du lat. *figere*, dans le sens de *fixer*.)

se Figer, v. pr. Se prendre, se coaguler.

Fignoler ou Finioler, v. n. (*Fi gnio-lé*, mouillez *gn*) Raffiner; vouloir enchérir sur les autres par un ton, un langage ou des manières affectées. Il est populaire.

Figue, s. f. (*Fi-ghe*) Sorte de fruit mou et sucré qui provient du figuier. (Du lat. *ficus*, nom du fruit et de l'arbre.)

Figue banane, Voy. *Bananier*.

Proverbial. *Moitié figue, moitié raisin*; moitié de gré, moitié de force; ou partie bien, partie mal. —Famil. *Faire la figue à quelqu'un*; le mépriser, le braver, le défier. (De l'italien *far la fica*, qui a la même signification, et qui vient de ce que les Milanois révoltés contre l'Empereur *Frédéric*, ayant chassé de leur ville l'impératrice son épouse, montée ignominieusement sur une vieille mule; l'Empereur les condamna, sous peine d'être pendus sur l'heure, à arracher publiquement avec les dents une *figue*, qu'il fit placer dans le derrière de cette même mule, et à la remettre au même lieu, sans l'aide de leurs mains. Chacun d'eux étoit obligé de dire au bourreau qui étoit présent : *Ecco la fica*.)

Figueira, Voyez *Bananier* ou *Figuier d'Adam*.

Figuerie, s. f. (*Fi-ghe-rî-e*) Lieu planté de *figuiers*.

Figuier, s. m. (*Fi-ghie*) Arbre d'une médiocre grandeur, originaire d'Asie, à fleurs amentacées mâles et femelles, renfermées dans un calice commun qu'on nomme *figue*, et qui sert d'enveloppe au fruit proprement dit. Les espèces du *figuier* sont très-nombreuses. (Du lat. *ficus*, qui a la même signification.)

Figuier d'Adam, Voy. *Bananier*. —*d'Amérique*, *grand Figuier*, *Figuier maudit*, *Figuier admirable*, arbre de Saint-Domingue, dont on connoît deux espèces, le franc et le bâtard. Le premier, l'un des plus gros arbres de l'Amérique, se reproduit à l'aide de ses rameaux, qui inclinés vers la terre, y prennent racine; ses fruits sphériques sont de la grosseur d'une noix de galle. Le second est un végétal parasite dont les graines très-légères s'implantent sur les arbres voisins, et dont le fruit est semblable à une nèfle. —*d'Inde*, Voy. *Cactier en raquette* et *Chivef*. —*des Indes*, *Paréturier*, *Palétuvier*, grand et gros arbre qui croît à Goa, et produit de petites figues rouges. Son écorce sert à faire des habillemens.

Figurabilité, s. f. (Physiq.) Propriété qu'ont tous les corps d'être *figurés*, d'avoir une *figure* quelconque.

Figurant, ante, subst. (*Fi-gu-ran, an-te*) Danseur, Danseuse qui *figure* aux ballets dans les corps d'entrée.

Figuratif, ive, adj. Qui est la représentation, la *figure*, le symbole de quelque chose. (Du lat. *figurativus*.)

Figurative, s. f. Lettre qui caractérise certains temps des verbes grecs.

Figurativement, adv. (*Fi-gu-ra-ti-ve-man*) D'une manière *figurée*.

Figure, s. f. Forme extérieure d'une chose matérielle : *Cet enfant est d'une jolie figure*. —Bon ou mauvais état d'une personne relativement aux affaires, au crédit, etc. En ce sens on dit sans article, *faire figure*; paroître

beaucoup; faire beaucoup de dépense. —Représentation en peinture, en sculpture. Voyez *Effigie*. —Symbole : *L'Agneau pascal étoit une figure de l'Eucharistie*. —En t. de Rhétorique, tour de mots ou de pensées qui anime ou orne le discours. —En Arith. se dit quelquefois des chiffres qui expriment un nombre. —En Géométrie, 1.° Espace terminé de tous les côtés, soit par des surfaces, soit par des lignes. —2.° Représentation sur le papier, etc. de l'objet d'un théorème ou d'un problème, pour en rendre la démonstration ou la solution plus facile à concevoir. En ce sens, une simple ligne, un angle sont des *figures*. —En Astrologie, description ou représentation de l'état et de la disposition du ciel, à une certaine heure, qui contient les lieux des planètes et des étoiles marqués dans une *figure* de douze triangles appelés *maisons*. On la nomme aussi *Horoscope* et *Thème*. —En Géométrie, extrémités des points, lignes ou nombres jetés au hazard, et sur les combinaisons ou variations desquels sont fondées les prétendues prédictions géomantiques. (Du latin *figura*, fait dans la même signification, de *fingere* faire, former, façonner.)

Famil. *Être bien de figure*, avoir les traits réguliers.

Figuré, ée, part. p. de *Figurer*, et adject. —*Copie figurée*, copie d'un écrit trait pour trait, où l'on a conservé jusqu'aux ratures, etc. —*Danse figurée*, composée de différens pas et de différentes figures. —*Sens figuré* ou absolument *le figuré*, sens métaphorique. —*Discours, style figuré*, accompagné de *figures* de Rhétorique. —*Pierres figurées*, pierres qui ont la *figure* de quelque objet, et plus particulièrement celles sur lesquelles sont empreintes naturellement des *figures* d'animaux, de plantes, etc. —Dans le Blason, *soleil figuré*, représenté avec un visage humain. On le dit en général de toutes les choses sur lesquelles paroît la *figure* humaine. —En Musique, 1.° *Basse figurée*, Voy. *Basse*. —2.° *Trait figuré*, dans lequel on fait passer par une marche diatonique, d'autres notes que celles de l'accord actuel. —En Arithmétique et en Algèbre, *nombres figurés*, suites de nombres formés suivant une certaine loi. Il y a des nombres figurés de différens ordres : ceux du premier ordre, sont les nombres *naturels*; ceux du second sont appelés *triangulaires*; ceux du troisième, *pyramidaux*, etc.

Figuré, s. m. (Géométrie-pratique) Représentation des différens objets que renferme un terrain dont on lève le plan, ou un pays dont on lève la carte.

Figurément, adv. (*Fi-gu-ré-man*) D'une façon *figurée* ou métaphorique.

Figurer, v. a. (*Fi-gu-ré*) Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. —Représenter comme symbole. —Exécuter sur une étoffe des *figures* ou dessins. —En Musique, passer plusieurs notes pour une, et pratiquer ce que les Italiens appellent *diminuzione*. Voy. au mot *Diminution*.

Figurer, v. n. Avoir de la symétrie avec une autre chose : *Ces deux pavillons, ces deux tableaux figurent bien l'un avec l'autre*. —On dit à peu près dans le même sens : *Ces danseurs figurent bien ensemble*. —Faire figure : *Il a figuré dans le monde*.

se Figurer, v. pron. S'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit.

Figurine, s. f. emprunté de l'ital. *figurina*, diminutif de *figura*. Très-*petite figure* en peinture, en sculpture, en fonte. Il reste plus de *figurines* antiques que de statues.

Figurisme, s. m. Secte, doctrine des *Figuristes*.

Figuriste, s. m. et f. Celui qui regarde les événemens de l'ancien Testament comme autant de *figures* de ceux du nouveau.

Fil, subst. m. (l'*l* finale se prononce) Petit brin long et délié qui se tire de l'écorce du chanvre et du lin. (Du latin *filum*, fait dans le même sens, de *hilum* peu de chose, ou de *pilus* poil.) —Brins longs et déliés que les vers à soie, les chenilles et les araignées tirent de leurs corps. —Métaux tirés en long d'une manière très-déliée : *Fil de fer, fil d'archal*. —Tranchant d'un instrument qui coupe : *On a passé l'ennemi au fil de l'épée*. —Parties longues et déliées par où les plantes se nourrissent, et qui en sont comme les fibres : *Suivre le fil du bois; bois de fil*, employé de manière que les fibres du bois sont disposées sur la longueur de l'ouvrage. —Courant de l'eau. —Fig. La suite d'un discours : *Interrompre le fil d'un discours, de l'histoire, etc.* —Les Poëtes disent : *Le fil de la vie, le fil de nos jours*. —En t. de Verrerie, défaut du verre provenant d'un manque d'union entre ses parties constituantes, de leur mélange imparfait, de leur combinaison peu exacte. —En t. de Blason, la même chose que le *lambel*. Voy. ce mot. D'autres appellent proprement *fil* la ligne supérieure et horizontale du *lambel*, et donnent exclusivement ce dernier nom aux pointes ou pendans qui sortent de cette ligne.

Fil de pitte, celui que fournissent les fibres de l'aloës, de l'yucca, etc. —*de Turquie*, poil de chèvre filé : c'est ce que nous nommons *laine de chevron*. —*de pignon* (Horlogerie), fil d'acier cannelé en forme de pignon. —*de perles*, collier de perles. —*de la Vierge*, nom donné par le peuple à certains filamens blancs et quelquefois assez épais, qu'on voit voltiger en l'air, dans les jours d'été, pendant les grandes chaleurs.

Fil-à-plomb (Astron.), fil que l'on suspend au centre des quarts de cercle, des secteurs et autres instrumens, pour marquer la ligne verticale qui se dirige au zénith et au nadir.

Couper ou *aller de droit fil*, couper de la toile entre deux fils sans biaiser. —*Faire le fil*, se dit de l'état d'un sirop qui s'attache aux doigts, et tombe en forme de *fil*. —Fig. *Il ne faut pas aller de droit fil contre les sentimens des personnes puissantes*; il ne faut pas les contredire directement. —Proverb. et figur. 1.° *Donner du fil à retordre à quelqu'un*; lui causer de l'embarras. —2.° *Aller de fil en aiguille*; passer insensiblement d'une matière à une autre. —3.° *Brouiller de nouveaux fils*, causer de nouveaux troubles.

Filadière, s. f. (*Fi-la-diè-re*) Bateau pêcheur de la Garonne, portant une voile carrée, deux latines et une d'etai qui se borde sur le beaupre.

Filage, s. m. Manière de *filer* les laines, fils ou soies. —*Filage du tabac*, la manière de le mettre en corde.

Filagore, s. f. En t. d'Artificiers, la ficelle dont ils se servent pour etrangler les cartouches.

Filaires, s. m. pl. (*Fi-le-re*) Genre de vers intestinaux qui se developpent dans le corps des insectes.

Filament, s. m. (*Fi-la-man*) Petit filet ou brin long et delié. Il se dit des plantes, des herbes, des nerfs et des muscles.

Filamenteux, euse, adj. (*Fi-la-man-teu*) Qui a des *filamens*. Il ne se dit que des plantes.

Filandière, s. f. Celle dont le métier est de *filer*. —En Poesie et en style burlesque, *les Sœurs filandières*, les Parques.

Filandres, s. f. plur. Certains fils blancs et longs qui volent en l'air dans les beaux jours d'automne, et qui s'attachent aux haies, aux chaumes, aux herbes, etc. —Filets blancs qui paroissent dans les plaies des chevaux.—Longues fibres qui se trouvent dans la viande. —Filets qui se détachent des boyaux lorsqu'on les degraisse, et qui servent à les coudre les uns aux autres.—Petits vers très-deliés qui incommodent les faucons et autres oiseaux.

Filandreux, euse, adj. Rempli de *filandres*. —*Verre filandreux*, verre sujet aux *fils*, et qui en contient beaucoup.

Filardeau, s. m. (*Fi-lar-dô*, s. d.) Petit brochet qui n'est bon qu'à frire. —Jeune arbre de haute tige et droit.

Filardeux, euse, adj. Il se dit des pierres et des marbres qui sont traversés par des *fils*.

Filaria *ou* **Philaria**, s. m. Arbrisseau du midi de l'Europe, toujours vert, à fleur monopétale, infundibuliforme.

Filasse, s. f. Lin ou chanvre délié, peigné et prêt à *filer*.

Filassier, ière, s. (*Fi-la-cié*, *iè-re*) Celui, celle qui façonne ou qui vend des *filasses*.

Filatier, ière, s. f. (*Fi-la-tié*, *ie-re*) Nom qu'on donne à Amiens à ceux qui s'occupent du commerce des *fils* employés dans la sayetterie.

Filatrice, s. f. Femme employée à tirer la soie de dessus les cocons. —Étoffe de soie tramée de *fil* en fond de satin.

Filature, s. f. Lieu où le tirage du cocon est suivi du moulinage de la soie. —Lieu où l'on *file* le coton.

File, s. f. Suite ou rangée de choses ou de personnes disposées l'une après l'autre : *Aller à la file*, un à un, l'un après l'autre. —Rang de soldats qui sont les uns après les autres. (Du lat. *filum* fil; parce que cette suite ou rangée forme une ligne semblable à un brin de fil étendu.)

Demi-file, s. m. Terme de Guerre : La moitié de la file.

Filé, s. m. Or et argent tiré à la *filière*. —Fil d'or et d'argent *filé* sur soie lorsqu'il est fin, et sur le fil lorsqu'il est faux.

Filer, v. a. (*Fi-lé*) Faire du *fil* avec le lin ou le chanvre. —Il se dit aussi des vers à soie, des araignées, etc. —Tirer à la *filière* le fil d'or ou d'argent. —En Musique, ménager le son, soit en chantant, soit en jouant d'un instrument, de sorte qu'on puisse le soutenir longtemps sans se reprendre.

Filer la tête (Epinglier), former par le moyen d'un rouet qui dévide le laiton, de petits anneaux doubles, dont on fait la tête des épingles.

Prov. *Il file sa corde*; il fait des actions qui le feront pendre. —Poetiq. *Les Parques*, *les Destinées lui filent une belle vie*, *de beaux jours*; il mène une vie glorieuse, une vie heureuse. —Proverb. et par dérision : *Il file le parfait amour*, il fait l'amoureux transi. —En t. de Marine, *filer le cable*, le lâcher peu à peu. —Au jeu, *filer ses cartes*, les découvrir peu à peu. —*Filer la carte*, l'escamoter et en donner une pour une autre.

Filer, v. neut. Il a le même sens que l'actif. —En parlant des choses onctueuses, s'étendre en *filets* continus. On dit dans le même sens, *Ce vin file*; il commence à s'engraisser, il coule lentement. —Aller de suite l'un après l'autre et près à près : *Faire filer les troupes*, *le bagage*, *etc.* —En t. de Fauconnerie, voler sans donner de crochet.

Fig. et fam. *Filer doux*; se taire, se comporter avec soumission.

Filerie, s. f. Lieu où l'on *file* le chanvre.

Filet, s. m. (*Fi-lè*) Fil délié; petit fil. —Fig. *Sa vie ne tient plus qu'à un filet*; il est à l'extrémité. —Ligament élastique et musculeux sous la langue; lorsqu'il est trop long, on le coupe aux enfans. *Cet enfant a le filet*, c'est-à-dire l'a ou trop long ou trop court, ce qui l'empêche de parler. —Proverbial. *Il n'a pas le filet*, il parle beaucoup. —Fil des plantes et des herbes. —Plus particulièrement, le pédicule qui porte l'anthère et fait partie de l'etamine. *Linne* compare les filets des étamines aux cordons spermatiques des animaux. —Trait d'or ou d'argent battu et dévide sur de la soie. —En t. de Blason, pièce posée dans le sens de la bande, et qui n'a de largeur que le tiers de la cotice. —En t. de Menuisier, 1.° moulure lisse et plate, qui sert à séparer les autres moulures. —2.° Outil en forme de rabot, qui sert à mettre les filets de largeur. —Petite quantité de certaines choses : *Un filet de vinaigre*, un peu de vinaigre; *un filet de voix*, une petite voix. —Partie charnue le long de l'epine du dos de quelques animaux. —Rets pour prendre du poisson ou des oiseaux.—Rets d'un jeu de Paume qui sont au-dessus des murs. —Ouvrage à jour fait à la main, dont l'effet approche de celui de la dentelle. —Dans les Fabriques de blondes, brin doublé de plusieurs autres, dont on fait le toilé. —Espèce de petite bride. —Traits d'or sur la reliure d'un livre. —En t. d'Imprimerie, espèce de lame en fonte dont l'épaisseur est proportionnée à la force du corps des caractères qu'on emploie. On s'en sert pour dresser des cadres, faire des registres, etc. *Filet double*, *simple*, *triple*. Il y en a de brisés, d'autres dits de longueur, etc.

Fig. *Tenir quelqu'un au filet*; l'amuser, le faire attendre.

Filets, s. m. pl. Pièges, embûches.

FILEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *file*.

Fileur d'or. Ouvrier qui couche sur de la soie le *fil* d'or ou d'argent, après qu'il a été écaché sous la meule du moulin.

FILIAL, ALE, adj. Qui appartient au *fils*, à l'enfant. (Du lat. *filialis*, fait de *filius* fils.)

FILIALEMENT, adv. (*Fi-li-a-le-man*) D'une manière *filiale*.

FILIATION, s. f. (*Fi-li-a-cion*) Descendance du *fils* ou de la *fille* à l'égard du père et des aïeux.

FILICITE, subst. f. Pierre figurée qui imite les feuilles de la fougère. (Du lat. *filix*, *filicis* fougère.)

FILICORNES, s. m. pl. (Hist. nat.) Famille d'insectes lépidoptères, dont les antennes sont à peu près de même grosseur dans toute leur étendue. (Du latin *filum* fil, et *cornu* corne ou antennes, *dont les antennes par leur grosseur uniforme ressemblent à des fils*.)

FILICULE, s. fém. Plante capillaire, appelée autrement *Polypode*. (Du lat. *filicula*, qui a la même signification.)

FILIÈRE, s. f. Morceau d'acier percé de trous d'inégale grandeur, par où on fait passer l'or, l'argent, le cuivre, etc. pour les réduire en *fils*. —Pièce de bois sur laquelle portent les chevrons d'un bâtiment. —Dans les Carrières, les veines par où l'eau distille. —En termes de Blason, bordure étroite qui n'est que le tiers de la bordure ordinaire. —En t. de Fauconn. ficelle de vingt mètres qu'on tient attachée au pied de l'oiseau pendant qu'on le réclame, jusqu'à ce qu'on en soit bien assuré. —Chez les Ciriers, instrument percé de plusieurs trous, au travers desquels on fait passer la bougie. —Morceaux d'acier bien trempés où il y a plusieurs écrous, dans lesquels on fait les vis.

FILIFORME, adj. (Botan.) Grêle et allongé comme un fil. (Du latin *filum* fil, et *forma* forme: *qui a la forme d'un fil*.)

FILIGRANE, s. m. Ouvrage d'Orfévrerie travaillé à jour, et fait en forme de petits *filets*. (De l'ital. *filigrana*, fait dans le même sens du latin *filum* fil, filet, et de *granum* grain; *filet à grains*.)

FILIN, s. m. (*Fi-lein*) Espèce de serge fabriquée dans le voisinage d'Orléans.

FILIPENDULE, s. f. (*Fi-li-pan-du-le*) Plante vivace, à fleur en rose, qui habite les prés.

Filipendule aquatique. Voy. *Œnanthe*.

FILIPENDULE, adj. (Botan.) *Racine filipendule*, composée de tubercules charnus, attachés au bas de la tige ou entr'eux. —*Graine filipendule*, pendante hors de sa loge par le cordon ombilical, comme dans les Magnoliers. (Du lat. *filum* fil, et *pendulus* pendant, suspendu; *qui pend comme par un fil*.)

FILLE, s. f. (*Fi-glie*; mouillez les *ll*) Personne du sexe féminin par rapport au père et à la mère: *Voilà votre fille*. —Simplement, personne du sexe féminin: *Elle est accouchée d'une fille*. —Celle qui n'est pas mariée: *Elle est encore fille*. Ce mot employé tout seul et sans addition, se prend ordinairement en mauvaise part, pour une *fille de joie*, une fille débauchée: *C'est une fille; on la prendroit pour une fille*. —On donne le même nom 1.° à certaines Religieuses: *Les Filles de S. Thomas; les Filles du Calvaire*. —2.° A des Monastères dépendans d'un Abbé: *Ce Monastère est une des Filles de Cîteaux*. (Du lat. *filia*.)

Petite-fille, jeune fille. —La fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul ou l'aïeule.

Belle-fille, la femme du fils. —La fille d'un autre lit.

Filles d'honneur, Filles de qualité auprès des Reines et des grandes Princesses. —Poétiq. *Les Filles de mémoire*; les Muses.

Filles d'artichaut (Jardinage), œilletons pris au pied des artichauts.

FILLETTE, s. f. (*Fi-gliè-te*) Petite fille: *Jeune fillette*. Il est familier.

FILLEUL, EULE, subst. (*Fi-glieul, eu-le*; mouillez les *ll*) Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts de Baptême. (Du lat. *filiolus*, *filiola*, diminutif de *filius* et de *filia*, employés très-fréquemment par les Ecrivains du moyen âge, dans le sens de *filleul* et de *filleule*.)

FILLIBEG, s. m. T. de Relation. Habillement des Montagnards écossois. C'est une sorte de veste militaire à revers et à paremens, d'une étoffe de laine à grands carreaux rouges, verts, bleus et blancs.

FILOCHE, s. f. Gros câble de moulin qui sert à lever la meule. —Chez les Pêcheurs, aide qui tient le haut et le bas d'un filet. —Espèce de tissu en soie, laine ou fil.

FILON, s. m. Veine métallique. (De l'italien *filone*, augment. de *filo* fil.)

FILOSELLE, s. fém. (*Fi-lo-zè-le*) Fleuret ou grosse soie provenant de la bourre de la bonne soie, et des cocons de rebut.

FILOTIER, IÈRE, s. (*Fi-lo-tié, iè-re*) Celui celle qui va acheter le *fil* dans les marchés. *Trév.*

FILOTIÈRES, s. f. pl. Les bordures d'un panneau en forme de vitrage.

FILOU, s. m. Celui qui vole avec adresse. —Celui qui trompe au jeu. (Du grec *philêtês* voleur, trompeur.) On appeloit autrefois *filou* la boule à douze faces, que nous nommons aujourd'hui *cochonnet*. Voy. ce mot.

FILOUTER, v. act. et n. (*Fi-lou-té*) Voler avec adresse. —Tromper au jeu.

FILOUTERIE, s. f. Action de *filou*.

FILS, s. m. (l'*l* ne se prononce jamais, et quand ce mot ne termine pas la phrase on ne fait pas sentir l'*s*) Enfant mâle considéré relativement au père et à la mère. —Absolument, enfant mâle: *Elle est accouchée d'un fils*. On dit aussi par caresse à un enfant dont on n'est pas le père, *Mon fils, venez, mon fils, que je vous embrasse*. (Du lat. *filius*, dont la signification est la même.)

Fils naturel, fils illégitime. —*Beau-fils*, le fils qu'on a eu d'un autre lit. —*Petit-fils*, le fils de son fils ou de sa fille. —*Fils de famille*, enfant de famille, qui est sous la puissance paternelle. —*C'est le fils de la maison*, du maître de la maison. —Dans l'Ecriture, *le Fils de l'Homme*, Jésus-Christ.

FILTRATION, s. f. (*Fil-tra-cion*) Action de *filtrer*. (Du lat. *filtratio*.)

FILTRE, s. m. Papier, étoffe, linge, etc. au travers de quoi on passe une liqueur pour la clarifier. —En Anatom. organes qui *filtrent* et

séparent quelque humeur de la masse du sang. (Du latin barbare *filtrum* ou *feltrum* feutre; parce qu'on filtre à travers des morceaux de feutre. Voy. *Feutre.*)

FILTRER, v. act. (*Fil-tré*) Clarifier quelque liqueur en la passant par le *filtre*. Il est aussi réciproque : *L'eau se filtre à travers le sable.*

FILURE, s. f. Qualité de la chose *filée.*

FIMPI, s. m. (*Fein-pi*) Arbre d'Afrique de la grandeur de l'olivier, et dont l'écorce est aromatique.

FIN, s. f. (*Fein*) Ce qui termine. Il est opposé à commencement. — But; dessein; motif; intention. —*A bonne fin; à mauvaise fin.* —Mort : *Faire une belle, une bonne, une mauvaise, une malheureuse fin.* —En t. de Vénerie, un cerf *sur ses fins*, qui est près d'être forcé. (Du lat. *finis*, dont la signification est la même.)

Les quatre fins de l'homme; la mort, le jugement dernier, le paradis et l'enfer.

Fin de non recevoir (Jurisprud.), exception péremptoire qui dispense d'entrer dans la discussion du fond.

A LA FIN, adv. Après tout, enfin. —*A ces fins*, en conséquence.

FIN, INE, adj. (*Fein, fi-ne*) Délié et menu en son genre, par opposition à *gros*, *grossier.* —Excellent en son genre : *Or, argent fin; fine fleur de farine.* (Du teuton *fein*, conservé avec la même signification dans l'allemand, et dont les Anglois ont fait *fine*, les Flamands *fyn*, les Italiens et les Espagnols *fino.*) —En parlant des choses d'esprit; subtil, délicat : *Esprit, goût fin; pensée, raillerie fine.* —En parlant des personnes; rusé, adroit. Dans ce sens, on dit proverb. *fin merle; fine mouche; fin matois; fin à dorer.*

FIN, s. m. *Le fin d'une affaire*; le point décisif et principal. —En t. de Plumassier, *fin d'autruche*, ce qu'il y a de plus délié dans le plumage de l'autruche. On nomme *fin à pointes*, les plumes noires d'autruche les plus propres à faire des panaches. —*Fin d'once, fin de rame, fin bedelin*, noms de diverses sortes de coton qui se tirent du Levant. —*Faire le commerce de fin*, acheter et vendre des matières d'or et d'argent propres pour les fabriques.

FINAGE, s. m. T. de Pratique : Étendue d'une Juridiction ou d'un territoire jusqu'aux confins d'un autre.

FINAL, ALE, adject. (Le masculin n'a point de plur.) Qui *finit*, qui termine : *Etat, compte, jugement final.* Qui dure jusqu'à la *fin* de la vie : *Persévérance finale.* —Qu'on a pour but et pour *fin* : *Cause finale.*

Lettre finale, la dernière d'un mot. —On dit subst. *la finale*, la dernière syllabe d'un mot.

FINALE, s. f. (Musique) Nom de la principale corde du mode qu'on appelle aussi *tonique.* —Morceau d'ensemble, par lequel se termine un acte d'opéra comique. Plusieurs Ecrivains, *La Harpe* entr'autres (Cours de littérature) disent au mascul. *un finale*, d'après l'italien *il finale.*

FINALEMENT, adv. (*Fi-na-le-man*) Enfin. Voyez ce mot.

FINANCE, subst. f. Certaine somme d'argent qu'on paye pour obtenir quelque chose. —Argent comptant. (Suivant *La Mothe-le-Vayer*, du vieux mot françois *finer* qu'on a dit pour *finir, achever*; parce qu'avec de l'argent on finit et on achève les choses les plus difficiles. De là vient, ajoute-t-il, que *chevance*, fait du verbe *achever*, signifie la même chose que *finance.*)

FINANCES, s. m. pl. Le trésor public. —L'art d'asseoir, de régir et de percevoir les impositions.

FINANCER, v. a. et n. (*Fi-nan-cé*) Payer une certaine somme d'argent pour une charge, etc. —Fam. *Vous ne finirez point cette affaire sans financer*, sans donner de l'argent. V. *Finance.*

FINANCIER, s. m. (*Fi-nan-cie*) Celui qui est dans les affaires de *finances*. V. *Publicain.*

FINANCIÈRE, adj. f. *Écriture financière* ou *écriture de finance*, écriture en lettres rondes. —Sorte de caractère d'Imprimerie.

FINASSER, v. n. (*Fi-na-ce*) User de mauvaise *finesse*. Il est familier.

FINASSERIE, s. f. Petite ou mauvaise *finesse.* Il est familier.

FINASSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui use de petites ou de mauvaises *finesses.*

FINÂTRE, s. f. Soie de mauvaise qualité.

FINAUD, AUDE, adj. (*Fi-nô, no-de*) Fin; rusé dans de petites choses. Il est familier.

FINCELLE, s. f. (*Fein-ce-le*) T. de Pêche. Ralingue qui porte la tête d'un filet.

FINCHELLE, s. f. (*Fein-che-le*) Corde pour haler les bateaux.

FINEMENT, adv. (*Fi-ne man*) Avec *finesse*, dans les deux acceptions du mot *Finesse.*

FINESSE, s. f. (*Fi-nè ce*) Qualité de ce qui est *fin* et délié. Il se dit des choses matérielles et de celles de l'esprit : *La finesse d'une toile, d'une étoffe; la finesse d'une pensée, d'une expression, etc.* —Ruse, astuce : avec ces différences 1.° que la *ruse* toujours offensive emploie la fausseté, et fait servir la *finesse* à rendre plus subtils les pièges de l'artifice et du mensonge : *Un honnête homme peut être fin, mais il ne peut être rusé.* 2.° Que l'*astuce* est une *finesse* pratique dans le mal, mais en petit : c'est la *finesse* qui nuit ou qui veut nuire. Dans l'*astuce*, la *finesse* est jointe à la méchanceté, comme à la *fausseté* dans la *ruse*. Encyclop. d. *Finesses* au plur. ne s'emploie que dans ce dernier sens.

Faire finesse des moindres choses, les cacher avec affectation. —*Entendre finesse à une chose*, y donner un sens fin et malin.

FINET, ETTE, s. et adj. (*Fi-ne, è-te*) Qui est rusé; qui use de *finesse.*

FINETTE, s. f. Sorte d'étoffe de laine.

FINI, IE, part. p. de *Finir*, et adj. Terminé. —Achevé, parfait : *C'est un ouvrage, un poëme, un tableau fini.* Voy. *Parfait.* —Limité, borne : *Nombre fini; être fini. Grandeur finie*, dont on peut assigner et exprimer la valeur. *Progression finie*, qui n'a qu'un certain nombre de termes.

FINIMENT, s. m. (*Fi-ni-man*) Il se dit des ouvrages de Peinture bien *finis.*

FINIR, v. a. Achever; terminer. —Mettre *fin.* —Mettre la dernière main; perfectionner.

Finir, v. n. Cesser, discontinuer : avec cette différence qu'on *finit* en achevant l'entreprise ; ou *cesse* en l'abandonnant ; on *discontinue* en l'interrompant. *Girard.* —Prendre *fin.* —Être à sa *fin ;* mourir.

Finisseur, s. m. (*Fi-ni-ceur*) Chez les Horlogers, ouvrier qui finit les mouvemens des montres et des pendules. —Chez les Epingliers, ouvrier qui perfectionne les pointes des epingles, en les repassant sur une meule d'acier.

Finiteur, adj. (Astronom.) *Cercle finiteur*, l'horizon, parce qu'il *finit* et borne la vue ou l'aspect.

Finito, s. m. emprunté du latin. L'arrêté ou état *final* d'un compte.

Fiole, s. f. Petite bouteille de verre. (Du latin *phiala*, pris dans la même signification du grec *phialé.*)

Fiole elementaire ou *des quatre élémens*, (Hydrostatiq.) vase dans lequel on met divers solides et liquides, dont chacun se place selon sa gravité spécifique.—*Fioles de niveau* (Hydraulique), trois tubes de verre qu'on met dans les tuyaux d'un niveau, pour que l'eau coloree qui y monte marque la ligne de mire.

Fionouts, subst. m. Nom d'une plante particulière à Madagascar, et qui a l'odeur du mélilot.

Firmament, s. masc. (*Fir-ma-man*) Dans l'ancienne Astronomie, le huitième ciel ou le ciel des étoiles fixes. (Du latin *firmamentum* appui, soutien, fait de *firmare* rendre ferme, solide; parce que les anciens Astronomes le croyoient d'une matière solide.) —Aujourd'hui, le ciel en general : *Les Astres qui brillent au firmament.* —En Poesie, *les feux du firmament*, les étoiles. —Dans plusieurs endroits de l'Ecriture, la moyenne region de l'air.—Suivant quelques Théologiens, le *ciel etoilé*, pour le distinguer du *ciel empyrée* qu'ils imaginent être au-dessus, et dont ils font la demeure des Bienheureux.

Firman, subst. m. Permission de trafiquer accordée aux Marchands étrangers par les Souverains des Indes Orientales, et sur-tout par l'Empereur du Mogol. —Sorte d'edit, etc. émané de la puissance du Grand-Seigneur. (Du lat. *firmare* confirmer, rendre authentique par sa signature.)

Firole, s. m. (Hist. natur.) Genre de Mollusques de l'ordre des Ptéropodes, dont les yeux sont apparens, et qui n'ont qu'une seule nageoire.

Fisc, s. m. (*Fisk*) Le trésor public. (Du lat. *fiscus*, fait avec le même sens du grec *phiscos* panier; et figur. le trésor public.) —Officiers chargés de conserver les droits du *fisc.*

Fiscal, ale, adj. Qui regarde le *fisc.* —Qui a soin du *fisc.*

Fiscaux, s. m. pl. (*Fis-kô*) Chez les anciens Romains, Gladiateurs entretenus aux dépens du *fisc.*

Fissiculation, s. f. (*Fi-si-ku-la-cion*) T. d'Anatom. Dissection et proprement ouverture faite avec le scalpel. (Du latin *fissiculare* découper les fibres pour y lire l'avenir.)

Fisolère, s. f. (*Fi-zo-lè-re*) Bateau de Venise fort léger.

Fissipède, adj. (*Fi-ci-pè-de*) Qui a le pied divisé en plusieurs doigts : *Les chiens, les loups, etc. sont fissipèdes.* (Du latin *fissipes*, fait dans le même sens de *fissus* fendu, et *pes* pied.)

Fissure, s. f. T. d'Anat. Division des viscères en lobes. —Fractures longitudinales d'un os, qui est seulement fêlé ou fendu. (Du lat. *fissura* fente, fait de *findere* fendre, diviser.)

Fissurelles, s. f. pl. (*Fi-su-re-le*) Terme d'Hist. natur. Espèce de *Lépas* ou *Patelles*, dont la coquille est percée à son sommet, pour laisser sortir les excremens. (Du latin *fissus* fendu.)

Fistulaire, s. f. (Hist. natur.) Genre de poissons osseux, holobranches, exotiques, de la famille des Siphonostomes, qui n'ont qu'une nageoire du dos sans aiguillons.

Fistule, s. f. Sorte d'ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large. (Du latin *fistula* flûte, parce que son ouverture et sa cavité ressemblent à celles d'une flûte.) —Sorte d'humeur. —En Menuiserie, toute espèce de coup de marteau, de ciseau, etc. donné mal à propos, et qui endommage la surface du bois.

Fistuleux, euse, adj. (*Fis-tu-leû, eû-ze*) Qui est de la nature de la *fistule.*

Tige fistuleuse (Botanique), cylindrique, allongée et entièrement vide ou creuse dans le centre; telle qu'est celle des Graminées. Ce mot est synonyme de *Tubulé.*

Fitora, s. m. (Pêche) Harpon ou fichoir. C'est un terme catalan.

Fixation, s. f. (*Fik-sa-cion*) Opération de Chimie, par laquelle un corps volatil est *fixé.* —Détermination du prix d'une charge, etc.

Fixe, adj. (*Fik-ce*) Qui ne se meut point; qui demeure toujours en même lieu, en même place. —Qui ne change point. —Certain, arrêté, déterminé. (Du latin *fixus*, part. p. de *figere* ficher, planter, etc.)

Substances fixes (Chimie), celles qu'une chaleur considérable ne fait point monter au haut du vaisseau et s'évaporer. *Fixe*, en ce sens, est opposé à *volatil.* —*Air fixe*, Voyez au mot *Air.*

Les fixes, subst. Les étoiles fixes.

Fixe, s. m. (*Fik-ce*) Genre de Peinture nommée aussi *Peinture éludorique.* Voy. *Eludorique.*

Fixement, adv. (*Fik-ce-man*) D'une manière *fixe* : *Regarder fixement.*

Fixer, v. a. (*Fik-cé*) Arrêter quelque corps volatil ; coaguler. —Déterminer l'état ou la situation d'une chose. —Quelques-uns disent *fixer quelqu'un*, pour le regarder fixement. C'est une faute que n'a point evitée M. Delille dans sa traduction du Paradis perdu de Milton : *Tous les deux interdits le fixent tristement.*

Fixer ses regards sur quelqu'un, les y arrêter. —*Fixer les regards de quelqu'un*, devenir l'unique objet de son attention. —*Fixer le mercure* (Physique), le rendre solide. —*Fixer un esprit*, faire qu'il ne varie plus.

se Fixer, v. réc. S'arrêter. —Se borner. —Se déterminer.

Fixité, s. f. (*Fik-ci-té*) Terme de Chimie ;

Propriété qu'ont certains corps de n'être point dissipés par l'action du calorique. —En Astron. la propriété qu'ont les étoiles *fixes* de n'avoir aucun mouvement propre. —Ce mot a passé dans le langage ordinaire, et l'on dit : *La fixité des idées*, *des principes*, *etc.* C'est sous ce rapport un néologisme peu agréable.

Flabelliforme, adject. (Botanique) Nom qu'on donne aux feuilles qui, portées sur un pétiole commun, sont parallèles et disposées comme les branches d'un éventail ouvert : *Les feuilles de plusieurs palmiers sont flabelliformes.* (Du lat. *flabellum* éventail, et *forma* forme.)

Flaccidité, s.f. (*Flak-ci-di-té*) T. de Médec. État des fibres relâchées qui ont perdu leur ressort. (Du latin *flaccescere* devenir mou, flasque, languissant. Voy. *Flasque.*)

Flache, s. f. Pavé enfoncé ou brisé par l'effet d'une roue. —Ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce du bois. C'est sur tout dans les pièces équarries un *moins* dans le bois, qui empêche que l'équarrissage ne soit parfait.

Flacheux, **euse**, adj. (*Fla-cheu*, *eû-ze*) Il se dit des pièces de bois où il y a des flaches.

Flacon, s. m. Sorte de bouteille qui se ferme avec un bouchon, et le plus souvent à vis. (Du lat. barbare *flasca* ou *flasco*, fait de l'allem. *flasche* dont la signification est la même.)

Flagellans, s. m. pl. (*Fla-jel-lan*) Fanatiques qui se *flagelloient* en plublic. (Du latin *flagellantes.*)

Flagellation, s. f. (*Fla-jel-la-cion*) Action de fouetter. Il ne se dit que de la flagellation de J. C. (Du latin *flagellatio.*)

Flageller, v. a. (*Fla-jel-lé*) Fouetter. Voy. ce mot. Il n'a d'usage qu'en parlant de N. S. et des Martyrs. (Du lat. *flagellare*, fait de *flagellum*, dimin. de *flagrum* fouet.)

Flageolet, s. m. (*Fla-jo-lé*) Sorte d'instrument de Musique à vent. —Petite flûte à bec, dont le son est clair et aigu. (Du grec *plagiaulos* flûte traversière, formé de *plagios* oblique, et d'*aulos* flûte.)

Flageoleur, s. m. Joueur de *flageolet*. Trév.

Flagorner, v. n. (*Fla-gor-né*) Flatter en faisant de faux rapports. Il est familier.

Flagornerie, s. f. Flatterie basse, accompagnée de faux rapports. Il est fam.

Flagorneur, **euse**, adj. et s. Qui *flagorne*. Il est fam.

Fragrant, adj. m. (*Fla-gran*) *En flagrant délit*, sur le fait. (Du latin *flagrans* brûlant, enflammé, comme si l'on disoit *le délit étant encore chaud.*)

Flaine, s. f. (*Flè-ne*) Espèce de coutil.

Flair, s. m. (*Flèr*) Se dit de l'odorat subtil et délicat d'un chien de chasse.

Flairer, v. a. (*Flè-re*) Sentir par l'odorat; approcher son nez d'une chose pour en sentir l'odeur. (Du lat. *fragrare*, employé également et pour exhaler une odeur, et pour en recevoir l'impression. *Menage.*) —Figur. et fam. Pressentir; prévoir.

Flaireur, s. m. (*Flè-reur*) *Flaireur de cuisine*; parasite. Il est fam.

Flambant, **ante**, adject. (*Flan-ban*) Qui jette de la *flamme*. —Se dit dans le Blason des pals aiguisés et ondés qui imitent les *flammes*. On dit aussi *flamboyant*.

Flambart, subst. m. (*Flan-bar*) Charbon à demi consumé, qui jette encore de la flamme et de la fumée. —Sur mer, météores ou feux follets qui s'attachent aux mâts. —En t. de Pêche, petite chaloupe du Havre à deux mâts sans vergue, pour la pêche du libouret et du chalut.

Flambe, subst. f. (*Flan-be*) Iris ou glaïeul. Sorte de plante. Voy. *Iris.*

Flambé, **ée**, part. p. et adj. Voy. *Flamber.* —Fig. Ruiné, perdu. Style fam. et plaisant.

Flambé, s. m. Espèce de coquillage de mer.

Flambeau, s. m. (*Flan-bô*, s. d.) Espèce de torche de cire, dont on se sert la nuit dans les rues. (De *flamber.*) —On dit fig. *le flambeau de la guerre*, *de la discorde*. —Chandelles de cire ou de suif qu'on allume la nuit dans les maisons. —Chandelier où on les met. —Figurém. (style poét. et élevé) *Le flambeau du jour*, *de la nuit*; le soleil, la lune. *Les flambeaux de la nuit*, les étoiles. *Le flambeau de la raison*, *etc.* —Dans les Raffineries, chaudière où on fait l'épreuve du sucre pour le raffiner.

Flambeau du Pérou, Voy. *Cierge épineux.*

Flamber, v. n. (*Flan-be*) Jeter une grande *flamme*.

Flamber, v. a. Passer par le feu ou par dessus le feu : *Flamber une chemise.* —Passer des alouettes, un chapon, etc. sur la *flamme* d'un feu clair, pour en ôter les petits poils. —Faire dégoutter du lard fondu, pour leur donner du goût et de la couleur.

Flamber un chapeau, le faire passer sur la *flamme* d'un feu clair, pour en ôter les longs poils. —*les cuirs*, passer le cuir par dessus la *flamme* d'un feu de paille, pour le disposer à recevoir le suif.

Flamberge, s. f. Épée. Il ne se dit que dans cette phrase du style plaisant : *Mettre flamberge au vent.*

Flamboyant, **ante**, adj. (*Flan-boa-ian*) *ian-te*) Qui *flamboie* : *Épée*, *comète flamboyante.* —En t. de Peinture, *contours flamboyans*, contours coulans, balancés et souples qu'on peut comparer à l'effet de la *flamme*. —En t. de Blason, Voy. *Flambant.*

Flamboyante, s. f. Fusée dont la cartouche est couverte de matière enflammée et contiguë au feu de la queue. —Sorte de tulipe.

Flamboyer, v. a. (*Flon-boa-ie*) Jeter un grand éclat; briller.

Flambure, s. f. (*Flan-bu-re*) Tache ou inégalité dans une étoffe qui n'est pas teinte également.

Flamet, s. m. (*Fla-mè*) Oiseau gros comme une oie sauvage.

Flamine, s. m. Chez les anciens Romains, Prêtre de Jupiter, de Mars, de Romulus, etc. (Du latin *flamen*, qui a la même signification.) La femme du Flamine étoit appelée *Flaminique*, en latin *Flaminica*.

Flammant, s. m. (*Fla-man*) Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Latirostres, ainsi nommés, parce que leurs ailes sont ordinairement de couleur *rouge*. On les appelle aussi *Bécharu* et *Phénicoptère*.

Flamme, s. f. (*Fla-me*) Fluide subtil et lumineux qui se dégage dans l'acte de la combustion de certains corps. (Du lat. *flamma*, qui signifie la même chose.) — Fig et poet. la passion de l'amour. — En t. de Marine, banderolle longue et etroite. — En Chirurgie, instrument d'acier pour saigner principalement les chevaux.

Flammes, pl. Tourmens de l'Enfer ou du Purgatoire. — En t. de Foulon, defaut du drap qui n'a pas egalement trempe dans l'eau lors du degraissage. On dit dans le meme sens, *Ondes*.

Flammeche, s. f. (*Fla-me-che*) Etincelle de chandelle.

Flammèque, s. f. (*Fla-mè-ke*) Filet du pays de Caux, pour prendre des harengs.

Flammette, s. f. (*Fla-me-te*) Instrument de Chirurgie pour faire des mouchetures sur la partie où l'on a appliqué les ventouses.

Flamméum, s. m. (*Fla-me-ome*) T. d'Antiquité emprunté du latin. Chez les anciens Romains, voile de couleur de *flamme* que portoient les nouvelles mariées.

Flammule ou **Clématite droite**, subst. f. Plante des environs de Montpellier, à fleur rosacee, dont les feuilles recentes sont d'une saveur âcre et corrosive.

Flan, s. m. Sorte de petite tarte composée de farine, de lait, d'œufs et de beurre. — Metal taillé en rond pour en faire de la monnoie ou des jetons. (Dans cette dernière acception, c'est une corruption de *flaon*, derivé du latin *flare* fondre les métaux.)

Flanc, s. m. (le *c* ne se prononce que dans le discours soutenu, lorsque le mot suivant commence par une voyelle.) Partie de l'animal qui est depuis le defaut des côtes jusqu'aux hanches. — En parlant des femmes, relativement aux enfans qu'elles ont porté dans leur sein, on dit aussi *les flancs*, mais seulement dans le style noble. — Par similitude; côté d'un bastion, d'un vaisseau, d'un bataillon. (Du grec *lagôn*, qui signifie la même chose, et auquel on a ajouté le digamma éolique F, *flagôn*.)

Prov. *Se battre les flancs*; faire des efforts. — *Prêter le flanc*; donner prise sur soi.

Flanchet, s. m. (*Flan-che*) Partie de la morue au-dessous des ailes. — Partie de la surlonge d'un bœuf.

Flanchis, s. m. T. de Blas. Petit sautoir alésé.

Flanconnade, s. f. T. d'Escr. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le *flanc* de son ennemi.

Flandrin, s. m. (*Flan-drein*) T. famil. et de mépris : *C'est un grand flandrin*; un homme élancé, grand et fluet, de mauvaise contenance, etc. (De l'oiseau appelé *Flammant*, à cause de la couleur de ses ailes, qui d'ailleurs a *les jambes grêles et longues*, et dont le nom s'appliquant dans une autre signification aux hommes nés en *Flandres*, est sous ce dernier rapport, synonyme de *Flandrin*, qui a été dit dans la même signification. *Le Duchat*.)

Flanelle, s. f. (*Fla-ne-le*) Étoffe légère de laine, fabriquée à deux marches. (Suivant *Le Duchat*, du latin *lana* laine, dont on a fait *lanella*, et par l'addition d'une F au commencement, *flanelle*.)

Flanquant, ante, adj. (*Flan-kan*) T. de Fortification : *Un angle, un bastion flanquant*, d'où l'on peut voir le pied de quelque autre partie des fortifications et en defendre les approches.

Flanqué, ée, part. p. et adj. V. *Flanquer*. — En t. de Blason, il se dit des paux, arbres, etc. qui ont d'autres figures à leur *flanc* ou côté.

Flanquer, v. act. (*Flan-ke*) Il se dit dans l'Architecture militaire de la partie d'une fortification qui en voit une autre et qui lui sert de defense : *Des bastions flanquant la courtine*. — On dit aussi *bataillons flanqués* (defendus sur les *flancs*) par des ailes de cavalerie. *Corps de logis flanqué* (garni) *de deux pavillons, de deux galeries*. — Popul. Donner : *Flanquer un soufflet, un coup de pied*.

se Flanquer, v. réc. Se mettre : *Il s'est venu flanquer au milieu de nous*. Il est pop.

Flaque, s. f. (*Fla-ke*) Espèce de petite mare où il y a presque toujours de l'eau. (C'est un mot flamand : dans la base latinité, on a dit *flacco*. Menage.)

Flaquée, s. f. (*Fla-ké-e*) Eau ou autre liqueur jetée avec impétuosité. Il est familier.

Flaquer, v. a. (*Fla-ké*) Jeter avec impétuosité de l'eau ou autre liqueur contre.... Il est familier.

Flaquière, s. f. (*Fla-kie-re*) Partie du harnois d'un mulet.

Flasque, adj. m. et fém. (*Flas-ke*) Mou et sans force. — Se dit, en Botanique, de la tige qui est entraînée par son propre poids. (Du latin *flaccus* et *flaccidus*, derivés du grec *blax* mou, lâche, paresseux.)

Flasque, s. f. Petite bouteille de cuir où l'on met de la poudre à tirer.

Flasque, s. m. En t. d'Artillerie, madrier pour l'affût d'un canon.

Flatir, v. a. Battre une pièce de monnoie avec le flatoir pour lui faire prendre le volume et l'épaisseur qu'elle doit avoir, et former les *flaons* ou *flans*.

Flatoir, s. m. (*Fla-toar*) Instrument pour *flatir*.

Flâtrer, v. a. Appliquer à un chien un fer chaud sur le front, pour le garantir, dit-on, de la rage. (Du celtique ou bas-breton *flastra*, qui signifie *écraser*. Trev.)

se Flâtrer, v. r. (Chasse) S'arrêter et se mettre sur le ventre. Voy. *Flatrure*.

Flatrure, s. f. T. de Chasse : Lieu où le gibier poursuivi par des chiens courans, s'arrête et se met sur le ventre.

Flatté, s. m. (Musiq.) Agrément du chant françois, employé dans le passage d'une intonation à un degré diatonique au-dessus, et qui consiste à faire entendre rapidement le degré supérieur : et puis l'inferieur, avant de s'arrêter sur la seconde note du trait. Il est hors d'usage.

Flatter, v. a. (*Fla-té*) Louer excessivement dans le dessein de plaire, de séduire. — Peindre une personne plus belle qu'elle n'est. — Excuser par une mauvaise complaisance : *Flatter les passions, les défauts de ses amis*. — Tromper en déguisant la verité : *Le Medecin flatte ce malade*. — Caresser :

Flatter un enfant, un chien, un cheval avec la main. —Délecter : *Vin qui flatte le goût, etc.* (Suivant les uns, du latin *flare* souffler; parce qu'on *enfle de vanité et d'orgueil*, ceux qu'on flatte ; selon les autres, de *lactare*, nourrir de lait, en y préposant une F. Nous disons de même *Bouillir du lait a quelqu'un*, lui dire des choses agréables, flatteuses.)

Flatter une plaie, la traiter avec trop de douceur. —*Flatter quelqu'un d'une chose;* la lui faire espérer. —*Flatter sa douleur, son ennui ;* en adoucir le sentiment. —*Flatter le dé*, Voy. *Dé.*

SE FLATTER, verbe pron. S'entretenir dans l'espérance : *Il se flatte que vous arriverez bientôt.* —En t. de Civilité, se persuader : *Je me flatte que vous m'approuverez.*

FLATTERIE, s. fem. (*Fla-te-rî-e*) Louange fausse donnée dans l'intention de se rendre agréable.

FLATTEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui *flatte.* Voyez *Adulateur.* —Ce mot est aussi adjectif : Qui *flatte*, qui caresse.

Un miroir flatteur, où l'on se voit plus beau qu'on n'est. —*Il a toujours quelque chose de flatteur à dire*, quelque chose d'obligeant.

FLATTEUSEMENT, adv. (*Fla-teû-ze-man*) D'une manière *flatteuse.*

FLATUEUX, EUSE, adj. (*Fla-tu-eû, eû-ze*) Qui cause des *flatuosités.*

FLATUOSITÉ, s. f. (*Fla-tu-o-zi-te*) Vents qui sortent du corps humain. En Médec. on dit aussi *Flatulence.* (Du lat. *flatus* souffle, vent.)

FLÉAU, s. m. (*Fle-ô*, s. d.) Instrument avec lequel on bat le grain pour le faire sortir des epis. (Du latin *flagellum* diminutif de *flagrum* fouet, dont les Anglois ont fait dans le même sens *flail*, et les Allemands *flegel.* Nous avons dit anciennement *flael*, et ensuite *fléel.*) —Figurément, maux que Dieu envoie aux hommes pour les châtier : *La guerre est un terrible fleau.* On le dit aussi des personnes : *Attila s'appeloit le fléau de Dieu; cet enfant est le fleau de son pere, etc.* —Verge de fer où sont attachés les bassins d'une balance. —Barre de fer derrière les portes cochères, et qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battans. —En Botan. plante graminée dont on connoît plusieurs espèces, et qu'on nomme aussi *Fléole.* Le fléau des prés sert de pâturage.

FLÉAUX, pl. Crochets sur lesquels les Vitriers portent les panneaux de verre, lorsqu'ils vont en ville.

FLECHE, s. f. Trait qui se décoche avec un arc ou une arbalète. On dit fig. *Les flèches de l'Amour.* (De l'allemand *flitz*, qui a la même signification. *Wachter. Flitz* n'est conservé aujourd'hui que dans *flitz-bogen*, arc à tirer des flèches.) — Longue pièce de bois qui joint le train de derrière d'une voiture à celui de devant. —Dans un pont-levis, deux longues pièces de bois assemblées parallèlement, avec entretoises et croix de St. André, pour le lever et le baisser. —Dans la grue, longue pièce de bois de charpente posée à plomb, sur laquelle tourne la volée. On la nomme aussi *Arbre.* —Aiguille de clocher. —Ouvrage de fortification formé seulement de deux faces, qu'on construit à l'extrémité des angles saillans et rentrans du glacis. —En Geomet. 1.° suivant quelques Auteurs, le *sinus verse* d'un arc, parce qu'il ressemble à une flèche qui s'appuie sur la corde de cet arc. —2.° Abscisse. En ce sens, il est peu usité. —En Astronom. constellation boreale située au-dessus de l'*Aigle*, et composée de 18 étoiles, suivant *Flamsteed.* —Dans les Verreries, partie d'un creuset comprise depuis son fond jusqu'à son orifice. —Dans les tapisseries de haute-lisse, ficelle que l'ouvrier entrelace dans les fils de la chaîne, au-dessous des batons de croisure, afin que ces fils se maintiennent toujours dans une egale distance. —Dans les cannes à sucre, etc. montant dénué de feuilles que pousse la tige, lorsqu'elle se dispose à fleurir. —Au Trictrac, figures coniques sur lesquelles on place les dames. —*Fleche de lard*, ce qu'on a levé de l'un des côtés du cochon.

Flèche d'arbalete (Astronomie), le bâton ou la verge de l'instrument de ce nom, sur laquelle court la pièce appelée *Traversaire* ou *Traversier* par les Anciens, *Curseur* par quelques Modernes, et *Marteau* par les Matelots.

Prov. *Faire fleche de tout bois ; ne savoir plus de quel bois faire fleche.* Voyez *Bois.* —En Botaniq. *Feuille, etc. en fer de flèche*, Voyez *Sagitté.*

FLECHE D'EAU, FLÉCHIÈRE AQUATIQUE, s. f. Plante aquatique vivace, de la famille des Ronces, et dont les feuilles sont sagittées.

FLÉCHIR, v. a. Ployer, courber : *Fléchir le genou* ou *les genoux.* —Adoucir, attendrir : *Fléchir le courroux, la durete de.... Rien ne peut le fléchir.* (Du lat. *flectere*, qui a la même signification.)

FLÉCHIR, v. n. Se ployer, se courber : *Que tout genou fléchisse ; flechir sous le joug.* —Cesser de persister ; céder par complaisance ou par foiblesse.

FLÉCHISSEMENT, s. masc. (*Flé-chi-ce-man*) Action de *flechir* les genoux.

FLÉCHISSEUR, adj. et plus souvent subst. Il se dit des muscles destinés à *fléchir* certaines parties.

FLEGMAGOGUE, adj. m. et fém. (*Fleg-ma-go-ghe*) Terme de Medecine, qui se dit des remèdes qui purgent la pituite. —On dit aussi substantivement, *l'agaric est un flegmagogue.* (Du grec *flegma* flegme, pituite, et *agô* je chasse.)

FLEGMASIE, subst. f. (*Fleg-ma-zi-e*) Voyez *Phlegmasie.*

FLEGMATIQUE, adj. (*Fleg-ma-ti-ke*) Qui abonde en *flegme* ; pituiteux. —Au figuré, qui a du sang froid. En ce sens il est aussi subst. *C'est un flegmatique.*

FLEGME, s. m. Une des quatre humeurs qui composent la masse du sang de l'animal, et qui est froide et humide. (Du grec *phlegma* flegme, pituite, fait par antiphrase de *phlégô* je brûle, comme si l'on disoit *humeur non brûlée.*) —Pituite épaisse que l'on jette en crachant. En ce sens, il se dit ordinairement au pluriel. —Qualité d'un esprit posé, qui se possède ; sang froid. —En Chimie, partie

aqueuse que la distillation sépare des corps.

Flegmon, s. m. Tumeur inflammatoire causée par une surabondance de sang dans une partie du corps. (Du grec *phlegmonê* inflammation, dérivé de *phlegô* je brûle, j'enflamme.)

Flegmoneux, euse, adj. Qui est de la nature du *flegmon*.

Fléole, Voy. *Fléau* plante.

Flet *ou* **Flez**, s. m. Petit poisson de mer fort plat.

Flétan, s. m. (Histoire natur.) Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Hétérosomes, qui ont la queue échancrée et tournée à droite, ainsi que les yeux.

Flette, s. f. (*Fle-te*) Petit bateau qui sert à traverser une rivière, à transporter des marchandises, etc.

Flétri, ie, part. p. de *Flétrir*, et adj. Voy. *Fané*.

Flétrir, v. act. Faner; sécher; ôter la couleur, la fraîcheur: *Le hâle flétrit les fleurs; le temps, l'âge flétrit la beauté.* —Fig. 1.° Déshonorer: *Flétrir la réputation.* —2.° *Flétrir le cœur à....* chagriner, décourager. (Corruption de l'ancien mot *flâtrer*, marquer d'un fer chaud. Voy. *Flâtrer*.)

se Flétrir, v. réc. *Les fleurs se flétrissent; sa beauté commence à se flétrir.*

Flétrissure, s. f. L'état d'une chose *flétrie*. —Fig. Tache à la réputation.

Fleur, s. f. Production des plantes et des arbres qui précède immédiatement et qui donne la graine ou le fruit. —Les Botanistes entendent rigoureusement par ce mot les organes de la fructification réunis ou séparés, rarement nus, plus souvent entourés d'une ou de plusieurs enveloppes. (Du latin *flos*, *floris*.) —Plante ou oignon qui pousse un bouton qui s'épanouit. —Certaine fraîcheur qu'on voit sur quelques fruits avant qu'ils aient été maniés. — Dans la Fabrique des cuirs, le côté de la peau d'où on a enlevé le poil ou la laine. On nomme *peau effleurée*, celle dont on a enlevé l'épiderme ou le *canepin*. —Bourre légère, duvet ou fausse soie qui couvre le cocon du ver-à-soie, et qui est son premier ouvrage. —Au figur. 1.° Lustre, éclat de certaines choses qui durent peu. —2.° Première vue, premier usage d'une chose nouvelle: *Il a eu la fleur de cette étoffe, de cette tapisserie, de ce meuble.* —3.° L'élite; le choix; ce qu'il y a de meilleur, de plus excellent: *Cette médaille est fleur de coin*, parfaitement conservée. En ce sens, on dit famil. d'un homme distingué par sa valeur et sa probité, que *c'est la fleur, la fine fleur de Chevalerie.* On dit encore dans le même style, de toute personne qu'on veut louer: *C'est la fleur des pois.* —4.° Ornement; embellissement: *Fleurs de Rhétorique.*

Fleur au soleil, V. *Soleil.* —*de Constantinople*, V. *Croix de Jérusalem.* —*de coucou*, *Amourette des prés*; *Lamprette déchirée*, plante vivace à fleur caryophyllée, qui croît dans les prés. —*de coucou*, Voy. *Primevère.* —*d'un jour*, V. *Hémérocalle.* —*de la passion*, Voy. *Grenadille.* —*de muscade*, nom donné improprement au *macis*, seconde écorce de la muscade. —*de Paradis*, V. *Poincillade.* —*du Parnasse*, V. *Parnassie des marais.* —*du Soleil*, V. *Ciste hélianthème.* —*miellée*, V. *Mélianthe.*

Fleur du teint; éclat, fraîcheur qu'on a dans la jeunesse et en santé. —*Fleur de farine*; la partie la plus subtile de la farine.

Fleurs, plur. En t. de Chimie, substances que l'action du feu a élevées et qui s'attachent au haut de l'alambic: *Fleurs de soufre, de zinc, etc.* —Règles, purgations des femmes. En ce sens, il se dit pour *Flueurs* (du latin *fluere* couler); et il vieillit.

Fleurs blanches; certaine maladie des femmes.

Fleurs artificielles, imitations en cocon, en plumes, etc. des fleurs naturelles. —Dans la Passementerie, diverses parties de dessin qui, souvent, ressemblent plutôt à des ornemens, qu'ils n'imitent des fleurs.

Fleur d'un vaisseau (Marine), la partie de sa carène comprise, de l'avant à l'arrière, à deux pieds au-dessus et au-dessous environ des extrémités des varangues.

A fleur, adv. Au niveau de..... *A fleur de terre.*

Fleuraison, s. f. (*Fleu-rè-zon*) Formation des *fleurs*. —Saison dans laquelle les plantes *fleurissent*. —Espace de temps pendant lequel elles restent en *fleur*. Plusieurs écrivent et prononcent *floraison*, conformément à l'étymologie latine *flos*, *floris*. D'autres, mais à tort, disent *fleurison*.

Fleur de lis, s. f. (l's finale ne se prononce point) En Armoiries, figure de trois feuilles de lis liées ensemble, desquelles celle du milieu est droite, et les autres ont les extrémités penchantes et courbées en dehors. Ce sont les armes des Rois de France. Voyez *Angon.* —Marque dont on flétrissoit les malfaiteurs avec un fer chaud, au bout duquel étoit gravée une fleur de lis. —En Astronom. constellation boréale, située sur le Bélier, au-dessous du Triangle, et composée de sept étoiles.

Etre assis sur les fleurs de lis, se dit des Officiers de judicature, sur-tout dans les Cours supérieures, parce que leurs sièges sont couverts de tapis semés de fleurs de lis.

Fleurdelisé, ée, part. p. de *Fleurdeliser*, et adj. *Bâton fleurdelisé*, couvert de *fleurs de lis*.

Fleurdeliser, v. a. (*Fleur-de-li-zé*) Semer de *fleurs de lis*. —Marquer d'une *fleur de lis* sur l'épaule.

Fleuré, Fleureté, Fleuronné, ée, adj. En Blason, terminé en *fleurs* ou bordé de *fleurs*.

Fleurée, s. f. En t. de Teinturier, écume légère qui se forme sur la cuve du bleu, lorsqu'elle est tranquille.

Fleurer, v. n. (*Fleu-ré*) Répandre, exhaler une odeur.

Proverb. et fig. *Cette affaire fleure comme baume*, est bonne et avantageuse.

Fleuret, s. m. (*Fleu-rè*) Sorte d'épée au bout de laquelle il y a un bouton, et qui sert seulement pour apprendre à faire des armes.

—Fil formé de ce qui reste des cocons, lorsqu'on en a enlevé toute la bonne soie. —Etoffe faite avec la soie des cocons de rebut. —Espèce de ruban ou de passement, qui est entre le fil et la soie. —Toile fabriquée en Bretagne, qu'on nomme aussi *Blancard*. —Dans les Manufactures de lainage, on appelle *Fleuret*, les plus belles laines de chaque espèce. —Sorte de pas de danse presque semblable à celui de la bourrée. —En Musiq. espèce de diminution qui se fait à l'extrémité d'une cadence, et qui consiste à monter à la finale par un trait léger partant de la sixte. Il y a des *fleurets* simples et des *fleurets* doubles ou composés. On dit aussi, mais au pluriel, *Fleurettes*, s. f.

Fleuretis, s. m. T. de Musique : Chant sur le livre.

Fleurettes, s. f. pl. Cajoleries amoureuses; galanteries qu'on dit à une femme. *Compter fleurettes*, dire des douceurs, cajoler. La *fleurette* étoit autrefois une petite monnoie; et *compter fleurettes*, c'étoit donner de l'or. —Dans la Poésie pastorale, *petites fleurs*.

Fleuri, ie, Qui est en *fleur* : *Arbre fleuri; les prés fleuris*. —Au fig. *Teint fleuri*, qui a de la fraîcheur et de l'éclat. —*Discours fleuri; style fleuri*, rempli de *fleurs* d'éloquence. —*Chant-fleuri* (Musiq.) Voy. *Fleurtis*.

Fleurir, v. n. Pousser des *fleurs*, être en *fleur*. (Du latin *florere*, fait de *floris* génitif de *flos* fleur.) —Fig. Etre en vogue, en crédit. Au propre, on dit à l'imparfait et au participe, *fleurissoit*, *fleurissant*; et au figuré, *florissoit*, *florissant* : *Les arbres fleurissoient; les prés étoient fleurissans. L'éloquence florissoit, étoit florissante à Rome.*

Fleurisme, s. m. La curiosité, le goût, ou plutôt la passion, la manie des *fleurs*.

Fleurissant, ante, adj. Qui pousse des *fleurs*.

Fleuriste, s. m. Amateur des *fleurs*; qui cultive les *fleurs*.

Un Peintre fleuriste, celui qui peint les *fleurs*. —*Fleuriste artificiel*, celui qui fait des fleurs artificielles.

Fleuron, s. m. En Botanique, corolle monopétale, régulière, infundibuliforme, dont le limbe est divisé en quatre ou cinq parties. —Sorte d'ornemens de *fleurs* placé dans un livre à la fin des chapitres, etc. —Bouquet ou autre ornement qu'on met sur le dos des livres reliés. —Ornement d'Architecture, etc. en forme de *fleurs*. —Fig. *C'est le plus beau fleuron de sa couronne;* un de ses plus beaux privilèges, un de ses plus grands revenus.

Fleurtis ou Chant-fleuri, s. m. (Musiq.) Chant où l'on faisoit usage des nouvelles figures et valeurs de notes introduites dans le contrepoint; par opposition au contrepoint sur le *canto fermo*.

Fleuve, s. m. Grande rivière. Dans la précision géographique, on n'appelle *fleuve* que la rivière qui a son embouchure dans la mer; tandis que la *rivière* se décharge dans un fleuve, ou même dans une autre rivière. —Fig. et fam. Abondance : *Un fleuve de paroles*.

Fleuve d'Orion (Astron.), nom qu'on donne quelquefois à la constellation de l'Eridan. Il y a aussi dans la partie boréale du ciel, deux constellations désignées par les noms de *Fleuve du Jourdain* et de *Fleuve du Tigre*.

Flexibilité, s. f. (*Flek-ci-bi-li-té*) Qualité de ce qui est *flexible*. (Du lat. *flexibilitas*.)

Flexible, adj. (*Flek-ci-ble*) Souple; qui se plie aisément. Il se dit au propre et au figur. *Osier flexible, esprit flexible, voix flexible*. (Du lat. *flexibilis*, fait de *flectere* fléchir.)

Flexion, s. f. (*Flek-cion*) Etat de ce qui est fléchi. —En Anatomie, mouvement des muscles fléchisseurs. (Du lat. *flexio*.)

Flexueux, euse, adj. (*Flek-su-eû, eû-ze*) T. de Botan. Une tige est *flexueuse*, lorsqu'elle est plusieurs fois coudée en zig-zag : elle est *tortueuse*, lorsqu'elle n'est que courbée inégalement en plusieurs sens. (Du lat. *flexuosus*.)

Flez, s. masc. Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Hétérosomes, qui ont les yeux à droite ainsi que la queue, laquelle n'est point échancrée.

Flibot, subst. m. (*Fli-bo*) Sorte de petit vaisseau qui ne passe pas cent tonneaux. (Corruption de l'anglois *fly-boat*, bateau léger, bateau volant.) On s'en sert pour la pêche du hareng.

Flibustier, s. m. (*Fli-bus-tié*) Celui qui commande un *Flibot* pour la pêche du hareng. —Dans une acception plus usitée, sorte de Pirates de l'Amérique, qui étoient un ramassis de toutes les nations de l'Europe. (En ce dernier sens, c'est une corruption de l'anglois *freebooters* francs-pilleurs.)

Flin, s. m. (*Flein*) Pierre pour fourbir les épées, nommée ordinairement *Pierre de foudre*.

Flinquer, v. a. (*Flein-ke*) Dans la Peinture en émail, piquer avec le burin ou l'onglette la pièce de métal qui doit recevoir l'émail, après qu'elle a été champ-levée, de manière à en faire ressembler la surface à celle d'une lime à bois.

Flint-glass, s. m. T. anglois, qui signifie *verre de cailloux* (de *glass* verre, et *flint* caillou), par lequel on exprime en françois le crystal d'Angleterre ou le plus beau verre blanc.

Flion, s. f. Sorte de coquillage bivalve, du genre des Tellines.

Flipot, s. m. En Menuiserie ou Charpenterie, pièce de rapport pour cacher un défaut.

Flocon, s. m. Petite touffe de neige. —Pelote ou petite touffe de laine, de soie, etc. (Du lat. *floccus*, qui a la même signification.)

Floraison, s. f. (Botan.) V. *Fleuraison*.

Floral, ale, adj. (Botan.) Qui appartient à la *fleur* : *Feuilles florales*, qui sont dans le voisinage de la fleur. On les nomme quelquefois *Bractées*.

Florales, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient à Rome, en l'honneur de la Déesse *Flore* : elles duroient six jours, et se terminoient aux calendes de Mai.

Floraux, adj. m. plur. *Jeux floraux*, jeux en l'honneur de *Flore*, Déesse des fleurs. (Du latin *Floralia*, *ium*.)

Jeux floraux de Toulouse, Académie instituée en 1324. On y donne pour prix une églantine, un souci, une violette, un œillet de vermeil.

Florée, s. f. Espèce d'indigo moyen qui sert pour la teinture en bleu.

Florence, s. m. (*Flo-ran-ce*) Taffetas qui se fabriquoit autrefois à *Florence*, et qu'on fabrique aujourd'hui à Lyon et à Avignon.

Florencé, ée, adj. (*Flo-ran-cé*) En Blason, terminé en fleur de lis.

Florentine, s. f. (*Flo-ran-ti-ne*) Étoffe de soie, fabriquée primitivement à *Florence*: c'est une espèce de satin façonné.

Florer, v. a. (*Flo-ré*) T. de Marine: *Florer un vaisseau*, lui donner le suif; en frotter de suif *les fleurs*. Voyez *Fleurs de vaisseau*, au mot *Fleurs*.

Florès, T. emprunté du lat. (*Flo-rèce*) *Faire florès*, faire une dépense d'éclat ou briller de quelque autre manière. Il est familier.

Floretones, s. f. pl. (Commerce) Laines d'Espagne: celles de Ségovie sont les plus estimées.

Florilèges, s. f. pl. (Hist. nat.) Famille d'insectes hyménoptères, qu'on trouve *sur les fleurs*, mais qui font leurs nids dans la terre, où ils déposent leurs larves qu'ils nourrissent d'insectes après les avoir grièvement blessés ou mis à mort. On les reconnoît à leur abdomen pédiculé, arrondi, et à leurs antennes qui ne sont pas brisées. (Du lat. *flos*, *floris* fleur, et *legere* cueillir ou choisir.) On les nomme aussi *Anthophiles*. (Du grec *anthos* fleur, et *philéin* aimer.)

Florin, s. m. (*Flo-rein*) Monnoie d'or ou d'argent, qui a cours en divers pays, avec différentes valeurs; ainsi nommée, suivant les Académiciens de *la Crusca*, de la *fleur* de lis, qui sont les armes de la ville de Florence, où cette monnoie a pris naissance, laquelle *fleur* y étoit empreinte. —Monnoie de compte.

Floripondio, s. m. Arbre du Chili, qui s'élève de douze pieds, dont les fleurs exhalent une odeur agréable, et dont les fruits, gros comme une orange, contiennent plusieurs amandes.

Florissant, ante, adj. (*Flo-ri-sân, an-te*) En honneur, en crédit, en vogue. V. *Fleurir*.

Floriste, s. m. (Botaniq.) Celui qui a fait le catalogue des plantes d'un pays déterminé. Ce catalogue se nomme *Flore*.

Flosculeux, euse, adj. (Botan.) Nom donné par *Tournefort* aux fleurs formées par l'aggrégation de plusieurs petites corolles monopétales, régulières, infundibuliformes, etc. Elles composent la douzième classe de sa méthode.

Flot, s. m. (*Flo*) Onde; vague: *Les flots de la mer; fendre les flots*. (Du lat. *fluctus*, fait dans la même signification, de *fluere* fluer; couler.) —Le flux et reflux; la marée: *Le flot vient jusques là*. —En t. de Marine, *Mettre à flot*, donner assez d'eau à un vaisseau pour naviguer: *Etre à flot*, avoir assez d'eau pour *flotter*. —Gros bois de chauffage qu'on jette au courant des petites rivières qui s'embouchent dans les grandes.

Flots, plur. Foule: *Les flots d'un peuple immense*, *etc.* J. B. Rousseau a dit en ce sens (Epître 2): *Les flots d'humains*. C'est une faute: il falloit *des flots d'humains*, ou *les flots des humains*. On ne diroit pas: *La foule d'humains*, mais *la foule des humains*, ou *une foule d'humains*. La même faute se trouve dans Boileau (Satire 9): *Fend les flots d'auditeurs*. —Grande quantité: *Des flots de sang*. Ces deux acceptions appartiennent au style figuré.

A flots, adv. En grande quantité; en abondance. On dit plus ordinairement *à grands flots*. —Fig. En foule: *Accourir à flots tumultueux*.

Flotres ou Feutres, s. m. plur. Morceaux d'étoffe de laine sur lesquels on met le papier au sortir de la forme.

Flottable, adj. Il se dit des ruisseaux et des rivières sur lesquels on peut *flotter*.

Flottage, s. m. Conduite de bois sur l'eau lorsqu'on le fait *flotter*.

Flottàison, s. f. (*Flo-tè-zon*) T. de Marine: La partie du vaisseau qui est à fleur d'eau: *Ligne de flottaison*.

Flottant, ante, adj. (*Flo-tan, an-te*) Qui *flotte*. —Au fig. Irrésolu, incertain.

Feuilles flottantes (Botan.), qui paroissent à la surface de l'eau, sans aucune immersion, comme dans le Nénuphar.

Flotte, s. f. Réunion de plusieurs vaisseaux qui ont la même destination, soit pour la guerre, soit pour le commerce. (De *flotta* mot normand, pris vraisemblablement de l'ancien saxon *flota* ou *flot*, dont les Anglois ont fait *fleet*, et les Espagnols *flota*.) —Echeveau de fil, etc.

Flottes, pl. (Pêche) Morceaux de liège ou de bois léger, qu'on ajuste aux cordes ou à la tête des filets, quand on ne veut pas qu'ils portent sur le fond. C'est la même chose que les *Corcerons*. On dit aussi *Flotterons*, s. m. pl.

Flotté, ée, adj. *Bois flotté*, bois qui est venu en *flottant* sur la rivière. —En t. de Menuisier, 1.° *Panneaux flottés*, posés à plat l'un sur l'autre. —2.° *Traverse flottée*, qui passe par derrière un panneau, et qui n'est pas apparente ou en parement.

Flottement, s. m. (*Flo-te-man*) Mouvement d'ondulation, que fait en marchant le front d'une troupe. (Du lat. *fluctuatio*.)

Flotter, v. n. (*Flo-té*) Etre soulevé ou soutenu par l'eau. —Aller doucement sur l'eau. —Se dit en Hydrodynamique, d'un corps qui, plongé dans un fluide spécifiquement plus pesant, n'y est pas en équilibre, comme un vaisseau agité par les vents, etc. —Au figur. 1.° être irrésolu, balancer: *Flotter entre l'espérance et la crainte*. —2.° Etre agité par le vent: *Les étendards flottoient; les cheveux lui flottoient sur les épaules*. (Du lat. *fluctuare*, fait dans les mêmes acceptions, de *fluctus* flot.)

Flotter, v. act. *Flotter du bois*, le faire descendre sur la rivière sans bateau.

Flottille, s. f. (*Flo-ti-glie*, mouill. les *ll*) Petite *flotte*. —Celle que le Roi d'Espagne et autres Souverains envoient en Amérique.

Flottiste, s. m. Celui qui fait le commerce des Indes Espagnoles par les vaisseaux de la *flotte* qui va tous les ans en Amérique.

Flou. Mot qui semble tiré de l'adjectif latin *fluidus* coulant, et par lequel on désigne en Peinture un certain caractère doux, suave, moelleux et un peu vague dans l'harmonie d'un tableau. On dit adverbial. *peindre flou;*

substantiv. *le flou d'un tableau*; et adjectiv. *pinceau flou*, *cela est flou*, *ce tableau est flou* : mais cet adjectif n'a pas de féminin; et on ne peut pas dire : *cette figure est floue*. —En t. de Modeleur, le plâtre devient gras et *flou*, lorsqu'il est coulé dans un creux où il y a trop d'huile.

Flou, adv. *Peindre flou*, peindre d'une manière tendre, légère, etc.

Flouche, s. f. Monnoie de Bassora, qui est la centième partie du Mamoudi.

Flouette, s. f. T. de Mer : Girouette.

Flouin, s. m. (*Flou-ein*) Sorte de vaisseau.

Flouve des Bressans, Flouve odorante, s. f. Plante graminée, dont la racine est vivace et odorante.

Fluant, adj. m. *Du papier fluant*, qui n'est pas collé.

Fluate, s. m. Dans la nouvelle Chimie, sel formé par l'union de l'acide fluorique avec une base.

Fluce, subst. f. La 960e partie du ducat de Maroc, et la 20e de la blanquille. —Monnoie de cuivre du même pays, valant un peu plus de 3 s. tournois ou 15 c.

Fluctuation, s. f. (*Fluk-tu-a-cion*) T. de Chirurgie : Mouvement d'un fluide épanché dans quelque partie du corps humain. —Il s'emploie depuis quelque temps au figur. *Les fluctuations continuelles de la langue*, *des effets commerçables*, *etc*. (Du latin *fluctuatio*, fait de *fluctuare* flotter.)

Fluctueux, euse, adj. Qui est agité de mouvemens contraires ou violens. Il est hors d'usage.

Flue, s. f. (Pêche) Nappe de filet délié placée entre deux autres nappes appelées *Hamaux*, dans les filets en tramail.

Fluente, s. m. (Géom. transcend.) Nom donné par *Newton* et par les autres Anglois, à ce que *Leibnitz* a appelé *intégrale*. Voyez *Intégrale* et *Fluxion*.

Fluer, v. n. (*Flu-é*) Couler : *La mer flue et reflue*. *Les humeurs fluent du cerveau*, découlent du cerveau. (Du latin *fluere*, qui a la même signification.)

Fluet, ette, adj. (*Flu-è*, *è-te*) Délicat; de foible complexion. (Corruption du vieux mot *flouet*, diminutif de *flou* qui se dit encore en Peinture, et qui peut avoir été formé de *fluere*, dans le sens de s'amollir, s'efféminer, tomber en décadence.)

Flueur, s. f. (*Flu-eur*) Nom donné par quelques Auteurs aux règles des femmes. (Du latin *fluor* écoulement.)

Fluide, adj. Dont la nature est de couler; qui n'est pas solide. Il ne se dit pas seulement des choses liquides, telles que l'eau; mais encore de l'air, des gaz, des émanations électriques ou magnétiques, etc. (Du latin *fluidus*, fait dans la même signification, de *fluere* couler.)

Fluide, s. m. (Hydrodynamiq.) Corps dont les parties cèdent à la moindre force, et en lui cédant, sont aisément mues entr'elles.

Fluide électrique, *fluide magnétique*, la matière électrique ou magnétique.

Fluidité, s. f. Qualité de ce qui est *fluide* : *La fluidité de l'eau*; *la fluidité du sang*, *des humeurs*.

Fluor, s. m. (Minéralogie) *Fluor minéral* ou *Spath-fluor*, substance qui se trouve fréquemment dans les pays à mines, dont elle indique ordinairement la présence, ainsi nommée du latin *fluere* couler; parce qu'elle est très-fusible. Les couleurs qu'elle affecte le plus généralement sont le blanc, le jaune, le rougeâtre, le vert pâle, le violet, le vert. —En Chimie, on nomme *fluors* les sels acides minéraux qui se tiennent toujours *fluides*, tels que les esprits acides de nitre, de sel, etc.

Fluorique (acide), s. m. Terme de Chimie : Acide tiré du spath-fluor, ou vitreux, ou phosphorique. On l'appeloit autrefois *acide spathique*.

Flûte, s. f. Instrument de Musique, qu'on embouche, qui est à vent et percé de plusieurs trous. (Du latin *flatare*, fréquentatif de *flare* souffler.) —Un des jeux de l'orgue. —Sorte de navire à gros ventre. (Dans cette acception, du saxon *fleten* qui signifie couler. *Le Duchat*.) —Sorte de navette pour la fabrication des tapisseries de basse lisse. —Espèce de greffe.

Flûte douce, flûte à neuf trous et à bec. —*Flûte allemande*, flûte traversière.

Flûtes, pl. Jambes maigres. Style prov.

Proverb. *Ajuster ses flûtes*, préparer les moyens de faire réussir quelque chose. —*Leurs flûtes ne s'accordent pas ensemble*, ils sont toujours en différend. —*Ce qui vient par la flûte s'en retourne au tambour* ou *s'en va par le tambour*; ce qui est mal acquis ne profite pas.

Flûté, ée, adj. *Voix flûtée*, douce, agréable comme le son de la *flûte*.

Fluteau plantaginé, s. m. Plante vivace à fleur en rose, qui habite les fossés.

Flûter, v. n. (*Flu-té*) Jouer de la *flûte*. Il ne se dit que par mépris. —Popul. Boire.

Flûteur, euse, subst. Celui, celle qui joue de la *flûte*. Terme de mépris et peu usité, surtout au féminin.

Fluviatile, adj. m. et f. Terme d'Histoire naturelle : *Un coquillage*, *une plante fluviatile*, d'eau douce, qui croît dans les *fleuves* ou les rivières. (Du latin *fluviatilis* de fleuve, de rivière, fait de *fluvius* fleuve.)

Flux, s. m. (*Flu*, et devant une voyelle *fluz*) Mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour : *Le flux et le reflux*. —En Chimie, substance qui ajoutée à une autre en facilite la fusion. (Du latin *fluxus* écoulement, fait de *fluere* couler.) —En Médecine, évacuation d'humeurs. —En certains jeux de cartes, suite de cartes d'une même couleur.

Flux de ventre, dévoiement de ventre, mêlé de sang pur. —*Flux hépatique*, sorte de flux qui fait rendre des excrémens semblables à une eau où l'on auroit lavé de la chair fraîche. —*Flux de bouche*, salivation. Au figur. trop grande abondance de paroles. —Fig. et fam. *Flux de bourse*, folles dépenses.

Fluxio-différentiel, elle, adj. (Géomét. transcend.) *Méthode fluxio-différentielle*,

méthode par laquelle dans certains cas on considère sous deux aspects très distingués la différentielle d'une quantité variable. Sous l'un des deux aspects, on l'appelle *fluxion*, et *différence* sous l'autre.

Fluxion, s. f. (*Fluk-cion*) Écoulement ou dépot d'humeurs qui se fait promptement sur quelque partie du corps. (Du latin *fluxio* écoulement.) —Nom donné par *Newton* à ce que, dans la Geometrie de l'infini, *Leibnitz* a appelé *différence* : *Le calcul des fluxions*, le calcul différentiel.

Fluxionnaire, adj. (*Fluk-ci-o-nè-re*) Qui est sujet aux fluxions.

Fné, s. masc. Bâtiment de transport, en usage au Japon, qui ne s'éloigne point des côtes.

Focale, s. m. Espèce de mouchoir que les Anciens portoient autour du cou pour se garantir la gorge des injures de l'air. *Grand Vocab. franç. Trévoux* ajoute qu'il est encore en usage chez les Allemands. Suivant d'autres, c'étoit une sorte de bonnet ou de capuchon, dont on se couvroit les oreilles et le cou. (Du latin *focale*, fait dans le même sens de *fauces*, *ium*, la gorge.)

Focile, s. m. T. d'Anatomie : Os du bras et de la jambe de l'homme.

Foëne, s. f. (*Fo-è-ne*) Terme de Marine : Instrument de fer en forme de trident, qui sert à la pêche.

Fœne, s. f. (*Fè-ne*) T. d'Histoire naturelle. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Entomotilles, qui ont les antennes filiformes.

Foerre ou Foarre, s. m. Longue paille du blé. On disoit autrefois *fouarre*. (Suiv. *Nicot*, du latin *farrago*, mélange de blés coupés en herbe; fourrage.) Ce mot n'est plus usité que dans cette phrase proverbiale : *Faire à Dieu barbe de foarre* (par corruption, pour *gerbe de fouarre*), traiter les choses de la religion avec irrévérence; ou ne pas payer la dîme au Curé; ou enfin, la payer en gerbes contenant peu de grain.

Fœtus, s. m. (*Fé-tuce*) Enfant qui est formé dans la matrice de la mère. Voyez *Embryon*. (Du latin *fœtus*, qui a la même signification.)

Foffa, s. f. Danse portugaise et très-lascive, qu'on exécute deux à deux, au son d'une guitarre ou d'un instrument quelconque.

Fogue, s. f. (*Fo-ghe*) Dans les Fabriques de soie, etc. ouverture de la chaîne par où passe la navette.

Foi, s. fém. (*Foa*) Assentiment, adhésion aux vérités révélées. C'est la première des vertus théologales. (Du latin *fides*.) —Religion : *Renier la foi*; *profession* ou *confession de foi*. —Dogme : *Article de foi*. —Probité; fidélité à garder sa parole. —Croyance : *Ajouter foi à.... homme digne de foi*. —Témoignage; assurance : *Faire foi d'une chose*. *En foi de quoi j'ai signé*, *etc*. —En t. de Blason, deux mains jointes ensemble en signe d'alliance et d'amitié.

La foi divine, celle qui est fondée sur la révélation. —*La foi humaine*, celle qui est fondée sur le témoignage des hommes. —*N'avoir ni foi ni loi*, ni religion ni probité.

Foi et hommage (Jurisprudence féodale), soumission que le vassal fait au Seigneur du fief dominant, pour lui marquer qu'il est son *homme*, et lui jurer une entière fidélité. —*Foi-lige*, foi et hommage emportant obligation de servir le Seigneur dominant envers et contre tous. —*Foi-mentie*, félonie du vassal envers son Seigneur, lorsqu'il contrevient à la foi qu'il lui a jurée.

Ligne de foi (Astron.) 1.° ligne qui passe par le centre d'un graphomètre, etc. et par le point de l'index qui marque la divison. —2.° La ligne de collimation. Voy. *Collimation*.

En bonne foi, adv. En vérité.

De bonne foi, adv. A ne point mentir; sincèrement; avec candeur.

Foiblage, s. m. (*Fe-bla-je*) T. de Monnoie : Permission accordée au Directeur des monnoies, de pouvoir tenir le marc des espèces d'une certaine quantité de grains plus *foible* que le poids.

Foible, adj. (*Fè-ble*) Qui manque de force. Il se dit des personnes et des choses qui ont trait à la personne : *Etre foible; avoir la vue, les jambes, les reins foibles*. —On le dit, par extension, des choses inanimées : *Poutre trop foible; remède foible*. —Se dit en Botanique, d'une tige qui plie facilement, du pédoncule qui se courbe sous le poids de la fleur lorsqu'elle est formée. —Par rapport à l'ame : *Homme foible*, qui manque de fermeté (Voyez *Fragile*); *esprit foible*, qui reçoit facilement toutes sortes d'impressions; *courage foible*, timide; *mémoire foible*, qui oublie aisément. —Dans le moral : *Foible raison; foible espérance; foible secours*. (Du latin *flebilis* déplorable, que les Auteurs du moyen âge ont employé dans la signification de *foible*.)

Foible, s. m. Ce qu'il y a de plus foible, de défectueux dans une chose : *Le foible d'une machine; voilà le foible de sa cause*. —Le principal défaut d'une personne, sa passion dominante : *Le jeu est son foible*. Dans cette dernière acception il y a entre *foible* et *foiblesse* la même différence qu'entre la cause et l'effet. Un *foible* est un *penchant* qui peut être indifférent; au lieu qu'une *foiblesse* est une *faute* toujours répréhensible.

Foible de l'épée (Escrime), le tiers du tranchant qui fait l'extrémité de la lame.

Foiblement, adv. (*Fè-ble-man*) Avec *foiblesse*; d'une manière *foible*.

Foiblesse, s. fem. (*Fe-blè-ce*) Manque de force. —Défaillance. —Manque de puissance. —Par rapport à l'ame : *Foiblesse d'esprit, de jugement, de mémoire; la foiblesse d'un raisonnement, etc.*

Avoir de la foiblesse ou *du foible pour quelqu'un*, avoir un grand penchant pour lui, une grande disposition à excuser ses défauts.

Foiblir, v. n. (*Fè-blir*) Perdre de sa force, de son courage, de son ardeur.

Foie, s. m. (*Foa*) T. d'Anatomie : Viscère du bas-ventre, composé de différentes glandes propres à séparer de la masse du sang une liqueur jaunâtre qu'on nomme bile. (Contrac-

tion du mot *foyer*; parce que, suivant le sentiment des Anciens, c'est le foyer où se cuit et se prépare le sang. *Lavoisien*, Dictionn. de Médecine, etc.) —En Chimie, on se sert du mot *foie* pour désigner certaines combinaisons : *Foie de soufre*, *d'antimoine*.

FOI-MENTEUR, s. m. (*Foa-man-teur*) T. de Coutume : Vassal qui manque à la fidélité qu'il doit à son Seigneur. On dit dans le même sens, *Foi-mentie*, s. f. et *Foi-mentir*, v. n.

FOIN, s. masc. (*Foein*) Herbe des prés, coupée et séchée, qui sert de nourriture aux chevaux, etc. (Du latin *fenum*, fait dans le même sens de *fetus* production.) —Partie de l'artichaut entre le cul et les feuilles.

Foin de Bourgogne, Voyez *Luzerne*.

FOIN! interj. qui marque le mépris ou le dépit. Il est bas et populaire.

FOIRE, s. f. (*Foâ-re*) Marché public où les Marchands s'assemblent à certains jours et pendant un temps borné, pour vendre en liberté leurs marchandises. (Du latin *forum* marché, place publique, dérivé du grec *pherô* je porte; d'où on a fait *phora* transport, et *phorion* marchandise.) —Présent qu'on fait au temps de la foire : *Il lui a donné sa foire*. —Cours de ventre. Il est bas.

Foires franches, foires établies avec certains priviléges, telle que celle de Beaucaire, etc. —*Foire du respect* (Commerce), espace de trois mois qu'un Commettant accorde à son Commissionnaire, pour lui payer le montant des marchandises que ce dernier a vendues à terme sous sa garantie.

Prov. *S'entendre comme larrons en foire*, s'accorder sur-tout pour mal faire. —*La foire n'est pas sur le pont*, il n'est pas nécessaire de se tant presser. —On dit aussi dans le même style, quand on voit arriver plusieurs personnes dans une compagnie : *La foire sera bonne*, les Marchands s'assemblent.

FOIRER, v. n. (*Foa-ré*) Se décharger le ventre quand on a la *foire*. Ce mot et le suivant sont du style le plus bas. (Dans cette acception du latin *foria*, fait avec la même signification de *foris* ou *foras* dehors; parce que les excrémens s'échappent alors avec une extrême facilité.)

FOIREUX, EUSE, adj. et s. (*Foâ-reû*, *eû-ze*) Qui a la *foire*.

FOIROLLE, s. f. (*Foa-ro-le*) Voyez *Mercuriale*.

FOIS, s. f. (*Fo-â*) Ce mot, joint ordinairement à un nom de nombre ou qui marque nombre, sert à désigner la quantité et le temps des choses dont on parle : *Je ne l'ai vu qu'une fois*, *que cette fois-là*; *deux fois*, *mille fois*, *etc.* (Du latin *vices* en changeant le *v* en *f*. Les Espagnols en ont fait dans le même sens, *vez*, *veces*. Les Italiens, pour *toutefois*, disent *tuttavia*, comme les François disoient anciennement *touteroye*.)

DE FOIS A AUTRE, adv. Quelquefois, de temps en temps. —*A la fois*, *tout à la fois*, en même temps; tout d'un coup; tout ensemble.

Saisir un homme à fois de corps, par le milieu du corps. (Il paroît par les *Recherches* de *Pasquier*, que de son temps on disoit *saisir par le faux du corps*; et suivant Le Duchat, *faux* dérivé en ce sens de l'allem. *falte* pli, est proprement l'endroit où le corps se *plie*; c. à d. la partie comprise depuis le défaut des cuisses jusqu'au commencement des côtes.)

FOISON, s. f. sans pl. (*Foa-zon*) Abondance. (Du latin *fusio* épanchement; par allusion aux choses liquides qui s'épanchent lorsqu'elles surabondent dans un vase, etc.)

A FOISON, adv. Abondamment. Familier.

FOISONNER, v. n. (*Foa-zo-né*) Abonder : *La Picardie foisonne en blé*. —Multiplier : *Les lapins foisonnent beaucoup*. —Paroître en une certaine quantité : *Une carpe à l'étuvée foisonne plus que sur le gril*.

FOL *ou* FOU, FOLLE, adj. (On dit et l'on écrit *fol* au masc. quand il précède immédiatement un subst. qui commence par une voyelle comme *un fol amour*, *un fol espoir*, *etc.* —Dans les autres cas, l'*Académie* écrit *fou* : *Il est fou à lier*. Ceux même qui écrivent encore *fol*, prononcent *fou*.) Qui a perdu le sens, l'esprit : *Fou à lier*, *à courir les champs*. Le *fou* manque par la raison, l'*extravagant* par la règle, l'*insensé* par l'esprit, l'*imbécille* par les organes. Le premier a l'imagination forte ; le second a les idées singulières ; le troisième les a bornées; le quatrième n'en a point de son propre fonds. (Du lat. barbare *follus*, fait en ce sens par les Ecrivains du moyen âge de *follis* ballon à vent, auquel ressemble la tête d'un fou. *Ménage*. Plusieurs ont pensé que *fol* étoit originairement un mot gaulois, dont les Auteurs gaulois ou françois qui ont écrit anciennement en latin, ont fait *follus* ou *follis*.) —Gai, badin : *C'est un jeune fou ; il a l'humeur folle*. —Simple, crédule, imprudent : *Vous êtes bien fou de le croire ; il y a plus de fous que de sages*. —En parlant des choses, qui est fait sans raison, sans prudence : *Folle entreprise ; action folle*, *extravagante*. Dans cette acception *fou* est plus du style familier, et *insensé* du style soutenu.

Famil. *Être fou de....* aimer avec une passion démesurée. —En t. de Palais, *un fol appel*, un appel mal fondé. —*Un fou rire*, un rire dont on n'est pas le maître. —*Un chien fou*, un chien enragé. —*La folle farine*, la fleur la plus subtile de la farine.

FOU, FOLLE, subst. Celui, celle qui a perdu le sens. —Bouffon, bouffonne : *C'est un fou*, *une folle ; il fait le fou*. —Une des pièces du jeu d'échecs. (Dans cette acception, de l'arabe *fil*, formé du persan *pil*, qui dans l'une et l'autre langue signifient cette même pièce, et proprement *éléphant*.)

Être faite comme une folle, propos à la mode parmi les petites maîtresses.

Folle enchere, Voyez *Enchere*.

FOLÂTRE, adj. Badin : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que *folâtre* (dimin. de *fol*) signifie qui fait de petites folies, qui se livre à une folie amusante à la manière des enfans ; et que *badin* (du vieux françois *bade* jeu) signifie qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant. *On a l'humeur*

folâtre et l'esprit badin. —Ce mot est aussi substantif.

Folâtrement, adv. (*Fô-lâ-tre-man*) D'une manière *folâtre.* Trév.

Folâtrer, v. neut. (*Fo-lâ-tré*) Badiner, dire et faire des choses plaisantes.

Folâtrerie, s. f. Badinerie. Il est peu usité.

Foliacé, ée, adj. (Botaniq.) De la nature de la feuille ; mince, membraneux, etc. (Du latin *foliaceus* fait de *folium*, en grec *phullon* ou *phullion* feuille.)

Foliaire, adj. (*Fo-li-è-re*) T. de Botaniq. Appartenant ou tenant à la *feuille* : *Aiguillons foliaires ; appendices foliaires.* (Du lat. *folium* feuille.)

Foliation, s. f. (*Fo-li-a-cion*, en vers *ci-on*) T. de Botanique, par lequel *Linné* désigne la disposition des *feuilles* dans le bouton de la plante. La *foliation* ne doit pas être confondue avec la *feuillaison.* Voyez ce mot.

Folichon, onne, adj. et subst. Folâtre, badin : *Esprit folichon ; c'est une petite folichonne.* Il enchérit sur *folâtre*, et n'est que du style familier, au lieu que *folâtre* est de tous les styles.

Folie, s. f. Démence, aliénation d'esprit. (Du latin barbare *follicia*, fait de *follis.* Voy. *Fol.*) —Défaut de jugement. —Passion excessive.

Faire des folies, se prend toujours en mauvaise part. *Dire des folies* a quelquefois un sens fort bon.

Folies d'Espagne, air d'une danse espagnole, qui s'exécute par une seule personne.

A la folie, adv. Eperdument ; avec une passion extrême.

Folié, ée, adj. T. de Chimie : Réduit ou préparé en petites *feuilles.*

Tartre folié, préparé avec du vinaigre distillé. —*Terre foliée de tartre*, l'alkali de ce mixte, imprégné d'esprit de vinaigre et d'esprit de vin. (Du latin *folium* feuille.)

Foliiforme, adject. (*Fo-li-i-for-me*) T. de Botanique. Qui ressemble à une feuille : *Les stipules de plusieurs plantes légumineuses sont foliiformes.* (Du latin *folium* feuille, et *forma* forme.)

Foliipare, adj. (*Fo-li-i-pa-re*) T. de Botan. Qui ne produit que des *feuilles.* (Du lat. *folium* feuille, et *parere* produire.)

Folilet, s. m. (*Fo-li-lé*) T. de Vénerie : Ce qu'on lève le long du défaut des épaules d'un cerf dépouillé. Quelques-uns disent dans le même sens, *Follets*, s. m. pl.

Folio, s. m. emprunté du latin. En termes d'Imprimerie, chiffre numéral que l'on met au haut de chaque page : *Folio recto*, première page d'un feuillet ; *folio verso*, le revers. —*Un in-folio*, livre dont les feuilles ne sont pliées qu'en deux, et forment chacune deux feuillets ou quatre pages : *Ce Missel est in-folio.*

Folioles, s. f. pl. T. de Botanique : Petites feuilles qui forment la feuille composée, et qui ont leur point d'insertion sur un pétiole qui leur est commun.

Foliot, s. m. (*Fo-li-o*) En Serrurerie, la partie du ressort qui pousse le demi-tour dans les serrures à tour et demi, etc. —En Horlogerie, ancien nom du balancier d'une horloge.

Folium de Descartes *ou* simplement Folium, s. m. (Géométrie) Courbe du second genre ou ligne du troisième ordre, dont une partie ressemble à peu près à une *feuille.* (En latin *folium.*)

Folle, s. f. (*Fo-le*) Filet à larges mailles, qui se tend de manière qu'il fasse des plis, tant dans le sens horizontal, que dans le sens vertical, afin que le poisson s'y enveloppe plus aisément.

Folle tremaillée, celle que l'on tend sur des piquets. On l'appelle aussi quelquefois *Ravoir tremaillé.*

Folle-blanche, s. f. V. *Rochelle verte.*

Follée, s. f. (*Fo-lé-e*) T. de Pêche : Espèce de bourse que les Pêcheurs font faire à un filet, en le tendant sur des piquets.

Follement, adv. (*Fo-le-man*) D'une manière *folle.*

Follet, ette, adj. Diminutif de *fou.* (*Fo-lè, è-te*) Un peu fou. —Qui aime à badiner : *Il a l'esprit follet.*

Poil follet, duvet des petits oiseaux. —Premier poil qui vient au menton des jeunes gens.

Esprit follet, sorte de lutin qui, suivant le préjugé populaire, se divertit sans faire de mal. —*Feu follet*, V. au mot *Feu.* —Au figur. faux brillant dans les ouvrages d'esprit.

Follets, subst. m. plur. (Vénerie) Voyez *Folilet.*

Follette, s. f. Voy. *Arroche.* —Sorte de fichu frisé, qui n'est plus en usage.

Folliculaire, s. m. (*Fol-li-ku-lè-re*) Nom qu'on donne par mépris aux Auteurs de *feuilles*, journaux ou autres ouvrages périodiques. C'est un mot nouveau.

Follicule, s. masc. (*Fol-li-ku-le*) T. d'Anat. Membrane qui renferme une cavité d'où part un conduit excrétoire.

Follicule, s. f. (Botanique) 1.° Péricarpe sec, composé d'une seule pièce qui s'ouvre dans la longueur d'un seul côté, et auquel les semences ne sont point adhérentes. —2.° Anthère ou capsule des plantes de la famille des Fougères. —Cocon de ver à soie.

Follier, s. m. (*Fo-lié*) Bateau pour la pêche aux folles.

Fomentation, s. f. (*Fo-man-ta-cion*) Remède qu'on applique extérieurement sur une partie malade, pour adoucir, fortifier, résoudre, etc. (Du latin *fomentatio*, fait de *fomentare.* Voy. *Fomenter.*)

Fomenter, v. act. (*Fo-man-té*) Appliquer une *fomentation* sur une partie malade. —Entretenir ; faire durer : *Ce remède fomente le mal au lieu de le guérir.* Il ne se dit qu'en mauvaise part. —En ce sens on dit fig. soit en bien, soit en mal, mais plus communément en mal : *Fomenter l'amitié, la paix ; fomenter la division, la mauvaise intelligence, etc.* (Du latin *fomentare*, fait dans le même sens de *fovere* tenir chaud ; entretenir, etc. lequel vient de *focus* foyer.)

Fonçailles, s. f. pl. (*Fon-sa-glie*; mouillez les *ll*) Pièces qui portent la paillasse d'un lit.

Foncé, ée, part. pass. de *Foncer*, et adject. —Fam. Riche; qui a un grand *fonds* d'argent. —Habile dans une science, dans une matière. —*Couleur foncée*, fort chargée.

Fonceau, s. m. (*Fon-só*, s. d.) Bout d'une embouchure de cheval, faite à canon.

Foncée, s. f. Creux que l'on fait dans une carrière l'orsqu'on en tire l'ardoise.

Foncer, v. act. (*Fon-cé*) Mettre le *fond* à un tonneau, à une cuve, etc. —Dans les Sucreries, aplanir la pâte du pain, la rendre unie le plus qu'il est possible.

Foncer la soie (Fabrique de gazes), faire baisser la soie après qu'elle a été levée, pour y lancer la navette.

Foncer sur... v. n. Donner sur.... Fondre sur.... *Il fonça sur son ennemi*. Il est vieux. —*Foncer à l'appointement*, y fournir.

Foncet, s. m. (*Fon-cé*) Grand bateau dont on se sert pour remonter la Seine, de Rouen à Paris. —Dans une serrure, la plaque de fer sur un côté de laquelle le canon est posé et rivé, et au travers de laquelle est percée l'entrée pour la clef.

Foncier, ère, adj. (*Fon-cié, cié-re*) Qui regarde les *fonds*, qui vient du *fonds* : *Rente foncière*, assignée sur un *fonds* de terre. —Habile; qui a un *fonds* de science : *Cet homme est foncier dans le droit*, etc.

Foncièrement, adv. (*Fon-cié-re-man*) A *fond* : *Traiter une affaire foncièrement*. —Dans le *fond* : *Il est foncierement honnête homme*.

Fonction, s. f. (*Fonk-cion*) Action de celui qui fait le devoir de sa charge : *Remplir, exercer ses fonctions*. (Du latin *functio*, fait dans le sens de *fungi*, *fungor*, s'acquitter de....) —Il se dit figur. de l'estomac et des autres viscères du corps humain : *Cet homme fait bien toutes ses fonctions* ; il boit, mange, dort, etc. comme un homme qui se porte bien. —Dans l'Analyse, 1.° autrefois, les différentes puissances d'une quantité quelconque X. —2.° Aujourd'hui, une quantité composée d'autant de termes qu'on voudra en supposer, et dans laquelle X se trouve d'une manière quelconque mêlée ou non avec des constantes.

Fonctions, pl. T. d'Imprimeur : Impositions, épreuves, corrections, etc. pour la Casse. A la Presse, tremper le papier, le remanier; monter, démonter les balles, etc. En général, tout ouvrage qui n'est pas proprement composition ou impression.

Fond, s. m. (*Fon*; on ne prononce jamais le *d*, même devant une voyelle) La partie la plus basse d'une chose creuse : *Le fond d'un puits*; *le fond d'un tonneau*; *le fond du sac*. (Du latin *fundus*, dont la signification est la même.) —La superficie de la terre sous les eaux. On dit en ce sens : *Couler quelqu'un à fond*, le faire couler au fond de l'eau; et fig. le perdre, ruiner sa fortune. —Ce qu'il y a de plus retiré dans un lieu, dans un pays : *Le fond d'un bois*, *d'une province*. —En Peinture, 1.° la matière sur laquelle on fait le tableau. —2.° L'apprêt ou l'enduit imprimé sur cette matière. —3.° Le champ qui entoure un objet peint. —4.° Les derniers plans d'une composition. —En t. de Pêche, espèce de garenne à poisson, qui se fait pour l'ordinaire dans les rivières sablonneuses et dans les endroits les plus découverts. *Pêcher par fond*, disposer un filet ou des lignes auprès du sol qui est sous l'eau. —Dans les Fabriques de dentelles et de blondes, réseau qui sert d'assiette aux dessins, fleurs, grillages, etc. —En t. de Marchande de modes, morceau de gâze, entoilage, etc. destiné à recouvrir dans un bonnet le derrière de la tête. —Ce qu'il y a de plus essentiel dans une affaire, dans une question. —Au figuré, ce qu'il y a de plus caché dans l'ame de l'homme : *Le fond des cœurs*, *de nos pensées*.

Le fond d'une voiture ; l'endroit opposé au devant. —*d'un tonneau*, douves qui le ferment par le bout. —*d'un lit*, les petits ais qui portent la paillasse et les matelas. —*d'une étoffe*, sa plus basse tissure. —On donne aussi le nom de *fond* à l'étoffe même sur laquelle on ajoute une broderie. —*d'affût*, assemblage de madriers, entre les flasques d'un affût de canon de vaisseau. —*de cuve*, se dit par les ouvriers, 1.° de tout ce qui n'est pas creusé carrément, mais dont les angles sont arrondis, comme les pierres à laver, les auges de fontaine, les cuves de bain, etc. —2.° De la profondeur. —*de cale*, Voyez *Cale*.

Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose, y compter. —Proverb. 1.° *Voir le fond du sac*, de l'affaire. 2.° *Déjeûner à fond de cuve*, faire un grand déjeuné. —On dit plus noblement d'une affaire, d'une question fort embarrassée, fort embrouillée, qu'*elle n'a ni fond ni rive*. —*Cheval qui a du fond* (Manége), cheval qui travaille long-temps sans se fatiguer.

Fonds blancs, blancs du papier qu'on conserve dans l'impression des estampes.

A fond, adv. Profondément ; jusqu'au fond. —*De fond en comble*, adv. Tout-à-fait. —*Au fond*, adv. Dans le principal.

Fondamental, ale, adj. (*Fon-da-man-tal*) Qui sert de *fondement*, au propre et au fig. *Pierre fondamentale* ; *points fondamentaux de la Religion*.

Son fondamental (Musiq.), son générateur d'une série harmonique. Voyez *Harmonique*. Comme on a pris parmi ces harmoniques des accords qui, lorsqu'ils conservent l ordre qu'ils ont dans la série, sont appelés directs, on a aussi donné le nom de *son fondamental* au son le plus grave de ces accords directs. La *basse fondamentale* est donc celle qui est destinée à ne présenter que des accords directs.

Ligne fondamentale (Perspective), la base du tableau, nommée aussi *ligne de terre*.

Fondamentalement, adv. (*Fon-da-man-ta-le-man*) D'une manière *fondamentale*.

Fondant, ante, adject. (*Fon-dan*) Qui se *fond* dans la bouche : *Une poire fondante*. —En t. de Médecine, qui sert à *fondre* les humeurs : *Remedes fondans*. En ce dernier sens il est aussi substantif : *Il faut user de fondans*.

Fondant, s. m. En t. de Métallurgie, substance qui accélère la fusion des mines. —Chez les Emailleurs, verre tendre qu'on mêle aux couleurs qu'on veut appliquer sur les métaux.

Fondateur, trice, subst. Celui, celle qui a *fondé* quelque grand établissement : *Il est le fondateur de ce Collège.* (Du lat. *fundator.*)

Fondation, s. f. (*Fon-da-cion*) Travaux entrepris pour asseoir les *fondemens* d'un édifice. Quand le bâtiment est fini, on doit dire *les fondemens.* (Du latin *fundatio.*) —*Fonds* legué pour quelque œuvre de piété, etc.

Fonde, s. f. Terme de Marine : Ce qui est opposé à la pleine mer.

Fondé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Fonder.* —On dit, en t. de Palais, *fondé* [chargé] *de procuration ;* et subtantivement *un fondé de pouvoirs.*

Fondement, s. m. (*Fon-de-man*) Fossé que l'on fait pour commencer à bâtir. —Maçonnerie qui remplit le fossé. Au propre il se dit toujours au singulier. (Du latin *fundamen* ou *fundamentum.*) —Au figuré, 1.° Principe ; base. —2.° Assurance : *Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié.* —3.° Cause ; motif ; sujet. —Partie du corps par où sortent les excrémens du ventre ; l'anus : avec cette différence que *fondement* est un mot plus honnête.

Fonder, v. a. (*Fon-dé*) Faire des *fondations*, poser les *fondemens* d'un édifice. (Du latin *fundare.*) —Au fig. en parlant des choses morales, établir sur quelques principes ; appuyer de raisons. —Donner des fonds suffisans pour un établissement utile.

Fonder une ville, être le premier à la bâtir. —Fig. *Fonder un empire*, *un état*, *un ordre religieux ;* les établir.

se Fonder, v. n. pron. Faire *fond* sur quelque chose : *Tout cela se fonde sur de faux bruits.*

Fonderie, s. f. Lieu où l'on *fond* les métaux, les monnoies, etc. —*Fonds* de matrices, de moules, de poinçons, etc. pour *fondre* des caractères d'Imprimerie. —L'art de *fondre* les métaux.

Fondeur, s. m. Ouvrier qui *fond* le métal, etc.

Fondique, s. f. (*Fon-di-ke*) Autrefois, maison commune où les Marchands s'assembloient pour leurs affaires, et où ils déposoient les *fonds* et les marchandises de leur compagnie. —Aujourd'hui, dépôt des douanes en Espagne et en Portugal.

Fondis, s. m. Espèce d'abîme qui se fait sous un édifice. —Terre qui *fond* dans une carrière. On dit aussi *Fontis* ou *fonte.* Trév.

Fondoir, s. m. (*Fon-doar*) Lieu où les Bouchers *fondent* leurs graisses.

Fondre, v. act. Rendre les métaux coulans par le moyen du feu. —Rendre liquide, etc. (Du lat. *fundere*, qui a la même signification.) —Fig. *Fondre un ouvrage dans un autre*, l'y renfermer. —En Peinture, unir les couleurs les unes avec les autres, de manière que cette union agréable à l'œil s'accomplisse insensiblement.

Fondre des actions, *des billets*, s'en défaire pour de l'argent comptant et avec perte.

Fondre, v. n. Se liquéfier : *La neige fond au soleil*, *l'étain au feu.* —Diminuer de force, d'embonpoint ; maigrir : *Cet homme fond à vue d'œil.* —En parlant des fruits, périr et pourrir par le pied. —S'abîmer : *La terre fondit sous ses pieds.* —Figurém. Se perdre, se dissiper : *Tout fond entre ses mains.*

Fondre sur... tomber impétueusement sur... —*Fondre en larmes*, pleurer amèrement.

se Fondre, v. pron. Devenir liquide.

Fondrière, s. f. Lieu creux où la terre s'est *fondue* ou abîmée. —Terrain marécageux sous lequel les eaux croupissent faute d'écoulement.

Fondrilles, s. f. pl. (*Fon-dri-glie ;* mouillez les *ll*) Ordures qu'on trouve au *fond* des vases mal rincés ou dans les eaux mal-propres.

Fonds, s. m. (*Fon*, et devant une voyelle *fonz*) Le sol d'un champ, d'un héritage : *Il cultive un mauvais fonds ; il ne faut pas bâtir sur les fonds d'autrui.* (Du latin *fundus.*) —Somme d'argent : *N'avoir pas de fonds pour payer ; faire un fonds.* —Le capital d'un bien : *Il a mangé une partie du fonds outre les revenus.* —On le dit fig. de l'esprit, des mœurs, du savoir, de la capacité : *Il a un grand fonds d'esprit*, *de probité*, *de malice.*

Fonds de boutique, se dit de toutes les marchandises d'une boutique. —*Biens fonds ;* les biens réels, comme les *fonds* de terre, les maisons. —*Mettre*, *placer son argent à fonds perdu*, le placer à rente viagère.

Fondule, s. m. Genre de poissons osseux, holobranches, de la famille des Cylindrosomes, à une seule nageoire sur le dos, et sans barbillons dans la bouche.

Fonger, v. n. (*Fon-jé*) *Le papier fonge*, boit ; l'encre perce au travers.

Fongible, adj. T. de Jurisprudence : Qui se consomme, et qui se compte, se mesure et se pèse, comme le grain, le vin, etc.

Fongipores, s. m. pl. (Hist. nat.) Sorte de lithophytes qui ressemblent à des champignons. (Du latin *fungus* champignon, et *porus* pore, trou.)

Fongite, s. f. Pierre figurée dure et jaune qui, par ses stries, imite le champignon. (Du latin *fungus.*)

Fongivores, s. m. plur. (Histoire natur.) Famille d'insectes coléoptères qu'on trouve, ainsi que leurs larves, dans les *champignons.* Ils sont caractérisés par des élytres dures non soudées, et par des antennes grenues, dont la masse est arrondie. On les nomme aussi *Mycétobies.* (Du latin *fungus* champignon, et *vorare* manger.)

Fongueux, euse, adj. (*Fon-gheû*, *eû-ze*) Qui est de la nature du *fongus* : *Chairs fongueuses.*

Fongus, s. m. (*Fon-guce*) Excroissance charnue, molle et spongieuse qui vient sur une plaie. (Du latin *fungus* champignon, de la nature duquel approche cette excroissance.)

Fontaine, s. f. (*Fon-te-ne*) Eau vive qui sort de terre d'un réservoir creusé ordinairement par la nature, et alimenté par les eaux pluviales. (Du latin *fons*, *fontis*, fait dans la même signification de *fundere* répandre.) —Corps d'Architecture qui sert pour l'écoulement, pour l'ornement ou pour les jeux

d'une fontaine. —Vaisseau de cuivre, de marbre, etc. où l'on garde de l'eau dans les maisons. —Robinet par où coule la liqueur contenue dans certains vaisseaux.

Fontaine uniforme, dont le cours est soutenu, égal et continuel ; en sorte qu'elle produit constamment, du moins dans certaines saisons, la même quantité d'eau. —*intermittente*, dont l'écoulement cesse et reparoît à différentes reprises, en un certain temps. Il y a aussi des fontaines intermittentes artificielles. Voyez ci-après. —*intercalaire*, dont l'écoulement, sans cesser entièrement, éprouve des retours d'augmentation et de diminution, qui se succèdent après un temps plus ou moins considérable. Les fontaines des deux dernières classes se nomment en général *périodiques*. —*ardente*, fontaine d'où jaillissent des flammes, causées très-probablement par le dégagement du gaz hydrogène phosphore que l'eau y tient en dissolution. —*artificielle*, machine par le moyen de laquelle l'eau est versée ou lancée. —*de compression*, fontaine artificielle qui fait jaillir l'eau au-dessus de son niveau, par le moyen de l'air fortement comprimé. —*de Héron*, dans laquelle l'eau jaillit au-dessus de son niveau, au moyen du ressort de l'air comprimé par une colonne d'eau; ainsi nommée de son inventeur *Héron* d'*Alexandrie*, qui florissoit 120 ans avant *J. C.* —*intermittente*, fontaine artificielle qui coule, et cesse de couler alternativement par le poids de l'eau et la résistance de l'air.

Fontaine de la tête ou *Fontanelle*, endroit au haut de la tête où aboutissent les sutures.

Fontainier, Voy. *Fontenier*.

Fontanelle, s. f. (*Fon-ta-nè-le*) Voyez *Fontaine de la tête*.

Fontange, s. f. Nœud de ruban que les femmes portent sur leur coiffure. (Il porte le nom de Madame de *Fontange* qui l'inventa sous *Louis XIV* ; comme *Palatine* parure du cou, celui de la Princesse qui en a introduit l'usage en France.)

Fonte, s. f. L'action de *fondre*. —Métal *fondu*. —Certaines compositions qui se font avec du cuivre et de l'étain. —En t. d'Imprimerie, assortiment complet d'un caractère : *Fonte de Petit-Romain ; fonte de Cicéro*. —Dans la Draperie, mélange de laines de différentes couleurs, qui doivent entrer dans la composition d'une étoffe. —En t. de Peinture, *Ce tableau est d'une belle fonte*, les passages des teintes sont suffisamment liés.

Fontes, plur. En t. de Sellier, sorte de faux-fourreaux de cuir fort, fixement attachés à l'arçon de la selle pour y mettre des pistolets.

Fontenier, s. m. (*Fon-te-nié*) Celui qui a soin des eaux et des *fontaines*.

Fonticule, s. m. Petit ulcère pratiqué pour l'écoulement des humeurs viciées.

Fontinale, s. f. Plante eryptogame, de la famille des mousses, à urnes sessiles, à opercules et à coiffes.

Fonts de baptême *ou* baptismaux, s. m. pl. (*Fon*) Grand vaisseau de pierre ou de marbre, où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser.

Tenir un enfant sur les fonts, en être parrain ou marraine. —Proverb. *Tenir quelqu'un sur les fonts*, parler de lui en bien ou en mal.

For, s. m. Juridiction; tribunal de Justice : *For extérieur ; for ecclésiastique*. (Du latin *forum*, lieu où l'on plaide ; barreau.)

Le for intérieur ou *de la conscience*, le jugement de sa propre conscience. —*Le for de la pénitence*, la confession sacramentelle.

Forain, aine, adj. (*Fo-rein, rè-ne*) Qui est du dehors ; qui n'est pas du lieu : *Marchand forain*. (Du latin *foras* hors, dehors.)

Traite foraine, droit sur les marchandises qui entrent dans un Etat ou qui en sortent. —A Bordeaux, on nommoit substantivement et absolument *Foraine* (ou *Patente du Languedoc*), un droit qui se percevoit sur les marchandises venant du Languedoc, du Rouergue, du Quercy, etc.

Forban, s. m. Corsaire; pirate; écumeur de mer. (De *forbanni*, part. de *forbannir* ; parce que la plupart sont de mauvais sujets bannis de leur patrie.)

Forbannissement, s. m. Bannissement, exil. Il est vieux.

Forbannir, v. a. Exiler, reléguer. Il est vieux. (Du latin *foras* hors, dehors, et du françois *bannir*.)

Forbicine, s. f. (Histoire natur.) Genre d'insectes aptères, de la famille des Nématoures, qui ont le corps couvert de petites écailles argentées, cherchent les lieux obscurs et ne marchent que la nuit.

Forçage, s. m. (*For-sa-je*) Excédant qu'a une pièce au-dessus du poids prescrit par les Ordonnances.

Forçat, s. m. (*For-sa*) Criminel condamné par la Justice à servir sur les galères. —Esclave employé au même service *forcé*.

Force, s. fem. Vigueur; faculté naturelle d'agir vigoureusement, d'abattre et renverser ce qui résiste, etc. (Du latin barbare *forcia* ou *fortia*, employé avec la même acception dans les Capitulaires de *Charlemagne*, et qui a été fait de *fortis* fort.) —Au pluriel il se dit proprement du corps, de la santé, et par extension de l'esprit, du pouvoir, du crédit, etc. *Perdre, reparer, recouvrer ses forces*. —Puissance : *La force d'un Peuple, d'un Etat, etc.* —Impétuosité : *La force de l'eau, du courant, du vent*. —Solidité : *La force d'une poutre, d'une toile, d'une étoffe*. —Violence : *User de force ; employer la force*. —Energie : *La force d'un mot, d'un raisonnement*. V. *Energie*. —Pénétration : *L'esprit humain n'a pas assez de force pour pénétrer les secrets de la Nature*. —Grandeur et fermeté de courage : *Il faut de la force pour soutenir l'adversité*.

Force d'inertie (Physique), propriété qu'ont tous les corps, de rester dans leur état de repos ou de mouvement, à moins que quelque cause étrangère ne les en fasse sortir. —*Force vive* (Mécanique), force d'un corps actuellement en mouvement. —*Force morte*, force d'un corps qui n'a que la tendance au mouvement, sans se mouvoir en effet.

—*Forces centrales*, *force centrifuge*, *centripede*; Voyez *Central*, *Centrifuge*, *Centripète*. —*Force de torsion*, effort que fait un fil qui a été *tordu*, pour revenir à son premier état. —*Force motrice*, la cause qui meut un corps. —*Force mouvante*, 1.° proprement la même que la *force motrice*. —2.° Dans une acception plus usitée, force qui agit avec avantage par le moyen de quelque machine. —*Force résultante*, la force unique qui résulte de l'action de plusieurs autres. —*Force projectile*; celle par laquelle un corps est lancé dans une direction, soit perpendiculaire, soit parallèle, soit oblique à l'horizon. —*Force accélératrice*, puissance quelconque qui, par des impulsions réitérées, augmente la vitesse d'un corps. —*Force retardatrice*, Voyez *Retardatrice*. —*Force d'aggrégation*, force qui tient unies, et pour ainsi dire enchaînées les molécules intégrantes d'un corps. —*Force attractive*, force en vertu de laquelle tous les corps de la nature tendent à s'approcher les uns des autres, et s'approcheroient réellement si aucun obstacle ne s'opposoit à cette tendance. Voyez *Attraction*. —*Force coërcitive*, résistance qu'opposent les molécules de certains corps au mouvement du fluide électrique qui fait effort pour s'échapper. *Coulomb*.

Force vitale (Physiologie), ensemble de forces qui distinguent certains corps de la matière inerte, et qui leur donnent la faculté de résister aux forces constantes de la nature, lesquelles tendent continuellement à les détruire.

La force de la vérité, le pouvoir qu'a la vérité sur les hommes. —*La force du sang*, mouvement secret de la nature entre les personnes les plus proches.

Maison de force, où l'on renferme les jeunes gens qui se dérangent.

A FORCE DE, sorte d'adv. *A force de bras*, en n'employant d'autre force que celle des bras. *Gaillard* (Histoire de François I) a dit dans le même sens, *à force d'épaules et de bras*. —*A force de prier*, en priant beaucoup. —*A force de soins*, par beaucoup de soins. —*A toute force*, absolument, par toutes sortes de moyens. —*Prendre une fille de force*, la violer. —*Prendre une ville de force*, d'assaut. —*De vive force*, par une violence manifeste.

FORCE, sorte d'adv. *ou* d'adj. sans genre ni nombre, qui signifie beaucoup : *Il a force amis*, *force livres*. Il est familier.

FORCÉ, ÉE, part. pass. de *Forcer*, et adj. Contraint; qui n'a rien de naturel : *Style forcé*; *vers forcé*. —Détourné du sens naturel et véritable : *Donner un sens forcé à un passage*, *etc*. —En termes de Peinture, exagéré : *Un ouvrage de l'art ne doit être forcé ni de dessin*, *ni de mouvement*, *ni de ton*, *ni d'expression*.

FORCEAU, s. m. (*For-sô*, s. d.) T. de Chasse : Piquet sur lequel un filet est entièrement appuyé, et qui le retient de *force*.

FORCÉMENT, adv. (*For-cé-man*) D'une manière *forcée*; par contrainte.

FORCENÉ, ÉE, adj. Furieux et hors de sens. (De l'ital. *forsennato*, fait dans la même signification, de *for* [en latin *foras*] hors, et *senno* sens; *hors de sens*.) —Se dit dans le Blason, d'un cheval qui paroît emporté et furieux.

FORCEPS, s. m. (le *p* et l'*s* se prononcent) T. de Chirurgie emprunté du latin : Pincettes, ciseaux, tenettes, etc. pour saisir et tirer les corps étrangers. (Du latin *forceps* tenailles, pinces, etc. formé de *capere* prendre, saisir, et de *ferrum* fer, ou de *foras* hors, dehors; *fer pour prendre*, ou *prendre pour mettre dehors*.)

FORCER, v. a. (*For-cé*) Contraindre; violenter. Il y a une gradation entre ces trois verbes; *violenter* dit plus que *forcer*, et *forcer* plus que *contraindre*. —Prendre par *force* : *Forcer une place*, *une barricade*, *un passage*. —Rompre avec violence : *Forcer les prisons*, *une porte*, *un coffre*. (Du mot *force*.)

Forcer une clef, *une serrure*, etc. les fausser. —*nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. —*une bête*, en t. de Chasse, la prendre avec des chiens après l'avoir courue. —*un cheval*, le faire trop courir. —*un passage*, lui donner un autre sens que celui qu'il a dans l'Auteur. —*la voix* (Musique), en excéder la portée, soit dans le haut, soit dans le bas; ou en altérer les sons par trop de véhémence. —*de voiles*, *de rames*; faire tout ce qu'on peut pour aller plus vite avec les rames et les voiles. Dans cette dernière phrase, *forcer* est neutre.

SE FORCER, v. pron. Faire une chose avec trop de *force* et de véhémence.

FORCES, s. f. plur. Les troupes d'un État : *Forces de terre*, *forces navales*. —Grands ciseaux pour tondre les draps, pour tailler et couper diverses choses. Ces ciseaux ne sont point assemblés par un clou, mais joints par un demi-cercle d'acier qui fait ressort, et sert à en approcher ou à en éloigner les branches. —On dit en t. de Manége d'un cheval qui ouvre beaucoup la bouche, au lieu de se ramener quand on lui tire la bride, qu'*il fait les forces*.

FORCET, s. m. (*For-cè*) Sorte de ficelle pour mettre au bout des fouets, pour ficeler du tabac, etc.

FORCETTES, s. f. pl. Petites *forces*.

FORCIBLEMENT, s. m. (*For-ci-ble-man*) T. de Pêche, dérivé de *force*. Matelot vigoureux, dont la fonction est de tirer à bord les grands filets.

FORCIÈRE, s. f. (*For-ciè-re*) Ter. de Pêche. Petit étang où l'on met du poisson, particulièrement des carpes mâles et femelles pour peupler.

FORCINE, s. f. T. de Bûcheron : Renflement de l'angle formé par la réunion d'une grosse branche avec le tronc d'un arbre.

FORCLORRE, v. act. (*For-klô-re*, seconde *r* forte) T. de Palais : Déclarer une personne non recevable à faire une chose, ne l'ayant pas faite au temps prescrit. (Du lat. *foras* dehors, et *claudere* fermer; *fermer dehors*.)

FORCLOS, OSE, part. pass. de *Forclorre*, et adj. (*For-clô*, *ô-ze*) Exclus de faire une production en Justice.

FORCLUSION, s. f. (*For-klu-zion*) Exclusion : *Juger par forclusion*, juger sur les pièces de l'une des Parties après les sommations faites à l'autre Partie de produire.

Foré, ée, part. p. et adj. V. *Forer.* —*Clef forée*, celle dont la tige est percée pour recevoir une broche.

Forer, v. a. (*Fo-ré*) T. de Serrurier : Percer le fer à froid, avec l'outil appelé *foret*. (Du lat. *forare* percer.) —On le disoit autrefois pour *fourrager*.

Forerie, s. f. (*Fo-re-rî-e*) Attelier où l'on *fore* les canons.

Forestier, s. m. (*Fo-rès-tié*) Celui qui a quelque charge ou fonction dans les *forêts*.

Forestier de Flandres, ancien Gouverneur de Flandres, avant qu'il y eût des Comtes. —*Les villes forestieres d'Allemagne*, villes vers le Rhin, dans le voisinage de la *Forêt noire*.

Foret, s. f. (*Fo-ré*) Chez les Serruriers, outil d'acier, taillant par un bout et trempé dur : il sert à *forer*. Voy. ce mot. Les Menuisiers, les Horlogers, etc. ont aussi des *forets* destinés également à percer. —Petit instrument pour percer un tonneau, etc.

Forêt, s. f. (*Fo-ré*) Grande étendue de pays couvert de bois. (Du latin barbare *foresta*, fait dans les temps de la basse latinité de l'allemand *forst*, qui a la même signification.) —Dans l'Imprimerie, tablette divisée en différentes cellules, dans lesquelles on serre les bois qui servent à garnir les formes pour l'impression.

Forfaire, v. n. (*For-fè-re*) T. de Palais : Prévariquer ; faire quelque chose contre son devoir. Il se dit proprement d'un Magistrat. (Du lat. barbare *forisfacere*, composé de *foris* hors, dehors, et de *facere* faire ; *faire hors de la regle, de son devoir.*)

Fam. *Forfaire à son honneur*, se dit d'une fille ou d'une femme qui s'est laissé séduire. —*Forfaire un fief*, le rendre confiscable de droit au profit du Seigneur féodal. Dans cette dernière phrase *forfaire* est pris activement.

Forfait, s. m. (*For-fè*) Crime odieux et réfléchi. Voyez *Forfaire*. —Marché par lequel on s'oblige de faire une chose pour un certain prix : *Faire un forfait avec un Architecte pour un bâtiment.*

Forfaiture, s. f. (*For-fe-tu-re*) Prévarication d'un Magistrat, d'un Officier de Justice. Voy. *Forfaire.*

Forfante, s. m. emprunté de l'ital. Hableur, charlatan, fourbe. Il est familier.

Forfanterie, s. f. Hablerie, charlatanerie.

Forficule, s. fem. (Entomologie) Genre d'insectes orthoptères de la famille des Anomides, qui ont ordinairement le ventre terminé par deux crochets en forme de tenailles. On les nomme aussi *Perce-oreilles*. Voyez ce mot. (Du latin *forficula* diminutif de *forfex* tenaille.)

Forge, s. f. Lieu où l'on fond le fer quand il est tiré de la mine, et où on le met en barres. —Lieu où les Ouvriers qui travaillent en fer, etc. *forgent* le métal. (Du lat. *fabrica*, suivant *Ménage*, qui fait subir à ce mot des transformations un peu forcées.) —Boutique de Maréchal.

Forgeable, adj. (*For-ja-ble*) Qui peut être travaillé à la *forge*. Trév.

Forger, v. act. (*For-jé*) Donner la forme au fer ou autre métal, par le moyen du feu et du marteau. (Du latin *fabricare*. Voyez *Forge.*) —Au fig. 1.° inventer, supposer, controuver. —2.° *Se forger des chimeres*, imaginer des choses sans fondement. —*Se forger des monstres pour les combattre*, se former des difficultés chimériques, soit par crainte, soit pour faire paroître son esprit en les surmontant.

Forger, v. n. (Manège) Se dit d'un cheval qui avance trop les pieds de derriere, et porte leurs pinces contre l'éponge des fers des pieds de devant.

Forgeron, s. m. Celui qui travaille à battre et à *forger* le fer.

Forget ou **Forjet**, s. masc. **Forgeture** ou **Forjeture**, s. f. (*For-je, For-je-tu-re*) T. d'Architecture : Saillie hors d'alignement.

Forgeter, v. n. (*For-je-té*) S'avancer hors de l'alignement : *Ce bâtiment forgette.* Trév. écrit *Forjeter.*

Forgeur, s. m. Celui qui *forge* le métal. —Fig. Celui qui invente quelque fausseté.

Forhuir, v. n. T. de Chasse : Sonner du cor de fort loin, pour rappeler les chiens. *Trév.* écrit *Forhuer.*

Forhus, s. m. Cri ou son du cor pour appeler les chiens. —On comprend aussi sous ce nom diverses parties internes du cerf, qu'on donne aux chiens en curée.

Forlancer, v. a. (*For-lan-cé*) Terme de Chasse : Faire sortir une bête de son gîte. (Du lat. *foras* hors, et du françois *lancer.*)

Forlançure, s. f. (*For-lan-su-re*) T. d'Ourdissage : Défaut dans une étoffe, provenant de la maladresse avec laquelle l'ouvrier fait courir sa navette ou aller ses marches.

Forlane, s. f. Sorte de danse gaie particulière aux Gondoliers vénitiens.

Forle, s. m. (Monnoie) Sixième partie de la piastre de 33 médines d'Alexandrie.

Forligner, v. n. (*For-li-gne*, mouillez *gn*) Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase familière : *Cette fille a forligné*, a forfait à son honneur. (Du latin *foras* hors, dehors, et *linea* ligne ; *être, marcher hors de la ligne prescrite.*)

Forlonger, v. n. (*For-lon-jé*) Se dit proprement des bêtes qui étant chassées s'éloignent de leur pays ordinaire. —Il se dit aussi du cerf quand il a bien de l'avance sur les chiens : *Ce cerf forlonge.*

se Formaliser, v. réc. (*For-ma-li-zé*) Se fâcher, se choquer, s'offenser de....

Formaliste, s. m. Celui qui est attaché aux *formes*, aux *formalités*. —En style familier et critique, façonnier, vétilleux : *C'est un grand formaliste, un formaliste gênant et incommode.*

Formalité, s. f. Manière de procéder en Justice selon les règles et les *formes* ; formule de droit. —C'est aussi un t. de la Philosophie de *Scot.*

Formariage, s. m. Vieux terme de Jurisprudence : Mariage fait contre la loi et la coutume, ou le droit des Seigneurs. (Du lat. *foras* hors,

et du françois *mariage; mariage hors de la regle, etc.*)

SE FORMARIER, v. réc. Se marier avec une personne de meilleure condition.

FORMAT, s. m. (*For-ma*) T. de Librairie : Ce qu'un volume a de hauteur et de largeur; ce qui résulte du nombre de feuillets ou de pages que contient la feuille, lorsqu'elle est pliée : *Format in-folio, in-quarto, in-octavo, in-douze, etc.*

FORMATION, s. f. (*For-ma-cion*) Action de *former.* (Du latin *formatio*, fait de *formare* former.) —En Grammaire, la maniere dont un mot se *forme* d'un autre mot. —En Arithmétique, en Algèbre et en Géométrie, *la formation des puissances*, opération par laquelle on élève une grandeur donnée à une puissance.

FORME, s. f. Ce qui détermine la matière à être telle chose plutôt que telle autre. —Figure extérieure d'un corps. —Manière d'être; règle; conduite : *Changer la forme d'un Gouvernement; garder toujours une même forme de vie* ou *de vivre.* (Du latin *forma*, qui a la même signification.) —Modèle de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier. —La partie du chapeau qui est faite sur le modèle de bois. —La partie de dessus d'un soulier. —Banc garni d'étoffe et rembourré. —Stalle de chœur. —En t. de Chasse, gîte du renard ou du lièvre. —Espace de terre qu'occupe un piége dressé, ou que couvre, lorsqu'on le fait agir, un filet qui est tendu. —En t. de Fauconnerie, la femelle d'un oiseau de chasse. —En t. de Maréchal, tumeur qui vient au paturon d'un cheval. —Dans l'Imprimerie, quantité de composition ou de pages, suivant le format, que renferme un châssis garni de ses bois de garniture. La *forme* fait ordinairement une demi-feuille. Celle des deux formes qu'on met la première sous presse, s'appelle *le papier blanc;* parce que le papier sur lequel on l'imprime est encore tout blanc : l'impression du côté opposé s'appelle *retiration.* —En t. de Botanique, Voyez au mot *Figure.* —En t. de Marine, bassin pratiqué dans les ports de mer, dont le fond (ou la plate-forme) est assez bas, relativement à la surface des eaux (au moins de haute-mer dans les ports de marées), pour y recevoir des vaisseaux de tous les rangs.

Forme de pavé (Ponts et Chaussées), couche de sable sur laquelle on assied le pavé.

FORMES, plur. (Sucrerie) Moules de terre cuite, de figure conique, dans lesquels on coule et on fait le sucre. —*Formes brisées* (Cordonnerie), formes composées de trois pièces, dont l'une qu'on nomme *la clef*, s'introduit avec effort entre les deux autres, les fait écarter, et étend par là le cuir des souliers ou des bottes.

Un lièvre en forme, au gîte, t. de Chasse. —*Argument en forme*, selon les règles de la Logique.

EN FORME DE... adv. Avec la forme, la figure de.... *Aile de bâtiment en forme de pavillon.* —*Par forme de....* adv. Par manière : *Dire une chose par forme d'avis, de reproche.* —*Pour la forme*, adv. Uniquement pour observer les cérémonies : *Je l'ai été voir pour la forme.*

FORMÉ, ÉE, part. pass. et adj. V. *Former.* —*Croix formée* (Blason), étroite au centre et large aux extrémités. C'est la même chose que *Croix pattée.*

FORMEL, ELLE, adj. Exprès, précis : *Une parole formelle, un désaveu formel.* —*Cause formelle*, celle qui fait qu'une chose est telle. (Du lat. *formalis*, fait de *forma* forme.)

FORMEL, s. m. T. de Théologie : *Le formel du péché*, la contrariété de l'acte du péché à la loi.

FORMELLEMENT, adv. (*For-mè-le-man*) En termes exprès. —En Philosophie, d'une manière qui a rapport à la *forme.* Il se dit par opposition à *matériellement.* (Du latin *formaliter.*)

FORMER, v. a. (*For-mé*) Donner l'être et la forme : *Dieu forma l'homme à son image.* (Du latin *formare*, fait de *forma* forme.) —Produire : *Les exhalaisons forment le tonnerre.* —Faire : *Former des vœux, des souhaits.* —Au fig. façonner : *Le Potier forme les vases; former bien ses lettres.* —Fig. 1.° Produire dans son esprit : *Former un dessein.* —2.° Proposer ce qu'on a conçu; le mettre en avant : *Former une difficulté;* et en t. de Palais, *former sa plainte, etc.* —Composer une chose de plusieurs autres et lui donner une forme : *Former un corps d'armée, une société, une conspiration.*—Instruire; dresser; élever : *Former un jeune homme.* — Prendre pour modèle : *Former son style sur celui de Cicéron.* —*Former un siége*, commencer le siege d'une place.

SE FORMER, v. pron. Être produit; recevoir la forme : *Le poulet se forme dans l'œuf.* —Prendre forme : *Sa taille commence à se former.* —S'instruire : *Il se formera avec le temps.*

FORMERET, s. m. (*For-me-re*) Arc ou nervure d'une voûte gothique.

FORMEZ, s. fém. Femelle des oiseaux de proie.

FORMI, s. masc. T. de Chasse : Maladie qui attaque le bec des oiseaux de proie.

FORMIATE, s. m. (*For-mi-a-te*) T. de la nouvelle Chimie. Sel formé par l'union de l'acide *formique* avec une base.

FORMICANT, adj. m. (*For-mi-kan*) T. de Médecine : *Pouls formicant;* petit, foible et fréquent, dont le mouvement ressemble à celui que produiroit une fourmi en marchant. (Du latin *formicans*, part. de *formicare* qui signifie proprement *demanger de la même maniere que si des fourmis couroient sur la peau.*)

FORMIDABLE, adj. Qui est à craindre. (Du lat. *formidabilis*, fait dans le même sens, de *formidare* craindre, lequel vient de *formido* crainte, terreur, dérivé de *forma* spectre.)

FORMIER, s. m. (*For-mi-é*) Ouvrier qui fait des *formes* et des talons de souliers.

FORMIQUE, adject. (*For-mi-ke*) T. de la Chimie moderne : *Acide formique*, acide tiré des fourmis. On l'appeloit anciennement *acide des fourmis* ou *formicin.* (Du latin *formica* fourmi.)

Formuer, v. a. (*For-mu-é*) T. de Vénerie: Faire passer la *mue* à un oiseau.

Formulaire, s. m. (*For-mu-lè-re*) Écrit qui contient de certaines *formules*, de certaines conditions, quelque profession de foi.

Formule, s. f. Certaine *forme* prescrite; modèle des actes. (Du latin *formula*, fait dans le même sens, de *forma* forme, dont il est le diminutif.) —Ordonnance de Médecin. —Grandeur des carrés de parchemin, etc. employés au Palais.

Formule d'Algèbre, résultat général tiré d'un calcul algébrique, et renfermant une infinité de cas.

Formuler, v. n. Composer les *formules* des remèdes. *Trév.*

Formuliste, s. m. Celui qui est attaché aux *formules*, qui les suit scrupuleusement.

Fornicateur, s. m. Celui qui commet le péché de *fornication*.

Fornication, s. f. (*For-ni-ka-cion*) Commerce illégitime entre des personnes libres de différent sexe. (Du lat. *fornix*, *icis*, nom qu'on donnoit à Rome à des chambres basses, voûtées et obscures qu'habitoient les courtisanes.) —Il se prend, en t. de l'Ecriture, pour l'idolâtrie et pour toute sorte d'infidélité commise envers Dieu.

Fornicatrice, s. f. Fille qui commet le péché de *fornication*.

Forpaître ou **Forpaiser**, v. n. (*For-pê-tre*, *for-pe-zé*) T. de Chasse. Il se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés. (Du lat. *foras* dehors, et *pasci* paître.)

Fors, prep. Hormis, excepté, à la réserve de... Il est vieux. (Du lat. *foris* hors, dehors. Voy. *Hormis.*)

Forsenant, adj. Il se dit d'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur. C'est à peu près le même sens que celui de *forcène* dans le Blason.

Fort, s. m. (*For*) Force, vigueur: *Dans le fort de sa colere.* —Petit lieu *fortifié.* —Milieu: *Au fort de l'hiver.* —La chose en quoi on excelle particulièrement: *C'est mon fort.*

Le fort de l'épée, le tiers du tranchant, qui est entre le foible et le talon. —*Le fort d'un bois*, l'endroit le plus épais. —*Le fort d'une piece de bois*, sa position la plus avantageuse relativement à sa forme, etc. —*Le fort d'une romaine*, le côté le moins éloigné du centre du mouvement. —*Le fort du pied*, le côté du pied qui appuie le plus sur la terre.

Vendre des marchandises le fort portant le foible, les vendre toutes ensemble, et sur le même pied.

Fort, adv. Beaucoup; extrêmement: *Il est fort mon ami.* Voyez *Très.* —Vigoureusement: *Frapper fort.*

Fort et ferme, adv. Avec force, vigueur, etc. *Travailler fort et ferme à...*

Fort, **Forte**, adj. (*For*, *for-te*) Robuste; vigoureux. Voy. *Vigoureux.* —En parlant des choses, capable de porter un poids, de résister à un choc, etc. —Qui a trop de poids. —Propre à résister aux attaques de l'ennemi. (Du latin *fortis*, fait de *ferre* porter.) —Touffu: *Les blés sont forts; bois extrêmement fort.* —Rude; difficile: *Terre forte*, difficile à labourer; *colle forte*, plus tenace que la colle ordinaire; *coffre fort*, difficile à ouvrir et à rompre. —Grand, violent dans son genre: *Vent fort; biere forte.* —Acre; piquant au goût, à l'odorat: *Beurre fort; haleine, odeur forte.* —Puissant, considérable: *Son parti est le plus fort.* —Dans les choses morales, grand; violent; extrême: *Forte inclination; forte passion pour...* —Energique: *Expression forte.* —Dur, offensant: *L'epithete est forte.* —Habile; expérimenté: *Fort sur une matiere; fort au piquet, aux échecs, etc.* —*Tête forte*, capable des plus grandes affaires.

Cuirs forts, cuirs de bœufs, de vaches et autres gros animaux. —*Drap fort*, qui a du corps, qui est serré et bien garni. —*Prêter son argent au denier fort*, à un taux plus élevé que le cours de la place. —*Cheval fort en bouche*, ou *qui a la bouche forte* (Manége), qui n'obéit pas au cavalier, qui s'emporte, qui a la bouche ruinée. —*Vaisseau fort du côté* (Marine), qui porte bien la voile, qui incline peu sous l'effort du vent.

Esprit fort; libertin qui traite de chimères les articles de foi.

Eaux fortes; esprits tirés de différens sels par la force du feu, etc.

Fortage, s. m. Droit qu'on payoit aux Seigneurs pour les pierres de grès qu'on tiroit de leurs terres pour le pavé.

Forte, adv. (Marine) Assez: *Forte virer*, assez virer; tiens bon.

Fortement, adv. (*For-te-man*) Avec *force*, vigueur, véhémence, etc.: *Il a parlé fortement.*

Forte-piano, adverbe italien composé des deux mots *forte* fort et *piano* doux ou doucement. Se dit en Musique, de l'art de renforcer et d'adoucir tour-à-tour les sons: il exprime en quelque sorte, le *clair-obscur* du chant.

Forte-piano, s. m. Espèce de clavecin où les sautereaux armés de plumes sont remplacés par des marteaux qui, mis en mouvement par les touches du clavier frappent sur les cordes, avec plus ou moins de force suivant que l'appui du doigt sur la touche est plus fort ou plus foible; ce qui détermine, dans la même proportion, la force ou la foiblesse du son. On dit aujourd'hui plus communément *Piano* que *Forte-piano*.

Forteresse, s. f. (*For-te-rè-ce*) Petite place bien *fortifiée*.

Forteret, adj. (*For-te-rè*) T. de Manége: *Cheval forteret*, qui étant surmené et outré de lassitude, devient étroit de boyau. On dit plus souvent et mieux *cheval fortrait*.

Fortifiant, **ante**, adject. (*For-ti-fi-an*, *an-te*) Qui *fortifie*, qui augmente les forces.

Fortificateur, s. m. Celui qui *fortifie* les places ou qui écrit sur les *fortifications*. Trév.

Fortification, s. fém. (*For-ti-fi-ka-cion*) L'art de *fortifier* les places. —L'action de *fortifier*. —Ouvrage qui rend une place *forte*.

Fortifier, v. a. (*For-ti-fi-é*) Rendre *fort*: *Fortifier un camp, une ville.* —Donner plus de *force*. Il se dit du corps et de l'esprit: *Le bon vin fortifie l'estomac; la Philosophie*

chretienne fortifie l'esprit et le cœur. (Du latin *fortificare.*)

En Peinture, *fortifier une figure*, lui donner plus de grosseur. *Fortifier les teintes*, les rendre plus hautes en couleur. *Fortifier les ombres et les touches*, les rendre plus brunes et plus obscures.

SE FORTIFIER, v. réc. Devenir plus fort : *Cet enfant se fortifie de jour en jour.* —S'affermir : *Il faut se fortifier dans de bons desseins.*

FORTIN, s. m. (*For-t.in*) Petit *fort*.

FORTITRER, v. n. (*For-ti-tré*) T. de Chasse : *Le cerf fortitre*, evite de passer où il y a des relais ou des chiens frais pour le courre.

FORTRAIRE, v. a. (*For-tre-re*) Prendre le bien d'autrui. Il est vieux.

FORTRAIT, AITE, adj. (*For-tré, è-te*) *Cheval fortrait*, excede de fatigue. Voy. *Forteret.*

FORTRAITURE, s. f. (*For-tre-tu-re*) Fatigue d'un cheval excédé.

FORTUIT, ITE, adj. (*For-tui*) Qui arrive par hasard. (Du latin *fortuitus*, fait dans la même signification de *fors*, *fortis* hasard, sort, destin.)

FORTUITEMENT, adv. (*For-tui-te-man*) Par hasard : avec cette différence qu'il semble marquer plus ordinairement un hasard heureux. (Du lat. *fortuito* ou *fortuitu.*)

FORTUITES, s. f. plur. Lois non indiquées sur lesquelles les Juges interrogeoient les récipiendaires.

FORTUNAL, s. m. Coup de mer, tempête ou orage.

FORTUNE, s. f. Déesse à qui les Païens donnoient la disposition de toutes les choses du monde. (Du latin *fortuna*, qui a la même signification.) —Cas fortuit ; hasard : *Tenter fortune.* —Bonheur : *Etre en fortune.* —Malheur : *Contre fortune bon cœur.* —Avancement et etablissement considérable : *Faire fortune ou sa fortune.* —Etat, condition où l'on est : *Etre content de sa fortune.*

Biens de la fortune ; les richesses, les honneurs, les charges. —*Homme de fortune*, homme qui ayant peu de bien, en a acquis beaucoup. —*Soldat de fortune*, parvenu à des grades considerables. —*Bonne fortune*, en termes de Galanterie, les bonnes graces d'une femme. —Prov. *Fortune de Baradas*, grande fortune dissipée aussi promptement qu'acquise ; par allusion à *Baradas*, gentilhomme bourguignon, et page de la petite ecurie, sous *Louis XIII*, qui ayant su plaire à ce Prince, devint en six mois, premier ecuyer, premier gentilhomme de la chambre, capitaine de Saint-Germain, lieutenant de Roi en Champagne, et en moins de temps encore, fut dépouillé de tout.

Fig. *Encenser la fortune*, *sacrifier à la fortune* ; s'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit.

Fortune de mer, en général, tous les accidens qui peuvent arriver en mer.

FORTUNÉ, ÉE, adj. Heureux : avec cette différence, suivant *Vaugelas*, que *fortuné* est plus noble qu'*heureux*, et suivant *Bouhaud*, qu'on est proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs signalees de la fortune, et qu'on est *heureux* par la jouissance des biens qui font le bonheur ou y concourent : *L'homme que la fortune va trouver dans son lit est fortuné ; celui qu'elle laisse en paix dans le sien ne laisse pas que d'être heureux.* *Fortune* est peu usité en prose dans le discours ordinaire. —Quelques-uns le disent pour *riche.* En ce sens c'est un barbarisme.

Iles fortunées, les Iles Canaries.

FORT-VÊTU (*Acad.*) FORVETU (*Trév.*) s. m. Homme travesti au moyen d'un habit fort au-dessus de son état.

FORUM, s. m. emprunté du lat. (*Fo-rome*) T. d'Antiq. Place de Rome où le marché se tenoit. —Celles où le peuple s'assembloit. —En t. de Marine, intervalle vide dans l'arrimage.

FORURE, s. fém. Le trou fait avec un foret. —Plus particulièrement, trou percé dans la tige d'une clef, qui reçoit la broche lorsqu'on introduit la clef dans la serrure.

FOSSE, s. f. (*Fô-ce*) Creux large et profond dans la terre fait par la nature ou par l'art. —Plus particulièrement, creux fait en terre pour y déposer un corps mort. —Creux qu'on fait auprès d'un cep de vigne, etc. (Du latin *fossa*, fait de *fodere* fouir.) —Dans la navette des Tisserands, etc. la même chose que *Poche.* Voy. ce mot.

Basse-fosse, cachot noir et obscur dans une prison. —*Fosse aux liens*, et par corruption, *Fosse aux lions* (Marine) ; la partie du faux-pont d'un vaisseau la plus en avant, au-dessus des coffres laminés, dans laquelle le maître d'équipage tient toutes les menues manœuvres, le bitord, le fil de caret, etc.

FOSSÉ, s. m. (*Fô ce*) Fosse creusée en long pour renfermer quelque espace de terre, pour la défense d'une place, pour l'écoulement des eaux, etc. (Du lat. *fossa.*) —En t. de Plombier, 1.° Espèce de chaudière de grès ou de terre franche, dans laquelle on fond le plomb à mettre en tables, etc. —2.° Creux pratiques au fond de la couche de sable qui est dans le moule.

Prov. *Faire de la terre le fossé*, 1.° se servir d'une partie d'une chose pour conserver ou pour payer l'autre. —2.° Faire de nouvelles dettes pour en payer de plus anciennes.

FOSSETTE, s. fem. (*Fo-cè te*) Petite *fosse*, petit creux que les enfans font en terre pour jouer. —Petit creux au bout du menton, au milieu des joues, etc.

FOSSILE, s. m. et adj. m. et f. (*Fo-ci-le*) Il se dit des corps que l'on trouve dans la terre en la creusant : *Un fossile ; du bois fossile, du sel fossile, etc.* (Du latin *fossilis*, fait dans la même signification, de *fodere* fouir, creuser.)

FOSSOYER, v. a. (*Fo-soa ie*) Fermer avec des *fosses.* —Fouir ; creuser en terre ; faire des *fossés.*

FOSSOYEUR, s. m. (*Fo-soa-ieur*) Celui qui fait les *fosses* pour enterrer les morts.

FOTERGILLE, s. f. (Botan.) Genre de plantes exotiques, de la famille des Amentacées.

FOTOQUE, s. m. (*Fo-to-ke*) Chez les Japonois, nom des Dieux du premier ordre, qui dispensent à ceux qui les invoquent, les biens de la vie future. Les Dieux du second ordre sont appelés *Camis.* Voy. ce mot.

Fottalonge ou **Fottalongée**, s. f. Étoffe des Indes rayée, mêlée de soie et d'écorce d'arbre.

Fottes, s. f. pl. Toiles de coton à carreaux, qui viennent des Indes orientales, et particulièrement du Bengale.

Fou, adj. Voy. *Fol.*

Fou, s. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Podoptères, remarquables par leur bec presque droit, non crochu et sans sac, dont la base d'ailleurs est comme dans tous les palmipèdes de la même famille, dénuée de plumes.

Fouace, s. f. Sorte de pain fait de fleur de farine, en forme de gâteau, et ordinairement cuit sous la cendre. (Du lat. *focus* foyer, feu.)

Fouacier, s. m. (*Fou-a-cié*) Marchand de *fouaces*. Trév.

Fouage, s. m. Droit d'un Seigneur sur chaque *feu*, maison ou famille. (Du lat. *focus* foyer.)

Fouaille, s. f. (mouillez les *ll*) Part qu'on fait aux chiens après la chasse du sanglier. On l'appelle *curée* à la chasse du cerf.

Fouailler, v. a. (*Fouu-glié*) Donner souvent de grands coups de *fouet*. Il est familier.

Fouanne, s. f. Instrument de pêche, appelé plus communément *Foene*. Voy. ce mot.

Fouang, s. m. Monnoie d'argent à Siam, qui fait la 8.ᵉ partie du Tical, la moitié du Mayon, et se compte pour 800 Cauris. On l'appelle aussi *Sompaje*.

Foubert, s. m. Terme de Marine : Gros bâton garni par un bout de toile ou de vieilles cordes, pour nettoyr un vaisseau. On dit plus souvent et mieux *Faubert*. Voyez ce mot.

Foudre, s. m. et f. Exhalaison enflammée qui sort de la nue avec éclat et violence. Au propre, il est plus ordinairement féminin, surtout dans le style ordinaire. (Du latin *fulgure*, ablatif de *fulgur*, qu'on a dit pour *fulmen*. Anciennement, on écrivoit *fouldre*.) —Au fig. 1.° Grand Capitaine; conquérant rapide, etc.: *Un foudre de guerre*. Grand Orateur : *Un foudre d'éloquence*. Il est masc. —2.° Courroux de Dieu; indignation des Souverains. Il est fémin : *La foudre de Dieu tombera sur les pécheurs*.

On dit dans le même sens, en parlant de l'excommunication, *Les foudres de l'Eglise; les foudres du Vatican*.

Foudre, s. m. Grand vaisseau dont on se sert en Allemagne, et qui contient plusieurs muids de vin. (De l'allemand *fuder*, qui a la même signification.)

Foudroiement, s. m. (*Fou-drod-man*) Action par laquelle une personne ou une chose est *foudroyée*. Il a le sens passif : *Le foudroiement des Titans, de Phaeton*, et non pas *le foudroiement de Jupiter*.

Foudroyant, ante, adj. (*Fou-droa-ian, an-te*) Qui *foudroie* : *Jupiter foudroyant*. —Fig. Terrible; plein de colère : *Des regards, des yeux foudroyans*. —On dit encore figur. et poétiq. *Bras foudroyant; épée foudroyante*.

Coup foudroyant (Physique), Voyez au mot *Coup*.

Foudroyante, s. f. Fusée qui imite la *foudre*.

Foudroyer, v. act. (*Fou-droa-ié*) Frapper de la *foudre*. —Figur. Battre à coups de canon et de mortier avec grande violence : *Foudroyer une ville, un bastion*. —On le dit dans le même style, d'un Orateur : *Foudroyer le vice, l'erreur*.

Foudroyer, v. neut. *Cet Orateur tonne, il foudroie, etc.* —Dans la préparation de l'indigo et du manioc, on dit que *la cuve foudroie*, lorsque la violence de la fermentation fait du ravage, et cause des accidens.

Foue, s. f. (*Fou-e*) T. de Pêche. Manche de filet que les Pêcheurs d'Oléron mettent au fond de leur courtine.

Fouée, s. fém. Sorte de chasse qui se fait la nuit à la clarté du feu.

Fouène, s. f. T. de Pêche : Fer à quatre ou à cinq piquans au bout d'un bâton. V. *Foene*. —Fruit ou semence du hêtre. En ce sens on dit aussi et mieux *faine*.

Fouet, s. m. (*Foué*) Cordelette attachée à un bâton avec lequel les cochers, etc. fouettent leurs chevaux. (De *fou*, qu'on disoit anciennement par abréviation pour *fouteau* hêtre, et dont *fouet* est une espèce de diminutif: parce que les fouets se faisoient autrefois d'une branche de hetre. C'est par la même raison que *houssine* a pris sa dénomination de *houx*. Huet.) —Verges, etc. dont on se sert pour châtier les enfans. —Les coups de fouet : *Donner le fouet; avoir le fouet*. —Coups de verges dont la Justice fait punir certains criminels. —Lanière de cuir pour faire tourner un sabot. —En t. de Marine, toute corde qui tient à une autre, pour s'entortiller et se *fouetter* sur ce que l'on veut qui soit tiré ou halé par la manœuvre qui a un fouet. —En termes de Chasse, la queue du chien. —Dans les Verreries à bouteilles noires, ouvrier chargé de les arranger dans le four de cuisson.

Fouet de mât (Marine), mâture haute et grêle.

Proverb. *Faire claquer son fouet*, Voyez *Claquer*. —*Donner le fouet sous la custode*, Voy. *Custode*.

Fouetté, ée, part. p. et adj. Voy. *Fouetter*. —*Fleurs* ou *fruits fouettés*, marqués de petites raies comme autant de coups de *fouet*.

Fouetter, v. a. (*Foue-té*) Donner des coups de *fouet*. —Battre de verges. *Fouetter*, terme générique, se dit à l'égard de tous les instrumens, et de quelque manière qu'on les emploie, même des mains. *Fustiger*, c'est frapper rudement avec des verges. *Flageller*, c'est *fouetter* ou plutôt *fustiger* violemment et même ignominieusement. Nous attachons ordinairement et particulièrement au *fouet* l'idée de peine; à la *fustigation*, celle de correction; à la *flagellation*, celle de pénitence. *Roubaud*. Gilbert, dans sa satire intitulée *Mon apologie*, a fait un étrange emploi de ce mot : *Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour*. *Fouetter*, dit la Harpe, est banni du style noble, et *fouetter d'un vers* est ridicule. —En t. de Marine, entortiller le *fouet* sur quelque chose que ce soit. —Jeter le plâtre contre un mur avec un balai. —Lier un livre à la reliûre, avec de la corde *à fouet*, pour en marquer les nerfs.

Fig. *Ce pays, ce canton a été fouetté du mauvais temps*; le vent, etc. y a gâté les fruits.

FOUETTER, v. neut. Il ne se dit qu'au fig. *Le vent, la pluie, la neige, la grêle fouettent*; le vent souffle; la pluie, la neige, la grêle tombent avec impétuosité. *Le canon fouettoit en ce lieu*, y donnoit sans obstacle.

FOUETTEUR, s. m. (*Foué-teur*) Celui qui aime à *fouetter*: *Fouetteur impitoyable*.

FOUGADE *ou* FOUGASSE, s. f. Petite mine ou fourneau pour faire sauter une muraille. (Du latin barbare *focata*, fait de *focus* foyer. *Huet*.)

FOUGER, v. n. (*Fou-jé*) *Le sanglier fouge*, arrache des plantes avec son boutoir.

FOUGERAIE, s. f. Lieu où croît la *fougère*.

FOUGÈRE, s. fém. Sorte de plante dont les feuilles sont extrêmement deméelées. (De *filicaria*, fait dans la basse latinité, de *filix*, *filicis*, nom de cette plante. *Ménage*.)

Fougère mâle, plante apétale et sans fleurs, dont la fructification est disposée sur la feuille, vivace, et qui croît dans les bois. Sa racine est spécifique contre le ver solitaire; et ses cendres employées dans les Verreries, contiennent une grande quantité d'alkali. —*Fougere femelle* ou *commune et ordinaire*, *Fougère impériale*, *Pteride*, plante apétale et sans fleurs, qui croît dans les bois et dans les terrains incultes. On l'appelle *impériale*, parce que ses tiges coupées transversalement présentent les armes de l'Empire d'Autriche. —*Fougere arbre*, grande et belle fougère d'Amérique qui s'élève à la hauteur de nos arbres fruitiers, et dont les tiges servent à faire des pieux. *Fougère aquatique*, *Fougere fleurie*, Voy. *Osmonde*.

FOUGON, s. masc. La cuisine d'un vaisseau, d'une galère. (Du lat. *focus* foyer.)

FOUGUE, s. f. (*Fou g'e*) Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. (Du lat. *fuga*, en grec *pheugé* fuite; parce que la fougue ressemble assez bien à l'impétuosité avec laquelle un homme épouvanté prend la fuite: ou selon d'autres, parce que dans les instans de fougue, les idées semblent s'échapper et *fuir* en foule de l'imagination.) —Fig. Verve; transport; feu d'esprit. —En t. de Pêche, harpon ou fourche de fer à deux ou trois branches, pour darder les poissons restés dans les endroits où la basse mer laisse encore un peu d'eau.

En termes de Marine, *mât*, *vergue*, *perroquet de fougue*, *etc.*; mât, vergue, perroquet d'artimon.

FOUGUES, s. f. plur. Petites fusées sans baguettes qui s'agitent vivement et irrégulièrement dans l'air.

FOUGUEUX, EUSE, adj. (*Fou-gheù*, *eû-ze*) Qui est sujet à entrer en *fougue*; violent; emporté.

FOUIE, s. m. Arbrisseau dont la feuille sert à teindre en noir.

FOUILLE, s. f. (*Fou-glie*, mouillez lez *ll*) Travail qu'on fait en *fouillant* la terre.

FOUILLE-AU-POT, s. m. Petit marmiton.

FOUILLE-MERDE, s. m. Escarbot; insecte qui vit de fiente et d'ordure.

FOUILLER, v. act. (*Fou-glié*) Creuser pour chercher quelque chose: *Fouiller la terre*, *des mines*, *etc.* —*Fouiller quelqu'un*; chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits. (Suivant *Wachter*, de l'allem. *wühlen* tourner, renverser, sonder, rechercher.)

FOUILLER, v. n. *Fouiller dans un champ*, *etc. fouiller dans sa poche*, *dans les livres*, *dans les archives*, *etc.* —Fig. Sonder; pénétrer. —En Sculpture, pratiquer des enfoncemens propres à produire les ombres convenables. —En Peinture, donner de la force aux touches et aux ombres qui représentent les enfoncemens.

FOUILLURE, s. f. (*Fou-gliu re*, mouillez les *ll*) En t. de Chasse, travail du sanglier dans les boutis.

FOUINE, s. f. (*Foui-ne*) Espèce de grosse belette. (De *fuscina*, fait de *fuscus* brun, à cause de la couleur de sa peau. *Ménage* d'après *Saumaise*.) —En t. de Pêche, instrument de fer à trois branches, pour prendre des anguilles dans la vase.

FOUIR, v. act. (*Fouir*) Creuser la terre: *Fouir un puits*. —On dit aussi neutralement, *Il faut fouir bien avant*. (Du lat. *fodere*, qui a la même signification.)

FOUISSEURS, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes hyménoptères, qui *creusent* ordinairement des trous dans le sable, pour y déposer leurs œufs. On les nomme aussi *Oryctères*.

FOULAGE, s. m. Action de presser dans des barils le hareng blanc. —En t. d'Imprimerie, se dit de l'action de bien faire ressortir le caractère d'une forme qu'on imprime.

FOULANT, ANTE, adj. (*Fou-lan*) Qui *foule*: *Une pompe foulante*.

FOULAR, s. m. Petite étoffe de soie, qui nous vient des Indes, et qu'on a imitée en France.

FOULE, s. f. Presse; multitude de personnes qui s'entre-poussent et se *foulent*, en quelque sorte, aux pieds les uns les autres. —On dit figur. *Une foule d'affaires*, *de raisons*, *de pensées*. —Oppression; vexation: *Cela va à la foule du peuple*. En ce sens il est peu usité. —Préparation de certaines étoffes. —Espèce de pêche, qui consiste à marcher pieds nus sur le fond des rivières ou de la mer quand elle est retirée, et à percer avec un angon les poissons, lorsqu'on sent qu'on en a *foulé* quelqu'un en passant dessus.

Fig. *Se tirer de la foule*; se distinguer, se tirer du commun. —On dit en t. de carrousel, *faire la foule*; lorsque plusieurs cavaliers font manier à la fois leurs chevaux sur différentes figures: c'est une espèce de ballet de chevaux, qui se fait au son des instrumens.

A LA FOULE, EN FOULE, (le second est plus usité) adv. En grand nombre, à la fois.

FOULÉES, s. f. pl. Terme de Chasse: Légères impressions du pied de la bête. Celles du cerf s'appellent *voie* ou *foulures*. On dit *piste*, pour le loup et le renard, et *trace*, pour la bête noire. —En Architecture, la *foulée* est un giron de marche, la partie qu'on *foule* aux pieds. —Les Chamoiseurs appellent *foulée* une certaine quantité de peaux de chèvre et de mouton, passés en huile, et mises en pelottes, pour être portées dans la pile du moulin. La

foulée est de soixante pelottes, et la pelotte de quatre peaux.

Fouler, v. act. (*Fou-lé*) Presser quelque chose qui cède : *Fouler l'herbe, la vendange.* (Du lat. barbare *fullare*, fait de *fullo* foulon.) —Accommoder les bas, etc. sur la *fouloire.* —Fig. Opprimer par des exactions; surcharger: *Fouler les peuples.* —Blesser; offenser : *Cette chute lui a foulé le pied. Ce cheval a les jambes foulées*, usées par un long ou violent travail. —En t. de Vénerie, faire parcourir un terrain par le limier ou par la meute : *Fouler une enceinte*, y entrer à cheval avec les chiens, pour lancer ou pour relancer un cerf. *Les chiens foulent le cerf*, le mordent après l'avoir porté par terre.

Figurém. *Fouler aux pieds*, traiter avec mépris.

Fouler, v. n. (Imprimerie) *Fouler bien*, se dit d'un caractère qui, mis sous presse, donne sur le revers de la feuille un relief fortement et également marqué.

Foulerie, s. fém. Endroit où l'on *foule* les chapeaux, les draps, etc.

Fouleur, s. m. Celui qui *foule* les grappes de raisin, les chapeaux, etc.

Fouloir, subst. m. (*Fou-loar*) Instrument avec lequel on *foule* les étoffes. Les Chapeliers appellent leur fouloir *roulet.*

Fouloire, s. fém. (*Fou-loa-re*) Table sur laquelle les Chapeliers *foulent* leurs chapeaux. —Instrument pour *fouler* les bas, etc.

Foulon, s. m. Artisan qui *foule* les draps. (Du latin *fullo*, qui signifie la même chose.) Quelques-uns disent dans le même sens, *foulonnier.*

Terre à foulon, sorte de terre qui sert à dégraisser les draps. —*Moulin à foulon*, moulin qui sert à les *fouler.*

Foulque, s. f. (Ornithologie) Genre d'oiseaux plongeurs ou demi-palmés, de la famille des *Pressirostres*, qui ont la base du bec dénuée de plumes.

Foulure, s. fém. Contusion, blessure d'un membre *foulé.* —Façon que les cuirs reçoivent quand on les *foule.*

Foulures, s. f. plur. Marques du pied d'un cerf.

Foupir, v. act. Oter le lustre d'une étoffe à force de la manier.

Four, s. m. Lieu voûté en rond, avec une seule ouverture par devant, où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie, etc. (Du latin *fornus*, dont la signification est la même.) —Lieu où est le four à cuire du pain : *Aller au four.* —Lieu voûté et ouvert par en haut où l'on fait cuire la chaux, la brique, la tuile, etc. —Endroit où l'on cache ceux que l'on veut enrôler par force. —En t. de Marine, la partie des soutes à poudre, en arrière des coffres.

Proverb. *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe.* Voyez *Chauffer.* —*Les Comédiens ont fait four*, ont renvoyé les gens parce qu'il n'y avoit pas assez de monde pour jouer. —On dit d'un lieu extrêmement obscur, qu'*il y fait noir comme dans un four.*

Fourbe, adj. Trompeur; adroit. —On dit aussi subst. mais seulement au masculin : *C'est un grand fourbe.* (De l'italien *furbo*, qui a la même signification.)

Fourbe, s. f. Tromperie; fourberie : avec cette différence, dit *Roubaud*, que la *fourbe* est le vice, l'action propre du fourbe; et que la *fourberie* en exprime l'habitude, le trait, le tour, l'action particulière. La *fourbe* dit plus que *fourberie*, en ce qu'elle concentre en quelque sorte toute l'intensité, la force du vice; et que la *fourberie* n'est que l'action simple, le résultat de la *fourbe.*

Fourber, v. a. (*Four-be*) Tromper par de mauvaises finesses.

Fourberie, s. f. Tromperie. V. *Fourbe*, s. f.

Fourbir, v. a. Polir et éclaircir avec l'émeri. Il ne se dit que du fer. (De l'anglois *furbish* polir, éclaircir, dérivé suivant *Skinner*, de l'allemand *farbe* couleur, d'où *farben* donner de la couleur, mettre en couleur.)

Fourbisseur, s. m. Artisan qui garnit, monte et vend toutes sortes d'épées.

Proverb. *Se battre de l'épée qui est chez le Fourbisseur*; disputer d'une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

Fourbissure, s. f. L'action de *fourbir* et de nettoyer les armes.

Fourbu, ue, adj. Se dit d'un cheval attaqué d'une fourbure.

Fourbure, s. f. Maladie du cheval qui attaque les jambes, et qui vient ou d'avoir trop travaillé, ou d'avoir bu trop tôt après s'être échauffé.

Fourcat, s. m. (*Four-ka*) T. de Marine. Nom des varangues et demi-varangues de l'avant et de l'arrière du vaisseau, qui ont la forme d'une *fourche* ou d'un Y.

Fourche, s. f. Instrument de bois ou de fer, avec deux ou trois branches ou pointes. (Du lat. *furca*, dont la signification est la même.)

Fourches patibulaires; piliers qui forment une espèce de gibet, et qui sont une marque de haute justice.

Fourché, ée, part. et adj. Voyez *Fourcher.* —Se dit en t. de Blason, de la queue du lion, lorsqu'elle est divisée en deux. On dit aussi *fourchu.* —*Cheveux fourchés*, qui se partagent à l'extrémité en plusieurs brins. —*Animaux qui ont les pieds fourchés*, fendus. Le droit d'entrée auquel ils sont assujétis s'appelle *le Pied fourché.* —*Patron fourché* (Passementerie), patron dont les deux côtés se ressemblent si parfaitement en tout, qu'on n'est obligé d'en passer que la moitié. —*Croix fourchée*, en termes de Blason, celle dont les branches sont terminées par des pointes qui font deux angles rentrans.

A la fourche, adv. Négligemment et grossièrement.

Fourcher, v. n. (*Four-ché*) Se séparer en deux ou trois par l'extrémité, en forme de *fourche.*

Fig. *Cette famille n'a point fourché*, n'a fait qu'une seule branche. —*La langue lui a fourché*; il a dit un mot pour un autre qui en approche.

se Fourcher, v. réc. Finir en manière de *fourche.*

Fourcheret, s. masc. (*Four-che-rè*) T. de

Fauconnerie : L'autour qui n'est que de la moyenne taille.

FOURCHET, s. masc. (*Four-che*) Apostème entre deux doigts de la main. —La division d'une branche d'arbre en deux.

FOURCHETÉ, ÉE, adj. (Blason) *Croix fourchetée*, celle dont les branches se terminent en fourchettes semblables à celles qui servoient anciennement à porter les mousquets.

FOURCHETTE, s. f. (*Four-che-te*) Ustensile de table, en forme de *petite fourche* à trois ou quatre pointes, pour prendre les viandes. —Fourche à deux pointes, sur laquelle on posoit autrefois le mousquet en le tirant. —Long morceau de bois à deux branches de fer, attaché à la flèche d'un carrosse. —En t. de Jardinier, petit bâton taillé à dents, qui sert à élever les cloches de verre placées sur les couches, afin de donner de l'air aux plantes. —En t. d'Arts, morceau de fer fait en Y, planté sur l'établi de différens ouvriers, pour assujettir les cisailles dont ils font usage. —En t. d'Archit. l'endroit où les deux petites noues de la couverture d'une lucarne se joignent à celles d'un comble. —En t. d'Horlogerie, pièce qui recevant la verge du pendule dans une fente située à sa partie inférieure recourbée à angle droit, lui transmet l'action de la roue de rencontre. —Petit os divisé en deux pointes, qui est entre les deux ailes des chapons et des autres volailles. —Chez les Cardiers, morceau de bois presque carré, garni de deux aiguilles, pour percer la peau sur laquelle doivent être placées les dents des cardes. —En t. de Manége et de Maréchallerie, partie du pied du cheval, plus élevée que le dedans du pied, et qui finit au talon. —Petites bandes de peau qui sont le long des doigts des gants, etc. —Partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme. —Instrument de Chirurgie pour élever et soutenir la langue des enfans, quand on leur coupe le filet.

Croix à fer de fourchette (Blason), V. *Croix fourchetée*, au mot *Fourcheté*.

FOURCHON, s. m. L'une des branches d'une *fourche* ou d'une fourchette. —En t. de Jardiner, l'endroit d'où sortent les branches.

FOURCHU, UE, adj. Qui est fait en *fourche*. —En t. de Botan. fendu en deux par l'extrémité supérieure. Synonyme de *bifurqué*, Voyez ce mot.

Faire l'arbre fourchu ; avoir la tête en bas et les pieds en haut écartés l'un de l'autre.

FOURCHURE, s. fém. L'endroit où une chose commence à se *fourcher*.

FOURÉE, s. f. (*Fou-ré-e*) T. de Pêche. Espèce de bas parcs.

FOURGON, s. m. Sorte de charrette. —Instrument de Boulanger, etc. pour remuer la braise et le bois du four. (De *furcone*, ablatif du mot barbare *furco*, fait de *furca* fourche; cet instrument ayant été originairement fourchu. *Ménage*, qui étend cette étymologie au *fourgon* charrette; parce qu'au timon sont unis deux limons, ce qui représente une fourche.)

FOURGONNER, v. n. (*Four-go-né*) Remuer avec le *fourgon* du four. —Remuer le feu sans besoin avec les pincettes, etc. —Fig. et famil. Fouiller mal-adroitement et mettre tout sens dessus dessous.

FOURMI, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Myrmèges, qui vivent en société. *La Fontaine* (la Colombe et la Fourmi), pour éviter l'hiatus, a mis une *s* à fourmi : *Quand sur l'eau se penchant, une fourmis y tombe*. C'est une licence vicieuse. (Du latin *formica*, fait dans la même signification de *ferre* porter, et *mica* miette.)

FOURMILIER, s. m. (*Four-mi-lie*) Genre de mammifères édentés, qui se nourrissent de fourmis.

FOURMILIÈRE, s. fém. Lieu où se retirent les *fourmis* et où l'on suppose qu'elles mettent l'été leurs provisions. —Fig. et fam. Grand nombre de personnes, grande quantité d'insectes, etc.

FOURMI-LION ou FORMICA LEO, s. m. Genre d'insectes névroptères, de la famille des Stegoptères ou Tectipennes qui, dans l'etat de larve, se nourrissent de fourmis.

FOURMILLANT, adj. masc. (*Four-mi-glian*, mouillez les *ll*) T. de Medecine : *Pouls fourmillant*, très-foible, très-bas, dont le mouvement ressemble à celui d'une *fourmi* qui marche. Synonyme de *formicant*.

FOURMILLEMENT, s. m. (*Four-mi-glie-man*) Picotement comme si l'on sentoit des *fourmis* courir sur la peau.

FOURMILLER, v. n. (*Four-mi-glié*) Abonder, être en grand nombre : *La France fourmille de soldats ; j'ai lu un ouvrage qui fourmille de fautes*. Il est familier. —Picoter entre cuir et chair : *La main me fourmille*.

FOURNAGE, s. m. Ce que l'on donne pour la cuite du pain.

FOURNAISE, s. f. (*Four-nè-ze*) Ouvrage de maçonnerie creux et muré en forme de *four*, avec une ouverture pour y mettre le feu. (Du latin *fornax*, fait avec la même signification, de *fornix* voûte.)

FOURNALISTE, s. m. Ouvrier qui fait des *fourneaux*, et particulièrement les fourneaux de ciment employés dans les Hôtels des monnoies.

FOURNEAU, s. m. (*Four-nô*, s. d.) Vaisseau propre à contenir du feu. —Grand *four* où l'on fond le verre, etc. —Creux fait en terre, où l'on met de la poudre pour faire sauter une muraille, etc. —En Astronom. constellation méridionale introduite par *La Caille*, et composée de 48 étoiles. Elle est située auprès du Tropique du Capricorne, au-dessous de la Balance, et au-dessus de l'extrémité méridionale de l'Eridan.

FOURNÉE, s. f. La quantité de pain, de chaux, etc. qu'on peut faire cuire à la fois dans un *four*.

FOURNETTE, s. f. Dans les Manufactures de faïencerie, *petit four* où l'on fait calciner l'email.

FOURNI, IE, part. p. et adj. Voyez *Fournir*. —*Bois bien fourni*, fort touffu. —*Boutique bien fournie*, bien garnie de marchandises.

FOURNIER, IÈRE, subst. (*Four-nié*, *iè-re*) Le Fermier, la Fermière d'un *four* banal. —Au jeu de Billard, celui qui fait aller sa bille sous la passe par le côté du but.

Fournil, s. masc. (*Four-ni*) Lieu où est le *four* et où on pétrit la pâte.

Fourniment, s. m. (*Four-ni-man*) Étui à mettre de la poudre pour les armes à feu.

Fournir, v. a. Pourvoir. (De l'italien *fornire*, fait suivant *Ferrari*, du latin *ornare*, qui se trouve avec la même signification dans divers Auteurs anciens, *Lucrece*, *Cornelius-Nepos*, etc.) —Livrer; donner. —En t. de Pratique, *Fournir des défenses, des griefs*; les produire. —Achever; parfaire : *Il faut encore tant pour fournir la somme entiere.*

Fournir des lettres de change (Banque), les tirer sur soi-même, ou en céder d'autres; soit qu'elles aient été tirées à notre ordre, soit qu'elles aient été endossées en notre faveur.

Ce livre m'a fourni plusieurs épigrammes, j'y ai trouvé plusieurs épigrammes. —*Ce cheval a bien fourni la carriere*, a fait une belle course. —Fig. *Cet homme a bien fourni sa carriere, sa course*, a vécu avec honneur et avec estime jusqu'à la fin.

Fournir à..., v. n. Subvenir, contribuer en tout ou en partie : *Il fournit à la dépense, aux appointemens.* —Suffire : *Il ne peut fournir à ce travail.*

Fournissement, s. m. (*Four-ni-ce-man*) Fonds que chaque associé doit mettre dans une société de commerce maritime.

Fournisseur, s. m. Celui qui entreprend de *fournir* quelque chose.

Fourniture, s. f. Provision : *Fourniture de blé, de vin, etc.* —Ce que les Tailleurs, Tapissiers, etc. *fournissent*, outre leur travail. —Petites herbes qu'on met dans la salade. —Les Marchands de vin de Paris appellent *fourniture* la quantité de 21 muids de vin. Parmi les Marchands de blé d'Anjou, le mot de *fourniture* désigne également la quantité de 21 setiers de grain. —En t. de Musique, l'un des principaux jeux de l'orgue, destiné à donner du volume à l'instrument, en raison de l'étendue de l'Eglise. Il est en conséquence, composé de plusieurs jeux, qui varient suivant les différentes orgues.

Fourque, s. f. *et* Fourcat, s. m. (*Four-ke, four-ka*) Pièces de charpenterie *fourchues* qu'on met aux extrémités de la quille d'un vaisseau.

Fourquette, subst. f. (*Four-kè-te*) T. de Pêche. Croix de fer ou de cuivre qui porte des lignes et des haims, et que l'on attache à une longue corde, pour la descendre au fond de la mer.

Fourrage, s. m. (*Foû-ra-je, r* forte) La paille, le foin ou les autres herbes qu'on donne pendant l'hiver au bétail. —Ce qu'on va chercher pour donner aux chevaux quand on est à l'armée. (Suivant *Nicot*, du latin *farrago*, qu'on trouve dans *Virgile* à peu près avec la même acception, formé de *far* qui signifioit autrefois toute sorte de blé ou de grain.) —Action de couper le *fourrage*. —Les troupes commandées pour soutenir les *fourrageurs* : *Les ennemis attaquèrent le fourrage.*

Fourrager, v. neut. (*Foû-ra-jé, r* forte) Couper et amasser du *fourrage*.

Fourrager, v. a. Ravager : *Ils ont fourragé tout ce pays.*

Fourrageur, s. m. (*Foû-ra-jeur*, première *r* forte) Celui qui va au *fourrage*.

Fourré, ée, part. p. et adj. Voy. *Fourrer*. —*Pays fourré*, rempli de bois, de haies, etc. —*Bois fourré*, garni de broussailles et d'épines. —*Coups fourrés*, portés et reçus de part et d'autre en même temps. —Fig. Mauvais offices que deux personnes se rendent en même temps. —*Un coup fourré*, figur. mauvais office caché et dont on ne se défie pas. —*Paix fourrée*, paix feinte et faite à la hâte à dessein de tromper. —*Médaille, piece d'or* ou *d'argent fourrée;* celle dont le dessus est d'or ou d'argent, et le dedans de cuivre. —*Bottes de foin fourrées*, celles dans lesquelles on a mêlé de mauvais foin. —*Langues fourrées*, langues apprêtées et recouvertes d'une autre peau. —On dit proverb. *Homme fourré de malice*, fort malicieux. *Innocent fourré de malice*; homme qui paroît simple, et qui est fin et malicieux.

Fourreau, s. m. (*Foû-rô, r* forte) Gaîne, étui : avec cette différence qu'il est plus long que la *gaîne*, et qu'il n'a point de couvercle comme l'*étui*. —Petite robe d'enfant, juste à la taille et non traînante. —En t. d'Artificier, grand cartouche de trompe, qui renferme plusieurs pots à feu, entassés et posés les uns sur les autres. —Peau qui couvre le membre d'un cheval.

Proverb. *Coucher dans son fourreau*, tout habillé. —*L'épée use le fourreau;* un esprit trop vif nuit à la santé et souvent abrége la vie.

Faux-fourreau, s. m. Ce qui se met sur le véritable fourreau de l'épée pour le garantir de la pluie.

Fourrée, s. f. (*Foû-ré-e, r* forte) Espèce de soude d'Espagne faite avec des herbes brûlées.

Fourrelier, subst. m. (*Foû-re-lié, r* forte) Artisan qui fait des *fourreaux* de pistolets et autres.

Fourrer, v. a. (*Foû-ré, r* forte) Mettre en quelque endroit avec d'autres choses : *Fourrez ces livres avec les autres.* —Insérer hors de propos : *Il fourre toujours quelque proverbe dans ses discours.* —*Fourrer* (mettre) *une chose dans l'esprit, dans la tête de....* —Introduire : *Qui l'a fourré dans cette maison? il se fourre par-tout*, et prov. *Il fourre son nez par-tout.* On ne le dit en ce sens que pour blâmer. Dans presque toutes les acceptions précédentes, il est famil. —Garnir de *fourrure*. (Du lat. barbare *foderare*, fait de l'allem. *futteren* ou *futtern*, qui a la même signification.)

Fourrer un cable, une manœuvre (Marine), les garnir de toiles, paille, petites cordes, etc. pour empêcher qu'ils ne s'usent par le frottement.

se Fourrer, v. réc. Entrer, s'engager dans quelque affaire. Il est famil. —Se couvrir, se garnir d'habits bien chauds.

Fourreur, subst. m. (*Foû-reur*, première *r* forte) Celui qui fait et vend toutes sortes de *fourrures*.

Fourrier, s. m. (*Foû-rié, r* forte) Officier chargé de marquer le logement des gens de guerre, etc. (De l'all. *fuhren* conduire.) *Trev.*

Fourrière, s. f. (*Foû-riè-re*, première *r* forte) Lieu où l'on mettoit le bois pour le chauffage de la maison du Roi ou des Princes. —Office de celui qui fournissoit ce bois. (De *fourrage;* parce qu'anciennement cet Officier fournissoit non-seulement le bois, mais encore la paille, etc.

Mettre des vaches, des chevaux en fourrière; les saisir pour délit ou pour dettes, etc. et les nourrir aux dépens de ceux à qui ils appartiennent, etc.

Fourrure, subst. f. Peau qui sert à *fourrer.* —Robe *fourrée.* —En termes de Menuisier et de Charpentier, morceaux de bois minces qui servent à élever les pièces de bois qui n'ont pas l'épaisseur suffisante pour être arrasées avec d'autres.

Fourrures, s. f. pl. En t. de Critique, pièces fausses *fourrées* dans un ouvrage.

Fourvoiement, subst. m. (*Four-voa-man*) Erreur de celui qui s'égare de son chemin. Il est peu usité.

Fourvoyer, v. act. (*Four-voa-ié*) Égarer; détourner du chemin.

se Fourvoyer, v. réc. S'égarer; sortir du droit chemin. (Du latin *foras* hors, et *via chemin.*)

Fouteau, s. m. (*Foû-tô*, s. d.) Grand arbre qu'on appelle plus ordinairement *Hêtre.*

Foutelaie, s. f. (*Fou-te-lé*) Lieu planté de *fouteaux* ou de hêtres.

Foyer, s. m. (*Foa-ié*) Atre; lieu où l'on fait le feu. (Du lat. *focus*, fait dans la même signification du grec *phôgô* ou *phôzô* je brûle.) —Chaleur interne qui cause la fièvre.—Le point où les rayons se réunissent dans un miroir ardent, dans une courbe. Les foyers d'une courbe étoient appelés autrefois *umbilics* ou *nombrils*, comme étant les points les plus remarquables qui se rapportent à la courbe. —En Chimie, partie d'un fourneau où se place le feu. —Au Théâtre, lieu où les Acteurs et les Actrices se chauffent.

Foyer virtuel ou *imaginaire; point de dispersion* (Optique), le point où iroient se réunir, s'ils étoient prolongés, des rayons réfléchis ou rompus qui sont divergens. —*Foyer réel*, point où se réunissent effectivement les rayons lumineux, réfléchis par un miroir concave, ou réfractés par un verre convexe, etc. —*Foyer imaginaire*, 1.° point où se réuniroient les rayons convergens, s'ils pouvoient continuer leur route dans le même milieu. 2.° Point d'où partiroient les rayons divergens prolongés en ligne droite.

Foyers, au pl. Fig. Maison : *Il combat pour ses propres foyers.*

Fracas, s. m. (*Fra-kâ*) Rupture ou fracture avec violence et grand bruit. (De l'ital. *fracasso.* Voy. *Fracasser.*) —Il se dit par extension de tout ce qui se fait avec désordre et avec bruit, sans qu'il y ait rien de cassé. —Il se dit fig. de ce qui fait beaucoup d'éclat dans le monde, soit en bien, soit en mal.

Fracasser, verb. a. (*Fra-ka-cé*) Rompre; briser; casser. (De l'ital. *fracassare*, fait dans la même signification de la prépos. *fra* dans, en, au milieu, etc. et du lat. barbare *cassare* pour *quassare* secouer, ébranler, agiter. *Ménage.* Suivant le P. *Labbe*, les mots *fracasser* et *fracas* ont été formés simplement par onomatopée.)

Fraction, subst. f. (*Frak-cion*) Action de rompre. En ce sens il ne se dit que de l'Eucharistie : *Le corps de J. C. n'est point rompu par la fraction de l'hostie.* —En t. d'Arithmétique et d'Algèbre, partie d'un tout. Ce tout étant considéré comme l'unité, la fraction en exprime une ou plusieurs parties. (Du lat. *fractio*, fait de *frangere* rompre, briser.)

Fractions décimales, fractions dont les dénominateurs sont les puissances successives de dix. —*sexagésimales*, celles dont les dénominateurs sont les puissances successives de 60. On en fait usage dans les calculs astronomiques. —*littérales*, celles des quantités algébriques. —*continues*, espèce de séries, au moyen desquelles on trouve une valeur approchée du rapport de la circonférence du cercle au rayon. —*rationnelles*, fractions algébriques qui ne renferment point de radicaux.

Fractionnaire, adj. (*Frak-cio-ne-re*) Qui a rapport aux *fractions.*

Unité fractionnaire, une partie de l'unité principale, supposée partagée en plusieurs parties égales. —*Nombre fractionnaire*, collection de plusieurs de ces parties.

Fracture, s. f. Rupture avec effort. —En Chirurgie, rupture faite à un os par la violence de quelque cause externe. (De latin *fractura*, fait de *frangere* rompre, briser.)

Fracturé, ée, adj. *Os fracturé*, où il y a *fracture.*

Fragile, adj. m. et f. Sujet à se casser, aisé à rompre; frêle : avec cette différence, que le terme fragile emporte la foiblesse du tout et la roideur des parties, et celui de *frêle*, pareillement la foiblesse du tout et la mollesse des parties : *La chose fragile se brise et ne ploie pas; le corps frêle ploie et ne casse pas.* Encycloped. *Roubaud.* (Du lat. *fragilis* qui a la même signification.) —Au figuré, 1.° qui n'est pas solidement établi; qui peut aisément être détruit : *Fortune fragile.* —2.° Sujet à tomber en faute : *La chair est fragile.* L'homme *fragile* diffère de l'homme *foible*, en ce que le premier cède à son cœur, à ses penchans; et le second, à des impulsions étrangères. *Encyc.*

Fragilité, s. f. Facilité de se casser ou de se rompre. —Figur. 1.° Facilité à tomber en faute. —2.° Inconstance, instabilité. (Du latin *fragilitas.*)

Fragment, s. m. (*Frag-man*) Morceau de quelque chose qui a été brisé. (Du lat. *fragmentum*, fait dans la même signification de *frangere* rompre.) —Fig. Petite partie restée d'un livre, d'un traité, etc.

Fragmens, pl. Nom qu'on donnoit à l'Opéra de Paris, à trois ou quatre actes tirés de divers opéra ou ballets, pour en former un spectacle que l'on varioit aisément, mais dont les parties n'avoient aucun rapport entr'elles.

Fragon, s. m. Voy. *Houx-frelon.*

Frai, s. m. (*Fre*) Altération dans les monnoies, causée par le fréquent maniement. —Action de la multiplication des poissons.

(Dans l'une et l'autre acception, du lat. *frictus* frottement.) —Temps où cette multiplication a lieu. —Œufs de poisson mêlés avec ce qui les rend féconds. —Petit poisson.

FRAÎCHEMENT, adv. (*Fré-che-man*) Avec un *frais* agréable. —Depuis peu; tout récemment.

FRAÎCHEUR, s. f. (*Fré-cheur*) *Frais* agréable. —Froidure : *Il a fait des fraîcheurs qui ont gâté la vigne.*

Fraîcheur du teint, des couleurs, des fleurs; leur éclat, leur vivacité.

FRAÎCHIR, v. n. (*Fré-chir*) T. de Marine : *Le vent fraîchit*, devient fort.

FRAIE, s. fém. *Trév.* (*Frê*) Le temps de la génération des poissons. Voy. *Frai.*

FRAIRIE *ou* FRÉRIE, s. f. Partie de divertissement, de bonne chère et de débauche : *Etre en frairie.* Il est fam. (Du grec *phratria* réunion, assemblée; *réunion de personnes qui font bonne chere, etc.*)

FRAIS, FRAÎCHE, adj. (*Fré, frê-che*) Médiocrement froid; qui tempère la grande chaleur : *Vent, temps, air frais.* —Il se dit quelquefois pour froid : *Au printemps, les matinées sont encore fraîches.* (Du lat. barbare *frescum* pour *friscum*, formé de *frigere* avoir froid, d'où les Italiens ont fait *fresco*, et les Allemands *frisch*, dans la même signification. *Ménage.*) —Récent : *Œufs frais; nouvelles fraîches; de fraîche date; je suis tout frais de cette lecture.* —Délassé; qui a recouvré ses forces par le repos. —Coloré et vif, en parlant du visage et du teint. —Se dit en Peinture d'un coloris brillant et pur : *Ce ciel est d'un ton frais.* —Qui se conserve long-temps sans se trop sécher. —Qui n'a point été salé : *Du beurre, du saumon frais.*

Bouche fraîche, humide, écumeuse, en parlant d'un cheval.

FRAIS, FRAÎCHE, adv. Nouvellement, récemment : *Bâtiment tout frais fait; herbes fraîches cueillies; il est frais arrivé.* —Fraîchement : *Boire frais.*

FRAIS, s. m. Un froid agréable : *Il prend le frais.* —En t. de Marine, qualité du vent : *Petit frais*, vent foible; *joli frais*, vent plus fort; *bon frais*, le meilleur vent qu'on puisse desirer; *grand frais*, celui qui commence à inquiéter.

FRAIS, s. m. pl. Dépense, dépens : *Payer les frais.* (Du latin barbare *freda*, *fredum* ou *fredus*, qui dans le moyen âge signifioit l'amende à laquelle étoit condamné envers le Roi le plaideur qui perdoit sa cause. Nous avons dit d'abord *freds* et ensuite *frais*, pour les dépens de justice, et par extension, pour toute autre espèce de dépense.)

Constituer quelqu'un en frais, lui faire faire une dépense extraordinaire. —Figur. *Recommencer sur nouveaux frais*; recommencer de nouveau un travail. —*Il a acquis beaucoup de gloire à peu de frais*, sans beaucoup de peine ou de mérite.

FRAISE, s. f. (*Fre-ze*) Espèce de petit fruit très-agréable au goût. Voy. *Fraisier.* (Du lat. *fraga, orum*; fait de *fragrare* sentir bon.) —Sorte de collet plissé qui avoit plusieurs doubles et qui tournoit autour du cou. (De l'italien *fregio* ornement.) —Le mésentère et les boyaux du veau et de l'agneau. —En t. de Fortification, rang de pieux qui garnit une fortification de terre par dehors. —Outil des Ouvriers en fer, qui sert à élargir un trou d'un côté. —Chez les Horlogers, lime ronde. —Coquillage de mer qui ressemble à une *fraise.* —En t. de Chasse, forme des meules et des pierrures de la tete du cerf, du daim et du chevreuil.

FRAISEMENT, s. m. (*Fre-ze-man*) Pieux qu'on met autour des piles d'un pont pour les contregarder.

FRAISER, v. a. (*Fré-zé*) Plisser à la manière d'une *fraise* : *Fraiser des manchettes.* —En t. de Fortification, garnir de pieux par dehors. —Porter les Piquiers devant les Mousquetaires, pour defendre un bataillon contre la cavalerie ennemie. —En t. de Pâtissier, bien manier la pâte. —Oter la cosse des fèves pour les rendre plus tendres. —Chez les Ouvriers en fer et en laiton, élargir un trou d'un côté.

FRAISETTE, s. f. (*Frè-ze-te*) Petite *fraise* : *En grand deuil les hommes portent des fraisettes.*

FRAISIER, s. m. (*Frè-zié*) Plante vivace, rampante, stolonifère, à fleurs rosacées, sauvage et cultivée. Le réceptacle des graines, connu sous le nom de *fraise*, est un mets très-rafraîchissant et d'un goût exquis. Les espèces du fraisier sont très-multipliees.

Fraisier en arbre, Voy. *Arbousier.*

FRAISIL, s. m. (*Fré-zi*) Cendre du charbon de terre dans une forge.

FRAISOIR, s. m. (*Fre-zoar*) Espèce de vilebrequin dont la mèche est terminee par un petit cône à rainure.

FRAMBOISE, s. f. (*Fran-boa-ze*) Fruit rouge qui croît sur un arbrisseau épineux. Voyez *Framboisier.*

FRAMBOISER, v. a. (*Fran-boa-zé*) Accommoder avec du jus de *framboises.*

FRAMBOISIER, s. m. (*Fran-boá-zié*) Arbrisseau cultivé dans les jardins, qui a les caractères de la ronce, mais dont les tiges foibles sans être rampantes, sont moins chargées d'aiguillons. Le fruit rouge ou blanc, velu, d'une odeur suave, d'un goût agreable, se nomme *framboise.* Le framboisier est aussi appelé *Ronce du mont Ida.* (Du latin *francus rubus* buisson franc, c. à d. qui porte du fruit doux sans avoir été enté. Voyez *Franc.* Menage d'après *Saumaise.*)

FRANC, ANCHE, adj. (Le *c* final ne se prononce que devant une voyelle) Libre : *Franc arbitre.* Famil. *Faire une chose de sa pure et franche volonté.* (Du latin *francus*, nom d'un peuple *libre* de la Germanie inférieure.) —Exempt d'impositions, de charges, de dettes, etc. *Paquet franc de port*, et non pas *port franc.* —Sincère; qui dit ce qu'il pense. —Devant le subst. il a le sens de vrai : *C'est un franc animal, une franche coquette.* —Entier; complet : *Deux jours francs.* —En parlant des arbres, qui porte du fruit doux sans avoir été enté : *Noisetier franc.* En ce sens on dit substantivement, *Enter franc sur franc.*

Avoir part franche; avoir sa part dans une affaire sans rien contribuer. —*Cheval franc de collier*, qui tire bien. —Fig. et famil. *Homme*

franc du collier; un homme brave et prêt à servir ses amis. —*Franc de touche*, *franc de pinceau* (Peinture), qui reunit l'assurance, la nettete et la justesse. V. *Franchise*. *Ton bien franc*, qui a ete choisi avec justesse quant au coloris et à l'effet. *Couleur bien franche*, qui a ete posee sans etre fondue ni salie : *Rubens étoit tres-franc de teintes*.

FRANC, adv. Sans déguiser, sans biaiser : *Il m'a parlé franc; il te dementit tout franc* ou *franc et net*.

FRANC, subst. m. (Le *c* final ne se prononce jamais) Nom qu'on donne aux anciens François du temps de *Clovis*. —Ancienne monnoie fabriquée en France à différentes epoques et avec differentes valeurs. Il y a eu des *francs d'or* et des *francs d'argent*. —Depuis, monnoie de compte de la meme valeur que la livre tournois, c. à d. de 20 sous. —Dans le nouveau système, le franc est l'unite monetaire qui designe une valeur d'un peu plus de 80 grains d'argent fin. Il se divise en 100 centimes, dont chacun vaut 2 deniers 43 centièmes de denier tournois. Il y a des *francs* d'argent, monnoie réelle, et des pièces d'or de 20 *francs*, de 40 *francs*.

FRANCS, pl. Nom qu'on donne en Turquie à tous les Europeens non sujets à la capitation que payent les sujets chrétiens et juifs, qu'on appelle *Rayas*. On dit adjectiv. dans le même sens, *les Nations franques* et non pas *franches*. On nomme *Langue franque* un certain jargon composé non seulement du françois, de l'italien et de l'espagnol, mais encore de plusieurs autres idiômes en usage parmi les gens de mer de la Méditerranée et les Marchands qui vont commercer dans le Levant.

Franc-alleu, Voy. *Alleu*.

FRANC-BORD, s. m. (Marine) Tout le bordage qui couvre un vaisseau, depuis la quille jusqu'à la première préceinte.

FRANC-CANTON, s. masc. (Blason) Pièce qui occupe à dextre en chef un intervalle carré.

FRANCESCONE ou LEOPOLDINO, s. m. pris de l'italien. Monnoie d'argent du Grand-Duché de Toscane, qui a cours pour 6 liv. 13 s. 4 den. (5 liv. 12 s. 10 den. tourn. ou 5 fr. 57 c.)

FRANCATU, s. m. Sorte de pomme.

FRANC-ETABLE, (*Fran-ke-ta-ble*) Terme de Marine : *Deux vaisseaux s'abordent de franc-etable*, de manière à s'enferrer par leurs éperons.

FRANC-FIEF, Voy. *Fief*.

FRANC-FILIN, s. m. (*Fran-fi-lein*) T. de Marine. Tout filin propre à faire des appareils de force.

FRANC-FUNIN, s. m. (*Fran-fu-nein*) T. de Marine. En général tout cordage qui n'est point goudronné.

FRANCHE-BARBOTTE ou LOTTE-FRANCHE, s. f. Poisson d'eau douce du genre des Cobites, qui ressemble au Goujon.

FRANCHEMENT, adv. (*Fran-che-man*) Avec *franchise*, avec sincérité : *Il a parlé franchement*

FRANCHIPANIER, s. m. (*Fran-chi-pa-nié*) Voy. *Frangipanier*.

FRANCHIR, v. a. Sauter par-dessus : *Franchir un fossé, une barrière*. —Passer hardiment et heureusement des endroits difficiles : *Apres avoir franchi les Alpes*..... —Passer au-delà : *Franchir les limites*. (Du latin barbare *franchire*, employé dans la basse latinite dans le sens d'affranchir, rendre libre. *Franchir un fosse, etc.* c'est n'etre point arrêté par cet obstacle et se rendre libre.)

Franchir la pompe (Marine), assécher l'eau qu'il y a dans le vaisseau en pompant. On dit neutralem. que le vent *franchit*, lorsqu'étant au plus près il commence à devenir favorable.

Fig. 1.° *Franchir les bornes du devoir*, *de la pudeur*, *etc.* faire quelque chose de contraire au devoir, à la pudeur, etc. —2.° *Franchir les difficultes*, *les obstacles*, les surmonter. —3.° *Franchir le pas*, s'engager dans une entreprise périlleuse. Ce dernier est familier.

FRANCHISE, s. f. (*Fran-chi-ze*) Exemption, immunite : *Lieu de franchise*.—Il se dit du droit d'asile et de l'asile même : *Les franchises des Eglises n'ont pas lieu en France*. —Sincérite; candeur. C'est l'emploi le plus ordinaire de ce mot. Il diffère, 1.° de *véracité*, en ce qu'on est *franc* par caractère, et *vrai* par principes. La *franchise* se trahit, la *véracité* se montre; celle-ci est courageuse, la première est imprudente : *Un menteur qui se repent peut devenir vrai*, *mais jamais franc*. 2.° De *vérité* et de *sincérité*, en ce que, comme on vient de le dire, la *franchise* paroît tenir au caractère, la *vérite* aux principes, la *sincérite* à l'innocence. On peut apprendre à dire la *vérité*; c'étoit une des choses que les Perses enseignoient à leurs enfans. La *franchise* ne s'apprend pas; elle naît de la noblesse et de l'indépendance de l'ame. La *sincérité* vient du cœur; et quand elle n'est pas sur les lèvres, elle se montre dans les yeux. —On le disoit autrefois pour liberté.—En Peinture, assurance, netteté, légèreté nées du savoir de l'Artiste, et du vif sentiment de la forme qu'il exprime : *Franchise de touche*; *franchise de pinceau*.

FRANCISCAIN, s. m. (*Fran-cis-kein*) Religieux *Cordelier*.

FRANCISER, v. a. (*Fran-ci-zé*) Donner une terminaison, une inflexion *françoise*.

SE FRANCISER, v. réc. Prendre l'air, le ton, les manières *françoises*. Il est fam.

FRANÇOIS, OISE, adj. (*Fran-cé, cé-ze*) Qui est de *France*; qui appartient à la *France*.

FRANÇOIS, OISE, subst. Homme, femme nés en *France*.

FRANÇOIS, s. m. (*Fran-cé*) Langage *françois*.

Proverb. *Parler françois*, expliquer nettement son intention sur quelque chose. —*Parler françois a quelqu'un*, lui parler avec autorite et d'un ton menaçant.—*En bon françois*, franchement et sans ménagement. —*Ne pas entendre le françois*, ne pas comprendre ce qu'on veut nous faire entendre. —*A la françoise*, à la manière des François.

FRANÇOIS, OISE, s. m. et f. (*Fran-soâ. Fran-soâ-ze*) Noms propres d'homme et de femme.

FRANCOLIN, s. m. (*Fran-ko-lein*) Sorte d'oiseau bon à manger.

FRANC-PIN, s. m. Voy. *Pin*.

FRANC-PINEAU, BON PLAN, RAISIN DE

Bourgogne, **Maurillon noir**, **Pinet**, **Pignolet**, s. m. Raisin qui produit les vins les plus délicats de la Bourgogne. La feuille est couverte à sa naissance d'un duvet que n'a pas celle du maurillon.

Franc-quartier, s. m. (*Fran-kar-tié*) T. de de Blason : Premier quartier de l'ecu à la droite du côté du chef.

Franc-réal, s. m. Sorte de poire.

Franc-salé, s. m. Privilége de prendre du sel sans payer d'impôt.

Franc-tillac, s. m. (Marine) Le premier pont d'un vaisseau.

Frange, subst. fém. Tissu d'où pendent des filets pour servir d'ornement à certains meubles, vetemens, etc. (Du lat. *fimbria* qui a la même signification, et pour lequel on a dit *frimbria*. *Menage*.)

Frangé, **ée**, part. et adj. V. *Franger*. —En t. de Botanique, termine par une decoupure très-fine imitant une *frange*

Franger, v. a. (*Fran-je*) Garnir de *franges*.

Frangier, suivant l'*Academ.*, et **Frangier**, suiv. *Trév.* s. f. (*Fran-jé, jié*) Ouvrier qui fait et vend toutes sortes de *franges*, de campanes, de crépines.

Frangipane, subst. fém. Sorte de pâtisserie. —Espèce de parfum.

Frangipanier, subst. m. (*Fran-ji-pa-nié*) Arbre des Antilles, haut de 10 à 15 pieds, à fleur monopetale, infundibuliforme, d'une odeur très-suave, d'un goût âcre et pimenté. Toutes les parties du frangipanier donnent un suc laiteux, très-caustique. On dit aussi *Franchipanier*.

Frangui, s. m. (*Fran-ghi*) T. de Relation. Nom donné par les Indiens seciateurs de Brama à tous ceux qui, ne professant pas la même religion, sont regardés par eux comme impurs.

Frangulacées, s. f. pl. (Botaniq.) Famille de plantes ainsi nommées de la *frangule*, l'une d'entre elles. On les a aussi appelées *Nerpruns* et *Rhamnoïdes*.

Frangule, s. fém. Arbrisseau dont l'écorce moyenne et purgative est bonne dans l'hydropisie, la jaunisse, etc.

Franky, s. m. Nom que depuis l'époque des Croisades on donne dans l'Orient à tous les Européens.

Franque, adj. (*Fran-ke*) *Langue franque*, *Nations franques* ; Voyez au mot *Francs*, subst. m. plur.

Franquette, (*Fran-kè-te*) Il n'a d'usage que dans cette phrase familière : *A la franquette*, adv. *Franchement*, ingénument.

Frappant, **ante**, adj. verbal. (*Fra-pan*, *an-te*) Qui surprend, qui frappe et saisit l'imagination ou les sens.

Frappart, s. m. (*Fra-par*) *Un frère frappart*, un Moine libertin et débauché.

Frappe, s. f. (*Fra-pe*) Marque qu'on imprime sur les espèces avec le marteau ou le balancier.

Frappé, **ée**, part. p. et adj. Voy. *Frapper*. —Se dit en t. d'Arts, de la manière de conduire le crayon ou le burin dans les dessins, les tailles et les hâchures : *Trait frappé avec force*, *etc.*

Frappé, s. m. (Musique) Premier temps de la mesure, sur lequel on baisse la main ou le pied en *frappant*.

Frappement, s. m. (*Fra-pe-man*) Action de Moïse *frappant* le rocher.

Frapper, verb. a. (*Fra-pé*) Donner un ou plusieurs coups : *Frapper la terre du pied*. On dit aussi neutralement *frapper a la porte*, *l'heure a frappé* ; Voyez *Battre*. —Fig. Faire impression sur les sens ou sur l'esprit : *Le son frappe l'oreille ; objet qui frappe la vue*, *l'imagination*, *l'esprit*.

Frapper de la monnoie, *des medailles*, imprimer sur du métal préparé l'empreinte qu'on leur veut donner. —*Frapper une manœuvre* (Mar.), attacher le dormant d'une manœuvre à demeure. *Frapper* se dit pour les manœuvres qui font dormant, et *amarrer* pour celles qu'on largue souvent. —*Frapper une poulie* (Mar.), attacher une poulie fixe dans quelqu'endroit d'où elle ne doit plus sortir. —On dit en t. de Vénerie, 1.° *Frapper à la brisée*, faire entrer les chiens dans l'enceinte, pour lancer l'animal. —2.° *Frapper à route*, faire suite avec le limier.

Medaille bien frappée, bien marquée. —*Drap bien frappé*, bien travaillé, fort et serré. —*Vers bien frappés*, bien faits. —*Etre frappé d'un anathème*, excommunié. —*Etre frappé de la peste*, *d'apoplexie*, en être attaqué. —*Etre frappé à mort*, être malade à n'en pouvoir échapper. —*Etre frappé d'etonnement*, en être saisi. —*Avoir l'imagination frappée d'une chose*, en avoir l'imagination remplie et blessée. —*Avoir l'esprit frappé d'une opinion*, y être opiniâtrément attaché.

Frapper, s. m. (*Fra-pé*) T. de Musique : Un des mouvemens qu'on fait en battant la mesure et baissant la main. V. *Frappé*, s. m.

Frappeur, **euse**, subst. (*Fra-peur*, *eû-ze*) Celui, celle qui *frappe*. Il est fam.

Fraque, s. m. (*Fra-ke*) Habit négligé pour hommes. Quelques-uns écrivent *frac*.

Frasque, s. f. (*Fras-ke*) Action extravagante, imprévue et faite avec éclat. —Suivant *Trévoux*, tour malin qu'on fait à quelqu'un. En ce sens il est inusité.

Frater, s. m. (*Fra-tér*) Garçon Chirurgien. Il ne se dit que par mépris. (Mot latin qui signifie *frère*.)

Fraternel, **elle**, adj. (*Fra-tér-nel*, *è-le*) Qui est propre à des *frères* : *Charité fraternelle*, charité que nous devons avoir les uns pour les autres, comme enfans du même père par le baptême. *Correction fraternelle*, faite en secret et avec un esprit de charité. (Du lat. *fraternus*, fait dans le même sens de *frater* frère.)

Fraternellement, adv. (*Fra-tèr-nè-le-man*) D'une manière *fraternelle*.

Fraterniser, v. n. (*Fra-tèr-ni-zé*) Vivre *fraternellement*.

Fraternité, s. f. Relation de frère à frère. (Du latin *fraternitas*.)

Fraternité d'armes, liaison d'estime, d'amitié, de confiance, etc. que contractoient deux Chevaliers en s'associant pour quelque haute entreprise, etc.

Fratricide, s. m. Meurtre de frère. —Celui ou celle qui a tué son frère. (Du lat. *fratricida*, fait dans cette seconde signification de *frater* frère, et *cædere* tuer.)

Fratrisée *ou* Fraternisée, adj. f. Autrefois *rime fratrisée*, rime d'un vers repétée au commencement du vers suivant, soit en équivoque ou autrement.

Fraude, s. f. (*Frô-de*) Tromperie; action faite de mauvaise foi. (Du lat. *fraus*, *fraudis*, dérivé du grec *phrazô* je parle.)

En fraude, adv. Frauduleusement.

Frauder, v. a. (*Frô-dé*, d.) Tromper, décevoir. En ce sens il vieillit. —Frustrer par quelque fraude : *Il a fraudé ses créanciers. Frauder la gabelle*, ne pas payer ce qui est dû pour la gabelle. (Du lat. *fraudare*, fait de *fraus*, *fraudis* fraude.)

Fraudeur, euse, subst. (*Frô-deur*, *eû-ze*, d.) Celui, celle qui *fraude*. (Du latin *fraudator.*)

Frauduleusement, adv. (*Frau-du-leû-zeman*, d.) Avec *fraude*. (Du latin *fraudulenter.*)

Frauduleux, euse, adj. (*Frau-du-leû*, *eûze*, d.) Enclin à la *fraude* : *Esprit frauduleux*. Il est moins usité dans ce sens que dans le suivant. —Fait avec *fraude* : *Banqueroute frauduleuse*. Il ne se dit point des personnes, même dans le premier sens. (Du latin *fraudulosus* ou *fraudulentus.*)

Fraxinelle, s. fém. (*Frak-ci-nè-le*) Plante vivace, originaire du Languedoc, à fleur anomale, cultivée dans les jardins, et dont les feuilles imitent celles du *frêne*, en lat. *fraxinus*. On la nomme aussi *Dictame blanc*, quoiqu'elle n'appartienne pas à la même famille que le Dictame de Crète, espèce d'Origan, qui croît sur le mont Ida.

Frayer, v. act. (*Frè-ié*) Marquer; tracer : *Frayer la voie*, *le chemin*. —Figur. *Frayer le chemin à quelqu'un*; lui donner les moyens ou l'exemple de faire quelque chose. —Frôler; toucher legérement en passant : *Le coup n'a fait que lui frayer la botte.* (Du latin *fricare* frotter.)

Frayer, v. neut. S'approcher pour la multiplication de l'espèce, en parlant des poissons. —En termes de Vénerie, on dit qu'un cerf *fraye*, quand il *frotte* sa tête contre un arbre pour faire tomber la peau velue de ses nouvelles cornes. —Diminuer de volume : *Cet écu a beaucoup frayé.* —Convenir ensemble; s'accorder. En ce dernier sens il est familier, et se dit presque toujours avec la négative : *Ces deux hommes ne frayent pas ensemble.*

Frayeur, subst. f. (*Frè-ieur*) Epouvante, crainte. (Du latin *fragor*, grand bruit qui surprend et effraie.)

Frayoir, subst. m. (*Frè-ioar*) Marques qui restent aux baliveaux contre lesquels le cerf a *frotté* son bois. On dit aussi *frévoir* et *fréouer*.

Frayure, s. f. (*Frè-iu-re*) Action des cerfs qui *frottent* leur bois contre les arbres.

Fredaine, s. f. (*Fre-de-ne*) Trait de libertinage; folie de jeunesse. Il se dit le plus souvent au pluriel. Il est du style familier et chagrin. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *fraudana* fait de *fraus*, *fraudis*, fraude, tromperie.)

Fréderic, s. m. Monnoie d'or de Prusse, qui a cours pour cinq écus ou rixdalers (19 liv. 12 s. 5 d. tournois, ou 19 fr. 37 c.)

Fredon, subst. m. Espèce de tremblement agréable dans le chant. —A certains jeux de Cartes, trois ou quatre cartes semblables.

Fredonner, v. n. (*Fre-do-né*) Faire des *fredons*.

Frégataire, s. m. (*Fré-ga-tè-re*) Portefaix de la Compagnie françoise établie au Bastion de France.

Frégate, s. f. Vaisseau de guerre moindre et plus léger que les grands vaisseaux, dont il diffère encore, en ce qu'il n'a qu'une batterie de long en long. (De l'italien *fregata*, dont les Espagnols ont fait *fragata*, et les Turcs *fargata.*) —Genre d'oiseaux palmidèdes, de la famille des Podoptères, qui ont la queue fourchue, et s'élèvent dans les airs à perte de vue. Ils ne se voient que sur les mers du Midi, et principalement entre les tropiques. Ainsi nommés de la rapidité de leur vol. —Insecte de mer de la grosseur d'un œuf de poule, et de la forme d'une barque, qui est toujours sur l'eau où il se soutient par une espèce de petite voile couleur de pourpre. *Grand Vocab. franç.* qui le range dans la classe des Zoophytes.

Frégater, v. a. (*Fré-ga-té*) T. de Marine: Donner à un bâtiment l'apparence d'une partie des qualités d'une *frégate*.

Frégaton, s. masc. Bâtiment vénitien, à poupe carrée, qui porte un artimon, un grand mât et un beaupré. —Petit bateau de Pêcheur, pointu par les deux bouts, et qui ne va qu'à la rame.

Frein, s. m. Mors. (Du latin *frenum*, fait avec la même signification, de *frangere* rompre.) —En Anatomie, ce qui bride, retient une partie. —Figur. Ce qui retient dans le devoir.

Fig. *Ronger son frein*, retenir en soi-même son dépit sans oser le faire éclater.

Frelampier, s. m. (*Fre-lan-pié*) Homme de néant et qui n'est bon à rien. Il est bas. (Par corruption de *frère lampier*, homme chargé d'allumer les *lampes*. Trév. Il pourroit venir aussi de *frelampe*, ancienne petite monnoie de billon, qui n'étoit entre les mains que des pauvres gens.)

Frelater, v. a. (*Fre-la-té*) Falsifier le vin. —En t. de Pêche, passer le hareng paqué, d'une futaille dans une autre.

Frelaterie, s. f. (*Fre-la-te-rî-e*) Altération dans les liqueurs ou dans les drogues, pour les faire paroître plus agréables ou meilleures.

Frêle, adj. Fragile, qui se peut aisément rompre et casser. Voy. *Fragile.* —Il se dit au figuré : *Frêle comme un roseau*; *c'est un frêle appui que le sien.* (Du latin *fragilis.*)

Frêle, s. f. En quelques endroits, Demoiselle, jeune fille. (De l'allemand *fræulein.*)

Frelon, subst. m. Sorte de grosse mouche-guêpe. —Proprement, les *abeilles-males*, qu'on appelle aussi *faux-bourdons*. A la fin du

l'automne, tous ces mâles sont tués par les neutres, quand ils ont fécondé la femelle. —En termes de Fauconnerie, poil qui sort des naseaux de l'oiseau.

Freluche, s. f. Petite houppe de soie qui sort d'un bouton ou de quelque autre ouvrage. (De l'ital. *fanfaluca*. V. *Fanfreluche*.)

Freluquet, s. m. (*Fre-lu-kè*) Jeune homme qui fait le damoiseau, et qui n'a nulle solidité d'esprit. Il est familier. (De *freluche*, jeune homme dont les habits sont chargés de freluches.) —Dans la Passementerie, petit poids en plomb, suspendu à un fil au moyen duquel il soutient en équilibre les brins de glacis, dans le métier à galons et à franges.

Frémir, v. neut. Être ému avec une sorte de tremblement causé par la crainte ou par quelque autre passion : *Frémir d'horreur, de colere, etc.* —Il se dit aussi 1.° des liqueurs qui sont près de bouillir. —2.° De la mer, lorsqu'elle commence à s'agiter. —3.° Des oscillations courtes et rapides d'une cloche en branle, ou de tout autre corps sonore dont on tire du son. (Du lat. *fremere*, fait dans la même signification, du grec *brémëin*.)

Frémissement, s. masc. (*Fré-mi-ce-man*) Émotion, tremblement causé par quelque passion violente. —Tremblement dans les membres, qui précède ou qui accompagne le frisson de la fièvre. —Agitation de l'air dans la production du son, et de tout corps sonore qui vibre. (Du latin *fremitus*.)

Frêne, s. m. Grand arbre de futaie, à fleurs apétales, qui se plaît dans les lieux humides. Il est remarquable par l'espèce de prédilection qu'ont pour lui les mouches cantharides et par la manne qu'on recueille dans la Calabre, sur l'orme ou *frêne* à fleurs. (Du lat. *fraxinus*.)

Frêne épineux, *clavalier à feuilles de frêne*, arbre épineux du Canada et de Virginie, haut de douze pieds, dont les feuilles imitent celles de la fraxinelle.

Frenésie, s. fém. (*Fré-né-zî-e*) Aliénation d'esprit accompagnée de fureur. (Du grec *phrénêsis*, fait dans le même sens de *phrên*, gén. *phrénos* esprit.) —Au fig. passion violente pour.....

Frénétique, adj. (*Fré-né-ti-ke*) Qui est atteient de *frénésie*. —On dit aussi substantiv. *C'est un frénétique*.

Fréouer, s. m. Voy. *Frayoir*.

Fréquemment, adv. (*Fré-ka-man*) Souvent. Voy. *Souvent*. (Du lat. *frequenter*.)

Fréquence, s. f. (*Fré-kan-ce*) Réitération fréquente. (Du lat. *frequentia*.)

La fréquence du pouls, la vitesse de ses battemens.

Fréquent, ente, adj. (*Fré-kan*, *an-te*) Qui arrive souvent. (Du latin *frequens*.) —*Pouls fréquent*, qui bat plus vite qu'à l'ordinaire.

Fréquentatif, adject. et subst. masc. (*Fré-kan-ta-tife*) Il se dit d'un verbe qui marque l'action *fréquente* de son primitif. *Criailler* est un verbe *fréquentatif*, et le *fréquentatif* de crier. (Du latin *frequentatius*, qui a la même signification.)

Fréquentation, subst. f. (*Fré-kan-ta-cion*) Commerce d'habitude qu'on a avec quelqu'un. —*Fréquentation des Sacremens*; usage *fréquent* du Sacrement de Pénitence et de celui de l'Eucharistie.

Fréquenté, ée, part. p. de *Fréquenter*, et adj. Hanté. —*Promenade fréquentée*, où il va ordinairement beaucoup de monde.

Fréquenter, v. a. (*Fré-kan-té*) Aller souvent en un lieu. Hanter : avec cette différence, que l'idée propre de *fréquenter* est celle de concours, d'affluence ; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie. Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente* ; et elle *fréquente* des lieux, des places : c'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent* ; et ils *hantent* des personnes, une assemblée. *Roubaud*. (Du lat. *frequentare*, qui a la même signification.) —Avoir un commerce d'habitude avec quelqu'un. —*Fréquenter les Sacremens*, se confesser et communier souvent.

Fréquenter, v. neut. *Il fréquente dans une telle maison, chez un tel* ; il y est souvent, il y fait de fréquentes visites.

Fréquin, s. m. (*Fré-kein*) Sorte de futaille qui sert à entonner les sucres, les sirops, et les autres marchandises sujettes à couler.

Frère, s. m. Celui qui est né d'un même père et d'une même mère, ou seulement de l'un des deux. —Religieux qui n'est point dans les Ordres sacrés. —Titre que se donnent entr'eux les Rois de la Chrétienté. —Il se dit en général de tous les hommes, et plus particulièrement des Chrétiens : *Nous sommes freres en Adam, en Jesus-Christ ; nous sommes tous frères*. (Du lat. *frater*, dérivé du grec *phratêr* ou *phratôr*, qui signifie proprement celui qui est de la même tribu, de la même compagnie, qui loge sous la même tente.)

Frere de lait, celui qui a la même nourrice. —*Freres jumeaux*, deux frères qui sont nés d'une même grossesse. —*Freres utérins*, ceux qui sont seulement de la même mère. —*Frères consanguins*, ceux qui ont seulement le même père. —*Freres germains*, ceux qui sont nés de même père et de même mère. —*Freres d'armes*, Voy. *Fraternité d'armes*. —*Frères cordonniers*, *Freres tailleurs* ; association religieuse qui s'étoit formée à Paris, vers le milieu le 17.e siècle, entre les ouvriers de ces deux professions.

Faux-frère, celui qui trahit une société ou un particulier d'une société. —Proverb. *Bon frère*, bon compagnon ; homme sans souci qui n'aime qu'à se divertir, etc.

Frères, s. m. pl. (Pêche) Pieux, piquets ou paux qui forment le corps ou le tour de la paradière.

Fresaie, s. f. (*Fre-zé*) Oiseau nocturne.

Fresque, s. f. (*Frés-ke*) Sorte de peinture appliquée à une muraille, à une voûte, à un plafond *fraîchement* enduits. (On écrivoit autrefois *fraisque*, contre l'étymologie du mot dérivé de l'italien *fresco* frais.)

Fressure, s. f. Plusieurs parties intérieures de certains animaux prises ensemble, comme sont le cœur, la rate, le foie, le poumon. (Du latin du moyen âge *frixura* fricassée, fait de

frigere frire, fricasser; parce qu'on fait des fricassées de ces parties.)

FRET, s. masc. (*Fré*) Louage d'un vaisseau pour aller sur mer. (Suivant *Nicot*, du latin *fretum* détroit, bras de mer, ou la mer elle-même.) —Transport par mer des marchandises d'un lieu à un autre. —Droit de 50 s. par tonneau, qui se percevoit par le bureau des fermes du Roi sur les bâtimens étrangers, à l'entrée et à la sortie des ports du Royaume.

FRÉTER, verb. act. (*Fré-te*) Donner un vaisseau à louage. Lorsqu'on le prend, on dit *Affréter*.

FRÉTEUR, s. m. Propriétaire d'un vaisseau, qui le donne à louage à un Commerçant.

FRÉTILLANT, ANTE, adj. (*Fré-ti-glian*, *an-te*) Qui *frétille*, qui se démène et ne se tient point en repos.

FRÉTILLE, s. f. (*Fré-ti-glie*) Paille et autres choses semblables. Il est vieux.

FRETILLEMENT, s. m. (*Fré-ti-glie-man*) Action de *frétiller*.

FRÉTILLER, v. n. (*Fré-ti-glié*, mouill. les *ll*) Se démener; se remuer; s'agiter. Style familier et badin. (Du latin *fretillus*, cornet qui sert à remuer et à jeter les dés.)

Proverb. *La langue lui frétille*; il *ou* elle a grande envie de parler. —*Les pieds lui frétillent*; il a impatience d'aller.

FRETIN, s. m. (*Fre-tein*) Menu poisson. —Figur. et famil. Choses de rebut, de peu de valeur. (Suivant *Le Duchat*, de *fractinum* diminutif du latin *fractum*, brisé, rompu, le *fretin* étant de la menuaille, et ce qui paroît avoir été retranché des plus gros morceaux. Suivant *Huet*, de l'anglois *farthing*, petite monnoie de cuivre.)

FRETTE, s. f. (*Frè-te*) Lien de fer pour empêcher les moyeux de roue, les pieux, pilotis, etc. d'éclater. —En Blason, barreaux entrelacés en filets.

FRETTÉ, ÉE, adj. Terme de Blason qui se dit, 1.° d'un écu chargé de six cotices entrelacées en diagonale, trois à droite, trois à gauche, et coupées les unes par les autres en une multitude de *frettes*. —2.° D'une croix, d'un pal ou d'une autre pièce de l'écu chargée de *frettes*.

FREUX, s. m. (*Freû*) Sorte d'oiseau qui tient le milieu entre le corbeau et la corneille. (Par contraction, du latin *frugilega*, formé de *fruges* fruit, et *legere* cueillir; parce qu'il se nourrit de fruits.)

FRÉVOIR, s. m. (*Fré-voar*) T. de Vénerie; Voy. *Frayoir*.

FRIABILITÉ, subst. f. Qualité de ce qui est *friable*.

FRIABLE, adj. Qui se peut écraser entre les doigts; qui se peut aisément réduire en poudre. (Du latin *friabilis*, dont la signification est la même.)

FRIAND, ANDE, adj. (*Fri-an*, *an-de*) Qui aime les bons morceaux et qui s'y connoît. On dit aussi substantivem. *C'est un friand*, *une friande*. (Du latin *frigens*, part. act. de *frigere*, *frigo*, frire, fricasser.) —Fig. *Friand* (avide) *de nouvelles*, *de comédies*, *de musique*, etc. —En parlant des choses, *goût friand*, délicat. *Morceau friand*, mets ou morceau délicat.

FRIANDISE, s. f. (*Fri-an-di-ze*) Amour des bons morceaux.

FRIANDISES, s. f. plur. Morceaux *friands*, comme sucreries, pâtisserie, etc.

FRICANDEAU, subst. masc. (*Fri-kan-dô*, d.) Tranches de veau lardées, ainsi nommées parce qu'originairement on les *fricassoit* dans la poêle.

FRICASSÉE, s. f. (*Fri-ka-cé-e*) Viande *fricassée*. —Air d'une danse mêlée d'une pantomime d'un genre bas et populaire, qui a été dansée vers la fin du dix-huitième siècle, sur les théâtres des boulevards à Paris, etc.

En t. de Guerre, *Battre la fricassée*, battre le tambour avec précipitation pour assembler promptement les Soldats.

FRICASSER, v. act. (*Fri-ka-cé*) Faire cuire quelque chose dans la poêle, après l'avoir coupé en morceaux. —Popul. Dissiper son bien en débauches, en folles dépenses. (Des deux mots *frit* participe de *frire*, et *casse* qu'on a dit autrefois et qu'on dit encore dans quelques provinces, particulièrement à Lyon, pour *poêle*.)

FRICASSEUR, s. f. Celui qui fait des *fricassées*. —Plus communément, mauvais Cuisinier.

FRICHE, s. f. Terre inculte. —Pièce de terre qu'on a laissée quelque temps sans la cultiver. —On le dit ordinairement en forme d'adverbe avec la prépos. *en* : *Laisser une terre en friche*, sans culture. (Du latin barbare *friscum*, employé dans la même signification par les Écrivains de la basse latinité. Voy. *Du Cange*.)

FRICHSE, s. m. (Monnoie) La 80.e partie du florin de Clèves.

FRICTION, s. f. (*Frik-cion*) Frottement que l'on fait en quelque partie du corps par remède. (Du lat. *frictio*, qui a la même signification.)

FRIGAUD, s. m. (*Fri-gô*) T. de Pêche : Hareng préparé en sauce dans des barils.

FRIGÉFIER, v. a. (*Fri-jé-fi-é*) T. Didactique : Refroidir. (Du latin *frige facere*, fait dans le même sens de *frigidum* froid, et *facere* faire.)

FRIGIDITÉ, s. f. T. de Jurisprudence : État d'un homme impuissant. (De *frigidus* froid.)

FRIGORIFIQUE, adj. (*Fri-go-ri-fi-ke*) T. de Physique : Qui cause le *froid*. (Du latin *frigorificus*.)

FRIGOTTER, v. n. (*Fri-go-té*) Il se dit du chant du pinson. (Du latin *frigutire*, fait avec la même signification, de *frigilla* pinson.)

FRILEUX, EUSE, adj. (*Fri-leû*, *eû-ze*) Fort sensible au froid. (Suivant *Pasquier*, c'est une abréviation de *froidilleux*, qu'on disoit autrefois dans le même sens.)

FRIMAIRE, s. m. (*Fri-mè-re*) Troisième mois de l'année de la République françoise, lequel commençoit le 21 Novembre, et finissoit le 20 Décembre. (Du mot *frimas*.)

FRIMAS, s. m. (*Fri-mâ*) Brouillard froid et épais qui se glace en tombant. (Du latin *fremitus* frémissement, parce qu'il fait frémir et frissonner.)

Avaleur de frimas, celui qui voyage ou qui court les rues dans le temps du *frimas*. Il est bas.

Frime, s. f. Mine; semblant : *Il a fait la frime de s'en aller.* —*Faire la frime à quelqu'un*, lui faire un mauvais accueil. Ces deux expressions sont basses.

Fringant, ante, adj. (*Frein-gan, an-te*) Fort alerte; fort éveillé. Il est familier. (Du latin *fringuitire*, se trémousser de joie, frétiller.)

Cheval fringant, qui a beaucoup de vivacité. —*Faire le fringant*; se donner toute sorte de libertés. Il se dit sur-tout des jeunes gens.

Fringille, s. f. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passereaux, qui vivent ordinairement de graines, dont le bec est court, fort, non renflé, la mandibule recouvrant la mâchoire. (Du lat. *frigilla* ou *fringilla*, pinson; parce que cet oiseau est le premier de ceux qui appartiennent à ce genre.)

Fringoter, v. n. (*Frein-go-té*) Imiter avec la voix le gazouillement des oiseaux. (Du lat. *fringultire* ou *frigutire*, chanter comme le pinson ou le merle.)

Fringuer, v. n. (*Frein-ghé*) Danser. Il est vieux.

Fringuer, v. a. *Fringuer un verre*, jeter de l'eau sur un verre pour le rincer.

Friolet, subst. masc. (*Fri-o-lé*) Sorte de poire.

Frion, s. m. Petit fer attaché au côté de la charrue.

Friou, s. m. T. de Marine : Chez les Levantins, canal, passage pour les barques.

Fripe, s. f. Nom collectif de tout ce qui se mange. Il est bas.

Friper, v. act. (*Fri-pé*) Chiffonner, gâter, user. Il est familier. (Suivant *Le Duchat*, de l'allemand *werfen* qui signifie *jeter*. Des hardes *fripées*, dit-il, sont des hardes qu'on a jetées pour ne les plus porter.) —Manger goulument. Il est bas. —Figur. et fam. Consumer, dissiper en débauches : *Il a fripé tout son bien en peu de temps.*

Friperie, s. f. Trafic de vieux habits, de vieux meubles. —Lieux où logent ceux qui font ce commerce. —Métier de rapetasser et de raccommoder. —Habits, meubles, curiosités, qui sont de peu de prix ou usés. —Dans les Plantations à sucre, espèce de hangard sous lequel on dépose les cannes, avant de les porter au moulin.

Prov. et fig. *Se jeter, tomber, se mettre sur la friperie de quelqu'un*; se jeter sur lui, l'outrager ou se moquer de lui, en dire du mal.

Fripe-sauce, s. m. Goinfre, goulu. Terme bas et burlesque.

Fripier, ière, subst. (*Fri-pié, iè-re*) Celui ou celle qui vend et achète de vieux habits.

Fripon, onne, subst. Escroc qui dérobe secrètement; fourbe qui tâche de tromper ceux qui ont affaire à lui. (De *fripier*; parce que c'est à des *fripiers* que ces escrocs vendent les hardes qu'ils dérobent. *Le Duchat.*) —Fam. *Petit fripon*, jeune écolier qui manque à son devoir par libertinage. —En badinant, *C'est un fripon*; il a plusieurs galanteries à la fois. *C'est une friponne*, une coquette.

Fripon, onne, adj. *Un air fripon, un œil fripon, une mine friponne*; un air coquet, un œil éveillé.

Friponneau, s. m. (*Fri-po-nô*, s. d.) Diminutif de *fripon*. Il est familier.

Friponner, v. act. (*Fri-po-né*) Escroquer; attraper quelque chose par fourberie : *Il a friponné cette montre, cette personne.* —On dit aussi neutralement, *Friponner au jeu*, etc.

Friponnerie, s. f. Action de *fripon* : *Faire une friponnerie.*

Friquet, s. m. (*Fri-ké*) Moineau de la plus petite espèce. —Ustensile pour tirer la friture de la poele.

Frire, v. act. Faire cuire dans la *friture*. Ce verbe n'a que les temps suivans : *Frit, frite. Je fris, tu fris, il frit*, sans plur. *Je frirai, je frirois, etc. Fris* et les temps composés du participe *j'ai frit, etc.* Pour suppléer aux autres temps on se sert de ceux du verbe *Faire*, joints à l'infinitif de *Frire* : *Je faisois frire, etc.* (Du latin *frigere, frigo*, fait avec la même signification, du grec *phrugein* rôtir, frire.)

Prov. *Il n'y a rien à frire dans cette maison*, il n'y a rien à manger.

Frisage, s. m. (*Fri-za-je*) Espèce de treillage construit avec des lattes, etc.

Frise, s. f. (*Fri-ze*) Sorte de toile. —Espèce d'étoffe de laine *frisée*. —Machine qui sert à la *friser*. —Toile forte de la province de *Frise*. —En Architecture, partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. —Traverse du haut de la caisse d'une voiture, au-dessus de la portière. —En t. de Menuisier, 1.° toute partie étroite et longue, dont la longueur se trouve parallèle à l'horizon, et qui divise d'autres grandes parties. —2.° Pièces de bois de trois à quatre pouces de largeur, qu'on pose avec les feuilles de parquet, auxquelles elles servent comme de cadre. —En termes de Guerre, *cheval de frise*, grosse pièce de bois garnie de pieux ferrés.

Frisé, ée, p. et adj. V. *Friser*. —En t. de Botan. Voy. *Crépu*.

Friser, v. act. (*Fri-zé*) Crêper, anneler, boucler, en parlant des cheveux. (Contraction de *feriser*, dérivé de *fer*; parce que c'est avec le *fer* à friser qu'on donne cette forme aux cheveux, etc. *Huet*, qui ajoute qu'on se servoit autrefois du *même* mot *friser* pour *marquer avec le fer.*) —On dit aussi *friser de la ratine, du drap* : former à leur superficie de petits grains ou boutons, pour la réunion des poils de l'étoffe sous la *frise*. —Replier sur elles-mêmes les franges des plumes, pour leur faire prendre la forme des boucles de cheveux. —Fig. 1.° *Le vent frise l'eau*, en agite doucement la surface. —2.° Ne faire que toucher superficiellement : *La balle lui a frisé le visage*, et non pas *a frisé son visage.*

Proverb. *Friser la corde*, manquer d'être pendu. —*Friser le galimathias*; en approcher de fort près. —Bassement et populairement, *je m'en frise*; je m'en moque.

Friser, v. neut. *Ses cheveux frisent naturellement.* —En t. d'Imprimerie, se dit des caractères qui paroissent doublement imprimés

sur la feuille, par le défaut de certaines presses: *Cette presse frise considérablement.* Dans ce sens les mots *friser*, *papilloter* et *doubler* sont synonymes.

Frisettes, s. f. plur. (*Fri-zè-te*) Petites étoffes de Hollande, qu'on appelle aussi *Cotonnées*.

Frisoir, s. m. (*Fri-zoar*) Partie de la *frise* à *friser* les étoffes. —Ciselet pour achever les figures frappées avec les poinçons.

Frison, s. m. (*Fri-zon*) Mauvais cocon de ver à soie. —Trait bouclé et aplati au cylindre, dont on orne quelquefois les broderies. —Drap commun et étroit, fabriqué en Poitou. —Jupe fort courte. —En termes de Marine, pot où l'on met la boisson.

Frisotter, v. act. (*Fri-zo-té*) *Friser* souvent ou *friser* menu: *Il prend bien du temps à se frisotter.*

Frisque, adj. m. et fém. (*Fris-ke*) Joli, mignon, délibéré. On l'emploie dans le comique et le burlesque.

Frisquette, s. f. (*Fris-kè-te*) Terme d'Imprimeur: Espèce de châssis que l'on place sur la feuille qui doit passer sous presse, afin d'empêcher que la marge ainsi que les autres blancs ne maculent.

Frisson, subst. m. (*Fri-son*) Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. (Du grec *phriké* horreur, tremblement, dérivé de *phrix*, le bruit, le frémissement de la mer.) —Fig. Emotion causée par la peur.

Frissonnement, s. m. (*Fri-so-ne-man*) Sorte de léger *frisson*.

Frissonner, v. n. (*Fri-so-né*) Avoir le *frisson*. (Du grec *phrissein* se hérisser, avoir peur.) —Fig. Etre ému par quelque passion. —Un critique a reproché ce vers au grand Poëte, traducteur des Géorgiques: *Déja les doux zéphirs font frissonner les eaux.* Le mot *frissonner* laisse toujours, dit-il, une idée de *froid* incompatible avec celle des *doux zéphirs*.

Frist-frast, s. m. (Fauconn.) Aile de pigeon dont on se sert pour *frotter* certains oiseaux de proie, dans le temps qu'on les dresse.

Frisure, s. f. (*Fri-zu-re*) Façon de *friser*. —L'état de ce qui est *frisé*. —Fil d'or *frisé* qu'on emploie dans la broderie, etc.

Fritillaire, s. f. (*Fri-til-le-re*) Plante liliacée dont la fleur ressemble à la tulipe. Voyez *Couronne impériale*.

Fritte, s. f. (*Fri-te*) Calcination générale et complète qu'on fait subir à la composition du verre, après qu'on a bien mêlé ensemble toutes les matières qui y entrent. (Du lat. *frigere* frire.) —Mélange de sable et de sel dont on fait le verre.

Fritter, v. a. (*Fri-té*) Faire subir à la composition du verre l'opération de la *fritte*.

Friture, s. f. Action et manière de *frire*. —Beurre ou huile qui ont servi à *frire* et qu'on a gardés pour le même usage. —Poisson *frit*.

Frivole, adj. Vain, léger; qui n'a point de solidité. Il se dit des personnes et des choses. (Du lat. *frivolus*, fait dans le même sens, de *friare*, réduire en poudre, émier.)

Frivolité, subst. f. Caractère de ce qui est *frivole*.

Froc, s. m. (*Froke*) La partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et sur les épaules. (Du latin *floccus* flocon de laine, etc. parce qu'au bout du *froc* étoit attachée une petite touffe ou houppe, comme il y en a aux cadets bearnoises. De *floccus* on a fait dans la basse latinité *froccus*, d'où est venu *froc*.) —Par extension, tout l'habit monacal. —Etoffe grossière de laine, qui se fabrique à Bolbec et dans le pays de Caux.

Quitter le froc, sortir d'un monastère avant d'être profès. —Prov. *Jeter le froc aux orties*; apostasier; quitter l'habit et le monastère après avoir fait profession. —Par extension, renoncer à quelque profession que ce soit; abandonner une affaire commencée, etc.

Froid, s. m. (*Froa*) Qualité opposée au chaud. Il n'y a point de *froid* absolu dans la nature: Le *froid* ne consiste que dans une privation plus ou moins grande du calorique; tandis que la chaleur a pour cause la présence du même fluide. Un corps est *froid* par rapport à un autre, lorsqu'il a pour le calorique plus d'attraction que celui auquel on le compare. (Du latin *frigus*, fait dans la même signification, du grec *rhigos* froid rigoureux. De *frigus*, la basse latinité a, par corruption, fait *fridus*, qui s'est changé ensuite en notre mot *froid*.) —Fig. 1.° Air sérieux et composé. 2.° Indifférence.

Prov. *Souffler le chaud et le froid*, louer et blâmer une même chose; parler pour et contre.

Froid, froide, adj. (*Froa*, *froa-de*) Qui participe actuellement à la nature, à la qualité du *froid*. —Fig. Sérieux; posé; réservé; qui n'est ému de rien. —En parlant d'ouvrages d'esprit, qui n'a point d'agrément, qui ne pique ni ne touche: *Cette harangue est froide*.

Cet habit est froid, ne garantit pas assez du froid. —*Cet homme est, agit, écoute de sang froid*; il est maître de lui-même, agit, écoute sans passion, sans émotion. —*Faire* ou *battre froid à quelqu'un*, le recevoir avec une mine moins gaie, moins ouverte que de coutume. —*Il y a du froid entre eux*, leur amitié est refroidie. —*Un froid ami*, qui ne se porte pas avec chaleur à secourir son ami. —*Un froid Orateur*, qui ne touche point et qui ne paroît pas lui-même touché. —En Peinture, *Dessin froid*, dont les lignes ne sont pas variées. *Couleur froide*, foible et peu appelante. *Touche froide*, timide et peu prononcée. *Composition froide*, qui manque de mouvement. *Expression froide*, dont les figures ne semblent animées par aucune affection intérieure ou n'offrent qu'un sentiment modéré, quand le sujet exige une passion violente.

A froid, adv. Sans mettre au feu: *Infuser une drogue, tremper à froid; fer battu à froid.*

Froidement, adv. (*Froa-de-man*) Dans un état où l'on sent le *froid*. —Au figuré, d'une manière *froide*, sérieuse et réservée.

Froideur, s. f. (*Froa-deur*) Qualité de ce qui est *froid*. —Fig. *Froid accueil*; indifférence, etc.

Froidir, v. n. (*Froa-dir*) Devenir *froid*. On dit aussi *se froidir*.

Froidure, s. f. (*Froa-du-re*) Le *froid* répandu dans l'air.

Froidureux, **euse**, adject. (*Froa-du-reû, eû-ze*) Sujet à avoir *froid*. Il est familier.

Froissement, s. m. (*Froa-ce-man*) L'action de *froisser*.

Froisser, v. a. (*Froa-cé*) Meurtrir par une impression violente : *Sa chute lui a froissé toute la cuisse*. (Du lat. barbare *fressare*, fait de *fressus* participe passif de *frendere* briser, froisser. *Caseneuve*.) —Chiffonner : *Froisser du satin à force de le manier*.

Froissure, s. f. (*Froa-su-re*) Impression qui demeure à la partie *froissée*.

Frôlement, s. m. (*Frô-le-man*) Action de *frôler*.—Effet d'une chose qui *frôle*.

Frôler, v. a. (*Frô-lé*) Toucher légèrement en passant. (Du lat. barbare *frictulare*, dimin. de *frictare* pour *fricare* frotter. *Menage*.)

Fromage, subst. m. Composé de lait pris et caillé qu'on sèche, qu'on sale et que l'on mange. On disoit anciennement *formage*. (Du grec *phormos* forme, espèce de tissu de jonc ou d'osier où on met le *fromage* pour le faire égoutter.)

Prov. et fig. *Entre la poire et le fromage*, dans la gaieté où l'on est d'ordinaire à la fin d'un bon repas. —*Cette fille a laissé aller le chat au fromage*, s'est laissé abuser.

Fromager, **ère**, subst. (*Fro-ma-jé, è-re*) Celui, celle qui fait ou qui vend des *fromages*.

Fromager, s. m. Vase percé de plusieurs trous où l'on met égoutter le *fromage*. —Grand et gros arbre des Antilles, remarquable par un renflement considérable de son tronc dans le milieu de sa hauteur, et qui croît avec une promptitude étonnante. Il est de l'ordre des Mauves. Son écorce est armée d'aiguillons ligneux, droits et faciles à détacher. Son fruit contient plusieurs semences de la grosseur d'un pois, revêtues d'un duvet gris de perle, extrêmement fin. On le nomme aussi *Bois épineux blanc des Antilles*, *Cotonnier Mapou*, *Gossampin*.

Fromagerie, s. f. Lieu où l'on dessèche ou dans lequel on fait ou l'on vend des *fromages*.

Fromageux, **euse**, adj. (*Fro-ma-jeû, eû-ze*) Qui tient du *fromage*. Trév.

Froment, s. m. (*Fro-man*) Nom générique qu'on donne par excellence, au blé qui nous fournit le pain. C'est une plante graminée, annuelle, à fleur apétale, à étamines, cultivée presque par-tout en Europe, sans qu'on sache d'où elle tire son origine. Les Botanistes en comptent quatorze espèces, dont quelques-unes annuelles, et d'autres vivaces. (Du latin *frumentum*.)

Fromentacée, adj. f. (*Fro-man-ta-cé-e*) En termes de Botanique, *Plante fromentacée*, qui a rapport au *froment* par sa fructification, et par la disposition de ses feuilles et de ses épis.

Fromental, s. m. (*Fro-man-tale*) Voyez *Ray-grass*.

Froncement, s. m. (*Fron-ce-man*) L'action de *froncer* les sourcils.

Froncer, v. a. (*Fron-cé*) Rider : *Froncer le sourcil*. Il ne se dit guères que dans cette phrase. (Du lat. *frons*, *frontis* front, à cause des rides qui se forment au front, lorsqu'on *fronce* le sourcil.) —Plisser à petits plis une étoffe, une toile, un ruban, etc. en passant un fil pour les maintenir.

Froncis, s. m. (*Fron-ci*) Plis faits à une robe, etc. en la *fronçant*.

Froncle, s. m. Voy. *Furoncle*.

Fronçure, s. f. Voy. *Froncis*.

Fronde, s. f. Tissu de cordes dont on se sert pour jeter des pierres. (Du lat. *funda*, fait dans la même signification, de *fundere* lancer.) —En Chirurgie, bandage à quatre chefs, qui ressemble à une *fronde*. —Sous la minorité de Louis XIV, *la Fronde*, le parti opposé à la Cour ou plutôt au Cardinal *Mazarin*, ainsi nommé par un plaisant du Parlement de Paris (*Bachaumont*, si connu par le joli *voyage* fait en société avec *Chapelle*), à raison des alternatives de soumission et de résistance de sa Compagnie ; ainsi nommé, dis-je, des jeux de quelques enfans qui, partagés en diverses bandes dans les fossés de Paris, se lançoient des pierres avec la *fronde*, cédoient tantôt à la garde qui venoit pour les séparer, tantôt lui faisoient face, et finissoient toujours par revenir sur leur champ de bataille. On disoit du fameux Coadjuteur, depuis le Cardinal de *Retz*, qui joua un grand rôle dans cette espèce de guerre civile, qu'il quittoit *la crosse* pour prendre *la fronde*.

Fronder, v. a. (*Fron-dé*) Jeter une pierre avec une *fronde* : *Fronder des pierres*, et neutralement, *il s'amuse à fronder*. —Il se dit par extension de tout ce qu'on jette avec violence : *Il lui fronda une assiette à la tête*. —Fig. 1.° Blâmer ; critiquer hautement. —2.° Parler contre le Gouvernement. Dans ce dernier sens il est neutre et familier.

Frondeur, s. m. Celui qui jette des pierres avec une *fronde*. —Fig. et fam. Celui qui parle sans cesse contre le Gouvernement, etc.

Frondipore, s. m. Sorte de polypier dont les rameaux sont disposés en feuilles. (Du lat. *frons*, *frondis*, feuille, et *porus* pore.)

Fronron ou **Frotton**, s. m. Outil de Cartier pour mouler des têtes de cartes.

Front, s. m. (*Fron*) Partie du visage depuis la racine des cheveux jusqu'aux sourcils. (Du latin *frons*, *frontis*, qui a la même signification.) —Il se prend quelquefois pour tout le visage : *On voit, on lit sur son front*, etc. —Le devant de la tête de quelques animaux : *Le front d'un bœuf*, *d'un cheval*, *d'un éléphant*. —Figur. Audace ; impudence : *Avez-vous le front de..... N'avoir point de front*, n'avoir ni honte ni pudeur : *Il a un front d'airain* ou *c'est un front d'airain*, il ne rougit de rien.

De front, adv. Par-devant : *Attaquer l'ennemi de front*. —Côte-à-côte : *Ils étoient trois de front*.

Front-de-bandière ; *une armée campée en front-de-bandière*, en ligne avec les étendards et les drapeaux à la tête des corps.

Frontal, s. m. Bandeau qu'on met sur le *front* pour guérir les maux de tête, la migraine. —En t. d'Anatomie, os du *front* de l'homme. On dit aussi adjectiv. *La veine fron-*

tale, *les muscles frontaux*. —Corde à plusieurs nœuds qu'on met sur le *front* et qu'on serre par derrière. C'est une sorte de question.

Frontaliers, s. m. pl. (*Fron-ta-lié*) Nom qu'on donnoit en Languedoc et en Guyenne, aux habitans des *frontieres* de France, auxquels il étoit permis, même en temps de guerre, de transporter par les Pyrénées toutes sortes de marchandises, hors celles dont l'entrée ou la sortie étoit prohibée.

Fronteau *ou* Frontail, s. m. (*Fron-tô*, s. d. *taglie*) Partie de la têtière qui passe au-dessus des yeux du cheval. —Morceau d'étoffe qui couvre le *front* des chevaux de grand deuil. —En termes d'Artillerie, *fronteau de mire*, bourrelet de cuivre ou de bois autour du collet d'une pièce de canon, et qui sert à la pointer droit. —Sorte de bandeau appliqué sur le *front*, et sur lequel est écrit le nom de Dieu ou quelque passage de l'Écriture sainte. En ce sens on ne dit que *fronteau* : *Les Juifs se mettent le fronteau quand ils prient Dieu dans leurs synagogues*.

Fronteval, s. m. Tulipe rouge couleur de rose et blanc.

Frontière, s. f. Limites, confins qui séparent deux États. (Du latin barbare *frontaria*, employé dans le même sens par les Écrivains de la basse latinité, et qui est fait de *frons* front, parce que la *frontière* est comme le front opposé aux ennemis. *Ménage* d'après *Vossius*.) —Il est aussi adjectif. Qui est limitrophe, qui est sur les limites d'un autre pays : *Ville*, *Place*, *Province frontière*.

Frontières, plur. Laines communes de la Picardie.

Frontignan (vin de), Vin muscat de la ville de *Frontignan*, entre Montpellier et Agde.

Frontispice, s. m. Face de bâtiment. Il ne se dit que des grands édifices et de leur face principale qui est la mieux décorée. —Page à la tête d'un livre, qui en contient le titre, etc. (Du lat. barbare *frontispicium*, fait avec la même signification dans la basse latinité, de *frons*, *frontis* front, et *inspicere* voir, regarder.)

Fronton, s. m. (Archit.) Ornement de forme triangulaire ou en segment de cercle, qui forme le couronnement ou l'amortissement d'un avant-corps de bâtiment, d'une porte, d'une croisée, etc. —En t. de Plombier, toit élevé par le milieu. —En t. de Marine, cadre placé à la poupe d'un vaisseau ; il porte la figure qui donne le nom au vaisseau, ou quelque autre attribut, etc. On l'appelle aussi *Miroir*.

Frottage, s. m. Action, travail de celui qui *frotte*.

Frottement, s. m. (*Fro-te-man*) Résistance qu'un corps éprouve à glisser sur un autre. *Frottement de la premiere espece*, celui d'un corps qui glisse simplement sur un autre. *Frottement de la seconde espece*, celui des corps qui tournent ou roulent les uns sur les autres. Il est beaucoup moindre que le premier. (Du latin *frictio* ou *frictus*, fait dans le même sens, de *fricare* frotter.) —On l'emploie souvent aujourd'hui au figuré dans le style précieux : *Le frottement des idées*, *des passions*, etc.

Ajuster à frottement ou *faire un frottement* (Horlogerie), ajuster des pièces les unes dans les autres, avec un certain degré de pression.

Frotter, v. a. (*Fro-té*) Toucher à quelque chose, en passant plusieurs fois la main par-dessus. —Nettoyer avec un *frottoir*. —Oindre, enduire : *On lui frotta la jambe avec de l'huile*. —Fam. Battre ; frapper : *On l'a frotté comme il faut ; ils se sont bien frottés*. (Du lat. *fricare*, qui signifie la même chose, et pour lequel on a dit dans la basse latinité, *frictare*.)

Fig. et fam. *Se frotter à quelqu'un*, avoir commerce, communication avec quelqu'un. —S'attaquer à... *Il ne fait pas bon se frotter à lui*.

Frotteur, s. m. Celui qui *frotte* les carreaux d'une chambre. Le féminin est *frotteuse*.

Frottoir, s. m. (*Fro-toar*) Linge pour se *frotter* la tête et le corps. —Linge dont les Barbiers se servent pour essuyer leurs rasoirs. —Brosse pour *frotter* le plancher des appartemens. —Outil de Relieur pour *frotter* le dos des livres, de manière que la peau n'y fasse point de grimace. —En Peinture, espèce de glacis. *Voyez* ce mot. —Chez les Cordiers, planche dont la superficie est taillée en pointes de diamant, et qui est percée dans le milieu d'un trou dans lequel on passe alternativement les poignées du chanvre, pour le *frotter* sur les éminences raboteuses qui le polissent. —Sorte de coffret de bois dans lequel on entonne pour ainsi dire, les épingles, afin de les sécher avec du son.

Frouer, v. n. (*Frou-é*) Terme d'Oiseleur : Faire un cri, un sifflement à la pipée pour attirer des oiseaux. C'est proprement imiter avec une feuille de lierre les cris rauques et tremblans des geais, des grives, etc.

Fructification, s. f. (*Fruk-ti-fi-ka-cion*) En t. de Botanique, l'ensemble des parties qui composent la fleur et le fruit d'une plante. —L'acte par lequel les plantes se reproduisent. (Du lat. *fructificatio*.)

Fructifier, v. n. (*Fruk-ti-fi-é*) Rapporter du fruit. (Du lat. *fructificare*, fait de *fructus* fruit, et de *facere* faire.) —Au figuré, produire un effet avantageux : *Faire fructifier la parole de Dieu*, *etc*.

Fructiforme, adj. (Botanique) Qui a la forme ou l'apparence d'un fruit. (Du latin *fructus* fruit, et *forma* forme.)

Fructueusement, adv. (*Fruk-tu eú-ze-man*) Utilement, avec *fruit*, avec progrès.

Fructueux, euse, adject. (*Fruk-tu-eû*, *eû-ze*) Qui produit du fruit : *Rameaux fructueux*. —Au fig. Utile, profitable, lucratif. (Du lat. *fructuosus*.)

Frugal, ale, adj. Qui a de la *frugalité* : *Repas frugal*, *table frugale* ; repas, table où l'on ne sert que des mets simples et communs. (Du lat. *frugalis*, qui a la même signification.)

Frugalement, adv. (*Fru-ga-le-man*) Avec *frugalité*. (Du lat. *frugaliter*.)

Frugalité, s. f. Sobriété ; tempérance ; vertu qui consiste à se contenter de peu pour sa nourriture, à vivre de choses communes. (Du latin

frugalitas, fait de *frugi* datif de l'inusité *frux* fruit; *homo frugi* homme ménager, sobre, etc.)

FRUGIVORE, adj. m. et f. (*Fru-ji-vo-re*) Ce mot qui est formé de *fruges* (fruits) et de *vorare* (manger) s'applique aux animaux qui vivent non seulement des fruits des arbres et des graines des plantes, mais des végétaux en général.

FRUIT, s. m. (*Frui*) Production des arbres et des plantes: *Les fruits de la terre; les fruits de la saison.* —Il se dit plus particulièrement et absolument des fruits charnus, tels que les poires, les pommes, etc. *Il aime le fruit; il ne vit que de fruit.* —En termes de Botanique, l'ovaire qui a survécu à la plupart des autres organes de la fleur, grossi et développé par la maturité. Sous ce point de vue, on appelle improprement *fruit* certaines parties des plantes qu'on mange, telles que la figue qui n'est qu'une enveloppe de fleurs, la fraise qui n'est que le réceptacle commun des graines du fraisier, etc. —Dessert de fruits qu'on sert après la viande. —Par extension et par métaphore, enfant qu'une femme enceinte porte dans son sein ou qu'elle vient de mettre au monde. —Fig. 1.° Utilité; profit; avantage qu'on retire de quelque chose. —2.° Effet bon ou mauvais qu'une cause produit: *C'est le fruit de ses soins*, etc. (Du lat. *fructus*, fait avec les mêmes acceptions, de *frui* jouir.) —En t. de Maçonn. diminution d'épaisseur qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'élève.

Figur. *Faire du fruit*, produire des effets avantageux pour le salut des ames.

FRUITS, au pl. Revenus d'une terre, d'une charge, d'un bénéfice.

FRUITAGE, s. m. Toutes sortes de *fruits*.

FRUITÉ, adj. m. En Blason, *un arbre fruité*, chargé de *fruits* d'un autre émail que l'arbre.

FRUITERIE, s. f. Lieu où l'on garde le *fruit*. —Office de celui qui chez le Roi fournissoit le *fruit* aux tables.

FRUITIER, adj. m. (*Frui-tie*) Qui porte du *fruit*: *Arbre fruitier*.

FRUITIER, s. m. Jardin *fruitier*. —Lieu où l'on conserve le *fruit*. —Traité sur les *fruits*.

FRUITIER, IÈRE, subst. (*Frui-tie, ie-re*) Celui, celle qui vend toutes sortes de *fruits*.

FRUMENTACÉ, ÉE, adj. (*Fru-man-ta-cé, cé-e*) Se dit en Botanique, des plantes qui ont quelque analogie avec le *froment* par leur fruit, leurs feuilles, leurs épis, etc. (Du lat. *frumentaceus*, fait de *frumentum* froment.)

FRUSQUIN, s. m. (*Frus-kein*) L'argent, les nippes d'un homme: *Il a perdu tout son frusquin.* Il est populaire.

FRUSTE, adject. f. *Médaille fruste*, effacée. *Coquille fruste*, usée par le frottement.

FRUSTRATOIRE, adj. (*Frus-tra-toa-re*) Vain et inutile. (Du lat. *frustratorius*, fait dans le même sens, de *frustrare* frustrer.)

FRUSTRATOIRE, s. m. Vin où l'on a mis du sucre et de la canelle, et qu'on boit à la fin du repas. (Sans doute, parce qu'au moyen de ce fortifiant, on *frustre* l'attente de son héritier.)

FRUSTRER, v. a. (*Frus-tré*) Priver quelqu'un de ce qui lui est dû ou de ce à quoi il s'attend. (Du lat. *frustrare* ou *frustrari* frustrer.)

FUCA, s. m. Sorte de poisson de mer assez semblable à la perche.

FUCUS, s. m. (L's finale se prononce) Genre de plantes cryptogames, qui croissent sur les bords ou au fond de la mer, membraneuses, coriaces, portant sur leurs feuilles des vésicules qu'on regarde comme les fleurs de la plante. On leur donne aussi le nom de *Varec*. (Du lat. *fucus*, qui a la même signification.)

FUGACE, adj. (Médecine) Passager, qui dure peu. (Du lat. *fugax*, *fugacis*, fait dans la même signification de *fugere* fuir.)

FUGALES, s. f. pl. (Antiquité) Fêtes qui se célébroient à Rome, au mois de février, en mémoire de l'expulsion des Rois, et dans laquelle le Roi des choses sacrées, *Rex sacrorum*, après avoir fait le sacrifice, *s'enfuyoit* de la place publique et des comices. (Du lat. *fugalia*, formé avec la même acception de *fugere* fuir.)

FUGITIF, IVE, adj. et subst. Qui fuit; qui est en fuite. —Poétiq. *L'onde fugitive*, qui fuit, qui court. —En Littérature, *pièce fugitive*, ouvrage qui par sa petitesse se perd aisément. (Du lat. *fugitivus*.)

FUGUE, s. f. (*Fu-ghe*) T. de Musiq. qui se dit lorsque plusieurs parties se suivent en répétant le même sujet: *Faire une fugue.* (De l'ital. *fuga*, fait dans le même sens du lat. *fuga* fuite.)

FUIE, s. f. (*Fu-ie*) Petit colombier où l'on nourrit un certain nombre de pigeons domestiques.

FUIR, v. n. *Fuyant. Fui. Je fuis, etc. Nous fuyons, vous fuyez, ils fuient, etc.* Se mettre en fuite; prendre la fuite; courir pour se sauver d'un péril. (Du lat. *fugere*, fait dans la même signification, du grec *pheugein*.)

Une chose ne sauroit fuir à quelqu'un, lui arrivera infailliblement. —*Le temps fuit*, passe vite. *Ce pot fuit*, coule par une fêlure. —En Peinture, *ceci fuit bien*, l'éloignement est bien ménagé. —En t. de Menuisier, *un outil fuit*, lorsqu'en le poussant on ne le tient pas assez ferme, de manière qu'il se dérange de sa place. —En t. de Marine, 1.° *fuir devant le temps à la lame*, faire vent arrière, pour se soustraire par la fuite à l'impétuosité de la lame. —2.° *Fuir vent arrière*, faire vent arrière avec le plus de voiles qu'il est possible d'en porter.

FUIR, v. act. Éviter: *Fuir le danger, le combat, le monde*. On *fuit*, dit l'abbé *Girard*, les choses et les personnes qu'on craint, et celles qu'on a en horreur; on *évite* les choses qu'on ne veut pas rencontrer et les personnes qu'on ne veut pas voir ou dont on ne veut pas être vu; on *élude* les questions auxquelles on ne veut ou l'on ne peut répondre.

Se fuir soi-même, chercher à éviter les remords ou l'ennui.

FUITE, s. f. (*Fui-te*) Action de fuir: *Prendre la fuite*: *Être* ou *mettre en fuite*, fuir ou faire fuir. —Action d'éviter: *La fuite du danger, du vice, de l'occasion.* (Du lat. *fuga*, fait du grec *pheugé*, qui a le même sens.) —Délai: échappatoire; retardement artificieux.

FUITES, pl. (Vénerie) Voie du cerf qui va *fuyant*.

FULGORE, subst. m. (Entomologie) Genre

d'insectes hémiptères, qui pendant la nuit brillent d'un éclat phosphorique. (Du lat. *fulgor* éclat.)

Fulgurateur, s. m. (Archæologie) Devin qui interprétoit les pronostics des *éclairs*, qui expliquoit pourquoi la foudre étoit tombée en tel endroit, etc. (Du lat. *fulgurator*, fait de *fulgur* éclair, foudre.)

Fulguration, s. f. (*Ful-gu-ra-cion*) Éclair dans l'opération de la coupelle. (Du lat. *fulguratio.*)

Fuligineux, euse, adj. (*Fu-li-ji-neû*) Il se dit des vapeurs qui portent avec elles une espèce de crasse ou de suie. (Du lat. *fuliginosus*, fait de *fuligo* suie.)

Fulliomanie, s. f. (Botan.) Voyez *Phyllomanie.*

Fulminant, ante, adj. Qui *fulmine*; qui éclate avec bruit.

Or fulminant, poudre fulminante (Physiq.) Voy. aux mots *Or* et *Poudre.*

Fulmination, s. f. (*Ful-mi-na-cion*) Exécution et dénonciation d'une sentence d'excommunication, d'un monitoire, d'une bulle, etc. —En Chimie, opération par laquelle le feu fait écarter avec bruit les parties d'un corps. (Du lat. *fulminatio.*)

Fulminer, v. a. (*Ful-mi-né*) T. de Droit Canon : Publier avec de certaines formalités : *Fulminer des bulles, une sentence d'excommunication.* (Du latin *fulminare* foudroyer, fait de *fulmen* foudre.)

Fulminer, v. n. S'emporter; invectiver avec menaces. Il est familier. —En Chimie, il se dit de l'explosion causée par le feu.

Fulverin, s. m. (*Ful-ve-rein*) T. de Peint. Couleur qui s'emploie en détrempe pour glacer les bruns. Elle est formée de l'urine dans laquelle les Teinturiers en écarlate lavent les draps au sortir de la teinture.

Fumage, s. m. Opération par laquelle on donne une fausse couleur d'or à l'argent filé, en l'exposant à la *fumée* de certaines compositions.

Fumant, ante, adject. (*Fu-man, an-te*) Qui *fume.* —Fig. *Il est tout fumant de colère*, il est dans un grand emportement de colère.

Fumée, s. f. Vapeur plus ou moins épaisse qui sort des choses brûlées ou extrêmement échauffées par le feu. —Vapeur qui s'exhale des corps humides lorsqu'ils viennent à être échauffés par quelque cause que ce soit. (Du latin *fumus*, fait du grec *thumos* souffle, vapeur.)

Figurém. *Les choses du monde ne sont que fumée*, sont vaines et frivoles. —*Son projet s'en est allé en fumée*, n'a point réussi. —*Se repaître de fumée*, de vaines espérances, de vains honneurs.

Fumées, plur. Vapeurs que l'on croit qui s'élèvent de l'estomac ou des entrailles au cerveau : *Les fumées du vin, de la mélancolie.* —En t. de Chasse, fiente de cerf et d'autres bêtes fauves.

Fumer, v. n. (*Fu-mé*) Jeter de la *fumée.* —Exhaler des vapeurs. —On dit qu'une cheminée, qu'une chambre *fume*, lorsque la *fumée* au lieu de sortir par le tuyau se rabat et entre dans la chambre. (Du latin *fumare*, qui a la même significat.) —Prov. et fig. Être de mauvaise humeur : *Pour la moindre chose il fume* ou *la tête lui fume ; il fume de colère*, etc.

Fumer, v. act. Pendre, exposer à la *fumée* des langues, du bœuf salé, etc. —Prendre du tabac en *fumée.* En ce sens il est aussi neutre. —Engraisser la terre avec du *fumier.*

Fumer l'argent fin filé, lui donner le *fumage.* —En t. de Chasse, *fumer des renards*, Voy. *Enfumer.*

Fumeron, s. m. Morceau de charbon de bois qui jette encore de la flamme.

Fumet, s. m. (*Fu-me*) Certaine petite *fumée* qui sort du vin, d'une perdrix, etc. et qui flatte, soit l'odorat, soit le goût. —Sorte de ragoût.

Fumeterre, s. f. Plante annuelle, agreste, dont la fleur imite les Papilionacées, amère et désagréable au goût. On l'appelle aussi *Fiel de terre.* Il y en a plusieurs espèces. (Du lat. *fumaria*, qui signifie la même chose.)

Fumeur, s. m. Celui qui prend du tabac en *fumée.*

Fumeux, euse, adj. (*Fu-meû, eû-ze*) Qui envoie des vapeurs à la tête : *Vin fumeux, liqueur fumeuse.* Le traducteur des Georgiques a dit *foyer fumeux*, pour foyer d'*où il sort de la fumée*; l'usage n'a point autorisé cet emploi.

Fumier, s. m. (*Fu-mié*) Paille mêlée avec de la fiente, dont on se sert pour amender les terres. —Excrémens de certains animaux. (Du latin *fimum* ou *fimus*, dont la signification est la même.)

Proverbial. *Être sur son fumier*, chez soi. —*Mourir sur un fumier*, mourir misérable, après avoir perdu tout son bien.

Fumigation, s. f. (*Fu-mi-ga-cion*) Action de brûler quelque aromate ou quelque liqueur pour en répandre la *fumée.* —Action d'exposer un corps à la *fumée.*

Fumiger, v. a. (*Fu-mi-jé*) T. de Chimie. Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un autre corps. (Du lat. *fumigare*, fait dans le même sens, de *fumus* fumée.)

Fumiste, s. m. Ouvrier dont la profession est d'empêcher que les cheminées ne *fument.*

Funambule, subst. m. et f. (*Fu-nan-bu-le*) Celui ou celle qui danse sur la corde. (Du latin *funambulus*, formé avec la même signification de *funis* corde, et d'*ambulare* marcher.)

Funèbre, adj. Qui regarde les funérailles; qui se fait aux funérailles. —Fig. Triste, lugubre : *Cri, image funèbre; de funèbres accens.* (Du latin *funebris*, fait dans le même sens, de *funus, funeris*, convoi, funérailles.)

Oiseaux funèbres, oiseaux nocturnes, comme le hibou, etc.

Funer, v. act. (*Fu-né*) T. de Marine. *Funer un mât*, le garnir de son étai, de ses haubans et de sa manœuvre. *Défuner* c'est faire le contraire. (Du mot *funin.*)

Funérailles, s. f. plur. (*Fu-né-râ-glie*, mouillez les *ll*) Obsèques et cérémonies qui se font aux enterremens. Ce mot dit quelque chose de plus pompeux qu'*obsèques*, quoique ce dernier soit du style noble : *Un fils fait des obsèques*

à son père et laisse les funérailles à la vanité. (Du lat. *funus*, au plur. *funera.*)

Funéraire, adj. (*Fu-né-rè-re*) Qui regarde les *funérailles* : *Frais funéraires.* (Du lat. *funerarius.*)

Funeste, adj. Malheureux; sinistre. Voyez *Fatal.* (Du latin *funestus*, fait de *funus* funérailles, mort.)

Funestement, adv. (*Fu-nes-te-man*) D'une manière *funeste.*

Funeur, s. m. Celui qui fournit ou qui met les *funins* à un vaisseau.

Fungus, Voy. *Fongus.*

Funiculaire, adj. (*Fu-ni-ku-lè-re*) Terme de Physique; Composé de cordes : *Machine funiculaire*, assemblage de cordes par le moyen desquelles deux ou plusieurs puissances soutiennent un ou plusieurs poids. C'est la plus simple des forces mouvantes. (Du latin *funiculus*, diminutif de *funis* corde.)

Funin, s. m. (*Fu-nein*) Terme de Marine. Cordage d'un vaisseau. Son plus grand usage est dans le composé *Franc-funin.*

Fur. *Au fur et à mesure; à fur et à mesure*, à mesure que. Il est familier. (Du latin *forum* marché, que dans la basse latinité on a dit du prix auquel se vendoient les marchandises. *Au fur et à mesure*, signifie donc littéralement selon le prix et selon la mesure.)

Furet, s. m. (*Fu-re*) Petit animal dont on se sert pour chasser aux lapins et qui va les chercher dans leur terrier. C'est un mammifère digitigrade, de la famille des Belettes. (De *furo*, nom que dans la basse latinité on a donné à cet animal, fait de *furvus* noir, obscur, ténébreux; parce qu'il s'enfonce pour chasser dans les terriers et les trous les plus obscurs. C'est du même mot *furo* que les Espagnols l'ont appelé et l'appellent encore *huron*; nom que nous donnions anciennement aux Mineurs, et par la même raison. *Caseneuve* et *Ménage.*) —Fig. Homme curieux qui s'enquiert de tout. —En Médecine, remède qui va chercher les humeurs les plus cachées dans le corps, comme sont le mercure et l'émétique.

Fureter, v. neut. (*Fu-re-té*) Chasser avec un *furet.* —Fig. Chercher par-tout avec soin.

Fureteur, s. m. Celui qui *furete* par-tout. —Celui qui chasse aux lapins avec un *furet.*

Fureur, s. f. Manie; frenésie. —Violent transport de colère. —La colère de Dieu. —En parlant des choses inanimées; violente agitation : *La fureur de la mer, des vents, etc.* —Passion démesurée : *Il a la fureur du jeu; aimer à la fureur.* —Transport qui élève l'ame au-dessus d'elle-même : *Fureur prophétique, poétique, martiale.* (Du latin *furor*, dont la signification est la même.)

Fureur utérine, espèce de délire mélancolique, qui dans certaines femmes provient de désirs excessifs et déréglés.

Furfuracé, ée, adj. (Méd.) Qui ressemble à du son. (Du latin *furfuraceus*, fait de *furfur* son.)

Furibond, onde, adj. (*Fu-ri-bon, on-de*) Furieux, sujet à de grands emportemens de colère. Voy. *Furieux.* —On dit aussi substant. *C'est un furibond.* (Du lat. *furibundus.*)

Furibonder, v. n. Faire le *furibond.* Mot de la création de madame de *Sévigné*, que l'usage n'a point adopté.

Furie, s. f. Emportement de colère. —Ardeur impétueuse de courage : *Les François vont au combat avec furie.* —Il se dit des animaux et de certaines choses inanimées : *La furie du lion, de la tempête, de la mer.* —Chez les Païens, Divinité infernale qui tourmentoit les méchans. On en compte ordinairement trois : *Tisiphone, Alecton* et *Mégère.* En ce sens on dit par exagération d'une femme méchante et violente, que c'est *une furie d'enfer, une vraie furie.* (Du latin *furia.*) —Ancienne étoffe de soie des Indes, ainsi nommée des figures hideuses qui y étoient imprimées.

Furieusement, adv. (*Fu-ri-eû-ze-man*) Avec *furie.* En ce sens il est inusité. —Excessivement : *Furieusement grand, riche, laid, etc.* Il ne doit être employé que sobrement et dans le style familier.

Furieux, euse, adject. (*Fu-rieû; en vers, ri-eû*) Qui est en *furie.* En ce sens il est aussi substantif : *C'est un furieux, une furieuse.* Il diffère de *furibond*, en ce que *furieux* dénote particulièrement l'acte de fureur ou l'accès de furie; et *furibond* la disposition à ces accès et leur fréquence : *Le furibond est souvent furieux.* (Du lat. *furiosus.*) —Véhément, impétueux, en parlant des choses : *Vents furieux; furieux combat*, etc. —Excessif; extraordinaire en son genre; il précède toujours le substantif : *Un furieux mangeur, une furieuse dépense*, etc. —Se dit dans le Blason, du Taureau lorsqu'il est élevé sur ses pieds.

Furin, s. m. (*Fu-rein*) Terme de Marine. *Mener un vaisseau en furin*, le conduire hors du port et lui faire éviter les écueils.

Furolles, s. f. pl. (*Fu-ro-le*) Exhalaisons enflammées qui paroissent quelquefois sur terre et sur mer. C'est encore un terme de Marine.

Furoncle, s. m. (*Fu-ron-kle*) Espèce de tumeur inflammatoire dure et très-douloureuse, qui se forme dans la graisse sous la peau. On l'appelle vulgairement *Clou*, et quelquefois *Froncle.* (Du latin *furunculus*, qui a la même signification.)

Furtif, ive, adj. Qui est fait à la dérobée, en cachette. (Du latin *furtivus*, fait dans le même sens, de *furtum* larcin, vol de nuit.)

Furtivement, adv. (*Fur-ti-ve-man*) D'une manière *furtive*; à la dérobée. (Du lat. *furtim.*)

Fusain, subst. m. (*Fu-zein*) Arbrisseau des haies, à fleur rosacée, dont les baguettes réduites en charbon tendre, fournissent des crayons pour les Dessinateurs. Son bois est encore employé à faire des lardoires et des *fuseaux*, d'où lui vient son nom.

Fusarolle, s. f. (*Fu-za-ro-le*) T. d'Archit. Petit ornement taillé en forme de collier sous l'ove des chapiteaux.

Fuseau, s. m. (*Fu-zó*, s. d.) Instrument qu'on tourne en filant et autour duquel s'entortille le fil de la quenouille. —Petit instrument pour faire de la dentelle et des passemens. (Du latin *fusus*, qui a la même signification.) —En Géométrie, 1.° Solide que forme une courbe, en tournant autour de son ordonnée : *Fuseau*

parabolique, *etc.* —2.° Solide que forme une courbe, qui tourne autour de sa tangente au sommet. —3.° Solide indéfini que forme une courbe de longueur infinie, telle que la parabole ou l'hyperbole, en tournant autour de son axe. —En Astronomie, constellation appelée aussi *la Chevelure de Bérénice.*

Fuseau de globe, segment de sphère représenté sur un plan, pour être collé sur un globe. —*Fuseau à meule*, chez les Epingliers, l'axe ou l'essieu sur lequel tourne la meule.

FUSEAUX, pl. (Horlogerie) Chevilles qui dans les lanternes ou pignons, servent d'ailes.

Familièr. *Avoir des jambes*, *des bras de fuseau*, les avoir fort menus.

FUSÉE, s. f. (*Fu-zé-e*) 1.° La quantité de fil filé ou dévidé sur un *fuseau*, qui n'en peut contenir davantage. —2.° Fil dont est garnie la boucle d'un rouet. —Fig. et fam. *Achever sa fusée*, terminer sa vie. *Demêler une fusée*, débrouiller une affaire, une intrigue. —Pièce d'artifice faite avec du carton rempli de poudre à canon. —En Musique, trait diatonique et rapide, qui en montant ou en descendant, unit deux notes qui forment entr'elles un grand intervalle. Voy. *Tirade.* —En t. d'Horlogerie, petit cône cannelé autour duquel tourne la chaîne d'une montre. —En t. de Maréchal, plusieurs suros contigus. —Dans le Blason, meuble de l'écu en forme de losange allongé, dont les côtés sont un peu arrondis. —En t. de Vénerie, partie du terrier des renards.

Vermiller en fusée (Vénerie), se dit du sanglier qui fait une espèce de sillon en vermillant.

FUSÉE, adj. f. *De la chaux fusée*, amortie sans eau et qui s'est d'elle-même réduite en poudre.

FUSELÉ, ÉE, adj. (*Fu-ze-lé*) En t. de Blason, chargé de *fusées.* —En Architecture, *Colonne fuselée*, qui ressemble à un *fuseau* par quelque defaut de proportion.

FUSER, v. n. (*Fu-zé*) T. de Physique et de Médecine : S'étendre, se répandre. (Du latin *fundi*, *fundor*, qui a la même signification, et dont le participe est *fusus.*)

FUSEROLE, s. f. (*Fu-ze-ro-le*) Terme de Tisserand : Brochette de fer qui passe dans l'époullin. Voy. *Epoullin.*

FUSIBILITÉ, s. f. (*Fu-zi bi-li-té*) Qualité de ce qui est *fusible*: disposition à se fondre.

FUSIBLE, adject. (*Fu-zi-ble*) Qui se peut *fondre.* (Du latin *fusilis*, fait dans le même sens, de *fundere* fondre.)

FUSICORNES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes lépidoptères, qui ont les antennes en forme de *fuseau*, ou en prisme plus gros au milieu qu'aux extrémités. (Du lat. *fusus* fuseau, et *cornu* corne ou antenne.)

FUSIFORME, adj. (Botaniq.) Se dit des racines en forme de fuseau. (Du latin *fusus* fuseau, et *forma* forme.)

FUSIL, subst. m. (*Fu-zi*, l'*l* ne se prononce jamais) Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. (De l'ital. *focile*, fait avec la même acception, du latin *focus*, dans la signification de feu.) —Boîte dans laquelle on met ce morceau d'acier, la pierre, etc. —Pièce d'acier qui couvre le bassinet de certaines armes à feu : *Fusil de pistolet*, *d'arquebuse.* —L'arquebuse elle-même, quand elle est à fusil. —Morceau de fer ou d'acier pour aiguiser les couteaux, etc.

Fusil à vent (Physique), espèce de fusil qui chasse des balles avec une assez grande violence, sans le secours de la poudre, et seulement par le ressort de l'air fortement comprimé au moyen d'une pompe foulante logée dans la crosse. —*Fusil électrique*, bouteille d'étain ou de cuivre remplie d'air inflammable ou gaz hydrogène, et d'air atmosphérique dans la proportion de 2 à 1, et bouchée fortement par un bouchon de liège. En y introduisant, au moyen d'un fil de métal qui traverse le bouchon, une étincelle électrique, il se fait une forte détonation, et le bouchon est chassé avec violence. Cet instrument est plus communément appelé *Pistolet de Volta*, du nom de son auteur.

FUSILE, adj. (Médec.) Qui se peut fondre. (Du lat. *fusilis.*)

FUSILIER, s. m. (*Fu-zi-lié*) Soldat fantassin, qui a pour armes le *fusil* et la baïonnette.

FUSILLER, v. a. (*Fu-zi-glié*; mouillez les *ll*) Tuer à coups de *fusil.*

FUSILLETTE, s. f. (*Fu-zi-glie-te*, mouillez les *ll*) La plus petite espèce des serpenteaux d'artifice.

FUSION, s. f. (*Fu-zion*) Fonte; liquéfaction: *La fusion des métaux.* (Du latin *fusio*, fait dans le même sens, de *fundere* fondre.)

FUSSE, FUSSENT, imparfait du subjonctif du verbe *Etre.* —Il s'emploie adverbialement à la tête de la phrase : *Fussent même des travaux utiles à*... quand même ce seroient des travaux, etc.

FUSTE, s. f. Sorte de vaisseau de bas bord, à voiles et à rames.

FUSTER, v. n. (*Fus-té*) Se dit en t. d'Oiseleur, de l'oiseau qui s'échappe et qui évite le piége.

FUSTET, s. m. (*Fus-té*) Arbrisseau du midi de l'Europe, à fleur rosacée, dont les feuilles sont employées par les Corroyeurs. On dit aussi *Bois de fustet* et *Sumac fustet.*

FUSTIBALE, s. m. (Art militaire) Bâton long de quatre pieds, au milieu duquel étoit attachée une fronde de cuir. On s'en servoit avec les mains, et il lançoit les pierres presque comme l'onagre. (Du latin *fustibalus*, fait dans le même sens, de *fustis* bâton, et du grec *ballô* je lance.)

FUSTIGATION, s. f. (*Fus-ti-ga-cion*) Action de *fustiger.* (Du lat. *fustigatio.*)

FUSTIGER, v. a. (*Fus-ti-jé*) Battre à coups de fouet. Voy. *Fouetter.* (Du lat. *fustis* bâton qui servoit à frapper les criminels.)

FUSTOC, subst. m. Bois jaune, qui sert à la teinture et aux ouvrages de tour et de marqueterie.

FUT, prétérit du verbe *Être.* —*Fut dit*, *fut fait*: aussitôt dit, aussitôt fait. Il est famil.

FÛT, s. m. (on pron. le *t*) Bois sur lequel est monté le canon d'un fusil ou d'une autre arme à feu. —Bois sur lequel on monte des outils. —Bois qui compose le corps d'un tam-

bour, d'une raquette. —Carcasse d'une malle. —Charpente sur laquelle sont montées les parties en fer du métier à bas. —Planchette sur laquelle s'attachent les cardes.—Dans un orgue, la même chose que le buffet. —La baguette d'un archet de violon, etc. que quelques-uns nomment le *Brin*. —Le bois du tonneau : *Ce vin sent le fût*, a un goût de tonneau. (Du lat. *fustis*, qui signifie proprement bâton à frapper les criminels, et par extension bois, monture en bois.) —Partie de la colonne qui est entre la base et le chapiteau. —Outil de Relieur, qui sert à cogner les livres sur la tranche.

Futaie, s. f. (*Fu-té*) Bois qu'on a laissé croître au-delà de quarante ans. A quarante ans, on le nomme *Futaie sur taillis ; demi-futaie*, entre quarante et soixante; *jeune et demi-futaie*, entre soixante et cent vingt ans. Après deux cents ans, on le nomme *Vieille futaie* ou *Haute-futaie sur le retour*. (De *fustis* bâton, etc. Voy. *Fût*.)

Futaille, s. f. (*Fu-tâ-glie*, mouillez les *ll*) Vaisseau de bois à mettre du vin ou d'autres liqueurs. (De *fût* dont *futaille* est un dimin.)

Futaille montée, qui a ses fonds, ses barres et ses cerceaux. —*Futaille en botte*, celle dont les douves sont préparées, mais qui n'a pas ses cerceaux.

Futaine, s. f. (*Fu-tè-ne*) Sorte d'étoffe de coton faite en forme de toile : *Futaine à grain d'orge*.

Futainier, s. m. (*Fu-tè-nié*) Artisan qui fait de la *futaine*.

Futé, ée, adject. Fin, rusé, adroit. Il est familier. (Du latin *fustis* bâton, bois, par allusion aux oiseaux qui ont hanté les bois, qui ont vu du pays, et qui sont plus rusés, plus difficiles à attraper que les oiseaux niais, qui ne sont point encore sortis de leur nid. *Ménage*.) —Se dit en t. de Blason, d'un arbre dont le *fût* ou tronc est d'un autre émail que les feuilles; d'une flèche, d'une lance, d'une pique, dont le *fût* ou manche est d'un autre émail que celui du dard, des plumes et du fer.

Futée, s. f. Espèce de mastic, à l'usage des Menuisiers, etc.

F-ut-fa, Terme de Musique par lequel on désigne la note *fa*.

Futile, adject. m. et f. Frivole; qui n'est d'aucune importance. (Du lat. *futilis* employé dans la même acception, et qui signifie proprement : Qui ne peut tenir ce qu'il contient; fait de *fundere* verser.)

Futilité, s. f. Caractère de ce qui est *futile*; frivolité. —Chose *futile*.

Futur, ure, adj. Qui est à venir, qui sera : *Les siècles futurs*. (Du lat. *futurus*.)

En termes de Pratique : *Les futurs époux* ou *conjoints*, ceux entre lesquels il y a promesse de mariage.

Futur, s. m. Terme de Grammaire : Temps qui marque une action à venir. —*Le futur contingent* ; ce qui peut arriver ou n'arriver pas.

Futurition, s. f. (*Fu-tu-ri-cion*) T. Didactique : Caractère de ce qui doit arriver.

Fuyant, ante, adj. (*Fu-ian, an-te*) En t. de Peinture; qui *fuit*, qui paroît s'enfoncer dans le tableau. On dit aussi substantivement : *Le fuyant d'un corps ; les fuyans d'un tableau*. Mais cet emploi est borné au langage des Arts. On ne peut dire avec Fénélon (Télem. liv. 16) : *Les uns vainqueurs et animés au carnage, les autres ou fuyans, ou mourans ou blessés*.

Fuyard, s. m. (*Fui-iar*, le *d* ne se prononce jamais) Soldat qui *s'enfuit* du combat. On l'emploie ordinairement au pluriel.

Fuyard, arde, adj. Qui *fuit* : *Un animal fuyard; les troupes fuyardes*.

Fuye, Voy. *Fuie*.

G

G, s. m. (*Jé* suivant l'ancienne méthode de prononcer, et *Je* suivant la nouvelle) Septième lettre de l'alphabet et la cinquième des consonnes. Voyez *la Grammaire*.

G, chez les Anciens, étoit une lettre numérale, qui signifioit quatre cents; et marquée d'un tiret, quarante mille.

Dans le Comput ecclésiastique, elle est la septième et dernière Lettre dominicale. —Dans les poids, elle signifie un gros. —Dans la Musique, elle marque une des clefs *g-re-sol*.

Le G final, suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un C dur : *Un sang aduste, un long hiver*. — Dans quelques mots, comme dans *étang*, il ne se prononce point du tout à la fin, même devant une voyelle.

Gaar, s. m. Sorte de poisson de l'île de Tabago.

Gaban, s. m. Sorte de manteau de feutre.

Gabare, s. f. Petit bâtiment large et plat pour remonter les rivières. —Bateau pour transporter les cargaisons des navires. —Bateaux ancrés pour la visite des vaisseaux qui entrent ou qui sortent. —Bateau de Pêcheur. —Espèce de grand filet.

Gabarer, v. n. (*Ga-ba-ré*) T. de Marine : Faire aller un petit canot avec un seul aviron sur la poupe, et à force de bras.

Gabari ou Gabarit, s. masc. T. de Marine : Modèle de construction de vaisseau. —Contour vertical de la carène. —Dessin tracé sur une planche des proportions des différentes parties de l'ancre.

Gabariage, s. m. (*Ga-ba-ri-a-je*) T. de Marine : Le périmètre ou contour du couple, au joint des pièces qui le composent : c'est une courbe qui va du talon au bout de l'alonge.

Gabarier, s. m. (*Ga-ba-rie*) Conducteur d'une *gabare*. —Porte faix qui la décharge.

Gabarier, v. a. (*Ga-ba-rie*) T. de Marine :

Travailler des pièces de charpente pour la construction des vaisseaux, sur des *gabaris*.

GABARRE, s. m. (*Ga-bà-re*, *r* forte) Corps mort que les anciens Egyptiens conservoient chez eux, au lieu de l'enterrer.

GABATINE, s. f. usité seulement dans cette phrase proverbiale : *Donner de la gabatine à*... tromper ; en faire accroire. (Du vieux mot françois *gaber*, se moquer de quelqu'un, dérivé, suivant *Huet*, de l'arabe *gabana* frauder, tromper.)

GABELAGE, s. m. Temps que demeure le sel dans le grenier avant de l'exposer en vente.

GABELER, v. a. (*Ga-be-le*) Mettre le sel dans le grenier pour le faire égoutter.

GABELEUR, s. m. Homme employé dans la *Gabelle*.

GABELLE, s. fém. (*Ga-bè-le*) Imposition sur le sel. (De l'ancien saxon *gabel*, qui signifie *tribut*.) —Lieu où l'on vend le sel par minots.

Frauder la gabelle, faire quelque fraude pour ne point payer les droits du sel. —Fig. et fam. Se dispenser par adresse d'une chose que tout le monde fait.

GABET, s. m. (*Ga-bè*) Nom qu'on donne à une girouette dans plusieurs Provinces maritimes. —Pinnule ou marteau d'instrumens propres à prendre la hauteur des astres.

GABETS, pl. (Vénerie) Gros vers qui rongent le cerf entre chair et cuir, et qui lui percent la peau.

GABIE, s. m. T. de Marine : La hune ou la cage qui est au haut du mât. (De l'italien *gabbia* cage.)

GABIER, s. m. (*Ga-bié*) Matelot qui est sur la hune et qui fait le guet pendant son quart. (De l'italien *gabbiere*.)

GABILLAUD, s. m. (*Ga-bi-gliô*) Sorte de morue verte. On dit plus communément *Cabillaud*. Voyez ce mot.

GABION, s. m. (*Ga-bion*, en vers *bi-on*) Sorte de panier rempli de terre dont on se sert dans les sièges, etc. (De l'italien *gabbione*, fait de *gabbia* cage.)

GABIONADE, s. f. (*Ga-bio-na-de*) Ouvrage de *gabions*.

GABIONNER, v. act. (*Ga-bio-né*) Couvrir avec des *gabions*.

GABORDS, s. m. pl. T. de Marine : Premières planches d'en bas qui font le bordage extérieur du vaisseau.

GABURON, s. m. T. de Marine : Pièce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue pour les fortifier.

GÂCHE, s. f. Chez les Serruriers, toute pièce de fer qui sert en général à fixer une chose contre une autre. —Dans une acception plus particulière et plus usitée, pièce de fer dans laquelle entre le pêne d'une serrure de porte. —Anneau de fer scellé dans le mur pour soutenir et arrêter une descente de plomb, un tuyau, etc. —Crochet de Plombier fait en croissant, dont la circonférence est plate, et l'extrémité pointue. —Spatule dont se servent les Pâtissiers.

GÂCHER, v. a. (*Gâ-ché*) Détremper, délayer, en parlant du plâtre, du mortier. —Remuer la rame. (Suivant *Nicot*, de l'allemand *wasser* eau ; parce qu'on bat l'eau avec la gâche ou avec la rame.) —Donner sa marchandise à vil prix.

GÂCHETTE, s. f. Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne. —Dans une arme à feu, petit morceau de fer coudé, par le moyen duquel on fait partir le chien, lorsqu'il est tendu. —Dans le métier à bas, petit levier coudé, tournant horizontalement sur un pivot.

GÂCHEUR, s. m. Marchand qui vend à vil prix.

GÂCHEUX, EUSE, adject. (*Gâ-cheû*) Bourbeux : *Chemin gâcheux*.

GÂCHIS, s. m. (*Gâ-chi*) Ordure, saleté causée par de l'eau, etc. (Suivant *Borel*, de l'allemand *wasser* eau.)

GADE, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, de la famille des Auchenoptères, qui ont le corps couvert d'écailles lisses, et plusieurs nageoires sur leur dos et sous leur queue. Celles de la poitrine sont allongées en pointe. La *morue* appartient à ce genre.

GADÈLE, s. f. Sorte de groseille dont on fait des confitures liquides.

GADELIER, s. m. (*Ga-de-lié*) Arbrisseau qui porte les *gadeles*.

GADOLINITE, s. fém. (Minéralogie) Pierre qui a beaucoup de ressemblance avec la lave appelée *Pierre obsidienne*. Elle a été découverte en Suède, par M. *Gadolin*, Naturaliste suédois.

GADOUARD, s. m. (*Ga-dou ar*) Vidangeur.

GADOUE, s. f. (*Ga-doû-e*) Matière fécale qu'on tire d'une fosse d'aisanse.

GAFFE, s. f. (*Ga-fe*) Perche armée d'un croc de fer à deux branches, dont l'une est droite et l'autre courbe.

GAFFES, pl. Dans les Salines, vaisseaux de diverses grandeurs, qui servent au transport du sel.

GAFFEAU, s. m. (*Ga-fô*, s. d.) T. de Pêche : Petite *gaffe*.

GAFFER, v. a. (*Ga-fé*) Accrocher avec la *gaffe*.

GAGATE, s. f. Pierre noire et dure, quoique bitumineuse.

GAGE, subst. m. Ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette : *Prêter sur gages*, à usure. — Assurance ; preuve : *Gage de l'amitié, de la fidélité*. —Ce que l'on dépose en main tierce pour être donné à celui qui se trouvera avoir raison dans une contestation privée. (Du latin barbare *vadium*, fait de *vas*, *vadis* caution, repondant.) —Au plur. Salaire des domestiques. Voyez *Appointement*. —Autrefois appointemens des Officiers de Justice, etc.

Gage de bataille ; gant, gantelet, chaperon, etc. que l'accusateur ou le demandeur jetoit à terre, et que l'accusé ou le défendeur relevoit, pour montrer qu'il acceptoit le défi, c. à d. le duel.

Casser quelqu'un aux gages ; lui ôter son emploi, ses appointemens. —Figur. et fam. le disgracier.

GAGER, v. a. (*Ga-jé*) Faire une *gageure* ; parier : *Je gagerois vingt pistoles que*... ou neutralement, *je gage que*... *gager avec* ou

contre quelqu'un. —Donner des *gages* à un domestique.

GAGERIE, s. f. Simple saisie, arrêt de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette.

GAGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui *gage* ou qui est dans l'habitude de *gager* souvent.

GAGEURE, s. f. (*Ga-jû-re*) Promesse que les personnes qui *gagent* se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent. —La chose *gagée*.

Fig. et fam. *Soutenir la gageure;* persévérer dans une entreprise, dans une opinion.

GAGISTE, s. m. Celui qui est *gagé* de quelqu'un pour rendre certains services, sans être son domestique.

GAGNABLE, adj. et subst. (Dans ce mot et les suivans mouillez *gn*, *Ga-gnia-ble*) Il se dit des marais desséchés et autres terres qu'on *gagne* à force de culture et de travail.

GAGNAGE, s. m. (*Ga-gnia-je*) Lieu où vont paître les bestiaux. — En Vénerie, terre chargée de grains où les bêtes fauves vont au viandis.

GAGNAGES, s. m. plur. Fruit des terres emblavées.

GAGNANT, subst. m. (*Ga-gnan*) Celui qui *gagne* à un jeu ou à une loterie. Il ne se dit qu'au pluriel : *Un des gagnans*, et non pas *un gagnant.*

GAGNÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Gagner.* —On dit en t. de Manége, 1.° que *l'épaule*, *la hanche est gagnée*, lorsque le cavalier est parvenu à empêcher que le cheval ne pousse son épaule ou sa hanche de certain côté. —2.° Que *la volonté est gagnée*, lorsque le cheval est devenu docile et obéissant.

GAGNE-DENIER, s. m. (*Ga-gne-de-nié*) Celui qui *gagne* sa vie par le travail de son corps sans avoir de métier; tels que les porte-faix, porteurs d'eau, etc.

GAGNE-PAIN, s. m. Ce qui fait *gagner* la vie à quelqu'un.

GAGNE-PETIT, s. m. Remouleur qui émout dans les rues des couteaux, des ciseaux, etc.

GAGNER, v. act. (*Ga-gnié*) Faire quelque *gain*; faire quelque profit. (De l'italien *guadagnare*, ou de l'allemand *winnen* [actuellement *gewinnen*] dont la signification est la même.) —Avec la préposition *sur*, obtenir quelque chose de quelqu'un, par permission ou par prière : *Je n'ai rien pu gagner sur lui.* —Fig. 1.° Acquérir : *Gagner le cœur*, *l'amitié*; et en mauvaise part, *gagner un rhume*, *une pleurésie*, *etc.* —2.° Mériter : *Je l'ai bien gagné.* —3.° Corrompre : *Il gagna ses Juges*, *ses gardes.* —4.° Parvenir à..... *Gagner le grand chemin*, *le gîte*, *le logis*; *la gangrène a gagné le dedans.*

Gagner le jubilé, *les indulgences;* mériter les graces que Dieu y a attachées. —*Gagner temps* ou *du temps.* Le premier se dit quand on veut avancer; le second quand on veut différer : *Ecrivez par ce courrier pour gagner temps; il fit mille chicanes pour gagner du temps.* Ainsi l'auteur des Géorgiques françoises a fait une faute, lorsque dans son charmant portrait du Magister de village, il a dit : *Voyez, pour gagner temps*, (pour différer) *quelles lenteurs savantes, etc.* Boileau (Lutrin, chant 6) avoit dit également à tort, en parlant d'un Avocat qui manquoit de mémoire ou de présence d'esprit : *Envain pour gagner temps dans ses transes affreuses.* Il falloit dans les deux phrases, *pour gagner du temps.* —*Gagner chemin* ou *gagner pays;* avancer, faire du chemin. —*Gagner le devant* ou *les devans*, Voyez *Devant.* —Prov. *Gagner au pied* (et non pas *du pied*) *la guérite*, *le haut*, *les champs*, *le taillis*; s'enfuir. —Fig. *Gagner le dessus*, avoir l'avantage; surmonter. —En t. de Marine, *gagner le vent*, prendre l'avantage du vent. —Famil. *Gagner la main* ou *gagner quelqu'un de la main*, ou mieux *le gagner de vîtesse;* le prévenir. —*La nuit nous gagne;* elle approche. —*La famine gagne;* je commence à avoir faim.

Donner gagné à quelqu'un; reconnoître qu'il a raison; céder.

GAGOU, s. m. Grand arbre de la Guiane, que les habitans regardent comme une espèce de Cèdre.

GAGUI, s. f. (*Ga-ghi*) Fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint et d'enjouement : *Grosse gagui.* Il est familier.

GAI, GAIE, adj. (*Ghe*, *ghé*) En parlant des personnes et de ce qui y a rapport, joyeux : *Homme gai; mine*, *humeur gaie.* Voy. *Enjoué.* —Qui réjouit : *Air gai; chanson, couleur gaie.* (Suivant *Du Cange*, de *gaium*, qui en vieux latin signifioit une forêt épaisse; parce que c'étoit, dit-il, un lieu *gai*, où l'on prenoit le plaisir de la chasse et de la promenade; suivant le *P. Labbe* et d'autres Etymologistes, du latin *gaudium* joie.)

Chambre gaie, qui est claire et en bel aspect.—*Vert gai*, qui n'est pas foncé.—*Temps gai;* serein et frais. — *Avoir le vin gai;* être de belle humeur quand on a un peu bu. —En t. de Blason, *Cheval gai*, qui n'a ni selle ni bride. —En t. de Pêche, *Hareng gai*, celui dans lequel on ne trouve ni laite ni œufs.

GAI, adv. Gaiement : *Allons gai.*

GAÏAC, subst. m. (*Ga-iake*) Grand arbre qui croît à la Jamaïque, à fleurs rosacées, bleues dans une espèce et blanches dans une autre. Son bois très-dur et résineux, est un excellent sudorifique. On le nomme aussi *Bois saint.*

GAIEMENT, adv. (*Ghé-man*) D'une manière *gaie;* avec gaieté : *Vivre gaiement.* —De bon cœur : *Faire gaiement quelque chose.*

GAIETÉ, s. f. (*Ghé-té*) Joie; belle humeur. Voyez *Joie.* —Parole ou action folâtre des jeunes gens : *Ce sont de petites gaietés.* Il n'a de pluriel que dans cette acception; et c'est une faute à l'Auteur du *Poëme des saisons*, de lui en avoir donné un dans la première.

Il a de la gaieté dans son style ou *son style est plein de gaieté;* il écrit d'une manière agréable et enjouée.—*Ce cheval a de la gaieté*, de la vivacité, du feu.

DE GAIETÉ DE CŒUR, adv. De propos délibéré et sans sujet.

GAIGNIÈRES, s. f. pl. Espèce d'abeilles.

GAILLARD, ARDE, adj. (*Ga-gliar*, *ar-de*;

mouillez les *ll*) En parlant des personnes; 1.° Gai, joyeux, dispos, éveillé. (Suivant *Jules-César Scaliger* et *Vossius*, du latin *Gallus* Gaulois, à cause de leur hardiesse et de leur vivacité. M. *de Paulmy*, pour la même étymologie, joint au mot *Gallus* l'épithète *ardens*: *Gallus ardens*, coq ou Gaulois hardi.) —2.° Il signifie quelquefois, un peu évaporé. —3.° Qui est entre deux vins.—En parlant des discours, gai et un peu libre: *Propos*, *conte gaillard*; *chanson gaillarde*. — En parlant des choses; hardi, extraordinaire: *L'action est gaillarde*. —*Le vent est gaillard*, un peu froid.

Gaillard, arde, subst. *C'est un gaillard*, *une gaillarde*. Au féminin, il se dit en mauvaise part, d'une femme trop libre, peu scrupuleuse.

Gaillard, s. m. T. de Marine: Élévation qui est au-dessus du dernier pont d'un vaisseau à la poupe et à la proue.

Gaillarde, s. f. Sorte de caractère d'Imprimerie, qui est entre le Petit-Romain et le Petit-Texte. —Espèce de danse autrefois en usage: *Pas de gaillarde*, composé d'un pas assemblé, d'un pas marché et d'un pas tombé.

Gaillardelettes, s. f. pl. *ou* Galans, s. m. pl. T. de Marine: Pavillons arborés sur la misaine et sur l'artimon.

Gaillardement, adv. (*Ga-glidr-de-man*) Joyeusement. —Hardiment; témérairement.

Gaillardet, s. m. (*Ga-gliar-de*) Pavillon échancré et arboré sur le mât de misaine.

Gaillardise, s. f. (*Ga-gliar-di-ze*) Sorte d'action où il entre quelque chose d'un peu libre.

Gain, s. m. (*Ghein*) Profit; lucre: *Vivre de son gain*. Voyez *Gagner*. —*Se retirer sur son gain*; quitter le jeu dans le temps qu'on gagne. —Avantage qu'on remporte sur quelque chose.

Le gain de la bataille, outre le sens propre, signifie figur. l'heureux succès d'une affaire. —*Gain de cause*, se dit proprement des procès, et figur. des disputes.

Gaine, s. f. (*Ghé-ne*) Étui de couteau. (Du latin *vagina*, qui a la même signification. Dans la basse latinité, on a dit *gaina*.) —En Architecture, scabellon d'où paroît sortir quelque partie d'une statue. —En Sculpture, la partie inférieure d'un terme, d'où la demi-figure sort comme d'une gaine. —En Botan. expansion de la partie inférieure d'une feuille au moyen de laquelle elle embrasse la tige: *Dans les graminées*, *la gaîne tient lieu de pétiole*. —Se dit en Anatom. de différentes parties du corps qui en embrassent étroitement d'autres: *La gaîne des tendons fléchisseurs des doigts*, *etc.* —Chez les Potiers d'étain, trou carré qui traverse les empreintes ou calibres qui servent à tourner.

Gainier, s. m. (*Ghé-nie*) Ouvrier qui fait des *gaînes*. —Sorte d'arbre qui porte ses semences dans une gousse qui ressemble à une *gaîne*. On l'appelle aussi *Arbre de Judée*.

Gal, s. m. (Ichtyologie) Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Leptosomes, qui ont les dents larges et non crénelées.

Gala *ou* Gale, s. m. Dans plusieurs Cours, fête; réjouissance. —On le dit par extension, dans le style badin, des festins chez les particuliers. (C'est un mot espagnol.)

Galactes, s. f. pl. (Chimie) Sels tirés du lait. Voyez *Lactates*. (Du grec *gala*, génitif *galaktos* lait.)

Galactirrhée, s. f. (*Ga-lak-ti-rè-e*, *r* forte) T. de Médecine: Écoulement excessif de lait chez les femmes. (Du grec *galaktos* génitif de *gala* lait, et de *rhéô* je coule.)

Galactite, s. f. (*Ga-lak-ti-te*) T. de Lithol. Sorte de pierre de couleur cendrée, qui étant mise dans l'eau, lui donne une couleur laiteuse. (Du grec *gala*, *galaktos* lait.)

Galactode, adj. Laiteux, de couleur de lait. (Du grec *galaktôdês*, fait dans le même sens, de *gala*, *galaktos* lait.)

Galactographie, s. f. (*Ga-lak-to-gra-fi-e*) Partie de l'Anatomie, qui a pour objet la description des sucs laiteux. (Du gr. *gala*, *galaktos* lait, et *graphô* je décris.)

Galactologie, s. f. Partie de la Médecine, qui traite de l'usage des sucs laiteux. (Du grec *galaktos*, génitif de *gala* lait, et de *logos* discours.)

Galactophage, s. m. (*Ga-lak-to-fa-je*) Celui qui ne se nourrit que de lait. (Du grec *gala*, *galaktos* lait, et *phagô* je mange.)

Galactophore, adj. (*Ga-lak-to-fo-re*) Se dit en Anatomie des vaisseaux qui portent le lait aux mamelles; et en Médecine, des médicamens propres à le rendre plus abondant. (Du grec *galaktos*, génit. de *gala* lait, et de *phérô* je porte.)

Galactophore, s. m. Instrument imaginé vers la fin du 18.e siècle, pour faciliter l'allaitement, dans le cas de gerçures au sein, de brièveté du mamelon, etc. Il a la forme d'un chapeau détroussé: l'extrémité conique est percée d'une ouverture, au sommet de laquelle fut d'abord adaptée par les Anglois une tetine de vache preparée, et ensuite par le Docteur *Martin* de Lyon, un mamelon en gomme elastique. Pour l'etymologie, Voy. ci-dessus *Galactophore*, adj.

Galactopoïèse, s. f. (*Ga-lak-to-po-i-è-ze*) T. de Médec. Action par laquelle le chyle se change en lait. (Du grec *gala*, *galaktos* lait, et *poiéô* je fais.)

Galactopoétique, adj. (*Ga-lak-to-po-é-ti-ke*) Épithète qui se donne à la faculté qu'on suppose dans les mamelles d'engendrer le lait. (Du grec *galaktos*, génit. de *gala* lait, et de *poiéô* je fais.)

Galactoposie, s. f. (*Ga-lak-to-po-zi-e*) T. de Médecine: Traitement des maladies par le moyen du lait; régime laiteux. (Du grec *gala*, *galaktos* lait, et *posis* boisson, dérivé de *poô* pour *pinô* je bois.)

Galactose, s. f. (*Ga-lak-to-ze*) Production du lait; changement du lait en chyle. (Du grec *gala*, genit. *galaktos* lait.)

Galago, s. m. Espèce de mammifères quadrumanes *ou* de singes du genre des Makis, dont la queue est longue et touffue. On les trouve au Sénégal où ils se nourrissent d'insectes. Leur caractère est d'avoir en haut deux dents incisives très-écartées, et six en bas.

Galamment, adv. (*Ga-la-man*) De bonne grace. —D'une manière *galante*; de bon goût. —Adroitement, finement.

Galandage, s. m. En t. de Maçon, cloison faite de briques de dix pouces de longueur, de cinq de largeur et d'un d'épaisseur, qui se posent de champ.

Galanga, s. m. Sorte de plante des Indes Orientales; c'est un remède céphalique, cardiaque et stomachique. —Espèce de poisson cartilagineux, qu'on nomme aussi *Baudroie*. Voyez ce mot.

Galant, ante, adject. (*Ga-lan, an-te*) Placé avant le substantif: Qui a de la probité, de l'honnêteté: d'un bon commerce; civil, etc. *C'est un galant homme. Vous êtes un galant homme d'être venu me voir*; vous m'avez fait grand plaisir. (Suivant *Le Duchat*, du latin *valente*, ablatif de *valens*, participe de *valere* valoir: avoir du prix, du mérite.) —Placé après le subst. Qui cherche à plaire aux Dames: *C'est un homme galant.* —*Femme galante*; femme qui a des intrigues et qui ne se conduit pas régulièrement. —On dit à peu près dans la même acception, *avoir l'esprit galant, l'humeur galante: manieres galantes; discours, style galant.* —Agréable; de bon goût: *Habit galant: fête galante.*

Poésies galantes; celles où domine le désir de plaire, et qui expriment avec grace un sentiment doux et léger.

Galant, s. masc. Amant; amoureux; qui s'attache à plaire aux Dames. Il ne s'emploie que dans un sens indéfini, ou pour critiquer, ou pour se moquer: *C'est le galant de toutes les Dames, un galant banal*; hors de là, on dit *amant*. —Fam. *C'est un galant*, c'est un drôle. *C'est un vert galant*; un jeune homme vif, alerte.

Galanterie, s. f. Agrément, politesse dans l'esprit et dans les manières. Voyez *Galant*. —Politesse auprès des Dames; cour assidue qu'on leur fait. —Douceurs qu'on leur dit. —Commerce amoureux et criminel. Il se dit sur-tout des femmes. Voy. *Coquetterie*. —Petit présent. —Ironiquement, maladie vénerienne: *Attraper une galanterie*. —On dit fam. d'une action équivoque que l'on cherche à excuser, que ce n'est qu'*une pure galanterie*.

Galanthine, s. f. (*Ga-lan-ti-ne*) Plante de la famille des Liliacées, qu'on nomme plus communément *Perce-neige*.

Galantine, s. f. (Cuisinier) Mets composé de viandes delicates.

Galantiser, v. a. (*Ga-lan-ti-zé*) Courtiser les Dames. Il est vieux.

Galaxie, s. f. (*Ga-lak-cî-e*) Nom grec de la voie lactée. (Du grec *galaxias* de lait, lacté, fait de *gala* lait. Les Grecs disoient *galaxias kuclos*, cercle lacté.)

Galbanum ou **Galbanon**, s. m. (*Gal-ba-non*) Espèce de gomme qui a une vertu résolutive. Voyez *Férule*.

Prov. *Donner du galbanum*; tromper par de fausses promesses; donner des esperances qu'on n'a pas intention de réaliser.

Galbe, s. m. En Architecture, élargissement fait avec grace dans l'ouverture d'un vase, etc. On a dit anciennement *garbe*. (De l'italien *garbo* bonne grace.)

Galbule, s. f. Tête ou noix de cyprès. Voy. *Cyprès*.

Gale, s. fém. Éruption de petites pustules parsemées sur la peau, et accompagnées d'une grande démangeaison. (Du latin *galla* noix de galle, à laquelle ressemblent les boutons.) —Espece de maladie des végétaux. —Dans la Menuiserie, sorte de nœuds ou de mangeures de vers qui défigurent la surface d'un bois. —Dans les rubans, etc. inégalite qui résulte de la bourre ou des nœuds de la soie, etc.

Galé, s. m. Genre de plantes exotiques à chatons, de la famille des Amentacées.

Galeace, s. f. Grand bâtiment vénitien, qui va à rames et à voiles.

Galeanthropie, s. f. (*Ga-lé-an-tro-pî-e*) T. de Medecine: Sorte de manie dans laquelle on se croit changé en belette. (Du grec *galê* belette, et *anthropos* homme.)

Galec, s. m. Voyez *Rue de chèvre*.

Galee, s. f. T. d'Imprimerie: Petit ais avec un rebord, où le Compositeur place les lignes à mesure qu'il les fait: *Galée pour l'in-folio, l'in-quarto*, etc. —En t. de Marine, vaisseau de guerre, usité du temps des Croisades. On le nommoit, suivant ses dimensions, *galiot* ou *galéide*, d'où nous avons fait, suivant quelques-uns, les noms de *galere* et de *galion*.

Galefretier, s. m. (*Ga-le-fre-tie*) Homme de neant et sans bien. Il est populaire.

Galéga, s. m. Plante pectorale. Voyez *Rue de chevre*.

Galéide, s. f. (*Ga-lé-i-de*) T. de Marine: Sorte de vaisseau. Voy. *Galée*.

Galène, s. f. Mine de plomb, dans laquelle il est combiné avec le soufre. Les Chimistes modernes l'appellent *Plomb sulfuré*. (Du grec *galênê*, employe selon *Hésychius* dans la même signification.)

Galénique, adject. (*Ga-lé-ni-ke*) *Docteur Galénique*, celui qui traite les maladies suivant les principes de *Galien*.

Galénisme, s. m. La doctrine de *Galien* en Médecine.

Galeniste, s. m. Médecin attaché à la doctrine de *Galien*.

Galéopitheque, s. m. (*Ga-lé-o-pi-tè-ke*) Genre de mammifères chiroptères, qui diffèrent des Chauve-souris, en ce qu'ils n'ont pas les mains allongées, et que les membranes velues ne leur servent que de parachute. (Du grec *galê* ou *galéê* belette, et *pithêkos* singe: parce qu'on a cru leur trouver de la ressemblance avec la belette et le singe.)

Galéopsis ou **Chanvre bâtard**, s. m. Sorte de plante labiée. (Du grec *galiopsis*, formé dans le même sens de *galê* belette, et *opsis* aspect, figure, à cause de la forme de ses fleurs.)

Galéotes, s. m. pl. (Archæologie) Devins de Sicile, qui se disoient descendus de *Galéotes* fils d'Apollon, lequel étoit la grande divinité des Hybléens, peuple voisin du mont Etna.

Galer, v. a. Frotter la *gale* de quelqu'un. Il est hors d'usage.

se Galer, v. réc. Se gratter, en parlant des *galeux*. Il est populaire.

GALÈRE, s. f. Bâtiment de mer, long et de bas bord, qui va ordinairement à rames et quelquefois à voiles. (Du grec *galea*, qui signifie proprement un poisson long appelé *espadon*, et qui dans le *Grand Etymologiste* se prend pour un vaisseau de pirate, à peu près de la forme des galères. Voyez *Galée.*) —Peine des criminels condamnés à ramer sur les *galères*. —Par extension, bâtiment où les condamnés sont mis à la chaîne et employés aux travaux publics : *Galères de terre.* —Fig. Lieu, état, condition où l'on a beaucoup à souffrir : *Je suis dans une vraie galère.*—Gros rabot un peu long, dont se servent les Charpentiers et les Menuisiers, pour dégrossir les pièces de bois. —Fourneau dans lequel les Distillateurs traitent les eaux fortes.

Tenir galere; à Malte, armer une galère à ses dépens. —Proverb. et figur. *Vogue la galere*, arrive ce qu'il pourra.

Galère, espèce de zoophyte ou de mollusque.

GALERIE, s. f. Pièce d'un bâtiment, beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert : *La grande galerie du Louvre.* (Suivant *Wachter*, de l'allemand *wallen* marcher, se promener.) —Corridor ou allée qui sert à la communication des appartemens. —Dans les jeux de Paume, allée longue et couverte d'où l'on regarde les joueurs. —Les spectateurs qui sont dans cette galerie : *La galerie a jugé que....* —Travail que font les assiégeans pour s'approcher d'une place à couvert de la mousquetterie. —Routes que les mineurs pratiquent sous terre.

Prov. *Galeries*, au pl. Lieu où l'on va souvent : *Les jeux de Paume sont ses galeries.*

GALÉRIEN, subst. m. Forçat; celui qui est condamné aux *galeres*.

GALÉRITE, s. m. (Hist. nat.) Espèce d'oursins qui ont l'anus situé au-dessus de la bouche.

GALERNE, s. f. Vent froid qui fait geler les vignes.

GALÉRUQUE, s. m. (*Ga-lé-ru-ke*) T. d'Entomologie : Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Phytophages ou Herbivores, qui ont les antennes en fil, et le corcelet rebordé et aplati.

GALET, s. m. (*Ga-lè*) Jeu où l'on pousse une espèce de palet sur une longue table : *Jouer au galet.* —Cailloux polis et plats sur le bord de la mer. C'est un terme collectif : *Se promener sur le galet.* (Du latin *calculus* caillou, dont on a fait d'abord par abréviation *cal* ou *gal*, et ensuite *galet* diminutif de ce dernier mot. *Ménage.*)

GALETAS, subst. m. (*Ga-le-tâ*) Le dernier étage d'une maison qui se prend en partie dans la couverture. (De l'hébreu *galifath* chambre haute. *Huet.*) —Par extension, il se dit de tout logement pauvre et mal en ordre.

GALETTE, s. fém. (*Ga-lè-te*) Pâte étendue en forme de gâteau, sur laquelle on met du beurre et du sel. (De *galet* caillou plat, dont la galette a la forme.) —Espèce de bourre de soie.

GALEUX, EUSE, adj. (*Ga-leû, eû-ze*) Qui a la *gale*.

Prov. et figur. *Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau:* un méchant est capable de gâter tous ceux qu'il hante. — *Qui se sent galeux, se gratte;* celui qui se sent coupable de la chose qu'on blâme, peut ou doit s'appliquer ce qu'on en a dit.

GALHAUBAN, s. m. (*Ga-lô-ban*) T. de Mar. Longs cordages qui sont capelés aux mâts de hune et de perroquet, pour les soutenir et les affermir, en secondant l'effet des haubans.

GALIA, s. m. Composition médicinale faite de noix de *galle*, de dattes vertes, etc. —Mélange de quelques parfums.

GALIMAFRÉE, s. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande.

GALIMATHIAS, subst. m. (*Ga-li-ma-tiâ*) Mélange confus de paroles et d'idées incohérentes, que l'on ne sauroit entendre, quoiqu'elles semblent dire quelque chose. Voy. *Phebus.* (Des mots latins *Galli Mathias*, que prononça en s'embrouillant, au lieu de *Gallus Mathiæ*, l'Avocat d'une cause où il s'agissoit d'un *coq* appartenant à un nommé *Mathias*. Huet.)

Galimathias simple, ce que l'auteur entend, mais que les autres ne peuvent comprendre. —*Galimathias double*, ce qui est également inintelligible et pour le lecteur et pour l'auteur lui-même. (Cette distinction est de *Boileau.*)

GALION, s. m. Grand vaisseau qui va d'Espagne en Amérique. Voyez *Galée.*

GALIONISTE, s. m. Celui qui fait le commerce des Indes Espagnoles, par les *galions*.

GALIOT, s. m. Sorte de vaisseau. V. *Galée.*

GALIOTE, s. f. Sur mer, espèce de petite *galere*. —Sur les rivières, long bateau couvert, dont on se sert pour voyager. — En Botan. Voyez *Benoite.*

Galiote à bombes, bâtiment pour porter les mortiers et jeter des bombes sur mer.

GALIPOT *ou* ENCENS BLANC, s. m. Résine liquide qu'on tire du pin par incision. V. *Pin.*

GALLATE, s. masc. (*Gal-la-te*) T. de la nouvelle Chimie : Sel formé par l'union de l'acide *gallique* avec une base.

GALLE, s. fém. (*Gâ-le*) Tubérosité qui se forme sur différentes parties des plantes, due à l'extravasation du suc nutritif végétal, ensuite de la piqûre de certains insectes. Les galles les plus connues sont celles du Chêne, appelées *noix de galles;* celles de la Germandrée et du Pin. (Du latin *galla*, qui a la même signification.) —Excroissance sur certaines parties des plantes, et principalement sur les feuilles.

GALLES, s. m. pl. (Archæologie) Prêtres de Cybèle, ainsi nommés d'un fleuve de Phrygie appelé *Gallus*, en grec *Gallos*. Ils étoient eunuques.

GALLIAMBE, s. m. (*Gal-li-an-be*) Sorte de vers fort agréables que les *Galles* ou Prêtres de Cybèle chantoient en l'honneur de cette Déesse. (Du latin *Galli* Galles, et *iambus* en grec *iambos* iambe.)

GALLICA, s. f. (*Gal-li-ka*) Nom latin que les Capucins avoient donné à leurs sandales. Il signifie la chaussure des *Gaulois* en temps

de pluie : c'etoient des espèces de galoches.

Gallican, ane, adj. (*Gal-li-kan*) Qui concerne l'Eglise de France. (Du latin *gallicanus* des Gaules, de France, fait de *Gallia* la Gaule, la France.)

Gallicisme, s. m. (*Gal-li-cis-me*) Construction particulière à la Langue françoise. On dit : *Il vient de mourir; il vient de faire; il va venir*, sont des gallicismes. —Façon de parler propre de la Langue françoise, transportée dans une autre langue. (Du latin *gallicismus*, fait de *gallicus* françois, et *mos* coutume.)

Gallinacée, s. et adj. m. Se dit des oiseaux du genre des Poules. (Du latin *gallina* poule.)

Gallinapane, s. f. Oiseau de l'Amérique Méridionale qui ressemble au coq d'Inde.

Gallinasse, s. f. (*Gal-li-na-ce*) Corbeau du Mexique.

Pierre de gallinasse, Voyez *Pierre obsidiane* ou *obsidienne* au mot *Obsidiane*.

Gallinsecte, s. m. (Entom.) Genre d'insectes hyménoptères, qui n'ont point d'ailes, et dont les pattes sont si courtes, qu'ils ne marchent que difficilement ; en sorte qu'on les prendroit pour des excroissances ou *galles*, d'où leur est venu leur nom. Ce sont les femelles des Cochenilles.

Gallioudgi, s. m. T. de Relation. Soldat de Marine chez les Turcs.

Gallique, adj. (*Gal-li-ke*) Terme de la nouvelle Chimie : *Acide gallique*, acide tiré de la noix de galle, et de diverses autres substances végétales.

Galoche, s. fém. Sorte de chaussure : *Une paire de galoches*. (Du latin *gallica* chaussure des anciens Gaulois, qui étoit à peu près la même chose.) —En t. de Mar. 1.° Poulie coupée ou à dents. —2.° Sorte de taquet en bois, évidé dans son milieu.

Menton de galoche, long, pointu et recourbé. Il est fam.

Galoches, pl. Espèce de coins, qui font partie de la presse à imprimer les cuirs dorés.

Galon, s. masc. Tissu de soie, de fleuret, d'or, d'argent, etc. en forme de ruban, mais qui a plus de corps. —Sorte de boîte où l'Epicier met sa marchandise, ainsi nommée du *galon* peint dont elle est bordée en haut et en bas. —Mesure de choses liquides : en Angleterre, et sur-tout à Londres, on mesure par *galons*.

Galonnier, s. m. (*Ga-lo-nie*) Fabricant de *galons*.

Galonner, v. act. (*Ga-lo-né*) Orner ou border de *galons*. Il se dit sur-tout adjectivement au participe, soit des habits, soit des personnes : *Habit galonné*, *homme tout galonné*.

Galop, s. m. (*Ga-lo*, le *p* ne se prononce jamais) Allure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, et levant presqu'en même temps les jambes de devant, et ensuite celles de derrière. (Du grec *kalpê*, qui signifie proprement le trot d'un cheval.)

Proverb. *S'en aller le grand galop* (on sous-entend vers le tombeau), tendre rapidement à sa fin. —*Il s'en va le grand galop à l'Hôpital* ; il fait tout ce qu'il faut pour se ruiner très-promptement.

Galopade, s. f. Action de *galoper*. —Espace qu'on parcourt en *galopant*.

Galoper, v. n. (*Ga-lo-pé*) Aller le *galop*. Il se dit du cheval et du cavalier. (Du grec *kalpazéin* aller le trot.) —Fig. et fam. Courir de côté et d'autre : *J'ai galopé tout le jour*. *Le temps galope*, coule avec rapidité.

Galoper, v. act. *Galoper un cheval*, le mettre au *galop*. —Fig. et fam. *Galoper quelqu'un*, le poursuivre ; se rendre dans tous les lieux où on peut lui parler.

Galopin, subst. masc. (*Ga-lo-pein*) Petit marmiton, petit garçon qu'on fait *galoper*, qu'on envoie çà et là pour différentes choses. —Par extension et par mépris, homme de néant.

Galoubet, s. m. (*Ga-lou-be*) Espèce de flûte qui n'a que trois trous, lesquels rendent cependant jusqu'à une dix-septième ; parce qu'on ne les bouche souvent qu'à moitié. On s'en sert pour accompagner le tambourin ; ce qui l'a fait nommer aussi *Flûte du tambourin*.

Galuchat, s. masc. Peau de chien de mer usée, polie et colorée, dont on revêt les boîtes et les gaînes.

Galvanique, adj. Qui a rapport au *Galvanisme* : *Fluide galvanique*.

Galvanisme, s. m. (Physique) Propriété qu'ont des substances animales, d'éprouver dans certaines positions, une irritation qui se manifeste par des mouvemens très-sensibles. Parmi les Physiciens, les uns, avec *Volta*, rapportent tous les phénomènes du Galvanisme à la seule électricité métallique ; les autres admettent encore pour les contractions musculaires, une autre électricité qu'ils nomment *animale*. (De *Galvani*, Professeur de Physique à Bologne, qui en fit la découverte en 1792.)

Galvanomètre, s. m. V. *Galvanoscope*. (De *galvanisme*, et du grec *métron* mesure.)

Galvanoscope, s. m. (*Gal-va-nos-ko-pe*) Instrument pour mesurer la force du galvanisme. (De *galvanisme*, et du grec *skopéô* je considère.) On dit aussi *Galvanometre*.

Galvardine, s. f. Jaquette de paysan ou cape pour la pluie. (De l'espagnol *gabardina*, fait dans la même signification, de *gaban de agua* cape pour la pluie.)

Galvauder, v. a. (*Gal-vô-dé*) Maltraiter quelqu'un de paroles avec aigreur ou avec hauteur. Il est familier. (Corruption de *galoper* poursuivre, etc.)

Gamaches, s. m. plur. Bottines *ou* bas de drap ou de toile cirée, qu'on met par-dessus les autres pour les garantir des crottes. (Du latin *gamacha*, que dans la basse latinité on a dit, suivant *Du Cange*, avec la même signification.)

Gamahé *ou* Gamaheu, s. m. Caractères naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la superstition a fait attribuer de grandes vertus.

Gambade, s. fém. (*Gan-ba-de*) Espèce de saut sans art et sans cadence. (De *jambe* que les Picards prononcent *gambe*, comme les

Italiens disent *gamba.*) —Fig. et fam. Mauvaise défaite; mauvaise plaisanterie substituée à une réponse sérieuse qu'on ne trouve pas.

Proverb. *Payer en monnoie de singe*, *en gambades*; alléguer de mauvaises défaites; dire des plaisanteries pour ne pas payer. Les Jongleurs s'exemptoient du droit de péage, en gambadant et faisant danser leur singe devant le Péager.

Gambader, v. n. (*Gan-ba-dé*) Faire des *gambades*.

Gambage, subst. m. (*Gan-ba-je*) Droit qu'on paye pour la bière. (Du latin barbare *camba* lieu où se fait la bière, dérivé du vieux mot allemand *cam* aujourd'hui inusité, *bière*. Ménage.)

Gambeson *ou* Gobeson, s. m. (Art milit.) Espèce de cotte-d'armes ou de grand jupon piqué, que les anciens Chevaliers portoient sous la cuirasse.

Gambiller, v. n. (*Gan-bi-glié*, mouillez les *ll*) Remuer sans cesse les *jambes*, étant assis ou couché. Familier.

Gambisson *ou* Gobisson, s. m. (Art milit.) Espèce de pourpoint fort long, en taffetas ou en cuir, rembourré de laine et piqué, dont l'effet étoit d'amortir les coups, qui sans percer entièrement le haubert, auroient pu faire de fâcheuses contusions. On mettoit dessous un plastron de fer ou d'acier, qui étoit une espèce de cuirasse.

Gambit, s. m. (*Gan-bi*) T. du jeu d'Echecs. C'est lorsqu'après avoir poussé le pion du Roi ou celui de la Dame deux pas, on pousse encore deux pas celui de leur fou.

Gamelies, s. m. pl. (*Ga-mé-lî-e*) Fêtes des noces, des mariages chez les anciens Grecs. Elles se célébroient au mois *Gamelion*, dans lequel on honoroit aussi Junon *Gamélia*. (Du grec *gamélia*, fait dans la même signification de *gamos* noces.)

Gamelle, s. m. (*Ga-mè-le*) Écuelle de bois fort grande, où l'on met la portion d'un certain nombre de Soldats ou de Matelots. (Du latin *camella* vase de bois en usage dans les sacrifices.)

Etre ou *manger à la gamelle*; être à l'ordinaire des Soldats et des Matelots.

Gamin, s. m. (*Ga-mein*) Dans les Verreries, petit garçon employé à diverses fonctions subalternes.

Gamma, s. m. (Entomologie) Espèce d'insecte lépidoptère du genre des Noctuelles, sur les ailes duquel on a cru reconnoître la lettre grecque de ce nom.)

Gamme, s. f. (*Gà-me*) Table contenant les notes de Musique, disposées suivant leur ordre naturel. (Du caractère grec Γ appelé *gamma*, que *Gui Aretin*, inventeur de cette table ou échelle en 1026, employa pour marquer le septième ton, après avoir désigné les six premiers par les lettres de l'alphabet latin A, B, C, D, E, F : singularité qui fit donner à toute l'échelle le nom de ce G grec.)

Proverbial. *Chanter à quelqu'un sa gamme;* le quereller. —*Changer de gamme*, de conduite, de façon d'agir.—*Etre hors de gamme*; ne savoir plus où l'on en est. —*Mettre quelqu'un hors de gamme;* le déconcerter, le réduire à ne plus savoir que répondre.

Gamologie, s. f. Traité, discours sur le mariage, sur les noces. (Du grec *gamos* noces, et *logos* discours.)

Ganache, subst. f. La mâchoire inférieure du cheval. (De l'italien *ganascia* qui signifie la même chose. *Borel* le dérive du latin *gena*, comme qui diroit *grande joue*.)

Fig. et fam. *Cet homme est chargé de ganache*, *est une ganache*, a l'esprit pesant.

Gance, Voyez Ganse.

Ganche, s. f. Sorte de potence ou d'estrapade en Turquie. —En ter. de Marine, petit instrument au bout duquel il y a deux crochets et qui sert à tenir la tente d'une galère.

Ganer, v. n. (*Ga-né*) Laisser aller à la main, au jeu de l'Hombre, etc.

Gangliforme, adj. m. et fém. T. de Médec. Qui a la figure, la *forme d'un ganglion*.

Ganglion, s. m. (*Gan-gli-on*) Sorte de tumeur inégale sur les nerfs et sur les tendons. —Assemblage de plusieurs nerfs qui s'entrelacent. (Du grec *gagglion*, qui a la même signification.)

Gangrène, s. f. (*Kan-grè-ne*) Mortification de quelque partie du corps, qui se communique aisément aux parties voisines. (Du grec *gaggraina*, dérivé dans la même signification de *graô* je mange, je consume.) —Au figuré, désordre contagieux, qui se répand et se communique.

Gangrené, ée, part. pass. et adj. Où la *gangrene* s'est mise. —On dit figurém. d'un méchant homme qu'*il a la conscience gangrenée*.

se Gangrener, v. réc. (*se Kan-gre-né*) Se corrompre de manière que la *gangrene* se forme : *Cette jambe va se gangrener*.

Gangreneux, euse, adject. (*Kan-gre-neû*, *neû-ze*) Qui est de la nature de la *gangrene* : *Sang gangreneux : disposition gangreneuse*.

Gangue, s. f. (*Gan-ghe*) T. de Minéralogie, emprunté de l'allemand. Roche à laquelle un metal minéral est attaché dans le sein de la terre : *Une mine avec sa gangue*.

Ganguéil, s. m. *ou* Gangulille, s. f. (*Gan-ghegle*, *ghe-gle*; mouillez les *ll*) T. de Pêche: Petit *ganguy* qu'on traîne en bateau.

Ganguy, s. m. (*Gan-ghi*) T. de Pêche : Filet formé comme l'aissaugue, d'une chausse accompagnée de deux ailes ou bandes de filets à mailles très-serrées.

Ganif, Voy. *Canif*.

Ganimède, s. m. (Astron.) Suivant quelques Auteurs, la constellation d'Antinoüs; et suivant d'autres, celle du Verseau.

Ganivet, s. m. (*Ga-ni-vè*) Instrument de Chirurgien en forme de *canif*.

Gano, T. du jeu d'Hombre, qui signifie : Laissez-moi venir la main.

Ganse, s. f. (*Gan-ce*) Cordonnet de soie, d'or ou d'argent, etc. dont on se sert pour attacher quelque chose. —Dans une acception plus usitée, cette sorte de cordonnet, en tant qu'il sert de boutonnière. (Du latin *ansa* anse, à cause de sa ressemblance avec l'anse d'un pot. *Ménage*.)

Ganse de diamans, boutonnière en forme de ganse, garnie de diamans.

Gant, s. masc. (*Gan*; le *t* ne se prononce jamais) Ce qui sert à couvrir la main de chaque doigt, étant fait sur la forme de la main. (De l'ancien allemand ou flamand *wante*, qui a la même signification, et dont on avoit fait dans la basse latinité le mot barbare *wanti*, qui signifioit également la même chose.)

Gants fournis, ceux qui sont faits de peaux auxquelles on a laissé pour le dedans du gant, le poil ou la laine de l'animal.

Figur. et fam. *Etre souple comme un gant*, d'une humeur facile et accommodante. —*Avoir les gants d'une chose*, en avoir les prémices. —*N'en avoir pas les gants* ou *la paire de gants*; n'être pas le premier à annoncer une nouvelle, à proposer une idée. (Allusion à l'ancien usage de donner une paire de gants à ceux qui apportoient les premiers une bonne nouvelle. Voy. *Paraguante*.) —*Jeter le gant*, défier quelqu'un au combat.

Gants de Notre-Dame (Botanique); Voy. *Ancolie*, *Digitale*, *Campanule*.

Gante, s. m. T. de Brasseur : Faux bord de bois qu'on met sur le bord d'une chaudière de cuivre, afin de contenir la liqueur qui bouillonne.

Gantelée, s. f. Plante; espèce de campanule.

Gantelet, s. m. (*Gan-te lè*) *Gant* couvert de lames de fer, faisant partie de l'armure d'un homme armé de pied en cap. —Morceau de cuir dont plusieurs Artisans se couvrent la paume de la main ou le poignet. —En Chirurgie, bandage qui enveloppe la main.

Ganter, v. a. (*Gan-te*) Mettre les *gants* à quelqu'un.

Ganter, v. n. *Ces gants gantent fort bien*, sont justes à la main.

se Ganter, v. réc. Mettre ses *gants*.

Ganterie, subst. f. Marchandise de *gants*. —Métier de celui qui fait et vend des *gants*.

Gantier, iere, subst. (*Gan-tiè*, *ie-re*) Celui, celle qui fait ou qui vend des *gants*.

Ganzas, s. masc. Monnoie grossière d'étain mêlé de cuivre, dont on se sert au Pégu, de la valeur de 2 sous tournois ou 10 centimes.

Garade, s. f. T. de Relation : Espèce de sac en usage au royaume de Fez.

Garagay, s. m. (*Ga-ra-ghé*) Oiseau de proie de l'Amérique, gros comme un milan.

Garajiau, s. m. (*Ga-ra-jiô*, s. d.) Oiseau d'Afrique au pays des Cafres.

Garamantite, s. f. Ancien nom donné à une pierre précieuse que *Wallerius* conjecture être le grenat.

Garamond, s. m. (Imprimerie) Nom que donnoient les étrangers au caractère que nous appelons Petit-Romain. (De *Claude Garamond*, fondeur du 16.e siècle, qui corrigea dans les caractères romains tout ce qu'ils pouvoient avoir de gothique.)

Garançage, s. m. (*Ga-ran-sa-je*) Teinte ou bouillon fait avec la *garance*.

Garance, s. f. Plante vivace, à fleur monopétale, campaniforme, dont l'herbe sert de fourrage aux bestiaux, et dont la racine fournit une teinture rouge. On s'en sert aussi en Médecine; elle est apéritive. (Du latin barbare *varantia*, dit par corruption pour *verantia*, fait de *verus* vrai; parce que cette couleur est *vraie* et de bon teint. *Ménage*.) La garance du Levant se nomme *Izari* et *Azala*.

Garancer, v. a. (*Ga-ran-cé*) Teindre en *garance*. *Garancer une étoffe*, *de la laine*.

Garancière, s. f. Champ semé de *garance*.

Garant, s. masc. (*Ga-ran*) Caution; celui qui répond du fait d'autrui ou de son propre fait. En parlant des traités entre les Puissances, on dit *Garante* au féminin : *L'Impératrice s'est rendue garante du traité*. Hors de là, on dit d'une femme comme d'un homme, qu'elle est *garant*, etc. (Du latin barbare *warens* ou *warantus*, fait dans le même sens de l'allemand *ware* ou *waren*, qui a signifié d'abord voir, considérer, et ensuite observer, soigner, garder, prendre garde. *Ménage*. Dans cette dernière acception, on dit aujourd'hui *warten*.) —Fig. Auteur dont on a tiré quelque passage : personne dont on tient une nouvelle. —En t. de Marine, tout cordage qui sert à faire un palan, en passant dans toutes les poulies et sur tous les rouets qui les composent. —En Architecture, bout d'un cordage qui après avoir passé par des poulies, est tourné deux ou trois tours autour d'une pièce de bois fixe, pour l'empêcher de filer.

Garanti, ie, part. p. et adj. V. *Garantir*. —Au Palais, on dit substantiv. *Le garanti a son recours contre le garant*.

Garantie, s. f. (*Ga-ran-ti e*) Obligation de *garantir*. —Dédommagement auquel on s'oblige.

Garantir, v. a. Se rendre *garant*; répondre d'une chose, même en s'obligeant de dédommager. —Assurer; affirmer : *Je vous garantis cette nouvelle*. —Préserver : *Garantir du froid*, *etc*.

se Garantir, v. réc. Se préserver de quelque chose nuisible.

Garas, s. m. Toile de coton blanche qu'on tire sur-tout de Surate.

Garbelage, s. m. (Comm.) Petit droit qui se percevoit à Marseille sur les marchandises qui passoient dans les Echelles du Levant.

Garbin, s. m. (*Gar-bein*) T. de Marine : Vent de Sud-Ouest sur la Méditerranée. (De l'arabe *gharbi* occident. *Ménage*.)

Garbon, s. m. T. de Fauconnerie : Le mâle de la perdrix.

Garce, s. f. Femme ou fille débauchée et publique. Mot libre et malhonnête.

Garcette, s. f. (*Gar-cè-te*) T. de Marine : Tresse faite de trois, cinq, sept, et quelquefois neuf fils caret ou bitord. —Disposition des cheveux abattus et coupés au niveau du front. (Dans cette dernière acception, de l'espagnol *garceta*, employé à peu-près dans le même sens, et qui suivant *Covarruvias* signifie proprement des plumes de héron à faire des panaches, dérivé de *garza* héron. *Du Cange* dit qu'un roi d'Aragon défendit aux Sarrasins de porter de ces *garcetas* ou plumes, et voulut pour les distinguer qu'ils eussent les cheveux coupés en rond.)

Garçon, s. m. (*Gar-son*) Enfant mâle. (Suivant *Pontanus*, de l'espagnol *varo* qui signifie *homme*. Il observe qu'on écrivoit autrefois *warçon* pour *garçon*.) —Celibataire; qui n'est point marié : *C'est un vieux garçon; mener une vie de garçon*, la vie d'un homme qui n'est assujéti à aucun devoir. —Populair. valet sans livrée : *Appelez le garçon*. —Chez les ouvriers, celui qui travaille chez un maître : *Garçon Tailleur, Cordonnier, Perruquier*, etc.

Brave garçon, brave Soldat. —Fam. Galant homme.

Faire le mauvais garçon, menacer, faire le méchant. —Fig. et par ironie : *Il se fait beau garçon*; il s'enivre, il mange son bien en debauche.

Garçon Major, Officier qui fait le détail d'un régiment sous le Major et sous l'Aide-Major. —*Garçon de bord*, jeune homme qui se loue pour aider à la pêche.

Garçonnière, s. f. (*Gar-so-niè-re*) T. bas et populaire : Qui aime à hanter les *garçons*.

Garde, s. f. Guet; action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être pas surpris : *Faire la garde*. (Du latin barbare *warda*, employé dans la basse latinité avec la même signification, et dérivé de l'allemand *warten* garder.) —Gens de guerre qui font la garde : *La garde des portes, etc.* —Service des Pages, etc. auprès de leur maître : *Ce Page étoit de garde*. —Femme qui sert les malades et les accouchées. —Charge, commission de *garder* : *Avoir la garde d'une place*. —Protection : *A la garde de Dieu*. —En t. d'Escrime, manière de tenir le corps et l'épée, telle que l'on puisse attaquer et se défendre : *Se mettre, se tenir, être en garde; être hors de garde. Garde basse* ou *ordinaire*, celle où le poignet est plus bas que la pointe. *Garde haute*, celle où l'on tient le poignet plus haut que la pointe. —Partie d'une épée, etc. qui sert à couvrir la main. —Chez les Balanciers, membrure ou partie de fer en forme de châsse avec un anneau, ajustée à l'extrémité de la romaine, du côté gauche. —Au pluriel, 1.° garniture qui se met dans une serrure pour qu'on ne puisse ouvrir qu'avec une seule clef. —2.° En t. de Vénerie, les deux os qui forment la jambe du cerf. —3.° Les ergots du sanglier, au-dessus du talon. —4.° En t. de Relieur, feuillets blancs au commencement et à la fin d'un volume. —5.° Morceaux de bois placés aux deux bouts des peignes du Tisserand, qui en assujettissent les broches ou dents, et les empêchent de s'écarter. —6.° Chez les Passementiers, bandes de fort papier pliées en trois, de la hauteur du peigne, qui servent à le tenir fixe dans le battant. —7.° Dans l'Astronomie, nom donné autrefois aux satellites de Jupiter. On appelle encore aujourd'hui *Gardes de la petite ourse*, les étoiles ζ et γ à l'épaule de cette constellation.

Garde forte, dans les romaines, celle qui est placée du côté droit, pour peser les marchandises d'un poids considérable. —*Garde noire*, nom qu'on donnoit à Bordeaux à une escouade d'Archers chargés de veiller la nuit pour empêcher la contre-bande.

Prendre garde, avoir soin; veiller attentivement sur quelqu'un, sur quelque chose : *Prenez garde à cet enfant*. On dit avec la négation, *Prenez garde à ne pas tomber*; et sans la négation, *Prenez garde de tomber*. —*Prendre garde à un sou, à un denier*, y avoir attention dans la dépense, dans un compte; être fort ménager. —*Se donner de garde*, se précautionner. —*Etre* ou *se mettre* ou *se tenir en garde contre*..... se défier de..... —*Etre hors de garde*, ne savoir où l'on en est dans quelque affaire, etc. —*Cet homme est de bonne garde*, il garde long-temps ce qu'il possède. —*Ce fruit est de bonne garde*, se garde long-temps sans se gâter. —*Je n'ai garde de tromper*, je suis bien éloigné de vouloir tromper, etc. —Famil. *Monter une garde à quelqu'un*, le réprimander vivement. —Prov. *S'en donnner jusqu'aux gardes*, faire un grand excès.

La grand'garde, corps de cavalerie à la tête d'un camp.

Garde avancée, corps au-delà de la grand'garde pour plus grande sûreté.

Corps-de-garde, lieu où se retirent les Soldats qui sont de garde.

Garde, s. masc. Homme armé destiné pour faire la *garde* auprès de quelqu'un : *Un Garde du Corps*. En parlant de la Compagnie entière, *garde* est féminin : *La Garde écossoise; les Chevau-légers de la Garde; les Gardes françoises*. On dit distributivement, *un Soldat, deux Soldats aux Gardes*, et non pas *deux Gardes françoises, une Garde françoise*. —Personne chargée de garder quelqu'un, d'empêcher qu'il ne s'échappe. —Officier d'un Corps de métier, etc. chargé de veiller à l'observation des réglemens, etc. —Celui à qui on commet la *garde*, le soin de quelque chose : *Garde du trésor public*, etc. *Garde-bois; Garde-chasse*. En ce sens, *Garde* diffère de *Gardien*, en ce que ce dernier mot n'a pour objet que la conservation de la chose; au lieu que celui de *Garde* renferme de plus dans son idée un office économique, dont on doit s'acquitter, selon les ordres du supérieur ou du maître de la chose : ainsi l'on dit qu'on est *Gardien d'un dépôt*, et *Garde du trésor public*. Girard.

Garde-Bourgeoise, s. f. Le même droit à l'égard des Bourgeois que la *Garde-noble* à l'egard des Nobles.

Garde-bonnet, s. m. Coiffe de toile dont on recouvre un bonnet d'enfant pour l'empêcher de se salir.

Garde-boutique, s. m. Étoffe, livre, etc. qu'un Marchand a depuis long-temps dans sa boutique, et qu'il ne peut vendre : *Cette étoffe est un garde-boutique*.

Garde-corps, s. m. En général, obstacle posé au bord des endroits ou passages élevés pour empêcher qu'on ne tombe. —En t. d'Horloger, pièce qui empêche la fusée de tourner, lorsque la montre est montée tout en haut. On l'appelle aussi *Guide-chaîne*.

Garde des Sceaux, s. m. Grand Officier chargé de la garde des Sceaux de l'Etat.

Garde-feu, s. m. Grille de fer, etc. qu'on met autour du feu.

Garde-filet, s. m. (Astronomie) Boîte de cuivre suspendue librement au centre d'un quart de cercle mobile, destinée à contenir le fil à-plomb, et à le garantir de l'agitation du vent.

Garde-fou, s. m. Appuis ou espèces de balustres des deux côtés d'un pont pour empêcher qu'on ne tombe. (Par corruption pour *Garde-faux*, en sous-entendant *du corps*, parce que cette balustrade, etc. couvre et garantit le corps jusqu'au *faux* ou *pli* qu'il fait au défaut des côtes. Voyez *Saisir à fois de corps*, au mot *Fois.*) On dit mieux *Garde-corps*.

Garde-magasin, s. m. Officier commis pour garder les magasins de l'armée, etc.

Garde-main, s. f. (Broderie) Papier que les Brodeurs placent sous leurs mains durant le travail, pour préserver l'étoffe.

Garde-manche, s. f. Fausse manche dont on couvre celle de l'habit pour la garantir.

Garde-manger, s. m. Lieu pour garder de la viande ou d'autres choses servant à la nourriture.

Garde-meuble, s. m. Lieu où l'on garde des meubles.

Gardénies, s. f. pl. Genre de plantes exotiques, de la famille des Rubiacées, dans la méthode naturelle de *Jussieu*.

Garde-noble, s. f. Droit que certaines coutumes donnoient à un père ou à une mère nobles, survivant l'un à l'autre, de jouir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à vingt ans pour les mâles, et jusqu'à quinze pour les filles, sans être tenus d'en rendre compte; à la charge de les entretenir et de payer leurs dettes.

Garder, v. a. (*Gar-dé*) Conserver : *Dans les chaleurs on ne peut garder la viande.* —Retenir; ne point se dessaisir. On *garde*, dit l'Abbé *Girard*, ce qu'on ne veut pas donner; on *retient* ce qu'on ne veut pas rendre : *Nous gardons notre bien; nous retenons celui d'autrui.* —Veiller 1.° à la conservation, à la sûreté : *Les troupes qui gardent une place.* —2.° A l'assistance : *Garder un malade.* —3.° A la détention : *Garder un prisonnier.* —4.° Pour empêcher la détérioration, la dispersion, etc. : *Garder les bois, les vignes, les moutons.* —Défendre; protéger. —Garantir; préserver. —Observer : *Garder les commandemens de Dieu, le silence, la chasteté.* Voy. *Observer.*

Garder sa gravité, son rang, etc. se maintenir dans sa gravité, dans le rang d'honneur et de dignité où l'on est. —*Garder la fièvre, un rhume, etc.* l'avoir long-temps sans discontinuation. —*Garder une médecine*, ne la pas vomir. —*Garder au liquide* (Confiseur), confire un fruit de façon qu'on puisse le conserver toujours liquide. —*Il faut garder cela pour demain*, il faut le réserver pour demain. —Prov. 1.° *Garder une poire pour la soif*, réserver quelque chose pour les besoins à venir. —2.° *En donner à garder*, en faire accroire, tromper. —3.° *Garder les manteaux*; favoriser les plaisirs d'autrui ou en être témoin sans les partager. — 4.° *Garder le mulet*, s'ennuyer à attendre. (De l'usage où l'on étoit dans le temps où le mulet étoit la monture ordinaire, de faire garder le sien à la porte des maisons où l'on avoit affaire, où l'on étoit en visite, etc.) —5.° *La garder à quelqu'un* ou *la garder bonne*; attendre l'occasion de se venger. —*Garder les gages, les enjeux*, en être le dépositaire. —*Garder son ban*, ne pas contrevenir à l'arrêt de son bannissement.

Garder, v. neut. Veiller, prendre garde : *Gardez, quand l'amusement du travail vous emporte, que lui cependant ne s'ennuie, sans oser vous le témoigner.* C'est une phrase de J. J. Rousseau dans Emile; et en ce sens *garder* est un néologisme.

se Garder, v. pron. Se conserver. —Se défier de..... —Se défendre, se préserver de... —*Se garder de*, avec l'infinitif, se donner de garde : *Il se gardera bien de le faire*, il ne sera pas assez sot ou assez téméraire pour le faire.

Garde-robe, s. f. Chambre destinée à renfermer des habits, le linge, les hardes de jour et de nuit, etc. —Tous les habits et autres hardes d'une *garde-robe*. —Lieu où l'on met la chaise percée : *Aller à la garde-robe*, aller à ses nécessités. —En Provence, etc. armoire. On le fait même masculin : *Un garde-robe de bois de noyer.* Il n'a ni ce genre ni ce sens. —Sorte de plante, Voy. *Aurone femelle.*

Garde-robe, s. m. Tablier de toile que mettent quelques femmes pour conserver leurs vêtemens.

Gardeur, euse, s. Celui, celle qui garde : *Gardeur de cochons; gardeuse de vaches.*

Garde-vente, s. m. Garde qui couche dans une forêt pour la sûreté des bois coupés.

Gardien, ienne, subst. (*Gar-dien, diè-ne*) Celui ou celle qui garde, qui a en dépôt, etc. Voyez *Garde* dans sa dernière acception.

Gardien, Supérieur d'un couvent de Religieux de Saint *François*.

Gardiennage, s. m. (*Gar-diè-na-je*) T. de Marine : Emploi de *Gardien*.

Gardiennat, s. m. (*Gar diè-na*) Office de *Gardien*. —Le temps qu'on est *Gardien*.

Gardiennerie, s. f. (*Gar-die-ne-ri-e*) T. de Marine : La sainte-barbe ou chambre des Canonniers.

Gardon, s. m. Petit poisson blanc d'eau douce.

Proverb. *Être frais comme un gardon*, avoir de la fraîcheur et de la santé.

Gardy, s. m. (*Gar-di*) T. de Pêche : Troisième chambre de la madrague.

Gare, impératif du verbe *Se garer*, qui se dit par manière d'interjection, pour avertir de se ranger, de se détourner, de prendre *garde* à soi.

Gare, s. f. Lieu préparé sur les rivières ou canaux pour mettre les bateaux en sûreté.

Garenne, s. f. (*Ga-re-ne*) Lieu peuplé de lapins. —Sorte de petit bois où l'on a mis des lapins. (De l'allemand *warende*, lieu gardé ou clos où l'on enferme des animaux, fait de *wehren* munir, fortifier, défendre. *Trévoux* d'après *Huet.*)

Garennier, s. m. (*Ga-ré-nie*) Celui qui a soin d'une *garenne*.

se Garer, v. réfl. (*Ga-ré*) Se préserver, se défendre de quelqu'un ou de quelque chose. Il est familier et d'un usage peu étendu.

Garer, v. a. *Garer un bateau*, l'amarrer, l'attacher dans une *gare*.

Gargalisme, s. m. (*Gar-ga-lis-me*) T. de Médecine : Chatouillement. (Du grec *gargalismos*, fait dans la même signification de *gargalizô* je chatouille.)

se Gargariser, v. pron. (*Gar-ga-ri-zé*) Se laver la gorge avec quelque liqueur, en l'attirant et la repoussant à plusieurs reprises. (Du grec *gargarizô*, dérivé avec la même signification de *gargareôn* la luette. Les Latins disent également *gargarisare*, et tous ces mots sont autant d'onomatopées.)

Gargarisme, s. m. Remède avec lequel on se *gargarise*. —Action de se *gargariser*.

Gargotage, s. masc. Repas mal-propre; viandes mal apprêtées.

Gargote, s. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. (Du latin *gurgustium*, qu'on trouve dans *Cicéron* avec le même sens.) —Par extension et par mépris, tout lieu où l'on mange mal proprement.

Gargoter, v. a. (*Gar-go-té*) Hanter les *gargotes* : *Il ne fait que gargoter*. —Boire et manger mal-proprement : *Ils sont là à gargoter*.

Gargotier, ière, subst. (*Gar-go-tié, iè-re*) Celui, celle qui tient *gargote*. — Méchant Cabaretier, méchant Cuisinier : *C'est un vrai gargotier*.

Gargouillade, s. fém. (*Gar-gou-glia-de*, mouillez les *ll*) Pas de danse, consacré dans les Ballets, aux entrées des vents, des démons et des esprits de feu. Il se forme en faisant du côté que l'on veut une demi-pirouette sur les deux pieds.

Gargouille, s. f. (*Gar-gou-glie*) Gouttière de pierre. —Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe. (Du grec *gorgura*, canal par où l'eau s'écoule; égout, aqueduc, etc. *Huet*.) —En t. d'Éperonnier, l'eau qui est au bout de la branche de l'embouchure.

Gargouillement, s. m. (*Gar-gou-glie-man*) Bruit de l'eau dans la gorge, l'estomac et les entrailles. (Mot fait ainsi que les deux suivans, par onomatopée.)

Gargouiller, v. n. (*Gar-gou-glié*) Barboter dans l'eau.

Gargouillis, s. m. (*Gar-gou-gli*, mouillez les *ll*) Bruit de l'eau qui tombe dans une *gargouille*.

Gargoulette, s. f. T. de Relation : Vase dont on se sert dans les Indes, pour faire rafraîchir l'eau. Les Espagnols en ont de semblables qu'ils nomment *Alcarrazas*, et on en a également fabriqué en France sous le nom d'*Hydrocérame*. Voyez ces mots.

Gargousse, s. f. (*Gar-gou-ce*) Charge de poudre pour un canon, enveloppée dans du gros carton. (Par corruption de *cartouche*. Voyez ce mot.)

Gargoussier, s. m. (*Gar-gou-cié*) T. de Marine : *Porte-gargousse*.

Gargoussière, s. f. (*Gar-gou-ciè-re*) Sorte de gibecière où l'on met de petites *gargousses*.

Garidelle, s. f. Plante ainsi nommée du Docteur *Garidel*, Professeur de Médecine à Aix. Voyez *Nielle des champs*.

Garigue, s. m. (*Ga-ri-ghe*) Espèce de champignon qui croît en Acadie sur le pin blanc.

Garnement, s. m. (*Gar-ne-man*) Libertin; vaurien. Il se dit communément avec quelque épithète : *C'est un franc garnement*, *un mauvais garnement*. Il est bas. (De *garnir*; parce que, dit *Huet* d'après *Sylvius*, etc. les gens de cette espèce ne servent que pour *garnir* et faire nombre.)

Garni, ie, part. p. de *Garnir*, et adj. Rempli; fourni des choses nécessaires : *Une chambre garnie*. —*Plaider la main garnie*, jouir pendant le procès de ce qui est en contestation. —En t. de Blason, *une épée garnie*, celle dont la garde est d'un autre émail que l'épée.

Garni, s. m. (Architecture) Remplissage, maçonnerie faite de moilon, de briques, de cailloux, etc. entre les carreaux et les boutisses d'un mur.

Garniment, s. m. (*Gar-ni-man*) Ce qui *garnit* quelque chose. On dit mieux *Garniture*.

Garnir, v. a. Pourvoir de tout ce qui est nécessaire. (Du latin barbare *warnire*, fait dans le même sens de l'allemand *warnen* munir, fournir des choses nécessaires. *Wachter*. *Warnen* n'est plus usité en allemand que dans le sens d'*avertir*.) — Assortir, meubler, ajuster.

Garnir des bas, y mettre un ruban, de la toile, etc.; ou y passer en dedans du fil, de la laine, de la soie, afin de les renforcer. —*une tapisserie*, y mettre des bandes de toile qui la soutiennent. —*des chaises*, les rembourrer. —*un drap*, en faire sortir le poil au moyen des chardons. —*un chapeau*, y mettre une coiffe. —*une presse* (Imprimerie), mettre des calles dans les mortaises des jumelles. —*un tympan*, y mettre les blanchets nécessaires. —*une forme*, y placer les bois de fond, de tête, etc. —*la chaudière* (Distillateur), mettre dessous assez de bois pour entretenir le feu. —*un four*, y mettre sécher le bois qui doit servir à la fournée suivante.

se Garnir, v. pron. Se saisir : *Il se garnit de ce qu'il trouve*. —Se prémunir : *Il faut se garnir contre le froid*.

Garnison, s. f. (*Gar-ni-zon*) Nombre de Soldats mis dans une place pour la défendre, etc. On dit sans article, *Laisser garnison*. (Du verbe *garnir*.) —Lieu où l'on va en garnison. —Un ou plusieurs Soldats ou Sergens envoyés dans une maison aux dépens du maître pour y garder des meubles saisis, etc.

Garnisseur, s. m. Celui qui *garnit* quelque chose.

Garniture, s. f. Ce qui est mis pour *garnir* ou pour orner quelque chose. —En t. de Distillateurs, le quart d'eau-de-vie foible ou seconde que les brûleurs d'eau-de-vie sont autorisés à laisser couler dans la distillation sur l'eau-de-vie forte. —Petits artifices dont on remplit les cartouches des grosses fusées, les pots à feu, les ballons, etc. —Dans la fabri-

cation des meubles en cannes, troisième et dernière opération, par laquelle on place les brins diagonalement. — Dans les serrures, toutes les pièces de fer qui doivent entrer dans les fentes, entailles ou dents faites au panneton de la clef. — En t. d'Imprimerie, les bois de proportion qui entourent les pages imposées dans un châssis. Il se dit aussi des lingots en fonte, etc. qui remplissent le même objet. Ceux-ci s'appellent *Garniture de fonte.* — Assortiment complet de quelque chose que ce soit : *Garniture de dentelles*, *de boutons*, *etc.*

Garniture de chambre, la tapisserie, le lit, les chaises, les tables, etc. d'une chambre. — *de robe*, ce qui s'ajoute sur les bords du devant d'une robe pour l'enjoliver.

Garo de Malaca, s. m. V. *Bois d'aloès.*

Garochoir, s. m. (*Ga-ro choar*) Cordage dont les torons sont tordus dans le même sens que les fils.

Garou, s. m. Nom générique de la Lauréole femelle (*Voyez* ce mot), qu'on nomme aussi Mesereon et Bois gentil, dont les feuilles et l'écorce sont un puissant caustique. Ce genre renferme beaucoup d'espèces.

Garou, adj. m. Voy. *Loup garou.*

Garouage, s. m. *Aller* ou *être en garouage*, aller *ou* être en de mauvais lieux. Il est fam.

Garoufe, s. f. Voy. *Camélée.*

Garoutte, s. f. Voy. *Lauréole.*

Garrière, s. f. (*Gâ-riè-re*, 1.re *r* forte) T. d'Oiseleur : Petite rigole destinée à cacher le ressort d'un filet appelé *guide.*

Garrot, s. m. (*Ga-ro*) En parlant d'un cheval, l'assemblage des os des épaules au bas de l'encolure. — Bâton court pour *garrotter* et serrer des nœuds de cordes. — Dans une scie, morceau de bois passé dans la corde, qui sert à la faire tourner sur elle-même, pour tendre et roidir la lame.

Fig. et fam. *Etre blessé sur le garrot*, avoir reçu quelque atteinte à sa réputation, à son crédit, etc.

Garrotter, v. a. (*Ga-ro-té*) Lier, attacher fortement. — Fig. et famil. Lier quelqu'un par des actes qui l'empêchent de manquer à ses engagemens, de dissiper son bien, etc.

Garum, s. m. (*Ga-rome*) Chez les Anciens, saumure très-précieuse sur la composition de laquelle les Auteurs ne sont point d'accord. (Du latin *garum*, formé dans la même signification du grec *garon.*) — Chez nous, la saumure dans laquelle on conserve le poisson.

Garus, s. m. (prononcez l'*s*) *Elixir de Garus*, liqueur spiritueuse dans laquelle *Garus* son inventeur, fait entrer de la myrrhe, de l'aloès, de la canelle et autres aromates.

Garvance, s. m. Voy. *Pois chiche.*

Garzette, s. f. (*Gar-ze-te*) Héron blanc qu'on nomme aussi *Jarselle.* (De l'espagnol *garceta*, diminutif de *garza.* V. *Garcette.*)

Gas, s. m. (prononcez l'*s*) Voy. *Gas.*

Gascon, one, adj. et s. Qui est de *Gascogne.* — Prov. Fanfaron ; hâbleur, etc.

Gasconisme, s. m. Façon de parler *gasconne.*

Gasconnade, s. f. Fanfaronnade ; vanterie outrée.

Gasconner, v. neut. (*Gas-ko-né*) Dire une *gasconnade.* Il est familier.

Gaspillage, s. m. (*Gas-pi-glia-je*) Action de *gaspiller.*

Gaspiller, v. a. (*Gas-pi-glié*, mouill. les *ll*) Dissiper son bien par des dépenses inutiles. Celui, dit *Roubaud*, qui répand de tous côtés en dépenses désordonnées, ce qu'il a, son argent, ses revenus, son bien, *dissipe* ; celui qui dépense les fonds avec les revenus d'une belle fortune, qui la démolit et disperse les matériaux et les ruines, *dilapide* ; celui qui par une mauvaise administration laisse gâter, perdre, *piller*, emporter son bien en dégâts et en fausses dépenses, *gaspille.* (De l'allemand *verspielen* qui signifie proprement perdre au jeu, et par extension, prodiguer, dépenser mal-à-propos.)

Gaspilleur, euse, s. Celui, celle qui *gaspille.*

Gastadour, s. m. Pionner qui aplanit les chemins. (De l'espag. *gastador*, qui a la même signification.)

Gaster, s. m. (*Gas-têr*) En Médecine, le bas-ventre et quelquefois l'estomac. (Du grec *gastêr*, qui signifie *ventre*, en général.)

Gastéropodes, s. m. pl. (Hist. nat.) Genre de Mollusques qui ont la tête libre, et qui rampent sur la partie inférieure du ventre. (Du grec *gastêr* ventre, et *pous* génit. *podos* pied ; *qui ont les pieds au ventre.*)

Gastérostés, s. m. (Ichtyologie) Genre de poissons osseux holobranches, de la famille des Atractosomes, qui ont une pièce osseuse entre les deux nageoires inférieures. (Du grec *gastêr* ventre, et *ostéon* os ; *qui ont le ventre osseux.*)

Gastriloque, s. m. (*Gas-tri-lo-ke*) Celui qui parle en inspirant, de manière que la voix semble se faire entendre dans le ventre. Voyez *Engastriloque* et *Engastrimythe*, dont la signification est la même. (Du gr. *gastêr* ventre, et du latin *loqui* parler.)

Gastrique, adj. (*Gas-tri-ke*) T. d'Anatomie : Stomacal. On appelle *artères gastriques*, les artères de l'estomac. *Suc gastrique*, suc léger, écumeux et salin, qui découle des glandes de l'estomac, pour servir à la digestion. (Du grec *gastêr* ventre ou estomac.)

Gastrite *ou* Gastritis, s. f. (Médecine) Inflammation de l'estomac. (Du grec *gastêr* ventre et estomac.)

Gastrobranche, s. m. (Ichtyologie) Genre de poissons cartilagineux de la famille des Cyclostomes, qui ont le corps cylindrique, nu, visqueux. (Du grec *gastêr* ventre, et *bragchia* branchies, ouïes ; parce que les ouvertures des ouïes sont situées sous le ventre.)

Gastrocèle, s. f. (Médecine) Hernie de l'estomac. (Du grec *gastêr* estomac, et *kêlê* tumeur, hernie.)

Gastrocnémiens, s. m. pl. T. d'Anatomie : Muscles jumeaux, qui placés au-dessous du jarret, forment le gras, et comme le *ventre* de la jambe (Du grec *gastêr* ventre, et *knêmê* jambe.)

Gastro-colique, adj. (Anat.) Qui a rapport à l'estomac et à l'intestin colon. (Du grec *gaster* ventre, estomac, et de *kôlon* le colon.)

Gastrodynie, s. f. (Médecine) Colique ou douleur d'estomac. (Du grec *gastér* estomac, et *odunè* douleur.)

Gastro-épiploïque, adj. T. d'Anatomie. Il se dit des veines et des artères qui se distribuent dans l'estomac et dans l'epiploon. (Du grec *gastér* estomac, et *epiploon* l'epiploon.)

Gastrolâtre, s. m. Celui qui est esclave de son ventre; gourmand; glouton. (Du grec *gastér* ventre, et *latrés* ou *latris* esclave.)

Gastromancie, s. f. (*Gas-tro-man-cî-e*) Divination dont il y avoit deux espèces. Dans l'une, on plaçoit entre plusieurs flambeaux allumés des vases de verre ronds, à large *panse* et pleins d'eau claire : un jeune garçon ou une jeune femme grosse voyoit, disoit-on, la réponse aux questions proposées, dans les images tracées par la réfraction de la lumière dans le verre. —Dans la seconde, un devin *ventriloque* répondoit sans remuer les lèvres ; en sorte qu'on croyoit entendre une voix aérienne. (Du gr. *gastér* ventre, et *mantéia* divination.)

Gastromanie, s. f. Friandise; passion pour la bonne chère. (Du grec *gastér* ventre, et *mania* manie.)

Gastronome, s. m. Celui qui est habile dans l'art de faire bonne chère, qui aime les bons morceaux et qui les connoît.

Gastronomie, s. f. Art de faire bonne chère. C'est le titre d'un Poëme charmant de M. *Berchoux*, sur les plaisirs de la table. (Du grec *gastér* ventre, estomac, et *nomos* loi, règle.)

Gastroraphie, s. f. (*Ga-tro-ra-fî-e*) T. de Chirurgie : Suture pour réunir les plaies du bas-ventre. (Du grec *gastér* ventre, et *rhaphé* suture, couture, dérivé de *rhaptô* je couds.)

Gastrotomie, s. f. T. de Chirurgie : Incision faite dans la cavité du ventre. (Du grec *gastér* ventre, et *temnô* je coupe.)

Gat, s. m. (Marine) Grand escalier qui descend du quai à la mer.

Gâté, ée, part. pass. et adj. Voyez *Gâter*. —*Enfant gâté*, pour qui on a trop d'indulgence. —*Femme*, *fille gâtée*, qui a quelques maux vénériens.

Gâteau, s. m. (*Ga-tô*, s. d.) Espèce de pâtisserie ordinairement plate et ronde, faite avec de la farine et des œufs. (Suivant les uns, du latin barbare *pastellum* diminutif de *pasta* pâte ; suivant les autres, du mot non moins barbare *vastellum* diminutif de *vastus* grand, étendu, à cause de la grandeur des premiers gâteaux qu'on a faits, qui étoient les gâteaux des Rois, par comparaison aux pains ordinaires.) —Morceau de cire plein de petits trous hexagones que les abeilles construisent et remplissent de miel. —En Physique, grosse masse de résine, de poix, ou autres matières semblables, pour isoler les corps qu'on veut électriser par communication. —En termes de Fondeur, les portions de métal qui se figent dans le fourneau, après avoir été fondues.

Prov. et fig. *Avoir part au gateau*, *partager le gâteau* ; avoir part à quelque affaire utile. —*Trouver la fève au gâteau*, faire une bonne découverte, une heureuse rencontre.

Gâteaux, s. m. pl. Morceaux de cire ou de terre aplanis dont les Sculpteurs remplissent les creux et les pièces d'un moule où ils veulent monter les figures.

Gâte-métier, s. m. (*Gâ-te-mé-tié*) Celui qui donne sa peine ou sa marchandise à trop bon marché, et diminue le profit de son métier. Il est familier.

Gâte-papier, *gâte-pâte* ; en plaisantant, mauvais Auteur, mauvais Pâtissier, etc.

Gâter, v. a. (*Gâ-té*) Endommager ; mettre en mauvais état. (Du latin *vastare* ravager, détruire, dont on a fait d'abord *guastare*, en y préposant un *g* et changeant *v* en *u*, ensuite *guaster* et successivement *gaster* et *gâter*.) —Salir; tacher. —Être trop indulgent ; traiter avec une condescendance excessive : *Gâter un enfant*, *un domestique*. —Corrompre.

Fam. *Gâter le métier*, faire trop bon marché de sa peine ou de sa marchandise. —Figur. et famil. *Gâter bien du papier*, écrire beaucoup et mal ou des choses inutiles. —*Gâter quelqu'un dans l'esprit d'un autre*, le desservir, nuire à sa réputation, etc.

se Gâter, v. pron. Se corrompre.

Gatilier, s. m. (*Ga-ti-lié*) Genre d'arbrisseaux, de la famille des Labiées, qu'on nomme aussi *Vitex*. Il renferme entre autres espèces l'*Agnus castus*.

Gatons, s. m. pl. (Corderie) Leviers armés d'une corde, qu'on entortille autour du cordage à tordre.

Gatte, s. f. (*Ga-te*) Terme de Marine : Retranchement que l'on fait en entre-pont, quelques pieds en arrière des écubiers, par une cloison transversale, forte et bien calfatée.

Gau, s. m. (*Gô*, s. d.) En t. de Pêcheur, l'estomac de la morue, qu'ils nomment aussi *meulette*.

Gauche, s. f. (*Gô-che*) Le côté gauche : *Il prit la gauche*. —La main gauche.

Gauche, adj. Qui est opposé à droit : *Le côté gauche ; le pied gauche ; la main gauche*. —On dit par extension : *Cheval qui galope sur le pied gauche ; l'aile gauche d'un bâtiment, etc.* —Figurém. Mal fait ; mal tourné, ridicule. (Selon *Borel*, du vieux mot françois *guencher* se détourner, éviter, tourner; ce qui arrive, dit-il, quand on *gauchit*, quand on tourne à *gauche*. Suivant *Guichard*, du grec *gauson* tortu, oblique.)

Planche, *piece de bois gauche*, dont tous les points ne sont pas dans le même plan.

À gauche, adv. À main gauche.

Fig. *Prendre une chose à gauche*, la prendre autrement qu'il ne faut. —Fig. et fam. *Prendre à droite et à gauche*, tirer de l'argent à toutes mains.

Gauchement, adv. (*Gô-che-man*, d.) D'une manière *gauche*, mal adroite. Il est famil.

Gaucher, ère, adj. et s. (*Gau-ché*, *e-re*, d.) Qui se sert de la main *gauche* plutôt que de la main droite.

Gaucherie, s. f. (*Gô-che-rî-e*, d.) Action d'un homme *gauche*, sur-tout au figuré.

Gauchir, v. n. (*Gô-chir*, d.) Détourner le corps pour éviter quelque coup. Voy. *Gauche*. —Au figuré, biaiser ; n'agir pas franchement. —Se dit en t. de Menuiserie, etc. des faces ou

paremens de quelque pièce de bois ou ouvrage, lorsque toutes les parties n'en sont pas dans un même plan.

GAUCHISSEMENT, s. m. (*Gô-chi-ce-man*, d.) Action de *gauchir* ou effet de cette action.

GAUDE, s. f. (*Gô-de*) Plante annuelle, à fleur anomale, de la famille des Résédas, et employée dans les teintures auxquelles elle fournit une couleur jaune. On la nomme aussi *Herbe à jaunir*, *Gaude des Teinturiers*, *etc.*

GAUDER, v. act. (*Gô-dé*, d.) Teindre une étoffe avec de la *gaude*.

SE GAUDIR, v. pron. (*Gô-dir*, d.) Se réjouir. (Du lat. *gaudere.*) —*Se gaudir de quelqu'un*, s'en moquer. Il est vieux dans l'une et l'autre acception.

GAUDIVIS, s. m. Toile de coton blanche qui vient des Indes Orientales : elle est du nombre de celles qu'on nomme *Baffetas*.

GAUFRE, s. f. (*Gô-fre*) Pièce de pâtisserie fort mince, cuite entre deux fers. —Rayon; gâteau de miel.

Proverb. *Etre la gaufre dans une affaire*, se trouver entre deux extrémités fâcheuses, entre deux personnes puissantes et opposées.

GAUFRER, v. act. (*Gau-fré*, d.) Imprimer diverses figures sur une étoffe, avec des fers à *gaufrer*, et sur-tout au moyen de cylindres gravés, dont les traits pressés sur l'étoffe resserrent et plaquent quelques-unes de ses parties, faisant ainsi ressortir le dessin qu'ils y forment.

GAUFREUR, s. m. (*Gô-freur*, d.) Celui qui pique, mouchette et figure les étoffes avec des fers propres à cela.

GAUFRIER, s. m. (*Gô-fri-é*, d.) Instrument de fer qui sert à faire cuire des *gaufres*. —Plaque de tôle longue, étroite et courbée par le bout, sur laquelle on range les aiguilles pour être mises sur le feu.

GAUFRURE, s. f. (*Gô-fru-re*, d.) Emprcinte qu'on fait sur une étoffe en la *gaufrant*.

GAULE, s. f. (*Gô-le*, d.) Grande perche. —Houssine dont on se sert pour faire aller un cheval. (Suivant *Borel*, du latin *caulis* tige de plante, d'arbrisseau, et qui signifie aussi le fût d'un dard, d'une pique. Selon *Ménage*, du latin *vallus* pal, pieu.)

GAULES, plur. Ancien nom de la France. On dit quelquefois au singulier *la Gaule*. (Du lat. *Gallia.*)

GAULER, v. a. (*Gô-lé*, d.) Battre des arbres avec une *gaule* pour en faire tomber le fruit.

GAULETTES, s. f. pl. (*Gô-lè-te*, d.) Petites *gaules*.

GAULIS, s. m. (*Gô-li*, d.) Menues branches d'arbres que les Chasseurs détournent quand ils percent dans le fort.

GAULOIS, OISE, adj. et s. (*Gô-lod*, *loâ-ze*, d.) Qui est de la *Gaule* ou des *Gaules*. —Prov. *C'est un bon Gaulois*, *un vrai Gaulois*; un homme franc et sincère. —*Probité*, *franchise Gauloise*; *manières Gauloises*, du vieux temps. —En fait de langage, on dit d'un vieux mot, d'une vieille locution; *c'est du Gaulois*.

GAUPE, s. fem. (*Gô-pe*) T. d'injure et de mépris : Femme mal-propre et désagréable. Il est bas et populaire.

GAURES *ou* GUÈBRES, s. m. pl. (*Gô-re*) Sectateurs de *Zoroastre*, Ignicoles ou adorateurs du feu.

GAUSAPE, s. f. (*Gô-za-pe*) T. d'Antiquité. Espèce de chlamyde à franges, propre à garantir du froid.

SE GAUSSER, v. réc. (*Gô-cé*, d.) Se moquer; railler : *Il se gausse de tout le monde.* Il est populaire. (Du latin *gaudere* se réjouir.)

GAUSSERIE, s. f. Moquerie; raillerie. Il est populaire.

GAUSSEUR, EUSE, subst. Railleur, railleuse; rieur. Il est populaire.

GAUX, s. m. (*Gô*) Nom qu'on donne en Picardie au chanvre roui à l'air.

GAVACHE, s. m. emprunté de l'espagnol : Homme lâche et sans aucun sentiment d'honneur. *Trév.*

GAVASSINE, s. f. Dans le métier à fabriquer les étoffes de soie, ficelle longue d'une aune, au milieu de laquelle est une boucle pour le passage d'une corde plus grosse appelée *Gavassinière*.

GAVASSINIÈRE, s. fém. Dans les métiers de soierie, assemblage d'une grosse corde et d'une petite qui descendent à côté du sample. Il rend plus facile à la Tireuse le choix des lacs.

GAVAUCHE, T. de Marine, qui signifie en désordre, sans arrangement : *Vaisseau gavauche*, sens dessus dessous, où il n'y a rien d'arrangé. *Tout est en gavauche*, il n'y a point d'ordre, etc.

GAVEL, s. m. T. de Charpentier. Espèce de latte qu'on emploie pour retenir la mousse dont on garnit les joints d'un bateau.

GAVETTE, s. f. (*Ga-vè-te*) Nom que les Tireurs d'or donnent aux lingots, lorsqu'ils ont reçu quelques-unes des préparations qui doivent les mettre en fils d'or.

GAVIAL, s. m. Espèce de crocodile à museau droit, alongé et presque cylindrique. On le trouve aux Indes, et particulièrement sur les bords du Gange.

GAVION, s. m. Gosier. Il est populaire.

GAVON, s. m. Petit cabinet vers la poupe d'un vaisseau.

GAVOTTE, s. f. Espèce de danse gaie. —Air de cette danse, ainsi nommée des habitans de la vallée de Barcelonette et autres adjacentes qu'on appelle *Gavots*, et de qui nous vient la *gavotte*.

GAYAC, s. m. Voy. *Gaïac*.

GAYETTE, s. f. En t. de Briquetier, charbon de terre.

GAZ *ou* GAS, s. m. En Chimie et en Physique, fluide aériforme, compressible, élastique, transparent, sans couleur, invisible, incondensable par le froid, miscible à l'air en toute proportion, et ayant toutes les apparences de l'air, sans en pouvoir faire les fonctions. Il y en a un grand nombre d'espèces, tant de naturels que de factices obtenus par le moyen des fermentations, des dissolutions, etc. (Mot inventé par *Van-Helmont*, pour signifier un esprit incapable de coagulation.)

GAZANA, s. m. Espèce de monnoie des Indes orientales qu'on nomme aussi *Gazava*. Voyez *Ziangi*.

GAZE, s. f. Tissu délicat, fin, transparent, fabriqué à petits jours avec de la soie, etc. et qui, suivant *Du Cange*, tire son origine de la ville de *Gaza* en Syrie. —Fig. Manière d'adoucir ce qu'il y a de trop libre dans un conte, dans une histoire : *La gaze est trop légère.*

GAZELLE, s. fém. (*Ga-ze-le*) Sorte de bête fauve. C'est un mammifère ruminant, du genre des Antilopes, chez qui les cornes sont courbées en manière de branches de lyre. Il se trouve principalement en Syrie. (De l'arabe *alghazal*, qui a la même signification.) Quelques-uns écrivent *ghazelle* qui est en effet plus conforme à l'étymologie.

GAZER, v. a. (*Ga-zé*) Couvrir avec une *gaze*. Fig. *Gazer un conte, une histoire*; en adoucir ce qu'il y auroit de trop libre, d'indécent.

GAZETIER, s. m. (*Ga-ze-tié*) Celui qui fait ou distribue la *gazette*.

GAZETIN, s. m. (*Ga-ze-tein*) Petite *gazette* manuscrite.

GAZETTE, s. f. (*Ga-zè-te*) Feuille volante qui contient des nouvelles de divers pays, et qu'on distribue à certains jours de la semaine. (De l'italien *gazetta* petite monnoie de Venise qui étoit le prix ordinaire de la feuille des nouvelles publiques.

GAZEUX, EUSE, adj. (*Ga-zeû, zeû-ze*) T. de Chimie. Qui est de la nature du *gaz*; qui en a les propriétés : *Substance gazeuse.*

GAZIER, s. m. (*Ga-zié*) Ouvrier en *gaze*.

GAZIFÈRE, adj. (Chimie) Instrument qui sert à faire le gaz inflammable pur, et entièrement dégagé de l'air atmosphérique. (Du mot *gaz*, et du grec *phérô* je porte; *porte-gaze.*)

GAZOLITRE, s. m. (Chimie) Appareil pour calculer les parties gazeuses contenues dans un corps quelconque. (Du mot *gaz*, et du gr. *litra* ancienne mesure grecque pour les liquides.)

GAZOMÈTRE, s. m. (Chimie) Instrument de l'invention de MM. *Lavoisier* et *Meunier* pour mesurer la quantité de gaz employée pendant une opération. (Du mot *gaz*, et du gr. *métron* mesure.)

GAZOMÉTRIE, s. f. (*Ga-zo-mé-trî-e*) Partie de la Chimie qui traite de la mesure des gaz.

GAZON, s. m. Terre couverte d'herbe courte et menue. (Du latin barbare *waso*, forgé dans la basse latinité de l'allemand *wasen*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*)

Gazon d'Angleterre, petite plante qui ressemble à de la mousse épaisse, et qu'on cultive pour les parterres. C'est la *Saxifrage mousseuse* ou *Hypéroïde*. —*Gazon d'Espagne* ou *d'Olympe*, Voy. *Statice*.

GAZONS, au plur. Mottes de terre carrées, couvertes de *gazon*.

GAZONNEMENT, s. m. (*Ga-zo-ne-man*) Action de *gazonner*. —Emploi qu'on fait des *gazons* pour quelque ouvrage.

GAZONNER, v. a. Garnir de *gazons*.

GAZOUILLEMENT, s. m. (*Ga-zou-glie-man*) Ramage des oiseaux. —Bruit, murmure des ruisseaux.

GAZOUILLER, v. n. (*Ga-zou-glié*, en mouillant les *ll*) Faire un petit bruit doux et agréable. Il se dit au propre des oiseaux et des ruisseaux, et au fig. des jeunes enfans qui commencent à parler. (Suiv. *Ménage*, du lat. *garrire*, qui a la même signification. Il est assez vraisemblable que ce mot, comme ceux de *gazouillement* et de *gazouillis*, a été fait par onomatopée.)

GAZOUILLIS, s. m. Vieux mot qui se disoit pour *gazouillement* : *Le gazouillis des oiseaux.*

GEAI, s. m. (*Jè*) Sorte d'oiseau d'un plumage *bigarré*, à qui on peut apprendre à parler. C'est un Passereau plénirostre, qui a une échancrure au bec supérieur. (Du latin *varius* bigarré, dont par corruption on a fait d'abord *vaius*, ensuite *gaius* et enfin *geai*. Ménage.)

GÉANT, ANTE, subst. (*Jé-an, an-te*) Celui, celle qui excède de beaucoup la taille ordinaire des hommes. (Du grec *gigas*, fait dans la même signification de *gê* la terre, et *gaô* je nais; parce que selon la fable, les Géans étoient fils de la terre.)

Fig. *Aller à pas de géant*, faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit.

GECKO, s. m. Genre de reptiles sauriens, dont la queue est couverte d'écailles et non de plaques : leurs doigts sont comme lobés et garnis de lames imbriquées dans toute leur longueur.

GÉHUPH, s. m. (*Gé-ufe*) Arbre des Indes dont le fruit, qui est une noix très-amère, fournit une huile bonne contre les obstructions.

GEINDRE, s. m. Le maître-garçon d'un Boulanger.

GEINDRE, v. n. Se plaindre; gémir pour peu de chose. Il est familier. (Du latin *gemere* gémir.)

GÉLALÉENNE, adj. fém. (Chronol.) *L'ère Gelaléenne* ou *d'Isdegerde* commence à l'avènement d'*Isdegerde III* au trône de Perse, que l'on rapporte au 16 juin de l'an de *J. C.* 632. Les années dont elle est composée sont de 365 jours, et chaque mois de 30 jours : mais l'usage étoit d'ajouter cinq jours à la fin du mois *Aben*. Les Astronomes ne faisoient cette addition qu'à la fin de l'année.

GÉLATINE, s. f. (Chimie) Matière animale qui se transforme en *gelée* dans l eau chaude.

GÉLATINEUX, EUSE, adj. (*Jé-la-ti-neû, eû-ze*) Qui ressemble à une *gelée* : *Suc gélatineux.*

GÉLAUDAR, s. m. En Perse, Valet de pied : *Gélaudar agasi*, chef des Valets de pied. T. de Relation.

GELBUM *ou* GELFUM, s. masc. Pyrite qui se trouve en Hongrie. —La pierre philosophale.

GELÉ, ÉE, part. p. de *Geler*, et adj. Pris par la *gelée*; offensé par la *gelée*.

Prov. et fig. *Avoir le bec gelé*, affecter de garder le silence dans une compagnie.

GELÉE, s. f. Acte par lequel l'eau et les liquides aqueux passent de l'état de liquidité à celui de glace. (Du latin *gelu*, qui a la même signification.) —Suc de viande *congelé* et clarifié. —Jus qu'on tire des fruits cuits avec le sucre et qui prend la consistance de la *gelée*.

Gelée blanche, petite bruine froide et blanche qui paroît le matin, en forme de petits *glaçons*, sur les herbes, sur les toits.

GELER, v. a. (*Je-lé*) Endurcir par le froid : *Le froid a gelé la rivière, le vin, les vignes.* (Du latin *gelare*.) —Par exagération, causer

un grand froid : *Vous me gelez les mains.* —Fig. *Cet homme gèle ceux qui l'abordent*, a l'accueil extrêmement froid.

Geler, v. n. S'endurcir par le froid; se glacer : *La rivière a gelé.* —*On gèle dans ces appartemens*, on y a très-froid.

Geler, v. imp. *Il gele; il a gelé à pierre fendre.*

se Geler, v. récip. *L'eau se gèle.*

Gélide, adj. Se dit en Chimie, des huiles grasses qui se *gelent* à un moyen degré de froid, telle que l'huile d'olive. (Du latin *gelidus.*)

Géline, s. f. Poule. Il est vieux. (Du latin *gallina.*)

Gélinotte, s. fém. Jeune poule tendre et grasse.

Gélinotte de bois, oiseau gallinacée, du genre des Lagopèdes, qui a les pieds velus, et ressemble à la perdrix.

Gelisse, adj. (*Ge-li-ce*) T. de Maçon: *Pierre gelisse* ou *verte*, qui n'a point encore perdu son humidité de la carrière.

Gelivure, s. f. Défaut, fente, dommage qui arrive aux arbres par de fortes *gelées*. Les ouvriers disent *Givelure*.

Géloscopie, s. f. Espèce de divination par laquelle on prétendoit connoître le caractère et les qualités d'une personne d'après son rire. (Du grec *gélôs* ris ou rire, et *skopéô* j'observe, je considère.)

Gématrie, s. f. Une des divisions de la cabale chez les Juifs; espèce d'explication arithmétique ou géométrique des mots de l'Ecriture. (De l'hébreu rabbinique *ghematria*, formé par corruption du grec *geômetria* géométrie.)

Gème, Voy. *Gemme.*

Gemeaux, subst. m. pl. (*Jé-mô*) L'un des douze signes du Zodiaque, appelé par les anciens Auteurs *Castor et Pollux*, *Apollon et Hercule*, *Triptoleme et Jasion*, *Amphion et Zétus*, *Thésée et Pirithoüs*, etc. Les Orientaux ont peint deux chevreaux dans cette constellation, composée suivant *Flamsteed* de 85 étoiles.

Gemelle, s. f. (*Je-mè-le*) T. de Marine: Pièce de bois qu'on assemble pour fortifier les gros mâts. On dit aussi et mieux *Jumelle.*

Gemelles, plur. (Blason) Barres que l'on porte par paires ou par couples, dans un écu d'armoiries.

Geminé, ée, adj. T. de Palais; Réitéré: *Commandemens geminés.* —Se dit en Botaniq. des anthères, des feuilles, des bractées qui naissent *deux à deux* sur un même pétiole ou qui n'ont qu'un point d'insertion commun. (Du latin *geminatus*, part. p. de *geminare* doubler, redoubler.)

Gemir, v. n. Se plaindre de.... soupirer et pleurer. Il régit *de* ou *sur* : *Gémir de ses péchés devant Dieu; gémir sur les malheurs de...* (Du latin *gemere*, qui a la même signification.) — Etre accablé; succomber. Il regit *sous*: *Gémir sous le joug*, *sous la tyrannie*, *etc.*

Gémissant, ante, adject. Qui *gemit* : *Une voix gémissante.*

Gémissement, s. m. (*Jé-mi-ce-man*) Plainte douloureuse. —En t. de Dévotion, *Gémissemens de cœur*, vive et sincère douleur de ses pechés.

Gemme, s. fém. (*Jè-me*) En Minéralogie, crystal coloré par un oxide métallique; pierre précieuse. —En Botanique, corps organique, particulièrement observé par *Gaertner*, qui s'échappe de la surface du végétal, qui en est distinct dans son principe, mais qui en devient une partie, s'il lui reste adhérent; ou qui produit un individu semblable à la plante mère, s'il en est retranché. La *gemme* ne doit point être confondue avec la semence, ni avec le bouton. Voy. *Bourgeon.* (Du lat. *gemma*, employé dans ces deux acceptions.)

Gemme, adj. *Sel gemme*, sel fossile qui se tire des mines.

Gemonies, s. f. pl. Chez les Romains, lieu où l'on exécutoit les criminels, et sur-tout où l'on exposoit leurs corps après l'exécution. (Du lat. *gemoniæ*, en sous-entendant *scalæ.*)

Génal, ale, adj. T. d'Anatomie : Qui appartient aux *joues*. (Du lat. *gena* joue.)

Gênant, ante, adj. (*Jê-nan, an-te*) Qui *gêne*, qui contraint, qui incommode : *Cet homme-là est fort gênant.*

Gencive, s. f. (*Jan-ci-ve*) Chair immobile destinée à renfermer et affermir les dents dans leurs alvéoles. (Du lat. *gingiva*, qui a la même signification.)

Gendarme, s. m. (*Jan-dar-me*) Autrefois homme armé de toutes pièces qui avoit sous lui deux autres cavaliers. —Cavalier de certaines Compagnies d'ordonnance. Voy. *Gendarmerie.* (De *gent*, singulier inusité de *gens* personnes, et d'*armes; hommes d'armes.*) —On dit fig. et fam. d'une grande et puissante femme qui a l'air hardi, que *c'est un Gendarme, un vrai Gendarme.*

Gendarmes, au pl. Bluettes qui sortent du feu. —Points qui se trouvent quelquefois dans les diamans, et qui en diminuent l'éclat et le prix. —Petite tache dans l'œil.

se Gendarmer, v. récip. (*Jan-dar-mé*) Se fâcher, s'irriter, se piquer de quelque chose. Il est familier.

Gendarmerie, s. f. (*Jan-dar-me-ri-e*) Tout le Corps des *Gendarmes*. Ce Corps n'est chargé en France que de faire la police.

Gendre, s. masc. (*Jan-dre*) Celui qui a épousé la fille de quelqu'un. (Du latin *gener*, dont la signification est la même, et dérivé de *genus* race.)

Gêne, s. f. Torture; peine qu'on fait souffrir à un criminel pour lui faire avouer la vérité. (Du lat. *gehenna*, fait de l'hébreu *gehennon* vallée près de Jérusalem où, suivant Saint *Jérôme*, les Israélites venoient sacrifier et brûler leurs enfans au nom et en l'honneur du Diable. *Gehenna* s'est d'abord dit de l'enfer, et ensuite de toutes sortes de tourmens et de douleurs.) —Par extension, ce qu'on fait souffrir à quelqu'un injustement et par violence, pour lui extorquer de l'argent, etc. —Dans une acception plus usitée, contrainte fâcheuse, état violent où l'on se trouve réduit.

Se donner la gêne, se mettre l'esprit à la gêne; s'inquiéter, se tourmenter.

Généalogie, s. fem. Suite et dénombrement

d'aïeux. (Du grec *généalogia*, fait de *génos* race, famille, et de *logos* discours.)

Il est toujours sur sa généalogie, il parle toujours de sa noblesse.

GÉNÉALOGIQUE, adj. (*Jé-né-a-lo-ji-ke*) Qui appartient à la *généalogie* : *Arbre généalogique.*

GÉNÉALOGISTE, s. m. Celui qui dresse des *généalogies* ou qui les fait : *C'est un grand Généalogiste.*

GÉNÉPI DES SAVOYARDS, s. m. V. *Absinthe.*

GENEQUIN, adj. (*Je-ne-kain*) Sorte de coton filé, peu estimé des Marchands. *Trév.*

GÊNER, v. a. (*Jé-ne*) Incommoder; contraindre les mouvemens du corps; mettre à la *gêne* : *Cet habit le gêne.* —Tenir en contrainte.

L'Architecte, l'Ingénieur est gêné par le terrain; le terrain ne lui laisse pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit.

GÉNÉRAL, s. m. Celui qui commande une armée en chef. (Du lat. *generalis*, en sous-entendant *imperator; chef, commandant général.*) —Supérieur *général* d'un Ordre Religieux. —Le plus grand nombre : *Le général des hommes; le général n'y est pas intéressé, il n'y a que le particulier.*

GÉNÉRAL, ALE, adj. Commun à un grand nombre; universel : avec cette différence que ce qui est *général* regarde le plus grand nombre des particuliers ou tout le monde *en gros*; et que ce qui est *universel* regarde tous les particuliers ou tout le monde *en détail* : *Le gouvernement des Princes n'a pour objet que le bien général; mais la providence de Dieu est universelle.* —En parlant des personnes, qui a un commandement ou une administration d'une grande étendue : *Officier, Trésorier, Receveur général.* (Du latin *generalis*, formé de *genus* genre, lequel vient du grec *genos.*)

Parler, répondre en termes généraux, d'une manière indécise, qui ne satisfait pas à la demande.

EN GÉNÉRAL, adv. En gros; d'une manière générale.

GÉNÉRALAT, s. m. (*Jé-né-ra-la*) Dignité d'un *Général* d'ordre. —Temps qu'elle dure.

GÉNÉRALE, s. f. Batterie de tambour pour avertir toutes les troupes de se préparer à marcher.

GÉNÉRALEMENT, adv. (*Jé-né-ra-le-man*) Universellement.

Généralement parlant, se dit de ce qui arrive le plus souvent et dont les exceptions sont rares : *Généralement parlant, tous les crimes sont punis.*

GÉNÉRALISER, v. a. (*Jé-né-ra-li-zé*) Rendre *général.* —En Physique, donner plus d'étendue à une hypothèse.

GÉNÉRALISSIME, s. m. (*Jé-né-ra-li-ci-me*) Général qui commande aux autres Généraux.

GÉNÉRALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *général* : *Cette proposition est fausse dans sa généralité.* —Dans l'ancienne division territoriale de la France, l'étendue de la Juridiction d'un bureau des Trésoriers généraux : *Généralité de Paris, de Moulins, etc.*

GÉNÉRALITÉS, au pl. Discours qui n'ont pas un rapport précis au sujet : *Il n'a dit que des généralités.*

GÉNÉRATEUR, TRICE, adj. T. de Géométrie. On le dit de ce qui engendre quelque ligne, quelque surface ou quelque solide par son mouvement. (Du lat. *generator.*)

GÉNÉRATIF, IVE, adj. Qui appartient à la *génération* : *Principe génératif.*

GÉNÉRATION, s. f. (*Jé-né-ra-cion*) Action d'engendrer : *Habile* ou *inhabile à la génération.* —Postérité d'une personne : *Jusqu'à la troisième et quatrième génération.* —Il se dit collectivement des personnes qui vivent dans le même temps : *La génération actuelle.* —En parlant des choses; production : *La génération des plantes, des métaux.* —En Géométrie, formation qu'on imagine d'une ligne, d'un plan ou d'un solide, par le mouvement d'un point, d'une ligne ou d'une surface. (Du lat. *generatio*, fait dans le même sens, de *generare* engendrer, produire.)

GÉNÉREUSEMENT, adv. (*Jé-né-reû-ze-man*) D'une manière *généreuse* : *Pardonner généreusement.* (Du lat. *generose.*)

GÉNÉREUX, EUSE, adj. (*Jé-né-reû, eû-ze*) Magnanime : *Cœur généreux.* —Libéral; qui aime à donner. —En parlant de quelques animaux, hardi : *Lion, aigle, coursier généreux.* (Du latin *generosus* qui signifie proprement *distingué par sa naissance*, fait de *genus, generis* race, famille, en grec *genos.* On suppose que ceux qui ont de la naissance ont l'ame noble et élevée.)

GÉNÉRIQUE, adj. (*Jé-né-ri-ke*) T. de Grammaire : Qui regarde le *genre.* —En Hist. nat. qui appartient au *genre* : *Caractères génériques; noms génériques.* (Du lat. *generis*, génitif de *genus* genre.)

GÉNÉROSITÉ, s. f. (*Jé-né-ro-zi-té*) Grandeur d'ame, magnanimité. (Du latin *generositas.*) —Libéralité.

GENÈSE, s. f. (*Je-nè-ze*) Livre de l'Écriture qui comprend l'histoire de la Création du Monde et celle des Patriarches. (Du gr. *genesis* origine, génération, naissance, dérivé de *geinomai* naître.)

GÉNÉSIE, s. f. (*Jé-né-zi-e*) T. de Médec. Génération, production. (Du grec *genesis*, fait dans la même signification, de *geinomai*, naître.)

GENESTRALE, s. f. Arbrisseau dont les fleurs et le fruit purgent par haut et par bas.

GENESTROLE, s. f. (*Je-nès-tro-le*) Plante dont on se sert pour teindre en jaune. Voyez *Genêt des Teinturiers.*

GENÊT COMMUN, GENÊT A BALAIS, subst. m. (*Je-né*) Arbrisseau qui a les caractères du *Genêt d'Espagne* (Voy. plus bas), et dont les branches droites, ligneuses et flexibles servent à faire des balais. On a tenté avec quelque succès, de le faire rouir comme le chanvre, pour en obtenir une étoupe propre à être filée.

Genêt d'Espagne, Joncier, arbrisseau du midi de l'Europe, dont les tiges droites imitent celles du jonc, à fleurs papilionacées jaunes, odorantes, à légume velu.

Genêt des Teinturiers, Genestrole, Herbe aux Teinturiers, petit arbrisseau à fleurs papilionacées jaunes, qui donnent une teinture de la même couleur. Il croît dans les lieux arides.

Genêt épineux; *Landes* ou *Landier* en Bretagne; *Brusque* en Provence; improprement *Jonc marin*, et *Ajonc*, arbrisseau qui s'élève peu, à tiges épineuses, les épines garnies elles-mêmes d'épines latérales, à fleurs papilionacées jaunes. Il sert quelquefois de fourrage.

Genet, s. m. (*Je-né*) Espèce de cheval d'Espagne entier.

Genète, s. f. Plante dont les fleurs ressemblent à celles du lin.

Genethliaque, s. m. (*Je-nete-lia-ke*, l'*e* surajouté très-bref) Astrologue qui dressoit des horoscopes. (Du grec *génethlê* origine, naissance, dérivé de *geinomai* naître.)

Genethliaque, adject. *Poésie* ou *discours genethliaque*, sur la naissance d'un personnage illustre ou cher au Poète.

Genethliologie, s. f. (*Je-nète-lio-lo-jî e*, l'*e* surajouté très-bref) Art de prédire l'avenir par le moyen des astres, en les comparant avec la naissance ou la conception des hommes. (Du grec *génethlê* naissance, et *logos* discours.)

Genetière, s. f. (*Je-ne-tiè-re*) Lieu semé ou couvert de *genêts*. Terme usité en Languedoc, où l'on dit aussi *Genistade*.

Genetin, s. m. (*Je-ne-tein*) Sorte de vin blanc qui vient d'Orléans.

Genette, s. f. (*Ge-nè-te*) Espèce de chat d'Espagne. C'est un mammifère digitigrade, qui n'a qu'un simple sillon sous le ventre, au lieu d'un follicule. —En t. d'Éperonnier, espèce de mors autrefois en usage, destiné à assurer la tête du cheval, à lui former l'appui, etc.

Aller à cheval à la genette, avec des étriers fort courts.

Genevre, s. m. Fruit du genevrier. Voyez *Genièvre*.

Genevrier, s. m. (*Je-ne-vrié*) Arbrisseau toujours vert qui croît dans les terrains incultes, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur des pieds différens, dont le bois est odoriférant, et dont le fruit est une baie charnue, qu'on nomme *Genièvre* ou *Genèvre*.

Géniculé, ée, adj. (Botaniq.) *Tige géniculée*, qui étant articulée ou noueuse, se plie ou se penche à chaque nœud. (Du latin *geniculatus*, fait de *genu* nœud d'une tige.)

Génie, s. m. Chez les Anciens, esprit bon ou mauvais : *Le Génie de Socrate; poussé par son mauvais Genie*. On dit encore à peu près dans le même sens : *Le Genie* (l'Ange tutélaire) *de la France; le Génie de la Peinture, de la Poésie, etc.*; le Génie qu'on suppose présider à ces Arts. (Du latin *genius*, fait dans le même sens, de l'ancien verbe *geno* pour *gigno*, qui vient du grec *geinô*, *génô* ou *genéô* j'engendre, je produis; parce que le Génie étoit regardé comme le Dieu de la nature, et qu'il avoit, dit-on, la vertu de produire toutes choses.) —Penchant; inclination naturelle. —Talent de l'esprit : *Avoir du génie pour les affaires, pour la Poésie, pour la Musique*, etc. En ce sens il dit quelque chose de plus inventif qu'*esprit*, et de plus intérieur que *talent*. Tel qui a du *génie* pour composer n'a point de *talent* pour débiter. —Personne qui a du génie : *C'est un genie du premier ordre*. —Il se dit aussi pour l'art de fortifier, d'attaquer et de défendre les places, les camps, etc. —Exercice de cet art. —Corps des Militaires qui l'exercent, des *Ingénieurs*.

Le génie d'une langue, son caractère propre et distinctif. —*Travailler de génie*, faire quelque chose de sa propre invention.

Genièvre, s. m. Arbuste appelé aussi *Genevrier*. V. ce mot. —Le fruit, la graine même du genièvre. Quelques-uns disent *genevre* pour la graine, et *genevrier* pour l'arbuste.

Genioglosse, s. m. et adj. (Anat.) Nom de deux muscles qui ont leur attache fixe à la symphyse du menton, et vont se terminer à la racine de la langue. (Du gr. *genéion* menton, et *glôssa* langue.)

Génio-hyoïdien, s. m. et adj. (Anat.) Se dit de deux muscles qui s'attachent d'un côté à la face interne de la symphyse du menton, et de l'autre à l'os hyoïde. (Du grec *genéion* menton, et *huoéidês* l'os hyoïde.)

Génio-pharyngien, s. m. et adj. (Anatom.) Nom de deux muscles qui partant du menton, vont s'attacher au pharynx. (Du grec *genéion* menton, et *pharugx* le pharynx.)

Genipa, s. m. Arbre fort commun dans les Iles Antilles. Voy. *Janipaba*.

Génipanier ou Génipayer, s. m. V. *Janipaba*.

Génisse, s. f. (*Jé-ni-ce*) Vache qui n'a point porté. (Du latin *junix*, *junicis*, qui a la même signification.)

Génistade, s. f. Voy. *Genetière*.

Génistelle ou Spargelle, s. fém. Plante agreste, à fleur jaune légumineuse, dont les tiges sont *articulées*, à la différence des genêts. (Du lat. *genu* articulation, nœud d'une tige.)

Génital, ale, adj. Terme Didactique : Qui sert à la génération : *Vertu, faculté genitale; parties génitales*. (Du latin *genitalis*, qui a la même signification.)

Dieux génitaux (Mythologie), Dieux qui avoient produit les hommes *ou* qui présidoient à la génération.

Génitif, s. m. (*Jé-ni-tife*) T. de Gramm. Le deuxième cas d'un nom dans les langues qui ont des cas. (Du latin *genitivus*, en sous-entendant *casus*, fait de *gignere* engendrer, produire : parce qu'il marque ordinairement la propriété, l'origine, la dépendance des choses.)

Génitoires, s. m. pl. (*Jé-ni-toa-re*) Testicules : parties qui servent à la *génération* dans les mâles. (Du lat. *genitum*, supin de *gignere* engendrer, produire.)

Géniture, s. f. T. vieux et burlesque qui se dit des enfans par relation au père et à la mère. —En t. de Médec. la semence ou l'œuf fécondé dans le sein de la mère, lorsqu'il n'est encore qu'une masse informe, et qu'il ne paroît aucun vestige d'organisation. (Du latin *genitura*, fait de *gignere* engendrer.)

Genope, s. f. (Marine) Amarrage de bitord, luzin, merlin ou ligne d'amarrage, que l'on fait sur deux courans de manœuvre qui travaillent, pour les saisir l'un contre l'autre, etc.

Genoper, v. act. (*Je-no-pe*) Appliquer la *genope*, en faire l'amarrage. T. de Marine.

Genou, s. m. La courbure où les os de la

cuisse et de la jambe s'emboîtent pour donner de la facilité à marcher. (Du latin *genu*, formé du grec *gonu*, qui a la même signification.) —En Mécanique, boule emboîtée de sorte qu'elle peut tourner sans peine dans tous les sens.

Genou couronné, genou du cheval, lorsqu'il est dégarni de poils. —*Faire le genou*, se dit en t. de Manufacture, d'un fil qui n'est pas bien tendu.

Genoux, pl. (Marine) Pièces de bois courbes qui, dans un vaisseau, lient les varangues avec les allonges des couples.

A genoux, adv. Les genoux pliés.

Genouillé, ée, adj. (Botan.) Articulé et fléchi en forme de *genou*.

Genouiller, s. m. (*Je-nou-glié*, en mouill. les *ll*) Ornement dont se servent les Evêques et les Abbés quand ils officient. *Trevoux* écrit *genouillet*.

Genouillère, s. f. (*Je-nou-gliè-re*) Partie de l'armure ou de la botte qui couvre le *genou*. —Morceau de chapeau que les Couvreurs se mettent sur le *genou* lorsqu'ils travaillent. —En t. de Fortification, partie de l'embrasure pratiquée dans un parapet ou dans une batterie, qui est au-dessous de la volée d'une pièce de canon, et ressemble à l'appui d'une croisée. —Espèce d'artifice d'eau, dont le cartouche n'est pas en ligne droite, mais se coude en angle obtus comme le *genou*. On l'a aussi nommé *Dauphin*.

Genouillet, s. m. (*Je-nou-gliè*) Plante qu'on nomme aussi *Sceau de Salomon*; en latin *geniculata*, ainsi il faut *genouillet* et non pas *grenouillet*.

Genouilleux, euse, adj. (*Je-nou-glieû, eû-ze*) T. de Botanique : *Une plante genouilleuse*, qui a des nœuds. (Du latin *geniculatus*, fait dans le même sens, de *genu* nœud d'une tige.)

Genre, s. m. (*Jan-re*) Ce qui est commun à diverses espèces : *Sous le genre animal sont compris l'homme et la bête*. (Du latin *genus*, *generis*, qui a la même signification.) —Il se prend quelquefois pour espèces : *Il y a divers genres d'animaux*. —Espèce, sorte, manière : *Excellent*, *parfait en son genre*; *choisir le genre de son supplice*, *etc.* —Style; manière : *Le genre simple*, *le genre médiocre*, *le genre sublime*. —En Musique, disposition générale des sons comme élémens du chant. On distingue trois genres : le *Diatonique*, le *Chromatique* et l'*Enharmonique*. Voyez ces mots. —En Botanique, assemblage ou réunion d'*Espèces*, qui toutes ont un caractère commun établi sur la structure de quelques parties essentielles. *Genre* est employé, avec la même acception, dans les autres parties de l'Histoire naturelle. —En Géométrie, classe à laquelle on rapporte les lignes géométriques, selon le degré de l'équation qui exprime le rapport des ordonnées aux abscisses : *Courbes du premier genre*, les lignes du second ordre ou sections coniques, caractérisées par une équation du second degré; *courbes du second genre*, les lignes du troisième ordre, etc. —En Anatomie, *le genre nerveux*, tous les nerfs pris ensemble. —En Grammaire, la marque du nom masculin ou féminin.

Le genre humain, les hommes. —*Equation du second*, *du troisième genre* (Algèbre), équation du second, du troisième degré. Cette dernière dénomination est plus usitée. —*Différentielles du second*, *du troisième genre* (Géom. transcendante), du second, du troisième ordre. —*Peintre de genre* (Peinture), celui qui s'est consacré particulièrement à représenter certains objets, tels que des paysages, des vues, des animaux, des fleurs, des actions ou des scènes particulières de la vie commune. On dit dans le même sens, *tableau de genre*.

Gens, s. pl. (*Jan*) Nations : *Violer le droit des gens*. (Du latin *gentes*, pluriel de *gens*, *gentis*, nation, peuple, fait par contraction de *genus*, en grec *genus* race, famille.)

Gens, personnes. Il est masculin quand l'adjectif le suit, et fem. quand il le précède : *Voilà des gens bien sots; ce sont de sottes gens*. *Tous* est excepté : *Tous les gens de bien*, *tous les habiles gens*, *tous les honnêtes gens*, et *toutes les vieilles gens*, *toutes les bonnes gens*. —Lorsque dans la même phrase il y a un adjectif devant *gens*, et un adjectif ou un participe après, on met le premier au fém. et le second au masculin : *Les vieilles gens sont soupçonneux; les jeunes gens sont imprudens; ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus*.

Gens, s. m. pl. Domestiques mâles : *Dites à mes gens*. —Ceux qui sont d'un même parti ou d'une même partie : *Nos gens ont été battus*; *tous nos gens sont arrivés*. —Suivi de la préposition *de*, il désigne une profession, une qualité commune à plusieurs : *Gens d'epée*, *d'Eglise*, *de Robe*, *de Finance*; *Gens de Lettres*; *Gens de bien*. —On appeloit *Gens du Roi* les Officiers qui, dans les Cours supérieures et dans les Justices royales, étoient chargés du ministère public.

Gens de sac et de corde, scélérats qui méritent les châtimens de la Justice; parce que les genres de supplice les plus communs étoient autrefois la *corde* pour attacher les criminels à la potence, ou le *sac* dans lequel on les renfermoit pour les jeter à la rivière.

Gens-eng, Gins-eng, Ginseng, Ginsen, s. m. Plante qui croît dans les Indes, où elle est regardée comme une panacée souveraine, et que les Ambassadeurs de Siam apportèrent en France, sous le règne de *Louis XIV*.

Gent, s. f. (*Jan*) Nation. Au singulier il est vieux, et ne s'emploie plus que dans la Poësie burlesque. (Du lat. *gens*, *gentis*, qui a la même signification.)

Gent., ente, adj. (*Jan*, *an-te*) Propre, bien fait. On ne s'en sert aujourd'hui qu'en imitant le style de nos vieux Poëtes : *La gente pucelle*. (C'est une contraction de *gentil*, *gentille*.)

Gentiane, s. f. (*Jan-ci-a-ne*) Plante vivace, à fleur campaniforme, dont la racine est tonique et stomachique. On dit communément *la grande Gentiane*, pour la distinguer des autres espèces de Gentiane qui sont très-nombreuses. (Du latin *gentiana*, fait dans le même sens, de *Gentius* roi d'Illyrie, à qui est rapporte par

plusieurs Auteurs, le premier usage de cette plante.)

Gentil, ile, adj. ou subst. (*Jan-ti, i-le*) Païen; idolâtre : *Il est né d'un père Gentil.* Il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Saint Paul fut l'Apôtre des Gentils.* (Du latin *gentilis*, fait dans la même signification, de *gentes* nations.) —Les Romains appeloient *Gentils* (*gentiles*) ceux qui, sortis d'une même famille, mais appartenant à différentes branches, portoient le même nom. (De *genus* race, famille.)

Gentil, ille, adj. (*Jan-ti*, devant une consonne; on prononce et on mouille l'*l* devant une voyelle, *Gentil amant*, *jan-ti-glia-man*; les *ll* sont aussi mouillées dans *gentille.*) Joli; agréable; gracieux. Il se dit des personnes et des choses qui ont trait à la personne. (De *gens*, *gentis* nation, peuple; parce que, dit Charles Loiseau, dans son ouvrage sur les *Ordres de la Noblesse*, ce qui est à la mode chez un peuple, y est trouvé joli, agréable, en un mot *gentil.*)

Gentille, s. f. Sorte de marbre.

Gentilhomme, s. m. (*Jan-ti-glio-me*, au pl. *Jan-ti-zo-me*) Noble de race. —On donnoit le même titre à divers Officiers : *Gentilhomme servant*, *Gentilhomme de la Chambre*, *etc.*

Gentilhommerie, s. f. (*Jan-ti-glio-me-rî-e*) Qualité de *Gentilhomme*. Ce mot et le suivant ne se disent guère que par dérision.

Gentilhommière, s. f. (*Jan-ti-glio-miè-re*) Petite maison de *Gentilhomme* à la campagne.

Gentilisme, s. m. Religion des *Gentils*, des Païens. Ce mot est peu usité; on dit *Paganisme.*

Gentilité, s. f. (*Jan-ti-li-té*) Les *Gentils* et les Idolâtres. —La profession d'Idolâtrie. (Du lat. *gentilitas.*)

Gentillâtre, s. m. (*Jan-ti-glâ-tre*) Gentilhomme dont on fait peu de cas.

Gentillesse, s. f. (*Jan-ti-gliè-ce*) Grace, agrément. Voy. *Gentil*, *gentille.*

Gentillesses, plur. Petits tours divertissans et agréables. —Jolies bagatelles; petites curiosités.

Gentiment, adv. (*Jan-ti-man*) Joliment; d'une manière *gentille*, agréable, adroite. Il est familier et ne se dit même ordinairement que par dérision.

Génuflecteur, s. m. T. d'Histoire Ecclésiastique : Qui *fléchit le genou*. Sorte de Catéchumène qu'on appeloit aussi *Compétent.* (Du lat. *genu* genou, et *flectere* fléchir.)

Génuflexion, s. f. (*Jé-nu-flek-cion*) Action de *fléchir le genou* jusqu'à terre. (Du lat. *genu* genou, et *flexio*, fait de *flectere* fléchir.)

Géocentrique, adj. (*Jé-o-san-tri-ke*) T. d'Astron. Se dit du lieu d'une planète, en tant qu'on la considère par rapport à la terre. —Autrefois, on appeloit ainsi un cercle qui avoit le même centre que la terre. (Du grec *gé* terre, et *kentron* centre.)

Longitude géocentrique, lieu de l'écliptique auquel répond une planète vue de la terre. —*Latitude géocentrique*, l'angle que fait une ligne qui joint la planète et la terre avec le plan de l'orbite terrestre, qui est la véritable écliptique.

Géocyclique, adj. (*Jé-o-ci-kli-ke*) Terme d'Astronomie. *Machine géocyclique*, machine propre à représenter le mouvement de la terre autour du soleil, et sur-tout l'inégalité des saisons, par le parallélisme constant de l'axe de la terre. (Du grec *gé* terre, et *kuklos* cercle, orbe, orbite.)

Géode, s. f. (Lithologie) Pierre creuse et de couleur de fer rouillé, contenant de la terre ou du sable, qu'on entend remuer lorsqu'on la secoue. (Du grec *géôdês* terrestre, dérivé de *gé* terre.)

Géodésie, s. f. (*Jé-o-dé-zî-e*) 1.º Proprement, partie de la Géométrie pratique, qui enseigne à diviser et partager les terres. (Du grec *gé* terre, et *daiô* je divise.) —2.º Dans un sens plus étendu, la science pratique de la mesure des terrains, soit quant à leur circonférence, soit quant à leur surface. En ce sens, on dit plus communément *Arpentage.*

Géodésique, adject. (*Jé-o-dé-zi-ke*) Qui a rapport à la *Géodésie* prise dans ses deux acceptions : *Mesure géodésique. Opération géodésique.*

Géognosie, s. f. (*Jé-og-no-zî-e*) Connoissance des substances minérales qui forment les montagnes et les grandes couches de la terre. (Du grec *gé* terre, et *gnôsis* connoissance, dérivé de *ginôskô* je connois.)

Géogonie, s. f. Partie de l'Histoire naturelle, qui traite de l'origine, de la formation de la terre. (Du grec *gé* terre, et *gonéia* origine, naissance, dérivé de *geinomai* naître.)

Géographe, s. m. (*Jé-o-gra-fe*) Celui qui sait ou qui enseigne la *Géographie.* —Plus particulièrement, celui qui fait des Cartes *géographiques.*

Géographie, s. f. (*Jé-o-gra-fî-e*) Science qui enseigne la position respective de toutes les parties de la terre. (Du grec *géôgraphia*, fait avec la même signification, de *gé* terre, et *graphô* je décris.)

Géographique, adj. (*Jé-o-gra-fi-ke*) Qui concerne la *Géographie.*

Géohydrographie, s. f. (*Jé-o-i-dro-gra-fî-e*) Description de la terre et des eaux. (Du grec *gé* terre, *hudor* eau, et *graphô* je décris.)

Géohydrographique, adject. (*Jé-o-i-dro-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *Géohydrographie.*

Geolage, s. m. (*Jo-la-je*) Droit qu'on paye au *Geolier* pour le temps qu'on a été en prison.

Geole, s. f. (*Jo-le*) Prison, en termes de Palais. (Du latin barbare *gabiola*, dimin. de *gabia*, fait dans la basse latinité, de *cavea* cage. Les Italiens disent encore aujourd'hui *gabbia*, dans le sens de *cage* et de *prison.*)

Geolier, ière, subst. (*Jo-lié, ie-re*) Celui, celle qui a la garde d'une prison. V. *Geole.*

Géologie, s. f. (*Jé-o-lo-jî-e*) Partie de l'Hist. nat. qui a pour objet la connoissance et la description du globe terrestre, les différentes matières dont il est composé, leur formation, leur position, etc. (Du grec *gé* terre, et *logos* discours.)

Géologique, adj. Qui concerne la *Géologie* : *Lettres géologiques.*

Géologue, s. m. (*Jé-o-lo-ghe*) Physicien

naturaliste versé dans la *Géologie*, qui en fait l'objet de ses études, etc.

GÉOMANCE *ou* GÉOMANCIE, s. fém. Sorte de divination superstitieuse par le moyen de points tracés au hasard sur la terre, etc. (Du grec *gé* terre, et *mantéia* divination.)

GÉOMANCIEN, CIENNE, s. (*Jé-o-man-cien, cié-ne*) Celui, celle qui pratique la *Géomance*.

GÉOMANTIQUE, adj. m. et f. (*Jé-o-man-ti-ke*) Qui a rapport à la *Géomance*.

GÉOMÉTRAL, ALE, adj. (Optique) Se dit de la représentation d'un objet, faite de manière que les parties de cet objet y aient entre elles le même rapport qu'elles ont réellement dans l'objet tel qu'il est à la différence des représentations en *perspective* : *Plan géométral*.

GÉOMÈTRE, s. m. Celui qui sait la *Géométrie* et qui la réduit en pratique. —Dans un sens plus étendu, Mathématicien : *Newton étoit un grand Geometre*.

Chenille géometre ou *arpenteuse* (Entom.), chenille rase, dont les pattes de derrière non articulées sont tellement disposées, que l'insecte ne pouvant marcher qu'en rapprochant considérablement la queue de la tête, semble *mesurer l'espace* qu'elle parcourt. C'est la chenille de certains papillons phalènes.

GÉOMÉTRIE, s. f. Littéralement, Art de mesurer la terre. (Du grec *geômétria*, fait de *gé* terre, et *métron* mesure.) —Dans un sens plus étendu et plus usité, Science qui enseigne à mesurer toutes sortes de longueurs et de distances.

Géométrie élémentaire, qui se borne à considérer les propriétés des lignes droites, des lignes circulaires, des figures et des solides les plus simples. —*transcendante*, celle qui a pour objet toutes les courbes différentes du cercle, telles que les sections coniques et les courbes d'un genre plus élevé. —*sublime*, la partie de la Géométrie transcendante qui applique le calcul différentiel, et sur-tout le calcul intégral à la quadrature et à la rectification des courbes.

Géométrie ancienne, 1.° celle qui n'emploie point le calcul analytique. —2.° Celle qui n'emploie que le calcul analytique ordinaire. —*Géométrie moderne*, 1.° celle qui emploie l'analyse de *Descartes* dans l'analyse des propriétés des courbes. —2.° Celle qui se sert des calculs différentiel et intégral.

Géométrie souterraine, application des principes de la Géométrie ordinaire à des problèmes qui ont pour objet l'exploitation des mines.

GÉOMÉTRIQUE, adj. (*Jé-o-mé-tri-ke*) Qui appartient à la *Géometrie* : *Ordre*, *proportion*, *démonstration géométrique*. —*Esprit géométrique*, esprit juste, méthodique, etc.

Courbe géométrique, Voy. au mot *Courbe*. —*Construction géométrique*, 1.° suivant les anciens Géomètres, celle qui se faisoit avec le secours seul de la règle et du compas, c. à d. de la ligne droite et du cercle. —2.° Suivant les Modernes, toute construction qui s'exécute par le moyen d'une courbe géometrique quelconque, à la différence des *constructions mécaniques* qui s'exécutent par le moyen des courbes mecaniques.

GÉOMÉTRIQUEMENT, adv. (*Jé-o-mé-tri-ke-man*) D'une manière *géométrique*.

GÉOPONIQUE, adj. m. et f. (*Jé-o-po-ni-ke*) Qui a rapport à l'Agriculture, qui en traite. (Du grec *géôponikos*, fait de *gé* terre, et de *ponos* travail, dérivé de *pénomai* travailler.)

GEORGE, s. m. (*Jor-je*) Monnoie d'or du Honovre, valant 4 Thalers 2/3 du pays (19 liv. 10 s. tournois, ou 19 f. 26 c.)

George d'Amboise, grosse cloche de Rouen du poids de quarante mille livres, et dont le battant en pèse 710; ainsi nommee de *George d'Amboise*, Cardinal, Archevêque de Rouen, et premier Ministre du Roi *Louis XII*, qui en fit don à son Eglise.

GEORGINO, s. m. (*Jor-ji-no*) Monnoie d'argent de Gênes qui a cours pour 1 liv. 6 s. de Gênes, hors banque (1 liv. 1 sou tournois, ou à peu près 1 fr. 04 c.)

GÉORGIQUES, s. f. pl. (*Jé-or-ji-ke*) Il ne se dit que des ouvrages qui on rapport à la culture de la terre : *Les Géorgiques de Virgile*. (Du grec *géôrgika*, formé de *gé* terre, et de *ergon* travail.) *La Harpe* (Cours de Littérature, t. I) a employe ce mot adjectivement : *La langue georgique*.

GÉOSCOPIE, s. f. Connoissance que l'on tire des qualités de la terre en les observant. (Du grec *gé* terre, et *skopéô* je considère.)

GÉOSTATIQUE, s. f. (*Jé-os-ta-ti-ke*) Partie de la Mécanique qui traite des lois de l'équilibre des corps solides. On dit aujourd'hui plus ordinairement *Statique*. (Du grec *gé* terre, et *histamai* je suis en repos; parce qu'autrefois on regardoit la terre comme celui des quatre élémens qui seul étoit solide, et en conséquence comme le principe de toute solidité.)

GÉOTRUPE, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Petalocères, qui *fouillent* la terre, et ont une très-grande force dans les pattes de devant, dont les jambes sont toujours *dentelées*. (Du grec *gé* terre, et *trupa* trou ou tarière.)

GÉRANCE, s. f. Machine dont on se sert en Hollande pour décharger les vaisseaux.

GÉRANIÉES, s. f. pl. Famille de plantes, ainsi nommée du *Geranium* qui y est compris.

GÉRANIS, s. m. Bandage pour les luxations de l'omoplate ou les fractures des clavicules.

GÉRANIUM *ou* BEC-DE-GRUE, s. m. (*Jé-ra-niome*) Sorte de plante. V. *Bec-de-grue*. (Du lat. *geranion*, fait du grec *geranos* grue.)

GERBE, s. m. (*Jér-be*) Cinq ou six javelles qu'on lie ensemble. (Du latin barbare *garba*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, et dérive, suivant *Caseneuve*, de *garivon* qui, en langue tioise, signifioit une javelle.) —En Astron. constellation qui, dans les cartes de *Bayer*, est à la place de la *Chevelure de Berénice*, sous la queue du Lion. —En Hydraulique, plusieurs jets d'eau réunis en forme de gerbe. —*Gerbe de feu*, assemblage de fusées qui partent toutes ensemble, et qui représentent la figure d'une gerbe.

GERBÉE, s. f. Botte de paille à demi-battue où il reste encore quelques grains : *Gerbée de froment*.

GERBER, v. act. (*Jèr-bé*) Mettre en *gerbe*. —Mettre des pièces de vin les unes sur les autres comme on range les *gerbes*.

GERBOISE, s. f. (*Jèr-boa-ze*) Espèce de mammifères rongeurs, nommés aussi *dipodes* ou *rats à deux pieds*, dont les pattes de devant sont excessivement courtes, en proportion de celles de derrière.

GERCE, s. f. Petit insecte qui ronge les livres et les habits. Voy. *Teigne*.

GERCÉ, ÉE, part. p. de *Gercer*, et adj. Qui a des gerçures. —*Tableau gercé* (Peinture), dont la couleur s'enlève par écailles.

GERCER, v. act. (*Jèr-ce*) Faire de petites crevasses à la peau : *Le froid gerce les mains.* —Il est aussi neut. et réc. *Les mains gercent* ou *se gercent au grand froid.*

GERÇURE, s. f. (*Jèr-su-re*) Petite crevasse qui se fait à la peau. —Par extension, fente qui se fait dans le fer, le bois ou la maçonnerie.

GERÇURES, plur. En t. de Lapidaire, vides défectueux produits par des contre-coups ou des couleurs sales, dans la transparence et le brillant d'un diamant.

GÉRER, v. a. (*Jé-ré*) Conduire, administrer. Il ne régit que les choses : *Gérer les affaires de... gérer une tutelle.*

GERFAUT, s. m. (*Jèr-fô*) Oiseau de proie du genre des Faucons. (Dérivé de *gyrofalco*, mot composé dans la basse latinité de *gyrus* tour, rond, circuit, et *falco* faucon; *faucon qui vole en rond.*)

GERMAIN, AINE, adj. (*Jèr-mein*, *mè-ne*) *Cousins germains*, ceux qui sont enfans de deux frères ou de deux sœurs. —*Cousins issus de germains*, ceux qui sont sortis de deux cousins germains. —En t. de Jurisprudence, *frères germains*, frères de père et de mère. —*Il a le germain sur vous*; il est le cousin germain de votre père ou de votre mère. (Du lat. *germanus*, fait de *germen* souche; *issu de la même souche.*)

GERMANDRÉE, s. f. PETIT CHÊNE, subst. m. Plante agreste à fleur labiée, dont on connoît beaucoup d'espèces : La *Germandrée en arbre*, *en arbrisseau*, *à feuilles de Romarin*, *à feuilles de Stœchas arabique*, la *Germandrée aquatique* ou *Chamarras* ou *vrai Scordium*, etc.

Germandrée bâtarde, V. *Véronique des prés.*

GERMANIQUE, adject. (*Jèr-ma-ni-ke*) Qui appartient aux Allemands : *Style germanique. Le Corps germanique.* (Du latin *germanicus*, qui a la même signification.)

GERMANISME, s. m. Façon de parler propre à la Langue allemande. (Du latin *Germanus* Germain, Allemand.)

GERME, s. m. Les Botanistes donnent ce nom, tantôt à la partie inférieure du pistil, tantôt à la partie la plus essentielle de la semence, tantôt au principe de reproduction répandu dans toutes les parties du végétal. Il seroit mieux, selon *Ventenat*, de ne l'employer que dans ce dernier sens; de désigner par le nom d'*Ovaire* la partie inférieure du pistil, et par celui d'*Embryon*, la partie la plus essentielle de la semence. (Du latin *germen*, fait de *gero* je porte, ou de *geno* pour *gigno* j'engendre, je produis.) —Première pointe qui sort du grain, de l'amande, etc. lorsque les plantes commencent à pousser. —Fig. Semence; cause : *Un germe de division*, *de procès*, *de querelle*, *etc.* —En t. de Marine, bâtiment égyptien, à voile latine, et sans pont, employé à la navigation du Nil, etc. On dit aussi *Germ* et *Djerme*. Les Arabes d'Egypte disent *Djerm*.

FAUX-GERME, Voy. *Faux*.

GERMER, v. n. (*Jèr-mé*) Pousser le *germe* au dehors. (Du latin *germinare*, fait de *germen* germe.)

Fig. *La parole de Dieu a germé dans votre cœur*, elle a commencé à y fructifier.

GERMINATION, s. f. (*Jèr-mi-na-cion*) T. de Botan. Premier développement des parties contenues dans le *germe* d'une semence. (Du latin *germinatio.*)

GERMOIRE, s. f. (*Jèr-moâ-re*) T. de Brasseur. Cave, etc. où l'on met par couches le grain mouillé pour le faire *germer*.

GÉROCOMIE, s. f. (*Jé-ro-ko-mî-e*) Partie de la Médecine, qui traite du régime à observer par les vieillards. (Du grec *gerôn* vieillard, et *komeô* je prends soin.)

GÉRONDIF, s. m. Un des temps de l'infinitif. Voy. *la Grammaire*. (Du lat. *gerundia*, *orum*, fait dans la même signification, de *gerere* porter.)

GÉRONTES, s. m. pl. (Archælog.) Membres du Sénat de Lacédémone, qui exerçoient les mêmes fonctions que les Aréopagites à Athènes. Ils étoient, selon quelques-uns, 28, et selon d'autres 32. (Du gr. *gérôn*, *gérontos* vieillard; parce qu'ils n'étoient élus qu'à 60 ans.)

GÉROPOGON, s. m. Genre de plantes, de la famille des Chicoracées, dans la méthode naturelle de *Jussieu*.

GERSEAU, s. m. (*Jèr-sô*, s. d.) T. de Marine. Corde qui entoure le mouffle d'une poulie, et qui sert à l'amarrer au lieu où on veut la placer.

GERSÉE, s. f. (*Jèr-cé-e*) Espèce de céruse qui sert à blanchir la peau.

GERZEAU, s. m. (*Jèr-zô*, d.) Mauvaise herbe qui croît dans les blés; sa feuille ressemble à celle de la lentille.

GÉSIER, s. m. (*Jé-zié*) Partie charnue dans le corps de la plupart des oiseaux qui se nourrissent de grains, faite en forme de bissac, où descend et se digère la mangeaille qui étoit au jabot. (Du latin *gigerium*, plus usité au pluriel *gigeria*, *orum*, et dont la signification est la même.)

GÉSINE, s. f. (*Jé-zi-ne*) Les couches d'une femme ou le temps qu'elle est en couche. Il est vieux. (Du latin *jacere* être couché, dont on a forgé dans la basse latinité, le substantif *jacina*, gésine.)

GÉSIR, Voyez *Gît*. (Du latin *jacire*, dit par métaplasme pour *jacere* être couché.)

GESSATE ou GESATE, s. m. (Antiq.) Cavalier gaulois qui se louoit pour aller faire la guerre hors de son pays.

GESSE, s. f. (*Je-ce*) Plante annuelle légumineuse, cultivée pour le fourrage. On la nomme *Jarrossé* dans l'Anjou, *Pois breton* dans le bas Poitou, etc. Les espèces en sont très-multipliées.

GESTATION, s. f. (*Jès-ta-cion*) Se dit du

temps que les femelles des animaux portent leurs petits. Pour les femmes on dit *Grossesse*. —Sorte d'exercice chez les Romains pour le rétablissement de la santé; il consistoit à se faire porter en chaise ou en litière, à se faire secouer dans un bateau, etc. (Du lat. *gestatio*, fait de *gestare* porter.)

GESTATOIRE, adj. f. (*Jès-ta-toa-re*) *Chaise gestatoire*, chaise à porteurs. Style plaisant ou burlesque. (Du latin *gestatorius* qui sert à porter.)

GESTE, s. masc. Mouvement du corps, et principalement de la main et des bras dans la déclamation : *Avoir le geste beau*, *expressif*. (Du lat. *gestus*, qui a la même signification.)

GESTES, s. f. pl. Belles, mémorables, grandes actions, principalement des Princes et des Généraux : *Les gestes d'Alexandre*, *de Scipion*. Il est vieux. (Du latin *gesta*, *orum*, fait de *gerere*, dans le sens de *faire*.)

GESTICULATEUR, s. m. Qui gesticule, qui fait trop de *gestes*. (Du latin *gesticulator*.)

GESTICULATION, s. f. (*Jès-ti-ku-la-cion*) Action de *gesticuler*. (Du lat. *gesticulatio*.)

GESTICULER, v. n. (*Jes-ti-ku-lé*) Faire trop de *gestes*, en faire mal à propos. (Du latin *gesticulari*.)

GESTION, s. f. (*Jès-ti-on*) Action de *gérer*; administration de quelque affaire. (Du latin *gestio*, fait dans le même sens, de *gerere* gérer, administrer.)

GETIF, adj. En t. de Charpentier, *bois gétif*, rempli de fentes et de gerçures.

GÉUM, s.m. SANICLE DE MONTAGNE, SAXIFRAGE RONDE, s. f. Plante vivace, à fleur rosacée, dont on distingue beaucoup d'espèces : La *Saxifrage blanche* ou *grenue*; la *petite Saxifrage rouge*; la *Saxifrage dorée* ou *Dorme* ou *Hépatique dorée*, *Cresson de roche* en Alsace, *Herbe de l'Archambouchar* en Lorraine; la *Saxifrage des Anglois* ou *des prés*, etc.

GÈZE, subst. m. Angle rentrant entre deux combles, et qui leur sert de gouttière.

GHAZAL, s. m. Poésie des Arabes : Espèce d'ode amoureuse ou galante, semée d'images et de pensées fleuries, etc. tout à fait dans le genre de l'ode anacréontique. La mesure des vers et la disposition des rimes sont les mêmes que dans la *Casside* (Voyez ce mot), mais il ne doit pas y avoir au-delà de treize distiques. Une collection nombreuse de *ghazals* différens par la terminaison ou la rime, s'appelle *Divan*. Voy. ce mot.

GHAZELLE, s. f. Voy. *Gazelle*.

GHILAM, s. m. (*Gui-lame*) Etoffe de soie qui se fabrique à la Chine.

GIALDERS, s. m. pl. (Pêche) Cabanes garnies seulement de lattes, pour que l'air les traverse: les Pêcheurs du Nord *y* suspendent le poisson qu'ils veulent dessécher.

GIAM-BO, s. m. Arbre des Indes orientales, dont le fruit à noyau a la grosseur et le goût de nos petites pommes de reinette.

GIBBEUX, EUSE, adj. (*Ji-beû*, *eû-ze*) T. de Médecine : Bossu, élevé : *La partie gibbeuse du foie*. —Se dit en Botan. des feuilles charnues dont les deux côtés sont convexes. (Du lat. *gibbosus* bossu, fait de *gibba* bosse.)

GIBBOSITÉ, s. f. (*Ji-bo-zi-té*) Courbure de l'épine du dos qui fait les bossus. (Du latin *gibbosus* bossu.)

GIBECIÈRE, s. f. Autrefois bourse large et plate que l'on portoit à la ceinture. —Aujourd'hui bourse de cuir où les Chasseurs mettent le plomb, la poudre, etc. —Les escamoteurs ont aussi une gibecière qui leur est propre, et de là l'expression de *Tour de gibecière*. (Selon *Menage*, du latin barbare *gibbiciaria*, fait dans la même signification, de *gibba* bosse; parce que la gibecière, à mesure qu'on la remplit, devient en quelque sorte bossue.)

GIBELET, s. masc. (*Ji-blé*) Petit foret pour percer un tonneau de vin dont on veut faire l'essai.

Prov. *Avoir un coup de gibelet*; avoir la tête un peu eventée.

GIBELINS, s. m. pl. (*Ji-be-lein*) Nom d'une faction qui, dans les XII, XIII et XIV.e siècles, étoit attachée aux Empereurs, et opposée aux Guelfes, partisans des Papes. (D'un fief ou château de *Conrad* le Salique, au onzieme siècle, appelé *Ghebeling* ou *Waibling*, et situé dans le diocèse d'Augsbourg, qui transmis à la famille de cet Empereur, *y* porta le nom de *Gheibelings* ou *Gibelins*. V. *Guelfes*.)

GIBELOT, s. m. (*Ji-be-lo*) T. de Marine: Pièce de bois en forme de courbe, qui lie l'aiguille de l'éperon à l'étrave du vaisseau.

GIBELOTE, s. f. (*Ji-be-lo-te*) Espèce de fricassée de poulets.

GIBERNE, s. f. (*Ji-bèr-ne*) Partie de l'équipement d'un homme de guerre, et dans laquelle sont placées les cartouches.

GIBET, s. m. (*Ji-bè*) Potence où l'on exécute les criminels condamnés à être pendus. Le *gibet*, dit *Roubaud*, est plutôt le genre de supplice; et la *potence* est l'instrument du supplice. (De l'arabe *gibel* ou mieux *djabal* montagne, élévation; les gibets étoient ordinairement dressés sur des hauteurs.)

Prov. *Le gibet ne perd point ses droits*; les criminels sont punis tôt ou tard.

GIBIER, subst. m. (*Ji-bié*) Animaux bons à manger qu'on prend à la chasse. (Du lat. *cibaria*, *orum*, vivres, alimens. *Ménage* d'après *Turnèbe*.)

Fig. et fam. *Cela n'est pas de son gibier*, de sa profession; cela passe sa capacité. —Prov. *Gibier de grève* ou *de potence*; *gibier à prévôt*; vagabond; malfaiteur; coquin.

GIBOULÉE, s. f. Ondée de pluie soudaine de peu de durée et quelquefois mêlée de grêle.

GIBOYA, s. m. (*Ji-boa-ia*) Le plus grand serpent du Brésil; il est sans venin.

GIBOYER, v. n. (*Ji-boa-ié*) Chasser avec le fusil, à pied et sans bruit. —En t. de Fauconnerie, chasser à l'oiseau, et voler le *gibier*. —En style plaisant, *épée à giboyer*, beaucoup plus longue que les épées ordinaires. (Du mot *gibier*.)

GIBOYEUR, s. m. Celui qui chasse avec l'arquebuse. Il est peu usité.

GIBOYEUX, adj. Qui contient beaucoup de gibier : *Chasser dans un pays giboyeux*.

GIGANTE, s. f. Figure *gigantesque*, qui se met à l'arrière des galères.

Gigantesque, adj. (*Ji-gan-tès-ke*) Qui tient du *géant*.

Gigantine *ou* **Farnésienne**, s. f. Sorte de plante dont la tige s'élève à la hauteur d'un homme.

Gigantomachie, s. fém. Combat des Géants de la Fable contre les Dieux. (Du grec *gigas*, génitif *gigantos* géant, et *maché* combat, dérivé de *machomai* combattre.) —Descriptions poétiques, représentations pittoresques de ce combat.

Gigot, s. m. (*Ji-go*) Eclanche, cuisse de mouton : *Manger un gigot*. (Du vieux mot françois *gigue*, qui signifioit cuisse, et que *Ménage* dérive du latin *coxa*, qui a le même sens.) —Au pluriel, jambes de derrière du cheval. —Popul. ou dans le style comique ; *étendre ses gigots*, étendre ses jambes indécemment.

Gigotté, ée, adj. *Cheval gigotté*, qui a les cuisses proportionnées à la rondeur de la croupe. —*Lévrier gigotté*, qui a les *gigots* courts et gros, et les os des jambes éloignés.

Gigotter, v. n. (*Ji-go-té*) En parlant d'un lièvre ou d'un autre animal semblable, secouer les jarrets en mourant. —En parlant des enfans, remuer continuellement les jambes.

Gigue, s. f. (*Ji-ghe*) Sorte d'air de musique fort gai. —Danse faite sur cet air. —Bassement, grand fille dégingandée qui ne fait que gambader : *C'est une grande gigue*. —Dans le midi de la France, gigot ; c'est un gasconisme : *Faire rôtir une gigue* ; dites *un gigot*.

Giguer, v. n. (*Ji-ghé*) Danser, sauter. Il est bas.

Gilet, s. m. (*Ji-lé*) Espèce de veste que l'on porte sous le justaucorps : *Gilet de satin*, *gilet brodé*.

Gilla, s. masc. (*Jil-la*) T. de Pharmacie : Vitriol vomitif préparé.

Gille, s. masc. (*Ji-le*) Filet à prendre du poisson, fait en forme de chausse. —Niais des théâtres de la foire. —On dit fig. et fam. d'un homme qui a l'air et le maintien d'un niais, que c'est *un vrai gille*, *un franc gille*.

Popul. *Faire gille* ; se retirer, s'en aller, s'enfuir. (Suivant Le Duchat, *gille* dans cette phrase, vient du mot *exil* ; *faire gille*, dit-il, c'est prendre le parti de l'*exil*.)

Gillerie, s. fém. (*Ji-le-rî-e*) Niaiserie, sottise. Mot nouveau, de la création de *Beaumarchais*. Style familier et critique.

Gimblette, s. f. (*Jein-blè-te*) Petite pâtisserie dure et sèche faite en forme d'anneau, etc.

Gindre, s. m. (*Jein-dre*) Maître garçon qui, dans les Boulangeries, est chargé de pétrir la pâte.

Gingas, s. m. Toile à carreaux, en fil bleu et blanc, fabriquée à Rouen, qui s'emploie à couvrir des matelas, à faire des chemises aux Matelots, etc.

Gingembre, s. m. (*Jein-jan-bre*) Racine tuberculeuse, d'une substance résineuse, d'un goût âcre, brûlant, aromatique, qu'on nous apporte de la Chine, et qui provient d'une plante qui a de grands rapports avec les Amomes. Quelques Botanistes l'ont nommée *petit roseau à fleur de massue* ; parce que le pistil a la forme d'une massue. (Du latin *zinziberis*, fait dans la même signification du grec *ziggiber*, lequel dérive du mot hindou *zind,ebil*.)

Gingeole, s. f. (*Jein-jo-le*) T. de Marine : Endroit d'une galère vers la poupe où l'on place la boussole.

Gingidium, s. m. (*Jein-ji-diome*) Plante dont on fait des cure-dents ; elle est apéritive, etc.

Gingiras, s. m. (*Jein-ji-rdce*) Etoffe de soie des Indes.

Ginglyme, s. m. (*Jein-gli-me*) T. d'Anatomie : Charnière ; espèce d'articulation avec mouvement en deux sens opposés. (Du grec *gigglumos* gond de porte, charnière.)

Ginglymoïde, s. f. (*Jein-gli-mo-i-de*) T. d'Anat. Articulation qui tient de la nature du *ginglyme*. (Du gr. *gigglumos*, et *eidos* forme, ressemblance.)

Gingo, s. m. (*Jein-go*) Grand arbre de la Chine et du Japon, de la famille des Pistachiers, dont le fruit est une noix ovale, qui se mange rôtie comme les châtaignes. On en élève en France ; et il est connu chez les Pépiniéristes sous le nom de l'*arbre aux quarante écus*, qu'il a emprunté de son prix primitif.

Gingrine, s. fém. (*Jein-gri-ne*) Espèce de flûte aiguë des Anciens, dont les sons étoient tristes et lamentables. (Du grec *giggras* ou *giggré*, dont la signification est la même.)

Ginguer, v. n. (*Jein-ghe*) Donner des coups de pied. Il est vieux. (Du vieux mot *gigue* cuisse. Voyez *Gigot*.)

Ginguet, s. m. (*Jein-ghè*) Petit vin à faire, comme on dit *danser* (ginguer) *les chèvres*, qui n'a ni force ni agrément au goût : *Boire du ginguet*. Pasquier a remarqué qu'en 1554, on ne recueillit que des vins verts, et qu'on les appela *ginguets*.

Ginguet, ette, adj. Qui a peu de force : *Vin ginguet*. —Fig. et famil. *Esprit ginguet*, *style ginguet*. —*Habit ginguet*, trop court, qui découvre la cuisse (la *gigue*.)

Ging-seng, Gin-seng, Ginsen, s. m. Voyez *Gens-eng*.

Giogue *ou* **Giochis**, s. m. Sorte de Religieux ou de Fakirs indiens. Ils vont nus, et pratiquent des austérités incroyables.

Giore, s. m. et f. Juif né de parens dont l'un est Israélite et l'autre prosélyte.

Gipe, s. f. Souquenille de grosse toile.

Gipon, s. masc. Sorte de houppe, de frange avec laquelle le Cordonnier et le Corroyeur cirent le cuir.

Gir, v. n. Voyez *Gît*.

Giraffe, s. fém. Mammifère ruminant qui habite l'intérieur de l'Afrique, et dont les jambes de derrière sont plus courtes que celles de devant. C'est le plus grand de tous les mammifères connus. —En Astronomie, constellation septentrionale composée de 32 étoiles, et dont la tête est située entre la queue du dragon et l'étoile polaire. On l'appelle aussi *Caméléopard*.

Girande, s. f. Amas de tuyaux d'où l'eau jaillit, ou de fusées volantes qui partent en même temps. (De l'ital. *girandola*, fait dans le même sens, de *girare*, en latin *gyrare* tourner, tournoyer.)

Girandole, s. fém. Chandelier de crystal à plusieurs branches avec un pied. —Au pluriel, espèce de boucles d'oreille, composées d'un corps qui n'est le plus souvent qu'un simple nœud, auquel on peut suspendre une ou trois pendeloques de diamant, etc.

Girandole d'eau, *Lustre d'eau*, *Charagne*, genre de plantes aquatiques, à tiges rameuses, fragiles et articulées.

Girard-Roussin, s. m. Voy. *Cabaret.*

Girasol, s. m. Pierre précieuse d'un blanc laiteux, avec une teinte de bleu et de jaune. C'est une espèce d'opale. Quelques-uns écrivent *Girasolle.* (De l'italien *girasole* tournesol; parce qu'elle paroît de différentes couleurs selon les diverses reflexions de la lumière.)

Giraumont, s. m. (*Ji-rô-mon*, d.) Plante des Indes occidentales dont le fruit, qui a la forme d'une calebasse et le goût de la citrouille, est employé contre les crachemens de sang et les maux de poitrine.

Girelle, s. f. (*Ji-rè-le*) Chez le Potier de terre, le haut de l'arbre de la roue. —Pièce du harnois d'un cheval. —Sur la mer du Levant, cabestan, vireveau. —Sorte de poisson.

Girofle *ou* Gérofle, s. m. *Clou de girofle*, petit fruit d'un goût aromatique, qui a la figure d'un clou. Voy. *Giroflier des Moluques.* (Du latin *caryophyllum*, fait dans la même signification, du grec *caruophullon.*)

Giroflée, s. f. Sorte de fleur dont l'odeur ressemble un peu à celle du *girofle.* — La plante qui produit cette fleur. Voy. *Giroflier.*

Giroflier, subst. m. (*Ji-ro-fli-é*) Plante vivace à fleur cruciforme, qu'on appelle aussi *Giroflée* et *Violier jaune.* On cite parmi ses nombreuses espèces, le *Giroflier vélar*, celui *des Alpes*, le *Suissard*, celui *de Chio*, le *Giroflier maritime*, *blanchâtre*, celui *des fenêtres*, *des rivages*, le *Giroflier triste*, *noueux*, *hérissé*, etc.

Giroflier des Moluques, arbre des îles Moluques, de la famille des Myrtes, qui égale en hauteur le Cerisier et le Hêtre, à fleurs rosacées, bleues, très-odorantes, qui naissent en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice, le bouton de la fleur et l'embryon du fruit cueilli avant l'épanouissement de la fleur, forment le clou de girofle. Le fruit mûr se nomme *Antolfe de girofle.*

Giron, s. m. Espace depuis la ceinture jusqu'aux genoux dans une personne assise. —Au figur. *le giron de l'Eglise*, la Communion de l'Église Catholique. —En t. d'Architecture, la largeur de la marche d'un escalier où l'on pose le pied. —Dans le Blas. espèce de triangle dont la base est de la largeur de la moitié de l'écu, et dont la point est au centre de l'écu. (C'est de cette dernière acception que vient *giron* pris dans la première; parce que les habits longs s'élargissant par en bas et se rétrécissant par en haut, forment vers la ceinture, une espèce de *giron* d'armoiries ou de triangle, vers l'endroit que les Latins appellent *gremium. Vestis gyrat*, dit Du Cange, *et circuli formam efficit.*)

Gironné, part. p. et adj. Voyez *Gironner.* —Il se dit dans le Blason, d'un écu divisé en huit, dix ou douze parties triangulaires égales entre elles, et de deux émaux alternés. —*Tuiles gironnées*, plus étroites par un bout que par l'autre.

Gironner, v. a. (*Ji-ro-né*) Donner la *rondeur* à un ouvrage d'Orfèvrerie. (Du lat. *gyrus* rond; *tourner en rond.*)

Giroselle, s. fém. (*Ji-ro-zè-le*) Genre de plantes de la famille des Primulacées ou Lysimachies de *Jussieu.* On l'appelle aussi *Dodécatheon.*

Girouette, subst. f. (*Ji-rouè-te*, en vers *rou-è-te*) Banderolle de fer blanc, etc. au haut d'une maison, que le vent fait tourner, et par le moyen de laquelle on sait quel est le vent qui souffle. —Sur mer, pièce d'étoffe légère en guise de pavillon qu'on arbore sur le haut des mâts. —Figur. Personne légère et changeante. (Du latin *gyrare* tourner.)

Girouetté, ée, adj. Se dit en t. de Blason d'un château, d'une tour, lorsqu'il y a une *girouette* sur leur toit.

Gisant, ante, adj. verbal. (*Ji-san*, *an-te*) Couché, étendu. C'est le part. présent du verbe inusité *gir* ou *gésir.*

Gisek, s. m. Genre de plantes de la famille des Portulacées de *Jussieu.* Le fruit est une capsule libre à plusieurs loges.

Gisement, s. m. (*Ji-ze-man*) T. de Marine: Situation des côtes de la mer. —En t. de Miner. lieu où se trouve une substance minérale.

Gît, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe neutre *gésir* ou *gir*, qui n'est plus usité. On dit encore, mais seulement dans le style plaisant: *Nous gisons*, *ils gisent*, *il gisoit.*

Ci-gît, formule ordinaire par laquelle commencent les épitaphes.

Figur. *Il gît*, il consiste. —Prov. *Ce n'est pas là que gît le lievre*; ce n'est pas là le point important de l'affaire; ce n'est pas là qu'est la difficulté.

Gîte, s. m. Lieu où l'on demeure, où l'on couche (où l'on *gît*) ordinairement: *N'avoir point de gîte assuré.* —Lieu où couchent les voyageurs: *Gagner le gîte.* —Lieu où le lièvre repose. —Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile. —En t. de Boucher, le bas de la cuisse du bœuf.

Gîtes, plur. Poutrelles ou pièces de bois rangées sur le terrain, presque perpendiculairement à l'épaulement d'une batterie de canons ou de mortiers, aux endroits où l'on veut établir une plate-forme.

Payer son gîte; payer ce qu'on doit pour le temps qu'on a couché en tel lieu. —Prov. *Venir, comme le lièvre, mourir au gîte*; venir mourir dans son pays.

Gîter, v. n. (*Ji-té*) Demeurer, coucher en quelque lieu. Il est populaire.

Giustino, s. m. Monnoie réelle de Bologne, qui se divise en 26 sous.

Givre, s. m. Sorte de gelée blanche qui, en hiver, lorsque l'air est froid et humide, s'attache aux arbres, aux herbes et aux cheveux.

Givre, s. f. En t. d'Armoiries, grosse couleuvre à queue tortillée.

Givré, ée, adject. (Blason) *Croix givrée*, terminée en tête de *givre.*

GLABRE, adj. m. et fém. T. de Botanique : Dépourvu de poils et de toute excroissance particulière. Il se dit des tiges et des feuilles.

GLACE, s. f. Corps solide formé par le passage d'un corps liquide, et particulièrement de l'eau, à l'état de solidité par le refroidissement. Ce passage s'appelle *congélation*. (Du latin *glacies*, dont la signification est la même.) —Fig. Air de froideur; indifférence : *Avoir un cœur de glace*, n'être point touché des marques d'amitié, etc. —Plaque de crystal dont on fait des miroirs, ou qu'on met aux carrosses, aux chaises à porteurs, etc. —Chez les Pâtissiers et les Confiseurs, sucre et blancs d'œufs battus ensemble, que l'on coule sur des biscuits, des fruits, etc. —En t. de Cuisine, jus réduit en gelée pour donner à un ragoût une espèce de croûte transparente. —Dans les diamans, petite tache qui en diminue beaucoup le prix. —Au plur. liqueurs glacées ou fruits glacés : *On a servi des glaces*.

Ferrer des chevaux à glace, se dit quand on leur met des fers cramponnés pour qu'ils ne glissent pas sur la glace. —Figur. *Etre ferré à glace*, être très-habile dans la matière dont on parle. —Figur. et famil. *Rompre la glace*, hasarder une première demande, une tentative qui exige de la hardiesse et de la fermeté.

GLACÉ, ÉE, part. pass. de *Glacer*, et adject. Pris par la *glace*. —Froid : *J'ai les mains glacées*. —*Gants glacés*, cirés et unis comme de la *glace*. —*Taffetas glacé*, de deux couleurs et extrêmement lustré.

GLACER, v. a. (*Gla-cé*) Congeler, durcir, en parlant de l'eau et des autres liqueurs. —Par extension, causer un froid très-vif à... *Cet air me glace le visage, les mains*. —Figurém. 1.° Intimider, embarrasser, repousser par un accueil froid, sérieux, etc. *Son abord glace les gens*. —2.° *Glacer* (remplir, pénétrer) *d'effroi, d'horreur*. —Mettre du blanc d'œufs et du sucre battus ensemble sur des biscuits, des confitures, etc. —En t. de Couturière et de Tailleur, coudre de telle sorte la doublure avec l'étoffe, que l'une et l'autre tiennent ensemble uniment et proprement. —En Peinture, appliquer une couleur légère et transparente sur une autre déjà placée et sèche. —Dans l'Imprimerie en couleurs, fondre avec art les nuances. —Lustrer une étoffe. —Appliquer sur une broderie de la soie plus brune, pour lui donner du relief. On le dit plus particulièrement des ouvrages d'or et d'argent, que l'on *glace* et que l'on émaille avec de la soie. —En t. de Cordonnier, cirer un soulier avec une cire luisante.

GLACER, v. n. Se congeler, se durcir par le froid : *L'esprit de vin ne glace jamais*.

SE GLACER, v. réc. Commencer à être pris ou à se prendre par le froid.

GLACEUX, EUSE, adj. (*Gla-ceû, eû-ze*) T. de Joaillier : *Diamant glaceux*, qui n'est pas absolument net, qui a quelque *glace*.

GLACIAL, ALE, adj. Qui *glace*, au propre et au figur. *Vent glacial, réception glaciale*. Il n'a point de plur. au masc. quoique Bailly ait dit (Essai sur les fables), *des vents glacials*. —Qui est glacé : *Mer glaciale, Zône glaciale*.

GLACIALE, s. fém. Sorte de plante. Voyez *Ficoïde*.

GLACIÈRE, s. f. Lieu où l'on conserve de la *glace* pendant l'été. —Fig. Chambre extrêmement froide.

GLACIÈRES, s. f. pl. (Physique) Montagnes qui sont le point de réunion des *glaces*.

GLACIERS, s. m. pl. (*Gla-cié*) Rameaux qui dérivent du point de réunion des *glaces* dans les Glacières.

GLACIS, s. m. (*Gla-ci*) T. de Fortification : Esplanade en forme de talus, après le chemin couvert. —Toute sorte de pente insensible. —Rang de points que fait un Tailleur pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. —En Peinture, couleur légère et transparente, qu'on applique sur une autre déjà sèche, ou plutôt l'effet que produit cette couleur. Il y a une espèce de *glacis* plus légère que l'autre, et qu'on nomme *frottoir*. Elle sert principalement pour accorder des couleurs trop entières avec celles qui les avoisinent. —Dans la Passementerie, traînées ou jetées de clinquant, etc. qui couvrent un assez long espace sans être arrêtées. —Plus particulièrement, une partie des soies de chaîne qui n'ont d'autre usage que de lier la trame, lorsque la traînée se trouveroit trop longue. —Dans les Sucreries, 1.° plan horizontal en maçonnerie, où l'on expose les pains de sucre au soleil. —2.° Evasement en forme d'entonnoir, qui est couvert de plomb, et qui augmente la capacité des chaudières à leur partie postérieure, jusqu'à la moitié de leur diamètre.

GLAÇON, s. masc. (*Gla-son*) Morceau de *glace*.

GLADIATEUR, s. m. Chez les Romains, celui qui se battoit sur l'arène pour le plaisir du peuple. (Du lat. *gladiator*, fait dans la même signification de *gladius* glaive, épée.) —Parmi nous, Bretteur de profession, qui tire l'épée pour la moindre occasion.

GLADIÉ, ÉE, adj. T. de Botan. V. *Ensiforme*. (Du lat. *gladius* glaive, épée.)

GLAI, s. m. (*Glè*) T. de Pêche. Herbier de *glaïeuls*, qui forme des espèces d'îles dans les étangs.

GLAÏEUL, s. m. (*Gla-ieul*) Plante vivace à fleur liliacée, à feuilles en lames d'épée. On en compte beaucoup d'espèces, parmi lesquelles on distingue le *Glaïeul puant* ou *Espatule*, le *Glaïeul à fleurs jaunes*, etc. (Du lat. *gladiolus*, fait de *gladius* glaive ou épée, à cause de la forme de ses feuilles.)

GLAIRE, s. f. (*Glè-re*) Sorte d'humeur visqueuse. —Blanc d'œuf quand il n'est pas cuit. (Du lat. *clarum ovi* le clair de l'œuf. *Ménage*. Les Médecins disent *clarea* dans le même sens.)

GLAIRER, v. a. (*Glè-ré*) Frotter la tranche d'un livre avec du blanc d'œuf battu, avant d'y appliquer l'or.

GLAIREUX, EUSE, adject. (*Glè-reû, eû-ze*) Plein de *glaire*.

GLAIS, s. m. Voy. *Glas*.

GLAIZE, s. f. (*Gle-ze*) Terre forte et grasse, propre à faire de la poterie. —On dit aussi adjectiv. *Terre glaise*. (Du latin *glis, glitis*, qui a la même signification.)

Glaiser, v. a. (*Gle-ze*) Enduire de terre *glaise*.

Glaiseux, euse, adj. (*Gle-zeû, eû-ze*) Qui tient de la nature de la *glaise*.

Glaisière, s. f. (*Gle-ziè-re*) L'endroit d'où l'on tire de la *glaise*.

Glaiteron, subst. m. (*Glè-te-ron*) Plante annuelle, agreste, à fleur flosculeuse, qu'on appelle aussi *petit Glouteron*, *petite Bardane*, *Grappelles*.

Glaive, s. m. (*Gle-ve*) Epée tranchante. Il ne se dit point dans le discours ordinaire, si ce n'est en plaisantant : mais il s'emploie dans la prose et la poesie relevées. (Du lat. *gladius.*)

La puissance du glaive; le droit de vie et de mort. —*Le glaive spirituel ;* la Juridiction de l'Eglise ; l'excommunication.

Glama ou Lhama, subst. m. (*Gla-ma* ou *Glia-ma*, en mouillant l'*h*) Quadrupède du Pérou qu'on appelle aussi *Mouton du Pérou*, quoiqu'il ressemble plus au chameau qu'au mouton.

Glanage, s. m. Action de *glaner*.

Gland, s. m. (*Glan*) Fruit du chêne. (Du lat. *glans*, *glandis*.) —Fig. Certain ornement ou ouvrage de fil, etc. qui, dans sa première origine, ressembloit à un *gland*, et auquel on a depuis donné d'autres formes. —Extrémité des parties naturelles de l'homme. —Espèce de tenailles de bois, dont les ouvriers qui fabriquent les peignes se servent pour les tenir lorsqu'ils sont en façon, et qu'il ne reste plus qu'à y faire des dents.

Gland de mer, s. m. Espèce de coquillage. —*Gland de terre* ou *Gesse sauvage*, plante qui croît sur les grands chemins.

Glande, subst. f. Partie du corps simple, molle, friable et spongieuse, qui a quelque ressemblance avec un *gland*. —En Botanique, mamelon arrondi ou ovale, sessile ou stipité, qui sert à l'excrétion d'une humeur.

Glandé, ée, adj. Il se dit d'un cheval qui a des *glandes* enflées. —En t. de Blason, chargé de *glands*.

Glandée, s. f. Récolte du *gland*.

Envoyer des cochons à la glandée ; les envoyer manger du *gland*.

Glandule, s. f. Petite *glande*.

Glanduleux, euse, adj. (*Glan-du-leû, eû-ze*) Qui a des *glandes*. —Composé de *glandes*.

Glane, s. f. Poignée d'épis que l'on ramasse dans le champ après que le blé en a été emporté. (Du lat. barbare *gelina* ou *gelima*, qui dans le moyen âge a signifié gerbe. *Caseneuve*, *Menage*, *etc.* V. *Glaner.*) —Plusieurs petites poires arrangées près à près sur une même branche. —Nombre d'oignons attachés de la sorte à une torche de paille : *Une glane d'oignons.*

Glanée, subst. f. (Chasse) Sorte de piége qu'on tend aux canards. Il consiste en un collet de crin arrangé sur une tuile percée dans le milieu.

Glaner, v. a. et n. (*Gla-né*) Ramasser les épis laissés dans un champ moissonné. (Du mot *gland* dont *glaner* a d'abord signifié exclusivement la récolte. Ce n'est que par extension qu'il a été ensuite appliqué aux épis de blé.) —Figur. et fam. 1.° Faire quelques petits gains dans une affaire, après que d'autres y en ont fait de plus grands. —2.° Traiter une matière déjà épuisée par d'autres.

Glaneur, euse, s. Celui, celle qui *glane*.

Glanis, s. m. Poisson osseux, holobranche, abdominal, de la famille des Oplophores et du genre des Silures, qui se trouve principalement dans le Nil. On l'appelle aussi *Malle*.

Glanure, subst. f. Ce qu'on *glane* après les Moissonneurs.

Glapir, v. n. Il ne se dit proprement que de l'aboi aigre des petits chiens et des renards. (De l'allemand *klappern*, qui signifie la même chose.) —Fig. Parler ou chanter d'un ton de voix aigre.

Glapissant, ante, adj. Qui *glapit*.

Glapissement, s. m. (*Gla-pi-ce-man*) Le cri des renards et des petits chiens. Voy. *Glapir*. —Fig. Cri perçant, aigu, en parlant des personnes.

Glas, s. m. Son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer. (Suivant *Menage*, du latin. *classicum* son de la trompette, dont la signification a été, dit-il, transportée au son des cloches. Suivant d'autres, du grec *klazô* je crie, qui se dit proprement des oies, des grues, etc. ou de *klaiô* je pleure.) Quelques-uns disent *Glais*.

Glass cord, s. m. (Musique) Instrument nouveau imaginé par *Franklin*. C'est une espèce de piano qui, au lieu de cordes métalliques, est formé de lames de verre, soutenues sur des chevalets libres à l'extrémité, et que frappent des marteaux soulevés par le mouvement des touches. (De l'anglois *glass* verre, et *cord*, pris du grec *chordé* corde.)

Glaucium, s. m. (*Glô-ciome*, d.) Plante. Voy. *Pavot cornu*. (Du grec *glaukion*, fait de *glaukos* vert de mer.)

Glaucome, s. m. (*Glo-kôme*, d.) Maladie des yeux, causée par l'épaississement de l'humeur vitrée, qui devient de couleur verdâtre. (Du grec *glaukoma*, fait dans la même signification de *glaukos* vert de mer.)

Glauque, adj. (*Glô-ke*) Se dit en Botaniq. d'une couleur de vert de mer ou de vert bleuâtre. (Du grec *glaukos* vert de mer.)

Glauque maritime, s. fém. Voyez *Herbe à lait*.

Glaux, s. m. (*Glô*) Plante qui augmente le lait aux nourrices, de la famille des Salicariées ou Calycanthèmes de *Jussieu*.

Glèbe, s. f. T. de Chimie : Motte de terre qui renferme quelque métal ou minéral. —Le fonds, le sol d'un héritage : *Serfs de la glebe*, qui ne peuvent quitter la terre à laquelle ils sont attachés. Il n'y en a plus en France. (Du lat. *gleba* qui a la même signification.)

Glécome, s. masc. Plante de la famille des Labiées, la même que le lierre terrestre.

Gleditsia, subst. f. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, à corolles presque régulières, à étamines distinctes, dont les gousses sont partagées en loges contenant chacune une graine.

Glène, s. f. T. d'Anat. Cavité moyenne et externe des os, dans laquelle s'emboîte un autre os. (Du grec *glénê* emboîture des os.)

—En t. de Marine, partie d'une manœuvre cueillie en rond ou *glenee*.

Glener, v. a. (Marine) Cueillir les manœuvres chacune à son poste, afin qu'elles soient séparées les unes des autres, pour pouvoir être au besoin plus facilement allongées et filées.

Glénoïdale, adject. T. d'Anatomie. *Cavités glénoïdales*, cavités peu profondes qui servent à l'emboîtement d'un os dans un autre. (Du gr. *glénê* emboîture des os, et *eidos* forme.)

Glénoïde, adj. T. d'Anat. Nom par lequel on désigne la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus. (Du grec *glênê* et *eidos*. Voy. *Glénoïdale*.)

Glette, s. f. (*Gle-te*) Chaux de plomb ou litharge. Mot allemand.

Gleucomètre, s. m. Instrument pour mesurer la force du moût de vin dans la cuve. (Du grec *gleukos* moût de vin, et *metron* mesure.)

Gline, s. f. (Pêche) Panier couvert dans lequel les Pêcheurs mettent le poisson qu'ils ont pris.

Glinole, s. f. Plante grasse, de la famille des Ficoïdées de *Jussieu*.

Glissade, s. f. Mouvement du pied qui *glisse* involontairement sur quelque chose de gras ou d'uni.

Donner une glissade (Mégisserie), promener le couteau à écharner du côté de la fleur de la peau.

Glissant, ante, adj. (*Gli-san*, *an-te*) Sur quoi l'on glisse facilement, sans pouvoir s'y tenir ferme. Au propre et au figuré.

Glissé, s. m. (*Gli-cé*) Sorte de pas de danse qui se fait en passant le pied doucement devant soi, et en touchant le plancher très-légèrement.

Glissement, s. m. (*Gli-ce-man*) Terme de Physique : L'action de *glisser*.

Glisser, v. n. (*Gli-cé*) Mettre le pied sur une chose glissante, et chanceler pour tomber. —Glisser sur la *glace* par divertissement. C'est de ce mot *glace* qu'a été formé *glisser*, qui d'ailleurs, suivant *Du Cange*, pourroit bien n'être qu'une simple onomatopée.) —On le dit par extension de diverses choses : *L'échelle glissa ; cela m'a glissé des mains.* —Figur. Passer légèrement sur une matière : *Glissons là-dessus ; toutes ces raisons glissoient sur son esprit*, y faisoient peu d'impression.

Glisser, v. a. Mettre, couler adroitement quelque chose en quelque endroit. —Figur. Insinuer dans les esprits.

se Glisser, v. réc. Se couler doucement et presque sans qu'on s'en aperçoive. —Figur. S'insinuer dans l'esprit : *Les erreurs se glissent facilement.*

Glissoire, s. f. (*Gli-soa-re*) Chemin frayé sur la glace pour y *glisser*.

Globe, s. m. Corps rond et solide. (Du latin *globum* ou *globus*, dont la signification est la même.)

Les globes célestes, les astres. —*Globe terrestre*, globe d'airain, de carton, etc. sur lequel sont dépeintes les régions de la terre. *Globe céleste*, celui sur lequel sont dépeintes les constellations avec leurs étoiles.

Globe électrique (Physique), globe de verre que l'on fait tourner sur son axe, et que l'on frotte en y tenant les mains appliquées. Il devient électrique par ce frottement, et communique son électricité à tous les corps qu'on en approche, qui sont susceptibles de la recevoir par communication. —*Globe de feu*, météore enflammé qui se montre dans l'atmosphère, sous la forme d'un globe animé d'un mouvement très-rapide, et ordinairement accompagné d'une queue lumineuse.

Globulaire, s. fém. (*Glo-bu-lè-re*) Plante vivace, à fleur composée, flosculeuse, qui habite les bords des bois, et qu'on nomme aussi *Boulette*. —Arbrisseau dont les feuilles sont ramassées en forme de petites boules.

Globule, s. m. Petit *globe* ; petit corps sphérique. (Du lat. *globulus*, dimin. de *globus*.)

Globuleux, euse, adj. (*Glo-bu-leû*, *eû-ze*) Composé de *globules* : *La matière globuleuse.*

Globulicornes, s. m. pl. (Entom.) Famille d'insectes lépidoptères, qui ont les antennes en masse. C'est à cette famille très-nombreuse qu'appartiennent les papillons. (Du latin *globulus* petit globe, petite boule, et *cornu* corne ou antenne.)

Glochide, s. f. T. de Botan. Voy. *Crochet*. (Du grec *glôchis* angle.)

Gloire, subst. f. (*Gloa-re*. Il n'a point de plur. excepté en Peint. où l'on dit *des gloires admirables*, *etc.*) Honneur ; réputation ; l'estime des hommes. La *gloire* dit quelque chose de plus que l'*honneur*. La première va au-delà du devoir ; elle fait entreprendre, sans qu'on y soit obligé, les choses les plus difficiles ; le second fait exécuter sans répugnance et de bonne grace tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger. On peut être indifférent pour la *gloire* ; il n'est pas permis de l'être pour l'*honneur*. (Du lat. *gloria* qui a la même signification.) —Eclat ; splendeur. —La béatitude céleste : *La gloire que Dieu a préparée à ses Elus ; la gloire éternelle.* —Orgueil ; sotte vanité : *La gloire le perdra.* On dit plus souvent *vaine gloire*. —En termes de Peinture, la représentation du Ciel ouvert avec les Personnes divines, et les Anges et les Bienheureux. —Sur le Théâtre, endroit élevé et illuminé où l'on représente les Divinités fabuleuses. —En t. d'Artificier, soleil fixe d'une grandeur extraordinaire.

Faire gloire ou *se faire une gloire de....* Mettre sa gloire, son honneur à faire quelque chose. Les Gascons disent en ce sens, *Se faire gloire de.....* C'est un barbarisme.

Gloméré, Glomérule, Congloméré, ée, adj. Se dit en Botan. des fleurs rassemblées en forme de tête, à l'extrémité d'une tige ou d'un pédoncule commun. (Du lat. *glomeratus* amassé en rond, fait de *glomer* ou *glomus* pelote, peloton.)

Gloméride, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes aptères, de la famille des Myriapodes, qui ont le corps ovale et se roulent en *boule*, comme les armadilles. (Du lat. *glomer* pelote, peloton.)

Gloriette, s. f. Dans quelques endroits, 1.° Maison de plaisance. —2.° Le cabinet le plus élevé d'une maison à la ville. —3.° Cabinet ou pavillon à la campagne. —Dans d'autres,

retranchemens derrière le mur d'un four de Boulanger, qui forme une petite chambre.

Glorieuse, s. fem. Genre de plantes de la famille des Liliacées, qui ont l'ovaire libre et trois stigmates, ainsi nommées de la beauté de leurs fleurs.

Glorieusement, adv. (*Glo-ri-eû-ze-man*) Avec honneur, d'une manière *glorieuse*.

Glorieux, euse, adj. Qui s'est acquis beaucoup de *gloire* : *Il revient glorieux et triomphant.* —Qui mérite beaucoup de *gloire*, de louange : *Actions glorieuses.* —Qui jouit de la *gloire* céleste. —Glorifié : *Corps glorieux.* —Vain, superbe. En ce sens il est aussi subst. *C'est un glorieux.* Le *glorieux* veut paroître quelque chose; l'*orgueilleux* croit être quelque chose ; l'*avantageux* agit comme s'il étoit quelque chose ; le *fier* croit que lui seul est quelque chose et que les autres ne sont rien. (Du lat. *gloriosus.*)

Glorification, s. f. (*Glo-ri-fi-ka-cion*) Elévation de la créature à la gloire éternelle : *La glorification des Elus.* Il n'a guère d'usage qu'en cette acception. (Du lat. *glorificatio.*)

Glorifier, v. a. (*Glo-ri-fie*) Rendre *gloire* et honneur à .... Il ne se dit que de Dieu. —Rendre participant de la *gloire*. Il ne se dit que des Saints. (Du lat. *glorificare.*)

se Glorifier, verb. réc. *Faire gloire* d'une chose : en tirer vanité. Voy. *Se prévaloir.*

Gloriole, s. f. *Petite gloire* ; réputation qui a de légers fondemens, etc. —Petite vanité. C'est un mot nouveau, mais fort en usage. Il appartient au style critique.

Glose, s. f. (*Glo-ze*) Explication faite mot à mot et fidellement sur le texte. La *glose* a le même but que le *commentaire*, mais elle est plus littérale. (Du grec *glôssa* langue ; parce que la glose sert à expliquer un texte, comme la langue à exprimer les pensées par le moyen de la parole.) —Sorte de poésie espagnole que l'on a quelquefois imitée en françois : *La Glose de Sainte Therese.*

Gloser, v. a. (*Glo-zé*) Faire une *glose*.

Gloser, v. n. Donner un mauvais sens à quelque action, etc. critiquer, censurer : *Il n'y a point à gloser sur sa conduite.* On dit dans le même sens et activement : *Cela est net, il n'y a rien à gloser. Que trouvez-vous à gloser là-dessus?*

Gloseur, euse, subst. (*Glô-zeur, eû-ze*) Celui, celle qui *glose* sur tout ; qui interprête tout en mal.

Glossaire, s. m. (*Glo-cè-re*) Dictionnaire servant à l'explication de certains mots moins connus d'une *langue*, par d'autres termes de la même langue plus connus : *Vieux Glossaire, Glossaire de Ducange.* (Du gr. *glôssa* langue.)

Glossalgie, s. f. (*Glo-sal-ji-e*) T. de Médec. Douleur à la langue. (Du grec *glôssa* langue, et *algos* douleur.)

Glossateur, s. m. Auteur qui a *glosé* un livre : *Les glossateurs de la Bible.* Il n'est guère usité que dans cette phrase.

Glossocatoche, s. m. Instrument de Chirurgie pour abaisser et fixer la langue. (Du gr. *glôssa* langue, et *katechô* j'arrête, je retiens.)

Glossocome, s. m. Instrument de Chirurgie, en forme de coffre long, employé autrefois pour réduire les fractures et les luxations des cuisses et des jambes. —Espèce de petit coffre ou d'étui, dans lequel les Anciens renfermoient les *glottes* de leurs flûtes. (Du grec *glottis* glotte, languette d'un instrument, et *komein* avoir soin.) —Nom donné par *Héron* à une machine composée de plusieurs roues dentées, pour élever de grands fardeaux.

Glossographe, s. m. (*Glo-so-gra-fe*) Auteur qui *écrit sur les langues*, qui s'occupe de leur étude. (Du grec *glôssa* langue, et *graphô* j'écris.)

Glossographie, s. fém. (*Glo-so-gra-fi-e*) Science des langues. —En Anatom. description de la langue. (Du gr. *glôssa* langue, et *graphéin* écrire ou décrire.)

Glossoïde, s. f. (*Glo-so-i-de*) Pierre ayant la figure de la langue d'un homme. (Du grec *glôssa* langue, et *eidos* forme, figure.)

Glossologie, s. f. (Médec.) Discours, traité sur la langue. C'est une partie de la Somatologie. (Du grec *glôssa* langue, et *logos* discours.)

Glosso-palatins, s. m. pl. (Anatom.) Nom de deux muscles qui ont leur origine au palais, et vont se terminer à la langue. (Du grec *glôssa* langue, et du lat. *palatum* le palais.)

Glossopètres, s. m. plur. Dents de poissons pétrifiées, que leur forme a fait long-temps prendre à tort pour des *langues de serpens.* (Du grec *glôssa* langue, et *petros* pierre ; *langues de pierre.*)

Glosso-pharyngiens, adj. et m. pl. (*Glo-so-fa-rein-jien*) T. d'Anatomie. Nom de deux muscles qui ont leur origine au pharynx, et se terminent à la langue. (Du grec *glôssa* langue, et *pharugx* le pharynx.)

Glosso-staphylins, s. m. pl. (*Glo-so-sta-fi-lein*) Se dit en Anatom. de deux muscles qui appartiennent à la langue et à la luette. (De *glôssa* langue, et *staphulé* la luette.)

Glossotomie, s. f. (Anatomie) Dissection de la langue. (Du gr. *glôssa* langue, et *temnô* je coupe.)

Glotte, subst. f. (*Glo-te*) Petite fente du larynx, par laquelle l'air que nous respirons descend et remonte, et qui sert à former la voix. —Partie de la flûte des Anciens qui, au rapport d'*Hésychius*, étoit une languette ou *petite langue* qui s'agitoit par le souffle du Joueur. Il paroît par là que ces flûtes étoient des espèces de hautbois, et les glottes des anches. (Du grec *glôttis*, qui a les mêmes significations.)

Glouglou, subst. m. Le bruit que fait une liqueur lorsqu'on la verse d'une bouteille. Il n'est guères usité que dans les chansons à boire. C'est une onomatopée.

Glougloutер *ou* Glouglotter, v. n. Qui exprime la manière de crier des dindons. C'est une onomatopée. —Le coq d'Inde *glouglotte* ; mais la poule ne *glouglotte pas*, elle *pepie* ou *piole.*

Gloume *ou* Glumes, s. f. (Botan.) Balle des Graminées. (Du latin *gluma*, qui a la même signification.)

Gloussement, s. m. (*Glou-ce-man*) Bruit

sourd que font les poules prêtes à couver ou qui appellent leurs poussins. (Du lat. *glocitatio* dont la signification est la même.)

Glousser, v. n. (*Glou-cé*) Faire des *glous-semens*. (Du lat. *glocire* ou *glocitare*.)

Glouteron, s. m. Sorte de plante, la même que la *bardane*. Voy. ce mot.

Petit glouteron, Voy. *Glaiteron*.

Glouton, onne, adj. et s. Celui, celle qui mange avec avidité, avec excès. (Du latin *gluto*, qui a la même signification.) —Espèce de mammifère plantigrade, des forêts de la Laponie, etc. ayant à peu près la forme d'un blaireau et appartenant au même genre.

Gloutonnement, adv. (*Glou-to-ne-man*) D'une manière *gloutonne*.

Gloutonnerie, s. f. (*Glou-to-ne-rî-e*) Vice de celui qui est *glouton*.

Glu *ou* Glue, s. f. Sorte de composition visqueuse, tenace et résineuse avec laquelle on prend des oiseaux, des insectes, etc. (Du lat. *glus* ou *glux*, qui signifie la même chose.) —En t. de Pêche, paille longue qui sert à emballer le poisson.

Gluant, ante, adj. (*Glu-an*, *an-te*) De la nature de la *glu*; visqueux.

Gluau, s. m. (*Glu-ô*) Petite branche, petite verge enduite, frottée de *glu*.

Glucine, s. f. (Chimie) Espèce de terre récemment découverte par M. *Vauquelin* dans l'aigue marine ou béril, et dans l'émeraude, qui entr'autres propriétés a celle de faire des *sels sucrés* avec les acides. (Du grec *glukus* doux.)

Gluer, v. act. (*Glu-é*) Enduire de *glu*, rendre *gluant*.

Glui, s. m. Grosse paille de seigle.

Glume, s. f. (Botanique) Voy. *Gloume*.

Gluten, s. m. (*en* n'a pas le son d'*an*) T. de Chimie. Substance glutineuse qui se trouve dans diverses substances végétales, notamment dans la farine de froment. On l'a nommée aussi *glutin* ou *le glutineux*. —Matière qui sert à lier ensemble les parties qui composent un corps solide, tel que les pierres, etc. (Du lat. *gluten* colle, glu.)

Glutinant, s. m. (*Glu-ti-nan*) Terme de Médecine : Remède qui colle, qui attache comme de la *glu*.

Glutinatif, adj. et s. m. T. de Médecine : *Un glutinatif* ou *un remède glutinatif*, est celui qui lie les parties divisées, qui aide à leur union.

Glutination, s. f. (*Glu-ti-na-cion*) T. de Médec. Action de réunir, de joindre les parties qui ont été séparées. (Du latin *glutinatio*, fait de *glutinare* coller, souder.)

Glutineux, euse, adj. (*Glu-ti-neû*, *eû-ze*) Gluant, visqueux. Il n'est guères usité que parmi les Savans. (Du lat. *glutinosus*.) —En Chimie, *le glutineux*. Voy. *Gluten*.

Glyconien, Glyconique, adj. *Vers glyconien* ou *glyconique*, sorte de vers employé par les Grecs et les Latins; il étoit composé d'un spondée et de deux dactyles. (Du Poète *Glycon* son inventeur.)

Glyphe, s. m. (*Gli-fe*) T. d'Architecture. Tout canal creusé en rond ou en angle, et qui sert d'ornement. (Du gr. *gluphê* entaille, gravure, dérivé de *gluphô* je grave, je creuse.)

Glyphisodon, s. m. (Ichtyolol.) Genre de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Leptosomes, dont les *dents* sont larges et *crenelées*. (Du grec *gluphô* je grave, je creuse, et *odous*, *odontos* dent.)

Glyphite, s. f. (*Gli-fi-te*) Nom donné par M. *Haüy* à la pierre de lard des Chinois. (Du grec *gluphis* ou *gluphê* sculpture; parce que les Chinois en font des magots et des pagodes.)

Glyptique, s. f. (*Glip-ti-ke*) Art de graver des images sur les pierres précieuses. (Du grec *gluptos* gravé, part. de *gluphô* je grave.)

Glyptographie, subst. f. (*Glip-to-gra-fî-e*) Connoissance des gravures en creux et en relief sur des pierres précieuses. (Du gr. *gluptos* gravé, et *graphô* je décris.)

Glyptospermes, s. f. pl. (*Glip-to-sper-me*) T. de Botanique. Famille de plantes dont les semences sont creusées transversalement de sillons nombreux, profonds et parallèles. (Du gr. *gluptos* creusé, gravé, et *sperma* semence.)

Gn; quand *g n* commencent le mot, le *g* a le son dur de *garder*, *vague*, *etc.*

Gnaphalium, s. m. (*Gna-fa-li-ome*) Genre de plantes de la famille des Corymbifères de *Jussieu*, dont les feuilles sont couvertes d'une espèce de *coton cardé*, et qu'on nomme aussi *Pied de chat*. (Du grec *gnaphalon* bourre ou duvet, dérivé de *gnaphô* je carde.)

Gnavelle, s. f. Genre de plantes de la famille des Portulacées de *Jussieu*, dont le fruit est une capsule libre à une seule loge.

Gneiss, s. m. (Minéral.) Roche feuilletée, composée de mica et de granit. C'est un mot saxon.

Gnidion, subst. m. *ou* Gnidie, s. f. Genre d'arbrisseaux de la famille des Thymélées ou Daphnoïdes de *Jussieu*, dans lesquels les boutons des feuilles sont recouverts d'écailles avant leur développement.

Gnome, s. m. Nom donné à certains génies que les Cabalistes supposent habiter dans la terre. (Du gr. *gnômôn* connoisseur, prudent, habile, fait du verbe *ginoskô* je connois, à cause de l'intelligence et des connoissances qu'on leur suppose.)

Gnomide, s. f. Femelle d'un *Gnome*.

Gnomique, adj. m. et f. (*Gno-mi-ke*) Sentencieux : *Les quatrains de Pibrac sont un Poëme gnomique*. (Du gr. *gnômikos*, fait dans le même sens, de *gnômê* sentence.)

Gnomon, s. m. Style de cadran solaire. Il se dit proprement de celui que termine une plaque percée d'un trou par où passe l'image du soleil. —Style pour connoître la hauteur du soleil. (Du grec *gnômôn* indicateur, signe, dérivé de *ginoskô* je connois.) —En Arithmétiq. *les gnomons*, les progressions arithmétiques dont on forme les nombres polygones.

Gnomonique, subst. f. (*Gno-mo-ni-ke*) La science de tracer des cadrans solaires, qui comprend aussi la manière de tracer des cadrans par la lune et par les étoiles. (Du gr. *gnômonikê*, sous-entendu *technê*, formé de *gnômôn* style de cadran solaire.)

Gnomonique réflexe, celle qui enseigne à construire des cadrans par réflexion. —*rompue*, l'art de faire des cadrans par réfraction.

Colonne gnomonique; en Architect. cylindre où sont marquées les heures par l'ombre d'un style.

Gnosimaques, s. m. plur. (*Gno-zi-ma-ke*) Hérétiques du VIIe siècle qui condamnoient toutes les sciences, même celle de la religion. (Du grec *gnôsis* science, connoissance, et *machomai* combattre; *qui combat la science.*)

Gnostiques, s. m. pl. (*Gnos-ti-ke*) Hérétiques qui se vantoient d'avoir des sciences surnaturelles. (Du gr. *gnôstikos* savant, éclairé, dérivé de *ginoskô* je connois.)

Gnou, s. m. (prononcez *niou*, suivant l'*Encyclopédie méthodique*) Mammifère ruminant d'Afrique, du genre des Antilopes.

Go, tout de go, adv. Librement; sans façon : *Il est entre tout de go.* Il est popul.

Goaconez, s. m. Grand arbre de l'Amérique qui donne une espèce de baume.

Goazil, s. m. T. de Relation : Châtelain ou Capitaine d'un fort en Perse, etc.

Gobbe, s. f. (*Go-be*) Sorte de composition en forme de bols, que l'on donne aux chiens pour les empoisonner.

Gobelet, s. m. (*Go-be-lè*) Petit vase pour boire. (Du lat. *cupella* dimin. de *cupa* coupe, tasse.) —Vase de fer blanc dont se servent les Escamoteurs vulgaires. —Chez le Roi on appeloit *gobelet*, 1.° le lieu où l'on fournissoit le pain, le vin et le fruit pour la bouche du Roi. —2.° Les Officiers qui servoient au Gobelet.

Jouer des gobelets, escamoter : faire des tours de passe-passe. —Fig. Employer toutes sortes d'artifices dans les affaires. —*Gobelet d'eau*, Voy. *Ecuelle d'eau.*

Gobeleterie, s. f. Partie de la Verrerie, qui s'occupe principalement de la fabrication des *gobelets.*

Gobeletier, s. m. (*Go-be-le-tié*) Ouvrier en *gobeleterie.*

Gobelins, s. m. plur. (*Go-be-lein*) Célèbre manufacture de teinture et de tapisseries à Paris. (De Gilles *Gobelin*, habile teinturier en laine sous *François I*, qui forma cet établissement sur les bords de la petite rivière de Bièvre, laquelle en a également pris son nom actuel de rivière des *Gobelins.*)

Gobeloter, v. n. (*Go-be-lo-té*) Buvotter; boire à plusieurs coups. Il ne se dit qu'en mauvaise part et dans le style familier, plaisant et critique. (De *gobelet.*)

Gobe-mouches, s. m. Petit lézard des Antilles, fort adroit à prendre les *mouches.* —Fig. et fam. 1.° Homme qui n'a point d'avis à lui, et qui paroît être du sentiment de tout le monde. —2.° Celui qui passe sa vie à s'occuper niaisement de bagatelles.

Gober, v. a. (*Go-bé*) Avaler avec avidité et sans savourer ce que l'on avale. (Du latin barbare *cupare*, forgé dans la basse latinité, de *cupa* coupe, tasse; *avaler à pleine tasse.*) —Fig. et fam. 1.° Croire légèrement et sans y faire réflexion. —2.° Saisir quelqu'un dans le temps qu'il s'y attend le moins.

Proverbial. *Gober des mouches*, perdre le temps à des bagatelles. —*du vent*, fainéanter; niaiser. —*le morceau*, mordre à l'hameçon; se laisser duper.

Goberge, s. m. La plus grande et la plus large espèce de morue de l'Océan.

Goberges, s. f. plur. Petits ais liés avec des bouts de sangle qu'on étend sur le bois d'un lit pour mettre la paillasse. —Perches dont les Menuisiers se servent pour tenir leur besogne en état sur l'établi.

se Goberger, v. réfl. (*Go-bèr-jé*) Se moquer. —Se réjouir. Dans ces deux sens, il est populaire.

Gobet, s. m. (*Go-bè*) Morceau que l'on *gobe.* Il est familier. —Sorte de cerise à courte queue.

Fig. et famil. *Prendre un homme au gobet*, le saisir lorsqu'il y pense le moins. (Dans cette phrase, *gobet* est pris pour l'endroit par où l'on *gobe*, pour le gosier; c'est prendre un homme au *collet.*) —En Fauconnerie, *chasser au gobet*, avec l'autour et l'épervier.

Gobeter, v. a. (*Go-be-te*) Faire entrer du plâtre entre les joints des moilons d'un mur.

Gobeurs, s. m. pl. Compagnons de rivière qui servent sur la Loire, pour charger, décharger et conduire les bateaux.

Gobie, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Plecopodes, qui n'ont qu'une nageoire sur le dos. (Du latin *gobius*, fait dans le même sens, du grec *kôbios* goujon, petit poisson de rivière.

Gobiésoce, s. m. (Ichtyolog.) Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Céphalotes, qui ont le corps couvert de petites écailles, et qui tiennent du *gobie* et de l'*esoce* ou brochet.

Gobin, s. m. (*Go-bein*) Bossu. (De l'italien *gobbino*, diminutif de *gobbo* bossu, dérivé du latin *gibba* bosse.) —On dit familièr. et par mépris d'un homme quelconque, bossu ou non : *C'est un plaisant gobin.*

Gobiomore, subst. m. (Ichtyolog.) Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Eleutéropodes, qui ne diffèrent des gobies qu'en ce que leurs nageoires paires sont libres, au lieu d'être réunies.

Gobisson, s. m. Voy. *Gambisson.*

Goblin, s. m. (*Go-blein*) Esprit familier dont on menace sottement les enfans.

Gobriole, s. f. (Menuiserie) Morceau de bois ordinairement rond par sa coupe, sur lequel on monte les principales parties d'un vase de treillage.

Godailler, v. n. (*Go-da-glié*, en mouillant les *ll*) Boire à plusieurs reprises et avec excès. Il est familier. (Du vieux mot françois *godale* bière, dérivé de l'angl. *good ale* bonne bière. *Ale* est une sorte de bière douce, sans houblon; en sorte que par *godale*, on entendoit proprement une bière médiocre, de la petite bière.)

Gode, s. m. Sorte de poisson de mer saxatile qu'on nomme aussi *Tacaud.*

Godelureau, s. m. (*Go-de-lu-rô*, s. d.) Jeune homme qui fait l'agréable et le galant auprès des femmes. Style fam. et ironique.)

Godenot, s. m. (*Go-de-no*) Petite figure dont se servent les Joueurs de gobelets pour amuser les spectateurs. —Fig. et famil. Petit homme mal fait.

Goder, v. n. (*Go-dé*) Faire de faux plis: *La manche gode.*

Godet, s. m. Sorte de vase à boire qui n'a ni pied ni anse. —Il se dit aussi des vaisseaux attachés à des roues, dont on se sert pour élever de l'eau. —Espèce de petit vase où l'on met des couleurs. (De *guttetus*, diminutif de *guttus*, vieux mot latin qui signifioit petit vase, dérivé de *gutta* goutte.) —Sorte de gouttière. —Chez les Fondeurs de cloches, espèce d'entonnoir par lequel le métal fondu qui est dans l'échéno passe dans les jets. —Sorte de petit bassin, que les Maçons font avec du plâtre sur les joints montans des pierres, pour y mettre du coulis, lorsqu'elles sont trop serrées pour les ficher.

Godinette, s. f. Amante, maîtresse. Il est vieux : *Baiser en godinette*; amoureusement, comme font les amans.

Godiveau, s. m. (*Go-di-vô*, s. d.) Pâté composé d'andouillettes, de hachis de veau et de béatilles.

Godron, s. m. Espèce de moulure relevée en forme d'œufs. —En t. de Lapidaire, espèce de rayon droit ou tournant, fait à l'échoppe sur le fond d'une bague ou d'un cachet, et qui part du centre de ce fond. —Plis ronds qu'on fait aux manchettes, aux coiffures des femmes. (Du gallois *godreen* franges. *Huet.*)

Godronné, ée, part. p. et adj. Voyez *Godronner*. —Se dit en Botan. d'une feuille dont les bords offrent, dans toute leur longueur, des angles peu saillans avec interposition de sinus. Voy. *Sinué.*

Godronner, v. act. (*Go-dro-né*) Faire des *godrons* : *Godronner de la vaisselle d'argent*, *une coiffure*, *etc.* —Faire autour de la tête plate d'une vis de petites entailles qui l'empêchent de glisser dans les doigts, lorsqu'on veut serrer ou desserrer la vis. Les bouts des lunettes de longue vue sont godronnées.

Godronnoir, s. m. (*Go-dro-noar*) Ciselet creusé à son extrémité, de façon qu'en le frappant sur le métal, il forme un relief en demi-rond.

Goëlette, s. f. Petit bâtiment anglois de 50 ou 100 tonneaux, qui porte deux voiles inclinées sur l'arrière.

Goémon *ou* Goesmon, s. m. Plante marine qu'on voit souvent flotter à fleur d'eau. On la nomme encore *Varec* et *Sart.*

Goet *ou* Gouet, s. m. (*Goé*, *goué*) Espèce de gros raisin

Goétie, s. f. (*Go-é-cî-e*) Espèce de magie par laquelle on invoquoit les mauvais génies pour nuire aux hommes. (Du grec *goêteia* prestige, enchantement, formé de *goês* enchanteur, imposteur.)

Goétien, enne, subst. (*Go-é-cien*, *iè-ne*) Qui exerçoit la *goétie.*

Goétique, adj. (*Go-é-ti-ke*) Qui appartient à la *goétie.*

Goffe, adj. (*Go-fe*) Mal fait; mal bâti. —Grossier; mal adroit. Il est du style famil. (De l'ital. *goffo*, qui a la même signification.)

Gogaille, s. f. (*Go-ga-glie*, mouillez les *ll*) *Faire gogaille*, *être en gogaille*; se réjouir dans un repas. Il est populaire.

Gogo. *Vivre à gogo*; à son aise, dans l'abondance. Il est familier.

Goguenard, arde, adject. (*Go-ghe-nar*, *ar-de*) Qui aime à plaisanter. Ce mot est aussi subst. (Selon *Huet*, du flamand *geoghelaart* farceur. Selon l'auteur des *Matin. Sénon.*, du bas-breton *gog* satire, plaisanterie.)

Goguenarder, v. n. Plaisanter; railler.

Goguettes, s. f. pl. (*Go-ghè-te*) Propos joyeux : *Conter goguettes*. Il est famil. (Diminutif du vieux mot *gogue* plaisanterie, dérivé suivant *Le Duchat*, du bas-breton *gog* satire; et selon d'autres, du latin *gaudium* joie, gaîté.)

Être en goguettes, *en ses goguettes* (autrefois *en ses gogues*); être en humeur de rire et de se divertir. —*Chanter goguettes à quelqu'un*; lui dire des injures, des choses fâcheuses.

Goiland *ou* Goeland, s. m. Oiseau de mer.

Goinfrade, s. f. Repas de *goinfre*. Il est populaire.

Goinfre, s. m. (*Goein-fre*) Celui qui met tout son plaisir à manger. Il est populaire.

Goinfrer, v. n. (*Goein-fre*) Manger beaucoup et avidement. Il est populaire.

Goinfrerie, s. f. Gourmandise sans goût. Il est populaire.

Goître, s. m. (*God-tre*) Tumeur grosse et spongieuse, qui vient à la gorge. (Par corruption du latin *guttur* gorge.)

Goitreux, euse, adj. (*God-treû*) Qui est de la nature du *goître*. —Qui est sujet au *goître.*

Golfe, s. m. Partie de mer qui entre et qui avance dans les terres. (De l'italien *golfo*, dérivé du grec *kolpos*, dont la signification est la même.)

Golfiche, s. f. Coquille qui a un éclat de nacre.

Golile, s. f. Espèce de collet qu'on porte en Espagne, où il est appelé *golilla.*

Golis, subst. m. (*Go-li*) Bois de dix-huit à vingt ans. —Arbre de cette sorte de bois.

Gomart d'Amérique, s. m. Arbre exotique résineux, à fleur polypétale, de la famille des Balsamiers.

Gombin *ou* Gembin, s. m. (*Gon-bein*, *jan-bein*) T. de Pêche. Nasse cylindrique, qui a deux entrées garnies de goulets.

Gomène, s. f. Terme de Marine : Sur les galères, le câble de l'ancre.

Gomme, s. f. (*Go-me*) Substance qui découle de certains arbres et qui se fond dans l'eau. (Du lat. *gummi*, fait dans le même sens, du grec *kommi*, qui signifie également la même chose.) —En t. de Parchemin., graisse sèche qui gâte le parchemin.

Gomme élastique, Voyez *Résine élastique.* —*Gomme sagapin*, *Gomme séraphique*; Voy. *Sagapenum.*

Gomme-résine, s. f. Substance composée de gomme et de résine. —*Gomme élastique*, Voy. *Hévée.*

GOMMÉ, ÉE, part. p. de *Gommer*, et adj. Qui a de la *gomme*, enduit de *gomme*.

GOMMER, v. a. (*Go-mé*) Enduire de *gomme*.

Gommer une couleur, y mettre un peu de *gomme*. —*le tabac*, l'humecter avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir des côtes de tabac.

GOMMEUX, EUSE, adj. (*Go-meû*, *eû-ze*) Qui jette, qui contient de la *gomme*.

GOMMIER, s. m. (*Go-mié*) Grand arbre de l'Amerique, ainsi nommé de la quantité de *gomme* qu'il produit. On distingue le *Gommier blanc* et le *Gommier rouge*.

Gommier résineux des îles Malouines, plante singulière observée par Bougainville, qui semble une simple excroissance végétale, sans pied, sans branches et sans feuilles, et qui fournit un suc laiteux et très visqueux.

GOMMO-RESINEUX, EUSE, adj. (Chimie) Qui tient de la nature de la gomme et de la résine, mais où la gomme domine.

GOMPHOSE, s. f. (*Gon-fo-ze*) T. d'Anatom. Articulation immobile par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre, comme un *clou* dans du bois. (Du gr. *gomphôsis*, fait dans la même signification de *gomphos* clou.)

GONAGRE, s. f. T. de Médec. La goutte aux genoux. (Du grec *gonu* genou, et *agra* prise, capture.)

GONALGIE, s. f. (*Go-nal-jî-e*) Douleur aux genoux. (Du grec *gonu* genou, et *algos* douleur.)

GONARQUE, s. m. (*Go-nar-ke*) Terme de la Gnomonique des Anciens. Espèce de cadran solaire pratiqué sur les surfaces différentes d'un corps anguleux. (Du grec *gonia* angle.)

GOND, subst. m. (*Gon*; le *d* ne se prononce jamais) Morceau de fer coudé qui sert à porter une penture de porte. (Du lat. *gomphus*, fait du grec *gomphos* clou.)

Proverb. et figur. *Mettre* ou *faire sortir quelqu'un hors des gonds*, le mettre tellement en colère qu'il soit comme hors de lui-même.

GONDAS, s. m. (Monnoie) La 540.e partie de la Roupie de compte du Bengale.

GONDOLE, s. f. Petit bateau plat et fort long dont on se sert sur-tout à Venise. (De l'italien *gondola*.) —Barque de Pêcheur, plate, longue et légère. —En t. de Ponts et Chaussées, rigole pavée. —Grande voiture de campagne. —Petite soucoupe ovale dont on se sert pour se laver les yeux; bassin oculaire. —Petit vase à boire.

GONDOLIER, s. m. (*Gon-do-lié*) Celui qui mène les *gondoles*. (De l'ital. *gondoliere*.)

GONFALON *ou* GONFANON, s. m. T. de Blason: Bannière d'Église à trois ou quatre fanons qui sont des pièces pendantes.

GONFALONIER *ou* GONFANONIER, s. m. (*Gon-fa-lo-nié*) Celui qui portoit le gonfalon. On donne encore ce titre aux chefs de quelques républiques d'Italie.

GONFLE, adj. On le dit en quelques endroits pour *gonflé*, de même qu'*enfle* pour *enflé*; *trempe* pour *trempé*. Ce sont autant de barbarismes.

GONFLÉ, ÉE, part. p. de *Gonfler*, et adject. Enflé. —On le dit souvent au figuré: *Gonflé d'orgueil*, *de son mérite*, *etc.*

GONFLEMENT, s. m. (*Gon-fle-man*) Enflure.

GONFLER, v. a. (*Gon-fle*) Enfler. —On dit élégamment au figuré: *Gonfler d'orgueil*; enorgueillir, etc. (De l'italien *gonfiare*, fait avec la même signification du lat. *conflare*.)

GONFLER, v. n. *et* SE GONFLER, v. pronom. S'enfler.

GONG, s. m. (Musiq.) Instrument chinois, le même que le *Loo*. Voyez ce mot. On dit aussi et plus ordinairement *gonggong*. Les Siamois l'appellent *cong*.

GONGOM, s. m. (Musique) Instrument des Hottentots, qu'on dit commun à toutes les nations nègres de la côte occidentale d'Afrique. Il y en a deux, le grand et le petit, formés l'un et l'autre par un arc de fer ou de bois d'olivier, tendu par le moyen d'une corde de boyau ou de nerf de mouton séché au soleil, et à l'extrémité duquel se fixe d'un côté le tuyau d'une plume fendue; de manière que le musicien tenant ce tuyau dans la bouche, la corde passe dans la fente. Le grand *Gongom* a de plus que le petit la coque d'une noix de coco, dont on a coupé la partie supérieure, et qui est enfilée dans la corde.

GONGRONE, s. f. (Chirurg.) Tumeur ronde qui vient à la gorge, telle que le goître, etc. Il se dit sur-tout du bronchocèle. (Du grec *goggronê*, fait dans le même sens, de *goggros* tumeur qui se forme sur le tronc des arbres; parce qu'elle en a la forme.)

GONIN, adj. m. usité en cette seule phrase proverb. *C'est un maître Gonin*; un homme fin et rusé. (Selon *Le Duchat*, du vieux mot françois *conil* lapin, fait du latin *cuniculus*, à cause des trous que cet animal se creuse sous terre. Suivant Brantôme, *Maître Gonin* étoit un fameux magicien soi-disant tel, qui par des tours merveilleux de son art, divertissoit la Cour de *François I.*)

GONIOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer les angles. Voy. *Goniométrie*.

GONIOMÉTRIE, s. f. Art de mesurer les angles. (Du grec *gonia* angle, et *métron* mesure.)

GONNE, s. f. (*Go-ne*) T. de Marine: Futaille à mettre de la bière ou d'autres liqueurs. —Futaille à mettre du saumon salé.

GONOÏDE, adj. (*Go-no-i-de*) T. de Médec. Nom donné par *Hippocrate* aux excrémens et aux matières contenues dans l'urine, lorsqu'on y remarque quelque ressemblance avec la semence. (Du grec *gonê* semence, et *eidos* forme, ressemblance.)

GONORRHÉE, s. f. (*Go-nô-ré-e*, *r* forte) Sorte de maladie vénérienne; flux involontaire de semence. (Du gr. *gonorrhoia*, fait dans le même sens, de *goné* semence, et *rheô* je coule.)

GOR, s. m. Arbre qui croît sur les bords du Niger et dont le fruit ressemble à la châtaigne.

GORDIEN, adj. m. (Antiq.) *Nœud Gordien*, nœud qui attachoit au timon le joug du chariot de *Gordius*, père de *Midas* Roi de Phrygie, et qui étoit si adroitement tissu, qu'on ne pouvoit découvrir ni où il commençoit, ni où il finissoit. *Alexandre* le coupa avec son épée. —On dit fig. *Trancher le nœud gordien*, se tirer par une mesure vigoureuse et prompte d'une difficulté embarrassante, etc.

Gors *ou* Gords, s. m. pl. (*Gôr*) Terme de Pèche. Espèce de pècherie composée de deux cloisons faites avec des pieux ou des filets, et qui convergent du côté vers lequel l'eau coule. On met un verveux ou un guideau à l'endroit où ces cloisons se réunissent.

Goret, s. m. (*Go-ré*) Petit cochon. Il ne se dit guères que par plaisanterie. (Du vieux mot françois *gore* truie, fait suivant *Menage*, du lat. barbare *corretus*, que cet Etymologiste dérive du grec *choiros* porc, pourceau.) —Le premier compagnon de la boutique d'un Cordonnier. —Sur mer, balai plat pour nettoyer un vaisseau. —Nom que les Pêcheurs bretons donnent aux parcs.

Goreter, v. act. (*Go-re-té*) T. de Marine. Nettoyer un vaisseau avec le *goret*.

Gorge, s. f. La partie de devant du cou. —Le gosier. (Du latin *gurges* gouffre.) —Le sein d'une femme. —En term. de Chasse, voix d'un chien : *Ce chien a une bonne gorge.* —En termes de Fauconnerie, sachet supérieur d'un oiseau de proie qu'on nomme aussi poche. —Détroit; passage entre deux montagnes. —En t. de Fortification, entrée d'une fortification du côté de la place. —En termes d'Architect. et de Menuiserie, moulure concave. —Dans une cheminée, la partie de la hotte, depuis la tablette du chambranle, jusque sous le couronnement du manteau. —Dans une serrure, partie du ressort à laquelle répond la barbe du pène, lorsque le panneton de la clef est mu pour ouvrir ou fermer. —En t. de Coutelier, le premier tronçon qu'il coupe d'une dent d'ivoire ou d'une corne. —Dans une cloche, le renflement compris depuis les faussures jusqu'au bord. —Dans les canons, moulure arrondie qui sert d'ornement. —En t. d'Artificier, orifice d'une fusée dont le cartouche est étranglé sans être fermé, et qui représente une espèce d'hémisphère concave, où l'on applique l'amorce. —Dans les éventails, la partie du bois, de l'ivoire, etc. sur laquelle on attache un clou rivé qui enfile et arrête tous les brins. —En t. de Pêche, demi-cercle que l'aissaugue et le bregin forment dans l'eau. —Petite corniche de bois doré ou peint, sur laquelle on attache le haut d'une estampe, etc. collée sur toile.

Gorge de la corolle (Botanique), espace entre les parois du limbe d'une corolle monopétale. —*du démaigrissement* (Charpent.), entaillement fait à angle aigu dans une pièce de charpente. —*fouillée*, outil de Menuisier, qui est une espèce de bec de canne, où l'extrémité du fer est recourbée et arrondie, avec un filet.

Couper la gorge à quelqu'un, le tuer, le massacrer; figur. le ruiner, le perdre. —*Se couper la gorge avec quelqu'un*, se battre contre lui. —*Se couper la gorge soi-même*, dire ou faire quelque chose de contraire à ses intérêts. —*Rire sous gorge* ou *sous cape* (le second est plus usité); rire tout bas et sans qu'il y paroisse. —*Rire à gorge déployée*, de toute sa force. —On dit d'un ris forcé qu'*il ne passe pas le nœud de la gorge.* —*Avoir un nœud à la gorge*; être triste au point de ne pouvoir parler. —*Rendre gorge*, vomir; au figur. rendre ce qu'on a pris injustement. —On dit en t. de Fauconnerie, 1.° *Digerer sa gorge*, émeutir ou se décharger le ventre, sans avoir eu le temps de faire sa digestion. 2.° *Donner bonne gorge*, repaître généreusement l'oiseau. 3.° *Donner grosse gorge*, présenter à l'oiseau de la viande grossière et qui n'a pas été trempée dans l'eau. —4.° *Gorge chaude*, chair des animaux vivans qu'on donne aux oiseaux de proie. —Proverb.—*Faire une gorge-chaude de quelque chose*; s'en réjouir, s'en moquer.

Gorgé, ée, part. p. de *Gorger*, et adject. Plein; rempli. —*Ce cheval a les jambes gorgées, enflées et pleines de mauvaises humeurs.* —Se dit en t. de Blason, d'un animal dont le *cou* est ceint d'une couronne.

Gorge-de-pigeon, s. f. Couleur composée et mélangée qui paroît changer suivant les différens aspects du corps coloré. —Sorte d'embouchure de cheval.

Gorge-bleue, s. f. Espèce d'oiseaux passereaux, du genre des Motacilles, de la famille des Subulirostres.

Gorgée, subst. f. Quantité de liqueur qu'on peut avaler à la fois : *Une gorgée de bouillon.* —*Donner bonne gorgée à l'oiseau* (Fauconn.), lui donner une bonne portion du gibier qu'il a pris.

Gorger, v. a. (*Gor-jé*) Donner à manger, à boire avec excès; soûler : *Gorger de vin, de viandes.* —En t. d'Artificier, remplir de composition le trou ou l'ame d'une fusée, etc. —Fig. Combler; remplir. Il ne se dit qu'en parlant des richesses : *Gorger de biens.*

se Gorger, v. pron. Se remplir jusqu'à la *gorge*.

Gorge-rouge *ou* Rouge-gorge, s. f. Espèce d'oiseau passereau, du genre des Motacilles, de la famille des Subulirostres.

Gorgère, s. f. Collet antique de femme qui couvroit la *gorge* et le cou. —Dans un vaisseau, pièce de bois recourbée en arc, qui s'élève au-dessus de l'étrave et vient régner sous l'éperon.

Gorgeret, s. m. (*Gor-je-rè*) Instrument pour introduire les tenettes dans la vessie.

Gorgerette, subst. f. (*Gor-je-re-te*) Sorte d'ajustement de femme qui couvre une partie de la *gorge*. —Petite ligature qu'on passe sous le menton des petits enfans pour attacher et maintenir leur bonnet.

Gorgerin, s. m. (*Gor-je-rein*) Pièce de l'armure qui couvroit la *gorge* d'un homme d'armes. —En Architect., petite frise du chapiteau dorique.

Gorgonéion, s. m. (*Gor-go-né-i-on*) Masque scénique des Anciens, qui représentoit des figures horribles, telles que les Furies et les *Gorgones*.

Gorgonelle, s. f. (*Gor-go-nè-le*) Sorte de toile de Hollande et de Hambourg.

Goris, s. m. Petite monnoie du Mogol, du Bengale, etc. qui est le quart du Poune (4 den. 1/2 tourn. à peu près 02 c.)

Gose, s. m. (*Go-ze*) Nom qu'on donne en Moscovie à ceux qui trafiquent pour le Souverain.

Gosier, s. m. (*Go-zié*) Partie intérieure de la gorge par où les alimens passent de la bouche dans l'estomac. —Canal par où sort la voix et qui sert à la respiration. —Fig. voix : *Elle a un beau gosier*, une voix agréable. —Partie du soufflet d'orgue, par où s'échappe le vent lorsqu'on le comprime.

Proverb. *Avoir le gosier pavé;* manger les viandes fort chaudes sans se brûler.

Grand-gosier, s. m. Oiseau des Antilles, connu sous le nom de *Pélican*.

Gosiller, v. n. (*Go-zi-glié*, en mouillant les *ll*) Se dit dans les fabriques d'eau-de-vie, de la liqueur qui lorsqu'elle est trop chauffée, passe mêlée de vin dans la distillation.

Gossa, s. m. (Monnoie) La 20.e partie du Mamoudi courant de Gomron.

Gossampin, subst. m. (*Go-san-pein*) Grand arbre des Indes, d'Afrique et d'Amerique, qu'on nomme aussi *Fromager*. Voy. ce mot.

Gothique, adj. (*Go-ti-ke*) Au propre, qui vient des *Goths* : *Architecture gothique ; écriture gothique*. —Au fig. fort ancien, hors de mode : *Habillement gothique*, *manières gothiques*.

Gothique, s. m. *Il y a du gothique dans cette architecture*, *dans cette écriture*.

Gouache, s. f. (*Goua-che*) Peinture dont les couleurs sont détrempées avec de l'eau et de la gomme. (De l'italien *guazzo*, qui a la même signification, d'où il a semblé à *Watelet* qu'il vaudroit mieux écrire *gouazze*.) L'*Acad.* dit aussi *gouasse*.

Gouais, s. masc. Sorte de gros raisin, dont les grains sont plus gros que ceux du Muscat.

Gouanches, s. m. pl Peuples aborigènes de l'île de Tenériffe, qui en étoient les naturels et seuls possesseurs, lorsqu'au quinzième siècle cette île fut soumise à l'Espagne. La race en est presqu entièrement éteinte.

Goudron, s. m. Composition faite de poix noire, d huile de poisson, de suif et d'étoupe, servant principalement à calfater les navires. (De l'arabe *kitran* poix. Les Espagnols disent encore dans le même sens *alquitran*, qui n'est que le mot arabe avec l'article *al.*)

Goudronner, v. a. (*Gou-dro-né*) Enduire de *goudron*.

Gouémon, s. Voyez *Varec*.

Gouffre, s. m. (*Gou-fre*) Endroit d'une rivière où l'eau tournoyant engloutit ce qui paroît à sa surface. —Abîme, Voy. *Précipice*. —Fig. 1.° *Gouffre de malheurs*, *de miseres ;* malheur, misère extrême. —2.° *Un gouffre*, un grand dissipateur.

Gouge, s. f. Espèce de ciseau servant aux Menuisiers, aux Sculpteurs, etc. (Du vieux mot gaulois *guvia*, qui a la même signification. *Ménage*, d'après *Isidore*.) —Prostituée. Il est vieux.

Gouger, v. a. (*Gou-jé*) T. de Serrurier. Commencer avec une *gouge* le trou d'une pièce qu'on veut percer au foret.

Gouine, s. f. (*Goui-ne*) Coureuse, prostituée de la plus vile espèce.

Goujat, s. m. (*Gou-ja*) Valet de Soldat. —Celui qui porte le mortier avec l'oiseau. —C'est aussi un terme de mépris : *Que veut dire ce vilain goujat ?*

Goujon, s. m. Sorte de petit poisson blanc. Il est du genre des Cyprins, appartenant à la famille des Gymnopomes, de l'ordre des poissons osseux abdominaux. —Cheville de fer, traversant deux pièces qu'on veut joindre. —Axe sur lequel tourne la poulie. —En Menuiserie, espèce de petit tenon ou de cheville. —Ciseau de Sculpteur. —*Goujon de pommes* (Doreur), broche de fer sur laquelle on travaille les pommes de carrosse.

Prov. *Faire avaler le goujon à quelqu'un*, le faire tomber dans un piège.

Goujoner, v. a. (*Gou-jo-né*) Lier les parties d'un ouvrage avec un *goujon*.

Goujure, s. f. Terme de Marine : Entaille qu'on fait avec la *gouge*.

Goulden, s. m. Monnoie d'argent de Lucerne en Suisse, valant 2 liv. ou 1 f. 98 c.

Goulée, s. f. Grande bouchee. Il est bas. (Du latin *gula*.)

Goulet, s. m. (*Gou-le*) Entrée étroite d'un port. —Le cou d'un vase. Il est vieux. On dit aujourd'hui *Goulot*. —En t. de Pêche, sorte de filet. Voyez *Boursal*.

Goulette, s. f. (*Gou-lè-te*) T. d'Architect. Petit canal sur des tablettes de pierre, interrompu par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau. —Au pl. pierres plates dont on garnit le fond des fours à chaux où l'on brûle du charbon de bois.

Gouliafre, adj. Glouton. Il est populaire. (Du latin *gula*.)

Goulot, s. m. (*Gou-lo*) Le cou d'une bouteille, d'une cruche, ou de quelque autre vase dont l'entrée est étroite. (Du latin *gula* gosier, gorge.)

Goulotte, s. fém. (*Gou-lo-te*) En Architecture, petite rigole pour l'écoulement des eaux.

Goulu, s. masc. Animal sauvage de Laponie et de Moscovie ; il est fort noir et luisant. —Oiseau qui dévore le poisson avec beaucoup d'avidité.

Goulu de mer, espèce de chien de mer ou de requin.

Goulu, ue, adj. et s. Qui mange beaucoup et fort vite : glouton.

Goulument, adv. (*Gou-lu-man*) D'une manière *goulue* ; avidement.

Goupille, s. f. (*Gou-pi-glie*, mouillez les *ll*) Sorte de petite clavette ou cheville de fer, etc. C'est une espèce de clou qui n'a ni tête ni rivure, et qui n'est que passé dans un trou. (Du lat. *cuspicula*, diminutif de *cuspis* pointe, broche.)

Goupiller, v. a. (*Gou-pi-glié*) Mettre une *goupille*.

Goupillon, s. m. (*Gou-pi-glion*) Instrument avec lequel on nettoie les vases où l'on ne peut mettre la main. —Aspersoir pour l'eau-bénite. (Du vieux mot françois *goupil* renard, fait du latin *vulpecula*, diminutif de *vulpes*. La ressemblance de la queue de cet animal avec un *goupillon* a fait donner à cet instrument le nom qu'il porte. Suivant *Trev.* cette queue s'appeloit elle-même *goupillon*.)

GOUPILLONNER, v. act. (*Gou-pi-glio-né*) Nettoyer avec un *goupillon*.

GOUR, s. m. Creux produit par une chute d'eau. —Creux plein d'eau dans des rochers, au pied des arbres, au bord des rivières.

GOURA, s. m. (Musique) Instrument des Hottentots, le même que le *Gongom*. Voy. ce mot.

GOURD, GOURDE, adj. (*Gour, our-de*) Engourdi et comme perclus par le froid. Il ne se dit guères qu'au féminin en parlant des mains. (Du lat. *gurdus*, que *Quintilien* semble avoir pris de l'espagnol, et qui signifie sot, étourdi.)

Figur. et fam. *Ce filou n'a pas les mains gourdes*, vole lestement.

Piastre gourde; monnoie d'argent fabriquée originairement en Espagne, et qui est à peu près au titre et du même poids que les anciens écus de France de neuf au marc. (De l'espag. *gordo* gros, épais.)

GOURDE, s. f. Espèce de calebasse où l'on met quelque liqueur. Voy. *Courge*. Quelques-uns disent *gouhourde*. (Du latin *cucurbita* courge.) —En termes de Chirurgie, hydrocèle composée de deux tumeurs, l'une plus grosse dans le scrotum, l'autre moindre plus haut.

GOURDIN, s. m. (*Gour-dein*) Bâton gros et court. Il est populaire. —Manœuvre qui tient la voile d'une galère par le côte.

GOURDINER, v. a. (*Gour-di-né*) Donner des coups de *gourdin*. Il est populaire.

GOURE, s. f. T. de Droguiste, qui se dit de toute drogue falsifiée.

GOUREAU, s. f. (*Gou-rô*, s. d.) Sorte de figue appelée aussi *grosse violette longue*.

GOUREUR, s. m. Celui qui falsifie les drogues.

GOURGANDINE, s. f. Coureuse; créature de mauvaise vie. Il est famil. —Sorte de coquille bivalve.

GOURGANE, s. f. Petite fève de marais qui est douce.

GOURGOURAN, s. m. Étoffe de soie des Indes, travaillée en Gros-de-Tours, mais plus forte en chaîne et en trame.

GOURLU, s. m. T. de Relation : Ablution en usage chez les Turcs.

GOURMADE, subst. f. Coup de poing. Voyez *Gourmer*.

GOURMAND, ANDE, adj. et s. (*Gour-man, an-de*) Qui mange avec avidité et avec excès. Il dit moins que *gouinfre* et *glouton*. (Selon *Saumaise*, du persan *khourmand*.)

Branches gourmandes, celles qui attirant à elles la sève de l'arbre, épuisent les branches voisines.

GOURMANDER, v. a. (*Gour-man-dé*) Réprimander avec dureté. —Fig. *Gourmander ses passions*; s'en rendre le maître, les tenir assujetties à la raison. —En t. de Manége, *gourmander un cheval*, le manier rudement de la bouche, au moyen de la *gourmette*.

GOURMANDINE, s. f. Sorte de poire.

GOURMANDISE, s. f. (*Gour-man-di-ze*) Intempérance dans le manger. V. *Gourmand*.

GOURME, subst. f. Mauvaises humeurs qui viennent aux jeunes chevaux. (Suiv. *Huet*, de *gormes*, qui en gallois signifie tout à la fois oppression, violence, coup et pus.)

Jeter sa gourme, se dit au propre d'un cheval; et au figuré, 1.° des enfans qui ont la gale ou d'autres humeurs; 2.° d'un jeune homme qui fait beaucoup de folies et d'extravagances.

GOURMER, v. a. (*Gour-mé*) Mettre la *gourmette* à un cheval. —Battre à coups de poing. (Dans cette dernière acception, du gallois *gormes* violence, coup. V. *Gourme*.)

GOURMET, s. m. (*Gour-me*) Personne qui sait bien connoître et goûter le vin. —Celui qui goûte le vin sur les ports de Paris. (De l'allemand *gaum* palais, gosier.)

GOURMETTE, s. f. (*Gour-me-te*) Sorte de chaîne de fer attachée à la branche de la bride et placée sous la ganache du cheval, à l'endroit où vient la *gourme*. —En t. de Marine, 1.° la garde que les Marchands mettent sur un bateau ou sur une allège pour la conservation des marchandises. —2.° Valet ou garçon qu'on emploie sur le vaisseau à le nettoyer, à servir l'équipage, etc.

Fig. et fam. *Lâcher la gourmette à quelqu'un*, lui donner plus de liberté qu'il en avoit.

GOURNABLE, s. m. T. de Marine : Cheville de bois qui sert au bordage d'un vaisseau.

GOURNABLER *un vaisseau*, mettre des *gournables*, des chevilles au bordage.

GOURNAL, s. m. Poisson très-délicat de la mer du Sud.

GOUSSAUT *ou* GOUSSANT, s. m. (*Gou-sô*, s. d.) T. de Manege, qui se dit d'un cheval court de reins et dont l'encolure et la conformation annoncent la force. Il est aussi adjectif : *Un cheval goussaut*. —En t. de Faucon. oiseau trop lourd et peu estimé pour la volerie.

GOUSSE, s. fem. (*Gou-ce*) Enveloppe qui couvre plusieurs sortes de legumes. (De l'ital. *guscio*, qui a la même signification, ou suivant *Menage*, du latin *excussa* épluchée, d'où vient, ajoute-t-il, le mot *cosse* autrefois *escosse*.) — On appelle improprement *gousses d'ail*, les caïeux qui composent la racine de cette plante.

Gousses de plomb, plombs dont se servent les Pêcheurs pour arrêter leurs filets.

GOUSSET, s. m. (*Gou-ce*) Le creux de l'aisselle. —Mauvaise odeur qui sort du gousset : *Il sent le gousset*. —Petite poche de culotte où l'on met de l'argent, faite en quelque sorte en forme de *gousse* de fève ou de pois. —Bout-d'ais chantourné pour soutenir des planches. —Morceau de toile qui sert à faire tenir le corps d'une chemise avec la manche. —Dans le Blason, pièce en forme de pupitre, qui est rare et fut, dit-on, autrefois une flétrissure.

GOUSTOSE, adject. (*Gous-to-ze*) Se dit en Peinture, d'un faire badin et facile : *Rembrant étoit goustose; la gravure à l'eau forte doit être goustose*. On dit aussi substantivement : *Le goustose est l'opposé du sévère; le goustose convient au paysage*. (De l'italien *gustoso* plaisant, agréable.)

GOÛT, s. m. (*Goû*) Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. (Du lat. *gustus*.) —Saveur : *Viande de bon goût*. —Odeur : Ce

tabac a un goût de pourri. — Appétence des alimens : *Il a entièrement perdu le goût.* — Fig. 1.° Discernement ; finesse de jugement ; sentiment des beautés et des défauts dans les arts. — 2.° Inclination ; plaisir, etc. *Il n'a pas de goût pour les vers, pour la musique, etc.* — 3.° Opinion ; approbation : *Cela n'est pas de mon goût ; il ne faut pas disputer des goûts.* — 4.° Manière dont une chose est faite : *Cela est de bon, de mauvais goût.* — 5.° Caractère d'un Auteur, d'un Artiste : *Vers dans le goût de Voltaire ; tableau dans le goût de Rubens.*

Goûter, s. m. (*Gou-té*) Petit repas qu'on fait entre le dîner et le souper ; collation. (Du latin *gustatio*, employé par *Pétrone* dans cette signification.)

Goûter, v. n. (*Gou-té*) Manger entre le dîner et le souper ; faire collation. — *Goûter à....* essayer à manger d'une chose. (Du latin *gustare* fait du grec *geuesthai*, qui a la même signification.)

Goûter, v. a. Sentir et discerner les saveurs par le *goût.* — Prendre tant soit peu d'un mets, d'une liqueur, pour en savoir le *goût.* — Il se dit aussi quelquefois des choses dont on juge par l'odorat : *Goûtez de ce tabac, goûtez bien ce tabac.* — Figur. 1.° Essayer ; éprouver : *Goûter le plaisir.* Racine a dit (Bajazet) : *Goûter le plaisir et la gloire.* On ne goûte proprement que le plaisir, et non pas la gloire. *Fénelon* (Télémaque, liv. 19) a fait une faute plus grave, en disant : *Ils voient, ils goûtent qu'ils sont heureux.* On ne peut dire *goûter que....* — 2.° Approuver ; trouver bon ; prendre plaisir à....

Goutte, s. f. (*Gou-te*) Petite partie d'une chose liquide : *Goutte d'eau, de vin, d'huile, etc.* (Du latin *gutta*, fait dans le même sens du grec *chutos* répandu.) — Ornement de Sculpture, taillé en forme de gouttes d'eau, au bas des triglyphes, etc. — En Horlogerie, petite plaque ronde, convexe d'un côté, et plate ou concave de l'autre. — Dans la fabrication des Monnoies, petite portion de métal en fusion, que l'on retire du creuset pour l'essai. — Chez les Potiers d'étain, petits trous qui se forment aux pièces d'étain dans les moules.

Ne... goutte, adv. négat. Point du tout : *On ne voit goutte dans cette affaire ; il n'entend goutte.* Il est familier. — *Goutte à goutte*, adv. Goutte après goutte, peu à peu. — *Vin de la première goutte*, vin qu'on tire sans pressurer. — *Faire la goutte*, se dit du sirop qui découle en formant des gouttes séparées.

Goutte, s. f. (*Gou-te*) Fluxion âcre et douloureuse qui s'attache aux jointures des pieds, des mains, des genoux. (Du latin *gutta* goutte d'eau, etc. employé dans le sens de *fluxion* par les Médecins qui ont vécu en Europe, avant le renouvellement des lettres.)

Goutte-crampe ou *Crampe*, convulsion momentanée du nerf de la jambe. — *Goutte-sciatique* ou *Sciatique*, espèce de goutte qui s'attache principalement à l'emboîture de la cuisse. — *Goutte-sereine*, maladie qui cause subitement la privation de la vue par l'obstruction du nerf optique.

Goutté, ée, adj. (Blason) Chargé ou arrosé de *gouttes.*

Gouttelette, s. f. (*Gou-te-le-te*) Petite *goutte.* Il est peu usité.

Goutte-rose, s. f. (Médecine) Rougeur du visage accompagnée de boutons disperses sur la peau en forme de petites *gouttes* ou tubercules *rougeâtres.*

Goutteux, euse, adj. (*Gou-teû, eû-ze*) Qui a la *goutte* ou qui est sujet à la *goutte.* On dit aussi substantivement : *C'est un goutteux.*

Gouttière, s. f. (*Gou-tie-re*) Canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits. (Du mot *goutte*, en latin *gutta.*) — Par extension, bande de cuir qui avance autour de l'impériale d'un carrosse. — Creux sur la tranche du livre quand il est rogné. — En Vénerie, raies creuses le long du merrein de la tête du cerf.

Creusé en gouttière (Botan.), V. *Canaliculé.*

Gouvernail, s. masc. (*Gou-vêr-na-glie*, mouillez l'*l* finale) Pièce de bois attachée au derrière d'un vaisseau, d'un bateau, etc. qui sert à le *gouverner.* On l'appelle aussi *Timon.* — Figur. *Tenir le gouvernail* ou *le timon* ; gouverner, conduire les affaires. — La queue d'un moulin à vent, etc. — Dans un paquet de barres à forger, celle du milieu dont la longueur excède celle des autres de deux pieds environ.

Gouvernance, s. f. Juridiction établie en quelques villes des Pays-Bas, à la tête de laquelle est le *Gouverneur* de la place.

Gouvernante, s. f. La femme d'un *Gouverneur* de place. — Celle qui a par elle-même le *gouvernement* d'une province : *La Gouvernante des Pays-Bas.* — Femme qui a soin des enfans dans une maison. — Celle qui a soin du ménage d'un veuf, d'un garçon.

Gouverne, s. fém. T. mercantile. Règle, conduite : *Je vous ai mandé pour votre gouverne que....*

Gouvernement, s. m. (*Gou-vêr-ne-man*) Constitution d'un État. — Ceux qui *gouvernent* : *Le Gouvernement a ordonné que....* — Manière de *gouverner* : *Gouvernement doux, tyrannique, etc.* — Charge du Gouverneur : *Il a eu le gouvernement des Pays-Bas.* — Ville, Pays qui est sous le pouvoir du Gouverneur. — Hôtel du Gouverneur. (Du latin *gubernatio*, qui signifie proprement conduite d'un navire, fait du grec *kubernismos.*)

Avoir quelque chose en son gouvernement ; être chargé d'en avoir soin.

Gouverner, v. a. (*Gou-vêr-né*) Régir ; conduire avec autorité : *Gouverner un État* ; et neutralement, *il* ou *elle gouverne dans cet État.* — Administrer : *Gouverner les affaires, le ménage.* — Conduire un vaisseau. — Figurém. et prov. *Il gouverne bien sa barque*, il conduit bien ses affaires. — Avoir soin de... *Gouverner les enfans, les malades ; il entend à bien gouverner les chevaux, la basse-cour, le vin, une cave.* — En parlant des personnes, avoir du crédit sur l'esprit de.... (Du latin *gubernare* conduire un vaisseau, fait du grec *kubernaô.*) — En t. de Grammaire, régir ; avoir pour régime.

SE GOUVERNER, v. réc. Se conduire bien ou mal.

GOUVERNEUR, s. m. Celui qui commande dans une province, une place forte, etc. (Du latin *gubernator*, en grec *kubernêtêr*.) —Celui qui est commis à l'éducation et à l'instruction d'un jeune Prince, etc.

GOYAVE, subst. f. (*Goa-ia-ve*) Fruit du goyavier.

GOYAVIER, s. m. (*Goa-ia-vié*) Grand arbre de l'Amérique et des Indes. V. *Guayavier*.

GRABAT, subst. m. (*Gra-ba*) Petit et méchant lit. (Du latin *grabatus*, fait dans la même signification, du grec *krabbatos* sorte de lit suspendu ou de hamac.) —Prov. *Etre sur le grabat*, malade au lit.

GRABATAIRE, adj. (*Gra-ba-tè-re*) Habituellement malade ou alité. —Autrefois *Grabataires*, ceux qui différoient jusqu'à la mort à recevoir le Baptême.

GRABEAU, s. m. (*Gra-bô*, s. d.) T. d'Epiciers-Droguistes : Fragmens, poussière, criblure et autres rebuts de matières fragiles, comme séné, quinquina, etc.

GRABUGE, s. masc. Désordre, trouble, vacarme. Il est familier. (De l'italien *garbuglio*, qui a la même signification.)

GRACE, s. f. Faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. *Grace* dit proprement quelque chose de gratuit, et *faveur* quelque chose d'affectueux. La première exclut le droit, elle est étrangère à la *justice*; la seconde fait acception des personnes, sans exclure tout titre; elle est opposée à *rigueur*. Voy. *Bienfait*. (Du latin *gratia*.) —Faveur; crédit : *Etre en grace auprès de.... avoir les bonnes graces de....* —Secours surnaturel que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut : *Grace prévenante, efficace, suffisante, sanctifiante, etc.* —Agrément; avec cette différence que *grace* a plus de rapport au corps, et *agrément* à l'esprit : *Marcher, danser, chanter avec grace; avoir une conversation pleine d'agrémens.* Dans cette acception *grace* ne s'emploie pas tout seul au singulier, du moins en prose : *Ses graces* et non pas *sa grace*, encore ne le dit-on que d'une femme. En parlant d'un homme, on dit *sa bonne grace*. Voyez plus bas. —Dans le style : aisance, souplesse, variété dans les mouvemens : passage naturel et facile de l'un à l'autre. —Pardon; abolition d'un crime. —Titre d'honneur qu'on donne en Angleterre aux Ducs, Marquis, etc. On donnoit autrefois à l'Evêque de Liege, Prince de l'Empire, celui de *Grace-principale*.

Bonne grace, petit rideau au chevet du lit. —Bon air, bonne mine, etc. —Au pluriel, amitié; bienveillance.

Commanderies de grace, celles dont le Grand-Maître d'un Ordre a la libre disposition, par opposition aux *Commanderies de rigueur* que les Chevaliers obtiennent en leur rang.

GRACES, s. f. pl. Remercîment qu'on fait à Dieu après le repas.

DE GRACE, adv. Par grace, par pure bonté.

GRACIABLE, adj. Rémissible, qui peut être pardonné.

GRACIEUSEMENT, adv. (*Gra-cieû-ze-man*) D'une manière *gracieuse*.

GRACIEUSER, v. act. (*Gra-cieû-zé*) Faire des démonstrations d'amitié à... Il est fam.

GRACIEUSETE, s. f. (*Gra-cieû-ze-té*) Honnêteté, civilité. —Ce qu'on donne à quelqu'un au-delà de ce qu'on lui doit; gratification. Il est familier dans les deux sens.

GRACIEUX, EUSE, adj. (*Gra-cieû; en vers, ci-eû*) Doux, civil, honnête. Voy. *Honnête*. Boileau (Ode sur la prise Namur) a très-improprement donné au mot *gracieux* le sens de *modeste, abaissé, moins fier*. —Qui a de la grace, de l'agrément; agréable : avec cette différence, suivant *Girard*, que l'air et les manières rendent *gracieux*, et que l'esprit et l'humeur rendent *agréable*. On aime la rencontre d'un homme *gracieux*; il plaît : on recherche la compagnie d'un homme *agréable*; il amuse.

Juridiction gracieuse, celle que les Evêques exercent par eux-mêmes, par opposition à la *contentieuse* exercée par les Officiaux.

GRACILITÉ, s. fém. Il ne se dit guères que d'une voix grêle. En latin *gracilis* (de *gracilitas*.)

GRADATION, s. f. (*Gra-da-cion*) Figure de Rhétorique par laquelle on assemble plusieurs propositions qui enchérissent les unes sur les autres. (Du latin *gradatio*, fait de *gradus* degré.) —En Peinture, changement insensible qui fait la diminution des teintes et des nuances. On dit plus souvent et mieux *Dégradation*.

GRADE, s. m. Degré d'honneur, de dignité. —Degrés que l'on acquiert dans les Universités. (Du latin *gradus* degré.) —Lettres qu'on obtient en vertu des *grades* qu'on a acquis.

GRADEAU, s. m. (*Gra-dô*) Poisson très-délicat de la mer du Sud.

GRADILLE, s. f. (*Gra-di-glie*, mouillez les *ll*) T. d'Architecture. Voyez *Denticule*.

GRADIN, s. masc. (*Gra-dein*) Petit *degré* qu'on met sur un autel, etc. —Bancs élevés les uns au-dessus des autres en amphithéâtre. (Du latin *gradus* degré.)

GRADINE, s. f. Ciseau dentelé et fort a[illegible] dont se servent sur-tout les Sculpteurs.

GRADON, s. m. (Pêche) Une des chambres de la madrague.

GRADUATION, s. f. (*Gra-du-a-cion*) Division en degrés : *La graduation d'un baromètre*. (Du latin *gradus* degré.) —Dans les Salines, bâtimens où l'on fait évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous. On l'appelle aussi *Chambre graduée*.

GRADUÉ, s. m. Celui qui a obtenu un *degré* académique dans une Université.

GRADUÉ, ÉE, part. pass. de *Graduer*, et adj. Divisé en *degrés*. —Qui a pris quelque *degré*. —En Chimie, *feu gradué*, feu qu'on augmente par *degrés*.

GRADUEL, ELLE, adjec. Qui va par *degré* : *Une substitution graduelle*. —*Psaumes graduels*, Psaumes que les Hébreux chantoient sur les *degrés* du Temple.

GRADUEL, s. m. Versets qui se chantent à la Messe après l'Epître, et qui servent [illegible]

préparation à l'Evangile. Ils se chantoient autrefois sur les *degrés* (*gradus*) de l'ambon. —Livre contenant tout ce qui se chante au lutrin pendant la Messe.

GRADUER, v. act. (*Gra-du-é*) Diviser en *degrés* : *Graduer les cercles d'une sphère*, *un barometre*, *un thermomètre*, *etc.* —Conférer des *degrés* dans une Université.

SE FAIRE GRADUER, v. réc. Prendre des *degrés*.

GRAGE, s. f. Espèce de rape de cuivre, qui sert dans les îles Antilles, à mettre le manioc en farine, etc. —En Basse-Normandie, drague aux huîtres.

GRAGER, v. a. (*Gra-jé*) Raper la racine du manioc sur la *grage*.

GRAILLEMENT, s. m. (*Grâ-glie-man*) Son cassé ou enroué. (De *graille*, nom que donnent aux corneilles les Provençaux et Marchands de Marseille qui sont dans les Echelles du Levant, dérivé du latin *graculus*. Le *graillement* est un son de voix imitant le cri de la corneille.)

GRAILLER, v. n. (*Grâ-glié*) T. de Chasse : Sonner du cor sur un ton cassé ou enroué, pour rappeler les chiens.

GRAILLON, s. masc. (*Grâ-glion*) Les restes ramassés d'un repas. —Restes ou rognures des marbres.

Popul. *Marie graillon*, femme en guenilles.

GRAIN, s. masc. (*Grein*) Ce que renferme l'épi de blé, de seigle, d'orge, etc. (Du latin *granum*.) Le grain ne doit pas être confondu avec la *graine*, semence qui contient le germe des plantes. —Par extension, *grain de raisin*, *de grenade*, *de poivre*. —Par analogie, *grain de chapelet*, *maroquin d'un beau grain*, *etc.* —Figur. Petite parcelle de quelque chose : *Grains d'encens*. —Petit poids faisant la 72.e partie d'une drachme, d'un gros. —Sorte de petite monnoie à Naples, à Palerme et à Messine. —En t. d'Imprimerie, Voyez *Grenouille*. —En t. de Marine, *grain de vent* ou simplement *grain*, tourbillon qui se forme tout d'un coup. —Dans la Gravure, l'effet que produisent les tailles différemment croisées entr'elles : *Ces tailles forment un bon*, *un mauvais grain*.

Gros grain, le blé et le seigle qu'on sème en automne. —*Menus grains*, l'orge, l'avoine, les pois, le millet, les vesces, le maïs qu'on sème en Mars. —*Grain de Zélim*, Voy. *Poivre d'Ethiopie*.

Famil. *Catholique à gros grains*, Catholique qui se permet beaucoup de choses défendues par la Religion. —Fig. *Il n'y a pas un grain de sel dans cet ouvrage*, il est insipide; il n'y a rien de piquant, d'agréable. —Fig. et fam. *Il a un grain de folie dans la tête* ou simplement *il a un grain*; il est un peu fou. —*Grains de petite vérole*, pustules que la petite vérole produit sur la peau. —*Grains de fin*, en t. de Monnoie, les parties d'un denier de fin de l'argent qui a été purifié, ou les parties d'un carat d'or pur. —*Grains d'orge* (Menuiserie), moulure qui figure des grains d'orge détachés. Il y a aussi divers outils de ce nom, les uns à manches, les autres à fût. —*Faire le grain*, coucher et presser les peaux distinées à faire le chagrin, sur des planches de cuivre ciselées en grains, qu'on fait chauffer. —*Mettre en grain*, réduire la pâte de l'amidon en petites parties. —*Mettre des grains*, faire entrer du metal par le trou de la lumière d'une pièce de canon.

GRAINE, s. f. (*Grè-ne*) Semence de certaines plantes qui se forme en petits grains : *Graine de choux*, *de laitue*, *de moutarde*, *etc.* — Pepins de certains fruits. (Du latin *granum*.)

Fam. *Cette fille monte en graine*, vieillit sans se marier. —On dit figurém. et famil. des Pages, des Écoliers, des Laquais, etc. que *c'est une mauvaise graine*.

Graine de Canarie, *Alpiste*, *Phalaris des Canaries*; plante graminée, originaire des Canaries, qu'on cultive pour la nourriture des serins. —*d'Avignon*, Voyez *Nerprun*. —*d'épinard* (Passementerie), petit ouvrage qui entre dans quelques franges et crépines.

GRAINER, GRAINETIER; Voy. *Grener*, *Grenetier*.

GRAINIER, ÈRE, subst. Celui, celle qui vend en détail toutes sortes de *grains*.

GRAIRIE, s. f. (*Grè-rî-e*) T. des Eaux et Forêts : Partie d'un bois possédé en commun. —Droit que le Roi prenoit sur les bois situés sur le tréfonds d'autrui. *Trév.*

GRAIS ou GRÈS, s. m. Voyez *Grès*.

GRAISSAGE, s. m. (*Grè-sa-je*) Action de *graisser* : *Le graissage des voitures*, *des moulins*.

GRAISSE, s. f. (*Grè-ce*) Substance onctueuse répandue dans le corps de l'animal. (Du latin *crassities*, dont on a fait par contraction *crassies*, et ensuite *graisse*.) —Fig. et fam. Ce qu'il y a de meilleur en quelque chose : *La graisse de la terre*, *d'une affaire*. —En t. de Verrerie, défaut d'un verre, privé en tout ou en partie de la transparence nécessaire.

GRAISSER, v. a. (*Grè-cé*) Frotter, oindre avec de la *graisse*.

Prov. *Graisser ses bottes*, se préparer à partir. —*la patte à quelqu'un*, lui donner de l'argent pour le corrompre. —*le marteau*; donner de l'argent à un Portier pour avoir l'entrée libre. —*la peau à quelqu'un*; le battre; le frotter.

GRAISSET, s. m. Sorte de petite grenouille verte qui a la faculté de monter le long des corps les plus polis, au moyen des disques épattés ou élargis par lesquels ses doigts sont terminés.

GRAISSEUX, EUSE, adj. (*Grè-ceû*, *ceû-ze*) Qui est de la nature de la *graisse*. —Où il y a de la *graisse*.

GRAISSIN, s. m. (*Grè-sein*) T. de Pêche : Espèce d'écume qu'on aperçoit à la surface de l'eau, dans les endroits où les poissons se rassemblent pour frayer.

GRAMEN, s. m. Nom générique des plantes de la famille des *Chiendents*.

GRAMINÉES, adj. f. pl. *Plantes graminées*, qui tiennent de la nature des *gramens*. On

donne ce nom à toutes les espèces de blés et de chiendents.

Grammaire, s. fém. (*Gra-mè-re*) Art qui enseigne à parler et à écrire correctement. (Du grec *grammatikê*, formé dans le même sens, de *gramma* lettre; parce que les lettres sont les élemens du langage soit parlé, soit écrit.) —Livre qui renferme les préceptes de cet art.

Grammairien, s. m. (*Gra-mé-ri-en*) Celui qui sait la *Grammaire*, qui a écrit de la *Grammaire*.

Grammatical, ale, adj. Qui appartient à la *Grammaire*.

Grammaticalement, adv. (*Gra-ma-ti-ka-le-man*) Selon les règles de la *Grammaire*.

Grammatiste, s. m. (*Gra-ma-tis-te*) Chez les Grecs et les Romains, maître qui enseignoit aux enfans à lire et à écrire. Il les remettoit ensuite au *Grammairien* de qui ils apprenoient les principes des langues.

Grammatite, s. f. (*Gra-ma-ti-te*) Sorte de pierre dont les crystaux présentent souvent une ligne transversale dans leur cassure. (Du grec *gramma* ligne ou trait.)

Gramme, s. m. (*Gra-me*) Nouvelle mesure de poids, qui équivaut à celui d'un centimètre cube d'eau, environ dix-neuf grains. (Du grec *gramma* la 24.e partie de l'once, et le plus petit poids qui fût en usage chez les Grecs. Les Romains le nommoient *scrupulum* scrupule.)

Gramonie, s. f. T. de Commerce usité dans les Echelles du Levant, et particulièrement à Smyrne. Déduction de 3/4 de piastre par balle de soie, par-dessus toutes les taxes établies par l'usage.

Grand, ande, adj. (*Gran*, et devant une voyelle *grant*; *Grand Orateur*, *Gran-to-rateur*) Fort étendu dans ses dimensions. (Du latin *grandis*.) —Qui a commencé à croître: *Cet enfant, cet arbre est déjà grand.* —Qui surpasse les autres du même genre soit au physique, soit au moral. —Important; remarquable. —Considérable, illustre, etc. —Titre de divers Officiers principaux dans leurs départemens: *Grand Prévôt, etc.* —On dit *un Grand homme*, un homme d'un grand mérite; et *un homme fort grand*, un homme de haute taille. De même au féminin; *une grande Dame*, une Dame de haute naissance, puissante, riche, etc. *Une grande femme*, d'une taille au-dessus de l'ordinaire.

Grand-Baume (Botan.), Voyez *Coq des jardins.* —*Grand Cresson d'Inde* ou *du Pérou*, Voyez *Capucine.* —*Grand-Barraje*, sorte de linge ouvré de Normandie. —*Grands-Brins*, toile de Bretagne. —*Grand-Caen* ou *Damas*, espèce de linge de Normandie. —*Grand-cornet*, un des jeux de l'orgue.

En grand, adv. De grandeur naturelle: *Il est peint en grand.* —*Faire une chose en grand, l'exécuter en grand*; la faire d'une grandeur convenable, d'après un modèle en petit. —*Penser, agir, travailler en grand, etc.* d'une manière grande, noble, élevée.

Grand, s. m. Sublime: *Il y a du grand dans cette action, dans ce poëme.* —Homme élevé en dignité. Il s'emploie plus communément au pluriel.

Prov. *Du petit au grand*, par comparaison des petites choses aux grandes.

Grande, fem. de l'adj. *Grand*; il perd son *e* final devant plusieurs noms fém. *Grand'mere, Grand'Messe; c'est grand'pitié, il m'a fait grand'peur, etc.*

A la grande, adv. A la manière des grands Seigneurs.

*Grandelet, ette, adj. (*Gran-de-lè, è-te*) Un peu *grand*. Familier.

Grandement, adv. (*Gran-de-man*) Extrêmement. Il est familier. —Avec grandeur: *Penser, agir grandement.*

Grandesse, s. f. (*Gran-dè-ce*) Qualité d'un *Grand* d'Espagne.

Grandeur, s. f. Etendue de ce qui est *grand*. —Excellence; sublimité; dignité. —*Grandeur d'ame*, magnanimité. —Enormité d'un crime. —En Mathématiques, tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution: et, suivant *d'Alembert*, ce qui est composé de parties. —Titre d'honneur qu'on donne en quelque pays aux Évêques, etc.

Grandiose, adject. (*Gran-di-o-ze*) Se dit en Peinture, moins de ce qui est décidement *grand*, que de ce qui en a l'apparence: *Cette esquisse, cette ébauche a quelque chose de grandiose; cette tête à peine indiquée paroît grandiose.* On dit dans le Paysage, *un site grandiose.* (De l'italien *grandioso* magnifique, pompeux, majestueux.)

Grandiosité, s. f. (*Gran-di-o-zi-té*) T. de Peinture, emprunté de l'italien *grandiosità*. Caractère de ce qui est *grandiose*. —On se sert aussi de ce mot, pour désigner le grand style, c. à d. celui où le Peintre s'attache de préférence à bien représenter les grandes parties.

Grandir, v. neut. Devenir plus *grand*; croître.

Grandissime, adj. superlatif: *Très-grand.* Il est familier.

Grando, s. m. (Médecine) Petite tumeur dure, ronde, mobile et transparente comme un *grain de grêle*, qui se forme à la paupière supérieure. C'est une espèce d'orgeolet. (Du lat. *grando* grêle.)

Grand-œuvre, s. masc. (*Gran-teu-vre*) La pierre philosophale.

Grands-jours, s. m. pl. Espèces d'assises solennelles que les Rois ou les Seigneurs tenoient ou faisoient tenir de temps en temps, dans les villes de leur dépendance, pour juger les affaires civiles et criminelles. —Tribunaux extraordinaires et souverains, que les Rois ont quelquefois établis dans les Provinces éloignées des Parlemens dont elles ressortissoient, pour réformer les abus, etc.

Granette, s. f. (*Gra-nè-te*) Voyez *Nerprun*.

Grange, s. f. Lieu de la ferme où l'on met le *grain* en gerbes.

Granit ou Granite, s. m. Sorte de pierre fort dure, formée d'un assemblage d'autres petites pierres de différentes couleurs, liées ensemble par une espèce de ciment naturel.

(De l'italien *granito*, fait dans la même signification, de *grano* grain, à cause des grains dont cette pierre paroît composée.)

GRANITELLE, adj. (*Gra-ni-te-le*) Il se dit du marbre qui ressemble au *granit*.

GRANIVORE, adj. (Hist. natur.) Qui vit, qui se nourrit de grain. (Du lat. *granum* grain, et *vorare* manger.)

GRANULATION, s. fém. (*Gra-nu-la-cion*) Opération par laquelle on réduit les métaux en petits *grains* ou en *grenaille*.

GRANULER, v. a. (*Gra-nu-lé*) Réduire un métal en petits *grains*.

GRAPHIE, s. fem. (*Gra-fi-e*) Description. Ce mot entre dans la composition de plusieurs autres, comme *Géographie*, description de la terre; *Hydrographie*, description de l'eau, etc. (Du grec *graphô* j'écris, je décris.)

GRAPHIQUE, adj. (*Gra-fi-ke*) Il se dit des descriptions et des opérations mises sous les yeux et rendues sensibles par une figure : *Description graphique d'une éclipse*. (Du grec *graphô* j'écris, je trace, je dessine.)

GRAPHIQUEMENT, adverb. (*Gra-fi-ke-man*) D'une manière *graphique*.

GRAPHOIDE, adj. (*Gra-fo-i-de*) Se dit en Anatomie, de l'apophyse styloïde, à cause de sa ressemblance avec un stylet. (Du grec *graphis* stylet à écrire, et *eidos* forme, ressemblance.)

GRAPHOMÈTRE, s. m. (*Gra-fo-me-tre*) Instrument de Mathématiques pour mesurer les angles sur le terrain. (Du grec *graphô* j'écris, et *metron* mesure; parce que les degrés tracés sur l'instrument, donnent en quelque sorte *par écrit* la mesure des angles observés.)

GRAPPE, s. f. (*Gra-pe*) Assemblage de fleurs ou de fruits disposés par étage sur un pédoncule commun et droit. Dans le *bouquet* ou *thyrse*, les fleurs sont disposées de même sur un pedoncule commun, mais droit : *Grappe de lierre*, *de groseille*, *de raisin*, *etc.* —Espèce de gale qui vient aux pieds des chevaux.

GRAPPES, pl. Laine qu'on détache par flocons, pour séparer les différentes sortes. —Petites pierres mêlées avec la mine de fer.

Prov. et fig. *Mordre à la grappe*, donner dans le panneau; saisir avidement une proposition qui nous flatte. — Prendre plaisir à quelque chose.

GRAPPELLES, s. f. pl. (*Gra-pè-le*) Voyez *Glaiteron*.

GRAPILLER, v. n. (*Gra-pi-glié*, en mouillant les *ll*) Cueillir ce qui reste de *grappes* de raisin dans une vigne vendangée. —Fig. et fam. Faire quelque petit gain. En ce dernier sens il est quelquefois actif.

GRAPILLEUR, EUSE, subst. (*Gra-pi-glieur*) Celui, celle qui *grapille*; et fig. qui fait de petits profits injustes.

GRAPILLON, s. m. (*Gra-pi-glion*) Petite *grappe*.

GRAPPIN, s. m. (*Gra-pein*) Ancre à quatre ou cinq pattes, qui n'a pas de jas. —Instrument de fer à plusieurs pointes recourbées dont on se sert pour accrocher un vaisseau. (De l'allemand *greifen* prendre, saisir.)

Fig. et fam. *Mettre à quelqu'un le grappin dessus*; le dominer, prendre de l'empire sur lui.

GRAPPINER, v. a. (*Gra-pi-né*) Accrocher un vaisseau en y jetant des *grappins*.

GRAS, GRASSE, adj. (*Grâ*, *grâ-ce*) En parlant des animaux, qui a beaucoup de *graisse*. —Imbu de *graisse* ou de quelque matière onctueuse. —En parlant de vin et autres liqueurs, qui s'est trop épaissi. (Dans ces diverses acceptions, du latin *crassus*.) —Fig. Sale, obscène, licencieux : *Conte gras*. —Se dit en Architecture, 1.° de l'excès d'épaisseur dans une pierre, dans un morceau de bois, pour la place où ils doivent être posés : *Tenon gras*, qui ne peut entrer dans sa mortaise. —2.° De l'excès d'ouverture d'un angle, dans le joint de lit d'un voussoir. —3.° D'un mortier où il y a beaucoup de chaux. —En Peinture, *couleur grasse*, couchée avec abondance. On dit aussi un *pinceau gras*, pour exprimer le même effet. —Dans la Gravure, *taille*, *hachure grasse*, plus large qu'une simple taille.

Verre gras, affecté de *graisse*. Voyez ce mot. —*Drap gras*, mal dégraissé par la foule. —*Pain gras-cuit* (Boulang.), pain qui est pâteux par défaut de cuisson. —En termes de Marine, *temps gras*, *horizon gras*, temps couvert et brumeux, air épais et humide, à travers lequel on ne peut apercevoir les objets éloignés.

Proverb. *Gras comme un Moine*, *comme un Chanoine*; qui a beaucoup d'embonpoint. —*Dormir la grasse matinée*, se lever tard. —*Tuer le veau gras*; régaler quelqu'un extraordinairement. —*Quand vous aurez fait cette sottise*, *obtenu cet avantage*, *en serez-vous plus gras*, plus riche, plus content? —*Faire ses choux gras de*... Voyez *Chou*. —*Avoir la langue grasse*; avoir la langue épaisse, prononcer mal les *r*. —*Jours gras*, ceux où il est permis de manger de la viande. —Plus particulièrement, les derniers jours du Carnaval.

GRAS, s. m. *Le gras et le maigre*; *il aime le gras*; *je veux du gras*. —*Le gras de la jambe*, l'endroit le plus charnu. —En t. de Chimie, substance animale qui a la consistance et quelques propriétés du savon, en laquelle se transforment diverses parties des cadavres animés. —Etat de maladie des vers-à-soie.

GRAS, adv. *Faire gras*, manger de la viande. —*Parler gras*, avoir la langue grasse. —*Peindre gras*, éviter toute espèce de sécheresse. —*Peindre à gras*; retoucher avant que la couche soit sèche; ce qui produit un très-bon effet.

GRAS DE GALLE, s. masc. Espèce d'acacia très-épineux qui croît à Saint-Domingue. On donne ce nom à divers autres arbrisseaux de la même île.

GRAS-DOUBLE, s. m. Espèce de tripe qui vient du premier ventricule du bœuf.

GRAS-FONDU, s. m. Sorte de maladie à laquelle les chevaux sont sujets. C'est une affection inflammatoire du mésentère et des intestins.

Grassari, s. m. Oiseau de passage qui craint beaucoup le froid.

Grassement, adv. (*Gra-ce-man*) Il ne se dit que dans ces deux phrases : *Vivre grassement*; être, vivre fort à son aise. *Payer grassement*, généreusement.

Grasset, ette, adj. (*Gra-cè, è-te*) Qui est un *peu gras*. Il est familier.

Grasset, s. m. Partie arrondie qui, dans le cheval, forme la jointure de la cuisse avec la jambe proprement dite.

Grassette, s. f. Plante agreste, vivace, à fleur personnée, qui croît dans les prés, dont les feuilles radicales sont enduites d'une humeur onctueuse, ce qui lui a fait aussi donner le nom d'*herbe grasse* ou huileuse. —V. *Orpin*.

Grasséyement, s. m. (*Gra-cé-ie-man*) Manière de prononcer d'une personne qui *grasseye*.

Grasséyer, v. n. (*Gra-cé-ié*) Parler *gras*; prononcer certaines consonnes et principalement les *r* avec difficulté : *Il ne lui sied pas mal de grasséyer*.

Grasséyeur, euse, s. (*Gra-cé-ieur*) Celui, celle qui parle *gras*, qui *grasseye*.

Grassouillet, ette, adj. (*Gra-sou-gliè, è-te*) Diminutif de *grasset* : *Un enfant potelé et grassouillet*.

Grat, s. m. (*Gra*) Lieu où *grattent* les poules pour chercher des vers et des insectes.

Grateau, s. m. (*Gra-tô*, s. d.) Instrument du Doreur pour préparer ce qu'il veut dorer.

Grateron *ou* Rieble, s. m. Plante vivace et agreste, dont la racine sert à engraisser la volaille. Ainsi que la racine de la garance, elle teint en rouge les os des animaux qui s'en nourrissent. La tige et les fruits sont rudes au toucher, et s'attachent aux habits et au linge.

Graticuler, v. a. (*Gra-ti-ku-lé*) Terme de Peintre et de Dessinateur : Diviser en un même nombre de petits carrés un tableau, etc. et la toile ou le papier sur quoi on veut en faire une copie. (De l'italien *grata* gril.) Plusieurs disent *Craticuler*, en dérivant ce mot du latin *crates* grille.

Gratification, s. f. (*Gra-ti-fi-ka-cion*) Don ; libéralité. (Du latin *gratificatio*.)

Gratifier, v. a. (*Gra-ti-fi-é*) Favoriser en faisant quelque don. (Du lat. *gratificari*, fait de *gratia* grace, faveur.)

Gratin, s. masc. (*Gra-tein*) Bouillie qui demeure attachée au fond du poêlon, et qu'on ne peut avoir qu'en la *grattant* avec la cuiller. —On dit aussi : *Le gratin d'une bisque*, *d'une soupe mitonnée*, *etc*.

Gratiole, s. f. (*Gra-ci-o-le*) Plante vivace, à fleur monopétale, irrégulière. Elle est émétique et purgative. On l'appelle aussi *petite digitale*, *herbe a pauvre homme*.

Gratis, adv. (On prononce l's) Sans qu'il en coûte rien. —Fig. *Il a dit cela gratis*; sans preuve, sans fondement.

Gratis, s. m. *Il a obtenu le gratis de ses bulles*, il n'a rien payé pour ses bulles.

Gratitude, s. fém. Reconnoissance d'une grace reçue. Voyez *Reconnoissance*. (Du latin *gratus* reconnoissance.)

Gratte, s. f. (*Gra-te*) Instrument de fer avec lequel on sarcle l'indigo. —En t. de Marine, instrument tranchant emmanché comme une herminette, dont la lame est plate et forte, qui sert à enlever les saletés qui s'attachent trop fortement sur les bords et les ponts des vaisseaux ; il y a des grattes doubles, d'autres en triangle, etc.

Gratteau, subst. m. (*Gra-tô*, s. d.) Outil d'acier avec lequel les Fourbisseurs *grattent* et brunissent la plaque des gardes d'épées. —Morceaux de fer trempé, de diverses figures, qui servent aux Doreurs à *gratter* les pièces pour l'apprêt.

Gratte-bosse, s. f, (*Gra-te-bo-ce*) Brosse de fil de laiton pour éclaircir la dorure.

Gratte-bosser, v. a. (*Gra-te-bo-cé*) Frotter une chose dorée avec la *gratte-bosse*, pour la nettoyer et la polir.

Gratte-cul, s. m. (*Gra-te-ku*) Ce qui reste de la rose après que les feuilles en sont tombées. —Petit fruit rouge de l'églantier. Voyez *Rosier*.

Grattelle, s. f. (*Gra-tè-le*) Menue gale.

Gratteleux, euse, adj. (*Gra-te-leû, eû-ze*) Qui a de la *grattelle*.

Gratter, v. a. (*Gra-té*) Frotter avec les ongles, etc. l'endroit où il démange. (De l'allemand *kratzen*, qui a la même signification.) —En parlant des animaux, remuer la terre avec les ongles : *Les poules grattent la terre pour chercher du grain*, *etc*. —Ratisser : *Gratter du parchemin*, *une muraille*, *etc*. —Heurter doucement : *On grattoit à la porte du Roi*.

Gratter une rentraiture, tirer le poil d'un drap avec l'aiguille, pour en couvrir la couture, afin qu'elle paroisse moins. —Fig. et fam. *Gratter le parchemin*, *le papier*; gagner sa vie dans la basse Pratique.

Grattoir, s. m. (*Gra-toar*) Instrument propre à *gratter* le parchemin, le papier, etc.

Grattoire, s. f. (*Gra-toa-re*) V. *Rugine*.

Gratuit, ite, adj. (*Gra-tui, ui-te*; en vers et dans le discours soutenu, *Gra-tu-i*) Qu'on donne ou qu'on fait sans y être obligé. (Du latin *gratuitus*, dont la signification est la même.) —En t. de Philosophie, *supposition gratuite*, qui n'a aucun fondement. —*Don gratuit*, somme que le Clergé de France donnoit à certaines époques pour les besoins de l'État. (Ainsi nommée parce que les biens ecclésiastiques étoient exempts d'imposition.)

Gratuité, s. fém. Caractère de ce qui est *gratuit*. Il ne se dit que de la Grace, de la Prédestination.

Gratuitement, adverb. (*Gra-tui-te-man*) D'une manière *gratuite*. —Sans fondement.

Grau, s. m. (*Grô*) T. de Pêche : Coupure ou petit canal qu'on fait aux digues qui séparent les étangs de la mer.

Gravatier, s. m. (*Gra-va-tié*) Charretier qui enlève les *gravats* ou gravois dans un tombereau.

Gravatif, ive, adj. (Médec.) *Douleur gravative*, espèce de douleur accompagnée d'une sensation de pesanteur.

Gravats, s. m. pl. (*Gra-vâ*) V. *Gravois*.

Grave, adj. En Physique, pesant. —En parlant des personnes ; qui parle, qui agit avec retenue et circonspection ; sérieux : avec cette

différence qu'on est *grave* par sagesse et par maturité d'esprit, et qu'on est *sérieux* par humeur et par tempérament. —En parlant des choses; important, qui est de conséquence: *Matière grave.* —En Gramm. *Accent grave*, qui va de gauche à droite, comme dans *procès*. —En Musique, *Son grave*, *ton grave*, bas et profond, par opposition au son *aigu*. (Du lat. *gravis*, dont la signification est la même.)

Centre des graves, Voy. au mot *Centre*.

Grave, s. fém. T. des Fabricans de morue séché dans l'île de Terre neuve. Espèce de cailloutage au bord de la mer, sur lequel on étend des branches pour faire sécher le poisson après qu'il est salé. (Du mot *gravier*, d'où est aussi dérivé *grève*.)

Gravé, ée, part. pass. et adj. Voy. *Graver*. —*Avoir le visage gravé*, marqué de petite vérole.

Gravelée, s. f. Lie sèche et brûlée dont se servent divers ouvriers. —On dit aussi adject. *Cendre gravelée*, cendre faite de lie de vin calcinée. —*Chandelle gravelée*, celle qui est grossièrement et inégalement couverte de suif.

Graveleux, euse, adj. (*Gra-ve-leû, eû-ze*) Qui est mêlé ou chargé de *gravier*: *Terrain graveleux*, *urine graveleuse*. —Qui est sujet à la *gravelle*. —Trop libre: *Un conte graveleux*.

Gravelle, s. f. (*Gra-vè-le*) Sable ou petits *graviers*, petites pierres qui se forment dans les reins ou dans les uretères.

Gravelure, s. f. Discours trop libre et approchant de l'obscénité. Familier.

Gravement, adv. (*Gra-ve-man*) Avec *gravité*. —Il se dit en Musique, d'un mouvement lent, mais moins que celui indiqué par *lentement*.

Graver, v. a. (*Gra-vé*) Tracer, imprimer quelque trait sur du cuivre, du marbre, etc. (Du grec *graphein* écrire, comme faisoient les Anciens, en *gravant* les lettres avec un poinçon sur des tablettes de cire.) —Figur. *Graver quelque chose dans sa mémoire*, *dans son cœur*, l'y imprimer fortement.

se Graver, v. r. Les Artificiers disent qu'un cartouche se *grave*, lorsque n'ayant pas assez de force pour résister au feu, il se perce ou se fend.

Gravettes, s. f. pl. (Pêche) Vers qui servent d'appât pour prendre le merlan.

Graveur, s. m. Celui dont la profession est de *graver*.

Gravier, s. m. (*Gra-vié*) Gros sable mêlé de petits cailloux. (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *graveria*, employé dans la basse latinité, pour *arena*, *sabulum* sable. *Ménage* le dérive du latin *glarea* gravier, dont par des transformatins graduelles, il fait *graba*.) —Menu sable qui obstrue les reins, etc.

Gravimètre, s. m. (Physique) Instrument propre à mesurer la pesanteur spécifique des solides et des fluides. C'est la même chose que le *Pèse-liqueur* de Nicolson, Voy. *Pese-liqueur*. (Du latin *gravis* grave, pesant, et du grec *metron* mesure.)

Gravir, v. n. Grimper avec peine à quelque endroit rude et escarpé. (Suivant *Ménage*, du mot *ravir* auquel on a préposé un *g*; parce que, dit-il, les animaux qui gravissent sur les arbres, les ravissent en quelque sorte en les embrassant avec les quatre pattes.)

Gravité, s. fem. En Physique, pesanteur: avec ces différences, 1.° que *gravité* ne se dit jamais que de la force ou cause générale qui fait descendre les corps, et que *pesanteur* se dit quelquefois de l'effet de cette force dans un corps particulier; 2.° que *pesanteur* se dit exclusivement de la force particulière qui fait tomber les corps vers la terre; et que *gravité* s'applique aussi à la force par laquelle un corps quelconque tend vers un autre. —En Musique, cette modification du son pour laquelle on l'appelle *grave* ou *bas*, par opposition à d'autres qu'on nomme *hauts* ou *aigus*; d'où il suit qu'il n'y a point en Musique de gravité absolue. —En parlant des personnes, qualité d'une personne *grave*, sérieuse, réservée. Voy. *Décence*. —En parlant des choses, importance. (Du lat. *gravitas*.)

Gravité absolue (Physique), celle par laquelle un corps descend librement, sans éprouver de résistance. —*Gravité relative*, celle par laquelle un corps descend, après avoir consumé une partie de son poids à surmonter quelque obstacle ou résistance. —*Gravité spécifique* (Hydrostatiq.), rapport de la gravité d'un corps à celle d'un autre de même volume.

Centre de gravité, Voy. au mot *Centre*.

Graviter, v. n. (*Gra-vi-té*) T. de Physiq. Tendre et peser vers un point.

Gravoir, s. m. (*Gra-voar*) Outil avec lequel on fait la rainure des châsses de lunettes. —Instrument pour tracer des filets sur les cierges. —Chez les Charrons, espèce de marteau pour couper et fendre des cercles de fer, etc.

Gravois, s. m. (*Gra-voa*) La partie la plus grossière du plâtre après qu'on l'a sassé. —Menus débris d'une muraille, d'un bâtiment. (De *gravier*.)

Gravure, s. f. Art de *graver* sur le métal ou sur le bois.

Gré, s. m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque chose. Il ne se dit que dans des expressions adverbiales: *Faire une chose de son gré*, *de son bon gré*, *de plein gré*, *etc.* (Du lat. *gratum* chose agréable, qui agrée.)

Figur. *Se laisser aller au gré des flots*, *du vent*; au mouvement de l'eau, du vent. —*Prendre quelque chose en gré*; l'agréer, le trouver bon, le recevoir avec résignation. —*Savoir bon* ou *mauvais gré à quelqu'un*; être content ou mécontent de ce qu'il a fait. —*Se savoir bon gré de quelque chose*; s'en féliciter, s'en applaudir.

De gré à gré, à l'amiable. —*Bon gré*, *mal gré*, de gré ou de force.

Grèbe, s. masc. Oiseau aquatique, qu'on nomme aussi *Colimbe* et dont il y a plusieurs espèces. C'est un Palmipède de la famille des Uropodes.

Grec, Grecque, adj. (*Grèk*, *Grè-ke*) Qui est de Grèce. (Du latin *græcus*.) —Qui est écrit en grec: *Langue grecque*. En ce sens il

est substant. *Savoir le grec*, *apprendre le grec*.

Prov. *Etre grec en quelque chose*, y être fort habile. On dit en sens contraire : *N'être pas grand grec*. On dit encore : *C'est un Grec*, pour un homme avare et de foi suspecte.

Papillons grecs, Tribu de papillons chevaliers ou guerriers, qui n'ont jamais de taches rouges sur la poitrine; par opposition aux *Troyens*, dont la poitrine offre des taches rouges et des couleurs ordinairement sombres. Cette division et ces dénominations sont de *Linné*.

Grécisme, s. masc. Construction, tour de phrase propre à la Langue grecque. On dit plus souvent et mieux *Hellenisme*.

Grécité, s. f. Langage grec. Mot fait à l'imitation de celui de *Latinité*, et qui est de peu d'usage.

Grecque, Grecquer; V. *Grèque* et *Gréquer*.

Gredin, ine, adj. (*Gre-dein*) En parlant des choses; gueux, mesquin : *Cela est bien gredin*, *cela paroît fort gredin*. —En parlant des personnes, il est substantif : *C'est un gredin*. Expression familière. (Du mot *gradin* degré. Autrefois chez les grands Seigneurs, les valets du dernier ordre se tenoient toujours sur les degrés ou *gradins* de l'escalier, sans entrer jamais dans l'appartement. On les nommoit *gredins*, et leur nom est devenu une injure. *Matinees Sénonoises*.)

Gredins, s. m. pl. Petits chiens à longs poils.

Gredinerie, s. f. Misère; gueuserie, mesquinerie.

Gréement, s. m. Voy. *Grément*.

Gréer, v. a. (*Gré-é*) T. de Marine : Munir un vaisseau de toutes ses manœuvres, poulies, voiles, etc. le disposer de la manière dont il doit l'être pour être prêt à mettre sous voile. (D'*agres*, Voy. ce mot.)

Greffe, s. m. (*Gre-fe*) Bureau où l'on garde et où l'on expédie plusieurs actes de Justice. (Du grec *graphein* écrire.) —Les droits, les émolumens du Greffe.

Greffe, s. f. T. de Jardinier : Opération par laquelle on détache une petite branche ou un bourgeon, ou une bande d'écorce munie d'un bouton de l'arbre qu'on veut multiplier, pour la subsituer à la tige ou aux branches de l'arbre qui reçoit la greffe. On donne le nom de *greffe* à la portion de la plante qu'on unit avec la plante entière, et le nom du *sujet* à la plante sur laquelle se fait cette union. (Du grec *graphéion* poinçon à écrire, auquel ressemble en quelque sorte la greffe qu'on insère sur le sujet.)

Greffer, v. a. (*Gré-fé*) Faire une *greffe*; enter : *Greffer en fente* ou *poupée*, *en couronne*, *en flûte*, *en écusson*, *par approche*, *etc*.

Greffier, s. m. (*Gré-fié*) Officier qui garde et qui expédie des Actes de Justice. (Du lat. *graphiarius*, fait du grec *graphéus* écrivain, dérivé de *graphô* j'écris.)

Greffoir, s. m. (*Gré-foar*) Petit couteau dont on se sert pour *greffer*.

Grège, s. f. Soie telle qu'elle sort de dessus le cocon. On dit aussi adj. *de la soie grège*.

Grege, petit peigne de fer pour separer la graine du lin de sa tige.

Grégeois, adj. m. (*Gré-jod*) *Feu grégeois*, feu qui brûle même dans l'eau, et dont on prétend que les *Grecs* ou *Grégeois*, comme on disoit anciennement, se sont servis les premiers.

Grégorien, enne, adj. *Chant grégorien*, chant ordonné par Saint Grégoire-le-Grand. —*Année grégorienne*, année reformée en 1582 par Grégoire XIII. —*Télescope gregorien*, Voy. au mot *Télescope*.

Grègue, s. f. (*Grè-ghe*) Espèce de haut-de-chausse. Il est vieux. On le dit encore au pluriel dans quelques phrases prov. *Il a mis de l'argent dans ses grègues*, il s'est bien enrichi. *Il en a dans ses gregues*; il a fait une perte, il lui est arrivé quelque chose de fâcheux. *Laisser ses grègues quelque part*, y mourir. *Tirer ses grègues*, s'enfuir. (Suivant *Ménage*, du latin *græca*, comme qui diroit *culotte à la grecque*.)

Greille, s. m. (*Grè-glie*, en mouillant les *ll*) Instrument de Musique en forme de clairon, dont se servoient les Anciens. Il avoit un son fort doux.

Grêle, adj. m. et f. Long et menu. (Par contraction, du latin *gracilis*, qui a la même signification.)

Voix grêle, aiguë et foible. —*Ton grêle*, le ton le plus haut. —*Intestins grêles*, qui ont moins de diamètre que les autres.

Grêle, s. f. Eau de pluie congelée, qui tombe par grains. (Suivant *Trév*. de *grisil*, vieux mot celtique ou bas-breton, qui signifie la même chose.) —Fig. Grande quantité : *Une grêle de coups*, *de mousquetades*. —Tumeur blanche et dure qui vient aux paupières. —Outil pour approfondir entièrement et également les dents d'un peigne.

Grêlé, ée, part. p. et adj. Voyez *Grêler*. —Famil. *Visage grêlé*, fort marqué de la petite vérole. —En t. de Blason, *couronnes grêlées*, chargées d'un rang de perles grosses et rondes.

Grêler, v. imp. (*Grê-lé*) Il se dit quand il tombe de la *grêle* : *Il grêle*, *il a grêlé*.

Grêler, v. a. Frapper de la *grêle*, gâter par la *grêle* : *L'orage a grêlé les vignes*. —En t. de Cirier, réduire la cire fondue en forme de rubans semblables à de la faveur.

Cet homme a été grêlé, ses terres ont été *grêlées*; figur. et fam. il a fait de grandes pertes. —Prov. et neut. *Grêler sur le persil*; faire sentir son ressentiment à des gens très-inférieurs.

Grelet, Gurlet ou Têtu, s. m. Sorte de marteau de Maçon.

Grelin, s. m. (*Gre-lein*) T. de Marine : Cordage que l'on jette à un autre vaisseau qui veut venir à bord. —Petit câble pour amarrer les vaisseaux dans les lieux où l'on ne craint ni gros vent ni grosse mer. —Sorte de poisson.

Grêloire, s. f. (*Gre-loa-re*) Chez les Ciriers, espèce d'auge de cuivre étamé, dont la partie inférieure percée de trous, partage la matière en filets qui s'applatissent en tombant sur le cylindre.

Grêlon, s. m. Grain de *grêle* extrêmement gros.

Grelot, s. m. (*Gre-lo*) Petite sphère de métal creusée et trouée, où l'on attache une petite boule aussi de métal pour la faire résonner. (Du lat. *crotalum*, ancien instrument de musique. *Trév.*) —Fig. et famil. *Attacher le grelot*, faire le premier une chose qui paroît difficile et hasardeuse.

Grelotter, v. n. (*Gre-lo-té*) Trembler de froid, jusqu'à faire claquer ses dents, à les faire résonner en quelque sorte comme un *grelot*.

Grelou, s. m. Vaisseau percé de plusieurs petits trous pour grener la cire.

Grelouage, s. m. Action de réduire la cire en grains.

Grelouer, v. a. Grener la cire; la réduire en petits grains pour la purifier.

Greluchon, s. m. Amant secret et favorisé gratuitement d'une femme qui se fait payer par d'autres amans. Style fam. et libre.

Grément ou Gréement, s. m. (*Gré-man*) T. de Marine : Tout ce qui est nécessaire à *gréer* un vaisseau. On dit aussi le grément de la chaloupe, du canot, d'une pompe, etc.

Grémial, s. m. Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un Prélat officiant, pendant qu'il est assis. (Du lat. *gremium* giron, sein.)

Grémil, s. m. Plante vivace, de la famille des Borraginées, dont les semences luisantes, de la forme et de la couleur des perles, sont employées en Médecine. On l'appelle aussi *Herbe aux perles*. Le *Gremil* rampant et le *Gremil* des champs forment d'autres espèces.

Grenade, s. f. Fruit du *grenadier*. (Du lat. *granatum*, fait de *granum* grain, à cause de la multitude de grains dont ce fruit est rempli.) —Petit boulet de fer creux en forme de *grenade*, qu'on charge de poudre, et qu'on jette avec la main. —En t. de Pêche, petite chevrette dont on se sert pour faire des appâts. —Étoffe de fil et coton figurée à petits *grains*. On la nomme aussi *grenat*. —Sorte de linge ouvré.

Grenadier, s. m. (*Gre-na-dié*) Grand arbrisseau épineux du midi de l'Europe, à fleur rosacée, à cinq pétales oblongs, et dont le fruit nommé *grenade* est une espèce de pomme formée d'un calice coriace, couronné par ses échancrures, qui contient des semences entourées d'une pulpe succulente et rougeâtre d'un goût acide. L'écorce du fruit prend dans les Pharmacies le nom de *Malicorium* ou cuir de pomme. Le Grenadier à fleurs doubles s'appelle *Balaustier*, et ses fleurs *Balaustes*. —Soldat qui jette des *grenades*. On donne aujourd'hui cette dénomination aux Soldats composant les Compagnies d'élite. —En t. de Pêche, grand bouteux pour prendre des chevrettes appelées *grenades* par les Flamands.

Grenadière, s. f. Gibecière dans laquelle on porte les *grenades*. —En t. de Pêche, petite seine pour prendre des chevrettes ou *grenades*. —Anneau qui embrasse le canon et le bois d'un fusil dans son milieu.

Grenadille ou Fleur de la passion, Passiflore, s. f. Arbrisseau sarmenteux de la Nouvelle Espagne, à fleur rosacée, cultivé dans nos jardins, et dont on connoît plusieurs espèces.

Grenadille de marqueterie, sorte d'ébène rouge.

Grenadin, s. m. Petit oiseau fort vif, du genre du moineau, et qui fréquente les côtes d'Afrique. —Sorte de mets fait avec de la volaille farcie d'un godiveau fin, qu'on met cuire à la braise dans une marmite foncée de bardes de lard.

Grenadine, s. f. Soie qui s'emploie à faire de la dentelle noire.

Grenage, s. m. Action de former le *grain* de la poudre à canon.

Grenaille, s. f. (*Gre-na-glie*, mouillez les *ll*) Métal réduit en menus *grains*.

Grenailler, v. a. (*Gre-na-glié*) Mettre un métal en menus *grains*.

Grenasses, s. f. pl. (Marine) Petits *grains* de pluie ou de vent par nuage, qui s'élèvent et passent vîte en se succédant les uns aux autres d'assez près.

Grenat, s. m. (*Gre-na*) Pierre précieuse d'un rouge foncé, ainsi nommée parce qu'elle ressemble en couleur au grain de la *grenade*. —Dans l'Épicerie, écorce de citron dont on a exprimé le jus. —Sorte d'étoffe de fil et coton. Voy. *Grenade*.

Grenaut, s. m. (*Gre-nô*) Poisson qui a la tête fort grosse.

Grené, ée, part. p. et adj. *Épis bien grenés*, bien fournis de *grains*.

Grené, s. m. (Art du Dessin) Sorte de *grain* que le crayon laisse sur le papier, quand au lieu de faire des hachures distinctes, on les place si près les unes des autres, qu'elles font des masses par leur réunion.

Greneler, v. act. (*Gre-ne-lé*) Faire paroître des *grains* sur le cuir, etc.

Grener, v. n. (*Gre-né*) Produire de la *graine*. —Rendre beaucoup de *grains* : *Les blés ont bien grené cette année*. —Se dit en t. de Confiseur, d'une crème, etc. dont les parties se congèlent séparément en forme de petits *grains*.

Grener, v. act. Réduire en petits *grains*. —En t. de Graveur, former le *grain* d'une planche. —En t. de Gaînier, former de petites éminences ou *grains* à la surface d'une peau, en l'appliquant sur une forme de cuivre grenée et modérément chauffée.

Greneter, v. a. (Gaînier) *Fer à greneter*, fer terminé en tête arrondie, qu'on applique et roule chaud sur les parties des peaux qui manquent de *grains* pour leur en donner.

Grenèterie, s. f. (*Gre-nè-te-ri-e*) Commerce du marchand *Grenetier*.

Grenetier, ière, subst. (*Gre-ne-tié, iè-re*) Celui ou celle qui vend des *grains*. Les anciennes Ordonnances les appellent *Grenier*, *Grenière*.

Grenetier, Officier au *Grenier* à sel qui jugeoit des différends sur le fait des gabelles.

Grenetis, s. m. (*Gre-ne-ti*) Tour fait de petits *grains* relevés en bosse au bord des médailles et des monnoies. —Poinçon qui sert à marquer ces petits *grains*.

Grenettes, s. f. pl. *Petites graines* fabriquées à Avignon, dont les Peintres en miniature se servent pour la couleur jaune.

Grenier, s. m. (*Gre-nié*) Lieu où l'on serre le blé et autres *grains*. (Du latin *granarium*, fait dans le même sens de *granum* grain.) —Lieu au plus haut d'une maison où l'on serre des meubles, etc.

Fig. *La Beauce est un des greniers de Paris*, on tire beaucoup de blé de la Beauce pour Paris. —Proverb. *Aller du grenier à la cave*, avoir l'humeur inégale.

Grenier à sel, lieu où l'on serre, où l'on débite du sel. —Juridiction où l'on jugeoit les matières qui regardoient la gabelle.

Sardines salées en grenier, salées en tas, à peu près comme on sale les morues.—*Travailler de grenier* (Hongroierie), rouler les cuirs pour les disposer à recevoir le suif.

Grenoir, s. m. (*Gre-noar*) Lieu d'un moulin à poudre où l'on *grène* la poudre. —Crible dans lequel on la passe, on la *grene*.

Grenot, s. m. (*Gre-no*) Sorte de poisson bon à manger.

Grenouille, s. f. (*Gre-nou-glie*, mouillez les *ll*) Genre de reptiles batraciens, de la famille des Anoures ou sans queue. Ils habitent les marais, etc. (Du latin *ranunculus* ou *ranula*, diminut. de *rana*, en y préposant un *g*.) —En t. d'Imprimerie, morceau de fer carré placé sur la platine d'une presse, qui reçoit dans une cavité le pivot de l'arbre. On l'appelle aussi *crapaudine*. —En Méd. tumeur formée par une humeur pituiteuse, qui tombant sur la langue ôte la liberté de la parole.

Grenouillère, s. f. (*Gre-nou-glie-re*) Lieu marécageux où les *grenouilles* se retirent.—Fig. et fam. Lieu humide et mal-sain.

Grenouiller, v. n. (*Gre-nou-glié*) Ivrogner. Il est populaire.

Grenouillet, s. m. (*Gre-nou-glié*) Genre de plantes à fleur monopétale, campaniforme, tubulée, qui n'a point de calice, et qui est profondément découpée. On l'appelle aussi *Sceau de Salomon*.

Grenouillette, s. fém. (*Gre-nou-glié-te*) Plante qui est une espèce de renoncule. Voyez *Morene* et *Renoncule bulbeuse*.

Grenouillette d'eau, Voyez *Renoncule des marais*.

Grenu, ue, adj. Plein de *grains* : *Un épi bien grenu*. —Figur. *Maroquin bien grenu*, bien grenelé.

Grenure, s. f. (Gravure) Action de *grener*, et effet qui en résulte : *Donner la grenure; la grenure de cette planche est bonne*.

Grèque ou **Grecque**, s. f. (*Gré-ke*) T. de Relieur : Petite scie pour *grequer* les livres.

Livre relié à la greque, dont les nerfs ne paroissent pas sur le dos. —*Potage à la greque*, fade, qui n'a point de goût. Style badin et burlesque.

Gréquer, v. a. (*Gré-ké*) T. de Relieur : *Gréquer un livre*, le couper sur le dos avec la *grèque*, après qu'on a plié les feuilles. On écrit aussi *Grecquer*.

Grès, s. m. (*Grè*) Pierre composée de grains de sable plus ou moins fins, joints les uns aux autres par un gluten. Il y en a de deux sortes : l'une dure, qui sert à paver, et l'autre tendre, dont on se sert pour bâtir. (De *craig* vieux mot celtique ou bas-breton qui signifioit *pierre*.) —Sorte de poterie de terre sablonneuse. —En t. de Chasse, les deux dents supérieures d'un sanglier.

Grès-contraire, T. de Musiq. Mouvement contraire dans les parties d'harmonie. (De *progrès contraire*, dont la première syllabe a été supprimée.)

Grèse, adj. f. *Soie grèse*. V. *Grège*.

Grésil, s. masc. (*Gré-ziglie*, mouillez l'*l* finale) Menue grêle assez dure, dont la blancheur égale celle de la neige. —Chez les Marchands, verre cassé ou en poudre. Ils disent aussi *greisil*.

Grésillement, s. m. (*Gré-zi-glie-man*) Action de *grésiller*, de racornir.

Grésiller, v. imp. (*Gré-zi-glié*) *Il grésille*, il tombe du *gresil*. —Les Serruriers disent que *le fer grésille*, lorsqu'en le chauffant il devient comme par petits grumeaux, semblables en quelque sorte à des grains de *gresil*.

Grésiller, v. a. Faire que quelque chose se fronce, se racornisse : *Le soleil a grésillé ces fleurs*.

Grésillon, s. m. (Boulangerie) Nom qu'on donne en certains pays à la troisième farine de de la mouture.

Gresillonner, verbe qui exprime le cri du grillon (*Gré-zi-glio-né*).

Grésoir, s. m. (*Gré-zoar*) Outil de Vitrier pour rogner les extrémités d'un carreau de verre. On dit plus souvent et mieux *Grugeoir*.

G-re-sol, Terme de Musique, par lequel on désigne la note *sol*.

Gresserie, s. f. (*Grè-ce-rie*) Pierre de *grès*. —Ouvrages faits de *grès*. —Mine d'où l'on tire les *grès*.

Grève, s. f. Plage unie et sablonneuse au rivage de la mer ou d'une grande rivière. (Suivant *Ménage*, du latin *glarea* gravier.) —A Paris, place publique le long du bord de la Seine où l'on fait les exécutions. —Peine, fatigue. Il est vieux.

Grèves, pl. Armures des jambes des anciens Chevaliers, etc.

Grever, v. a. (*Gre-vé*) Léser; faire tort et dommage. Il est peu usité hors du Palais. (Du latin *gravare* importuner, incommoder, être fâcheux, à charge.)

Etre grevé de substitution; être héritier ou légataire, à charge de substitution.

Gribanne, s. f. (*Gri-ba-ne*) Bâtiment de mer à mâts et à voiles. —Espèce de cordage.

Griblette, s. f. (*Gri-ble-te*) Morceau de porc délié qu'on lève sur la flèche du lard, et qu'on fait rôtir sur le gril.

Gribouillage, s. masc. (*Gri-boû-glia-je*) Mauvaise peinture, écriture mal formée. Il est populaire.

Gribouillette, s. fém. (*Gri-boû-glié-te*) *Jeter une chose à la gribouillette*, au milieu d'une troupe d'enfans qui cherchent à s'en saisir. Il est familier.

Gribouri, s. m. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Herbivores ou Phytophages, qui ont les antennes en fil, et le corselet rebordé et aplati.

Grièche, adj. *Pie-grièche*, pic plus petite

que les autres, qui a le bec et les ongles crochus. (Du latin *pica græca* ou *græcissa*, parce qu'elle vient originairement de *Grece.*) —Fig. et fam. Femme criarde et querelleuse. —*Ortie grièche*, espèce particulière d'ortie.

GRIEF, s. m. (*Grief*, et en vers, *Gri-ef*) Dommage que l'on reçoit. —Plainte que l'on fait pour le dommage reçu.

GRIEF, IÈVE, adj. Grand et fâcheux: *Griève maladie; défendu sous de grieves peines.* —Énorme: *Péché grief, faute grieve.* (Du lat. *gravis.*)

GRIÈVEMENT, adv. (*Gri-è-ve-man*) D'une manière *grieve.* (Du lat. *graviter.*)

GRIÈVETÉ, s. f. Atrocité, énormité. (Du lat. *gravitas.*)

GRIFFADE, s. f. (*Gri-fa-de*) T. de Fauconnerie: Coup de *griffe.*

GRIFFE, s. f. (*Gri-fe*) Extrémité de la patte d'un animal, lorsqu'elle est armée d'ongles crochus et rétractibles: *Griffe d'un chat, etc.* (De l'allemand *greifen* saisir, accrocher, fait du grec *grupos* courbé, crochu.) —Il se dit aussi des serres des oiseaux de proie: *Griffe de l'épervier.* —En Botanique on donne ce nom à de simples filets semblables à de petites racines chevelues qui s'implantent sur les corps voisins, et y attachent fortement les plantes auxquelles ils appartiennent: *Le lierre est chargé de griffes.* —On dit encore *Griffe de renoncule*, au lieu de caïeu ou d'oignons. —En Serrurerie, pièce de fer refendue, dans laquelle on engage un morceau de fer rouge, dont on veut faire quelque enroulement, etc. —Il y a encore, soit en Serrurerie, soit dans d'autres Arts, divers instrumens appelés *Griffes*, servant à retenir et fixer les pièces, etc. —Fig. et fam. 1.° Pouvoir injuste d'un homme sur un autre: *Je suis sous sa griffe.* —2.° Rapacité des gens de chicane: *Tâchez de vous tirer de ses griffes.* —3.° *Donner un coup de griffe à quelqu'un*, lui rendre un mauvais office, et sur-tout par des discours désavantageux.

GRIFFER, v. a. (*Gri-fé*) T. de Fauconnerie: Prendre avec la *griffe.*

GRIFFON, s. m. (*Gri-fon*) (Ornithologie) Genre d'oiseaux rapaces, de la famille des Plumicolles, qui ont sous la mâchoire inférieure des poils roides ou une sorte de barbe, formée par des plumes très-étroites. Le *Laemmer-geyer* des Allemands (vautour des agneaux) appartient à ce genre. Les Naturalistes disent aussi *Gypaète.* —Animal fabuleux, moitié aigle, moitié lion. (Du latin *gryps* ou *gryphus*, fait dans la même signification du grec *grupos* courbé, crochu.) — Lime de Tireur d'or, plate par dessous et dentelée par les bords.

GRIFFONNAGE, s. m. (*Gri-fo-na-je*) Mauvaise écriture qu'on a peine à lire. V. *Griffonner.*

GRIFFONNER, v. a. et n. (*Gri-fo-né*) Écrire mal et peu lisiblement. Il se dit souvent par exagération. (De *griffe*, comme si on écrivoit avec les *griffes* d'un chat, etc.) —Dessiner grossièrement.

GRIGALLUS *ou* TÉTRAX, s. m. Oiseau des pays chauds.

GRIGNARD, s. ma... Sorte de plâtre qui se trouve aux environs de Paris.

GRIGNE, s. f. (mouillez *gn*) Défaut d'un chapeau, dont la surface se trouve parsemée de petits grains.

GRIGNON, s. m. (mouill. *gn*) *Grignon de pain*, morceau de l'entamure du pain d'un côté qui est le plus cuit. —Nom d'un arbre de la Guiane, de la famille des Eleagnées de *Jussieu.*

GRIGNOTER, v. n. (*Gri-gnio-te*) Manger doucement en rongeant. —Fig. et popul. Faire quelque petit profit dans une affaire.

GRIGNOTIS, s. m. (mouillez *gn*) Effet que produisent dans la Gravure des hachures conduites avec une main tremblante, pour les draperies grossières.

GRIGOU, s. m. Gredin, misérable ou avare qui, ayant de quoi, vit d'une manière sordide. Il est familier. (Du mot *Grec*, surnom injurieux que donnoient aux plus mauvais sujets, les François revenus des Croisades, à cause du mépris qu'ils avoient conçu pour les Grecs de Constantinople. Ils les appelèrent d'abord *Grieux*, et ensuite par corruption *Grigous.* Matin. Sénon.)

GRI-GRI, s. m. Espèce de palmier très-commun dans les îles Caraïbes. —Sorte d'oiseau.

GRIL, s. m. (Dans le discours ordinaire *Gri*; en vers *Griglie*, en mouillant l'*l* finale) Ustensile de cuisine qui sert à faire *griller*, à faire rôtir sur les charbons. (Du latin *craticula*, diminut. de *crates* grille.)

GRILLADE, s. f. (*Gri-glia-de*) Viande *grillée.* —Manière d'apprêter certaines viandes en les faisant *griller.*

GRILLAGE, s. m. (*Gri-glia-je*) Opération de Métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux avant de le faire fondre. —En ter. d'Architecture, assemblage de grosses et longues pièces de bois qui se croisent carrément, formant des espaces égaux, tant pleins que vides, qu'on place sur un terrain de glaise ou d'argile pour y asseoir les fondemens d'un édifice. —Ouvrage de Confiseur qu'on laisse un peu roussir sur le feu.

GRILLE, s. f. (*Gri-glie*, mouillez les *ll*) Assemblage de barreaux de fer ou de bois, qui se traversant les uns les autres forment une cloison, etc. (Du latin *craticula*, dimin. de *crates*, qui a la même signification. *Ménage.*) —Plus particulièrement, la *grille* qui est à un parloir de Religieuses. —Au jeu de Paume, trou carré sous le bout du toit hors de service. —Plaque de fer trouée pour pulvériser le tabac. —En Architecture, la même chose que *Grillage.* Voy. ce mot.

GRILLER, v. a. (*Gri-glié*) Faire cuire sur le *gril.* —Fermer d'une *grille.* —Brûler: *Le soleil a grillé toutes les vignes; se griller les mains, les jambes.* On dit aussi, *griller un cochon*, en brûler le poil avec de la paille. —Fam. *Griller une fille*, la faire Religieuse.

GRILLER, v. n. Se rôtir sur le *gril*: *Laissez griller ces côtelettes.* —Fig. et famil. *Griller d'impatience*, brûler d'impatience.

GRILLET, s. m. GRILLETTE, s. f. (*Gri-glié, è-te*) Petite sonnette ronde qu'on met au cou

des chiens; et en t. de Blason, aux jambes des oiseaux de proie.

GRILLETÉ, ÉE, adject. (*Gri-glie-té*) T. de Blason : Qui a aux pieds des *grillets* ou sonnettes.

GRILLOÏDES, s. m. pl. (*Gri-glio-i-de*, mouill. les *ll*) T. d'Entomologie : Famille d'insectes orthoptères, qui ressemblent plus ou moins aux *grillons*. (Du grec *grullos* grillon, et *eidos* forme, ressemblance.)

GRILLOIR, s. m. (*Gri-glioar*, mouillez les *ll*) Dans la petite Draperie, 1.° fourneau à *griller* les étoffes rases. —2.° Lieu où on les *grille*.

GRILLON, s. m. (*Gri-glion*) Genre d'insectes orthoptères, de la famille des Grilloïdes, qui ont les antennes en soie de cochon, et dont les mâles produisent par le frottement de leurs élytres le son monotone *cri-cri*, d'où a été formé leur nom. (Du latin *gryllus*, fait dans la même signification du grec *grullos*, formé lui-même par onomatopée.) —Cordelette pour serrer les doigts aux criminels.

GRILLS, s. m. plur. Dans le Commerce on donne ce nom aux petits saumons.

GRIMACE, s. f. Contorsion du visage, faite à dessein ou par habitude. (Suivant *Bochart*, de l'arabe *kermas* se rider, se tordre le visage.) —Fig. Feinte, dissimulation : *Ce qu'il en fait, ce n'est que par grimace.* —Fig. et famil. Plis désagréables sur quelque étoffe, etc. —Boîte de toilette dont le dessus est en forme de pelote à mettre des épingles.

Proverb. *Faire la grimace à quelqu'un*, lui faire mauvaise mine, mauvais accueil. —Les Couteliers appellent *Couteau à grimace*, celui qu'on ne peut ouvrir qu'en faisant marcher le manche.

GRIMACER, v. neut. (*Gri-ma-cé*) Faire des *grimaces*. —Faire quelque faux pli.

GRIMACIER, IÈRE, adj. et s. (*Gri-ma-cié, ie-re*) Celui, celle qui *grimace*. —Au figuré, hypocrite, faux dévot.

GRIMAUD, s. m. (*Gri-mô*) Écolier des basses classes. Terme de mépris.

GRIME, s. m. Petit écolier. Familier. —Dans le langage du Théâtre, personnage de vieillard comique : *Jouer les grimes.*

GRIMELIN, s. m. (*Gri-me-lein*) T. de mépris : Petit garçon. —Joueur qui joue mesquinement. —La 13.e partie de la piastre de Tripoli en Barbarie.

GRIMELINAGE, s. m. Terme de mépris : Jeu mesquin. —Petit profit qu'on se ménage dans quelque affaire.

GRIMELINER, v. n. (*Gri-me-li-né*) T. de mépris : Jouer mesquinement. —Faire quelque petit gain. Style familier.

SE GRIMER, v. réc. T. de Théâtre : Se rider la figure pour jouer les rôles de *Grime*, de Duègne, etc.

GRIMME, s. f. Espèce d'animal qui paroît tenir le milieu entre la chèvre et le chevrotin, et qui se trouve en Afrique. *Buffon* présume que le mâle seul a des cornes.

GRIMOIRE, s. m. (*Gri-moâ-re*) Livre plein de figures, de caractères et de conjurations qu'on s'imagine être propres à faire obéir les esprits. (Suivant *Le Duchat*, de l'ital. *rimario* livre de rimes, en y preposant un *g*.) —Figur. et famil. Discours obscur; écriture difficile à lire.

Fig. et famil. *Savoir*, *entendre le grimoire*, être habile dans les choses dont on se mêle.

GRIMPANT, ANTE, adj. (Botanique) Se dit de la tige qui *grimpe* sur les corps voisins, auxquels elle s'attache par des vrilles.

GRIMPER, v. neut. (*Grein-pé*) Monter en s'aidant des pieds et des mains : *Grimper au haut d'un arbre.* (Du grec *chrimptéin* approcher, s'appuyer.) —Fig. Monter avec peine à un lieu élevé.

GRIMPEREAU, s. masc. (*Grein-pe-rô*) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Ténuirostres, qui *grimpent* sur les arbres et sur les murailles.

GRIMPEURS, s. m. plur. (*Grein-peur*) Ordre d'oiseaux, dont les pieds ont quatre doigts disposés de manière que deux sont situés par devant et deux derrière, ce qui leur donne une grande facilité pour s'accrocher aux branches des arbres; tels sont les *coucous*, les *pics*, les *torcols*, etc.

GRINCEMENT, s. m. (*Grein-ce-man*) L'action de *grincer* les dents.

GRINCER, v. a. (*Grein-cé*) *Grincer les dents*, les serrer ou de douleur ou de colère. (Du gr. *bruchéin*, qui a la même signification; ou suivant quelques autres de *gruzéin* pleurer, crier, gronder.)

GRINGOLÉ, ÉE, adj. (*Grein-go-lé*) Terme de Blason, qui se dit des pièces terminées en têtes de serpent.

GRINGOTTER, v. n. (*Grein-go-té*) En parlant des petits oiseaux, fredonner. (Du latin *fringuttire*, qui signifie à peu près la même chose.) —Fig. (style plaisant et moqueur) : En parlant des personnes, fredonner mal : *Il nous a gringotté un certain air.*

GRINGUENAUDE, s. f. (*Grein-ghe-nô-de*) Petite ordure qui s'attache aux émonctoires, etc.

GRINGUENOTTER, v. n. (*Grein-ghe-no-té*) Il se dit du ramage du rossignol.

GRINON, s. m. Dracuncules. Maladie des enfans. Voy. *Crinon*.

GRIOTTE, s. f. (*Gri-o-te*) Espèce de cerise. —Marbre tacheté de rouge ou de brun.

GRIOTTIER, s. m. (*Gri-o-tié*) Arbre qui porte des *griottes*. Voy. *Cerisier*.

GRIPHE, s. m. (*Gri-fe*) Sorte d'énigme ou de proposition mystérieuse, propre à embarrasser, etc. (Du grec *griphos* filet de pêcheur, et figur. énigme.)

SE GRIPPELER, v. pron. (*Gri-pe-lé*) T. de Tisserand : Se froncer; se crêper.

GRIPPE, s. f. (*Gri-pe*) Fantaisie; goût capricieux : *Il achète beaucoup de livres qu'il ne lit point; c'est sa grippe.* Il est familier.

Famil. *Prendre en grippe*, *se prendre de grippe contre*..... prendre en déplaisance; se prévenir sans raison.

GRIPPER, v. a. (*Gri-pé*) Attaquer subtilement, en parlant du chat et de certains autres animaux. —Figur. et popul. *Les Sergens l'ont grippé.* (Par contraction, du latin *corripere* prendre, saisir, empoigner; suivant quelques

Hellénistes, du grec *gripizein* pêcher, fait de *gripos* filet, ou de *grupés* crocs de navire.)

SE GRIPPER, v. rec. Se retirer en se fronçant : *Le taffetas se grippe aisément.* —Famil. Se mettre fortement quelque chose dans la tête.

GRIPPE-SOU, s. m. Commissionnaire qui fait métier de retirer les rentes pour autrui, moyennant une légère remise. C'est un terme de mépris.

GRIS, ISE, adj. (*Gri, í-ze*) Qui est de couleur mêlée de blanc et de noir. (De l'italien *grigio*, qui a la même signification, et qui paroît avoir été fait du latin *cinericius* ou plutôt *ciner aceus* cendré, de couleur de cendre.) —En Peinture, qui pèche par le coloris; qui est d'une teinte lourde et uniforme, où les couleurs locales ne se distinguent pas bien : *Ce tableau est gris.* En ce sens on dit aussi subst. *Ce Peintre donne dans le gris.*

Cet homme est tout gris, a les cheveux tout gris. —*Cet homme est gris, un peu gris*; il est à demi-ivre. (Du latin *Græcus* Grec, d'où l'on a dit *græcari* pour bien boire. *Le Duchat.*) —*Il fait gris* ou *un temps gris*, le temps est couvert et froid. —*Papier gris*, papier fort épais et sans colle. —*Lettres grises*, lettres gravées sur bois avec des ornemens et figures. —Fig. et fam. *Faire grise mine à quelqu'un*, lui faire mauvaise mine. —*Vin gris*, vin fort paillet. — *Vert-de-gris*, rouille verte qui s'engendre sur le cuivre.

GRIS, s. m. Couleur grise : *S'habiller de gris; cela tire sur le gris.*

Gris de perle, couleur grise qui a un éclat de blanc comme les perles. —*Gris de lin*, gris tirant sur le rouge. —*Petit gris*, fourrure dont la couleur est grise.

GRISAILLE, s. f. (*Gri-zá-glie*) T. de Peinture : 1.° Esquisse, etc. faite d'une seule couleur *grise*, avec du blanc et du noir. —2.° Tableau de couleur *grise*, imitant les bas-reliefs de pierre ou de marbre. —3.° Tableau d'une teinte *grise*, lourde et uniforme. Voyez *Gris.* —Peinture faite avec du blanc et du noir. —Mélange de cheveux bruns et de cheveux blancs dont on fait les perruques.

GRISAILLER, v. a. (*Gri-zá-glié*) Enduire de couleur *grise* : *Faire grisailler un plancher, etc.*

GRISÂTRE, adj. (*Gri-zá-tre*) Qui tire sur le *gris.*

GRISCIO *ou* ABUQUÈPE, s. m. Monnoie réelle d'Alexandrie, qui vaut 30 médines.

GRISER, v. a. (*Gri-zé*) Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. On dit aussi *Se griser.* Voyez au mot *Gris.*

GRISET, s. m. (*Gri-ze*) Jeune chardonneret qui n'a pas encore pris son rouge et son jaune vif.

GRISETTE, s. f. (*Gri-zè-te*) Sorte d'étoffe *grise* de peu de valeur. —Jeune fille ou jeune femme de petite condition. (De *grisette* étoffe grise, dont les femmes de cette classe étoient autrefois vêtues.) —Oiseau d'Afrique dont le plumage est presque tout brun.

GRIS-GRIS, s. m. Idole des Nègres.

GRISOLLER, v. n. (*Gri-zo-le*) Il se dit du chant de l'alouette.

GRISON, ONNE, subst. (*Gri-zon, o-ne*) Celui ou celle qui *grisonne.* —Il est aussi adjectif : *Poil grison; barbe grisonne.*

GRISON, s. m. Homme de livrée qu'on fait habiller de *gris*, pour l'employer à des commissions secrètes. —Populairement, un âne.

GRISONNER, v. neut. (*Gri-zo-né*) Devenir *grison;* commencer à avoir les cheveux gris.

GRIVE, s. fém. Espèce d'oiseau passereau, du genre des Merles ou Tourdes, et de la famille des Crénirostres. Il est recherché pour la délicatesse de sa chair.

GRIVELÉ, ÉE, adject. Tacheté de gris et de blanc, comme le plumage de la *grive.*

GRIVELÉE, s. f. Profit illicite et secret dans un emploi, dans une charge. V. *Griveler.*

GRIVELER, v. a. et n. (*Gri-ve-lé*) Faire de petits profits illicites dans quelque emploi. Il est familier. (De *gripper* attraper subtilement, dont on a fait d'abord le diminutif *grippeler*, et ensuite par corruption, *griveler.*)

GRIVÈLERIE, s. f. Action de *griveler.* On dit aussi *Grivelée.*

GRIVELEUR, s. m Qui fait des *grivelées.* Il est familier.

GRIVOIS, s. m. (*Gri-voá*) Soldat éveillé et alerte, etc. —Par extension, bon drôle, bon compagnon.

GRIVOISE, s. f. (*Gri-voá-ze*) Vivandière, etc. qui vit avec les *grivois*, qui est d'une humeur libre et hardie.

GRIVOIS, OISE, adject. Qui appartient, qui a rapport au *grivois* : *Air grivois, chanson grivoise.*

GROAT, s. m. Petite monnoie d'argent d'Angleterre, de la valeur de 4 pences ou deniers sterling.

GROG, s. m. Liqueur composée d'une partie d'eau-de-vie, et de deux parties d'eau, beaucoup plus saine pour les équipages sur mer, que l'eau-de-vie pure. C'est un mot anglois, qui se retrouve dans la plupart des langues du nord.

GROGNARD, s. m. (*Gro-gnár*, en mouillant *gn*) Celui qui *grogne* ou gronde sans cesse; qui est toujours chagrin, mécontent.

GROGNE, s. f. Chagrin; mécontentement. Il est bas.

GROGNEMENT, s. m. (*Gro-gne-man*) Cri des pourceaux. (Du latin *grunnitus.*)

GROGNER, v. n. (*Gro-gné*, mouillez *gn*) Crier comme le pourceau. (Du latin *grunnire*, qui a la même signification.) —Fig. et fam. Gronder, murmurer, être de mauvaise humeur. Voyez *Gronder.*

GROGNEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *grogne.* Il est famil. On dit aussi adject. *Il est d'humeur* ou *d'une humeur grogneuse.*

GROGNON, adject. et subst. Sujet à *grogner*, à gronder : *La vieille la plus grognon.* J. J. Rousseau (Confessions, liv. 1.) Cet Écrivain dit de même dans la 9.me de ses Rêveries : *L'air grognard et maussade des valets.*

GROIN, s. m. (*Groein*) Museau du cochon, (qui a formé le latin *grunnire* grogner; parce que, dit *Bovillius*, c'est par le *groin* que les cochons *grognent.* Suivant le P. Pezron, *groin* est un mot celtique.)

Groison, s. m. (*Groa-zon*) Craie blanche réduite en poudre très-fine, pour préparer le parchemin.

Grolle, Voyez *Freux*.

Groma ou **Gruma**, s. m. (Archæol.) Espèce de perche d'environ 20 pieds, soutenue en équilibre par le milieu comme un fléau de balance, qui chez les anciens Romains, servoit à mesurer l'étendue d'un camp pour la distribution des tentes. (Du latin *groma* ou *gruma*, dérivés dans la même signification du grec *gnôma*, chose qui sert à en faire connoître une autre, dont la racine est *ginoskô* je connois.)

Gromatique, adj. (Archæol.) *Art gromatique*, art de l'arpentage et du nivellement. *Mesures gromatiques*, mesures pour arpenter les terres, etc. Voy. *Groma*, dont ce mot a été formé.

Grommeler, v. neut. (*Gro-me-lé*) Gronder sourdement; murmurer. Voyez *Gronder*. Il est famil. (Du celtique ou bas-breton *gromellaat*, qui signifie la même chose. *Trév.*)

Grondable, adj. Qui mérite d'être *grondé*.

Gronde, s. f. (Musique) Nom qu'on a donné à l'instrument à vent appelé plus communément *Trompe*. Voyez ce mot.

Grondement, s. m. (*Gron-de-man*) Bruit sourd.

Gronder, v. n. (*Gron-dé*) Se plaindre entre ses dents. Il dit plus que *grogner*, et celui-ci plus que *grommeler*. —Figurém. *Le tonnerre gronde*, fait un bruit sourd. On dit aussi l'*orage gronde*, s'annonce comme prochain. (Mot formé par onomatopée.)

Gronder, v. act. Gourmander de paroles: *Gronder ses valets*, *ses enfans*; *vous serez grondé*. Voyez *Quereller*.

Gronderie, s. f. Réprimande qu'on fait en colère; mécontentement qu'on témoigne.

Grondeur, **euse**, subst. Celui, celle qui *gronde*. —Il est aussi adjectif: *Il est d'une humeur grondeuse*.

Grondin, s. masc. (*Gron-dein*) Genre de poissons osseux thoraciques, de la famille des Dactylés, de couleur rouge avec quelques taches blanches. On les nomme aussi *Perlons*.

Gros, s. m. (*Grô*) Ce qu'il y a de plus gros ou de principal: *Le gros de l'arbre*; *le gros de l'armée*; *le gros de la besogne*. —*Un gros* (une grande troupe) *d'Infanterie*, *de Cavalerie*. —*Le gros* (la plus grande partie) *du monde*. —En parlant d'un Bénéfice, revenu fixe par opposition à *revenu casuel*. —La huitième partie d'une once, une drachme. —Sorte de monnoie d'argent, de cuivre, de billon, etc. qui a cours sous ce nom en divers pays, et avec différentes valeurs. —Droit d'Aides, établi anciennement dans quelques provinces de France, qui se percevoit sur les boissons vendues *en gros*.

Gros de Tours, *gros de Naples*, étoffes de soie dont la chaîne et la trame sont plus fortes qu'au taffetas. —*Gros de vaisseau* (Marine), la partie la plus grosse du navire: c'est son corps de carène.

Gros, **grosse**, adject. (*Grô*, et devant une voyelle *grôz*; *Grô-ce*) Qui a beaucoup de circonférence et de volume. Il est opposé à menu: *Gros arbre*, *grosse boule*. (Du latin demi-barbare *grossus*, fait de *crassus* gros, épais.) —*Femme grosse*, femme enceinte. —*Grosse femme*, qui a beaucoup d'embonpoint. —Epais. Il est opposé à délié, délicat: *Gros drap*, *grosse toile*, *gros vin*, etc. —Considérable: *Gros marchand*, *grosse famille*; *grosse fievre*. —Mauvais: *Un gros temps*. —Enflé: *La mer*, *la riviere est grosse*.

Parler à quelqu'un des grosses dents; Voy. *Dent*. —*Toucher la grosse corde*; V. *Corde*. —Figur. et famil. 1.° *Faire le gros dos*, faire l'homme important. —2.° *Etre gros de savoir*, *de faire*, *etc. quelque chose*, en avoir une extrême envie. —*Avoir les yeux gros*, les avoir bouffis. —*Avoir les yeux gros de larmes*, être près de verser des larmes en abondance. —*Avoir le cœur gros*, quelque dépit, quelque chagrin. —Famil. *Un gros lourdaud*, *une grosse bête*; un homme fort stupide, fort mal adroit. —*Gros foin*, Voyez *Sainfoin*. —*Gros millet*, Voy. *Maïs*.

Gros, adv. Beaucoup: *Gagner gros*; *coucher gros au jeu*. —Prov. et figur. *Coucher gros*, dire quelque chose de fort, d'excessif, ou risquer beaucoup.

En gros, adv. Le contraire de *En détail*: *Vendre en gros*. —*Tout en gros*, seulement: *Il y avoit quatre personnes tout en gros*. Il est familier.

Gros-bec, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Conirostres, qui ont le bec court, robuste et très-renflé à la base. On leur donne aussi le nom de *Loxie*.

Gros-Canon, **Gros-Romain**, **Gros-Texte**, s. m. Nom de différens caractères d'Imprimerie.

Gros-d'énomes, s. m. pl. (Vénerie) Les deux gros morceaux de la cuisse du cerf.

Groschel, s. m. Monnoie de cuivre à Breslau, qui vaut le quart d'un gros d'argent.

Groschen, s. m. Monnoie d'argent des états de l'Empereur d'Autriche, qui a cours pour 3 kreutzers. —Petite monnoie de Hambourg, qui est la 24.e partie du reichsthaler.

Groseille, s. f. (*Gro-se-glie*, mouill. les *ll*) Petit fruit un peu acide qui vient par grappes. On disoit autrefois *Groiselle*. (Du lat. *grossulus*, dimin. de *grossus* nom qu'on donne aux petites figues qui commencent à se former, et auxquelles ressemblent alors les grains de groseille. *Caseneuve*.)

Groseillier, s. m. (*Gro-zé-glié*) Arbrisseau cultivé, à fleur rosacée, à cinq pétales, petit, obtus, dont le fruit nommé Groseille, est une baie rouge, ombiliquée, succulente et d'un goût acide. Dans le Groseillier blanc ou épineux, les tiges sont garnies d'aiguillons. Le fruit blanc est marqué de raies vertes, du sommet à la base. Le Groseillier à fruit noir est le Cassis.

Grosil, s. m. (*Gro-zil*) Gros verre cassé qui sert aux Manufactures de bouteilles.

Grosse, s. f. (*Grô-ce*) Douze douzaines d'une marchandise: *Une grosse de boutons*. —Expédition d'un acte faite sur la minute et revêtue des formalités prescrites par les lois. —En t. de Commerce maritime, *donner de*

l'argent à la grosse (en sous-entendant *aventure*), Voy. *Aventure*.

GROSSERIE, s. f. (*Grô-ce-rî-e*) Gros ouvrages de Taillandiers. —Commerce *en gros* : *Ce Marchand ne fait que la grosserie*, ne vend qu'en gros.

GROSSES DE FONTE, s. f. pl. Gros caractères en usage pour les titres des placards et des affiches.

GROSSESSE, s. fém. (*Grô-cè-ce*) État d'une femme *grosse*, enceinte. —Le temps qu'elle porte son fruit.

GROSSETTO, s. m. (Monnoie) Sous-division du *Grosso* de Venise, qui fait la 288.ᵉ partie du Ducat.

GROSSEUR, s. f. (*Grô-ceur*) Volume de ce qui est *gros*. —Tumeur : *Il lui est venu une grosseur au bras*, *etc.*

GROSSIER, IÈRE, adj. (*Gro-cié*, *iè-re*) Épais, qui n'est pas délié ; qui n'est pas délicat. —Mal travaillé ; qui n'est pas proprement et délicatement fait. —Rude ; peu poli ; peu civilisé. Voy. *Impoli*.

Marchand grossier, qui vend *en gros*. —*Donner une idée grossière d'une chose*, une idée sommaire. —*Une obscénité grossière*, non enveloppée.

GROSSIÈREMENT, adv. (*Gro-ciè-re-man*) D'une manière *grossière*. —Sommairement ; *en gros* ; sans entrer dans le détail.

GROSSIÈRETÉ, s. f. Manque de finesse, de délicatesse dans une étoffe, une toile, etc. On dit à peu près dans le même sens, *la grossièreté de l'air*, *d'un morceau d'Architecture*, *etc.* —Rudesse ; impolitesse. —Parole *grossière* et malhonnête.

GROSSIR, v. act. Rendre *gros*. —Au figuré, augmenter ; exagérer.

GROSSIR, v. n. Devenir *gros*. —Proverb. *La pelote* ou *la boule de neige grossit* ; le trouble, la sédition, le péril, le nombre augmente.

SE GROSSIR, v. pron. S'enfler ; s'enorgueillir.

GROSSOYER, v. act. (*Gro-soa-ié*) Faire la *grosse*, l'expédition d'un acte, d'un contrat.

GROTESQUE, adj. (*Gro-tes-ke*) Il se dit des figures imaginées par le caprice d'un Peintre, et qui ont quelque chose de bizarre. En ce sens on l'emploie plus souvent comme substantif sur-tout au pluriel : *Faire des grotesques* ; *Peintre en grotesques*. Ce mot s'emploie le plus communément dans le même sens que celui d'*Arabesques*, c. à d. pour désigner des ornemens légers, gais et chimériques. (De *grotte*, nom que portoient à Rome les ruines du palais de *Titus*, dans lesquelles *Jean Nanni*, surnommé *d'Udine*, Peintre célèbre du 16.ᵉ siècle, trouva de ces sortes d'ouvrages qu'il fut le premier à imiter.) —Au fig. ridicule ; extravagant ; bizarre.

GROTESQUEMENT, adv. (*Gro-tes-ke-man*) D'une manière *grotesque*.

GROTTE, s. f. (*Gro-te*) Sorte de caverne. (De l'italien *grotta*, dérivé dans la même signification du grec *kruptê*, en latin *crypta* lieu caché et voûté, et de *kruptô* je cache.) —Ouvrage de Rocailleur qui représente une grotte.

GROUCH ou GROUCK, s. m. PIASTRE, s. f. Monnoie d'argent de Turquie, qui a cours pour 40 Paras (3 liv. 11 s. 4 deniers tournois, ou 3 fr. 53 centimes.)

· GROUÉTEUX, EUSE, adject. T. de Jardinier : Pierreux.

GROUGROU, s. m. Petit palmier d'Amérique garni d'épines longues de quatre à cinq pouces. Son fruit est de la grosseur d'une balle de paume, et disposé en grappe. Les montagnes de la Grenade sont couvertes de grougrous.

GROUILLANT, ANTE, adj. (*Grou-glian*, *an-te*) Qui *grouille*, qui remue, qui a vie : *Il a six enfans tout grouillans*. Il est popul. —Famil. *Tout grouillant de vers*, *de vermine*, qui fourmille de vers, etc.

GROUILLER, v. n. (*Grou-glié*, mouill. les *ll*) Remuer. Il est populaire. —Fam. *Personne ne grouille* (ne bouge) *encore*. —Fourmiller : *Ce lieu grouille de vers*.

GROUILLER, v. a. Remuer : *Grouiller la tête*. Il est vieux. (Par corruption du mot *crouler*, fait de l'italien *crollare* ébranler, secouer. Voy. *Crouler*. Huet.)

SE GROUILLER, v. réc. Se remuer.

GROUP, s. m. (Commerce) Sac d'or ou d'argent en espèces, qu'on envoie par la poste ou par les messageries.

GROUPE, s. m. T. de Peinture, de Dessin, etc. Assemblage de plusieurs objets tellement rapprochés que l'œil les embrasse à la fois. (De l'ital. *groppo*, qui a la même signification.) —En Musique, assemblage de quatre notes rapides par degrés conjoints, et dont le premier et le troisième donnent la même intonation. On l'a aussi appelé *boule*, *nœud* ou *buisson*. Les Italiens disent *groppetto*.

GROUPÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Grouper*. —En Architecture, *colonnes groupées*, accouplées deux à deux sur un même socle.

GROUPER, v. a. Mettre en *groupe*.

GROUPER, v. neut. Former un *groupe* : *Ces figures groupent bien*.

GRUAGE, s. m. Manière de vendre et d'exploiter des bois relativement à la mesure, etc.

GRUAU, s. m. (*Gru-ô*) Avoine mondée et moulue grossièrement. (Du latin barbare *grutellum*, diminutif de *grutum* employé avec la même acception dans la basse latinité. On a dit aussi *gruellum*.) —La bouillie faite avec cette avoine. —Petit de la *grue*. —En Mécanique, machine semblable à la *Grue* et qui sert aux mêmes usages, mais qui a moins de saillie. —Dans les Salines, vaisseau de bois pour transporter le sel dans les magasins.

GRUE, s. f. Gros oiseau de passage, qui vole fort haut et par bandes. C'est un Echassier, de la famille des Cultrirostres, dont la tête est presque chauve. (Du lat. *grus*.) —Fig. Niais ; sot ; qui se laisse tromper. —Grande machine à élever de grosses pierres pour les bâtimens. —Sorte d'instrument de supplice. —Constellation méridionale, située auprès de l'Indien, entre le Poisson austral et le Toucan. C'est une des douze constellations décrites par *Jean Bayer*.

GRUES, plur. Espèce de potences tournantes, qui dans les forges d'ancres, servent à porter les grosses pièces de fer du feu à l'enclume.

Prov. *Faire le pied de grue* ; attendre long-temps sur ses pieds. —*Avoir un cou de grue*, long et grêle.

GRUERIE *ou* GRAIRIE, s. f. (*Grû-rî-e*, *grè-rî-e*) Sorte de Juridiction ou de Tribunal pour les délits et dommages faits dans les forêts. —Maison où se tenoit cette Juridiction. —Droit de Justice que le Roi avoit dans les bois des particuliers.

GRUGEOIR, s. m. (*Gru-joar*) Outil de Vitrier. Voyez *Grésoir*.

GRUGER, v. act. (*Gru-jé*) Briser quelque chose de dur ou de sec avec les dents. —Par exagération, manger. (Du gr. *graô* je mange.) —Fig. et fam. *Gruger quelqu'un*, manger son bien. —Se dit en Sculpture, du travail qu'on fait sur le marbre avec la marteline.

Gruger la maison d'un Chanoine, dans quelques Chapitres, partager entre les Chanoines ce qui provient de la vente de la maison d'un Chanoine mort sans la résigner. Cette action s'appelle *Grugerie*.

GRUME, s. f. Bois coupé qui a son écorce : *Vendre des bois en grume*.

GRUMEAU, s. m. (*Gru-mô*, s. d.) Petite portion de sang ou de lait caillé dans l'estomac. —Il se dit aussi du lait qui se tourne : *Ce lait s'est mis tout en grumeaux*. (Du latin *grumellus*, dimin. de *grumus*, dont la signification est la même, et qui, dit M. *Morin*, a de la convenance avec le grec *thrumma*, morceau de quelque chose, et en particulier morceau de pain.)

GRUMEL, s. m. Fleur d'avoine pour fouler les étoffes.

SE GRUMELER, v. pronom. (*Gru-me-lé*) Devenir en *grumeaux*.

GRUMELEUX, EUSE, adj. Qui a de petites inégalités dures : *Caillou grumeleux* ; *bois grumeleux*.

GRUMELURES, s. f. pl. T. de Potier d'étain : Petits trous sans nombre, qui ne percent pas la pièce d'étain, mais qui l'affoiblissent et l'altèrent.

GRÜNSTEIN, subst. f. Nom donné par les Allemands à une roche primitive, composée de horn-blend et de feld-spath. On l'appelle en françois *Pierre cornéenne*. (Mot allemand, qui signifie pierre verte.)

GRUON, s. m. Petit de la *grue*. V. *Gruau*.

GRUYER, ÈRE, adj. (*Grui-ié*) Qui a rapport à la *grue* : *Faucon gruyer*, dressé pour chasser aux *grues*.

GRUYER, adj. m. *Seigneur gruyer*, qui a un certain droit sur les bois de ses vassaux.

GRUYER, s. m. Officier qui a soin des bois. —Celui qui juge en première instance des délits commis dans les forêts.

GRUYÈRE, s. m. (*Gru-iè-re*) Sorte de fromage qui tire son nom d'une petite ville de Suisse.

GRYPHITE, s. f. Sorte de coquille fossille qui, *recourbée* par le côté le plus mince et allant en s'élargissant, a en quelque sorte la figure d'un bateau. (Du grec *grupos* courbé, crochu.)

GRYPOSE, s. f. (*Gri-po-ze*) T. de Médec. Incurvation, courbure des ongles. (Du grec *grupos* courbé, crochu.)

GUAN, s. m. (*Gouan*) Oiseau gallinacée de la famille des Alectrides, qui ressemble beaucoup au dindon, mais qui a sur la tête une huppe qu'il peut redresser à volonté. Il habite l'Amérique Méridionale.

GUAIRO, (Fauconnerie) Cri qu'on fait en voyant partir les perdrix pour avertir le Fauconnier de lâcher l'oiseau.

GUAO, s. m. Arbre de la Havane, dont le bois est vert et empreint d'un suc très-caustique ; ce qui le fait employer pour des bois de lit, parce que les insectes s'en éloignent.

GUARRO, s. m. Voy. *Carreau d'arbalète*, au mot *Carreau*.

GUAVIER, GOYAVIER, POIRIER DES INDES, s. m. Arbre des Indes Orientales et des Antilles, à fleur rosacée. Son fruit gros comme un œuf de poule, couronné comme une nèfle, succulent et musqué, sert d'aliment, quoique fort astringent. On distingue plusieurs espèces de Guavier.

GUÉ, s. m. (*Ghé*) Endroit d'une rivière où l'eau est assez basse et le fond assez ferme, pour qu'on puisse y passer sans nager ni s'embourber. (Du latin *vadum*, qui a la même signification, et dont on a fait dans la basse latinité *guadum*.)

Figur. *Sonder le gué*, pressentir les dispositions où peuvent être ceux dont une affaire dépend.

GUÉABLE, adject. (*Gué-a-ble*) Où l'on peut passer à *gué* : *La riviere est guéable dans cet endroit*.

GUÈBRES, s. m. pl. (*Ghè-bre*) V. *Gaures*.

GUÈDE, s. f. Plante qu'on nomme aussi *Pastel* et qui sert dans les teintures. V. *Pastel*.

GUÈDE *ou* GUIDE, s. m. En t. d'Oiseleur, le bâton ou la perche qui *guide* le filet tendu pour prendre les oiseaux avec un rets saillant.

GUÉDER, v. a. (*Ghé-dé*) Préparer une étoffe avec de la *guède*. —Popul. Soûler.

GUÉER, (*Ghé-é*) Baigner, laver dans la rivière : *Guéer un cheval*, *du linge*. On dit aussi et mieux *Aigayer*.

GUELDRE, GUILDILLE, GUILDIVE, s. f. (Pêche) Appât fait avec de petits poissons, des chevrettes ou de la chair de quelques poissons cuits.

GUELFES, s. m. pl. (*Ghel-fe*) Faction qui soutint long-temps les prétentions des Papes contre celles des Empereurs. V. *Gibelins*. (De *Welfe VI*, frère de Henri II, Duc de Bavière, au 12.ᵉ siècle, qui, dépouillé de ce Duché par l'Empereur Conrad, fit la guerre à ce prince, aidé des troupes de Roger, roi de Sicile, et donna commencement à la faction des *Guelfes*.)

GUEMBE, s. f. (*Ghen-be*) Fruit du Paraguay, dont les semences mises sur des écorces pourries au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes ; ces fibres descendent jusqu'à terre, y prennent racine et produisent des arbres.

GUENILLE, s. f. (*Ghe-ni-glie*, en mouillant les *ll*) Haillon ; chiffon. —Au plur., hardes vieilles et usées.

GUENILLON, subst. m. (*Ghe-ni-glion*) Petite *guenille*.

GUENIPE, s. f. (*Ghe-ni-pe*) Femme mal-

propre, maussade. —Plus communément, une femme de mauvaise vie. Il est familier. (De *guenon* femme laide comme une guenon, ou de *guenille* femme chargée de guenilles.)

GUENON, s. f. (*Ghe-non*) Singe femelle. —Figur. et par injure; 1.° laide femme. —2.° Femme de mauvaise vie.

GUENUCHE, s. f. (*Gue-nu-che*) Petite *guenon*. —Fig. et famil. *Guenuche coiffée*, femme laide et fort parée.

GUÊPE, s. f. (*Ghê-pe*) Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Ptérodiples, qui vivent à peu près comme les abeilles.

GUÊPIER, s. m. (*Guê-pié*) Gâteaux et alvéoles que les *guêpes* se construisent et qui leur sert d'habitation. —Oiseau qui mange les guêpes; c'est un passereau de la famille des Ténuirostres.

GUÉRAGNON, s. m. (Pêche) Fond de la manche du ganguy, qui est fait de gros fil.

GUERDON, s. m. (*Ghèr-don*) Loyer, salaire, récompense. Il est vieux. (Selon *Casencuve*, des deux mots *guerre don*: c'étoit, dit-il, dans l'origine le *don* et le prix dont on récompensoit les gens de *guerre*.)

GUERDONNER, v. a. (*Ghèr-do-né*) Récompenser. Il est vieux. Voy. *Guerdon*.

GUERDONNEUR, s. m. (*Ghèr-do-neur*) Celui qui récompense. Il est vieux.

GUÈRE *ou* GUÈRES, adv. (*Ghê-re*) Peu; pas beaucoup; presque point: *Il n'y a guère que lui qui*... il est le seul ou presque le seul qui... Voy. *Peu*. (Selon quelques Grammairiens, et notamment Roubaud, *guère* dérivé de *ger*, *gar*, amas, tas, d'où le mot *gerbe*, signifie *beaucoup*, et non pas *peu*. Il ne prend ce dernier sens qu'en vertu de la particule négative *ne*: *Je n'en ai guère*, je n'en ai pas beaucoup ou j'en ai peu.)

GUÉRET, s. m. (*Ghé-rè*) Terre labourée et non ensemencée. (Suivant *Saumaise*, du latin *varatum*, qui signifie la même chose.) —En Poésie, *les guérets*, toutes les terres ensemencées ou non.

GUÉRIDON, s. m. (*Ghé-ri-don*) Petite table ronde sur un seul pied où l'on place des chandeliers, des flambeaux, etc. —En termes de Marine, écope ou pelle creuse pour jeter l'eau qui entre dans les chaloupes.

GUÉRIR, v. a. (*Ghé-rir*) Délivrer de maladie; rendre, redonner la santé. Il se dit du malade et de la maladie: *Ce Médecin l'a guéri; guérir la fièvre, une plaie*. —Au figuré, on le dit des passions, des maux de l'esprit et de l'imagination. (Du latin *curare* avoir soin, soigner, guérir par la diète, etc. *Huet*.)

GUÉRIR, v. n. Recouvrer la santé. Il se dit du malade. —On dit dans le même sens au réc. *Se guérir*; mais au propre il s'applique moins au malade qu'à la maladie. —Au fig. on dit plus souvent et mieux: *Se guérir de son ambition, de ses préventions, etc.*

GUÉRISON, s. f. (*Ghé-ri-zon*) Recouvrement de la santé. —Cure d'une maladie. V. *Cure*.

GUÉRISSABLE, adj. (*Ghé-ri-sa-ble*) Qui peut être *guéri*.

GUÉRISSEUR, s. m. Celui qui *guérit*. Il est familier.

GUÉRITE, s. f. (*Ghé-ri-te*) Petite loge où la sentinelle se met à couvert. (De l'allem. *warte*, lieu élevé pour veiller, examiner; forme de *warten*, veiller, examiner, considérer, observer, et plus proprement, attendre.) —Terrasse ou petit donjon élevé au-dessus d'un bâtiment pour découvrir de loin.

GUERLANDE, s. f. (*Ghèr-lan-de*) Terme de Marine: Pièce qui sert à fortifier et à entretenir la rondeur de la proue. On dit aussi *Guirlande*.

GUERLIN, s. m. (*Ghèr-lein*) T. de Marine: Moyen câble qui sert à remorquer les vaisseaux et à d'autres usages.

GUERNON, s. m. Se dit de la partie de la barbe qui est sous le nez; moustache. *Trév.*

GUERRE, s. f. (*Ghe-re*, l'*r* se prononce fortement) Querelle entre deux Etats souverains qui se poursuit par la voie des armes. —Il se dit par extension des animaux: *Le loup fait la guerre aux brebis*. —Figur. Dans les choses morales, *faire la guerre au vice, à ses passions, etc.* (Du celtique *wer* qui, entr'autres choses, signifie la guerre.)

Guerre civile ou *intestine*, guerre entre les peuples d'un même Etat. —Fig. *C'est un foudre de guerre*, c'est un homme d'une très-grande valeur. —*Il est le flambeau de cette guerre*, il est la cause de, etc. —*Aller à la petite guerre*, aller butiner chez l'ennemi. —*Une chose est de bonne guerre*, conforme aux lois de la guerre; et figur. conforme aux lois des bienséances et de l'honnêteté. —*La guerre nourrit la guerre*, les prises sur l'ennemi servent à entretenir les armées. —*Qui terre a, guerre a*; celui qui a du bien, a des affaires, des procès. —*Faire la guerre à l'œil*, observer les démarches de quelqu'un. —*Faire la guerre* ou *la petite guerre à quelqu'un de*... le plaisanter amicalement sur ce qu'il a dit ou fait. —*En guerre et en marchandise*; bon, propre à tout. au poil et à la plume. —*Moitié guerre, moitié marchandise*; moitié de gré, moitié de force.

GUERRIER, IÈRE, adj. (*Ghé-rié*, *r* forte) Qui appartient à la guerre: *Exploits guerriers, actions guerrières*. —Qui aime la *guerre*, qui sait l'art de la *guerre*: *Peuple guerrier*. —Qui est propre à la *guerre*: *Courage guerrier, humeur guerrière*.

GUERRIER, s. m. Celui qui fait la *guerre* et qui s'y plaît: *Un grand guerrier*. —On dit au fém. en parlant d'une Amazone: *Cette vaillante guerrière*.

GUERROYER, v. n. (*Ghé-roa-ié*, *r* forte) Faire la *guerre*. Il est vieux.

GUERROYEUR, s. m. (*Ghé-roa-ieur*, *r* forte) Celui qui fait la *guerre*. Il est vieux.

GUESDE, s. f. Plante. Voy. *Pastel*.

GUET, subst. m. (*Ghé*) Action d'épier. —En parlant des Soldats: *Faire le guet*. (De l'allem. *wacht* qui signifie la même chose. *Ménage*.) —Ceux qui épient: *Le guet vient de passer*, *crier au guet*. —Autrefois la retraite de la cavalerie sonnée par la trompette. *Richelet*.

Proverb. *Avoir l'œil* ou *l'oreille au guet*, *faire le guet*; observer ce qui se passe. —*Mot du guet*; mot qui se donne à ceux qui font le guet, afin que les personnes du même parti puissent se reconnoître. —Figur. *Ils se* .

donné le mot du guet; ils sont d'intelligence.

Guet-apens, s. m. (*Gue-ta-pan*) Embûche dressée pour tuer ou pour outrager quelqu'un. (Par contraction, de *guet-appensé*, guet prémédité. Selon *Ragueau*, de *guet-à-pendre*, guet qui mérite la corde.) —Figurem. Dessein prémédité de nuire.

Guêtre, s. f. Sorte de chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier : *Guêtre de grosse toile*, *de treillis*, *etc.* (Du bas-breton *gueltrou*, qui signifie la même chose.)—En t. de Charpent. demi-croix de Saint André, posée en contre-fiche dans les pans de bois. En ce sens, on dit aussi *guette*.

Guêtrer, v. act. (*Ghê-tré*) Mettre des *guêtres*.

Guêtron, s. masc. (Charpenterie) Petite *guêtre*; pièce de bois courte et inclinée, qu'on place sous les appuis de croisée, et au-dessous des linteaux.

Guette, s. f. (Charpent.) Voy. *Guêtre*.

Guetter, v. act. (*Ghè-té*) Faire le *guet*; épier, observer à dessein de surprendre. Il est familier. —Fig. et fam. Attendre quelqu'un.

Guetteur, s. m. (*Ghe-teur*) Celui qui épie, qui *guette*.

Gueulard, s. m. (*Gheu-lar*) Celui qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. Voy. *Gueuler*. —On dit adjectiv. en t. de Manége, *Cheval gueulard*, qui a la bouche forte, et qui l'ouvre quand on lui tire la bride.

Gueule, s. f. (*Gheu-le*) Dans la plupart des quadrupèdes et des poissons, c'est la même chose que la *bouche* dans l'homme. (Du latin *gula.*) —Par mépris, bouche d'une personne. —Par analogie, ouverture d'un four, d'un puits, d'un pot, etc. —Se dit en Botaniq. de certaines plantes monopétales, dont la fleur forme comme deux lèvres, ce qui les fait nommer labiées : *La sauge*, *le thym*, *le basilic ont leurs fleurs en gueule*.

Gueule de loup (Menuiserie), ouverture du milieu d'une croisée, dont un battant est fouillé en creux sur le champ, pour recevoir l'autre. —*Gueule bée* (pour béante), en t. de Cirier, futaille qui n'est enfoncée que par un bout.

Proverb. *Mettre quelqu'un à la gueule du loup*; l'exposer sans défense à la fureur de ses ennemis. —*Etre fort en gueule*; crier fort haut. —*N'avoir que de la gueule*; avoir beaucoup de caquet et peu de bon sens. —*Venir la gueule enfarinée*, persuadé qu'on trouvera ce qu'on désire. —*Gueule fraîche*; homme de bon appétit. (*Fraîche* se prend ici dans le sens de reposé, en état de travailler, comme on dit *troupes fraîches*, qui ne sont pas fatiguées, qui peuvent combattre.) —Bassement et popul. *Donner sur la gueule à....* donner un soufflet, un coup de poing sur le visage. —*Mots de gueule*, paroles sales. Voy. *Gueulées*.

Gueulée, s. f. (*Gheu-lé-e*) Grosse bouchée ou goulée; ce qui tient dans la *gueule* d'un animal, dans la bouche d'un homme. Il est fam.

Gueulées, au pl. Paroles sales et obscènes. Il est familier.

Gueuler, v. n. (*Gheu-lé*) Parler beaucoup et fort haut. Style bas et plaisant.

Gueuler, v. a. T. de Chasse. Il se dit d'un lévrier qui saisit bien le lièvre avec sa *gueule*.

Gueules, s. m. (*Gheu-le*) T. de Blas. Couleur rouge. (Du lat. *gulæ* peaux teintes en rouge, de très-grand prix, dont les Rois, les Princes, etc. fourroient leurs habits, et que *Caseneuve* conjecture avoir été ainsi nommées, parce qu'on les mettoit ordinairement autour du cou et proche du gosier *gula*. Autrefois au lieu de peindre les écus de couleur rouge, on y attachoit ces peaux précieuses.)

Gueusaille, s. f. (*Gheu-sá-glie*) Terme de mépris et familier : Canaille, multitude de *gueux*.

Gueusailler, v. n. (*Gheu-sá-glié*) Faire métier de *gueuser*. Il est familier.

Gueusant, ante, adj. (*Gheu-zan*, *an-te*) Qui *gueuse* actuellement : *C'est un gueux gueusant*.

Gueuse, s. f. (*Gheu-ze*) Pièce de fer fondu qui n'est point encore purifié. (De l'allemand *giessen* fondre, forger les métaux. *Le Duchat.*) —Moule qu'on fait dans le sable un peu humecté, vis-à-vis le trou d'un fourneau de grosse forge, pour recevoir la matière fondue. —Dentelle très-légère de fil blanc, dont le fond est de réseau et les fleurs de cordonnet. —Petite étoffe qu'on fabrique en Flandre, et qui se nomme aussi *Picotte*. —Femme de mauvaise vie. Voy. aussi *Gueux*, *gueuse*.

Gueuser, v. n. (*Gheu-zé*) Demander sa vie; mendier.

Gueuserie, s. f. (*Gheu-ze-rí-e*) Indigence; misère. —Fig. et fam. Chose de vil prix.

Gueuset, s. m. (*Gheu-zè*) Dans les grosses forges, petite *gueuse*.

Gueusette, s. fém. (*Gheu-zè-te*) Méchant petit godet où les Cordonniers mettent le rouge ou le noir dont ils rougissent ou noircissent les souliers.

Gueux, euse, adj. et s. (*Gheu*, *gheû-ze*) Qui est réduit à mendier. Il n'est que du style familier et un peu méprisant; dans le discours relevé on dit *pauvre*, *indigent*. (Suivant *Huet*, du vieux mot françois *queux*, fait du latin *coquus* ou *cocus* cuisinier; parce que, dit *Borel*, les *gueux* suivent volontiers les cuisines. De *coquus* on a fait également *coquin*, qui, ajoute *Huet*, est un synonyme de *gueux*.) —On dit prov. *Gueux comme un Peintre*, *comme un rat d'Eglise*. —*Gueux revêtu*; homme de néant qui a fait fortune et qui est devenu insolent. —En Archit. *corniche gueuse*, trop dénuée d'ornement.

Guhr, s. m. T. de Minéralogie, emprunté de l'allemand. Se dit des terres très-divisées et chargées de substances minérales.

Gui, s. m. (*Ghi*) Plante ligneuse, parasite et toujours verte, qui ne végète point dans la terre, mais dans l'écorce des branches de différens arbres; ses fleurs sont monopétales et en cloche. Les Anciens tiroient la glu des baies du gui; aujourd'hui on emploie au même usage l'écorce de la plante. Le gui du chêne étoit célèbre parmi les Druides, qui en distribuoient des branches au peuple au commencement de l'année sacrée : de là l'expression *au gui, l'an neuf*, conservée encore dans quelques

pays. Quelques-uns écrivent à tort *Guy*. (Du latin *viscum*, fait du grec *biskos* éolique, pour *ixos* glu; parce qu'on tire la glu du gui.) —Espèce de beurre à demi-battu, que les Indiens Gentoux conservent frais pendant des années entières, dans des bouteilles de cuir, sans y mettre ni sel ni épices, et qui forme un aliment agréable et nourrissant. —En t. de Marine, pièce de bois ronde où est amarré le bas de la voile des petits bâtimens.

GUIABARA, s. m. Arbre de Saint-Domingue.

GUICHET, s. m. (*Ghi-che*) Petite porte pratiquée dans une grande. (Diminutif de *huis*, qui se disoit anciennement pour porte. *Ménage.*) —Sorte de petite fenêtre où il y a une grille. —Porte d'armoire : *Armoire à quatre*, *à six guichets*. —Volet de fenêtre.

Les guichets du Louvre, portes qui servent de passage aux voitures et aux gens de pied sous la galerie.

GUICHETIER, s. m. (*Ghi-che-tié*) Celui qui a soin de la porte d'une prison, qui ouvre et ferme les *guichets*.

GUIDE, s. m. (*Ghi-de*) Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. On disoit autrefois *une guide*. Voyez *Guider*. —Fig. Celui qui donne des instructions, des avis.

Payer les guides, donner au postillon ce qui lui est adjugé par les règlemens pour chaque poste. *Payer les guides doubles*; lui donner le double de ce qui lui revient.

GUIDE, s. f. Il ne se dit aujourd'hui dans le sens du masculin, que dans deux titres d'ouvrages que l'usage a consacrés : *Le Guide des Pécheurs ; le Guide des chemins.* —Longe de cuir attachée à la bride d'un cheval attelé à une voiture. —En t. d'Oiseleur, les perches du filet à alouettes. Dans ces deux dernières acceptions il s'emploie ordinairement au plur. —En t. de Musique, partie qui commence la fugue.

On prononce l'*u* dans *Le Guide*, Peintre célèbre d'Italie.

GUIDEAU, s. m. (*Ghi-dô*, s. d.) Filet de Pêcheur en manche, dont l'embouchure qui est large, se présente à un courant qui la traverse : contre un courant, on tend les guideaux en traine.

GUIDE-ÂNE, s. m. (*Ghi-dâ-ne*) Outil qui sert à conduire un foret pour percer droit les platines de montres et pendules. —Bref, Ordo pour dire le Bréviaire.

GUIDE-CHAÎNE, s. m. (Horlogerie) Voyez *Garde-corps*.

GUIDER, v. act. (*Ghi-dé*) Conduire dans un chemin. V. *Conduire*. (Selon *Bovillius*, du lat. *videre* voir.) —Fig. Diriger dans une affaire.

GUIDON, s. m. (*Ghi-don*) Petite enseigne d'une Compagnie de Gendarmes. —Officier qui la porte. —Petit bouton en forme de grain d'orge sur le canon d'une arme à feu vers son extrémité, pour *guider* la vue. —En Musique, marque au bout d'une ligne pour indiquer où est placée la première note de la ligne suivante.

Guidon de renvoi, marque que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit pour indiquer le lieu où l'addition doit être placée ; la même marque est répétée à la marge au commencement de cette addition.

GUIGNARD, s. m. (*Ghi-gniar*) Sorte de petit pluvier.

GUIGNAUX, s. m. pl. Voy. *Guigneaux*.

GUIGNE, s. f. (*Ghi-gne*, mouillez *gn*) Sorte de cerise grosse et rouge que porte le *guignier*.

GUIGNEAUX, s. m. pl. (*Ghi-gniô*) Pièces de bois dans la charpente d'un toit pour laisser une ouverture à la cheminée.

GUIGNER, v. act. (*Ghi-gnié*) Regarder du coin de l'œil : *Guigner le jeu de son voisin*; et neutralement, *Guigner de l'œil*, *d'un œil*. (De l'espagnol *guiñar*, qui a la même signification.) —Fig. et fam. Former quelque dessein sur une personne, sur une chose : *Il a longtemps guigné cette héritière*, *cette charge*.

GUIGNIER, s. m. (*Ghi-gnié*) Arbre qui porte les *guignes*. Voy. *Cerisier*.

GUIGNOLE, s. f. (*Ghi-gnio-le*) T. de Monnoie: Petit bâton percé où l'on suspend les petites balances.

GUIGNON, s. m. (*Ghi-gnion*) Malheur. Il se dit proprement du jeu, et par extension de toute autre chose. Il est familier.

GUILBOQUET, s. masc. (*Ghil-bo-kè*) Outil d'Ébéniste, formé d'une pointe qu'on fait glisser le long de planches convenablement disposées pour tracer des parallèles.

GUILDILLE, s. f. (Pêche) Voy. *Gueldre*.

GUILDIVE, s. f. (*Ghil-di-ve*) Eau-de-vie, esprit tiré du sucre. —En t. de Pêche, Voyez *Gueldre*.

GUILÉE (*Acad.*) et GUILLÉE (*Dict. crit.*) s. f. (*Ghi-lé-e* et *Ghi-glie-e*) Pluie soudaine et de peu de durée. On l'appelle autrement *Giboulée*. (Du vieux mot françois *guille* tromperie ; parce que les *guillees* surprennent et *trompent*, en arrivant sans qu'on y pense.)

GUILLAGE, s. m. (*Ghi-glia-je*) Fermentation de la bière nouvellement entonnée.

GUILLAUME, s. m. (*Ghi-gliô-me*) Sorte de rabot de Menuisier. —Nom d'homme.

GUILLEDIN, s. m. (*Ghi-glie-dein*) Cheval hongre anglois qui va l'amble. (De l'anglois *gelding* hongre, fait du verbe *to geld* châtrer, couper.)

GUILLEDOU, s. m. (*Ghi-glie-dou*) *Courir le guilledou*, aller souvent et sur-tout la nuit dans des lieux de débauche. (De *gildonia*, espèce d'ancienne confrérie qui a encore lieu en quelques endroits d'Allemagne, où l'on faisoit des festins, etc. qui pouvoient servir de prétexte à d'autres débauches. *Menage.*)

GUILLEMETS, subst. m. pl. (*Ghi-glie-mè*) Doubles virgules qu'on met en marge dans un livre pour marquer les citations, etc. (Du nom de leur inventeur *Guillemet* ou *Guilimet*, qui les substitua à l'*anti-lambda* des anciens manuscrits.) Quelques-uns disent *guimets*.

GUILLER, v. neut. (*Ghi-glié*) Il se dit de la bière qui fermente et jette sa levure.

GUILLERET, ETTE, adj. (*Ghi-glie-rè*) Gai; gaillard; éveillé. —Fig. *Habit guilleret*, trop léger pour la saison. *Ouvrage guilleret*, peu solide.

GUILLERI, s. masc. (*Ghi-glie-ri*) Chant du moineau.

GUILLOCHER, v. a. (*Ghi-glio-ché*) Faire des *guillochis* : *Guillocher une tabatiere.*

GUILLOCHIS, s. m. (*Ghi-glio-chi*) Ornement formé par des lignes, des traits entrelacés les uns dans les autres.

GUIMAUVE, s. f. (*Ghi-mô-ve*) Plante vivace, dont la racine, l'une des cinq racines émollientes, abonde en suc mucilagineux et gluant. On la nomme la *guimauve des boutiques*, pour la distinguer des autres guimauves. (Du latin *ibisco malva* : *ibiscus* est le nom que les Latins ont donné à cette espèce de mauve.)

Guimauve royale, *Guimauve en arbre*; Voy. *Althea*

GUIMAUX, s. m. pl. (*Ghi-mô*) Prés qu'on fauche deux fois l'an.

GUIMBARDE, s. f. (*Ghein-bar-de*) Sorte d'instrument que quelques-uns appellent *trompe*, *trompe à laquais*, d'autres *rebute*, et d'autres *guitare*. C'est un demi-cercle de fer ou de laiton, terminé par deux branches parallèles, et qui a dans son milieu une languette d'acier que l'on fait frémir avec le doigt index de la main droite. On chante un air en même temps qu'on fait résonner l'instrument qu'on tient entre les dents. — Espèce d'ancienne danse. —Sorte de jeu de cartes qu'on appelle aussi *la Mariée*. La dame de cœur en est la principale carte. —Outil de Menuiserie formé d'un morceau de bois, au milieu duquel on passe un fer de bouvet arrêté avec un coin. —Long chariot pour voiturer les marchandises.

GUIMBERGE, s. f. (*Ghein-bèr-je*) Ornement et cul-de-lampe aux clefs des voûtes gothiques.

GUIMPE, s. f. (*Ghein-pe*) Morceau de toile avec lequel les Religieuses se couvrent le cou et la gorge. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *guimpa* ou *vimpa*, nom que les habitans de Catane donnent encore aujourd'hui au voile de Sainte *Agathe*, qu'ils conservent parmi leurs reliques.)

GUIMPÉ ou GUIMBÉ, ÉE, adj. (Menuiserie) *Doucine guimpée*, celle dont la baguette est plus élevée que le bas du devant du talon ou bouvement.

GUIMPLE, s. m. (*Ghein-ple*) Droit qui se percevoit sur le sel en quelques endroits de la Bretagne, et particulièrement dans la Prévôté de Nantes.

SE GUIMPER, v. pron. (*Ghein-pé*) Se faire Religieuse.

GUINDAGE, subst. m. (*Ghein-da-je*) Action d'élever les fardeaux qu'on embarque sur un vaisseau. —Cordages qui servent à charger et à décharger les marchandises. —Le salaire qu'on donne à ceux qui les chargent ou déchargent.

GUINDAL ou GUINDAS, s. m. Machine pour élever de grands fardeaux.

GUINDANT, s. m. Hauteur d'un pavillon de vaisseau. Sa longueur s'appelle le *battant*.

GUINDE, s. f. (*Ghein-de*) T. de Tondeur de draps : Petite presse à moulinet.

GUINDE ou GUINDEAU, s. m. Machine pour élever des fardeaux. La même chose que *cabestan* ou *vireveau*.

GUINDÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Guinder*. —Fig. *Discours, style guindé*, forcé, affecté.

GUINDER, v. a. (*Ghein-dé*) Hausser, lever en haut par le moyen d'une machine : *Guinder un fardeau, des pierres*. (De l'allem. *winden*, qui a la même signification.)

SE GUINDER, v. r. S'élever, se porter en haut. —Fig. *Se guinder l'esprit* ; affecter trop d'élévation : *Il est toujours guindé*, il a toujours l'air contraint.

GUINDERESSE, s. f. (*Ghein-de-rè-ce*) T. de Marine : Cordage qui sert à *guinder* les voiles.

GUINDERIE, s. fem. (*Ghein-de-ri-e*) Gène, contrainte. Il est peu usité.

GUINDOULE, s. f. (*Ghein-dou-le*) Machine pour enlever les marchandises des vaisseaux et les poser à terre.

GUINDRE, s. m. (*Ghein-dre*) Petit métier pour doubler les soies filées.

GUINÉE, s. f. (*Ghi-né-e*) Monnoie d'or en Angleterre, ainsi appelée de la contrée d'Afrique qui porte ce nom, et d'où fut apportée la matière dont les premières guinées furent fabriquées. Elle a cours pour 21 schillings ou sous sterlings (24 liv. 15 sous tournois, à peu près 24 fr. 15 cent.) —Sorte de toiles bleues, qui dans l'Inde forment principalement le commerce de Pondichéry. Elles sont ainsi nommées, parce qu'on les emploie à la traite des Nègres, et que c'est sur les côtes de *Guinée* qu'elles trouvent leur débouché. —Peau de bœuf travaillée d'une manière particulière en chamois. C'est le *buffle* employé dans l'équipement de la cavalerie.

GUINGANS, s. m. (*Ghein-gan*) Sorte de toile de coton, quelquefois mêlée de fils d'écorce d'arbre. Il y en a qui sont moitié soie et moitié fils d'écorce. Elles viennent du Bengale.

GUINGOIS, s. m. (*Ghein-goâ*) Travers : ce qui n'est point droit : *Il y a un guingois dans ce cabinet*. (Du verbe *guigner* regarder du coin de l'œil, et en quelque sorte de travers.) —Fig. et fam. *Il y a dans son esprit un guingois qui choque*. —Il s'emploie sur-tout adverbialement : *Jardin, chambre de guingois ; s'habiller, se mettre, marcher de guingois ; avoir l'esprit de guingois*.

GUINGUETTE, subst. f. (*Ghein-ghè-te*) Petit cabaret hors de la ville, où le peuple va boire en certains jours. (De *ginguet*, petit mauvais vin qu'on boit ordinairement dans ces cabarets. Voy. *Ginguet*.) —Fig. et fam. Petite maison de campagne.

GUINGUETTES, pl. Toiles d'étoupe de lin, teintes en petit teint, qui se fabriquent en basse Normandie.

GUINGUIN, s. m. (*Ghein-ghein*) En t. de Menuiserie, petit panneau de parquet.

GUIPÉ, subst. m. Point de broderie qui n'a lieu que sur le vélin.

GUIPER, v. a. (*Ghi-pé*) Passer un brin de soie sur ce qui est déjà tors.

GUIPOIR, s. m. (*Ghi-poar*) T. de Rubanier : Outil de fer pour faire des franges torses.

GUIPON, s. m. (*Ghi-pon*) Morceau de linge au bout d'un bâton, qui sert aux Mégissiers à mettre les peaux en chaux. —Dans la Marine, grosse brosse ou pinceau pour brayer et suiver les coutures et le fond d'un vaisseau.

GUIPURE, s. f. (*Ghi-pu-re*) Espèce de den-

telle de soie tortillée qu'on met autour d'un autre cordon de soie ou de fil.

GUIRANTINGUA, s. m. (*Ghi-ran-tein-goua*) Espèce de grue du Brésil, qui a de fort belles plumes au cou.

GUIRAPANGA, s. m. (*Ghi-ra-pan-ga*) Oiseau du Brésil tout blanc, et dont la voix est fort éclatante.

GUIRLANDE, s. f. (*Ghir-lan-de*) Couronne, chapeau, festons de fleurs. (De l'ital. *ghirlanda*, formé dans la même signification des deux mots de l'ancien lombard *wiren* tourner, et *rande* bande. *Wiren-rande* ou par contraction *wir-rande* bande qui entoure, couronne. *Trév.* d'après les *Bollandistes.*) —Ornement d'Architect. que les Sculpteurs composent de petits festons formés de bouquets, etc. —En t. de Marine, Voy. *Guerlande.*

GUIRLANDER, v. a. Orner d'une *guirlande*; couronner. Mot de la création de *Beaumarchais* dans un de ses mémoires : *Pour en guirlander son mémoire.* Il n'a point été adopté, et il ne pourroit appartenir qu'au style plaisant et satyrique.

GUIRON, s. m. (*Ghi-ron*) T. de Pêche en usage sur les côtes de Provence. Deux pièces de filet qui forment une partie de la manche de la tartane, etc.

GUISARME, s. f. (*Ghi-zar-me*) Hache à deux tranchans.

GUISE, subst. f. (*Ghi-ze*) Manière; façon : *Chaque pays a sa guise.* (De *weise* qui, dans la langue teutonique, signifie la même chose. *Wachter.*)

EN GUISE DE... adv. En manière, en façon de.... Comme : *Prendre de la sauge en guise de thé.*

Proverb. *Chacun se fouette à sa guise*, se conduit comme il veut.

On fait sentir l'*u* dans *Guise*, nom de ville et nom d'homme.

GUITARE, subst. f. (*Ghi-ta-re*) Sorte d'instrument de Musique, à cinq rangs de cordes. (De l'espagnol *guitarra*, fait dans la même signification du grec *kithara*, qui signifioit un instrument de musique et une tortue.) —Voy. *Guimbarde* dans sa première acception.

GUITARISER, v. n. (*Ghi-ta-ri-zé*) Jouer de la *guitare*. Style plaisant ou critique.

GUITRAN, subst. m. (*Ghi-tran*) Espèce de bitume dont on enduit les navires. (De l'arabe *kitran*. Voy. *Goudron.*)

GULDINER ou DEMI-ÉCU DE CONVENTION, s. m. Monnoie d'argent d'Allemag. qui dans quelques endroits a cours pour un florin, et dans d'autres, pour un florin douze kreutzers.

GULPE, s. m. (Blason) Tourteau de pourpre qui tient le milieu entre le besan qui est toujours de métal, et le tourteau qui est toujours de couleur.

GUMÈNE, s. f. T. de Blason : Le câble d'une ancre. —En t. de Marine et dans le Levant, grand cordage. On l'appelle aussi *Gume.*

GUNTER (ÉCHELLE DE), s. f. Voy. *Echelle logarithmique* au mot *Echelle.*

GURNAU ou GURNEAU, s. m. (*Gur-nô.* s. d.) Poisson osseux, thoracique, de la famille des Dactyles, dont la couleur est brune avec de grandes écailles en croissant sur la ligne latérale.

GUSE, s. f. (*Gu-ze*) Se dit en t. de Blason des tourteaux de couleur sanguine ou de laque.

GUSTATIF, s. et adj. m. T. d'Anat. Nerf qui sert au *goût.*

GUSTATION, s. f. (*Gus-ta-tion*) T. de Physiq. Sensation du *goût*; perception des saveurs. (Du lat. *gustatio*, fait de *gustare* goûter.)

GUTTIERS ou GUTTIFÈRES, s. m. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille d'arbres et d'arbustes exotiques, dont presque toutes les espèces fournissent un suc gommeux ou résineux, lorsqu'elles sont vivantes et qu'on incise leurs racines, leur tronc ou leurs branches. (Du lat. *gutta* goutte, et *fero* je porte.)

GUTTURALE, adject. f. Qui se prononce du *gosier*, qui appartient au *gosier*. G et Q sont des *lettres gutturales.* (Du latin *gutturalis*, fait de *guttur* gosier, gorge.)

GUY, s. m. Voy. *Gui.*

GYLONGS, s. m. pl. T. de Relation. Prêtres du Thibet, qui font le service religieux auprès du Grand-Lama.

GYMNASE, s. m. (*Jim-na-ze*) Lieu où les Grecs s'exerçoient à différens jeux propres à dénouer le corps et à le fortifier. (Du grec *gumnasion*, fait dans le même sens de *gumnos* nu, parce qu'on étoit nu ou presque nu pour se livrer plus librement à ces exercices.)

GYMNASIARQUE, subst. m. (*Jim-na-ziar-ke*) Chef du *Gymnase.* (Du grec *gumnasiarchos*, formé de *gumnasion* gymnase, et *archê* commandement.)

GYMNASTE, subst. m. (*Jim-nas-te*) Officier préposé dans le *Gymnase* pour l'éducation des Athlètes, et chargé du soin de les former à différens exercices. (Du grec *gumnastês.*)

GYMNASTÉRION, s. m. (*Jim-nas-té-rion*) Lieu des Gymnases où l'on quittoit ses habits, soit pour le bain, soit pour les exercices, et où l'on venoit ensuite les reprendre.

GYMNASTIQUE, s. m. (*Jim-nas-ti-ke*) L'art d'exercer le corps. (Du grec *gumnastikê*, fait avec la même signific. de *gumnazô* j'exerce.)

GYMNASTIQUE, adj. Qui appartient aux exercices du corps, à la *gymnastique* : *Jeux, exercices gymnastiques.* (Du gr. *gumnastikos.*)

GYMNÈTRE, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, thoraciques, de la famille des Pétalosomes, qui sont privés de nageoire de l'anus, et dont les deux rayons des nageoires ventrales sont excessivement grêles et allongés. (Du grec *gumnos* nu, qui n'est point armé.)

GYMNIQUE, adj. (*Jim-ni-ke*) *Jeux gymniques*, jeux publics où les Athlètes combattoient nus. (Du grec *gumnikos*, fait de *gumnos* nu.)

LA GYMNIQUE, s. f. La science des exercices propres aux Athlètes.

GYMNOMURÈNE, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, de la famille des Ophichtes, sans membranes branchiales et sans nageoires ventrales, tels que la Murène. (Du grec *gumnos* nu, et *muraina*, en latin *muræna* murène.)

GYMNONECTES, s. m. plur. (*Jim-no-nek-te*) Famille de Crustacés, dont le corps est en-

tièrement mou, et qu'on appelle aussi *Entomostraces*. (Du grec *gumnos* nu, qui n'est point armé, et *nèktès* nageur, qui nage nu, sans test.)

Gymnopédie, s. f. (*Jim-no-pé-dí-e*) Danse religieuse en usage sur-tout à Lacédemone, et dans laquelle les Danseurs étoient nus. (Du gr. *gumnopaidia*, formé de *gumnos* nu, et *pais*, jeune homme.)

Gymnopomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille nombreuse de poissons holobranches, abdominaux, à *opercules lisses*, et à rayons osseux. (Du grec *gumnos* nu, et *poma* couvercle, opercule.)

Gymnosophistes, s. m. pl. (*Jim-no-so-fis-te*) Anciens Philosophes indiens qui alloient presque nus: les *Brachmanes* en étoient une secte. (Du grec *gumnos* nu, et *sophos* sage.)

Gymnospermie, s. f. (*Jim-no-sper-mí-e*) T. de Botanique. Nom du premier ordre de la Didynamie de *Linné*. Il renferme les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont quatre étamines, deux grandes et deux petites, et dont le fruit appelé *Gymnosperme* consiste en quatre *semences nues*. (Du grec *gumnos* nu, et *sperma* semence.)

Gymnote, subst. m. (Ichtyologie) Genre de poissons osseux, holobranches, apodes, de la famille des Péroptères. (Du grec *gumnos* nu, parce qu'ils n'ont point de nageoires sur le dos.)

Gynandrie, s. f. (*Ji-nan-drí-e*) Terme de Botan. Vingtième classe du système sexuel de *Linné*, renfermant les fleurs hermaphrodites qui ont plusieurs étamines réunies et attachées au pistil, sans adhérer au réceptacle. (Du grec *gunê* femme, et *anêr*, génitif *andros* mari; parce que les deux sexes sont réunis, de manière cependant que le féminin domine.) — On appelle *Gynandre*, adj. f. l'étamine attachée au pistil.

Gynanthrope, s. f. (*Ji-nan-tro-pe*) Hermaphrodite qui tient plus de la femme que de l'homme. (Du grec *gunê* femme, et *anthrôpos* homme.)

Gynécée, s. m. (*Ji-né-cé-e*) T. d'Antiquité: Lieu qui servoit de retraite aux femmes. (Du grec *gunaikeion*, fait dans le même sens de *gunê*, genitif *gunaikos* femme.) — Gardemeuble des Empereurs. — Autrefois en France, manufactures où plusieurs femmes travailloient en soie et en laine.

Gynéciaire, s. m. (*Ji-né-ci-è-re*) Ouvrier qui travailloit dans le *gynecée*.

Gynécocratie, s. fem. (*Ji-né-ko-kra-cí-e*) État où les femmes peuvent gouverner. (Du grec *gunaikokratia*, formé avec la même signification du *gunê*, génitif *gunaikos* femme, et *kratos* puissance, autorité, gouvernement.) — On dit aussi *Gynécocratique*. L'Angleterre est un *Etat gynécocratique*.

Gynécomanie, s. fem. (*Ji-né-ko-ma-ní-e*) Amour excessif des femmes. (Du grec *gunê*, génit. *gunaikos* femme, et *mania* passion.)

Gynéconome, subst. m. (*Ji-né-ko-no-me*) Magistrat d'Athènes chargé de veiller sur les mœurs des femmes. Il y en avoit dix. (Du grec *gunaikos*, génitif de *gunê* femme, et *nemô* je gouverne.)

Gynide, subst. m. Personne qui a les deux sexes. C'est un synonyme d'*Androgine* ou *Hermaphrodite*. (Du grec *gunê* femme, qui, mis au masculin, signifie un *homme-femme*.)

Gynologie, s. f. (*Ji-no-lo-jí-e*) Science ou traité de la femme. (Du grec *gunê* femme, et *logos* discours.)

Gypaète, s. m. (*Ji-pa-è-te*) Nom que les Ornithologistes donnent au *Griffon*. Voyez ce mot. (Du grec *gupaietos* aigle qui ressemble au vautour, formé de *gups* vautour, et d'*aiétos* pour *aetos* aigle.)

Gypse, s. m. (*Jip-ce*) Sorte de terre endurcie, neutralisée et d'une substance calcaire. Etant réduite en une substance farineuse, on l'appelle *plâtre*. (Du lat. *gypsum*, pris du grec *gupsos*, dérivé de *gê* terre, et de *hepsô* cuire; *terre cuite*.) Les Chimistes modernes le nomment *sulfate de chaux*, parce qu'il résulte de la combinaison de l'acide sulfurique avec la chaux.

Gypse ou *Pierres gypseuses*, se dit en Hist. nat. de toutes celles que le feu change en plâtre.

Gypseux, euse, adj. (*Jip-ceû, eû-ze*) Qui tient de la nature du *gypse*.

Goutte gypseuse, celle qui provient aux articles des nœuds remplis d'une matière blanche comme du plâtre.

Gypsophile, s. m. (*Jip-so-fi-le*) Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, dont plusieurs espèces croissent *sur les murs*. (Du grec *gupsos* plâtre, et *philos* ami; *ami du plâtre*.)

Gyrin, s. m. (*Ji-rein*) T. d'Entomologie. Genre d'insectes coléoptères de la famille des Nectopodes *ou* Rémipèdes, ainsi nommés du mouvement de tournoiement qu'ils exercent sur la surface des eaux tranquilles. (Du latin *gyrare* tourner, tournoyer.) On les appelle aussi *tourniquets*.

Gyrole *ou* Chervi, s. f. Voy. *Chervi*.

Gyromance *ou* Gyromancie, s. f. (*Ji-ro-man-ce, man-cí-e*) Divination qui se pratiquoit en marchant en rond. (Du grec *gyros* tour, cercle, et *mantéia* divination.)

Gyrovagues, s. m. pl. (*Ji-ro-va-ghe*) Moines qui n'étoient attachés à aucune maison, et qui erroient de monastère en monastère. (Du grec *giros* tour, cercle, circuit, et du latin *vagari* errer; *qui erroient de côté et d'autre*.)

H

H, s. f. Huitième lettre de notre alphabet. —Jointe au *p*, elle le fait sonner comme une *f*; *Philosophe*, *filosofe*. —Au milieu des mots, elle ne se prononce point: elle ne s'y écrit que pour l'étymologie, à moins 1.° qu'elle ne se trouve dans deux voyelles, comme dans *Ahan*, *aheurter*, *cohue*, *cohorte*, où l'aspiration la fait sentir; 2.° que les mots ne soient composés de quelqu'un de ceux qui commencent par une *h* aspirée, comme *deharnacher*, *enhardir*, *rehausser*. Il faut en excepter *exhausser*, *exhaussement*. —Au commencement des mots, elle est toujours suivie d'une voyelle.

H en françois est ou *muette* ou *aspirée*. Muette, elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qui suit; *l'homme*, *l'horneur*, *etc.* prononcez *l'ome*, *l'oneur*. —Quand la lettre *h* est aspirée, elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, et elle doit être regardée comme une consonne. On écrit et l'on prononce *le heros*, *les héros*, *vous haissez*, *etc.* comme *le petit*, *les petits*, *vous donnez*, *etc.* Voyez la Grammaire.

Pour éviter d'inutiles et fastidieuses répétitions, nous indiquerons les mots qui commencent par une *h* aspirée, en mettant des guillemets avant le mot. A la fin des mots, l'*h* n'est aspirée que dans ces trois interjections: *ah! eh! oh!*

» Ha, sorte d'interjection de suprise, d'étonnement, de colère, etc.

Habascon, subst. m. Racine apéritive de la Virginie.

Habe, s. f. Terme de Relation: Habit des Arabes. C'est une espèce de casaque de camelot rayé ou d'une étoffe blanche tissue de poil de chèvre et de lin.

Habeas-Corpus, s. m. emprunté du latin: Loi en Angleterre qui donne à un prisonnier accusé de certains délits la facilité d'être élargi sous caution.

Habile, adj. Intelligent, adroit, savant: avec cette différence que les connoissances qui se réduisent en *pratique* rendent *habile*, et celles qui ne demandent que la *speculation* font le *savant*, comme celles qui remplissent la *memoire* font l'homme *docte*. La Bruyère (Caractères, ch. 1) a dit substantivement *quelques habiles*: il est peu usité dans ce sens, si ce n'est dans le style très-familier. Voyez *Adroit*. —En ter. de Jurisprudence, capable: *Habile a succéder.* (Du latin *habilis*.)

Habilement, adv. (*A-bi-le-man*) D'une manière *habile*, avec habileté.

Habileté, subst. f. Capacité; intelligence; science; adresse. V. *Capacité* et *Dextérité*.

Habilissime, adj. superlatif: *Tres-habile.* Il est familier.

Habilitation, s. f. (*A-bi-li-ta-cion*) T. de Jurisprudence: Sorte d'émancipation qui rend un enfant *habile* à contracter et à acquérir pour lui-même.

Habilité, s. f. T. de Pratique; Aptitude: *Habilité à succéder.* (Du latin *habilitas*, qui a la meme signification.)

Habiliter, v. a. (*A-bi-li-té*) T. de Jurisprudence: Rendre *habile à*... capable de...

Habillage, s. m. (*A-bi-glia-je*) Preparation du gibier ou des volailles pour les mettre en broche. —Première preparation qu'on donne 1.° à un cuir, à une peau pour l'appreter; —2.° aux saumons et aux morues qu'on veut saler.

Habillé, ée, part. p. d'*Habiller*, et adj. Vêtu, orné. —*Carte habillee*, dans laquelle les traits sont remplis par les enluminures.

Habillement, s. m. (*A-bi-glie-man*) Vêtement; habit.

Habillement de tête; armure de tête; casque.

Habiller, v. a. (*A-bi-glié*; mouillez les *ll*) Vetir; mettre un *habit*: *Valet qui habille son maître.* —Donner, faire faire un *habit*: *Habiller les troupes*, *les pauvres*, etc. —Faire un *habit*: *C'est un tel Tailleur qui l'habille*; et neutralement: *Ce Tailleur habille bien.*

Habiller une peau, la préparer. —*un poisson*, le vider. —*un veau*, *un lapin*, l'ecorcher. (Dans cette acception, *habiller*, de même qu'*habillage*, vient d'*habile*, propre à.... *Habiller une volaille*, c'est la rendre mangeable, *habile a être mangée*, lorsqu'elle sera assaisonnée et cuite. *Le Duchat*.) —On dit aussi et par la même raison, *Habiller une carde*, la monter ou la faire. *Habiller une piece de poterie*, y ajouter une oreille, un manche, un pied, etc.

Fig. *Habiller un héros à la françoise*, lui donner l'air et le caractère françois, quoiqu'il n'ait pas été François. —*une faute*, *une mauvaise action*; les déguiser, les présenter sous un jour favorable. —*une personne*, la critiquer, lui donner des ridicules.

Cet habit vous habille bien, est bien fait.

s'Habiller, v. réc. Se vêtir. —Se donner un *habit*.

Habilleur, s. m. (*A-bi-glieur*) Ouvrier Pelletier qui *habille* les peaux.

Habit, s. m. (*A-bi*) Habillement; vêtement. Au singul. il se dit ordinairement des hommes; au pluriel on le dit aussi des femmes. —Pris absolument, il signifie l'habit de Religieux ou de Religieuse: *Prise d'habit*; *porter*, *quitter l'habit.* (Du lat. *habitus* qui s'est dit dans la même signification, et qui dérive d'*habere* avoir.)

Prov. *L'habit ne fait pas le Moine*; il ne faut pas juger des personnes par les apparences, par les dehors.

Habitable, adj. m. et f. Qui peut être *habité*.

Habitacle, s. m. En t. d'Ecriture Sainte et dans le style soutenu, habitation, demeure: *Les habitacles éternels.* (Du lat. *habitaculum*.) —En t. de Mar. armoire devant le poste du Timonnier, où l'on renferme la boussole, la lumiere et l'horloge.

Habitant, subst. m. (*A-bi-tan*) Celui qui demeure, qui réside en quelque lieu; bourgeois, citoyen: avec cette différence, suivant *Girard*, qu'*habitant* se dit uniquement par rapport au lieu de la résidence quel qu'il soit, ville ou campagne; que *bourgeois* marque une residence dans la ville et un degré de condition qui tient le milieu entre la noblesse et le paysan; que *citoyen* enfin a un rapport particulier à la societe politique. —Poétiquem., *les habitans de l'air*, *des forêts*; les oiseaux, les bètes sauvages. (Du lat. *habitans* ou *habitator.*)

Habitant, ante, adj. En t. de Pratiq. *Elle est encore habitante en ce lieu*, elle y demeure encore.

Habitation, s. f. (*A-bi-ta-cion*) Lieu où l'on demeure. (Du lat. *habitatio.*) —Métairie, héritage qu'on cultive dans les Colonies. —En termes de Pratique, *avoir habitation avec une femme*, avoir sa compagnie charnelle.

Habiter, v. a. (*A-bi-té*) Faire sa demeure, son sejour en quelque lieu: *Habiter une maison*; et neutral. *habiter dans une maison*, *sous des tentes.* (Du latin *habitare*, dont la signification est la même, et qui est un frequentatif d'*habere* avoir, posséder.) —En style de Pratique, *habiter avec une femme*, la connoître charnellement.

Habituation, s. f. (*A-bi-tu-a-cion*) Place d'*Habitué*, de Prêtre desservant dans une Paroisse.

Habitude, s. f. Accoutumance, disposition acquise par des actes réitérés: *Avoir l'habitude de....* La Bruyère a dit (Chap. 5) *Par l'habitude qu'il a à la flatterie et à l'exagération.* (Du latin *habitudo.*) —Connoissance, accès auprès de quelqu'un; fréquentation habituelle. —*Avoir une habitude*, un commerce de galanterie. —*Avoir une habitude dans une Paroisse*, y être habitué. V. *Habituation.*

Habitude du corps; l'air qui résulte du maintien, de la démarche et des attitudes les plus ordinaires d'une personne. —En Physiq. et en Medec. la complexion, la disposition du corps, le tempérament.

Habitué, s. m. Prêtre qui a une *habituation* dans quelque Paroisse. On dit familièr. d'un homme qui fréquente assidument une maison, que *c'est un des habitués de cette maison.*

Habitué, ée, part. pass. d'*Habituer*, et adj. Accoutumé à...

Habituel, elle, adj. (*A-bi-tu-èl*, *è-le*) Qui s'est tourné en *habitude.*

Habituellement, adv. (*A-bi-tuè-le-man*) Par *habitude.*

Habituer, v. a. (*A-bi-tu-é*) Accoutumer; faire prendre une *habitude.*

s'Habituer, v. pr. S'accoutumer à... —S'établir, fixer sa demeure en un certain lieu.

» Habler, v. n. (*Ha-blé*) Parler beaucoup avec vanterie et exagération; mentir. (De l'espagnol *hablar* parler, fait du lat. *fabulari* qui a la même signification.)

» Hablerie, s. f. Vanterie; discours plein d'exagération et de mensonges.

» Hableur, euse, subst. Celui, celle qui *hable*, qui se vante, etc. *C'est un grand hableur*, *une grande hableuse.*

» Hache, s. f. Instrument de fer tranchant qui sert à fendre et à couper le bois; coignée. (Du latin *ascia*, dont la signification est la même.) —En termes d'Arpenteur, forme de champs terminés par des lignes courbes: *Piece de terre de dix arpens en hache*, *tenant d'une part à...*

» *Hache d'armes*, hache dont on se servoit autrefois à la guerre; elle est encore en usage dans certains pays et dans les combats de mer. —*Hache d'ouvrage*, en termes d'Ardoisier, espèce de masse ou de marteau pour briser les blocs d'ardoise.

Fig. et fam. *Avoir un coup de hache*, être un peu fou. —*Chose faite à coups de hache*, mal faite.

» Hache royale, s. f. Espèce d'asphodèle dont la tige, en fleurissant, représente un sceptre.

» Hachebaché, ée, adj. (Broderie) Se dit des longs poils de soie jetés sur la taillure, pour exprimer quelques plis ou quelques ombres. On dit également *harpé.*

» Hachée, s. f. Punition infamante autrefois en usage, qui consistoit à porter une selle ou un chien pendant un espace de chemin determiné.

» Hachées, s. f. pl. (Chasse) Vers cachés sous les feuilles d'arbres, dont les Pluviers font leur nourriture.

» Hachemens, s. m. pl. (*Ha-che-man*) Se dit dans le Blason des liens des panaches à divers nœuds et lacets, et à longs bouts voltigeant en l'air.

» Hacher, v. a. (*Ha-ché*) Fendre avec la *hache*: il est peu usité en ce sens. —Couper en petits morceaux. —Au fig. couper mal-proprement. —Dans le Dessin et la Gravure, disposer des lignes ou traits à l'aide du crayon, de la pointe ou du burin, pour donner l'effet aux differens objets que l'on veut ombrer. Ces lignes suivant les objets à représenter, sont droites, courbes, ondoyantes, croisées, etc. —En Maçonnerie, unir avec la *hache* du marteau à deux têtes, le parement d'une pierre, pour la rustiquer et la layer ensuite. —*La grêle a haché les vignes*, *les arbres*, a brisé les ceps et les branches, a fait un dommage extrême.

» Hachereau, subst. m. (*Ha-che-rô*, s. d.) Petite coignée.

» Hachette, subst. f. (*Ha-chè-te*) Outil de Maçon pour *hacher* le plâtre. —Petite hache.

» Hachis, s. m. (*Ha-chi*) Ragoût de viande *hachée.*

» Hachoir, subst. m. (*Ha-choar*) Table sur laquelle on *hache* les viandes. —Grand couteau à *hacher.* —Chez les Chandeliers, endroit où l'on coupe la graisse en petits morceaux avant de la fondre.

» Hachure, s. f. Dans le Dessin, lignes ou traits par lesquels on exprime les demi-teintes et les ombres. Voy. *Hacher.* Dans la Gravure, ces traits se nomment *tailles.* —Traits faits avec le couteau à *hacher* sur le cuivre, sur le fer ou laiton, lorsqu'on veut argenter ou dorer. —En termes de Blason, traits ou points pour marquer la différence des couleurs et des métaux.

Hacub, s. m. Plante épineuse du Levant,

dont les feuilles imitent celles de la carline. Les rejetons de cette plante se mangent après avoir été cuits.

HADLEY, (Astron.) *Instrument d'Hadley*, Voy. *Quartier de reflexion*.

» HAGARD, ARDE, adj. (*Ha-gár, ar-de*) Farouche; rude: *Yeux hagards; esprit hagard*, insociable. (De l'allem. *hag* clôture, forteresse, lieu ferme : *homme hagard*, que la forteresse où il se trouve rend fier et hardi. *Huet*.) —En t. de Fauconnerie, *faucon hagard*, pris après plus d'une mue, et qui ne s'apprivoise pas aisément.

HAGIOGRAPHE, s. m. (*A-jio-gra-fe*) Auteur des vies des Saints. (Du grec *hagios* saint, et *graphô* j'écris.)

HAGIOGRAPHE, adj. *Les livres hagiographes de l'Ancien Testament*, ceux qui ne contiennent ni la Loi de Moyse ni les Prophètes.

HAGIOGRAPHIE, subst. f. (*A-jio-gra-fi-e*) Traité des choses saintes. (Du gr. *hagios* saint, et *graphein* écrire.)

HAGIOLOGIQUE, adj. (*A-jio-lo-ji-ke*) Qui concerne les Saints, les choses saintes. (Du gr. *hagios* saint, et *logos* discours.)

HAGIOSIMANDRE, s. m. Instrument de fer dont les Chrétiens grecs se servent au lieu de cloches. (Du grec *hagios* saint, et *sémandron* que les Grecs modernes prononcent *simandron* indication, appel, fait de *sémainô* j'indique.)

HAGLEURE, s. f. T. de Fauconnerie : Tache sur les pennes.

» HAHA, subst. m. Ouverture au mur d'un jardin avec un fossé en dehors.

» HAHÉ, Cri pour arrêter les chiens de chasse qui prennent le change et qui s'emportent trop.

» HAIE, s. f. (*Hé*) Clôture d'un champ faite de ronces, d'épines, d'arbustes épineux, etc. (Du lat. barbare *haia* ou *haga*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, et dérivé de l'allem. *hag* clôture, lieu ferme.) —Fig. Rangée de Soldats ou d'autres personnes qui se mettent de file les uns à côté des autres : *Se mettre, se ranger, être en haie; border la haie*. —En t. de Marine, banc de pierres et d'écueils fort allongés le long d'une côte à fleur d'eau, ou sous l'eau, ou en pleine mer. —Espace dans lequel on arrange les briques pour les faire sécher.

Prov. *Et haie au bout*, et quelque chose par dessus. Voy. *Bout*.

» HAÏE, Cri des Charretiers pour animer leurs chevaux.

HAIL, s. m. (Fauconnerie) *Voler de bon hail*, de bon gré.

» HAILER, v. act. Voy. *Héler*.

» HAILLON, s. m. (*Há-glion*, en mouillant les *ll*) Vieux lambeau de toile et d'étoffe; il se dit ordinairement au pluriel : *Couvert de haillons*. (Suivant *Le Duchat*, c'est une syncope du mot inusité *habillon* pour habit, fait d'*habiller*. D'autres le dérivent du celtique ou bas-breton, où ce mot signifie celui qui a de pauvres habits.)

» HAILLONS, plur. Petites huttes où travaillent les ouvriers dans le haut d'une ardoisière.

» HAIM ou HAIN, s. m. (*Hein*) Terme de Pêche. Crochet ordinairement de métal, auquel on attache une amorce pour attirer le poisson qui se prend au haim en mordant la nourriture qu'on lui présente. (Du lat. *hamus* hameçon.)

» HAINE, s. f. (*He-ne*) Inimitié; passion qui fait *haïr*. —Aversion; répugnance : *La haine des procès*. Ce mot n'a de pluriel qu'en vers et dans le discours élevé.

La haine du prochain, la haine qu'on a pour son prochain. —*Avoir la haine du public*, être l'objet de la haine publique.

» EN HAINE DE... adverb. A cause de... Par aversion pour...

» HAINEUX, EUSE, adject. (*Hé-neû, eû-ze*) Qui est naturellement porté à la haine.

» HAÏR, v. a. (*Je hais, tu hais, il hait*. Ces trois personnes et l'impératif *hais* sont d'une syllabe. Dans les autres temps et personnes, *a i* forment deux syllabes. *Nous ha-issons, il a ha-i, il ha-ira, ha-ir*, etc.) En parlant des personnes; avoir de la haine, de l'inimitié pour.... vouloir du mal à.... —En parlant des choses; 1.° Avoir en horreur : *Haïr le vice, le mensonge*. — 2.° Avoir de l'aversion, de la répugnance : *Haïr les complimens, les livres, etc.* (Suivant *Ménage*, d'*odire* ancien mot latin, pour lequel on a dit dans le temps de la bonne latinité *odisse*, qui a la même signification.) *Voltaire* (L'Enfant prodigue) n'a point aspiré l'*h* de *haïr* : *Je meurs au moins sans être haï de vous*. C'est une faute qui ne doit point être imitée.

Prov. *Haïr comme la peste, comme la mort, à la mort*, haïr extrêmement.

» HAIRE, s. f. (*Hé-re*) Chemisette de crin ou de poil de chèvre, que l'on met sur la chair par esprit de mortification et de pénitence. (De l'allemand *haar* poil.) —Espèce d'étoffe à l'usage des Brasseurs, et dont on se sert aussi dans les forges.

Drap de laine en haire, qui n'a reçu aucun apprêt, qui est encore tel qu'au sortir du métier.

» HAIREUX ou HÉREUX, adj. m. (*Hé-reû*) *Un temps haireux*, froid et humide. Il n'est plus en usage. (*Trev.* qui dérive ce mot de celui de *haire*, par allusion aux incommodités que cause ce vêtement.)

» HAÏSSABLE, adj. m. et f. (*Ha-i-sa-ble*) Qui mérite d'être *haï*, qu'on doit haïr. Voy. *Odieux*. Voltaire (Alzire) s'est permis dans ce mot comme dans celui de *haïr*, de ne point aspirer l'*h* : *Auroit rendu comme eux leur Dieu même haïssable*.

HAKIM-BACHI, s. m. T. de Relation : Premier Médecin du Roi de Perse.

» HALAGE, s. m. L'action de *haler*, de tirer un bateau. —Voy. *Hallage*.

HALBEKOPF, s. m. Monnoie d'argent des États de l'Empereur d'Autriche en Allemagne, qui a cours pour 10 kreutzers.

» HALBOURG, s. m. (Pêche) Espèce de hareng fort gras.

» HALBRAN, s. m. Jeune canard sauvage. (Du grec *hals* la mer, et *brentos* espèce d'oiseau; *oiseau de mer*, ou dans une signification plus générale, *oiseau aquatique*.)

» HALBRENÉ, ÉE, adj. T. de Fauconnerie : *Un oiseau halbrené*, dont les pennes sont rompues. —Au figur. et en plaisantant : *Cet homme est tout halbrené*, déguenillé, en mauvais ordre, etc.

» HALBRENER, v. a. (*Hal-bre-né*) Chasser aux *halbrans*.

HALCYON, s. m. Voy. *Alcyon*.

» HÂLE, s. m. Proprement, état de l'air lorsque son action dessèche le pain et la viande, brunit le teint, fane les fleurs et altère très-sensiblement le tissu des végétaux. —Impression qu'il fait alors sur le teint, etc. (Du grec *aléa* ardeur des rayons du soleil.)

» HALE-A-BORD, s. m. T. de Marine : Corde qui sert à la chaloupe pour s'approcher du vaisseau.

» HALE-BAS, s. m. T. de Marine : Corde ou manœuvre qui sert à amener la vergue, quand elle ne descend pas facilement.

» HALEBREU, s. m. (Marine) Manœuvre courante que l'on fait passer dans une petite poulie, ou dans une cosse capelée sur le petit bout de la vergue d'artimon.

» HALECRET, s. m. Ancienne arme défensive. C'étoit une espèce de corselet de fer battu formé de deux pièces, dont l'une se mettoit devant et l'autre derrière.

HALEINE, s. fém. (*A-lè-ne*) Air attiré et repoussé par les poumons. Il diffère de *souffle* en ce que ce dernier est pressé, contraint, plus fort et plus sensible que la simple *haleine*. Avec l'*haleine* on échauffe, parce qu'on exhale l'air échauffé dans les poumons; avec le *souffle* on refroidit, parce que c'est alors l'air extérieur que l'on comprime et que l'on chasse avec les lèvres. (Du latin *halitus*, qui a la même signification.)

Courte haleine; asthme. —*Haleine de vent*; petit souffle de vent.

Figur. *Tout d'une haleine*, sans intermission : *Il a lu deux heures tout d'une haleine*. —*Faire des discours à perte d'haleine*, vains et vagues, qui importunent par leur longueur. — *Une affaire*, *un ouvrage de longue haleine*, de longue discussion et qui demande beaucoup de temps. — *Tenir quelqu'un en haleine*, en exercice, en habitude de travailler, etc. Fig. le tenir dans un état d'incertitude, mêlé d'espérance et de crainte. —*Donner haleine à un cheval*, le mener quelque temps au pas après l'avoir fait galoper.

» HALEMENT, s. m. (*Ha-le-man*) Terme de Maçon et de Charpentier : Nœud d'un câble qu'on met à un fardeau qu'on veut élever.

HALENÉE, s. f. Respiration accompagnée d'une odeur désagréable : *Une halenée de vin*, *d'ail*, *etc*.

» HALENER, v. a. (*Ha-le-né*) T. de Chasse : Il se dit des chiens de chasse qui sentent la bête.

Pop. *Halener quelqu'un*; sentir son *haleine*. —Figurem. et famil. Reconnoître son foible, découvrir ce qu'il a dans l'ame.

» HÂLER, v. act. (*Hâ-lé*, la première syllabe est longue) Rendre basané. Voyez *Hâle*. —Dessécher le chanvre pour le disposer à être broyé. —Tirer un bateau avec une corde, en remontant la rivière. —En général, tirer avec une corde pour faire avancer ce qui y est attaché.

SE HÂLER, v. réfléc. Être noirci par le hâle.

HALER, v. a. (1.ere syllabe brève) Faire courir des chiens ou des chevaux; les exciter : *Haler des chiens après quelqu'un*.

» HALETANT, ANTE, adj. (*Ha-le-tan*, *an-te*) Qui *halete*; qui est essoufflé.

» HALETER, v. n. (*Ha-le-té*) Souffler comme quand on est hors d'haleine. (Du latin *halitare* exhaler, souffler.)

» HALEUR, s. m. Celui qui hâle, qui remonte un bateau avec un câble.

HALIES, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes qui se célébroient à Rhodes en l'honneur du Soleil. (Du grec *halios* dorique pour *hélios* le soleil.)

HALIEUTIQUE, adj. (*A-li-eu-ti-ke*) Qui concerne la pêche. (Du grec *halieutikê*, la pêche, l'art de pêcher, dérivé de *halieuô* je pêche, dont la racine est *hals* la mer.)

» HALIN, s. m. (*Ha-lein*) Terme de Pêche : Corde ou aussière qu'on amarre au bout des filets pour les traîner.

HALINATRON, s. m. Sel alkali naturel que l'on rencontre par rayons ou par bandes sur la superficie intérieure des vieilles voûtes et contre les parois des vieux bâtimens.

HALIOTIDE, s. f. (Conchyliologie) Coquille dont la forme ressemble à une oreille. (Du grec *halios* de mer, marin, et *ous* gén. *ôtos* oreille; oreille de mer.)

HALIPLE, subst. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Nectopodes ou Rémipèdes, qui ont les hanches de derrière couvertes d'une lame. (Du grec *haliploos* qui navigue sur la mer, formé d'*hals* la mer, et *pléô* je navigue.)

» HALLAGE, s. m. (*Ha-la-je*) Droit de *halle* pour les marchandises qu'on y étale, etc.

HALLALI, (*A-la-li*) Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

» HALLE, s. fem. (*Ha-le*) Place publique ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire. (De l'allemand *halle* lieu couvert, portique, etc. que quelques-uns dérivent par corruption du latin *aula*.) —Prov. Maison où il se fait beaucoup de bruit, où abordent toute sorte de gens, etc. —*Langage des halles*, bas et grossier. —Attelier de Verrerie.

» HALLEBARDE, s. f. (*Ha-le-bar-de*) Pique garnie par le haut d'un fer large et pointu, traversé d'un autre en forme de croissant. (De l'allemand *hallebard* qu'on prononce *hellebard* hache des gardes du palais, formé de *halle* vestibule du palais, et *bard* hache. *Ménage*.)

» HALLEBARDIER, s. m. (*Ha-le-bar-dié*) Sorte de garde à pied qui porte la *hallebarde*.

» HALLEBREDA (*Acad.*) HALBREDA (*Trév.*) substant. Homme grand et mal-bâti. Femme grande et mal-faite.

» HALLE-CROQ, s. m. (Pêche) Croc ou harpon pour tirer à bord les gros poissons, dont la pesanteur pourroit rompre les lignes.

» HALLIER, s. m. (*Ha-lié*) Plant de buissons et d'arbrisseaux parmi lesquels les lièvres

se sauvent pour éviter le Chasseur. —Filet qu'on tend en manière de haie dans un champ. —Il se dit aussi de celui qui garde une *halle*; du marchand qui étale aux *halles*.

HALLUCINATION, s. f. (*Al-lu-ci-na-cion*) T. de Médecine employé par *Boerhaave*, pour désigner certaines affections de la vue, dans lesquelles les objets ne sont point représentés tels qu'ils doivent l'être. (Du latin *allucinatio* erreur, méprise.)

HALO, s. m. Couronne lumineuse qu'on voit quelquefois autour des astres. (Du grec *halôs* employé dans cette acception, et qui signifie proprement une aire.) —Par analogie, en t. d'Anat. le cercle rouge ou l'aréole qui est autour du mamelon.

HALOENNES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus et de Cérès, à qui l'on offroit les prémices de la récolte du vin et du blé. (Du grec *aloé*, qui signifie tout à la fois aire à battre le blé, et vignoble.)

HALOGRAPHIE, s. f. (Chimie) Description des sels. (Du grec *hals* génitif *halos* sel, et *graphô* je décris.)

» HALOIR, s. m. (*Ha-loar*) Lieu où l'on sèche le chanvre.

HALOLOGIE, s. f. (Chimie) Traité sur les sels. (Du grec *halos* génitif d'*hals* sel, et *logos* discours.)

» HALOT, s. m. (*Ha-lo*) Trou dans une garenne où se retirent les lapins.

» HALOTECHNIE, s. fém. (*Ha-lo-tèk-nî-e*) Partie de la Chimie, qui a pour objet les sels. (Du grec *hals* génit. *halos* sel, et *technê* art.)

» HALTE, s. f. Pause que font les gens de guerre dans une marche : *Faire halte*, *une longue halte*. —T. militaire pour faire arrêter les soldats. —Repas qu'on fait pendant la halte. (De l'allemand *halten* s'arrêter.)

» HALTER, v. n. (*Hal-te*) Faire *halte*. Trév.

HALQUE, s. m. (Botan.) Espèce de Genevrier du Levant.

HALTÈRES, s. f. pl. (Archæologie) Masses pesantes de pierre, de plomb, etc. dont les Grecs se servoient dans leurs exercices.

HALTÉRISTE, s. m. Athlète, etc. qui s'exerçoit avec les *haltères*.

HALURGIE, s. f. (Chimie) La même chose qu'*Halotechnie*, Voyez ce mot. (Du grec *hals*, génit. *halos* sel, et *ergon* travail.)

» HAMAC, s. m. (*Ha-make*) Sorte de lit formé par une forte toile qu'on suspend à deux points fixes.

HAMADE *ou* HAMEYDE, s. f. T. de Blason : Fasce formée de trois pièces alésées.

HAMADRYADE, s. f. Nymphe fabuleuse des bois. Les *Hamadryades* différoient des *Dryades* en ce que leur destinée dépendoit de certains arbres (principalement des chênes), avec lesquels elles naissoient et mouroient. (Du grec *hama* ensemble, et *drus* chêne.)

HAMANTHUS *ou* HAMAGOGUE, s. m. Plante des Pyrénées. Voyez *Hémanthe*.

» HAMAUX, s. m. pl. (*Ha-mô*) T. de Pêche : Nappes de tramaux à large maille.

» HAMBOURG *ou* RAMBOURG, s. m. Sorte de futaille destinée au transport du saumon salé.

HAMBRE, s. m. Arbre du Japon.

» HAMEAU, s. m. (*Ha-mo*, s. d.) Petit nombre de maisons champêtres, écartées les unes des autres. La privation d'un marché, dit *Beauzée*, distingue un *village* d'un *bourg*; comme la privation d'une Eglise paroissiale distingue un *hameau* d'un *village*. (Suivant *Bourdelot*, du grec *hama* ensemble; parce que ce sont plusieurs maisons *ensemble*.)

» HAMEÇON, s. m. (*Ha-me-son*) Dans son acception rigoureuse, haim garni de son appât. —Dans l'usage ordinaire, le haim lui-même, c'est-à-dire le crochet auquel l'appât est attaché. (Du latin *hamus*, qui signifie la même chose.) —Fig. et fam. Appât : *Mordre à l'hameçon*, *prendre l'hameçon*; se laisser leurrer, tromper.

HAMÉE, s. f. T. de Canonnier : Manche de l'écouvillon.

» HAMPE, s. f. (*Han-pe*) Le bois d'une hallebarde, d'une pique, etc. (Corruption de *hante*, qu'on disoit encore avec la même signification du temps de *Vaugelas*, et qui avoit été formé de *hant*, qui en langue thoise signifie *main*, dont les Anglois ont fait *hand*.) —Le manche d'un pinceau. —Dans l'Artillerie, le manche de l'écouvillon, de la lanterne, du refouloir, etc. —En Botaniq. tige herbacée dépourvue de feuilles, et terminée par une fleur, comme dans la tulipe, le pissenlit, etc. —En termes de Chasse, la poitrine du cerf.

HAMSTER, subst. m. Genre de mammifères rongeurs, qui ont dans la bouche des poches ou sacs qu'on nomme *abajoues*. Ils habitent le nord de l'Europe.

» HAN, s. m. Sorte de caravansérail.

» HANAP, s. m. (Le *p* se prononce) Grande tasse à boire. Il est vieux et ne se dit guères plus que dans le style burlesque : *Vider un hanap*. (Du saxon *knap* tasse, coupe.)

» HANCHE, s. f. Partie du corps humain, dans laquelle est emboîté le haut de la cuisse. (Du latin barbare *anca*, fait dans la basse latinité avec la même signification, du grec *agkôn* pli, angle saillant. *Ménage*.) —En t. de Marine, partie du flanc d'un vaisseau, depuis le grand cabestan jusqu'à l'arcasse. —Dans une chaudière, une marmite, etc. la partie arrondie par laquelle le fond se lie au reste. —Au pl. train de derrière du cheval, depuis les reins jusqu'au jarret.

» HANNEBANE *ou* HENNEBANE, Voyez *Jusquiame*.

» HANNETON, s.m. (*Ha-ne-ton*) Sorte d'insecte volant. C'est un coléoptère, de la famille des Pétalocères ou Lamellicornes. Sa larve s'appelle *Man*. (Corruption d'*alleton*, comme on a dit autrefois, fait du latin *ala* aile, et *tonus* ton ou bruit, à cause du bruit que font les hannetons avec leurs ailes lorsqu'ils volent.) —Petite frange à houppette nommée plus communément *souci de hanneton*.

» HANGAR, s. m. Espèce de remise ouverte par devant, destinée pour des chariots, pour des charrettes. (Suivant *Du Cange*, du latin *angarium*, lieu où l'on gardoit les chevaux de louage, appelés *equi angariales*.)

HANOUARDS, s. m. pl. A Paris, les Officiers porteurs de sel.

» HANSCRIT *et mieux* SAMSCRIT, s. m. Langue savante des indiens. Voy. *Samscrit*.

» HANSE *ou* HANSE-TEUTONIQUE, s. fém. (*Han-ce*) Association de plusieurs villes qu'on nomme *hanseatiques*. (Du vieux mot allemand ou teutonique *hanse* alliance, confédération.)

» HANSÉATIQUE, adj. Il se dit de certaines villes unies ensemble par le commerce, sous de certaines conditions. Voy. *Hanse* : *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême*, *Dantzick*, *étoient des villes hanséatiques*.

» HANSIÈRE, s. f. (*Han-ciè-re*) T. de Marine. Cordage qu'on jette aux vaisseaux qui veulent venir à bord d'un autre. —Les trois cordes dont un câble d'ancre est composé.

» HANTER, v. act. (*Han-té*) Fréquenter : *Hanter les bonnes ou les mauvaises compagnies* ; et neutral. *Hanter chez quelqu'un*, *en bon lieu*, *etc.* Voy. *Fréquenter*. (De l'allemand *hantieren* employé autrefois dans la même acception, et qui ne signifie plus aujourd'hui que *manier* ; ou suivant *Wachter*, de *hanse* société : *hanter* quelqu'un, c'est en quelque sorte s'associer à lui.)

» HANTISE, s. f. (*Han-ti-ze*) Fréquentation. Il est vieux, bas et pop.

HAPAS, s. m. T. de Relat. Pain des Persans.

» HAPPE, s. f. (*Ha-pe*) Petit cercle de fer dont on garnit un essieu. —Crampon qui attache et lie deux pierres, deux pièces de bois, etc. —Presse à main à l'usage des Menuisiers, etc.

» HAPPELOPIN, s. masc. (*Ha-pe-lo-pein*) Autrefois chien de chasse apre à la curée. —Fig. Gourmand. Il est bas.

» HAPPELOURDE, s. fém. (*Ha-pe-lour-de*) Pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une vraie pierre précieuse. (De *happer* prendre, et *lourd* pour *lourdaut* sot ; parce que ces faux diamans prennent, trompent les sots.) —Figur. 1.° Personne qui sous un bel extérieur n'a pas d'esprit. —2.° Chose qui a plus d'éclat que de valeur.

» HAPPER, v. a. (*Ha-pé*) Il se dit proprement du chien lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. —Figur. et fam. Attraper : saisir : *Les Sergens l'ont happé*. (Corruption du latin *capere*, qui a la même signification.)

» HAQUE, s. f. (*Ha-ke*) Terme de Pêche : *Harengs à la haque*, harengs préparés et salés pour servir d'appât. —Autrefois cheval. (Du latin *equus* dont on avoit fait par corruption *aquus*.)

» HAQUENÉE, s. f. (*Ha-ke-né-e*) Cavale ou petite jument qui va l'amble. (Diminutif du vieux mot *haque*, cheval.)

» HAQUET, s. m. (*Ha-ke*) Sorte de grande charrette sans ridelles, ayant sur le devant un moulinet pour charger et décharger : il y a aussi de petits haquets traînés par des hommes. —Cheval petit et mince : il est peu usité en ce sens. (Diminutif de *haque* cheval.)

» HAQUETIER, s. m. (*Ha-ke-tié*) Conducteur d'un *haquet*.

HAR, s. m. Dans la Théologie des Indiens, le nom de la seconde personne de la Trinité à sa dixième et dernière incarnation. Elle s'est déjà incarnée neuf fois, et chaque incarnation a son nom.

» HARAI, s. m. Chez les Turcs, tribut réglé que doivent payer au Grand-Seigneur tous ceux qui ne sont pas Mahométans.

» HARAM, s. m. En Perse, la maison où sont renfermées les femmes et concubines du Sophi. Voy. *Harem*.

» HARAME, s. m. Grand arbre qui produit la gomme tacamaque.

» HARANGUE, s. f. (*Ha-ran-ghe*) Discours fait à une assemblée, à une personne distinguée. Il est peu usité aujourd'hui ; on dit plutôt discours. V. *Discours*. (Suivant quelques-uns, du latin *ara* autel ; parce que les premières harangues se faisoient devant les autels : *Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram*. Juvénal.) —En style familier et critique, discours ennuyeux.

» HARANGUER, v. a. (*Ha-ran-ghé*) Prononcer une *harangue* : *Haranguer le peuple*, *les soldats*. —Fam. Parler beaucoup et avec emphase.

» HARANGUEUR, s. m. (*Ha-ran-gheur*) Celui qui *harangue*. —En style familier et critique, grand parleur ou celui qui a accoutumé de faire des remontrances sur tout.

» HARAS, s. masc. (*Ha-rá*) Lieu destiné à loger des étalons et des jumens, pour élever des poulains. (Selon *Du Cange*, du latin barbare *haracium*, fait avec la même signification dans la basse latinité, de *hara* étable.) —Troupes de cavales choisies propres à faire race.

» HARASSER, v. a. (*Ha-ra-cé*) Lasser, fatiguer. (Du grec *arassein* frapper, heurter, froisser.)

HARBAI, s. m. Nom que donnent les Arabes au stellion azuré ou courte-queue.

» HARCELER, v. a. (*Har-ce-lé*) Provoquer ; importuner. —Fatiguer par des combats continuels. (Suivant *Nicot*, du latin *arcere* dans le sens de persécuter.

» HARD, s. f. (*Har*) T. de Gantier : Morceau de fer tortillé en cercle dont on se sert pour adoucir les peaux.

» HARDE, s. f. Ce mot qui ne paroît être qu'une corruption de *horde*, signifie en termes de Vénerie, une troupe de cerfs ou d'autres bêtes fauves rassemblées. —Il se dit aussi du lien qui attache les chiens.

» HARDÉES, s. f. pl. (Vénerie) Rupture que font les biches dans les taillis où elles vont viander.

» HARDER, v. a. (*Har-dé*) T. de Chasse. Attacher des chiens quatre à quatre ou six à six.

Harder une peau, la passer sur la *hard*.

» HARDERIE, s. f. Espèce de composition métallique, faite avec de la limaille et du soufre, qu'on appelle aussi *Ferret d'Espagne*. On s'en sert dans la Verrerie, dans la Peinture en émail, etc.

» HARDES, s. f. pl. En général, tout ce qui est de l'usage nécessaire et ordinaire pour l'habillement. (Suivant *Le Duchat*, du mot *fardeau* ; parce que, dit il, ce qu'on appelle

hardes compose tout l'équipage ou le *fardeau* d'une personne, tout ce qu'un voyageur charge à son cou.)

» HARDI, IE, adj. Courageux; assuré. (Du lat. *ardens* vif, ardent, bouillant.) —Effronté, par opposition à modeste : *Cette fille a l'air hardi*. —Imprudent, téméraire; qui donne tout au hasard.

Proposition hardie, dangereuse, difficile à soutenir. —*Pensée hardie*, qui a quelque chose de noble, d'heureusement hasardé. —*Cet Auteur a le style hardi*, s'élève au-dessus des règles ordinaires. —*Joueur hardi*, qui joue gros jeu volontiers et sans crainte. —*Hardi* (insolent) *coquin*; *hardi* (impudent) *menteur*.

»' HARDIESSE, s. f. (*Har-di-é-ce*) Courage; assurance. Il diffère d'*audace* et d'*effronterie*, en ce qu'il y a dans la *hardiesse* quelque chose de mâle, dans l'*audace* quelque chose d'emporté, et dans l'*effronterie* quelque chose d'incivil. —Témérité; insolence: impudence. —Fam. Licence qu'on se donne, liberté qu'on prend de dire ou de faire quelque chose.

HARDILLIERS, s. m. pl. (*Ar-di-glié*) Fiches de fer qui soutiennent une partie d'un métier de haute-lice.

» HARDIMENT, adv. (*Har-di-man*) Avec *hardiesse*.

HARDIZABALA, s. m. (Botan.) Genre de plantes exotiques et ligneuses portant des baies, de la famille des Ménispermées de *Jussieu*.

HARDOIS, s. m. pl. (*Ar-doâ*) T. de Chasse: Petits brins de bois où le cerf touche de sa tête.

HARE, Cri pour exciter les chiens de chasse.

» HAREM, s. m. Chez les Turcs, etc. le lieu où sont renfermées les femmes et les concubines du Sultan, d'un Pacha, etc. —Ces femmes elles-mêmes : *Ce Pacha voyage avec son harem*. (Le mot *harem* ou *haram* [*hharim hharam*] est arabe, et signifie objet ou lieu sacré, lieu défendu.)

» HARENG, s. m. (*Ha-ran*) Petit poisson de mer fort connu. Il est du genre des Clupées, de la famille des Gymnopomes, et de l'ordre des Poissons osseux, abdominaux.

Hareng rouge, *saur* ou *sauret*, celui qui après avoir été salé est séché et enfumé. —*Hareng pec*, hareng blanc nouvellement salé. —*Hareng blanc*, salé et encaqué, mais sans avoir été séché à la fumée. —*Hareng frais*, qu'on mange tel qu'il est sorti de la mer, sans être salé ni sauré.

Proverb. *La caque sent toujours le hareng*; Voy. *Caque*.

» HARENGADE ou HARENGUIÈRE, subst. fém. (Pêche) Espèce de manet pour la pêche des harengs.

» HARENGAISON, s. f. (*Ha-ran-ghè-zon*) Temps de la pêche du *hareng*. —Cette pêche même.

» HARENGÈRE, s. f. (*Ha-ran-jè-re*) Poissarde, femme qui vend des *harengs* et autres poissons en détail. —Fig. et fam. Femme qui se plaît à quereller, à dire des injures.

» HARENGUIÈRE, s. f. T. de Pêche; Voyez *Harengade*.

» HARGNEUX, EUSE, adj. (*Har-gnieû*, *eû-ze*; mouillez *gn*) Qui est d'humeur chagrine et querelleuse; qui est impatient comme s'il étoit affligé d'une *hergne* ou hernie. On disoit autrefois *hergneux*. —On le dit par extension, des chiens qui mordent et des chevaux qui mordent ou qui ruent. —Prov. *Chien hargneux*, homme mutin et querelleur.

» HARGNIÈRE, s. f. (Pêche) Quelques brasses de filets à larges mailles, qui terminent les extrémités des seines.

» HARICOT, s. m. (*Ha-ri-ko*) Sorte de petites féves. Pour distinguer la gousse qu'on mange en vert d'avec le grain, on dit *haricot vert* et *haricot blanc*; et lorsque le grain est sec, on dit *féves de haricots*. —La plante qui les porte. Elle est annuelle, à fleur légumineuse et originaire de l'Inde : les espèces en sont très-variées. —Ragoût fait avec des navets et du mouton.

Haricot en arbrisseau, plante sarmenteuse de la Caroline.

» HARIDELLE, s. f. (*Ha-ri-dè-le*) Méchant cheval maigre. (Du latin *arida* sèche, maigre, dont on aura fait le diminutif *aridella*, en sous-entendant *equa*. Menage.)

» HARLE, s. m. (Ornitholog.) Oiseau palmipède du genre des Canards, de la famille des Serrirostres.

HARMALE, s. f. Plante: espèce de rue sauvage fort odoriférante et particulière en Egypte.

HARMATAN, s. m. Vent très-froid qui règne particulièrement sur les côtes de Guinée.

HARMESCAR, s. m. Punition qui, chez les Germains, consistoit à porter un chien mort jusqu'à une certaine distance. (C'est la même que la *Hachée*, exprimée dans le latin barbare de ce temps par le verbe *harmiscari* ou *harmiscare*. Voyez *Hachée*.) Quelques-uns écrivent *Harnescar*.

HARMONICA, s. m. Instrument de Musique, inventé selon les uns en Angleterre, et selon d'autres en Allemagne. Il y en a de deux espèces : l'un composé de verres à pied de différentes grandeurs, que l'on fait resonner en en frottant les bords avec un doigt; l'autre formé par différens plateaux à rebord, enfilés par une verge de fer. On fait tourner cette verge avec le pied, et en appuyant un doigt sur le rebord des plateaux, on les fait résonner. Cet instrument est doux et harmonieux; mais il porte singulièrement sur les nerfs.

HARMONIE, s. f. Accord, effet agréable de divers sons. Voy. *Mélodie*. —Genre de Musique composée pour instrumens à vent. Les Anciens ont souvent donné ce nom au *genre enharmonique*. (Du grec *harmonia* suite, enchaînement, liaison, accord, dérivé d'*arô* je concerte, j'ajuste, j'accorde.) —Il se dit quelquefois d'une voix seule et sonore, d'un instrument qui rend un son agréable. —On le dit par extension, des vers et même de la prose. —Figur. Accord parfait, entière correspondance des parties qui forment un tout : union de personnes qui tendent à une même fin, etc. On a dit depuis quelques années, *être en harmonie avec quelqu'un*, pour avoir des rapports marqués avec lui. C'est un néologisme dont on doit user très-sobrement. —La Ana-

tomie, articulation formée par des dentelures presque imperceptibles.

Harmonie directe (Musique), celle où la basse est fondamentale. —*Harmonie renversée*, celle où le son fondamental n'est point à la basse. —*Harmonie figurée*, celle où l'on fait passer plusieurs notes sur un accord.

HARMONIEUSEMENT, adv. (*Ar-mo-nieû-ze-man*) Avec *harmonie*.

HARMONIEUX, EUSE, adj. (*Ar-mo-ni eû, eû-ze*) Plein d'*harmonie;* qui a de l'*harmonie*.

HARMONIQUE, adj. (*Ar-mo-ni ke*) Qui produit l'*harmonie*. Ce mot est à *harmonieux* ce que la cause est à l'effet. —En Musique, *sons harmoniques*, les sons concomitans ou accessoires qui, dans la résonnance du corps sonore, accompagnent le son principal : on les nomme aussi *aliquotes*.

Proportion harmonique; celle dans laquelle le premier terme est au troisième, comme la différence du premier au second est à la différence du second au troisième.

HARMONIQUEMENT, adv. (*Ar-mo-ni-ke-man*) Avec *harmonie*.

HARMONISTE, s. m. Musicien savant dans l'*harmonie*.

HARMONOMÈTRE, s. m. (Musiq.) Instrument propre à mesurer les rapports harmoniques. Le meilleur harmonomètre est le Monocorde armé de chevalets mobiles. (Du gr. *harmonia* harmonie, et *métron* mesure.)

HARMOPHANES, adj. m. pl. (Minéralog.) Nom donné par M. *Haüy*, aux crystaux dont les joints naturels sont apparens. (Du grec *harmos* jointure, et *phainomai* paroître.)

HARMOSYNIENS, s. m. pl. (Archæolog.) Officiers de police chargés à Sparte de veiller à ce que les femmes mariées ne parussent dans les rues que couvertes d'un voile. (Du grec *harmozô* je règle, je mets en ordre.)

HARMOTOME, s. m. (Minéral.) Pierre blanchâtre dont les crystaux sont divisés sur les jointures. M. *Haüy*. (Du grec *harmos* jointure, et *temnô* je coupe.)

» HARNACHEMENT, s. m. (*Har-na-che-man*) L'action de *harnacher*. —Ce qu'il faut pour *harnacher*.

» HARNACHER, v. a. (*Har-na-ché*) Mettre à un cheval son *harnois*.

HARNESCAR, s. m. Voy. *Harmescar*.

» HARNOIS, s. m. (*Har-nè*) Tout ce qu'il faut pour harnacher un cheval. —Tout l'équipage de cuir du carrosse. —Les chevaux et tout l'attirail d'un Voiturier, d'un Roulier, etc. —Armure complète d'un homme d'armes. Dans cette acception il est vieux. (De l'ital. *arnese*, fait dans la même signification, de l'allemand *harnisch* ou *arnisch*.) —Equipage pour la chasse des petits oiseaux. —Tous les outils et instrumens nécessaires pour quelque ouvrage ou quelque métier.

Figur. *Blanchir sous le harnois;* vieillir dans le métier des armes. —*Endosser le harnois;* embrasser la profession des armes.—Fig. et en plaisantant, en parlant d'un homme d'Eglise ou de Robe; mettre les habits de sa profession.

Cheval de harnois, de charrette. —Fig. et fam. *S'échauffer dans son harnois*, parler avec beaucoup de véhémence et d'émotion.

» HARO, s. m. indeclin Ce mot est composé de *ha!* exclamation, et de *Raoul*, qui fut le premier Duc de Normandie, Prince fort équitable, dont les Normands imploroient le secours, quand on leur faisoit quelque violence. —*Mettre haro sur quelque chose;* s'en saisir.

HAROUELLE, s. f. (Pêche) V. *Arondelle*.

HARPAGON, s. m. Homme excessivement avare, qui prend de toutes mains, etc. (Nom de l'*Avare* dans la comédie de Molière, qui est devenu dans le style familier un nom générique et appellatif; du grec *harpazein* ravir, enlever.)

» HARPAIL, s. m. Voy. *Harde*.

» SE HARPAILLER, v. réc. (*Har-pâ-glié*) Se quereller, se jeter l'un sur l'autre, se harper. —Disputer avec indécence. Il est fam.

HARPAILLER, v. neut. (Vénerie) Se dit des chiens qui, lorsqu'ils tournent au change, se séparent et chassent des biches.

HARPALYCE, s. f. (Archæologie) Chanson érotique célèbre dans la Grèce, sur la mort d'une jeune fille nommée *Harpalyce*, qui, méprisée par un des Argonautes qu'elle aimoit, en mourut de douleur.

» HARPE, s. f. Sorte d'instrument de Musique à plusieurs cordes inégales et qu'on touche des deux mains : *Pincer de la harpe*. (Du latin *harpa*.) —En t. de Maçonnerie, 1.° Pierre d'attente qui sort du mur. —2.° Pierres larges dans les chaînes des murs. —3.° Morceaux de fer plat coudés en équerre, qui servent à lier les poteaux corniers avec les murs mitoyens. —En Vénerie, la griffe d'un chien. —Chez les Anciens, espèce de pont-levis en forme de *harpe*. —En Conchyliologie, coquille univalve, du genre des Conques sphériques, ornée de cannelures longitudinales, qui vont en diminuant comme les cordes d'une *harpe*. —En Mythol. grand coutelas recourbé avec lequel Mercure tua Argus, ce qui le fit surnommer *Harpiphore*.

Harpe aérienne, *Harpe d'Eole*, *Harpe à vent;* V. *Eole-harp*. —*Harpe double*, instrument du 17.e siècle, qui étoit composé de deux harpes accolées.

Bassement, *jouer de la harpe*, prendre subtilement avec la main.

» HARPÉ, ÉE, adj. *Un lévrier bien harpé*, qui a l'estomac fort avancé et fort bas, et le ventre fort haut et fort élevé. —En t. de Broderie, Voy. *Hachebaché*.

» HARPEAU, s. m. (*Har-pô*, s. d.) T. de Marine : Grappin ou ancre à quatre bras pour accrocher les vaisseaux ennemis. V. *Harpon*, pour l'étymologie.

» HARPER, v. a. (*Har-pé*) Prendre et serrer fortement avec les mains. (Du grec *harpazëin* ravir, d'où a été fait *harpagé* croc, crochet, grappin.)

» SE HARPER, v. r. Se saisir, se prendre l'un l'autre avec les mains. Il est familier.

» HARPER, v. n. En parlant des chevaux, lever les jambes de derrière précipitamment et sans plier le jarret.

» Harpie, s. fém. Grand oiseau fabuleux extrêmement vorace, qui avoit un visage de femme, et des griffes aux pieds et aux mains. (Du grec *harpuia*, fait dans la même signification, de *harpazein* ravir, enlever; parce que les Harpies enlevoient tout.) —Figur. 1.° Homme qui prend avec avidité le bien d'autrui. —2.° Femme méchante et criarde.

» se Harpigner, v. pron. (*Har-pi gnié*) Se quereller; se battre. Style bas et burlesque.

» Harpin, subst. m. (*Har-pein*) Croc de Batelier.

» Harpon, s. m. Gros javelot attaché au bout d'une corde, dont on se sert pour la pêche des baleines, des marsouins, etc. (Du grec *harpogé* croc, crochet, grappin, fait de *harpazein* ravir, enlever.) —Grosse pièce de fer qui arrête et tient ferme les pans d'un bâtiment de charpente.

» Harponner, v. a. (*Har-po-né*) Darder ou accrocher avec le *harpon*.

» Harponneur, s. m. (*Har-po-neur*) Pêcheur choisi pour lancer le *harpon*.

» Hart, s. f. (*Har*) Lien d'osier ou de bois fort pliant dont on lie les fagots. —Corde avec laquelle on pend les criminels. On lit dans les Ordonnances, *à peine de la hart*. (Par corruption du celtique ou bas-breton *ere* lien. *Trév.*)

» Harviau, s. m. (Pêche) Anse de corde qui sert à attacher le grand filet en chausse, dans les pêcheries établies aux arches des ponts sur les grandes rivières.

Hasaer-Denarie, s. m. Monnoie d'argent de Perse, de la valeur de 10 Mamoudis.

» Hasard, s. m. (*Ha-sar*, le *d* ne se prononce jamais) Fortune, sort, cas fortuit: *Coup de hasard; effet du hasard. Jeux de hasard*, jeux où le hasard seul décide. (Du mot *as*, point unique au jeu de dés. Comme en jouant on court risque d'amener ce point, qui est le moindre de tous, on a dit *asarder* pour risquer, et *asard* pour *as*; parce que dans notre langue, la terminaison en *ord* contient une idée de mépris. Ces mots ont été ensuite modifiés par l'aspiration. *Le Duchat*. Les Italiens disent aussi *azardo* et les Espagnols *azar*.) —Destin aveugle. —Risque: péril: *Courir* ou *courre le hasard de sa vie, de son honneur*. —Poétiq. *Les hasards* (les dangers) *de la guerre*.

Acheter un livre, un tableau, etc. de hasard, l'acheter à bon marché. On dit dans le même sens, *Trouver un bon hasard*. —*Jeter des propos au hasard;* mettre des propos en avant pour voir comment ils seront reçus. —*Dire quelque chose au hasard, à tout hasard*, sans aucune intention précise. —*Parler au hasard*, inconsidérément, sans réflexion.

» Par hasard, adv. Par accident, fortuitement. Voy. *Fortuitement*.

» Hasardé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Hasarder*. —*Viande hasardée*, un peu passée, gardée trop long-temps.

» Hasarder, v. a. (*Ha-zar-dé*) Mettre, exposer au *hasard;* risquer: avec cette différence que *hasarder* n'indique que l'incertitude du succès, et que *risquer* menace d'une mauvaise issue. —Avancer témérairement: *Hasarder une accusation, etc.*

Hasarder une parole, une proposition, la mettre en avant pour voir comment elle sera reçue. —*une phrase*, employer une phrase dont l'usage n'est pas encore bien établi.

» se Hasarder, v. réc. S'exposer au *hasard*.

» Hasardeusement, adv. (*Ha-zar-deû zeman*) D'une manière *hasardeuse;* avec risque: *Il a entrepris cela bien hasardeusement*.

» Hasardeux, euse, adject. (*Ha-zar-deû, eû-ze*) En parlant des personnes; hardi, courageux. —En parlant des choses; périlleux.

» Hase, s. f. (*Ha ze*) La femelle du lièvre ou du lapin. (De l'allemand *ein hase*, lièvre mâle ou femelle.) —Figur. et par mépris: *Vieille hase*, vieille femme qui a beaucoup d'enfans.

» Hasna, Hasné ou Hazné, s. m. T. de Relation. Trésor particulier du Grand-Seigneur. Le Trésor public s'appelle *Miri*.

Hasséki, s. f. emprunté de la langue turque. Celle des femmes du Grand-Seigneur qui devient mère d'un garçon. Elle a tous les droits d'une épouse, et commande dans le harem. Quelques-uns étendent ce nom à toutes les concubines du Sultan qui ont reçu ce Prince dans leurs bras.

Hast, s. m. *Arme d'hast*, arme emmanchée au bout d'un long bâton. (Du lat. *hasta* lance, pique.)

Hastaire, s. m. (*As-tè-re*) Chez les anciens Romains, Soldat armé d'une pique. (Du latin *hastarius*, fait dans le même sens, d'*hasta* pique.)

Haste, s. f. T. de Médailliste: Javelot sans fer ou ancien sceptre plus long que les sceptres ordinaires. (Du lat. *hasta*.)

Hasté, ée, adject. (Botanique) Se dit des feuilles triangulaires et échancrées à leur base, laquelle se partage en deux lobes saillans en dehors. On dit dans le même sens, *feuilles en fer de pique*. (Du latin *hastatus*, fait d'*hasta* pique.)

» Hâte, s. fém. Vitesse, diligence. —Dans quelques Départemens, étendue de trente pas. —Autrefois, broche de cuisine.

Avoir hâte ou *une grande hâte de...* être fort pressé de.... —*Avec hâte, en hâte*, promptement, avec diligence.

A la hâte, avec précipitation.

» Hâtelets, s. m. pl. Petites broches où l'on enfile les petits pieds, les foies, etc. et qu'on attache aux grandes broches.

» Hâtelettes, s. f. pl. Sorte de mets préparés par le moyen de petites broches de bois appelées aussi *hatelettes*. (Diminutif de *hâte* ou *haste*, en latin *hasta* morceau de bois en forme de lance.) On fait des *hatelettes* de ris-de veau, de foie gras, etc.

» Hâter, v. a. (*Ha-té*) Presser, dépêcher, accélérer: avec cette différence, selon *Roubaud*, que *hâter* marque une diligence plus ou moins grande et soutenue; *presser*, une impulsion forte et de la vivacité sans relâche; *dépêcher*, une activité inquiète et empressée même jusqu'à la précipitation: *accélérer*, un accroissement de vitesse ou un

redoublement d'activité. Il se dit des choses: *Hâter son départ, son retour*, mais on ne dit point *hâter quelqu'un*, le presser de venir, quoique *se hâter*, *hatez-vous* soit du bon usage. On lit bien dans Racine : *Courez vite avertir et hâter la Princesse*; mais c'est dans la Thébaïde. —Faire depecher : *Hâter la besogne; hatez ces gens-là*. (De l'allemand *hasten*, qui a la même signification.)

Hater les fruits, en avancer la maturité. —*Le cerf hâte son erre*, fuit fort vite.

» SE HÂTER, v. rec. Faire quelque chose en diligence.

» HÂTEREAU, s. m. (*Hâ-te-rô*, s. d.) Mets preparé avec des tranches de foie, saupoudrées de poivre et de persil, grillées, salées et servies pour être mangées de broc en bouche.

» HÂTEUR, s. m. Officier qui dans les cuisines royales, avoit soin que les viandes à la broche fussent cuites à propos. (Du vieux mot *hâte* broche.)

» HÂTIER, s. m. (*Hâ-tié*) Grand chenet de cuisine qui a plusieurs chevilles de fer recourbées les unes au-dessus des autres.

» HÂTIF, IVE, adj. Précoce, en parlant des fruits ou des fleurs. —Figur. *Un esprit hatif*, formé avant l'âge.

» HÂTIVEAU, s. m. (*Hâ-ti-vô*, s. d.) Sorte de poire ou de raisin precoce.

» HÂTIVEMENT, adv. (*Hâ-ti-ve-man*) D'une manière *hâtive*.

» HÂTIVETÉ, s. f. Précocité des fruits, des fleurs, etc. Il est vieux.

» HÂTURE, s. f. (Serrurerie) Portion de fer qui fait une saillie en forme d'equerre, et qui aboutit à un verrou ou à la tete d'un pêne.

» HAUBANS, s. m. pl. (*Hô-ban*) T. de Marine. Cordages qui assurent le mât, et qui traverses par des enfléchures, servent d'echelles pour monter au haut des mats. —Au sing. en t. de Maçon, cordage attaché d'un côté à un engin, et de l'autre à un arret solide.

» HAUBANER, v. act. (*Hô-ba-né*, d.) T. de Maçon : Attacher un *hauban* à l'engin pour l'arrêter et le tenir ferme quand on monte quelque fardeau.

HAUBART, s. m. (*ô-bâr*, d.) Sorte de poisson.

» HAUBERGEON, s. masc. (*Hô-ber-jon*, d.) Petit *haubert*. C'étoit l'armure des Ecuyers.

» HAUBERGIER, s. masc. (*Hô-bèr-jié*, d.) Possesseur d'un fief de *haubert*. On appeloit ainsi un fief qui obligeoit d'accompagner le Roi à la guerre avec le *haubert*.

» HAUBERT, s. m. (*Hô-bèr*, d.) Sorte de cuirasse ancienne ou de cotte de mailles faite de petits anneaux de fer, que les seuls Chevaliers pouvoient porter. On l'appeloit aussi *Jacque-de-mailles*. (Du latin barbare *halsberga* ou *halsperga*, fait avec la même signification dans le moyen âge, de l'allemand *hals* le cou, et *bergen* garder, couvrir.)

Fief de haubert, possédé par un Chevalier.

» HAUSSE, s. f. (*Hô-ce*) En général, tout ce qui sert à *hausser*. —En termes d'Imprimerie, morceau de papier mince que l'on colle sur le grand tympan où l'on aperçoit un défaut de foulage, pour que l'impression soit par-tout egale. —Morceau de cuir qu'on met à des souliers, à des bottes; morceau de bois qu'on met à des quenouilles de lit pour les hausser. —Dans un archet de violon, etc. partie qui porte l'écrou, et qui sert à le tendre : les Allemands l'appellent *Grenouille*.

» HAUSSÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Hausser*. —Se dit dans le Blason d'une fasce, etc. qui est plus *haute* que dans sa position ordinaire.

» HAUSSE-COL, s. m. (*Hô-ce-kole*) Petite plaque de cuivre doré que les Officiers d'infanterie portent au-dessous du cou lorsqu'ils sont de service.

» HAUSSEMENT, s. m. (*Hô-ce-man*) Action de *hausser* : *Il a fait un haussement d'epaule*.

» HAUSSE-PIED, s. m. (*Hô-ce-pié*) Terme de Fauconnerie : Sorte de sacre; oiseau qui a souvent une patte en l'air. —Le premier des oiseaux de proie qui attaque le héron dans son vol. —En t. de Chasse, lacs pour prendre le loup.

» HAUSSER, v. a. (*Hô-cé*, d.) Élever, rendre plus *haut*. —Lever en *haut* : *Hausser le bras, la jambe*. —Fig. et fam. *Hausser les epaules*, en signe d'indignation, de mepris. —Augmenter : *Hausser le prix, les gages, les impôts*. —Fig. *Hausser le cœur, le courage à quelqu'un*.

Hausser un vaisseau, Terme de Marine : le découvrir de plus en plus, quand on chasse sur lui avec vent arrière.

» HAUSSER, v. n. Devenir ou être *plus haut*.

» SE HAUSSER, v. rec. S'élever; se mettre *plus haut*.

HAUSSIÈRE, s. fém. T. de Marine. Voyez *Aussiere*.

» HAUSSOIRE, s. f. Palette de bois qui retient l'écluse d'un moulin, et qu'on élève quand on veut le faire travailler.

» HAUT, HAUTE, adj. (*Hô*, *Hô-te*) Élevé, par opposition à *bas*, *petit* : *Haut clocher, haute montagne*. (Du latin *altus*, dont la signification est la meme.) —En parlant des sons, eclatant : *A haute voix*. —Excellent; éminent : *Les hauts faits; haute vertu*. —Grand, magnanime : *Il a l'ame haute*. —Fier : *Mine haute et fiere*. —Excessif : *Haute insolence; haute effronterie*.

Haut appareil (Chirurg.); extraction de la pierre par le fond de la vessie, en faisant une incision au-dessus du pubis. —*L'argent est haut*, à un gros intérêt. —*L'eau est fort haute en cet endroit*, fort profonde. —*La riviere est haute*, plus grosse qu'à l'ordinaire. —*La mer est haute*, agitée. —*Aller en haute mer*, en pleine mer. —*Jeter des hauts cris*; se plaindre à haute voix. —*Le carême est haut*, il arrive tard. —Prov. et fig. *Il nous met le carême bien haut*, il nous fait la chose bien difficile. —*Le haut-Languedoc, etc.* la partie la plus eloignee de la mer. —*Le haut-Rhin*, l'endroit où il est le plus près de sa source. —*Le haut bout d'une chambre, d'une table*; la place la plus honorable. —*Hauts-lieux*, en t. de l'Ecriture sainte, les endroits où l'on sacrifioit à Baal et aux autres idoles. —*Messe haute*, grand'Messe. *Hautes sciences*, Theologie, Philosophie, Mathematiques. *Hautes classes*, la Seconde et la Rhetorique. —*Tenir*

la bride haute (courte) *à un cheval.* —*Viande de haut goût*, piquante, poivrée, salée, épicée. —Prov. *Cadet de haut appétit*, jeune homme qui mange beaucoup. —*Homme haut à la main*, emporté et qui use de voies de fait. —*Ce cheval fait des haut-le-corps*, des bonds, des sauts. —*Haut-le-pied*, retirez-vous; partons. —Figur. et prov. *Faire un haut-le-pied;* s'enfuir. —*Cela est du haut Allemand pour moi;* je n'y entends rien. On appelle *haut Allemand*, le langage Allemand le plus délicat et le plus poli, tel qu'on le parle en Misnie.

La Chambre haute; au Parlement d'Angleterre, la Chambre des Pairs.

» HAUT, s. m. Elévation; hauteur: *La tour a vingt toises de haut.* —Faîte, sommet: *Monter au haut de la tour.*

Tomber de son haut, de toute sa hauteur; et fig. et fam. être surpris et étonné en entendant dire quelque chose d'extraordinaire. —*Il y a du haut et du bas dans la vie*, des biens et des maux. —*Il y a bien du haut et du bas* ou *des hauts et des bas dans l'humeur de cet homme;* il est d'une humeur inégale. —*Gagner le haut;* s'enfuir. —*Au haut*, adv. *Au haut de la montagne; au plus haut de la maison.* —*En haut*, adv. *Aller, loger en haut; passer par en haut.* —Fig. *Traiter de haut en bas*, avec hauteur et mépris. —En parlant d'une médecine, *faire aller par haut et par bas.*

Les hauts d'un vaisseau (Marine), tout ce qui est au-dessus du premier pont.

» HAUT, adv. Hautement.

Parler haut, à haute voix; ou figur. avec force, avec audace. —*Déclarer haut et clair;* s'expliquer nettement et positivement. —Fig. 1.° *Le prendre bien haut;* parler arrogamment. —2.° *Le porter haut;* avoir les manières hautaines, ou tenir un état, faire une dépense au-dessus de sa condition. —3.° *Faire une chose haut la main*, avec hauteur, avec autorité. —*Sa dépense monte haut*, est fort grande. —*Voler haut et gras* (Fauconn.), voler de bon gré et avec adresse.

» HAUT-A-BAS, s. m. Porte-balle.

» HAUT-A-HAUT, s. m. Cri de chasse pour appeler son camarade.

» HAUTAIN, AINE, adject. (*Hô-tein, è-ne*) Fier, superbe, orgueilleux.

» HAUTAINEMENT, adv. (*Hô-tè-ne-man*) D'une manière *hautaine*.

» HAUTBOIS, s. m. (*Hô-boa*) Instrument à vent et à anche dont le son est fort clair; (ainsi nommé parce que le ton en est plus haut que celui des violons. *Ménage.*) —Celui qui joue de cet instrument.

Hautbois de poche, petit hautbois assez semblable au hautbois ordinaire. —*Hautbois d'amour*, hautbois dont on fit l'essai en 1620, qui ne diffère du hautbois commun qu'en ce que son pavillon n'est pas évasé, et qu'il est couvert d'une pièce que l'on perce d'un trou grand comme le doigt.

» HAUT-BORD, s. m. (*Hô-bor*) *Vaisseau de haut-bord*, grand vaisseau.

» HAUTE-CONTRE, s. f. Partie de la Musique plus haute que la taille et plus basse que le dessus. —Celui qui chante la haute-contre.

» HAUT-DE-CASSE, s. m. (Imprimerie) La partie supérieure de la casse.

» HAUT-DE-CHAUSSES, s. m. Partie du vêtement de l'homme qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux, et qu'on appelle plus communément *culotte*.

» HAUT-DESSUS, s. m. (Musique) La partie chantante qui est le plus à l'aigu, lorsqu'on emploie plusieurs dessus. Dans les parties instrumentales, on dit toujours *premier dessus, second dessus.*

» HAUTÉE, s. f. (Pêche) Espèce de filet semblable à la Bastude, mais plus grand.

» HAUTE FUTAIE, s. f. (*Hô-te-fu-tê*) Bois qu'on laisse parvenir à la plus haute croissance.

» HAUTE-JUSTICE, s. f. Sorte de Juridiction qui comprend la moyenne et la basse Justice.

» HAUTE-LICE, s. f. Fabrique de tapisserie dont la chaîne est tendue de haut en bas. —Dans la Sayetterie d'Amiens, étoffes dont la trame est de laine, et la chaîne toute de soie. Quelques-uns écrivent *haute-lisse.*

» HAUTE-LICEUR *ou* HAUTE-LICIER, s. masc. (*Hô-te-li-ceur, cié*) Ouvrier qui travaille aux tapisseries de haute-lice. —Marchand qui en fait commerce.

» HAUTE-LUTTE, s. f. (*Hô-te-lu-te*) Figurément: *Emporter quelque chose de haute-lutte*, l'emporter d'autorité et avec grande supériorité.

» HAUTE-PAYE, s. f. (*Hô-te-pé-ie*) Solde plus grande que la solde ordinaire. —Celui qui la reçoit.

» HAUTEMENT, adv. (*Hô-te-man*) Hardiment; librement; résolument. —Avec *hauteur*. —Ouvertement; à force ouverte.

» HAUTE-SOMME, s. f. (Commerce marit.) Dépense extraordinaire qui ne concerne ni le corps du navire, ni les frais nécessaires de l'armement.

» HAUTES-PUISSANCES, s. f. pl. Titre qu'on donnoit aux États-généraux des Provinces-unies des Pays-bas. —Titre par lequel on désigne depuis quelques années les grandes Puissances, dans les traités et autres actes diplomatiques.

» HAUTESSE, subst. f. (*Hô-te-ce*, d.) Titre d'honneur qu'on donne à l'Empereur Turc, appelé aussi Grand-Seigneur.

» HAUTE-TAILLE, s. f. (*Hô-te-ta-glie*) Voix moyenne entre la taille et la haute-contre.

» HAUTEUR, s. f. (*Hô-teur*) Étendue d'un corps en tant qu'il est *haut*. Voyez *Élévation*. —Élévation d'un objet au-dessus de la surface de la terre. —En Géométrie, distance d'un point ou d'une ligne, à une ligne ou à un plan. —Dans les caractères d'Imprimerie, distance prise du pied jusqu'à l'œil de la lettre. —Colline; éminence. —Profondeur: *La mer avoit tant de brasses de hauteur.* —Figur. 1.° Fermeté. —2.° Arrogance; orgueil; fierté. —3.° Élévation, grandeur de courage, etc.

» *Hauteur d'un bataillon, d'un escadron*, la quantité de rangs dont il est composé: *Il étoit à quatre, à six de hauteur.* —En Astronomie, *Hauteur* ou *élévation d'un astre*, le nombre de degrés, de minutes et de secondes compris entre un astre et l'horizon, mesuré sur un cercle vertical. —*Hauteur apparente*, ce...

qui résulte de l'observation, et qui diffère de la hauteur *vraie* donnée par le calcul, à raison 1.° de la réfraction qui rend la hauteur apparente plus grande, 2.° de la parallaxe qui la fait paroître plus petite. —*Hauteur méridienne*, celle qui a lieu au moment où les astres passent par le méridien : c'est l'arc compris entre l'astre et l'horizon. —*Hauteurs correspondantes*, hauteurs d'un astre avant et après son passage par le méridien, et prises dans des momens également éloignés de celui du passage. —*Hauteur* ou *élévation du pôle*, l'arc du méridien, compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est. —*Prendre la hauteur du soleil* ou *prendre hauteur*; observer avec un instrument l'élévation du soleil sur l'horizon à midi. —Sur mer, *Etre à la hauteur d'une ville*, être au même degré de latitude que cette ville. —En Archit. *Bâtiment arrivé à hauteur*, dont les dernières assises sont posées, et qui est prêt à recevoir la charpente. —*Tomber de sa hauteur*: étant debout, tomber tout de son long.

» HAUT-FOND, s. m. (Marine) Lieu où la mer a peu de profondeur. On dit dans le même sens, *bas-fond*, *basse-batture*.

» HAUT-GOÛT, s. m. Pointe que les Cuisiniers savent donner aux mets, par le moyen des épices, du jus de verjus, etc.

» HAUT-JUSTICIER, s. m. (*Hô-jus-ti-cié*) Seigneur qui a la haute-justice.

» HAUT-LE-PIED, s. m. A l'armée, Officier d'équipage.

HAUTIN, s. m. Sorte de petit poisson qui se trouve dans la mer de Toscane.

» HAUT-MAL, s. m. Le mal caduc.

» HAUT-PENDU, s. m. (Marine) Nuage noir et détaché, qui passe vîte, soit en pluie, soit en vent, et qui donne quelquefois les deux ensemble.

» HAUTURIER, s. m. (*Hô-tu-rié*, d.) T. de Marine : Pilote qui sait observer les *hauteurs* du soleil et du pôle.

Navigation hauturière, de long cours, en *haute* mer.

HAVAGE, s. m. Voy. *Avage*.

» HAVAMAAL, s. m. (*Ha-va-ma-ale*) Livre des anciens Scandinaves, composé suivant eux, par *Odin*, et qui contient en 120 strophes, les premiers principes de la morale. (*Havamaal* signifie *Discours sublime*.)

» HAVE, adj. m. et f. Pâle; maigre; défiguré. Voy. *Havir*.

» HAVENEAU, s. m. (Pêche) Filet en poche, que l'on tend sur deux perches qui se croisent comme les branches d'une paire de ciseaux. On dit aussi *Havenet*.

» HAVERON, s. m. Sorte d'avoine sauvage et velue.

» HAVET, s. m. Outil de fer terminé en forme de crochet, à l'usage des Ardoisiers, etc. —En t. de Cloutiers, clou à crochet.

» HAVIR, v. act. Dessécher. Il se dit d'une viande qu'on rôtit, et qu'un trop grand feu brûle par dessus sans qu'elle soit cuite au dedans. —On dit aussi au neutre et au réc. *Havir*, *se havir*; se dessécher. (Du grec *aüein* ou *hauein*, qui a la même signification.)

» HÂVRE, s. m. Port de mer. (Du vieux mot gaulois *aber*, qui signifie la décharge d'un fleuve dans la mer ou dans un autre fleuve. *Ménage*.)

Hâvre d'entrée, port où les vaisseaux peuvent entrer en tout temps. —*de barre*, celui où les vaisseaux ne peuvent entrer et d'où ils ne peuvent sortir qu'avec la marée, à cause des bancs de roche ou de sable.

» HAVRE-SAC, s. m. Sorte de sac que les Soldats et les Ouvriers portent sur leur dos dans les voyages. (Mot allemand composé de *haber* avoine, et de *sack* sac. *Ménage*.)

HAYE ou HAYÉ (Vénerie) Cri pour arrêter les chiens qui chassent le change.

HAYON, s. m. T. de Chandelier : Espèce de chandelier double à longues chevilles, sur lequel on met en étalage les chandelles communes encore enfilées sur la broche.

HAY-SENG, s. m. Poisson très-laid, dont on use à la Chine presque à tous les repas : il est sans os et sans aucune espèce d'arête.

» HÉ, sorte d'interjection.

» HEAUME, s. m. (*Hô-me*) Espèce de casque qui couvre la tête, le visage et le cou d'un homme armé. (Du bas lat. *helmus*, fait dans la même signification, de l'allem. *helm*. Ménage. Les Italiens disent *elmo*, et les Espagnols *yelmo*, tirés de la même source.) —Dans les petits bâtimens de mer, la barre du gouvernail.

» HEAUMERIE, s. f. Lieu où l'on fait et vend les *heaumes*.

» HEAUMIER, s. m. (*Hô-mié*) L'un des titres des Armuriers.

HEBDOMADAIRE, adj. (*Èb-do-ma-dè-re*) Qui se renouvelle chaque semaine. (Du grec *hebdomas* semaine, espace de sept jours, dérivé de *hepta* sept.)

HEBDOMADIER, s. m. (*Èb-do-ma-dié*) Celui qui dans un Chapitre ou dans un Couvent est en *semaine* pour officier. La Religieuse s'appelle *Hebdomadière*. Voy. *Hebdomadaire*.

HÉBERGE, s. f. T. de Palais : Hauteur d'un bâtiment élevé contre un mur mitoyen : *Jusqu'à son heberge*, jusqu'à son étage.

HÉBERGER, v. a. (*É-bêr-je*) Recevoir, loger chez soi. Il est familier. (De l'allem. *herbergen*, qui signifie la même chose.)

s'HÉBERGER, v. réc. (Archit.) S'adosser sur et contre un mur mitoyen.

HÉBÉTÉ, ÉE, adj. et subst. Stupide.

HÉBÉTER, v. a. (*É-bé-té*) Rendre *bête* et stupide.

HEBICHET, s. m. (*É-bi-ché*) Crible fait avec des lames de roseau.

HÉBRAÏQUE, adj. (*É-bra-i-ke*) Qui concerne l'*Hébreu* : *Langue hebraïque*.

HÉBRAÏSANT, s. m. (*É-bra-i-zan*) Se dit d'un Savant qui s'attache à l'étude de l'*Hebreu*.

HÉBRAÏSME, s. m. Façon de parler particulière à la langue *hebraïque*.

HÉBREU, s. m. Langue *hébraïque*. —On dit aussi adject. *Le texte Hebreu*.

Figur. et famil. *Ce que vous me dites est de l'Hebreu pour moi*; *vous me parlez Hébreu*; je n'y entends rien.

HÉBREU, adj. Juif : *Le Peuple Hébreu*, et subst. au plur. *les Hebreux*; les Juifs sous les Juges et les premiers Rois.

HÉCATÉSIES, s. f. pl. (Archæologie) Fêtes

grecques en l'honneur d'*Hécate.* (Du grec *hékatesia.*)

Hécatombe, s. f. (*É-ka-ton be*) Sacrifice de cent victimes, ou selon d'autres, de vingt-cinq bêtes à quatre pieds : *Offrir une hécatombe.* (Du grec *hekatombê*, formé de *hékaton* cent, et *bous* bœuf.)

Hécatombées, s. f. plur. (*É-ka-ton-bé-e*) Fêtes grecques qui se célébroient le premier mois de l'année, en l'honneur de *Jupiter* et d'*Apollon.* (Du grec *hekatombaia*, fait d'*hékatombê* hécatombe; parce qu'on y immoloit cent victimes.)

Hécatombéon, s. m. Premier mois de l'année athénienne, ainsi nommé des fêtes *Hécatombées* qui se célébroient le premier jour.

Hécatompédon, s. m. (Architect. ancienne) Temple de cent pieds : le temple de *Minerve* à Athènes avoit cent pieds de large. (Du grec *hekaton* cent, et *pous*, *podos* pied.)

Hécatomphonie, s. f. (*É ka-ton-fo-ni-e*) Sacrifice qu'offroient ceux des Messéniens qui avoient tué cent ennemis à la guerre. (Du grec *hekaton* cent, et *phoneuô* je tue.)

Hécatonstylon, s. m. (Archit. anc.) Portique à cent colonnes. (Du grec *hekaton* cent, et *stulos* colonne.)

Hectare, s. m. Superficie contenant cent ares, dans le système des nouvelles mesures. L'hectare contient dix mille mètres carrés, et répond à peu près dans les anciennes mesures à deux grands arpens de cent perches carrées, la perche étant de 22 pieds. (Du grec *hekaton* cent, et d'*are* mesure d'arpentage. V. *Are.*)

Hectique, Hectisie; V. *Étique*, *Étisie.*

Hectogramme, s. m. Dans le système des nouvelles mesures, poids de cent grammes équivalant à 1884 grains environ, ou trois onces deux gros douze grains. (Du grec *hekton*, contraction de *hekaton* cent, et *gramma* gramme. Voy. ce mot.)

Hectolitre, s. m. Dans le nouveau système, mesure de capacité contenant cent litres, et en mesures anciennes, 107 pintes de Paris. (Du grec *hekton* pour *hekaton* cent, et *litra* litre; Voy. ce mot.)

Hectomètre, s. m. Nouvelle mesure de cent mètres, ou environ 50 toises 7 pieds 10 pouces 2 lignes. (Du grec *hekton*, contraction d'*hékaton* cent, et *metron* mesure ou mètre. Voyez *Mètre.*)

Hédérée, s. f. Terme d'Epicier-Droguiste : Résine du lierre.

Hédychroum, s. m. Sorte de parfum des Anciens, d'une belle couleur jaune. (Du grec *héduchroun*, fait de *hédus* agréable, et *chroa* couleur; *couleur agréable.*)

Hédypnoïde, s. f. (*É-dip-no-i-de*) Genre de plantes à fleur composée, au nombre desquelles est compris l'*hedypnois.* (Du grec *hêdupnoos* hédypnoïs, et *eidos* forme, ressemblance.)

Hédypnoïs, s. m. (*É-dip-no-ice*) Plante dont les feuilles ont quelque rapport avec celles de la Chicorée sauvage. Elle est détersive, apéritive et vulnéraire. (Du grec *hêdupnoos*, qui signifie proprement, qui exhale une odeur agréable, formé de *hêdus* doux, agréable, et de *pnoos* souffle, exhalaison, dérivé de *pnéô* je souffle, j'exhale.)

Hédysarum, s. m. (*É-di-za-rome*) Sorte de plante dont la graine est bonne à nettoyer les ulcères. (Du grec *hedusaron*, formé de *hédus* agréable, et d'*arôma* parfum, à cause de son odeur.)

Hégire, s. f. Ère des Mahométans. Ce mot signifie en arabe *fuite*, parce qu'en 622 Mahomet *s'enfuit* de la Mecque.

Hégumène, s. m. Supérieur d'un monastère de Moines parmi les Grecs. (Du gr. *hêgoumenos*, participe présent du verbe *hêgoumai* je conduis, je commande.)

Heiduque, s. m. (*É-duke*) Fantassin hongrois. —Domestique vêtu à la hongroise. *Heiduque* ou *Heyduc* est le nom des fantassins hongrois, comme *Hussard* celui des cavaliers.

Heistérie, s. m. Genre d'arbrisseaux à feuilles non ponctuées, et dont le fruit n'a qu'une seule semence, de la famille des Hespéridées de *Jussieu.* On le nomme aussi *Bois de perdrix.*

Hélas, sorte d'interjection de plainte. On dit substantivem. *Il fit de grands hélas.*

Hélépole, s. f. Machine militaire des Anciens, pour battre les murailles d'une ville, inventée, dit-on, par *Demétrius Poliorcète.* (Du grec *hélein* prendre, et *polis* ville.)

» Héler, v. a. (Marine) Parler à un vaisseau avec le porte-voix; demander d'où il vient, où il va, etc. —Par extension, appeler quelqu'un de fort loin.

Hélianthe, s. m. Plante à fleur radiée, qu'on nomme plus communément *Soleil.* Elle appartient à la famille des Corymbifères ou Discoïdées de *Jussieu.* (Du grec *hélios* soleil, et *anthos* fleur.)

» Hélianthème, s. m. (*Hé-li-an-tè-me*) Sorte de plante vulnéraire, dont la fleur est d'un jaune d'or. Voyez *Ciste helianthème.* (Du grec *hélios* soleil, et *anthos* fleur : *fleur du soleil.*) —On donne le nom d'*Hélianthème tubéreux* au *Topinambour* ou *Poirier de terre.*

Héliaque, adj. (*É-li-a-ke*) T. d'Astronomie : *Lever héliaque*, lever d'une étoile ou d'une planète, lorsqu'elle sort des rayons du soleil, et qu'on commence à l'apercevoir le matin avant le lever de cet astre. —*Coucher héliaque*, coucher d'un astre qui entre dans les rayons du soleil, et qui par-là devient invisible. —*Astre héliaque*, qui se lève ou se couche dans les rayons du soleil. (Du grec *hêlios* soleil.)

Héliaques, s. m. pl. Sacrifices qui se faisoient en l'honneur du *soleil*, en grec *hélios.*

Héliastes, s. m. pl. Magistrats d'Athènes qui s'assembloient dans un lieu découvert appelé *heliaia* héliée, de *hêlios* soleil. (Leur nom grec étoit *heliastai.*)

Hélice, s. f. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. (Du grec *hélix*, nom générique de tout ce qui enveloppe ou tourne en rond, fait du verbe *heilein* entourer, envelopper.) —Genre de Mollusque testacée, de la famille des Adélobranches. —En Anatom. le tour extérieur de l'oreille. —En Astronom. la

constellation de la Grande Ourse, parce qu'elle *tourne autour* du pôle.

Héliciirysum, s. m. (*E-li-kri-zome*) Plante qui a le calice de sa fleur d'un jaune d'or éclatant. (Du grec *hêlios* soleil, et *chrusos* or.)

Hélicien, adj. (Anatomie) Qui appartient à l'*hélice* ou *hélix*, contour de l'oreille.

Hélicites, s. f. pl. Se dit des coquilles fossiles, turbinées, *en vis*, et notamment de celles dont les spires sont roulées sur elles-mêmes. (Du grec *hêlix* contour, hélice.)

Hélicoïde, adj. m. et f. Qui est semblable à l'*hélice*. (Du gr. *hêlix* contour, hélice, et *eidos* forme, ressemblance.)

Parabole hélicoïde (Géomét.), ligne courbe dont l'axe est roulé sur la circonférence d'un cercle. On l'appelle aussi *Spirale parabolique*.

Hélicon, s. m. Montagne de Béotie consacrée à Apollon et aux Muses : *Parvenir au sommet de l'Hélicon*, obtenir de grands succès poétiques. (Du grec *hélikôn*, dérivé suivant *Bochart*, de l'arabe *halik* ou *halika* haute montagne.) —Instrument inventé par les Mathématiciens musiciens, pour trouver les rapports des consonnances. Le P. *Mersenne* en cite deux dans son *Harmonie universelle*.

Héliconien, adj. m. (Entomol.) *Papillons héliconiens*, famille de papillons qui ont les quatre ailes étroites excessivement allongées, et les inférieures très-courtes.

Héliconiades ou Héliconides, s. f. pl. Les Muses habitantes de l'*Hélicon*.

Hélicosophie, s. f. Art de tracer des lignes spirales sur un plan. (Du grec *hélix* hélice, contour, et *sophia* connoissance.)

Hélié, s. f. (*É-li-é-e*) Place d'Athènes, où se tenoit le tribunal des *Héliastes*. V. ce mot.

Hélingue, s. f. (*É-lein-ghe*) T. de Corderie : Bout de grosse corde retenue par un bout aux manivelles, et de l'autre à l'extrémité des torons qu'on veut tordre.

Héliocentrique, adj. (Astron.) *Lieu héliocentrique*, lieu où paroîtroit une planète vue du soleil, c. à d. si notre œil étoit au centre de cet astre. (Du grec *hêlios* soleil, et *kentron* centre.)

Héliocomètre, s. f. (Astronom.) Phénomène dans lequel le soleil à son coucher, trainant après lui une longue queue, ressemble à une comète. (Du grec *hêlios* soleil, et *komêtês* comète.)

Héliognostiques, s. m. pl. Sectaires Juifs, qui reconnoissoient le Soleil pour Dieu, et qui l'adoroient. (Du grec *helios* soleil, et *ginôskô* je connois.)

Héliomètre, s. m. (Astronom.) Instrument propre à mesurer les diamètres du soleil et des planètes plus exactement qu'avec les Micromètres ordinaires. On le nomme aussi *Astromètre* et *Micromètre objectif*.

Hélioscope, s. m. Lunette pour regarder le soleil et affoiblir sa lumière de manière que l'œil puisse la supporter : elle est garnie, à cet effet, d'un verre enfumé. (Du grec *hêlios* soleil, et *skopéô* je regarde.)

Héliostate, s. m. (Astronom.) Instrument propre à observer le soleil et les autres astres, en les *fixant* en quelque sorte dans la lunette, malgré leur mouvement continuel. (Du grec *hêlios* soleil, et *statos* qui s'arrête, dérivé de *histamai* s'arrêter, être en repos.) —Instrument de Physique, pour introduire dans un lieu obscur un rayon de soleil qu'on ramène toujours sur le trou par lequel on le dirige.

Héliotrope, s. m. Plante agreste annuelle, de la famille des Borraginées, qu'on nomme aussi *Herbe aux verrues*. On en connoît plusieurs autres espèces. —Autre plante nommée plus communément *Tournesol*. (Du grec *heliotropion*, formé de *helios* soleil, et *trépô* je tourne ; parce que ces plantes tournent constamment le disque de leurs fleurs du côté du soleil.)

Plantes héliotropes, dont la fleur a son disque toujours tourné du côté du soleil, et semble le suivre dans son cours sur l'horizon.

Héliotrope, s. f. Pierre précieuse verte, parsemée de points jaunes qui, mise dans l'eau, faisoit, au rapport de *Pline*, paroître de couleur de sang les rayons qui tomboient dessus, et qui hors de l'eau, représentoit l'image du soleil.

Hélix, s. f. (Anatom.) Voy. *Hélice*.

Hellanodices ou Helladoniques, s. m. plur. (*Él-la-no-di-ce, di-ke*) Officiers qui présidoient aux Jeux Olympiques. (Du grec *hellanodikas*, pour *hellênodikês* juge des Grecs, formé de *Hellên* Grec, et *dikê* jugement.)

Hellènes, s. m. pl. (*Él-le-ne*) Grecs faisant partie du corps *Hellenique*. (Du grec *Hellên* Grec, dérivé d'*Hellen*, fils de *Deucalion*, qui, dit-on, régna dans une partie de la Thessalie, et donna son nom à la Grèce.)

Hellénique, adj. (*Él-lé-ni-ke*) *Corps Hellénique*, ligue de différentes Cités Grecques qui avoient droit d'Amphyctionie. Dans la suite, *Hellénique* signifia de Grèce : *Hellenes* et *Grecs* devinrent synonymes. (Du grec *hellênikos*, fait de *Hellên* Grec.)

Hellénisme, s. m. (*El-lé-nis-me*) Tour, expression, manière de parler, propres à la langue grecque. (Du grec *hellênismos*, fait dans le même sens, de *Hellên* Grec, auquel on a ajouté la terminaison *ismos* qui marque imitation.)

Helléniste, s. m. (*El-lé-nis-te*) Chez les Anciens, Juifs d'Alexandrie, Juifs qui parloient la langue des Septante. —Juifs qui s'accommodoient aux usages des Grecs. —Grecs qui embrassoient le Judaïsme. —Aujourd'hui, 1.° savant versé dans la langue grecque. —2.° Écrivain qui emploie des tours, des expressions propres à la langue grecque. (Du gr. *hellênistês*, fait de *Hellên* Grec.)

Hellénistique, adj. f. *Langue hellénistique*, langue en usage parmi les Juifs Grecs, dans laquelle on croit que la version des Septante a été faite et les livres du Nouveau-Testament écrits par les Apôtres.

» Heller, s. m. Monnoie de cuivre qui a cours pour différentes valeurs, dans divers cantons d'Allemagne.

Helmintagogue, s. et adj. (*El-mein-ta-go-ghe*) T. de Médec. Vermifuge, remède contre les vers. (Du gr. *helmins* ver, et *agô* je chasse, je fais sortir.)

Helmintes *ou* Helminthes, s. m. plur. (*El-mein-te*) T. d'Hist. nat. Classe de Zoophytes, plus connus sous le nom de vers intestinaux. (Du grec *helmins* ver.)

Helmintiques *ou* Helminthiques, s. m. pl. et adj. (*El-mein-ti-ke*) T. de Medec. Remèdes contre les vers; vermifuges. (Du grec *helmins* ver.)

Helmintocorton, s. m. Plante cryptogame; espèce de Fucus qui se trouve en Corse, et qu'on emploie avec beaucoup de succès contre les vers. On la nomme aussi *Mousse de Corse*.

Helmintologie, s. f. (*El-mein-to-lo-jî-e*) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des vers. (Du grec *helmins* ver, et *logos* discours.)

Helmintologiste, s. m. Physicien naturaliste versé dans l'*Helmintologie*.

Helocères, s. m. pl. (Entomolog.) Famille d'insectes coléoptères, qui ont les antennes terminées par une masse souvent allongée, perfoliée, en forme de *clous*. On les nomme aussi *Clavicornes*. (Du grec *hêlos* clou, et *keras* corne, antenne.)

Hélode, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Phytophages, dont les antennes vont en grossissant insensiblement en forme de *clou*. (Du grec *hêlos* clou.)

Hélode, adj. f. (Medecine) *Fievre helode*, sorte de fièvre accompagnée dans le commencement, de sueurs abondantes, qui ne soulagent point. (Du grec *hélos* marais; *humide comme un marais*.)

. Hélops, s. m. (Entomol.) Genres d insectes coléoptères, de la famille des Ornéphiles, qui se trouvent dans le tronc des arbres. (Du grec *hêlos* clou, et *ops* œil; *dont les yeux ressemblent à des clous*.)

Hélose, s. f. (*E-lo-ze*) Maladie des yeux; rebroussement des paupières. (Du grec *hêlôsis*, fait dans la même signification, de *heiluô* je retourne, je renverse.)

Helvelle, s. f. (Botan.) Production végétale, fongueuse, irrégulière, retrécie en pétiole vers la base, et formant à son sommet une espèce d entonnoir. Elle appartient à la famille des Champignons.

Helxine, s. f. (*Elk-ci-ne*) Sorte de plante. Voy. *Pariétaire*.

» Hem! Interjection dont on se sert pour appeler.

Hémagogue, s. m. (*É-ma-go-ghe*) Antidote propre à provoquer les règles et le flux hemorroïdal. (Du gr. *haima* sang, et *agô* je chasse.)

Hémalopie, s. f. (Chirur.) Epanchement de sang dans le globe de l'œil. (Du grec *haima* sang, et *ops* œil.)

Hémanthe, s. fém. (*É-man-te*) Plante des Pyrénées qui, appliquée sur la peau, fait sortir le sang par les pores. (Du grec *haima* sang, et *anthos* fleur; *fleur de sang*.)

Hémaphobe, s. masc. (*É-ma-fo-be*) Dans *Galien*, medecin qui n'ose prescrire la saignée. (Du grec *haima* sang, et *phobos* crainte.)

Hémastatique, s. f. (*É-ma-sta-ti-ke*) Partie de la Médecine qui traite de l'équilibre du sang ou de la force des vaisseaux sanguins. (Du gr. *haima* sang, et *statikê* la statique.)

Hématémèse, s. f. (Médec.) Vomissement de sang. (Du grec *haima* sang, et *éméô* je vomis.)

Hématite, s. f. Espèce de pierre de couleur sanguine, dont on fait des crayons. C'est un oxyde de fer, bon, dit-on, contre les hémorragies. (Du grec *haimatitês*, fait de *haima* sang.)

Hématocèle, s. f. Fausse hernie du scrotum causée par du sang extravasé. (Du grec *haima* sang, et *kêlê* tumeur.)

Hématographie, s. f. (*É-ma-to-gra-fi-e*) (Anat.) Description du sang. (Du grec *haima* sang, et *graphô* je decris.)

Hématoïde, adj. (*É-ma-to-i-de*) Terme d'Hist. natur. De couleur de sang. (Du grec *haima* sang, et *eidos* apparence, ressemblance.)

Hématologie, s. f. Partie de la Médecine qui traite du sang. (Du grec *haima* sang, et *logos* discours.)

Hématomphalocèle, s. f. (*É-ma-ton-fa-lo-cè-le*) Hernie du nombril qui contient du sang. On dit aussi *Hématomphale*. (Du grec *haima* sang, *omphalos* nombril, et *kêlê* tumeur, hernie.)

Hématose, s. f. (*É-ma-to-ze*) Action par laquelle le chyle se convertit en sang. (Du grec *haimatosis*, fait de *haima*, gén. *haimatos* sang.)

Hématurie, s. f. (Med.) Pissement de sang. (Du grec *haima* sang, et *ouréô* je pisse.)

Heméralope, subst. m. Celui qui est affecté d'*heméralopie*.

Héméralopie, s. f. (Médec.) Affection des yeux, ensuite de laquelle on ne voit les objets qu'en plein jour, sans pouvoir les distinguer vers le soir. (Du grec *hêmera* jour, et *optomai* voir.)

Hémérobaptistes, s. m. pl. Sectaires Juifs qui se lavoient et se baignoient tous les jours, et dans toutes les saisons. (Du grec *hêmera* jour, et *baptô* je lave.)

Hémérobe, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes névroptères, de la famille des Stégoptères ou Tectipennes, qui ont de longues antennes en forme de soies, et des yeux très-brillans. (Du grec *hêmérobios* qui ne vit qu'un jour, qui vit fort peu de temps, fait de *hêméra* jour, et *bios* vie, à cause de la brièveté de leur vie.) On les appelle aussi *Lions des pucerons*, parce qu'ils leur font la guerre.

Hémérocalle *ou* Fleur d'un jour, s. fém. Plante d'agrément, à fleur liliacée, à racine bulbeuse, dont la fleur passe très-vîte. (Du grec *hêmera* jour, et *kallos* beauté, dérivé de *kalos* beau.)

Hémérodrome, s. m. Garde qui veilloit à la sûreté des places, en rôdant à l'entour toute la journée. —Courrier qui, après avoir couru un jour, donnoit ses paquets à un autre. (Du grec *hêmerodromos*, fait dans la même signification, de *hêméra* jour, et *dromos* course.)

Hémi, mot qui entre dans la composition de divers mots de Sciences et d'Arts, et qui signifie *demi*. (Abrégé de l'adj. grec *hêmisus*, et au pluriel *hêmisu* demi.)

Hémicranie, s. f. (Médec.) Voy. *Migraine* qui a la meme signification.

HÉMICYCLE, s. masc. (*É-mi-ci-kle*) Demi-cercle. Il ne se dit que d'un lieu formé en amphithéâtre, pour une assemblée d'auditeurs et de spectateurs. (Du grec *hémikuklos*, forme de *hémisus* demi, et *kuklos* cercle.)

Hémicycle de Bérose (Gnomon.), espèce de cadran solaire, qu'on croit avoir été un plinthe incliné, coupé en demi-cercle, concave du côté du Septentrion. Du milieu sortoit un style, dont la pointe répondoit au centre de l'hémicycle, représentant le centre de la terre. Son ombre marquoit sur la concavité de l'hémicycle les jours des mois, et les heures de chaque jour.

HÉMINE, s. f. Mesure des Anciens valant un demi-setier ou une demi-chopine. (Du grec *hemisus* demi.). —Aujourd'hui, mesure de compte usitée pour les grains, et dont la grandeur varie selon les lieux.

HÉMIOBOLE, s. f. Ancienne petite monnoie grecque, qui valoit la moitié de l'obole. (Du grec *hémisus* demi, et *obolus* obole.)

HÉMIOLE, s. m. T. de Musique et d'Arithmét. Rapport de deux quantités dont l'une est à l'autre comme 3 est à 2. (Du grec *hémiolos* ou *hémiolios* un et demi, un tout et sa moitié, fait de *hémisus* demi, et *holos* tout.)

HÉMIONITE, s. f. Plante capillaire qui ressemble beaucoup à la *langue de cerf*. Les fleurs n'en sont point apparentes, non plus que les graines: celles-ci sont attachées sous les feuilles. (Du grec *hémionos* mulet, formé de *hémisus* demi, et *onos* âne; parce qu'on a cru cette plante stérile comme les mulets, ou parce que ces animaux la recherchent.)

HÉMIPLÉGIE ou HÉMIPLEXIE, s. f. T. de Méd. Paralysie qui n'affecte que la moitié du corps. (Du grec *hémiplexia*, fait de *hémisus* moitié, et *plessô* je frappe.)

HÉMIPLÉGIÉ, ÉE, adj. Atteint d'une *hémiplegie*. On dit aussi *Hemiplégique*.

HÉMIPTÈRES, s. f. plur. (Entomol.) Ordre d'insectes dont les ailes sont recouvertes à moitié par des étuis en partie coriaces, lesquels ressemblent beaucoup à des ailes. (Du grec *hémisus* demi, et *ptéron* aile.)

HÉMISPHÈRE, s. masc. (*É-mis-fè-re*) Demi-globe. —Plus particulièrement moitié du globe céleste ou terrestre. —Plan ou projection de la moitié du globe terrestre ou céleste sur une surface plane. Cette projection est appelée plus proprement *Planisphere*. (Du grec *hémisphairion*, fait de *hémisus* moitié, et de *sphaira* sphère, globe.)

Hémisphères de Magdebourg (Physique), deux demi-sphères concaves de cuivre, dont l'une est garnie d'un robinet par lequel elle peut s'ajuster à la machine pneumatique, et l'autre porte un anneau de cuivre. On les joint exactement en forme de globe: et après avoir ôté l'air qui remplissoit l'intérieur, on ne peut les séparer qu'en employant une très-grande force. *Otto de Guerike*, Bourguemestre de *Magdebourg*, est le premier Physicien qui ait fait construire de ces hémisphères.

HÉMISPHÉRIQUE, adj. (*É-mis-fé-ri-ke*) Qui est en forme d'*hémisphère*.

HÉMISPHÉROÏDE, adj. et s. f. T. de Géométr. Corps qui approche de la figure d'un hémisphère; la moitié d'un *sphéroïde*. (Du grec *hémisus* moitié, *sphaira* phère, et *eidos* forme, ressemblance.)

HÉMISTICHE, s. m. (*É-mis-ti-che*) La moitié d'un vers. Dans les vers françois de douze syllabes, appelés Héroïques ou Alexandrins, le premier hémistiche est ainsi que le second, de six syllabes, après lesquelles il y a un repos; dans les vers de dix syllabes, ce premier hémistiche n'est que de quatre syllabes suivies également d'un repos. (Du grec *hémisus* moitié, et *stichos* vers.)

HÉMITRITÉE, adj. f. Se dit en Médec. d'une fièvre continue qui a un redoublement tous les trois jours. (Du grec *hemisus* demi, et *tritaios* tiers; comme qui diroit *demi-tierce*.)

HÉMITROPE, adject. (Crystallograp.) Se dit des crystaux dont une moitié paroît renversée. *Haüy*. (Du grec *hémisus* demi, et *trépô* je retourne.)

HÉMITROPIE, s. fém. Caractère des crystaux *hemitropes*. Voyez ce mot.

HÉMOCERCHNE, s. m. (*É-mo-cérk-ne*) Éruption de sang par la gorge avec bruit et râlement. (Du grec *haima* sang, et *kerchnos* bruit perçant, râlement.)

HÉMOPTIQUE, adj. et s. (*É-mop-ti-ke*) Qui crache le sang. Voy. *Hémoptysie*. On dit aussi *hémoptyique* et *hémoptysique*.

HÉMOPTYSIE, s. fém. (*É-mop-ti-zi-e*) T. de Médecine: Crachement de sang causé par la rupture ou l'érosion de quelque vaisseau du poumon. (Du grec *haima* sang, et *ptusis* crachement, dérivé de *ptuô* je crache.)

HÉMORRAGIE ou HÉMORRHAGIE, s. f. (*É-mo-ra-ji-e*, *r* forte) Perte de sang par le nez, par une plaie, etc. (Du grec *haima* sang, et de *rhégnumi* rompre: parce que l'hémorragie est causée par la rupture des vaisseaux sanguins.)

HÉMORROÏDAL, ALE, adj. (*É-mô-ro-i-dal*, *r* forte) Qui a rapport aux *hémorroïdes*: *Vaisseaux hemorroïdaux*, dont la dilatation cause les *hémorroïdes*.

HÉMORROÏDALE, s. f. Sorte de plante dont les racines portent de petites bulbes qui ont quelque rapport avec des *hemorroïdes* enflées. On l'appelle aussi *Petite Chelidoine*.

HÉMORROÏDES, s. f. plur. (*É-mô-ro-i-de*, *r* forte) Dilatation de la veine hémorroïdale au bout de l'anus, qui se remplit de sang. —Ecoulement de sang par les vaisseaux de l'anus. Quelques-uns écrivent *hémorrhoïdes*, ce qui est plus conforme à l'étymologie. (Du grec *haimorrhois*, formé de *haima* sang, et *rhéô* je coule.)

HÉMORROÏSSE, s. f. (*É-mo-ro-i-ce*, *r* forte) Femme qui a un flux de sang. Il ne se dit que de celle qui fut guérie en touchant la robe de Notre Seigneur. Voy. *Hémorroïde*.

HÉMORROSCOPIE ou HÉMORRHOSCOPIE, s. f. (*É-mô-ros-ko-pi-e*, *r* forte) Inspection du sang tiré par la saignée, pour connoître l'état du corps. (Du grec *haima* sang, *rhéô* je coule, et *skopéô* j'examine, je considère.)

HÉMORROÏS, s. m. (*É-mô-ro-uee*, *r* forte) Serpent d'Afrique dont la morsure fait couler le sang par toutes les ouvertures du corps. (Du

grec *haimorrhous*, fait d'*haima* sang, et *rhéô* je coule.)

Hémostasie, s. f. (*É-mos-ta-zí-e*) Stagnation universelle du sang occasionnée par la pléthore. (Du gr. *haima* sang, et *stasis* repos, dérivé de *histêmi* arrêter.) On dit aussi dans le même sens, *hemostase*.

Hémostatiques, s. et adj. m. et f. (*É-mos-ta-ti-ke*) Remèdes qui arrêtent les hémorragies. (Du gr. *haima* sang, et *histêmi* arrêter.)

Hendécagone, s. m. et adj. Figure géométrique, qui a onze angles et onze côtés. (Du gr. *hendeka* onze, et *gônia* angle.)

Hendécasyllabe, adj. et subst. (*En-dé-ka-ci-la-be*) Qui a onze syllabes; vers de onze syllabes. (Du grec *hendeka* onze, et *sullabê* syllabe.)

» Henné, s. m. Arbrisseau fort commun en Egypte, et qui a quelque ressemblance avec le Troëne. Sa feuille hâchée et appliquée sur la peau, lui donne une couleur aurore.

» Hennir, v. n. (*Ha-nir*) Faire un *hennissement*. (Du latin *hinnire*.)

» Hennissement, s. m. (*Ha-ni-ce-man*) Le cri naturel du cheval. (Du lat. *hinnitus*.)

Hépar, s. m. Nom donné par les anciens Chimistes au *foie de soufre*, c. à d. à la combinaison du soufre avec les matières alcalines, que les Chimistes modernes appellent *sulfure d'alcali*. (Du grec *hépar* foie.)

Hépatalgie, s. f. (Médec.) Douleur du foie. —Colique hépatique. (Du grec *hépar* foie, et *algos* douleur.)

Hépate, s. m. Poisson de mer dont la figure et la couleur approchent de celles du foie humain. (Du grec *hépatos*, fait de *hépar* foie.)

Hépaticogastrique, adj. (Anat.) Qui appartient au foie et à l'estomac. (Du gr. *hépar* foie, et *gastêr* estomac.)

Hépatique, adj. (*É-pa-ti-ke*) Qui vient du foie, qui concerne le foie. —Qui est propre aux maladies du foie. (Du grec *hépatikos*, fait de *hépar* le foie.)

Hépatique, s. fém. Plante cryptogame et vivace, rampante, qui croît dans les lieux humides, et qu'on emploie dans les maladies du *foie*. On la nomme ordinairement *Hépatique commune* ou *des fontaines*.

Hépatique des jardins, *des Fleuristes*, *belle Hépatique*, plante vivace à fleur rosacée, qu'on emploie comme vulnéraire et cosmétique. C'est une sorte d'*anemone*.

Hépatique des bois, Voy. *Muguet*. —*dorée*, Voyez *Geum*. —*étoilée*, Voyez *Muguet des bois*.

Hépatirrhée, s. f. (*É-pa-ti-ré-e*, *r* forte) T. de Médec. Diarrhée causée par l'affection du foie. (Du grec *hépar* le foie, et *rhéô* je coule.)

Hépatite *ou* Hépatitis, s. f. Inflammation du foie. (Du grec *hépatitis*, fait de *hépar*, genit. *hépatos* foie.) —Pierre précieuse de la couleur du foie. (Du grec *hépatitês*.)

Hépatocèle, s. f. (Médec.) Hernie du foie. (Du grec *hépar*, génit. *hépatos* foie, et *kêlê* tumeur, hernie.)

Hépatocystique, adj. (Anatom.) Qui appartient au foie et à la vésicule du fiel. (Du grec *hépatos*, génit de *hépar* foie, et de *kustis* vessie, et aussi vésicule du fiel.)

Hépatographie, s. f. (Anatom.) Description du foie. (Du grec *hépar*, génit. *hépatos* foie, et *graphô* je décris.)

Hépatologie, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite des usages du foie. (Du gr. *hépar*, genit. *hépatos* foie, et *logos* discours.)

Hépatomphale, s. f. (Chirurg.) Hernie du foie par l'anneau du nombril. (Du grec *hépar*, *hépatos* le foie, et *omphalos* nombril.)

Hépatoscopie, s. f. Chez les Anciens, divination par l'inspection du foie des victimes. (Du grec *hépar*, *hépatos* foie, et *skopeô* je considère.)

Hépatotomie, s. f. Dissection anatomique du foie. (Du grec *hépar*, *hépatos* foie, et *temnô* je coupe.)

Hépiale, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Filicornes, dont les antennes sont formées d'articles arrondis, comme des grains enfilés.

Hépiale, adj. f. (Médec.) *Fièvre hépiale*, Voy. *Epiale*. (Du grec *hépialos*, qui a la même signification.)

Heptacorde, adj. Qui se chante ou qui se joue sur un instrument à sept cordes. Voyez *Eptacorde*.

Heptagone, adj. Qui a sept côtés et sept angles. Voyez *Eptagone*.

Heptagone, s. masc. Place fortifiée de sept bastions.

Heptagynie, s. fém. (*Ep-ta-ji-ní-e*) T. de Botan. Dans le système sexuel de *Linné*, sous-division des classes de plantes dont la fleur a sept parties femelles ou sept pistils. (Du grec *hepta* sept, et *gunê* femme.)

Heptaméride, s. f. Division en sept, ou septième partie d'une chose. (Du grec *hepta* sept, et *meris* partie, dérivé de *meirô* je partage, je divise.)

Heptaméron, subst. m. Ouvrage divisé en sept journées. (Du grec *hepta* sept, et *hêmera* jour.)

Heptamètre, adj. Se dit des vers grecs ou latins qui ont sept pieds ou mesures. (Du grec *hepta* sept, et *métron* mesure.)

Heptandrie, subst. f. (Botaniq.) Septième classe du système sexuel de *Linné*, qui comprend les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont sept étamines. (Du gr. *hepta* sept, et *anêr*, génit. *andros* mari.)

Heptangulaire, adj. (Géométrie) *Figure heptangulaire*, qui a sept angles. (Du grec *hepta* sept, et du latin *angulus* angle.)

Heptapétalée, adj. f. (Botanique) *Corolle heptapétalée*, qui a sept pétales. (Du gr. *hepta* sept, et *petalon* pétale.)

Heptaphylle, adj. (*Ep-ta-fi-le*) Terme de Botan. Qui a sept feuilles. (Du gr. *hepta* sept, et *phullon* feuille.)

Heptapole, s. fém. (Géographie) Contrée d'Egypte qui renfermoit sept villes principales. (Du grec *hepta* sept, et *polis* ville.)

Heptarchie, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois au gouvernement d'Angleterre, lorsqu'il étoit partagé entre sept Rois. (Du grec *hepta* sept, et *arhé* empire, puissance.)

Heptarchique, adject. Qui appartient à l'*Heptarchie*.

Heptateuque, s. m. (*Ep-ta-teu-ke*) Les sept premiers livres de l'ancien Testament. (Du gr. *hepta* sept, et *teuchos* livre.)

Héraclée, s. f. (Archæologie) Poëme sur Hercule, dont le nom grec est *Héraklés*.

Héraclées ou Héraclées, s. f. pl. (*É-ra-klé-e*, *kle-î-e*) Fêtes grecques en l'honneur d'Hercule. (Du gr. *hérakleia*, fait de *Héraklés* Hercule.)

Héraclides, s. m. pl. (Archæol.) Descendans d'*Hercule*, nommé en grec *Héraklés*.

Héraldique, adj. (*É-ral-di-ke*) Qui concerne le *heraut*. —Qui regarde les Armes et le Blason : *Science héraldique*.

» Héraut, s. m. (*Hé-rô*) Officier dont la charge est de faire, au nom du Souverain, les défis publics; de déclarer la guerre, de publier la paix, etc. (Du latin barbare *heraldus*, formé dans la même signification, de l'allemand *herald* gendarme, *Trév.* ou de *her-alt* qui, dans la même langue, signifie suivant *Wachter*, noble crieur. *Ménage*. Les Grecs disent dans le même sens, *kérux*, etymologie qui seroit la plus simple de toutes.)

Herbacées, adj. T. de Botan. *Plantes herbacées*, plantes tendres, molles, dont les fibres sont peu serrées, et qui périssent dans l'hiver, soit que leurs racines soient annuelles, soit qu'elles soient vivaces.

Herbage, s. m. Toutes sortes d'*herbes* : *Vivre d'herbages*, —*Herbe* des prés où l'on met les animaux pour les engraisser. Dans ces deux acceptions il s'emploie ordinairement au plur. —Pré qu'on ne fauche jamais et qui ne sert qu'à y faire paître les bœufs, les vaches, etc.

» Herbaut, s. m. (*Her-bô*, s. d.) T. de Vénerie. Chien de chasse qui se jette avec trop de violence sur sa proie.

Herbe, s. f. Toute plante qui n'a point de tige ou plutôt qui la perd en hiver, et qui pousse des feuilles. (Du latin *herba*, qui a la même signification.)

Herbe à balai, espèce de Mauve qui croît dans les rues à Cayenne, et dont on fait de petits balais. —*à Charpentier*, plante rampante de la Martinique et de St.-Domingue, du genre des Carmantines, dont on fait un sirop pectoral, connu aux îles sous le nom de *sirop de Charpentier*. —*à chique*, *Chique en fleur*, plante rampante de St.-Domingue, dont les feuilles appliquées en cataplasme sont bonnes contre les chiques. Il y a aussi sous le même nom et sous celui de *Chique en fruit*, une espèce de Liane dont les feuilles sont employées au même usage. —*à coton*, *Cotonnière*, plante annuelle, à fleur composée flosculeuse, qui croît dans les champs. —*à éternuer*, *Ptarmique*, plante agreste, vivace, à fleur radiée, qui croît dans les marais, et dont on fait une poudre sternutatoire. —*à jaunir*, V. *Gaude*. —*à la coupure*, Voyez *Mille-feuille*. —*à la fièvre*, plante rampante de Cayenne, qui ressemble au Plantain : on la prend en infusion théiforme dans les fièvres opiniâtres. —*à lait*, *Glauque maritime*, plante qui croît aux bords de la mer, en Zélande et en Angleterre, à fleur à godet sans calice. On la croit propre à augmenter le lait des nourrices. —*à la manne*, Voyez *Manne de Prusse*. —*à la paralysie*, Voy. *Primevère*. —*à la Reine*, Voy. *Tabac*. —*à la Taupe*, *aux Sorciers*, *des Magiciens*, *du Diable*, Voyez *Pomme épineuse*. —*à la Trinité*, Voyez *Pensée*. —*à l'Epervier*, *Epervière*, genre de plantes à fleur semi flosculeuse, dont les espèces, pour la plupart vivaces, sont très-multipliées. —*à l'Esquinancie*, *Petite Garance*, plante vivace un peu astringente, qui croît dans les prés arides, et qu'on nomme aussi *Cinanchine*. Ses racines teignent en rouge comme celles de la Garance. —*à Robert*, Voy. *Bec-de-Grue*. —*au Cancer*, Voy. *Dentelaire d'Europe*. —*au Chat*, Voyez *Cataire*. —*au pauvre homme*, Voy. *Gratiole*. —*au soleil*, *Fleur au soleil*, *Couronne du soleil*, Voy. *Soleil*. —*au vent*, Voy. *Pulsatille*. —*aux ânes*, plante bisannuelle, à fleur en rose, originaire de Virginie, et naturalisée parmi nous. —*aux cuillers*, *Cochléare*, *Cranson officinal*, plante de la famille des Crucifères, bisannuelle, qui fournit un puissant anti-scorbutique. —*aux écus*, Voyez *Nummulaire*. —*aux gencives*, Voy. *Visnage*. —*aux gueux*, Voyez *Clématite*. —*aux goutteux*, Voy. *Rossolis*. —*aux hémorroïdes*, Voyez *Chélidoine* (petite). —*aux mamelles*, Voyez *Lampsane*. —*aux mites*, Voy. *Bouillon blanc*, *Bouillonmitiers*. —*aux panaris*, *Renouée argentée*, *Paronique*, plante vivace, à fleur à étamines, originaire du midi de l'Europe, et dont on connoît beaucoup d'espèces. —*aux perles*, Voy. *Grémil*. —*aux poux*, *Herbe à la pituite*, Voy. *Staphisaigre*. —*aux puces*, plante émolliente, qui a les caractères des Plantains : Voy. aussi *Conise vulgaire*. —*aux Teigneux*, *Herbe à la teigne*, Voyez *Petasite*. —*aux verrues*, Voy. *Héliotrope*. —*aux vers*, Voy. *Tanaisie*. —*aux vipères*, Voyez *Vipérine*. —*d'amour*, Voy. *Réséda*. —*de la Houette* ou *Ouate*, Voy. *Apocin*. —*de la Rosée*, Voy. *Rossolis*. —*de la St. Jean*, Voyez *Armoise*. —*de St. Jean*, Voy. *Lierre terrestre*. —*de St. Antoine*, Voy. *Epilobe à épi*. —*de Ste. Barbe*, *Herbe aux Charpentiers*, plante vivace crucifère, qui croît dans les lieux aquatiques. —*de St. Christophe*, plante vivace, à fleur rosacée, qu'on regarde comme venimeuse. — *de Bengale*, plante exotique, qui fournit des filamens, dont on fabrique des toiles nommées *Taffetas d'herbe*. —*de soie* ou *à soie*, plante des Indes occidentales, dont on fait divers tissus. —*d'or*, Voy. *Ciste hélianthème*. —*blanche*, *Pied-de-chat*, *Perlière*, plante vivace, cotonneuse, à fleurs à fleurons, disposées en forme d'étoiles, qui croît dans les prés des montagnes. —*coupante*, sorte de Souchet de Cayenne, dont les feuilles sont dentelées comme une scie. —*impatiente*, Voy. *Balsamine*. —*molucane*, plante rampante de la nouvelle Espagne, toujours verte; on la regarde comme un puissant vulnéraire. —*sans couture*, Voyez *Ophioglosse*. —*sardonique*, Voy. *Renoncule des marais*.

Proverbial. 1.° *Manger son blé en herbe*, manger son revenu par avance. —2.° *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, le supplanter

avec adresse, avec subtilité. —3.° *Il a marché sur quelque mauvaise herbe*, il lui est arrivé quelque chose qui le met de mauvaise humeur. —4.° *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean en une affaire*, toutes sortes de moyens pour la faire réussir.

HERBÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Herber*. —*Cheveux herbés*, cheveux châtains qu'on a fait devenir blonds en les exposant au soleil sur l'*herbe*, après les avoir soumis à plusieurs lessives.

HERBEILLER, v. n. (*Er-bè-glié*, en mouill. les *ll*) T. de Chasse, qui se dit en parlant d'un sanglier qui va paître l'*herbe*.

HERBER, v. a. (*Er-be*) Exposer sur l'*herbe*. —En t. de Maréchal, mettre de la racine d'ellebore sous le poitrail d'un cheval.

HERBERIE, s. f. Lieu où l'on fait blanchir la cire en l'exposant au soleil et à la rosée.

HERBETTE, s. f. (*Er-be-te*) *Herbe* courte et menue.

HERBEUX, EUSE, adj. (*Èr beû, eû-ze*) Il se dit des lieux où il croît de l'*herbe*.

HERBIER, subst. m. (*Er-bié*) Collection de plantes desséchées et mises entre deux feuilles de papier. —Premier ventricule du bœuf et des autres animaux qui ruminent. —En t. de Fauconnerie, tuyau ou canal de la respiration du faucon.

HERBIERS, pl. (Pêche) Bancs d'*herbes* qui se forment au milieu des eaux, et dans lesquels le poisson se réfugie.

HERBIÈRE, s. f. Vendeuse d'*herbes*.

HERBIVORES, s. m. pl. (Entomolog.) Nombreuse famille d'insectes coléoptères, qu'on nomme aussi *Phytophages*. Voyez ce mot. (Du latin *herba* herbe, plante, et *vorare* manger, dévorer.)

HERBORISATION, s. fém. (*Èr bo-ri-za cion*) Action d'*herboriser*.

HERBORISER, v. n. (*Èr bo-ri-zé*) Chercher des *herbes*, des plantes dans la campagne.

HERBORISTE, s. m. et f. Celui ou celle qui *herborise*. —Celui ou celle qui vend toutes sortes d'*herbes* pour les boissons médicinales; qui connoît les simples.

HERBU, UE, adj. Couvert d'*herbe*.

HERBUE, s. f. (Métallurg.) Sorte de fondant pour les mines de fer calcaires: c'est ordinairement de l'argile.

» HERÇAGE, HERCE, HERCER, HERCEUR: Voy. *Hersage*, *etc.*

HERCO-TECTONIQUE, s. f. (*Èr-ko-tek-to-ni-ke*) Art de fortifier les places, de retrancher un camp, une porte, etc. (Du gr. *herkos* mur, rempart, et *tektonikê* art de bâtir, fait de *tektôn* ouvrier en bâtiment.)

HERCULE, s. m. Constellation boréale, composée de 113 étoiles dans le catalogue de *Flamsteed*. On l'a aussi appelée *Ixion*, *Prométhée*, *Orphée*, *Palémon*, *Thésée*, *Lycaon*, etc.

» HÈRE, s. m. Terme qui se dit par mépris d'un homme sans mérite, sans considération. Il n'a d'usage qu'en ces phrases: *Un pauvre here: c'est un pauvre here.* (Suivant *Ménage*, de l'allemand *herr* seigneur; comme qui diroit *pauvre seigneur.*) —En Vénerie, nom que porte le faon, jusqu'à ce que ses bosses allongées lui fassent prendre celui de *daguet*. —Espèce de jeu de Cartes.

HÉRÉDITAIRE, adj. (*É-ré-di-tè-re*) Qui vient par droit de succession. (Du lat. *hereditarius*.)

HÉRÉDITAIREMENT, adv. (*É-ré-di-te-re-man*) Par droit d'*hérédité*.

HÉRÉDITÉ, s. f. Droit de succession. —Biens que laisse un homme en mourant. (Du latin *hæreditas*, qui a les mêmes acceptions.)

HÉRÉSIARQUE, s. m. (*É-ré-zi-ar-ke*) Auteur d'une *hérésie*. (Du grec *hairésis* hérésie, et *archos* chef.)

HÉRÉSIE, s. f. (*É-ré-zí-e*) Erreur condamnée par l'Église en matière de Religion. (Du grec *hairésis* secte, opinion séparée, dérivé de *hairéô* je choisis, je m'attache à une chose, je me sépare.)

HÉRÉSIOLOGUE, s. m. (*É ré-zi-o-lo-ghe*) Qui a écrit sur les *hérésies*, qui les a recueillies. (Du grec *hairésis* hérésie, et *légô* je parle.)

HÉRÉTICITÉ, s. f. Qualité d'une proposition opposée à la foi catholique, et condamnée par l'Église. Mot de la création de *Fénelon*, et admis dans la langue.

HÉRÉTIQUE, adj. (*É-ré ti-ke*) Qui appartient à l'*hérésie*: *Proposition hérétique*. Voy. *Hétérodoxe*.

HÉRÉTIQUE, subst. Celui qui professe, qui soutient une *hérésie*.

HÉRIGOTÉ, adj. m. T. de Chasse: *Un chien hérigoté*, qui a une marque aux jambes de derrière.

HÉRIGOTURE, s. fém. Marque aux jambes de derrière d'un chien.

» HÉRISSÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *se Hérisser*. —Se dit en Botan. des parties des végétaux couvertes de poils rudes plus ou moins écartés. (Du latin *hirsutus*, fait dans le même sens, des deux mots *horrens setis* hérissé de poil.) —Fig. 1.° *Homme hérissé*, difficultueux. —2.° Dans le style oratoire, plein, couvert de choses ou droites ou rudes comme les soies du hérisson: *Un bataillon hérissé de piques. La mer hérissée de mâts de navire*: *L'hiver hérissé de glaçons. Un pédant hérissé de grec et de latin.*

» SE HÉRISSER, v. pr. (*Hé-ri-cé*) Se dresser; il ne se dit que des cheveux, du poil. Voyez *Hérissé*.

» HÉRISSER ou HÉRISSONNER, v. a. Recouvrir, recrépir un mur de plâtre ou de mortier.

» HÉRISSON, s. m. (*He-ri-son*) Petit animal couvert d'une sorte de poil long, dur, piquant et fort *hérissé*. C'est un mammifère de la famille des Plantigrades. —En Mécanique, roue dont les rayons plantés directement sur la circonférence du cercle, ne peuvent s'engager que dans une lanterne et ne reçoivent de mouvement que d'elle. —En t. de Guerre, poutre garnie de pointes de fer.

Hérisson foudroyant, baril plein de poudre et d'artifice, armé par le dehors de pointes de fer, et traversé d'un essieu qui porte deux roues, que les assiégeans font dans un assaut, rouler du haut de la brèche.

Hérisson de mer, genre de Zoophytes, de la famille des Echinodermes qu'on appelle aussi *Oursin* et *Châtaigne de mer*.

» **Hérissonné, ée**, adj. (*Hé-ri-so-né*) T. de Blason : Ramassé et accroupi. —Se dit en Botan. des feuilles dont la surface est parsemée d'aiguillons lancéolés, roides et nombreux.

» **Hérissonner**, v. n. (*Hé-ri-so-né*) T. de Fauconnerie. Se dit des oiseaux de proie qui lèvent les ailes et les retirent, ont les yeux enfoncés et en partie couverts. C'est une de leurs maladies.

Héritage, s. m. Tout ce qui vient à quelqu'un par succession. (Du latin barbare *hæritagium*, fait dans la basse latinité, d'*hæres* heritier.) —Champ ; domaine. —Patrimoine.

Prov. et fig. *Promesse des Grands n'est pas héritage* ; il ne faut pas trop compter sur les promesses des grands Seigneurs.

Hériter, v. neut. (*E-ri-té*) Recueillir une succession. —Fig. *Heriter des vertus de ses ancêtres, etc.*

Héritier, ière, subst. (*É-ri-tié, iè-re*) Celui ou celle qui hérite. (Du latin *hæres, hæredis*, dont la signification est la même.) —Il se dit aussi au figuré. M. *Delille*, dans sa belle traduction des Géorgiques, a dit en parlant de la Genisse : *Qu'elle laisse, en mourant, de nombreux heritiers*, pour *une nombreuse postérité*. *Heritier* pris ainsi dans un sens absolu, ne peut s'appliquer aux animaux qui ne sauroient avoir de succession à recueillir. *Racine* le fils a dit plus heureusement du ver à soie : *Tu laisses de ton art des heritiers nombreux ;* parce que cet art est en effet un héritage.

Héritier, s. m. En t. de Couvreur, morceau d'ouvrage en pointe.

Hermaphrodite, s. m. et adj. (*Ér-ma-fro-di-te*) Qui a ou qui paroît avoir les deux sexes. (Du grec *hermaphroditos*, formé de *Hermès* Mercure, et d'*Aphroditê* Venus ; parce que dans la Fable, un fils de ces deux Divinités appelé *Hermaphrodite*, étoit supposé réunir les deux sexes.) —Se dit en Botan. de la plante et de la fleur qui porte à la fois des étamines et des pistils.

Herm-Athène, s. m. (Archæolog.) Statue de *Mercure* et de *Minerve*. (Du grec *Hermès* Mercure, et *Athênê* Minerve.)

Hermées, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes grecques en l'honneur de *Mercure*, dans lesquelles les maîtres servoient leurs esclaves à table. (Du grec *Hermaia*, formé avec la même signification, de *Hermès* Mercure.)

Herméneutique, adj. (Théologie) *Règles herméneutiques*, qui servent à expliquer l'Ecriture Sainte. (Du grec *herméneutikê* qui sert à expliquer, fait de *herméneuô* j'explique, j'interprête.)

Hermes ou **Hernes**, s. f. pl. Terres désertes, abandonnées, sans culture.

Hermès, subst. m. (Archæolog.) Statue de *Mercure* (en grec *Hermès*) de forme cubique, sans pieds, sans bras, et seulement avec la tête. Les *Hermès* étoient chez les Grecs, ce que les *Termes* étoient chez les Romains, des bornes divinisées. —Prince Egyptien, surnommé *Trismégiste* ou trois fois grand, qu'on regarde comme l'inventeur de plusieurs arts, et surtout comme le père de l'Alchimie, appelée par cette raison, *Science* ou *Philosophie hermétique*.

Hermétique, adj. m. et f. (*Èr-mé-ti-ke*) Qui a rapport aux recherches de la transmutation des métaux et de la Medecine universelle. —Qui a trait à la Philosophie d'*Hermes Trismégiste*. —Se dit en Archæologie, des colonnes surmontées d'un *Hermes* ou d'une statue de *Mercure*.

Hermétiquement, adv. (*Èr-mé-ti-ke-man*) En Chimie, *vaisseau scellé hermétiquement*, scellé à la manière d'*Hermès*, c. à d. de sa propre matière par le moyen du feu. —Par extension, *fermé hermétiquement*, bien fermé.

Herm-Harpocrate, s. m. (Archæologie) Statue de *Mercure* et d'*Harpocrates*, Dieu du silence. (Du grec *Hermès* Mercure, et *Harpokratés* Harpocrates.)

Hermin, s. m. (*Er-mein*) Plante labiée ; elle est stomachique et propre à ranimer les esprits.

Hermine, s. f. Petit animal blanc qui a le bout de la queue noir, et dont la peau est une fourrure estimée. C'est un mammifère digitigrade, de la famille des Belettes. (Suivant *Du Cange*, du grec *Arménios* Arménien ; parce que ce sont les Arméniens qui nous ont les premiers procuré ces fourrures.) —Une des deux fourrures du Blason.

Herminé, ée, adj. Terme de Blason. Se dit d'un fond d'argent moucheté de noir, comme les fourrures d'*hermine*.

Herminette, s. fém. (*Èr-mi-nè-te*) Voyez *Erminette*.

Herminite, s. fém. (Blason) Fond blanc tacheté de noir, avec un mélange de rouge dans chaque tache noire. C'est un diminutif d'*hermine*.

Hermodacte ou **Hermodate**, s. m. Plante vivace originaire du Levant, du genre des Iris. Le faux Hermodacte est l'Iris bulbeux.

Hermules, s. m. plur. (Archæologie) Deux petites statues de *Mercure*, placées à Rome dans le cirque, devant l'endroit d'où les chevaux partoient. (Du grec *Hermès* Mercure.)

» **Herniaire**, adj. (*Hèr-niè-re*) Il se dit d'un Chirurgien qui s'attache particulièrement à la cure des *hernies* ou des descentes.

» **Hernie**, s. f. Descente de boyaux. (Du latin *hernia*, fait dans le même sens, du grec *ernos* branche, rameau : parce que la partie déplacée dans la hernie, semble former une branche en s'allongeant.)

» **Hernieux, euse**, adj. Qui est incommodé d'une descente. —Qui est de la nature des *hernies*. (Du latin *herniosus*.)

Herniole ou **Herniaire**, s. f. Turquette ; plante bonne pour guérir les *hernies*, les plaies et les ulcères. Voy. *Turquette*.

Hérodiens, s. m. pl. (*E-ro-di-en*) Sectaires chez les Juifs, ainsi nommés d'un roi *Hérode*, ou qui étoit leur chef, ou qu'ils regardoient comme le Messie.

Héroïcité, s. fém. Caractère de ce qui est *héroïque*. Il ne se dit que des vertus des Saints, et seulement dans les procès de leur canonisation. On dit par-tout ailleurs *heroïsme*.

Héroï-comique, adject. (*E-ro-i-ko-mi-ke*)

Qui tient de l'héroïque et du comique : *Un Poëme héroi-comique*.

Héroïde, s. f. Epître en vers composée sous le nom d'un *héros* ou d'un personnage fameux. (Du grec *hêrôis*, dérivé dans le même sens, de *hêros* héros.)

Héroïne, s. f. Femme pleine de courage et d'une fermeté au-dessus de son sexe. (Du grec *hêrôinê*.)

Héroïque, adj. m. et f. (*É-ro-i-ke*) Qui appartient au *héros* : *Courage, vertu, sentiment, action, patience, etc. heroïque*. (Du gr. *hêrôikos*.)

Poëme héroïque, poëme épique. —*Vers heroïques* ; vers de six pieds, vers alexandrins. —*Temps héroïques*, temps où vivoient les anciens *Héros*.

Héroïquement, adv. (*É-ro-i-ke-man*) D'une manière *héroïque*.

Héroïsme, subst. m. Ce qui est propre et particulier au *Heros* et qui en fait le caractère ; grandeur d'ame, etc. au-dessus de la vertu ordinaire de l'homme.

» Heron, s. m. Genre d'oiseau aquatique et erratique qui vit de poisson. C'est un Echassier, de la famille des Cultrirostres, caractérisé par l'ongle du doigt du milieu, lequel est dentelé. (Du grec *erôas* ou *erôdios*, qui a la même signification.) —En t. de Plumassier, plume noire de *héron* : elle est fort rare.)

Fontaine de Héron, Voy. *Fontaine*. —*Pile de Héron*, Voy. *Pile*.

» Héronneau, s. m. (*Hé-ro-nô*) Petit *héron*.

» Héronner, v. n. (*Hé-ro-né*) T. de Fauconnerie : Voler le *héron*.

» Héronnier, ière, adj. (*Hé-ro-nié*) *Faucon heronnier*, dressé à la chasse du *héron*.

Oiseau héronnier, aussi sec et aussi vite que le *héron*. —Fig et fam. *Cuisse héronniere*, rude, sèche et maigre. —*Femme héronniere*, maigre, sèche et qui a les hanches fort hautes.

» Héronnière, s. f. Lieu où les *hérons* font leurs petits, où on les élève.

» Heros, s. m. (*Hé-rô*) Titre que l'Antiquité païenne donnoit à ceux qui étoient nés d'un Dieu ou d'une Déesse et d'une personne mortelle. —Guerrier d'une valeur extraordinaire. —Homme qui montre dans les occasions une grandeur d'ame peu commune. —Principal personnage d'un Poëme. —Fam. Principal personnage qui figure dans un événement. —On dit dans le même style, *un tel est le héros d'un tel homme* ; c'est lui que cet homme loue et admire en toute occasion. (Du grec *hêrôs*, qui signifie la même chose.)

» Herpaille, s. f. (*Hér-pa-glie*, mouillez les *ll*) En t. de Vénerie, nombre de biches et de jeunes cerfs rassemblés.

» Herpe, s. f. (Médec.) Espèce de dartre qui s'étend sur la peau et qui la ronge. (Du grec *herpês*, fait de *herpô* je rampe, je me glisse.) —Dans les vaisseaux, pièce de bois courbe, qui prend naissance à un ornement de sculpture placé près des bossoirs, et en abandonnant le corps du bâtiment, va aboutir à la figure.

Herpes marines, s. f. pl. Richesse que la mer jette sur les côtes. (Du vieux mot gaulois *harpir* prendre.)

» Herpétique, adj. Qui est de la nature de la *herpe* ; dartreux.

Herpétologie, s. fém. (*Èr-pé-to-lo-ji-e*) Traité des reptiles. (Du grec *herpêtos* reptile, fait de *herpêin* ramper, et *logos* discours.)

» Hersage, s. m. Action de *herser*.

Herschel, s. m. Planète d'Herschel, s. f. (Astronom.) Nouvelle Planète découverte le 13 mars 1781 par M. *Herschel* Hanovrien, alors établi à Bath en Angleterre, et qui par reconnoissance pour le Roi *George* son bienfaiteur, la nomma *Georgium sidus*. D'autres l'ont appelée *Cybèle* et *Neptune*. On la nomme aujourd'hui communément *Uranus*. Voy. ce mot.

» Herse, s. f. (*Her-ce*) Instrument de Laboureur qui sert à recouvrir les grains nouvellement semés, à rompre les mottes, etc. —Pièce de bois où l'on pose des chandeliers et des cierges. —Espèce de grille à grosses pointes de bois ou de fer qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une place, d'un château. Elle se lève et s'abaisse selon les occasions. (Du grec *herkion* barrière ou clôture dont on environne une maison pour la fortifier.) —Travées de bois avec des pointes de fer pour rendre difficile la marche des troupes. —Barrière devant les grandes maisons. —En t. de Marine, corde qui sert à attacher les poulies. —Grand châssis avec des chevilles, sur lequel on étend le parchemin en cosse pour le raturer. —En t. de Pêche, instrument semblable à la *herse* ordinaire, auquel on attache des bœufs ou un cheval qui le traînent sur le sable à la basse mer, pour en faire sortir le poisson. —En Botan. Voy. *Tribule terrestre*.

Herses de la croupe (Charpent.), pièces de bois qui se croisent dans la charpente d'un pavillon carré.

» Hersé, ée, part. p. et adj. Voyez *Herser*. —Se dit en t. de Blason, d'un château, d'une tour, d'une porte dont la *herse* est abattue.

» Herser, v. act. (*Hér-cé*) Passer la *herse* dans un champ.

» Herseur, subst. m. (*Hér-ceur*) Celui qui *herse*.

Hésitation, s. f. (*É-zi-ta-cion*) Action d'*hesiter* ; embarras, incertitude en parlant, etc. (Du latin *hæsitatio*.)

Hésiter, v. n. (*E-zi-té*) Être embarrassé à parler, à exprimer ce qu'on veut dire. —Être incertain, balancer sur le parti qu'on doit prendre. Voy. *Balancer*. (Du latin *hœsitare*, fait avec la même signification, d'*hærere* rester immobile dans un endroit.)

Hesper ou Vesper, s. m. (Astronomie) la planète de Vénus, lorsqu'elle brille le soir après le coucher du soleil, dans ses plus grandes digressions. Quand elle paroît le matin, elle est appelée *Phosphore*, *Lucifer* ou *Porte-lumière*. (Du grec *hespéros* le soir.)

Hespérides, s. f. pl. (Botanique) Famille de plantes, ainsi nommées de l'*hespéris*, l'une d'entr'elles, dont les fleurs sont plus odorantes la nuit que le jour. (Du gr. *hesperis* hespéris, dérivé de *hespéros* le soir.)

Hespéries, s. m. pl. (Entomologie) Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Globulicornes. Ce sont des papillons qui volent

sur-tout le soir, et qui ont la masse des antennes recourbée en crochet. (Du gr. *hespéros* soir.)

Hespéris, Voyez *Julienne*.

Hésychastes, subst. m. pl. (*É-zi-kas-te*) Moines grecs qui restent absorbes dans une contemplation paisible. (Du grec *hésuchazô* je vis dans le repos, dans la tranquillité, dérivé de *hésuchos* tranquille.)

Hésychastique, s. f. (*É-zi-kas-ti-ke*) Sorte de mélopée des anciens Grecs, propre à calmer les passions. (Du grec *hésuchazô* je suis calme, tranquille.)

Hétaire, s. fém. (*É-tè-re*) Mot nouveau substitue par quelques Archæologues modernes à celui de *Courtisanne*, qui d'après le sens que nos mœurs actuelles nous y font attacher, ne leur paroît pas pouvoir s'appliquer à cette classe de femmes d'Athènes, etc. à qui il avoit été donne jusqu'alors. (Du grec *hetaira* courtisanne, derive de *hétairos* compagnon, camarade, ami.)

Hétérocère, s. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Omaloïdes, qui ont le corps arrondi ou ovale, et le corselet convexe. (Du grec *hétérôs* autre, autrement, et *kéras* corne, antenne, à cause de l'irrégularite de leurs antennes.)

Hétéroclite, adj. m. et f. T. de Gramm. Qui est contre les règles communes et y fait exception. (Du gr. *hétéroklitos*, fait de *hétérôs* autrement, et *klinô* j'incline.)—Fig. et fam. Qui a quelque chose d'irrégulier et de bizarre.

Hétérodermes, s. m. plur. (Ophiologie) Famille de reptiles ophidiens ou de serpens, qui ont le corps couvert d'écailles en dessus et de plaques en dessous. (Du grec *hetérôs* autre, et *derma* peau; *dont la peau de dessus est autre que celle de dessous.*)

Hétérodoxe, adj. m. et f. (*E-té-ro-dok-ce*) Contraire à la vraie doctrine en matière de Religion. Il dit moins qu'*hérétique*. Ce dernier designe la scission avec l'Eglise; *hetérodoxe* n'indique que discordance dans l'opinion. (Du grec *hetérôs* autre, différent, et *doxa* opinion, sentiment.) Il est opposé à *Orthodoxe*.

Heterodoxie, subst. f. (*E-té-ro-dok-cī-e*) Opposition aux sentimens orthodoxes. Voyez *Hétérodoxe*.

Hétérodrome, adj. (Mécan.) *Levier hétérodrome*, dont le point d'appui est entre le poids et la puissance : c'est le levier du premier genre. (Du grec *hetérôs* autre, et *dromos* course; parce que dans ce levier la puissance et le poids se meuvent en sens différent.)

Hétérogène, adj. Terme Didactique; Qui est de differente nature : *Corps composé de parties hétérogènes*, ou simplement *corps hétérogene*. (Du grec *hétérogénés*, formé dans la même signification, de *hétérôs* autre, différent, et *génos* genre, espèce, nature.) —En Grammaire, *noms hétérogènes*, qui sont d'un genre au singulier et d'un autre au pluriel.

Hétérogénéité, s. f. Qualité, état de ce qui est *hétérogene*.

Hétéromérés, s. m. pl. (Entomol.) Classe d'insectes coléoptères, qui n'ont que quatre articles aux tarses de derrière et cinq à ceux de devant. (Du grec *hetérôs* autre, différent, et *méros* cuisse, jambe.)

Hétérophyle, adject. (*É-té-ro-fi-le*) Se dit en Botanique, de la plante dont les feuilles diffèrent les unes des autres par leur figure. (Du grec *hétérôs* autre, différent, et *phullon* feuille.)

Hétéroptères, s. m. pl. (Entomol.) Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Globulicornes, qui ont les ailes droites ou comme renversées. (Du grec *hétérôs* autre, et *ptéron* aile.)

Hétérosciens, s. m. pl. (*É-té-ro-cien*) T. de Géographie : Habitans des Zônes tempérées, qui ont à midi les ombres contraires; ceux-ci du côté du Nord, et ceux-là du côté du Sud. (Du grec *hétérôs* autre, différent, et *skia* ombre.)

Hétérosomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, thoraciques. dont le corps, à la différence de celui de tous les autres animaux vertébrés connus, n'est pas parfaitement symétrique, en sorte qu'il ne peut être divisé en deux parties absolument paires et semblables dans la longueur. La limande, la sole, la plie, appartiennent à cette famille. (Du grec *hétérôs* autre, différent, et *soma* corps.)

Hétérotome, adj. (Botan.) Dont les divisions alternes ne se ressemblent pas. (Du gr. *hétérôs* autre, différent, et *tomos* section, partie.)

Hétérousiens, s. m. pl. Secte d'Ariens qui prétendoient que *Jésus-Christ* étoit d'une autre substance que son père. (Du gr. *hétérôs* autre, et *ousia* substance.)

Hetich, s. f. Racine du Brésil qui fait la principale nourriture du pays. C'est une espèce de rave ou de navet.

Hetman ou Hetmann, s. m. Titre de dignité chez les Cosaques, etc.

» Hêtre, Fau, Fouteau, Fayard, s. m. L'un des plus grands arbres de nos forêts, à fleurs amentacées, mâles ou femelles sur le même pied. Son fruit est une espèce d'amande qu'on nomme *faîne* ou *fouesne*, et dont on retire une huile.

Heu! Interjection qui sert à exprimer quelque manière d'admiration.

Heu, s. m. T. de Marine : Bâtiment plat de 300 tonneaux qui n'a qu'un mât et une voile.

Heuler, Voy. *Héler*.

Heur, s. m. Bonne fortune. Il est vieux et ne se dit que dans ces deux expressions proverbiales : *Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde;* c'est le hasard qui decide de la plupart des choses. *Cet homme a plus d'heur que de science;* est plus heureux qu'habile. (Du latin *hora* heure. Les Anciens admettoient des heures favorables et des heures funestes, d'où sont venues les expressions : *A la bonne heure, à la mal'heure.*)

Heure, s. f. L'une des vingt-quatre parties du jour divisée en soixante minutes. (Du latin *hora*, pris dans la même signification, du grec *hôra.*) — Elle se dit souvent en tant qu'elle est marquée par les cadrans et les horloges : *L'heure vient de sonner; l'horloge a sonné deux heures.* —Temps convenable et destiné à certaines choses : *Il est heure de*

dîner, *de se coucher*. —Dans un sens indéfini, certain espace de temps : *Passer les heures entières à quelque chose*, etc. — Instrument de Gnomonique, propre à indiquer les heures du jour et la hauteur du soleil. C'est une espèce de cadran.

Heures antiques, *planétaires* ou *judaïques*, *heures temporaires*, *heures inégales*, les heures usitées autrefois chez les Juifs et les Romains. Elles commençoient au lever du soleil, et recevoient leur nom d'une des sept planètes. Elles étoient inégales, parce qu'on divisoit le jour naturel en douze parties, et la nuit en douze autres parties. Les Astronomes du Cathay conservent encore aujourd'hui cette division. — *babyloniques*, qui commençoient à se compter au lever du soleil, ainsi qu'on le pratique encore à Majorque et à Nuremberg. —*italiques*, qui se comptent depuis le coucher du soleil, comme le faisoient jadis les Athéniens, comme on le fait encore dans quelques endroits de l'Allemagne. Les Italiens commencent leurs 24 heures une demi-heure après le coucher du soleil. —*astronomiques*; les Astronomes en distinguent de trois sortes : 1.° *heures solaires moyennes*, toujours égales et uniformes, et qui sont la 24.e partie d'un jour *moyen*, c. à d. d'un retour moyen du soleil au méridien. 2.° *Heures solaires vraies*, celles que le soleil marque le jour sur les méridiennes de nos cadrans, et qui varient à raison des inégalités du soleil. 3.° *Heures du premier mobile*, celles que l'on compte par la révolution des étoiles fixes.

D'heure a autre, adv. Peu à peu. —*D'heure en heure*, adv. De moment en moment. —*A toute heure*, adv. A chaque heure, à tout moment. —*A l'heure qu'il est*, présentement. —*Tout à l'heure*; sur l'heure, sur le champ, tout de suite.

Proverb. *Chercher midi à quatorze heures*; chercher une chose où elle n'est pas.

Toutes nos heures sont comptées: Dieu a réglé le cours de notre vie. —*Vous ferez cela à vos heures perdues*, lorsque vous n'aurez rien à faire. —*Toutes ses heures sont marquées*, remplies par diverses occupations. — *Ami de toutes les heures*, qu'on est toujours bien aise de voir. —*Il est de bonne heure*, il n'est pas tard. —*Voilà la bonne heure pour parler au Ministre*, *etc.* le temps propre, commode et favorable. —*Dans vos heures de loisir*, dans les heures de votre loisir. —*Heures dérobées*, qu'on dérobe à ses occupations ordinaires. —*N'être point sujet à l'heure*, être maître de son temps. —*Venir à une heure indue*, trop tard, à une heure non convenable. —*Passer de bonnes heures*, des heures agréables. —*Il m'a donné de mauvaises heures*, beaucoup de chagrin. —*Avoir de bonnes et de mauvaises heures*, être d'humeur inégale et bizarre. —*Le quart-d'heure de Rabelais*, mauvais moment à passer : circonstance pareille à celle où se trouvoit *Rabelais* quand il falloit compter dans les auberges, et qu'il n'avoit pas de quoi payer sa dépense. —*Il n'a pas une heure à lui*; il n'a pas de temps dont il puisse disposer. —*A la bonne heure*, hé bien ! soit; *ou* heureusement. —*Prendre quelqu'un à l'heure*, le faire travailler à condition de le payer à tant par heure. —*J'ai vu l'heure que*.... j'ai vu le moment que... —Fam. *Je n'ai point d'argent pour l'heure*, pour le présent.

Dernière heure et *heure dernière*, la mort.

Heures, s. f. pl. Livre de prières.

Heures canoniales, les diverses parties du Breviaire, comme Matines, Laudes; et *les petites heures*, Prime, Tierce, Sexte et None.

Heureusement, adverb. (*Eu-reu-ze-man*) D'une manière *heureuse*; avec bonheur.

Heureux, euse, adj. (*Eu-reû*, *eû-ze*) En parlant des personnes, 1.° qui jouit du bonheur : *Il n'est pas riche*, *mais il est heureux*. Voyez *Fortuné*. —2.° Favorisé de la fortune : *Heureux au jeu*, *en amour*, *à la guerre*. —En parlant des choses, 1.° qui contribue au bonheur, au contentement : *Vie*, *situation heureuse*. —2.° Qui rend fortuné; qui est favorable, propice : *Sort heureux*, *heureuse destinée*. —3.° Qui est d'un bon présage : *Physionomie heureuse*. —4.° Qui est justifié sage et prudent par le succès : *Heureux conseil*; *heureuse démarche*. —En parlant de l'esprit ou des mœurs; bon, excellent, rare en son genre : *Génie heureux*, *heureux caractère*, *vers heureux*. —*Rencontre heureuse*, bon mot, trait d'esprit qui se présente tout d'un coup. (Du mot *heur*, formé lui-même d'*heure*. Voyez. *Heur*.)

Prov. *Avoir la main heureuse*, être heureux au jeu, y gagner ordinairement. —*Avoir la main heureuse à quelque chose*, y réussir presque toujours.

» Heurt, s. m. (on fait sentir le *t* final) Choc, coup donné ou reçu en *heurtant* contre quelque chose. —En t. de Ponts et Chaussées, l'endroit le plus élevé d'une chaussée, ou le sommet d'un pont.

Heurte, s. f. T. de Blas. Tourteau d'azur.

» Heurtequin, s. m. (*Heur-te-kein*) Morceau de fer battu qui se place sur l'essieu d'affût d'une pièce d'artillerie.

» Heurter, v. a. (*Heur-té*) Choquer, rencontrer rudement. Voy. *Choquer*. (Du flamand *hurten*, qui a la même signification, et dont les Anglois ont fait *hurt* nuire, blesser. *Ménage*.) —En Peinture, poser largement et sans les fondre, les teintes les unes à côté des autres. *Ce Peintre affecte de heurter ses tableaux*; *cette esquisse n'est que heurtée*. —Figurément, 1.° Blesser; choquer; être contraire à... *Cela heurte la raison*. —2.° Contredire : *Heurter quelqu'un de front*.

» Heurter, v. neut. Il a le même sens que l'actif : *Heurter contre une pierre*. —Frapper à la porte pour qu'on l'ouvre.

» Heurtoir, subst. m. (*Heur-toar*) Marteau pour *heurter* à une porte. —Dans une batterie de canon, pièce de bois fixée dans l'angle que forme l'épaulement avec la plate-forme, pour recevoir le choc des roues de l'affût quand on tire le canon, et qu'on le remet en batterie après l'avoir chargé.

Heuse, s. f. (*Eu-ze*) T. de Marine. Piston de la pompe.

Hévée, s. f. (Botan.) Plante de la Guiane, de la famille des Euphorbacées de *Jussieu*, dont le suc épaissi se change en cette matière élastique appelée *Caout-chouc* ou *Gomme élastique*.

Hexacorde, s. m. (*Èg-za-kor-de*) Intervalle de musique qu'on appelle *sixieme*. —Système musical composé de six sons, comme celui de *Guy d'Arezzo*. —Instrument à six cordes. (Du grec *hex* six, et *chordé* corde.)

Hexaèdre, s. m. (*Èg-za-é-dre*) Terme de Géometrie: Corps régulier à six faces appelé plus ordinairement *Cube*. (Du grec *hex* six, et *hedra* siége, base.)

Hexagone, adject. m. et f. (*Èg-za-go-ne*) Qui a six angles et six côtés. —Il est aussi substantif: *Un hexagone*. (Du grec *hex* six, et *gónia* angle.

Hexagynie, s. f. (*Èg-za-ji-ni-e*) Dans la Botaniq. sixième ordre des classes du système sexuel, comprenant les fleurs qui ont six parties femelles ou six pistils. (Du grec *hex* six, et *guné* femme.)

Hexaméron, subst. m. (*Èg-za-mé-ron*) Ouvrages divisés en six parties ou six journées. (Du grec *hex* six, et *hémera* jour.)

Hexamètre, adj. et s. m. (*Èg-za-mè-tre*) Qui a six mesures ou six pieds. *Un vers hexametre*, *un hexametre*. (Du grec *hex* six, et *metron* mesure.)

Hexandrie, s. f. (Botan.) Sixième classe du système sexuel, qui renferme les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont six parties mâles ou six étamines. (Du grec *hex* six, et *anèr* génitif *andros* mari.)

Hexapétalée, adj. f. (Botan.) Se dit d'une fleur à six pétales. (Du grec *hex* six, et *pétalon* pétale, feuille.)

Hexaphore, s. fém. (*Èg-za-fo-re*) Terme d'Archæologie. Espèce de litière découverte, qui étoit portée par six esclaves. (Du grec *hex* six, et *phéró* je porte.) —Lit funèbre qui servoit à porter au bûcher les morts d'un rang distingué.

Hexaphylle, adject. (*Èg-za-fi-le*) T. de Botaniq. Qui a six feuilles. (Du grec *hex* six, et *phullon* feuille.)

Hexaples, s. m. pl. (*Èg-za-ple*) Ouvrage en six colonnes, qui contient six versions grecques de la Bible. (Du grec *hex* six, et *hapléó* j'explique, je débrouille.)

Hexapode, adj. (Entomol.) Nom des insectes à six pieds. (Du grec *hex* six, et *pous*, genit. *podos* pied.)

Hexapole, s. f. (*Èg-za-po-le*) Contrée où il y a six villes principales. (Du grec *hex* six, et *polis* ville.)

Hexaptère, adj. (Entomol.) Qui a six ailes. (Du grec *hex* six, et *pteron* aile.)

Hexastile, adj. m. et f. (*Èg-za-sti-le*) T. d'Architecture: Qui a six colonnes de front. (Du grec *hex* six, et *stulos* colonne.)

Hiatus, s. m. emprunté du latin. (*I-a-tuce*) Sorte de bâillement causé par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre en commence un autre, sans qu'il y ait d'élision.

» Hibou, s. m. Oiseau nocturne qu'on appelle aussi *Chat-huant cornu*. (De *bubo* nom latin de cet oiseau.) —On dit fig. et fam. d'un homme mélancolique et qui fuit les compagnies, que *c'est un hibou*, *un vrai hibou*.

Hibride, adj. Voyez *Hybride*.

Hidrotique, adj. (*I-dro-ti-ke*) T. de Médec. Qui fait suer; qui excite les sueurs. (Du grec *hidrótikos*, fait dans le même sens de *hidros* sueur.)

Fievre hidrotique, accompagnée de sueurs abondantes.

» Hic, s. m. (le *c* final se prononce) Le nœud, la principale difficulté d'une affaire: *C'est là le hic*. Il est familier.

Hicard, s. m. (*I-kar*) Sorte d'oiseau de rivière qui se trouve en Canada.

Hidalgue, s. m. Tiré de l'espag. *Hidalgo*. (*I-dal-ghe*) Titre que prennent en Espagne les Nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ni more.

» Hideusement, adv. (*Hi-deú-ze-man*) D'une manière *hideuse*.

» Hideux, euse, adject. (*Hi-deú, eú-ze*) Horrible à voir; affreux; dégoûtant. (Suivant *Ménage*, du latin *hispidus* velu, couvert de poil, hérissé, etc.)

» Hie, s. f. Instrument pour battre et enfoncer le pavé, qu'on nomme aussi *Demoiselle*. —L'instrument appelé autrement *Mouton*, dont on se sert pour enfoncer les pilotis. (Du latin *hiare* bâiller, pousser son haleine avec effort, ce qu'on fait lorsqu'on se sert de la *hie*. Trév.)

Hièble, s. f. Sorte d'herbe à longues tiges, qui porte des graines et pousse des feuilles d'un vert obscur. Quelques-uns écrivent *yeble*. Voy. ce mot. (Du latin *ebulus*.)

» Hiement, s. m. (*Hi-man*) En termes de Charpentiers et de Maçons, bruit que fait une machine en enlevant un pesant fardeau; celui d'un assemblage de pièces de bois, sous l'effort de quelque poids ou puissance. —Action d'enfoncer des pavés ou des pieux.

Hiène, s. f. Voy. *Hyene*.

» Hier, v. a. (*Hi-é*) Enfoncer le pavé avec la *hie*.

Hier, adv. (*Iér*, en vers *i-ér*) Le jour qui précède immédiatement celui où l'on est. (Du latin *heri*, qui a la même signification.)

Hiéracite, s. f. Pierre précieuse qui ressembloit, dit-on, à l'œil d'un épervier. (Du grec *hiérax* épervier.)

Hiéracium *ou* Herbe a l'épervier, s. masc. Espèce de laitue sauvage. (Du grec *hiérax* épervier; parce qu'on a dit que cet oiseau s'en servoit pour s'éclaircir la vue.)

Hiera-picra, s. f. (*Ié-ra-pi-kra*) Composition purgative, dont l'aloès fait la base, et à laquelle on attribue de grandes vertus. (Du grec *iéros* sacré, et *pikros* amer.)

» Hiérarchie, s. f. Ordre et subordination des neufs Chœurs des Anges, et des divers degrés de l'Etat Ecclésiastique. (Du grec *hiéros* sacré, et *arché* empire, gouvernement, principauté.)

» Hiérarchique, adj. (*Hié-rar-chi-ke*) Qui appartient à la *hiérarchie*.

» Hiérarchiquement, adv. (*Hié-rar-chi-ke-man*) En *hiérarchie*.

» Hiérarques, s. m. pl. (*Hié-rar-ke*) Ceux qui composent la *hiérarchie* chez les Grecs; Prelats, Pontifes.

Hiere-picre, Voyez *Hiéra-picra*.

Hierocéryce, s. m. (Archæolog.) Chef des Herauts sacrés dans les mystères de *Céres*. (Du gr. *hierokerux*, formé avec la même significat. de *hiéros* sacré, et *kérux* héraut, crieur public.)

Hiérodrame, s. m. Voyez *Oratorio*.

Hiéroglyphe, s. m. (*Ié-ro-gli-fe*) Caractère symbolique et qui contient quelque chose de mystérieux. Les Egyptiens en faisoient un fréquent usage dans ce qui regardoit la Religion, les Sciences et les Arts. (Du grec *hiéros* sacré, et *gruphô* je grave.)

Hiéroglyphique, adj. (*Ié-ro-gli-fi-ke*) Qui tient de l'*hiéroglyphe*.

Hierogrammaté, s. m. (*Ié-ro-gra-ma-té*) Prêtre égyptien qui presidoit à l'explication des mystères et aux cérémonies de la Religion. (Du grec *hierogrammateus*, fait de *hiéros* sacré, et *grammateus* interprète.)

Hiérogrammatique, adj. Qui appartient aux *hiérogrammes*.

Hiérogramme, s. m. (*Ié-ro-grâ-me*) Sorte de caractères sacrés dont étoit composée l'écriture des Egyptiens. (Du grec *hiéros* sacré, et *gramma* lettre, caractère.)

Hierographie, s. f. Description des choses sacrées. (Du gr. *hiéros* sacré, et *graphô* je décris.)

Hiérologie, s. f. Discours sur les choses sacrees. (Du grec *hierologia*, formé de *hiéros* sacré, et *logos* discours.)

Hiéromancie, s. f. (*Ié-ro-man-cí-e*) Sorte de divination par le moyen des choses qu'on offroit aux Dieux. (Du grec *hiéros* sacré, et *mantéia* divination.)

Hiéromnémons, s. m. pl. Députés des villes de la Grèce à l'assemblée des Amphictyons, pour y faire la fonction de Greffiers sacrés. (Du grec *hieromnémonés* gardiens des archives sacrées, formé de *hieros* sacré, et *mnémê* mémoire, d'où *mnêma* monument, dérivé de *mnaomai* se souvenir.)

Hiéronique, adj. (*Ie-ro-ni-ke*) Nom qu'on donnoit aux vainqueurs, dans l'un des quatre grands jeux de la Grèce. (Du grec *hieronikés*, fait de *hiéros* sacré, et *nikê* victoire.)

Hiérophante, s. m. (*Ie-ro-fan-te*) Titre du Pontife qui presidoit aux mystères d'*Eleusis* et de quelques autres Temples de la Grèce. —Ce mot pris littéralement signifie celui qui révèle ou explique les choses sacrées. (Du grec *hierophantés*, formé de *hiéros* sacré, et *phainô* je déclare, je manifeste.)

Hiérophantes *ou* Hiérophanties, s. f. pl. Femmes consacrées au culte de *Ceres*, et qui avoient des fonctions distinctes de celles de l'*Hiérophante*.

Hiérophore, s. m. (*Ié-ro-fo-re*) Celui qui dans les cérémonies religieuses, portoit les statues des Dieux et les autres choses sacrées. (Du grec *hieros* sacré, et *pherô* je porte.)

Hiéroscopie, s. f. (*Ié-ros-ko-pi-e*) Divination qui consistoit à examiner tout ce qui se passoit dans les sacrifices pour en tirer des présages. (Du grec *hiéroskopia*, formé de *hiéros* sacré, et *skopeô* j'examine, je considère.)

Hilaries, s. f. pl. (*I-la-rí-e*) Fêtes grecques et romaines qui se celebroient en l'honneur de *Cybele*, avec de grandes démonstrations de joie. (Du latin *hilaris*, pris du grec *hilaros* gai, joyeux.)

Hilarité, s. f. Joie, gaieté. (Du gr. *hilaros* qui a le même sens.)

Hilarode, s. m. Poète qui chez les anciens Grecs, chantoit des vers moins libres que les pièces ioniques, mais néanmoins gais et plaisans. (Du grec *hilarôdos*, fait de *hilaros* gai, et *odé* chanson, poëme, derive d'*adô* je chante.)

Hilarodie, s. f. (*I-la-ro-di-e*) Pièce de vers faite ou chantée par les *Hilarodes*. (Du grec *hilarôdia*. Voyez *Hilarode*.)

Hilaro-tragédie, s. f. (Archæol.) Pièce dramatique melée de tragique et de comique, ou de serieux et de plaisant. *Suidas* dit que *Rhinton* en fut l'inventeur. C'est ce que nous avons nommé *Tragi-comedie*. (Du grec *hilaros* gai, et *tragôdia*, en latin *tragœdia* tragedie.)

Hile, s. m. (Botan.) Ombilic de la graine; point superficiel ou cicatrice par laquelle une graine étoit attachée dans la cavité du péricarpe. (Du latin *hilum* petite marque noire qui paroît au haut d'une fève de marais.)

Hiloire, s. f. (*I-loa-re*) T. de Marine: Pièce de bois droit qui fait liaison sur les ponts des vaisseaux.

Hilosperme, adj. Se dit en Botanique 1.° des semences grandes, osseuses, marquées d'un ombilic latéral très-long. —2.° D'une famille de plantes caractérisées par des semences *hilospermes*. (Du latin *hilum* hile, *Voyez* ce mot, et du grec *sperma* semence.)

Himantope, s. m. (Ornithol.) Oiseau aquatique, dont les pieds sont de couleur de sang. (Du grec *haima* sang, et *pous* pied.)

» Hinné, s. m. (Botan.) Arbre très-connu en Orient, où on le nomme aussi *Al-hinne*, en y joignant l'article arabe. Son excellente odeur le fait singulièrement rechercher, ainsi que ses fleurs blanches et musquées. Ses feuilles servent à teindre les cheveux en roux et les ongles en rouge: coquetterie commune à toutes les femmes orientales.

Hipparque, s. m. (*Hi-par-ke*) Général de la Cavalerie chez les anciens Grecs. (Du grec *hippos* cheval, et *arché* commandement.)

Hippe, s. m. Genre de crustacés de la famille des Macroures, dont la forme a quelque rapport avec celle du cheval. (Du grec *hippos* cheval.)

Hippélaphe, s. masc. (*Hi-pé-la-fe*) Nom donné par les Anciens à une espèce de cerf qui a quelque ressemblance avec le cheval. (Du grec *hippos* cheval, et *elaphos* cerf.) On l'appelle aussi *Cerf des Ardennes*.

Hippiatrique, s. f. (*I-pi-a-tri-ke*) L'art de connoître et de guérir les maladies des *chevaux* et des autres animaux. C'est ce qu'on appelle plus récemment *Art vétérinaire*. (Du grec *hippos* cheval, *iatriké* médecine, derivé d'*iaomai* guérir.)

Hippicon, s. m. (Archæol.) Intervalle de quatre stades, selon *Plutarque*. (Du grec *hippikon*, qui a la même signification.)

Hippobosque, s. f. (*I-po-bos-ke*) Genre d'insectes, de la famille des Sclérostomes, qui s'attachent l'été aux chevaux et aux autres animaux. (Du grec *hippos* cheval, et *boskô* je mange.)

Hippobote, s. m. (Archæolog.) Homme qui nourrit des chevaux.—Par extension, homme riche, opulent. —Lieu où l'on nourrit, où l'on élève des chevaux; haras. (Du grec *hippobotés* pour les deux premières acceptions, et *hippobotos* pour la troisième; formés de *hippos* cheval, et *boô* je nourris.)

Hippocampes, s. f. pl. (*I-po-kan-pe*) En Hist. nat. petit poisson de mer, dont la tête et le cou ont quelque ressemblance avec ceux du cheval. (Du grec *hippokampê*, formé de *hippos* cheval, et *kamptô* je courbe.) —En Mythologie et par allusion à cette espèce de poisson, chevaux marins de *Neptune* et des autres Divinités de la mer.

Hippocentaure, s. masc. (*I-po-san-tô-re*) Monstre moitié homme, moitié cheval, dont l'existence fabuleuse a eu pour fondement les Cavaliers Thessaliens, qui s'exerçoient à se battre contre des taureaux qu'ils perçoient de leurs javelots. (Du grec *hippos* cheval, *kenteô* je pique, et *tauros* taureau; *piqueur de chevaux et de taureaux*.)

Hippociste, s. m. Voy. *Hypociste*.

Hippocras, s. m. Voy. *Hypocras*.

Hippocratique, adj. f. (*I-po-kra-ti-ke*) Se dit en Médecine, de la doctrine d'*Hippocrate*, célèbre Médecin grec.

Hippocrène, s. f. Fontaine du mont Hélicon en Béotie, qui étoit consacrée aux Muses, et que le cheval Pégase avoit, selon la Fable, fait jaillir d'un coup de pied. (Du gr. *hippos* cheval, et *krênê* fontaine; *fontaine du cheval*.)

Hippodrome, s. m. (*I-po-dro-me*) Lice où l'on disputoit le prix de la course des chevaux et où on les exerçoit: *L'hippodrome de Constantinople*. Les Turcs lui donnent aujourd'hui le nom d'*At-meidan*, qui signifie *Place aux chevaux*. (Du grec *hippos* cheval, et *dromos* course.)

Hippoglosse, s. m. (*I-po-glo-se*) Plante. V. *Laurier Alexandrin*. (Du grec *hippoglôsson*, formé de *hippos* cheval, et *glôssa* langue; parce que ses feuilles ont quelque ressemblance avec la langue du cheval.)

Hippoglottide *ou* Hippoglottite, s. fém. (Archæol.) Couronne d'*hippoglosse*.

Hippogriffe, s. m. (*I-po-gri-fe*) Monstre fabuleux, moitié cheval et moitié griffon, célèbre par l'*Arioste* dans son Poëme de *Roland le furieux*. (Du grec *hippos* cheval, et du latin *gryphus*, en grec *grups* griffon.)

Hippolapathum, s. m. (Botanique) Plante qui croît dans les lieux humides, et qu'on nomme autrement *Rhubarbe des Moines*. C'est une espèce de Lapathum ou de Patience. (Du grec *hippolapathon* grand lapathum, fait de *hippos* qui souvent dans la composition augmente la signification des mots auxquels il est joint, et de *lapathon* lapathum.)

Hippolithe, s. f. (*I-po-li-te*) Pierre jaune qui se trouve dans les intestins et dans la vessie du cheval. (Du grec *hippos* cheval, et *lithos* pierre.)

Hippolytion, s. m. (*I-po-li-ci-on*) Terme d'Archæologie: Temple que *Phèdre* fit bâtir sur une montagne près de Trézène, en l'honneur de *Vénus*, et d'où elle alloit contempler *Hippolite* chassant dans la plaine. On l'appela dans la suite le temple de *Vénus spéculatrice*, en latin *speculatrix* qui regarde.

Hippomancie, s. f. (*I-po-man-cî-e*) Divination par les chevaux, pratiquée sur-tout par les Celtes. (Du grec *hippos* cheval, et *mantéia* divination.)

Hippomane, s. m. Chez les Anciens, 1.° sorte de liqueur qui découle des parties naturelles d'une jument en chaleur. —2.° Excroissance de chair adhérente à la tête du poulain nouvellement né, et que la mère dévoroit sur-le-champ, sans quoi elle devenoit furieuse. Ces deux sortes d'hippomanes étoient regardées comme la matière principale d'un philtre puissant. (Du grec *hippomanés* formé de *hippos* cheval, et *mania* fureur.)

Hippomolgues, s. m. plur. (*I-po-mol-ghe*) Scythes nomades qui vivoient de lait de jument. (Du grec *hippomolgoi*, fait de *hippos* jument, et *amelgô* je trais.)

Hippophaès, Argousier d'Europe, Griset, s. m. Arbrisseau de cinq à six pieds, à fleur monopétale, qui se plaît dans les terrains humides et sablonneux. La gomme qu'il fournit étoit employée autrefois dans l'Art vétérinaire. (Du grec *hippophaés* vie ou conservation du cheval, formé de *hippos* cheval, et *phaos* lumière, vie, salut, secours.)

Hippopheste, s. m. (*I-po-fes-te*) Plante qui sert aux foulons; son suc est bon dans l'épilepsie et les foiblesses de nerfs. (Du grec *hippophaiston*, qui signifie la même chose.)

Hippopodes, s. m. plur. Hommes fabuleux qui avoient des pieds de chevaux. (Du grec *hippos* cheval, et *pous*, *podos* pied.)

Hippopotame, s. m. (*I-po-po-ta-me*) Animal amphibie commun en Afrique, et qui n'a point encore été dompté. C'est une espèce de mammifère pachyderme, qu'on nomme aussi *vache marine*. (Du grec *hippopotamos*, formé de *hippos* cheval, et *potamos* fleuve, à cause 1.° de sa course rapide et du séjour qu'il fait dans les fleuves; 2.° de son cri qui a quelque rapport avec celui du cheval.) —Sur les médailles, symbole du Nil et de l'Egypte.

Hippos *ou* Hippus, s. m. (Méd.) Nom donné par *Hippocrate*, à un clignotement et tremblement continuel des yeux, tel qu'on le remarque dans ceux qui sont à cheval. (Du grec *hippos* cheval.)

Hippotomie, s. f. (*I-po-to-mî-e*) Anatomie du cheval. (Du grec *hippos* cheval, et *temnô* je coupe.)

Hippurus, s. m. (Ichtyologie) Poisson de l'Océan, qui a quelque ressemblance avec une queue de cheval. (Du grec *hippos* cheval, et *oura* queue.)

Hirondelle, s. f. (*I-ron-dè-le*) Oiseau de passage, qui paroît ordinairement au prin-

temps, qui fait son nid dans les bâtimens, et qui disparoît en hiver. Il est de l'ordre des Passereaux et de la famille de Planirostres. (Du latin *hirundo*.) —Poisson de mer qui a de grandes nageoires, comme les ailes des hirondelles. —Sorte de coquillage de mer.

Prov. et fig. *Une hirondelle ne fait pas le printemps*, on ne peut rien conclure d'un seul exemple.

HIRONDELLE (PIERRE D'), s. f. Pierre qu'on emploie dans les maladies des yeux.

HIRTÉE, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Hydromyes, qui paroissent à des époques périodiques en quantités innombrables.

HISPE, s. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Phytophages, qui, avec les antennes en file, ont le corselet sans rebords.

HISPIDE, adj. (Médec.) Velu, couvert de poil. (Du latin *hispidus*, dont la signification est la même.)

HISPIDITÉ, s. f. (Médec.) État d'une partie qui est trop couverte de poil. —Maladie des paupières, nommée autrement *Distichiasis*. Voyez ce mot.

» HISSER, v. a. (*Hi-cé*) Terme de Marine : *Hausser*; faire monter.

HISTIODROMIE, s. f. L'art de la navigation par le moyen des voiles. (Du gr. *histion* voile de navire, et *dromos* course.)

HISTOIRE, s. f. (*Is-toâ-re*) Récit des faits donnés pour vrais, par opposition à la *Fable*, qui est le récit des faits donnés pour faux. Il se dit proprement des choses et des actions dignes de mémoire. (Du grec *historia*, adopté littéralement et dans la même signification par les Latins.) —Par extension, 1.° Récit d'aventures particulières : *Il nous a conté son histoire*, *l'histoire de sa vie*. —2.° Description des choses naturelles : *Histoire des animaux*, *des plantes*, *des minéraux*. —Genre de Peinture qui tient le premier rang : *Tableau*, *Peintre d'histoire*.

Famil. *Voilà bien des histoires*, des difficultés et des embarras *ou* des cérémonies, des façons. —*C'est une autre histoire*, c'est une autre chose; ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

HISTORIAL, ALE, adj. Qui contient quelque point d'*histoire*.

HISTORIÉ, ÉE, part. p. d'*Historier*, et adj. Se dit proprement en Peinture, d'un portrait qui représente son original sous un costume emprunté de l'*histoire* ou de la fable, ou occupé à quelque action qui lui donne de l'intérêt et du mouvement.

HISTORIEN, s. m. Celui qui écrit l'*histoire*.

HISTORIER, v. a. (*Is-to-ri-é*) Enjoliver de divers petits ornemens. —En Peinture, *historier un portrait*. Voy. *Historié*.

HISTORIETTE, s. fém. (*Is-to-riè-te*) Petite *histoire*; narration de quelque aventure peu importante et souvent mêlée de fiction.

HISTORIOGRAPHE, s. m. (*Is-to-rio-gra-fe*) Celui qui est nommé pour écrire l'*histoire* d'une ville, d'un pays, etc. (Du grec *historia* histoire, et *graphô* j'écris.)

HISTORIQUE, adj. (*Is-to-ri-ke*) Qui appartient à l'*histoire*.

HISTORIQUEMENT, adv. (*Is-to-ri-ke-man*) D'une manière *historique*.

HISTRION, s. m. (*Is-tri-on*) Farceur; bouffon. —Se dit par mépris d'un mauvais Comédien. (Du latin *histrio*, formé du mot etrusque *hister* danseur, baladin; parce que c'est d'Étrurie aujourd'hui la Toscane, que les jeux sceniques furent apportés à Rome vers l'an de Rome 390.)

HIVER, s. m. (*I-vèr*) La plus froide des quatre saisons de l'année. (Suivant *Ménage*, d'*hibernum*, que dans la basse latinité on a dit pour *hiems*, comme *vernum* pour *ver* le printemps.) —Au figuré, *l'hiver de l'âge*, la vieillesse.

HIVERNAGE, s. m. (Marine) Temps que l'on passe en relâche pendant l'*hiver*.

HIVERNAL, ALE, adj. Qui est d'*hiver*; qui vient d'*hiver*.

HIVERNER, v. n. (*I-vèr-né*) Passer l'*hiver* en quelque lieu. Il ne se dit guères qu'en parlant des Troupes.

s'HIVERNER, v. réc. S'exposer au froid pour s'y accoutumer.

Ho! sorte d'interjection.

HOAT-CHÉ, s. m. Terre très-blanche, extrêmement fine, douce et comme savonneuse au toucher, que les Chinois emploient seule dans la plus estimée de leurs porcelaines.

HOBEREAU, s. m. (*O-be-rô*, s. d.) Espèce de petit oiseau de proie. (Suivant *Huet*, de *hobel* qui en langue galloise signifie *faucon*; suivant *Mézeray*, de *hobe*, qui dans plusieurs départemens voisins de la Loire, se dit d'une sorte de milan de couleur fauve. Le diminutif *hobereau* est un petit milan.) —Figur. et par mépris, petit gentilhomme de campagne.

» HOC, s. m. Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé parce qu'il y a six cartes qui sont *hoc* ou assurées à celui qui les joue, et qui coupent toutes les autres.

Prov. et fam. *Cela m'est hoc*, je suis assuré de gagner ce procès, d'avoir cette succession, etc. cela ne peut me manquer. Voyez au mot *Oui*, adv.

» HOCA, s. m. Autre sorte de jeu, consistant en 30 points marqués de suite sur une table, et en 30 petites boules dans chacune desquelles est enfermé un billet qui porte un chiffre. On le croit originaire de Catalogne.

» HOCCO, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux gallinacées, de la famille des Alectrides, qui ressemblent beaucoup au Dindon; mais qui, comme les Guans, ont sur la tête une huppe qu'ils peuvent redresser à volonté.

» HOCHE, s. f. Coche, entaillure. Il se dit sur-tout de la marque qu'on fait sur une taille, pour tenir compte du pain, de la viande, etc. pris à crédit. —Chez les Couteliers, échancrure propre à recevoir le tenon d'un levier ou d'une bascule.

» HOCHEMENT, s. m. (*Ho-che-man*) Action de *hocher* la tête. Voy. *Hocher*.

» HOCHEPIED, s. m. (*Ho-che-pié*) En t. de Fauconnerie, oiseau qu'on jette seul après le héron pour le faire monter.

» Hochepot, s. m. (*Ho-che-po*) Espèce de ragoût de bœuf *haché* qu'on fait cuire dans un *pot* avec des marrons, des navets, etc.

» Hochequeue, s. m. (*Ho-che-keû*) Petit oiseau qui remue continuellement la queue, et qu'on nomme aussi *Bergeronnette*. Il est de l'ordre des Passereaux, de la famille des Subulirostres et du genre des Motacilles.

» Hocher, v. a. (*Ho-ché*) Secouer; branler: *Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes*. (De l'anglois *shake* secouer.)

Hocher la tête sur quelque chose; marquer en levant la tête subitement en haut, qu'on la désapprouve ou qu'on ne s'en soucie guères.—*Hocher la bride* ou neutralement *hocher avec la bride* (Manége); se dit du cheval qui hausse et baisse le bout du nez, pour faire aller et venir le mors dans sa bouche.—Fig. *Hocher le mors, la bride à quelqu'un*; essayer de l'animer, de l'exciter à faire quelque chose.

» Hochet, s. m. (*Ho-chè*) Petit instrument qu'on met entre les mains d'un enfant pour s'en frotter les gencives, etc. (De *hocher*, parce que les enfans le remuent et le secouent sans cesse.)

Hogner, v. n. (*O-gnié*; mouill. *gn*) Gronder; murmurer; se plaindre. Il est populaire.

Hoir, s. m. (*Oar*) Héritier. C'est un terme de Pratique, qui ne s'emploie qu'au pluriel: *Ses hoirs mâles et femelles*. (Du latin *hæres* héritier.)

Hoirie, s. f. (*Oa-rî-e*) Héritage, succession: *Donner en avancement d'hoirie; cela lui est acquis par droit d'hoirie*. (D'*hoir*, Voyez ce mot.)

Hoirin, s. m. (*Oa-rein*) T. de Marine: La même chose que *Bouée*. Voyez ce mot. On dit aussi *Orin*.

» Hola! interjection qui sert à appeler: *Hola! ho! holà! qui est là?* —Tout beau: *Holà! ne faites pas tant de bruit*.—Il exprime aussi l'étonnement, l'admiration.—On l'emploie comme substantif indéclinable dans cette phrase familière: *Mettre le hola*, apaiser une querelle.

» Hollande, s. f. L'une des Provinces unies. On dit *la Hollande* et non *l'Hollande*; mais l'usage est pour *toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande*.

Hollander, v. a. (*O-lan-dé*) Passer une plume par des cendres chaudes pour ôter la graisse et l'humidité du tuyau.

Hollandée, adj. f. *Une batiste hollandée*, plus forte et plus serrée qu'à l'ordinaire.

Hollandille, s. f. (*O-lan-di-glie*; mouill. les *ll* finales) Toile fabriquée en Silésie et qui nous vient par la *Hollande*.

Holobranches, s. m. pl. (Ichtyol.) Ordre de poissons osseux, chez qui se trouvent à la fois et l'opercule et la membrane des branchies. (Du grec *holos* tout, tout entier, et *bragchia* branchie, ouïe de poisson; *qui ont les branchies complètes*.)

Holocauste, s. m. (*O-lo-kos-te*) Sacrifice où la victime étoit entièrement consumée par le feu. —Victime ainsi sacrifiée. (Du grec *holokauston*, formé dans le même sens de *holos* tout entier, et *kaiô* je brûle.)

Holomètre, s. m. (Géométrie) Instrument pour prendre toutes sortes de hauteurs, tant sur terre qu'au ciel. Il est composé de trois règles mobiles, dont les ouvertures et les positions donnent à la fois les trois angles du triangle. (Du grec *holos* tout, entier, et *metron* mesure.)

Holostéon, s. m. (Ichtyologie) Poisson du Nil, dont la peau est si dure qu'elle approche de l'écaille, et se garde sans se corrompre. (Du grec *holos* tout, et *ostéon* os; *qui est tout os*.)—En Botanique, espèce de plantain dont les feuilles sont si nerveuses et si dures qu'elles ressemblent à des *os*. (Même étymologie.)

Holothuries, s. f. pl. (*O-lo-tu-rî-e*) Animaux marins semblables à des masses informes, et dont quelques-uns ont la peau parsemée de *petits trous*. Ce sont des espèces de Zoophytes. (Du grec *holos* tout, et *thura* porte, d'où *thurion* petite porte, volet.)

» Homard, s. m. (*Ho-mar*) Grosse écrevisse de mer.

Hombre, s. m. emprunté de l'espagn. Sorte de jeu de cartes. —Celui qui fait jouer dans le jeu. (De l'espagnol *hombre* homme.)

Homélie, s. f. Sorte d'instruction familière et chrétienne. (Du grec *homilia* entretien, conférence, fait de *homileô* je parle, je harangue le peuple.)—Au pluriel, leçons du Bréviaire tirées de quelque Père de l'Église.

Homéomère, adj. (*O-me-o-mè-re*) Se dit de deux substances dont les parties sont semblables. (Du grec *homoiomérès*, fait de *homoios* semblable, et *méros* partie. (Ce mot et le suivant ne sont usités que parmi les Savans et dans le style didactique.)

Homéomérie, s. fém. (*O-mé-o-mé-rî-e*) Ressemblance, uniformité de parties. Voyez *Homéomère*.

Homérique, adj. (*O-mé-ri-ke*) Qui appartient à *Homère*. (Du grec *Homérikos*, fait de *Homéros* Homère.)

Sorts Homériques, divination qui consistoit à ouvrir au hasard les poésies d'*Homère*, et à regarder comme un oracle certain le premier vers qui se rencontroit. Il y a eu dans le même genre, les *Sorts Virgiliens*, *etc*.

Homéristes, s. m. pl. Chanteurs, qui chez les Grecs faisoient métier de chanter les vers d'*Homère* dans les maisons, dans les rues, etc.

Homicide, s. m. Meurtre. —Meurtrier. (Du latin *homicidium*, fait de *homo* homme, et *cædere* tuer.)

Homicide, adj. Qui tue: *Fer homicide*. (Du latin *homicida*.)—Fig. et par exagération: *Regards homicides*, *attraits homicides*. —Les Anciens avoient donné à *Venus* le surnom d'*homicide*, parce que ce fut dans son temple que les Thessaliennes tuèrent la courtisanne *Laïs*.

Homicider, v. a. (*O-mi-ci-dé*) Commettre un *homicide*. Il est vieux.

Homiliaire, s. m. (*O-mi-li-è-re*) Recueil d'*homélies*.

Homiliaste, s. m. Faiseur d'*homélies*.

Homiose, s. f. (*O-mi-o-ze*) T. de Médecine: Coction du suc nourricier, ensuite de

laquelle il *s'assimile* aux parties qu'il doit nourrir. Quelques uns disent et mieux *Omoiose* [o-mo-io-ze]. (Du grec *homôiosis* assimilation, fait de *homoios* semblable.)

HOMMAGE, s. masc. (*O-ma-je*) Devoir du Vassal envers son Seigneur de fief. (Du latin barbare *hommagium*, fait dans la basse latinité de *homo* homme, serviteur, vassal. —Figur. Soumission ; vénération ; respect.

HOMMAGÉ, ÉE, adj. Tenu en *hommage*.

HOMMAGER, s. m. (*O-ma-jé*) Celui qui doit l'*hommage* au Seigneur du fief.

HOMMASSE, adj. (*O-ma-ce*) Il se dit d'une femme dont les traits, le son de voix, la taille, tiennent plus de l'*homme* que de la femme. Cet adjectif est de tout genre, quoiqu'il ne se dise que des femmes : *Elle a le visage, la taille hommasse*.

HOMME, s. m. (*O-me*) Animal raisonnable. Sous cette acception on comprend toute l'espèce humaine, homme et femme. —Il se dit spécialement du sexe masculin. —On le dit aussi, 1.° par opposition à *enfant* : *C'est un homme fait* ; *quand il sera homme*. —2.° Pour *homme de cœur* : *Se montrer homme*. —3.° Dans un sens presque contraire, pour celui qui est sujet aux foiblesses humaines. —Joint à un autre substantif par la préposition *de*, il marque la profession : *Homme de guerre*, *homme de lettres*, *etc.* —Au Palais, caution. —En matière de fief, vassal. (Du lat. *homo*, dérivé suivant quelques-uns de *humus* terre ; parce que l'homme a été fait avec de la terre.)

Il y a toujours de l'homme par-tout ; un homme, quelque sage qu'il soit, a toujours quelque foiblesse. —*Se dépouiller du vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes. —*L'homme intérieur*, l'homme spirituel et recueilli ; par opposition à l'*homme charnel* qui suit les mouvemens de la nature corrompue. —*Il est homme à tout entreprendre*, il est capable de tout entreprendre. —*C'est un homme à ménager*, qu'on doit ménager, etc.

HOMMÉE, s. masc. (*O-mé-e*) Travail qu'un *homme* peut faire dans un jour. —Mesure de terrain en usage dans quelques provinces.

HOMOCENTRIQUE, adjec. (*O-mo-san-tri-ke*) Concentrique ; qui a un centre commun. (Du grec *homokentros*, formé de *homos* pareil, semblable, et *kentron* centre.)

HOMOCULE, s. m. (Médec.) Petit *homme*.

HOMODERME, s. masc. (Ophiologie) Classe de reptiles ophidiens ou de serpens, qui ont la peau ou nue ou également écailleuse en dessus et en dessous, et les mâchoires soudées. (Du grec *homos* pareil, semblable, et *derma* peau.)

HOMODROME, adj. (Mécaniq.) *Levier homodrome*, dans lequel le poids et la puissance sont tous deux du même côté du point d'appui : tels sont les leviers de la seconde et de la troisième espèce. (Du grec *homos* semblable, et *dromos* course ; parce que le poids et la puissance se meuvent dans le même sens.)

HOMOGÈNE, adj. De même nature. (Du grec *homogénès*, formé de *homos* pareil, semblable, et de *génos* genre, nature, espèce.)

Quantités homogènes (Algèbre), qui ont le même nombre de dimensions. —*Quantités sourdes homogenes*, qui ont le même radical. —*Homogene de comparaison*, autrefois le dernier terme de l'équation, composé de quantités toutes connues. —*Equations homogenes*, dans le calcul intégral, les équations où les variables montent au même degré dans tous les termes.

HOMOGÉNÉITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est *homogene*.

HOMOGRAMMES, s. m. pl. Chez les Anciens, Athlètes qui tiroient une même lettre de l'urne et combattoient ensemble. (Du grec *homogrammos*, formé de *homos* semblable, et *gramma* lettre.)

HOMOLOGATION, s. fém. (*O-mo-lo-ga-cion*) Approbation et confirmation d'un acte par autorité de Justice. Voyez *Homologuer*.

HOMOLOGUE, adj. (*O-mo-lo-ghe*) Terme de Géométrie. Il se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux. (Du grec *homos* semblable, et *logos*, en latin *ratio* raison, rapport, proportion.)

HOMOLOGUER, v. a. (*O-mo-lo-ghé*) Approuver, confirmer un acte par autorité de Justice. (Du grec *homologéin* approuver, consentir, formé de *homos* pareil, semblable, et *legéin* dire.)

HOMOMALLE, adj. (*O-mo-ma-le*) Se dit en Botanique, d'un épi dont toutes les fleurs sont tournées d'un même côté. (Du grec *homos* pareil, semblable, et *mallos* laine ou long poil.)

HOMONYME, adject. (*O-mo-ni-me*) Ter. de Grammaire : De même nom. Il se dit sur-tout des mots pareils qui expriment des choses différentes, comme *son*, dans *j'ai vu son pere* ; *le son de cet instrument est beau* ; *il y a du son dans cette farine*. (Du grec *homônumos*, fait dans le même sens de *homos* semblable, et *onoma* nom.)

HOMONYMIE, subst. fém. (*O-mo-ni-mi-e*) Ressemblance de noms à double sens. Voyez *Homonyme*.

HOMOOUSIENS ou HOMOUSIENS, s. m. plur. (*O-mo-ou-zi-en*, *O-mou-zi-en*) Nom donné autrefois par les Ariens aux Catholiques, qui soutenoient que le fils de Dieu est de même substance que son père. (Du grec *homoousios* consubstantiel, formé de *homos* pareil, semblable, et *ousia* substance.)

HOMOPHAGE, HOMOPHAGIE ; Voy. *Omophage*, *Omophagie*.

HOMOPHONIE, s. f. (*O-mo-fo-ni-e*) Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson. (Du grec *homophônia*, formé de *homos* pareil, semblable, et *phônê* voix.)

HOMOTONE, adj. (Médec.) Égal, uniforme. (Du grec *homotonos*, fait de *homos* pareil, et *tonos* ton.)

HONGNETTE, s. f. (*On-gnè-te* ; mouill. *gn*) Espèce de ciseau à pointe terminée en losange, dont se servent les Sculpteurs en marbre.

» HONGRE, adject. m. Cheval châtré. On en amenoit autrefois beaucoup de *Hongrie*. —On dit aussi substantiv. *il a deux beaux hongres*.

» Hongre, s. m. Monnoie d'or de Hongrie au titre de 23 carats 8 grains de fin, valant 4 florins d'Empire, environ 11 liv. tournois, ou 10 fr. 86 cent.

Hongreline, s. fém. Sorte d'habillement de femme, fait en forme de chemisette à grandes basques : il n'est plus en usage.

» Hongrer, verb. a. (*Hon-gré*) Châtrer un cheval. Voy. *Hongré*.

Hongroyeur, s. m. (*On-groa-ieur*) Ouvrier qui façonne le cuir de *Hongrie*. On dit aussi *Hongrieur*.

Honnête, adject. (*O-né-te*) En parlant des choses; 1.° vertueux, conforme à l'honneur pris pour la vertu. —2.° Bienséant, convenable. (Du latin *honestus* qui a la même signification.) —En parlant des personnes, 1.° plein d'honneur. —2.° Civil, poli, gracieux, affable: nous sommes *honnêtes* par l'observation des bienséances et des usages de la société; *civils*, par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre; *polis*, par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite, pour les personnes avec qui nous vivons; *gracieux*, par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous; *affables*, par un abord doux et facile envers nos inférieurs. *Girard*. —Il se dit aussi en ce sens des choses qui ont rapport à la personne: *Accueil*, *réception*, *procédé honnête*.

Excuse, *prétexte*, *refus honnête*, plausible, spécieux. —*Présens*, *récompenses honnêtes*, pour ceux qui les donnent et ceux qui les reçoivent. —*Un prix honnête*, proportionné à la valeur de la chose. —*Un habit honnête*, propre. —*Une naissance*, *une condition honnête*, qui n'a rien de bas ni de fort relevé. —*Une famille honnête*, à laquelle il n'y a rien à reprocher. —*Un honnête homme*, un homme d'honneur, de probité. —*Un homme honnête*, qui a toutes les qualités sociales. —*Honnête femme* ou *fille*, femme ou fille d'une conduite irréprochable.

Honnête s'emploie aussi substantiv. *Nous devons préférer l'honnête à l'agréable*.

Honnêtement, adv. (*O-né-te-man*) Avec civilité. —En *honnête homme*, avec honneur.

Honnêteté, s. f. (*O-né-te-té*) Bienséance. —Civilité. En ce sens, quand il exprime la qualité de celui qui est *honnête*, il n'a point de pluriel; il n'en prend un que pour exprimer les effets de cette qualité : *J'ai reçu mille honnêtetés de...* —Manière d'agir obligeante: *Il en a usé avec la plus grande honnêteté du monde*. —Présent qu'on fait pour quelque service rendu, etc. —Pudeur; modestie; chasteté: *Paroles contre l'honnêteté*. (Du lat. *honestas*.)

Honneur, s. m. (*O-neur*) Témoignage, démonstration de respect : *Rendre honneur à Dieu*. (Du lat. *honor*.) —On dit par civilité, par compliment : *J'ai l'honneur de vous saluer*, etc. —Vertu; probité : *Homme d'honneur*. —En parlant des femmes; pudicité, chasteté: *Femme d'honneur* ou *sans honneur*. Fam. *Faire faux bond* ou *forfaiture à son honneur*. —Gloire, estime publique qui suit la vertu : *Acquérir de l'honneur*. —Réputation : *Attaquer*, *blesser l'honneur*.

Honneurs, pl. Dignités; places honorables.

Point d'honneur: considération qui fait faire une chose; par crainte d'être blâmé, deshonoré. —*Parole d'honneur*; promesse à laquelle on ne peut manquer sans se deshonorer.

Faire honneur à... attirer de l'estime. —En t. de Négociant, repondre à une lettre; payer une lettre de change exactement. On dit en ce sens, *acquitter une lettre de change pour l'honneur du tireur*, la payer à la place de celui sur qui elle est tirée, lorsqu'il n'a pas voulu la payer. —*Faire honneur à un repas*, y bien manger. —*Faire les honneurs d'une maison*, recevoir poliment ceux qui y viennent. —*Faire les honneurs de ses enfans*, rabattre des éloges qu'on fait d'eux en leur présence. —*Mourir au lit d'honneur*, mourir à la guerre pour le service de l'État, ou mourir dans l exercice d'une profession honnête.

» Honni, ie, part. pass. de *Honnir*, et adj. Plein de confusion.

» Honnir, v. a. (*Ho-nir*) Bafouer, vilipender: avec cette différence que *honnir* est le cri du soulèvement et de l'indignation : *bafouer* est l'action de la dérision et de l'avanie : *vilipender* est l'expression du mépris et du décri. *Honnir* est un vieux mot qui ne se dit plus que par plaisanterie et au passif. Il mériteroit, suivant *Roubaud*, d'être rajeuni. (De l'all. *höhnen* se moquer, fait de *hohn* moquerie.)

Honorable, adj. Qui fait honneur : *Profession*, *emploi*; *rang honorable*. (Du lat. *honorabilis*.) —Splendide, magnifique, en parlant des personnes et de ce qui y a rapport : *C'est un homme honorable*; *il fait les choses d'une maniere honorable*.

Amende honorable, Voy. *Amende*.

Honorablement, adv. (*O-no-ra-ble-man*) D'une manière *honorable*, splendide : *Il a eté reçu honorablement*.

Honoraire, adj. (*O-no-rè-re*) Il se dit des personnes qui, après avoir exercé certaines charges, en retiennent les *honneurs* principaux : *President*, *Conseiller honoraire*.

Honoraire, s. m. Salaire des Médecins, des Avocats et d'autres personnes de profession *honorable*. —Rétribution donnée à un Prêtre pour la Messe, etc.

Honorer, v. a. (*O-no-ré*) Rendre *honneur* et respect : *Honorer ses Supérieurs*. —Avoir beaucoup d'estime pour... *J'honore son mérite et sa vertu*. —*Faire honneur à...* (Du lat. *honorare*.)

Il m'honore de son amitié, *de sa protection*; il me fait l'*honneur* de m'aimer, de me protéger.

Honorès, expression familière empruntée du latin. —*Un titre ad honores*, un titre sans fonction, sans émolumens, pour l'honneur.

Honorifique, adject. (*O-no-ri-fi-ke*) Qui consiste dans des *honneurs* rendus : *Droits honorifiques*. (Du lat. *honorificus*.)

» Honte, s. f. Sentiment de confusion excité par le deshonneur. (De l'italien *onta*, dérivé suivant *Castelvetro*, du grec *oneidos* opprobre, etc.) —Déshonneur qui cause ce sentiment.

Avoir perdu (ou familièr. *bu*) *toute honte*; être sans pudeur. En ce sens on dit prov. *Il a toute honte bue*, *il a passé par devant l'huis*

du Pâtissier, de l'usage où étoient autrefois les Pâtissiers de tenir cabaret sur le derrière de leur maison. Ceux qui avoient quelque pudeur y entroient par une porte dérobée, et quand un débauche y entroit par la boutique, on disoit qu'*il avoit toute honte bue*. —*Etre la honte de sa famille*, lui faire un grand déshonneur. —Prov. *S'en retourner avec sa courte honte*, sans avoir réussi. —*Un peu de honte est bientôt bue*, bientot passée.

» Honteusement, adv. (*Hon-teû-ze-man*) Avec *honte* et ignominie.

» Honteux, euse, adj. (*Hon-teû, eû-ze*) En parlant des personnes, qui a de la *honte*. —En parlant des choses, qui cause de la *honte*.

Pauvres honteux, qui n'osent demander l'aumône publiquement. —Fam. *Le morceau honteux*, le dernier morceau d'un plat. —Fig. *Il est la partie honteuse de sa compagnie*, il la déshonore ou par son ignorance ou par ses vices.

Hôpital, subst. m. Maison fondée pour les pauvres malades ou sains. On écrivoit autrefois *hospital*. (Du lat. *hospitium* lieu destine à recevoir les étrangers, d'où nous avons fait également le mot *hospice*. —Figur. et fam. *Il prend le chemin de l'hôpital*, il se ruine par de folles dépenses.

Hoplite, s. m. (Histoire ancienne) Homme pesamment armé. (Du grec *hoplitès*, fait dans le même sens de *hoplon* arme défensive.)

Hoplite, s. f. Pierre revêtue d'une croûte métallique et luisante comme une armure polie. (Du grec *hoplon* arme défensive.)

Hoplitodromes, s. m. pl. Athlètes qui dans les jeux de la Grèce couroient armés. (Du grec *hoplitès* armé, V. *Hoplite*, et *dromos* course.)

Hoplophores, s. m. plur. (*O-plo-fo-re*) Famille de poissons osseux, holobranches, abdominaux, dont le principal caractère réside dans le premier rayon de la nageoire pectorale, qui peut, après s'être écarté du corps et s'être porté à angle droit, devenir fixe et immobile, de manière à protéger l'animal. (Du gr. *hoplon* arme défensive, et *pherô* je porte.)

Hoplomachie, s. f. (*O-plo-ma-chî-e*) Combat de Gladiateurs armés de toutes pièces. (Du grec *hoplomachia*, fait de *hoplon* arme, et *maché* combat, dérivé de *machomai* combattre.)

Hoplomaques, s. m. pl. (*O-plo-ma-ke*) Gladiateurs qui combattoient armés de toutes pièces. (Du grec *hosplomachoi*, V. *Hoplomachie*.)

» Hoquet, s. m. (*Ho-kè*) Mouvement convulsif du diaphragme qui se produit par un son inarticule. (Du flamand *hick* qui signifie la même chose. *Trév.*) —*Le hoquet de la mort*, celui qui survient ordinairement aux mourans: *Etre au hoquet*, *au dernier hoquet*, être près d'expirer. —Heurt, choc, cahot.

» Hoqueton, subst. m. (*Ho-ke-ton*) Sorte de casaque des Archers du Grand-Prévôt. (Suiv. *Henri-Etienne*, du grec *ho chitôn* la casaque, comme on a fait *autruche*, de *ho strouthos* l'autruche, en joignant l'article avec le nom.) —Archer revêtu de cette casaque.

Hoquette, s. f. Instrument de fer à l'usage des Sculpteurs en marbre.

Horaire, adj. (*O-re-re*) Qui a rapport aux heures; qui se mesure ou se fait par heures. (Du lat. *horarius*, fait de *hora*, pris du grec *hôra* heure.)

Cercles horaires ou *de déclinaison* (Astron.), cercles qui passent par les pôles du monde, et qui par leur distance au meridien marquent les *heures*. —*Angle horaire*, l'angle au pôle, formé par le cercle horaire et par le méridien du lieu. —*Mouvement horaire*, la quantité dont un astre varie en *une heure*, soit en longitude, soit en latitude. —*Parallaxe horaire* ou *parallaxe d'ascension droite*, celle que l'on observe au moyen du changement qu'elle cause dans l'ascension droite d'une planète. —*Lignes horaires*, lignes qui marquent les *heures* sur un cadran solaire.

» Horde, s. f. T. de Relation. Nom que l'on donne aux peuplades ou sociétés de Tartares errans. (Du tartare *ort* ou *orda* famille.) *Voltaire* fit entendre pour la première fois dans l'*Orphelin de la Chine*, ce mot peu usité jusqu'alors, et qui a fait depuis une grande fortune. Il peut sans doute s'appliquer par extension à toute peuplade guerrière ou nomade; mais ce n'est que par un abus ridicule qu'on l'a introduit, même dans le langage familier, à la place de *tourbe*, *multitude*.

Hordicales *ou* Hordicides, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes qu'on célébroit à Rome le 15 avril en l'honneur de la *Terre*, à qui on immoloit trente vaches pleines. (Du latin *hordicalia* ou *hordicia*, *ium*, fait dans le même sens de *horda* vache pleine, et *cædere* tuer, immoler.)

Horées, (*O-ré-e*) T. d'Archæol. Sacrifices qu'on offroit aux heures et aux saisons. (Du grec *hôraia*, fait dans le même sens de *hôra* heure, saison.)

Horidictique, adject. (Astronom.) *Quart de cercle horidictique*, Voy. *Quart de cercle*. On dit aussi *horodictique*.

Horie, s. f. (Entomolog.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Ornéphiles ou Sylvicoles, qui ont le corselet arrondi.

» Horion, s. m. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. Ce mot est vieux et du style plaisant.

Horizon, s. m. Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties, dont l'une est l'hémisphère supérieur, l'autre l'inférieur. On le nomme *horizon astronomique* ou *rationel*. —Ce qui termine notre vue et qui sépare la partie du ciel que nous voyons d'avec celle que nous ne voyons pas. C'est l'*horizon sensible* ou *visuel*. (Du grec *horizôn* qui termine, dérivé d'*horizein* borner, terminer, dont la racine est *horos* borne, limite.)

Horizon oriental, la partie de l'horizon où les astres paroissent se lever. —*occidental*, celle où ils paroissent se coucher.

Horizontal, ale, adj. Qui est parallèle à l'*horizon*.

Cadran horizontal (Gnomon.), décrit sur un plan parallèle à l'horizon. —En Astronom. 1.° *Diamètre horizontal*, le plus grand diamètre apparent d'un astre. —2.° *Parallaxe horizontale*, la plus grande de toutes les parallaxes. —3.° *Réfraction horizontale*, réfraction d'environ 32 minutes. —*Plan horizontal*, en Géom. celui qui est parallèle à l'horizon

du lieu. —En Perspect. plan qui est parallèle à l'horizon, passant par l'œil et coupant le plan du tableau à angles droits. —*Ligne horizontale* (Perspect.), ligne droite tirée du point de vue parallèlement à l'horizon; intersection du plan du tableau et du plan horizontal.

HORIZONTALEMENT, adv. (*O-ri-zon-ta-le-man*) Dans une situation *horizontale*.

HORLOGE, s. f. Sorte de machine composée de roues, de ressorts, etc. pour marquer et sonner les heures. Il y a aussi des *horloges de sable*, des *horloges d'eau*. (Du grec *horologion*, formé de *hôra* heure, et *legô* je dis, j'annonce.) —Constellation méridionale de l'Abbé de *La Caille*, située au-dessous de l'Eridan.

Horloge de Flore (Botan.), nom donné par Linné à une table des heures du jour, auxquelles s'épanouissent certaines fleurs.

Monter une horloge, en bander les ressorts ou en monter les poids. —*Démonter une horloge*, en désassembler les pièces.

HORLOGER, ÈRE, sub. (*Or-lo-jé*) Celui, celle qui fait et arrange des *horloges* et des montres.

HORLOGERIE, subst. f. Commerce, trafic et métier d'*Horloger*.

HORMIS, prép. Hors, excepté (comme qui diroit : *mis hors* ou *en dehors*.)

HORMIUS, s. m. Chez les Anciens, sorte de mélodie qui n'étoit que rythmique, ne changeant point de ton.

HORMUS, s. m. (Archæol.) Danse inventée par *Dedale*, et formée par une *ronde* mêlée d'hommes et de femmes. (Du gr. *hormos* collier; parce que la ronde ressemble à un collier.)

HORN-BLENDE, s. f. (Minéral.) Pierre du genre des Cornéennes, qui doit son nom à ses rapports apparens avec la *corne*. On l'a récemment appelée *Amphibole* et *Diallage*. Voy. ces mots. (De l'allemand *horn* corne, et *blenden* éblouir, tromper, à cause de sa fausse apparence de corne.)

HORODICTIQUE, s. masc. (*O-ro-dik-ti-ke*) Instrument d'Astron. et de Gnomon. qui sert à trouver l'heure. (Du latin *hora*, pris du grec *hôra* heure, et *dictare* dicter, indiquer.)

HOROGRAPHIE, s. f. (*O-ro-gra-fi-e*) Gnomonique; l'art qui enseigne à faire des cadrans. (Du gr. *hôra* heure, et *graphô* j'écris, je trace.)

HOROLOGIOGRAPHIE, s. f. (*O-ro-lo-ji-o-gra-fi-e*) Art de faire des cadrans; Gnomonique. —Traité d'horlogerie, description d'horloges, etc. (Du grec *horologion* horloge, et *graphô* je décris.)

HOROMÉTRIE, s. f. Art de mesurer et de diviser les heures et d'en régler le nombre. (Du grec *hôra* heure, et *métron* mesure.)

HOROPTÈRE, s. m. (Optique) Ligne droite, tirée par le point où les deux axes optiques concourent, et parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux ou des deux prunelles. (Du grec *horos* borne, limite, et *optêr* qui voit, dérivé d'*optomai* voir; l'*horoptère* étant regardé comme la limite de la vision distincte.)

Plan de l'horoptere, plan qui passe par l'*horoptere*, et qui est perpendiculaire à celui des deux axes optiques.

HOROSCOPE, s. m. Observation qu'on fait de l'état du Ciel au point de la naissance de quelqu'un, et par laquelle on prétend juger de ce qui doit lui arriver pendant sa vie. (Du grec *hôra* heure, et *skopéô* je considère.) —Instrument de Mathématique, en forme de Planisphère, inventé par *Jean Paduanus*.

Fig. *Faire l'horoscope d'une affaire*, *d'une entreprise*; en prévoir, en prédire le succès.

HORREUR, s. f. (*ó-reur*, première *r* forte) Terreur, saisissement de l'ame qui la fait frémir. (Du latin *horror*, fait de *horrere* se hérisser, frissonner de peur, etc. dérivé du grec *horrôdéin* craindre, avoir peur, dont la racine est *orrhos* l'extrémité de l'os sacrum, le croupion; parce que certains animaux, quand ils ont peur, serrent leur queue entre leurs jambes.) —Saisissement de crainte et de respect : *Une secrette, une sainte horreur.* —Détestation; haine violente. —En parlant des choses, énormité : *L'horreur du crime.* —Fam. Personne, chose fort laide : *Loin d'être une jolie femme, c'est une horreur. Ce logement est une horreur.*

HORREURS, au pl. se dit dans le style fam. des choses déshonorantes, des actions flétrissantes : *On m'a dit des horreurs de cet homme-là.* —On le prend aussi pour objet d'horreur : *Tout étoit plein de carnage et d'horreur.*

Horreur du vide, expression vide de sens, par laquelle on pretendoit autrefois expliquer l'ascension de l'eau dans les pompes apirantes, etc. *L'eau monte*, disoit-on, *parce que la nature a horreur du vide.*

HORRIBLE, adj. (*ó-ri-ble*, *r* forte) Qui fait horreur. (Du latin *horribilis.*) —Extrême, excessif : *Un froid horrible*, *une horrible dépense*. etc.

HORRIBLEMENT, adv. (*ó-ri-ble-man*, *r* forte) D'une manière *horrible*, dans les deux sens : *Horriblement laide; horriblement pressé.*

HORRIPILATION, s. f. (*O-ri-pi-la-cion*, *r* forte) T. de Méd. Hérissement des cheveux. (Du lat. *horripilatio*, fait de *horrere* se hérisser, et *pilus* poil.)

» HORS, prép. (*Hôr*, et devant une voyelle *horz*) Elle marque exclusion, et se dit 1.° du temps : *Quand nous serons hors de l'hiver.* —2.° Du lieu : *Hors de la ville.* —3.° De diverses choses qui n'ont rapport ni au temps ni au lieu : *Etre hors de son bon sens; hors de prix; hors de raison.* —Hormis, excepté : *Hors cela, je suis de votre sentiment; hors deux ou trois.* (Du latin *foris* dehors, par le changement ordinaire de l'*f* en *h*.)

» HORS-D'ŒUVRE, adv. et s. (*Hor-deû-vre*) *Une chapelle hors-d'œuvre*, détachée du corps de l'édifice. —Fig. Dans les ouvrages d'esprit, *un hors-d'œuvre*, une digression.

» HORS-D'ŒUVRES, s. m. pl. Ragoûts qu'on sert entre les entremets. —Pièces détachées.

» HORS ŒUVRE, adv. *Cet édifice a vingt toises hors œuvre*, depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur.

HORTAGILER, s. m. T. de Relation : Tapissier du Grand-Seigneur.

HORTENSIA, s. f. Genre de plantes exotiques, à corolle polypétale, apportées de la Chine en Europe, par lord *Macartney*, et cultivées pour la beauté de leurs fleurs. (Du lat. *hortensis* ou *hortensius* de jardin, fait d'*hortus* : selon

quelques-uns, d'*Hortense*, épouse du fameux Horloger François Lepaute, auquel Commerson la dédia; et selon quelques autres, du nom de la reine *Hortense*, sœur de l'empereur Napoléon.)

Horus *et* Harpocrates. s. m. (Mythologie astron.) Divinités égyptiennes que l'on célébroit toujours ensemble, et qui paroissent avoir été le type de Castor et de Pollux, et l'origine de la constellation des Gémeaux.

Hosies, subst. m. plur. (*O-zi-e*) Ministres d'*Apollon* à Delphes, dont l'office étoit d'aider les Devins et la Pythie dans les sacrifices. (Du grec *hosioi* saints.)

Hortolage, s. m. Partie d'un potager où sont les couches et les plantes basses. — Toutes sortes de plantes, de légumes et d'herbes potagères qu'on cultive dans un jardin. Ce mot a vieilli. (Du lat. *hortus* jardin.)

Hospice, s. m. Lieu où l'on retire les étrangers. (Du latin *hospitium*, fait dans la même signification d'*hospes*, *hospitis*, hôte.) —Petite maison religieuse dans une ville, où l'on retiroit durant la guerre les Religieux ou Religieuses des Couvens qui étoient dans la campagne. —Hôpital. Cette acception est moderne.

Hospitalier, ière, adj. et s. (*Os-pi-ta-lié, iè-re*) Celui ou celle qui reçoit et loge les pauvres et les passans. (Du lat. *hospitalis.*)

Hospitalité, subst. f. Vertu qui consiste à recevoir et à retirer chez soi les étrangers et les passans. —Obligation imposée à certaines Abbayes de recevoir les voyageurs pendant quelques jours. —Parmi les anciens Grecs et Romains, droit réciproque de loger les uns chez les autres. (Du lat. *hospitalitas.*)

Hospodar, s. m. Titre de certains Princes vassaux du Grand-Seigneur.

Hostie, s. f. Chez les Anciens, sorte de victime qu'on immoloit aux Dieux. La chose immolée s'appeloit *hostie* quand c'étoit un petit animal, tel qu'un oiseau, une brebis; et *victime*, lorsque c'étoit un gros animal, comme un taureau. (Du latin *hostia*, fait d'*hostis* ennemi: parce qu'on immoloit l'hostie après avoir repoussé l'ennemi.) —Chez les Hébreux, une victime quelconque offerte en sacrifice. —Chez les Catholiques, pain très-mince et sans levain que le Prêtre offre et consacre.

Hostile, adj. Qui concerne, qui annonce la guerre. C'est un mot nouveau, mais reçu. (Du lat. *hostis* ennemi.)

Hostilement, adv. (*Os-ti-le-man*) D'une manière *hostile*, en ennemi. (Du lat. *hostiliter.*)

Hostilité, subst. f. Acte de guerre; action d'ennemi. (Du latin *hostilitas*, dérivé d'*hostis* ennemi.)

Hôte, s. m. Celui qui tient auberge ou cabaret. —Celui qui loge, qui reçoit les étrangers dans un hôtel garni. Dans ces deux acceptions on dit au fém. *Hôtesse.* —Celui qui est logé dans un hôtel garni. —Étranger qui est reçu dans une maison. (Du lat. *hospes*, *hospitis.*)

Table d'Hôte, table où l'on mange plusieurs ensemble à tant par tête. —Prov. *Bon visage d'hôte*, bon accueil de celui qui donne à manger chez lui.

Hôtel, s. m. Grande maison occupée par une personne d'un rang distingué. —Grande maison garnie; auberge renommée, etc. (Suivant *Ménage*, du latin *hospitale.* Les Romains appeloient *hospitalia*, *ium*, les appartemens destinés à recevoir les étrangers.)

Hôtel de ville, la Maison commune, celle où l'on s'assemble d'ordinaire pour les affaires de la Commune. —*Hôtel des Monnoies*, le lieu où l'on fabrique les monnoies.

Hôtel-Dieu, s. m. Maison fondée pour les pauvres malades.

Hôtelier, ière, s. (*ô-te-lié, iè-re*) Celui, celle qui tient *hôtellerie.*

Hôtellerie, s. f. (*ô-tè-le-rî-e*) Maison où on loge et mange pour de l'argent. V. *Cabaret.* —Dans les grosses Abbayes, corps-de-logis où on reçoit les étrangers.

» Hotte, s. f. (*O-te*) Sorte de panier qu'on porte derrière le dos avec des bretelles. (Suivant *Le Duchat*, de l'allem. *hüten* couvrir, cacher.) —En Menuiserie, dossier de siège cintré sur le plan, et incliné ou évasé sur la hauteur.

Hotte de cheminée, pente d'un tuyau de cheminée en forme de *hotte* renversée.

» Hottée, s. f. *Hotte* pleine de quelque chose; plein une *hotte.*

» Hotteur, euse, s. Celui, celle qui porte la *hôte.*

Hottone *ou* Plumeau, subst. m. Genre de plantes vivaces, à fleurs en ombelle, à tige feuillée, de la famille des Primulacées ou Lysimachies de *Jussieu.*

» Houache, s. f. (Marine) Trace ou sillage du navire en mer. On dit aussi *Ouache.*

» Houage, s. m. Action de *houer* les draps. V. *Houer.* —Dans les mines de charbon minéral, longueur du terrain que parcourent les veines en superficie et en profondeur.

» Houblon, s. m. Plante vivace qui entre dans la composition de la bière, et que par cette raison on nomme aussi *Vigne du Nord.* Elle croît dans les haies et les terrains sablonneux; ses fleurs apétales, mâles ou femelles, croissent sur des pieds différens, dont les tiges anguleuses s'attachent à tout ce qui les entoure. (Ce mot est flamand et vient de *lupulone*, corruption de *lupulus*, nom lat. de cette plante.)

» Houblonner, v. a. (*Hou-blo-ne*) Mettre du *houblon* dans la bière.

» Houblonnière, s. fem. (*Hou-blo-niè-re*) Champ planté de *houblon.*

» Houe, s. m. (*Hoû-e*) Instrument de Vigneron propre à remuer ou labourer la terre. (Du lat. *upupa* huppe, employé par les Latins dans cette signification, à cause de la ressemblance de cet instrument avec la tête d'une huppe. *Ménage.*) —Espèce de rabot pour détremper le mortier.

» Houer, v. act. et n. (*Hou-é*) Labourer à la *houe*, avec la *houe.* On dit aussi neutral. *les Vignerons commencent à houer.* —Dans la Draperie, opération du foulon, qui consiste à lâcher un drap à l'eau, et à l'en retirer plusieurs fois à petits plis, etc.

» Houille, s. f. (*Hou-glie*, mouillez les *ll*) Sorte de charbon de terre.

» Houilleau (Vénerie) Cri pour faire boire les chiens lorsqu'ils sont dans l'eau.

» **Houillère**, s. f. (*Hou-gliè-re*, mouillez les *ll*) Mine de *houille*.

» **Houilleur**, s. m. (*Hou-glieur*, mouill. les *ll*) Ouvrier qui travaille dans les mines de *houille*.

» **Houle**, s. f. (Marine) Vagues longues et hautes, que la mer agitée pousse les unes contre les autres, avant et sur-tout après une tempête. On les nomme aussi *lames*. —Marmite de fer ou de cuivre fondu. (Dans cette dernière acception, du lat. *olla*.)

» **Houlette**, s. f. (*Hou-lè-te*) Bâton de Berger terminé par une plaque de fer en forme de gouttière, pour jeter des mottes de terre aux moutons qui s'écartent. La *houlette* est célèbre dans les Poésies pastorales. (Du latin *agulum*, employé par *Festus* dans la même signification.) —Cuiller de métal, en forme de *houlette*, pour travailler les neiges et les glaces. —Très-petite bêche de Jardinier, creusée en gouttière.

Houleux, **euse**, adj. (*Hou-leû*, *eû-ze*) Se dit en t. de Marine, de la mer lorsqu'elle est élevée et agitée par de grosses lames longues, sans brisans.

Houleviche, s. f. (Pêche) Filet du genre des Bretellières, destiné pour une espèce de chien de mer, qu'on appelle *houle* à Harfleur.

Houlque, s. f. (Botan.) Voy. *Houque*.

Houpou, s. m. Terme de Relation : Un des Tribunaux souverains de la Chine.

» **Houppe**, s. f. (*Hou-pe*) Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie liés comme par bouquets. (De *huppe*, Voy. ce mot.) —En Bot. assemblage de poils qui paroissant n'avoir qu'un point d'insertion, s'épanouissent ensuite.

» **Houppée**, s. f. (Marine) Effet de deux lames qui se choquent et s'écrasent l'une contre l'autre, en s'épanouissant comme une *houppe* par le sommet qui bouillonne.

» **Houppelande**, subst. f. (*Hou-pe-lan-de*) Autrefois, 1.° Cappe ou manteau de Berger, fait de cuir, dont se sont servis ensuite les Voyageurs contre la pluie. —2.° Habit de femme en forme de manteau à queue traînante et grand collet, avec des manches renversées, garnies de fin gris, etc. et chargées de jais. —Sorte de casaque à manches courtes. (Venue, suivant *Huet*, de la province d'*Uplande* en Suède.)

» **Houpper**, v. a. (*Hou-pe*) Faire en *houppe*. —*Houpper de la laine*, la peigner. —En t. de Chasse, appeler son compagnon.

» **Houppier**, s. m. (*Hou-pié*) Arbre ébranché, auquel on n'a laissé que la *houppe*. —Ouvrier qui *houppe* ou peigne de la laine.

Houque ou **Houlque**, s. f. (*Ou-ke*, *Oul-ke*) Genre de plantes graminées.

» **Hourra**, s. m. Cri de guerre des Cosaques, et en général des troupes Russes et Polonoises, quand elles vont à la charge.

» **Hourailles**, s. m. (*Hou-rá-gli*, mouillez les *ll*) Méchante meute de chiens de chasse.

» **Hource**, s. f. T. de Mar. Manœuvre courante qui sert de bras à la vergue d'artimon.

» **Hourdage**, s. m. Maçonnage grossier avec du mortier ou du plâtre.

» **Hourder**, v. a. Maçonner grossièrement. —Faire l'aire d'un plancher sur des lattes.

» **Hourdi**, s. m. ou **Lisse de hourdi**, s. f. T. de Marine : Barre d'arcasse ou le dernier des baux vers la poupe.

» **Hourdis**, s. m. V. *Hourdage*. —Première couchée de gros plâtre qu'on met sur un lattis, pour former l'aire d'un plancher.

» **Houret**, s. m. (*Hou-re*) Mauvais chien de chasse.

» **Houri**, s. f. Nom des femmes que *Mahomet* a placées dans son paradis pour contribuer aux plaisirs des fidèles Musulmans. (De l'arabe *hour-al-ouyyoun* grands yeux noirs.)

» **Hourque**, s. f. (*Hour-ke*) T. de Marine : Bâtiment hollandois, depuis 60 jusqu'à 500 tonneaux.

Hourvari, s. m. T. de Vénerie. V. *Ourvari*.

» **Housard**, s. m. (*Ou-zar*) V. *Houssard*.

» **Housche**, s. f. Petit terrain dans lequel le paysan cultive les denrées les plus nécessaires à la vie, et qui est derrière la maison.

Housé, **ée**, adj. (*Ou-zé*) Crotté, mouillé. Il est vieux.

» **Houseaux**, s. m. pl. (*Hou-zô*) Chaussure contre le froid, la pluie et la crotte : espèce de guêtres. Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase proverb. *Laisser ses houseaux quelque part ;* y mourir. (Du lat. barb. *hosellum*, dimin. de *hosa*, qui dans la basse latinité a été fait avec la même signification, de l'allem. *hose*. Les Allemands disent encore aujourd'hui *hosen* pour *haut-de-chausses*. Menage.)

» **Houspiller**, v. a. (*Hous-pi-glié*, mouillez les *ll*) Maltraiter quelqu'un en le tiraillant. Style fam. et plaisant.

» **se Houspiller**, v. réc. Se prendre et se battre en se jetant l'un sur l'autre. —Fig. et fam. Disputer avec emportement.

» **Houspillon**, subst. m. (*Hous-pi-glion*) Demi-verre de vin qu'on fait boire à celui qui a manqué à quelque cérémonie de table.

» **Houssage**, s. m. (*Hou-sa-je*) Action de *housser*. —Fermeture d'ais ou de bardeaux à un moulin à vent.

» **Houssaie**, s. f. (*Hou-cé*) Lieu où il croît quantité de *houx*.

» **Houssard**, **Housard** ou **Hussard**, s. masc. (*Hou-sar*, *hou-zar*, *hu-sar*) Cavalier Hongrois armé à la légère. —On dit famil. d'un homme ou même d'une femme qui ne craint point la fatigue, les mauvais gîtes, etc. que c'est *un housard*, *un véritable housard*. En ce sens, on ne dit ni *houssard*, ni *hussard*. —Troupe légère qu'on envoie à la découverte.

Proverb. *Vivre à la houssarde*, de pillage.

» **Housse**, s. f. (*Hou-ce*) Couverture qu'on attache à la selle d'un cheval et qui en couvre la croupe. (Suiv. *Ménage*, du lat. *ursa* ourse ; parce que les Anciens se couvroient avec des peaux d'ours.) —Étoffe légère dont on couvre des meubles de prix. —Garniture qui couvre et entoure un lit. —Couverture du siége du cocher.

» **Houssé**, **ée**, adject. (Blason) Se dit d'un cheval qui a sa *housse*.

» **Housseaux**, s. m. plur. (*Hou-sô*) Grosses épingles propres à attacher ensemble plusieurs doubles d'étoffe.

» **Housser**, v. a. (*Hou-cé*) Nettoyer avec un *houssoir*.

» **Housset**, s. m. Serrure de coffre. Voyez *Houssettes*. —Soie de Perse qu'on tire d'Alep. —En Botan. Voy. *Houx-frelon*

» Houssettes, s. f. pl. (*Hou-cè-te*) Autrefois bas-de-chausses. —Serrures qui servent pour des coffres, et qui se ferment à la chute du couvercle. —En t. de Blason, V. *Houseaux*.

» Houssières, s. f. pl. (*Hou-cie-re*) Endroits d'une forêt pleins de *houx* et d'autres arbrisseaux semblables.

» Houssine, s. f. (*Hou-ci-ne*) Baguette de *houx*, etc. pour faire aller un cheval.

» Houssiner, v. act. (*Hou-ci-ne*) Fouetter, frapper avec une *houssine*. Il est bas.

» Houssoir, s. m. (*Hou-soâr*) Balai de *houx* ou d'autre branchage. —Balai de plumes pour *housser* et nettoyer les meubles.

» Housson, s. m. Voy. *Houx-frelon*.

» Houstalar, s. m. Terme de Relation: Chef d'un jardin du Grand-Seigneur.

Hout, s. m. Treteau fort élevé sur lequel les Scieurs de long posent leurs pièces de bois.

Houvari, s. m. (Marine) Vent orageux qui s'élève dans quelques îles de l'Amérique.

» Houx, s. m. (*Hoû*) Arbrisseau toujours vert, et qui croît dans les bois et les haies, à fleur monopétale, en rosette, et dont les baies et l'écorce fournissent la glu. Ses branches flexibles servent à faire des baguettes qu'on appelle *houssines*, du nom de l'arbrisseau.

Houx-frelon, *Buis piquant*, *Petit houx*, *Housset*, *Housson*, *Fragon*, *Myrte sauvage* ou *épineux*, petit arbuste à feuilles piquantes, dont la racine est une des cinq racines apéritives majeures.

» Houzures, s. f. pl. (Vénerie) Crottes que le sanglier met sur les branches où il se frotte, et qui font connoître sa hauteur.

» Hoyau, s. m. (*Hoa-iô*, s. d.) Sorte de *houe* à deux fourchons pour fouir la terre.

» Hoyé, adj. m. (*Hoa-ie*) T. de Pêche. *Poisson hoyé*, celui qui a été fatigué et meurtri dans le filet, ou que des poissons ont attaqué et mis en mauvais état.

» Huage, s. m. (Chasse) Cris divers pour faire aller les bêtes où l'on veut. —En t. de Pêche, Voy. *Chantage*.

» Huard, s. m. (*Hu-âr*) Sorte d'oiseau; aigle de mer ou orfraie.

» Huau, s. m. (*Hu-ô*) T. de Chasse. Les deux ailes d'une buse ou d'un milan, qu'on attache avec trois ou quatre grelots ou sonnettes de Fauconnerie, au bout d'une baguette, pour servir d'épouvantail.

» Hublot, s. m. (Marine) Petit sabot entre les postes de canon des grands vaisseaux, pour donner de l'air à l'entre-pont, etc.

» Huche, s. f. Sorte de grand coffre de bois où l'on pétrit le pain et où on le serre. —Coffre où tombe la farine. —En t. de Pêche, caisse couverte d'une trappe, fermant à clef, etc. dans laquelle on dépose le poisson que l'on doit consommer. Elle est percée de trous, et on l'enfonce de toute sa hauteur dans l'eau.

» Huché, adj. (Marine) Se dit d'un vaisseau qui a la poupe fort haute.

» Hucher, v. act. (*Hu-ché*) Appeler à haute voix ou en sifflant. Il est vieux; on s'en sert encore à la chasse.

» Huchet, s. m. (*Hu-ché*) Espèce de cornet avec lequel on appelle ou on avertit de loin.

Hue, Terme de Charretier pour faire avancer les chevaux, sur-tout à droite.

» Huée, s. f. Cri ou bruit qu'on fait 1.° pour faire lever un loup et le pousser vers les chasseurs: 2.° quand le sanglier est pris. C'est une onomatopée. —Figur. Cris de dérision qu'une multitude de gens fait contre quelqu'un.

» Huer, v. act. (*Hu-é*) Faire des *huées* après un loup, et figur. après quelqu'un. L'*h* s'aspire toujours: *Dorat* a fait une faute grave en disant (Poëme de la Déclamation): *Y faire huer un Dieu sous les traits d'un mortel.*

Huer, v. n. (Fauconn.) Crier, en parlant du hibou. (Par contration, du lat. *ululare*, qui signifie la même chose.)

» Huet, s. m. *ou* Huette, s. f. (*Hu-é*, *è-te*) Sorte de hibou d'un plumage cendré et tacheté de noir.

» Huguenot, otte, s. et adj. (*Hu-ghe-no*, *o-te*) Nom donné en France aux Calvinistes. (Suivant l'étymologie la plus vraisemblable, du mot suisse *Eidgnossen* alliés en la foi, formé de *eid* foi et de *genossen*, participe de *geniessen* jouir; ceux qui jouissent des avantages du serment commun qui les lie. De ce titre, dont se qualifioient entr'eux les Protestans de Genève, on a fait par contraction, *Egnot*, et ensuite par corruption, *Huguenot*.)

» Huguenotte, s. f. Petit fourneau de terre ou de fer, avec une marmite dessus. —Gros vaisseau bas et large, de terre cuite et vernissée, où les petites gens font leur potage.

Œufs à la huguenotte, cuits dans du jus de mouton.

» Huguenotisme, s. m. (*Hu-ghe-no-tis-me*) Doctrine et sentimens des *Huguenots*.

Hui, adv. de temps, servant à marquer le jour où l'on est. Il n'est usité qu'au Palais: *D'hui en un an*. (Corruption du lat. *hodie*.)

Huile, s. f. (*Ui-le*) Liqueur grasse et onctueuse qui se tire de diverses substances. —En particulier et sans addition, il se dit de l'huile d'olive. (Du gr. *elaion*, en lat. *oleum* huile.)

Les Saintes Huiles, dont on se sert pour le Chrême et l'Extrême-Onction.

Fig. *Jeter de l'huile dans le feu*, *sur le feu*, exciter une passion déjà assez allumée. —Proverb. 1.° *Sentir l'huile*, se dit d'un ouvrage qu'on sent avoir coûté beaucoup de peine et de *veilles*. —2.° *Tache d'huile*, honte ineffaçable *ou* mal qui va toujours en augmentant.

Huiler, v. a. (*Ui-lé*) Oindre, frotter avec de l'*huile*. —Mettre de *l'huile* dans ou sur quelque chose.

Huileux, euse, adj. (*Ui-leû*, *eû-ze*) Qui tient de la nature de l'*huile*.

Huilier, s. m. (*Ui-lié*) Vase où l'on met de l'*huile*.

Huir, verbe qui, en Fauconnerie, exprime le cri du milan.

Huis, s. m. (*Hui*) Porte. Il est vieux. On dit encore, *à huis clos*, portes fermées. (Corruption du latin *ostium*, d'où les Italiens ont fait dans la même signification, *uscio*.)

Huisserie, s. f. (*Ui-ce-rî-e*) Assemblage de pièces de bois qui forment l'ouverture d'une *porte*. Voy. *Huis*.

Huissier, s. m. (*Ui-cié*) Officier qui ga-

la porte (*huis*) dans une assemblée, une juridiction, un tribunal. —En t. de Marine, ancien bâtiment de charge, dans lequel il y avoit pour donner entrée aux chevaux, une porte (*huis*) qui se trouvoit sous l'eau, quand le navire avoit sa charge.

Huissier-Audiencier, Huissier chargé d'appeler les causes à l'Audience. —*Huissiers à verge*, ci-devant Sergens royaux reçus au Châtelet. —*Huissiers de la Chaîne*, Huissiers à la suite du Conseil : ils portoient une chaîne d'or au cou avec la médaille du Roi.

Huit, adj. numéral indécl. (le *t* final se prononce 1.° devant les voyelles : *Huit écus*, *hui-té-cu*; 2.° lorsque *huit* n'est pas suivi de son substantif : *Ils sont huit*, *huite*. Dans les autres cas il est muet : *Huit personnes*, *hui personnes*, etc.) Deux fois quatre. (Corruption du lat. *octo*, qui a la même signification.)

On dit aussi substantivement : *Un huit de chiffre, le huit du mois, un huit de pique*, etc.

» Huitain, s. m. (*Hui-tein*) Stance de *huit* vers.

» Huitaine, s. f. (*Hui-te-ne*) Espace de *huit* jours.

» Huitième, adj. et subst. m. et f. Nom de nombre ordinal : *La huitieme partie, il aura un huitieme*.

» Huitièmement, adv. (*Hui-tiè-me-man*) En *huitieme* lieu.

Huître, s. f. Genre de mollusques à coquille bivalve, dont le manteau ouvert presque dans toute son étendue, enveloppe quatre branchies ou feuillets. Ces animaux n'ont pas de pieds, et sont complètement hermaphrodites, pouvant se féconder eux-mêmes. Ils s'attachent aux rochers. (Corruption du latin *ostreum*, pris dans la même signification du grec *ostréon*. On écrivoit autrefois *huistre*.)

Prov. et fig. *C'est une huître a l'écaille*, c'est un homme stupide. —*Jouer comme une huître*, très-mal.

Huîtrier, s. m. (*Ui-trié*) Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Pressirostres, à bec et pattes rouges, qui n'ont point de pouce, et qui se nourrissent sur le bord de la mer, d'*huîtres* et autres testacées.

Hulot, s. m. (*U-lo*) T. de Marine : Ouverture où est le moulinet de la manivelle.

Hulotte, s. f. Espèce de hibou; le même que *Huette* ou *Huet*. Voyez *Huet*. (Du latin *ulula*, qui signifie la même chose.)

Humai, s. m. (Ornitholog.) Nom indien de l'oiseau du Paradis.

Humain, aine, adj. (*U-mein*, *è-ne*) Qui concerne l'homme : *Les choses humaines*; toutes les choses auxquelles l'homme est sujet. *Les moyens humains*, dont les hommes peuvent se servir. —En parlant des personnes; doux, secourable, pitoyable. Voyez *Benin*. — On dit subst. et fam. *C'est le meilleur humain* (le meilleur homme) *du monde*. (Du latin *humanus*.)

Humainement, adv. (*U-mè-ne-man*) Suivant la capacité, le pouvoir de l'*homme*. —Avec *humanité*, avec douceur. (Du latin *humene*, *humaniter*, *humanitùs*.) —*Humainement parlant*, selon les idées communes.

Humains, s. m. pl. Les hommes. Style soutenu ou poétique.

Humaniser, v. act. (*U-ma-ni-zé*) Rendre plus *humain*, plus doux, plus traitable.

s'Humaniser, v. rec. Devenir plus *humain*, moins farouche, etc. —Se mettre à la portée des autres : *S'humaniser avec les ignorans*, etc.

Humaniste, s. m. Celui qui sait bien ses *humanités*. (Du lat. *humanista*.) —Celui qui les enseigne.

Humanité, s. f. La nature *humaine*. —Les hommes en général : *En accablant de fléaux la triste humanite*, etc. —Bonté, sensibilité pour les malheurs, pour les maux d'autrui; douceur, etc. V. *Bonté*. (Du lat. *humanitas*.)

Cela est au-dessus de l'humanité, cela passe la portée ordinaire de la force de l'homme. —Prov. et fig. *Payer le tribut à l'humanité*, mourir ou avoir des foiblesses *humaines*. —Prov. et en plaisantant, *reposer son humanité*, se reposer.

Humanités, s. f. pl. Les Lettres *humaines*; ce qu'on apprend dans les Colleges jusqu'à la Philosophie exclusivement. —Plus particulièrement, la première année de Littérature, celle qui précède immédiatement la Rhétorique.

Humble, adj. (*Eun-ble*) Qui a de l'humilité. —Respectueux, soumis : *Etre humble devant ses supérieurs; humble prière. Votre tres-humble serviteur*, formule de politesse. —En Poésie, bas : *Les humbles bruyeres*. En ce sens c'est un latinisme. —C'en est un également que l'emploi d'*humble* dans le sens de *simple*, en parlant du *style* : *Que son style humble et doux*. Boileau (Art poétiq. chant 3.)

Humblement, adv. (*Eun-ble-man*) Avec humilité. —Avec modestie et soumission. —En Poésie, *ramper humblement au fond des vallées*. V. *Humble* dans ses dernières acceptions. (Du lat. *humiliter*.)

Humectant, ante, adj. Qui *humecte*, qui rafraîchit. Il ne se dit que des alimens et des boissons comme remède. (Du lat. *humectans*.)

Humectation, s. f. (*U-mek-ta-cion*) Préparation d'un médicament en le laissant tremper dans l'eau. (Du lat. *humectare* humecter.)

Humecter, v. a. (*U-mek-té*) Rendre humide, mouiller. (Du latin *humectare*, fait dans la même signification d'*humidus* humide.)

Humer, v. a. (*U-mé*) Avaler quelque chose de liquide, en retirant son haleine : *Humer un couple d'œufs frais*. (Du latin *sumere*, en changeant l's en aspiration.)

Humer l'air, *le vent*; s'exposer à l'air, en telle sorte qu'il pénètre dans les poumons.

Huméral, ale, adj. Ter. de Médec. Qui a rapport à l'*humérus* : *Le muscle huméral*, *l'artere humérale*. On dit aussi *huméraire*.

Humérus, s. m. (pron. l's finale) T. d'Anat. Os du bras qui s'attache à l'épaule, que les Latins appellent *humerus*.

Humeur, s. f. Dans le physique, substance ténue et fluide de quelque corps que ce soit. —Plus particulièrement, et en parlant du corps humain : l'une des qualités du tempérament : *Humeur sanguine*, *pituiteuse* ou *flegmatique*, *bilieuse*, *mélancolique* ou *atrabilaire*. (Du latin *humor*, fait du grec *uhmos*, qui a la même signification.) —Dans le moral, certaine disposition de tempérament, de carac-

tère, ou naturelle ou accidentelle. —Fantaisie, caprice: avec ces différences, 1.° que *caprice* et *humeur* tiennent au caractère; *fantaisie*, aux circonstances ou à un état qui ne dure pas; et qu'*humeur* emporte outre cela une idée de tristesse : *La coquette a des caprices; un hypocondre, un misanthrope ont de l'humeur; une femme grosse, un enfant ont des fantaisies.* 2.° Que *fantaisie* a plus de rapport à ce qu'on désire : *caprice*, à ce qu'on dédaigne; *humeur*, à ce qu'on voit ou entend. *D'Alembert.* —Mécontentement, Voy. *Bouderie.*

Humeur aqueuse (Anatom.), liqueur limpide et très-claire de l'œil, dans laquelle l'iris nage, et qui sépare la cornée du crystallin; ainsi nommée, parce que sa force réfringente est à peu près égale à celle de l'eau (*aqua.*) —*Humeur vitrée*, substance claire et d'une consistance gélatineuse, renfermée entre le crystallin et le fond de l'œil, dont la force réfringente est à peu près égale à celle du verre (*vitrum.*)

Etre en humeur de danser; être dans la disposition actuelle de danser. —*Etre d'humeur à*, marque ordinairement la disposition habituelle: *Il n'est pas d'humeur à se laisser gouverner.*

Humeurs, s. f. pl. Certains sucs viciés qui s'amassent dans le corps et font les maladies.

Humide, adj. Qui a de l'humidité, qui est mouillé. (Du lat. *humidus.*)

En t. de Poésie, *l'humide élément*, l'eau. *Les humides plaines*, *l'humide empire*, la mer. —*Le temps est humide*, l'air est chargé de vapeurs aqueuses. —*Il a le cerveau humide*, chargé de sérosités, de pituite. —*Il est d'un tempérament humide*, abondant en pituite.

Humide, s. m. L'*humide* est opposé au *sec.* —*L'humide radical*, l'humeur lymphatique qui abreuve toutes les fibres du corps.

Humidement, adv. (*U-mi-de-man*) Avec *humidité.* Il ne se dit que d'un lieu humide: *Etre logé humidement.* (Du lat. *humidè.*)

Humidier, v. a. (*U-mi-di-é*) T. de Batteur d'or. Humecter des feuilles de vélin avec une légère couche de vin blanc, afin de dérider et d'étendre les feuilles de boyau qu'on met entr'elles.

Humidité, s. f. Qualité de ce qui est *humide.*

Humidités, pl. Humeurs, sérosités : *On dit que le tabac dessèche les humidités du cerveau.*

Humifuse, adj. (Botaniq.) Se dit d'une tige qui s'étend en tout sens sur la terre, sans y prendre racine. (Du lat. *humus humi* terre, et *fusus* répandre.)

Humiliant, ante, adj. (*U-mi-lian, an-te*) Qui *humilie*, qui donne de la confusion.)

Humiliation, s. f. (*U-mi-lia-cion*) Action par laquelle on s'*humilie.* —Etat de celui qui est *humilié.* (Du lat. *humiliatio.*) —Evénement par lequel on est *humilié.* —Au plur. choses qui donnent de la confusion, de la mortification.

Humilier, v. (*U-mi-li-é*) Abaisser, mortifier, donner de la confusion. Voy. *Abaisser.* (Du lat. *humiliare.*)

Humilité, s. f. Vertu par laquelle on s'*humilie*, on s'abaisse soi-même; sentiment intérieur de sa propre foiblesse, etc. C'est un mot purement chrétien; il ne faut pas s'en servir pour exprimer la *modestie*, qui n'est qu'une vertu humaine. —Il se dit quelquefois pour déférence, soumission.

Humoral, ale, adj. Terme de Médecine: Qui vient des *humeurs.*

Humoriste, adj. Qui a de l'*humeur*, avec qui il est difficile de vivre. Il est familier.

Humoriste, s. m. Médecin Galeniste.

Humus, s. m. emprunté du latin. On donne ce nom à la couche universelle de terre végétale qui sert d'enveloppe à notre globe.

» Hune, s. f. Terme de Marine : Guérite ou cage de bois qui est au haut du grand mât ou du mât de misaine, dans laquelle se met un matelot pour découvrir de loin. —Pièce de bois sur laquelle une cloche est attachée.

» Hunier, s. m. (*Hu-ni-é*) Le mât qui porte la *hune.* —Voile qui se met au mât de *hune.* —Sorte de filet de Pêcheur, appelé autrement *Calen.* Voy. ce mot.

» Huppe, s. f. (*Hu-pe*) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Ténairostres, qui portent sur la tête une touffe de plumes qu'ils redressent lorsqu'ils sont inquiétés. (Du latin *upupa*, fait dans la même signification du grec *épopa*, accusatif d'*épops* nom de cet oiseau. Tous ces mots ont été faits par onomatopée de son cri *pupu.*) —La touffe des plumes qui est sur la tête de cet oiseau et de quelques autres.

» Huppé, ée, adject. (*Hu-pé*) Qui a une *huppe.* —Fig. et fam. il se dit d'une personne apparente et considérable. En ce sens il s'emploie ordinairement avec *plus* : *Plusieurs femmes des plus huppées. Les plus huppés y sont pris*, ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés. Autrefois les personnes les plus considérables portoient sur leur coiffure une *huppe* de plumes, ou une *houppe* ou flocon de soie, de fil, etc. On disoit *les plus huppes*, en parlant des gens de guerre portant des plumes, et *les plus houppés*, quand c'étoient des *Clercs* ou gens de lettres.

» Hura ou Sablier, s. m. Très-bel arbrisseau des Indes Occidentales, à fleur infundibuliforme, et dont les jeunes branches renferment un suc laiteux. Son fruit éclate dans sa maturité, et son explosion disperse les semences à une assez grande distance.

» Hure, s. f. Proprement la tête d'un sanglier, et par extension celle d'un saumon, d'un gros brochet, d'un thon. (Suivant *Caseneuve* et *Le Duchat*, du vieux mot françois *hurepé* depuis long-temps hors d'usage, qui signifioit *hérissé.*) —Fig. et fam. *Il a une vilaine hure*, des cheveux mal faits et hérissés. —Sorte de grosse brosse. —Morceau de bois qui porte une sonnette, et qui roule sur des tourillons.

» Hurhaut, Mot dont les Charretiers se servent pour faire tourner les chevaux à droite.

» Hurlement, s. m. (*Hur-le-man*) Cri lugubre et prolongé que jettent plusieurs animaux carnassiers, et spécialement les loups, lorsque la faim les presse, et quelquefois lorsqu'ils sont en rut. (Du lat. *ululatus.*) —Fig. Cri que les hommes font dans une violente douleur ou affliction.

» Hurler, v. neut. Pousser des *hurlemens.* (De l'italien *urlare*, fait par contraction, du latin *ululare*, qui a la même signification. Le

mot *hurler* et ceux qui en dérivent paroissent être de simples onomatopées.)

Proverbial. *Il faut hurler avec les loups*; quand on est dans quelque partie, dans quelque compagnie, il faut faire comme les autres quoiqu'on ne les approuve pas.

HURLUBERLU, (*Acad.*) HURLUBRELU, (*Trév.*) adv. Terme populaire; Brusquement, inconsidérément: *Il est entré tout hurluberlu sans dire gare.* —Il s'emploie aussi comme subst. et adject. *C'est un hurluberlu*, *un homme hurluberlu*, un étourdi qui ne prend pas garde à ce qu'il fait. (Mot fait par onomatopée.)

HURTEBILLER, v. a. (*Ur-te-bi-glié*) Se dit de l'accouplement des béliers avec les brebis.

» HUSSARD, s. m. Voy. *Houssard.*

HUSSO, s. m. Grand poisson du Danube, sans écailles et qui n'a des os qu'à la tête.

» HUTTE, s. f. (*Hu-te*) Petite loge faite avec de la terre, du bois, de la paille, etc. V. *Cabane.* (De l'allem. *hütte* logette, maisonnette.)

» SE HUTTER, v. réc. (*Hu-té*) Se loger dans des *huttes*, faire des *huttes* pour se loger. —En t. de Marine, on dit activement, *hutter les vergues*, les amener jusqu'à la moitié du mât et les mettre en croix.

HUY, adv. Voy. *Hui.*

HYACINTHE, subst. f. (*I-a-cein-te*) Fleur célèbre dans la Fable par la métamorphose d'un Prince de ce nom aimé d'Apollon et de Zéphire. On la nomme aussi *Jacinthe.* Voyez ce mot. (Du gr. *huakinthos*, qui signifie la même chose.) —Sorte de pierre précieuse, dont la couleur approche quelquefois de celle de la fleur d'*hyacinthe*.

Confection d'hyacinthe, électuaire dans lequel il entre des pierres d'*hyacinthe*, etc.

HYACINTHINE, s. f. (*I-a-cein-ti-ne*) Pierre qui ressemble à l'*hyacinthe*.

HYADES, s. f. plur. (*I-a-de*) Constellation composée de sept étoiles, en forme d'*Y*, que l'on voit sur le front du Taureau. (Du grec *huades*, fait dans le même sens, de *huein* pleuvoir; parce qu'elles paroissent dans la saison des pluies, dont les Poètes ont supposé qu'elles étoient la cause.)

HYALE, s. f. (Hist. natur.) Genre de mollusques de la famille des Ptéropodes, qui ont une coquille cachée par le manteau.

HYALIN, adj. (*I-a-lein*) Nom que les Minéralogistes donnent à une espèce de crystal de roche. (Du grec *hualinos*, qui a une apparence vitreuse, fait de *hualos* verre.)

HYALOÏDE, adj. (*I-a-lo-i-de*) Se dit, en Anatom. de l'humeur *vitrée* de l'œil. (Du grec *hualos* verre, et *eidos* forme, ressemblance; qui ressemble à du verre.) —Pierre précieuse connue des Anciens, et transparente comme du crystal.

HYALURGIE, s. f. (*I-a-lur-jî-e*) Art de la Verrerie. (Du grec *hualos* verre, et *ergon* ouvrage.)

HYBRIDE, adj. (*I-bri-de*) Se dit, en Grammaire, d'un mot tiré de deux langues. *Cholera-morbus* est un mot *hybride*. (Du grec *hubris*, génitif *hubridos*, animal dont le père et la mère sont de deux espèces différentes.)

Plantes hybrides (Botanique), celles qui naissent de deux différentes espèces du même genre ou de genres différens.

HYBRISTIQUES, s. f. pl. (*I-bris-ti-ke*) Terme d'Archæol. Fêtes instituées à Argos en l'honneur des femmes, par qui seules les Lacédémoniens qui assiégeoient la ville avoient eu la *honte* d'être repoussés. (Du grec *hubris* injure, affront.)

HYDATIDE, s. f. (*I-da-ti-de*) T. de Chirurgie: Grosse vessie pleine d'eau qui naît en différentes parties du corps. —En Hist. natur. ver dont le corps ressemble à une petite vessie d'eau qui se trouve dans le corps de certains animaux et même de l'homme. (Du grec *hudatis*, formé de *hudôr* génit. *hudatos* eau.)

HYDATIDOCÈLE, s. f. (Chirurgie) Espèce de hernie ou d'hydrocèle, qui contient des hydatides. (Du grec *hudatis*, génitif *hudatidos* hydatide, et *kêlê* tumeur, hernie.)

HYDATIS, s. f. (*I-da-tice*) T. de Chirurgie: Tumeur graisseuse de la paupière supérieure.

HYDATISME, s. m. (*I-da-tis-me*) Bruit causé par la fluctuation des humeurs contenues dans un abcès. (Du grec *hudatos*, génitif *hudôr* eau.)

HYDATODE ou HYDATOÏDE, adj. Nom qu'on donne en Médecine et en Pharmacie, aux personnes attaquées d'anasarque, au vin trempé, à l'urine limpide, etc. (Du grec *hudôr*, génitif *hudatos* eau, et *eidos* forme, ressemblance.)

HYDATOÏDE, s. f. (*I-da-to-i-de*) T. d'Anat. Humeur aqueuse de l'œil renfermée entre la cornée et l'uvée. (Voyez pour l'étymologie le mot précédent.)

HYDATOSCOPIE, s. f. (*I-da-tos-ko-pî-e*) Art de prédire l'avenir par le moyen de l'eau. (Du grec *hudôr*, génit. *hudatos* eau, et *skopeô* j'examine, je considère.)

HYDNE ou ERINACE, s. m. Plante cryptogame de la famille des Champignons, dont le caractère est d'avoir la partie inférieure du chapiteau hérissée de papilles nombreuses. (Du grec *hudnon.*)

HYDRACHNE, s. f. (*I-drak-ne*) Genre d'insectes aptères, de la famille des Acères. Ce sont des espèces d'araignées qui vivent sous l'eau. (Du grec *hudôr* eau, et *arachnê* araignée.)

HYDRAGOGUE, subst. et adj. (*I-dra-go-ghe*) Médicament qui purge les eaux et les sérosités. (Du grec *hudragogós*, formé dans le même sens d'*hudôr* eau, et *agô* je chasse.)

HYDRARGIRE, s. m. (*I-drar-ji-re*) T. de Chimie: Mercure, vif-argent. (Du grec *hudrarguros*, formé de *hudôr* eau, et *arguros* argent; *argent liquide comme de l'eau.*) —En Ichtyol. genre de poissons osseux, de la famille des Gymnopomes, qui ont le dessous du ventre arrondi.

HYDRARGYRO-PNEUMATO-CHIMIQUE (APPAREIL), s. m. Appareil chimique pour obtenir les gaz par le moyen d'une cuve remplie de mercure. (Du gr. *hudrarguros* mercure, et *pneuma*, gén. *pneumatos* souffle, air, gaz.)

HYDRARGYROSE, s. f. (*I-drar-ji-ro-ze*) T. de Médecine: Friction mercurielle. (Du grec *hudrarguros* vif-argent, mercure.)

HYDRAULES, s. m. pl. (*I-drô-le*) Chez les

Anciens, Joueurs d'instrumens qui formoient des sons à l'aide de l'eau. (Du gr. *hudraulês*, formé de *hudôr* eau, et *aulos* flûte.)

Hydraulico-pneumatique, adj. (Mécaniq.) Se dit de certaines machines qui élèvent l'eau par le moyen de l'air. (Du grec *hudôr* eau, *aulos* tuyau, et *pneuma* air.)

Hydraulique, adj. (*I-drô-li-ke*, d.) Il se dit, 1.° de la science, de l'art qui enseigne à conduire ou à élever les eaux : *Science hydraulique*; et substantivement au féminin, *l'Hydraulique*. —2.° Des machines que cet art emploie. (Du grec *hudraulis* orgue que l'eau fait jouer, formé d'*hudôr* eau, et *aulos* flûte; parce que l'Hydraulique chez les Anciens, se bornoit à construire des jeux d'orgue, dans lesquels on faisoit entrer le vent au moyen d'une chute d'eau.

Architecture hydraulique, Voyez au mot *Architecture*.

Hydre, s. f. (*I-dre*) Au propre, serpent qui vit dans les rivières et les étangs. (Du grec *hudros*, fait de *hudôr* eau.) —Serpent fabuleux à sept têtes à qui il en renaissoit plusieurs quand on lui en avoit coupé une. —Figur. Mal qui augmente à mesure qu'on fait plus d'efforts pour le détruire. *Voltaire* a dit quelque part au masculin, *hydre affreux*; c'est une faute grave. —Genre de Zoophytes microscopiques, qu'on appelle aussi *Polypes d'eau douce* ou *Polypes à bras*, dont chaque partie séparée du tout redevient un animal vivant. —Dans le Blason, espèce de dragon à sept têtes. —En Botanique, plante d'Europe qui croît sous les eaux dans les étangs, les rivières et les fossés. On la nomme aussi *Cornifle* et *Cornille*.

Hydre femelle (Astronom.), constellation méridionale, au-dessus du Lion, de la Vierge et de la Balance. Elle a une étoile remarquable appelée le *cœur de l'hydre*, et en arabe *alphrad*. —*mâle*, constellation plus méridionale que la précédente, située entre le Toucan et la Dorade : elle ne paroît point dans nos régions.

Hydréléon, s. m. (Pharm.) Mélange d'eau et d'huile. (Du grec *hudôr* eau, et *elaion* huile.)

Hydrentérocèle, s. f. (*I-dran-té-ro-cè-le*) T. de Chirurgie : Hydropisie du scrotum compliquée avec une descente d'intestins. (Du grec *hudôr* eau, *enteron* intestin, et *kêlê* tumeur.)

Hydryaphores, s. f. plur. (*I-dri-a-fo-re*) T. d'Archæologie : Femmes étrangères résidant à Athènes, que dans la procession des Panathénées on obligeoit à porter des cruches d'eau pour rafraîchir les citoyennes qui formoient cette marche sacrée. (Du grec *hudria* cruche, et *phérô* je porte.)

Hydrie, s. fém. (*I-dri-e*) Chez les Anciens, cruche à mettre de l'eau. (Du grec *hudria*, fait dans le même sens de *hudôr* eau.)

Hydro-carbure, s. m. Dans la Chimie moderne, hydrure mêlé de carbone.

Hydrocardie, s. f. (Chirurg.) Hydropisie du péricarde ou de la membrane qui enveloppe le cœur. (Du gr. *hudôr* eau, et *kardia* le cœur.)

Hydrocèle, s. f. (*I-dro-cè-le*) Tumeur du scrotum, causée par des humeurs aqueuses. (Du grec *hudrokêlê*, formé de *hudôr* eau, et *kêlê* tumeur.)

Hydrocéphale, s. fém. (*I-dro-cé-fa-le*) Hydropisie de la tête. (Du grec *hudrokephalê*, fait de *hudôr* eau, et *kephalê* tête; *amas d'eau dans la tête*.)

Hydrocérame, s. m. Vase fait d'une terre extrêmement poreuse, qui soumettant l'eau dont on le remplit à une grande évaporation, la rafraîchit d'autant. C'est, sous une forme différente, la même chose que l'*Alcarraza* des Espagnols, et la *Gargoulette* des Indes. Ces vases sont comme les *Hygiocérames* de l'invention de M. *Fourmi*. (Du grec *hudôr* eau, et *keramos* vase de terre.)

Hydrocharidées, s. f. pl. (Botan.) Famille de plantes aquatiques, dans la méthode naturelle de *Jussieu*; ainsi nommées de l'*Hydrocharis* ou *Morrène* l'une d'entr'elles.

Hydrocharis, s. f. Plante aquatique, qu'on appelle autrement *Morrene*. (Du grec *hudôr* eau, et *charis* beauté, ornement; *ornement des eaux*.)

Hydrocorée, s. f. (*I-dro-ko-ré-e*) Punaise aquatique. (Du gr. *hudôr* eau, et *koris* punaise.)

Hydrocotyle, s. f. (*I-dro-ko-ti-le*) Sorte de plante aquatique, dont les feuilles sont rondes et creuses. On la nomme aussi *Ecuelle d'eau*. (Du grec *hudôr* eau, et *kotulê* écuelle.)

Hydrodynamique, s. f. (*I-dro-di-na-mi-ke*) Science des lois du mouvement des fluides. (Du grec *hudôr* eau, et *dunamis* force, puissance.)

Hydro-entérocèle, s. f. Voyez *Hydrentérocèle*.

Hydro-entéromphale, s. f. (*I-dro-an-té-ron-fa-le*) Hernie du nombril avec amas de sérosités. Voy. *Entérohydromphale*.

Hydro-épiplomphale, s. f. Hernie ombilicale avec amas de sérosités, et déplacement de l'epiploon. (Du gr. *hudôr* eau, *epiploon* l'epiploon, et *omphalos* le nombril.)

Hydrocale, s. m. Boisson composée d'eau et de lait. (Du grec *hudôr* eau, et *gala* lait.)

Hydrogarum, s. f. (*I-dro-ga-rome*) Chez les Anciens, ragoût ou mélange d'eau (*hudôr*) et de la saumure appelée *garum*.

Hydrogé, adj. Composé de terre et d'eau. (Du grec *hudôr* eau, et *gê* terre.)

Hydrogène, subst. m. (Chimie moderne) Principe générateur de l'eau. C'est ce que les anciens Chimistes appeloient *air* ou *gaz inflammable*. On dit aussi adjectiv. *Gaz hydrogène*. (Du gr. *hudôr* eau, et *gennaô* j'engendre.) M. *Morin* observe avec raison qu'en grec, les mots *hudrogénês* et *hudrogenês* ont une signification passive, et ne veulent pas dire *générateur de l'eau*, mais *né de l'eau*, *engendré par l'eau*.)

Hydrogéné, ée, adj. (Chimie mod.) Terme de l'*hydrogène* : *Gaz hydrogène carboné*, *sulfuré*, *phosphoré*, combinaisons de l'hydrogène avec le carbone, le soufre, le phosphore.

Hydrographe, s. m. (*I-dro-gra-fe*) Celui qui est versé dans l'*Hydrographie*.

Hydrographie, s. f. (*I-dro-gra-fi-e*) Description des mers. (Du grec *hudôr* eau, et *graphô* je décris.) —Art de naviguer.

Hydrographique, adj. (*I-dro-gra-fi-ke*) Qui appartient à l'*Hydrographie*.

Cartes hydrographiques, cartes marines.

HYDROLOGIE, s. f. (*I-dro-lo-jî-e*) Traité des eaux, de leur nature, de leurs propriétés. (Du grec *hudôr* eau, et *logos* discours.)

HYDROMANCIE, s. f. (*I-dro-man-cî-e*) Divination par le moyen de l'eau. (Du grec *hydromantéia*, formé de *hudôr* eau, et *mantéia* divination.)

HYDROMANTIQUE, s. f. (*I-dro-man-ti-ke*) Art de produire par le moyen de l'eau certaines apparences singulières, comme de faire perdre de vue aux spectateurs une image ou un objet présent, etc. (Du grec *hudôr* eau, et *mantis* devin, sorcier.)

HYDROMEL, s. m. Breuvage composé d'eau et de miel. (Du grec *hudroméli*, formé de *hudôr* eau, et *méli* miel.)

HYDROMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer la pesanteur, la force et les autres propriétés de l'eau. —Genre d'insectes hémiptères, de la famille des Sanguisuges, qui marchent sur l'eau des étangs et semblent la mesurer. (Du grec *hudôr* eau, et *métron* mesure.)

HYDROMÈTRE, s. f. (Médecine) Hydropisie de la matrice. (Du grec *hudôr* eau, et *métra* matrice.)

HYDROMÉTRIE, s. f. (*I-dro-mé-trî-e*) Science des eaux, qui apprend à en connoître la force, à en mesurer la pesanteur, etc. Voy. *Hydrometre*, s. m.

HYDROMPHALE, s. f. (*I-dron-fa-le*) Hydropisie du nombril. (Du grec *hudôr* eau, et *omphalos* nombril.)

HYDROMYES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes diptères, à bouche prolongée, qui habitent principalement les lieux humides. (Du grec *hudôr* eau, et *mus*, *muos*, rat, souris; *rats d'eau*, à cause de la forme de leur bouche.)

HYDROPARASTES, s. m. pl. (Hist. ecclésiast.) Hérétiques qui se servoient d'eau au lieu de vin dans l'Eucharistie. (Du grec *hudôr* eau, et *paristémi* présenter, offrir.)

HYDROPÉRICARDE, s. f. (Médec.) Hydropisie du péricarde. (Du grec *hudôr* eau, et *périkardion* le péricarde.)

HYDROPHANE, s. f. (Lithologie) Nom donné à certaines pierres qui, mises dans l'eau, deviennent transparentes. (Du grec *hudôr* eau, et *phainô* je brille.)

HYDROPHIDE, s. m. (Ophiolog.) Serpent d'eau. (Du grec *hudôr* eau, et *ophis* serpent.)

HYDROPHILE, s. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Helocères, qui se nourrissent principalement des feuilles qui tombent dans l'eau. (Du gr. *hudôr* eau, et *philos* ami.)

HYDROPHOBE, subst. (*I-dro-fo-be*) Celui, celle qui a l'eau et tous les liquides en horreur. Voyez *Hydrophobie*.

HYDROPHOBIE, s. f. (*I-dro-fo-bî-e*) Horreur de l'eau et de tous les liquides : c'est un des principaux symptômes de la rage. (Du grec *hudrophobia*, formé de *hudôr* eau, et *phobos* crainte, aversion.)

HYDROPHORIES, s. f. pl. (*I-dro-fo-rî-e*) Cérémonies funèbres à Athènes, en l'honneur des Grecs qui avoient péri dans le déluge de Deucalion. (Du grec *hudrophoria*, fait de *hudô* eau, et *pherô* j'emporte.)

HYDRO-PHOSPHURE, s. m. (*I-dro-fos-fu-re*) T. de la nouvelle Chimie : Combinaison d'hydrogène phosphoré avec une base. (Du grec *hudôr* eau, et *phosphoros* phosphore.)

HYDROPHTHALMIE, s. f. (*I-drof-tal-mî-e*) Hydropisie de l'œil. (Du grec *hudôr* eau, et *ophthalmos* œil.)

HYDROPHYLE, s. f. Sorte de plante aquatique. (Du grec *hudôr* eau, et *phullon* feuille.)

HYDROPHYSOCÈLE, s. f. (*I-dro-fi-zo-ce-le*) Tumeur du scrotum formée d'eau et d'air. (Du grec *hudôr* eau, *phusa* air ou vent, dérivé de *phusaô* j'enfle, et *kélé* tumeur.)

HYDROPIPER, s. m. (*I-dro-pi-pér*) Plante qui croît dans les lieux humides et qui a un goût poivré et brûlant. (Du grec *hudôr* eau, et *péperi* poivre; *poivre d'eau*.)

HYDROPIQUE, adj. et s. m. et f. (*I-dro-pi-ke*) Qui a une *hydropisie*. (Du gr. *hudrôpikos*.)

HYDROPISIE, s. f. (*I-dro-pi-zî-e*) Tumeur aqueuse contre nature, qui occupe tout le corps ou une partie : *Tomber dans l'hydropisie*. (Du gr. *hudrops*, formé de *hudôr* eau, et *ops* aspect, apparence, dérivé d'*optomai* voir; parce que l'enflure du corps fait voir en quelque sorte l'eau dont il est rempli.)

HYDRO-PNEUMATIQUE (APPAREIL), s. masc. Appareil chimique, pour extraire le gaz de différentes substances, à l'aide d'une cuve ou d'un récipient rempli d'eau. On l'appelle aussi *Appareil pneumato-chimique*. (Du grec *hudôr* eau, et *pneuma* air.)

HYDRO-PNEUMATOCÈLE, s. fém. (Chirurgie) Tumeur causée par des eaux et de l'air. C'est la même chose que *Hydrophysocèle*. V. ce mot. (Du grec *hudôr* eau, *pneuma*, *pneumatos* air, et *kélé* tumeur.)

HYDROPNEUMOSARQUE, s. f. (Chirurg.) Tumeur contenant de l'eau, de l'air et des matières charnues. (Du grec *hudôr* eau, *pneuma* air, et *sarkos* gén. de *sarx* chair.)

HYDROPOÏDES, adj. pl. (*I-dro-po-i-de*) T. de Médecine : Se dit des excrétions aqueuses, telles qu'elles sont dans l'hydropisie. (Du grec *hudrops* hydropisie, et *eidos* forme, ressemblance.)

HYDROPODE, s. m. et f. Celui, celle qui ne boit que de l'eau. (Du grec *hudôr* eau, et *potés* buveur, dérivé de *pinô* je bois.)

HYDROPYRÈTE, s. f. (Médec.) Fièvre maligne accompagnée de colliquation ou dissolution des humeurs. (Du grec *hudôr* eau, et *purétos* fièvre.)

HYDROPYRIQUE, adject. (*I-dro-pi-ri-ke*) Se dit d'un volcan dont les eaux ont la propriété de s'enflammer. (Du grec *hudôr* eau, et *pur* feu.)

HYDRORACHITIS ou HYDRORACHIS, subst. f. (*I-dro-ra-ki-tice*, *kice*) T. de Médec. Petite tumeur molle survenue aux vertèbres des lombes qui sont désunies. (Du grec *hudôr* eau, et *rachis* l'épine du dos; *hydropisie de l'épine du dos*.)

HYDRORRODIN, s. m. (*I-drô-ro-dein*, *r* forte) Eau mêlée avec de l'huile de rose; elle provoque le vomissement, et elle est excellente

quand on a avalé du poison. (Du grec *hudôr* eau, et *rhodon* rose.)

HYDROSACCHARUM, s. m. (*I-dro-sa-ka-rome*) Eau sucrée. (Du grec *hudôr* eau, et *sakcharon* sucre.)

HYDROSARCOCÈLE, s. f. (Chirurgie) Tumeur formée d'eau et de chair. (Du grec *hudôr* eau, *sarkos*, gén. de *sarx* chair, et *kélé* tumeur.)

HYDROSARQUE, s. f. (*I-dro-sar-ke*) Tumeur aqueuse et charnue. (Du grec *hudôr* eau, et *sarx* gén. *sarkos* chair.)

HYDROSCOPE, s. m. Nom donné à ceux qui prétendent avoir la faculté de deviner et de voir l'eau qui est sous terre, soit coulante, soit stagnante, ou d'en sentir du moins les émanations. (Du grec *hudroskopos*, fait de *hudôr* eau, et *skopéô* j'examine, je considère.) —Sorte d'horloge d'eau, autrefois en usage. (Du grec *hudroskopikon*, qui a les mêmes racines.)

HYDROSCOPIE, s. f. Divination par le moyen de l'eau. —Faculté de sentir les émanations des eaux souterraines. Voy. *Hydroscope*.

HYDROSTATIQUE, s. fém. (*I-dros-ta-ti-ke*) Partie de la Mécanique qui considère l'équilibre des corps fluides, particulièrement de l'eau, ainsi que celui des corps qui y sont plongés. (Du grec *hudôr* eau, et *statikê* statique, science de l'équlibre, dérivé de *histamai* s'arrêter.)

HYDRO-SULFURE, s. m. (Chim. mod.) Combinaison d'hydrogène sulfuré avec une base.

HYDROTHORAX, s. f. (*I-dro to-rakse*) T. de Médecine : Hydropisie de poitrine. (Du grec *hudôr* eau, et *thorax* poitrine.)

HYDROTIQUE, adj. (*I-dro-ti-ke*) Sudorifique. Voyez *Hydragogue*, qui a la même signification.)

Fièvre hydrotique, sorte de fièvre accompagnée de sueurs très-abondantes.

HYDROTIQUE, s. m. Médicament sudorifique qui a la vertu d'inciser et d'atténuer les humeurs. (Du grec *hudôr* eau.)

HYDRURE, s. m. (Chim. mod.) Combinaison de l'hydrogène avec différentes substances.

HYÈNE, s. f. Animal féroce qui ressemble au loup. C'est un mammifère plantigrade, qui n'a que quatre ongles aux pattes. Il vit en Afrique, où il se nourrit de cadavres, et principalement de ceux des hommes qu'il va déterrer dans les cimetières. (Son nom grec est *huaina*, dérivé de *hus* un porc; parce qu'il a le dos hérisse de poils comme les soies d'un porc.)

HYÉTOMÈTRE, s. m. (*I-é-to-mè-tre*) Instrument météorologique, propre à mesurer la quantité de pluie qui tombe chaque année. C'est le même que l'*Ombrometre*. (Du grec *huetos* pluie, et *métron* mesure.)

HYGIE ou HYGIÉE, s. f. (Mythol.) Déesse de la santé. (Du grec *hugieia* santé, formé de *hugiês* sain.)

HYGIÈNE, s. f. (*I-jiè-ne*) Partie de la Médecine qui a pour objet la conservation de la santé. (Du gr. *hugiéinê*, féminin de *hugieinos* sain, dérivé de *hugieia* santé.)

HYGIOCÉRAME, s. m. (*I-ji-o-cé-ra-me*) Sorte de poterie, dans la couverte de laquelle il n'entre aucun ingrédient qui puisse nuire à la santé. Elle a été inventée par M. *Fourmi*, ainsi que les *Hydrocérames*. (Du grec *hugiês* sain, et *kéramos* vase de terre, poterie.)

HYGROBAROSCOPE, s. m. Instrument de Physique, appelé plus communement *Aerometre* ou *Pèse-liqueur*. (Du grec *hugros* humide, aqueux, *baros* poids, pesanteur, et *skopéô* j'examine, je considère.)

HYGROBLÉPHARIQUE, adject. (*I-gro-blé-fa-ri-ke*) Se dit en Anatomie, des conduits excrétoires de la glande lacrymale à l'extrémite de chaque paupière, au moyen desquels le globe de l'œil est continuellement humecté. (Du grec *hugros* humide, aqueux, et *blépharon* paupière.)

HYGROCIRSOCÈLE, s. f. (*I-gro-cir-zo-cè-le*) Espèce de fausse hernie du scrotum formée d'eau et de varices. (Du grec *hugros* humide, aqueux, *kirsos* varice, et *kélé* tumeur, hernie.)

HYGROMÈTRE ou HYGROSCOPE, s. m. (*I-gro-me-tre*, *i-gros-ko-pe*) Instrument de Physique pour mesurer les divers degrés de sécheresse ou d'humidité de l'air. (Du gr. *hugros* humide, et *métron* mesure.)

HYGROPHOBIE, s. f. (*I-gro-fo-bi-e*) Crainte, horreur de l'eau. On dit plus souvent et mieux *Hydrophobie*. (Du gr. *hugros* humide, aqueux, et *phobos* crainte.)

HYGROPHTHALMIQUE, adj. (*I-grof-tal-mi-ke*) T. d'Anatomie : Qui sert à humecter l'œil. (Du grec *hugros* humide, et *ophthalmos* œil.)

HYGROSCOPE, s. m. (*I-gros-ko-pe*) Voyez *Hygrometre*. (Du grec *hugros* humide, et *skopéô* j'observe.)

HYLOBIENS, s. m. plur. Philosophes indiens, qui se retiroient dans les forêts pour se livrer à la contemplation de la nature. (Du grec *hulê* forêt, et *bios* vie.)

HYLOTOME, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes hyménoptères, qui, à l'aide d'une tarière en forme de scie dont ils sont armés, pratiquent des entailles dans le bois pour y déposer leurs œufs. (Du grec *hulotomos* bûcheron, formé de *hulê* bois, forêt, et *tomeus* coupeur, fait de *temnô* je coupe.)

HYMEN, s. m. (*I-mène*, l'e surajouté très-bref) Petite membrane aux parties naturelles des filles. —Suivant la Fable, Divinité qui présidoit au mariage. En ce sens il s'emploie toujours au singulier. —Mariage. Il n'est guères usité qu'en Poésie et dans cette phrase familière : *Vivre sous les lois de l'hymen*. —En Botanique, petite peau qui enveloppe le bouton des fleurs. (Du grec *humên*, dont la signification est la même.)

HYMÉNÉE, s. masc. (*I-mé-né-e*) Le même qu'*hymen*, dans la 2.e et la 3.e acceptions. (Du grec *humenaios*.) Voyez *Epithalame*.

HYMÉNODE, adject. Membraneux, plein de membranes ou pellicules. (Du grec *humên*, formé dans la même signification de *humên* membrane, et de *eidos* forme, ressemblance.

HYMÉNOGRAPHIE, s. f. (*I-me-no-gra-fi-e*) Partie de l'Anatomie, qui a pour objet la description des membranes. (Du grec *humên* membrane, et *graphô* je décris.)

HYMÉNOLOGIE, s. f. (Anatomie) Traité des membranes. (Du grec *humên* membrane, et *logos* discours.)

Hyménoptère, s. m. (Entomol.) Ordre d'insectes qui ont quatre ailes membraneuses. (Du grec *humén* membrane, et *ptéron* aile.)

Hyménotomie, s. f. (Anatomie) Dissection des membranes du corps humain. (Du gr. *humèn* membrane, et *temnô* je coupe.)

Hymne, s. m. et f. (*Im-ne*, comme si on écrivoit *ime-ne*, l'*e* surajouté très-muet et très-bref) Cantique en l'honneur de la Divinité. Ce mot est fém. quand on parle des cantiques de l'Eglise dans l'Office divin; et masc. quand on parle de ceux des Anciens en l'honneur de leurs Dieux. (Du grec *humnos*, qui a la même signification.)

Hymniste, s. m. Celui qui a fait des *hymnes*. Il ne se dit qu'en parlant des anciennes liturgies.

Hymnodes, s. m. pl. Ceux qui chantoient les *hymnes* dans les fêtes publiques de la Grèce. (Du grec *humnôdos*, fait dans le même sens, de *humnos* hymne, et *ôdos* chanteur, dérivé de *adô* je chante.)

Hymnographe, s. m. (*Im-no-gra-fe*) Compositeur d'hymnes chez les anciens Grecs. (Du grec *humnos* hymne, et *graphô* j'écris.)

Hymnologie, s. f. Récitation ou chant des hymnes. (Du gr. *humnos* hymne, *logos* récit.)

Hyoépiglottique, adj. (*I-o-é-pi-glo-ti-ke*) T. d'Anatom. Qui appartient à l'os *hyoïde* et à l'*épiglotte*.

Hyoglosse, s. m. et adj. (Anatom.) Nom de deux muscles de la langue, qui s'attachent à l'os hyoïde. (Du grec *huoéidés* l'os hyoïde, et *glôssa* langue.)

Hyoïde, adj. m. (*I-o-i-de*) T. d'Anatomie: *L'os hyoïde*, petit os fourchu situé à la racine de la langue. (Du grec *huoéidés*, fait avec la même signification, de la voyelle grecque Υ *upsilon*, et d'*eidos* forme, ressemblance; parce que ce petit os fourchu paroissoit aux Grecs ressembler à leur *upsilon*.)

Hyo-pharingien, adj. m. (Anatom.) Nom de deux muscles qui vont de l'*os hyoïde* au *pharynx*.

Hyosciame, s. f. Plante somnifère; jusquiame. (Du grec *huoscuamos*, formé dans la même signification de *hus*, au génit. *huos* cochon, et *kuamos* fève: *fève de cochon*.)

Hyosère ou **Hyosèris**, s. f. (Botan.) Plante qui ressemble à la chicorée, mais plus petite et rude au toucher. (Du grec *huoseris*, formé de *hus*, *huos* cochon, et *séris* espèce de chicorée, salade; *salade de cochon*.)

Hyo-thyroïdien, adj. m. (Anatom.) Nom de deux muscles qui appartiennent à l'os *hyoïde* et au cartilage *thyroïde*.

Hypallage, s. f. Figure par laquelle on fait un changement dans la construction : *Il n'avoit point de souliers dans ses pieds*, pour *il n'avoit point les pieds dans ses souliers*. (Du gr. *hupallagé* changement, formé de *hupo* sous ou de, et d'*allagé* changement, dérivé d'*allattô* je change; *transposition*, *renversement*, *changement de construction*.)

Hypécoon, s. m. Plante narcotique, petite et pliante, qui croît parmi les blés. (Du grec *hupékoos* flexible.)

Hyper, préposition grecque, qui entre dans la composition de plusieurs mots françois dérivés du grec, et qui marque quelque excès, quelque chose au delà de la signification du mot simple auquel on la joint. (Du grec *huper* au-dessus, au delà.)

Hyperbate, s. f. Figure de Grammaire et de Rhétorique qui renverse l'ordre naturel des mots dans le discours. (Du grec *huperbaton*, fait de *huperbainô* je passe outre, lequel est formé de *huper* au-delà, et de *bainô* je vais.)

Hyperbole, s. fém. Figure qui consiste à exagérer au-delà même de la vraisemblance. (Du grec *huperbolé* excès, dérivé de *huperballô* j'excède, je surpasse de beaucoup, dont les racines sont *huper* au-delà, et *ballô* je jette.) —En Géométrie, section d'un cône par un plan qui, étant prolongé, rencontre le cône opposé. Les Auteurs appellent quelquefois le plan terminé par cette courbe, *une hyperbole*, et la courbe elle-même, *ligne hyperbolique*. (Du grec *huperbolé* excès; parce que dans cette courbe, le carré de l'ordonnée est plus grand que le rectangle du paramètre par l'abscisse.)

Hyperbolique, adject. (*I-pèr-bo-li-ke*) Qui tient de l'*hyperbole*.)

Posture hyperbolique (Médec.), celle où l'on est couché avec les bras, les jambes et l'épine du dos, les vertèbres du cou comprises, étendus ou retirés au-delà de leur mesure ordinaire. Cette expression est de *Galien*.

Hyperboliquement, adv. (*I-pèr-bo-li-keman*) D'une manière *hyperbolique*.

Hyperboloïde, s. f. (*I-pèr-bo-lo-i-de*) Nom qu'on donne en Géométrie aux hyperboles à l'infini ou du plus haut genre, dont l'équation générale comprend celle de toutes les hyperboles particulières. (Du grec *huperbolé* hyperbole, et *eidos* forme, ressemblance; *qui a la forme d'une hyperbole*.)

Hyperborée, adject. Il se dit des Nations, des Pays du Nord. On dit aussi *Hyperboréen*. C'est Voltaire qui le premier a, dans l'*Orphelin de la Chine*, francisé l'adjectif latin *hyberboreus*, pour en faire le mot *hyberborée*, beaucoup plus nombreux qu'*hyperboréen*. (Du grec *huper* qui a ici une force augmentative, et *Boréas* Borée, vent du Nord; le *plus septentrional*. Les peuples du Nord sont appelés en grec *huperboreoi*.)

Hypercatalectique, adj. Il se dit d'un vers grec ou latin, où il y a une ou deux syllabes de trop. On dit aussi et dans le même sens *hypermètre*. (Du grec *huperkataléktos*, formé dans le même sens, de *huper* sur, par-dessus, et de *katalégo* je termine, je finis; *qui est plus que fini* ou *terminé*.)

Hypercatharse, s. f. (*I-pèr-ka-tar-ce*) T. de Médec. Purgation immodérée, excessive. (Du gr. *huperkatharsis*, fait de *huper* au-delà, et *katharsis* purgation, dérivé de *kathairô* je purge.)

Hypercrise, s. fém. (*I-pèr-kri-ze*) Crise violente et excessive d'une maladie. (Du grec *huper* au-delà, et *krisis* crise.)

Hypercritique, s. et adj. m. (*I-pèr-kri-tike*) Censeur outré: critique qui ne pardonne rien. (Du grec *huper* au-delà, et *kritikos* critique, censeur; dérivé de *krinô* je juge.)

Hyperdulie, s. f. Le culte qu'on rend à la Sainte Vierge. (Du grec *huper* au-dessus, et *douléia* servitude; parce que ce culte est au-dessus du culte de *Dulie*, qu'on rend aux Anges et aux Saints.)

Hypéricoïdes, s. f. plur. (*I-pé-ri-ko-i-de*) Famille de plantes qui ressemblent à l'hypéricum ou mille-pertuis. (Du grec *huperikon* hypéricum, et *eidos* forme, ressemblance.)

Hypéricum, s. m. (*I-pé-ri-kome*) Plante nommée aussi *Mille-pertuis*, dont la graine est bonne contre la pierre, les venins et les crachemens de sang. (Du grec *hupérikon*.)

Hypermètre, adj. (Poésie) Voy. *Hypercatalectique*. (Du grec *hupermétros*, formé de *huper* au-delà, et *métron* mesure.)

Hypéropharyngien, adj. (Anatom.) Voyez *Péristaphylo-pharyngien*.

Hyperostose, s. f. (Chirurg.) Tumeur d'un os; nodus. (Du grec *huperostôsis*, formé de *huper* sur, et *ostéon* os.)

Hyperoxide, adj. (Minéral.) Aigu à l'excès. M. *Haüy*. (Du grec *huper* au-delà, et *oxus* aigu.)

Hypersarcose, s. f. (Chirurg.) Excroissance de chair dans quelque partie du corps. (Du grec *hupersarkôsis*, formé de *huper* au-dessus, et *sarkos* génit. de *sarx* chair.)

Hyperstène, s. m. (Minéralogie) Minéral nouvellement découvert, dans lequel la pyramide supérieure des crystaux est terminée par des faces très-étroites. (Du grec *huper* au-dessus, et *sténos* étroit.)

Hyperthyron, s. m. (Architect.) Espèce de table en forme de frise, que l'on met sur les jambages des portes et au-dessus des linteaux des fenêtres de l'ordre dorique. (Du grec *huperthuron* linteau, formé de *huper* au-dessus, et *thura* porte.)

Hyperthonie, s. f. (Méd.) Tension violente et excessive dans les solides du corps humain. (Du gr. *huper* au-delà, et *tonos* ton ou tension, dérivé de *teinô* je tends; *excès de ton*.)

Hypèthre, s. m. Temple, édifice découvert et exposé à l'air. (Du grec *hupaithron*, formé de *hupo* sous, et *aithra* air.) L'*hypèthre* avoit en dehors deux rangs de colonnes tout autour, et autant en dedans: mais le milieu étoit découvert comme un cloître de monastère.

Hyphydre, s. m. (*I-fi-dre*) Genre d'insectes coléoptères et aquatiques, de la famille des Nectopodes ou Rémipèdes, dont le corps est épais et ové. (Du gr. *huper* sur, et *hudôr* eau; *qui vit sur l'eau*.)

Hypne, s. m. (Botan.) Plante cryptogame, de l'ordre des Mousses garnies de feuilles. (Du grec *hupnon* mousse des arbres.)

Hypnobate, s. m. Somnambule. (Du grec *hupnos* sommeil, et *bainô* je marche.)

Hypnologie, s. fem. Partie de la Médecine qui règle le sommeil et les veilles. (Du grec *hupnos* sommeil, et *logos* discours.)

Hypnotique, adj. (*Ip-no-ti-ke*) T. de Méd. Qui provoque le sommeil. (Du grec *hupnôtikos*, fait dans le même sens de *hupnoô* je fais dormir, j'assoupis, dérivé de *hupnos* sommeil.)

Hypo, en grec *hupo*, sous, dessous. Préposition grecque qui entre dans la composition de plusieurs mots françois dérivés du grec, dans lesquels elle marque en général soumission, abaissement ou diminution.

Hypocauste, s. m. (*I-po-kôs-te*) Chez les Anciens, fourneau souterrain pour échauffer les bains et les appartemens. (Du grec *hupokauston*, formé de *hupo* dessous, et *kaiô* je brûle.)

Hypochyma, s. m. (*I-po-ki-ma*) Médecine: Maladie des yeux, appelée plus communément *Cataracte*. (Du grec *hupochuma* suffusion, épanchement, formé de *hupo* sous, et *chumos* suc, humeur.)

Hypociste, s. m. (Botaniq.) Plante parasite, qui s'attache aux racines du ciste. (Du grec *hupokistis*, formé de *hupo* sous, et *kistos* ciste; *qui croît sous le ciste*.)

Hypocondre, subst. m. Terme d'Anatomie: Parties latérales de la région supérieure du bas-ventre, sous les fausses côtes: *Hypocondre droit*, où est le foie; *hypocondre gauche*, où est la rate. (Du grec *hypochondria*, fait de *hupo* sous, et *chondros* cartilage: parce que ces côtes sont presque toutes cartilagineuses.) —Figurém. et famil. Homme bizarre, etc. Voyez *Hypocondriaque*. Boileau (Satire 8) a dit adjectivement dans cette dernière acception: *Cent fois la bête a vu l'homme hypocondre*.

Hypocondriaque, adj. et subst. (*I-po-kon-dri-a-ke*) Malade dont l'indisposition vient du vice des *hypocondres*. On dit aussi *maladie hypocondriaque*. —Figur. Bizarre, d'humeur inégale, atrabilaire.

Hypocondrie, s. f. (Médecine) Affection hypocondriaque.

Hypocrâne, s. m. Suppuration entre le crâne et la dure-mère. (Du grec *hupo* sous, et *kranion* crâne.)

Hypocras, s. m. (*I-po-kra*) Breuvage fait avec du vin, du sucre et de la canelle. (Du grec *hupo* sous, et *krasis* mélange, dérivé de *kérannumi* je mêle. C'est à tort que *Menage*, d'après plusieurs autres, dérive ce mot d'*Hyppocrate* père de la Médecine, comme étant l'inventeur de cette liqueur.)

Hypocratériforme, adj. (Botanique) Fait en forme de soucoupe. (Du grec *hupo* sous, *kratêr* coupe, et du latin *forma* forme.)

Hypocrisie, s. f. (*I-po-kri-zi-e*) Fausse apparence de la piété, de la vertu, de la probité. (Du grec *hupokrisis* déguisement, fait de *hupokrinomai* feindre, se déguiser, se masquer.)

Hypocrite, s. m. et f. et adj. Qui a de l'*hypocrisie*. L'*hypocrite*, dit *Roubaud*, joue la dévotion, afin de cacher ses vices; le *cafard* affecte une dévotion séduisante, pour la faire servir à ses fins: le *cagot* charge le rôle de la dévotion, dans la vue d'être impunément méchant ou pervers; le *bigot* se voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de se dispenser des devoirs de la vraie piété. —Qui tient de l'*hypocrisie*.

Hypogastre, s. m. Partie inférieure du bas-ventre. (Du grec *hupogastrion*, formé de *hupo* sous, et *gastêr* ventre.)

Hypogastrique, adj. (*I-po-gas-tri-ke*) Qui appartient à l'*hypogastre*.

Hypogastrocèle, s. f. (Chirurgie) Tumeur générale du bas-ventre. (Du grec *hupo* sous, *gastér* ventre, et *kélé* tumeur.)

Hypogée, s. m. (Archæol.) Lieu souterrain où les Grecs et les Romains déposoient leurs morts, lorsqu'ils eurent perdu l'usage de les brûler. (Du gr. *hupogeôn*, formé dans la même signification de *hupo* sous, et *gé* terre.)

Hypoglosses, s. m. pl. (*I-po-glo-se*) Nerfs qui rendent la langue l'organe du goût. Ce sont les nerfs de la neuvième paire cérébrale. (Du grec *hupoglossios*, formé de *hupo* sous, et *glôssa* langue.) —On dit aussi adjectivement *les nerfs hypoglosses*.

Hypoglosside, s. f. T. de Médec. Inflammation ou exulcération sous la langue. (Du grec *hupo* sous, et *glôssa* la langue.)

Hypoglottite, s. fém. Glande située sous la langue. (Du grec *hupo* sous, et *glôssa* la langue.) — Chez les Antiquaires, couronne de laurier d'Alexandrie, que quelques-uns nomment *hypoglosse*; parce que sous plusieurs feuilles de cet arbre, il en est une plus grande qui a la forme d'une langue.

Hypogyne, adj. (Botan.) Nom que donne *Jussieu* à la corolle et aux étamines des fleurs qui sont attachées sous le pistil. (Du grec *hupo* sous, et *guné* femme.)

Hypogynique, adj. (*I-po-ji-ni-ke*) Se dit en Botanique, de l'insertion de la corolle ou des étamines sous le pistil. Voy. *Hypogyne*.

Hypomochlion, s. m. (*I-po-mo-kli-on*) Point d'appui d'un lévier. (Du grec *hupo* sous, et *mochlos* lévier.)

Hypophasie, s. f. (*I-po-fa-zi-e*) T. de Médec. Sorte de clignotement dans lequel les paupières se joignent de si près, qu'on n'aperçoit qu'une très-petite portion de l'œil. (Du grec *hupophasis*, fait de *hupophainomai* se montrer un peu, paroître en dessus, formé de *hupo* sous, et *phainô* je montre.)

Hypophore, s. f. (*I-po-fo-re*) T. de Chirurg. Ulcère ouvert, profond et fistuleux. (Du grec *hupophora*, formé de *hupo* sous, dessous, et *pherô* je porte, je conduis.)

Hypophthalmie, s. fem. (*I-pof-tal-mi-e*) Inflammation et gonflement de la paupière inférieure de l'œil. (Du gr. *hupophthalmia*, formé de *hupo* sous, et *ophthalmos* œil.)

Hypophyllo-spermateuse, adject. Se dit en Botaniq. des plantes dont la semence est placée sur le dos des feuilles. (Du grec *hupo* sous, *phullon* feuille, et *sperma* semence, graine.)

Hypopion, s. m. Amas de pus derrière la cornée de l'œil. (Du grec *hupo* sous, et de *puon* pus: *pus qui est dessous*.)

Hyporchème, s. m. (*I-por-kè-me*) Sorte de poésie des anciens Grecs, faite non-seulement pour être chantée et jouée sur la flûte et sur la cithare, mais encore pour être dansée au son de la voix et des instrumens. (Du grec *huporchéomai* danser au son de la voix, dont la racine est *orchéomai* danser, sauter.)

Hyposcène *ou* Hyposcénion, s. m. (Archæol.) Chez les anciens Grecs, enceinte de colonnes autour du *logéion* ou de la scène, où se tenoient les Mimes et les Joueurs d'instrumens. (Du grec *hupo* sous, et *skéné* tente, et aussi scène, théâtre.)

Hypospadias, s. f. (Médec.) Maladie dans laquelle le conduit urinaire s'ouvre au-dessous du gland. (Du grec *hupospadias* mot qui désigne moins la maladie que celui qui en est atteint.)

Hypospathisme, s. m. (Médecine) Cautère au front pour détourner les fluxions des yeux. (Du grec *hupospathismos*, formé de *hupo* dessous, et de *spathé* spatule; parce qu'après avoir fait trois incisions, on passoit une spatule entre le péricrâne et les chairs.)

Hypostase, s. f. (*I-pos-ta-ze*) Terme de Théologie: Suppôt, personne. (Du gr. *hupostasis*, fait dans la même signification de *hupo* sous, et *histêmi* qui, à l'aoriste second, au parfait et au plusque-parfait, signifie je suis, j'existe.) —En t. de Medecine, sédiment des urines.

Hypostatique, adj. (*I-pos-ta-ti-ke*) Qui tient de l'*hypostase*: *Union hypostatique*, union des natures divine et humaine dans la personne de J. C.

Hypostatiquement, adv. (*I-pos-ta-ti-ke-man*) D'une manière *hypostatique*.

Hypostomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, de la famille des Oplophores, qui ont la bouche sous le museau. (Du grec *hupo* dessous, et *stoma* bouche.)

Hypoténuse, s. f. (Géométrie) Dans un triangle rectangle, le côté opposé à l'angle droit. (Du grec *hupoteinousa* sous-tendante, fait de *hupo* sous, et *teinô* je tends; *ligne sous-tendante de l'angle droit*.)

Hypothalattique, s. f. (*I-po-ta-la-ti-ke*) Art de naviguer sous les eaux. Il n'a pas encore été découvert. (Du grec *hupo* sous, et *thalassa* ou *thalatta* la mer.)

Hypothécaire, adj. (*I-po-tè-kè-re*) Qui a droit ou qui donne droit d'*hypotheque*: *Créance hypothécaire; dettes hypothécaires*. Voyez *Hypothèque*.

Hypothécairement, adv. (*I-po-tè-kè-re-man*) Par action *hypothécaire*.

Hypothénar, s. m. (*I-po-té-nar*) T. d'Anat. Muscles de la main et du pied, qui servent à approcher le pouce de l'index. —La partie de la main opposée à la paume. (Du grec *hupo* sous, et *thenar* la paume de la main ou la plante du pied; *muscle sous le thénar* ou *partie de la main sous le thénar*.)

Hypothèque, s. fém. (*I-po-te-ke*) Droit acquis à un Créancier sur les immeubles que le Débiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette. (Du grec *hupothéké*, chose sur laquelle une autre est imposée, formé de *hupo* sous, et *tithêmi* je place.)

Hypothéquer, v. act. (*I-po-té-ké*) Donner pour *hypothèque*: *Il a hypothéqué ses biens*.

Hypothèse, s. f. (*I-po-te-ze*) Supposition dont on tire une conséquence. —Système d'où, sur des principes que l'on suppose, on déduit l'explication des phénomènes, etc. (Du grec *hupothésis*, fait de *hupo tithêmi* supposer, dont la racine est *tithêmi* je pose.) —(Astron.) nom qu'on donne à la théorie de *Képler* pour

le mouvement des planètes dans leurs ellipses, suivant la loi des aires proportionnelles aux temps. Cette théorie est trop bien démontrée, pour pouvoir être ainsi nommée.

Hypothese elliptique simple, appelée par les Anglois *Hypothèse de Wardus* : elle consiste à supposer que les planètes qui tournent dans une ellipse ont une inégalité telle que, si la force centrale est à un des foyers de cette ellipse, le mouvement soit uniforme par rapport au foyer supérieur. —*Hypothese de Copernic*, nom sous lequel le système du mouvement de la terre autour du soleil, démontré par *Copernic*, *Galilée*, *etc.* fut permis par la Cour de Rome.

Hypothétique, adj. (*I-po-té-ti-ke*) Fondé sur une *hypothese*.

Hypothétiquement, adv. (*I-po-té-ti-ke-man*) D'une manière *hypothétique*.

Hypotrachélion, s. m. (*I-po-tra-ké-li-on*) En t. d'Anatom. partie inférieure du cou. —En t. d'Architecture, l'endroit de la colonne qui touche au chapiteau. (Du gr. *hupotrachelion*, formé de *hupo* au-dessous, et de *trachélos* le cou, la gorge.)

Hypotypose, s. f. (*I-po-ti-po-ze*) Figure de Rhétorique; Description vive et animée, par laquelle on met en quelque sorte sous les yeux l'objet que l'on peint. (Du grec *hupotupôsis*, fait de *hupotupoô* je dessine, je peins, lequel est formé de *hupo* sous, et *tupoô* je figure.)

Hypoxis, s. f. (*I-pok-cice*) Plante dont les feuilles sont presque de forme aiguë. (Du grec *hupo* qui, dans la composition, marque diminution, et *oxus* aigu; *presque aigu*.)

Hypoxilon, s. m. (Botanique) Espèce de substance coriace ou presque ligneuse, qui naît sur le bois ou sur son écorce. (Du grec *hupo* presque, et *xilon* bois; *qui est presque de la nature du bois*.)

Hypsiloglosse, s. m. (Anatom.) Muscle qui appartient à l'os *hypsiloïde*, Voy. ce mot, et à la langue, en grec *glôssa*.

Hypsiloïde, adj. (*Ip-ci-lo-i-de*) T. d'Anatomie : Nom qu'on donne à l'os *hyoïde*, parce qu'il ressemble à un Υ *upsilon*. Voy. *Hyoïde*. (Du grec *upsilon*, et *eidos* forme, ressemblance.)

Hypsistariens *ou* **Hypsistaires**, s. m. plur. Hérétiques du 4.ᵉ siècle, qui adoroient le Très-Haut avec les Chrétiens, révéroient le feu et les éclairs avec les Payens, et observoient le Sabbat, etc. avec les Juifs. (Du grec *hupsistos* très-haut, dérivé de *hupsos* hauteur.)

Hyssope *ou* **Hysope**, s. f. (*I-so-pe*, *i-zo-pe*) Plante vivace à fleur radiée, d'une odeur très-aromatique. (Du grec *hussôpos*, d'où les La ont fait *hyssopus*.)

Hyssope des garigues, Voyez *Ciste héli theme*.

Hystéralgie, s. f. Douleur dans la matr (Du grec *hustéra* matrice, et *algos* douleur

Hystérie, s. f. (Méd.) Affection hysteriq (Du grec *hustéra* uterus, matrice.)

Hystéries, pl. (Archæol.) Fêtes dans l quelles on immoloit des porcs à Venus. (grec *hus* porc.)

Hystérique, adj. Qui a rapport à la matri —En t. de Médecine, *passion* ou *affection h térique*, maladie à laquelle les femmes sont jettes. *Remedes hystériques*, propres à c maladie. (Du gr. *hustérikos*, fait dans le m sens de *hustéra* la matrice, l'utérus.)

Hystérite *ou* **Hystéritis**, s. f. (Médeci Inflammation de la matrice. (Du grec *huste* la matrice.)

Hystérocèle, s. f. Descente causée pa passage de la matrice à travers le perito (Du grec *hustéra* matrice, et *kêlé* tume hernie.)

Hystérolithe, subst. f. (Hist. nat.) Pi figurée qui représente la nature d'une fe (Du gr. *hustéra* matrice, et *lithos* pierre.)

Hystérologie, s. fem. (*Is-té-ro-lo-j* Manière de parler, où l'ordre naturel mots est renversé. (Du grec *husterolo* formé avec la même signification de *hus* postérieur, suivant, et *logos* discours; *cours où l'on place avant ce qui devroit après*.)

Hystéropotme, s. masc. (*Is-té-ro-pot-* Chez les anciens Grecs, celui qui revenoit sa patrie après avoir été cru mort. (Du *hustéros* postérieur, et *potmos* mort; *qui re en quelque sorte apres sa mort*.)

Hystéroloxie, s. f. (*Is-té-ro-lok-cí-e*) Méd. Obliquité, inclinaison de la matrice. grec *hustéra* matrice, et *loxos* oblique.)

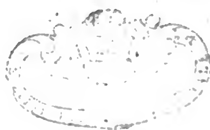
Hystérotomie, s. f. (Anat.) Incision matrice. (Du grec *hustera* matrice, et *tem* coupe.)

Hystérotomotocie, s. f. (Chirurg.) Ac chement procuré par l'incision de la matı opération césarienne. (Du gr. *hustera* mat *tomé* incision, et *tokos* accouchement.) écrit à tort *Hystéramotocie*.

Hystriciens, s. m. pl. (Hist. natur.) G d'animaux semblables au porc-épic. (Du *hustrix* porc-épic, formé de *hus* porc, et poil; parce que ses soies ressemblent à du sanglier.)

Hystricite, s. f. Bézoard du porc-épic. grec *hustrix* porc-épic. V. *Hystriciens*.)

FIN DU TOME PREMIER.




BIBLIOTHEQUE
NATIONALE





